This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

GÉOGRAPHIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE MAINE-ET-LOIRE

PAR M. CÉLESTIN PORT

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DE LA COMMISSION DE TOPOGRAPHIE
DES GAULES, LICENCIÉ ÈS-LETTRES, OFFICIER D'ACADÉMIE, LAURÉAT DE L'INSTITUT,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

TOME PREMIER

PARIS
J.-B. DUMOULIN, Libraire
13, Quai des Augustins.

ANGERS
P. LACHÈSE, BELLEUVRE & DOLBEAU
13, Chaussée Saint-Pierre.

1874

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

Tout le territoire, compris aujourd'hui dans le ***Département de Maine-et-Loire,*** ne formait, on peut l'affirmer, dans les temps antiques, qu'une suite de forêts immenses, au travers desquelles circulait la grande Loire, abordée pendant des siècles, jusque sur sa rive aplanie vers Nord, par les hautes futaies des Bois-de-Vallée et de Belle-Poule [1]. Des populations inconnues, vivant de chasse et de pêche, y erraient, campant à portée des rivages, au confluent des gros ruisseaux, dans les escarpements du sol crayeux, sans qu'on ait rencontré d'elles aucune trace, si ce n'est sous Roc-en-Paille, à l'embouchure du Layon, quelques-uns de ces débris, qui ont fait un renom aux grottes du Périgord. Nul doute qu'en remontant ces coteaux ou ceux du Thouet, vers Saumoussay, — et le long aussi de la Moine et de l'Èvre, — vers N.-E. encore, dans les étroites vallées du Couesnon et de la Marconne, — une recherche sérieuse ne fit dépister nombre de ces refuges primitifs, qui ont fourni dans d'autres pays, mieux étudiés, de si curieux vestiges [2]. — Mais c'est déjà une civilisation nouvelle, qu'attestent les foyers de la Pelouse, les poteries grossières, les haches, les silex taillés en instruments de travail des sépultures de Brézé [3], du Bois-Brard, des Quinze-Deniers, ces *celtæ* ou pierres du tonnerre, si communes dans tous les champs, ces dolmens [4], ces peulvans, ces galgals, qu'une

Temps primitifs.

[1] La plupart de ces forêts, aujourd'hui disparues, avaient pris, en se morcelant, des dénominations nouvelles. Il suffit de signaler les seuls vocables antiques, — sur la rive gauche, des forêts de *Born, Brignon, le Latay, Leppo,* — sur la rive droite, de *Bareil, Chandelais, Chambiers, les Echats, Longuenée, Ombrée, Flée, l'Ourzais.*

[2] V. Courtiller, *Observations sur les armes et les campemens des premiers habitants de nos contrées* (Saumur, 1855, 3 p. avec une planche, extrait des *Mém. de la Soc. Linn. de M.-et-L.*, t. II. p. 115); — Em. Farge, *Mémoire sur la découverte faite par lui, à Chalonnes, de cavernes anté-historiques de l'époque des animaux éteints*, dans le *Congrès archéol.* d'Angers, 1871, p. 38-52.

[3] La découverte date seulement de 1875, V. aux Additions, t. III.

[4] J'ai constaté l'existence, en 1878, — dans un état plus ou moins intact, — de 47 **dolmens** sur les [illegible] d'Aubigné, Bagneux, Beaulieu, Beauvau, Broc, Chemellier, Cholet, Corzé, Courchamps, Couture, [illegible]harcé, Dénezé-sous-Doué, Distré, la Ferrière, Jarzé, le Lion-d'Angers, Fontaine-Guérin, Gennes, [illegible] Meignanne, Montsoreau, Pontigné, Miré, Rou, St-Georges-des-Sept-Voies, St-Germain-lès-Montfaucon, [illegible]t-Lambert-la-Potherie, Saumur, Seiches, Soucelles, Thouarcé, le Toureil, les Ulmes ; — de 3 **roulers,** [illegible]r St-Germain-lès-Montfaucon, la Séguinière, Torfou ; — de 4 **galgals** sur la Séguinière, Distré, Tré[illegible]entines et Verrie ; — de 4 **cromlechs** assez incertains à Beaucouzé, Marcé, Martigné-Briant, Mont-

Digitized by Google

science encore naissante s'épuise en vain à classifier. Leur masse et leur nombre affirment au moins l'existence de populations considérables, maîtresses de certaines pratiques puissantes de l'industrie ou de la science. Peu à peu l'agriculture s'est développée, poussant devant elle le défrichement des bois. De ces temps plus rapprochés de nous mais encore sans histoire, datent probablement aussi quelques-unes de ces enceintes de terre, perdues jusqu'à nos jours dans les taillis, et ces monnaies de mauvais potin coulé ou frappé au marteau, qui se sont trouvées en nombre à la Chalouère [1] et qui déjà laissent reconnaître l'empreinte de l'influence méridionale.

Pour la première fois apparaît dans les *Commentaires* [2] le nom des Andes, *Andes*, pour désigner le pays, le peuple, que Tacite [3] après César appelle *Andecavi*, Pline l'Ancien [4] *Andigavi* et *Andicavi*, et Ptolémée [5] en son grec Ἀνδικαοῦαι [6]. César les énumère après les Pictons, les Cadurces, les Turones, les Aulerces, les Lémovices et avant les populations qui touchent à l'Océan, sans les confondre jamais, — quoiqu'en affirme une erreur constante de ses commentateurs les plus autorisés, — avec les populations du littoral maritime [7]. C'est pour être seulement à portée de la mer, que par son ordre le jeune Crassus vint avec la septième légion y prendre ses quartiers d'hiver et construire sur le bord de la Loire, — à Frémur peut-être, — sa flottille de guerre contre les Vénètes. Les Andes répondirent dès la première heure à l'appel de Vercingétorix pour la grande insurrection de l'an 702 [8]; mais le chiffre de leur contingent est omis dans l'énumération des secours envoyés par la Gaule à la délivrance d'Alésia [9]. Même après le désastre suprême, on voit leur chef Dumnacus assiéger *Limonum* et se faire écraser dans sa retraite entre deux

Conquête romaine.

guillon; — de 81 **peulvans**, sur les c^nes d'Artannes, Bagneux, la Breille, les Cerqueux-de-Maulévrier, Chambellay, Charcé, Cholet, Coron, Cuon, Dénezé-sous-Doué, Echemiré, le Fief-Sauvin, Freigné, Gennes, la Lande-Chasle, Louresse, Luigné, Martigné-Briant, Maulévrier, la Meignanne, Nyoiseau, la Potherie, la Renaudière, St-André-de-la-Marche, Ste-Gemmes-d'Andigné, Saint-Georges-des-Sept-Voies, Saint-Germain-lès-Montfaucon, St-Macaire-en-Mauges, St-Martin-d'Arcé, St-Michel-du-Bois, la Séguinière, Torfou, le Toureil, la Tour-Landry, Trémentines. — Cf *Notice des Monum. celtiques visités dans le Département de Maine-et-Loire par MM. L. M. Réveillère-Lépeaux, J.-B. Leclerc et Pilastre en octobre 1806* (s. l. in-8°, de 35 p.); — Godard-Faultrier, *Monuments Gaulois de l'Anjou ou Mémoire sur la Topographie celtique du Département de Maine-et-Loire* (Angers, Cosnier et Lachèse, in-8° de 136 p., extr. du *Répert. archéol. de M.-et-L.* 1859-1860). L'auteur, en mentionnant même les monuments détruits, compte en tout seulement 36 *dolmens* et 39 peulvans.

[1] V. t. I, p. 35.

[2] *De Bell. Gall.*, II, 35; III, 7; VII, 4; VIII, 26.

[3] *Ann.*, III, 41.

[4] IV, XXXII.

[5] II, 8.

[6] V. t. I, p. 35 et Desjardins, *Géographie hist. et admin. de la Gaule romaine*, II, 483-484.

[7] Tout au contraire, l'auteur des *Commentaires* les distingue formellement, l. II, 35, des cités maritimes que le chap. XXXVI énumère, et dans le texte, allégué sans cesse, du livre VII, 4 : *Pictones, Cadurcos, Turones, Aulercos, Lemovices, Andes reliquosque omnes qui Oceanum attingunt*, c'est un contre-sens formel d'interpréter l'expression, *reliquosque omnes*, qui est disjonctive et qui signifie : « sans parler de ... », comme si l'auteur avait écrit *cæterosque*. — Dans cette autre phrase enfin, *proximus mare Oceanum in Andibus hiemabat*, Crassus est dit camper seulement à portée de l'Océan, en occupant un pays limitrophe ou voisin des populations du littoral. Les autres passages n'ont pas trait à la question. Cf. *Dict. archéol. de la Gaule*, p. 59.

[8] Liv. VII, 4.

[9] Liv. VII, 75.

Digitized by Google

armées romaines. Ce dernier effort laisse supposer des ressources relativement puissantes et aucun texte n'autorise d'ailleurs à considérer la cité, *civitas*, des Andes, qui apparaît partout en pleine vie indépendante, comme un simple démembrement de la confédération des Aulerces et en particulier de la cité des Cénomans, dont elle est partout distinguée. On retrouve les Andes en l'an 21 unis aux Turones et cédant les premiers aux entraînements de l'émotion patriotique qui s'empare un instant de toute la Gaule; mais l'arrivée d'une simple cohorte, appelée de Lyon par le légat Acilius Aviola, suffit à étouffer cette levée d'armes prématurée. — Dès lors semble s'établir sans autre résistance « la paix romaine », dont l'illusion complète nous est surtout donnée par l'absence de toute histoire pendant trois siècles. Dans ce silence et dans cette ombre, restés pour nous encore presque impénétrables, tout se transforme sous la domination irrésistible d'une civilisation supérieure, qui s'impose par la majesté de ses lois, par le respect surtout des mœurs et des religions locales. La cité, comprise par César dans la Celtique, qui devint sous Auguste la Lyonnaise, passa lors de l'organisation de l'Empire par Dioclétien dans la deuxième Lyonnaise, et quand celle-ci fut encore subdivisée, vers 374, dans la troisième. Elle fait partie dès avant cette époque, avec la Touraine, du *Tractus Armoricanus et Nervicanus*, vaste gouvernement des côtes maritimes, réduit vers la fin du IVe siècle au seul littoral, avec les territoires annexes, compris entre la Seine et la Loire, sous l'autorité d'un duc et la garde de deux corps de lètes dont les chefs résident l'un au Mans, l'autre à Rennes. — Mais déjà vers le milieu du IVe siècle, — et la science de néophytes s'épuise en vain à prétendre en avancer l'heure, — alors que pénètrent de toutes parts et partout prennent pied les colonies éparses de barbares, est apparu l'établissement d'un pouvoir inconnu, sorti de l'élection des masses et investi d'une autorité et d'une influence nouvelles sur tout le territoire de la petite patrie antique.

La Cité, Le Diocèse, Le *Pagus*.

Le *Diocèse*, où va régner l'évêque, s'est approprié sans aucun doute le cadre régulier de l'administration civile, et le tracé par conséquent de son ressort primitif, — autant qu'il peut être sûrement établi, — nous permet seul, à défaut d'aucun autre renseignement utile, de délimiter avec quelque exactitude l'étendue de la *civitas* antique ou, comme on dit dès lors, du *pagus Andegavensis* et, comme on va dire bientôt, de l'Anjou. — Sur la rive droite de la Loire, de l'Est à l'Ouest, il confine aux Turones, aux Cénomans, aux Rédones, aux Namnètes, laisse en dehors l'Ingrandes des Turones, enclave Bénais, Continvoir, St-Symphorien, Savigné, Channay, la rive gauche du Loir jusqu'à Clermont, remonte au Nord jusqu'à la Sarthe vis-à-vis Malicorne, descend la rive gauche jusqu'au-dessus de Pincé, se poursuit vers l'O. en enclavant St-Denis, Bierné, Châtelain, Bazouges, les Chaires, Laigné, Peuton, la Chapelle-Craonnaise, Méral, atteint la Seiche vis-à-vis Gennes, suit la rive gauche jusqu'au-delà de Cuillé, puis descend vers S. à travers la forêt de la Guerche, évitant la Celle, enclavant Fontaine-Couverte, Brain, la Rouaudière, Senonnes, évite Carbay, enclave la Prévière, Chanveaux, Challain, laisse en dehors Vritz, Candé, la Cornuaille et aborde la Loire en aval d'Ingrandes. Sur ces confins de Bretagne la ligne de démarcation singulière fut modifiée, au XIe siècle, par une bizarrerie nouvelle qui y enclava Candé, et j'ai peine à croire que tout ce pays de nature, de mœurs et d'histoire si étrangères au reste du groupe, soit d'origine identique et n'ait pas été plutôt violemment arraché par quelque conquête. — Vis-à-vis, sur la rive gauche, la frontière de la cité angevine, resserrée par l'immense Poitou,

Digitized by Google

s'arrête au Layon [1], qu'elle remonte jusqu'à l'Hirôme, franchit les deux rivières, enveloppe la Chapelle-Rousselin, Chemillé, Mêlay, la Salle, Gonnord, évite Faveraie, Montilliers, passe entre Tigné et la Fosse, entre Châtelaison et Concourson, entre Doué et la Chapelle [2], entre la Madeleine et St-Hilaire-de-Rillé, descend la rive gauche du Thouet, qu'elle franchit un peu au-dessus du confluent de la Dive [3], longe un instant la rive droite entre Saumoussay et St-Cyr, et de nouveau, passant entre Chacé et St-Cyr, se dirige vers la Vienne qu'elle rejoint un peu au-dessus de Candes. Ici l'erreur des autorités les plus récentes, Mabille [4], D. Chamard [5], est manifeste et jamais le Poitou n'a abordé par ce côté la Loire. D'autre part on peut affirmer, quoi qu'en disent presque tous les livres, que même dans les remaniements les plus variés de la politique, jamais l'Aquitaine non plus n'envahit cette partie de la rive gauche, restée angevine jusqu'aux faubourgs de Doué et presque de Vihiers.

L'Anjou Gallo-Romain.

Sur ce territoire, — qui n'embrasse pas encore tout ce qui va s'appeler bientôt l'Anjou mais qui pour la partie bretonne dépasse déjà les limites, où doit se borner ce livre, — les traces sont rares, même dans le sol, qui a su tant conserver, des mœurs nouvelles, des arts, de la civilisation celtique modifiée par l'ascendant des institutions Romaines. Quelques *torques* ou colliers à bossages striés ou dentelés, des monnaies transformées par l'art grec [6], des débris de poteries grossières, trois ou quatre enceintes de terre et autant d'oppidums ne sont pas pour rendre un témoignage suffisant de cette civilisation disparue. On peut affirmer qu'une vie intense animait dès lors tout le pays ; car de tous les centres encore aujourd'hui existants la moitié pour le moins conserve le radical du nom primitif qui en atteste l'existence antique, sans parler de tant de localités déchues ou mortes, qui n'ont pu laisser d'autre souvenir d'elles. Sur tout le pays rapidement conquis s'est implantée d'âge en âge l'organisation des vainqueurs qui tout d'abord s'ouvrit libre chemin en frayant le pays de voies innombrables. La carte théodosienne signale à peine quelques tracés et les trois ou quatre points, qu'elle relève au passage, sur le territoire, *Robrica*, *Combaristum*, *Segora*, ne sont que des repères espacés sur un itinéraire déterminé, qui n'ignore pas mais qui évite tant d'autres centres autrement importants et d'existence sûrement affirmée. De Tours à Angers seulement quatre grandes routes descendaient presque parallèlement la Loire dont trois à distance sur la rive droite, peuplée sur toutes les éminences et jusqu'au bord des eaux d'habitations évidemment protégées par quelques travaux de défense, comme les traces s'en retrouvent tout du long, à Varennes, à St-Martin, à St-Pierre-du-Lac. Deux autres voies se poursuivaient d'Angers à Nantes reliées par un pont à Chalonnes. Poitiers, le Mans, Rennes, toutes les cités circonvoisines communiquaient par un rayonnement de grands chemins, qui donnait la vie au réseau des voies

Voies

[1] C'est la limite naturelle et encore indiquée au IXe s. dans la Chronique de St Brieuc (D. Morice, I, 28). Il est certain pourtant qu'elle était franchie dès le Ve s., tout au moins au VIIe, par l'Anjou, à qui la légende de St Maurille, rédigée par St Maimbeuf, attribue formellement Chalonnes-sur-Loire : *In territorio civitatis Andecavæ, loco qui dicitur Calonna super littus ligeris* (Boll., sept., IV, 72).

[2] Il faut prendre garde que le *Doué* des textes antérieurs tout au moins au Xe s. n'est pas le *Doué* actuel, qui n'a jamais fait partie ni du Poitou ni de l'Aquitaine, mais bien la *Chapelle-sous-Doué*.

[3] V. l'art. *Lézon*, t. II, p. 514-515.

[4] *Biblioth. de l'Ec. des Chartes*, 5e série, t. V, p. 237. Il semble avoir confondu St-Florent-le-Vieil avec St-Florent près Saumur, sur le Thouet.

[5] *Origines de l'Église de Poitiers*, p. 9.

[6] Trois colliers de ce genre viennent encore d'être trouvés en creusant un puits à Antoigné (mai 1878)

Digitized by Google

secondaires, transversales ou alignées presque partout le long des rives des principaux cours d'eau. Sur ces passages, à distances plus ou moins rapprochées, s'installent les *vicus* ou les *villas* isolées, les agglomérations éparses, les exploitations rurales plus nombreuses, domaines et résidences de quelque noble romain ou gaulois, dont le nom restera bientôt au pays transformé. Les débris de ces âges se rencontrent à chaque pas, abondants pourtant surtout aux approches de la Loire, sur la rive gauche, dans le Saumurois, dans les Mauges, plus rares, ce semble, dans la direction du Maine et de la Bretagne, et pour la plupart, en dehors d'Angers du moins, ne remontant plus guère au delà du IIIe ou du IVe siècle. C'est l'époque des grands bains de Frémur, de Mûrs et de Bagneux, du théâtre et des bains de Gennes, des constructions de Nombault, du temple des Châtres, des débris confus de Chênehutte, de Lézon, des tombeaux des Terres-Noires, aux portes mêmes d'Angers, dont le cimetière jusqu'alors païen se transfère alors à portée de l'église-mère dans le cœur actuel de la ville, — sans que nulle part, — Angers excepté, — aucune inscription ait pris jour dans les fouilles [1].

Formation des paroisses.

C'est l'époque aussi où se répandent les premières prédications. Saint Florent évangélise le Montglonne (360 circa) et saint Macaire les Mauges (vers 400) — Saint Maurille (avant 440) abat les temples à Chalonnes et rattache le pays à son Évêché et du même coup à l'Anjou. A l'opposé saint Maxenceul et saint Doucelin (Ve-VIe siècle) abordent le Saumurois, et presque au même temps sans doute saint Maur vient fonder sur les confins mais dans l'Anjou même la première colonie soumise à la règle Bénédictine (542-583). — Les paroisses peu à peu se fondent, ralliant autour de l'humble *cella* ou de la basilique en bois les habitants disséminés le long des chemins, dans les clairières ou au plus profond des forêts riveraines.

L'Anjou barbare.

On a fait une histoire qui court tous les livres, même ceux qui ne datent que d'hier, sur une prétendue confédération de républiques indépendantes, qui aurait, aux dernières heures de l'Empire et pendant plus d'un siècle, embrassé toutes les cités du *Tractus* armoricain. C'est une fiction dont il faut croire autant que du bel ordre idéal qu'on se plaît par contre à imaginer pour ces régions de la Gaule sous le régime césarien. La Bagaudie, née des misères publiques, s'y maintenait depuis près de deux cents ans, quand une poussée de barbares, pénétrant à travers les frontières effondrées, jeta des hordes de Gètes et d'Alains jusqu'aux confins de l'Ouest Celtique en proie alors à la domination de l'usurpateur Constantin (408). A ce moment l'Armorique d'abord, puis les cités annexes chassèrent du même coup les barbares envahisseurs et les magistrats, imposés par le prétendant, et durant quelques mois, se trouvèrent de fait séparées de toute communication avec Rome ; mais dès 411 le fonctionnement à peu près régulier de l'administration impériale était rétabli [2]. Néanmoins les secousses, en se multipliant, avaient détendu ou brisé tous les ressorts. Les cités l'une après l'autre répudient leur dénomination romaine et reprennent leur nom national ou celui de leur peuple. Dans le désarroi ou l'absence des pouvoirs loin-

[1] La numismatique angevine de ce second âge ne peut revendiquer encore avec quelque vraisemblance que les statères en or au type dégénéré des Philippes Macédoniens, représentant un char attelé, que conduit un *auriga*; sous le cheval, une demi-figure humaine, qui semble lui tenir les pieds, — et dans les derniers temps prend la forme d'une roue. Il en a été trouvé de beaux types près Candé et à Tigné. — Aucune pièce en bronze de ce temps n'a encore pu être attribuée à l'Anjou, au témoignage de M. Anatole de Barthélemy.

[2] Fustel de Coulanges, 2e édit., p. 591.

Digitized by Google

tains, chacune d'elles se concentre dans un groupe fortifié, à l'abri d'une étroite enceinte, pour faire face aux plus prochains dangers. Tous les promontoires de la Loire se hérissent de refuges et de védettes en armes, et pendant que les Goths d'Alaric débordent jusqu'au Saumurois mais s'y arrêtent, sans le dépasser, de l'ouest montent les barques des Saxons d'Odoacre, qui s'installent à demeure dans les îles et bientôt à Angers même. Le comte Paul qui commande les troupes romaines, cantonnées dans le pays, appelle à lui le chef des Francs Chilpéric, à titre d'auxiliaire, tenant son investiture de l'empire, et sans l'attendre, se fait tuer dans un assaut. Les Francs, survenus le lendemain, emportent la ville et en saccagent le territoire; mais les Saxons, poursuivis jusque dans leurs îles, disparaissent sans retour (471) [1]. C'est seulement après la mort de Syagrius, le « roi » des soldats romains dispersés entre la Somme et la Loire, que l'Anjou tombe directement sous la main des Francs. Il échoit, après Clovis (511), à Clodomir avec Orléans, Tours et le Mans, puis au roi d'Austrasie Théodebert (534-547) et à son fils et successeur Théodebald (547-558), qui tous deux y vinrent plus d'une fois visiter le glorieux [2] saint Maur. Clotaire aussi, leur héritier (558-561), fier d'être plus riche et plus puissant qu'eux [3] pour mieux honorer le grand apôtre, l'appelait souvent auprès de lui comme conseiller. De 561 à 567 l'Anjou fait partie du domaine de Charibert, roi de Paris, échoit ensuite au roi de Soissons Chilpéric (567-584), et dans l'expédition de 578 on voit marcher sous les ordres des Francs contre Waroch et ses Bretons les contingents d'Anjou et de Touraine et d'autres cités de l'ancien gouvernement armoricain [4]. — Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, abusant de la tutelle, qui lui était confiée, du roi de Soissons, Clotaire II, laissa en mourant (593) le pays annexé à son royaume de Bourgogne sous le gouvernement de Childebert II, puis en 596 de son fils Théodoric II; mais ce dernier meurt subitement en 613 et Clotaire II, qui avait été contraint par lui de renoncer à tous ses droits sur le territoire entre la Seine, la mer et la Loire (600) [5], réunit en ses mains sans conteste toute la monarchie franque.

L'Anjou dès lors suit les destinées de la Neustrie.

Les gouverneurs ou comtes royaux.

La province, le *pagus*, apparaît dès la fin tout au moins de la domination romaine et jusqu'au xe siècle sous l'administration d'un gouverneur, qualifié du titre de comte ou vicomte dont l'autorité précaire reste à la libre révocation du pouvoir qui la lui a donnée. Florus, le puissant seigneur de Glanfeuil, était vicomte du pays angevin pour le roi Théodebert, au moment de l'arrivée de saint Maur (543) [6]. C'est comme comte que Théodulphe fut délégué en 585 par le roi Gontran, mais à peine entré à Angers, il s'en vit expulser par les citoyens et ne parvint à s'installer que muni de nouveaux pouvoirs et assisté du duc Sigulf, c'est-à-dire de son chef hiérar-

[1] C'est ainsi du moins qu'après Dubos, III, 6, la critique moderne, Lehuérou, I, 227, Pétigny, II, 223-237, et en dernier lieu Fustel de Coulanges, 2e édit., p. 634, interprètent le fameux passage de Grégoire de Tours, II, 18, bien différemment compris par Frédégaire (D. Bouq. II, 546) et encore aujourd'hui par tous les livres angevins.

[2] Bolland., t. II, p. 331.

[3] *Præsertim cum ampliorem illis tam regni quam divitiarum obtineamus potestatem*, lui fait dire le légendaire. Ibid., p. 331.

[4] Grég. de Tours, V, 27.

[5] D. Bouq. III, 110.

[6] *Cum in omni regno summam obtineret potestatem ac vice comitis in Andegavensi eo tempore fungeretur pago.* Boll., janv., t. II, p. 329.

Digitized by Google

chique. Un même destin attendait à Rennes le duc Beppolen, qui, chassé par les habitants, vint s'établir à Angers et s'y rendit odieux bientôt par sa tyrannie. Un légat, Antestius, dut être député tout exprès en 587 pour réparer ses violences [1]. Licinius, — que nous appelons saint Lézin, — le remplace vers 588 [2] pour déposer ses pouvoirs deux ans plus tard; et la succession rapide de ces fonctionnaires de passage montre assez que leur autorité n'avait en ces temps ni racines locales ni délégation bien assurée. On ne trouve mention d'aucun nom nouveau jusqu'à celui de Rainfroi, le maire du palais de Neustrie, qui, vaincu à deux fois par Charles Martel, trouve appui et refuge en Anjou et ne capitule, qu'en conservant, de l'aveu du vainqueur, comme une sorte de fief, le gouvernement viager du pays (724) [3]. — Gaidulfe, de Ravenne, tient vers 755 son investiture du roi Pépin [4] qui vers le même temps (760), pénétrant en Aquitaine, recevait à Doué [5] la soumission et les otages du duc Waifre. Les *Gestes* des trouvères chantaient plus tard, — avec le souvenir d'un « buen duc d'Angiers, qu'on appelle Milon [6] », — les exploits poétiques de son fils le fameux Roland, qu'on sait seulement avoir commandé les marches de Bretagne [7]. C'est au même titre sans doute, que le sénéchal Auturlfe, envoyé en 786 par Charlemagne contre les Bretons, paraît aussi avoir gouverné le comté d'Anjou. Ces guerres sans fin contre des voisins ennemis devaient livrer tout le pays, durant des siècles, au passage et aux luttes des armées et à toutes les misères, mal compensées par la visite des rois et des empereurs. Louis le Débonnaire s'y arrête en 818. Il venait de donner tout le comté d'Anjou avec l'Aquitaine [8] à son fils Pépin, qui semble en avoir attribué le gouvernement à Rorgon, alors en même temps comte du Maine et plus tard inhumé à Saint-Maur-sur-Loire.

Je doute qu'il faille prendre comme des fonctionnaires ayant une délégation active dans le pays même et non pas seulement comme des abbés de cour à la suite réelle du roi, en 847, l'abbé de Saint-Serge Gairard, — l'abbé de Saint-Jean et Saint-Lézin d'Angers, *Theodbaldus*, mari d'Hildegarde, — l'abbé de St-Aubin Lambert, à qui des diplômes de Charles le Chauve attribuent le titre de comte, *comes noster*, — *comes vel abbas*, — *comes illustris* [9]. Mais il n'en va pas de même du comte Eudes, *illustris comes*, abbé aussi de St-Aubin, qui en 850, par un échange de son domaine [10], consenti avec l'évêque, abandonna l'emplacement actuel de l'évêché, demeure ancienne de ses prédécesseurs [11], pour transférer sa résidence sur le faîte abrupte du roc hautain qui domine vers S.-O. la Maine.

Guerres Bretonnes et Normandes.

A cette date toute la frontière bretonne et nantaise est en feu. Pendant que Nominoé, le roi des Bretons, s'avançait jusqu'au Mans, son allié Lambert, le comte

[1] Grég. de T., VIII, 18, 41 et 43.
[2] *Comes atque dux Andegavensium erat*. Boll., février, III, 672.
[3] D. Bouq., II, 684.
[4] Ibid., VI, 639.
[5] Au Vieux-Doué, c'est-à-dire à la Chapelle-sous-Doué.
[6] *Hist. litt.*, XXII, p. 683.
[7] Il existe un denier de Charlemagne au nom de Roland et probablement de cette époque, sans qu'on puisse affirmer son origine angevine.
[8] *Andegavensem comitatum cum abbatiis et fiscis in eodem pago sitis*. Boll., janvier, t. II, p. 338.
[9] 1er Cartul. St-Serge, f. 7, et G 689; Cartul. St-Aubin, f. 5.
[10] *Ex comitatu suo*. Hauréau, Pr., p. 145.
[11] *In qua comitum predecessorum suorum sedes fuisse memoratur*. Ibid.

Digitized by Google

de Nantes, avait pénétré jusqu'aux abords d'Angers (844). Nominoé, repoussé du Maine, rentre avec lui dans le Poitou, saccage St-Florent, bat Charles le Chauve près Ballon (845) et se retourne dès lors contre Lambert. Ce dernier se réfugie à Craon, qui en ce temps dépendait du Nantais [1], édifie un château fort sur l'Oudon, — à Châtelais sans doute, — et commande le pays jusqu'à la Maine et la Loire [2], ou même depuis la Seine, à titre de duc, au nom du roi. Mais de nouveau, avec son assistance, Nominoé envahit l'Anjou, occupe Angers (849), pousse jusqu'à Vendôme et y meurt (851), — pendant que Lambert, surpris au retour par le comte du Maine, périt dans une embuscade (1er mai 852). Son corps fut transporté à Savennières et le roi fit mettre à mort son meurtrier. Déjà Charles le Chauve avait obtenu par traité la retraite des Bretons en concédant à Erispoé, leur chef, toute la rive droite de la Loire depuis l'embouchure de la Maine, ou même, s'il fallait en croire un chroniqueur, depuis le milieu du pont d'Angers [3]. — L'Anjou, avec le Maine, la Touraine, le pays de Seez et le Corbonais, avaient formé une des dix généralités, *missatica*, créées par Louis le Débonnaire et dès l'année qui suit cette confusion de guerres (853), trois *missi*, dont l'évêque Dodon et Robert le Fort, y viennent fonctionner avec mandat spécial du roi. Dans l'année même les Normands, qui avaient depuis dix ans fait leur apparition à Nantes, remontent pour la première fois la Loire, saccagent les deux rives, pillent Angers et la Touraine. Ils ne se retirent qu'en 854 pour revenir hiverner en 856, de nouveau en 862 et presque chaque année passant et repassant par le pays, poussent en 866 jusqu'au Mans et écrasent au retour la petite armée de Robert le Fort. Expulsés en 872 d'Angers [4] et retirés dans les îles de la Loire, ils reviennent rançonner la Touraine en 877, se font tailler en pièces en 879 près Saumur dans la vallée de la Vienne, et depuis vingt ans semblaient disparus, quand dans une dernière visite leurs barques en 903 portent l'alarme jusqu'à la haute Loire [5].

Comtes héréditaires.

Dans ce désordre le gouvernement de l'Anjou restait un simple commandement militaire subordonné aux nécessités de la politique ou de la guerre. A Robert, qu'un moment en 865 le fils du roi, Louis, semble avoir remplacé, avaient succédé dès 866, comme comte de la Touraine et de l'Anjou, Hugues l'Abbé, et à sa mort (885) le fils de Robert, Eudes, bientôt après roi de France. Leurs pouvoirs, en grandissant, durent se déléguer pour partie, comme dans l'origine, à quelque fidèle. C'est sous le simple titre de vicomte, qu'il faut désigner le légendaire Ingelger et reconnaître d'abord son fils Foulques, qui va s'approprier bientôt celui de comte et en léguer l'héritage à sa race, étrangère jusqu'alors au pays. Des Torquat, des Tertulfe, de cette famille poétique de forestiers Bretons, que racontent les chroniques, l'histoire sérieuse dément facilement la tradition imaginaire, comme les faits ont suffisamment réfuté la division de l'Anjou en deux comtés. Mais dès avant le milieu du xe siècle, le fief est véritablement constitué et

[1] *Tunc temporis territorii Nannetici vicum.* D. Lobin, I, 41.

[2] *Qui ducatum tenebat inter Sequanam et Ligerim.*

[3] *Dominante Erispoe totam Britaniam et usque ad Medanum flumen.* D. Lobineau, II, 55 et 367. — *Dominante Salomone... usque Medanum flumen.* Cartul. de Redon, ch. 72. — La *Chronique de St-Brieuc* dit : *Usque ad medium pontis urbis Andegavæ.*

[4] V. t. I, p. 37 et t. III, p. 230.

[5] Mabille, *Invas. Normandes* dans la *Biblioth. de l'Ec. des Ch.* 1869.

Digitized by Google

se transmet, en suivant la loi fondamentale de la succession féodale, dans des mains de toute vaillance et de toute âpreté [1].

Les comtes d'Anjou tiennent leur pouvoir des chefs militaires du duché de France et se reconnaissent d'eux à tout devoir. Quand leur suzerain Eudes ceint la couronne (888), une monnaie d'argent, frappée à Angers, semble en célébrer la gloire avec sa légende, encore unique : † *Odo est rex* [2]. Même à près d'un siècle de là, l'héritier du second Foulques rend grâces avant tout « à Dieu et à la largesse de son seigneur Hugues [3] », formule d'humilité que le succès réduira bientôt à la simple grâce de Dieu, quand le vassal croira pouvoir imiter le roi en frappant monnaie, comme lui [4].

Formation du Comté.

Néanmoins à chaque conquête de guerre ou d'héritage le comte demande, sans y faillir, et reçoit l'investiture de son souverain. Il reconnaît aussi volontiers dans ces premiers temps pour maître, *herus*, un autre seigneur, un voisin redoutable, le puissant duc d'Aquitaine, de qui il a accepté en bénéfice le Loudunois, l'Aunis [5] et partie de la Saintonge. Mais les forces venues, le tenancier se dégage de l'hommage en s'appropriant les fiefs, que lui assure pendant trente ans la défaite de son

[1] *Foulques le Roux* 886-941. — *Foulques le Bon* 842-960. — *Geoffroy Grisegonelle* 960-987. — *Foulques Nerra* 987-1040. — *Geoffroy Martel* 1040-1060. — *Geoffroy le Barbu* 1060-1067. *Foulques Rechin* 1067-1109. — *Foulques le Jeune* 1109-1129. — *Geoffroy le Bel* ou *Plantagenet* 1129-1151. — *Henri II* 1151-1189. — *Richard Cœur de Lion* 1189-1199. — *Arthur* 1199-1202. — *Jean sans Terre* 1202-1203.

[2] V. la *Note* de M. Hucher, dans la *Rev. Numism.* 1847, t. II, p. 315.

[3] *Gratia Dei et senioris Hugonis largitione Andeg. comes* 966. Cartul. St-Aubin.

[4] Un certain nombre de triens en or se rencontrent à l'époque mérovingienne, sans porter aucun nom de roi mais seulement celui du monétaire qui les a frappés : *Allegisilus* (Didron, *Ann. arch.*, VIII, 1194, *Allo* (Combrouse, pl. 4, n° 4), *Aunardus, Bonriadus, Baudulfus, Chudbertus, Cod. vit* (Gréan). *Gando* (Combrouse, pl. 4, n° 6), *Gundoaldus, Hadenarus* (Lelewel, tit. Ier, 69-70), *Ido* (Combrouse, pl. 1, n° 6), *Launardus* (Combrouse, pl. 4, n° 12) ou *Leunardus* (Didron, VIII, 194), *Leudenus, Leunulfus* (Combrouse, pl. 4, n° 7), *Landoaldus, Lairardus, Leo, Leupenus* (Combrouse, pl. 4, n° 10), *Martinus* (*Soc. archéol. de Nantes*, 1861, t. I), *Mellobodus* (*Rev. d'Anj.* 1857, I, 246), *Nunnus* (Combrouse, pl. 4, n° 7), *Suninoaldus* (Ponton d'Amécourt et Roger, p. 348), *Occoadus* (Belouin, d'Angers), *Ocopus* (Aug. Michel, d'A.), *Seudulfus* (Combr. 3, pl. 4) ou *Senedulfus* (Ponton d'Amécourt), *Sisbertus* (Combr., 5. pl. 4), *Theodegisilus* (Didron, VIII, 194 et Combr., 2, pl. 4), *Valdolenus*; — et celui des localités : *Andegavis c.*, *Andecavis, Andecnis civ.*, *Brionno, Blote, Camiliaco, Lorovio, Onacedone*. Un type porte : *Andecavi eclesie*, de l'église cathédrale St-Maurice d'Angers, que donne encore un denier d'argent de la fin du VIIe s. : *Ecclesie Andeg.*, — au nom de *R † lodoastus mon.* (B. Fillon); — un triens, plus récent de deux siècles (930-1025) : ÷ *Beati Florentii*, et au revers : *Castrum Salmuru*, de l'abbaye St-Florent du château de Saumur. — Il ne semble pas que la monnaie carolingienne d'Angers soit antérieure à Charles le Chauve ni peut-être à l'édit de Pitres (865), dont elle reproduit à peu près les prescriptions. Le monogramme d'Eudes se substitua au monogramme carolin jusqu'au règne de Charles le Simple, et reparaît déformé au milieu du Xe siècle avec les anciennes légendes royales. C'est le nouveau type, d'ailleurs passager, qu'on peut attribuer à Foulques le Roux ou à son fils Foulques le Bon. Foulques Nerra adopte un monogramme qui, en rappelant celui de Charles le Simple, ne contenait cependant que les lettres de son nom *Fulco* et qui, employé par tous ses successeurs, s'altère peu à peu et se transforme à la fin du règne de Charles Ier d'Anjou en une clef. Geoffroy Martel est le premier comte (1040-1060), qui inscrit son propre nom sur la légende en place de la formule antique : *Gratia Dei comes*. — Le roi Philippe racheta en 1319 au comte Charles, son oncle, le privilége de battre monnaie, en maintenant à Angers un atelier monétaire. M. de Saulcy a publié les nombreux documents, qui le concernent, de 1331 à 1547, dans ses *Eléments de l'histoire des ateliers monétaires* (Paris, 1876, in-4° de IV-166 p.). Sa marque spéciale était un point sous la 7e lettre et une clef jusqu'en 1456, — et depuis 1539, la lettre F. — *Numismatique* et Note Mss. de M. Anat. de Barthélemy. — *Répert. arch.* 1858, p. 73-75; 1861, p. 228; 1863, p. 417, avec des reproductions des types donnés par Combrouse. — *Congrès histor.* d'Angers, I, 369. — Roger, *Hist. d'Anj.* p. 247-248. — Pétrineau, *Monnaies d'Anjou*, Mss. 962. — Lecoy de la Marche, *Le Roi René* I, 465. — *Mém. de la Soc. d'Agr. Sc. et Arts d'Angers* I, 88; 2e série, I, 5.

[5] D. Bouquet, X, 149. — Faye, dans la *Rev. d'Anj.*, 1853, p. 500-509.

Digitized by Google

suzerain à Saint-Jouin de Marnes (1034), que va lui enlever définitivement en 1062 un retour du vaincu.

Vers nord et presque d'un seul coup, la bataille de Conquéreux avait dégagé l'Anjou de l'invasion bretonne jusqu'à ses frontières primitives (991-992) et préparait sans doute à Foulques Nerra, en conduisant ses Angevins jusqu'à Nantes, une conquête non moins décisive vers sa frontière occidentale.

Du Layon aux confins du pays de Rezé, de la Loire à la Moine, s'étendait un vaste territoire, les Mauges, inscrit par l'Empire dans l'Aquitaine et dépendant du Poitou et de l'Évêché de Poitiers, mais par sa position écartée du centre de la cité, entre les efforts de peuples rivaux, destiné à être disputé sans cesse et dépecé par les gens de guerre. Dès le IIIe ou le IVe siècle on y voit établi un cantonnement de lètes d'origine scythique, les Tiphales, qui donnent leur nom à une région, la Tiphalie, plongeant au loin dans les terres intérieures mais au VIe siècle encore abordant la Loire. C'est dans son ressort, à Chantoceaux, qu'en 564 un ancien duc Franc, Austrapius, réfugié dans les ordres sacrés, se créa, malgré les habitants, un diocèse éphémère, un évêché viager [1]. Non loin, vers l'est, s'était organisé au Montglonne un puissant centre de propagande monastique, enrichi rapidement par les bienfaits multipliés des divers princes intéressés à ses services, mais toujours, malgré les aventures de guerre, tenu de près sous la main des empereurs Francs et par eux dégagé à temps de l'influence bretonne. Détaché par un acte solennel de l'autorité des évêques poitevins et constitué en une sorte de diocèse indépendant, tout ce groupe, dont s'est rapprochée sans lutte la limite, en certains points incertaine, de l'Anjou, lui appartient dès la fin probablement du Xe siècle, et dès le XIe siècle on y peut suivre les étapes de chevalerie ou les fondations pieuses des comtes qui le pénètrent et y assoient à demeure leur domination, de la Loire à la Moine, de la Divatte aux sources du Layon, y compris même cet écart avancé de l'antique Tiphalie jusqu'à la Loire, qui, depuis longtemps passé à d'autres maîtres, reste sous l'autorité de l'évêché nantais mais dans la féodalité angevine.

Conquête des Mauges

Vers l'orient la lutte, engagée pour l'existence même et non-seulement pour des intérêts d'honneur et d'ambition, se soutient avec des chances diverses de fortune pendant plus d'un demi-siècle. Par patrimoine, don royal ou douaires, les Ingelgériens se trouvaient posséder à la fin du Xe siècle, en dehors de leur comté, dans la vallée de la Loire Amboise, dans la vallée de l'Indre Loches et plus haut Buzançais et Châtillon, dans le Berry même, sur le Modon, Villantrois, sur la Creuse la Haie. Par contre, la maison de Blois avait, depuis l'expulsion des Wisigoths, réuni à la Touraine tout le Saumurois [2] jusqu'aux approches de Gennes, à demi-journée de marche d'Angers. La guerre, qui éclate dès 990 pour le règlement suprême de tous ces héritages enchevêtrés, se poursuit, après les premiers chocs d'armées, avec l'aide dissimulée de la ruse et de la politique. Le cercle des constructions militaires habilement réparties sur les frontières par Foulques Nerra

et de la Touraine.

[1] M. Longnon a le premier et tout récemment, par l'interprétation ingénieuse d'un passage de Grégoire de Tours, *Hist. Franç.*, IV, 18, ajouté ce fait curieux à l'histoire de Chantoceaux. *Mém. des Antiq. de France*, XXXVII, 140-148, et tirage à part.

[2] *A priscis Francie regum temporibus Andegavum atque Neustriam regionem libere tenentium a castro Salmuro politissimam dominationem, vulgariter vicariam, dictam terminabat Gegina vicus. Hist. de St-Florent*, L. R., f. 54 v°.

Digitized by Google

étreint et refoule bientôt l'ennemi. Un coup de main lui conquiert à jamais le Saumurois (1025) et son fils, Geoffroy Martel, maître déjà du comté de Vendôme (1031) et de la Saintonge (1037), se trouve par la victoire de St-Martin-le-Beau (1044) seigneur de la Touraine, sous le simple hommage du comte de Blois. « Le royaume [1], « — la monarchie d'Anjou, » comme l'appellent les contemporains, un instant se divise en passant dans la famille des vicomtes d'Orléans ou du Gâtinais, aux deux petits-fils de Foulques, mais se retrouve entièrement bientôt aux mains de Foulques Réchin, qui laisse s'en détacher le Gâtinais et la Saintonge pour reporter toutes ses visées vers le Maine. Son fils en épouse l'héritière et dès 1110 ajoute ce puissant comté à ses comtés d'Anjou et de Touraine, qu'il devait délaisser pour aller ceindre la couronne des rois de Jérusalem. — Une autre dynastie naissait à ce moment sur la terre d'Anjou, qui bientôt, avec le second Plantagenet, Henri II, allait réunir sous un même sceptre, — outre le triple comté, — l'Angleterre, la Normandie, l'Aquitaine, la moitié de la France future, — jusqu'au jour où le débat de la succession contestée entre les droits de Jean-Sans-Terre et d'Arthur, de l'oncle et du neveu, tranché par un crime, s'agrandit en s'envenimant d'une félonie. Le refus de l'hommage dû par le vassal à son suzerain met aux prises les deux rois de France et d'Angleterre, et Philippe-Auguste vainqueur confisque au profit de son domaine la Touraine, la Normandie, le Maine et l'Anjou (1204).

Réunion au domaine de France.

Toute une organisation de société nouvelle s'est fondée pendant ces luttes et fonctionne en pleine vie, au sortir d'âges confus, qu'à peine quelques lueurs éclairent. Pendant dix siècles tout manque ou peu s'en faut. En dehors de Grégoire de Tours, qui sait beaucoup mais qui ne se livre guère et que ses continuateurs allongent parfois sans le comprendre, on en est réduit à glaner dans les notes de quelques scribes de monastères une date, une indication incertaine, et dans de rares chartes un trait, un renseignement que les inductions s'efforcent de relier. — Sur le pays même, sur son organisation, modifiée évidemment par le courant de tant d'épreuves, j'estime qu'il faut savoir ignorer et se satisfaire de peu, sans emprunts commodes de science étrangère, quand il est besoin surtout de faits précis et localisés. Le mot même qui désigne le comté, le *pagus*, a pris avec le temps un sens indéterminé et s'applique tantôt, comme aux premiers siècles, à l'ensemble de tout l'Anjou [2], tantôt à des cantons secondaires d'un rayon assurément mal défini, qu'il serait difficile de préciser, à l'aide d'aucune raison de topographie ou d'histoire. Les indications d'ailleurs en sont rares et les noms de Chênehutte, Daumeray, Durtal, Brissac, Morannes, Rochefort [3] sont les seuls que j'aie rencontrés, même en poussant jusqu'au XIIe siècle, pour ces subdivisions inférieures. On peut à cette époque y ajouter les « territoires [4] » de Chavais, de Doué, de Vihiers, et, si l'on aborde

État politique. — VIII-XIIe siècle.

[1] *Cum regni sui optimatibus* 1036. Cartul. de St-Maur, ch. 33. — *Andegaviæ monarchia. De commend. Turon. prov.*, dans Salmon, *Chron. Tour.*, p. 292. C'est aussi l'expression qu'emploie le moine Jean, dès le début de sa *Vie de Geoffroy Plantagenet.*

[2] *Pagus civitatis Andegav.* 1055. Chalonnes, ch. or. — *In pago Andecavensi, in comitatu quoque ejusdem pagi* 1060. Liv. N., p. 189. — *In pago Morennensi scilicet Andecavensi* 1050 circa. Daumeray, ch. or.

[3] Je ne répète pas ici les textes, qu'on trouvera à chaque article. Pour celui de Brissac, qui est une restitution tardive, V. t. II, p. 423-424. Pour Rochefort, c'est, je crois, le *Commonicus pagus*, qui a laissé son nom aux vill. et aux cantons de Chaume et Quarts-de-Chaume.

[4] Cette dénomination a pris la valeur exacte, à cette date, du *pagus* dans ses deux sens, général ou restreint.

Digitized by Google

les Mauges, ceux de Chemillé, de St-Florent et de Montfaucon. — La *centena* de Brissarthe (847) est la seule que m'aient donnée les chartes angevines. — La *condita* s'y rencontre deux fois dans celles du IXe siècle, à Cru (818) sur la rive gauche, et à Mazé (839), presque vis-à-vis, sur la rive droite de la Loire. — A peine ai-je pu compter cinq ou six vigueries, *vicaria*, sous les noms de Chênehutte, Baugé, Saumur, Chavais, Cru, Channay [1], — et cette disette même de renseignements montre combien peu de foi mériteraient des généralisations d'ailleurs trop faciles. Il faut toujours songer que la recherche est à peu près bornée aux ressources plus ou moins fécondes des chartriers de St-Florent, de St-Aubin, de Marmoutier, de St-Maur-sur-Loire, de Bourgueil, et à quelques diplômes étrangers. La même restriction nécessaire ôte toute valeur autre que de curiosité au relevé, qui pourrait être donné, des localités rencontrées successivement aux divers âges. Ainsi Briolay, Blou, Bagneux, Longué, — pour prendre quelques noms et les premiers venus, — et tant d'autres centres d'origine celtique ou romaine, dont l'existence s'affirme ininterrompue, ne sont mentionnés dans aucun texte, même de légendes, avant le XIe siècle. — On trouve dès le VIe siècle, Chênehutte, Cornillé, Savennières, Gennes, Chalonnes, Pocé, Cru, Rest, Glanfeuil, Glonne ; — au VIIe siècle Allençon, Chavagnes-les-Eaux, Cizay?, Aubigné?, Noyant-sous-le-Lude, Neuillé ; — au VIIIe siècle, Brion, les Ulmes, Monnais, la Papillaie, Pruniers, St-Clément-des-Levées, les Ponts-de-Cé, Pontigné, Sévillé ; — au IXe siècle, Avort, Auverse, Brissac, Brissarthe, Lézon, Chambellay, Béné, Champigny, Couesme, Seiches, Cantenay, Craon? près Villévêque, St-Hilaire-des-Grottes, Cunaud, Fenet, Louerre, Littré, la Mimerolle, Neuville, Souzay, Pressigné, Seurdre, Rillé, Écuillé, la Varenne, Saugé-l'Hôpital, Montfort, Soulangé, Forges ; — au Xe siècle, les Alleuds, Allonne, Baugé, Chavais, Chauvigné, Charcé, Carbay, Montplacé, St-Rémy-la-Varenne, Écouflant, Distré, Genneteil, Jarzé, Juigné-sur-Loire, Limesle, Noyau, la Pélerine, Rou, St-Melaine, le Coudray-Macouard, Vaux, St-Georges-Châtelaison, Vernantes. Mais combien d'autres localités d'importance égale dont la rencontre est plus tardive ! Dès le XIe siècle les noms abondent, à proportion surtout des documents conservés et sans qu'il faille davantage en rien conclure.

État social. Toutes les paroisses d'ailleurs, ou bien peu s'en faut, sont dès ce temps fondées, et il en est aussi bien peu qui ne rebâtissent alors leur église, petite ou grande, simple nef d'ordinaire avec portail plein cintre à multiple voussure, enjolivée, dans l'abside surtout et aux piliers les plus voisins du chœur, par toutes les grâces si originales de l'imagerie romane. Les campagnes aussi d'alentour s'animent petit à petit de mœurs nouvelles. Encore au XIIe siècle l'esclavage ou, comme on dit, le servage est la loi des populations rurales. Avec la terre tous les travailleurs sont vendus et les enfants partagés entre les maîtres, laïcs ou ecclésiastiques, comme des objets mobiliers [2] ; les pauvres se donnent d'eux-mêmes et les familles trop nombreuses se marchandent à proportion de leur misère. Là-même, où quelques indigènes s'établissent comme hôtes ou colons, le lopin de terre qui les nourrit les

[1] Aujourd'hui en Indre-et-Loire. C'est la *vicaria Catenacensis*, que Mabille place à Chétigné.

[2] *Comes et abbas Sti Florentii... contendebant pro filiis servorum... ; abbas namque omnem fructum eorum ad partem Sti Florentii pertinere, secundum morem istius pagi, dicebat ; comes autem medietatem sibi pertinere contendebat. Tandem... consensit abbas..., ut partirentur filii Landrici servi. Accepit ergo comes in suam partem istos*, etc. Liv. N., f. 261. — Dans la suite du même acte est relaté le partage d'une famille entre les religieux de Saint-

Digitized by Google

fixe à sa glèbe et à son étroit service. Tel, libre ici comme propriétaire, subit le servage comme tenancier, sous le nom si débattu de *collibert*, particulier aux contrées de l'ouest; et des chevaliers même, *milites*, sont donnés avec le domaine dont ils sont hébergés [1]. — Mais dans ce bouleversement si multiplié des conquêtes ou des guerres, les situations se mélangent, s'altèrent, s'élèvent; les plus riches sont dépouillés, les plus forts s'épuisent dans la détresse et rattachent ou leur pauvreté ou leur isolement à quelque puissant du jour ou à quelque monastère, sous la charge d'une protection réciproque. Après les ravages des Normands, qui ont fait du Saumurois et des Mauges et de tout l'Anjou comme une solitude, le pays en désarroi se hérisse de hautes mottes, le pied bordé d'un large fossé palissadé, le faîte surmonté d'un refuge inabordable, œuvre improvisée de guerre, qui attire autour d'elle un bourg, puis une église, et se transforme bientôt en *castrum* ou château fort, avec haut donjon, double enceinte de pierre, larges douves. Les grosses agglomérations, disparues depuis des siècles, se reforment à leur ombre et s'animent d'une population d'artisans, de bourgeois, de citoyens, *burgenses*, *cives*, même de chevaliers. Au dehors rayonne à distance l'agencement régulier d'une hiérarchie de tenures à titre libre ou servile, temporaire ou viager ou perpétuel, — bénéfices, mainfermes, précaires, censives, — qui se transmettent suivant la loi propre et déterminée de leur concession primitive et doivent au maître leur travail fixe ou leur cens. De çà de là ressortent quelques rares aleus, débris du fisc royal, dégagés par leur immunité originelle de toute dépendance, — et les vastes domaines des monastères, qui deviennent un centre et un attrait de liberté par l'exemption, assurée presque partout aux habitants, de toute charge tyrannique, de toute exaction, de toute servitude, même souvent du service en temps de guerre, excepté pour le roi et encore [2] sous les ordres uniquement de l'officier monastique [3]. Par contre, presque toutes les églises du IXe au XIIe siècle et un grand nombre encore au XIIIe sont en mains laïques et font partie du patrimoine du seigneur. Elles fondent pour ainsi dire le fief et en constituent souvent le centre régulier et le principal revenu avec leurs offrandes, leurs prémices, les droits de noces, de sépultures, de purification, de cure. Le maître, qui a fait les frais de la construction de l'édifice, y installe à sa guise un prêtre, parfois simple serf du domaine, que contente une part modeste des profits et qui dessert aussi longtemps qu'il convient. Ce bénéfice privilégié, morcelé ou indivis, se transmet en héritage, se donne en douaire, passe en mains de femmes ou de chevaliers, — jusqu'au jour où à force d'argent ou d'excommunications les évêques, — Ulger surtout et Normand de Doué — prirent à cœur de supprimer cette exploitation du culte, devenue scandaleuse. Ils trouvent

Les personnes.

Les terres.

Les églises.

Florent et les chanoines de St-Maurice. V. aussi Cartul. St-Aubin, f. 76 v° et alias. — Tel serf même appartient par indivis à deux maîtres : ... *Ego Marcoardus... dedi Sto Florentio... partem meam de quodam servo, cujus pars media meæ possessionis, media vero ipsius Sti Florentii erat* 1050 circa. Liv. N., f. 281.

[1] *Willelmus, dux Normannorum, dedit Sto Florentio... villam cum omnibus appenditiis suis... id est ecclesiam, ... et XII hospites et quinque liberos milites et unum molendinum* 1050 circa. Liv. Bl., f. 95.

[2] *Excepto prœlio generali pro defensione regni* 1129-1151. Cartul. St-Serge, f. 268. — *Excepta summonitione per nomen prœlii et castelli in marchia suæ terræ faciendi... et ducet eos non vicarius comitis sed minister Sti Florentii* 1035-1055. Liv. N., f. 52.

[3] Sur cette période V. l'excellent livre de M. d'Espinay, *Les Cartulaires angevins* (Angers, 1864, in-8° de 338 p.).

Digitized by Google

une aide énergique, plus tard décevante, dans les colonies monastiques qu'ils encouragent et qu'ils appellent; — et sous cette tutelle se multiplient les prieurés des abbayes antiques, en même temps qu'en moins d'un siècle maintes abbayes nouvelles prennent pied sur le terrain libre encore aux fondations tardives, — vers les confins communs du Poitou, Fontevraud 1101, Asnières 1114 et Brignon 1135, — dans le Baugeois, le Louroux 1121, la Boissière 1131, Mélinais 1180 et le Perray-Neuf 1189, — autour d'Angers, Chaloché 1119, St-Georges 1150, le Perray-aux-Nonnains 1190, — vers la Bretagne, Nyoiseau 1115, Pontron 1134 et au plus loin la Roë 1097. Toutes les grandes familles de chevalerie s'y recommandent à l'envi par leurs bienfaits, et avec leurs noms il semble qu'on voit se dresser, désormais apaisés et soumis, autour des donjons suzerains d'Angers, de Saumur, de Beaufort et de Baugé, les châteaux des puissants feudataires qui ont mis hors de pair en faits d'armes la renommée des Angevins [1]. Montsoreau, Montreuil-Bellay, Doué, Blaison, Vihiers, Passavant, Maulévrier, Chemillé, Beaupréau, Cholet, Montrevault, Chantoceaux, Montjean, Thouarcé, Brissac, Chantocé, le Plessis-Macé, Jarzé, la Jaille, la Roche-d'Iré, Candé, Pouancé, Briolay, le Lion-d'Angers, Durtal, Craon, Châteaugontier, le Lude, Rillé, les principaux fleurons de la féodalité angevine, naissent ou se renouvellent avec elle. Au centre, trône le comte [2], avec toute une cour d'officiers et de commensaux, vicomte, cellérier, sénéchal, camérier, trésorier, chancelier, donnant le ton par son luxe et ses élégances même à la cour de France [3]. Nos chartes le montrent surtout dans ses fonctions de justicier, réglant, avec l'assistance de ses hauts barons, quelque débat de fief, ou dans le conseil de bons hommes, de clercs et d'avocats-légistes [4], interprétant la Coutume ou le droit nouveau. Tout auprès du donjon souverain et le long des cloîtres de la cathédrale s'est d'ailleurs formée déjà et va se développant une véritable école de juristes, qui prendra rang au XIVe siècle parmi les plus réputées des Universités françaises; mais l'antique loi romaine, quoique à demi-altérée par les mœurs et par certaines formes, qu'elle subit, de la procédure barbare, — le serment, le duel, la composition, — reste encore la souveraine maîtresse de l'Église et par elle tend à dominer de son autorité la société civile.

Les abbayes.

Les fiefs.

Le comte.

L'Anjou apanagé.

Dès 1204, par lettres patentes de Poitiers, le roi Philippe-Auguste avait commis le comté à Guill. Desroches, avec le titre de sénéchal, qui lui conférait une véritable délégation du pouvoir royal pour la perception des impôts et la nomination des baillis, prévôts et autres officiers secondaires. L'acte même [5] détermine et précise les attributions respectives, en réservant au roi les droits entiers dans le domaine ancien et les deux tiers des autres revenus fiscaux. Sous ces réserves et avec l'obligation de l'hommage-lige Desroches, par la grâce de Dieu représentant du pouvoir

[1] *Andegavenses, quorum præ cœteris populis erat in actis bellicis fama celebrior.* Petri Blesensis epist. 69 ad Rad. episc. Andeg.

[2] Une charte nous le montre recevant deux seigneurs : *Invenerunt comitem in aula sua sedentem super mensam et ante eum Gosfredum Fulcradi, dapiferum suum. Stabat quoque ante eum super caballum suum Gilduinus de Doado, tenens accipitrem.* Liv. Bl., f. 21 v°.

[3] On sait qu'au rapport d'Orderic Vital, l. VIII (Coll. Guizot, XXVII, 281) la mode singulière des souliers à la poulaine fut imposée par Foulques Réchin.

[4] Deux *advocati et legislatores* signent l'acte de 941, publié par Mabille, p. CIV. On ferait un curieux recueil des chartes angevines, où le comte siége dans les plaids.

[5] Il est dans Ménage, *Sablé*, p. 193.

Digitized by Google

royal [1], recevait, avec tout droit reconnu d'hérédité, le gouvernement de l'Anjou, qu'il ne lui restait plus qu'à conquérir pied à pied par les armes et dont en quelques années il se rendit maître. Dès janvier 1207 le roi reprit en ses mains Saumur, Loudun et Bourgueil; mais au lendemain de la mort du sénéchal, le duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, éleva, à main armée, des prétentions, qu'au début d'une régence incertaine, il fallut à tout prix d'abord apaiser. Un traité signé à Vendôme le 16 mars 1227 lui accorda la possession des villes d'Angers, de Beaufort et de leur ressort [2], jusqu'à la majorité de Jean de France, alors âgé de huit ans. Ce contrat n'eut heureusement pas de suite, grâce aux intrigues nouvelles du duc, qui attirèrent à plusieurs reprises le jeune roi Louis IX avec ses armées en Anjou de 1230 à 1234, date de la soumission de Mauclerc. Louis y revint en 1241 pour la célèbre fête de la chevalerie [3] d'Alphonse, fils de France, à Saumur, et renouvela à Melun le 27 mai 1246 la même fête en l'honneur du prince Charles, le plus jeune des enfants de Louis VIII. Dans cette dernière solennité le roi, du consentement de ses frères Robert et Alphonse, assigna en apanage héréditaire au jeune chevalier, qui venait d'épouser l'héritière de la Provence, Angers, Saumur, Baugé, tout le domaine royal de Beaufort, l'Anjou tout entier, et de plus le comté du Maine, sous la seule charge de l'hommage. Des lettres patentes, datées d'Orléans [4] au mois d'août suivant, en consacrèrent l'investiture. Il faut remarquer aussi que dès l'acte de 1227 le petit prince Jean, qui allait peu après mourir tout enfant, est qualifié de comte d'Anjou et que cette constitution de l'apanage au profit d'un fils de France semble être entrée dès les premiers jours de la confiscation dans la pensée de Philippe-Auguste. Le traité de 1259 avec Henri III d'Angleterre ajoute bientôt une garantie entière de sécurité au jeune prince, en faisant taire toute prétention attardée des héritiers des Plantagenets.

Charles Ier d'Anjou inaugure une dynastie nouvelle des comtes, qui va épancher le trop plein du sang angevin vers la Provence et l'Italie, dans des conquêtes de gloire bruyante et des ambitions sans fin. L'apanage, érigé en comté-pairie par lettres de septembre 1297, fait retour au domaine dès 1328, par le couronnement de Philippe VI, héritier du troisième et dernier comte. — Rétabli le 17 février 1331, au profit de Jean, fils de France, il est de nouveau réuni à la couronne, par l'avénement du prince au trône de son père (1350).

L'Anjou érigé en comté-pairie.

Le second fils du nouveau roi, Louis, prend dès sa chevalerie (juin 1351) le titre de comte d'Anjou; mais c'est seulement au retour de la captivité d'Angleterre que le roi Jean, « considérant la vraye amour, parfaite honneur et filial obeissance et le « bon gouvernement de luy et que à toute ordonnance il s'est de grant voulenté « exposé et offert à mettre son propre corps en hostage », lui attribua héréditairement, de mâle en mâle, — sous la seule réserve des régales, de la foi et hommage, du ressort

[1] *Nos qui per totam Andegaviam permissione Dei gladio utimur regio,* dit-il dans un acte de 1209. — Arch. de M.-et-L. H Chaloché, Rentes III, 256.

[2] D. Morice, I, 156.

[3] *St Louis en Anjou*, dans la *Rev. d'Anj.*, 1853, p. 1 et 457, art. de M. Lemarchand; — et dans la *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 3e série, t. IV, p. 22, art. de Boutaric.

[4] *Dedimus et pro parte terre assignavimus Andegavum cum pertinenciis in feodis et domaniis, Salmurum cum pertinenciis in feodis, Belgiacum cum pertinenciis in feodis et id quod habemus apud Bellum Fortem.* Le texte intégral est publié par Lecoy de la M., *Le Roi René*, t. I, p. 205.

Digitized by Google

judiciaire, des monnaies et des autres droits de souveraineté, — les comtés du Maine et de l'Anjou, les châtellenies de Château-du-Loir et de Chantoceaux. Il l'en investit le jour même en érigeant par nouvelles lettres patentes [1] le comté d'Anjou en duché-pairie. Le nouveau duc allait hériter, en 1380, par l'adoption de Jeanne de Naples, les droits de la première maison d'Anjou-Sicile, et acquérir en 1375 et en 1383, par contrats en règle, d'autres droits à peu près imaginaires sur les successions de Majorque et du Roussillon, sur l'Achaïe, Tarente, la Morée, même sur l'empire de Constantinople. Son fils et son petit-fils s'épuisent après lui en conquêtes vaines, et Louis III, mort sans enfants, laisse à son frère René, avec tous ses domaines de France, cette ardeur stérile, qui pendant de longues années le devait tenir éloigné de l'Anjou et ne l'y ramener qu'à bout de forces plus encore que d'espérances.

En duché-pairie.

Il semble tout au moins que la réunion première à la France de ce « bon pays et gras « d'Anjou », lui ait été propice, en l'abritant pendant près d'un demi-siècle à l'écart des grandes guerres. Même en 1229 une émigration des étudiants et des maîtres de l'Université de Paris s'y réfugie et apporte un élément de vie nouveau et plus actif aux études de l'école épiscopale. Le séjour aussi plus fréquent des rois multiplie les fêtes et le premier courant même de la chevalerie angevine vers l'Orient crée une animation d'abord bienfaisante qui en renouvelle les nobles familles avant de les décimer. Les campagnes se repeuplent, et les défrichements, poussés avec ardeur, surtout dans la vallée, qu'une levée désormais rassure, et dans la quinte d'Angers, où la chasse est rendue libre aux citoyens (1321), transforment le pays. Mais l'insuccès constant de tant d'entreprises lointaines entraîne bientôt les princes aux exactions, à l'heure surtout des premiers troubles de guerre, qui du moins s'arrêtent et les retiennent en Guyenne, en Provence, dans les Flandres. Malheureusement la paix même du pays y attire le recrutement des armées qui marchent contre la Bretagne, infatigable ennemie, et les retours sans fin des pillards débandés. — En novembre 1348 éclate en ville la peste noire, qui fait rage dans tout l'Anjou durant près d'un an [2], prélude des désastres de Crécy, de Poitiers. Pendant que le duc Louis guerroie en Guyenne, Robin Canolle, avec ses Anglais, court l'Anjou en proie à trois bandes, qui l'assaillent du nord, de l'ouest, du midi. En 1355 l'une d'elles s'installe dans l'abbaye du Louroux et y demeure pendant quinze ans; — en 1356 Henri de Lancastre se voit fermer le passage des Ponts-de-Cé et est obligé de rebrousser chemin vers la Bretagne; — en 1369 Cressewell et Calviley, repoussés de Saumur, prennent pied à St-Maur, pendant que d'autres compagnies occupent Beaufort, jusqu'à l'approche de Duguesclin, vainqueur à Pontvallin, qui dégage à force d'épée et aussi à prix d'argent le pays. Les dernières années du XIVe siècle, les premières du XVe siècle s'annoncent pourtant plus clémentes. La cour d'Anjou réside au château d'Angers. Charles, comte du Maine, y meurt le 19 mai 1404; René y naît le 16 janvier 1409. La guerre fait rage à distance et, quand elle se rapproche, il semble que la fortune subisse une loi nouvelle. Le duc de Clarence en 1420 vient se faire tuer avec sa noblesse dans la vallée du Vieil-Baugé et le cœur de la France en tressaille d'un espoir depuis longtemps inconnu. En 1422 c'est le tour de lord

Guerres anglaises.

[1] Les deux actes sont au registre Arch. nat. P 1334[1]. Le premier est publié intégralement par Lecoy de la M., II, 204-208.

[2] V. *La Peste noire en Anjou*, dans la *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 82-96, art. du Dr Farge.

Digitized by Google

Pool, expulsé de Segré et de Châtelais, qui tombe vaincu et prisonnier à la Gravelle. L'ennemi revient en 1425 [1] occuper le Mans, et la vaillante Yolande, qui veille au château d'Angers, accepte du roi la charge de défendre les deux provinces, Anjou et Maine, moyennant un subside annuel de 30,000 livres qu'elle ne reçut jamais. Mais refoulées par ces défaites, les bandes se bornent à infester les marches angevines, occupent un instant en 1427 le Lude et Saint-Laurent-des-Mortiers et par aventure en 1431 poussent jusqu'à deux lieues d'Angers, à Épinard, où Hardouin de la Porte de Vézins et Guill. de Tinténiac en font carnage. Dans ce désarroi un heureux coup de main livre encore aux Anglais en 1443 St-Denis-d'Anjou, d'où ils sont expulsés de vive force par la noblesse angevine; et à quelques jours de là Sommerset s'avance tout d'un trait jusqu'à Angers et prend gîte dans l'abbaye de St-Nicolas, en vue du château; mais un coup de fauconneau bien dirigé abat à sa table le meilleur de ses capitaines et suffit à faire décamper l'armée entière.

L'Anjou en devait être dès lors à jamais délivré, sauf à rester épuisé et encore pendant dix années réduit à former comme « la haye » entre deux combats. Toute la contrée entre Sarthe et Loire avait subi les assauts des combattants; la rive gauche d'outre-Loire, passage et rendez-vous des routiers et plus à plaindre peut-être encore, s'était vue en proie à « la plus grant confusion et désordonnance « de gens d'armes dont jamais fust mémoire ..... destruisant, pillant, robant, « vivant à volenté, ranczonnant, brulant esglises et maisons, faisant touz exploitz « que à pou eussent faiz ou peu faire les Angloys ». — Les pauvres gens, « couchant « sur la paille, à nu, découvert, » meurent « eulx et leurs familles, comme de faim » ; les plus forts allaient mendiant, et quand le roi s'arrêta au château, il put voir et entendre chaque matin « plus de 800 à 1,000 » de ces misérables « en si piteux « estat », qui venaient sous sa porte l'implorer [2]. En cette détresse les maladies; comme toujours, faisaient place nette et de 1444 à 1449 emportèrent plus de 10,000 habitants, — en 1450 encore plus de 6,000. Misère.

René pourtant, le duc populaire moins par ses bienfaits que par ses propres infortunes, était de retour de ses vains combats et venait en 1445, par le mariage de sa fille Marguerite avec le roi Henri VI d'Angleterre, de rattacher la branche d'Anjou-Sicile au vieux tronc d'Anjou-Plantagenet. Il n'apparaît guère, malgré les beaux sentiments qu'on lui prête, de son affection si vive pour son duché d'Anjou, où il ne s'arrête que par intervalles, sans longs séjours, comme en un pays épuisé. Au début même d'un nouveau règne, qui va lui devenir hostile, le cri de toutes les souffrances éclate en 1461 à Angers dans l'insurrection de la Tricotterie, étouffée par une répression implacable. La guerre du Bien public y amène presque aussitôt à diverses reprises l'armée royale et en 1464 le roi lui-même, que sa piété de haute politique intéresse à tant de pèlerinages, à Béhuard, au Puy-Notre-Dame, à Ste-Émérance de la Pouèze, à la Vraie-Croix de St-Laud d'Angers. Dès 1471 le vieux duc est parti pour ne plus revenir et Louis XI surveille anxieusement son héritage. — Au premier bruit d'un testament qui léguait l'Anjou à Charles du Maine (22 juillet 1474), la saisie fut ordonnée du duché et René dénoncé au Parlement. En même temps s'installait au château d'Angers un gouverneur royal, Guill. Cerisay, Réunion de l'apanage.

[1] Le 10 août, d'après D. Piolin, *Hist. de l'Egl. du Mans*, V, 88, — et Luce, *Rev. des Quest. hist.*, juillet 1878, p. 227. Les *Doléances* de 1450, Reg. P 1341, f. 38 des Arch. nat., dans les *Arch. d'Anj.*, II, 307, donnent la date de 1424.

[2] *Arch. d'Anj.*, II, p. 314.

Digitized by Google

le même qu'une charte de mairie, sous couleur de consacrer des priviléges inouis, allait imposer pour maire à vie, au mépris des promesses nouvelles et des libertés antiques [1]. A la suite pourtant d'un accord rétabli entre René et le roi, la main mise fut levée sur le duché et sur les revenus (25 mai-16 septembre 1476); mais toutes garanties dès lors étaient prises par Louis XI. A la mort du vieux duc (10 juillet 1480) l'apanage, en vertu de sa loi constitutive, fit retour sans difficulté à la couronne par défaut d'héritier direct de mâle en mâle et aussi par avancement d'hoirie consenti à l'avance et de nouveau confirmé par Charles d'Anjou dans son testament du 10 décembre 1481.

Le Conseil ducal.

Louis XI, en remplissant de ses créatures les principaux offices, n'avait changé rien à l'administration du duché. Presque à la veille de sa mort encore, par lettres du 10 août 1483, il donnait des lettres patentes pour le maintien du *Conseil ducal*, sorte d'assemblée souveraine, qui vérifiait les mandements ducaux et en émettait avec pleins pouvoirs, en l'absence du prince, sous la responsabilité des signataires [2]. Ce conseil de hauts personnages se réunissait deux fois par semaine, sous la présidence de Bertrand de Beauvau et depuis l'ordonnance du 8 mai 1453 avait sa résidence fixe à Angers. Il remplaçait les services et continuait la tradition de ces conseils de barons et de chevaliers, qui anciennement suivaient le prince, à son ordre. Souvent même une convocation particulière les complétait de bourgeois, appelés à la discussion et au vote des subsides, à la majorité des voix, comme en une sorte d'assemblée des trois États. On voit le roi saint Louis en provoquer la réunion en 1246 à Orléans, pour dresser enquête sur un point de la Coutume [3]. En 1350, en 1352, en 1355 le roi Jean convoqua ce conseil pour divers subsides de guerre, dont la répartition en 1355 fut confiée à six collecteurs, quatre seigneurs et deux bourgeois [4]. La nouvelle constitution prit soin seulement d'y introduire, outre les conseillers ordinaires, le sénéchal, le juge, le procureur, l'avocat d'Anjou, les gens des Comptes et tous les officiers du roi. Les assemblées de la ville d'Angers y suppléront plus tard, en se complétant avec les délégués des divers corps constitués, des paroisses et des métiers.

La Chambre des Comptes.

La *Chambre des Comptes* date probablement de l'érection du duché en apanage. La première mention s'en rencontre en 1377. Ses mémoriaux remontent à 1380. Une ordonnance de Louis II du 31 mai 1400 réglemente l'institution et nomme neuf conseillers, parmi lesquels l'évêque Hardouin de Bueil et l'abbé de Saint-Aubin, plus deux clercs et un huissier. L'arrêté d'organisation définitive est du 19 avril 1439. Dans l'intervalle le nombre des conseillers avait été réduit à trois, puis reporté à quatre, lors de la première nomination d'Alain Lequeu à la présidence, charge supprimée en 1464, rétablie en 1467 au profit de Jean de la Vignolle. Les attributions de la Chambre lui donnaient la haute main sur l'administration générale des finances et sur les offices de tout ordre, avec juridiction souveraine en matière financière et domaniale, enregistrant tous les actes publics ou privés qui intéressaient l'auto-

[1] V. t. I, p. 33, et t. III, p. 239.

[2] V. Lecoy de la M., *Le Roi René*, t. I, p. 445.

[3] *Vocatis baronibus et magnatibus earumdem terrarum... consensu dictorum baronum et militum.* Ordonn. I, 58 et 60. L'original de la déclaration des 25 barons figure, scellé encore de 19 sceaux, au Musée des Archives Nationales.

[4] *Ordonn.*, II, 405, 557; III, 25, 39, 683, 684.

Digitized by Google

rité ducale [1]. Le roi Louis XI en reçut la remise dès le 6 juillet 1480 et en octobre donna des lettres de nouvelle création, qui conservaient le personnel, sauf le président remplacé par Jean Bréhier ; — mais Charles VIII, presque à son avénement, prononça la suppression de la Chambre même en octobre 1483. Les archives en furent transportées en 1485 et en 1492 à Paris, où elles se trouvent encore [2].

La *Coutume* d'Anjou, commune au Maine, avait subi déjà de nombreuses révisions. Encore simplement traditionnelle jusqu'au milieu du XIIIe siècle, comme le prouve la convocation des barons angevins tenue en 1246 à Orléans, elle dut être rédigée peu après sans doute par quelque officier royal mais sans prendre le caractère de document public. Quoique déjà inspirée de l'influence romaine, elle emprunte un intérêt particulier à l'élément germanique et proprement coutumier, dont elle est surtout pénétrée. Son autorité paraît avoir été considérable, et à peine formulé [3], le petit code entra tout entier dans le recueil, connu sous le titre banal d'*Établissements de saint Louis,* dont il remplit presque tout le premier livre [4]. — Le dernier remaniement, ordonné par lettres du roi René du 17 octobre 1457, avait été approuvé aux Grands Jours d'Angers de 1462 [5]. Des lettres du roi Louis XII du 2 septembre 1508 en prescrivirent une rédaction définitive, qui séparât la coutume d'Angers de celle du Maine, après discussion article par article dans une assemblée des représentants du Clergé, de la Noblesse, de la Justice, de l'Université, du Corps-de-Ville et du corps des Marchands. Elle fut convoquée pour le 25 septembre et se réunit seulement le 28, dans le réfectoire des Cordeliers, sous la présidence de Thibaut Baillet, président du Parlement de Paris, assisté du conseiller Jean Lelièvre, du sénéchal, du juge d'Anjou, de l'avocat et du procureur du roi. La promulgation solennelle en eut lieu le 6 octobre sous la réserve de quelques articles contestés. L'impression en fut concédée par privilége pour deux ans, le 23 mars 1509, au greffier de la Sénéchaussée, Jean Dabert, qui avait dressé la minute originale [6].

La Coutume.

[1] Les médaillers possèdent plusieurs de ses curieux jetons en laiton XVe s., — dont un porte au centre l'écu lozangé Anjou-Sicile ; légende : *Getouer des Comptes d'Angiers*; au revers, une croix fleurdelisée ; légende : *Qui bien gettera le gette* ; — un autre, en légende : *Crucem tuam adoramus, Domine*; au revers, une croix de Lorraine, accostée de deux R ; légende : *Pour le compte d'Angiers* ; — un autre, une croix de Lorraine accostée de deux fleurs de lys ; légende : *Vide ne crucem calces* ; au revers, un guerrier renversé et foulé aux pieds ; légende : *Jus est in armis* ; — un autre, parti Anjou-Sicile ; légende : *Pour le vray savoir* ; au revers, une croix fleurdelysée dans un fleuron quadrilobé.

[2] Elles forment aujourd'hui un des plus précieux fonds des Archives nationales, qui au grand profit des études historiques pourrait être réintégré dans les Archives de Maine-et-Loire. On y trouve notamment la série des Papiers-journaux (Recettes et dépenses de 1450 à 1489), P 1340-1345, 1347, 1348, 1354, les comptes de l'Hôtel de la duchesse (1365-1366, 1409-1438, 1449-1452), KK 241, 243-245, les comptes de la Trésorerie et des dépenses du duc (1375-1379, 1446-1449, 1460, 1480), KK 242, 246, 247 ; — le Papier du Conseil 1450-1457. P 1353, et toute une série d'aveux, hommages, contrats du XIVe à la fin du XVe s. P 329-350 ; 1115-1121 ; 1133-1351. V. l'*Invent. somm. et Tableau méthod. des fonds des Arch. nat.*, in-4°, 1871, p. 339-340.

[3] Viollet, *Les Sources des Etablissements de St-Louis* (Paris, Champion, 1877, in-8°, 101 p.). — On ne connaît que deux Mss. de cette rédaction primitive, dont un à la Biblioth. Nat., l'autre à l'Arsenal, l'un et l'autre du XIVe s. Elle a été éditée pour la première fois par M. Beautemps-Beaupré, *Coutumes et Institutions de l'Anjou et du Maine. Texte et documents* (Paris, Durand, 1877-1878, t. I et II, seuls parus encore. L'ouvrage aura six volumes). M. Viollet en annonce la réimpression, comme annexe à son édition prochaine des *Etablissements*.

[4] Les sept premiers chapitres exceptés.

[5] V. cette dernière rédaction au Mss. 333 (in-4° vélin de 123 fol.).

[6] V. le Procès-verbal en tête des éditions et pour les commentaires, les articles du *Dictionnaire* aux

Digitized by Google

L'Université.

Vers le même temps l'Université d'Angers, érigée en titre par les ordonnances de Jean le Bon et de Charles V (1364-1374), transformée en 1398 par la création d'un recteur élu et en 1432 par l'agrégation à son unique faculté de Droit des trois facultés de Théologie, de Médecine et des Arts, achevait de s'organiser, sous l'autorité du président de Hacqueville, par une dernière réforme de son administration et de ses statuts (1498-1513) [1].

L'apanage rétabli.

François Ier, fils respectueux et docile de Louise d'Angoulême, reconstitua en 1515, au profit de sa mère, un apanage dont fit partie le duché d'Anjou. Il lui vint rendre honneur en grand cortége au château d'Angers, en 1518, mais le duché n'eut guère à se louer de sa visite, dont la peste interrompit les réjouissances. Presque au lendemain la province fut soumise d'autorité et malgré les plus vives protestations au régime arbitraire de la Gabelle, qui ne parvint à s'établir qu'à force de garnisaires, et l'année suivante la fiscalité royale imposait encore à chaque paroisse l'équipement et l'entretien d'un de ces *francs archers*, qui après avoir paradé oisifs pendant plus d'un an, pillé, volé le pays, tenté même de saccager Angers, furent en partie décimés et définitivement cassés, sous la risée des quolibets [2] populaires. Des bandes armées courent les campagnes, qu'épuisent les exactions des traitants et des collecteurs ; toutes les misères, avec la famine et le fléau des faux-monnayeurs et des incendiaires, semblent avoir fait leur proie du pays, que la mort de Louise de Savoie rend aux mains de son royal fils (1531).

Guerres civiles.

Le Présidial, installé le 20 juin 1552, allait presque à ses débuts s'acharner contre d'autres crimes. Cette année même, à Saumur, René Poyet, et bientôt en 1554, à Angers, Denis Soreau sont bouillis vifs aux Halles, premiers martyrs de la foi protestante. Dès 1555 l'Eglise réformée est constituée en Anjou, — et depuis plus de trente ans déjà circulaient de mains en mains les livres proscrits, recherchés « avec grande avidité » par le clergé, la noblesse et la bourgeoisie. La *Journée des mouchoirs* [3] (14 octobre 1560) inaugure bientôt une série lamentable de bouleversements sanglants [4]. Le 5 avril 1562 les huguenots s'emparent d'Angers, mais le château tient bon et donne entrée sur la scène à Puygaillard, suivi du duc de Montpensier ; vis-à-vis d'eux fait tête sur son rocher de Dieusie le vaillant St-Aignan, que la croix du supplice attend au Pilori. La terreur règne, desservie par un comité « de gens de « bien, échevins, avocats et marchands », qui trient « les suspects » et les envoient à la pendaison ou à l'exil. « La pacification d'Amboise » (12 mars 1563) calme un instant l'irritation sous la main loyale du maréchal de Vieilleville, que vient visiter

noms de Migon, Bodin, Dupineau, Pocquet de Livonnière, Chailland, Paulmier, Eveillard, Guérin de la Piverdière, etc.

[1] Pour son histoire, ajouter aux sources citées, t. I, p. 76-78, deux publications récentes : *Facultés, colléges et professeurs de l'Université d'Angers du* xve *s. à la Révolution française*, par L. de Lens, inspecteur honoraire d'Académie, en cours d'impression dans la *Revue d'Anjou*, dont le premier fascicule en vente porte en sous-titre : *Livre premier : L'Université en général* (1877, in 8° de 144 p.) ; — et *Statuts des Quatre Facultés de l'Université d'Angers*, 1878, in-8° de vi-75 p., avec 4 sceaux gravés.

[2] V. *Le Franc Archier de Cherré* dans le *Recueil de Poésies* publié par MM. de Montaiglon et de Rotschild.

[3] V. t. I, p. 39.

[4] Pour les détails, V. aux biographies de ce livre, — et la belle thèse de M. Mourin, *La Réforme et la Ligue en Anjou*, Paris-Angers, 1856, in-8° de 321 p.

Digitized by Google

le 5 novembre en son château le jeune roi Charles IX. Mais dès 1567 une ligue « des confrères alliés par sainte et divine alliance » s'organise et prête serment dans le palais de l'évêque d'Angers Bouvery; presque au même temps une levée d'armes des huguenots se déclare, qui rappelle au pouvoir Puygaillard. Les bandes rassemblées par Dandelot dans la vallée de Beaufort parviennent à franchir la Loire aux Rosiers, pillent Montreuil-Bellay sous les yeux des catholiques campés à Doué, puis Saint-Florent et Chalonnes et se répandent dans les Mauges.

La victoire de Montcontour (3 octobre 1569) abrite un instant l'Anjou et y ramène le jeune roi (janvier 1570), qu'y retient pendant deux mois la levée d'un emprunt forcé sur les riches ou « aisés ». L'édit de Saint-Germain accordait aux vaincus le libre exercice du culte dans deux villes de la province et quatre places de sûreté dont Saumur (13 août 1570). Les prêches s'ouvrent à Miré et à Châteauneuf, puis en 1572 à Cantenay. « La grande journée de la Saint-« Barthélemy [1], » fêtée à Angers par Ch. de Montsoreau mais réprouvée par les magistrats et par le Corps-de-Ville, réveille des vengeances inexpiables. Les soudards, et à leur suite la peste, la famine, s'abattent d'un même trait sur le pays, livré presque sans trève aux insolences et aux exactions de Bussy d'Amboise. La « guerre des Trois Henris » débute par le coup de main heureux de Du Hallot sur le château d'Angers, qui après le secours tardif de Condé retombe aux mains de Puicharic et du maréchal d'Aumont. Avec eux un centre de résistance inexpugnable s'y établit, comme à Saumur avec Duplessis-Mornay, dominant pendant neuf ans les ardeurs populaires de la Ligue catholique, jusqu'au jour où le roi Henri IV traite à prix d'argent avec les Saint-Offange et les derniers fidèles du duc de Mercœur qui vient faire à son tour sa soumission à Briolay (30 mars 1598). — Le roi, deux jours après sa sortie d'Angers, signait l'édit de Nantes (11 avril), préparé et rédigé à Angers même. — Saumur, avec la paix et la liberté retrouvées, va devenir par son Académie pendant plus d'un demi-siècle, comme une seconde Genève, plus littéraire encore et plus vivante.

Le roi Louis XIII pour distraire et apaiser les mécontentements de la reine-mère, Marie de Médicis, lui attribua le gouvernement du duché par lettres publiées à Angers le 14 septembre 1619. Sa petite cour y crée tout aussitôt un foyer d'intrigues et de séditions, qu'éteignent à peine « la drôlerie des Ponts-de-Cé [2] » (7 août 1620) et la main mise par le roi sur le château de Saumur (13 mai 1621). La peste, la famine, les inondations, ajoutent leurs désastres, comme par périodes régulières (1626, 1630, 1636, etc.) aux misères créées par les exactions impitoyables de la politique. C'est au milieu de ces calamités et des exaspérations publiques que viennent s'agiter les frivolités de la Fronde.

Paix politique et religieuse.

Quelques volées de canon ont raison de cette aventure et imposent à jamais silence aux mutineries populaires. La parole est donnée dès lors aux prédicateurs que met bientôt à l'aise la révocation de l'Édit de Nantes, si désastreuse pour l'Anjou ; — et le terrain reste libre à l'établissement successif et continu des congrégations nouvelles d'hommes et de femmes, contre lequel à certaines heures les pouvoirs publics s'épuisent à réagir en vain. Partout les monastères et les cou-

[1] « Ce procédé si sévère et qu'on ne peut pas entièrement approuver en sa forme », dit tout simplement le moine Roger, p. 438.

[2] V. t. III, p. 153.

Digitized by Google

vents se construisent; les églises se transforment mais tout d'une mode, à la Romaine, en haine et mépris de l'art ancien, dont les œuvres disparaissent ou mutilées ou vendues à toutes mains, autels, tombeaux, vitraux, reliquaires. De ce grand art qui, seul ou associé au premier essor de l'art du moyen âge, a élevé les cloîtres de Saint-Aubin, la nef de Saint-Maurice, la voûte de Fontevraud, les clochers de Cuon, de Cunaud, de Chemillé, de Brion, de Blou et de Pontigné, cent autres œuvres pendant trois siècles, et créé pour l'Anjou ce type de grâce et d'habileté que consacre le nom des Plantagenets, tout ou ce que peut atteindre le procédé nouveau des démolisseurs ou des plâtriers tombe et disparaît, pour laisser remplacer les édifices de conception hardie ou puissante par de lourds rectangles, les élégances si vives et si originales de la décoration par des mièvreries mesquines ou des murs plats. L'école de notre Jean de l'Espine, qui des premières en France avait inauguré ici les coquetteries de la Renaissance italienne [1], s'est éteinte avec les maîtres-d'œuvre des façades de Brissac et de l'escalier de Serrant, sans autre héritier plus proche que Biardeau et ses piètres élèves; les Lagouz continuent encore les Vandellant, avec les de Brie, les Rodolphe, les Besnard; mais leur talent devient bientôt inutile et importun aux édifices religieux, avides surtout d'issues commodes et de larges clartés. Tout s'amortit, s'éteint, s'affadit, esprits et caractères. Un mouvement de courtisanerie banale, une activité sourde et monotone remplacent peu à peu l'animation des libertés antiques, dont un vain leurre se rachète, selon les besoins du fisc, à beaux deniers. De mesquines visées d'utilité publique réglementent la littérature et la charité, pendant que les entreprises du négoce et de l'industrie se multiplient mais sans cette énergie d'initiative et de constance qui seule sait les féconder.

Les arts.

L'industrie et le commerce.

Le XVIIe siècle avait vu tout d'un coup croître et se développer, aux deux extrémités de la province, le tissage de Cholet [2], devenu le grand centre de fabrication de toute une vaste région délaissée, et les usines de Pouancé [3], seules héritières de tant de petites forges à bras installées tout aux alentours pendant des siècles sur des puits de mine plus ou moins approfondis [4]. Le XVIIIe siècle organise à proprement dire l'exploitation des ardoisières [5], dont toute la banlieue d'Angers s'enveloppe, — et la mise en valeur des houilles de Montjean [6] et de St-Georges-Châtelaison [7], que dessert le Layon, transformé en 1774 par la construction du *Canal de Monsieur* [8]. — Ces derniers travaux, d'un rare exemple, devaient surtout servir la renommée et l'expansion d'autres richesses. Dès les plus anciens âges, l'Anjou « est fondé en « vinoble, qui est la plus grant part de la revenue du païs [9]. » Tous les coteaux se couvraient de pampres jusqu'aux rives, aujourd'hui nues ou boisées, de l'Oudon, — et sauf peut-être, au moins dès le XVIIe siècle, les alentours de Candé, Bécon, Craon, Pouancé et les confins de la Bretagne. Mais c'est surtout le long de la Loire et de ses

[1] V. t. II, p. 120.
[2] V. l'historique, t. I, p. 700.
[3] Tome III, p. 169 et 626.
[4] Tome III, p. 509.
[5] V. t. III, p. 615 et 617
[6] Tome II, p. 712.
[7] Tome III, p. 370.
[8] Tome II, p. 469.
[9] Mss. 894, f. 68.

Digitized by Google

affluents de la rive gauche, dans le Saumurois et sur les premiers contreforts des Manges, que se récoltaient à pleine cuve les produits renommés des vignes blanches, longtemps réduits aux marchés de Touraine, de Normandie, de Bretagne, enlevés plus tard sur place par les négociants de Hollande et par eux exportés jusqu'en Amérique. Le principal centre d'embarquement, établi au port de Juigné, descendit jusqu'à Chalonnes quand une voie de libre circulation permit aux bateaux plats de remonter prendre charge au cœur même et sous le pied des coteaux vineux [1]. — A ces produits de pure nature, qui plus tard doivent se laisser transformer par une industrie nouvelle, s'ajoute la fabrication du fin guignolet, des liqueurs, des confiseries, sans parler de ces pruneaux renommés, dont le commerce au XVIIe siècle créait des fortunes proverbiales [2]. — Si en 1703, lors de la plantation du mail d'Angers, il a fallu faire venir d'Orléans les ormeaux et les jardiniers, la ville en 1740 trouve à sa portée les tilleuls de l'avant-mail dans les pépinières naissantes, qui vont devenir une des gloires de la terre angevine. — La culture des lins et des chanvres, répandue dès le XIIIe siècle et jusqu'alors exploitée au profit surtout des fabriques du Maine et de la Normandie, s'est emparée aussi à demeure de la haute et basse vallée par la création à Angers en 1649, à Beaufort en 1750, de manufactures de toiles à voiles, protégées de près et réunissant bientôt, sous les mêmes priviléges royaux et une direction unique, 8,000 ouvriers et 200 métiers battants. — Aux essais sans durée en 1642 d'une fabrique de tapis, d'une autre de dentelle ou « point de France », en 1669, succèdent à Angers en 1689 la fondation d'une manufacture de bas de fil, qui en 1737 occupait 600 métiers, — en 1673, et avec le concours de la mairie, d'une raffinerie de sucre, qui produisait dix ans plus tard à suffisance pour toute la province et qu'on voit en lutte en 1754 contre trois entreprises concurrentes, dont une entretenue par les Jésuites, — en 1732 d'une manufacture de toiles peintes par les frères Danton, qui introduit dans le faubourg St-Nicolas toute une colonie de graveurs et de dessinateurs sur bois, au service bientôt de deux maisons rivales, — en 1755, d'une manufacture d'écailles de poissons par Roussel, — et nombre d'autres menues fabriques qui ensemble pourtant rentrent à peine en compte avec la fabrication de la bimbelotterie saumuroise ou du tissage choletais. — Tout ce travail d'ailleurs cherche sa voie avec peine et les anciens métiers tombent. La draperie, autrefois active et qu'avaient transformée au XVe siècle les procédés des ouvriers normands appelés en 1450 et en 1461 par de précieux priviléges, s'est éteinte, faute de moulins à foulon, et n'était déjà plus représentée en 1670 que par 100 à 120 ouvriers façonniers d'étamines ou de droguets. Les verreries de Nuaillé, d'Ingrandes, les poteries du Fuilet, du Doré, de Beauvau, les fours à chaux perdus à l'écart, répandent péniblement leurs produits encombrants, le long de chemins presque partout impraticables, même en été, autrement qu'à dos de cheval. Le réseau de nouvelles voies, dont la construction trop lente s'entreprend vers le milieu du XVIIIe s., doit laisser subsister, là même où il passe, la principale entrave, ces droits locaux, —

L'industrie et le commerce.

[1] Guillory, *Les Vignes rouges et les vins rouges en Maine-et-Loire* (Angers, Barassé, 1861, in-8° de 150 p.; — *Les Vins blancs d'Anjou et de Maine-et-Loire* (Ibid., 2e édit., 1874, in-12 de 142 p.). — Planchenault, *Notice historique et pratique sur la culture de la vigne spécialement en Anjou* (Angers, Lachèse, 1866, in-8° de 58 p.). — A. Bouchard, *Essai sur l'hist. de la culture de la vigne dans le Département de Maine-et-Loire* (Ibid., 1876, in-8° de 78 p.).

[2] V. t. I, p. 215 l'art *Basson*.

Digitized by Google

traites par terre, traite foraine, trépas de Loire, Parisis, sol et six deniers, abord et consommation, prévôté, double et triple cloison, — taxes sans nombre, créées pour les besoins temporaires des guerres et que les besoins constants du luxe des princes maintiennent sur les rivières et sur les routes, hérissées de bureaux, de guérites, de barrières, où le marchand est arrêté à chaque pas, soumis à visite et à contre-visite et poursuivi d'exigences arbitraires et sans fin. Engagés à l'avance par le roi, ces droits n'avaient pu en Anjou profiter du bénéfice de l'Édit de septembre 1664 qui les avait réduits ailleurs à une taxe unique d'entrée et de sortie, ni, grâce à l'importunité des traitants et des préposés, invoquer les arrêts du Conseil des 20 février 1718 et 11 novembre 1785, qui en avaient promis l'uniformité en accordant même libre passage sur le vu d'un simple acquit-à-caution.

Une réforme partout s'impose, que va seule accomplir la Révolution.

L'Anjou en 1789.

C'est à peine si l'on peut se rendre en ces derniers temps un compte exact de l'organisation de la province, pourtant une des plus petites de France, mais dont chaque rouage, police, finances, administration militaire, civile ou ecclésiastique, fonctionne dans un rayon d'étendue inégale et déterminé par des documents incertains et contradictoires [1]. — L'Anjou, à qui l'on attribue 21 lieues du N. au S., 26 de l'E. à l'O., une centaine de lieues de circuit, comprenait, en dehors de la ville d'Angers, 644 paroisses, dont 462 seulement dépendant de l'Évêché d'Angers, le surplus emprunté à l'Évêché de Poitiers dans l'Archiprêtré de Thouars, à l'Évêché de la Rochelle dans les doyennés de Saint-Laurent-sur-Sèvre et de Vihiers, et 18 paroisses, dont 2 sur la rive droite de la Loire, à l'Évêché de Nantes. — Il formait un gouvernement militaire dans lequel avait été constitué depuis le milieu du XVIe siècle, mais sous l'autorité commune de la lieutenance générale, annexée au gouvernement d'Angers, un gouvernement particulier du Saumurois qui débordait encore en dehors de la province pour englober une partie du Poitou et le Mirebalais. — Comme pays d'Élection, obligé à supporter la taille proportionnelle non par abonnement, comme les pays d'État, mais sur la répartition d'officiers primitivement élus, il formait les cinq Élections d'Angers (227 paroisses, sans compter la ville), de Baugé (81 paroisses); de Saumur (85 paroisses), de Châteaugontier (69 paroisses), de Montreuil-Bellay (57 paroisses [2]) et partie des élections de la Flèche (29 paroisses) et de Richelieu (57 paroisses), ensemble 605 paroisses, dont 70 du Maine, 23 de la Touraine et le double du Poitou. — Comme pays de grande Gabelle, imposé d'office par paroisse à une somme arbitraire du sel, taxée par les officiers grenetiers et répartie par les collecteurs tous les trois mois sur chaque ménage, il comprenait 16 Greniers à sel : Angers, Baugé, Beaufort, Bourgueil, Candé, Châteaugontier, Cholet, Craon, la Flèche, St-Florent-le-Vieil, Ingrandes, le Lude, Pouancé, St-Rémy-la-Varenne, Richelieu, Saumur. — De toutes les recettes des Tailles, des Aides, de la Gabelle, François Ier créa douze groupes, portés à dix-neuf par Charles IX, sous le titre de Généralités, celle de Tours embrassant les Élections de la Touraine, du Maine et de l'Anjou. Richelieu

Organisation politique.

Financière.

[1] La plus ancienne carte du Duché d'Anjou est celle de L. Guyet 1573, — V. t. II, p. 338, — maintes fois reproduite. Le travail nouveau de J. Leloyer en 1654 donne en même temps les limites du Diocèse, V. t II, p. 492. — J.-B. Nolin, géographe, a donné en 1759 celle du *Gouvernement militaire de la province et duché d'Anjou, gouvernement du Saumurois*. Elle indique aussi la *Direction d'Angers, divisée en ses greniers et despots et les bureaux pour les Traites.*

[2] 16 paroisses de la baronnie de Montreuil-B., siége d'une Election angevine, dépendaient de l'Election de Thouars.

Digitized by Google

à son tour avait établi à résidence dans chaque Généralité un Intendant, représentant du pouvoir central pour l'administration civile, qui transmettait ses ordres à des subdélégués, dont un à Angers, un autre à Saumur, en correspondance directe avec les divers corps constitués, villes, communautés, paroisses.

Et judiciaire.

Le comte, dès les premiers temps, avait dû attribuer la présidence des assises et des plaids de justice à un officier spécial, le sénéchal, qui réunit bientôt et jusqu'aux temps des premiers ducs les attributions d'un gouverneur pour les trois provinces d'Anjou, de Maine et de Touraine et encore jusqu'au XVe siècle pour le comté de Vendôme. La sénéchaussée de Touraine fut cédée en 1323 par Amaury de Craon au roi Charles le Bel; celle du Maine fut détachée avec le comté quand Charles d'Anjou en reçut le don du roi René. D'autre part le roi Philippe de Valois avait racheté en mars 1330 de la famille de Craon la charge d'Anjou qui redevint une fonction à vie et n'en donnait pas moins au titulaire l'autorité de « chef de la « justice du pays ». La fonction, étant devenue au XVe siècle, par la suppression de la Chambre des Comptes et du Conseil ducal, une simple charge d'épée, n'obligeait plus à résidence et ne gardait d'autre office que de présider les assemblées générales ou les revues de la Noblesse. Ses pouvoirs judiciaires étaient délégués depuis le milieu du XIVe siècle à un Juge ordinaire d'Anjou, et passèrent dès la fin du XVe au lieutenant du sénéchal, à Angers, qui se qualifie lieutenant général et dont les attributions se partagent bientôt entre un lieutenant général civil et un lieutenant général criminel, ayant action sur le ressort des cinq Sénéchaussées particulières d'Angers, Saumur, Baugé, la Flèche, Châteaugontier, et par ces deux dernières pénétrant jusque dans le Maine, tandis que d'autre part la réunion des marches communes avait rattaché à la juridiction angevine 14 paroisses du Poitou [1]. — La tenue des *Grands-Jours* provinciaux se formait tous les ans d'une délégation de la Cour suprême, constituée pour l'apanage en tribunal local par lettres du 22 novembre 1371 [2], dans le but surtout d'abréger les procédures. Supprimées avec l'apanage en 1481, ces assises extraordinaires furent rétablies pour le Maine et pour l'Anjou en 1516 et durèrent autant que l'autorité de Louise de Savoie. — La création des Présidiaux remplissait l'office des Grands-Jours, en établissant en permanence le jugement des appels sur place et pour partie à titre définitif. Le ressort du Présidial d'Angers, comprenait les Sénéchaussées d'Angers, Saumur, Baugé, Beaufort et le duché de Richelieu. — Le tribunal de la Sénéchaussée d'Angers lui fut annexé en août 1705, comme personnel mais non comme compétence, les mêmes officiers siégeant dans des audiences diverses, déterminées par arrêt du Conseil du 19 juillet 1712 suivant la nature des affaires [3]. Un certain nombre de paroisses, dépendant notamment des baronnies de Craon et de

[1] L'édit de juillet 1639 réunit les Marches communes partie à la Sénéchaussée de Saumur, partie à la Sénéchaussée d'Angers, et une sentence du Présidial en date du 7 mars 1641 déclara Marches communes, dans le ressort d'Angers, St-Pierre-des-Echaubrognes, la Tessoualle, Evrunes, St-Christophe-du-Bois, la Séguinière, le petit Cholet, St-André-de-la-Marche, le May, St-Macaire, la Romagne, Roussay, le Longeron, pour la partie en deçà de la Sèvre, Torfou et Montigné. V. G. Hulin, *Traité de la nature et des usages des Marches séparantes les provinces de Poitou, Bretagne et Anjou* (Poitiers, Jean Faucon, 1772, in-16). — Pocquet de L., *Coutume d'Anj*, t. II, p. 1368.

[2] Mentionnées dans Isambert, V, 366.

[3] Il existe un Journal du Présidial d'Angers, Mss. 926, in-fol. pap. de 225 f., comprenant de 1649 à 1782. La publication, commencée à deux reprises dans la *Revue d'Anjou*, janvier 1858 et janvier 1861, s'est interrompue au 2 août 1738 — et comprend 257 pages, in-8°.

Digitized by Google

Pouancé, furent distraites de la juridiction et rattachées à celles de la Flèche et de Châteaugontier, créées par lettres de septembre 1595 et de juillet 1639 [1]. — A côté de ces cours presque souveraines, fonctionnaient les tribunaux secondaires mais d'exception, spéciaux à des délits déterminés, les Élections, les Traites, les Gabelles, ressortissant de la Cour des Aides, les Monnaies de la Cour des Monnaies, les Eaux et Forêts de la Table de Marbre, la Maréchaussée ; — et surtout l'Officialité ecclésiastique, pour tout un monde de lois et de mœurs privilégiées.

L'Évêché.

L'Évêché d'Angers, suffragant de l'Évêché de Tours, comptait 462 paroisses [2], outre les 17 paroisses de la ville d'Angers et une quinzaine de fillettes ou succursales [3]. Il se divisait dès avant le XIe siècle en 3 Archidiaconés : — l'Archidiaconé d'Angers ou grand Archidiaconé comprenant les 4 Archiprêtrés — d'Angers (21 paroisses), dont le siége était annexé à la cure d'Andard, — de la Flèche (36 paroisses), annexe de la cure de Vion, — du Lude (44 paroisses), annexe de la cure de Dénezé, — de Bourgueil (54 paroisses), annexe de la cure de Vernantes ; — l'Archidiaconé d'Outre-Loire, comprenant le seul Archiprêtré de Saumur (60 paroisses), annexe de la cure de Juigné, et les deux Doyennés ruraux de Chemillé (25 paroisses), annexe de la cure de Mêlay, unie à la Maître-École d'Angers, et des Mauges (42 paroisses), annexe de la cure de Jallais ; — l'Archidiaconé d'Outre-Maine, dont dépendaient les 3 Doyennés d'Écuillé ou d'Entre-Sarthe-et-Maine (38 paroisses), annexe de la cure d'Écuillé, — de Candé (60 paroisses), annexe de la cure du Bourg-d'Iré, — et de Craon (56 paroisses), annexe des cures de St-Quentin et de Bourg-Philippe. — Dix paroisses constituaient le territoire de Saint-Florent [4], absolument indépendant de l'Évêque, jusqu'à la transaction du 23 juin 1673. Aucun livre n'a remarqué encore que plusieurs paroisses, Mouliherne, Fougeré, Joué, Morannes, Gonnord, Pontigné, Rochefort, avaient en même temps pour une même église deux curés. — Les archidiacres héritaient, à la mort de chaque curé, de son lit. Le Concile d'Angers de 1365 réduisit à une somme fixe de 100 s. ou de 50 s., suivant le revenu du défunt, ce droit qui de lui même s'éteignit. Les curés de leur côté s'attribuaient le tiers des biens meubles de leurs paroissiens décédés. Les habitants en vinrent à résistance. Une transaction, confirmée par Louis, duc d'Anjou et par le roi Charles VI (1390-1396) [5], et un arrêt du Parlement du 23 août 1402 réduisirent ces exigences à la perception d'un sol tournois à Pâques et d'un autre à la Toussaint, payables par chaque chef de famille au chef de la paroisse, et cette obligation durait

[1] Pour le détail et la liste des paroisses, V. les *Coutumes d'Anjou*, notamment l'édition in-8°, 1751, Angers, Barrière, p. 429-459.

[2] Sans parler du livre d'Alliot, dont la partie angevine est attribuée à Cl. Ménard, il n'existe imprimé qu'un seul Pouillé, spécial au Diocèse d'Angers (Angers, Mame, 1783, in-8° de 200 p.), remarquable surtout par ses incorrections. Les Arch. de M.-et-L. possèdent Mss. in-fol. de 225 pages, un « Poulier et rolle », dressé par René Lenfant pour la recette des décimes en 1685, — et un Pouillé de l'église St-Maurice d'Angers, G 278, rédigé par le chanoine Javary en 1724, complété en 1730. Pocquet de Livonnière préparait un *Pouillé historique*, dont le cadre informe est entré à la Biblioth. d'Angers, Mss. 648, ainsi qu'un double du Pouillé de Javary, Mss. 649, et un Pouillé du diocèse, Mss. 650, dressé sous l'évêque Mic. Le Pelletier. — *Les Statuts du Diocèse* ont été publiés par l'évêque H. Arnauld (Angers, O. Avril, 1680, in-4° de 778 p., plus un *Appendix* de 170 p.).

[3] La plus ancienne carte du Diocèse d'Angers est celle de Jean Leloyer, V. t. II, p. 492.

[4] V. t. III, p. 367.

[5] Choppin, *De Sacra Polit.*, l. II, tit. VII, ch. xv.

Digitized by Google

encore au XVIIIe siècle. — Vingt-et-deux Chapitres complétaient le Clergé régulier, dont 8 à Angers [1], sans compter les trois églises de Saumur, qui prétendaient former chacune une communauté constituée de chapelains. — Le Chapitre de la cathédrale Saint-Maurice se composait de 8 dignitaires et de 30 canonicats et exerçait la loi diocésaine sur ses prêtres et clercs habitués, sur les deux paroisses de la cité et sur les paroisses de Bourg-l'Évêque, de Chemiré, de St-Denis-d'Anjou et du Plessis-Grammoire; les paroisses de Sorges et de St-Silvin étaient soumises particulièrement à la loi du Trésorier, — double juridiction créée lors de la séparation de la mense épiscopale et de la mense capitulaire, autrefois communes. — Le domaine propre de l'Évêché comprenait les baronnies de Chalonnes et de Ramefort, les châtellenies de Villévêque, Morannes, St-Alman, Marolles, Bourg-l'Évêque et le château de plaisance d'Éventard [1]. Les revenus estimés par Miroménil en 1699 d'une valeur d'environ 16,000 livres et par Lepaige en 1777 de 25,000 livres, étaient certifiés « en « honneur de conscience » par l'évêque Fr. Couet du Vivier de Lorry [2], se monter à 64,413 livres, valeur réduite par les charges à un chiffre net de 51,494 liv. [3].

Le Clergé.

Le clergé régulier comptait 20 abbayes : — 16 d'hommes et 4 de filles, dont 9 bénédictines : St-Aubin, St-Nicolas, St-Serge, le Ronceray, Asnières-Bellay, Bourgueil, St-Florent de Saumur, St-Maur, Nyoiseau; — 5 cisterciennes : la Boissière, Chaloché, le Louroux, Pontron, le Perray-aux-Nonnains; — 4 de l'ordre de

[1] V. t. I, p. 52-60. Les quatorze autres sont ceux de Beaupréau, Blaison, Châteaugontier, Chemillé, Craon, Doué, la Grésille, Jarzé, Martigné-Briant, Montreuil-Bellay, St-Pierre-Maulimart, Ste-Croix de Montsoreau, le Puy-Notre-Dame, le Tremblay, dont treize compris dans l'étendue actuelle de Maine-et-Loire.

[2] V. pour le temporel et les domaines V. les articles G 28-259 des Archives de M.-et-L.; — pour le détail des cérémonies de l'installation, le *Livre* de Guill. Le Maire, Mss. G 9, publié dans la collect. des *Doc. inédits, Mélanges*, t. II, — et à part, in-4° de 385 pages.

[3] *Evêques d'Angers : Defensor* ou *Auxilius* 350?-372? — *Apothème*, † vers 389. — *Prosperius* ... — *Maurille*, vers 400. — *Talasius* 453. — *Eumerius* vers 480. — *Eustochius* 511. — *Adelphe* .... — *Aubin* 529-550. — *Eutrope* 551, 556. — *Domitien*, 557, † vers 569. — *Baudegesile* 569-573. — *Audovée*, 581. — *Lézin* 592?-608?. — *Cardulfe* 608?-610? — *Maimbeuf* 610-660? — *Niulphe* ..... — *Loup* ..... — *Agilbert* ..... — *Godobertus* ..... — *Gariarius* ..... — *Boson* ..... — *Colatobus* ..... — *Benignus* ..... — *Bertus* ..... — *Satrius* 756. — *Mauriolus* 765, 770. — *Gentianus* ..... — *Benoît* 818. — *Flodegaire* 828. — *Argleharius*, † en 837. — *Dodon* 838. — *Rainon* 881, 905. — *Rothard* 910? — *Rainaud* 920? — *Hervé* 929, 942. — *Aymon* ..... — *Nefingus* 966, † en 973. — *Rainaud*, 973-1005. — Hubert *de Vendôme* 1007, † en 1047. — Eusèbe *Brunon*, 1047-1081. — Geoffroy *de Tours* 1081-1093. — Geoffroy *de Mayenne* 1093-1101. — Rainaud *de Martigné* 1102-1125. — *Ulger* 1125-1149. — Normand *de Doué* 1150-1153. — Mathieu *de Loudun* 1155-1162. — Geoffroy *Moschet* 1162-1178. — Raoul *de Beaumont* 1178-1197. — Guillaume *de Chemillé* 1197-1199. — Guillaume *de Beaumont* 1202-1240. — Michel *de Villoiseau* 1240-1260. — Nicolas *Gellent* 1260-1291. — Guillaume *Le Maire* 1291-1317. — Hugues *Odard* 1317-1323. — Foulques *de Mathefelon* 1323-1355. — Raoul *de Machecoul* 1356-1358. — Guillaume *Turpin* 1360-1371. — Milon *de Dormans* 1371-1372. — Hardouin *de Bueil* 1374-1439. — Jean *Michel* 1439-1447. — Jean *de Beauvau* 1447-1467 et 1476-1479. — Jean *Balue* 1467-1476 et 1490-1491. — Auger *de Brie* 1479-1490. — Jean *de Rély* 1491-1499. — François *de Rohan* 1499-1532. — Jean *Olivier* 1532-1540. — Gabriel *Bouvery* 1540-1572. — Guillaume *Ruzé* 1572-1587. — Charles *Miron* 1587-1616. — Guillaume *Fouquet de la Varenne* 1616-1621. — Charles *Miron*, de nouveau, 1621-1626. — Claude *de Rueil* 1628-1649. — Henri *Arnauld* 1650-1692. — Michel *Lepelletier* 1692-1706. — Michel *Poncet de la Rivière* 1707-1730. — Jean *de Vaugirault* 1731-1758. — Jacques *de Grasse* 1758-1782. — Michel-François *Couet du Vivier de Lorry* 1782-1791. — Pour la suite, V. les articles Hugues *Pelletier*, *Montault*, *Paysan*, *Angebault*. — Une très-médiocre *Histoire de l'Evêché d'Angers* a été donnée par l'abbé Tresvaux, 2 vol. in-8°. L'œuvre est reprise avec plus de science et de style par M. l'abbé Pletteau, qui en a publié de nombreux fragments dans la *Revue d'Anjou*. Elle a été préparée depuis deux siècles par les travaux d'Arthaud, Grandet, Ménard, Pocquet de Livonnière, Rangeard, Pétrineau des Noulis, dont les Mss. sont entrés à la Biblioth. d'Angers et indiqués aux articles biographiques dans mon livre.

Digitized by Google

St-Augustin : Toussaint, St-Georges-sur-Loire, Mélinais, la Roë ; — 1 de Prémontrés : le Perray-Neuf [1] ; — 4 couvents d'Augustins à Angers, à Candé, aux Gardes et à Craon ; — 2 de Calvairiennes, à Baugé, à Angers ; — 5 de Capucins à Angers, Baugé, Châteaugontier, la Flèche et Saumur ; — 7 de Cordelières à Châteaugontier, Cholet, la Flèche, St-Florent-le-Vieil, les Ponts-de-Cé, le Puy-de-la-Garde, Vézins ; — 6 de Cordeliers à Angers, les Anges, Cholet, Montjean, Précigné, Saumur ; — 1 des Frères de la Charité à Vézins ; — 1 de la Fidélité à Angers ; — 1 de Jacobins, de Minimes et de Missionnaires à Angers ; — 2 d'Oratoriens à Angers et à Saumur ; — 8 de Récollets, à Angers, la Baumette, Beaufort, Chambiers, Doué, la Flèche, le Lude et Saumur ; — 3 d'Ursulines, à Angers, Saumur, Châteaugontier ; — 2 de Visitandines, à Angers et à la Flèche ; — sans parler des nombreuses communautés hospitalières ou de refuge.

Derniers princes apanagistes.

Après la mort de Louise de Savoie, en 1531, l'apanage d'Anjou avait fait retour aux mains du roi, jusqu'à la naissance d'Hercules, fils d'Henri II (18 mars 1554), qui au baptême même fut qualifié duc d'Anjou [2]. L'édit du 8 février 1566, enregistré en mars, transféra le titre à Monsieur d'Orléans (depuis Henri III) et le petit prince, alors âgé de 12 ans, reçut par compensation le duché d'Alençon. Il avait dû de même, à sa confirmation dans la chapelle de St-Germain-en-Laye, le 21 janvier 1566, échanger son prénom d'Hercules pour celui de François, sous lequel il reste désormais connu et en mai 1576 fut de nouveau apanagé de l'Anjou jusqu'au 10 juin 1584, date de sa mort qui rapporta l'héritage au roi Henri III, son frère.

Il n'y a plus là dès lors qu'un vain titre honorifique, que vont trouver dans leur berceau le fils de Louis XIII, Philippe, né le 21 septembre 1640, bientôt après qualifié duc d'Orléans, et les deux fils de Louis XIV, Philippe de France, né le 2 août 1668, mort le 8 juillet 1671, et Louis-François de France, né le 14 juin 1672, mort le 4 novembre suivant ; — après eux, Philippe, fils du dauphin Louis, né le 19 décembre 1683 et proclamé roi d'Espagne le 16 novembre 1700. L'édit du 21 novembre 1771, qui le conféra de nouveau à Monsieur, Louis-Stanislas-Xavier, frère du roi Louis XVI, avec les comtés du Maine, du Perche et de Sénonches, lui en attribuait « les fruits, profits, cens, rentes, revenus, émoluments, « honneurs, etc. », mais réservait au roi la nomination des officiers royaux et le droit de présentation de l'Évêché. C'est une simple dotation fiscale qui n'engageait rien de la souveraineté et laissait à toutes les fonctions du gouvernement central [3] leur action indépendante, en semblant seulement donner à la province, qui entretenait la maison princière un intermédiaire autorisé auprès du trône [4].

Du reste la transformation complète est proche.

[1] Il faut tout au moins mentionner ici l'abbaye de Fontevraud, chef d'ordre, sise à l'extrême confin du diocèse de Poitiers, mais en Anjou comme aujourd'hui en Maine-et-Loire.

[2] On a des jetons en cuivre de 1563 et 1565 encore au nom d'*Hercules, duc d'Anjou*. Ils sont publiés par M. A. Bertrand dans la *Rev. du Maine*, 1877, t. II.

[3] V. aux Arch. nat. les articles O 19131-143, 19157-158, 19166-167, 19174, 19185-188, 19197-202, 19,347-355, 19433-442 ; — aux Archives de Maine-et-Loire C 125-160.

[4] Lors du rétablissement à Angers en 1773 de la mairie élective, le Conseil vota la distribution d'un jeton qui devait représenter *La France à genoux que Monsieur présente au roi*, avec l'exergue : *Sic ad regem* et la légende : *Louis-Stanislas Xavier* ; au revers les armes d'Angers. Le prince demanda par modestie que l'exergue portât : *Ad Regem mediator*. Arch. de la ville, BB 126, f. 6, 26, 66. — Nombre d'autres jetons existent, dont un portant dans le champ le portrait du prince et en légende : *Lud-Stan.-Xav., dux Andegavensis ;* au revers, dans le champ, le portrait de *Louise de Savoie, comtesse de Provence.*

Digitized by Google

Le 6 octobre 1787 se réunissait à l'Hôtel-de-Ville d'Angers la première session préparatoire de l'Assemblée provinciale, composée de 22 membres, les uns nommés par le Roi, les autres par une assemblée des trois provinces d'Anjou, Maine et Touraine tenue à Tours au mois d'août [1]. Elle était présidée par le duc de Praslin, assisté de deux procureurs-syndics élus, Dieusie et Desmazières. Du 20 au 27 octobre l'Assemblée fonctionne et organise la province en 16 Districts [2], tout en conservant les 6 Elections. Une Commission Intermédiaire, comprenant les abbés Dalichoux et Burgevin, le comte d'Autichamp, Boylesve de la Maurousière, Boulay du Martray, Davy des Piltières, Paulmier et Bodi, resta chargée d'assurer le fonctionnement de l'administration nouvelle [3] et siégea de fait jusqu'en juillet 1790. Par ses soins il fut procédé partout dans l'année à la première installation dans chaque paroisse d'une municipalité élue, — et en même temps à une enquête sur la situation déplorable des campagnes, où apparaît à plein partout le vide et la détresse du pays, l'absence des maîtres, l'émigration des travailleurs, les rivières obstruées, les routes défoncées, les défrichements qu'encourageait l'édit du 13 août 1766, rendus inutiles par le défaut d'engrais, les labours en proie au gibier des plaisirs seigneuriaux ou délaissés par routine en jachères infécondes, partout une population misérable, nourrie d'orge ou de sarrasin et, à quelques rares fêtes, de porc, de châtaignes, de noix, exaspérée contre l'exécrable gabelle, démoralisée par les gains faciles du faux saunage ou par les hontes de la mendicité dans le bourg voisin et trop souvent en bandes menaçantes.

Assemblée provinciale.

Commission intermédiaire.

Dès le 25 novembre 1788, une réunion des paroisses et des populations d'Angers, convoquée par le maire Claveau, émet un vœu énergique pour l'octroi d'États provinciaux périodiques avec une représentation double du Tiers; mais toute émotion étrangère s'oublie devant la convocation, annoncée par lettres royaux du 27 janvier 1789, des États Généraux de Versailles. Du 1er au 8 mars, dans tous les bourgs de l'Anjou les cloches convoquent tous les habitants et bien tenants, inscrits au rôle des contributions et âgés de 25 ans, à formuler leurs doléances, dont l'exposé écrit est présenté le 9 dans une assemblée générale des cinq Sénéchaussées du gouvernement d'Angers, présidée par Milscent. Toute une légion de jeunes et hardis missionnaires, — Volney, la Révellière, Cordier, Leclerc, Tessié, Delaunay, sans compter les inconnus recrutés dans tous les rangs, — se trouve prête et debout, lançant à tous les vents un appel ardent et en même temps des instructions sages et réfléchies, qu'écoutent et recueillent des milliers d'âmes confiantes. Ce sont les projets imprimés de la Révellière, de Volney, qui servent de types au plus grand nombre, et c'est Volney, c'est la Révellière, qui recensent et dépouillent au retour ces « Cahiers » populaires, où après les vœux émis d'un cœur unanime pour les grandes réformes publiques chaque communauté rurale expose ses propres misères et ses doléances pour le plus pressant secours. Tout l'Anjou de 1789 est là, avec l'aveu de sa détresse et de ses espérances, dans ces dossiers jaunis, d'aspect informe [4], de rédaction trop sou-

Cahiers des paroisses.

[1] V. aux Arch. nat. K 680; aux Arch. de Maine-et-Loire C 164-165. — Son sceau porte en légende : *Assemblée provinciale d'Anjou* et dans le champ les armes de la province : *de France à la bordure de gueules.*

[2] Angers, Baugé, Beaupréau, Brissac, Châteaugontier, Château-Lavallière, Châteauneuf, Cholet, Craon, Doué, la Flèche, Montreuil-Bellay, Sablé, St-Georges-sur-Loire, Saumur, Segré.

[3] V. aux Arch. de M.-et-L. les articles C 164-214.

[4] Les Cahiers de la Senéchaussée d'Angers sont malheureusement les seuls encore que j'aie pu retrouver.

Digitized by Google

vent humble et craintive, mais parfois aussi ferme et hautaine, quand la plume est aux mains de quelque personnage d'expérience ou d'autorité. Que de fois j'ai lu et relu ces humbles pages ! et qu'il ferait bon voir venir s'y inspirer de près les jeunes gens d'âme vaillante, et ceux-là aussi, jeunes ou vieux, qui redoutent ou renient le progrès et la liberté !

Le Cahier d'ensemble, « résumé fidèle rédigé dans l'animation même de la « grande assemblée [1] », réclame, avant tout et pour résumer, le vote par tête [2], la liberté personnelle, la liberté « entière et indéfinie » de la presse, la périodicité triennale des États Généraux, avec la publicité assurée d'un journal spécial quotidien des délibérations, le vote libre des impôts avec un ministère responsable, des États particuliers et uniformes dans chaque province, la réduction des pensions excessives, la suppression des emplois inutiles, la vente du domaine non réservé par le Roi, la suppression des apanages, afin « que toutes les provinces « contribuent à l'entretien des maisons des princes apanagistes, également chers à « tous les Français », le remplacement de tous les impôts par une contribution foncière [3] et une contribution personnelle, levées directement par chaque municipalité et versées à la caisse du receveur de la province, le renvoi des troupes étrangères, l'augmentation de la solde des troupes nationales, mises à la charge de chaque province pour supprimer les enrôlements frauduleux et le tirage de la milice, l'élection des municipalités par tous les citoyens, la suppression des abbayes, prieurés, Chapitres, collégiales, bénéfices simples tant réguliers que séculiers (les cathédrales exceptées) et leurs biens vendus pour l'acquittement des dettes du Clergé et de l'État, l'amélioration du sort des curés et vicaires, l'interdiction des vœux avant l'âge de 30 ans pour les hommes, de 25 ans pour les filles, la suppression des justices seigneuriales, du droit d'aînesse, des substitutions, la libre défense des accusés, la reconstitution des tribunaux en prenant les juges dans les trois Ordres, dont moitié dans le Tiers, l'abolition de la vénalité des charges, la liberté du commerce intérieur, l'uniformité des poids et des mesures, la suppression des frais de maîtrise et de réception, en conservant les corporations, la propriété reconnue aux paroisses de leurs landes, frous et communaux, la mise à l'étude, après enquête générale, d'un nouveau plan d'éducation nationale [4].

Élections de 1789.

Les 19-21 mars l'assemblée du Tiers-État des cinq Sénéchaussées du gouvernement d'Angers élut ses huit députés [5] aux États Généraux, à qui la province assurait une indemnité de 12 liv. par jour et 400 liv. de frais de voyage. On nomma de même quatre suppléants [6] ; — et une chambre de correspondance, composée de

[1] Comme l'indique un avis en tête du *Cahier* imprimé *contenant les vœux des communes de la Province d'Anjou*, Paris, Desenne, 1780, in-8° de 63 pages.

[2] Une recommandation particulière est faite aux députés de se conformer à cet article, p. 57.

[3] Nombre de paroisses d'Anjou fixent cette taxe au dixième du revenu foncier (la Fosse-de-Tigné, Liré, le Louroux-Béc., Montfaucon, Morannes, la Boissière et la Chapelle-St-Florent), avec un impôt « sur les gens à portefeuille », commerçants, rentiers (les Cerqueux-de-Maulévrier, la Cornuaille, Juvardeil, Neuvy, St-Jean-de-Linières) et sur les domestiques et les voitures (Morannes, la Cornuaille, etc., etc.). — La petite paroisse de l'Hôpital St-Gilles demande la création d'un ministère du Tiers-Etat.

[4] Tous les Cahiers locaux, sans prévoir si loin, demandent avant tout une école et un hôpital.

[5] Milscent, Volney, L.-M. de la Révellière-Lépeaux, L.-E. Brevet de Beaujour, J.-Fr. Riche, L.-Fr. Allard, Th.-M.-G. Desmazières, J.-C. Lemeignan.

[6] Urb. Pilastre, J.-B. Leclerc, P.-J. Druillon, Urb.-R. Davy des Piltières.

Digitized by Google

huit membres, fut chargée d'entretenir avec les députés des relations quotidiennes régulières et un bureau « ouvert à tous les citoyens » [1]. — Le 28 mars la Noblesse, d'Angers, présidée par le grand sénéchal d'épée, Barrin de la Galissonnière, le députa aux États avec les comtes de Ruillé et de Dieusie et le duc de Choiseul-Praslin. Le 27 la Sénéchaussée de Saumur avait nommé ses représentants, pour la Noblesse le marquis de Ferrières, pour le Clergé l'abbé Ménard, pour le Tiers Bizard et Cigogne. — Enfin le clergé d'Angers, réuni dans la salle des Cordeliers, élut le 31, à l'exclusion de l'évêque et des grands dignitaires, les curés Chatizel, Rangeard, Rabin et Martinet, prieur-curé de Daon. — Tous les cœurs accompagnent, dès lors, au grand rendez-vous d'honneur cette élite, d'origine et de fortune si diverses, à qui est confié l'avenir de la France nouvelle [2], et quand avec l'annonce de la prise de la Bastille le bruit se répand d'ordres militaires et de mouvements de troupes, qui menacent d'écraser la rébellion et peut-être l'Assemblée, les paroisses s'offrent partout d'un même élan pour marcher en armes au secours de « leurs illustres et immortels représentants [3]. »

Suppression de la gabelle.

Presque au même temps, payant d'initiative et sur la proposition de Duboys, curé de la Pommeraie, une réunion générale des paroisses, convoquée les 6 et 7 octobre par le Comité permanent de la ville d'Angers, votait directement l'abolition de la Gabelle et son remplacement immédiat par une prestation pécuniaire, double de celle réclamée par l'Assemblée constituante [4], en attendant la loi promise, — et peu après, donnant de nouveau un généreux exemple, une députation spéciale allait au nom de l'Anjou jurer avec la Bretagne (21 février 1790) le pacte « indissoluble » de Pontivy, pour la défense en tous temps, en tous lieux, jusqu'au dernier soupir, de la Constitution de l'Etat, des « décrets de l'Assemblée nationale et de l'autorité légitime de nos rois, » — « sainte confédération contre les ennemis du bien public », à laquelle allaient se rallier, sur l'appel même de l'Assemblée nationale, tant d'autres dévouements patriotiques [5].

Fédération de Pontivy.

Organisation du département.

Le décret du 15 janvier 1790 ayant ordonné la division de la Touraine, du Maine et de l'Anjou en quatre Départements, les députés des trois provinces et de celle du Poitou se réunirent à Paris le 18 pour tracer les limites définitives du Département, qui sous le nom de Mayenne-et-Loire allait comprendre la plus grande partie de l'ancien Anjou. Il fut procédé du même coup à sa répartition en 8 Districts et en 99 cantons, comprenant, outre la ville d'Angers, 413 paroisses [6]. En s'appro-

[1] Leclerc et Pilastre furent d'abord chargés par leurs collègues de rédiger cette *Correspondance de MM. les Députés des Communes de la province d'Anjou avec leurs commettants*, imprimée à Angers chez Pavie. Elle comprend jusqu'en 1791, 11 volumes in-8°, dont 1 de tables.

[2] Ils ont tous, — ainsi que ceux qui vont suivre, leur article dans ce livre, — pour peu qu'ils ne soient pas restés absolument étrangers au Département de Maine-et-Loire, comme Martinet ou Ferrières.

[3] Termes de l'adresse de St-Martin de Beaupréau, que signe d'Elbée, 26 juillet. J'ai publié ce document à la suite de l'*Invent. analyt. des Arch. munic. d'Angers*, p. 503.

[4] V. aux Arch. mun. d'Angers le Reg. E 6, f. 43 et la liasse CC 173.

[5] *Procès-verbal de l'Assemblée de la Bretagne et de l'Anjou tenue à Pontivy les 15 et autres jours de février 1790* (Paris, Desenne, 1790, in-4° de 53 p.).

[6] Organisation de 1790. — *District d'*Angers, comprenant 17 cantons : Chantocé (5 communes), le Louroux (2), St-Georges (6), Bouchemaine (6), St-Clément-de-la-Place (5), Avrillé (8), Pellouailles (5), St-Samson (5), Trélazé (4), St-Mathurin (4), St-Laud (4), les Ponts-de-Cé (4), Chalonnes (1), St-Aubin-de-Luigné (2), Rochefort (2), Mozé (4), Blaison (5); — *de* Saumur, contenant 15 cantons : Saumur (1 commune), les Rosiers (2), St-Lambert (3), Villebernier (3), Brain (3), St-Georges-des-Sept-Voies (6), Gennes (6), Dénezé (7), Distré (8), Doué (4), Courchamps (8), le Puy-N.-D. (3), Montreuil-Bellay (4),

Digitized by Google

priant définitivement vers S. et vers l'O. la meilleure part des marches poitevines et les 12 paroisses de l'évêché de Nantes comprises entre la Moine, la Divatte et la rive gauche de la Loire, la circonscription nouvelle abandonnait vers l'E. et vers N. 106 paroisses angevines aux Départements riverains [1]. Des lettres royaux, notifiées par dépêche ministérielle du 6 mars, désignèrent MM. de Houlières, Desmé de Puygirault et Delaunay l'aîné pour provoquer sans délai toutes les mesures urgentes d'organisation et tout d'abord la réunion des assemblées électorales chargées d'en constituer le fonctionnement [2]. Les électeurs de tous les cantons des huit Districts se réunirent le 6 mai dans l'abbaye St-Aubin. Après la vérification générale des pouvoirs et les diverses opérations préliminaires, que prolongea la réception des députations de la garde nationale, du régiment de Picardie, des Volontaires, de l'Université, de l'Évêché, de l'Oratoire, il fut procédé le 20 à la nomination du procureur-général-syndic et des administrateurs du Département, au nombre légal de 36, dont 16 seulement furent élus ce jour-là et les 20 autres dans la séance du 22 au soir [3]. Les nouveaux élus partirent aussitôt et se répandirent dans le Département pour procéder le 26 à la nomination et à l'installation des directoires de Districts. Entre temps l'assemblée avait tranché la grande question, soulevée par les amours-propres et les intérêts divers, qui prétendaient faire du siége de l'administration un alternat de résidence mobile, attribué tour à tour à Angers et à Saumur [4]. Un vote du 24 mai, par 532 voix contre 104, fixa le

Chacé (9), Fontevraud (5); — *de* Baugé, 17 cantons : Vernoil (2 communes), Longué (3), Jumelles (3), Beaufort (2), Fontaine-Guérin (4), Mazé (2), Bauné (3), Seiches (3), Jarzé (7), Montigné (4), Clefs (4), Genneteil (4), Noyant (5) Parcé (4), Mouliherne (4), Lasse (4), Baugé (4); — *de* Chateauneuf, 9 cantons : Durtal (5 communes), Baracé (4), Tiercé (3), Morannes (2), Contigné (4), Querré (6), Feneu (4), Cheffes (5), Châteauneuf (4); — *de* Segré, 10 cantons : Pouancé (5 communes), Challain (4), Candé (3), Vern (4), le Lion-d'Angers (4), St-Martin-du-Bois (5), Segré (4), la Ferrière (5), Bouillé-Ménard (7), Combrée (5); — *de* Saint-Florent, 9 cantons : Chantoceaux (3 communes), Saint-Christophe-la-Couperie (5), Bouzillé (3), Montrevault (5), Beaupréau (5), la Chapelle-Aubry (5), St-Laurent-de-la-Plaine (5), la Pommeraie (3), St-Florent (6); — *de* Cholet, 11 cantons : Chemillé (3 communes), Jallais (3), Villedieu (5), Montfaucon (5), la Romagne (4), St-André (3), le May (3), Cholet (3), Maulévrier (5), Vézins (4), Trémentines (4); — *de* Vihiers, 10 cantons : Brissac (6 communes), Thouarcé (3), St-Lambert (4), Gonnord (3), Coron (3), Vihiers (4), Passavant (5), Trémont (6), Martigné (5), Chavagnes (5).

[1] *Au Département de* la Sarthe, 29 paroisses : Arthezé, Bailleul, Bousse, la Bruère, la Chapelle-aux-Choux, la Chapelle-d'Aligné, Chenu, Courtilliers, Cré, Créans, Cromières, Dissé, Dureil, la Flèche, Louailles, le Lude, Parcé, le Pé, Pincé, Précigné, St-Germain-d'Arcé, St-Germain-du-Val, St-Mars de Cré, Ste-Colombe, Thorée, Varennes-Boureau, Verron, Villaines-sous-Malicorne, Viré, Vion; — *au Département de* la Mayenne, 51 : Ampoigné, Argenton, Athée, l'Aubrière, Azé, Ballots, Bazouges, Bierné, la Boissière, Bouchamps, Brain-sur-les-Marches, la Chapelle-Craonnaise, Châteaugontier, Châtelain, Chemazé, Chérancé, Congrier, Craon, le Coudray-Geniers, Daon, Dénazé, Fontaine-Couverte, Gatines, Laigné, Livré, Loigné, Marigné-Peuton, Mée, Ménil, Méral, Niafle, Peuton, Pommérieux, Renazé, la Roë, la Rouaudière, St-Aignan, St-Denis-d'Anjou, St-Erblon, St-Fort, St-Laurent-des-Mortiers, St-Martin-du-Limet, St-Michel-de-Feins, St-Michel-de-la-Roë, St-Poix, St-Quentin, St-Saturnin-du-Limet, la Selle-Craonnaise, Senonnes, Simplé, Villiers-Charlemagne; — *au Département de* l'Indre-et-Loire, 26 : Avrillé, Benais, St-Germain de Bourgueil, St-Nicolas de Bourgueil, Brais, Channay, la Chapelle-Blanche, Château-la-Vallière, Chemillé, Chouzé-des-Levées, Chouzé-le-Sec, Continvoir, Couesme, Courcelles, Gizeux, Lublé, Marsilly, Restigné, Rillé, St-Georges-d'Hommes, Saint-Laurent-du-Lin, St-Philbert-de-la-Pelouse, St-Simphorien-des-Ponceaux, Savigné, la Taille, Villiers-Aubouin.

[2] *Instructions pour l'organisation du Département de Maine-et-Loire avec sa division par districts et cantons* (Angers, Mame, 1790, in-4° de 39 p.).

[3] *Procès-verbal de l'Assemblée des Electeurs du Département de M.-et-L., commencée le 10 mai 1790 en la ville d'Angers* (Angers, Pavie, 1790, in-8° de 200 p.).

[4] V. t. III, p. 493.

Digitized by Google

chef-lieu à Angers et fut sanctionné par un décret du 22 juin. Le Conseil général du Département tint sa première séance le 28 juin, et après avoir rédigé deux adresses à l'Assemblée nationale et au Roi, procéda à la répartition des services en six bureaux pour la Correspondance générale, le Bien public, les Impositions, la Comptabilité, les Ponts-et-Chaussées et les Archives, — reçut le 2 juillet la remise des titres et le compte de gestion des travaux de la Commission Intermédiaire, présenté par M. Bodi, désigna le 13 huit de ses membres pour la constitution du Directoire du Département, — et termina sa session le 14 avec les premières fêtes de la fédération [1].

L'organisation générale se poursuit par l'élection, le 26 octobre, des tribunaux de District; — et dès les premiers jours de décembre s'ouvre dans tous les ressorts la vente nationale des domaines du Clergé, recherchés avec empressement par les gentilshommes, les bourgeois, les marchands, les habitants surtout de ces campagnes que la suppression des biens de main-morte va transformer. Mais à cette mesure, sollicitée, applaudie par l'opinion, acceptée d'un bon cœur par la plupart des intéressés, la constitution civile et le serment exigé des prêtres fonctionnaires publics par le décret du 27 novembre et réclamé à Angers dès les premiers jours de janvier 1791, ajoutent une amertume et soulèvent bientôt des luttes où toutes les passions s'enveniment. La misère a grandi, la disette menace, l'argent disparaît devant les assignats diffamés, la discorde s'installe au cœur des paroisses et souvent des familles les plus patriotiques, émues et troublées par le départ de nombre de prêtres, amis jusqu'alors, comme l'évêque de Lorry, des lois nouvelles, qui résignent simplement leur charge d'âmes et se retirent, ou par les menées hostiles des réfractaires qui appellent le combat et font tête aux intrus. La majorité, quoiqu'on en prétende [2], accepte d'abord la situation nouvelle, mais le personnel manque pour suffire aux remplacements, les nouveaux élus hésitent et particulièrement dans les Mauges vont se trouver en butte à une explosion d'outrages et bientôt de violences, qui interdit les plus résolus et fatigue les plus braves.

Biens nationaux.

Serment constitutionnel

Dès janvier même des mouvements séditieux avaient éclaté à Maulévrier et à Tilliers. Deux commissaires du Département, Villier et Boullet, assistés pendant quelques jours de Pierre Ollivier et de Pierre-Marie Delaunay, parcourent du 15 mai au 7 juin les districts de Cholet, de Vihiers et de St-Florent pour l'installation des nouveaux curés et le rétablissement des municipalités, dont les deux tiers avaient démissionné. — Déjà l'on annonçait une « explosion prochaine et menaçante dans toutes les campagnes », en signalant surtout Montfaucon, Tilliers, Gesté, St-Germain comme des foyers d'insurrection attisés par les réfractaires. Le concours des gardes nationales de Cholet et d'Angers, avec deux canons, à Chemillé, à Jallais, à Cholet, surtout l'envoi aux points menacés de détachements de 25 à 30 maîtres-cavaliers calment pour un temps le pays et provoquent même des protestations fraternelles. Les troupes à peine parties, des rumeurs sourdes courent de nouveau le pays; l'annonce de miracles affole les têtes; des processions nocturnes assemblent les pèlerins par milliers à la Vierge de Bellefontaine, au chêne de St-Laurent-de-la-

Premiers troubles.

[1] *Procès-verbal des séances du Conseil du Département de Maine-et-Loire, commencé le 28 juin 1790. — 1re session. — La Loi et le Roi* (Angers, Mame, 1791, in-4° de 95 p.).

[2] Vingt-trois curés refusent le serment sur les cinquante et une paroisses du District d'Angers.

Digitized by Google

Plaine. Le 28 août une expédition militaire enlève les statues vénérées, jette à bas chêne et chapelle. Mais la fermentation ne fait que s'accroître ; le roi est prisonnier ; la guerre gronde aux frontières ; la noblesse, sympathique aux premières manifestations généreuses du drapeau tricolore [1] et jusqu'alors respectée dans ses châteaux, a déjà pour partie rejoint les princes émigrés, et c'est l'heure même des élections à l'Assemblée législative (3 septembre), où peu à peu s'accentue le programme encore très-modéré de la députation angevine [2]. Il fallut pourtant pour la première fois annuler le vote d'un canton, celui de Jallais, dont les électeurs avaient refusé de prêter serment. Mais à cette heure aussi, où se trahit l'effort des premières résistances, des milliers de voix répondent à l'appel de la patrie, et ce n'est qu'à la faveur d'un choix envié que se recrutent, sur les listes d'inscription, les 485 hommes des neuf compagnies du 1er bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire, qui les 15 et 16 septembre élit ses deux vaillants chefs, Beaurepaire et Lemoine, et part le 3 octobre, pour prendre rang bientôt à l'avant-garde et s'illustrer au siége de Verdun [3].

Départ des Volontaires.

L'année 1792 s'inaugure par l'installation le 1er janvier du Tribunal criminel du Département sous la présidence de Delaunay le jeune. — Le 25, Villier et La Révellière-Lépaux se rendent en mission dans les Districts de St-Florent, Cholet, Vihiers, travaillés par les mêmes intrigues toujours enhardies, pour rétablir l'ordre, réinstaller les municipalités terrifiées, opérer la suppression des paroisses de St-Sauveur, du Petit-Montrevault, de St-Martin de Beaupréau, de Joué, d'Étiau, — et reviennent le 13 février, après avoir fondé à Beaupréau, « cette obscure métropole de l'idiotisme « des Mauges », une Société des amis de la Constitution [4]. Sous la pression de l'opinion publique et des Districts, qui de toutes parts dénoncent les périls extrêmes, un arrêté départemental, en date du 1er février, avait dû enjoindre à tous les prêtres non assermentés de venir prendre demeure à Angers ; en juillet, d'autorité et sans autre ordre, la garde nationale les interne au Séminaire. — La patrie est proclamée en danger le 11 juillet. — Longwi est pris le 23 août. — Le 22 avait éclaté la première levée d'armes des insurgés fanatisés de Châtillon et de Bressuire, que répriment en quatre jours de marches et de combats la garde nationale de Cholet et la cavalerie du commandant Boisard, assistées des secours des Départements circonvoisins. Dans cet émoi le Conseil général décide et presse l'exécution de la loi du 26 août, qui ordonne la déportation des prêtres réfractaires, « seul moyen d'étouffer le « germe de la guerre civile qui après avoir éclaté d'une manière sanglante dans le « Département des Deux-Sèvres a été sur le point d'embraser celui de Maine-et-« Loire » (30 août). — Au milieu même de la crise, le 26, s'étaient réunis à Saumur

Internement

Et déportation des prêtres.

[1] La liste est imprimée des grandes dames qui ont souscrit pour offrir le drapeau aux fédérés de 1790, et M. Bougler en cite une partie, t. I, p. 342.

[2] Sont nommés de Houlières, P. Choudieu, Merlet, Ferrière, Clémenceau, P.-M. Goffaux, Chouteau, Delaunay ainé, Quesnay, Menuau, Bonnemère.

[3] Franç. Grille a publié : *Lettres, mémoires et documents publiés avec des notes sur la formation, le personnel, l'esprit du 1er bataillon des Volontaires de M.-et-L.* (Paris, Amyot, 1850, 4 vol. in-8°) ; mais il faut se défier absolument de ce Recueil, composé en grande partie de pièces factices. Je l'affirme plus sûrement que je ne l'ai fait ailleurs, en ayant acquis une expérience plus complète.

[4] V. *Récit exact du voyage des commissaires envoyés par le Directoire du département de M.-et-L... par un témoin oculaire*, Angers, an IV de la Liberté, in-4° de 12 p. — Les procès-verbaux Mss. existent, bien autrement détaillés.

Digitized by Google

les électeurs ayant mandat d'envoyer onze députés à une Convention nationale [1]. — Le 13 septembre part pour la frontière un second bataillon de Volontaires (761 hommes), commandé par Desjardins et suivi bientôt de trois autres, dont le dernier, malgré toute protestation, devait se fondre enrôlé dans la levée de la première réquisition. — Le 21 sont embarqués à Nantes sur la *Didon* et le *Français* 246 prêtres angevins [2], à destination de l'Espagne. — Les pèlerinages nocturnes redoublent dans les districts des Mauges. — La loi du 25 février 1793, qui requiert une levée de 300,000 hommes, vient mettre au service des passions religieuses tous les jeunes gens des campagnes, qui n'ont d'autre pensée première que d'échapper à la conscription abhorrée. Une émeute échoue le 4 mars à Cholet. Le tocsin sonne dès le 5 au May; les 10 et 11 l'insurrection est debout en armes à Gesté, à Gonnord, à Jallais, à Chanzeaux, au May, dans les trois Districts des Mauges et à Varades, comme dans le Baugeois et dans le bas Anjou, à Tiercé, à Contigné, à Cherré, à Miré, à Briolay, à Châteauneuf; mais de ce côté les gardes nationales, bien commandées et toutes patriotes, font tête et imposent la loi aux mutins. Dans les Mauges, au contraire, où tout est désorganisé, où à peine errent quelques gendarmes, les rendez-vous sont pris librement dans les landes; des troupes d'inconnus armés courent les campagnes, recrutent bon gré malgré « les gars » de la réquisition et se trouvent le 12 en force à St-Florent-le-Vieil. La troupe commandée par Cathelineau occupe le 13 Jallais et Chemillé et se rallie le 14 à celle de Stofflet qui descend d'Yzernay et de Vezins. Cholet tombe le même jour au pouvoir des paysans, qui dès la veille avaient enrôlé d'Elbée pour chef et le lendemain s'en vont requérir Bonchamps, tous deux gentilshommes d'épée, engagés avec répugnance dans cette lutte impie. — Les insurgés marchent à la rencontre des gardes nationales de Saumur, occupent Vihiers le 16 et s'emparent de la fameuse pièce *Marie-Jeanne*. — Chalonnes-sur-Loire tombe entre leurs mains le 22, malgré l'énergie du maire Vial. — Le 25 trois colonnes d'Angers, Doué, Thouars s'avancent sur St-Lambert, Vihiers, Bressuire, sans pouvoir dépasser le Layon, qui tout d'abord et jusqu'au bout, quoique souvent franchi par l'ennemi, doit rester la première ligne de défense de tout le pays patriote. Le 11 avril la colonne de Vihiers, commandée par Leygonier, entre à Coron et à Vezins, et le 17 au Boisgrolleau et à Cholet; mais elle y est vivement attaquée le 19, et réfugiée à Vihiers sans être poursuivie, se débande dans la nuit. Gauvillier de son côté, surpris à Beaupréau le 22, est repoussé jusqu'à la Loire et entraîne l'abandon de Chemillé par Berruyer et la retraite jusqu'à Doué et aux Ponts-de-Cé. Où quelques bataillons de ligne eussent fait respecter la loi sans combat, des ramassis de paysans, requis de force, ou d'ouvriers affamés, les volontaires même, engagés seulement pour la quinzaine, les recrues des dépôts de dix régiments, sans respect des chefs, sans pudeur du drapeau, apportent le désordre et l'épouvante et sèment les routes d'armes et de munitions, avidement recueillies par les rebelles.

Insurrection

Pendant quelques semaines l'effort de l'ennemi se reporte vers la haute Vendée; mais dès le 6 juin « la grande armée » a son avant-garde aux Verchers et les pre-

Guerre de Vendée.

[1] Furent élus Choudieu, Delaunay aîné, la Révellière-Lépeaux, Pilastre, Leclerc, Dandenac aîné, Dandenac jeune, Delaunay jeune, Perard, Maignan, de Houllières, et pour suppléants Viger, Talot, Menuau.

[2] V. les *Documents relatifs à la déportation en Espagne des prêtres angevins* publiés par la *Revue d'Anjou*, 1853, p. 541, et 1854, p. 142.

Digitized by Google

miers coups de feu mettent en pleine déroute la petite troupe de Leygonier, minée par la peur et par la trahison. Doué, Montreuil-Bellay sont livrés le 8 sans défense; Saumur, où commande le général Menou, tombe le 9, après quelques heures de combat, au pouvoir des Vendéens, qui le 23 occupent Angers, évacué depuis huit jours, mais vont échouer leur fortune sous les murs de Nantes, où périt Cathelineau (29 juin). — La veille même de l'insurrection, le décret de la Convention du 9 mars avait ordonné l'envoi de 82 commissaires dans les Départements et attribué la Sarthe et le Maine-et-Loire aux représentants Richard et Choudieu, qui s'étaient installés le 19 à Angers, organisant en plein désarroi la résistance et de toutes parts débordés [1]. Pour aviser en commun, tous les commissaires des Départements limitrophes constituent à Saumur un Comité central sous la présidence de Richard, qui ne parvint pas même à défendre la ville. Les projets s'agitent, se heurtent, s'entravent, et les généraux, en proie aux dénonciations des bataillons de Paris, des journaux, des clubs, des représentants, s'épuisent l'un après l'autre dans une offensive impuissante. Les Vendéens, battus le 15 juillet à Martigné-Briand, culbutent les Bleus à Vihiers le 18 et vainqueurs encore le 26 à la Roche-de-Mûrs, entrent aux Ponts-de-Cé, poussant une pointe jusqu'à demi-lieue d'Angers; mais la garde nationale, conduite par Philipeaux et Talot, les arrête et dès le surlendemain les débusque et rejette au delà du Layon. — La Convention veut en finir. Un décret du 1er août ordonne, sur le rapport de Barrère, la transportation en poste sur la Loire de l'armée de Mayence, l'organisation de corps de tirailleurs et de pionniers, l'envoi de matières combustibles pour incendier les bois, les taillis, les genêts, la destruction des forêts et des repaires, l'enlèvement des récoltes, des bestiaux, le transfert, « avec tous les égards dus à l'humanité, » des femmes, des enfants, des vieillards dans l'intérieur de la République. Le 2 septembre, un plan général d'attaque, proposé par Canclaux, est arrêté, après d'orageux débats, dans un conseil de guerre solennel tenu à Saumur par 11 représentants et 9 officiers généraux. Le 12, dans les Districts d'Angers, de Saumur, de Baugé, de Châteaugontier, de la Flèche, de Sablé, de Bourgueil et de Chinon, le tocsin sonne pour une levée en masse de tous les citoyens, de 16 à 60 ans, armés de fusils, de piques, de faulx. Elle s'évanouit, affolée de terreur panique, en deux chocs, le 18 à Coron, le 19 au Pont-Barré, pendant que le 19 encore à Torfou les Vendéens refoulent l'avant-garde des Mayençais. Mais le commandement, réorganisé sous l'inepte Léchelle, revient de fait aux mains de Kléber, et les armées républicaines de Niort et de Saumur, de la Rochelle et de Nantes convergent en combattant vers Cholet, où le 17 octobre toute la Vendée angevine, — Stofflet, Bonchamps, d'Elbée, avec la Rochejacquelein et Lescure, — trouve devant elle Haxo, Beaupuy, Marceau, Kléber. Le désastre est complet. Le passage de la Loire, le 18 à Saint-Florent, le 19 à Ancenis, ouvre une carrière, dès lors sans espoir, au reste des combattants, qui, arrêtés sur la route d'Angers, se retournent par Candé et Segré sur Châteaugontier et Laval, errent vers Granville et Dol, pour revenir se heurter aux héroïques murailles d'Angers et par Bauné, Baugé, la Flèche, le Mans, se faire exterminer à Savenay.

Bataille de Cholet.

Toute la rive gauche de la Loire entre la Sèvre et la Divatte s'est du même coup

[1] V. *Les Représentants du peuple en mission dans le département de M.-et-L.* (1793-1794), par E. Poitou, dans la *Rev. d'Anj.*, 1852, p. 225 et 289.

Digitized by Google

pacifiée; les républicains occupent les villes; les paysans, les chefs de famille, les combattants découragés ou enrôlés, comme c'est le grand nombre, par violence, ont regagné leurs champs et rendent leurs armes au général Commaire, resté dans le pays (14 décembre). L'ardeur d'en finir inspire au général Turreau un plan atroce et trois fois plus inepte encore. Le décret du 1er août, rendu en plein péril extrême de guerre, n'avait jamais, au témoignage de Barrère, condamné « les habitations isolées, les fermes utiles, les villages fidèles ou non dangereux [1] »; et à cette heure le désarmement seul, avec quelque garnison de cavalerie, assurait la paix. Une extermination aveugle et sans pitié y est organisée de sang-froid et servie par l'incendie sans merci. Avant même toute réponse du Comité de Salut public, l'ordre de marche est donné le 30 nivôse an II (19 janvier 1794), à douze colonnes, qualifiées presque aussitôt d'infernales. Celles de droite, commandées par Bard, Duval, Grignon, Crouzat, se dirigent de Brissac à Parthenay par Bressuire, Concourson, Vihiers. Turreau avec Carpentier et Huché descend de la Loire sur Beaupréau, Chemillé, Cholet, Maulévrier, ralliant de l'ouest d'autres bandes. Le pays devient un désert, où les premiers, sous le fer et sous le feu, périssent les patriotes. Tout ce qui peut fuir se réfugie dans les bois, bientôt ouverts aux fouilles et saccagés; tout ce qui peut combattre reprend avec horreur la pique ou le fusil. Un arrêté même des représentants, donné à Nantes le 20 février, ordonne, pour accroître la solitude, l'exil à 20 lieues de toute la population réfugiée et la ruine des communes riveraines; mais l'exaspération surtout des patriotes était à bout et 1,200 maires ou propriétaires, réunis seulement à Brissac, protestent et obtiennent le respect de leur dévouement jusqu'alors fidèle [2]. Déjà le cri public était parvenu jusqu'à la Convention, et Turreau d'ailleurs n'hésite pas à reconnaître [3] qu'il avait soulevé contre lui dès le premier jour « une coalition « effroyable des Départements, des Districts, municipalités, sociétés dites popu- « laires, tribunaux, commissions et comités », soutenue par plus de 2,000 dénonciations écrites de ces horreurs. L'armée, démoralisée par le pillage et plus encore par la misère, sans vêtements, sans pain, au milieu de greniers et d'entrepôts incendiés, cédait pied au premier cri. Chemillé, Beaupréau, Jallais, Vezins, Coron, un instant même Cholet, étaient retombés presque sans combat aux mains de Stofflet, resté seul chef, sous l'inspiration de Bernier, d'une insurrection sans ressources et sans autre soutien que la misère désespérée dont elle est née.

Colonnes infernales.

Un décret révoque Turreau (18 mai), et Vimeux qui le remplace bloque le pays dans une enceinte de quatorze camps retranchés, dont trois sur la ligne du Layon, à Concourson, à Thouarcé, à Beaulieu, en abandonnant Saint-Florent, Chalonnes, la rive gauche de la Loire qu'occupent tout aussitôt les paysans. Tout au même temps s'y relie sur l'autre rive, à Varades, un parti de 800 Chouans, avant-garde des bandes de déserteurs, de gabelous, de réfractaires, de pillards sans aveu, qui infestaient le Bas-Anjou et partie du Maine et de la Bretagne et qui, grossies des émigrants d'outre-Loire par la dispersion de la grande armée, prennent dès lors une direction sous les ordres de Scépeaux, de Bourmont, de Turpin, de Dieusie. Mais déjà, même entre ennemis et d'un camp à l'autre, les groupes se saluent et causent. La lassitude est si grande! et la Terreur d'ailleurs est vaincue. Le repré-

Dernières luttes.

[1] *Moniteur* du 25 pluviôse an II.
[2] *Mémoires* Mss. d'Yves Besnard.
[3] *Mémoires*, p. 157.

Digitized by Google

sentant Bézard vide les prisons à Angers et c'est le général Hoche, qui à la tête des deux armées réunies des côtes de Brest et de Cherbourg (fructidor an II) proclame et répand dans les campagnes des promesses écoutées de paix et de sécurité, garanties par un décret solennel d'amnistie (12 frimaire an II-2 décembre 1794). En même temps les dissensions s'enveniment parmi les chefs rebelles. Stofflet, dont les principaux officiers se sont vendus à prix marchandé, accepte après Charette, Sapinaud, Scépeaux, Dieusie, le 2 mai 1795 (13 floréal an III), une pacification qui donne à peine quelques jours de trève à la malheureuse Vendée. La garde territoriale, qui s'y organise sous ses ordres, livre à de nouvelles misères le pays interdit isolément aux patriotes, aux réfugiés et livré à toute vengeance et à toute exaction, mais que les postes républicains peu à peu enserrent et pénètrent. Sur un mot d'ordre venu d'Angleterre, une levée de Chouans surprend Ingrandes, Craon, Segré (21-22 juillet) mais se disperse impuissante à la nouvelle du désastre de Quiberon. Stofflet, qui hésite et s'attarde, tombe au premier coup de l'épée de Hoche, qui commande l'armée générale de l'Ouest (26 février 1796) et, pendant que Travot met enfin la main sur Charette (23 mai), six colonnes poussent devant elles les bandes épuisées de Scépeaux, qui fait sa soumission le 24 avril avec la plupart de ses lieutenants. — La guerre est finie. — Bernier et d'Autichamp se maintiennent autant seulement qu'il faut pour traiter. Le général Hédouville, qui a remplacé Hoche en octobre 1797 et qui revient encore deux ans plus tard, n'a plus à faire face qu'à un dernier et lointain effort d'une conspiration épuisée. Le 17 septembre 1799 (1er jour complémentaire an VII), James d'Andigné avec 2,000 Chouans, surprend entre Nyoiseau et la forêt d'Ombrée une colonne d'infanterie qu'elle disperse, et le 26 encore tente un heureux coup de main. Le 12 novembre 1799 (21 brumaire an VIII), Bourmont aussi entre à Baugé; — mais d'Autichamp, Suzannet et Forestier sur la rive gauche s'efforcent en vain de réunir quelques recrues; et tout ce remuement d'armes n'aboutit qu'à infester les grandes routes de tirailleurs et d'embuscades. Hédouville, installé le 8 novembre 1800 à Angers, proclame l'état de siége et, tout en lançant ses colonnes mobiles à distance, emploie en négociations de paix Mme de Turpin-Crissé. Une suspension d'hostilités est offerte le 15 novembre par d'Andigné; le 12 décembre a lieu à Pouancé la réunion des chefs, qui le 17 viennent à Angers même traiter de l'armistice. Mais le gouvernement, issu du coup d'État du 18 brumaire, coupe court aux habiletés des négociations en confiant à Brune le commandement de l'armée de l'Ouest avec des ordres d'action énergique. La paix est signée dès le 19 janvier 1800 à Montfaucon par les Vendéens de la rive gauche et la Chouannerie en est réduite à congédier l'une après l'autre ses bandes. L'Empire est fait.

Pacification.

Pendant ces dix années d'épreuves et d'angoisses, le Maine-et-Loire, le cœur en proie à une horrible guerre civile, reste dans ses parties vives le passage et le refuge de toutes les misères qu'y refoule toute crise, apportant la faim, la terreur et l'exaspération qui les suit. Le 12 août 1793 trois des députés, Leclerc, Pilastre, la Révellière s'étaient retirés, en protestant, de la Convention. La Constitution de l'an III les rappelle tous trois en faisant entrer au Conseil des Anciens les deux Dandenac, la Révellière, Menuau, Pilastre, — aux Cinq Cents, Delaunay, Lemeignan, Talot, Volney, Savary, Leclerc. — Elle supprimait les Districts du Département et constituait auprès de chaque canton renouvelé une administration de municipalité centrale, composée des agents des municipalités de la circonscription. Le nombre

Organisation départementale en l'an III.

Digitized by Google

des cantons en Maine-et-Loire fut fixé à 60, ayant leur chef-lieu à Angers, Blaison, Rochefort, Chalonnes, Port-la-Vallée ou St-Mathurin, Trélazé, Pellouailles, Savennières, Beau-Site ou St-Georges, Ingrandes, le Louroux, la Meignanne, Saumur, Fontevraud, Brezé, le Coudray-Macouard, Montreuil-Bellay, le Puy, Doué, Ambillou, Saint-Georges-des-Sept-Voies, Gennes, les Rosiers, Brain-sur-Allonnes, Baugé, Beaufort, Longué, Vernoil, Mouliherne, Noyant, Fougeré, Seiches, Mazé, Jarzé, Châteauneuf, Durtal, Tiercé, Champigné, Contigné, Feneu, Morannes, Segré, Pouancé, Candé, Bouillé-Ménard, le Lion-d'Angers, St-Martin-du-Bois, Montglonne ou St-Florent, la Pommeraie, Ste-Christine, Beaupréau, Montrevault, Chantoceaux, Cholet, Chemillé, Vézins, Maulévrier, Saint-André-de-la-Marche, Montfaucon, la Romagne, le May, Jallais, Vihiers, Brissac, Chanzeaux, Coron, Montigné, Nueil et Thouarcé. Le Directoire Départemental prit le nom d'Administration Centrale, et fut réduit à cinq membres, Leterme-Saulnier, Chauvin, Dandenac, Bunel et Jubin, assistés d'un commissaire du pouvoir exécutif, Moreau (fructidor an III-septembre 1795). — Les élections du 23 germinal an V (12 avril 1797) pour le renouvellement des assemblées, portèrent aux Anciens l'ancien constituant Desmazières, aux Cinq-Cents Leclerc, Delorme, Talot, Coullion, Savary, L. Lorier, Joubert-Bonnaire. La crise du 18 fructidor n'avait fait que remettre à l'ordre du jour les mesures de politique violente et la dernière levée d'armes des Chouans ramener quelque temps l'état de siége sous le commandement du général Girardon.

La constitution de l'an VIII impose un ordre nouveau. La loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), rendue pour en appliquer les dispositions, constitue au chef-lieu un agent du pouvoir central sous le titre de Préfet, avec agents secondaires ou Sous-Préfets chargés chacun de l'administration d'un arrondissement communal, dont cinq attribués dès lors au Maine-et-Loire. Les 70 cantons de l'an III restaient conservés mais comme simple circonscription territoriale, dont 13 répartis à l'arrondissement de Segré, 10 à l'arrondissement de Baugé, 19 à l'arrondissement de Saumur, 15 à l'arrondissement de Beaupréau, 13 à l'arrondissement d'Angers [1]. L'arrêté du 27 brumaire an X (18 novembre 1801), allait peu après, conformément à la loi du 8 pluviôse an X, qui réduisait le nombre des justices de paix, supprimer 26 cantons [2] et constituer le Département dans sa forme jusqu'à ce jour à peu près définitive. En l'an VIII.

Le 2 mars 1800, Montault-Desilles, législateur, fut nommé préfet de Maine-et-

[1] Constitution de l'an VIII. — *Ier arrondissement*, SEGRÉ, chef-lieu; cantons de Bouillé-Ménard, Candé, Champigné, Châteauneuf, Contigné, Durtal, Feneu, le Lion, Morannes, Pouancé, St-Martin-du-Bois, Segré, Tiercé. — *IIe arrondissement*, BAUGÉ : Baugé, Beaufort, Fougeré, Jarzé, Longué, Mazé, Mouliherne, Noyant, Seiches, Vernoil-le-Fourier. — *IIIe arrondissement*, SAUMUR : Ambillou, Brain-sur-Allonnes, Brézé, Brissac, Chanzeaux, Coron, le Coudray-Macouard, Doué, Fontevraud, Gennes, Martigné-Briand, Montreuil-Bellay, Nueil, le Puy-Notre-Dame, les Rosiers, St-Georges-des-Sept-Voies, Saumur, Thouarcé, Vihiers. — *IVe arrondissement*, BEAUPRÉAU : Beaupréau, Chantoceaux, Chemillé, Cholet, Jallais, Maulévrier, le May, Montfaucon, Montrevault, la Pommeraie, la Romagne, St-André-de-la-Marche, Ste-Christine, St-Florent, Vezins. — *Ve arrondissement*, ANGERS : Angers, Blaison, Chalonnes, Ingrandes, le Louroux, Montreuil-Belfroy, Pellouailles, les Ponts-de-Cé, Rochefort, St-Mathurin, St-Georges-sur-Loire, Savennières, Trélazé.

[2] Bouillé-Ménard, Champigné, Contigné, Feneu, Morannes, Saint-Martin-du-Bois. — Fougeré, Jarzé, Mazé, Mouliherne, Vernoil-le-F.; Brézé, Brissac, Chanzeaux, Coron, le Coudray-Mac., Fontevraud, Martigné-Briand, Nueil, le Puy, les Rosiers, St-Georges-des-Sept-Voies; — Jallais, Maulévrier, le May, la Pommeraie, la Romagne, St-André-de-la-Marche, Ste-Christine, Vezins; — Blaison, Ingrandes, Montreuil-Belfroy, Pellouailles, Rochefort, St-Mathurin, Savennières, Trélazé. — Angers et Saumur devenaient l'un et l'autre le chef-lieu de trois cantons. — En tout 34 cantons et 388 communes.

Digitized by Google

Le culte rétabli.

Loire. Son installation eut lieu le 29. Dès le 7 février, l'église St-Serge à Angers avait été rendue publiquement aux pratiques du culte, et l'on peut dire qu'il fonctionnait régulièrement dans la plupart des paroisses, entretenu et réorganisé par la libre initiative des familles catholiques, quand le Concordat (15 juillet 1801) vint lui rendre une hiérarchie officielle et provoquer en Maine-et-Loire la protestation d'une *Petite Église* réfractaire, dont les derniers héritiers se rencontreraient peut-être encore vers Durtal et sur les anciennes marches du Saumurois et du Poitou. L'évêque Montault-Desilles, frère du préfet, prit possession de son évêché le 6 juin 1802.

Situation en l'an X.

Un *Essai de Statistique* [1], adressé au ministre de l'Intérieur dès le 30 fructidor an X (17 septembre 1802), c'est-à-dire le jour même de la sortie du préfet Desilles, donne un état de la topographie politique et administrative, des routes, de la navigation, de l'industrie, de l'agriculture. Il peut être intéressant de constater que le bétail agricole compte à cette date 50,000 bœufs et 12 à 15,000 élèves, plus de 100,000 vaches, 16 à 20,000 chevaux, 1,000 à 1,200 mulets, 30 à 40,000 porcs, et la culture de la vigne 71,880 hectares, produisant année commune 437,610 hectolitres, consommés pour moitié dans le pays. La fabrique de Cholet occupait 5,000 tisserands, 10,000 dévideuses, 20,000 fileuses et mettait en circulation un capital de 5 millions. Des réfugiés avaient fondé à Angers diverses manufactures, qui faisaient travailler 200 métiers, 50 mécaniques, 100 dévideuses, 80 cardeuses; une centaine de métiers pour siamoises étaient en mouvement à Saumur. La filature de chanvre, tant à Angers qu'à Beaufort, faisait vivre tant en ville qu'à la campagne 6,642 femmes et n'avait cessé de produire, même pendant les crises récentes, 400,000 aunes de toile par année. L'industrie locale comptait encore parmi ses principaux établissements deux fabriques de toiles peintes, dont une fondée le 10 nivôse an VII, occupant ensemble 550 ouvriers, une fabrique de bas au métier déchue des deux tiers, quatre imprimeries dont celle de Mame classée dès lors parmi les plus importantes de la province, quatre papeteries, une centaine de tanneries, 6 amidonneries dont 5 à Angers, 21 salpêtreries au lieu des 60, qui en 1790 avaient fourni jusqu'à 402 milliers de salpêtre, 10 fours à chaux et la verrerie d'Ingrandes. — L'*Exposé* du préfet Nardon, du 16 floréal an XI (6 mai 1803) [2], signale, au premier rang des préoccupations des intérêts publics, le dessèchement des marais de la Dive et de l'Authion, le rétablissement du canal du Layon, la construction d'un canal de jonction du Loir et de l'Eure, la réorganisation des prisons, des hospices, des écoles, l'achèvement surtout des vingt routes départementales, qui ne devaient pas même de longtemps obtenir un fonds suffisant d'entretien. Le Maine-et-Loire, dévasté par la guerre, avait été exempté jusqu'en l'an X de la conscription, et la première levée de l'an IX et de l'an X dut être encore de beaucoup réduite; mais celle de l'an XI fut triplée, — et le préfet, qui ne craint pas de juger cette mesure « peut-être prématurée » et « le contingent excessif », en prend acte au moins, pour avertir que le Département est rentré ainsi sous la loi commune.

Le 10 août 1808 l'Empereur et l'impératrice Joséphine, revenant de Nantes,

[1] Le Mss. original, dont on peut attribuer la rédaction à Renou, existe aux Archives de Maine-et-Loire, in-folio, papier, de 171 pages. Il a été inséré par parties dans les Annuaires de 1802-1804.

[2] Il a été publié dans la *Revue d'Anjou*, 1852, p. 14-152.

Digitized by Google

couchent au château de Serrant, — le 11 à Angers, — le 12 à Saumur, partout acclamés, malgré les premières ombres du désastre de Baylen. Tous les dévouements sont ralliés à la dynastie nouvelle, et Vendéens et Chouans ont repris leur place dans l'armée nationale ou servent l'Etat dans les perceptions et les mairies. La formation, décrétée par le sénatus-consulte du 3 avril 1813, de quatre régiments de gardes d'honneur, « équipés, habillés et armés à la hussarde », achève d'enrôler plus ou moins à contre-cœur « les fils de famille » de la riche bourgeoisie et de la noblesse. Mais pendant ces fêtes et cette organisation d'apparat, des colonnes mobiles courent la campagne, à la poursuite des conscrits réfractaires, attroupés « sous des chefs déshonorés », comme les qualifie l'évêque Montault, qui par deux fois au moins, en 1805 et encore en 1807 [1], dut faire appel à l'influence active de son clergé. La plaie des garnisaires s'abat à partir de 1809 sur les communes et sur les familles, rendues jusqu'à complète ruine responsables de la rébellion de leurs enfants. Les mauvais jours approchent et bientôt sont revenus. L'Empire.

Le général d'Autichamp prit en 1814 le commandement général des Départements de Maine-et-Loire et de la Mayenne, avec résidence à Angers. En cette qualité et aussi à titre d'ancien chef de l'armée vendéenne, il reçut à Beaupréau le 5 juillet le duc d'Angoulême et lui présenta les survivants de la guerre, rangés en bataille par division mais les armes en faisceaux, et dont le prince calma l'enthousiasme en leur recommandant avant tout de payer les impôts. Le 9 il était à Cholet, où le curé Hudon protesta contre la Charte en acclamant « le Roi quand même ». — Toute cette ardeur tombe aux Cent-Jours. Le duc de Bourbon lance en vain « de son quartier général de Beaupréau, le 22 mars 1815 » une proclamation qui appelle aux armes tous les hommes de 18 à 50 ans; il se voit réduit à accepter le 25 les passeports que lui envoie d'Angers le colonel de gendarmerie Noireau. Le 7 mai une fédération nouvelle est jurée par tous les corps constitués, les fonctionnaires et les patriotes, sous la présidence de Mamert-Coullion, — à laquelle viennent s'unir le 17 les députés de Nantes, de Vannes, de Rennes et de St-Brieuc, représentants des cinq départements de l'ancienne Bretagne. Mais le même jour un rassemblement commandé par Louis de la Rochejacquelein attaquait sous Maulévrier le 26e régiment de ligne en marche sur Châtillon, et des bandes, soulevées comme autrefois au son du tocsin, coupaient les routes à tous les convois. Cholet est évacué le 23 par la troupe de ligne et occupé le 24 par d'Autichamp, la Rochejacquelein et les autres chefs de l'insurrection. Dès le 29 le général Lamarque vient prendre à Angers le commandement de l'Ouest. La défaite subie le 20 juin par les royalistes à la Roche-Servière amène une pacification signée dès le 24 à la Tessoualle et ratifiée à Cholet le 26, au lendemain de la nouvelle de Waterloo. Dès le 2 août, alors que les débris de l'armée vaincue et frémissante campent encore aux Ponts-de-Cé, sur la rive gauche de la Loire, arrive à Baugé une brigade de 7,000 Prussiens et de 800 chevaux dont partie se disperse en cantonnements, dans l'arrondissement, à Vernantes, à Longué, à la Breille, à Durtal, même à Châteauneuf et Briolay, le reste à Angers. L'occupation devait durer jusqu'au 23 septembre. Le préfet de Wismes, qui se prêtait peu complaisamment aux exactions, avait été enlevé par l'ennemi et ne fut reconduit à son hôtel qu'au moment

Les Cent-Jours

Occupation prussienne.

[1] V. le mandement du 15 avril 1807.

Digitized by Google

de l'évacuation militaire. Le Département dut pour sa part payer 1,800,000 fr. de contributions, sans compter les déboursés des villes et des campagnes.

La Restauration.

Le 22 août des élections royalistes renouvellent le Corps législatif en y envoyant les députés Benoist, d'Andigné, de Maquillé, la Bourdonnaie, Papiau-Verrie, E. Feuillant. — Mais l'opinion libérale réagit vite et s'organise. L'association secrète des *Chevaliers de la Liberté*, qui devance en France la propagande du carbonarisme, est fondée à Saumur le 10 octobre 1820 par Gauchais, Grandmesnil, Caffé, Fardeau, Paul Desvarannes. Le coup de main du général Berton y échoue (24 février 1822); mais toute la bourgeoisie dans les villes et dans les bourgs, depuis Tours jusqu'à Nantes, avait le mot d'ordre et chaque homme son fusil prêt, pour marcher au premier signal vainement attendu. Un centre de résistance se formait d'ailleurs en plein cœur des Mauges. La duchesse d'Angoulême, qui passe à Mortagne le 18 septembre 1823, refuse de visiter Cholet, signalé comme un foyer révolutionnaire, et, revenant de Nantes à Angers par la rive droite, s'arrête à peine quelques heures, le 22, à St-Florent, où sont réunis 2 ou 3,000 fidèles. La Vendée pourtant multiplie les fêtes en l'honneur de ses héros et inaugure l'un après l'autre les monuments de Stofflet (30 juin 1825), de Bonchamps (12 juillet) et de Cathelineau (août 1827). Mieux conseillée ou plus heureuse, la duchesse de Berry visite en pèlerine partout acclamée tous les souvenirs de la grande guerre (juin 1828).

Révolution de 1830.

Sous cet enthousiasme officiel, qui remue à peine quelques cantons isolés, circule et fermente au cœur de la bourgeoisie riche et active, dans la haute industrie, dans la magistrature une ardeur hostile, qui s'est fait jour aux comices des 17 et 24 novembre 1827 par l'élection de trois députés libéraux, Guilhem, d'Andigné, Delessert, et bientôt éclate en effervescence populaire pour acclamer le retour des 221 [1], — pendant que de sombres terreurs courent les campagnes affolées par les exploits de bandes gagées d'incendiaires [2]. A la veille même de la Révolution aussi prochaine qu'inattendue, toute une élite est debout, qui l'heure venue paie d'exemple, à Angers, aux Rosiers, à Saumur, à Segré, à Baugé, dans tous les principaux bourgs, aussitôt pavoisés. Les noms chers à l'Anjou de 1790, les Joubert, Farran, Berger, la Révellière, Duboys, Jubin, Merlet, Moreau, Boullet, Coullion, Leterme-Saulnier, Delaage, réapparaissent en pleine lumière, associés aux noms de jeunes hommes, les Tessié, Chevré, Guibert, Chollet, Desvarannes, Giraud, Marcombe, Grille, Mordret, Freslon, Bordillon, Bodin, tant d'autres ! qui vont prendre rang dans l'administration ou la politique militante et bientôt après suivre chacun son chemin.

Chouannerie.

Le 27 avril 1831 la garde nationale de Cholet est assaillie presque au sortir de la ville, près l'étang des Noues, par quelques coups de feu dont un blesse à mort le jeune Gélusseau. C'est le premier exploit de groupes errants de paysans réfractaires que l'annonce du recrutement multiplie et que le parti vaincu va enrôler. Un régiment vient prendre garnison dans le pays et fatiguer les campagnes de visites domiciliaires. Quelques vaines escarmouches, le 20 juin à la Renou, le 18 août à la Chabossière, le 29 septembre à la Billardière, le 4 novembre à la Fuye près Maulévrier, aboutissent à peine à l'arrestation de chefs obscurs, auxquels se trouve associé

[1] V. t. I, p. 27.

[2] V. le procès dans le *Maine-et-Loire* de janvier 1831.

Digitized by Google

un Caqueray [1]. La levée d'armes générale, ordonnée par la duchesse de Berry pour le 24 mai 1832, se termine dans les Mauges avec le drame de la Chaperonnière, où périt le fils de Cathelineau [2] (26 mai) — et dans l'arrondissement de Segré trouve à recruter plus de chefs que de soldats. La garde nationale d'Angers, commandée par Delaage fils, parcourt le pays jusqu'à Pouancé et revient le 4 juin pour repartir le 6 sur la rive gauche de la Loire, jusqu'à Chemillé et à Montjean, sans avoir trouvé l'ennemi, qui le 7 à la Potherie, le 9 à Freigné ose s'attaquer à des détachements du 54e de ligne. Le 3 un décret proclame la mise en état de siége du Département et les cantonnements de ligne, en partie campés dans les châteaux, procèdent au désarmement des campagnes qui vont rester infestées pendant des années encore de vagabonds menaçants.

Routes stratégiques

Elles gagnent du moins à ce danger constant un bienfait inespéré. Sous la direction d'une commission, composée du préfet, du général commandant le Département, de deux inspecteurs divisionnaires des Ponts-et-Chaussées et de l'ingénieur en chef, un plan général est tracé de douze routes stratégiques, dont six de 118 kilomètres sur la rive gauche, six de 128 kilomètres sur la rive droite de la Loire, qui viennent s'ajouter aux 396 kilomètres de routes royales et aux 572 kilomètres de routes départementales dont le réseau, jusqu'alors inachevé, va recevoir par suite un redoublement d'activité. Les projets nouveaux prévoyaient une dépense de 2,911,000 francs. La loi du 27 juin 1833 vote et l'ordonnance du 29 novembre classe et détermine les douze tracés, dont l'exécution était terminée à la fin de 1837, grâce en partie à l'emploi sur les chantiers des soldats du 36e de ligne [3]. Tout aussitôt la loi du 24 avril 1837 autorise le Département à contracter un emprunt de 1,250,000 fr. pour l'achèvement des routes départementales, sur les devis évalués à 3 millions. — Les travaux du Cadastre, terminés dès 1829 dans l'arrondissement de Segré, arriérés encore en 1834 pour les 2/5 dans l'arrondissement de Baugé et de Saumur, sont clos en 1838 avec les dernières communes du canton de Vihiers.

Et départementales.

Cadastre.

Chemin de fer de Tours à Nantes.

D'autres préoccupations tout d'un coup se révèlent. C'est à la session de septembre 1839 que le Conseil général est mis en demeure d'aviser à la direction incertaine encore du chemin de fer d'Orléans à Nantes. Trois projets se présentent dont un de l'ingénieur en chef Defontaine par la rive droite de la Loire, — un autre des ingénieurs Clapeyron et Lefort par la rive droite jusqu'à Juigné, avec un embranchement gagnant Angers et se continuant par la rive gauche jusqu'à Nantes, — le troisième de la Cie Jucqueau-Galbrun par la rive gauche, en se rattachant de Denée à Angers par un embranchement. Le projet présenté par le préfet descendait la rive gauche, jusqu'à Saumur, puis la rive droite jusqu'à Angers, en franchissant la Maine au-dessus de la Chalouère, et traversait de nouveau la Loire entre Montjean et Ingrandes, pour suivre la rive gauche jusqu'à Nantes. La commission spéciale émit des doutes sur l'utilité même de l'entreprise et le Conseil, réservant son opinion sur le tracé, se borna à exprimer le vœu que Saumur et Angers fussent desservis. Il se con-

[1] V. *Cour d'assises du Loir-et-Cher. Session extraordinaire ouverte le 30 septembre 1832. Affaire relative aux troubles de l'Ouest* (Blois, Dezains, in-8° de 392 p.).

[2] V. *Cour d'assises du Loiret, ouverte le 28 janvier 1833. — Procès de MM. de Civrac, Moricet et autres* (Orléans, Pellisson-Niel; Paris, Dentu, 1833, in-8° de 210 p.). — *La Vendée et Madame*, par le général Dermoncourt (Paris, 1833, in-8° de 362 p.).

[3] Un décret du 10 juillet 1862 a supprimé les routes stratégiques, dont le nom rappelait de tristes souvenirs, et les a réunies au réseau départemental, qui comprend par suite plus de 827 kilomètres.

Digitized by Google

tenta de le renouveler en 1840 et quand en 1841 le gouvernement se fut décidé pour la rive droite, un vœu réclama énergiquement pour que la rive gauche fût « satisfaite le plus immédiatement possible », et en 1844 pour qu'à partir de Bouchemaine, la voie passât sur la rive gauche. La construction, commencée en 1844, atteignait St-Mathurin en 1846. Le 29 juillet 1848 la ligne fut solennellement inaugurée de Tours à Angers; elle était livrée d'Angers à Nantes, d'abord sur une seule voie, le 21 août 1851. Vingt-deux millions avaient été dépensés en travaux pour un parcours de 89 kil. 739 mèt. en Maine-et-Loire.

Les vœux alors se reportent vers l'embranchement, dès les premiers jours sollicité, de Beaupréau ou de Cholet à la Loire, puis vers Paris par Vendôme et par le Mans (1854-1855), enfin pour un chemin américain de la Flèche à Baugé (1856).

Inondation. Mais un désastre, depuis longtemps inouï, vient mêler ses ruines à tant d'espérances. Le 4 juin 1856 la Loire, crevant la levée à la Chapelle-Blanche, se précipite à plein lit dans la vallée toute verdoyante de moissons. L'eau s'avance d'une vitesse de 6 kil. à l'heure, chassant devant elles les populations, en partie réfugiées sur la levée, entre deux torrents, et arrive le 6 à Trélazé où elle envahit d'un bond immense les ardoisières. Une brèche, ouverte à l'avance dans la levée de Bellepoule, épanche le flot aux Ponts-de-Cé. Les levées de Gohier, de Savennières, de Montjean avaient été emportées par lambeaux.

En 1857, une décision ministérielle assure l'ouverture de la ligne du Mans par

Chemin de fer du Mans. Sablé, que vote la loi du 11 juin 1859 et qui est livrée dès le mois de décembre 1863. — La ligne d'Angers à Niort, concédée presque au même temps à la Compagnie

De Niort, d'Orléans, s'achève en septembre 1866 jusqu'à Cholet, en 1868 jusqu'à Bressuire. Cette année même la loi du 4 juillet concède la ligne de Laval à Angers par la rive droite de la Maine, suivant les vœux exprimés depuis dix ans; et une question

De Poitiers. nouvelle surgit, qui soulevée une première fois en août 1865 et restée ou indifférente ou inabordable, s'impose par les réclamations des régions intéressées à l'entreprise des chemins de fer d'intérêt local. Dès la session de 1868 le Conseil général décide de traiter avec la compagnie formée pour l'établissement d'une voie de Saumur à Poitiers, et arrête en principe la création de deux chemins de Trélazé au Lude par Beaufort et Baugé, et de Saumur à Cholet, — sur un parcours total

Réseau départemental. de 127 kilomètres, dont les études lui sont soumises en 1869. — Une session extraordinaire d'avril 1870 détermine le tracé et les ressources du réseau départemental, comprenant à peu près 365 kil., et la concession en est attribuée par délibération du 7 novembre 1871 à la compagnie Donon et de Contades.

Dans l'intervalle de ces deux décisions on sait quel effroyable désastre avait passé sur la France.

Etat actuel. Le **Département de Maine-et-Loire** est borné au N. et au N.-E. par les Départements de la Mayenne et de la Sarthe, à l'E. par l'Indre-et-Loire, au S.-E. par la Vienne, au S.-O. par la Vendée, au S. par les Deux-Sèvres, à l'O. par la Loire-Inférieure, au N.-O. par l'Ille-et-Vilaine, d'après un tracé à peu près arbitraire, qui vers la Bretagne seulement respecta l'ancienne frontière des deux provinces et pour le reste ne présente d'autres limites naturelles que le cours de la Sèvre-Nantaise au regard de la Vendée. La frontière vers l'angle S.-E. avec la

Digitized by Google

Vienne, entre Morton et Épieds, n'a été fixée, après de nombreuses enquêtes, que par la loi du 25 juillet 1839.

Sa *superficie* de 712,563 hectares [1], environ 363 lieues carrées, présente un carré long assez irrégulier, qui mesure dans sa plus grande largeur, de Châtelais à la Tessoualle, 86 kil., et en longueur, dans sa double diagonale, du N.-E. au S.-O. et du N.-O. au S.-E., environ 125 kilomètres, le tout dessinant un pourtour à peu près quadruple. Superficie.

Elle est répartie en cinq arrondissements, Angers, Baugé, Cholet, Saumur, Segré, comprenant ensemble 34 cantons, 381 communes, 402 paroisses, chacune de ces circonscriptions ayant son détail et son histoire dans ce livre. Administration

La principale modification politique depuis l'an X s'est opérée en vertu du décret du 16 novembre 1857, qui a transféré de Beaupréau à Cholet le siége d'une des sous-préfectures. La loi du 3 février 1875 a reporté à Tiercé le chef-lieu du canton de Briolay, qui avait été détaché en 1819 de l'arrondissement de Segré, comme en 1824 le canton de Thouarcé de l'arrondissement de Saumur, pour être rattachés l'un et l'autre à l'arrondissement d'Angers.

Le décret du 11 juin 1810 portait le Département à la 4e classe pour le traitement des préfets, à la 3e pour les frais dits d'abonnement. Le Conseil général éleva de vives réclamations contre cette décision dans sa session de 1810 et inutilement encore en 1811. C'est seulement le décret du 12 mars 1852 qui l'a reporté à la seconde classe [2].

[1] On trouve dans les livres de source officielle 712,093 hect. ou 712,509 hect., 711,220 hect. ou même 718,812 hect., différence relativement insignifiante, mais qui suffit à prouver le peu de compte, qu'il qu'il faut faire des documents statistiques les plus essentiels. Que serait-ce si l'on voulait établir des concordances ?

[2] *Préfets :* Pierre *Montault-Desilles,* né le 9 mai 1751 à Loudun, membre du Corps législatif en 1791, du Conseil des Anciens en l'an V, préfet de M.-et-L. le 11 ventôse an VIII, installé le 8 germinal, appelé le 3e jour complémentaire de l'an X à d'autres fonctions. — Hugues *Nardon*, né en 1768, ancien administrateur et président du département de Saône-et-Loire, procureur général syndic du District, puis sous-préfet d'Autun, nommé le 30 fructidor an X, installé le 19 ventôse an XI. — Marc-Antoine *Bourdon de Vatry*, né le 24 novembre 1761, ancien préfet maritime du Havre et préfet de Vaucluse, nommé le 6 thermidor an XIII, installé le 14 fructidor, appelé le 11 février 1809 à la préfecture de Gênes, † à Paris le 22 avril 1828. — Jean-François-Honoré *Merlet*, V. *ce nom*, nommé le 12 février 1809, non installé. — Abdon-Patrice-Frédéric *Hély d'Oissel*, né à Rouen le 2 avril 1777, anc. secrétaire général de la Seine, nommé le 19 février 1809, installé le 10 avril, baron d'Empire le 3 décembre suivant, laisse ses fonctions le 4 juillet 1814. — Hervé-Louis-François-Jean-Bonaventure *Cléret*, comte *de Tocqueville*, né le 3 août 1772 à Menon (Nièvre), anc. aide-de-camp du comte de Damas et maire de Verneuil, nommé le 18 juin 1814, installé le 20 juillet, remet sur la première nouvelle de la révolution des Cent-Jours ses pouvoirs à Leterme-Saulnier, qui administre jusqu'à l'arrivée de son successeur. — Jean-Baptiste *Galéazzini*, nommé le 25 mars 1815, installé le 3 avril. — Stanislas-Catherine-Alexis, baron *Brocquel de Wismes*, né à Arras le 4 juillet 1778, anc. sous-préfet de Soissons et préfet du Tarn, nommé le 12 juillet 1815, installé le 24, préfet de la Haute-Vienne le 27 juin 1823. — *Martin de Puiseux*, 27 juin 1823. — Louis-Zénobe, comte *Frotier de Bagneux*, anc. préfet des Côtes-du-Nord, nommé le 1er novembre 1826, installé le 2 décembre. — Claude-Félix-Hyacinthe *Barthélemy*, 6 août 1830, installé le 10, appelé le 17 janvier 1834 à la préfecture de Saône-et-Loire, †, à Châlons-sur-Marne en décembre 1868, âgé de 81 ans. — *Larreguy*, préfet de la Charente, 3 janvier 1834, refuse. — Prosper *Gauja*, préfet des Hautes-Alpes, nommé le 12 janvier 1834, installé le 16, passe dans le Pas-de-Calais le 5 juin 1840, † en 1876 aux Rosiers. — Guillaume *Bellon*, maître des requêtes, 5 juin 1840. — Grégoire *Bordillon*, V. *ce nom*, 27 février 1848. — *Besson*, 22 août 1849. — *Vallon*, 11 mai 1850. — Léopold *Bourlon de Rouvre*, 13 novembre 1857. — Eugène *Poriquet*, préfet de la Mayenne, 16 octobre 1865. — Henri *Allain-Targé*, 5 septembre 1870. — Maurice *Engelhard*, 5 octobre 1870. — Baron Léon *Le Guay*, 25 mars 1871, nommé en 1873 secrétaire général du ministère de l'Intérieur. — Jules *Merlet*, vice-président du Conseil de Préfecture, 18 juin 1873. — Baron *de Reinach-Woert*, préfet de la Meuse, 17 juin 1876. — Abdon *Béchade*, ancien préfet de la Nièvre, 16 décembre 1877. Liste des Préfets.

Digitized by Google

Population. Les relevés de 1790 indiquaient pour le Maine-et-Loire une population de *407,786* âmes. Aussi le Conseil général protesta-t-il en 1791, quand la répartition des contributions prétendit l'évaluer à *455,500* habitants. Le dénombrement de l'an IX n'en compte plus que *376,113*, diminution trop facilement expliquée par les désastres de cinq longues années de guerre. Dès 1820 les pertes étaient amplement réparées et le développement s'accuse vivement : *442,859* hab. en 1820. — *467,871* hab. en 1831. — *477,300* hab. en 1841. — *505,009* hab. en 1851. — *526,012* hab. en 1861. — *532,325* hab. en 1866. — *518,471* hab. en 1872. — *517,258* hab. en 1876.

L'accroissement de près d'un tiers (156,212 hab., acquis depuis le commencement du siècle, s'est trouvé réduit d'un dixième (13,854 hab.) à la suite de la dernière guerre, mais sera vite regagné. Tel quel ce recensement présente un chiffre de 73 hab. par kil. carré et, si l'on pense au petit nombre d'agglomérations importantes qu'il renferme, atteste une densité considérable de la population rurale relativement au reste de la France.

Agriculture. Le pays, en effet, — malgré ses immenses ardoisières, sans rivales en France, ses mines de houille, ses exploitations de tuffeau, ses corderies, ses filatures renommées d'Angers, de Cholet, — est avant tout essentiellement agricole. — Vers l'E. dominent les cultures maraîchères, les pépinières, les fruits, les lins, les chanvres, qui à eux seuls occupent, de juin seulement à septembre, 21,000 hectares, fournissant plus de 21 millions de francs au marché d'Angers ; — vers l'O. les pâturages et les labours ; — vers S. les céréales, les prairies artificielles, les plantes fourragères pour l'engraissement du bétail à destination des marchés de Paris ; — vers N. le froment, le seigle, les châtaigniers, les noyers, les pommiers à cidre, dont la récolte trop inégale peut varier de 350,000 hectolitres, comme en 1877, à 425,000 hectolitres, comme en 1876 ; — au centre et partout, aux flancs de tous les coteaux, sur les hauts plateaux où les taillis reculent et font place, dans les replis même des vallées trop souvent *brimées* par les geleés printanières, la vigne, plus que jamais fêtée, malgré tant de menaces et de misères, par le propriétaire qu'elle enrichit, sur plus de 40,000 hectares, autrefois tout en récolte blanche, mais depuis 1849 garnis pour près d'un tiers en plants rouges, représentant ensemble une production moyenne de 900,000 hectolitres, qui a dépassé plus de 11 millions d'hectolitres en 1873. Sauf sur les confins lointains de la Bretagne ou des Mauges chaque ferme s'habitue à cultiver son lopin privilégié de vignoble, qui garnit à suffisance pour les besoins de l'année le petit caveau de la famille ; — et partout où domine la vigne, règnent avec elle et par elle l'aisance et la cordialité. Que de fois, dans mes courses, n'ai-je pas entendu dire : « Ici ni bourgeois ni pauvres ; tout vit à l'aise, en travaillant. »

Conclusion. C'est le caractère de la vie en somme dans ces campagnes, quoique la richesse y abonde et qu'à chaque coin en belle lumière se dresse quelque château, tout battant neuf ou tout rajeuni. La Loire, qui coupe en deux profils distincts la physionomie du pays, y crée au cœur un large courant de vie, où tout converge du sol et du ciel pour s'y animer. Là l'horizon s'ouvre à pleine vallée et la vue, pour peu que le printemps et le soleil s'y prêtent, n'est qu'une fête le long des eaux semées d'îles et sur les deux rives, chargées d'églises, de cottages et de moissons.

Digitized by Google

A droite et à gauche encore s'entrouvrent les vallées secondaires, — à gauche du Thouet, du Layon, de l'Evre, de la Divatte, — à droite de l'Authion et de la Maine, où vient se confondre la quadruple vallée de la Sarthe, du Loir, de la Mayenne et de l'Oudon [1]; — à distance, vingt rivières, trois cents ruisseaux ou ruisselets, qui découpent le terrain de coteaux sans nombre [2]; mais la variété même s'y présente sans contrastes puissants, sans horizons tourmentés ou grandioses. Presque partout s'offre une nature douce et souriante, qui éclate en ses plus vives élégances dans les beaux bois domaniaux du Baugeois, plus triste et comme assombrie aux abords de la Bretagne, où des haies basses bordent les champs et les routes, et dans les Mauges, où les tuiles rouges ou noirâtres chargent la pente des toits; — mais là même, au détour de quelque chemin, un frais vallon se rencontre tout boisé de vieux chênes, une clairière de hautes herbes peuplée de grands bœufs, — et sans aller bien loin, quelque cascatelle sourd dans le fossé verdoyant et va prolongeant son sillon à travers des ravines déchiquetées. Le touriste, en quête d'émotions vives, passe indifférent mais plus d'une fois y est revenu s'y faire un gîte à demeure. L'artiste et l'homme d'étude n'ont qu'à marcher pour trouver à chaque pas les traces antiques et les souvenirs et debout encore, — à côté des grands monuments du Moyen Age ou de la Renaissance, qui comptent au premier rang dans le trésor d'art de la France, Montreuil-Bellay, Cunaud, Fontevraud, Montsoreau, Durtal, Serrant, Brissac, — tant de vieux manoirs de guerre à demi-écroulés, tant de coquettes gentilhommières, tant d'églises rustiques [3], qui gardent pour le curieux leur enseignement inattendu.

[1] Le tableau, qui plafonne la grande salle des fêtes de la Préfecture, représente *le Maine-et-Loire* sous les traits d'un homme robuste, appuyé sur l'Abondance; à ses pieds se jouent la Loire, la Sarthe, la Mayenne et le Loir, ces deux dernières sous les traits des deux enfants du préfet Vallon. Sur la gauche un Vendéen fraternise avec un Bleu. Autour du cadre six médaillons armoriés symbolisent les six principales villes. — Œuvre de M. Dauban, directeur du Musée d'Angers (1855).

[2] Les chroniqueurs et les savants jusqu'au XVIIIe s. prétendent que le nom antique de l'Anjou est *Egada*, mot imaginaire, qu'ils dérivent d'*aquæ*, « à cause des eaux qui y sont ».

[3] Sans parler des nombreuses chapelles publiques ou privées, qui vaudraient une visite comme celles du Fresne, d'Avrillé, de la Blanchaie, de la Blinière, du Boumois, de la Bourgonnière, de Ste-Emérance, de Lannay-de-Gennes, de Montplacé, etc., etc. — Malgré la grande impulsion donnée depuis vingt ans à la reconstruction et à la restauration des églises, plus des deux tiers encore gardent ou dans leur appareil ou dans leur ornementation quelques restes de l'édifice primitif, pour un grand nombre encore du XIe ou du XIIe siècle, — et pour ne parler que des œuvres d'art et du mobilier, on peut trouver en dehors même d'Angers et de Saumur, de curieuses *fresques* du XIe s. à St-Rémy-la-Varenne, — du XIIe s. à Pontigné, à Cunaud, — du XIIIe à Cizay, St-Pierre de Chemillé, — du XIVe à la Blouère, à Miré, — du XVe au Lion-d'Angers, à Fontaine-Guérin, à Fougeré, — du XVIe à Fontevraud, St-Melaine, les Ponts-de-Cé, Notre-Dame de Chemillé, Chanteussé, Beaulieu, Savennières, Beaufort, — du XVIIe à Fontevraud, — du XVIIIe à Cheffes; — de précieux ou intéressants *tableaux* du XVe s. à Béhuard, à Chantoceaux, — du XVIe à Fontevraud, Gené, Epieds, Savennières, — du XVIIe s. à Antoigné, Auverse, Bauné, Beaucouzé, Beaufort, Blou, Bocé, Bouillé-Ménard, la Lande-Chasle, l'Hôpital, Gennes, Fougeré, Gené, Dampierre, Corzé, Varennes-sous-Montsoreau, Corné, Cherré, Chenillé, Charcé, la Chapelle-Saint-Laud, Montguillon, Montreuil-Bellay, Montsoreau, Pellouailles, Pontigné, le Puy-Notre-Dame, Rochefort, St-Barthélemy, St-Quentin-en-M., St-Rémy-la-Varenne, Sermaise, Souzay, Tancoigné, Vaulaudry, Villebernier, — du XVIIIe s. à Beauvau, Blou, Bourg-l'Evêque, Broc, l'Hôtellerie, Allonnes, Fontevraud, Gené, Montfort, Durtal, Cleré, Cherré, Rochefort, St-Sulpice, Sceaux, Thorigné, Tilliers, etc.; — des *vitraux* du XIVe s. à Montreuil-sur-Loir, — du XVe à Linières-Bouton, Briolay, Soulaire, — du XVIe à Brissac, Béhuard, Candé, Epiré, Seiches, Grugé, l'Hôpital, Nueil, Parnay, les Ponts-de-Cé, Vernantes, — du XVIIe à Savennières; — des *statues*, *groupes*, *bas-reliefs* du XVe s. à Béhuard, — du XVIe s. à Fontaine-Guérin, Savennières, Nyoiseau, la Boissière, Candé; — du XVIIe à Aviré, Bauné, Chalonnes-sur-Loire, Chanteussé, la Daguenière, Fontaine-Guérin, Parnay, Sermaise, Vaulandry, Vernantes, Villedieu, — du XVIIIe à la Boissière, Chantocé, la Chapelle-Rousselin, Chaumont, Cherré, Meigné-sous-Doué, Chantocé, la Chapelle-s.-Oudon, Cheffes, Clefs, Gené, le May, la Pélerine, Turquant; — des *stalles*, *boiseries* ou *chaires* sculptées du XVe s. à Béhuard, — du XVIe aux Ponts-de-Cé (St-Maurille) et à Beaulieu; — du XVIIe à Sceaux, Etriché,

Digitized by Google

Mais le spectacle qu'il n'y faut pas chercher et qu'on n'y retrouverait plus, c'est celui des vastes landes [1], abandonnées en friches ou en marécages, — ou des villages investis par des bandes errantes d'affamés, — ou de ces troupes d'enfants épars de ferme en ferme, à mendier la vie de la famille, sur les chemins. Tout ce passé-là est bien vaincu. Un enseignement d'expérience et de raison s'est fait entendre partout, multiplié, il faut le dire, par une élite intelligente, qui s'est prodiguée en exemple ; et la jachère honteuse a fait place aux moissons régulières ou à des plantations vigoureuses de bois, de vignes, de sapinières. En même temps dans chaque mairie s'est installée l'*École* [2], desservie à demeure par un fonctionnaire communal, formé petit à petit aux leçons des maîtres, répandant des deux mains la bonne semence ; — et devant cette propagande doublement active du travail fécond et de l'instruction pénétrante s'évanouissent, avec la misère et l'ignorance, les vaines pratiques, les préjugés de routine, toutes les traditions impies des vieilles haines, qu'aucune habileté ne réveillerait plus.

Ces populations, de bienvenue si franche et si aimable, de nature si douce et si facile, qu'on les dit molles [3] et défaillantes, ont pourtant fait preuve en tout temps d'une généreuse ardeur et d'une énergie indomptée. Sans remonter aux temps héroïques de la Gaule, nul renom de chevalerie au XIIe s. n'égalait celui des Angevins en hauts faits de guerre, et il n'y a pas si longtemps que ces prouesses-là ont de nouveau étonné le monde et affirmé vivante encore la race des Dumnacus, des Foulques Nerra, des Geoffroy Martel, des Desroches, des Cossé, des St-Offange, des Ogeron, des Cathelineau, des Bonchamps, des Delaage, des Desjardins, des Du Petit-Thouars. C'est à Angers, sur le tertre St-Laurent, que pour la première fois l'hérésiarque Bérenger proteste au nom de la raison humaine contre les mystères ; — à Angers encore que se fonde la première église réformée

Jarzé, Méon, Montsoreau, Varennes-sous-Montsoreau, — du XVIIIe à Blou, Brigné, Candé, Champigné, le May, Meigné-sous-Doué, Montguillon, etc. ; — des *bénitiers* des IVe ou Ve s. à St-Just-sur-Dive et Epiré, — du XIIe à Blaison, Trèves, Vernoil, Vernantes, — du XIIIe à Blou, — du XVIe à Corné, Chanzeaux, — des *fonts baptismaux* des XIIIe ou XIVe s. à l'Hôpital, Montguillon, le Toureil ; — du XVe s. à Béhuard ; — des chefs-d'œuvre d'*orfévrerie* du XIIIe s. à Breil, — du XVe s. à Liré, Thouarcé et Béhuard, — du XVIe à Jallais, Joué, Béhuard, la Boissière, Chaudron, — du XVIIe à Marigné, Cizay, la Blouère, les Cerqueux-de-Maulévrier, Chantoceaux, Chanzeaux, la Chapelle-du-Genêt, — du XVIIIe à Chalonnes-sur-Loire, St-Germain-lès-Montfaucon, etc.

[1] Il existait encore en 1820 pour le moins 47,500 hectares de terres incultes, — réduites aujourd'hui des neuf dixièmes.

[2] J'ai recueilli avec un soin particulier dans les registres des paroisses et les autres documents originaux et indiqué à l'article de chaque commune, toutes les mentions que j'ai pu rencontrer d'écoles existant avant 1789. Ce relevé suffit à indiquer, comme l'affirment du reste les réclamations des Cahiers paroissiaux, que l'instruction primaire restait presque partout à l'abandon. Les fondations éparses, dues à des bienfaits particuliers, avaient été pour la plupart ou transformées ou dilapidées à l'encontre des intentions du bienfaiteur. Là, où quelque enseignement s'était organisé et maintenu, il se bornait à la lecture du catéchisme et aux éléments de l'écriture. Nul progrès n'est acquis sur ce point jusqu'aux premières années de la Restauration. En 1818 on compte 140 écoles de garçons, 105 de filles ; — en 1832, 240 de garçons, 172 de filles. — L'Ecole normale s'est installée à Angers le 23 décembre 1831. Les salles d'asile s'y établissent, malgré toute opposition, en 1833-1836. — En 1841, 334 communes sont pourvues d'écoles et l'arrondissement de Beaupréau est au complet. — En 1851 l'enseignement ne fait défaut que dans 13 communes, — dans 4 seulement en 1861 et encore en 1867. — En 1866 le Département était classé le 70e pour l'instruction des époux, le 38e pour celle des femmes. — En 1877 ont fonctionné 856 écoles, dont 445 écoles de garçons ou mixtes, 411 de filles et 113 asiles, formant ensemble une famille de 72,702 enfants.

[3] *Andecavi molles* est une de ces citations de banalité courante, que les plus ingénieux attribuent à César, comme tout le reste, et qu'on n'a encore pu montrer dans aucun livre.

Digitized by Google

de France après celle de Paris, fondée par un Angevin, Jean Lemaçon ; — c'est un Angevin, l'auteur de *La République*, qui soutient contre tout péril aux États de Blois la cause de la libre conscience ; — et c'est à Saumur que s'installe et pendant près d'un siècle se développe en pleine lutte la grande Académie, où prennent parole Moyse Amyrault, Marc Duncan, Josué de la Place, Tanneguy-Lefèvre, Cameron, les deux Cappel, toute une pléiade d'illustres. Et comment oublier le rôle de la grande bourgeoisie angevine, toujours debout au premier rang des fêtes de la liberté ? — Tout à côté, dans la paix rayonnante des grandes abbayes cisterciennes ou bénédictines, — et la première fille de St Maur n'est-elle pas née sur notre Loire ? — dans la solennité aussi plus ou moins factice des controverses universitaires, se sont formées, avec les Ulger, les Marbode, les Le Maire, honneur de l'Ecole et de l'Episcopat, des dynasties de légistes, comme celles des Ayrauld, des Livonnière, alliées aux grands noms des Choppin, des Lerat, des Louet, des Dupineau, groupe avant tout d'humeur pratique et réfléchie. De ces deux lignées se réclament, mi-partie gens d'action ou de politique, les Scépeaux, les Maillé-Brézé, les Charnacé, les Contades, — même en descendant peut-être d'un échelon, les Cérisantes et les Bautru. Mais c'est avec ces derniers surtout qu'éclate dans les ruelles et à la cour de France la renommée des beaux esprits d'Anjou et de cette fine langue angevine, que parlaient René Benoist en sa chaire des Halles, et Ménage en ses Mercuriales, et Bernier et Legouz jusqu'au fond des Indes, — qu'animent d'une pointe de gaîté les badineries de Bourdigné, de Leloyer, de Lemasle, — qu'attendrit aussi à son heure la muse amoureuse du roi René et de du Bellay. A cette élite, ni si terne après tout ni si vulgaire, la Science associe de nos jours les noms de Chevreul et de Béclard, et l'Art, qui aurait le droit d'évoquer le souvenir de plus d'un glorieux maître inconnu, se contente d'ajouter un rayon suprême en rappelant l'œuvre de David d'Angers.

Un temps viendra peut-être, — bénie soit l'heure ! — où parmi tous ces ancêtres et tant d'autres encore plus humbles et tout oubliés, chaque village, chaque maison tiendra à honneur de reconnaître les siens, où l'histoire du pays natal deviendra avant tout, comme il ferait si bon de le dire, familière à nos enfants, et où l'on comprendra de plein cœur, ainsi que je l'ai cru bien sentir à chaque page de ce livre, que s'étudier à faire aimer le coin de terre où l'on naît, où l'on grandit, où la tradition s'est formée de toute vie qui a un passé et un avenir, c'est travailler à rallier pour le mieux toutes les âmes dans un sentiment commun d'amour pour la France.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DE L'INTRODUCTION

	Pages.
Temps primitifs	I
En note. — Relevé des monuments celtiques	I
Conquête romaine	II
La Cité, le Diocèse, le *Pagus*	III
L'Anjou gallo-romain	IV
Formation des paroisses	V
L'Anjou barbare	V
Les gouverneurs ou comtes royaux	VI
Guerres bretonnes et normandes	VII
Comtes héréditaires	VIII
En note. — Liste des comtes héréditaires	IX
— *Monnaies et monétaires*	IX
Formation du comté	IX
Conquête des Mauges	X
Conquête de la Touraine	X
Réunion au domaine de France	XI
[illegible]t politique, VIII-XIIe siècle	XI
[illegible]t social	XII
[illegible] personnes	XIII
[illegible] terres	XIII
[illegible] églises	XIII
[illegible] abbayes	XIV
[illegible] fiefs	XIV
[illegible]jou apanagé	XIV
[illegible]jou érigé en comté-pairie	XV
[illegible]u érigé en duché-pairie	XVI
Guerres anglaises	XVI
Misère	XVII
Réunion de l'apanage	XVII
Le Conseil Ducal	XVIII
La Chambre des Comptes	XVIII
La Coutume	XIX
L'Université	XX
L'apanage rétabli	XX
Guerres civiles	XX
Paix politique et religieuse	XXI
Les arts	XXII
L'industrie et le commerce	XXII-XXIII
L'Anjou en 1789	XXIV
Organisation politique	XXIV
Organisation financière	XXIV
Organisation judiciaire	XXV
L'Évêché	XXVI
Le Clergé	XXVII
En note. — Liste des évêques	XXVII
Derniers princes apanagistes	XXVIII
Assemblée provinciale	XXIX
Commission intermédiaire	XXIX
Cahiers des paroisses	XXIX
Élections de 1789	XXX
Suppression de la Gabelle	XXXI
Fédération de Pontivy	XXXI
Organisation du Département	XXXI-XXXII

Digitized by Google

	Pages.
Biens nationaux	XXXIII
Serment constitutionnel	XXXIII
Premiers troubles	XXXIII
Départ des volontaires	XXXIV
Internement et déportation des prêtres	XXXIV
Insurrection	XXXV
Guerre de Vendée	XXXV
Bataille de Cholet	XXXVI
Colonnes infernales	XXXVII
Dernières luttes	XXXVII
Pacification	XXXVIII
Organisation départementale en l'an III	XXXVIII
Organisation départementale en l'an VIII	XXXIX
Le culte rétabli	XL
Situation en l'an X	XL
L'Empire	XLI
Les Cent-Jours	XLI
Occupation prussienne	XLI
La Restauration	XLII
Révolution de 1830	XLII
Chouannerie	XLII
Routes stratégiques et départementales	XLIII
Cadastre	XLIII
Chemin de fer de Tours à Nantes	XLIII
Inondation de 1856	XLIV
Chemin de fer du Mans	XLIV
Chemin de fer de Niort	XLIV
Chemin de fer de Poitiers	XLIV
Réseau départemental	XLIV
État actuel	XLIV
Superficie	XLV
Administration	XLV
En note. — Liste des préfets	XLV
Population	XLVI
Agriculture	XLVI
CONCLUSION	XLVI-XLIX
Note sur les objets d'art antiques	XLVII
Note sur les écoles	XLVIII

Digitized by Google

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

USITÉES DANS LE DICTIONNAIRE

Abb.	Abbaye.
Arch. de M.-et-L.	Archives du département de Maine-et-Loire
— **nat.**	— nationales, à Paris.
— **mun.**	— municipales d'Angers.
Arrond^{t}.	Arrondissement.
Bibl.	Bibliothèque
C. C.	Cartes cantonales.
Cart. Cartul.	Cartulaire.
Cass.	Carte de Cassini.
Ch. anc.	Charte ancienne.
— **orig. or.**	— originale.
Cl.	Closerie.
C^{ne}.	Commune.
Et. C.	État civil.
Et. M.	Carte de l'État-major ou du Dépôt de la guerre.
F.	Ferme.
H. Ham.	Hameau.
H. h.	Honorable homme.
H. D. Hot. D.	Chartrier de l'Hôtel-Dieu d'Angers, aux arch. de M.-et-L.
Liv. Bl.	Livre blanc. } Cartulaires de l'abbaye Saint-Florent.
— **d'A.**	— d'Argent. } Cartulaires de l'abbaye Saint-Florent.
— **N.**	— Noir. } Cartulaires de l'abbaye Saint-Florent.
M^{in}.	Moulin.
Mss.	Manuscrit. — Le chiffre qui suit *immédiatement* est celui du Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Angers, par M. Lemarchand.
Nat^{t}.	Nationalement.
N. h.	Noble homme.
N. S.	Nouveau style.
Raimb.	Carte de M. Raimbault
Rec.	Recueil.
Recens. Rec^{t}.	Recensement de 1866.
R. Rot.	Rotulus, Rôle.
S^{r}.	Sieur.,
V. Vill	Village.
†	Mort

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

GÉOGRAPHIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE MAINE-ET-LOIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

GÉOGRAPHIQUE ET BIOGRAPHIQUE

DE MAINE-ET-LOIRE

Abaldus, second abbé de Saint-Florent-le-Vieil, issu d'une maison illustre et qualifié de saint dans le nécrologe, fut le réformateur de son abbaye. D'après les cartulaires de Saint-Florent, Charlemagne, à sa prière, rebâtit splendidement l'église et fit don à notre abbé, entre autres libéralités, de tout le pays des Mauges. Il en faut conclure qu'Abaldus ne fut pas, comme d'autres textes l'affirment, le successeur immédiat de saint Mauron, mort en 691, ou qu'une longue vacance précéda son installation.

Archives de Maine-et-Loire : *Livre rouge*, mss., f. 70, 71, 87 ; *Livre noir*, mss, f. 82 ; Dom Huynes, *Hist. de Saint-Florent*, mss., p. 92. — Dom Chamard, *Hist. des Saints d'Anjou*, t. I, p. 64.

Abatis (l'), f., c^ne^ de *Mazières*.—Bois défrichés.

Abatis (les), h., c^ne^ de *Saint-Martin-du-Fouilloux*, sur l'emplacement de bois défrichés dès le XVe siècle. — *Les Abatays*, 1470. — *Les Abatifs en la paroisse du Petit-Paris*, 1494. — Le fief relevait de la Roche-Foulques.

Arch. de Maine-et-Loire, *Abb. de Saint-Georges-sur-L.*

Abattoir (l'), f., c^ne^ de *Saint-Jean-de-Linières*.

Abbaye (l'), vill., c^ne^ de *Courléon*, ancienne dépendance de l'abbaye Saint-Cosme-lès-Tours.

Abbaye (l'), f., c^ne^ de *Chaudefonds*, ancienne dépendance de l'abbaye de Bellefontaine.

Abbaye (l'), f., c^ne^ de *Denezé-sous-le-Lude*, ancienne dépendance de l'abbaye de La Boissière.

Abbaye (l'), f., c^ne^ de *Noyant-sous-le-Lude*, ancienne dépendance de l'abbaye de La Boissière, où a été construit un four à chaux en 1847.

Abbaye (l'), h., avec étang de 96 ares, c^ne^ de *la Romagne*, ancienne dépendance du prieuré de Saint-Laurent-des-Allouets.

Abbaye (l'), h., c^ne^ de *Saint-Augustin-des-Bois*, ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Georges-sur-Loire.

Abbaye (l'), cl., c^ne^ de *Savennières*, attenant au bourg, ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Georges-sur-Loire.

Abbaye (l'), f., c^ne^ de *Saint-Jean-des-Mauvrêts*, ancienne dépendance de l'évêché d'Angers.

Abbaye (l'), vill., c^ne^ de *Soulanger*, ancienne dépendance de Saint-Maur.

Abbaye de Ferrières (l'), f., c^ne^ d'*Étriché*.

Abbaye-Mare (l'), V. *Bismard* (la).

Abélard (*Pierre*), né à Angers en 1765, d'abord vicaire de Saint-Michel-la-Palud, professa ensuite au collége de Châteaugontier. Ayant refusé le serment, il fut déporté en Espagne, où il était parvenu à se créer une position brillante, quand le retour en France le tenta. Il fut aussitôt nommé à la cure de Morannes, qu'il ne voulut plus quitter et où il mourut, à 87 ans, le 22 avril 1852, doyen des curés du diocèse. La *Notice nécrologique* sur ce vénérable prêtre, publiée sans nom d'auteur (Angers, Lainé, in-8°, 1852), est, croyons-nous, de M. le marquis de Quatrebarbes.

Journal de Maine-et-Loire du 24 avril 1852.

Abert (*Mathurin*), maître brodeur, habitait en 1695 la paroisse Saint-Pierre d'Angers, où se rencontre durant le XVIIe siècle une nombreuse famille de maîtres vitriers du même nom.

Arch. munic. GG 49, 174-178.

Abesses, Bessu, c^ne^ de *Seiches*.

Aboye-Chien (l'), f., c^ne^ de *Brion*.

Abraham (*Jean*), dit Launay, né à Angers, « professeur ès-arts d'arithmétique et de géométrie », a publié « *L'arithmétique, arpentage, géométrie inaccessible, toisé des bâtiments, la fabrique et usage des quadrans solaires et autre géométrie par la reigle et le compas* (Rouen, in-8°, Pierre Loyselet, 1617), le tout précédé de poésies de divers auteurs, entre autres d'Aubin de Morelles. *V. ce nom.* Ce livre a été souvent réimprimé avec augmentation, à Rouen, 1625, chez la veuve Du Bosc, 1628 et 1631 chez Claude Levallain, et enfin chez Jacques Besogne, 1671 et 1686. Il est dédié à M. de Rosmadec, commandant pour le roi en sa province ou pays de Govello.

Abraham (*Jacob-Denis-Joseph*), né à Martigné-Briant le 25 mars 1754, conseiller municipal d'Angers (2 floréal an XIII), a laissé son nom à la maison où il tenait ouvroir d'épicerie. C'est à l'angle des rues Saint-Georges et Saint-Laud, un des plus curieux logis qui nous reste, avec date (1596), inscriptions, légendes rimées et figurines de bois, acquis récemment par la ville pour être détruit.

Abraham (*Pierre*), artiste écrivain, demeurant à Angers, est connu pour avoir transcrit, en 1478, la légende de la translation des reliques de saint Maurille, au compte du chapitre de Saint-Maurice d'Angers, et, en 1488, « une paire de Heures... en lestre bastarde, » avec plusieurs oraisons, pour l'usage du roi Charles VIII.

Bibl. d'Angers, mss, 927. — *Archives imp.*, KK. 70, f. 284. — *Revue des Soc. Sav.*, 1869, p. 185. — Jal, *Dict. critique*, p. 631.

Digitized by Google

Abreuvoir (l'), f., c^ne de *Saint-Sauveur-de-Landemont.*

Abreuvoir-des-Pesses (l'), prés, c^ne de *Méron.*

Abreuvoirs (les), f., c^ne de *Cernusson.*

Abri (l'), f., c^ne de *Cossé.* — *La Brie,* 1668 (Doué E, et recens. 1869).

Absalon, moine de Saint-Florent-le-Vieil, était né au Mans et s'y réfugia lors du pillage de son abbaye par les Normands. La légende raconte que les moines de Tournus, dépositaires des reliques de Saint-Florent, ne s'en voulant point dessaisir, il alla s'y présenter comme infirme et boiteux, sut inspirer confiance à l'abbé et en peu de temps nommé maître d'école, chantre, sacriste, armoirier, reçut la garde du trésor. Un soir (940-945), il mit les reliques dans une peau de cerf, s'habilla en marchand et s'enfuit sans perdre haleine jusqu'à Roche-Corbon, en Touraine, d'où il gagna Candes par la Loire et bientôt les coteaux du Saumurois alors dépendant du comté de Blois. Le comte Thibaut l'y retint et autorisa l'installation dans son château d'un premier groupe de moines bénédictins, auquel il adjoignit bientôt une colonie de Saint-Benoît-sur-Loire. Absalon mourut chargé de jours, le 15 février (vers 960), et fut enterré devant le grand autel en vue des reliques qu'il avait sauvées.

Arch. de M.-et-L.: D. Huynes, mss., fol. 26 v°. — Bibl. d'Angers: Grandet, mss. 886. — Roger, *Histoire d'Anjou.* — Dom Chamard.

Acacias (les), vill., commune de *Chantocé,* avec château moderne, appartenant à M. Malézieux.

Accisariæ, l'Adézière, c^ne d'*Avrillé.*

Achard, abbé de Saint-Serge d'Angers (mai 1083-27 mars 1094 (n. s.). Il assista, en 1088, au concile de Saintes.

Hauréau, *Gall. Christ.*, p. 646. — *Obituaire de Saint-Serge,* fol. 65 v°, mss. 755 de la Bibl. d'Angers.

Achardière (l'), f., c^ne de *Cossé.* — *La Charrière* (recens.).

Achéron (l'), ruisseau, né dans le départ. de la Mayenne, qu'il limite, traverse la c^ne de Châtelais, se jette dans l'Oudon ; 3,975 mètres de cours.

Acigné (*Pierre* d'), originaire d'Anjou, figure dans la liste des grands sénéchaux et des gouverneurs de Provence en 1404. Le roi l'honore du titre de cousin. Il fut remplacé en 1423 par Tristan de la Jaille. — Un d'Acigné, son frère, faisait partie de l'expédition de Naples, en 1410.

Papon, *Hist. de Prov.*, t. III, pp. 307, 419.

Ada, abbesse de Nyoiseau vers 1190, morte le 24 avril.

Adam, abbé de Chaloché, 1169.

Adam, abbé de Toussaint d'Angers vers 1224, mort le 29 juillet vers 1240 ; — a pour prédécesseur Jacques et pour successeur Raynauld.

Adam (*Nicolas*), reçu le 13 janvier 1493 docteur régent en droit de l'université d'Angers, était originaire d'Allemagne. Il assista, en qualité de député de l'Université, au procès-verbal de publication de la Coutume d'Anjou (1508), et vivait encore en 1513.

Bibl d'Angers, mss. 919, fol. 206 v°. — Arch. munic. d'Angers, GG 170. -- *Journal* du chan. Oudin, dans la *Revue d'Anjou*, 1858, p. 83.

Adamiet. V. *Lescuyer.*

Adauete. V. *Félix* (*saint*).

Adebert, abbé de Saint-Florent de Saumur, de septembre 1011 au 8 avril 101[illegible] (n. s.). Il était né à Chinon et avait succédé à l'abbé Robert. Quelques textes l'appellent Amalbert.

Arch. de M.-et-L.: Dom Huynes, *Hist. de Saint-Florent.*

Adelaïde d'Anjou, etc. V. *Adèle.* Les noms Adala, Adalaïs, Adela, Adelaïs, sont indifféremment donnés aux mêmes personnages dans les chartes et dans les chroniques des xe et xie siècles, où ils sont très-fréquents.

Adèle est la première femme de Geoffroy Grisegonelle, comte d'Anjou, qui eut d'elle Foulques Nerra, Geoffroy, Ermengarde et Adèle. Des chartes de Saint-Aubin d'Angers la mentionnent dès 960 et 966. Elle avait reçu du comte en présent de noces l'île du Mont, près Angers, qu'elle donna quelques mois avant sa mort à cette abbaye, avec l'église de la Pélerine et une villa dans le Beauvoisis, d'où elle était peut-être originaire (6 mars 975 n. s.). Elle mourut le 12 décembre de la même année. Cette royale donation faisait d'elle une des principales bienfaitrices de l'abbaye Saint-Aubin, qui garda une vénération particulière pour sa mémoire. A gauche du grand autel, dans l'église, se voyait son tombeau, long de sept pieds, élevé à deux pieds de terre, et, par dessus, la statue de la comtesse, couchée, les mains jointes : « Elle nourrissait les » pauvres, aimait les chastes, fuyait les débauchés, » traitait d'amis les hommes sobres. Dire le bien » qu'elle a fait est impossible, » s'il faut en croire l'épitaphe qui se lisait sur ce monument. Il a été souvent reproduit par la gravure. *V.* Montfaucon, t. I, p. 32, n° 3 ; Beaunier et Rathier, pl. 62 ; Vielcastel, n° 121 ; Albert Lenoir, *Mon. des arts libéraux*, pl. 13, p. 17. — Les cartons de Gaignères en ont conservé un dessin, t. I, p. 20, comme aussi notre angevin Bruneau de Tartifume, dans son *Angers,* p. 191 (mss. 871 de la Bibliothèque municipale). Tous ces auteurs et bien d'autres le donnent, sans hésiter, comme le tombeau d'Adèle de Vermandois, par suite d'une vieille erreur, répétée sans cesse, qui a fait confondre, par les historiens de la province, les deux femmes de Geoffroy Grisegonelle. Il est singulier que Mabillon lui-même, dans ses *Annales bénédictines* (p. 628, t. III) l'ait subie, en fournissant dans le même volume du même ouvrage (p. 613) les éléments historiques qui devaient suffire à la lui démontrer.

Art de vérifier les dates. — Arch. de M.-et-L. : *Saint-Aubin, Mensé convent.*, t. I, fol. 73. — Brun. de Tart., *ubi supra* ; — Roger, p. 116-118.

Adèle, fille de Geoffroy Grisegonelle et de sa première femme Adèle, qu'il ne faut pas confondre avec Adèle de Vermandois, épousa vers 968 Guillaume Ier, comte de Provence. Elle lui survécut même, ainsi qu'à son fils Guillaume, et prit par suite une grande part d'influence dans le gouvernement. Elle mourut en 1020. Quelques documents la nomment Blanche. C'est par erreur que les historiens angevins lui donnent pour fille Constance, depuis femme de Robert, roi de France, qui était fille de Guillaume III, comte de Toulouse, comme le dé-

Digitized by Google

montre parfaitement D. Vaissette, t. II, pp. 601-606, de son *Histoire de Languedoc.*

Bibl. d'Angers : Pocq de Livonnière, *Illustres d'Anjou*, mss. 1067. — D Vaissette. — D. Bouquet, t. X, p. 227 *note*, 288, 347 *note*, etc.

Adèle, sœur de Geoffroy Grisegonelle et de Guy, évêque du Puy, épousa Étienne Ier, comte de Gévaudan (975-993), de qui elle eut plusieurs fils, entre autre Pons, Bertrand et Guillaume, qualifiés de « consuls illustres » dans les chroniques.

D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*, t. II, p. 606. — *Gall. Christ.*, t. II, p. 695.— Baluze, *Hist. de la maison d'Auvergne*, p. 40. — Roger, *Hist. d'Anjou*, pp. 111, 137.

Adèle, fille de Foulques Nerra, comte d'Anjou, et d'Élisabeth de Vendôme, succéda aux droits de sa mère dans le comté de Vendôme, après la mort de l'évêque Renaud, son oncle (1016). Elle était dès lors mariée à Bodon ou Odon, fils de Landry, comte de Nevers, de qui elle eut quatre fils. L'aîné, Bouchard II, élevé longtemps à Angers sous la garde directe de son grand-père, administrait en réalité le comté, pendant les absences de ses parents, retenus dans leurs possessions lointaines. Adèle, lui ayant survécu, fut associée en partage avec son second fils, Foulques, surnommé plus tard l'Oison ; mais celui-ci ayant essayé de la déposséder, elle le prévint, se rendit à Angers auprès du comte Geoffroy Martel, son frère, et lui vendit tout le Vendômois (1031). Les historiens d'Anjou fourmillent d'erreurs sur cette histoire.

D. Bouquet, t. XI, p. 31. — *Art de vérifier les dates. — Hist. de Vendôme.*

Adèle, fille du comte Eudes, troisième femme de Geoffroy Martel (vers 1050), fut répudiée à son tour, au bénéfice de Grécie de Montreuil-Bellay, l'épouse même qui l'avait précédée, et qui ne devait pas se maintenir dans la faveur du prince. Le Cartulaire du Rouceray les traite l'une et l'autre de concubines.

Cart. du Ronc., rot. 3, ch. 53, mss. 760 de la Bibl. d'Angers.

Adèle, quatrième et dernière femme de Geoffroy Martel. Son surnom de *Theotisca* ou *Theutonica* indique seul son origine. Geoffroy, en mourant, lui donna le château de Saumur et les autres domaines de la châtellenie, que racheta à grand prix, *gravi pecunia*, Geoffroy le Barbu, fils de Foulques Réchin.

Bibl. d'Angers : *Cart. du Rouceray*, rot. 3, ch. 33 —Arch. de M.-et-L. : *Liv. noir de Saint-Florent*, ch. 193 et 194.

Adèle de Bretagne, — de Gâtinais, — de Vendôme, de Ventadour, — de Vermandois. V. *ces mots*.

Adelphe figure le neuvième sur d'anciennes listes d'évêques d'Angers, qui ne donnent que son nom et le font vivre vers l'an 520. Il est pourtant difficile de lui trouver place à cette date, puisqu'Eustochius occupe le siége de 511 à 529, année où fut installé saint Aubin.

Bibl. d'Angers, mss. 625-628 d'Arthaud et de Pétrineau des Noulis. — *Gallia christ.* d'Hauréau. — Roger, *Hist. d'Anjou*, etc.

Adenet (*Michel*), peintre, fils de Gilbert Adenet, maître serrurier, et de Jeanne Gilouard, épousa le 23 septembre 1660, à Angers, Marie Dubort. — Il n'est pas autrement connu.

Arch. municip. d'Angers, GG 175, 176.

Adenet. V. *Lescuyer*.

Adésière (l'), f., cne d'*Avrillé*. — *Accesariæ, Terra quæ dicitur ad Accisarias, Aseseriæ*, 1030-1035.—*La borderie de Adesières*, 1420, 1507 (abb. Saint-Nicolas). — *La Dézière*, XVI-XIXe siècle (État civil d'Avrillé; Titres de Saint-Nicolas et Cadastre). — Vulgairement *La Désirée*. — C'est un des plus anciens fonds d'ardoise exploités de l'Anjou. Dès le commencemement du XIe siècle, son nom indique l'antiquité de la perrière. Le comte, qui y percevait un revenu, donna la terre en propriété à l'abbaye Saint-Nicolas, qui, en 1433, acquit du nouvel évêque de Séez, Thibault, la métairie voisine des *Hautes Adesières* et y constitua un fief important. L'exploitation s'en continua sans doute, comme partout, par diverses tentatives, à longs intervalles, selon les moyens du temps et des ouvriers. Elle était en activité en 1819, mais ne payait plus les frais. En juillet 1825, un éboulement de la face nord entraîna dans sa chute plus de 12 mètres cubes de roc et combla un tiers de l'espace vide, sans accident. Reprise aussitôt, la perrière servait de refuge aux ouvriers des autres centres ardoisiers qui refusaient d'accepter les règlements nouveaux et d'initier au métier les étrangers. Cependant en 1827, ils s'étaient ralliés. La pierre s'y montrait abondante et bonne. En 1829, une machine à vapeur de la force de 36 chevaux, la première qui ait fonctionné à Angers, y fut établie. Une nouvelle chute fit abandonner le travail en 1831, alors qu'il rapportait sept millions d'ardoises par an. Une association d'ouvriers s'y installa en 1848, pendant un an. A la suite des vieux fonds séparés par un bardeau de 7 mètres, une dernière ouverture entreprise en 1855 n'a pu être continuée.

D. Lepelletier, *Epit. sancti Nicolai*, p. 6-8. — Arch. de Maine-et-Loire, *Abb. Saint-Nicolas, La Dézière* (7 vol.) et Série S.

Adessant (*André*) fit bâtir, en 1232, le prieuré des Trois-Perrins, en la paroisse d'Avrillé, pour des moines de l'abbaye de la Réale, ordre de Saint-Augustin.

Brun. de Tartif, mss. 870, f. 74.

Adraldus, abbé de Saint-Aubin d'Angers, mentionné sur les anciens catalogues à l'année 1021, est à tort placé après Hubertus, à qui une charte authentique désigne pour successeur Primoldus.

Cartul. de Saint-Aubin, fol. 63 vo, mss. 945 de la Bibl. d'Angers.

Adraldus ou **Aderaldus**, abbé de Saint-Nicolas, était l'ami familier de Geoffroy Martel, qui, à sa persuasion, vint mourir dans son abbaye. La comtesse Grécie lui fit don de l'église Saint-Pierre de Montreuil-Bellay. Il mourut vers 1063-1065, le 18 mai.

D. Bouquet, t. X, p. 265. — D. Lepelletier, *Epit. Sancti Nic.* — *Gallia Christiana.*

Adrimiacus, Érigné, cne de *Murs*.

Adville (Marie-Adelaïde **Dimey**, dame), née le 29 janvier 1783 au Grand-Montrevault, où son père tenait l'office de capitaine général des fermes du roi, dirigeait depuis 1813 une maison d'éducation à Angers et y est morte le 3 avril 1835. — Elle a publié des *Éléments de Grammaire générale appliquée à la langue française* (Angers, in-8o de 20 f. 1/2), dont la 3e édition a paru en 1833. Une pièce de vers acrostiches lui est dédiée, 1809, dans les poésies de Maliuas, à la suite de son Ode sur la bataille d'Iéna.

Aénor, Aenordis. V. *Aliénor, Éléonore*.

Affut (l'), f., cne d'*Étriché*.

Digitized by Google

Affut (l'), h., cne de *Mozé*.

Agats (les). V. *la Verrerie*, cne de *Chanteloup*.

Agazay (l'). V. *Gazaye* (la).

Ageons-Mulot (les), prés, cne de *Saint-Georges-Châtelaison*.

Agilbert, évêque d'Angers, est mentionné par d'anciens catalogues entre saint Loup et saint Gobert, par d'autres entre saint Gobert et Gariaire, de 650 à 670, mais sans autre indication certaine. On admet l'identité possible avec un personnage du même nom, évêque de Rochester, puis de Paris, et qu'il assista au concile de Nantes en 658. Son portrait se voyait au vitrail d'une des chapelles de la nef de Saint-Serge d'Angers. Il est même à remarquer, qu'inconnu de tout le diocèse et ne figurant ni aux diptiques ni aux litanies de sa cathédrale, il était honoré comme saint dans cette seule abbaye, qui célébrait sa fête le 4 mai. Le chanoine Arthaud et le bénédictin Roger remarquent tous deux cette singularité.

Rev. de l'Anjou, 1854, t. I, p. 42. — *Gall. christ.* — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 66. — Arthaud, mss. 623-625.

Agneaux (les), cne du *Plessis-Grammoire*.

Agnès, abbesse de Nyoiseau, morte le 28 septembre, vers 1230.

Agnès, abbesse. V. *Delaroche*.

Agnès, comtesse d'Anjou V. *Bourgogne* (*A. de*).

Agnès, dite *la Belle Agnès*, est l'héroïne d'une égende d'autant plus curieuse qu'il est possible d'y faire la part de la fiction et celle de la réalité. Suivant la tradition populaire, transmise par les chroniqueurs du XVIe siècle et acceptée depuis par tous les angevins, cette dame riche et belle, éprise et jalouse d'un chanoine de Saint-Laud, lui fit par trahison, pour s'assurer contre ses infidélités, une blessure dont il mourut. Condamnée à être brûlée vive, elle fut exécutée devant la demeure du chanoine, sur la place des Lices, et l'on y voyait encore, au XVIIe siècle, un pilier surmonté d'une statue de femme, que le peuple montrait comme celle de la dame et que bientôt par une confusion bizarre il se prit à vénérer comme celle d'une sainte. Cette superstition provoqua quelque personnage pieux à supprimer ce monument, dont les matériaux servirent, vers 1640, à élever, dans l'angle voisin, une croix. On l'y voyait encore en 1790. Bruneau de Tartifume, notre naïf chroniqueur, donne deux dessins de l'œuvre, avant et après sa transformation, avec force interprétations symboliques sur cette statue, qu'il décrit seulement de souvenir. D'autres indications et un dessin possédé par M. Joyau, architecte d'Angers, nous permettent d'y reconnaître très-certainement l'image d'une Justice, tenant l'épée et la balance. Quant à l'histoire d'Agnès, elle peut aujourd'hui se raconter de façon certaine, et comme presque toujours les documents nouveaux, qui rectifient la tradition, expliquent suffisamment la vivacité du sentiment populaire qui l'avait créée. — Le jeudi 16 août 1543, Me Silvestre Frétard, chanoine prébendé de Saint-Laud, fut trouvé égorgé dans son lit. Sa servante fut accusée d'avoir tué son maître. Elle ne put se défendre, fut condamnée, pendue et brûlée aux Lices. Elle s'appelait Agnès. A quelques mois de là, un vitrier, jugé pour quelque méfait à Châteaugontier, avoua, au moment d'être pendu, qu'étant à Angers l'an passé, il avait pénétré de nuit chez le chanoine en enlevant une vitre, et qu'il l'avait assassiné avant de le voler. Le nom de la pauvre servante se trouva tout d'un coup entouré d'une auréole de vénération, et la piété populaire reporta son culte à une statue de la Justice, antérieure sans doute même au supplice, mais qui le rappelait comme en expiation de l'erreur des juges. Trois notes d'un contemporain, écrites d'une main rapide, témoignent de ces faits dans les registres capitulaires de Saint-Laud, en marge de l'acte qui relate la sépulture de Frétard. J'ai retrouvé ces documents et mis, le premier, en lumière cette légende dans un mémoire lu en mars 1869, à la *Société Académique* d'Angers, et qui fait partie d'une série d'études sur diverses *Questions Angevines*, actuellement sous presse. — Le Musée d'antiquités d'Angers conserve, sous le no 359, un portrait du XVIIe siècle, recueilli en 1826 dans une des tours de la porte Saint-Nicolas et qu'on disait représenter *la Belle Agnès*.

Arch. de M.-et-L., *Reg. capit. de Saint-Laud d'Angers*, 1543, août. — Brun. de Tartifume, mss. 871, *la Trinité*, t. II, p. 15. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1855, t. II, p. 268. — Bodin, *Hist. d'Anjou*, t. II, p 93, édit. de 1847.

Aby. V. *Hay*

Aigleharius. V. *Argleharius*.

Aiglerie (l'), ham. et chât., cne de *Saint-Aubin-de-Luigné*. — *L'Esglerie*, 1484. Le seigneur Louis de Brie, écuyer, eut la tête tranchée en avril 1570, au Pilory d'Angers, « pour avoir esté convaincu de volerie. » Le château appartenait, en 1789, à Jean-Charles Du Mergey, ancien capitaine des carabiniers de Monsieur.

Arch. de M.-et-L., E. 624-632. — *Revue d'Anjou*, 1834. t. I, p. 301.

Aiglerie (l'), ham., cne de *Saint-Barthélemy*, ancien domaine de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers, à qui il était advenu en 1499 par droit d'aubénage, comme seigneur du fief de Villechien. *Locus seu dominium de Laiglerie*, 1538. — *Laillerie ou Laiglerie en la paroisse de Saint-Léonard*, 1733. Il fut cédé le 12 mai 1742 aux entrepreneurs de la carrière de la Paperie, pour y élever leurs engins et continuer leurs fouilles, à la charge de réédifier les bâtiments qui étaient en ruine. Le tout revint à l'abbaye, comme il avait été spécifié, quand l'exploitation cessa, et dépendait de l'office de l'aumônier.

Arch. de Maine-et Loire, *Saint-Aubin*, *Aumônerie A*.

Aiglerie (l'), f., cne de *Cuon*.

Aiglerie (l'), ham., cne de *Savennières*.

Aigrefeuille, ham., cne de *Drain*.

Aigrefoin, cl., cne de *Cantenay-Épinard*. En est sieur Jean Girard, conseiller en cour laie, 1432.

Aigrefoin, cl., cne de *Jarzé*.

Aigrefoin, vill., en partie sur les cnes de *Brain-sur-l'Authion* et du *Plessis-Grammoire*, autrefois tout entier de la paroisse de Foudon. *Egrefein*, 1205. *Egrefeim*, *Aigrefaim*, 1240. — *Acrum fenum*, 1266. — *Esgrefein*, 1287. — C'était depuis le XIIe siècle le plus beau domaine en vignes de l'Hôtel-Dieu d'Angers, qui y tenait plusieurs pressoirs à ban. Une partie lui en avait été donnée, le jour même de la bénédiction de la chapelle Saint-Jean, par Renaud Leciseur et sa femme Pétronille. Le principal manoir était entouré de jardins, avec pigeonniers,

Digitized by Google

douves, plesses à connils et petit vivier. En dépendaient les métairies d'Avalou, de la Péloquinière, de la Claye et de la Tarteutière, des bois, des prés en Brain, Foudon, Trélazé, Corné. Le tout relevait des seigneuries de Brain et du Roceau. Le prieur s'y était fait construire une maison commode et des logements pour s'y retirer avec ses serviteurs, en temps de vendanges ou de peste, ou comme refuge de convalescence pour les religieux malades. Le comte Charles d'Anjou, s'y trouvant le lundi de la Pentecôte 1321, y signa la charte qui accordait aux habitants de la Quinte d'Angers droit de chasse à tout gibier. — « Et pour ce que oudit bien n'y avoit chappelle ni oratoire, ainczois est à distance de l'église parochial d'un grant quart de lieue où il y a de très-mauvais chemins », l'Hôtel-Dieu y fit construire en 1549 une chapelle avec petit clocher couvert d'ardoises, « vitraux à imaiges, » lambris et « ymaiges de pierre, » par le maître maçon René Serbelle, refaite en partie, en 1628, par Pierre Pineau.

Arch. de Maine-et-Loire, *Chartrier de l'Hôtel-Dieu.*

Aigrefon ou **Aiguefoux.** ruiss. né sur St-Germain-de-M., entre la Rouillière et la Bretinière, traverse les étangs de la Foy et du Bourg, longe Montfaucon et se jette dans la Moine; reçoit pour affluent le Livois. — 5,800 m. de cours. — Est quelquefois nommé les Aulnaux, Bohardy ou de St-Germain.

Aigremont, h., c^ne de la *Chapelle-Saint-Florent.* — Le fief en appartenait, au XVIe siècle, à Robert de Beaumanoir, après lui à René de René, en 1495 à Françoise de Billé, en 1668 à René Cochelin, en 1766 à la dame de la Bourgonnière. Il rendait hommage simple à l'abbé de Saint-Florent.

Aigremont (l'), ruisseau, né sur la c^ne de Jallais, s'y jette dans le ruisseau de La Boissardière ; 1,800 mètres de cours.

Aigremont, f., c^ne de *Jallais.*

Aigremont (le Petit), c^ne de *Saint-Florent.* — Françoise Bitault l'apporta à René Morin, en 1622.

Aigronnière (l'). V. *La Haigronnière.*

Aiguillée (l'), f., c^ne de *Montigné-les-R.*

Aiguillée (l'), f., c^ne du *Pin-en-Mauges.*

Aiguillon (l'), m^in sur le Lys, c^ne de *Montilliers.*

Aiguillonnière (l'), f., c^ne de *Baracé.*

Aiguillonnière (l'), h., c^ne de la *Chapelle-Saint-Laud.* — *Les Éguillonniers* (Cass.) — *La Guillonnière* (Ét. M.).

Aiguillonnières (les), f., c^ne de *St-Macaire.*

Aillées (les), f. et chât., c^ne de *Chambellay.* — *La Basse-Aillée, la Haute-Aillée* (Cass.). *La Basse-Haillière* (Ét. M.). On y a retrouvé les fondations, dans un rayon très-restreint, de quatre châteaux antérieurs par quatre fois déplacés. La terre est advenue à la famille d'Andigné par l'alliance d'Anne de La Fontenelle, fille d'une demoiselle de la Grandière (XVIe s.). V. l'*Ile-Briant.*

Aillerais (l'), moulin à eau, c^ne de *Brion.*

Aillères (les), ff., c^ne de *La Cornuaille.* — *Les Hautalières,* 1760 (État c.). — A la Haute-Aillière, sur la butte de la Lande, il a été trouvé en janvier 1867 un lot de médailles carlovingiennes dont une grande partie est entrée au Musée d'Angers.

Allerie (l'), h., c^ne de *Cheviré-le-Rouge.*

Aillerie (l'), f., c^ne de *Clefs.*

Aillerie (l'), f., c^ne de *la Cornuaille,* appartenant en 1790 à la famille de Bourmont.

Aillerie (l'), f., c^ne de *Morannes,* appartenant, en 1790, à la famille Amelot de Chaillou, aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Aillerie (l'), h., c^ne de *Montigné-les-R.*

Aillerie (la Petite), f., c^ne de *Montigné-les-R.*

Ailleries (les), cl., c^ne d'*Angers.* — *Les Alleriz,* 1573 (Hôtel-Dieu, B 31). — Terres et clos de vignes appartenant, jusqu'au XVIIIe siècle, aux chanoines de Saint-Jacques de Montfort, évêché de Saint-Malo, qui le relevaient du fief de Tournebelle et Passé.

Arch. de Maine-et-Loire, *Hôtel-Dieu d'Angers.*

Aillers (les), ff., c^ne de *Cuon.* — *Laillé,* 1455. En est sieur, à cette date, Jean de Vaux. — Le *Grand,* le *Petit-Aillé* (Cassini). — *Allier* (Ét. M.)

Aillers (les), cl., c^ne du *Fuilet.* — *Les Alliers* (recens.).

Aillers (les), h., c^ne de *Vivy.*

Ailletaie (l'), f., c^ne de *Beaufort.*

Aillets (les), f., c^ne de *Chalonnes-s.-Loire. Les Alliées,* 1599 (Archives de M.-et-L., E. 615). C'était alors un vignoble.

Aillevillle (d'). V. *Hiardy* (*d'*).

Aimerie, religieux franciscain de Cholet, renommé pour son talent de prédication, périt dans le sac de son couvent par les Huguenots, en 1562.

D. Chamard, *Vie des saints d'Anjou,* t. II, p. 376.

Aimery, abbé d'Asnières-Bellay, vers 1175.

Aimery, abbé de Bourgueil en 1153. Son zèle pour la réforme de son abbaye lui attira de rudes combats, mais aussi des témoignages éclatants d'estime et d'honneur des évêques de Rennes, d'Angers et même du roi de France Louis VII, qui rendit témoignage pour lui auprès du pape prévenu. Robert, abbé de Marmoutiers, l'appelle la lumière de l'Anjou. — Mort le 15 mai 1185.

Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, p. 121. — D. Bouquet, t. XV, p. 811. — Haurésu.

Aimery, abbé de Saint-Maur-sur-Loire, mort le 28 octobre 1234.

Aimery, abbé de Saint-Nicolas d'Angers, 1212-1230.

Aimery, abbé du Louroux, 1440-1456. — C'est lui qui fit munir l'abbaye de murs, de fossés et de ponts-levis. Comme il avait agi sans l'autorisation royale, il eut à subir un procès, dans lequel le roi intervint pour l'absoudre, par lettres de décembre 1446.

Aimon, évêque d'Angers, est mentionné dans une charte de Saint-Aubin d'Angers et sur les anciens catalogues, entre Hervé et Néfingus, vers 940.

Bibl. d'Ang., mss. 745, f. 59 et mss. 625-652.

Air (l'), moulin à eau, c^ne de *Brain-s.-l'Authion.*

Air (l'), vill., c^ne de *Vernantes.*

Aire (l'), h., c^ne de *Jallais.*

Aire (*la Vieille*). V. *la Vieillère.*

Aireau (l'), f., c^ne de *Beaulieu.* — *L'Arreau* (Ét. M. et Raimb.).

Aireau (l'), vill., c^ne de *Blaison.* — *Érau* (l') (Ét. M.).

Aireau (l'), h. et f., c^ne de *Blou.*

Aireau (l'), f., c^ne du *Fief-Sauvin.*

Aireau (l'), f., c^ne de *Fontaine-Guérin*, appartenait, en 1789, à M. d'Andigné de Vilguier.

Digitized by Google

Aireau (l'), f., cne de *Jumelles*.

Aireau (l'), vill., cne de la *Lande-Chasle*. — L'*Héraux* (Cassini).

Aireau (l'), vill., cne de *Longué*.

Aireau (l'), h., cne de *Mazé*.

Aireau (l'), f., cne de *Montjean*.

Aireau (l'), f., cne de *Murs*.

Aireau (l'), h., cne de *Saint-Georges-s.-L.*

Aireau (l'), vill., cne de *St-Lambert-des-Lev.*

Aireau (l'), vill., cne de *Saulgé-l'Hôpital*.

Aireau (l'), vill., cne de *Tancoigné*

Aireau (l'), vill., cne de *Trélazé*. — *Laireau*, 1579 (Louvet). — *La Reau* (Cadastre). — *La Roc* (Recens. 1866). — *L'Aireau* (Diction. des Postes, 1868, qui indique à tort un château). — C'était au XVIe siècle une simple closerie où l'on trouva, en janvier 1579, « un pot plein de pièces antiques de la monnoye des empereurs et consuls romains, qui estoient toutes d'argent. » Le propriétaire, Pierre Bodin, arrenta de l'hôtel Dieu d'Angers une place attenant à un des bouts de son logis, « en buttes, rochers et vieulx groys, » dans l'intention d'y essayer une *découverture* de perrière, moyennant 25 s. de rente et le 8e millier de forestage. Le projet ne paraît pas avoir eu de suite; mais il fut repris en 1740 par une compagnie composée de MM. Avril de Pignerolle, Baralerye, Macé, Rocher, Garnier et de Pennevert, qui suspendirent les travaux au bout de deux ans, après une dépense seulement de 20,000 francs, la pierre s'y montrant de qualité inférieure.

Arch. de M.-et-L., Séries C 28 et H. *Hôtel-Dieu d'Angers*.— Louvet, *Journal*, dans la *Revue d'Anjou*, 1855.

Aireau (l'), vill., cne de *Tigné*.

Aireau (l'), vill., cne de *La Varenne*.

Aireau (l'), f., cne du *Vieil-Baugé*.

Aireau (le Grand), f., cne d'*Allonnes*. — *Le Grand Erreau* (Cass.). — Appartenait en 1713, à Elie-Victor de Bersiau, écuyer, sr de Champgrignon.

Aireau (Le Grand), vill., cne de *Denée*.

Aireau (le Grand), vill., cne de *Rochefort-s.-L.*

Aireau (le Grand), vill., cne de *Saint-Germain-des-Prés*.

Aireau (le Grand), h., cne de *Vernoil*.

Aireau (le Haut), f., cne de *La Varenne*.

Aireau (Le Petit), h., cne de *Denée*.

Aireau-Besnard (l'), f., cne de *Jumelles*.

Aireau-Bonhomme (l'), f., cne de *Brain-sur-All.*—*La Rue Bonhomme* (Ét. M. et Raimb.).

Aireau-Borien (l'), f., cne de *Vernoil-le-F.*

Aireau-Chateau (l'), f., cne de *Brain-sur-Allonnes*.

Aireau-des-Riots (l'), f., cne d'*Allonnes*.

Aireau-des-Boubiers (l'), h., cne du *Mesnil*.

Aireau-des-Caloirs (l'), f., cne d'*Allonnes*.

Aireau-des-Joulains (l'), h., cne de *Rochefort-sur-Loire*.

Aireau-des-Lambardières (l'), cl., cne de *Rochefort-sur-Loire*

Aireau-Durand (l'), h., cne de *Vernoil-le-F.*

Aireau-Fleury (l'), h., cne de *Vernoil-le-F.*

Aireau-Guichard (l'), v., cne de *Vernoil-le-F.*

Aireau-Lami (l'), f., cne de *La Varenne*.

Aireau-Salais (l'), f., cne de *Brain-s.-All.*

Aireau-Tissier (l'), cne de *Saint-Germain-des-Prés*, emplacement d'une croix de bois, bénie le 19 mai 1732.

Aireaux (les), h., cne d'*Andard*.

Aireaux (les), vill., cne de *Bauné*.

Aireaux (les), f., cne de *Beaufort*.

Aireaux (les), h., cne de *Bocé*.

Aireaux (les), ff., cne de *Chalonnes-sur-L.*

Aireaux (les), ff., cne de *Guédéniau*.

Aireaux (les), vill., cne de *Jallais*.

Aireaux (les), h., cne de *Jarzé*. — *Le lieu des Aireaux*, 1606 (Hôtel-Dieu d'A. B 140.) — *Les Herreaux*. (Cass. et Ét. M.) — La métairie, dépendant de la succession de Yolande Legouz, fut acquise le 24 janvier 1613 de Pierre Bonnet par la veuve de Jacques Ménard et donnée par sa fille Claude, le 24 juillet 1694, à l'Hôtel-Dieu d'Angers, avec la closerie voisine de la Fontaine. Elles relevaient de l'abbaye de Chaloché et de la seigneurie de Jarzé.

Aireaux (les), h., cne de *Mazé*.

Aireaux (les), f., cne de *Mazières*. — 1653 (Ét. c.).

Aireaux (les), vill., cne des *Ponts-de-Cé*. — La passe d'eau, qui sépare l'île Gemmes actuelle du village, était traversée par la voie romaine antique d'Angers à Doué et d'Angers à Saumur, dont on trouve les traces à chaque pas jusqu'à Juigné. Elle formait une turcie de 6 à 7 mètres de largeur, composée de murs parallèles et d'aplomb, soutenus de distance en distance par des murs de refend, épais de plus d'un mètre. Elle partait de la culée méridionale du pont de Saint-Maurille des Ponts-de-Cé et se continuait en zigzags à angles obtus jusqu'au lieu dit *le Pont de Juigné*, où passait jusqu'au XVIe siècle le Louet. Le lit actuel du Louet fut ouvert par une invasion de la Loire au travers de la levée, à la pointe extrême au-dessus du village des Aireaux. Cette brèche, déjà ancienne en 1595, fut comblée à cette époque par Jean Guiberd, « tailleur de pierre et architecteur » de Saumur; mais le travail ne tint pas contre la direction nouvelle du courant. De nos jours (1859) on a dû au contraire, sur la pétition des mariniers, élargir et déblayer le chenal des murs encore debout, surtout des blocs errants, obstacles insurmontables aux basses eaux, sur une longueur de plus de 150 mètres, sans faire disparaître absolument les ruines dont la destruction complète eût coûté près de 10,000 francs et qui apparaissent encore très-visibles aux eaux basses (septembre 1869). — La closerie proprement dite des Aireaux appartenait à la fabrique de Saint-Maurille des Ponts-de-Cé.

Arch. de Maine-et-Loire, Série S, et de la mairie des Ponts-de-Cé, Série E.

Aireaux (les), f., cne de *Saint-Georges-s.-L.*

Aireaux (les), h., cne de *Saint-Léger-des-B.*

Aireaux (les), h., cne de *Vernoil-le-Fourier*.

Aireaux (les Bas), f., cne de *Fontaine-Guérin*.

Aireaux de Grassigné (les), vill., cne de *Chalonnes-s.-Loire*.

Aires (les), champs, cne d'*Allonnes-s.-M.*

Aires (les), f., cne d'*Angers*, passée par alliance de la famille Leroy de La Potherie à François-Joseph Lemarié, qui l'aliéna en 1781.

Aires (les), f., cne de *Turquant*.

Digitized by Google

Airea (les Vieilles), f., cne de *Chantoceaux*.
Airie (l'), f., cne d'*Échemiré*.
Airs (les), mins à vent, cne de *Bouzillé*.
Aitre-aux-Davids (l'), f., cne de *Vaulandry*.
Aitre-des-Bous (l'), f. détroite, cne de *Brissarthe*. — Cassini.
Aitres (les). V. *les Hêtres*.
Aix (le Grand). V. *Hay*.
Aixé, f., cne de *Courléon*.
Ajonc (l'), f., cne du *Mesnil*.
Ajonc (l'), h., cne de *La Jumellière*.—*L'Éjou, l'Éjonc*, vulgairement.
Ajonc (l'), h., cne de *Vernantes*.
Ajoncs (les) f., cne de *Saint-Léger-du-May*.
Ajoncs (les), vill., cne de *Saint-Macaire-du-B.*
Ajoncs (les), vill., cne de *Soulaines*.
Ajonpa (l'), cl., cne de *Beauvau*.
Ajoux (les), h., cne du *Fief-Sauvin*. — *Aioi, Terra que nominatur Aios*, 1052-1080. — *Les Grands-Ajoux*, 1615.— Cette terre, tout entière de landes et bois, retraite vers l'an 1000 de deux hermites, Gilbert et Mainard, appartenait en commun aux deux châteaux de Montrevault, dont les seigneurs Raoul et Normand la donnèrent, vers le milieu du xie siècle, à l'abbaye Saint-Serge d'Angers. Mais trop éloignée de la maison des moines la plus voisine, le prieuré de Villeneuve, elle fut laissée longtemps en friche et occupée par les premiers venus, clercs ou laïcs, qui l'avaient déjà en partie défrichée, quand l'abbaye réclama son bien et se fit renouveler sa donation par Roscelin, vicomte de Montrevault (1134-1150). Le domaine appartenait en 1782 à Jacques Martin, de Montrevault, avocat au Parlement.

Arch. de Maine-et-Loire : *Cartul. St Serge*, pp. 338, 340-341. — Mairie du Fief-Sauvin, Série E.

Ajoux-de-Villeneuve (les), ruisseau né sur la cne du *Fief-Sauvin*, s'y jette dans l'Évre ; — reçoit pour affluents les ruisseaux de Leppo et de la Grande-Forêt, dans un parcours de 5,800 mètres.

Alain *(Jacques)*, natif d'Angers, y fut élevé chez les Pères Cordeliers et de là envoyé en Sorbonne. Reçu docteur en 1555, il revint à Angers régir la maison-mère. Philippe Du Bec, évêque de Vannes, qui, précédemment doyen de Saint-Maurice, avait eu l'occasion de le connaître, l'emmena avec lui au concile de Trente. On voyait jusqu'en 1730 l'épitaphe et le portrait, « avec une figure oblongue, » de Jacques Alain, dans le cloître des Cordeliers. — Il mourut en 1572.

Pocq. de Liv., *Illustres d'Anjou*, p. 94, mss. 1030 de la Bibl. d'Ang.

Alain *(Jean)*, abbé du Perray-Neuf en 1505. — Après lui l'abbaye tombe en commande. Il a pour successeur son cousin, Jean Alain.

Alain *(Jean)*, bachelier ès-droits, curé de Brain-sur-Longuenée, chanoine de Saint-Laud d'Angers, fut le premier abbé commandataire du Perray-Neuf. Il est mentionné dans les registres capitulaires de Saint-Laud dès les premiers jours de 1519, et depuis sans cesse en voyage pour le service de sa compagne, dont il suivait les procès, en même temps que les siens, à Paris. En 1528, il représenta à la fois son abbaye et le chapitre de Saint-Laud, au Concile de Tours. Charles de Bourdigné lui a dédié (1532) sa légende badine de Pierre Faifeu et dit de lui :

> C'est un seigneur duquel l'honneur redouble,
> Notable abbé, chanoin · très discret,
> Mixte en savoir, en loix et en décret,
> Tant que l'on voyt, voyre jusqu'à bien loing.
> Son nom florir.....

Il était mort dès les premiers jours de juin 1537.

Arch. de M.-et-L. : *Reg. capitul de Saint-Laud.*

Alard *(Étienne)*, bachelier d'Angers. Son nom se lit au bas d'une sorte de réclame latine, mise en tête du traité de Geoffroy Boussard, sur les sept Psaumes de la Pénitence (Paris in-8°, 1521) : « Crois-moi, honnête lecteur, cette lecture ne te coûtera aucun dégoût, aucun ennui ; je dis mieux, quand une fois tu les auras lus, ces commentaires, un si vif désir de les relire s'emparera de toi que tu voudras les lire et les relire encore. »

Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. I, p. 70.

Alard. V. *Allard*.

Alberdière (l'), f., cne du *Vieil-Baugé*.

Alberieus, abbé de Saint-Aubin d'Angers, figure dans une charte de 1361.

Albert, abbé de Saint-Aubin d'Angers, fut nommé dès les premiers mois de 970, et, ce semble, directement par le comte Geoffroy d'Anjou, avec l'approbation de l'évêque et sous la réserve des droits des moines. Il obtint en 972 la confirmation, par l'évêque d'Angers, des priviléges extraordinaires qui mettaient son abbaye au-dessus de toutes les abbayes de la ville. La même année, l'évêque de Vannes lui rendit visite, et le 6 mars 975 (n. s.), la comtesse Adèle le gratifia d'un don plus que royal en attribuant à Saint-Aubin, outre une villa dans le Beauvaisis, l'île du Mont à Angers et les églises des Alleuds et de la Pélerine. Il mourut le 18 avril 967 ou 977.

Cartul. de Saint-Aubin, mss. 745 de la Bibl. d'Angers. — Hauréau, *Gall. christ.* — Roger, *Hist. d'Anjou*.

Albert (le Père) de Loncin, docteur en théologie et religieux de l'ordre des Frères Prescheurs, a publié à Angers, chez René Hernault, en 1645, in-32, *Le Rosaire, ses indulgences et priviléges, ensemble la résolution à plusieurs difficultez*.

Albordeaux (les), h., cne du *Vieil-Baugé*.

Albœuf, f., cne de *Forges*.— *La Roche Hallebeuf*, 1599 (Doué E). — *Alebeuf*, 1637 (Les Verchers, *série E*). — *Albeuf*, 1639 (Arch. de M.-et-L., *Douces*, t. XXIX). — *Halbœuf* (Cassini).— Ancien domaine, entouré de bois, entre la levée dite du baron de Doué ou levée Brochard et l'ancienne voie de Cunault à Doué. Il appartenait en 1637 à Jacques Jarret, écuyer, et au xviiie siècle à M. de Cisay.

Aleau (l'), cne *d'Allonnes*. — *Lalau* (Cassini).

Alençonnière (l'). V. *La Lansonnière*.

Alène, h., cne de *St-Pierre-M.*, avec min à eau et ancien pont sur l'Évre, d'arches à plein cintre, que M. Tristan Martin dit romanes, et qui réunit les deux communes de Saint-Pierre-Maulimart et de la Chapelle-Saint-Florent.

Aleu (l'), f., cne de *Bouchemaine*, appartenance au xviiie siècle du chapitre de Saint-Laud d'Angers.

Aleu (l'), f., cne du *Lion-d'Angers*. — *Villa de La Leu*, 1549 (État civ.). — *La Leu* (Cass.).

Aleu (l'), f., cne de *Louvaines*. — Les *Aleus-Pajot*, 1710 (mss. 620).—On y voyait vers le milieu du

Digitized by Google

XVIIe siècle, au carrefour, sur la route et tout près du bourg de Louvaines, à gauche, en allant à la Jaillette, une vierge de faïence, nichée dans le creux d'un arbre, et à laquelle une pauvre servante, accusée d'avoir volé son maître, fit vœu d'élever une chapelle si son innocence était reconnue. Ayant été exaucée, elle commença par bâtir un petit arceau de charpente, couvert d'ardoises, devant lequel les paysans accoururent en foule apporter leurs offrandes, blés, filasse, lait, beurre. Un pèlerinage s'y établit de telle affluence qu'il fallut au moins pour les malades y bâtir alentour quelques gîtes, en planches sans doute, dont il ne reste pas trace. L'argent recueilli servit à élever un petit édifice qui resta fréquenté jusqu'à la Révolution. On y vient encore en temps de sécheresse demander de la pluie. Il tombait en ruine et a été restauré par la commune. L'intérieur est orné d'un autel de la Vierge, et le pignon d'une vieille croix de pierre.

Bibl. d'Angers, *Notre-Dame angevine*, mss. 620, f. 223.

Aleu (l'), c^ne de *St-Hilaire-Saint-Florent*, où fut arrêté par trahison, le 17 juin 1822, le général Berton. *V.* Vaulabelle, *Hist. de la Restauration*, et Bonnemère, *Etudes Saumuroises*, p. 58-60.

Aleu, h., c^ne de *Saint-Laurent-du-Mottay*.— *La Leu*, 1607 (Ét. c.).

Aleu (l'), c^ne de *la Possonnière*. V. *Laleu*.

Aleu (l'), f., c^ne de *Thorigné*. — *Terra de Alodo*, 1111 (Cart. de Saint-Serge, p. 293).

Alexandre *(Jean)*, libraire de l'Université d'Angers, passe vulgairement pour avoir importé l'imprimerie à Angers, mais il reste à établir qu'il ait même jamais rien imprimé. Marchand, d'après Mattaire (*Hist. de l'Impr.*, p. 21), cite les *Offices* de Cicéron : *Ciceronis Officiorum libri III et alii libelli cum commentariis Petri Marsi et aliorum, venales reperiuntur in domo Joannis Alexandri librarii, Andegavis, vico vocabulo Gallico A la Chaussée-Saint-Pierre. M.CCCC.XCVIII.* Mais la donnée seule du titre implique une œuvre de simple librairie, suivant les pratiques ordinaires du temps, qu'on le voit suivre ailleurs. En 1492, il fait imprimer à Paris les Heures à l'usage d'Angers, pour Englebert de Marnef, demeurant au Pellican, et Jehan Alexandre, libraire de l'Université d'Angers, le VIIe jour de mars l'an mil IIII^c IIII. XX. et douze. — En 1502, une édition des opuscules de saint Augustin (Paris, in-4°, 2 vol., chez André Bocard, aux frais de Jean Petit), porte au frontispice un fleuron, gravé en bois avec cette inscription : « Dieu gart le Roy et la noble cité d'Angiers et l'Université ; » de plus les lettres initiales J. A. avec un chiffre dans lequel on lit : *Debougnes;* au-dessous du fleuron l'inscription : *Venumdantur Andegavis ab eorum domino Joanne Alexandro in area divi Petri Gallice à la Chaussée Saint-Pierre.* Joseph Bade, qui avait révisé et annoté l'ouvrage, dit dans une épître, au revers du frontispice de la seconde partie, qu'il a déjà dédié les opuscules de Virgile et de Baptiste Mantouan à Ladislas et à Clément, fils d'Alexandre, et qu'il dédie cette fois ces opuscules à leur père, qui a fait les frais de l'édition des *Offices (præcipue libros de..... Officiis curasti hactenus imprimendos)*. C'est à Rouen, chez Martin Morin, que paraît, le 7 des kalendes d'octobre 1504, la 1re édition du *Missel du diocèse d'Angers* (in-4° gothiq., à 2 colonnes). Jean Alexandre n'en est non plus que l'éditeur, et il n'est pas à croire qu'il fut allé chercher si loin des presses s'il en avait eu chez lui à sa disposition. Les deux éditions de la coutume d'Anjou (1481 et 1498), que lui attribue Cl. Gabriel Pocquet de Livonnière, ne furent de même que des commandes faites en partie pour son compte.

Son épitaphe est plus véridique et n'ajoute rien à ses titres d'honneur que celui de garde de la Bibliothèque de l'Université :

> Icy devant, par la fière Atropos
> Et par Cloto, o les mors prend repos
> Homme prudent nommé Jean Alexandre,
> Amé de tous en ses faits et propos,
> Notable, droict, d'Angiers l'un des supposts,
> Aussi bourgeoys, gardant par bon dispos
> Les volumes, quand mort vint le surprendre.

Jean Alexandre mourut le 24 janvier 1505 (n. s.). Il était enterré dans l'église Saint-Pierre.

Ses fils Ladislas et Clément furent comme leur père, non pas imprimeurs, mais libraires. Clément était de plus garde de la Monnaie et receveur de l'hôtel de ville d'Angers (1522-1538). Il existe deux jetons frappés à son coin. Sa femme avait nom Perrine Coffin. — Lancelot, fils de Clément, avocat en la Sénéchaussée, fut greffier des Grands Jours d'Angers (1539). — François, sieur de Villebresme, était clerc et greffier de la mairie en 1582.

Congrès Scient. d'Angers, t. I, p. 329. — *Affiches d'Angers*, 26 juillet 1776. — Brun. de Tartif., mss. *Angers*, fol. 267. — Mss. 335 de la Bibl. d'Angers, fol. 123 v°. — Audouys, mss. 919. — Arch. de M.-et-L., *Minutes de Grudé*, n. 370.

Alexandrie (l'), f., bâtie vers 1835, c^ne de *Bégrolles*.

Alexis (*Frère*). V. *Dufresne* (*Robert*).

Alger (l'), f., c^ne de *Méon*.

Algerius était attaché comme orfèvre au service du comte Geoffroy Martel et de la comtesse Agnès vers 1040. A leur considération, les moines de Saint-Aubin lui accordèrent de jouir de vignes que sa femme avait données à l'abbaye.

Cartul. Saint-Aubin, f. 20 v°, mss. 745, Bibl. d'Angers

Alhoy *(Hyacinthe-Libère-Joseph)*, né à Angers le 27 octobre 1760, mort à Paris en mai 1826. Il entra en 1787 à l'Oratoire d'Angers où il était encore en 1791, et après avoir professé dans différents colléges, remplaça aux sourds-muets l'abbé Sicard quelque temps proscrit. En 1815, il fut nommé principal du collége de Saint-Germain. Il avait été administrateur des hospices de Paris et a publié : *Discours sur l'éducation des sourds-muets*, Paris, 1800, in-8°. — *Les Hospices*, poëme ; Paris, 1804, in-8°. — *Promenades poétiques dans les hospices et les hôpitaux*, Paris, 1826, in-8°.

Arch. de M.-et-L., Série M. — Quérard, *France littéraire*. — *Biogr. des contemporains*. — *Martyrologe littéraire*, par un ermite (Paris, 1816, in-8), p. 16.

Alice est portée comme abbesse de Nyoiseau par certains catalogues, qui la distinguent à tort, ce semble, d'Adélaïde de La Jaille, 3e abbesse.

Hauréau, *Gall. christ.*—*Revue de l'Anj.* 1853, t. II, p. 34.

Alice, 1re abbesse de N.-D. du Perray d'Angers, 1277.

Digitized by Google

Alice, abbesse du Ronceray. V. *Delaroche.*

Alice de Bourbon ; — de Champagne; — de Ventadour. — V. *Bourbon, Champagne, Ventadour* (A. de).

Alichoux (d'). V. *Dalichoux.*

Aliénor, abbesse du Ronceray. — V. *Honome, Roche-Sibilen* (de la), *Riboul.*

Aliénor de Bretagne ; — de Parthenay. — V. *Bretagne, Parthenay* (A. de.).

Alignon, étang, cne de *Chaloché.*

Aligre (d'). V. *Lavau,* cne de *Trémentines.*

Alion (l'). V. *Lalion.*

Alisières (les), f., cne de *Jumelles.*

Alisières (les), f., cne de *Pontigné.* — *Les Olisières* (Cass.).

Allain, **Allard**, etc. — V. *Alain, Alard, etc.*

Allain (*Jacques-Gabriel-Victor*), né à Saumur le 7 janvier 1773, s'engagea dans le corps des carabiniers le 5 mai 1789. Désigné en 1792 pour entrer dans la garde constitutionnelle du roi, il en sortit avant le licenciement pour entrer le 17 août au 2e bataillon des volontaires de Maine-et-Loire, où il fut élu capitaine, fit deux campagnes et fut destitué aux avant-postes de Maubeuge le 1er trimaire an II par le représentant Bar, pour avoir servi, lui dit-on, dans la garde du roi. Il revint à Angers, où il occupait provisoirement en l'an III les fonctions d'adjudant de la place. Nommé chef d'escadron au 16e régiment de dragons le 23 brumaire an VI, adjudant-commandant le 19 thermidor an VII, il gagna à Marengo le grade d'adjudant général. Il commandait en l'an XII le département de la Lozère. Attaché à l'État-Major du 5e corps le 24 septembre 1806, il fit la campagne de Pologne en 1807, celle d'Espagne en 1808, celle d'Allemagne en 1809. Il prit sa retraite le 6 septembre 1810. En mai 1814, ses opinions lui valurent d'être choisi par les colonels de l'armée pour présenter leurs protestations de fidélité à Louis XVIII. Le 13 juin 1815, il portait un toast « à l'union générale de tous les français », et chantait des couplets patriotiques dans un banquet de soixante électeurs de Maine-et-Loire, réuni par l'empereur aux Tuileries. Lors de l'institution des cours prévôtales, il accepta d'être nommé prévôt d'Ajaccio (mars 1816). Il était officier de la Légion-d'Honneur depuis le 26 prairial an XII, commandant depuis Austerlitz. — Il vivait encore à Paris en 1846.

Arch. de Maine-et-Loire, Série M. — *Victoires et Conquêtes*, t. XXV, p. 4. — *Biogr. des contemporains.* — *Moniteur.* — *Fastes de la Légion-d'Honneur*, t. IV, p. 307.

Allain (*Jean*), sieur de la Barre, fils de Jacques Allain, marchand d'Angers, d'abord avocat (1560) en la Sénéchaussée d'Angers, puis lieutenant général du sénéchal de Beaumont au siége seigneurial de Châteaugontier, qui appartenait alors au roi de Navarre. Il avait épousé Marguerite Lefebvre de l'Aubrière.

Audouys, mss. 919 f. 533

Allain (*Ysaac*), chirurgien, passa un marché, en 1626, avec le conseil de ville de Beaufort, pour soigner les pestiférés avec l'assistance de son confrère Hébert. Il habitait Saint-Mathurin.

Arch. de Beaufort, BB. 1, et de St-Mathurin, Série E.

Allain-Targé (*René-François*), né à Saumur le 20 février 1770, avocat à vingt ans, 1790, en la Sénéchaussée de Saumur, fut attaché en 1791 à titre de secrétaire du bureau des lois auprès du Département et revint bientôt à Saumur comme administrateur municipal et secrétaire du District. Nommé juge suppléant au tribunal (1803), il y succéda à Bizard père, V. *ce nom,* sur le siége de procureur impérial (25 août 1804), et fut maintenu dans ces fonctions, lors de la réorganisation de la magistrature en 1815.

Cette année même, les électeurs le portèrent sur la liste des cinq candidats à la députation. Il devait sans doute cette marque de sympathie à la modération consciencieuse dont il s'était fait un devoir dans ces temps troublés, s'appliquant, sous l'Empire, à adoucir dans leur application les décrets sur la conscription, et, dans les premiers entraînements de la réaction qui suivit, à maintenir avec énergie l'œuvre honorée de la justice au-dessus des vengeances politiques et de la persécution. La conspiration Berton, en éprouvant son caractère, lui fournit l'occasion d'une manifestation courageuse, qui lui a mérité un souvenir d'estime et de reconnaissance encore vivant dans le pays. A cette époque, d'après les lois du 4 nivôse an IV et du 13 brumaire an V et la jurisprudence de la Cour de cassation, le militaire embauché entraînait le civil, son complice, devant les conseils de guerre. Le notaire Delalande et deux amis, arrêtés le 22 juin 1822, en même temps que Berton, allaient être dirigés sur Tours et livrés à la juridiction militaire, condamnés sans merci et exécutés sans délai ni pitié, alors que le grand procès de Poitiers n'avait fait qu'irriter l'exaltation première. Mais le tribunal de Saumur, sur le réquisitoire du procureur du roi agissant contre l'avis de son chef immédiat, dénia la compétence des conseils de guerre (19 octobre) et maintint l'affaire au rôle de la juridiction criminelle. Trois mois plus tard, la cour d'assises d'Orléans condamnait à mort deux des trois accusés ; mais dans l'intervalle les colères s'étaient amorties et des commutations de peine successivement obtenues accordaient la vie et bientôt la liberté entière à nos trois Saumurois. Le 5 octobre 1823, une ordonnance de M. de Peyronnet révoqua le magistrat indépendant. Après deux ans pourtant de disgrâce, le même ministre nommait (1er septembre 1825) Allain-Targé conseiller, mais à la cour de Limoges, où s'en allaient l'un après l'autre les fonctionnaires libéraux de Maine-et-Loire et que les Angevins de ce temps-là appelaient en souriant la Sibérie de l'Anjou. Il s'y lia d'amitié avec Bourdeau, qui, prenant les sceaux dans le ministère Martignac, rappela (8 avril 1829) le magistrat exilé à la cour royale d'Angers, dont il devint un des présidents de chambre, le 28 mai 1831.

Allain-Targé avait été nommé après 1830 membre du Conseil d'arrondissement de Segré, et dès que le Conseil général devint électif, il y entra (1833) pour représenter le canton de Gennes, où le général Berton avait compté le plus d'amis. — Il est mort à Saumur, le 16 octobre 1835.

Arch. de Maine-et-Loire. — *Moniteur.* — Bonnemère, *Notices Saumuroises.* — Documents particuliers.

Allaire (l'), cne de *Marcé.* — *La Laire* (Cass.).

Allard, f., cne *d'Épieds.*

Allard (.....), peintre, mourut à Angers, le 20 septembre 1670.

Digitized by Google

Allard (*Pierre*), peintre, fils sans doute du précédent, habitait, comme lui, la Chaussée Saint-Pierre, où il mourut âgé de 35 ans, le 22 août 1680, laissant une veuve, Louise Alisot, qui lui survécut seulement un an (26 août 1681), et une petite fille morte à l'âge de 6 ans (25 février 1684).

Arch. mun., GG 175-176.

Allard (*Toussaint*), graveur, demeurait sur la paroisse Saint-Maurille d'Angers en 1781.

Arch. mun., GG 159.

Allard (*Charles*), originaire de Beaupréau, licencié ès-lois, sénéchal et seul juge criminel et civil des juridictions de Jallais, Vezins et Somloire, 1755, 1761, vivait encore en 1775. — Son père était notaire à Vezins. — Un Guy Allard, de la même famille, notaire au May, était le procureur fiscal de l'abbaye de Bellefontaine, en 1730. — Son fils, Guy-Christophe, né au May, en 1718, docteur agrégé en la faculté des droits d'Angers, fut inhumé à Angers le 18 mars 1784.

Arch. mun. d'Angers, de Cholet et de Beaupréau, Série E.

Allard (*Jean-François*), élu maire d'Angers en 1771, par l'influence de Geoffroy de Limon, secrétaire de Monsieur, fut continué en fonctions jusqu'en 1777. Il avait été nommé consul des marchands en 1760 et acquit, dès la première année de son mairat, l'office de lieutenant général de la chambre de police. Il fut le premier maire qui accepta du conseil de ville, après sa sortie de charge, avec le titre de conseiller honoraire, une pension viagère fixée à 2,000 l. Il laissait de plus un de ses fils, Jean-François Allard du Haut-Plessis, receveur des octrois et deniers patrimoniaux avant l'âge de 20 ans, grâce à des lettres de dispenses (1773), capitaine et conservateur des chasses de Monsieur, et marié avec la fille de son protecteur. Il portait : *d'argent au chêne de sinople planté sur un tertre de même, accosté de deux ancres de sable bouclées d'or.*

Arch. munic. d'Angers, BB 125-128, 149 ; CC 37 ; — Bibl. d'Angers, mss. 1002, 1005 et 985.

Allard (*Etienne-Alexandre*), sieur du Breuil, fils du précédent, prit rang, dès le début de la Révolution, parmi ses ennemis, avec une ferveur que ne modérait pas sa noblesse municipale de fraîche date, visée des sarcasmes démocratiques. M. Bougler lui attribue « des poésies tombées aujourd'hui dans un oubli profond et des brochures politiques plus recommandables par l'honnêteté des intentions que par le talent de l'écrivain. » Je ne connais de ce personnage qu'une « *Prière à l'Éternel* (in-4° de 4 pages), sorte de protestation, dans le genre de Bernardin de Saint-Pierre, contre l'impiété et la révolution, que l'auteur signe de son titre de « citoyen d'Angers, en vertu de la vraie liberté de l'homme, sans épouvante et sans respect humain » (18 nov. 1791).

Bougler, *Notes sur les séances de la Noblesse*, p. 5.

Allard (*Louis-François*), né à Craon en 1734, obtint très-jeune encore le titre de docteur et s'établit à Châteaugontier. Il salua avec ardeur, comme toute la génération de 89, la Révolution, et sa réputation de bienfaisance le désigna entre tous aux suffrages des électeurs qui l'envoyèrent à la Constituante. Quoique partisan décidé de la liberté, il y vota contre la constitution civile du clergé et pour le veto suspensif. — Il ne se retira qu'après la session à Châteaugontier, où il reprit silencieusement sa vie de charité et de dévouement. Il mourut le 30 juin 1819.

Rev. de l'Anjou, 1856, t. II, p. 237. — *Moniteur*.

Allard (*Jean-Marie*), prêtre du diocèse d'Angers, né à Craon en 1736, curé de Bagneux près Saumur, avait prêté le serment constitutionnel en 1791; mais lors du passage des Vendéens à Saumur, il se rétracta. Arrêté et conduit à Paris, il fut condamné par le tribunal révolutionnaire pour avoir entretenu des intelligences avec les brigands de la Vendée, et exécuté le 25 décembre 1793.

Arch. de M.-et-L. — L. Guillon, *Martyrs de la Foi*, p. 68.

Allard-Gontard (*Isidore*), né à Parthenay (Deux-Sèvres), le 6 novembre 1796, chef d'escadron d'état-major, prit sa retraite à Angers, où l'avait fixé son alliance (4 mai 1830) avec une famille angevine, et siégea par élection au conseil municipal du 25 juin 1840 au 28 mai 1845. Il mourut presque subitement le 20 février 1851. MM. Chevré et Genay fils prononcèrent un discours sur sa tombe qu'entourait une députation des écoles mutuelles. Il a publié dans le Bulletin du *Comice horticole* d'Angers (1849, p. 37) un rapport *Sur l'agriculture simplifiée de Desvaux*, et dans les *Mémoires de la Société Industrielle* d'Angers, dont il était membre, deux rapports : 1° *Sur le Traité de culture maraîchère de Moreau et Daverne* (1847, p. 72); — 2° *Sur la taxe de la viande et le commerce de la boucherie* (1851, p. 54). — Son frère, le général Nelzir Allard, préside une des sections du Conseil d'Etat.

Journal de Maine-et-Loire, 22 février 1851. — *Précurseur* des 21 et 25 février 1851. — Arch. départementales. — *Bulletin de la Soc. Industrielle*.

Allards (les), f., c^ne de *Longué*.

Allards (les), f., c^ne de *Soucelles*.

Allardeau (*Jean*), né à Angers, frère de Jean Allardeau, trésorier du duché d'Anjou, d'abord conseiller et secrétaire du roi René, qui l'employa dans ses affaires, entra dans les ordres, et fut nommé chanoine d'Aix, puis prévôt de Marseille, dont il fut élu évêque le 30 avril 1466; mais son installation eut lieu seulement le 13 avril 1468. Il resta dans ces fonctions l'homme de confiance de René, « un homme sûr en qui il comptoit comme en lui-mesme, » ainsi que l'écrit le roi au pape, en le désignant pour l'abbaye de Saint-Victor. Cette faveur, qui eut pu lui nuire quand le comté de Provence fit retour à la couronne, ne l'empêcha pas d'être agréable à Louis XI, qui le nomma gouverneur de Paris. Allardeau occupait cette charge en 1483, lors de l'entrée de Marguerite d'Autriche. Il était pourtant encore évêque en 1494, et, croit-on, jusqu'au 27 décembre 1496, qu'il se démit pour suivre de plus près le roi.

Gall. Christ., t. I, p. 664 ; — Papon, *Hist. de Prov.*, t. I, p. 354 ; — Villeneuve-B., *Hist. de René*, t. III, p. 75.

Allée (l'), h., c^ne de *Vernoil-le-Fourier*.

Allenaye (l'). V. *Anelaye* (l').

Allencé (d'), écuyer angevin du XVIe siècle, « a fait un livre intitulé : « *Le Bréviaire des Nobles*, » dit Bruneau de Tartifume, qui était presque son contemporain. C'est aussi l'affirmation de l'angevin Jean Le Masle, dans son commentaire sur *le Bréviaire des Nobles* d'Alain Chartier. Il faut donc bien probable-

Digitized by Google

ment, quoique ce dernier seul soit connu, ne pas confondre les deux ouvrages comme l'ont fait Baillet et Lacroix du Maine.

Brun. de Tart., *Philandinopolis*, mss. 870, fol. 1151. — Lacroix du M., pp. 3 et 27. — Baillet, *Auteurs déguisés*. — Goujet, t. IX, p. 168.

Alleneé, f., cne de *Daumeray*. — *Alenceium*, 1157 (Arch. de M.-et-L., *Saint-Aubin*, t. V). — Ancien fief avec château, d'où dépendaient les métairies des Alleuds, de la Cheminière et de la Volerie, et possédé jusqu'au XVIIe siècle par une famille qui en portait le nom. Ses armes étaient *d'or à l'aigle éployé de sable à la bordure de gueules*. La terre relevait de Doussé.

Allençon, cne de *Brezé*. V. *Lançon*.

Allençon, arrondissement d'Angers (22 kil.), canton de Thouarcé (6 kil.). — *Alintumne*, 658 (Tardif, Cart. des Rois, no 15).—*Lantionum villa*, 680-707 (Gesta Epist. Cen.) — *Lancian*, 837 (Test. de saint Aldric). — *Alençon*, 1183 (Fontev. Saint-Calais). — *Alenzum*, 1186 (Titres Grille, ch. orig.) — *Alenthonius, Alençon*, 1244 (Savigny, ch. 33, 35). — *Notre-Dame-d'Allençon*, XVIIe, XVIIIe siècle (Cartes de Guyet et de Cassini).

Le village est sur une colline, près de la forêt de Brissac, dont partie couvre la commune,—entre Quincé (5 kil. 1/4), les Alleuds (3 kil.), Chavagnes (4 kil.), Faye (7 kil.) et Vauchrétien (5 kil.). — En dépendent les ham. ou vill. de la Prilière (1 kil.), Chanteloup (2 kil.), le Plessis (500 m.), la Boîte (200 m.), les Beugnons (1 kil.), les Bourdinières (3 kil.), les Landes (1 kil.), l'Ebaupin (3 kil.).

La route départementale no 12 de Brissac à Vihiers traverse le bourg, d'où partent la route départementale no 24 sur Gonnord, le chemin de grande communication no 40 par les Alleuds sur Saint-Mathurin et divers chemins d'intérêt commun.

Naissent sur la commune les ruisseaux de Montayer ou de La Planche, de La Gruchère et de La Douve. V. *ces mots*.

Superficie : 1,361 hect., dont 4 hect. 21 en vigne et 379 hect. en bois.

Population : En 1720-1726, *361* hab. — En 1790, *589* hab — En 1826, *522* hab. — En 1831, *518* hab. — En 1836, *504* hab. — En 1841, *539* hab. — En 1846, *489* hab. — En 1851, *508* hab. — En 1856, *530* hab. — En 1861, *493* hab. — En 1866, *530* hab.

Bureau de poste de Brissac. — *Perception* de Thouarcé.

Assemblée le dimanche qui suit la Nativité (8 septembre).

Mairie et maison d'*école* bâtie en 1848 par l'architecte Lannay, d'Angers.

L'*église* (succursale, 5 nivôse an XIII) date des premières années du XIIe siècle. Portail en plein-cintre avec cordons jadis ornementés. La façade est malheureusement masquée par un *balai* ou galerie en bois. A droite au-dessus du porche, apparaît une petite colonne à chapiteau roman.— Clocher carré à fenêtres géminées, en plein cintre; le faîte couronné d'une ligne de modillons bizarres, têtes d'hommes bestiales ou d'animaux à face humaine, entremêlées de moulures variées. La cloche, bénie en 574, porte les écussons et les noms, en majuscules romaines, de ses parrains, Jacques Delaroche, sieur de l'Orchère, et Charles Depiat, sieur de la Bellangerie (*Rép. Arch.* 1868, p. 226).—L'intérieur de l'édifice est complétement reconstruit, à l'exception d'une ou deux fenêtres qui ont conservé leur étroite et longue baie ouverte dans l'évasement de la pierre. La voûte du chœur porte la croisée d'ogive du XIIIe siècle. L'autel fut transformé à la romaine en 1761, par le curé, autorisé en même temps à démolir les cintres en pierre qui surplombaient et à lambrisser son église. En 1783, l'entrepreneur Jean Hunauld, d'Angers, restaura le clocher et la flèche. — Dans la chapelle du transept, s'ouvre, à droite, une petite piscine du XVe siècle. — Deux tableaux informes représentent l'un saint Nicolas avec le baquet traditionnel, l'autre, saint Michel triomphant du dragon. — Un autre plus singulier (XVIIIe siècle), montre l'image du Purgatoire où brûlent des religieuses, tendant du milieu des flammes les mains vers le Christ et la Vierge qui trônent au ciel. Ce dernier doit provenir du prieuré voisin de Saint-Calais (*V. ce nom*), appartenant à Fontevraud.

La tradition populaire du pays est qu'une ville a existé là ; mais la plupart des débris antiques ont été signalés le long de la voie de Brissac à Martigné, sur la commune de Chavagnes, notamment le célèbre *Sacellum*. V. *les Châtres*. Tout à côté du bourg pourtant et aujourd'hui presque attenant à la mairie, un vaste emplacement en culture, dit le Grand Cimetière, V. *ce nom*, fournit chaque année de nombreuses tombes remplies de vases et de poteries communes, qu'on peut rapporter aux âges gallo-romains et qui attestent l'existence d'une population agglomérée. Un texte ignoré des historiens d'Anjou et qui nous paraît appliqué à tort par les écrivains manceaux à des localités du Maine, nous apprend qu'à cette époque la villa de Lançon ou Allençon, *Lantionum, Lancian*, ne faisait qu'une avec la villa de Chavagnes, sous le vocable commun de Notre-Dame et de Saint-Gervais, dont une partie est restée jusqu'à nos jours adhérente au nom d'Allençon. L'évêque Aglibert du Mans, à qui elle appartenait par usurpation, paraît-il, sur l'abbaye de Saint-Denis, les sépara, *nam antea Cavania et Lantionum unum erat* (Gesta Epist. Cenom.), pour donner Allençon au monastère de Saint-Calais, 680-707. Le testament de saint Aldric, un de ses successeurs, montre pourtant qu'elle lui appartenait encore un siècle plus tard, 837. Il est probable que par suite de quelque échange, le domaine en avait passé à l'évêché d'Angers. L'évêque Ulger la légua à son chapitre, en 1149. La cure resta à la nomination de la prébende Saint-Blaise du chapitre de Saint-Maurice ; la chapelle de Saint-Pierre était présentée par le seigneur de la paroisse, celle de Saint-Michel par le seigneur de l'Orchère.

La paroisse dépendait de l'archidiaconé d'Outre-Loire, du doyenné de Chaillé. En furent curés successivement : en 1670, Tonnelier; — en 1682, Balthasar Rodolphe, fils du peintre Rodolphe, de son vrai nom Rodolphe Score (V. *ce nom*). — en 1692, De Sarazin ; — en 1693-1702, Rondeau; — en 1705-1749, Pierre Jarry, auparavant curé de Charcé, qui se démit en faveur du vicaire, son neveu, et se retira à Belligné-en-Faye, où il mourut en 1766, âgé de 91 ans ; — en 1750, Nicolas-Joseph Goupil, originaire de Sainte-

Digitized by Google

Croix d'Angers, mort en fonctions, le 23 avril 1781, âgé de plus de 60 ans. Une mention particulière lui est due pour ses libéralités envers son église qu'il dota de calice, chasubles, devants-d'autel, à ses dépens. Jean Dron, originaire de Coutures, vicaire de Vauchrétien, en faveur de qui avait résigné Goupil, eut à lutter, pour occuper la cure, contre Huault de la Bernardrie, qui en exerça les fonctions pendant deux ans jusqu'à sa nomination à celle de Craon (27 déc. 1782). Dron, mis en possession par arrêt du parlement du 2 août 1783, siégea jusqu'au 9 juillet 1791. Le 9 octobre, Brotier l'a remplacé comme curé constitutionnel. Son prédécesseur, Dron, réfractaire au serment, fut compris dans le convoi des prêtres déportés qui partit le 12 septembre 1792. Débarqué le 12 octobre suivant à Santander, il s'établit près de là à Astillero de Guarniso, où il attendit l'heure du retour, que sollicitèrent officiellement pour lui ses paroissiens.

L'histoire civile ne présente guère d'autres faits particuliers que le passage sur la route voisine, en 1565, du roi Charles IX, qui dîna le 5 octobre au château de l'Orchère. « Pauvre village et petit château, » dit Roger. Une autre visite qui produisit autant d'émoi, fut la venue, en novembre 1771, d'un détachement de gardes de gabelles, qui y prit séjour avec un lieutenant. Ces agents abhorrés quittèrent la place au bout d'un an, « sans avoir fait aucune capture, » et retournèrent à Thouarcé, leur campement ordinaire.

La seigneurie d'Allençon appartenait au seigneur de la Motte-Angibert (V. *ce nom*), acquise en dernier lieu par les Brissac. Deux gentilshommes privilégiés seulement résidaient sur leurs terres en 1789, M. de la Tour-Landry et M. Châle, faisant valoir leurs fiefs. L'élève du gros bétail y était surtout pratiquée, quoique les prairies manquassent. Beaucoup de pauvres d'ailleurs dans le pays, mais peu de mendiants.

La paroisse relevait jusqu'à la Révolution de l'élection et de la subdélégation d'Angers, et fut comprise d'abord, en 1787, dans le district de Brissac, puis, en 1790, dans celui de Vihiers et dans le canton de Chavagnes, rattachée au canton de Thouarcé en l'an IV, et, avec ce canton, à l'arrondissement de Saumur, puis, par la loi du 3 frimaire an VI, à celui d'Angers, de nouveau à celui de Saumur par la loi du 28 pluviose an VIII, et une dernière fois à celui d'Angers en 1824. — En était *agent municipal*, Forest, en l'an IV; — Vallée, an VII. — *Maires*, Charles Drouet, 1 messidor an VIII; — Phil.-Jos.-Augustin de Maillé, 2 janvier 1808; — Joseph Guérineau, 28 mai 1832; — René Tassis, 23 février 1847.

Arch. de M.-et-L., Séries C et L., etc., et de la mairie d'Allençon, Série E. — *Rev. de l'Anjou* 1854, t. I, p. 191. — Voir, pour les diverses localités, à leur article, notamment *Bois-Laurent, l'Orchère, la Turpinière, l'Echasserie, la Pontonnière, la Jallière, l'Aunay Gringuenière*, etc.

Alleuds (les) arrond^t d'Angers (23 kil.), canton de Thouarcé (10 kil.). — *Villa que vocatur Alodi*, 970 (Cartul. St-Aubin, f. 66.) — *Alodium*, 1077, 1156 (Ibid. et Livre Bl. de St-Florent, f. 36). — *Alodum*, 1082-1102, *Alodia*, 1124 (Cartul. St-Serge, pp. 103 et 212, et Cartul. St-Aubin, f. 67). — *Les Alluzes St-Aubin*, XVIIe siècle (Ét. c.). — *Les Allutz*, 1759 (Carte de Nolin). — *St-Aubin-des-Alleuds* (Cassini).

Le village est sur un plateau, le long de la route départementale n° 2 des Ponts-de-Cé à Loudun, croisée dans le bourg même par le chemin de grande communication d'Allençon à Saint-Mathurin; — entre Quincé (4 kil. 200 m), Saulgé-l'Hôpital (4500 m.), Allencon (3 kil.), dont le ruisseau de l'Étang-aux-Moines (V. *ce mot*) forme la séparation.

Le ruisseau de Ferré, source ferrugineuse, naît sur la commune.

En dépendent les h. ou vill. de Launay (3 k.), les Grouas (1,500 m.), le Pancier (500 m.), le Grand-Bouchet (2 k. 1/2), le Haut-Bouchet (1,500 m.).

Bureau de poste et *perception* de Brissac (5 kil.).

Superficie : 1047 hect., dont 35 hect. 16 ares en bois.

Population : En 1720-1726, *384* hab. — En 1789, *107* feux. — En 1826, *516* hab. — En 1831, *535* h. — En 1841, *557* h. — En 1851, *587* h. — En 1856, *562* h. — En 1861, *586* h. — En 1866, *582* h.

Assemblée le 1er dimanche de septembre.

L'*église*, délaissée tout à fait en dehors du bourg et comme enclave d'une ferme, est précédée d'un porche en bois. Le portail roman, à plein cintre mais sans moulure et d'ailleurs mutilé, est percé d'une petite fenêtre tréflée et soutenu à gauche par un contrefort. A l'intérieur, la petite nef voûtée en bois (13 m. sur 4 m. 60) s'abaisse et se rétrécit en un étroit passage sous l'arc ogival du transept. La chapelle du bras droit, seul vestige ancien (XIVe siècle), porte une clé sculptée de deux étoiles. La chapelle de gauche et l'abside (sanctuaire et chœur, 5 m. 30 sur 3 m. 60) sont modernes et sans caractère. Une curieuse chaire du XVIIIe siècle montre grossièrement sculpté en bois le patron de l'église, saint Aubin. Le clocher est un campanille ou bretesche à jour à deux baies. Tout l'édifice, absolument insuffisant, va être bientôt jeté bas et reconstruit.

L'ancien prieuré y attient et sert de cure.

La route antique d'Angers à Doué, reconnaissable encore dans les prés de Ferré, V. *ce mot*, passait à quelque distance de l'église, vers l'ouest et plus loin encore du village actuel. — Le nom des Alleuds indique, pendant les premiers siècles de la conquête, une terre de Franc, libre, indépendante, qui par partie au moins était advenue aux comtes d'Anjou. La comtesse Adèle, bienfaitrice insigne de Saint-Aubin d'Angers, en donna l'église par acte du 6 mars 975 (n. s.) à cette abbaye, qui posséda bientôt dans ce pays un de ses plus riches prieurés. A la fin du XVIIIe siècle, la moitié au moins de la paroisse appartenait aux moines. Les habitants se plaignent amèrement, dans leur cahier de 1789, des dégâts causés impunément sur leurs cultures par les lapins, qui infestaient en quantité prodigieuse les bois des Bénédictins et de là les champs, et aussi des pigeons seigneuriaux. Ils signalent encore un abus « dont il n'y a peut-être pas un cas semblable dans toute la province d'Anjou. » Ils payaient la dîme des bl^s au 12e et même au 6e et avec l'obligation d'attendre en plein champ quelle fut comptée par les commis du fermier, au risque de perdre le tout par les mauvais temps. — Une obligation moins lourde et dont la paroisse se faisait une fête pesait sur tous les vassaux du prieuré. Chaque nouveau marié devait, dans l'année, présenter au prieur une grosse boule de bois qui n'eut ni trou ni

Digitized by Google

fente, et la femme venir après vêpres, le jour de la Pentecôte, lui chanter une chanson.

Les actes originaux donnent les noms des prieurs qui suivent : Geoffroy de Segré, 1127. — Pierre, 1143. — Arnould d'Entrame, 1157. — Geoffroy Bonhomme, 1206. — Mathieu, 1232. — Guill. Souvayn, 1303. — Jean Fessart, 1316. — Guill. Souvayn, 1326-1332. — Jean Barbe, 1347. — Jean de Raderay, 1352. — Guill. de la Marche, 1391. — Guy de Launay, 1447. — Thomas de Launay, 1447. — Gatian Symon, 1448. — Guill. de Torcé, 1475. — René Lelièvre, 1521. — Jean Esnault, 1560. — Pierre Varon, sieur de Guiberne, chanoine du Mans, 1584. — René Corbineau, curé de Quincé, 1595. — François Nauteau, 1608-1621. — Pierre Nauteau, 1624-† 19 juillet 1630. — Franc. Lucas, 1630. — Jean Baudry † 1642. — René Chapellain, 1653. — Claude Chapellain, novice en l'abbaye de la Plice, diocèse du Mans, 1659. — Jacques Chotard, 1665. — Jean de Cazenave, 1667-1670. — Pierre Jarry, 1670-1685. — Jean Chauvin, 1685. — Jean Cazenave, curé d'Abos en Béarn, 1678-1693. — Julien Brunel, 1686-1700. — Henri-Louis Pichot, 1707. — L. Josué de Fouchais de la Foucherie, prieur de Saint-Père de Chartres, 1752. — J.-B. Méza, 1754. — J.-J. Gros, demeurant au collége de Pau en Béarn, 1779.

Ces prieurs étaient simples réguliers et non prêtres. Du temps de leur résidence, ils payaient sans doute un vicaire pour desservir la paroisse ; mais quand le bénéfice tomba en commande, tout office y cessa par l'indifférence et l'éloignement du titulaire. Les habitants durent s'associer pour entretenir un curé à demeure, et le premier registre de la paroisse, 1607, porte en tête : « *l'état des lieux et noms et de ce qu'on promet donner pour l'assiette d'un prêtre en la paroisse avec la glène après l'oust.* » — S'y succédèrent comme curés : Nic Janneteau, 1610-1639. — J. Boutin, 1641-1657. — Pierre Guitonnière, 1663. — Chevalier, 1666. — Richandeau, 1670-† 17 nov. 1674. — J. Martin, 1715-† le 9 mai 1755. — Jacques-André Taunay, 1755-† 19 mai 1772. — Jean-Laurent Lemercier, 1772 jusqu'à la Révolution.

Les Alleuds dépendaient de l'archidiaconé d'Outre-Loire, de la subdélégation et de l'élection d'Angers, du grenier à sel de Brissac, du district en 1787 de Brissac, en 1790 de Vihiers et du canton de Chavagnes, puis de Thouarcé, dont la c^ne suit les vicissitudes administratives comme Allençon. — En est *agent municipal*, Dufour, an IV ; — Houdin, an VI. — *Maires*, Loiseleur, 1 messidor an VIII ; — Jean Asseray, 2 janvier 1808 ; — Pierre Lenoble, 1 mars 1817 ; — Pierre Esmery, 28 mai 1832, un instant démissionnaire et remplacé par Jean Asseray, 31 janvier 1835, reprend la même année ses fonctions qu'il occupait encore après 1848.

Arch. de M. et. L., *St-Aubin, titres du prieuré* (20 vol. 2 liasses) et Série C 118. — Archives de la mairie des Alleuds, Série E.

Alleuds (les), f., c^ne de *Baracé*.

Alleuds (les, f., c^ne de *Daumeray*.

Alleuds (les), h., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Alleuds (les Petits), bordage aujourd'hui détruit, c^ne de *La Jubaudière*.

Alleuds-Pajot (les), c^ne de *Louvaine*, V. *Aleu (l')*.

Alliers (les). V. *Aillers, Aillées (les)*.

Alligny, vill., c^ne de *Grézillé*, ancienne châtellenie relevant à foi et hommage lige de Trèves et réuni sous l'hommage de la châtellenie de Pimpéan, par acte du 18 août 1635. Le château, dont il reste encore des ruines, comprenait un grand corps de logis avec grosse tour en pierre de taille, chapelle sous l'invocation de sainte Catherine, fondée, le 13 décembre 1626, par Catherine Clérembault, une petite cour où se trouvait primitivement le donjon, une grande basse-cour avec la fuie seigneuriale voûtée en pierre, de vastes jardins et des clos de vignes, le tout entouré de fortes murailles et atteuant à des garennes et à des taillis. Au carrefour d'Alligny et dépendant du château, s'élevait une autre petite chapelle, dédiée à *N.-D. de Bonnevoie*, précédée d'un porche sur la principale entrée. On s'y rend encore aujourd'hui aux Rogations. — La seigneurie appartenait en 1463-1474 à la famille de Brenezay, d'où elle était passée par le mariage de Claude de Brenezay à Jean de Bron, 1566, plus tard aux d'Aubigné, 1591-1620, à Claude-François Du Rosel, 1718, en dernier lieu au marquis René Robin de La Tremblaye, 1744.

Allinands (les), champs, c^ne de *Mozé*.

Allonnes, canton N.-E. et arrondissement de Saumur (10 kil.). — *Allona*, 973-1010. — *Villa que dicitur Alonna*, 987-996. — *Alumna*, XIe, XIIe siècle. (Liv. N. de St-Flor., p. 39, 150, 190. — Liv. d'A., f. 1-3, 4, 6. — Fontev. Ch. anc., n° 145.) — *Alona*, 1080, 1146 (Liv. d'A., f. 4, 51). — *Alunna*, 1081-1085 (Liv. Bl., f. 50). — *Alompne*, 1275 (Titres du prieuré, t. I). — *Alumpna, Allompne*, XVe-XVIe siècle (Ibid.). — *Allonnes-sous-Montsoreau*, XVIIIe siècle.

Dans un pays plat, ancien lit de la Loire, couvert de bois taillis vers nord, reste de l'ancienne forêt de Saint-Jean, entre Varennes (stat. du chemin de fer d'Orléans, 6 kil.), Brain (5 kil.), Villebernier (6 kil. 1/2) et Saumur, — à 57 kil. d'Angers.

La route départementale n° 10 de Saumur à Tours, par Bourgueil, passe dans le bourg et rencontre à 3 kil. le chemin de grande communication de Brain à la Loire.

Le ruisseau du Bras-du-Poteau naît sur la commune, traversée du N.-E. au S.-O. par les ruisseaux de l'Etang-du-Bellay ou de l'Automne, de Bonnevau, des Loges, et de l'E. à l'O. par l'Authion et l'Anguillère. V. *ces mots*.

Chef-lieu de *perception*, comprenant dans son ressort les communes de Brain, La Breille et Neuillé. — *Bureau de poste* de distribution.

Superficie : 3,008 hectares, dont 359 hectares en vignes et 218 hectares en bois.

Population : en 1467, *40* feux dans le bourg. — En 1726, *1,336* hab. — En 1790, *2,165* hab. — En 1831, *2,119* h. — En 1841, *2,292* h. — En 1851, *2,503* h. — En 1856, *2,477* h. — En 1861, *2,429* h. — En 1866, *2,403* h.

Vins rouges estimés, dont partie s'expédie dans le Bordelais ; chanvres, froments, lins, fruits et légumes. La vigne y est plantée en rangées droites, plus ou moins espacées, et entremêlées d'arbres à la mode Italienne. Au milieu se récoltent les céréales, les pommes de terre et toutes les variétés de la culture maraîchère. Cette pratique était autrefois particulière-

Digitized by Google

ment favorisée dans le pays, et la vendange en provenant ne payait la dîme qu'au vingtième. — Carrières de tuffeau autour du Bellay. — Exploitation de bois de charpente. — Elève de vers à soie dans le bourg.

Commerce de bestiaux, porcs, chevaux, des divers produits de la vallée et, depuis une dizaine d'années, de viandes abattues, à destination de Paris.

Foires les vendredis qui précèdent les 20 janvier, avril, juillet et octobre, mais sans importance ni avenir. — *Assemblées* le 3e dimanche de mai, fête des pompiers, et le dimanche qui suit la saint Doucelin, patron de l'église, 11 juillet.

Un projet de construction de *mairie*, arrêté depuis 1847, sur les plans de M. Joly-Leterme, n'a pas encore été mis à exécution. — *Ecole* acquise en 1859.

L'*église* (cure, 10 novembre 1802), dédiée à saint Doucelin, qu'on prétend né sur la commune, a été agrandie et pour la plus grande partie refaite en 1834. La nef (34 mètres sur 10 en largeur), éclairée de chaque côté par trois petites fenêtres à vitraux modernes, se termine par un chœur, à mur plat, où s'appuyait autrefois le grand autel. La première pierre en avait été bénie le 6 août 1716. C'était l'œuvre de Pierre Renault, entrepreneur de Saumur. Deux arceaux ogivaux s'ouvrent à la hauteur du transept et forment comme deux chapelles latérales. — A droite, l'autel de Saint-Joseph, où se remarque une belle toile représentant un moine agenouillé, saint Jean Gualbert, fondateur de la Vallombreuse, devant le Christ crucifié, dont le bras droit se détache de la croix et s'abaisse vers lui pour le bénir ; à gauche, l'autel de la Vierge avec une copie de l'*Assomption*, d'après Prudhon, par Mlle Gerbert, don de l'empereur en 1857. Une autre *Assomption*, œuvre plus que médiocre, placée avant 1789 sur le grand autel, décore l'entrée de la nef. Dans le chœur, à droite et à gauche, une *Salutation Angélique* en deux panneaux (XVIIIe siècle). Au fond, joli vitrail de Tours, donné par M. Léon Lemeunier, en 1861. La chapelle du nord porte la date de 1510. Dans le mur voisin subsistent les traces de la porte latérale qui communiquait avec le prieuré.

Beau *presbytère* construit en 1810 sur les dessins de l'ingénieur Normand. On y conserve un ancien portrait de l'évêque de Vaugirauld.

Russé, V. *ce nom*, ancienne commune, réunie à Allonnes par ordonnance du 18 juin 1842, forme une paroisse distincte érigée en succursale par ordonnance du 3 mai 1846.

A l'entrée du bourg, vers l'est, un beau et vaste préau bordé d'une double rangée d'arbres occupe l'emplacement du plus ancien cimetière. On y a trouvé, au moment des plantations, de nombreuses médailles romaines et une quantité considérable de briques à rebord. Au bout vers nord, dans une vigne dite *le Pasquier*, s'élevait primitivement, dit-on, l'église Saint-Jean-des-Bois, *Sanctus Johannes a ligno*, dont le souvenir se retrouve encore au XVIIe siècle dans une note des registres paroissiaux, quoique l'église et son vocable eussent depuis longtemps disparu. Le pays primitivement occupé par la Loire, qui, jusqu'à la construction des levées et trop souvent depuis, l'a envahi à toute crue, était pourtant habité par une population compacte dès les temps antiques, comme l'attestent le grand nombre de tombeaux en tuffeau rencontrés dans la vallée. La voie romaine de Tours par Bourgueil entrait sur la commune près la Pierre Saint-Doucelin, V. *ce mot*, et, sans faire aucun angle, comme la route actuelle, se dirigeait droit vers le bourg et le traversait. — Tout le plateau vers nord était couvert d'une vaste forêt, *boscus sancti Johannis juxta Alumnam* (*Liv. N.*, chap. 190).

Vers le IXe siècle, le comte d'Anjou y établit les moines de Saint-Florent en leur donnant tout ce qu'ils pourraient défricher. Après de longues querelles avec le seigneur de Montsoreau, qui leur contestait ce don, une convention solennelle reconnut aux moines, 1070-1118 (*Liv. bl.*, f. 51), toute la basse et moyenne justice de la terre et du bourg, sauf les quatre cas de meurtre, vol, rapt et incendie, le droit d'y avoir huit *hospites* ou tenanciers avec usage du bois mort, sous l'obligation pour chacun d'eux de fournir un homme d'armes au seigneur de Montsoreau, quand il passerait la Loire au service du comte, le droit de parnage pour 100 porcs dans les forêts dépendant de Montsoreau, celle de Russé exceptée, enfin le droit exclusif de four à ban, où devraient cuire les tenanciers même de Montsoreau, résidant à Allonnes. — Le 5 décembre 1441, le roi accorda au prieuré des lettres de sauvegarde.

Le plus ancien document du Xe siècle donne à l'église des moines le double vocable de Saint-Jean et de Saint-Doucelin ; mais d'autres titres presque contemporains (*Liv. d'A.* f. 1, 4, 6; *Liv. N.*, p. 39) constatent dans la *villa* d'Allonnes l'existence de deux églises : Saint-Jean, église sans doute de la paroisse primitive, fondée, bâtie et possédée longtemps par le seigneur de Montsoreau, qui de tout temps y fut reconnu dans les priviléges de fondateur et de seigneur du fief; Saint-Doucelin, chapelle du prieuré, où furent transférés les offices de la paroisse, quand la première tomba en ruines ou fut abandonnée. La cure était à la présentation du chapitre de Saint-Pierre-Maulimart. Le titulaire percevait une rente annuelle du prieur, remplacée par diverses dîmes dans la vallée, pour l'acquittement du service divin au prieuré. Le prieur était tenu de plus d'héberger à dîner les desservants, les jours de fêtes solennelles et de la Saint-Doucelin. — Le chapelain de Sainte-Catherine en l'église Nantilly de Saumur percevait le 6e de la grande dîme d'Allonnes, qui se recueillait au prieuré ; mais le prieur, pendant qu'on l'y ramassait et qu'on battait les gerbes, avait droit de tenir sur l'aire six pourceaux et six oies, pour y manger à leur volonté. — Le prieur donnait les mesures à ses tenanciers en prenant l'étalon de Montsoreau et les timbrait de sa marque, une crosse.

Au XVe siècle, Allonnes était « un bel et grand bourg » de 40 ménages, tous dans le fief de Saint-Florent, sauf deux ou trois relevant du Bellay.

Le prieuré fut réuni au Séminaire d'Angers par décret de l'évêque du 6 décembre 1749. En avaient été prieurs : Pierre Robert, 1304. — Guill. Robert, 1321-1327. — Thomas Gillet, 1410. — Émery Pontoise. — Jehan de la Grésille. — Mery Pinguet. — Pierre Boutavant, 1437. — Gilles Defay, 1447-1489. — Bertrand d'Alencé, 1494. — Thibauld du Bellay, 1506. — René Groussin, 1593. — Guill. Douard, 1608. — Louis Texier, 1622-1628 — Nic. Thévenart, chanoine du Mans, 1669. — Denis Thévenart, 1674. — René Hersandeau, 1717. — Jean Vallette, sieur de Champfleury, 1746.

En 1484, le curé d'Allonnes était Jean Gallart,

Digitized by Google

docteur régent en l'université d'Angers. C'est lui sans doute qui rapporta au chapitre de Saint-Maurice la curieuse mais peu décente histoire d'une sorcière qui déshonorait depuis six ou sept ans, en 1477, sa paroisse, et que le prédicateur du dimanche eut ordre de raconter au peuple « pour l'exaltation de la foi » (*V.* Brossier, mss. 656, v° *Allonnes*). — R. Thibaut, 1603. — Jean Savary, 1614. — Urbain Gaudin, 1640. — M. Rabineau, 1613. — M. de Guigne, 1651. — Jean Éturmy, « *magnus sacerdos,* » dit une note, 16 juin 1664-1678. — Pierre Cailleau, 1678. — Guill. Estienvrot. — Louis Rousseau. — Michel Rogeron, 1708-28 juin 1719; il était originaire de Saint-Saturnin-sur-Loire. — C. Rogeron, son neveu, 1719. — François Adam, 1722-1752. — L. Fougeray, 1753-1juin 1785. — Mersant, juillet 1785. — Quéneau, 1789, massacré aux Carmes de Paris, le 2 septembre 1792. A vingt jours de là, son vicaire, Claude Firmin, était déporté pour l'Espagne.

Il existait dès le XIIe siècle à Allonnes une aumônerie ou maladrerie qui fut, par édit du 6 juin 1696, réunie à l'hôpital de Bourgueil.

Une école y était tenue au moins depuis le XVe s. par le curé, qui, dans ces fonctions, devait être installé par le prieur.

Les documents mentionnent souvent, près du bourg, les *Châteliers*, la butte ou la motte du *Châtelier*, et dans le bourg même, une maison dite la *Citadelle*, encore en 1740.

En 1709, le froid prit le 6 janvier et gela toutes les vignes. On ne récolta dans l'année, sur toute la paroisse, que le 1/4 d'une pipe, et ce fut sur le domaine de la Chapelle du Bellay, au lieu des 4,000 pipes de vin que donnait chaque année la vendange. Il fallut couper ras par le pied tous les ceps. — En 1725, la récolte fut d'une abondance excessive, mais de qualité médiocre. Le vin valut de 25 à 26 livres.

En 1710, le 11 novembre, la levée céda en deux endroits à la Chapelle-Blanche, et l'eau monta dans les salles du presbytère d'Allonnes à la hauteur de 4 pieds et demi. — L'année suivante, l'inondation renversa plus de 80 maisons dans la paroisse, noya plus de 2,000 bestiaux en Russé, et atteignit le 15 février dans le presbytère d'Allonnes 4 pieds un pouce de haut. — En 1856, l'église, la mairie, l'école furent envahies. Le presbytère de Russé fut en partie emporté.

La seigneurie de la paroisse appartenait aux seigneurs de Montsoreau. Un acte d'échange consenti entre l'abbé de Saint-Florent et la dame du Bellay la transporta de fait à cette terre, le 3 décembre 1608, mais fut cassé par arrêt du Parlement du 9 avril 1615. Le procès se termina sans doute par une transaction, puisqu'en 1789, le seigneur était en définitif celui du Bellay, un Brie-Serrant. V. *Le Bellay*.

La paroisse relevait de l'archiprêtré de Bourgueil, de l'élection, du grenier à sel et du district de Saumur.

M. Lépagneul de la Plante est syndic de la municipalité en 1789. Allonnes fait partie du canton de Brain en l'an IV et a pour *agent municipal* Cormeri, an IV-VII. La commune devient en l'an VI chef-lieu du canton dont le président est Roger en l'an VI, Cormeri en l'an VII. — *Agent municipal*, Petor, an VII. — *Maires :* Lépagneul de la Plante, 19 fructidor an XI; — Julien-Math. Budan, 2 janvier 1808; — Samson Cornilleau, élu aux assemblées primaires de 1815; — Budan, rétabli du 12 juillet 1815 à 1830; — Millocheau, 16 novembre 1830; — Pierre Gallé, 7 avril 1832; — François Cornilleau, 1835; — Georges-Victor Borien-Loiseau, 5 janvier 1838; — P. Gallé, 6 novemdre 1840; — Noël-Pierre Deniau, 2 juin 1848.

Arch. de M.-et-L. : *Cartul. de Saint-Florent* et *Chartrier du prieuré d'Allonnes* (1 carton, 11 reg.); D. Huynes, *Hist. de Saint-Florent*, mss. p. 51. — Arch. de la mairie d'Allonnes, Série E. — *Répert. arch.*, 1869, page 20. — Voir, pour les diverses localités, à leur article, notamment *le Pré, la Thibaudière, la Pierre-St-Doucelin, Recouvrance, Russé, la Martinière, la Godinière, la Barbillonnière, etc.*

Allonnières (les), carrefour, c^ne de *Soulaines*.

Allouets (les), f., c^ne de la *Romagne*, ancien prieuré de l'abbaye Saint-Laon-de-Thouars. V. *Saint-Laurent* (*le Petit*).

Alloyau (pré d'), c^ne d'*Angers*, au sortir de la ville, sur la rive droite de la Maine. — *In loco qui dicitur Lupellus*, 1009 (Ch. de St-Laud d'A.), 1028 (Cart. du Ronc., rot. 1, ch. 1). — *In loco qui Lupellulum vocatur prope civitatem*, 1028 (Cart du Ronc., rot. 1, ch. 3). — *In Lupello*, 1033-1050. (Epit. fund. sancti Nic., pp. 6, 8, 47). — *Ad pontem Lupelli*, 1050 *circa* (Cart. du Ronc., rot. 1, ch. 18). — *Prata in Luel*, 1050 *circa* (Ibid., rot. 1, ch. 37). — *Prata in Loheal*, 1203 (arch. de l'Hôtel-Dieu d'Angers, B fol. 2). — *In Loiheiau*, 1205 (Ibid.), f. 3. — *En Loyeau*, 1344 (Ibid). — *La prée de Loyau*, 1576 (Louvet). — *La prée Daloyau*, 1696 (Saint-Nicolas). — Les abbayes du Ronceray, de Saint-Nicolas, de Clermont, l'Hôtel-Dieu, le chapitre de Saint-Laud d'Angers s'en partageaient la propriété. Le savant Claude Ménard (*V. ce nom*) y fit rechercher en vain au XVIIe siècle, sur la foi d'une charte mal interprétée, les traces de la voie romaine d'Angers à Nantes, qui en réalité passait sur le coteau (*V. Pruniers*). — Aux XVIe et XVIIe siècles, les compagnies bourgeoises y tenaient leurs montres ou revues. En ces derniers temps, c'était l'emplacement du champ de course, mais trop souvent envahi par les crues de la Maine et pour cette raison délaissé.

Alluye (Jean d'), seigneur de Saint-Christophe, première baronnie de Touraine, et de Châteaux, plus tard Château-la-Vallière, première baronnie d'Anjou, avait reçu, étant croisé, en 1241, de Thomas, évêque d'Hiérapétra, la parcelle de la Vraie-Croix, que l'empereur de Constantinople portait avec lui dans les combats. Il en fit don, au retour, à l'abbaye de la Boissière (1244). — Sa statue existe encore au château d'Hodbert, c^ne de Saint-Paterne (*Indre-et-L.*), près l'abbaye de la Clarté-Dieu, qu'il avait fondée en 1240.

Rev. de l'Anjou, 1855, t. I, p. 346. — Note mss. de M. Nobilleau, de Tours.

Alma (l'), f., c^ne de *Saint-Florent-le-Vieil*.

Aloteries (les). V. *les Éloteries*.

Alouette (chemin de l'), c^ne de *Fontevraud*, partie de l'ancien chemin de Saint-Just à Montsoreau, entre la Dagrière et les Trois-Chênes.

Alouettes (les), f., c^ne de *Jallais*.

Alphonsinière (l'), f., c^ne de *Longeron*.

Altrée (l'), ruisseau, né sur Pontigné (2,500 m.), traverse la c^ne de Saint-Martin d'Arcé (2 kil.) et se

Digitized by Google

jette à Baugé dans le Couesnon, ayant reçu pour affluents l'Arcé et la Rondelière; parcours, 5,400 m.

Alvertes (les), f., cne de *Vivy*, au point d'entrée sur la commune de la voie romaine encore en partie reconnaissable jusqu'à Allonnes.

Amalbertus, second abbé de Saint-Florent du château de Saumur, faisait partie de la petite colonie de religieux que le comte Thibault de Blois appela de Fleury-sur-Loire, pour repeupler l'abbaye Saint-Florent, et en devint abbé à la mort d'Hélias (955). Ce fut de son temps que fut donné à son abbaye l'église de Saint-Louant (973) et rebâti l'ancien couvent du Montglonne. Il eut aussi à achever l'édifice de son église et de son monastère, qu'il fit couvrir de peintures. Les reliques du saint patron, précédemment conservées dans un vase de cuivre, y furent déposées dans une riche châsse, due à la munificence du comte Thibault. En 979, il fut nommé abbé de Fleury-sur-Loire, sans abandonner le gouvernement de Saint-Florent, et mourut le 11 avril 986.

Arch. de M.-et-L. : *Livre rouge de Saint-Florent*, f. 28 ro, 49 vo, 89-90; D. Huynes, mss. fol. 23 ro, 42 vo. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 80.—*Gall. christiana*, p. 624-325.

Amat (*Pierre*), libraire en 1517 sur la paroisse Sainte-Croix d'Angers.

Arch. mun., GG 197.

Amaury (*Guillaume*), prieur de St-Martin de Beaupréau, élu abbé de St-Serge d'Angers le 1er janvier 1152, reçut la même année de l'archevêque de Tours une partie de la tête de saint Serge qu'il déposa en grande solennité dans l'église abbatiale. Quelque temps après il fit la translation du corps de saint Brieuc, en présence du comte d'Anjou, Henri II. — Meurt en 1168.

Gall. christiana. — Roger. — Arch. de l'Evêché, *Notice mss. sur Beaupréau*, par M. de Civrac.

Ambaudière (l'), h., cne de *Pouancé*. — *Lambaudière* (Cass.).

Ambillons (les), ff., cne de *Saint-Barthélemy*, dépendance du fief de la Pignonnière, domaine et prieuré de Fontevrault.

Ambillou, arrondt de Saumur (27 kil.), canton de Gennes (14 kil.). — *Ambilloum*, 1010-1018 (Saint-Florent, L. d'A., f. 64 et ch. orig.). — *Ambilioum*, 1150 *circa* (Nyoiseau, Les Locheraux, t. I, f. 4) — *Ambiliacus*, 1159 (St-Florent, L. d'A., f. 73). — *Ambillou*, 1248 (Ronceray, Orgigné). — *Ambilou*, 1240, *Ambillou*, 1256 (Cunauld, Louerre, t. I, f. 279). — *Ambilleyum*, 1335 (Hôtel-Dieu d'Angers, E 19 f. 8). — *Ambillou de la Grézille* (Cassini).— *Ambillou-la-Grézille*, 1790. — Sur la route départementale no 2 des Ponts-de-Cé à Loudun, entre Noyant (2 kil.), Louresse (4 kil.), Brigné (4 kil.), Denezé (6 kil.), — à 9 k. 1/2 de Doué, 31 kil. d'Angers.

Le ruisseau de la Fontaine de la Bournée naît sur l'extrême confin de la commune, au N. du château de ce nom, et forme limite avec Louresse du N. au S.

Superficie : 1,999 hect., dont 115 en vignes et 186 en bois dépendant de la forêt de Milly, au N.

Population : En 1726, *240* feux. — En 1790, *1,000* h. — En 1831, *1,126* h. — En 1841, *1,112* h. — En 1851, *1,081* h. — En 1856, *1,044* h. — En 1861, *1,004* h. — En 1866, *1044* h.

Bureau de poste de Martigné-Briant. — *Perception* comprenant les communes d'Ambillou, Chemellier, Grézillé, Noyant. Louerre.

Assemblées le 1er dimanche de septembre et le 1er dimanche de mai.

L'*église*, dédiée à Saint-Martin-de-Vertou (succursale, 26 décembre 1804), montre de loin son antique clocher à base carrée, soutenue aux angles par de lourds contreforts à triple étage. Le faîte s'élève en cône allongé et pointu, éclairé d'une grande baie sur chaque face et flanqué de quatre petits tourillons brisés. Une élégante absidiole romane ronde, percée de trois fenêtres à plein cintre, termine extérieurement l'église (XIIe siècle). — Façade à pignon, soutenue par des contreforts plats avec trois fenêtres posées 2 et 1. La baie du portail est formée par un arc ogival (XIIIe siècle). — La nef, primitivement unique, a été agrandie de basses nefs déplaisantes couvertes et éclairées en manière de hangards. Deux travées ogivales, dont une plus petite, forment le chœur, terminé par l'abside voûtée en demi-carré d'ogive. Les chapiteaux, quoique restaurés, paraissent antiques et de façon romane. Le chœur, l'abside et le clocher, posés sur le côté droit du chœur, formaient peut-être l'église ou chapelle primitive, aggrandie par l'addition de la nef actuelle au XIIIe siècle. — Les deux petits autels latéraux avaient été construits en 1751 sous l'invocation de N.-D. et de Saint-Jean-Baptiste. Une petite fiole cachetée contenant le procès-verbal de la pose de la première pierre, le 2 mars, fut cachée dans le socle de l'autel de la Vierge. Le 14 octobre 1754, le directeur du séminaire d'Angers y transféra solennellement de l'église de Noyant les reliques de Saint-Martin-de-Vertou.

La *mairie*, avec *école*, à l'entrée du bourg, à g. en venant de Noyant, est un joli édifice neuf, construit par M. Roques, d'Angers, mais les cours et jardins manquent de clôtures.

La voie romaine passait du N.-O. au S.-E., sur un tracé visible encore, dans une partie de la traverse entre Noyant et Ambillou, un peu au nord de la route actuelle. — L'église appartenait à des laïcs au moins jusqu'au XIIe siècle. Vers 1160, Aanor, femme de Raynaud Payen, en donna le tiers à l'abbaye de Nyoiseau, qui acquit ou reçut le reste d'autres mains. L'abbesse, dame de la paroisse, y percevait les offrandes et la dîme et entretenait pour le service un curé, au titre duquel était attaché la chèvecerie du chapitre de la Grézille.

Les registres de la paroisse ne remontent qu'à 1678. A cette date, le curé est François Crosnier, mort le 12 septembre 1709. Sa mère avait été enterrée en 1690, au bas de l'église, près de la grande porte, ouvrant sur la cour de la cure. — Lui succèdent : Bouju de Bouessy, docteur de Sorbonne, ancien professeur de la faculté de théologie d'Angers, installé le 1er décembre 1709, mort le 9 septembre 1733. — Jean-Michel Adam, 15 septembre 1733, qui résigne au profit de Louis-Honoré Dupouet, prêtre du diocèse de La Rochelle, en fonction le 12 janvier 1761, mort le 20 février 1787. — Boutmy, 26 février 1787-7 mars 1791. Le chapitre de la Grézille s'opposa à la prise de possession de sa prébende, sous le prétexte de la multiplicité des droits de mutation à payer, en réalité pour essayer de s'affranchir de sa dépendance curiale. Bout-

Digitized by Google

my refusa le serment et était remplacé, dès le 28 mars 1791, par Carpantier, qui, le 2 février 1792, publia en chaire la loi du 12 juillet 1791, portant réunion de la paroisse d'Ambillou à la paroisse de Noyant, succursale de Brigné. Nous le retrouverons bientôt général à la tête d'une armée républicaine. V. *son article*. Boutmy, le curé réfractaire, et son vicaire René Moyelle, furent embarqués à Nantes, le 21 septembre 1792, et déposés sur les côtes d'Espagne.

Outre le chapitre de la Grézille, il existait sur la paroisse trois prieurés, *les Lochereaux* et *Boissey*, de l'abbaye de Nyoiseau, *Chources*, de la Trinité de Mauléon. A *Saulnay* aussi habita pendant quelques années une petite communauté. V. *ces noms*.

Une aumônerie avec chapelle, dédiée à Saint-Cosme et Saint-Damien, possédait des propriétés en terres ou rentes assez importantes. Elle existait dès au moins le XIIIe s. (*Hôt.-D.* B 82, f. 12), mais n'était plus guère desservie au XVIIe, que sous forme de chapellenie présentée alternativement par les seigneurs de la Grézille et d'Ambillou. Elle fut réunie à l'ordre de Saint-Lazare le 1er janvier 1678 et à l'hôpital de Doué, où ses archives occupent 5 cartons.

La frairie de la Guittonnière formait une association de piété, qui s'éteignit d'elle-même vers le commencement du XVIIIe siècle.

La seigneurie d'Ambillou rendait hommage à Chources. René Bouchet, juge et poëte, s'en attribue le titre sur ses livres (1609). — Le 27 août 1617, Marguerite de Sainte-Marthe, âgée de 80 ans, en meurt douairière. — Au XVIIIe siècle, elle appartient au comte de Trèves, Jean de Stapleton, qui, le 10 octobre 1787, est parrain, avec Clément Fournier de Boisayrault, des deux cloches, Jeanne et Renée.

La paroisse dépendait du doyenné de Chemillé, de l'Élection et du Grenier à sel de Saumur, du district de Doué en 1788, de Saumur en 1790. C'est le chef-lieu d'un canton, en l'an IV, dont le président est Loir, et, en l'an VI, Bousillé. Il comprenait les communes de Noyant, Denezé, Louresse, Rocheménier et Verrie. — *Agent municipal* : J. Hestreau, an IV ; — Bascher, an VI. — Hestreau, an VII. — *Maires* : Bousillé, 1 messidor an VIII. — René Lamoureux, 25 mars 1807. — Jean Touchais, 2 janvier 1808. — Michel Dubois, 10 février 1813. — Georges Léger, 19 octobre 1813, maintenu par l'élection de l'assemblée primaire et par ordonnances jusqu'en 1830. — Pierre Cousin, 3 mai 1830. — Etienne Robert-Dugué, 1837. — Louis Goizet-Léger, 5 janvier 1838. — François Lebeau, août 1845. — Auguste Goizet, 19 mai 1848.

Arch. de M.-et-L., Série G et H; — de la mairie, Série E; — de l'hôpital de Doué, Série BB. — *Rev. de l'Anj.*, 1854, t. I, p. 188 et 199. — Voir pour les diverses localités, outre les renvois déjà indiqués, leur article, *les Noyers-Ourceau, la Coudre, la Bournée, la Banlée, Islay, la Galopinière*, etc.

Ambillou, h., cne de *Saint-Sigismond*.

Ambourcerie (l'), f., cne de *Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde*. — *Lauboncière* (Cass.). — *Laubancerie* (Cad.).

Ambreau, h., cne de *Chaumont*. — *Le Brayau* (Cass.).

Ambroys (*Rémy*), conseiller du roi, président en la cour du Parlement de Provence, fut délégué en mai 1556, à Angers, avec commission spéciale pour la recherche des hérétiques. Il était assisté de Mes Mathieu Ory, inquisiteur général de la foi, et René Vallin, vicaire et official de l'évêque. Dans les registres de la ville est transcrite la sentence que rendit ce tribunal contre la première affiliation sans doute de protestants angevins, parmi lesquels figurent Lézin et Martial Guyet et les orfèvres Lesire et Guillaume Prieur (22 août). V. *ces noms*. Ambroys repartit quelques jours après, le 4 septembre.

Arch. mun., BB. 27, f. 59, et les *Documents* à la suite de l'*Inventaire analytique*, p. 379.

Ambroise (l'), cne de *Saint-Sulpice-sur-Loire*. V. *Lambroise*.

Amelina de Cholet. V. *Cholet* (*Emma de*).

Amelot (*Denis-Michel*), marquis de Chaillou, frère de Jean-Jacques Amelot, qui fut ministre des affaires étrangères de 1737 à 1744, épousa, le 11 août 1738, la fille de Sébastien Cohon, qui lui apporta en dot la baronnie de Châteauneuf-sur-Sarthe, et par suite implanta en Anjou cette branche d'une ancienne famille de l'Orléanais, déjà célèbre dans la pratique des cours et de la diplomatie. — Il fut inhumé dans le chœur de l'église de Séronnes en Châteauneuf le 10 mai 1773.

Son fils aîné *Denis-Jean* ***Amelot***, sieur de Châteauneuf et de Juvardeil, né le 15 août 1739 à Angers, mourut à Paris conseiller du roi en la grande chambre du Parlement le 6 mars 1791, et fut inhumé dans la nef de l'église Saint-Paul, en présence de son frère Sébastien-Michel, dont l'article suit, et d'Antoine-Jean Amelot, commandeur des ordres du roi, son cousin-germain.

Amelot (*Sébastien-Michel*), second fils de Denis-Michel, né à Angers le 5 septembre 1741, docteur en théologie en 1765 et vicaire-général à Aix, fut nommé évêque de Vannes et sacré le 23 avril 1775. En 1780, il reçut l'abbaye de Saint-Vincent au diocèse de Besançon, et en 1787 la direction du collége royal de la marine, récemment fondé à Vannes. Il fut des premiers à refuser le serment constitutionnel et à organiser la résistance de son clergé. Sa demeure fut envahie par les jeunes fédérés bretons qui le gardèrent à vue dans son palais. Une émeute de paysans soulevés pour le délivrer se fit sabrer le 13 février 1791 aux portes de la ville. Le prélat parvint pourtant à s'enfuir et resta huit jours caché au presbytère de Plumergat, d'où il se décida bientôt, sa retraite étant connue, à revenir à Vannes sous la protection de la municipalité. Sa conduite dénoncée à l'Assemblée Nationale, le 14 février 1791, provoqua un décret, qui ordonnait à l'évêque de se rendre, avec ses collègues de Tréguier et de Saint-Paul-de-Léon, à la suite de l'assemblée. Ayant tardé à obéir, il fut envoyé par ordre, sous l'escorte de deux gardes nationaux, à Paris, et y donna par écrit sa soumission aux décrets nouveaux, en protestant qu'il n'avait jamais eu d'intentions contraires. Il fut seulement consigné dans ses appartements, où il demeura jusqu'à la dissolution de la Constituante. Il se réfugia alors en Suisse, accompagné de René-Michel Amelot du Guépéan, son frère. Il en était parti pour rejoindre l'expédition anglaise, qui devait jeter une armée sur les côtes de Quiberon, et n'apprit qu'en route la catastrophe. Il revint séjourner en Suisse et, lors de l'invasion fran-

Digitized by Google

caise, se retira à Augsbourg, dans le couvent des Récollets, puis enfin à Londres. A la publication du Concordat, il adhéra aux réclamations des 38 évêques non-démissionnaires, sans néanmoins détourner ses prêtres d'accepter la situation nouvelle, et successivement prit part à toutes les protestations de 1803 et de 1804. Il ne revint en France que le 30 septembre 1816. Peu de temps après il perdit la vue. — Il mourut à Paris le 2 avril 1829.

René-Michel Amelot, marquis de Guépéan, était rentré dès 1802 dans ses propriétés d'Anjou non vendues et dans le château seigneurial de Châteauneuf, la part de l'évêque, son frère, considéré seul comme émigré, ayant été réservée à l'Etat qui la revendit en 1808.

Plusieurs autres personnages du nom d'Amelot et sans aucun doute de la même famille, ont joué divers rôles pendant la Révolution et les différents régimes qui l'ont suivie, sans qu'aucun renseignement nous autorise à les comprendre dans une Biographie angevine.

Moniteur universel. — Arch. départ., Série E. — Arch. mun., GG. 104. — Arch. de la mairie de Châteauneuf, Série E. — *Biographies des Contemporains.* — *Soc. polymathique du Morbihan*, 1866, p. 109. — Bibl. d'Angers, Berthe, mss. 897, p. 90, et mss. 1069, p. 47.

Amiennerie (l'). V. *La Miennerie.*

Amigné, f., c^ne de *Corzé.—Hamigné* (Cass.). — L' « hébergement avec cours, fossez, pleisses, » appartenait en 1476 à Jeh. Bruneau et relevait de la Mabilière. En était seigneur, en 1718, noble homme François Voleige.

Amigné, vill., c^ne de *Tigné.* Le fief appartenait au XVIe siècle à la famille de Daillon et donnait le droit au seigneur de présenter à la cure de Tigné.

Amillers, Amilleirs. — *Les Milliers*, c^ne de *Lué.*

Amions (les), f., c^ne de *Saint-Hilaire-du-Bois.* — *Les Amians* (Cass.).

Amiot (*Mathurin*), maître maçon, habitait en 1640 la paroisse de la Trinité d'Angers.

Arch. munic., GG. 218.

Amorosière (l'). V. *Morousière* (la).

Amour (l'île d'), c^ne d'*Écouflant*, îlot de la Sarthe, sur la rive orientale de la grande île Saint-Aubin, au-dessous du Pont-aux-Filles; — rendez-vous de pêcheurs et de canotiers. *V. Chypre* (*île de*).

Amourettes (ruiss. des), né sur Andigné, traverse le Lion-d'Angers et s'y jette dans l'Oudon; 860 m. de cours.

Ampintière (l'), h., c^ne de *La Tourlandry.* — *Tempintière* (Cass.).

Amponiacus, villa restituée par Charles-le-Chauve, le 16 septembre 849, à l'église d'Angers. Le chanoine Brossier, Toussaint Grille et d'autres Angevins s'accordent pour y reconnaître l'ancien nom de Villevêque, assertion sans preuve. Il s'agit d'Ampoigné (*Mayenne*), plus tard prieuré de l'abbaye de Saint-Florent.

Brossier, mss. 656 — Titres Grille. — *Privil. de l'Évêché*, mss 637, p. 342.

Amy (*Philippon*), m^e menuisier, fut un des artistes employés en 1475, par le chapitre Saint-Pierre de Saumur, à la confection des curieuses stalles de son église. Il y travailla pour sa part deux mois et demi dans le chœur, du côté de la chapelle Saint-Jean, et reçut 4 livres 17 s. 6 deniers pour cet ouvrage, plus 60 sous « pour la faczon de XIX coulombectes pour les dictes chères ». V. *Pintart, Michaux (R.), Lefèvre (G.), Pacquet de Gasvre.*

Comptes du chapitre Saint-Pierre-de-Saumur, aux Arch. de M.-et-L. --- *Rev. d'Anj.*, 1868, p. 240.

Amyraut, nom d'une famille nombreuse, à Angers, de maîtres orfèvres pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, entre autres Jean-Baptiste, inhumé le 1er décembre 1732, âgé de 65 ans, et son petit-fils Jean, le 16 avril 1735, âgé de 35 ans. La veuve de Jean-Baptiste s'était retirée aux Cordelières des Ponts-de-Cé, où elle mourut le 23 novembre 1738.

Arch. munic. d'Angers, GG. 105, 123, 124, 126. — Arch. des Ponts-de-Cé, Série E.

Amyrault (*Jacques*), docteur médecin reçu le 26 janvier 1666 en l'Université de Valence, pratiquait vers la fin du XVIIe siècle à Saumur, où il était né.

Arch. de M.-et-Loire, Série B. Greffe de Saumur.

Amyraut (*Moïse*), célèbre théologien protestant, naquit en septembre 1596 à Bourgueil, dont un de ses oncles était sénéchal. Après sa philosophie, il fut, dit-on, envoyé à Poitiers suivre les cours de la faculté de droit et, au bout d'un an reçu licencié, aurait obtenu de son père de revenir à Saumur étudier la théologie sous Caméron, qui arrivait de Bordeaux avec une immense renommée (1618). Ces données reproduites partout d'après Bayle, qui écrivait sur des mémoires fournis par la famille, sont loin pourtant d'avoir un caractère bien authentique de certitude. A l'en croire encore, Amyraut, après un long stage, aurait été nommé en 1625 ministre de Saint-Aignan dans le Maine. Mais à cette date, comme dix ans plus tard, le pasteur de cette église est Abel Amyraut, qu'on a confondu avec notre Moïse et qui sans doute était son père. Des documents certains et que personne encore n'a explorés à fond montrent dès 1626 notre jeune théologien installé à Saumur, où il avait remplacé le pasteur Daillé. La même année il fut nommé recteur de l'Académie et tout en même temps chargé de professer la théologie; mais pour l'aider à suffire à la peine, le conseil lui adjoignit Cappel et partagea entre les deux amis les obligations d'une même chaire avec tant d'honneur et de profit pour tous, qu'au bout de trois et quatre années ils durent céder « aux instantes prières » que leur renouvela l'Académie et les accepter encore (28 juillet 1631). En septembre 1631, il fut député par la province d'Anjou au synode national de Charenton. Chargé par l'assemblée, avec François de Montauban de Rambault, de porter en cour les cahiers de représentations sur les infractions faites aux édits, il obtint par sa fermeté la suppression de l'usage humiliant qui condamnait les protestants à ne haranguer le roi qu'à genoux. Le *Mercure de France* reproduit le discours du jeune ministre, qui eut l'honneur rare d'être consulté par Richelieu. En 1632, Moïse assista au synode provincial de Baugé (18 juin). L'année suivante seulement, avec Cappel et Laplace, il subit devant le synode tenu à Saumur (juin 1633) les épreuves réglementaires pour être « admis en la charge » et vocation de professeur en la sainte théologie. » « Les juges, disent les registres, sont demeurés plei-

Digitized by Google

» nement et abondamment satisfaits de leurs exercices, » reconnaissant les dons excellents que Dieu leur a » départis ; » et l'Académie prit à sa charge les frais de leurs thèses. Celle d'Amyraut avait pour titre : *De sacerdotio Christi.* Le 2 novembre 1634 il fut de nouveau nommé recteur. Mais son livre *De la Prédestination* qu'il venait de publier (Saumur, 1634 et 1658, in-8°, et en latin, 1634, in-4°), souleva contre lui les plus violents orages. Les doctrines de Camérou, son maître, sur la grâce efficace et la grâce suffisante, qu'il osait reproduire, mirent en émoi toutes les églises. Dans le midi surtout, il n'était question que de demander sa révocation. Le synode de Saintonge (mai 1637) en fit l'objet de remontrances, auxquelles le Conseil académique de Saumur répondit par une lettre qu'avait rédigée en son nom Josué de La Place. A lui aussi fut confié le soin de défendre hautement la cause d'Amyraut au synode national d'Alençon, où toutes les colères s'étaient donné rendez-vous. Sur le rapport d'une commission composée de Cappel, La Place, Duncan, La Tourette, Druet, l'Académie de Saumur déclarait « que non-» seulement il n'y avoit rien ès-écrits dudit Amy-» raut, soit ès-choses qu'il enseigne soit ès-mots et » expressions dont il se sert pour l'explication des » choses, qui choque en aucune façon les fondements » de la foi contenus en l'Écriture sainte, en » la confession de foi des églises réformées du » royaume et ès articles du synode de Dordrecht » reçus par lesdites églises ; mais même que la mé-» thode qu'il suit en l'exposition des points qu'il » traite touchant les plus hautes matières de la reli-» gion est la plus convenable à la sagesse et miséri-» corde de Dieu sans rien déroger à ses autres vertus » ni rien attribuer au franc arbitre de l'homme, la » plus propre à éclaircir des points qui d'ailleurs » semblent avoir de grandes difficultés, et par consé-» quent celle qui sert davantage à la consolation des » consciences et édification des âmes chrétiennes ; et » pour tant, tant s'en faut que la compagnie ait » trouvé sujet de condamner ledit sieur pour les » choses qu'il a mises en avant en ses écrits, comme » favorisant les Arminiens, qu'elle a un extrême re-» gret de voir que plusieurs, pour n'avoir pas assez » bien examiné ni compris sa doctrine et les expli-» cations qu'elle donne à tout ce qu'il a mis en » avant, se soient émus contre lui. » Elle chargeait formellement son député de dénoncer « l'écrit anonyme de Poitou intitulé : *Antidote*, » et que censures fussent faites de l'auteur, enfin, qu'un règlement fut donné pour prévenir en pareilles occurrences les procédés contraires à la charité. Le synode, en se déclarant satisfait des explications données, se contenta de recommander la discrétion et la prudence et d'interdire à tous pasteurs et professeurs la recherche « des questions curieuses et qui aient été ou soient en-» core à achopement » (juin 1637). En 1638, Amyraut fut député au synode provincial de Bellesme et successivement nommé recteur en 1639, principal en 1640, « tant à cause de sa grande suffisance pour toutes » les fonctions de ladite charge, que particulièrement » afin de le retenir et conserver à cette Académie en » cas que son indisposition l'obligeât à se décharger » d'une partie ou de tout l'exercice de son minis-» tère, » député le 30 avril 1642 au synode provincial de Loudun, en 1645 au synode national de Charenton. Les défenses précédentes y furent renouvelées en même temps qu' « une sainte amnistie » devait amortir toutes les plaintes réciproques ; mais Amyraut, par un témoignage d'estime particulier, fut désigné pour réfuter La Milletière, qu'après force conférences il ne put pourtant convaincre. Il eut aussi occasion d'y défendre avec honneur et habileté la doctrine de son collègue de La Place, quoique ce ne fut pas la sienne, sur la non imputation du péché originel, et s'en acquitta avec le même zèle, ainsi que Cappel, au synode de Poitou (juin 1645). Le synode provincial de Saumur l'autorisa en juillet 1646 à répondre aux attaques de Spanheim, sauf à communiquer ses défenses à ses collègues de l'Académie et à rester dans les termes des règlements prescrits par les précédents synodes nationaux. Amyraut assista encore comme député aux synodes de Loudun (1647), de Vendôme (1652), de Baugé (1656 et 1659), de Niort (1656). En 1658, il fit un voyage à Bourbon et à Paris, sans doute pour sa santé qui allait s'affaiblissant avec l'âge. Le synode national de Loudun lui confia le soin de publier, avec Blondel, Catelan et Gaultier, une édition correcte de la discipline des églises réformées de France. Après la clôture des séances de cette assemblée, Amyraut semble s'être définitivement retiré à Saumur, où il remplissait encore les fonctions de professeur et de principal à sa mort, survenue le 8 janvier 1664. Le 22 septembre de cette même année, son fils, Moyse Amyraut, présenta à l'Académie son testament par lequel il léguait à ses confrères une somme de 300 livres, et le conseil, en chargeant MM. Dusoul et Cappel de remercier la famille, protesta « qu'il auroit » toujours en vénération la mémoire de M. Amyraut » et feroit grande considération des grands et impor-» tans services qu'il a rendus à cette école et notam-» ment de ceux qu'il a gratuitement rendus outre et » par dessus les gages qu'il touchoit, et enfin qu'il » lui auroit une obligation particulière du souvenir » qu'il a voulu avoir de l'Académie en lui faisant ce » don de 300 livres. »

Les nombreuses et actives occupations d'Amyraut, ses livres même, quoique ayant eu leur heure d'à-propos et de bruit, ne suffiraient pas à expliquer l'influence réelle qu'il eût en son temps sur les hommes et les destinées de son église. Amyraut était surtout un homme du monde, beau parleur, ami des grands, sans plus de pédantisme qu'il n'en fallait alors pour plaire aux doctes et imposer le respect aux simples, en toutes choses animé toujours d'un esprit de douceur et de conciliation, qui le rendait utile aux rapprochements des partis et agréable aux puissances. Ses opinions politiques surtout, qu'il ne manquait aucune occasion de rendre publiques, ne laissaient pas de faciliter ses relations et par suite d'aider à son autorité. Il rappelle lui-même dans la préface d'un écrit tout théologique, dédié à Charles II d'Angleterre (*Paraphrasis in psalmos Davidis.* Saumur, Isaac Desbordes, 1662, in-4°), que de tout temps, dans ses sermons, dans ses livres, il n'a fait que défendre la cause des rois. C'est un préjugé, disait-il, contre lequel il n'avait cessé de combattre, que de voir dans le protestantisme un mouvement démocratique, qui partout mène à la république ; son livre : *De la Souveraineté des Rois* (1650, in-4°), démontre leur majesté inviolable ; et il

Digitized by Google

a consacré nombre de ses discours et de ses thèses à combattre les folies des révolutionnaires anglais. Il approuve enfin la hiérarchie établie par le roi entre les pasteurs et l'organisation qui impose à l'Eglise des cérémonies et une liturgie communes. On sent que ces idées, qui n'étaient pas alors acceptées en France parmi les siens, devaient le rapprocher des catholiques qui en certaines années du règne de Richelieu auraient peut-être volontiers consenti à quelque transaction.

Amyraut appliquait d'ailleurs cette théorie conciliatrice à la pratique de la charité, et ses gages, qu'il distribuait presqu'en entier aux pauvres, étaient partagés également aux catholiques et aux protestants.

Son portrait a été peint par Philippe de Champagne et gravé par Lombert.

Les écrits d'Amyraut, quoique pour la plupart plusieurs fois réimprimés, sont très-rares. Il est difficile de les rencontrer même dans les collections angevines, quoique édités à Saumur et à ce titre au moins doublement précieux pour l'Anjou. J'en emprunte la liste, sauf quelque détails, à la *France protestante*, de MM. Haag, qui ont eu sur cette matière des documents plus complets que pour la biographie. Sans rappeler les ouvrages déjà cités, Amyraut a publié : *Traité des religions contre ceux qui les estiment indifférentes* (Saumur, 1631 et 1652, in-8°), traduit en allemand (Leipzig, 1667 et 1719, in-12), et en anglais (Londres, 1660, in-12) ; — *Six sermons de la nature, étendue, nécessité dispensative et efficace de l'Évangile* (Saumur, 1636, in-8° ; en latin, Stade, 1717, in-8°) ; — *Échantillon de la doctrine de Calvin* (1637, Saumur, in-8°); — *Lettre à la Milletière sur son écrit contre Du Moulin* (Saumur, 1637, in-8°) ; — *De la justification* (Saumur, 1638 et 1658, in-8°) ; — *De Providentia Dei in malo* (Saumur, 1638, in-4°) ; — *De l'élévation de la Foy et de l'abaissement de la raison en la créance des mystères* (Saumur, 1641, et Charenton, 1644, in-12) ; — *Defensio doctrinæ J. Calvini de absoluto reprobationis decreto adversus anonymum* (Saumur, 1641, in-4°). Cette défense de Calvin fut traduite en français et réimprimée par Amyraut lui-même (Saumur, 1644, in-8°), à la prière de l'Académie de Saumur, qui lui alloua 50 livres pour l'indemniser d'une partie des frais (délibération du 23 avril 1644) ; — *Dissertationes theologicæ* (Saumur, 1644, in-8°, et en 1660, avec deux dissertations nouvelles) ; — *Paraphrases sur l'Épître aux Romains* (Saumur, 1644, in-8°) ; — *Sur l'Épître aux Galates* (Saumur, 1645, in-8°); — *Observations sur les Épîtres aux Colossiens et aux Thessaloniciens* (Saumur, 1645 et 1665, in-8°) ; — *Considérations sur l'Épître aux Éphésiens* (Saumur, 1645, in-8°); — *Paraphrases sur l'Épître aux Hébreux* (Saumur, 1646, in-8°) ; — *sur l'Épître aux Philippiens* (Saumur, 1646, in-8°) ; — *sur les Épîtres catholiques de SS. Jacques, Pierre, Jean et Jude* (Saumur, 1646, in-8°), — *sur les Épîtres aux Corinthiens* (Saumur, 1649, in-8°) ; — *sur l'Évangile de saint Jean* (Saumur, 1651, in-8°) ; — *sur les Actes* (Saumur, 1654, in-8°) ; — *Exercitatio de gratia Dei universali* (Saumur, 1646, in-8°) ; — *Discours de l'état des fidèles après la mort* (Saumur, 1646, petit in-4°, et 1657, in-8° ; en flamand, Utrecht, 1680, in-8° ; en allemand, Leipzig, 1696, in-12). Amyraut composa cet écrit pour consoler sa femme de la perte de leur fille ; — *Declaratio fidei contra errores Arminianorum* (Saumur, 1646, in-12) ; — *La créance de Moyse Amyraut sur les erreurs des Arminiens.* C'est la traduction française du précédent ouvrage (sans lieu ni date) ; — *Apologie pour ceux de la Religion* (Saumur, 1647, in-12 ; Charenton, 1648, in-8°) ; — *Disputatio de libero hominis arbitrio* (Saumur, 1647, in-12) ; — *De secessione ab ecclesia Romana deque ratione pacis inter Evangelicos in religionis negotio constituenda* (Saumur, 1647, in-8° ; en allemand, Cassel, 1649, in-8°) ; — *Considerationes in cap. VII Epistol. D. Pauli ad Romanos* (Saumur, 1648, in-12) ; — *Specimen animadversionum in exercitationes de gratia universali* (Saumur, 1648, in-4°) ; — *Considérations sur les droits par lesquels la nature a réglé les mariages* (Saumur, Isaac Des Bordes, 1648, in-8° ; en latin, Stade, 1717, in-8°) ; — *Sermons sur la justification et la sanctification* (Saumur, 1648, in-8°) ; — *sur II Corint., III, 13-16, 17 et 18* (1651, in-12) ; — *sur le Mystère de piété* (1651, in-12) ; — *sur Hébr., XII, 29* (1656, in-8°) ; — *sur Hébr., VI, 4, 5, 6, et VII, 1, 2, 3* (1657, in-8°) ; — *Cinq sermons* prononcés à Charenton, (Charenton, Ant. Cellier, 1658, 2 parties en 1 vol. in-8°) ; — *De la vocation des Pasteurs* (Saumur, 1649, in-8°) ; — *Ad G. Riveti responsoriam epistolam replicatio* (Saumur, 1649, in-8°) ; — *Adversus epistolæ historicæ criminationes defensio, ad D. Chabrollum Thoarcensis ecclesiæ pastorem* (Saumur, 1649, in-12 ; 1662, in-8°) ; — *Discours de la souveraineté des Rois* (Paris, 1650, in-4°) ; — *Morale chrétienne* (Saumur, 1652-1660, 6 vol. in-8°) ; — *Du gouvernement de l'Église contre ceux qui veulent abolir l'usage et l'autorité des synodes* (Saumur, 1653, in-8°) ; — *De peccato in Spiritum Sanctum* (Saumur, 1653, in-8°), thèses réimprimées avec d'autres dans le fameux recueil *Syntagma thesium theologarum Academiæ Salmuriensis*, publié avec Cappel et La Place (1660 et 1664, in-4° ; Genève, 1665, in-4°) ; — *Du règne de mille ans ou de la prospérité de l'Église* (Saumur, 1654, 2 vol. in-8°), manifeste contre Launay, avocat de Paris, suivi d'une réponse de celui-ci (Charenton, 1665, in-8°), et d'une réplique d'Amyraut (1656, in-8°) ; — *Exposition des chap. VI et VII de l'Épître de saint Paul aux Romains et du chapitre XV de la Ire aux Corinthiens* (Charenton, 1659, in-12) ; — *Discours sur les songes divins dont il est parlé dans l'Écriture* (Saumur, 1659, in-12 ; en anglais, Londres, 1676, in-8°) ; — *Apologie de saint Étienne à ses juges* (Saumur, 1660, in-4°) ; — *Descriptio christiani* (Amsterdam, 1660, in-12) ; — *De mysterio Trinitatis deque vocibus ac phrasibus quibus tam in scriptura quam apud Patres explicatur* (Salm., 1661, in-8° ou in-12) ; — *In orationem Dominicam exercitatio* (Saumur, 1662, in-8°) ; — *In symbolum Apostolorum exercitatio* (Salm., 1663, in-8°) ; — Εἰρηνικὸν *sive de ratione pacis in*

Digitized by Google

religionis negotio constituendæ consilium (Saumur, 1662, in-8°), développement d'un précédent essai de conciliation des diverses sectes protestantes ; — *Vie de François de la Noue* (Leyde, 1661, in-4°. Jean Elsévier).

Moyse Amyraut laissait un fils nommé, comme lui, Moyse, sieur de Champrobin, gentilhomme ordinaire de la Vénerie du roi et avocat au Parlement de Paris, qui épousa, le 13 septembre 1653, Marie Théard. L'Académie de Saumur lui confia le soin, le 6 octobre 1668, de présenter en cour avec d'Huisseau et de défendre les titres de propriété de la compagnie. C'était à l'approche des mauvais jours. Il fut forcé, lors de la révocation de l'édit de Nantes, de se réfugier à la Haye, puis en Angleterre, où il prit le grade de docteur en l'université d'Oxford. Son fils, Moyse, troisième du nom, le suivit en exil et devint membre de la chambre basse du Parlement, pendant que sa fille Marthe, restée en France, y épousait Jean Caillard, écuyer, sieur de la Moinerie, major du régiment du roi cavalerie, et, après la mort de sa mère, Marie Théard, obtenait « par décret du roi » tous les biens de son père, absent du royaume pour fait de religion (1711).

Registres de l'Académie protestante de Saumur, mss. à l'hôpital de Saumur. — Bayle, *Dictionnaire*. — Haag, *France protestante*. — Edm. Saigey, *Moyse Amiraut, sa vie et son temps* (Strasbourg, 1849, in-8o), mais l'auteur n'a pas connu nos documents originaux. — Coulon, *Epoques Saumuroises*.

Amys (*Pierre*), sieur du Ponceau, fils de Salomon Amys, sieur d'Olivet, conseiller au Parlement de Bretagne, naquit à Angers le 29 décembre 1605 et y fut baptisé le jour même en l'église Saint-Denis. Ruiné par les ligueurs qui saccagèrent la maison d'Olivet, il s'engagea dans les armes, fut fait cadet au régiment des gardes, assista à plusieurs siéges et combats, puis, comme volontaire, à l'attaque de l'Ile de Ré. Quelques années après, il était lieutenant dans le régiment de la marine, et, par désir ardent de voir l'Italie, s'offrit de lui-même à M. Servien, qui l'emmena à Rome, puis en Hollande et en Allemagne, et le garda auprès de lui à Paris jusqu'en 1652. A cette époque, envoyé comme capitaine au château de Sablé, il en était encore, au bout de dix ans, à réclamer le premier quartier de ses gages, n'ayant, pour toute solde de tous ses services de plume ou d'épée, reçu jamais de son maître qu'une gratification de 1,000 livres en Hollande ; et, en fin de compte, il fut à peu près expulsé du château qu'il commandait. Ménage, qui l'a connu très-particulièrement, fait de lui le plus grand éloge et raconte qu'il mourut à Paris, en 1667, pendant la sollicitation d'un procès pour la maintenue de sa noblesse contre deux arrêts contradictoires du Parlement de Paris et du Conseil privé. C'est à cette occasion qu'Amys fit imprimer à Angers un *Discours de la noblesse qui s'acquiert par la pourpre des Parlements de ce royaume*, dédié à M. Voysin de la Noyraye, intendant de Tours (in-12, 1667).

Il était marié à Marie Boylève, fille de Michel Boylève de Godrée, et eut d'elle plusieurs enfants, dont l'aîné, Pierre, après avoir étudié à La Flèche, entra chez les Jésuites et s'adonna à la théologie. Il fut un des fondateurs du *Journal de Trévoux* (1701) et avait laissé en manuscrit une continuation des *Dogmata* du P. Pétau, qui est perdue.

Arch. Munic., GG. 28.---Haurésu, *Hist. litt. du Maine*, t. III, p. 409. --- Ménage, *Hist. de Sablé*, t. II, p. 176. --- *Pocq. de Liv.*, mss. 1067 et 1068. — *Notes sur l'Anjou*, mss. 895 de la Bibl. d'Angers. — Moréri. — Levot, *Biog. Bretonne*.

Anaclet de Saint-Jean. V. *Lafontaine* (*J. de*).

Anadon, Nise, c^ne^ de *Saint-Hilaire-Saint-Florent*.

Anast (*Thomas* d'), jurisconsulte célèbre, fils de Thomas d'Anast et de Pétronille de L'Epine, après avoir pratiqué le droit à Limoges, était doyen de l'église d'Angers vers la fin du XIIIe siècle et tout à la fois servait comme chapelain le duc Jean de Bretagne qui le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires (1303). Le duc Arthur II, successeur de Jean, lui donna le même témoignage d'honneur et de confiance. Il est dit aussi, dans une charte de 1319, « garde de la maison de Princé pour l'abbesse de Fontevrauld ». C'est grâce à ces relations, sans doute, qu'il dut d'être élu en février 1322 (n. s.) évêque de Quimper. Il y mourut la même année le 19 juin.

Gall. christ. 1re édition, t. II, p. 551-542. — D. Lobineau, *Preuves*, p. 465-467. --- Rangeard, *Hist. de l'Univ. d'Angers*, t. I, p. 218, mss. 1022. — Arch. de M.-et-L., E. 137. --- Bibl. d'Angers, mss. 875, p. 51.

Anastase, bénédictin, croit-on, de Saint-Serge d'Angers, est l'auteur d'une lettre sur la présence réelle dans le sacrement de l'Eucharistie, dont le manuscrit existait dans la bibliothèque de cette abbaye. D'Achéry l'a publiée dans ses notes sur la vie de Lanfranc. Elle est adressée à Girard, abbé de Saint-Aubin, vers 1081-1090, qui, sur le renom de son confrère, l'avait requis, avec les plus vives instances, de lui exposer la véritable doctrine et la tradition de l'Église sur cette question, alors si ardemment disputée dans la chrétienté. Il faut y voir un enseignement donné en toute modestie par un maître honoré, et non, comme on s'est plu à le répéter, la défense d'un converti contre les soupçons persistants et des accusations d'hérésie. Robert de Tombalène, au début de son commentaire sur le Cantique des Cantiques, rend hommage de même à la renommée et à l'influence de ce religieux, en lui attribuant la pensée première et l'inspiration de son propre travail.

D'Achéry, *Lanfranci opera, Not. ad vit.*, p. 21-22. — De Roye, *Vit. et her. Berenq.*, p. 78. — Dupin, *Bibl. des Aut. Eccl.*, XIe siècle, p. 37, et *Table générale et chron.*, t. I, p. 462-463. — Mabillon, *Vet. Anal.*, t. I, p. 726. -- Rangeard, *Hist. de l'Univ. d'A.*, p. 20.

Ancelin (l'), prés, c^ne^ de *Brain-s.-l'Authion*.

Ancellnière (l'), ham., c^ne^ de *la Pommeraye*.

Ancenay (*François*), né à Saint-Jean de Belleville en Tarentaise (Savoie), s'était établi à Beaufort en Anjou et y exerça durant de longues années les fonctions d'ingénieur géographe du roi, avec le brevet d'arpenteur de Monsieur pour la Sénéchaussée. Il y mourut à l'âge de 60 ans, le 15 octobre 1782.

Arch. de Beaufort, Série GG.

Ancésière (l'), f., c^ne^ de *la Tour-Landry*, ancienne dépendance du prieuré de Saint-Pierre de Chemillé, qui la relevait de la terre de la Giraudière.

Ancheneau (l'), f., c^ne^ d'*Angers*.

Digitized by Google

Ancien ou **Auclen** *(Jean)*, abbé de Pontron, 1503-1523, succédait à Pierre Ier.

Ancionnière (l'), f., cne de *Tiercé*.

Ancreau (l'). *V.* Lancrau, cne de *Chantocé*.

Andard, arrondissement et canton Sud-Est d'Angers (12 kil.). — *Andard*, 1066 (Cart. de St-Maur, ch. 17), XIe siècle (Cart. du Ronceray, rot. 3, ch. 16 et 62). — *Andardus*, 1177 (St-Maurice, Anniv. t. 1, f. 11). — *Andard-sous-Monceaux*, XVIIIe siècle (État civil).

Le bourg s'aligne sur une éminence le long de la route départementale no 4 d'Angers à Longué, au point où, près d'aborder le canal de l'Authion, elle s'en écarte brusquement et fait un angle vers Nord-Est dans la direction de Corné (4 kil.); — entre Corné, Brain-sur-l'Authion (1,500 m.), Sarrigné (4 kil.), le Plessis-Grammoire (5 k.), St-Barthélemy (9 k.) et Trélazé (5 k.).

La *station* de la Bohalle, ligne d'Orléans, n'est qu'à 3 kil.

En dépendent les hameaux et villages de La Chapelle (1 kil.), les Gonnes (1 kil.), la Crétaudière (4 k.), la Brissenaudière (6 kil. 1/2), Toucheronde (2 kil.), Monceau (2 kil.), les Caillères (6 kil. 3/4), Chancheron (7 kil.), Mussé (8 kil.), les Aireaux (6 kil. 1/4), le Rézeau (2 kil. 1/4).

Y passent les ruisseaux de la Lande-Poyet et de la Planche-d'Andard, et, sur une étendue de 1,500 m., le canal de l'Authion, sous le village des Gonnes, vers Sud. — Une source minérale au lieu dit le Bas-du-Vivier.

Superficie : 1,184 hect., dont 134 h. en vignes, 37 en bois.

Population : En 1720-1726, *264* feux, *1189* h. — En 1791, *272* feux, dont *20* dans le bourg. — En 1793, *1,184* hab. — En l'an XIII, *1,118* hab. — En 1831, *1,123* hab. — En 1841, *1,127* hab. — En 1851, *1,106* hab. — En 1856, *1,140* hab. — En 1861, *1,105* hab. — En 1866, *1,066* hab., dont *182* seulement dans le bourg de *53* maisons (*67* ménages).

Bureau de poste de Corné. — *Perception* de Trélazé.

Assemblée, le jour de la Saint-Symphorien.

Commerce important de chanvres, des produits de la Vallée et de graines.

Mairie et *écoles* construites une première fois en 1833-1834. Dès 1836, le conseil municipal et des experts signalaient l'urgence d'une reconstruction, qui eut lieu en 1838 sur les plans de l'architecte Richou.

L'*église* (succursale, 5 nivose an XIII), dédiée à Saint-Symphorien, précédée vers Nord-Ouest d'un beau préau de tilleuls, emplacement de l'ancien cimetière, a été restaurée en 1844 par M. Bonjour (25 m. 30 sur 7 m. 50). Le conseil municipal s'opposa à une reconstruction entière proposée par l'architecte et par l'évêque. C'est l'édifice primitif, en certaines parties, du XIe siècle, où apparaissaient encore avant un premier replâtrage, en 1841, à l'une des fenêtres du Sud, le petit appareil dit gallo-romain, avec alternance de cordons de briques. On n'en peut plus entrevoir que les dernières assises. Le clocher a été surexhaussé, dans des remaniements très-postérieurs, d'un étage avec flèche sur une base romane carrée, portant trois contreforts plats sur chaque face, et, entre deux, les angles amortis par de légères colonnettes qui se prolongent jusqu'au sol sur une base prismatique. Le portail est tout moderne et sans caractère. — A l'intérieur la nef unique (XIe siècle), éclairée par de larges baies neuves et badigeonnée, se termine par un arceau plein cintre, dont les pieds-droits, en la rétrécissant, soutiennent deux autels, à droite, de St-Jean-l'Évangéliste, à gauche, de la Vierge. Les deux statues en terre cuite proviennent, dit-on, de la chapelle voisine de la Boulaye. Au dessus de l'arceau, le toit se prolonge extérieurement en pignon aigu, indiquant les travées du chœur, de construction plus récente, que la nef, de quatre siècles, sauf à droite, dans la première travée, une petite et unique chapelle, voûtée en arc croisé d'ogive, dont les filets retombent sur une colonnette à chapiteau carré, avec quatre épaisses et profondes fenêtres en évasement. C'est la base du clocher. — Vis-à-vis, à gauche, dans une fenêtre refaite, le vitrail représente saint Mi...? soutenant ses entrailles. Dans la travée suivante, saint Malo. — Au fond du chœur, la fenêtre à meneau, percée dans le mur plat, conserve une scène de la Salutation angélique. Dans un des compartiments figure la Vierge; dans l'autre, subsistent la légende : *Ave Maria, Dominus tecum*, et les ailes de l'ange, appliquées au dos d'un personnage mitré et tenant la crosse, que des arrangeurs maladroits ont placé là pour remplir un vide (XVIe siècle). Au-dessous se voyaient jusqu'à ces derniers temps les armes de France et celles des Du Bellay, remplacées par du verre blanc. Un ridicule tableau s'y appuie : *l'incendie de l'amour divin*. Marie Alacoque est en adoration devant le divin cœur que Jésus-Christ lui présente. De droite et de gauche on lit : *Amour triomphe. Amour jouit.* — *Amour en Dieu se réjouit.* — Sur les côtés, deux statuettes modernes : sainte Emérance et saint Symphorien (en diacre). — Sous l'arceau du chœur, une remarquable chaire à prêcher (XVIIe siècle), à grands pans de bois de chêne, ornés de figures sculptées, représentant saint Pierre dans le panneau supérieur au-dessus d'un écusson mutilé, et tout autour les quatre évangélistes. L'œuvre entière a pour support aux angles les attributs traditionnels, l'ange, l'aigle, le bœuf et le lion. — Vers Nord attient la sacristie (XVIIe siècle), à laquelle font face les bâtiments de l'ancien presbytère. La cure actuelle ouvre vis-à-vis le portail de l'église.

La Loire abordait, avant la construction des levées et à chaque crue, jusqu'à l'Authion, vers lequel se dirigeaient, du Nord au Sud, les traces d'une voie romaine aujourd'hui disparues mais reconnaissables il y a quelques années sur une longueur de 200 mètres et signalées depuis longtemps par l'abbé Olivier (*Origine des Peuples*, p. 31). Dans un champ dit des *Quatre-Chemins*, qu'elle traverse, au Sud-Ouest du bourg, les défrichements opérés de 1815 à 1820 ont mis à jour, à droite de la voie, environ à trois pieds de profondeur, un massif ou pilier carré de pierre, de cinq mètres sur chaque face en maçonnerie pleine, entouré d'un retranchement ou chemin de ronde large d'un mètre. La nature du mortier et l'appareil indiquaient une construction du XVe ou du XVIe siècle, quelque ruine sans doute de la Ligue; mais tout auprès une centaine de squelettes, des tuiles à rebord, des amphores, des armes; un tombeau formé de pierres irrégulières contenant un squelette, la tête appuyée sur un tronçon de colonne cannelée;

Digitized by Google

à côté, un petit vase de terre rouge, avec deux pièces de monnaie ; aux pieds, cinq autres vases de terre rouge et noire et « une petite bonne vierge encapuchonnée, » sans doute quelqu'une de ces Vénus en terre de pipe si communes à rencontrer ; sur la poitrine, un fer de lance ; au champ des *Alleuds*, des plaques d'argent, une épinglette, deux patères en terre de Campanie, un grand vase à anse, des ollcs et pots en terre brune, un large vaisseau en bronze à côtes et rebords dentelés ; ailleurs des fragments de vases avec scènes de priapées ; partout et chaque année de nombreuses médailles du haut et du bas empire, de Tibère à Constantin, une seule celtique en or ; et sous les vignes, à la Gaultraie, près la Saligotherie, presque à fleur de terre, subsistent des murs en briques à rebord et ciment dont les débris à chaque foncée servent à ferrer les chemins. Ces traces suffisent à attester l'antiquité dès les temps romains d'un centre habité, que desservait la route d'Angers à Beaufort, croisée par une voie transversale dans la direction de Brain ou de la Loire, sans qu'aucune raison, même spécieuse, autorise à en exagérer l'importance, en y transportant, comme on l'a prétendu récemment, la cité primitive des Andes.

L'église, fondée sans doute des premières en Anjou, appartenait au XIe siècle à des laïques, qui la faisaient desservir à leur profit par un prêtre. Geoffroi Festu et ses enfants en abandonnèrent la collation et les prémices à l'évêque Ulger vers 1135. Son successeur, Geoffroy La Mouche, la donna à l'archidiacre Herbert, en lui imposant par testament (1177) une rente de 100 s. au profit du chapitre de Saint-Maurice. L'évêque Guillaume de Beaumont l'annexa, par décret du lundi après la Quasimodo 1224, à l'archiprêtré d'Angers, dont le curé prit dès lors le titre. Il avait sa chaire et tenait son synode dans une chapelle de Saint-Maurille. La paroisse était assez bizarrement enclavée dans celle de Brain, et, jusqu'à la Révolution, les habitants du Grand-Launay, de la Planche, de Bouchalène, avaient à passer devant l'église d'Andard pour gagner celle de Brain dont ils dépendaient. D'après la tradition populaire qu'on rencontre ailleurs, ces localités auraient été attribuées par récompense au curé qui était venu courageusement les desservir en temps de peste, pendant l'absence du pasteur régulier. Ces délimitations n'ont été rectifiées que par une ordonnance royale du 22 janvier 1808.

Archiprêtres-curés d'Andard : Guillaume de Vion, 1352. — Yves Letourneur, docteur *in utroque jure*. Il léguait par testament (1364) à Saint-Maurice d'Angers une dîme dans les paroisses d'Andard et de Sarrigné évaluée à six pipes et six septiers de blé. — Guy de Mayenne, *de Meduana*, son successeur, 1366, racheta la dîme du chapitre, 1372, en se chargeant de fournir au fêtage de la Saint-Yves qu'elle devait défrayer. Mais un arrêt du Parlement, à la suite de rixes et de scandales survenus dans ces banquets, le dégagea, 1387, et, d'un commun accord, la dîme fut partagée entre le chapitre et l'archiprêtre. — Guillaume de Tourneville, 1454-1490 Il était secrétaire du roi René, qui lui fit obtenir, « non sans grande peine, » des reliques de saint Sébastien et le gratifia d'un reliquaire. L'église hérita de la plupart de ses ornements curiaux et du castel où il habitait, qui devint le presbytère. — Jacques Lejeune, 1592. — Pierre Garande, 1606. — Claude Ligier de la Tranchandière, † en 1631. — Mathurin Pasqueraye, aumônier du roi, 1643, 1654. — Jean-Baptiste Baraléry, 1673, inhumé le 14 juin 1675, au pied du grand autel. — Claude Davy, 1685, inhumé le 10 mai 1708, âgé de 62 ans. — Pierre Coquilleau, inhumé le 2 mai 1733, âgé de 58 ans. — Simon Toutain, inhumé le 16 février 1755, âgé de 51 ans. — Etienne-François-René Déan de Luigné, inhumé le 11 janvier 1767, âgé de 49 ans. — Enfin le savant Pierre Rangeard, 1767-1793.

Il existait dans le bourg un petit hôpital avec école dit de *la Providence*, ayant une fondation pour deux « maîtresses » confirmée par lettres-patentes, comme l'indiquait une inscription sur marbre, actuellement gisant à terre, sous une pompe, devant l'église, et qui vaudrait bien la peine d'être recueillie : « *La Providence, demeure des maîtresses établies par lettres patentes du roy pour remédier, visiter et soigner les pauvres dans l'étendue de la paroisse d'Andard et pour l'école des filles* ».

Les seigneurs de Brain percevaient au XIe siècle sur chaque maison du bourg, à la fête de Noël, le droit d'un denier qu'ils abandonnèrent au Ronceray. La paroisse relevait de l'Archidiaconé, du Grenier à sel, des Aides et de l'Élection d'Angers. Le ressort de la Prévôté s'étendait jusqu'au ruisseau de la Planche-Poyet, le reste relevant judiciairement de Baugé. Le roi en était seigneur, et par cette raison avait ses armes au grand vitrail. Il aliéna tous ses honneurs et revenus seigneuriaux au profit de Jacques-Pascal Chauveau de Mauny, avocat au Parlement, par contrat du 18 décembre 1765, en réservant aux officiers royaux l'exercice seulement de la haute justice. Le marquis Charles de l'Aubrière, substitué dans ces droits, s'y fit maintenir par un arrêt du Parlement du 4 septembre 1773.

En 1602, en 1626, la contagion ravageait le pays. Dans cette dernière année seulement, 80 habitants périrent. La maladie reprit à Pâques en 1631. Une dyssenterie recommença, plus que jamais terrible, le 29 septembre 1639. Au 31 décembre, en trois mois, elle avait emporté 120 personnes. — Le 3 juillet 1664, l'évêque Henri Arnauld fit une visite solennelle à l'église et y conféra le sacrement de confirmation à près de 2,000 fidèles de paroisses circonvoisines. — Le 7 janvier 1692, la petite cloche fut nommée Renée Lucrèce par Louis-Avril des Monceaux, lieutenant civil et criminel de l'Élection. Les deux cloches furent de nouveau refondues en 1758. La plus grosse, pesant 1,200 livres, eut pour parrain Henri-Gaston Deshays, chevalier, seigneur des Chesnais, et pour marraine, Marie-Placide-Eugénie de Collasseau, veuve de Charles de la Béraudière.

En 1789, les seigneurs de Monceaux et de Saint-Jean étaient, avec le marquis de l'Aubrière, les seuls privilégiés de la paroisse. Les biens ecclésiastiques représentaient 5,000 livres de revenu, dont 1,500 livres appartenant aux hospitaliers de Malte. On demandait l'établissement de filatures et l'envoi d'enfants des hospices en nourrice.

Andard fit partie en 1788-1790 du district d'Angers, en 1792 du canton de Trélazé. — *Syndic* en 1788, Pierre-François Thuau. — *Agent municipal :* Fontenay, an IV. — Tourloure le jeune, an VI.

Digitized by Google

Maires : De Marguerie, an VIII. — Hervé, an IX. — Pierre François Thuau, l'ancien syndic, 8 fructidor an XI. — Louis-René Guérin du Grand-Launay, 19 janvier 1807. — Tourloure fils, élu par les assemblées primaires de 1815. — Guérin du Grand-Launay, rétabli par ordonnance du 12 juillet 1815. — Pierre Hervé, 14 janvier 1826. — Gaignard-Roussier (Ollivier), 13 novembre 1826, maintenu le 10 septembre 1830, démissionnaire le 22 janvier 1834. — Vincent-Jacques Nepveu, 31 janvier 1835, démissionnaire le 2 mai 1842. — Urbain Michel Dubreil, 15 mai 1843, démissionnaire. — Pierre Hervé-Guyonneau, 28 mai 1844, mort subitement en 1858.

Arch. de la Mairie, Série E. — Arch. de M.-et-L., Série C 114, Série G, *Chapitre d'Angers* et Série M. — *Rev. d'Anjou*, 1861, p. 348. — Bib. d'A., mss. 648, 923-925. — *Répert. arch.*, 1859, p. 298; 1862, p. 267-270 et 390; 1868, p. 191. — Mss. Grille. — Voir, pour les diverses localités, à leur article, notamment *Toucheronde, Monceau, La Boulaye, Savois, la Grande-Forêt, la Chotardière, la Moinerie, le Grand-Launay*, etc.

Andardière (ruiss. de l'), né sur les Échaubrognes (*Deux-Sèvres*), traverse la cne de la Tessoualle et se jette dans la Moine; 2,100 m. de cours.

Andellerie (l'), ham., cn de *Daumeray*.

Andigné, arrondit de Segré (7 kil. 1/2), canton du Lion-d'Angers (7 kil.). — *Andigniacus*, 1080-1105 (Cart. St-Aubin, fo 28, 57). — *Andigneium*, 1127-1154 (ibid., fo 67 vo), 1218 (Tit. de Molières, t. I).

La route départementale no 18 de Baugé à Segré traversait le bourg, formant au sortir un véritable ravin qu'elle évite aujourd'hui par une percée nouvelle ouverte en 1851. — Entre le Lion-d'Angers et la Chapelle-sur-Oudon (4 kil.). — L'Oudon, au bas du coteau, forme limite et séparation avec Louvaines, qui communique par le bac du Port-aux-Anglais.

Passent sur la commune les ruisseaux du Jarry et des Petits-Prés-de-la-Normandière; — y naît le ruisseau des Amourettes. V. *ces mots*.

En dépendent : les villages et hameaux de la Quinolais (200 m.), du Rocher (300 m.), de Beuston (1,500 m.), du Bourdeau (300 m.), des Tailles (1 kil.), les châteaux de St-Hénis (1 kil.) et de la Picoulière (1 kil.).

Superficie : 822 hect., dont 8 en bois. La vigne, autrefois culture importante, comme l'indiquent les déclarations féodales, les censifs, les baux et une quantité considérable de noms de lieux dits, a complétement disparu sans raison explicable. De belles châtaigneraies existent sur les dépendances de la terre de St-Hénis et rapportent annuellement 5 à 600 boisseaux de fruits. Le revenu en argent de cette récolte est spécialement affecté par le propriétaire à des distributions de vêtements aux pauvres. Un pauvre nous l'a dit.

Population : en 1720-1726, *113* feux, *509* hab. — En 1790, *500* hab. — En 1831, *506* hab. — En 1841, *447* hab. — En 1851, *478* hab. — En 1857, *501* hab. — En 1861, *490* hab. — En 1866, *480* hab., dont *227* dans le bourg de *61* maisons (*69* ménages).

Bureau de poste et *perception* du Lion-d'Angers.

Assemblée le dimanche le plus rapproché de la Saint-Eutrope (30 avril), patron d'une confrérie, où l'on accourait, ce jour-là, se faire inscrire en foules pressées de 10 lieues à la ronde, il y a quelques trente ans. Le zèle est tombé.

Mairie, logée dans une chambrette tenue à louage. — *Ecole* mixte, tenue par des sœurs de St-Charles dans une maison appartenant à M. de Saint-Hénis.

L'*église* (succursale, 5 nivôse an XIII), dédiée à Saint-Aubin, présente une façade basse avec pignon, plaquée jusqu'à la hauteur du toit de contreforts nus. Entre deux, au centre, s'évide une longue et très-étroite baie (XIIe siècle). Le portail (XVIIIe siècle) forme un arc surbaissé. — A l'intérieur, nef unique complétement transformée par des travaux récents et encore inachevés. A gauche, dès l'entrée, sous une voûte en plein cintre, se montrent les fonts; plus loin, une ancienne chaire à prêcher, et dans un retrait à angles droits, entrée du clocher, un autel de la Vierge, restauré et peint par Bénechet, peintre et relieur à Segré. Un autre autel, adossé à un avancement du transept moderne, porte une statue de la Vierge, provenant originairement du château de Saint-Hénis. — A droite, dans la nef, un arceau vide, en anse de panier, abritait autrefois l'autel Sainte-Barbe. — Le transept a été récemment formé par l'addition de deux chapelles encore nues. Le chœur ancien conservé a été transformé de carré en rotonde et est décoré des statues modernes de saint Eutrope et de saint Aubin. Les saints de l'ancienne église, jugés difformes, ont été relégués, lors des travaux, dans les greniers de la cure. Une de ces statuettes en bois, saint Pierre, avait été recueillie flottant sur l'Oudon, pendant la Révolution. — Le clocher, masse indépendante, carrée, éclairée d'une longue et étroite baie, flanquée aux angles d'énormes contreforts, se rattache à la nef vers l'Est. — *Presbytère* acquis par la commune en 1822.

L'église possède des *reliques* de saint Eutrope.

Sur le chemin du cimetière, à l'angle d'un carrefour, une *croix* de pierre, XVIe siècle, a été transportée là, il y a quelques années, de la ferme de la Vieille-Cour. — Une autre plus ancienne encore, XVe siècle, se dresse dans le cimetière, les bras scellés au XVIIIe siècle par le forgeron Poislasne, dont les ferrures portent le chiffre.

A l'entrée du bourg, à gauche, une petite *chapelle des Vignes*, bâtie en mars 1719, conserve la Vierge, qu'a remplacée dans l'église celle de Saint-Hénis; mais les vignes qu'elle protégeait, ont disparu, comme nous l'avons dit, de la paroisse.

On y a signalé les traces de la voie romaine du Lion-d'Angers à Combrée. Nul autre vestige antique. Le bourg doit son origine à un prieuré de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, dont la famille seigneuriale d'Andigné s'attribua toujours la fondation. La date en est inconnue, mais certainement antérieure au XIIe siècle. Les bâtiments dont il ne reste plus que des servitudes, avoisinaient l'église, séparés seulement par la maison d'une frairie, dite de Sainte-Catherine, qui subsiste encore. Tous les titres du prieuré manquent au chartrier de l'abbaye et paraissent perdus. Les seuls noms de prieurs qui nous soient connus sont : Christophe Bienvenu, 1633. — René Bienvenu, 1671. — J.-B. Vauclain, 1744.

Digitized by Google

Les registres de la cure remontent à 1602. Le curé de cette année est Denis Guilleu. — Pierre Boivin, qui baptise pour la première fois le 9 décembre 1623, est inhumé le 10 février 1658. Du 28 septembre au 31 décembre 1638, la pestilence sévit dans sa paroisse. Le 13 avril 1655, la grosse cloche est nommée par Charles-François d'Andigné et Mlle de Franquetot de Saint-Hénis. — Jacques Morinier, Morinière ou de la Morinière — il signe des trois noms — est inhumé, le 13 août 1697, sous le crucifix, âgé de 72 ans. — Pierre Rousseau, 7 octobre 1697, † 24 avril 1709, inhumé sous les bancs du chanzeau, dans le chœur, âgé de 43 ans.—André Vallée, 19 avril 1710. Tous ses revenus sont consacrés à la décoration de son église qu'il transforme. Le 13 décembre 1718, il bénit la première pierre du grand autel, commandé à Jacques de Saint-Simon, sculpteur d'Angers, qui le termina pour la Pâques de 1722. La même année, en septembre, un tableau y est posé, de Jean de Brie, représentant l'*Annonciation de la Vierge;* le 15 juillet suivant, les deux statues de saint Aubin et de saint André ; en 1726, les lambris de la nef et du sanctuaire ; en 1729, les fonts baptismaux, la grosse cloche, la grande porte, les deux confessionnaux ; en 1730, la chaire à prêcher. En 1735, devant le portail, fut planté un grand if âgé dès lors de quarante ans et que les vieillards d'aujourd'hui se souviennent y avoir vu. Vallée mourut âgé de 64 ans le 15 novembre 1747. — Mathurin-François Gaultier, 22 décembre 1747, † 29 mars 1764, âgé de 53 ans. — Jean Bouju, 29 mai 1764. Il cessa ses fonctions en octobre 1682. Il avait fait construire les deux ballets et la chapelle sous le clocher, 1773, et acquis chappes, chasubles, dalmatiques et l'horloge. — Fouassier, d'abord vicaire, est curé de septembre 1783 au 2 mai 1791. Le 4 juin 1791, signe Charles Pouyet, « l'intrus » comme on dit encore dans le pays. Il avait acquis nationalement une partie de la cure et plus tard se retira et vint mourir au Louroux-Béconnais, où il possédait aussi un petit bien. — Ses prédécesseurs Fouassier et l'ancien curé Bouju, réfractaires à tout serment, étaient embarqués à Nantes, en septembre 1792, sur le navire la *Didon,* pour l'Espagne.

Dès avant le XIe siècle, une famille seigneuriale porte le nom d'Andigné. Elle y a au XVIe siècle encore « son hébergement » « dans la ville », joignant la cure et l'église, avec maison, courtils, vergers, bois, vignes, four à ban, que s'était réservé expressément, sa vie durant, Geoffroy d'Andigné, en 1391, en donnant la terre à son petit-fils Guillaume. Celui-ci en rend aveu, le 1er septembre 1406, à son suzerain, le châtelain du Lion-d'Angers, de qui elle relevait en foi lige.

Elle passe par alliance, au XVIIe siècle, des d'Andigné aux Franquetot, seigneurs de Saint-Hénis, qui est devenu dès lors le château seigneurial. Luc-François Lemarié de Lépinay est seigneur d'Andigné en 1729, dont la fille, Marie-Anne, avait épousé, en 1713, Pierre Ayrault. — Pierre Ayrault de Saint-Hénis, en 1789.

C'était une pauvre paroisse nourrissant des bêtes à laine de petite espèce. Les charrées et engrais manquaient aux terres. La chouannerie y recruta une trentaine de combattants, parmi les nombreux réfractaires de la réquisition et de la levée en masse, au milieu d'une population fanatisée et mal contenue par une municipalité dévouée mais ignorante, qu'appuyaient seulement les communes patriotes de l'autre rive, Aviré, Louvaines, communiquant par la chaussée de la Haimbaudière.

L'église, dévalisée par des voleurs dans la nuit du 12 février 1791, fut incendiée par les chouans pour en débusquer les républicains qui s'y étaient fortifiés. C'était le 8 mars — la date du jour est restée dans toutes les mémoires, non celle de l'année, — jour de grande neige, où chaque blessure laissait une trace ensanglantée. Longtemps après la Révolution, dans le désarroi administratif de tout ce pays, l'église avait conservé sa toiture provisoire de chaume.

La paroisse dépendait du doyenné de Candé, de l'Élection d'Angers, du district de Segré, 1788-1790.

Maires : Métrail, 1 messidor an VIII. — J. Bertrand, 1 fructidor même année. — Au renouvellement du 2 janvier 1808, l'administration municipale resta confiée au maire de la Chapelle-sur-Oudon, jusqu'au 1er septembre que fut nommé maire René Prézelin, continué en 1813 et 1816 — Gervais Delaunay, 11 décembre 1819. — Jacques Poislâne, 4 décembre 1824, refuse le serment en septembre 1830.—Jacques Poitevin, 15 octobre 1830. — Auguste Lépine, 15 décembre 1837. — Jean-Baptiste Aubert, 30 décembre 1843, continué en 1846.

Archives de la mairie, Série E.---Archives départementales, Séries C., 118 et G. *Abbaye Saint-Aubin.*--Archives de la famille d'Andigné, pièces 1, 5, 42, 88, 95, etc. --- *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 188. ---*Repert. Arch.*, 1863, — Voir pour les localités, à leur article, *le Vivier, Saint-Hénis, la Picoulière, le Bois-de-la-Cour,* etc.

Andigné (d'), une des plus anciennes familles et la plus angevine peut-être de l'Anjou, où dans une enquête (XVIe siècle) un témoin déclare que « vulgairement on l'appelle audit pays la grande race des d'Andigné. » On l'y trouve en tout temps répandue dans les paroisses de la rive droite de la Loire, surtout à Andigné, Angrie, Loiré, Freigné, le Lion-d'Angers, Chambellay, le Louroux, Chazé, Combrée, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Germain, Chantocé, Angers, et depuis le XVIIe siècle à Vezins, à Saint-Christophe-la-Couperie, à la Tour-Landry. Nous aurons occasion de mentionner aux articles des diverses seigneuries qu'elle a occupées nombre de personnages qu'il nous faut omettre ici. Sa filiation est établie depuis le XIVe siècle (1336). — Porte « *d'argent à trois aiglettes au vol abaissé » de gueule, becquées et membrées d'azur,* » et pour devise : *Aquila non capit muscas.*

Andigné (*Pierre* d'), abbé de Saint-Georges-sur-Loire vers 1400 ; — a pour prédécesseur Guillaume Guillopé et pour successeur Guillaume Briant.

Andigné (*Simon* d'), gentilhomme du roi Charles VIII, fut chargé à la mort de ce prince (1498) de reconduire sa veuve la reine Anne en Bretagne.

Andigné (*Mathurin* d'), sieur du Bois-de-la-Cour. Le roi François Ier, par lettres de Paris, 21 février 1533 (n. s.), « en considération des bons, grans et agréables services faits près et à l'entour de sa personne et en maintes manières » le retient « en l'estat et office de varlet tranchant. » — Le 18 mai 1562, le duc de Montpensier, lieutenant-général en Anjou, Maine et Touraine, « confiant de ses fidellitez,

Digitized by Google

sagesse, expérience et bonne dilligence, » le délègue à la garde du château de Craon.

Arch. de la famille, pièces 127, 163.

Andigné (*Pierre* d') figure en 1584 sur la liste des étudiants de Genève.

Livre du Recteur, pp. 35, 29.

Andigné (*Louis-Isidore* d'), chevalier de Vezins, fils de Charles François d'Andigné et de Marie Collin de la Noue, né à Angrie, le 25 décembre 1667, commandait un des huit vaisseaux sortis le 13 mai 1707 du port de Dunkerque sous les ordres du chevalier de Forbin, qui rencontrèrent en mer 50 bâtiments anglais chargés pour Lisbonne et l'Amérique. Trois vaisseaux de guerre formaient l'escorte, dont un de 74 canons avec 460 hommes d'équipage. C'est celui où s'attaqua *le Salisbury*, monté par le chevalier de Vezins, qui malheureusement fut tué dans l'abordage. Le navire anglais put ainsi se réfugier dans les dunes. Les autres vaisseaux de guerre et 20 navires de charge restèrent en prise avec 1,200 prisonniers. Un service solennel fut célébré en l'honneur du jeune capitaine, le 27 mai suivant, dans l'église de Vezins, dont les registres ont gardé mémoire de ce fait d'armes.

Mairies de Vezins et d'Angrie, Série E.

Andigné de Maineuf (*Françoise-Marie* d'), dame de la Bisolière, fille de René d'Andigné et de Françoise de Marbeuf, mariée en 1670 à Philippe-Augustin Dubois de La Ferté, a laissé une mémoire honorée encore dans la paroisse de la Pommeraye pour sa charité envers les pauvres. Elle y entretenait une espèce d'hôpital ou de refuge pour des jeunes filles, et avait organisé dans sa propre demeure une pharmacie dont elle préparait et distribuait elle-même les remèdes. Sa bienfaisance d'ailleurs s'étendait à tout l'Anjou et se signala surtout dans la disette de 1691. Sur les plaintes de son mari, l'évêque Le Pelletier, choisi pour arbitre, lui prescrivit de réduire ses aumônes, qui compromettaient la fortune commune, à 40 pistoles et à 40 septiers de blé par an. Elle n'en multiplia que mieux le zèle inépuisable de son pieux dévouement.

Grandet, *Vie de Gabriel Dubois de la Ferté*. — D. Chamard, t. III, p. 393.

Andigné (*François* d'), prêtre archidiacre et théologal de Luçon en 1722, nommé le 28 avril et consacré le 22 novembre 1733 évêque de Dax. — Mort en juin 1736. — Il était ami d'enfance de Claude Pocquet de Livonnière, « son cher Bouquin, » comme il l'appelle dans une lettre où il l'invite à faire visite « dans son petit ménage. »

Arch. de la famille. — Hugues Du Temps, *Clergé de France*, t. I. — Monlezun, *Histoire de Gascogne*, t. VI.

Andigné (*Marie-Marguerite* d'), cinquième enfant de François d'Andigné et de Jeanne de Kahideuc, née en 1669, entra à Fontevraud en 1693 où elle prit le voile l'année suivante des mains de l'abbesse Marie de Bourbon. Elle passa successivement par toutes les dignités jusqu'à celle de grande prieure, qui lui fut décernée en 1741. Françoise de Rochechouart l'attacha à la maison des dames de France, élevées alors dans l'abbaye, où elle sut inspirer une affection si particulière à sa royale élève, Madame sixième, Thérèse-Félicité, que la directrice et l'enfant ne se pouvaient plus quitter. On a conservé d'elle quelques fragments d'un journal écrit de sa main, sous ce titre : *Mes pensées de chaque jour*, où elle dit elle-même : « Thérèse était mon enfant gâté, » et plus loin l'épitaphe en vers de la jeune princesse morte bientôt et inhumée à Fontevraud : « Repose en paix, cher enfant du Calvaire ! » — Marguerite mourut à son tour le 28 janvier 1750, âgée de 81 ans, après 56 ans de profession religieuse.

Documents particuliers.

Andigné de Ste-Gemme (*Louis-Jacques-Philippe*, comte d'), fut élu de l'Académie des belles-lettres d'Angers, le 20 août 1751, et y prononça le 26 janvier 1752, « avec toute la précision, la netteté et l'élégance possible », son discours de remerciement, auquel répondit le directeur Ayrault de St-Hénis. Il mourut encore dans sa première jeunesse, le 16 novembre 1757. Son éloge fut prononcé par l'abbé Constantin le 16 avril 1760.

Procès-verbaux de l'Académie, mss. 1022 -- Arch. mun., GG. 158.

Andigné (*Charles-Jean*, chevalier d'), né le 16 février 1750, à Angers, page de la grande écurie du roi, aspirant d'artillerie appointé en 1768, lieutenant en second en 1769, en premier en 1779, capitaine par commission en 1782, capitaine en second en 1785, chevalier de Saint-Louis le 23 mars 1791, se retira le 1er juin suivant avec une pension de 1,000 livres. Il avait épousé le 28 janvier 1783 Geneviève Pays-Duvau.

Theod. Anne, *Hist. de l'ordre de Saint-Louis*, t. II, p. 469, et t. III, p. 402.

Andigné de Maineuf des Aillers (*Louis-Gabriel-Auguste*, comte d'), né le 12 avril 1763, au château de l'Ile-Briant, près le Lion-d'Angers. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il fit ses premières études au collége de la Flèche. Voué plus tard à la magistrature, il fut reçu en 1788 conseiller au Parlement de Bretagne et se retira en 1790 dans ses terres, où il s'occupa uniquement, dit-il lui-même dans une note que j'ai sous les yeux, d'agriculture et du rétablissement de sa fortune compromise par la Révolution. Incarcéré pourtant pendant quatre mois et demi sous la Terreur, autant sous le Directoire, il fut employé, lors des troubles de l'an VII, à amener la pacification qui les termina et prit une part active aux conférences de Pouancé. Il entra au Conseil général de Maine-et-Loire le 2 floréal an XIII, en remplacement d'Aubert Du Petit-Thouars et présidait en 1808 quand l'empereur passa à Angers. Maire de Chambellay de 1813 à 1818, la Restauration le nomma en 1815 président du collége électoral de Segré, qui la même année l'élut député et le réélut par deux fois en 1816 et 1823. Il siégea constamment au côté droit et vota toutes les lois d'exception de cette déplorable époque. Nommé premier président de la Cour impériale d'Angers par ordonnance du 6 août 1824 et quelques jours après chevalier de la Légion-d'Honneur, il se démit de ses fonctions en 1830 et se retira à sa terre des Aillers en Chambellay, où il mourut le 17 mai 1839.

Arch. de M.-et-L., Série M. --- *Moniteur*. --- *Maine-et-Loire* du 1er juin 1839.

Andigné de Maineuf (*Louis-Jules-François* d'), frère de Louis-Gabriel-Auguste, né comme lui à l'Ile-Briant le 4 mai 1756, abbé de Noyers au diocèse de Tours de 1785 à 1790, émigra en 1791 avec sa

Digitized by Google

famille; fut nommé, après le Concordat, grand-vicaire de l'évêque de Troyes, dont il partagea en 1811 la disgrâce, et au retour de la Restauration, évêque de Nantes par bulles du 1er octobre 1817, sacré à Paris dans l'église des Carmes le 17 octobre 1819 et installé le 28 novembre suivant; — mort le 2 février 1822. Suivant son testament, son cœur fut apporté à Angers dans la crypte de la cathédrale. — Son portrait est conservé au château de l'Ile-Briant.

Moniteur. — *Correspondance de Charrette*, t. II, p. 266. — *L'Ami de la Religion*, t. XXXIII, p. 8. — *Dictionnaire historique* de Feller. Edit. Busson et Weiss. — Arch. de l'Évêché de Nantes.

Andigné (*Louis-Marie-Auguste-Fortuné d'*), né à Angers le 12 janvier 1766, connu longtemps sous le nom de *chevalier de Sainte-Gemmes*, était le second fils de Guy-René-Charles-François d'Andigné, comte de Sainte-Gemmes, et de Louise-Joséphine de Robien. Admis comme aspirant garde de la marine en janvier 1779, il était enseigne en janvier 1782, lieutenant de vaisseau en 1786. Il émigra en 1791, fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, celle de 1794 à l'armée de Condé, rejoignit en 1795 le régiment d'Hector à la solde du gouvernement anglais, puis se jeta de nuit dans une barque avec quelques amis sur les côtes de France pour prendre part comme officier général aux luttes de la chouannerie et aux intrigues royalistes de 1796 à 1800. Après le 18 brumaire, il essaya vainement, dans une audience (22 décembre 1799), de tenter le premier consul, et rebuté se vit compris dans les poursuites du complot de Cadoudal. Arrêté en Anjou en décembre 1800, conduit au Temple, de là dans les prisons de Dijon, de Salins, enfin au fort de Joux, il s'évada, après vingt mois de captivité, avec son compagnon de Suzannet (16 août 1802), fut repris, lors du procès de Moreau, à Grenoble, où il avait obtenu l'autorisation de résider, et conduit enchaîné au fort Barreau, puis à la citadelle de Besançon, d'où, malgré une surveillance spéciale, il s'évada de nouveau trois mois après, en juillet 1804, le corps meurtri, un pied foulé, payant d'audace et d'énergie, jusqu'à son refuge dans la maison d'amis dévoués. En 1805 il reçut du ministre de la police un passeport pour l'Allemagne et se retira à Francfort-sur-le-Mein; mais quelque temps après, averti qu'ordre était donné de Paris de l'arrêter, il passa en Angleterre d'où il ne revint qu'à la ruine de l'Empire. La première Restauration lui confirma son grade de maréchal de camp à prendre rang du 1er janvier 1800 et lui confia le titre et les pouvoirs de commissaire royal dans l'arrondissement de Segré. Les Cents Jours le ramenèrent dans la Vendée, où, à la tête d'un millier d'hommes, il tint la campagne et soutint même un engagement assez vif à Aurai. Il fut compris dans la paix conclue avec les insurgés de l'Ouest, le 26 juin 1815. Révolté bientôt par l'insolence de la soldatesque prussienne, il proposa par écrit au général Lamarque, son adversaire de la veille, et par une démarche directe au préfet de Wismes, dans une conférence dont un témoin existe encore, d'allier ses Vendéens et ses Chouans aux brigands de la Loire pour jeter hors d'Anjou les campements étrangers. « Celui-là portait un cœur français, » a écrit de lui le général Lamarque en opposant son élan patriotique aux ardeurs tardives de Canuel. Un mois plus tard (26 juillet), le roi le nomma président du collége électoral de Maine-et-Loire, puis pair de France par une ordonnance du 17 août, qu'une ordonnance du 19 compléta en lui attribuant le bénéfice de l'hérédité pour sa descendance, enfin comte par ordonnance du 2 mars 1816. Il épousa, le 9 avril 1818, Mlle de Blaçons, et le roi signa à son contrat. Du département de Maine-et-Loire qu'il commandait depuis 1816, il fut appelé en juillet 1818 à Grenoble, puis à Chartres en 1820, et le 30 juillet 1823 promu au grade de lieutenant-général. Il présida successivement les colléges électoraux du Loiret en 1822 et 1827, de Maine-et-Loire en 1823, de la Drôme en 1830. Il refusa le serment à Louis-Philippe et fut déchu de la pairie, que revendiqua son second fils, Henri-Marie-Léon d'Andigné, investi des droits héréditaires par le décès de son aîné Paul-Eugène, mort le 27 juin 1845, et admis dans la séance du 11 mars 1847. — Le général comte d'Andigné est mort à Fontainebleau le 1er février 1857, à l'âge de 97 ans. A onze heures du soir la veille il faisait son whist. A deux heures du matin il s'était éteint doucement après une demi-heure seulement d'oppression. Il a laissé de très-curieux mémoires manuscrits dont la publication paraît encore prématurée. — Son buste (1845) et son médaillon (1847) ont été modelés par David d'Angers, et diverses scènes de sa vie — son entrevue avec Bonaparte, ses deux évasions—peintes par Schopin.

D'Ambrugeac, *Mémoire relatif à l'armée royale du Maine*, etc., en 1815 (Paris, in-8, 1816). — *Moniteur;* — *Revue de l'Anjou*, 1856, t. I, p. 379; 1853, t. II, p. 58, et 1861, art. de M. Bougler; — *Gazette de France* du 5 février 1857. — *Archives historiques.* — Lamarque, *Mémoires*, t. III, p. 70, et *Réponse au lieutenant général Canuel*, p. 84; — *Musée des familles*, article de M. Pitre Chevalier. — Nettement, *Souvenirs de la Restauration.* — Crétineau-Joly, *Vendée Mil.*, t. III, p. 431.

Andigné de la Blanchaye (*Paul-Marie-Céleste d'*), frère du général, né à Angers le 5 mai 1763. Il avait servi quelques années comme page du roi Louis XVI en 1778, puis dans la cavalerie avec le grade de capitaine, 1785. Il émigra à l'armée de Condé et revint en France avec le Consulat. Nommé conseiller d'arrondissement de Segré (28 août 1808), maire de Sainte-Gemmes-d'Andigné (mai 1821-janvier 1822), ce ne fut qu'en 1827, seulement et non pas, comme l'insinue M. Bougler, dès les mauvais jours de 1814, qu'il sortit de sa retraite pour prendre une part active à la vie publique. Élu, après plusieurs échecs, député de Maine-et-Loire pour l'arrondissement de Segré, il prit rang dans l'opposition libérale, et, rompant dès lors avec d'anciennes et chères affections, s'inscrivit parmi les 221 de 1830. Quand il revint à Angers, avec son collègue Guilhem, la population leur prépara une réception triomphale. Une députation des électeurs alla leur donner la bienvenue à 6 lieues de la ville et les ramenait dans une voiture traînée par six chevaux, au milieu des populations groupées sur leur passage, quand, dans le faubourg d'Angers, le chemin se trouva barré par la gendarmerie, commandée par M. Cadoudal; en même temps un arrêté du préfet était notifié aux députés, qui leur interdisait l'entrée en ville avant neuf heures et demie du soir. Sur leur refus formel de se soumettre à un acte arbitraire, contraire à leur di-

Digitized by Google

gnité, une collision était imminente; mais des interventions généreuses obtinrent du préfet qu'ils pussent rentrer à pied chez eux accompagnés de quelques amis. M. d'Andigné regagna sa maison aux acclamations de la foule, qui se découvrait devant lui. C'était le 6 juin 1830, jour à juste titre glorifié dans les mémoires angevines. Le 13, un banquet réunit à la maison de *la Fontaine* les libéraux de la ville, en l'honneur de leurs courageux représentants. M. d'Andigné y porta un toast *à l'opposition constitutionnelle, à sa nécessité, à sa légalité.*

Le 6 juin 1831, un an après ces luttes, prélude de la victoire, un nouveau banquet conviait à Angers, pour célébrer cet anniversaire honoré, les députations des gardes nationales de Nantes, de Tours, de Laval, du Mans, confondues aux gardes nationales de toutes les communes de Maine-et-Loire. Le récit de ces nobles fêtes, relu dans les écrits du temps, réjouit le cœur, tant l'enthousiasme y est vif et sincère, l'émotion généreuse et patriotique ! M. Desmazières, premier président, porta un toast « *à la mémoire de* » *M. Guilhem ! à M. d'Andigné de la Blan-* » *chaie !* aux hommes courageux qui ont donné à la » France le premier exemple de résistance à l'arbi- » traire, résistance légale, énergique et mesurée tout » à la fois ! » — C'étaient là des fêtes !

Réélu en 1830, en 1831, en 1834, il présidait cette année le Conseil général de Maine-et-Loire et jusqu'en 1841. Le 3 octobre 1837, une ordonnance royale l'élevait à la pairie. Il ne fut pourtant nommé chevalier de la Légion-d'Honneur que le 7 octobre 1847. En 1848, il se retira dans la solitude presque absolue de son hôtel de la rue Neuve-du-Luxembourg, à Paris, où il est mort quelques jours à peine après le général son frère, et, comme lui, sans souffrances, le 18 février 1857, à l'âge de 94 ans.

M. d'Andigné a fait imprimer son *Discours prononcé au banquet constitutionnel de Maine-et Loire le 13 juin 1830* (Angers, 1830, in-8° de 8 p.). Les événements du 6 juin ont fourni le sujet d'une trop médiocre gravure par Couché, insérée dans la *France pittoresque* d'Abel Hugo.

Moniteur. -- **Journaux d'Angers.** -- **Biographies des contemporains.** -- **Archives de Maine-et-Loire, Série M.** -- ***Maine-et-Loire*** **du 25 février 1857.**

Andigné (*Charles-François* d'), dit *la Jambe-de-bois,* troisième fils de Guy-René-Charles d'Andigné, comte de Sainte-Gemmes, né à Angers, le 26 février 1769. Aspirant à l'école d'artillerie de Metz le 1er septembre 1784, lieutenant en second dans le 1er régiment de la Fère le 4 janvier 1787, lieutenant en premier dans le 5e régiment de la même arme le 1er avril 1791, capitaine en second le 6 février 1792, capitaine commandant le 11 septembre, il prit un congé de deux ans pour se rendre à Malte et s'y trouvait encore en 1798 lors du passage de l'expédition française commandée par Bonaparte, son ancien camarade du régiment de la Fère. Sur ses instances, il suivit l'armée d'Orient avec un nouveau brevet de capitaine d'artillerie, 17 messidor an VI, puis quelques mois après de chef de bataillon (16 messidor an VII); mais un boulet de canon l'arrêta en chemin, sur le champ de bataille d'Aboukir et, lui emporta la jambe droite. Mis hors du service actif, il revint en France à Grenoble, avec le titre de sous-directeur d'artillerie, puis d'inspecteur d'armes à la manufacture impériale de Versailles et de nouveau sous directeur à Toulouse. Il prit sa retraite le 8 mars 1810 et se retira à la Chétardière, en Sainte-Gemmes, où il est mort le 31 janvier 1858.

Journal de Maine-et-L. **du 3 février 1858.** — ***Arch. historiques.*** — ***Fastes de la Légion-d'Honneur,*** **t. V, p. 143.**

Andigné (*Paul-Joseph* d'), fils de Charles-Ange-Joseph et de Marie-Augustine Pissonnet de Bellefonds, né à Angers le 17 octobre 1810, ordonné prêtre le 17 décembre 1842, vicaire à Beaufort le 21 juin 1843, à Saint-Pierre de Saumur le 6 février 1845, chanoine honoraire de la cathédrale d'Angers le 4 juin 1850. Il s'était voué d'une piété particulière au développement des œuvres populaires, entretenant de ses deniers une classe du soir pour les soldats dans le local des Frères de la Cité, aumônier des sœurs gardes-malades, un des premiers fondateurs de Notre-Dame-des-Champs et de la société générale de secours mutuels dont il était le vice-président. — Mort à Angers, le 13 août 1853.

Journal de Maine-et-Loire **du 18 août 1853.** — ***Notice*** **par M. Bern.-Jos. Sommier, typographe.**

Andillé, f., cne de *Savennières.* — *Villa Andilliacum,* XIe s. (Cart de St-Serge, p. 184, et Cart. de St-Nicolas, p. 15). — *In curte Saponaria, loco Andilliaco,* XIe s. (Cart. du Ronceray, rot. 1, ch. 14). — *Terra de Andeliaco,* 1104-1120 (Ib. rot. 2, ch. 93). — Antique villa, réunie dès le XIe s. au domaine de Savennières. Elle appartenait alors à Rainulfe, chevalier, qui la tenait de Rainier et Hubert de Vihiers, ses suzerains, et plus tard de Bardon de Chantocé. Une partie avec des bois en fut donnée à Saint-Maurille de Chalonnes, et le manse seigneurial au Ronceray. Maurice de Saint-Quentin, qui avait le droit d'y faire élever un cheval chaque année, dégagea l'abbaye de cette servitude. La terre relevait encore au XVIe siècle de la seigneurie de Savennières par l'intermédiaire du fief de Lavau. C'est une simple ferme aujourd'hui, sans aucune trace ancienne, que deux monticules, dits *la Grande* et *la Petite-Motte,* dont le sol factice se nivelle chaque année, utilisé en amendement.

Andillière (l'), f., cne de *Sœurdres.*

Andinais (l'), h., cne de *Villevêque.*

Andormière (l'), f., cne *du Fief-Sauvin* — *Landronnière* (Et. M.). — *Lendornière,* 1620 (Chantocé E). — *Laudronnière* (Cad.) — Ancienne seigneurie, relevant du Grand-Montrevault, à qui elle devait un mois de garde, et appartenant au moins dès le XVIe s. à la famille Chenu. René Chenu la possédait, quand il fut tué en duel, le 31 juillet 1681, par son frère du Bois-Garnier, dans l'avenue de la Hamelinière.

Andouille (l'), cne de *Mûrs.* — L'*Ile Foireuse* (Cad.). — Saulaye rattachée à la terre ferme.

Andouillère (l'île), cne de *la Possonnière.* — Terre autrefois en saulaye, entourée d'eau encore en 1607, rattachée à la rive dès 1611. Elle dépendait de la Haute Gourdinière, et relevait de Chalonnes.

Arch. de M.-et-L. Série G, ***Evêché.***

Andouillers (les), cne d'*Angers,* vaste prairie. aux portes de la ville, sur la rive gauche de la Maine, — *In pratis de loco, ut appellatur, Coagulato,* 1147-1155 (Marmoutiers, pr. de St Eloi, t. I, f. 14). — *Pratum apud les Andolers,* 1215 (Ibid., f. 15).

Digitized by Google

Andraudière (l'), f., cne de *Beaupréau*. — En est seigneur René de Barrot, dont la veuve Louise d'Aubigné épousa à Angers, le 26 janvier 1690, Henri Fouquet, sr des Marets.

Arch. mun. d'Angers, GG. 207.

Andraudière (l'). f., cne *du Fief-Sauvin*.

Andraudière (l'), f., cne de *St-Rémy-en-M.* — *Landraudière*, 1606 (St-Pierre-Maulim. E).

André, carme d'Angers, musicien et organiste. Les comptes de la fabrique de Saint-Maurice lui allouent 5 sous pour avoir plusieurs fois touché l'orgue de la cathédrale en 1381.

André, abbé de Chaloché, 1274, mort le 8 des ides de février 1291 (n. s.).

André Ier, abbé du Louroux, 1280-1287, a pour prédécesseur Hugues, pour successeur Evrard de Champagne.

André II, abbé du Louroux en 1423 ; — a pour prédécesseur Gérault, pour successeur Aimery.

André III, abbé du Louroux en 1470 ; — a pour prédécesseur Pierre, et pour successeur Pierre Chabot.

André, abbé de la Roë, mort en 1363.

André, abbé de Saint-Maur-sur-Loire, 1275.

André, grand prieur de Fontevraud, disciple, puis chapelain et confesseur de Robert d'Arbrissel, mort vers 1118 le 11 août, d'après le Nécrologe de l'abbaye de Fontaines. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* recommandent de le distinguer du frère André, qui a raconté les derniers moments de Robert. La meilleure raison qui s'en puisse donner, c'est la puérilité des discours que prête l'auteur à leur commun maître et qu'un témoin eut autrement reproduits. Ce récit dont Cosnier (*Exord. Frontisebr.*) et les Bollandistes ont publié le texte, a été traduit par Sébastien Gassot, religieux de Fontevraud (La Flèche, 1658), par Jean Chevalier, jésuite (1647), et par le P. Yves Magistri (1685).

André, dit *de Jérusalem* ou *de la Chaussaire*, a reçu son premier surnom sans doute d'un pèlerinage fait aux lieux saints. Au retour, il alla s'établir, avec un certain nombre de religieux menant la vie d'ermites, dans un lieu désert de la paroisse de la Chaussaire, nommé le Lac Roger (V. *ce mot*), où bientôt, avec le concours de Gautier de la Poitevinière, il fonda un prieuré, puis dans un autre désert voisin du Fuilet ou de Liré, *in Pieria*, qu'il faut se garder de confondre avec la Regripière, en soumettant son œuvre à la juridiction de l'évêque d'Angers On ne sait rien de plus sur ce personnage en dehors de conjectures purement imaginaires sur ses rapports avec Robert d'Arbrissel, mort depuis au moins un an à la date de l'acte unique qui nous fournit ces indications (1117 au plus tôt et probablement de 1120 à 1123).

Pavillon, *Hist. de Rob. d'Arbriss.*, Preuves, no 10. — D. Chamard, t. II, p. 83.

André (*Léonard*), « maître maçon-architecte », à Vauchrétien. Il y est inhumé le 2 octobre 1700. Dans deux actes où il figure, il déclare ne savoir signer.

Arch. de Vauchrétien, E.

André (*Mathurin*) est dit « maître de la Salette, » autrement « maître de musique » en l'église Saint-Pierre d'Angers, où il occupa cette charge depuis au moins 1620, durant plus de 40 ans. Il y fut inhumé le 22 mars 1663.

Mairie d'Angers, GG. 28, 100, 170.

Andrezé, arrondissement de Cholet (14 kil.), canton de Beaupréau (5 kil.), à 52 kil. d'Angers. — *Andriziacus*, 1114-1130 (2e Cart. de St-Serge, p. 15). — *Andreicus*, 1150 (1er Cart. de St-Serge, p. 16). — *Andrezeium*, 1210 (ibid., p. 131).

Le bourg, à maisons basses, uniformes, d'un seul étage, en tuiles et briques, situé à peu près au centre de la commune, se développe sur une éminence (102 m. au-dessus du niveau de la mer), que contourne à l'ouest la petite rivière du Beuveron ; — entre la Jubaudière (5 kil.), Jallais (8 kil.), Beaupréau, St-Macaire (6 kil. 1/2), St-Philbert (5 kil. 1/2), la Chapelle-du-Genet (5 kil. 1/2) et Bégrolles (4 kil.).

En dépendent les villages et hameaux de la Raimbauderie (200 m.), des Chupelleries (3 kil.), Merveille (3 kil.), la Morinière (500 m.), le Planty (600 m.), la Bourdinière (1,500 m), les Touches (500 m.).

La route départementale no 11 de Cholet à Beaupréau passe à l'Ouest, du Sud au Nord, sur une longueur de 6 kil., à 1 kil. du bourg où s'entrecroisent les chemins de Jallais, de Saint-Philbert, du May et de Saint-Macaire.

Naissent sur la commune les ruisseaux du Noyer, de Merveille, de la Guerche, du Quarteron, de la Suvinière, de la Chausserotière, du Bois-Girard, du Boulay et du Bois-Prieur ; — y passe, outre le Beuveron, l'Arondeau, qui forme limite avec la Chapelle-du-Genet, *V. ces mots*.

Superficie : 2,120 hectares, dont 4 hect. 46 seulement en vignes — et 170 hect. en bois, chaque jour réduits par des défrichements. Les principaux massifs existent aux Haies vers l'Est et à la Lande-Fleurie vers l'Ouest. Ce dernier canton approvisionnait le pays, au xve siècle, de bois de construction (*Titres de St-Martin de Beaupréau*). On y exploitait, au xviie siècle, pour la fabrication des cercles, des châtaigneraies aujourd'hui disparues. — 300 hectares d'excellents prés le long des cours d'eau. — Le reste, soit les 2/3 de la superficie, en terres de labour.

Population : En 1720-1726, *209* feux, *941* hab. — En 1790, *1011* hab. — En 1806, *837* hab. — En 1821, *1095* hab. — En 1831, *1417* hab. — En 1841, *1372* hab. — En 1851, *1.415* hab. — En 1861, *1474* hab. — En 1866, *1497* hab, dont *758* dans le bourg, le reste épars sur une soixantaine d'habitations, dont *50* nommées dans les titres dès le xviie siècle. 429 ouvriers vivent de l'industrie du triage, qu'on voit naître au milieu du xvrie siècle et se développer au xviiie, où se multiplient les tisserands, les fileurs, les cardeurs de laine, les marchands, qui commandent ou revendent les produits. Aux ouvrages en coton et en toile s'est à peu près substituée en ces derniers temps la fabrication des mouchoirs blancs sans aucun liseret de couleur. — Deux moulins à eau et nulle autre industrie.

Bureau de poste et *perception* de Beaupréau.

Marchés le jeudi. — *Assemblée* le 1er dimanche de septembre, jour de la réunion de la confrérie des Agonisants. Au retour d'une procession très-suivie s'organise une petite foire.

Mairie misérablement installée dans la cuisine de l'ancienne maison de la *Dîme*. — *École* de garçons bâtie en 1858, tenue par les frères de Saint-Gabriel.

Digitized by Google

— *École* de filles, bâtie en 1864. Dès 1684, on trouve dans les actes une « maistresse d'école » pour filles et garçons, Françoise Fouchard, qu'on qualifie du noble titre de « dame. » — *Presbytère*, reconstruit, en 1834, par M. Lachèse, sur l'emplacement de l'ancien prieuré, qui attenait à l'église.

L'*église*, dédiée à Saint-Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), n'offre rien de remarquable après les remaniements qu'elle a subis depuis un-demi-siècle (35 mètres sur 16). La nef, voûtée en berceau, dont les arcs-doubleaux retombent sur de légères colonnes appuyées au plat des piliers, s'ouvre par des baies en plein cintre sur des bas-côtés de trois travées, que termine au fond un autel peint et doré — à droite, de saint Joseph avec statues de sainte Anne et de saint Louis, — à gauche, de la Vierge, avec statues de saint Hubert et d'un anachorète, cette dernière, ce semble, plus ancienne. L'abside, en cul de four, éclairée de deux fenêtres et d'un oculus avec vitraux modernes, est recouverte d'un parement de stuc ouvré et peint en façon de boiseries de style ogival et d'un bon goût, comme toute la décoration de cette église. — Dans les premiers remaniements les dalles des tombes, comme celles du très-ancien *cimetière*, encore aujourd'hui placé au centre du bourg, ont été employées à la bâtisse et aux marches des autels. Une de ces pierres forme le seuil de la cure et porte encore les traces d'une inscription où se lit le mot *curé*. Le bas-côté droit date de 1818 ; le chœur et le prolongement de la nef, de 1828 à 1839 ; la tribune ou jubé est plus moderne encore. Le bénitier et les fonts baptismaux, pédiculés, elliptiques en marbre noir, don d'un ancien curé, portent l'inscription : *Sumptibus dd. Me J. Brossard, doctoris ac rectoris, 1740.* Les récents travaux ont fait disparaître, avec l'autel Saint-Hubert, un vaste bas-relief représentant la légende du saint patron, œuvre du XVIe siècle, qui rappelait avec un mérite inégal un travail semblable de la chapelle du château d'Amboise. *V.* aussi *la Séguinière*. L'autel Saint-Sébastien supprimé desservait, par bref du 30 octobre 1700, la confrérie des Agonisants. La statue du saint qui préservait la paroisse de la peste comme saint Hubert de la rage, est exposée les jours de fête. Une confrérie du Rosaire, érigée le 8 mars 1674 et qui se recrutait dans dix communes des alentours, devait, d'après ses statuts rédigés par Henri Arnault, affecter une partie de ses revenus à la nourriture et aux vêtements des pauvres.

On ne sait rien de l'origine d'Andrezé. Nulles traces des temps celtiques ; mais à l'Ouest du bourg, à la Paragère, au Quarteron, *V. ces mots*, ont été reconnus très-apparents des tronçons de la voie de Nantes à Poitiers, qu'on suit sur les communes avoisinantes. Un trésor de monnaies romaines, 600 pièces antérieures au Bas-Empire, aurait été trouvé, au rapport de M. Tristan Martin, dans une localité (qui n'a pas été déterminée, sans doute par confusion, avec le trésor des *Pierres Blanches* en Beaupréau *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, 1852, p. 32, et *Rép. arch.*, 1863, p. 61). Giroire, seigneur de Beaupréau, donna l'église en 1060 à l'abbaye Saint-Serge d'Angers avec le droit d'y construire un bourg, par une charte que nous n'avons pu retrouver ; mais une bulle du Pape en confirme, dès le milieu du XIIe siècle, la propriété aux bénédictins. Un grand nombre de tombes en pierre coquillière s'y sont retrouvés tout aux alentours. Les bâtiments de la ferme voisine, donnés aux hospices d'Angers, ont été acquis, le 11 avril 1826, par la commune qui devait primitivement y établir l'école et s'est bornée à l'arrenter. Il ne reste plus traces des anciennes constructions, les titres même ont péri. On désigne encore le *Moulin du Prieur*, le *Bois* (14 hect.), aujourd'hui défriché, *du Prieur*. — Les seuls prieurs connus sont : René Avril, 1643. — Jacques Avril, 1653. — Dom Louis-Nicolas Doulcet, habitant en 1740, à Compiègne, l'abbaye de Saint-Corneille, et, en 1741, l'abbaye de Saint-Faron de Meaux.

La paroisse a pour *curé*, en 1470, Guillaume Haren, étudiant en l'Université d'Angers. — Lui succèdent messire Jean de Champgillon, 1479. — Maurice Turquet, 1494. — Guillaume Sébilleau, 1512. — André Lévesque, 1554. — Ces noms sont tirés des archives de l'abbaye de Saint-Florent. Les titres de la cure ne datent que de 1620, époque où est en charge Mathurin Herbert, et encore en 1639, lors d'une épidémie meurtrière qui sévit sur la paroisse mais moins durement qu'à Beaupréau. — Jacques Pionneau, mort en 1653. On a retrouvé sa tombe en 1819 dans la chapelle de Saint-Sébastien. — Guillaume Gaudin, docteur ès-droit, aumônier du roi, 1656-1669. — Jérôme de la Butte-Sarra, 1670, qui résigne ses fonctions en avril 1685. — Joseph Gouin, fils d'un notaire d'Angers, inhumé dans l'église le 3 avril 1697, à l'âge de 54 ans. — Germain Belot 1697-1711. — Le 19 janvier 1701, il reçoit solennellement de Jacques de Vaugirauld, prieur du Fief-Sauvin, les reliques de saint Célestin, martyr, et de saint Benoît, évêque d'Angers, placés dans deux châsses, en forme de bustes de diacre et d'évêque. — Nicolas Juroys de la Raguenerie, octobre 1711-1731. — Jacques Brossard, fils d'un notaire, prend possession le 25 janvier 1731. Il était docteur en droit civil et canon, bachelier en théologie, ancien procureur de la nation d'Anjou en l'Université d'Angers ; il arrivait de la cure de Bourgon au Maine, avec le brevet royal, en date du 12 juin 1730, du premier canonicat à vaquer dans l'église cathédrale de Tarbes. La fabrique n'avait d'autres revenus que 3 septiers et quelques boisseaux de blé seigle, 15 livres de rente en argent et les offrandes qui ne montaient pas à trois livres. Il fit à ses frais, dès sa première année (6 octobre 1731), enclore le cimetière, puis fournit l'église de livres, d'ornements, de meubles, d'autels, de tableaux, dont un pour le grand autel commandé au peintre de Brie (*V. canon*), d'Angers. Bossard lui-même a laissé un « *Journal historique* » des réparations et augmentations faites en son église où même il a oublié de mentionner le bénitier et les fonts baptismaux qui s'y voient encore et portent son nom. Il avait quitté Andrezé en 1745. — Jean-Charles Leduc, fils d'un notaire de Chalonnes, lui succéda le 1er mars 1645, mort le 3 août 1783, âgé de 67 ans. Le 21 août 1778, avait eu lieu, par le doyen de Jallais, la bénédiction des trois cloches, nommées Saint-Pierre, Notre-Dame et Sainte-Barbe. Trois mois plus tard, par résignation de Leduc (6 novembre 1778), lui succéda son neveu René Giffard, vicaire de Saint-Maurille de Chalonnes. Il remplit les fonctions curiales jusqu'au 25 mars 1792, et vint périr à Angers dans

Digitized by Google

les prisons. Par son testament, qui fut frappé de nullité, il léguait 7,500 livres aux pauvres d'Andrezé. Le curé constitutionnel se nommait François Mélouin.

L'abbaye de Saint-Florent prenait dans la paroisse, à cause de sa seigneurie de la Jouinière, *V. ce mot*, une très-forte dîme qu'elle avait acquise de Leroux de la Roche des Aubiers. Trois métairies, entre autres le Boulay, aujourd'hui aux hospices d'Angers, appartenaient à l'abbaye de Bellefontaine. On y comptait aussi plusieurs châteaux ou maisons nobles : l'Augardière, la Morinière, la Paragère, et la plus importante, les Hayes-Gasselin, au milieu du plateau, à 1,700 m. à l'Est du bourg.

La paroisse faisait partie du duché de Beaupréau et dépendait de l'évêché d'Angers et du doyenné de Jallais, des Aides, Élection et Sénéchaussée d'Angers, du Grenier à sel de Cholet, du district de Beaupréau en 1788, du district de Cholet en 1790, du canton du May en l'an IV. On y comptait à la Révolution 50 métiers environ de manufacture de toile, mouchoirs, robes et siamoises. L'agriculture se bornait à l'élève de forts moutons, donnant chacun 1 livre et demie de laine, sur une moitié de la paroisse; sur l'autre, de brebis et de jeunes agneaux de petite ou médiocre taille. Trente ménages étaient à la charité publique. Dès le lendemain des premiers troubles de Cholet (4 mars 1793), le tambour battait à Andrezé pour recruter des insurgés, et le curé constitutionnel eut leur visite. Aux Cent-Jours, de même, le bourg fut en alerte, mais sans autre crise. La sœur de Cathelineau s'y est retirée et y vit encore.

Maires : François Denis, 1 messidor an VIII, démissionnaire en 1814. — Jean Plard, 14 décembre 1814, démissionnaire en 1829. — Michel-François Denis, 5 février 1830. — René Dupont, 8 septembre 1830 et maintenu encore au renouvellement de 1846.

Arch. de la mairie, Série E. — Arch. départementales, *abbaye de Saint-Florent* et *de Saint-Serge*, et Série C, 115. — *Notes et notice mss.* de M. Spal, de Cholet — *Répert. arch.* 1863, p. 61 ; 1869, p. 3. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, 1852, p. 320. -- Voir pour les diverses localités, à leur article, *les Haies-Gasselin, Merille, la Joussaumière*, etc.

Andrieu (*Pierre*), maître tailleur de pierre aux Ponts-de-Cé, 1630-1635.

Aneau, f., cne de *la Cornuaille*. — Appartenait, en 1675, à René Héard de Boissimon, juge magistrat au Présidial d'Angers; avant lui, à Mathurine Baudon, veuve de noble homme Jacques Gardeau, bourgeois d'Angers, et relevait de la Burelière.

Ane-Bodin (l'), *V.* la Noue-Baudon, cne *du Longeron*.

Anelais (l'), f., cne *du Lion-d'Angers*. — *La Lenaye*, 1622 (Et. civil). — *Lallenais*, 1668 (Ib.). — *Lanelaye* (Cass.). — *L'Allenaye* (Cad.).

Anerie (l'), f., cne d'*Allonnes*.

Anerie (île de l'), cne de *Chalonnes-s.-L.*, avec port et passage autrefois pour gens de pied seulement, vis-à-vis la Pierre-Saint-Nicolas, près l'église Saint-Maurille.

Anerie (l'), h., cne de *Cheviré-le-Rouge*.

Anerie f., cne *des Gardes*.

Anerie (l'), f, cne de *Jumelles*, ancien fief, appartenait en 1632 à Claude de Beauvau, vicomte de Lavardin, qui le relevait de la baronnie de Blou.

Anerie (l'), cne de *Parcé*.

Anerie (l'), cne de *Saint-Augustin des-Bois*.

Anerie (l'), cne *du Tremblay*.

Anerie (l'), rue et quartier de *Fontevraud*. — *Via asinaria*, 1639 (Et. civ.). V. *Boissonneau (Charles)*.

Anerie (l'), ham., cne de *Morannes*. — Autrefois maison seigneuriale avec chapelle et enceinte de fossés, relevant de Grattecuisse et de la Motte de Pendu. — En est seigneur, en 1507, Jean de Grantpré; en 1526, François de la Planche de Ruillé; en 1609, Jean de la Planche de Ruillé ; en 1717-1724, Pierre Ménage, par sa femme, Anne Gourreau ; en 1789, dame Marie-Madeleine-Thérèse-Félicité Coquereau de Boisbernier.

Arch. de M. et L., Série G., *Evêché*, et Série H., *Ursulines d'Angers*.

Anefonus, Anezon, Nize, cne de *Saint-Hilaire-Saint-Florent*.

Angebaudière (l'), cne de *Chazé-Henry*.

Angebault (*Mathurin*), chanoine « psalteur » en l'église collégiale de Saint-Pierre-Maulimart, 1599, fut trouvé assassiné le 29 août 1630.

Mairie de Saint-Pierre-Maulimart, Série E.

Angebault (*Guillaume-Laurent-Louis*), né à Rennes le 17 juin 1790, mort à Angers le 2 octobre 1869, était le fils d'un avocat qui, lors de la suppression du Parlement de Rennes, revint s'établir à Nantes, dont sa famille était originaire. Un de ses enfants, ancien bâtonnier du barreau de Nantes, y préside encore l'administration du Dépôt de mendicité, autrement organisé que celui d'Angers. L'autre, notre jeune Guillaume, fit avec éclat ses études au collége de Beaupréau et les compléta à Paris et au Petit-Séminaire de Chavagnes, puis au Séminaire de Nantes. Ordonné prêtre à Angers (23 septembre 1815), il débuta par un vicariat à Saint-Donatien de Nantes et fut bientôt attaché à l'évêché comme pro-secrétaire (février 1817), puis secrétaire de l'évêque d'Andigné de Maineuf (29 novembre 1819) et successivement chanoine honoraire (2 décembre 1819), secrétaire capitulaire (2 février 1822), secrétaire de l'évêque Micolon de Guérines (décembre 1822), chanoine titulaire (25 février 1825) et vicaire général honoraire des évêques de Guérines (2 juillet 1830) et de Hercé (13 mai 1838).

Ces fonctions lui donnèrent toute liberté et l'autorité suffisante pour suivre dès lors avec profit le penchant particulier qui l'attira toute sa vie vers la direction des communautés religieuses et spécialement des établissements d'instruction.

Il fonda ainsi ou organisa à Nantes l'important pensionnat de Saint-Stanislas, qu'il a cédé depuis au diocèse, et renouvela l'ordre épuisé des sœurs de Saint-Gildas-des-Bois pour l'éducation des jeunes filles dans les campagnes, dirigeant lui-même les études du noviciat et composant pour les sœurs et les enfants des livres classiques spéciaux, dont la congrégation aujourd'hui si nombreuse se sert encore.

Le 23 février 1842, une ordonnance royale l'appela à l'évêché d'Angers, où il fut préconisé le 23 mai et consacré le 10 août, dans la cathédrale, par l'évêque de Nantes, de Hercé. Ses débuts dans l'épiscopat ne furent pas sans difficulté. Il eut à lutter dès les pre-

Digitized by Google

miers jours contre le souvenir populaire de ses prédécesseurs, Montault et Paysant, V. *ces noms*, dont la belle prestance, l'air imposant et souverain, la voix pleine et sonore faisaient contraste avec la bonne grâce facile, l'air inquiet, la voix grêle et peu musicale du nouveau venu. Il eut aussi tout d'abord, il faut le dire, la main rude et s'annonça en maître décidé à mener d'autorité son diocèse, homme d'activité et de décision, mais surtout prompt à recevoir des impressions qui ne s'effaçaient plus. On ne peut pas assurer qu'il fut aimé. Souple d'ailleurs vis-à-vis des puissances, sa conduite publique n'était pas sans irriter quelques défiances dans son clergé. Il les racheta d'un seul coup. Son dévouement profond, ardent, hautement avoué au siége de Rome dans des heures de violente crise et sa tendre affection pour le vénéré Pie IX lui rallièrent de haute lutte et sûrement les sympathies et la confiance de ceux-là au moins de qui il lui importait d'être écouté. Le premier il eut l'idée de remettre en honneur la quête du *Denier de Saint-Pierre* (jour de Pâques 1860) et la joie de porter par deux fois, à Rome, un trésor. L'entrevue des deux vieillards fut touchante, et Pie IX garda toujours souvenir du vieux, du bon vieux, *il vecchio*, comme il l'appelait et comme s'appelait lui-même le pèlerin angevin. Au retour de son second voyage (19 mars 1862), une manifestation de zèle moins pieux que politique provoqua dans les rues des scènes injurieuses et dans les journaux une triste polémique, dont la dignité du prélat eut à souffrir, mais qui en somme ne firent qu'animer la réaction sympathique qui se déclarait pour lui dans son clergé.

De fait, pendant son épiscopat de 27 ans, 250 églises ou chapelles au moins ont été construites ou réparées et dix millions dépensés à ces travaux dans le diocèse, où il n'est que temps de modérer peut-être à cette heure le zèle trop ardent des pasteurs à jeter bas leurs antiques et respectables églises. La belle restauration de l'évêché fut entreprise et presque achevée, le collége de Beaupréau rétabli (1er mai 1857), celui de Combrée agrandi, pour 180,000 francs des deniers propres de l'évêque, et l'œuvre couronnée par la consécration de la chapelle (27 juillet 1858); toutes les paroisses munies de desservants à suffisance, sans rien retirer au recrutement volontaire des ordres religieux, surtout des Missions Etrangères, nulle part aussi abondant sans doute qu'en Anjou, ni sans favoriser moins leur développement, qui, grâce à la protection qu'ils y trouvaient, amena à Angers les Oblats de Sainte-Marie (septembre 1860), les Lazaristes (septembre 1860), les Frères de Nancy (septembre 1861), les Prêtres du Saint-Sacrement (novembre 1862), les Capucins (1864) et à Saumur les Oblats de Chavagnes (février 1867).

Mais c'est surtout sur les communautés de femmes que s'étendit la sollicitude du prélat. On peut dire qu'à cette heure aucun autre diocèse, celui de Lyon excepté, n'a multiplié de façon égale ces œuvres religieuses, plus nombreuses en Maine-et-Loire qu'elles ne furent jamais avant la Révolution en Anjou Six communautés à supérieure générale, comptant près de 2,500 religieuses, y sont vouées à l'enseignement, maintenues par des règlements salutaires que sa vigilance active s'étudiait à faire appliquer. A son zèle aussi est dû l'établissement des sœurs Gardes-Malades ou de l'Espérance (1842), de Saint-Gildas (1843), des Petites-Sœurs-des-Pauvres (1850), des Carmélites (décembre 1850), des Visitandines (juillet 1863), des sœurs du Saint-Sacrement (1864), à Angers même.

Son esprit d'ordre, sa science profonde des détails si confus de l'administration l'avaient porté dès les premières années de son épiscopat à surveiller de près le temporel de ses paroisses. Des instructions précises et de main sûre, une direction constante, des visites régulières renouvelèrent la gestion des fabriques. La caisse des retraites ecclésiastiques, transformée par un règlement nouveau (22 mars 1850), a porté de 10,000 à 70,000 francs ses recettes annuelles. Le prélat s'intéressait vivement aux sociétés de secours mutuels, à la *Société Générale* surtout, qu'il avait fondée (29 mars 1851), et qui est restée la plus nombreuse et la plus prospère, comme son œuvre de cœur, sa préoccupation aimée jusqu'à la dernière heure. Il en présidait assidûment les réunions, et à chaque fois y prononçait quelqu'une de ces allocutions de parole libre et enjouée qui prenaient à partie directement son auditoire populaire et transformaient gaîment une leçon ou des conseils en une amicale et familière causerie. C'était là son éloquence, même aux plus grands jours, toute d'improvisation abandonnée, qui n'était point sans étonner dans des solennités publiques, mais qui devait plaire aux simples, aux femmes, aux enfants.

Quoiqu'il fut étranger et peu porté de goût aux sciences archéologiques, il faut rappeler à son honneur la bonne volonté qu'il mit à diriger par des recommandations instantes les curés et les desservants vers l'étude de leur église et la recherche des traditions, des souvenirs de leur paroisse Le *Musée diocésain* est une fondation sans grand avenir, mais inspirée par la même intention de respect pour les œuvres de l'art religieux.

Outre plusieurs *Mémoires* très importants sur des questions controversées d'administration ou de jurisprudence, dont un *Sur les sépultures dans les hôpitaux et hospices* (in-4° 1867 et in-8°, 1868, Angers, Barassé), l'évêque Angebault a publié des *Lettres sur la vie religieuse* (in-8° de 36 feuilles, autographié à 600 exemplaires, Angers, Barassé, 1852, et imprimé, Paris, 1853, Adrien Leclerc, in-8°), un *Rapport à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes sur l'inspection des écoles* (Angers, Barassé, 1850, in-8°, 12 p.) et réuni en recueil ses *Instructions pastorales* (12 feuilles in-12, Barassé, 1863). Il préparait dans ces derniers temps un *Manuel* sur l'administration des paroisses.

Son portrait, par Sotta, de Nantes, figurait à l'exposition d'Angers, 1842. — Son oraison funèbre doit être prononcée le jour même où paraîtra cette notice, le 4 novembre, par l'abbé Subileau, directeur de Mongazon.

Angeberdière (l'), f., cne *du Tremblay*.

Angelier (l'), f., cne de *la Tour-Landry*. — *Angelière* (Cass.). — Relevait du seigneur de la Giraudière, à qui en rend aveu, en 1671, Jean-Louis de Gourdon, écuyer, sieur des Rochettes; en 1702, Jean Firmin de Vieux, chevalier, mari de Marguerite Prévost. L'abbé de Bellefontaine y percevait une

Digitized by Google

rente de 19 boisseaux de seigle et devait par contre fournir du pain à suffisance, pour la communion de la paroisse, le jour de Pâques.

Arch. de M.-et L., E. 604 et 1429.

Angelière (l'), f. c^ne de *Châteauneuf*.

Angelière (l'), c^ne du *Champ*.

Angell de Kleinfeld (Henri-Alfred, né à Bayonne (Haute-Pyrénées), le 18 septembre 1798, commandait une brigade d'infanterie à Paris quand un décret du 1er septembre 1851 l'appela à Angers. Il s'y trouvait au moment de l'insurrection de la *Marianne* et fut à cette occasion élevé à la dignité de commandeur de la Légion-d'Honneur. Il y est mort le 21 décembre 1864. Par testament du 11 juillet précédent, il léguait aux hospices et au bureau de bienfaisance le mobilier de son hôtel, dont la vente a produit 52.000 francs nets à réunir au patrimoine des pauvres.

Angelucia, religieuse extatique de Fontevrault, morte vers 1170, le 9 octobre. D. Martène a reproduit, d'après un ancien Mss. des cisterciennes de Sainte-Marie-de-la-Miséricorde, le récit de ses visions écrit par un contemporain.

D. Martène. *Thes. anecd.*, t. III, col. 1703. — D. Chamard, t. II, p. 71.

Angenais, f., c^ne de *Soulaire-et-Bourg*.

Angenais, ham., c^ne de *Feneu*. — *Angenay* (Cass.). — *Les Eugenets* (Et. M.).

Angenaudrie (l'), f., c^ne de *Gesté*.

Angerais (l'), h., c^ne de *la Potherie*.

Angerius, abbé de la Roë, vers 1175.

Angers (*Arrondissement d'*), placé à peu près au centre du Département, a pour confins les arrondissements, au N., de Segré (36 kil.) et de Baugé (40 kil.), au S., de Cholet (60 kil.), à l'E., de Saumur (48 kil.) et à l'O. le département de la Loire-Inférieure.

Il est traversé de l'E. à l'O. par la Loire, qui y reçoit à droite l'Authion et la Maine, à gauche le Layon, et par le chemin de fer d'Orléans à Nantes, croisé par les lignes du Mans et de Cholet.

Sa superficie, de 155.898 hectares, se divise en neuf cantons : Briolay, Chalonnes-sur-Loire, le Louroux-Béconnais, les Ponts-de-Cé, St-Georges-sur-Loire, Thouarcé et les trois cantons N.-E., N.-O. et S.-E. d'Angers et en 89 communes formant une population en 1828, de *129,244* hab. ; — en 1836, de *138,459* hab. ; — en 1841, de *134,538* hab. ; — en 1846, de *152,442* hab. ; — en 1851, de *154,945* hab. ; — en 1856, de *159,422* hab. ; — en 1861, de *156,981* hab. ; — en 1866, de *163.848* hab.

Le décret du 14 mars 1790 attribua au District d'Angers 17 cantons : Chantocé, le Louroux, Saint-Georges-sur-Loire, Bouchemaine, Saint-Clément-de-la-Place, Avrillé, Pellouaille, Saint-Samson, Trélazé, Saint-Mathurin, Saint-Laud, les Ponts-de-Cé, Chalonnes-sur Loire, Saint-Aubin-de-Luigné, Rochefort, Mazé et Blaison.

Un projet dressé par le directoire du Département (19 mars 1791), réduisait à 12 le nombre des cantons en distrayant Bécon, la Cornuaille, Saint-Clément-de-la-Place, le Louroux-Béconnais. La loi du 17 avril 1791 fixa à 50 le nombre des paroisses.

En l'an IV il n'existe plus de District. La loi du 28 pluviôse an VIII le rétablit sous le titre d'arrondissement et réunit à celui d'Angers les cantons du Louroux-Béconnais, Montreuil-Belfroy, Pellouaille, Trélazé, Saint-Mathurin, les Ponts-de-Cé, Blaison, Rochefort, Chalonnes, Ingrandes, Saint-Georges-sur-Loire et Savennières. — Il ne comptait plus en 1804 que les cantons nouveaux d'Angers N.-E., N.-O., S.-E., Chalonnes, St-Georges-sur-Loire, le Louroux-Béconnais et les Ponts-de-Cé.

L'adjonction des cantons de Briolay et de Thouarcé, réclamée depuis l'an VIII presque chaque année par le Conseil général, par les maires réunis en 1815, par les députés en 1816, fut accordée pour le canton de Briolay par la loi du 14 juillet 1819 et en 1824 seulement pour celui de Thouarcé.

Le préfet fit fonctions de sous-préfet jusqu'en 1811.

Au commencement de cette année les services d'une *sous-préfecture* furent installés dans un vaste hôtel, le second à gauche, à venir de la rue Flore dans la rue de l'Hôpital, vis-à-vis l'hôtel de Senonnes.

Sous-Préfets d'Angers : Frochot, nommé en janvier 1811 mais qui, avant même de prendre possession, partit en mission extraordinaire pour l'Espagne ; — Hippolyte-Jean-Charles de Kaerbout, auditeur au Conseil d'État (7 avril 1811). — Alexandre-Charles-Marie Maugin de la Pastandrie (*V. ce nom*), nommé le 22 juillet 1814, installé le 11 août ; — Jean François Leterme-Saulnier, délégué à titre provisoire le 20 avril 1815, nommé le 10 juin 1815, installé le 20 ; — Maugin de la Pastandrie, rétabli le 21 juillet 1815.

La même année la sous-préfecture fut supprimée par ordonnance du 20 décembre.

Angers (*Cantons d'*). — I. — *Canton N.-E.* borné au N. par le Loir, au S. par le canton S.-E. d'Angers, à l'E. par arrondissement de Baugé, à l'O. par le canton N.-O. — 13.781 hectares.

Il comprend, outre la ville, 7 communes : Saint-Barthélemy, Écouflant, Pellouaille, le Plessis-Grammoire, Sarrigné, Saint-Silvin, Villevêque, — ensemble, en 1831, *6,948* hab. ; — en 1841, *7,373* hab. ; — en 1851, *7,347* hab. ; — en 1861, *7,239* hab. ; — en 1866, *8,238* hab.

C'est la réunion des 7e et 8e cantons de l'organisation de 1790, où figuraient les paroisses supprimées du Perray et de Foudon, et en 1791, partie du canton de Trélazé.

Le chemin de fer du Mans à Angers le traverse du N. ou S. avec station entre Écouflant et Saint-Silvin.

II. — *Canton N.-O.* borné au N. par le canton du Lion-d'Angers, au S. par la Loire, à l'E. par le canton S.-E., à l'O. par le canton de Saint-Georges-sur-Loire. — 13.971 hectares.

Il comprend 10 communes : Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, Cantenay-Épinard, Juigné-

Digitized by Google

Béné, Saint-Lambert-la-Potherie, la Meignanne, la Membrolle, Montreuil-Belfroy, le Plessis-Macé. Ce groupe réunit le 6e canton de 1790, deux communes du 5e et une du 4e et le canton de la Meignanne de 1791, moins la commune de St-Clément-de-la-Place, plus Avrillé, Juigné, Bouchemaine et le Plessis-Macé. — Ensemble, en 1831, *6,287* hab.; — en 1841, *7,237* hab.; — en 1851, *7,541* hab.; — en 1861, *7,312* hab.; — en 1866, *7,202* hab.

Le chemin de fer d'Orléans à Nantes, passant de l'E. à l'O., y possède une station à la Pointe, commune de Bouchemaine.

III. *Canton S--E.*, borné au N. par le canton N.-E. au S. par le canton des Ponts-de-Cé, à l'E. par le canton de Beaufort, à l'O. par la ville d'Angers. — 4.691 hectares.

Il comprend seulement 3 communes : Andard, Brain-sur-l'Authion, Trélazé. Le 9e canton de 1790 renfermait de plus le Plessis-Grammoire. — En 1831, *4,722* hab.; — en 1841, *5,891* hab.; — en 1851, *5,778* hab.; — en 1861, *6.556* hab.; — en 1866, *7,393* hab.

Il est traversé de l'E. à l'O. par le chemin de fer d'Orléans qui s'y arrête à Trélazé.

Angers (*Commune d'*), entre Avrillé, Cantenay, Ecouflant au N., Saint-Barthélemy et Trélazé à l'E., les Ponts-de-Cé, Sainte-Gemmes au S., Bouchemaine et Beaucouzé à l'O.

En dépendent les villages de Saint-Augustin, de Saint-Léonard, des Banchais, de la Croix, l'Ile Saint-Aubin, la Barre, la Baumette et de nombreuses fermes.

Superficie : 4.196 hectares.

La Maine se forme à son entrée même sur la commune par la réunion de la Mayenne et de la Sarthe, grossie du Loir. Elle y reçoit les ruisseaux du Noyer, de la Chalouère, des Capucins, de la Fontaine, de la Ronde, du Malaquais, qui naissent sur la commune même, et celui de Brionneau. (*V. ces noms.*)

Angers (*Ville d'*). — 345 kil. de Paris. — 84 kil. de Nantes. — 80 kil. du Mans. — 108 kil. de Tours. — 40 kil de Baugé. — 60 kil. de Cholet. — 48 kil. de Saumur. — 36 kil. de Baugé.

La Maine se divise en deux parties distinctes que relient trois ponts. Sur la rive gauche, au faîte et jusqu'au bord du plateau coupé à pic vers la rivière, la *Cité*, encore peuplée de ses riches maisons canoniales et bordée de son enceinte antique; au dehors et sur la pente rapide du coteau, la *Ville* qui, dégagée des anciennes murailles transformées en boulevards, envahit rapidement la campagne vers l'orient et vers le sud; sur la rive droite enfin la *Doutre* ou quartier d'Outre-Maine qui est en pleine transformation. Sombre et enveloppée de rues sinueuses, refuges de vice et de misère, elle a été sillonnée de part en part depuis deux ou trois ans par de larges trouées qui lui apportent enfin le soleil, le travail, la vie.

Aucun livre, aucun document précis ne permet d'établir exactement le chiffre de la population ancienne. Un rôle de 1561 cité par Thorode y compte à cette date 3.217 chefs de famille. Roger (p. 12) en 1674 reconnaît que l'enceinte n'est pas remplie ni suffisamment peuplée et cependant par une exagération évidente pense encore y pouvoir trouver 50 000 habitants dont 12 ou 15.000 hommes en état de porter les armes, « qui est bien peu de chose, dit-il, pour une si grande ville ». — C'est l'estimation qu'accepte pourtant Miromesnil dans son *Rapport*, en reconnaissant que de son temps, (1699), il n'y restait plus que 36.000 hab. à peine. — En 1750 un relevé porte 2,400 maisons dont 400 relevant du Château, le reste de 19 fiefs. Thorode en compte 1,116 vers 1775 (Mss 879) et de 30 à 35,000 âmes, chiffre constant des statistiques officielles de cette époque. Le recensement n'en portait plus que 31,500 en 1790 dont 12,000 indigents à la charge de la commune (*Délib. munic.* fol. 708). — De notre temps, la progression régulière, arrêtée pendant 40 ans, a repris, quoique bien lente encore. Le recensement y compte, non seulement dans la ville, mais dans la commune : en 1831, *32,743* hab.; en 1836, *35.901* hab., dont *29,066* seulement en ville; en 1841, *39,884* hab.; en 1846, *44,781* hab.; en 1851, *46,599* hab.; en 1858, *40,726* hab.; en 1861, *51.797* hab.; en 1866, *54,791* hab. dont *44,484* en ville, *17,264* ménages, *7,845* maisons.

Pour la facilité des recherches, j'indique dans un sommaire, avant d'aborder l'histoire, les principales subdivisions de cet article exceptionnel.

SOMMAIRE : I. *Histoire :* 1. Noms anciens; — 2. Armoiries; — 3. Résumé historique; — 4. L'Hôtel-de-Ville et les Maires; — 5. Le Château. — II. *Institutions religieuses :* 1. L'Evêché; — 2. Eglises et paroisses; — 3. Chapelles; — 4. Abbayes d'hommes; — 5. Abbayes de femmes; — 6. Congrégations d'hommes; — 7. Congrégations de femmes; — 8. Séminaires; — 9. Temples protestants. — III. *Etablissements d'Instruction :* 1. L'ancienne Université et ses collèges; — 2. Académie d'équitation; — 3. Ecole d'artillerie; — 4. Ecole de médecine; — 5. Ecole centrale; — 6. Ecole supérieure; — 7. Lycée; — 8. Ecole de dessin; — 9. Conservatoire de musique; — 10. Ecole des Arts et Métiers; — 11. Ecole normale; — 12. Ecoles primaires religieuses; — 13. Ecoles primaires laïques; — 14. Sourds-Muets; — 15. Salles d'asile. — IV. *Etablissements scientifiques, artistiques et agricoles :* 1. Bibliothèque; — 2. Musée; — 3. Jardin botanique; — 4. Théâtres; — 5. Haras; — 6. Dépôt de remonte; — 7. Abattoir. — V. *Sociétés littéraires et d'agrément :* 1. Ancienne Académie des Belles-Lettres; — 2. Bureau d'agriculture; — 3 Sociétés savantes; — 4 Sociétés musicales; — 5. Cercles. — VI. *Etablissements de Bienfaisance :* 1. Anciennes aumôneries et léproseries; — 2. Hôpital Saint-Jean; — 3. Les Renfermés; — 4. Les Incurables; — 5. Hospice Sainte-Marie; — 6. Dépôt de mendicité; — 7. Mont-de-Piété; — 8. Bureau de Bienfaisance; 9. Sœurs Saint-Charles; — 10. Petites-Sœurs-des-Pauvres; — 11. Sociétés de Secours; — 12. Caisse d'épargne. — VII. *Etablissements de répression :* 1. Palais de justice; — 2. Casernes; — 3. Prisons; — 4. Nazareth. — VIII. *Edifices civils :* 1. Ponts; — 2. Fontaines; — 3. Promenades; — 4. Cimetières. — IX. *Rues et Maisons remarquables.* — X. *Industrie et Commerce :* 1. Bourse; — 2. Halles; — 3. Foires; — XI. *Le Sacre.*

I. *Noms anciens :* Ανδικαουαι ὧν πόλις Ιουλιομαγος — « les Angevins dont la ville est Juliomagus » — dit Ptolémée. C'est le nom romain imposé par la conquête. César, Pline, Tacite ne connaissent que le nom, commun sans doute

Digitized by Google

à la ville et à la peuplade, d'*Andes*, *Andecavi*. — *Civitas Andicavorum*, *Andecavorum*, *Andegavorum* (Not. Provinc.) — *Andegaris civi. Andegaves*, *Andecavis*. *Andicavis civ.* (Monnaies Méroving.). — *Andecavis*, *Andecavis civitate*, 681 (*Formules Angev.* Edit. de Rozières), Xe siècle (*Cartul. Saint-Aubin*, f. 3). — *Civitas Andegava* VIe s. (Vie de Saint-Aubin par Fortunat). — *Andegava urbs* (Grég. de Tours, l. x, 9 et 14). — *Andegavus*, *Andegavi* (*Ib.* l. II, 18) et adverbialement *Andegavis*. — C'est sur cette dernière forme, la plus commune, que s'est produite la forme actuelle par l'assourdissement de l'*a* et la syncope du *v*. — *Andecaus civitas*, *Urbs Adegais*, *Aidega*, *Aidecus*, *Aidecu*, *Udegu*, *Udegav*, variantes difformes données par les monnaies des comtes. V. Ern. Desjardins, *Carte de Peutinger*, p. 27. — *Angiers*, XIIe-XVIIe siècles.

2. — *Armoiries*. — Angers portait depuis ses ducs apaganistes : *de gueule à la clé en pal d'argent, au chef d'azur chargé de deux fleurs de lys d'or, avec une couronne ducale.* Un des sceaux, 1506, de la collection des Archives Impériales représente : *un pont portant un château à trois tours; sur celle du milieu un écu chargé d'une clé en pal, accosté en chef de deux fleurs de lys* — et comme légende : *Grand scel* [*de l'esch*]*evinage d'Angiers*. Il est décrit déjà dans un acte de 1481 comme le sceau « duquel ceulx qui estoient de ladite mairie par le passé usoient en leurs besoignes et affaires privées. » Un autre sceau, et plus petit encore, servait pour les contrats. *Arch. mun.* BB. 2, f. 82. — Sous le premier Empire : *de gueule à la clé en pal d'argent, avec une couronne murale à sept créneaux, sommée d'une aigle naissante d'or pour cimier, soutenue d'un caducée de même, auquel sont suspendus deux festons servant de lambrequins, l'un à dextre de chêne, l'autre à senestre d'olivier, aussi d'or, noués et rattachés par des bandelettes de gueule.* — Elle a repris, depuis la Restauration, ses armes historiques, moins les fleurs de lys.

3. — *Résumé historique*. — César ne dit mot de la ville des *Andes*. Il est à peu près certain que la cité celtique n'était ni à Frémur ni à Andard ni ailleurs qu'à Angers même. On y a rencontré, de ces temps primitifs, des haches polies, — en pierre, boulevard du Château et près du doyenné de Saint-Laud, — en jaspe vert, au Champ-de Mars (1805-1841), — en bronze, avec anneau, à la gare du chemin de fer (1855), — une monnaie en électrum au cheval androcéphale, dans le clos des Belles-Poitrines (1848); — dans une sorte de puisard, à 5 pieds en terre, près le pont de la Chalouère (octobre 1828), une masse agglutinée de fragments de poterie grise à couverte brune, un *torques* de bronze, et des monnaies par milliers, dont un seul statère d'or pâle, plusieurs potins coulés, le reste de bas billon, du poids de 8 ou 9 grains, de 12 à 20 millimètres de module, portant une tête de face et un sanglier, ou la tête de profil et un cheval. V. *Mém. de la Soc. d'ag., sc. et arts d'Angers*, t. I, p. 82, art. de M. Grille. — *Répert. arch.*, 1859, p. 283, art. de M. Godard. — *Dict. arch. de la Gaule*, 1re liv, p. 59 et 62. — Berthe, Mss 896, p. 15.

L'histoire de la Gaule impériale est pendant trois siècles absolument ignorée. Les monuments seuls parlent, quoique relativement récents. On voit par eux l'existence attestée au moins aux III et IV siècles d'une ville importante, qui se concentre au S.-O. de la ville actuelle vers Lévière, Saint-Laud, l'Académie, la Gare, les Terres-Noires et le Haras. Sur tous ces points se rencontrent de nombreuses découvertes de monnaies (I-IVe siècle); la plus importante pourtant à l'autre extrémité de la ville : 300 pièces de bronze, dans un vase d'argile rouge, sans vernis ni reliefs, au carrefour de Pierre-Lise, maison Trudelle; — quatre inscriptions sans importance dont deux seulement conservées en original : l'épitaphe d'Arria trouvée en 1838 sous la porte de la Vieille-Chartre, et celle de l'épouse de Flavius, autrefois dans le cimetière de St-Julien. V. Péan de la Tuilerie, nouv. édit., p. 157; — les deux autres découvertes dans la cave de la maison Puységur, place St-Maurice, perdues depuis, mais publiées par Bodin, *Angers*, t. I, p. 45 et 47, et dessinées, ainsi que les précédentes, par Berthe, Mss. 896. p. 13-20. — Un cimetière considérable (fin du IIe siècle), a été traversé par le tracé du chemin de fer. Une partie des colonnes funéraires se retrouve dans les fondements de la Cité. Nombre d'urnes dont une seule en bronze trouvée dès 1839 sur l'emplacement de la gare. *Mém. de Soc. d'agr., sc. et arts*, 1840, p. 38; — plusieurs cercueils en plomb; — en juillet 1848, une crypte en brique et ciment, sans aucun signe de chrétienté, contenant un cercueil en plomb encastré dans un bain de ciment; aux pieds du corps un petit bélier en terre cuite blanchâtre, *Ibid.* 1849, p. 49-63; plusieurs petits vases en verre; à la main gauche du squelette un très beau style en bronze et divers menus objets; — une autre petite crypte formée de briques à crossette, contenait un tombeau de femme et a été transportée dans sa masse au musée Toussaint, *Ibid.* p. 240; — six cercueils en pleine terre, avec ou sans signes chrétiens; — plusieurs lampes sépulcrales en terre cuite ou en bronze, un petit buste d'enfant, une Vénus Anadyomène, une statuette d'Apollon, une divinité étrange moitié ours et renard, en terre de pipe, et des fragments de vases avec noms de potiers et dessins variés. — Une frise en pierre calcaire, trouvée en 1863 dans les caves de la maison Puységur, V. *Bul. de la Soc. Ind. d'A.*, t. IX, p. 206, et presque aussitôt disparue, V. le dessin dans Berthe, Mss. p. 14, signalait l'existence d'un *Cirque* construit en l'honneur de Minerve par le consul Rufin (345 de J.-C.). L'emplacement, ignoré jusqu'alors, en a été indiqué en septembre 1841, à gauche en descendant vis-à-vis le château, par les restes d'une enceinte semi-circulaire de 23 mètres en pierre de taille, enterrée sous des décombres mêlés de fragments de vases en terre rouge vernissée, le tout immédiatement recomblé (V. *Maine-et-Loire* du 8 septembre 1841.) Aux alentours, en 1860, a été trouvé un petit génie, nu, ailé, debout sur un dauphin en

Digitized by Google

cuivre. — *L'amphithéâtre* placé vers l'Orient était resté connu durant tout le Moyen-Age, sous le nom d'*arènes* ou de Grohan, *prope arenas* 975, *prope civitate andegavensi ad locum qui dicitur Harenas*, (cart. Saint-Aubin, f. 14, 15); — *au lieu que l'on appelle les Arènes*, 1290; — *le herbergement et appartenance appelé vulgairement le châtel Gourhan en Hannelou*, 1415; — *la closerie de Grohan*. Bruneau de Tartifume donne un dessin exact des ruines telles qu'il les vit en 1609, Mss. 871, part. III, f. 80. La gravure de Cl. Ménard est de pure invention, mais sa description plus fidèle, Mss. 875, indique un ovale de trente perches de diamètre sur vingt de largeur avec cinq enceintes de murailles, écartées de 12 pieds, portant la voûte des gradins soutenus par des murs de refend. Les religieuses de la Fidélité, y bâtirent leur couvent, acquis nationalement par l'architecte De Marie, revendu à l'architecte Beaumanoir. Il y existait encore en 1804 des pans de mur hauts de 5 à 6 mètres. (V. un plan complet dans Berthe, Mss. 896). Les derniers débris ont disparu dans le percement de la rue de la *Fidélité*, nommée en 1868 rue des *Arènes*. V. Péan de la Tuilerie, nouv. édit., p. 195-197. — Millet, *Indicateur de Maine-et-Loire*, t. I, p. 264. — On y a découvert de nombreuses médailles des premiers siècles, et entre autres objets, une figurine en bronze d'Antinous V. *Catalogue du Musée* et *Répert. Arch.*, 1862, 1. 165-166.

Entre les rues du Temple et du Bœuf-Gorgé, dans l'enclos des *Belles Poitrines*, tout près de l'ancienne église paroissiale de Lévière (*Aquaria*) le grand *bassin*, encore entier au XVII siècle, s'est retrouvé en 1853, de *bains antiques* avec les canaux qui l'alimentaient, en blocage composé de petites pierres de la grosseur d'un œuf, noyées dans la chaux vive sous une couverture d'ardoise brute, avec parement de chaux hydraulique, communiquant à la fontaine de *Frottepénil* au travers du cimetière. Une figurine en terre de pipe, dont la tête manque, sorte de Vénus grossière, provient du jardin même de Lévière et porte l'inscription inexpliquée : *Rex Tusenos*.

Les fouilles récentes de la place du Ralliement (1868) ont mis aussi à jour 5 piliers en blocage massifs, posés en quinconce, plus bas deux *aqueducs* traversant du Sud au Nord dans une direction parallèle mais à des niveaux différents; à côté, une voirie de détritus et de poteries brisées, parmi lesquels quelques fragments superbes.

Rappelons encore un lion en tuf blanc trouvé sous les murs de la cité en 1819 et une statue mutilée (1 m. 85), une Vesta peut-être, retirée en 1861 du blocage intérieur sous l'Evêché. — Voir pour les détails sur ces diverses antiquités Gallo-Romaines, dans le *Repert. arch.*, une série d'articles de M. Godard et les collections du Musée, où elles ont été réunies en partie.

Il est possible que dans les temps proprement dits Romains la ville n'eût pas de clôture et s'étendit de Grohan à Lévière, ayant son centre et son forum, encore ainsi dénommé au XIIe siècle, sur la place de Lices. Les mauvais jours venus, le camp et la légion, établis à Frémur (V. *ce nom*), ne suffisent plus. La ville se replie, abandonne le plateau, s'enferme sur le roc escarpé de notre Cité, derrière une enceinte, épaisse de 3 à 4 mètres, flanquée par endroits de petites tours carrées ou de puissants contreforts, ailleurs de tours rondes plus récemment surajoutées. — Derrière l'Académie les fortifications et le fossé parfaitement reconnu d'une tour ronde attestent, contre l'opinion commune, qu'elle englobait l'aire actuelle du château et se continuait jusqu'à Lévière. V. au Musée le dessin des ruines trouvées dans la maison de M. Bodinier, 1847.

Le mur encore en montre des parties intactes et se suit facilement derrière les maisons des rues Toussaint, Saint-Gilles, la place Neuve, les rues Baudrière, montée Saint-Maurice et du Château. Cette enceinte, longtemps entretenue et visitée avec soin, était protégée au Moyen-Age par les intérêts des chanoines qui avaient obtenu défense d'élever plus haut les maisons voisines (1459), de bâtir à une distance moindre de 8 pieds (1593), plus tard même de 14 pieds (1622). Elle s'ouvrait par quatre portes, la *Porte-de-Fer*, *porta inferius* ou de *Pied-Boulet*, *de podio Boleti*, au bas de la montée Saint-Maurice, la porte *Angevine*, sous l'Evêché, la porte *Hugon* ou de la *Vieille-Chartre*, flanquée autrefois de deux tours, transformées en prison, dont les fondations à gauche apparaissent encore en gros blocs irréguliers de tuffeaux, à peine reliés par quelques couches de ciment et entremêlés de débris antiques, le tout reposant sur un appareil en écailles de poissons; plus loin, la porte *de Chanzé* (V. *ce nom*), dite plus tard *des Champs*.

Un ensemble complet de voies se rattachait à la ville. La principale, passant sous les murs mêmes, devant la porte Angevine et le long de Grohan, se continuait, vers Sud, par Saint-Léonard, jusqu'à Tours, vers Nord jusqu'au Lion-d'Angers, rencontrant, dès sa sortie, à droite, la voie de Châteaugontier par Epinard et Feneu, à gauche, celle de Nantes, par Brionneau, Pruniers, le haut des côteaux. C'est ici la route « impériale », la *via triumphalis* dont parle une charte de Foulques-Nerra, 1033, (*Epit. Sti Nicol*, p. 6), et que personne encore n'a signalée. V. *Alloyau*, *Pruniers*. Une autre sortant de la *Vieille-Chartre* par une courbe à travers la rue Courte et les jardins de St-Aubin, où ont été recueillis (maison Delalande) des restes de murs peints à fresque et des moulures de marbre, gagnait la Loire vers les Ponts-de-Cé, en détachant à droite, un peu avant *Frotte-Pénil*, une voie directe sur Sainte-Gemmes. Une troisième partant de la porte de *Chanzé* par les champs de St-Laud, longeait les hauteurs de la Maine et par les Jonchères, les Châteliers, Empiré atteignait le Port-Thibault (V. *ce mot*). A l'opposé, vers l'Est, sortait de la porte Angevine, par la rue St-Nor, *vicus senior*, aujourd'hui St-Laud, la double voie qui allait, s'écartant immédiatement à gauche, par Ecouflant et Briolay vers Châteauneuf et Sablé, à droite par Seiches, Durtal, Gouy, sur le Mans. A ces grandes directions certaines se reliait le réseau des embranchements secondaires que nous

Digitized by Google

rencontrerons en route. — Voir une curieuse carte dans Berthe, Mss. 896 et le travail spécial de M. Godard dans le *Rép. Archéol.*

Ces grands travaux, aqueducs, bains, voies, remparts d'Angers, camp de Frémur, présentent un ensemble relié par une pensée commune, qui leur assigne sans doute une date contemporaine, aux environs de la seconde moitié du IVe siècle. C'est l'époque, croyons-nous, où Défensor (V. *ce nom*) consacrait, dans la Cité, la petite basilique en l'honneur de la Vierge, et dans le premier cimetière chrétien la chapelle qui devait devenir St-Pierre. Mêlée à toutes les insurrections gauloises, la ville, qui avait repris son nom national, *Andecavis*, devient aux derniers jours de l'Empire, le refuge du comte romain Paul et la proie désignée des pirates saxons d'Odoacre et des Francs de Childéric qui, par deux fois et tour à tour, s'en emparent et l'incendient (471). Entrée dans le domaine des Francs, elle suit dès lors les divers partages de l'héritage royal, plus ou moins troublés par les ambitions et les violences, passant de Clovis à Clodomir d'Orléans, à Thierry de Metz (521-534) et après la mort de ses descendants, Théodebert (547) et Théodebald (554), à Clotaire Ier de Soissons, à Caribert, son fils, (561), puis à Gontran, roi de Bourgogne et d'Orléans (567-628). Voyez Aug. Baillet, *Hist. des Rois d'Orléans* dans les *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Orléans*, 1866.

C'est alors le temps des Saints et des fondateurs d'églises, saint Lézin, saint Maimbœuf, saint Maurille, saint Aubin, le temps des légendes merveilleuses. Sous les gouverneurs ou comtes que lui donnent des rois lointains, tout n'a pas péri d'ailleurs de la vie antique. Le recueil des *Formules* dites *Angevines*, dont aucune n'est postérieure au règne de Childebert III (681). V. l'éd. De Rozière dans l'*Hist. du droit français* de M. Girauld, t. 2, p. 433) invoque la Coutume d'Angers, parle de sa Curie publique qui siège dans le forum, de ses registres où sont inscrits les actes authentiques, du *Defensor* en chef, du *curator*, du maître des soldats (form. 1) du prévôt et de ses assesseurs (f. XXIV), d'un tribunal composé de l'évêque, du comte, des autres « vénérables et magnifiques personnages de la République » (f. XXXII), appelés ailleurs (f. XLIX), les Rachimbourgs, siégeant dans la Cité, sans doute au palais de la Porte-Angevine. Là, en effet, loge le comte où plus tard va venir s'installer l'évêque, dans ce capitole de Saint-Maurice, *capitolium Santi Mauritii*, comme l'appelle une chartre du XIe siècle qui réunit les deux souvenirs en racontant un jugement rendu, suivant les rites anciens, par le comte, l'évêque, l'abbé de Saint-Florent, Sigon et leurs assesseurs (*Cart. Saint-Aubin*, f. 31). Les justiciers et citoyens d'Angers, (*coram justiciis et civibus*, chartre de Savigny, arch. de M.-et-L.), les bons hommes, les prud'hommes d'Angers (titres de l'Hôtel-Dieu d'Angers), interviennent assez souvent dans les actes jusqu'aux XIIIe et XIVe siècles pour convaincre de la persistance, presque ininterrompue, de quelqu'une au moins de ces institutions municipales conservées moins encore par le droit que par les mœurs.

Dans les luttes de prépondérance, entre Rainfroy et le jeune Charles Martel, le petit Neustrien eut son principal camp à Angers où, refoulé par Charles, Rainfroy (V. *ce nom*) fut réduit à traiter, mais de façon pourtant à garder, sa vie durant, le commandement de la ville (724).

En 818, Louis le Débonnaire passa à Angers, allant guerroyer contre les Bretons. Le souvenir en est resté dans la légende de Théodulfe, V. *ce nom*, et plus certainement encore dans deux diplômes qu'il y signa le 18 août (Tardif, *Trésor des Chartes*, t. I).

En 849, le Breton Nominoé s'empare d'Angers, et son fils Erispoé y traite avec le roi Franc Charles le Chauve, qui lui concède le haut Anjou (851) jusqu'à la Maine. — A peine deux ans plus tard apparaissent les barques des Normands qui, maîtres pour la deuxième fois de Nantes, remontent la Loire. Le vieux comte Thierry, qui fait tête à un premier assaut, est tué dans une seconde attaque et la ville saccagée (853). Pendant quinze ans, les barbares, campés à l'embouchure de la Loire, passent et ravagent le pays. En 872, conduits par Hastings, ils s'installent en ville avec femmes et enfants, comme dans un centre inexpugnable, d'où les expulse, en 873, par capitulation, le roi Charles le Chauve aidé de Salomon, successeur d'Erispoé, V. *Reculée*. Ils reviennent encore en 877, et jusqu'en 882, lever leur contribution annuelle, puis une dernière fois en 903. V. outre les *Chron. d'Anjou*, publiées par la *Soc. de l'Hist. de France*, t. 2, Mabille, *les Invasions normandes*, dans la *Bibl. de l'Éc. des Chartes* 1869; Depping et un article demi-historique en feuilleton dans le *Maine-et-Loire* du 17 novembre 1841.

Avec les comtes héréditaires, Angers domine et s'agrandit. Une enceinte nouvelle, partant du pied du coteau, enserre, sous Foulques-Nerra, répète-t-on sans cesse, mais bien plutôt sous quelqu'un de ses prédécesseurs, à en juger par les données historiques et l'apparence de tronçons récemment entrevus de la rue de la *Roë* à la rue de la *Croix-Blanche*, la rive droite de la Maine jusqu'en Boisnet, s'ouvre sous la grosse tour *Ecachebreton*, à l'angle des rues *Valdemaine* et de la *Roë*, remonte à la porte Girard pour revenir, en enfermant la rue *Saint-Laud* et un cimetière retrouvé il y a 15 ans sous nos rues actuelles de *Nid-de-Pie* et de *Pot-de-Fer*, jusqu'au delà de la rue du *Petit-Prêtre*, où une porte faisait face à la Porte-Angevine. Un mur descendait de là droit au pont dont le débouché, défendu par une grosse tour, aboutissait à la porte *Chapelière* ou de Boulet, *porta Bulleti*, XIe siècle, *le portau aux Chapeliers* (1295, qui reliait l'enceinte nouvelle à celle de la Cité, laissant libre entre-deux, d'après Thorode, Mss. 879, p. 23, l'espace actuel de la rue *Baudrière*. Le tracé, tout au moins vers Nord et Nord-Est, de cette fortification a été suffisamment reconnu et il est certain. vers l'Est et le Sud, que les églises Saint-Pierre et Toussaint restaient, au XIIe siècle encore hors de l'enceinte.

La Cité, dévastée par un premier incendie, le 25 décembre 999, fut presque entièrement ruinée

Digitized by Google

par un nouveau sinistre avec l'évêché et l'abbaye St-Aubin et la plus grande partie des faubourgs le 27 septembre 1032. — V. *Obit. Saint-Serge*, Mss. 753 f. 92; *Calendr.* Mss. 980; *Chron. de St-Aubin*, p. 22-23; dans les *Chron. d'Anjou*, t. II, p. 390, etc. — A cent ans de là, presque jour pour jour (3 octobre 1132) Lévière brûle, faubourg et église; entre deux, c'était le tour du faubourg du Ronceray, en 1088.

Les événements politiques se confondent avec l'histoire de l'Anjou et des comtes. En 1096, une réception solennelle a lieu du pape Urbain II, qui, venu avec une innombrable foule d'évêques et d'abbés pour consacrer l'église de Saint-Aubin et refusé par les moines, consacre l'église Saint-Nicolas. En 1106, c'est le duc d'Antioche, Boémond qui rend visite pieusement à toutes les églises, et la même année passent le roi Philippe et la reine Bertrade, l'épouse divorcée du comte Foulques. Deux chroniques (*Saint-Aubin*, p. 33 et *Saint-Serge*, p. 143) signalent, vers ce temps (1114-1116), de violentes discussions, une guerre même entre le comte et les bourgeois d'Angers, mais sans aucun indice qui se prête à des conjectures sérieuses.

Dans la grande lutte entre la France et l'Angleterre, Jean sans Terre s'empara d'Angers, huit jours avant la Saint-Jean 1200, mais Guillaume Desroches reprit la ville le mercredi avant la Toussaint 1202, assisté des barons de France, de Bretagne, de Poitou et d'Anjou. Le 29 janvier 1203, Robert de Turneham la pille, l'incendie et l'abandonne (*Chron. de Saint-Aubin*). Le roi Philippe-Auguste en personne, avec son fils Louis et l'armée qui, revenant de détruire Brissac, marchait sur Nantes, fut reçu en grand honneur le lendemain de l'Ascension 1206. Mais l'année même Jean sans Terre revint et en fin de compte occupa la ville, par traité, au moins pendant deux ans. Le roi de France n'en prit possession définitive qu'en 1214.

C'est Louis IX qui fit construire la grande et dernière enceinte, de 4.000 mètres de tour (1232): — sur la rive droite, 24 tours crénelées et cinq portes : *Toussaint*, détruite en 1765, d'où, vers l'entrée à gauche, un escalier de 16 marches conduisait dans la cité et à la porte des *Petits-Murs*; — *Saint-Aubin* et *Saint-Michel*, couvertes par des ouvrages avancés, encore existant après la Révolution; — *Saint-Jean*, au haut de la rue Saint-Julien, condamnée au XVe siècle et remplacée en 1691 par la porte *Neuve* ou *Grandet* au bout de la rue de l'Hôpital; — de *Villevêque* ou *Boisnet* ou *Cupif*, au XVIIIe siècle; — sur la rive droite, 19 tours et deux portes : *Lyonnaise* et *Saint-Nicolas*. — Au bord de la Maine, au Nord-Est, la *Haute-Chaîne*, fermant l'entrée en amont de la rivière; au Sud-Ouest, la *Basse-Chaîne*, défendue par la tour *Guillou* et par cinq ou six rangées de madriers qui laissaient à peine un passage fermé par des chaînes. Au-dessus de tout, le *Château* (1228-1238). — V. ci-après, I-5 et *Revue d'Anjou* 1853, t. II, p. 462; Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 363; Moithey, *Recherches*, p. 3 et 4; *Trésor des Chartes*, in-4°, t. II, p. 238-239 et 242; Guill. Le Breton, l. IV.

La ville devient dès lors pour le roi de France un avant-poste de défense, un centre de ravitaillement dans les guerres bretonnes. En même temps s'y installent les ordres religieux et mendiants, en 1220 les Jacobins, en 1231 les Cordeliers, en 1283 les Carmes, vis-à-vis le Château; — un peu plus tard les Augustins.

Chez ces derniers, vers la Saint-André 1348, la peste éclata avec une violence inouïe et bientôt de proche en proche envahit la ville qu'elle ravagea durant onze mois, jusqu'à la Toussaint 1349. L'abbaye de Saint-Aubin fut particulièrement dévastée et y perdit son abbé, Pierre Bonneau. V. *Chr. d'Anj.*, t. II, p. 56-60, et *Rev. d'Anjou* 1854, t. I, p. 82.

Le 13 avril 1364, la ville reçut la visite du roi de Chypre (*Reg. capit. de Saint-Maurice*, Mss. 654, p. 50). Un fait plus important, et que personne encore n'a signalé, montre qu'il existait une vie locale dont les documents gardent malheureusement trop peu de traces. En juillet 1377, profitant du séjour trop rare du duc Louis au château, une deputation des habitants, — parmi lesquels Étienne Langlois, Thévenot le Bourguignon, Jamet Delacroix, s'y présenta et obtint — était-ce de bonne grâce? — des lettres-patentes s r double queue qui autorisaient les bourgeois et manants à faire élection de six d'entre eux à tenir assemblée pour régler les comptes et « mener à fin tous les négoces de la ville. »

C'est là la vraie Charte communale, mais si bien oubliée plus tard qu'à peine en ai-je retrouvé cette mention dans les Comptes (*Arch. mun.* CC. 2, f. 340). Tous les Etats devaient désormais contribuer à l'impôt de la *Cloison*, levé aux portes pour l'entretien des murailles Les gages du capitaine de la ville, payés par le duc, étaient portés à 100 livres. — Dans la quinzaine même il fut procédé aux élections.

Au milieu des guerres anglaises l'ennemi, qui saccageait tout alentour la campagne, poussa une pointe en 1444 jusque sous les murs d'Angers, s'installant à Saint-Nicolas; mais il repartit dès le lendemain, emportant un de ses chefs, tué d'une pierre de faucouneau lancée du Château.

La misère de ces temps monte au comble. Le 1er septembre 1461, et pendant deux jours, éclate l'insurrection populaire de la *Tricoterie*. Les « pauvres gens de métiers » de la ville et des champs, écrasés d'impôts, se portent, avec *triques* et bâtons, dans les maisons des officiers du roi, de l'élu, des receveurs, des chanoines, et pillent; mais « bien petit de temps après, plusieurs furent biens punis, les uns noyez, les autres décolez, bras et jambes coupez et les corps mis au gibet ou en la rivière ». Pourtant la ville avait envoyé force messages au roi pour l'amener à clémence (*Arch. mun.* CC. 3, f. 202-212; *Journal du sacriste Oudin* dans la *Rev. d'Anjou* 1857, t. I, p. 2). Peut-être dût-on à « ce forfait » la venue, en 1464, du roi Louis XI, déjà sans doute préoccupé de ses visées prochaines. Il revint en 1473 avec une armée que la ville entretint de

Digitized by Google

vivres pendant la guerre contre la Bretagne, et de nouveau l'année suivante, seul avec quelques compères qu'il envoyait devant lui, s'arrêtant en prières à Béhuard. Le 21 juillet 1474, un de ses secrétaires, Guillaume Cerisay et trois chambellans convoquent les officiers du roi, en nombre, avec les grands seigneurs, gens de chapitre et principaux de la cité et déclarent les intentions de leur maître. « Si le vieux duc René dispose de l'Anjou, d'Angers, comme il a fait de son duché de Calabre, le roi entend revendiquer l'apanage de France ou par les armes ou par justice. Veut-on lui être loyal comme aux journées de Baugé et de la Gravelle? » L'assemblée, par la voix du Chancelier d'Anjou, engagea sa foi au roi. Dès le surlendemain, Louis XI était rendu au Château, offrant à toute demande bonne réponse et octroyant, sur la requête des plus zélés, « congé d'avoir maison de ville. »

La charte royale, signée seulement à Paris en février 1475 (m. s.) — il en existe à la mairie deux exemplaires originaux, dont un encadré dans le cabinet du Secrétariat, — accordait un maire élu pour trois ans, dix-huit échevins, trente-huit conseillers, un procureur, un clerc, s'assemblant librement à toute convocation du maire, tous dotés de gages, avec privilège de noblesse et pouvoir d'acquérir et de posséder terres et fiefs nobles, tout en réglant à leur choix le partage noble ou bourgeois de leurs successions. Tout habitant, noble même ou privilégié, devait monter le guet aux portes; — c'était reconnaître l'existence d'une garde ou milice qui, plus tard organisée sous la Ligue, comptait dans ses rangs les ecclésiastiques, abbés et haut dignitaires aussi bien que les marchands. — Le maire devenait juge de toutes les causes pendantes entre les habitants de la ville et de sa banlieue, y compris les Ponts-de-Cé, sauf appel direct au Parlement et sans qu'aucune prise de corps pût avoir lieu par officiers royaux autrement qu'en exhibant au maire les mandats d'arrêt et l'enquête judiciaire En même temps, des pouvoirs nouveaux donnaient à la ville le droit d'exproprier, de régler le pavage, la voirie, et deux foires royales franches, chacune de huit jours, au 29 août et au 12 février.

Mais pour début de ses libéralités, le roi, en sa présence et sans autre délibération, fit « élire à vie » son ami et féal conseiller Guillaume Cerisay et tout le conseil qui ne devait plus être renouvelé qu'à mesure des extinctions. Aussi, à peine le roi parti, Cerisay dut-il revenir, faire tête aux mécontents et bon gré mal gré, sans souci des protestations; forcer les divers ordres, chapitres en tête, à prêter le serment de fidélité sur la Vraie-Croix de Saint-Laud. Les secondes élections soulevèrent de tels troubles que les commissaires royaux, Jacques Louet, Adam Fumée, Auger de Bric, séjournèrent pendant trois mois, assistés du lieutenant du prévôt des maréchaux, 1478. (*Arch. mun.* CC. 4, f. 53-54, et *Journal* d'Oudin dans la *Rev. d'Anjou*), Ce sont là des faits nouveaux que nos histoires omettent ou travestissent.

En 1479, la ville dut, par lettres royaux du 2 juin, fournir vingt familles pour aider à repeupler Arras dévasté.

Les « rumeurs, clameurs et dissensions » qui ne se contenaient plus, éclatèrent à la première nouvelle de la mort de Louis XI (décembre 1483). L'avènement du nouveau roi se célébra par l'octroi d'une charte nouvelle (12 juin 1484), sollicitée, débattue à l'avance par les partis, qui, en réduisant sur la plainte des gens de justice les privilèges judiciaires de la mairie, attribuait du moins aux Angevins la nomination annuelle du maire et l'administration libre comme autrefois de leurs deniers patrimoniaux. Sans même attendre la ratification royale et au lendemain du pacte consenti, après discussion solennelle, entre les bourgeois et les commissaires royaux, le quatre mai, Guillaume Cerisay dut céder la place au premier maire librement élu, Guillaume de Lépine. — Le nombre des conseillers et des échevins était réduit à 24, mais ils étaient nommés à vie.

La commune s'organise ainsi au milieu du tumulte des guerres bretonnes, des exactions royales, des pestes, des misères de tout genre, où s'entremêlent, comme par éclaircies, les fêtes et les solennités politiques, en 1487 (8 juin), la réception solennelle d'une ambassade conduite par l'archevêque chancelier de Hongrie (V. *Reculée*), — en 1490, des « ambassadeurs et orateurs » du roi des Romains, — en 1498 du roi Louis XII, à qui la ville fait présent de 200 barriques de vin, — en 1518 (6 juin), de François Ier (V. Bourdigné, f. 193), — en 1548 (20 septembre), de la toute jeune et charmante Marie Stuard, logée un jour au logis Barrauld. (*Arch. mun.* AA, 4, BB. 41. f. 204-257; *Rev. des Soc. savantes*, 1868), — le 3 juin 1551, du roi Henri II (*Arch. mun.* CC. 14).

D'autres émotions se préparent. En 1554, Denis Soreau a la langue coupée et est brûlé vif aux Halles pour crime de nouvelle religion. C'est le premier martyr protestant. Deux ans plus tard, un essai d'inquisition *V. Ambroise* (Rémy), s'épuise en poursuites stériles. En 1558, un prêche public était ouvert aux Lices, dans la maison de Casenove Le 14 octobre 1560, l'assemblée particulière des Etats d'Anjou, présidée par Guillaume Lerat, lieutenant général, se termine par un conflit sanglant. C'est la *journée des Mouchoirs*, ainsi nommée du signe de ralliement que les huguenots arborent à leurs chapeaux; mais l'arrivée de Montpensier rétablit l'ordre. Le 6 avril 1562, la Cité est livrée aux rebelles par le chanoine La Muce (*V. ce nom*); Saint-Maurice est pillé, les reliques et les châsses des Saints brisées ou jetées aux flammes, la ville et la mairie même occupées, sans résistance, en quelques heures. Le château seul tient, défendu par un groupe de bourgeois. Dans la nuit du 5 au 6 mai, veille de l'Ascension, y pénètre Puygaillard (*V. ce nom*) avec 60 hommes déterminés et du canon qui font leur trouée dans les rues. S'ensuivent des pendaisons avec le gibet en permanence sur les places et les vengeances bientôt après reprises, le 22 mai, de froide raison, par le duc de Montpensier. On retrouve au vif les émotions des chanoines et des gens d'église pendant ces quatre semaines dans les *Délibérations capitulaires de St-Maim-*

Digitized by Google

beuf, t. 15 ; de *Saint-Laud*, f. 455-156 ; de *Saint-Julien*, f. 176 ; de *Saint-Maurille*, f. 105-107, et le récit étudié des faits dans Mourin, *La Ligue en Anjou*, p. 1-23.

En 1563, une peste terrible suspend toutes les juridictions. Le 6 novembre 1565, le roi Charles IX fait sa première entrée (V. le *Journal* de Louvet et *Arch. mun.* BB. 30, f. 239). Il revint encore en 1567 et en 1570, et cette dernière fois séjourna les deux mois de janvier et de février, et assista au mariage du duc de Montpensier, dans l'église de Saint-Aubin. Quand la cour partit, ce fut un soulagement extrême.

Le 29 août 1572, cinq jours après les exécutions de Paris, Montsoreau arrive, averti, comme le capitaine du Château, le sieur de La Touche, par lettres de Puygaillard, fait fermer les portes de la ville, court au logis de la Barbée, l'ancien gouverneur de la ville pendant l'occupation protestante, ne trouve que son frère alité, le tue, de là aux logis des ministres La Rivière, de Coulaines et Delaunay, les tue, et ameute la populace qui court sus aux huguenots. Le présidial, la mairie interviennent. Vers le soir, la raison s'établit maîtresse ; on épargne les prisonniers qui sont conduits au Château. Mais le 3 septembre encore, le duc d'Anjou et Puygaillard faisaient demander le massacre par un échevin Bault de Beaumont ; le conseil de ville passa outre. Les meneurs des assassinats n'ont plus dès lors qu'une pensée, faire argent des biens et dépouilles des victimes. V. Mourin, p 117-118 ; Louvet, *Journal*, dans la *Revue d'Anj.*; *Arch. mun.*, BB. 30, et la notice sur Thomasseau de Cursay, pour la légende — Roger, dans son *Histoire d'Anjou*. p. 438, passe rapidement sur ces exécutions et « ce procédé si sévère, dit-il, qu'on ne peut pas entièrement approuver en sa forme. »

Le 10 novembre 1576, Bussy d'Amboise, nouveau gouverneur d'Anjou, fit son entrée, inaugurant un régime d'insolences et de concussions jusqu'alors encore inouies. Il fallut que la ville, toujours en alerte, se rachetât (18 mai 1577), par rançon, de la visite de ses compagnies qui s'abattirent sur les campagnes, V. *Arch. mun.* CC. 198. Pourtant on n'en dut pas moins faire le 13 avril 1578, une joyeuse entrée « et grand triomphe » au duc d'Anjou, maître et protecteur de tous ces soudards.

En septembre 1583, se transporta à Angers le conseil provincial de Tours, V. *Ruzé* (*Guill.*). fuyant la peste qu'il retrouva installée en ville Elle y séjourna en permanence, ou peu s'en faut, près de trois ans.

A cette époque, le conseil de ville, inféodé à un petit nombre de familles qui se perpétuaient en charge, formait une véritable oligarchie bourgeoise. sous l'influence de la grande dynastie des Ayrault et de leurs alliés, les Bitault. Après avoir tenu tête aux prétentions rivales du présidial et des officiers du roi, ils avaient alors a faire face à l'ambition démocratique des paroisses. Depuis près de vingt ans (7 février 1562 n. s.) les opposants avaient obtenu un arrêt du Parlement pour la réforme radicale de l'échevinage. L'arrêt décisif du 21 avril 1584 consacra une véritable révolution communale en réduisant le conseil de ville à un maire, quatre échevins, douze conseillers, tous élus pour deux ans par les magistrats sortants, assistés de deux notables par paroisse.

Le 25 septembre 1587, le Château fut surpris par Du Hallot, *V. ce nom*, mais immédiatement bloqué par les bourgeois et réduit à se rendre le 4 octobre. Le prince de Condé n'arriva que le 21 dans le faubourg Bressigny et après une vive escarmouche, battit en retraite le lendemain.

A la nouvelle de l'assassinat du duc de Guise, la ville se souleva, commandée par le comte de Brissac (20 février 1589) ; mais le château tint avec Puicharic et donna accès à l'armée du maréchal d'Aumont qui, le 31 mars, pénétra sans résistance dans la Cité. Une des premières mesures imposées fut le rétablissement de l'ancienne forme aristocratique de la mairie et la révocation de l'arrêt du Parlement de 1584 qui « au lieu de 24 échevins des plus notables familles, zélées au service de Sa Majesté, incorruptibles tant pour leur devoir que conservation d'eux-mêmes et de leurs familles, avait établi une nouvelle forme de gouvernement électif par suffrage du peuple » (13 avril 1589). Une charte royale du 1er mai confirma cette restauration complétée par une reconstitution de la garde bourgeoise en compagnies, cinquantaines et sergenteries assermentées.

Henri III mort, la ville fut contenue, malgré le populaire, par Rochepot et Puicharic, qui, pendant neuf ans, en partisans décidés du roi, batailèrent contre les ligueurs embusqués dans tous les châteaux de l'Anjou.

Le 7 mars 1598, le roi Henri IV vint prendre demeure au logis de Lancrau (aujourd'hui l'Oratoire) ; assista aux offices de la semaine sainte, toucha les écrouelles, réforma les Cordeliers de la Baumette, V. *ce nom*, posa, le 4 avril. la première pierre du couvent des Capucins et maria, le 5, son fils César de Vendôme avec la fille du duc de Mercœur. Tous les partis se prirent à ses bonnes façons qui n'enlevaient rien aux résolutions plus sérieuses de sa politique. Dès 1601, un arrêt du Parlement (29 mars) révoqua les mesures de réaction imposées par d'Aumont et rendit aux élections communales leur liberté populaire contre « la domination de ces trois ou quatre familles « qui commandent en la ville... tout ainsi que si « en icelle il n'y avoit que 24 personnes capables « de manier les affaires du public. » V. les divers Arrêts dans le *Recueil des Privilèges*, p. 94-104.

Le 18 novembre 1612, le maréchal de Bois-Dauphin, gouverneur de la province, fit une entrée solennelle, escorté de 7 à 800 gentilshommes « les plus lestes du monde » dit Roger. — Le 8 août 1614, ce fut une fête nouvelle pour le jeune roi Louis XIII, *Arch. mun.* BB. 71, f. 37-41.

L'année 1615 est l'année désastreuse des grandes eaux : on allait en barque de la porte Chapelière à la Trinité. La misère est complète et amène l'établissement définitif de l'hôpital des *Renfermés* V. *ce mot* ci-après, VI-9.

La reine-mère, reçue en grande pompe le 16 octobre 1619 (V. Mss. 756, p. 48), avait donné en

Digitized by Google

ville rendez vous à tous ses affidés en haine du gouvernement de son fils. Les habitants, n'obéissant que par contrainte, sont dépouillés de leurs recettes communales, de leur artillerie, les postes désarmés, les portes occupées. Le maire Lanier émigre à Nantes avec partie des bourgeois. A l'approche de l'armée royale, peut ne s'en faut que la ville ne soit livrée à la pille des grands seigneurs. La « drôlerie » des Ponts-de-Cé, V. *ce mot*, dénoue la crise.

Aux détresses des luttes politiques s'entremêlent les famines et les pestes établies comme à demeure ou dans la ville ou dans les champs. En 1603 (19 mai), une installation spéciale avait consacré la maison de la Pantière, V. *ce nom*, aux contagiés. Fermée en 1604, rouverte en 1605 et à plusieurs reprises depuis, elle était encombrée au printemps de 1626. Deux chirurgiens y meurent, Lagarde et Poupart, et six Récollets. Leur chef, le P. Joseph, atteint du mal, en guérit et mérita, par son dévouement, comme tout son ordre, l'admiration publique. Sur 8,000 malades, 2,000 étaient morts, dont 1.063 au Sanitat, V. ma *Notice historique sur l'Hôtel-Dieu d'Angers*, in-4, p. 14-19.

Exaspérée par la misère, la populace s'ameute contre les maltôtiers et saccage la maison du prévôt de La Lande (juin 1630). Un autre redoublement de ferveur nouvelle amène en ville les Minimes (1614), les Calvairiennes (1619), les Oratoriens (1620), les Carmélites (1626), les religieuses de la Fidélité (1632), les Cisterciennes des Lices et les Visitandines (1636), les Récollets, les Pénitentes (1640). Le conseil de ville s'inquiète bientôt et réagit contre cet envahissement.

En janvier 1648 et pendant six semaines, il fallut nourrir, pour le maréchal de Brézé, 32 cornettes de cavalerie : « pis qu'une armée de Turcs » dit Touraille, Mss. 878, p. 499. Chapitres, justice, commerce, marchés, tout avait cessé. Aussi au premier avis donné par le Parlement contre les Mazarins, les gardes furent sur pied et les portes ouvertes à la Trémouille (mars 1649). Apaisés avec les premiers troubles, les bourgeois se prêtent, dès le retour de Mazarin, à la nouvelle Fronde, dirigée par le duc de Rohan, gouverneur d'Anjou. Le présidial seul résista. Le 11 février 1652, l'armée royale entrait dans le faubourg Bressigny, commandée par d'Hocquincourt. Après deux semaines de sanglantes escarmouches, une convention conclue entre les deux chefs, livra la ville (28 fév. 1652), qui, comme à l'ordinaire, dut subir la loi de la soldatesque. Les environs surtout, le cloître St-Laud excepté, où s'était logé le comte de Quincé, furent saccagés effroyablement par les soldats royaux. — Voir sur la Fronde à Angers, *Revue d'Anjou*, articles de M. Berger, 1855, t. II, p. 408 et 517 ; le très curieux *journal* du curé Jousselin, GG. 198, fol. 250-281, publié à la suite de l'*Inventaire Analytique* des Arch. mun., p. 429-443, les Reg. BB. 82-84, et parmi les pamphlets du temps, le *Journal de ce qui s'est passé à Angers* (Paris, J. Brunet, 1652, 15 p.), la *Véritable relation de ce qui s'est passé entre les habitants d'Angers et les troupes du cardinal Mazarin* (Paris, veuve Guillemot, 1652, 8 p.), la *Seconde relation...* (Paris, 1652, 7 p.), *Factum pour les habitants de la ville d'Angers* (1652, 6 p.), et encore les numéros 2004, 2371, 3057, 2875, 304 (*appendice*) de la *Bibliographie des Mazarinades*.

Dès lors, on peut le dire, la ville n'a plus qu'à subir et accepte, sans autre pensée, les volontés du gouvernement royal. Les pouvoirs locaux, comme toutes les préoccupations angevines, s'appliquent aux améliorations intérieures, au dégagement des rues, des portes, à la création et à l'approvisionnement des marchés, à l'organisation de l'industrie naissante, mais non sans longues et fréquentes agitations, provoquées par les excès du fisc.

Le 22 octobre 1656, la populace envahit le conseil de ville, fait voter d'autorité et sous sa menace l'abolition « de la pancarte et du sol pour pot et toutes autres maltôtes » et ne se sépare qu'après avoir « battu et exceddez de coups » les échevins les plus impopulaires (V. le singulier récit contemporain de cette émeute, *Arch. mun.* BB. 88, f. 170, et dans les Documents à la suite de l'*Inventaire Analytique*, p. 459). Dix compagnies de gardes vinrent prendre logement à Angers et pourchasser les turbulents.

Un édit, du mois de mars 1667, révoqua le privilège de noblesse des officiers du corps de ville ; mais un arrêt du Conseil d'Etat le rétablit en faveur seulement des maires ayant quatre ans d'exercice continu de leur charge, avec obligation de déclarer, en quittant la mairie, s'ils entendaient vivre noblement (23 septembre 1670). L'édit d'août 1692 rendit pourtant la charge de maire héréditaire à la nomination du roi, avec droit de noblesse après 20 ans de fonctions ; des assesseurs héréditaires, nommé par moitié avec des échevins élus, remplaçaient les conseillers. L'unique but de ces mesures n'était que la vente de nouvelles charges au profit des finances épuisées. La ville n'eut aucune illusion et en offrit immédiatement le rachat. Le premier maire perpétuel, Raimbault de la Foucherie (*V. ce nom*), installé le 20 avril 1693, accepta le mandat du Conseil de ville (24 novembre 1701) de solliciter la révocation de la charge qu'il avait acquise lui-même et l'obtint par un arrêt du 31 décembre (*V. Rec. des Privilèges* p. 535). Il fut réélu dès le mois suivant, comme premier maire électif, par ses concitoyens reconnaissants. La ville racheta de même, en 1704, tous les offices d'assesseurs et de lieutenants de maires, créés en mai 1702 (*Ibid.*, p. 556).

L'édit de juin 1717, supprimait tous les offices sans exception de création nouvelle, rachetés ou non par la ville, et rétablissait l'ordre observé dans tout le royaume avant 1690. Mais dès 1722, la vénalité était rétablie et la ville eut à payer 335,000 livres pour l'acquisition de charges que l'édit de juillet 1726 supprima de nouveau en rétablissant les élections. Ce fut pis peut-être. Tout dès lors reste livré à la fantaisie du gouverneur, du ministre. Une simple lettre enregistrée prescrivit de présenter au prince de Lambesc trois sujets pour le choix du maire, les autres charges restant libres,

Digitized by Google

sauf intervention arbitraire (1729-1732). Ces conditions, si humiliantes qu'elles fussent, parurent préférables pourtant au rétablissement en 1833 des offices, que la ville racheta encore cette année par un don, plus ou moins volontaire, de 170,000 livres. En 1738, une décision du roi prescrivit que tous les membres du conseil fussent soumis au choix sur une liste triple de présentation. Enfin à partir de 1741, deux des douze conseillers perpétuels, durent être choisis parmi les marchands.

Il en alla ainsi jusqu'à la Révolution, où dès les premiers jours une revendication énergique reprit possession des antiques libertés.

A travers ces fantaisies de l'arbitraire administratif, qui épuise les finances communales, les fondations privées se multiplient, le Bon-Pasteur (1710), l'hôpital de la Chartre St-Maurille (1714), la Providence (172?), le séminaire Saint-Charles (1738), les Ignorantins (1748). La transformation de la ville se poursuit comme elle peut; les halles sont reconstruites (1743), ainsi que l'Académie (1753) et un théâtre (1763); le numérotage des maisons est commencé (1770), les rues marquées de plaques à leur nom (1777); on démolit les vieilles portes Toussaint (1763), Saint-Aubin (1775), Saint-Serge (1779); les cimetières sont transportés hors ville (1777); le port Ayrault restauré (1778), la levée Besnardière construite (1782-1784), cent cinquante lanternes enfin, dont l'essai tenté dès 1694 avait soulevé de violentes émeutes, installées en 1784.

Les événements se précipitent bientôt dans le courant de l'histoire générale.

Dès les premiers troubles de Bretagne, la jeunesse angevine tout entière jura le pacte de marcher au secours des patriotes Bretons (3-4 février 1789). Notons en passant l'adresse « des mères, sœurs, épouses et amantes des jeunes citoyens », ingénieuse plaisanterie du temps, que tous les historiens, Bougler comme Blordier-Langlois, citent et prennent au sérieux, faute de l'avoir jamais lue, quoi qu'ils en disent. A la nouvelle de la prise de la Bastille, une milice angevine de 1,200 hommes s'organisa (17-19 juillet 1789) en six légions avec commissaires élus par elle formant un *Comité permanent*, qui siégeait au château sous la présidence de M. Turpin et s'empara bientôt des principales attributions municipales V. dans le Reg. GG. 183, f. 137, le récit de ces événements par le fameux Robin, curé de Saint-Pierre.

L'installation de la première mairie librement élue a lieu le 21 février 1790. M. de Houlières, avait été nommé maire, au refus de Pays-Duvau, avec 15 officiers municipaux et 30 notables. Les temps devenaient difficiles. La hausse extrême des vivres, les bruits d'accaparement soulevaient des troubles dans les marchés. Le dimanche du 5 septembre 1790, une foule d'ouvriers des ports et des manufactures s'ameute au Champ de-Mars où viennent les rejoindre, dans le grand Mail, 1.500 ou 2 000 perrayeurs, armés de fusils, de piques, de brocs, de bâtons. Une bande, qui attaque la porte Saint-Michel, échoue devant la résistance énergique de huit gardes nationaux, parmi lesquels Berthe, de Soland, Bourgeois, Desjardins, Devert (*V. ces noms*). Une charge de volontaires, unis à la garde nationale et au régiment de Royal-Picardie, disperse les émeutiers. La loi martiale est proclamée et le sinistre drapeau rouge arboré sur l'Hôtel-de Ville. Le 7, au soir, un invalide Bottereau, un caporal du régiment royal, Guitteau, le 9, Claude Ferré, instructeur et une Catherine Gauthier furent pendus comme meneurs. Mais des ressentiments restaient qui ne s'éteignaient plus. — Voir sur cette affaire embrouillée, par nombre de récits contemporains et autres, Blordier Langlois, t. 1, p. 136-151; Berthe, mss. 896 et 908; *Mémoires* mss. de Choudieu; *Détails de ce qui s'est passé à Angers les* 1er, 4 *et* 6 *septembre* 1790 (in-8) et les journaux du temps.

Au point même où s'est « ralliée » d'elle-même la garde nationale, le conseil de ville crée une place centrale (avril 1791) par les démolitions des églises Saint Pierre, Saint-Maimbœuf et Saint-Maurille. En même temps on procède au rasement des portes Lyonnaise, Cupif, Saint-Nicolas, du fortin de la Basse-Chaîne. V. les plans dans Berthe, Mss. 896, et du bastion et de la porte des Champs, qui ne devaient disparaître complètement qu'en 1831; on jette les premières amorces du quai Ligny et de la Poissonnerie. Pour occuper les bras et les esprits, de grands projets d'édilité sont mis à l'étude (V. le *Journal du département*, de 1791, t. 2, p. 66). De cette époque — qui s'en doute? — date la pensée de transformer les abords de Saint-Maurice par un escalier monumental, idée exposée au conseil de ville, le 18 juin, par qui? par Joachim Proust (*V. ce nom*).

Le 13 septembre 1791 se forme le premier bataillon de Maine-et-Loire que commande Beaurepaire. A un an de là, presque jour pour jour (13 septembre 1792), le second bataillon part pour les frontières, sous les ordres de Jacques Desjardins; un troisième le suit à huit jours d'intervalle, et le 10 octobre s'enrôle l'héroïque *bataillon des pères de famille* qui devait périr au Pont-Barré.

La guerre civile, en effet, est aux portes. Le 9 juin 1793, Saumur tombe aux mains des Vendéens. Malgré l'avis des patriotes et 4,000 hommes de troupe de ligne, réunis pour la défense, l'évacuation immédiate d'Angers est décidée, avec les archives, les caisses et 22 pièces de campagne. Elle s'opère en panique à la vue de 400 prisonniers venant de Saumur, qu'on prend pour l'avant-garde vendéenne. Plus de huit jours seulement après la fuite des administrations civiles et militaires les Vendéens se présentent aux portes (23-24 juin) et occupent librement la ville d'où ils se portent sur Nantes (*V. Chesneau, de Ruillé*). Le 4 juillet suivant, l'administration républicaine reprend ses fonctions. Le 8 juillet, un comité de surveillance et révolutionnaire est installé par les représentants à l'Evêché et le surlendemain 10 siège aux Jacobins l'odieuse Commission militaire présidée par Félix. La rive gauche de la Loire est tout entière en feu et Angers, qui y aborde par les Ponts-de-Cé, devient l'arsenal, le grenier, le refuge, le foyer du patriotisme exaspéré. Le 30 novembre

Digitized by Google

on annonce le retour de l'armée des *brigands*, refoulés de la Bretagne. Toute la ville est debout, déterminée cette fois à se défendre. Les routes sont coupées, les arbres abattus, les portes emmurées, sauf la porte Saint-Aubin, partie des faubourgs incendiés, les tours, les remparts munis d'artillerie, les deux brigades de Bourcet et de Danican, trois bataillons de garde nationale prêts à tout combat, sous la direction entraînante de l'intrépide commandant Ménard. Le 3 décembre, au matin, l'ennemi est signalé par l'opticien Pédralio, installé sur la tour St-Aubin Trois attaques simultanées ou successives sur les portes Cupif, St-Aubin, St-Michel, sont repoussées, en évitant toute sortie. Dans la nuit, le général Danican qui s'essaie à la trahison, veut donner le signal de la retraite, mais il est vigoureusement ramené à son poste par une patrouille de garde nationale, pendant qu'à l'autre bord une mine ennemie est éventée. « Ça ira, mes amis, ça va, écrivait dans la nuit même le District à ses commissaires de Saint-Georges ! les hommes, les femmes, les enfants, tout s'en mêle. » Le 4 au matin, l'attaque générale recommence, mais échoue encore vers la porte Cupif sous les volées du canon de la Basse-Chaîne, qui emporte d'écharpe la cavalerie vendéenne, massée sur le boulevard des Pommiers. L'échevin Lebreton tombe glorieusement tué sur les remparts. A quatre heures, vers le soir, tout se disperse. Le siège était levé. Quelle joie ! Quel orgueil ! toute la France en ressentit l'émotion ! et on se levait dans les théâtres, pour applaudir, quand une femme angevine s'y montrait. V. sur cet événement les deux curieux récits de Fr. Grille, qui l'a vu et donne ses émotions d'enfant dans le *Siège d'Angers* (1841), et la *Vendée en* 1793, t. 3, p. 152-208 ; Savary, t. 2, p. 408-414 ; Ch. Desprez, *Les guerres de Vendée*, p. 144-153 ; le *Maine-et-Loire* du 19 mai 1843. Après la victoire, on ramassa pêle-mêle par les chemins, les fuyards épuisés de misère, qu'on menait fusiller au Port-de-l'Ancre, en Boisnet. Une cérémonie expiatoire purifia les alentours de la ville de la souillure des rebelles.

Pendant quatre mois et plus, la guillotine fonctionne sous les ordres d'Hentz et de Francastel. V. Blordier-Langlois t. 1, p. 410-422, et Bourcier, *La Terreur en Anjou*, dans la *Revue d'Anjou* de 1869. Le 9 thermidor abat enfin l'échafaud en permanence sur la place du Ralliement. Le 2 nivôse an III, le Comité révolutionnaire tient sa dernière séance. C'est le tour des patriotes d'être suspects et d'aller dans les prisons. Un secours de cinq millions, accordés par la Convention, apporte au moins quelque soulagement à la détresse publique (juin 1752).

Peu à peu l'ordre se rétablit dans les esprits. Le 22 mars 1796 s'ouvrent les cours de l'École Centrale, le 31 mai 1798, la Bibliothèque publique ; le culte catholique reprend librement ses cérémonies à Saint-Serge, en février 1800. Le Lycée est inauguré le 10 novembre 1806, le Musée en 1807.

Le 11 août 1808 passent à Angers, au milieu de cris enthousiastes, Napoléon et Joséphine, cachant le secret du désastre de Baylen. L'empereur descend à la Préfecture et renouvelle au maire l'autorisation de transformer en boulevards les remparts inutiles, qui sont rasés dès 1809 de la porte Saint-Aubin à la porte Saint Michel et bientôt jusqu'à la porte Cupif et à la butte du Pélican abaissée. — En 1812, le pain de méteil était monté à 56 sous, prix encore inouï.

Dès les premiers jours de la Restauration, le duc d'Angoulême est reçu à son tour avec arcs-de-triomphe, feux d'artifice, bals, banquets et distribue à pleine main la décoration du Lys. Mais les Cent-Jours venus, le duc de Bourbon essaie en vain d'y réveiller quelques dévouements (14 mars 1815). Une fédération nouvelle rallie, comme en 1789, les patriotes angevins aux patriotes bretons (7 mai), et le général Lamarque y vient prendre le commandement des forces de l'Ouest. Après Waterloo, les misères changent.

Le 4 août 1815, arrivent en ville un régiment d'infanterie et un détachement de lanciers prussiens, suivit vingt jours après, d'un régiment de Landwer et de volontaires, en tout 5,218 étrangers, commandés par le général Thielmann, qui séjournent jusqu'au 23 septembre, au milieu des sourdes colères et de l'indignation publique qui éclatent en duels journaliers. La ville eut pour sa part de dépense 653,231 francs à payer, sans compter 1,800,000 francs dans la contribution pour le rachat de la France. V. les pièces de comptes aux Archives de M.-et-L. ; Blordier-Langlois, t. II, p. 208 ; *Annuaire* de 1837, p. 44 ; *Revue d'Anjou*, 1856, p. 375.

Les améliorations se poursuivent selon les ressources publiques ou le zèle des citoyens. Les boulevards nouveaux sont plantés d'arbres dès 1815. Le 21 novembre 1816, une première réunion chez M. Joubert-Bonnaire fonde à Angers les écoles d'enseignement mutuel. Le 9 juillet 1821, est posée la première pierre du nouveau théâtre ; le 22 septembre 1823, inauguré l'Hôtel-de-Ville dans l'ancien collège d'Anjou ; le 23 décembre 1829, l'École normale, installée dans une des salles de la manufacture Joubert ; enfin dès les premiers mois de 1830, on commence à jeter bas, sur la rive droite, la porte Lionnaise et la porte Saint-Nicolas.

Pendant ce temps les événements ont marché. Les passions politiques et religieuses sont entrées en lutte ardente. Une mission, prêchée par l'abbé Guyon, du 26 octobre au 20 décembre 1829, se termine par la plantation d'un Calvaire au port Ayrault et par une procession solennelle, à laquelle le colonel du 18e léger refuse toute escorte ; la cour royale, par suite toutes les administrations s'abstiennent d'y assister. Les élections de 1830 soulèvent un autre scandale par la dénonciation de 26 faux électeurs que poursuit en justice, l'énergique Cholet (*V. ce nom*). Le 6 juin, la rentrée des députés libéraux, Guilhem et d'Andigné (*V. ces noms*), provoque une manifestation courageuse, dont l'émotion court toute la France comme un prélude et le signal de la victoire prochaine. Les journaux, supprimés dès le 28 juillet, reparaissent d'autorité le 1er août pour annoncer le triomphe des Parisiens, la lutte sanglante des Nantais. La population frémissante, contenue la

Digitized by Google

veille à grand'peine, s'organise spontanément en garde nationale. Un instant d'arrestation par le peuple du colonel Cadoudal, triste héros du 6 juin, risque de mettre aux prises la foule et les cuirassiers auxquels impose l'intervention du général de Breuilpont et de généreux citoyens. Le 2 août, le drapeau tricolore est arboré, et pour remplacer la mairie démissionnaire, Chevret-Bouchet, Planchenault, Girault, Collet-Dubignon, Victorin Laréveillère, Marcombe, Eugène Janvier s'installent en commission municipale, qui, dès le 7, cède la place au nouveau maire, Joubert (*V. ces noms*).

Les 3 et 4 octobre 1830, une réception fraternelle est faite à la garde nationale de Nantes. Un banquet réunit, dans la cour de la Préfecture. 800 convives, qui applaudissent aux toasts du préfet, du maire, de MM. Drouillard, Duboys, Dumoustier, Léchalas, Saulnier, Fouriet, Louvet, Girault, Camille Guibert. Au départ, le capitaine Mordret présente aux hôtes de la ville un drapeau avec la devise : *Aux Nantais du* 30 *juillet les Angevins du* 6 *juin*. Quelques jours après (23 octobre), les mêmes acclamations donnent la bienvenue au général Lamarque.

Les 3-5 juin 1831, la Société d'Agriculture, sciences et arts inaugure la première exposition d'horticulture. — Le 6, anniversaire de la réception des députés d'Andigné et Guilhem, un banquet patriotique réunit, dans la grande allée du Mail, une députation de toutes les gardes nationales de l'Anjou. — Le 1er octobre, le Dépôt de mendicité commence son service.

Le 18 mai 1832, un premier cas de choléra est signalé à l'Hôtel-Dieu, qu'envahissent pendant trois mois, les malades de la ville. 257 décès avaient été constatés au 15 août, premier jour où, par une trêve trop courte, aucun cholérique n'est présenté.

Le 18 avril 1833, arrivent à Angers deux apôtres Saint-Simoniens, que la foule poursuit d'insultes, et dont les prédications publiques sont interdites, comme œuvres de « balandins » par un arrêté du maire (20 avril). — La première Salle d'asile est installée dans la maison du Saint-Esprit. Non loin de là, s'établit le Bon-Pasteur, dans les bâtiments de la manufacture de *Tournemine*.

Le 9 février 1835, l'ingénieur Fourier présente au conseil municipal son projet de fontaines publiques, V. ci-après VIII, 2. — Dans une des séances suivantes (18 février), le Conseil, sur la demande des artistes et d'amateurs de la ville, crée une exposition annuelle de peinture, qui, pour le première fois, s'ouvre la même année le 12 novembre, un mois durant, à la mairie (36 exposants, dont 5 de la Sarthe, 3 de la Mayenne, 28 de Maine-et-Loire, en tout 174 ouvrages), en même temps que la première exposition des produits de l'industrie, à la Préfecture, sous la direction de la Société Industrielle (14 exposants agricoles, 27 industriels, dont 6 de la Loire-Inférieure, 4 de la Sarthe, 2 de la Mayenne, 1 de l'Indre-et-Loire, 1 d'Ille-et-Vilaine).

En 1836, les Musées sont rouverts (17 janvier), les premières courses inaugurées dans les prairies d'Ecouflant (14-16 août).

La Société Industrielle convoque (12 juin 1838 à une seconde exposition qui réunit cette fois l'horticulture (25 exposants, dont un de la Loire-Inférieure, 1 de l'Ile-et-Vilaine, 1.200 plantes), l'agriculture (39 exposants, tous de Maine-et-Loire, l'industrie (174, dont 22 de la Loire-Inférieure, 6 de la Sarthe, 11 de la Mayenne, 3 d'Indre-et-Loire, 1 d'Ille-et-Vilaine, 3 de la Vienne, 1 de la Vendée, 148 de Maine-et-Loire), les Beaux-Arts (235 œuvres de 66 exposants). De son côté la Société d'Agriculture inaugure le 2 septembre le Comice horticole, qu'elle a fondé. — Le 9, le pont suspendu de la Basse-Chaîne est livré au public. — Déja s'agite et bientôt éclate, en octobre, la grosse question du chemin de fer de Tours à Nantes. Tous les tracés (Prus, Grille, Leclerc-Guillory, Houyau, Defontaine) n'accordaient à Angers qu'un embranchement. La lutte s'engage et va durer des années jusqu'à la victoire définitive.

Au milieu de ces préoccupations, la Société d'Agriculture, sur la proposition de MM. Aubin de Narbonne (*V. ce nom*) et Victor Pavie trouve moyen d'organiser une curieuse exposition d'objets d'art et de tableaux anciens, qui ouvre le 30 mai 1839. Une publication spéciale, illustrée de reproductions par Hawke, en a consacré la mémoire sous le titre de *Souvenirs de l'Exposition*. (V. les comptes-rendus du *Maine-et-Loire* des 7, 10, 12, 14, 31 juillet, 2. 9, 13 août, 8 septembre 1839). — Le 17 novembre suivant, le maire Farran inaugure la galerie David.

Le 24 avril 1841, un arrêté du même maire, fonde le Musée d'antiquités, installé en partie dans l'église Toussaint que lui cède le ministre de la guerre (31 juillet). Le 21-25 juin, comme pour fêter cette décision, le Congrès archéologique de la Société Française se réunit à Angers, laissant en partant une somme de 1.500 francs pour divers travaux et l'expression de vœux pressants pour la restauration de Saint-Martin d'Angers et de Cunault et pour la création d'une chaire d'archéologie. Tout l'intérêt se concentre un instant sur le grand procès politique de Ledru-Rollin, renvoyé avec Hauréau, rédacteur du *Courrier de la Sarthe*, devant la Cour royale d'Angers. Berryer, Arago, Marie, Odilon-Barrot, Marrast assistent les prévenus que le tribunal, présidé par M. Legentil, condamne le premier à 4 mois de prison et 3 000 francs, Hauréau à 2 mois et 2 000 francs d'amende.

Les expositions se succèdent, sans lasser le zèle ni la curiosité, — de roses au Jardin fruitier (30 mai 1842), la première de ce genre tentée en France ; elle comprenait plus de 400 variétés ; — de dalhias (13-15 août, 1-3 octobre) ; — de soies grèges provenant de récoltes locales (13-31 août) ; — d'œuvres anciennes et modernes, peinture et sculpture, dans la grande salle de la Préfecture (31 août), où figuraient la tapisserie de Saint-Florent, reproduite au trait par Hawke sur grand format ; neuf tableaux, acquis par une commission, furent tirés au sort entre les souscripteurs ; — le premier congrès des vignerons français, convoqué par l'initiative et sous la présidence de Guillory aîné (12 octobre) ; — enfin la troisième ex-

Digitized by Google

position des produits de l'industrie, à la Préfecture (14 juin 1843), en même temps que d'horticulture au Jardin fruitier.

Les passions politiques viennent bientôt distraire et pour longtemps déshériter la ville de ces loisirs intelligents. Une ordonnance royale du 21 juillet 1843 qui réorganise la mairie au profit du parti conservateur, par les nominations du maire Girault, des adjoints Guépin, Vinay, Laroche père, prépare des orages dont le murmure déjà s'entend au milieu des fêtes.

Par un temps splendide, aux salves de 21 coups de canon, le duc et la duchesse de Nemours, qui se sont arrêtés en passant à l'École normale, font leur entrée en ville, le 11 août, par le faubourg Bressigny, escortés depuis la Pyramide par la garde nationale à cheval. Le corps municipal attendait à la Préfecture l'arrivée du prince, qui passe immédiatement la revue de la garnison, pendant que la duchesse, complimentée par Mlle de Sevret, reçoit les dames de la ville. La journée se termine par un concert sur l'eau et un feu d'artifice à la Basse-Chaîne. Le lendemain, après une visite matinale aux Ponts-de-Cé, aux haras de M. Boutton-Levêque, aux pépinières de M. Leroy, le duc de Nemours préside avec tout le Conseil municipal la distribution solennelle des prix du collège, d'où le cortège se rend à l'école des Arts et à l'Hôtel Dieu. A 8 heures, un bal rassemble toute la société angevine dans le théâtre transformé. Le dimanche 13, la messe entendue à Saint-Maurice, les illustres hôtes s'embarquent sur le port Ligny, aux acclamations de la troupe et de la garde nationale.

Quelques jours après (1er septembre), se réunit le Congrès scientifique, présidé par M. de Las-Cases, avec MM. de Caumont, Bertini, Puvis et Julien, de Paris. Le 7 est inaugurée, à la mairie, la statue du roi René dans une séance solennelle. Le 9 les savants étrangers descendent en excursion scientifique jusqu'à Nantes et font escale à Saint-Florent.

L'heure de discussions plus graves est venue. Dès le 29 août, une motion, déposée par M. Guitet, proposait de déclarer « que le Conseil municipal n'accorde pas sa confiance à l'administration nouvelle, dont M. Augustin Giraud est le chef ». Le maire refuse de la mettre aux voix, appuyé par MM. Bigot et Planchenault, vivement combattu par l'ancien maire Farran, par Freslon, Lefrançois, Bordillon, Allard, de la Touche (*V. ces noms*), et sur son refus persistant, la majorité lève la séance. A la réunion suivante du 2 septembre, la motion se reproduisant avec insistance, le maire y réplique par une motion nouvelle : « que ceux qui veulent que le conseil s'occupe exclusivement des affaires de la ville aient la bonté de se lever ». Douze membres (le docteur Bigot, absent), MM. de Sevret, Pachaud, Letourneau, Latour, Planchenault, Montrieux, Goignard, Berger père, Langlois, les trois adjoints, le maire l'appuient contre 22 opposants déterminés, MM. Allard, Cheux, Chevré-Bouchet, Appert, Farran, Guillory, Richou, Drouart, Gaultier-Coupille, La Touche, Dellettre, Delaage, Piquelin, Larivière, André Leroy, Guérineau, Oriolle, Lefrançois, Guitet, Bordillon, Lainé et Freslon. Le maire déclare la session close. — Une session extraordinaire, le 7 octobre, n'aboutit qu'à l'ajournement, proposé par M. Lainé, de toutes les propositions officielles ; les esprits s'aigrissent de procès réciproques en diffamation ; la session de février 1844 s'épuise en personnalités injurieuses, « en misérables divagations », disait le maire.

Pendant ce temps, les misères ordinaires de l'hiver sont venues, accrues par celles de l'inondation des bas quartiers. Une convocation spéciale, provoquée sur l'initiative de MM. Létourneau, Planchenault et Pachaut, pour obtenir un vote de subvention, échoue devant le refus constant de concours, qui s'affirme de nouveau encore en mars.

La session ordinaire de mai (1844) présentait un intérêt extraordinaire pour le choix urgent du tracé du chemin de fer de Nantes, question vitale pour le pays, pour Angers surtout, que deux projets sur trois laissaient encore de côté. Le Conseil fut unanime à appuyer les vœux du maire, mais 15 voix contre 7, en approuvant son compte administratif, refusent de l'accepter. Les mêmes principes, sur le rapport de Freslon, font ajourner, par 19 voix, comptes et budgets réguliers. L'examen des affaires se poursuit avec un parti pris contre toute décision. Au moment où le rapporteur Larivière veut exposer les raisons qui justifient la conduite de l'opposition, il est interrompu par M. A. Giraud. Un tumulte éclate; la séance est levée au milieu « des interpellations les plus ardentes et de l'agitation la plus vive, » (14 novembre). Après de violentes récriminations contre les paroles, les gestes, les procédés despotiques du maire (30 novembre), la querelle s'exaspère encore (10 décembre). Le procès-verbal, rédigé comme à l'ordinaire par M. Freslon mais jusqu'alors réservé, avait cette fois retracé la physionomie complète de la séance et mis en scène les provocations, les répliques « les insolences ». MM. Guépin, Planchenault, Bigot, Langlois protestent. MM. Larivière, Bordillon, de La Touche adjurent énergiquement le conseil de faire face à la vérité et d'accepter l'aveu public de la situation. Le doyen, homme respecté, aimé, honoré de tous les partis, le vénérable docteur Laroche père (*V. ce nom*) fait un appel à la conciliation avec une véritable éloquence confraternelle : « Réunissons-nous enfin comme des frères, « des amis, qui s'en vont, se querellant, sur le « terrain, mais qui, après des explications, se « reconnaissent et s'embrassent. » Freslon repousse « ce baiser de Lamourette » et propose, comme solution facile, l'appel aux électeurs par une démission commune. Le maire passe outre par la présentation du budget de 1845. Une décision ministérielle avait arrêté à l'avance, d'office, toutes les dépenses obligatoires ; le rapporteur, M. Larivière, proteste contre ce réglement arbitraire; mais les crédits sans caractère absolu d'urgence, le traitement de la police, des agents de la ville et du théâtre, l'entretien des bâtiments, le pavage, les fontaines, les promenades, les cantonniers, les officiers de la garde nationale, les

Digitized by Google

secours au bureau de bienfaisance, aux salles d'asile, aux blessés, aux écoles, au culte, la bibliothèque les musées, toutes les dépenses libres restaient à régler et sont suspendues sans examen ni discussion. « Avant qu'on mette aux voix, s'était écrié M. Bigot, je demande si l'adoption du sursis interrompra tous les services ». « Le sursis est le sursis, répond le docteur Freslon ; M. Giraud sera un maire sans budget ». Vingt membres approuvent cette réplique contre les 13 membres ordinaires de la minorité dont l'énergique protestation est inutilement insérée au procès-verbal (28 décembre 1844. On imagine sans peine quelles passions agitaient la ville ; la France entière suivait avec une émotion croissante cette lutte exaspérée. A ces querelles irritantes était venue s'ajouter l'aigreur des passions religieuses, vivement excitées par le discours de rentrée de l'avocat général Belloc, 4 novembre 1848. — *V. Ayrault* (*Pierre*), et coup sur coup par les répliques anonymes de *Catholiques* et d'un *Père de famille Angevin V. Talbot* (Eugène). Toutes ces colères s'attisaient encore aux ardeurs d'une presse locale lancée en plein combat, le *Maine-et-Loire* gouvernemental avec Amédée de Césena, le *Précurseur de l'Ouest* (depuis le 2 juillet 1840) avec Peauger, Bordillon et la phalange démocratique, entre lesquels va s'engager dans la mêlée la catholique *Union de l'Ouest* (1er février 1845.)

Et c'est pendant ces turbulences publiques que se décidait le tracé du chemin de fer et l'emplacement des gares. Il n'avait été de rien moins question que de détourner la Maine (projet Dufau). Le Conseil municipal se déclara favorable d'abord (3 juin 1837) au projet Prus dit *tracé du Nord*, qui se détachait de la ligne à La Ménitré, laissant Trélazé au sud et franchissant la Maine à la Chalouère pour suivre la rive droite jusqu'à Ingrandes. Un second projet, du même ingénieur, dit *tracé du Sud*, arrivait par Sorges à Angers dans la Visitation, mise en communication avec la Basse-Chaîne par un plan incliné, et en dernier lieu avait rallié l'avis du conseil général des Ponts-et-Chaussées, la Chambre des députés et même le Conseil municipal, moins le maire (1844). La population se trouvait divisée de nouveau en deux camps, où dans l'oubli de toute préoccupation politique combattaient réunis pour le *Sud* MM. de Beaurégard, Drouard, Allard, G. Desvarannes, Segris, Meauzé, De Quatrebarbes ; — pour le *Nord* le maire Giraud, Planchenault, Leclerc-Guillory, Guinoyseau, Houyau, Larivière, Bellier, Bordillon, Richou. Le jeudi 11 avril 1845, les Ponts et Chaussées devaient rendre une décision définitive. Le 5 le conseil municipal fut convoqué, à la demande de 700 notables, partisans du Nord, et sur le rapport de Bordillon, réclama à l'unanimité des études nouvelles et l'ouverture d'une enquête, qu'ordonna le 12 un arrêté ministériel, complété le 6 mai par la désignation d'une commission.

Une ordonnance royale, signée le 5 sous l'influence du maire, prononça enfin la dissolution du conseil et fut publiée en même temps que l'arrêté du préfet qui convoquait du 18 mai au 3 juin les électeurs. Le 15 juin l'administration Giraud avec ses trois adjoints est continuée en fonctions, installée le 23, et dès le lendemain prend séance en face du conseil renouvelé. Le parti du maire avait perdu MM. Bigot, Pachaut, Letourneau ; l'opposition, Appert, Allard, Lainé, Delaage, Gaultier-Goupil, Cheux, Delêtre, Leroy ; et les nouveaux venus arrivaient au moins sans l'engagement de leur passé. La situation se dessine immédiatement M. Freslon, l'ancien secrétaire, n'obtient que 16 voix contre 19 réunies sur le nom de M. Planchenault. — On court d'abord au plus pressé, et une commission de 9 membres présente sur la question du chemin de fer, un triple rapport. — M. Planchenault sur la question d'ensemble, M. Fourier pour les partisans du Sud, M. Bordillon pour les partisans du Nord, — et conclut en somme, pour ne point parler des points secondaires, en faveur de l'emplacement de la gare à St-Serge (Nord), par une majorité de 5 voix contre 4, que le conseil affirme par 23 voix contre 13, en chargeant, au refus du maire, quatre délégués, MM. Planchenault, Montrieux, Guynoiseau, Larivière, de porter à Paris les vœux de la cité. — Dans la session du 8 juillet, les affaires arriérées et les budgets additionnels de 1848 sont régularisés sans discussion. La crise enfin est terminée, au triomphe du maire qui pourtant échoue, avec M. de Marcombe, dans les élections de juillet 1846 contre ses adversaires libéraux Farran et Bineau.

La question des subsistances créait d'autres angoisses, autrement terribles, en 1847. En mars le pain de deuxième qualité coûte 3 fr 10 centimes les 6 kilog. Le conseil municipal réuni extraordinairement vote à l'unanimité (13-14 mars) 100.000 francs dont 80.000 à distribuer en bons différentiels et 20.000 pour ateliers de charité. Une association d'habitants, formée sous le patronage de l'administration communale, recueille en quelques jours, dès le 27 mars, 800,000 francs, résultat qui assure l'approvisionnement de la ville et ramène le calme dans les esprits.

A la première nouvelle de la révolution de Paris, le conseil municipal se déclare en permanence (24 février 1848). Le 26 au matin l'administration démissionnaire cède la place aux quatre premiers conseillers inscrits, Désiré Richou faisant fonction de maire, assisté de Bordillon, Mars Larivière et Bellier. Le 27 un arrêté ministériel nommait maire le secrétaire élu, M. G. de La Touche. Des chantiers et terrassements sont organisés sur les lignes de chemins de fer et dans les chemins ruraux ; on met en adjudication les travaux du nouvel hôpital, la construction du quai des Luisettes. — Le 19 mars, sur le pont du centre en grande fête est posée, par le maire, la première pierre du piédestal de la statue de Beaurepaire. Le commissaire du gouvernement, Bordillon, s'adressant tour à tour par de vives et simples paroles aux soldats, aux enfants, à la garde nationale, aux ouvriers, trouve pour tous des accents d'une libre et véritable éloquence. — Le 26 mars une souscription s'organise et réunit, le même jour, 215,000 francs pour la création d'un comptoir d'escompte qui ouvre le 15 avril. Le 16 a lieu solennellement la plantation de l'arbre de la liberté

Digitized by Google

Dès 7 heures du matin une salve de 21 coups de canon annonce le départ de la mairie de la corporation des agriculteurs, escortés d'une compagnie de grenadiers. Les pompiers, la garde nationale, le 14e léger, la remonte, les corporations industrielles, le Lycée, l'Ecole des Arts, l'Ecole normale, les gardes nationales des Ponts-de-Cé et de Trélazé reçoivent à midi 1/4, sur le mail, le clergé de la cathédrale et de toutes les paroisses de la ville. Les armes sont présentées, les drapeaux s'inclinent devant la croix. Des discours généreux de l'évêque, du commissaire du gouvernement, du maire provoquent la plus vive émotion. Ces souvenirs là vivent encore.

Le 23 avril les élections envoyent à l'Assemblée nationale le maire, de Latouche, en tête de la liste terminée par le nom de M. de Falloux.

Malgré toutes chances contraires, l'exposition industrielle et artistique préparée par la Société Industrielle s'est ouverte le 23 juin. Le lendemain les événements de Paris sont connus en ville. Sous une pluie battante, la garde nationale se réunit au Champ-de-Mars à 3 heures 1/2. A 5 heures tout un bataillon de volontaires, commandé par M. Hacque, s'embarque sur le bateau à vapeur aux accents du *Chant du Départ*, pour arriver le 26 à Paris à 10 heures; on avait chargé les armes à Etampes. Pendant trois jours tous les courriers manquent On juge de l'anxiété publique et de l'aspect des rues! Le premier arrive le 27 seulement à 1 heure 1/2 et distribue quelques nouvelles. Le même jour un second détachement se met en route sous les ordres de M. Delaage.

Les volontaires étaient de retour le 2 juillet aux acclamations de la ville entière. Une réaction violente allait succéder, sans retenue, à la surexcitation causée par ces abominables journées parisiennes. Le 30 juillet les élections portaient au conseil municipal dès le premier tour la liste presque entière « du parti de l'ordre », 22 candidats sur 27, à peine d'ailleurs encore divisés par des nuances d'opinions qui ne tardent pas à s'accentuer. La promulgation de la nouvelle Constitution (19 novembre), dont les exemplaires imprimés sur place, en plein Champ-de-Mars, sont distribués à la foule, ne rencontre plus l'enthousiasme éteint des premiers jours. Le 9 février 1849, le *Maine-et-Loire*, organe principal de la contre-révolution, est acquitté par le jury. Il s'agissait d'une correspondance adressée de Paris par un spirituel angevin, dont le parquet même ne put dépister le nom (V *Ménière*).

Le 3 juin 1849 une révolte éclate à l'Ecole des arts contre le directeur M. de Joannis, dont les appartements sont envahis. Après deux jours de désordres, un arrêté présidentiel (5 juin) prononce le licenciement. Le 8, 11 élèves sont arrêtés, dont 5 avec autant d'ouvriers compromis, devaient attendre en prison, pendant 5 mois, leur renvoi devant les assises. — Le choléra, qui est apparu dès les premiers jours du mois, est dans toute sa violence les 14 et 15 juin. Le 17, une procession générale parcourt la ville pour conjurer le fléau. — La ligne de Tours à Nantes ouvre enfin le 29 juillet. Le président de la République entouré de 4 ministres parmi lesquels M. de Falloux, assiste à la cérémonie, va poser la première pierre de l'hospice Ste-Marie, passe en revue au Champ-de-Mars la garde nationale, reçoit les autorités à la Préfecture et décore plusieurs Angevins, parmi lesquels le peintre Bodinier, le poète Dallière et M. Guillory, l'initiateur de tant d'œuvres utiles. La fête se termine par un banquet dans la cour de la Préfecture, un feu d'artifice, un bal.

L'année 1850 débute par une exposition vinicole, où plus de 100 producteurs ont réuni de plus de 60 communes 280 échantillons de vins blancs ou rouges. En même temps le projet naît et se propage d'un festival grandiose, que prépare une commission de 28 membres, sous la direction de MM. Eugène Talbot, président du congrès musical, Ch. Hetzel, chef d'orchestre, Méry de Contades, président du conseil de souscription, de Chemellier, de la commission musicale, Drouard, de l'organisation matérielle. Annoncée d'abord pour les 5-7 mars, la solennité est remise aux 17-20 avril. Le programme comprenait pour la partie vocale Mlles Dobré, Montigny, MM. Alexis Dupont, Barbot, Géraldy, et pour la partie instrumentale, Brunot, Triébert, Jancourt, Mengal, Croisille, Mas, Tolbecque, Tilman jeune, Labro, Gouffé, l'élite des solistes des Concerts du Conservatoire, conduits par Niedermayer, avec messe à la cathédrale (17 avril), concert spirituel (18 avril), grand concert au théâtre (19 avril), grand bal dirigé par Tolbecque (20 avril). La ville est envahie par une colonie d'hôtes joyeux; toutes les maisons, tous les esprits s'ouvrent à la fête.

La veille même du grand jour, en pleine répétition des artistes et des chœurs, se répand une nouvelle épouvantable (16 avril, 11 heures 1/4 du matin.) Le pont suspendu de la Basse-Chaîne s'est écroulé sous les pas d'un bataillon du 11e léger. Par un temps affreux, une averse violente, le vent déchaîné en tempête, les sapeurs, les voltigeurs, les tambours, la musique presque entière avaient passé, quand un terrible craquement se fait entendre. Les câbles s'étant rompus dans les puits d'amarre de la culée de la rive droite, les colonnes en fonte s'étaient affaissées et le tablier s'inclinant et se relevant violemment, avait écrasé une partie de la 1re compagnie et jeté à l'eau 500 hommes, la plupart blessés dans leur chute. A peine les barques de secours peuvent-elles tenir contre le flot. La première qui se hâte montée par le marinier Guibert, est renversée avec ses quatre compagnons. On se précipite pourtant; on lutte de courage et de dévouement; mais, le 18, au milieu d'une stupeur immense et d'une désolation inexprimable, toute la ville en deuil, magasins et ateliers fermés et tout commerce suspendu, 27 voitures conduisaient au cimetière de l'Est 180 cadavres, sans attendre les nouvelles épaves rendues chaque jour par la Maine, en tout 223 victimes d'un sinistre inouï. Le Président, accouru par train express le 19, fit visite aux blessés et passa la revue des tristes survivants du bataillon.

Les fêtes ajournées par la douleur publique, prirent un nouveau rendez-vous et se célébrèrent suivant les programmes, du 28 au 30 mai, le bal le 6 juin, après le Sacre. — Le samedi 17, un

Digitized by Google

train de plaisir, complétant cette ingénieuse organisation, emmenait en deux convois 1,320 Angevins à Paris (10 francs aller et retour) entendre le *Prophète* chanté par Alboni. Il avait fallu protéger par des sentinelles la maison du trésorier assiégée par la foule et transporter le bureau de souscription sous le péristyle du théâtre.

Un décret du 21 juin autorise la création d'une succursale de la Banque de France sous la direction de M. Anatole de Mieulle, alors directeur du Comptoir National d'Escompte, dont les actionnaires décident la fermeture (11 août). La succursale ouvre le 19 février 1851. — En mars est décidée la restauration des musées, en avril celle du théâtre. — Du 28 avril au 26 mai, la vente du cabinet Grille (V. *ce nom*), met en émoi tout le monde des lettres et des arts. — Le 16 août enfin s'inaugure la voie ferrée d'Angers à Nantes. — J'arrête ce récit aux approches du bouleversement de décembre 1851, que nombre de témoins peuvent raconter.

4. — *L'Hôtel-de-Ville.* — *Les Maires.* — Avant la charte de Louis XI, le conseil des bourgeois réglait d'ordinaire les affaires communes dans une salle de la chambre des comptes avec les officiers du prince. Dès les premiers jours de la mairie, une Chambre fut prise à louage entre les deux tours, au-dessus du porche de la porte Chapelière, installation toute improvisée et à peine provisoire. Le 29 juillet 1484 un bail assurait à l'échevinage son premier hôtel-de-ville dans la maison de *La Godeline*, appartenant à l'évêque de Nantes, aujourd'hui, après maintes transformations, devenue la pension Chevrolier, comme l'indique une inscription récemment placée sur la façade. J'ai raconté cette histoire inconnue dans une de mes *Questions angevines* de la *Revue d'Anjou*, 1868, p. 379. Le conseil de ville se tint là pendant près de 50 ans. En février 1527, un marché avait été passé par le maire Jean Cadu avec les maîtres Boisméry et René Michot pour construire « la grande maison » des Halles, où le conseil se transporta dans l'été de 1529. Les travaux n'étaient pas encore achevés en 1531. La chapelle entre autres parties restait à faire. Roland Lagoux fournit les vitraux des salles en 1540. Jean de Lépine dessina en 1541 le portail. *Arch. mun.* CC. 9 f. 114-133), qui fut réparé en 1568. Deux terrasses, l'une à l'Ouest, l'autre au Sud, avec balustrades en pierre, dominaient un jardin, transformé en 1681 en promenade publique, et la place des Halles. En 1534 l'horloge de la prison y fut transférée dans un lanternon en charpente construit sur le faîte. L'horloger de la ville par faveur spéciale avait son logis et sa boutique à la gauche du grand portail. V. un curieux dessin de l'hôtel-de-ville en 1601, par Bruneau de Tartifume, Mss. 871 f. 178. — Un puits fut creusé dans la cour en 1546. L'hôtel, prêté à l'occasion aux grands personnages, était loué d'ordinaire, sauf les celliers, l'arsenal, la chambre du conseil et le greffe. — En 1684 on y ajouta une aile, où le maire fut tenu de demeurer. Pus tard on voit la ville prêter sa grande salle à un bal public régulier. Elle l'interdit en 1756 comme elle fait défense aux juifs en 1758 d'y étaler leurs marchandises en temps de foire par un droit qu'ils s'étaient arrogé depuis quelques années (BB. 113, f. 8). Elle la prête à partir de 1771 à des concerts d'amateurs, et sur leur requête la fait lambrisser et plafonner, à charge qu'ils organisent trois concerts au profit des pauvres (1785). On autorise même les directeurs à y donner bal aux abonnés tous les lundis des Avents jusqu'en Carême, et pour cette fin à y établir un plancher mobile (décembre 1787. — BB. 127, f. 102-106.) La même année en octobre, s'y étaient tenues les séances de l'Assemblée provinciale d'Anjou.

Depuis 1616, la salle du conseil, décorée en 1585 des armoiries des gentilshommes qui avaient secouru la ville, recevait à chaque élection le portrait du nouveau maire, fait aux frais de la ville. Les échevins, conseillers, procureurs et greffiers du conseil avaient été autorisés en 1677 à s'attribuer à leurs frais le même honneur. On y voyait encore, en 1790, outre les portraits de Louis XI, de Catherine de Médecis, de Monsieur frère du roi, le comte d'Harcourt à cheval et une peinture allégorique de la ville d'Angers. Tous ces tableaux furent enlevés par décision du 15 décembre 1790, rendus en partie aux familles intéressées et remplacés par la déclaration des *Droits de l'Homme*.

Le projet étudié depuis 1812 de transférer la mairie dans l'ancien Collège d'Anjou, fut approuvé en 1819 sur les plans de l'architecte Lenoir. Mais les difficultés soulevées par la Cour impériale et par l'Université, qui revendiquaient la propriété de l'emplacement envié, retardèrent l'adjudication jusqu'en novembre 1820. Non compris les frais d'expropriation de tout un côté de la rue du Collége, — quinze maisons à jeter bas pour démasquer le boulevard, estimées 111,600 fr., — la dépense était évaluée à 54.949 fr., que l'adjudication réduisit à 40,422 fr., et qui furent réglés en fin de compte dans la nécessité de travaux supplémentaires à 75.000 fr. Le 22 septembre 1823, la duchesse d'Angoulême revenant de Vendée, inaugura la grande salle du nouvel hôtel-de-ville. Ces premiers travaux d'installation ne faisaient que préparer la construction définitive de l'édifice, qu'un premier devis portait dès 1822 à 313,000 fr. L'Etat s'opposa énergiquement à cette prodigalité hors de proportion avec les ressources communales et provoqua de nouveaux projets et devis, qu'un rapport de l'architecte de Gisors réduisit de 210,000 à 100.000 fr., en 1829. Le Conseil s'y référa en partie par la délibération du 20 juin 1834 qui ordonne la construction de l'aile droite; et la délibération du 21 juin 1846 en fit continuer l'exécution, avec les modifications préparées par l'architecte-voyer, en arrêtant en principe l'allocation annuelle d'un crédit spécial jusqu'à l'achèvement complet de la mairie.

Les Maires. — La liste suivante contient le nom des maires, sans autre détail que des dates, chacun d'eux ayant son article spécial dans cet ouvrage : — Guillaume Cerisay, février 1475 (n. s.) — Guill. de Lépine, 4 mai 1484. — Jean Bernard, 1485, élu, comme les suivants, le 1er mai. — Jean Binel, 1486. — Jean Bernard, 1487 et

Digitized by Google

1488. — Bertrand Duvau, 1489. — René Bernard, 1490. — Jean Fallet, 1491. — Jean de Lohéac, 1492. — Jean Belin, 1493. — Mathurin de Pincé, 1494. — François Binel, 1495. — Jean Charpentier, 1496. — Olivier Barrault, 1497. — Léger Bucher, 1498. — Jean Sabart, 1499. — Jean Ferrault, 1500 et 1501. — Pierre de Vaux, 1502. — Pierre Fourrier, 1503. — Olivier Barrault, 1504 et 1505. — Jacques Lecamus, 1506. — Jean Landévy, 1507 et 1508. — Vincent Crespin, 1509. — Jacques de Montortier, 1510. — Pierre de Pincé, 1511, mort en fonctions le 21 novembre. — Jean de Pincé, 5 décembre 1511. — Jean Bouvery, 1er mai 1512. — Jean Cadu, 1513 et 1514. — Jean de Pincé, 1515. — Jean Ragot, 1516. — Thibault Cailleau, 1517. — Robert Thévin, 1518. — Pierre Poyet, 1519. — Pierre Loriot, 1520. — Jean Camus, 1521. — Pierre Taupier, 1522 et 1523. — René Leloup, 1524. — Jean Cadu, 1525 et 1526. — Jean Richaudeau, 1527. — Jacques Lecamus, 1528. — Jean Cadu, 1529, 1530 et 1531. — Pierre Poyet, 1532 et 1533. — Jean Lemasson, 1534 et 1535. — Henri de Pincé, 1536 et 1537. — Jean de Pincé, 1538, mort en exercice le 4 septembre. — Christophe de Pincé, 11 septembre 1538, et continué le 1er mai 1539. — Jean d'Avoynes, 1540. — Pierre Poyet, 1541 et 1542, mort en exercice, le 21 février 1543. — René Cheminard, 28 février 1543. — René Breslay, 1er mai 1543, 1544 et 1545. — René Chevalier, 1546, mort le 26 juin. — Guillaume Lesrat, 3 juillet 1546, et continué le 1er mai 1547. — René Leloup, 1548 et 1549. — René Guyet, 1550. — Marc Quettier, 1551, démissionnaire. — Jean d'Avoynes, 9 octobre 1551, continué le 1er mai 1552 et 1553. — Nicolas Richer, 1554 et 1555. — René Ayrault, 1556. — Guy Lanier, 1557-1560. — Jean Gohin, 1561 et 1562. — Jean Goupilleau, 1563 et 1564. — Jacques Richard, 1565 et 1566. — Toussaint Bault, 1567 et 1568. — Jacques Migon, 1569 et 1570. — Guillaume Deschamps, 1571, 1572 et 1573. — Maurille Deslandes, 1574 et 1575. — Guill. Deschamps, 1576 et 1577. — Jean Ayrault, 1578, continué jusqu'en 1582. — François Bitauld, 1582 et 1583. — René Morin, 1584 et 1585. — Jean Richard, 1586. — Pierre Lechat, 1588. — Guill. Bonvoisin, 1589. — Simon Saguyer, 1590. — Jacques Ménard, 1591. — Madelon Hunauld, 1592, mort en juin. — René Gohin, 24 juin 1592, continué le 1er mai 1593. — Claude Frubert, 1594 et 1596. — René Bault, 1596 et 1597. — François Bellanger, 1598 et 1599. — Jacques Ernault, 1600. — Jacques Gaultier, 1601. — Jean Cupif, 1602. — René Bautru, 1604. — Laurent Davy, 1606. — Jacques Ernault, 1607. — Etienne Dumesnil, 1609. — René Lefèvre, 1611. — Jean Bodin, 1613. — Pierre Ayrault, 1615. — Nicolas Martineau, 1617. — François Lanier, 1619-1621. — Gabriel Jouet, 1623. — Jean Barbot, 1625, révoqué le 22 mai au profit de Gabriel Jouet, qui est continué jusqu'en avril 1626. — Barbot, réélu le 1er mai 1626, mort le 24 mars 1628 en charge. — Thomas Nepveu, 1er mai 1628. — Charles Louet, 1630. — Gabriel Du Pineau, 1632. — Adam Eslys, 1633. — Jacques Gautier, 1635. — René Boylesve, 1637. Jacques Lanier, 1639. — François Eveillard, 1641, — Jean Gilles, 1643. — Laurent Lanier, 1645. — Jean Cupif, 1647. — Pierre Audouin, 1649. — Michel Bruneau, 1651. — Guill. Ménage, 13 mars 1652. — Michel Gohin, 1er mai 1653. — Cristophe Cupif, 1655. — Claude de Cournez, 1657. — Jean Eslys, 1659. — Joachim de Chénedé, 1661. — François de Méguyon, 1663. — Sébastien Sérézin, 1665. — Nicolas Martineau, 1667. — Nicolas Cupif, 1669 et 1671. — Charles Poisson, 1673 et 1675. — René Lézineau, 1677 et 1679. — Jacques Charlot, 1681 et 1683. — Mathieu Renou, 1685 et 1687. — François Grandet, 1689 et 1691. — François Raimbault, maire perpétuel, installé le 20 avril 1693, réélu, comme premier maire électif, le 1er mai, 1702, mort en charge. — François Poulain, 30 janvier 1703, continué le 1er mai 1705. — François Jourdan, 1707 et 1709. — Michel Falloux, 1711 et 1713. — René-Joseph Jallet, 1715, mort en charge le 3 juillet. — René Robert, par sept élections successives, du 30 juillet 1715 au 15 mai 1728. — François Boucault, 12 mai 1729 et 1er mai 1731. — Germain-François Poulain, 1733 et 1735. — Maurice Jallet, 5 avril 1738 et 1er mai 1741. — René Romain, 1743 et 1745. — François Charles-Pays-Duvau, 1747. — Vincent Benoist, 1750-1755. — Jacques-François Gourreau, 1755. — Charles Gaudicher, 1759. — Charles Guillaume Gontard, 1763. — François René-Alexandre Rousseau, 1769. — Jean-François Allard, 1773. — Jacques Boulay, 1777. — Anselme-René Bucher, 1781. — Charles-Félix Claveau, 1785. — Antoine-Henri-Camille De Houlières, 1790. — Urbain-René Pilastre, 1791. — Charles-Joseph Berger, 1792. — Jean Farran, 1795. — Joseph Joubert-Bonnaire, 1802. — Urbain-Lézin Boreau de la Besnardière, 1808. — Papiau de la Verrie, 1813. — Brillet de Villemorge, 19 décembre 1815. — Alexandre Joubert Bonnaire, 2 avril 1830. — Augustin Giraud, 14 décembre 1832. — Antoine Farran, 9 octobre. 1837. — Augustin Giraud, 21 juillet 1843. — Guillier de la Touche, 28 février 1848. — Ernest. Eugène Duboys, 2 janvier 1851. — René Montrieux, 1er novembre 1859.

6. — *Le Château*. — L'édifice, tel qu'il se présente, est l'œuvre de Louis IX. V. ci-dessus, p. 38. L'emplacement primitif faisait partie avant le IXe siècle de la dotation de la cathédrale Saint-Maurice. Nos historiens y placent sans aucune preuve le palais curial et aussi l'évêché. Un seul acte authentique nous en parle comme d'un terrain voisin des murs de la cité, où le comte Eudes juge opportun à cette époque de transférer sa résidence, en cédant par échange à l'évêque Dodon la demeure des comtes, qui devient dès lors l'évêché. C'est la transaction que confirme, le 3 juillet 850, un diplôme de Charles-le-Chauve. V. le texte original, *Rev. d'Anjou* 1855, t. I, p. 248, et Hauréau, *Gall. Christ*. Preuves, p. 145. Sur la crête nord du roc qui surplombe à pic la rivière, se dresse un haut pan de mur, en blocage parementé d'un petit appareil en menus blocs équarris de schiste ou de quartz, où s'appliquent deux larges arceaux plein cintre. La partie orientale, percée de fenêtres cintrées, a été récemment détruite. V. une photo-

Digitized by Google

graphie au Musée d'antiquités. On attribue d'ordinaire une antiquité exagérée à ces constructions qui ne paraissent pas remonter au-delà des derniers comtes Ingelgériens (fin du XIe siècle), et peut-être aux premiers Plantagenets (XIIe s.). A quelques mètres, dans l'angle du Sud-Ouest de la cour actuelle, une large dalle d'ardoise à peine soulevée cache l'entrée d'une sorte de caveau, où l'exhaussement du sol a peu à peu enfoui ce qui reste de la première chapelle élevée vers le IXe siècle, dit-on, sous l'invocation de Sainte Geneviève et desservie par un ou deux aumôniers. A peine y peut-on reconnaître un reste de voûte, une niche en petit appareil, quelques colonnes debout. Geoffroy Martel y recueillit quelque temps les reliques de saint Laud apportées de Rouen et en leur honneur édifia tout à côté une véritable église consacrée au nouveau patron, où il constitua un chapitre enrichi bientôt de ses bienfaits. Charte de 1009. V. Ste-Marthe. *Gall. Christ.*, t. 2, p. 133; *Rev. d'Anj.*, t. II, 1853, p. 464; Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 195. Il en subsistait encore, il y a quarante ans, les voûtes ogivales aujourd'hui détruites. Louis IX transféra les chanoines hors ville. —V. ci-après, II-2, *Eglise St-Laud*,—quand il transforma le château des comtes en cette formidable place de guerre. L'immense pentagone irrégulier, tout bâti d'ardoise avec cordons de pierre calcaire, élève sa masse encore imposante, contrebuttée de 17 tours rondes (plus de 40 m. de hauteur) sur des bases de schiste en saillie. V. les dessins dans l'*Anjou* de M. de Wismes et dans *Angers pittoresque*. De vastes fossés à fond de cuve (30 m. de large sur 11 m. de profondeur), taillés en pleine ardoise en 1485, couvrent toutes les faces, excepté vers Nord, où le roc inabordable baignait au pied dans la Maine. Vers le commencement du XVe siècle, Yolande d'Aragon y fit élever l'élégante chapelle de trois hautes et belles travées, qui s'y voit encore. V. les dessins dans Ballain, Mss. 910, p. 254; Berthe, Mss. 920, t. I f. 69; Villeneuve-Bargemont, *Hist. de René*, t. I, p. 379. — A côté s'abritait un petit pavillon carré avec quatre tourelles inégales où est venu au monde le roi René. Délabré et ruineux, il a été récemment reconstruit du même style et sert d'habitation au garde du génie. René y entretenait, au rapport du voyageur Rosmital (1466), une véritable ménagerie : trois lions, deux autruches, deux léopards, des chèvres arabes, des oiseaux inconnus.—Tout près plonge un puits profond à trois repaires superposés.—Louise de Savoie fit établir au XVIe siècle un magnifique donjon de plaisance entre les deux tours du portail central, « avec chapelle et bel oratoire et grande quantité de beaux logis et chambres hautes, escaliers en bel air qui avaient leur vue sur toute la ville et sur les prairies. » *Journal* de Louvet dans la *Rev. d'Anj.* 1854. p. 184 et 190. Au devant s'ouvrait le pont-levis, le pied défendu par une casemate intérieure, —et la *Chambre des comptes*, couvrant en partie l'esplanade actuelle du *Bout-du-Monde*, d'où une ruelle en escalier descendait au *Port-Ligner*. Vers Sud, une seconde porte, dite des *Champs*, débouchait sur la campagne et trop souvent livra la place à l'ennemi. Des lettres patentes d'Henri III, rendues à la requête des bourgeois, donnèrent pouvoir au gouverneur d'Anjou « de faire abattre, démolir et raser rez pierre et rez terre tous les murs, tours, logis, édifices, et fortifications du château » — 7 novembre 1585. V. *Arch. mun.*, II 11, f. 291. La ville recruta immédiatement des ouvriers, V. *ibid.* BB. 35, f. 121; mais Puicharic, le gouverneur, arrêta l'œuvre de destruction en la dirigeant pendant dix ans (1587-1596). Vers la fin de 1591 il fit décapiter les tours, de la Basse Chaîne à la porte des Champs, et jeter bas le donjon de Louise de Savoie, en même temps qu'il dégageait les abords vers la ville des bâtiments abandonnés et récemment acquis par lui (11 décembre 1590) de l'ancienne Chambre des Comptes. D'autre part, il réparait les douves, soutenait les escarpes, transformait les meurtrières étroites en larges canonnières, établissait le long des murs une plate-forme intérieure et couvrait d'un boulevard en avancement sur les Lices la porte des Champs. V. divers marchés dans la *Revue des Soc. sav.*, décembre 1869. Le maréchal d'Aumont continua ces travaux et le gouverneur De la Porte les compléta en ajoutant à la Basse-Chaîne (1621) un bastion qui battait les faubourgs de la Tannerie et de Saint-Nicolas. V. des dessins du temps dans Brun. de Tartifume, *Angers*, Mss. 871 et *Philandinopolis*, Mss. 870, f. 595; Berthe, Mss. 897, f. 69.

Dans une chambre du logis, attenant à la chapelle d'Yolande, on montrait jusqu'à la Révolution une cage de fer, *la cage de la reine Cécile*, — V. le dessin dans Brun. de Tartifume, - où le vulgaire racontait qu'un comte d'Anjou avait enfermé son épouse pour la punir de ses prodigalités. C'était une de ces « fortes prisons de bois et de fer », autrement dit « une des fillettes du roi », où Louis XI torturait ses prisonniers. V. ses instructions dans les *Arch. Mun.*, II XI, p. 346. Elle fut exposée publiquement et vendue le 6 novembre 1792.

Le Château d'Angers a été supprimé comme poste militaire par la loi du 10 juillet 1791; l'administration ayant tardé à l'aliéner, il se trouva disponible au moment de la guerre vendéenne, et un arsenal considérable y fut établi, qui lors du siège de 1793, fit rudement son office en maintenant à coups de mitraille les assaillants du faubourg St-Laud et des Lices. On voit encore la ligne de canonnières improvisée pour ce combat. L'arsenal fut évacué sur Nantes en an VII, pour faire place à loger les vétérans nationaux (décis. min. du 9 thermidor an VI.)—Les prisonniers de la Rossignolerie y furent transférés en l'an XII. — Un décret du 4 prairial an XIII, une loi du 7 avril 1806 affectèrent les tours à l'installation des prisons civiles et militaires. Un décret du 10 octobre 1810 attribua le reste des bâtiments à la prison des femmes. La gendarmerie à pied y était également casernée à cette époque. Mais le 1er juillet 1817 le ministère de la guerre, prétextant de graves projets, réclama la remise provisoire des bâtiments cédés en 1810 et bientôt exigea, par

Digitized by Google

une décision du 6 septembre, l'usage exclusif de l'édifice, sauf les tours des prisons. — En 1813, deux cents matelots anglais furent enfermés dans la chapelle, divisée depuis lors dans sa hauteur par un plancher qui forme aujourd'hui une salle d'armes. — La démolition du bastion de la *porte des Champs* condamnée depuis 1790 (arrêté du 30 septembre), fut adjugée en octobre 1831 : la *tour Guillou*, seul reste du fortin de la Basse-Chaîne, détruit pendant les premières années de la Révolution, tomba en 1832. — Avant la création de l'asile de Ste-Gemme, les fous étaient détenus pêle-mêle dans cinq salles basses à peine éclairées, sans surveillance et dans un état d'abandon hideux. V. le *Maine-et-Loire* du 7 octobre 1834. — En 1841 seulement, les prévenus furent séparés des condamnés. — Les prisonniers ont été transférés en mai 1856 dans la nouvelle prison cellulaire. — Dès 1843, le département, qui n'avait cessé de maintenir énergiquement son droit à la propriété de la partie du Château occupée par les prisons et acquise par lui de la ville, en échange de l'ancienne maison communale de détention, en proposait la cession au ministère de la guerre contre l'abandon de l'abbatiale de St-Nicolas. Le ministre, après une longue résistance, reconnut le droit du département (22 mai 1857) et consentit à la racheter par une indemnité de 20.000 fr. L'Etat s'engageait de plus à ne pas aliéner le château et à en entretenir les parties historiques. — Il y a établi une poudrière centrale pour la région militaire de l'Ouest.

II. *Institutions religieuses.*

1. — *L'Évêché.* — C'est, comme le laisse à supposer une charte de St-Aubin, citée ci-dessus, p. 37, l'ancien Capitole, devenu résidence des comtes romains et francs. — Rainfroy employa à sa reconstruction les matériaux de l'abbaye St-Maur-sur-Loire. Un de ses successeurs l'échangea contre l'emplacement du Château (850, V. ci-dessus p. 50, avec l'évêque, qui vint résider aux portes de son église. Des restaurations récentes ont dégagé sur l'ancienne *rue de l'Oisellerie* tout un pan de muraille, épais de plus de quatre mètres, partie en amplecton, partie en petit appareil dit gallo-romain, consistant en pierres de tuf, distancées par des assises de briques, avec joints en ciment, qui rappelle l'apparence des travaux contemporains de cette nouvelle installation, mais qui n'en est qu'une répétition exécutée au XIe siècle. V. un dessin dans Berthe, Mss. 897, t. I, p. 34. — Les caves, les cachots, les écuries, montraient des restes de constructions identiques. Au rez de chaussée une longue salle, magasin de fourrages ou de bois jusqu'à nos jours, a été convertie en une admirable *chapelle*, divisée en deux longues nefs par trois rangs de colonnes romanes avec chapiteaux historiés d'une variété infinie et voûte à plein cintre coupée d'arceaux entrecroisés à arêtes vives. Jusqu'au XVIIe siècle le pavé formait une très belle mosaïque, que l'évêque Le Peletier fit enlever en 1695, mais après avoir pris soin d'en constater exactement l'état par un procès-verbal authentique. Un vaste et large escalier, construit en 1510, conduit à la *salle synodale* (20 m. sur 10 m. de largeur, de même style et de même époque (fin du XIe siècle), vaste rectangle long, avec portes à chaque extrémité ouvrant à droite dans la cathédrale, à gauche dans les appartements de l'évêque, qui autrefois, comme aujourd'hui, prolongeaient transversalement la première salle, comme vient de le démontrer la découverte des anciennes portes ; à droite, deux hautes fenêtres à plein cintre géminé : huit autres à gauche, sur la cour, dont l'ouverture est portée par des colonnettes ornées de gracieux petits chapiteaux romans. Au-dessous d'une ancienne piscine, en entrant à droite, on lit gravée sur une pierre à l'envers cette inscription qui invite au lavement des mains les clercs et les chevaliers et renvoie plus bas les vilains :

Clericus et miles : pergant ad cœlera viles ;
Nam locus hic primus ; decet illos vilis et imus.

Les portraits et les armoiries des évêques et de quelques papes complètent l'ornementation moderne de cette salle. L'étage supérieur conserve une vaste cheminée couronnée de créneaux et de mâchicoulis avec l'écusson de l'évêque Hardouin de Bueil. Il y fit travailler vers la fin de son épiscopat (1438), sur la plainte de son chapitre qui l'avait dénoncé à l'archevêque de Tours pour sa négligence à réparer l'évêché.

Au sortir de l'édifice à droite, la rue se terminait par la porte Angevine, par où les évêques faisaient leur entrée dans la Cité. Tout près, en dehors, une *pierre* dite *de franchise*, longue de plus de cinq pieds, offrait un refuge inviolable aux marchandises et aux marchands surpris en flagrant délit de fraude. Elle appartenait au chapitre de St-Laud qui l'arrentait la matinée seulement à des détaillants, et de plus, tous les ans, la prêtait le jour des Innocents à ses enfants de chœur pour y jouer des farces et des facéties. — En remontant, à gauche, un Calvaire moderne de 1826 a remplacé le *Calvaire* élevé en 1751 par l'évêque de Vaugirault ; un peu plus haut, en face, siégeait l'*Officialité*, dont le mur porte encore l'inscription gothique : *Cy est la court du grand archidiacre.* Sa juridiction comprenait tous les habitués et fonctionnaires de l'église d'Angers et six paroisses soumises à la loi diocésaine : St-Maurice, St-Evroul en ville, le Plessis-Grammoire, St-Denis-d'Anjou, Chemiré-sur-Sarthe et Bourg-l'Evêque.

Pour l'histoire ecclésiastique et la série des évêques d'Angers, Voir l'*Introduction* ; — pour chaque évêque, la notice à son nom.

2. — *Églises et paroisses.* — Péan de la Tuilerie compte de son temps (1778) : « tant dedans que dehors la ville, 17 paroisses, 8 chapitres, 5 abbayes, 2 séminaires, 47 églises sans comprendre les chapelles et les oratoires particuliers ». — « Toute la ville se peut bien, et à bon droit, appeler une église » dit déjà un siècle et demi plus tôt Bruneau de Tartifume, Mss. 870, f. 87. Un grand nombre de ces édifices était vides ou ruinés dès avant la Révolution, qui fit place nette. — La loi du 30 janvier 1791 divisa la ville en 8 paroisses : la Cathédrale, Saint-Pierre, dont le

Digitized by Google

service fut transporté aux Cordeliers, Saint-Samson à Saint-Serge, Saint-Nicolas aux Capucins, la Trinité, Saint-Jacques, Saint-Laud et la Madeleine, qui, en attendant l'agrandissement de l'église, devait être desservie en partie à Saint-Léonard — L'ordonnance du 19 brumaire an XI, complétée par celle du 5 nivôse an XIII, a créé l'organisation définitive qui n'a été que peu modifiée : *Saint-Maurice*, cure avec les succursales de Saint-Laud, de Saint-Léonard et de Notre-Dame, autrefois relevant de Saint-Serge; — *Saint-Serge et Saint-Bach*, cure avec la succursale de Saint-Joseph, autrefois dépendant de Saint-Maurice; — *La Trinité*, cure avec les succursales de Saint-Jacques et de Sainte-Thérèse.

Églises et paroisses actuelles. — 1. Saint-Maurice et ses succursales :

Saint-Maurice. — Au moment de la prise de la Cité par Childéric (471) il y existait une église qui fut incendiée. Grégoire de Tours, qui l'indique d'un mot (l. II, 18) n'en donne pas le vocable. Des titres assez nombreux attestent que cette basilique primitive était consacrée à Notre Dame et associa longtemps le nom de la Vierge à celui de saint Maurice qu'elle prit depuis au moins le VIIe siècle. L'église qui lui succéda formait un carré long, dont les fondations ont été retrouvées en 1783, en contrebas de l'église actuelle au moins de 3 à 4 mètres. Elle tombait en ruine quand l'évêque Hubert de Vendôme commença, sur le même plan, l'édifice dont il fit la dédicace le 16 août 1030. A deux ans de là, tout brûlait dans un incendie terrible. V. ci-dessus, p. 38, et il fallut reprendre l'œuvre jusqu'aux fondations. C'est la nef de la cathédrale actuelle partagée en trois faisceaux de colonnettes engagées à chapiteau de feuillage. Chaque travée s'inscrit dans un large formeret ogival que couronne une corniche saillante soutenue par des modillons de goût byzantin et dont le caractère ne permet pas d'attribuer le travail à une époque antérieure au commencement du XIIe siècle. La voûte ne fut terminée que vers 1150 et se divise en deux berceaux surhaussés qui se pénètrent et retombent sur des nervures diagonales.

Des travaux postérieurs ont modifié complétement le plan primitif. Le chœur, terminé en trapèze, sans déambulatoire, date de l'épiscopat de Raoul de Beaumont et fut allongé, en 1274, par delà le mur de la Cité qui jusqu'alors le limitait. L'aile méridionale du transept fut établie vers 1230 par le Chapitre sur l'ancien dortoir des chanoines. C'est la *chapelle* dite *des Chevaliers* depuis l'institution, en 1448, par le roi René de l'ordre du Croissant, dont les Chevaliers y avaient leurs armes arborées sur les parois. Voir Ballain, Mss. 867. p. 365-366. — Vis-à-vis, l'évêque concéda, en 1236, un emplacement de dimension égale pour élever l'aile opposée, dite *chapelle des Évêques* et plus tard de *Jean-Michel*, qui était terminée en 1240. A la pointe du pignon figurait autrefois une horloge acquise et entretenue par la Ville. — Vers Sud, dans une magnifique rose à meneaux formés de colonnettes avec chapiteaux à crochets, un *vitrail* représente le *Zodiaque*, un autre l'*Apocalypse*, par le vitrier Robin, 1452 (*V. ce nom*), qui a peint dans la fenêtre du Nord le *Jugement dernier*. Les vitraux du chœur datent du XIIIe siècle et figurent les légendes de *saint Julien*, de *saint Maurille*, de *saint Laurent*, de *saint Thomas Becket*; ceux de la nef, don du chanoine Hugues de Semblançay (vers 1170), des plus anciens et des plus beaux qu'on puisse voir (XIIe siècle), le martyre de *sainte Catherine*, *l'Histoire de la Vierge*, la *Vie de saint Eloi*; au-dessus du banc d'œuvre, le *château Saint-Ange* (XVIe s.).

Deux chapelles latérales dans la nef, en style flamboyant, renfermant, l'une un Calvaire par David d'Angers, l'autre les Fonts-Baptismaux. Le *maître-autel*, placé autrefois au fond du chœur, installé à la romaine en 1699, a été refait avec baldaquin, en 1757, par l'architecte Antoine-Denis-Gervais et son fils Jean-Jacques-Denis. Les boiseries sont de David père. — A gauche, en entrant, un beau vase de marbre vert, don du roi René, porté par deux lions en marbre blanc, sert de bénitier. — Au-dessus de la porte, de magnifiques orgues, refaites à neuf en 1742-1748, par Jean Dangeville, avec buffet sculpté par Surugue (*V. ces noms*), ont été restaurées en 1835. — Un autre orgue de Bonn, de Tours, est installé, depuis 1851 au fond du cœur. Voir le *Maine-et-Loire* du 17 septembre 1851. — L'ensemble qui forme aujourd'hui une croix latine, mesure en longueur, de la porte au fond de l'abside, 89 m. 80; en largeur, dans la nef, 16 m. 26): dans le transept, 44 m. 66. — Pour tous les détails bien connus de la construction de Saint-Maurice et de ses transformations, V. les extraits des Comptes du chapitre par Grandet, Mss. 621; Brossier, Mss. 656 et 669; Thorode, Mss 867; Lehoreau, Mss. de la Bibl. de l'Evêché; *Revue d'Anjou*, 1885, t. I, p. 252, et t. II, p. 242; De Wismes, le *Maine et l'Anjou*; *Angers pittoresque*; le *Répertoire archéologique*; Roger, *Histoire d'Anjou*, p. 77-78; *Inventaire des Arch. mun. d'Ang.* Docum. p. 499, etc.

Au-devant de la principale porte s'élevait un *vestibule* ou galerie bâti en 1336 par l'évêque Foulques de Mathefelon avec belles voûtes ogivales reposant sur deux sveltes colonnes. V. le dessin dans Berthe, Mss. 897, t. I, p. 38 et Ballain, Mss. 867. — Quatre rangs de voussures concentriques en retrait décorent le *portail*. Au milieu du tympan siège le Christ. Les symboles des quatre évangélistes l'entourent et sous ses pieds s'agite la mer transparente de l'Apocalypse. Aux parois latérales figurent huit grandes statues de personnages bibliques, dans les voussures deux rangs d'anges en adoration et les statuettes des 24 vieillards tenant des instruments de musique ou des vases à parfums, avec des sentences en langue hébraïque. *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Ang. 1854*, p. 128. — Au-dessus une vaste fenêtre à plein cintre, accostée de deux arcades, simulées à lancettes. — Deux *tours* latérales, hautes l'une vers Sud, de 69 mètres, l'autre, vers Nord, de

Digitized by Google

65 mètres, se divisent en quatre étages de semblables arcatures, que terminaient autrefois des flèches en charpente recouvertes de plomb, relevées en pierres en 1518-1523, incendiées en 1533, reconstruites en 1540 (l'édifice mesurait alors 220 pieds, la flèche seule, 80), incendiées de nouveau par la foudre le 4 août 1831 et reconstruites presque entièrement en 1836 par l'architecte Binet avec le concours du sculpteur Dantan aîné. — Sur la plate-forme médiane, une troisième tour, construite par Jean de Lépine, percée au second étage de deux baies en plein cintre, se couronne d'une galerie avec coupole octogone, écroulée en 1831 mais rétablie dans sa forme primitive. Sa position sur l'arc doubleau intermédiaire la signalait dans l'opinion publique comme une véritable merveille. — Une grosse horloge, placée sous la lanterne, avec carillon de quatre petites cloches harmoniques, établie en 1543 par Jean Dujardin, horloger du roi, avait été restaurée en 1760 par Diard, d'Angers, qui l'avait amenée à n'être plus montée que deux fois... par jour. — Au frontispice du clocher, dans huit niches couronnées de dais, huit statues représentent saint Maurice et ses compagnons « avec épées, lances et pavois », œuvre des imagiers J. Giffard et Desmarais, 1537 (*V. ces noms*), rétablies par Dantan aîné en 1838. La façade complète compte en tout 116 figures, petites ou grandes, refaites entièrement ou restaurées avec le ciment roman par l'artiste parisien, aidés de MM. Walter et Delarue. V. *Maine-et-Loire* du 21 janvier 1841. — Au-dessus, la légende pacifique, souvenirs de temps belliqueux : *Da pacem Dominum* (*sic* pour *Domine in*) *diebus nostris et dissipa gentes quæ bella volunt.*

Les *Cloîtres* qui subsistent vers Sud, bâtis en 1769, en remplacent de plus anciens terminés seulement en 1458 et placés entre les caves et les greniers, qui contenaient les approvisionnements pour distributions capitulaires. On y expose encore aux grandes fêtes diverses pièces d'antiques tapisseries données par le roi René et par Charles VII, dont la série principale, celle de l'Apocalypse, a fait récemment l'objet d'une belle publication dirigée par M. de Joannis et le chanoine Joubert. « *Tapicerie pulcre, magnifice et sumptuosi operis elaborate* » dit un inventaire de 1505. La restauration en a coûté 4,000 fr. en 1854-1855. V. leurs légendes, *Répert archeol. 1868*, p. 258.

C'est dans l'abside de Saint-Maurice qu'était inhumée la famille des ducs d'Anjou, comme le rappelle une inscription placée en 1850 par les soins de la *Soc. d'agr., sc. et arts* d'Angers. Les tombeaux furent détruits par les chanoines en 1783 ; mais les ossements doivent s'y trouver encore. Plus loin, dans le transept, dans la nef, dans l'église entière se pressaient les *tombes levées* des évêques Ulger, Guill. Odart, Guill. de Beaumont, Foulques de Mathefel, on Jean Dumas Jean de Rely, Jean Olivier, Jean de Beauvau, Hardouin de Bueil, détruites, la plupart comme les précédentes, non par la Révolution mais par les chanoines, qui vendirent les statues au poids du cuivre ou du bronze en 1699 et en 1747, les dalles tumulaires, les inscriptions qu'a recueillies surtout notre bon Bruneau de Tartifume et que nous aurons occasion de décrire dans nos biographies. V. aussi Péan de la Tuillerie, nouv. édit., p. 65-84.

En 1763, les chanoines bouleversèrent une partie de ces monuments pour établir la *crypte* funéraire du Chapitre dont la première pierre, comme l'atteste une inscription contemporaine, fut placée le 18 novembre par de Montecler, doyen. Le caveau dont l'entrée, recouverte d'une large dalle, s'ouvre dans le milieu de la nef, vis-à-vis le pilier de la chaire, forme un parallélogramme de 15 mètres de long sur 6 mètres 40 de large, voûté en cintre surbaissé de quatre travées égales, que portent des arcs doubleaux. Le mur du fond est le mur, retrouvé dans les fouilles, de l'église brûlée en 1032. — La crypte sert aujourd'hui à la sépulture des évêques. V. les Mss. 668, 773, 879 ; le *Répert archéol.* 1860, p. 400 et 1869, p. 28 et l'*Union de l'Ouest* du 8 octobre 1869, art. de M. de Farcy.

Le *Trésor* possédait dans un riche reliquaire le chef de saint Maurille, — dont le corps entier était enfermé dans une magnifique châsse longtemps placée sur l'autel même dans le chœur, puis définitivement déposée dans le Chapitre en 1783, — un bras de l'apôtre saint André, les reliques de saint Séréné et de saint René, du sang de saint Maurice, une épine de la sainte couronne, des cheveux de la Vierge, des fragments de sa robe et de sa ceinture, des reliques de saint Louis, de saint Innocent, de saint Victor, de saint Sébastien, de saint Étienne, de saint Nicolas, de saint Yves, de saint Hilaire, un bras de saint Vincent, une dent de sainte Marie-Madeleine, une dent de sainte Agathe, des reliques des trois sœurs vierges, sainte Foi, sainte Espérance, sainte Charité. V. le *Cérémonial* Mss. de Lehoreau, à la Bibliothèque de l'Évêché.

La *paroisse* était desservie dans la chapelle actuelle des fonts baptismaux, qui passe pour avoir succédé à l'ancienne église dédiée à la Vierge. Certaines traces de constructions du XIIe s. sembleraient justifier cette tradition.

Curés. — Les plus anciens registres paroissiaux datent de 1550. Est à cette époque curé Olivier Daudouet ; — E. Rabineau, 1581 ; — Bruneau, août 1620, 29 juin 1665 ; — S. Jouenne, 16 juillet 1665, 20 avril 1667 ; — Michel Corbin, 8 mai 1667, 27 septembre 1693 ; — Jacques Edon, octobre 1693 ; — Dubois, mars 1709, 16 novembre 1712 ; — Rondeau, 30 novembre 1712 ; — F. Halnault, 22 novembre 1716-1717 ; — Michel Lépron, 2 avril 1748, précédemment vicaire, † 23 décembre 1776, âgé de 57 ans, après avoir gouverné pendant 28 ans « avec autant de douceur que de charité et de zèle » ; — Follenfant, 1777-1791 ; — l'évêque constitutionnel Hugues Pelletier, 1791. *Arch. mun.* GG. 99-106.

V. sur l'église Saint-Maurice et son Chapitre, outre les documents cités, — à la Biblioth. d'Angers, les manuscrits 661-673, — à la Biblioth. Imp., dans la réserve du cabinet des estampes, les dessins de Gaignières ; — et aux Arch. de M.-et-L., dans la Série G. les fonds du Chapitre et de l'Évêché.

Digitized by Google

2° *Église Saint-Laud.* — Les chanoines de St-Laud, chassés du château par saint Louis, obtinrent à sa prière que l'abbé de St-Aubin leur cédât son église paroissiale de St-Germain située dans le faubourg voisin (septembre 1234). Elle devint l'asile des reliques vénérées et prit le vocable de St-Germain en St-Laud. Quelques traces d'arceaux gothiques en subsistent encore dans la cour de ce nom, qu'entourait une enceinte avec deux portes, enfermant un beau cloître planté d'ormeaux, l'église, le cimetière, les maisons canoniales et celles des officiers. V. des dessins dans Brun. de Tart., Mss. 871, part. III, f. 53; Ballain, Mss. 867, p. 306. Les chanoines, en souvenir de leur fondateur, Geoffroy Martel, qui leur avait donné, entre autres beaux droits, la dîme de la monnaie frappée à Angers, se rendaient processionnellement le jour de son anniversaire (12 novembre) à St-Nicolas. — Un riche reliquaire, donné par le roi René, renfermait la célèbre *Vraie-Croix*, sur laquelle tout serment prêté par un parjure était, suivant l'opinion populaire, puni de mort dans l'année. Louis XI, convaincu de cette croyance, ne manquait pas d'y envoyer jurer ses ennemis. On possède de nombreux procès-verbaux de ces cérémonies. V. Mss. 681 et dans les *Régistres Capitul.* aux Archives de M.-et-L. Le bénédictin Roger, prié de rechercher l'origine de cette relique, avoue « n'en avoir trouvé rien d'assuré. » *Histoire d'Anj.*, p. 359. Il en attribue par conjecture la donation première à Foulques Nerra, *Ibid.* et p. 153, et le Martyrologe de saint Laud, à Foulques V, roi de Jérusalem. *Rev. d'Anj.*, 1853, p. 466. L'église, exposée hors de l'enceinte à tous les pillages, était une des plus pauvres de la ville. Elle possédait pourtant sur son grand autel une admirable Vierge en marbre blanc, qui faillit être prise pour orner le Louvre. Dérobée à la Révolution, elle est passée dans le cabinet d'un particulier que l'abbé Corblet n'a pas nommé en donnant le dessin de l'œuvre dans sa *Revue de l'Art chrétien* (avril 1857, p. 151) Une autre Vierge assez informe trouvée par Yolande d'Aragon (1400) sur l'emplacement de *N.-Dame-de-Sous-Terre*, figure encore sur un autel. L'ancien orgue à lui seul fut vendu nationalement 3,200 livres (7 floréal an III). On montrait aussi des reliques de saint Coronat, de saint Arnoul, de saint Marcou, de saint Guingalois, de saint Julien, de saint Jacques, de saint Philippe, une côte de sainte Barbe et un bâton de licorne. Voir outre les documents cités, Brossier, Mss. 656, t. I, p. 718; Roger, p. 270; Mss. 677-680; et aux Arch. de Maine-et-Loire, le chartrier du Chapitre, notamment les *Délibérations capitulaires* complètes depuis le XIVe siècle. Dans une des chapelles se réunissait, le 9 mai, la noble *Confrérie de St- Nicolas* ou *des Bourgeois d'Angers*, composée de l'élite des prêtres, des magistrats, des gens d'épée de la ville, et qu'on prétendait fondée par Foulques Nerra. V. la liste de ses membres, ses comptes, ses délibérations, Mss. 682-686.

Le service de la *paroisse* fut transféré, après la Révolution, dans l'église voisine des Récollets, attribuée, ainsi que le presbytère, par une donation particulière, à la fabrique. Devenue absolument insuffisante, elle est en ce moment en démolition pour être remplacée par une église nouvelle, sur les plans de M. Ernest Dainville, en style roman poitevin, à trois nefs avec façade surmontée d'un clocher et d'une flèche, transept avec absidioles chœur circulaire et sous la chapelle du chevet consacrée à la Vierge, une crypte avec autel pour la statue de *N.-D.-sous-Terre*.

3° *Saint-Léonard.* — Primitivement succursale, croit-on, de la paroisse St-Julien, l'église était, à la nomination du chapitre, sur la présentation d'un des chanoines. Décorée d'un grand autel neuf en 1688, rebâtie en grande partie en 1733, c'est une simple nef (25 m. 50 de long sur 7 m.) avec deux chapelles latérales de 6 m. carrés, qui n'offre aucun intérêt d'art. On y conservait un doigt du saint patron, et encore aujourd'hui, le jour de la fête, la dévotion y amène de nombreux pèlerins empressés à faire réciter des évangiles. — Le village en 1794 portait le nom de *Fruits sucrés*. V. son article.

4° *Notre-Dame.* — Entre les rues Flore et St-Michel, autrefois rattachée directement aux bâtiments de l'Oratoire, dont elle n'était que la chapelle, avec galerie et parloir autour du rond-point du chœur. Les Oratoriens, en s'établissant à Angers, l'avaient reconstruite sur l'emplacement de l'ancienne aumônerie St-Michel (1621), et fait bénir encore inachevée le 24 mars 1677. Les travaux n'en furent jamais terminés. Elle présente une croix latine, d'ordre ionique, avec dôme, (10 m. de large sur 59 de long à l'intérieur, et dans les deux bras de la croix 7 m. 50 sur 19 m. 20). — Agrandie en 1843 par M. François Villiers. — Rien à signaler que l'épitaphe de Marie Trouillet, femme de Lanier. V. le *Répert. arch.* 1868, p. 327, une cuve en marbre noir, aux armes de Toussaint Bault, sieur de la Ragotière, provenant de la chapelle des Missionnaires où elle servait de bénitier, un groupe de saint Marcoul par Brion, une *Sainte-Famille* par Mlle Perdreau, religieuse Angevine du Sacré-Cœur et un bel orgue de Cavaillé-Col, inauguré le 21 janvier 1866.

II. — *Saint-Serge, cure* : — *Saint-Joseph, succursale.* — 1° *Saint-Serge.* — Un des monuments les plus remarquables d'Angers L'église comprend deux parties essentiellement distinctes : — le chœur et la chapelle terminale, rectangulaire (XIIe siècle); — la nef, les collatéraux et leurs chapelles (XVe s.) Cette seconde partie présente, dans l'agencement de la nef et des bas-côtés, dans la disposition des ouvertures et l'ornementation des chapiteaux et des corniches des fenêtres, certaines particularités remarquables de forme et d'exécution, d'un style moins maigre et déchiqueté qu'aux œuvres de même époque. La nef s'éclaire par des baies dans le mur supérieur, pratique très-rare en Anjou, et domine les collatéraux formés d'une suite de chapelles accolées à la nef, de même style et de même date, mais mises postérieurement en communication entre elles par des ouvertures latérales qui les

Digitized by Google

prolongent jusqu'aux transepts. — Le *chœur* est célèbre. La conception offre une hardiesse qui étonne par une légèreté menaçante de formes, mais assurée en réalité d'une solidité mathémathique qui dénote l'expérience absolue de l'art. Douze coupoles reposent immédiatement sur six colonnes frêles et élancées (10 mètres), soutenues seulement par leur charge qui les équilibre. Des nervures, reposant à leur base sur un élégant chapiteau, s'entrelacent en tous sens pour se réunir à une clef artistement sculptée d'un sujet religieux. — Au fond, suit une chapelle de même style mais sans colonnes détachées, avec des arcatures engagées, des fenêtres en plein cintre décorées de tours et de colonnettes élégantes. — Au XVIe siècle on a ajouté un porche informe, sans rapport de construction ni de position avec l'église. En 1841 pour placer les lourdes et grossières menuiseries de stalles du plus mauvais goût, on avait détruit dans le chœur toutes les colonnes engagées et encombré la chapelle et l'église tout entière avait été badigeonnée de jaune et de rouge « comme une taverne », dit un rapport officiel Mss, que je résume. En 1853 la ruine menaçait de toutes parts tous les contreforts brisés par leur base, la tour supérieure découronnée par le canon républicain de 93 et, à peine couverte, les colonnes coupées partout à demi-hauteur. Une restauration en fut alors confiée à M. Joly, qui vient tout récemment de la terminer. Les travaux ont remis à jour, sur les quatre piliers du transept, ornés de nervures prismatiques, les lignes de briques enchâssées par rangs réguliers dans les assises du grand appareil qu'on retrouve à l'église Saint Martin. V. ci-après p. 58.

On signalait autrefois à St-Serge les deux statues de la porte, à gauche, saint Sébastien, à droite, saint Cristophe ou saint Roch ; à côté, dans la chapelle, un saint Jean-Baptiste et l'épitaphe récemment retrouvée de l'abbé Jean Tillon, V. *ce nom*; à gauche du chœur, sainte Catherine et l'épitaphe de Jean Maugendre, qu'on y voit encore sur un pilier du transept droit ; dans le chœur, la tombe de François Orignay, V. *ce nom* ; la tombe de saint Brieuc, dont la tête et l'anneau étaient chaque année présentés le 1er mai au baiser du maire entrant en charge ; le grand autel et un bas relief de *la Passion*, chef-d'œuvre recueilli avec soin par les autorités républicaines et brisé par des ouvriers de la Salpêtrerie, et deux autres autels décorés de deux bas-reliefs célèbres en terre cuite par Gervais Labarre, du Mans, un *Trépassement de la Vierge* et une *Résurrection du Christ*. — On y admire encore une charmante piscine du XVe siècle, reportée par les derniers travaux dans le côté droit du chœur.

Outre les auteurs souvent cités. Brun. de Tartifume, Ballain, Péan de la Tuilerie, *Angers pittoresque*, l'*Anjou* de M. de Wismes, etc., voir le *Répert. archéol.* 1866, p. 101, ; 1868, p. 173 ; *Journal* de Louvet dans la *Rev. d'Anj.* 1854, t. II, p. 284, 398, 300, 302 ; 1856, t. II, p. 324 ; 1857, t. I, p. 58 et 133 ; — premier *Cartul. de Saint-Serge*, Mss. p. 22, etc. — Pour l'histoire de l'*Abbaye*, ci-après, II-4.

2° *Saint-Joseph*. — La paroisse, composée d'une partie des paroisses supprimées de St-Jean-Baptiste, St-Martin, Michel-le-Palud, St-Augustin, St Michel-du-Tertre, une des plus pauvres au moment de sa création, une des plus riches aujourd'hui par l'ouverture et la construction rapide de rues aristocratiques, a pris son nom de St-Joseph-de-*la-Rossignolerie*, V. ci-après III-7, où elle était desservie primitivement en vertu d'un décret du 19 frimaire an XI et de l'ordonnance épiscopale du 10 décembre 1802. — Elle devint vite insuffisante, quoique aidée aux jours de fêtes par les services célébrés à *la Madeleine*. V. ci-après p. 57. La ville, dans l'intention de la réédifier, autorisée par ordonnance du 26 juin, acquit dès 1826 un terrain, ouvrit même un concours en 1859, que des vices de forme firent annuler ; et le tracé du chemin de fer traversa plus tard tous les plans. La fabrique alors transporta en son nom sur un nouvel emplacement les travaux adjugés le 10 février 1846, et l'église achevée, en offrit la cession à la ville qui par contrat du 25 juillet 1855, autorisé par délibération du 24 février 1854, et par décret du 22 avril 1855, l'accepta en se chargeant d'une dette de 129,288 fr. — Style de transition du XIIIe siècle ; croix latine avec chœur circulaire ayant en annexes deux sacristies. — 55 m. de longueur sur 13 m. — Deux tour sur façade. 60 m. — Architecte, M. François Villers. — A l'intérieur une *Descente de Croix*, par M. Dauban ; *Mort de saint Joseph*, par Appert. Voir *ce nom*.

III. — *La Trinité et ses succursales*. — 1° La paroisse de *la Trinité*, comprenait autrefois, depuis l'*Arche-Dorée* du grand pont de pierre, presque toute la Doutre et bien au-delà dans Reculée et la campagne jusqu'à Avrillé, Montreuil-Belfroy et Pruniers, quoique démembrée primitivement de la paroisse St-Pierre. C'était à proprement parler l'église véritable de l'abbaye attenante du *Ronceray*, V. ci-après III-5. Huit curés administraient les sacrements, dont quatre grands curés avec titre de chanoines, quoiqu'ils ne portassent l'amusse sur le bras que depuis 1635, et quatre petits curés ou vicaires, que l'abbesse présentait. Pour les premiers elle n'avait qu'une voix, les religieuses une autre, les grands curés la troisième. Même pour la communion pascale, l'officiant était tenu de prendre de la main de l'abbesse la clé du tabernacle, Mss. 894 et 924. — L'église, dédiée sans doute avant d'être achevée en 1062, n'offre qu'une nef terminée vers l'Orient par trois chapelles demi-circulaires, mais décorée dans toute sa longueur d'une suite d'arcades ou de niches peu profondes (7 vers Sud, 8 vers Nord). Des colonnes engagées les séparent, sur lesquelles retombent les trois tores parallèles des arêtes de la voûte. L'arc d'ouverture de chacune de ces petites chapelles est à pointe émoussée, entourée, comme le cintre des fenêtres, d'une archivolte saillante, arrondie, couverte de rosaces et de riches et admirables moulures. Au centre du chœur s'élève une tour carrée à sa base et percée

Digitized by Google

de fenêtres en plein cintre, dont le second étage est l'œuvre de Jean de Lépine (XVIe s.) V. les dessins dans Ballain, Mss. 867, p. 254; Berthe, 896, t. I, f. 111. Il vient de recevoir un nouveau couronnement et l'église tout entière est en ce moment en pleine restauration sous la direction expérimentée de M. Joly. Dès 1851, de curieuses fresques avaient été retrouvées sur les murs. V. le *Maine-et-Loire* du 6 mai 1851. — Les travaux actuels ont découvert de grandes tombes de pierre et des inscriptions. Bruneau de Tartifume donne, dans son curieux livre, Mss. 871, part. III, f. 24, le détail des épitaphes et la description des tableaux qui paraient les autels, avec un dessin. V. Péan de la Tuillerie, nouv. édition, p. 504-505 et *Répert. archéolog. 1868*, p. 386. — On y remarque encore un curieux bas relief en bois doré du XVe s., un escalier tournant en bois (XVIe s.), un *Christ* du sculpteur angevin Maindron et un petit monument élevé à la mémoire du curé Gruget (*V. ce nom*).

2° *Saint-Jacques*. — Simple chapelle autrefois sous le vocable de saint Sébastien que desservait un des huit curés de la Trinité, elle fut érigée en église paroissiale par l'évêque Ulger et rebâtie en 1123 par l'abbesse du Ronceray qui dut indemniser d'abord le chapitre de Saint-Pierre, dont elle démembrait la paroisse, et les chapelains de la Trinité qui s'opposaient à l'érection d'une cure nouvelle V. *Cartul. du Ronceray*, Rot. 2, chap. 42. Le catéchisme n'y fut fondé qu'en 1668 par une donation de Michel Briand, chanoine de Saint-Laud (*Arch. de l'Hôt.-Dieu d'Ang.*, A. I, fol. 579; E 253). — Le portail de l'église présente deux hautes et larges bais romanes superposées qu'encadrent deux épais contreforts, la seconde accostée de deux autres fenêtres, au niveau des contreforts des angles. A la base du pignon, sur le mur nu s'aligne une série de sept fausses arcatures romaines. Cette façade, qui date de la construction primitive, a été remaniée et le faîte du clocher rebâti en 1820. V. un dessin dans Berthe, Mss. 896, p. 29 et Ballain, Mss. 867, p. 273. La nef ancienne mesurait 76 pieds de long sur 36 de large; un chœur y a été ajouté en 1836 (architecte, Richou), avec quatre verrières de Choisy-le-Roy. — Sous la croix qui surmonte la porte est inscrit : 1603, date de travaux antérieurs — L'autel de la Vierge, réédifié en 1764, contient dans sa masse des reliques de saint Ursule et de saint Aurèle. Vis-à-vis une œuvre médiocre, représentant la Vierge avec l'enfant sur ses genoux qui joue avec un petit Saint Jean debout, est attribuée au sculpteur Biardeau. V. *ce nom*. — Le jour de Saint Jacques (25 juillet une confrérie s'y rendait, pour entendre la messe, avec des déguisements et dans un appareil de théâtre, dont les désordres extrêmes en amenèrent la suppression. V. Brun. de Tartifume Mss. 870, p. 148 et 634; Brossier, Mss. 656, t. II, Mss. 637, p. 109-111; Pocq. de Liv. *Arrêts célèbres*, p. 1021; Péan de la Tuillerie, nouv. édit. p. 24-25.

3. *Sainte-Thérèse*. — Eglise bâtie par souscription en 1860 (architecte, M. Tessier, du Mans) et consacrée le 22 octobre 1862. — Style du XIIIe; l'intérieur ornementé du sol jusqu'à la voûte d'enjolivures et de couleurs tendres.

Le service était précédemment installé dans l'ancienne chapelle des Carmélites, rue Lionnaise.

Églises et paroisses supprimées :

1° — *Lévière* — (*Ante portam civitatis que dicitur Aquaria, 1062-1065* (Cart. du Ronceray, Rot. 3, chap. 40); — *portus qui nominatur Aquaria 1047*. (Cart. de Vendôme); — *prope Aquariam Andegavensem, 1270*, (St-Aubin, Décl. t. x, f 163) — était à proprement parler un prieuré, du vocable de la *Trinité* ou de *saint Sauveur*, relevant de l'abbaye de Vendôme et fondé comme elle en 1040 et de nouveau en 1047. par Geoffroy Martel. La paroisse, peut-être antérieure à cette fondation et desservie dans une chapelle bientôt ruinée, avait été transférée dans une des croisées, puis au grand autel de l'église conventuelle, V. Rangeard, Mss. 894. Elle possédait en 1790 trente-six reliquaires encadrés en six châsses, dont deux d'argent, deux en cuivre, deux en bois doré, 15 tableaux, la plus grande partie donnés à Saint-Laud, et de riches boiseries de chœur — Foulque Réchin y été enterré; sa tombe s'est retrouvée au XVIIIe siècle.

Les bâtiments y attenant des religieux, avec double façade sur l'Est et sur l'Ouest comprenaient au XVIIIe siècle un beau grand cloître antique, dortoir, infirmerie, cuisine, réfectoire, cimetière et les jardins du prieur, avec une admirable vue sur la Maine, promenade favorite « des personnes d'honneur de la ville ». — Tous les ans, le jour de la Trinité, toutes les nouvelles mariées de l'année, pendant que leurs maris tiraient la quintaine sur l'eau, venaient offrir au prieur ou à son sénéchal un chapeau de fleurs, un bouquet avec baiser et une chanson devant l'église de Lévière. — Un dicton disait : *Matines de Lévière, aussitôt sonnées, aussitôt dites*. — Le prieuré avait pour armoiries : *de gueule au chef d'argent chargé de trois fleurs de lys d'or à l'esvière d'argent brochant sur le tout*. — Au chevet de cette église, séparée par une étroite avenue, un petit oratoire élevé par la reine Yolande en 1400 sur la place d'un buisson où elle avait trouvé une statue de Vierge, aujourd'hui encore vénérée à Saint-Laud, avait été reconstruit en 1450 et restait en vénération pour ses miracles populaires C'est *Notre-Dame-de-sous-Terre*, que décoraient en 1790 huit vieux tableaux, un tabernacle, trois autels avec figures et dont les murs délabrés et les rosaces vides peuplent encore l'enclos de charmantes ruines. Voir des dessins dans Berthe, Mss. 896, f. 37; Ballain, Mss.. 867, p. 347 et 534; *Angers pittoresque*, et les inscriptions et le détail des sculptures dans le *Répert. Archéol.* 1868, p. 170, 177-178, 307, 321 — L'enclos tout entier fut acquis le 25 janvier 1792 par le Département pour l'installation d'un hôpital d'enfants trouvés dont le projet n'aboutit pas

Digitized by Google

2. — *La Madeleine.* — Ancienne léproserie dédiée autrefois à saint Lazare (XVe s.), devenue au XVIe siècle desservance d'un chapelain, à la collation du chapitre Saint-Julien. V. Arch. de M.-et-L. *Saint-Jean-Baptiste*, t. v., f. 35. — L'édifice du XIIe siècle forme un parallélogramme, avec chœur moins large que la nef, terminé par un rond-point (26 m. sur 5 m. 14 dans la nef et 3 m. 80 dans le chœur); la façade avec porte en plein cintre et fenêtre superposée, encadrées de deux contreforts, les angles flanqués de deux autres hauts contreforts, jusqu'au pignon qui s'équarit en croupe disgracieuse; sur chaque face cinq croisées plein cintre couronnées d'un liseret en retour, entre deux contreforts. Deux portes latérales débouchaient près de la principale entrée. — La chapelle reçut à la Révolution une partie des tableaux et des ornements d'autel de Saint-Michel-la-Palud. — Vendue nationalement (4 messidor an IV) elle fut, dès la restauration du culte, prise à loyer et définitivement acquise en 1817 par la fabrique de Saint-Joseph, dont un vicaire y officiait les fêtes et dimanches. Une messe y est dite encore chaque matin.

3. *Saint-Aignan.* — Dans la rue de ce nom, vers l'entrée à gauche en venant du château ancien-prieuré-cure de l'abbaye de la Roë à la collation de l'évêque. L'église, au dire de Rangeard, Mss. 894, aurait existé ainsi que la paroisse dès le IXe siècle, mais il n'apporte d'autre argument que l'hymne si interpolée de Théodulfe. V. *ce nom* et Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 73. Ce petit édifice, décoré à la moderne au XVIIIe s., fut acquis nationalement avec la cure par un charpentier (7 juin 1791). Il n'en existe plus trace.

4. — *Sainte-Croix* n'était au VIIIe siècle qu'une petite chapelle voisine d'un oratoire de saint Etienne, que Charlemagne, en mars 770, donna à Saint-Maurice. Les deux fondations furent réunies dans un même église rebâtie vers le XIe siècle et érigée peut-être dès cette époque en titre de paroisse, dont la fête principale resta consacrée à saint Etienne. Le nom de Sainte-Croix, qu'elle portait depuis le XIe siècle, lui resta définitivement depuis la donation en 1740 par le roi René d'un reliquaire en vermeil de la Vraie Croix. Le clocher fut refait en 1615, l'église en même temps agrandie et de nouveau en 1619 et 1710, en dernier lieu acquise nationalement par la ville le 29 mars 1791. Elle formait le coin de la *rue Saint-Gilles*, faisant face à la *rue Saint-Aubin*, et était célèbre dans toute la province par l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement. Un cimetière, commun jusqu'en 1617 aux deux paroisses, la séparait de Saint-Maurice. V. Péan de la Tuill., nouv. édit., p. 258-265; Brossier, Mss. 656 t. I, p. 667; Bolland, février, t. II, p. 474 et 685; *Arch. mun.* GG, 198, fol. 1, Thorode, Mss. 879 p. 205; Roger, p. 246; Brun. de Tart., Mss. 871, f. 170; Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1855, t. I, p. 291 et 317.

5. — *Saint-Denis*, petit monastère bâti, dit-on, avant le VIIe siècle, fut donné par saint Maimbeuf aux religieux de l'église qu'il venait de fonder. Depuis la création du chapitre de saint Maimbeuf, les fonctions curiales étaient remplies par les deux maires chapelains du chœur Elle occupait l'angle à droite en sortant de Saint-Julien, vis-à-vis la rue supprimée des *Grandes-Écoles*, et possédait en 1790 plusieurs belles statues de pierre, saint Denis, saint Etienne et une « superbe » Vierge, qui fut donnée à M. Malbrault, de Sorges. L'église fut vendue nationalement (2 mai 1791) à un menuisier, avec des obligations qui en entraînaient la démolition.

6. — *Saint-Evroult*, chapelle-cure, autrefois comme aujourd'hui cachée dans une maison, la seconde à droite en venant du Château, dans la rue de son nom. Une partie de la nef y subsiste avec l'abside, dont la voûte paraît du XIIe s., ainsi que la clé armoriée de l'escarboucle du Chapitre de Saint-Maurice, qui en était collateur; le reste de la nef (XVIIe siècle) est coupé par des planchers et sert de cuisine.

7. — *Saint-Jean-Baptiste*, vulgairement appelé, sans aucune dédicace, *Saint-Julien*, du nom d'une petite aumônerie attenant à la grande porte, était un ancien monastère fondé par saint Lézin pour une communauté religieuse de clercs, sous le gouvernement d'un abbé dont les comtes d'Anjou prirent plus d'une fois le titre pour s'emparer de ses biens. L'évêque Ulger acheta d'une somme de 1 100 sous la démission du comte Geoffroy-le-Bel (1131) et y établit un chapitre de dix prébendes avec doyenné, qu'un décret de l'évêque réunit en 1696 au Séminaire. V. un dessin de l'église dans Ballain, Mss. 867, p. 159. Elle s'ouvrait sur l'impasse et fut sans doute construite dans une partie du grand cimetière primitif, dont on découvre à chaque fouille les tombeaux. On y montrait — dans le cimetière neuf, qu'entourait un cloître lambrissé, un cube assez grossier, recueilli de nos jours au Musée, portant une inscription à la mémoire d'une dame romaine. V. Br. de Tart., Mss. 867, p. 237; Moléon, *Voyage Liturg.*, p. 104; Touraille, Mss. 878, f. 61; — dans l'église une copie du portrait de la Vierge par saint Luc, don du pape Alexandre VI, le bout d'un doigt de saint Jean, une des sandales de J.-C., des reliques de saint Léonard et de saint Julien dans des châsses d'argent, une tuile de la chapelle N.-D.-de-Lorette, V. le dessin dans Brun. de Tart., f. 182; une figure en argent de la Madeleine, un portrait de Charles de Blois. V. Brun de Tart, Mss. 871, f. 262; une mâchoire en forme de calice avec son pied; les vêtements de saint Lézin, aube, chape, étole et manipule de soie rouge, sans galons, et de nombreux reliquaires qui furent cédés pour la plupart à l'église de la Trinité en 1791, avec la cuivrerie et les marbres des petits autels. — La paroisse avait son autel dans la nef du côté de l'Évangile, servi par deux curés, comme à St-Denis et à St-Maurille. V. Péan de la Tuillerie, nouv. édit., p. 152-159. L'église est depuis longtemps détruite V. Mss. t. I, p. 665; Rangeard, Mss. 894; Bolland, février, t. II, p. 685; Thorode, Mss. 879, f. 192; Roger, p. 60; aux Arch. de M.-et-L., les *Délibérations capitul.*; à la Bibl. mun., les Mss. 675-676.

Digitized by Google

7. — *Saint-Laurent.* — V. ci-après *Chapelles*, II-11, p. 61.

8. — *Saint-Maimbeuf.* — Sise en face du cimetière de la paroisse de Saint-Pierre, l'église succéda à un petit hospice pour les malades et les pauvres passants, fondé sous le vocable de saint Saturnin (VIIe s.) par saint Maimbeuf, qui y passa une partie de sa vie et y fut inhumé. Enrichi bientôt, puis envahi par des laïcs, donné par le seigneur de Chantoceaux en 1125 à Marmoutiers (Archives de M.-et-L., (*Prieuré de St-Éloi*, il fut retire enfin des mains laïques par l'évêque Ulger qui y érigea un chapitre supprimé et réuni au Séminaire par décret du 16 août 1702. L'église, sauf le portail roman à voussures ondulées à retraits et quelques cloîtres du XIIe siècle, avait été reconstruite en 1469-1470, l'autel, transformé à la romaine en 1673. V. aux Arch. de M.-et-L. les *Délibérations capitulaires;* Péan de la Tuill., nouv. édit., p. 315 319; Brossier, Mss. 656, t. I, p. 667; Thorode, Mss. p. 193: Grandet, Mss. 866; Rangeard, Mss. 894. — Elle fut acquise nationalement par la ville le 3 mars 1791 pour être détruite. On en peut voir pourtant encore un tronçon de colonne engagée dans la muraille extérieure de l'ancienne cure (n° 14, place du Ralliement.) La sacristie vient d'être rasée (1868). V. des dessins dans Berthe, t. 1, f. 17; Ballain, p. 164; et dans Br. de Tart., la transcription de légendes latines et françaises qui étaient exposées dans l'église.— On y conservait dans trois châsses précieuses les reliques de saint Maimbœuf, de saint Félix et de saint Apothème. — Le Chapitre portait les trois crosses, suivant le dicton, c'est-à-dire *d'azur à une crosse d'abbé d'or entourée de deux crosses d'évêque de même.*

9. — *Saint-Martin* cache sa ruine, à l'entrée de la rue de ce nom, derrière une maison neuve. Au fond de la cour, se dresse le transept, seul reste avec le chœur, de l'église collégiale. Quatre larges arcades plein cintre portent une lourde tour carrée, reposant sur quatre énormes colonnes de trois mètres de circonférence enchâssées dans les angles, sur les chapiteaux desquelles s'élèvent, à côté de nouveaux arceaux, quatre autres colonnes chargées d'un dôme plein cintre et sans nervures. L'appareil se compose de petits moellons encadrés dans de larges pierres de taille, que séparent des assises de grandes briques. Toute cette puissante construction est si unanimement attribuée aux temps carlovingiens que nous osons à peine exprimer notre sentiment convaincu. L'histoire pourtant de l'édifice, comme les caractères architectoniques, dont un préjugé constant nous paraît exagérer l'antiquité, indiqueraient, à notre humble avis, une œuvre seulement du XIe siècle. Une chapelle primitive y aurait existé, dit-on, au IXe siècle, fondée, suivant une légende, que chacun raconte de notre temps à sa manière, par l'impératrice Hermengarde. Elle tombait ruineuse et abandonnée à un moine, quand en 1020 le comte Foulques et la comtesse Hildegarde la transformèrent en une magnifique église et y établirent un chapitre de treize chanoines. C'est à cette date certaine que se reportent, suivant nous, les plus anciennes constructions. La tour carrée et le chœur, dont les angles cachent des vases sonores de terre grise, de forme ovoïde (30 centimètres de longueur sur 35 à 40 de large), sont postérieurs au moins d'un siècle. D'autres travaux considérables furent exécutés vers 1450. Le jeudi 12 août 1762, pendant les matines, la foudre, pénétrant par le clocher, le découvrit en partie et brisa les arcs et les piliers du midi. Le grand portail que précédait un porche fut restauré en 1772. Pendant la Révolution, l'église, dépôt des livres confisqués nationalement, fut venue. Le 28 mars 1828, la voûte de la nef s'écroula et en avril 1829 on dut raser la partie supérieure du clocher. Ce qui reste sert d'entrepôt à l'administration des tabacs. V. un dessin dans Berthe, Mss 896, p. 38; — une lithographie dans *Angers pittoresque*; — un plan par M. Dainville dans le *Répert. Archéol.*, 1862; — aux Arch. de M.-et-L. les *Délibérat. Capitulaires*; — Brossier, Mss 656, t. 1, p. 686; — Rangeard, Mss. 894; — Pocq. de Liv. *Arrêts celèbres*, col. 1088.

Bruneau de Tartifume y signalait de son temps, outre de nombreuses épitaphes, à l'entrée de l'église un Christ « dont les pieds ne sont pas superposés », particularité qu'on retrouvait à Saint-Aubin, à Saint-Maimbeuf, à Cantenay; le tableau d'une Notre-Dame noire, au dessous d'un retable avec la légende : *Nigra sum sed formosa*, présent de Jean de Ponthoise, dont le portrait figurait dans un vitrail, un très beau tableau du *Baptême du Christ*, où étaient représentés deux chanoines de la maison de Seillon. — Mss. 871, f. 210-236. Le *Trésor* conservait de plus un pouce de saint Martin, — le chef de saint Loup (V. *ce nom*), dans un reliquaire en vermeil, qu'on promenait en procession pour implorer du beau temps; le corps, retrouvé dans le cimetière voisin de l'église, vers 1012, était exposé sur le grand autel, entre les chasses de saint Laurien et de saint Lazare; — une statue de saint Martin à cheval en argent, le tout transféré solennellement en 1790 à Saint-Maurice; — une autre de saint-Martin-de-Vertou en argent et vermeil; — une dent de saint Georges, les statues en argent doré de saint André, et de sainte Appoline, en argent de sainte Marguerite, sainte Anne, sainte Madeleine et saint Antoine.—Deux Vierges, et les statues de saint Martin, saint Jean, saint Pierre, saint André, qui décoraient ou entouraient le grand autel, furent accordées aux églises de La Bohalle et de Saint-Silvin. On porta au château celles des quatre autels de la nef et un beau tableau sur bois de l'*Annonciation*, appartenant à l'autel de la paroisse.

Autour de l'enclos régnaient des cloîtres, loués presque entièrement à des laïcs; à l'entrée, vers la rue Saint-Martin, une cave attenant à la maison des *Greniers* servait de prison capitulaire.

Il a été, à plusieurs reprises, sérieusement question de racheter et de rendre au culte Saint-Martin. Il s'agissait d'y transférer, en 1844, la

Digitized by Google

paroisse St-Joseph, en 1847 d'y créer une annexe de la cathédrale sous l'administration d'une même fabrique. Une souscription publique fut tentée. La Commission des Monuments historiques tenait disponible une subvention de 30,000 fr. (lettre du 15 juin 1847). L'urgence pressait surtout d'arrêter à temps des travaux commencés que le préfet fit suspendre d'autorité ; mais on ne put s'entendre sur la valeur de l'immeuble, et par surcroît la ville refusa tout concours (20 novembre). En ces derniers temps encore (1866), l'œuvre a inutilement tenté la communauté des Pères de l'Adoration, établis dans les dépendances.

10. — *Saint-Maurille.* — Chapitre de huit prébendes, avec paroisse desservies dans deux chapelles construites, en 1528, dans le grand cimetière. La collégiale, primitivement dédiée à Notre-Dame, puis à Saint-Maurille, quand ce saint y eût son tombeau, fut consacrée de nouveau après une complète transformation en 1662, le chœur prolongé avec autel à la Romaine en 1714, V. les *Delibérat. Capitul.* aux Arch. de M.-et-L. et un dessin dans Ballain, Mss. 867, p. 665. Le tout fut vendu et rasé en 1791 pour la formation de la place du Ralliement, agrandissement de la place Saint-Maurille, créée en 1736 aux frais du chapitre par la destruction de l'ancien petit cimetière et de deux maisons, et accrue en 1784 du cimetière Saint-Pierre. Les fouilles récentes en ont mis a nu d'anciens murs construits en arête de poissons. Des cryptes y existent encore peut-être inexplorées sous la dernière maison qu'on va jeter bas. Elles comprenaient quatre caves distinctes dont trois sous le grand autel, chacune de 20 pieds de long sur 10 de large, avec voûtes peintes et murs en ciment, renfermant quatorze antiques tombeaux, dont un fut signalé par Cl. Ménard comme celui de Jacques-le-Majeur et qui pouvait être celui de saint Maurille, d'autres, ceux de Défensor, de saint Apothème, de saint Benoît. V. les dessins qu'a donnés Brun. de Tart. p. 366, et les descriptions de Grandet, Mss. 621. f. 139-141, Ballain, Mss. 867, p. 571, Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 22 et 85; Péan de la Tuilerie, nouv. édit., p. 320-330. — Roger, p. 31, regardait comme plus ancienne, même que Saint-Pierre, et comme le premier oratoire des chrétiens d'Angers, la crypte immédiatement sous le grand autel. Dans la seule qui ait été tout récemment (janvier 1870) effondrée vers le Nord, on a recueilli deux tombeaux formés chacun de deux débris de frises romaines décorées de palmettes. Cette construction, du caractère le plus archaïque, reposait pourtant sur des ruines plus antiques encore d'édifices gallo-romains en briques et ciment.—L'église possédait, entre autres reliques, du sang de J.-C., des débris de son sépulcre, du lait de la Vierge, des cheveux de sainte Cécile, un doigt de saint Gilles. On y venait invoquer saint Avertin contre les maux de tête et Notre-Dame-des-Serpents contre les mauvaises langues.

11. — *Saint-Michel-du-Tertre,* attenant à l'enclos de la Mairie, touchait de son chevet, vers l'Est, les murs d'enceinte et le cimetière qui longeait le bastion et bordait la rue jusqu'à la porte de ville. L'église, à la présentation de l'abbé de Saint-Serge, à qui en avait fait don Hubert de Vendôme (*Cartul. I. de Saint-Serge*, p. 11), était, comme la paroisse municipale où se célébraient les obsèques solennelles des maires. Le chœur en avait été reconstruit en 1601 L'édifice, composé de nef, jubé, chœur, sanctuaire et trois chapelles, devint, par vente nationale (7 juin 1791), propriété de la ville. Le 25 ventôse an IV, toute la voûte et le clocher s'écroulèrent, V. un dessin dans Ballain, Mss. 866, fol. 303, et Br. de Tarif. Mss. 871, p. 445 et 470. On y venait en pèlerinage, le 1er mai, pour la guérison des écrouelles, à une relique de saint Marcoul. Une chapelle close dite de *Lancrau*, à la gauche du grand autel, servait d'enfeu aux Lesrat. (V. *ce nom*).

12. — *Saint-Michel-la-Palud*, située dans l'enclos de l'abbaye Saint-Aubin, portait son chevet en travers à la hauteur de la rue Saint-Martin ; le porche était précédé d'un petit cimetière qu'a emporté la rue des Lices. Une charte de 996 atteste sa fondation par un pèlerin du nom de Robert, *Rev. d'Anj.*, 1852, t. II, p. 372; Rangeard, Mss. 894, p. 28. Dans une chapelle se voyait le buste d'Alexandre VI, et aux vitraux, toute la famille de Jean de Ponthoise, son médecin, V. *ce nom*. Une charmante Vierge, don du même docteur, fit envie à Richelieu, qui l'emporta. — L'église servit, sous la République, pendant quelques semaines, aux séances d'un club présidé par l'abbé Duboueix. V. *ce nom*. — En tête du troisième registre paroissial, *Arch. mun.* GG. 153, se trouve transcrite la liste des curés, presque tous docteurs, depuis 1339, « suivant les mémoires de la cure ». Le curé primitif était le sacriste de Saint-Aubin.

13. — *Saint-Nicolas*, paroisse. — V. *Abbayes*, ci-après.

14. — *Saint-Pierre* est après Saint-Maurice la plus ancienne paroisse de la ville et resta pendant longtemps la plus considérable. Dans le vaste cimetière qui couvrait à quelque distance tous les abords de la cité vers l'orient, un des premiers évêques, peut-être Défensor, avait consacré une petite chapelle, dédiée au prince des Apôtres, pour y chanter les prières des morts et y déposer tout autour les sépultures chrétiennes, même celles des évêques que la loi et les pratiques ecclésiastiques défendaient primitivement d'inhumer dans leur église.—Une société de clercs y vivait, paraît-il, au IXe siècle, sous l'observance régulière; puis vinrent les moines, dont était abbé l'évêque Ulger, puis des chanoines. Les biens et le patronage usurpés de l'église Saint-Pierre furent restitués par Abbon de Rochefort à la cathédrale Saint-Maurice, de qui il est alors reconnu qu'elle avait autrefois dépendu (1140). Ces faits certains suffisent décidément à réfuter l'opinion qui prétendait reconnaître à St-Pierre le titre d'église-mère et cathédrale au détriment de St-Maurice. Soutenue avec des arguments quelquefois très plausibles par de véritables savants, mais dans un but indifférent à la science, — par Cl. Ménard pour

Digitized by Google

plaire à l'évêque Miron qui, en dépit et dérision de son Chapitre y avait transporté en 1623 son siège épiscopal, — par Cl. Robin, pour exalter la gloire de sa cure, — elle trouva dans le temps même d'énergiques contradicteurs dont les raisons nous paraissent convaincantes. Voir pour l'attaque, Cl. Ménard, *Plainte apologétique* (1625); Robin, *Le Camp de César* (1765, in-8°); pour les répliques, Eveillon, *Réponse du Chapitre* (1626); Pocq. de Liv., *Pouillé de l'Eglise d'Angers* Mss. 648; Rangeard, *Almanach d'Anjou* de 1765, p. 100.

L'église Saint-Pierre, érigée en chapitre de 9 prébendes avec un doyen vers le XIIIe siècle, avait été reconstruite en partie de 1490 à 1515, transformée à la romaine en 1706, restaurée en 1778, et comprenait une nef, un chœur, une petite chapelle pratiquée dans l'épaisseur des murs de la sacristie, le chapitre, une ancienne chapelle et un cloître à la suite. V. un dessin dans Ballain, Mss. 867, p. 172. On y montrait dans une paroi derrière un treillis de bois, « le tombeau auquel M. Saint-René est ressuscité, » V. le dessin dans Brun. de Tart., f. 273; — une dent et une côte du saint patron, les reliques de sainte Nymphe, de saint Vincent, de saint Gohard, V. le dessin dans Ballain de ce dernier reliquaire; et deux statues « anciennes et magnifiques » de saint Pierre et de saint Paul. Moléon, *Voyage liturg.*, p. 105. Elles viennent d'être découvertes (janvier 1870) dans les déblais du sanctuaire, mutilées, mais encore chargées de couleurs vives et de dorure et celle de saint Paul au moins reconnaissable par les débris de son glaive. Quelques manuscrits précieux restaient encore dans le trésor en 1791, quatre textes des Evangiles et Epîtres, dont deux reliés en vermeil, les deux autres en argent, et un livre d'oraisons couvert de velours cramoisi, garni en argent, que l'évêque constitutionnel Pelletier réclama pour son usage. — Sous le chœur, la crypte ou *Cave Saint-Aubin* avait abrité le corps du Saint avant sa translation dans l'église dédiée à son nom. Détruite et comblée en 1816, elle a été ces derniers jours explorée à fond. Au-dessous passait l'aqueduc gallo-romain, V. p. 36. — La *Cave Saint-René*, près de la porte Nord, a été remise à jour dans le nivellement de 1868, telle que la représente une gravure en tête du livre d'Eveillon. L'antique masse de l'autel, composée d'un noyau grossier d'amplecton et de briques, recouvrait un mélange de débris informes. Il a été reconstruit avec les matériaux mêmes au musée Toussaint, et la crypte recomblée après l'affouillement complet du sol.

L'*Eglise paroissiale*, desservie longtemps dans une chapelle collatérale du Chapitre, avait été agrandie et de nouveau consacrée en 1723. Sa juridiction qui embrassait primitivement jusqu'à Empiré vers Sud, s'étendait, même au XVIIIe siècle, jusque sur le cimetière de Saint-Nicolas, où en 1752 le curé de Saint-Pierre célèbre encore une sépulture. Arch. mun. GG. 180. La cure reste debout, la première maison à démolir en descendant la *rue des Forges*, où, si je ne me trompe, Robin, le dernier curé, a caché quelques uns de ses livres et manuscrits. Le Doyenné, qui y attenait, a été rasé en 1869.

Les deux églises furent acquises nationalement le 3 avril 1791 par la ville, qui s'occupa immédiatement d'en dégager la place. V. aux Arch. de M.-et-L. les *Registres Capitul.* de Saint-Pierre: Arch. mun. *Registres paroissiaux*, GG. 170-184, remplis de notes et de mémoires mss. ou imprimés du curé Robin; Péan de la Tuill., nouv. édit., p. 299-314; Brossier, Mss. 656, t. I, p. 661; Rangeard, Mss. 894.

14. — *Saint-Samson*, humble église de paroisse rurale, relevant de la quinte de la Haye, Joulain et soumise à la taille comme clocher de campagne, sert de réserve au jardin botanique et son cimetière au midi forme la terrasse des Magnolias. Elle avait été donnée à Saint-Serge par l'évêque Hubert de Vendôme et reconstruite presque entièrement, les deux ailes, la chapelle de la Vierge, la voûte du cœur, en 1711-1712, aux frais du curé Hubert; le grand autel datait de 1786. Une parcelle de relique du saint patron y fut transférée de Saint-Magloire de Paris le 6 juillet 1786. *Arch. mun.* GG. 191-193. V. un dessin du portail roman qui existe encore tout nu et mutilé, dans Berthe, Mss. 896, t. I, p. 19, un autre, exposé au Musée d'antiquités; un dessin de l'église dans Ballain, Mss. 867, p. 304. La ville a fait l'acquisition de l'église et du jardin par acte national du 19 avril 1791.

II.-3. — *Chapelles.*

1. — *Sainte-Apolline.* — V. *Reculée.*

2. — *Saint-Blaise.* — V. ci-après II.-6 : *Le Temple.*

3. — *Sainte-Catherine*, située près l'abbatiale et faisant face à la place du Champ-Saint-Nicolas, tombait en ruine dès le XVIIIe s. Le 25 novembre pourtant, la statue qui décorait l'autel était habillée de la tête aux pieds par des demoiselles de la ville. Celles qui avaient passé l'âge de 25 ans avaient à fournir la coiffure. Le même jour les jardiniers apportaient à bénir les rameaux qui étaient destinés aux boutures de l'année. La chapelle fut incendiée lors du siège par les Vendéens, en 1793.

4. — *Saint-Eloi*, dans la *rue Courte*, était l'ancien verger, *viridarium quoddam*, ou maison de campagne de l'évêque Ulger qui le donna, vers 1136-1147, à Marmoutiers, en permettant d'y bâtir maison et chapelle avec cloche et cimetière pour les moines. Le prieuré *Saint-Gilles-du-Verger* a laissé une partie de son nom à la rue voisine. La chapelle, dédiée à saint Eloi, est encore à l'intérieur un édifice du XIIe siècle Elle fut attribuée au petit Séminaire avec les bâtiments voisins, dont un mur porte la date de 1584. On en trouve une vue dans Berthe, Mss. 896, p. 40, et les titres originaux du prieuré aux Arch. de M.-et-L. Après avoir servi pendant la Révolution de dépôt et d'atelier, de 1800 à 1812 comme annexe de caserne, elle fut en 1812 attribuée à l'école de dessin et enfin en 1849 au culte protestant.

Digitized by Google

5. — *Le Saint-Esprit*, dans la rue de ce nom, autrefois rue de *la Coudre*, apppartenait primitivement à une confrérie pieuse de l'église de la Trinité et revint, quand la confrérie cessa, à l'abbesse du Ronceray, dame du fief, qui, par une transaction de 1493, y autorisa la résidence d'un hospitalier du Temple, installé déjà en fraude dans le logis, à la charge d'y recueillir les enfants exposés jusqu'à l'âge de 6 à 9 ans. La maison, sans aucun revenu, contenait en 1553 dix lits, où rentraient coucher les enfants après leur quête en ville. Réunie comme bien de commanderie à l'ordre de Saint-Lazare par l'arrêt du 4 juin 1677, un sieur de Blégny « apothicaire de Paris », dit Ballain, en réalité médecin et charlatan, se disant officier de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit de Montpellier, s'en était fait pourvoir en 1699 et y demeura jusqu'en 1706, essayant d'y renouveler la fondation primitive. Cette entreprise ne dura que trois ans par l'opposition énergique du corps de ville. — Jusqu'à la Révolution, un frère Ignorantin y venait faire l'école aux enfants de la paroisse. — La maison vient d'être abattue (1868).

6. — *Saint-Eutrope*, à la collation de l'abbé de Vendôme, attenait à l'enclos et formait une dépendance du prieuré de Lévière, à l'angle gauche de la *rue des Bœufs*, sur la place actuelle où existait une croix en pierre au milieu d'un cimetière. On y venait en pèlerinage pour guérir de l'hydropisie. Vis-à-vis et joignant vers Sud le cimetière, la maison *Saint-Côme* servait d'amphithéâtre aux chirurgiens qui y donnaient encore leurs leçons en 1792.

7. — *Fallet* (Chapelle), quelquefois *Notre-Dame-de-bon-Secours* ou *Saint-Jacques-de-la-petite-Boucherie*, fut fondée le 25 novembre 1490, à l'entrée de la *rue de la Cloche*, continuation de la [rue du *Petit-Prêtre* qui prit dès lors le nom de la chapelle, par Jean Fallet (V. *ce nom*), nommé maire d'Angers le 1er mai 1491. Il avait acquis le terrain, pour y construire, en son nom et aussi au nom « d'autres demeurant près et environ la Poissonnerie ». On y venait en pèlerinage à saint Lubin. — Tout à côté, à gauche, sur la place de *la Chévrie* (*Capraeia* 1131, ch. de St-Eloi; — *quadrivium caprarie* 1270, *capraria Andegavensis* 1380, titres de St-Aubin), se trouvait la boucherie des rôtisseurs; entre deux la *Fleur de Lys* (1630), plus tard le *Saumon* (1740). De l'autre côté de la chapelle, *le Grand-Dauphin*. — Le tout a été rasé en 1867, pour l'emplacement de la Poissonnerie nouvelle, actuellement en construction.

8. — *Saint-Fiacre*, dépendance de l'abbaye Saint-Sulpice de Rennes, était enterrée dès le XVIIe siècle, plus tard délaissée, interdite enfin en 1735, détruite lors du siège. V. un dessin dans Brun. de Tart. 3e partie, f. 84. — La statue du patron fut transférée à *Saint-Sauveur*, qui s'élevait tout à côté.

9. — *Saint-Geoffroy* ou *Notre-Dame-de-Pitié*, dans le cimetière de la Trinité, près Saint-Laurent, fondée par M. de Gencian, affectait la forme d'une tour octogone, couronnée par un toit en pointe. Au bas s'élevait l'autel; au-dessus, une plateforme où le Saint-Sacrement restait exposé tous les ans le jour du Sacre pendant le sermon. V. Thorode, Mss. 879, p. 398; — un dessin dans Berthe, Mss. 896, p. 37; — un autre dans Ballain, p. 638. Il n'en reste plus trace.

10. — *Hannelou*. — V. *Saint-Sauveur*.

11. — *Saint-Laurent* n'est pas à proprement parler une chapelle quoiqu'on lui donne souvent ce nom et qu'elle en ait à peine rempli le service, mais bien une véritable église, sans avoir été jamais paroisse et dont l'origine comme les destinées restent un des plus curieux problèmes à étudier des antiquités angevines.

Elle comprenait une nef large de 39 pieds, longue de 153 avec transept de 90 pieds, chœur rond et absidioles, celle de gauche séparée par une tour ronde contenant l'escalier du clocher. La nef était déjà tombée au XVIIe siècle et le sanctuaire ne restait plus guère, depuis longtemps, accessible aux pèlerins « malades du feu sec » que le 10 août, jour de Saint-Laurent. Au printemps 1779 on enleva la charpente du chœur et du clocher et l'église ne s'ouvrit plus. Dès 1763, elle servait à la ville, pendant l'hiver, de magasin à fourrages. De tout temps les textes n'y désignent qu'un édifice abandonné quoique des peintures « à la mosaïque » dit Brun. de Tartif., semblent attester que l'œuvre a été un jour terminée. L'opinion populaire, par suite, y voyait le plus ancien monument d'Angers et en attribuait la destruction aux Normands. Le style de la construction indique un édifice de trois siècles au moins postérieur aux invasions et paraît contemporain de celui de la Trinité, mieux encore de la grande salle Saint-Jean, dont l'appareil extérieur est identique. La charte de la fondation du Ronceray ni l'acte de création de la paroisse de la Trinité n'en font aucune mention non plus qu'aucune charte de l'hôtel-Dieu, quoique les délimitations désignent très fréquemment *la fontaine Saint-Laurent*, qui jaillit au pied. On y peut voir, selon les conjectures, un premier bâtiment délaissé de l'église de la Trinité, qu'un intérêt violent aura déplacée, soit, comme nous l'avons proposé, quelque œuvre morte des anciennes constructions de l'Hôtel-Dieu V. Thorode, Mss. 889, p. 398; — et notre *Notice historique sur l'Hôtel-Dieu*, p. 19, notes et le *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu*, à la table; — divers dessins dans Bailain, Mss. 867, p. 201; Brun. de Tart. p. 89; — Berthe, Mss. 896, p. 37, et Mss. 897, p. 48 et 49; — Roger, p. 167; — un plan par M. Dainville dans le *Répert. archéol.* 1862, p. 260. — Ce n'est absolument plus aujourd'hui qu'une ruine que les deblaiements de la voirie doivent emporter. On y installe pourtant en ce moment (janvier 1870) dans l'aile gauche une institution de bienfaisance populaire.

12. — *Saint-Lazare*, petit hôpital fondé ne 1104-1120 par les bourgeois pour les ladres.

Digitized by Google

L'abbesse du Ronceray avait mis opposition à cet établissement, puis se désista moyennant la rente d'un muids de vin et d'un muids de froment pour l'entretien d'un prêtre qu'elle nommerait (*Cart. du Ronc.*, Rot. II, ch. 81). Dans la chapelle, assez longue mais étroite, avec un seul autel, une muraille, enlevée seulement en 1709, séparait le peuple, pendant la messe, des ladres qui habitaient de petits logements dans le cimetière, près du chevet. En 1581, le terrain voisin avait été désigné par la ville pour la sépulture des protestants; mais cette délibération ne tint pas.

Notre-Dame-de-Consolation, V. *le Calvaire*, ci-après II-7. — *Notre-Dame-de-Pitié*, V. ci-dessus *Saint-Geoffroy* (chapelle). — *Notre-Dame-de-sous-Terre*. V. paroisse de *Lévière*, ci-dessus, p. 56. — *Notre-Dame-de-Recouvrance*, V. ci-après II-6, *Carmes* et *Jacobins*.

13. — *Saint-Sauveur*, vis-à-vis le Cercle actuel du Boulevard, presqu'à l'angle de la rue Hannelou dont elle prit souvent le nom, dépendait comme sa voisine, *Saint-Fiacre*, de Saint-Sulpice de Rennes. Dédiée, en 1062, elle servait d'aumônerie aux pèlerins qui arrivaient trop tard aux portes de la ville. Dans les derniers temps elle n'était plus ouverte que le jour de la Transfiguration, jour de foire. V. un dessin dans Ballain, p. 257. — Elle a été rasée lors du siège de 1793, En 1543, le terrain joignant les murs fut consacré à la sépulture des pestiférés.

14. — *Saint-Sébastien*, dans le faubourg Bressigny, entre la rue Châteaugontier et l'hôtel *La Boulaye*, appartenait à la fabrique de Saint-Michel-la-Palud et était entretenue par les habitants pieux du voisinage. Jusqu'au XVIIe siècle, les pauvres attardés aux portes y trouvaient un refuge et pendant longtemps six lits, dont deux réservés aux prêtres passants. — Elle existe encore en partie derrière les maisons de la rue.

IV-5. — *Abbayes*.

1. — *Saint-Aubin*. — C'est sur l'emplacement-dit-on, d'un petit oratoire dédié à Notre-Dame-du-Verger par saint-Hilaire, que fut fondée, sous le vocable de Saint-Germain-d'Auxerre par le roi Childebert, *voluntate et imperio Childeberti regis* (ch. de 973), et consacrée par saint Germain de Paris, vers 534-535, l'abbaye qui dès avant 615 (*Test. de Bertchr.*, évêque du Mans) avait pris le nom de Saint-Aubin. Une communauté de chanoines avec abbés réguliers y vivait au VIIIe siècle. dont un diplôme de Charlemagne (769) limita le nombre à 50, en confirmant leurs immunités. Geoffroy Grisegonelle — et non Foulques-le-Roux, comme le dit la Chronique de Tours, — en expulsa les chanoines livrés à tous les désordres et avec l'aide de l'évêque Néfingue y établit des Bénédictins (ch. de 966). La protection des comtes et la dévotion spéciale des comtesses en firent rapidement l'abbaye Saint-Aubin *la Riche*, dont le puissant abbé, par un décret du métropolitain de Tours (1241), prenait le premier rang entre les abbés au synode de la province, avec droit de préséance sur tout le Clergé dans toutes les cérémonies, et à ce titre haranguait les rois à leur venue en ville. L'évêque, à sa première entrée, en partait pour se rendre en cortège solennel à Saint-Maurice. Plusieurs même y furent consacrés, entre autres Guill. Lemaire, qui en décrit tout au long la cérémonie. Le roi Charles IX y courut la bague et y toucha les écrouelles en 1570. — V. Louvet, dans la *Rev. d'Anj.* 1854, t. I, p. 300. — Les gouverneurs, Puygaillard, en 1569, d'Aumont, en 1589, logeaient dans son abbatiale. — Elle tomba en commande de 1469 à 1493, et de nouveau définitivement en 1536. Par suite de la dissolution absolue des mœurs et de la discipline (V. aux Arch. de M.-et-Loire., *série G*), l'évêque Henri Arnauld y introduisit le 3 octobre 1660, après une vive résistance, les moines de la réforme de Saint-Maur. En 1663 seulement, les moines, jusqu'alors simples pensionnaires de leurs abbés, eurent une mense spéciale qui devait chaque année, à la Saint-Aubin, une tête de porc au bourreau.

En 1765, il était question d'établir dans l'abbaye un collège d'internes ; les moines offraient à la ville d'élever à leurs frais les constructions nécessaires, mais il ne fut pas donné suite au projet. *Arch. mun.* BB. 116. f. 113-119.

En 1788 elle est sur le point d'être réunie à l'évêché de Séez ; l'Université proteste. — Le 17 avril 1790 la communauté reçut l'ordre d'évacuer sous huit jours la maison destinée aux assemblées électorales, dont la salle se para quelque temps des tapisseries du chœur, et à l'administration du département, qui à cette heure l'occupe encore. V. pour la Préfecture, *l'Introduction* de cet ouvrage. — Il s'y trouvait alors 15 religieux et un frère donné. L'abbé seul et le prieur protestèrent, quelques-uns applaudirent, tous les autres déclarèrent aimer mieux partir qu'être réunis à des maisons étrangères. — La Bibliothèque possédait environ 2,000 volumes.

Les bâtiments actuels datent pour la plus grande partie de 1692, où fut terminée une restauration générale de l'abbaye, dont la première pierre avait été posée en 1668. V. un dessin dans Ballain. Mss. 910, p. 151 et 640. Des travaux nécessités pour l'installation des bureaux administratifs et de logements habitables les ont profondément remaniés, sauf les salles occupées dans le rez-de-chaussée de l'aile orientale par les Archives départementales. Le bureau occupe l'ancienne sacristie de l'église et a conservé son mobilier complet entre autres un admirable confessionnal et des boiseries à encadrements et pilastres avec chapiteaux sculptés. La clé de voûte porte les armes de l'abbaye : *losangé d'argent et de gueule*, et l'inscription : *pax*, devise des studieux Bénédictins. La salle capitulaire, sert aux dépôts des archives. Longue de plus de 30 mètres, elle a été subdivisée par un mur de refend en deux vastes salles, dont une, munie de boiseries modernes, a été consacrée dix ans aux séances du Conseil général En retour, vers Sud, deux petits cabinets superposés et solidement voûtés, avec étroit

Digitized by Google

escalier tournant, abritaient le chartrier de l'abbaye, dont les principaux titres s'enfermaient dans une armoire de fer, encore en place il y a quelques années.

Le 24 septembre 1836 des ouvriers mirent à jour tout à l'improviste, le long de la muraille extérieure de la grande salle, dans la cour, les restes d'un splendide cloître roman, brisé au XIIIe siècle par les maîtres-d'œuvre de l'art ogival, recouvert de plâtre au XIIIe siècle par les architectes-maçons. Il comprend trois doubles petites travées plein cintre, formées de cinq couples de colonnes alignées en profondeur, qu'encadrait un arceau roman dont les trois derniers seulement ont laissé trace. Au centre s'ouvre une admirable porte a triple voussure en retrait, dont chacune repose sur une plinthe angulaire portée par trois colonnes à chapiteaux historiés. On y reconnaît à gauche Samson déchirant le lion, et la résurrection de Lazare; à droite, des entrelacs de toute forme, qui se renouvellent avec une variété infinie dans les deux voussures intérieures. — Au-dessus règne un couronnement divisé en une quarantaine de compartiments, chacun avec sa décoration distincte, têtes de bêtes ou d'hommes à barbe ou imberbes, tortues, poissons, grotesques de fantaisie. La travée qui suit porte un couronnement d'anges en adoration; dans la plinthe, la Vierge, autrefois enluminée de couleurs vives, présente son fils au monde. Au-dessous, dans la courbe des deux baies, des scènes peintes à fresque et recouvertes d'un vitrage représentent deux scènes du massacre des Innocents, deux autres de la venue des rois Mages. Aux fûts des colonnes de droite figurent deux cerfs, un centaure femelle, un coq à tête d'homme couronné, tenant un poisson : au chapiteau voisin dont la tête est emportée se retrouvent deux sirènes affrontées, tenant d'une main le coutelas, un poisson de l'autre; dans les deux grands arcs, des artisans de divers métiers, des soldats et divers sujets de fantaisie; au-dessus, dans la plinthe, trois épisodes de la vie de David; au centre, il lance la pierre et tue Goliath; à droite, il s'apprête à lui couper la tête, qu'il présente à gauche à Saül. Suit un dernier arceau nu et vide taillé en écran. — Les six premières petites baies forment trois paires d'arceaux reliés, sans encadrement supérieur, par un couronnement plein cintre décoré de têtes à la barbe carrée ou épointée, d'enroulements de verdure et de coquilles et d'espèces de fleurs de lis fantastiques, avec chapiteaux formés de feuilles à crosettes, d'animaux à tête humaine, de personnages accroupis, les membres écartés, oiseaux affrontés, les plinthes décorées de roses, de quatrefeuilles, de palmettes, de torsades, d'entrelacs, de clous, de grappes de raisin et d'une profusion d'ornements élégants dont tous les détails charment et étonnent. — A l'angle opposé, dans la cour, une porte isolée s'est de nouveau rencontrée le 17 décembre 1853, à trois voussures peintes de couleurs très-vives et d'inscriptions, dont une seule a été conservée, au-dessus d'un Samson déchirant le lion : *Et dolet et planguem sic fera morsibus angit; Accipe Samsonem Cristum victumque leonem;* les deux vers sont reliés par le monogramme du Christ, au-dessous, deux lions luttent contre un porc; dans la voussure intermédiaire, quatre autres lions avec l'agneau symbolique et deux personnages tenant un livre; dans la voussure supérieure, six figurines à longues robes et armées de lances; épées et boucliers, dont deux tiennent une couronne, V. *Mém. de la Soc. d'Agr.*, 1854, p. 10-18, et une lithographie de M. Vétault.

Tous ces travaux d'un art si élégant à la fois et si barbare nous paraissent appartenir tout au plus tôt, quoi qu'on dise, à la fin du XIe s., si l'on n'ose les reporter aux grands remaniements de l'abbaye opérés vers 1125-1130, sous le règne magnifique de l'abbé Robert de la Tour-Landry, dont cette dernière porte au moins est contemporaine. — L'aile vis-à-vis les cloîtres conserve en son soubassement, transformé en cave, quatre arceaux gothiques reposant directement sur le sol, sans piliers ni colonnes, restes sans doute du cloître transformé au XIIIe s.

L'*Église*, aujourd'hui complètement disparue, sauf quelques colonnes encastrées dans les murailles riveraines, occupait tout le préau actuel de la Préfecture, dont le sol réserve sans doute de précieuses trouvailles. — En plan elle formait une croix latine, à trois nefs, portées par des piliers encadrés d'une ceinture de colonnettes avec chapelles rayonnant tout autour du sanctuaire. V. un curieux dessin des ruines du chœur dans Berthe, Mss. 897. t. I, p. 58, enlevées seulement en 1811 pour dégager l'entrée. Sous l'autel, dans un caveau, une grosse pierre dure, creusée à l'intérieur et reposant sur deux blocs à peine équarris avec un autel au chevet, passait pour la tombe primitive de saint Aubin, transférée là de l'église Saint-Pierre par l'évêque Eutrope. V. le dessin dans Brun. de Tart. Mss. 871, f. 192. En 1128 l'évêque Ulger mit le corps dans une châsse précieuse, qui resta exposée sur le grand autel avec celle de saint Clair, évêque de Nantes. Dans la nef se trouvait le tombeau de saint Girard, dont les fiévreux venaient gratter la pierre; — au bas, à gauche, une sépulture avec la statue couchée d'une femme et d'un petit enfant, image, suivant le populaire, d'une impératrice morte en couches à Angers. V. Touraille, Mss. 878, p. 128 dans le chœur, des tombes des abbés Jean et Hélye de Tinténiac, Pierre de Laval, Luc Bernard; à gauche du grand autel, celle de la comtesse Adèle. (*Voir ces noms*). — On y admirait encore les stalles et boiseries du chœur, dues à la munificence de l'abbé Jean de Tinténiac, des orgues magnifiquement sculptées, une grande statue de Moïse en cuivre, et à l'autel de saint Clair et un de saint Praxède, propice aux femmes enceintes, un retable de pierre de *la Passion et de la Résurrection*. — A la Révolution, le trésor possédait deux grandes châsses dorées par devant avec mille pierres fausses et brutes; la châsse de saint Girard en forme d'église, en vermeil; trois châsses de bois, couvertes en cuivre et feuilles d'argent doré; le chef de saint Aubin, en vermeil, garni de pierres fausses,

Digitized by Google

avec piédestal en cuivre doré ; le chef de saint Adrien, en vermeil, garni de pierres fausses, avec piédestal en cuivre doré ; le chef de saint Girard, en argent ; un bras de saint Aubin, en bois, couvert de feuilles d'argent doré ; un bras de sainte Praxède, en argent ; une main de saint Thibaut, en argent ; une mître des anciens abbés, avec monture de vermeil, pierres et perles fausses ; un riche et nombreux mobilier d'autel, calices, patènes, paix, bénitiers, quatre *textes*, dont deux reliés en maroquin rouge, ornés de cartouches et bas-relief en argent, deux autres couverts de bois d'ébène sculpté ; des statues portatives de la Vierge en argent doré et de saint Clair en bois plaqué de vermeil.

La porte principale, avec vestibule relié aux cloîtres, ouvrait devant la tour, dépendance de la demeure abbatiale que séparaient du couvent un petit clos et un étroit chemin emportés par la *rue des Lices*. La tour contenait les quatre grosses cloches de l'abbé. L'étage inférieur, à base carrée avec baies en plein cintre, XIIe siècle, est antérieur de deux siècles aux étages supérieurs (32 mètres de haut.), éclairés de fenêtres ogivales que flanquent aux angles de petites tourelles coniques, décapitées en 1823, ainsi que la flèche principale, remplacée par un toit d'ardoise. C'est un des premiers édifices où apparaisse l'emploi de l'ardoise. Utilisé pour les observation de Cassini et celles des officiers de la carte de l'État-major en 1838, il a été occupé jusqu'à ces derniers temps par une fabrique de plomb de chasse. Dans une échauguette, édifié en 1427, un veilleur montait le guet, aux gages des ducs. *Arch. mun.* CC. II, f. 233. Le monument a été acquis, en 1866, par la ville.

Les offices comprenait un prieur claustral, un sous-prieur, un chantre, un armoirier, un aumônier, un sacristain, un infirmier, un hôtelier, un sous-sacristain et six chapelles régulières.

La mesure particulière de l'abbaye, pour 15 boisseaux, n'en donnait que 12 des Ponts-de-Cé,

L'abbé présentait, *au diocèse d'Angers*, les prieurés simples de Saint-Rémy-sur-Loire, de Saugé-aux-Moines, de Chateaugontier, des Alleuds, de Saint-Jean-sur-Loire, de Saint-Aubin et de Saint-Macé-de-Trèves, de Champigné-le-Sec, de Courchamp, du Coudray-Macouard, du Bois près Jarzé, de Chartrenay, de Brion, du Lude, de Raillon, de Gouis, de Champigné-sur-Sarthe, du Lion-d'Angers, de Montreuil-sur-Maine, de Chambellay, d'Andigné, de Pruniers, de St-Pierre, et de Saint-Julien de Châtelais, de Vaux ; — les prieurés-cures de la Pélerine, de Bousse, de Pincé, de Ste-Colombe, de la Madeleine-sous-Brossay ; — les cures de Saint-Michel-la-Palud d'Angers, de Saint-Aubin des-Ponts-de-Cé, d'Arthezé, des Alleuds, de Trèves, du Coudray-Macouard, de Saint-Rémy, de Chambellay, de Pruniers, de Bazouges, de Saint-Jean et de Saint-Rémy-de-Chateaugontier, de la Flèche, de Chartrenay, de Brion, de Champigné, du Lion d'Angers, de Durtal, de la Chapelle-d'Aligné, du Lude et de Montreuil-sur-Maine ; — *au diocèse de Nantes*, les prieurés de Saint-Nazaire, de Saillé, de Sainte-Opportune et d'Oudon ; les cures de Couffé, de Saint-Nazaire, du Corset, de Saint-Breven ou de Sainte-Opportune et d'Oudon ; — *au diocèse de Rennes* ; le prieuré-cure de la Celle-Guerchaise ; — *au diocèse de Poitiers*, le prieuré de la cure de Méron ; — *au diocèse du Mans*, les prieurés de la Bazoche-Gandouin, de Malicorne, de Courcelles, de Luché, de Fresnay, de Perrigné près Luché, de Loquenay, de Saint-Ouen près le Mans, d'Azevé, de Quélaines et de la Cropte ; — les cures de Malicorne, Luché, Fresnay, Loquenay, La Bazoche-Gandouin, Saint-Ouen près le Mans, Avezé, la Cropte, Mézeray, Ligron, Courcelles, Saint-Gaud, Champfleur, Saint-Pierre-de-la-Terne, les Ulmes-en-Sonnois, Quelaines, Saint-Pierre près la Cropte, Saint-Benoit du Mans, et alternativement avec l'abbé de Saint-Vincent du Mans, la chapelle ou cure de la Madeleine près Fresnay.

Suit la série des abbés, dont chacun a son article dans ce livre : Sabaudus ? 549. — Bobenus, 615. Niulphus. — Gontier I, 769. — Helisachar, 818-837. — Ebroinus, vers 840. — Lambert, 847. — Eudes, 851. — Foulques-le-Roux, 924. — Burchard, 940 ? — Guy I, 964. C'est le dernier abbé séculier. — Vitbold, vers 967 ? — Albert, 970-977. — Gontier II, 977-988. — Rainauld, 988-994. — [Girard I ?] — Hubert, 3 septembre 1000. — [Adraldus.] — Primoldus *alias* Primasius, 1027-1036. — Gautier, 1036-1049. — Tierry, 1055-25 décembre 1060. — Othran, 21 mars 1060-17 février 1082. — Girard II, 1082-9 janvier 1106. — Archembauld, février 1106-6 novembre 1118. — [Guillaume ?] — Hamelin, 1118-1127. — Robert, 15 mai 1127-27 avril 1154. — Hugo, 23 mai 1154-6 avril 1157. — Guillaume, 1157-1189. — Jacquelin, 1189-10 juin 1190. — Geoffroy Billon, 15 août 1190 1220 ? Geoffroy de Champtièvre, 1222-1233. — Guillaume de Berrie I, 1234. — Guillaume de Berrie II, neveu du précédent, 1250-1268. — Guill. Poullart, 1269-1273. — Nicolas Bernouin, 1274-1297. — Jean de Mozé, 1300-1317. — Jean Bourrel *alias* Bonnel, 1317-1327. — Gervais Medy *alias* Petit-Chien, 13 avril 1339-1342. — Pierre Malemouche, 16 mars 1442 (m.-s). 1345. — Pierre Bonnel, 1345-17 septembre 1349. — Jean de la Bernichère, élu le 3 octobre 1349. — Albericus, 1361. — Jean 1369-1375. — Pierre III, 1375-15 octobre 1378. — Pierre de la Pérouse *alias* de la Peruche, 1376-1385. — Thibauld Ruffier, 1385-17 juillet 1412. — Guy de Baïf, 1412-6 novembre 1442. — Pierre More, 27 novembre 1442-15 mars 1445. — Lucas Bernard, 4 avril 1445-28 février 1463. — Guillaume de Méron, 1463. — Pierre de Laval, 1464-14 avril 1493, — Jean de Tinténiac, 1493-1522. — Hélie de Tinténiac, son neveu, 1522-26 avril 1535. — *Commendataires* : Charles de Hémard-Denonville, cardinal et évêque de Macon et abbé de Saint-Père de Chartres, 1536, mort le 23 août 1540. — Charles de Pisseleu, évêque de Condom, 1541-4 septembre 1564. — Eustache Du Bellay, évêque de Paris, 1564-1565. — Pierre de Gondy, évêque de Paris, 1567-1599, qui se démet en faveur de son neveu. — Jean

Digitized by Google

François de Gondy, premier archevêque de Paris, 1598-1654. A sa mort, le cardinal Mazarin jouit, comme économe, de l'abbaye pendant 4 ans, puis en donna le brevet à l'archevêque de Toulouse, Pierre de Marca, qui en fit pourvoir son fils Galatoire de Marca, président au Parlement de Navarre, 1658-2 février 1689. — Charles-Maurice Lepeletier, docteur de Sorbonne, frère de l'évêque d'Angers, 13 mars 1689-1731. — Pendant dix ans, l'abbaye reste sans abbé. — Louis Guy Guérapin de Vauréal, évêque de Rennes, ancien ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à la cour d'Espagne, grand d'Espagne de 1re classe, 1741-17 juin 1760. — Point d'abbés pendant six ans. — Jacques de Grasse, évêque d'Angers, 1766-1781. — Jean-Baptiste Duplessis d'Argentré, évêque de Séez, 1781-1790.

Outre les auteurs déjà cités et les sources communes, V. Roger, *Hist. d'Anj.* p. 51, 66, 70, 114-127 et 270; — Péan de la Tuillerie, nouv. édit., p. 266-280; — *Journal de Maine-et-Loire* des 1, 8 et 13 octobre 1836; — Grandet, Mss. 620, p. 88; — Brossier, Mss. 656, t. I, p. 600; — Thorode, Mss. 879, p. 222-241; — Bruneau de Tartifume, Mss. 871, f. 192; — Ballain, Mss. 910, p. 151, 640; — les Mss. 746-752; — avant tout le *Cart.* de l'abbaye, magnifique in-folio parch. du XIIe siècle, Mss. 745, décrit au t. I, p. 191, des *Arch. d'Anj.* et p. 282 du *Catalogue des Mss.* de la Biblioth. d'Angers, — et le Chartrier de l'abbaye aux Archives de M.-et-L. qui possèdent une grande partie des originaux.

2. — *Saint-Nicolas.* La fondation de l'abbaye Saint-Nicolas par Foulques Nerra acquittait un vœu fait par le prince pendant une tempête dans son voyage de Jérusalem. Hubert, évêque d'Angers, célébra la consécration de l'église le 7 décembre 1020 et installa, en 1033, dans le monastère enfin terminé, une colonie de moines de Marmoutiers. Les premiers abbés ayant déserté leur œuvre, Foulques renvoya ces moines et demanda d'autres habitants à l'abbaye Saint-Aubin d'Angers (1045?) — Le 10 février 1096 (**n. s.**), le pape Urbain II célébra une consécration nouvelle de l'église et du monastère reconstruits, en présence d'une foule immense à laquelle Robert d'Arbrissel fit le sermon. Les présents des comtes, qui avaient aux alentours leurs domaines de chasse, leurs écuries, leurs meutes, l'enrichirent rapidement de revenus et de reliques. Le trésor de Saint-Nicolas *le Pauvre* égalait celui de Saint-Aubin *le Riche*, quand en 1556 il fut pillé par un religieux nommé Anselme Beaufait, V. *ce nom.*

C'est Philippe Hurault, le dernier abbé séculier, qui fit construire l'abbatiale, augmentée par son successeur. Vers 1620, le prieur claustral, Guill. Ayraud, docteur de Sorbonne, rebâtit le dortoir, le réfectoire et fut le promoteur d'une réforme qui souleva de violentes luttes. Dès 1610, un arrêt du Conseil y appelait les Bénédictins de la nouvelle observance de Saint-Maur. En 1628 seulement, Ayraud put faire accepter, en introduisant les moines du prieuré de Lehon, une règle mitigée qui ne fit qu'aigrir davantage les esprits, V. le Mss 759. A l'évêque Claude de Bueil succéda (164) Henri Arnauld, comme abbé de St-Nicolas, qui obtint, qu'après 20 ans de nouveaux efforts et par une transaction (15 janvier 1670) de livrer l'abbaye aux réformés de Saint-Maur. Ils en prirent possession le 20 juillet 1672, V. dans le Mss. 757 les constitutions et réglements donnés par Henri Arnauld. — Les religieux se servaient d'un bréviaire et d'un processional particuliers, imprimés au XVIe siècle, mais dont auparavant chaque nouveau venu était tenu d'écrire un exemplaire à son usage. En 1725, tous les anciens moines réformés étant morts, le couvent fut rebâti avec les cloîtres. Les travaux n'étaient pas encore terminés en 1732 et ruinèrent pour longtemps tous les revenus. — Le prieur D. Emmanuel-Marie Piolain et huit religieux, dont six avaient fait profession à Saint-Melaine de Rennes, déclarèrent tous en 1790 vouloir, avant de prendre un parti, connaître les mesures définitives que préparait le gouvernement.

Les bâtiments de Saint-Nicolas, abbatiale et et couvent, furent acquis par deux actes distincts le 7 juin 1811 par le Département. Le *Couvent* longtemps abandonné, puis habité quelque temps par un pensionnat, puis par les Sourds-Muets, destiné ensuite à former un grenier d'abondance, devint en 1814, par arrêté préfectoral du premier avril, un hôpital militaire, où affluèrent par masses déjà pestiférées les malheureux prisonniers de toute l'Europe. M. Grégoire Lachèse était chargé d'organiser le service. Le typhus s'y déclara bientôt et emporta, coup sur coup, victimes de leur dévouement, le 4 avril l'adjoint Daburon de Mantelon, le 8 l'aumônier Urbain Leroy, le 9 Maillocheau fils, aide-major, le 11 Godefroy, sous-aide, et dans le mois entier, 117 militaires, sans compter 25 prisonniers transférés au Château. V. un mémoire Mss. du docteur Ad. Lachèse et la notice sur le docteur *Mirault.*

En 1815, les bâtiments furent affectés à une caserne où s'organisa le 3e régiment de la garde royale. De 1812 à 1819, on y essaya quelques travaux pour y installer un dépôt de mendicité, qui y fut établi par une souscription volontaire des habitants en 1831, mais dans l'*Abbatiale.* En 1832, les guerres de la Chouannerie obligèrent de monter de nouveau dans le *Couvent* 250 lits pour les militaires malades ou blessés et bientôt pour les cholériques, dont le service était confié aux docteurs Négrier, Jouvet, Edouard Laroche et Adolphe Lachèse. Là encore, deux élèves, Boussard et Després, périrent à leur devoir. Le 31 décembre 1837 eut lieu le transférement à l'hôpital Saint-Jean du dernier malade et l'abbaye resta encore une fois sans destination. Des travaux furent commencés pour le logement des fous, transportés bientôt à Nantes, puis à Sainte-Gemmes ; et de nouveau, jusqu'en 1849, les bâtiments restèrent attribués au casernement de l'infanterie, puis délaissés. Des offres de MM. Joubert et Guinoiseau en sollicitaient alors la vente pour l'établissement de leur manufacture. Après plusieurs années d'hésitation le Conseil général en consentit l'aliénation (21 août 1854) sur la mise à prix de 100,000 fr. que couvrit d'une enchère de 500 fr. (23 novembre 1854) la congrégation du *Bon-Pasteur*, V. ci-après II-7.

Digitized by Google

L'*église* de Saint-Nicolas, consacrée en 1096, rebâtie encore et agrandie en 1180, telle qu'elle resta jusqu'à la Révolution, formait une grande nef.—V. un dessin dans Ballain, Mss. 867, p. 219, avec bas-côtés et chœur entouré de chapelles rayonnantes. Un de ses curieux chapiteaux est reproduit dans les *Rudiments d'Archéologie* de M. de Caumont, p. 150. Le grand autel en marbre rouge, autrefois dans l'abside, avait été reporté en 1732 et isolé sous le carré du transept, entouré d'une rampe de fer ouvragé à hauteur d'appui, *Arch. mun.* GG. 166, — ayant à sa gauche, vers l'évangile, l'autel paroissial, auprès duquel un tombeau de pierre élevé de deux ou trois pieds passait au XVIIe siècle pour celui de Geoffroy Martel. Le prince se voyait représenté sur la muraille, comme aussi dans les cloîtres, au sud, jusqu'en 1729, avec Foulques-le-Jeune et Urbain II. Il existe au Musée une reproduction sur cuivre de ces peintures gravées pour l'ouvrage de Claude Ménard, et dont il a fait divers tirages, notamment pour le *Répertoire Archéologique*. — Voir Roger, p. 179 et 202; *Epit. Saint-Nic.*, p. 28; Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 81-82. L'église, comme l'abbaye, avait été construite sur la paroisse et peut-être dans le nouveau cimetière de Saint-Pierre, dont le Chapitre ne concéda d'abord aux moines les droits parochiaux que pour l'étendue de leur enclos et sur les personnes que le cellier de l'abbaye nourrissait. *Epit. St-Nicolai*, p. 39; *Cartul. du Ronceray*, Rot. I, ch. 81. On ne sait à quelle époque se développa la paroisse qui ne fut jamais desservie qu'à cet autel secondaire et dont les baptêmes se célébraient en l'église de Saint-Jacques, « commune quant aux fonds baptismaux » aux deux paroisses (XVIe-XVIIIe s.).

Dans un coin de la cour, une tour carrée portait les cloches de l'abbé. Elle sert aujourd'hui de poudrière. — Un autre corps de bâtiments faisait l'office d'hôtellerie et d'infirmerie avec cour, écurie, terrasses, parterre, jardins et vaste garenne; un petit logis s'ouvrait pour les assises et pour la juridiction de la châtellenie.

L'abbaye portait pour armoiries *de gueule à la face d'azur à l'escarboucle d'or sur le tout*, Ballain, Mss. 867, p. 222. — Elle avait son boisseau particulier dont 12 égalaient 13 boisseaux et demi des Ponts-de-Cé.

Les bénéfices comprenaient un prieur électif et non titré, un sécrétaire, un aumônier, un cellerier, un hôtelier, un infirmier, un chambrier.

L'abbé conférait, dans le *diocèse d'Angers*, les prieurés simple d'Azay, Bécon, le Bignon en Feneu, Candé, Ste-Gemmes-d'Andigné, Genneteil, Juvardeil;—les prieurés-cures de Cellières, Cheffes, Saint-Martin-d'Arcé; — les cures de Saint-Nicolas d'Angers, Angrie, Azay, Beaucouzé, Bécon, Bouillé, Candé, Feneu, Ingrandes, Juvardeil, la Meignanne, Saint-Clément-de-la-Place, Saint-Jean-des-Marais, St-Sauveur de Segré, Sainte-Gemme-d'Andigné, le Thoureil; — dans le *diocèse de Poitiers*, le prieuré conventuel de Montreuil-Bellay et la cure de Saint-Pierre-des-Verchers; — dans le *diocèse du Mans*, les prieurés et les cures de Gennes, Mont-saint-Jean, Assay-le-Ribouille, Parnay, Chérizay, Saint-Nicolas de Bossé; — dans le *diocèse de Nantes*, le prieuré et la cure de Saint-Médard; — dans le *diocèse de Maillezais*, le prieuré-cure de St-Paterne; — dans le *diocèse de Luçon*, le prieuré-cure de Mouchamps, le prieuré de Pouzauges et les cures de Notre-Dame et de Saint-Jacques de Pouzauges; — dans le *diocèse de Coutances*, le prieuré et la cure de Saint-Thémy; — et en Angleterre, 12 prieurés.

Abbés. — Baudry, 1033. — Renaud, 1035-1040. — Hilduin, 1045? — Adraldus † 1063-1065, le 18 avril et non mai, comme il a été dit ci-dessus, p. 3. — Hamon, 1074-1079. — Natalis ou Noel I, 1080-mai 1096. — Lambert, 1096-1118.— Jean I, 1118-1136. — Nigellus, 1137-1140. — Herbert, 1144-†1149. — Barthélemy, 1149-1161. — Hugo, 1162-†1178. — Guillaume I, 1184-1192. — Joulain, 1202-1211. — Aimery, 1212-1230. — Constant, 1232. — Renauld II, 1233-1236. — Joulain, 1240? — Jacques I, 1242-1248. — Jean II, 1253. — Nicolas I, 1260. — Jacques II, 1270 † 15 avril 1294. — Guillaume II, 1296-1318. — Benoît I, 1331 † 27 octobre 1344. — Gilles Lemaçon, *Latomus*, 1346. — Simon de Renou, 4 avril 1356-1363. — Jean III, 24 janvier 1364-1382. — Thibauld, 1384. — Renauld II, 1385-1393. — Jacques III, 1395? — Simon II, 1405?-1409. — Natalis ou Noel II, 1428? — Simon de Clefs, 1429-1462. — Benoît II, 1463? — Pierre de Laval, commendataire, 1465-†14 août 1493.— Pierre Cornilleau, abbé régulier, † 17 février 1506. — Robert Maurice, 6 mars 1506-†1512. — Guillaume Briçonnet, 1513 — Adrien Gouffier de Boissy, † 24 juillet 1523. — Jean de Charnacé, 1523, en concurrence avec Philippe Hurault de Chiverny, † 12 novembre 1539. — *Commendataires* : Gabriel Bouvery, évêque d'Angers, 1539-10 février 1572. — Raoul Hurault de Chiverny, 1572. — Martin de Beaune, évêque du Puy-en-Velay, 1580. — Antoine Morin, 1584-†1595. — Guillaume Fouquet de la Varenne, évêque d'Angers, † 10 janvier 1621. — Louis Ruscellai, président de la Chambre apostolique, conseiller du roi et de la reine-mère, nommé par bulles du 19 août 1621, installé le 22 mars 1622, mort la même année au siége de Montpellier. — Henri Arnauld, plus tard évêque d'Angers, 19 janvier 1624-†8 juin 1692. — Charles-Maurice Dubouzet de Roquépine, nommé le 15 août, installé en novembre 1692. — Nicolas de Bouillé, doyen de la cathédrale de Lyon, maître de l'oratoire du roi, évêque d'Autun, 1753-1766. — Louis-Henri de Rochefort d'Ailly, évêque de Châlons, 1767. — de Mostuejols-† 1790.

Leduc, *Hist. abb. S. Nic. Compendium* Bib. Imp. Fonds St-Germain, Mss. 5831; — D. Housseau, t. XIII; — Laurent Lepeletier, *Breviculum fundationis*. 1635, Angers; — Hauréau, *Gall. Christ.*, t. XIV, col. 667-681; — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 152-160; — à la Bibl. d'A.. le tulaire de la Secrétainerie, Mss. 755, le second Cartu-Cart. de l'abbaye, Mss. 756, presque tout entier de la main de Laurent Lepeletier, prieur claustral, et les Mss. 757-759.

Digitized by Google

3. — *Saint-Serge*. La première fondation de Saint-Serge, que quelques uns font remonter à Clovis 1er, doit être attribuée du moins à Clovis II (650-660) et à son fils Thierry. L'abbaye eut pour premiers patrons saint Serge et saint Médard jusqu'au VIIIe siècle, puis saint Goberd, sainte Gertrude et saint Bach, ce dernier même bien souvent oublié. Charlemagne en fit don à son chapelain Witbold, vers 788 (D. Bouq. t. v, p. 315). Dès le IXe siècle, un corps de chanoines ou de clercs y avait remplacé les moines. L'abbaye saccagée par les Normands et cédée aux ducs de Bretagne, fut donnée par le duc Alain au Chapitre de Saint-Maurice. L'évêque prit dès lors le titre et les fonctions d'abbé jusqu'à Rainaud qui, vers l'an 1000 y établit des moines de Saint-Denis, d'abord sous le gouvernement commun des abbés de Saint-Aubin. Vulgrin (V. *ce nom*), sous l'évêque Hubert, fut le premier abbé indépendant et renouvela absolument l'abbaye. Elle tomba en commande en 1533 et la réforme de Saint-Maur y fut introduite en 1629. Il s'y trouvait à ce moment 22 religieux, à qui les nouveaux venus firent des pensions.

Il y existait en 1790 une bibliothèque de 2,000 volumes, la moitié reliés en parchemin, et quelques Mss. parmi lesquels des Bibles et des ouvrages de saint Augustin. Le prieur D Nic. Renaudin, âgé de 57 ans et les 11 religieux (de 64 à 23 ans) protestèrent tous qu'ils voulaient garder leurs vœux. La maison reconstruite, comme la plupart des monastères bénédictins au XVIIe siècle, devint à la Révolution le principal dépôt des œuvres d'art (tableaux, statues, meubles, gravures, monnaies, médailles), saisies révolutionnairement dans les maisons d'émigrés et dans les églises. Les Vendéens, lors du siége, s'y campèrent et formèrent leur première attaque au milieu des collections, exposées par suite aux bordées de l'artillerie républicaine, et après la lutte, pillées et dévastées. En 1804, une partie du couvent était affectée aux cours de médecine et de chirurgie ou aux études botaniques. Il était question d'y établir l'Ecole de médecine, comme encore en 1827 le Musée et la Bibliothèque. C'est aujourd'hui le grand Séminaire. V. ci-après II.-8. — Pour *l'église*, ci-dessus, page 54.

Avant la réforme, les offices claustraux se composaient du prieuré claustral, de la secrétainerie, de l'aumonerie, de la chantrerie, de l'infirmerie, de l'hôtellerie, de l'armoirie et de la chambrerie. — L'abbé présentait dans le *diocèse d'Angers* les prieurés d'Andrezé, Brissarthe, Briolay, Saint-Martin de Beaupréau, Saint-Maurille de Chalonnes-sur Loire, Chaumont, Cré, Durtal, Grez, Huillé, Lézigné, Saint-Jean de Montrevault, Mozé, Plessis-Macé, Querré, Roche-d'Iré, Rochefort, Saint-Melaine, Savennières, Sceaux, Thorée, Vendargé, Verron, Vieil-Baugé, les prieurés-cures de Bellivau et Saint-Léonard de Durtal, les cures de Saint-Michel-du-Tertre et de Saint-Samson d'Angers, d'Andrezé, Briolay, Brissarthe, Bazouge, Baugé, Brain-sur-l'Authion, Baracé, Saint-Martin et N.-Dame de Baupréau, Cuillé, Combrée, Cré, Notre-Dame de Chalonnes, la Chapelle-du-Genet, Chaumont, Erigné, Juigné-sur-Loire, Genneteil, Huillé, Lézigné, la Membrolle, Méral, Mozé, Neuville, Pruillé, Querré, Rablay, Sainte-Christine, Saint-Maurille des Ponts-de-Cé, Saint-Michel-du-Bois, Saint-Michel de Rochefort, Saint-Melaine, Savennières, Sceaux, Saint-Aubin-de-Luigné, Soulaines, Thorée, Thorigné, Vern, Vieil-Baugé, Villeneuve, Volandry; — dans le *diocèse du Mans*, les prieurés et les cures de Fromentières et de Juigné-Montandais et les cures de Bourgon-le-Dolent et de Notre-Dame-d'Astillé; — dans le *diocèse de Rennes*, le prieuré de Brielles, le prieuré-cure de Bréal; — dans le *diocèse de Nantes*, le prieuré de Saint-Martin de Rouhans, *pleno jure*, et les cures de Rouhans, de Chemeré-en-Rays et de Pornic.

Les abbés tenaient par don de l'évêque (1040) une prébende du Chapitre de Saint-Maurice, dont ils s'étaient dessaisis, s'en réservant seulement la présentation, honneur insigne qui valait à Saint-Serge le surnom de Saint-Serge *le Noble*. L'abbaye tenait le troisième rang dans les synodes après Saint-Aubin et Saint-Florent.

La *mesure* de l'abbaye fournissait 15 boisseaux pour 12 à la mesure des Ponts-de-Cé.

Les *armoiries* de l'abbaye portaient *d'argent à deux hommes de carnation, armés de toutes pièces de sable, représentant St Serge et St Bach, tenant chacun d'une main une hallebarde de même et de l'autre tenant ensemble un écu à l'antique, parti au premier d'azur à une croix d'or, cantonné de huit croisettes de même, deux à chaque canton une sur l'autre, et au second de gueule au rais d'escarboucle fleurdelizé d'azur*.

Suit la série des abbés, qui ont chacun leur article dans ce livre, sauf les commendataires : Théodebert, 720? — Witbold, 788? — Gerard *alias* Gonthard, 847. — Hugues, 886, — L'abbaye passe pendant un siècle aux mains de l'évêque, 890?-990? — Regnauld I, 993. — Hubert, 1025-1036. — Vulgrin, 1040-1055. — Dabertus, 1055-11 avril 1083 (**n. s.**). — Achard, 1083-27 mars 1094 (**n. s.**) Bernard 1094, — 6 avril 1103. — Gauthier, 1103-9 janvier 1114 (**n. s.**) — Pierre I, 1114-1133. — Hervé, 1138-† 31 mars 1151 (**n. s.**) — Guill. Amaury, 1er janvier 1152-† 15 octobre 1168. — Otbert, † 16 juin 1171. — Hugues II, † 11 octobre 1171. — Lucas, 15 novembre 1177. — — Augier, 6 mai 1190. — Reynauld II, 12 novembre 1201. — Nicolas I, † 2 novembre 1203 — Geoffroy I, 1212? — Jean de Chastelux, 1212-1222. — Fromond, 1222-1232. — Gervais, 1232. — Philippe, 1232-† 20 décembre 1243. — Nicolas II, † 6 novembre 1260. — Gauthier II, 1260-1270. — Hamelin, 1271-1280? — Geoffroy Soubrit, † 1290. — Jean Rebours, 1290-1315. — Orgelet, † 1315. — Pierre II de Chalus, 1316-1320. — Jean III, 1321-1327. — Hélie I, 1327-1332. — Guillaume III, 1332-1342. — Pierre Bertrandi, 1342-1354. — Guy I, 1355-1364. — Pierre Du Breuil, *de Brolio*, † 1372. — Guill. Bajuli 1374. — Guillaume V, † 1387. — Hélie II, 1387-1389. — Guy de Lure, 1390-† 29 septembre 1418. — Pierre d'Angoulême, † 1445. — Jean de Ber-

Digitized by Google

nay, 1445-1466. — François d'Orignay, 1466-1483. — Jean Tillon, 1483-1501. — Jean de Chahannay, 1501-1519.— Jean de Maschac, 1519-1533.— *Commendataires* : Jean Le Veneur, 1533. — Jacques d'Annebault, doyen d'Evreux, nommé par bulles du 5 août 1534, évêque de Lisieux (1539), abbé du Bec, de Bon-Port et de Saint-Taurin, † 7 juin 1558. — Philibert Delorme, 1563-1570; c'est le célèbre architecte. — Pierre Marian, 1572, résigne en 1577, † 2 mai 1582. — Jacques Fouyn, aumônier du duc d'Anjou, † 8 juin 1602. — Il avait résigné en 1583, au bénéfice de son parent. — René Fouyn, dont les droits furent contestés mais maintenus, chanoine de l'église d'Angers, 1583-1588. (Arch. mun. GG 151.) — Jean de Seurhomme, 1593. Son nom est omis par les plus récentes listes. Il figure dans un acte du 21 février 1623, GG. 197. — Michel Vigier, 1600; il résigne en 1607. — Pierre Habert, chanoine de Paris, nommé par bulles du 15 mai 1607, installé en 1608, se démet en 1615. Il devient évêque de Cahors en 1627. — René de Briollay, évêque de Troyes, 1624-1628. — René de Briolay, neveu du précédent, 5 février 1629-†6 juin 1671. — Antoine d'Aquin, fils du médecin de Louis XIV, 1672-1678. — Louis d'Aquin, son frère, âgé de 12 ans, 2 septembre 1678. — De Vassé, 1710. — Caton de Court, 1720. — Jean-François-Joseph de Rochechouart, évêque de Laon, 1732. — De Berlo, 1744. — Jacques-Antoine de Ricouart d'Hérouville, chanoine de Paris, 1746. — Michel-François Couet du Vivier de Lorry, évêque d'Angers, 1784-1790.

Diplom. Cart. t. II, p. 267; – *Cart. S. Serge* à la Bib. Imp., N° 5446; — Arch. de M.-et-L., *Cartul.* 1° de l'abbaye, copie reconstituée par M. Marchegay; *Cart.* 2. copie d'après l'original; autrefois appartenant au cabinet Grille, et le Chartrier entier de l'abbaye; – *Série H;* — Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 27, 47, 133-137; *Rev. d'Anj.* 1852, t. II, p. 61; — Blordier-Langlois, t. II, p, 101, etc.; — Mabillon, *Ann. Bened.*, t. II, p. 16; l. XIX, n° 32; — *Armorial de Touraine*, Mss. de la Bibl. Imp., p. 85.

4. — *Toussaint.* A côté d'une petite aumônerie avec cimetière, bâtie vers 1010 pour héberger les pauvres, Girard, chanoine et chantre de Saint-Maurice, fit élever vers 1028 une humble église que consacra l'évêque Hubert de Vendôme. Deux prêtres y devaient résider pour soigner les malades et enterrer les morts. Geoffroy Martel fit don de cette fondation aux moines de l'abbaye de Vendôme en 1049, à la charge par eux d'en accepter les obligations, V. la charte dans le *Gall. Christ. Vet.*; — mais ils s'en dessaisirent dès 1080 entre les mains de l'évêque Eusèbe Brunon, et son successeur en 1108 y appela des chanoines réguliers qui s'y installèrent définitivement en 1115. — La maison, depuis sa fondation, était restée dans la dépendance du chapitre de Saint-Maurice, qui en 1352 obtint du pape l'union d'une de ses prébendes à la crosse de l'abbé. L'abbaye fut réunie à la Congrégation de France le 2 août 1635. Dès 1627, 14 septembre, l'abbé Merceron, qui venait d'introduire la réforme, avait posé la première pierre pour la reconstruction des bâtiments grandioses, entourés sur trois côtés de vastes jardins. V. un dessin à l'encre, daté de 1740, aux Arch. de M.-et-L.

L'église, œuvre du XIIIe siècle, considérablement remaniée au XVIIIe, formait une croix latine, longue de 63 pieds, sur 31 pieds de largeur, dont la voûte au transept reposait sur deux colonnes élancées (11 pouces de diamètre sur 24 pieds de hauteur), admiration des connaisseurs et qui ont servi de types et de modèles à Rondelet — il en donne un dessin — et à Génieys pour leurs calculs sur l'art de bâtir. Le chœur, ajouté tout entier en 1723 et décoré de peintures alors admirées, s'éclairait d'une large rosace aux meneaux, aujourd'hui vides et démantelés, reproduction — dans le style du XIVe siècle et à ce titre curieuse, de la rose qui précédemment sans doute rayonnait au-dessus du grand autel. Toutes les voûtes sont écroulées depuis 1810. Des fouilles en 1815 y ont fait retrouver l'ancien dallage (XIIIe s.) de carreaux émaillés qu'a reproduits en couleur Arth. Martin dans ses *Mélanges*. Sur la rue, le portail, plus qu'à demi-ruiné, ouvre dans l'ombre son arceau ogival tout chargé de lierre et de verdure. V. un dessin dans l'*Anjou*, de M. de Wismes. A l'intérieur, les arbustes et les plantes grimpantes s'enlacent le long des murs bordés de fines colonnettes décapitées; vis-à-vis la porte de la sacristie s'ouvre le caveau funéraire des anciens hôtes, et au milieu des herbes gisent des statues, des tombeaux, tous les débris que fournissent les destructions et les fouilles et que recueille ici dans une admirable ruine le Musée d'archéologie. Les restes de l'église ont été à cette fin cédés à la ville, sur sa demande, par décision du ministre de la guerre du 31 juillet 1841.

Dix chanoines réguliers y résidaient en 1790. Le prieur Tonnelet (V. *ce nom*) déclara avec une énergique éloquence qu'il entendait finir ses jours dans l'observance de ses vœux. Quatre de ses confrères se rallièrent à lui; deux autres réservèrent leur décision; quatre enfin se déclarèrent prêts à sortir, « n'étant entrés que pour jouir d'avantages qui n'existaient plus. » — La Bibliothèque se composait d'environ 2000 volumes dispersés dans les chambres et d'un seul Mss. des *Confessions* de saint Augustin. — Le couvent transformé, pour les besoins de la guerre vendéenne, en manutention générale et magasins de grains, reçut de telles provisions que la voûte en céda sous le poids. Dix fours, dont huit dans l'église, y chauffaient, qui furent supprimés seulement par décision du 9 fructidor an VI. La même année, les ministres de la guerre (23 fructidor), des finances (8 vendémiaire) et de l'intérieur (5 brumaire) firent abandon des bâtiments à la ville pour y installer un pensionnat à portée de l'Ecole Centrale, dont la suppression fit arrêter le projet, et la Manutention en reprit bientôt l'usage. Ils étaient compris de nouveau dans les édifices militaires cédés par les décrets des 23 avril et 31 octobre 1810. Mais la ville, n'y trouvant qu'une charge inutile avec l'obligation qui lui était faite d'y souffrir l'administration militaire, les rendit en toute propriété par délibération du 15 juin 1820 au ministère de la guerre, sous la réserve de n'y pas établir de magasin de fourrages

L'abbé présentait la chapelle ou prieuré sir pl

Digitized by Google

d'Avrillé près Beaufort et de la Madeleine sur les ponts de Nantes, les prieurés-cures, dans le *diocèse d'Angers*, de Beaufort, Chenillé, Jumelles, Juigné-sur-Maine, Lande-Chasle, Lasse, Saint-Augustin-lès-Angers, Tiercé, Trélazé, Villemoisant; — dans le *diocèse du Mans*, d'Argentré, Louverné, Saint-Melaine-de-Laval, Saint-Germain-de-Lhommeau, Sacé; — dans le *diocèse de Tours*, de Savonnières, Saint-Hilaire-de-Tours, Linières; — dans le *diocèse de Nantes*, de la Chapelle-Glain, le Pin, Rochementru, Vritz; — dans le *diocèse de Rennes*, de Saint-Etienne-de-Conglais et de Montenac.

Les prieurés-cures de Gée, Fontaine-Millon, Saint-Jean-des-Mauvrêts et Saint-Georges-du-Bois, présentés de droit par les seigneurs de paroisse, ne pouvaient l'être qu'à des religieux de Toussaint.

Les *armoiries* de l'abbaye portaient d'*or à l'agneau pascal d'argent tenant une croix de gueule à l'étendard de même*, d'après Ballain, p. 231, et *de gueule à l'agneau pascal d'argent*, d'après une empreinte du musée de la ville (XVIII s.) — La *mesure* de l'abbaye était la même que celle de Saint-Serge.

Abbés. — Robert, 1118-1141. — Guillaume, 1161-1169. — Bernard 1190. — Robert II, 1203-1208. — Jacques, 1213-1222. — Adam, 1224-1240. — Renauld Ier, 1243-1255. — Garin, 1265. — Michel, 1272-1298. — Renauld II, 1307. — Nicolas Ier, 1314. — Guillaume Godard, avril 1339-1361. — Jean du Bourg *alias* Bourgeois, 1367. — Jean II, 1369. — Guillaume III, 1384-1395. — Hamon, 1401. — Raoul Maréchal, 1409. — Guillaume Echinard, 1415-1436. — Pierre Martoau, décembre 1436. — Jean Echinard, 1437- † 5 septembre 1457. — Guy de Saucogné, 7 octobre 1457-1459. — Jean Louet, 1462. — Simon Essirard, 1463. — Guy Briant, 1463. — Guillaume Racineau, 1466. — Simon Essirard, 1468- † octobre 1473. — Antoine Cheminart, 1473 — Jean Perrot, 1473. — Robert de Chemans, 1475- † 28 avril 1504. — Thibauld Motais, 1504- † 30 mai 1513. — François de Villiers, 1513- † 19 septembre 1540. — *Commendataires* : Odet de Bretagne, 1541. — Laurent de Commacre, 1554-1567. — Antoine Isoré, 1576. — Nicolas Bouvery, 1577. — Georges Louet, 1598. — Germain Merceron, 1610- † 1638, Louis de la Cour de la Grise, 1639. — Pierre de Broc, 1646-1669. — Charles Testu de Pierre-Basse, 1681. — Jacques-François de Brussy, 1709- † 1737. — Antoine Grandhomme de Giseux, 1737- † 9 avril 1783. — de Perrochel, 1783-1790.

Arc' de M.-et-L., Chartrier de l'abbaye, *Série* H' et *Sé* M; — Grandet, Mss. 620, f. 79; — Ballain, Mss. 867' p. 231; — Brun. de Tart., Mss. 871, f. 160; — Dumesnil' Mss. 58, p. 799; — Thorode, Mss. 879, p. 179; — *Répert' archéol.* 1860, p. 249; — *Congrès scientifique d'Angers*, t. 2, p. 353; — Rondelet, *Traité théorique et pratique de l'a de bâtir*, t. III, p. 184; — Genieys, *Recueil des tables à l'usage des ingénieurs*, p. 115; — *Bulletin de la Soc ndust. d'Angers*, 1846, p. 224.

5. *Le Ronceray*. Il y existait primitivement une basilique dédiée à la Vierge, célèbre dans le monde par la rencontre de saint Mars, saint Victor, saint Melaine et saint Aubin, *Voir ce nom*. Ruinée déjà de fond en comble au temps de Foulques Nerra, ce prince,, avec l'aide de la comtesse Hildegarde et de son fils Geoffroy la fit réédifier, en ne conservant que l'ancien autel dans la crypte, *reservato tantum altari quod... apparet desubtus in criptis* (*Cartul. du Ronceray*, Rot. 1, charte 1). Cette crypte, oubliée pendant quatre siècles, fut retrouvée une première fois en 1527, avec une Vierge en bronze, perdue au milieu des ronces dont un pied, toujours vert et regardé comme miraculeux, croissait encore au XVIIe siècle dans la muraille inférieure. C'est d'où lui vient le nom populaire de *Ronceray*. Les titres lui attribuent celui de Notre-Dame-de-la-Charité, *de Caritate*, qui rappelle directement l'eulogie légendaire de saint Melaine. Les fondateurs en firent don à des religieuses bénédictines, qu'assistaient quatre prêtres desservants, réduits en 1701 seulement à un seul curé. La dédicace de l'église eut lieu solennellement le 14 juillet 1028, et une seconde consécration par le pape Calixte II en 1119. — Elle formait une triple nef terminée par trois hémicycles, avec nef transversale en forme de transept, à voûtes plein cintre, arcs doubleaux et chapiteaux historiés de personnages bibliques et de grotesques. Trois travées, un tiers de la nef était livré seulement aux fidèles, le reste réservé aux religieuses.

La maison devint bien vite une des plus opulentes de l'Anjou. V. une vue de l'abbaye dans Ballain, p. 196, des ruines dans Berthe, p. 195, et dans l'*Anjou* de M. de Wismes. — On n'y recevait que des filles d'ancienne noblesse que l'évêque en personne consacrait en leur donnant l'anneau d'or et le peplum noir. Elles suivirent plus tard la règle mitigée de saint Benoît et, sans être obligées à clôture, menaient une vie régulière. Le noviciat durait, à la volonté de l'abbesse, quelquefois quinze et vingt ans. Les religieuses portaient l'habit noir, la coiffure assez large et à trois faces, cachant les cheveux, avec une guimpe sous le menton. En souvenir de privilèges spéciaux sur la boulangerie dans la Doutre, l'abbesse, au XVIIe siècle encore, tenait le 1er avril table ouverte aux mendiants et leur distribuait un pain, *le pain de la comtesse*, qu'on prétendait guérir de la fièvre. Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 165.

On a retrouvé en novembre 1857 et restauré la crypte datant de la reconstruction de Foulques Nerra. On y descendait, du temps de Grandet, par dix ou douze marches à l'entrée du cloître. La voûte portait sur quatre rangs de piliers; à côté, s'ouvraient deux autres petites chapelles fort obscures, avec autels carrés. L'autel de la chapelle centrale portait une Notre-Dame d'environ un pied de haut en cuivre doré, assise dans une espèce de trône, l'enfant-Dieu jouant sur ses genoux, couronné ainsi que sa mère. Les deux statues avaient les yeux en émail, Mss. 621, p. 49 L'architecte a conservé dans la restauration moderne une pierre rectangulaire enchassée au fond de l'abside, qui peut avoir fait partie de l'autel de saint Melaine

Digitized by Google

Suit la liste des abbesses, autant qu'il est possible de la coordonner. Bruneau de Tartifume en nomme seize dont il n'a pas déterminé l'époque, et M. Hauréau quatre : Leoburgis, 1028.—Bertrada. — Beliardis, 1062. — Ascelina ? — Hiltrudis. — Richildis, 23 juin 1073-1103. — Tetburgis, 1104-1120. — Mabilia, 1123. — Audeburge, 1125-1133. — Théophanie I, 1137. — Emma de Cholet, 1142, 1145. — Petronilla, 1145. — Hersendis, 1152. — Théophanie II, 1154.— Emma de Laval, 1163-1190. — Hersende de Sablé, 1196-1220. — Théophania III, 1225 ? — Marie de Beaumont, 1230-1232.—Agnès de Roorta, 1239-1243.— Alice de la Roche, 1244-1258. — Aliénor Honnome, 1267-1284. — Aliénor de la Roche-Sibilen, 1303. — Aliénor Riboul, 1324, 1347. — Théophanie La Suarde, 1363, 1380. — Isabelle de Ventadour, † 1418. — Agnès de la Bodière, élue le 2 mars 1419 (n. s.). — Marguerite de Couesme de Lucé, 1421-†août 1450. — Philippe du Bellay, 1450-1455. — Aliénor de Champagne, 1455, 1476. — Catherine de la Trémouille, 1486-†5 avril 1493. — Renée Sarrasin, 21 avril 1493-†10 mai 1499. — Catherine de Tonnerre, 22 mai 1499-†19 janvier 1504 (n. s.). — Isabelle de la Jaille, 1505-† 4 décembre 1518. — Françoise de la Chapelle-Rainsouin, 1519-†1er juillet 1529. — Françoise Auvé, 8 juillet 1529-†1er novembre 1549. — Anne de Montmorency, 1553. — Jeanne de Maillé-Brezé, 1er août 1555-†6 décembre 1573. — Ivonne de Maillé, 9 décembre 1573-1586. — Simonne de Maillé, 5 janvier 1587-†10 août 1646. — Ivonne de Maillé, † 16 décembre 1650. — Antoinette Du Puy, 1651, 1666. — Charlotte-Catherine de Grammont, 1682-†1701. — N. de Quatrebarbes de la Rongère, 24 décembre 1701. — Françoise de Caumont-Nompar de Lauzun, 15 août 1706. — Anne-Marie-Louise de Belzunce de Castelmoran, 1709, 1742 — Charlotte-Antoinette de Canonville de Raffetot, 1742. — Léontine d'Esparbez de Lussan Bouchard d'Aubeterre, 1762-1790

Le revenu propre de l'abbesse valait, au temps de Roger, 30,000 livres de rente. Elle présentait, mais seulement à des religieuses professes de la maison, *dans le diocèse d'Angers*, les prieurés de Bourg, de Courtamont, de Mareil, des Moutiers, du Plessis, de Saint-Lambert-du-Latay et de Seiches, — la cure de Saint-Jacques, les trois cures et les quatre prébendes de la Trinité d'Angers, les cures d'Avrillé, de Brigné, Cornillé, la Jubaudière, la Poitevinière, Rochefort, Saint-Lambert-du-Latay, Saint-Germain-des-Prés;—dans le *diocèse du Mans*, le prieuré et la cure d'Avenières, les cures de Bouchamps, Souvigné et des Mares, — et dans le *diocèse de Nantes* la cure de Saint-Lambert de la ville de Nantes.

Les *armoiries* de l'abbaye portaient *d'azur à une Vierge assise tenant son enfant Jésus, et accostée en pointe de deux enfants afrontés à genoux et les mains jointes, le tout d'or.*

Le 26 avril 1790, outre l'abbesse, âgée de 72 ans l'abbaye contenait 22 religieuses, dont une âgée de 81 ans, aveugle, Mme Farcy d'Ecuillé, une autre de 80 ans, Mme de la Motte de Senonnes, impotente, Mme Turpin de Crissé, âgée de 79 ans, perclue de tous ses membres, une septuagénaire deux sexagénaires, la plus jeune religieuse âgée de 31 ans et 6 novices, plus une jeune fille, âgée de 24 ans « d'une maison noble indigente » recueillie par l'abbesse —Toutes déclarèrent vouloir vivre et mourir dans la maison. — La vente nationale du mobilier eut lieu du 10 au 20 octobre 1792 et produisit 4482 livres 3 sous 10 deniers net. — Les tapisseries qui représentaient le miracle de saint Melaine sont aujourd'hui à Serrant. — Le chartrier, qui était placé dans la tour de l'Infirmerie, a fait en grande partie retour aux archives départementales, sauf le très précieux *Cartulaire* (XIIIe s.) composé de six rôles, enroulés sur des bâtons en chêne à têtes rondes, autrefois peintes et dorées avec anneaux de cuivre. Il est passé du cabinet Grille à la Biblioth. de la ville (n° 760 des manuscrits). Une édition en existe, préparée par M. Marchegay mais non encore publiée.

Pendant la guerre de la Vendée il fut établi au Ronceray un très bel hôpital, transformé ensuite en caserne d'infanterie. On pensait, dès l'an VII à y installer une caserne de cavalerie et la Manutention. La ville offrait de se charger des frais de construction, évalués alors à 110,000 fr, sous la condition que l'Etat lui rendrait les bâtiments de l'Académie Une décision du ministre de la guerre approuva le projet (22 brumaire an X), et la première pierre fut posée le 27 mai 1806 ; mais après une dépense de 50,000 francs en fondations et constructions inutiles, il fut reconnu en 1810 que le choix de l'emplacement était déplorable. Un arrêté du 13 mai 1814 y a établi l'école des *Arts et Métiers*, V. ci-après III-10.

Outre les auteurs cités et les sources communes, V. *Répert. archéol.* 1868, p. 197;—Brun. de Tart., *la Trinité*, fol. 43;—Thorode, Mss. 879, p. 290; Roger, p. 165-166; —Dumesnil, p. 800; - Péan de la Tuillerie, nouv. éd. p. 505-509;—*Armorial de Touraine*, Mss. de la Bibl. Imp., p. 723.

6. — *Congrégations d'hommes.*

1. — *Les Augustins* remplacèrent en avril 1329 les *Frères Sacs*, « abolis, comme dit Bourdigné, par aucuns mauvais cas dont ils furent atteints et convaincus. » Des restes de constructions antiques et peut-être de leur chapelle subsistent encore dans les caves voisines. Le nouveau couvent, tombé en décadence, fut rétabli en 1468 par les bienfaits de Bertrand de Beauvau, dont le superbe mausolée en marbre noir figurait dans l'église. Brun. de Tartif. en donne trois dessins, Mss. 871, t. II; Ballain, une vue extérieure de l'église, prise du côté des cloîtres, Mss. 867, p. 322. En 1563, toute la cuivrerie de l'église fut employée à fondre des canons pour les catholiques. —En 1565 le couvent servit d'atelier aux peintres appelés pour les fêtes de l'entrée du roi. Le grand autel, où se voyait représentée l'*Adoration des Mages*, fut refait en mars 1619, l'ancienne entrée condamnée en juillet 1620 et un portail neuf ouvert sur la rue Lionnaise, au-dessus duquel furent placées en 1636 les images de la Vierge et de saint Augustin. A l'autel de l'Ange-Gardien on admirait une Vierge de Biardeau (V. ce nom).

Digitized by Google

Le couvent, agrandi de la rue *Lionnaise* à la rue *Vauvert* par la réunion des maisons de *Chambellay* (1535) et de l'*Ane-Vert* (1537) porte au pignon la date de 1634. Dans un hangar y attenant de l'*Hôtel d'Ambray*, récemment acquis par la ville pour y transporter l'ouvroir de la *rue de la Harpe*, gisent les fragments méconnaissables d'un curieux bas-relief du XIIIe siècle, et dans une chapelle moderne, des dalles tumulaires, du XVIIIe. — En 1790, trois jeunes religieux seulement et un prieur, François-Marie Poillion, y résidaient. — Arch. de M.-et-L., E. 1609; — Arch. mun. BB 17, f. 25; CC. 14; — Louvet, 1856, t. I, p 295; dans la *Rev. d'Anj.*, 1855, t. I, p. 285; t. II, p. 7; — Mss. 780.

2. — *Les Capucins*. Etablis à Angers en 1589 dans la chapelle du Saint-Esprit, chassés en 1590, « d'autant qu'ils ne voulaient prier pour le roi de Navarre », ils furent réintégrés par la ville en 1597 au Saint-Esprit, et le 18 juin 1598, dans l'ancien hermitage de Macé Bucheron (V. *ce nom*), en Reculée, accru d'un enclos appartenant à Sainte-Catherine de Laval, sans attendre la fin des constructions dont Henri IV avait posé la première pierre le 4 avril précédent. L'infirmerie fut bâtie en 1620. V. un dessin du couvent dans Ballain, Mss. 867, p. 449. On venait voir dans leur église deux tableaux où étaient représentés, dans l'un, Henri IV et sa famille, le pape, les cardinaux, dans l'autre, Donadieu de Puicharic. — Les ornements et vases d'autel furent donnés en 1790 à la paroisse Saint-Nicolas. Des neuf religieux, trois se déclarèrent prêts à quitter la maison; les autres se réservèrent. Il s'y trouvait de plus un pauvre religieux perclus, détenu dans leur prison par ordre du roi, qui seul déclara s'y bien trouver et n'en vouloir sortir. L'enclos, vendu nationalement, était occupé depuis l'an VII par une fabrique de toiles peintes, et fut acquis vers 1831 par les dames de *Bellefontaine*. C'est aujourd'hui l'emplacement de l'*Hospice Sainte-Marie*. V. ci-après, VI-5. — L'ordre est revenu s'établir dans la *Cour Saint-Laud*, où a été bénie le 29 mars 1868 une chapelle, simple nef à voûtes surbaissées, avec chevet plat, derrière lequel se cache le chœur des religieux (architecte Dusouchay). — Pour la *Turcie des Capucins*, V. ci-après, VIII-3; — Arch. de M.-et-L. *série* H, *Capucins*; — Arch. mun., BB. 48, f. 58; — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.* 1854, t. II, p, 172; 1855, t. II, p. 7; 1856, t. I, p. 162; — Thorode, Mss. 879, p. 332; — Brun. de Tartif., *Philandinopolis*, Mss. 870, f. 74; — Mss. 781.

3. — *Les Carmes*, établis en 1283 dans une petite maison près Saint-Laud, puis à *Caseneuve*, aujourd'hui l'*Académie*, obtinrent l'autorisation du pape en 1332 de prendre pied en ville, où ils vinrent en 1363 occuper dans la Doutre un emplacement donné par Théophanie de Moussay, agrandi de donations et d'acquisitions successives, notamment de la maison voisine des Filles-Dieu (1375). Ils commencèrent à bâtir leur couvent en 1368, l'église en 1396. Elle n'était pas encore consacrée en 1450 et fut saccagée par les Huguenots le 9 avril 1562. Le grand autel fut édifié en 1638 par le sculpteur Biardeau, aux frais de M. de Charnacé, qui y fit poser son mausolée, V. le dessin dans Ballain, Mss 867, p. 634; l'autel achevé de la Vierge en 1654. Toute la maison, l'église, les cloîtres, les dortoirs étant peu réguliers, durent être refaits en 1650. En 1659, la chapelle primitive fut transformée en infirmerie. La réforme avait été établie en 1615 à la requête des magistrats et de la ville entière scandalisée. Ballain, p. 342, donne une vue du couvent qui subsiste encore tout entier avec une chapelle. Il avait été à peu près dévasté par l'atelier national de cordonniers qu'on y avait installé en 1792. Dans la vente du 13 messidor an IV, l'emplacement de l'église fut réservé pour être converti en place publique. On y voyait le tombeau du réformateur Jean Sorels, l'épitaphe en vers de Jean de Lépine (V. *ces noms*) un beau groupe sculpté de la *Fuite en Egypte*, dans le chœur, la *Vie de la Vierge*, en tapisserie; à tous les lambris, les écussons de Beauvau. On venait aux Carmes, les filles pour se marier, devant les autels de N.-D. et de saint Joseph, — les femmes, tourmentées de coliques, devant l'autel sainte Emérance. Dans la chapelle de N.-D. de Recouvrance, qui se trouvait à l'entrée, le maire, nouvellement élu, allait chaque année prêter serment et mettre la ville sous la protection de la Vierge. — La Bibliothèque du couvent, très-renommée, possédait encore en 1790 7,271 volumes. — Les neuf religieux habitant la maison maintinrent leurs vœux. — La *place des Carmes* a été supprimée en 1867. — Brun. de Tartif., *La Trinité*, Mss. f. 115; — Louvet dans la *Rev d'Anj.* 1854, t. III, p. 261 et 297, t. I, p. 18; — *Répert. archéol.* 1867, p. 334; — Arch. de M.-et-L, *Série* H, *Carmes*; — Mss. 782; — Grandet, Mss. 620, f. 104; — *Inventaire analytique des Archives municipales*, à la Table, p. 548.

4. — *Les Cordeliers*, appelés à Angers par l'évêque Guillaume de Beaumont en 1231 ou suivant leur Martyrologe dès 1216 par les bienfaits d'un simple bourgeois, durent leur rapide opulence aux nombreux dons de la famille de Craon et de Beauvau dont les tombeaux y reposaient dans une chapelle spéciale. Dans une autre, dite de *Saint-Bernardin*, se voyaient les mausolées des cœurs du roi René et de Jeanne de Laval avec groupes sculptés et de splendides vitraux représentant toute la famille ducale angevine, et sur les autels, les statues de René, de Louis III et de leurs enfants sous les attributs de leurs patrons. Ces magnificences sont reproduites en partie dans Montfaucon, *Monum. de la Mon.* Fr. t. III, p 47 et 63. Les dessins qu'en donnait Brun. de Tartif. ont été enlevés du Mss — L'église, consacrée à saint Sébastien, longue et large nef sans bas côtés, séparée du chœur par un jubé, ne fut dédiée qu'en 1294. V. un dessin dans Ballain, Mss. 867, p. 313. A la droite du grand autel, s'élevait sur quatre piliers la sépulture d'Isabeau d'Aragon en habit de cordelière; à gauche, celle de Catherine de la Fougereuse; à côté, la chapelle des Boylesve, enfeu de la famille. Parmi les reliques figuraient un fragment de l'habit de saint

Digitized by Google

François, une manche de la robe et la ceinture de saint Bernardin, de la peau de saint Barthélemy. Les femmes enceintes venaient en pélerinage à l'autel de sainte Brasse. Des cloîtres bordaient la cour au Nord, précédée du réfectoire; à gauche, dans la petite cour, un puits mesurant 29 pieds d'ouverture. — La *rue des Cordeliers* est ouverte aujourd'hui en plein sur toute la longueur de la nef dont quelques arceaux ogivaux apparaissent encore aux soubassements des murs, et dans une partie de chapelle occupée par l'Ecole mutuelle; — les *rues Flore* et *du Mail* traversent le couvent et ses immenses jardins et dépendances. — Arch. mun. BB. 21, f 93; CC. 14; — Tables de l'*Inventaire analytique*, p. 558; — Arch. de M.-et-L., *Série* H, *Cordeliers*; — Ballain, Mss. 867, p. 313; — Thorode, Mss. 879, p. 320; — Brossier, Mss. 656, t. I, p. 487 et 717; — Brun. de Tartif., Mss. 871, p. 397-444; — Péan de la Tuill., nouv. édit., p. 169-179; — Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 240.

5.— Les *Jacobins* ou *Dominicains* ou *Frères-Prêcheurs*, furent établis par l'évêque Guillaume de Beaumont, de 1220 à 1236, dans une ancienne chapelle de la Cité, dépendant de Saint-Aubin. C'était Sainte-Marie-de-Recouvrance, *capella beate Marie de Recooperta*, 1227, *Recooperta Andegavensis*, 1247, où avaient séjourné quelques années, en 1141, les chanoines de l'abbaye de la Roë. On l'y voyait encore au XVIIe s., conservée, comme un monument de piété, dans les cloîtres rebâtis. L'évêque Michel dota les frères de deux maisons canoniales et les mit en état de bâtir leur église, simple nef sans bas côtés, avec chœur orné de tableaux et d'anciennes tapisseries. Une vue extérieure dans Ballain, Mss. 867, p. 307. On y remarquait les tombes du fondateur Michel Loiseau, détruite en 1723, et d'une dame de Cossé, le cénotaphe de Puycharic (V. *ces noms*) avec statue en marbre blanc, aujourd'hui recueillie au Musée, et une belle chaire sculptée par un religieux de l'ordre, Joseph Rousseau; — dans la chapelle du Rosaire, fondée par Lanier, la tombe d'Hardouin Fresneau (V. *ce nom*). — L'ordre portait *d'argent au chien d'azur, à l'étoile d'or en chef, chappé de sable.* — Le couvent, reconstruit en 1769, servit quelque temps après 1791 de demeure à l'administration départementale, puis au club de l'*Est*, présidé par Delaunay jeune. C'est aujourd'hui la Gendarmerie. L'emplacement de l'église, démolie en 1827, a été attribué à des écuries. — Arch. de Maine-et-Loire, *Série* H, *Jacobins*; — Brossier, Mss. 656, t. I, p. 717-728; — Brun. de Tartif., Mss. 871, f. 137, 156; — Grandet, Mss. 621, f. 101; — Ballain, Mss. 867, p. 462; — Péan de la Tuillerie, nouv. édit., p. 97-99; — *Cartul. de la Roë*, ch. 27;— Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, t. I, p. 282 et 319; — Roger, p. 270; — Mss. 785.

6. — Les *Minimes* furent autorisés par le roi en 1614, par la Mairie en 1617, à prendre demeure « dans une petite maisonnette de closerie » que leur avait donnée Jacques Licquet. Ils se trouvèrent bientôt en mesure de s'agrandir, grâce au privilége de mendier que leur avait refusé l'évêque Miron, que leur accorda son successeur. La première pierre de leur église fut posée sur le Champ-de-foire le 24 avril 1617. Ils en prirent possession le 3 avril 1623. Par mesure de prudence, en ces temps de guerres civiles, la ville avait interdit qu'elle fût voûtée en pierre. En 1788, le couvent fut désigné, malgré l'opposition des moines, pour casernes, et en partie détruit au moment du siége de 1793. Il formait, suivant l'acte même de vente, « un monceau considérable de décombres », lorsqu'il fut aliéné nationalement le 2 messidor an IV. V. deux dessins dans Brun. de Tartif. Mss. 871, p. 87; — un autre dans Ballain, Mss. 867, p. 472; — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, t. II, p. 259, 261, 269, 295; — Arch. mun. ij 7, f. 39; BB 63, f. 115; 132, f. 108, 145; 133, f. 50, etc.; 134, f. 18; E 18;

7.—Les *Missionnaires* ou *Petits-Pères* ou *Lazaristes*, introduits à Angers dès 1674, furent autorisés par la ville le 30 mars 1675. Dame Renée Cornuau de la Grandière établit la communauté dans son hôtel, *rue Valdemaine*, ancien *Hôtel des Granges*, rebâti en 1535 par Pierre Poyet. C'était de nos jours la *pension Adville*, (V. *ce nom*), qui est en ce moment en démolition.

8. — *Oratoire* (l')—L'établissement fut autorisé par la ville, sur la demande de Marie de Médicis le 15 novembre 1619, et par lettres-patentes du 22 février 1620. Le 31 octobre de la même année, les Pères acquirent de Françoise Harouys, veuve de Pierre Bernard de la Jumelière, l'*Hôtel Lancreau*, appartenant aux XVIe et XVIIe siècles à la fameuse famille *Lesrat de Lancrau*. C'est à cet hôtel qu'étaient venus loger, le 7 mars 1598 Henri IV, en 1614 Louis XIII, en 1620 Marie de Médicis. Il avait son entrée sur la rue Saint-Michel par une large et longue cour, dite *Cour du Roi*, autrefois à demi-bâtie, puis rasée. On l'a toujours confondu avec l'hôtel voisin du maire Bitauld, acquis seulement en 1747 par les Pissonnet de Bellefonds de Lancrau. V. mes *Questions Angevines* dans la *Rev. d'Anj.* 1868. — L'église des Oratoriens, reconstruite en 1621, bénie en 1677, est devenue l'église de la paroisse Notre-Dame. V. ci-dessus, p. 54. L'enclos entier, église et couvent, avait été acquis nationalement le 29 fructidor an IV par l'imprimeur Mame, à la charge d'y laisser passer la rue projetée, qui a séparé complètement l'église du couvent, occupé aujourd'hui par un pensionnat de jeunes filles. — Pour le *Collége d'Anjou*, v. ci-après, III-1.

9. — Les *Pères Jésuites* ou *Pères de la Foi*, logés depuis septembre 1839 sur le Tertre St-Laurent, ont acquis le 23 juin 1841, à l'entrée du faubourg Saint-Michel, l'ancienne hôtellerie du *Pélican*, agrandie le 17 juillet 1855 des jardins et dépendances de la manufacture Joubert Leur chapelle, en pur style ogival du XIIIe s., est l'œuvre du Père Tournesac. On l'a malheureusement défigurée en y ajoutant deux bas-côtés.

10. — Les *Pères du St-Sacrement*, établis à Angers depuis la fin de 1862, sont devenus propriétaires de la plus grande partie des cloîtres de Saint-Martin et bâtissent en ce moment leur

Digitized by Google

église, dont le clocher commence à poindre au-dessus des toits, sur l'emplacement même du *Théâtre-Auber*

11. — Le *Temple*, relevant de Saulgé-L'hôpital, avait sa commanderie rue Saint-Blaise (*hôtel Contades*), avec *chapelle* vis-à-vis dédiée à *saint Blaise*, à peine entretenue au XVIIIe siècle, quoiqu'on y vînt en pélerinage encore le jour de la fête. Il n'en restait plus que le chœur, voûté, peint à fresque et séparé de la nef en ruine par une cloison. — Dans la *rue du Temple*, en Lévière, s'élevait une autre *chapelle* du même ordre, dédiée à saint Jean-Baptiste, de petites dimensions et paraissant plutôt une chapelle domestique, quoique fondée et desservie. Ballain, p. 301, et Brun. de Tartif., 3e partie, p. 25, en donnent une vue extérieure.

7 — *Congrégations de femmes*

1. — Les *Augustines du Sacré-Cœur de Marie*, dont la maison a été fondée à Angers en 1835, d'abord sur la *turcie des Capucins*, par donation de deux sœurs Fontaine et Sainte-Victoire, ont construit en 1851-52, couvent et chapelle (architecte Duvêtre) dans l'*hôtel Labarre*, faubourg Bressigny, sous la direction d'une supérieure locale reconnue par décret du 10 janvier 1857.

2. — Le *Bon-Pasteur* dans la *rue St-Nicolas*, avec entrée aujourd'hui dans la *rue Dindron*, occupait un immense hôtel, dont l'aile au N. porte la date de 1605. L'évêque Henri Arnauld y installa en 1692 une communauté non cloîtrée qui recevait les pénitentes repenties. Elle y fut maintenue en 1718 par l'évêque Poncet, malgré la ville qui en demandait la suppression. L'église, bâtie en 1710 (160 pieds sur 26), était consacrée à saint André, apôtre, et fut aliénée nationalement le 19 prairial an IV. Une petite chapelle, récemment rebâtie dans les dépendances, sert de dépôt de papeterie. En 1790, la maison faute de ressources s'était transformée en pensionnat et comptait 7 dames gouvernantes, 24 sœurs données, 14 personnes données à vie sans dot et 17 pensionnaires, sous la direction de Jeanne-Louise Jouanne. Depuis, une congrégation du même nom, mais avec des statuts différents, est revenue à Angers le 3 juillet 1829 et a acquis en 1833 l'ancienne manufacture de *Tournemine*, puis celle de *Bel-Air*, et en 1834, l'abbaye de Saint-Nicolas, qu'un arrêté du 13 avril 1855 l'a autorisée à faire communiquer par un tunnel construit sous la route impériale N° 23. La ville, en concédant le sous-sol, s'est réservée une redevance annuelle de 5 francs, pour constater son droit de propriété (26 mai 1855). La maison, d'abord simple succursale de celle de Tours, aujourd'hui maison-mère de l'ordre, envoie à tous les points du monde ses colonies. La chapelle, en style roman du XIIe siècle, (architecte Duvêtre), consacrée le 17 mai 1859 est décorée de peintures du comte de Galembert : le *Bon-Pasteur* entre *saint Pierre* et *saint Paul*, au fond de l'abside, la *Samaritaine* et l'*Éducation de la Vierge*, en face de *la Madeleine* et de la *Présentation au Temple*. V. *Rev. de l'Anjou*, 1859, t. II, p. 232-236; — Ballain, p. 553; — Thorode, Mss. 879, p. 348.

3. — *Le Calvaire* fut fondé par Marie de Médicis, qui planta la croix à la *Pierre Mauconseil*, premier emplacement désigné du couvent, le 22 décembre 1619. Le choix définitif se fixa (26 avril 1610) sur l'*hôtel de Belpoigne* acquis de Raoul Legouz, lieutenant criminel de Baugé, près l'ancienne chapelle de *N.-D. de Consolation*, qui fut assez indécemment englobée dans les constructions. Sur la gauche de l'église nouvelle, dans une chapelle divisée en deux par un treillis de fer double, les Bénédictines assistaient aux prédications. V. un dessin dans Ballain, p. 527; un plan dans Brun. de Tartif., t. II, f. 188; Grandet, Mss. 620, p. 115-118. — Derrière l'enclos, une tour de ville avait vue sur le couvent, qui l'arrenta (1672) pour la redevance « d'un bouquet honneste à donner au maire le jour du Sacre. » L'église a été vendue à un aubergiste le 15 messidor an IV, le couvent la même année, le 1er thermidor. Le tout fut racheté le 22 mars 1820 par la Communauté autorisée à s'y reconstituer par ordonnance du 22 août 1827. — V. Mss. 795; Brossier, Mss. 656, t. I, p. 162; — Roger, p. 308 et 482; — Arch. mun., BB 93, f. 222; II 7, f. 623; — Péan de la Tuillerie, nouv. édit., p. 525-529; — D. Chamart, *Vies des Saints*, t. II. p. 493.

4. — *Les Carmélites* appelées à Angers par Marie Miron, comtesse de Caravas, veuve de Claude Gouffier de Boisy (10 octobre 1625), y arrivèrent seulement le 17 janvier 1629, trois jours avant la mort de leur bienfaitrice. Logées d'abord pendant 3 ans au logis Barauld, puis pendant 9 ans dans la maison de *la Gasnerie* plus tard occupée par les Pénitentes, elles acquirent en 1631 la maison de *la Bouvraye*, les jardins *de Malleray*, puis le *logis du Puits-Gaillard* et s'y installèrent vers 1642 *rue Lionnaise*. Leur église, bâtie avec les produits d'une loterie autorisée en 1714, fut commencée le 8 avril 1715. Une clef de voûte porte la date du 18 septembre 1751. Elle a servi jusqu'en 1862 de succursale à l'église de la Trinité, Depuis l'inauguration de Ste-Thérèse elle est revenue à son ancienne communauté, rétablie en 1850 et alors réinstallée dans son couvent reconstruit. V. Mss. 794; — Grandet, Mss. 620, f. 122; — Thorode, Mss. 877, p. 351; — Arch. de M.-et-L., *Série* B. *Insinuat. du Présidial*; — Roger, p. 494; — l'abbé Bompois, *Notice sur les Carmélites d'Angers*, 1852.

5. — *La Croix* formait une communauté non cloîtrée fondée vers 1660 par Pierre Maillard, du séminaire d'Angers, et Gabrielle Rousseau, de Laval, autorisée par lettres-patentes de mai 1685, pour travailler aux œuvres de charité et à l'instruction surtout des jeunes converties. La chapelle fut édifiée en 1745. Leur maison rebâtie réunissait la maison *du Moulin*, l'hôtel de *la Malidordière*, tout l'espace entre les rues *du Mouton* et *du Tambourin*, sur la rue *Lionnaise*. Pendant la Révolution, le Département y

Digitized by Google

avait établi un hospice de la Maternité, puis un dépôt d'enfants trouvés. C'est aujourd'hui l'*Economat des hospices*, dont un fronton dans la cour intérieure porte la date de 1687. — Thorode, Mss. 879, p. 354. — Lehoreau, Mss. de la Bibl. de l'Evêché; — Péan de la Tuill., nouv. édit. p. 492.

6. — Les *Filles-Dieu*, société d'espèce de béguines, n'ayant aucun rapport de ressemblance avec les Sœurs hospitalières, passent d'après la tradition qui les rattachait à tort à l'ordre de Fontevraud, pour avoir habité primitivement la *Cour des Tourelles*, où se cachent encore dans le passage, vers *le Rideau*, des caves et un ancien édifice en partie enterré, avec salle basse du XIIe siècle. Les bâtiments communiquaient par des couloirs encore existants au XVIIe siècle, sur l'autre bord de la rue, avec la fameuse *Tour des Druides*. Ce monument curieux, dont on n'a pu déterminer la destination nous semblerait facilement s'appliquer à cet ordre singulier, moitié religieux, moitié laïque. La tour, formée de deux étages, avec vastes cheminées de pierre, vient d'être démolie en 1868. Il reste une tour correspondante, occupée par la manufacture Lihoreau. Les Filles-Dieu auraient délaissé et peut-être vendu ce premier gîte vers 1230 pour habiter dans la rue voisine, longtemps dite des *Filles-Dieu*, aujourd'hui *Grainetière*, une maison arrentée de l'Hôtel-Dieu, qu'elles durent quitter vers 1330, faute de pouvoir payer la rente; elles restèrent pourtant logées tout auprès, en gardant usage à leur chapelle dont il reste encore un bel arceau gothique au 2e étage de la maison Sailland, et le ballet qui y donnait passage. Au XIVe siècle, elles s'étaient réfugiées dans la Cité, dans une maison qu'elles vendirent en 1410 et qui fut attribuée en 1446 à l'archidiaconé d'outre-Loire.

7. — *La Fidélité* ou *N.-D. de Bon-Conseil*, est une communauté de Bénédictines établie en 1632, V. ci-dessus, p. 36, par Françoise de Douault, prieure du couvent de Saumur, qui fut réuni en 1747 à celui d'Angers. La maison fut construite sur l'emplacement de l'hôtellerie de la *Côte-de-Baleine*, d'où dépendait l'enclos de *Grohan*, l'ancien amphithéâtre, et qu'a traversé la rue *des Arènes* dite jusqu'à ces derniers temps de *la Fidélité*. Dix-sept religieuses y habitaient en 1790, sous la direction de Mme Gibot de la Perrinière, supérieure, âgée de 72 ans. Une seule demanda à rompre ses vœux. V. Mss. 795; — Brun. de Tart., part. III, p. 83. La maison était surtout renommée pour sa fabrique d'exquis *guignolet*, dont elle écoulait chaque année plusieurs milliers de bouteilles.

8. — Le monastère *Sainte-Catherine*, ou *Oratoire de la Tour*, fut fondé par Catherine Licquet, veuve de noble homme Simon de Goubis, sieur de la Rivière, le 16 septembre 1634, autorisé par la ville le 25 août 1637 et occupé le 13 octobre suivant par sept Bernardines du Perray. L'enclos, sur les Lices, renfermait les closeries de *la Tour*, la *Grande* et la *Petite-Rose*, l'*Ecu* et la *Croix-Verte*. La clôture régulière était complète dès 1643, mais le couvent ne fut commencé à bâtir qu'en 1655, et l'église bénie seulement le 10 avril 1659. V. un dessin dans Ballain, p. 568. Eglise, couvent, cloître, incendiés pendant le siége, furent vendus le 18 thermidor an IV. Pendant quatre ou cinq ans, une *aciérie* y fonctionna avec quelque succès sous la direction de Drouet, organisateur de l'Arsenal du Château. V. Mss. 796; — Arch. de M.-et-L., *Série E*, famille Licquet et *Série G*; — Thorode, Mss. 879, p. 342.

9. — *Les Pénitentes*. Cet établissement, destiné à recueillir des femmes et filles vivant dans le désordre, fut autorisé par lettres-patentes de mars 1642 et par la ville le 3 juillet 1643. Des règlements furent donnés par l'évêque de Rueil, d'abondantes aumônes par Henri Arnauld, qui de plus parvint à installer la communauté, dont la première supérieure fut Marguerite Deshayes (V. *ce nom*), dans un riche hôtel dépendant de l'abbaye Saint-Nicolas. On le voit aujourd'hui à plein dégagé par le percement du *boulevard Descazeaux*. C'est la maison de *la Voûte* qui servait de refuge en temps de guerre aux moines de Saint-Nicolas. Jean de Charnacé, abbé contesté, s'y retira et y mourut en 1539. Occupée successivement par le duc de Mercœur, Palamède de la Grandière, Mme de Millepied, le célèbre sculpteur Biardeau, elle se compose de deux corps de logis distincts, dont un, à droite, du XVe siècle, percé sur sa façade d'une triple baie superposée, formant la porte, la fenêtre, le grenier, le tout encadré de deux colonnes torses avec clochetons. Une grosse tourelle, suspendue en poivrière, avec une ceinture de créneaux bizarres, relie en retour d'équerre le principal corps, plus moderne d'un siècle, que pare, entre deux hautes et larges fenêtres, une fenêtre centrale bordée de pilastres tout surchargés d'arabesques. Au-dessus du linteau, sort d'une couronne de fleurs le buste d'un vieillard qui paraît ceindre un baudrier. Diverses moulures s'enroulent au pignon supérieur et aux lucarnes. — L'entrée vers Sud est surmontée de deux demi-tourelles plus lourdes qu'élégantes; à l'angle une troisième avec pignon aigu. V. un dessin dans Berthe, t. I, p. 110. — A l'intérieur, absolument dévasté, une belle cheminée du XVIe s., tout embadigeonnée, porte à sa frise quatre médaillons, dont un de femme, les autres peut-être de religieux. Au centre du manteau, une tête moustachue et échevelée dans une couronne accostée d'entrelacs, d'arabesques, de singes grimpants et d'oiseaux fantastiques. C'était devenu après la Révolution une maison de justice et d'arrêt pour femmes. Deux cachots pratiqués sous terre y renfermaient les condamnées à mort. Il a été question de restaurer la demeure entière pour y établir la cure de la Trinité.

10. — *La Providence*, fondée en 1660 par Mme Rousseau de Laval, avec l'aide de l'évêque et de la ville, recueillait les jeunes filles, s'occupant les servantes sans place. D'abord au coin de la rue *de l'Hommeau*, puis en 1673 dans l'ancienne maison du *Sauvage*, rue *Saint-Jacques*, la

Digitized by Google

communauté fut approuvée seulement par lettres-patentes de juin 1689. La chapelle était dédiée à saint Alexis. V. un dessin dans Ballain, Mss. 867, p. 515; — Thorode, Mss. 879, p. 356.

11. — *Les Ursulines* habitèrent d'abord à leur venue de Bordeaux (1618) *rue Lionnaise*, dans la maison de Puits-Gaillard, puis en 1619 dans leur maison définitive qu'elles acquirent d'Héliand de la Barre. Elles s'agrandirent bien vite. Elles tenaient quatre écoles pour demoiselles, pour filles de bourgeois, pour filles d'artisans, pour enfants de pauvres. Sur leur ancien couvent, transformé en bel hôtel, au fronton d'une élégante lucarne à fenêtre géminée se lit l'inscription : *Dominus benedicat huic domui et omnibus habitantibus in ea*; au-dessus, un écusson de trois croissants entrelacés avec une fleur de lys en pointe; sur l'autre face du logis, vers Nord, la date 1575. L'église, aujourd'hui séparée par une rue, était rendue au culte dès avant 1801; les Prussiens, en 1815, la transformèrent un instant en temple luthérien. Elle est revenue à sa première destination et conserve un autel remarquable de quelque élève de Biardeau, composé d'une Vierge avec l'Enfant, des quatre évangélistes, des statues de saint Charles et de la Madeleine; au fond un tableau de l'*Annonciation*, à qui l'église est dédiée et les statues de saint Augustin et de sainte Ursule; à côté, dans une chapelle, un groupe des frères Saint-Simon, *saint Joseph rassuré par l'ange*; près la porte de la sacristie le tombeau de Guillaume Lanier et son portrait par Lagoux (V. *ces noms*). — Les Ursulines rentrées à Angers depuis 1807, avaient acquis, dès 1817, une partie de leur ancien couvent, où l'ordre fut reconnu légalement par décret du 21 août 1826. — Arch. de M.-et-L., *série* G; — Lehoreau, Mss. de l'Evêché, t. III, p. 12, 165 et 390; — Arch. mun. BB. 64, f. 65; 76, f. 37, etc.; JJ. 7, f. 34; — Mss. 798; — Brun. de Tartif. *Philandinopolis*, Mss. 870 f. 29.

12. — *Les Visitandines* furent autorisées à se fixer à Angers par l'évêque le 12 mars 1635, par la ville le 26 avril 1641, d'abord dans la chapelle Saint-Eloi, puis dans les deux closeries des *Champs-Marais*, acquise par elle de Jouet de la Saulaye le 26 février 1643. Les bâtiments, commencés le 6 mars 1644, ne furent jamais achevés ni l'église dédiée. Au bout du jardin, une belle chapelle, consacrée à Notre-Dame-de-la-Miséricorde, contenait une remarquable statue de Vierge qui est aujourd'hui dans la chapelle de Nozé (V. *ce nom*); dans le cloître s'élevait une grotte de coquillages avec une statue de Madeleine pénitente. — Devant la porte de la communauté, sur la place, la ville avait fait élever, en 1759, une pyramide, sous prétexte de décoration, en réalité pour prévenir tout empiètement des religieuses. Une inscription y indiquait les dimensions de la voie et des chemins communaux. — Arch. mun. BB. 117, f. 69; — Thorode, Mss. 879, p. 348; — Mss. 800. — L'enclos est occupé par la gare du chemin de fer et ses dépendances; le couvent, destiné longtemps au Dépôt de remonte, a été transformé en caserne d'infanterie. Devant la caserne se réunissaient les deux voies antiques de *Frémur*. Pour les découvertes des ruines romaines qui abondent aux alentours, V. Roger, p. 27; — Péan de la Tuil., nouv. édition, p. 221-222; — Rangeard, Mss. 894, p. 47; — *Bull. de la Soc. Ind. 1839*, p. 207; — *Répert. arch. 1868*, p. 329, — et ci-dessus, p. 35-36. — Une maison de l'ordre s'est rétablie à Angers depuis juillet 1863, sur le *chemin de Frémur*, où couvent et église (architecte Dusouchay) ont été inaugurés en 1868.

8. — *Séminaires*.

1. — *Grand Séminaire*. — Le *logis Barauld*, V. ci-après IX-2, fut acquis, pour l'installation du Séminaire, de Raoul Chalopin, sieur de la Bouchetière, et de Louis de Carrière, par Joseph Lecerf le 10 juin 1673. L'évêque y réunit successivement, pour assurer des revenus, le temporel des chapitres supprimés de Saint-Julien (1696) et de Saint-Maimbeuf (1702). — La chapelle dédiée à la Conception de la Vierge fut décorée, vers 1750, par l'Italien Baronni (V. *ce nom*) de peintures très-admirées. Dans les combles logeait la Bibliothèque, qui en 1790 possédait 9,420 volumes et 72 Mss. dont 20 in-fol., 50 in-4° et 2 in-8°. En 1797 la place appartint à l'*École centrale*, V. ci-après III-5.

Dans sa session de l'an XII le Conseil général exprima le vœu qu'un grand Séminaire fût créé à Angers. Un décret du 17 avril 1806 autorisa le Département à céder à l'archevêque de Tours et à l'évêque d'Angers l'abbaye de Saint-Serge, pour y organiser dans des bâtiments distincts, le Séminaire métropolitain de Tours et le Séminaire diocésain d'Angers. L'installation définitive se borna au Séminaire diocésain qui en avait pris possession dès 1808. Après de nombreuses et urgentes restaurations, un second grand corps de bâtiment a été construit en 1839, une entrée avec portail et annexes en 1845-48, et dans le même temps de nouveaux et importants travaux de restauration.

2. — Le *Petit Séminaire* faisait face au précédent dans la *rue Courte*, et communiquait avec lui directement par une arcade et galerie couverte, bâtie en 1705. La maison à quatre étages, occupée en 1807 par la garde départementale, en 1815 par la gendarmerie à pied et jusqu'en ces derniers temps par une caserne, sert actuellement aux cours de l'*École supérieure*. V. ci-après III-6. Elle avait pour dépendances la *chapelle Saint-Éloi*. V. ci-dessus, p. 60. Les services de l'institution ecclésiastique que l'évêque essaya vainement d'y rétablir par des réclamations réitérées de l'an XII à 1816, sont aujourd'hui attribuées à *Montgazon*. (V. *ce nom*).

3. — Le *Séminaire St-Charles* avait été créé en 1739 par l'évêque de Vaugirault, dans les bâtiments reconstruits de l'ancienne closerie de la *Rossignolerie*, acquis en partie aux frais du Clergé d'Anjou, à l'entrée du *chemin de Saint-Léo-*

Digitized by Google

nard, pour servir de refuge aux prêtres infirmes du diocèse. De beaux jardins avec des cabinets de verdure, des charmilles, une riche chapelle bénie le 13 septembre 1751 avec tribune pour la commodité des malades, tous ces avantages réunis ne purent décider les bénéficiaires à venir vivre sous la servitude de règlements gênants. L'évêque, après avoir tenté de faire établir dans la maison l'hôpital projeté des Enfants-Trouvés (1765), la revendit aux Ignorantins (1774). V. ci-après III-13. C'est aujourd'hui le *Lycée*. Voir ci-après III-7.

9. — *Temples protestants.*

Dès 1843 une petite colonie protestante était desservie à Angers par les pasteurs de Saumur où une ordonnance avait constitué la même année (10 juillet) un oratoire. Le Conseil municipal, sur la demande réitérée des intéressés, accorda en 1845 une subvention de 500 francs, pour loyer d'une salle de réunion. Des plans et devis, dès-lors présentés, proposaient la construction d'un temple, à la sortie de la *rue Toussaint*, vis à vis le Château et Saint-Laud. L'arrêté qui légalisa l'existence à Angers du culte réformé date du 18 juillet 1848. Le 22, l'installation solennelle eut lieu d'un oratoire *place du Ralliement*. Enfin par délibération du 24 novembre 1849 et sur les instances du Consistoire de Nantes, à qui il était affilié, la ville accorda au culte évangélique l'ancienne *chapelle de Saint-Eloi* V. ci-dessus, p. 60. Elle servait alors à l'Ecole de dessin, qui fut transférée dans l'étage supérieur. La chapelle reçut sa consécration nouvelle le 20 octobre 1850.

En 1857 une secte s'est formée sous le titre de chrétiens *baptistes*, qui se contente de présenter les enfants au temple et attend pour les baptiser l'âge de raison. A l'aide de souscriptions particulières elle a fait construire par l'architecte Tendron, *rue Toussaint*, une jolie chapelle qui a été inaugurée en 1862.

III. — *Établissements d'instruction.*

1 — *L'Université et les Colléges.*

Les *Ecoles* d'Angers, établies là comme ailleurs, sous le gouvernement immédiat de l'évêque, pour l'instruction de ses clercs, étaient célèbres dès la fin du IXe siècle, époque où l'évêque se déchargea de la direction sur un dignitaire spécial de son chapitre dit *scholastique* ou *maître-école*. Bernard le premier reçut ce titre, puis Marbode (992), puis Geoffroy Babion (1077), enfin Ulger (V. ce *nom*), jusqu'en 1124 qu'il fut élu à l'évêché d'Angers. C'est à lui qu'on reporte généralement l'honneur d'avoir fondé l'Université, par une exagération évidente, si l'on entend l'organisation d'un enseignement général confié à une compagnie régulière et privilégiée. Il est de fait que les licences se conféraient solennellement jusqu'au XVIe siècle dans le palais épiscopal, où jusqu'au XVe siècle les bedeaux étaient traités ce jour-là aux frais de l'évêque, en vertu, disaient les comptes, d'une fondation d'Ulger ; et l'on s'en autorise pour faire remonter jusqu'à son temps l'existence certaine de la délivrance des grades. On n'en a pas d'autre preuve, et elle ne paraît guère suffire. Mais en 1229 les Ecoles de Paris se virent tout d'un coup désertées par les maîtres et par les écoliers, et la plupart, parmi lesquels nombre d'Anglais, firent choix d'Angers pour y transporter l'enseignement universitaire, *ad doctrinam universalem*, dit Mathieu Paris, et sans doute aussi l'expérience et la hiérarchie parisiennes. Le concours des écoliers y apparaît dès-lors considérable et il n'est plus douteux, quoique même depuis lors aucun document ne l'atteste, que les pratiques d'Oxford, de Paris, des colléges d'étude les plus accrédités n'y fussent suivies. L'Université d'Angers, « cette ville, source incessante de sciences, qui produit depuis des siècles des hommes de haut conseil, » ne fut réellement reconnue et autorisée dans un acte public qu'en 1364, par les lettres-patentes de Charles V, qui lui accorda tous les priviléges dont jouissait celle d'Orléans. Quelques années après, une transaction du 4 avril 1394 avec le maître-école institua la charge d'un *recteur*, électif tous les trois mois, qui en modifia le gouvernement jusqu'alors tout ecclésiastique. Les statuts, rédigés en 1373, furent renouvelés le 19 avril 1398 et réglementèrent l'ordre de promotion aux degrés universitaires. D'autres réformes furent appliquées en 1494. L'enseignement régulier ne comprenait encore à cette époque que les facultés de Droit canonique et de Droit civil. En 1432 le pape Eugène IV y ajouta celles de Théologie, de Médecine et des Arts, privilége confirmé par lettres-patentes de Charles VII, datées d'Amboise, mai 1433. — Au concile d'Avignon comme au concile de Constance ses députés eurent le pas sur celles d'Avignon.

Les cours se tenaient rue de l'*Aiguillerie* jusqu'en 1472 que furent élevées près de Saint-Pierre les *Grandes Ecoles*, « un des plus beaux bâtiments d'Angers, » portant à chacun de ses six pignons l'écusson d'une des six nations universitaires. V. le dessin dans Br. de Tartif. — Au rez-de-chaussée, ouvrait à droite la salle du droit canon; à gauche celle des Institutes; au premier étage, la grande salle, bientôt désertée, des médecins. En dépendait une maison appelée le *Petit Palais*, et tout à côté *la Librairie* avec *la Bibliothèque* publique de l'Université et un ouvroir pour le libraire-juré. V. *Rev. d'Anjou*, novembre 1867.

L'Université portait pour armoiries *de gueule à l'ange debout, le vol abaissé d'or; tenant devant lui un livre ouvert d'azur, chargé des noms Jésus-Maria abrégés en lettres d'or*; en légende : *Sigillum rectoris et universitatis Andegavensis.*

La *Faculté des Droits*, de toute la plus ancienne et longtemps le fondement unique de l'école, tirait son importance particulière des prérogatives du grand sénéchal de France, charge de grand juge héréditaire dans la maison d'Anjou. Elle réunissait en 1373, à elle seule, assez d'écoliers pour occuper huit régents. Un arrêt du Conseil de 1680 fixa le nombre des chaires à quatre dont une de droit français. Elle resta toujours la p[illegible]

Digitized by Google

importante, nommait pour deux trimestres sur quatre le recteur et touchait les deux cinquièmes des revenus de l'Université. — L'enseignement avait lieu aux *Grandes-Ecoles*, rue *Chaussée-Saint-Pierre*. — V. le discours de rentrée *sur l'enseignement du Droit à Angers* par M. Bigot, inséré au *Journal de Maine-et-Loire* du 5 novembre 1868.

La *Faculté de Théologie*, présidée par le plus ancien docteur, enseignait dans les cloîtres de la cathédrale; au-dessus, dans une salle spéciale, fut logée la magnifique bibliothèque léguée par son doyen François Babin (V. *ce nom*). Les examens se passaient dans la grande salle de l'Evêché. Les docteurs portaient la chausse noire doublée de violet, bordée d'hermine.

La *Faculté de Médecine*, dont les leçons se donnaient d'abord aux *Grandes-Ecoles* mais y devinrent de plus en plus rares, se tenaient au XVIIe s. dans la *Maison des Arts*, place Saint-Martin (*imprimerie Lemesle*). Les docteurs, comme ceux des droits, portaient la chausse rouge doublée d'hermine. Ils régentaient, à leur tour, deux par deux, chaque année. Son sceau portait au centre saint Luc, assis, nimbé, écrivant sur un pupitre; à ses pieds, le bœuf emblématique. Pour légende : *Sigil. facult. medicæ Andeg.* Voir un dessin dans le *Répertoire Archéol.* 1861, p. 178.

La *Faculté des Arts* (philosophie, rhétorique, grammaire) se réunissait dans la même maison qui lui devait son nom populaire. Elle avait dans son ressort les divers colléges dont nous allons parler bientôt.

Les étudiants s'étaient groupés, comme partout, en affiliations naturelles sous le titre de *Nations*. On en comptait dix en 1383, et malgré l'arrêt du Parlement du 7 septembre 1538, qui en réduisait le nombre à quatre, il s'en maintint jusqu'au bout six, fêtant chacune leur patron : *Anjou*, la saint Lézin, le 13 février, aux Cordeliers; *Bretagne*, la saint Yves, le 19 mai, à Saint-Maurice; *Maine*, la saint Julien, le 27 janvier, à Saint-Julien; *Normandie*, la Conception-Notre-Dame, le 8 décembre, aux Cordeliers; *Aquitaine*, la saint Blaise, le 3 février, aux Jacobins; *France*, réunie à celle d'*Allemagne* depuis 1394, la Translation de saint Martin, le 4 juillet, à Saint-Martin, — La décadence est bien sensible dès 1620, et dès le milieu du siècle ni la saint Lézin, ni la saint Yves ne sont plus que des fêtes religieuses où les écoliers n'interviennent guère.

L'histoire complète de l'*Université* d'Angers a été écrite par Pierre Rangeard, Mss. autographe que publie à ce moment la *Revue d'Anj.* V. les Mss. 1022-1025. Elle a été continuée, à partir du XVe siècle, par Cl. Gibr. Pocquet de Livonnière, Mss. 1027-1028. Les archives de la compagnie avaient été dès avant le XVIIe s. bien pillées et dévastées. — A la Révolution, une partie est entrée aux Arch. de M.-et-L. et forme la *Série* D. — Le reste a été retenu par certains dépositaires en charge et sera sans doute restitué — V. aussi à la Bibl. mun. les Mss. 1013-1021; — la Table de l'*Inventaire analytique des arch. mun.*; — *Privilèges de l'Université*, avec une dédicace en tête (in-4°, 1736, Angers); — l'*Almanach historique* d'Anjou où se trouve une *Notice* par Rangeard; — Pocq. de Liv. *Arrêts célèbres*, p. 1045; — *Soc. Académ. d'A.* t. XVII. — Marchegay, *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 93.— M. de Lens, inspecteur de l'Académie, prépare depuis longtemps une nouvelle *Histoire de l'Université*. Il en a paru un fragment sur les *Chirurgiens* dans le *Bulletin de la Soc. Indus. d'Angers*.

Les Colléges. 1.— Le collége de *la Porte-de-Fer*, dont les bâtiments existent encore à gauche dans la *rue Tulibale*, serait le plus ancien de France, si sa fondation en 1031 se pouvait rapporter à un autre établissement que celui d'une chapelle dédiée à N.-D., où plus tard les chanoines de Saint-Maurice firent au chapelain l'obligation d'enseigner les élèves. Après les donations en 1250 d'Aron Villetrouvée, en 1304 de François Roger, Guillaume Hervé, docteur en théologie, fut celui qui légua en 1521 à la Faculté des Arts la maison même *du Volier*, autrement dite de *la Porte-de-Fer*, pour y installer « un collége perpétuel de grammaire et arts libéraux. » Après maintes expériences et l'inutile essai même d'une subvention communale (1597), il était définitivement désert sur la fin du XVIe siècle et loué à un tavernier en 1608 avec une clause qui annulait le bail, au cas où quelque régent s'offrirait pour rouvrir les classes. Les Oratoriens en prirent possession par transaction du 18 octobre 1682, à charge d'y entretenir une classe de grammaire et d'enseigner gratuitement les élèves et les anciens enfants de chœur de Saint-Maurice. — Brossier, Mss. t. I, p. 397; — Brun. de Tardif. *Philandinopolis*, Mss. 870, f. 829; — Arch. mun., BB 43, f. 23 et 142; BB 62, f. 40; II 7, f. 253; — Arch. de M.-et-L., *Série G*, Saint-Maurice, *Anniversaires*, *Fondat.*, t. I, f. 12-15, et *Série H*. Oratoire; — Roger, p. 308; — D. Piolin, *Hist. de l'Egl. du Mans*, t. III, p. 136.

2. — Le collége de *la Fromagerie* avait été fondé en 1408 par Jean Verrier ou Leverrier, dont le sceau s'est retrouvé en 1866 dans les fouilles du parvis Saint-Maurice, et Alix Le Bart, sa femme, qui donnèrent à l'Université leur maison, alors des plus belles, avec diverses rentes suffisantes à entretenir quatre boursiers étudiants en droit, dont chacun touchait trois sous par semaine. Un principal et des régents de grammaire et de philosophie les y remplacèrent jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Des lettres-patentes de mars 1667 réunirent la fondation à l'Université, qui s'en appliqua les revenus, en cédant tous ses droits sur la maison même à la ville au profit de l'Hôpital Général. — Arch. de M.-et-L. *Série D*, 5; — Arch. mun., CC 3 f. 188; — Thorode, Mss. 879, p. 491; — Roger, p. 309.

3. — Le *Collége-Neuf* ou d'*Anjou*, chapelle primitive de la nation d'Anjou, fut, comme la chapelle de *la Porte-de-Fer*, transformée en collége en 1509. La Nation, qui l'avait fondé, fit à cette époque élever le grand édifice où elle établit quelques boursiers, qui, comme ceux de la Fromagerie, furent dépossédés en 1545 par un principal et 4 régents ès-arts. Les bâtiments

Digitized by Google

même tombaient en ruines en 1602. En 1624, les Pères de l'Oratoire y furent introduits et y créèrent bientôt un puissant établissement, augmenté du temporel des petits colléges supprimés, presque rival de l'Université à laquelle il ne fut réuni qu'à grand'peine. Des lettres-patentes de 1629 le déclarèrent de fondation royale. D'après l'institution première, on y devait « faire lecture et » exercice de grammaire, oratorerye et poésie, à » ce que les enfants y fussent bons latins et bien « instruits pour parvenir aux autres sciences ». Un cours de mathématiques en français, comprenant les fortifications, la marine et les mécaniques, y fut inauguré à la rentrée de 1681. On y comptait en 1660 plus de 1,000 écoliers, en 1682, plus de 2,000, presque tous, il est vrai, gratuits.— L'enseignement comprenait les 6 classes latines, plus trois professeurs pour la philosophie, la physique et les mathématiques. Un pensionnat de 25 élèves y fut institué par la ville en 1725. La réédification complète de l'édifice avait été entreprise en 1691 sous la direction de l'architecte Lecomte. Elle ne s'acheva jamais faute de fonds, malgré le bénéfice d'une loterie accordée en 1715. V. un dessin dans Berthe, Mss. 896, f. 41 et un mémoire du docteur Dumont, *Société académique*, t. xv. C'est aujourd'hui *la Mairie*. V. ci-dessus, p. 48.

Les abbayes Saint-Aubin, Saint-Serge et Saint-Nicolas entretenaient chez elles encore au XVIIIe siècle et de temps immémorial, *ab omni hominum memoria*, des cours de droit canon et de théologie, professés par des docteurs, et à ce titre étaient considérées comme de vrais colléges, dont les élèves gagnaient les grades universitaires. — V. Arch. de M.-et-L., *série D*, 3, f. 100.

On désigne aussi d'ordinaire du nom de colléges des logis ou hôtels de refuge pour l'étude, sans leçons ni régents, à l'usage des étudiants, qu'entretenaient auprès de l'Université les revenus de fondations privées ou de communautés lointaines. Tel avait été à l'origine *la Fromagerie*; tel le *collége de Fougères*, bâti par Guill. Georges, clerc, chanoine de Saint-Jean-Baptiste et donné par son testament (26 juillet 1361) à quatre écoliers du diocèse de Fougères, avec des rentes à suffisance, qui, au bout d'un siècle, ne servaient plus qu'au bénéficier d'une chapellenie de cette église. La maison est devenue l'hôtel Lanier, plus tard l'*hôtel de Danne*. V. Péan de la Tuillerie, nouv. édition, p. 150. Tel aussi le *collége de Bueil*, bâti et fondé dans la *rue de la Roë* en 1494 par l'évêque de Séez, Grégoire Langlois, sur l'emplacement de l'ancien *hôtel de Bueil*, pour six écoliers avec principal, chapelle et chapelain rentés. La chapelle, abandonnée depuis longtemps au XVIIe s., n'a été détruite qu'en 1865. C'était encore l'édifice primitif du XVe s. à plan carré (6 m. 60 de côtés) avec voûtes d'arêtes prismatiques, portant à la clé l'écusson du fondateur. Sur la façade s'ouvrait un oculus en forme d'élégante rosace.—V. Roger, p. 308;—Péan de la Tuil. nouv. édit., p. 395; — Archives mun. BB. 119, f. 17; — Thorode, Mss. 879, p. 492. Chaque abbaye ou prieuré important de la province avait en ville à ce titre son *collége*, où s'arrêtait l'abbé en voyage, où séjournaient ses étudiants qu'il était même tenu dans les premiers temps d'y envoyer : la Boissière et Chaloché, *rue du Pilory*, Pontron *rue Basse-Saint-Martin*, Saint-Florent *rue des Angles*, Melleray *place Saint-Martin*, le Loroux *rue St-Denis*, le Perray-Neuf et Mélinais *rue Valdemaine*, Vendôme *à Lesvière*, les Fontevristes *à Haute-Mule*, dans la Cité, Marmoutiers à Saint-Eloi, *rue Courte*, Bellebranche *rue du Godet*, la Roë *rue Sauneresse*, plus tard *de la Roë*, Tournus et Cunault *rue du Volier*, le tout peu à peu abandonné dès le XVIe siècle et tranformé en maisons laïques, même en cabarets. — V. Pocq. de Liv., *Histoire de l'Univ.* Mss. 1027, p. 134; — Rangeard, Mss. 1022, t. I, p. 264; — *Dissertation* en tête des *Privilèges de l'Université* (in-4°), p. 29; — *Annuaires* de 1830, p. 96, de 1836, p. 48.

2. — *Académie d'équitation.*

Depuis longtemps d'habiles écuyers s'étaient établis à Angers, centre de réunion de la jeune noblesse, quand en 1629, Joachim Martin, sieur des Loges, tenant académie en la maison du *petit Guéméné*, rue *de la Tannerie*, acquit de Louis de Rohan la maison de *Casenove* sur les Lices, vaste hôtel où avaient pendant plus de 50 ans résidé les Carmes et où s'étaient célébrées les noces d'Isabeau de Beauvau et de Jean de Bourbon, un des ancêtres d'Henri IV. Le nouveau propriétaire y transporta son établissement qui ne dura guère, quoi qu'une première vogue attirât d'Allemagne et de Suède tout un monde de jeunes seigneurs, dont Bruneau de Tart. nous a conservé les noms. En 1648 le sieur Du Hallot, écuyer ordinaire de la grande écurie du roi, essayait de fonder en ville un nouveau manége, avec l'aide de la Mairie qui lui allouait 300 livres et l'exemption des principales charges communes (19 novembre 1648 — 18 décembre 1654). L'administration centrale s'attribua bientôt le choix du chef même de cet établissement; et la désignation que fit le gouverneur d'Anjou de François Avril de Pignerolles, fut le début d'une dynastie d'habiles écuyers qui en devait assurer la prospérité. Celui-ci tout d'abord était revenu s'installer à *Casenove*, mais dans les conditions d'un bail précaire qui n'y permettait pas une installation définitive. Pourtant il était déjà parvenu à la rendre « très-fameuse « tant par ses soins à bien instruire ceux qui sont « venus y faire leurs exercices que par les dépen- « ses extraordinaires pour y attirer de divers « lieux les plus habiles maîtres dans les sciences « et les arts convenables à la profession des « armes, et pour y entretenir en tout temps un « grand nombre de chevaux fort bien dressés » ; mais il ne cessait de réclamer contre les conditions fâcheuses qu'il lui fallait subir, et se déclarait hors d'état de continuer si on ne lui assurait « un établissement fixe et une demeure certaine », au prix de quoi il s'engageait à surpasser aisément toutes les Académies du royaume. Il offrait de plus, en reconnaissance, d'avoir toujours gratuitement comme externe, un gentilhomme de la

Digitized by Google

ville ou tout autre personne de condition au choix de la Mairie, ou comme le préférait le Conseil de ville, de réduire de moitié, soit à deux louis d'or par mois, la pension des enfants d'Angers. Sur ces entrefaites, un ordre royal ayant expulsé de Saumur, comme protestant, le sieur de Thugal qui y dirigeait une école rivale (1680), la ville d'Angers, cédant à de nouvelles instances (3 septembre 1682 — juin 1689), requit, et après force démarches, obtint enfin un arrêt du Conseil d'Etat du 5 février 1689 qui prorogea de quatre années la perception des octrois, dans le but spécial d'acquérir de dame Charlotte Martin des Loges, veuve de messire Claude de Thieslin, sieur de Monfrou, la maison, jardins et appartenances de *Casenove*. Le contrat fut passé le 1er mars 1690. Mais la misère des temps, en éloignant les étrangers, compromit un instant l'avenir de l'institution. De plus, les bâtiments depuis longtemps délaissés demandaient d'urgentes réparations; on construisit des écuries, puis les deux manéges, à la charge par le directeur d'instruire gratuitement, pendant deux ans, les enfants de chacun des maires élus depuis huit ans ou à élire (28 avril 1716); plus tard il dut prendre à ce même titre ceux des conseillers de ville et du procureur du roi. L'année suivante (25 mai 1717) une requête adressée au roi sollicita la concession d'un enclos de 67 arpents de terre dans les communs de la Daguenière, qu'autorisa un arrêt du Conseil d'Etat (2 mars 1720), sous l'engagement d'y entretenir au moins 18 chevaux propres au manége. La prospérité d'ailleurs est revenue. La ville sent l'heureuse influence du concours de seigneurs qui s'y arrêtent et y répandent « chaque « année plus de 400,000 livres, de sorte qu'on ne « saurait vraisemblablement espérer d'y établir « jamais aucun commerce qui puisse y rapporter « tant de profits. » Son renom était tel que le prince de Lorraine enleva à la ville d'Angers Marc-Antoine-François Avril de Pignerolles, pour diriger son Académie de Lunéville (1724); mais Bernard, son frère, restait et maintint les traditions. La Mairie se décida enfin à bâtir sur le même emplacement un édifice monumental (17 mai 1751). Les premières études furent confiées à Bertret de Saint-Julien, architecte, élève de l'Académie royale de Paris (15 novembre 1751); mais les plans définitifs, approuvés par l'intendant (10 janvier 1753) sur un devis estimé 104,594 l. 5 s., furent fournis par l'ingénieur de Voglie. Le 1er mai, un arrêt du Conseil d'Etat appliqua les revenus des octrois pendant 32 années à ces travaux, dont l'adjudication eut lieu le 20 juin suivant en présence de l'intendant et du corps de ville, sur le prix de 127,000 livres, à René Poinfier, architecte, qui s'associait quelques jours après un sieur Tortrais, fermier à Saint-Georges-sur-Loire. La pose de la première pierre fut célébrée solennellement le 2 juillet suivant, mais l'entrepreneur mourut avant l'achèvement des ouvrages dont la tâche fut reprise par René Launay ou Delaunay (4 novembre 1760). — La réception eut lieu en mai 1761, et les dépenses, arrêtées à 194,265 livres 15 sous 1 deniers, furent portées successivement à 206,854 livres 13 sous 5 deniers. Le 4 mai, le comte de Brienne approuva l'association des deux frères Avril de Pignerolles et de la Jominière, avec droit de survivance pour le fils aîné du premier, et le conseil de ville saisit cette occasion de rendre témoignage aux deux écuyers : « L'Académie est la mieux entretenue du royaume; « les étrangers s'y rendent par préférence, « MM. de Pignerolles les y appelant autant par « une attention singulière pour tous les acadé- « mistes que par la douceur de leur caractère et « leur politesse. » C'est l'époque en effet de sa plus grande splendeur; de tous les points de l'Europe, d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne surtout, les jeunes seigneurs s'y rencontraient. On a conservé le souvenir de Buffon, du comte de Stadion, de Wellington; mais l'année même de l'installation, Michel Claude et Marc-Antoine Avril de Pignerolles y moururent. A vingt ans de là tout ce concours avait disparu; et dans les bâtiments presque désertés il n'est plus question que d'installer une caserne (1787-1789). La dispersion de la noblesse allait ôter toute utilité à une institution créée et entretenue pour elle. A cette époque Marcel Avril de Pignerolles résiste encore à la décadence et continue les enseignements des six prédécesseurs qui ont porté son nom; mais au 1er août 1792, le Conseil municipal constate qu'il n'y existe plus un seul élève et que le directeur n'a pas prêté serment à la Nation. Un arrêté lui donne ordre de vider les lieux dans les huit jours. — Le calme revenu, une des premières pensées d'intérêt public rappela le souvenir de l'institution déchue. Aux termes de la loi du 2 fructidor an VII, une des écoles d'instruction de la cavalerie devait être constituée à Angers. La ville s'engageait à faire tous les frais de restauration et d'entretien de l'édifice Les étalons du haras y furent même pendant quelque temps conduits et mis sous la direction du général Léridan à la disposition des nouveaux élèves (an XIII). Le décret du 17 mai 1809 créa officiellement à Angers une école d'équitation, sous la direction d'un commandant nommé par brevet impérial; mais les événements, la détresse financière arrêtèrent tout projet. V. *Haras, Dépôt de remonte*, ci-après IV-5-6. Dans ces derniers temps encore la ville avait loué au ministère de la guerre les bâtiments transformés en caserne, pour les concéder gratuitement (30 juillet 1857) pendant cinq ans à un manége civil d'équitation. C'est de nouveau une caserne. — V. *Arch. mun.* et l'*Invent. analytique* à la table; — Arch. impériales, *Série* E, Maison du Roi, écuries; — Arch. de M.-et-L., *Série* C.

3 — *Ecole d'artillerie.*

L'opposition de la ville (1763) à une décision ministérielle du duc de Choiseul qui avait établi à Angers l'école du corps des carabiniers, l'avait fait transporter à Saumur. En 1777, le ministre de la guerre, de Saint-Germain, proposa de nouveau la création d'une école d'artillerie. Il s'agissait pour la ville de fournir des salles à l'école

Digitized by Google

de théorie, des casernes pour 1,500 hommes, un polygone de 500 toises de long. Le conseil communal accepta, mais cette fois en face des finances obérées, il demandait que les frais, évalués à trois millions, fussent répartis sur la Généralité (1778). Sept ans plus tard, il insista encore; il offrait le Château, l'Académie, M. D'Autichanmp appuyait de son influence. En 1790 même, le projet n'était pas abandonné; et un plan fut dressé de l'étang de Saint-Nicolas et des environs qui semblaient propres à l'établissement de fonderies de canons, de moulins à poudre, de nitrières artificielles, d'un polygone et copie soumise avec un mémoire à l'Assemblée Nationale (23 octobre); mais la députation de Rennes l'emporta. En revanche, dès 1790, un arsénal fut établi au Château d'Angers sous la direction du citoyen Drouet, qui, pendant trois ans et plus, fournit à tous les services des armées de l'Ouest et des côtes de Brest, fondant par mois plus de 4,000 boulets et occupant 400 ouvriers. — Arch. mun. BB. 121, f. 30; 128, f. 11, 86; 132, f. 14; — *Annuaire* de l'an VI.

4. — *Ecole de Médecine.*

La *Société de Santé* obtint en l'an IV l'autorisation de reprendre dans les bâtiments de St-Serge des leçons publiques et gratuites que la guerre et la Révolution avaient à peine interrompues. L'anatomie y fut professée par Casimir Lachèse et Garnier, la physiologie par Esnault, l'hygiène par Pantin, la pathologie par Maillocheau, la médecine clinique par Guérin et Berger, la chimie et la matière médicale par Hossard, la botanique par Merlet La Boulaye; Chevreul y reprit son cours d'accouchement qu'il n'avait cessé que depuis l'an II. — Le Conseil général de son côté, pendant quatre années, de l'an VIII à l'an XI, ne cessa d'exprimer le vœu de voir rétablir l'ancienne Ecole de médecine si utile et si fréquentée. Un décret du 31 mai 1807 se contenta d'instituer auprès de l'Hôpital six *Cours pratiques de médecine, de chirurgie et de pharmacie*, qui assuraient le service hospitalier sans conférer aucun grade aux étudiants. Une circulaire du 18 juillet 1809 rappela même la défense expresse d'usurper le titre d'*Ecole secondaire* de médecine. C'est le décret du 18 mai 1820 qui fonda sous ce titre une réorganisation nouvelle, modifiée successivement par les ordonnances ou décrets de novembre 1837, du 18 octobre 1840 et du 22 avril 1854. En attendant qu'il soit fait droit aux vœux si souvent exprimés par le conseil municipal pour le rétablissement d'une faculté (notamment dans ses séances du 9 ventose, 7 messidor, 8 brumaire an XI, 18 octobre 1817, 2 avril 1831, etc.), il est peu d'écoles qui puissent s'honorer de noms égaux à ceux des Billard, des Béclard, des Ollivier, des Chevreul, des Hourmann, des Ménières, pour ne parler que des morts.

Dans l'état actuel l'Ecole compte six professeurs titulaires parmi lesquels sont choisis le directeur et l'agent-comptable, deux professeurs-adjoints, trois suppléants, un chef des travaux anatomiques. — Quatorze inscriptions prises à l'Ecole comptent pour les douze premières d'une Faculté.

Directeurs de l'Ecole : Chevreul (Michel) nommé le 23 décembre 1820. Il remplissait depuis le 30 novembre 1807 les fonctions de secrétaire de l'assemblée des professeurs; — Lachèse (Grégoire) 27 avril 1838; — Guépin, 26 octobre 1842; Négrier (Charles) 3 octobre 1845; — Jouvet, (R. J.), 23 avril 1860; — Daviers (Eugène) 15 septembre 1863. — Arch. de M.-et-L., *Série T*; — Arch. mun.; *Délibérat.* des 5 et 15 frimaire an V, p. 153; — le *Journal de Maine-et-Loire* des 11 novembre 1837, 24 octobre 1838; — *Annuaire* de 1831, p. 115; — Blord. Langl., t. II, p. 101.

5. — *L'Ecole Centrale.*

Instituée dans chaque département par la loi du 3 frimaire an IV (24 octobre 1794), elle fut inaugurée à Angers le 21 mars 1796, et les cours ouverts le lendemain dans l'ancien *Collége d'Anjou*, où l'on se proposait de réunir les dépendances et les jardins de l'Oratoire et des Ursulines avec partie de ceux des Cordeliers comme jardins de botanique, et l'hôtel de Livois pour les collections d'art et d'instruction. En octobre 1797, l'Ecole fut transférée au grand Séminaire. — L'enseignement se divisait en trois sections : 1° pour les élèves âgés de plus de 12 ans : *Dessin*, par Marchand; *Langues anciennes*, par Riffault; *Histoire naturelle*, par Renou et Merlet La Boulaye; 2° pour les élèves au-dessus de 14 ans, : *Mathématiques*, par Bénaben; *Physique* et *Chimie*, par Héron; 3° pour les élèves au-dessus de 16 ans, *Grammaire générale*, par Merlet La Boulaye; *Belles-Lettres*, par Toussaint Grille; *Histoire* et *Géographie*, par Villiers; *Législation*, par Duboys (V. *ces noms*). Mais au sortir de si longs troubles, les élèves très nombreux — en moyenne de 150 à 190 par an — manquaient des études premières qui pouvaient fructifier cet enseignement supérieur, et la pratique inexpérimentée des cours n'offrait ni l'ensemble ni la cohésion que demandait l'esprit de sa fondation Un décret la transforma en lycée en 1804. V. ci-après, III-7. — Blord.-Langlois, t. II, p. 110; — Millet, *Indicateur*, t. I, p. 202; — *Annuaire de M.-et-L.*, 1831, p. 97; — aux Arch. de M.-et-L., *Série* T.

6. — *Lycée.*

Par arrêté du 16 floréal an XII, l'*Ecole Centrale*, Voir ci-dessus, fut érigée en Lycée. Dès l'an XI les projets installaient l'établissement nouveau dans les bâtiments de Toussaint réunis aux deux Séminaires; mais les devis évaluaient la dépense à plus de 220,000 fr., et le maire, Joubert, en les soumettant au Conseil municipal, proposa de reporter les vues de la ville sur le bâtiment inoccupé et magnifique de la *Rossignolerie*. Telles étaient les illusions et l'attente de « développements extraordinaires » que ce local, après longues discussions, fut accepté mais simplement comme annexe de réserve disponible (24 pluviôse an XII). Le décret officiel calma ces exagérations en établissant là même le Lycée, dont l'ouverture, après nombre d'ajournements, annoncée pour le 1er frimaire an XIV,

Digitized by Google

se fit attendre plus de quatre ans, par suite du désarroi des finances et de la négligence de l'administration. Une ordonnance du 7 brumaire an XII avait autorisé l'organisation d'un pensionnat provisoire, qui n'aboutit pas. — Les cours débutèrent à la rentrée scolaire de 1806.

Le 31 mars 1812, la ville fit l'acquisition, vers Bressigny, de l'auberge voisine de *Châtelais*. Depuis lors, l'établissement ne subit guère d'autres restaurations que les travaux d'entretien indispensables. Une partie des bâtiments, à l'entrée du chemin de Saint-Léonard, datent des premiers temps de la *Rossignolerie* et servaient naguère encore de classes. En 1854, la chapelle (V. ci-après, p. 83), débarrassée d'annexes inutiles et d'un clocher ruineux, fut restaurée par M. Dainville. Deux pavillons de classes furent bâtis en 1862 et des plans d'ensemble pour une reconstruction complète ont été préparés dont une partie seulement, faute de fonds, a pu être exécutée. C'est le *Petit Lycée*, élevé en 1864 sur l'emplacement de l'ancienne cure de Saint-Joseph. En ce moment même (mars 1870) le Conseil municipal vient de décider l'exécution intégrale des plans légèrement modifiés de 1862.

Proviseurs : 15 thermidor an XII, *Ferry de St-Constant*, docteur ès-lettres ; — 29 mars 1810, Armand *Dubreuil de Jossey*, bachelier ès-sciences et ès-lettres ; — 25 septembre 1814, Simon-Hippolyte-Théodore *Guairard*, docteur ès-lettres, prêtre ; — 12 octobre 1815 en titre provisoire et définitivement le 2 octobre 1817, Marie-Joachim *Tardy*, prêtre, docteur ès-lettres ; — 6 septembre 1819, Laurent *Laborie*, docteur ès-lettres, bachelier ès-sciences ; — 25 septembre 1821, Pierre-Alexandre *Grattet-Duplessis*, bachelier ès-lettres ; — 10 octobre 1823 en titre provisoire, et 23 septembre 1826 en titre définitif, René *Regnier*, né le 17 juillet 1794, à Saint-Quentin, près Baugé, prêtre, précédemment régent de philosophie au collége de Beaupréau, démissionnaire, et actuellement archevêque de Cambrai ; — 8 septembre 1830, Jacques *Edom*, licencié ès-lettres ; — 17 avril 1831, Jean-Marie *Gavinet*, nommé inspecteur d'Académie ; — 24 avril 1832, Jean-François *Morren*, licencié ès-sciences, plus tard professeur à la Faculté des sciences de Rennes ; — 21 septembre 1841, Jean-Baptiste *Sorin*, licencié ès-lettres, nommé inspecteur d'Académie ; — 6 septembre 1848, Constant-Joseph *Milfaut*, licencié ès-lettres, ancien proviseur de la Rochelle, nommé proviseur au lycée de Caen ; — 30 août 1850, Pierre-Gabriel *Mézières*, bachelier ès-lettres ; — 27 septembre 1856, Louis François-Marin *Gilbert*, ancien proviseur de Nantes, mort le 23 octobre 1857 ; — 19 novembre 1857, Gabriel-Ernest *Gallerand*, licencié ès-lettres, censeur à Metz, nommé proviseur à St[illegible]mer ; — 26 juillet 1862, Charles-Louis-Armand-Auguste *Maréchal*, ancien censeur à Lyon, nommé censeur au lycée Louis-le-Grand ; — 10 août 1864, Nicolas-Gustave *Lomon*, licencié ès-sciences, agrégé, ancien conseur à Toulouse, nommé censeur au lycée Napoléon ; — 24 septembre 1868, L[illegible] *Sauvion*, précédemment proviseur au Hâvre, en fonctions. — V. Arch. de M.-et-L., *Série* T, et dans le *Précurseur de l'Ouest*, 20 septembre 1844, une suite de feuilletons sous ce titre : *Souvenirs du Lycée d'Angers*. — M. Sorin fils prépare et va publier bientôt une véritable *Histoire* anecdotique *du Lycée* dont la primeur est réservée à la *Revue d'Anjou*.

7. — *Ecole supérieure des Sc. et des Lettres*

Organisée conformément aux décrets des 22 août 1854 et 7 juillet 1855 et à l'arrêté du 26 décembre 1854, elle fut inaugurée par une séance solennelle le 7 février 1856 et les cours débutèrent le lendemain par une leçon de M. Mourin, professeur d'histoire. Le Conseil général avait concédé gratuitement les bâtiments du Petit-Séminaire (Voir ci-dessus, p. 75), que la ville fit approprier à sa destination nouvelle.

C'est une sorte d'*Ecole centrale* (V. ci-dessus, p. 80), pouvant délivrer des certificats de capacité pour les sciences appliquées — il en a été pris 2 ou 3 — et dont le succès continu depuis bientôt 15 ans témoigne qu'il y aurait place à Angers pour un enseignement supérieur.

Cette utile création avait été comme préparée et on peut dire imposée d'avance à l'opinion par une très-vive étude littéraire publiée dans le *Maine-et-Loire* (22 janvier, 6, 9 et 12 février 1855 et répandue en brochure dans la ville (in-8°, 15 pages).

Je ne crois pas commettre d'indiscrétion en affirmant que sous la réserve officielle de l'anonyme se cachait cette fois l'initiative éclairée de M. de Lens, inspecteur d'Académie, qui après avoir si bien recommandé l'œuvre nouvelle allait avoir la chance rare de se trouver là pour l'organiser.

Directeur : M. Emile *Farge*, docteur-médecin, officier de l'Université.

8. — *Ecole municipale de Dessin.*

Le 27 janvier 1769, sur la requête des frères Coulet de Beauregard (V. *ce nom*) la ville les autorisa à ouvrir rue *des Poëliers* une *Académie de dessin* privilégiée. Ils s'engageaient à enseigner la figure à l'instar de Paris, le paysage, les fleurs pour les fabricants d'indienne, l'ornement pour les orfèvres et l'architecture, en prenant 3 livres par mois de chaque écolier. La ville désignait deux boursiers annuels et devait fournir un local. Elle se dégagea de cette obligation par une subvention de 150 livres, qu'elle réduisit à 120 en 1772, qu'elle supprima en 1773, en accordant quelques priviléges. Les cours étaient suivis par une quantité d'ouvriers et l'on citait l'un des boursiers, Alard, parti alors pour continuer ses études à Paris. — L'enseignement de l'Ecole Centrale comprenait un cours de dessin professé par Marchand, qui fut réuni ensuite au Lycée. — Un arrêté du 22 frimaire an IV réorganisa l'Ecole municipale dont fut directeur Delusse. Elle ouvrit en novembre 1805. Transférée en 1812 du *logis Barrault* dans la chapelle Saint-Eloi et depuis à l'étage supérieur, elle n'a pas cessé de fonctionner sous la direction du Conser-

Digitized by Google

vateur du Musée, avec l'aide de subventions de la ville et du Département au profit des vocations remarquables. — Elle compte parmi ses élèves le sculpteur David et le peintre Lenepveu, membres de l'Institut, les architectes Moll et Rohard, les sculpteurs Tallnet, Arnaud, Roux et plusieurs autres artistes honorablement signalés dans les concours et les expositions de Paris. — Arch. de M.-et L., *Série* T; — Arch. mun., BB. 122, fol. 157, 168; 124, f. 84, 86, 97; 126, f. 16; — *Maine-et-Loire* du 23 décembre 1829.

9. — *Conservatoire de Musique.*

L'idée de fonder à Angers une école municipale de musique et même, sous son nom particulier, un *Conservatoire*, si nouvelle qu'elle ait toujours paru, est des plus anciennes. Dès 1726 le maire Robert faisait part au Conseil que plusieurs sociétés, dont il faisait partie, désiraient établir une Académie de musique, afin d'entretenir le goût de la musique et l'émulation pour les beaux-arts, en attirant de bons maîtres de chants et d'instruments comme à Tours et Orléans. et demandait une autorisation que la ville accorda avec empressement, sans qu'il soit resté d'autres traces certaines de cette tentative. Des concerts d'amateurs (V. ci-après, V-4) et la psallette de la cathédrale paraissent les seuls fondations qui aient pu vivre avant la Révolution. En brumaire an XI les artistes Rodolphe et Edmond Stoupy essayèrent d'un enseignement musical complet rue Baudrière, n° 42, vis à vis la fontaine Piedboulet et obtinrent même du préfet Nardon une salle de l'Ecole Centrale où ils professaient le solfége, le violoncelle, le piano, la harpe, la guitare, le chant italien et français, l'harmonie. — Tous ces chants avaient cessé quand une lettre officielle du 1er décembre 1819 vint rappeler au Préfet les goûts artistiques de la ville, où avait fleuri autrefois, disait-elle, l'enseignement de la musique. Le ministre engageait à créer des cours spéciaux élémentaires et gratuits « pour former surtout des lecteurs et développer les belles voix ». Cet avis survint au Conseil municipal à sa séance du 28 février 1820, c'est-à-dire en plein émoi de l'assasinat du duc de Berry et l'utilité n'en fut nullement appréciée. Toutes les tentatives antérieures étaient d'ailleurs absolument ignorées. Un sieur Estelle reprit l'idée en 1824 et popularisa la méthode Wilhem dans une école privée et non gratuite. — En 1835 Travisini inaugura en mai, sous le titre même de *Conservatoire*, une série de cours divisés en trois classes de 12 élèves au plus, avec des séances publiques chaque trimestre. Ils paraissent avoir eu quelque temps une certaine vogue qui ne dura guère. — En avril 1840 une souscription publique fut ouverte par A. Canot, professeur d'harmonie de Paris, nouveau venu à Angers, pour créer un véritable *Conservatoire* « à l'instar de presque toutes les villes du midi », mais cette fois gratuit et réellement populaire. Tous ces essais, vite découragés, indiquent suffisamment et le besoin et les difficultés d'un établissement de ce genre. Le projet en fut soumis sur de nouvelles bases directement à la ville par M. Charles Hetzel, professeur à Angers, qui obtint le 30 juillet 1857 du Conseil municipal une subvention de 3000 francs portée en 1861 à 5,000 francs, pour organiser, sous sa direction, un enseignement complet de la musique vocale et instrumentale. L'établissement ouvrit ses leçons le premier octobre 1858.

Un véritable succès accueillit pendant plusieurs années l'œuvre nouvelle, qui réunissait, en 1859, aux divers cours, 149 élèves, et se trouvait en mesure de convier chaque mois le public angevin à des concerts très-applaudis. Le départ de M. Hetzel d'Angers en 1866 a interrompu et laissé tomber sa fondation qui n'a pas été reprise. — Arch. de M.-et-L., *Série* T; — Arch. mun. BB. 108, f. 62; — *Affiches d'Angers*, du 30 brumaire an XI; — Blordier-L., t. II, p. 223; — *Journal de Maine-et-Loire* des 22 avril et 9 novembre 1836, 13 mai 1840.

10. — *Ecole impériale d'Arts et Métiers.*

Créée par arrêté consulaire du 19 mars 1804 à à Beaupréau (V. *ce nom*), l'école s'y trouvait perdue au milieu des haines populaires. Un arrêté préfectoral du 13 mai 1815 la transféra à Angers dont le Conseil municipal en avait tout récemment sollicité le privilége. La première installation dans les bâtiments de l'abbaye de Ronceray coûta à peine 30,000 francs. Encore moins s'occupa-t-on d'en perfectionner l'organisation Une première ordonnance royale du 17 juillet 1816 supprima le régime et le costume militaires, règle uniforme de l'Empire; une seconde ordonnance du 26 février 1817 fit mieux en assurant définitivement l'existence menacée de l'Ecole. La serrurerie la menuiserie restaient les seuls travaux mécaniques; on sacrifiait alors surtout à l'étude des théories, et une portion même des élèves, par autorisation spéciale, ne suivait pas d'autre enseignement. L'ordonnance du 3 décembre 1826 tenta un timide essai de réorganisation. Le premier bâtiment neuf de la fonderie date de 1827. L'Ecole, recrutée d'éléments populaires, passait pour hostile et dangereuse. Vers la fin de la Restauration le désordre administratif, par suites de cabales, y était complet et la coterie organisée si puissante que le directeur Billet (V. *ce nom*), destitué aux premiers jours de 1830, réintégré après la révolution triomphante, ne put même rentrer en fonctions et dut céder la place. La direction de Dauban (V. *ce nom*) rétablit la discipline en même temps que secondée par l'ordonnance du 23 septembre 1832, elle put rendre à l'institution ses véritables pratiques intermédiaires entre celles de l'ouvrier et de l'ingénieur. Dès lors ses œuvres figurent avec succès aux expositions de Paris (1834, médaille de bronze; 1839, médaille d'argent) — et d'Angers (médailles d'argent 1835, d'or 1838). En même temps, les ateliers de serrurerie et d'ébéniste se sont fermés, au moment où l'Ecole semait le département de travaux alors admirés mais d'un goût détestable, et qui avaient soulevé contre cette concurrence privilégiée les récriminations violentes de l'industrie angevine.

Digitized by Google

En 1836 et 1837 le Conseil général demanda la création d'un externat, proposition qui ne fut pas appuyée par la ville (3 décembre 1836).

Des travaux considérables, entrepris en 1841, ont renouvelé complétement l'installation matérielle qui comprend actuellement : — à gauche, les vieux bâtiments ;— dans une première cour, sur la rue les logements des fonctionnaires ; — vis à vis, la direction;— au fond, dans les bâtiments de l'abbaye, les dortoirs, les classes, le réfectoire, l'infirmerie ; une *cour* intérieure dite *des cloîtres* conduit à la *chapelle* restaurée, ancienne nef de l'église du Ronceray ; — à droite, derrière une grille, trois corps de bâtiments neufs : 1° l'ajustage et la menuiserie ; 2° les forges précédées des bureaux du chef des travaux ; 3° la fonderie. — Entre deux, une belle cour plantée d'arbres ouvre sur un beau portail que décorent deux statues de Seurre aîné.

Directeurs : *Mollard*, 1805-1816 ; — *Billet*, 1er janvier 1817, 7 mars 1830 ; — *de Joannis*, 7 mars-août 1830 ; — *Billet*, 23 août 1830. — *La Borderie* remplit pendant six ans les fonctions sans titre. — *Dauban*, 28 janvier 1831 ; — *de Joannis*, 1849 ; — *Salneuve*, 25 octobre 1850 ; — *Marinier*, 29 novembre 1856 ; — *Fabvier*, ancien officier de marine, 21 juillet 1864. — Arch. de M.-et-L., *Série* T ; — *Journal de Maine-et-Loire* des 3, 4, 9 et 10 août 1845 ; — Blordier-L., t. II, p. 157 ; — *Bull. de la Société Indust.* 1846 ; — Guettier, *Notice sur l'Ecole des Arts et Métiers* (in-8°, Angers, 1846, 26 p.).

11. — *Ecole Normale primaire d'Angers.*

Le projet en fut proposé au Conseil municipal et approuvé dans la séance du 8 juillet 1829. M. Lebas, secrétaire de l'Académie universitaire, reçut mission d'en préparer l'organisation et de correspondre à cette fin avec l'école de Strasbourg, fondée depuis dix ans, et avec les départements intéressés de la Sarthe et de la Mayenne. La décision ministérielle qui en autorise l'ouverture est du 11 août 1831. L'installation eut lieu le 23 décembre de la même année dans une des salles de la manufacture de toiles à voiles, sur le Champ de Mars. Elle comprenait d'abord tout le ressort académique. La Mayenne fonda la sienne en 1833, la Sarthe en 1834.—En 1835 l'Ecole fut transférée faubourg de la Madeleine, dans l'*hôtel Labarre*, qu'a remplacé aujourd'hui le couvent neuf des Augustines. Dans sa séance du 27 août 1840, le Conseil général vota pour logement définitif de l'Ecole l'acquisition de la maison de *la Croix*, rue *Lionnaise*, appartenant aux Hospices, en exprimant le vœu que les trois écoles du ressort académique y fussent réunies ; mais ce projet était devenu impossible, le contrat fut rompu et les vues se reportèrent sur l'enclos des *Amandiers*, en Bressigny, dont l'acquisition fut ratifiée par ordonnance du 12 juin 1842. L'Ecole prit possession des bâtiments reconstruits pour elle en 1844-1845. Ouverte primitivement avec 11 élèves seulement, elle en compte aujourd'hui 44.

Directeurs : *Lebas*, 24 août 1831 ; — *Provost*, 18 décembre 1835 ; — *Clédat de la Vigerie*, 18 octobre 1839 ; — *Lebruman*, 28 mai 1850 ; — *Mariotti*, 3 décembre 1861 ; — *Piboen*, 26 février 1863.

En 1840 et 1841, le Conseil Général insista vivement pour la création d'une *Ecole normale* laïque de filles que le défaut de fonds a fait ajourner, puis délaisser.

12. — *Ecoles et Pensions religieuses.*

1. — *Frères des Ecoles chrétiennes.* — Leur établissement à Angers date d'octobre 1741. L'évêque de Vaugirault leur donna par acte du 1er février 1744 une maison en Lévière, dite *le Sabot*, où un simple domestique du Séminaire, Hamon (V. *ce nom*), avait ouvert un refuge aux libertins et aux mendiants. Déchu bientôt et acquis le 13 avril 1723 par François Chollet (V. *ce nom*), l'établissement avait été cédé à l'évêque (15 mars 1724) qui y créa une école de charité et, en l'agrandissant de l'*hôtel* voisin de *la Cantinière*, y ajouta une maison de force pour les jeunes gens et un refuge pour les vieux prêtres, sous la direction commune des *Ignorantins*. La mairie fit l'opposition la plus énergique à leur établissement en ville et leur refusa absolument un local pour y enseigner, quoique sollicité pour eux et à deux reprises par l'Intendant en 1763. Leur arrivée avait fait, paraît-il, « déserter plus de vingt maîtres d'école et abandonner le service de nombreuses fondations paroissiales. » La communauté dut se décider alors à construire en Lévière une maison nouvelle et une chapelle sous le titre de St-Joseph (1766) sans pouvoir obtenir même cinq ans plus tard ni de la ville l'autorisation de s'agrandir pour suffire aux pensionnaires, qui lui étaient imposés par des lettres de cachet ou des jugements disciplinaires, ni du ministère la faculté de céder la place. Une école même, qu'ils avaient ouverte dans la Doutre et qu'ils voulaient fermer (1771) comme onéreuse, fut rétablie d'autorité ministérielle mais avec une subvention de 400 livres qui fut servie jusqu'en 1791.

La ville pourtant les autorisa à acquérir le bâtiment de *la Rossignolerie* dont ils passèrent compromis le 23 mars 1773, authentiqué le 2 octobre 1778, moyennant le prix de 20,000 livres. Immédiatement et de 1779 à 1782 ils y firent élever par l'architecte Launay des bâtiments immenses qu'ils vinrent habiter le 6 novembre 1782. La chapelle, qui fut consacrée le 28, était l'œuvre particulière du frère François et présente une croix latine tronquée d'un style lourd, avec voûtes en pierre de taille à plein cintre portant sur des pilastres accouplés d'ordre dorique, qu'éclairent des fenêtres géminées dont la plupart s'ouvrent dans les tribunes. Le rang supérieur, en pénétration dans la voûte, produit un effet curieux d'art mais, désagréable d'aspect (25 m. sur 7 m. 80 et 18 m. 20 dans le transept). Après avoir servi quelque temps d'église à la *paroisse St-Joseph* (V. ci-dessus, p. 35), c'est aujourd'hui encore la chapelle du *Lycée* (V. ci-dessus, p. 81). Au-dessous fut béni un caveau funéraire pour les Frères décédés. A la Révolution la maison réunissait un pensionnat libre, un pensionnat de force, un externat et

Digitized by Google

39 Frères, y compris, il est vrai, les vieillards et les infirmes. Le succès était si complet que la ville à son tour demandait en 1787 au général de la congrégation l'envoi d'un maître de mathématiques, d'un maître de dessin et l'ouverture de cours d'adultes. Pendant les jours néfastes la maison devint le dépôt des prêtres sexagénaires, puis une véritable prison, qui fut évacuée sur le château en l'an XII. Mais même aux plus mauvais jours, deux ou trois frères étaient restés et enseignaient publiquement, comme citoyens. D'autres ouvrirent bientôt en ville des écoles libres, que la création de l'Université fit fermer. Ce n'est qu'en 1820 et pour faire pièce aux écoles d'enseignement mutuel que la communauté fut rappelée à Angers. L'évêque les installa, le 2 mai, dans l'*hôtel Duguesclin* acquis par lui des héritiers de Meaulne avec des fonds votés par le Conseil général qui de 1818 à 1823 alloua pour cet établissement plus de 28,000 francs. La rétrocession de l'immeuble fut autorisée au profit de la ville par ordonnance du 6 août 1823. — Le 23 juillet 1822, la seconde école fut ouverte *rue du Volier* dans la cité, une troisième rue *Saint-Jacques* en 1836, une quatrième enfin *chemin de Saint-Léonard* en 1851. — Arch. de M.-et-L., *Séries* H et T ; — Arch. mun. AA. 6, f. 166 ; — BB. 120, f. 70, 74 ; 124, f. 59 ; 126, f. 125 ; 132, f. 107 ; GG. 60 ; — Péap de la Tuill. p. 243.

2. — *Pensionnat Saint-Julien.* — Dès l'an VII, un pensionnat s'était établi dans les anciens bâtiments plus ou moins transformés du chapitre de *Saint-Jean-Baptiste.* Il était dirigé par les citoyens Cinet et Papin et fut une des trois écoles secondaires constituées à Angers par l'arrêté des consuls du 13 frimaire an XI, la seule même qui subsistât en 1809. Elle était passée en 1811 à l'abbé Chalopin, qui se retira ruiné à Nantes. La maison, devenue hôtel particulier, fut acquise en 1841 par l'abbé Lambert, qui y transporta une école primaire annexée jusqu'alors à la Psallette, dans la *rue Saint-Evroul.* L'établissement, élevé au degré secondaire, est depuis 1861 aux mains des Frères de la Doctrine-Chrétienne de Nancy sous la direction religieuse de M. l'abbé Vincelot.

3. — *Bellefontaine* est un vaste pensionnat pour jeunes demoiselles avec externat d'enfants pauvres, sous la direction des dames religieuses de Chavaignes. Il a été fondé le 9 mai 1831 dans le *Clos des Capucins*, en Reculée, a qui une belle et abondante fontaine, découverte et canalisée par les religieux, avait fait attribuer son nom populaire. L'institution l'a conservé en se transportant en 1841 à l'entrée du chemin de Saint-Barthélemy, dans les vastes bâtiments de la ferme de l'*Union* reconstruits par M. Duvêtre. La chapelle actuelle date de 1845. Au fond des jardins, vers le Mail, une jolie petite chapelle, élevée sous la direction de l'abbé Lambert, sert aux dévotions des Enfants de Marie. Une grande chapelle neuve est en construction (architecte Dusouchay), près des cloîtres récemment inaugurés.

4. — La *Retraite* ou *Maison-Rouge*, ancienne dépendance du grand Séminaire, transformée par les religieuses de la Société de Marie en pensionnat (1826), possède une jolie chapelle (architecte M. Duvêtre) avec une *Assomption* du sculpteur angevin Bouriché. C'est aujourd'hui la maison-mère de l'ordre, transférée de Redon à Angers par ordonnance du 8 février 1854. Les *Oratoriennes de Saint-Philippe de Néry*, autorisées à Angers par ordonnance du 1er août 1852, avaient formé, dans les bâtiments des anciens Oratoriens, un second établissement, créé en avril 1837 et réuni depuis une dizaine d'années à la même communauté.

Angers compte heureusement nombre d'autres maisons religieuses vouées à l'enseignement et d'excellentes institutions laïques, mais qui n'ont pas d'histoire et dont le recensement revient de droit à l'*Annuaire* et non à notre travail.

13. — *Ecoles et Pensions laïques*

1. — *Ecoles d'enseignement mutuel.* — A la fin du XVIIIe siècle, en ville, presque chacune des 17 paroisses avait sa petite école, rentée par quelque fondation charitable et desservie, sous la direction et à la nomination du curé, par quelque pauvre ecclésiastique. Des maîtres laïcs, en petit nombre, sous la surveillance immédiate du clergé paroissial et de l'Université, enseignaient la lecture, l'écriture, l'arithmétique à de rares écoliers. Une institution d'ambition plus haute, dite *la Pension Verte*, établie depuis 1769 dans le *logis Pincé* (V. ci-après, IX) préparait avec une certaine réputation les enfants de bourgeois ou d'artisans aisés aux études du collège d'Anjou. Nous avons parlé (V. *p.* 83) des frères Ignorantins, qui en quelques années occupèrent presque tout l'enseignement populaire. En 1816, dix ans après la constitution de l'Université impériale, il n'existait plus à Angers aucune école gratuite d'enfants. Le Conseil municipal attribuait 400 francs à trois instituteurs, à la charge d'admettre chacun 12 élèves indigents, et même allocation aux sœurs enseignantes. Une société de citoyens généreux, dirigée par M. Lebas, secrétaire de l'Académie, tint une réunion préliminaire le 29 novembre 1816 chez Joubert-Bonnaire père et fonda à Angers une première école d'enseignement mutuel qui s'ouvrit en 1817 rue *des Cordeliers* dans une maison louée, puis acquise le 19 décembre 1821 par la société. M. Adville, notre bibliothécaire actuel, alors professeur reçu à l'Ecole Normale de l'enseignement mutuel à Paris, avait été appelé tout exprès pour exposer la nouvelle méthode et diriger l'instituteur en titre, M. Gellerat. Son succès éclatant provoqua la concurrence des Frères, appelés en ville en 18[illegible], et bientôt d'ardentes inimitiés. Un arrêté du 5 novembre 1824, composé d'ecclésiastiques, supprima tout d'un coup ou suspendit les brevets et les autorisations de MM. Adville et Gellerat; l'administration, tirant bénéfice d'un secours alloué par elle de 8,000 fr., prétendit disposer même du local et en attribuer la propriété à la ville, c'est-à-dire aux Frères. L'école dut re-

Digitized by Google

fermée jusqu'au ministère Vatimesnil et reprit dès lors sa propagande intelligente avec un nombre double de souscripteurs et une subvention municipale de 1,500 francs. Par une ordonnance du 3 décembre 1831 la Société fondatrice fut reconnue d'utilité publique et le 1er janvier 1834 elle inaugurait un nouvel établissement modèle construit par l'architecte Launay-Piau, sur le *boulevard de Laval*. — Arch. de M.-et-L., *Série* T; — *Annuaire* de 1843.

2. — *Ecole primaire supérieure*. La ville créa en 1839 dans les salles du rez-de-chaussée du *Musée* actuel une Ecole primaire supérieure, sous la direction de M. Huttemin, professeur de mathématiques au Collège. Le cours complet comprenait trois ans d'études et préparait aux carrières industrielles et commerciales. M. Huttemin donna sa démission le 25 septembre 1844, et l'Ecole qui coûtait 6,000 au budget risquait d'y périr. C'était d'ailleurs en plein conflit municipal et le recteur dut prendre sur lui de lui nommer un successeur provisoire (1er octobre 1844), M. Chevrolier, qui dirigeait dès lors une pension primaire fondée en 1812, rue du *Grand-Talon*. Il fut autorisé à y réunir l'établissement municipal, sous le bénéfice d'une subvention de 1,500 francs, à la charge de douze, puis de vingt bourses gratuites d'externes (juin 1845), conditions qui subsistent encore.

14. — *Sourds-Muets*.

Cette institution fut fondée en 1777 par mademoiselle Charlotte-Jacquine Blouin (V. *ce nom*). A son retour de Paris, où elle était allée se perfectionner sous les leçons de l'abbé de l'Epée, elle obtint en 1781 de Necker, une subvention de 1,274 livres et en 1782 de l'intendant Duclusel, l'entretien de 12 places d'élèves sur les fonds publics avec 1,000 fr. de pension pour la directrice. Plus tard, l'abbaye de Saint-Nicolas fut mise à sa disposition. La Commission Intermédiaire porta le nombre des élèves à 20 en 1788, et un arrêté du 19 juillet 1791, en maintenant la pension de la directrice, accrut de 50 livres celle des élèves entretenus. Par suite du refus de serment de Mlle Blouin, l'école fut fermée en 1793 et les pensionnaires provisoirement placés dans des hôpitaux. Mais dès la première session du Conseil Général, une délibération du 11 thermidor an VIII remit les choses en état sur la base de l'arrêté de 1791 et indemnisa même la directrice de la perte de son mobilier. Un arrêté ministériel du 13 décembre 1814 a reconnu l'établissement comme maison centrale pour 12 départements autorisés à entretenir chacun deux élèves; mais il resta [illegible] temps sans exécution. L'établissement, transf[illegible] successivement de Saint-Nicolas dans la Cité, [illegible] à l'*hôtel Lancreau*, puis à l'*hôtel Gizeux*, [illegible] enfin prendre demeure dans le domaine de [illegible]pieds, sur la route de Saumur, acquis en [illegible], grâce à une subventinn de la liste civile. [illegible]is 1822, une congrégation de *Sœurs dévouées* [illegible] *Sourds-Muets* aidait au service. A la [illegible] de Charlotte Blouin (1829), la direction revint à sa nièce Marie-Victoire. L'institution a été confiée après elle aux *Sœurs de Sainte-Marie* (V. ci-après, VI-3), qui l'ont transférée dans le magnifique enclos de la Forêt, en Reculée, acquis par la Communauté le 12 avril 1843. — Arch. de M.-et-L., *Série C* et *Série M*; — *Procès-Verbaux Mss. du Conseil général*; et *Délibérations du Département*; — *Journal de Maine-et-Loire*, 23 septembre 1829, 16-13 juillet 1855.

15. — *Salles d'Asile*.

L'institution en a été introduite à Angers en 1832 par une société de souscripteurs, aidée par le gouvernement et surtout par la ville, qui fournit d'abord une subvention et les bâtiments et qui en a définitivement pris la charge entière. Une première salle fut ouverte en 1833 dans la *rue du Saint-Esprit*, une seconde *rue de Bouillou*, faubourg Saint-Michel en 1836, reconstruite en 1853 (architecte Dainville), une troisième dans le faubourg Bressigny, organisée avec les bénéfices d'une loterie et d'un concert, le 1er octobre 1840; enfin une quatrième, au coin des *rues de la Croix-Blanche* et *du Chaudron*, en mars 1848.

Un comité de patronage, présidé par le maire, est chargé de la direction supérieure.

IV. — *Établissements scientifiques, artistiques et agricoles*.

1. — *Bibliothèque publique*.

Il existait à Angers depuis la fin du XIVe siècle une véritable bibliothèque publique, comme on pouvait l'entendre en ces temps là, c'est-à-dire commune à une certaine classe privilégiée. C'était « la librairie » de l'Université, dont la fondation première serait due à Alain de la Rue, nommé en 1376 évêque de Saint-Brieuc. J'en ai publié les curieux statuts dans la *Revue de l'Anjou* 1867 p. 343. Elle était située au premier étage, vis à vis la *rue Godeline*, et ouverte à tous les docteurs et étudiants du lever au coucher du soleil, même les dimanches et jours de fêtes; mais au XVIIe siècle les collections en étaient déjà dispersées et perdues et on ne signalait plus en ville que les bibliothèques de Saint-Aubin, enrichie par Baluze, le secrétaire de l'abbé Galatoire de Marca, et celle du Séminaire soigneusement entretenue. En 1692 à la suite d'une donation d'un des académiciens, Nivard, et sur la proposition du maire, le Conseil de ville vota des fonds pour l'installation de rayons dans la salle de l'Académie, et même fit préparer le plan d'un local spécial où pourrait se former par des donations particulières déjà promises une bibliothèque publique, « ce qui serait une très-grande décoration pour cette ville et d'une fort grande utilité » (3 avril). L'évêque Michel Lepelletier eut aussi dessein de disposer pour ce service une salle de son palais. Aucun de ces projets n'aboutit. — La Révolution venue, le département chargea D. Braux et D. Locatelli, anciens religieux de Saint-Aubin, d'organiser, avec la bibliothèque du financier

Digitized by Google

ruiné Blanchard de Pégon, qu'avait acquise la ville, et la masse des livres saisis révolutionnairement, et entassés dans les églises Saint-Serge et Saint-Martin, une collection nationale à l'usage public, qui, établie d'abord en projet dans l'église Saint-Julien, puis jusqu'en l'an v à Saint-Martin, fut définitivement installée à l'Évêché. Quatre grandes salles furent appareillées de livres, non compris la grande salle synodale dont partie fut consacrée à recevoir les lecteurs les 2, 4, 6 et 8e jours de la décade, de 10 heures du matin à une heure. Inaugurée le 31 mai 1798, la bibliothèque resta là six ans, jusqu'au 6 mars 1804 où par suite de la réintégration de l'Evêché à sa destination première, un arrêté ordonna la translation des collections dans les bâtiments de l'ancien Séminaire. Le déplacement s'opéra avec une incurie déplorable ; partie même des livres furent vendus au poids et par charretées ; le reste entassé avec les manuscrits dans les greniers après qu'un certain nombre de doubles eut été réparti entre le Lycée, le Séminaire et la Cour d'appel. Telle quelle la bibliothèque rouvrit le 22 novembre 1805. C'est seulement le 5 décembre 1848 qu'elle put prendre après tant d'années d'abandon la possession libre d'un local digne d'elle. La galerie publique actuelle, longue de 37 mètres sur 8 de large, se subdivise dans sa hauteur en deux étages en retraite l'un sur l'autre avec balcon, qui laisse toute circulation facile. Elle comprend à elle seule plus de 25,000 volumes (*Histoire, Belles-Lettres, Arts et Sciences*). Deux autres salles voisines contiennent le reste des collections. Un cabinet spécial, avec réserve pour les livres et l'herbier du docteur Guépin (V. *ce nom*), est consacré aux manuscrits. Le catalogue très-précieux rédigé par M. Albert Lemarchand et publié aux frais de la ville en 1863 (Angers, Cosnier-Lachèse, in-8° de 510 p.), compte 1153 ouvrages dont un grand nombre de travaux originaux inédits sur l'histoire d'Anjou. Comme singularités qu'on n'irait pas y chercher, on peut y signaler les Mss. autographes des *Harmonies* de Lamartine, des *Fables* de Viennet et du préambule de *Paul et Virginie* par Bernardin de Saint-Pierre. L'impression du catalogue des imprimés a été décidée cette année même par la ville. — L'*Histoire* seule doit former trois volumes in-8°, dont le premier est sous presse.

Bibliothécaires : Don *Braux*, 1798-1805. — Toussaint *Grille*, 3 août 1805-1837. — François *Grille*, 22 novembre 1837, démissionnaire en 1848. — Jean-Baptiste *Adville*, 28 août 1848. — *Sous-Bibliothécaires : Maslin*, mort en 1827 ; — *Barelhier-Aubin*, 1827. — *Blordier-Langlois*, 22 novembre 1837. — Albert *Lemarchand*, 25 septembre 1848.

Le projet d'organiser à la Bibliothèque municipale des séances du soir, étudié en 1837, 1838 et 1852, n'aboutit pas ; mais en mars 1865 une *Bibliothèque populaire* s'est fondée par souscription qui, depuis le 3 décembre de cette année, se tient ouverte tous les soirs et la journée entière du dimanche, rue *Baudrière*, dans l'ancien *Palais des Marchands*.

2. — *Musées.*

La création des Musées date de la Révolution. Dès 1790 (22 novembre) des instructions spéciales étaient adressées aux municipalités par un des comités de l'Assemblée nationale pour la conservation des livres, des tableaux, des manuscrits, des objets d'arts, que la suppression des maisons religieuses et la saisie des biens d'Eglise avaient fait concentrer dans les chefs-lieux de départements. A Angers recueillis à St-Serge, ils y étaient livrés à une telle dilapidation que, sur la demande du département, la ville fit murer toutes les portes (2 août 1792) ; mais les Vendéens y prirent campement pendant le siége, et après eux revint le pillage. Merlet la Boulaye (V. *ce nom*), chargé de cette organisation, réunit les débris et les fit transporter dans l'hôtel Villiers, rue *Saint-Georges*, hôtel aujourd'hui de notre grand collectionneur M. Mordret, où la place manquait déjà en 1794. L'Ecole Centrale (V. ci-dessus, p. 80) fondée en l'an IV était destinée à devenir le foyer principal de tous les éléments actifs de l'instruction publique, et à ce titre réunit autour d'elle dans le vaste *logis Barrault*. (V. ci-après, IX), la Bibliothèque et les trois Musées qui y logent encore.

La haute influence de La Réveillère-Lépaux vint en aide à l'institution naissante, et sur son invitation, Marchand et Renou, professeurs à l'Ecole Centrale, se rendirent à Paris en mars 1798 pour faire choix et surveiller l'expédition de tableaux, d'un herbier, d'une collection de minéraux et d'insectes. En 1799, une partie de la galerie du marquis Eveillard de Livois (V. *ce nom*), mise sous le séquestre national, fut placée dans les salles pour y rester définitivement, rachetée par la ville qui, jusqu'en 1842, consentit à indemniser les héritiers.

En 1801, eut lieu l'ouverture du Musée avec un catalogue dressé par Marchand. Un arrêté du 23 novembre 1805 décida que l'établissement serait public le dimanche et le lundi. La même année Delusse succédait à Marchand comme directeur et renouvelait le catalogue. — Le 8 octobre 1811 David offrit à sa ville natale ses trois œuvres couronnées, *l'Othriades, la Douleur, la Mort d'Epaminondas*, premiers venus d'une série de dons incomparables. A cette époque le Musée ne possédait que 7 œuvres de sculpture. En 1816, deux toiles de Crayer et de Van der Meulen furent rendues aux alliés.

En 1829, Delusse prit sa retraite et fut remplacé par Berthon, de Tours, démissionnaire en 1831 et remplacé à son tour par Mercier, élève de Regnault, professeur au Prytanée de La Flèche, à qui enfin succédait en 1850 M. Jules Dauban, assisté de M. Bodinier, conservateur honoraire. Des réparations devenues nécessaires déterminèrent la reconstruction complète du Musée qui par cette raison resta fermé de 1850 à 1855.

Le catalogue de 1805, réimprimé en 1806, 1808 1820 et 1832, augmenté et légèrement modifié en 1842 avait été réimprimé une dernière fois en 1847. Un nouveau livret, entièrement refondu e

Digitized by Google

mis au courant des acquisitions et des transformations nouvelles, vient d'être mis en vente (mars 1870). Il est dû à la persévérance et au goût artistique de M. Henry Jouin, qui a bien voulu nous communiquer à l'avance ses meilleurs renseignements. V. aussi le *Journal de Maine-et-Loire* des 17 et 18 mai 1837, 4 juin 1852, art. de M. Cosnier, — avant tout les 11, 14, 15 novembre 1834 et jours suivants, une série d'articles de Tavernier, reproduits en brochure sous le titre de : *le Musée d'Angers* (Cosnier-Lachèse, 1855, in-8° de 58 p.), où sont réunis les principaux documents historiques des Archives du Département et de la ville ; — dans les *Mém. de la Soc. d'Agric.* 2e série, t. I, p. 169, une étude de M. Bérault sur l'ensemble des Musées angevins.

1. — Le *Musée de sculpture* occupe, sauf deux salles, tout le rez-de-chaussée de l'édifice, soit sept salles, ensemble de 110 mètres de long, les fonds peints en rouge grenat avec embrasures et chambranles en brun Vandick. — Dans le vestibule qui forme le centre de l'aile méridionale, ouvrent — à droite la galerie de sculpture moderne, — à gauche la galerie des antiques et des moulages (22 mètres de long). La salle carrée, qui fait suite, contient les créations de la jeunesse de David et les œuvres d'autres artistes (Chaudet, Houdon, Dellêtre, Rolland), données par lui. Une seconde salle continue l'œuvre du grand maître et débouche à droite par une portière sur la galerie (37 mètres) uniquement consacrée à David, où se développe en contre-bas, sous ses douze arceaux, comme une avenue idéale peuplée de types immortels, — bustes, statues debout, groupes, bas-reliefs, — avec le Jean-Bart colossal pour fond de la scène illustre et, dans les embrasures des fenêtres, tout un peuple d'admirable médaillons. — La *galerie David*, réunion incomparable de chefs-d'œuvre, compte à elle seule, d'après le nouveau catalogue, 733 objets d'art, dont le détail comprend : 6 prix et envois de Rome, 21 statues, 47 bas-reliefs, 98 bustes, 16 statuettes, 21 grands médaillons, 468 médaillons, 61 dessins, sans compter 24 pièces et 70 médailles en six cadres, données par David, mais dues à d'autres ciseaux. On sait que ces œuvres, envoyées par le grand artiste à sa ville natale, sont, pour le plus grand nombre, non de simples moulages, mais les maquettes originales qu'a pétries sa main créatrice. Si considérable que soit cette collection unique, il y manque encore 20 statues, 12 bas-reliefs, 28 bustes, 18 statuettes et 47 médaillons, dont M. Henri Jouin donne l'indication et désigne la place actuelle à la suite de son catalogue et dont, pour l'honneur angevin, il faut garder l'espoir de réunir enfin les types. La *Galerie David* a été inaugurée solennellement le 17 novembre 1839, et le buste de l'artiste, placé au centre de son œuvre, le 12 mars 1863.

2. — Le *Musée de Peinture*, éclairé par le plafond en verre dépoli, est disposé sur les deux faces du second étage, où mène un escalier monumental, décoré à l'entrée d'une statue de la *Renommée* par Taluet. Un premier salon carré, ouvrant des deux côtés par de hautes arcades, ne forme avec les galeries latérales qu'une seule nef de 46 mètres de longueur, — celle de droite terminée à droite par une petite salle où sont recueillis les épaves officielles des régimes déchus, et se prolongeant à gauche par une seconde et large galerie, — celle de gauche aboutissant à un étroit salon réservé au *Musée Turpin-Crissé*. — Le nouveau catalogue attribue 162 tableaux à l'*École française*, dont 41 d'Angevins, 39 à l'*École italienne*, 27 à l'*École flamande*, 6 à l'*École allemande*, 20 à l'*École hollandaise*, 4 à l'*École espagnole*, 1 à l'*École anglaise*, 15 à des inconnus; plus dix tableaux provenant (1865) du legs de Robin (V. *ce nom*) de Chalonnes et trois dessins. — Pour l'origine des principaux tableaux, voir la brochure déjà citée de M. Tavernier puisque le *Catalogue* de M. Jouin a dû supprimer ces détails à l'impression.

3. — Au premier étage, entre la sculpture et la peinture, le *Musée d'Histoire naturelle* forme un domaine indépendant sous le gouvernement du directeur du Jardin Botanique.

Il était resté dans les bâtiments du Petit-Séminaire un cabinet de physique et d'histoire naturelle, dilapidé et confondu, lorsque le 17 octobre 1791 Audouys et Merlet Laboulaye furent chargés d'en dresser inventaire. Transporté à l'École Centrale, il s'accrût alors de la collection particulière du professeur Renou (V. *ce nom*) et des envois de minéraux, madrépores, oiseaux, quadrupèdes, qu'il alla lui-même choisir à Paris dans les dépôts nationaux. Il faut lire dans les *Annuaires*, notamment celui de 1803 p. 90-93, la curieuse description des collections et le détail de leurs dispositions dans dix grandes armoires vitrées et quatre grandes grottes creusées dans l'épaisseur des murs. Un cabinet secondaire devait fournir les objets utiles aux démonstrations des cours publics. Le musée angevin, livré à l'étude depuis 1798, passa lors de la suppression de l'Ecole Centrale dans les attributions du directeur du Jardin Botanique. C'était alors Bastard qui ne s'en occupa guère et le laissa volontiers dépérir. Desvaux au contraire (1817-1838) y prit intérêt, fit adjoindre à la salle unique, (celle aujourd'hui de la galerie de gauche du musée de peinture) le vestibule et la galerie de droite et s'étudia à en perfectionner les dispositions. Il y avait réinstallé dès 1821 des cours pendant l'hiver, qu'il continuait l'été à la campagne ou dans le Jardin Botanique et donna une extension inconnue jusqu'à lui à l'ornithologie, à la conchyliologie, surtout à la minéralogie, en même temps que venaient en aide à ses recherches de généreuses donations, notamment de MM. Béraud et d'Oysonville. Par délibération du 27 mai 1839 la ville acquit la collection particulière de Desvaux sur la minéralogie de Maine-et-Loire, qui comprenait 1668 échantillons et une centaine de pétrifications et de fossiles. Déjà depuis un an M. Boreau avait remplacé Desvaux (1838). L'acquisition de la collection en 1869 de l'excellent préparateur, M. Deloche, en 1856 de celle de M. Toupiolle, les dons de MM. Millet, Buzelet, Raoul de Baracé ont permis de combler

Digitized by Google

nombre de vides, mieux encore d'éliminer des échantillons vieillis et indignement montés et de mettre le Musée dans toute sa valeur scientifique. Les grands travaux d'appropriation de l'hôtel l'ont aussi transformé et fait descendre du second au premier étage, dans deux galeries, ensemble de 39 mètres, avec vestibule (7 mètres) et deux petites salles carrées, où il a été ouvert au public le 8 mars 1849. — A gauche, s'alignent dans les vitrines les lépidoptères, les coléoptères et une admirable collection ornithologique que complète la série des nids et des œufs ; — à droite la minéralogie ; — au bout les mammifères, et dans une petite salle à cheminée, style renaissance, de l'ancien logis, les reptiles, poissons et polypiers ; enfin au centre de la galerie de minéralogie, la collection conchyliologique. — V. Arch. de M. et L., *Série* T ; — *Annuaires* de 1798, 1803, etc.; — *Journal de Maine-et-Loire* des 19 et 29 avril 1836, 22 février 1838, 14 mars 1849 ; — *Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, 2e série, t. I, p. 169.

4.—Le *Musée Turpin* termine l'aile gauche vers sud de la galerie de peinture. Par testament du 15 mai 1850 et quatre codiciles de 1857 et 1858 le comte Lancelot Théodore Turpin de Crissé, membre de l'Institut, né à Paris en 1772, mais originaire d'une antique famille angevine, a légué ses tableaux et objets d'arts à la ville d'Angers qui accepta la succession le 4 mars 1859 et, le 6 janvier 1860, approuva les plans et devis de M. Dainville pour l'installation des collections. Elles ont été exposées au public en novembre 1862. C'est une élite artistique de médailles grecques, romaines, égyptiennes, de figurines en terre cuite ou en bronze, d'ornements antiques de tout genre, d'émaux, de gravures des XVIe et XVIIe siècles avec quelques toiles modernes parmi lesquelles la *Françoise de Rimini* et l'*Odalisque* de Ingres.

5.—Le *Musée d'Archéologie*, créé par un arrêté du maire du 24 avril 1841, occupe deux salles voûtées qui ouvrent dans la *galerie David*. La seconde est surtout consacrée aux menus objets trouvés en Anjou et classés par localités dans dans des vitrines. Divers dessins ou photographies gardent le souvenir d'antiques monuments ou détruits ou menacés de périr. Sous verre est exposé un diplôme original non pas de Charlemagne mais de Charles le Chauve. — Les statues, les tombeaux de pierre, les débris encombrants, recueillis dans les fouilles ou dans les démolitions de nos jours si rapides, sont déposés dans l'église ruinée et presque attenante de Toussaint (V. *ci-dessus p.* 68.) Une nouvelle salle vient d'être disposée dans les bâtiments de Saint-Éloi pour une collection supplémentaire, en attendant sans doute l'installation définitive dans l'*hôtel Pincé*, (V. *ci-après*, IX).

3. — *Jardin Botanique*

La corporation des médecins d'Angers avait affermé sur le *Tertre Saint-Laurent* un jardin consacré à la culture des plantes médicinales ; mais le 13 mars 1777, une association se fonda entre divers savants, la plupart docteurs médecins d'Angers, secondés par Paulmier, lieutenant de l'Election, pour la création d'un véritable jardin botanique. Le 25 avril suivant la société loua à l'entrée du *faubourg Bressigny*, sur l'emplacement actuel de la rue *Béclard*, un enclos qui fut immédiatement planté d'après la nomenclature de Tournefort. Parmi les fondateurs figuraient Luthier de la Richerie, Burolleau père, Burolleau fils, les docteurs Guérin, Chartier, Chevreul, Cas. Lachèse, Mirault, Bailly, Delaunay, Goupil aîné (V. *ces noms*), et bientôt, parmi ses membres, tous les amis des sciences en Anjou avec des associés et des correspondants à Montpellier, au Mans, à Nantes, à Londres. — A partir du 1er juillet 1781 Burolleau professa un cours public de botanique et en 1783 succéda à Luthier de la Richerie dans la direction de la société qui échut à sa mort (1787) à La Réveillère Lépaux. Le 5 mars 1789 un traité, longtemps débattu, assura l'avenir du jardin en permettant sa translation dans *l'enclos des Bassins*, arrenté à perpétuité par l'abbaye Saint-Serge aux associés et dont l'étendue suffisante, l'exposition heureuse et une source vive et abondante favorisait au mieux la distribution des plantes et les expériences. C'est le terrain compris aujourd'hui depuis l'entrée jusqu'à la terrasse des Magnolias et aux premiers carrés de l'Ecole botanique. Les travaux d'installation furent confiés à Merlet Laboulaye (V. *ce nom*). Les cèdres qu'on y voit encore datent de 1793. En 1791, le département alloua aux *Botanophiles*, comme ils s'appelaient, une subvention de 3,500 francs et la maintint annuelle en 1792, à charge qu'ils fissent un cours public et gratuit. La ville aussi, sur cet engagement pris par le Conseil Général, céda au Département l'enclos qu'elle venait d'acquérir nationalement (19 avril 1791) et tous les bâtiments y attenant de St-Samson. Les cours de Merlet, en 1791, réunissaient 45 élèves, en 1792 de 90 à 100 étudiants qui, presque tous, dans l'année même, partirent pour les frontières. Dispersée aussi par la tempête révolutionnaire, la Société se séparait d'elle-même en janvier 1793. Merlet, comme professeur de l'Ecole Centrale, resta chargé officiellement de la direction du jardin qu'il préserva, au risque de sa vie, de tout pillage pendant l'occupation vendéenne, mais qu'il vit envahir pendant le siége. Lors de la suppression de l'Ecole, la ville revendiqua la propriété du Jardin botanique, menacé d'une destruction commune.

T. *Bastard* succéda, en janvier 1807, à *Merlet Laboulaye* qui s'était retiré abreuvé de déboires ; — après lui *de Tussac*, en 1816 ; — *Desvaux*, en 1826 (V. *ces noms*). — M. Boreau, le savant auteur de la *Flore du Centre*, en 1848. — Le jardin était resté à peu près oublié par l'administration municipale, à qui il avait fait retour, suivant les clauses du contrat, dès la cessation de l'annuité départementale. En floréal an VI, déclaré public, il était devenu une des promenades favorites, mais à la suite de déprédations, il dut être réservé, puis fut rouvert de nouveau, sauf le dimanche et le

Digitized by Google

jeudi. Un arrêté du maire du 2 novembre 1837 a déclaré que « sans être une promenade publique » il serait ouvert tous les jours mais aux visiteurs de mise décente. — En 1826 avait eu lieu enfin la construction de l'orangerie. — La serre de multiplication date seulement de 1852. — En 1863, l'ancienne maison Joubert-Raimbault fut appropriée au logement du directeur. L'acquisition en 1840 d'un jardin voisin augmenta de 18 ares l'Ecole botanique qui, accrue en 1856 du jardin Ravin, acquis par actes des 10 et 28 février 1853, compte aujourd'hui près de 4,500 végétaux classés d'après Decandolle avec étiquettes en zinc, moulées en relief sur fond bleu. Deux contrats des 16 et 17 décembre 1863 ont ajouté au jardin le *clos* considérable des *Amandiers*, planté en 1869. Sans parler des améliorations que chaque année d'expérience amène avec elle, il reste à dégager en prolongement du boulevard une entrée digne de ce charmant rendez-vous d'étude, suivant le vœu exprimé depuis si longtemps et que la ville doit arriver bientôt à réaliser.

Outre une importante *Bibliothèque* spéciale, créée en 1807 et depuis soigneusement entretenue, les collections du *Jardin Botanique* possèdent un admirable herbier, formé primitivement par Desvaux en 1817, auquel ont été réunis les herbiers, en 1846, du docteur de Lens, offert par son fils, en 1852 de Bastard, en 1862 d'Henri de la Perraudière, en attendant celui du docteur Guépin qui dépérit abandonné dans un cabinet de la Bibliothèque communale. — *Rev. d'Anj.* 1852, t. II, p. 38, et 1862, p. 251, art. de M. Boreau; — *Mém. de la Soc. d'agr., sc. et arts* 1856, p. 141, art. de M. Béraud; — *Journal de Maine-et-Loire* des 18 juin et 2 juillet 1837; — *Mém. de la Soc. Linnéenne*, t. I, p. 7.

4. — *Théâtres.*

Il existait à Angers aux temps gallo-romains un amphithéâtre et un théâtre (V. *ci-dessus p.* 35 et 36). — Pendant tout le Moyen-Age, c'est l'église qui satisfait aux goûts populaires et s'y prête autant qu'il faut. Certaines fêtes ramènent à jour fixe de véritables scènes dramatiques, des mystères en action, nombreux surtout, mais nulle part autant qu'à Angers, durant le carême ou la semaine sainte. La scène des *Trois Maries* qui remontait aux premiers âges, est célèbre et spéciale à Saint-Maurice. Le jour de Pâques, à matines, un peu avant le *Te Deum*, deux chapelains, revêtus de leurs aubes et figurant les Anges gardaient le tombeau mystique, construit derrière le grand autel dont s'approchaient deux corbeliers, l'amict sur la tête, représentant les saintes femmes des évangiles. Après des chants dialogués, les corbeliers entraient dans le tombeau, d'où ils ressortaient aussitôt, en chantant *Resurrexit* et en montrant chacun dans leur main un œuf symbolique, enveloppé d'un crêpe blanc, qu'ils présentaient à l'évêque avec des cérémonies où tout le chœur prenait un rôle. Du même ton demi sérieux demi grotesque se célébrait par les enfants de chœur, le samedi de la Septuagésime, l'*enterrement de l'Alleluia* que maintint le chapitre en 1547, que supprima l'évêque en 1576, et les *Noces de Cana*, supprimées seulement en 1765. L'*évêque des Innocents* figure dans les comptes de Saint-Maurice jusqu'au XVe siècle, et jusqu'au XVIIe siècle le chapitre de Saint-Laud alloua une subvention quelquefois très-forte à ses enfants de chœur pour jouer leurs farces et facéties dans l'église, malgré les essais de suppression tentés en 1482, en 1530, en 1576, et aussi à la porte Angevine, sur la *Pierre de franchise*, théâtre de Saint-Laud, *theatrum nostræ ecclesiæ*, est-il dit encore en 1535. Voir ci-dessus p. 51, et pour les détails Lehoreau, *Cérémonial* manuscrit de l'Évêché; — Eveillon, *De processionibus*; — Brossier t. 1, fol. 14, 164, 342; — Thorode Mss. 879 p. 418; — Urb. Renard, *Noëls*; — Br. de Tartif. *Philandinopolis*, Mss. 870 fol. 633; — Arch. de M. et L. *Série* G, délib. capit. de St-Laud, *1477* fol. 103; *1521* fol. 29; *1522* fol. 44; *1530* fol. 103 vo; *1535* fol. 181 vo; *1544* fol. 281 vo; *1547* fol. 12; *1576* fol. 241 etc; — *Répert. Archéol.* 1865 p. 149; 1866, p. 290-305; — *Semaine Religieuse du diocèse d'Angers*, 1er avril 1866.

Ces cérémonies primitivement de pure piété mais peu à peu dénaturées et devenues scandaleuses aux mœurs nouvelles, se transforment, en même temps qu'elles sont autant que possible et à grand peine chassées des églises et passent dans les carrefours aux mains laïques. Dans une ville de basoche, on peut penser qu'en aucun temps « les jeux » n'avaient eu peine à s'acclimater et l'on voit au XVIe siècle les étudiants égayer les fêtes de la Pentecôte avec le petit drame costumé de *Robin et Marion*; mais dans les solennités officielles il ne peut être question encore pendant deux siècles que des *mystères* où le clergé même ne refuse pas d'intervenir. On élève aux frais de la ville, avec des quêtes où tous les ordres contribuent, « un parc », des « échafauds », qui durent autant que la fête — en 1456 pour la *Résurrection de Jésus-Christ* qui tint la scène pendant trois jours, V. *Daveluys* (*J.*), — en 1484 pour le *mystère de Ste-Barbe*. — En 1486, le 16 juin, a lieu la célèbre et « triomphante » représentation de la *Passion*; la grand'messe fut dite à 9 heures, les vêpres à 4 heures, les portes de ville fermées, sauf une seule de chaque côté, et le guet doublé, vu l'affluence (V. *Jean Michel*); — suivent les *mystères*, en 1492, de *Sainte-Catherine*; — en 1493, de *Saint-Georges le martyr*, qui dura trois jours (22-24 septembre 1493); on a le nom de tous les acteurs qui sont tous gens laïcs; — en 1506, *de la Rédemption de Nature humaine*; — en 1535, *de la sainte Hostie*; — et chaque année les pélerins de Saint-Jacques donnaient quelque représentation plus ou moins respectueuse en l'honneur de leur patron (V. *ci-dessus p.* 56). La basoche, de son côté, tient ses jeux réguliers de carnaval au Pilori, s'attaquant à tous et à tout, bourgeois, demoiselles et gens en place, et plus d'une fois la police intervient. L'évêque François de Rohan défend les jeux de théâtre, facétie ou comme on dit *moralités*, qui se jouaient dans les églises, les cimetières et autres lieux sacrés; (statut de 1527 p. 264);

Digitized by Google

Guillaume Ruzé se contente (statut de 1586 p. 319), de prescrire que « préalablement les dites farces, « comédies, scènes ou histoires, si aucunes on « veut jouer » soient « communiquées ou ap- « prouvées par lui ou ses vicaires. »

Depuis le XVIe siècle le « parc des jeux » établi sur la place des Halles, y reste à demeure; il y est même réparé et entretenu par la ville en 1563. C'est là que s'arrêtent les comédiens nomades en 1601, en 1623, en 1627, en 1629, en 1630, en 1634, payant le gîte tout au moins d'une représentation ou d'un prélèvement sur la recette au profit des pauvres de l'Hôtel-Dieu. — En 1738 François d'Hauteville, entrepreneur de comédie, le fait reconstruire. Devals en est directeur en 1756 avec privilége exclusif. — En 1762 Jean Thoribet et Roch Charier font édifier une salle nouvelle dans l'ancien jeu de paume d'Alexis. Elle fut inaugurée, avec des peintures de Dubois, qui passaient pour superbes, par le vieux comédien Baron et sa troupe le 1er juin 1763, veille du Sacre. La salle était longue, étroite, avec deux rangs de loges peu saillantes et peu profondes, deux balcons à gradins des deux côtés de l'avant-scène, le parterre debout, tout l'édifice en bois, traversé par d'étroits couloirs et desservis par une seule porte On payait au parterre 12 sols, 24 aux secondes loges, et aux premières sur le théâtre 40 sous. La ville fit paver la place en 1764. Le directeur Bernault fut expulsé d'autorité en 1766 par Pitrol, protégé du duc de Brionne. Le 2 janvier 1768 le privilége fut concédé à Mlle Montansier, en 1770 à Duranda, de nouveau à la Montansier en 1771. — Thoribet et Charrier restaient concessionnaires de la salle, qu'ils louaient aux privilégiés. Leur concession fut alors prolongée de 12 ans pour les aider à s'indemniser de leurs dépenses premières. Ils avaient de plus le privilége des bals publics. — Ducollet père et Descros sont directeurs en 1772, la Montansier et Francisque en 1775. Cette année même un scandale et des violences inouïes commises par les invalides du château fournirent l'occasion de leur enlever le privilége de monter la garde au théâtre qui revint au guet. — Desmarets est directeur, en 1777, 1778; — Moylin dit Francisque en 1783, avec privilége pour la troupe des *Comédiens de Monsieur* dans tout l'Apanage; il cède l'exploitation à la Montansier; — Derville, en 1786; — Louise-Élisabeth Pétrol, femme Forgeot, en 1788.

En 1786, M. d'Autichamp avait proposé un projet de reconstruction du théâtre par une tontine de 240 actions de 500 livres, dont la propriété, après la mort du dernier survivant, devait devenir le patrimoine de l'hôpital des Enfants-Trouvés. La ville promit (13 février) le don d'un emplacement, dès que la souscription serait remplie. La Révolution détourna toutes les idées. Le directeur Deschamps vint s'installer au cœur de la ville, dans les vieux bâtiments des *Grandes Écoles*, dont il rompit les planchers, en appliquant deux rangs de loges en très-forte saillie. Mais la salle des Halles fut seule maintenue ouverte, quand la loi condamna les villes de second ordre à un seul théâtre. Les propriétaires se refusant à tous frais d'appropriation suffisante, l'administration avisa d'y pourvoir. En juillet 1808 il était à peu près décidé de bâtir une salle nouvelle, par une tontine de 500 actions, sur les ruines de l'église Saint-Aubin; les plans étaient approuvés par le ministère, mais les conditions nouvelles faites à la ville l'amenèrent à refuser tout concours. On revint à l'emplacement actuel de la Poste, puis en fin de compte aux *Grandes Écoles*. Les plans et devis de l'architecte Binet, acceptés tout d'abord, ne furent définitivement approuvés qu'après divers remaniements le 10 juin 1820. Ils portaient les devis à 84,985 francs, qui pendant les travaux furent élevés à 128,705 francs et se réglèrent par une dépense de 284,000 francs. La première pierre avait été posée le 9 juillet 1821. La nouvelle salle devait durer, sans autre transformation que les travaux d'entretien obligatoires et quelques restaurations, notamment en 1851, jusqu'à la nuit du 4 au 5 décembre 1865, qu'elle fut totalement incendiée. A l'heure où l'on s'aperçut du sinistre, les flammes dépassaient la toiture, qui bientôt s'écroula dans un vaste brasier. — Après une longue discussion, des enquêtes contradictoires et une mêlée de brochures, le Conseil municipal, rejetant à une voix de majorité, l'appropriation d'un théâtre provisoire, a décidé la construction sur le même emplacement, d'un nouveau théâtre, dont l'adjudication a eu lieu le 19 avril 1867, sur les plans de l'architecte Botrel, de Paris, mort au courant des travaux et qui vient d'être remplacé par M. Magne. La décoration en est réservée à des artistes angevins, les peintures du foyer à M. Dauban, celles de la coupole à M. Lenepveu.

Dans cette salle si vite anéantie avaient brillé, ne fût-ce qu'en passant, les principales gloires de la scène, — Mlles Volnais en 1821; — Mars en 1826; — Georges en 1827; — Jenny Vertpré le 2 décembre 1834, dans la *Reine de Seize ans* et les *Premières Amours*; — Mme Allan (10-12 juillet 1835); — Mme Pradher (11-26 juin 1846); — Anna Thillon (31 mai 1837); — Bouffé (15-25 juin 1827); — Ligier (30 juin-15 juil.) dans *Louis XI*, *Othello* et tout le répertoire tragique, immédiatement remplacé par Bocage (20-26 juillet) avec la *Tour de Nesle*, *Antony*, *Thérésa*, *le Bravo*, *Richard d'Arlington*, tout l'attirail romantique qui effraya fort la pruderie des Angevines; — le mathématicien Vito Mangiamele (6 et 9 décembre 1837), mis à l'épreuve sur sa demande par les professeurs Pinjon et Catillon; — pour la seconde fois Mlle Georges (24-29 mai 1838) dans *Lucrèce Borgia* et *Marie Tudor*; — Lepeintre aîné 16 août); — Mme Dorval (22-28 décembre); — Mme Volnys (2-10 juillet 1839); — Thérésa et Maria Milanello (5 mai 1840); — Batta (8 novembre 1841); — Mme Damoreau et le violoniste Artot (4 7 septembre 1843); — la grande Rachel, dans *Andromaque*, avec le prix des places quadruplé (27 juin 1845); — Albony dans la *Favorite* (9 avril 1849); — Mme Persiani (18-30 avril); — Duprez avec Mlle Miolan (15 juillet); — de nouveau Alboni (7-13 juillet 1850). — Citons encore comme souvenirs à recueillir par les mémoires angevins les représentations de *Caroline* ou l'*In-*

Digitized by Google

cendie, drame en vers, débuts de M. Daillère au théâtre (16 février 1837); — de *Guido et Ginevra* ou la *Peste à Florence*, en cinq actes, en prose, par un amateur, (7 juin 1838); V. *Grille* (*Fr.*) — d'*Angers sur la sellette*, revue par Eugène de Dinant, plus connu sous son véritable nom de Bonnemère (31 décembre 1843); — d'*André Chénier* par M. Daillère avec l'artiste Bouchet qui avait créé le rôle à l'Odéon (5 juillet 1844); — de *Napoléon et Joséphine* par M. Daillère avec Geffroy, des Français dans le principal rôle (1er mars 1849). Pour faire fête à l'artiste, ancien élève du lycée d'Angers, un banquet réunit dans une salle de la Préfecture une assemblée d'élite des anciens élèves depuis 1806.

La salle était desservie jusqu'en 1849 par une troupe d'arrondissement, à laquelle succédait d'ordinaire quelque compagnie ambulante Un contrat particulier en avait associé pour 9 années (20 décembre 1824) l'exploitation à celle du théâtre de Nantes, mais il ne put durer plus d'un an et fut résilié le 24 mars 1826. — Directeurs de la troupe d'arrondissement, *Poirier*, 1er décembre 1830; — *Christian*, prête-nom de Mlle Rouzé-Bourgeois, 9 février 1839; — *Mouillard*, 16 mai 1840; — *Combettes*, 24 février 1841; — *D'Aiglemont*, 5 juillet 1848; — *Tony* fils, 17 juin 1840. Par délibération du 24 décembre 1847, la ville reconnut la nécessité d'une troupe sédentaire, à laquelle elle concéda la jouissance gratuite de la salle, et une subvention de 18,000 francs pour 8 mois de grand opéra, opéra comique, drame, comédie, etc. — *Directeurs sédentaires* : *Allan-Dorville*, 1848-1850; — Eugène *Péronne*, mars 1850; — *Combettes*, 12 mai 1852; — Alfred *Harmand*, 19 avril 1853, démissionnaire en décembre 1857; — Jacques *Robert*, 19 décembre 1857; — *Rouff*, 4 mai 1858; — Robert de *Rolecourt*, 7 septembre 1860; — *Baugé*, 29 juin 1861; — *Binet*, 17 mai 1862; — *Allié*, 1er juillet 1863; — *Comminges*, 1865.

Pour l'histoire du Théâtre à Angers, voir l'*Inventaire des Arch. mun.*, à la table, aux mots *Théâtre*, *Mystères* et les documents, à la suite, p. 342-353; — *Rev. de l'Anjou*, 1858, t. II, p. 81-82; 1857, t. I, p. 151; 1854, t. II, p. 122; — Brossier, Mss. 656, t. II; — *Invent. des titres du duché d'Anjou*, Mss. 912, p. 246 — Brun. de Tart., Mss. 870. f. 506; — Arch. de M.-et-L., *Série E*, famille *Hauteville* et *Série T.*; — Thorode, Mss, 879, p. 488; — Pocq. de Liv., *Coutumes d'A.*, t. II, p. 1021; — Blordier-Lang., t. II, p. 170-183; — Péan de la Tuillerie, p. 350-358; — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'A.*, 1855; — *Inventaire des Arch. de l'Hôt.-D. d'Angers*; — Louvet, dans la *Rev. d'A.*, 1856, t. I, p. 18, etc.

Théâtre Auber. — Le 4 novembre 1865, M. Hetzel, directeur du Conservatoire de musique d'Angers, inaugurant en France le régime de la liberté théâtrale, ouvrait un théâtre de comédie et d'opérette dans une salle (architecte Tendron) destinée d'abord seulement aux réunions des concerts populaires. L'entreprise échoua au bout de trois ou quatre mois. Sur l'emplacement est bâtie l'église des Pères du Saint-Sacrement.

Un *Cirque-Théâtre* a obtenu de la ville la concession gratuite d'un terrain pour 15 ans (5 mai 1866) et a été construit à l'entrée du quai Royal, sur les plans de M. Racine, architecte de Tours.

5. — *Haras*.

Un certain nombre d'étalons des haras royaux étaient, avant la Révolution, répartis dans les paroisses sous la surveillance de gardes-étalons et la direction d'un garde-haras. Les 20 étalons et les juments dépendant de ce service furent vendus au Champ-de-Foire en 1791 pour 6,715 fr. — Le 24 novembre de la même année pourtant le Conseil Général décidait la création d'un haras central, qui, établi provisoirement à Saint-Serge avec un seul étalon, vint le 4 janvier 1797 prendre possession de l'*Enclos des Incurables*, acquis par le Département qu'il occupe encore. En 1803, le préfet Nardon acheta 12 étalons qu'il répartit dans l'arrondissement. — Le décret impérial du 4 juillet 1806 comprit le dépôt d'Angers dans la réorganisation. Il desservait alors deux départements, Maine-et-Loire et la Mayenne, aujourd'hui trois avec la Loire-Inférieure. — La principale reconstruction des bâtiments remontait à 1820. L'établissement a été transformé en 1844-1846 à la suite du percement de la rue d'*Orléans*. Jusqu'à cette époque, l'ancienne Académie d'équitation avait été utilisée comme annexe des divers services.

Directeurs : *Foveau*, ancien garde-haras, mars 1793, destitué le 14 vendémiaire an V; — *Claverie*, 1797; — Girard *de Charnacé*, février 1807; — *Houel*, 1er juin 1812, démissionnaire en 1816; — Darentière *de Montvernois*, 19 juillet 1816; — *Houel*, nommé de nouveau, 8 mai 1820; — Baril *de Frainvilliers*, 1822; — Lenormand *d'Etioles*, 7 mai 1824; — *de Nabat*, 1831; — *Bay*, 5 juillet 1834, qui organisa les premières courses en 1836; — Bioche *de Miseri*, 21 février 1838; — *Tempier*, 26 septembre 1846; — *Vaulgrenant*, 1848; — *Barbey*, 1849. — Arch. de M.-et-L., *Série M*. — Blordier-L., t. II, p. 158; — *Journal de Maine-et-Loire*, 20 juillet 1845; — *Annuaire* an XIII, p. 233-237.

6. — *Dépôt de Remonte*.

Dès le 13 juillet 1778, une décision royale fixait à Angers le dépôt de remonte de la cavalerie et en particulier des dragons, sous la direction de Delmestre, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de la mestre-de-camp-cavalerie, porteur d'ordres pour l'installation de 500 chevaux. La ville ne se montra guère favorable à ce projet et prêta, non sans répugnance, le manége des Pommiers (13 août). — L'affaire, délaissée depuis ce temps sans doute, revint en 1831 au Conseil municipal qui, après maintes alternatives de 1835 à 1840, adopta le 10 août de cette dernière année les plans de M. François Villers pour la construction, dans les terrains de la Visitation, de bâtiments spéciaux sur des devis évalués à 333,000 fr. L'ordonnance du 3 septembre 1843 autorisa définitivement le Dépôt projeté et la vente de partie des terrains libres pour couvrir les dépenses des travaux; mais un ordre d'avril 1844 vint en suspendre l'adjudication, — et la gare du chemin de fer s'empara de la place.

La ville dut chercher ailleurs et acquérir le 14 juillet 1854 la ferme des *Garnisons*, sur le

Digitized by Google

chemin des Ponts-de-Cé. — La loi du 5 mai 1855 autorisa un emprunt de 300,000 fr. dont 250,000 affectés aux constructions. La dépense, évaluée à 350,000 fr., fut réglée à 370,000, dont l'Etat prit à sa charge l'excédant et le Département 80,000 fr. L'installation a eu lieu en 1856. — Arch. de M.-et-L., *Série O*; — Arch. mun. BB. 128, f. 72, 73, 76, 79.

7. — *Abattoir. — Poissonnerie.*

1. — *Abattoir.* — L'horreur des tueries pratiquées presque jusqu'à nos jours en pleine ville avait provoqué depuis longtemps l'idée de créer un abattoir. Les projets présentés dès 1828 furent tenus en échec par le choix vivement contesté de l'emplacement, définitivement déterminé en 1832. Une ordonnance du 18 juillet 1833 autorisa les travaux qui ne furent pourtant mis en adjudication que le 21 octobre 1841. Il avait fallu établir d'abord sur la prairie d'Alloyau (V. *ce nom*) un terre-plein carré (64 mètres de côté) sur lequel on édifia. Les devis, estimés à 233,221 fr., se réglèrent en 1846 par un compte approuvé de 254,000 fr. — Architecte M. Moll, angevin, membre de l'Institut. — Il y a été ajouté en 1859 un pavillon pour le logement du directeur.

2. — *Poissonnerie.* — Autorisée par ordonnance du 7 mars 1831, la construction, entreprise d'une société privée, en fut dirigée par M. Ferdinand Lachèse et livrée au service public le 30 mars 1834. Elle occupait l'emplacement actuel du Cirque-Théâtre et passait pour un modèle d'aménagement. La ville en racheta, en 1848, les actions non encore libérées et l'a fait démolir en 1866 pour la transporter sur la *place Cupif.*

V. — ***Sociétés littéraires et d'agrément.***

1. — *Académie des Belles-Lettres.*

Le 31 mai 1684, sur la proposition du maire d'Angers, Jacques Charlot, le Conseil de ville sollicitait officiellement par un placet adressé au ministre d'Etat, marquis de Châteauneuf, la création d'une Académie de Belles-Lettres, et en même temps chargeait Pocquet de Livonnière, échevin, alors à Paris, de presser activement, avec l'abbé Ménage, l'heureuse réussite de ce projet. Il fut approuvé par lettres-patentes du 10 juin 1685 qui établirent à Angers une Académie de 30 membres angevins ou nés de père angevin et résidant, autant que possible, à Angers. Nommés directement pour la première fois par le roi, ils avaient le droit de pourvoir aux vacances par l'élection et de se choisir un directeur et un chancelier, nommés pour six mois seulement et non immédiatement rééligibles, et deux secrétaires perpétuels, avec défense de solliciter les suffrages. Les réunions avaient lieu tous les mercredis; l'évêque, le lieutenant du roi, le premier président, le lieutenant général du Présidial, le maire assistaient de droit aux séances dont les discussions restaient d'ailleurs secrètes. Le Conseil de ville accorda au nouveau corps la salle du pavillon dans le jardin de la Mairie, la meubla et fit un fonds pour le chauffage et l'éclairage, à charge que chaque année, en mai, il serait prononcé un discours public en l'honneur du roi et de la province (18 décembre 1685). L'installation se fit le 1er juillet 1686 par l'intendant de Nointel en personne, dans une fête solennelle où fut inauguré le buste du roi. Le 14 mai 1687 eut lieu une première distribution de prix dans une séance publique : celui d'éloquence, *Sur l'extirpation de l'hérésie*, fut décerné à l'abbé d'Arnois, prieur de Saint-Thomas de la Flèche, celui de poésie, *Sur l'aqueduc de Maintenon*, à M. Magnin, conseiller au Présidial de Mâcon. — De 1708 à 1714 les misères publiques interrompirent les travaux. — En 1747, sur la proposition du directeur, M de Bois-Bernier, la société agrandit le cercle officiel de ses études et admit les sciences au partage des prix. La même année elle s'adjoignit des associés étrangers, parmi lesquels on compta Réaumur, Voltaire, Hérissant, Du Molard, Titon du Tillet, Racine fils, Fréron, de Voglie, Turbilly, Dreux du Radier, Dureau de la Malle, Florian. — En 1754, elle décida la communication d'extraits de ses procès-verbaux à divers journaux. Le roi, sur sa demande, lui nomma un vice-protecteur en 1760 et désigna le maréchal de Contades mais refusa d'augmenter le nombre de ses membres. En 1762 et en 1770 il était question de publier un recueil des travaux; en même temps, sous l'influence croissante de l'opinion, les sujets de prix se modifient et prennent un caractère d'utilité pratique, une portée sociale. Une fondation est faite dans ce but par *Monsieur* (18 février 1784) d'une médaille à décerner tous les deux ans.

Le dernier procès-verbal enregistré est du 30 juin 1789. La nouvelle de la prise de la Bastille arriva pourtant pendant une séance de la société. Les archives, restées entre les mains de Merlet-Laboulaye, passèrent à Toussaint Grille et sont revenues en partie à la Bibliothèque d'Angers. L'*Année Littéraire*, le *Journal de Verdun*, le *Mercure*, au succès duquel « peu de sociétés ont contribué autant » (Marmontel) renferment de nombreuses communications mais pour la plupart inspirées par un esprit d'adulation ou de futilité. — Outre les trente membres de la fondation, 107 membres furent élus, dont le dernier est Brevet de Beaujour, reçu en 1787. La liste en est donnée par M. Boreau dans les *Mémoires de la Soc. Acad*, t. IX, p. 39.

Le sceau de la Compagnie portait *d'azur au Parnasse d'or surmonté d'un laurier d'or et aux fleurs de lys sans nombre avec l'échiquier d'Anjou en bordure*. Elle avait pour emblème un vase plein d'eau avec la devise : « *Maculas ostendit et aufert.* » — Voir Soc. *d'Agric.*, t. III, p. 5, 2e Série. — *Rev. de l'Anj.*, 2e année, p. 574. — Blordier-Langlois, *Angers et l'Anjou*, p. 200, 211, 289. — Boreau, *ubi supra.* — *Inventaire des Archives de la Mairie d'Angers*, à la table. — Thorode, *Notice sur la ville d'Angers*, Mss. 879, q. 433. — Rangeard, Mss. 577; — *Procès-verbaux des Séances de l'Académie*, Mss. 1032; — Recueil sur l'Académie, Mss. 1033.

Digitized by Google

2. — *Bureau d'Agriculture.*

Le 29 avril 1760, sur la convocattion du professeur Duboys, Du Verdier de la Sorinière, Rangeard, Prévot et de Vaulandry tinrent une réunion dans laquelle Duboys, rappelant la fondation des sociétés de Dublin en 1736, de Rennes en 1756, proposa d'imiter leur exemple. On s'adjoignit le même jour Bastier, Pouperon de Tilly, Sartre et le professeur Merveilleux. Les statuts furent arrêtés le 8 mai; le 25, Duverdier de la Sorinière fut élu président, Duboys secrétaire perpétuel. Vingt-et-un associés, distribués en trois classes, s'engageaient a faire chacun une fois au moins par an une communication et à mettre en pratique l'expérience acquise en commun. Les réunions étaient hebdomadaires. La société prenait pour armoiries un écusson *d'azur bordé de gueule, à l'ancre d'or, chargé d'une bèche et d'un pied de roi d'argent en sautoir, accompagné de 4 fleurs de lys d'or, une en chef, une en pointe, 2 aux flancs avec une couronne tréflée et deux hermines vivantes pour supports.*

Mais dès le 20 juin une lettre ministérielle vint menacer les premiers travaux et indiquer d'autres projets officiels. Le 7 août le marquis de Turbilly arriva à Angers avec mission d'organiser un simple *Bureau d'Agriculture* ressortissant d'une société centrale établie à Tours pour toute la Généralité. Un dîner chez Sartre réunit les principaux fondateurs et le lendemain la société s'accorda aux vues du marquis qu'un arrêt du 24 février 1761 consacra. La société générale comprenait trois bureaux, chacun de 20 membres, tenant séance hebdomadaire. La première réunion du Bureau d'Angers eut lieu le 7 avril. La mairie prêta pour les séances la salle de l'Académie. Les statuts durent être renouvelés et à l'enquête sur l'état agricole, commercial, industrielle de l'Anjou fut ajouté le projet d'une histoire naturelle, que le Bureau entreprit de rédiger en commun. A cet effet la province fut divisée en 15 cantons dont chaque membre s'attribua le sien à son choix, comme aussi chacun prit sa part de l'étude et de l'enquête, — Sartre les ardoisières, — Berthelot du Paty les vignobles, — Turbilly, le labourage et le matériel agricole. Le *Recueil des délibérations et des mémoires de la Société royale de la Généralité de Tours pour l'année 1761* est imprimé (Tours, F. Lambert, 1763 in-8°) et le registre des *Procès verbaux du Bureau d'Angers* se trouve à la bibliothèque municipale, Mss. 1034. Il s'arrête au 28 septembre 1761. L'influence de cette fondation fut des plus heureuses mais malheureusement trop passagère et étouffée bien vite dans le malaise des évènements politiques. Elle existait pourtant encore à la Révolution mais sans donner grand signe de vie.

3. — *Sociétés savantes.*

1 — *Société d'Agriculture, Sciences et Arts.* — Le 24 fructidor an VI (1798) un groupe d'hommes lettrés essaya de se reconstituer sous le titre de *Société libre d'Agriculture*. La réunion se composait de 42 membres, y compris le président de l'administration centrale et celui de l'administration municipale, et répartissait ses travaux en 8 sections. Le réglement, daté du 26 ventôse an VII, porte la signature du principal organisateur Merlet Laboulaye, qui la présida avec Coutouly et Villiers. Ces efforts indépendants tombèrent dès les premiers jours de l'empire. Après plus de vingt années d'isolement et dans le vif mouvement littéraire, qui est resté l'honneur de la Restauration, le centre qui manquait à Angers se créa enfin par l'initiative de quelques esprits éclairés, Millet, Beauregard, Blordier-Langlois, Pavie et nombre d'autres qui entreprirent de renouer les traditions longtemps chères à la province et malheureusement interrompues de l'ancienne *Académie des Belles-Lettres* et du *Bureau d'Agriculture* sous le titre commun de *Société d'Agriculture, Sciences et Arts.* Une première convocation réunit 55 membres le 18 janvier 1828; mais la société ne put être autorisée par arrêté ministériel que le 25 juin 1831 et définitivement constituée par une ordonnance royale du 5 mai 1833. — M. Sourdeau *de Beauregard* (V. *ce nom*) l'a présidée jusqu'au 7 novembre 1857, qu'il donna sa démission; — après lui M. *Courtiller* élu le 16 décembre 1857; — J. *Sorin*, 22 décembre 1859; — Adolphe *Lachèse* 18 décembre 1861.

La Société obtint de la mairie (29 décembre 1831) pour vingt ans, — la concession autorisée par ordonnance du 29 juillet 1834, fut plus tard prolongée de dix ans encore — la disposition du jardin de l'ancien grand Séminaire, attenant à Toussaint et au logis Barauld, avec entrée sur le boulevard des Lices, pour y installer une école et un jardin d'expérimentation. L'organisation en fut confiée à une des sections de la Société, au *Comice horticole*, présidé par M. Millet et dont la premiere réunion eut lieu le 2 septembre 1838.

Une autre section de la société-mère, la *Commission archéologique*, formée en 1846, a pendant vingt ans, sous la présidence de M. Godard-Faultrier, pris l'initiative de toutes les mesures utiles à la conservation des monuments de l'Anjou et payé de zèle et d'activité pour recueillir et concentrer les renseignements archéologiques. Le *Recueil* imprimé de ses *Procès-verbaux* et le *Répertoire archéologique*, qui continue le recueil sans tout à fait le remplacer, suffisent à garantir que ses travaux ne peuvent être délaissés, alors qu'ils devraient devenir plutôt le principal foyer d'une activité nouvelle.

La *Société d'Agriculture, Sciences et Arts* a publié de plus une *Statistique du département*, (in-8°, 1842; 2e *édit.* 1850) — les *Souvenirs de l'Exposition de 1839* et 26 volumes de *Mémoires*, divisés en 3 séries; — et le *Comice horticole*, une *Statistique horticole* (1842, Angers, in-8°).

2. — *Société Industrielle.* — Sur un appel signé *C. Giraud, Guillory aîné*, une réunion présidée par Duboys père, le 25 février 1830, chargea une commission de préparer le réglement, accepté le 13 mars suivant, d'une *Société Industrielle*, ayant pour but spécial le développement et l'amélioration des industries agricole et manufactu-

Digitized by Google

rière et une propagande active de tous les enseignements utiles aux maîtres et aux ouvriers. On peut dire qu'elle a dignement rempli sa mission et jusqu'à ces derniers temps tenu un des premiers rangs parmi les sociétés françaises par son intelligence pratique et son initiative bien avisée.

La ville lui doit la fondation d'une Caisse d'épargne, l'établissement des Comices agricoles, — le premier tenu à Seiches, le 30 juin 1833, — des Comices vinicoles, des Concours de charrues et de bestiaux et une série d'*Expositions quinquennales*, véritables solennités où l'industrie ralliait autour d'elle, avec le concours empressé des Sociétés amies, les produits de l'agriculture et de l'horticulture, les œuvres des beaux-arts, les trésors des cabinets archéologiques.

La Société a publié 39 volumes de *Bulletins* Elle possède dans la salle de ses réunions, au rez-de-chaussée de la Préfecture, une bibliothèque très-importante et en bon ordre, tenue à la disposition des membres par un agent spécial, qui pendant longtemps a servi même d'intermédiaire autorisé pour la vente des instruments agricoles perfectionnés.

Duboys père avait présidé les premières séances de la fondation. M. *Boutton-Levêque*, au refus de M. *Millet*, fut élu président le 22 février 1831 et le 26 avril 1832 M. *Guillory* aîné lui succéda, qui pendant 25 ans a animé la Société de son activité et de son dévouement. Démissionnaire le 28 avril 1865, il a été remplacé le 18 décembre, au refus du docteur Bigot, par M. *Boutton-Levêque*.

Société de Médecine. — Depuis 1793 une Société dite *de Santé*, réunissait, sous la présidence du docteur Guérin, deux fois par mois, à Saint-Serge, tous les membres de la Faculté supprimée de Médecine et des colléges de chirurgie et de pharmacie. Une fois par semaine elle tenait consultations gratuites et dispensaire. Un arrêté du 13 thermidor an XIII la réorganisa sur les bases d'un règlement préparé par Maillochau, qui en resta secrétaire ; mais dissoute bientôt par les événements, elle ne devait se reformer qu'en 1824. Elle tenait alors séance au Muséum, plus tard dans la maison *des Arts*, place Saint-Martin. Les publications se sont bornées longtemps à trois fascicules de *Mémoires*, éditées en 1842 et 1844 (in-8°, Cosnier-Lachèse), mais elles ont repris quelque activité en commencant une série nouvelle qui comprend 5 volumes depuis 1864.

Présidents : Grég. *Lachèse*, 1833-1834 ; — *Laroche* père, 1835-1837 ; — *Négrier*, 1838 ; — *Bigot*, 1839-1840 ; — *Mirault*, 1841-1842 ; — Vict. *Laroche*, 1843-1844 ; — *Ouvrard*, 1845-1846 ; — Ed. *Laroche*, 1847-1848 ; — *Jouvet*, 1849-1850 ; — *Ponceau*, 1851-1852 ; — *Dumont*, 1853-1854 ; — *Laroche* père, 1855-1856 ; — *Castonnet*, 1857-1858 ; — *Daviers*, 1859-1860 ; — *Billod*, 1861-1862 ; — *Logerais*, 1863-1864 ; — Ad. *Lachèse*, 1865-1866 ; — Em. *Farge*, 1867-1868 ; — *Feillé*, 1869-1870.

La *Société des Vétérinaires de l'Ouest*, créée le 13 novembre 1840, autorisée le 26 avril 1841, et la *Société de Pharmacie* (3 avril 1863) forment deux associations spéciales restreintes dans un cercles d'études ou d'intérêts déterminés, mais qui ne publient pas de Mémoires.

La *Société Linnéenne* a été fondée pour « étudier, sous toutes ses faces, l'histoire naturelle de l'Anjou » par MM. de Soland, Millet et Guépin et autorisée par un arrêté préfectoral du 28 juillet 1852. Elle a eu successivement pour président MM. Millet 1852, Guépin 1855, et de Soland 1856, et publié 11 volumes de *Mémoires*, gr.-8° avec planches.

Pour la *Société des Botanophiles*, voir ci-dessus, p. 88.

La *Société Grammaticale et Littéraire* faisait peu de bruit et a peu vécu. Autorisée par arrêté du 8 janvier 1853, elle s'est fondue en mars 1857 dans la *Société Académique*.

La *Société d'Horticulture* est, sous son nom transformé, l'ancien *Comice horticole* qui s'est séparé en décembre 1863 de la *Société d'Agriculture*. — Constituée par arrêté du 2 janvier 1864, elle a repris et continué, dans le jardin concédé par la ville, l'école d'arbres fruitiers et publie tous les mois le *Bulletin* de ses travaux qui forment jusqu'à ce jour six volumes. — *Président* : M. *Drouard*, de Chalonnes.

La *Société Académique*, née d'une pensée de concorde, tendait à rallier dans un même faisceau de bonnes volontés les travailleurs épars en groupes trop nombreux et par suite réduits à l'impuissance. Un réglement fut adopté en assemblée générale le 28 janvier 1857 et, le 9 février suivant, une invitation adressée aux diverses Sociétés pour les convier à donner leur adhésion à l'union commune qu'accepta seule la *Société grammaticale* (5 mars). Encouragée par des adhésions individuelles, qui promettaient quelques chances de succès, l'entreprise échoua pourtant devant les résistances toujours invincibles des rivalités personnelles et des intérêts et n'a abouti en somme qu'à créer une association nouvelle. — Elle a eu jusqu'à ce jour pour présidents élus annuellement et non immédiatement rééligibles : le comte de *Las Cases*, 7 décembre 1859 ; — docteur *Dumont*, 31 décembre 1858 ; — de *Las Cases*, 7 décembre 1859 ; — *Blavier*, 5 décembre 1860 ; — de *Las Cases*, 11 décembre 1861 ; — *Adville*, 3 décembre 1862 ; — de *Las Cases*, 3 février 1863 ; — *Poitou*, 4 janvier 1864 ; — *La Réveillère*, 6 décembre 1865 ; — *Dumont*, 5 décembre 1866 ; — de *Las Cases*, 4 décembre 1867 ; — docteur *Ridard*, 2 décembre 1868 ; — *Mourin*, 5 décembre 1869. — Les publications comprennent chaque année deux volumes dont un consacré aux sciences, ensemble depuis la fondation 24 volumes.

4. — *Sociétés musicales.*

Nous avons mentionné déjà p. 82 un projet d'*Académie de musique* proposé par le maire et adopté par la ville en 1727, qui échoua pourtant contre des obstacles inconnus. C'est une société particulière, dirigée par un sieur Faure, maître de musique, qui donnait en 1766 des concerts, le vendredi de chaque semaine, dans la

Digitized by Google

grande salle de la Mairie. La ville la lui refuse l'année suivante pour la mettre de nouveau a la disposition des associés à partir de 1771. — En 1773, une société d'amateurs, sous la présidence de M. de Brillemont, s'organisa d'abord dans une maison de la rue *Saint-Laud*, puis à la Mairie. Le règlement en fut renouvelé en 1783 et la direction confiée à un comité composé de MM. de Narcé, de Pignerolle, de la Crossonnière, Claveau fils et Viger. Les exécutants étaient alors appelés de Paris et s'engageaient pour quatre ans, ainsi que les souscripteurs. Le premier concert fut donné le 31 juin 1783 et réunit tout le grand monde angevin. Le conseil de ville fit en son honneur lambrisser et plafonner la salle en 1785 en se réservant le bénéfice de trois séances annuelles au profit des pauvres. Plus tard (1790), les administrateurs — c'étaient alors Gastineau, de Charnacé, Baron fils, l'abbé de Crémy, Viger, Brevet de Beaujour, de Brillemont — abandonnèrent le fonds de réserve à l'hôpital des Enfants-Trouvés. En pleine Terreur, le 13 février 1793, la ville essayait officiellement de reconstituer l'association et fit appel à des souscripteurs (12 fr. par individu, 20 fr. par famille). En 1798 elle chargea Voillemont (V. *ce nom*), ne pouvant mieux faire, de réunir sous sa direction les artistes et les amateurs de bonne volonté. Déjà depuis 1789 des jeunes gens s'étaient d'eux-mêmes constitués en corps de musique pour faire le service en tête de la milice nationale et des volontaires, avec uniforme particulier « habit rouge doublé de blanc, parement, revers et collet bleus bordés d'argent, panache blanc sur le chapeau ». Voillemont parvint à rallier un orchestre officiel de 60 instrumentistes dont un détachement, parmi les élèves, formait la musique de la garde nationale. Vers 1804 (an XII) les principaux amateurs, parmi lesquels de Nerbonne, Cubain, Mame, Pavie, Fétu, de Scépeaux, Millet, Hébert, s'organisèrent en *Société Philharmonique* privée, où chaque associé prenait sa part active chaque semaine à des concerts d'harmonie. Un groupe de chanteurs ou d'instruments à cordes, dit *Concert des Amateurs* (Hauteville, Brouard, Giraud, Mame, Scépeaux, Germond, etc.), s'y adjoignit en 1806, sous la direction de Voillemont, le maître accepté de tous. Les concerts se donnaient dans le Collége d'Anjou pris à bail par la Société. Mais dès les premiers jours de la Restauration les froissements, les antipathies politiques rendirent inévitable une transformation qui s'opéra à l'exclusion de l'élément aristocratique La première réunion, reconstituée sous le nom de *Concert d'Etude*, eut lieu en 1817 place des Halles dans le salon de Mme Farran, pour se transporter ensuite place Saint-Martin dans la maison *des Arts*, acquise par contrat du 14 juin 1820. Chaque quinzaine, le samedi, de la Saint-Martin à la Fête-Dieu, un concert, suivi d'un bal, conviait les sociétaires (30 fr. par individu, 60 fr. par famille), sous la direction de Fémy, violon de l'*Opéra* (18 septembre 1821-juin 1822), puis de Cauville, 1er violon de la *Porte-Saint-Martin* (novembre 1822 démissionnaire en décembre 1836) et enfin de Dolmetsch (20 février 1837). Un essai malheureux ruina l'œuvre. Sur les exigences de quelques musiciens, une décision du 18 décembre 1837 congédia l'orchestre et décida de consacrer les recettes à des engagements d'artistes en représentation. Après une année de tiraillements le *Concert d'Etude* fut déclaré dissous le 9 novembre 1839, en remboursant intérêt et capital à ses 500 actionnaires.

L'ancienne *Société Philharmonique*, présidée par de Nerbonne, conservait seule ses réunions d'amateurs exécutants jusqu'en 1842 que s'organisa une *Société Musicale* de chanteurs sous la direction de Talbot. Une fusion nouvelle s'opéra en 1843 sous le titre de *Société des Concerts*. Il n'en est plus question en 1846 — V. *Arch. mun.* BB. 122, f. 128; 124, f. 81; 132, f. 102 et 104; CC. 43 et 44; GG. 363; — *Affiches d'Angers 1773*, n° 25, 23 mai 1793, et 13 février 1794; — *Revue d'Anjou* 1858, t. I, p. 197, une Etude de M. Eliacin Lachèse; — *Journal de Maine-et-Loire*, 25 octobre 1839; — Millet, *Indicateur*, t. I, p. 220; — *Annuaire* de 1800, p. 68.

La *Société Philharmonique*, fondée en 1853, éteinte en 1865, doit compter à peine dans la chronique de l'art local, ses quatre fêtes annuelles n'étant consacrées qu'à l'audition d'artistes étrangers. L'orchestre était dirigé par Mangeon. — Depuis 1860 la *Société de Sainte-Cécile* réunit de jeunes amateurs, exécutants et chanteurs qui, depuis deux ans, donnent, avec l'aide aussi d'artistes de passage, des concerts sans apparat et jusqu'à présent très suivis. — Mentionnons au moins, comme une école d'art exquis et de goût élevé, les admirables séances de quatuor données chaque hiver depuis 1865 par M. Maurin, à des souscripteurs d'élite réunis par l'initiative de M. Alfred Michel.

5. — *Cercles.*

Il existait à Angers en 1852, outre une société religieuse dite vulgairement des *Têtes-de-Bois*, rue du *Volier*, cinq cercles : 1° le *Cercle du Collége* ou *des Nobles*, rue *Saint-Denis*, fondé et autorisé le 10 avril 1805, qui acquit en janvier 1861 la maison Bellœuvre sur le boulevard de Saumur et s'y est installé depuis 1862; — 2° le *Cercle de l'Industrie*, rue *Saint-Julien*; — Le *Cercle des Arts*, rue *Saint-Michel*, hôtel Giraud, où s'était fondu, en 1849, dans l'alliance de la haute bourgeoisie et de la magistrature, l'ancien *Cercle des Cordeliers*, fondé au n° 4 de la rue de ce nom en 1818; — 4° le *Cercle du Commerce*, rue *Saint-Georges*, qui datait de 1813; — 5° le *Cercle de la rue Saint-Aubin*. Ce dernier, composé en grande partie de jeunes gens, allait être expulsé par fin de bail de ses salons et cherchait un refuge quand l'idée vint à quelques sociétaires d'acquérir en toute propriété une demeure nouvelle. Six d'entre eux, en leur nom privé, passèrent marché de l'*hôtel de Gibot* alors en vente, sous le bénéfice, pendant un mois, d'une clause résolutoire Le

Digitized by Google

contrat approuvé, pendant que se préparaient les devis de restauration, les plans se modifièrent. Le *Cercle de Saint-Georges* ou *du Commerce* mis par son président, M. Mordret, au courant des projets préparés, s'y rallia avec empressement, et par une délibération commune aux deux cercles, le 6 janvier 1854, le groupe, grossi d'un nombre considérable d'adhérents étrangers, se reconstitua sous le titre de *Cercle du Boulevard*, dont M. Voisin, receveur général, accepta la présidence. Dès le 16 du même mois, le *Cercle des Arts*, à son tour, nomma une commission pour traiter de son adhésion qui fut acceptée en assemblées générales le 5 février.

Il ne s'agissait plus dès lors de remettre à neuf un vieux logis mais d'élever, pour la réunion nouvelle, un hôtel digne de ses ressources agrandies. Par actes authentiques du 11 janvier 1854, la constitution du cercle comprenait deux sociétés dont les rapports étaient réglés par un bail, l'une de propriétaires acquéreurs du terrain, au prix, avec les frais, de 97,000 francs, l'autre de locataires associés pour la construction, avec leurs revenus et l'aide d'un emprunt de 90,000 fr. Un concours fut ouvert et rendu public le 11 avril. Entre les dix plans exposés, celui de M. Chesneau, désigné par une commission, fut adopté le 10 juin juin 1854 et marché à forfait passé avec l'architecte pour la somme de 120,000 fr., en réservant certains travaux, estimés 20,000 fr., que les entrepreneurs exécutèrent néanmoins, sauf paiement ultérieur. La pose de la première pierre eut lieu le 19 novembre 1854. A un an de là un concert et un bal (28 et 29 décembre 1855) inaugurairent les salons du nouveau palais de la bourgeoisie angevine, ouverts le lendemain à tous les visiteurs. Le 31, l'installation réelle se célébrait dans une fête intime qui conviait tous les sociétaires. L'édifice, qui réunit à l'intérieur toutes les élégances de bon goût, présente sur le boulevard une colonnade que surmonte un groupe du sculpteur angevin Maindron. L'aile du Nord comprend une salle de Concerts dont l'excellente sonorité est appréciée des amateurs.

Un nouveau *Cercle de l'Union*, dit *des Jeunes Nobles*, s'est détaché du *Cercle des Nobles* en novembre 1854 et reconstitué en février 1855 dans l'*hôtel de Chemellier*, ancien *hôtel de Lantivy*, occupe depuis le mois de juin 1869 l'angle de la rue *Impériale*. — Le *Cercle du Commerce*, fondé le 28 mars 1859, réunit des jeunes gens du commerce et de l'industrie.

VI. — *Établissements de Bienfaisance.*

1. *Anciennes Aumôneries et Léproseries.*

Grimaudet, dans son discours de 1559 contre les moines envahisseurs des biens de l'Hôtel-Dieu d'Angers, affirme qu'il existait de son temps en ville 12 ou 15 hôpitaux ou aumôneries « pour les pauvres passants, pour les vieilles gens, pour les aveugles, pour les malades et langoureux » (Arch. de M.-et-L., *Hôtel-Dieu*, E-1, fol. 321). Mais en dehors de trois ou quatre fondations réellement desservies et entretenues, ce n'étaient là que simples refuges où les premiers soins même manquaient, consacrés soit à des misères spéciales, comme la *Madeleine* et *Saint-Lazare* aux ladres, *Saint-Etienne*, près la porte Lionnaise, aux malades de Saint-Main, soit aux pauvres passants et aux voyageurs attardés comme *Hannelou*, *Saint-Sauveur*, *Saint-Sébastien*, dont nous avons déjà parlé, et dans tous les cas placés aux portes de la ville par mesure de salubrité et de sécurité.

En 1314 l'évêque de Dol, Jean Duboys établit dans la rue *St-Michel-du-Tertre* un asile pour 4 aveugles et 9 pauvres dont un avait titre de garde et de custode. Chacun des hôtes recevait, outre le coucher, un denier par jour. Cette aumônerie fut réunie à l'hôpital Saint-Jean par arrêt de 1604, homologué en 1607. Les Oratoriens en acceptèrent la cession le 23 décembre 1620 à la charge de faire dans les salles des malades chaque dimanche un sermon. Ils la firent reconstruire en 1621 et y installèrent leur église (V. *ci-dessus p.* 51 et 52). Quelques années après cette fondation, en 1346, Guillaume *de la Porte* ou *de la Forêt* ou *Fils de Prêtre*, citoyen d'Angers, fonda par testament une chapelle ou Maison-Dieu dans sa maison de *la Forêt* près la rue *Lionnaise*, sous l'invocation de saint Jacques et la direction d'un chapelain séculier. Il devait y tenir vingt lits garnis pour les pauvres passants, sans faveur aucune, les lépreux exclus. Les pratiques en étaient bien altérées quand par décret épiscopal du 25 septembre 1683 le titre en fut réuni aux quatre canonicats de la Trinité. L'Hôtel-Dieu hérita du temporel, à charge de servir 300 livres de rente aux chanoines tenus d'acquitter les services.

2. — *Hôpital Saint-Jean l'Évangéliste.*

Une bulle du pape Alexandre III (1181) est le premier acte qui mentionne « l'aumônerie » d'Angers. L'adresse même en attribue la construction au sénéchal Etienne de Marchay et atteste déjà l'existence d'une association liée par des vœux de charité au service des pauvres et des infirmes. La même année, par une charte du Mans et bientôt par deux donations successives, le roi Henri II en assure l'existence et lui vient en aide par le don de l'écluse des Treilles et de son bois de Déserte dans la vallée de Rochefort. Mais c'est le sénéchal, qui est l'organisateur, le chef actif et toujours présent, le premier bienfaiteur, croyons-nous, de l'œuvre, qu'il agrandit (1188) et soutient jusqu'au bout, autant qu'il peut, de ses propres deniers et des libéralités de sa femme Alice et de ses fils, pour venir enfin mourir vers 1190 au milieu de « ses aumôniers ». Quelque temps auparavant il avait obtenu de l'abbesse du Ronceray, bienfaitrice privilégiée, dont le clergé dirigeait jusqu'alors l'association restée toute laïque, d'instituer quatre prêtres avec droits parochiaux dans tout l'enclos de la maison. Dès la fin du XIIe siècle on voit l'organisation primitive profondément modifiée sous cette influence nouvelle. Prêtres et laïques, frères et sœurs, ont adopté la règle de Saint-Augustin, élu un chef ou prieur (1199-1201) et de fait transformé le service charitable des pauvres en une congrégation de piété qui bientôt doit s'en appro-

Digitized by Google

prier impunément les revenus. Cette communauté ou chapitre, comme elle s'intitulait volontiers, avait son sceau à l'aigle éployé, symbole du saint patron, avec la légende : *S. capituli elemosinarie Andegavis.* Le prieur se servait d'une intaille antique, représentant un homme nu, adossé à une colonne et tenant dans ses bras un enfant : *S. prioris pauperum Andegavis.*

Les précieux statuts de l'Hôtel-Dieu rédigés vers le commencement sans doute du XIIIe siècle et confirmés par le pape en 1267, rendent dans leur texte primitif, comme par les additions qui le complètent, un témoignage suffisant et de l'humble dévouement des fondateurs et de la décadence morale dont souffrit trop vite l'institution. La maison ne recevait pas les incurables, tels que lépreux, ardents, aveugles, paralytiques, les larrons ni les enfants trouvés. Autrement elle appartenait à tous les pauvres d'Angers, d'Anjou, de chrétienté, même plus tard aux hérétiques, autant que la place s'y trouvait libre; on s'habitua même bientôt à placer dans le même lit deux ou trois malades.

Dès le XVe siècle les bourgeois, sur qui retombait la charge des misères publiques, prirent les voies de justice pour obtenir contre le prieur le rétablissement de la discipline primitive et une administration régulière des biens des pauvres. Après de longues procédures un arrêt décisif du Parlement du 6 mai 1559 établit enfin une réforme complète en confiant la direction temporelle à un conseil de quatre notables bourgeois ou marchands d'Angers, élus par le conseil de ville et qui dès le 19 juin entrèrent en charge. Le prieur reçut une allocation fixe pour les besoins de ses religieux qui après une réforme trop longtemps attardée, furent définitivement remplacés en décembre 1634 par une communauté de prêtres séculiers, révocables par l'évêque et l'administration.

Dès les premiers jours de la remise même provisoire de l'administration en mains laïques (1533) entre en fonction régulière un docteur, Nicolas Morand. Encore ne vient-il en visite que par semaine une ou deux fois; son successeur en 1587 Marin Frogier s'engagea à s'y présenter trois fois, ou davantage s'il était requis. D'ailleurs, en temps de peste, tout fuyait, religieux et médecins, et il fallait traiter, en décuplant les gages, avec des serviteurs de bonne volonté. La communauté des médecins en 1598, celle des chirurgiens en 1610 s'étaient engagées à desservir par des maîtres, à tour de rôle, l'Hôtel-Dieu; mais le zèle cessa si vite qu'il fallut rétablir en 1626 un docteur-médecin en titre régulier. Ce principe, après de nouvelles et diverses expériences, fut consacré en 1683; mais le service, plus tard encore modifié, fut attribué alors à trois docteurs qui devaient chacune jour deux visites dans les salles. Ce n'est qu'après de longues et pénibles discussions que le bureau parvint à traiter avec la communauté des chirurgiens, jaloux des garçons internes qui gagnaient maîtrise après 6 ans. En 1755 le service chirurgical fut attribué définitivement à trois maîtres appointés par l'hôpital et tenus à une visite par jour, deux à deux

La *pharmacie* fut installée en 1612 par une fondation de Lucrèce Maumussard. — Par contrat passé le 1er février 1640 entre la ville et Madame Legras, huit *Sœurs de la Charité* prirent le même jour le soin des pauvres, abandonné auparavant à des servantes mercenaires. Leur fondateur Vincent de Paul vint en 1649 passer cinq jours au milieu d'elles. A cette époque la grande salle voûtée contenait 110 lits d'hommes et 112 lits de femmes, entremêlés de lits d'enfants; dans une grande chambre vers les jardins, 42 lits, avec autant de berceaux, pour les femmes en couches. Divers autres réduits contenaient une centaine de lits disponibles et bien rarement inoccupés. On donnait aux convalescents, à leur sortie, un petit secours de 2 ou 3 sous pour suffire aux premiers besoins. Le nombre de journées des pauvres varie de 30 à 40,000 par an, lourdes surtout et surchargées en temps d'hiver. Durant tout le XVIIIe siècle, la moyenne est plus que triplée; en 1780 les journées dépassent 300,000. L'Hôtel-Dieu d'ailleurs, à l'encontre d'un aveugle préjugé qui s'affirme sans cesse, ne fut jamais riche et, malgré le nombre et la valeur de ses domaines, tous les titres, depuis les chartes d'Henri II, attestent que la Révolution vint à temps rétablir et assurer ses revenus absolument compromis. — Après les désastres financiers de 1720, il restait pour tout bien libre d'engagements une recette de 10,380 livres. En 1782, sur 82,000 livres de revenus il fallait servir 81,000 livres de rentes et suffire ensuite à tout prix à 68,000 livres de dépenses courantes. Le nombre des lits fut réduit alors à 120. En fin de compte on ne parvenait à vivre en 1789 que par l'amortissement des rentes actives et la vente des biens fonds, c'est-à-dire par la ruine réglée et certaine dans un temps prochain des sources vives de revenus.

Les bâtiments de l'hôpital Saint-Jean, abandonnés par la Commission administrative en 1865 et acquis par la ville en 1868, attendent encore une destination définitive, mais sont assurés au moins contre la ruine. En dégageant l'ensemble de bâtisses indignes — comme le porche et le corps y attenant qui datent de 1662, et vis-à-vis l'hôpital militaire, construit primitivement en 1763 pour une salle de teigneux, — il restera debout encore un groupe d'admirables édifices : 1° vers nord, les *Greniers*, salle immense en forme de de trapèze, divisée en trois nefs par deux rangs de colonnes à futs d'un seul morceau, supports d'arcades plein cintre d'une grande hardiesse; la façade vers Sud, éclairée de quatre fenêtres rehaussées d'une archivolte commune avec tympan percé d'un oculus en losange; vers Nord-Est, un pignon plaqué de deux contreforts dont l'un évidé par une fenêtre; au-dessous, deux autres baies surmontant une ligne de cintres romans accouplés que couronne une torsade intérieure en fer à cheval. — Au niveau du sol circulent, en galeries sombres d'une imposante majesté, de vastes caves taillées en plein schiste dont les deux cintres se pénètrent à arêtes vives et nues, reposant sur des piliers de galbe ramassé et accroupi. — 2° A quelques pas, vers Sud, la

Digitized by Google

Salle des malades, vaste rectangle (60 m. dans œuvre sur 22 m. 50) dont les faces extérieures se terminent aux deux extrémités par un pignon percé de petites baies, à plein cintre ainsi que les fenêtres latérales, et soutenu de contreforts plats, le tout rappelant le style et l'art de la construction voisine. A l'intérieur, quatre colonnes médianes et 22 colonnes alignées le long des murs forment trois nefs subdivisées en 24 travées. Les compartiments, sur pendentifs non distincts des voûtes, sont entrecroisés d'un double bandeau de pierre dont toutes les nervures se réunissent en un faisceau qui va s'amoindrissant et présente à la rencontre du chapiteau une masse de grosseur à peine égale à celle du fût élancé qui les porte. Les formerets amincis des arcs latéraux, l'arc aiguisé des ogives, le travail plus détaillé des chapiteaux dénoncent dans l'œuvre intérieure un remaniement qu'affirme mieux encore l'étude de la chapelle. — 3° La *Chapelle*, rectangle de 15 mètres de côté, rattaché vers Sud à la façade Nord de la grande salle, avec deux portes dont une plus ancienne et primitivement unique, à plein cintre de voussures multiples intercalées de moulures angulaires (fin du XIIe s.). A l'intérieur, la voûte en pierre à nervures porte sur deux colonnettes qui divisent la salle en trois travées inégales ; d'autres, sveltes et légères, s'élancent le long des murs entre les baies à plein cintre assombries par de précieux vitraux ; mais la première travée, vers Nord, se recourbe en arc en tiers-point, étouffant la fenêtre dans une pression excessive qui en tord les contours réguliers. C'est là qu'éclate un travail de reprise plus récent d'un demi-siècle peut-être que l'œuvre entière. L'autel, alors déplacé et reporté sur la face Nord, a été refait de fond en comble en 1700 par les frères Saint-Simon, comme vers cette époque aussi sans doute la tribune soutenue par deux énormes cariatides. On y admirait jusqu'au XVIIIe siècle un bas-relief, *la Mort de la Vierge*, sculpté par Giffard (V. *ce nom*) en 1558.

Eglise et salle ouvrent dans un *Cloître* commun (18 m. sur 14 de côté), détruit vers l'Ouest, refait vers Sud au XVIe siècle par Jean de Lépine, ainsi que les bâtiments y attenant, mais vers Nord contemporain encore, malgré les mutilations évidentes, des plus anciennes constructions, comme sont les ruines d'une vaste chambre, avec cheminée et fenêtres romanes, qui borde la rivière et dont les murs, refaits en partie et badigeonnés au XVIe siècle, portent les traces d'une peinture énigmatique de cette époque avec griffon et vase de fleurs, qui s'est prêtée aux plus étranges interprétations.

Les Archives de l'*Hôpital Saint-Jean* sont déposées aux Archives départementales de Maine-et-Loire et l'*Inventaire analytique* (in-4°, 1870) vient d'en être publié, avec un *Cartulaire* (in-8°, 1870) comprenant tous les actes originaux antérieurs à 1250, un choix des pièces postérieures jusqu'au XIVe siècle, en tout, avec les statuts, 183 documents inédits. J'ai essayé en tête de ce travail d'éclairer, autant que j'ai pu dans une notice, à laquelle je renvoie, les origines et les destinées successives de cet admirable établissement.

3. — *Hôpital Général* ou *des Renfermés*.

A la suite des guerres du XVe siècle, la ville était tellement inondée de pauvres qu'il fallut bien enfin aviser à s'en défendre et à en refouler l'affluence sans cesse envahissante. Dès 1520 on mit les valides à curer les rues, et l'on courut sus avec fouets et bâtons aux « bélistres » infirmes et aux étrangers. Les quêtes, les aumônes ne suffisant guère, on réclamait du clergé qu'il abandonnât, comme en Poitou, disait-on, le tiers de son revenu (1525). L'idée vint en 1545 d'établir un refuge « à l'instar des Incurables de Rome » ; mais la résolution manqua. On se contenta d'abord d'organiser une aumône publique, taxe fixe sur chaque ménage, spécialement consacrée à la subsistance des pauvres, sans néanmoins les enfermer (1554). — On dut pourtant en venir là et conformément à une délibération des paroisses du 22 octobre 1562, ordre fut donné à tous les pauvres mendiants de se réfugier dans l'aumônerie Saint-Jacques de la Forêt, où ils trouveraient à vivre. L'établissement subsista à peine quelques années « avec un peu moins d'ordre qu'il eût été expédient » dit Roger. On en reprit les règlements avec un peu plus de décision et d'expérience en 1615. Le 26 juin les paroisses arrêtèrent que l'aumône publique serait rétablie sous la direction de huit notables dont quatre d'église, qui furent élus le 3 juillet. Le 14, l'assemblée désigna, après enquête, l'aumônerie de Saint-Jacques-la-Forêt comme le local le plus convenable à l'œuvre projetée et en arrêta l'organisation. Il était enjoint tout d'abord à « tous pauvres mendiants forains, vagabonds, fainéants, gens sans aveu » de vider la ville dans les vingt-quatre heures sous peine du fouet, aux pauvres originaires d'Angers ou ayant séjourné sept ans — plus tard il fut dit seulement deux ans — de se rendre au gîte public. Les passants devaient également y trouver refuge et recevaient 12 deniers au départ, à charge de ne plus revenir, et pour garantie on les marquait sur l'ongle à l'eau forte. Les *Renfermés* travaillaient de 5 heures et demie du matin à 7 heures du soir, toujours libres d'ailleurs de quitter la maison, à condition de quitter la ville. Des compagnons y enseignaient leurs divers métiers et après 3 ans, — plus tard 6 ans, — gagnaient maîtrise. On fournissait, à toute demande, des pauvres valides pour travailler chez les maîtres à moitié prix, et sur le salaire un tiers était retenu par l'œuvre qui réunit de plus tous les revenus des aumôneries et des maladreries supprimées, ainsi que les aumônes régulières des abbayes et divers legs charitables. En outre un registre fut présenté en ville à tous les habitants, où chacun, sans aucune exception ni privilége, dut s'inscrire pour une taxe volontaire, suivant ses facultés. Tous les matins des quêteurs, sonnettes en main, recueillaient les reliefs des ouvroirs et des hôtels. Quatre sergents

Digitized by Google

ou bedeaux, vêtus de toile noire et portant la verge rouge, pourchassaient dans les rues et les églises les vagabonds et les réfractaires. Mais en 1627 une contagion terrible, qui dura deux ans, suivie en 1630 d'une famine, ruina le pays et la ville, en même temps qu'elle multipliait les pauvres. Tout ce qu'on put faire fut de donner à vivre aux cent pauvres plus infirmes et aux enfants. On dut se régler sur les revenus, et en 1661 la maison, remplie de nouveau, comptait 250 pauvres ; mais l'aumône publique et la discipline intérieure ne furent rétablies qu'en 1667 par une délibération nouvelle (26 août) qui réunit à l'hôpital les bâtiments, séparés par une ruelle, du collége de *la Fromagerie*, dont la chapelle devint l'église des pauvres. Les directeurs reçurent le privilége exclusif des pompes funèbres, droit de tenir toute manufacture et d'en vendre tous les produits, en même temps qu'il fut fait obligation à tout officier de judicature, à tout marchand ouvrant boutique, à tout apprenti, lors de son brevet, à tout maître, lors de son chef-d'œuvre, d'aumôner au bénéfice des *Renfermés*, ou, comme parlent les lettres-patentes (août 1672), de *l'Hôpital Général de la Charité d'Angers*. Un long débat s'éleva en 1689, sur la demande unanime des paroisses, pour obtenir de faire transférer l'hôpital dans le prieuré si riche, si vaste, si admirablement situé de Lévière et qui paraissait presque désert. Mais après force mémoires, enquêtes, requêtes, voyages à Paris et intrigues de tous genres, la ville ne put parvenir à imposer l'intérêt public contre le droit des huit religieux opposants à toute transaction. Les événements financiers de 1720 réduisirent des deux tiers les revenus des pauvres, alors même que l'exécution de mesures rigoureuses (1724) élevait tout d'un coup leur nombre de 300 à 1,100 et imposait par suite la nécessité de constructions nouvelles. L'hôpital, en 1751, possédait pourtant encore 34,000 livres de revenus, que le service de rentes viagères ou autres dettes réduisaient à 22,000 livres disponibles, laissant par suite un déficit dans les dépenses de 18 à 20,000 livres, qui n'était comblé chaque année que par la ressource des fonds perdus. En 1780 il y existait 591 pauvres. — A la Révolution l'hospice fut maintenu, mais le bureau réduit à six directeurs, présidé par le maire. — On y a reçu jusqu'à nos jours les vieillards, les orphelins et les enfants trouvés.

L'hôpital était desservi, depuis sa fondation définitive, par une communauté de sœurs qui avait pris naissance dans la maison et que Henri Arnauld réglementa. Laïques, quoique distinguées par un costume spécial, elles ne souscrivaient d'autres engagements qu'une simple promesse d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. C'est seulement depuis le dernier évêque qu'elles ont été soumises, après cinq années, à prêter des vœux perpétuels. Un décret du 15 novembre 1818 reconnut les *Sœurs Sainte-Marie* comme sœurs hospitalières et l'Hôpital Général comme leur maison-mère. Un décret du 14 décembre 1852 a modifié leur statuts en y ajoutant la faculté d'enseigner. En 1866, à la suite d'une décision de la Commission administrative, elles ont dû remettre tous les services des hôpitaux réunis aux religieuses de Saint-Vincent-de-Paul et se sont retirées dans la maison de la *Forêt*. V. ci-dessus, p. 85, les *Sourds-Muets*.

Les seigneurs étaient tenus à la nourriture des enfants trouvés sur leur fief. Ces malheureux qui dans la plupart des paroisses, n'étaient pas même inscrits sur les registres des baptêmes, et étaient, dans les villes, livrés, par économie, au rabais des adjudications. — V. *le Mémoire pour l'établissement d'un hôpital d'enfants trouvés, utilité et même nécessité* (in-4° de 12 p., Paris, 1774, J.-B. Brunet, signé *Allard*, maire, et *Prévost*, avocat du roi). Après nombre de tentatives impuissantes et de vœux stériles, une donation de 22,303 livres par un ecclésiastique qui refusa de livrer son nom, accrue d'une somme de 11,683 livres, donnée par Monsieur, frère du Roi, permit en 1787 de reprendre le projet d'un hôpital spécial, que des lettres-patentes autorisèrent aussitôt (novembre 1787); mais ces ressources restèrent insuffisantes et la suppression des fiefs, en mettant à la charge commune cette dette de charité, n'en fit que mieux sentir les exigences. Le Département acquit pour cette destination nouvelle (1792) le prieuré de *Lévière*, qui dut bientôt être abandonné pour la maison des Carmélites où le refuge s'ouvrit en l'an III avec 20 lits pour filles enceintes et le service d'accouchement. Un arrêté du 29 germinal an IV créait un établissement semblable dans douze localités du département. En l'an X, celui d'Angers coûtait 70,000 francs et possédait pour tout bien 800 francs de rente. Il fut réuni le 23 mars 1805 à l'Hôpital Général, comme plus tard les *Incurables*.

La chapelle des *Renfermés* n'a été détruite qu'en 1865. Elle présentait une façade formée de portails égaux en plein cintre, surmontés de quatre fenêtres dont deux géminées et d'un pignon autrefois percé de deux autres fenêtres. — La nef était une œuvre du XVIIe siècle, comme l'autel, dont la masse contenait un coffret-reliquaire avec deux inscriptions datant la pose de la première pierre de 1671 et la consécration du 15 juin 1681. Un très remarquable et vaste rétable en bois sculpté a été recueilli et reste déposé dans la grande salle de l'hôpital Saint-Jean. Sous trois lames de cuivre portant les fondations de Pierre Gourreau, de Perrine Thibouet et de Jacquine Ayrauld, un petit arceau abritait jusqu'en 1843 deux statues du XIVe siècle, en pierre calcaire, l'une d'homme, l'autre de femme, représentant très vraisemblablement les premiers fondateurs de l'aumônerie *Fils-de-Prêtre*, Jacques de la Porte et sa femme. V. *ci-dessus*, p. 96. Elles figurent aujourd'hui au *Musée Toussaint*. | Arch. de Maine-et-Loire, *Série* H, Hôtel-Dieu d'Angers; — Arch. municipales, II.-7, f. 304 et à la Table de l'*Inventaire Analytique*; — Ballain, Mss. 867, p. 443, 470, 484, avec un dessin; — Brun. de T, Mss. 871, part III, p. 212; — *Répert. Archéol.* 1865, p. 90 et 262; — Roger, p. 205.

601458 A

Digitized by Google

4. — *Les Incurables.*

Dès 1668, par acte du 22 novembre, Marguerite de Gondy, duchesse de Brissac et de Beaupréau, avait fondé « en et au-dedans de l'Hôtel-Dieu » un hôpital de dix pauvres incurables, qu'elle doubla par un legs de 10,000 écus (11 mai 1670). Son fils Henri-Albert de Cossé ratifia ces bienfaits (24 avril 1671); mais il fallut faire face aux dettes de la succession, qui y fut dévorée presque entière, et les vingt lits, occupés pendant quinze ans (1669-1682), devinrent vides.

Une humble femme, dont le nom est resté jusqu'à ce jour sans honneur et n'a pas même été recueilli, Thérèse Paulmier, sœur d'un docteur-médecin, reprit, avec l'aide de Guy-Olivier Gallard, doyen de Saint-Pierre, qui acquit et donna une maison, l'œuvre délaissée de la duchesse de Brissac, et installa en Lévière, à côté d'une école de filles, un refuge d'incurables, où elle avait réuni et soignait plus de 80 pauvres, quand les bienfaits d'une grande dame vinrent donner la vie à l'institution charitable que le dévouement seul avait créée.

Le 16 avril 1734, Marie-Henriette de Bricquemault, veuve de Joachim Descazeaux, chevalier, sieur du Hallay, retirée pensionnaire au Ronceray, déclara par acte solennel, passé devant l'évêque de Vaugirauld et les principaux administrateurs de la ville, vouloir fonder une maison de charité uniquement destinée aux maladies incurables et unie dans la même direction que l'Hôpital Général. A cet effet, elle donnait cent mille livres à placer en rentes foncières comme revenu fixe, se réservant le droit d'en servir la rente pendant sa vie, 40,000 livres pour les constructions nouvelles et 12 à 15,000 pour les expropriations et l'achat du terrain. L'établissement devait comprendre au moins 160 lits, dont 80 d'hommes, autant de femmes, avec défense absolue de coucher plus d'un malade en chaque lit.

A la suite de ces libéralités, et dans l'acte même, on voit comparaître la première et véritable fondatrice de l'œuvre nouvelle, Thérèse Paulmier, qui, avec Olivier Gallard, déclare abandonner, au profit de cet établissement public, la maison et les modestes revenus dont elle la faisait vivre, s'engageant à continuer son service charitable jusqu'à la réunion effective de ses pauvres dans les bâtiments projetés. Approuvés par lettres-patentes de mai 1735, les travaux commencèrent immédiatement sous la surveillance de Mme Descazeaux, qui visait les devis et les plans; mais on s'aperçut bientôt qu'ils dépasseraient les ressources, en même temps qu'on sentait mieux le danger de rassembler dans un même enclos deux hôpitaux de misère. Par une transaction du 13 avril 1739, la fondatrice consentit au transférement des Incurables dans le *Clos du Présidial* qui lui appartenait et où déjà elle avait établi un petit *Collége de l'Enfant-Jésus*. Elle l'ajouta à ses donations « à la charge seulement pour les pauvres de se souvenir de ladite dame dans leurs prières ». Elle se réservait, sa vie durant, le choix des cinq directeurs, formant désormais une administration distincte, comme aussi de la supérieure et des sœurs. De nouvelles lettres-patentes de septembre 1740 confirmèrent ce traité. La première pierre des constructions fut posée en mai 1743. Une chapelle, petite mais commode, placée au milieu des bâtiments, permettait aux pauvres infirmes de suivre de leurs lits les offices. En 1755, la maison pouvait recevoir 120 pauvres, 214 en 1791. Elle fut transférée en 1794 dans l'enclos de la Visitation et en 1810 aux Enfants-Trouvés, rue Lionnaise. — *Recueil des Priviléges de la Mairie*, à la Table; — Arch. de M.-et-L., *Série* II; — *Inventaire des Arch. mun.*, à la Table; — Péan de la Tuill., p. 205-207.

5. — *Hospice Sainte-Marie.*

Le 25 août 1837, la Commission administrative des hospices, composée de MM. Langlois, Brichet, Bourcier, Guépin et Saulnier, sous la présidence du maire Giraud, avait affirmé la nécessité et l'urgence de transférer dans un autre local les *Incurables* et les *Pénitentes*. Dans sa séance du 27 avril 1838 elle décida en conséquence l'acquisition de l'enclos de *Belle-Fontaine* et pourvut aux ressources pour les constructions projetées. Le Conseil municipal donna l'adhésion la plus vive à ces mesures et vota plus tard une subvention de 50,000 francs. Les plans furent fournis par l'architecte angevin Moll et la première pierre posée solennellement par le président de la République le 29 juillet 1849, V. *ci-dessus*, p. 47. — Le jeudi 30 novembre 1854 le monument était inauguré en grande cérémonie.

En juin 1860, la Commission hospitalière décida l'abandon de l'ancien hôpital *Saint-Jean* et sa translation à *Sainte-Marie*. La ville aida d'une seconde subvention de 75,000 francs, et M. Moll fut chargé d'élever, dans les terrains réservés de l'enclos, les constructions nécessaires aux services réunis qui devaient comprendre, en vertu des conditions de la subvention municipale, l'Ecole préparatoire de Médecine et de Chirurgie. Le 15 décembre 1865, l'œuvre nouvelle enfin complète fut remise tout entière aux soins dévoués des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, non sans de vives contestations soulevées par les sœurs exclues qui desservaient les *Renfermés*. V. *ci-dessus*, p. 99.

Quatre grands corps de bâtiments enserrent de droite et de gauche la chapelle, placée au centre et qui forme une croix dont la branche d'arrière, plus courte, se termine par la sacristie. Les branches latérales communiquent par les tribunes avec les salles voisines d'où les malades peuvent suivre les offices. La façade Sud-Est porte sur quatre colonnes un simple fronton triangulaire. Une coupole couronne l'édifice. Deux premiers corps de bâtiments sont occupés, l'un par les sœurs, l'autre par l'Administration, tous deux communiquant aux bâtiments habités par les malades. Plus loin des loges pour les idiots, les épileptiques, les aliénés de passage. Au-dessous de tout l'édifice, où le fer seul a été employé, à

Digitized by Google

l'exclusion du bois, rayonnent de hautes et larges caves. Des jardins, où jaillit la source de *Belle-Fontaine*, communiquent avec une ferme qui fournit les provisions rustiques ; à côté tourne le moulin à vapeur qui anime la boulangerie et fournit l'eau à la buanderie.

Les dépenses générales pour cette installation immense comprennent 603,000 francs pour l'acquisition des terrains, 1,539,000 francs pour la construction de *Sainte-Marie*, plus 833,000 fr. pour la réunion de l'*Hôpital Saint-Jean* et de l'*Ecole de Médecine*, en somme plus de trois millions de francs.

L'architecte a évité tout luxe inutile, toute dépense frivole et d'apparat. Heureusement un ami, un artiste aussi généreusement inspiré que bien servi, lui est venu en aide pour parer comme il fallait son œuvre. M. Bodinier, le peintre de l'*Angelus*, avait eu d'abord l'idée de décorer de sa main la chapelle, puis laissant à d'autres l'honneur, pour ne prendre à sa charge que les frais, il pria le Conseil des Hospices de confier à trois artistes angevins, MM. Lenepveu, Dauban, Appert, l'exécution de fresques, dont il acceptait les principales dépenses. A ce premier don s'ajoutèrent bientôt deux allocations gouvernementales.

Les trois amis réunis, animés d'une pensée commune, se sont libéralement partagé l'œuvre et ont représenté, — Appert (V. *ce nom*), sur les parois du portail, à droite, *l'Assistance à la Vieillesse*, à gauche, *l'Assistance à l'Enfance*, à l'intérieur, *la Vierge consolatrice des affligés* ;—M. Dauban, dans l'aile Nord, *le Christ en croix*, *l'Education* et *la Mort de la Vierge*, sur les quatre piliers du centre *les quatre Evangélistes*, aux pendentifs de la coupole *saint Pierre de Nolasque*, *saint Camille de Lellis*, *saint Jean de Dieu*, *saint Vincent de Paul* ;—M. Lenepveu, dans l'aile du Sud *le Portement de la Croix*, *l'Annonciation* et *la Présentation au Temple*, dans le chœur la *Bénédiction de la chapelle*, sorte de triptique en un seul tableau, représentant dans une première scène l'évêque Angebauld, assisté de ses vicaires généraux, Joubert et Bompois ; à droite et à gauche les vieillards, les infirmes, les sœurs attendent la bénédiction ; sur le premier plan, derrière une balustrade, se pressent des rangs nombreux d'enfants ; dans une seconde scène supérieure, la Vierge, tenant l'Enfant Jésus, plane dans un nuage, soutenue par des anges et des chérubins ; en haut, dans une lumière vague et mystérieuse, s'ouvre enfin le ciel, avec Dieu le Père dans sa gloire, les prophètes, les patriarches, les anges, et à un degré moins élevé, les saints, les fondateurs d'ordres, et parmi eux les Angevins, saint René, saint Aubin, Henri II, Jeanne de la Noue, Mlle de Melun. C'est une page réellement de maître qui, réunie aux fresques voisines, forme une décoration d'un mérite bien rare et dont la réputation serait populaire si elle était plus à portée de l'admiration publique. — V. *Rev. d'Anj.* 1851, p. 509 ; — *Discours de l'abbé Bernier* (Angers, Cosnier-Lachèse, 1857, in-8°, de 21 p.) ; — *Annuaire de 1854*, p. I-IV ; *1869*, p. 229 ; — Arch. de M.-et-L., *Série* X.

6. — *Dépôt de Mendicité*

Le décret du 5 juillet 1808 ordonnait la formation, dans chaque chef-lieu de département, d'un Dépôt de mendicité. L'administration désigna immédiatement l'abbaye de Saint-Nicolas comme local disponible, en prenant pour modèle les règlements du pénitencier de Vilvorde en Belgique. On annonçait l'ouverture du Dépôt pour le 1er janvier 1813 ; — les travaux étaient, disait-on, terminés en 1817 ; — puis il ne fut plus dès lors question que par intervalles d'un projet qui ne devait être repris sérieusement qu'en 1830 et réalisé par l'initiative privée. Une souscription publique, dont le docteur Billard rendit compte, réunit 1,399 signataires, garantissant pendant trois ans une recette annuelle de 19,041 francs. Le 1er octobre 1831, la Société prit possession de l'*Abbatiale* de Saint-Nicolas, où elle réunit à sa charge 123 mendiants, avec l'aide de trois sœurs hospitalières et la surveillance de douze membres élus. Le 1er janvier 1841, l'établissement passa sous le régime administratif de la commune qui, après y avoir maintenu pendant plus de 25 ans un directeur, l'a remplacé en 1869 par la supérieure des sœurs hospitalières, assistée d'une Commission de cinq membres.—V. le récit d'*Une visite au Dépôt*, dans le *Journal de Maine-et-Loire* du 23 mars 1832. — Les diverses questions que soulève l'organisation actuelle et les conséquences légales qu'elle entraîne ont été vivement exposées dans une *Lettre à MM. les Conseillers généraux* (signée *R. Cubain*, Angers, Barassé, 1869, in-8° de 13 pages)

7. — *Mont-de-Piété.*

Par acte du 17 juin 1684, l'évêque Henri Arnauld donna 4,000 livres à la maison des *Pénitentes* d'Angers en chargeant les directeurs d'administrer un Mont-de-Piété, qu'il réglementa le 1er juillet suivant et dont le service commença le 12. A une date incertaine, le Bureau s'est transporté dans le local qu'il occupe encore, *Cour des Tourelles*, dont la façade sur la rue est sculptée d'un groupe de jolies tourelles avec la date 1655. Il en fit l'acquisition le 25 février 1723. — On n'y recevait pas en gage les outils de l'artisan. Les prêts, limités d'abord à un maximum de 40 livres, successivement augmenté avec les ressources de la fondation, sont absolument gratuits. Jusqu'en 1790 on exigeait avant tout un certificat du curé. L'ordonnance du 25 décembre 1831 a réorganisé l'institution et fixé à dix le nombre des administrateurs. M. Godard-Faultrier a publié la liste des principaux bienfaiteurs, parmi lesquels au premier rang figure le nom de l'abbé Daburon de Mantelon, légataire d'une somme de 150,000 francs, dont une ordonnance royale du 1er novembre 1832 a autorisé l'acceptation. — *Annuaire de 1839*, p. 112-113 ; — *Journal de Maine-et-Loire* du 29 décembre 1834.

Digitized by Google

8. — *Bureau de Bienfaisance.*

Le *Bureau de secours*, établi en 1791, formait huit sections dont les membres se réunissaient chaque lundi chez leur président. La loi du 7 frimaire an v créa dans les grandes communes un ou plusieurs *Bureaux de Bienfaisance*, chargés de répartir aux pauvres les ressources provenant de l'impôt sur les billets de spectacle ou de donations charitables. Un arrêté de l'Administration municipale du 5 nivose suivant le composa dès lors de cinq membres. Un autre du 27 floréal an XI établit un Bureau central de huit membres avec un nombre à peu près égal de délégués répartis dans les trois arrondissements. C'est à peu près l'organisation qui a fonctionné jusqu'en 1832. Il est réduit actuellement à cinq membres, en vertu du décret du 17 juin 1852.

9-10. — *Sœurs Saint-Charles, Petites-Sœurs-des-Pauvres, etc.*

1° *Sœurs Saint-Charles.* — Mlle Anne Jallot acquit le 24 juin 1714 l'hôtel de Simon de la Lussière, au coin, vers Nord, de la rue de la *Chartre Saint-Maurille* et y institua, sous le titre de *Saint-Charles-Borromée*, populairement la *Petite-Pension*, une communauté de filles laïques élevées à soigner et à panser les pauvres tant de la ville que de la campagne et à distribuer des remèdes, sur la présentation d'un billet du curé. Par son testament du 15 mars 1725, elle fit don à la paroisse de la maison, où lui avait succédé, en 1780, depuis déjà 50 ans, Mlle Touchalaume. — Voir un *Mémoire pour Mlle Touchalaume contre les supérieurs-directeurs de l'Ecole de Charité de Saint-Maurille* (Angers, Billaud, 1783, in-4° de 8 p.). — Le logis a gardé sa vieille physionomie, ses guichets, ses tourelles intérieures jusqu'en 1868 qu'il a été rasé et le dispensaire reporté au coin de la rue Saint-Blaise, dans un hôtel acquis par la ville. La maison-mère, avec noviciat, habite, sur le *Chemin du Silence*, un vaste enclos. La chapelle, en style ogival du XIIIe siècle, bâtie en 1856 par M. Duvêtre, est décorée de médaillons et de mosaïques remarquables.

2° Les *Petites-Sœurs-des-Pauvres*, dont la maison-mère et le noviciat sont à Saint-Perne, près Bécherel, diocèse de Rennes, furent autorisées à s'établir à Angers par décret du 27 décembre 1858. D'abord logées dans les dépendances du *Saint-Esprit*, rue *Saint-Nicolas*, elles acquirent en 1859, sur les hauteurs de la Chalouère, le domaine du *Mélinais*. Les premières appropriations en avaient eu lieu dès 1854 et elles s'empressèrent d'y installer leur service de charité, aidées de toutes mains dans les travaux des constructions, qui dès 1863 furent agrandies une première fois.— L'enclos, d'environ deux hectares, comprend prairies et jardins dont la culture occupe les vieillards les moins infirmes. L'âge et la pauvreté sont les premières conditions pour l'admission dans l'hospice. — 160 vieillards y sont recueillis, 60 hommes dans les anciens bâtiments qui doivent être abattus dès que les ressources y suffiront, 100 femmes dans les constructions nouvelles, renfermant une chapelle provisoire, une infirmerie, une petite pharmacie et la cuisine Les plans d'ensemble de l'édifice, habilement dressés par l'architecte Duvêtre, comprennent deux grandes ailes vers Sud, reliées par un bâtiment, au centre duquel s'élèvera la chapelle, dédiée à saint Paul, qui doit être entreprise cette année même (1870) et dont la nef et le chœur feront saillie vers Nord. — Les Sœurs suivent la règle de Saint-Augustin, avec des constitutions adaptées à leur genre de vie. Le produit des quêtes est la seule ressource de l'œuvre à qui toute rente fixe est interdite. La supérieure d'Angers est nommée pour deux ans par un conseil résidant à la maison-mère. Les prêtres de Saint-Serge et les Pères Jésuites sont chargés du service religieux. — Le service médical, confié successivement aux docteurs Rénier et Grille, est actuellement à la charge du docteur Lieutaud, professeur-adjoint à l'Ecole de Médecine, et en son absence, du docteur Godard.

3. — Les *Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus*, dites à Angers *Sœurs de la Miséricorde*, institutrices et hospitalières, dont la maison-mère est à Vihiers, ont dans la Cité, rue *du Volier*, une maison où trouvent refuge et travail les domestiques sans places. Leur jolie chapelle est l'œuvre de l'architecte E. Heulin.

4. — La chapelle des *Sœurs de l'Espérance* ou *Gardes-Malades*, autorisées le 20 avril 1843, a été construite en 1859 par M. Duvêtre dans un écart de la place du Ralliement, et se trouve aujourd'hui, après les percements nouveaux, faire façade sur la nouvelle *rue Impériale*.

11. — *Sociétés de Secours et de Bienfaisance*

1. — *Sociétés de Secours mutuels.* — C'est en 1833 seulement que la première société de ce genre fut autorisée à Angers; une seconde suivit en 1834, neuf de 1840 à 1850, deux de 1850 à 1852. Le décret de 1852 a donné un essor énergique à l'association ; 27 sociétés nouvelles se formèrent de 1852 à 1866; en tout, depuis cette époque, 40 sociétés, en activité à Angers, comprennent plus de 4,000 membres participants. — Un Comité consultatif, créé en 1861, réunit quatre fois par an le président et un délégué de chaque société et a organisé en 1864 (19 juin) un débit de vin (200,000 litres par an) et une boulangerie (janvier 1865) distribuant plus de 660,000 kil. Les médicaments, les bains sont aussi livrés à prix réduit — V. *Statistique générale des Sociétés de Secours Mutuels* (Angers, Lachèse-Belleuvre, 1867, in-8° de 16 p., signé *Vau*). De ces réunions la plus nombreuse a été fondée le 29 mars 1851, sous le titre de *Société Générale* et tient ses séances mensuelles dans la salle synodale de l'Evêché.

2. — La Société de *Charité maternelle* s'est organisée à Angers en novembre 1847. Elle a pour but l'assistance des mères indigentes et l'adoption des orphelins.

Digitized by Google

3. — *L'Œuvre des apprentis*, fondée en 1851 à la cure de Saint-Laud par M. Le Boucher, vicaire, et l'abbé d'Andigné (V. *ce nom*) s'est, en se développant, transportée d'abord à la *Petite-Musse*, puis sur un terrain donné en partie par M. Textoris, capitaine en retraite. Un établissement populaire, sous le nom de *Notre-Dame-des-Champs*, y a été rapidement élevé, avec bibliothèque, gymnastique, salle de jeux et théâtre pour les grands jours, où se réunissent les jeunes gens dont la Société recherche le patronage. La chapelle, œuvre de l'architecte Dusouchay, y a été bénite le 18 octobre 1869. A l'abbé Le Boucher, nommé curé à Beaufort (1867), ont succédé dans la direction de l'œuvre M. l'abbé de Beauvoys, chanoine honoraire, curé de Louvaines, remplacé en 1868 par M. d'Arbois de Jubainville et tout récemment (mars 1870) par l'abbé Varax, prêtre, comme le précédent, de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul.

Dans la Doutre, une association charitable vient de faire disposer, pour des réunions semblables, une des ailes de l'église Saint-Laurent.

4. — La *Société de Saint-Vincent-de-Paul*, fondée le 9 mars 1839 à Angers, comprenait trois *conférences* présidées, celle de *Notre-Dame*, par M. *Lelong*, celle de la *Trinité*, par M. Florestan *Hébert*, celle de *Saint-Maurice*, par M. Victor *Pavie*, et reliées par un conseil particulier, sous la présidence de M. *Pavie*, en communication avec le Conseil central de Paris. Dissoute volontairement à la suite des circulaires des 25 janvier et 5 avril 1862, elle s'est reconstituée en 1868, mais ne fournit plus que deux conférences, *Saint-Maurice* et la *Trinité*.

12. — *Caisse d'Epargne.*

Sur un rapport de M. Gaultier, lu à la *Société Industrielle* le 16 février 1832, un comité formé de 18 membres prit l'initiative de cette utile institution et le 22 septembre 1834 en arrêta les statuts authentiques par devant Me Paumard. Une ordonnance royale les approuva le 23 octobre 1834; une autre du 28 octobre 1836 en modifia un des articles pour fixer à 3,000 francs le maximum du crédit de chaque exposant. Le règlement intérieur est du 16 novembre 1834, et les bureaux s'ouvrirent aux versements le 1er janvier 1835. — La ville qui dès le premier projet l'avait encouragé (23 mai 1833) par une allocation de 4,000 francs, fournit le premier local aux bureaux dans la salle attribuée depuis au prétoire de la justice de paix du 1er arrondissement. Chassée de là en 1839 par la nécessité du service communal et reléguée dans une maison délabrée dont elle ne put obtenir la reconstruction, mème en offrant l'avance des fonds (1847), l'Administration a acquis le 10 mars 1853, dans la rue Saint-Blaise, un hôtel où elle s'est installée le 24 juin suivant

VI — *Etablissements de répression.*

1. — *Palais de Justice.*

La justice s'est à peu près toujours rendue, je crois, aux Halles. Les auditoires y furent bâtis en 1538 et inaugurés le 1er septembre 1539 par la tenue des Grands Jours, qui n'y siégèrent qu'une semaine, s'y trouvant à l'étroit. La grande salle avait 58 pas de long environ sur 18 de large. En 1619 on y plaça sur des piliers les figures de Mars et de Junon, hautes de huit pieds, pour honorer l'entrée de la reine-mère, qui eut lieu le 16 octobre. On y voyait plus tard, au témoignage de Pétrineau des Noulis, un tableau symbolique représentant deux renards se disputant une poule. Tous les tribunaux, Sénéchaussée et Présidial, Police, Prévôté, Eaux-et-Forêts, Election, Grenier-à-sel, Traites, tenaient là leurs audiences. — Pour l'organisation judiciaire, V. l'*Introduction*. — Le 20 juillet 1744, à la suite des feux de joie allumés pour la prise d'Ypres le feu se déclara dans le greffe et envahit tout l'édifice. On ne put s'en rendre maître qu'à six heures du matin. A la suite de la Révolution, quand les cours judiciaires furent à maintes reprises réorganisées, on avisa à leur trouver une installation digne et suffisante. L'administration pensa d'abord au Château, choix rebuté par les magistrats, puis aux *Grandes Ecoles* (1809), dont la position centrale eût peut-être emporté la décision, si les plans mal étudiés de l'ingénieur Demarie ne l'avaient absolument compromise. On en revint alors (1811-1815) à une idée déjà entrevue depuis plusieurs années. La Cour d'appel avait vivement sollicité et espéré sa translation dans les bâtiments inoccupés du *Collége d'Anjou*, en contestant à la ville son droit de propriété que deux décisions ministérielles des 18 avril 1819 et 15 mars 1820 reconnurent définitivement. L'administration obtint par contre du Conseil de ville, que la Mairie y fût transportée, V. *ci-dessus*, p. 48, mais en délaissant aux services judiciaires l'usage de l'Hôtel-de-Ville, qu'une seule rue séparait de l'ancienne Sénéchaussée, encombrée par les divers tribunaux. L'étude du projet, confiée d'abord à François père (1818), puis aux ingénieurs Demarie et Chevalier (1819), fut en dernier lieu attribuée à François père (10 mars 1823); mais le Conseil des bâtiments civils rejeta absolument ses plans (13 octobre 1826). Au lieu d'un devis montant à 300,000 fr., on se contenta, avec l'assentiment de la Cour, d'une simple restauration dont les travaux furent adjugés le 24 avril 1826 pour la somme de 18,390 fr Il fallut les compléter dès 1829 par des constructions supplémentaires, de dépenses presque doubles, adjugées le 9 juin et dont le décompte s'éleva à plus de 33,000 fr. Le tout représentait pour pour l'installation complète de la Cour d'appel une somme, en 1831, de 54,120 francs. — En 1837-1840, M. Ferdinand Lachèse, architecte du Département, eut à élever de plus une aile nouvelle, vers Nord, pour les services de la Cour d'assises, dont la construction revint à 90,000 fr. et la façade telle qu'elle existe encore en guise de portique sur les Halles. Dans l'ancienne salle abandonnée par la Cour d'assises fut alors transporté (1839) le Tribunal de première instance, qui céda la place au Tribunal de Commerce. La salle intermédiaire des Pas-Perdus avait été décorée en 1834. La façade en attique, remplaçant un pignon

Digitized by Google

ruiné en 1815, a été élevée en 1818 sur les dessins de l'ingénieur Chevalier.

Un projet, agité à maintes reprises, produit dès 1853, s'affirma en 1854 dans la session du Conseil général, qui en arrêta dès lors le principe (25 août). Il s'agissait de réunir, dans un nouveau *Palais de Justice* monumental, tous les services judiciaires. Les devis, présentés à la session de 1855, s'élevaient à 1,064,589 francs. Le Conseil déclara, avant d'accepter une responsabilité définitive, vouloir réserver, jusqu'à la solution de diverses difficultés pendantes, sa décision qu'il renvoya encore en 1859 (27 août). après les enseignement d'une enquête, jusqu'alors retardée. A la séance du 27 août 1862 fut présenté le plan Isabelle, qui, s'étendant sur 5,060 m. carrés, évaluait les frais seulement des constructions à 1,215,000 fr. L'abandon du Champ-de-Mars, comme emplacement d'abord désigné mais refusé par la ville, entraînait à des expropriations estimées au moins à 600,000 francs. Sur ces données le ministère de l'Intérieur déclara (11 décembre 1863) prendre à sa charge les cinq dixièmes de la dépense (907,500 fr.) la ville un dixième (181,500 fr.), s'engageant de plus à ouvrir une rue de communication du palais à la prison et à divers autres frais accessoires (14 janvier 1864). A son tour le Conseil général accepta les charges que ces décisions lui laissaient, soit l'engagement de suffire aux quatre dixièmes (726,000 fr.) des crédits (25 août 1864). — Une loi du 5 juillet 1866 a autorisé, dans ce but spécial, un emprunt départemental de 600,000 francs. — Mais dès les sessions de 1865 et de 1866 le Conseil eut à approuver des devis supplémentaires de 177,000 fr., qui en 1869 ont atteint par suite de terrassements imprévus, la somme de 241,494 francs. En l'état actuel, la dépense complète des constructions est évaluée à 1,456,494 francs qui, avec l'excédant prévu sur les données premières des expropriations, forment une somme de 2,373,723 fr. 62 c., à laquelle participent en commun dans les conditions primitives l'Etat (cinq dixièmes), la Ville (un dixième) et le Département (quatre dixièmes).

On espère obtenir en 1872 l'achèvement du gros œuvre, si l'Etat n'oblige pas, comme il est à craindre, par le retard de ses allocations, à ralentir les travaux.

2. — *Casernes.*

Sur l'ordre du roi, la ville désigna en 1720 un emplacement près de l'avant-mail pour bâtir des casernes. Le 11 mai, le maire en posa solennellement la première pierre.... puis il n'en fut plus question. Treize ans plus tard, les paroisses demandaient une prolongation des octrois (9 juillet 1733) pour bâtir dans la Doutre deux casernes l'une de cavalerie, l'autre d'infanterie et n'obtinrent qu'un refus. A trente ans de là, l'Intendant à son tour rappelle à la ville l'activité qu'un établissement de ce genre donnerait au commerce de la province ; mais l'Assemblée refusa de s'engager, pour un bien futur, dans une dépense que le présent ne pouvait supporter. Il fallut pourtant construire un manége entre les portes Saint-Nicolas et Lionnaise, où les carabiniers commencèrent leurs exercices en décembre 1764. On était pour leur concéder enfin le couvent des *Minimes* en 1789 et partie de la prairie d'Allemagne, cédée par l'Oratoire à la ville ; puis l'on se décida (1802-1810) pour le Ronceray, dont après force dépenses le choix fut déclaré déplorable, V. *ci-dessus*, p. 70. Les bâtiments de l'ancienne Académie étaient vides. On arrêta de les disposer pour le logement de 350 cavaliers et 110 chevaux ; l'église Toussaint abattue devait faire place à des écuries. L'adjudication de ces travaux fut affichée pour le 28 février 1820, mais reçut contre ordre. On en était revenu en 1821 à reporter, comme l'idée en avait été déjà exprimée en 1812, la caserne de la cavalerie dans la Visitation, qu'occupait l'infanterie. Le Conseil municipal en décida par suite la restauration le 25 juin 1830 ; mais tout fut encore arrêté par la succession des événements politiques et les projets confus du Haras, du Dépôt de remonte, du Chemin de fer. L'infanterie, en définitive, a gardé la possession de la *Visitation*, presque doublée en 1849, par un important annexe qui commande en écharpe le débouché de la gare.

Après de longues discussions, le Conseil municipal prit l'engagement, vis-à-vis de l'Etat, le 20 août 1857, de concourir à la construction d'un quartier de cavalerie pour une somme de trois cent mille francs, crédit voté le 26 décembre 1859. A cette fin la ville acquit des héritiers Roussel (2 novembre 1860), moyennant 118,000 francs, les vastes terrains du *Clon* (V. *ce mot*), emplacement désigné par le Ministère, à qui elle céda un peu plus seulement de deux hectares pour les constructions. Les projets avaient été étudiés par M. le commandant Sorin et furent éxécutés sous la direction du commandant Boysellance. Les travaux de nivellement et les fondations, entrepris dès le mois d'octobre 1861 ont fait découvrir plusieurs sépultures gallo-romaines et un très grand nombre de vases, la plupart en débris. — V. *Répert. Arch. 1852*, p. 282. — Les constructions étaient terminées en 1864. La caserne peut contenir deux escadrons et a été occupée en octobre 1865.—Tout aux alentours s'est élevé un quartier nouveau, percé de rues déjà vivantes dont la principale, ouvrant dans l'axe de la façade, se continue au-dessus de la voie ferrée sur un pont neuf d'une seule arche en fonte, posé par la ville en 1864.

3. — *Prisons.*

Sans parler des prisons particulières à chaque fief ou à chaque communauté, abbaye ou chapitre, la prison du comte existait jusqu'au xve s., comme du temps de saint Lézin (V. *ce nom*), à l'angle de la rue *Vieille-Chartre* (*Vetulum Carcer*), où la base des tours s'en voit encore V. *ci-dessus*, p. 36. Au xve siècle elle fut transportée à l'autre bout de la ville sur la rue *de la Chartre*, dans l'angle droit vers les Halles, où la ville, en 1484, fit élever un porche à arcade ogivale, surmonté de chambres à fenêtres grillagées et flanqué de chaque côté de deux tours

Digitized by Google

rondes qui défendaient l'entrée par le Pilori. Sous le porche, les jours de foire, étalaient quincailliers, merciers, couteliers sur des tables pliantes attachées aux murs ou sur des bancs mobiles. Les maisons y attenant étaient louées pour les divers services, et l'on y entassait pêle mêle, dans un abandon misérable, prévenus et condamnés, auxquels subvenaient les aumônes de la charité publique, reçues dans un tronc de fer mobile qui, les jours de marché, y est exposé encore. Les cachots n'avaient ni jour ni aération autrement que par les joints des portes. Telle était jusqu'en 1806 la situation de la *Maison de justice*. La loi du 7 avril de cette année autorisa la ville à faire argent de ce gîte indigne en même temps que les prisonniers en étaient transférés au Château V. *ci-dessus*, p. 50.

La situation déplorable et toujours précaire de ce nouveau refuge provoqua enfin du Conseil général une déclaration d'urgence (3 septembre 1850) pour l'étude définitive d'un projet qui constituât la prison départementale dans des conditions d'humanité conformes aux mœurs modernes et à l'honneur de la société nouvelle. Les plans de M. Ferdinand Lachèse, résumé perfectionné des divers systèmes cellulaires, furent approuvés en décembre 1852 et la construction immédiatement entreprise sur l'emplacement des anciennes carrières de Pigeon (V. *ce nom*), comprenant 15,200 m. de superficie. — L'édifice a été terminé en 1854. Du centre, couronné par une coupole, sous laquelle, au premier étage, repose un autel, rayonnent quatre corps de bâtiments, — vers la ville, celui de l'administration, — les trois autres, habités par les détenus, à deux étages sur rez-de-chaussée, desservis par des galeries en claire-voie et comprenant chacun, sur chaque côté, 14 cellules, en tout 252 chambres closes de 2 mètres 25 sur 4 mètres avec une hauteur de 3 mètres. Dans les caves fonctionnent les calorifères. Deux jardins et un chemin de ronde entourent la prison, dont les frais se sont montés à 773,000 francs. Le Département a de plus consenti (6 septembre 1865) une allocation de 40,000 francs à la ville, à charge pour elle de dégager les abords par une rue neuve et une vaste place.

En mai 1857 a été réunie à la prison cellulaire l'ancienne maison d'arrêt, de détention et de correction pour femmes, maintenue jusqu'à ce jour dans une partie du couvent des *Pénitentes* V. *ci-dessus*, p. 74.

4. — *Nazareth.*

Les religieuses du *Bon-Pasteur*, V. *ci-dsesus*, p. 73, ont fondé en 1853 une vaste colonie agricole, près la route d'Avrillé, où les jeunes détenues sont appliquées aux travaux des champs, comme les garçons à Mettray et à Fontevraud. Cet établissement, qui a pris le nom de *Nazareth*, a été installé sur la ferme de *Montplaisir* d'abord affermée, puis acquise en 1858 et bientôt agrandie en 1864 des fermes attenantes de *la Botherie* et des *Gouronnières*. Dès la fondation, la maison centrale de Rennes y envoya son quartier d'enfants. Dix-sept départements sont autorisés à y entretenir leurs jeunes détenues, que la communauté place à leur délibération et continue à protéger.

VIII. — *Édifices civils.*

1. — *Ponts et Quais.*

1. — *Grand-Pont* ou *Pont-du-Centre*. — On peut affirmer qu'il y eut à cet emplacement, dès les premiers âges de la cité angevine, un pont sur la Maine, n'en eut-on d'autre preuve certaine que la direction de la voie romaine du Lion-d'Angers, encore aujourd'hui la *rue Lionnaise*. C'est le pont dont parle Grégoire de Tours (l. x, c. ix) et qui, à un certain moment, s'il faut en croire les chroniques bretonnes, formait les limites de la Bretagne. — Détruit ou seulement construit en bois, il fut reconstruit à grands frais en pierre, *lapideo opere multisque sumptibus*, par Foulques Nerra et la comtesse Hildegarde au commencement du XIe siècle. Les pêcheries et les emplacements de moulins en furent donnés par eux (1028) au Ronceray (*Cart.* Rot. I, ch. 1er); mais l'hôpital Saint-Jean possédait, à la fin du XIIe siècle, la propriété du sol et les péages, à charge d'entretien. Les bouchers, charretiers, marchands de beurre, n'y payaient le droit qu'une fois par jour; en étaient absolument exemptés, pour toute espèces de récoltes provenant de leurs domaines, tous gens d'église, nobles et privilégiés et en outre tous les habitants d'Angers, y ayant maison « à faîte chevronné à treize couples de chevrons ». L'hôtel-Dieu céda tous ses droits, par contrat du 28 juin 1440, à Guillaume Frémière, bourgeois d'Angers, procureur du roi de Sicile, qui se ruina à y édifier beaux édifices et hauts moulins pour la décoration de la ville. La Mairie fit le rachat entier des ponts avec tous leurs droits sur noble homme André de Cisé et Françoise de Sarcé, sa femme, en février 1542, et perçut dès lors les péages. Les receveurs en titre étant trop souvent maltraités, le service en fut fait, pendant quelques temps au XVIIe siècle, par les habitants du quartier à tour de rôle. La première arche, vers la rive gauche, avait nom la *Croix-Boucquet*, et se prolongeait au moins encore au XVe siècle, jusqu'aux abords de la porte Chapelière. Elle a été peu à peu encombrée, ainsi que deux autres, et toutes trois comprises dans les remblais qui ont continué la *rue Bourgeoise*, où les fouilles les ont retrouvées en 1862. Une *Croix dorée*, placée sur le mur en saillie de la plus grande arche, indiquait le bureau du péage, *arca fiscalis*, 1102 (*Cartul. du Ronceray*), et séparait les paroisses de Saint-Maurice et de la Trinité. Elle portait les armoiries de Jean Cupif, qui l'avait restaurée en 1603. La maison vis-à-vis était en temps de trouble occupée par un corps de garde. En 1744 on y transporta la Pyramide élevée en 1623 sur le *pont des Treilles*. A partir du XVIIe siècle, les six arches, emportées trop souvent par les grandes eaux, n'étaient plus rétablies qu'en bois. Des restaurations importantes eurent lieu surtout sous les mairats de M. Gohin (1655) et J. Eslys (1661),

Digitized by Google

dont les jetons représentent la vue des ponts, en souvenir de ces travaux. Des deux côtés s'alignaient des maisons qui, déjà au XIIe siècle, formaient une rue d'ouvroirs élégants, changeurs, orfèvres, pelletiers, tailleurs, que décrit avec admiration le prieur de Loches, Thomas Pactius (*Hist. de Fr.*, t. XII, p. 535) Là se tenaient les foires jusqu'au XIIIe siècle, V. *Cartul. de l'H.-D. d'Ang.* Doc. CXLIV, p. CXI. Il avait été brûlé en 1144, mais les ruines diverses se succédaient sans décourager les hôtes qui d'eux-mêmes aidaient aux dangers des inondations en creusant, malgré toutes les défenses, leurs caves dans les piles. Ces maisons que la ville avait interdit de rebâtir à partir de 1696 et dont un arrêté du 19 janvier 1795 prescrivit la démolition, n'ont disparu complétement que sous l'Empire Une dernière même, celle où est né Bordillon (V. *ce nom*), n'est tombée qu'en 1837. V. un dessin dans l'*Anjou et ses monuments*, de M. Godard. — Abandonné longtemps par la voirie, le grand pont précédemment composé de douze arches, ensemble de 115 mètres de longueur, a été restauré complétement et porté à une largeur de dix mètres en 1846 ; — mais il attend encore la statue de Beaurepaire, dont une fête civique inaugurait, en 1848, le socle resté vide. V. *ci-dessus*, p. 46.

2. — Le *Petit-Pont* ou *Pont de la Tannerie*, qui traversait, dans l'axe du précédent, le canal de ce nom, s'ouvrait par deux arches étroites et surbaissées, reconstruites en juillet 1584 et qu'une seule arche remplaça en 1846. Il a été tout entier enveloppé dans le remblai qui a remplacé le canal, en 1867, par le boulevard *Henri Arnauld*.

3. — Le *Pont des Treilles* doit son origine à une écluse bâtie sur la rive droite vers 1170 par Henri II, comte d'Anjou, qui en fit don, en 1181, à l'hôpital St-Jean. C'était jusqu'au XVe siècle un des principaux revenus de la maison, qui y avait établi sept moulins, ruinés bientôt par la concurrence. Vers la rive gauche s'étaient établis aussi d'autres moulins sur des arches de pierre, qui se relièrent aux précédentes par un passage en bois presque chaque année entraîné par les eaux, souvent avec les piliers. En 1602, en 1620, le passage rétabli est toujours interrompu. Une restauration complète en fut entreprise en 1623, que rappelait un pyramide placée sur la dix-septième arche, au sommet d'un terre-plein formé par l'île Saint-Jean, près de la voie neuve. V. le dessin dans Ballain, Mss. 867, p. 474. Dans la nuit de Pâques fleuries 1649, trois arches, les 6me, 7me et 8me, avec les moulins de Lhommeau, d'Arondeau, de Bonnevoisine, furent emportées. On en abandonna la restauration. En 1663, dans la nuit du 7 au 8 avril, les 9me et 10me arches cédèrent à leur tour. L'inondation de 1711 acheva la ruine. Une partie des piles démantelées est emmurée vers la rive gauche dans la cale du quai construit en 1792 ; vers la rive droite, cinq arches ont longtemps subsisté, dont la courbe avec les piliers formaient comme un arc complet entravant toute navigation. La ville en a déblayé la rivière en 1853. Il y reste encore partie des culées de moulins percées de baies ogivales en moellons d'ardoise. Une porte y menait, surmontée des armoiries de la ville sur un tuffeau récemment tombé et qui est resté longtemps déposé dans le bateau-lavoir.

4. — *Pont de la Haute-Chaîne.* — Une énorme chaîne barrait au XIVe siècle le passage de la rivière. On voit en 1412 cinq hommes occupés pendant 16 jours à la retirer. Le boulevard, muni de tours qui commandaient la Maine, fut élevé en décembre 1448 par le sénéchal Louis de Beauveau, comme l'attestait une inscription en vers sur une grande pierre enchassée dans le mur. Il subsiste encore une tour inoffensive en forme de poivrière. On planta plus tard plusieurs lignes de pieux en forme de barrage, qui furent enlevés seulement en 1768. — Le projet d'y établir un pont fut adopté, sur les plans de l'ingénieur Fourier, dès les premiers jours de 1833 (6 janvier). — La ville, en laissant l'exécution à une Compagnie, se chargeait de la confection des levées, des abords et de l'empierrement de la turcie (23 février 1833). Ces travaux retardèrent de deux ans l'adjudication du pont autorisée par ordonnance du 10 août 1835 et qui eut lieu le 1er septembre au profit de MM. Chaley et Bordillon. — Le système du pont, décidé d'abord de cinq arches en bois, fut transformé au courant des travaux par l'adoption du système Polonceau (29 mai 1837) en réduisant les arches en fonte de cinq à trois. La ville accorda aux entrepreneurs, pour sa part contributive dans les dépenses supplémentaires, une indemnité annuelle de 2,400 fr. pendant 35 ans, outre une première allocation de 20,000 fr., consentie pour les frais extraordinaires des fondations. — Le pont, livré aux piétons dès le 31 mai 1839, fut ouvert, par arrêté du 9 novembre suivant, à la circulation publique, moyennant un péage qui doit être perçu durant 35 ans.

5. — *Pont de la Basse-Chaîne.* — A la sortie comme à l'entrée de la ville, cinq ou six rangées de madriers interdisaient le passage de la Maine, sauf au milieu que fermaient des chaînes mobiles. Mais la difficulté renaissait sans cesse d'assurer solidement ce barrage dans le roc incliné qui forme le lit de la rivière. Les pièces bien qu' « attachez à bandes de fer et fort chevillage et acoustrez en tout ouvrage et charpenterie » descendaient l'eau à chaque hiver. La ville essaya d'y fonder un bardeau de pierre et fit venir exprès, pour diriger l'œuvre, l'architecte du château de Martigné-Briant, Pierre Péret, en 1504, et même de Paris, en 1505, Jacques Corbel, le constructeur du pont Notre-Dame ; et néanmoins il y fallut renoncer « pour les grans sourcs d'eau, roc et autres empeschements qui se sont trouvez en la voye et au fons de l'eau ». — Il n'est que vers 1770 que le passage fut laissé libre. Dès que les abords du Château furent dégagés, le quai tracé, les boulevards amorcés sur les deux rives, la pensée s'imposa de la relier par un pont suspendu, système nouveau, que recommandait surtout l'économie. Une ordonnan

Digitized by Google

du 12 juin 1835 approuva les projets des travaux. L'adjudication en ayant été annulée une première fois, le 1er septembre, pour cause de coalition entre les soumissionnaires, ils furent attribués par arrêté du maire le 22 du même mois à Chaley et Bordillon jeune. Le pont, éprouvé le 1er septembre 1838, était livré au public le 9, mais au bout de deux ans, par suite de tassements signalés dans une des culées et de l'affaissement du tablier (34 centimètres), il dut être soumis à une nouvelle épreuve, et le passage interrompu pendant dix mois (14 août 1841-15 juin 1842). — Le 16 avril 1850, tout s'écroulait dans un épouvantable désastre, — V. *ci-dessus*, p. 47. — Le 15 juin suivant le Conseil municipal en réclama la reconstruction aux frais de l'Etat qui ne consentit à s'engager que pour une somme de 200,000 francs. Il s'agissait cette fois, pour obéir à l'opinion publique, d'élever un pont en pierre, dont les dessins, présentés par l'ingénieur en chef Leclerc en mars 1851, furent adoptés le 16 juin par le Conseil général des Ponts-et-Chaussées. Les travaux furent immédiatement entrepris sous la direction de l'ingénieur Fourier. Au moment de clore la première arche de la rive droite, la pile de béton s'écarta, les cintres se brisèrent, l'arche s'écroula (5 mai 1852). Dès le 10, le ministre et deux inspecteurs s'étaient rendus à Angers pour constater l'accident, qui entraînait une dépense nouvelle de 90,000 francs. En octobre 1854, la première pile de la rive gauche subit un tassement d'un mètre. Une allocation spéciale de 23,000 francs fut accordée par le ministre pour réparer cette avarie. Enfin le pont put être livré à la circulation le 16 avril 1856. — La dépense entière des travaux s'est réglée par un crédit de 595,989 francs 18 centimes.

6. — *Pont Brionneau*, V. *Brionneau*.

7. — *Les Quais*, entrepris dès le XIVe s., pris, repris, abandonnés sans cesse, faute de fonds et de résolution suffisante, sont encore à commencer sur la rive droite. Les travaux de la rive gauche, adjugés en 1783, furent poussés activement à partir de 1791, depuis la Poissonnerie nouvelle, par l'architecte J. Miet. Un passage fut dès cette année établi en communication avec le quai Ligny, à travers la double ligne des des maisons du Grand-Pont ; tandis qu'à l'autre bout, sous le Château, une trouée, ordonnée par arrêté du 21 avril 1790, avait ouvert, dans la casemate, le *Passage de la Liberté*. Entre deux, le quai, remblayé en 1831 des débris de la carrière de Pigeon, était mis en état jusqu'au Château dès 1840 et jusqu'au pont en 1842. — Il doit être continué sur une longueur de 512 mètres le long de la cale du *Roi de Pologne* et donner débouché à un boulevard nouveau qui aboutirait à la gare du chemin de fer.

2. — *Fontaines*.

1. — La fontaine *Pié-Boulet*, *podium Boleti*, fons Boleti 1250, 1300 (Mss. 537, f. 12), le *Pié-de-Boulet*, 1227 (Hôtel-Dieu), est un ancien puits qui a conservé le nom du tenancier de la maison, dépendance du Chapitre Saint-Maurice. Le duc d'Anjou la fit abattre, contre indemnité, en 1416, pour y édifier la fontaine, que la ville fit refaire en 1476 et dont les réparations devinrent dès lors une de ses préoccupations constantes. En 1536, les travaux en furent confiés au fameux Jean de Lépine. Ils furent repris à fond de nouveau en 1540 et on imagina en même temps d'y « ordonner en hauz quelque chose de triomphant et honneste, scavoir est ung homme nu de cuyvre, en forme antique ». A peine cette statue de Neptune posée, on la vendit à M. d'Espinay — Les habitants d'alentour, teinturiers ou chapeliers, brisaient les canaux sur le parcours pour en utiliser sur place les eaux. Une reconstruction complète eut lieu en 1620, sur l'ordre du maire Lasnier, par le maçon René Chantepie et le fontainier Bourdais, appelé exprès de Champigné-sur-Voide, en Touraine. C'est l'œuvre telle, que la décrit Péan de la Tuill. (p. 133, nouv. édit.), et que la dessine Brun. de Tarfif. (Mss. 870, f. 531), telle que nous la voyons encore « en manière d'éminence ou de voûte sphérique ou bien en forme de coupe renversée, qui sert de base à un piédestal composé de son dé et de sa corniche, soutenant une petite pyramide quadrangulaire ». Un dôme ou « impériale » y fut ajouté en 1630 pour les eaux. En 1677, de nouveaux travaux provoquèrent la recherche à fond des sources par J.-B. Leclerc, maître fontainier et ingénieur du roi ; — de même en 1732 et en 1769. On s'assura que le principal cours d'eau descendait de la maison d'André Guérin, négociant, la seconde à gauche au haut de la rue *Baudrière*, par un canal de plomb ou en quelques endroits de pierre, avec embranchement dans les caves voisines, jusqu'au grand bassin de pierre A gauche en descendant aussi dans la rue *Tulibale*, sous le perron d'une ancienne maison canoniale, figure encore au-dessus d'une petite porte, la date 1765, une statue fruste, les traces d'une inscription et les armes de la ville. C'est l'entrée d'un bassin, entretenu autrefois aux frais de la ville et qui formait réservoir. Enfin en 1784, une machine hydraulique « jugée bonne en sa simplicité » fut installée à la fontaine par le mécanicien Létourneau. — D'autres travaux importants ont été exécutés en 1819 et de nouveau en 1844-1846. — V. la Table de l'*Inventaire analytique des Arch. d'Angers*; — *Répert. Archéol. 1868*, p. 276.

2. — La fontaine *Godeline*, sise au haut de la rue de l'*Ecorcherie*, tirait son nom, comme son origine, de la *Godeline*, vaste hôtel, rue du *Grand-Talon*, aujourd'hui la *Pension Chevolier*, V. *ci-dessus*, p. 85, où existe encore le puits qui l'alimentait La tradition populaire prétendait qu' « un bras de mer occasionnait sa source, et que si on bouchait ses conduits toute la ville courait risque d'être submergée ». Péan de la Tuillerie, p. 402, nouv. édit., — V. une curieuse et très rare plaquette : *Discours véritable de divers prodiges en la ville d'Angers... et de la furieuse fontaine qu'on appelle la fontaine Godeline* (Paris, 1609). — La cons-

Digitized by Google

truction entreprise en partie aux frais de la ville, en partie avec contribution volontaire des bouchers de l'Ecorcherie, en fut confiée en juin 1485 à Guill. Robin, maître maçon, et ne fut terminée qu'en 1492, par Guill. Bouhours. L'eau en était recueillie dans une grande cuve de pierre de taille, longue de 4 pieds sur 3 de largeur et 4 de profondeur. En 1540, il fallut rétablir le cours de l'eau qui avait été détourné. En 1544 on garnit le bassin de lames de fer pour en écarter les lavandières. Une restauration de fond en comble eut lieu en 1745 par l'architecte Pointier, qui y brisa ses engins et resta en perte de son temps et de sa peine. Le sculpteur Boquet y sculpta à cette époque une croix de Malte et les armes de la ville. — Le percement de la rue *Plantagenet* a emporté l'Ecorcherie et la fontaine.

3. — La fontaine *Frottepénil*, à l'entrée du chemin des Ponts-de-Cé, était encore au XVIIe s, considérée comme fontaine publique. A ce titre la ville projetait en 1635 de la faire curer et d'y établir un double bassin. Mais on la voit encore encombrée en 1638 et elle reste depuis lors délaissée. — La source, connue certainement et utilisée dès les temps antiques, passe pour avoir alimenté les aqueducs du camp de Frémur et des bains de Lévière. Cette assertion, répétée depuis Hiret et que j'ai reproduite *ci-dessus* p. 36 sur la foi des descriptions les plus récentes, est erronée au moins sur le second point. M. Mamert-Coullion, propriétaire de l'enclos de Lévière et qui, à plusieurs reprises, a eu l'occasion de suivre et de vérifier la pente du canal, — une saillie d'au moins 50 centimètres en existe visible dans le mur extérieur sur la rue du *Bœuf-Gorgé*, — a constaté chaque fois avec la plus grande précision qu'elle s'incline régulièrement vers Frottepénil et que l'eau, loin d'y prendre sa source, se déversait dans cette direction.

4. — La fontaine *de la Laiterie*, dont le projet avait été adopté dès 1836, a été exécutée en 1844.

5. — La fontaine *des Vignes* devait à la fraîcheur de son eau la réputation encore populaire d'être souveraine contre les ophthalmies. L'abbesse du Ronceray ayant intercepté par un fossé l'abord de la source en 1737, la ville intervint dans l'intérêt public. Elle l'entretenait à ses frais et y fit sculpter ses armes en 1739. En 1825-1827 elle l'a fait recouvrir. — Arch. mun., BB. 112, f. 97 ; 122, f. 128; JJ. 6, f. 295.

6. — La fontaine *des Capucins* ou *Bellefontaine*, V. *ci-dessus*, p. 84.

7. — La fontaine *Saint-Nicolas* faisait face de l'autre côté des fossés aux murailles de la ville, sous une voûte bâtie en cul-de-four, avec un degré de pierre pour descendre y puiser. Elle fut complétement restaurée en 1720, la voûte refaite, le bassin creusé de 6 à 7 pieds aux frais de la ville. Encombrée vers 1830 par le nivellement du boulevard, elle a été de nouveau remise en état en 1834-1835.

8. — *Fontaines nouvelles.* — La Bibliothèque municipale conserve parmi ses manuscrits (Mss. 1137) les dessins et les projets par l'historien angevin Bodin, de fontaines monumentales en l'honneur du roi René et à la gloire de l'Anjou qu'il élevait sur la place du *Ralliement* ou sur le Mail.

En 1816, notre grand David, alors presque encore écolier, et Achille Leclerc, ancien pensionnaire de Rome, présentèrent au Conseil municipal un projet du même genre pour lequel le ministre de l'Intérieur s'engageait à fournir le marbre ; mais le Conseil dut ajourner faute de ressources disponibles (22 décembre) en ordonnant le dépôt aux Archives. La ville avait besoin, à vrai dire, moins d'une œuvre de simple décoration que d'une distribution bien étudiée d'eaux disponibles à suffisance qui jusqu'à nos jours lui a manqué. Le 9 février 1835, l'ingénieur Fourier présenta un système complet de fontaines qui s'alimentaient aux Ponts-de-Cé. Les devis pour l'établissement de la machine à vapeur, de pompes, de tuyaux, d'un château-d'eau, de bornes-fontaines étaient évalués à 240,000 francs, que la création de 18 fontaines dans les divers quartiers augmentaient de 270,000 francs, soit en tout 510,000 francs. Un projet de M. Ferdinand Lachèse, en plaçant la prise d'eau à 1,300 mètres en contrebas du pont Saint-Aubin et le réservoir sur la place St-Martin-d'Angers, comptait ne pas dépasser 400,000 fr. La discussion publique se porta surtout avec vivacité sur la comparaison entre les vices contestés de l'eau de Maine et les qualités certaines de l'eau de Loire qu'il fallait à si grands frais emprunter si loin. M. Houyau (V. *ce nom*) accorda les adversaires par une proposition grandiose qui n'allait à rien moins qu'à déverser la Loire dans la Maine, depuis la Daguenière par Saint-Barthélemy, la Chalouère ou le Pré Pigeon. La ville alloua 1,000 francs pour les études préliminaires (février 1837), mais dût en somme rejeter (10 mars 1838) un projet qui l'engageait pendant 60 ans à une annuité de 100,000 francs. Après quinze ans d'hésitation et l'envoi de deux ingénieurs en Angleterre et en Ecosse pour étudier les divers systèmes expérimentés, le Conseil municipal qui, par une délibération du 23 décembre 1853, avait chargé l'Administration de préparer des études définitives, vota le 12 avril 1854 l'ensemble des plans de l'ingénieur Dupuit et un emprunt, pour y subvenir, de 600,000 francs. L'eau de Loire, malgré l'éloignement de la machine à vapeur, de pompes, de tuyaux, d'un château-d'eau, de bornes-fontaines étaient évalués à 240,000 francs, que la création de 18 fontaines dans les divers quartiers augmentaient de 270,000 francs, soit en tout 510,000 francs. Un projet de M. Ferdinand Lachèse, en plaçant la prise d'eau à 1,300 mètres en contrebas du pont Saint-Aubin et le réservoir sur la place St-Martin-d'Angers, comptait ne pas dépasser 400,000 fr. La discussion publique se porta surtout avec vivacité sur la comparaison entre les vices contestés de l'eau de Maine et les qualités certaines de l'eau de Loire qu'il fallait à si grands frais emprunter si loin. M. Houyau (V. *ce nom*) accorda les adversaires par une proposition grandiose qui n'allait à rien moins qu'à déverser la Loire dans la Maine, depuis la Daguenière par Saint-Barthélemy, la Chalouère ou le Pré Pigeon. La ville alloua 1,000 francs pour les études préliminaires (février 1837), mais dût en somme rejeter (10 mars 1838) un projet qui l'engageait pendant 60 ans à une annuité de 100,000 francs. Après quinze ans d'hésitation et l'envoi de deux ingénieurs en Angleterre et en Ecosse pour étudier les divers systèmes expérimentés, le Conseil municipal qui, par une délibération du 23 décembre 1853, avait chargé l'Administration de préparer des études définitives, vota le 12 avril 1854 l'ensemble des plans de l'ingénieur Dupuit et un emprunt, pour y subvenir, de 600,000 francs. L'eau de Loire, malgré l'éloignement, était décidément préférée pour ses qualités salubres et la facilité d'établir des filtres naturels à travers les sables. La prise d'eau, installée dans une des îles du fleuve aux Ponts-de-Cé, devait être mise en communication avec la ville par une conduite en tuyaux Chameroy, tôle et bitume, à moindre prix que la fonte, de 30 centimètres de diamètre et alimentée par deux machines à vapeur ascensionnelles, l'une verticale donnant 196 mètres cubes par heure au moins et 200 mètres au plus, l'autre horizontale, pour suppléer en cas d'accident, et fournissant 105 mètres cubes par heure, soit en animant la grande machine d'une force presque continue,

Digitized by Google

une production de 4,200 mètres cubes au maximum, les deux machines ne pouvant fonctionner ensemble.

Mais les tuyaux de bitume ne remplirent pas leur service. Après de longues contestations avec l'entrepreneur, la ville par un traité du 22 juin 1859 prit en simple location la conduite remplacée ou remise en état, avec faculté, après une épreuve de dix ans, d'en devenir propriétaire. Dès novembre 1867, elle dénonça la rupture du traité. Les tuyaux, d'une solidité incertaine, n'avaient plus d'ailleurs un diamètre suffisant pour fournir aux besoins qui s'étaient accrus. Par décision du 4 janvier 1868 fut conclu un nouveau bail et un emprunt voté de 625,000 fr. pour établir une canalisation en fonte et une troisième machine de 75 chevaux pouvant amener 400 mètres cubes d'eau par heure. — Une nouvelle galerie filtrante avait été établie en 1860.

Deux réservoirs desservent la ville, dont l'un, à l'entrée, dans le faubourg Bressigny, le second sur le Champ-de-Mars, au centre de la promenade fréquentée, décoré d'une gracieuse fontaine en fonte qui, pendant l'Exposition universelle de 1854, figurait au milieu de la grande nef du palais de l'Industrie.

Outre un service d'abonnement, à prix minimes, par des conduites installées à domicile, l'établissement de 67 bornes-fontaines que chaque année multiplie, met l'eau, pendant si longtemps absente, à la portée de tous les ménages grands ou petits.

Entre autres *Mémoires*, consulter sur cette question discutée si longtemps avec tant d'animation, le *Projet d'établissement de fontaines, Rapport de la Commission du Conseil municipal, présenté par M. Fourier* (Angers, Lesourd, 1836, in-4° de 76 pages); — *Bulletin de la Société Indust. 1835*, p. 174; — *Rapport à la Société de Médecine sur la question de la salubrité des eaux de puits de la ville d'Angers et de l'eau de la Maine*, par M. G. Castonnet, 18 juillet 1836 (Angers, Em. Lesourd, in-8° de 18 pages); — *Rapport au Comité de salubrité sur cette question : Convient-il de substituer aux eaux de puits de cette ville une conduite d'eau de rivière, etc.*, par M. Ouvrard, 8 décembre 1835 (Angers, E. Lesourd, in-8° de 20 p.); — dans le *Journal de Maine-et-Loire* des 25 et 26 mai 1836, un long *Mémoire* signé R. G. (Raymond Godefroy) et la réfutation par M. Ferdinand Lachèse, le 30 mai; — *Rapport adressé à M. le Maire de la ville d'Angers par MM. Houyau, ingénieur civil, et Blavier, ingénieur des mines, sur le résultat du voyage entrepris par eux au mois de juin 1852 pour l'étude des principales questions relatives à la distribution des eaux dans plusieurs villes d'Angleterre et de l'Ecosse* (Angers, Cosnier-Lachèse, 1852, in-4° de 18 p.); — *Rapport à M. le Maire d'Angers sur les dépenses comparatives des distributions d'eau de la Loire ou d'eau de la Maine dans cette ville* (signé : *Blavier*. Angers, Cosnier-Lachèse, 1853, in-4° de 21 p.); — *Rapport comparatif de l'eau de la Maine et de l'eau de la Loire au point de vue d'une distribution d'eau dans la ville d'Angers* (Signé Alphonse *Oudry*, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, 28 octobre 1853. Angers, Cosnier-Lachèse, in-4° de 32 p.); — *Rapport de M. Segris sur le projet de loi de l'emprunt municipal* (juillet 1868).

3. — *Promenades.*

Nos pères avaient ce que nous n'avons plus, la campagne, et quand ils restaient dans la ville, ils se contentaient de si peu ! Les gens du bel air se rencontraient dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville ou le petit parc de Lévière; les marchands, le petit monde avait son rendez-vous préféré, après souper, vers Boisnet, aux abords des *Treilles*, dont les moulins égayaient les yeux. — Saint-Laud gardait son *Cloître* ombragé d'ormeaux. — la Cité le *Bout-du-Monde*, avec son escalier à pic du haut en bas du quai Ligner, et sur l'esplanade les haies d'aubépine du cimetière Saint-Aignan, — Saint-Nicolas sa *Garenne*, — Reculée la *Turcie des Capucins*, tracée en 1764, plantée en 1786, détruite seulement en 1836, — vis-à-vis, sur le port Ayrault, le *mail Robert*, dont il reste encore un ormeau, — entre la porte Saint-Aubin et la porte Neuve, le *mail Martineau*, planté en 1668, de nouveau en 1752, — entre les portes Neuve et Saint-Michel le *mail Romain*, planté en 1743, — l'un et l'autre détruits en 1791, — vers l'Orient, la *prée d'Allemagne*, — et le *Mail* qui, longtemps fêté, puis déserté, de nouveau recherché par la mode, se prête, sans les subir, à toutes les transformations qui l'environnent. La plantation sur quatre rangs d'ormeaux en fut entreprise en février 1617, par Gohier, marchand de soie rue *Saint-Aubin* moyennant un bail de 16 ans et un droit de 2 sous à percevoir sur les joueurs de ce jeu alors en vogue Mais l'année même les Minimes vinrent bâtir en travers de l'entrée et la séparer de la ville. La mode changea vite et ce n'était plus dès 1651 qu'une promenade. Elle fut rajeunie en 1704, l'avant-mail agrandi et replanté de tilleuls en 1739, le tout renouvelé, tel qu'on l'a vu jusqu'à nos jours, par une délibération du 16 juillet 1796, qui fit place nette des bâtiments en ruine des Minimes et passa traité avec M. Leroy, du Grand-Jardin. Les deux premiers arbres furent plantés le 10 novembre suivant par Nauray de la Davière et Leterme-Saulnier. — A la suite de la brillante exposition industrielle de 1858, qui avait créé un jardin trop vite disparu, le Conseil municipal vota le 25 janvier 1859, sur le rapport de M. de Cumont, l'installation d'un jardin public à demeure dans la partie haute du Champ-de-Mars et les quinconces de l'Avant-Mail. Un traité, passé le 2 février suivant avec MM. Trottier et Rainaly, en assura immédiatement l'exécution, sur les dessins de M. Bibard, moyennant une allocation municipale de 60,000 francs, accrue par des travaux supplémentaires de 15,000 fr. M. André Leroy a fourni gratuitement les arbres, notamment quatre beaux magnolias. Le jardin, entouré d'une grille et décoré au centre d'une fontaine monumentale et d'un orchestre couvert, rendez-vous de fêtes charmantes, a été ouvert le 15 mai 1859.

Les Boulevards se sont tracés d'eux-mêmes sur l'emplacement des anciens fossés de l'enceinte. A partir de 1808, la ville jette à bas les remparts. En 1813, disparaît la butte inabordable du *Pélican* et le *Champ-de-Mars* est nivelé ainsi que la voie nouvelle jusqu'à la porte *Saint-Aubin*. Les plantations commencèrent en 1815 et se continuèrent sans trêve jusqu'aux Lices dont le tour vint en 1829. Entre la place du Château et les Lices a été inaugurée, le 2 juin 1853, la *statue en bronze du roi René*, donnée par M. le comte de Quatrebarbes. Le piédestal se compose de trois socles

Digitized by Google

dont le second est décoré sur chaque face de trois statuettes, œuvres, comme la statue principale, de David d'Angers : vers le boulevard des Lices, *Dumnacus*, *Roland*, *Robert-le-Fort*;—vers le Château, *Foulques Nerra*, *Foulques de Jérusalem*, *Henri II Plantagenet*; — vers le boulevard du Château, *Philippe-Auguste*, *Charles d'Anjou*, *Louis Ier d'Anjou*; — vers l'Académie, *Isabelle de Lorraine*, *Jeanne de Laval* et *Marguerite d'Anjou*. Le socle supérieur porte vers l'Est les armes du roi René, et et sur les trois autres faces les listes des comtes Ingelgériens, des comtes d'Anjou et des ducs héréditaires.

Dans la *Doutre* ce n'est réellement qu'à partir de 1830 qu'on aborda le travail, encore seulement de la porte Lionnaise à la porte Saint-Nicolas. Les douves sont comblées, le terrain aplani, les côtés en partie déja bâtis en 1836, et dès lors jusqu'en 1842 le nivellement continue et descend de Saint-Nicolas à la rivière.—La *Haute-Chaîne* et la *Turcie* sont disposés pour le pont de fonte de 1834 à 1840. — Vis-à-vis, sur la rive gauche, continuant la *levée Besnardière*, contruite en 1782-1784, la promenade des *Fourneaux*, plantée en 1833, suit le côteau jusqu'aux fours à chaux, s'interrompt et reprend jusqu'à la ferme de *la Mare*.

4. — *Cimetières.*

De tous les cimetières qui déshonoraient la ville, sans police, sans respect et abandonnés à tout passage public, rendez-vous souvent de foires, de marchés, d'assemblées populaires, il ne restait plus après la Révolution, que ceux de la *Madelaine*, béni le 10 août 1788 (840 mètres carrés), du *Clon* (5,800 m.), de *Guinefolle* près Saint-Lazare, (1,392 m.), abandonné en 1808, de *Saint-Michel* (2,574 m.) et de *Saint-Laud* (4,160 m.), Ce dernier qui, par une délibération des paroisses du 17 mars 1776, avait réuni les sépultures de Lévière, de Saint-Aignan, de Saint-Evroul, de Sainte-Croix et de Saint-Maurice, devenu vite insuffisant, fut supprimé à son tour, comme celui de la *Madeleine*, le 13 mai 1808, et les inhumations transférées au *Clon*. Enfin par délibération du 11 juin 1834, les deux cimetières des 1er et 2e arrondissements, le *Clon* et *Saint-Michel* furent remplacés par un cimetière unique, établi sur des terrains acquis de M. Guillory et de Mme Leclerc par contrat des 28 juillet 1835 et 6 février 1837. Il a été planté en 1841. L'adjudication du portail et des pavillons est du 30 avril 1839. L'enclos fut béni par l'évêque le 13 décembre 1847. — Une belle chapelle sépulcrale y est actuellement en construction sur les plans de M. Dainville, avec le produit de souscriptions particulières.

Pour les inhumations du quartier de la Doutre, la ville, par délibération des 7 mai 1808 et 10 décembre 1809 supprima le cimetière de *Guinefolle*, trop voisin des habitations, et décida, pour le remplacer, l'acquisition, autorisée par ordonnance du 7 août 1810, d'un emplacement nouveau acquis vers Saint-Nicolas de Mlle Trotoin Il a fallu le doubler par des acquisitions successives, notamment d'un hectare 60 ares en 1837 et encore, en 1853, l'agrandir par un emprunt de terrain (97 ares) dans le clos voisin de *Belair*.

IX. — *Rues et Maisons remarquables.*

J'ai consacré l'an passé la matière d'un gros livre, — les notes accumulées de la réimpression de Péan de la Tuillerie, — à la recherche des origines et à la description historique des rues d'Angers. Il doit m'être permis d'y renvoyer pour ne pas répéter ici des renseignements dont l'intérêt est dans le menu détail et qui ne peuvent être résumés. Ces vieilleries tombent d'ailleurs une à une et ce que je décrivais hier était détruit souvent avant que le récit en fût imprimé.

On pouvait voir encore en 1854 la *Poulaillerie* ou comme on disait de nos jours l'*Oisellerie*, sous les vieux murs de l'Evêché, toute bordée de logis de chênes en colombages bariolés avec auvents sculptés, étages en encorbellements, pignons et toits pointus, surmontés d'enseignes et de pendeloques capricieuses, centre depuis Sainte-Croix d'un quartier bruyant, affairé, plus qu'à demi disparu. V. *Rev. d'Anj.. 1864*, p. 360, art. de M. Cosnier. — Plus haut, vis-à-vis, le chevet de Saint-Maurice, dégagé aussi en 1840 d'antiques logis, — V. des dessins dans Berthe, Mss. 896, f. 30 et dans *Angers pittoresque*, — l'angle de la place est formé par l'*Arbre de Vie* ou *Maison Adam*, du nom de l'ancien consul, Michel Adam, qui l'acquit en 1714. On y voyait à droite de la porte d'entrée, à hauteur de la main, un groupe plus que nu d'Adam et Eve de grandeur naturelle, détruit à la Révolution. On y voit encore au-dessus de la porte, vers la place *Neuve* deux anges; à gauche, un singe qui se gratte; au-dessus, un autre singe en posture obscène; au-dessus encore, un pélican; à l'angle, un berger et une bergère en bon train d'amourette; sur la place *Sainte-Croix*, un joueur de flûte, un joueur de musette; au-dessus, un centaure; au-dessus encore, un satyre, une femme. Les autres croisées sont modernisées. — V. des dessins dans *Angers pittoresque*, le *Guide à Angers*, de Joanne, etc.

La *rue Saint-Laud* tient bon encore. C'est notre vieille rue, *vicus senior*, par corruption *seenor*, *sennor*, 1233-1240 (Arch. de M.-et-L., *Hôt.-D.*), populairement *Saint-Nor*, nom qu'elle a porté pendant tout le moyen-âge, d'un saint dont nos archéologues cherchent encore la légende et qui n'a, comme on voit, rien de commun avec saint Maur ni avec saint Norbert ni avec aucun autre saint connu du calendrier. On y peut voir encore, au n° *14*, les *Trois Connins*, groupe sculpté de trois lapins, avec l'inscription : *B. Connin*; au n° *59*, la *Reine-des-Fleurs* ou *Vert-Galant*, daté de 1557; plus loin, à l'angle, sur la place Romain, la *maison Abraham* (V. *ce nom*), avec son hallebardier sculpté, *Qui garde la porte Girard*; au-dessus de la première fenêtre est inscrite la date 1596, à côté : *Mathurin Aveline*. A la fenêtre supérieure : *Pax huic*

Digitized by Google

domui. Sous le couronnement du toit : *Fay moy savoir, ô Seigneur, les voyes par lesquelles on va à toy et m'enseigne les sentiers qui te plaisent.* — Mais le prolongement de la rue *des Poëliers* va jeter bas cette construction déjà condamnée. V. des dessins dans *Angers pittor.*, le *Guide à Angers*, de Joanne, etc.

L'autre voie antique, *la rue Baudrière*, *Baltearia*, 1145, *Baldrearia*, 1200, *vicus Baudreere*, 1293, *la Baudreerie*, 1265, ancien quartier des ouvriers travaillant le cuir et le fer et aussi des orfèvres, est plus qu'à demi entamée et du haut en bas se renouvelle. Tout au bas, à gauche de la fontaine, V. ci-dessus, p. 107, se cache la rue peut-être la plus pittoresque encore du vieil Angers, *le port Ligny*, *portus annonæ*, 1073-1081, *portus annonarius*, 1161, *lou port Lasnier*, 1225, *portus asnoner*, 1262, *portus au Lenner*, 1294, le *port Lannier*, *Lainier*, *Lenier*, XIVe siècle. Le côté Nord est de construction moderne, mais l'autre est telle encore à peu près que le montre la *Vue d'Angers*, par Mariette, alors que la Maine abordait à toute crue jusqu'aux maisons. Presque chacune d'elles porte sa date ou quelque particularités curieuses : le n° *5*, une Vierge du XVIIIe siècle, en Nevers, 1700 ; le n° *6*, dans un fronton, R. M., 1571 et dans l'ove qui sépare les deux lettres, divers outils ou ornements sculptés ; le n° *9*, 1711 ; le n° *10*, 1621 ; le n° *12*, maison *des Barreaux*, sous l'escalier descendant du *Bout-du-Monde*, 1586 ; le n° *13*, au-dessus d'un écusson fruste, 1631 ; le n° *14*, 1553 ; le n° *19*, 1752 ; le n° *20*, dans la cour, au-dessus d'un écusson fruste dans la corniche, 1653 ; le n° *21*, 1772 ; le n° *24*, un écusson avec une ancre surmontée d'un mascaron de lion très fruste ; le n° *28*, dans une cour, 1684 et une ancre inscrite entre les lettres M. C. ; le n° *38*, 1674 ; le n° *40*, au-dessus d'un joli fleuron, encadré en haut des lettres E. B. E. G. entrelacées, en bas d'un quintefeuille et d'un marteau, 1674 ; le n° *48*, un écusson avec une ancre, 1595 ; le n° *60*, au-dessus des majuscules L. C., entrelacées et fleurronnées, 1673 ; enfin dans la *Cour* dite *des Miracles*, un fronton daté de 1554.

C'est dans la Doutre surtout qu'il fallait chercher, il y a cinq ou six ans, les vieux logis fleurronnés et écussonnés, les maisons en bois avec dates et inscriptions, saints de pierre ou enseignes de toute fantaisie. Les maçons et les agents-voyers, au grand bienfait du monde, ont passé par là et rasé net. Ainsi est tombée l'an passé, sans que personne y prit garde, la plus ancienne maison sans doute d'Angers, adossée sur la rue *des Pénitentes* à l'*Economat des Hospices*, avec façade de pur style roman, terminée par deux fenêtres en plein cintre, encadrant deux plus petites baies géminées dont le tympan s'éclairait d'un losange à pointes diamantées (XIIe s.). Un dessin en est heureusement reproduit dans l'*Archit. civ. et domestique* de Verdier et Cattois, 1857, t. II, p. 20. La restauration de la Trinité a fait jeter bas, il y a dix ans, les logis de bois qui s'y appliquaient à toutes hauteurs. En face, n° *19*, reste encore pourtant l'antique pharmacie de Simon Poisson, datée de 1582. Aux deux étages quatre personnages en bois sculpté, représentent au premier *Magnificence* et *Science*, au second *Amitié* et *Libéralité* ; tout à l'entour s'agitent divers grotesques, satyres, singes ; au milieu du pignon, un homme accroupi en vilaine posture ; de chaque côté, des lions ; en bas, deux Termes énormes, homme et femme, grossièrement peints, sur un piédestal formé de dessins fantasques — J'ai pu signaler ainsi, en 1868, avec le concours de M. Auguste Michel, plus de 180 maisons datées, dont une trentaine antérieures au XVIIe siècle, cinq avec inscriptions latines, neuf avec inscriptions françaises. Au chemin que se fraient les percées nouvelles, il n'en restera guère dans dix ans.

Les démolitions, au contraire, ont mis en lumière et rapproché du grand passage le *logis Pincé*, bâti d'équerre sur la rue *Basse-du-Figuier*, à l'angle de la rue *Haute-du-Figuier*, aujourd'hui supprimée. L'origine jusqu'à nos jours en était inconnue et populairement attribuée aux comtes d'Anjou. Bâti de 1528 à 1530 sur l'emplacement d'une maison canoniale de St-Maurille dite *les Créneaux*, qu'avait acquise le 30 avril 1522 Jean de Pincé, lieutenant criminel du sénéchal, l'hôtel tel que nous le voyons encore, était habité dès au moins 1533. La tradition presque contemporaine en attribue la construction à Jean de Lépine (V. *ce nom*), et le style de ce charmant édifice confirme assez la tradition. Le 26 mai 1615, l'hôtel saisi sur René de Pincé, fut adjugé à Pierre Lechat, président au Présidial et passa par héritage à son gendre Varice de Cantenay, puis par des ventes successives à Ant. Avril Duvau, commissaire des guerres, et le 30 décembre 1707 à Charles Béritault du Pontreau, dont la famille le possédait mais ne l'habitait plus en 1789. Il était loué alors depuis vingt ans à une école désignée du nom de *Pension-Verte*, et fut attribué plus tard au logement du commandant de la place jusqu'au 12 messidor an IV qu'il fut adjugé nationalement à l'imprimeur Ch.-Pierre Mame. Acquis après diverses vicissitudes en ces dernières années par le peintre Bodinier, il a été donné par lui à la ville qui en prépare le dégagement complet et la restauration en attendant qu'elle lui assigne une destination artistique, suivant les intentions expresses du donateur. V. *Revue d'Anjou 1861*, t. II, p. 27 ; et des dessins dans de Wismes, le *Maine et l'Anjou*, le *Guide à Angers*, par Joanne, les *Villes de France*, etc.

Cet admirable hôtel, où l'artiste angevin a prodigué toutes les élégances de l'art de la Renaissance nouvelle, a pour rival unique à Angers son aîné de quelque années, le *logis Barrault*, autrefois de tous, sans comparaison, le plus splendide, mais moins épargné par les nécessités de tout âge et tant de fois « approprié » que c'est miracle qu'il soit resté quelques pierres après tant de transformations. C'est Ollivier Barrault, trésorier de Bretagne, maire par trois fois d'Angers (1497, 1504, 1505) qui fit bâtir de 1493 à

Digitized by Google

1495, comme il le dit lui-même dans un acte que j'ai sous les yeux « de très-belles et somptueuses matières et de grand façon et ouvrage, ce bel honneste et somptueux édifice, à la décoration et honneur de la ville et aussy pour loger et héberger sa famille et ses biens et pour y recevoir et recueillir honnestement ses amys et autres gens de bien ». Aussi servait-il depuis de logis d'honneur aux personnages et aux rois, dès 1498 à César Borgia, en 1548 à Marie Stuart. En 1619, Marie de Médicis s'y installa d'autorité. Il appartenait à cette époque à la famille de Chalopin, royaliste dévoué. La ville, en 1660, l'arrenta pour loger le gouverneur ; enfin le 10 juin 1673, Raoul Chalopin, sieur de la Bouchetière, et Louis de Carrières, son beau-père, le vendirent 26,000 livres à Joseph Lecerf pour y installer le Séminaire. La République y transféra l'*Ecole Centrale* et avec elle les diverses collections scientifiques, *Musées* et *Bibliothèques* (V. *ces mots*), qui heureusement y sont encore. — Deux des façades mutilées par les restaurations révolutionnaires de l'architecte Demarie, sont reliées à l'angle par une tourelle primatique que couronnent de gracieuses lucarnes ornementées. A l'intérieur, l'escalier en spirale se termine en s'effeuillant dans une palme à nervures écussonnées, dont le plus beau modèle existe encore au château de Baugé. Le côté Nord conserve son cloître à la voûte toute enchevêtrée de liernes et de tiercerons. V. un dessin dans le *Maine et l'Anjou*, de M. de Wismes.

Dans la *rue Saint-Michel*, non loin du logis à double pignon pointu, daté de 1577, du libraire Nicolas Chesneau, n° *6*, un opulent hôtel transformé en modeste ouvroir, garde une partie de ses fenêtres à frontons autrefois fleuris et écussonnés. Sur un pignon de l'angle gauche est inscrite la date 1589. Dès avant cette époque il appartenait à François Bitault de la Raimberdière, maire d'Angers en 1582, qui certainement le fit bâtir. Il a passé plus tard, par une suite de mariages, aux Ayrauld, aux Boylève de la Morosière, aux Lechat, aux Boylève de la Gillière et aux Leroy de la Potherie de Chandemanche, et fut acquis le 18 avril 1747 par Marie Rodais, veuve d'Edouard Pissonnet de Bellefonds, sieur de Lancreau. Une admirable cheminée renaissance s'y voit encore chargée de bordures et de rainceaux de fleurs, d'emblèmes, de gracieux entrelacs avec plaque de marbre et de pilastres cannelés. Ces traces du luxe antique et son nom tout récent d'*hôtel Lancreau* l'ont fait confondre dans tous les livres avec l'ancien *hôtel Lancreau*, son voisin, où descendit Henri IV et qui avait été vendu en 1620 par les héritiers de Lesrat aux Oratoriens. V. *Revue de l'Anjou 1868*, p. 302, où j'ai discuté cette question. — Un dessin de M. de Wismes dans le *Maine et l'Anjou* reproduit une magnifique cheminée peinte et sculptée que conserve aussi, rue Saint-Julien, l'*hôtel de Danne*, autrefois des Lanier *de Leffretière* ; — un autre de Hawke, dans l'*Anjou et ses Monuments*, de M. Godard, la cheminée de la *maison du roi de Pologne*, sur le quai de ce nom. — Les hôtels de *Haute-Mule*, *Chesneau-Bart*, *Panneau*, *de la Besnardière* et nombre d'autres ont leur réserve d'art ou d'archéologie [illegible] j'ai, autant que j'en ai pu connaître, signalée ai[illegible] où il me faut d'ici, pour finir, renvoyer les curieux. Je renvoie surtout à un charmant et bien précieux livre que prépare, sous le titre de *Promenades artistiques et archéologiques dans Angers*, le gracieux crayon d'un jeune architecte, M. Emile Morel. On trouvera là bientôt, décrites dans leurs plus délicats détails, toutes ces richesses d'art ou d'archéologie que nos maisons angevines révèlent à l'heure même où l'indifférence les détruit.

X. — *Industrie et Commerce.*

Pour l'histoire générale, voir l'*Introduction*.

1. — *Tribunal et Bourse de Commerce*

La juridiction consulaire, créée par édit de 1564, fut d'abord exercée par trois juges, puis à partir de 1741, par un juge et quatre consuls. La première élection se fit à Angers en l'Hôtel-de-Ville le 13 juillet 1565. Le ressort du tribunal dépendait seulement du domicile des débiteurs sans distinction de baillage, de province ni de parlement et s'étendait de proche en proche, pourvu que les marchandises eussent été vendues, livrées, promises à livrer ou à payer en Anjou. Les audiences se tinrent primitivement, faute de ressources, dans une salle du couvent des *Carmes*. Des lettres-patentes du 30 décembre 1620 octroyèrent aux marchands le quart des revenus provenant du doublement de la Cloison pendant six ans pour l'acquisition d'une maison consulaire. Dès le 25 février 1622 les commissaires passèrent marché d'une maison dans la rue *Baudrière*, ancienne demeure de Puicharic, considérablement agrandie par des acquisitions en 1676 et 1757. Dans une grande cour précédée d'une belle grille de fer, — elle sert aujourd'hui au château de Chanzeaux, — figurait debout la statue du roi (1673), entre les deux portes menant au greffe et au bureau consulaire. Au bout de la grande salle se trouvait une chapelle ornée d'un groupe sculpté de l'*Annonciation*, et dans la salle du conseil, les statues de *Thémis* et de *la Force*, qui furent vendues à vil prix en 1827. Le tribunal n'a quitté le *Palais des Marchands* que pour se transporter en novembre 1840 dans les appartements que venait de laisser libres le déplacement du tribunal civil.

Dès avril 1720, la ville, autorisée par le régent, se met en peine de chercher un emplacement pour établir une *Bourse de Commerce*. Deux places tentent également, l'une dans la maison du *Saumon*, place Cupif, l'autre à la *porte Chapelière*. Ni l'une ni l'autre n'est choisie. Les consuls prenant l'initiative transformèrent d'eux-mêmes, à frais minimes, leur greffe en lieu d'assemblée et convièrent le Conseil de Ville à la messe du Saint-Esprit qui l'inaugura le 24 mars 1734. Pour soutenir ses débuts, un arrêt du Conseil d'Etat (8 juillet 1755), en consacrant l'établissement nouveau, autorisa la répartition sur les communautés des métiers d'une somme de 12,000 livres

Digitized by Google

pour l'acquisition d'une maison voisine, nécessaire aux agrandissements projetés. Le rôle établi donne un état exact de l'industrie angevine, en même temps que les protestations qui l'accompagnent témoignent assez du peu d'empressement du plus grand nombre. La ville ajouta 2,400 livres pour la décoration en 1757. — Après la Révolution, les marchands se réunissaient les jours de foires et de marchés dans la grande salle du palais, place des Halles, de 1 à 2 heures et demandèrent en 1807 la création officielle d'une Bourse qu'une ordonnance royale institua le 6 janvier 1825. On n'était pas encore parvenu en 1833 à lui trouver un local convenable. L'assemblée se tenait d'ordinaire rue du *Jardin-des-Plantes*, dans l'ancienne salle de la police municipale. On parlait de la reporter à l'ancien *Palais des Marchands*. Etait alors agent-de-change et courtier en titre, M. Blouin. Quoique la Bourse d'Angers n'ait pas été supprimée et figure encore dans les statistiques, on ne voit pas qu'elle fonctionne.

Un *Conseil de Prud'hommes*, composé de vingt patrons et de vingt ouvriers, vient d'être créé à Angers par décret du 16 avril 1870, conformément aux délibérations des 9 et 23 novembre 1869 du Conseil municipal, qui a voté les frais d'installation et d'entretien.

Quelques hommes d'initiative ont fondé à Angers une société purement civile, composée de 150 membres, qui prend le nom de *Chambre syndicale des entrepreneurs des travaux de bâtiments pour l'arrondissement d'Angers*. La Chambre, qui tient ses séances rue *des Cordeliers*, a pour objet de veiller aux intérêts généraux des constructeurs, propriétaires, patrons et ouvriers. Elle est représentée par un conseil de 32 délégués avec président et syndic. Cette organisation a commencé à fonctionner le 5 février 1865 et les statuts définitifs ont été adoptés en assemblée générale le 18 mars 1866, sous la présidence de M. Max-Richard. Ce dernier, nommé à la présidence du Tribunal de commerce, a été remplacé par M. Maillé. M. Geslin est syndic de la Chambre depuis la fondation.

2. — *Les Halles.*

Tous nos chroniqueurs en attribuent la construction, en l'année 1280, au comte d'Anjou. Il serait peut-être plus vrai de dire qu'il en céda la place à la ville en s'y réservant « une chapelle et des oratoires ». La charpenterie passait, au dire de Roger, pour une des plus belles et des plus grandes de France. On voit par les comptes communaux qu'elle fut établie en 1378 avec les offrandes volontaires des habitants. C'est là que se recueillait dès lors et plus tard l'artillerie de la ville. La grande salle était devenue la nuit un refuge de vagabonds et fut concédée en 1623 au sieur Martin des Loges pour tenir son Académie d'équitation. La Mairie acquit du Domaine, en décembre 1688, la propriété complète du fonds et de l'édifice. En 1739, sous le mairat de Jallet de la Véroullière, l'intérieur fut divisé en trois rues par la construction d'une rue centrale, dite du *Milieu*, composée de 40 boutiques et bordée, vers la place, par la rue *de Paris*, à demi bâtie, vers Saint-Michel, par la rue *de Rouen*, restée vide, le tout livré par places, bancs ou boutiques à l'adjudication, mais avec préférence pour les forains, à l'exclusion des marchands de la ville. Les juifs étalaient au XVIIIe siècle encore dans une salle de l'Hôtel-de-Ville par un privilége qui leur fut alors enlevé.—Aujourd'hui la Halle est une sorte de grange sans caractère ni d'origine ni de destination, qu'on ne pense même pas à jeter bas. — *Inventaire des Arch. mun.*, à la Table; — Blordier-L. *Angers et l'Anjou*, p. 271.

3. — *Foires.*

Il se tenait à Angers au XIIe siècle trois grandes foires, l'Angevine, la Saint-Nicolas et le Landit, *Anditus*, *Edictum*. Cette dernière, instituée en 1096 lors de la dédicace de saint Nicolas, se tenait tous les ans, le jour anniversaire, 10 février, et comme les précédentes, sur le grand pont. C'était un des grands revenus de l'Hôtel-Dieu, qui y percevait au moins 300 livres par an. La construction des Halles par le comte motiva le déplacement définitif des foires. Les guerres des XIVe et XVe siècles avaient tout ruiné et ce fut un des grands bienfaits de la charte de Louis XI que l'octroi de deux foires franches de six jours au 1er lundi de septembre et au lundi d'avant la mi-carême. On en était encore dix ans plus tard à en discuter la publication, et les misères de la ligue en firent si bien perdre même le souvenir que le maire et la ville n'en apprirent l'existence qu'en dressant, en 1611, l'inventaire des archives communales. Après de longues sollicitations, des lettres-patentes de décembre 1646 rétablirent les deux foires, chacune de huit jours, en les transférant au lendemain de la Fête-Dieu et à la Saint-Martin d'hiver. L'ouverture en fut faite solennellement le 21 juin 1647 par le maire aux Halles couvertes et sur la place pour les marchandises d'orfévrerie, soie, draperie, droguerie, épicerie, toiles, mercerie, filets, poëlerie, quincaillerie, sur les fossés et places adjacentes, depuis le faubourg Saint-Michel jusqu'en Bressigny, pour les chevaux, bœufs, vaches et menu bétail, avec force proclamations des sentences de la Prévôté et de l'Election qui garantissaient les marchands et leurs marchandises contre toute saisie pour quelque cause et occasion que pût être. A partir de 1669 la vente du bétail fut réduite aux deux premiers jours. Des lettres-patentes de juillet 1690 accordèrent à la demande de la ville deux nouvelles foires d'un jour, le 1er mai, jour de l'élection du maire, et le 6 août, jour de saint Sauveur. Enfin un arrêt du conseil d'Etat du 28 mai 1776, transformèrent les marchés hebdoma-

Digitized by Google

daires de grains et de bestiaux du mardi, inaugurés le 2 avril 1774, en huit grands marchés à tenir le second mardi des mois qui n'ont pas de foires.

Les marchés spéciaux pour les fils et filasses datent de 1655.

Le nouveau Champ-de-Foire a été transféré sur les terrains remblayés du port Ayrault, dont une ordonnance du 6 décembre 1842 a autorisé l'acquisition. — Le marché aux chevaux est maintenu sur le Champ-de-Mars.

Chron. des Eglises d'Anj., p. 35. — Teulet, *Trésor des Chartes*, t. I, p. 117. — *Cartul. de l'H.-D. d'Ang.* (Angers, 1870, in-8°), p. CXI. — Arch. mun. JJ 10, f. 88-99 et *Inv. Anal. des Arch.*, à la Table. — Arch. de M.-et-L., *Fontevraud*, ch. anc. 1-25.

XI. — *Le Sacre.*

Le *Sacre* d'Angers, *festum consecrationis*, était presque une fête nationale, tant sa réputation était grande en France, même en Europe, pour sa pompe et sa solennité. C'est la procession instituée dans toute la chrétienté par le pape Urbain IV en 1261, au jour de la *Fête-Dieu*, mais que des circonstances inconnues, peut-être le souvenir de l'hérésie inexpiable de Béranger, firent transformer à Angers en cérémonie d'éclat. Les étrangers y accouraient du plus loin en foule et, pour une ou deux fois qu'il s'agit d'en supprimer ou d'en modérer l'étalage excessif, la ville se pensa ruinée. Le principal spectacle se composait des douze fameuses torches en forme de tentes carrées, ornées de colonnes, de festons, de corniches, portant une impériale chargée de vases de fleurs et une infinité de cierges allumés en forme de girandoles, le tout peint, argenté ou doré. A l'intérieur étaient représentées des *histoires* ou scènes historiques, tirées de l'ancien et du nouveau Testament, avec groupes de personnages en cire, de grandeur naturelle, où les artistes choisis, obligés chaque année à varier leur sujet, luttaient pour consacrer et quelquefois acquérir d'un seul coup, dans une exposition si solennelle, une véritable réputation. La rivalité aussi des amours-propres et le zèle pieux des divers métiers s'ingéniaient à multiplier les figures, les ornements. On voit seulement six torches figurer au Sacre de 1369, portées chacune par un ou deux hommes. Les dernières fêtes exigeaient douze torches et pour chacune douze et même seize porteurs. V. des dessins dans Berthe, Mss. 896, f. 35, et dans Ballain, Mss. 867, p. 591. — Elles appartenaient aux boulangers, aux bateliers, aux savetiers, aux portefaix, aux bahutiers, aux cordiers, aux corroyeurs, aux selliers, aux tanneurs, aux cordonniers, aux poissonniers, aux bouchers, mais étaient entretenues par des taxes sur toutes les communautés d'arts et métiers, qui de leur côté, défilaient à la fête, précédées de leur guidon ou de quelque symbole de belle figure. Le cabinet de M. Mordret possède encore les guidons des cardeurs et des tourneurs (XVIIe s.) et le *Saint-Pierre* porté en 1635 par les serruriers. « Nos spirituels », — « la petite église », comme dit Thorode, avaient vainement demandé la suppression de ces étalages, et la ville, en 1747, eut à soutenir une véritable lutte contre l'évêque pour maintenir les traditions antiques.

Dès cinq heures et demie du matin sonnait à Saint-Maurice le départ des grosses torches, espacées les unes des autres d'un demi-quart d'heure de marche. Suivaient, à distance, dans un ordre invariable réglé par la Prévôté, tous les corps de métiers, tous les fonctionnaires ou personnes en charge, deux à deux, le chapeau à la main avec un cierge formé d'un bâton de bois blanc, long de neuf pieds, cannelé à mi-hauteur et recouvert de cire blanche. En tête, le crieur de patenôtres avec une torche jaune, munie d'une clochette. En dernier lieu le clergé régulier et séculier, dirigé par le chantre de Saint-Maurice; puis sur un brancard orné de riches tapis en broderie, le Saint-Sacrement porté par le doyen et par l'évêque; puis le gouverneur et ses gardes, le prévôt et ses archers, et la foule. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle la procession traversait le chœur de l'église du Ronceray, les grosses torches seules restant alignées en rang devant la porte de l'abbaye. Sur le tertre Saint-Laurent le Saint-Sacrement était exposé dans la chapelle, — Voir *ci-dessus*, p. 61, — aux regards des fidèles, en face de la chaire du cimetière d'où un prédicateur parlait au peuple, pendant que le clergé et les officiers des différents corps se dispersaient chez des amis ou collationnaient chez quelque hôte. On se réunissait, non sans quelque désordre, pour traverser de nouveau toute la ville et regagner la cathédrale où l'évêque officiait pontificalement. — Pendant huit jours se succédaient les processions particulières des diverses paroisses ou communautés religieuses, et dans les maisons de la ville les joyeuses assemblées « Durant les octaves du Sacre, dit Brun. de Tart., « Mss. 870, p. 345, il n'y a à Angers que réjouis- « sances, bonnes chères, promenades, accueils et « démonstrations de bonne volonté, faites à ceux « qu'on appelle *Cousins du Sacre.* »

Le dernier Sacre dans la forme antique fut célébré en 1791. Renouvelée sous la Restauration, la fête, absolument déchue de sa grandeur naïve, n'est plus qu'une cérémonie religieuse, dont l'éclat profite ou souffre des courants incertains de la de la ferveur publique.

V. Grandet, *Notes*, Mss. 896; — Thorode, Mss. 879, p. 27; — Brun. de Tart., Mss. 870, f. 136; — Brossier, Mss. 656, t. I, p. 541, 904, etc.; — Lehoreau, *Cérémonial de l'Eglise d'Angers*, Mss. à l'Ev.; — D. Piolin, *Histoire de l'Eglise du Mans*, t. III, p. 331; — Dumesnil, Mss. 658, f. 893-902; — Arch. mun. d'Angers, notamment le Reg. BB. 112, f. 128, 133, 143, 167, où se trouvent de très intéressants Mémoires présentés par l'évêque pour obtenir de la ville la suppression des anciens usages, et de nouveaux règlements; — *Inventaire analytique des Archives*, à la Table; - Arch. de M.-et-L., *Reg. capitul. de Saint-Laud. 1688*, f. 2; *Reg. capitul. de Saint-Pierre, 1689*, f. 177; — Roger, *Histoire d'Anjou*, p. 197; — Blordier-L., *Angers et l'Anjou*, p. 89 et 195; — Péan de la Tuill. nouv. édit., p. 17, etc.

Digitized by Google

J'arrête ici cette notice rapide sur *Angers*, c'est à elle seule comme un livre, où j'ai pu ajouter, je crois, au résumé des travaux antérieurs, nombre de renseignements nouveaux dus à des recherches actives ou à des communications particulières, mais qu'il m'a fallu avant tout réduire, songeant au chemin qu'il me reste à frayer encore.

Angers (Jean d'), maître maçon, dont le nom indique l'origine, passa marché le 28 octobre 1504 avec le président de la Chambre des Comptes de Dijon pour la façon de la cheminée de la grande salle de la maison du roi. — Cette œuvre, qui existe encore et a été recueillie au musée de Dijon, est un des plus beaux morceaux qui aient été conservés de cette époque de l'art français.

Angers (Mathieu d') était chanoine de Saint-Maurice d'Angers vers 1160, sous le pontificat de Mathieu de Loudun et en devint doyen en 1162. Il professa à Angers d'abord, puis à Paris, le droit canonique et civil. Quelques historiens reconnaissent en lui le précepteur d'Henri II, comte d'Anjou, depuis roi d'Angleterre, que la reine Eléonor nomma son chancelier. Le pape Alexandre III l'appela auprès de lui en 1168 et le nomma cardinal en 1178. En 1182, il assistait à l'absolution donnée par le pape Luce III au roi d'Ecosse, Guillaume, que son prédécesseur avait excommunié. Il mourut sans doute à Rome l'année suivante, tout au plus tard en 1184.

Rangeard, *Histoire de l'Univers*, Mss. 1022, t. I, p. 122. — Pocq. de Liv, *Les Illustres d'Anjou*, Mss. 1028, p. 55.—*Histoire littéraire de la France*, t. XIV, p. 227-228. — Duchesne, *Histoire des Cardinaux français*, t. I, p. 158.--*Gall Purpurata*, p. 172. — Dom Martenne, *Ampliss. Collect.* t. I, p. 736.

Anges (les), vill. c^ne de l'*Hôtellerie de Flée*, et en partie de la c^ne de *Saint-Quentin* (Mayenne). Il tire son origine d'un couvent de Cordeliers fondé, sur l'extrême confin du département actuel de Maine-et-Loire, par Pierre de Rohan, maréchal de Gyé, sous l'invocation de N.-D. des Anges, avec son bien propre et le patrimoine légué spécialement par Françoise Porhouet, sa femme, de qui il exécutait les intentions. Une bulle d'Alexandre VI (31 mars 1500), adressée à l'Official d'Angers, autorisa cette fondation et permit aux frères d'avoir une petite cloche, cloître, réfectoire et dortoir. Le fils du fondateur, François de Rohan, évêque d'Angers, date du couvent même, le 6 octobre 1504, le mandement qui autorise les religieux à prêcher et quêter dans les paroisses du diocèse et qui les recommande aux curés. Les bâtiments n'étaient pas terminés encore en 1509. L'église fut consacrée seulement le 23 novembre 1512 par l'évêque de Léon. En 1519 des indulgences à perpétuité de cent jours y appelaient les donateurs et les pèlerins. Des indulgences spéciales de Paul V en 1617 et 1619, d'Urbain VIII en 1624 et 1634 convièrent les fidèles à la dévotion des fêtes de la Vierge. L'église possédait dans ce temps une épine de la sainte Couronne. Jusqu'à la Révolution, le couvent servit de maison de force pour les jeunes gens. Il s'y trouvait à cette époque un fils de famille de Craon. Lors du départ des moines, le père gardien se cacha dans le village, chez une demoiselle Bellanger, en la maison du *Pavillon*, où il célébrait la messe et mourut vers 1800. Comme bien national, le couvent fut acquis le 19 mai 1791 par Charles Hamon, membre du district d'Angers; mais incendiés en 1792 et de nouveau en 1795, l'église, les cloîtres et une grande partie des bâtiments y périrent. En déblayant les décombres on trouva sous le grand autel, dans un caveau, un cercueil en plomb avec une inscription qu'on ne put lire. La propriété a passé, en 1836, de la famille Hamon à des marchands de biens, puis à M. Fouchet, desservant de Molière, commune de Chemazé (*Mayenne*), qui installa dans les servitudes une chapelle et appela d'Italie une communauté de moines franciscains dont deux seulement y demeurèrent six mois. Il ne reste plus aujourd'hui du couvent que les murs de clôture et le quart du bâtiment principal où se lit encore sur le fronton de la porte la date 1671. La chapelle même établie par M. Fouquet est démolie.

Grandet, *N.-Dame Angevine*, Mss. 620, f. 113, v°. — Roger, p. 386.—*Recueil*, Mss. 684.—D. Morice, *Hist. de Bret.* — Notes Mss. du docteur Besnard, de Chatelais.

Angeville (*Jean* d'), célèbre facteur d'orgues, fils de noble homme Antoine d'Angeville et de Marguerite Petit, était originaire de Paris. Le Chapitre Saint-Pierre d'Angers traita avec lui sur le prix de 1,100 livres pour remettre en état l'orgue de son église (17 décembre 1738), endommagé par une récente restauration (V. *Sauvenier de Coppain*). Il resta chargé de l'entretien annuel jusqu'en 1750, moyennant 50 livres, et s'était établi dès lors à Angers, où il avait épousé, le 9 février 1739, Renée Dabon de la Michalière. D'Angers, sa résidence, il était appelé partout pour sa réputation, non-seulement en Anjou, mais dans les provinces circonvoisines. Il passa marché le 16 août 1740 avec la fabrique de Baugé pour la restauration des orgues, qu'il eut l'occasion de refaire en partie en 1773-1774; mais son premier chef-d'œuvre lui avait été commandé le 30 juillet 1742 par le Chapitre de Saint-Maurice d'Angers, pour qui, moyennant 7,500 livres, il dressa l'immense forêt d'orgues qui existent encore à la cathédrale. Les sculptures des boiseries furent confiées à Hamon, menuisier, qui fit faillite au bout de six mois, et par suite à Surugue, qui acheva l'œuvre. C'est son fils, Henri-Jean d'Angeville, né le 1er avril 1742, qu'on rencontre dans les titres (1781-1785), désigné du titre « d'organiste ». Il avait épousé Anne Cécile Fessieux.

Arch. de M.-et-L., *Chapitre de Saint-Pierre* et *Fabrique de Baugé*, etc. — Dumesnil, Mss. 658, p. 47. — Arch. mun., GG 48, 127, 130, 254.

Digitized by Google

Angevinière (l'), f. c^ne de *Gesté*.

Angevinière (la Petite-), f., c^ne de *la Pommeraye*.

Angevinière (l'), f., c^ne de *Chazé-Henri*.

Angevinière (l'), f., c^ne de *Montguillon*. — *Les Angevinières*, 1549 (Arch. de M.-et-L. E, 4048). — Domaine et métairie vendus par Pierre de Tinténiac et Urbain Leclerc à Etienne de Fleurville, licencié ès-loix, s^r de Montigné, en 1544.

Angevinière (l'), ham., c^ne de *Saint-Lézin*, « hôtel noble » au XVIe s., dépendant du Lavoir, avait été réuni dès avant 1535 au domaine de Chemillé dont les seigneurs en rendaient aveu à la Petite-Barbotière en Chalonnes.

Arch. de M.-et-L., C 106; E 646, 648.

Angevinière (l'), f. et chât., c^ne de *Saint-Sauveur-de-Flée*. — En est seigneur Pierre Houllier 1430, Vincent de la Barre 1540, Barbe de la Barre, femme d'Anselme Moreau 1619, 1641, Pierre Juffé 1678, Nicolas Simon, marchand, 1729, Simon Leclerc, marchand, héritier de Perrine Simon, femme de Pierre Leclerc 1750. La terre relevait de Bouillé-Tévalle, par l'intermédiaire du Houssay.

Arch. de M.-et-L., C 106; E 188-191.

Angevinière (l'), V. l'*Anjuinière*.

Angibault (*N...*), « architeq », comme il signe, est l'auteur du chœur de la petite église de Saint-Pierre-en-Vaux, béni le 20 juin 1707.

Angibou, f., c^ne de *Beaupréau*

Angibou (le Petit-), f., c^ne de *Beaupréau*.

Angibourgère (l'), ham., c^ne de *la Tour-Landry*. — *L'Engibourgère*. (Cass.) — Domaine accru de la borderie des Barilleries, dont était seigneur en 1539 René Deshommeaux, écuyer.

Arch. de M.et-L., C 105, f. 88 v°.

Angler (*Hilaire*), artiste brodeur, vivait en 1536. En cette année, il fournit d'ouvrage de sa façon la chapelle de l'hôpital Saint-Jean.

H.-D., *Série* E 69.

Anglaiserie (l'), f., c^ne de *Saint-Silvin*. — *La mestaierie qui fut l'Angloys* 1513 — *Langlesserie appelé la métairie qui fut à Langlais* 1640. — *Les Anglesseryes*. — Elle appartenait en 1513 au docteur Jean Binel, après lui à Pierre Doisseau, et relevait de la Roche-de-Montceaux, dans la baronnie de la Haie-Joulain.

Arch. de M.-et-L., E 47-49.

Anglaiserie (l'), vill., c^ne de *Sceaux*.

Anglaiserie (l'), f., c^ne de *Vezins*.

Anglaiserie (l'), ham., c^ne d'*Yzernay*

Anglata, 1104-1120 (Cartul. du Ronc., Rot 4, ch. 61), — *Angleia* 1248 (St-Nicol., *Hôtellerie*, f. 3), — *Angulata* 1040 (Cartul. de Vendôme, f. 48; — du Ronc., Rot. 5, ch. 68), — *Anguleta*, 1062-1065 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, chap. 40), — l'angle formé par le confluent de la Maine et de la Loire, l'*Anglée*, l'*Onglée*, aujourd'hui *Frémur* (V. *ce nom*). — Le comte Geoffroy Martel y possédait un clos qu'il fit planter de vignes de Bordeaux, *ad plantandum vineam Burdegalensem*.

Anglechères (les), f., c^ne de *Noyant-sous-le-Lude*. — *Les Angletières* (Cass.).

Anglescherie (l'), f., c^ne de *Corzé*. — *L'Anglesserie*, 1629, — dans le fief autrefois de l'abbaye de Chalochié, « maison fort caduque et preste quasi à tomber » en 1546, appartenait alors à à Thib. Dupin, prêtre, qui la vendit à Pierre Mercurel; — à Jacques Boutelou, prêtre, en 1629

Anglescherie (l'), ham., c^ne de *Gesté*.

Angleterre (*Mathilde* d'), fille d'Henri 1er, roi d'Angleterre et de Mathilde d'Ecosse, naquit en 1102 et dès l'âge de 8 ans fut fiancée à l'empereur Henri V d'Allemagne, qui l'envoya prendre en grande ambassade et la fit élever à sa cour sous la direction de l'archevêque de Trèves. Les noces furent célébrées le 6 janvier 1114 à Mayence. Devenue veuve à 23 ans (1125), Mathilde fut rappelée par son père et par lui reconduite en Angleterre (11 septembre 1126) au grand regret de ses sujets allemands qui ne purent, malgré leurs sollicitations, obtenir de la garder. Quelques jours après son arrivée à Londres (1er janvier 1127), le roi convoqua les évêques et les grands et la fit reconnaître pour son héritière, à défaut d'héritier mâle; puis, poursuivant les desseins de sa politique, il la fit passer en Bretagne, et la même année, contre les répugnances publiques des Angevins et des Anglais et les sentiments avoués de la jeune veuve, la fiança avec le fils du comte d'Anjou, Geoffroy le Bel, qui n'avait encore que 14 ans (septembre 1127). Le mariage fut célébré en 1129. Mais l'année n'était pas écoulée que Mathilde, répudiée par son mari, se refugiait à Rouen. D'étranges bruits coururent parmi le peuple. On disait que l'empereur d'Allemagne avait reparu à Angers même et y protestait vivant contre ces noces adultères. La légende en resta et l'on y montrait plus tard son tombeau. Mathilde reprit le chemin de l'Angleterre, où son père, en 1131, la présenta de nouveau aux grands du royaume comme leur future reine. La même année, vers l'Angevine, le comte Geoffroy, témoignant ses regrets du passé, réclama son épouse au vieux roi. Mathilde revint et la naissance, au Mans, d'un fils, nommé Henri par son grand-père (5 mars 1133), attesta la réconciliation. La comtesse faillit périr en donnant le jour à son second fils Geoffroy (mai 1134), et resta longtemps entre la vie et la mort, préparée à tout par de riches aumônes aux abbayes, surtout à l'abbaye du Bec, où dès lors elle avait désigné sa sépulture. Elle était à peine guérie que son père mourut (1135). Au lieu de passer en Angleterre, elle s'arrêta en Normandie, où la rébellion contre les Angevins s'organisait, s'assura de Domfront (janvier 1136),

Digitized by Google

d'Argentan, où elle accoucha de son troisième fils, Guillaume (août 1136) et en 1139 seulement se décida à passer la mer. Le nouveau roi Etienne hésitait, puis vint l'assiéger à Arundel, puis la laissa se retirer à Glocester ; mais en deux ans sa rivale réunit des partisans en nombre ; et Etienne, fait prisonnier fut, enfermé à Bristol. Mathilde fit son entrée solennelle à Winchester, puis à Londres (15 février 1141) ; mais il lui fallut bientôt compter avec la reine, qui avait rallié autour d'elle une partie des hauts barons. Assiégée à son tour dans Windsor, Mathilde parvint à s'enfuir. Mais son frère Robert fut pris et n'obtint sa liberté qu'en échange de celle du roi captif. Enfermée dans Oxford, elle pressait en vain Geoffroy de passer la mer ; elle n'évita la prison qu'en s'évadant, vêtue de blanc, par un jour de neige, sur la Tamise glacée (25 décembre 1142). Enfin, lasse de guerres, elle se décida, vers les premiers jours de 1147, à retourner en Normandie et achèva sa vie d'aventures à fonder des églises, à doter des abbayes avec les trésors rapportés par elle d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne. Il ne paraît pas pourtant, comme le dit une chronique, qu'elle soit entrée en religion à Fontevraud. Elle mourut à Rouen le 4 septembre 1167 et fut enterrée, selon ses vœux, dans l'abbaye du Bec, devant l'autel de Notre-Dame, qu'elle avait enrichie d'inestimables présents, « grande, comme disait son épitaphe, par sa race, plus grande par son mari, plus grande encore par ses enfants. Fille, femme et mère d'un Henri. »

D. Bouquet, t. XII, p. 471, 522, 569, 573, 577, 666; 768, 769; t. XIII, p. 21, 83, 120, 121, 326, 490, 719, etc. ; — Pocq. de Liv., Mss. 1068, p. 16; — Brun. de Tartif., *Philandinop.*, Mss., p. 368; — *Chronique des Eglises d'Anjou*, p. 144-145, 150, 191, 193; — *Chron. de Touraine*, p. 55, 61, 62, 133, 137.

Angleucherie (l'), f., c^ne^ d'*Aviré*, — *Longlucherie* (Cass.). — *L'Anguecherie* (Cad.). — *La Glescherie*, 1693 (Et.-C.). — *L'Anglescherie*, XVIe s., « maison seigneuriale, bois et garennes » relevant partie de Louvaines, de Lavau-Guillaume, de la Jaille-Yvon et du Teilleul, appartenait à Colin Hardoul en 1452, Jean d'Andigné 1507, Coconnier 1690, Christophe Houdmont 1740.

Arch. de M.-et-L., C 106, f. 160; E 509.

Angleucherie (l'), cl., c^ne^ de *Saint-Martin-du-Bois*. — *Longlucherie* (Cass).

Anglucherie (l'), ham., c^ne^ de *Sainte-Gemme-d'Andigné*. — *Le village de L'Anglescherie* 1586, *la Petite-Anglescherie* 1607, — *la Croix de l'Anglècherie* 1746, — dépendance de la Touchebureau, appartenait à dem^lle^ Renée Barton 1574, Guy Allaneau 1664, Ch.-Fr. d'Andigné 1755, et relevait, sauf quelques pièces de terre, de Bouillé-Ménard. — Le 30 août 1831, vingt chouans commandés par Moreau, y surprirent et enlevèrent le propriétaire Rousseau, capitaine de la garde nationale de Segré ; mais traqués de tous côtés, ils furent forcés de l'abandonner, à six lieues de là, au milieu des bois.

Arch. de M.-et-L., E 1255, 1258, 1481. — Titres de la famille d'Andigné, B 67, 105. — *Journal de Maine-et-Loire*.

Anglure de Bourlemont (*François* d'), prince d'Amblise, président-né des Etats de la province de Foix, abbé de Creste, prit possession, comme abbé commendataire, de Saint-Florent de Saumur, le 25 septembre 1686; — mort le 29 juillet 1711 ; — a eu pour prédécesseur Jérôme Grimaldi, pour successeur François Bertons de Crillon.

D. Huynes, Mss., aux Arch. de M.-et-L., f. 55 ; — *Gall. Christ.* d'Hauréau.

Angonneau (*Jean*), « maître tailleur de pierre », à Angers, 1590.

Arch. commun., GG 84.

Angot (*Jean*), maître orfèvre, à Angers, de 1642 à 1664, était le fournisseur de la maison de Cossé-Brissac. — Il fut nommé échevin le 1er mai 1670 et quelques jours après admis dans la confrérie des nobles bourgeois d'Angers. — Meurt subitement le 16 juin 1684. — Il avait épousé, le 16 avril 1640, Charlotte, fille du peintre G. Vandelant. Ses filles étaient mariées, l'aînée à Bault de Vilnières, la seconde à La Devansaye de Vigré.

Arch. de M.-et-L., *Série* E, famille de Cossé ; — Biblioth. d'Angers, Mss. 1004 ; — Toisonnier, Mss. 883 ; — Arch. commun., GG 170, 173, 176.

Angoulant (*René*), maître chirurgien aux Ponts-de-Cé en 1639, mort avant 1653.

Angoulant (*Jean*), fils du précédent, comme lui, maître chirurgien en St-Maurille des Ponts-de-Cé, y fut inhumé le 23 juin 1675, âgé de 37 ans. Dès l'âge de 15 ans il servait chez maître René Loyseau, à Angers.

Angoulême (*Pierre* d'), abbé de Saint-Serge d'Angers en 1425 ; — meurt le 15 mai 1445 ; — a pour prédécesseur Hélie, pour successeur Jean de Bernay.

Angoulême (*Isabelle* ou *Elisabeth* d'), fille d'Aimar, comte d'Angoulême, et d'Alix de Courtenay, fiancée à Hugues IX, comte de la Marche, fut enlevée par Jean-sans-Terre, qui l'épousa, et devenue veuve, se remaria en avril ou mai 1220 avec Hugues X, fils de son premier fiancé. Veuve de nouveau et poursuivie par la haine et le mépris des peuples, elle se refugia, en 1243, à Fontevraud, où elle avait été élevée, combla l'abbaye de ses libéralités dévotes et y mourut le 4 juin 1246, ensevelie par humilité sous le voile des religieuses et dans leur cimetière. Elle en fut exhumée en 1254 en présence de son fils Henri III et placée par ses ordres dans l'église, à côté des Plantagenets. Sa statue en bois (1 m. 80 c. de long.), œuvre du milieu du XIIIe s., est une de celles qui s'y voient encore, couchée sur un lit de parade, la tête couronnée, enveloppée d'une guimpe, reposant sur un coussin, les mains croi-

Digitized by Google

sées, le surcot échancré, les épaules couvertes d'un manteau.

Courajod, *Les Sépultures des Plantagenets*, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1er décembre 1867), et à part, in-8° de 22 p. — Arch. de M.-et-L., *Extrait des Cartul. de Fontevraud*, in-fol. Mss., fol. 269, 270, 289, 387.—Bodin, *Recherches sur Saumur*.

Angrie, arrond. de Segré (21 kil.), cant. de Candé (5 kil), à 36 kil. d'Angers — *Angria* 1126, (Cartul. du Ronc., Rot. 5, chap. 58). — *Engreia* 1081-1105 (Cartul. Saint-Aubin, f. 53). — *Ingreia* 1097 (Epit. Sancti-Nicolai, p. 26), 1113 (Liv. Bl. de Saint-Florent, 1128 (Cartul. du Ronc. Rot. 2, ch. 29), 1150 (Ep. Sancti-Nicolai, p. 76). — *Ingria* 1104-1120 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 29), — *Engria* 1126 (Ibid., Rot. 2, ch. 4), 1177 (Saint-Maurice, *Anniv.*, t. I, f. 11), — *Angrahalla*? XIe-XIIe s., *Angreabla*? 1109, *Angrahulla*? 1117 (Cartul. de Saint-Nicolas, p. 117, 220, 269).

Le village, situé à 500 m. et sur la rive gauche du ruisseau de Fief-Brillant, affluent de l'Erdre, est traversé par la route, autrefois stratégique, d'Ancenis au Lion-d'Angers, où aboutit, près de l'église, le chemin de grande communication de Loiré, pour se continuer jusqu'à la route impériale n° 163 d'Angers à Rennes, — entre Vritz (*Loire-Inférieure*) et Candé à l'Ouest, dont les dernières maisons et l'hôpital même ont fait partie, jusqu'en 1837, de la commune d'Angrie, Loiré au Nord (5 kil.), Chazé-sur-Argos (9 kil.) et Vern (10 kil. 1|2) à l'Est, la Cornuaille (6 kil. 1|2) et le Louroux-Béconnais (8 kil. 1|2) au Sud. — En dépendent les villages de la Grée-Saint-Jean (4 kil.), Montlambert (2 kil.), la Marchandais (2 kil.), les Maisons-Vertes (2 kil.), la Bourassière (2 kil. 1|2), les hameaux d'Armentières (6 kil.), la Blotais (3 kil.), la Boue (4 kil.), la Coualonnière (2 kil.), la Canterie (4 kil.), les Corbières (3 kil.), Chandoiseau (2 kil. 1|2), les Erdres (2 kil.), la Grée-des-Cerisiers (2 kil 1|2), la Gaudinière-Gaudin (3 kil.), l'Orberie (2 kil.), Préfouré (4 kil.), Raguin (3 kil.), les Rivaudières (1500 m.), Talourd (3 kil.), la Veurière (5 kil.) et 57 habitations isolées, dont une vingtaine de grosses fermes.

Outre l'Erdre qui forme limite dans toute la longueur vers Sud, passe sur la commune le ruisseau du Pont-Trion; — y naissent ceux du Grand-Gué, qui la séparait en partie de la Bretagne, du Fief-Brillant, qui forme sous le bourg un vaste étang, de la Rivière, du Pont-des-Molets, des Rivettes et de la Guimeraie (V. *ces mots*).

Superficie : 4,230 hectares, dont 223 en bois. — De vastes landes ou *grées* en partie défrichées, partout où le schiste n'affleure pas le sol, se couvraient de plantes agrestes et nourrissaient une race de lapins renommés mais dont la réputation se perd à mesure que la culture s'améliore.

Population : En 1720, *226* feux. — En 1726, *1029* hab. — En 1790, *1251* hab. — Après une diminution subite et un arrêt de vingt années, une augmentation constante s'affirme et se maintient régulièrement. — En 1826, *1190* hab. — En 1831, *1203*. — En 1841, *1252* hab. — En 1851, *1486* hab. — En 1856, *1510* hab. — En 1861, *1665* hab. — En 1866, *1901* hab., dont *346* au bourg (84 ménages dans 61 maisons).

Industrie : Deux fours à chaux et carrières à la Veurière, alimentés par d'assez beaux marbres; — exploitation de schiste ardoisier sur les deux ardoisières nouvelles (1869) de la Boue et de la Grée-des-Cerisiers; — un établissement d'équarissage, le seul autorisé dans le canton, a été mis en vente en 1866.

Bureau de poste et *perception* de Candé.

L'*Assemblée* se tenait autrefois le jour de la Saint-Pierre, mais elle est tombée en désuétude. La commune y avait créé par arrêté du 3 juin 1792 trois *foires* annuelles de bestiaux, les 26 juin, 27 octobre et 12 avril, qui n'ont pas duré.

Mairie avec *Ecole de garçons* et un peu en avant, à l'entrée du village, vers Candé, maison d'*Ecole de filles*, bâties en 1848-1849 par M. Châtelais, architecte de Segré, sur des terrains acquis en 1842 par la commune.

L'église neuve dédiée à saint Pierre (succursale, 5 nivose an XIII) avec vicaire subventionné depuis 1849 (7 mars), est en construction sous la direction de l'architecte Dusouchay. Les travaux adjugés le 20 mai 1869, sont évalués à la somme de 60,390 francs. L'ancienne église (29 m. 65 sur 9 m. 25) était toujours restée inachevée. Il lui manquait un chœur. Mais le grand autel qui s'appliquait au chevet était véritablement remarquable de luxe et d'élégance. Un *Baptême du Christ* couvrait le plat de mur, encadré de quatre couples de colonnes en tuffeau peint avec chapiteaux à l'antique dorés, formant de droite et de gauche une niche pour des statues, le tout paré d'or, d'azur et des plus vives décorations. Au-dessus, dans un cadre, à gauche dans un écusson, les trois aiglettes des d'Andigné et la date 1637. — Ce travail doit sans doute être attribué à Pierre Bardereau, maître maçon, probablement du Poitou, qu'on voit sur les registres de la paroisse occupé à cette époque même avec un compagnon de Saint-Georges, près Montaigu. Le 8 février 1646, Charles d'Andigné, seigneur d'Angrie, passa marché avec Pierre Landayé, maçon à Juigné, pour rebâtir dans les cinq mois, moyennant 55 livres tournois et 8 petits boisseaux de seigle, la chapelle à droite vers galerne, dédiée à saint Thibault. Ce n'était auparavant qu'un appentis en bois où l'on ne conserva que l'autel. Le tout fut terminé et béni le 7 janvier 1647. La décoration du même style que le grand autel, qui fut en 1648 entouré d'une balustrade et d'espèce de stalles pour les prêtres, était chargée des mêmes armes et fut retardée de quelques années, comme l'attestait la date 1659. La chapelle

Digitized by Google

de gauche, due aux mêmes libéralités et décorée avec le même éclat, était dédiée à la Vierge et portait un écusson, avec timbre doré, lozangé d'argent et de gueule et la légende : *vici, victurus vivo*, qui est des Turpin. On y a retrouvé leur enfeu seigneurial contenant neuf sépultures, sans aucune inscription. En 1823, comme l'indiquait le chiffre inscrit sur la grande porte, la nef s'était accrue d'un clocher, véritable four à chaux, de style et de couleur, dû à M. Perron, de Candé, expert. C'était à peu près la seule partie qui restât debout l'an passé, dominant les quatre murs démantelés et les décombres de l'édifice intérieur.

Dans chacun des trois autels s'est trouvé un petit coffret de reliques, recueilli à la cure. Des statues peintes de saint Pierre, de saint Paul et de saint Marcou, trois tableaux, une *Ascension*, le *Baptême du Christ* et la *Donation du saint Rosaire*, œuvres plus que médiocres du XVIIe s., mais probablement angevines, attendent, en dépôt dans la maison de *la Roche*, qu'elles aient pu reprendre leur place dans l'église nouvelle.

Le *cimetière* actuel a été acquis en 1833, par échange de M. Turpin-Crissé. L'ancien cimetière bordait l'église. Le socle seul y était resté d'une ancienne croix de pierre (XVIIe s.), transportée dans le nouveau et dont le fût cylindrique en pierre schisteuse d'un seul morceau avec les bras mesure 4 mètres de hauteur sur 15 cent. de diamètre. Le Christ y est grossièrement entaillé en bosse et mutilé.

On voit dès le XIe siècle la cure confirmée à l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers par le pape Urbain II, (février 1097, n. s.) et en 1150 par le pape Eugène III. Elle figure parmi celles que l'évêque Geoffroy La Mouche se fait honneur d'avoir rachetées à grands frais et à force de pénibles démarches et dont il attribue la collation à l'évêché en 1177. — Est curé : Pierre *Lasne* en 1432. — François d'*Andigné*, « curé et recteur » en même temps de Roez, en Champagne (Maine), 1571. — François *Garnier*, 1600, inhumé le 31 mars 1613 en présence de Pierre *Garnier*, son successeur, qui fut enterré sous le crucifix le 9 octobre 1626, âgé de 55 ans. — Un troisième *Garnier*, second du nom de Pierre, le remplace immédiatement, † 23 décembre 1627, âgé de 30 ans, « ayant exercé la charge quatorze mois et demi ». — François *Lefrançois*, mars 1628-† 12 mai 1649. Une grande affluence de pauvres assiste à son convoi pour recevoir l'aumône qu'il avait léguée. — Simon *Bellanger*, 18 juin 1649. — J. *Le Thonnelier*, confesseur des Visitandines d'Angers, 1651, qui passe, en 1652, à Querré. Il avait résigné en faveur de son vicaire, Simon *Bellanger*, en charge le 22 octobre 1652. — Mathurin *Bellanger* est curé en 1653. Sous son règne est établie, en 1654, la confrérie du Rosaire, dont le 17 février 1659 Charles d'Andigné pose, dans l'église, la première pierre de l'autel privilégié. — De nouveau Simon *Bellanger*, de 1669 à 1672. — Jean *Angevin*, 1678. — L.-R. *d'Andigné*, 1696-1712. — Aubin *Guibert*, août 1713-† 28 septembre 1714, âgé de 49 ans. — Claude-Hilaire *Martineau*, 11 octobre 1714. Il bénit le 3 septembre 1716 le métal des deux petites cloches, fondues à Angrie même par Michel Guillaume, de Craon, et que baptise le 2 décembre suivant Louis-Henri d'Andigné, prêtre, docteur de Sorbonne. — *Fruitier*, mars 1727. Il permute en novembre 1744 avec Joseph *Macé*, de Candé, qui signe encore en septembre 1750. — Jean *Verdier*, janvier 1751 † 5 août 1760, âgé de 47 ans. Il avait béni le 23 février 1756 la troisième cloche, tenue sur les fonds par Louis-Henri de Ghaisne et Mme de Turpin-Crissé. — *Gourion*, septembre 1760. Son dernier acte est du 17 janvier 1767. — Pierre *Trillot*, 1er juin 1767. Il signe en qualité de curé jusqu'au 20 décembre 1792 et comme officier public jusqu'en ventôse an III, remplacé en floréal par *Gouin-Terrandière*.

Tout près du village, à quelques mètres de la route en venant de Candé, à gauche, au-dessus du *Grand-Moulin*, et vis-à-vis deux moulins à vent, on entrevoit le toit d'une petite chapelle moderne, entièrement reconstruite, avec porte et fenêtre en manière d'arc en tiers-point. Elle est dédiée à la Vierge, dont le monogramme est inscrit sur le portail, en regard de la plaque d'assurance contre l'incendie. Sur le pignon, une croix de fer ; à l'intérieur, des vitraux modernes, un autel neuf avec statue de la Vierge entre une statuette de saint Joseph et une poupée parée, dans des niches. C'est la *chapelle de la Croix-Poulet* qui a dû remplacer l'ancienne *chapelle Ohus* ou *Ohées* où se célébrait au XVe s. la messe pour les chasseurs, dès l'aube, les jours de grande chasse à battues seigneuriales.

L'*aumônerie Saint-Jean* est l'*hôpital* actuel de Candé (V. *ce mot*), qui, relégué hors des murailles, dépendait jusqu'en 1837 de la paroisse et de la commune d'Angrie.

Thomas d'Angrie percevait au Lion-d'Angers le neuvième des coutumes, qu'il vendit ou céda à l'abbaye Saint-Aubin, vers 1140. — La terre était passée, dès avant 1220, dans la famille de la Roche-d'Iré, qui resta toujours le fief suzerain, quand la seigneurie fut advenue aux d'Andigné. Bouffart d'Angrie, qui figure vers 1234 dans un titre de Pontron, et Mathieu d'Angrie, vers 1238, sont les fils de Jean d'Andigné, qui avait quitté son ancien nom pour celui de la seigneurie voisine d'Andigné, réunie jusqu'au XVe siècle dans la même famille et souvent par alliance dans les mêmes mains. Le seigneur levait les deux tiers des fruits de toute dîme de vins, blé, chanvres, lins, pois, fèves, dans la paroisse et devait au château de Candé « un épervier de service » à toute muance. — C'est Lancelot d'Andigné qui fonde en 1519 la chapelle du château, dédiée à saint René, avec charge pour le chapelain de tenir une école qui, au XVIIIe siècle, s'intitulait collége. — C'est René d'An-

Digitized by Google

digné à qui la reine-mère, Catherine de Médicis, écrit une lettre expresse pour le prier de se réunir à Puicharic contre les protestants (21 septembre 1586) et que Henri IV convie de la même façon à venir se joindre à lui et prêter assistance au maréchal de Bois-Dauphin (13 janvier 1598). Un brevet du 30 août 1582 l'avait nommé maréchal de camp et un privilège du même roi l'autorisait à chasser à l'arquebuse sur toutes ses terres et marais d'Angrie (31 décembre 1603). Chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, conseiller en ses conseils d'Etat et privé, il mourut le 28 juin 1624 et fut inhumé dans l'église de Roez en Champagne (Sarthe), mais son cœur fut apporté à Angrie. Le service solennel fut célébré par l'évêque de Saint Brieuc et l'oraison prononcée par le P. Antoine de la Porte, prieur et provincial des Carmes, en présence de tout le clergé et de la noblesse du pays. — C'est Charles d'Andigné « conducteur en Loraine, pour le roi, de la noblesse d'Anjou », en 1635, reconstructeur de partie de l'église en 1637-1649, à qui le P. Maurille de Saint-Michel a dédié ses livres. Il avait épousé la fille de Le Porc de la Porte de Vezins, si connu par ses aventures, et fut inhumé à Angrie le 23 février 1662. — Jean-Baptiste d'Andigné était chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du roi, lieutenant-général d'artillerie, lieutenant au gouvernement de Saumur, 1697-1702. — Jean-Charles-Joseph d'Andigné, mari de Marie-Sophie-Eléonor de Choiseul, est baron de la Roche-d'Iré et prend le titre de marquis d'Angrie (1716). Leur fils Charles-Louis, naît à Paris le 10 juin 1722.

Vers 1730, la terre, simple châtellenie à laquelle sont annexés les fiefs de Montarcher, Gorieux, Maubuisson, Villegontier, passe à Jacques-Urbain Turpin, chevalier, baron de Crissé, seigneur de la Rivière-d'Orvaux, qui est inhumé le 26 avril 1736 dans l'église paroissiale, âgé de 48 ans. — Après lui Lancelot Turpin et Lancelot-Urbain Turpin, maistre de camp de cavalerie. Les meubles du château furent vendus nationalement le 21 février 1793.

Mlle Elisabeth-Louise Turpin de Crissé apporta la terre par mariage le 25 octobre 1825 à Charles-Louis-Arthur d'Adhémar, comte de Lostanges, décédé à l'âge de 66 ans, le 3 décembre 1856. Dans le cimetière, à côté de sa tombe, reposent celles de Charles Turpin de Crissé, mort le 20 juillet 1840, âgé de 62 ans, et de Félicité Turpin de Crissé « morte en odeur de sainteté » le 26 juillet 1853, âgée de 78 ans, bienfaitrice des pauvres de la paroisse.

Vers Sud-Est et attenant au village, pointe le faîte élégant du *château* seigneurial, rebâti en 1851 par l'architecte Hodé. C'est un vaste rectangle allongé, flanqué de tourelles rondes à toits pointus, percées de baies à cintre surbaissé, avec couronnement de faux machicoulis. Les façades identiques, vers Sud et vers Nord, sont précédées d'un perron paré de fleurs et de verdure. Tout autour de l'édifice plongent de larges fossés qui gardent au centre l'arche en pierre des anciens ponts-levis et à chaque angle les bases des vieilles tours de défense. — A l'intérieur sont conservés des portraits de famille et plusieurs tableaux et paysages à l'italienne, œuvre de Turpin-Crissé, le fils du dernier seigneur. — Le château est habité par Mme de Lostange, dont la mère, Mme la baronne de Turpin-Crissé, loge à la maison de *la Roche*, à l'entrée d'Angrie, vers Candé.

Aucune trace celtique ni romaine n'a été signalée sur la commune.

Le village n'a guère d'histoire quoiqu'il ait vu passer maintes fois les bandes et les compagnies et se soit trouvé en plein courant des guerres bretonnes et anglaises, dont le souvenir populaire n'est pas perdu et désigne encore le *Camp*, *la Butte-aux-Anglais* (V. *ces mots*). En 1602, le pays est dévasté par les loups qui font rage. — En 1616, son isolement le protégea contre les pillards de l'armée de Vendôme et offrit un refuge aux habitants de Candé. — Le 8 juin 1626, le tonnerre tomba sur le château sans grand dommage. — La contagion était signalée sur la paroisse dans la dernière quinzaine de septembre 1631 ; au village d'Armentières en mourut le vicaire André Aubert (18 octobre). Elle dure encore en février 1632. Elle est revenue en octobre 1638. A la Meschinaye, au village d'Erdre, on enterrait les morts dans les jardins ; de même en 1639 et jusque dans les premiers mois de 1640. Le curé célèbre le service dans la chapelle de l'hôpital Saint-Jean ou à la Gachetière. Tout le bourg est abandonné par les habitants pour n'y revenir que le mercredi de la semaine sainte. On compte encore onze décès en mars, un seul en mai.

La paroisse dépendait de l'Élection d'Angers, du Grenier à sel de Candé, du District de Segré (1788-1790). Un petit four à chaux, une pauvre ardoisière formaient toute l'industrie en 1788. — On réclamait des chemins pour le transport des engrais et le défrichement des landes. Deux brigades de gabelous tenaient le pays. C'était compagnie de recrues pour les guerres civiles. La première municipalité était pourtant au moins en partie patriote, mais sans instruction et sans activité. Le quartier général des chouans de Scépeaux se tenait établi en l'an IV tantôt à Bourmont, tantôt à Angrie, où campait à demeure une garnison d'au moins un millier d'hommes, la plupart déserteurs.

Maires : — Pierre *Trillot*, ancien curé, 1er janvier 1793-an II. — *Gouin-Terrandière*, vendémiaire an III. — René *Guibourd*, 10 pluviose an V. — Joseph *Lesné*, 10 germinal an VI. — Charles-Joseph-Désiré de *Sailly*, vendémiaire an VII. — Pierre *Foucher*, an IX. — Charles-Henri *Turpin de Crissé*, 2 janvier 1808, démissionnaire en 1829. — François *Guibourg*, 20 mars 1829. — Théodore *de Sailly*, 10 dé-

Digitized by Google

tembre 1830. — Amand *Fauveau*, 4 août 1832. — Jean-Baptiste *Meignan*, 1er octobre 1846-février 1848. — D'Adhémar *de Lostanges*, octobre 1848. — Joseph *Robert*, 24 juillet 1852. — René *Lambert*, 3 juillet 1855. — Henri *de la Brosse-Flavigny*, 14 février 1858.

Arch. de M.-et-L., *Série G, Saint-Maurice, Ansiv.* Rent. t. I, f. 11; *Série* C 106, f. 207 v.; C 118; — Arch. de la Mairie d'Angrie, *Série* E; — Arch. de la famille d'Andigné; — *Journal de Jacq. Valuche* Mss. à la cure de Candé, fol. 3, 59, 66, 73; — *Compte-Rendu du district de Segré* (Angers, in-4., an III); — Note Mss. de M. Raimbaud, de Thouarcé; — Machegay, *Archives d'Anjou*, t. II, p. 199; — *Affiches d'Angers*, 12 juin et 25 septembre 1792. Voir, pour les diverses localités, à leur article, notamment *la Bussonnière, la Bonnefilaye, la Gachetière, les Essarts, Raguin, Montergon, l'Aubinaye, la Grée-Saint-Jean, Bois-Joulain*, etc.;

Angronnière (l'), f., cne de *Grugé-l'Hôpital*.

Anguechère (l'), ham., cne de *Jarzé*.

Anguecherie (l'), vill., cne de *Chanteussé*. — V. l'*Angleucherie*.

Anguillère (l'), terre, cne de *Villevêque*, dépendance de Boissimon.

Anguillerie (l'), cne d'*Allonnes*, boire de l'Authion qui traverse les prairies vers Nord.

Anjou (province d'). — V. l'*Introduction*. — famille d'). — V. *Adèle, Agnès, Amaury, Blanche, Foulques, Geoffroy, Guadifer, Guy, Hercules, Jean, Jeanne, Louis, Marguerite, Marie, Mathilde, Mathieu, Nicolas, René, Yolande*, etc.

Anjouère (l'), chât. et f., cne de *La Pouèze*, — fief relevant, jusqu'au XVIIe s., de la terre voisine d'Armaillé, à 20 sous de service et une paire d'éperons blancs à nuance de seigneur, plus tard réuni au domaine, dont il devint l'habitation principale. — « Le lieu, maison, courtil, prez, plesses, faulx et meurgers à connins, terres, landes et boys nommés Lanjouère » 1450. — En est seigneur Jean Guibert. — En 1539, René de Ver; — En 1599, Madeleine Lecoq, veuve de Marc de Ver; — En 1697, René de Terves, seigneur d'Armaillé, par sa femme Françoise de Jameray, alors avec maison principale, munie de fossés et ponts-levis, jardins, garennes, etc. — Pierre-Charles de Terves 1769. — Prosper de Terves 1806. — La terre comprenait encore à cette époque les métairies de l'Anjouère, Armaillé, les Hayes, la Martelière, la Grande-Babinière, la Milière, Romfort, les closeries du haut et du bas Colin, sur la Pouèze, — les métairies de Bas-Blanche et de la Thibaudaie en Vern, — de la Coudraye et de la Molière en Brain-sur-Longuenée.

Arch. de M.-et-L., C 105, f. 37; E, 1429, 4121, 4008.

Anjougerie (l'), ham., cne de *Roussay*. — *Lanjourgerie* (Cass.).

Anjuinière (l'), f., cne de *Grez-Neuville*. — *L'Angevinière* (Cass.).

Anjuinière (l'), f. et four à chaux, cne de *Chazé-Henri*.

Anjuinière (l'), ruisseau, né sur la commune de *la Tessoualle*, s'y jette dans le ruisseau du Bourg-de-la-Tessoualle; 1650 m. de cours.

Anjuinière (l'), ham., cne de *la Tessoualle*.

Année-Vingt (ruisseau d'), né sur Pouancé, traverse la cne de Carbay et se jette dans le ruisseau de *Carbay*; 1,400 m. de cours. — On dit dans le pays l'*Aunivint* et la *Nonivint*. Je n'ai encore rencontré dans aucun titre ancien la forme véritable du nom.

Annebault (*Jacques* d'), doyen d'Evreux, nommé abbé commendataire de Saint-Serge d'Angers par bulle du août 1534; — évêque de Lizieux en 1539; — mort le 7 juin 1558; — a pour prédécesseur à Saint-Serge Jean Leveneur, et pour successeur Philibert Delorme.

Annières (les), cne d'*Allonnes*, maison et prairie traversée par le chemin de Villebernier à Beauséjour.

Annonciade (l'), f., cne de *Beaufort*, réunie au XVIIe s., comme dotation, à la cure nouvellement créée de Briançon.

Annouillères (les), f., cne de *Bécon*.

Ansaldus, abbé de Saint-Florent-le-Vieil, n'a que son nom mentionné dans un diplôme de Pépin d'Aquitaine et dans les catalogues de l'abbaye, entre Frotbertus et Gauzbertus, mais sans aucun détail, — vers 830.

Ansaudière (l'), f., cne de *Champigné*. — En est sieur Macé Lefaucheulx 1499, qui relevait de la Chapelle.

Anselme, abbé du Louroux, 1207, 1209; — a pour prédécesseur Jean, pour successeur Raynauld.

Ansonnerie (l'), f., cne *du Bourg-d'Iré*.

Anserre (l'), — V. *Lanserre*.

Antaise (ruisseau d'), né sur la Chapelle-sur-Oudon, traverse Segré et se jette dans l'Oudon; 2,700 m. de cours.

Antaise, ham., cne de *la Chapelle-sur-Oudon*. — *Anthèze* (Cass.).

Antaise, f., cne de *Ste-Gemme-d'Andigné*.

Anteny, f., cne de *Jallais*.

Antezale (l'), f., cne de *Vergonnes*. — *Lantezais* (Cass.).

Anthenaise (*Jean-Baptiste-Prosper* d'), religieux Bénédictin, fils de Charles d'Anthenaise, sieur du Port-Joullain, était né à Marigné le 20 septembre 1698. Il figure comme secrétaire du Chapitre de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers pendant deux ans (novembre 1723-avril 1725). Quatre de ses frères avaient péri dans les guerres du règne de Louis XIV. Il refusa de se laisser relever de ses vœux et mourut sous le froc dans l'abbaye de Marmoutiers. Il avait soutenu, le 2 juillet 1722, dans le réfectoire de Saint-Aubin d'Angers, une thèse de philosophie, en présence de

Digitized by Google

l'Université, du Chapitre de Saint-Maurice, de M. d'Autichamp, du Présidial et du Corps de Ville. Elle était dédiée à la fille du Régent, Louise-Adélaïde, abbesse de Chelles, dont le portrait est gravé en tête de l'ouvrage. Le Musée d'Angers en possède un fort bel exemplaire. On y voit au bas, dans l'encadrement, cette inscription : « *Prosper d'Anthenaise, mon. Benedict.* » C'est par une méprise singulière qu'on a voulu voir, dans cette légende dédicatoire, la signature d'un moine artiste et partageant sa vie entre les pratiques pieuses et le culte des beaux-arts. — La gravure est de Pierre Drevet.

Revue de l Anjou 1853, t. II, p. 167; — Arch. mun. d'Angers, BB 107, f. 46. — *Registres capitulaires de Saint-Aubin*, aux Arch. départ. — *Généalogie de la maison d'Anthenaise* dans les *Archives généalogiques* de Lainé, tirée à part (Paris, 1863, de 50 p.). Ce travail a été, croyons-nous, rédigé par M. le comte Victor d'Anthenaise.—Pour la branche angevine de cette famille, originaire du Maine, V. l'article *Saint-Philbert-en-Mauges*.

Antiers (les), ham., c^ne de *St-Cristophe-la-Couperie*.

Antoigné, arrond. de Saumur (24 kil.), commune de Montreuil-Bellay (8 kil.), — à 59 kil. d'Angers.—*Intoniacus villa*, 791 (Hauréau, *Gall. Christ.*, Inst. p. 9). — *Antoniacus villa*, 791 (Ib. d'après une autre copie), 829 (Ib., p. 26), 849 (D. Bouquet, t. VIII, p. 500), 920 (Hauréau, Ib., p. 57), 926 (Besly, *Comtes de Poitou*, p. 218. — *Antonniacus*, 1062 (L. N. de St-Fl., ch. 196). —*Antogneium*, 1267 (Arch. de M.-et-L., E 849). — *Antognacus*, 1249 (Ibid.).— *la ville d'Anthoigné*, 1392, 1401, 1451 (Arch. de M.-et-L., E 821, — *Villa de Anthoignaco*, 1409 (E 849). —*Antogny, Antogné, Anthoigné*, XVII-XVIIIes. (Et.-C.).

La commune, placée à l'extrémité méridionale du département, forme une pointe dans le département des Deux-Sèvres, qui l'enserre au Sud, à l'Est et à l'Ouest, le Nord borné par Montreuil-Bellay et Méron (8 kil.).

Le bourg est à un kil. de la Dive, qui longe du Sud au Nord la commune, vers l'Est, dans toute son étendue. — A l'extrémité, vers l'Ouest, traverse le ruisseau de la Losse. — En dehors, passent, vers l'Est, la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun (2 kil.) et, vers l'Ouest, la route impériale de Bordeaux à Rouen (2 kil.), qui se rencontrent à un kil. de Montreuil-Bellay.

En dépendent les villages de Coulon (1,500 m.), gros village de 60 maisons, de Mué (1,500 m.), gros village de 55 maisons, relié à l'église par un chemin presque bâti, dit le *Chemin-du-Bourg* (13 maisons), le village de Lernay (4 kil.), le hameau des Charrières (6 maisons), les fermes du Moulin et de la Pivoiterie.

Superficie : 1,764 hect., dont 270 en vignes et 1 hect. 59 en bois; — vastes plaines, surtout vers Panreux. — Les vins blancs du pays sont renommés, notamment ceux de la Grandemaison; — On exploitait autrefois la tourbe sur les bords de la Dive. — Le partage des marais de l'Anglée ou l'Onglée, autorisé par ordonnance du 26 janvier 1836, a été effectué le 20 avril suivant entre les communes d'Antoigné et de Saint-Cyr-la-Lande. Ils comprenaient 21 hect. 21 ares, dont 11 hect. 61 ares ont été attribués à Antoigné.

Population : En 1720-1726, *94* feux, *246* hab. — En 1782, *300* communiants. — En 1788, *92* feux. — En 1790, *390* hab. — En 1826, *525* hab. — En 1831, *542* hab. — En 1841, *600* hab. —En 1851, *644* hab. — En 1856, *627*, h. — En 1861, *637* hab. — En 1866, *650* hab., dont *201* hab. au bourg (69 maisons).

Bureau de poste et *perception* de Montreuil-Bellay.

Assemblée, le premier dimanche de juillet.

Mairie et *Ecole*, installées pauvrement dans un grand logis délabré, en attendant mieux sans doute.

Au bas du bourg, et dominant une petite plaine qui penche vers l'Est, tandis que vers Sud le sol monte couvert de vignes et de maisons, s'élève l'*église* (succursale, 26 décembre 1804), dédiée à saint Martin de Tours. C'est un curieux édifice à signaler aux archéologues. La porte comprend trois arcatures romanes, dont deux composées de claveaux chargés alternativement de fleurons, de pommes de pin ou de carrés de damier, la troisième extérieure de pointes de diamant, toutes trois se continuant sur des bases plates à plinthes autrefois ornementées. Sur le plein du mur supérieur se dressent deux petits contreforts plats dont le chevet encadre une étroite fenêtre à moulures romanes. De chaque côté de la baie, deux petits cadres, dont un seul reste, figurant un lion, continuaient la décoration supérieure. Au-dessous, règne une corniche ornée de 11 modillons sculptés, dont chaque intervalle est rempli par une figure en saillie, représentant, autant qu'on y peut voir, un cheval sellé, un cerf, un animal renversé, un chien à poil raz, un homme couché, en tout dix cadres qui, avec les deux qui bordaient la fenêtre, peuvent avoir complété les douze signes d'un zodiaque de fantaisie. Sur cette base, soutenue par deux hauts contreforts terminés en retraits, repose le fronton à pignon triangulaire en petit appareil reticulé, dont chaque losange est noyé à demi dans le ciment. — A l'intérieur (20 m. 70 sur 7 m. 70), la nef, nue et vide, se compose de deux parties distinctes, que sépare un vide de quelques centimètres, entre deux arcades ogivales, dont l'une montre son mur coupé droit sans pierre d'attente. C'est un carré long sans voûte, éclairé par quatre fenêtres plein cintre, plus étroites vers Nord-Est. Le carré du transept, qui porte le clocher, recourbe sa voûte en coupole sur quatre piliers ronds, gros et courts, l'un orné de deux bandes plates qui se terminent en volutes, l'autre, vis-à-vis, couvert de palmes; les deux, vers le chœur, d'un travail plus orné, l'un découpé comme une couronne en pointes

Digitized by Google

altiples, l'autre enguirlandé de feuillage dont crochet s'arrondit en un lourd billon pendant. u-dessous, la bête fantastique à deux corps. — e chœur est voûté en croisée d'ogive et doit être un demi siècle plus moderne que le transept et façade qui paraissent du commencement du ire siècle. — Au fond un tableau du XVIIe siècle représente *saint Martin coupant son manteau*. n autre tableau du XVIIIe siècle, *sainte Né-oise*. La sainte Table est un meuble en bois de rme grossière.

En dehors, à gauche de la porte principale sent les anciens *fonts baptismaux*, bloc orme de granit, dont le centre évasé est percé un trou. — Plus loin, vers Sud, une très belle mbe, sans couvercle, où la forme du corps est reusée dans la pierre (XIVe s.).

Le *presbytère*, vendu nationalement le 18 mes-dor an IV, était remplacé par une maison à uage. Une ordonnance du 12 juillet 1837 auto-sa la vente d'une partie des communs pour chat d'une cure, qui ne fut pas réalisé jus-'en 1851 où un emprunt spécial fut autorisé r ordonnance du 4 novembre. La *sacristie* a é agrandie en 1855.

Un *dolmen* existe sur la hauteur, à quelque stance de Coulon, à droite sur le chemin de ontreuil-Bellay. On n'a pas signalé d'autres aces celtiques ou romaines, quoique le vieux emin venant de Saint-Just dut, vers le bourg, rapprocher au plus près de la Dive. Le nom ul de la paroisse indique un ancien domaine un personnage Gallo-Romain dont les diplômes yaux du VIIIe siècle attestent l'importance. La lla dépendait du Poitou (*in pago Pictavo*, 1291) du district de Thouars (*in pago Thoarcensi*, 6) et comprenait dès le VIIIe siècle, entre autres ches dépendances, Bron près Saint-Just, Ar-y, près Loudun, et Coulon. Charlemagne en don à l'abbaye de Saint-Martin de Tours, t l'abbé Itier, en 791, l'attribua comme dota-n à l'abbaye de Corméry, qu'il venait de fon-r, don confirmé par Louis le Débonnaire en 820 Pepin d'Aquitaine en 829. Mais en 848 le nte Vivien, abbé de Saint-Martin, reprit le do-aine et le rendit de nouveau à ses moines pour rnir spécialement aux frais de leur vestiaire. diplôme de Charles le Chauve confirma l'année vante cette attribution, de même un autre de arles le Simple en 920; mais cette année même vicomte Savary mit la main sur la terre et il lut que le comte Ebolus intervint en 926 pour faire restituer aux moines. Le Chapitre l'admi-trait par un chanoine qui portait le titre de écot et qui relevait féodalement le bénéfice de baronnie de Montreuil-Bellay. La haute justice, r des transactions de 1265 et de 1393, fut re-nnue appartenir au suzerain; mais la moyenne basse justice resta du domaine de la prévôté. officier, du titre de maire, tirait revenu des oits secondaires et avait par privilège la pré-itation des officiers de la châtellenie Un d'eux, le *traitier*, tenait la recette générale des dîmes, inspectait les domaines, remplaçait le prévôt absent et faisait avec le maire l'office de sergent ou d'huissier féodal. Outre la seigneurie d'Antoigné d'un rapport de 5,800 liv., le bénéfice comprenait les seigneuries de Bron et Mollay (V. *ces noms*). Toutes les dîmes, tant anciennes que novales, appartenaient au Chapitre, moyennant une rente de 350 livres qu'il assura au curé (7 juillet 1742) en exemptant de toute dîme les biens de la cure. Le curé siégeait dans l'église, à droite sous le clocher, son vicaire à gauche; le seigneur de la paroisse avait son banc, dans l'angle gauche, à l'entrée du chœur.

Sont prévôts, en 1636, *Roger de Kanigan*, abbé de Notre-Dame de Pornic; — *Lecourt*, 1734; — Corentin *Morain*, 1763-1790.

La cure était de l'évêché de Poitiers, de l'archiprêtré de Thouars, à la présentation de l'évêque de Poitiers, à la nomination du prévôt, dignitaire du chapitre de Saint-Martin de Tours.

Sont curés : Gacian *Desbordes*, 1546, 1555. — René *Natault*, 1571. — Mathieu *Goizet*, 1597, 1637. — Jacques *Roulet*, 1667-† 2 novembre 1673. — Philippe *Blanchard*, 27 mars 1673, 1691. — Jean-Charles *Barat*, 1719, 1728. — Louis-François *Briant*, 1734-août 1763. Il signe encore quelque temps : *ancien curé*. — Louis-Joseph *Drouyneau*, prieur de Notre-Dame d'Angelard et vicaire, 1er octobre, 1763-† 12 juin 1771, âgé de 36 ans. — Louis-Bertrand *Lelivec de Lanvoran*, 10 septembre 1771 jusqu'en 1793. Il devint alors officier public. — Pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, le curé se fait souvent assister par des Augustins du couvent de Montreuil-Bellay.

La paroisse dépendait, au XVIIIe siècle, de la Généralité de Tours, du Grenier à sel de Saumur, de la Subdélégation de Montreuil-Bellay, du District de Montreuil-Bellay (1788), de Saumur (1770). Il y résidait une brigade de gabelle à cheval de quatre employés dont la paroisse dénonçait les pillages en les accusant d'envoyer la nuit leurs chevaux dans les ensemencés. — La Dive séparait la paroisse du Loudunois. — Les moulins dits d'Antoigné avaient été acquis en 1391 de Jean de Fonteneux par le seigneur de Montreuil-Bellay, qui les arrentait avec les marais et les droits de pêche. — La canalisation, commencée en 1785, créa des prairies qui autrement restaient perdues d'eau. Le sol excellent d'ailleurs restait sans culture, faute de bras. Avant la Révolution la moitié des habitants mendiaient; les propriétaires n'y résidaient point et les journaliers restaient tout l'hiver sans ouvrage. Les vins, richesse du pays, s'y perdaient sans valeur, ne pouvant s'exporter par les chemins affreux.

Maires : Joseph *Guillon*, 1790. — *Leroy*, 1792. Il ne savait même signer. — Louis-Nicolas *Nau*, 1er novembre 1792. — Augustin *Autran*, 8 août 1797. — Urbain *Ecot*, 11 septembre 1799.

Digitized by Google

— Louis *Lemoine-Maudet*, 15 septembre 1813. — Urbain *Ecot*, 12 août 1815. — Nicolas-Louis *Nau*, 5 octobre 1830. — Joseph *Ecot*, 9 septembre 1833. — Michel *Monnereau*, 15 juin 1836. — Louis *Sorin*, 5 avril 1848. — Toussaint *Ecot*, 23 août 1848.

Arch. de M.-et-L., C 117 et 193; E 821; G *Prévôté de Saint-Martin de Tours* et *Cure d'Antoigné*; — Arch. de la Vienne, *Série G.* — Arch. comm., *Série E.* — Arch. de l'Evêché, Note Mss. du curé Mollet; — Nobilleau, *La collégiale de Saint-Martin de Tours*, p. 113; — D. Bouquet, Hauréau, etc., *ubi supra*; — Em. Mabille, *La Pancarte Noire de Saint-Martin de Tours*..

Antrie (l'), c^ne de *Montigné-sur-Moine*, — *Lantrie* (Cass.). — *L'Entrée* vulgairement.

Antrinière (l'), f., c^ne de *St-Christophe-du-Bois*. — *Lantrenière* (Cass.). — *L'Entrisnière* XVIe siècle (C 103, f. 28 v°). — Petit bordage relevant de la Morousière, dont est sieur Gilles Du Vau, en 1539.

Apendutum. — V. *Pendu*.

Apothème (saint), évêque d'Angers, contemporain de saint Martin, « était né, dit-on, sous le ciel de la Grèce et parlait la langue de Chrysostôme et de Basile ». La vérité est qu'on ne sait rien de son origine. Son nom grec seul donne à croire, qu'il appartint à l'église d'Orient. On a voulu voir en lui, sans trop d'invraisemblance, le même personnage qui apporta à saint Jérôme des lettres de deux dames chrétiennes « habitant les bords de l'Océan ». Il mourut le 20 novembre, vers 389, après avoir occupé le siége d'Angers 17 ans, et fut enterré hors ville dans une église dédiée dès lors à son nom et qu'on suppose être Saint-Maurille; mais son corps fut volé par l'abbé Convoionus, venu tout exprès de Bretagne, et transporté frauduleusement dans son couvent de Redon (vers 840). Une translation solennelle fut célébrée le 20 novembre 1284 dans la magnifique abside de la nouvelle église. Au siècle dernier la châsse avait été remplacée par un coffret en bois doré en forme de cercueil. On conservait pourtant quelques reliques du saint à St-Maimbeuf, dans une châsse placée au dessus du maître-autel, à Saint-Serge d'Angers et à Saint-Magloire de Paris.

Rangeard, *Les saints Evêques* dans la *Revue d'Anjou 1854*, t. I, p. 3.—D. Chamard, *Vie des Saints d'Anjou*, t. I, p. 14. — D. Lobineau, *Hist. des Saints de Bretagne*. — Mabillon, *Acta SS. Ord. sancti Bened.* — Arthaud, Mss. 623-625. — Grandet, Mss. 626 et 886; — *Mém. de la Soc. sc. et arts d'Angers, 1858*, article de l'abbé Chevalier. — L'abbé Pletteau, *Origines de l'église d'A.*, dans le *Repert. archéol.*

Apothicairie (l'), f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*.

Appartenance (l'), f., c^ne de *St-Melaine*, dépendait, non pas, comme il est de tradition dans le pays, de l'abbaye de Saint-Maur ou du prieuré de Bessé, mais du temporel de la chapelle Sainte-Barbe, desservie dans l'église paroissiale. En était titulaire à la Révolution René Houssin, vicaire de Vauchrétien, qui venait chaque fois que le devoir de son office l'appelait, monté sur une haquenée en grand appareil, dont on parle encore.

Appats (les), ham., c^ne de *Mouliherne*.

Appentis (l'), f., c^ne d'*Angers*.—*L'Apenty* (Cass.).

Appentis-Rellon (l'). — V. *la Pantière*.

Appert (*Eugène*), né à Angers le 28 décembre 1814, après ses études classiques terminées à Paris, entra dans l'atelier d'Ingres, centre alors d'une prédication militante, et se trouva bientôt en état de témoigner pour les enseignements du maître. Sa première œuvre exposée, *Berger jouant avec une tortue*, figure au Salon de 1837. L'année suivante il envoyait cinq toiles à l'exposition d'Angers (1838), dont une *Bacchante ivre*, restée à notre Musée, *Le dernier des Abencérages*, une *étude* et un *portrait*, quatre à celle de 1842, dont son portrait et *Néron à Baies*, du salon de 1839, et chaque année à Paris quelque œuvre remarquée pour ses qualités de composition et la touche large et franche, que l'artiste ne cessa de perfectionner. — 1841, *Sarah*; *les Braconniers*; *Portrait de Mme R.*; *Portrait de M. J.* — 1842, *Néron devant le cadavre d'Agrippine*, au Musée de Montauban. — 1843, *Sultan, chien de chasse*. — 1844, *Vision de saint Orens*, dans l'église de Saint-Orens de Montauban; *Baigneuses au Lido*, qui lui valurent une médaille de 3e classe. — 1845, *Assomption de la Vierge*, donnée par l'Etat à l'église de Beaupréau; *Portrait de femme*. — 1846, *Descente de Croix*, dans l'église de Villemade (Tarn-et-Garonne); *Natures mortes*, au Musée de Dijon. — 1847, *Instruments de musique*; *Mort de Stanislas Lowinski*, dans la chapelle des adultes à Montauban; *Mort de saint Joseph*, dans l'église Saint-Joseph d'Angers.—1848, *Les Papillons*, au Musée d'Angers. — 1849, *Nature morte*; *Bœuf à l'abreuvoir*. — 1851, *Loup pris au piége*; *Une armure*, au Musée de Dijon. — 1852, *Le Délateur Vénitien*. — 1853, *Instruments de musique*; *l'Adoration des Mages*, dans la cathédrale de Verdun (Meuse). — 1855, à l'Exposition universelle, *La Sœur de Charité en Crimée*, au Musée de Versailles. — 1857, *La Fileuse*, à M. Loriot de Barny (Angers). — 1861, *Sedaine, tailleur de pierres*; *Le Délit de chasse constaté*. — 1863, *Venise*, grande figure allégorique; *Portrait de M. le premier président Métivier*. — 1864, *Le pape Alexandre III*, toile acquise pour le Musée du Luxembourg et lithographiée par Pirodon; *Les Pivoines*, à M. Théophile Gautier. — 1865, *La Confession à Solesme*.

Il avait été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur le 12 août 1859.

Ce n'est là d'ailleurs que le résumé incomplet de son œuvre. Nous avons eu l'occasion déjà de signaler ailleurs ses fresques de Sainte-Marie d'Angers, aux deux piliers de la porte faisant

Digitized by Google

à l'autel, *L'Assistance à la Vieillesse*, *l'Assistance à l'Enfance*, et dans le tympan, *la Vierge consolatrice*. Parmi de nombreux portraits, il faut citer son *François de Gondy* commandé par l'archevêché de Paris, et *l'acteur Bressards* pour le foyer de la Comédie française, les cartons de *Louis XIV*, *Napoléon III*, *Lebœtre*, *Lebrun*, (1859), reproduits en tapisserie des Gobelins pour la galerie d'Appollon au Louvre.—Le premier figure au Musée d'Angers.— *Un Christ* aussi décore la salle d'audience de la Cour impériale. Mais c'est dans les tableaux de genre que son talent se trouvait à l'aise et dans les natures mortes qu'il excellait, sans trompe-l'œil ni vaine duperie de praticien, mais avec une vérité d'allures, une savoure de touche et de dessin, un éclat surtout des couleurs où s'affirmait l'avenir d'un maître. Ardent tempérament de l'artiste n'avait gardé de l'école, où il avait passé, que la tenue et la discipline, en développant peu à peu l'ampleur et la vivacité natives. Ces qualités se retrouvent dans les travaux de peinture décorative conçus avec le goût et un sentiment d'élégance pleins de charme. On lui doit en ce genre la salle à manger de l'hôtel Fould, celle du ministère d'Etat et, aux Gobelins, dans l'appartement de l'impératrice, le dessus de porte et le plafond à oiseaux feuillages du salon bleu.

Pour calmer un mal incurable, Appert, quoique sans illusion, s'était fait transporter sous le ciel plus doux du Midi, à Cannes, où il est mort le 5 mars 1867, mais son corps a été rapporté et inhumé le 12 à Angers. Une voix autorisée a rappelé sur la tombe de l'artiste la séduction irrésistible de ses relations intimes, la verve de ses causeries, l'exquise sûreté de son jugement, ses saillies de raison fine et profonde, son érudition mêlée d'une vive critique, la bonté, la générosité, le dévouement de son cœur.

Discours de M. le premier président Métivier dans le *Journal de Maine-et-Loire* du 13 mars 1867, et à part (Angers, Lachèse-Belleuvre) in-8. de 8 pages; — *Amateur* du 1er avril 1861, art. de Théophile Gautier; *Union de l'Ouest*.—Livret des Expositions d'Angers et de Paris; — *Revue d'Anjou 1861*, p. 513; — Belleyme de la Chavignerie, *Dict. gén. des artistes de l'école française*, 1869.

Appert (*Pierre*), V. *Denée* (*commune de*).

Appert-Georget (*Michel*), membre fondateur et trésorier de la *Société Industrielle d'Angers*, y a publié, outre ses comptes financiers annuels, un *Rapport sur la filature de soie de M. Lainé-Laroche* dans le *Bulletin* de 1843, p. 33. — Mort le 6 avril 1861.

Apprès (les), terre, cne de *Chalonnes-sur-Loire*. — *Les Apris*, 1576. — *La Grézille ou les Apris*, 1783 (E 668-672).

Aprie (l'), cl., cne de *la Chapelle-s.-Oudon*.

Aprix (les), f., cne de *Contigné*. — « La maison, métairie, vergers et jardins appelés *l'Apreix* » 1[illegible] (E 325). — *Le lieu des Aprist*, 1619 [illegible]. — Relevait de la terre du Margat.

Apvril (*Pierre*), maître chirurgien à Brissac, en 1620.

Apvril (*Etienne*), parent sans doute du précédent et, comme lui, chirurgien à Brissac, y est inhumé le 30 juillet 1631.

Archives de Brissac et de Vauchrétien.

Apvril (*René*), maître maçon à Angers, 1627.

Apvril, — V. *Avril*.

Aquaria, *Lévière*, à Angers. V. *ci-dessus*, p. 56.

Aquin (*Antoine* d'), fils de Pierre d'Aquin, premier médecin du roi, nommé abbé de Saint-Serge d'Angers en 1671, après la mort de René de Briolay, se démit au profit de son frère en 1678.

Aquin (*Louis* d'), frère du précédent, fut nommé abbé de Saint-Serge le 2 septembre 1678 et installé le 30 mars 1679 par dispenses spéciales du pape. Il était alors âgé de 12 ans. Il a pour successeur, en 1710, N. de Vassé.

Ara fluvius. — V. *le Layon*.

Aragon (*Jean*), maître orfèvre, est chargé par Jeanne de Laval en 1456 de la façon et gravure de son grand scel à ses armes et à sa devise nouvelles.

Mss. 913, f. 31.

Aragon (*Yolande* d'), fille de Jean, roi d'Aragon et d'Yolande de Bar, fut fiancée en 1390, suivant Froissard, n'ayant que 13 ans, à Louis II, comte d'Anjou, mais le mariage ne fut célébré qu'en 1399. Le 29 octobre, Raimond d'Agout et Jean de Moriens reçurent procuration pour aller chercher, auprès de son père, la jeune princesse. Le fiancé vint au-devant d'elle jusqu'à Montpellier, déguisé en simple valet et l'y vit le 25 novembre, sans se faire connaître. Le 1er décembre, la reine Marie d'Anjou les reçut en grande fête au palais archiépiscopal d'Arles où le lendemain furent célébrées des noces splendides. Yolande, « une des belles créatures qu'on put voir », au témoignage de Juvénal des Ursins, apportait en dot les baronnies de Lunel-en-Languedoc, de Berre, Martigues et Istres en Provence et, richesse plus rare, un cœur intrépide, un esprit élevé, plein de décision et d'autorité. Après quelques semaines passées à Tarascon, elle fut conduite dans ses domaines d'Anjou. Une après dînée qu'elle était allée pour s'ébattre, hors du château d'Angers, dans le parc de Lévière, ses chiens firent lever « un petit conin » qui, ainsi qu'apprivoisé, vint se refugier dans la robe de la princesse. Curieuse, elle avise au gîte et y trouve, enfouie sous un petit arceau, une image de vierge, qu'elle y fit laisser en ordonnant au-dessus la construction d'une chapelle. C'est *Notre-Dame-de-sous-Terre* (février 1401). Quelques jours après elle faisait son entrée à la cour de France, où elle établit bientôt son influence active, heureusement dirigée à l'encontre

Digitized by Google

les perfidies et des intrigues. On peut dire qu'elle servit de mère à l'enfant royal qui devait être Charles VII, comme plus tard elle devait l'assister de ces énergiques conseils. Le 18 décembre 1413, elle lui fiança sa fille Marie, née en septembre 1404. Le mariage ne fut accompli qu'en 1422, mais les deux enfants vécurent dès lors rapprochés l'un de l'autre, sous la tutelle toujours présente d'Yolande. Elle les amena tous deux en avril 1417, au château d'Angers où se mourait son mari Louis d'Anjou. Devenue veuve, elle fut déclarée régente et tutrice de son fils Louis III, héritier des domaines et des prétentions de son père, et le conduisit en 1420 à la conquête toujours chimérique de Naples. Pendant ce temps l'Anjou était envahi par les Anglais et sauvé heureusement par la bataille de Baugé (1421). Elle était de retour en France pour l'avénement au trône de son gendre, Charles VII, qui lui vint faire une visite au château d'Angers dès l'année même de son avénement (1422). Dès lors Yolande prend une part direct au gouvernement des affaires, même à l'administration publique. C'est sans doute à son énergie qu'est due l'ardeur nouvelle du jeune roi, qu'elle ranime et auprès de qui elle présente, elle soutient l'héroïque vierge qui va le sauver. Avant les derniers combats, elle se retira en Anjou, laissant auprès de Charles VII Agnès Sorel, qu'elle-même lui avait donnée, suivant la morale de ces temps chevaleresques, acceptée par la belle-mère comme par l'épouse. Elle les reçut tous deux en 1440 à Angers en grande fête. Elle vivait retirée d'ordinaire au château de Saumur où elle mourut le 14 novembre 1442. — Nombre d'historiens la font mourir à un château de Tucé, qui nous est absolument inconnu, s'ils n'ont voulu désigner Pocé, qui pourtant dès lors ne dépendait pas de son domaine. — Les funérailles de la princesse furent solennisées à Angers le 16 novembre dans la cathédrale où l'archevêque de Tours officia ayant les abbés de Saint-Serge et de Saint-Nicolas pour diacre et sous-diacre. Charles d'Anjou, son fils, dut emprunter 500 livres pour suffire aux dépenses et laisser en gage un reliquaire. Yolande fut inhumée près l'autel Saint-René, sans qu'aucune trace ait été retrouvée de son tombeau, lors du bouleversement de l'église, au témoignage de Lehoreau. Son portrait figure encore dans un vitrail de l'église St-Julien du Mans. — Elle avait eu de Louis II cinq enfants : Louis III, Réné le Bon, Charles, comte du du Maine, Marie qui épousa Charles VII, enfin Yolande d'Anjou, mariée à François de Bretagne.

Bourdigné, fol. 129, v°, etc.; — Pocq. de Liv., *Les Illustres*, Mss. 1067.—Papin, *Hist. de Provence*, t. III, p. 312-361. — D. Vaissète, t. V, p. 684. — Quicherat. *Procès de Jeanne d'Arc*, t. III, p. 93, 209; IV, 473. V, 87, 128, 131. — Cousinot, *Chronique*, p. 164. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 318, 323, 325, 342. — Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, t. I, et *Charles VII et ses Conseillers*, p. 5 et 58. — Froissard, l. IV, ch. 2. De Caumont, *Bullet. Monum.*, t. XIV, p. 368. — De Lasteyrie, *Hist. de la peinture sur verre*, pl. 88. — Huchet, *Hist. des Mon. de la Sarthe*, p. 77.

Araise (ruisseau de l'), né d'un étang sur Pouancé, traverse les communes de Chazé-Henri, la Chapelle-Hullin, Grugé, Bouillé-Ménard, Chatelais, Nyoiseau et se jette dans l'Oudon. Dans son parcours (30,200 m.), qui forme en partie limite du département de la Mayenne, il reçoit pour affluents les ruisseaux du Plessis, de la Viguerie, du Rutord, des Mouettes, des Griettes, des Fontaines, de la Rivière-Besnier, de la Mercerie, de la Couleuvraie, des Fontaines-Livet, de Pletté, de la Roche, des Mortiers, de Chazé, des Mats et de la Moquerie. (V. *ces noms*).

Araise (l'), ham., c^ne de *Bouillé-Ménard*.

Araise (la Basse-), f. c^ne de *Bouillé-Ménard*.

Aranlt (Ile d'), ancienne île de Loire, réunie à la ville de Saumur. V. l'*Ile-d'Or*.

Arbalesterie (l'), « vieil chastel, ainsi que « les murailles, douves et foussés d'environ le « comprennent, et l'estang et chaussée dudit lieu « en la forest de Longuenée » dit l'aveu du Plessis Macé de 1499. — Le nom même en paraît perdu.

Arbalêtier (ruisseau de l'), né sur Faveraye, s'y jette dans le Layon; 2,000 m. de cours.

Arbalêtier (l'), ham., c^ne de *Thouarcé*. — *L'Arbalestrier* (Cass.). — Relevait du prieuré de Thouarcé.

Arbance (l'), f., c^ne de *Chaudefonds*. — *Arbances* (Cass.).

Arbault, f., c^ne de *Sainte-Gemmes-s.-Loire*.

Arbourdière (l'), c^ne *du Longeron*. — *La Herbaudière* (Cass). — *La Rebaudière* (Et. M.).

Arbre (le Bel), vigne, c^ne *de Blaison*.

Arbrissel (*Robert* d'), fondateur de l'ordre de Fontevraud, est né au village d'Arbrissel ou Arbressec, dans le pays de Rennes, vers 1047; mais la meilleure part de sa vie s'est passée en Anjou, et le souvenir de ses œuvres y vit encore. Son père était prêtre de petite condition et sa mère elle-même, fille de prêtre. Cette particularité, dont témoigne Baudri, évêque de Dol, son premier biographe, a été supprimée par Cosnier et par les Bollandistes dans leur édition des textes originaux, mais elle est hautement attestée par les manuscrits et signalée par les Bénédictins de Bretagne. Désigné par sa naissance même à l'état ecclésiastique, il erra d'école en école à la recherche des meilleurs maîtres, puis vint à Paris, centre des hautes études, achever sa théologie et prendre les ordres avec le titre de docteur (1075). Sur ces entrefaites, Silvestre de la Guerche fut nommé évêque de Rennes « homme presque laïque », comme dit Baudri, et qui, sentant son impuissance à dominer la corruption envahissante de son clergé, cherchait à s'entourer d'agents sûrs et dévoués. Il apprit le succès de Robert, le rappela auprès de lui au nom de l'autorité épis-

Digitized by Google

copale et le créa archiprêtre de son église (1085). Robert s'épuisa quatre ans à rétablir la discipline, à combattre la simonie, les mariages incestueux et le concubinage des prêtres; mais enfin de guerre lasse et peut-être abandonné par son protecteur, il dut céder aux haines soulevées autour de lui par ces réformes et se retira à Angers (1089). Il y enseigna, croit-on, pendant deux ou trois ans la théologie ; mais le dégoût du monde dès lors était né en lui. Non content des rudes mortifications qu'il s'imposait, il prit le parti de se retirer avec un seul compagnon dans la forêt de Craon pour y continuer plus à l'aise une vie de pénitence. Sa parole ardente, la renommée et l'exemple de ses vertus attirèrent bientôt, dans ces temps de découragement général et de misères publiques, des foules de pèlerins qui peuplèrent ces solitudes; et les forêts de Fougères, de Savigny, de Concise, de Mayenne devinrent, comme celle de Craon, une Thébaïde féconde. De ces disciples épars, Robert choisit un premier groupe qu'il installa dans une chapelle sous la règle des chanoines réguliers de Saint-Augustin, qu'Yves de Chartres venait de faire revivre en France. Ce fut l'origine de l'abbaye de la Roë, longtemps, au témoignage des évêques, la plus pauvre et la plus sainte du royaume. Quelques temps après, le pape Urbain II, de passage à Angers, instruit des succès du nouvel apôtre, l'appela auprès de lui pour la dédicace solennelle de Saint-Nicolas. Robert y fit la prédication devant une affluence de peuple extraordinaire (10 février 1096) et avec un succès si éclatant, que le pape lui donna l'ordre et les pouvoirs de prêcher partout la parole de Dieu. Le même jour, Renaud de Craon, qui avait autorisé la construction de l'abbaye de la Roë sur son domaine, lui en concéda la propriété et fit approuver sa donation par tous les prélats. Robert accompagna le pape durant tout son séjour dans l'Anjou et le Maine et jusqu'au concile de Tours, puis revint à la Roë faire consacrer son église par l'évêque d'Angers (25 avril 1098). Rassuré dès lors sur l'avenir de son œuvre, il dit adieu à ses compagnons pour reprendre la vie errante et prêcher en liberté les peuples, pieds nus, couvert d'un sac, par les villes et par les chemins, dans les palais et dans les mauvais lieux, au hasard de sa route et des chances promises à son zèle. Il revint ainsi à son village d'Arbrissel dont le seigneur Hervé, converti par lui, donna l'église à son abbaye de la Roë. Partout s'attachaient à ses pas des foules confuses d'hommes et de femmes de tout âge et de toute condition, sur la foi de sa parole ardente et de leur destinée nouvelle; mais la tâche était rude de maintenir quelque ordre dans ce cortége étrange, et Robert songea à se fixer pour imposer une discipline régulière. La forêt de Fontevraud, sauvage et déserte, le tenta. Les pénitents commencerent par s'y bâtir des huttes, puis un oratoire, les femmes dès lors cloîtrées, les hommes occupés à la terre, les clercs chantant les offices pendant les travaux (1099). Les aumônes des peuples, les largesses des grands suffisaient aux premiers besoins de la vie commune, en même temps qu'affluaient de toutes parts les convertis. Au milieu même de cette installation nouvelle de la colonie, que dirigeait avec lui Hersende, veuve de Guillaume de Montsoreau, Robert s'absenta quelques mois pour assister au concile de Poitiers, où seul avec deux ou trois prélats courageux, pendant que l'assemblée s'enfuyait devant les soldats du duc d'Aquitaine, il osa faire tête à leurs violences et prononcer l'excommunication de Philippe, roi de France, et de l'adultère Bertrade. De retour à Fontevraud, il s'occupa avec soin de l'organisation définitive de l'ordre nouveau qu'il avait dessein de fonder. Il lui fallait avant tout songer à préserver d'elle-même cette multitude mêlée de toutes les vertus et de tous les vices. La communauté fut divisée en trois classes qui habitèrent trois édifices distincts, les vierges et les veuves au *Grand-Moutier*, les lépreuses et les infirmes à *Saint-Lazare*, les pécheresses à la *Madeleine*, les hommes en deux logis séparés, plus tard réunis en un seul, *le Grand-Saint-Jean*. Tous ces travaux étaient visités par le duc d'Anjou et par les seigneurs d'alentour, qui payaient leur bienvenue en largesses et en fondations. Robert reprit bientôt (1102) ses prédications, aidé cette fois de ses disciples, Bernard d'Abbeville et Vital de Mortain, qui allaient rendre leurs noms illustres à l'imitation de leur maître, et ramenant de toutes parts à Fontevraud, comme à un refuge commun, les troupes de fidèles et de convertis. Il assistait, en 1104, au concile de Beaugency et quelques mois après à celui de Paris. En 1105, il parcourut le Poitou, appelé par l'évêque de Poitiers, Pierre, son ami, qui, lui-même, se rendit à Rome pour solliciter du pape la confirmation de l'institut de Fontevraud. Robert parcourut ainsi la Touraine, l'Orléanais, le Limousin, l'Angoumois, le Périgord, le Languedoc, semant partout des colonies de sa grande réforme et partout soulevant la foi des peuples et l'admiration des évêques et des grands. Ses contemporains ne trouvent pas de paroles qui suffisent à rendre pour eux les miracles de cette éloquence entraînante. C'est un soleil! C'est un tonnerre! Les femmes surtout n'y résistaient pas, et Robert qui sentait sa puissance, s'était réservé, en faisant la part de ses disciples, cette tâche particulière de parler aux vierges, aux épouses, aux pécheresses, également dociles à sa voix. Tendre aux faibles, aux faillis, aux désespérés, doux au repentir, rude au vice, affable aux affligés, cœur ouvert et facile aux larmes, il se livrait tout à tous et avait pour chaque âme le don de la parole qui guérit. Ce reniement même de toutes les conventions de la vie pratique, cet enseignement des jours et des nuits au milieu des foules mêlées et confuses et les misères inséparables de tant d'aventures, c'est là ce dont, quelque temps, parmi les prélats, sa réputation souffrit. « On dit que vous por-

Digitized by Google

« mettez à certaines femmes d'habiter trop fami-
« lièrement avec vous ; que trop souvent vous les
« entretenez en particulier et même que vous
« n'avez pas honte de coucher fréquemment la
« nuit entre elles... pour les unes toujours aima-
« ble, pour les autres rude dans votre langage,
« sévère dans vos corrections, les tourmentant
« sans pitié par la faim, par la soif, par la nu-
« dité. » C'est Geoffroy de Vendôme qui lui écrit ainsi (*Epist.* 47). Marbode, l'évêque de Rennes, est plus vif encore et dénonce des scandales (*Epist.* VI). Ces témoignages curieux par leur sincérité et par leur précision, on les a contestés, reniés et tout d'abord, comme toujours, on a essayé de les supprimer. A quoi bon? Je n'y veux voir pour ma part que l'écho de calomnies brutales et le travestissement impur de ces pratiques nouvelles du réformateur et de l'apôtre. D'autres scandales devaient soulever d'autres craintes : c'est le trouble mis au cœur de la société civile par cet entraînement des convertis ; c'est le mépris qui rejaillissait sur les prêtres par les prédications implacables de Robert ; c'est le détachement des peuples refusant la dîme à ses pasteurs indignes pour l'apporter volontairement à la communauté nouvelle et cet étrange spectacle de foules cléricales, degagées des liens réguliers, pour suivre, comme elles disaient, « le maître ». — En 1115, Robert fit élire une abbesse à Fontevraud où les religieuses n'avaient eu jusqu'alors que des prieures. Après un voyage à Chartre où il réconcilia les chanoines de la cathédrale avec le comte, il se trouvait dans le Berry et repartait d'Orsan pour prêcher, quand il fallut l'y ramener en litière. Il y mourut le 25 février 1117. L'archevêque de Bourges, Léger, qui l'avait assisté à sa dernière heure, conduisit son corps à Fontevraud, accompagné en chemin par l'archevêque de Tours et l'évêque d'Angers. Le comte d'Anjou, nombre de seigneurs et d'abbés assistèrent à ses funérailles, où son éloge fut prononcé par l'archevêque de Bourges. L'évêque du Mans, Hildebert, composa son épitaphe. Quoique Robert eût demandé à être inhumé dans le cimetière commun, son tombeau fut placé devant le grand autel de l'église, supporté par quatre colonnes basses et surmonté de la statue couchée du bienheureux, avec la chasuble, les gants, l'anneau et le bâton pastoral. En 1621, l'abbesse Louise de Bourbon l'enleva pour reconstruire l'autel. Les ossements furent placés dans un coffret de plomb et reportés à droite de l'autel, sous une nouvelle tombe de marbre noir portant une effigie de marbre blanc, couchée, vêtue d'une chasuble, la tête appuyée sur un coussin, les mains croisées sur la poitrine et les pieds nus (1623). Une planche du *Peplus* de Ménard, gravée par Stuerhelt et dont il a été récemment tiré des épreuves nouvelles, a conservé le dessin de ce monument, dont une partie des marbres existent encore. Ils ont été employés à faire les cheminées du château de Saint-Médard près Chouzé, les inscriptions tournées vers le mur. La capse de plomb, de forme ovoïde, qui renfermait « les os et cendres du digne corps » fut remise en 1847 par l'administration aux religieuses Fontevristes de Chemillé. Elle a été ouverte à cette époque et plus récemment encore, le 12 avril 1860, et des procès-verbaux authentiques ont constaté, comme on le savait déjà par les témoignages de Niquet et de Cosnier, qu'on y avait réuni les restes recueillis d'une tombe voisine, celle de Pierre, l'évêque de Poitiers, l'ami de Robert. Par une pratique alors encore nouvelle, le cœur du bienheureux avait été déposé isolément dans l'église d'Orsan, sous une petite pyramide de pierre, près du grand autel, que l'on appelait l'autel du Saint-Cœur et, suivant le peuple, de Monsieur Saint-Cœur. Cette relique, primitivement conservée dans une boîte d'ivoire, fut « translatée en un autre lieu » de l'église d'Orsan, où le souvenir même s'en est perdu, par le P. Jean Lardier, visiteur de la province d'Auvergne, le 1er octobre 1646 ; mais il eut soin d'en réserver une part pour Fontevraud dans une cassette qui est revenue aujourd'hui aux mêmes religieuses de Chemillé. C'est une boîte oblongue en cuivre argenté, et travaillé au repoussé, portée par quatre pieds en boule et surmontée d'un toit aigu et d'une croix. La face principale porte sur une tablette, au milieu de rinceaux fleurdelisés, ces simples mots : *Cor. B. Roberti.* Un dessin en a été donné dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou*, ainsi que d'un bâton abbatial, en bois de chêne, la pointe garnie de cuivre à pans taillés et divisée par deux boules d'inégale grosseur, la tête formée de trois morceaux de cristal de roche en forme de tau ou potence, œuvre contemporaine de Robert et que les religieuses, d'après une tradition assez invraisemblable, prétendent lui avoir servi, soit à la Roë, soit à Fontevraud. Les sentiments de vénération conservés dans l'ordre pour le fondateur ont vainement et à plusieurs fois tenté d'obtenir de Rome sa canonisation. Dès l'heure de sa mort la voix du peuple l'avait consacré en lui attribuant des miracles. En 1645 l'abbesse Jeanne-Baptiste de Bourbon, unie aux divers Chapitres voisins de l'abbaye, et activement aidée par des démarches pressantes de la reine d'Angleterre, du roi et de la reine de France, crut faire accepter sa requête et n'échoua, ce semble, que par le défaut de quelques formalités. Tout récemment encore, par deux fois (1853-1863), mêmes instances, ont obtenu même résultat dans une cause qu'on peut considérer comme toujours pendante.

La vie du bienheureux Robert a été souvent écrite. Elle a même inspiré un long et lourd poème en douze chants : *Robert d'Arbrissel ou l'institut de l'ordre de Fontevraud* (Paris, 1779, in-8° de 412 p.), par F. Chaudeau, prieur de la Puye. — La source presque unique, où tous ont puisé, est le récit laissé par son contemporain Baudry (V. ce *nom*), longtemps abbé de Bourgueil, à trois lieues de Fontevraud,

Digitized by Google

et qui ne quitta l'Anjou que six ans après l'établissement de l'ordre nouveau. Il la rédigea, comme il le dit lui-même, à la prière et sur les notes, *schedæ*, de l'abbesse Pétronille de Chemillé; mais il avoue combien les renseignements lui ont manqué et quelle peine il prit à les recueillir. Un moine, André (V. *ce nom*), de l'ordre de Fontevraud, donne une *Seconde Vie ou les dernières années et la Mort du bienheureux R. d'A.*, qui n'apporte point de notions nouvelles qui prête à son héros des discours à peu près imaginaires. La traduction française de ces deux ouvrages parut en 1585 sous ce titre : *Chronique de Fontevraud contenant la Vie de Robert d'A., par Baudry de Dol et André, traduite en français par le P. Yves Magistri* (Paris, in-fol.). Le texte latin fut publié par Michel Cosnier : *Fontis Ebraldi exordium, complectens opuscula duo cum notationibus de vita B. Roberti de Abr. Fontebraldensis ordinis institutoris, et quæstionibus aliquot de potestate dio abbatissæ, studio et opera Michaelis Cosnier, sacerdotis Pictavensis, in eodem loco parochi* (La Flèche, 1641, in-4°). — Les lettres de Marbode et de Geoffroy de Vendôme ont soulevé, comme on pense, toute une armée d'apologistes. La lettre de Marbode avait passé inaperçue dans l'édition de ses œuvres (Rennes, 1524, in-f°). Celle de Geoffroy, publiée en 1610 par le jésuite Sirmond, fit scandale La controverse même appela l'attention sur la première. L'abbesse de Fontevraud ne trouva rien de mieux que de faire arracher du Mss. de Vendôme la lettre de Geoffroy et par suite d'en contester l'authenticité en répandant de prétendues rétractations; mais d'autres Mss. gardaient le texte intact, tandis que celui de Vendôme atteste encore la maladresse de la fraude qui s'était bornée à enlever le titre et une partie seulement du document. Elle réussit mieux quant à un écrit semblable d'un moine, Pierre de Saumur, dont le Mss., possédé par le P. Vignier, de l'Oratoire, fut supprimé sans laisser de trace. On peut consulter sur cette polémique le livre du P. de la Mainferme : *Dissertationes in epistolam contra B. Robertum de A., scelerate conflctam a Roscelino hæretico sub nomine Goffridi Vindocinencis abbatis, tomo autem decimo quinto magnæ Patrum Bibliothecæ inconsulte relatam* (Saumur, 1682, in-8° de 168 pages). C'est la première édition d'un ouvrage remanié et considérablement augmenté, sous ce titre : *Clypeus nascentis Fontebraldensis ordinis contra priscos et novos ejus calumniatores* (Paris, 1684, trois vol. in-8°). L'exaltation de l'auteur ôte toute critique sévère à son livre, précieux en lui-même par la réunion complète de tous les textes et extraits des chartes et titres qui ont parlé du fondateur de Fontevraud; — *Brevis confutatio epistolæ a Roscelino hæretico in B. Robertum de Arbrissello, nequiter confectæ sub nomine Goffridi Vindocinencis abbatis* (Saumur, 1682, in-8° de 23 p. avec une planche). Cette brochure semble n'être qu'un premier essai de l'ouvrage précédent. L'auteur y prétend de même, comme le titre l'indique suffisamment, faire attribuer à l'hérétique Roscelin la lettre de Geoffroy, par une fausse application d'un passage d'Abailard mal interprété; *Dissertation apologétique pour le bienheureux R. d'A., sur ce qu'en a dit M. Bayle dans son Dictionnaire historique* (Anvers, 1701, in-12 de 316 p.) suivie d'*Eclaircissements, notes, critiques et additions* (1702, in-12 de 94 p.), ouvrage du P. de Soris, qui justifie les éloges de Bayle par sa discussion calme et judicieuse; — *Essai historique sur Robert d'Arbrissel*, par M. de Feydel (Londres, 1788, in-8° de 45 p.), dissertation plus ironique que sérieuse dans le goût philosophique du temps; — *Etude historique sur la révocation de l'Edit de Nantes et sur Robert d'Arbrissel*, par Eugène Talbot (Angers, 1846, in-8°), réponse à MM. Godard et Godet, à l'occasion de notes malencontreuses sur l'édition nouvelle de l'*Histoire d'Anjou* de Bodin; — *Robert d'Arbrissel et Geoffroy de Vendôme*, par M. de Pétigny (*Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 3e série, t. v, p. 1) qui y démontre l'authenticité des deux lettres et l'abus qu'on en a fait. — On ne connaît de Robert aucun portrait. Une vieille statue en pierre conservée dans l'église de Méobec (Indre) et que le peuple appelle Saint-Robert, est trop informe pour avoir rien conservé de sa ressemblance. Il figure agenouillé dans deux tableaux d'autel provenant de l'ancienne abbaye et aujourd'hui conservés par les Fontevristes de Chemillé, mais ces œuvres ne sont que de la fin du XVIIe siècle, comme les gravures placées en tête de divers opuscules.

Voir, en outre les documents déjà cités et les histoires générales ou particulières, de l'abbaye et de l'Eglise, *Histoire littéraire de la France*, t. x, p. 153-170; — D'Achéry, t. xi, p. 314; — Mabillon, *Annales ord. Ben.*, t. v, p. 314 424; — Bayle, *Dictionn.*, v° Fontevraud; — Labbe, *Bibl. Mss.*, t. i, p. 217; — D. Chamart, *Vies des SS. d'Anjou*. t. ii, p. 1; — D. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, p. 113, et *Vies des SS. de Bretagne*, p. 213; — Aurélien de Courson, *Histoire des peuples Bretons*; — Raynal, *Histoire du Berry*, t. i, p. 450-461; — Cl. Ménard, Mss. 875, p. 40-41; — Levot, *Biographie bretonne*; — Tresvaux. *Histoire du diocèse d'Angers*, t. i, p. 175-208; — Bodin, *Hist. du Haut-Anjou*, p. 145; — Ménage, *Hist. de Sablé*. liv. iii, c. 19; — D. Piolin, *Hist. du diocèse du Mans*, t. iii, p. 475; — *Répert. archéol. de l'Anjou, 1860*, p. 208; *1861*, p. 194; *1863*, p. 313; *Bulletin du Comité historique, 1855-1856*, p. 243-247; — Laurent Pelletier, *Légende de Robert d'Arbrissel avec le catalogue des abbesses de Fontevraud* (Angers, 1686, in-4°); — Séb. Ganot, *La Gloire ou les éminentes vertus du bienheureux Rob. d'A.* (La Flèche, 1648, petit in-8° de 176 p.); — Raynaud, *Trias fortium David : Robertus d'Arbrissello, S. Bernardus, Cæsar de Bus.* (Lyon, 1657, in-4°); — Pavillon, *la Vie du bienheureux R. d'Arb., patriarche des solitaires de France... divisée en deux parties et justifiée par titres rares, tirez de divers monastères de France, d'Espagne et d'Angleterre* (Saumur, 1666, in-4° de 634 p.); — Givy, *B. Rob. d'Arb. ordinis Fontab. conditoris, vita, transitus, epitome vitæ elogia et miracula* (Rouen, 1668, in-8° de 224 p.); — le P. Rousset, *Panégyrique du B. Robert* (Paris, 1767 in-8°), prononcé le 24 février 1767 dans l'église des dames religieuses des Filles de l'Hôtel-Dieu; — et la Bibl. de Bordeaux, le *Triomphe de la Chasteté ou Panégyrique du bienheureux Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevrauld*. Mss. 5128, Belles-Lettres, etc.

Digitized by Google

Arcé (ruisseau d'), né à la Petite-Forêt, c^ne de Baugé, traverse la c^ne de Saint-Martin-d'Arcé, et s'y jette dans l'Altrée. — 1,439 m. de cours. — Il a pour affluent le ruisseau de Pont-Alais.

Arceau (l'), c^ne de *Chantelou*. — *Larceau* (Cass.). — Avec petite chapelle, dite aussi de l'*Etanchet*, simple arceau de pierre reconstruit en 1867 de l'autre côté du chemin, à 20 mètres de l'ancienne, en forme de petite grotte entourée d'arbustes et de fleurs.

Arceau (l'), ham., c^ne de *la Séguinière*.

Arceau (l'), f., c^ne d'*Angers*.

Arceau (le Petit-), f., c^ne d'*Angers*, autrefois de la paroisse de Saint-Samson, à mi-chemin de Saint-Barthélemy, appartenait à la cure de Saint-Julien d'Angers et fut vendue nationalement le 14 décembre 1791.

Archaillioux (l'), f., c^ne de *Cuon*.

Archangerie (l'), f., c^ne de *Montigné-les-R.*

Arche (l'), f., c^ne d'*Andard*.

Arche (l'), f., c^ne de *Châteauneuf*. — *L'Arche-Cornille*, 1625, 1627 (E 244-250). — *L'Arche*, XVIIIe siècle (E 356). — Dépendance du prieuré Saint-Pierre de Séronnes. Son nom lui vient de l'arche voisine ou pont en pierre sur lequel « le grand chemin » ou ancienne voie de Brissarthe à Châteauneuf franchit le ruisseau du Margas. V. un plan E 356.

Arche (l'), f., c^ne de *Chemiré*, ancien fief relevant de Morannes et appartenant au sieur Colombeau en 1731, qui démolit le vieux manoir.

Arche (l'), f., c^ne de *Clefs*.

Arche (l'), f., c^ne de *Saulgé-l'Hôpital*. — *L'Arche de Marmouillet*, 1793 (acte de vente nationale), terre sur le chemin d'Alligny, dépendant de la commanderie de Saulgé.

Arche (la Basse-), f., c^ne de *Champtoceaux*.

Arche (la Haute-), f., c^ne de *Champtoceaux*.

Arche-Airault (l'), c^ne de *Rochefort-s-Loire*.

Archembauld fut ordonné abbé de Saint-Aubin le 8 des ides de février 1106. Le pape Pascal II lui confirma en 1107, 4 des ides de juin, tous les biens et privilèges de son abbaye. — Malade, il se démit de sa charge, puis bientôt, sans qu'on s'explique ce retour, la réclama, et obtint, avec l'aide de son évêque et du légat, la destitution de Paganus Alerici, qui l'avait remplacé et qui en appela vainement au pape, avec l'appui de Geoffroy de Vendôme. En 1110, Archembault reçut en don du comte de la Flèche la moitié du revenu des nouveaux marchés, en 1117, d'Hubert de Champagne la dîme de Durtal, et la même année, de Mathieu du Plessis-Macé, le droit de prendre par jour quatre charges d'ânes dans les bois de Pruniers. — Mort le 6 novembre 1118.

Hauréau, *Gall. Christ.* — Cartul. de Saint-Aubin, Mss. 746.

Archembauld (*François*), docteur en médecine et médecin ordinaire de l'abbaye de Fontevraud, 1675, 1696, y décéda « au logis des médecins » le 25 avril 1699. — Il était originaire de Chinon. — Le soir même il fut inhumé par les Pères de l'Habit dans l'église du grand monastère, près l'ancien autel Saint-Louis En creusant la fosse on trouva un sépulcre en pierre de taille, « dans lequel avait esté mis un homme revestu d'une coste de maille, qui donne à croire que c'estoit un grand seigneur ».

Mairie de Fontevraud, *Etat civil*.

Archerie (l'), f., c^ne de *St-Lambert-la-P.*

Archerie (l'), ham., c^ne de *Liré*.

Arches (les), f., c^ne de *Fontaine-Guérin*.

Arches (les), f., c^ne de *Grez-Neuville*.

Arches (les), ham , c^ne de *Mazé*. — *Les Arches de Mazé* (Cass.). — Passage de la route départementale d'Angers à Longué sur le Couasnon.

Arches (les), f., c^ne de *St-Georges-du-Bois*.

Archiprêtré (l'), f., c^ne de *Dénezé-sous-le-Lude*, appartenance de la cure, dont le titulaire était archiprêtre du Lude.

Archotière (l'), f., c^ne de *Saint-Laurent-du-Motay*.

Arcis (les), f., c^ne de *Bégrolles*.

Arcis (les), ham., c^ne de *Bouzillé*.

Arcis (les), vignoble, c^ne de *Cheviré-le-Rouge*. — *Les Arcis autrement les Blanches*. — *Le clos d'Arcy*, 1640 (E 592).

Arcis (les), f., c^ne de *Durtal*. — *Arsitis* 1114-1134 (St-Serge, cart. I, p. 110). — Ancien petit manoir habité au XVIIe siècle par Mlle de Feuquerolle (V. *ce nom*), fondatrice de l'hôpital de Durtal, et après elle par René Hus.

Arcis (les), f., c^ne de *la Poitevinière*. — *Les Grands-Hersy* (Cass.). — *Les Arcis-Boulays*, 1575, terre possédée alors par Anne de l'Olliveraye, de 1598 à 1657 par la famille de Saint-Offrange, en 1722 par le sieur de la Genevraye. — Elle dépendait de la Jousselinière en 1784 et dans le bail de la seigneurie il est fait réserve du droit pour les tuiliers d'y prendre de la terre pour leurs tuiles, ainsi que dans les landes voisines.

Archives de *la Bellière*, Terrier de 1739.

Arcis (les), f., c^ne de *Saint-Germain-lès-M* bâtie depuis 1835.

Arcis (les Grands-), ham., c^ne de *Somloire* Le principal bordage en fut légué à la cure par Gervais Froger, marchand, par testament du 13 mai 1714.

Arcis (les Petits-), f., c^ne de *la Poitevinière* — *Les Arcis-Bérard*, 1539. — En est sieur René Erreau, écuyer, qui relevait à foi et hommage de Cholet et devait trois boisseaux de bl au curé de la Poitevinière.

Arch. de M.-et-L., C 105 f. 245.

Arcis (les Petits-), f., c^ne de *Somloire*.

Arcison (l'), ruisseau, né sur la c^ne *du Voide* traverse celles de Gonnord et de Faveraye et s jette dans le Layon. — Dans son parcours (14.500 m), il reçoit pour affluents les ruisseaux

Digitized by Google

des Courtelleries et du Senil. — On l'appelle aussi le *ruisseau de St-Jean-du-Corail.*

Arconnière (l'), f., c^ne^ du *Louroux-Béconnais.*

Ardaclère (l'), c^ne^ de *Drain.*

Ardanne, f., c^ne^ du *Louroux-Béconnais.*

Ardanne. — V. *Ardenne.*

Ardaux (les), île de Loire, c^ne^ de Saumur, « joignant d'un côté l'île du Chapeau et l'île Bremault, d'autre la prée d'Ouffard », 1592, 1650,

Arch. de M.-et-L., C. 161.

Ardeberge, f., c^ne^ de *Chalonnes-sur-Loire.* — « *Ardeberge ou Haute-Berge* » 1795 (vente nationale) saisie sur Cheverue de Chement et vendue le 8 thermidor an IV.

Ardelière (l'), f., c^ne^ de *Beaucouzé.*

Ardellière (l'), f., c^ne^ de *Liré.*

Ardenay, gros vill., c^ne^ de *Chaudefonds.* — *Ardenai,* 1040-1060 (Cant. du Ronc., Rot. 3, ch. 32. — *En Hardenay,* 1454 (E 658). — *Le village d'Ardenay,* 1591 (E 625). — En est seigneur Jean Robert 1665, Guy Petit, mari de Gabrielle Legoux 1741, Guy-François-René Petit en 1770. — Deux sentences de 1606, 1666 y maintiennent, au profit du curé, le droit de dîme prétendu par le seigneur de la Jumellière. Nobles hommes Jean Boceau, par testament du 28 décembre 1650, et Mathurin Boceau, par acte du 16 avril 1859, y fondèrent près de la maison paternelle une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste, qui était encore desservie à la Révolution de deux messes basses par semaine. Elle passa, dans le partage de leur héritage en 1664, à noble homme Jean Robert, sieur de la Hussaudaye, mari de Marguerite Boceau. Les propriétaires de la Barre, dont l'origine était commune, participaient aux frais de l'entretien et avaient le droit d'assister aux offices qui y étaient célébrés. — Le village, considérablement accru depuis cinquante ans, est un des principaux centres de l'exploitation houillère de Layon-et-Loire (V. *ce mot*). Toutes les veines des environs se rendent au bas de la coulée des Roustais, sur les bords du Layon, côtoient la droite de l'ancien canal, s'enfoncent sous le coteau, dans une longueur d'environ 600 mètres, puis dans la montagne des Bruandières en se continuant jusqu'au bourg de Saint-Aubin. V. *Reconnaissance et description des Mines de Houille... depuis Chalonnes jusqu'au Pont-Barré* (Angers, Mame, an XI, in-4° de 23 p.). — Il s'y tient un *marché* tous les dimanches, créé par arrêté du 16 septembre 1864, et une *assemblée* le dimanche qui suit la saint Urbain (25 mai). — V. *la Barre, la Rue, le Pin.*

Arch. de M.-et-L., *Série* E, 1703 ; *Série* G, *Chapelles* et *Série* S. — Arch. comm. d'Angers, GG 159. — *Rép. archéol.*, 1860, p. 57. — Note Mss. de M. Raimbault, de Thouarcé.

Ardenne, ville et Chât., c^ne^ de *Corzé.* — *Ardanne,* XIV-XVIIIe siècle (Cass. et presque tous les titres). — La terre était possédée à la fin du XIVe s. par Jean Richard qui la vendit à Jean d'Escherbaye ou de Cherbaye, chanoine, doyen de l'église Saint-Maurice d'Angers. Joseph de Cherbaye épousa en 1621 Anne Ménard, fille de Claude Ménard, l'historien Angevin, qui y est mort dans le château. Messire Louis-Thomas de la Croix de Richelieu, chevalier, en était seigneur en 1766 par alliance avec Marie-Anne de Cherbaye, qui lui survécut; leur fils Louis-Thomas-Joseph-Alexandre de la Croix, en 1787. — La chapelle, fondée en 1380 sous le vocable de sainte Catherine et qui était encore desservie à la Révolution, avait pour chapelain Gilles Briard qui figure parmi les ecclésiastiques transportés en Espagne sur le navire la *Didon*, en septembre 1792. C'est un gracieux édifice du XIVe siècle, avec voûtes en tuffeau à nervures prismatiques supportées au départ, non par des chapiteaux, mais par des écussons armoriés. Elle vient d'être restaurée et agrandie d'un petit chœur. On y a conservé une porte en bois ornementée de précieuses sculptures. — Le château, en partie reconstruit en 1738, a été jeté bas en 1864. Sur ses fondations se sont élevées les servitudes d'un élégant château moderne, en style Louis XIII, avec deux larges façades ornementées, accédant vers l'O. par un perron, vers l'E. par une italienne entre deux faces latérales encadrées de tours octogonales. L'effet surtout produit par les dispositions de la double toiture, formée d'une masse principale accompagnée de deux toitures inférieures entre les pignons pointus des tours, est remarquable. A distance, mais dans l'axe même du château neuf, l'architecte, M. Bonnet, a conservé, en forme de vestibule, l'ancien donjon (XIVe s.) flanqué de deux tours rondes et d'une tourelle à pans coupés pour l'escalier. Deux antiques étaux en plomb forment couronnement. La terre appartient à Mme Legris, née Legouz du Plessis. — Dans un bois voisin se cache un *dolmen* de forme rectangulaire, composée de dix pierres et divisé en deux parties dont une grande enceinte couverte carrée (2 m. 95 sur 3 m. de larg.), s'ouvrant vers l'E. par un passage de 80 cent. Deux pierres couchées forment toit ; trois autres composent le vestibule, large de 80 cent. sur un mètre de profondeur. — V. un dessin dans les *Mém. de la Soc. d'agr., sc. et arts d'A.*, t. VI, 2e part., p. 121, et *Répert arch. 1860*, p. 121.

Ardenne, f., c^ne^ d'*Avrillé.* — Cheverue, sieur d'Ardanne, est nommé par Louvet parmi les huguenots d'Angers, en 1562.

Ardenne, faubourg de la ville de *Montreuil-Bellay*, dépendant autrefois de la paroisse de Lenay. — Il contenait vers 1760 une cinquantaine de ménages, en partie logés dans des caves. Le fief appartenait en 1385 à Geoffroy de la Grézille, en 1480 à Aymar de Brézé, en 1489 à René de Sanzay, en 1675 à Georges Hubert, chevalier de Saint-Hubert, « issu en droite ligne de la race de Saint-Hubert d'Ardanne, gentilhomme de la maison du roi, mari de Louise de Savonnières », en 1728 au chevalier Étienne de Saint Hubert.

Arch. de l'Hôpital de Montreuil-Bellay. — Mairie de Noyant-sous-Doué, *Série* E. — Note Mss. de M. Raimbault, de Thouarcé. — Arch. de M.-et-L., E. 872.

Digitized by Google

Ardennes (les), ham. et moulin sur la Sanguèze, c^ne de *Gesté*. — *La terre d'Ardaine* 1620 (E 929). — En est sieur François Massicot, notaire royal à Gesté, 1742, qui relevait de Bohardy.

Ardière (l'), f., c^ne de *Daumeray*.

Ardillères (les), vigne, c^ne de *Fontaine-Milon*. — *Les Ardillées*, 1650 (E. 568).

Ardillers (les), f., c^ne d'*Angers*. — *Les Petits Ardrillers, autrefois le Conil-Razé*, en la paroisse de Saint-Samson, 1780 (Terrier de Saint-Serge). — Domaine du prieuré de Lévière, dépendant de la mense conventuelle et vendu nationalement le 30 décembre 1790. La plus grande partie en a été acquise en 1860 par la ville et transformée en champ de manœuvres.

Ardillers (*Notre-Dame-des*), V. *Saumur*.

Ardillon, canton dans la forêt et sur la c^ne de *Brossay*, composé de sables siliceux mêlés de calcaires marneux et de paillettes de mica, où se rencontrent plusieurs espèces de fossiles uniques en Maine-et-Loire, au témoignage de M. Millet, *Indicateur de M.-et-L.*, t. II, p. 228.

Ardillons (les), terre, c^ne d'*Antoigné*.

Ardoise (l'), f., c^ne d'*Allonnes*.

Ardoise (l'), vigne, c^ne de *Thouarcé*. — *L'Ardoise, alias Beignanon et Boterelle*, 1771 (E 1027).

Ardoises (les), f., c^ne de *St-Barthélemy*. — *Le lieu et domaine des Adaises*, — *des Ardaises*, 1464, — *des Ardoises*. 1528. — Il appartenait au XVe s. à Gillet Prévôt et ne formait plus au XVIIe s. qu'une closerie de l'abbaye de Toussaint qui l'affermait, en se réservant un clos y attenant de 17 quartiers de vigne, entouré de fossés, qu'elle faisait valoir. — Vendu nationalement le 15 mars 1791.

Ardoisière (l'), f., c^ne de *Combrée*.

Ardoisière (l'), cl., c^ne de *St-Georges-sur-Loire*, près le village de Port-Girault, appartenant en 1651 à Charles de la Lande, receveur de l'abbaye de St-Georges et plus tard à l'abbaye.

Ardonnière (l'). — V. *la Hardonnière*.

Ardouin. — V. *Hardouin*.

Ardouinière (l'). — V. *la Hardouinière*.

Ardouins (les), île de Loire, c^ne de *Saint-Hilaire-Saint-Florent*. — Autrement nommée *les Bussons*.

Ardré (*Augustin*), originaire de Saint-Sauveur-de-Sanzay, fut reçu à Angers à la maîtrise de chirurgie pour la paroisse de la Poitevinière le 20 juillet 1781.

Ardrillais (l'), cl., c^ne d'*Aviré*.

Ardrillé, vigne, c^ne de *Sarrigné*. — *Les Ardrillais*, 1509 (E 39). — *L'Ardriller*, 1569 (E 77). — *Le clos d'Ardriller*, 1617 (E 80).

Ardrillon (l'), vigne, c^ne de *St-Saturnin-sur-Loire*, 1769 (E. 252).

Arduchère (l'), f., c^ne de *Clefs*. — *Les Redeuchères* (Et.-M.). — Appartenait en 1675 à Marie Denais, veuve Antoine Havard.

Aremburge. — V. *Eremburge*.

Arengarde. — V. *Aurengarde*.

Ares (les), f., c^ne de *Pruillé*.

Aretium, *Aretheium*, *Arratium*. — Voir *St-Martin-d'Arcé*.

Argance (l'), ruisseau, né dans la commune de Villaine (*Sarthe*). — *Le ruisseau d'Arglance*, 1489 ; — *d'Erglance*, 1509. — *La rivière d'Arglance*, 1498 (E. 178). — Traverse la c^ne de Durtal, qu'il sépare de la Chapelle-Aligné, et se jette dans le Loir. — 6.300 m. de parcours en Maine-et-Loire. — A pour affluent le ruisseau de la Motte.

Argent (ruisseau de l'), né sur la c^ne de *la Plaine*, traverse l'extrême limite de la c^ne de Chantelou, puis Somloire, et prend le nom de l'Ouère à partir de son confluent dans le ruisseau de la Pommeraye, qui se continue dans le département des *Deux-Sèvres*. Dans son parcours en Maine-et-Loire (12,050 m.), il a reçu pour affluents les ruisseaux de la Chaperonnière, de la Chauvière, de Daillon, de la Giraudière, de la Marnaiserie, de la Pigrassière et de la Séverie.

Argentay, c^ne des *Verchers*. — *Argenteium*, 1160 environ (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 49). — Gros village, tout entier bâti au-dessus et au milieu de caves de tuffeau habitées. Les maisons supérieures, enclosses de hauts murs, forment de vastes appartenances dont une avec porche carré surmonté autrefois d'un pavillon. Sur le chemin des Verchers, au centre du village, une petite chapelle sert encore de station aux Rogations et en temps de Pâques, pour la confession des malades et des vieillards. La cloche en avait été bénie solennellement le 5 novembre 1771 et nommée Jean-Baptiste par messire Jean Toussaint Hardouin de la Coudrière, écuyer, seigneur d'Argentay, conseiller du roi, auditeur en la Chambre des Comptes de Bretagne. Avant lui le fief appartenait au moins depuis la fin du XVIe s. à la famille Davy (V. *ce nom*), en 1629 à Vincent Marsolle, de Doué, en 1670 à Claude Joubert ; — en 1790, à Colbert de Maulevrier, sur qui il fut confisqué et vendu le 1er messidor an IV.

Arch. de M.-et-L. ; — de Doué, — des Verchers, *Série* E.

Argenterie (l'), f., c^ne de *Montigné-les-R.*

Argentières (les), vigne, c^ne du *Vieil-Baugé*.

Argenton de Gennes, fief dans la paroisse de *Gennes*, avec mesure particulière de 14 boisseaux au septier pour 12 à la mesure des Ponts-de-Cé. Il appartenait au duc de Longueville, baron de Montreuil-Bellay, en 1623.

Argentré (d'). — V. *Davy*. — *Duplessis*.

Argentrie (l'), f., c^ne de *St-Quentin-les-B.*

Argerie (l'), f., c^ne de *Saint-Germain-les-Montfaucon*, confisquée sur Luc-René Gibot,

Digitized by Google

en grande partie incendiée dans la guerre et vendue nationalement le 7 prairial an VI.

Arglance (l'). — V *l'Arglance*.

Arglehaire est mentionné sur les catalogues des évêques d'Angers, entre Dodon et Flodegaire ; — meurt en 837.

Argogne, f. et moulin sur un affluent du St-Denis, c^ne de *la Pommeraye*.

Argogne, moulin sur l'Hyrome, c^ne de *Chemillé*.

Argogne, f. et chât., c^ne de *Joué-Etiau*. — *Argona*, vers 1091 (Prieuré de Dénezé, ch. or.), 1158, 1161 (Cart. de Chemillé, ch. 72 et ch. 108). — *Argonne*, dans tous les aveux et les principaux titres jusqu'au XVIIIe s. — *Argogne* (Cass., Cad., carte de Raimb. et Recens^t). — La terre relevait à deux fois et hommages simples de la seigneurie de Montrevault et Bohardy, à qui étaient dus deux chevaux de service et un tiercelet volant à muance de seigneur. Elle était chargée de plus d'une aumône annuelle de 15 setiers de blé, pour laquelle il fut fait, au XIVe s., un four spécial, et d'autant de messes qu'il se trouvait de chapelains, dans la chapelle du cimetière, dédiée à sainte Catherine, le jour de la fête de la Sainte.— Depuis au moins le XIVe s., c'était le domaine patrimonial de la famille noble des Dubois. Claude Dubois, chevalier, avait obtenu de son suzerain, Clermont d'Amboise, droit de forteresse à fossés et pont-levis et haute justice. Joseph Dubois, écuyer, aliéna la terre le 12 mars 1661, qui fut acquise par Pierre Garsanlan, marchand d'Angers, sieur de la Perrière, et sur celui-ci en vertu de vente judiciaire le 20 mars 1670 par Guillaume Cesbron, docteur agrégé en la faculté des droits d'Angers. — La maison seigneuriale comprenait alors une haute cour, entourée de grands fossés avec un vieux corps de logis à tourelles, précédé d'un haut et large escalier de pierre ; à côté, la chapelle seigneuriale de Sainte-Catherine, près d'un beau jardin neuf. A l'entrée de la cour, un gros pavillon dont la voûte recouvrait les grands et petits ponts-levis ; à côté, deux bâtiments modernes, logement des fermiers et de la boulangerie, terminés des deux côtés par une grosse tour. — En dépendaient les métairies ou bordages des Pâtis, anciennement la Petite-Argonne, du Pin, du Plant et le bordage de la Loge. — En est seigneur Gourreau en 1716, noble homme Pierre Pichot, comme mari de Jacquine de Saint-Offange en 1750, Lépagneul de Rillé vers 1770. — Le tout appartenait à la Révolution et sous l'Empire (1789-1804) à René Lespagneul de Rillé, en 1810 à Alexandre Gérard de la Calvinière, dont les héritiers vendirent la propriété à Jacob-Denis-Jean Abraham, pour la somme de 75,767 francs. M. Frédéric Abraham, son fils, a fait restaurer en 1846 et habite le grand corps de logis situé près du pont-levis, seul reste de l'ancien château incendié en 1793 par un détachement de soldats républicains.

Arch. de M.-et-L., *Série* C 106, f. 227 E. 214 et 1429. — *Affiches d'Angers*, 31 décembre 1805. — Pouillé de 1783, p. 140. — Note Mss de M. Raimbault, de Thouarcé.

Argonnais (l'), c^ne d'*Armaillé*. — *L'Ergonnais*, XVIIe-XVIIIe s. (Et.-Civ.). — Emplacement d'une ferme récemment détruite et transformée en pré.

Argonnette (l'), vign. et prés, c^ne de *Rablay*. — 1622 (E 1023).

Argos, f., c^ne de *la Potherie*.

Argos (l') — *Argoa*, 1072 (Cart. St-Serge, p. 207). — *La rivière d'Argoue*, *d'Argoe*, 1577 (E 1269). — Ruisseau né sur la c^ne de la Potherie, traverse celles de Loiré, Chazé, Marans, Sainte-Gemmes d'Andigné et se jette dans la Verzée. Dans son parcours (27 kil.) il reçoit pour affluents les ruisseaux de Bauné, de l'Hommée, de la Gaulerie, de la Croix-Marie, du Rablay, de la Biscaye, du Véseuvre, de la Noë-Bachelot, de la Rivière-d'Orvaux, de la Masse, du Tertre et de la Martinaye (V. *ces noms*).

Arial (*René*), né en 1750, à la Chapelle-du-Genêt, est un des types de soldats Vendéens recueillis dans l'album des dessins de David, d'Angers.

Arielle (l'), ham., c^ne de *St-Florent-le-Vieil*.

Arignerius, *Arigniacus*. — V. *Erigné*.

Ariticiacus. — V. *Hérissé*.

Armagnac (*Jean* d'), « maître sculpteur et entrepreneur », se remaria à Vezins avec Françoise Masson, veuve de Louis Raffin, en 1714. Il s'était établi dans le bourg ou s'y trouvait du moins appelé pour la construction sans doute de la chapelle neuve et du clocher, qu'y faisait alors élever le marquis de Vezins et qui furent bénis cette année même, le 13 septembre. — On trouve en 1702 un Jean Armagnac « maître menuisier » à Saint-Georges-sur-Loire, qui doit être de même famille.

Arch. de Vezins et de Saint-Georges-sur-Loire, *Etat civil*. — Note Mss de M. Boutillier de Saint-André.

Armaillé, arrond. de Segré (23 kil.), canton de Pouancé (5 kil.), — à 58 kil. d'Angers. — *Armaleiacus*, vers 1090 (Pr. de Pouancé, ch or.) vers 1150 (Cart. de la Roë). — *Parrochia de Armalli*, *in Armalle*, 1105 (Cart. de Redon, ch. 369), — *Armalli*, 1258 (Chap. St-Julien d'A., t. III, f. 41).

Le bourg couvre la rive droite de la Verzée dont les bords s'élèvent des deux côtés en hautes collines, au milieu d'un pays boisé, coupé de haies épaisses, divisé en vastes et riches fermes, à trois kil. de la forêt de Juigné qui s'étend sur une partie de la commune vers l'Ouest, — entre Chazé-Henri (4 kil. 1/2) et Pouancé au Nord, Noellet (3 kil. 1/2) à l'Est, Saint-Michel-et-Chanveaux (4 kil.) au Sud, la Prévière (3 kil.) à l'Ouest.

Aux extrémités opposées traversent les routes départementales, — vers Nord, de Segré à Rennes, — vers Sud. de Candé à Pouancé, l'une et l'autre à 2 kil. du bourg que des chemins relient aux communes circonvoisines.

Y naissent les ruisseaux du Merdreau et de Pruillé ; y passent la Verzée, la Nymphe, le Rolard, les Rochettes et la Trousselière (V. *ces mots*).

Digitized by Google

En dépendent les villages de la Gaudaie (42h.), la Goupillère (40 hab.), Pruillé (38 hab.), l'Aunay (30 hab.), la Cormeraie (30 hab.), les hameaux de la Rougeraie (24 hab), Tertre-Gault (24 hab.), la Camossaie (22 hab.), le Pas-de-Feu, (22 hab.), la Gilodière (14 hab)., la Sincelière (13 hab.), le Vigneau (11 hab.) et 46 fermes ou closeries isolées.

Superficie : 1,678 hect., dont 95 en bois.

Population : En 1720-1726, *176* feux, *794* h. — En 1790, *769* h. — En 1866, *860* h. — En 1831, *810* h. — En 1826, *797* h. — En 1841, *762* h. — En 1851, *793* h. — En 1856, *726* h. — En 1861, *731* h. — En 1866, *713* hab., dont 112 dans le bourg de 21 maisons et 32 ménages. Cette décadence très sensible s'explique surtout par la ruine des forges et des diverses exploitations de Trécé qui occupaient de nombreux travailleurs.

Assemblée : Le jour de la St-Pierre, 29 juin.

Bureau de poste et *perception* de Pouancé.

La *Mairie* est établie dans l'ancienne *Grange dimeresse*, vendue nationalement le 22 fructidor an IV, rachetée par la commune en 1821 (ordonnance du 27 décembre) et restaurée en 1827. L'instituteur y est logé et y avait créé, il y a quarante ans, une sorte de collège qui comptait plus de 30 pensionnaires et qu'a ruiné l'établissement voisin de Combrée. — L'*Ecole* actuelle *de garçons* forme une annexe séparée, construite en 1836. — L'*Ecole de filles*, tenue par les sœurs de Saint-Charles, occupe gratuitement une maison appartenant à M. d'Armaillé. — Depuis les premières années du XVIIe s. la paroisse possédait un petit revenu pour un *écoldtre*, maître et plus souvent maîtresse des petites écoles, fondé par le seigneur et à sa présentation. Jeanne Letessier en avait la charge en 1722, Jeanne Homo en 1780.

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XII), dédiée à saint Pierre et à saint Paul, forme une croix latine régulière (33 m. sur 18 et dans la nef 7 m.). La façade à pignon aveugle est précédée d'un petit porche en pierre et en bois. — Deux portes ogivales, dont une chargée d'un écusson effacé. — Vers l'Orient, une fenêtre divisée en deux compartiments à plein cintre, le tout mutilé et transformé. A l'intérieur, la nef, nue, voûtée en bois, peinte en jaune, sans aucune trace apparente d'antiquité. La chaire de bois, avec un St-Esprit sculpté à l'abat-voix, date de 1827. Deux chapelles s'ouvrent sur la nef par un arc surbaissé, contenant à droite, l'autel Saint-Apolline, avec statue, objet d'un pèlerinage encore fréquenté pour la guérison du mal de dents, — à gauche, l'autel de la Vierge chargé de deux anciennes et plus que naïves statues de saint François d'Assise et de saint René. Celles de saint Pierre et de saint Paul figurent sur l'autel du chœur que surmonte une statuette de la Vierge ; au fond celles de saint Louis et de saint Augustin (XVIIIe s.).

A gauche, à l'entrée du chœur, une dalle noire encastrée dans la muraille porte, gravée sous un écusson, cette inscription, non encore recueillie :

Franciscus de la Forêt.
Anagramma :
Fui sol ac decor senatus.

Vel :
Fui flos ac decor senatus.
In anagramma carmen epigrammaticum :
Franciscus jacet in tumulo, qui stabat in alto
Armoricæ Themidis justiciæque throno.
Sol fuit Andinis oriens vesperque Britannis,
Quem tulit in medio mors inimica die.
Floruit in terris, credas, quod floret in astris ;
Nam flos justiciæ natus ad astra fuit.

au dessous, des palmes et deux cœurs entrelacés dans un écusson :

Corda viri sponsæque simul super astra feruntur,
Ut quæ juncta solo sint quoque juncta polo.

C'est l'emplacement indiqué d'un enfeu des La Forêt, qui doit être prochainement déplacé. L'église en effet tout entière est pour être jetée bas. Les plans, dressés par M. Bibard, annoncent un édifice en style du XIIIe s. avec un clocher en avancement flanqué de la chapelle des fonts-baptismaux. — La sacristie a été construite en 1843.

Le *Presbytère*, grande et belle maison, bâtie en 1864, avec un vaste enclos, domine la crête du coteau sur la rive gauche, en face, mais un peu loin de l'église. Un des curés y avait fait construire à ses frais, pour son usage, une chapelle qui sert aujourd'hui de grange.

Le *Cimetière* nouveau, acquis par ordonnance du 12 mai 1830, a remplacé celui qui entourait l'église et qui a été transformé en place publique en 1838.

Au bas du bourg, sous l'église, la Verzée forme un étang marécageux, récemment assaini par la construction d'une arche de pierre large de 6 m., adjugée le 1er juin, terminée le 1er octobre 1847. Un ancien *pont* lui fait suite, élargi en 1869. — Tout à l'entrée du passage, à droite, une petite niche de Vierge, suspendue à un accacia, porte inscrit sur le cadre : « *Jesus, Maria, 1756. Prions les. Cette croix et cette Vierge ont été donné par un homme qui a pensé se neyer. Les a fait faire l'an 1767.* » — Tout à côté, sur le parapet, gît le fragment d'une ancienne croix de même façon et de même pierre que celle du cimetière d'Angrie (V. *ci-dessus*, p. 119). Le Christ, grossièrement entaillé, a les pieds détachés, comme autrefois celui de Saint-Martin d'Angers (V. *ci-dessus*, p. 58). Le socle brisé se voit de l'autre côté du pont.

A cent mètres au-dessus du passage, qu'anime un rendez-vous de lavandières, travaille une belle et importante *minoterie*, qui a remplacé en 1863 les anciens moulins seigneuriaux. En 1869, une haute cheminée y a été construite pour ajouter le moteur constant de la vapeur à la force du cours d'eau et fournir en tout temps aux commandes actives.

Sur les confins du département et de la commune, se dresse, au milieu même de l'ancienne route abandonnée de Pouancé à Candé, un peulvan dit *Pierre-Frite*, bloc en pierre schisteuse du pays, d'un gris bleuâtre, terminé en pyramide, haut de 5 mètres 50 cent. hors du sol, sur 7 mètres de pourtour, à deux mètres du sol. A mi-hauteur, une Vierge en faïence s'abrite dans une petite niche entaillée dans la pierre et scellée de barreaux de fer. Des fouilles

Digitized by Google

tentées au pied pour rechercher un trésor l'ont fait s'incliner vers le Sud d'environ 40 centimèt. V. des dessins dans le *Répert. Arch. 1862*, p. 1, et Millet, *Indicateur de M.-et-L.*, pl. 77.

On n'a signalé aucune trace de débris romains sur la commune, quoique plus d'une voie y dut passer pour aborder Carbay ou Pouancé. Un de ces tronçons forment extérieurement la limite, au Nord, vers Chazé-Henri.

L'église existait au moins dès le XIe siècle. Elle dépendait du doyenné de Candé, et était au plein droit de l'évêque. — Les curés percevaient, par donation du seigneur, toutes les dîmes de blés, vins, foins, menus fruits dans la grande grange, avec aire enclose, qui est devenue la mairie.

Curés : Jean *Saucet*, 1530 — Jean *Joret*, 1607-1616. — Lézin *Joret*, 1617. — A partir du 15 septembre 1636, une épidémie violente ravage la paroisse. On n'enterre plus que rarement et de nuit au cimetière. Les habitants des villages sont inhumés dans leurs jardins ou sur les routes. La contagion dure encore en novembre. Elle a reparu en juillet 1638, à la Goupillère, à la Noue-Robin, à l'Aubriaie, à la Boistelière, à la Gasnerie, partout jusqu'en octobre, et encore à la même époque en 1639 jusqu'à fin décembre. Le curé *Joret* meurt cette année peut-être de l'épidémie. — Thomas *Gauthier*, 23 juillet 1640-†9 janvier 1657. — René *Des Landes*, docteur en théologie, mai 1657-1660. — Charles *Béliard*, 1660-1674. — Jacques *Gaucain*, 1675-1684. — Claude *Cahy*, 1684-† 16 mars 1697, enterré près la croix stationale dans l'église. — J. *Blondeau*, 1697-1700. — Jean Gille *Lallemand*, 1700. Il meurt le 24 novembre 1707 de la dysenterie qui cette année dévaste toute la contrée circonvoisine. — Louis *Maussion*, 23 décembre 1707. Une partie de ses revenus se consacre à la décoration de l'église. La chaire y fut placée à ses frais la veille de la Saint-Pierre 1711. Le 28 février 1712, son frère, Pierre Maussion, curé de Challain, bénit la première pierre de la chapelle de la Vierge et de sainte Anne, qui fut consacrée le 27 décembre suivant. A 30 ans de là, le curé d'Armaillé se faisait vieux ; il avait alors 33 ans de règne et 64 ans d'âge et souffrait sans doute à gravir trop souvent la haute côte du presbytère. Il y construisit à ses frais et bénit, le 29 juin 1740, en grande solennité, une chapelle consacrée à saint Louis, son patron. Il fut inhumé le 22 décembre 1747, âgé de 72 ans, devant le grand autel de son église. — Augustin *Tallué*, mai 1738-† 26 septembre 1751, âgé de 61 ans. — L. *Cartier*, décembre 1751-1762. — René-Jean *Dutertre*, novembre 1762-† 19 juin 1788, âgé de 65 ans. — Jean-Jacques *Dutertre*, neveu et vicaire du précédent, 1788-1792. Il refusa le serment en 1791 ainsi que son vicaire, Fr. *Lelardeux*, restant néanmoins à Armaillé jusqu'en 1793, qu'il se réfugia à Jersey, puis en Angleterre. — Jean *Jallot*, curé constitutionnel, juin-août 1792. — François *Turpin*, août 1792. — En 1801, *Dutertre*, revenu d'exil, reprit la direction de la paroisse, racheta partie des biens aliénés de la cure, dont il fit don plus tard à la commune et mourut le 11 février 1827.

La terre relevait, dès le XIe siècle, de Pouancé, dont elle formait un baillage. Le seigneur d'Armaillé y exerçait l'office de verrie et sergenterie et à ce titre était tenu « de fournir de pendart à exécuter les malfaiteurs condamnés en la cour de Pouancé, toutes fois qu'il échoit, à ses propres couts et despens. » — La famille de chevalerie, qui portait le nom d'Armaillé, avait son château auprès de l'église qu'elle avait fondée. Ce n'était plus au XVe siècle qu'un simple hébergement avec courtils et viviers, dont la *Basse-Cour* formait le domaine immédiat, sis de l'autre bord de la Verzée, avec jardins, labours, pâtures, landes. La seigneurie possédait moulin banal à blé, moulin à tan, chaussée, porte et pêcherie, deux fours à ban et droit de faire planter et férir l'écu de la quintaine aux nouveaux mariés de l'année. Le tout appartenait en 1433 et encore en 1464 à Jean Février, écuyer, sieur d'Armaillé. La famille du nom d'Armaillé n'habitait plus que « l'herbergement ancien » de Boisgeslin (V. *ce mot*), qu'elle vendit vers 1570 à Jacques de la Forêt, avocat au présidial d'Angers, plus tard (1576), conseiller au Parlement de Bretagne, alors résidant, avec sa femme, au village de Noellet, d'où il était originaire, ou dans le petit manoir voisin de la Forêt, dont il portait sans doute le nom. Le logis primitif du bourg, réduit en masure et racheté par les d'Armaillé vers 1550, fut rasé en même temps que le domaine en était réuni à Boisgeslin qui, reconstruit, devint le château seigneurial.

La paroisse dépendait de l'Election d'Angers, du Grenier à sel de Pouancé, du District de Segré (1788-1790). Il y résidait une brigade de gabelle, commandée en 1701 par Michel *Letourneur*, en 1722 par Fr. *Viel*, en 1734 par L. *Fortin*, en 1770 par Charles *Laizé*. — L'agriculture avait peine à se développer, faute d'engrais et de chemins pour les emporter. — La commune « très aristocrate », dirigée d'ailleurs par une municipalité patriote, se trouva contenue pendant la chouannerie par les cantonnements républicains qui l'entouraient.

Maires : Toussaint *Péju*, 7 février 1790. — René *Raoul*, 15 janvier 1792. — Toussaint *Péju*, 16 décembre 1792. — François *Jallot*, 1er messidor an VIII. — René *Deshayes*, 2 janvier 1808. — François *Jallot*, 7 avril 1815. — *Coué-Dutertre*, 13 septembre 1816. — Pierre *Raoul*, 28 mars 1820. — *Gendry*, 1826-1838. — François *Jallot*, 24 juillet 1839, démissionnaire en 1841. — *Bréjouin*, 27 novembre 1841. — *Raimbault*, 9 juin 1847. — *Rivière*, 19 décembre 1851. — *Prodhomme*, 26 juin 1863.

Arch. de M.-et-L., C 118 ; E 1433-1462. — Arch. comm. *Série* E. — *Répert. arch. 1860*, p. 112 ; *1862*, p 1. — Note Mss. de M. Raimbault. — V. pour les localités à leur article, *Boisgeslin, Pruillé, la Forêt, Beauchesne, la Primaudière*, etc.

Armaillé (d'). — V. *Forest d'A* (*la*).

Armaillé, f., cne de *la Pouëze*, ancien fief et seigneurie, à la famille de Jonchères en 1459.

Digitized by Google

Noble homme Jean Guesdon, seigneur en 1525, et rend aveu en 1532 à la seigneurie de Bécon « pour ses maisons, vergiers, jardrins, rues, issues, estraiges en grans boys de chesnes mermentaux, couldrays, boys taillables et autres boys, prés, garennes, landes, terres labourables et autres terres. le tout en un tenant de 20 septerées. » Dans le partage de la succession de René de Billé et de Françoise Guesdon, la terre échut à Jean et Marguerite de Billé, 1557. — Jacques de Billé en 1568. — Mathurine de Gouzan en est dame en 1608. — Le château qui y existait au xve siècle paraît avoir été ruiné au xvie siècle et reconstruit au xviie, Il figure de nouveau dans l'aveu de 1660, rendu par François de Jameray, écuyer, pour « son hostel » et les dépendances, contenant 80 journaux. L'Anjouère (V. *ce nom*) qui y était réuni dès lors, ainsi que le petit fief de Chatillon, relevait du Plessis-Macé à franc aleu, et devint plus tard le principal manoir. — En est seigneur en 1700 René de Terves, qui épousa en 1702 Charlotte-Françoise Collasseau. — Pierre de Terves en 1754.

Armand (*Michel*), maître brodeur à Angers, 1676, 1679.

Armand (*Paul*), peintre. natif de Clermont, en Auvergne. Sa femme, Marie de la Porte était originaire de Blois. Ils présentèrent leur fils le 14 octobre 1612 au temple protestant de Saumur.

Armandière (l'), f., c^ne de *la Romagne*.

Armantière (l'), ham., c^ne d'*Angrie*. — *Ermantières*, 1665 (Et.-C.). — *Armantilliers*, 1676. — En est sieur à cette date noble homme André Simon.

Armantine (l'), f., c^ne de *Somloire*.

Armaron (*Mathurin-Marie*), originaire de Châteaugontier, fut reçu à Angers, le 13 juillet 1781, à la maîtrise de chirurgie pour la paroisse du Bourg-d'Iré.

Arch. de M.-et-L., *Série* E.

Armazie, f., c^ne de *St-Pierre-Maulimart*. — *Armanzie* (Et.-M.).

Armellerie (l'), cl., c^ne de *Jarzé*.

Armeneaux (les), ham., c^ne de *Joué-Etiau*, avec trois moulins à vent. — *Les Moulins Armenault* (Cass).

Armichon (*Jean*), libraire à Angers en 1640. — Sa veuve, Geneviève Basin, figure en 1657.

Armoirie (l'), cl., c^ne d'*Angers*, autrefois de la paroisse de Saint-Augustin. — *L'Armoire*, 1668, 1720. — C'était le domaine de fondation et le principal revenu de l'office de l'Armoirie de Saint-Aubin d'Angers. Il fut vendu nationalement le 7 septembre 1791.

Armoirie (l'), cl., c^ne d'*Angers*, autrefois de la paroisse de Saint-Samson, dépendait de Saint-Serge et fut vendue nationalement le 22 février 1791.

Armoirie (l'), f., c^ne d'*Ecouflant*, dépendance de l'abbaye du Perray.

Arnail (*Paul-Simon*), né à Angers, sur la paroisse de la Trinité, le 5 juin 1770, curé de Doué en 1808, nommé en 4812 curé de Notre-Dame d'Angers, y est mort le 40 juin 1829. Il a publié l'*Oraison funèbre de Julien-Etienne Laurent, curé de la paroisse de Notre-Dame de Beaufort, prononcée en ladite paroisse. le mardi 16 février l'an de N.-S.-J.-C. 1819* (Angers, Pavie, 1819, in-8° de 26 p.). Les deux prêtres s'étaient connus pendant la Révolution et avaient « travaillé ensemble au même ministère » d'abord au Calvaire, puis à la Trinité, avec l'abbé Gruget, jusqu'au Concordat. Son *Oraison funèbre de M. Tardif, chanoine de la cathédrale et docteur de l'ancienne Université d'Angers*, prononcée en la communauté de Saint-Joseph de Beaufort. le 26 octobre de la même année, n'a pas été imprimée. Le manuscrit (in-8° de 32 fol.) est conservé par les religieuses hospitalières.

Arnaud (*Félix*), né à la Rochelle en 1821, employé expéditionnaire à la préfecture de Maine-et-Loire depuis 1840, nommé en 1857 percepteur à Saint-Florent-le-Vieil, y est mort le 12 décembre 1864. Il a publié des *Tables nouvelles de multiplication et de division de tous les nombres jusqu'à 10.000.000 d'après une méthode simplifiée* (2 vol. in-4°, chacun de 30 feuilles, Angers, Barassé, 1847). — *Considérations sur les lois relatives à la chasse* (in-8° d'une feuille et demie, Angers, Cosnier, 1862). — Son frère Paul Arnaud, lieutenant aux zouaves avait été blessé mortellement à la Tchernaia le 16 avril 1855. — Un autre frère, Auguste Arnaud, est le statuaire distingué, auteur des statues du pont de l'Alma, à Paris.

Arnauld (*Antoine*), né en 1616, est le fils aîné de Robert Arnauld d'Andilly. D'abord engagé dans la carrière des armes, il la quitta à 27 ans, sur quelques dépits qu'il éprouvait, pour embrasser l'état ecclésiastique auquel son père le destinait dès son enfance, et s'attacha à son oncle, Henri Arnauld, qu'il accompagna d'abord dans ses ambassades d'Italie, puis à Angers dans son évêché dont il lui aida à gérer le temporel. Pendant la rébellion du duc de Rohan et l'expulsion de l'évêque, il resta en ville, d'où il ne cessa d'entretenir correspondance avec son oncle, puis menacé d'être arrêté, il se réfugia dans le château fortifié de Sautré et ne revint à Angers que le jour même où en sortit le duc de Rohan. Il avait obtenu l'abbaye de Chaumes en Brie, vers 1674 et mourut en février 1698. — Ses mémoires, publiés d'abord en 1756 par le Génovéfain Pingré (Amsterdam, in-12), contiennent de curieuses particularités sur cette époque désastreuse de l'histoire de l'Anjou et sur l'épiscopat d'Henri Arnauld.

Collect. Petitot, 2e série, t. 34. — *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Angers*, t. VI, p. 89,

Arnauld (*Henri*), second fils d'Antoine Arnauld, célèbre avocat de Paris et frère du célèbre Arnauld d'Andilly et du docteur Antoine Arnauld, naquit à Paris en octobre 1597. Il était destiné à la carrière du barreau et plaida quelque temps; mais cédant aux instances du cardinal

Digitized by Google

Bentivoglio, il le suivit en Italie, à Rome, où pendant cinq ans il logea dans le palais du prélat. A 27 ans il reçut en commande l'abbaye de St-Nicolas d'Angers (1624), et cette faveur, qui n'intéressait que sa fortune, lui donna l'idée d'entrer dans les ordres. Il fut consacré prêtre à Rome même. A son retour, des amis de sa famille le firent, sans qu'il s'en occupât, nommer chanoine, puis archidiacre, puis doyen de Toul, et enfin élire évêque le 10 octobre 1637; mais des considérations politiques ou des engagements contraires empêchèrent le roi, puis le pape de confirmer cette élection qui n'eut pas de suite. Arnauld, à vrai dire, n'était alors qu'à demi engagé dans la vie ecclésiastique, et comme tout le haut clergé de son temps, menait sans grand souci de ses bénéfices le train du monde ou du courtisan. Son long séjour à Rome le désigna à Mazarin pour la conduite de négociations délicates alors entamées avec le Saint-Siège (1645). Il s'agissait entre autres entreprises de déjouer les menées de l'Espagne et de Florence, et pour cet effet de faire rentrer en grâce leurs ennemis, les cardinaux Barberini, poursuivis pour concussion et pillage des deniers publics. Arnauld resta trois ans (1646-1649) à diriger ces luttes d'intrigues et d'influence dont il a lui-même laissé le récit, publié plus tard par son petit neveu, l'abbé de Pomponne, et dont il sortit toujours à son grand honneur. Quand il revint en France, le renom de son mérite était établi et le don de l'évêché d'Angers fut la récompense de sa diplomatie. Il reçut la consécration épiscopale à Port-Royal de Paris le 29 juin 1650 et prit possession le 16 novembre. Dès lors il s'imposa une règle nouvelle de vie qu'il ne quitta plus. Quatre jours après son entrée en charge (20 novembre), un mandement fit connaître à son diocèse dans quel esprit de foi antique et de fermeté paternelle il entendait le gouverner en combattant les abus invétérés, les mariages clandestins et la facilité des dispenses, l'avilissement des ordinations, la ruine des bénéfices, la vénalité des monitoires, l'absence des pasteurs, l'admission dans les chaires des prédicateurs errants. Il se déclarait d'ailleurs tout à tous et accessible sans recommandation au premier venu. La grande inondation d'Angers (1651) mit à l'épreuve, et dans tout leur jour, son courage et sa charité. Quelques mois après, étant allé à la Roche-des-Aubiers porter des consolations à M. de Servien qui venait de perdre sa femme, il fut au retour arrêté aux Ponts-de-Cé (20 janvier 1652) par les soldats du Duc de Rohan, alors en rebellion ouverte contre le roi, et forcé, malgré ses protestations, de rebrousser chemin. Il se réfugia à Brissac, puis s'arrêta quelques jours à Saint-Maur, où vint le trouver une députation de son clergé pour le prier de rentrer à son évêché. Mais il se contenta de la remercier et de montrer les lettres qu'il venait d'écrire en cour et où il avait avant tout pensé à sauvegarder la province du passage des gens de guerre. Le 1er février suivant, après avoir tenté « tous les moyens imaginables » pour rentrer secrètement à Angers, il alla attendre à Saumur l'arrivée du roi et de la reine, dont il avait pris soin de s'assurer la bienveillance par un mandement énergique contre les rebelles (7 février). Le 9 arrivaient la cour et l'armée, les uns irrités, les autres avides de grades ou de pillage. Arnauld s'employa de son mieux à tout apaiser, et y parvint à grande peine. C'est à l'autel même qu'il fléchit la reine en la communiant au nom du Dieu mort en pardonnant. Son retour pourtant à Angers fut loin d'être une ovation. La guerre civile était encore partout dans les rues et dans les esprits ; les bourgeois et le peuple accusaient l'évêque d'avoir attiré sur la ville des proscriptions qu'il était impuissant à détourner, et l'évêque savait mauvais gré à son clergé d'avoir aussi peu « sympathisé à son injure ». Une lettre pastorale (23 mars) qu'il fit publier aux prônes le dimanche des Rameaux provoqua dès le 10 avril, en réponse, un pamphlet violent, qui fut désavoué par le corps de ville et brûlé par le bourreau. Peu à peu sa constance sereine et sa piété douce, affable, prodigue à toutes les misères, lui attira tous les cœurs. Levé dès trois heures du matin, donnant quatre heures à peine au repos, après matines et la messe, il se livrait à ses diocésains et aux travaux de son ministère. Tous les dimanches il visitait l'hôpital, dans la semaine les prisons. Il ne cessa d'officier qu'après la perte de sa vue qui devint complète durant les cinq dernières années de sa vie. Dès les premiers jours il avait étonné son clergé en décernant les ordres gratis, sans trafic, entretenant même à ses frais, pendant quinze jours, les postulants, chez les Pères de l'Oratoire. L'exemple donné, il s'étudia à le faire imiter par les siens. Il commença par imposer à ses curés la résidence, se l'imposant à lui-même, au point de n'avoir pas, durant quarante ans, quitté, sauf deux fois son diocèse, et obtint en 1864 un arrêt, — réimprimé à la suite de ses *Statuts*, — qui prêta la force à sa volonté en obligeant les bénéficiers à opter, en cas de cumul, entre des exigences également obligatoires. Chaque année il visitait personnellement toutes les paroisses, correspondant d'ailleurs à toute heure avec les curés et à toute heure les accueillant à son évêché. Pour leur usage il prépara un catéchisme, célèbre sous le nom de *Catéchisme des Trois-Henri*, parce qu'il fut rédigé pour les évêchés de Luçon, de la Rochelle et d'Angers, dont les évêques signaient du même prénom, et adopté plus tard par l'archevêque de Reims. En même temps des lettres, des mandements, des ordonnances, des constitutions tentaient l'impossible pour renouveler, dans ces temps de mœurs abandonnées et d'indiscipline traditionnelle, la vie régulière et les pratiques ecclésiastiques. Il les promulguait dans les synodes que pendant 20 années, de 1654 à 1674, il ne manqua jamais de réunir, sauf en 1662, alors que les campagnes, ravagées par la famine et par la peste, avaient surtout besoin de leurs pasteurs. Il réunit lui-même, à la fin de sa vie, dans un recueil (1680, in-4°) qu'il avait commencé « dès son entrée à l'épiscopat », avec les statuts de ses prédécesseurs, ses ordonnances et ses exhortations, comme un commentaire de la discipline antique

Digitized by Google

qui servit aussitôt de modèle à l'épiscopat de France. Une ordonnance du 4 mai 1651 réglementa la réception des ordres et indiquait assez à quel degré déplorable en était venu l'abus. Défense y est faite d'y admettre personne qui n'ait été confirmé, et de confirmer aucun enfant « qui ne sache « lire suffisamment pour réciter l'office divin en « cas qu'il vienne à être pourvu de bénéfice ». Nombre d'autres interdisent aux clercs la fréquentation des cabarets ; encore, là même, tant l'habitude était acquise ! l'évêque dût-il, après tout effort superflu, faire des concessions de tolérance et admettre des cas de nécessité. Ailleurs enfin il s'occupe du soulagement des pauvres des campagnes, de la distribution des remèdes aux malades, de l'instruction des enfants dont il fait une obligation aux ecclésiastiques à défaut d'école rentée. Les différends avec les ordres réguliers firent pourtant plus de bruit que ces réformes. Déjà disposés partout à soutenir les plaintes des séculiers, ils se trouvèrent directement attaqués par la publication des règlements de 1654 qui réservaient à l'évêque la bénédiction des ornements et des vases ecclésiastiques, les examens des confesseurs, l'absolution de certains cas réservés et faisaient aux diocésains une obligation d'assister à la messe de paroisse, toutes injonctions nuisibles aux intérêts des ordres mendiants. Des libelles burlesques répondirent à ces actes de l'autorité épiscopale qui répliqua par des ordonnances plus formelles, que les ordres mendiants déférèrent, comme d'abus, au Parlement de Paris. Un premier arrêt donna raison aux moines. Mais l'assemblée du Clergé protesta et prenant hautement le parti de l'évêque l'engagea à persister dans ses pratiques de discipline et de raison. Après force injures, les réguliers en référèrent à Rome (1658). Ils se trompaient ; un décret du saint Office du 30 juin 1659 termina ces scandales en condamnant absolument les prétentions des ordres révoltés. — Une querelle plus grave ne fit qu'éprouver mieux encore la constance et la fermeté d'Arnauld. Par un mandement du 14 août 1655 il avait publié la bulle d'Innocent X sur les cinq propositions de Jansénius ; mais certaines réserves avouées n'avaient pas laissé d'irriter les Jésuites qui essayèrent sans succès de provoquer un blâme ou du ministre ou du pape. Son ordonnance du 11 novembre 1658 qui condamnait durement l'*Apologie pour les Casuistes* dont on avait inondé le diocèse, n'était pas pour les calmer. Il témoigna bien mieux encore de ses résolutions quand le premier de tous les évêques de France il entreprit de défendre le mandement des grands vicaires de Paris qui, avec le sens commun, établissaient pour la signature du formulaire imposé la distinction rationnelle entre le droit et le fait. Il en écrivit au roi, il en écrivit au pape. — L'histoire de ces querelles, aujourd'hui si vaines, est partout et n'intéresse plus personne. Les violences indignes subies par les religieuses de Port-Royal parmi lesquelles était sa sainte sœur Agnès, l'abandon presque général de son clergé qui s'en allait signer le formulaire même dans les tribunaux séculiers en haine peut-être des rigueurs de l'évêque contre ses mœurs déréglées, l'organisation hostile d'une Université armée en guerre par des pédants et des brouillons forts de l'appui des politiques, les concessions, les exigences, les promesses et les désaveux des chefs et des partis, attristèrent, sans la troubler, la conscience d'Arnauld. Sa piété n'en souffrit pas, tandis que sa charité et son zèle pour les pauvres, sa douceur et sa bonté lui gagnaient tous les cœurs. Le 17 juin 1684, par une inspiration généreuse, il fondait dans sa ville épiscopale, au centre des quartiers populeux, le premier Mont-de-Piété de France, encore aujourd'hui régi par des règlements uniques dans leur libéralité et leur désintéressement (V. *ci-dessus*, p. 101). — Au plus fort d'ailleurs de ces luttes misérables, Bossuet ne citait le nom de l'évêque d'Angers que par honneur et avec respect, et Mme de Sévigné exprime, en termes émus, le bonheur d'avoir reçu sa bénédiction et d'avoir baisé sa main. — Arnauld mourut le 8 juin 1692. Il avait recommandé par son testament qu'il ne fut fait aucune pompe inutile à ses obsèques et qu'on l'enterrât au pied du degré qui communique de la cathédrale à l'évêché et sa tombe y existe encore. Mais le deuil public fit au prélat vénéré un cortège où toute la ville voulut assister. Il fallut pendant six jours que son corps restât exposé dans une salle du palais épiscopal : « Il s'y fit, dit un document inédit du « temps, un concours inconcevable de toutes sortes « de personnes de la ville et de la campagne « qui le regardoient comme un saint, s'empres- « soient de faire toucher à son corps des chape- « lets, des linges, jusqu'à couper ses cheveux et de « ses habits, quelque soin qu'on prit pour l'em- « pêcher ; et cette grande estime de sainteté a du- « ré même après sa sépulture, plusieurs personnes « courantes à son tombeau pour obtenir de Dieu, « par son intercession, les grâces dont ils avoient « besoin ». *Reg. Capit. du Chap. de St-Loud d'Angers.*

Le portrait d'Henri Arnauld a été plusieurs fois gravé, entre autres par Gérard Audran. C'est une œuvre médiocre et indigne de ce maître. Le Mont-de-Piété d'Angers conserve un assez beau portrait sur toile de son fondateur. Un autre, également du XVIIe s., provenant du cabinet Grille, figure au Musée d'archéologie d'Angers, sous le n° 364. Un très grand tableau du temps, à l'Hôtel-Dieu de Beaufort, représente Arnauld communiant un malade. Les religieuses du même hôpital conservent aussi du grand et saint évêque 21 lettres à elles écrites pour le premier jour de l'an de chaque année (1671-1692). — Son éloge fut prononcé en août 1692 à l'Académie d'Angers par l'abbé Le Pelletier. Sa Vie, par Besoigne, extraite de la *Vie des Quatre Évêques*, a été réimprimée tout récemment à Angers avec une préface de l'abbé Guettée (Lemesle, 1863, in-8°), aux frais de M. Parent-Duchatelet. Le Mss. autographe de ses *Négociations à la cour de Rome et en différentes cours d'Italie*, publié en 1748 (5 vol. in-12, Paris), existe à la Bibliothèque de Lyon. — Sa tombe, ouverte le 3 janvier 1851 pendant les travaux de dallage de l'église, n'a montré, à côté

Digitized by Google

des ossements de l'évêque, que quelques débris de franges d'argent, restes de la mitre épiscopale et les fragments sculptés de sa crosse en bois doré.

Lehoreau, Mss. de l'Evêché, t. II, p. 74-75. — Grandet, Mss., dans les *Titres Grille*. — Arthaud, *Journal Mss.* — *Bibliographie des Mazarinades*, n° 3824, 2886. — *Journal du curé Joussolin* à la suite de l'*Inventaire des Arch. municip. d'Angers*, p. 441 et suiv. — *Histoires d'Anjou*. — *Nécrologie de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal*, t. IV, p. 87. — *Mém. pour servir à l'histoire de Port-Royal*, t. I, p. 20 — Le P. Bonichon. *De l'autorité épiscopale*, part. IV, p. 680 et suiv. — *Reg. Capit. de Saint-Laud*, 1692, fol. 226-227. — Dumesnil, Mss. 638, p. 285. — *Copies et extraits de lettres sur la bulle Unigenitus*, Mss. 1140. — *Illustriss. reverendiss. D. D. Henrico Arnauld, Andeg. episc. monast. St-Nic. abb. Collegium Andinum PP. Oratorii D. Jesu gratulatur* (Andeg., R Hernauld, 1650, in-4° de 35 p.). — L'abbé Pletteau, *Le Jansénisme dans l'Université d'Angers*, dans le *Répert. archéol. de Maine-et-Loire*, 1862, et à part, Angers, Cosnier-Lachèse, in-8° de 51 p. — Bougler, *Ibid.*, 1863, p. 36. — Grég. Bordillon, *Henri Arnauld, évêque d'Angers. Défense de sa mémoire et de son tombeau contre l'abbé Pletteau et autres héritiers et ayant cause du P. jésuite Brisacier* (Angers, Lemesle, 1862, in-8° de 39 p., deux éditions) — *Mémoires de l'abbé Arnauld, Collect. Petitot*, t. XXXIV de la 2e série, p. 223, etc. — *Journal de Maine-et-Loire* ou 6 janvier 1851; 2 avril, 6 avril, 21 avril, 27 avril, 30 avril, 2 mai, 18 mai, 21 mai 1855. — *Annuaire* de Maine-et-Loire de 1839, p. 109-118.

Arnault (*Jean*), maître tapissier, protestant, à Saumur 1620.

Arnault (l'Ile), île de Loire, cne des *Ponts-de-Cé*. — *L'Iste-Arnault*, 1675. — *L'Ile appelée Ile-Naissante autrement l'Ile-Arnault*, 1697. — Réunie aujourd'hui à l'*Ile-aux-Chevaux*. Le tenancier devait chaque année, pour les accroissements, un chapon de rente à la baronnie de Chalonnes.

Arnière (l'). — V. *la Rénière*.

Arnoul, simple sous-diacre du diocèse d'Angers, refusa, par mortification, d'accepter aucun avancement dans les ordres et se voua à l'école d'Allonnes-sous-Montsoreau. Il habitait chez le curé et y mourut « en odeur de sainteté » en février 1695.

Arch. de M.-et-L., *Cure de Beaufort*.

Arnoul (*Louis-Michel*), docteur en théologie de la faculté de Paris, agrégé en celle d'Angers, ancien provincial des Cordeliers de la province de Touraine, ancien supérieur du grand couvent de Paris, gardien à Nantes, et à plusieurs reprises gardien et supérieur à Angers où il avait fait profession en 1741, — y fut inhumé dans le cloître des Cordeliers le 22 mai 1789, âgé de 65 ans.

Arch. mun. GG 341.

Arnoul (*Jean*), maître chirurgien, décédé le 1er août 1689 en sa maison de Châteauneuf-sur-Sarthe, âgé de 50 ans.

Arnoul (*Pierre*), sieur de la Roussière, maître chirurgien à la Chapelle-sur-Oudon; — est inhumé à Châtelais le 6 mars 1670, âgé de 50 ans.

Arnoul (*René*), maître chirurgien à Luigné, 1671.

Arnoul. — V. *Ernoul*. — *Hamelin*.

Arnulfus, troisième abbé de Saint-Florent-de-Montglonne. C'est de son temps que Charlemagne fit consacrer l'église de Saint-Sauveur et de Saint-Florent. Il était certainement mort avant 824, quoique Mabillon le fasse vivre un an plus tard.

Hauréau, *Gall. Christ.* — Mabill. *Ann. ord. Ben.* t. II, p 496. — D. Huynes, Mss. p. 10-11. — D. Chamart, t. II, p. 69. — St-Florent, liv. N, f. 6.

Arondeau (ruisseau de l'), né sur le May, traverse, vers Sud-Ouest, l'extrémité de la commune d'Andrezé, qu'il sépare en partie d'avec celles de Saint-Macaire et de la Chapelle-du-Genet et se jette dans le Beuveron au pont de Ruault. — Il a pour affluents les ruisseaux du Noyer et de Merveille. — 10,950 m. de cours, dont 6,800 sur Andrezé.

Arondelles (les). — V. *la Rondelle*.

Arouet, f., cne de *St-Georges-sur-Loire*. — *Avrouet* (Cass.). — Dépendait de l'abbaye de Saint-Georges et relevait de Serrant. — Vendue nationalement le 17 mai 1791.

Arouet (le Petit-), f., cne de *Saint-Georges-sur-Loire*). — *Le Petit-Avrouet* (Cass.). — Dépendait de la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Georges et relevait des Touches-Clérembaut. — Au-dessus, plus près du bourg, s'étendait un étang d'environ trois arpents avec deux chaussée, l'une à la tête, l'autre à la queue. Les habitants avaient droit d'y abreuver leurs bêtes et d'y laver, mais non d'y rouir les lins ni les chanvres. Un ruisseau le traversait, qui le divisait en deux mouvances, l'une, vers Nord, de Serrant, l'autre, vers Sud, des Touches. — Il a été vendu nationalement le 17 mai 1791, et la ferme, au même acquéreur, le 2 novembre suivant.

Arpent (l'), f., cne de *Genneteil*.

Arpent (l'), cl., cne de *Mazé*.

Arpent Blanc (l'), vigne, cne de *Brain sur-l'Auth*. — *Arpentum-Blanche*, 1239. — *Vinea elemosinarie andeg. que vocatur Arpentum album*, 1282 (H. D. *B* 54 et 81).

Arpentière (l'), champs, cne de *Mazé*. — *Les Pastures autrement l'Erpantière*, 1661 (E. 1074). — *Les Grandes, les Petites-Arpentières*, 1751 (E. 1123). — Une partie appartenait aux religieuses de Beaufort; le tout relevait du Plessis-au-Jau.

Arpentière (l'), f., cne de *la Meignanne*.

Arpière (l'). — V. *la Harpière*.

Arquegnerie (l'), f., cne du *Vieil-Baugé*. — *La Ricangnerie*, 1554 (Arch. de M.-et-L., E 326, 534). — *La Recaignerie*, 1620. — *La Ricaignerie*, 1756 (E. 537). — « lieu et domaine » au XVIe s., simple closerie au XVIIIe s., relevant de la seigneurie des Milliers; — appartient en 1554 à noble homme Robert de Blavon, mari de Catherine Bullin, en 1600 à Gilles Ledevin, en 1620 à Samson de Saint-Denis, en 1631 à Françoise Joubert, veuve de noble homme René Chotard, avocat au Présidial d'Angers.

Digitized by Google

Arquenay. — V. *la Pouëze.*

Arquelosius, sénéchal d'Anjou, vers 1123, au témoignage de Hugues de Clers.

Arrablaium, Arrablay. — V. *Rablay.*

Arraldus. — V. *Adraldus.*

Arrées (les), terre, c^ne^ des *Ponts-de-Cé.*

Arrière (l'), h., c^ne^ de *St-Quentin-en-Mauges.*

Arrivages (les), f., c^ne^ de *Villebernier.*

Arrolé, moul., c^ne^ de *Bauné,* sur le ruisseau de la Fontaine. — *Hérolet* (Cass.).

Arrondière (ruisseau de l'), né sur Saint-Macaire, traverse Saint-Philbert et s'y jette dans la Vienne. Il a pour affluent le ruisseau du Frébeau. — 2,200 m. de cours.

Arsilles (les), chemin, c^ne^ de *Rochefort-sur-Loire,* dans un canton argileux.

Arsonnière (l'), f., c^ne^ du *Louroux-Béconnais,* dépendant du bénéfice de la chapelle Saint-Jacques et Sainte-Anne.

Artais (l'), f., c^ne^ de *Neuillé.*

Artannes, arrond. et canton S. de Saumur, (7 kil.), — à 55 kil. d'Angers — *Artana,* 1090-1100 (Saint-Aubin, Pr. du Coudr. Mac., t, I). — *Artennæ,* 1133 (Ch. d'Asnières). — *Arthenna,* 1235 (Coudr.-Mac., t. I). — *Artenna,* 1326 (G 185).

La commune se compose de quatre uniques agglomérations, Artannes (20 hab.), où est l'église, Rocheville, autrefois Rougeville (110 hab.), où est la mairie, la Motte (55 hab.), tout à l'extrémité sur le bord de l'eau, et Poitou, hameau de 14 h. — Le Thouet forme limite, vers Sud et vers l'Est, dans toute la longueur, en détachant sous le moulin de la Motte jusqu'au dessous du village d'Artannes, une petite boire qui enclave d'excellentes prairies.

Entre le Coudray-Macouard (4 kil.) à l'Ouest, Chacé (3 kil.) à l'Est, Saint-Just (4 kil.) au Sud, Distré (4 kil.) au Nord.

Superficie : 665 hect., dont 67 h. 70 en vignes.

Population : En 1720-1726, *37* feux, *168* hab. — En 1790, *135* hab. — En 1831, *232* hab. — En 1841, *223* hab. — En 1851, *210* hab. — En 1856, *211* hab. — En 1861, *215* hab. — En 1866, *199* hab., dont *20* à l'ancien village. — Ni pauvres ni bourgeois. Tous cultivateurs aisés ou riches par la culture de la vigne ou l'élève du bétail dans les gras pâturages du Thouet.

Bureau de poste de Saumur. — *Perception* de Distré.

Il ne s'y tient aucune *assemblée.*

La *mairie* est un élégant édifice élevé en 1807 par M. Joly-Leterme, de Saumur. — Il n'existe pas d'*école* et les enfants vont au Coudray, dont l'église aussi dessert la paroisse, supprimée depuis 1802. — Il était question en 1844 d'y réunir même la commune, mais le projet échoua contre l'opposition du Conseil municipal et du Conseil d'arrondissement. On fit valoir surtout la richesse et la fertilité du sol, l'importance des communaux (plus de 4 hect. en marais) et aussi la crainte de démembrer le canton de Montreuil-Bellay par la distraction du Coudray que le vœu public réunissait, dans le cas de l'annexion d'Artannes, au canton Sud de Saumur.

L'*église,* placée sur une éminence, à peu de distance du Thouet, ne sert plus qu'aux enterrements. Elle est dédiée à saint Pierre — C'est un très petit édifice, en grande partie encore du XIIe siècle, dont l'étroite nef, nue et vide et couverte en bois, se resserre à l'entrée du chœur sous un arc plein cintre, porté par deux gros piliers carrés où s'appuient les autels, à droite, de saint Joseph, à gauche, de la Vierge. — Le chœur voûté en plein cintre est terminé par une abside arrondie en demi-cercle. Le principal autel, adossé au mur, est surmonté d'ornements sculptés, croix doubles, encensoirs et objets divers servant au culte. A droite, une statuette de saint Marc qui, avant la Révolution, était visitée le jour de la fête par les processions de Chacé, de Varrains et de Saint-Just ; à gauche, un Saint-Pierre — Par terre, devant l'autel, l'épitaphe latine d'un des prieurs, François Cléryn. — Vers Sud-Est, une petite fenêtre romane éclaire la nef. Vers l'entrée, dans un angle, est encastrée une très ancienne et vaste cuve baptismale en pierre de Champigny, à laquelle s'applique un bénitier (XIIIe s.) porté sur un pied rond dont la face seulement est décorée d'une fausse arcature en trèfle. La porte principale est formée par un arc en tiers-point (XIIIe s.) établi dans le plein cintre d'une porte antérieure qui l'encadre. Une autre porte ogivale, ouverte après coup, donne dans le cimetière. Le clocher s'élève en prolongement du pignon, au dessus de l'entrée du chœur, comme une sorte de campanille à deux baies, avec cloche où se lit l'inscription : *Je suis faite pour servir à Dieu.* 1595.

L'ancien *cimetière,* près l'église, conserve deux vieilles tombes dont une avec inscription illisible. — A l'angle du chemin, vers l'Ouest, une croix neuve, en fer, donne son nom au canton de la *Croix-d'Artannes* et a été élevée il y a quelque vingt ans du produit d'une amende de justice de paix, sur l'emplacement d'une très antique croix de pierre cassée. On prétend dans le pays qu' « il y revient ». De fait, l'été, des feux-tollets y habitent, indice sans doute de quelque sépulture.

Au Sud-Est de la Maison-Blanche, à un kil., à droite, sur le chemin qui conduit au bourg, s'élevait jusqu'en ces dernières années un beau *dolmen,* désigné dans les titres du XVIIe siècle (Saint-Florent, Distré, t. XVII), sous le nom de la *Pierre-Couverte,* que lui empruntait tout le canton voisin. C'était une sorte d'allée couverte, divisée en deux compartiments, avec entrée vers l'E.-S.-E., précédée d'un vestibule. Il restait encore en 1857 trois pierres posées sur champ et partie du couvercle levé d'un côté. La destruction, commencée en 1834 et terminée vers 1860, a fourni plus de 40 charretées de pierre. — Dans une prairie au Nord d'Artannes, à 500 mètres du pont de Chacé se voit encore une très remarquable *Pierre-Fiche,* dont le pied a été fouillé sans aucun résultat en 1822.

On n'a pris encore la peine de signaler sur la commune aucune trace romaine, quoiqu'elles

Digitized by Google

doivent y abonder à toute recherche. Dans mes diverses excursions j'y ai vu les ornières des chemins comblées avec des briques à rebord dont la provenance est restée inconnue à toute enquête. Des murs entiers s'en trouvent enfouis au milieu des champs. Munet (V. *ce nom*), à la crête d'un coteau escarpé, formait sur Distré la tête d'une voie romaine, qui se bifurquait, à l'entrée même de la commune, sur le Coudray et sur Artannes, pour franchir le Thouet à Saint-Just. A ce point même, et des deux bords du Thouet, sur les paroisses d'Artannes et de Saint-Hippolyte, la *Voie artenaise* ou la *Vertenaise* désignait de son nom, au XVIe s. et plus tard encore, un canton soumis à une dîme particulière au profit du prieuré du Coudray. Sous la Motte le « passage commun » était fréquenté encore à la fin du XVIIIe s., et j'y ai vu en 1869, vers Saint-Just, les restes de fondation de piliers, d'apparence antique, où quelques fouilles pourraient trouver mieux.

La paroisse, de l'archiprêtré de Saumur, était desservie par un prieur-curé de l'abbaye de la Trinité de Mauléon. Il en dépendait une métairie, des terres, plusieurs dîmes, dont une abonnée par l'abbesse de Fontevraud, une autre de quatre busses de vin, plus le droit de trois coups de seine dans le Thouet et dans le fossé d'Artannes.

Prieurs-curés : En 1553, Georges *Frétard*, qui résigne. — Adrien *de Borc*, religieux du Louroux, juillet 1355. — Florent *Locheteau*, 1596. — Julien *Belutel* 1613-1630. — Thomas *Morin*, 1636, 1650. — Pierre *Morin*, 1638. — Nicolas *Lemasson*, 1668, qui vit encore en 1703. — J. *Garnier*, 1702. — François *Cléryn*, 1737-† le 2 mars 1740. Son épitaphe est dans l'église et fait l'éloge pompeux de son zèle et de sa charité. Ce qu'on en peut lire a été recueilli et publié dans le *Répertoire archéologique*, *1868*, p. 349. — Mathieu-Joseph *Bernard*, résignataire le 14 avril 1740. — Pierre-Frédéric *Adam*, 1740. — Hugues-Denis *d'Allemance du Besset*, du diocèse du Puy-en-Vélay, 1753, résignataire le 4 juillet 1783 pour aller vivre à Mélinais, puis à Pibrac, puis à Riom, en procès avec son successeur. — Jean-Joseph *Perronneau*, vicaire de Saint-Médard de Thouars, qui prit possession le 28 septembre 1783, et devint maire.

Par une transaction du 23 mars 1688 entre Thomas Dreux, marquis de Brézé, et Antoine Bigot, seigneur du Coudray-Macouard, le droit de ce dernier fut reconnu aux honneurs dans l'église d'Artannes, mais la paroisse relevait de la juridiction du comté de Richebourg-le-Thoureil et la seigneurie en appartenait en 1788 à Goislart de Montsabert. Le 1er mars 1786, les habitants réunis nommèrent, pour dresser leur cahier à présenter aux Etats généraux, deux députés, Charles Foulard et Philipon, laboureurs. Dès lors, comme aujourd'hui, ni nobles, ni bourgeois ne résidaient sur la paroisse ; mais des vignerons seulement, des laboureurs, des jardiniers.

Maires : Jean *Perronneau*, encore prieur-curé, officier public et maire le 2 février 1790, quitta sa cure et sa mairie en refusant le serment de 1791 et se réfugia aux Verchers, dont il était sans doute originaire. Dénoncé après la défaite des Vendéens et amené à Saumur, il y fut condamné comme conspirateur et fusillé le 30 frimaire an II (20 décembre 1793). — Charles *Foulard*, novembre 1791. — *Philipon*, 30 octobre 1793. — *Gigault-Marconnay*, 1er messidor an VIII. — Jean *Chesnuau*, 25 mars 1807. — Théodore *Vallois*, 17 novembre 1816. — Jean *Chesnuau*, 15 novembre 1826. — Louis *Simon*, 5 octobre 1837. — François *Boutin*, 24 décembre 1861.

Arch. de M.-et-L., *Série* H. — Arch. comm., *Série* E. — Note Mss. de M. Raimbault, de Thouarce. — *Rép. archéol. 1868*, p. 227, en rectifiant la date 1575. — Arch. de l'Evêché, Note Mss. — V. à leur article, *Rougeville*, *la Motte*.

Artault, vill., cne de *Sainte-Gemmes-sur-Loire*. — *Arteau* (Cass.). — La ferme principale dépendait de la chapellenie de Carvalet et appartenait au Chapitre de Saint-Laud d'Angers — Acquise nationalement le 11 février 1791 par Beaumont d'Autichamp.

Artaut, f., cne de *Bouchemaine*. — *Apud Artaut*, 1246 (H.-D., B. 30 fol. 6). — Dépendance du Chapitre de Saint-Laud d'Angers. — Vendue nationalement le 23 mars 1791. — C'est là que se réunissaient les dîmes de la paroisse, sauf celle du vin, partagées entre le Chapitre et l'abbaye du Ronceray, qui en prenait les deux tiers.

Artellerie (l'), f., cne de *Cheviré-le-Rouge*, acquise en 1696 de Louise Louet par Claude Robert, sieur de Valtigny.

Artenay, vill., cne des *Verchers*, 1275 (St-Nic., *Pr. de Montr.-Bell.*, t. I, fol. 10). — Le fief relevait à foi lige de Doué et appartenait en 1622 à Guillaume de Voulges, en 1740 à Mme de Villarmois.

Arthaud (*Guy*), fils de Guy Arthaud, sieur de la Chesnaye, garde et receveur au mesurage à sel d'Angers, et de Françoise Cupif, naquit à Angers le 19 juillet 1610. Dès l'âge de 16 ans il fut gratifié de deux prébendes de chanoine, l'une à Nantes le 27 avril 1626 qu'il résigna plus tard au profit de son frère, l'autre à Saint-Maurice d'Angers (décembre 1626). Reçu docteur le 8 avril 1636, — son discours de réception Mss. existe dans les Mss. Grille, — il fut nommé archidiacre d'Outre-Loire l'année suivante et secrétaire de la faculté de Théologie en 1641. En 1642 il fit le voyage de l'abbaye d'Agaune en Valais pour solliciter, au nom de son Chapitre, le don de reliques des martyrs de la légion thébaine, qu'il obtint. Le 6 décembre 1646, il fonda de ses deniers « pour l'honneur et gloire de Dieu, de la faculté de Théologie et pour le bien public » une chaire de lecteur et professeur en théologie en l'Université d'Angers, se réservant sa vie durant la nomination du titulaire. Après la reddition d'Angers au maréchal d'Hocquincourt, il fut du nombre des députés du clergé qui durent aller saluer le roi à Saumur (1er mars 1652) et reçut la charge de porter la parole tant devant la reine que devant les grands personnages qu'il s'agissait successive-

Digitized by Google

ment de se rendre propices. Ce fut encore lui qu'on délégua avec Chaston, chantre de Saint-Laud, pour prêter serment de fidélité en la maison de ville, au nom du clergé d'Anjou (13 mars 1652). Il accompagna en mars 1655 son évêque Henri Arnauld, à l'assemblée provinciale de Loches et en 1656 obtint de l'assemblée générale du Clergé de France la censure des libelles des religieux mendiants, qui prétendaient de soustraire à l'autorité diocésaine. Il tint tête avec la même énergie à l'Université d'Angers révoltée contre les mandements et les pratiques jansénistes d'Arnauld, tandis que pour son compte il maintenait les droits contestés par l'évêque aux archidiacres de nommer aux cures vacantes et d'examiner les candidats. Il avait fait en vain le voyage de Rome pour solliciter la canonisation du bienheureux évêque Michel ; il n'obtint pas meilleur succès en Hollande, auprès de François Cupif, son parent (V. *ce nom*), qu'il espérait ramener au catholicisme en lui offrant sur sa bourse une pension et l'amnistie complète.

Arthaud mourut le 13 mai 1688 et fut inhumé dans la chapelle Sainte-Anne de Saint-Maurice. Outre son canonicat de l'église d'Angers, il possédait le prieuré de Saint-Barthélemy de Paris, depuis 1645, et depuis 1661 celui de Beaulieu, près Candé ; il avait été nommé doyen de la faculté de Théologie d'Angers en 1677 et avait acquis en 1673 un office de conseiller-clerc au Présidial, vacant par la mort de son frère, François, mais il s'était démis, depuis 1684, de toutes ses charges et bénéfices, pour passer le reste de ses jours dans une sorte de retraite qu'il ne quittait plus que pour se rendre à l'Académie. Le meilleur titre en effet pour sa mémoire est l'amour des lettres dont il témoigna toute sa vie. Sur ses dernières années, comme ses infirmités l'empêchaient de se rendre aux réunions, dont il avait fait partie dès la première heure, on l'y portait dans son fauteuil. Lié d'amitié et de correspondance avec tous les savants, avec Sainte-Marthe, Lecointe, Maan, il a fourni sa bonne part aux grandes collections du XVIIe s., notamment au *Gallia Christiana*. Placé à portée des sources utiles, il profitait de son influence pour explorer les principaux chartriers des Chapitres et des abbayes, surtout celui de Saint-Maurice, se consacrant presque tout entier à l'étude de l'histoire ecclésiastique. Ce fut à ses frais que s'exécutèrent les deux cartes du diocèse et de la province par Leloyer (1645). Dès 1652, Arthaud avait publié à Angers chez Adam Mauger, un *Abrégé chronologique de l'histoire des évêques* sur deux feuilles séparées, formées chacune de sept carrés en forme d'écran, programme du grand travail qui l'occupa sans cesse et qu'il laissa inachevé. La plupart de ses manuscrits passèrent à Pétrineau des Noulis (V. *ce mot*), et du cabinet Grille sont entrés à la bibliothèque d'Angers. Elle possède ainsi : 1° *Recueils des Bulles, indults, privileges apostoliques, lettres royaux, etc., concernant la faculté de Théologie d'Angers, l'Université dudit lieu et les autres Universités de France*, Mss. in-f° de 250 feuillets ; — 2° *Chronologie des évêques d'Angers*, Mss. in-4°. C'est la copie de l'imprimé mentionné plus haut ; — 3° *De l'église cathédrale d'Angers dédiée à saint Maurice*, Mss, in-fol. autographe ; 4° *Etat des paroisses dépendantes de l'archidiaconé d'Outre-Loire*, Mss. in fol. de 15 f. ; 5° *Livre de recette de l'archidiaconé d'Outre-Loire*, Mss. in-12, autographe, de 174 pages ; — 6° *Notes sur l'histoire d'Anjou*, fragments de manuscrits perdus ; — 7° deux *Recueils de notes et de documents pour servir à l'histoire des évêques d'Angers*, Mss. in-fol., portant de nombreuses additions de Pétrineau des Noulis, de Grandet, de Rangeard. Pocq. de Livonnière lui attribue la *Vie de François de Rohan*, aujourd'hui conservée dans le Mss. 633. J'ai vu de plus de Guy Arthaud une sorte de journal de l'épiscopat d'Henri Arnauld jusqu'au 22 avril 1684. Il y raconte surtout les faits dont il a été témoin ou acteur, mais à partir de 1666 en s'interrompant souvent par suite de ses nombreux voyages. Ces mémoires, où rien n'est oublié de ce qui regarde les discussions du Chapitre avec l'évêque et les querelles du cérémonial, comprennent, quoique incomplets, 69 feuillets. Le Mss. est resté parmi les titres Grille que la famille a réservés.

Le portrait d'Arthaud a été gravé (in-8°, 1666).

Recueil de Notes, Mss. 1003. — Pocquet de Liv., *Les Illustres*, Mss. 1067 et 1068. — *Gall. Christ.*, t. II, p. 111, col. 2. — Lemarchand, *Catalogue des Mss. de la Biblioth. d'Angers*. — Marchegay, *Archives d'Anj.* t. I, p. 123. — *Archives départementales de Maine-et-Loire*. — Rangeard, Mss. 577.

Arthaud (*Pierre*), frère puiné du précédent, fut baptisé à Angers sous le nom d'Olivier, que l'évêque lui fit changer à la confirmation. Admis à la tonsure le 13 septembre 1622, il obtint, par la résignation de son frère, un canonicat à Nantes (1628), fut reçu docteur en Théologie en 1636 et mourut recteur de l'Université de Nantes le 30 novembre 1641.

Arch. de la Mairie d'Angers, GG 111, fol. 41. — Pocq de Livonnière, Mss. 1067-1068.

Arthaud (*Germain*), avocat à Angers en 1620, puis receveur au grenier à sel de Candé, enfin conseiller à l'Election d'Angers en 1650, avait épousé Anne Toublanc et était cousin de Guy Arthaud l'archidiacre. Comme lui, il s'appliqua jusqu'à ses derniers jours à l'histoire de l'Anjou. On lui attribue avec probabilité un *Mémoire sur les sources où l'historien de la province doit puiser*, qui a dû servir à Pierre Rangeard et du cabinet Grille a passé à la bibliothèque publique d'Angers. C'est le manuscrit 850. Il possédait aussi une collection rare de manuscrits et de médailles, dont le moine Roger, son ami familier, décrit trois pièces. *Hist. d'Anjou*, p. 247-248. — Arthaud mourut le 13 juin 1687 âgé de 90 ans, « homme d'une très grande probité, dit son curé, très assidu à la paroisse et très affectionné à la conservation du bien de la fabrique ». Un de ses deux fils Germain Arthaud mort le 10 juillet 1704, âgé de 74 ans, était de l'Académie d'Angers.

Digitized by Google

Arthesay (d'). — V. *Leroyer*.

Arthuis (*Pierre*), docteur en médecine de l'Université d'Angers, était établi en 1608 à Sablé. — Son fils François, docteur en médecine de la même Université, épousa à Angers le 10 novembre de cette année une fille du docteur Guillaume Ruellan (V. *ce nom*).

Arch. comm. GG 170.

Arthur, fils posthume de Geoffroy Plantagenet et de Constance, né à Nantes le 30 avril 1187, héritait à la mort de son oncle, Richard Cœur de Lion (6 avril 1199), de tous ses droits sur l'Angleterre, la Bretagne et l'Anjou, mais son autre oncle, Jean Sans-Terre soûtenu par un dernier testament de son frère et par la reine Éléonor, se fit reconnaître par les évêques et les barons anglais. Les barons de l'Anjou, du Maine, de la Touraine se déclarèrent pour le fils de Geoffroy, qui entra solennellement dans Angers le lundi de Pâques 1199, tandis que Robert de Turneham, sénéchal d'Anjou, livrait Saumur et Chinon à Jean, maître sans peine de toute la Normandie. Bientôt même Angers changea de cause (18 juin 1199) et le roi de France vint jusqu'à Tours pour recueillir avec lui le jeune comte dépossédé (28 juillet); mesure d'ailleurs toute politique et qui ne l'empêcha pas l'année suivante de recevoir Jean à sa cour et de reconnaître par traité solennel ses prétentions. Il remit même en ses mains le jeune Arthur, sous la seule condition de lui concéder le gouvernement de la Bretagne Armorique (22 mai 1200). Deux ans plus tard la politique royale, constante sans doute dans ses vues, s'étant modifiée dans ses pratiques. Arthur fut fiancé à Marie, fille du roi de France (14 avril 1202), sans ou malgré l'avis du roi d'Angleterre; et les chroniques de Saint-Aubin d'Angers trouvent la raison suffisante pour expliquer la reprise de la guerre entre les deux rois. Arthur, armé chevalier de la main de Philippe-Auguste à Gourmay, lui rendit hommage pour l'Anjou, la Bretagne et même le Poitou, si la guerre le lui donnait (juillet 1202), et pendant que le roi de France marchait sur la Normandie, il entra en Anjou, suivi d'une bande seulement de barons déterminés. Il avait investi et pris Mirebeau, dont le château seul tenait encore, quand pendant la nuit du 1er août 1202, le roi Jean, survenant à marches forcées, attaqua les vainqueurs à l'improviste et fit prisonniers tous les chefs. Arthur fut d'abord envoyé à la tour de Falaise; ordre était donné de lui crever les yeux et de le mutiler; mais ses supplications émurent les soldats de garde qui le protégèrent contre les bourreaux. Transféré bientôt à Rouen, son sort reste depuis ignoré. Des chroniques racontent qu'après une orgie, la nuit du jeudi saint (2 avril 1203), Jean en peine de bourreaux dociles, le fit monter dans un bateau et de sa main le poignarda, puis jeta à la Seine le cadavre, qui, recueilli le lendemain, aurait été inhumé secrètement au prieuré de Notre-Dame-du-Pré. Des chartes authentiques témoignent que six mois plus tard le roi de France lui-même ignorait le sort du jeune prince, et les récits les plus sincères des contemporains attestent, même après de longues années, l'inconnu de sa disparition.

Le *Trésor de Numismatique et de Glyptique* reproduit un sceau d'Arthur. *Grands feudataires*, pl. 17, n° 1-3. Les Arch. Impériales en possèdent deux originaux, où le jeune comte est représenté à cheval, l'épée à la main, sur l'un tête nue, vêtu d'une cotte d'armes traînante, sur l'autre, casque en tête avec cotte de mailles et l'écu pendant au cou.

Dom Bouquet. t. XVIII-XIX. — Lobineau, t. I, p. 172 et suiv. — D. Morice, t. I, p. 119. — Levot, *Biogr. bretonne*, p. 42. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 259. — *Art de vérifier les dates*. — Math., Paris, anno 1207. — Guill. Breton. — Guill Dubois, *Guill. des Roches*, p. 396. — Léopold Delisle, *Catal. des actes de Phil.-Aug.*, n° 726, 731, 732, 783. — *Trés. des Chartes*, p. 207, 208, 236. — *Inventaire des Sceaux*, t. I, p. 348.

Artirière (l') cl., c^ne^ de *Marcé*.

Artusière (l') f., c^ne^ de *Querré*.

Artusière (l') ham., c^ne^ de *Tiercé*. — *Larthusière* (Cass.). — *La Rétusière* (Et-M.). — Grand logis vendu judiciairement en 1592 sur Hardouin Rouault à Jacques Chevalier, banquier à Angers.

Arvouilleries (les), champs, c^ne^ de *la Ménitré*.

Arzillais (les), vigne, c^ne^ de *Chalonnes-sur-Loire*. — *Le clos des Arziets autrement la Bouroche*, 1753 (E 620). — L'*Arzillay*, 1454 (E 658). — *Les Arzillais*, 1483 (E 624).

Arzillé (l'), vill., c^ne^ du *Fief-Sauvin*.

Arzillé (l'), vill., c^ne^ de *Bouzillé*.

Ascension (l'), ham. c^ne^ de *la Chapelle-Saint-Florent*. — *La Sension, la Haute, la Basse-Sension*, 1686 (Et.-C.). — Ces fermes, plantées « de cantité d'arbres fruictiers », appartenaient alors à Charlotte de Saint-Offange, marquise de Beaumont.

Aschimirieus. — V. *Echemiré*.

Ascia. — V. *Lasse* (commune de), et *l'Asse* vill. c^ne^ de Fontevraud.

Asnais (l'), f., c^ne^ de *l'Hôtellerie-de-Flée*.

Asneraie (l'), f., c^ne^ de *Chazé-Henri*.

Asnerie (l'), champ, c^ne^ de *Bauné*.

Asnerie (l'), c^ne^ de *Blou*, terre, fief et seigneurie relevant de la baronnie de Blou et appartenant en 1574 à Ant. du Tillon, en 1602 à René Ferré, en 1630 à messire Claude de Beaumanoir-Lavardin, en 1680 à René Berthelot de Villeneuve.

Asnerie (l'), vill., c^ne^ de *Freigné*.

Asnerie (l'), f., c^ne^ de *Genneteil*.

Asnerie (l'), f., c^ne^ de *Durtal*, ancien fief réuni à la seigneurie de Boismoreau.

Asnerie (l'). — V. *Anerie* (l').

Asnières, f., c^ne^ de *Bécon*.

Asnières-Bellay, c^ne^ de *Cizay*. — *Asinariæ*, 1080, 1095 (St-Nic., *Montr.-Bellay*). — *Asineriæ*, 1166, 1177 (St-Maurice, *Douces*, t. I, f. 4;

Digitized by Google

Forges, t. I, l. 5). — *Anneriæ*. 1133 (Hauréau, *Inst.*, p. 154). — *Asneriæ*, 1136 (Épit. St-Nic., p. 88). — *Asnieriæ* (Chron. Tur.).

La terre d'Asnières avait été donnée vers le milieu du XIe siècle par Grécie, dame de Montreuil-Bellay, et Giraud, son fils, aux moines de Saint-Nicolas. Elle restait inhabitée sans doute quand vers 1114 Bernard de Tiron y établit, près d'une source, au fonds des bois, une petite colonie de ses moines. Giraud Berlay, en 1133, à la prière de sa femme Adèle, les dota de riches revenus et indemnisa en 1137 les moines de Saint-Nicolas qui réclamaient leur bien. Le modeste prieuré, quoiqu'en restant soumis à l'abbaye mère de Tiron, devint une abbaye importante dont l'église, consacrée dès l'origine à Notre-Dame, fut alors reconstruite avec une splendeur qu'on admire encore. Giraud Berlay, en installant cette fondation nouvelle, avait imposé au site le nom de *Claire-Fontaine*, mais la voix populaire y attribua celui du bienfaiteur, qui fut inhumé dans l'église avec sa femme, comme après lui, les seigneurs de Montreuil.

Abbés : *Bernard*, 1138-1136. — *Gaultier*, 1154. — *Erraud*, 1162-1177. — *Aimery*, 1182. — *Raynaud*, 1198. — *Raymond*, 1208. — *Guillaume*... — *Jean*, 1300. — *Nicolas* 1314. *Philippe*, 1363. — Jean *Guillery*, nommé le 24 juillet 1363. — *Odo*, 1426. — J.-B. *Morin*, 1473-1479. — Jean *de Préverant*, 1483. — *Thomas*, 1485. — *Jean*, 1486. — Louis *Prévost*, 1489 - † 1515. — André *Prévost*, 1515-† 21 février 1566. — Jean *Le Parcheminier*, 1560, 1580. — François *Le Cieste de Villebois*, 1580. — Gaspard *Clérembauld*, 1581. Il prétendait à cette date l'abbaye contre Jean *Borc* ou *Le Borc*, qu'on voit en charge jusqu'en 1597. — Joachin *Racault*, 1609. — Raymond *de La Nauve*, 1628-1633. — Joachim *Racault*, de nouveau, 1633-† 5 juillet 1635. — François *Verdier*, ou *Du Verdier*, 1635, 1655. — René *Courault de Pressiat*, nommé en 1655-† 1er juillet 1701. — François-Marie *Ballan de Saint-Mars*, 1706-†1721. Hyacinthe *de Botloy*, 17 mai 1721.

En dépendaient les prieurés de la Grézille et Fosse-Bellay (diocèse d'Angers), de la Tisonnière, de Saint-André de Goulle-d'Oie (diocèse de La Rochelle), de Briande près Loudun, (diocèse de Poitiers), N.-D. de Paladan (diocèse de Bourges).

L'abbaye et l'église furent saccagées en 1569 par les huguenots. Au XVIIe s. six religieux seulement y habitaient, tous les six ayant un office, le prieur, le sous-prieur, le secrétaire, l'infirmier, le chantre et l'aumônier, qui résistèrent énergiquement à toute réforme. — L'abbaye fut réunie au Collège de La Flèche en vertu d'un concordat notarié du 28 juin 1746, confirmé par décret épiscopal du 29 avril 1747. Le contrat stipulait entre autres conditions expresses l'obligation pour les Jésuites d'entretenir dans l'abbaye un prêtre pour y célébrer tous les jours le saint sacrifice en souvenir des seigneurs de Montreuil-Bellay et des bienfaiteurs, et le dimanche, à 8 heures, une messe pour les habitants d'alentour. Le desservant touchait 1,200 livres de rentes encore en 1783.

L'église, orientée de l'E. à l'O., offre le plan de la croix latine. La nef n'existe plus, sauf quelques pans démantelés du mur du N. A l'entrée, s'abritait intérieurement le réservoir d'une source voisine, transformé aujourd'hui en puits. La ruine actuelle s'ouvre sous le large et haut arceau ogival qui donnait entrée au carré du transept, formé par quatre énormes massifs, où s'appliquent les colonnes grosses et menues qui portent les nervures et les arcs doubleaux de la voûte à huit pans d'ogives. L'aile du S., percée d'une double porte à plein cintre, a la voûte soutenue par un simple entrecroisement d'un arc doubleau carré qui retombe dans les angles sur le chapiteau à feuillage d'une grosse colonne tronquée. L'aile du Nord, plus moderne au moins d'un demi siècle, est en style Plantagenet. Toutes deux communiquent avec le chœur par un étroit couloir plein cintre et s'élargissent au Nord par une absidiole romane, des premiers temps de la construction de l'édifice, quoique chacune d'ornementation différente. Le chœur en triple carré, qui prolonge le transept, s'étend dans toute la largeur des ailes, divisé seulement par deux minces et légères colonnettes, composées de deux pierres cylindriques, qui semblent porter la charge supérieure; mais l'effet d'art, qui rappelle celui de St-Serge d'Angers, reste de loin inaperçu et de près est trahi par la masse énorme des piliers voisins. Quatre fenêtres alignées en éclairent le fond, deux autres les murs de côté. Aux voûtes, où s'enchevêtrent les cordons d'ogive, des clefs curieusement travaillées et peintes encore de couleurs vives, représentent au carré du centre *saint Marc*, *saint Luc*, *saint Jean*, *saint Mathieu*, à droite, *la Femme adultère*, *la Madeleine*, *Jésus entre Moïse et Elie*, à gauche *Jésus chassant les vendeurs du Temple*, *le Baptême du Sauveur* (XIIIe s.). — Trois autels subsistent, dont un surmonté d'un dais sculpté (XVe s.), trois piscines, un sacrarium, deux grandes statues d'abbés crossés, en pierre calcaire et plusieurs dalles gravées avec inscriptions, que cachaient à ma dernière visite (19 juin 1870) les fagots amoncelés de la ferme. Tout le sol intérieur est d'ailleurs encombré d'ossements. On voyait encore en 1818, dans l'église, au témoignage d'une lettre de Bodin, plusieurs tombes des seigneurs de Montreuil-Bellay et de nombreuses inscriptions dès lors illisibles. Grandet a recueilli et publié celles d'Agnès de Montreuil, d'Adam de Melun, de Jacques d'Harcourt, de Guy de la Haye, de l'abbé Guillaume, du frère Jean de Montsoreau, etc. Çà et là, sur les murs apparaissent des tronçons de phrases et quelques fragments de légendes, autour des sculptures, quelques traces aussi de fresques disparues. — Sur le transept central s'élève le clocher à deux étages, éclairé au premier par quatre fenêtres romanes, au second par huit fenêtres ogivales, encadrées par couple entre de fausses arcades, le tout autrefois surmonté d'une flèche pyramidale couverte en ardoises. V. le dessin dans l'*Anjou* de M. de Wisme et l'*Anjou et ses monuments*, par M. Godard-F.

Digitized by Google

Il porte au sommet, vers Sud, l'écusson de l'abbé Verdier et la date de 1633.

Au Sud du chevet le logis abbatial conserve encore sa charmante chapelle (XVIe s.) sur plan carré avec fenêtres ogivales à triple quadrilobe, une belle arcature ogivale trilobée à festons encadrant l'emplacement d'un tombeau, un retable décoré de pinacles avec Anges en adoration, *la Trinité* au sommet et à la clé de voûte *saint Martin* sculpté et une *Crucifixion*. — Au Nord de l'église, le jardin de l'abbé avec le colombier seigneurial (XVIIe s); vers Sud, quelques restes des cloîtres romans et les trois cours encore reconnaissables du monastère.

Un château, bâti sur les dépendances de l'abbaye, à l'Orient de l'église, a été incendié en février 1841, avant même d'être habité. Trois jours après mourait le propriétaire, M. René de la Salle. La demeure sert aujourd'hui d'écurie et d'étable à une ferme étrangère. Le domaine, vendu en 1857 à des marchands de biens, a été morcelé, les bois, qui le recouvraient, en grande partie abattus, tout le voisinage transformé et les alentours entrecroisés de larges chemins. L'église avait été acquise par un paysan qui, après avoir exploré les tombeaux, les autels, tous les recoins de l'édifice, l'a cédée contre une rente viagère à M. Corbineau, boucher de Saumur. Cette ruine, la plus belle peut-être de l'ancien Anjou, sert de dépôt pour les bois et les foins de la ferme.

Arch. de M.-et-L., *Série* H. — Hauréau, *Gall Christ.*, — Grandet, *Notre-Dame Angevine*, Mss. 621, p. 71. Le chapitre qui concerne Asnières est imprimé dans la *Vie du frère Jean-Baptiste*, p. 125 133. — *Revue de l'Anjou*, *1861*, t. II, p. 37. — *Répert. archéol.*, *1859*, p. 199-209 et *1863*. — Marchegay, *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 84 et 467-469. — Note Mss. de M. Raimbault.

Asnières, ham., cne d'*Epieds*. — *Asneriæ*, 1124. — *Asineria supra Divam*, 1210. — *Asinariæ*, 1139 (Cartul. de Fontevr.). — La terre fut donnée en 1124 avec les prés, les eaux, les redevances à Fontevraud par Rainaud Savary et Gaudin. Elle relevait de Montreuil-Bellay. L'abbesse Pétronille y fit immédiatement élever un prieuré avec une chapelle, *ecclesia*, et tout à côté un moulin sur la Dive, en indemnisant le seigneur de Bisay qui se plaignait d'y perdre ses pêcheries. Philippe de Dampierre abandonna en 1222 des dîmes qu'il y percevait. Au XVe siècle, l'abbaye accorda une concession, à charge de bâtir un moulin à tan qui existait en 1450, à côté du moulin à blé, tous deux encore debout à la Révolution ainsi que la prison ou basses-fosses. Ils furent vendus nationalement, avec le domaine, le 27 avril 1791 à Julien Cotelle qui en fit cession, le 13 floréal an II, à M. de Dreux-Brézé. C'est aujourd'hui une grosse ferme sans aucun vestige de son origine.

Arch. de M.-et L. — Notes Mss. de MM. Couscher et Raimbault.

Assay (la Grande-), chât. et f., cne de *Faveraye*. Le fief de Pouillé était annexé à la terre qui relevait de Saumur et portait le titre de chatellenie. — En est seigneur Guy Aménard 1390, Christophe de Goulaines, époux de Renée Aménard, 1508, Claude de la Touche, veuve de Claude de Saint-Amatour, 1567, Charles de Bretagne, époux de Philippe de Saint-Amatour, 1605, Louis d'Aubigné 1707, Louis-Henri d'Aubigné 1762. — René Bourgeois, acquéreur vers 1780, fit commencer vers 1783 la construction du château bientôt interrompue. — La terre a passé, par acte des 6 et 8 octobre 1814, à Fr.-Jos.-Marie Fayolle de Paris, qui la céda le 22 mars 1817 à Jean-Baptiste Tron. Le petit-fils de ce dernier, M. Jules Cesbron-Lavau, y réside aujourd'hui. L'exhaussement du pavillon central, une toiture couronnée de galeries à jour et de nombreux travaux ont transformé depuis 1854 l'habitation en un véritable château moderne, qui domine tout l'horizon.

Arch. de M.-et-L. — Note Mss. de M. Raimbault.

Assay (la Petite-), ham., cne de *Faveraye*.

Asse (l'), vill., cne de *Fontevraud*. — *Ascia* 1209 (Fontev., *Lardier*, t. VI, p. 21).

Assèchement (l'), ruiss. né dans les marais de *Rou*, traverse Distré et s'y jette dans le Douet. — 5.000 m. de cours.

Assée (l'). — V. *Bignon*.

Asselin, peintre, habitait Saumur et fournit en 1633 le dessin d'un tabernacle à l'église Saint-Pierre.

Asselin (*François*), fondeur à Saumur en 1684.

Astrée (l'), h., cne de *Chemillé*.

Astrée (l'), f., cne de *Gesté*. — *La Septrée* (Cass.).

Astrie (l'), f., cne d'*Ingrandes*.

Astrie (l'), (la Grande, la Petite), f., cne d'*Yzernay*. — *L'Astry* (Cass.). — *Les Hâtris* (Cad.).

Atelier (l'), f., cne de *Somloire*. — *L'Asletier* 1403. — *L'Astellier* 1410 (E 1305). — *La Tellière* (Et.-M.). — « Gagnerie avec prés, pasturage, bois, estangs », arrentée en 1403 au prieur de Saint-Clémentin, et acquise en 1450 par la famille de Daillon. Elle relevait, par la Séverie, de Maulévrier. Au bout d'un champ, trois bornes indiquaient la division des paroisses des Cerqueux, de Somloire et d'Yzernay.

Arch. de M.-et-L., *Série* C 106, f. 285; E. 1305; G. *Cure de Somloire*.

Athée, vill., cne de *Longué*, avec moulin à eau, sur le Lathan, à deux étages et quatre meules à l'anglaise: — formait une seigneurie, dont rend aveu au château de Baugé Robert du Bellay, écuyer, 1454, Robert Bodin, écuyer, 1563, Jacqueline de Chéselles 1595, Madeleine Michau, veuve de Jean Barault, sieur de la Louisière, 1664. — Elle appartient à Louis-Gaspard Lebascle, écuyer, garde du pavillon amiral, en 1717, à Catherine-Jeanne Lebascle, veuve de Louis de Masseille, en 1787, à Louis de Masseille, son fils, en 1789. — Le manoir qui en était absolument ruiné, fut rebâti de fond en comble en 1730 par Roland de Varimont, mari de Jeanne-Marie Lebascle, comme l'indique l'inscription suivante que j'ai relevée dans un atelier de Longué :

Hancce domum a domibus Du Bellay et Le Bacle, apud Andegavenses clarissimimis, successive possessam

Digitized by Google

funditus eversam Nicolaus Josephus Roland de Varrimont ex antiqua nobili quoque domo in Campania oriundus, ob amorem erga dignissimam sponsam Joannam Mariam Le Bacle a fundamentis ad verticem reædificavit. — Erexit anno millesimo septingentesimo trigesimo.

Cette inscription a dû être replacée sur une tourelle du logis.

Arch. de M.-et-L. — D. Bétancourt, *Noms féodaux.* — Note Mss. de M. Raimbault.

Aubance, nom de la commune de *Saint-Melaine* en 1793.

Aubance (l'), ruiss. né dans la paroisse de *Saint-Lézin.* — *Fluvius, qui dicitur Albantia,* 1082-1102 (Cart. St-Serge, p. 220). — Traverse le bourg de Saint-Lézin, la commune de Chemillé et se jette dans l'Hyrome ; — a pour affluents les ruiss. de la Guerche et de Paluau. 7.958 m. de cours.

Aubance (l'), rivière. — *Le ruisseau d'Aubance qui va du moulin Rou à la Basce,* 1466 (Cure de Quincé). — *La rivière vulgairement appelée le Douet,* 1733 (E 472). — Née sur la c^ne^ de *Louerre,* tout à côté de l'église, et alimentée tout aussitôt de nombreux ruisselets, elle traverse les communes de Louerre, Grezillé, Saint-Ellier, qu'elle sépare de Chemellier, Charcé, Quincé et Brissac, dans le large fossé d'assèchement de l'ancien étang, s'étale un instant à l'aise sous le château et, renouvelée par un fort affluent, continue son cours tortueux, bordé de prairies et en partie, vers Nord, de rocs escarpés, sur une largeur de 4 à 5 mètres, à travers les communes de Saint-Saturnin, qu'elle borde au Sud, Saint-Melaine, vers Nord, Soulaines, Murs, Mozé, Denée, et s'y jette, à 500 m. de ce dernier bourg, dans le Louet. Dans son parcours de 36.700 m., elle a reçu les ruisseaux de Galardin, de la Fontaine-de-Luigné, de Gaté, du Patouillet, des Fontenelles, de Montayer, de la Fontaine-Maunit, de la Cour-des-Brosses, de Jutolle, des Joncherets, de Chauvigné, de la Guénaudière et du Pont-Rouillon et fait tourner 14 moulins à farine, réunissant ensemble 26 paires de meules. — En 1826, le duc de Brissac proposait de canaliser l'Aubance en frayant, au travers d'un rocher, un chemin direct vers la Loire.

Aubancière (l'), f. c^ne^ *du May,* détruite vers 1853.

Aubande (l'), ruiss. né sur la c^ne^ de *Montreuil-Bellay,* s'y jette dans le ruisseau des Vieilles-Oies. — 350 m. de cours.

Aubépin (l'). — V. *L'Ébaupin.* — L'usage confond les deux mots sans cesse.

Aubépin, f., c^ne^ de *Bocé.*

Aubépin (l'), f., c^ne^ de *Breil.*

Aubépin (l'), f., c^ne^ du *Longeron.*

Auberdière (l'), ruiss. né sur la c^ne^ du *Vieil-Baugé,* s'y jette dans le ruiss. de Léchigné. — 30 mètres de cours.

Auberdière (l'), ruiss., né sur la c^ne^ de *Bocé,* s'y jette dans le ruisseau du Brocard. — 3.416 m. de cours.

Auberdière (l'), chât., c^ne^ de *Bocé,* avec parc touchant à la forêt de Chandelais, appartenait aux XVIe-XVIIe s. à la famille de Villiers, qui portait *d'argent à la bande fuselée de gueule, à la rose de gueule au canton senestre de l'écu.* Renée-Marie de Villiers l'apporte en mariage à Mathieu Du Pont d'Aubevoie, sieur de la Roussière, le 5 avril 1687. Le portrait des deux époux s'y voit encore dans une salle du château, édifice du XVIIe s., jadis entouré de douves, et vis à vis les portraits de leurs ancêtres ou de leurs descendants, — de René de Villiers, époux, en 1590, de Renée de Bellanger, mort au château et enterré à Bocé, vieillard maigre, chauve, portant toute sa barbe, — de Charles du Pont d'Aubevoie, marié en 1643 à Gabrielle du Grez, la chevelure longue et tombant sur les épaules ; dans l'angle, l'écu *d'or à deux chevrons de gueule,* — de Charles-Mathurin du Pont d'Aubevoie, né le 23 octobre 1723, capitaine de cavalerie en 1753, chevalier de Saint-Louis en 1755, mort en 1795, grand, replet, la figure ronde, les cheveux blancs courts, — de François-Charles du Pont d'Aubevoie, né en 1690, blessé à Malplaquet en 1709, capitaine de dragons au régiment de Guébriant en 1720, mort en 1774, — de Gabrielle du Grez de la Tremblaye, mariée en 1643 à Charles, troisième du nom, du Pont d'Aubevoie, — et de deux autres dames inconnues. Sur la cour, la chapelle, fondée d'ancienneté sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, a été bénie, après reconstruction nouvelle, le 25 octobre 1771. Elle abrite les tombeaux de Louis-François-Bertrand du Pont d'Aubevoie (V. *ce nom*), mort le 8 février 1837 et de sa femme Caroline Macmara Roche Hussez, morte le 5 novembre 1834. — Le château appartient actuellement à Mme du Pont de la Roussière.

Arch. de M.-et-L., de Brion et de Bocé. — Note Mss. de M. l'abbé Cottereau.

Auberdière (l'), ham., c^ne^ de *St-Christophe-la-Couperie.*

Auberdière (l'), maison dans le bourg de *Saint-Jean-des-Mauvrets,* appartenait en 1680 à noble homme Simon de Crespy.

Auberdière (l'), f., c^ne^ de *Vaulandry,* — ancien fief donné le 4 mars 1376 par Jean de la Plesse, pour la célébration d'un anniversaire, à l'abbaye de Mélinais, qui le relevait de la terre de la Barbée.

Aubergeale (l'), f., c^ne^ de *la Potherie.*

Aubergerie (l'), f., c^ne^ de *Tiercé.*

Auberivière (l'), f., c^ne^ de *Saint-Macaire.*

Auberot (l'), f., c^ne^ de *Coron* (Cass.).

Aubert (*Adam*), maître chirurgien, protestant, à Saumur, en 1646.

Aubert (*Andre*), maître fondeur, fournit en 1477 les douze piliers qui entouraient le grand autel de Saint-Maurice d'Angers.

Aubert (*Antoine*), maître menuisier à Angers, 1679, est dit « maître architecte, sieur de la Grande-Bergerie, en la paroisse de Pellouailles » dans les

Digitized by Google

titres de Vauchrétien, 1706, 1707, et « menuisier sculpteur en bois » dans son acte de décès. Il habitait la paroisse Saint-Maurille et y mourut âgé de 75 ans, le 28 avril 1720. — Le peintre Pierre Besnard tint sur les fonds un de ses enfants.

Arch. comm. d'Angers et de Vauchretien, *Et.-Civ.*

Aubert (*Denis*), maître chirurgien d'Angrie, veuf d'Anne Badin, épouse à Angers le 27 avril 1677 Renée Thibault. Un chirurgien du même nom résidait en 1651 à Meigné-le-Vicomte.

Aubert (*François*), fournit ou répare les vitraux de diverses salles de l'Hôtel-Dieu d'Angers, en 1557.

Aubert (*Henri*). maître orfèvre à Angers. — Sa veuve, en 1419, y fonde une chapelle dans l'église de la Trinité.

Aubert (*Isaac*), maître fondeur à Saumur, présente son fils Isaac au temple protestant le 10 octobre 1649.

Aubert (*Jacques*) « maître sculpteur » à Angers. — Sa fille Claudine est inhumée et son fils baptisé en 1688 à Villevêque.

Aubert (*Jérémie*), maître orfèvre, protestant, à Saumur, 1515-1621 ; — sa femme avait nom Marie Christien.

Aubert (*Jérémie*), maître fondeur, protestant, à Saumur, inhumé le 3 décembre 1635.

Aubert (*Julien*), maître fondeur à Angers, 1589, passa marché le 4 septembre 1592 avec le gouverneur Puicharic pour la fourniture de « quatre mortiers du poids de 1.400 livres et quatre pilons de fonte pour battre poudre » dans le nouveau moulin du château, moyennant une somme de 226 écus. En 1611 il fut chargé avec François Lamy de la refonte de la cloche de l'Hôtel-Dieu.

Arch. de M.-et-Loire., *Minutes de Grudé*, n° 345; H.-D., *Série* E 155. — Arch. comm., GG 84.

Aubert (*Nicolas*), maître orfèvre à Angers en 1574.

Aubert (*Nicolas*), maître ès arts et professeur de mathématiques, en Lévière, à Angers, 1723, 1736.

Aubert (*René*), docteur-régent en la faculté de médecine de l'Université d'Angers, 1576-1583. — Sa femme avait nom Claude Moraine, de qui il eut au moins quatre fils, René 1577, Pierre 1578, Laurent 1580, Olivier 1583.

Arch. comm., GG 83, 99, 198.

Aubert (*René*), « maître maçon » décédé au Louroux-Béc., le 27 avril 1695, âgé de 30 ans.

Aubertin (*Gilles*), « maître maçon et tailleur de pierre », est inhumé à Angers, dans l'église Saint-Denis, le 7 juin 1626.

Aubert-du-Petit-Thouars. — V. *Du Petit-Thouars*.

Auberts (les) chât., c^ne^ de *Mouliherne*.

Aubéry (*Jacques*), né à Crosmières, près La Flèche au commencement du XVIe s., tenait, de son temps, comme avocat au Parlement de Paris, un des premiers rangs, au témoignage de Pasquier et de Loisel. Ramus le compare même et l'égale aux grands orateurs de l'antiquité. Le roi Henri II, sur la récusation de l'avocat général Séguier, lui donna la charge de soutenir la cause des habitants de Cabrières et de Mérindol appelants au Parlement contre le baron d'Oppède. Les débats, ouverts le 18 septembre 1551 et continués pendant cinquante audiences, se terminèrent par la condamnation à mort de Guérin, avocat du roi au Parlement de Provence et l'acquittement des autres coupables mieux protégés par des amis puissants, Quelque temps après le roi nomma Aubéry son lieutenant civil au Chatelet de Paris et lui confia même en 1555 une mission diplomatique en Angleterre dont son père était originaire. Joachim du Bellay a célébré dans un sonnet cette négociation. — Aubéry était mort dès les premiers mois de 1556. — Sa fille Françoise avait épousé Pierre de Pincé, sieur du Bois et du Goudray. — Le plaidoyer, resté célèbre, a été publié par D. Heinsius : *Pro Merindoliis ac Caprariensibus actio* (Ludg. Bat., Jac. Mair, in-f° 1619), et de nouveau par un arrière petit neveu, Louis Aubéry du Maurier (Paris, Séb. Cramoisy, 1645, in-5°) sous ce titre : *Histoire de l'exécution de Cabrières et de Mérindol... particulièrement déduite dans le plaidoyé qu'en fit, l'an 1551, Jacq. Aubéry*. etc.

Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. II, p. 440-448. — Ménage, *Hist. de Sablé*, 2e part., p. 58 et *Vie d'Ayrault*, p. 156. — Ancillon, *Mém. concernant la vie de plusieurs modernes* p. 310. — Ansard, *Bib. litt. du Maine*. — Et. Pasquier, *Lettres*, liv. VII. — Loisel, *Dial. des avocats*, p. 519. — L'Hôpital, *Epit.*, l. II. — Vossius, *Mém. pour servir à l'histoire de la Hollande*, p. 217. — Pocq. de Liv., *les Illustres* Mss. 1067.

Aubes (les), vill., c^ne^ d'*Écouflant*. — *Les Aubers*, 1390. — *Les Aubiers*, 1601, 1765 (Titres du Perray).

Aubeux (*Michel-Alexandre*), maître plafonneur, mort subitement le 16 mars 1861 dans une salle du *Cercle de l'Industrie*, a publié à Angers, une *Description des plafonds cintrés en briques* (Angers, 1856, Cosnier-Lachèse, in-4° d'une demi-feuille).

Aubier (l'), fontaine, près la route de Mollay, sur la pente d'un petit coteau, à un kil. de *Montreuil-Bellay*. Elle a été autrefois réputée pour la guérison des ophtalmies et passe encore dans l'opinion populaire pour être intermittente et de cours plus abondant la nuit que le jour. Encombrée longtemps, la source en a été dégagée et défendue par un treillis avec une niche de Vierge. — Tout près s'élève une petite chapelle abandonnée.

Aubiers (les). f., c^ne^ de *Blou*. — *Les Obiers* (Cass). — Gentilhommière du XVIe s., dont l'intérieur conserve ses hautes et larges cheminées à manteau armorié, la cour enfermée de murs avec une tourelle d'angle en cul de lampe. La famille du nom des Aubiers qui possédait le fief encore au XVIe s., portait : *d'argent au croissant montant de gueule*. Il avait passé au XVIe s. à la famille Leroux et par le mariage de Claude Leroux, à Toussaint Lejumeau, écuyer, qui en était seigneur

Digitized by Google

en 1658 et plus tard baron de Blou. La chapelle, bâtie auprès du château, en l'honneur de Notre-Dame et de sainte Catherine, était, dès la fin du XVIe siècle, desservie dans l'église paroissiale et au XVIIIe s. dans la chapelle du château des Perrières (V. *ce mot*), qui avait des seigneurs communs. Dans une vigne, dépendant de la terre, on rencontre de nombreux cercueils de pierre dont l'origine est inconnue.

Aubigné (*Claude-Maur* d'), né le 7 juin 1658 à Tigné, dont son père, Urbain d'Aubigné, possédait la baronnie, fut nommé en 1686 à l'abbaye de Saint-Pierre de Pouthières au diocèse de Langres. Il s'en démit en 1693 pour passer à l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Victoire, près Senlis, et le 26 mars 1701 fut appelé à l'évêché de Noyon qui lui donnait l'entrée au Parlement et le titre de pair de France. Le 25 décembre 1707 le roi le désigna pour l'archevêché de Rouen, avec privilège par décret de conserver à la cour les honneurs dont il jouissait comme comte et pair de France en son précédent évêché. Il prit possession le 10 juillet 1708 et l'occupa jusqu'à sa mort, survenue à Rouen même le 22 avril 1719. Enterré précipitamment et sans pompe par son Chapitre pour faire pièce aux moines de Saint-Ouen, son corps allait être exhumé par arrêt du Parlement quand les parties s'entendirent pour rendre au cœur du prélat, recueilli à temps par Louis d'Aubigné, son frère, les devoirs des sépultures pontificales. Après la cérémonie la précieuse relique fut emportée par le dépositaire à Tigné et remise le 23 avril 1720, ainsi que l'atteste encore une inscription gravée sur une plaque de marbre noir entre le grand autel et l'autel de Saint-Laurent.

Répert. archéol., *1864*, p. 241 ; *1867*, p. 345. — Le P. Anselme, *Hist. génér.*, t. II, p. 446.

Aubigné (*François* d'), maître chirurgien à Angers, est dit, en 1675, lors du baptême de son fils Pierre, « absent de la province », peut-être pour cause de protestantisme.

Arch. comm., GG. 225.

Aubigné (*Louis-François* d'), marquis de Tigné, baron de Cernusson et de Lussay, dit communément le comte d'Aubigné, se distingua à la tête de son régiment à la bataille de Malplaquet en 1705. Il fut successivement inspecteur général d'infanterie, brigadier des armées du roi, gouverneur de Saumur et du haut Anjou, 1716, maréchal de camp en 1719, lieutenant général en 1734 et servit en cette qualité sous les maréchaux de Belle-Ile et de Broglie en 1741 et 1742. — Mort à Paris le 15 septembre 1745 âgé de 60 ans.

Aubigné (*le Père*). Jésuite célèbre du XVIIe s., au témoignage de l'historien Roger qui le cite deux fois, p, 6 et 526, comme une des illustrations angevines de son temps, est omis dans la *Bibliothèque des Jésuites* et nous est par ailleurs inconnu.

Aubigné, cne de *Cholet*. — V. *Bigné* (le).

Aubigné, f., cne d'*Huillé*, ancienne gentilhommière du XVIe siècle. — En dépendaient les métairies d'Aubigné, du Pin, de la Trécolière et de la Gemmerie. La terre vendue par Jean de la Motte-Baracé et Perronnelle Lecornu, sa femme en 1623, à Michel Guéhery, fut retirée par Pierre de la Motte-Baracé, qui en rend aveu au Plessis-Greffier en 1663.

Aubigné-Briant, arrond. de Saumur (35 kil), canton de Vihiers (10 kil.) ; — à 36 kil. d'Angers, — *Albiniacus villa*, 631 ?? (*Diplom. Cart.*). — *Albiniacus*, 1088 (Livre Bl., f. 43), 1210 (Chartes de la Roë). — *Aubigneium*, 1125-1140 (Cartul. de St-Maur, ch. 60). — *Aubigneum*, 1160 (Le P. Anselme). — *Albigneium*, 1226. — *Albigné* 1210 (Chartes de la Roë). — *Aubigné-Briant*, XIVe s. (Titres de St-Maurice), surnom emprunté au voisinage de Martigné-Briant. — *Aubigné-sur-le-Layon*, 1793.

La route départementale de Vihiers à Brissac traverse le bourg, croisée à un kil. de l'église, vers Sud, par le chemin de grande communication de Chemillé à Doué. — Entre Martigné-Briant (4 kil.) au Nord., Tigné à l'E. (3 kil.), Montilliers (4 kil.) au S. et Faveraye (8 kil.) à l'O.

En dépendent les villages des Cholets (24 hab.) et de Mihoudy (40 hab.), les hameaux de la Masse (10 hab.), de la Stationnerie (9 hab.), de Chaligné (13 hab.), de Boisneau (8 hab.), et sept fermes ou écarts.

Y naissent les ruisseaux de Montgazon, de Groslay, de Faucate. Le Lys borde la commune à l'O., jusqu'à son confluent au-dessus du moulin de Rochefort dans le Layon, qui forme limite extérieure vers N. Un double pont de pierre l'y traverse, dont un de trois arches sur la commune de Martigné-Briant.

Superficie : 531 hectares, dont 27 hect. en bois et 155 en vignes. Le vin blanc qu'on y récolte, inférieur pour les grands crus, est supérieur aux crus secondaires de Martigné-Briant. — Excellentes prairies naturelles le long du Layon. — Culture de céréales — Nombreux pommiers.

Population : En 1720-1726, *37* feux, *165* hab, — En 1788, *90* feux — En 1821, *357* hab. — En 1832, *360* hab. — En 1841, *381* hab. — En 1851, *471*. — En 1856, *494* hab. — En 1861, *491* hab. — En 1866, *498* hab., dont *360* au bourg (123 maisons, 124 ménages). — La culture de la vigne qui ne tend qu'à se répandre et l'exploitation du calcaire local attirent des ouvriers à qui elle assure en tout temps du travail.

Industrie : Cinq fours à faux en activité. — Carrières, à ciel ouvert ou par caves voûtées, de falum et de tuffeau calcaire. On y rencontre souvent de très curieux fossiles.

Perception et *bureau de poste* de Vihiers.

La *Mairie*, occupe à loyer, au fond d'un vaste enclos, la salle unique d'un rez-de-chaussée, dépendant de l'*Ecole mixte* tenue par les sœurs de la Pommeraye. Ni l'emplacement ni les projets ne manquent pour dédoubler, comme il convient partout, l'enseignement et aussi installer dignement l'administration communale.

L'*Église*, dédiée à saint Denis (succursale, 26 décembre 1804), est intéressante et singulière (28 sur 7). — On voyait encore jusqu'en 1856,

Digitized by Google

devant, sur la place, deux antiques *ormeaux de Sully*, mesurant à un mètre du sol trois et quatre mètres de tour. — On y accède en passant sous la porte de l'enceinte du château, défendue par une herse et par des meurtrières et couronnée au dedans et au dehors de mâchicoulis. Le portail à pignon qui y attient immédiatement est formé d'une double baie ogivale encadrant une porte en plein cintre ; au-dessus, une fenêtre moderne s'inscrit dans une baie romane à demi-close, entre deux petites baies plein cintre emmurées mais suffisamment apparentes. — A l'intérieur, le plan est une croix latine, accru d'un sanctuaire en forme de parallélogramme allongé transversalement et dont les côtés empiètent sur le chœur. — La nef nue avec fenêtres évasées, rondes, refaites après coup, autrefois plus basses, plus larges et moins nombreuses, la voûte lambrissée jusqu'au chœur. — Le transept, voûté à croisée d'ogive dont les retombées portent dans les angles sur des colonnes sans chapiteaux, ouvre de chaque côté par un large arceau ogival du XIIIe s. dans une chapelle. — A droite, la chapelle de saint Jean-Baptiste. Un *Baptême du Christ* peint sert de fond à l'autel, que surmonte une statuette du saint patron, entre celles de *saint Aignan* et de *saint Fiacre* dans un encadrement de colonnettes à enroulement et de piliers formés de touffes de fleurs et de fruits, que domine un buste d'ange, le tout couronné d'un dais de pourpre à frange d'or. Le plat du mur est décoré de consoles peintes et d'un manteau rouge ; à la clé de voûte, un *Saint-Cœur*, et dans les compartiments, des anges avec banderolles chargées de légendes, chef-d'œuvre de l'art grossier du XVIIIe siècle. — A gauche, la chapelle de la Vierge, ornée de style et de goût identiques ; sur l'autel, une *Assomption* ; au-dessus, la Vierge et l'Enfant et de petits angelots ; à la voûte, d'autres anges avec banderolles. — Le faîte brisé de l'arcade du chœur est caché par un tableau de *Crucifixion* moderne, encadré entre une *Vierge* et une *Madeleine* de l'ancienne décoration. — Le chœur, plus bas que la nef, comprend deux travées sombres, voûtées en berceau, dont les arcs plein cintre entrecroisés reposent sur quatre piliers carrés. Du haut en bas se continue en peinture une architecture de fantaisie, où, dans de vastes compartiments carrés, figurent, à droite, *saint Ambroise*, *saint Grégoire*, à gauche, *saint Jérôme* et *saint Augustin* ; plus près de l'abside *saint Denis* et *saint Mathurin* ; sur le mur de l'abside, sous une manière de colonnade ou de portique, deux autres saints dont un évêque inconnu. Le fond est éclairé par un groupe de trois fenêtres à plein cintre, mais déformées et sans caractère. — La date de 1709, inscrite dans le tympan du portail, indique sans doute l'année précise de cette ornementation bizarre et des travaux qui ont mutilé l'église. — Les murs extérieurs de la nef, vers S. et vers N., montrent seuls encore leur petit appareil irrégulier des premiers temps de la construction (XIe s.). Un beau clocher romain carré à deux étages, percé sur chaque face de fenêtres plein cintre avec triple arceau en retrait (XIIe s.) sans moulures, domine l'antique édifice.

Tous les historiens de l'Anjou en attribuent la fondation primitive à Dagobert, sur la foi d'un diplôme de 631, publié par Hiret, p. 95, et absolument démontré faux. Le monument actuel date en partie de la fin du XIe siècle, et vers cette époque (1088) il est certain que la paroisse était desservie par un prêtre, nommé Girauld. Le patronage en était contesté jusqu'au XIIIe siècle entre le seigneur d'Aubigné et l'évêque qui s'entendirent pour le conférer le 23 août 1218 à l'abbaye de la Roë, à la charge pour elle d'y établir deux de ses chanoines pour l'église et deux autres pour le service de la chapellenie fondée par les seigneurs. L'évêque confirma de nouveau cette donation le 20 mai 1226. Une tradition, que rien ne justifie, prétendait qu'un des seigneurs avait tué le curé à l'autel, et pour cette raison avait dû garder prison perpétuelle et céder tous ses droits à la Roë. Le prieuré-cure dépendait de l'évêché d'Angers, du doyenné de Chemillé.

Prieurs-curés : Jean *Bariller*, 1439. — Nicolas *Rivon*, 1458. — Guill. *Cheminard*, 1475. — Hélie *de Quincé*, 1515. — Jacques *Callouin* 1608-1616. — Guill. *Bourreau*, 1639, 1643. — Bonaventure *Bodin*, 1657. — Mathurin *Colombeau*, 1668. — Guill. *Colombeau*, 1697. A partir de juillet 1724 et jusqu'en 1725, il signe encore comme ancien prieur. — Etienne-Procope *Marchand*, 1724-1757. Il est inhumé âgé de 65 ans, le 14 février 1760, dans l'église. — Clément-Balthazar *Mesnard*, octobre 1757. — Le 26 octobre 1766, son parent, Jacques-Alexandre Mesnard du Halay, curé de Bonchamps, près Laval, vint bénir les trois cloches de la paroisse, nommée, la première, *Denis Mesnard* par Joseph de Brie-Serrant, chevalier, sieur de Fourneux, et dame Françoise-Madeleine Lebel, la deuxième, *Clémence*, par messire Marie Erasme de Villiers, officier au régiment des cuirassiers, et Louise-Françoise de la Haye, la troisième, *Claire*, par messire Jean-Baptiste de la Haye, sieur de la Duberie, et demoiselle Marie de Villiers. — Le dernier prieur-curé, Balthazar *Mesnard* (V. *ce nom*), fut en 1789 député à l'Assemblée Nationale.

La *Commanderie* de la Lande des Verchers (V. *ce mot*), avait à Aubigné une maison ou hôpital de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, d'où dépendait un clos de vignes et partie des taillis de Boisneau. Jean de Nanteuil en était commandeur en 1393, Pierre Dubois en 1488. — La maison, qui en dépendait, vendue nationalement le 4 messidor an IV, appartient à M. Guibourg.

On n'a signalé sur la commune aucune trace antique, quoiqu'il y existât certainement dès les premiers siècles un centre habité, domaine sans doute d'un gallo-romain du nom d'Aubin. A 1 kil. de l'église, passait la voie romaine, dite encore dans l'aveu de 1581 « le grand chemin par lequel on va de Doué à Chemille » qui forme en partie limite, vers Sud, et franchit le ruisseau du Lys au pont Lionnais, empruntée dans toute sa longueur par le chemin actuel de grande communication. Une voie transversale l'entrecroisait, croyons-

Digitized by Google

nous, vers l'Ouest, sous Mihoudy, près le village de la Masse, descendant par Montilliers vers Vihiers. Le château, campé sur une éminence qui commande le Layon, entre le confluent de deux forts ruisseaux, y attira le village en abritant l'église.

Geoffroy d'Aubigné, en 1160, est dit fils et et petit-fils des seigneurs de Doué, qui durent être les fondateurs de l'église et du fief, restés d'ailleurs dans leur mouvance. Cette famille portait au xve siècle : *de gueule au lion d'hermine couronné, armé et lampassé d'or*. On la trouve mêlée vaillamment à tous les faits d'armes de l'histoire angevine. — Marguerite d'Aubigné fut autorisée par le Chapitre d'Angers à entendre la messe dans sa demeure, *in domo sua*, sur un autel portatif, 28 novembre 1467, ce qui indique l'absence de chapelle particulière dans le château jusqu'à cette époque. Cette dame fit passer la terre dans une maison étrangère par son mariage en 1500 avec Jean Royrand, sieur de Brétignolle. Les armes de cette nouvelle alliance étaient *de gueule à une tête de bœuf d'or, surmontée de trois étoiles d'argent rangées en chef*. — Pierre Royrand, chevalier, la vendit le 18 mai 1633 à Pierre Talour, sieur du Perron, et ce dernier à Louis Varice, capitaine exempt des gardes du corps, le 12 octobre 1646. Il était fait de nouveau recherche d'acquéreurs en 1678 et c'est alors que Mme de Maintenon, née d'Aubigné, eut un instant la pensée d'acheter pour son neveu la terre que ses généalogies de fraîche date, quoique exactes sans doute, lui signalaient comme le berceau de sa famille. Mais ses lettres mêmes indiquent assez qu'elle n'avait aucune idée du pays et n'y était venue de sa vie, quelque récit qu'on en ait fait de fantaisie. Le domaine fut acquis le 11 janvier 1679 par le Chapitre Saint-Maurice d'Angers qui en demeura seigneur jusqu'à la Révolution. La terre, qualifiée de châtellenie dès le xive siècle, devait quinze jours de garde et foi lige au château de Doué. Elle comprenait le château; des terres, des prés, des vignes, la futaie en partie défrichée de Boisneau, un moulin à vent à Mihoudy, un moulin à eau dit de Boisneau, les métairies de l'Audonnière, des Cholets, du Pavail et celle du Pré-Chauvet, depuis transformée en bois et vignoble. Le seigneur avait tous droits honorifiques dans l'église, haute justice, sceau des contrats, voirie, pêche exclusive dans le Layon depuis le pré de l'Eclusage jusqu'à l'égoût des Onglées, chasse privilégiée sur toute la paroisse, droit de banvin pour la vente exclusive au détail de sa récolte, depuis la veille de saint Jacques et saint Christophe jusqu'au 31 août de chaque année, halle dans le bourg, pressoir, moulins et fours banaux où les étagers fournissaient le bois et payaient une livre par vingt livres de pâte à cuire, droit de marque sur les mesures à blé et à vin, le boisseau valant, comme celui de Doué, un tiers moins que celui d'Angers. Tous les habitants des paroisses du Voide, Montilliers, Tigné, la Fosse-de-Tigné, sauf les sujets de l'abbaye de Saint-Florent, étaient tenus à la garde du château. Ce n'était déjà plus au xviie siècle qu'une masure délabrée, que le dernier terrier représente comme en pleine ruine et transformé en logement de fermier. Le tout, tel quel « avec ses dépendances, grange, écuries, remises, une fuye, cours, jardins, douves et coteaux », les prés, les bois, les vignes de Vaucalé, les moulins à eau et à vent de Boisneau, mis nationalement en vente sur l'estimation de 40.100 livres, fut adjugée pour 81.000 livres à Clément-Balthazar Mesnard, député à l'Assemblée Nationale, le 15 juin 1791 et appartient aujourd'hui à Mme Merlet.

Les ruines actuelles datent encore du xve siècle et présente un vaste carré long, bordant, au faîte, la côte du Layon et enclavant l'église, dont l'aile droite seulement ressort en saillie. Le château, proprement dit ou l'habitation seigneuriale, s'appuyant à peu près sur le centre de l'enceinte, vers Nord, se rattachait au clocher par une muraille transversale. Les deux hautes tours carrées y dominent encore, l'une au toit encorbellé reposant sur un cordon de mâchicoulis, l'autre, à demi démantelée, étreinte par une énorme souche de lierre; au pied, de profondes caves, envahies, dit-on, par l'eau. Dans le mur de l'enceinte extérieure, encore importante et continue, s'engagent à plat trois tours aux deux tiers rondes, dont celle d'angle, entière mais vide, laisse voir du haut en bas son triple étage intérieur et l'ancienne cheminée avec un manteau intact porté par deux piliers à chapitaux carrés. Au-dessus de la première fenêtre on entrevoit une inscription de deux lignes en belles lettres onciales, qui paraît indiquer la date de la construction, mais que j'ai inutilement essayé de déchiffrer sous l'ardeur du soleil de juin. Il faudrait en prendre une estampe.

Au bout d'une pièce de terre, vers N.-O., naît la source de la *fontaine de St-Denis*, réputée autrefois pour des vertus miraculeuses qu'elle a perdues.

La paroisse dépendait de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Vihiers. Aucune grande route n'y existait plus à la fin xviiie siècle. Celle alors en construction de Nantes à Saumur devait à peine en aborder les confins. Le canal du Layon ne servait de rien aux vignerons qui ne débitaient tous leurs vins que dans le Poitou. Ni four à chaux, ni manufacture ; — ni nobles, ni privilégiés ! — en revanche, six employés avec un lieutenant des fermes, à pied.

Maires : Jacques *Brouard d'Argenté*, 1er messidor an viii. — Charles *Malignon*, 1813. — Louis *Jaudouin*, 12 janvier 1835. — Charles *Malignon*, 17 février 1835. — Urbain *Guillebault*, 5 octobre 1837. — Charles *Malignon*, 25 août 1840. — Pierre *Gangneux*, 22 août 1848, démissionnaire en mai 1859. — Urbain *Coulbault*, 25 mai 1856.

Arch. de M.-et-L., *Série* C 117 et 193; E 520 et 3881; G *Evêché et Chapitre de Saint-Maurice*. — Arch. comm., *Série* E. — Greffe de Saumur. — Dom Huynes, Mss., fol. 256 v°. — Notes Mss. de M. Rambault et de l'abbé Allard. — *Pouillé d'Anjou*, Mss. 648. — *Armorial*, Mss. 996. — *Dipl. Carte*, t. II, p. 9. — *Copies de Chartes*, communiquées par M. Marchegay. — Anselme, *Hist. Chr. de la Maison de France*, t. II, p. 446. — Millet, *Indic. de M.-et-L.*, t. II, p. 371.

Digitized by Google

Aubin (*saint*), né vers 469 dans le diocèse de Vannes, d'une famille noble et puissante, tout jeune encore, abandonna ses parents pour prendre l'habit dans le monastère de Tintilly que les uns placent à Chalonnes, d'autres à la Daguenière et qui bien plus probablement devint plus tard Notre-Dame-de-Nantilly de Saumur. Il en fut élu abbé en 504 et pendant 25 ans (Mabillon dit 5 ans sur la foi de deux Mss.), s'occupa de la réformer. Son renom seul de sainteté le fit appeler par les habitants d'Angers au siège épiscopal. Aubin avait alors 60 ans (529). Une fois installé, il reçoit le don des miracles, ressuscite les morts, rend la vue aux aveugles, délivre les débiteurs et les condamnés en terrassant les gardiens d'un souffle, en brisant les murailles d'un mot. Ce n'est pas son biographe, mais l'auteur de la vie de St-Melaine qui raconte une de ces singulières histoires, la plus populaire peut-être qu'ait gardée le souvenir des Angevins : Saint Mars, évêque de Nantes, saint Laud, de Coutances, saint Melaine, de Rennes, saint Victor, du Mans, ont fait visite à saint Aubin. Au moment des adieux saint Melaine célèbre les saints mystères dans la crypte de la Vierge et distribue le pain consacré à ses collègues ; mais saint Mars songeant au carême dont c'était le premier jour, laisse tomber sa part dans son sein. A peine à dix milles de la ville, il sent sous ses vêtements un horrible serpent qui lui enlace tout le corps. Pris de peur et de repentir, il s'en va vers saint Melaine à Rennes et lui avoue sa faute et le danger. Saint Melaine « esmerveillé le renvoya à M. saint Aulbin à « Angers pour de luy absolucion recevoir, mais « le bon prélat ne le ose absoudre, à saint Vic- « teur, évêque du Mans, le renvoye, lequel se « jugeant indigne de ce que deux si gens de bien « avoient différé, à saint Melaine de rechief le « transmet » qui toute la nuit resta en prières et le lendemain enfin donna sa bénédiction à saint Mars ; « et lors retourna l'hostie en sa première forme ». Il faut pour prendre ces récits au sérieux, en chercher le sens intime dans la pratique ordinaire des légendaires et y reconnaître le souvenir poétisé d'une querelle et d'une réconciliation au sujet de quelque pratique religieuse. D'autres traits de la vie de saint Aubin attestent de quels dissentiments souffrait la discipline ecclésiastique Dans sa lutte contre le désordre des grands et le scandale des concubinages publics et des noces incestueuses, l'opposition la plus vive lui vint de ses collègues en épiscopat, et au concile même d'Orléans de 538, où il était parvenu à faire accepter sa doctrine et insérer un article spécial dans les canons, il n'en fut pas moins forcé par l'assemblée à envoyer une eulogie bénie par lui à un seigneur Franc qu'il venait d'excommunier. Il protesta et, comme en manière d'appel sans doute, fit avec saint Lubin le voyage d'Arles où il était sûr de trouver auprès de saint Césaire l'exemple et le bon conseil. Il eut occasion aussi de se rendre à Paris à la cour du roi Chilpéric qui l'honorait particulièrement, puis à Vannes, mais son grand âge ne lui permit pas d'assister au cinquième concile d'Orléans, où il se fit seulement représenter (549). — Il mourut le 1er mars 550. — Il fut enterré dans un caveau de St-Pierre d'Angers. Cinq ans plus tard, son corps était transporté processionnellement dans la chapelle basse de la nouvelle église récemment dédiée à saint Germain et que la piété populaire allait consacrer de son nom (30 avril 556). Le 1er mars 1126 ses reliques furent déposées dans une châsse d'or enrichie de pierres précieuses et placée sur le grand autel et sa tête, mise à part dans un reliquaire en vermeil (1er mars 1151). — Bruneau de Tartifume donne un curieux dessin du tombeau primitif de saint Aubin, tel qu'il se voyait encore au XVIIe s., Mss. 871, p. 188, et Millin reproduit dans ses *Antiquités Nationales* (t. III, n° 28, pl, II, n° 6), la gravure d'une crosse de bois conservée dans l'église collégiale d'Ecouis et qu'on prétend avoir appartenu à notre évêque, quoiqu'en réalité ce soit un ouvrage du XIIe s. Elle servait aux cérémonies de l'*Evêque des Innocents*. — La vie ou plutôt la légende de saint Aubin a été écrite par l'évêque de Poitiers, Fortunat, presque son contemporain. Thierry, abbé de Saint-Aubin avait composé un traité de ses miracles dont le Mss., in-4°, conservé dans l'abbaye, portait sur chaque folio une miniature commentée par deux ou trois vers latins. Il n'en restait déjà plus que 26 feuillets au XVIe s. et paraît détruit.

Mabillon, *Annal. ord. S. Bened.*, t. I, p. 80, 81, 110, 130. — *Acta Sanct.*, Mars, t. I, p. 55. — Grég. de T., *Glor. Conf.*, ch. 96. — Bibl. d'Ang., Mss. 886. — D. Chamart. *Vie des Saints*, t. I, p. 280. — Tresvaux, *Hist. des Evêq. d'A.*, t. I, p. 37-45. — *Rev. de l'Anj.*, 1854, p. 16. — Hauréau, *Gall. Christ.* — *Répert. arch.*, 1864, p 24. — Rangeard, *Hist. de l'Univ. d'A.*, p. 96. — Brossier. Mss. 656.

Aubin, abbé de la Roë, 1117-1124.

Aubin, abbé de la Roë, 1141.

Aubin, abbé de Pontron en 1379 ; — a pour prédécesseur Guillaume, pour successeur Jean.

Aubin, abbé de Pontron en 1441 ; — a pour prédécesseur Jean, pour successeur Pierre I.

Aubin (*David*), sieur de Morelles, fils de Mathurin Aubin de Morelles, conseiller, garde-scel au Présidial d'Angers, a publié les *Urnes de Julie* (Angers, Ant. Hernault, 1618, in-8°). Le permis d'imprimer est du 16 août de cette année, quoiqu'au rapport de l'auteur il eut composé ces poésies l'année de la mort d'Henri III. C'est un recueil de stances et de sonnets dont quelques uns ne sont pas d'une inspiration vulgaire, le troisième, par exemple, adressé à Varice, qui débute ainsi : *Varice, je la vis sur un lict estendue...*, » et ces deux autres : « *Belle âme, si avant enclose en ma pensée...* » — « *On ne la connut point pendant qu'elle vivoit...* » — En tête du livre, suivant l'usage, sont des vers d'amis, de Chesneau, de Gaultier, de Chérelles, de Varice, de Boutreux, de Leloyer, de Des Rues, ce dernier, sur l'anagramme de Chérelles : « *Habile au désir du monde.* » Un autre recueil de vers intitulé *Le Bocage* (Angers, 1623), mit autrement l'auteur en peine « à cause, dit un manuscrit du « temps, de plusieurs impiettez, juremens, blas- « phèmes, salletez et impudicitez abominables,

Digitized by Google

« grandement préjudiciable à l'honnesteté pu-
« blique, pour raison duquel livre M. le procureur
« du Roy auroit fait instence contre led. Davy
« Aulbin, lequel estoit tenu en réputation d'estre
« un libertin athée, qui n'avoit et ne tenoit aul-
« cune religion » (Louvet). L'édition fut saisie chez l'imprimeur et supprimée. Sur une plaque de cuivre, en l'église des Capucins de Reculée, près Angers, se lisaient aussi huit vers d'Aubin de Morelles en l'honneur du roi Henri IV. Ballain les cite. — Goujet ne mentionne pas même le nom de notre auteur, et Peignot l'a oublié dans sa *Bibliothèque des ouvrages condamnés*.

Louvet, Mss. 862. t. I, p. 244 et dans la *Revue de l'Anj. 1856*, t. I, p. 6. — Brun. de Tartif., *Philandinopolis*, Mss. 870, fol. 1142. — Ballain, Mss. 867, p. 457, etc.

Aubin (*François*), maître chirurgien à Brain-sur-Allonnes, 1766 ; — était décédé en 1770 ; — sa veuve Jeanne Verneau s'y remarie avec un praticien d'Angers le 14 mai 1771.

Aubin (*Geoffroy*), maître-maçon, demeurait à Brissac en 1716, y travaillant sans doute à la décoration du château avec Huttin, Malherbe et autres maîtres de ses confrères.

Arch. de la mairie de Brissac.

Aubin de Nerbonne (*Henri*), était né à Angers le 12 mai 1778. Son père, Jean-Bapt. A. de N. conseiller du roi, juge magistrat au Présidial, fut continué par l'élection juge au tribunal du District en 1790. Son grand-père, Jean-Baptiste A. de N., avait été pendant 33 ans administrateur de l'Hôtel-Dieu.—Henri s'engagea et servit quelque temps dans la musique, mais pour revenir bientôt à Angers se donner avec toute la liberté que lui laissait sa fortune, à sa passion de dilettante. Pendant quarante ans son entrain, sa cordialité, sa générosité qui s'ouvrait des deux mains à toute tentative intelligente des artistes, son ardeur qui gagnait tous ceux que son grand air, — non sans quelque manie prêtant à rire, — ralliait d'autorité autour de lui, y créèrent et firent vivre un foyer dont parlent encore avec émotion ceux qui l'ont approché. Il était un des fondateurs et resta le président jusqu'en 1842 de la *Société Philharmonique*. Chaque quinzaine des concerts recherchés conviaient une élite amie dans son hôtel de la rue Flore, où il avait réuni aussi une bibliothèque musicale unique en province et qui s'ouvrait à tous. Il possédait encore à Saint-Augustin, tout près de la ville, un jardin d'amateur et de curieux où il s'essayait à des cultures utiles ou d'agrément et dont il répandait gaiement les trouvailles dans l'horticulture angevine. C'est à lui qu'est dû le *Rapport sur les plantes potagères et légumineuses* dans la *Statistique horticole* du Comice de Maine-et-Loire 1842 (p. 37-45). — Il mourut le 30 novembre 1844.

Rev. d'Anjou 1857, t. I, p. 211. — *Comice hortic.*, t. III. p. 247. — *Mém. de la Soc. d'Agr.*, t. V, p. 245 ; 2e série, t. I, p. 73.

Aubin de Nerbonne (*Henri-Jean-Baptiste*) fils du précédent et d'Aimée-Perrine-Anne Millet de la Borderie, né à Angers le 29 avril 1807, y fut élevé par système dans toute la sincérité de ses instincts artistiques. Il étudia le dessin sous la direction du sculpteur David, la peinture et surtout le paysage dans l'atelier d'Aligny et s'en alla parcourir l'Italie. Il séjourna à Pise, à Sienne, à Florenne et par deux fois à Rome. Il en avait rapporté une collection précieuse de peintres primitifs, qu'il ne cessa de compléter. De retour en Anjou, il trouvait à la *Société d'Agriculture, Sc. et Arts* d'Angers, alors en plein travail d'émulation, un centre d'activité qu'animait sa vivacité sympathique et son exquise sensibilité. On lui dut l'idée et l'organisation des deux expositions si curieuses de peintures anciennes de 1839 et de 1842. A cette dernière, qui réunissait aussi les œuvres modernes, figuraient dix de ses études, vues et souvenirs de la campagne romaine ou des environs d'Aubigné-Briant et de Martigné. Diverses propositions, soumises par lui à ses collègues, étaient relatives à la conservation des monuments historiques, à la création d'un Musée, à l'étude des patois angevins. On peut lui attribuer sans doute aussi un projet d'*Athenée*, publié par le Maine-et-Loire (12-23 octobre 1832), sous les initiales A. N. et qui reste encore à réaliser. D'autre part, il payait d'exemple et contribuait vaillamment à l'effort commun. Dans les *Affiches d'Angers* ont paru de lui *Un bal au bord de la mer* (28 octobre 1832), *Infidélité* (6 janvier 1833), *le Kulm du Rigi* (21 juillet 1833), vers et prose sous la signature H. N., et dans le Recueil de la *Gerbe* (1834-1836), Angers, Pavie), *Réalité*, stances, *l'Ange mystérieux*, *Rose mystique*, poésies dans le goût de l'époque. Il a lu aussi au *Congrès scientifique de* 1843, une *Notice sur un monument supposé druidique* et deux notes sur l'histoire des arts et l'exposition de peinture. La décadence précoce de sa santé le réduisit trop tôt à l'inaction. Il mourut à Angers le 30 août 1849, laissant, après la mort encore récente de son père, un vide qui n'a pas été rempli. Ses amis ont voulu témoigner pour sa mémoire en réunissant ses dernières poésies sous ce titre : *Henri de Nerbonne. Souvenir*, avec préface de M. Victor Pavie. Le volume (in-12, de 7 f. 1/2, tiré à 125 exemp., chez Lainé), n'a pas été mis en vente.

Journal de Maine-et-Loire, 31 août 1849. — *Mém. de la Soc. d'Agr., d'A., 1858*.

Aubinaie (l'), f., cne d'*Angrie*. — Le pré en dépendant devait chaque année au seigneur des Essarts un tronceau de foin, « qui est pour chacun faix ou tronceau ce qu'en peut lever un homme à une fois avec un broc dessus une veilloche ». (E 548).

Aubinaie (l'), l., cne de *Loiré*.

Aubinaie (l'), f., cne *du Tremblay*. — En est sieur François de Juigné en 1606. Il y existait une chapelle où, pendant la contagion de 1609, le curé et le vicaire de Combrée s'étaient réfugiés pour célébrer les offices.

Aubineau (*René*), dit Rémon, maître fondeur à Angers, 1749.

Aubineau (*René*), maître orfèvre, de la paroisse Saint-Pierre d'Angers, 1619.

Digitized by Google

Aubinière (l') terre, c^ne^ *du Fief-Sauvin*, près le bourg de Villeneuve.

Aubinière (l'), f., c^ne^ *du Fuilet*.

Aubinière (l'), f., c^ne^ de *Gené*.

Aubinière (l'), f., c^ne^ de *Joué-Etiau*. — *l'Aubouinière*, XV-XVIIIe s. (E 193). — Fief « avec hôtel » appartenant jusqu'au XVIe siècle aux seigneurs de la Frapinière, qui le relevaient de Bouillé. René de Saint-Offange le céda en 1596 à Claude Dubois, seigneur d'Argonne.

Arch. de la Frapinière. — Arch. de M.-et-L. E. 193.

Aubinière (l'), f., c^ne^ de *la Jumellière*.

Aubinière (l'), ville., c^ne^ de *St-Martin-du-Fouilloux*.

Aubinière (l') f., c^ne^ de *Sainte-Gemmes d'Andigné*, dépendait de la terre de la Blanchaie, et relevait de Bugnons en Sainte-Gemmes. En est sieur Pierre Gardais 1535, Charles Lecomte 1602. René d'Andigné 1638, Charles Lerestre 1646. Alexandre Lerestre, ancien chanoine de Saint-Pierre d'Angers, la vendit le 29 avril 1729 à d'Andigné de Ribou qui, pour faire cesser le débat de fief, prétendu au moins pour partie par le Seigneur d'Ingrandes, et par suite le retrait féodal réclamé, s'engagea, ainsi que son fils, en 1732, à ne jamais habiter la maison et à n'y faire bâtir que des logements de colons.

Aubinière (l'), f., c^ne^ de *Sermaise*.

Aubinière (l'), f., c^ne^ de *Thorigné*. — *L'Aubinière* (Cass.). — Passage, au XVIe s. d'un bac, aujourd'hui d'un pont sur la Mayenne.

Aubinière (l'), lande, c^ne^ de *Soulaine*.

Aubinière (l'), m^on^ b^se^ et ferme, c^ne^ de *Tiercé*.

Aubinière (l'), vill., c^ne^ de *Trélazé*. En est sieur en 1445 Amaury de Courthardy, en 1657 Gervais Basile. — Une carrière à ardoises y fut entreprise en 1717 par Joseph Garnier et autres associés, abandonnée, puis reprise en 1751. Elle était dirigée en 1772 par Michel-Julien-René Saucier de la Borderie. Elle comptait 200 ouvriers en 1792, mais 95 seulement en 1812, et après des malheurs de tout genre, le travail y fut suspendu au 1er janvier 1813, étouffé dans son développement par le voisinage et la rivalité de la Brémandière. Réformée en 1818 par MM. Sorin père et fils, Albaret, Létourneau, Tijon, Rondeau, Jamin, Houdet, Drudelle, Thomas, la société au 30 juin 1823 restait en perte de plus de 135.000 francs. Elle occupait alors 47 ouvriers d'à-haut. Après des sacrifices considérables, le travail, poursuivi à travers le déblaiement de vieux fonds encombrés et de nombreux accidents, promettait en 1827 de larges dédommagements, quoique la pierre fut peu « multipliante » et moins fine qu'au Grand-Bouc. Le fond atteignait 125 pieds en 1830 et 202 ouvriers livraient dix millions d'ardoises. Il dut être abandonné en octobre 1841 à cause des dangers de l'exploitation.

Aubinière, f., c^ne^ de *Tout-le-Monde*.

Aubinière (l'), f., c^ne^ de *Trémentines*, appartenait aux seigneurs de la Crilloire.

Aubinière (l') f., c^ne^ de *Vauchrétien*. — *L'Aubblivière* (Cass.). — Il y existait en 1452 deux herbergements seulement dont les habitants avaient droit d'usage dans le bois de la Haye. On trouve mention du village en 1540, du moulin à vent, qui existe encore au Nord, dès 1621. — En est sieur Jean Besnard, 1623-1635.

Chartrier de Brissac, d'après une note de M. Raimbault, de Thouarcé.

Aubonetière (l'). — V. *l'Ambourcerie*.

Aubordière (l'), f., c^ne^ de Chanteussé.

Aubraye (l'), f., c^ne^ de *Loiré*.

Aubré (*Pierre*) « lapidaire » demeurait au faubourg des Ponts, à Saumur, en 1681.

Aubrée, nom d'une famille d'artistes réputés à Angers durant tout le XVIIe siècle dans l'art si angevin de la sculpture sur bois. — (*Gilles*), « maistre menuysier », est occupé à sa besogne en 1598 par l'Hôtel-Dieu. — (*Julien I*), fils du précédent, « maistre menuisier », 1600, a pour fils François, 17 mars 1609, Julien, 19 mars 1614, Maurice, 7 octobre 1617, Ambrois, 15 juillet 1621, Silvain, 12 novembre 1623; — est inhumé le 26 février 1640. — (*Julien II*), fils du précédent « maistre menuisier », épouse le 12 juillet 1638 Julienne Douillet, et a d'elle Philippe le 11 septembre 1639, Georges, 19 octobre 1642, François, 20 mars 1650, Julien, 23 février, 1653; — il est inhumé le 1er juillet 1664. — (*Ambrois*), frère du précédent, « sculpteur », 1636, et ailleurs « maître menuisier » 1643, 1654. Sa femme a nom Françoise Regnault. Un de leurs fils est tenu sur les fonts, en 1651, par Léger Plouvier (V. *ce nom*). — (*François*), frère des précédents, « maistre menuisier » 1655. — (*Julien III*), fils de Julien II, « maistre menuisier ». Son fils Julien fut baptisé le 12 février 1685. — (*François II*), frère du précédent « maistre menuisier », 1675, inhumé le 21 mai 1713, âgé de 61 ans. — (*Philippe*), frère aîné des précédents, « maistre menuisier et sculpteur », passe marché en 1690 avec le Chapitre de Saint-Maimbeuf pour toute la menuiserie du chœur et de l'église. Il demeurait en 1695 au carrefour de la Cheverie et fut inhumé au cimetière de Saint-Pierre, le 11 octobre 1707, âgé de 67 ans.

Arch. de M.-et-L., *Série G, St-Maimbeuf* et *Série H Hôt.-D.* — Arch. mun. GG 110, 111, 113-116, 118, 122, 170, 172-173, 178, 226, 233.

Aubrée (l'), f., c^ne^ de *la Salle-de-Vihiers*. En est sieur Clovis Bault, en 1673.

Aubretières (les Basses-), f., c^ne^ de *Saint-Macaire*.

Aubretières (les Hautes-), moulin c^ne^ de *St-Macaire*. — Autrement *la Penneraiserie*.

Aubriais (l'), f., c^ne^ d'*Armaillé*.

Aubriais (l'). f, c^ne^ d'*Aviré*. — En est sieur Nicolas Héreau, 1628, Charles Pierre Houdemont, 1753; — relevait d'Ingrandes.

Aubriais (l') f., c^ne^ de *Noellet*.

Aubriais (l'), f,, c^ne^ de *la Meignanne*.

Aubriais (l'), ham., c^ne^ de *Saint-Georges-sur-Loire*. — En est sieur René Chauveau, 1645.

Digitized by Google

Aubriais (l'), f., c^ne de *St-Lambert-la-P.*

Aubrière (marquisat de l'). — V. *Briançon.*

Aubrière (l'), ham., c^ne de *Bécon.* — *La place des Chasteaux dépendant de la Petite-Aubrière*, 1613 (E 746.) — La grande Aubrière acquise en 1617 de la veuve de Pierre Lemaczon par la veuve de Mathurin Duvau des Touches.

Aubrière (l'), ham. c^ne de *Bouillé-Ménard.*

Aubrière (l'), c^ne de *la Chopelle-sur-Oudon.* — Deux fermes y portent ce nom.

Aubrière (l'), f., c^ne de *Chaudron.*

Aubrière (l'), c^ne de *Durtal.* — Deux fermes et un hameau y portent ce nom. — *Herbergamentum de Auberière*, 1246 (Chaloché, t. I, f. 9).

Aubrière (l'), f., c^ne de *Marigné.*

Aubrière (l'), ham., c^ne de *Marigné.*

Aubrière (l'), f., c^ne de *Mélay.* — *Le bordage de l'Aubrière appelé le bordage Monseau*, 1529. — Appartient en 1406 à Clément Rochier, en 1437 à Collas Collandeau, à M. de Lesperonnière en 1529, à noble homme Jean Deshommeaux en 1745. — Il rendait jusqu'alors hommage à la seigneurie de Bouzillé et y fut réuni par M. de la Béraudière, sur qui il fut saisi et vendu nationalement le 27 floréal an VI.

Aubrière (l'), cl., c^ne de *Saint-Sauveur-de-Flée.* Ancien domaine relevant de Bouillé-Téval. — Me Jean Lefebvre, curé de St-Pern, en rend aveu en 1502. — Anne Mellet, veuve d'Ant. de la Barre, sieur de Villedé, 1524. — Anselme Moreau, mari d'Anne la Barre, 1641. — Guill. Houssin, 1660. — Pierre Juffé, sieur de la Pinelière, son héritier, 1678, qui vend la terre en 1686 à Simon Bodin. — René Perrault et Marie Bodin, sa femme, 1730. — Mathurin Cheruau et Marie Perrault, sa femme, 1742.

Arch. de M.-et-L., E 188-190.

Aubrière (l') f., c^ne de *Vezins.*

Aubrière (l'), f., c^ne d'*Yzernay.*

Aubrières (les), f., c^ne de *Saint-Hilaire-Saint-Florent.* — *Les Aubiers* (Cass.).

Aubrières (les), f., c^ne de *St-Martin-du-B.*

Aubriet, prairie, c^ne de *Juvardeil.*

Aubrincourt (d'), « gentilhomme angevin, dit « Bruneau de Tartifume. Il a fait l'*Histoire des* « *Larrons*, imprimée à Paris, en 1622, par Martin « Collet ». Le titre complet porte *Histoire générale des Larrons, contenant les vols, massacres, assassinats, finesse et subtilité, qui se sont par eux faits en France et principalement à Paris avec les punitions exemplaires qui s'en sont suivi, par le sieur d'Aubrincourt* (in-8°, Paris). Mais ce n'est que la première partie d'un livre dont deux autres parurent en 1625 (Paris, in-8°, chez Robin-Baragues), la seconde sous le titre d'*Inventaire général des Larrons*, la troisième sous celui de *l'Inventaire de l'Histoire générale des Larrons*, toutes trois réunies en 1636 (Rouen, Du Souillet ou J. de la Mare, in-8°) et réimprimées souvent depuis ; mais dans le titre le nom d'Aubrincourt est alors supprimé et fait place aux initiales F. D. C. Lyonnois. Cette dernière indication, si précise, n'a sans doute pour but que de masquer un plagiat littéraire dont l'exploitation en effet n'a pas été contredite jusqu'à nos jours.

Brun. de Tart., *Philandinopolis*, Mss. 870, f° 1151.

Aubron (*Louis*), peintre à Beaupréau, reçoit en 1496 4. l. 17 s. 6 d. « pour peindre les angelots du Sacre ». 22 s. 6 d. « pour la fasson de la chapelle du Sacre », 50 s. « pour le vitral de Saint-Sébastien dans l'église de Saint-Martin, où on le voit occupé à divers travaux encore de 1502 à 1514.

Aubron (*Jean*), prêtre à Beaupréau, parent sans aucun doute du précédent, reçoit en 1500-1504 de la fabrique de Saint-Martin 100 s. pour collaborer avec Bossoreille, prêtre, comme lui à la façon d'un livre d'église qui fut « enluminé » à Angers.

Comptes de la fabrique de Saint-Martin d'après les notes de M. Spal.

Aubron (*Mathurin*), religieux Carme, né à Angers, fut emmené à l'âge de quinze ans et demi par Pierre Behourt à Rennes où il prit l'habit des Carmes le 7 septembre 1599 et fit profession le 2 avril 1602. Après ses examens de baccalauréat et de licence, il fut employé le 8 avril 1615 avec trois de ses compagnons à la revision des constitutions réformées de son ordre. Le 15 mai de la même année l'assemblée provinciale de Tours le nomma définiteur et l'envoya à Rome auprès du prieur général pour l'arrangement de difficultés survenues à l'occasion de doubles élections. A son retour, en 1616, il fut élu prieur d'Angers. Il remplit la même charge pendant six ans au couvent de Ploërmel, qu'il fit en grande partie reconstruire et où il établit et professa lui-même un cours de théologie. En 1620 le 30 septembre l'assemblée de Rennes le nomma vicaire provincial de la stricte observance et il ne cessa de recevoir des divers synodes annuels de son ordre des marques d'honneur jusqu'à sa mort, survenue à Angers en 1645. — Il laissait manuscrit trois ouvrages sur l'histoire de son ordre : — 1° *Annalium historicum provinciæ Turonensis instituti Montis Carmeli lib. IV;* — 2° *In regulam ordinis Carmelitici Commentarius ;* — 3° *Vitæ Sanctorum ordinis Carmelitarum.* Ces deux derniers ouvrages étaient conservés chez les Carmes de Rennes.

Bibliot. Carmel., p. 421.

Aubronnière (ruiss. de l'), né sur la c^ne de *Beaupréau*, s'y jette dans l'Evre. — 1.400 m. de cours.

Aubrunière (l') f., c^ne d'*Andrezé.* — *L'Ambrunière*, 1631 (Et-Civ.).

Aubronnière (l') f., c^ne de *la Chapelle-Hullin.* — En est sieur René de la Touche, procureur de la baronnie de Candé, 1682.

Aubronnière (l') terres, c^ne *du Fief-Sauvin.* — « *L'Aubronnière alias les Estournailles* » 1739. — En est sieur en 1615 Math. Sicault, en 1701 Charles de Montméja.

Digitized by Google

Aubruyère (l'), f., c^ne de *Mazé*.

Aubry (*Denis*) « maître architecte et maçon » d'Angers, demeurait sur le port Ligner, dans la maison du *Soleil* qu'il avait acquise en 1659. — Il possédait aussi depuis 1648 la closerie de la Saulaye en Sainte-Gemmes. — Il fut inhumé le 12 septembre 1674, — sa veuve Renée Leboisteux, âgée de 70 ans le 31 janvier 1697.

Arch. de M.-et-L., *Série* H, *Hôtel-Dieu*. — Arch. mun. GG 36, 101, 102, 165, 174, 224.

Aubry (*Nicolas*), « maître fondeur de Lenecourt en Lorraine » refondit en 1693 la cloche de l'église de Bauné, bénie le 9 novembre. Le procès-verbal constate qu'elle porte par erreur la date de 1692. — La même année il fut employé au même office, par la fabrique de Saint-Georges-du-Bois, et en 1706 à Doué par celle de Saint-Pierre (14 novembre). Il s'était établi avec ses deux frères, Pierre et Louis, aux Aubiers, d'où on les voit en 1718 appelés à Dénezé-sous-le-Lude (V. *ce mot*), pour y fondre du même coup sept cloches pour les paroisses de Dénezé, de Chigné, de Chalonnes et de Noyant.

Aubry (*René*), maître chirurgien à Saint-Georges-sur-Loire, 1621, se marie à Angers où il vint s'établir en 1632.

Aubry (*Pierre*), né le 5 janvier 1765 à St-Martin-du-Bois, soldat le 15 juin 1783 au régiment Royal-Champagne-cavalerie, brigadier le 11 septembre 1784, maréchal-des-logis le 9 juillet 1786, prit son congé le 30 septembre 1791. Engagé de nouveau le 24 juillet 1792 au 1er bataillon des fédérés, capitaine le même jour, il partit pour l'armée du Nord, d'où il passa aux armées du Rhin, de l'Ouest, de la Moselle de 1793 à l'an v, prit part à la défense de Mayence en 1793, à celle du fort de Kehl en l'an v, de l'an vi à l'an vii servit aux armées d'Angleterre, d'Helvétie, du Rhin, de Hanovre, rejoignit l'armée des côtes de l'Océan en l'an xiii, la grande armée en l'an xiv, passa chef de bataillon au 11e de ligne le 3 janvier 1806 après Austerlitz, fit les campagnes d'Allemagne et d'Illyrie de 1806 à 1810, nommé major le 15 avril 1811, et envoyé à Bayonne avec le commandement d'une des deux brigades en formation, de là maintenu en Espagne jusqu'en 1812. Ses blessures lui firent demander son rappel en France, où le repos ne fut pas long. Il mourut le 5 juin 1813 à la suite de blessures nouvelles reçues à Bautzen le 20 mai — Il était chevalier de la Légion d'Honneur du 25 prairial an xii.

Fastes de la Légion d'Honneur, t. iv, p. 408.

Aubry (*Pierre*), fils d'un des patriotes angevins qui pointaient le canon pendant le siège de 1793, était depuis 1817 curé de Bocé et se signala en 1830 par son ardeur à saluer la révolution nouvelle, prêchant la paroisse et courant les bois pour ramener à raison les conscrits réfractaires. Décoré pour ce zèle alors bien rare, il se vit dès lors en butte aux insultes de tous ses confrères, exclu des conférences et définitivement transféré en 1836 dans l'infime cure de Trémont. Il crut pouvoir dénoncer ces persécutions à la Chambre des députés, qui se contenta de passer à l'ordre du jour. Un article du *Courrier de Saumur* (13 octobre 1839) sous ce titre : *Un curé d'Anjou*, l'ayant mis en scène et glorifié, — avec une maladresse insigne, — provoqua en réponse une piquante *Lettre à un curé d'Anjou* (Angers, Pigné-Château, in-8° de 17 p.), brochure restée anonyme mais que j'ai entendu attribuer à M. Baugé, curé actuellement de Candé. — Aubry est mort dans sa cure de Trémont le 10 août 1859, âgé de 60 ans.

Aubuis, f., c^ne de *Vernantes*.

Aubus (les), f., c^ne de *Brézé*.

Aubus (les), c^ne de *Jarzé*. — *La Fosse-des-Aubus ou la gagnerie des Aubus, la Croix-des-Aubus*, appartenance de l'abbé de Chaloché qui en rend aveu à Jarzé, 1744.

Aubus (les), terres, c^ne de *Montfort*.

Aubus de Sanziers (les), terres, c^ne de *Vaudelnay-Rillé*.

Aucent (*Pierre*), docteur en droit, avocat et banquier à Angers, secrétaire de l'Evêché et du clergé d'Anjou (1624-1645), imprima chez Hernault, à Angers, par ordre de l'évêque Miron « un « certain escript, contenant sept feuillets de pa- « pier, touchant ce qui s'est passé à la Feste du « Sacre, à l'ouverture des portes du chœur de « l'église du Ronceray », que le lieutenant de la Prévosté saisit et fit détruire comme scandaleux et diffamatoire (10 juin 1624). — Mort, âgé de 74 ans, le 10 septembre 1661.

Louvet, *Rev. de l'Anj. 1856*, t. i, p. 49. — Arch. comm., GG 90, 111, 170.

Audardière (l'). c^ne de *la Jubaudière*.

Audeaumerale (l'), f., c^ne de *Nyoiseau*.

Audebardière (l'), f., c^ne de *Bouzillé*. — *L'Aubardière* (Cad).

Audebault, c^ne de *la Salle-Aubry*, 1602, ferme aujourd'hui détruite.

Audeberdière (l'). V. l'*Auberdière*.

Audebert, f., c^ne de *Cholet*.

Audebinière (l'), f., c^ne de *la Chapelle-Saint-Florent*. — *La Haute-Binière* (Cad.).

Audeburge. — V. *Hildeburge* et *Haute-Bruyère*.

Audiau (*Louis*), maître chirurgien a la Jumellière, en 1671.

Audiellerie (l'), terres et vignes, c^ne de *Fontaine-Milon*, 1625 (E 560-568).

Audinais (l'), f., c^ne de *la Ferrière*.

Audinière (l'), f., c^ne de *Cholet*, possédée en 1767 par Pasquier de l'Audinière « bourgeois de Cholet ».

Audinières (les), vill., c^ne de *St-Crespin*.

Audio, « poète angevin », dit l'auteur de l'article sur Dupineau dans les *Mémoires* du P. Niceron (t. xiv, p. 55), et il cite à l'appui de son assertion douze vers latins à l'éloge de Dupineau ; — n'est pas autrement connu.

Digitized by Google

Audio (*René*), maire de la commune de Pellouailles, mort le 14 octobre 1861, est l'auteur d'un *Chant patriotique en l'honneur du président Louis-Napoléon Bonaparte*. Décembre 1851 (Angers, Cosnier-Lachèse, in-4° d'une demi feuille).

Audonnière (l'), maison, dans le village d'*Aubigné-Briant*, occupée à louage par la Mairie et l'Ecole.

Audonnière (l'), f, c^ne de *Maulévrier*.

Audonnière (l'), f., c^ne *du Voide*. — En est sieur vénérable et discret Me Paul Nicolas, 1649.

Audouin. — V. *Audovée*.

Audouin (*Pierre*), sieur de la Blanchardière, conseiller au Présidial d'Angers depuis 1632, fut élu échevin le 1er mai 1644 et maire pour deux ans le 1er mai 1649. Les temps étaient difficiles. Les folies de la Fronde couraient les provinces ; la ville était pleine de soldats royaux logés à merci dans les maisons ; chaque jour des rixes, des meurtres redoublaient l'irritation des habitants déjà portés à prendre partie pour les princes. La venue de Rohan Chabot, envoyé pour remplacer le maréchal de Brezé, fut fêtée comme une espérance. Le maire et le corps de ville allèrent au-devant de lui jusqu'au delà des Ponts-de-Cé, lui firent compliment et le conduisirent jusqu'au château de Sainte-Gemmes où il s'arrêtait (24 mars 1650). Le 29 mars, après force cérémonies, le maire le harangua à la porte Saint-Michel, lui présenta les clefs, qu'il refusa, « ensuite salua et baisa madame la duchesse, qui « estoit en son carosse et après luy avoir fait « aussy le compliment, il monta à cheval en « housse, se mit à la gauche de monseigneur le « duc qui l'attendoit et aussy l'accompagna ».

Audouin sortit de charge le 1er mai 1651. Il avait épousé en 1631 Marie Goupil. — Il portait *de gueule à trois coquilles d'argent posées deux et une*.

Audouys, Mss. 1002 et 919. — Ménage, *Vit. Guill. Ménag. Notes*, p. 450. — *Journal de Jousselin* à la suite de l'*Invent. des Arch. mun. d'A.*, p. 447-448.

Audouin (*Charles*), sieur de la Blinière et de Danne, conseiller du roi et doyen de l'Université d'Angers, y avait obtenu fort jeune encore la chaire de droit de J. Bruneau. Son cours sur la Simonie, que la mort seule l'empêcha d'imprimer, produisit au rapport de Pocquet de Livonnière ce résultat précieux « d'en extirper à « tout jamais les derniers restes dans la pro- « vince ». Il avait épousé le 29 avril 1673 Madeleine Ménage et mourut le 14 mai 1696, après une longue maladie de langueur. Son testament du 11 janvier 1693 contient l'obligation de mettre en l'église St-Julien, sur sa tombe, une épitaphe « en quatre vers » latins où il rappelle son peu de santé et les misères qui en résultèrent pour lui toute sa vie.

Pocq. de Liv., Mss. 1028, p. 372. — Arch. de Maine-et-Loire, E 1512.

Audouin (*Pierre-André*), écuyer, sieur de la Blanchardiere, conseiller du roi, président juge prévôt à la Prévôté d'Angers, lieutenant général de la police et subdélégué de l'intendant de Tours, mort à Angers le 23 août 1729, âgé de 46 ans.

Audouinière (l'), f., c^ne de *la Pouëze*.

Audouinière (l'), ham. c^ne de *Saint-Laurent-du-Mottay*. — *L'Odevinière* (Cad).

Audouinière (l'), f., c^ne de *Trémentines*.

Audouinière (la Grande-), f., c^ne de *la Boissière-Saint-Florent*, — à M. Brichet en 1747.

Audouinière (la Petite-), ham., c^ne de *la Boissière-Saint-Florent*.

Audouins (les), f., c^ne de *St-Léger*.

Audouys (*Joseph*), né à Angers le 2 mai 1727, fils de Jean Audouys, sieur de la Proustière, conseiller au siège de la Prévôté, et de Marthe Cathernault, est mort le 5 fructidor an x (23 août 1802) à la Bourserie, commune d'Ecouflant. Le curé lui refusa la sépulture ecclésiastique. — Il n'a fait imprimer aucun corps d'ouvrage, mais ses Mss. que se sont partagé la bibliothèque d'Angers et les archives de Maine-et-Loire, sont une des sources les plus abondantes où doive puiser l'histoire d'Anjou. Il n'y a là à vrai dire qu'une collection de notes sans rédaction originale, mais ces extraits même d'actes authentiques, de minutes de notaires, de registres de paroisses, d'archives ecclésiastiques ou civiles, la plupart aujourd'hui détruites ou disséminées, sont réunies par lui dans un ordre méthodique, groupés avec critique sous des noms de famille ou par matières et donnent souvent plus qu'ils ne promettent. C'est le résumé de toute une vie occupée dans la pratique des fiefs et le classement des chartriers féodaux « comme l'ar- « chiviste, ainsi qu'on le lui reprochait plus tard, « et le généalogiste de la ci-devant noblesse d'An- « gers ». Au moment du changement du nom des rues de la ville par la municipalité révolutionnaire, Audouys publia une *Lettre adressée à la Société des Amis de la Constitution d'Angers* (de l'imprimerie d'un ami de la Constitution, 1792, 16 p. in-8°), pamphlet bien anodin que terminent des protestations de dévouement à la liberté. Il lui fut répondu dans les *Affiches* du 30 janvier 1792 par Jameron, prieur de Bonne-Espérance, qui attribuait sa mauvaise humeur aux loisirs que lui avait faits la Révolution. Audouys crut devoir répliquer (6 février) : « Vous vous trom- « pez, M. de Bonne-Espérance... Il est certain « que je me suis fait un plaisir de l'indication « que je pouvais donner de titres nécessaires pour « l'assurance de la propriété de tout particulier ; « et mon cabinet, dans lequel je ne m'ennuie ja- « mais, parce qu'il a été avantageusement meublé « par moi, qui reflue quelquefois de gens recher- « chant des successions, pour lesquelles j'ai sou- « vent réussi, n'a point encore occasionné que « mes mains s'y fussent salies du toucher des « offres pécuniaires qu'on m'y a fait... ; et soyez « en outre bien convaincu que le bonnet de la « liberté, dont je me suis superbifié dans ma « lettre, est inhérent à moi-même ». — On voit que son style ne vaut pas ses bonnes intentions.

Digitized by Google

La compilation qui nous reste de lui est immense. Outre les notes et les extraits dissémimés dans les divers dossiers de familles que conservent les Arch. départ. de M.-et-L. et dont les pièces originales même, pour une grande partie, proviennent de son cabinet, la Bibliothèque d'Angers possède d'Audouys des *Recherches généalogiques sur les familles d'Anjou* (Mss. 1005), 18 vol. autographes, in-f°, dont le XVIIIe contient la table générale ; — *Extraits, notes et notices généalogiques sur les familles d'Anjou annoblies et jouissant des privilèges de la noblesse en vertu de leur élection au mairat et échevinage de la ville d'Angers* (Mss. 1002), in-fol° pap., 2 vol., avec cette épigraphe : *Nous ne valons tous rien, c'est ma devise*. Au-dessus du titre l'auteur ajoute : « Ouvrage dans lequel on « s'est attaché à découvrir l'origine de l'état pre- « mier des auteurs de chacun, tant pour répri- « mer l'orgueil et la gloriole de la plupart de « leurs descendants que pour leur servir dans le « cas où ils auraient intérêt de les connaître. « Ces raisons doivent être pour les intéressés un « double motif de reconnaissance en faveur de « celui qui s'est donné la peine de ces recher- « ches. » Il est certain que plus d'un l'a consulté qui ne s'en est pas vanté : — *Tables chronologiques et généalogiques des officiers civils et magistrats qui ont possédé des charges dans les différentes juridictions de la Sénéchaussée, ville et quinte d'Angers* (Mss. 919), vaste et précieux recueil in-f°, contenant les listes des officiers du Présidial, de la Prévôté, de l'Université, de l'Hôtel-de-Ville, des avocats, des imprimeurs, des libraires, etc. ; — *Tables chronologiques et généalogiques des présidents, conseillers, avocats, greffiers, etc., du Parlement de Bretagne et de la Chambre des Comptes de Nantes* (Mss. 841) ; — *Projet d'Armorial pour l'Anjou* (Mss. 994) ; — *Recueil de pièces sur la noblesse des Maires et Echevins d'Angers* (Mss. 998) ; — *Extraits d'ouvrages manuscrits ou imprimés sur l'Anjou* (Mss. 885) ; — *des Comptes de Macé Dorne, maître des requêtes de Louis Ier d'Anjou, des Comptes de Jean Le Gay et des Registres de la Chambre des Comptes d'Angers* (Mss. 921) ; — *des protocoles de divers notaires d'Angers* (Mss. 965) ; — *Copies de pièces relatives au massacre des Calvinistes de Saumur et Angers* (Mss. 873) ; — *Recueil d'aveux* (Mss. 917) ; *Mélanges et Extraits d'aveux et autres titres concernant des familles angevines* (Mss. 918) ; — *Notes sur l'Anjou* (Mss. 895) ; — *sur la Mairie d'Angers* (Mss. 1070) ; — *sur la Chevalerie* (Mss. 973) ; — *sur l'hôpital de Châteaugontier* (Mss. 956) ; — *sur la famille Dubellay* (Mss. 975) ; — *sur les juridictions consulaires* (Mss. 948) ; — *Liste des chanoines de Saint-Laud* (Mss. 680) *et de Saint-Pierre d'Angers* (Mss. 692) ; — *Noms des maîtres bouchers, des perruquiers, des artisans et des marchands d'Angers* (Mss. 949).

Catalog. de la Bibl. d'A. par M. Lemarchand. — Arch. de M.-et-L.

Audovée, ou, suivant d'anciens catalogues, Audouin, évêque d'Angers, successeur de Baudégisile et prédécesseur de saint Lézin, est dit, mais sans preuve, frère de Domnolus, évêque du Mans, dont le testament, dans une des deux copies connues, le mentionnerait en 572. Il était pour sûr évêque d'Angers en 581 et Grégoire de Tours le nomme vers 590 à propos d'une histoire singulière. Audovée avait demeuré autrefois à Paris avec un diacre, nommé Théodulphe, qui, s'étant attaché à lui, l'avait suivi à Angers et qui, pour cette incartade excommunié à plusieurs reprises et rappelé par son évêque diocésain, refusait de retourner à Paris. Un soir, qu'après dîner, les deux amis descendaient de l'esplanade de l'évêché, l'évêque doucement appuyé sur le diacre, celui-ci se trouva tellement ivre, qu'il se laissa tomber du haut du mur et se tua en manquant d'entraîner Audovée qu'un abbé retint par les jambes. — « Et, comme dit le pieux et savant Pétrineau des Noulis, voilà une sotte aventure pour un évêque de retirer un diacre contre le sentiment de son évêque, un diacre excommunié et ivrogne et de s'appuyer sur lui au lieu de le soutenir ! »

Grég. de Tours, l. x, chap. 14. — Haureau, *Gall. Christ.* — Pétrineau des N., Mss. 624.

Audronnière (l'), ham., c^ne *du Fief-Sauvin*.

Audrouin (*Jacques*), originaire des environs de Saumur, caporal au 21e léger, reçut le 28 fructidor an x un brevet d'honneur pour avoir dégagé son capitaine qui allait être pris par l'ennemi.

Audry (*Jean*), artiste « enlumineur » orna de son métier les livres de chœur de l'Hôtel-Dieu d'Angers, qu'avait écrits un des religieux, Jean Philoche, et que relia Uriel Cottin, libraire. Il reçut pour son travail 31 l. 17 s. (1534).

Arch. de M.-et-L., *H.-D.* E 69.

Audusson (*Pierre-Anne*), mort à Angers le 4 février 1845 à l'âge de 75 ans, est le fondateur d'une des belles cultures qui font le plus d'honneur à l'Anjou. Il était réputé surtout pour sa pratique de la taille et à ce titre avait été choisi par la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts* pour diriger le jardin-modèle. Une des meilleures poires angevines fut trouvée par lui chez M. d'Armaillé et présentée à la duchesse d'Angoulême qui eût agréable de lui donner son nom.

Comice horticole, t. IV, p. 155.

Aufrière (l'), mais. bourg., c^ne de *Tiercé*. — La closerie relevait de Chivré et fut donnée le 21 juillet 1742 par Jeanne Guibert, avec d'autres biens, à la fabrique de Tiercé pour l'entretien d'une école de filles pauvres « nommées et distinguées par le prieur ». La maîtresse devait « leur apprendre à lire, à écrire, la prière du matin et du soir, faire le catéchisme deux fois la semaine à heure d'école » et de plus savoir saigner et pratiquer un peu de pharmacie pour assister les malades. — Le bien a été vendu nationalement le 7 messidor an IV.

Minutes de Me Mallin, à Seiches.

Digitized by Google

Augardière (l'), f., c^ne d'*Andrezé*. — *L'Aujardière*, 1700 (Et.-C.). — Ancienne seigneurie avec château dont il ne reste plus vestige, qu'un étang de 36 ares. — La chapelle était dédiée à sainte Catherine. Le fermier y exposait aux Rogations un reste de statue, vénérée sous le nom de sainte Marguerite. — La terre appartenait au xve s. à Pierre de Laval, en 1767 à Hubert de Villeneuve, et par le mariage à Renée de Villeneuve, dès les premières années du xviiie s., à Charles Legras, qui portait *d'argent à cinq faces de sable et cinq faces de gueule posées en face brochant sur le tout*. Leur petite-fille, Anne Legras, fut séduite par le chevalier de la Porte de Vezins. C'est le sujet d'un des *Arrêts célèbres* de Pocq. de Liv. (t. II, p. 1146). Un autre drame n'a laissé de trace que dans la mémoire populaire. Deux frères de cette famille se seraient entretués et la tradition se justifie à peu près par un acte du 4 juillet 1686 qui relate la sépulture, sous le banc des seigneurs dans l'église d'Andrezé, de Balthazar Legras, chevalier, sieur de l'Augardière, et de René de la Vallée, son beau-frère « décédés le 2 juillet, à même heure ». La veuve de Balthazar Legras vendit sans doute la terre qui appartenait en 1689 à Noël d'Arissade, écuyer, sieur de Saint-Pierre, mari de Charlotte de la Porte. En 1698 en est seigneur Joseph Du Boys, chevalier, qui épouse le 22 avril de cette année Françoise de la Béraudière. — Jacques Du Boys, en 1727. — Le château ne tarda pas à être détruit ou à rester inhabité. Un ouragan y fit de grands dégâts dans la nuit du 14 au 15 mars 1751.

Note Mss. de M. Spal, de Cholet. — Arch. d'Andrezé. — Arch. de M.-et-L.

Augeardais (l'), f., c^ne de *la Prévière*.

Augeardière (l'), h., c^ne de *Champtoceaux*.

Augeardière (l'), c^ne de *Saint-Christophe-du-Bois*. — *La Logeardière* (Cad.). — Relevait pour moitié de l'Anjou et du Poitou. — En est sieur Jacques Amyot, 1539, René Verdon, 1600.

Augeardière (l'), h., c^ne de *Durtal*. — Autrefois de la paroisse de Gouis, sur le bord de la route de Crosmières, qui passe pour l'ancienne voie romaine. — On y a trouvé lors de la reconstruction de la ferme principale en 1840, en béchant le jardin, entre la route et le logis, presque à fleur de terre, un vase en terre cuite renfermant un grand nombre de pièces d'argent des comtes d'Anjou ou Bretonnes, qui ont été acquises par M. Lesassier, alors pharmacien à Durtal.

Augeardière (l'), f., c^ne de *Saint-Lambert-du-Latay*. — *La Loujardière* (Et.-M. et Raimb.). — Autrefois de la paroisse de Sainte-Foy, 1543. Incendiée à plusieurs reprises en 1793-1795 par le poste républicain de Saint-Lambert-du-Latay.

Augeardière (la Petite-), f., c^ne de *Beaupréau*. — *La Petite-Augardière*, 1728 (Et.-C.).

Augelais (les), ham., c^ne de *Vernoil-le-F.*

Augerais (l'), ***Augerie*** (l'), ***Augers*** (les). — V. *Ogerais* (l'), *Ogerie* (l'), *Ogers* (les), *Ogeards* (les).

Augereau (.....), libraire à Saumur, 1535.

Augerius, aumônier, puis abbé de St-Serge, vers 1179. Il fut choisi en 1185 pour arbitre par le pape entre les chanoines de Saint-Martin de Tours et les moines de Saint-Florent de Saumur. En 1187 il réconcilia de même l'évêque de Saint-Malo et les moines de Saint-Melaine. — Mort le 5 mai 1190.

Augeul (.....), sculpteur. — « Le 23 avril « 1642 les images de saint François et de sainte « Marguerite ont été apposées sur l'autel de saint « Denis de Candé par un nommé Augeul qui les « avait faites de terre au Gué-de-Louerré. »

Journal de Valuche, f. 46, Mss. à la cure de Candé.

Augier (*Jehan*), orfèvre, demeurant rue St-Laud à Angers, fut chargé le 28 janvier 1477 (n. s.) de couvrir en argent un Evangéliaire et un Epistolier de l'église Saint-Laud.

Augustineries (les), c^ne de *Chaudefonds*, clos de vigne mis en labour, 1665 (E 652).

Augustins (les), cl. — V. *Grifferais* (les).

Aulnaie (l'), ***Aulnais*** (les), ***Aulnay*** (l'). — V. *Aunaie* (l'), *Aunais* (les), *Aunay* (l'), *Launay*, pour les localités non mentionnées ci-après.

Aulnaie (l'), f., c^ne de *Méon*.

Aulnaie (la Grande-), ham., c^ne de *la Renaudière*. — Autrement *le Grand-Aulnay*

Aulnais (les), f., c^ne de *Bouchemaine*, autrefois de la paroisse d'Epiré. — Ancienne seigneurie, acquise en 1598 de Jeanne de Juigné, veuve d'Amaury Amoureuse, par messire Charles de Harouis, écuyer, sieur de la Rivière, docteur en droit, maire de Nantes, mari de Françoise de Lesrat. Jean de Harouis, sieur de l'Espinay, la revendit en 1632 à noble homme Mathieu Dugrès, sieur de la Tremblaye ; — relevait de la Grande-Chauvière.

Aulnais (ruiss. des), né sur la c^ne de *Chaumont*, traverse celles de Bauné, Cornillé, Mazé, Corné et se jette dans l'Authion. — 11,700 m. de cours. — Il a pour affluents les ruiss. du Pot-à-l'Ane, de la Grenouille, de Lué, de la Fontaine, de l'Etang-de-l'Egoût.

Aulnais (les), moulin à eau, c^ne de *Bauné*. — appartient en 1475 à Jean Lebarbier, en 1556 à Pierre Robineau et à Jean Meffrais. Les héritiers, faute d'en pouvoir payer les arrérages de rentes dues à la seigneurie de Fromentières, firent abandon complet de la propriété au seigneur, Guillaume Goussault, en 1586. — Les bâtiments étaient alors à peu près en ruine. — Le domaine et la métairie, qui relevaient de Fromentières, appartenaient en 1587 à Jeanne de Fleurville, veuve de Simon Haran, en 1713 à Jean Senoçqs, écuyer, sieur de Florentin, commissaire d'artillerie au château d'Angers.

Arch. de M.-et-L., E 30-34, 1429.

Aulnais (les), ham., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*.

Aulnais (les), ham., c^ne de *Cornillé*. — *Les Aunays* (Cass.). — *Les Aunayes* (Et.-M.). — *L'Aunaye* (Postes).

Digitized by Google

Aulnais (les), f., c^ne de *Corzé*.

Aulnais (les), f., c^ne de *Juvardeil*.

Aulnais (les), ham., c^ne de *Longué*. — En est sieur Louis Joubert en 1604, Me Pierre Griffon en 1693.

Aulnay (les), ham., c^ne de *Montguillon*.

Aulnais (les), f., c^ne de *Neuillé*, fief et seigneurie appartenant en 1579 à Jean Binel, fils aîné du juge ordinaire d'Anjou, en 1733 à Jean de Gassion, acquis cette année par René-Jean Vallois, conseiller du roi de la Sénéchaussée de Saumur ; — relevait pour partie des seigneuries du Bellay, du Pré et de Saint-Mars-la-Pile.

Aulnais (les), f., c^ne de *la Potherie*, autrefois vaste seigneurie, dont dépendaient au XVIe siècle, les closeries de la Verrerie, de la Merceraye, de la Houssaye, de la Haye-Jumelle, de la Mauxionnaye, de la Béraudaye, de la Guillerie, de la Louettière, de la Roirie, de la Pontrionnaye. — En est seigneur Mathurin de la Motte, écuyer, 1529, Gabriel de Beauvau, 1597, qui obtient le 1er septembre du seigneur de Chalain, l'autorisation de fortifier la maison jusqu'alors simplement enclose de fossés avec ses cours et sa grange. C'est un manoir seigneurial « fermé de douves et ponts-levis », dès 1609, quand Louis de Beauvau, sieur de Rivaraines, maître des Eaux et Forêts au ressort de Chinon, et sa femme, Charlotte de Brillouet, en firent cession (12 août), à René Leclerc des Roches, gentilhomme ordinaire de la vénerie du roi. Le 2 septembre 1659, l'évêque Henri Arnauld, revenant d'Ingrandes et de Candé, s'y arrêta pour passer la nuit. Le 18 thermidor an II, les patriotes, commandés par l'adjudant général Decaen, y atteignirent les chouans qui, après un combat, laissèrent 20 morts sur le terrain. Le château n'en resta pas moins jusqu'à la fin de la guerre une des retraites ordinaires des bandes et fut à plusieurs reprises incendié. Il n'en subsiste plus que quelques lambeaux de murs couverts de lierre. La chapelle, fondée en l'honneur de saint Mathurin et de sainte Barbe, le 12 janvier 1506 par Charles de la Motte, est debout encore et sert de grange. — Sur la métairie attenant aux ruines, autour et au fond d'un petit étang, existe un dépôt de falun et de molasse coquillère longtemps délaissé. On y a récemment creusé un canal de 6 m. de profondeur sur trois kil. de longueur pour épuiser l'étang et en faciliter l'exploitation précieuse à tout le pays d'alentour, — appartient à M. le marquis de l'Esperonnière.

Aulnais (les), vill., c^ne de *Soucelles*.

Aulnais (les), f., c^ne de *St-Rémy-en-M.*

Aulnais (les), f., c^ne de *Vivy*. — *Les bois appelez les Aulnez*, 1594. — Les maisons, cour, aireaux, patuvraulx, appelés *les Aulnez autrement la Corbinaye*, 1645 (E 1153).

Aulnais (les), c^ne de *Seiches*, domaine « en terres, prés, pâtures, bois, haies » acquis de Mathelin Mellet, écuyer, et réuni en 1484 par Pierre de Rohan à sa terre du Verger.

Aulnais (les), f., c^ne de *Segré*, jadis avec sa maison seigneuriale et domaine s'étendant sur les paroisses de la Madeleine, de St-Aubin-du-Pavoil et de Marans. Elle était advenue, dans la succession paternelle, en 1567, à René Fayau, archer de la compagnie de M. de Chavigny ; — à René de Fayau en 1712. — François-Jacques-René de Fauveau, chevalier, la vendit le 28 juillet 1778 à François Patry de l'Aubinière, écuyer, sieur de la Fontaine, pour 64.000 livres. La ferme, avec petit pavillon de maître, appartient à M. de Madden.

Arch. de M.-et-L. — Affiches d'Angers, 11 juillet 1777-15 mai 1778. — Note Mss. de MM. Raimbault et Bernier.

Aulnay (l'), f., c^ne du *Lion-d'Angers*.

Aulnière (l'), f., c^ne de *Fougeré*. — *Alneriæ*, 1030-1040 (Cart. du Ronc., Rot. I ch. 46), 1114-1124 (Cart. de St-Serge, p. 148). — *Le fié des grans Aulnières*, 1407 (E 465). — *Les Petites-Aulnières*, 1509 (E 466). — *La Roche-d'Aulnière*, 1558. — *La maison seigneuriale des Petites-Aulnières*, 1645 (Ibid). — *Les Aunières* (Cass.). — *Oulnière* (Et-M.). — Appartient à une famille du nom depuis le XIe jusqu'au XVIIe siècle. Barbe d'Aulnières, dame de Chazé et de Raguin, l'apporta en mariage à Pierre du Bellay vers 1600, et en secondes noces à Jean de Loubes, sieur de Lambroise. En était seigneur en 1765 Charles François de Maillé. — Le fief relevait de la Petite-Mulotière.

Aululière (l'), ham., c^ne de *Saint-Lambert-du-Lattay*. — *Lolurière*, 1465. — *L'Olière, L'Olulière*. — *La borderie*, 1501, *le village de l'Aululière*, 1608 (Titres du Ronceray).

Aumenière (l'), f., c^ne *du Champ*. — La maison existait en 1442, habitée par Jean Garré. En 1452 elle appartenait à Jean du Pineau, écuyer, et pendant plus d'un siècle à sa famille, en 1541 à Antoine Dupont, mari de Renée Dupineau, en 1596 à Macé Prieur, en 1629 à Georges Vivien, en 1648 à Françoise Vivien, veuve de Laurent Gigon. Le fief relevait de la châtellenie du Mesnil, dépendant de Gilbourg. « L'hôtel avec jardins, douves, bois, garennes, en et au-dedans des fossés anciens », qui paraît encore debout en 1648, était détruit bientôt après et il n'en restait plus que « la place où il était jadis », disent les aveux dès 1654. — En est sieur Jean Galichon en 1656, René David de Vaux, puis sa veuve, Marie Letourneux en 1698, P. de Cheverue en 1758. — *Les Aumenières* sont un vignoble au XVIIIe s.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 75 ; E 1024, 1025, 1429. — Note Mss. de M. Raimbault.

Aumère (*Jean* d'), abbé de Mélinais, succéda à Guillaume Hellé vers 1378 et abdiqua en 1407 en faveur de Jean d'Eze.

Aumétayer (*Antoine*), originaire du Limousin, s'était établi pendant la Révolution d'abord à Airvault, près Thouars, hongreur, puis vétérinaire, d'ailleurs sans aucune étude mais très achalandé pour son habileté de main et sa faconde originale, puis vint à Montreuil-Bellay où il se maria. Il y est mort le 6 avril 1857 et enterré dans une petite chapelle voisine de la fontaine de

Digitized by Google

l'Aubier. Ne sachant ni lire ni écrire, il avait dû dicter le travail publié sous ce titre : *Mémoire de M. Aumétayer-Lacombres père, propriétaire de la Durandière, à Montreuil-Bellay, sur l'art précieux de prévenir les accidents fâcheux, qui résultent de la morsure des êtres hydrophobes et des reptiles en général, du charbon noir, des coliques, des dartres, des cancers, des plaies et des coupures*, rédigé par A. Aumétayer fils (Montpellier, 1836, in-8° de 24 p.; — 2° éd., Angers, 1837, in-8° de 44 p.). Son fils Antoine, né à Louzy (*Deux-Sèvres*) le 19 août 1817, est l'auteur de *Poésies* (Toulon, 1837, petit in-8°, 255 p.) dédiées à Félix Bodin et à Jean Reboul « dont les faveurs mystérieuses ont tant de foi adouci les larmes de sa solitude ». Il vivait à Paris et vient de mourir à Sainte-Gemmes-sur-Loire le 3 juillet 1870, atteint « d'un délire continu, apyrétique, « caractérisé par des aspirations humanitaires, « religieuses et philosophiques ».

Aumônerie (l'), nom de fermes, de bâtiments ou de terres, dépendances d'anciennes aumôneries. — Voir à l'article de chaque commune, pour les localités ci-après omises.

Aumônerie (l'), f., c^ne de *Bocé*.

Aumônerie (l'). f., c^ne de *Bouchemaine*. — C'était au XIIe s. un vignoble qu'en 1205 Geoffroy de Chaumont donna à l'Hôtel-Dieu ou aumônerie Saint-Jean d'Angers, dans le clos et sur le fief nommé de Morin *in feodo de Morin*, dont il conserva jusqu'à nos jours le nom plus ou moins corrompu. — *Maury alias l'Aumônerie*, 1664. — *Moery*, 1673. — *Mory*, 1756. — La ferme relevait d'une prébende de Saint-Martin d'Angers et plus tard du château de Sablé par l'intermédiaire du Plessis-Macé, de Linières et de Cornillé.

Arch. de M.-et-L., *H.-D.*, B. 30, 177, 178.

Aumônerie (l'), cl., c^ne de *Daumeray*.

Aumônerie (l'), f., c^ne de *Juigné-Béné*.

Aumônerie (l'), c^ne de *Mazé*, domaine formant la fondation et autrefois le principal revenu de l'hospice de Mazé.

Aumônerie (l'), f., c^ne de *Maulévrier*, avec ancien moulin à vent dépendant du château de Maulévrier, dont le meunier était tenu de servir le gâteau pour la fête de la bachelerie. — Voir *la Touche-Manoir*.

Aumônerie (l'), ham., c^ne de *Montjean*.

Aumônerie (l'), f., c^ne de *Montreuil-s.-L.*

Aumônerie (l'), f., c^ne de *St-Barthélemy*. — *La closerie de Chaufour, alias l'Aumosnerie*, 1569 (H.-D., *B* 10). — Dépendance du temporel de l'aumônerie St-Michel-du-Tertre, réuni en 1602 au domaine de l'Hôtel-Dieu d'Angers. Elle relevait de la seigneurie de Chaufour et fut vendue nationalement le 27 pluviôse an III en deux lots, dont un clos de vigne de huit quartiers.

Aumônerie (l'), f., c^ne de *Saint-Florent-le-Vieil*, avec les bâtiments encore en partie subsistants de l'ancienne aumônerie de *Sainte-Croix*. En étaient titulaires en 1436 Jean de Chalons, en 1575 Hervé Pohardy, en 1738 François Brichet, en 1778 Richard de Lorgerie, curé, et en 1786 Mich.-Fr. Gruget, aussi curé de Saint-Florent.

Arch. de la Mairie de Saint-Florent-le-Vieil.

Aumônerie (l'), f., c^ne de *Laurent-de-la-Plaine*. — *Le gast joignant les terres de l'Aumosnerie et de la Greneraye*, 1492 (E 613).

Aumônerie (l'), cl., c^ne de *Villevêque*, ancienne appartenance de l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Aumôneries (les), c^ne de *Saint-Laurent-des-Autels*, terrain non loin du bourg, d'une contenance de plus de 15 hectares, vendu nationalement en 1792 et dépendant de quelque fondation de charité dont jouissait un prêtre de Rennes.

Aumônes (les), champs, c^ne de *Mazé*.

Aumônier (l'), f., c^ne de *Saint-Hilaire-St-Florent*. — *Virmolle l'Aumônier* (Raimb.).

Aumont (*Julien*), peintre à Angers. — L'abbé de Toussaint, Germain Merceron, fut parrain en 1629 de sa fille aînée, Guy Lanier, abbé de Vaux, grand vicaire, de son fils René, en 1634. Louis Gillion, peintre du duc de Brissac, d'une autre fille en 1635. Devenu veuf de Philippe Manteau, il épousa en secondes noces Claude Daudier, veuve du maître peintre-vitrier Martin Collard, le 8 avril 1641. Il vivait encore en 1674.

Arch. comm. GG 20, 34, 50, 11^b, 113.

Aumont (*Roger* d'), évêque d'Avranches, devient abbé de Saint-Georges-sur-Loire par mutation avec Gabriel Boylesve de Malnoue vers 1652, — est mort à Paris le 23 mars 1553 ; — a pour successeur en son abbaye Jacques Adhémar de Monteil de Grignan.

Aunais (les), c^ne de *Blou*. — V. *Jaunay* (le).

Aunais (les), ham., c^ne de *Gesté*.

Aunais (les), f., c^ne de *Morannes*, relevait de Grattecuisse et appartenait en 1488 à l'abbaye de Bellebranche, au XVIIe siècle à la famille Gaudicher Guill. Darlus, fermier général, veuf de Geneviève Gaudicher, la vend en 1729 à René Charlot, sieur des Loges, chevalier, conseiller du roi.

Aunais (les), ham., c^ne de *Neuvy*, canton autrefois planté en bois de haute futaie, défriché la première année du XVIIe s.

Aunais (les), f., c^ne de *la Poitevinière*. — *Les Aunais Jague* (Cass.). — *L'Aunay Jague* (Et.-M.). — *Les Aunais Jaguz*, 1540, dont René de Conquessac rend aveu à la Giraudière.

Aunais (les), f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauge*.

Aunay (l'), — *Alnetum*, lieu planté d'aulnes. — L'usage s'est établi pour un grand nombre de ces localités d'écrire exclusivement *Launay*. (V. *ce mot*).

Aunay (l'), f., c^ne d'*Allonnes*.

Aunay (l'), cl., c^ne d'*Angers*.

Digitized by Google

Aunay (l'), vill., c^ne d'*Armaillé*. — *Launay*, 1666 (Et.-C.). — *Launay-Village* (Cass.). — *La métairie de Launaz-Village* (an IV). — Dépendance de la fabrique, vendue nat^t le 23 fructidor an IV.

Aunay (l'), f., c^ne de *Baracé*. — *Le Grand, le Petit-Aunay* (Cass.). — Appartient en 1600 à Marc Morin.

Aunay (l'), ruiss., né sur *Bourg-d'Iré*, se jette dans la Verzée; — 1650 m. de cours.

Aunay (l'), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*.

Aunay (l'), f., c^ne de *Breil*.

Aunay (l'). f., c^ne de *Chanteussé*.

Aunay (l'), f., c^ne de *Chemillé*. — *Terra de Alneto*, vers 1130 (Cart. de Chemillé, ch. 103).

Aunay (l'), f., c^ne de *Coron*.

Aunay (l'). vill., c^ne de *Chênehutte-les-T*

Aunay (l'), f., c^ne de *Daumeray*.

Aunay (l'), f., c^ne de *Drain*.

Aunay (l'), f., c^ne d'*Écouflant*, ancienne dépendance du Perray-aux-Nonains.

Aunay (l'), f., c^ne d'*Écuillé*.

Aunay (l'), f., c^ne d'*Étriché*.

Aunay (l'), f., c^ne de *Fontaine-Guérin*. — *L'Aunet* (Cass.). — Appartient en 1680 à Charles Thierry, écuyer, en 1740 à Henri de Cantineau.

Aunay (l'), moul^in à eau et usine, c^ne du *Fuilet*.

Aunay (l'), ham., c^ne de *Genneteil*. — *Launoy* (Cass.).

Aunay (l'), f., c^ne de *Grugé-l'Hôpital*.

Aunay (l'), f., c^ne de *Jarzé*. — En est dame Marguerite Caubon, 1650.

Aunay (l'), f., c^ne de *Landemont*.

Aunay (l'), f., c^ne du *Louroux-Béconnais*.

Aunay (l'), f., c^ne de *Marigné*. — En est sieur messire Noël Herbereau en 1733.

Aunay (l'), ruiss., né sur la c^ne de *Méon*, s'y jette dans la Gouane. — 1525 m. de cours.

Aunay (l'), f., c^ne du *Mesnil*, appartenait à la famille Gourreau et fut vendue nat^l le 27 germinal an XI.

Aunay (l'), f., c^ne de *Montjean*.

Aunay (l'), f., c^ne de *Montreuil-sur-Loir*.

Aunay (l'), f., c^ne de *Morannes*.

Aunay (l'), f., c^ne du *Pin-en-Mauges*.

Aunay (l'), f., c^ne du *Plessis-Macé*.

Aunay (l'), f., c^ne de *la Potherie*.

Aunay (l'), ruiss., né sur *la Potherie*, s'y jette dans le ruiss. de la Martinaie; — a pour affluent le Petit-Beauvais; — 2,600 m. de cours.

Aunay (l'), f., c^ne de *la Prévière*.

Aunay (l'), f., c^ne de *Varennes-sous-M.*

Aunay (l'), f., c^ne de *St-Georges-du-Bois*.

Aunay (l'), ham., c^ne de *Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde*.

Aunay (l'), f., c^ne de *Saint-Laurent-des-A.*, hameau en 1751 (Et.-C.).

Aunay (l'), cl., c^ne de *St-Laurent-de-la-P.*

Aunay (l'), f., c^ne de *St-Laurent-du-M.*

Aunay (l'), ham., c^ne de *St-Macaire-en-M.* — *L'Aunay-Bellin*, 1377 (E 517).

Aunay (l'), vill., c^ne de *St-Michel-et-Ch.*

Aunay (l'), f., c^ne de *Saint-Sigismond*.

Aunay (l'), f., c^ne de *la Tour-Landry*.

Aunay (l'), f., c^ne de *Tilliers*.

Aunay (l'), f., c^ne de *Varrains*, dépendance de l'abbaye de Fontevraud.

Aunay (l'), f., c^ne de *Vivy*.

Aunay (le Bas-), f., c^ne de *Cheffes*.

Aunay (le Bas-), f., c^ne de *la Potherie*.

Aunay (le Bas-), f., c^ne de *Saint-Macaire*.

Aunay (le Grand-), f., c^ne de *Chambellay*.

Aunay (le Grand-), f., c^ne de *la Chapelle-R.*

Aunay (le Grand-), f., c^ne de *Genneteil*.

Aunay (le Grand-), f., c^ne de *la Jaille-Yvon*.

Aunay (le Grand-), f., c^ne de *Montguillon*, vendue nationalement sur l'émigré Leshénault le 17 prairial an VI avec le Petit-Aunay.

Aunay (le Grand-), f., c^ne de *la Renaudière*. — *Le Grand-Launay* (Cass.). — *La Grande-Aulnaie* (Rec^t). — Dépendance de la Perrinière.

Aunay (le Haut-), mét., c^ne de *Freigné*.

Aunay (le Haut-), f., c^ne de *la Potherie*.

Aunay (le Petit-), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*.

Aunay (le Petit-), f., c^ne de *Chambellay*.

Aunay (le Petit-), f., c^ne de *la Chapelle-R.*

Aunay (le Petit-), f., c^ne de *Genneteil*.

Aunay (le Petit-), f., c^ne de *la Jaille-Yvon*.

Aunay (le Petit-), f., c^ne de *Montguillon*, dépendance de la terre de Bouillé-Téval.

Aunay (le Petit-), f., c^ne de *Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde*.

Aunay (le Petit-), f., c^ne de *Tilliers*. — *Le Pontonnet* (Rec^t). — Devait, en 1724, une rente de deux boisseaux de blé à la fabrique de la Renaudière.

Aunay-au-Long (l'), ham., c^ne du *Pin*. — *L'Aunay* (Cass.). — *Launay-au-Long*, 1533. — Appartient à noble homme Jean du Bois-Doux, sieur de la Sorinière.

Aunay-au-Moine (l'), f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*. — *Alnetum*, vers 1080. — *La terre et domaine vulgairement appelée l'Aunay-aux-Moines*, 1605. — *L'Aunay-au-Prieur*, 1741 (Pr. de St-Q.-en-M.). — Domaine acquis au xie siècle par deux religieux du prieuré de Saint-Quentin pour le prix de 10 sous; — relevait du Grand-Montrevault.

Aunay-Barbot (l'), ham., c^ne de *Gesté*, dépendait de la terre de la Perrinière.

Aunay-Barbot (l'), ruiss., né sur *Gesté*, s'y jette dans le Sanguèse sous la f. de la Normandière, grossi à g. par le ruiss. de la Brunetière; — 2,800 m. de cours.

Aunay-Bèchet (l'), f., c^ne de *Gesté*.

Aunay-Bichon (l'), f., c^ne de *Ste-Christine*. — *L'Aunay-Pichon* (Cass.).

Aunay-Boisseau (l'), f., c^ne de *Beaupréau*. — *Launay-Boueseau*, 1540, 1619 (Cure de Beaupréau). — Devait 5 sous de rente à la fabrique de Saint-Martin de Beaupréau.

Aunay-Bougereau (l'), f., c^ne de *Brion*.

Aunay-Boumier (l'), f., c^ne de *Beaupréau*.

Aunay-Chauvat (le Grand-), f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*. — *Le Grand-Aunay-Chauvet*, 1446 (E 1047). — *L'Aunay-Chauvel* (Cass.). — Appartient à Guillaume Bérard, sieur de la Renouardière, en 1446, qui en rend aveu au Grand-Montrevault; — en 1539 à René des Hommeaux, écuyer, qui reporte la foi et hommage à

Digitized by Google

Ste-Christine; — en 1620 à Claude Deshommeaux, sieur de la Perrochère, qui en rend aveu au Planty pour ses fiefs de Sainte-Christine. Toussaint de Cornulier vendit le fief en 1700 à René Gourdon. Mathurin Lecomte le possédait en 1714, René Mesnard, négociant de Cholet, en 1756, qui en rend aveu le 3 août au Planty; — actuellement M. Dély, ancien notaire.

Arch. de M.-et-L. C 105; E 1047, 1050.

Aunay-Chauvat (le Petit-), f., c^ne de *Saint-Quentin-en-Mauges*.

Aunay-Coulon (l'), f., c^ne de *Chaudron*. — relevait de la Ménantière, où Guy de Conquessac en rend aveu en 1530.

Aunay-de-la-Prée-Gastine (l'), ruiss., né sur *Tigné*, s'y jette dans le Layon; — 3,327 m. de cours; — a pour affluent le ruisseau de Gratefort.

Aunay-Denée (l'), cl., c^ne de *Daumeray*.

Aunay-des-Bois (l'), f., c^ne de *Fougeré*.

Aunay-des-Bouillons (l'), f., c^ne de *Chazé-sur-Argos*.

Aunay-des-Vignes (l'), cl., c^ne de *Fougeré*.

Aunay-Gallisson (l'), f., c^ne d'*Armaillé*.

Aunay-Gontard (l'), ruiss., né sur la c^ne de *Neuvy*, se jette dans le ruiss. du Jeu; — a pour affluent le ruiss. des Buhards en Neuvy; — 1,850 m. de cours.

Aunay-Gontard (l'), ham., usine et moulin, c^ne de *Neuvy*. — Le nom du propriétaire s'y joignit vers le milieu du XVIIIe siècle.

Aunay-Groussin (l'), f., c^ne de *St-Laurent-du-Motay*. — *La Noë-Grossin*, 1436 — *La Noë-Groussain*, 1680. — Elle devait une mine de seigle à l'aumônerie de Saint-Florent-le-Vieil. Au XVIIe s. il y existait une pépinière.

Arch. comm. de St-Fl.-le-V. Série E.

Aunay-Lubin (l'), ruiss., né sur la c^ne de *Chigné*, se continue dans le département de la Sarthe; — 3,420 m. de cours en Maine-et-Loire, — y a pour affluents les ruiss. des Tuiles, de la Fontaine-du-Bien, de l'Avant-Fleur.

Aunay-Martin (l'), h., c^ne de *la Renaudière*. — La principale ferme devait une rente de deux boisseaux de seigle à la cure.

Aunay-Neuf (l'), f., c^ne de *Saint-Macaire*.

Aunay-Prieur (l'), f., c^ne de *Beaupréau*.

Aunay-Rottier (l'), f., c^ne de *Chazé-s.-A.*

Aune (l'), ham., c^ne de *Parcé*.

Auneau (l'), cl., c^ne de *Villévêque*. — *L'Honneau* (Cass.).

Auneau (le Grand-), f., c^ne de *Bécon*. — *Aunay* (Cass.). — Appartient à Jean Giffard avant 1608, à François Brécheu, avocat, en 1639. V. *Chaussée-Hue* (la).

Auneau (le Petit), f., c^ne de *Bécon*.

Auneaux (les), scierie, c^ne de *Soucelles*.

Aunée (l'), ham., en partie des c^nes de *Saulgé-l'Hôpital* et de *Chemellier*. — *Launay* (Cass.). *L'Aunaie* (Postes).

Aunelle, f., c^ne de *Gonnord*.

Aunerie (l'), cl., c^ne de *Briolay*, ancien domaine avec hébergement, appartenant en 1503 à Pierre Couesnon, en 1556 à Jean Gebé, en 1575 à sa veuve Jeanne Gauroy; — relevait de Juvardeil.

Aunian (l'), f., c^ne de *Morannes*. — *Launau* (Cass.).

Aunis, ham., c^ne de *Dampierre*. — Marguerite Deshayes s'en dit dame à la fin du XVIe s.

Auperray (l'), f., c^ne de *Chaudron*. — *L'Aupaire* (Et.-M.). — En est sieur en 1456 Jean Lebeneux, qui rend aveu à Bonardy.

Aupignelle (ruiss. d'), né sur la c^ne de *Cheviré-le-Rouge*, s'y jette dans le ruiss. de la Fontaine-du-Grès; — 1760 m. de cours.

Aupignelle, chât., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*. — *Haupignelle* (Cass.). — *Haupignel* (Et.-M.). — La terre appartenait en 1360 à Marguerite d'Aupignelle, femme de Guyon de Domaigné, seigneur de la Roche-Hue, qui eut pour héritier son oncle Liénart de la Roche en 1370. — En 1456 elle avait passé à Jean de Périers, onze ans plus tard, en 1468, à noble homme Guillaume de Lore, chevalier, par sa femme Jeanne d'Aulnières, en 1502 à Ambroise de Périers. — Nicole de Periers, veuve d'Urbain du Fresne, lieutenant des gardes, en était dame en 1590, 1600. — Eléonor du Fresne, femme de Philippe Girard de Charnacé, abandonna en 1676 aux créanciers de son mari tout ce domaine qui fut acquis en 1687 par l'Hôtel-Dieu d'Angers. Il relevait pour les deux tiers de La Flèche et pour le reste de Jarzé. Acquis nat^t le 27 prairial an III par M. Farran, d'Angers, il appartient aujourd'hui à M. Fairé, avocat. — Le manoir primitif servait déjà au XVIIe s. d'étable et de pressoir et n'avait pas été remplacé. Il a été de nouveau transformé vers 1830 en habitation de maître, où apparaissent engagées dans les murs plusieurs baies ogivales et une croisée à meneau. A l'intérieur on a conservé une grande cheminée en pierre du XVe siècle. — La chapelle, déjà ancienne au XVIe s., s'élevait à quelques pas de l'hôtel seigneurial, sous l'invocation de St Nicolas. Elle n'était plus depuis longtemps desservie que dans l'église paroissiale et le temporel en fut réuni à l'Hôtel-Dieu par décret épiscopal de 1715. Il en reste encore trois pans de murs, dont un avec petite crédence, et une partie de la charpente avec tirants sculptés.

Arch. de M.-et-L. E 1429 et H.-D. *B* 29 et 71-81.

Aupignelle. — V. *Hautlieu*.

Aupinais (l'), cl., c^ne du *Guédéniau*

Aupirais (l'), vill., c^ne du *Lion-d'Angers*

Aupirais (l'), f., c^ne de *Sainte-Gemmes-d'Andigné*.

Auré. — V. *Auvé*.

Aurengarde (de), fille d'Isembert de Chatelaillon, fut la troisième femme de Foulques-Réchin, comte d'Anjou. Il l'épousa au milieu d'un grand concours de noblesse, à Angers, le 21 janvier 1076 (N. S.), jour de Ste Agnès. C'est la date précise donnée par une charte de St-Florent. Cette union ne fut pas heureuse. Une autre charte des premières pages du *Livre d'Argent*, datée du 9 juin 1080, atteste qu'Aurengarde venait, quelques jours auparavant, de prendre le voile dans le monastère de Beaumont-lès-Tours, et Foulques-Réchin y confirme solennellement le don fait par elle des revenus et de l'usufruit du château de St-Florent-le-Vieil, qui avait fait partie de sa dot. — Les

Digitized by Google

chroniques et les historiens donnent le mariage en 1087 et la répudiation en 1091.

Arch. de M.-et-L. *Liv. d'Arg.*, fol. 3. — Dom Huynes, Mss. fol. 179. — D. Bouquet, t. XII, p. 465, 534. — *Rev. de l'Anjou*, 1853, t. II, p. 508. — *Antiquaires de l'Ouest*, 1846, p. 409. — Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 85.

Aures (les), champs, c^ne^ d'*Allonnes*.

Auriau (*Pierre*), maître menuisier de Saumur, sommé par les protestants, lors du pillage de l'abbaye de St-Florent en 1562, de détruire la châsse du saint, résista aux menaces et se refusa à tout concours

Arch. de M.-et-L. Abbaye de St-Florent, *Enquête*, fol. 27.

Aurière (l'). — V. *Orière* (l').

Aurière (l'), f., c^ne^ de *Feneu*.

Aurière (l'), f., c^ne^ de *l'Hôtellerie-de-Flée*.

Aurière (l'), cl., c^ne^ de *Saint-Georges-du-Bois*. — *Lauriais* (Cass.).

Auriotière (l'), f., c^ne^ de *Bouillé-Ménard*.

Auritière (l'), f., c^ne^ de *Brissarthe*.

Aurore (l'), f., avec pavillon, c^ne^ de *Cholet*, — Dans le bois, sur la route de Saint-Leger, on y signale deux enceintes de grandeur inégale, en forme de parallélogramme allongé, la plus petite sur un terrain de niveau inférieur, toutes deux de date et de destination inconnues.

Aurore (l'), f., c^ne^ de *Rou-Marson*.

Aurore (l'), f., c^ne^ de *Villévêque*.

Aurudière (l'), f., c^ne^ de *Trémentines*. — *L'Orière* (Cad.). — *L'Auriaudière* 1564 (Et.-C.).

Ausaire (l'), f., c^ne^ de *Beaufort*.

Ausmont (*Jean*), libraire à Angers, paroisse St-Maurice, 1555, 1556. — Sa femme a nom Jeanne Ernoul. — Son confrère P. Jounot servit de parrain à leur enfant.

Arch. mun. GG 99.

Aussigné, f., c^ne^ de *Brion*. — *Auxine*, 1583. — *Auxigny*, 1626. — *Auxigné* (Cass.). — *L'Osinier* (Cad.). — Anc. fief appartenant depuis le XVIe siècle à la famille noble de Bertin, en 1611 à René de Lescrivain, écuyer, aujourd'hui réuni avec Grézigné, à la terre des Haies.

Aussigné, f., c^ne^ de *Durtal*. — *Alsiniacus*, 1028 *circa* (Cart. du Ronc., *Rot.* I, ch. 32). — *Auxigneium*, 1242 (Pr. de Gouis, t. I, f. 277). — En est sieur noble homme Michel Déniau, président en l'Election d'Angers, 1635

Aussigné, f., c^ne^ de *Tiercé*. — *Auxineium*, 1333 (S. Maurice). — *Eaussigné* (Cad. et Rec^t^). — Ancien fief noble tenu de la baronnie de Sablé à foi et hommage-lige et à 40 jours de garde au château, avec titre de châtellenie, dont était sénéchal, en 1647, Etienne Garnier de la Roussière, président du Grenier à sel de Candé. En dépendaient une closerie et les lieux de la Vacherie, du Pin, partie de la Baronnie et de la Bucherie. — Il appartenait depuis le XVIe siècle à la famille Gaultier; — à Marquise de Brie, en 1606, veuve d'Annibal de Gaultier; — à n. h. Christophe Cupif, 1642, mari de Françoise Lemarié; — Françoise-Marguerite de Chivré, 1664; — Charles Hunault de la Thibaudière, en 1687; — Henri Dumesnil, écuyer, 1700; — Jacques Mulet, chevalier, sieur de la Sauvagère 1750, qui le vendit en 1754 à messire Charles-Louis-Joseph-Alexandre de Chanville, marquis de Raffetot, seigneur du Plessis de Chivré. — La terre fut adjugée, par acte judiciaire, en 1775, à Duverdier de Genouillac, sur qui elle fut de nouveau vendue nat^t^ le 23 fructidor an IV, avec les bois de Chardon, de la Lise, de Fortin et de l'Ardelière.

Le vieux logis a été récemment partagé, comme la terre, et pour la plus grande partie reconstruit.

Aussigné (le Vieux-), f., c^ne^ de *Tiercé*, autrefois de la paroisse d'*Etriché*, relevait du Plessis de Chivré, et quoique formant un fief distinct, appartenait, à partir au moins du XVIe siècle, aux mêmes seigneurs qu'Aussigné.

Authertus, Ausbertus ou **Othertus**, d'abord prieur de Mozé, puis abbé de Saint-Serge d'Angers, mort le 16 mai 1171, a pour prédécesseur Guillaume Amaury, pour successeur Hugues.

Autels (les). — V. *St-Laurent-des-Autels*.

Authion (l'). — *Altio flumen*, 964 (Cart. St-Aubin, f. 91). — *Autiun*, 1036 (Cart. St-Maur., c. LXI). — *Aqua de Aution*, 1290 (Chap. Saint-Maimb.). — Rivière formée par la réunion des ruisseaux du Changeon et du Lane, qui se confondent sur la limite même du département de Maine-et-Loire, y pénètre par les communes d'Allonnes et de Villebernier, en se multipliant en plusieurs boires ou bras écartés, grossie d'affluents nouveaux jusque sous le bourg du vieux Vivy, d'où elle continue à descendre dès lors dans ses vraies rives, à peu près parallèlement au cours de la Loire, formant la limite au N. de l'arrondissement de Saumur et au S. des communes de Longué et de Beaufort, traverse celles de Mazé, de Corné, d'Andard, de Brain, de Trélazé, des Ponts-de-Cé et se jette dans la Loire, au-dessus de Sainte-Gemmes.

Elle a reçu dans son parcours les ruisseaux des Loges, de l'Autonne, du Bras-du-Poteau, du Lathan, du Téry, du Couesnon, des Aulnais, du Loyet, de la Planche-d'Andard, du Grand-Limesle, de la Chevalerie, du Malaquais, de la Ronde.

Sans discuter ici la question de l'ancien cours de la Loire (V. *ce mot*), qui nous paraît décidée par une convention universelle d'après les données les plus contraires à la vérité historique, contentons-nous d'affirmer, — contre l'opinion actuellement reçue, — que l'Authion, dès au moins le Xe siècle, et sans doute longtemps auparavant, avait son lit distinct et régulier, comme aujourd'hui, jusqu'aux Ponts-de Cé; mais coulant sur un plat pays inférieur au niveau de la Loire qui s'y épanchait à toute crue, entravé tout le long de la vallée par des écluses, des batardeaux, des plantations factices et par l'amas des herbes et des roseaux, le courant avait à peine, même au dernier siècle, un écoulement, que retardait encore le refoul de la Loire En 1721, le cardinal Dubois, abbé de Bourgueuil, fit préparer, par une commission, des projets de creusement de la rivière. Deux régiments furent même commandés pour commencer les ouvrages, que la mort du cardinal arrêta. Ils furent repris en 1771, par le comte d'Essuile, dont un arrêt du Conseil d'Etat du 25 mai approuva les devis estimatifs. Il s'agissait de retirer des eaux 6,000 arpents, d'en protéger 7,000 et d'en améliorer 30,000 d'un sol incomparable, moyennant

Digitized by Google

une dépense de 172,032 livres 19 sols 2 deniers. Des arrêts des 12 mai et 13 octobre 1772 répartirent cette imposition sur les communes intéressées au bénéfice de l'entreprise, qui pourtant se borna à commencer le canal de Sorges à Ste-Gemmes et le conduisit seulement jusqu'au pont Bourguignon. Les fonds manquèrent, sous l'abbé Terray, pour continuer la levée le long de la Loire. L'Assemblée Constituante alloua 120,000 fr. en 1791. Les études furent continuées en l'an III par M. de Marie, ingénieur, de nouveau en l'an X et en l'an XII. Dès la promulgation de la loi du 16 septembre 1807, relative au desséchement des marais, une commission choisie parmi les délégués des 16 anciennes paroisses de l'ancien comté de Beaufort, fut constituée et se réunit le 24 novembre 1807. En 1808 une concurrence se présenta au nom d'une compagnie représentée par le sieur Moreau, adjudicataire des octrois d'Angers et de Nantes. Les plans, plus ou moins étudiés, avaient été dressés par M. de Gorenflot, officier du génie. Ils furent rejetés. Des projets rédigés par M. Bétourné, ingénieur des ponts et chaussées, qui élevaient les dépenses à 2,400,000 fr., furent acceptés par les commissaires communaux (17 avril 1815), sauf à n'engager les travaux que du pont de Sorges à la Loire. C'est sur cette base que l'ordonnance du 19 novembre 1823 concéda aux 14 communes riveraines l'entreprise du desséchement, en régla les conditions, créa un syndicat, détermina le mode des indemnités et organisa la comptabilité. La commission syndicale, nommée par arrêt du 24 avril 1824, fut installée le 2 mai. Dès le 29 elle procéda à la désignation de 150 hect. de biens communaux à vendre pour aider aux dépenses. Le 9 août les premiers travaux commençaient. La confection du canal de Sainte-Gemmes au pont Bourguignon et de la levée intermédiaire à la Loire étaient adjugés à M. Guignard et terminés, après plus d'un mécompte, en septembre 1827. Le 9 juillet 1826, l'adjudication avait eu lieu au profit de M. Lalande, de la continuation de la levée de Sainte-Gemmes jusqu'à la levée de Belle-Poule, d'un pont en pierre avec écluse, du canal jusqu'à la fosse de Sorges et enfin de la levée de Belle-Poule. La fosse de Sorges fut mise en communication avec le canal dans les derniers jours de juin 1830 et les eaux y baissèrent immédiatement de 70 centimètres. La dernière série des travaux, du canal Saint-Aubin au pont de Sorges, adjugés le 12 novembre 1831, fut terminée en octobre 1832. La longueur totale des canaux de Sainte-Gemmes et de Saint-Aubin compte seulement 6,290 mètres. Il a été dépensé pour travaux 944,598 fr., pour indemnités, 104,975 fr., pour frais d'administration, 58,563 fr., pour le service d'un emprunt, expertises, procédures, 123,434 fr. En somme 1,231,570 fr. — On estimait, dès le début des travaux, à 10,825 hectares la surface à préserver des inondations, dont la plus-value représente, dès l'achèvement de l'entreprise, une somme de plus de 10 millions.

Dans l'état actuel, l'Authion tout entier est plutôt lui-même un simple canal de desséchement pour la vallée qu'une voie de transport. Il sert d'égouttoir à la partie du val de la Loire que borde vers sud la levée. Il a cependant été déclaré navigable sur une longueur de 50,362 mèt. entre son embouchure dans la Loire et le pont de Vivy, y compris la partie entretenue par la compagnie syndicale, entre les ponts de Sorges et de Sainte-Gemmes, quoiqu'en réalité la navigation n'y soit actuellement praticable que de la Loire au pont Rouge, sur une longueur seulement de 29,062 mètres. — Il n'y est perçu aucun droit.

La largeur moyenne du lit, formé de vase sablonneuse, entre des berges couvertes d'herbes et de roseaux, est de 11 à 24 mètres, avec des sinuosités fréquentes et prononcées.

Le débit est de 0m,90 par seconde dans les eaux moyennes, de 20 m. cubes dans les grandes eaux.

La pente qui, pendant l'étiage, ne dépasse pas 0m,05 par kil., devient de 0m,20 pendant les crues; mais quand les eaux de la Loire sont plus élevées que celles de l'Authion, on ferme les portes de garde du pont Bourguignon et les eaux se nivèlent à-peu-près dans la vallée. — Les plus hautes eaux s'élèvent à 5 mètres au-dessus du radier du pont de Sorges.

Les hauts-fonds et le manque d'eau en été empêchent toute navigation, facilitée, du pont de Sorges au pont Rouge (29 kil.), en même temps que la vallée assainie, par un curage général opéré de 1853 à 1856, aux frais du syndicat des propriétaires intéressés, constitué par décret du 29 janvier 1852, l'État participant pour un tiers. Il y circule, dans cette partie, environ 120 bateaux par an, chargés de 1,200 tonneaux (bois, chanvres, ardoises, pierres et chaux). Le lit s'obstruera vite de nouveau si l'on n'avise à l'entretenir.

Divers projets ont été depuis longtemps étudiés pour transformer le cours entier de l'Authion. En 1838 il était question d'un canal de jonction de la Vienne à la Maine, partant du port de Gaure, à 3 kil. de l'embouchure de la Vienne en Loire, et se ralliant à Sorges par l'Authion au canal proposé par M. Houyau. L'Administration en parlait aux Chambres (15 février). Le Conseil général en pressait l'exécution. — Le projet du grand canal latéral à la Loire n'est pas non plus abandonné.

Arch. de M.-et-L. Série C et Rapports et délibérations du syndicat. — Arch. comm. de Beaufort, Série DD. — *Mémoire dans laquelle on établit les avantages du nettoiement de l'Authion* (in-4° de 20 p. s. l. n. d.), par Aveline. V. ci-après, p. 169. — *Mémoire couronné en 1786 par l'Acad. Royale des Sc. et Bell.-Lettres d'Angers, sur la question suivante présentée par MONSIEUR pour sujet du prix qu'il a fondé : Quels seraient les moyens les plus simples et les moins dispendieux d'empêcher le débordement de l'Authion, etc.*, par M. Moret (Angers, in-12. — 1786). — *Exposé sommaire des opérations consommées par la Commission syndicale* (Angers, Château, 1833, in-4° de 15 p.) et *Mémoire pour les habitants des communes et les propriétaires riverains* (Angers, Mame, in-4° de 20 p. 1816), etc. — *Journal de Maine-et-Loire* du 7 février 1833. — Millet, *Indic. de M.-et-L.*, t. I, p. 50-54. — *Rev. d'Anjou*, 1857, t. II, p. 137.

Authion (le Vieil-), cl., cne de *St-Clément-des-Levées*.

Autichamp (d'). — V. *Beaumont d'A.*

Autiré, f., cne de *Lué*. — *Autireyum*, 1310 (Chaloché, t. I, f. 2). — *Aultiré*, 1345 (Ib.). — *Haut-Tiré* (Cass.). — Le domaine, dont dépen-

Digitized by Google

dait un moulin à eau, appartenait à l'abbaye de Chaloché, sur qui il fut vendu nat^t le 14 janvier 1791. L'abbaye l'avait reçu en don du seigneur Thibault, en 1310, ou acquis en partie de Jean Choron en 1406. Il était tenu à emphithéose, en 1576, par René Daillon du Lude, en 1608 par Jean de Carbonnier. Le moulin fut reconstruit en 1568. — Le Petit-Autiré relevait de la cure de Cornillé.

Autonne (l'). — *La rivière d'Autonne qui descend du moulin Guyaud au moulin Thibault*, 1475 (Allonnes, t. I, p. 232). — *Autona*, XVIIe s. (Mss. 875). — *Le Bellay, l'Etang-du-Bellay*, d'après les Ponts-et-Chaussées. — Ruiss. né sur la c^ne de *la Breille*, traverse Allonnes et s'y jette dans l'Authion; — 11,476 m. de cours. — Fait mouvoir 7 moulins à farine, dont 4 à 3 paires de meules.

Autrée (l'), f, c^ne de *St-Martin-du-Bois*.

Autreville (d'), a publié un *Estat général des affaires de France sur tout ce qui s'est passé tant dedans que dehors le Royaume depuis la mort déplorable de Henry le Grand, le tout descrit en fidélité, outre les histoires précédentes*. (A Paris, in-8°, billot de 904 pp., chez Adrian Tiffaine, rue St-Jacques. M. DC. XVII.) — La dédicace, adressée à Henry de Mesme, lieutenant-civil de la prevosté et vicomté de Paris, est signée : *D'Autreville, angevin*. Suivent une préface et le permis d'imprimer, puis la table sommaire par année et une autre table des matières. — 2° *Inventaire général des affaires de France depuis l'an 1618 jusqu'en 1620*, qui fait suite à l'ouvrage précédent. — L'auteur n'est pas autrement connu.

Autriche (l'), f., c^ne de *Bégrolles*, 1634 (Et.-C.).

Autriche, ham., c^ne du *Pin-en-Mauges*. — *Haute-Riche* (Cass.).

Autriche, f., c^ne de *St-Pierre-Maulimart*. — *Hautriche*, 1614 (Et-C.). — *Haute-Riche*, 1603 (Ib.), 1739 (Terrier de la Bellière). François Mesnard et Michelle Ripoche, sa femme, qui l'habitent, donnent le 27 janvier 1614, à l'église paroissiale, un crucifix « auquel il y a trois anges, « le tout bien faict et bien paint par un maître « sculpteur et paintre de la ville de Nantes, appelé « Me Yves ». — En est dame, en 1739, la veuve de Pierre Delaunay de la Guerchaisière.

Auvé (*Etienne*). — V. *Avole*.

Auvé (*Françoise*), fait profession au Ronceray d'Angers, le 17 août 1503, est élue abbesse le 8 juillet 1529 et meurt le 1er novembre 1549. Elle succédait à Françoise de la Chapelle-Rainsouin et fut remplacée en sa charge par Anne de Montmorency. — Les Archives de Maine-et-Loire possèdent un sceau assez bien conservé où elle est représentée assise (Charte de 1532, dans le carton E 1078).

Auvé (l'abbé), né à la Flèche, — pour compl ire à une société dramatique qui s'y était or anisée, « traduisit, » dit une note Mss. de Tous- nt Grille, « avant La Place et la baronne de V ssé, plusieurs pièces du théâtre anglais, entre a res *Maxwel*, dont le *Mercure* de 1730 fit l' ge Il avait écrit aussi quelques poésies et d rses notices sur l'Anjou, non imprimées. » — J 'ai rencontré son nom nulle autre part.

Auvent (l'), f., c^ne de *Bocé*.

Auvernière (l'), f., c^ne de *Concourson*.

Auvers, m^on b. et f., c^ne de *Durtal*. — *Auvers*, 1198 (Gouy, t. I, p. 17), 1236 (Daumeray, ch. v). — *Aurert* (Cass.). — On prononce d'ordinaire et l'on écrit quelquefois *Auvais*. — Dépend, comme autrefois, de la paroisse de Gouis. Le nom de la seigneurie était porté jusqu'au XIVe siècle par une famille de chevalerie. — Huet d'Auvers, en 1298; — sa petite-fille épousa Geoffroy Lemaçon, ancêtre du chancelier de France; — en 1476, Jean Lemaçon, chevalier. seigneur de Foulletourte, — en 1594, Etienne Boylesve, conseiller et secrétaire du Roi. — Y demeurait, en 1603, messire Lazare Dezelue, conseiller et garde des sceaux de Madame, sœur unique du Roi, avec sa femme Thierrine Vignais; — en 1615, Gabriel Boylesve; — en 1631, Michel Boylesve, chevalier, avec sa femme, Marie de Carion. — La terre fut incorporée au duché de Durtal par lettres de 1740. En dépendaient les fiefs de la Grasse-Vachère et de la Cosneraye et une mouvance censive importante dans les paroisses de St-Pierre et de Notre-Dame de Durtal, Gouis et Basouges. — L'habitation actuelle est encore le logis du XVIe s., restauré par les soins de son savant propriétaire, le docteur Farge. Une tradition du pays y indique l'existence de caves et souterrains hantés par les fées. A plusieurs reprises, en effet, des excavations se sont produites, qui ont répandu comme une espèce de terreur. C'était le refuge de prêtres réfractaires durant la Révolution. Le nom de *Cimetière* désigne un petit enclos où abondent les ossements. De la chapelle M. Farge a recueilli une clef de porte sculptée et partie de la statue équestre de St Georges à qui elle était dédiée. Les vignes du clos de Chamblançay (V. *ce nom*) étaient surtout recommandées au patron. On y installait, en grand cortége, la statue à l'époque des gelées printanières, et si les vignes étaient sauves, elle était ramenée avec force dévotions. S'il était arrivé malheur, le saint, ou tout au moins son cheval, était rudement battu Dans un jour d'emportement, les dames propriétaires du vignoble ayant frappé le saint lui-même, tout déclina et elles finirent, raconte-t-on, à l'hopital.

Arch. de M.-et-L. Séries E 520; H *Prieurés de Gouis* et *de Daumeray*.

Auvers, moulin à vent, c^ne de *Freigné*.

Auvers, c^ne *des Verchers*, maison noble et seig eurie appartenant au XVIe siècle à la famille Gauvain et par héritage, en 1703, à messire Simon de Baucher, chevalier, sieur de la Garde.

Auverse, arrond. de Baugé (12 kil.), canton de Noyant (5 kil.). — *Averesi curtis?* 836-839 (Mss. 648, p. 76). — *Alvertia*, 1066 (Cartul. de St-Maur). — *Auverz*, 1185 (Chap. St-Maimb.). — *Auversia*, 1204 (H.-D., *B* 214). — *Auverse*, 1271 (Cart. de Monnais, p. 268). — *Auversia*, 1348 (Chap. St-Jean-B. d'A.).

Sur un vaste plateau en partie couvert de landes, que borde, vers Baugé, la belle forêt de Chandelais; — entre les communes de Chavagnes (3 kil.) et Genneteil (9 kil.) au N., Noyant à l'E., Linières-Bouton (8 kil.) et Mouliherne (7 kil.) au S., Guédéniau (10 kil.) et Lasse (4 kil.) à l'O., poussant

Digitized by Google

du N. au S. des enclaves excentriques et lointaines.

En dépendent le village des Touches (43 hab., 1 kil.), les hameaux de la Grande et Petite-Billette (36 hab.), de Couteau (à 6 kil., 22 hab.), la Prairie (14 hab.), l'Erablon (14 hab.), les Perrières (2 kil.), le Pignon (12 hab.), la Mare (10 hab.).

Y naissent vers N., sous Launay-Baffer, le Couesnon, vers S., près Chateau-Roquet, la Riverolle, — et les ruisseaux du Creux, du Gravouillard et de la Fontaine.

Superficie : 3,071 hectares, dont 22 hect. 55 en vignes, 287 hect. en bois dont 1 hect. 16 dépend de la forêt de Chandelais. — Vers Lasse, les bois de Princé.—Vers N. règne un sous-sol coquiller, dit dans le pays *Crouas,* dont on fait de belles allées et des chemins.

Population : En 1720-1726, *143* feux, *626* hab. — En 1788, *130* feux. — En 1790, *900* hab. — En 1820, *920* hab. — En 1831, *923* hab. — En 1841, *954* hab. — En 1846, *963* hab. — En 1851, *918* hab., en perte de 45 hab., attribuée aux fièvres cérébrales et typhoïdes qui avaient régné dans la période quinquennale. — En 1856, *928* hab. — En 1861, *925* hab. — En 1866, *988* hab. dont *310* au bourg (99 ménages dans 94 maisons) et *678* de population éparse dans 9 hameaux ou villages et 109 fermes ou closeries.

Le bourg, placé, il y a 30 ans, un peu en dehors de la route départem. d'Angers à Tours, s'y installe par ses constructions neuves. D'autre part traverse le chemin de grande communic. des Rosiers au Lude. A leur rencontre et sur la grande route, vers Noyant, s'élève la *Mairie,* avec *École* de garçons, construite en 1844-1849. L'École des filles occupe un bâtiment annexé à l'église. Vis-à-vis la Mairie, le *Champ de foire* se continue dans l'allée du château du Fresne (V. *ce mot*). C'était au XVIIIe siècle une vigne dépendant de la cure et échangée contre un champ par le seigneur qui en fit don à la paroisse Trois grandes foires de bestiaux, les plus considérables de ce pays, s'y tiennent les 15 avril, 15 mai, jour de Ste Catherine, et 25 novembre. Elles ont soutenu victorieusement et ruiné la concurrence des foires du chef-lieu de canton voisin. On a détruit et transformé récemment en habitation les vieux logis des *Halles,* autrefois jugés très-commodes mais peu à peu désertés.

Au centre du bourg, l'*Eglise,* dédiée à St Germain l'Auxerrois (succursale, 5 nivose an XIII), est précédée d'un portail à la moderne, avec attique, au-dessus duquel un tuffeau porte inscrite la date 1841, qu'indiquait suffisamment le style vulgaire de l'édifice. Un clocher carré, en pierre, que surmonte une flèche en ardoise, a remplacé l'ancien clocher de bois, à cheval sur le milieu de l'église et dont le pied en obstruait tout l'intérieur. Au-dessous se trouve un porche. La nef, nue, humide, voûtée en bois, est éclairée par quatre baies, dont deux, quoique refaites, paraissent anciennes. Un bel arceau ogival moderne la termine, porté sur des chapiteaux encore à peine équarris. Une travée forme transept, ouvrant de chaque côté par un arc plein-cintre moderne — à droite, sur une chapelle de la Vierge, dont la voûte, formée de deux tores saillants entrecroisés (XVe s.) retombant sur de grossiers culs de lampe, porte dans la clé une croix latine inscrite; — à gauche, dans la chapelle de St-Germain dont la voûte identique porte à la clé une croix grecque. Sur l'autel figure une belle statue peinte (XVIIIe s.) du patron. — Des arcs doubleaux, plats, ogivaux, dessinent les deux travées du chœur. La première, autrefois percée de deux fenêtres aujourd'hui interdites, abrite, à l'entrée, l'autel moderne avec bas-reliefs sculptés; la seconde, voûtée en cul de four, le fond éclairé par des baies ogivales, montre, aux angles, les statues anciennes de St Sébastien et de St Roch. J'ai remarqué une curieuse *Mise au tombeau,* du XVIIe siècle, toile en lambeaux mais non sans valeur. Les têtes y manquent absolument d'expression mais le type n'en est pas d'un peintre vulgaire. — A l'extérieur, dans le mur N. de la nef, apparaît, emmurée, une porte en anse de panier, surmontée d'un beau fleuron mutilé De lourds contre-forts encadrent l'édifice entier, qui a perdu tout cachet d'antiquité. Les travaux de construction du clocher et de restauration, adjugés le 7 mars 1841, ont été terminés en mai 1843, sous la direction de l'architecte Richou. — L'ancienne *Cure,* bâtiment en partie peut-être du XVe s., vendu à la Révolution, racheté depuis par Mme de la Devansaie, attient à l'église et est mise gratuitement à la disposition des Sœurs de Saint-Charles d'Angers pour y tenir l'*École* des filles. — Tout autour, et devant la grande porte, s'étendait le *Cimetière,* où les fouilles pour les fondations du clocher ont fait déterrer nombre de cercueils en pierre coquillière. Un emplacement nouveau a été acquis par la commune le 27 mai 1849, au sortir du bourg, à droite de la route du Lude, où a été construite une jolie petite chapelle en style roman.

Dès les premiers temps, comme aujourd'hui, deux grands chemins, quoique personne ne les ait encore signalés, s'entrecroisaient à Auverse, centre ainsi nécessaire d'une agglomération vivante. La voie venant de Mouliherne au Lude passait du S. au N., encore pavée sur près de 2 kilomètres, à la sortie du bourg, comme une rue d'Auverse, il y a moins d'un siècle, au souvenir des habitants, et j'ai pu suivre récemment (mai 1870) et parfaitement reconnaître, sans être averti, à des tronçons entiers d'espaces *ferrés* de gros blocs de pierre, reliés ensemble par du cailloutis, tout au sortir du bourg, vers N., la route abandonnée de Lasse à Noyant.

Aucune paroisse pourtant n'y existait encore au IXe siècle. C'était un simple domaine, *curtis,* de St-Maurice d'Angers, que Pépin d'Aquitaine lui fit restituer, vers 838, avec l'église voisine de Chalonnes. Les seigneurs laïcs, qui s'en emparèrent de nouveau sans peine, y fondèrent probablement vers le XIe s. l'église dont le patronage leur resta, sous la juridiction de l'archiprêtré de Bourgueil et de l'évêché d'Angers. La cure, vacante par résignation de Raoul *Cerisay,* fut conférée, le 20 novembre 1468, à Jean *Bergeote,* prêtre, chapelain de Sainte-Croix de la Roche-Foulques. Les renseignements font défaut pendant

Digitized by Google

un siècle. En 1606 était curé Florent *Locheteau*, qui rédige partie de ses actes en latin. Le Vendredi-Saint de cette année il reçut solennellement une croix d'argent, commandée par la noblesse et les paroissiens aux orfèvres Abel et Julien Sohier, de Baugé. Elle pesait, tant argent que , 5 marcs 5 onces 5 gros et coûtait 165 l. 13 s. 6 d. Un parchemin notarié, caché dans le corps du crucifix, portait le détail du marché et la liste des souscripteurs qui, recueillie encore aujourd'hui sur les registres de la paroisse, conserve ainsi un curieux recensement des notables de cette époque. Est-ce une autre croix, ou la même, avec émaux incrustés, Christ couronné, rivure représentant l'Agneau pascal, que la fabrique d'il y a 30 ans a vendue, à Paris, 80 francs? — Mathurin *Menet*, 1609. — Charles *Bricel*, 1623-1645. — Jacques *Dos-de-Fer*, 15 février 1646-1666. — René *Lethielleux*, 1666, † 24 avril 1682. Le 11 octobre 1659, il avait béni, comme chapelain du Fresne, la grosse cloche de l'église, fondue par Jean Paris, lorrain. Philippe de Girard, chevalier, et Dlle Claude des Hayes, dame de Cry, au nom de Dlle Eléonore du Fresne, dame d'Aupignelle, présidaient la cérémonie où assistèrent tous les notables, parmi lesquels un serrurier, un menuisier, un notaire.— René *Menoir*, mars 1684, † le 11 février 1711, âgé de 80 ans. Ses bons mots, sa vivacité, sa vigueur et aussi son sans-façon ont laissé de lui un souvenir légendaire sous le nom du *curé Grand'barbe*. — René *Berson*, décembre 1711-1736. La bénédiction de deux nouvelles cloches a eu lieu le 11 octobre 1730, nommées sur les fonts, la 1re par César-Antoine du Plessis-Châtillon, comte de Rugle, et Marie-Madeleine Thérèse-Leclerc, la 2e par J.-B.-P. Leclerc, sieur des Hayes, et Marie-Madeleine Guillierre, femme de Jean-François Bachelier. — Jean *Bruneau*, vicaire depuis plus de 20 ans, curé en 1737, inhumé dans le chœur de son église le 26 mars 1761, âgé de 88 ans. Il transforma assez malheureusement son église en abattant deux chapelles qui bordaient la nef à l'endroit du transept actuel et dont une, celle de St-Jacques, avait été bâtie en 1489, par Macé Lepaige, prêtre habitué. Il regagna l'espace perdu en allongeant le chœur, avec l'aide probablement du seigneur du Fresne, le chevalier Lambert, dont les armes figuraient à la voûte du sanctuaire C'est à cette époque sans aucun doute qu'on enferma dans le mur du cimetière la vieille statue de St Jacques qui y a été récemment retrouvée. — Jean-Baptiste *Pujon*, 18 avril 1761-6 mars 1779. — François-Antoine *Graffard*, 3 juin 1779-26 mai 1792. — *Durondeau*, prêtre constitutionnel, 23 juin 1792. jusqu'au 28 octobre que la prise de possession des registres a lieu par le pouvoir civil.—Graffard était resté dans le pays, caché le jour par le père Parcé, son sacriste, à la Goupillerie dont il était fermier; la nuit il courait les fermes. Saisi sur les chemins et conduit au château d'Angers, il parvint à s'en évader en glissant par un câble le long d'une tour et se jeta dans la première maison venue qui ne lui refusa pas un asile. Il regagna bientôt sa paroisse qu'il devait plus tard encore administrer Son vicaire, Lizé, avait été déporté en Espagne, en septembre 1792.

La famille seigneuriale du nom d'Auverse se rencontre dès le xie siècle. — Le sceau de Girard d'Auverse (1276) porte dans le champ l'écu *à la croix ancrée* qui semble le rattacher à la famille d'Avoir. — En 1429 encore, Jean d'Auverse est écuyer de messire Raoul du Bouchet. — Un savant chanoine, Guillaume d'Auverse, devint cardinal en 1442. — La terre appartenait en 1468 à Louis de Tucé, en 1497 à Beaudouin de Tucé, chevalier, baron de Milesse, en 1598 à Charles Binet, sieur des Aunais. Il n'est nulle part fait mention du château et dès le xviie siècle la seigneurie était dévolue aux seigneurs du Fresne (V. *ce mot*), qui percevaient la grande dîme dans la paroisse. Le marquis de Charnacé rend aveu de ce privilége, en 1681, à l'évêché d'Angers. On y voit, dès le milieu du xviiie siècle, un maître d'école laïc, Alexandre-Antoine *Joly*, dont le seigneur du Fresne tient les enfants sur les fonts et qui, en 1787, était syndic de la paroisse.

Auverse dépendait de l'Election, du District, du Grenier à sel de Baugé. — A la Révolution, le seigneur, le marquis de Champagné, résidait au Fresne. On commençait déjà, depuis une dizaine d'années, le défrichement des landes du Château-Noir (V. *ce mot*), qui devait épuiser tant de fortunes. Parmi les épisodes des guerres civiles, on se raconte encore dans le pays qu'après la déroute du Mans une bande de fuyards Vendéens étant venue chercher des vivres à demi-lieue du bourg, fut surprise au coin d'un petit bois par les patriotes d'Auverse, de Chavagnes, de Genneteil et de Noyant, qui en firent un carnage.

Maires : Claude *Lespagnol*, 1790. — Michel *Leffroy*, 3 pluviose an XIII. — Claude *Lespagnol*, 28 juillet 1808. — *Leffroy*, 1809 continué en 1815 et 1816, jusqu'à sa mort.—Louis *Naulet*, 23 janvier 1826, démissionnaire. — François *Masse*, 6 avril 1827. — *Lespagnol*, 2 décembre 1830, démissionnaire en 1832. — François *Masse*, 21 février 1833. — Alphonse *Esnault de la Devansaie*, nommé le 25 octobre 1843, réélu le 29 avril 1848, démissionnaire en mai 1852. — Louis *Cochard*, 1852.— *Delarue*, 1856.— *Dutot*, 1860-1870. — Henri *Esnault de la Devansaie*, élu le 14 mai 1871.

Arch. de M.-et-L. C 114 et G 196. — Bilard, *Analyse des Doc. hist. de la Sarthe*, t. II, p. 38. — Arch. comm. Série E. — Notice mss. de M. l'abbé Allard. — Pocq. de Liv. *Pouillé*. Mss. 648.—Arch. Nat. *Inven. des sceaux*, n° 1257. — *Répert. arch.*, 1862, p. 14. — Pour les localités, voir à leur article, *Bon-Petro*, *le Fresne*, *la Blanchardière*, *Château-Noir*, *la Caloinière*, *Auversette*, *la Chutière*, *l'Erablon*, *la Sansonnière*, etc.

Auversette, f., cne d'*Auverse*, vieux logis du xvie siècle, avec douves, dont le fief et domaine relevait de la Grandière. — Appartenait, en 1539, à Jean Binel, fils aîné du juge ordinaire d'Anjou, dont une petite-fille, Ambroise Binel, épousa, le 5 février 1602, Pierre Bureau, secrétaire ordinaire de la chambre du roi, demeurant à Laval. Le mariage de sa fille Joséphe l'apporta, en 1627, à Zacharie de Quatrebarbes.

Auversette, quartier de la ville de *Baugé*, formait un fief dépendant de la Gouberie, en la

Digitized by Google

paroisse du Vieil-Baugé, et comprenait les maisons du Cheval-Blanc, de Brisay, l'hôtel de la Camusière, le jardin et l'ancien emplacement de l'église des Bénédictines (E 612).

Auvière (l'), f., cne de *St-Georges-sur-Loire*.

Auvrardière (l'), f., cne de *la Tessoualle*.

Auvray (*Claude*). — Le cadran solaire en ardoise, au flanc mérid. de St-Aubin des Ponts-de-Cé porte l'inscription : *F. et apossé par Claude Auvray. Faict l'an 1613.* — On le voit désigné comme « tailleur de pierre » dans un acte de 1633.

Auxence (l'), ruiss., issu du département de la Loire-Inférieure, traverse les communes de St-Sigismond, Villemoisant, Chantocé et se perd avec le ruisseau de la Chaussée-Hue dans les étangs de Chantocé. Sur son parcours de 15,200 m. il reçoit le Vau-Marin, la Chaussée-Hue, la Fosse, les Prés, le Rez-Profond, la Loge.

Auxilius, évêque prétendu d'Angers, aurait été, suivant une certaine école de réaction historique, le chef, dès le milieu ou vers la fin du ier siècle, d'une église « fossile » d'Anjou, recouverte immédiatement après sa mort « d'une couche épaisse d'idolâtrie. » Son nom nous est donné uniquement par les actes de St Firmin, document d'ailleurs sans autorité et dont le texte même se prête à la contestation. Le légendaire raconte que St Firmin, revenant d'Espagne, passa la Loire et fut retenu pendant un an et trois mois à prêcher la parole de Dieu, par Auxilius, évêque de la ville d'Angers, *ab Auxilio, Andegavinæ urbis presule, anno et tribus mensibus in verbo predicationis detentus est.* C'est la rédaction que présente un Mss. du xie siècle (Fonds N.-D., no 101, f. 19), reproduit par deux autres du xiiie (Mss. latin 1864, f. 6) et du xive s. (Mss. latin 5360, f. 55), qu'a bien voulu collationner pour moi, à la Bibliothèque Nationale, mon savant ami, M. Léopold Delisle. Un quatrième pourtant (Mss. latin 5308, f. 9600) du même temps à peu près que le premier (xi-xiie s.), présente une variante importante, *ad auxilium Andegavine urbis presulis,* qui change le sens et supprime le nom de l'évêque. Dubosquet, premier éditeur des Actes, avait même omis le mot *presulis*, ce qui permettait d'attribuer à un grossier contre-sens l'invention du nom d'Auxilius. C'est l'opinion que maintient M. Hauréau, le continuateur si consciencieux du *Gallia Christiana.* Mais la comparaison des plus anciens manuscrits et de ceux qu'ont eus en mains les Bollandistes ne me semble pas autoriser cette thèse absolue. Il faut seulement, comme le fait d'ailleurs le système contraire au nôtre, y voir une confusion ou une synonymie avec le nom de *Defensor* (V. *ce mot*), et rejeter l'un et l'autre, selon toute vraisemblance dès lors acquise, jusqu'à la dernière moitié du ive siècle.

Availle, ruiss. né à la Gourée, cne des Echaubrognes (*Deux-Sèvres*), dont il forme la limite sur 1,500 m. de parcours, pénètre sur la Tessoualle, en Maine-et-Loire, à la Roche-Huet et se jette dans le Trézon au-dessus du vill. de la Grue.

Availle, f., cne de *la Tessoualle*, anc. dépendance du prieuré de la Haie, paroisse de Saint-Christophe-du-Bois.

Availlé, ham, cne du *Louroux-Béconnais.*

Availloles (*Joachim* d'), abbé de Chatoché, 1564, succède à J. Terry, précède J. Pinaudeau.

Avais (l'), ruiss, né sur la cne du *Lion-d'Angers,* s'y jette dans le ruiss. du Courgeon; a pour affluent la Massonnerie; — 5,100 m. de cours

Avalennæ. — V. *Vrenne* (la).

Avalou (le Grand-), vill., cne de *Brain-sur-l'Authion.* — *Avalou*, 1284. — *Avalo,* 1317. — *Le herbrégement, qui est appelé Avalou.* 1319 (H.-D. *B* 52). — *Avallon* (Cass. et Et.-M.). — Colin des Portes en fit don, en 1322, avec tous ses biens, à l'Hôtel-Dieu d'Angers qui, au commencement de ce siècle, y avait réuni le Petit-Avalou et une propriété voisine dite la Bonde-d'Avalou, et a vendu le tout, en 1868, à M. Thuau, d'Angers.

Avalou (le Petit-), cne de *Brain-sur-l'Auth.* — *Terra de Avalo,* — *de Avelo,* 1096 (Eplt. St Nic., p. 26 et 44). — Cette terre, avec ses bois, avait été donnée par Foulques-Nerra à Guillaume d'Orléans qui, le jour de la dédicace de l'abbaye St-Nicolas d'Angers, en fit don aux moines, en présence du pape Urbain II. Elle leur appartenait encore à la Révolution et fut vendue nationalement le 4 février 1791. — Réunie au Grand-Avalou et vendue par l'Hôtel-Dieu.

Avanne (*Guillaume* d'), « facteur d'orgues », vint s'établir à Angers dans les premiers mois de 1716 et obtint cette année même (7 mars) de la ville l'exemption du logement des gens de guerre, de l'ustancille et des autre taxes extraordinaires, à la charge par lui d'entretenir l'orgue de St-Michel-du-Tertre. Il avait épousé la sœur du maître potier d'étain, Jean Ballain, et eut d'elle plusieurs enfants, entre autres Guillaume-Edme (12 juin 1721) et Pierre-Gaspard (8 novembre 1722). — Il fut inhumé le 1er mars 1727, âgé de 50 ans, au cimetière de la Trinité, sa paroisse.

Arch. mun. BB 116, f. 30; GG 179, 234, 235, 239.

Avant-Fleur (l'), ruiss., né sur la cne de *Genneteil,* traverse celle de Chigné et se jette dans le ruiss. de l'Aunay-Lubin; 960 m. de cours.

Avant-Fleur (l'), f., cne de *Genneteil.* — *Vaufleur* (Et.-M.).

Avardier, ham., cne d'*Andard.*

Avaresma. — V. *Vrenne* (la).

Avau (l'), f., cne de la *Séguinière.* — *Le Grand Avaud, modo Lavault,* 1745. — *Lavault alias Grand Avault,* 1780. — Appartenait à cette dernière époque à Pasquier de Lavault, procureur du roi au grenier à sel de Cholet. La forme était exempte de dîmes par un abonnement de 8 boisseaux de seigle payés à la cure.

Arch. de la Touche-Mouchaude.

Avau (l'). — V. *Lavau.*

Avaugour (*Henri* d'), issu de l'ancienne famille de Bretagne, avait 34 ans en 1408 et étudiait en l'Université d'Angers. Doyen de St-Jean-Baptiste d'Angers, chanoine honoraire de St-Maurice en 1413, il fut nommé archevêque de Bourges en 1421 et sacré le 22 mars 1422, à Saumur, par Hardouin de Bueil, assisté de trois autres évêques. — † le 13 octobre 1446.

Rangeard, *Hist. de l'Univ. d'Ang.* Mss. 1022. t. II, p. 64. — D. Huynes. — Hauréau, *Gall. Christ.*, p. 570.

Avaugour. — V *Grise* (la).

Digitized by Google

Avault (le Petit-), cl., c^ne de *Chemillé*, — *Aveaux* (Cass.).

Avault (le Grand-), ham., c^ne de *Chemillé*.

Avazé, cl., c^ne de *Cheffes*.

Avazé-Besnard (l'), f., c^ne de *Durtal*. — *Vazé* (Et.-M.).

Avazée (l'), terre, c^ne de *Juigné-sur-Loire*. — *La Vazcé* (Cad.).

Avazé-Tranchant (l'), f., c^ne de *Durtal*.

Aveline (*Claude*), malt. orfèvre à Angers, 1645.

Aveline de Narcé (*Charles-Laurent*), fils de Charles-Laurent Aveline, écuyer, sieur de Narcé, marié en 1725 avec Louise Marchand de la Suardière, était né à Angers, le 11 septembre 1727 et y épousa, le 29 juillet 1754, Marie-Madeleine-Charlotte Dureau, fille de messire L. Dureau, capitaine de la cavalerie-milice du quartier de la Limonade, à St-Domingue. Il fut élu de l'Académie d'Angers le 21 décembre 1757, reçu le 7 juin 1758, et le 19 juin 1764 nommé premier secrétaire perpétuel. Il y prononça, le 14 juin 1776, le panégyrique annuel du Roi « dont il a fait voir, dit le procès-« verbal, que la première qualité est d'être juste « et la seconde d'être bienfaisant », le 29 avril 1778, l'éloge de l'abbé Constantin et celui de M de la Sorinière le 17 novembre 1784. Il avait été compris dans la première fondation du Bureau d'Agriculture (1761) et faisait partie des Botanophiles depuis le 31 juillet 1778. Il est l'auteur, quoique anonyme, d'un *Mémoire dans laquelle* (sic) *on établit les avantages du nettoiement de la rivière d'Authion, le desséchement des marais et communes du comté de Beaufort et les moyens de faire ces travaux sans lever aucune contribution en argent* (in-4° de 20 p., sans lieu ni date), imprimé en 1783, aux frais des paroisses intéressées de la Vallée, pour être adressé au contrôleur-général d'Ormesson et plus tard à l'intendant Daine; — et probablement aussi d'un *Discours sur Angers, relativement à l'industrie et au commerce* (Angers, 1787, Mame, in-8° de 38 p.), brochure sans importance, mais qui contient quelques détails intéressants.

Arch. de M.-et-L. C. 33. — *Procès-verbaux de l'Académie d'Angers*, Mss. 1032; — *Proc.-verb. de la Société des Botanophiles*, Mss. 1035; — *id. du Bureau d'Agriculture*, Mss. 1034. — Registres de l'Etat-Civil. — Audouys, Mss. 1002. — Sur la famille Aveline, voir Ménage, *Vit. Guill. Men.*, notes, p. 356-358.

Avenant (*Georges*), né à Angers le 14 décembre 1837, inhumé à Angers le 20 avril 1864. Il était mort quelques jours auparavant, à Paris, où il était allé tenter la fortune littéraire — Il a publié : 1° *Le Fantastique en Anjou* (in-8°, Paris, 1862); 2° *Correspondance joviale à propos du mariage* (Paris, in-12, 1862), sous le pseudonyme de *Georges Kelb*, ainsi que la précédente brochure; 3° *Le Capitaine Tiburce* (Paris, in-12, 1864), souvenir d'une aventure véritable.

Journal de Maine-et-Loire, 11 mai 1864, art. de M. Alb. Lemarchand.

Avenant (*Victor*), né à la Ferté-Bernard le 19 messidor an V, notaire à Angers de 1825 à 1844, — mort à Trémentines le 3 décembre 1871, — a publié deux Mémoires — 1° *A Messieurs les Président et Conseillers composant la Cour impériale d'Angers* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1857, 1/4 de f. in-4°), au sujet du chemin de fer, — 2° *A Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire sur les améliorations agricoles* (Angers, 1861, Cosnier et L., 1 f. in-4°).

Aveneau (*Pierre*), reçu maître chirurgien, à Angers, le 27 mai 1771. Il signe P. Aveneau de la Croisinière. Il s'intitule « professeur au collége de chirurgie d'Angers » en l'an XII.

Aveneau (l'), h., c^ne de *St-Laurent-de-la-P.*

Aveneau (l'), f., c^ne d'*Yzernay*. — *Les Aveneaux* (Cad.).

Aveneaux (les), f., c^ne de *Chantelou*.

Aveneaux (les), f., c^ne de *St-Christophe-la-C.*

Aveneaux (les), champ, c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*, 1573 (E 1187).

Aveneaux (les), f., c^ne de *Vezins*.

Avensière (l'), ruiss., né sur la c^ne de *St-Philbert-en-M.* dans les prés du Tiers, forme en partie limite avec Saint-Macaire et se jette dans la Vrenne un peu au-dessus de la ferme de la Doucinière en la c^ne de la Renaudière ; — 2,400 m. de cours. — Dans sa partie inférieure il prend quelquefois le nom du village voisin de Frébaut.

Avenue (l'), f., c^ne de *Grugé-l'Hôpital*.

Avernière (l'). — V. *Vernière* (la).

Averreau (l'), f., c^ne de *Coron*.

Avessé, f., c^ne du *Bourg-d'Iré*. — *Avaissé*, 1513, — *Av. alias Fief Forest*, 1457. — Fief, dépendant de la seigneurie de Champiré d'Orvaux et comprenant dans sa mouvance la grande Corbière, la Jumellière, la Lançonnerie, le petit et le grand Limesle, la Martinaie, les Miltières, les Perrons, les Vieilles-Vignes. Il relevait de la Bigeotière et, pour partie, d'Ingrande. D'anciens fossés, dans la chênaie voisine du manoir, séparaient les deux mouvances. Il appartient à la famille d'Orvaux depuis au moins le XIVe siècle jusqu'au XVIIIe. Thibault d'Orvaux en est seigneur en 1386. — Gabrielle Hullin, veuve d'Antoine d'Orvaux, 1734. — G.-R.-Ch.-Fr. d'Andigné, 1782.

Arch. de M.-et-L. E 1266-1268.

Avessé, f., c^ne de *Brissarthe*. — *Aversé*, 1586, 1628 (Dom Bét.). — *L'Aversai* (Et.-M.). — Ancien fief avec maison noble, relevant du château d'Angers et appartenant, en 1450, à Guillemette d'Hauteville, veuve de Guill. Coynon, — en 1586, à demoiselle Claude Landévy, dame des Granges, qui le vendit le 19 mars à Charles Gaudicher, anobli pour services militaires en 1595.

Dom Bét. — Arch. de M.-et-L. E 2589.

Avineau (l'), f., c^ne de *Chalonnes-s.-Loire*. — *Le lieu et bordage de la Vinnau*, 1652 (E 656).

Aviré, ham., c^ne de *Chazé-sur-Argos*.

Aviré, arrond. et canton de Segré (6 kil.), — à 37 kil. d'Angers. — *Aviriacus*, 1138 (Mss. 636, f. 130). — Dans une assez triste vallée, sur la rive droite de la Sazée, entre les communes de St-Sauveur-de-Flée (7 kil.) et de la Ferrière (4 kil.) au N., de Montguillon (5 kil.) et de St-Martin-du-Bois (3 kil. 1/2) à l'E, de Louvaines (2 kil.) au S. et à l'O.

Le chemin de grande communic. de Segré à Miré traverse le bourg, vieux gîte à maisons basses et noires, en torchis de cailloux et de terre, ac-

Digitized by Google

croupies autour de l'église, où s'enremêlent de curieux logis du XVIe s. A mesure qu'elles s'écartent, les habitations blanches et neuves s'entourent de verdure.

Outre la Sazée, qui traverse du N. au S. la commune et qu'y franchit sous le bourg un pont de pierre reconstruit en 1835, y passent les ruisseaux de Louvaines et de Beauchêne; — y naît celui des Jonchères.

En dépendent 106 fermes, sans qu'aucun écart dans la campagne forme un véritable groupe de quelque importance.

Chef-lieu de perception comprenant les communes d'Aviré, Louvaines, la Ferrière, St-Sauveur-de-Flée, Châtelais, l'Hôtellerie-de-Flée, Montguillon et Saint-Martin-du-Bois. — *Bureau de poste* de Segré.

Superficie : 1,436 hect. dont 15 hect. 60 en bois.

Population : en 1720-1726, *181* feux, *816* hab. — En 1821, *830* hab — En 1831, *1,007* hab. — En 1841, *963* hab. — En 1851, *804* hab. — En 1857, *755* hab. — En 1861, *740* hab — En 1866, *756* hab. dont *205* au bourg (35 maisons, 55 ménages). — La décadence est sensible et constante.

Assemblée le 15 août.

La *Mairie* occupe une chambre de l'*Ecole des garçons*, acquise en 1835. Une *Ecole de filles* est en construction dans l'ancien cimetière.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin (succursale, 5 nivose an XIII), paraît comme exhaussée sur un terre-plein factice, par suite du passage de la route nouvelle qui a découpé le sol vers S. La façade à baie romane, sans décoration, précédée d'un ballet de bois et plaquée jusqu'au toit de petits contre-forts, forme une large et épaisse masse évasée en cône tronqué que contreboutent aux angles d'énormes piliers — A l'intérieur s'ouvre une nef unique, lambrissée jusqu'à la hauteur de ses fenêtres ogivales modernes, avec voûte en berceau, divisée en quatre travées par de très-minces filets qui s'entrecroisent sur une clé centrale ronde. Un arceau moderne plein-cintre abaisse et rétrécit la nef par l'avancement d'un épais massif, auquel s'adossent les autels, à gauche de la Ste-Vierge, à droite de St-Sébastien. Suit le chœur où s'ouvre, à droite, une chapelle nue et vide. — Au fond plat du chœur s'appuie l'autel, avec compartiment central dans lequel est sculptée une belle *Adoration des Mages* (XVIIe s.) d'un mouvement remarquable; dans les compartiments de droite, *saint Martin*, de gauche, *St Jacques;* au-dessus plane le *Père Eternel*, le tout enjolivé de peintures multicolores. Une grille de fer enclot le chœur et envahit la nef dont elle enserre les autels. Au-dessus s'élève un petit clocher carré, en ardoise, de façon moderne. Vers S. apparaît, dans la muraille extérieure, le cintre d'une porte antique, et dans le fond du chœur, caché par l'autel mais visible encore au dehors, dans le grenier de la sacristie qui y attient, une petite fenêtre plein-cintre, du XIIe s., seules traces de l'ancien édifice remanié. — A quelques pas vers l'E., une belle gentilhommière à croisées du XVIe siècle, avec écussons effacés, est l'ancienne *Cure*, rachetée en 1822 par la commune. — Derrière, séparée par un chemin, dans l'ancien cimetière, aujourd'hui planté en choux, se cache une petite *Chapelle* carrée, nue, sans caractère, avec une statue antique *de Ste Geneviève*, bénite le 25 juin 1758. Vis-à-vis la porte s'élevait une croix d'ardoise dont le fût, long au moins de 3 mèt. et daté de 1559, gît encore dans la haie voisine. C'est l'emplacement désigné de l'*Ecole des filles*.

On a signalé à tort sur Aviré un peulvan, qui existe sur l'extrême confin de la commune de Montguillon Il n'a été reconnu jusqu'à ce jour aucune trace des périodes celtique ou gallo-romaine.

La paroisse et la fondation de l'église remontent au moins au commencement du XIIe siècle. Elle appartenait au chapitre d'Angers et à l'évêque qui en firent don à l'abbaye de la Roë, vers 1130. Elle ne figure pourtant pas en 1136 dans la bulle d'Innocent II. De son côté l'abbé de Vendôme y prétendait la moitié des offrandes aux cinq grandes fêtes et le tiers des prémices. Une décision solennelle de l'évêque Ulger reconnut cette redevance, mais en maintenant à la Roë la nomination du prêtre et tous autres droits sur la cure et l'église (22 août 1138). La chapelle de la Ferrière en dépendait alors et ne fut érigée en paroisse qu'en 1713.

Prieurs-curés. — Je n'ai rencontré aucun nom avant celui de François *Ayrault*, vers 1550, prieur en même temps de Bécon et avocat au Parlement de Paris, qui servit de père à Pierre Ayrault.—Jean *Dolbeau*, en 1603, qui régenta 29 ans. — Julien *Trochon*, † le 29 janvier 1645, âgé de 31 ans. — Marin *Dolbeau*, † le 5 janvier 1663 et inhumé le 6, près le grand autel, du côté de l'épître, âgé de 60 ans. — N. *Dolbeau*, jusqu'au 27 juin 1672. — F.-J. *Lenfantin*, 13 février 1673. — Jean *Lenfantin*, novembre 1681, inhumé sous le crucifix, le 13 juin 1691, âgé de 56 ans. — Jacques *Leroy*, janvier 1692, † le 8 mars 1721, âgé de 58 ans. — P. *Berthelot*, le 4 avril 1721. — Jacques *Potinau*, inhumé dans la nef, le 27 novembre 1732, âgé de 63 ans. Il avait béni, le 4 avril 1726, la petite cloche nommée *Louise-Marie* par René-Édouard Colbert de Maulévrier et Mathurine-Euphrasie d'Estaing. — André *Pasqueraie*, 26 juin 1733, † le 30 janvier 1736, âgé de 36 ans.— Sébastien *Aignan*, 4 mars 1736, qui signait encore le 14 mars 1762 et fut inhumé, âgé de 62 ans, le 10 octobre suivant, au pied de la croix stationnale du cimetière. Par ses soins l'église s'était transformée. Le 28 avril 1750 la grosse cloche fut bénie et nommée *Charlotte* par Elie-Pierre Lebel de la Jaillère et Anne-Françoise Leshénault de Bouillé. Elle a été remplacée le 4 juin 1787, — et de nos jours encore par l'œuvre d'un fondeur d'Angers natif d'Aviré même. En mars-mai 1752 avait été posée la boiserie du chœur, renouvelée en 1848. Le 20 juin 1755 le curé de St-Martin-du-Bois fichait devant notre curé la 1re cheville du clocher en charpente, terminé le 3 juillet. En 1757 étaient consacrés les deux autels collatéraux, élevés, celui de la Ste-Vierge aux dépens des paroissiens, celui de St-Sébastien aux frais d'Aignan. Il donna, en 1785, un bénitier et les fonts de marbre qui servent encore, fit terminer le pignon, les lambris, en 1760

Digitized by Google

boiser la nef, enfin poser en mars 1761 un nouveau tabernacle, en septembre les confessionnaux. Un tableau conservé à la cure passe pour être son portrait. — Charles-Joseph-Marie *Quirit de Vaucricher*, 11 décembre 1762, inhumé le 6 décembre 1769, âgé de 69 ans, sous le clocher. — *Cherbonnier de la Guesnerie*, 22 février 1770-25 mars 1791. — René-Charles *Péan*, précédemment vicaire, installé curé le 22 avril 1791, fut élu le 4 novembre 1792 officier public et continua bientôt ses fonctions nouvelles sous le titre de maire qu'il devait payer de sa vie.

La seigneurie d'Aviré relevait de Châteaugontier et était commune aux seigneurs de Bouillé-Téval, puis du Rossignol (V. *ce mot*). En dépendaient la métairie de l'Épinay, qui relevait de Louvaines, et la métairie de l'Aubriaie. Le seigneur était obligé à garder « le chappus » de la Jaille-Yvon en la forêt de Flée et recevait pour ce 20 s. t. Encore aujourd'hui, l'église attient vers N. et est en partie enclavée à la cour d'une vaste ferme avec maison bourgeoise rajeunie et transformée. C'est la *Maison du seigneur*, comme on l'appelle, ou la *Cour d'Aviré*, d'après les titres, ancienne résidence des agents seigneuriaux, autrefois avec taillis, viviers, jardins, cour close. La terre appartenait en 1540 à Jean de Téval, en 1648 à Maurice Aubert, sieur de Bouillé, en 1726 à Louis-René-Edouard Colbert de Maulévrier, en 1744 à Charles Lebel de la Jaillère, chevalier reçu profès de St-Jean de Jérusalem, en 1790 à Julien Lebel de la J. sur qui la *Cour* fut vendue nat^t le 27 ventôse an II.

La paroisse dépendait de l'Évêché d'Angers, du Doyenné de Craon, de l'Élection d'Angers, du District de Segré.

Maires : René-Charles *Péan*, ancien curé, 6 novembre 1791. Très-patriote, comme sa municipalité, il fut assassiné pendant la chouannerie dans un champ, vers Louvaines. Sa veuve resta pensionnée par la commune d'une rente de 300 fr. — Charles-Jean-François *Houdemon*, 12 frimaire 1794. — J. *Gourdon-Daudier*, 8 thermidor an VIII. — E. *Leroy*, 21 vendémiaire an XII. — Pierre *Cartier*, 7 juin 1808. — E. *Leroy*, 21 mai 1826. — François-Pierre *Meignan*, 22 septembre 1830. — Jacques *Chauvin*, 12 décembre 1843. — Elie *Leroy*, 1er octobre 1846. — Pierre *Cartier*, 14 mars 1854. — Auguste *Cartier*, 22 avril 1864, réélu en 1871.

Arch. de M.-et-L. C 106 et 118. — Arch. comm., *Et.-Civ.* — Voir, pour les localités, à leur article, *la Clergerie, les Jonchères, l'Angleucherie, la Mauchevaleraye, la Pierre-Errue, le Rossignol*, etc.

Avis .— V. *Villoiseau* et *Amys*.

Avoine (*Jean* d'), sieur de la Meignannerie, avocat en la Sénéchaussée d'Angers en 1510, fut élu échevin le 17 mars 1531 et présenté en 1533, par Jean Juffé, pour remplir, comme son suppléant, l'office de procureur de ville. C'est à ce titre, sans doute, qu'il reçut charge d'aller traiter en cour diverses affaires, très-importantes pour le pays d'Anjou. Il était en 1535 à Lyon, auprès du roi, qui lui accorda la délivrance des deniers communs d'Angers, saisis par les officiers royaux, et de nouveau à Nice, en 1537, pour une semblable négociation. Une première fois, le 1er mai 1540, il fut élu maire, pour une année, suivant l'usage de cette époque, et réélu par trois fois consécutives, le 9 octobre 1551, le 1er mai 1552 et le 1er mai 1553. Il est à remarquer que les registres des délibérations de son mairat (1551-1553) sont les seuls qui manquent à la série des Archives Municipales. Longtemps après être sorti de charge, il occupait encore le poste de connétable du portail Saint-Nicolas d'Angers, fonctions d'alors très-importantes et très-considérées. Il en donna sa démission le 17 janvier 1561 et mourut quelques jours après. — Il portait *de gueules au léopard d'argent*, comme les d'Avoine de la Jaille. — Sa femme, Renée Bouvery, avait été reçue tailleresse en la Monnaie d'Angers, le 18 avril 1513.

Bibl. d'Ang. Mss. 919, 1002 et 1004. — Arch. de M.-et-L. E 1579. — Arch. mun. BB 20, 21, 195, etc.

Avoir (*Isabeau* d'), abbesse, vers 1276, de Fontevraud, fit don à son église d'une parcelle de la vraie Croix. Elle succédait à Jeanne de Droux et fut remplacée par Marguerite de Pocé.

Arch. de M.-et-L. Nécrologe Mss. de Fontevraud, p. 269. —Clément, *Gabrielle de Rochechouart*, p. 353.

Avoir (*Pierre* d'), prenait les titres, en 1368, de « sire de Château-Fromond et de Verez, chambellan de très hauz et excellanz princes l'Empereur de Rome, le Roi de France nostre sire et de monseigneur Louys, fils du roi de France ». Sa charge lui valait 2,000 liv. sur le trésor, somme depuis réduite de moitié. Il se maintint toujours fort avancé dans la faveur de Louis Ier, duc d'Anjou. En juillet 1363, à Boulogne-sur-Mer, le prince « considérant ses bons et beaux services et les très grans paines et travaulx que il a prins par pluseurs foys et en maints manyères pour nous, dit-il, et en la persécution de nostre délivrance d'Angleterre, dont nous nous rapportons pour grandement tenuz à luy », le gratifia de tous les biens de Jean de la Haie, d'Echemiré, et du sieur de la Prezaye, à Jarzé, qui avaient fait alliance avec l'ennemi. Avoir, quelques années plus tard, en fit don à l'Hôtel-Dieu d'Angers. Quand le duc partit pour l'Italie, en quittant son favori à Avignon, le 29 mai 1382, il ordonna à Etienne Langlois, son trésorier, de lui payer 100 marcs d'or et 1,000 marcs d'argent, avec quittance générale de tous ses maniements de finances. Le duc lui laissait de plus la principale autorité dans ses pays de France, lui enjoignant de se qualifier *lieutenant-général de Mgr le Duc et de Mme la Duchesse*, titres dont il cumulait les gages avec ceux de sénéchal et de châtelain d'Angers. Aussi, à la mort de son protecteur, pendant que les évêques de Chartres et d'Angers, les seigneurs et les prélats réunis autour de la duchesse, la consolaient de leur mieux, Pierre d'Avoir pleurait « comme « une commère, très nicement, sans dire mot de « reconfort » (16 novembre 1384). Il prévint la disgrâce prochaine en résignant immédiatement non-seulement les diverses charges qu'il occupait, mais aussi les rentes et pensions qu'il tenait de son maître, prit congé, le lendemain même, de la

Digitized by Google

duchesse, avec le duc de Berry, qu'il mena dîner en sa maison d'Avrillé, près Beaufort, et demeura dans ses terres jusqu'à sa mort (février 1390). Il fut enterré à Saint-Maurice, dans la chapelle des évêques, auprès de Hardouin de Bueil, son oncle. En lui s'éteignit la maison d'Avoir. Parmi les seigneuries qu'il possédait en Anjou était Erigné. Ses armes s'y voient encore à la clef de voûte de la chapelle du transept gauche de l'église. Tous ses biens passèrent aux enfants d'Anne d'Avoir, femme de Jean de Bueil, dont la maison écartela dès lors son blason des armes d'Avoir : *de gueules, à la croix ancrée d'or.*

Roger, *Hist. d'Anj.*, p. 300. — Bruns de Tartif., *Philandinop.* — *Journal Mss. de l'évêque de Chartres*, à la Bib. Nation.—*Art de vérifier les Dates.*—Dumesnil, Mss. 658, p. 154. — *Répert. arch.*, 1865, p. 282.—Arch. de M.-et-L. H.-D. *B* 49 et 140. — Mss. 663, f. 85.

Avoir, ham., c^ne de *Longué*. — *Habere*, 1101 (Liv. Bl., f. 35).—*Aver*, 1116 (Cart. du Ronceray, *Rot.* 3, *ch.* LXXXI).—*Averium*, 1115 *circa* (*Clyp. Fonteb.*, p. 209 et 258), 1138 (Liv. d'A., f. 33).—*Aveir*, vers 1180 (Chaloché, t. IV). — *Avoir*, 1369 (Cart. de St-Jouin, p. 71). — Tout le pays n'était qu'un marécage envahi par l'Authion et les grandes crues de la Loire, au travers duquel pourtant passait une voie romaine dite, au XVIIIe siècle, la *Chaussée-Veillard*, et parfaitement conservée encore il y a quelques années du Bois-Long à la Croix-Patée. Dès les premières années du XIe jusqu'au XIVe siècle on y voit établie une puissante famille qui porte le nom du fief. — Une charte de Chaloché (cart. 19) de 1248 conserve un sceau curieux d'Aimery d'Avoir, avec l'écu armorié, et pour contre-sceau, au centre le type d'un archer. — La terre a passé en 1350 à la famille de Maulévrier, et par le mariage de Marie de Maulévrier à Jacques de Montbron, sénéchal d'Angoulême. Il en rend aveu au roi en 1406. Leur petit-fils, Guichard de Montbron, reçoit en dot de son père les fiefs d'Avoir, Grézigné, Chappe, la Baillée-de-Blou et Mortagne-sur-Gironde, vers 1443. Louis de Montbron en rend aveu en 1539. La terre relevait de la baronnie de Ste-Maure et n'avait titre encore que de chatellenie, à laquelle étaient « unis et consolidés de tout temps » le fief de Chappe, qui relevait de Romfort, et ceux de Montjean et de Torzais qui relevaient de Blou. Hector de Montbron, mari de Jeanne de Maillé-Brezé, vendit la terre en 1581 à Pierre Tournemine. Elle prit titre de baronnie dès avant la fin du XVIe s. et fut acquise d'Hector de Montbron par Anne de Matignon, dame des Vaux, de la Freslonnière et de St-Maixent, 1592, femme d'Olivier de Maridor, dont la fille Françoise épousa Charles de Chambes. Leur fils René prend le titre de marquis d'Avoir, quoique la terre reste au nom de baronnie jusqu'au milieu du XVIIe s. Par trois actes successifs de 1662, René laissa la terre à sa sœur Suzanne, qui mourut fille, et à son frère Charles, mari de Marguerite Marchand, qui eut pour enfants,—outre deux filles religieuses et François, mort garçon, — Urbain, mari d'Anne Le Marié, fille du sénéchal de Beaufort, qui fut tué en 1657 au siége de Montmédy, Marguerite, femme d'Hector de Gennes, et Elisabeth qui épousa, le 10 novembre 1659, dans la chapelle seigneuriale, Pierre de la Ville de Ferrolles, chevalier, et à qui échut l'héritage. — La seigneurie fut acquise judiciairement le 27 juin 1686, par messire Charles Croizet, contrôleur de la grande Chancellerie, mari de Marie Damont, et réunie au marquisat d'Etiau.

Le seigneur avait droit de prééminence dans l'église paroissiale, droit d'y instituer un sacristain, de présenter le maître-d'école, de tenir justice haute, moyenne et basse, à quatre piliers, avec officiers à sa nomination, droit de convertir les cas criminels en cas civils, de chasse à toutes grosses bêtes, rouges, fauves et noires, avec garennes à lapins, perdrix, faisans, oiseaux de toute espèce, autour du château, jusqu'au grand chemin Fresnais, droit de pêche exclusive dans le Lathan, depuis le château de Longué jusqu'au rez et pêcherie d'Avoir et de là jusqu'à l'Authion et en remontant l'Authion jusqu'au Gué du Fresne où une borne formait la séparation des deux fiefs, droit de 26 coups de seine, de chacun 70 pas de long, dans la rivière de l'Authion, du côté N. seulement, depuis la maison de Maigrefond jusqu'au delà de la Mandée, droit de faire tirer la quintaine par les nouveaux mariés de l'année, à cheval, avec la lance, droit de lever de 7 en 7 ans sur chaque porcherie de plus de 4 porcs un porc de 2 mois. Une importante dîme inféodée, dite la grande dîme d'Avoir, se percevait à son profit dans une grande partie de la paroisse sur tous blés, vins, lins et chanvres. Du domaine dépendaient de nombreux cantons de vignes, des prés, 350 arpents de bois, aunaies et marais, dits la Grande Aulnaye d'Avoir, 220 arpents de marais dits les Marais d'Avoir, où les vassaux et étrangers de la baronnie avaient droit d'usage du 3e vendredi de mai au 25 décembre, sauf le droit du seigneur d'y admettre les étrangers, si les herbages y pouvaient suffire, les métairies d'Avoir, du Marais, de la Grange-Dureau, de la Butte et du Bois-du-Long, avec prés et bois taillis « pour la plus grant partie en marais et la plupart « du temps inutile, » disent les aveux.

Le château, avec logis pour la résidence seigneuriale, enceinte fortifiée, doubles douves, jardins, chapelle, garenne, formait un enclos, au XVIe s., de plus de 300 arpents. Les douves étaient déjà plus qu'à moitié comblées au XVIe siècle. Aujourd'hui encore elles couvrent, taillées en cuve large et profonde dans la glaise, les abords de l'entrée orientale qu'on franchit sur un pont de pierre, autrefois sur un pont-levis. Le cintre qui ouvre dans la grande cour porte la date de 1659; à gauche attient un pavillon à toit conique, et tout autour, en bordure, chaque tuffeau laisse vides des niches de pigeonnières. A l'intérieur de la cour, de gracieux pignons, avec doubles baies et attique, couronnent le bâtiment, qui se termine par la chapelle éclairée par 5 fenêtres ogivales, dont 3 percées dans le fond du chœur. Elle resta desservie jusqu'en 1790 et possédait alors des ornements complets en argent. En face se dresse, sur une butte dont les abords sont aplanis et les douves comblées, le château, construction du XVIe s., en manière de rectangle irrégulier, avec contreforts plats, surmontés de petits tourillons à toits pointus, que percent des baies en meurtrières, la façade prin

Digitized by Google

cipale tournée vers le couchant et percée d'une dizaine de fenêtres dont 5 à meneaux ornementés. Au-dessus repose immédiatement l'immense toit conique, dont la forêt intérieure, encore intacte, est splendide. Sur la face orientale ressort, en avancement, un corps de bâtiment carré, dont les deux arêtiers dépassent le toit en formant une croix de Malte sculptée. L'intérieur du logis se divise en d'innombrables salles grandes et petites. Dès l'entrée, la chambre de droite garde une magnifique cheminée de pierre à piliers sculptés; dans l'appartement de gauche, dont l'entrée est décorée de délicates moulures, une belle porte de bois, à compartiments sculptés, donne accès dans la chambre voisine. Au-dessus s'étale un haut arceau en tuffeau tout ornementé de feuillage et, dans le cintre, de branches de lauriers. Une large plaque de marbre noir remplit la plinthe. Dans l'angle figurent l'A et Ω mystiques; à côté une cigogne couronnée, les pieds sur un bâton fleurdelisé, combat des serpents; au-dessus est écrit, en lettres grecques: ΑΝΤΙΠΕΛΑΡΓΕΙΝ. Il manque une plaque de marbre qui complétait la phrase et le dessin. — Le château est le centre aujourd'hui d'une vaste ferme qui appartient à Mme d'Hautefort. — Le chartrier ancien est déposé dans l'étude de Me Senil, notaire à Longué

Avole ou **Auvé** (*Etienne*), religieux carme de la province de Tours, licencié en théologie, nommé provincial dans le Chapitre tenu à Angers, en 1432, l'était encore à sa mort, en 1436. Il avait rédigé des ordonnances très-remarquables pour établir l'observance religieuse, qu'il promulgua dans le Chapitre de 1434.

Biblioth. Carmelit., p. 768.

Avort, cne de *Courchamps*. — *Le fief, terre et seigneurie du Grand-Avort*, 1548, — *du Grand-Avoir*, 1671. — Fief sans manoir, dont à ces deux dates rendent successivement aveu, à Montreuil-Bellay, Briant de la Cour, chevalier de l'ordre du roi, et Madeleine de la Cour, veuve de messire Gabriel Lebacle.

Avort, vill., cne de *Louerre*. — *Abordus villa*, 847 (Cunaud, t. I f. 6). — *Villa de Avort*, 1281 (Louerre, t. I f. 63). — Antique domaine faisant partie du bénéfice d'Aimeri, vassal de Charles-le-Chauve, qui le lui retira pour l'attribuer à la fondation du prieuré de Cunaud; — plus tard, fief avec château et chapelle dédiée à St Jacques, sur le bord et à la source du ruisseau du même nom, dont est chapelain Pierre Boiteau qui y meurt le 14 octobre 1613, Louis Chasteau, 1634, † le 16 décembre 1655, Madelon Fougeré, 1683. — Appartenait en 1690 à Jean Leroux, aux XVIIe-XVIIIe s. à la famille Du Laurent, seigneur de Gennes, mais le manoir n'était plus habité noblement depuis le XVIIe s. — La dîme du fief appartenait au chapitre St-Mainbeuf d'Angers.

Avort, fontaine, née presque au sommet du coteau S.-O., au bord et au N. de la forêt de Milly, sur la cne de *Gennes* qu'elle sépare de Louerre, reçoit le ruiss. de Milly et se jette dans la Loire après avoir fait tourner 8 moulins à blé et un moulin à tan, dans un parcours de 5,900 mèt. — Les traditions les plus singulières ont attiré depuis longtemps l'attention sur cette source, autrefois perdue au fond de bois inconnus. *A Avort le diable est mort*, est un dicton du pays. Des faits plus certains provoquent l'étude. La source jaillit d'un coteau calcaire, par une multitude de jets, dans le lit sableux d'un vaste bassin en forme de parallélogramme irrégulier (36 m. sur 6), d'où s'épanche le ruisseau d'une eau limpide, abondante, incolore et diaphane, quoique opaline, sans dépôt, sans odeur, d'un goût à peine salé, où le savon se dissout bien mais sans mousser. Le courant, raconte-t-on, ne gèle jamais. Les oies et les canards, qui s'y baignent d'ordinaire, donnent naissance à des êtres difformes ou monstrueux qui ne peuvent vivre; les grenouilles, qui y séjournent, n'y coassent pas. Quand on défricha les terrains bas et marécageux, qui avoisinent la source, les travailleurs y perdirent les uns leurs cheveux, d'autres les ongles. Le grain des premières moissons, loin d'alimenter, ôtait toute force et attaquait les sources de la vie. En 1777, l'abbé Pichon, historiographe de Monsieur, et après lui, avec une véritable autorité scientifique, le docteur Tessié-Ducluseau (V. ce *mot*), des Rosiers, ont vérifié et certifié ces phénomènes, en réalité peu mystérieux, dans des mémoires insérés par le premier dans les *Affiches d'Angers* du 18 octobre 1778, par le second dans le *Journal de Physique*, t. XXXVII, p. 81-95. Tessié donne une analyse des eaux qui lui paraît en expliquer suffisamment les principes morbides. En 1827, M. Boreau, actuellement directeur du Jardin Botanique d'Angers, reprit cette étude, dont il a publié les résultats dans les *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'A.*, 2e série, t. I, p. 316, ainsi que le détail d'une nouvelle analyse confiée à M. Bonastre, pharmacien de Paris. Il reste, comme l'indique son mémoire, à compléter, avec les procédés de la science nouvelle, ces essais sans suite. En attendant, la source d'Avort sert de lavoir public, et l'eau est employée, sans souci des vieux contes, aux divers besoins des habitants qui n'en paraissent pas souffrir, — non plus à vrai dire que la famille de leurs canards.

Avril (*Jean*), sieur de la Roche, prieur de Corzé et de Mûrs, curé de Bauné en 1568, était né aux Ponts-de-Cé vers 1540. On a de lui *Les Regrets sur la rupture de la paix l'an 1568;* — *Ode sur les victoires obtenues par le duc d'Anjou*, imprimée avec la pièce précédente (Angers, 1570); — *Le Bienveignement à Monseigneur entrant en Anjou* (Angers, René Trois-Mailles, 1578). Lacroix du Maine, source unique de renseignements sur notre poète, indique, comme encore manuscrits de son temps, un *Poème touchant sa naissance*, et la traduction en vers des deux premiers livres de Marcel Palingène. Ils n'ont jamais sans doute été imprimés. Tous les ouvrages de cet auteur sont très-rares. On trouve encore de lui un sonnet à la louange d'Alain Chartier, en tête des œuvres de cet historien, édition Duchesne, Paris, 1617, in-4o. — Lemasle lui a adressé une épître en vers de ses *Recréations poétiques* (p. 46 vo). Avril avait été longtemps en relations intimes avec Ronsard. Il vivait encore, à Angers, en 1602. Sa signature

Digitized by Google

figure à cette date (13 mars) sur les registres de St-Aubin des Ponts-de-Cé.

Lacroix du Maine et Duverdier. — Brun. de Tartif. *Philandinop.*, fol. 1137.

Avril (*Marie-René*), né à Cholet le 17 janvier 1756 d'un employé de la maréchaussée, s'était établi à Saint-Lambert-du-Latay avant la Révolution, qui l'y fit élire (1er avril 1793) chef de la légion formée à Vihiers sous le nom de 4e bataillon de Maine-et-Loire Il fit en patriote les guerres de la Vendée et prit sa retraite avec le grade de chef de bataillon et une modeste pension. Marié et divorcé deux fois, il mourut à Angers le 16 janvier 1823, laissant, dit-on, un testament des plus singuliers.

Avril (.....), paysan du May, commandant de la cavalerie vendéenne du canton, eut le bras cassé à la bataille de Saint-Fulgent. — Mme de Larochejacquelein l'appelle : « le brave Avril » (Mss. autogr. de ses *Mémoires*).

Avril (*Symphorien-Claude*), fils d'un fermier, né le 16 novembre 1760, à St-Melaine, était, à 27 ans, docteur agrégé de la Faculté de droit d'Angers, recteur de l'Université, maître particulier de la maîtrise des Eaux-et-Forêts d'Angers, quand il mourut, le 18 février 1788. Il fut inhumé le 20, sans cérémonie, par l'ordre écrit d'un de ses parents, mais le lendemain un service solennel fut célébré en son honneur, sur la réquisition de la Faculté de droit et de la maîtrise des Eaux-et-Forêts, et malgré l'opposition absolue de la famille.

Arch. comm. d'Angers GG 183.

Avril (*Pierre*), carme, né à Angers, y fit profession dans la maison des Carmes et prit le grade de docteur en la Faculté de théologie. Nommé prieur de son couvent, il y mourut en 1600. — Un carme du même nom, « prêtre-régent, docteur en théologie, prieur des Carmes de la Rochelle », résidait aux Carmes d'Angers en 1698.

Arch. de M.-et-L. Série H. — *Biblioth. Carmelit.*

Avril (*Pierre*), maître chirurgien à Vauchrétien, 1635 V. *Apvril.*

Avril (*Pierre*), « joueur de violon » à Angers, 1686.

Avril (*Pierre*), libraire-imprimeur du Roi, de l'Evêque et de l'Université d'Angers et garde de la bibliothèque de l'Université, 1600-1610. — (*Pierre*), fils du précédent, marchand-libraire, imprimeur du Roi et de l'Université, 1627, maître, puis lieutenant de la Monnaie d'Angers, eut de sa femme, Marie Lépicier, une très-nombreuse famille, entre autres, Suzanne, née le 11 mars 1639, qui, boiteuse et tout infirme, vouée par sa mère à Notre-Dame-sous-Terre, fut guérie, en 1643, après une neuvaine, par un miracle authentiquement notarié (V. *Rev. d'Anj.*, 1853, t. II, p. 351), et Olivier, qui lui succède. — Il est inhumé le 8 novembre 1676. — (*Olivier*), fils du précédent, né le 24 décembre 1649, imprimeur-libraire en 1670 de l'Evêque et de l'Université d'Angers et garde, comme son père, de la bibliothèque, mort en 1725. — Sa veuve, Claude Maillot, meurt, âgée de 72 ans, le 12 février 1726. — (*Olivier*), fils du précédent, né le 23 janvier 1680, imprimeur-libraire de l'Evêque et de l'Université en 1700, mort le 6 octobre 1733. — Sa femme, Marie-Françoise Bruand, qui continuait la maison, est inhumée, âgée de 65 ans, le 11 octobre 1747.

Arch. mun. GG 173-180 et 218.

Avril (*René*), chantre et chanoine de St-Pierre d'Angers, prieur-curé de Mée et syndic du clergé d'Anjou, en l'an 1613. — La Bibliothèque d'Angers possède de lui un Mss. qui a pour titre *Etat des décimes du diocèse d'Anjou*, copie de 42 feuillets, collationnée sur l'original et provenant du cabinet Grille.

Catal. des Mss., par M. Lemarchand.

Avril (*René*), « maître maçon » à Angers, 1624.

Avril de Pignerolles, nom d'une famille d'habiles écuyers, qui fondèrent et soutinrent à Angers une des plus fameuses Académies d'équitation de France. V. *ci-dessus*, p. 78-79. La terre de Pignerolles (V. *ce mot*), dont le titre s'ajoute à leur nom, est sur St-Barthélemy. C'est vers 1680 que *François* Avril de Pignerolles, écuyer de la grande écurie du roi, nommé par le gouverneur d'Anjou, vint s'établir aux Lices, et dès 1688 la ville rendait justice « tant pour les soins qu'il « avait pris à bien instruire ceux qui sont venus « y faire leurs exercices que pour les dépenses « extraordinaires pour y attirer de divers lieux « éloignés les plus habiles maîtres dans les sciences « et les arts convenables en la profession des « armes ». Il mourut à peine âgé de 47 ans, le 18 décembre 1702. Il avait épousé, en 1680, Renée du Tremblier et avait eu d'elle *Marc-Antoine-François* en 1681, *Pierre-François* le 4 avril 1684, dont le parrain fut Pierre Ayrault, *Claude* le 17 mai 1685, lieutenant de cavalerie au régiment de Villars en 1718, mort à Strasbourg, capitaine au régiment de la Reine, en 1724, *Bernard* le 5 juillet 1686, *Louis* le 26 septembre 1690, *Charles* le 29 janvier 1692.

L'aîné, *Marc-Antoine-François*, lui succéda. Enlevé, en 1724, par le prince de Lorraine, pour diriger l'Académie de Lunéville, il était revenu à Angers en 1730, où il mourut le 10 décembre 1739. Marié le 29 mai 1713 à Brain-sur-l'Authion, dans la chapelle de la Bouteillerie, avec Anne-Louise Martineau, il avait eu d'elle au moins huit enfants, entre autres *Charles-Claude-Michel* le 23 janvier 1715, *Bernard-Félix-François* le 3 mai 1716, *Guillaume-Claude* le 2 juin 1717, *Marc-Antoine* le 25 juillet 1718, *Louis-Claude-Armand* le 21 décembre 1719.

Bernard, frère du précédent, sieur de la Vérouillère et du Mesnil-Aménard, lui était associé et continua, lors de son départ, les traditions, en s'associant à son tour, à partir de 1743, *Charles-Claude-Michel*, son neveu. A son mariage, le 25 août 1720, avec Jeanne Poupart, signent les princes Charles et Louis de Lorraine, Pierre Eveillard de Livois, son cousin, et Mme de Beauvau. Il fut inhumé le 7 juin 1756, à Lévière. Il avait perdu, le 11 juin 1750, son fils aîné, *Frédéric*, sieur de Parigny, âgé de 25 ans, et ne laissait qu'un autre fils, *Ferdinand*, né le 24 juin 1731.

Charles-Claude-Michel, neveu du précédent,

Digitized by Google

avait été baptisé par l'évêque et tenu sur les fonts par le prince Charles de Lorraine. Il s'associa, en 1761, son frère *Marc-Antoine*, sieur de la Jominière, par traité qu'approuva le comte de Brienne; et le Conseil de ville s'empressa, à cette occasion, de renouveler aux deux écuyers tous ses sentiments de sympathie. L'année même ils mouraient tous deux dans les bâtiment splendides de leur Académie, tout fraîchement réédifiée, *Charles* le 29 août, *Marc-Antoine* le 24 décembre. Charles avait eu de Jeanne Thomas de Jonchères, épousée le 7 mai 1737, *Charles* le 2 mars 1738, mort enfant, *Marcel* le 12 janvier 1743, *Arsène* le 20 juillet 1745, *Jules* le 16 mai 1754.

Marcel, fils du précédent, à qui, dans l'acte d'association, son père avait fait réserver la survivance, trouvait les esprits et les temps bien changés. L'enseignement de l'équitation introduit dans les régiments, les guerres, la manie des pratiques anglaises, les systèmes nouveaux d'éducation et le sentiment de la Révolution prochaine faisaient déserter partout les académies. Il tint bon jusqu'au bout pourtant, jusqu'en pleine crise, et refusa le serment à la Nation. Un arrêté du Conseil municipal (1er avril 1792) l'expulsa sous huit jours de l'Académie, d'ailleurs vide d'élèves, et, à quelques mois de là, le 13e jour du 2e mois de l'an II, il fut arrêté à Pignerolles et envoyé mourir, croit-on, dans les caves de Doué, en janvier 1794. Son frère *Arsène*, capitaine-commandant au régiment de Bourgogne-cavalerie, et chef avec lui de l'Académie en 1790, fit partie de l'émigration. Il est parlé de lui dans le curieux petit volume de Grille sur l'*Émigration angevine*.

Arch. de M.-et-L. Série C 43; E 1531 et 1532. — Arch. nat. BB 97, f. 80; 98, f. 6; 103, f. 20; 107, f. 85; 109, f. 119; CC 172; GG 8-10, 56. — Bib. d'A. Mss. 1002 et 1003.

Avrillé, canton N.-O. et arrond. d'Angers (4 kil.). — *Avrilleium*, 1094-1101 (Cart. 1er de St-Serge, p. 229), 1243 (Ch. de la Haie-aux-B.-H.). — *Auvrille*, 1222 (Ch. de la Haie-aux-B.-H.). — *Avrille*, 1224 (Chaloché, t. 3, f. 60). — *Avrillie*, 1229 (La Haie-aux-B.-H., t. II, f. 34). — *Auvrilleium*, 1260 (H.-D.). — *Apvrilleium*, 1312 (Ibid). — *Aprvillé*, XVI-XVIIe s. (Et.-C. et Ronceray). — *La ville d'Avrillé*, 1381, 1458 (La Haie-aux-B.-H., t. II, p. 82 et Ronceray).

Entre Angers et Beaucouzé (5 kil.) au S., St-Lambert-la-Potherie (7 kil.) à l'O., la Meignanne (6 kil.) et Montreuil-Belfroy (3 kil.) au N., Juigné-Bené (5 kil.) et Cantenay (3 kil.) à l'E La route départementale d'Angers à Caen passe par le bourg, que couvrent des bois vers Sud.

En dépendent le village de la Tesnière et les hameaux des Pommeraies (3 kil.), de la Bouguelière, de la Baratonnière (2 kil.), de Limoges (1,500 mèt.), de la Garde (500 mèt.) et 75 fermes ou maisons isolées.

Y naît le ruiss. de l'Adésière (1,300 m. de cours), affluent du gros ruiss. de Brionneau, qui coupe l'extrémité vers l'O. de la commune. Au bas du coteau, vers l'E., passe la Maine, que séparent de la commune les prés dépendant de Cantenay.

Superficie : 1,586 hectares, dont 53 hect. 66 en vignes, 316 hect. 76 en bois.

Population : En 1720, *121* feux. — En 1793, *500* hab. — En l'an XIII, *750* hab. — En 1821, *790* hab. — En 1831, *920* hab. — En 1841, *1,273* hab. — En 1851, *1,054* hab. — En 1856, *1,064* hab. — En 1861, *985* hab. — En 1866, *988* hab., dont *477* au bourg (132 maisons, 170 ménages).

Chef-lieu de perception, comprenant les communes d'Avrillé, la Membrolle, Montreuil-Belfroy, la Meignanne, Juigné-Bené, le Plessis-Macé, Beaucouzé, Saint-Lambert-la-Potherie. — *Bureau de poste* d'Angers.

La *Mairie*, dont l'achat a été autorisé par ordonnance du 16 novembre 1834, a dû être à plusieurs reprises agrandie pour suffire au service de l'*Ecole* des garçons.

Le *Presbytère*, placé jusqu'en 1847 à l'extrémité du bourg, fut alors échangé (ordonnance du 25 mai 1847) par la commune contre l'ancienne cure qui attenait à l'église. — L'ancien *Cimetière* avait été de même échangé contre l'emplacement nouveau, par acte autorisé le 16 février 1826.

L'*Eglise*, conservée comme oratoire par le décret du 9 avril 1791, érigée en succursale le 5 nivôse an XIII, est dédiée à St Gilles *(Egidius)*. Elle est de construction toute récente. — L'ancienne s'élevait au milieu du bourg, le long de la grande route, orientée du N. au S. (26 m. de long sur 8 m. 55 de large), sans aucun intérêt ni autres œuvres d'art que deux statues du dernier siècle, l'une debout, l'œil fixe, le front dégagé, la chevelure à la Pompadour, le teint fleuri, les membres potelés; l'autre plus modeste et moins attifée, sorte de châtelaine portant un enfant très-laid; une charpente lambrissée du xve s. avec poinçons et entrais apparents; quelques dalles de tombes, des restes de vitraux. A l'extérieur, traces de la litre seigneuriale sur la façade. — Les ménages y venaient en pèlerinage à l'autel de saint Lien *(Leonius)* pour entretenir leur bonne union. — Le 2 août 1863 a été posée la première pierre de l'église nouvelle, inaugurée en novembre 1866. Le presbytère seulement la sépare de l'ancien emplacement. L'édifice, régulièrement orienté, est conçu dans le style de transition dit, en Anjou, Plantagenet (architecte, M. Tendron), et décoré de vitraux et grisailles par Léopold Lobin, de Tours, dont le principal représente *St Gilles*, patron de la paroisse, *St Victorin*, patron du maire et principal donateur, M. Larévellière; entre deux, *le Christ bénissant*. On y a conservé aussi d'anciennes stalles provenant de la Haie-aux-Bons-Hommes.

Le nom d'Avrillé, assez commun, sous différentes formes, en France, désigne partout un domaine de seigneur gallo-romain du nom d'*Aprilis*. La grande voie qui prolonge la rue *Lyonnaise* d'Angers le traversait sans aucun doute d'Angers au Lion, au milieu des bois de la Perrière. Le long de ce chemin, le comte Foulques-le-Jeune avait donné à l'abbaye du Ronceray 2 arpents de terre où fut élevée une église en l'honneur de St Gilles. Au moment où le comte partait pour la croisade (1129), l'abbesse, pour prix d'une complaisance qui lui était demandée, obtint de Geoffroy, son fils, l'autorisation d'y établir un bourg avec tous

Digitized by Google

les priviléges et revenus coutumiers, le service de guerre excepté. Elle en resta jusqu'à la Révolution la principale décimatrice et percevait pour la vendange à raison de 2 hottées par quartiers de vignes de 25 cordes, pour les blés la 13e gerbe. Avec elle, en proportions inégales, entraient en partage les abbés ou prieurs de St-Nicolas, de Lévière et de la Haie et un chantre de St-Maurice, qui, à partir de la fin du XVIe s., contribuaient tous aussi à la portion congrue du curé et du vicaire, fixée à 334 l. 14 s. par an, avec 18 boisseaux de seigle dus par la Haie-aux-Bons-Hommes et autant par l'abbé de St-Nicolas. Le curé, dont la présentation appartenait à l'évêque, percevait de plus intégralement les dîmes novales pendant un an et chaque année, à la grange dîmeresse, 2 pipes de vin et un bon agneau.

La paroisse de la Trinité d'Angers, appartenant au Ronceray, s'étendait, au XIe s. (1028), d'Epinard à Pruniers et de la porte Pié-Boulet à Froide-Fontaine, jusqu'aux confins de Montreuil-Belfroy. Une charte originale de la Haie-aux-Bons-Hommes ne donne encore, deux siècles plus tard (1229), à Jean de Lugné que le titre de chapelain d'Avrillé, quoiqu'elle atteste dès lors l'existence de la paroisse.

Curés : Robert *Hellart*, 1412. — Maurice *Brisorgueil*, 1453. — Jean *Champion*, 1520, qui résigne le 18 décembre 1530 au profit de Pierre *Belot*, religieux de St-Aubin. — Pierre *Allard*, 1566. — Jean *Gohory*, qui résigne en 1568 en faveur d'Aubin *Noguette*, et celui-ci au profit de Jean *Poisson*, mort en mai 1569. — François *Lepage*, 22 mai 1569. — René *Portier*, 1581. — François *Souvestre*, 1600, † 1605. — Gervais *Buchau*, septembre 1605, 1608. — Jean *Gesbert*. Il obtint, le 5 février 1628, un jugement de l'Officialité qui condamnait ses paroissiens « à fournir d'ornements et d'un calice d'argent, selon la faculté de la paroisse, *toute fois et quante que dévotion luy prendra de dire et célébrer la sainte messe.* » — Gervais *Gesbert*, 1635, inhumé le 4 avril 1639, près la chaire. — Symphorien *Jouaneaux*, 1648-1677. — Ambroise *Maussion*, ci-devant curé de Beaucouzé, février 1678-octobre 1685. — Jourdain-Pierre *Mareau*, chapelain en 1685, curé en novembre 1686, † le 7 septembre 1688, âgé de 35 ans. — M. *Gautheu*, septembre 1688-décembre 1689. — *Carandie*, janvier 1690-1694. — *Ragot*, février 1695-novembre 1709. Le 29 juillet 1700, il avait béni la petite cloche de l'église, nommée *Françoise* par le gouverneur de Landrecies, Goddes de Varennes. — Mathurin *Priet*, décembre 1709, † le 17 mars 1711, âgé de 49 ans. — C. *Planeau*, juillet 1711-1715. — Nicolas-Philbert *Testard*, 1717, † le 30 mai 1743, âgé de 58 ans. De son temps, vers 1730, le chœur et le chancel de l'église furent restaurés par l'architecte Jean Botié. — Louis *Bernier*, juin 1743, † le 18 avril 1768, âgé de 62 ans. Le 4 octobre 1757, il avait béni la grosse cloche, tenue sur les fonts par Auguste-François de Goddes, gouverneur de Pornic, et Marguerite Leclerc de la Ferrière, femme d'André-Jean Bachelier de Bercy. — J. *Ribay*, janvier 1769, qui permuta sa cure contre un canonicat de St-Pierre d'Angers. — Louis-Michel *Loyau*, installé le 1er mai 1774, avait cessé toute fonction à partir d'octobre 1790.

Il existait sur la paroisse un important prieuré de l'ordre de Grammont, la *Haie-aux-Bons-Hommes*, un autre relevant de la Réale en Poitou, les *Trois-Perrins*, V. *ces mots*, et un petit fief des chevaliers de Malte, V. *Villeneuve*. Un prêche protestant s'y tint à Ardenne, qui fut interdit en janvier 1582.

Le bois d'Avrillé, autrefois domaine du comte, puis du roi, fut aliéné, à titre d'inféodation perpétuelle, par Louis XI, au profit de son serviteur Jean Bourré, V. *ce nom*. Il avait pourtant fait retour et fut vendu de nouveau, le 12 août 1586, par le roi à Pierre de Clermont, sieur de la Gaultraie, receveur des deniers communs à Angers, acquéreur pour Guy Trouillet, receveur ordinaire d'Anjou. En 1660, ce qu'il en restait sous le nom de *Bois du Roi*, qu'il porte encore, comprenait 80 à 100 journaux, partie en futaie ou taillis, le taillis seul planté, et le tout engagé à François Goddes de Varennes, V. *ce nom*.

Un des principaux revenus y fut de tout temps la vigne. Le 22 avril 1650 un ouragan de grêle dévasta la paroisse et perdit toute la vendange. — En l'année 1668 les marchands d'Orléans y vinrent pour la première fois acheter les vins du pays. — En 1785, année de sécheresse extraordinaire, la vendange abonda et fournit plus de 4 busses par quartier.

La seigneurie de la paroisse appartenait au château de la Perrière (V. *ce nom*), dont était seigneur, en 1789, M. Bachelier de Bercy. La paroisse comptait à cette époque beaucoup de pauvres et se plaint que les propriétaires de biens ecclésiastiques ne fassent aucune aumône. Elle dépendait, de 1788 à 1790, du district de St-Georges-sur-Loire et devint un instant, en 1790-1791, chef-lieu d'un canton comprenant les mêmes communes que le ressort actuel de sa perception, moins le Plessis-Macé, plus Cantenay; puis elle fut réunie à celui de Montreuil-Belfroy et définitivement, en 1802, à celui d'Angers. — Pendant la guerre civile, dont elle eut à subir toutes les misères, la plupart des habitants s'étaient réfugiés à Angers. Les chouans venaient, en l'an IV, jusqu'aux portes, percevoir encore la dîme.

Maires : Gastines, 10 messidor an VIII, démissionnaire. — Joseph *Bachelier de Bercy*, né le 12 janvier 1761, officier de cavalerie de 1776 à 1786, émigré, puis au retour emprisonné au château d'Angers en l'an III, maire le 10 floréal an XII, démissionnaire en 1813. — Camille *Boguais*, 10 février 1813, continué en 1815 et 1816, jusqu'en 1830. — Victorin *Larévellière*, 13 novembre 1830. — Alexandre *Chiron*, 17 mars 1848. — Victorin *Larévellière*, élu le 10 août 1848. — Hector *Boguais de la Boissière*, 1852. — *Richou-Durand*, 1860. — *Raffray*, élu en 1871.

Arch. de M.-et-L. Série B *Insinuat. du Presidial*; Série C 193; Série G *Prieuré de la Haie-aux-B.-H.*; Série H *Inventaire du Ronceray*. — Arch. comm. — Marchegay, *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 146. — Pour chaque localité, voir à son article, notamment *la Plesse-Piédouauld*, *la Perrière*, *le Champ-des-Martyrs*, *Froide-Fontaine*, *le Fléchay*, *l'Adésière*, *Ardenne*, *la Fellerie*, *la Cour-l'Abbé*, *la Garde*, etc.

Digitized by Google

Avrillé, f., c^ne de *Beaufort*, à 3 kil. S.-O. du bourg. — *Avrilleium*, 1231 (Chaloché, t. IV, f. 31). — *Apvrilly*, 1597, 1664 (Dom Bét.). — *Avriller*, 1511, 1580, 1720 (aveux et Saugrain). — Ancien fief qui prit le titre de baronnie vers la fin du XVIe s., et dont les dépendances, s'étendant sur les paroisses de Beaufort, de St-Pierre-du-Lac et des Rosiers, comprenaient 47 feux en 1720; aujourd'hui simple ferme réunie à la terre de Chavigné. Une tradition populaire prétend encore que les souterrains du château de Beaufort y prenaient issue. Elle appartenait, en 1390, à Pierre d'Avoir, sénéchal d'Anjou, de qui héritèrent les enfants d'Anne d'Avoir, sa sœur, et de Jean de Bueil. Jeanne de Laval l'apporta en mariage à Louis de Bourbon, comte de Vendôme, qui en rend aveu en 1445 au comté de Beaufort. — Pierre de Rohan, en 1496. — Marie de Luxembourg, comtesse du Vendômois, en 1511. — Pierre Duhalde, premier valet de chambre du roi, 1580. — N. h. Louis Crouin, sieur de Champbourg, 1597. — Jacques Giroust, sieur des Vandellières, l'acquit judiciairement vers 1625. La maison seigneuriale « qui estoit bel et notable » au XVe s., était dès lors en ruines et remplacée par une construction nouvelle, les bois circonvoisins mis en labour. Le seigneur habitait d'ordinaire dans la ville de Beaufort un hôtel, dépendant du fief de la Grande-Poissonnière et réuni en 1632 à son fief, sur l'entrée duquel une pierre de marbre portait écrit en lettres d'or : *l'Hostel d'Avrillé*. Il avait droit de pêcher dans l'Authion sur une lieue et demie d'étendue, à partir du confluent du Lathan, et divers droits dans les bois de Beaufort. — Charles Giroust, sénéchal de Beaufort, vendit la terre à François Foullon, lieutenant-criminel à Saumur, par acte du 21 mars 1634, dont il réclama et obtint le retrait en janvier 1635. Une nouvelle cession, suivie d'effet, eut lieu le 25 septembre 1658, au profit de messire Charles de Chérité, sieur de la Verderie et de la Blinière, dont les héritiers vendirent le domaine d'Avrillé à Me Charles Vallet, avocat au siége royal de Beaufort, le 2 octobre 1681. La seigneurie et le fief furent acquis, en 1692, d'Arthur Chérité de la Verderie, par Yves Chevais, gentilhomme ordinaire de la chambre — René Chevais du Plessis, en 1789. La terre proprement dite échut à Marthe Vallet, femme de François de Plouer, écuyer, et par licitation entre ses héritiers, G.-A.-R. de Ridouet, sieur de Sancé, et J. Lebreton de la Gillardière, aux enfants dudit Lebreton (13 novembre 1756). — Elle a été apportée à M. Scévole-Claude-Armand Pocquet de Livonnière par son alliance (18 septembre 1844) avec Mélanie-Clémence Chol de Torpanne.

Dans les jardins en dépendant, mis au XVIIe s. en culture, se trouvait la chapelle seigneuriale de Notre-Dame, aujourd'hui enclavée dans les bâtiments mêmes de la ferme. Elle avait titre primitivement de prieuré conventuel, relevant de l'abbaye Toussaint d'Angers, mais dès le XVIe siècle tombé en commande aux mains de séculiers. — En sont *prieurs* : Laurent *Brouillon*, 1496. — Charles *Dreux*, grand-archidiacre de Paris, 1629. — Jean *Dalmeras*, † 1688. — Jacq. *de Chérité*, 1688, † 1692. — J.-B. *Chevais*, fils du seigneur, 1692. Ses droits furent contestés par Isaac Touzelin que le pape avait nommé en 1693, sur la présentation de Ch.-Gabr. de Chérité, mais un arrêt du Parlement les confirma. Un prêtre y servait l'office durant tout le XVIIIe s. L'un d'eux, Cartier, fit don d'ornements de prix, d'une chasuble de satin blanc, de deux aubes en dentelles, etc. (vers 1700). — La « masse et chapelle du ci-devant prieuré » fut vendue nat^t le 2 septembre 1791, à la dame veuve Lebreton de la Bonnelière, qui l'entretint avec soin. Encore, en 1803, l'édifice se trouvait « dans la plus exacte décence, tant dans la structure de l'autel que dans les statues et tableaux, pourvue d'ornements, linge et livres nécessaires, » à l'exception des vases qu'on avait coutume d'emprunter à l'église paroissiale. A la demande des habitants, et sur l'offre du propriétaire, après visite des prêtres délégués et du curé, un décret de l'évêque Montault, du 19 avril 1803, y autorisa l'exercice du culte qui n'y a plus depuis été abandonné. On y célèbre la messe tous les dimanches et de nombreux *ex-voto* attestent la dévotion particulière des malades et des pèlerins.

Dans l'état actuel, la chapelle présente à l'extérieur un parallélogramme (13 m. sur 9), précédé d'un narthex à très-basse toiture, supporté par deux pilastres carrés. Au-dessus de la porte, dans une niche, une statuette de la Vierge avec l'enfant Jésus repose sur un large écu aux armes mutilées, qu'entoure une guirlande de fruits. Dans le pignon, une étroite ouverture ou meurtrière surmonte l'ancienne fenêtre en plein-cintre actuellement maçonnée; au-dessus du toit en bâtière, dans un petit campanile à jour, pend la cloche. Entre les contreforts s'ouvrent, sur chaque face latérale, deux fenêtres ogivales tréflées et armoriées; deux autres au chevet, percé de plus d'une rose à 12 lancettes tréflées, avec vitraux de lozanges blancs et rouges alternés (XVIIe s.). — A l'intérieur (8 m. sur 10; hauteur, 12 m.), la voûte est en bois et maintenue par deux tirants. Le maître-autel, de style jésuite (fin du XVIIe s.), est flanqué de 4 colonnes de marbre à chapiteaux corinthiens dorés, chargées d'un riche portique; au milieu trône une statue de la Vierge, dans une niche décorée de fruits et armoriée à dr. et à g. aux mêmes armes que le narthex, qui sont celles des Chérité accolées à celles de la famille de La Cour, leur alliée. Le couronnement, qui montre peint sur pierre un Père Éternel, se termine par un vase d'où s'échappent draperies et fleurs d'or sculptées. — Aux deux autels secondaires figure, peinte à fresque, en deux scènes, une *Annonciation*, à dr. l'ange Gabriel, à g. le Saint-Esprit et la Vierge; — sur les murs, 6 statuettes peintes, dont 4 en pierre (*St Pierre, St Paul, St Jean, St Michel terrassant le Démon*, deux évêques), 6 toiles, dont 4 de dimension moyenne, anciennes mais sans valeur, un grand tableau (1 m. 60 carré) du XVIIe s. : *St Léobin, évêque, au pied du Calvaire;* à sa g., 2 religieuses; devant lui, 3 personnages dont un prêtre; au 3e plan, Jérusalem; — un autre (2 m.), plus curieux et plus ancien (XVIe s.), représente l'*Adoration des Bergers*. Sur l'extrême arrière-

Digitized by Google

plan, à gauche, est reproduit le songe qui les a appelés vers l'étable sainte.

Des anciens bâtiments du prieuré subsiste une petite salle à fenêtres ogivales tréflées et, dans un hangar, une immense cheminée à 4 rangs de nervures légèrement accoladées, qui entourent la face et les côtés. Sur la 1re fenêtre de la ferme, attenante à la chapelle, se lit la date : *1708*, au-dessous d'un écu armorié de 3 lozanges d'azur posés 1 et 2. Cette date n'est sans doute postérieure que de quelques années à la reconstruction des bas-côtés et du chevet de la chapelle, dont la façade, comme les restes du prieuré, sont antérieurs de plus d'un siècle.

Arch. de Beaufort, de Brion, de St-Mathurin, série E. — Arch. départ., E 1985 et 2479 et série H, *Abb. de Toussaint*. — Arch. du château de Chavigné. — Note Mss. et dessin de M. Bonneserre.

Avrillé. — *Avrileium*, 1164 (Cart. du Ronc. *Rot.* 3, *ch.* 87). — Chât., cne de *St-Jean-des-M.*, formé d'un corps central de la fin du XVIIIe s., avec ancien corps de logis y attenant du XVIe s., grande cour carrée et basse cour à côté, jadis avec chapelle et fuie vive, jardins en terrasse, vergers, châtaigneraies, charmilles, avenues d'ormeaux. Tenu à foi et hommage-lige de la châtellenie de Gilbourg et à 11 jours et 11 nuits de garde en cas de guerre, le seigneur avait droit de basse et moyenne justice. Le fief de la Basse-Lumois y était réuni par acquêt depuis 1617. La terre appartenait à la famille de Maillé et entra, par le mariage d'Aliénor de Maillé, dans celle de la Jaille. Elle fut acquise, le 16 mars 1576, de Claude de la Jaille, pour 1,200 l., par le cardinal Cointrel (V. *ce nom*), et de nouveau, en 1606, par Louis Vexiau. En 1635 en est seigneur noble homme François de Vexiau, écuyer, inhumé à Metz le 9 octobre « en servant le roi ». Catherine de Vexiau, femme de noble homme Charles de la Vilarmoy, y mourut au château, en 1638, et fut inhumée, comme le reste de sa famille, dans l'église St-Vincent de Brissac. Louis de Vexiau et sa femme, Philippe de Verdier, firent élever, en 1641, une chapelle avec sacristie, attenant au porche de la grande cour, la charpente en pavillon, voûtée en dôme, sous l'invocation de la Vierge, des Apôtres et de St Louis, St Philippe, St François, St René et Ste Catherine, en y fondant, par acte du 12 février, trois messes par semaine, les mercredi, vendredi et dimanche. Elle était complétement tombée en ruine à la Révolution et fut reconstruite en 1804. Le 19 avril 1694, Charlotte de St-Offange vendit la terre au marquis de Brezé, Thomas Dreux, acquéreur sans doute pour François Letourneux qui en est seigneur la même année. Le domaine appartenait en 1789 à Henri-Alphonse Letourneux, officier des chasseurs de Picardie, et fut vendu natt le 7 vendémiaire an VI. Il a passé depuis successivement à Mme Loré et à M. Pitre Merlaud, en dernier lieu à M. Presselin.

Ménage, *Hist. de Sablé*, part. II, p. 72. — Arch. de M.-et-L. Série E 1034 et série G *Chapelles*. — Arch. comm. de St-Jean-des-M. Série E. — Affiches d'Angers, 10 mai 1800. — Note Mss. de M. Raimbault.

Avrillère (l'), f., cne de *Morannes*.

Ayasse (*Jean-Roch*), maître en chirurgie, à Angers, 1753, mort en 1771. — Sa veuve, Eléonore Ferrand, se remaria, en 1772, à Florent-Jacques Fripier-Dupré, horloger, de la paroisse St-Maurille. — Son fils, Jérôme, alors âgé de 20 ans, était déjà établi marchand horloger et épousa, le 26 janvier 1773, Madeleine-Françoise Prévost.

Ayasse (*Jean-Jérôme-Marie*), fils de Jérôme et petit-fils du chirurgien, né à Angers, le 8 septembre 1774, mort le 25 août 1834, a publié le *Manuel de l'apprenti horloger en province* (1824, Angers, Pavie, in-8° de 23 f.). Le *Journal de Maine-et-Loire* du 7 octobre 1829 contient une petite allocution qu'il prononça sur la tombe de Ferdinand Viger, son confrère.

Ayeux (les), f., cne de *Pouancé*. — *Les Aieus*, 1670 (Et.-C.). — *Les Ajeux* (C.).

Ayrault (*René*), sieur du Rocher, fils de Pierre, lieutenant de la Prévôté, d'abord avocat en la Sénéchaussée d'Angers (1520), puis procureur du roi en l'Election (1540), fut nommé échevin le 22 janvier 1541, maire le 1er mai 1556. C'est lui qui, au mois d'août de la même année, fit construire le port encore aujourd'hui nommé Port-Ayrault. — Ses armes étaient : *d'azur à deux chevrons d'or*.

Ayrault (*François*), frère de René et fils de Pierre, prieur de Bécon et d'Aviré vers 1550, avocat au Parlement, intendant des maisons de Clermont et d'Allaigue, était lié particulièrement avec le cardinal Cointerel, à qui il confia son second fils.

Ayrault (*Pierre*), fils de René Ayrault et de Jacquine Loriot, né à Angers en 1536, acheva ses études à Paris, fit son droit à Toulouse, où il se lia d'amitié avec Barnabé Brisson, puis à Bourges, sous les fameux professeurs Duaren, Cujas et Donneau. De retour à Angers (1562), il y donna des séances publiques, suivant l'usage des jeunes avocats, dans la grande salle de l'Université et y plaida quelques causes, puis repartit pour Paris où il se fit bientôt remarquer au barreau. Dès 1563, il y publia, sous les auspices de Christophe de Thou, les *Déclamations* de Quintilien, avec des commentaires (Paris, in 8°), et y réimprima, en 1564, le Traité de Grimaudet *sur le Droit Lignager*, précédé d'un discours de sa façon *sur la Nature, variété et mutation des Lois* (Paris, 1564, in-8°). Ce n'était d'ailleurs, comme il l'indique lui-même, qu'une œuvre de jeune avocat en vacances, et qui ne présente, quoi qu'on ait pu dire, rien d'original Cette même année il figure parmi les dix avocats, choisis entre les plus célèbres par les curés de Paris, pour plaider contre les Jésuites. Il n'eut pas occasion de prendre la parole dans la cause, mais plus tard son plaidoyer fut imprimé. De retour à Angers, en 1565, il y acquit bientôt après la charge de lieutenant-criminel, où il fut installé le 12 janvier 1568; « lequel sieur Ayrault, dit Louvet, a bien dignement « exercé le dit estat, pour avoir bien et saintement « rendu la justice à l'endroit des meschants, qu'il « a fait punir selon leurs démérites; et particu- « lièrement il a bien faict coupper des testes à « ung grand nombre de gentilshommes de ce pays « d'Anjou qui estoient mauvais et qui l'avoient « bien méritté, et condampné et faict mourir grand

Digitized by Google

« nombre d'autres meschants, durant qu'il a « vescu. » Peut-être, sous la plume de ce naïf sectaire, ces éloges ont-ils une valeur dont il faudrait quelque peu rabattre. C'était l'époque des guerres et des vengeances religieuses et, pour avoir si fort touché d'admiration le chroniqueur des passions populaires, la justice d'Ayrault dut plus d'une fois les devancer ou les servir. Après la reprise d'Angers par le maréchal d'Aumont (avril 1589), Ayrault reconnut qu'il n'avait pas témoigné pour le roi comme il eût fallu et qu'il avait assisté aux sermons des prédicateurs qui l'insultaient, au lieu de les « reprendre ». Dès le rétablissement de l'autorité royale, il fut pourtant désigné pour remplir l'intérim des fonctions de lieutenant-général du Présidial, devenues vacantes par l'arrestation du président Lechat. Il les occupa du 11 mai 1589 aux premiers jours de 1591. Quelques jours après l'assassinat d'Henri III, il prit part à la mêlée des libelles politiques en publiant, mais sans nom d'imprimeur ni d'auteur, sa *Déploration de la mort du roy Henri III et le scandale qu'en a éprouvé l'Eglise* (s. l. 1589, petit in-8° de 166 p.), en 1590, les *Considérations sur les troubles et les justes moyens de les appaiser. Aux villes de Paris, Rouen, Tholose, Orléans, Lyon et autres qui se sont distraites de l'obéissance du roy Henri IV.* Le premier opuscule n'est qu'un amalgame troublé de doctrines confuses et dociles aux circonstances; le second est plus franc, plus ferme et d'éloquence véritable autant que de raison. C'est un appel aux esprits sensés et aux catholiques sincères pour se rallier autour du nouveau roi. Cinq ans plus tard (1594) c'est au roi qu'il s'adresse dans sa *Supplication et advis au Roy Henri IV de se faire catholique*, et la même inspiration de foi et d'honnêteté lui fournit quelques belles pages dignes de la *Ménippée*. La douleur que lui fit éprouver le délaissement de son fils René abrégea ses jours. Il remua tout pour ramener le réfractaire au foyer de la famille et dut désespérer par impuissance; mais le livre tout paternel et tout ému qu'il adressa à l'opinion, est resté et a plus fait pour sa mémoire que ses « Trésors » de jurisprudence. Pendant la dernière année de son séjour à Paris, il avait épousé (juin 1566) Anne Des Jardins, fille de Jean Des Jardins, médecin de François Ier, de laquelle il eut 15 enfants. Dix lui survécurent, dont 6 filles. L'une d'elles, Guyonne, baptisée à Angers le 6 août 1584, est la grand-mère de Gilles Ménage (V. *ce nom*). — Il mourut à Angers le 21 juillet 1601 et fut enterré à Saint-Michel-du-Tertre. — C'est exagérer beaucoup que de faire d'Ayrault un type du courage civil, — en août 1588, Louvet nous le montre réfugié au logis abbatial de St-Nicolas, pour fuir la peste, — et de rapprocher sa raison politique de la haute vertu de L'Hôpital ou de de Thou. L'homme que nous montre à plein ses œuvres, c'est le magistrat savant, disert, qui borne son étude à la pratique matérielle, indifférent d'ailleurs, comme tant d'autres depuis, à ces principes éternels dont les grands jurisconsultes ont inspiré les mœurs et les lois. Louvet, encore, le juge mieux et bien en disant : « Il estoit ung grand justicier, lequel savoit très bien les mattières criminelles et instruisoit aussy bien les procès aulx accusez que juge qui ait esté de longtemps. On l'a surnommé et estoit appelé *Pierre qui ne rit point*, d'aultant, quant on luy présentoit un accusé pour l'interroger et pour luy confronter des tesmoings, il estoit grandement froit et savoit bien garder le bon droict quant l'accusé estoit innocent, et, aussy quant il avoit failly, il ne manquoit poinct d'estre pugny. Il aymoit grandement la musicque; toutte sa récréation estoit de jouer sur les violles » (t. I, p. 211). Son livre *De l'Ordre, formalité et instruction judiciaire dont les anciens Grecs et Romains ont usé ès accusations publiques, conféré au styl et usage de nostre France* (Paris, 1576, in-8°; — 1588, in-4°, augmenté de 2 livres; — 1598, in-4°, avec un 4e livre, précédemment imprimé à part en 1591; — Lyon, in-4°, 1642), est le seul qui offre encore un réel intérêt d'étude. L'insistance que met l'auteur à réclamer des garanties pour l'instruction, « âme du procès », la libre défense des accusés, la publicité de la procédure et du jugement, à combattre l'arrestation préventive, mais « principalement contre personnes notables » et la confrontation des témoins entre eux, pratique qui alors seulement tendait à s'établir, témoigne d'un véritable esprit de justice et d'humanité. Tout à côté de ces plaidoyers timides pour les formes tutélaires du droit, il admet qu'il peut être parfois nécessaire de s'en passer, donne les règles des exécutions sommaires et légitime les proscriptions comme de simples faits historiques et qui ont eu leur opportunité. « Quand il y auroit (comme « véritablement il y a) grande apparence d'injus- « tice ès exécutions ainsi faictes, toutesfois il se « peut dire qu'elles sont tolérables pour deux rai- « sons, la 1re, qui les mesurera et compassera à « la règle de ces deux puissantes Déesses : l'Uti- « lité et Nécessité; la 2e, que le mal se guérit par « le mal ». Ailleurs il est porté à décider que, dans le doute d'un crime, au risque de frapper un innocent, pour ne pas laisser échapper le coupable, « il est nécessaire de commencer à l'exé- « cution et d'user tout incontinent du couteau ». Il faut que ces doctrines misérables, proclamées au lendemain de la Saint-Barthélemy, protestent à jamais contre tout honneur rendu à la mémoire du magistrat qui les a consacrées de son nom.

On a encore de Pierre Ayrault *Decretorum rerumve apud diversos populos ab omni antiquitate judicatarum libri duo, qui ad formam Digestorum, Codicis Justiniani, redacti sunt, item usui forensi ac moribus Gallicis accommodati. Accedit tractatus de origine et auctoritate rerum judicatarum cum omnium rerum, reorum, judicum atque populorum locupletissimis indicibus* (Paris, 1567, in-8°; — 1573, in-8°, *libri VI*; — Francfort, 1580, in-8°; — *item*, sous le titre *Rerum ab antiquitate judicatarum Pandectæ*. Paris, 1588, in-fol.; — *item*, 1615, avec le livre *De Patrio jure*.) C'est à vrai dire une compilation qui n'a conservé aucun caractère d'originalité durable. Ménage en avait promis une édition définitive qui devait in-

Digitized by Google

diquer toutes les sources des citations; — *Plaidoyers faits en la cour du Parlement de Paris et arrêts sur ce intervenus* (Paris, 1568, in-8°; — Rouen, 1614, in-8°, avec les notes d'un anonyme). Le 20e plaidoyer est celui qu'Ayrault avait préparé contre les Jésuites; — *Discours à Mgr le duc d'Anjou, fils et frère de roy et lieutenant-général pour sa Majesté, sur l'occasion que, le voulant recommander pour ses victoires et restauration de son Université d'Angers, les panégyrics anciens de Pacatus et d'Euménius, jadis faits à la louange des empereurs Constantin et Théodose luy ont été adressez et dédiez de nouveau; plus, harangue audit seigneur Duc à son arrivée en la ville d'Angers, le 7 janvier 1570* (Angers, 1570, in-4°: — Paris, 1576, in-8° et depuis, à la suite de *L'Ordre, formalité et Instruction judiciaire*), discours de rhétorique plus qu'officielle et dont le titre donne une idée suffisante; — *Epistola apologetica contra Goretum, libellorum magistrum* (Andegavi, 1577, réimprimée la même année, à Angers, avec des augmentations). Cette diatribe contre Gourreau, maître des requêtes, est adressée à Philippe Hurauld de Chiverni. Ayrault s'y défend contre les procédés iniques de son ennemi qui l'avait accusé, ce semble, pour concussion, et rappelle avec orgueil que les Angevins l'appelaient « leur Cassius, c'est-à-dire, l'écueil des accusés ». Ménage, son biographe, se tait sur ces querelles par respect pour les deux familles que tant de liens rattachaient, et qui depuis s'étaient sincèrement réconciliées; — *Des Procès faits au cadaver, aux cendres, à la mémoire, aux bêtes brutes, choses inanimées, et aux contumax* (Angers, 1591, petit in-4°). C'est le IVe livre de *L'Ordre, formalité et Instruction judiciaire*, réimprimé avec les éditions de cet ouvrage à partir de 1598. « Il est « ridicule et inepte, dit-il, voire cruel, voire bar- « bare, de batailler contre des ombres ». Le sujet est singulier et curieusement traité; — *De Patrio jure ad filium Pseudo-Jesuitam* (Paris, 1593, in-8°), traduit par lui-même en français sous ce titre : *De la Puissance Paternelle contre ceux qui, sous prétexte de religion, volent les enfants à leurs père et mère* (Tours, in-8°, 1593; — Paris, 1595) C'est de tous les livres d'Ayrault celui qui a été lu et apprécié du plus grand nombre. Il l'adressait à son fils « comme aux contumaces « par programme et exhortation publique ». Sa préface est datée d'Angers, 2 octobre 1589. — *Opuscules et divers traictez* (Paris, 1598, in-8°). L'imprimeur prétend en avoir trouvé les manuscrits épars en emballant les livres dont l'auteur lui avait laissé la charge à son départ de Paris. Le recueil contient les *Plaidoyers et Arrêts* (p. 1-169), *Arrêt du Parlement sur la réception de l'auteur au Présidial* (p. 171), *De la Nature, Variété et Mutation des Lois* (p. 172-191), *Harangue au duc d'Anjou* (p. 224), *de la Puissance Paternelle* (p. 233), *Lettres du roi au cardinal d'Est et au marquis de Pisani*. L'édition de 1615 (in-4°, Paris), sous le titre *Plaidoyers et Arrêts, Opuscules et divers traictez*, contient de plus les *Considérations des troubles* et la *Supplication au Roy*. On trouve encore une épigramme grecque d'Ayrault en tête de l'*Histoire éthiopique* d'Héliodore, édition de Paris, 1552. — Il avait alors à peine 16 ans. — Denis Simon, dans sa *Bibliothèque historique*, et Louvet, dans son *Journal*, citent d'Ayrault un livre qui aurait pour titre *la Practique judiciaire* ou *la Pratique en Droit*, qui est devenu introuvable. Ce n'est peut-être que la *Formalité et Instruction*, ou seulement un des livres tirés à part comme il avait coutume.

Un buste en marbre blanc de Pierre Ayrault faisait partie du cabinet Grille et a été acquis par M. Ayrault de Saint-Hénis. — Son portrait a été gravé de trois quarts, en buste, tourné à droite, dans une bordure ovale, qui porte en légende *Petrus Ærodius, quæsitor Andegavens. Obiit die XXI men. jull. anno MDCI. æt. suæ LXV.* et, au bas, sur une tablette, deux distiques latins. — En tête, l'écusson d'Ayrault, surmonté d'un casque à lambrequins; sur le tout se déroule un phylactère avec la devise : *It fama per orbem*. L'œuvre est signée à droite : *L. Gaultier incidit, 1615*. — Une mauvaise copie réduite en avait été préparée pour le *Peplus* de Ménard. Le cuivre a fourni plusieurs tirages dont un récemment pour le *Répert. archéolog.* de 1865.

Ménage, *Vita Petri Ærodii* (Paris, 1675, in-4°). — Niceron. — Moréri. — Louvet. — Scèn. de Ste Marthe, t. V, p. 154. — Simon, *Biblioth. hist. des auteurs du Droit*, t. I, p. 22. — Taisant, *Vies des Jurisconsultes*, édit. in-4°, p. 43. — Belloc, *Discours de rentrée de la Cour royale d'Angers*, 6 novembre 1844. — *Revue de l'Anjou*, 1859, p. 355, article de M. Bourcier. — *Répert. arch.*, 1865, p. 325.

Ayrault (*Jean*), fils de René et frère de Pierre Ier, élevé à Rome, auprès du cardinal Mathieu Cointerel, figura d'abord comme procureur du roi en l'Election d'Angers (1563), puis échevin le 2 septembre 1572 et maire par quatre fois, de 1578 à 1581. C'est sur sa proposition que le Conseil de ville envoie à René Choppin le titre d'échevin honoraire d'Angers. Au sortir de sa charge, dans laquelle il avait vaillamment représenté les traditions de la haute bourgeoisie à l'encontre de la démocratie ligueuse définitivement triomphante, il fut nommé président des Comptes de Bretagne (1583), fonctions qu'il remplit vingt ans. En 1603 il reçut le titre de président honoraire. — Mort le 17 décembre 1618 et inhumé à St-Julien, au milieu de la nef, devant le crucifix. — Ses armes étaient celle de René, son père, sauf qu'elles brisaient leur écu d'une étoile d'or posée en cœur.

Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 30, 69, 207. — Arch. munic. GG 50. — Mourin, *La Ligue en Anjou*, p. 162. — Andouys, Mss. 919.

Ayrault (*René*), fils aîné de Pierre Ier Ayrault, né à Paris le 11 décembre 1597, fut confié aux Jésuites du collége de Clermont, par son père, qui professait alors pour eux une grande estime et avait même témoigné l'intention de les attirer à Angers. Ses facultés précoces et son heureux caractère le désignaient assez d'avance aux vues intéressées de l'Ordre pour que la famille crût prendre ses précautions en confiant à ses nouveaux maîtres les projets d'avenir qu'elle avait conçus

Digitized by Google

pour lui. Pourtant, soit habileté perfide des directeurs, soit vocation réelle de l'élève, après deux ans de rhétorique sous Jacques Sirmond, René disparut. Le 15 mai 1586 il quittait Paris, le 12 juin il était à Trèves et se faisait recevoir dans l'Ordre. Aux premières réclamations du père, la Société répondit qu'elle ignorait la résidence du fugitif. Un arrêt du Parlement interdit de le recevoir; le roi même intervint et obtint du Pape qu'il se fît, dit-on, présenter la liste générale des Jésuites où devait être indiqué le séjour de René, s'il n'eût eu soin de changer de nom et de déjouer ainsi toutes recherches, ou, comme il est plus vraisemblable, s'il ne se fût trouvé en Allemagne alors qu'on le cherchait à Rome où le roi affirmait qu'il se trouvait. Après trois ans d'enquêtes et de démarches vaines, le père n'eut plus d'espoir qu'en l'opinion publique qu'il souleva par la confidence émue de ses tristesses. René répondit; il protestait de la sincérité de sa foi; il avait 19 ans; il savait quel sacrifice et quels devoirs il acceptait. La Société, craignant le scandale, supprima la réponse et confia ses intérêts à Louis Richomme, provincial de Paris, qui évita la publicité. Pendant ce temps le néophyte, après une nouvelle année de rhétorique à Fuldes (1587), avait parcouru l'Allemagne, où il fut retenu quelque temps prisonnier par les protestants, et vint en 1589 reprendre sa philosophie à Rome, où il eut pour compagnon Louis de Gonzague, la continuer à Milan, l'achever à Dijon. Il s'arrêta dans cette dernière ville et y professa les belles-lettres pendant quatre ans (1591-1594) avec le plus grand éclat. Chassé de France en 1594, avec tous ses confrères, il professa quelque temps à Turin, puis pendant quatre années à Avignon, revint à Rome, à Milan, et enfin rentra en France dès le rappel de son Ordre. Il dirigea alors successivement les colléges de Sens, de Reims, de Dijon, de Dole, de Besançon et arriva enfin aux postes éminents de procureur de province à Rome, d'abord pour celle de Champagne, ensuite pour celle de Lyon. Il mourut à La Flèche, le 18 décembre 1644, assisté à la mort par Guillaume Ayrault, son neveu, jésuite comme lui. Son père, à qui il avait par deux fois vainement écrit et qui toute sa vie avait refusé d'entendre aucune excuse de sa fuite, n'avait pu mourir sans lui pardonner. — Les comptes de l'Hôtel-Dieu d'Angers portent, à la recette de 1606, 100 livres données par le président Ayrault, au nom de son fils René, le jésuite.

Il n'y a pas longtemps que les passions religieuses s'agitaient encore autour de cette histoire. Un discours de rentrée de M. Belloc, avocat-général à la Cour royale d'Angers, l'ayant rappelée (6 novembre 1844), provoqua une mêlée de répliques au nom des catholiques ou des pères de famille d'Angers, qui offre un curieux tableau des mœurs et des idées provinciales d'il y a trente ans.

Ménage, *Vit. Ærodii*, p. 35. — Pasquier, *Lettres*, l. XI, n° 10. — Grandet, Mss. 886. — Œuvres de Pierre Ayrault. — Moréri. — Discours de M. Belloc. — *Réplique au discours par des catholiques* (l'abbé Morel). — *Seconde réplique* (par le même). — *Lettres aux Jésuites par un père de famille* (M. Talbot). — *Deuxième lettre* (par le même). — *Erreurs et distractions du père de famille* (par l'abbé Picherit), etc.

Ayrault (*Pierre II*), sieur de la Lande et de la Moisandière, frère de René et second fils de Pierre Ier, à peine âgé de 24 ans, remplaça son père en la charge de lieutenant-criminel d'Angers. L'Université avait adressé requêtes au Roi, au Conseil, au Parlement, pour lui obtenir des dispenses d'âge. En revanche, il négocia pour elle et obtint l'engagement à Angers du célèbre professeur Barclay (1603). Elu échevin le 31 décembre 1599, il devint maire le 1er mai 1615 et fit planter le grand Mail. En 1617 il fut député à l'Assemblée des Notables de Rouen. En 1619, le 16 octobre, il eut l'honneur de haranguer la reine de Médicis, à son passage en Anjou. Le discours qu'il prononça à cette occasion a été recueilli par *le Mercure* (t. VI). Il venait d'être reçu en la charge de premier président du Présidial, quand il mourut le Jeudi-Saint 1626. Il fut enterré, comme son père, en l'église Saint-Michel-du-Tertre. Il avait épousé, en premières noces, Françoise Boylesve (1600), et en secondes noces, Renée Lanier de Leffretière (1607).

Ménage. — Audouys, Mss. 919, p. 250 v. — Arch. mun. GG 138.

Ayrault (*Guillaume*), 3e fils de Pierre Ier Ayrault, lieutenant-criminel à Angers, et d'Anne Des Jardins, fut tenu sur les fonts de baptême, le 9 juillet 1579, par l'évêque Guillaume Ruzé et René Crespin, président des Comptes, à Paris. Après ses études en Sorbonne, où il prit le bonnet de docteur, il entra dans l'abbaye de St-Nicolas d'Angers et bientôt nommé prieur claustral, puis hôtelier, entreprit d'y établir la réforme bénédictine. Sa fermeté même l'avait mis en opposition avec l'évêque Miron, qui l'excommunia pour avoir appelé, comme d'abus, d'une de ses ordonnances; mais il s'en fit relever par sentence de l'Officialité de Tours et de celle de Lyon (1624-1625). L'évêque Claude de Rueil l'encouragea au contraire dans ses projets et approuva (17 mai 1633) les nouvelles constitutions qu'il avait enfin fait accepter dans son abbaye. Ayrault, pour protéger le rétablissement de la discipline déchue, fit rebâtir, en 1637, tous les lieux réguliers, le dortoir, le chapitre, la bibliothèque, et malgré toutes les résistances intérieures, pouvait dire son œuvre accomplie, alors qu'il mourut d'épilepsie le 28 octobre 1638. Le lendemain, ses confrères lui firent un service solennel dont l'anniversaire resta consacré dans l'abbaye. Guillaume était aussi visiteur de l'Ordre de Fontevraud.

Poq. de Liv., Mss. 1068. — Roger, p. 157. — Grandet, *Notes*, Mss. 886. — Ménage, *Vit. Ær.*, p. 225. — Arch. mun. GG 132.

Ayrault (*Guillaume II*), fils de Pierre II, s'engagea chez les Jésuites, enseigna la philosophie et l'éthique à Paris, dirigea le collége de Rennes et la maison du noviciat de Paris, puis le collége de La Flèche et fut député, en 1675, à Rome, vers le général de l'Ordre, au nom des Jésuites de France. Il était confesseur de la reine d'Espagne, nièce de Louis XIV.

Ayrault (*Pierre III*), sieur de Béligan, 3e fils de Pierre II et d'Anne Lasnier, fut installé le 7 février 1653 en la charge de lieutenant-criminel d'Anjou, qu'avaient possédée son père et son grand-père, et qui devait pendant plus de quatre géné-

Digitized by Google

rations rester à la descendance directe de sa race. Il épousa, le 18 février 1653, Jeanne Lefebre de la Guiberdière. — Il fut inhumé le 2 juin 1678, dans le chœur de Saint-Michel-du-Tertre d'Angers. Son fils Pierre IV, sieur de Béligan, lieutenant-criminel en 1679, est l'auteur sans doute des distiques latins, *Ad illustrissimum . . . D. de Teildras Cupif . . . Carmen*, adressés au maire Cupif à l'occasion de la restauration du port Ayrault (in-fol., 5 p., 1672, sans nom d'imprimeur ; l'auteur se nomme dans le dernier vers). Il a pour fils d'Anne Gohin de Montreuil, Pierre V, né le 21 janvier 1686, à Angers, lieutenant-criminel en 1713, marié la même année, le 12 août, à Paris, avec Anne Lemarié.

Arch. mun. GG 136-142. — *Rev. d'Anjou*, 1859, p. 355.

Ayrault (*Pierre VI*), sieur de Saint-Hénis et de la Roche d'Ecuillé, fils de Pierre V et d'Anne Lemarié, né à Angers en 1720, débuta par plaider pendant deux ans au Parlement de Paris et revint à Angers pour occuper, comme ses pères, la charge de lieutenant-général criminel de la sénéchaussée et présidial d'Angers et celle de lieutenant-général de police. Le 21 juillet 1745, il fut élu de l'Académie d'Angers et reçu le 22 août suivant. Il y prononça, le 14 juin 1746, le *Panégyrique du Roi*, inséré par extrait dans le *Recueil littéraire* de Le Corvaisier (Angers, 1748, in-8°, chez Bossard). Le même Recueil contient du même auteur deux pièces de vers (p. 33 et 142). Le 21 janvier 1750 il fit l'éloge de l'abbé Menou, correspondant de l'Académie des Sciences. Le 25 mai suivant il fut élu directeur à l'unanimité et ensuite continué dans cet honneur dont il essaya en vain de se démettre en 1772. En cette qualité il prononça le 15 novembre le discours de rentrée « *Sur la liaison des sciences, des lettres et des beaux-arts* ». L'année suivante (19 juin 1753) il lut à la séance publique une dissertation sur ce sujet : « *Combien les sciences contribuent à l'utilité et aux agréments de la société* », et le même jour donna définitivement sa démission de sa charge « à cause des affaires continuelles dont il se trouvait chargé ». Le 14 février 1759 il prononça encore, en assemblée publique, l'éloge de l'évêque de Vaugirauld. Il était à cette époque un des directeurs des Incurables. La Bibliothèque de la ville possède aussi de Pierre Ayrault trois copies (Mss. 923-925) d'un ouvrage ayant pour titre : *Ressort et étendue de la juridiction ordinaire de la Sénéchaussée d'Anjou, ensemble du territoire et juridiction ordinaire de la Prévôté, ville et quinte d'Angers, où sont remarqués plusieurs choses des antiquités d'Anjou*. Le Mss. 924, transcrit par Jean Ballain, marchand potier-d'étain, à Angers, est orné de blasons coloriés ou à la plume. L'ouvrage est d'ailleurs intéressant et fort utile pour l'étude. — Il avait épousé, en novembre 1750, Anne Triberge, de la Pouèze. — Un de leurs fils, Pierre-François, officier au régiment de la Couronne, mourut, âgé de 30 ans, à Angers, le 29 septembre 1787.

Registres du Présidial, Mss. 926. — *Procès-Verbaux de l'Académie*, Mss. 1032. — Catal. des Mss., par M. Lemarchand. — Audouys, Mss. 919.

Ayrault (*Jeanne*), de la famille sans aucun doute des précédents, présenta à Henri IV, lors de son passage à Angers (1598), une poésie de sa façon, qui valut à son mari conseiller au Parlement de Bretagne le brevet de conseiller d'Etat. Ses *Poésies héroïques*, dédiées au même roi, ont été imprimées à Lyon en 1609. — (*Marie-Anne*), sœur cadette de la précédente, a publié le fameux *Problème des Antipodes* (Cologne, 1623) — s'il faut s'en rapporter pour ces deux angevines, dont les œuvres me sont absolument inconnues, aux *Biographies* antérieures.

Ayrault (.....), homme d'affaires de la comtesse de Bourmont, fut le principal instigateur, dans le district de Segré, des troubles qui eurent pour prétexte la loi du recrutement (10 mars 1793). Homme d'une résolution énergique, aidé des gardes du château, il avait rassemblé et ameuté toute la campagne et formé une troupe avec laquelle il se porta sur Ancenis. Repoussé et poursuivi par les gardes nationaux de Candé et de Pouancé, cerné dans la maison de Saint-Hubert, près Bourmont, il s'y défendit avec acharnement et, sur le point d'être pris, se fit sauter la cervelle (26 mars 1793).

Documents Mss. aux Archives.

Ayrault (*Louis*), originaire d'une famille bourgeoise de Mortagne, docteur en médecine (1690), habitait Doué en 1695 et nommé collecteur des tailles, par les habitants, évita la charge en se retirant dans la paroisse voisine de Douces. C'est le même sans doute qu'on voit en 1704 obtenir sentence (2 juin) du Présidial d'Angers contre l'abbé de Bellefontaine, qui fut condamné à lui payer 20 liv. pour les soins donnés à un religieux.

Arch. de Doué et de St-Christophe-du-Bois. Série E.

Ayrault (*Charles*), sieur de la Rigottière, docteur en médecine, vivait, comme le précédent, à Doué, en 1695, avec sa femme Charlotte Boisdin.

Azaires (*Etienne* d'), chanoine-fabriqueur de St Maurice d'Angers, mérite un souvenir pour le zèle qu'il mit à agrandir et à embellir son église. C'est lui qui fit construire la chapelle des Chevaliers, la voûte du transept, le chevet et les stalles du chœur de St-Maurice (1237-1238). Il fit don aussi d'un reliquaire d'argent pour renfermer la fiole où l'on disait conserver du sang de St Maurice et de ses compagnons. Il mourut le 1er octobre 1249.

Pocq. de Liv. Mss. 1067 et 1068; — Mss. 636, p. 207.

Azé, ham., cne de *St-Georges-sur-Loire*.

Azé, cne de *Sainte-Gemmes-sur-Loire*. — V *Mélinais* (Petit-).

Azé (le Grand-), f., cne de *St-Georges-du-Bois*. — *Azeium*, vers 1140 (Cart. 2e de St-Serge, p. 54). — *Le Grand Azé-Loriais*, 1446 (E 554). — *Le Grand-Adzé*, 1539 (C 105, f. 175). — *Le Grand-Aszé*, 1550 (Et.-C.). — Fief, avec métairie, tenu à foi et hommage simple de Fontaine-Milon, où il est réuni au XVIIIe s. — En rendent aveu Jean Du Chasteau, 1446, 1458, Pierre Galisson, mari d'Olive Du Chasteau 1506, Pierre Poyet, lieutenant-général d'Anjou, 1539, noble homme Pierre Gallichon, mari de Renée Quétier,

Digitized by Google

1579, René Quétier 1606, René de Girard 1630.

Azé (le Petit-), f., c^ne de *St-Georges-du-Bois*. — En est seigneur Raoulet de Montferrant en 1459, Jacques de Montferrant en 1536, qui y fonde le 18 septembre, en son manoir, une chapelle dédiée à St Jacques, René de Montferrant 1545. — Réuni, comme le Grand-Azé, au XVIIIe s., à la terre de Fontaine-Milon.

B

B...., abbé de Pontron, figure en 1241 dans une charte de Saint-Pierre d'Angers.

B.... (.....), artiste angevin, restaure en 1628 l'église de Bourgneuf (*Charente-Inférieure*), comme l'atteste une inscription qui ne mentionne que l'initiale de son nom et son pays.

B ... (*N.....*), initiales d'un maître fondeur gravées sur la cloche de Villemoisant avec la date de 1603.

Babeau, f. détruite, c^ne de *Chavaignes-sous-le-Lude* (Cass.).

Babellonnière (la), vignes, c^ne de *Blaison*.

Babernière (la), terre, c^ne de *Mozé*, 1663 (E 989).

Babin (*François*), fils de François Babin, avocat, né à Angers le 6 décembre 1651, après de brillantes études d'humanités et de philosophie, prit sa licence à 20 ans et le bonnet de docteur à 25 (février 1676). Dès son installation au doctorat il fut chargé de présenter à la Faculté de Théologie d'Angers des lettres de cachet du 14 février 1676 qui prescrivaient de tenir la main à ce qu'il ne fut rien changé à la signature du fameux formulaire. Comme procureur de l'Université, il eut la même année à faire acte de zèle en tenant tête à son évêque (V. *Arnauld*, Henri) et en requérant de passer outre au mépris de ses ordonnances. L'Université fit droit aux prétentions de Babin par conclusion du 21 mai 1676. Vers la fin de la même année il fut pourvu de la chaire de théologie. L'année suivante il remporta un nouveau succès et la joie d'un nouvel affront infligé à son évêque, en obtenant de l'archevêque de Tours la collation de la chapelle de Saint-Denis du Teil, récemment conférée par Henri Arnauld au docteur Bourdin, que son refus du formulaire rendait incapable et qu'un arrêt du Conseil déclara déchu (1677). Le 12 décembre 1684 Babin fut reçu maître-école de l'Eglise d'Angers et chancelier de l'Université, en cédant à M. Goddes de Varennes sa chapelle de St-Denis du Teil, et le 18 juin 1688 membre de l'Académie des Belles-Lettres d'Angers. L'évêque Lepelletier le laissa dans l'ombre et ne l'employa pas; mais son successeur, Poncet, dès la première année de son pontificat, appela Babin auprès de lui et l'occupa aux charges actives (1706). C'est en 1707 qu'il lui attribua la présidence de la conférence publique mensuelle sur les cas de conscience, centre régulier de toutes les conférences du diocèse, dont Babin allait faire pendant près de trente ans un foyer de science théologique. Doyen de la Faculté de Théologie (1710), nommé successivement par l'évêque chanoine de St-Maurice (1709), supérieur ordinaire et immédiat des Carmélites d'Angers (1711) comme il l'était depuis cinq ans des religieuses des Ponts-de-Cé, supérieur des quatre communautés religieuses de filles de Saumur aussi bien que de la Providence (1714), administrateur de l'hôpital-général d'Angers (1719), et par le garde des sceaux, d'Armenonville, inspecteur de la librairie de toute la province (1722), commission que lui confirma en 1728 M. de Chauvelin, il suffisait à tout avec une énergie de zèle et de bonne volonté qui n'avait pas fléchi à plus de 80 ans. La réputation de son mérite lui avait valu du roi la commande du prieuré de Pommier-Aigre (1713) et une pension de 2,000 livres sur l'abbaye St-Florent (1720). Il mourut le 25 janvier 1734 suivant Brossier et son épitaphe (une copie imprimée dit à tort 1735 et le *Journal de Trévoux*, le 19 décembre) et fut inhumé dans la cathédrale où Cl.-Gab. Pocquet de Livonnière, qui professait pour lui la plus vive admiration, lui fit poser une épitaphe au pied du tombeau de Jean de Rély. Par son testament du 13 novembre 1731 dont l'original existe aux Archives de Maine-et-Loire, il instituait pour son légataire universel le Chapitre d'Angers, donnant tous ses « livres et libelles imprimés et tablettes « sur lesquels ils sont rangés » à la Faculté de Théologie, qui en reconnaissance mit son portrait dans la salle de ses séances. C'est, je crois, le tableau sans nom qui figure aujourd'hui au Musée en surplis et soutane rouge. Il n'a pas été gravé. — La collection des *Conférences du diocèse d'Angers* recommande encore aux théologiens le nom de Babin. Les volumes donnés de 1703 à 1709 n'étaient guère qu'une ébauche de ce que devint l'ouvrage sous sa direction. Comme on réimprimait les conférences anciennes à chaque fois qu'il en était publié de nouvelles, les éditions en sont innombrables, jusqu'à la dernière qu'ait donnée Babin en 1732. Elle comprend 28 volumes en gros caractères, réduits depuis à 14 en petit texte auxquels s'ajoutent 4 volumes de la même main : 8 vol. traitent des *Sacrements*, 3 du *Décalogue*, 2 des *Contrats* et des *Restitutions*, 2 des *Censures*, 1 des *Irrégularités* et 2 des *Bénéfices*. Des suppléments s'ajoutèrent successivement à l'ouvrage, mais on se plaignit bientôt de ne pas trouver le même zèle à ses successeurs, Vautier, Saudubois de la Chalinière, Cotelle, Chatizel (V. *ces noms*). A partir de 1755 les citations latines sont pour la plupart rejetées en notes au lieu d'envahir le texte. L'édition de 1785 en 24 volumes in-12 est la plus complète et la plus recherchée. Une dernière a paru en 1823 à Besançon (26 vol. in-12), mise dans un ordre nouveau, avec notes, par l'abbé Gousset, alors docteur et professeur en théologie au Séminaire, mort archevêque de Reims. — Babin a publié aussi in-4°, 1679, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, un curieux livret dont on ne connaît plus que deux exemplaires donnés l'un par M. Cousin, à la Bibliothèque de l'Institut, l'autre par le doc-

Digitized by Google

teur Farge à celle d'Angers. C'est la *Relation de ce qui s'est passé en l'Université d'Angers au sujet du Jansénisme et du Cartésianisme*, histoire des querelles dont il avait pris sa bonne part; mais l'auteur ne tint pas toujours rigueur à la philosophie de Descartes, contre laquelle il avait soutenu en 1675 de violentes disputes non-seulement de langue mais de main et qui avait su plus tard à peu près le gagner. — On lui attribue encore un *Règlement de vie*, manuel de dévotion imprimé à Angers en 1690.

Biblioth. d'Angers : Brossier, Mss. 656, t. I, p. 97; — Pocq. de Liv. Mss. 1068, p. 200; — Rangeard, Mss. 577; — Journal de Trévoux—sur le livre des *Conférences*, sept. 1710, p. 1513; octob. 1713, p. 1809; avril 1714, p. 703; octob. 1745, p. 1896; sept. 1746, p. 1799; sept. 1748, p. 1983; juin 1749, p. 1178; sept. 1749, p. 1727; décembre 1752, p. 2770; — sur l'auteur, 1743, octobre, p. 2575; 1745, octobre, p. 1897; 1746, avril, p. 917; — ce premier article est de l'abbé du Mabaret, comme celui du *Dict.* de Moréri; le second en est une rectification avec des additions par un anonyme. — Arch. de M.-et-L. E 1354. — Arch. de l'Evêché, Lehoreau, Mss. t. III, p. 155-156. — *Rev. de l'Anjou*, 1868, p. 142.

Babin (*Pierre-Joseph-Martin*), né à Fontevraud le 2 janvier 1787, étudia à l'école centrale d'Angers, fut nommé en 1809 chef du bureau du cadastre, d'où il passa en 1827 géomètre en chef à Napoléon-Vendée. Il revint prendre sa retraite (1847) en Anjou, dans sa maison de campagne des Perrins près Angers, où il mourut le 13 décembre 1855.

Arch. de M.-et-L. — *Journal de Maine-et-Loire* du 13 décembre 1855.

Babinaie (la), f., c^ne^ d'*Aviré*, du nom de René Babin, qui la possédait en 1630 (E 532).

Babinais (le Haut-), ham., c^ne^ de *Loiré*.

Babinerie (la), f., c^ne^ de *Faye*.

Babinière (la), f., c^ne^ d'*Allonnes*.

Babinière (la), f., c^ne^ d'*Aviré*.

Babinière (la), f., c^ne^ de *Brain-s.-l'Authion* (Cass.). — En est sieur n. h. René Verge, conseiller du roi, président des Comptes de Bretagne, 1575.

Babinière (la), f., c^ne^ de *Chantocé*.

Babinière (la), ham., c^ne^ de *Chanzeaux*.

Babinière (la), ham., c^ne^ de *Cléré*. — *La Barbinière* (Et.-M.). — Appartient à Jacques de Souvigné, 1530 (Titres des Landes-Buget); — Marie Croissard de Mareil en 1725 (Et.-C. des Verchers).

Babinière (la), f., c^ne^ de *la Cornuaille*.

Babinière (la), f., c^ne^ de *Daumeray*, autrefois domaine avec maison seigneuriale, chapelle, portail, jardins, futaies, taillis, d'où dépendaient les métairies de Rousseau, Challuau, la Beauchevrie, la grande et la petite Rouesse et la Crère, — appartenait en 1539 à Mathurin de la Mothe, écuyer, qui relevait le tout des seigneuries de Doussé, Vaux et la Rochejacquelin (C 105, f. 271); — à messire Louis de Vasselot, 1646. — Y habitait en 1710 Louis Le Ceillier, notaire royal. Au fond de la cour, ce qui reste de la chapelle, fondée le 2 novembre 1510 en l'honneur de Ste-Anne, petit édifice carré, nu, vide, sert aujourd'hui de grange, avec portail à demi-ruiné, pignon et campanile sur lequel apparaissent les traces d'un écusson. Le chevet, percé d'une large fente, se termine par un pignon surexhaussé. Du logis seigneurial la ferme actuelle n'a conservé que deux croisées du XVIe s., les piliers de l'entrée et partie des larges et profondes douves qui formaient l'enceinte.

Babinière (la) f., c^ne^ de *Durtal*. — « L'hostel et appartenances du lieu de la B. clouz à douves et foussez anciens » avec garennes, plesses, bois et un petit étang, — relevait de la baronnie de Durtal et appartenait en 1539 à Gervaise Héliant (C 105, f. 228), en 1581 à n. h. Jacq. Bigot, mari de Marie de Cheviré, en 1642, 1676 à n. h. Hector Bélot, avocat au Présidial d'Angers, mari de Jeanne Papot.

Babinière (la), *Babineria*, seigneurie en la paroisse de *Foudon*, donnée en 1249 par Ada, dame de Beaupréau, à Jérémie, son cousin, chanoine du Mans.

Livre Blanc du Mans, p. 386.

Babinière (la), prés et vignes, c^ne^ de *Jarzé*, 1600 (E 1299).

Babinière (la), ham., c^ne^ de *St-Clément-de-la-Place*.

Babinière (la), f., c^ne^ de *la Varenne*.

Babinière (la Grande-), f., c^ne^ de *la Pouèze*.

Babinière (la Petite-), f., c^ne^ de *la Pouèze*.

Babins (les), ham., c^ne^ de *Bouzillé*.

Babins (les), île du Loir, c^ne^ de *Seiches*. Elle contenait 6 quartiers de terre en 1616 et relevait de la terre du Verger (Arch. du Verger).

Babins (les), f., c^ne^ de *Vernantes*.

Babion (*Geoffroy*), originaire d'Angleterre, était archidiacre d'Outremaine et maître-école de la cathédrale d'Angers en 1113. On lui attribue un *Traité sur la puissance royale*, un *Recueil de Sermons* ou d'*Homélies*, un *Commentaire sur saint Mathieu*. Tous ces ouvrages sont manuscrits.

Hist. litt. de la France, t. IX, p. 520. — Pitseus, *De Illustrib. Anglic. scriptorib.* 1619, p. 840. — Bib. d'Angers. *Hist. de l'Université*, Mss. 1022, t. I, p. 84. — Sanderus, *De Origine ac progressu*, etc., IIe partie, p. 23.

Babionnière (la), f., c^ne^ de *Blaison*. — *Les choses hérit aux... au lieu appelé la Babionnière, tant boys, hays, prez, pastures, terres, vignes, maisons, jardrins*, 1520 (E 436).

Bablut, moulins sur l'Aubance, c^ne^ de *Brissac*. — *Le moulin Babelut*, 1740 (Et.-C.).

Babonnière (la), fontaine, c^ne^ de *Courchamps*. — *La Babouinière* (Raimb.).

Babou de la Bourdaisière (*Michelle*) abbesse du Perray-aux-Nonains, 1580-1584.

Babouard (*Mathieu*), architecte, † le 18 janvier 1743, à Montsoreau, âgé de 73 ans.

Baboue (la), ham., c^ne^ d'*Etriché*.

Baboyère (la), f., c^ne^ de *Chavaignes-sous-le-Lude*. — *La Babeyère* (Cass.).

Babrie (la), f., c^ne^ de *Trémentines*.

Bacardière (la), f., c^ne^ de *Lasse*, 1575 (E 1130).

Bacchu, vill., c^ne^ de *Bauné*. — *Habacu* (Cass.). — *Bacus* (Et.-M.). — *Baccus* (Postes).

Bachelard (maistre *André*), docteur en médecine, pratiqua à Montreuil-Bellay, puis à Saumur. Il était en réputation en 1584. — Sa femme avait nom Etiennette Clérembaud. — Leur fils Foulques fut baptisé à Rochemenier le 20 octobre 1593.

Arch. de M.-et-L. E 1787. — Arch. comm. de Louresse, Série E.

Bachelier (*Claude*), maître chirurgien, reçu à Angers le 9 juin 1752. — Il sollicitait le 12 no

Digitized by Google

vembre 1791 la place de chirurgien-major du 1er bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire.

Bachelier (*Louis*), né à Angers en 1702, d'abord enfant de chœur de Saint-Maurice, y fut presque au sortir de la Psallette nommé maître de musique. Pour se perfectionner dans son art, il fit de nombreux voyages, à Orléans, à Verdun, où il eut occasion de faire exécuter devant le roi un *Te Deum* de sa composition, puis à Clermont-Ferrand, dont il fut nommé chanoine à demi-prébende. Il se démit de la maîtrise de St-Maurice le 1er janvier 1768, malgré les instances du Chapitre, qui par conclusion du 30 janvier 1769 s'engagea à lui payer une rente de 100 livres jusqu'à ce qu'il eût obtenu une place de même revenu, fonction ou bénéfice, à St-Maurice où dans toute autre église, et du même jour lui alloua le traitement de l'année passée. Bachelier, grâce à cette protection sans doute, reçut bientôt de l'évêque un canonicat du Chapitre St-Pierre d'Angers, où il fut installé le 19 avril 1769, et nommé tout d'abord secrétaire (3 octobre 1769) puis procureur (25 juillet 1770). Mais toujours reconnaissant pour St-Maurice, on le voit lui faire « présent de quatorze messes en musique », dont le Chapitre le récompensa par une allocation de 120 livres (8 mai 1772). Il mourut le 24 janvier 1782 et fut enterré le 25 dans le caveau de la collégiale, laissant de nombreuses compositions inédites et des traités manuscrits sur la théorie et sur la pratique musicale, qu'on peut désormais croire perdus.

Affiches d'Angers du 1er février 1782. — *Reg Capitul de St-Maurice et de St-Pierre* aux Arch. de M.-et-L.

Bachelier (*Jean*), curé de *Briolay*. V. *ce nom*.

Bachelier de Bercy. V. *ci-dessus*, p. 176.

Bachelier (le), f., cne de *Coron*, confisquée nationalement et vendue en l'an IX sur l'émigré Hurault de Vibraye.

Bachellerie (la), ham., cne de *Grézillé*.

Bachelot (.....), maître tailleur de pierre, 1600, à St-Lambert-des-Levées, y est inhumé le 26 août 1638.

Bachelot (*Etienne*), imprimeur à Angers, 1723, mari de Jeanne-Françoise Grégoire

Bachelot (le), mlin., cne de *St-Georges-s.-L.*

Bachelotière (la), f., cne d'*Andard*, — appartient en 1478 à Philippe Catherinas, veuve d'André Trépigné, en 1689 à noble homme Pierre Sourdille.

Bachonnerie (la), f., cne de *Somloire*. — *Le pâtis de la Bachoulerie*, 1415 (Arch. de M.-et-L. Série G *Cures*).

Bachouane, terres, cne de *Brain-s.-l'Auth.*

Baclaire (la), f., cne du *Marillais*. — *La Baclière*, 1474 (St-Florent). — *Le Bas-Claire* (Cass.) — Vis-à-vis, en Loire, l'*île de la Basclaire*, 1698, 1702, appartenait à l'abbaye de Saint-Florent.

Baclaires (les), vign., cne du *Marillais*, 1484 (Saint-Florent, B 1).

Baclerie (la), cl., cne de *Daumeray*.

Baclot (le), f., cne d'*Angrie* (Cass.). — *Le Basclot* (Et.-M.).

Baconne, ruiss. né sur *Marigné*, traverse les communes de Querré et de Chanteussé et se jette dans la Mayenne; — a pour affluent le ruiss. de la Poulinière; — 12,500 mèt. de cours.

Baconne, f, cne de *Marigné*. — « *Un petit lieu appellé Bacconne*, » 1539 (C 105, f. 168). — Relevait de Chambellay à 7 s. 6 d. de service par an.

Baconnière (la), ruiss., né sur la cne de *Montigné-sur-Moine*, traverse les communes de Montigné et de Roussay et se jette dans la Moine. Il a pour affluent le ruiss. des Friches; — 1,300 mèt. de cours.

Baconnière (la), ham., cne de *Roussay*.

Badault, cne d'*Angers*, nom ancien d'une île ou partie des prairies devant la Baumette, « qu'un mien devancier, dit Bruneau de Tartif., nommé messire Ambroise Goubeau, a donné à une chapelle qu'il a fondée en l'église Saint-Pierre d'Angers appelée la chapelle de la Croix alias des Becs » (Mss. 879, f. 299).

Badereau (*Pierre*), maître maçon, peut-être originaire du Poitou, travaillait vers 1639 à la confection des autels de l'église d'Angrie.

Baderie (la), vill., cne de *la Chapelle-s.-O.*

Baderie (la), ham., cne de *Grez-Neuville*.

Badillé (*Louis*), prêtre, était organiste de St-Pierre d'Angers en 1656.

Badillerie (la), f., cne de *Châtelais*.

Badin (*François*), sieur du Pont, docteur-médecin, † le 6 juin 1660 à la Chapelle-sur-Oudon. — Son fils y avait épousé le 22 décembre précédent Béatrix de Dieusie

Badinière (la), f., cne de *la Pélerine*.

Badiveau, prairie cne de *Brissarthe*.

Badouelle, f., cne de *Sceaux*.

Badouelle, vign., cne de *Chaudefond*. — *Badoualle*, 1573 (E 683). — *B. autrement les Malécots*, 1640 (E 684).

Badouillère (la), mlin à vent, cne de *Saint-Michel-et-Chanvaux*. — *Les Beaudouillères* (Cass).

Badouillère (la), f., cne de *St-Georges-le-Toureil*. — *La Baudulière* (Cass.).

Badrillère (la), f., cne de *Montigné-sur-Moine*. — *La Badrelière*, 1613 (Et.-C.). — *La Badrellière* (Cass.). — On désigne aussi sous ce nom les deux étangs, près de la Gaudonnière, à la limite vers Boussay, ayant ensemble une superficie de 1 hect. 30 ares.

Bady, ham., cne de *Chatelais*. — *Badil* (Cass.). — *Le Badit*, 1750 (Et.-C.).

Baffer (*Jean*). — « Environ l'an 1550 y avoit « Angers un marchand nommé Jehan Baffer, mari « de Renée Bruneau, qui ne trafficquoit que de « pruneaux soit en Angleterre, Flandre, Hespagne « et Italie. Il amassa tant de biens en ce traffic « qu'on disoit lors pour asseurer qu'un homme « estoit très riche : Il est riche comme Baffer, « mais il n'a pas tant de pruneaux. »

Bruneau de Tartifume. *Philandinop.* Mss. 870, p. 330.

Bafferie (la), ruiss. né sur la cne de *St-Macaire*, traverse celle du Puy-Notre-Dame et se jette dans le ruiss. de l'Étang-de-Bignon; — 2,120 mèt. de cours.

Bafferie (la), vill., cne de *Saint-Macaire*-

Digitized by Google

du-Bois. — En est sieur Ant. Falloux en 1668.

Bafferie (la), vill., c^ne de *Méon*.

Bafferie (la), f., c^ne de *la Pélerine*. — « *La maison seigneuriale de la Bafferrière* avec mestairie, bois marmentaulx, garennes à lièvres et congnilz, vignes, » etc., 1539 (C 105, f. 297) relevait partie de la Prévôté d'Anjou, partie du prieuré de la Pélerine et appartenait à cette date à Silvestre Frétart, le chanoine dont nous avons raconté la mésaventure à l'article de la belle Agnès, *ci-dessus* p. 4; — en 1581 à noble homme François de la Chapelle.

Baffière (la), f., c^ne du *Louroux-Béconnais*.

Baffou, moulins sur une boire du canal de la Dive, c^ne de *Bréxé*.

Baffreau, pré entouré de fossés, c^ne de *Brain-sur-l'Authion*.

Bagannerie (la), f., c^ne de *St-Léger-des-Bois*. — *La Baguinnerie* (Cass.).

Bagatelle (la), f., c^ne de *la Plaine*.

Baget (*Barthélemy*), maître imprimeur, originaire de Toulouse, établi et marié à Angers, 1694-1734, dans la paroisse St-Pierre. Sa femme a nom Anne Baillif.

Bagneux, canton S. et arrond. de Saumur (3 kil.), à 51 kil. d'Angers. — *Balneolæ*, 1087 (L. d'A., f. 76). — *Villa Bennioli*, 1096 (Cart. St-Maur). — *Baignox*, 1238 (Arch. de M.-et-L. H), 1298 (Fontev., Tit. anc., n° 49). — *Baignos*, 1264 (Série H). — *Begnos*, 1277 (St-Aubin, Champigné, t. I, f. 22). — *Baignous*, 1326 (Evêché. — Comptes). — *Baigneux*, 1660, 1789 (C 99, 149), 1759 (Carte de Nolin). — La plus ancienne de ces dénominations rappelle l'existence d'anciens bains, d'ailleurs directement constatée.

Le village s'élève le long de l'ancien chemin, sur la rive gauche et au bord du Thouet. Derrière, vers Ouest, passe la route nationale de Saumur aux Sables, sur laquelle s'alignent les maisons du Pont-Fouchard, véritable faubourg de Saumur, construit depuis 1825 et qu'une loi du 20 avril 1854 a distrait de la commune de St-Hilaire-St-Florent. — Entre Saumur, St-Hilaire-St-Florent (3 kil.), Distré (3 kil. 3/4) et Varrains (3 kil.).

Superficie : 328 hect. dont 81 hect. 30 en vignes et 44 hect. 55 en bois. Le partage, autorisé par arrêté du 30 janvier 1823, effectué la même année par acte du 3 mars, du grand Marais-le-Roi, jusqu'alors indivis avec les communes de Chacé et Varrains, a attribué à Bagneux 6 hect. 65 ares de communs, d'une valeur à cette époque de 10,737 fr.

Population : En 1720, *28* feux, *105* hab. — En 1788, *63* personnes inscrites à la taille. — En 1822, *64* feux. — En 1831, *210* hab. — En 1841, *392* hab. — En 1851, *606* hab. — En 1856, *923* hab. — En 1861, *1,025* hab. — En 1866, *1,116* hab. — L'adjonction de l'agglomération du Pont-Fouchard, la construction de la route et l'érection d'une paroisse expliquent le rapide développement de ces dernières années. La plupart des habitants sont ouvriers ou viticulteurs. Nombre aussi de commerçants ou d'employés de la ville y ont leur maison, grande ou petite, à meilleur compte et avec plus d'aise, au milieu de la verdure, à portée du Thouet, aimé des petits et des grands pêcheurs. A l'extrémité, vers Sud, de la commune, le sous-sol de tuffeau est exploité pour constructions. — Fours à poteries.

Bureau de poste et *perception* de Saumur.

Assemblée le deuxième dimanche de mai.

Une *Mairie* avec *Ecole de garçons* a été construite en 1870, contigue à la nouvelle église. *Salle d'asile*, rue des Pauvres.

La paroisse, supprimée à la Révolution, relevait pour le spirituel de celle de St-Hilaire-St-Florent. Erigée de nouveau en 1850, avec *presbytère* acquis dès 1848 (26 novembre) par la commune, elle n'avait à son service qu'une étroite église, restaurée dès 1849, agrandie en 1851 par la construction d'un porche fermé, devenue absolument insuffisante par le développement subit de la population. L'édifice sans intérêt est aujourd'hui abandonné et sert de grange L'*Eglise* nouvelle, transportée au faîte du coteau, sur la grande route à portée de l'agglomération du Pont-Fouchard, centre futur de la commune, a été construite, comme la précédente, en style roman du XIIe s. avec les matériaux de la localité (architecte, Joly, de Saumur), et inaugurée sous l'ancien vocable de Saint-Pierre le 12 janvier 1868. Le vitrail du chœur a été donné par le maire, M. Desmarets. — Il représente *St Pierre*. Au-dessous diverses scènes montrent *St Pierre*, entouré des Apôtres, *recevant la clé* des mains du Christ, *la Barque de Tibériade, le Dôme de Saint-Pierre de Rome*. L'œuvre est de Claudius Lavergne.

Le *Cimetière*, séparé seulement par une rue de l'ancienne église, fut échangé par ordonnance du 9 juin 1824 contre un emplacement près le carrefour de la Pierre-Couverte, sur le chemin des moulins de Bournan. C'est là que s'élève encore la tombe de l'historien Fr. Bodin. Il a été abandonné de nouveau par l'acquisition en 1849 du terrain actuel sis aux Malgagnes, près de l'ancien chemin de Riou à Saumur.

Le village est au centre de la région le plus anciennement habitée de l'Anjou. A un kil, vers l'Ouest, sur la gauche et à quelques pas de la route nationale, se rencontre le célèbre *dolmen* ou *allée couverte*, formée d'une série de dolmens mesurant 20 mèt. de longueur, 7 mèt. de largeur et 3 m. 25 de hauteur à l'entrée, vers le fond 2 m. 50 seulement. En tout, 21 pierres de grès la composent, dont 16 verticales, s'enfonçant de 3 m. dans le sol, 4 en couverture, dont une primitivement fendue est soutenue à l'intérieur par une pierre fichée en terre; une 5e recouvrait le petit vestibule et est tombée. L'ouverture se présente vers S.-E. La surface entière égale 140 m. carrés. Des fouilles y ont été opérées inutilement en 1775 par Dolomieu. La vue de ce monument a été vulgarisée de toute façon et figure notamment dans Caylus (*Antiq. de la France*), Bodin, Desvaux (*Atlas de la Statistique*), Millet (*Indic. de M.-et-L.*), etc. Un dessin inédit de M. de Lorière est exposé au Musée d'Angers. — Tout près de là se dresse un *peulvan* dit *Pierre-Longue* (2 mèt. 50 de haut sur 4 mèt. de tour à la base) et vers le N. à droite de la route nationale, sur la droite d'un petit sentier qui s'en écarte au sortir du pont Fouchard,

Digitized by Google

un second et plus petit *dolmen*, ouvert à l'E. et formé de 6 pierres dont une sert de toit (6 mèt. 50 de longueur sur 3 mèt. 50). Un troisième, aujourd'hui détruit, existait dans l'angle d'un sentier qui relie les deux chemins et descend du pont Fouchard au Thouet.

La voie antique de Saumur à Doué se bifurquait au pont Fouchard même pour suivre la rive gauche du Thouet et passait devant l'église. On a trouvé dans les environs, dans un terrain appartenant à M. Bournillet, des fragments de marbre, des amas de pierre noyés dans un ciment vierge très-dur, des briques à rebords, une meule à bras, une hache, des tuyaux de plomb, une statuette d'Hercule, qui appartient aujourd'hui à M. de la Frégeolière, un Priape au Musée de Saumur, un tuyau en plomb alimentant un bassin carré dont en 1846 il restait vers S.-O. un mur de 3 mèt. 0,33 de long et vers S.-E un autre mur de 1 mèt. 66, en petits cubes de 15 à 18 centimèt. et reposant sur une assise de très-grandes briques, dernier vestige d'un *balneum* qui a donné son nom à la commune.

La paroisse, fondée au moins dès le XIe siècle, dépendait d'un prieuré-cure de chanoines réguliers de la Trinité de Mauléon. — En est *prieur-curé :* Gilles *Dutour*, 1423. — Jean *Petit*, 1465. — Pierre *Marchaix*, 1492. — *Davy*, † 1613. — Clément *Baudouin*, 1er octobre 1613. — Louis *Marteau*, 1637, inhumé le 27 janvier 1653 près le grand autel, devant le coin de l'Evangile. — Balthasar *Pavillon*, V. *ce nom*, 1653, qui permute avec le suivant contre le prieuré de Denée. — Pierre *Depène*, 22 janvier 1655, 1676. — André *Drugeon*, 1679, mais non sans conteste jusqu'en 1681, inhumé le 28 mars 1687. — Pierre *Beausse*, 1687, 1698. — Fr.-Olivier *Boisard*, 1702, 1704. — Bonaventure *Vaillant*, 1706, † 1709. — André *Dufresne*, 1709, 1736. Les Archives de M.-et-L. possèdent son journal de dépenses depuis le 1er janvier 1717 jusqu'au 1er août 1736, continué d'ailleurs par ses successeurs jusqu'en 1788. On y voit qu'il fit sur la fin de 1717 lambrisser le chœur de son église, refaire le rétable du grand-autel, en 1718 les deux petits autels avec statues, entre autres celle de Ste Marguerite, et divers travaux de sculpture par Mansard, qu'il logea deux mois au prieuré (15 novembre 1719-22 janvier 1720). Il se livrait avec passion à l'élève des abeilles.—Anne-Auguste *Momet*, prêtre, chanoine régulier de la Congrégation de France, 1737, inhumé le 15 août 1767. Il avait fait abattre en 1739 la tour du prieuré. — Jean-Marie *Allard*, 14 octobre 1767 jusqu'en 1792. V. *ce nom*. Il existe aux Archives des fragments de sermons de sa main. — Pour aider la fabrique à se procurer des ornements d'église, une décision de l'archiprêtre de Saumur, dans sa visite de mai 1694, autorisait la perception d'un droit de 10 s. pour la sépulture des personnes avancées en âge. — La maison priorale joignant à l'E. l'église, vers N. la rive du Thouet, comprenait deux corps de bâtiments, un pigeonnier, deux terrasses, un jardin, le tout vendu nat^l le 21 prairial an IV.

La seigneurie relevait du château de Saumur et avait une juridiction qui s'étendait jusque dans la ville et le boile du château, notamment sur l'emplacement des prisons royales. La métairie de Bournan en dépendait. Le plus ancien seigneur connu est Thibault de la Haye, chevalier, 1465. Après lui des membres de la famille de la Grézille : Gilles de la Grézille en 1490; — Claude de la Gr., capitaine de la ville et château de Saumur, 1583; — Urbain Turpin, mari de Renée de la Grézille, 1621, 1648. — La terre, qui prenait titre de châtellenie, fut vendue par décret du Parlement de Paris du 28 novembre 1648 à Urbain Moreau, sieur de la Morinière, inhumé dans l'église comme seigneur fondateur de la paroisse, le 2 octobre 1661, âgé de 66 ans. Jeanne Chesneau, sa veuve, lui survit jusqu'en 1772, âgée alors de 86 ans. Gilles Blondé, conseiller du roi en l'Election de Saumur, est dit seigneur de Bagneux dès au moins 1704. — Charles Blondé en 1722. — Gilles Blondé en 1789.

L'ancien château, situé au Sud de l'ancienne église, appartenait en ces derniers temps encore à la famille Delandes (1805-1864). — A 250 mèt. au N. de l'anc. église, un charmant manoir à tourelle, autrefois appelé *la Perrière*, dont les terrasses dominent la vallée, a été récemment restauré par l'architecte Joly. Le propriétaire, M Desmarest, gendre du marquis de Chabannes, y a formé comme un joli musée de faïences françaises et italiennes, d'armes, d'émaux, de tissus d'Orient.

Maires : Pierre *Guimat*, 1er messidor an VIII. — Charles-François *Delandes*, 2 janvier 1808. — Pierre *Guimat*, 4 juin 1815. — Ch.-Fr. *Delandes*, 13 janvier 1816, † 31 décembre 1819. — Jean-François *Ducroc de Chabannes*, capitaine en retraite, chevalier de St-Louis, 10 mars 1820. — Gabriel *Charpentier*, 4 juin 1832. — Paul-Alfred *Guérin*, 31 août 1837. — Ezéchiel *Desmarest*, en fonctions depuis 1848.

Arch. de M.-et-L. Série C 99, 149, 194; H *Trinité de Mauléon* et M. — Arch. comm. Série E. — *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Ang.*, t. IV, 234. — Godard-F., *Nouvelles Archéol.*, n° 2, p. 8-9. — *Congrès Archéolog.* de 1862, p. 254. — *Répert. Archéol.*, 1860, p. 83, et 1863, p. 213.

Bagneux (le Grand-), c^ne de *Meigné-le-Vicomte*. — En est sieur en 1587 Urbain Legoux, écuyer.

Bagneux (le Petit-), c^ne de *Meigné-le-V.*

Bagoulardière (la), f., c^ne de *la Jubaudière*. — *Le bordage et terres de la B.*, 1438 (Allonnes, t. I). — Aujourd'hui comprise dans le bourg

Bagourdière (la), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Place*.

Baguenier (*Jean-Baptiste-Etienne*), originaire de Mame, diocèse du Mans, reçu à Angers maître en chirurgie pour Brain-sur-l'Authion, le 11 novembre 1790, épousa aux Ponts-de-Cé, le 17 janvier 1791, Marie-Thérèse de Fontenay Il suivit l'armée vendéenne lors de la prise d'Angers et se trouvait encore avec elle en pluviose an II lors de son passage à Baugé.

Baguenier-Désormeaux (*Julien-Charl.*), originaire de la paroisse de Bréo, au Maine, frère du précédent, fut reçu le 15 septembre 1780 pour la maîtrise de chirurgie des Ponts-de-Cé, où il

Digitized by Google

avait épousé dès le 4 juillet précédent Marie Archambault.

Bahardière (la Grande-), hameau, c^ne de *Saint-Laurent-de-la-Plaine.*

Bahardière (la Petite-), f., c^ne de *St-Laurent-de-la-P.* — *La Bahouardière* (Cass.).

Bahourdière (la), ham, c^ne de *Jallais;* — cl. appartenant en 1580 à Vincent Baron, prêtre de Jallais, qui la chargea par testament du 21 mai d'une rente de 3 boisseaux 1/2 de seigle au profit de la fabrique. V. le *Bordage-Bahourd.*

Bahourdy (*Jacques*), premier avocat du roi au Présidial d'Angers, mort le 24 octobre 1721.

Bahutière (la), f., c^ne de *la Chapelle-s.-O.*

Bahutière (la), f., c^ne de *Marcé.*

Baif (*Guy* de), abbé de St-Pierre de la Couture, est pourvu par le pape de l'abbaye St-Aubin d'Angers en 1412. Il figure en 1417 parmi les exécuteurs du testament du duc Louis d'Anjou; — meurt le 6 novembre 1442; — a pour successeur Pierre More. — François de B. le poète est né au château de Mangé, paroisse de Vernoil-le-Chétif, près Château-du-Loir, V. Perche, *Biogr.*, p. 33, et ne se rattache à l'Anjou que par quelques séjours

Dans la maison des Pins, non guière loin du Loir.

Baif, c^ne de *Huillé,* petit fief, dépendant de la terre d'Huillé et réuni par acquêt du 28 mars 1757 au Plessis-Greffier (E 706-707), dont il relevait antérieurement. — La terre et le moulin de Baif, *Bai,* 1102-1111, *Baïf,* 1114-1124, *Baïvus,* 1140, *Buf,* 1150-1160, *Beif,* 1197, *Bahif,* 1228, dont il est fait souvent mention dans les Cartul. du Ronceray et de St-Serge et dont porte le nom une famille célèbre dans la littérature, sont situés à l'extrême confin de St-Denis-d'Anjou, sur la commune de Pincé. Ils relevaient de Briollay (E 705).

Baignault, f., c^ne de *Mouliherne.*

Baigneux. — V. *Bagneux.*

Bail (le), ham., c^ne de *la Salle-de-Vihiers.* — *Le Grand,—le Petit-Bail,* XVIIe s. (E 538-539), réunis au XVIIIe s. — La seigneurie du Petit-Bail relevait de l'Epinay-Maillard en Thouarcé et appartenait en 1633 à Guy de Romagny, en 1714 à Madeleine Yvard, femme de Louis Aubin, écuyer, chef de fruiterie du roi, qui la vendit à sa nièce, Madeleine Yvard, dont le fils J.-B.-René Prégent était président et lieutenant-criminel à l'Election d'Angers, 1745.

Bail (le), f., c^ne de *Varennes-s.-Montsoreau.*

Bail (le), cl., c^ne de *Mélay.* — *Le Bel,* an VI. *Le Bêle* (Cad.). — *Le Belt* (Et.-M.). — Dépendait de la terre de Bouzillé — Donne souvent son nom à la partie supérieure du cours du ruiss. de Chizé.

Baile (le), ham., c^ne de *Lasse.*

Baillé, ruiss., né sur *Cherré,* traverse les communes de Champigné, Juvardeil, Châteauneuf où il se jette dans la Sarthe; — 8,400 mèt. de cours.

Baillé, château et f., c^ne de *Champigné-sur-Sarthe,* anc. terre avec château, vaste parc, bois de haute futaie et trois corps de fermes, s'étendant sur les communes de Juvardeil, Cherré et Ecuillé; a appartenu successivement à Pierre Lesellier, 1446, René Honoré, 1510, Mic. Nepveu, 1668, René Pannetier, 1734, Olivier-Jean Pannetier, conseiller, secrétaire du roi, auditeur des Comptes de Bretagne, mari de Marguerite-Sainte Bernard, 1789, dont les héritiers l'ont vendu le 23 septembre 1864 à M. Passet. — Le château a été restauré en 1866 et les fermes reconstruites.

Arch. de M.-et-L. — *Affiches d'Angers,* 14 janvier 1809. *Journ. de M.-et-L.*, 6 septembre 1865, 2 juin 1866, 19 avril 1869. — Note Mss. de M. Raimbault.

Baillé, f., c^ne de *Grézillé,* ancien fief et seigneurie, appartenant en 1631 à Arthur de Saint-Offange et réunies par Goislard de Montsabert à son comté de Richebourg-le-Thoureil en 1752.

Baillé-Meneau, f., c^ne de *Juvardeil.*

Baillée (la), ham., c^ne de *Montigné-les-R.*

Baillée-d'Etiau (la), quartier de la ville de *Baugé* dans lequel est bâtie l'église St-Pierre et qui relevait du fief d'Etiau, dépendant de Bordes.

Baillées (les), f., c^ne de *Jumelles.*

Baillergeau (*Jean-Louis*), né au Puy-Notre-Dame le 27 septembre 1771, reçu docteur-médecin en l'Université d'Angers le 4 août 1789, exerça la médecine pendant dix ans aux Etats-Unis, puis de retour en Anjou s'établit à Doué dont il fut maire du 15 août 1815 au 16 septembre 1821 Pendant quarante ans il remplit les fonctions gratuites de médecin de l'hôpital civil et en fut durant plus de vingt ans l'administrateur. — Mort le 8 juin 1851, en grande réputation de charité et de science. Depuis le 31 mai 1827 il avait été nommé médecin-inspecteur des Eaux minérales de Jouannette et a publié une *Notice* sur les qualités médicinales de cette source.

Baillergeau (le), f., c^ne de *la Tour-Landry.* — *La Baillegeau* (Cad.).

Baillie (la), prairie, c^ne de *Cantenay,* autrefois relevant du fief de la Papillaye (E 231).

Baillie (la Grande-), prés sur les communes de *Brain-sur-l'A.* et de *Corné.* — Ils devenaient communs du 8 septembre au 3 mai, interdits le reste de l'année aux habitants.

Baillies (les), vill., c^ne de *la Daguenière.*— *Les Baillis* (Cass.).

Baillif (*Robert*), fils de Guillaume B. et de sa troisième femme Françoise Syette, reçu le 22 décembre 1621 docteur-régent en la Faculté de Médecine d'Angers, était un des médecins ordinaires de l'hôpital St-Jean en 1656 et doyen de la Faculté dès 1636 et encore en 1661. Il demeurait au coin de la rue de la Chartre et y mourut le 8 janvier 1666. Son frère aîné, Jean, avait été assassiné tout enfant. Il avait eu de sa femme Louise Bouteiller, morte le 23 mai 1647, au moins cinq enfants. — Ménage, dont il avait assisté le père en sa dernière maladie, l'appelle homme très docte, *vir doctissimus,* mais se trompe en lui donnant le prénom de *Jean.* Il nous apprend que Baillif avait composé en 1636 un écrit sur le sens médical du mot ἀγκών. La Bibliothèque Nationale possède une dissertation anonyme sur ce sujet intitulée : *Decanus facultatis medicinæ andegav. reprobat cujus dam libellum contra se, ementito Facultatis nomine, promulgatum* (16 p. in-4° s. l. n. d.). Si ce n'est l'écrit indiqué par Ménage, c'en est tout au moins la défense

Digitized by Google

faite par l'auteur même contre la critique d'un adversaire, qu'il nomme Jean Blanche. — (*Jacques*), fils du précédent, reçu docteur-régent en médecine à Angers, le 23 janvier 1652, mort le 26 septembre 1696. — Il avait épousé le 13 avril 1654 Renée Héard, inhumée, comme lui, aux Cordeliers, le 2 mars 1686. — Il en avait eu deux fils, Charles (6 octobre 1656), curé de St-André de Châteauneuf en 1703, et Robert (5 juillet 1655). — (*Simon*), fils de Robert et frère de Jacques, reçu docteur-régent en la faculté de médecine d'Angers le 22 avril 1654, résidait à Tiffauges en 1666 mais mourut à Angers le 25 décembre 1671. — Il avait épousé le 31 mai 1654 Simonne Blanchart, morte en couche le 15 avril 1655, et en secondes noces Claude Trouvé, qui lui survécut.

Arch. de M.-et-L. Séries D, E 1545, et H.-D. — Arch. mun. d'Angers, GG 34, 88, 101, 102, 116, 119, 122, 134, 135, 138, 172, 177, 174, 206, 311. — Note Mss. de M. de Lens.

Baillif (*François*), sieur de la Raillère, de la famille des précédents et comme eux docteur en médecine, 1661, inhumé aux Cordeliers le 26 septembre 1696, dans la chapelle de Craon (GG 311).

Baillif (*René*), maître architecte à La Flèche, passa marché le 14 juin 1703 avec le prieur Détriché pour la reconstruction de la grande porte de son prieuré de Sainte-Colombe. Le dessin en existe dans les archives du château de Chavigné près Brion.

Bailliverie (la), cl., c^ne de *Mazé* (E 1117).

Baillot (*François-Jérémie*), docteur de Sorbonne, né à Paris le 20 août 1702, s'était retiré comme pensionnaire aux Récollets de la Baumette et y fut inhumé le 7 octobre 1782.

Bailly (*Claude*), secrétaire de l'abbesse de Fontevraud pendant 32 ans (1559-1591), était en 1591 Elu du roi à Saumur.

Bailly (*Pierre*), « maître horologeur » à Angers, 1668, père et grand-père de deux René B. comme lui maîtres horlogers à Angers jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Bailly (*René-Jean*), prêtre, vicaire dès la fin de 1761 et curé en octobre 1763 et jusqu'en 1790 du Plessis-Grammoire, figure au nombre des membres fondateurs de la Société des Botanophiles d'Angers (mars 1777). Il fit un voyage à Rome en 1782 et en rapporta un fragment de la Vraie Croix qui fut exalté en 1786. — La Bibliothèque d'Angers possède de lui des mémoires manuscrits sur la vie de l'évêque Jean de Vaugiraud (in-fol. de 33 p.), qui ont la forme d'une oraison funèbre.

Biblioth. d'Ang. Mss. 638 et 639. — Arch. comm. du Plessis-Gr. E.

Bailly (*Guillaume* de), comte de la Ferté-Alais, conseiller du roi, président de la Chambre des Comptes de Paris, abbé de Bourgueil, meurt le 28 mai 1382, empoisonné, dit-on; — a pour successeur Laurent Gillot.

Bailly (le), f., c^ne de *la Jubaudière*. — *Les Baillis*, 1533, 1645 (Et.-C. et Cad.). — *Les Ballits* (Cass.),

Bain, nom d'une famille nombreuse d'architectes. — (*Mathurin*), le premier connu, paraît avoir résidé aux Ponts-de-Cé dont il restaura l'église de Saint-Aubin et en refit le grand-autel en 1526. — Son fils *Jean* y fait baptiser un de ses enfants en 1598, quoiqu'il habite à Angers, près Hanneloup. Il a pour femme Renée Davy et paraît particulièrement lié avec son confrère Vincent Camus, V. *ce nom*. Les actes l'appellent *sire* Jean, † le 29 mars 1622, à Angers. — (*Jean II* le jeune), maître architecte ou maçon, comme les précédents, et fils de Jean Ier, a pour femme Jeanne Gron, 1618, 1621. — Sa fille Renée épouse le 18 juillet 1621 René Delaplace, maître chirurgien des Ponts-de-Cé. — Il demeurait en Bressigny et mourut le 5 décembre 1649, âgé de 51 ans. — (*Etienne*), fils sans doute de Jean Ier, « maître tailleur de pierre » et « maître architecte », a pour femme Jeanne Guittet, 1631. — Leur fils Charles, quoiqu'ils résident à Angers, est baptisé aux Ponts-de-Cé en 1650. — Mort le 7 juillet 1676 à Angers. — On trouve nombre d'autres maîtres menuisiers ou maçons de ce nom à Angers et dès le XVIe s. au Louroux-Béconnais, au XVIIe s. à Candé et à Saint-Augustin-du-Bois.

Bain (le Grand-), ham., c^ne de *Liré*. — *Baings*, 1632 (Daumeray E). — *Bains*, 1677. — Appartient à ces dates à la famille de Meaulne. Le prieur de Liré devait par an au seigneur, à Pâques, Toussaint et Noël, une fouace de fleur de froment et 3 pintes de vin.

Arch. de M.-et-L. H *Saint-Florent*.

Bain (le Petit-), ham., c^ne de *Liré*.

Bainau, f., c^ne de *la Pouèze*. — *Le lieu de Barregouault*, 1629, *le vill. de Bargouault*, 1666 (Et.-C.). — *Bargouault* (Cass.). — *Baragruault*, 1539 (C 109, f. 167). Appartenait à cette date à Guillemine Simon, veuve de n. h. Arthur de Chenu, qui la relevait de Brain-sur-Longuenée.

Bainau, font. et m^in, c^ne du *Lion-d'Angers*. — *Baixnault*, 1691 (Et.-C.).

Bainerie (la). — V. *Bennerie* (la).

Baing, m^on détruite, c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*, ancien fief dépendant de la Barbotière.

Bainville (.....), organiste de St-Maurice d'Angers, a publié à Paris et à Angers en 1767 huit *Nouvelles pièces d'orgue composées sur différents tons*. Le Chapitre, pour le remercier de la dédicace de son ouvrage, lui alloua 72 livres de gratification (28 avril 1767). Il avait en 1773 fait accepter au Chapitre de St-Pierre son fils pour organiste, s'engageant à le remplacer en certaines solennités et toujours à l'avoir sous ses yeux et à développer ses talents; mais le jeune homme fut retenu à Paris et le traité n'eut pas de suite.

Reg. Captt. de St-Maurice, fol. 38; — Id. *de St-Pierre*, fol. 299, 312.

Bajouilière (la), f., c^ne de *St-Georges-le-Thoureil*, où se trouve sur une lande le dolmen dit la *Pierre-Couverte*, à peu près carré, 6 m. 95 sur 6 mèt. 60, haut de 1 mèt. 50 mais en partie enterré; la pierre qui forme toit, aujourd'hui brisée en quatre fragments, mesurait 6 mèt. 40 en carré et 80 cent. d'épaisseur.

Bajuli (*Bernard*), prieur de Mozé du temps de l'abbé de Saint-Serge, Du Breuil. On croit qu'il professait la théologie dans les écoles d'Angers. Sa science et son habileté le désignèrent à différentes missions. En 1367 il accompagna son abbé en Bre-

Digitized by Google

tagne, où il s'agissait d'apaiser les différends survenus entre le prieur de Chemeré et le seigneur du pays de Retz, Girard Chabot. Quelque temps après il fut envoyé en Angleterre pour défendre contre l'évêque d'Excester et le roi les droits de son abbaye sur le prieuré séquestré de Tywardveit. Mais la force l'emporta (1370).

Biblioth. d'Ang. Mss. 1022, p. 298.

Bajuli (*Guillaume*), parent sans doute du précédent et comme lui moine bénédictin de Saint-Serge et professeur en l'Université d'Angers, succéda en 1372 à l'abbé Pierre Du Breuil, sans abandonner la régence ni son titre, qu'il prenait dans ses actes avant même celui d'abbé. Il ne garda que deux ans son abbaye dont il se démit en 1374, abreuvé d'ennuis par le trésorier de l'église d'Angers.

Hist. de l'Université, Mss. 1022, p. 290. — Dom Fournereau, dans la *Rev. des Soc. Sav.* 1871, p. 386.

Balainerie (la), vill., c^ne de *Brigné*. — En est sieur Pierre Bachelard, écuyer, en 1624.

Balaineries (les), cl. détruite, c^ne de *St-Augustin-du-Bois* (Cass.).

Balancière (la). — V. *Bélansière* (la).

Balandière (la), f., c^ne de *la Séguinière*.

Balarderie (la), f., c^ne de *St-Barthélemy*. — *Le lieu et closerie de la B.*, 1500 (Chap. St-Martin).

Baldricus. — V. *Baudry*.

Balduin. — V. *Baudouin*.

Balechoux (*François*), maître chirurgien à Cernusson, 1745, où il se maria le 7 septembre. Il était fils d'un maître chirurgien de Fougeré-Cormery en Touraine.

Balinière (la), f., c^ne d'*Allonnes*.

Balinières (les), terres, c^ne de *Pouancé*.

Balises (les), prés, c^ne de *la Ménitré*.

Balises (les), c^ne de *Brain-sur-l'Authion*, très-grands prés divisés en étroites parcelles d'une longueur de près de 500 mètres.

Balissière (la), f., c^ne de *Freigné*. — *La Bobissière* (Cass.).

Balisson (*René*), maître chirurgien, à Angers, 1653; — il servait en cette qualité les moines de l'abbaye St-Aubin. Le 23 juin 1699 sa survivance fut donnée à son aide, Jouennaux. — Mort le 26 juillet 1701, âgé de 81 ans.

Arch. de M.-et-L. *Reg. Cap. de St-Aubin*, fol. 222. — Arch. mun. GG 155.

Balisson, f, c^ne de *Châtelais* — *Ballisson*, 1567 (abb. de Pontron). — *Balicent* (Cass.).

Balisson, c^ne de *St-Michel-du-Bois*, anc. fief et seigneurie, avec ancienne motte féodale dite *la Seigneurie*, — acquis sur les créanciers de Jeanne Lenfantin, veuve Pierre Haran, par Pierre Lenfantin en 1604; — appartient à noble homme Jacques Boussicault, conseiller du roi, 1647, 1654.

Balivière (la), f., c^ne de *Bocé*.

Ballain (*Jean*), né à Angers, sur la paroisse de la Trinité, était établi, comme son père et son grand-père, maître potier d'étain, dans la rue *des Ponts* ou *Bourgeoise*, près de la *Cour des Tourelles*. Il avait reçu, comme il nous l'apprend lui-même, « une éducation fort honneste et, il faut le dire, plus que convenable à sa vacation ». Cinq années passées au collége d'Anjou (1688-1693) lui avaient donné, avec la connaissance du latin, un goût ardent de l'étude et des recherches curieuses, comme aussi du dessin. Il occupait ainsi ses loisirs aux antiquités de l'histoire angevine et en a laissé un recueil singulier, d'une science naïve et sans critique mais utile pourtant encore à consulter pour les nombreuses vues de monuments aujourd'hui détruits, qu'il s'est plu à représenter. Ces dessins sont à la plume, la plupart grossièrement enluminés; les détails en sont souvent inexacts mais l'ensemble en est fidèle. Il porte pour titre : *Annales et antiquités d'Anjou contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis le déluge jusques à présent, recueillies des anciennes annales, choniques et écrits de Jean de Bourdigné, prestre, docteur ès-droits, et de Jean Hiret, aussi prestre, docteur en théologie, curé de Challain au diocèse d'Angers et chapelain de l'église de Paris, par Jean Ballain, 1716* (Mss. in-fol. pap.). Lehoreau, qui connaissait ses goûts, lui a aussi fait dessiner plusieurs vues d'églises et de monuments contenues dans le 3e volume de son ouvrage manuscrit. La Bibliothèque d'Angers possède de lui encore une copie de l'ouvrage de Pierre Ayrault (V. *ce nom*) qui a pour titre : *Ressort et étendue de la juridiction ordinaire de la Sénéchaussée d'Anjou*, avec de nombreux blasons coloriés. En tête il a écrit : *Hic mea non mea sunt, sed Deo, quæ mea sunt, refero.* On conserve de sa main une œuvre d'un autre genre à l'hopital Ste-Marie d'Angers C'est un vase à thériaque, provenant de l'ancienne pharmacie de l'Hôtel-Dieu Saint-Jean, en étain pur, haut de 1 m. 50, large de 0^m,75, avec deux anses ciselées, et le couvercle surmonté de l'aigle de St Jean sur une boule. Une guirlande de feuillage, soutenue par un cordon sculpté en bandelettes, porte dans un écusson le mot *Thériaque*, le poids du vase, *300 l.* et une inscription circulaire : *Johannes Ballain fecit 1720.* — Ballain, veuf une première fois de Madeleine Masseron, se remaria le 12 janvier 1723 avec D^lle Marie-Anne Edin de la Touche, fille d'un droguiste, morte le 11 avril 1738. Lui-même mourut en 1744 et fut enterré aux Carmes d'Angers où un de ses frères était religieux; un autre était substitut du président de la Prévôté d'Angers et possédait la terre et seigneurie de Chaufour en St-Barthélemy. — Le facteur d'orgue Davanne avait épousé leur sœur.

Biblioth. d'Ang. Mss. 867 et 924. — Arch. mun. GG.

Ballan de Cinq-Mars (*François*), abbé d'Asnières-Bellay, meurt en 1721; — a pour prédécesseur Courault de Pressiat, pour successeur Hyacinthe de Botloy.

Ballard (.....). jeune commerçant âgé de 25 ans, de Montpellier, tenant depuis quelque temps une maison à Cholet en 1793, y propageait avec sa fougue méridionale les idées nouvelles et fut des plus énergiques à soutenir dans le conseil de guerre la nécessité de défendre la ville contre la première armée de Stofflet et de Cathelineau, comme aussi un des plus courageux au combat du 14 mars. Réfugié chez le peintre Coulet (Voir

Digitized by Google

ce nom), il y fut découvert par le chanoinier Six-Sous (V. *Bruneau*) et traîné sur la place du Château, au pied de l'arbre de la liberté. Ballard offrit 12,000 livres pour les pauvres en échange de la vie; on l'emmena en prison; mais un ordre des chefs vendéens l'y reprend; un sursis nouveau l'y ramène. Il semblait oublié quand le Jeudi-Saint, 28 mars, l'aumônier Barbotin (V. *ce nom*) et son compère Six-Sous vinrent prendre Ballard, qui d'une gaîté et d'un sang-froid inaltérable écrivit quelques mots et marcha au supplice. On l'attacha les yeux bandés à l'arbre de la liberté, au milieu des femmes et d'une partie de la ville qui demandaient sa grâce, et pour éprouver son courage on lui tira un coup de pistolet chargé à poudre. Ballard resta immobile — Un second coup à bout portant lui brisa la tête, en représailles, prétendit-on ensuite, de la mort du frère de Cathelineau fusillé la veille ou le jour même à Angers.

Savary, *Guerre des Vendéens*, t. I. — Gellusseau, *Hist. de Cholet*, t. II, p. 223.

Ballée, f., c^ne^ d'*Angers*. — *Balaicum, Balaiacus*, 1060-1081 (Cart. St-Aubin, f. 41). — *Balaeium*, 1155 (Liv. d'A., f 82). — *Balae*, 1256-1166 (1er Cart. St-Serge, p. 372). — *Balee*, 1117 (St-Aub., *Sacristie*, t. II, f. 16). — *Ballae*, 1275 (Ib., f. 18). — Anc. prieuré de St-Florent, réuni vers le XIIIe s. au prieuré de St-Ellier, qui lui-même devint une dépendance de Lévière. — Le 20 juillet 1480 le prieur Guill. Duvau acquit de Renaud Guyard d'Angers une maison et jardin y attenants, appelée St-Jacques-du-Buisson, dont le nom accompagne dès lors et le plus souvent au XVIIIe s. remplace celui de Ballée. — Les textes disent : *le prieuré*, le fief, le domaine *de St-Jacq.-du-Buisson alias Ballée*. — L'enclos, situé à droite et presque à l'entrée du chemin qui vient de la Madeleine à Gâte-Argent vers le chemin de St-Léonard et dans la paroisse de St-Jean-Baptiste d'Angers, comprenait les bâtiments du prieuré et vis à vis une petite chapelle carrée entretenue et munie d'ornements jusqu'à la fin du XVIIIe s. — Voir les plans du censif du prieuré, aux Arch. de M.-et-L., *Lévière*, n° 50.

Ballée, f., c^ne^ d'*Angers*, dans l'ancienne paroisse de Saint-Augustin, à l'angle du chemin de Sorges à Villesicard. — *Les maisons de Balée*, 1456 (E 55). — *La clouserie de B. en St-Augustin*, 1523, *la cl. nommée B. alias la Croix-Rouge*, 1555, 1608 (St-Aubin, *Molières*, t 3, 6 et 7). — *Ballé* (Cass.). — En est sieur Colas de la Flèche, 1430, Jean de la Fl, 1460, René de Champeaux, 1500, Olivier Levenier, 1555. — Il y existait à cette époque, devant l'entrée, une perrière comblée et transformée en pâtis dès le XVIIe siècle. — Gervais Chevrier, grainetier d'Angers, 1608, Jean Menant, 1615, avocat, René Avril de la Roche, qui y meurt le 24 novembre 1690, René-Charles-Elisabeth de Coëtlogon, 1706, mari d'Anne Avril; — appartient à la famille Bridier, 1710, 1780.

Ballée, ham., c^ne^ de *Durtal*. — *Les perrais de la plaine du lieu de B.*, 1478 (Pr. de Gouis, t. I). — Anc dépendance du prieuré de Gouis, vendue nat^t^ le 3 mars 1791. — Voir les plans du censif du prieuré aux Arch. de M.-et-L.

Ballerie (la), ham., c^ne^ de *St-Martin-du-B.*

Ballerie (la), f., c^ne^ de *Trémentines*.

Ballerie (la Grande-), f, c^ne^ de *Mélay*. — Le fief relevait de Bouzillé et de la lande de Chemillé. En 1544 honorable homme Vincent Quentin l'acquit de Nic. Prieur, en 1574 Jacq. Loiseau de noble homme François de Lesperonnière. La famille Deneschau le posséde de 1692 au milieu du XVIIIe s., René Ponceau en 1752.

Arch. de M.-et-L. E 193-194, avec plan.

Ballerie (la Petite-), f., c^ne^ de *Mélay*.

Balloir (le), f., c^ne^ de *Montilliers*. — *Le Ballais* (Cass.).

Balloir (le), vill., c^ne^ de *Nueil-sous-P* — *Le Ballouer* (Cass). — *L'hostel, l'estang du Ballouer*, 1431 (E 821). — En est seigneur à cette date Bremor Aménard, qui relève le fief pour partie de Montreuil-Bellay. — Hardi Leroux, chevalier, 1457, Marie Odarde, 1463, François Bidault, 1766. — Le 30 janvier 1790, un meunier de Saumur, passant dans le village avec quatre mulets chargés de blé, y fut pillé par une sédition des femmes du pays. — Une petite fontaine y existe où l'on a rencontré des portions de bois pétrifié.

Millet, *Indic. de M.-et-L.*, t. II, p. 384. — Arch. de M.-et-L. — Arch. mun. de Saumur, BB 17. — Note Mss. de M. Raimbault.

Balloir, fontaine, c^ne^ de *Rou-Marson*.

Balloire, vill., c^ne^ de *Méron*. — *Villa Baludriacus*, 966 (Cart. Saint-Aubin, f. 75), 1096 (Ib., f. 111 v°). — *Baluirum*, 1060-1080 (Ib., f. 76 v°). — *Baloria*, 1080 *circa* (Ib., f. 68 v°). — *Baluirria*, 1097 (St-Aubin, la Madeleine, t. I, f. 1). — Formait une *Villa* au Xe siècle, sise sur les confins de l'Anjou et du Poitou. Les moines de St-Aubin, propriétaires de Méron alors en Poitou, y avaient réuni indument une partie des terres, *duas quartas*, sises sur la villa et dans le territoire dépendant du comte d'Anjou qui en fit don à l'abbaye (966).

Ballon (le), f., c^ne^ de *Tigné*.

Ballue (*Martin*), maître chirurgien à Turquant, 1678.

Ballue (la), closerie avec petite chapelle, dite quelquefois *de la Balée*, qui existait près le Chêne de la Ballue, au Nord du chemin de la Barre à Nid-de-Pie, détruite et mise en pré vers 1720; appartenait à l'abbaye de Saint-Nicolas.

Balluères (les), vill., c^ne^ de *Soulaines*. — « *Les marais des Baluères, j^t^ d'un costé le douet d'Aubence, d'autre les terres de la Jédonnière et d'un bout le pont de Putigné, d'autre bout les prez au sieur de La Crossonnière*, » 1746 (E 472). — *Le village des B.*, 1742 (E 495). — *Les Balnères* (Postes). — Dépendance de la seigneurie de Noisé. V. E 976-985.

Balnau (*Nicolas*), évêque d'un siége inconnu, de Dol suivant les Bénédictins, mourut en 1366 au château d'Angers et fut enterré à la porte du Chapitre des Cordeliers. Le dessin de son tombeau se trouve dans les cartons de l'Ordre du St-Esprit de la Bibliothèque Nationale.

Baltière (la), c^ne^ de *Cernusson*, carrefour, croix et ponceau, à la rencontre des chemins de la Pigeardière et de la Petite-Carrée.

Digitized by Google

Baltière (la), f., c^ne de *Clefs*. — *Les Baltières* (Cass.).

Balue (*Jean*), était né, dit-on, au bourg d'Angles près Montmorillon en 1421, et avait pour père selon toute vraisemblance Thomassin Balue, châtelain du lieu, et non comme on l'a prétendu au temps de sa disgrâce, un tailleur du lieu ou un savetier. Sa famille très-nombreuse prit de hautes alliances, et nombre d'Angevins plus tard en ont prétendu descendre. Destiné aux ordres, il s'attacha à Jacques Jouvenel des Ursins, qui le prit en affection et le nomma son exécuteur testamentaire (1456). Il passa à la mort de son protecteur dans la maison de Jean de Beauvau, évêque d'Angers, qui lui attribua quelques bénéfices et en fit plus tard son grand-vicaire. Le 15 octobre 1461 il fut pourvu d'un canonicat de St-Maurice d'Angers, et s'y fit maintenir, malgré l'archevêque de Tours, par arrêt du Parlement, puis l'échangea avec Jean de la Vignole contre deux prébendes en l'église de Laon. Les lettres qui lui attribuent en 1463 un troisième canonicat, lui donnent le titre de licencié-ès-loix et celui de protonotaire du Saint-Siége. Il rapportait sans doute ce dernier du voyage qu'il venait de faire en cour de Rome avec Jean de Beauvau. Ayant rencontré une forte opposition du Chapitre contre sa prise de possession, il obtint le 15 septembre 1463 des ordres royaux qui mirent fin à toute résistance. Ses relations en cour déjà anciennes et la faveur même de son évêque le rapprochaient des grâces. Il devint en peu de temps aumônier du roi, conseiller-clerc au Parlement (26 décembre 1464), trésorier de l'Epargne, secrétaire d'Etat, administrateur du collége de Navarre et encore chancelier de Charles, duc de Normandie. La trésorerie de l'église d'Angers étant venue à vaquer, il s'en fit pourvoir de Paris, le 23 mars 1463. Sur une réclamation de l'évêque, qui alléguait ses droits antérieurs, un maître des requêtes vint en chapitre présenter des lettres du roi (20 avril 1464) qui maintenaient la possession acquise à Balue Il résigna pourtant cette prébende l'année suivante, après sa réception en l'évêché d'Evreux (14 août 1465). Alors qu'il n'était encore qu'élu, pendant les premiers mois de 1465, il fut envoyé par le roi à Paris avec le gouverneur Jean de Melun pour tenir tête aux premiers troubles. On le vit alors courir les rues et passer les revues des bourgeois, portant camail et rochet, monter les gardes et commander les hommes d'armes du maréchal de Gamaches. Un soir, sortant d'autres aventures, il faillit être assassiné par des rivaux jaloux. Sa mule le sauva de la mort, non des coups. « C'est un bon diable d'évêque, disait le roi, pour cette heure; je ne sais ce qu'il sera à l'avenir. » Toujours attentif à la fortune, Balue n'était pas pour rester indifférent aux démêlés de l'évêque d'Angers avec son Chapitre. Les fréquentes missions politiques qui l'amenaient dans les parages de la Bretagne le mettaient à portée de tirer parti de tout événement utile, et au grand affront de son ancien protecteur, il consentit même de célébrer pour le chapitre l'office de Noël 1466 en la cathédrale de St-Maurice. C'était une première main mise sur l'évêché d'Angers, dont des bulles du 5 juin 1467 le déclarèrent bientôt en possession. Avant même son installation, le pape lui envoya par Adam Fumée, maître des Requêtes, le chapeau de cardinal. Balue acquittait sans doute quelques jours plus tard le prix de cette faveur en poursuivant auprès du roi le rappel de la Pragmatique-Sanction, dont il se chargea de présenter lui-même les lettres d'abolition au Châtelet; mais il dut reculer devant l'opposition courageuse du procureur-général Jean de Saint-Romain (1er octobre 1467). Le 11 février 1468 N. S. il fut installé solennellement dans son nouvel évêché et assista le 6 avril, assis à la droite du roi, à l'assemblée des Etats de Tours, qui devaient régler l'apanage du frère du roi. La même année, pendant la guerre de Bretagne, il fut envoyé à Bruxelles auprès du duc de Bourgogne qui lui fit grand honneur et bonne chère, dit Commines, mais le roi n'y gagna rien, et il est à croire que dès lors lui vinrent en tête les premiers soupçons contre ce favori « auxquel il se fioit moult fort et faisoit « plus pour luy que pour prince de son sang et « lignaige ». L'arrestation fortuite d'un prêtre chargé de messages secrets (13 avril 1469) lui livra les preuves que Balue, d'accord avec l'évêque de Verdun, trahissait au duc de Bourgogne les confidences de son maître et traversait sous main ses projets. Le cardinal, immédiatement arrêté, obtint pourtant d'aborder le roi, et pendant deux heures on les vit tous deux cheminer sur la route d'Amboise et échanger longues paroles. Au sortir de l'entretien, Balue fut conduit à Montbazon, puis au château d'Onzain, près Blois, et enfermé dans une de ces odieuses cages ou *fillettes* du roi que Guyon de Broc fut chargé, par mandement du 11 février 1469, d'y faire installer « pour la sûreté et garde du cardinal d'Angers ». En même temps une commission eut charge d'instruire son procès et commença par se partager ses biens. Sa vaisselle d'argent fut vendue au profit du Trésor, ses tapisseries données à Tanneguy-Duchatel, « sa librairie » à Pierre Doriolle; à d'autres le reste. Son titre de cardinal le sauva. Le pape le réclama pour la juridiction de l'Eglise et obtint qu'il fût jugé par des commissaires du Saint-Siége. Les années passèrent. En attendant, dans sa prison moins étroite sans doute que la tradition et les chroniqueurs ne l'ont faite, Balue occupait les heures à l'étude et disposait encore des bénéfices de son évêché. Il nomma ainsi le 2 juillet 1472 à une prébende de sa cathédrale un des secrétaires du roi, que le Chapitre admit, pour le révoquer il est vrai le surlendemain. La cour de Rome, tout en le reconnaissant coupable et criminel d'Etat, refusa toujours et contre toute influence d'admettre la vacance de son évêché, et en promettant de le déférer à ses juges ne cessait de solliciter sa liberté. Enfin le vieux roi, abordé par le légat au sortir d'une de ces crises que la peur de la mort lui rendait si terribles, et sur la foi des médecins qui attestaient les infirmités du prisonnier, donna l'ordre de sa délivrance (1480) et demanda même à son tour des lettres d'absolution pour cette longue vengeance (1481). Balue se réfugia à Rome où sa faveur ne tarda pas à éclater. Des bulles du 29 fé-

Digitized by Google

vrier 1481 le déclarent rétabli dans tous les droits et revenus de son évêché et même dans ses biens patrimoniaux. Elles furent présentées en chapitre, à Angers, par son frère, Antoine Balue, évêque de Saint-Pons de Thomières. Le cardinal lui-même, nommé par le pape évêque d'Albe, puis de Préneste, ne tarda pas à revenir en France avec le titre de légat du Saint-Siége. Il n'avait cessé d'ailleurs de correspondre avec le nouveau roi et de lui rendre, à sa demande, divers services familiers. Le 24 juillet 1484 il fut reçu solennellement et avec une pompe royale par tous les ordres de la ville d'Angers, et le lendemain il fit plainte à ses chanoines de l'intrusion d'Auger de Brie (V. *ce nom*), admis par eux à tenir sa place. Il se disposait à reprendre en cour ses intrigues, mais la mort du pape (13 août) le rappela à Rome pour prendre part au conclave. Il y vécut tout occupé de missions politiques et de l'administration des revenus de ses deux évêchés ainsi que des abbayes de Fécamp qu'il possédait depuis 1469 et de Saint-Ouen qu'il avait obtenue du pape en 1484. Il avait cédé en 1490 celle de Lagny à Auger de Brie (V. *ce nom*) et ne posséda jamais, comme on l'a dit, celles du Bec-Hellouin ni de Bourgueil. « Mais combien, dit Bourdigné, que aucuns « vices se peuvent réciter d'icelluy Ballue, toutes « fois fist-il en sa vie ung acte digne de grant re- « commandation et dont les Angevins sont moult « tenuz a luy; car il impétra du Sainct-Siége apos- « tolique privilége pour tous les habitants du duché « d'Anjou, qu'ilz ne peussent estre tirez en pre- « mière instance hors de devant leurs juges ordi- « naires par vertu de quelques priviléges; et s'ilz « y estoient appellez et ilz deffaillissent, l'on ne « peult pourtant contre eulx promulguer sentence. « Et si l'on en donnoit aucuns soit d'excommunier « contumace ou autres, l'official d'Angers com- « missaire du Sainct-Siége, quant en cest endroict, « casse, adnulle et abollist tout ce qui auroit esté « faict en vertu de telle évocation; qui est très « beau privilége pour garder de vexer les habi- « tans d'Anjou » (édit. de 1529, p. 166). — Balue mourut près d'Ancône, dans les premiers jours d'octobre 1491. Le chapitre d'Angers en eut avis le 15 octobre. Il fut enterré à Sainte-Praxède de Rome. L'épitaphe mise sur son tombeau rappelait son titre de cardinal d'Angers et résumait en quelques mots sa vie, exemple suprême des fortunes humaines. — Son écu portait *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois têtes de lions arrachées de gueules, lampassés d'azur.*—Un des parents du cardinal devint curé de Saint-Eustache de Paris en 1496-1497 et de nouveau en 1510-1568, et y eut pour successeur l'angevin René Benoist (V. *ce nom*).

Biblioth. d'Ang., Mss. 623-629. — Rangeard, Mss. 577. — Coll. Petitot, *Jean de Troyes*, t. XIII, p. 391.—Bourdigné, Hist. de 1529, p. 166. — Le P. Anselme, t. VIII, p. 238. — Duranti, *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. IX, p. 218 et suiv. — Frison, *Gall. purpurata*, p. 516. — *Hist. du comté Evreux*, par Lebrasseur, p. 198. — Aubéry, *Hist. des cardinaux*, t. II, p. 394.— *Gall. Christ.* 1re édit., t. II.— Mém. *archéol. d'Anjou*, 1863, p. 278-280.—Dumesnil, p. 255. — Beauchet-Filleau, *Dict. hist. des familles*, t. I, p. 192. — Cl. Ménard, *Peplus*, Mss. 875, d'Aurigny, *Hommes illustres*, t. I, p. 318. — Dreux *Biblioth. du Poitou*, t. I, p. 417. — *Dialog. des Morts*, par Fénelon.—Thomas Basin, *Hist. de Louis XI*, t. II, p. 182 et 210; t. III, p. 173, 283, 303, 321, 326. — Dans une vente anonyme de livres (15 décembre 1855) sous le n° 1398, il a été vendu à Paris la *Relation d'une ambassade envoyée par Louis XI au pape pour faire le procès au cardinal d'Angers et à l'évêque de Verdun* (1469), Mss. de 64 fol. pap., écrit. du XVIIIe s.; on y a ajouté : *Vie et histoire de J. Balue*, Mss. in-fol. sur pap. de la même main que le précédent.

Balzac d'Illiers d'Entragues (*Louis* de), aumônier du roi, nommé abbé de Bellefontaine le 25 juillet 1710, † évêque de Lectoure en 1720.

Baumette (la). — V. *Baumette* (la).

Bancelin (*Esprit-Benjamin*), né le 5 mai 1764 sur la paroisse St-Denis d'Angers, était fils de Charles-André Bancelin, notaire royal-apostolique, secrétaire-greffier de l'Hôtel-de-Ville et trésorier de l'hôpital des Incurables, mort à l'âge de 47 ans le 19 octobre 1780, et de Suzanne Gascher du Tertre, morte le 9 mars 1789. Il fit avec succès ses études au collége de l'Oratoire, se maria à l'âge de 22 ans (21 mars 1786) avec la jeune veuve d'un procureur, Françoise-Jeanne-Marguerite Faultrier, et exerçait au même titre avant 1789 auprès du Présidial d'Angers. Le 15 septembre 1790 il fut nommé receveur du district de Segré, charge qu'il occupa jusqu'au 18 messidor an II. Il s'y distingua par son désintéressement et une régularité parfaite qui lui permit, quand ses papiers eurent été brûlés par les Vendéens en octobre 1793, de rétablir tous ses comptes sur les copies fournies par lui à l'Administration départementale. Commandant de la garde nationale, il équipa à ses frais deux canons et fit toutes les avances de l'armement de sa troupe. Maire de Segré du 1er novembre 1790 au 15 brumaire an II, il préserva par deux fois la ville et le District de la famine en revendant à perte aux indigents les blés achetés sur ses propres avances qui ne lui furent jamais remboursées. Le 10 mars 1793, 600 rebelles s'étant présentés à Sainte-Gemmes, il sortit seul avec deux cavaliers seulement, se fit conduire à leur quartier-général, les harangua au nom de la paix et de l'humanité et préserva la ville du massacre et du pillage en donnant à la garde nationale le temps de s'armer pour les disperser. Administrateur, puis commissaire du District, puis président de l'administration du canton (août 1794), il était en correspondance permanente avec le Directoire du Département qui en référait sans cesse à ses informations; et il fut chargé à plusieurs reprises par les représentants du peuple de missions périlleuses qui demandaient autant de sang-froid et de courage que d'habileté. C'est ainsi qu'il sut s'aboucher avec les rebelles des alentours et par sa fermeté et sa loyauté inspirer le respect et la confiance aussi bien aux généraux Hoche et Hédouville, dignes d'ailleurs de le comprendre, qu'aux chefs des chouans. Une nuit, par une pluie battante, avec un seul guide, il osa aller directement, sans sauf-conduit ni avis préalable, trouver dans son gîte, au milieu des bois, le chevalier Turpin de Crissé, qui avant toute parole voulut lui faire partager son lit. Dès ce jour se noua officiellement une curieuse correspondance que Bancelin a publiée presque dans le temps même et qui reste un des plus singuliers documents

Digitized by Google

connus sur cette singulière guerre. Elle n'occupe pourtant qu'une partie de l'opuscule qui a pour titre : *Bancelin à ses concitoyens* (Angers, Lahyer, an IV, — in-8° de 130 p.). Pillé trois fois dans ses maisons de Segré et de la Chaufournaie, traqué, surpris par les brigands, il n'avait dû la vie qu'au dévouement d'un ami, et à peine réfugié à Angers y avait trouvé un mandat d'arrêt lancé sur d'indignes dénonciations auxquelles il n'eut pas de peine à répondre. Mais le républicain indigné en appelle à ses concitoyens avec un accent d'honnêteté et de véracité qui rend éloquent, en face d'imputations ignominieuses, le simple récit de son dévouement et son patriotisme désintéressé. — D'ailleurs, tous ses rapports sont des sources de renseignements véridiques et inépuisables et celui de l'an III (Angers, Lahyer, in-4°) intitulé : *Compte-rendu du Directoire du District de Segré,* est terminé par un précis rapide qui offre un excellent résumé de l'histoire et des causes de la chouannerie. Hoche faisait le plus grand cas et du livre et de l'auteur « qui joint « les lumières à une fermeté et à un patriotisme « rare » et le signalait au Directoire « comme « l'homme le plus propre à rendre définitivement « la Vendée à la République » (lettre du 19 ventose an IV). Bancelin fut nommé en 1795 commissaire aux pacifications de La Jaunais et de La Mabillais, et l'année suivante remplissait les fonctions de commissaire civil pour le désarmement de la rive droite de la Loire. A la reprise des hostilités, c'est à ses démarches que fut dû le rapprochement du vicomte Turpin de Crissé et de Scépeaux avec le général Baillot et par suite la véritable pacification. Du reste toujours alerte et debout, la paix faite, il organisait des battues contre les pillards et les chauffeurs qui désolaient le pays. — Il avait obtenu les fonctions de contrôleur des Contributions directes à Segré sur la recommandation personnelle du général Hédouville et en frimaire an XIII remplit quelque temps l'intérim de la sous-préfecture. Il sollicitait en 1807 une perception pour un de ses fils, mais il se désista de sa requête (11 avril 1807) pour ne point nuire, dit-il, « à d'excellents comptables, très-aimés, estimés et « qui ont besoin de leur position pour vivre ». Un brevet de surnuméraire pour son fils aîné et pour le plus jeune une demi-bourse au lycée devaient combler tous ses vœux. — En 1811 il fut nommé juge suppléant près le Tribunal de Segré et y siégeait encore en 1838, à l'âge de 78 ans. — Il y est mort dans la nuit du 27 au 28 décembre 1842, ayant conservé jusqu'à son dernier jour toute la vivacité de sa mémoire qui avait tant de grandes choses à raconter. — Il s'occupait dans ses dernières années de recherches historiques sur les antiquités locales. — Un de ses frères, *Charles-Pierre-Jean,* né le 5 octobre 1759, d'abord officier au régiment de Walsh, était en 1787 conseiller en l'Election et avocat au siége royal d'Angers.

Maine-et-Loire du 7 janvier 1843. — Rousselin, *Vie de Hoche*, t. II, p. 339. — Arch. du Départ.

Bancelin du Tertre (*M.-Hippolyte*), neveu du précédent, fils de Charles-Pierre-Jean, né à Angers le 24 août 1791, entra en 1813 dans les lanciers de la garde et fut autorisé en 1819 à joindre à son nom celui de Du Tertre. Devenu sous-chef de bureau au ministère de l'Intérieur, il a publié l'*Annuaire des Imprimeurs et des Libraires de France* (1re et 2e année, 1828, in-18), — et une traduction de l'*Enquête faite en Angleterre sur le droit des fermiers*, qui lui a valu une médaille d'or de la Société Centrale d'Agriculture; — mort en 1854.

Quérard. — *Moniteur* du 19 janvier 1819.

Bancelin (*Pierre*), maître chirurgien dans le bourg de Rochefort-sur-Loire jusqu'en 1693, s'établit l'année suivante à St-Georges-sur-Loire, où il fut inhumé le 16 mai 1737, âgé de 74 ans. — Sa femme avait nom Anne Quairu.

Bancelin (*Pierre-Michel*), fils du précédent, né le 17 mars 1690 à Rochefort-sur-Loire, fut d'abord attaché comme clerc à l'église de Chantocé, puis 7 ans comme vicaire à celle de la Trinité d'Angers et le 17 octobre 1722 présenté par l'abbesse du Ronceray à la cure de St-Germain-des-Prés dont il prit possession le 21 du même mois. Le 31 il signe son premier acte de baptême sur les registres qu'il couvre dès lors de notes précieuses, sans épargner ceux antérieurs à son entrée en fonctions. Dès la première année il eut à fournir son église presque entièrement à ses frais d'antiphonaires, de bénitier, de linge et du mobilier des autels, fit réparer la cure en 1725, faire le lutrin du chœur en 1727, refaire plus tard les autels, les fonts baptismaux, et il détaille lui-même tous ces bienfaits avec un intérêt de curieux. La recherche des dîmes et des revenus utiles de la fabrique, dont il poursuivit les titres avec ardeur, lui fut une occasion de recueillir les origines et les « ancienneté » de sa paroisse dans des Mss. très-précieux mais malheureusement perdus. Il renvoie lui-même à plusieurs reprises à « ces mémoires et livres faits en 1728 », dont il lui avait fallu chercher les preuves « dans tous les trésors du canton et archives des seigneurs, *cum magnis sumptibus* », en l'absence de tout travail antérieur, « quoique la cure eût plus de 1000 ans, comme je l'ai remarqué, dit-il, par des lettres que j'ay vu en plusieurs lieux ». — J'ai inutilement recherché la trace de ce recueil, espèce de répertoire en forme de terrier, qui a depuis longtemps disparu et dont l'existence même était ignorée. La Bibliothèque d'Angers possède pourtant de Bancelin une copie (Mss. 1068) des *Illustres* de Pocquet de Livonnière, disposée en trois livres, qui rappelait seule aux érudits le nom de notre curé angevin. Il mourut le 17 avril 1733, âgé de 43 ans, et fut inhumé le lendemain dans l'ancien chœur de son église, « homme d'un rare mérite et d'une grande piété », dit son successeur.

Arch. comm. de St-Germain-des-Prés, Série E.

Bancelin, f., cne de *Gohier*.

Bancelinière (la), cne de *St-Melaine,* ancien fief et seigneurie, près l'étang de Brissac, appartient à noble homme Charles de Bournay, qui le relevait de l'abbaye St-Aubin d'Angers, 1526.

Banchais (les), f., cne du *Lion-d'Angers* — *La cl. des Grands-B.* appartient en 1780 à Duverdier de la Perrière.

Digitized by Google

Banchée-Mellée (la), cl., cne de *St-Augustin-du-Bois*, anc. dépendance de la métairie du Mortier, près la Chaussée Hue.

Banchereau et non ***Bauchereau*** (*J.*), sieur de Richemont, avocat au Parlement, était né à Saumur en 1612. On connaît de lui trois œuvres singulières et devenues rares dont voici le titre : *Thimandre en voyage*, tragi-comédie (Paris, Sommaville, in-12, 1631). — *L'Espérance glorieuse ou Amour et Justice*, tragi-comédie (Paris, Collet, 1632, in-8° de 95 p.). Elle est dédiée au prince de Condé et précédée d'un avis au lecteur et d'une préface par M. Brossard de la Martinière, gentilhomme Vendômois. L'auteur « sorti fraischement de l'escole » se recommande de ses vingt ans. — *Les Passions esgarées ou le Roman du temps*, tragi-comédie, dédiée au comte de Fresque, avec un avis au lecteur (Paris, Collet, 1632, in-8° de 145 p.). L'auteur du catalogue de Soleinne en cite quelques vers d'une incroyable ardeur d'amour, qui suffirent à attirer l'attention des collectionneurs. L'exemplaire signalé dépassa 30 francs, tandis qu'un autre volume contenant les deux pièces réunies s'était vendu la veille pour 7 francs. — A la suite de cette dernière pièce se trouvent 40 pages de poésies diverses « non moins curieuses », dit le rédacteur du Catalogue, et quelques anecdotes ayant trait à Doué et autres localités angevines.

Brunet, t. IV, p. 1293 (édit. de 1864). — *Catal. de Soleinne*, t. I, p. 235 et *Supplément*, p. 22. — *Hist. du Théâtre fr.*, t. IV, p. 531. — De Beauchamps, *Rech. sur les Théâtres*, t. II, p. 118. — De Mouhy, *Abrégé de l'hist. du Th. fr.*

Banchereau (*Joseph*), né à Trémentines en 1790, n'entra au collége de Beaupréau qu'à 22 ans, au sortir, fut appelé comme vicaire à Angers, dans la paroisse de Saint-Joseph, puis chargé par l'évêque de l'instruction des sourds-muets. Envoyé ensuite à la petite cure de Montreuil-Belfroy, où il espérait rétablir sa santé affaiblie, il y mourut le 18 août 1839. — L'abbé Letellier a recueilli de lui quelques vers qu'il a publiés dans un opuscule sous ce titre : *Souvenirs sur la vie et la mort de M. l'abbé Banchereau* (Angers, Pavie, in-8°, sans date).

Banchereau (*Louis*), maître chirurgien à Angers en 1671, établi depuis son mariage en 1673 avec Marie Cheminant, au Plessis-Grammoire, dont il est dit à la fois « chirurgien et notaire de la court » en 1684.

Banchereau (le), f., cne de *St-Georges-du-P.*

Banchereaux (les), ham., cne de *Chanteloup.*

Banchets (les), vill., cne d'*Angers* et en partie de *St-Barthélemy*. — *Boschittus villa*, 996-1110 (1er Cartul. St-Serge, p. 13). — *Bosquitus*, 1095 (Ib., p. 308). — *Ad Banchez*, 1230 (H.-D. *B* 82). — *Baucheta*, 1297 (Ib.). — *Vicus seu pavimentum de villa de Bauchetis*, 1333 (Ib.). — *In territorio ville Andeg. loco dicto les Banchetz*, 1474 (Série G *Villévêque*). — *Les Bauchets*, 1552 (Ib.). — *Benechet* (Cass.). — *Les Bauchais* (Cad.). — Cette dernière manière d'écrire rappelle au moins, si peu que ce soit, le sens étymologique du mot : *les Bosquets*, *les Petits-Bois*, complétement détourné dans l'orthographe et la prononciation usuelles. — C'était au XIe s. une localité importante placée au milieu de la forêt de Verrières et sur la route d'Angers à Durtal. Il y existait une église, *ecclesia*, tout au moins une chapelle que l'évêque Rainaud donna vers 1100 à l'abbaye de St-Serge avec toutes les dépendances de la villa, église devenue sans doute paroissiale en prenant depuis le nom de St Samson peut-être, ou St Silvin. Le comte Foulques-Réchin y ajouta une partie des bois jusqu'à la rivière, Beuzon et Précigny, 1095. — Au XVIe s. le principal domaine n'est plus qu'une closerie, appartenant à Orfraise Landais, dame de Ste-Gemmes, et à Franç. d'Andigné, qui l'arrentent à Gabr. de Pontoise, sieur de la Romanerie en 1552. Au XVIe s. encore, le chemin qui sert actuellement de limite aux communes d'Angers et de St-Barthélemy, des Bauchais à Villechien, et qui se continue en passant au ras de l'église Saint-Léonard et à l'opposé jusqu'à Saint-Silvin, est appelé dans les textes le *chemin des Ponts-de-Cé aux Bauchais*. Il est étonnant qu'on n'ait signalé dans cette région aucune antiquité.

Bande (la), ham., cne de *Mazé*. — *Le Port de la B.* (Et.-M.). — Le pays n'est au XVIIIe s. encore qu'un bois, défriché depuis la Révolution et qu'étreignaient divers bras de l'Authion aujourd'hui desséchés. — En est sieur en 1630 honorable homme Clerc Commeau. V. *la Bonde, la Bonducière*.

Bandes (les), cne de *Fontaine-Milon*, « petit logis, est-il dit, en 1643, près le logis de Mlle d'Azé ». Il appartenait à Et. Leroyer, chanoine de Saint-Laud d'Angers, syndic du clergé d'Anjou.

Banlée (la), ham., cne d'*Ambillou*. — *Banleuca*, 1063 (*G Doué*, t. I, f. 7) — *Banleia*, 1100-1120 (Liv. Bl., f. 8). — *Terra de la Banlee*, 1135-1145 (Ib., f. 9). — Faisait partie de la seigneurie de Maurepart qui le relevait de la Grézille. — Appartient à une dame de Clérembault en 1436. — En est sieur Eon Papin 1513, René Papin 1524. — Josias Papin vend la maison noble, terre et seigneurie le 15 octobre 1609 à Jacq. Gueniveau. — En est sieur Gérome Marillet, 1645, 1657. — Anne Marillet 1686.

Banquet (le), f., cne du *Plessis-Grammoire*. — *Le Bouquet* (Cass.).

Banquetière (la), f., cne de *Chemiré*.

Bansard des Bois (*Gabriel*), maître chirurgien, originaire du Maine, résidait à Corzé et s'était marié au Plessis-Grammoire le 14 janvier 1744 avec Urbaine Poirier.

Bara (*Joseph*), « sculpteur-figuriste », demeurait en 1784 rue Valdemaine, à Angers. Il fut appelé le 20 août à donner comme expert son avis sur le mérite des statues fournies par le sculpteur Gaultier au Chapitre d'Angers pour le chœur de St-Maurice. — M. Bellier de la Chavignerie mentionne un Nicolas Barat, garçon sculpteur, pendu pour vol à Paris, le 11 février 1762.

Biblioth. d'Ang. Mss. 673 et GG 130. — *Dict. général des Artistes*, p. 42.

Baracé (*Mathieu* de), abbé de Mélinais, successeur de Mathieu de Baugé, est mentionné dans

Digitized by Google

les titres de 1283 à 1298; — mourt le 10 septembre; — a pour successeur Richard

Baracé, canton de Durtal (10 kil.), arrond. de Baugé (29 kil.); — à 50 kil. d'Angers. — *Barrachiacus,* 1050 circa (Cart du Ronceray, Rol. 1, ch. 24).—*Baraciacus,* 1074 (1er Cartul. de Saint-Serge, p. 106). — 1096 (Ib , p. 211; 2e Cartul., p. 200). — *Baraci,* 1100 circa (Cartul. St-Aubin, f. 25 vo). — *Baraceium,* 1040, 1082-1104, 1159 (1er Cartul. Saint-Serge, p. 16 et 115; 2e Cartul., p. 184). — 1066 (Cart. St-Maur). — *Barace,* 1216 (Chaloché, t. 3, p. 115).

Le village est situé sur le coteau de la rive droite du Loir, dans l'angle formé par la rivière et son affluent, le Rodiveau; — entre Huillé à l'E. (4 kil.), Daumeray (6 k) au N., Etriché (7 k.) à l'O., et Seiches au S. (7 kil.), de l'autre bord du Loir.

Le chemin de grande communication de Tiercé à Durtal passe à quelques pas de l'église. Un beau chemin conduit de là directement à un bac du Loir (2 kil.).

En dépendent les hameaux de Doux (25 hab , 1,300 met.), de la Suardiere (26 hab., 900 mèt.) et les Petites-Landes (17 hab., 900 mèt.), les Berthelotières, la Rognardière, la Couteyère, les Landes, Missoudun, Chandoiseau, les Colombellières, la Rongellière, la Huptière, les Maisons, petites agglomérations de deux ou trois maisons, les châteaux des Loges (a 400 mèt. du bourg) et de Vieilleville (1,400 mèt.), et 32 fermes ou habitations isolées.

Outre le Loir, qui limite intérieurement la commune vers S. et le Rodiveau qui la traverse du N. au S., y passe le ruiss. des Landes, y naissent ceux de Selaine, du Roquet et de la Bouverie.

Superficie : 1,346 hectares dont 3 hect. 37 en vignes, 133 hect. 89 en bois.

Population : En 1720, *134* feux, *437* hab. — En 1821, *663* hab. — En 1831, *761* hab. — En 1836, *784* hab. — En 1841, *716* hab. — En 1851, *654* hab. — En 1856, *681* hab. — En 1861, *705* hab. — En 1866, *723* hab.

Bureau de poste et *perception* de Durtal.

Assemblées le dernier dimanche de janvier et le premier dimanche de mai.

Des lettres patentes de 1579 avaient accordé à la prière du seigneur deux foires et un marché depuis longtemps tombés en désuétude. — Une foire se tenait pourtant encore au XVIIe siècle le 27 janvier, jour de saint Julien.

Une jolie *Mairie* avec *Ecole de garçons* a été construite en 1865. Dans la grande salle une inscription en lettres d'or rappelle que « *Cette maison communale a été donnée par Mme la comtesse de Benoit, M. le vicomte et la vicomtesse de Manneville avec le concours de S. E. Mgr le Ministre de l'Instruction publique, de MM. de Baracé, de Villeneuve et de plusieurs souscripteurs* ».

Le *Cimetière* se rencontre tout près vers l'E. sur l'ancien chemin et renferme plusieurs tombes avec épitaphes, celles entre autres du sacristain Yves Pion, datée de 1598, d'un fermier de la Motte 1644, du chirurgien Guill. Gaiet 1751, de Perrine Denais 1767, et une croix de pierre avec un Christ entaillé (XVIIe s).

L'Eglise, dédiée à saint Aubin (succursale, 5 nivôse an XIII), est un des plus anciens édifices religieux de l'Anjou (X-XIe s.) malheureusement menacé d'une reconstruction prochaine (21 m. 40 sur 6 mèt. 20 de large; dans le chœur, 6 mèt. 40 sur 4 mèt. 10). Le portail à pignon s'appuie à mi-hauteur aux angles sur des contre-forts carrés à chef évasé. La porte à claveaux réguliers romans est surmontée d'une étroite baie ogivale à trèfle. Dans les murs latéraux, entierement en petit appareil régulier, apparaissent vers S. deux assises en arête de poisson, vers N., une porte bouchée à plein cintre de claveaux réguliers. Six étroites baies, qui vont s'évasant, nues et sans aucune façon ornementale, donnent jour à l'intérieur.—Le *clocher* carré se termine par un petit fronton et sur chaque face est percé de deux fenêtres romanes avec arceaux en retrait; entre deux, dans le cintre, un losange Chaque angle des chapelles du transept se flanque d'un contre-fort; celle de gauche conserve encore la cheminée seigneuriale. — La *nef* unique est voûtée en cale de navire, retrécie et abaissée vers le chœur par un arceau roman où s'appuient deux autels — à droite de St-Aubin, avec ancienne statue du patron, — à gauche de la Vierge; dans un cadre, une *Pieta* du XVIIIe s.; au-dessus, une autre Vierge. A l'entrée de la nef se présentent les *fonts,* massif en partie de brique et de ciment, formé de deux rectangles inégaux superposés , sur quatre petits piédestaux. — Le *transept,* surexhaussé de quatre marches, montre une voûte nue dont la retombée porte sur de larges piles carrées sans autre moulure qu'un simple canivet en saillie.—A gauche un arceau très-fort surbaissé ouvre dans une chapelle dont la voûte basse, à huit torses d'ogive en saillie, garde à sa clé centrale un écusson *au léopard passant.* — A droite, jolie chapelle, refaite et peinte du haut en bas d'enluminures du genre allemand; à l'entrée, à droite, un buste de *St Benoit,* à gauche, un buste de *St Pierre;* dans la fenêtre assombrie par un vitrail de Thierry, d'Angers, 1855, figure *St Augustin;* sur le mur, en lettres d'or, on lit : « *Priez pour le repos de l'âme de Prosper-Désiré comte Benoist, lieutenant-colonel, officier supérieur des gardes du corps du roi Charles X, mort à 64 ans, à Paris, le 19 mars 1858....* » — A côté : « *Priez pour le repos de l'âme d'Achille-Laurent-Henri vicomte Benoist, lieutenant d'artillerie, mort à 26 ans, au siége de Sébastopol, le 2 avril 1855....* » — L'autel est placé sous le clocher. — Une étroite travée, percée à droite d'une fenêtre, compose le *chœur,* avec abside ronde voûtée en cul de four, à peine éclairée d'étroites baies, le tout de façon grossière et d'apparence antique (X-XIe s.).

Quoiqu'il n'ait été signalé aucune trace gallo-romaine sur la commune, elle devait être traversée par une ou plusieurs des voies qui sillonnaient le pays et dont une passait le Loir vers Vieilleville. Le bourg est des le XIe s., d'après les chartes, un *oppidum,* même un *castrum,* une résidence seigneuriale de quelque importance. L'église y fut bâtie vers la fin sans doute du Xe s. par Hubert de Champagne, suzerain de la contrée, *ditionis sue.* Elle est dite

Digitized by Google

déjà dater de temps fort ancien, *priscis jam temporibus*, en 1043 quand elle fut consacrée par l'évêque Hubert de Vendôme, sous le vocable de St-Julien. Un desservant y fut alors établi avec presbytère suffisamment renté. A quelques années de là l'église a changé de patron et porte le titre de St-Aubin. Il en dépend une chapelle importante dédiée à St Germain. Toutes deux sont vendues en 1074 à St-Serge par Albéric de Laigné, *de Lamniaco*, avec tous les revenus de la cure, le tiers du bourg, du four banal et partie de la terre des Landes, don confirmé par le pape en 1159. L'église devint ainsi un prieuré réuni en 1464 à l'office du cellérier de l'abbaye, puis cédé en 1562 au temporel de l'abbé, qui en 1648 le céda à ses moines. Le desservant ou vicaire perpétuel prétendit vers ce temps se rendre indépendant et affirma son droit de curé primitif, dont il fut débouté après sept ans de procès par un arrêt du 31 décembre 1671. Un moine de St-Serge y venait chaque année prêcher le jour de la fête patronale de St Aubin. L'habitation du prieuré comprenait maison, grange, cellier, l'ancienne chapelle de St-Germain, le tout circuit au XVIe s. de vieilles murailles, et rendait aveu à la baronnie de Saint-Germain de Retz, redevance pourtant contestée longtemps par l'abbé qui prétendait relever directement de Baugé.

En est *curé :* Yves *Bonnet*, 1568, 1600. Il tenait une école et à chaque sépulture levait un droit pour ses écoliers qui y assistaient. Il s'en trouvait huit en 1584. — Jean *Chauvelier*, 1626-1642.—Michel *Forest*, 1643-1652. Il avait été élevé à Fougeré auprès du curé, son oncle. — Jean *de Ligneul* ou *de Ligneux*, mars 1652, inhumé dans l'église le 14 avril 1672. — Pierre *Samoyau*, mai 1672-31 août 1706. Il avait aliéné le petit cimetière et partie du grand, par autorisation épiscopale du 30 septembre 1693. — Le 19 juillet 1696 furent bénies les deux cloches nommées la première *Louise*, par messire Jean Marquis de la Motte, chevalier, seigneur marquis de Senonnes, commandant de la noblesse et des gouvernements d'Anjou et pays Saumurois, et par dame Louise de Havard, veuve de messire René-Charles de Baugy, dame des Loges et de Baracé; la 2e *Anne*, par messire Gabr. de France, chevalier de St-Louis, commandant du Château-vieux de Bayonne et par dame Anne Sicault, femme de Math. Herbereau, écuyer, sieur de la Chaise. — P. *Marchant*, 25 octobre 1706, † âgé de 50 ans le 31 juin 1717. — E. *Bellanger*, 27 septembre 1717-17 avril 1719. Il signe encore quelques jours mais avec le titre de curé de Rocheménier. Dès sa première année il fit refondre les deux cloches, bénies le 14 juin 1718 par Legouvello, official de l'évêque, et nommées la 1re *Marie*, par messire Jean Marquis de la Motte et Marie-Chrisante de Havard, veuve de Jacq. de France, la 2e *Louise*, par messire Math. Herbereau de la Chaise et dame Louise de Havard, veuve le René de Baugy. — A. *Belliard*, 27 avril 1719-1740, † le 14 juillet 1744 âgé de 62 ans. En 17[illegible] le clocher fut restauré et refait en partie par plusieurs hes par Jean Quincé, charpentier à Marcé. — J. C[illegible]*ballay*, janvier 1741, † le 16 juillet 1753 âgé de 52 ans. — *Le Cornué*, août 1753-janvier 1779. — Henri *Marchand*, 14 février 1779 — Il était alors vicaire de Saint-Pierre d'Angers et âgé de 27 ans. Il signe *curé* jusqu'au 25 octobre 1792, et dès l'acte suivant le 13 novembre : *notable et officier public*, ailleurs *curé et officier public* ou simplement *officier public*. Il fut néanmoins déporté à l'île de Rhé et n'en sortit qu'en l'an VII par la recommandation de Talot.

On a gardé souvenir dans les registres d'une peste qui ravagea la paroisse en 1603 et durait encore en avril 1604, et de l'ouragan du 14 mars 1751 qui de 2 à 5 heures du matin arracha presque la moitié des arbres et n'épargna à peu près aucune maison du pays. Les habitants crurent voir la fin du monde. — Dès avant 1730 il y existait un maître d'école laïc qui avait nom Et. Potrie.

La seigneurie relevait de Lézigné et appartint depuis le XIe s. à une famille de chevalerie qui fournit en 1283 un abbé à Mélinais. — En est seigneur à la fin du XIIIe s. Le Prévost qui donne la terre à sa fille Jacqueline en la mariant à Thomas de la Motte en 1301 — Mathurin de Pincé en 1495, 1510. — Des lettres royaux ordonnèrent en 1557, au profit de François de Scépeaux, l'union et l'incorporation des terres et seigneuries de Lézigné, Baracé, Saint-Léonard, Pregnez et du port de Vieilleville. Il y avait une opposition que des lettres de 1559 déboutèrent en la flétrissant. —René Crespin, conseiller au Parlement de Bretagne, en 1563 — François de Baugy, sieur du Bosquet, des Loges et de Baracé par son mariage avec Marthe Crespin, 1593, fut inhumé le 11 janvier 1638 dans l'église, près la chapelle des Loges. — La terre appartint en 1780, 1790, à Armand Victor Destriché, sieur des Loges. Elle avait droit de moyenne et basse justice seulement et mesure à blé et à vin au marc de Lézigné.

La paroisse dépendait de l'Election et du Grenier à sel de La Flèche, du District de La Flèche en 1788, d'Angers en 1790.

Maires : Louis *Daillière*, 1er messidor an VIII, remplacé en novembre 1806, maintenu en février puis révoqué par arrêté du 7 avril 1807. Le 25 mars une bande de dix brigands armés avait traversé impunément la commune, pillé les habitants, passé la journée du lendemain à Tiercé et Montreuil et s'était retirée par Baracé sans rencontrer opposition ni résistance. — Armand-Victor *Destriché de Baracé*, 2 juillet 1808, jusqu'à son décès. — Jacques *Allard*, 30 juillet 1813, démissionnaire le 15 novembre 1815.—Victor *Destriché de Baracé*, 7 décembre 1815. — Jean *Daillière*, 17 décembre 1815. — Mathurin *Hamé*, 5 mars 1816. — André-Eloi *Gouffier*, 25 mai 1821, démissionnaire le 26 juin de la même année, maintenu jusqu'en 1839. — Jean *Turquais*, 1839-1849. — Prosper-Désiré, comte *Benoist*, 1849, jusqu'à son décès.—René *Ménier*, 16 juillet 1858-1870.— Vicomte *de Manneville*, 1870, réélu en mai 1871.

Arch. de M.-et-L. *H St-Serge*. — Arch. comm. E. — *Répert. arch.*, 1868, p. 235, 291, 306-307. — Voir pour les diverses localités à leur article, notamment *la Bétière, la Buardière, les Loges, les Landes, la Motte, Vieilleville, la Raguinière, Saint-Gilles, la Chitière*, etc.

Baracé, f., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*.

Digitized by Google

— *Le Barassé*, 1791 (Et.-C.). V. *le haut Clos-l'Oreille*.

Baraize, ham., c^ne de *Chemiré*, et pour partie de *Sœurdres*. — *Baresia*, 1114-1124 (2e Cart St-Serge, p. 169). La terre dépendait du temporel de la chapelle de Vaux en St-Laurent-des-Mortiers. Il y existait un bel étang qui, desséché, fut ensemencé pour la première fois en 1763. — En est sieur en 1653 noble homme Anselme Théart, dame Cécile Jourdan en 1657.

Baranger (.....), était notaire et procureur-syndic du district de Vihiers quand les Vendéens s'emparèrent de la ville (mai 1793). Une garde de protection fut placée à la porte de sa maison, sans doute par quelque ami ou quelque obligé. Cette mesure le rendit suffisamment suspect aux républicains pour provoquer son arrestation dès son arrivée à Saumur, sur l'ordre de Leygonier; mais le dépouillement de ses papiers ne démontra que son parfait patriotisme et justifia immédiatement sa délivrance. Un arrêté du représentant du peuple Delaunay le nomma le 26 floréal an III administrateur du Département en remplacement de Boullet, démissionnaire. Il occupa cette fonction jusqu'à l'an VII et fut successivement substitut du Commissaire du Gouvernement, juge au Tribunal criminel d'Angers (9 floréal an VIII), conseiller à la Cour impériale (2 avril 1811), prit sa retraite en 1843.

Baranger (*Louis*), peintre à Angers, figure dans un acte du 5 novembre 1772 (GG 129).

Baranger (*Pierre*), curé de Baugé, né à Beaupréau le 2 avril 1801, professa d'abord au collége de Doué, puis ordonné prêtre, vint vicaire à Baugé, dont il fut nommé curé en novembre 1835, après avoir refusé depuis longtemps la cure de St-Pierre de Saumur, ainsi que le titre de vicaire-général. Il a publié *Le beau jour de la charité à Baugé* (Angers, 1851, in-8°). C'est le récit de la célébration de l'anniversaire de la fondation de l'hôpital par Mlle de Melun. — Mort le 6 juillet 1867. — Il a laissé des recueils Mss. de notes historiques sur sa paroisse qui sont aux mains de sa famille, à Beaupréau.

Journal de Baugé du 22 juillet 1867. — *Union de l'Ouest* du 23 juillet 1867. — *Notice sur M. Baranger*, par l'abbé Pletteau (Angers, 1867, in-8°).

Baranger, cl., c^ne de *Jallais*. — *Le moulin de B.*, — *à Baranger*, 1653 (Cure de Jallais). — Donne son nom à un ruiss. qui coule du S. au N et se jette dans le ruiss. de Montalais; — 500 mèt. le cours.

Barangerale (la), vill., c^ne de *Longué*.

Barangères (les), f., c^ne de *Chavagnes-les-Eaux*. — *Les Barengers* (Cass.). — *Les Barangeries*, 1779, — appartient à cette date à Fr.-Charles Chauvin, avocat au Présidial.

Barangerie (la), f., c^ne de *Parcé*.

Barangerie (la), ham., c^ne de *Rablay*. — Le fief relevait de Thouarcé et appartenait en 178 à Mélanie-Françoise Louet, en secondes noces femme d'Antoine-Gabriel-Joseph Leshénault de Saint-Sauveur. Il fut confisqué nat^t sur les héritiers de l'émigré Du Serreau Courcillon.

Barangerie (la), f., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *L'ousche de la Barangerie alias la Bruère et les Desris*, 1672 (E 536). — *La maison, cour et jardin de la B.*, 1607. — Appartient à René Aubinot, maître chirurgien à Baugé; — en 1687 à sa petite-fille Louise, femme de Michel Launay, praticien, à D^lle Cath. Guyot en 1752. Jacques-René Guyot, conseiller du roi, le vend le 13 juillet 1784 au feudiste Jacq. Taveau; — relevait de la seigneurie de Poillé.

Arch. de M.-et-L. E 529-531.

Barat (*Louis-Pierre*), né à la Chapelle-Saint-Florent vers 1728, fut reçu docteur en théologie de l'Université d'Angers en 1758 et y professa avec honneur depuis 1762, pendant près de trente ans. Il occupait en même temps la cure d'Epiré jusqu'en 1766 qu'il devint chanoine de l'église Saint-Martin (2 août) et le 16 août 1770 official du Chapitre. Le 15 novembre 1769 il fut élu de l'Académie d'Angers, où il prononça le 19 novembre 1783 l'éloge du roi. Il en fut nommé directeur le 17 novembre 1784. Sa qualité de sexagénaire le mit en dehors de la loi de déportation. Renfermé au Séminaire, il refusa de prêter le serment constitutionnel. La suppression du traitement de 2,676 livres 11 sols 4 deniers que lui continuait la Nation, réduisit toutes ses ressources à une minime rente sur un petit bien en St-Jean-de-la Croix. Au départ des Vendéens d'Angers (1793), il resta en ville quelque temps, puis se retira chez un frère épicier à Cholet, puis de là dans sa maison paternelle à la Chapelle-St-Florent, cherchant en vain à passer la Loire. Un de ses cousins lui fournit une barque et il se réfugia à St-Herblon, à Béligné, à Villemoisant, couchant dans les auberges et dans les métairies, puis au Louroux-Béconnais et à Bécon, puis chez un ancien élève, meunier à Ingrandes, et il se rendait en fin de compte à Angers pour réclamer sa réintégration dans le couvent de la Rossignolerie, quand il fut arrêté aux Tranchandières, près St-Lambert-de-la-Potherie. Depuis quatre ans du reste il s'était fait un principe de ne plus exercer aucune fonction ecclésiastique et avait refusé même aux Vendéens de célébrer une messe à Cholet. Conduit au Tribunal révolutionnaire, il fut, croit-on, envoyé de là à l'échafaud. — Son frère *Jacques* était curé de Soulaire.

Dom Chamard, t. III, p. 530. — Arch. de M.-et-L. — Biblioth. d'A. Mss. 1022. — Notes particulières.

Baraterie (la), terre, c^ne d'*Angers*, dans l'anc. paroisse de St-Augustin. — *Le clos de la B. alias des Enfants de chœur*, 1760 (Sémin. d'A.). — C'était un clos de vignes appartenant à la Psallette du Chapitre St-Jean-Baptiste d'Angers, qui fut déplanté et mis en labour de 1760 à 1768.

Baraterie (la), f., c^ne de *Mouliherne*.

Baraterie (la), ham., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*

Baratineries (les), f., c^ne de *Longué*.

Baraton (de), poète français, mort vers 1720. Son épigramme si connue sur un président de Baugé :

> C'est un bruit à tête fendre !
> Nous avons déjà jugé
> Dix causes sans les entendre !

laisserait croire qu'il était peut-être de cette ville

Digitized by Google

ou de la Flèche dont les habitants étaient en rivalité permanente d'amour-propre. De son temps même existait en Anjou une famille de Baraton qui possédait des terres dans le Baugeois; mais le nom est commun ailleurs aussi sans qu'on y puisse attacher d'autre vraisemblance. On ne sait rien de la vie de cet écrivain dont grand nombre de pièces font partie du *Recueil de vers choisis* du P. Bouhours (Paris, 1693) ou du *Nouveau Recueil des épigrammatistes français* (Amsterdam, 1720, in-12). Ses *Poésies diverses*, publiées en 1704, ont été réimprimées l'année suivante in-12. — M. Beuchot, dans le *Journal de la Librairie* (1823, p. 530, et 1824, p. 485), et C. Bréghot du Lut dans le *Journal anecdotique et feuilles d'affiches de Castelnaudary* (15 octobre 1823) ont fait d'inutiles recherches pour en savoir davantage.

Mercure Galant, juillet 1682, p. 152. — Philippon de la Madeleine, *Dict. portatif des Poètes*, t. XIV de sa *Petite Encyclopédie*.

Baraton-Champiré (*Cath.* de). — Voir *Champiré* (de).

Baratonnerie (la), f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Flée*.

Baratonnerie (la), cl., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Flée*, dépendant du temporel de la chapelle Saint-Eutrope en la chapelle de Bouillé, paroisse de Montguillon (E 190).

Baratonnière (la), vill., c^ne^ d'*Avrillé*.

Baratonnière (la), f., c^ne^ de *la Chapelle-du-Genêt*. — 1598 (Et. C). — En est sieur Jean de Saint-Martin, 1648.

Baratonnière (la), f., c^ne^ du *May*. — *La Baratonnière-Japion* (*Rev. d'A.*, 1861, p. 485). — Donné à la cure du May en 1431 par un seigneur du Cazeau, à charge qu'il serait chanté chaque dimanche une première messe dans l'église. La métairie a été vendue nat^t^ et la messe, assure-t-on, se chante encore.

Baratonnière (la), ham., c^ne^ du *Puiset-Doré*. — « *Le domaine et manoir anxien de la B.* » 1629 (E 929).

Baratonnière (la), ham., c^ne^ de *St-Rémy-en-Mauges*, au XVIIe s. encore simple pièce de terre appartenant au seigneur de la Baratonnière du Puiset-Doré et en prenant le nom, dans le fief de Bohardy.

Baratonnières (les), vill., c^ne^ d'*Avrillé*. — La ferme principale, appartenant à l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers, fut vendue nat^t^ le 13 janvier 1791.

Baratte (la), cl., c^ne^ d'*Avrillé*, dans le village de la Baratonnière.

Baratte (la), m^lin^, c^ne^ de *Saint-Léger-des-Bois*. — *La Baralté* (Cass.).

Barauderie (*Pierre*), artiste architecte et sculpteur, fils de Michel B. et de Jeanne Escarlatte, né vers 1643 sur la paroisse Ste-Radégonde de Poitiers, où son père vivait encore en 1674, vint s'établir en 1666 à Angers, sur la paroisse de la Trinité, centre à cette époque des principaux ateliers angevins, et y travailla longtemps sous la direction du célèbre sculpteur Biardeau (V. ce nom). Le grand autel et les deux autels collatéraux de la paroisse de Saint-Samson d'Angers étaient de sa façon (1670). Il avait aussi eu grande part à celle du grand autel des Augustins, qu'avait commencé son maître et que l'élève acheva tant bien que mal. Le 17 avril 1674 on le voit signer marché avec le Chapitre de St-Maimbœuf pour faire moyennant 86 livres, « deux bas-reliefs dans « les deux parpeins du grand autel, savoir du « costé de l'Evangile, Notre-Seigneur au Jardin « des Olives, et du costé de l'Epistre, une Ascen- « sion .... en blanc, façon de marbre, et outre ce, « une image de la Vierge tenant un petit Jésus « sur ses bras ». Il passe un contrat du même genre le 22 octobre 1694 avec le prieur de l'église de Fontaine-Couverte. L'Hôtel-de-Ville employa souvent aussi ses talents pour les travaux d'ornementation et notamment pour la sculpture des armoiries du maire ou de la ville sur les établissements publics, au Mail et à la Mairie (1705-1713). — Il existe encore de Barauderie, dans l'église de Faye, un autel qu'il a signé de son nom et dans celle d'Allençon, aux deux côtés de l'autel, deux groupes, l'un du sacrifice d'Abraham, l'autre, de St Joseph instruisant l'enfant Jésus de son métier de menuisier. On lui attribue d'une façon assez ridicule d'autres œuvres antérieures même à sa naissance. Il était encore dans toute la force du talent en 1717, au témoignage de Lehoreau, quoiqu'alors âgé de plus de 74 ans et sa réputation avait égalé celle de son maître, dont il imita la manière, en exagérant encore la décoration — Six ans après son arrivée en Anjou, il y avait épousé le 18 septembre 1672 Louise Toublanc, fille du notaire du comté de Serrant, de qui il eut le 27 avril 1674 *Jean-Michel*, son fils aîné, qui devait continuer et soutenir l'honneur de son nom, *Pierre* le 16 octobre 1676, *Jean* en octobre 1676, mort l'année suivante à St-Georges-sur-Loire, *Olivier-Pierre* le 14 avril 1680, *Catherine* le 1er mars 1682, morte aussi à Saint-Georges le 28 janvier 1683, *Barbe-Louise* le 10 décembre 1683, *Marie-Louise* le 25 juillet 1685, *Louise-Renée* le 9 décembre 1686. — Devenu veuf vers 1690, il se remaria le 3 juin 1694 avec Marie Deslandes, fille du greffier au Présidial d'Angers et en eut encore au moins un fils, *Pierre*, le 20 septembre 1695. — L'artiste mourut âgé de 86 ans et fut inhumé au cimetière de la Trinité d'Angers le 2 avril 1729. — Sa veuve l'y suivit le 30 décembre 1732, âgée de 76 ans.

Reg. Capit. de St-Maimbœuf, fol. 140. — Arch. mun. BB 103, fol. 113 et 148; 105, fol. 57. — De Wismes, *Le Maine et l'Anjou, Introduct.*—Lehoreau, Mss. t. 3, p. 316, 318.—Arch. mun. d'Angers, GG 9, 12, 33, 93, 123, 126, 177, 225, 226, 227, 229, 232, 233, 241, et de Saint-Georges-sur-Loire Série E.

Barauderie (*Jean-Michel*), fils du précédent, né à Angers le 27 avril 1674, figure déjà dans un acte de 1688, c'est-à-dire à l'âge de 14 ans, avec le titre de « sculpteur » Il épousa le 3 septembre 1704, à St-Martin d'Angers, Louise Guignard, de qui il eut deux filles et un fils, *Pierre Jean* (30 juin 1710), et en secondes noces Marie Anne Suzanne le 24 avril 1711, de qui il eut au moins huit enfants, la plupart morts en bas âge. Il paraît avoir résidé quelques années à St-Georges-sur-Loire, occupé peut-être à des travaux d'art soit dans l'abbaye, soit au château de

Digitized by Google

Serrant, et mourut en septembre 1728 à Vern, où il dirigeait la construction du grand autel. On l'a confondu maintes fois avec son père et par suite aucune de ses œuvres encore ne lui peut être précisément attribuée. On pourrait les distinguer à sa signature, qu'il écrit toujours : *Barodrie*.

Barauderie (la), f., c^ne^ de *St-Hilaire-du-B.*

Barauderie (la), ham., c^ne^ de *Thouarcé*.

Barauderies (les), vill., c^ne^ de *Cernusson*. — *Le village des B.* 1690 (Et.-C.).

Baraudes (les), c^ne^ de *Chaudefonds*, terres dans le fief de Longhomme (E 668-672).

Baraudière (la), f., c^ne^ de *Beaupréau*.

Baraudière (la), vill., c^ne^ de *la Breille*.

Baraudière (la), f., c^ne^ de *Denezé-sous-le-Lude*, confisquée en l'an VI sur Charles-René-Isaac de Boissard.

Baraudière (la), c^ne^ de *Villévêque*, ancien fief et seigneurie relevant de la Bertière. — En est sieur Jean de Sarra 1593, messire Antoine-Jean-François-Benoît Courault de Pressiat 1740 (E 119 et 155).

Baraudière (la), c^ne^ de *Vivy*, fief relevant de la baronnie de Blou. — En est sieur noble homme Urbain d'Avoir, 1590.

Baraudière (la Petite-), f., c^ne^ de *Beaupréau*.

Baraudières (les), ham., c^ne^ de *Coutures*.

Baraudières (les). vill., c^ne^ de *Varennes-sous-Montsoreau*. — *Les landes, terres et appartenances de la B.* 1624 (E 112).

Barauldier (*Jacques*), libraire à Angers, rue de l'Aiguillerie, 1553.

Barbacane (la), f., c^ne^ de *Trèves-Cunaud*.— Deux fiefs portaient ce nom tout près du château de Trèves, devant tous deux 15 jours de garde au château et réunis tous deux au comté. Le premier, *la Barbecane de Trèves*, 1350, appartenait du XIVe s. au XVIIe s. à la famille de Maillé. — Le second, appelé le plus souvent *Belair*, V. *ce nom*.

Barbaires (les), f., c^ne^ d'*Angrie*.

Barbarie (la), c^ne^ de *Blaison*. — *La Barb. de Touchebœuf*, 1566, 1573.—C'est un fief censif, sans domaine, acquis le 19 juin 1501 par noble homme Maurice de Cheverue d'Etienne Cotelle, dans la mouvance de Blaison. — En est sieur en 1540, 1575, Imbert Bodinet. Le 10 août 1637 Math. Berthereau, écuyer, vend à Pierre de Cheverue, sieur de Chemant, « le lieu et closerie et fief, si aucun est », au village et environs de Touchebœuf (E 425).

Barbassinet, vill., c^ne^ de *Saulgé-l'Hôpital*. —*Le Bourcbassinays,—le Bourcbaussinays*, 1447 (G 195). — *La maison, fief... du Bourgbancinais*, 1540 (C 105). — *Le Bourbansinaie, paroisse de Vauchrestien*, 1614 (Brissac, Et.-C.). —*Le Bourbansinaye de Brissac en Vauchrestien*, 1614 (Ib.). — *Le Bourgbansinais*, 1659 (Et.-C.). — *Le Bourg Bansinay* (Cass.). — Anc. fief relevant de Vauchrétien et appartenant aux XV-XVIe s. à la famille de Conquessac.

Barbat (*Guy*), professait en l'Université d'Angers quand il fut nommé évêque de Léon en 1386. — Mort en 1410.

Barbaudière (la), f., c^ne^ d'*Yzernay*.

Barbaudrie (la), quartier du bourg de *Jallais*.

Barbé (*Jean-Baptiste*), « natif d'Angers, qui « a tant fait de bruit dans son corps, dit Pocquet « de Livonnière, et qui, quoique de basse extrac- « tion, *se erexit ex stercore*, et a brillé par « son gouvernement et son grand génie parmi les « Cordeliers », docteur en théologie de l'Université d'Angers depuis 1698, provincial de la maison de cette ville en 1705, dominant de Touraine et père des grandes provinces confédérées de France, mourut et fut inhumé à Angers le 15 décembre 1724 dans le chœur des Cordeliers, « lequel, dit son acte de sépulture, a fait grand honneur à la Province ». Son portrait figurait parmi les peintures de leur cloître jusqu'en 1730, qu'une restauration maladroite supprima tout.

Mss. 1068, p. 95. — Mss. 919 d'Audouys. — GG 311.

Barbé (*Marin*), religieux des Frères-Mineurs conventuels, prêtre, reçu docteur de Sorbonne le 31 août 1739, ancien définiteur général de l'Ordre et deux fois provincial de Touraine et de Poitou, deux fois gardien du grand couvent de Paris, mourut âgé de 69 ans, à Angers, et fut inhumé dans le chœur des Cordeliers le 28 avril 1774 (GG 311). — Son portrait a été peint et gravé, avec les mains, par A. Littrel, 1761, in-4°.

Barbebleue, cl., c^ne^ d'*Angers*.

Barbechat, c^ne^ de *Faye*, métairie composée d'une maison abandonnée, est-il dit, déjà en 1740, autrefois réservée au logement d'un garde; dépendait du domaine de Brissac (E 206).

Barbe-Lingère (la), f., c^ne^ de *Torfou*, maison noble dans les Marches, relevant pour moitié, qui est du Poitou, de Tiffauges, pour l'autre moitié, de Montfaucon; appartenait en 1764 à Claude-Augustin de Tréhaud, chevalier.

Barbellerie (la), c^ne^ de *Huillé*.

Barbellerie (la), f., c^ne^ de *la Varenne*.

Barbellière (la), c^ne^ de *Fontaine-Milon*.— *La terre, cave et appartenances de la B.*, 1521. — *Une cave et appartenance appelée la B.*, près la Piverdière, 1588, dans le fief de Fontaine-Milon (E 572).

Barbellières (les), vill., c^ne^ de *Jarzé*. — Simple closerie au XVIIe s. — La femme et la belle-sœur du closier Nouchet y moururent coup sur coup le 27 et le 28 août 1627, puis trois de leurs enfants, de la peste qu'elles avaient apportée dans les hardes de leur père, hôtelier à Beauvau. Le mal, parti de là, ravagea pendant six mois la paroisse.

Barbereau, ham., c^ne^ de *St-Hilaire-d.-Bois*. — *Burbreau* (Cass.). — « Lieu noble », sis dans la seigneurie de Vihiers et la mouvance du fief de la Grize; appartient à Maurille Génault, échevin d'Angers en 1540 (C 109, f. 191).

Barberelles (les), canton, c^ne^ de *Cerqueux-sous-Passavant*.— *Le Gué de Barberelle* 1418, près la Rochebousseau (E 1189).

Barberie (la), f., c^ne^ de *Chigné*.

Barberie (la), f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Flée*. — « *La maison, estraiges, vergers, courtis appelés la B.* » 1430 (E 188-189), dans le fief de Bouillé.

Barberie (la), fontaine, c^ne^ de *Villedieu*.

Digitized by Google

Barberies (les), taillis, c^ne d'*Ecouflant*, appartenait à l'abbaye Saint-Aubin d'Angers.

Barberies (les), f., c^ne de *St-Philbert-en-Mauges*, domaine relevant de la seigneurie de Lespinay; appartenait en 1540 à Fr. de la Brunetière (C 106, f. 314).

Barbes (*Pierre*), prêtre et docteur-régent en l'Université d'Angers, — en latin, *Petrus Barberius*, 1582 (GG 83).

Barbes-de-chat, champ, c^ne de *Brigné*.

Barbes-Lingères (les), f., c^ne de *Montjean* 1606 (Et.-C.).

Barbetorte, f., c^ne de *Querré*.

Barbier (*Abel*), ministre protestant à Saumur, s'y maria le 25 février 1618 avec Marie Le Roi.

Barbier (*Claude*), maître menuisier, demeurant à Tours, fut appelé à l'abbaye de St-Maur-sur-Loire pour y faire la boiserie de la sacristie. Il y travailla de 1618 à 1701, pour le prix de 780 livres.

Arch. de M.-et-L. *Abb. de St-Maur.*

Barbier (*Daniel*), d'Angers, figure parmi les étudiants en théologie de l'académie de Genève en 1644. Il y soutint la même année avec succès une thèse sur *La Grâce et le Libre Arbitre*, imprimée et que termine une pièce d'hexamètres latins en l'honneur de l'auteur.

Livre du Recteur, p. 116. — Note Mss. de Dirmand.

Barbier (*François*), maître menuisier, demeurant à Saumur, prit à marché du Chapitre St-Pierre de Saumur la façon « du tabernacle et figures » à mettre sur le grand autel de l'église, d'après les dessins du peintre Asselin (16 décembre 1633), pour le prix de 82 livres. Il fit un travail du même genre en mai 1638 « pour servir dans les paradis ».

Arch. de M.-et-L. *Comptes de St-Pierre de S.*

Barbier (*Jean*), secrétaire de l'abbaye de Fontevraud, 1628-1642.

Barbière (la), ruiss. né dans le petit étang de la Nivardière, sur la c^ne de *la Romagne*, la limite avec celle de Roussay et s'y jette dans la Moine au-dessus du moulin à eau d'Ivroreille; — 1,200 mèt. de cours.

Barbière (la), f., c^ne de *Louvaines*.

Barbière (la), f., c^ne de *Miré*.

Barbière (la), f., c^ne de *St-Martin-du-Bois*, relevant du fief de Danne; — en est sieur messire Luc-François Lemarié 1752, Ayrault de Saint-Hénis 1782 (E 508-509).

Barbière (la Basse-), f., c^ne de *la Romagne*.

Barbière (la Haute-), f., c^ne de *la Romagne*, relevait de la Barboire pour la moitié, qui était d'Anjou.—En est sieur Armand-Louis Jousseaume, marquis de la Bretesche, 1776 (E 1001).

Barbillonnière (la), m^on b. et f., c^ne d'*Allon*[illegible]s. — *La Barbelionnière*, 1640 (Varrains, Et.-[illegible]). — *La Babillonnière* (Cass.). — *La Ba*[illegible]*ellonnière* (Rec^t). — Appartenait à noble hom[illegible]e Fr. de Cerisay, 1630, 1648, René Des Gré[illegible] 1732, 1738.

B[illegible]**bin** (le), nom populaire de la rivière d'Erdre aux [illegible]virons de Candé et de Freigné.

B[illegible]**rbinière** (la), f., c^ne de *Bauné*. — En est sieu[illegible]Pierre Boureau, lieutenant en l'Election de Baugé, 1673, Alexandre Boureau, prieur de Baugé, 1693.

Barbinière (la), f., c^ne de *Cholet*, appartenait à J.-B. Du Vau de Chavagnes en 1752.

Barbinière (la), f., c^ne de *la Potherie*.

Barbinière (la), f., c^ne de *St-Pierre-Maulimart*. — *Molendinus Balbinerie*, circa 1180 (St-Florent, Montrevault). — 1601 (Et.-C.). — Confisquée sur l'émigré de Rougé et vendue nat^t le 27 germinal an VI. Elle était dans la famille au moins depuis les premières années du XVIIe s. et relevait, pour la maison, vivier et jardins, du fief du Bois-Ferré, et pour le surplus du duché de Beaupréau et de la Morousière.

Barbinière (la), ham., c^ne de *Vernantes*.

Barboire (la), ruiss. né sur la c^ne de *Saint-Germain-lès-Montfaucon*, s'y jette dans le ruiss. du Pied-Coulant; — 800 mèt. de cours.

Barboire (la), f., c^ne de *Saint-Germain-lès-Montfaucon*. — Ancienne maison noble à qui appartenait la seigneurie de paroisse et droit de pêche dans toute l'étendue de la Moine. Il n'en reste plus vestige. Elle avait dans l'église de St-Germain une chapelle particulière où les seigneurs étaient inhumés. — En rendent aveu à Montfaucon Jamet de la Place 1405, Louis Desroches 1530, Louis de Rochefort 1547. Claude Gibot de la Perrinière en prit possession en avril 1607. Elle était encore dans sa famille à la Révolution et fut vendue nat^t le 17 prairial an VI. — Une rente de 16 boisseaux de blé y était due à la fabrique pour fondation des messes célébrées chaque année le 28 décembre en mémoire des seigneurs dans l'église paroissiale.

Arch. de M.-et-L. E 1001. — Note Mss. de M. Spal.

Barbonnière (la), ham., c^ne du *Mesnil*. — *La haute, la Basse-B.* 1479. — *La Berbonnière*, 1484 (St-Florent).

Barbonnière (la), ham., c^ne de *Montjean*.

Barbot (.....), est auteur, suivant Thorode, d'un ouvrage sur les *Poids et Mesures*, imprimé à la suite des *Coutumes d'Anjou*, 1751, in-12.

Barbot (*François*), maître maçon aux Ponts-de-Cé en 1683.

Barbot (*Gabriel*), peintre en la paroisse Saint-Pierre de Saumur 1684, figure au rôle des tailles comme nouveau converti en 1686. — Sa femme avait nom Anne Delbée. — Leur fils Gabriel fut baptisé à Chacé le 27 août 1788; leur fille Anne signe, comme marraine, à Saint-Lambert-des-Levées en 1693.

Barbot (*Jean*), sieur du Martray et de la Roche-Tinard, avocat au Présidial d'Angers (1580), conseiller-grainetier au Grenier à sel d'Angers (1593), fut élu échevin de l'Hôtel-de-Ville le 1er mai 1601, syndic de la compagnie des avocats en 1617 et 1620 et maire le 1er mai 1625, malgré le désir formellement exprimé par la reine de voir continuer en charge le sieur Jouet. L'élection fut cassée, mais la même année le conseil le nomma échevin perpétuel (14 novembre) et l'année suivante de nouveau maire, cette fois avec l'approbation de la cour (1er mai 1626). La ville était en proie alors à une peste terrible qui dura près de deux ans. Barbot, envoyé à Paris pour traiter les affaires de

Digitized by Google

la ville, mourut au retour le 23 mars 1628, et ses obsèques furent célébrées le 30 aux frais du trésor municipal avec une pompe dont tous les récits du temps sont remplis. Les registres de la mairie en ont précieusement conservé le détail imprimé tout au long dans le *Recueil* de Robert (p. 1181) et les comptes attestent que la ville y dépensa plus de 10,000 livres. Le R P. Cordelier, qui prêchait le Carême, prononça l'oraison funèbre de cet « homme de mérite, recommandé au palais, sage et pieux et qui a beaucoup travaillé en son mairat pour l'ordre qu'il a mis durant la peste et disette intervenues ». — Il portait *d'azur à la fasce d'or, chargée de trois aiglettes éployées de gueules, membrées de même, accompagnées de trois couronnes de trois fleurons d'or, deux en chef et une en pointe.*

Roger, p. 494-495. — Louvet, op. *Rev d'A.*, 1856, t. I, p. 139 et 162. — Mss. 919, f. 251 v° et 592. — Arch. mun. BB 69 et 70 et GG 138, f. 104-105. - Arch. de M.-et-L. *Reg. Capit. de St-Laud*, 1028, f. 46.

Barbot (*Jean-Jacques*), né à Couffé (Loire-Inférieure) le 15 avril 1756, entra au sortir du collège dans l'administration de l'enregistrement où il obtint un bureau de contrôleur (1789). « Des raisons particulières » l'ayant déterminé à quitter cette partie, il se fit quelque temps professeur dans un collége, et à la révolution, fut nommé représentant du canton d'Ancenis à l'Assemblée des électeurs du district, qui se tint à Nantes le 21 avril 1790, puis administrateur du directoire et vice-président du district d'Ancenis. Après l'arrestation du roi, il donna sa démission et prit les armes « pour maintenir, dit-il, l'ordre de la succession que huit siècles avaient rendu légitime ». Il servit d'abord dans l'état-major de Bonchamps, puis de Larochejacquelein. En 1794 il avait le commandement du canton de la Chapelle-Basse-Mer, du Loroux et de Saint-Julien; en 1795 il fut nommé par Stofflet major de la division du Fief-Sauvin commandée par son beau-frère Chétou, où le maintint le général d'Autichamp en 1796. Il fut le premier à la pacification de Pouancé à voter pour la paix; mais comme la guerre ne l'avait pas enrichi, il accepta avec reconnaissance le décret du 25 prairial an XII qui lui conférait la perception de Chantoceaux. Soupçonné d'intrigues en vendémiaire an XIII, il fut arrêté à Couffé et conduit à Angers la chaîne au cou devant le préfet Nardon qui le fit mettre en liberté et à qui depuis il rendit divers services. En 1815 pourtant il suivit les insurgés vendéens et obtint de la Restauration, en récompense de son zèle, le grade de lieutenant-colonel en retraite, la croix de chevalier de Saint-Louis et sa réintégration dans la recette qu'il avait quittée et qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il mourut à Chantoceaux le 9 juillet 1845. La *Biographie des Contemporains* de Michaud l'a confondu avec un homonyme et cette erreur a été relevée à la demande de Barbot lui-même dans une note des *Mémoires de Mme de Larochejacquelein*, 5e édit., p. 412.

Arch. de M.-et-L. — *Nécrologe universel du XIXe siècle*, t. I, p. 387.

Barbot (*Jean*), qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, commandait pendant la guerre de Vendée les chasseurs de Stofflet. Il était d'une taille au-dessous de la moyenne mais d'une vivacité, d'une agilité extraordinaires et d'une force dont on raconte encore merveille. Né à Bouzillé, il est mort fileur de laine à Jallais le 26 avril 1840, âgé de 81 ans.

Barbot (*Michel*), maître chirurgien à Champigné-sur-Sarthe, 1693.

Barbot (*Pierre*), maître chirurgn à Brissac, 1685

Barbot (*René*), maître chirurgien à Angers, 1672, † le 26 janvier 1683. — Sa femme avait nom Marie-Anne Gilbert.

Barbot (*René*), fils du précédent, et comme lui, maître chirurgien, né à Angers le 18 février 1676, † le 15 avril 1725, mari de Jacquine Chevalier.

Barbot, f., cne de *St-Lambert-des-Levées*.

Barbot (le), ham., cne de *Vernoil-le-Fourier*.

Barbot du Coudray (.....), maître chirurgien à Chavagnes-sous-le-Lude, y est inhumé, âgé de 65 ans, le 23 novembre 1740.

Barboterie (la), f., cne de *la Boissière-Saint-Florent*, bâtie vers 1858.

Barboterie (la), f., cne de *Chalonnes-s.-l.-L.*

Barboterie (la), f., cne du *Champ*, confisquée en l'an VI sur Goddes de Varennes.

Barboterie (la), f., cne de *Courléon*.

Barboterie (la), f., cne d'*Echemiré*.

Barboterie (la), f., cne de *Thouarcé*, 1700 (E 1024).

Barboterie (la), ham., cne de *Vernantes*

Barbotier (le), f., cne de *Thorigné*.

Barbotière (la), f., cne des *Alleuds*.

Barbotière (la), f., cne d'*Andard*. — *Le lieu de la B.* 1629 (E 84).

Barbotière (la), maison dans le bourg de *Brissarthe*, appartenant en 1609 à n. h. Urbain Lecornu et léguée par Madeleine de la Fuye le 15 décembre 1708 pour l'entretien de l'école des filles (E 208, f. 124).

Barbotière (la), f., cne de *Chalonnes-s.-L.*

Barbotière (la Grande-), cne de *Chalonnes-sur-Loire*, relevait de la seigneurie de Briançon avec titre de châtellenie depuis la fin du XVIe s. — En était seigneur Jean Serpillon en 1398, Jean de Daillon, sieur du Lude, 1425. Guy de Daillon la vendit à Antoine de Brie avec les fiefs de Gloire et de Baing en 1563, Philippe de Brie en 1634 à Claude Liquet, maître ordinaire des Requêtes de la reine-mère. C'était alors une châtellenie. — Jeanne Martineau, veuve de Jacques Liquet, en est dame en 1641. — La Petite-Barbotière, dite aussi *la Barbotière-aux-Paysoitz*, du nom de ses propriétaires anciens, dépendait de la terre de la Basse-Guerche et relevait de la Jumellière. En est seigneur René de Saint-Georges, sieur des Noulis, 1564, qui la vend à Marquise du Bois, veuve de Fr. Legay, et celle-ci en 1587 à Jean Bégnyer.

En 1762 noble h. Jean de Meaussé avait réuni les deux domaines, comme étant aux droits de Françoise Chauvel, veuve d'Henri de Samson. Les héritiers de Meaussé vendirent le château et la métairie à Charles Lefebvre de Chasles en 1787. Les bâtiments d'habitation étaient dès lors en partie détruits, ainsi que la chapelle elle-même,

Digitized by Google

bénie le 25 octobre 1729 sous le vocable de St-Jean-Baptiste par le curé de St-Maurille de Chalonnes.

Il était dû au seigneur de la Petite-B. par un de ses tenanciers de la ville, un jour par an, la moitié d'un dîner à rôt ou à bouilli pour lui, sa femme, sa demoiselle, son gentilhomme, son valet, son page, avec trois paires de vins blancs ou clairets, des meilleurs qui se pouvaient trouver dans les trois meilleures tavernes de Chalonnes, et de plus, la poule pour son oiseau, le foin et l'avoine pour ses chevaux, à satiété, avec la paille jusqu'au ventre et du pain à suffisance pour les chiens.

Arch. de M.-et-L. E 6-11, 72, 82, 644-650, 1368; — Mss. 917, fol. 366. — Arch. comm. de Chalonnes, Série E.

Barbotière (la), f., c^ne de *Cholet*.

Barbotière (la), f., c^ne du *Longeron*, 1676, — aujourd'hui détruite.

Barbotière (la), f., c^ne de *Montigné-les-Rairies*. — *Le chemin tendant d'Aubruyères à la Barbotière*, 1549 (E 465).

Barbotière (la), cl., c^ne de *St-Barthélemy*.

Barbotière (la), f., c^ne de *St-Georges-d.-B.*

Barbotière (la), mét., c^ne de *Tiercé*, résidence en 1702 du chirurgien Gormand.

Barbotière (la), f., c^ne de *Vaulandry*, ancienne appartenance de l'abbaye de Mélinais.

Barbotières (les), c^ne de *Cheviré-le-Rouge*. — *Le lieu et domaine des B.* 1640 (E 595). — Relevant de la s^le de la Grande-Fresnaie en Jarzé.

Barbotin (*Prosper*), apparait comme vicaire de St-Georges-du-Puy-de-la-Garde de janvier 1790 à mai 1791, et depuis lors réfractaire, il continua de baptiser et de tenir son registre, qui servit plus tard à la transcription officielle des naissances. Il fut le premier ecclésiastique qui parut à la tête des rebelles, dont on l'accusa dès lors d'exciter surtout les instincts de vengeance et de rapacité Il était aumônier de l'armée chrétienne et signa la première proclamation de Stofflet, portant sommation à la ville de Cholet d'ouvrir ses portes, sous menace d'être livrée au pillage (14 mars 1793). Acolyte du canonnier Six-Sous, il célébra son mariage le lendemain de l'assassinat du jeune Ballard dont tout Cholet le rendait complice. Quelques jours après il dénonça les pratiques perfides de Six-Sous et le fit fusiller. On le retrouve avec Bonchamps, d'Elbée et Stofflet devant Chalonnes et il signe la sommation faite à la ville par les insurgés. Quelque temps après, habillé en meunier et armé, il prit part à la prise de Fontenay (25 mai), et s'étant logé chez un vieillard, son bienfaiteur, sur quelques observations qu'il en reçut, Barbotin tira son sabre et lui en asséna un coup sur la tête. Il avait l'habitude, avant toute messe, de mettre ses deux pistolets sur l'autel. Son influence, déjà compromise par ces violences mêmes, l'abandonna bientôt. Il fut mis à l'écart des opérations actives et en l'an III il entrait en relations avec le général Canclaux, qui l'assura de la paix, en lui recommandant surtout « de la prêcher ». Il est signalé partant en l'an V dans sa paroisse, en relations permanentes avec les prêtres réfractaires Boucharlan, de la Salle-Aubry, Papin, de Trémentines, Cottenceau, du May, attisant les colères mal éteintes et les passions des paysans. Un arrêté du 22 brumaire an VI le condamna à la déportation; il y échappa sans cesser, surtout à l'époque du coup d'état du 18 fructidor, de s'agiter dans sa commune, où il était d'ailleurs plus redouté qu'aimé, comme l'attestent les rapports des agents de la surveillance spéciale dont il était l'objet. Il exerçait en dernier lieu son ministère dans la commune de Vezins et y fut arrêté en vertu d'un mandat du ministre de la Justice (vendémiaire an XI). Main basse fut faite en même temps sur ses papiers. « Ce ne sont, dit une note de l'officier de gendarmerie, que de misérables rapsodies des événements de la Révolution, toutes rédigées avec autant de bêtise que de méchanceté, portant un caractère de royalisme et un esprit de contre-révolution qui justifient les moyens de répression dirigés contre l'auteur ». Ces pièces existent encore aux Archives départementales et se composent de deux livrets dont un, sous le titre de *Révolution française*, contient en divers poèmes le récit des principales scènes contemporaines, l'autre, un dialogue en vers entre le prêtre catholique Bar[botin] et le prêtre républicain Mar...., un autre, une espèce de catéchisme politique appliqué aux circonstances, des copies des lettres de l'évêque de la Rochelle, un poème comico-tragique sur les *Aventures d'un curé de Saint-Georges, français de naissance, espagnol par force*, V. *Lamorlais*, des sermons, des remèdes de chirurgie, des cantiques, un *Dialogue entre Bonaparte et le militaire Lafleur*, des impromptu, des épigrammes et des chansons à boire, toutes pièces en style burlesque ou argotique, le plus grand nombre de la façon de Barbotin, mais dont la lecture donne suffisamment le ton d'un certain groupe de ces réfractaires, qu'il ne faut pas confondre avec les prêtres qui mouraient pour leur conscience et pour leur foi. — Transféré à Turin par ordre du grand juge, Barbotin obtint, grâce à l'intervention de l'évêque d'Angers, d'être envoyé à Rimini avec un traitement de 3 francs par jour (an XII). Il revint plus tard et se retira dans le diocèse de la Rochelle où il mourut très-vieux, oublié si bien de tous que son souvenir a péri même dans sa paroisse.

Arch. départ. — Louis Blanc, t. VIII, p. 34.

Barbotin, f., c^ne de *Blou;* — en 1790 à René François Bégeon de Saint-Mesme, vendue nat^t le 28 thermidor an II.

Barbotin, vign., c^ne de *Chantoceaux*

Barbotin (le), vill. (286 hab.), c^ne de *Saint-Laurent-d.-Autels*. — *Le Bois Barbotin*, 1686. — Dès cette époque il y existait des tuileries, origine d'une industrie aujourd'hui importante. — La seigneurie en avait été réunie à la Hamelinière dès le XVIe s. par le mariage de Jeanne Barbotin, héritière du nom et du fief, avec Jean Pantin.

Hist. général. de la maison de Savonnières, p. 71.

Barbotinière (la), cl., c^ne d'*Ecouflant*.

Barbotte (la), f., c^ne de *Mélay*. — *La Barborte*, 1736 (E 193). — Dépendant de la terre de Bouzillé et vendue nat^t le 7 prairial an VI.

Digitized by Google

Barbres (les), f., c^ne de *Corzé*. — *Barbrai* (Cass.). — *Barbrets* (Et.-M.).

Barclay (*Guillaume*), jurisconsulte, né en Ecosse, à Aberdeen, en 1543, étudia à Bourges et vint enseigner avec éclat à Pont-à-Mousson. Appelé par Jacques Ier d'Angleterre (1603), il refusa ses offres brillantes pour ne pas embrasser la religion anglicane et revint à Paris sans emploi et sans fortune. A ce moment la ville d'Angers qui cherchait un professeur pour une de ses chaires de droit, lui adressa Pierre Ayrault, qui, aidé de Dupineau, de Ménage et d'autres magistrats de distinction, le décidèrent à accepter, sous la réserve expresse mise par Barclay que la Faculté lui accorderait la prééminence. Le 9 février 1604 le nouveau professeur se présenta dans l'Université et fit reconnaître ses droits; mais le doyen François Davy protesta et Barclay, par respect pour le vieillard, subit sa protestation, sauf à en appeler, comme il fit, pour le maintien du contrat, au jugement de l'Evêque, du Conseil de ville, du Présidial. L'Université lui rendit justice par décision du 7 février 1605. Il régenta quatre ans et par la réputation de son cours remplit la ville d'écoliers. Quand il allait faire sa leçon, il était accompagné de son fils, précédé de son bedeau et de deux valets, et aux jours d'apparat, vêtu d'une robe magnifique avec une grosse chaîne d'or au cou, présent du roi d'Angleterre. Il mourut le 3 juillet 1608 et fut inhumé le jour suivant dans l'église des Cordeliers « où, dit un contemporain, « pour son mérite, science, capacitté et bonne vie, « MM. de l'Université et de la Justice l'ont assisté « avec beaucoup de regrets et de tous les habi- « tants parce qu'il estoit homme de bien, bon « catholique et bon vivant, et entre autres, de « pauvres, auxquels il distribuoit et donnoit de « ses biens; lequel a esté enterré sans aulcune « pompe et n'y avoit à son enterrement que cinq « torches » (Journal de Louvet). — Le portrait de Barclay fait partie du *Peplus* de Claude Ménard et figure aussi en tête de son traité *De Regno et regali potestate* (Paris, 1600, in-4°). Son ouvrage le plus célèbre est son livre *De Potestate papæ, an quatenus in principes sæculares jus et imperium habeat*, que son fils publia à Londres en 1607, in-8°, et auquel répondit Bellarmin.

Pocq. de Liv. Mss. 1067. — *Rev. de l'Anjou*, 1855, t. I, p. 16. — Bayle. — Ménage, *Vie de P. Ayrault*, p. 228, 231. — Niceron, t. 27, p. 277. — *Philandinop.* Mss. 870, f. 827. — Arch. mun. AA 5, f. 147; BB 137, 148, 157, 160, 193; BB 52, f. 19, 26; GG 112.

Bardeau (le), ham., c^ne de *Gesté*.

Bardeau (le), vill., c^ne de *Soulaines*.--1611 (E 978).

Bardeau (le), m^in sur le Layon, c^ne de *Nueil-sous-Passavant*.

Bardelet de Prémur de Kéronat (.....), originaire du diocèse de Vannes, ex-jésuite, missionnaire pendant vingt-cinq ans à Nantes et pendant trois ans à Saint-Maurille de Chalonnes-sur-Loire, y mourut le 13 mars 1783, âgé de 80 ans.

Bardet (*L...-J...*), né de parents peu fortunés, fut tonsuré à 10 ans pour jouir d'un bénéfice que présentait sa famille et qui le mit à même de lui venir en aide, mais il refusa de s'engager autrement dans l'état ecclésiastique et se mit résolument du parti du Tiers-Etat dès les élections de 89. Il fut à-peu-près le rédacteur du cahier de la paroisse de Corzé dont il devint maire. Nommé président du district de Baugé, il s'acquitta de ses fonctions jusqu'en novembre 1791 qu'il fut appelé au directoire du Département. Arrêté avec ses collègues, sur l'ordre des représentants du peuple, il fut transféré avec Mamert Coullion et Brichet à Amboise (20 octobre 1793), où il resta onze mois, malgré ses mémoires où il rappelait ses services et son dévouement à la République. Le 9 thermidor le délivra. Un arrêté du 9 floréal an VIII le nomma juge suppléant au Tribunal criminel d'Angers, d'où par ordonnance du 19 prairial an IX il fut appelé au Conseil de Préfecture. — Il remplit quelque temps en l'an XIII les fonctions de préfet par intérim. — Mort en 1811.

Bardet (*René-Germain*), maître chirurgien à Angers, 1753.

Bardet des Glaireaux (*Charles-Henri-Jacques*), fils et petit-fils d'officiers de marine, né au Cap le 5 janvier 1738 de Charles-Robert Bardet des Glaireaux et de Jeanne Ribault de Lisle, inscrit au rôle des gentilshommes gardes de la marine en 1755, sous-brigadier en 1757, enseigne en 1766, lieutenant de vaisseau en 1777, chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel (1780), après avoir épousé à Brest en 1781 Marie-Henriette-Françoise du Boscals de Réals, fille d'un ancien chef d'escadre, de qui il se sépara au bout de deux ans, était venu résider à Angers dont sa famille était originaire, dans un hôtel acquis par lui près l'Académie. Il fut accusé d'avoir fait fête aux Vendéens, lors de leur entrée dans la ville, et d'avoir arboré la cocarde blanche. Le Tribunal criminel de Maine-et-Loire le condamna à mort pour ce fait le 20 janvier 1794, malgré les témoignages des officiers de la compagnie des vétérans qui attestaient son zèle au service et son civisme éprouvé.

Bardinière (la), vill., c^ne de *Gennes*. — En est sieur Louis Marais 1719.

Bardinières (les), f., c^ne de *Vaulandry*.

Bardolerie (la), ham., c^ne de *Chemillé*. — *La Bardoulorie* (Cad.).

Bardolière (la), f., c^ne de *la Plaine*.

Bardon (*Antoine Marie*), né, je crois, à Baugé, était employé à l'état-major de l'armée du Nord, quand une commission d'Arthur Dillon lieutenant-général commandant en chef la frontière (1er août 1793), lui donna pouvoir de lever une des 54 compagnies franches créées par la loi du 31 mai précédent. Il en devait avoir le commandement provisoire avec le titre de lieutenant. C'est en Maine-et-Loire qu'il vint en grande partie la recruter, désirant, disait-il, lui donner le nom d'*Angevine*, et à Baugé, qu'il établit son dépôt, envoyant de là dans l'Indre-et-Loire et dans la Sarthe ses agents. A Tours deux d'entre eux furent arrêtés comme agents royalistes et tirés d'affaire à grand'peine. De plus l'insubordination de ses hommes, qui ne se faisaient faute de maraudage en attendant la guerre, lui suscitait chaque jour des difficultés avec les municipalités

Digitized by Google

et le directoire de son District. Dès le mois d'octobre, il avait près de 400 hommes rompus déjà aux manœuvres, qui demandaient leur envoi aux frontières. Mais les armes et les vêtements même manquaient. Pourtant 100 d'entre eux purent aller au secours de la Flèche menacée en novembre par les brigands du Mans. Mais l'inaction amenait des querelles avec les habitants. Dans l'hiver le retour irrégulier d'un certain nombre de volontaires faillit être l'occasion de combats. Une affiche signée de la compagnie toute entière, chefs et soldats, les menaça, si dans quinze jours ils n'avaient rejoint l'armée, d'être traités en ennemis. Les rendez-vous étaient pris. Le District et la ville s'interposèrent. Un arrêté de la municipalité, que ratifia le Département, interdit aux deux partis le port des armes en dehors du service. Peu après l'ordre du départ, demandé par tous, arriva. Le 4 mars 1793 *les Bardonnais* partirent pour Granville, au nombre de 400. Ce fut le noyau d'un bataillon organisé par le général Wimpfen en 4 compagnies et dont Bardon devint lieutenant-colonel (29 avril); mais à la nouvelle du retour des brigands en Anjou, Bardon écrivit au Département de Maine-et-Loire pour remettre à son service « 200 hommes, disait-il, bien armés, bien exercés ». Il n'obtint l'ordre du ministre qu'à grand'peine et partit immédiatement de Granville (20-28 mai). Le 2 juin il était à St-Georges et fit la campagne de 1793-1794 contre les Vendéens. Le 30 mars 1795 il marchait en tête de la colonne qui entrait de nouveau en Vendée par le pont Barré. Après le combat de la journée, il se reposait au château des Petites-Tailles quand un paysan vendéen, Toussaint Renou, pénétra jusqu'à lui et lui fit sauter la cervelle.

Arch. de M.-et-L.—Mss. Conin à la cure de St-Aubin-de-L.

Bardonnanche (*David-Anselme*), prêtre et supérieur de l'Oratoire d'Angers, membre des académies de Dijon et d'Auxerre, mort à Angers le 22 juin 1777. — Son *Eloge* a paru dans les *Affiches de Bourgogne*, 2 septembre 1777, p. 137.

Bardonnière (la), ham., c^ne^ des *Cerqueux-de-Maulévrier*, anc. fief relevant pour les cinq sixièmes de la Séverie; appartient en 1559 à Jeh. Fourateau et depuis 1568 aux Marolleaux jusqu'au milieu du XVIIe s. (E 1303).

Bardou (*Charles-Adolphe*), né à Angers le 30 avril 1810, étudia la peinture à Angers dans l'atelier de Mercier, à Paris dans celui de Picot. Deux de ses tableaux ont obtenu des distinctions aux expositions d'Angers, *Un intérieur de menuisier* (médaille de bronze), — *Le dernier morceau de pain* (médaille d'argent). — Un autre figure dans le chœur des Dames de Saint-Joseph, à Châteaugontier. — Les portraits de sa ain sont nombreux. Un des meilleurs est celui i pied de son père, mercier sur le quai Royal, ui figurait à l'exposition de 1838 et que possède Tertrais, son cousin. — L'artiste s'est suicidé 6 janvier 1855 à Coincé, c^ne^ de Feneu.

Bardou (*Etienne*), né en 1734, originaire de scogne, fut appelé par le Chapitre St-Maurice remplir l'office de musicien haute-taille et ad- s le 18 mai 1764. Il recevait 40 livres par mois de traitement, non compris les gaignages et fut gratifié de 25 livres d'indemnité pour ses frais de route. Il s'y fit estimer par sa belle voix et son exactitude à remplir ses devoirs au chœur et en 1776 avait organisé avec Voillemont un concert hebdomadaire par abonnement, pour lequel le maire prêtait la grande salle de l'hôtel-de-ville tous les vendredis; mais à la Révolution il donna dans l'exaltation des partis extrêmes, acharné surtout, au dire de Vial, contre le clergé. Il figura à partir du 12 août 1792 comme conseiller municipal et fut le 21 septembre délégué commissaire avec Evain pour faire biffer les armoiries, plus tard à la commission des prisons. Les fêtes civiques et les réunions des clubs lui donnèrent des occasions d'utiliser ses talents de chanteur, notamment le jour de la fête de la Montagne, où du sommet d'une haute butte construite sur l'avant-mail il entonna les cantiques républicains. Les *Affiches d'Angers* du 9 brumaire an III (30 octobre 1794) contiennent un hymne en l'honneur du jeune Barra, dont il avait composé la musique et peut-être les paroles. — Il avait épousé une femme divorcée, mère de quatre enfants, et de qui il eut encore deux filles. La Révolution passée, on le voyait assis sur sa porte devant le Château, jouant de la guitare, et quand le peuple s'amassait pour l'écouter, il chantait volontiers pour la foule quelque romance. Il avait une propriété en Saint-Laud où il mourut le 13 février 1819 et voulut, dit-on, être enterré. — Il a signé, comme président, et sans doute rédigé avec Coulonnier, secrétaire de la Société populaire, un *Précis historique de la guerre de la Vendée et des chouans* (Angers, Mame, in-4° de 18 p.).

Vial, *Causes de la guerre*, p. 199. — Arch. de M.-et-L. *Chap. St-Maurice*. — Bibl. d'Ang. Mss. 936, p. 26 et 54; 1069, p. 65. — Arch. mun. BB 127, f. 86. — *Rev. d'Anjou*, 1870, p. 106.

Bardoul (*Elie*), reçu à la maîtrise de chirurgie pour le Plessis-Grammoire le 11 mars 1760, y mourut le 10 octobre 1780, âgé de 48 ans.

Bardoul (*Foulques*), était doyen de Saint-Maurice d'Angers depuis 1356, quand il fut créé en 1358 évêque d'Avranches.

Gall. Christ., t. XI, col. 491.

Bardoul de la Bigottière (*Bernard*), architecte, né à Angers vers 1735, partit en 1752 pour Paris, suivit les cours de l'académie d'architecture et y remporta, dit-on, le grand prix de Rome. Après ses trois ans de séjour en Italie, il était revenu se fixer à Paris; mais un de ses amis intimes d'Angers, Boreau de la Besnardière, l'y rappela en lui confiant l'occasion de se distinguer. Il s'agissait d'édifier sur les terrains marécageux de Saint-Serge non-seulement un hôtel opulent mais encore une levée considérable, ouvrage public pour lequel la ville consentit à allouer, malgré l'opposition des officiers royaux, 15,000 l. Mais Bardoul sollicitait vivement et ne put obtenir le titre « d'inspecteur des travaux, édifices, plantations, « promenades, alignement, pavages et embellis- « sements de la ville » (28 février 1780). L'hôtel *de la Besnardière*, propriété de M. Carriol, atteste encore le bon goût et l'élégance des projets de l'architecte (1782-1784), qu'on retrouve avec la

Digitized by Google

même distinction à l'hôtel *Livois*, rue St-Michel, à l'hôtel *de Maquillé*, au coin de la rue du Cornet, à l'hôtel *de Lantivy*, près la Mairie. Parmi les nombreux travaux qui lui furent de toutes parts confiés, il faut citer encore *Châteaubriand*, sur la Maine, en vue du confluent de la Loire, et le château de *Pignerolles*, à Saint-Barthélemy, qui passe pour son chef-d'œuvre. — On le dit mort à Trélazé en 1806, sans que nous ayons pu trouver trace aucune de son décès à Angers, Trélazé, Andard, Brain, le Plessis-Grammoire, la Daguenière ou Saint-Barthélemy, ni nulle part aux environs d'Angers. — Il avait un frère, avocat-consultant, des plus recherchés du Barreau d'Angers.

Arch. mun. BB 129, f. 17; 130, f. 119; 131, f. 19; 133, f. 5. — *Répert. archéol. d'Anjou*, 1858, p. 127. — Bibl. d'Ang. Mss. 1031, p. 65. — Blordier-Langlois, *Angers sous le Régime municipal*, p. 342.

Bardoulière (la), f., c^ne^ d'*Auverse*.

Bardoulière (la), f., c^ne^ de *Brissarthe*.

Bardoulière (la), f., c^ne^ de *Cantenay-Epinard*, acquise en 1632 d'Antoinette Chalopin par Charles Mottin.

Bardoulière (la), ham., c^ne^ de *la Chapelle-St-Laud*. — « *Une maison qu'on appelle la B.* » 1623 (Et.-C. Seiches).

Bardoulière (la), f., c^ne^ de *St-Rémy-la-Varenne*. — *La Bardouillière*, 1619. — Appartient à Mathurine de Cissé 1518, Guill. Fournier 1521, Jeanne Fournier 1611, veuve de Jean Commeau, qui s'y remarie en 1622 à François Leduc; messire René de Guillot, chevalier, mari de Catherine-Claude de la Bouère, 1708, 1771, Jacques de Guillot, lieutenant de vaisseau au département de Brest, mort le 13 juin 1758.

Bardrière (la), f., c^ne^ du *Lion-d'Angers*.

Bareil, f. et m^in^, c^ne^ de *Chalonnes-sous-le-Lude*. — *Barolia*, 1063 (*Arch. d'A.*, t. II, p. 30). — *Bareille*, 1364. — *Baraille*, 1617 (Et.-C. de Denezé et Chalonnes). — Au bord de la forêt de ce nom à-demi défrichée Ancien fief avec château fort, délaissé au milieu du XVIIe s. et ruiné. Les habitants du pays y avaient trouvé refuge en mars 1576 lors du passage de l'armée du roi de Navarre. En 1588-1607 en était « concierge » Jean de Laillée, gentilhomme de la vénerie du roi. — Au bas du château, le ruisseau fait tourner un moulin et tout auprès naît une fontaine qu'aucune sécheresse n'a tarie. La terre appartenait au commencement du XIVe s. à Girard de Sacé, chevalier. Il avait fondé dans l'église de l'abbaye de la Boissière une messe quotidienne, que les religieux devaient célébrer au château, quand y résidaient les maîtres. A cette fin y avait été « édifiée un aultier à chanter lad. messe. ». — Le maréchal de Roquelaure, sieur du Lude et de cette terre en 1725, vendit en 1728 2,100 chênes de la forêt pour la marine royale.

Arch. de M.-et-L., Chapitre de St-Jean-B. — Arch. mun. de Chalonnes-s.-L.-L.

Bareilles, c^ne^ de *Bauné*, bois près Sacé (E 76).

Bareilleries (les), ham., c^ne^ de *Vernoil-le-F.*

Barenchères (les). — V. *Harenchères* (les).

Barère (la), f., c^ne^ de *St-Christophe-du-Bois*. — *La Barraire*, 1618 (Et.-C et Cass.). — En est seigneur N. Bergeron en 1680

Baretière (la), f., c^ne^ de *Chalonnes-s.-Loire*.

Bargouault. — V. *Baineau*.

Baril (le), f., c^ne^ de *Parcé*.

Barilleau, f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*. — *La mare de B.* 1448 (E 534). — *La maison et tenure de B.* 1580. — *La closerie du B.* 1756 (E 529) — En est sieur Olivier de L'Espinay en 1526, Félice Leroyer, veuve de Fr. de L'Espinay, 1536; n. h. Gilles Commeau 1656, dame Anne Commeau, veuve de Fr. Hacquet, conseiller au Grenier à sel de Beaufort, 1750.

Barillerais (la Grande, les Petites-), ham., c^ne^ de *Fougeré*.—*Le lieu de la B.* 1677 (Et.-C.).

Barillère (la), ham., c^ne^ de *la Chapelle-St-Laud*. — *Le lieu et mét. de la B.*, dépendant du temporel du Chapitre St-Maurice d'Angers et vendu nat^t^ le 18 février 1791.

Barillère (la), f, de *Jarzé*.

Barillère (la Petite-), f., c^ne^ de *Daumeray*.

Barillières (les), champ, c^ne^ de *la Ménitré*.

Barillerie (la), f., c^ne^ de *Fontaine-Guérin*.

Barillerie (la), f., c^ne^ du *Lion-d'Angers*.— *Villa de la Barillerie*, 1549 (Et.-C.).

Barillerie (la Petite-), c^ne^ du *Lion-d'Angers*.

Barillerie (la), ruiss. né sur la c^ne^ de *Saint-Laurent-des-Autels*, s'y jette dans le ruiss. de la Grellerie non loin de la Peauchaude; — 660 mét. de cours.

Barillieries (les), ham., c^ne^ de *Bourgneuf*, autrefois de la paroisse de *St-Laurent-de-la-Plaine*. — « *Le lieu de la Grande-B.* » 1684. — « *Le petit bordage de la B. composé d'une « vieille petite maison* » 1694. — *La Barillerie* (Cad.). — Appartenait à Jean Lardier, avocat au Présidial d'Angers et vendu par ses héritiers en 1694 à Benoît Terrien, du Pin-en-Mauges (E 1205)

Barillieries (les), vill., c^ne^ de *St-Laurent-d.-A.*

Barillet (le), cl., c^ne^ d'*Angers*. — *La maison vulgairement appelée le Seur*, 1532. — *Le lieu appelé le Sus*, 1571. — *Une closerie vulgairement appelée le Barillet alias le Seurs*, 1569.—*Barillet alias le Sur*, 1667 (H.-D. *B* 130).

Barillot (.....), peintre, demeurait à Angers, au commencement du XVIIIe s. Il fut souvent chargé par le Conseil de ville de peindre pour la salle d'honneur de la Mairie des portraits de maires ou d'échevins. On cite de lui ceux de Delaunay et Romain en 1725, d'Ollivier Jallet de la Véroulière et de Rousseau de Pantigny en 1726, de Portebise, Delorme, Crasnier et Trioche de Boispineau en 1727. Chacun de ces ouvrages lui était payé de 30 à 35 livres. Le cabinet de Toussaint Grille possédait de cet artiste le portrait de Claude Pocquet de Livonnière. Les registres de l'Hôtel-de-Ville écrivent son nom Barillat ou Barillet, l'artiste signe Barillot et était sans doute de la famille d'Adam Barillau ou Barillot, maître maçon, 1620, et de René Barillau, maître serrurier en 1646.

Arch. mun. BB 108, f. 39, 69, 85; CC 19.

Barin (*Jean*), ministre protestant, exerçait ses fonctions à Saumur en 1683.

Barion (....), chirurgien à la Tessoualle, 1765.

Barlais (*François*), « tireur d'eaues fortes et artificielles », originaire de Tours, fut inhumé le

Digitized by Google

8 janvier 1628, au cimetière de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé.

Barolée (la), ruiss. né sur la c^ne de *Chantoceaux*, s'y jette dans le ruiss. de la Bonde; — 1,600 mét. de cours.

Barolée (la), vill., c^ne de *Chantoceaux*. — L'ancien chemin de Chantoceaux à Montfaucon, *chiminus Montfalconensis*, 1048 *circa* (Ch. orig. n° 7 de Chantoceaux), est parfaitement reconnaissable au sortir de ce village, où il quitte la nouvelle route de Saint-Sauveur jusqu'à la Forêt.

Baron (*Eginard*), né à Saint-Paul de Léon en 1495, professa pendant quatre ans en la faculté de droit de l'Université d'Angers, avant d'aller à Poitiers, puis à Bourges où sa reputation égala celle des plus illustres maîtres. Il a fait imprimer à Angers : *Notæ in titulum de servitute lib. VIII Pandectarum* (1528, in-4°), un traité *De Beneficiis* où il comparait les coutumes de France et de Lombardie et une édition de l'ancienne coutume de Bretagne (in-8°), reproduite dans le grand Coutumier de Richebourg, en tête de laquelle il annonçait un commentaire qu'il n'a pas donné. — Mort à Bourges le 22 août 1550 — Son portrait fait partie de la collection du *Peplus* de Cl. Ménard.

Baron (*Jean*), sculpteur, né à Angers, mari de Françoise Gourand, mort avant 1770.

Baron (*Thomas*), maître maçon, architecte, 1678, à Angers.

Baron, f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauges*. — « *Vignes au fief de Barron* », 1491. — « *Fief et vignes Baron* », 1629. — *Vignes en Barron*, ib. (E 929).

Baron. — V. *Bordage-B.* (le).

Baroni (*Paul-Nicole-Antoine-François*), peintre, originaire de Plaisance en Italie, parent sans doute du graveur italien Charles B., résidait à Angers au moins depuis 1750 et cette année même y eut le 17 avril une fille nommée au baptême Eléonore-Ursule-Catherine. Sa femme avait nom Catherine Dofé ou Dauphi. Il résidait en 1770 rue de la Roë. Vers cette époque il était occupé à décorer de peintures la jolie chapelle du grand Séminaire et dans les jardins « une grande coquille ». « Quantité des églises d'Angers lui doivent leurs plus grandes beautés. Tous ses ouvrages sont dans une *manière* et d'un coloris qui lui donnent un rang considérable parmi ceux de son art ». C'est ainsi que le jésuite Leroy annote en sa *Scamnomanie* les vers où il vient d'exalter

.... Les savants crayons d'un talent d'Italie
Et d'un second Lenôtre et l'art et le génie.

— il avait aussi peint le chœur et la nef de l'église de Cheffes où l'on peut voir encore de lui un *Baptême de J.-C.*, traité moins en peintre qu'en décorateur.—Il mourut à Angers le 12 février 1771, âgé de 68 ans. — Certains actes l'appellent *noble homme* et il signe (17 avril 1750 et 4 avril 1752) *Paulo Baronni* et *Baroni*. — Sa veuve fut inhumée un mois à peine après lui, le 24 mars 1771, âgée de 58 ans.

Arch. mun. GG 128 et 129.—Péan de la Thullerie, p. 144. - Leroy, *Scamnomanie*, chant II, p. 15.

Baronnerie (la), f., c^ne du *Tremblay*.

Baronnerie (la), château, c^ne de *St-Silvin*, avec belles dépendances de verdure, vis-à-vis le champ des courses; — appartient à M. Desmé. — Dépendait de la succession de Marie Haran, veuve de n. h. Jean Collasseau, en 1616; — en est sieur en 1645 René Haran, qui le relevait d'Echarbot.

Baronneries (les), c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*, fief et domaine tenu à foi et hommage de Coron, appartenait à François Gardais, marchand à Vihiers, 1539 (C 105, f. 69).

Baronnie (la), mais. b., c^ne de *Combrée*. — *La Baronnerie*, 1617, 1651 (E 1274 et Et.-C.), appartenait à Jean Thomas.

Baronnie (la), f., c^ne de *Coron*. — *La Buronnie* (Cass.).—Relevait de la Lande-Marchais, — en est dame Ysabeau de Bréhein, veuve de n. h. Julien Duvau, en 1540, Renée de Goubis, veuve de Jean Ayrault, sieur du Perron, en 1629. — Elle échut à Claude Pocquet de Livonnière par la succession de Catherine Ayrault, son aïeule; — donne son nom à un ruiss. né sur Coron, qui a pour affluents les ruiss. de Boissy et de l'Etang et se jette dans le ruiss. du Lys; — 5,600 m. de cours.

Baronnie (la), c^ne de *Rochefort-sur-Loire*, maison avec cours, pressoir, jardins, tout sur le bord de l'eau, principal manoir autrefois de la baronnie de Rochefort, vendu nat^t le 23 août 1791.

Baronnière (la), chât et f., c^ne de *la Chapelle-Saint-Florent*. — Appartenait au xve s. à la famille Froger et passa vers 1580 par le mariage de Jeanne Froger à Jacques de la Roche, sieur de Daillon, à qui l'abbé de Saint-Florent accorda le 8 juin 1587 droit de banc et de sépulture dans l'église paroissiale et de litre tout autour au-dessous de ses armes abbatiales. Marie Chévrier était veuve en 1622 de Jacq. de la Roche, René de Bonchamps époux en 1636 de Marie Chévrier, fille de Gervais Chévrier et de Marie Angevin et héritière de Jacques de la Roche. La terre resta depuis ce temps aux Bonchamps. C'est là que le 15 mars 1793 une députation des paysans révoltés la veille à Saint-Florent vint requérir le capitaine Artus de Bonchamps, V. *ce nom*, de mettre à leur service son expérience militaire et de marcher à pied devant eux. Sa femme y resta enceinte et avec deux petits enfants, occupée à distribuer les cocardes et à broder le drapeau fleurdelisé. Dès le 13 avril le château démeublé fut visité par 7 cavaliers de l'armée de Charlery, de nouveau occupé le 16 et cette fois incendié. — Dans la cour d'entrée, à gauche, se trouvait la chapelle, ruinée depuis un temps immémorial et dont il ne restait déjà plus au xviie s. que les quatre murs. En 1800 la terre fut mise en vente par les créanciers réunis du marquis de Bonchamps. A la place du petit château seigneurial a été bâti, par l'architecte Hodé, d'Angers, une construction neuve qui appartient au baron Arnous-Rivière.

Baronnière (la), f., c^ne de *la Cornuaille*, relevant de la Burelière; en est sieur en 1641 Fr. Leroyer, n. h. André Leroyer en 1682.

Baronnière (la), f. et moulin à eau, c^ne de *Saint-Georges-du-Bois*, ancien fief relevant de Fontaine-Milon, appartenait en 1410 à Allain de Montferraut, par héritage de Thomas Loiseau,

Digitized by Google

en 1437 à Jeh. Auvé, en 1536 à Catherine de la Boire, veuve de n. h. Bertrand Hacquier, en 1580 à Me Jean Paillard, avocat d'Angers, en 1630 à Claire Commeau, héritier de Marie Paillard, en 1635 à Marguerite Chevalier, veuve de n. h. Jean Rivault, de qui l'acquiert le 6 janvier de la même année Bon Richardeau, en 1696, 1716, à Me Jean Boussin (E 564-567).

Baronnière (la), f., cne de *Soulaire-et-Bourg*, anc. dépendance du domaine de la Doitée, appartenait au curé de Corzé, Avril, émigré, et fut vendue natt le 17 messidor an IV.

Baronnière (la), f., cne de *Tiercé*, avec ses dépendances sur la cne d'*Etriché*, saisie natt sur l'émigré Duverdier de Genouillac et vendue le 7 fructidor an IV.

Baronnières (les), ham., cne de *Durtal*.

Barons (les), terres à l'O. du bourg de *Montfaucon-sur-Moine*.

Barotale (la), ham., cne de *Loiré*. — En est dame Claude Rabail en 1562 (Et.-C.).

Barotterie (la), f, cne des *Ulmes*.

Baroueil (*Jacques*), dit *Desroches*, autrement *Desloges*, reçu à Angers à la maîtrise de chirurgie pour Cholet, le 3 octobre 1747, mourut dans cette dernière ville le 5 novembre 1774, âgé de 60 ans.

Barouillère (la), f., cne de *Grez-Neuville*.

Barra (.....), né à Palaiseau (Seine-et-Oise) en 1780, trop jeune en 1793 pour s'engager au service de la République, s'était mis à la suite de Desmares, commandant de la division de Bressuire, et l'accompagnait équipé en hussard, au premier rang toujours dans toutes les charges de cavalerie. Chargé d'une mission, à quelques pas de Jallais, il fut surpris par les Vendéens, refusa de se rendre et tomba frappé au front d'un coup de sabre (17 frimaire an II). La Convention lui accorda les honneurs du Panthéon et fit une pension à sa mère. Son nom est immortalisé par le *Chant du Départ* et par un des plus radieux chefs-d'œuvre de notre David qui représente le glorieux enfant étendu nu sur la terre et pressant sur son cœur la cocarde tricolore.

Moniteur, an II, nos 87, 229, 305, 312. — Biblioth. d'Ang. Mss. 1059. — *Soc. indust. d'Angers*, 1837, p. 239.

Barrangé (*Jean*), né le 1er janvier 1760 à Saumur, entra au service le 29 mars 1786 au 2me des carabiniers, était brigadier le 26 avril 1792, maréchal-des-logis le 3 ventose an IV, servit de 1792 à l'an V aux armées du Nord, de la Moselle et du Rhin, en l'an VI et VII à celles d'Allemagne et du Danube, où un fait d'armes (5 germinal an VII) lui valut de passer sous-lieutenant le 13 prairial; — en l'an VIII à l'armée du Rhin; — lieutenant à l'ancienneté le 21 germinal an VIII; — adjudant-major le 15 prairial an X; — capitaine le 30 brumaire an XII et chevalier de la Légion d'honneur le 25 prairial. De l'an XIV à 1809 il guerroie en Autriche, en Prusse, en Pologne, en Allemagne. — Créé baron du premier Empire le 14 mai 1809, il prit sa retraite le 14 septembre 1811 et mourut le 31 décembre 1826 à Nancy (Meurthe).

Fastes de la Légion d'honneur, t. IV, p. 441.

Barraud (*Jacques*), maître en chirurgie à Angers, mari en secondes noces de Françoise Errault 1685, † le 1er février 1694, âgé de 40 ans. Des actes l'appellent J.-B. de Beaupré.

Barrault (*Jean*), nommé abbé de Chaloché le 13 avril 1448, démissionnaire en 1486.

Barrault (*Olivier*), vicomte de Mortaing, trésorier de Bretagne, receveur des tailles et aides et élu en l'Election d'Angers, était fils de Jean B., capitaine de l'artillerie d'Angers et l'un des échevins nommés dès la création de la mairie en 1474. Il fut élu le 23 septembre 1496 échevin, comme son père, puis le 1er mai suivant maire et réélu par deux fois les 1er mai 1504 et 1505. Ce fut lui qui fit construire le fameux logis Barrault, occupé aujourd'hui par les Musées et la Bibliothèque municipale, V. *ci-dessus*, p. 111. Il en avait acquis l'emplacement en 1483 et entrepris les constructions vers 1486. Le nom de *Barraude* est resté aux échantillons de la pierre employée pour l'édifice, plus grande et plus dure que les tuffeaux ordinaires d'Anjou. — Portait *d'or à deux lions passants de gueules au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or, bordé de gueules.*

Mss. 919, f. 239; 2002, p. 45. — Arch. départ. Série E 1572.

Barre (.....), chanoine régulier. — On lit une pièce de vers, signée de son nom en tête de la *Vie de Dupineau*, dans les *Mémoires* de Niceron, sous ce titre : *A l'auteur de la vie de Dupineau attendue depuis près de cent ans.*

Barre (de la). — V. *Delabarre*.

Barre (la), ruiss. né sur la cne de *Bouzillé*, qu'il sépare de celle de Liré, laisse à gauche les fermes du Bois-Moussard, de la Trotinière, de la Barre, emprunte quelquefois le nom de la Ménantière dans les environs de la Tranchaie et se perd dans la boire Ste-Catherine, qui pénètre dans la Loire par deux débouchés, à l'E. de la Rabotière et à l'E. du vill. des Babins; — 2,400 mèt. de cours.

Barre (la), mais. b. et chapelle, cne d'*Angers*. — *Barra prope Andegavis*, — *Barra Sancti-Nicholai*, XIIIe s. (Cart. du Ronceray, rot. 2, ch. 34; rot. 4, ch. 66). — *Barra Andegavensis*, 1209 (Cart. de Monnais, p 134). — Ancienne dépendance de l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers et particulièrement de l'office de l'aumônerie. La maison, dite « le grand logis », s'élevait au carrefour du grand chemin de Nantes et de celui de Nid-de-Pie. Reconstruite par marché passé le 10 janvier 1642, elle fut démolie en 1742. C'était une habitation de plaisance, bâtie pour Jacques de Gouby, prieur et aumônier de Saint-Nicolas, qui allait s'y divertir avec ses amis. Le 19 octobre 1657 il fut autorisé par le Chapitre à passer marché pour la construction sur le domaine, « au « lieu et village de la Barre d'une chapelle voûtée « de 30 pieds de long sur 16 de large sous l'invo « cation de la Vierge », comme le désiraient es habitants. L'œuvre fut confiée par acte du même jour à Me Michel Lemanceau, architecte-maçon, qui s'engagea à la livrer à la fin de mai. Elle existe encore, avec son autel orné de deux colonnes de marbre noir. Sous le cintre figurent « des statues de terre cuite qu'on ne sauroit trop estimer, » dit Lehoreau. C'est un Père Eternel qui voulant bé-

Digitized by Google

cer ses foudres sur le monde est retenu par son fils entre les bras de sa mère. » Deux anges à genoux, les ailes éployées, tendent à l'enfant l'un une couronne d'épines, l'autre une croix dont le pied touche le serpent. A dr. figure la statue de saint Jean l'Evangéliste avec l'aigle symbolique, à g. celle de saint Jacques le Majeur, son bourdon en main, « la plus accomplie, pour ne pas dire inimitable ». Cette œuvre, populaire sous le nom des *Saints de la Barre*, est attribuée par la tradition « à une compagnie de savants Italiens qui parcouraient la France au temps de Louis XIV » et qui tous très-riches, travaillant séparément, choisissaient ensuite parmi les meilleures œuvres de leur atelier commun. Cette légende, que raconte encore un placard affiché à la porte de la chapelle, a perdu toute autorité devant la publication intégrale du marché passé par les religieux le 5 mai 1659 avec le statuaire Pierre Biardeau, V. *ce nom*. L'œuvre, encore admirée, présente un groupe de personnages grands comme nature, peints selon l'usage du temps, les nudités couleur de chair, les vêtements de blanc ou d'or poli, les doublures d'azur ou de gaze d'or. La Vierge surtout est charmante. L'enfant est moins réussi. Le procédé de l'artiste semble se servir de moulages sur nature raccordés sans une symétrie complète. La figure par exemple de St Jean est d'un adolescent, son bras droit d'un homme âgé et robuste. — A la chapelle se rattache une élégante habitation moderne, entourée de beaux jardins, qui appartient à M. Leclerc. — Lors du siége d'Angers de 1793, l'avant-garde de l'armée républicaine qui arrivait de Châteaubriand au secours de la ville, occupa la cour, le pavillon, la chapelle. Les Saints avaient été enfouis sous de la paille, à laquelle le commandant Delaage empêcha de mettre le feu.

Péan de la Tuil., nouv. édit., p. 453-455. — Arch. de M.-et-L. *Censif de Beaucouzé*, f. 1. — *Aumônerie*, t. 1, p. 167. — Lehoreau, Mss. t. 3, p. 55. — Marchegay, *Arch. d'Anjou*, t. II, p. 341. — Bib. mun. Mss. 709.

Barre (la), f., c^ne^ de *Bocé*.

Barre (la), ham., c^ne^ de *Bouillé-Ménard*.— En est sieur Pierre Chevalier 1634, 1640, René d'Andigné 1660, Fr. de Seillons, écuyer, 1716, messire Gabriel Béchays, 1721.

Arch. comm. de Bourg-l'Ev. et de Bouillé-M. Série E.

Barre (la), ham., c^ne^ de *Bouzillé*.

Barre (la), vill., c^ne^ de *Chalonnes-s.-Loire*. — *Le lieu et appartenances de la B* 1570 (E 2668). — Appartenait à la famille Gontard.

Barre (la), f., c^ne^ de *Chambellay*.

Barre (la), f., c^ne^ de *la Chapelle-Rousselin*. — *Barra* (Cart. de Chemillé, ch. 14). — *Terra de Barra*, (Ib., ch. 154).—Appartenait au XIIIe s. à Hamelin de Beaumont. — N'existe plus.

Barre (la), terres, c^ne^ de *la Chapelle-du-Genêt*.

Barre (la), f., c^ne^ de *Chatelais*.

Barre (la), c^ne^ de *Chaudefonds*, anc. maison noble, dans le village d'Ardenay, composée de deux corps de logis, avec pavillon, portail surmonté d'un pigeonnier, jardins enclos de murs, appartenait à la famille Boceau 1664, à Charles-Gille Bernard en 1780 Le propriétaire était tenu pour moitié à l'entretien de la chapelle du village avec droit d'assister aux offices.

Barre (la), maison, dans le bourg de *Cheffes*, relevant de la seigneurie de Juvardeil (V. un plan aux Arch. de M.-et-L. E 494). Elle appartenait en 1596 à Geoffroy Piron soldat de la garnison du château de Lambroise, qui y fut tué par l'explosion d'une arquebuse. — En est sieur n. h. René Destriché en 1695.

Barre (la), f., c^ne^ du *Fief-Sauvin*, 1623 (Et.-C.), détruite depuis.

Barre (la), f, c^ne^ du *Fuilet*.

Barre (la), ham., c^ne^ de *Grugé-l'Hôpital*.

Barre (la), ham., c^ne^ de *l'Hôtellerie-de-Flée*. — La maison principale, dite aujourd'hui *la Vieille-Court*, à quelques cent mètres du hameau, est encore un vieux logis, avec cour enceinte de murs à demi écroulés; — appartenait aux d'Andigné du Bois de la Court aux XV-XVIIe s., saisie nat^t^ et vendue sur l'émigré Jean Daudier le 11 thermidor an IV.

Barre (la), f., c^ne^ de *Huillé*.— *Le fief censif et seigneurie de la B.* 1539 (C 105, f. 182). — En est sieur en 1539 Hector de Chivré, en 1546 n. h. Guill. Cady, en 1620 René Dubreil, écuyer, mari de Suzanne Ogeron; — relevait de Chandemanche.

Barre (la), ham., c^ne^ de *la Jumellière*.

Barre (la), ham., c^ne^ de *Liré*.

Barre (la), f., c^ne^ de *Marans*.

Barre (la), mais. b., c^ne^ de *Martigné-Briand*, dans le vill. de Villeneuve; — anc. fief et seigneurie appartenant du XVe au XVIIe s. à la famille du Puy-du-Fou, dont une fille, Françoise, épousa Hilaire de Laval et était veuve en 1664. Pascal-Henri de Crème, sieur des Noyers, l'acquit par acte du 28 octobre 1719; mais Charles Jameron de la Vialière réclama son droit de retrait lignager, qui fut reconnu, après vingt ans de procédure, par un arrêt du 20 janvier 1722, demeuré célèbre dans la jurisprudence angevine, V. Pocq. de Liv., *Cout. d'A.*, t. II, col. 1336. — En 1764 en est dame Charlotte Poulain de Grée, veuve de Louis-Joseph-Denis Du Tronchay; — aujourd'hui Mme Merlet. Le seigneur était tenu de recevoir dans ses granges et pressoirs toutes les dîmes levées dans la paroisse par le commandeur d'Aubigné, mais, les gerbes battues, il gardait la paille et partageait le blé.

Barre (la), f., c^ne^ de *Maulévrier*.

Barre (la), f., c^ne^ de *Meigné-le-Vicomte*, appartenait à Jacq. de Meaulne en 1578.

Barre (la), f., c^ne^ de *Mélay*, reconstruite avec maison de maître en 1868.

Barre (la), vill., c^ne^ du *Ménil*.

Barre (la), f., c^ne^ de *Montguillon*.

Barre (la). ham., c^ne^ de *Montrevault*.

Barre (la), f, c^ne^ de *Mozé*.

Barre (la), f., c^ne^ de *Neuvy*.

Barre (la), f., c^ne^ de *Noëllet*.

Barre (la), f., c^ne^ de *Ste-Gemmes-s.-Loire*, anc. gentilhommière du XVIIe s. avec chapelle. Appartenait en 1642 au sieur Lechantre, chanoine de Saint-Maurice, en 1738 à Jean-Michel de Roye, chevalier, mari de Marie-Anne Benoist, plus tard à la famille Destriché.

Digitized by Google

Barre (la), cl., dans le bourg de *St-Georges-sur-Loire*, appartenance de la cure, vendue natⁱ le 13 avril 1791

Barre (la), cⁿᵉ de *Saint-Laurent-du-Mottay*, joli château moderne tout à l'entrée du bourg, en arrivant du Ménil.

Barre (la), f., cⁿᵉ de *St-Philbert-en-M.*

Barre (la), f., cⁿᵉ de *St-Pierre-Maulimart.* — *La Barre-au-Commandeur* 1598. — Dépendance de la commanderie de Sainte-Catherine de l'ordre de Saint-Lazare du Petit-Montrevault, aux deux tiers incendiée pendant la guerre de Vendée et vendue natⁱ le 18 fructidor an IV Il y existait un étang alimenté par une belle source, dont la digue se voit encore très bien conservée, ainsi que les restes de la chaussée au lieu dit le Vivier; au bas du pré subsiste le biez d'un moulin détruit. A cause de ce domaine, le commandeur avait le droit, s'il passait sur son territoire quelque prisonnier, fût-il aux mains du juge-criminel d'Anjou, de le délivrer et de le mettre en franchise et liberté dans son hôtel pendant 24 heures, et ensuite il le devait rendre à qui il l'avait pris. — Tout près de cette ferme, sur le bord du fossé de la route, à droite en allant à Saint-Florent, s'élève encore l'arbre sous lequel, suivant la tradition, se faisait la remise des prisonniers. C'est un antique châtaignier, dont le tronc informe et dénudé mesure 8 mètres 25 de circonférence à 60 centimètres du sol.

Barre (la), cⁿᵉ de *St-Quentin-en-Mauges.* — V. *Buisson-Gaillard* (le).

Barre (la), vill., cⁿᵉ de *St-Rémy-la-Varenne.* — En est sieur en 1625 n. h. Vincent Bobin, en 1686 le chirurgien René Grandier.

Barre (la), cⁿᵉ de *Sceaux*, closerie détruite et réunie dès 1730 à la Maldemeure.

Barre (la), f., cⁿᵉ de *Sœurdres.* — Anc. domaine, fief et seigneurie, relevant à foi et hommage simple de Moiré. — En est sieur en 1539 Guill. Tillon, écuyer. — La terre, saisie sur la dame Sourdrille de Chambrezais, femme de l'émigré La Moussaye, fut vendue natⁱ le 8 fructidor an IV.

Barre (la), f., cⁿᵉ de *Soulanger.* — En est dame Guyonne Laurens 1606.

Barre (la), f., cⁿᵉ de *la Tessoualle.* — En est sieur Maurice du Puy-du-Fou 1485 (E 1307).

Barre (la), f., cⁿᵉ de *Tierce.*

Barre (la), f., cⁿᵉ de *Torfou.* — En est sieur en 1654 René Vallier.

Barre (la), f., cⁿᵉ de *Trémentines*, confisquée natⁱ sur l'émigré Thomas de Jonchères et partie incendiée pendant la guerre; — relevait de la Florencière et devait 4 boisseaux de rente au prieuré de Trémentines.

Barre (la), f., cⁿᵉ de *Trèves-Cunaud.*

Barre (la), f., cⁿᵉ de *Varennes-sous-Montsoreau.* — *La Barre-sous-Montsoreau*, 1608. — Ancienne maison noble, avec chapelle, démolie vers 1830 et qui dépendait de la seigneurie de Lecé; — en est sieur Gilles de Boussac, magistrat au Présidial d'Angers, 1608, Charles Mesnard, écuyer, 1653, 1660, Ch.-Fr. de Valory 1737. La terre, confisquée sur cette dernière famille émigrée, fut vendue natⁱ le 12 messidor an IV.

Barre (la), ham., cⁿᵉ de *Vezins.*

Barre (la), vill., cⁿᵉ de *Villévêque.* — *Herbergamentum de Barra*, 1294. — *Feodum de Barra-Sancti-Mauricii*, 1294. — *Les Barres* (Cad.). — Le fief appartenait à St-Maurice d'Angers, comme aussi plus tard le principal herbergement sur lequel lui était dûe jusqu'au XVIIᵉ s. une partie de la dîme dite de la Grâce, dépendant de la dîme de Chemant en Corzé et que le Chapitre céda en 1691 au curé de Corzé. N. h. Claude Dupré en est dit seigneur en 1586. La terre, saisie sur St-Maurice, fut vendue natⁱ le 11 mai 1791.

Arch. de M.-et-L. Série G, St-Maurice, *Anciennes fondations*, t. 1, f. 80; *Rentes fonc.*, t. 2, f. 1.

Barre (la Petite-), ham., cⁿᵉ de *Bocé.*

Barre (la Petite-), f., cⁿᵉ de *St-Pierre-M.*

Barré (*Claude*), abbé de Pontron 1619.

Barré (*Jean-Ambroise*), né à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher) le 19 octobre 1759, professait la physique au lycée d'Orléans depuis 1809 et s'était fait même une certaine réputation dans l'exercice de la chirurgie; mais des chagrins domestiques lui firent demander son éloignement. Il fut appelé à enseigner la physique au lycée d'Angers (15 décembre 1819) jusqu'à sa retraite qu'il prit le 1ᵉʳ janvier 1836. L'invention d'un échelle métrique appliqué aux aréomètres et d'excellentes observations de physique et de météorologie l'avaient signalé déjà au monde savant. Il publia en 1829 un *Mémoire sur les avantages du plan incliné mobile* (in-8°) et dix ans plus tard dans le *Journal de Maine-et-Loire* une série d'articles destinés à expliquer l'*Idée d'un moteur propre à remplacer les machines à vapeur*. Il ne s'agit ni plus ni moins, sous trois formules différentes et dans quelques articles dont l'auteur commun se dévoile seulement au dernier, que de démontrer par A + B la possibilité du mouvement perpétuel qui devait ainsi par trois fois trouver son théoricien dans l'Université d'Angers. Barré, comme il le déclare lui-même, avait alors plus de 80 ans. Il remania et réimprima la même année ce travail sous le titre de : *Mémoire sur l'application à la mécanique d'un nouveau système de ressorts* (Angers, Cosnier et Lachese, 1839, in-8° d'une feuille avec planches) qu'une note acheva de compléter au *Maine-et-Loire* du 15 novembre. Quelque temps après il donnait *La Géométrie en action ou Eléments de Géométrie appliquée aux arts* (in-12 avec planches, 1839). Inscrit parmi les premiers membres de la *Société industrielle d'Angers*, il a inséré dans ses *Bulletins* les articles suivants : *Idée d'une nouvelle branche de Physique* (1832, p. 202); — *Observations sur le danger de mettre sous les fondations des bois susceptibles de se pourrir* (1834, p. 7); — *Notice sur un moyen à employer contre les incendies* (ib., p. 49); — *Mémoire sur un nouveau système de pompe circulaire* (ib., p 129); — *Extrait d'un rapport sur le pressoir à tesson* (1836, p. 8) — Par délibération du 24 août 1839, la ville d'Angers acquit pour le Lycée son cabinet de physique et deux hémispheres, dont un achevé avait coûté à l'auteu plus de 5,000 francs, moyennant une rente viagère

Digitized by Google

de 800 francs; traité approuvé par ordonnance royale du 24 mars 1840. Outre son cours au Lycée, Barré professait un cours gratuit communal de géométrie. Il est mort à Angers le 30 janvier 1852, âgé de plus de 92 ans

Maine-et-Loire des 20 février, 25, 29 mars, 6 avril 1839. — *Soc. indust.*, 1855, p. 307.

Barré (*Lin-Leu-Laud-Luc*), fils de Charles Barré, qui devint plus tard administrateur du département d'Eure-et-Loir, naquit à Chartres le 2 août 1773. Il suivit quelque temps les cours de droit et en 1793 faisait l'office de greffier dans une des justices de paix d'Angers. Il s'engagea, passa sergent-major, quartier-maître et fut rappelé le 25 vendémiaire an IV à Angers par le représentant du peuple Bodin, pour y remplir les fonctions de commissaire des guerres, tant du quartier-général que de la 5me division des côtes de Cherbourg. Ce n'étaient pas là des sinécures. Il remit son service le 23 nivôse an V à l'administration, pour s'acquitter d'une mission toute particulière que venait de lui confier le général Hédouville. Il s'agissait de gagner à la paix l'abbé Bernier (V. *ce nom*) disposé, semblait-il, à l'écouter. Barré, qui avait noué des relations très-intimes d'affection avec plusieurs familles du pays insurgé, parut déguisé en vendéen et se rendit dans un château de l'arrondissement de Beaupréau, d'où l'on se chargea tout au plus de transmettre ses lettres. Sur quelques difficultés soulevées par Bernier il fallut augmenter les pouvoirs du délégué qui reçut toute latitude pour traiter. Ainsi bien accrédité, Barré obtint une entrevue du Vendéen qu'il gagna sans peine, s'aboucha par lui avec les prêtres les plus autorisés de son entourage, et grâce à l'influence de M. d'Autichamp, combattue en vain par les officiers de Stofflet, parvint à décider la pacification et à ramener même avec lui Bernier, tenté par la promesse d'entrer en rapports directs à Paris même avec le Premier Consul. Mais pendant les trois semaines qu'avait duré la négociation, Brune avait remplacé Hédouville, et arrivé aux Ponts-de-Cé, à une lieue d'Angers, Barré, inconnu des soldats, fut arrêté avec son compagnon suspect, qui déjà se croyait victime d'une trahison. Il ne fut délivré qu'à Angers. Son habileté et ses relations en Vendée le désignèrent de nouveau à l'administration qui le nomma le 3 floréal an VIII à la sous-préfecture de Beaupréau. Il s'y installa le 15 prairial et s'y maintint durant tout l'empire, jusqu'au 19 mai 1814 qu'il fut suspendu de ses fonctions par les commissaires du roi, le comte Ruti et le vicomte d'Osmond. Sa modération, sa patience, son esprit de sagesse et de patriotisme avaient réussi dès les premiers jours à lui acquérir une véritable influence dont il se servit pour réorganiser le pays couvert de débris. Il avait inspiré au gouvernement l'idée de créer à Cholet cette *Société* dite *des Onze*, qui contribua si puissamment à relever le commerce et l'industrie de la ville. Nommé le 3 novembre 1814 secrétaire général d'Eure-et-Loir, il fut appelé le 24 février 1819 à la sous-préfecture de Châteaubriand où il resta trois ans et refusa ensuite les offres les plus honorables pour se retirer définitivement à Jullais et ne plus occuper ses loisirs que d'études littéraires Une ordonnance du 7 janvier 1831 le fit entrer dans le Conseil général de Maine-et-Loire où il siégea jusqu'en 1833; mais déjà effrayé par les troubles de la Vendée, il vivait depuis 1832 réfugié à Chartres et y mourut vers 1834. Il avait épousé dès le début de la Révolution la veuve de Briaudeau, tué au premier combat de Cholet. Veuf depuis longtemps, il se remaria avec Mlle Boullois, fille de vendéen, qui est morte le 4 août 1868 à Saint-Christophe-du-Bois où elle était née.

Barré a publié en 1830 *Les Satires de Juvénal, traduites en vers français et suivies de Lettres à Philinte sur l'intelligence de ce poète et ses beautés rapprochées de celles d'Horace dans les sujets traités par ces deux auteurs* (Paris, 2 vol. in-8°); — en 1833 *Notice relative aux intérêts de l'arrondissement de Beaupréau* (in-8° d'une feuille, Lesourd, Angers). — Il avait donné dès 1815 (Paris, in-8°, Chaigneau jeune) un opuscule sous ce titre : *Essai sur l'industrie, les mœurs et les besoins de la Vendée*, que rend intéressant surtout le récit de sa négociation avec Bernier. De nombreuses pièces de poésies, des satires, qu'il avait composées, *Le Palais-Royal avant 1830*, *l'Université*, n'ont pas été imprimées mais les Mss. n'en sont pas perdus.

Arch. de M.-et-L. — Quérard. — *Rev. de l'Anj.*, 1853. t. III, p. 319. — *Moniteur*, 1813, p. 1140.

Barré, vill., cne de *Beaulieu*. — *Le vill. de B.* 1637, — *de Basré* 1753 (Et.-C.). — Il y résidait jusqu'à la Révolution une brigade de gabelle. — Un pont neuf, commencé en 1838, de trois arches de 30 mètres d'ouverture, y traverse le Layon, au bas d'une des plus rapides côtes de l'Anjou, couverte de vignes et de verdure et d'où se découvre un admirable horizon. Les trois piles massives de l'ancien pont subsistent encore à 50 mètres en amont, couvertes d'herbes et crevassées. La culée de l'O. est percée d'une baie ogivale. Le tablier reposait sur des travées de bois que recouvraient d'ordinaire, qu'emportaient souvent les inondations. Le 18 septembre 1793 la division de la levée en masse d'Angers commandée par Duhoux occupa le passage, mais le lendemain les Vendéens de Cady et de La Sorinière franchissaient le Layon à Bésigon et aux Planches pendant qu'à Barré même le corps du chevalier Duhoux, neveu du général républicain, attaquait de front les patriotes. Les bataillons de Jemmapes et d'Angers seuls tinrent pied dans la déroute. C'est le jour du fameux massacre des pères de familles, resté légendaire en Anjou. Plus de cent y périrent avec douze cents autres combattants, inhumés aux Fosses-Cadeau, V. *ce mot*. Un camp républicain y fut établi au-dessus du coteau pendant l'hiver de 1794. Une partie du village fut détruit pour fournir aux feux du bivouac. Un second engagement y eut lieu le 30 mars 1795 où périrent deux officiers républicains, Rateau et Bardon. En 1815 un camp y fut de nouveau installé pour maintenir les Vendéens.

Plusieurs fours à chaux, dont le premier datait de 1807, y exploitent un marbre gris bleuâtre et

Digitized by Google

rougeâtre, qui pourrait fournir de belles plaques polies pour l'industrie. Dans quelques cavités on a rencontré une substance molle, semblable au savon noir et d'odeur bitumineuse, que les ouvriers emploient en onguent pour leurs blessures. —V. un dessin du pont dans les *Vues Pittoresques pour servir à l'hist. de la Vendée* (Paris, Méquignon fils, in-fol. obl), par Y.-R. Méliand, — un autre par Tom Drake (Angers, P. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1870).

Barreau (le), f., c^ne^ de *Brain s.-Allonnes.*

Barreau (le), f., c^ne^ de *la Chapelle-St-Florent.* — *Le lieu noble et mét. du B.* 1599. — En est dame Elisabeth Michel, veuve de Me Poulain de Gesvre, 1700. Le seigneur tenait du cellérier de St-Florent droit de faire courir la quintaine par tous les nouveaux mariés de la paroisse, le lundi de la Pentecôte, depuis l'aireau de la maison jusqu'au premier arbre du grand chemin de la Boissière. Chacun d'eux devait apporter une ballotte pour jeter dans la mare, et les jeunes mariées offrir un bouquet, un baiser et une chanson à danser.

Arch. de M.-et-L. *St-Florent, Marillais*, 131, f. 15.

Barreau (le), f., c^ne^ de *Cheffes*, anc. fief et seigneurie relevant de Coesmes, appartenait à Anceau Jamelot en 1539 (C 105, f. 292).

Barreau (le), vign., c^ne^ de *Soulaines.* — « *Le grand clos des Coins, le lieu appelé le Barreau* » 1578 (E 484).

Barre-aux-Grimaux (la), ham., c^ne^ de *la Poitevinière.—La Barre-au-Grimault* (Cass.). — *La B.-Grimaud* (Cad.).

Barreaux-Verts (les), f., c^ne^ de *Chambellay.*

Barre-Béranger (la). — V. *Béranger.*

Barre-Bergeron (la). — V. *Bergeron.*

Barre-de-la-Morosière (la), f., c^ne^ de *Neuvy.*

Barre-d'Orgère (la), f., c^ne^ de *Pouancé.— La Barbe-Dorgère* (Cass.). — *La Bardorgère, la Barre-d'Orgère*, 1714. — *La Baldorgère* 1735 (Et-C.). — En est sieur Fr.-Jacq. Bellion 1772.

Barre-du-Pin (la), f., c^ne^ de *Chaudefonds.*

Barrée (la), ham., c^ne^ du *Voide.* — *La métairie de la B.* 1472 (E 1159) — *Le lieu et mét. de la B.* 1619 (E 1160). — *La terre, seigneurie et mét. de la B.* 1711 (E 1161). — Appartenait aux mêmes seigneurs que les Marchais-Renault et relevait du Petit-Riou à foi et hommage simple et demi-cheval de service. — En dépendait la métairie des Coutelleries, réunie plus tard au domaine (E 1164-1167).

Barre-Goupil (la), f., c^ne^ de *St-Augustin-du-Bois.*

Barre-Horeau (la), ham., c^ne^ de *Neuvy.— La B. Lehorreau* 1765-1783 (E 759-760). — Formait avec la métairie de la Petite Chevrie un fief, ayant basse justice, qui appartenait au prieuré de Sourches en Ambillou et relevait du Lavoir

Barre-Joulain (la), ham., c^ne^ de *Chaudefonds.* — « *Le lieu de la B.-J.. maisons, issues, aireau, douve et jardins* », appartenait à dame Marthe Giraudeau, veuve de Jean Gélusseau dit Amory et relevait du Lavoir, 1765-1783 (E 759-760)

Barres (les), ch., c^ne^ de *Bocé* (Cass.). — En est sieur Maurice de Saint-Cler, écuyer, 1639.

Barres (les), vill., c^ne^ de *Jarzé.*

Barres (les), vill., c^ne^ de *Saint-Aubin-de-Luigné.* — *Barræ* 1186 (Ch. or. Top. Grille). — « *Le pouez des B.* » 1510 (E 624). — « *Les B. alias les Hayes-Guischard* » 1723 (E 634). — C'était un ancien vignoble, détruit dès la fin du XVIIe siècle et successivement bâti. Le 12 fructidor an VII le village reçut la visite d'une bande de brigands, en partie nu-pieds, que quelques coups de fusil dispersèrent dans les bois.

Barres (les), f., c^ne^ de *St-Sigismond.*

Barres (les), f., c^ne^ de *Soucelles.*

Barres-des-Landes (les), f., c^ne^ de *Saint-Clément-de-la-Place.*

Barretière (la), f., c^ne^ de *Somloire.*

Barrier (*Jean*), maître horloger, Angers, 1669.

Barrier, ham., c^ne^ de *Fougeré.*

Barrière (*Louis-Charles*), fils de Charles Barrière, écrivain ordinaire du roi au port de Brest, fut le seul imprimeur-libraire, avec Dubé, maintenu à Angers dans son brevet, lors de l'exécution en ville de l'arrêt du 3 mars 1739 qui réduisait le nombre des imprimeurs dans tout le royaume. Il fut élu en 1753 consul des marchands. Il avait épousé le 27 janvier 1732 la fille de Christophe Hernauld, imprimeur-libraire, en secondes noces à Durtal, le 17 février 1738, D^lle^ Jeanne-Marie-Charlotte Dessulfour, fille de l'ancien avocat du comté, et en troisièmes noces le 19 mars 1744 Jeanne Coutard, morte avant lui le 2 octobre 1767. — Mort le 31 décembre 1775, inhumé le 2 janvier 1776. — Il demeurait rue St-Laud, dans la maison qu'occupe encore aujourd'hui l'imprimerie Barassé. — Il a pour devise : *A la Science*, que représente une femme assise sous un dais, la main gauche posée sur un globe, la droite sur un livre, près d'un corps de bibliothèque chargé de livres.

Arch. mun. GG 126-130. — Audouys, Mss. 919.

Barrière (la), f., c^ne^ d'*Andigné.*

Barrière (la), cl., c^ne^ de *Beaulieu*, totalement incendiée, sauf la grange, pendant la guerre de Vendée Elle appartenait à Boucault de Méliant et fut vendue nat^t^ le 7 ventôse an V.

Barrière (la), f., c^ne^ de *Chazé-Henry ;* — anc. maison noble « avec chapelle, grange et cours, jardins aux environs, anciens fossés, verger et autres jardins et cloteau hors les fossés », est-il dit dans l'aveu rendu à la seigneurie de Bédain en 1691. La chapelle subsiste, convertie en grange. Les seigneurs avaient de plus droit de litre dans l'église seigneuriale, dans l'aile gauche du chœur, qui porte encore le nom de *Chapelle de la Barrière.* — La terre appartenait à Gilles Barroys, écuyer, en 1413, fut vendue en 1537 par Charles de Brie-Serrant à Nicolas Daudouet et avait passé aux familles Lebret et de Montgazon au XVIIe s. — Un four à chaux y existait en 1823. — Tout près, le pont de pierre, détruit par les chouans, fut refait par la commune en l'an VI.

Barrière (la), c^ne^ de *Cheffes.* — V. *Livonnière.*

Barrière (la), f., c^ne^ de Coron.

Digitized by Google

Barrière (la), vill.. cne du *Fuilet*.
Barrière (la), f., cne de *Jumelles*.
Barrière (la), cl., cne de *Lasse*.
Barrière (la), ham., cne de *St-Quentin-en-M*.
Barrière (la), cl., cne du *Vieil-Baugé*. — *Le petit hostel ou la Barrière* 1756 (E 539).
Barrièrerie (la), ham., cne de *Mazé*. — *La Barriérie* (Cass.). — En est sieur en 1570 noble homme Charles Gallichon.
Barrières (les), vill., cne de *Quincé*, entre le bourg et Brissac; c'est l'ancienne rue tendant au château. — *Le moulin à eau des Barrières* 1670 (Et.-C.).
Barrières (les), prés, cne de *la Daguenière*.
Barrin de la Gallissonnière (*Augustin-Félix-Elisabeth*), homme politique, né à Avoise le 29 mars 1757, entra jeune encore dans la marine, se rendit à Québec auprès de l'amiral son oncle et fut fait prisonnier à la bataille de Belle-Ile. Plus tard il servit comme capitaine de dragons, fit toutes les guerres de Hanovre et devint maréchal-de-camp en 1788. Quelque temps avant la Révolution, il se fit investir de la dignité de grand-sénéchal d'épée de la province d'Anjou qui lui donnait le droit de présider la noblesse aux Etats-Généraux. Ses lettres de commission furent enregistrées en la Sénéchaussée le 3 mars 1789 Le 16 il présidait au serment des trois ordres réunis, le 18 à l'assemblée des gentilshommes qui sur sa motion votaient avec transport une adresse au roi. Le 1er avril, après trois scrutins successifs, il fut élu premier député de la noblesse. A l'Assemblée constituante il siégea au côté droit, signant toutes les protestations de la minorité et se mêlant aux discussions les plus importantes. Il souleva de violents murmures en attaquant dans la séance du 16 juin 1789 l'administration du ministre Necker. A la dissolution de la Constituante, il refusa d'abord d'émigrer et eut à soutenir vers cette époque une réclamation singulière du célèbre Latude, qui sous prétexte de parenté avec Mme de Pompadour le poursuivait en dommages et intérêts pour sa longue captivité La Gallissonnière, pour se débarrasser du procès, abandonna au réclamant plusieurs de ses métairies dans la paroisse de St-Aubin-de-Luigné en Anjou. Quelque temps après il quitta la France et alla se réunir à l'armée des princes émigrés dont il commanda l'avant-garde. Sa vie politique n'est pas terminée mais n'appartient plus dès lors à l'Anjou. Il mourut à Paris le 8 mars 1828. — Ses principales opinions, comme député, ont été imprimées. — Son portrait en costume de député de la noblesse a été gravé d'après Labadie par Voyez jeune. Il en existe un autre en costume d'officier.

Rev. de l'Anj., 1855, p. 207-215, art. de M. Bougler. — Pesche, *Biogr. du Maine*, p. 42. — *Biographie générale Didot*. — *Soc. acad. de Nantes*, 1866, p. 60.

Barrot, chât. et ham., cne de *la Salle-et-Chapelle-Aubry*. — Anc. maison noble avec chapelle, — relevait de la Jouinière, plus tard de la Morousière, et appartenait vers la moitié du XVIe et le commencement du XVIIe s. à la famille de La Roche, en 1674 à Denis Fourreau, médecin, en 1701 à n. h. René Fourreau avocat au Parlement, lieutenant de la maréchaussée provinciale d'Anjou, en 1767 à Pierre-Paul-Jean-Bapt. Boucault de Méliant; en 1790 y résidait Pierre-Jean-François B. de M., ancien capitaine au régiment colonel-général-infanterie, qui émigra. L'habitation, en partie incendiée avec la ferme et l'un des deux pavillons voisins, fut vendue natt le 26 ventôse an VI. Elle a été remplacée il y a une cinquantaine d'années par une maison bourgeoise, entourée de belles plantations, avec un étang de 2 hect. 22 ares. Mme Eulalie-Jeanne Boucault de Méliant, veuve de M. Zacharie Du Reau, y est morte en avril 1864.

Arch. de M.-et-L. E 913. — Notes Mss. de MM. Spal et Raimbault.

Barrot, min, cne de *la Salle-et-Chapelle-A*.
Barrot (le), f., cne de *Chalonnes-sur-Loire*.
Barrouge. — V. *Duhallot*.
Barruault (le Grand-), f., cne de *la Pouèze*.
Barruault (le Petit-), f., cne de *la Pouèze*
Bartale (la), f., cne de *St-Clément-de-la-P*.
Barthélemy (.....), successeur d'Herbert en l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers (1149). Le pape lui confirma en 1150 toutes les possessions de son abbaye; — était remplacé dès 1162 par Hugo.
Barthélemy (*Gilles*), maître architecte, 1661, Angers.
Bartière (la), vill., cne de *Chalonnes-sur Loire*. — *La Barretière* 1497 (St-Serge).
Barzé, f., cne de *Contigné*.
Bas (le), f., cne de *Jarzé*.
Bas (le), f., cne de *Jumelles* du temporel et dans la franchise du prieuré de Monnais.
Baschamp, cne de *Vivy*, fief relevant de Blou
Bascher (*René-François*), maître chirurgien à Ambillou, 1785. — Son fils était maire de Brissac en 1803
Baselot (le), f., cne d'*Angrie*.
Bas-de-Bonnevau (le), vill., cne de *Brain-sur-Allonnes*.
Bas-de-Chappes (le), ham., cne de *Longué*.
Bas-de-Jarry (le), vill., cne de *Brain-sur-A*.
Bas-de-la-Montée (le), h., cne de *Montjean*.
Bas-de-la-Roche (le), h., cne de *Savennieres*.
Bas-de-Luigné (le), vill., cne de *Luigné*.
Bas-des-Vaux (le), cne du *Lion-d'Angers*.
Bas-des-Vignes (le), f., cne de *Saint-Barthélemy*
Bas-du-Tertre (le), mon b., cne de *Brion*, anc. magnannerie, récemment transformée en bâtiment d'habitation.
Bas-du-Vivier (le), f., cne de *Brain-sur-l'A*.
Basile de St-Jean.—V. *Saint-Jean* (B. de)
Basilière (la), ham., cne de *la Chapelle-St-L*.
Basilière (la), f., cne de *Chaumont*.
Basilière (la), f., cne de *Corzé*. — *Le lieu de la Bassilière* 1599 (E 19).
Basilière (la), ham., cne de *Villemoisant*. — En est sieur Michel Gauvain 1712.
Basin (.....), artiste doreur et peintre, était employé à des travaux de son art par la mairie pour la décoration de l'Hôtel-de-Ville et des appartements du maire en 1704.

Arch. mun. BB 503, f. 50-75.

Basinière (la), f., cne de *Bécon*.

Digitized by Google

Basinière (la), f., c^ne de *Brion*.

Basinière (la), f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*.

Basinière (la), cl., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*.

Basinière (la), f., c^ne de *Juvardeil*. — *Maisons, granges, court, yssues, vergers, jardins du lieu de la Baz*. (E 262 et 312). — Relevait de Châteauneuf et appartenait en 1628, 1735 à la famille Gourreau, en 1763 à Coquereau de Boisbernier, en 1780, par acquêt, à Pierre Voisin.

Basinière (la), f., c^ne de *Liré*.

Basinière (la), ham., c^ne du *Puiset-Doré*. — *La Bazinière-au-Puiset* 1718 (E 93). — En 1790 n'était qu'une closerie confisquée sur l'émigré Gourreau et vendue nat^t le 17 prairial an VI. — Y étaient annexées les terres des Tasteconières.

Basinière (la), f., c^ne de *St-Lambert-la-Potherie*. — « Le lieu et appartenances de la B. sans fief ni sujets » appartenait en 1539 à Me Macé Labourdais et fut vendu en 1695, avec Pont-Perrin, par Jacques Grandet de la Hée, lieutenant-criminel en la Sénéchaussée de Châteaugontier, à n. h. Jean Boussac, sieur de la Buronnière, avocat à Angers.

Basinière (la), f., c^ne de *Saint-Rémy-en-Mauges*, — dépendait, comme la précédente, de Montrevault et Bohardy.

Basins (les) — V. *Pressoir-Blancvilain* (le).

Bas-Jubeau (le), canton, c^ne de *Saint-Mathurin*.

Bas-Lièvres (les), f., c^ne de *Saint-Lambert-des-Levées*.

Basnardière (la), f., c^ne de *St-Laurent-de-la-Plaine*. — *Alias la Basse-Nardière* 1639. Elle est acquise cette année de Louis Boylesve par Tristan d'Artois, écuyer, sieur de la Gagnerie, résidant à la suite de l'évêque d'Alby.

Basouin (*Michel*), maître chirurgien, à Angers, 1554, 1561.

Basourdy (*Jacques*), conseiller et avocat du roi au Présidial d'Angers, fut élu le 22 décembre 1694 de l'Académie de cette ville, qui le nomma secrétaire le 19 avril 1714. Il prononça l'éloge du roi le 14 mai 1696 — Mort en 1721.

Mss. 1032.

Basourdy (*Jérôme*), maître chirurgien à Angers, mari de Marie Chesneau 1633, avait sans doute gagné sa maîtrise à l'hôpital St-Jean dont les comptes le signalent en 1626 occupé au pansement des malades et à la visite des pestiférés. — Un acte (GG 153) l'appelle « professeur aux artz et médecin vulnéraire » 1640.

Bassac, f., c^ne de *Gonnord*, relevait de Ligné-Godard sous l'hommage de Martigné-Briand; — en est sieur François-Girard de Bassac vers 1475, n. h. Antoine de l'Esperonnière, écuyer, 1539 (C 105, f. 183), n. h. Jean Frouin, sénéchal de Gonnord, 1668.

Bassauges (les), f., c^ne de *Vivy*, ancien fief avec maison et bois taillis dit *Bois-Barbillon*, relevant de la baronnie de Blou. — En rend hommage la D^lle Baumier en 1460, Pierre Jousselin 14 juin 1574, Renée Bitauld, veuve Ogier, 1603. — Claude Ogier, sieur de Charrain, la vend à Nic de Crée le 5 novembre 1639, Urbain Boux à Mich. Philippeau, m^d à Saumur, le 3 mai 1667. — Hilaire Ancelin, mari de Marie Philippeau, en est seigneur en 1681, Marie Ancelin, veuve Charles Daguindeau, en 1733; — en 1806 Mme veuve Quesnay de Saint-Germain, qui y entretenait un des plus beaux troupeaux de mérinos du département.

Arch. de M.-et-L. E 160-161. — *Affiches d'A.*, 14 août. — Note Mss. de M. Raimbault.

Basse (la), f., c^ne de *Cornillé*, appartenait à l'abbesse du Ronceray et fut vendue nat^t le 14 octobre 1791.

Basse (la), f., c^ne de *Juigné-Bené*, ancien domaine de l'abbesse ou, comme on prononçait, de « l'abbasse » du Ronceray; — c'est *la ferme à l'abbasse*, et par corruption *La Basse*.

Basse (la), f., c^ne de *Mazières*, 1660 (Et.-C.). — En est sieur Jean Bouffandeau 1676.

Basse (la), c^ne de *la Renaudière*. — V. *Rallière* (la Basse-).

Basse (la), f., c^ne de *Seiches*.

Basse (la), f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Basse (la Grande-), f., c^ne de *Morannes*.

Bassereau (*Pierre-Etienne*), vicaire et depuis le 25 mai 1782 curé de Lévière, professeur en la faculté de théologie d'Angers de 1783 à 1787, partit le 24 septembre 1786 pour Rome, parcourut toute l'Italie et revint à Angers le 30 juin 1787 rapportant un fragment de la Vraie Croix Il le donna à son église, qu'il quittait en octobre 1787 pour la cure du Lion-d'Angers (GG 11). C'est lui qui prit la parole au nom de la députation du Clergé dans l'Assemblée de la noblesse pour annoncer le consentement de ses collègues au sacrifice de tous les priviléges pécuniaires (21 mars 1789). En février 1791 le *Journal du Département* annonça avec empressement qu'il venait de prêter serment.

Basseries (les), f., c^ne de *Marigné-s.-Daon*.

Basses (les), cl., c^ne du *Voide*.

Basset, m^in, c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*. — *Un moullin, attache et chaussée antienne, porte, refoul, maisons, estang en dessus et dessoult, jardins et appartenance, le tout appelé le moullin de Basset* 1617 (E 1274). — Vendu nat^t le 16 brumaire an V sur l'émigré René-Charles-François d'Andigné. — Il dépendait de la seigneurie de la Blanchaie et devait un setier de seigle au prieur-curé de Chazé-sur-Argos à charge par lui de mentionner le seigneur nominalement au prône de la grand'messe (E 258 et 1281). — La maison de Basset se trouvait dans le bourg, attenant au petit cimetière.

Basset, f., c^ne de *Seiches*. — *La mestairie, maison et ferme de B.* 1539 (C 106, f. 14). — *Bassé* (Et-M.).

Bassière (la), cl., c^ne de *Saint-Martin-du-Bois*. — *La Bassetière* (Cass.).

Bassières (les), enclos appartenant à l'abbaye St-Serge, qui est devenu le *Jardin Botanique* d'Angers.

Bassompierre-Gaston (*Edouard*), peintre de genre et de portraits, était fils de *Pierre-Marc* B.-G., peintre d'histoire et de portraits, né à Paris en 1786, mort au Mans le 21 janvier 1869. Il naquit à la Flèche le 13 novembre 1819, y fit ses

Digitized by Google

études comme élève externe au Prytanée, où son père professa de 1816 à 1849, et en 1836 entra comme élève dans l'atelier de Drolling. Il vint se marier en 1848 au Mans et peu après quitta Paris pour se fixer à Cholet en 1850. Parmi ses tableaux de nature morte dispersés dans le pays, à Limoges, à Poitiers, on cite une toile mentionnée honorablement à l'Exposition quinquennale d'Angers (1853). aujourd'hui chez le Dr Bergeron de Paris, *le Quarteron*, paysage, chez M. Dupré-Lasalle, ancien avocat-général; — parmi ses portraits, une *Réunion d'amis*, chez le Dr Maudet, à Cholet. Son dessin surtout est toujours sûr, prompt, caractéristique. L'artiste exquissait d'un trait, remettant trop souvent à finir l'œuvre. Membre de la Commission archéologique d'Angers (8 décembre 1854), il se plaisait surtout à recueillir dans le pays de Vendée les sites, les monuments, les costumes, les scènes locales, et cette collection, dont il ne restera bientôt plus trace, aurait été peut-être sa meilleure recommandation au souvenir. Le Musée archéologique d'Angers en possède plusieurs dessins, et quelques-uns ont été lithographiés. Gai et plein d'entrain, cœur excellent et serviable, il a manqué à l'artiste, avec une application plus soutenue au travail, un plus grand souci de la renommée, qui veut être courtisée. Un matin d'hiver (23 décembre 1870) on l'a trouvé gelé, debout dans la Moine, où il s'était jeté, croit-on, sur le faux bruit de la mort de son fils, lieutenant aux Mobiles de Maine-et-Loire.

Basson (.....), riche marchand de pruneaux et de fruits cuits d'Angers, vers 1630, avait ramassé à ce commerce une fortune passée en proverbe. En une seule année il avait vendu en Angleterre, en Hollande, en Suède ou en Danemarck, par lui ou ses correspondants, pour 1.700.000 liv. tournois de ses produits, somme incroyable et qui dépassait l'imagination des contemporains; aussi était-ce une façon de dire à Angers : « *Aussi riche que Basson mais il n'a pas autant de pruneaux.* »

Roger, p. 5. — Brun. de Tartif., Mss. 870.

Bast (le). — V. *Bat* (le).

Bastais, vill., cne de *Huillé*. — *Exclusa de Basseto* 1032-1052 (St-Serge, 1er cart. p. 276). — *Apud Bassitum* 1074 circa (Ib., 2e cart. p. 107). — Il y existait dès le temps du roi Robert une écluse qu'il donna, avec la boire en dépendant, à l'abbaye St-Serge d'Angers pour y construire des moulins. L'abbaye en échangea la moitié avec le seigneur de Daumeray vers le milieu du XIe s. Quelques années plus tard elle y acquit les dîmes de vin, blé, lin, chanvre, veaux, porcs, agneaux, qui se percevaient dans le pays.

Bastard (*Laurent-Michel*), vicaire de Saint-Maurille de Chalonnes et chapelain de la chapelle de Ste-Barbe desservie en cette église, permuta ce bénéfice contre la cure de Notre-Dame de Chalonnes, dont il prit possession le 17 avril 1779. Il passa dans le camp vendéen lors de l'occupation de la ville. On y conserve encore les actes de baptêmes tenus par lui sur le registre délivré par le Conseil supérieur de Châtillon. Il suivit l'armée au Mans, puis à Savenay, fut arrêté, mené à Angers et fusillé, comme brigand, le 13 nivôse an II (2 janvier 1794).

Chalonnes, *St-Maurille* E. — Guillon, *Martyrs de la Foi*, t. II, p. 153.

Bastard (*Toussaint*), maître chirurgien, né en mars 1729, reçu le 25 mars 1755 à la maîtrise de chirurgie pour Chalonnes-sur-Loire, fut à la Révolution détenu dans les prisons d'Angers, puis transféré au Mans lors de l'évacuation. Il était malade, âgé de 64 ans, et demandait sa liberté mais refusait de prêter le serment civique. Il fut condamné à mort le 12 août 1793.

Bastard (*Toussaint*), fils du précédent et de Marie-Renée Simon, né le 5 novembre 1756 à Chalonnes-sur-Loire, fut reçu chirurgien à Angers le 23 novembre 1779 pour Chalonnes, où il fit enregistrer ses lettres en 1789. Il avait conservé en se retirant chez lui des relations suivies avec Burolleau et les premiers botanophiles. Un jour (6 juin 1780) qu'il explorait les coteaux de la Loire, il tomba englouti dans un ancien fonds de mine abandonné, le pied luxé, la cuisse brisée, au bord d'un gouffre d'eau fétide, où il resta pendant 61 heures, près de trois jours, abandonné sans secours. On le cherchait pourtant; mais sa voix affaiblie ne pouvait arriver à sa fiancée, qui dirigeait elle-même, dit-on, l'enquête désespérée. Un chien le découvrit et mena jusqu'à lui ses sauveurs. A peine s'était-il marié et établi chirurgien à Chalonnes, que la guerre de Vendée livrait au pillage son peu de bien, pendant que la République mettait en réquisition sa bonne volonté et tout son temps pour le service de l'hôpital militaire d'Angers. En l'an VI il avait cinq enfants, dont trois garçons, et requérait pour l'aîné « qui a, disait-il, les plus heureuses dispositions », une des bourses départementales au collége Egalité de Paris (25 nivôse). C'était Toussaint Bastard dont l'article suit. — Il mourut à Chalonnes le 24 février 1820.

Affiches d'Angers, du 28 juillet 1780. — *Soc. indust.*, 1851, p. 346. — Arch. de M.-et-L.

Bastard (*Toussaint*), fils du précédent et de Renée Reverier, né à Chalonnes-sur-Loire le 20 février 1784, suivit d'abord les cours de l'Ecole Centrale d'Angers et se fit admettre le 1er vendémiaire an XIII comme chirurgien interne à l'hôpital Saint-Jean. Quand Merlet-la-Boulaie, son ancien maître, abreuvé de dégoûts, quitta la direction du Jardin des Plantes d'Angers, il présenta pour successeur Bastard, qui fut agréé par arrêté du 22 décembre 1806 et entra en fonctions en mai 1807. Dès 1808 il ouvrit un cours suivi régulièrement par des étudiants inscrits, qu'il emmenait à ses excursions et pour qui il publia en 1809 (in-12, Angers) son *Essai sur la Flore de Maine-et-Loire*, ouvrage remarquable et qui étonne encore par la connaissance réelle et approfondie des localités, mais qui avait le tort de compromettre une science réelle par les apparences trop sensibles de la précipitation. En même temps il organisait le jardin confié à ses soins et qui devait aider si puissamment à l'expansion de l'horticulture angevine. Il en donna lui-même le détail dans une *Notice sur les végétaux les plus in-*

Digitized by Google

téressants du Jardin des Plantes d'Angers (in-18, 1810). Au printemps 1811 il alla passer deux mois en Auvergne avec de Candolle et Ramond, alors préfet du Puy-de-Dôme. Outre un herbier considérable qu'il donna au Muséum de Paris, il en rapporta un mémoire *Sur les fécondations des plantes* qui s'opèrent dans l'eau, imprimé en 1812 dans le *Bulletin des sciences physiques* d'Orléans, et ne revint en Anjou que pour explorer avec plus de passion le département tout entier. Le *Supplément à l'Essai sur la Flore de Maine-et-Loire*, qu'il publia en 1812 (Angers, in-12), est le résumé de ses excursions, où il signale pour la première fois plusieurs espèces rares et discute avec sagacité des observations recueillies dans une multitude de localités nouvelles. Il la compléta encore l'année suivante dans le *Journal de Botanique* de Desvaux (1814, p. 17), à qui il avait communiqué déjà plusieurs articles, notamment sur la famille si intéressante des Rosiers. C'est vers cette époque qu'il sembla un moment délaisser la botanique pour l'entomologie et forma la plus admirable collection de Coléoptères qu'ait possédée jamais un particulier, acquise depuis par M. Pradal de Nantes Il se préparait à un voyage de Cayenne quand les événements de 1815 vinrent le mêler activement aux passions politiques. Ami dévoué de la liberté menacée, il s'enrola dans les fédérés et à l'heure de l'occupation prussienne ne sut pas assez bien modérer son indignation. Par ordre du Préfet, un délai de huit jours lui fut donné pour quitter le Jardin (24 mai 1816). La Ville pourtant lui alloua une indemnité de 1,200 fr. et rendit justice à son zèle, qui n'avait pas démérité. Il se retira au Plessis-Grammoire et reprit ses études médicales depuis si longtemps délaissées. Le 30 juin 1817 il obtenait à la Faculté de Paris le grade de docteur avec une thèse *Sur l'Influence des saisons dans les contrées de l'Ouest de la France* (Paris, 1817, in-4°). Il revint alors se fixer à Chalonnes où l'exercice de la médecine ne l'enleva pas tout entier à ses études bien-aimées. En 1821 il fit un second voyage dans le Midi, visita les Pyrénées-Orientales et s'arrêta à Montpellier, rapportant au logis des collections inestimables. Son cabinet surtout de minéralogie et de coquilles était sans prix. Il se délassait à rédiger le récit de ses voyages en Auvergne et aux Pyrénées dont les *Affiches d'Angers* ont publié quelques fragments (12 mars et 18 juin 1826), et même aussi quelques Nouvelles qui le distrayaient de la science. Il vécut ainsi plus de vingt années, sans se lasser jamais de ces excursions, qui le ramenaient sans cesse aux lieux fécondés par ses découvertes et ses souvenirs, jusqu'aux jours où une maladie cruelle, accrue encore par le contre-coup d'une chute, le coucha brisé sans attaquer sa vive et libre intelligence, fidèle aux idées généreuses de toute sa vie. Il mourut le 27 juin 1846 et fut enterré au milieu de l'affluence énorme des pauvres à qui il avait consacré tout son dévouement. — Il était correspondant des *Sociétés de Médecine*, *Philomathique* et *d'Emulation* de Paris, et des Académies de Zurich, d'Agen, de Dijon, d'Orléans et de Philadelphie. M. Béraud a publié récemment le relevé de ses herborisations à Thouars en juillet 1809 et juin 1813 (*Mém. de la Soc. d'agr.*, 1862, p. 360). Kunth a consacré sous son nom un genre de plantes de la famille des Malvacées (*Bastardia*). La Bibliothèque d'Angers possède trois cartons d'un herbier départemental, qu'il n'a pas achevé (Mss. 441). — Son herbier particulier est au Jardin Botanique d'Angers; ses manuscrits ont été partagés entre les membres de sa famille.

Soc. indust. d'Ang., 1851, p. 381-388, art. de M. Boreau. — *Soc. d'agric., sc. et arts d'Angers*, 1849, p. 189, art. de M. Béraud. — *Soc. académ.*, t. VIII, p. 14. — *Annuaire de M.-et-L.*, 1831, p. 168. — Blordier-Langlois. *Angers et le départ de M.-et-L.*, t. II, p. 217. — *Soc. Linnéenne*, t. I, p. 232. — Bibl. d'Ang. *Correspondance de Desvaux*, Mss. 1127, t. I. — *Journal de Maine-et-Loire*, 1812, n° 140.

Bastaron (*Jacques*), maître opérateur à Brissac 1740.

Bastide (*Louis*), ministre protestant du diocèse d'Angers, est porté comme converti sur le rôle des pensions pour la somme de 2,800 livres (1675-1680).

Bastiennerles (les), f., c^ne de *Brain-s.-l'A.*

Bastier (*Gilles-Antoine*), originaire de Voiron en Dauphiné, ingénieur en second de la Généralité de Tours, marié à Angers le 5 août 1755 à Jeanne-Françoise Macé, y mourut le 1er novembre 1790, âgé de 65 ans.

Bastille (la). — V. *Coppardière* (la).

Bastille (la), ruiss. né sur la c^ne de *la Prévière*, s'y jette dans le Plessis-Mesle; — 1,000 mèt. de cours.

Bastille (la), f., c^ne de *la Prévière*. — *La Bastide* (Et.-M.).

Bastille (la), f., c^ne de *Roussay*.

Bastille (la), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Place*. — *La Bastaye* (Cass.).

Bastillons (les), c^ne de *Chantocé*, terre dépendant de la chapelle de Saint-Nicolas.

Bat (le), c^ne de *Morannes*.

Bat (le), f., c^ne de *Vezins*. — V. *Bâte* (la).

Bataille (la), m^in à vent, c^ne de *Louerre*. — On a trouvé aux alentours des débris anciens et des haches celtiques.

Bataille (la), f., c^ne de *Noëllet*. — Ancien fief et seigneurie dépendant de la terre de Boisbernier (E 2048).

Bataille (la), f., c^ne de *St-Georges-du-Bois*.

Bataille (la), cl., c^ne de *Seiches*, 1735 (Et.-C.)

Bataille (la Grande, la Petite, la Haute, la Basse-), c^ne de *Beaupréau*, terrain de 3 hect 43 ares entre le Châtaigner et la Grande-Moncouaillère, sur la gauche de la route de Jallais

Bataillé, c^ne des *Verchers*, canton, sur le chemin de Baugé-Menuau à la Chapelle-s.-Doué (E 581)

Bataillé, ham., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Bataillère (la), c^ne de *Longué*, fief relevant de la baronnie de Blou, du nom de René Bataille qui en rend aveu le 19 août 1460, Pierre Blouineau en 1550, Jean Cailleau, mari de Florence Blouineau en 1610, Robert Lebigot en 1641, Marie Bernard, veuve de Jacq. Lebigot, en 1695 (E 161).

Bataillère (la), f., c^ne du *Plessis-Grammoire*. — *Les maisons, pressoir, jardins, ay-*

Digitized by Google

reau de la B. 1513 (E 39). — *L'herbergement de la B* 1537 (E 130). — Une chapelle y fut consacrée sous l'invocation de Notre-Dame le 18 octobre 1731, sur les confins du vill. de la Jousselinière et de la paroisse de Villévêque.

Bataillères (les), c^ne de *Brain-s.-l'Authion*, clos de vignes blanches, du meilleur cru du pays.

Bataillerie (la), c^ne de *Mozé*. — « *Le lieu de la B. près le village de Fayé* » 1570 (E 1074).

Bataillerie (la), m^on bourg. et f., c^ne de *Saint-Christophe-du-Bois*, 1610 (Et.-C.).

Bataillerie (la), cl., c^ne de *St-Sigismond*.

Bataillerie (la), cl., c^ne de *Vauchrétien*, dans le vill. de la Moussellerie, 1520, 1690 (Censifs de Vauchrétien).

Bataillerie (la), ham., c^ne de *Vernoil-le-Fourrier*. — En est sieur M^e Fr. Cailleau 1582.

Batailles (les), champ, c^ne de *Brigné*.

Batailles (les), champ, c^ne de *Cheffes*, sur le chemin d'Angers, près la Bigotière, appartenait à la fabrique et à la confrérie de Cheffes.

Batailles (les), champ, c^ne du *Lion-d'Angers*, sur la route de Segré.

Batailles (les), champ, c^ne de *Mozé*.

Bataillon, c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*, petit îlot près Déserte en Loire, de 8 boisselées dont 5 en labour, 1790; — appartenait alors au domaine de l'évêché d'Angers.

Bataillou, m^ins à vent, c^ne de *St-Rémy-la-V.*

Bataillou-du-Midi (le), vignes, c^ne de *Saint-Rémy-la-Varenne*.

Bataisière (la), ham., c^ne de *Vauchrétien*.

Batardière (la), ruiss. né sur la c^ne de *la Séguinière*, s'y jette dans le ruiss. du Brénom; — 700 mèt. de cours.

Batardière (la), f., c^ne du *Ménil*, ancienne dépendance du domaine de la prévôté de St-Laurent-du-Mottay, ainsi qu'un moulin, *le moulin de l'Estang alias de la B.* 1702.

Batardière (la), ham., c^ne de *Montigné-sur-Moine*. — Anc. maison noble qui donnait la seigneurie de paroisse. Du manoir rebâti en 1801 avec cour d'honneur, jardins, vergers et depuis entièrement détruit il reste seulement quelques murs de clôture, une belle charmille, une magnifique avenue d'ormeaux à peine entretenue; — appartenait en 1646 à Philippe Domaigné, comme héritier de sa mère Suzanne de Culant, en 1654 à Charles Joubert, écuyer, mort en 1690; son neveu Jacques Joubert en avait hérité et la possédait encore en 1745. Elle passa par alliance à la famille Lyrot et fut confisquée sur l'émigré Lyrot de la Jarrie et vendue nat^t le 17 prairial an V. — Le cadet des Lyrot prenait le titre de Montigné, dont il était seigneur à cause de ce domaine.

Arch. de M.-et-L. Série E. — Note Mss. de M. Spal. — *Affiches d'Angers*, 8 juillet 1810.

Batardière (la), ham., c^ne de *la Pommeraie*.

Batardière (la), ham., c^ne de *St-Macaire-du-Bois*, — En est sieur n. h. Tristan Erreau 1595, François Gueniveau en 1646.

Batardière (la), f., c^ne de *St-Mathurin*. — *La Batauderie* (Cass.). — En est sieur Pierre Dugay 1669.

Batardière (la), ham., c^ne de *St-Rémy-en-M.*

Batardière (la), ham., c^ne de *la Séguinière*. — Relevait de la baronnie de Mortagne.

Bâte (la), f., c^ne de *Beaupréau*. — *Baatz* 1102-1104 (2e Cart. St-Serge p. 82), — confisquée sur l'émigré Boucault de Méliant et vendue nat^t le 17 germinal an VI.

Bâte (la), ham., c^ne de *la Chaussaire*. — « *La gaignerie de la Baste* » 1629 (E 929). — Tout près, vers S., apparaissent les traces de la voie romaine de Nantes à Poitiers.

Bâte (la), f., c^ne de *Chavagnes-les-Eaux*.

Bâte (la), c^ne de *Cizay*. — *Le lieu appelé la B.* 1540 (E 852).

Bâte (la), ham., c^ne de *Coron*, avec moulins à vent déjà existant au XIVe s. — *Le lieu vulgairement appelé la Bâte, joignant au grant chemin, par où l'on veit de Corron à Vezins....., en laquelle place soulait estre un moulin à vent vulgairement appelé le molin de la Bâte* 1310 (Pr. du Coudr.-Montbault).

Bâte (la), ham., c^ne de *Gesté*, — métairie au XVIIIe s., dépendant de la Forêt-Clérembaud.

Bâte (la), f., c^ne de *Joué-Etiau*, bâtie vers 1858.

Bâte (la), ham., c^ne de *la Jumellière*; — domaine saisi sur l'émigré Aug.-Félix-Elisabeth Barrin de la Gallissonnière et vendu nat^t le 3 floréal an VI. — Relevait du Lavoir (E 760).

Bâte (la), f., c^ne de *la Poitevinière*, relevait de la Talvasière; appartenait à Joseph Morna, juge honoraire des Traites d'Angers, mari de Perrinne Trochon des Gaudries, 1787 (E 944). — Un ruisseau y naît « qui tient son origine de la fon« taine du lieu de la Baste au gué de la Saugre« nière-et-Vernon », dit un titre de 1689, et afflue dans le ruiss. des Aunais-Jaguz, en face la Trainerie; — 2,100 mèt. de cours.

Bâte (la), vign., c^ne de *Soulaines*, 1512, 1724 (E 429).

Bâte (la), f., c^ne de *Vaulandry*, anc. dépendance de l'abbaye de Mélinais, vendue nat^t le 25 février 1791.

Bâte (la), ham., c^ne de *Vezins*.

Bâte (la), ham., c^ne d'*Yzernay*. — Appartenait à Charles de la Porte de Vezins en 1700, aux seigneurs de la Crilloire en 1723. — L'abbaye St-Aubin d'Angers y percevait, ainsi que sur le bordage annexé de la Proutée, la dîme des seigles, froments et menus grains.

Bâte (la Basse-), m^in, c^ne de *Saint-Jean-des-Mauvrets*. — *Les Bates* (Et.-M.). — Il y existait dès le XIVe s. un moulin à eau sur l'Aubance. — *Les appartenances séant en la rivière d'Aubance, appelées le moulin de la Baste et le hébergement de la B.* 1373, — et deux moulins dès le XVe s., qui sont dits souvent dépendre de la paroisse de Vauchrétien. — *Les deux moulins à eau de la Baste* 1471 (Censive de la Baste, t. III). — *Les maisons des moulins de la B.* 1645 (Ib.). — Ils appartenaient en 1670, 1673 à Pierre Chauveau, maître chirurgien.

Arch. de M.-et-L. G, Chapitre St-Laud d'A. — Arch. du château de Brissac. — Note Mss. de M. Raimbault.

Bâte (la Grande — la Petite-), ham., c^ne de *la Boissière-Saint-Florent*.

Bâte (la Haute-), f., c^ne de *Saint-Jean-des-*

Digitized by Google

Mauvrets. — C'était le seul fief de la paroisse qui relevât du ressort de Brissac et non d'Angers. Il avait titre de châtellenie.

Batefort de l'Aubespin (*François* de), abbé commendataire de Vaas-sur-Loir, au diocèse du Mans (1664), de Ménat, au diocèse de Clermont (1670) et de la Boissière en Anjou, se démit de ce dernier bénéfice en 1679, au profit de Charles Barentin, son neveu.

Batereau, m^in sur un affluent du Thouet, c^ne de *Vaudelenay-Rillé*. — *Molendinus nomine Boterel* 1070-1118 (Liv. N., ch. 199).—*Le moulin de Baptereau* 1523 (E 696). — Il dépendait de la villa de Lenay au XIe siècle.

Baterie (la), c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*. — « *La gagnerie o ses appartenances tant boys, prés, saullayes, terres arables et non arables vulgaument nommée la B.* » 1047 (E 1047-1060). — *Le lieu, terre et appartenances de la Basterie* 1456. — *La métairie de la B.* 1686. — Relevait du Plantis et appartenait aux XVe et XVIe s. à la famille Chaperon, en 1622 à n. h. Jacq. Licquet qui la vendit le 12 août à René Pineau; — 1641, René Pineau, son fils, greffier criminel d'Angers; — Nic. Plessy 1684. — N'existe plus.

Bâtes (les), ham., c^ne de *Chemillé*. — *Les Bottes* (Rec^t). — Un ruiss. y naît, qui en prend le nom, coule de l'O à l'E. et se jette dans le ruiss. de Palluau; — 1,600 mèt. de cours.

Bâtiment (le), f., c^ne de *Chanteloup*, au centre de la forêt, à 3,800 mèt. au S.-O. du bourg.

Bâtiment (le), f., c^ne de *Cholet*.

Bâtiment (le), f., c^ne de *Longué*.

Bâtiment (le), f., c^ne de *Mazières*.

Bâtiment (le), ham., c^ne de *Montigné-les-R.*

Bâtiment (le), f., c^ne de *St-Aubin-de-L.*

Bâtiment (le), f., c^ne de *St-Sauveur-de-Landemont*. — *Le Bastiment de la Forêt-du-Parc* 1687 (Et.-C.).

Bâtiment (le), f., c^ne de *Savennières*.

Bâtiment (le), f., c^ne d'*Yzernay*.

Bâtonnaie (la), f., c^ne de *St-Martin-du-B.*

Bâtonné (le Grand-), f., c^ne de *St-Georges-sur-Loire*. — *Une mestairie appelée Bastonné* 1539 (C 105). — Appartenance de l'abbaye de St-Georges-sur-Loire vendue nat^t le 17 mai 1791.

Bâtonné (le Petit-), f., c^ne de *St-Georges-s.-L.*

Bâtonnerie (la), f., c^ne de *Chalonnes-s.-L.*

Bâtonnière (la), f., c^ne de *Corzé*, reconstruite en 1820.

Baterie (la), cl., c^ne de *Saint-Quentin-en-Mauges*. — En rend aveu au Plantis Geoffroy Chaperon 1404, Simon Davy, second mari d'Aliénor de la Grézille, veuve de Pierre Chaperon 1485, Nic. Plessy 1685, Et. Flandrin 1702, René Marquis 1754 (E 1047-1067).

Batrie (la Grande-), h., c^ne de *la Pommeraie*.

Batrie (la Petite-), h., c^ne de *la Pommeraie*.

Batterie (la), c^ne de *Bagneux*, plate-forme soutenue par un terrassement avec fossés, où fut établie une batterie républicaine lors du siége de Saumur en 1793.

Baubière (la), f., c^ne de *la Jubaudière*, annexée au domaine de la seigneurie de la Giraudière et formant le temporel de la chapelle de ce nom desservie dans l'église paroissiale; — appartenait en 1539 à Et. de Torchart.

Baubière (la), f., c^ne du *May*, confisquée sur l'émigré Lebascle d'Argenteuil.

Baubigné, c^ne d'*Etriché*, ancien fief censif relevant du Plessis-de-Chivré.

Baubigny (de). — V. *Lefebvre de la F. de B.* (Marthe).

Baubrie (la), ham., c^ne de *St-Christophe-du-Bois*, dépendance du prieuré de la Haie, même paroisse, réuni à la Réau.

Baubrie (la), f., c^ne de *Somloire* (Cass.).

Baubrie (la), f., c^ne de *Villedieu* 1637 (Et.-C.). — *La Baudrie* 1675 (Montfaucon).

Baucerasière (la), ham., c^ne de *Charcé*.

Baucerasière (la), c^ne de *St-Martin-du-Bois*, ancien fief, relevant de la Basse-Court et de Danne, appartenait à Jeanne de Blavon, veuve de Pierre Loriol, en 1539 (E 106, f. 177).

Bauche (la Vieille-), f., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*.

Bauchées (les), champ, c^ne de *Brigné*.

Baucheron, f., c^ne de *Nueil-s.-Passavant*

Baucheron, c^ne de *St-Georges-Chatelaison*; — ancien fief relevant de Milly-le-Meugon et comprenant six maisons du bourg et deux ou trois quartiers de vigne, avec une chapelle à quelques mètres du bourg. — Appartenait à la famille de Champchevrier 1390, 1707, aux Dutertre des Roches en 1780.

Baucheron, vill., c^ne de *Verrie*. — Hardouin de Brion y fonda vers 1190 une chapelle que l'évêque d'Angers Raoul de Beaumont s'engageait à y faire édifier (Mss. 648). On en ignore l'emplacement et même si elle fut construite. — Le fief dépendait de la terre de Milly et relevait de Saint-Florent. En est sieur Jacq. de Fay 1503, Arthur de Maillé 1583, Jeanne de Maillé 1594, les seigneurs de Trèves aux XVII-XVIIIe s.

Bauches (les), ham., c^ne de *St-Sauveur-de-Landemont*. — *Les Bauges* (Cass.).

Bauchet, ham., c^ne de *Chemillé*.

Bauchet (le Grand-), vill., c^ne des *Alleuds* — *Les Bouchets* (Cass.).—En était dame D^lle.... Dolbeau, qui y fit bénir une chapelle le 11 juillet 1747.

Bauchet (le Haut-), vill., c^ne des *Alleuds*.

Bauchet (le Petit-), ham., c^ne des *Alleuds*. — closerie formant le principal temporel de la chapelle St-Louis desservie au château d'Avrillé en Saint-Jean-des-Mauvrets (E 1024).

Baud.... — V. *Bod*....

Baudard de Vaudésir. — V. *Sainte-Gemmes-sur-Loire*.

Baude (la Grande-), f., c^ne de *la Jumellière*.

Baude (la Petite-), f., c^ne de *la Jumellière*. — *Le Petit-Baudré* (Cass.).

Baudegésile, évêque d'Angers, inscrit sur les catalogues entre Domitien et Audovée, vers 569-573. Il ne semble pas, quoi qu'on en ait dit, qu'on puisse le confondre avec l'évêque du même nom, maire du palais du roi Chilpéric et par lui imposé au siége du Mans.

Hauréau. — Tresvaux. — Grég. de Tours, l. VI, ch. 10; l. VIII, ch. 39.

Digitized by Google

Baudelan (la), f., cne de *Meigné-le-Vicomte*. — *La Bodelan* 1591. — *Les Granges-Baudelan* 1740 (Et.-C de Breil et de Brion). — En est sieur n. h. Louis de la Fontaine 1579, 1590, Gilles de Renard, écuyer, 1622, mari de Marie de Coutances, Léonor-François de Renard en 1741.

Bauderie (la). — V. *Boderie* (la).

Baudière (la), vill, cne de *la Cornuaille*. — *Le village de la Bauderie-Aseneau* 1612 — « *La métairie de la Baudrie alias Aseneau*, anciennement composée d'une mestairie appellée la Baudrie et d'une closerie appellée Asneau près les landes, frous et communs du Pont-Ménard et la Gravelle, sur le rivage et eau de l'étang de la Burelière » 1623. — La terre, vendue par Jean Daudier à Jacquet Maudet en 1462, fut revendue en 1507 par Jean Gazon au Chapitre Saint-Pierre d'Angers, moyennant 300 écus d'or et un chaperon de 4 écus pour la femme du vendeur. Elle relevait d'Aneau.

Baudières (les), ham., cne d'*Yzernay*. — *La Baudière* (Cad.). — *La Braudière* (Et.-M.).

Baudin (*Charles-Marie*), natif de la Haie-Fouassière, diocèse de Nantes, reçu à Angers à la maîtrise de chirurgie pour Liré le 11 octobre 1773.

Baudin, min à eau, cne d'*Allençon*. — Le moulin existait dès le XIVe s., appartenant au seigneur d'Allençon en 1373, et était encore au XVIe s. le moulin banal de la seigneurie de la Motte-Angibert. Il y en avait deux, dont un à vent, en 1629, dont était propriétaire Pierre Landevy, avocat, Elie Dufresne de Mincé, docteur de Sorbonne en 1645, Lézin Desaivres, curé d'Allençon, par acquêt du 19 novembre 1657. — Le moulin à eau n'existait plus à la fin du XVIIe s.

Arch. de Brissac. — Notes Mss. de M. Raimbault.

Baudon, sieur du Brossay, angevin, nommé *Jean* par Roger, *Louis* par Lacroix du Maine et de son nom véritable *Julien* par Duverdier, a traduit du latin *Trois livres des Charmes, Sorcelages ou Enchantemens faicts en latin par Léonard Vair, Espagnol* (Paris, Nic. Chesneau, 1583, in-8° de 553 pages, non compris la table et l'épître dédicatoire au docteur Babineau, son oncle). Il a de plus donné *Les Prophéties de Morphée sur l'entrée du Roi en sa ville d'Angers* et *Le retour du Roi en la dite ville* (Angers, 1614, in-12). Ces poésies ne sont indiquées par aucun bibliographe et l'auteur est de ces provinciaux en si grand nombre que ne mentionne pas Brunet.

Duverdier. — Lacroix du Maine. — Brun. de Tartif., Mss. 870, f. 1143. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 463.

Baudon (le), ruiss. né sur la cne d'*Epinard*, se jette dans la Mayenne ; — 500 mèt. de cours

Baudon, ham., cne de *Cantenay-Epinard*. — C'était au XIe s. un très-bel aleu, *alodium optimum et multe commoditatis Baldonum*, traversé par la Maine, avec un moulin à eau d'un grand revenu et de nombreux droits. Le comte Foulques donna le tout en 1028 au Ronceray (Cart. Rot. 1, ch. 3). — Il appartenait encore à l'abbaye en 1790 et fut vendu natt le 13 janvier, mais il n'y existait plus de moulin depuis longtemps.

Baudonnière (la), f., cne de *Breil*, confisquée sur l'émigré Pays de Lathan et vendue natt le 15 fructidor an IV.

Baudonnière (la), f., cne de *Grugé-l'Hôp*.

Baudonnière (la), f., cne de *la Salle-Aubry*, saisie et vendue natt le 23 ventôse an VI sur l'émigré Boucault de Méliant.

Baudonnière (la), f., cne de *Vern*.

Baudonnières (les), h., cne de *Chanteloup*.

Baudouin (*François*), jurisconsulte, né à Arras le 1er janvier 1520, mort à Paris le 24 octobre 1573. Il fit ses humanités à Louvain puis s'adonna spécialement à l'étude du droit qu'il professa successivement avec grand éclat à Bourges, à Strasbourg, à Heidelberg, bien près de passer aux opinions nouvelles de Bucer et de Mélanchton, dont pourtant il se défendit. Le succès de son enseignement et de ses livres le désignait au choix de la ville d'Angers, dont son grand-oncle, Jean de Rély, avait été évêque. Dès 1565 il lui fut fait offre, en même temps qu'à Cujas, d'une régence. Il y vint « faire leczons à St-Pierre, bien suivy, dit Louvet, de grant nombre d'escoliers, qui a faict beaucoup de bien à l'Université »; et quoique au moment de sa mort, il semble empêché à Paris d'affaires politiques pour le service du duc d'Anjou Henri III, qui en avait fait son maître des requêtes et son orateur, il avait gardé son titre et même ses fonctions, dont les honoraires furent acquittés à sa veuve « pour le temps qui a passé jusques à son décès » par le Conseil de ville (9 janvier 1574). — Les ouvrages juridiques de Baudouin forment le tome Ier de la *Bibliothèque de Jurisprudence* d'Heineccius. Les seuls qui intéressent l'Anjou sont en tête de son édition de Pacatus (1570), une épître dédicatoire qui comprend un *Abrégé de la vie des ducs d'Anjou* (fol. 25 à 32). — 2° *Panégyric sur le mariage du Roi* (Charles IX) *prononcé à Angers* (Angers, R. Picquenot, in-4°, 1571). — André Duchesne possédait et mentionne un *Traité de la grandeur et excellence de la maison d'Anjou*, qui de sa bibliothèque est passé à la Biblioth. Nat. où il porte le n° 9864 in-fol. Il comprend deux traités dont le premier ayant pour titre : *Sommaire-histoire d'Anjou* est d'un autre auteur. Un Mss. (fonds Cangé 82) en relève les erreurs. Le second de dix fol. (fol. 23-34) semble n'être que le résumé ou le projet d'un livre perdu ou inachevé de Baudouin sous cet énoncé : *Les chapitres et arguments sommaires des IV livres de François Balduin de la grandeur et excellence de la maison d'Anjou*, — le Ier livre devait montrer que la maison d'Anjou est royale, le IIe raconter les services rendus par elle à la France, le IIIe discuter quelques questions de droit qui l'intéressent, le IVe exposer et réfuter des erreurs admises dans les mémoires d'Anjou les plus autorisés. — Une copie en existe de la main de Papire Masson, son élève, à Carpentras, parmi les Mss. de Peiresc. — Le portrait de Baudouin en buste a été gravé in-4° par H. Larmessin. Il fait aussi partie des planches de la collection du *Peplus* de Ménard et a été tiré pour le *Répertoire archéologique d'Anjou*, année 1864.

Ménage, *Not. sur la vie de Ménage*. — Haag, *France protestante*. — Pocq. de Liv., Mss. 1068, t. II, p. 41. —

Digitized by Google

Grandet, Mss. 886. — Arch. de la mairie d'A. BB 30, f. 151; 33, f. 228. — Ménage, *Vie de P Ayr.*, p. 157. — Bullart, t. I, p. 227. — Rangeard, *Disc. sur les hist. d'Anjou* dans la *Rev. d'A.*, t. I, p. 3.—*Catal. de la Bib. de Carpentras*, t. II, p. 276.—*Journal de Louvet* dans la *Rev. d'A.*, 1854, t. I, p. 302.—*Répert. Archéol.*, 1861, p. 114; 1862, p. 33-39.

Baudouin (*Gilles*), « maître architecte », né en 1615 peut-être à Saumur, où il résidait, passa marché le 10 août 1654 avec François Foullon, écuyer, sieur de la Croix, lieutenant-général criminel à Saumur, pour la construction à ses frais d'un autel dans la chapelle, à droite, de la nef de l'église des Cordeliers. L'ouvrage devait être livré en pierres blanches des coteaux de Saumur, sauf à utiliser les matériaux de l'ancien autel.

Arch. de M.-et-L. Série E 2474.

Baudouin (*Nicolas*), fut nommé en 1750, à l'âge de 16 ans, organiste du Chapitre St-Martin d'Angers et fut maintenu dans cette fonction sa vie durant par acte du 7 mai 1778. Il la remplissait encore en 1792 qu'il fut alors transféré en l'église Saint-Pierre desservie aux Cordeliers. Le département lui alloua la même année une pension de 633 livres (19 septembre). — Sa femme avait nom Catherine Thiot.

Baudouin (*René*), maître chirurgien à Angers, 1636, mari de Marie Girard, † le 5 octobre 1649. — Leur fils *René*, né le 6 décembre 1640, maître chirurgien, comme son père, à Angers, épousa à Cheviré-le-Rouge le 17 janvier 1668 Renée Quentin, de Lué.

Baudouin (*Vincent*), maître chirurgien à St-Lambert-des-Levées, 1626, mari de Françoise Trotouin, † le 12 novembre 1639. Le curé, dans l'acte de sépulture, l'appelle « son bien-aimé compère ». — Son fils *Jacques*, chirurgien aussi à St-Lambert-des-Levées, né le 21 mars 1627, y vivait marié en 1658 avec Françoise Rousselin.

Baudouin, f., c^ne de *Freigné*.

Baudouin, f., c^ne de *Meigné-le-Vicomte*.

Baudouinale (la), f., c^ne du *Lion-d'Angers*.

Baudouinale (la), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*. — Ancien fief et seigneurie, appartenant en 1379 à Marie Lespicier, en 1452 à Robert Porroux, avocat en cour laye, en 1495 à Hélie de la Péroussaie, en 1539 à Charles de la Péroussaie, en 1619 à Mathieu de Goheau, en 1633 à Jean de la Martinière, gendre de Pierre de Goheau; — fut acquis vers 1634 par Pierre Hatton, sieur de la Mazure, lieutenant des gardes-du-corps de la reine-mère, — de qui est veuve, Jeanne de Contarini, en 1684; — en 1762 haut et puissant seigneur Charles-François d'Andigné, baron de Segré, chef du nom et armes de la famille; — relevait pour partie de la Grande-Visseulle, de Bouillé-Ménard et du Lion-d'Angers au XVIe s., plus tard de la Bigeotière. La seigneurie de Beauvais dans la paroisse de Seiches en avait été démembrée au commencement du XVIe siècle (E 1281).

Baudouinière (la), ruiss. — V. *Fontaine de la B.* (la).

Baudouinière (la), ruiss. né sur la c^ne de *Vern*, s'y jette dans l'Hemmée; — 900 mèt. de cours.

Baudouinière (la), f., c^ne de *Champigné*.

Baudouinière (la), ham., c^ne de *Chaudron*. — *Le domaine, terres, etc., de la Baudouynière* 1506 (E 1214). — *La Baudinière* (Et.-M.). — Appartenait à Hervé d'Aubigné, qui la céda par échange le 23 janvier à François Chaperon, écuyer, contre le domaine de la Ferrière-Chaperon et de la Petite-Châtaigneraie dans les paroisses du Pin et de Chaudron. — Il y existait encore en 1855 un châtaignier d'une grosseur extraordinaire.

Baudouinière (la), c^ne de *Faye*. — Voir *Forge* (la).

Baudouinière (la), ham., c^ne de *Gené*.

Baudouinière (la), cl., c^ne de *Jarzé*. — Anc. maison noble, qui fut incendiée le 20 septembre 1638. Le closier périt en voulant éteindre le feu. Le curé de Jarzé devait, assisté des chanoines, dire le 17 mars de chaque année un service pour le seigneur.

Baudouinière (la), ham., c^ne de *Liré*. — *Baudoineria* 1035-1060 (St-Quentin-en-M. ch. or 36). — *La Baudouynière sur la rivière d'Ayvre* 1466 (St-Flor.). — *La Baudonnière des Landes* (Cass.). — Un ruisseau y naît, V. *Fontaine de la B.* (la).

Baudouinière (la), f., c^ne de *Loiré*.

Baudouinière (la), ham., c^ne de *Montjean*. — *Les B* (Cad.).

Baudouinière (la), f., c^ne de *Vern*. — *Le domaine de la B. qui anxiennement souloit estre appellé la Petite-Tesnière* 1505. — *La Bauldouynière* 1539 (C 106). — *La Baudonnière* 1582. — *La Baudonière-Vaudurand* 1771 (Et.-C.). — Jean Lihoreau, écuyer, en est sieur en 1466. Marguerite de Querlavaine, veuve de Clément Louet, l'acquit en 1582 avec l'Ansaudière, de Pierre Lihoreau et de René de Lespinay. — En est dame en 1716 Anne de Portebise, veuve de Louis de Brosset, de qui hérite en 1734 Ant. Chalopin, écuyer. Son fils René-Pierre-Jacq. Ch. épousa le 5 février 1771, à la Pouèze, Charlotte-Victoire de Terves de l'Anjouère. — Le fief relevait de Vern et payait 32 boisseaux d'avoine par an au suzerain et 10 livres aux curés de la Trinité d'Angers (E 1372-1377).

Baudouins (les), h., c^ne de *St-Quentin-lès-B.*

Baudrairie (la), f., c^ne des *Ponts-de-Cé*, autrefois dans la paroisse de *Sorges*. — *La Baudoyrie* 1622 (H.-D.). — Appartenait à Jacques de Russon 1608, écuyer, sieur de la Ricoulaye Il y existait en 1620 « une perrière à tirer paulx de pierre, mazeraulx et autres marchandises, où travailloient et se tenoient Pierre Loré et Jacques Guellier ». Il l'arrenta cette année à Marin Goguc, perrier. — François de Russon, sieur de la Grée et Pierre d'Andigné de la Fauvellière, vendirent en 1669 la closerie à Gilles Lespagneul, sieur de la Plante, receveur aux Ponts-de-Cé, sa veuve Claude Morineau à René Menou en 1699 et celui-ci à l'Hôtel-Dieu d'Angers en 1714 — Elle fut vendue nat^t le 28 thermidor an III.

Arch. de M.-et-L. H.-D.

Baudrairies (les), vill., c^ne de *Brion*. — *La Baudrayrie* 1618, du nom d'une famille Baudrayer. — *La Baudraine* (Cass.). — *Les Bandairies* (Et.-M.).

Baudrayer (*François*), prêtre, docteur en

Digitized by Google

théologie, syndic du clergé d'Anjou et chanoine de St-Jean-Baptiste d'Angers, † le 23 novembre 1639.

Baudrère (la), f., cne de *Vezins*.

Baudrie (la), f., cne de *Meigné-le-Vicomte*.

Baudrie (la), cl., cne de *St-Barthélemy*.

Baudrière (la), ham., cne du *Longeron*. — *La Baudière* (Et.-M.). — *La Baudraire* en 1740, dont en est sieur René Pillot, écuyer.

Baudriller (*Louis*), maître maçon à Saint-Pierre-en-Vaux, y est inhumé le 4 septembre 1720, âgé de 52 ans.

Baudriller (*Martin*), « maître maçon ou architecte » à Angers, 1677, 1689, mari de Jeanne Lecomte. — † avant 1716. — A cette date un autre Martin, son frère, je crois, est comme lui maître architecte.

Baudriller (*Pierre*), « maître maçon et architecte », frère des précédents, 1709, mari en 1715 de Michelle Vigan (5 novembre).

Baudriller (*Pierre*), maître architecte, né, croit-on, à la Flèche, exerçait à Angers en 1729. — Il avait épousé la fille du sculpteur Plouvier, qui sert de parrain à leur fils *Pierre* le 14 octobre 1731. On lui attribue la construction du prieuré de Solesme, de l'abbaye de St-Nicolas (1725), de l'abbatiale de St-Aubin (1724), du grand escalier de l'abbaye de St-Serge, du collége d'Anjou, de l'hôtel de la Selle à Angers, du château de Sablé, la restauration de l'église de Baugé (1733). — Renée Plouvier était veuve avant 1753.

Baudriller (*Sylvestre*), maître tailleur de pierre à Gennes, 1676.

Baudriller (*Toussaint*), maître chirurgien à Douces, 1682, habitait Saint-Rémy-la-Varenne en 1687, avec sa femme Marguerite Coteil.

Baudrillère (la), f., cne de *Brion* (Cass.).

Baudron (*Denis*), natif du diocèse d'Angers, docteur en théologie de Sorbonne, nommé au prieuré-cure de la Bazouges-de-Chéméré, diocèse du Mans, par l'abbé de St-Aubin, le 26 juin 1713, chanoine du Mans le 9 mars 1735, archidiacre de Château-du-Loir le 20 novembre 1734, scholastique du Chapitre du Mans le 29 septembre 1742, abbé de Chaligné en 1748, démissionnaire en 1764. — † le 10 février 1774, âgé de 83 ans.

D. Piolin, *Hist. de l'Eglise du Mans*, t. VI, p. 458, 493, 511, 518, 520, 533 et 557. — Note Mss. du P. Lelasseux.

Baudry, né à Meung-sur-Loire, au témoignage d'Orderic Vital, et non en Anjou, comme l'a pu faire croire le titre d'angevin qu'il prend dans un de ses ouvrages, par ressouvenir sans doute de son séjour dans le diocèse d'Angers, est nommé dans les derniers jours de 1089 abbé de Bourgueil, succédant non à Arnaud de Corac, comme l'indique Mabillon, mais à Raymond, comme en font foi plusieurs chartes du Cartulaire. Il se démit de cette charge pour l'archevêché de Dol en 1105 et mourut à Préaux le 30 décembre 1131, âgé de 84 ans. Après la mort de Robert d'Arbrissel, Pétronille, abbesse de Fontevraud, écrivit à Baudry pour le prier d'écrire une vie du saint fondateur de son ordre. Baudry se rendit à ses instances en recueillant ses souvenirs personnels et les traditions de la Bretagne. C'est l'ouvrage souvent réimprimé, traduit à Paris, à Angers, à la Flèche et par les Bollandistes (25 février). — L'édition de la Flèche porte pour titre : *Fontisebraldi exordium seu Balderici Dolensis opusculum de B. Roberto Arbrissellensi*, etc. (1641). — *L'Histoire littéraire de la France*, t. XI, p. 107, donne sur Baudry et sur ses ouvrages des détails plus ou moins complets auxquels il faut nous contenter de renvoyer. — Voir aussi Rangeard dans la *Rev. d'Anjou*, t. I, p. XXVIII et *Hist. de l'Univ.*, p. 78-79; *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Angers*, Ve vol. (1854), p. 19; — dans la *Romania*, année 1872, les *Notes sur les Poésies de Baudry*, par M. Léopold Delisle. Il y analyse 254 pièces de vers en partie inédits d'un Mss. du Vatican, dont il avait publié intégralement la plus importante, le *Poème adressé à la comtesse Adèle*, dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de Normandie*, 3e série, t. XXVIII (1871).

Baudry (.....), premier abbé de St-Nicolas d'Angers. Il était venu de Marmoutiers avec la colonie des premiers moines (1020). Il s'y déplut bientôt, s'enfuit dans la solitude, puis retourna à Marmoutiers et mourut enfin quelque temps après dans le prieuré de Tavan.

Baudry (.....), chapelain de Notre-Dame-de-Nantilly de Saumur, refusa le serment constitutionnel, mais son grand âge le dispensant de l'exil, il fut arrêté à Saumur et malheureusement transféré à Angers d'où il fut dirigé sur Nantes et compris dans les sinistres noyades de la nuit du 9 au 10 décembre 1793.

Guillon, *Martyrs*, t. II, p. 154.

Baudry (*Charles-Théodore*), né à Montigné-sur-Moine le 1er novembre 1817, étudia au Séminaire de Nantes. Il y revint occuper plus tard la chaire de philosophie, puis fut appelé à St-Sulpice où il professait depuis longues années quand des honneurs inattendus vinrent l'y chercher. Sur le désir exprimé par le prince Napoléon de discuter religion et théologie avec un ecclésiastique qui pût tenir tête à ses objections de libre-penseur, M. Le Play, son ami, conseiller d'Etat, s'adressa à M. Cochin, membre de l'Institut, qui présenta l'abbé Baudry. MM. Cochin et Le Play se rendirent avec lui au Palais-Royal, et après une vive et intéressante conférence, le prince, pour reconnaître le talent de son adversaire, alla le soir même aux Tuileries réclamer la promesse du premier évêché vacant. — Le 30 janvier 1861 un décret impérial élevait notre théologien à l'évêché de Périgueux. Préconisé le 18 mars, sacré à Paris le 5 mai, il gagna sa ville épiscopale déjà épuisé et atteint d'un mal que les fatigues de la première retraite pastorale et une tournée diocésaine aggravèrent tout d'abord. — Il dut aller passer l'hiver dans un climat plus doux et n'en revint la seconde fois à Périgueux que pour y mourir le 28 mars 1863. Dans son court épiscopat, il avait eu le temps d'achever plusieurs œuvres entreprises par son prédécesseur, un nouveau Catéchisme, l'organisation de l'Adoration perpétuelle, l'érection d'une quatrième paroisse et de créer l'œuvre du Patronage des séminaires, entretenue par la fondation d'une Ecole Cléricale. Ses manuscrits sont restés entre les mains de l'abbé de Las Cases, son vi-

Digitized by Google

caire-général et son exécuteur testamentaire, plus tard évêque de Constantine, et ce sont de simples notes et fragments épars, qu'un prêtre du clergé de Paris, l'abbé Houssaye, a réunis et a publiés sous ce titre : *Le Cœur de Jésus, Pensées chrétiennes* (in-8° et in-12, 1863, — 2e édit., 1871). — Le prélat est inhumé dans la cathédrale de St-Front, sous la coupole du Nord, près l'autel de la Vierge. — Son oraison funèbre fut prononcée le jour de sa sépulture par l'évêque de la Rochelle.

La France ecclésiastique, 1862. — L'abbé Carles, *Monographie de St-Front*, p. 82. — *Mandement des vicaires capitulaires*, 2 avril 1863. — *Rev. de Bret. et Vendée*, 1861, p. 413. — Renseignements particuliers.

Baudry (*Louis*), maître chirurgien à Maulévrier, 1676.

Baudry (*René*), « maître maçon », « maître tailleur de pierre » à Angers, fut tué le 9 mars 1641, en la rue de l'Aiguillerie, par un tuffeau tombé d'une maison qu'il bâtissait. Marié le 3 juillet 1640, il laissait sa jeune femme, Julienne Macé, enceinte d'un fils qui naquit le 3 mai 1641

Baudry (*Thomas*), né à Angers en 1738, ingénieur jusqu'en 1790, depuis commis aux Affaires étrangères, habitait Paris et y fut condamné à mort le 24 messidor an II.

Baudry, f., cne de *Montigné-les-Rairies*.

Baudry, ham., cne de *St-Laurent-de-la-Plaine*, avec fabrique de pelles, existant au moins depuis 1840, sur le ruiss. du Jeu.

Baudusson, ham., cne de *Grez-Neuville*.— En est sieur n. h. Jean de Brie 1650.

Baugé (*Jean*), maître chirurgien à Angers, 1740, mari de Louise-Angélique Lemoine. — Il était réputé dans son art et au service du château de Serrant et de l'abbaye de Toussaint (1746-1771). — Le 4 juillet 1758 une décision de la communauté des chirurgiens l'exclut des assemblées « pour avoir, conjointement avec le sieur Janvier, prêtre empirique, fait une rédaction d'une luxation du poignet »; mais il fut dès le 24 du même mois relevé de cette exclusion sur sa demande et « pour maintenir l'union de la compagnie ». — Il habitait rue Toussaint, où il mourut le 23 août 1777, âgé de 66 ans. — Son fils *Louis-Joseph* venait cinq jours auparavant d'être admis à l'immatricule de chirurgie dont il fut reçu maître le 27 avril 1778. Il épousa le 19 juin 1787 Jeanne-Marie Brouillet et mourut des suites d'une blessure reçue pendant le siége de 1793. — Leur fils *Louis*, né à Angers le 11 mars 1788, fut élevé au Prytanée de la Flèche. Il est mort le 17 février 1872 à Candé, dont il était vicaire depuis 1812 et curé depuis le 12 mars 1816. Il avait réuni à la cure, augmentée de ses deniers, une précieuse bibliothèque de théologie et d'histoire dont elle a hérité. Doué d'une étonnante mémoire, d'un esprit indépendant et original, d'une activité entreprenante, qui ne s'arrêtait pas aux petits obstacles, il a fondé et renté l'Ecole des Frères de Candé, et à travers des oppositions de tout genre, était parvenu à mener à fin la reconstruction de son église. Il n'a rien fait imprimer que nous sachions, si ce n'est un *Propre de St-Denis pour Candé*, et quelques opuscules ou extraits de livres liturgiques. Nous lui avons attribué à tort, ci-dessus p. 155, une *Lettre à un curé*, qui est de l'abbé Fourmy.

Baugé (*Mathieu* de), abbé de Mélinais vers 1270, mort le 23 janvier; — est mentionné entre Jacques et Mathieu de Baracé.

Baugé (*Michel* de). — V. *Michel*.

Baugé (*Pierre*), graveur, 1766, à Angers.

Baugé (*Théodore-Charles*), né à Vernoil-le-Fourrier vers 1795, fils de notaire et notaire à Vernoil, puis « agronome à Vivy », mort à l'hospice de la Providence de Saumur le 29 mai 1868, a publié des poésies plus que bizarres, inconnues même dans le pays, les exemplaires ayant été, croyons-nous, pour la plus grande partie supprimés par ses amis : — *Ode Pindarique, dédiée à l'arrondissement de Saumur ou Debry de l'Ouest, du 9 septembre 1851, et diverses poésies d'actualité et de localité*, par Th.-Ch. Baugé, agronome à Vivy près Saumur (in-8° de 2 f., 1852, Roland, Saumur), recueil singulier de contes, apologues, pastorales, pensées variées et portraits saumurois. — *Prise de Bomarsund*, ode, et *Départ de Toulon*, romance, par T. Baugé, agronome à Saumur (in-8°, 1/4 de feuille, Godet, Saumur, 1854). — *Les Français en Orient ou la Civilisation conquérante*, drame historique et militaire (in-8° de 12 f., veuve Mangin, Nantes, 1855).—Le drame est suivi d'un appendice de vingt pièces lyriques. — Le cinquième acte a été la même année publié à part : *Les Français en Orient*.... Ve acte : *La Prise de Sébastopol* (in-8° de 2 f. 1/4, Nantes, veuve Mangin), et a failli être représenté, dit-on, sur le théâtre de Saumur.

Baugé (*Arrondissement de*), situé à l'E. du département, a pour confins au N. le département de la Sarthe, à l'E. celui d'Indre-et-Loire, au S. l'arrondissement de Saumur et à l'O. ceux d'Angers et de Segré.

L'Authion vers S., le Loir vers l'O. le bordent en partie intérieurement tandis que le Lathan, le Couesnon, maigres rivières, le traversent du N. au S. — Les trois forêts de l'Etat, Chandelais, Monnais, Pont-Ménard, y occupent ensemble 1,781 hectares, non compris celle de Chambiers et le petit bois de Baugé. Des landes immenses, autrefois délaissées et envahissantes, se transforment peu à peu en prairies, en terres labourables, en plantations de pins maritimes. — Aucune voie ferrée n'y passe encore.

En 1790 il forma le 3me district et comprenait 62 communes, groupées en 17 et depuis l'an VIII en 9 cantons. La loi du 3 frimaire an VI y a rattaché le canton de Durtal, distrait par erreur ou par oubli dans la première opération.

Aujourd'hui sa superficie de 140,629 hectares, se divise en six cantons : Baugé, Beaufort, Durtal, Longué, Noyant et Seiches, comprenant 66 communes et une population en 1802 de *60,669* hab. — En 1831, *81,458* hab. — En 1841, *81,025* hab. — En 1851, *79,713* hab. — En 1861, *78,641* hab. — En 1866, *78,595* hab. — En décroissance lente mais constante.

La *Sous-préfecture* devait être installée au château. Les frais d'appropriation, dont le moindre

Digitized by Google

devis dépassait 50,000 fr., firent écarter le projet. Elle logeait provisoirement depuis 1806 dans un hôtel, ancienne dépendance du couvent des Bénédictines, que la ville acquit en 1812 et qu'elle fut autorisée par une ordonnance du 28 décembre 1825 à vendre au Département pour cette destination définitive. — *Sous-préfets : Le Meignan-Lenoir*, an X. — *Gaudin*, sous-préfet des Sables, messidor an XII. — *Duclaux*, sous-préfet de Lesparre, 2 thermidor an XII. — Pierre-Louis *Duranteau*, 14 mars 1808, † le 7 septembre 1810. — François-Marie *Perrin-Dulac*, ancien conseiller au Parlement de Dijon, sous-préfet de Sancerre, 19 mai 1811, nommé sous-préfet de Rambouillet en 1815. — Charles-Thibault *Persac*, ancien maire de Saumur, 2 août 1815.—Charles-Alexandre-François-Félix *de France d'Hésecque*, ancien page, ancien maire de Mailly, 19 décembre 1815. — *Berger-Lointier*, 1830. — *Moreau*, secrétaire général de la Vendée, 10 août 1833. — *Daligny*, V. *ce nom*, 20 mars 1846. — *Lofficial*, V. *ce nom*, 1848. — *De Beaumont*, sous-préfet d'Orthez, 7 février 1850. — *Benoit*, 15 septembre 1870, révoqué le 15 avril 1871. — *Ferriere*, ancien maire, 14 juin 1871.

Baugé (*Canton de*), borné au N. par le département de la Sarthe et le canton de Durtal, à l'E. par le canton de Noyant, au S. par ceux de Longué et de Beaufort, à l'O. par celui de Seiches.

Il comprend, sur 26,807 hectares, 15 communes : Baugé, Bocé, Chartrené, Cheviré-le-Rouge, Clefs, Cuon, Echemiré, Fougeré, le Guédéniau, Saint-Martin-d'Arcé, Montpollin, Pontigné, St-Quentin, le Vieil-Baugé, Vaulandry, et une population en 1822 de *17,324* hab. — En 1830, *18,012* hab. — En 1836, *17,760* hab. — En 1841, *15,776* hab. — En 1851, *15,793* hab. — En 1861, *15,213* hab. — En 1866, *14,763* hab. — En décroissance plus rapide et plus marquée que l'arrondissement et dont la ville ne profite pas proportionnellement.

Baugé, chef-lieu d'arrondissement et de canton. — *Balgiacum castrum* 1035-1060 (Cart. du Ronceray, Rot. 1, ch. 35), 1077 (Cart. Saint-Aubin, f. 80 v°), 1047-1081 (Bocé, ch. or.). — *Balgi* 1070-1080 (Cart. St-Aubin, f. 82). — *Belgiacum castrum* XIe s. (Bolland. 1er mars, p. 61), XVe (Th. Basin, l. I, ch. 16). — *Baugeium* 1100-1120 (Liv. Bl. f. 8 v°). — *Via que a Balgiaco, castro comitis, ducit Andegavensis* 1124-1126 (Bessé, ch. or.). — *Balgeacense oppidum* 1145-1149 (St-Serge, 1er Cart. p. 92). — *Castellum Baugeii* 1159 (Ib., p. 16). — *Castrum Baugeiacense* 1150-1168 (Ib., p. 94). — *Baugi* 1150-1154 (Cartul. du Ronceray, Rot. 2, ch. 44). — *Tertrum de Bauge* 1273 (Liv. Bl. Cenom., p. 277 et 446). — *Baugeium novum* 1298 (St-Maurice, Anniv., t. I, f. 85).

Dans une belle vallée, sur la rive droite du Couesnon qu'un pont de pierre d'une seule arche de 12 mètres y traverse, construit en 1803, — au confluent de l'Altrée qui s'y réunit, caché durant 300 mètres, — sur l'emplacement en partie d'une ancienne forêt domaniale dont les restes couvrent les hauteurs de la commune et des communes avoisinantes, — entre Montpollin (5 kil.) et Cheviré-le-Rouge (8 kil.) au N., St-Martin-d'Arcé (3 kil. et Pontigné (4 kil.) à l'E., Bocé (5 kil. 300 mèt.) et Vieil-Baugé (2 kil.) au S. et S.-O., Echemiré (5 kil.) à l'O. — A 40 kil. d'Angers, 35 kil. de Saumur, 23 kil. du Lude, 19 kil. de la Flèche, 17 kil. de Durtal, 18 kil. de Seiches, 14 kil. de Beaufort, 18 kil. de Longué, 17 kil. de Noyant.

La loi du 20 mars 1854 a annexé à la commune l'allée Parage, à l'extrémité du faubourg St-Nicolas, jusqu'au château de la Gouberie, le Gault, à l'extrémité du Val Boyer, la route de Saumur jusqu'à mi-côte, et le quartier de Jérusalem sur la route de Tours.

Superficie : 653 hectares dont 260 hect. en bois — La forêt domaniale qui contenait à elle seule 235 hect. 59 ares sur les communes de Baugé et d'Echemiré, a été vendue par l'Etat le 25 septembre 1818 à M. Delaunay de la Mottaye pour le prix de 10,300 francs et appartient aujourd'hui à M. d'Andigné.

Population : — La ville « assez misérable », dit Colbert (1644), et « très-peu considérable en toutes manières » contenait en 1699, d'après Miromesnil, *588* feux ; — *615* feux, *3,700* hab. en 1720 ; — *520* feux en 1788 ; — *596* feux en 1790. — En 1836, *3,400* hab.—En 1841, *3,278* hab.—En 1851, *3,329* hab. — En 1861, *3,546* hab. — En 1866, *3,562* hab., dont *1,082* ménages dans *985* maisons.

La ville pendant les quatre invasions du choléra de 1832, 1834, 1849 et 1854 a été complétement épargnée. On a attribué cette immunité à la proximité des forêts, qui pourtant n'a pas protégé Beaulieu, V. *ce nom*.

Agriculture. — Commerce. — Le pays autrefois composé de forêts et de landes arides ne rapportait que misère. « *Je vous baille ma rente de Baugé, c'est-à-dire rien du tout* », c'était un dicton angevin. — Encore en 1785 les forêts ne pouvaient être exploitées par défaut de rivieres navigables. Le commerce des noix seul était estimé par an d'un produit de 300,000 écus. — La culture s'y continue en grand des noyers, des châtaigniers, des peupliers ; — blés, pommes, vins blancs, mûriers ; — commerce de toiles communes, d'étoffes de laine, d'ouvrages en corne, de sabots, de fruits cuits, d'huile de noix et de chenevis ; — de bestiaux, surtout de porcs gras dont la vente annuelle se monte à plus de 3,000,000 de fr. — Le canal de l'Authion exporte les planches et charpentes confectionnées par l'industrie.

Foires : les lundi gras, lundi après Pâques, lundi avant la Pentecôte, lundi avant l'Assomption, lundi après la Toussaint, premier lundi de décembre, — sur le *Champ de foire*, acquis en 1811, nivelé et transformé en promenade en 1827 avec une partie du produit de la vente de l'hôtel de la Sous-préfecture ; — marchés les autres lundis, « les plus fameux de la province » dit une déliberation du Conseil de ville du 24 mai 1657. — La mesure du pays comptait 100 chesnées à l'arpent de 10 boisselées, 6 boisselées au journal, 3 au quartier de vigne.

Un *Abattoir* a été construit en 1868, à l'O. de la ville, sur une rue nouvelle de l'allée Parage à

Digitized by Google

la route de Beaufort, et livré aux bouchers le 1er novembre 1869.

Recette particulière et *perception* comprenant les communes de Baugé, Bocé, Vieil-Baugé, Pontigné, Chartrené, Guédéniau et Cuon.

La *Promenade* a été plantée sur l'emplacement de l'ancien étang, comblé par autorisation du duc d'Estissac en 1764, et dont partie déjà depuis longtemps était convertie en jardins, quoiqu'il y subsistât encore le moulin à foulon établi en 1547.

Sur une petite place centrale a été inaugurée le 20 décembre 1863 une jolie *fontaine* monumentale dite *du roi René*, formée d'un vasque circulaire au centre de laquelle un stèle (2 mèt. 40 de hauteur) porte sur sa face principale le médaillon du roi René, à l'opposite les armes de la ville : *d'argent au sanglier de sable baugé dans un buisson de sinople;* sur les deux autres, les attributs des arts et des lettres — Le dessin de l'œuvre est de Léon Rohard, de Tréfazé, les sculptures d'Adolphe David, natif de Baugé même

Baugé est d'ailleurs en l'état actuel une ville neuve, dont les rues écartées de la grande voie gardent seulement quelques grands hôtels des XVIIe et XVIIIe s. et partout un aspect de couvent et de cloître. — Çà et là de rares logis arrêtent par quelque singularité plus antique. Sur une façade se lit en majuscule romaine : *Anno maravilioso 1550 que . li deregho E toerto,* inscription facile à comprendre mais non à interpréter. — Sur l'angle d'une autre maison : *On a beau sa maison bastir, Si le Seigneur n'y met la main Cela n'est que bastir en vain. Psaume 127. Faciebat I. O. P. R. Anno Domini 1561, mense julio,* indice sans doute d'un logis de calviniste. — Sur le porche d'une cour de la place du Marché, une inscription, en lettres confuses et partie retournées, entre deux moulures représentant deux seins de femme et des fleurs, recommande la discrétion : *Non revelanda sunt consilia,* à l'entrée d'un immense logis dont la destination reste inconnue.

La *Mairie* est installée dans une partie de l'ancien château occupé d'abord par l'administration du District (1790), donné ensuite à loyer, puis repris pour la gendarmerie et en dernier lieu concédé à la ville par l'Etat en 1806 pour y établir la mairie, la sous-préfecture, la gendarmerie, les tribunaux, les prisons. La sous-préfecture pourtant n'y résida jamais non plus que les services judiciaires. Les travaux de restauration, entrepris dès 1807 par l'ingénieur Corcelles, furent continués en 1810 par l'architecte Binet d'Angers, qui conserva les tours condamnées dans le premier plan, et de nouveau repris d'ensemble en 1832 par l'architecte Lachèse. Vers 1836 la partie de l'édifice affectée à la gendarmerie ayant été acquise par le Département, le produit de la vente fut attribué sur un nouveau devis spécial à la restauration de l'aile occidentale où loge la Mairie (1838-1843).

En 1844, dans la grande salle basse centrale un *Théâtre* a été construit aux frais de la ville par M. Binet, d'Angers.

La fondation du *Collége* remonte à septembre 1769. Les *Affiches* du 27 octobre 1775 en publient le prospectus. — En 1791 le directeur l'abbé Houdet devint curé de Chaudefonds. L'établissement fut rouvert en novembre 1805 et comptait dès 1806 environ cinquante pensionnaires, sous la direction de M. Mangin, ex-frère des Ecoles Chrétiennes. Aujourd'hui dirigé par des prêtres, il doit en 1873 passer aux mains laïques. L'édifice actuel date de 1859. — Une *Ecole primaire de garçons* y est annexée dans des bâtiments construits en 1834. — Deux *Ecoles de filles* sont sous la direction l'une des Sœurs de St-Charles, l'autre des Sœurs de St-Joseph de Baugé.

Le *Tribunal civil* fut installé tout d'abord (19 novembre 1790) dans le local de la Sénéchaussée et des juridictions royales supprimées. Il était décidé en 1807 qu'il serait transféré au château, mais les magistrats protestèrent Par délibération seulement du 17 avril 1858, la ville offrit au Département, pour la construction d'un édifice nouveau, le terrain et une contribution de 40,000 fr., moyennant l'abandon à son profit de l'ancien Tribunal, dans lequel étaient établies les *Halles,* déjà propriété communale. Le Conseil général, acceptant les offres, vota dans sa session de 1861, sur les plans de M. Rohard, la construction d'un Tribunal et d'une Prison. La première pierre en fut posée le 27 avril 1862. L'inauguration a eu lieu le 7 juillet 1866.

Le grand *cimetière* avait été acquis par la fabrique le 30 septembre 1694. Il était situé près la porte et dans le faubourg St-Nicolas, c'est-à-dire, dans la rue alors la plus populeuse et infectait tout le quartier. L'évêque l'interdit en 1784 ainsi que celui voisin de l'église et les transféra par ordonnance du 17 septembre 1787 dans un coin de la pièce du Collége. Un nouvel emplacement a été acquis le 8 avril 1853 par la ville au Grand-Pierre-Gallet, dépendance de la métairie de la Noue, et l'ancien vendu par acte du 23 juillet 1859 à M. Commeau-Dupuy, qui s'est engagé volontairement à le conserver à perpétuité comme lieu saint. Par sentence du 20 février 1867 le Tribunal civil a résilié ce contrat, violé par un second acquéreur qui avait bouleversé les tombes et employé les pierres à des usages profanes. La ville, rentrée en possession, l'a revendu, après la translation des ossements (12 février 1868).

Les deux églises de *Saint-Laurent* et de *Saint-Sulpice*, données à l'abbaye Saint-Serge d'Angers, furent démembrées de la paroisse du Vieil-Baugé tout en restant à la présentation des chanoines de l'église de St-Symphorien, jusqu'à la fin du XIIe s. — *St-Sulpice* s'élevait hors de l'enceinte fortifiée du château, comme l'exprime formellement la bulle de 1159, au bout du faubourg de Chamboisseau Ce devait être pourtant la principale puisque la foire se tenait alors le jour de la fête patronale. — Dès le XVe s. « les grands édifices et constructions de sa première fondation » étaient tout en ruines et ce n'était plus qu'une chapelle dont une bulle encouragea la restauration par des promesses d'indulgences (1451). Au XVIe s. elle n'est plus entretenue que par un ermite dont la maison y attient. On y venait célébrer quelques anniversaires

Digitized by Google

pour les défunts qui y étaient enterrés et des processions. Mathurin Cousin en fut le dernier ermite. Un prêtre, Pierre de l'Espine, lui succéda en 1541. C'est l'emplacement actuel des Capucins à qui il fut donné pour leur premier établissement

Saint-Laurent, aujourd'hui *Saint-Pierre-et-Saint-Laurent*, est l'église neuve de la ville ou du château-fort, la seule debout avec titre de paroisse dès le XIVe s. Le chœur et les voûtes en furent refaits en avril 1547. L'exercice public du culte y devint difficile aux habitants à la suite de l'ordonnance du gouverneur d'Anjou du 10 mars 1589 qui enjoignait au capitaine de tenir closes les portes du château. Il fallut aviser. Le service se célébrait en pleine confusion dans le palais royal et dans la vieille église de St-Sulpice. Les habitants furent autorisés à en construire une nouvelle, pour ne pas gêner les nécessités de la défense locale. Convoquée par une ordonnance des Elus (2 avril 1593), l'assemblée décida le 9 mai l'acquisition d'un terrain dans le fief d'Etiau, près la chapelle St-Pierre, en ville. Le chapelain, Pierre Pirauneau, permit même d'y faire l'office de paroisse, et céda en dernier lieu l'emplacement de sa chapelle pour être réuni à la nouvelle église, sous la condition particulière d'associer le nom de son patron à celui de l'ancien. Le roi mit ordre à l'opposition de ses officiers, notamment du lieutenant-criminel, et fit même don par lettres datées de Mantes (26 mai 1593) de 25 pieds de chênes pour la bâtisse. Le pape (août 1594), l'évêque d'Angers (20 mai 1593), Richepot, Puicharic, le duc de Mayenne aidèrent l'entreprise. Mille écus par an pendant trois ans furent égaillés sur l'Election. L'église était déjà assez avancée en janvier 1596 pour qu'il fût fait défense d'y apposer aucune image, autels, bancs, peintures, etc., sans l'avis du curé. La rentrée trop lente des fonds suspendit les travaux, où prirent part les maîtres maçons Joachim Davy, Pierre Poisson, Flavien Richard. Le service provisoire y fut autorisé par sentence du 22 octobre 1609 En attendant la consécration du chœur sous le nouveau vocable de St-Pierre, la paroisse restait dédiée à saint Laurent, comme souvenir de l'ancienne église dont les matériaux furent employés en 1650 à la construction de l'hôpital. — Le 19 juin 1630 eut lieu la pose de la première pierre du clocher. — En octobre 1671 un orage emporta la presque totalité de la couverture et cassa presque tous les vitraux. — Le tabernacle et le grand autel furent entrepris en 1682 par Henri Hamerbut, sculpteur, la chaire en 1690 par Nicolas Bouteiller, sculpteur — En 1738 de nouveaux travaux dirigés par J. Freslon, architecte de la Flèche, établirent le parvis actuel en supprimant une ancienne clôture de pierre et un puits, ainsi qu'un affreux ballet au-devant de la porte de la Vierge qui fut alors sculptée. Le grand autel, les autels de la Vierge et de St-Sébastien, les fonts baptismaux, les bénitiers furent aussi refaits en marbre, la chaire exhaussée, les ornements d'église renouvelés. — A la suite d'un concours, Lebugle, organiste de Périgueux, prit la direction de l'orgue, qui fut restauré en 1769-1771 et régulièrement entretenu par le célèbre d'Angeville. V. *ce nom*. — L'église possédait encore à la Révolution les statues en argent d'une *Vierge* (16 pouces de haut), de *saint Laurent* (15 pouces) et de *saint Sébastien* (11 pouces 1/2). — Y étaient fondées les *Confréries* de St-Michel par bref du pape Alexandre VII (29 juillet 1662) avec statuts du 10 novembre 1727; — de N.-D.-des-Agonisants par bulle du pape Innocent XI (15 avril 1681); — du St-Sacrement; — de St-Sébastien avec statuts du 28 novembre 1609, quoique dès le milieu du XVIe s. elle possédât des reliques du saint patron; — de N.-D.-du-Saint-Rosaire, XVIIe siècle.

Un curé et 17 ecclésiastiques desservaient la paroisse. — Le curé habitait auprès de son église, dans le château, et il en fut expulsé par ordonnance du 3 avril 1604. La cure, avant 1789, était la dernière maison, à main gauche, près la porte de la Camusière.

Curés : — .... *Mathieu*, 1259. — Mathieu *Taupineau*, 1318. — Pierre *Rambaud*, 1437, qui résigne en 1469 — Martin *Richomme*, 1469. — Jean *Lethielleux*, 1557. — René *Sophier*, 1615, 1623. — Il finit misérablement en 1624 en place de Grève V. Pocq. de Liv., *Cout. d'Anj.*, t. II, p. 995. — Michel *Hamelin*, aumônier de la reine-mère, l'avait remplacé dès 1622, confirmé en sa charge malgré le concurrent à qui Sophier avait résigné sa cure. — Pierre *Charbonnier*, 1638. — Anselme *Goyet*, 1669. — Alexandre *Bourreau de la Barbinière*, bachelier en Sorbonne, 1711. — Il est à la fois, comme son successeur, prieur de Saint-Symphorien du Vieil-Baugé. — Charles *Meignan*, 1728. Il vit encore en 1755 et signe alors : ancien prieur-curé. Le 29 juin 1737 il assistait à la translation des reliques des saints martyrs Benoit, Théodore et Innocent dans des châsses neuves Il légua en 1756 tous ses livres et ses ornements à la fabrique. — A sa requête, une ordonnance de l'évêque du 2 mai 1749 avait décrété la réunion à la cure du prieuré que, malgré l'opposition des habitants du Vieil-Baugé, un arrêt définitif du Parlement confirma le 18 mai 1762. — René *Bérault*, docteur en théologie, 1755, V. *ce nom*. — Ses vicaires Prunier, Couscher, Arlouet furent déportés en Espagne en septembre 1792. — Pierre *Drouault*, curé de St-Martin-d'Arcé, élu constitutionnellement à Baugé le 29 mai 1791, y fut installé le 15 juin.

L'édifice actuel, rendu au culte en février 1801, n'est qu'une construction informe et peu digne d'une « grande ville ». La rue longe un des côtés et dégage à peine, en l'absence de toute façade, l'entrée principale percée latéralement dans la base du clocher carré, que termine une petite coupole. — La nef à voûte basse, lourde, sans style, semble l'annexe d'un rectangle central, qui fait l'office du transept dans le plan des croix latines et déborde à peine sur les côtés. De droite et de gauche un pilier carré, sans chapiteau, le divise et porte les nervures d'une voûte à plein-cintre. Dans le chœur règnent des boiseries sans valeur d'art, qu'ailleurs on ne signalerait pas.

Saint-Maimbeuf était la chapelle primitive du château même. Ses ruines, couvertes de peintures encore reconnaissables au XVe s., furent re-

Digitized by Google

levées, dit-on, par le roi René, sur l'ancienne motte féodale et reçut le nom populaire de chapelle de *N.-D.-du-Petit-Mont*. Elle a été détruite vers 1804 par le marquis de Champagné, acquéreur, et l'emplacement, qui dépendait du Bois-Hubé, réuni à l'enclos des Incurables par le décret de Moscou du 21 septembre 1812. Quelques-uns des vitraux ornent l'entrée de la chapelle de la Providence.

Dès 1214 il est fait mention de deux autres chapelles existant déjà outre les églises paroissiales, toutes deux faisant office d'*Aumôneries* pour les pèlerins et les malades. Celle de *Saint-Michel* d'abord desservie par deux frères associés, puis par un seul laïc deux fois marié, avait obtenu du pape l'octroi d'un prêtre et l'usage d'un cimetière. L'évêque Guill. de Beaumont y mit opposition. — Le 23 mai 1645 Chaillou, titulaire du bénéfice, s'en démit au profit de l'hôpital, dont il constitua ainsi les premiers revenus. L'édifice transformé, où apparaissent à peine les traces des antiques baies, domine la crête du coteau vers S.-E., au-dessus du chemin qui descend au *Pont-des-Fées*.

L'autre est sans doute *Saint-Nicolas*, dont la construction primitive doit dater de la fin du XIIe s. Elle est qualifiée d'église au XVe s. et s'élevait alors près du bourg, aujourd'hui dans le faubourg de son nom. Une inscription gravée dans la pierre au-dessus de la porte d'entrée rappelle en quatre vers latins incorrects une bénédiction nouvelle de l'édifice en 1626, grâce aux soins du prêtre Richomme. C'était encore à la Révolution une petite chapelle flanquée de contre-forts dont la voûte s'était écroulée. On avait cessé d'y célébrer la messe vers 1752. C'est aujourd'hui une propriété particulière dont la partie vers O. est convertie en habitation.

La consécration de 1626 s'explique. Là en effet avait été installé le 13 janvier 1582 le *Prêche* protestant, créé par l'arrêt du 7 décembre 1581, qui supprimait ceux de Sorges, de Cantenay, d'Avrillé. Supprimé aussi à Baugé, puis rétabli par l'édit de Nantes, le culte réformé avait pris à bail en 1671, 1679, de la veuve de Boisron, l'enclos et les appartenances de *Beauregard*, dans le faubourg St-Michel, pour le prêche et pour le cimetière. Les jardins d'alentour portent encore le nom de *Prêche*.

L'*Hospice civil* doit sa fondation à Marthe de la Beausse, V. *ce nom*, qui commença l'œuvre et même les constructions avec 20 sous pour toute avance. Le 1er avril 1643 eut lieu la pose solennelle de la première pierre de la chapelle et des salles. Dans une visite à l'hôpital de la Flèche, elle fut remarquée d'une des Sœurs, en religion Anne de la Haye, V. *Anne de Melun*, qui devait transformer l'entreprise. Par traité du 25 avril 1650 passé avec la ville, les Hospitalières de la Flèche s'engagèrent à venir soigner les pauvres de Baugé. Le lendemain elles acquéraient *le Champboisseau* où les matériaux de l'église Saint-Laurent leur étaient abandonnés pour l'édifice nouveau. Le 21 novembre elles s'installèrent dans l'hôpital dédié à saint Joseph. Sœur de la Haye les avait précédées le 10 août. Deux ans après sa mort, la chapelle fut consacrée à sainte Anne, sa patronne Le pape approuva la congrégation de St-Joseph par un bref du 7 août 1667. — En 1772 sœur Anne Poulard parvint à obtenir la construction d'une salle particulière pour les hommes. — La chapelle rectangulaire, séparée seulement des salles par une grille en bois, est couverte d'un plafond en caissons peints. L'autel, plaqué au mur du fond, conserve un très-beau tabernacle en bois doré et sculpté, surmonté d'une toile remarquable, qui figure Joseph et Marie présentant Jésus enfant aux deux autres personnes de la Trinité; la colombe plane au-dessus du groupe et le Père occupe le haut du tableau. Il faut signaler aussi un portrait de Mlle de Melun, attribué à Philippe de Champagne, et celui de son frère, — et le cabinet de la pharmacie, tel qu'il fut organisé par la principale fondatrice avec ses poteries et ses boiseries du XVIIe siècle.

La *Providence* a été fondée en 1690, sous la dénomination populaire du *Pot-à-bouillon*, par Mlle Taillecour, de Baugé, pour porter des secours à domicile et faire l'école aux pauvres. Elle l'établit dans une maison acquise par elle le 25 septembre 1690, qu'elle donna le 29 novembre 1714. La maison était desservie par une association de dames de la ville, approuvée par l'évêque d'Angers le 1er août 1685. Le règlement en fut régularisé par arrêt du Parlement du 28 août 1777. L'établissement a été réuni par arrêté du 1er novembre 1836 au Bureau de bienfaisance et est administré par les Sœurs du Sacré-Cœur de Marie, ainsi que les *Incurables*.

Ce dernier établissement, projeté depuis plusieurs années par Dlle Renée-Félix Hardouin de la Girouardière et le curé Bérault (V. *ces noms*) et autorisé par lettres-patentes de septembre 1786, qui n'eurent pas le temps d'être enregistrées, avait en 1788, et plus tard encore en l'an XII, à lutter contre l'opposition du Conseil de ville qui en contestait l'utilité et en redoutait la charge. — L'enclos du Bois-Hubé y a été réuni par donation du 7 juillet 1811, autorisée par décret du 21 septembre 1812. — Une ordonnance du 4 octobre 1826 a consacré une donation nouvelle de Mme de la Girouardière. — La chapelle est petite, surmontée d'un hardi clocher. Le 2 octobre 1790 on y transféra la Vraie Croix de l'abbaye de la Boissière, qui s'y conserve encore. Chaque face du reliquaire figure un Christ au nimbe crucifère; à l'intersection de la branche verticale et du croisillon supérieur, d'un côté un agneau nimbé portant la croix, de l'autre, une colombe aux ailes éployées, le tout en or (XIIIe siècle).

Conformément à un décret de l'évêque d'Angers du 9 août 1619, sollicité des habitants, cinq religieuses de la Trinité de Poitiers vinrent établir le 20 septembre 1620 une maison de l'étroite observance de Saint-Benoît dans un logis appelé les Epinettes, sous le titre de *N.-D.-de-la-Grâce*. Par traité du 29 décembre l'abbesse abandonna toute juridiction à l'évêque. La règle mitigée fut introduite en 1657, et en 1678 Henri Arnaud donna à ces *Bénédictines* des constitutions nouvelles. La maison, supprimée en 1756 et dont les biens

Digitized by Google

furent réunis à l'hôpital, un tiers au profit des religieuses, les deux tiers pour les pauvres, servait pendant la Révolution de caserne de gendarmerie.

Le couvent des *Capucins* de Baugé se trouvait hors la ville, sur les confins de la paroisse de Saint-Martin-d'Arcé. L'enclos actuel, traversé par l'Altrée, qui y forme une belle pièce d'eau, comprend partie des coteaux des deux rives, surtout vers N. Le couvent ancien, grande et lourde construction à peu près carrée, à un seul étage, avec vastes combles chargés d'une splendide charpente, domine la rive droite. Il appartient à M. Gélusseau. Les jardins s'étagent en terrasse, entre la pièce d'eau et la route du Lude, et vis-à-vis, sur la rive gauche, une petite futaie complète ce délicieux ermitage.

Histoire.—Aucune trace celtique n'a encore été constatée sur la commune même de Baugé, non plus qu'aucune des nombreuses voies antiques qui la traversaient, se réunissant au Vieil-Baugé. Le nom même de Baugé désigne jusqu'au XIe siècle notre Vieil-Baugé d'aujourd'hui, riche alors de deux églises avec prieuré. Foulques-Nerra déplaça le centre de la viguerie en dressant à quelque distance, sur l'emplacement, non pas du château actuel, mais, comme personne ne l'a encore indiqué, dans l'enclos du Bois-Hubé, qui domine tout le val du Couesnon, une motte féodale avec château-fort et église autour desquels se rallia bientôt une nouvelle ville (1015-1025). — Cette motte existait encore en 1827 et fut vendue par charretées pour l'amélioration des terres voisines. — Le comte donna le fief à Gauslin de Rennes, enseveli plus tard avec toute sa famille dans l'abbaye St-Aubin d'Angers. — A la demande d'un de ses descendants, Hugues de Beaupréau, l'évêque d'Angers, en 1148, concéda à St-Serge les trois églises de Baugé, nom commun encore aux deux groupes; mais la bulle de confirmation du pape Eugène distingue déjà expressément le Vieil et le nouveau Baugé, *oppidum Balgeacense et vetus Baugeium.*

Ce dernier, rentré sans doute aux mains du comte à la mort d'Hugues de Beaupréau, fut donné en apanage par Henri Plantagenet à son frère cadet Geoffroy dont la rébellion l'en fit dépouiller en 1153. C'est vers cette époque qu'une charte appelle le château la Tour du roi, *Turris regia.* En 1200 Jean-sans-Terre l'attribua en domaine à sa femme Isabelle d'Angoulême. — En 1206 Philippe-Auguste le donna à Guill. des Roches. — En 1286 Philippe-le-Hardy assigna à sa belle-mère 20,000 liv. de revenu sur Baugé et sur Beaufort. — « Tantost après le trespas du roi de Sicile » (1480), Louis XI, en échange de la seigneurie de Vire, donna à Pierre de Rohan, sieur de Grugé, les seigneuries de Baugé et de Mouliherne avec la forêt de Monnais. — Le 28 avril 1516 Charles d'Alençon, du consentement du roi, racheta Baugé, qui après sa mort fut maintenu, malgré le procureur-général du roi, par arrêt du Parlement du 10 août 1546, en la possession de ses sœurs Françoise d'Alençon, femme de Charles de Bourbon, duc de Vendôme et Anne d'Alençon, femme du marquis de Montferrat. La terre restant dans la descendance directe, était advenue en 1556 à Jean de Bourbon, comte d'Enghien, en 1664 à Marie d'Orléans, veuve d'Henri de Savoie, duc de Normandie, en 1672 aux princesses de Carignan et de Nemours.

La première enceinte du *Château*, bâtie au XIe siècle, renfermait l'église Saint-Laurent, dès lors paroissiale. L'église et le château, déruits à une époque incertaine, furent rebâtis bientôt après, cette fois sur l'emplacement actuel, c'est-à-dire au cœur de la ville, et dès la fin du XIVe s. gisaient « desmollys et désemparez » encore une fois, sans doute à la suite d'une surprise par la reine de Sicile, duchesse d'Anjou, qui le fit fortifier de nouveau et remparer en 1430. Elle y faisait résidence comme aussi plus tard le roi René qui y apprit, dit-on, la confiscation de son duché. — Six des sept pièces des belles tapisseries de l'*Apocalypse,* aujourd'hui conservées à St-Maurice d'Angers, étaient appendues en ce temps-là dans le château de Baugé et en furent apportées en 1480 sur deux charrettes. — Il était défendu vers N. par un étang, concédé à la ville par le duc d'Estissac en 1764 et transformé successivement en jardins, sur les autres faces par un rempart terrassé, tombé en ruines et dont le déblai en 1818, pour l'installation d'une promenade et d'un champ de foire, n'a amené d'autre découverte que quelques ossements sur l'emplacement de la chapelle et une épitaphe brisée, en français, avec la date de 162.. — Remanié pour des destinations diverses, l'édifice conserve encore un admirable escalier en encorbellement couronné par un palmier à nervures et aux écussons d'Anjou-Sicile (XVe s.). — V. une lithographie dans *l'Anjou* du baron de Wismes et deux dessins dans *l'Anjou et ses monuments* de M. Godard.

Philippe-Auguste s'y trouvait le 1er septembre 1200.—Philippe-le-Bel y passa la journée du 3 septembre 1302 et en partit le 4 pour la Flèche. — Charles IX y fit son entrée le 12 novembre 1565 et y coucha. — En 1551 un commandant y fut établi avec le titre de capitaine et gouverneur de la ville et du château qui appartenait en 1587 à René de Maugas, sieur de la Pilletière. Il eut à tenir tête en juin 1589 au régiment d'Argenteuil qui prétendait entrer et rançonner la ville. — Son fils reçut sa survivance. — En 1659, 1686, Jean-Baptiste Courtin, écuyer, sieur de la Hunaudière, en même temps juge civil et criminel de Baugé. — Philippe de Saint-Offange, écuyer, sieur de Saint-Sigismond, inhumé à Angers le 12 mars 1694. — La charge resta aux héritiers de son nom jusqu'en 1765 que René de Crochard, V. *ce nom,* nommé en survivance par lettres du 11 juillet 1759, y fut installé avec des honneurs exceptionnels.

La *Sénéchaussée*, une des trois composant la Chambre ducale d'Anjou, établie en 1344, supprimée en 1558, fut rétablie en 1585. Elle comprenait primitivement plusieurs grands fiefs qui en furent successivement démembrés, la baronnie de la Flèche jusqu'à l'érection du duché de Beaumont en 1543, le comté de Vendôme et la chatellenie de Montoire jusqu'en 1514, les sept châtellenies dépendant de la Prévôté d'Anjou jusqu'aux lettres-

Digitized by Google

patentes du 4 mars 1599, la baronnie de Châteaux jusqu'à son érection en duché-pairie (mai 1667), les baronnies de Sablé et de Pincé jusqu'à leur érection en marquisat (7 janvier 1602), la justice temporelle de l'abbaye de Vendôme jusqu'en 1713.

La *Maîtrise des Eaux-et-Forêts*, avait en ressort celle de Beaufort, réduite en Gruerie.

L'*Election* comprenait 3 abbayes, 1 prieuré commendataire, 88 cures, 300 chapelles, 81 paroisses. « Les peuples » passaient, au rapport de Colbert, pour être d'assez mauvaise volonté au regard du fisc et payer fort mal.

Le *Grenier à sel* comprenait 25 paroisses.

La *Ville* n'a pas d'histoire. Les comtes qui tenaient souvent leur cour plénière au château n'avisèrent jamais de fonder aux alentours quelqu'une de ces riches abbayes dont les archives ont survécu. Du XIe au XVe s. à peine si le nom se rencontre de Baugé. Les constructions primitives s'élevaient autour de *St-Michel* et de *St-Sulpice*, à une certaine distance du premier château sur la crête et les pentes des collines de l'Altrée et du Couesnon, qu'y franchissait le vieux *Pont des-Fées*, unique passage encore jusqu'à la Révolution. C'est sur la paroisse du Vieil-Baugé que se livra le 22 mars 1421 (N. S.) la bataille qui rendit à la France son premier retour d'espérance. Le duc de Clarence repoussé d'Angers rencontra devant Baugé même une première bande française commandée par Jean de la Croix, qui surprise se réfugia dans l'église St-Sulpice placée hors du château et y soutint l'assaut. Clarence, sans s'arrêter plus longtemps, marcha au-devant de l'armée que commandait Guérin de Fontaines, V. *ce nom*, et dès le premier choc s'y fit tuer, V. *Vieil-Baugé*. — En 1539 seulement des lettres patentes autorisèrent la construction d'une enceinte de ville. L'édit d'Amboise de 1563 y créa un prêche pour les protestants d'Anjou. — Une peste très-violente ravagea le pays du 11 octobre au 15 décembre 1623. — En 1656 et 1659 il s'y réunit deux synodes. — Le service de la poste aux lettres de Baugé à la Flèche date de 1658.—Encore en 1664, au rapport de Colbert, la ville est « très-peu considérable en toutes manières», « simple villette », dit aussi Juigné dans son *Dictionnaire* (édit. de 1679), qui la dote néanmoins d'un amphithéâtre fantastique. Les affaires publiques s'y délibéraient alors par deux syndics électifs disposant pour tout budget de 100 liv. d'octrois sur les vins. — La révocation de l'édit de Nantes (1685) eut pour résultat de faire émigrer du pays tous les réformés, au grand regret des habitants qui attestaient avoir toujours vécu en paix avec eux. Un certain nombre, de gré ou de force, abjura (1685-1690). — De 1725 à 1741 un casernement de cavalerie, comprenant une compagnie occupait à loyer l'auberge de *St-Nicolas*, sur le Vieil-Baugé. — Le Palais-Royal fut reconstruit en partie en 1770. — Les cintres des portes de ville furent abattues en 1775. — La même année, en décembre, fut élevée la Croix-Orée. — En 1779 un cours d'accouchement était professé par le chirurgien Drouault.

L'administration communale jusqu'au XVIIe s. se confondait avec celle de la paroisse, dont le syndic convoquait des réunions pour les collectes ou levées d'impôts, logements de soldats, entretien de l'église. Un édit d'août 1692 créa un office de conseiller-maire, qui fut attribué le 6 août 1694 à François Deschamps. — Les armoiries *d'argent au sanglier de sable baugé dans un buisson de sinople* furent enregistrées le 27 mars 1700. Jusqu'à la Révolution, la ville, dénuée de tout bien patrimonial ou fonds de terre, n'eut pour revenu qu'un octroi, établi de temps immémorial, d'une livre 10 s. 3 d. sur chaque pipe de vin vendue au détail. Il était affermé 730 liv. en 1782. Toutes charges payées (638 l. 9 s. 6 d.), il restait encore au budget annuel un excédant net de 91 l. 10 s. 10 d. — Le Conseil de ville comprenait un maire, le lieutenant du maire, deux échevins, deux bourgeois assesseurs, un procureur du roi, un syndic-receveur, un secrétaire-greffier Le 4 octobre 1789 ce Conseil se démit et fut remplacé par un Comité. La garde nationale s'était organisée spontanément le 19 juillet a la nouvelle de la prise de la Bastille.

Le 5 décembre 1793, l'armée vendéenne, repoussée d'Angers et trouvant le pont de Durtal coupé, se replia sur Baugé, où elle arriva vers les dix heures du matin, poursuivie par Westermann. Elle comptait de 60 à 80,000 Vendéens, dont le tiers à peine armés, et repartit le 8 pour la Flèche. L'armée républicaine suivait commandée par Prieur, Bourbotte et Marceau, qui laissèrent en partant une garnison. — Le 21 brumaire an VIII, jour de grande foire à Mouliherne, vers huit heures du soir, les chouans de Bourmont, au nombre de 3 à 400 hommes, envahirent la ville, pénétrant en bandes par le Champboisseau et la Camusière. Leur quartier-général se tint à la *Boule-d'Or* pendant que les escouades désarmaient les habitants et pillaient les caisses. Ils reprirent à minuit la route de la Flèche.

Maires : François *Deschamps*, 1694. — René *Raveneau*, 1767. — *Lanier de la Tour*, 1777-1789. — Le Comité, qui prit la place du Conseil de ville, fut présidé successivement par Cailliot, Chevré, Ferrière du Coudray. — Jacques *Bariller de Pallée*, né le 12 février 1739, précédemment lieutenant des Eaux-et-Forêts de Baugé, député en 1789 à l'Assemblée provinciale, élu maire le 5 octobre 1790, nommé juge du District le 5 novembre suivant et par suite démissionnaire. — Pierre-Michel *Ferrière*, 16 novembre 1790, au refus de Lemeignan des Boiseries et de Bretonneau, démissionnaire en décembre 1792. — *Guyot*, 27 janvier 1793, au refus de Belin et de la Perraudière. — *Commeau*, par arrêté des représentants en mission, du 10 germinal an II. — *Ferrière*, an III, démissionnaire le 4 vendémiaire an IV, comme oncle d'émigré. — *Lecamus*, 6 vendémiaire an IV, réélu en l'an V. — Jacques-Pierre *Verrie*, 1er messidor an VIII-1808. — *Legouz du Plessis*, installé le 11 mai 1808, démissionnaire en 1815. — Louis-Georges *Mabille-Duchêne*, 2 février 1815. — Maximilien *Thiéry*, ancien officier d'infanterie, 7 avril 1815. — *Mabille-Duchêne*, réintégré par arrêté du 22 juillet 1815, suspendu par arrêté du 1[illegible]

Digitized by Google

août 1830. Il s'était démis le même jour. — Jean *Dutier*, 21 août 1830. — Florent *Papin*, 26 juillet 1849. — Armand *de Melun*, 23 juillet 1852. — Victor *Ferrière*, 14 juin 1855. — Florent *Papin*, 14 juillet 1860. — Jean *Langlois*, 4 mars 1863, démissionnaire en juin 1870. — Victor *Ferrière*, 1870. — *Dornoy*, 6 février 1871.

Arch. de M.-et-L. Séries C 114, E 103, G *cure de Baugé*, H et M.—Notes Mss. de Bodin.—Notes Mss. de M. Couscher. — Arch. comm. BB et GG. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 103.— Arch. du château du Verger.— Grandet, Mss. 620, f. 119; Mss. 975. — De Wismes, *Le Maine et l'Anjou*, art. de M. Marchegay.—Pocq. de Liv., Mss. 648 et *Cout. d'Anj.*, t. I, p. 1712 et 1715, et t. II, p. 994-995. — Mss. 709. — *Coutumes du pays et duché d'Anjou*, in-12, 1752, p. 450-543.— Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 208, 216, 223.— *Répert. arch.*, 1868, p. 219, 223, 277, 324. — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 321-367; 1855, t. I, p. 342 et 358-362. — Marchegay, *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 21-22. — Léop. Delisle, *Catal. des Art. de Ph.-Aug.* n° 907.—*Affiches* des 27 floréal an III, 24 brumaire an VIII, 18 brumaire an XIV, 23 février 1806. — *Maine-et-Loire* du 21 octobre 1830 et du 20 décembre 1863.

Baugé, ham., c^ne de *la Chapelle-s.-Oudon*; — anc. terre acquise le 2 septembre 1544 de Mathurin d'Andigné par Maurice Bautru, juge des Cens d'Anjou. Tout près s'élève une petite chapelle avec ballet, où les curés réfractaires célébraient la messe pendant la Révolution. On s'y rend encore aux Rogations.

Baugé, vill., c^ne des *Verchers*, autrefois de la paroisse Saint-Pierre, et partie en la c^ne de *Vaudelenay* — *Baugé-Menueau* 1268 (arch. de Brezé). — *Baugé-Menuau* 1471 (Douces, t II), 1493 (Ib., t. III, f. 29) et XVIIIe s. (Cass.) — Ancien fief et seigneurie avec forteresse au XVe s., relevant de Berrie. En est seigneur en 1460 Guy de Laval, en 1471 Jean d'Oiron, Gabriel de Saint-Georges, mari d'Anne d'Oiron, par transaction du 1er janvier 1530, en 1581 n. h. Joachim de Saint-Georges, en 1594 n h. Yves Du Tertre, qui vend la terre en 1608 à Hilaire Réveillé, conseiller à la Prévôté de Saumur, et, sans doute par suite de retrait, en reste seigneur. Il habitait à Bouchet près Gennes et y mourut le 3 mai 1623. — Jean Hattes, apothicaire de Doué, en 1663. — N. h. Pierre de L'Estoile en 1699.—En 1483 Jean d'Oiron y avait fait élever une chapelle de Bonnes-Nouvelles qu'il fonda le 30 novembre 1484 de deux messes par semaine. Il s'y tenait un pèlerinage le mardi de Pâques. Le 24 août 1723 la cloche en fut bénie solennellement et nommée *Marie-Louise-Léonard* par messire Claude du Fay, chevalier, sieur de Villeneuve, et dame Louise Goupil, femme de Jacques Gondouin, en présence de Jean Rossignol l'aîné, de messire Jean Rossignol, prêtre, seigneur et présentateur de la chapelle, et de messire Louis Rossignol, qui en était le titulaire. — Une maison neuve s'est installée sur partie de l'ancien château dont un mur de face existe encore vers l'E., avec large porte plein-cintre, terminée à chaque extrémité par deux grosses tours rondes, l'une à haut toit pointu, l'autre, sur le chemin de Messemé, à demi engagée, avec couronnement de machicoulis et parapet de quatre assises de pierre. De cette dernière se détache l'enceinte, presque tout entière debout, en petit appareil, sans ciment, flanquée autrefois à chaque angle de petites tours rondes dont trois se dressent à demi ruinées sous le lierre. —Vers l'E., sur le chemin, à l'angle d'un petit champ qui attient à l'enceinte, un petit arceau plein-cintre recouvre le bassin d'une source vive.

Arch. de M.-et-L. Série E 3024 et 3881 et G *Chap. St-Maurice*; H *Pr. du Coudray-Montb.* — Arch. comm. des Verchers Série E, et des châteaux de la Frapinière et de Brezé. — Note Mss. de M. Raimbault.

Baugé, m^in, c^ne de *Morannes*, près les moulins de Pendu, vendu par le sieur de la Genoillerie à messire Jean Auvé en 1565.

Baugé (le Petit-), f., c^ne de *Huillé*.

Bauges (les Grandes-), f, c^ne de *la Meignanne*.

Baugis, f., c^ne de *Noyant-sous-le-Lude*.

Baulardière (la). f., c^ne de *Courléon*.

Bault (....), maître chirurgien à Cholet, 1673.

Bault (*Charles*), sieur de Beaumont, profès en 1616 de l'ordre de Cîteaux dans l'abbaye de la Clarté en Touraine, en devint abbé en 1618, † en septembre 1633.

Bault (*Jacques*), maître chirurgien à Angers, 1605, mari de Renée Joubert, † le 19 août 1651.

Bault (*Jean*), maître chirurgien, habitait Rablay en 1623, Rochefort-sur-Loire depuis 1628, puis en dernier lieu St-Aubin-de-Luigné où résidait sa veuve Charlotte Beaussier en 1654. — Leur fils, *Thomas*, chirurgien, comme son père, né le 10 octobre 1641 à Rochefort, était procureur de fabrique en 1676. Il avait pour femme Yvonne Pineau 1684.

Bault (*René*), fils d'Hervé B., sieur de Beaumont, élu échevin d'Angers le 1er mai 1564, puis garde de l'artillerie de ville, installé en 1565 conseiller substitut du procureur du roi en la Sénéchaussée, lieutenant des Eaux-et-Forêts d'Anjou en 1570, conseiller au Présidial en 1577, dont il fut autorisé à cumuler la charge avec la précédente, fut enfin élu maire le 1er mai 1596 et continué en 1597. — Henri IV qu'il reçut lors de son passage à Angers, l'autorisa à surmonter son écu d'une couronne de comte. — Mort le 2 novembre 1600. — « *Les fols chez Beaumont* » étaient un proverbe populaire à Angers, qui faisait allusion à la gaîté et « follastre humeur » de René et de sa famille.

Mss. 919, fol. 249; 871, p. 341; 870, p. 506.

Bault (*Toussaint*), frère du précédent, sieur de la Ragotière et de Charruau, procureur du roi en la Sénéchaussée d'Angers (1565), fut nommé échevin le 18 novembre 1562, puis maire pour un an le 1er mai 1567 et réélu en 1568; — meurt le 14 janvier 1570. — Son épitaphe, inscrite au-dessus de son portrait sur un ovale de cuivre, vis-à-vis la chapelle de Lancrau en l'église Saint-Michel-du-Tertre, rappelait « qu'aux plus durs temps troublés, rudes et turbulans », il avait su départir la justice, protéger le pauvre et rester « agréable à chacun ». — Portait *d'azur au croissant montant d'argent posé vers la pointe de l'écu, surmonté à dextre d'une palme d'argent et à senestre d'une épée de même, posée en pal, la pointe haute, la poignée et garde d'or.*

Mss. 919, fol. 246 v^e; 871, p. 469.

Digitized by Google

Baumé, m^in sur la Verzée, c^ne de *Noëllet*. — *Les Boumes* (Cass.)

Baumé, f., c^ne du *Tremblay*

Baumé (le Grand-), f., c^ne de *Noëllet*.

Baumerale (la), ham., c^ne de *Méon*.

Baumerie (la), ham., c^ne de *Loiré*.

Baumerie (la), f., c^ne de *Montguillon*. — *La Bommerie* XV–XVIIIe s. (E 188-190); — relève de Bouillé et appartient en 1453 à Simon Quatrebarbes, dont la fille Ysabeau l'apporte à Louis Lemaire, écuyer. N. h. Claude Lemaire, sieur de la B., eut la tête tranchée le 31 janvier 1613 sur la place des Halles de Durtal pour avoir tué son beau-père, le sieur de la Babinière. Mathurin Ferré, perrayeur, l'acquiert en 1654 de Gabriel Lemaire. — En est sieur Charles Aubry, marchand, 1737, par sa mère Sainte Ferré.

Baumette (la), m^on b., c^ne d'*Angers*. — *Balmeta* XVe s. (Mss. 16). — *La Basmette* 1456 (St-Nic. *Brionneau*, f. 4 bis). — C'est la forme employée par Rabelais (liv. IV, ch. XII) et la plus ordinaire du XVe au XVIIIe s. — *La Bamette* 1778 (Péan de la Tuil., p. 230), « *par corruption de Baumette,* » dit cet auteur. — Cette prononciation est encore aujourd'hui la plus populaire. — *La Balmette* 1779 (l'abbé Olivier, p. 46).

C'est l'ancien roc de *Chanzé*, V. *ce mot*, qui donnait son nom à une des portes d'Angers, V. *ci-dessus*, p. 36, et qui, terminant la profonde courbe du rivage escarpé de la Maine, forme dans la rivière un si pittoresque avancement. Au faîte s'était établi vers le XVe s. un ermitage, que le roi René, hôte habituel du petit manoir voisin, fit rebâtir sur le modèle de la Sainte-Baume de Provence et livra aux Cordeliers. Il donna à l'église nouvelle, entre autres reliques, du bois de la vraie Croix, une épine de la sainte Couronne, la lance qui perça le flanc de J.-C., des vêtements de Madeleine dans un petit vaisseau de cristal et quelques cheveux de la Sainte dans une fiole. La première pierre fut posée en 1451; l'œuvre était achevée le 30 août 1454 et l'église dédiée en 1464. Les lettres de fondation sont du 30 janvier 1456 confirmées par des bulles du 8 décembre 1467. L'office n'y fut récité qu'à basse voix jusqu'en 1517, qu'une bulle du 28 mai autorisa de le chanter. Il y résidait à cette date vingt religieux, dont un professeur et cinq prédicateurs. En 1596, la réforme, devenue très-nécessaire, y fut introduite avec les Récollets, sur les instances de la ville et de l'évêque, par frère Jacques Garnier dit Chapouin, V. *ce nom*, du consentement du Chapitre provincial tenu la même année à Ancenis, et confirmée par lettres-patentes d'Henri IV en avril 1598.—Quelques jours auparavant le 15 mars, le roi avait entendu vêpres au couvent. — Cependant dès 1600 le président même du Chapitre d'Ancenis, irrité par les prédications des Récollets contre les Cordeliers, entreprit de réoccuper la Baumette et s'y transporta sous prétexte de visite avec quatre définiteurs, quatre provinciaux et six frères. Sur le refus d'ouverture, l'assaut par force fut entrepris avec effraction des portes et escalade. Le maire, averti à temps, accourut avec deux gardes, l'assesseur criminel et le grand-vicaire. Un procès s'ensuivit, terminé par un arrêt du Parlement qui donna tort aux Récollets, comme s'étant établis dans la place avant l'enregistrement des lettres-patentes. L'affaire n'eut pas d'autre suite. Le dévouement que déployèrent les Pères dans la peste de 1626 acheva de les rendre populaires. Enrichis bientôt, ils obtinrent de bâtir sur les Lices une maison qui alla s'augmentant « prodigieusement, « et, pour tout dire, écrit le bénédictin Roger, un « peu plus que le bien de la ville et de la Bamette « ne requéroit ». Les religieux furent autorisés à s'en faire leur principale demeure en 1691. La Baumette qui était leur première maison de France en date et en prééminence, ne laissa pas de rester habitée jusqu'à la Révolution. On trouve du couvent des dessins du XVIIIe s. dans les Mss. de Gaignières et dans Ballain, Mss. 910, p. 861, — d'autres des premières années du XIXe s., dans Berthe, Mss. 920 et 921. La *Revue d'Anjou* de 1872 vient d'en donner un de M. Vétault. Il n'y restait plus en 1790 que deux religieux, le père gardien, Joseph Chapuis; en religion frère Hilarion, âgé de 38 ans, ayant vingt-un ans de profession, et le définiteur Julien Laumailler, qui déclarent tous deux vouloir rester dans l'ordre de Saint-François si on les laisse à la Baumette, sinon réclamer leur liberté. Vendue nat^l le 4 octobre 1791, à M. René Fillon, pour la somme de 6,325 francs, la maison était devenue vers 1802 la demeure d'un petit homme aux traits durs, aux cheveux noirs, dont les allures étranges et la fin inconnue ont laissé un souvenir légendaire : c'était un simple potier du nom de Simon Kandelberg, qui passait pour pétrir l'argile avec une adresse de sorcier. Il disparut vers 1812. La maison, alors marchandée par l'administration départementale, faillit être affectée au Haras; mais elle fut acquise par M. J.-J. de Jully, propriétaire du domaine voisin de Châteaubriant. De 1820 à 1830, Mme de Jully en abandonna la jouissance au Séminaire, qui en avait fait sa maison de campagne. Abandonnée pendant dix années après 1830, elle a été acquise et restaurée par le propriétaire actuel M. Cheux, qui l'a transformée. On soupçonne à peine du dehors le charme puissant de cette retraite, qui forme une Thébaïde entourée de toutes les délicatesses de la vie moderne et de toutes les séductions de la solitude.

Il faut s'y rendre en longeant la rive gauche de la Maine, bordée de préaux verts, de saulaies et de rochers taillés à pics ou éventrés. Là se tenait, jusqu'à ces dernières années, le 22 juillet, la véritable *assemblée* d'Angers, où jeunes et vieux se réunissaient en leurs beaux atours. On y devait absolument aller, suivant le dicton, « pour rester gai toute l'année ». — L'entrée actuelle s'ouvre sur le pâtis supérieur qu'on gravit par une ravine escarpée; mais l'ancienne entrée existe toujours, au bord de l'eau, au pied d'un haut peuplier, derrière un petit mur, qui ne cache pas la vue de l'escalier creusé en plein roc. Il a été restauré en 1637 et 1735 aux frais de la ville, dont on y mit les armes avec celles des maires Boylesve et Gourreau. Cinquante-huit degrés conduisent, comme du temps de Br. de Tartifume,

Digitized by Google

à un préau assombri par le rocher et des allées de tilleuls, ancien cimetière où, au XVIIe s. encore, se voyait la tombe du peintre Gilbert Vandelant (V. *ce nom*). — Une montée de dix degrés conduit de là à l'église. A gauche sur le mur, une lame de cuivre portait écrit : *Le roi René m'a mins cy l'an M. CCCC LXIV*. Au-dessus se voyait enchassé un plat de fayence, qui lui servait, dit-on, à se laver les mains.

L'église occupe la face N.-E. Le fond vers S. O. est percé d'une haute et large fenêtre à meneau chargé d'un triple quadrilobe. A l'intérieur s'y adosse l'autel, à doubles colonnes cannelées avec chapiteaux corinthiens et fronton sculpté, dont l'entablement de marbre noir porte en lettres d'or : *Confractis hydris victus est Madian. Judicum 7°*. Les statues de St François d'Assise et de Ste Madeleine sont datées de 1616, époque que Louvet assigne précisément à ces travaux. L'édifice fut alors accru d'un jubé pour les religieux, et le clocher reconstruit, le tout aux frais du maréchal de Brissac. La restauration moderne a supprimé le jubé, refait le clocher. Un des vitraux conserve les armes de Du Bellay. On voyait autrefois au-dessus l'épitaphe de Jean Rhegius, devant le grand autel celle de Philbert de Nérestan, dans la nef, à droite, celle de Marie de Serrant. Au-dessus de la porte actuelle toute moderne, une pierre déplacée garde la date de 1765. Derrière l'église, un petit oratoire abritait un saint-sépulcre « de même façon, longueur et largeur que celui de Jérusalem ». — Les bâtiments attenant vers S. paraissent contemporains, ainsi que le chevet de l'église, des premières constructions, comme l'indique au moins une porte trilobée. Au pignon d'une des fenêtres : *PGG. 1684*. C'est la salle en dernier lieu de la Bibliothèque, dont quelques fragments des boiseries ont aussi été recueillis. La collection des Mss. avait une véritable réputation, mais fut dispersée vers le commencement du XVIIIe s. On y montrait le portrait du roi René, relégué déjà au XVIIe s. dans l'écurie, et, jusqu'à la Révolution, un *Psautier* donné par lui le 8 novembre 1465 aux religieux, précieux incunable imprimé sur vélin, et déposé aujourd'hui au cabinet des Mss. de la Bibl. d'Angers (n° 16), ainsi qu'un *Commentaire sur les Psaumes* de même origine (n° 42). — La face tournée vers N. comprend la salle capitulaire, divisée aujourd'hui en appartements. Tout récemment on y a découvert, sous un platras moderne, une suite de peintures représentant *Moïse, St Jean-Baptiste, St Jean l'Evangéliste, St Bonaventure, St Bernardin de Sienne, St Louis de Toulouse*, et sans doute nombre d'autres personnages encore cachés sous la tenture du salon voisin. Cette très-remarquable décoration, qui décèle un véritable maître, nous paraît avoir été assignée à tort par les premiers juges à une date incertaine entre 1480 et 1520, mais être bien certainement contemporaine de la reconstruction du grand autel (1616), et par suite pouvoir être attribuée au peintre ordinaire du duc de Brissac, Edme Pothier, V. *ce nom*. L'étage supérieur contenait un double rang de cellules, transformées en chambres élégantes, dont le couloir débouche de plein pied devant la cave percée dans le roc à hauteur du toit. Rabelais, qui passe pour y avoir résidé quelques bons jours, rappelle cette singularité : « Je sçay des lieux à Lyon, la Basmette... et ailleurs, où les estables sont au plus hault du logis ». — Au-dessous, entre les trois corps du logis, vers S.-O., s'encadrent les galeries du cloître, chacune de cinq travées (20 m. sur 20), refaites en 1757 par le R. P. Didau des Mazières, avec préau intérieur nivelé et entaillé dans le roc qui se dresse, vers S.-O., droit et lisse sur 30 mèt. de hauteur. Au-dessus et tout autour des bâtiments s'enchevêtrent cinq étages de terrasses et de jardins; au pied, la Maine, avec ses prairies sans fin, que la moindre crue envahit jusqu'au bord du chemin. Un escalier étroit, rapide, rasant le roc et ses dernières assises souvent inabordables, porte l'inscription : *Qui a fait faire ce degré? — C'est le bonhomme Pannetier. — Dites pour lui* PATER, AVE. *1599. — Restauré en 1812 par J.-J. de Jully.* — Sur la terrasse supérieure, une tour toute neuve (1870), dont la vue trouble fortement le paysage, — de forme octogone, à trois étages (78 m.), de cent marches, — découvre l'horizon, agrandi surtout vers la vallée de la Loire, et donne refuge pendant les nuits claires aux veillées studieuses d'un jeune astronome.

Arch. munic. d'Angers BB 21, f. 93; 46, f. 50; 48, f. 68; 76, f. 18; 99, f. 20; 117, f. 38; GG 151, f. 274. — *Journal du curé Jousselin* à la suite de l'*Inventaire des Arch. mun.*, p. 427.—Brun. de Tart. Mss. 871, 3e part., p. 78 et Mss. 870, f. 373.— Péan de la Tuil., nouv. édit., p. 230-237.—Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 303; 1855, t. I, p. 181. —Roger, p. 373, 457.—Villeneuve de B., *Vie de René d'A.*, t. II, p. 306.— Olivier, *Mem. sur l'orig. des Peuples*, p. 45 et 102.— Brossier, Mss. 650, t. I, p. 103.—*Répert. archéol.*, 1868, p. 269-270.—Pocq. de Liv., *Coutumes d'Anjou*. t. II, col. 1003. — *Journal de Maine-et-Loire* des 5 et 6 septembre 1838, sous la signature E. M. (Emile Maillard). — *Mém. de la Soc. d'agr. d'Angers*, 1870, p. 32-35.

Baumette (la), c^ne de *Montrevault*, près le pont Tournerit, coteau orné de jolis jardins, où existaient, avant la Révolution, des constructions.

Baumette (la), f., c^ne du *Voide*. — *La Bamet* (Cass.) — *Les maisons, appartenances, rues et issues au-dessous des portes de l'étang de Vihiers, appelées autrefois la Grande-Fosse, à présent la Bamette* 1772 (Pr. du Coudr.-M.).

Baumier (*Pierre*), émailleur à Saumur, 1732.

Baumière (la), f, c^ne de *la Meignanne*, saisie sur l'émigré Thomas des Jonchères et vendue nat^t le 16 messidor an IV.

Baumois. — V. *Bomois, Boumois.*

Baunais (les), ham., c^ne de *Mozé*.

Bauné, ruiss. né sur la c^ne de *la Chapelle-sur-Oudon*, traverse celle de Ste-Gemmes-d'Andigné et s'y jette dans l'Argos; — 2,400 m. de cours.

Bauné, ham., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*. — *Les Bonais* (Cass.).

Bauné, arrond. de Baugé (24 kil.), canton de Seiches (11 kil.), à 10 kil. 1/2 de Beaufort, 23 kil. d'Angers — *Balniacus* 1040-1058 (1er Cart. de St-Serge, p. 146 et 154). — *Baune* 1238 (Chaloché, t. III, f. 86). — *Baugne* 1248 (Ib., f. 116). — *Bauncium* 1260 (Ib., t. II, f. 104). — *Beauné* (Cass. et Pouillés du XVIIIe s.). — Ne pas confondre

Digitized by Google

avec *Baniacus* qui désigne *Béné*. — Le *Bagaunensis pagus* que place ici le *Dict. Dézobry* m'est inconnu en Anjou.

Dans le bourg, situé entre deux hautes buttes et des bois, se rencontrent les chemins de grande communication de Seiches à Mazé et de Corné à la Flèche et le chemin d'intérêt commun de Sarrigné à Fontaine-Milon, à 3 kil. de la route départementale d'Angers à Longué, entre Cornillé (2 kil.), Lué (4 kil.), Chaumont (6 kil.), Corzé (9 kil.), Sarrigné (4 kil.) et Corné (3 kil.).

En dépendent les villages de Briançon (106 hab., 1 kil. 800 mèt.) et des Bois (53 hab.), Bacchu (30 hab.), la Roullière (46 hab.), Noyau (75 hab., 3 kil.), les hameaux des Aireaux, des Landes, de Belair, du Pâtis-Minot, du Tertre, des Grenouillet, de la Houdairie, de Bretignolles, des Roussières, des Cinq-Chemins et 30 fermes ou écarts.

Y naît le ruiss. de la Fontaine; y passent ceux de Lué et des Aulnais ou de la Varenne qui forme limite en partie du N. au S.

Superficie : 2,099 hectares dont 43 hect. 37 en vignes et 392 hect. 84 en bois.

Population : 307 feux, *1,319* hab. en 1720. — *300* feux en 1788 — *1,209* hab. en 1790 — *1,500* hab. en l'an XIII. — *1,317* hab. en 1808. — *1,180* hab. en 1820. — *1,197* hab. en 1830. — *1,109* hab. en 1841. — *1,047* hab. en 1851. — *1,038* hab. en 1861. — *1,014* hab. en 1866, dont *180* au bourg (85 maisons, 57 ménages) et *834* de population éparse. — En décroissance rapide et continue.

Commerce. — Industrie. — L'industrie y exploite des carrières de tuffeau blanc et de grès tertiaire pour pavés. Le village est le centre d'un très-fort commerce de bœufs. Une *foire* s'y tient depuis 1806 à la St-Gilles, 1er septembre, qui attire en foule les marchands étrangers. Elle se tenait autrefois à St-Gilles, V. *ce nom,* dans la lande de Saint-Victor et a remplacé à Bauné la foire antique du 22 août, jour de St Symphorien, patron de la paroisse. L'*Assemblée* se célèbre encore au plus prochain dimanche qui suit cette fête.

Bureau de poste de Corné, *perception* de Mazé.

La *Mairie* avec *Ecole de garçons* a été reconstruite en 1857 et de nouveau en 1866, sur l'emplacement d'une maison acquise par ordonnance du 16 mars 1839. — L'*Ecole de filles,* fondée par testament du curé J. Olivier en 1846, occupe une maison donnée aux religieuses de St-Charles, avec une pharmacie et un vestiaire pour les pauvres, par Mme la marquise de l'Aubrière (en 1858), bienfaitrice aussi en 1865 du *Bureau de bienfaisance.*

L'*Eglise,* dédiée à St Symphorien (succursale, 30 septembre 1807), s'élève vers l'E , à l'extrémité du village. Elle est en forme de croix latine. Le portail à plein-cintre roman se couronne d'une triple voussure avec tore ornementé, dont la dernière en pointes de diamant. Une petite galerie le précède, récemment construite en pierre, portant au fronton l'inscription déjà presque effacée : « ... *domus Domini* ... ». Au-dessus s'ouvre une fenêtre ronde, maçonnée aux trois-quarts, où se voient à l'intérieur les armes de l'évêque Paysant, mort à Bocé, en venant consacrer l'édifice. La nef, voûtée en bois (21 m sur 8 m. 20), conserve, vis-à-vis la porte latérale, comme aussi dans le plein de l'arc ogival qui la sépare du transept, des traces d'anciennes peintures et une *Adoration des Bergers,* tableau sur bois du XVIIe s. La chapelle de droite, construite il y a quelques années aux frais de la famille de Rochequairie, de Briançon, est sans caractère; un faisceau de colonnes à chapiteaux composés de plantes grasses la rattache au chœur. — Celle de gauche, où apparaît encore l'ancienne entrée du clocher, appartenait aux seigneurs de l'Epinière et de Briançon, dont l'enfeu est sous l'autel de la Vierge. La voûte à coupole du transept repose sur quatre piliers chargés de chapiteaux à feuillages avec plinthes ornementées de têtes de clous ou de pointes de diamants. Au-dessus porte le clocher à base carrée avec arcatures géminées plein-cintre (XIe s.). L'abside ronde (12 m. 50 sur 4 m. 50), avec claveaux romans à l'intérieur et voûte ogivale du XIIIe s. dans laquelle sont fichées quatre têtes grimaçantes, se termine par un groupe sculpté de l'*Annonciation* (XVIIe s.), avec grand autel en bois refait à la romaine en 1819 aux frais du marquis de l'Aubrière. Au bras de la croix s'appuient, — depuis 1718 pour contre-bouter les piliers qui menaçaient ruine, — à droite, l'autel de St-Symphorien avec statue en terre cuite de 1855; sur une petite colonne voisine à chapiteau roman pourrit une très-ancienne statue de St Gilles, abbé, en bois repeint, avec une biche qu'il caresse, un livre sous le bras et un chapelet terminé par une croix pattée; elle provient de la chapelle St-Gilles où se tenait autrefois la foire; — à gauche, l'autel de la Vierge avec statue du même temps que le St Symphorien, remplaçant une antique madone aux formes aujourd'hui ridicules, qui se conserve au presbytère. Tout l'édifice a d'ailleurs subi en 1824 une déplorable restauration qui lui donne la couleur et l'aspect d'une salle à manger. — Le bénitier en marbre rouge porte l'inscription : « *1750. C. Cornau, âgé de 74 ans* ». — Un fer à hostie, daté de juillet 1637, est signé: *Peccard P.* — L'horloge, qui provient de Briançon, est datée 1639. — Les anciens *fonts baptismaux* en pierre de grés, à double cuve, servent d'abreuvoir dans une maison du bourg. — Au coin de la rue St-Jacques et de la place, une petite statuette de St Jacques, 1754, forme cariatide.

Le *Presbytère,* qui attient à l'église, a été acquis par la commune en 1808. Il avait servi pendant six ans d'auberge et la mairie s'y tint jusqu'en 1812. — Les combles portent la date de 1734 et 1750, le cadran solaire, peint en rouge, celle de 1739.

Le *Cimetière,* autrefois devant la principale porte de l'église, puis installé au milieu du bourg, à droite de la route de Mazé, a été transféré en 1838 au N.-O., dans la campagne.

Dans l'hiver de 1869 des travaux dans le parc de l'Epinière, V. *ce mot,* ont fait découvrir des fondements de murs et des constructions en larges

Digitized by Google

briques à rebord, aussitôt détruites. Ce sont les seules traces antiques signalées jusqu'à ce jour sur la paroisse, qui relevait de l'archiprêtré d'Andard Le curé ne recevait de mandement ni de visite que de l'évêque. Il présentait alternativement avec l'archiprêtre d'Andard et l'abbé de la Boissière à la cure de Sarrigné.

Curés : Thomas *Lepot*, 1436, 1444. — Georges *Leclerc*, 1468. — Jean *de Mandon*, 1531, 1535. — Guillaume *de Mandon*, chanoine de Saint-Maurice d'Angers, 1565. — Jean *Avril*, V. ce *nom*, 1568, 1602. — Charles *Taunay*, chanoine de Saint-Maimbeuf d'Angers, 1619, 1624. — Michel *Lemasson*, 25 juillet 1625 21 juin 1629. — Urbain *Frère*, 22 juillet 1630-11 septembre 1648. — .... *Voysin*, 11 janvier 1649-11 mai 1661. — F. *Voysin*, installé le 4 décembre 1661-3 décembre 1685. — René *Thomasseau*, 17 février 1686. — Deux jours plus tard, 19 février, apparaît Jacques *Ferrand*, docteur en théologie, qui signe curé jusqu'au 1er juin 1687 — et de nouveau René *Thomasseau* d'août 1687 au 24 mai 1692. — François *Thomasseau*, précédemment curé de Saint-Aignan d'Angers, 23 juin 1692-5 septembre 1713. — .... *Noblet*, 16 octobre 1713-15 février 1725. — M. *Chevreux*, 4 novembre 1725-26 septembre 1746. — Jean *Corneau*, 6 mars 1747. Il avait pour vicaire son neveu René et deux de ses frères ou cousins étaient curés du Plessis-Grammoire et de St-Silvin. — † le 23 octobre 1784, âgé de 79 ans. — P. *Tanquerey*, 19 décembre 1784-9 juin 1791. — L'abbé de Chaloché vint bénir les cloches le 20 décembre 1787, tenues sur les fonts l'une par M. et Mme de l'Aubrière, l'autre par M. et Mme de Contades. La plus grosse subsiste encore avec l'inscription qui relate les noms des fondeurs Minet et Huot. — Tanquerey fut transporté en Espagne en septembre 1792. mais revint plus tard à Bauné dont le cimetière garde sa tombe ainsi que celle de son prédécesseur. Son vicaire Claude *Lasnier* l'avait remplacé constitutionnellement le 1er juillet 1791 et à partir du 4 novembre 1792 ne signe plus qu'*officier public*.

La seigneurie, qui avait titre de châtellenie, relevait d'Angers, pour la partie sise vers Angers, en-deçà du carrefour, et pour le reste, de Baugé. Elle dépendait jusqu'au XVIIIe s. de la baronnie du Palais épiscopal d'Angers Quand l'évêque visitait l'église, il devait traiter à dîner le curé et son chapelain ; le curé par contre était obligé de lui tenir l'étrier pour monter à cheval, et de lui donner au départ 4 deniers. Dans une de ces tournées l'évêque Guill. Lemaire, V. *ce nom*, y mourut (1317). — L'évêque Poncet de la Rivière céda ce fief par échange le 4 avril 1714 au seigneur de Briançon, V. *ce mot*.

La paroisse dépendait de l'Election et des Aides de Baugé, du Grenier à sel de Beaufort, du District de Baugé, — très-pauvre, sans culture, faute de fourrages et par suite de bestiaux. Un petit moulin à huile y tournait en 1788 sur le ruisseau des Aulnais — La commune devint en 1790 chef-lieu d'un canton bientôt supprimé, qui comprenait Cornè et Cornillé.

Maires : Jarry, an X, démissionnaire — Urbain-Pierre *Touzé*, 26 messidor an XIII. — Gaspard *de Contades*, 4 novembre 1806. — Phil.-Ch. *Bernard de la Barre de Danne*, 1er mai 1812. — Ch.-Fr.-Gab.-Jérôme *Lefebvre de l'Aubrière*, 19 septembre 1812, démissionnaire le 6 octobre. — François-René *Pothery*, 10 février 1813. — *L. de l'Aubrière*, 2 octobre 1815. — Claude *Boumard*, 25 mai 1821. — Jules *de Contades*, 15 septembre 1821, démissionnaire le 26 août 1830. — *Pothery*, 30 août 1831, démissionnaire. — Jules *Grille*, 1er octobre 1846. — Clément-Marie *Grille*, élu le 15 août 1848, démissionnaire le 4 octobre 1855. — Pierre-Gaspard *Vannier*, 9 octobre 1857. — Cl.-Marie *Grille*, 1861.

Arch. de M.-et-L. Séries C 104, 138, 200 et G Evêché. — Arch. comm. E. — Notes Mss. de M. Denais. — D'Achéry, t. X, p. 278 et 336. — Chron. des abb. d'Anjou, p. 59. — Mss. 923. — *Répert. arch.*, 1869, p. 255. — Pour les localités, à leur article, notamment *Briançon, Bois-St-Père, Beauvais, la Brulière, Fromentières, Sacé, Sené, St-Victor, la Goupillère, les Bruères*, etc.

Bauné (le Grand-), cl., cne d'*Angers*, dans les Hautes-Fouassières — *Beaunay* (Cass). — La maison de maître venait d'être construite en 1774.

Baunière (la), ham., cne de *la Pommeraie*.

Bauquemare (*Jessé* de), a publié *Le Règlement, articles et stile de la Sénéchaussée d'Anjou, pour les juges, greffiers et praticiens du Siége présidial d'Angers et ladicte Sénéchaussée d'Anjou, faict par Monsieur Jessé de Bauquemare, escuyer, sieur du Mesnil et de Verguelivre, conseiller du Roy et maistre des requestes ordinaires de son hostel, commissaire en cette partie* (Angers, pour Jehan Girard, libraire, demeurant au Palais-Royal, 1579, in-12 de 30 pages). — Le livre est rare et l'auteur, dont la famille a occupé de hautes places de magistrature, n'est pas autrement connu.

Bauss... — V. *Boss*...

Baussay, cne de *St-Hilaire-du-Bois*; — anc. fief du bailliage d'Anjou, du ressort de Saumur, relevant de Passavant, dont rend aveu René Groussin, sieur de Bouillé-Saint-Paul, en 1539 (C 105, f. 200).

Bausse, cne de *Loiré*. — « *Le village de la B.* » 1493 (Arch. de la famille d'Andigné, no 88). — *Les lieux, terres, fiefs et appartenances de Vallière et de la Beause* 1539 (C 105, f. 357). — Appartenait à Mathurin Hellaud, qui relevait du fief des Mottes.

Bausse f, cne de *Marcé*. — *Beausse* 1704 (Et.-C.). — *Beauce* (Cass.).

Bausse (la), f., cne de *Jallais*. — Vis-à-vis, à l'entrée du chemin d'Andrezé, subsiste encore le fût et la base d'une antique croix de pierre indiquée par Cassini.

Bausse (la), f., cne de *Trémentines*. — On trouve un *Gaulterus de Bauccis*, dans une charte de 1114 sur Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde (Cartul. de Chemillé, ch. 19).

Bausse (la Grande, la Petite-). — V. *Biousses* (les).

Bausse (la Haute-), f., cne de *Varennes-s.-M.*

Bausserale (la), cne de *Cherré*. — V *Buron* (le).

Digitized by Google

Bausserale (la), f., c^ne de *Chigné*. — *La Bousseraye* (Cass.). — Fief avec titre de châtellenie dont est seigneur Louis Dumesnil 1703, François Dumesnil, chevalier, 1752, 1789.

Bausserale (la), mét., c^ne de *Fougeré*, domaine des Fontevristes de la Flèche, vendu nat^t le 3 janvier 1791.

Bausserale (la), f, c^ne de *Meigné-le-Vicomte*. — Anc. maison noble avec chapelle de Notre-Dame à la présentation de la famille Boutin, XVIe s. — En était sieur Jean Delabarre, lieutenant-général du bailli de Touraine à Chinon, par sa femme Claude Boutin, 1533, 1552, n. h. Adam D., procureur du roi au Présidial d'Angers, 1590, Pays de Lathan deux siècles plus tard, sur qui elle fut saisie et vendue nat^t le 5 thermidor an IV.

Bausserie (la), ham., c^ne du *Tremblay*.

Bausses (les), ham., c^ne de *Mazé*. — *Es B.* 1436. — *Es quart de B.* 1582. — *Le chemin du Marquet aux B.*, — *des B. à la Roche-aux-Moines* 1490 (E 572).

Baussetaie (la), f., c^ne d'*Angrie*. — *La Beausterie* 1635. — *La Basetaie* 1650 (E 540). — Relevait des Essarts et lui devait une oie et une poule à l'Angevine.

Bausson (le Haut, le Petit), f., c^ne du *Lion-d'Angers*.

Bausson-de-la-Porte (le), f., c^ne du *Lion-d'Angers* — *Villa que dicitur Balsonum* 1056-1060 (Cart. St-Aubin, f. 52). — *Vinee apud Balsonum* 1140 circa (Arch. de la famille d'Andigné, n° IV). — *Le lieu de Bausson-la-Porte composé de maisons, terres, vignes, garennes, etc.* 1539. — *Le Haut-B.-de-la-Porte* 1622 (Et.-C.). — Appartient à Louis Lambert, écuyer, sieur de la Maldemeure, 1539, qui relevait à foi et hommage simple de la Roche-d'Iré.

Bautraie (la), f., c^ne de *Chazé-Henry*

Bautraie (la), ham., c^ne de *la Cornuaille*. — En est sieur Mathurin Garnier, notaire à Pouancé, 1621, 1669, Pierre Garnier en 1674.

Bautreau (*Louis*), m^e chirurgien à Lonerre, 1669.

Bautru (*Maurice*), sieur des Matras, fils de Philippe Bautru, sénéchal de Château-du-Loir, arrivé pauvre étudiant à Angers, était entré comme précepteur chez François Lebret, juge de la Prévôté, qui en 1547 le fit nommer en titre lieutenant à la Prévôté et vers 1558 lui donna sa fille. Il était alors de plus juge des Cens du duché d'Anjou, et avait obtenu par son mérite une considération généralement refusée à son peu de naissance. Son titre des Matras vient d'une petite closerie qu'il possédait à Chahaignes, dans le Maine Protestant, il refusa avec Grimaudet d'obéir à l'édit qui ordonnait de prêter le serment de foi catholique et le 1er août 1562 quitta Angers pour n'y rentrer qu'après l'édit de paix d'avril 1563. Il mourut le 21 janvier 1565. — Plusieurs ouvrages qu'il avait composés sont restés inédits. — Il avait épousé en premières noces Guyonne de Blavon, en secondes noces Françoise Lebret, et laissait trois fils, Jean, Guillaume, premier du nom, et René.

Bautru (*Jean*), sieur des Matras, fils aîné de Maurice, avocat au Parlement, est connu par les éloges de Lacroix du Maine (p. 209) et surtout de Loisel qui dit de lui dans son *Dialogue des Avocats* : « Bautru voloit d'une plus grande aile qu'eux tous. Je ne dirai point qu'il fut plus docte qu'aucun d'eux; mais il avait la langue mieux pendue, et, s'il faut le dire, plus angevine ». Il commença la renommée « de ces Bautrus », dont parle Guérin de la Pinelière, dans l'*Avis au lecteur* de son *Hippolyte*, qui devaient devenir « l'admiration des seigneurs et des princes et les délices de toute la cour ». — Il mourut le 23 août 1580, âgé de 40 ans, à quelques lieues de Paris. Il laissait, comme son père, quelques écrits latins et français restés inédits. C'est à lui, je crois, que Bodin, son aîné, l'auteur de la *République*, adresse une curieuse lettre en latin sur la vérité de la religion, qu'a publiée Colomiès dans son *Gallia orientalis* et qui est traduite dans Baudrillart (p. 136 de son ouvrage : *Bodin et son temps*). — Il n'a jamais été peint, au dire de Pétrineau des Noulis.

Bautru (*René*), deuxième fils de Maurice, et de Françoise Lebret, fut d'abord avocat à Angers, puis au Parlement de Paris, revint en 1580 occuper une charge de conseiller au Présidial d'Angers et fut nommé échevin au rétablissement de la mairie le 13 avril 1589, puis capitaine d'une de compagnies de ville, enfin maire d'Angers le 1er mai 1604. Le principal souci de son mairat fut le désordre des étudiants qui affluaient aux leçons de Barclay (V. *ce nom*). Leur licence était montée au point de s'organiser en *bande grise*, qui en plein jour pillait et tenait tête aux archers. On ne vint à bout d'eux qu'en y employant les écoliers des nations de Bretagne, de Normandie et du Maine qui les mirent enfin à la raison. — Bautru avait acquis en 1586 la charge d'assesseur civil et criminel au Présidial et il en était le plus ancien officier quand, après trente-huit ans de service, des lettres royaux lui en attribuèrent le titre honoraire (6 septembre 1624). D'Aubigné parle de lui dans sa *Confession de Sancy* (l. I, ch. VI, p. 352) et rapporte, à propos de l'histoire d'une possédée, qu'en 1599 il crut avoir affaire au diable en personne et se défendit à coups de bâton d'abord, puis de grec, quand il s'agit de l'exorciser. — Il avait épousé Perrine Ligier de la Ménantière et eut d'elle trois fils dont Charles Bautru, prieur des Matras, et Adam, sieur de Chérelles. — Il mourut à Paris le 5 mars 1628 et fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois; — portait *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, deux en chef et une au dedans du chevron, et d'une tête de loup arrachée de sable en pointe*.

Loiseau, *Disc. des Avocats*, p. 551. — Bibl. d'Angers, Mss. 886, 919, 920, 1004, 1005. — Arch. départem. Série B *Insinuations du Présidial* (13 janvier 1625).

Bautru (*Adam*), écuyer, sieur de Chérelles, fils de René, officier du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre et premier capitaine au régiment de la couronne (1642), était un homme très-savant dans les belles-lettres, et comme dit Ménage, « un très-docte et brave cavalier, que je nomme un second Montagne ». « Il est dommage, ajoute

Digitized by Google

Roger, qu'il n'ait pas écrit ». On trouve pourtant une épigramme de huit vers français de sa façon en tête de la *Coutume* de Dupineau, et un sonnet en tête des *Urnes de Julie*, d'Aubin de Morelles (V. *ce nom*), 1618.

Bautru (*Charles*), fils de René, né à Angers le 18 avril 1590, docteur et professeur en théologie, licencié en droit, chanoine de Saint-Maurice, connu sous le nom de prieur des Matras ou de St-Melaine, égalait son cousin de Serrant pour la renommée du bel esprit. Il est auteur d'un *Eclaircissement sur le IVe article de la LXXVIe question de la 3e partie de la Somme de saint Thomas, savoir Si le corps de N.-S. est dans le Saint-Sacrement avec toute sa dimension* (Angers, Ant. Hernaut, 1638). C'est sans doute le même *Traité sur l'Eucharistie* que Cl. Ménard indique manuscrit.

Bayle.— Ménage, *Rem. sur la vie de P. Ayrault*, p. 177. — Thorode, Mss. 879. — *Journal des Savants*, août 1692.

Bautru (*Guillaume Ier*), sieur de Chérelles, fils de Maurice, avait commencé par la carrière des armes qu'une blessure le força d'abandonner. Grand rapporteur de la Chancellerie de France, conseiller au grand Conseil, il commença la grande fortune de sa maison par l'achat des terres de Louvaines et du Percher. Lamotte-Levayer dans son *Hexaméron rustique* le désigne du nom de Racémus par allusion plaisante au grec Βότρυς, grappe de raisin. Il eut de Gabrielle Louet quatre enfants, Guillaume II, Jean, tué au siége de Clermont en 1616, Nicolas, né le 19 décembre 1592 à Angers, où l'abbé Nicolas Bouvery lui servit de parrain, mort capitaine des gardes de la porte, le 1er septembre 1661, et une fille Simonne.

Bautru (*Guillaume II*), fils aîné de Guillaume Ier, né à Angers, selon d'autres à Paris, en 1588, mort à Paris le 7 mars 1665, vendit les charges de son père pour se raprocher de la cour, où sa dextérité lui ouvrait un facile chemin. Marié tout jeune le 18 février 1613 avec Marthe Bigot, il prêta à rire en faisant constater par jugement qu'elle s'était oubliée avec un de ses valets. Devenu veuf, il était capitaine des gardes de la porte et maison du roi lors de son mariage le 18 septembre 1627 à St-Nicolas-des-Champs avec Marie Collon, fille d'un trésorier général de l'extraordinaire des guerres. On le voit bientôt conseiller d'Etat ordinaire et chargé de diverses missions en Angleterre d'abord (1625), puis en Espagne (1628), en Flandre (1629) avec le titre d'ambassadeur, puis en Espagne de nouveau (1632) et en Savoie. Depuis le 21 juillet 1631 il avait succédé au sieur Despesse en sa charge de « conducteur » ou introducteur des ambassadeurs. C'était une manière de bel esprit dont tous les bons mots étaient recueillis et couraient le monde, « un « homme, écrivait Ménage, son familier, qui met « une partie de sa philosophie à n'admirer que « très-peu de choses et qui depuis cinquante ans « a été les délices de tous les ministres, de tous « les favoris, et généralement de tous les grands « du royaume et n'a jamais été leur flatteur »; au demeurant, comme on dirait aujourd'hui, bon ton de cour, propre aux emplois qui répugnent aux gens de bien, créature du maréchal d'Ancre, servile auprès de Richelieu, souple pour Mazarin, qui lui faisait surveiller la *Gazette* et dicter à propos les éloges de sa politique, railleur à tout rire, payé trop souvent de son cynisme par des volées de bâton dont il ne se vantait pas. Il fut naturellement de la première liste de l'Académie française, quoiqu'il n'ait jamais rien écrit de sérieux qu'une satire imprimée dans le *Cabinet satyrique* (Paris, 1666, in-12). Le journaliste Renaudot lui dédie la troisième centurie de ses *Conférences* du Bureau d'adresse en rendant hommage à « cette profonde doctrine, cette dex- « térité d'esprit incomparable et ses autres vertus « sublimes ». « Il possédoit, dit Roger (p. 525), « l'intelligence de plusieurs langues à un souve- « rain et éminent degré et a été estimé l'un des « plus polis à écrire en latin et en français, que « nous ayons jamais eu. Les lettres que nous « avons de lui sont incomparables et prouvent « assez cette vérité ». Elles n'ont pas été imprimées, que je sache, mais le P. Lelong indique un recueil de ses dépêches diplomatiques écrites du 7 octobre 1628 au 17 novembre 1642. — Il vivait en réalité séparé de sa seconde femme, quoique habitant le même hôtel. — C'est lui qui acquit en 1636 la châtellenie ou tout au plus baronnie de Serrant en Anjou, résidence favorite de la famille, et qui l'érigea de sa propre fantaisie en comté, sur la foi, disait-il, d'une suscription de lettre royale, qui lui avait donné cette qualité. — Tallemand des Réaux lui consacre une historiette et le Ménagiana est plein de ses bons mots. — Son portrait en pied et celui de sa première femme sont conservés au château de Serrant. La comtesse tient sur ses genoux leur unique enfant, Guillaume III. — Deux autres portraits ont été gravés, l'un jeune et vêtu en militaire, sans nom mais avec les armoiries nouvelles de la famille : *d'azur au chevron accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une tête de loup arrachée, le tout d'argent*. L'écu ancien portait *trois roses deux et une*, et avait été modifié par une alliance. — Au-dessous se lisent quatre vers français et la signature, à droite, du graveur F. Picard; — l'autre, vieux et en costume de conseiller, par Fr. Chauveau.

Bayle. — Moréri. — Roger, p. 525. — Pocq. de Livonnière. — Costard, *Lettres*, t. I, p. 120. — Baillet, *Jugem. des Savants*. — Marolles, *Mémoires*, IIe partie, p. 246. — Goujet, t. XVII, p. 113. — Ménage, *Not. in vit. Ærod.* — Tallemand des Réaux, 3e édit., t. II, p. 314. — De Wismes, *Le Maine et l'Anjou*. — Richelieu, *Mémoires*, t. II, p. 517; t. IV, p. 199-319; t. V, p. 339; t. VII, p. 219. — Moreau, *Bibl. des Mazarinades*, p. 267, t. II, n° 2452. — Jal, *Dictionnaire de Biogr.* — Grille, *Lettre à M. Walkenaer*, p. 14.

Bautru (*Guillaume III*), comte de Serrant, fils de Guillaume II et de Marthe Bigot, né à Angers le 5 mai 1621 dans la maison du prieuré de St-Eloi, obtint à 22 ans l'intendance de Touraine, puis l'office de chancelier de Philippe d'Orléans et de conseiller au Parlement de Rouen. Son mariage avec Louise Bertrand, fille de Macé Bertrand de la Basinière, trésorier de l'épargne et de l'ordre du St-Esprit, lui apporta la fortune et le mit en état de donner par la suite à ses deux gendres, Nicolas de Bautru, marquis de Vaubrun, et Col-

Digitized by Google

bert de Maulévrier, tous deux lieutenants-généraux des armées, 800,000 livres de dot, en se réservant plus de 30,000 liv. de rente. Devenu veuf en 1655, il se démit de sa chancellerie et se retira à Serrant, V. *ce mot*, qu'il se plut à rebâtir magnifiquement, tel qu'on le voit encore aujourd'hui. Il s'y lia par un mariage secret avec une dame veuve de Racapé qui songeait à se retirer dans une communauté quand elle mourut subitement en 1709. Ami des lettres antiques, surtout lié particulièrement, comme il le disait, avec Horace et Juvénal, qu'il lisait quotidiennement dans son orangerie, il fut compris tout d'abord sur la première liste de l'Académie d'Angers, et resta de ses plus fidèles. Il en était directeur en 1689. Les dernières années de sa vie tout heureuse furent affligées coup sur coup par la mort du marquis de Vaubrun (1675), par celle de son petit-fils, en faveur de qui il voulait faire ériger son comté en duché, et par l'exil de l'abbé de Vaubrun disgrâcié. Enfin il fut atteint d'une espèce de lèpre dont il mourut après quatre années de souffrance, à Serrant, le 7 septembre 1711, âgé de 92 ans. Il fut inhumé le 9 en l'église abbatiale de St-Georges-sur-Loire, dans le caveau de la chapelle du Rosaire.

Pocq. de Liv., Mss. 1067, p. 20-22. — Roger, p. 525. — Bayle. — Moréri. — Dangeau, t. XIII, p. 477. — Saint-Simon, t. X, p. 66. — Lehoreau, Mss. t. III, p. 95. — Arch. comm. de St-Georges-s.-L. E.

Bautru (*Armand* de), comte de Nogent, capitaine de la porte, lieutenant du roi en Auvergne, maître de la garde-robe et maréchal de camp, fils de Guillaume II et de sa seconde femme Marie Collon, marié le 30 avril 1633 à Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris avec Diane-Charlotte de Caumont de Lauzun, fut tué en 1672 au fameux passage du Rhin.

Bautru (*Nicolas* de), marquis de Vaubrun, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Philippeville et de l'Alsace, blessé à mort au combat d'Altenheim (1675), garda le commandement de l'armée, décida la victoire et revint mourir en Alsace le 1er août, âgé de 42 ans. Il avait épousé Marguerite-Thérèse Bautru, sa nièce, fille de Guillaume III, de qui il eut l'abbé de Vaubrun, une fille, Madeleine, mariée à François-Annibal d'Estrées, et une autre fille, religieuse au Ronceray d'Angers. Le mausolée que lui fit élever en 1705 sa veuve dans la chapelle de Serrant, est placé dans un enfoncement de la chapelle, revêtu en marbre noir et les angles sont occupés par deux colonnes du même marbre avec bases et chapiteaux de bronze. Le sarcophage, dans la face principale montre un bas-relief en plomb doré représentant le combat dans lequel le marquis perdit la vie. Il est placé sur un piédestal dont le dé porte une épitaphe en lettres d'or. La statue du marquis, vêtu à la romaine, gît à demi-couchée sur un trophée d'armes. Il s'appuie, mourant, sur le bras droit et tient encore en sa main le bâton de commandement; devant lui la marquise s'incline à genoux, la tête appuyée sur la main droite et en partie couverte d'un grand voile; à quelques pieds au-dessus de ce beau groupe, la Victoire descend du Ciel, tenant d'une main un trophée, de l'autre une couronne. Ce monument, dit Poëquet de Livonnière, « vaut qu'on s'écarte de dix lieues pour le venir voir ».

De Wismes, *Le Maine et l'Anjou. — Les Châteaux de France*, par le docteur Blancheton.

Bautru (*Nicolas-Guillaume* de), fils du précédent, connu sous le nom de l'abbé de Vaubrun, prêtre et docteur de Sorbonne, « avait, dit « Saint-Simon, pris le petit collet pour se cacher. « Il était tout à fait nain, en avait la laideur et « la grosse tête et il s'en fallait d'environ un pied « que ses courtes jambes tortues ne fussent égales. » Avec cela de l'esprit, mais dangereux. « Il se fourrait partout. » Nommé le 28 juin 1660, à l'âge de 18 ans, abbé de St-Paul-de-Cormery, il acquit en janvier 1696, du marquis de Breteuil, la charge de lecteur qui lui donnait ses entrées chez le roi. Mais il se compromit bientôt dans les intrigues de Bouillon à Rome, et « d'un coup de « pied, » dit Saint-Simon, — par lettre de cachet, dit plus nettement Dangeau, — le 9 mars 1700, il fut renvoyé de la cour et interné à Serrant, auprès de son vieux grand-père. Il y resta neuf ans sans en sortir, fut autorisé en 1709 à revenir à Paris, puis enfin en novembre 1710 à reparaître à Versailles, où il reprit son service le 29 janvier 1711. En 1720 (7 avril), il vendit sa charge, et toujours piqué toute sa vie « de la rage d'être évêque, » il n'obtint en fin de compte qu'une seconde abbaye, celle de Saint-Georges-sur-Loire en 1732, qui aurait dû le fixer en Anjou. Il mourut à Paris le 14 novembre 1746.

Saint-Simon, *Mémoires*, édit. Hachette, t. II, p. 93, t. V, p. 374. — Dangeau, *Journal*, t. V-VII, X, XIII, XV, XVIII.

Bauvenais, cl., cne de *St-Martin-du-Bois*. — *Beaumenay* (Et.-M.).

Bavoterie (la), f, cne de *Vernantes*.

Baye (la). — V. *Abbaye* (l').

Bayle (le), f., cne de *Mélay*. — *Le bordage du Besle* 1540. — *Le Besle de Meslay* 1563 (E 193). — *Le Belt* (Cass.). — *Le Bèle* (Cad.).

Bayon (*François*), originaire du Lude, fut reçu à Angers à la maîtrise de chirurgie pour Morannes, le 13 janvier 1781.

Bazainerie (la), f., cne du *Vieil-Baugé*, avec bois taillis, saisie sur l'émigré Lépagneul de Rillé et vendue natt le 10 thermidor an IV.

Bazin (*Nicolas*), né en 1790 à Angers, avait étudié la peinture dans l'atelier de Léon Cognet, et donna pendant deux ans à Paris des leçons particulières. Il était revenu depuis longtemps s'établir à Angers où il ne pratiquait plus qu'en amateur et y est mort le 29 janvier 1872. On connaît de lui, outre de nombreux portraits, un *Intérieur de famille* qui figurait en 1838 à l'exposition d'Angers, et dans l'église de Bouillé-Ménard une *Annonciation*. Il avait formé une collection de tableaux anciens qui a été vendue et dont le catalogue est imprimé (Barassé, in-8° de 14 pages). Elle contenait quelques toiles intéressantes et des dessins dont un de Marchand, V. *ce nom*, a été adjugé 300 francs.

Bazinière (la). — V. *Basinière* (la).

Bazoterie (la), f., cne de *St-Georges-sur-Loire*. — *La Buzoterie* (Cass.)

Bazoulinières (les), ham., cne de *Moultherne*.

Digitized by Google

Béassière (la), f., cne de *Soucelles*.

Béatrie (la), f., cne de *Huillé*.

Béatrix. — V. *Charles Ier*, comte d'Anjou.

Beau, cne de *Turquant*. — *Born* 1124-1130 (Fontev. Asnières). — *Rupes de Born* 1241 (Ib., la Mastinière). — *Bour* 1457. — *Bost, Botz* XVIIe s. (Fontev.) — *Bos* 1678 (Et.-C.). — *Le village de Bo, de Bots* 1694 (Ib.). — Ancien fief avec hôtel, dont est seigneur au XVe s. Pierre de Fay. Il reste encore quelques murs d'une chapelle. — Les diverses formes du nom qui se retrouvent dans ceux des communes de *Botz* et de St-Cyr-*en-Bourg*, dérivent du nom primitif, *Bornum, Bort*, V. *ce mot*, de la forêt qui couvrait le pays et dont aujourd'hui la forêt de Fontevraud n'est plus qu'un débris.

Beaubenoist, mét., cne du *Lion-d'Angers*, 1690 (Et.-C.).

Beaubuisson f., cne de *Beaupréau*, incendiée en 1794.

Beaubuisson (le), f., cne de *Longué*.

Beaubuisson (le Grand-), ham., cne de *Beaupréau*. — *Beaubouesson* 1607. — Une corderie y existait en 1721 (Et.-C.).

Beaubuisson (le Petit-), f., cne de *Beaupréau*.

Beauce (la). — V. *Bausse, Beausse* (la).

Beaucé, f., cne de *Contigné*, ancien fief dépendant de la terre de Brissarthe et acquis par Olivier Duguesclin, sieur de la Morlière, au nom de Jeanne de Rouillé, sa femme. Celle-ci devenue veuve en paya les ventes en 1399. Le seigneur de Brissarthe en 1765 le revendit à Louis-Daniel Lemasson, sieur du Haras, lieutenant particulier au Présidial de Châteaugontier (E 208).

Beaucé, cne d'*Ecuillé*, fief annexé à la terre de la Roche-Courcillon en Cheffes, plus tard uni à la Roche d'Ecuillé. Une famille noble en portait le nom aux XIV-XVIe s.

Beauchamp, cl., cne d'*Angers*, vis-à-vis l'ancienne église de la Madeleine.

Beauchamp, f., cne de *St-Mathurin*. — *Le Grand-B.* 1667. — En est sieur Mathurin de Charnacé 1631. Honorat Dumortier vendit la terre en 1667 à Joseph de Masseilles. — Toussaint Richard, correcteur à la Chambre des comptes de Nantes la possède en 1734.

Beauchêne, ruiss. né sur la cne de *Pouancé*, se jette dans la Verzée; — 700 mét. de cours.

Beauchêne, ruiss. né sur la cne de *St-Martin-du-Bois*, traverse la cne d'Aviré et se jette dans le ruiss. de Louvaines; — 3,240 m. de cours.

Beauchêne, f., cne d'*Armaillé*. — En est sieur Toussaint Péju 1770.

Beauchêne, cne de *Blaison*. — *En Beauchesne* 1612. — *Le lieu appelé B.* 1616 (E 1231-1235). — Ancien bois défriché au XVIIe s.

Beauchêne, f., cne de *Cantenay-Epinard*. — *Terra quæ est juxta Formosam Quercum ultra viam* 1185-1195 (H.-D. *B* 32, f. 15). — En est sieur n. h. Urbain Letessier, 1640.

Beauchêne, chât. et f., cne de *Chantocé*. — Ancien fief et seigneurie relevant du Plessis-Macé, avec droit de forteresse. — En est sieur Jean de Montméja 1602, 1609, Hilaire Leau 1631, René Leau 1662, François de Moucelet 1665, Ignace Chauvel de la Boulaie 1744, sa veuve Marie-Marthe de Moncelet 1772, leur fils, le chevalier Ch. de la Boulaie, officier de carabiniers, 1784. Le 6 décembre 1794, dans les avenues et le parc du château, les chouans assaillirent un convoi et furent mis en déroute par l'arrivée d'une compagnie de républicains. La terre comprenait encore en 1798, outre le château, les métairies de la Richaudière, de Bois-Bureau, des Roisnières, de la Raterie, les closeries de la Haie-Rouge, de la Sinaudrie, de Hugevent et de la Saulaie.

Arch. de M.-et-L. — Arch. de Chantocé.. — Arch. de la Justice de paix du Louroux. — Note Mss. de M. Sauvage.

Beauchêne, f., cne de *la Chapelle-Hullin*.

Beauchêne, cne de *Châteauneuf*, fief censif, sans domaine, dépendait de la Véroulière. L'hébergement n'existait plus dès 1418.

Beauchêne, f., cne de *Cheffes*.

Beauchêne, f., cne du *Fief-Sauvin*. — En est sieur Pierre de Montméja, mari d'Elisabeth Belot 1640, 1670.

Beauchêne, f., cne de *Genneteil*. — En est sieur Jacques Rousseau 1660.

Beauchêne, f., cne de *Jarzé*.

Beauchêne, f., cne de *la Meignanne*.

Beauchêne, ham., cne de *Pouancé*. — « *Lieu, domaine, fief de B.* » dans la paroisse St-Aubin-du-Pavoil, relevant de l'Ouvrinière. — En est sieur 1509 Julien Touzelais, marchand, Louis Gault 1616.

Beauchêne, f., cne du *Puiset-Doré*. — *La terre de B.* 1458, appartenait à Jean Eslys.

Beauchêne, chât. et f., cne de *St-Crépin*. — L'habitation, avec croisées à meneaux, qui datait du XVe s., a été réédifiée vers 1830, en forme de petit castel, rappelant le style du château primitif. Les deux fenêtres centrales ont même été construites avec les matériaux de l'ancien rez-de-chaussée. Au-dessus de l'entrée, du côté du village, un écusson porte en chef la date 1620 et en pointe une fleur de lis. — Appartenait à Charles de la Tribouille, écuyer en 1610, à Guill. de la Tribouille 1682. Sa veuve Renée Boesson épousa le 17 février 1689 Claude Joubert de la Jarrie — En est sieur Gilles Viaud, écuyer, veuf de Marguerite Mesnard de Toucheprès, qui se marie en secondes noces le 30 octobre 1716 avec Marie Margariteau; — en 1757 Rémy Clémot de la Nicolière, sénéchal de Beaupréau, qui fit rebâtir cette année la chapelle Ste-Agathe *alias* de Beauchêne, attenant à l'église paroissiale, du côté de l'Evangile; — en 1762 Charles Sébastien des Melliers, chevalier. — En dépend un bois taillis de 5 hect. 65 ares, voisin du château.

Arch. de St-Crépin, Série E. — Notes Mss. de MM. Boutiller de Saint-André et Spal.

Beauchêne, f., cne de *St-Florent-le-Vieil*, avec moulin acquis par les religieux de St-Florent le 8 novembre 1734.

Beauchêne, prés, cne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — *Prata Pulche Quercus in riveria Femardi* 1195 (H.-D. *B* 31, f. 2).

Beauchêne, f., cne de *St-Georges-s.-Loire*.

Beauchêne, nom donné en 1793 à la cne de *St-Léger-des-Bois*.

Beauchêne, vill., cne de *St-Michel-et-Ch.*

Beauchêne, f., cne de *la Salle-de-Vihiers*. — *Beauchaire* (Cass.).

Digitized by Google

Beauchêne, f., c^ne de *Somloire.* — Appartenait aux Bonchamps de Maurepart depuis au moins la fin du XVIIe s.

Beauchêne, f., c^ne de *Thorigné.*

Beauchêne, f., c^ne de *Villedieu,* bâtie vers 1865. — On y suit tout près, à l'E., les traces de la voie romaine du Fief-Sauvin à Tiffauges.

Beauchêne (le Bas-), f., c^ne de *Chantocé.*

Beauchêne (le Grand-), f., c^ne d'*Aviré.* — Ancien fief dont les seigneurs avaient leur enfeu au XVIIe s. dans l'église de St-Martin-du-Bois. — En est sieur Louis Letessier 1638, 1657, Gervais de Sancé, écuyer, lieutenant de la connétablie, 1721, sa veuve Henriette-Bathilde-Agnès de Lignace 1726, 1731. — L'habitation a été complétement rebâtie en 1868. L'ancien logis, de forme rectangulaire (14 mèt. sur 10) et qui a servi quelque temps de mairie, communiquait avec l'étage supérieur par un large escalier avec rampe pleine en pierre. Un autre de même, où trois hommes chargés pouvaient passer de front, menait extérieurement aux greniers. — En dépendaient un verger fournissant de 100 à 120 barriques de cidre, un étang et une belle allée alternée de cormiers et de châtaigniers. — Appartient à M. de Messey, mari de Mlle Duvigneau.

Beauchêne (le Petit-), f., c^ne d'*Aviré,* relevait de Bouillé. — Appartenait à D^lle Jeanne Lemasson, veuve de Jean de Galène, après elle en 1742 à Mlle de Sancé (E 191).

Beauchevrie (la), cl., c^ne de *Daumeray.*

Beauclerc (*Florent*), maître maçon, en Saint-Lambert-des-Levées, 1646.

Beauconseil. — V. *Bonconseil.*

Beaucornu, ham., c^ne de *Vernantes.* — *Boiscornue* (Cass.). — *Beaucoran* (Et.-M.).

Beaucoup, ham., c^ne de *la Séguinière.* — *Beaucou* 1671 (Et.-C. de St-Christ.-du-Bois). — *La mét. de Beaucourt* 1775 (E 611).

Beaucouze, canton N.-O. et arrond. d'Angers (6 kil.). — *Vulcosiacus* 1132 (Cartul. du Ronc. Rot. 2, ch. 35). — *Biaucouseium* 1283 (La Haie-aux-B.-H., f. 63). — *Parochia de Beaucouze* 1294 (Saint-Nicolas, p. 7). — *Bellum Couseium* 1449, 1572 (G Evêché, Droits cath., f. 11 et 122 v°). — *Beaucousin* 1616 (GG 201), 1627 (Mss. Valuche), 1628 (*Journal* de Louvet), 1700 (GG 165). C'est l'orthographe populaire durant les XVII-XVIIIe s.

Entre Angers et Bouchemaine (8 kil.) au S., St-Jean-de-Linières (3 kil. 1/2) et St-Lambert-la-Potherie (4 kil.) à l'O., la Meignanne (9 kil.) et Avrillé (5 kil.) au N. et à l'E. — Le bourg se cache en contre-bas et à 1 kil. de la route nationale de Nantes qui traverse de l'E. à l'O. sur une longueur de 4 kil. A son entrée sur la commune s'en détache vers N. le chemin de grande communication d'Angers à la Pouère. Un chemin vicinal, passant dans le bourg, relie la route nationale de Nantes et celle de Caen, à la Croix-Cadeau. — Il ne reste plus que sept ou huit massifs épars des bois qui couvraient absolument tout le pays, et les cinq étangs, dont deux alimentaient le ruisseau de Brionneau, ont tous été desséchés l'un après l'autre et mis en culture.

En dépendent les hameaux de l'Oirie (1 kil.), de la Ragoterie (400 m.), de Haute-Roche (300 m.), de Vilnières (2 kil.), et 85 fermes ou écarts.

Y naissent les ruiss. de Vilnières et de la Haie.

Superficie : 1,934 hectares dont 11 hect. 18 en vignes, 480 hect. 58 en bois.

Population : En 1726, *95* feux, *449* hab. — En 1790, *95* feux. — En 1820, *677* hab. — En 1831, *650* hab. — En 1841, *761* hab. — En 1851, *850* hab — En 1861, *798* hab. — En 1866, *764* hab., dont *147* dans le bourg (32 maisons, 50 ménages) et *617* de population éparse. — Deux fabriques donnaient quelque animation, l'une de poterie d'ornementation, vases, candélabres et tuyaux de drainage, établie en 1839 par MM. Hervé, l'autre, de pointes avec tréfilerie, à la Haie, en 1838, par M. Marais père ; — toutes deux sont délaissées.

Perception d'Avrillé et *bureau de poste* d'Angers.

Assemblée, autrefois le 1er septembre (*Saint-Gilles*), actuellement le deuxième dimanche de septembre, mais sans importance.

La *Mairie,* pauvre construction neuve (1851) et déjà lézardée, contient l'*Ecole mixte* des filles et des garçons.

L'*Eglise,* dédiée à St Gilles (succursale, 5 nivôse an XIII), forme un carré long de 30 mèt. 50 sur 5 mèt. 89, terminé par deux pignons, — l'un sur la façade, avec porte en accolade du XVIe s. et fenêtre, — l'autre sur le chevet, avec fenêtre ogivale à meneau, encadrée dans le cintre d'une baie romane à claveaux de pierre ardoisine posés de champ. — Dans le mur vers S. apparaissent les traces de trois hautes et étroites fenêtres avec cintres romans à claveaux réguliers, toutes trois bouchées, sauf une dont l'extrémité supérieure est laissée libre, à côté d'une quatrième baie toute moderne. Le chevet repose sur le roc vif, les murs voisins sur un massif de grosses pierres mal équarries, le tout contre-butté de contre-forts à tous les angles et jusqu'à la portée du clocher relativement moderne. — A l'intérieur la nef est nue, vide, sans intérêt. Elle était séparée jusqu'au XVIIIe s. du chœur, qui formait l'édifice primitif, par un mur avec porte surmontée, au-dessus du toit, de deux petites baies en manière de campanile. L'arc de tuffeau, qui l'a remplacé, date de septembre 1704. Sur les pieds-droits qui le portent est peint un *Calvaire* avec un horizon de Judée. — A droite s'y appuie l'autel de *St-Sébastien,* dont la statue, posée le jour de la Toussaint 1712, est l'œuvre des frères Saint-Simon. — A gauche l'autel de *la Vierge,* avec statue peinte, la robe autrefois parsemée de fleurs de lis, bénie le 15 août 1685. Deux statues dans le chœur, *St Eutrope,* à droite, *St Gilles,* à gauche, datent de la même époque. — Au fond, un très-remarquable tableau du XVIIe s. représente la Vierge avec l'Enfant, les pieds posés sur le croissant, dans une auréole d'or, le Saint-Esprit planant sur sa tête, et le groupe entier entouré de quatorze scènes de la Passion, qui lui forment comme une couronne de médaillons. — Dans la nef, sous la tribune en bois, une autre toile montre la Vierge conduisant avec Joseph l'Enfant Jésus, au-dessus duquel plane la Colombe symbolique,

Digitized by Google

Cette œuvre, attribuée au peintre Olivier, porte dans un coin du cadre les armes de la famille Bault, V. *ci-dessus*, p. 229. — Cette pauvre église fut dévalisée en février 1791 par des voleurs qu'on arrêta au moment où ils venaient reprendre les vases sacrés enfouis par eux dans le bois d'Avrillé

L'ancien *Presbytère*, avec jardin, racheté par la commune en 1819, fut rebâti sur le même emplacement en 1856-1857.

Le *Cimetière* a été transféré en 1810

Il a été rencontré des haches celtiques près le cimetière et à Vilnières, et on croit reconnaître les traces plus ou moins certaines d'un *Kromleck* à la Grosse-Pierre. Tout le pays était couvert d'ailleurs par la forêt des Echats, V. *ce mot*, longtemps indépendante de toute paroisse. Le comte Foulques la donna au commencement du XIIe s. aux moines de St-Nicolas qui s'empressèrent d'y défricher l'emplacement d'une église, de bénir un cimetière et de former ainsi un centre pour les habitants dispersés dans la forêt. C'est l'origine de Beaucouzé.

Le prieuré faisait partie du temporel de l'office du cellérier de l'abbaye et fut réuni assez tôt à la mense conventuelle. En dépendaient la maison priorale avec grange dîmeresse, refaite en pierre en 1740, l'étang et la closerie de Beaucouzé attenant à la maison du vicaire, avec petite cour enclose pour garder les bestiaux pris en délit dans la forêt, les métairies du Grand-Pin, de la Grande-Pierre, de la Ragotelie et divers bois. — Les bâtiments dans le bourg furent vendus nat^l le 20 septembre 1791.

La cure dépendait du doyenné de Candé. — Vacante par résignation de Pierre *Gourgeaux*, elle fut conférée le 11 février 1468 à Jacq. *Bienassis*, curé de Saint-Christophe-du-Bois. — Jacq. *Lochery*, 1526. — Jean *Dohin*, 1609, † le 12 novembre 1618. Il était remplacé depuis 1614 par Maurice *Sauvreau*, qui bénit le 1er août 1618 la grosse cloche nommée *Anne* par n. h. Jean Guilbault, fermier du prieuré et D^lle Anne Poitral de la Césardrie. — Richard *Laurent*, 1621, † le 22 décembre 1626. — Urbain *Garnier*, février 1627-29 septembre 1636. — Jean *Bruslé*, 14 avril 1638. Il signe jusqu'au 10 février 1656 et devient curé du Petit-Paris. — *Jolivet*, 27 mars 1657-18 mars 1668. — Ambroise *Maussion*, 3 août 1668, qui signe jusqu'au 14 juillet 1679 et qui passe curé d'Avrillé. — Pierre *Graimbault*, 11 septembre 1679-10, décembre 1686. — Jean *Allouet*, précédemment curé de Grézillé, 25 janvier 1687, inhumé le 1er septembre 1696, âgé de 66 ans, sous le porche de l'église, à gauche, vers la petite porte, la tête près le pilier. — E. *Orye*, 15 janvier 1697, † le 19 juillet 1723. C'est de son temps que fut transformée et ornée l'église. — H.-J. *Mondain*, 25 août 1723-16 mars 1730. — François-Melaine *Chauvin*, 6 juin 1730, inhumé le 24 juillet 1736, près la petite porte, dans le cimetière, à l'âge de 49 ans. — *Souchard de la Planche*, 31 août 1736. — Mais une sentence de la Sénéchaussée d'Angers du 12 mars 1737 l'évinça, en le condamnant à restituer les revenus, au profit de Louis-François *Provost*, qui signe dès le 15 mai 1737 et meurt âgé de 45 ans le 9 août 1742. — Pierre *Ciret-Desloges*, 25 janvier 1743. Le 30 août 1749 la grosse cloche, pesant 260 livres, fut bénie par D. René Lesassier, cellérier de St-Nicolas, et nommée *Claude-Marie-Anne* par D. Claude Levacher, prieur de l'abbaye, et Marie-Anne Crestault de la Motte. Ciret tenait une pépinière « des meilleures espèces de châtaigniers tous hantés ainsi que des arbres fruitiers à haute tige » dont il faisait commerce et qu'annoncent les *Almanachs d'Anjou*. — *Lerat*, précédemment vicaire, 1er avril 1779, † le 9 avril 1784, âgé de 44 ans. Il avait pour vicaire Fr.-Rémy Lemétayer, récollet. — P.-H. *Lesné*, 1er mai 1783-4 avril 1791. — Ce jour-là il remit les registres au curé constitutionnel *Marchal*, ancien prieur de l'abbaye de Chaloché, qui signe à partir du 18 novembre 1792 « curé et greffier », puis « curé et officier public », puis « officier public ». Son ancien abbé, Dom Couthaud, V *ce nom*, était venu mourir en son presbytère le 19 août 1791.

Cette pauvre paroisse, placée aux portes d'Angers, participait à toutes les misères de la ville. On y voit plus qu'ailleurs l'enregistrement d'enfants illégitimes, déposés par de pauvres servantes. Le 20 mai 1618 une femme d'Angers, qui avait le sien en nourrice aux Corbinières, l'empoisonna. Dénoncée, elle fut pendue au Pilori et brûlée en Boisnet le 18 juillet. — Toutes les pestes y passent. — En 1626 les habitants de la Petite-Houssaie, de la Ceriseraie, du Bois-l'Abbé en meurent, hommes, femmes, enfants. — La contagion existait encore en 1631, en 1637, en 1638. — Elle fit rage en octobre 1640. — L'hiver de 1709 ruina tout, arbres et semailles, sauf à Champmoral, aux Bas-Bouillons et au Petit-Vilnières, où les blés furent épargnés. — Le 10 décembre 1711 un ouragan terrible passa sur la paroisse. — La misère était grande à la Révolution dans ce pays presque tout en landes, étangs et bois. — Le seigneur temporel était M. de Serrant.

Maires : Pierre *Manceau*, agent municipal an VI, maire le 10 messidor an VIII, mort le 22 germinal an XI. — René *François*, 18 prairial an XI. — Camil'e *Boguais*, 2 janvier 1808. — Jean *Dupont*, 10 février 1813. — *Roux*, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, 20 août 1830. — Pierre-Julien *Querdray*, 4 mars 1831. — Paul-Prosper *Guilhem*, 9 mars 1844. — Louis *Goujon*, élu le 13 août 1848, démissionnaire en octobre. — *Hervé-Frémond*, 1849, démissionnaire en novembre 1853. — Charles *Boutton*, 6 décembre 1853, installé le 11.

Arch. de M.-et-L. Série H *Abb. St-Nicolas*. — Arch. comm. E. — *Journal de Maine-et-Loire*, 15 octobre 1830. — Pour les localités, voir à leur article, *la Claie, Molières, Guinezert, l'Emérillais, l'Epiceris, Champmoral, la Ceriseraie*, etc.

Beaud.... — V. *Baud*....

Beaudouin (*Fr.*) — V. *Baudouin*.

Beaudouin (*Alexandre*), prêtre du diocèse d'Angers et carme de Challain près Segré, y résidait en 1793, tenant école. Il y fut arrêté, conduit à Craon et fusillé comme brigand le 6 thermidor an II (24 juillet 1794).

Guillon, *Martyrs*, t. II, p. 160.

Digitized by Google

Beaudouin (*Nicolas*) dit aussi de Précigné, abbé du Perray-Neuf (1333).

Beaufalt (*Anselme*), religieux de St-Nicolas d'Angers, s'enfuit de l'abbaye en 1537 en emportant, avec un diamant d'un prix inestimable, présent de la duchesse Jeanne de Laval, les principaux reliquaires d'argent. Il les avait vidés aux mains d'une pauvre femme, qu'il chargea de rapporter les reliques. Recherché avec soin, il fut reconnu à Venise et pendu.

Roger, p. 157.

Beaufort (*Canton de*), borné par les cantons au N. de Baugé, à l'E. de Longué, au S. de Saumur N.-O. et des Ponts-de-Cé, à l'O. d'Angers S.-E et de Seiches, comprend, sur 15,213 hectares, les communes de Beaufort, Brion, Corné, Fontaine-Guérin, Gée, St-Georges-du-Bois, Mazé, ensemble en 1831, de *15,567* hab. ; — en 1841, de *15,193* h.; — en 1851, de *15,113* hab.; — en 1861, de *14,748* h.; — en 1866, de *14,383* hab., en décroissance lente mais continue.

Il est divisé, au centre, du N. au S. par le Couesnon, affluent de l'Authion, qui forme intérieurement la limite vers S. et s'y prolonge à travers la commune de Mazé.

Beaufort, chef-lieu de canton, arrond. de Baugé (16 kil.).—*Bellus fortis* 1119-1129 (Liv. N., ch. 197). — *Belfort* 1124-1126 (St-Eloi, ch. or.), 1171 (1er Cart. Saint-Serge, p. 186), 1185 (Chap. St-Maimbeuf). — *Baufort* 1152-1168 (2e Cart. St-Serge, p. 363), 1227 (Chron. de Tour., p. 160). — *Beaufordus* 1203 (Chron. des abb. d'A., p. 52). — *Bellofortium* 1650 (Ménard, Mss. 875). — *Beaufort-en-Vallée* XVII-XIXe s. — La forme du nom indique que le sens veut dire non *forte guerre* mais *beau château*.

Entre Gée (2 kil.) et Fontaine-Guérin (6 kil.) au N., Brion (4 kil. 1/2) à l'E., les Rosiers (10 kil.) et la Menitré (7 kil.), dans l'une et l'autre avec station de la ligne d'Orléans, au S., Mazé (5 kil.) à l'O. — A 31 kil. d'Angers, 30 kil. de Saumur.

Les routes départementales d'Angers à Longué et de Baugé à la Loire, qui s'y entrecroisent, rallient à elles les chemins des Rosiers à Durtal et de Beaufort au Lude par Baugé.

La « petite ville assez jolie », comme l'appelle déjà Chopin au XVIe s., s'élève dans une plaine, au pied, vers. N., de la colline qui portait le château et qui domine toute la vallée, couverte jusqu'au XIVe s. de marais et d'une forêt défrichée pour la plus grande partie de 1320 à 1350.

En dépendent les villages de l'Epinay (1,800 m.), Rouzou (1,800 mèt.), les Seillandières (1,600 mèt.), Princé (3,200 mèt.), Bonchevreau (3,600 mèt.), Bousseline (1,300 mèt.), le Pont-Rouge (2,900 mèt.), Montachinon (1,800 mèt.), le Canada (1,900 mèt.), la Grosse-Pierre (2,500 mèt.), St-Pierre-du-Lac (2,100 mèt.), Gaigné (3 kil.), Moulines (3,200 m.), le tout relié par 80 à 90 fermes.

Y passent le Couesnon et les ruiss. du Pâtis, du Mothais et de Brené.

Superficie : 3,562 hectares dont 145 en vignes, à peine 50 hect. 27 ares en bois, restes de la *forêt* qui couvrait tout le pays.

Forêt. — Le plus ancien titre qui en parle est une charte de 1148 portant donation par Geoffroy-le-Bel à Othon du Lac de 1,200 arpents de frous et dégâts sur 3,600 arpents, qu'elle aurait contenus à cette époque, à la charge d'en réserver 600 pour le pacage des bestiaux des habitants, suivant le droit de concessions antérieures. Cette pièce n'est connue que par la relation, dont s'autorise une transaction du 28 mai 1356 passée entre le comte Roger et René de Périers, sieur du Lac. Ces droits d'usage favorisaient le défrichement en intéressant les habitants aux communs de vaine et vague pâture; les gardes fieffés s'y créèrent de leur côté des habitations, transformées plus tard en domaines; de nombreuses ordonnances des rois ou des comtes en aliénèrent aussi à plusieurs reprises de vastes espaces pour convertir en culture et distribuer en métairies. — Dès le XIVe s. la forêt est déjà réduite à la lisière des deux rives de l'Authion, sur une demi-lieue de large encore en 1350. C'est *la Grande forêt de Vallée* dont se détachent à distance de larges bouquets de bois. En 1666 le conseiller Leferron, commissaire spécial, procéda au bornage et la divisa en trois parties sous trois noms : 1° *la Forêt de Beaufort* (1,763 arpents); — 2° *le Bois de Beaufort* (112 arpents 1/2); — 3° *le Buisson de Chanay* (37 arpents 1/2), — ces deux dernières presque aussitôt engagées, puis défrichées l'une en labours, l'autre en prés. Dès 1674 une vente réduisit la première, la seule qui restât, à 1329 arpents. — En 1756 elle était répartie en trois bailliages confiés chacun à un sergent : *le Porteau, la Garde de Mazé, le Métail*, le tout bien planté de chênes, frênes et ormeaux en futaie si épaisse que les jeunes ventes n'étaient accessibles qu'à plus de trente ans. Le débit s'en faisait à Nantes pour la marine, le reste à Beaufort et à Angers, amené à la Loire par l'Authion, mais seulement jusqu'aux vannes du pont de Sorges, où il fallait, quand elles étaient fermées, transborder et recharger à bras.—Un écart de bois dit *la Garenne du château*, près la Ménitré, comprenait en outre 7 arpents dès lors désignés pour être défrichés.

Communs.—Le règlement, sans cesse invoqué, donné par Jeanne de Laval en son manoir de la Ménitré le 2 mai 1471, atteste, reconnaît, confirme aux « subgès, manans et habitans au dedans des fins et mettes des frous communaux, herbaiges, charnaiges et pasnages du comté », la liberté, « à eux anciennement octroyée », d'y mener, moyennant une redevance annuelle, « leurs bœufs, moutons, chevaux, porcs, oies ou autres plumaiges, jusques à tel nombre que bon leur sembloit », mais uniquement ceux « de leur creu et nourry » et non point de toute origine et de passage pour la revente ou l'engraissement. L'acte n'est fait même, sur la plainte des usagers, que dans ce but spécial d'empêcher l'introduction, par une pratique alors nouvelle, de multitude d'animaux appartenant à des forains, qui envahissaient et ruinaient les pâturages. Le règlement constate également la coutume « de plusieurs des circonvoisins et prouchains » du comté d'y envoyer leurs bestiaux et soumet seulement leur droit d'usage, sans le contester, à une rente double. — Les bestiaux

Digitized by Google

étaient admis du 23 avril au 8 septembre. — En conformité des lettres-patentes de 1572 et 1573 et en exécution d'un arrêt du Parlement de 1574, il fut procédé à un triage qui réserva au roi 1.200 arpents, en abandonnant le reste des terres vagues et vaines aux habitants à perpétuité, indivisément, situation confirmée par l'édit d'avril 1667 et de nouveau par un arrêt de la grande Direction des Finances du 1er août 1767, qui annula les privilèges accordés à des concessionnaires, et par un autre du Conseil de Monsieur (22 septembre 1769) qui renouvela les édits antérieurs.

Les travaux d'asséchement de la vallée par la canalisation de l'Authion, V. *ce mot*, se soldèrent avec le produit de la vente de partie des communaux indivis. Le reste fut l'objet d'un partage arrêté dans le courant de l'année 1834 et consacré par ordonnance du 24 avril 1835, sauf une réserve laissée à la disposition du syndicat pour faire face aux frais d'entretien des ouvrages. 15 communes eurent leur part proportionnelle. Beaufort, Brion, Mazé, Corné, Andard, Brain, Trélazé, les Ponts-de-Cé, la Daguenière, la Bohalle, Saint-Mathurin, la Ménitré, les Rosiers, St-Clément, St-Martin-de-la-Place. Beaufort se trouve ainsi posséder 200 hect. de terres en culture et 245 hect. de marais, d'une valeur ensemble de 867.000 fr. — Une indemnité de 20.000 francs fut accordée à St-Georges-du-Bois, une autre de 1.500 à Fontaine-Guérin pour tout droit. — En 1849 et de nouveau en 1853 fut soulevée la question du droit de seconde herbe. Les communes, mises en demeure en 1856 de se prononcer, se partagèrent en deux groupes dont 6 pour, 9 contre le droit d'usage et de parcours indivis sur la totalité des prairies. D'une expertise, décidée en réunion des maires (2 juin 1856), il résulta la constatation cadastrale de 2 387 hectares 28 ares 87 centiares (évalués 8.336.062 fr.) dont 1.881 hect. 40 a. 17 c. furent déclarés soumis sans aucun doute à l'usage et estimés seuls 6.528.459 fr. Les six communes opposantes à l'indivision, Andard, Brion, Beaufort, St-Mathurin, les Ponts-de-Cé, Trélazé, consentirent (30 juillet 1859) à abandonner tous leurs droits moyennant une indemnité, fixée pour la commune seule de Beaufort à la somme de 222.835 francs.

En regard de cette opulence, il faut rappeler qu'avant la Révolution la ville possédait pour tout revenu *Douze livres cinq sols* de rente.

Population : En 1699, *983* feux. — En 1726, *1.066* feux dont *800* en ville, *4,600* hab. — En 1821, *5.972* hab. — En 1831, *5.774* hab. — En 1841, *5.474* hab. — En 1851, *5.207* hab. — En 1861, *5.260* hab. — En 1866, *5.120* hab. dont *2.728* h. dans la ville (840 maisons, 940 ménages). — En décroissance plus rapide même que le canton.

Bureau de poste et chef lieu de *perception* pour les cnes de Beaufort, Gée, Brion, St-Georges-du-Bois et Fontaine-Guérin.

Industrie. — Commerce. Trois *foires* royales y existaient dès le XVIIe s. : le mercredi veille de l'Annonciation (25 mars), autrefois tenue le lendemain de cette fête, — le mercredi avant la St-Jean (24 juin), — et le mercredi avant la St-Martin d'hiver. — Une quatrième y fut créée, par arrêté du 28 février 1806, au deuxième mercredi de septembre. — Sur le vœu exprimé par le Conseil général le 26 août 1869 et par arrêté du 9 novembre suivant, les foires ont été rendues mensuelles et se tiennent le premier mercredi de chaque mois. — On voit mention du *marché* dès 1322 *Cartul. de Monnais*, p. 412). Il fut fixé en 1605 au mercredi de chaque semaine. — La *mesure* du comté de Beaufort comptait 12 boisseaux pour 9 des Ponts-de-Cé ; le prieuré avait la sienne distincte, double de celle du comté. — « Grand commerce de blés », dit Miromesnil en 1699 ; — fruits secs, toiles, huile de noix, bestiaux et chanvres, surtout depuis l'établissement en Anjou des manufactures. — Fabrique de conserves.

Blés, millet, lins, colza, chanvres renommés des terres de la vallée où ils s'élèvent à 4 et 5 mètres de hauteur, mûriers, fèves de marais ; cultures maraîchères, jardins et pépinières.

Des lettres du 14 mars 1750 autorisèrent la création dans la ville « d'une manufacture de toile de la qualité de celles qui se fabriquent en Russie ». — Par nouvelles lettres du 21 mars 1752 les directeurs Deshayes et Pigeot et leurs successeurs, leurs commis aux achats des chanvres et le contremaître des travaux furent exemptés du logement des gens de guerre, de quart, garde et taille. — Elle appartenait en 1777 à Jean Palot, en 1790 à Maurice et Georges Baudard de Ste-Gemmes et autres associés, qui la vendirent à Jean-Pierre-Louis Delaval, procureur en la cour du roi, pour 65.000 livres. Elle occupait alors 136 métiers. — Elle a été acquise, bâtiments et enclos, par autorisation du 22 mai 1837, le 6 décembre 1838 de MM. Joubert-Bonnaire et Raimbaud d'Angers par la commune de Beaufort.

L'Église, érigée en cure (19 brumaire an XI), est dédiée à Notre-Dame. — Le plan forme une croix latine d'une longueur totale de 46 mèt. 40 sur 9 mèt. 50 dans la nef et 9 mèt. dans le chœur, avec transept de 31 mèt. 50 de long sur 7 mèt. 85 dans le bras droit, 9 mèt. 25 dans le bras gauche. Dans l'angle, à l'entrée, à droite du chœur, s'ouvre la *Chapelle à la Reine* (6 mèt. 25 sur 3 mèt. 50) en souvenir de Jeanne de Laval qui la fonda en 1485, voûtée en ogive avec un écusson blanc à la clef entouré d'une couronne d'épines. — La *galerie* moderne qui cachait la façade vient d'être abbattue, ainsi que la façade même (XVIe s.) qu'on a reconstruite en l'avançant d'une travée, sur le plan exact mais agrandi de l'ancienne, avec large fenêtre flamboyante, la porte accostée de deux légers contre-forts à petites niches étagées en demi-relief, ornementées de colonnes en torsades, de grappes de raisins, de crousilles, de pampres et de perles en couronnes, l'archivolte paré de bouquets et de légères guirlandes. — Au milieu une élégante niche en encorbellement abrite une statue de « N.-D.-de-Grâce ». — Le *chœur*, qui est aussi pour être transformé, porte à une clef de voûte les premières armoiries de la ville. Il est ainsi que le transept du midi plus ancien que le reste de l'édifice. La voûte, moins élevée que dans les parties modernes, garde aux retombées de petites figures grotesques et des monstres en plein

Digitized by Google

relief. Le style indique la fin du XIVe s. ou les premières années du XVe. — Dans la grande nef, percée de chaque côté de quatre hautes fenêtres à double meneau chargé de cœurs et de quatrefeuilles, des groupes de trois tores ronds remplacent les colonnes et montent en faisceau pour s'écarter en compartiments prismatiques qui s'enchevêtrent à grand effet compliqué. — Commencée en 1499, elle s'achevait en 1527 et ne fut absolument terminée qu'en 1536, date inscrite sur une clé. Les armes d'Honorat de Savoie figuraient au-dessus de la grande porte. — Des chapelles doivent y être surajoutées tout au long, entre chaque contre-fort. — Le *clocher* (48 mèt. de haut.) est en partie l'œuvre de Jean de Lépine, comme sans doute la façade. Construit sur la dernière travée du bras droit, il ne fut achevé qu'en 1542. Il a été restauré en 1759. La tour, carrée de la base au sommet, est divisée par son ornementation comme en trois ordres, dont les deux premiers sont antérieurs au XVe s. A la partie inférieure, des pinacles simulés décorent les angles et encadrent chacun une fenêtre ogivale; au-dessus, de longs pilastres sans corniches, avec ornements déliés qui s'effilent en pointes d'ogives; enfin un corps d'architecture à double baie ronde et archivolte en relief, décoré dans le goût de la renaissance, avec colonnes cannelées dont le chapiteau imite la feuille d'acanthe et porte sur la frise un médaillon. Le couronnement primitif d'une rampe en pierre, qui menaçait ruine, a été depuis longtemps abbatu. Le faîte porte une sorte de dôme entre les clochetons des angles surmontés d'un *croissant*, qui rappelle, dit-on, l'ordre du Croissant, cher à René et à Jeanne de Laval.

L'intérieur de l'église, malheureusement badigeonné en 1784 par l'organiste Urson, de nouveau en 1819 par l'italien Sertorio, possède un grand autel (1840, style Louis XIII) surmonté d'un Calvaire, dont les personnages s'appuient sur une peinture moderne qui n'a d'intérêt que la représentation du clocher et de l'ancien château de Beaufort. — Sous le bras droit l'autel de la Vierge Mère porte la date de 1647, — sous le bras gauche, autel dédié à St-Pierre avec statue moderne. — L'autel de St-Augustin et de St-Joseph, véritable chef-d'œuvre de menuiserie, est de la façon d'un des Récollets et daté de 1617. Il a été restauré en 1837 et tiré des ruines de leur chapelle abandonnée. — A côté une *Annonciation*, qu'une restauration moderne a gâtée, représente, dit-on, sous les traits de la Vierge, Mme de Montespan, qui l'avait donnée à l'église. — Signalons encore un tableau de Coutant, donné par Charles X, un médiocre *St-Éloi*, présent d'Éloi Jourdain, V. *ce nom*, une *Adoration des Mages*, aux fonts-baptismaux un *Baptême de J.-C.*, donné par M. Danquetil de Ruval, sur l'autel de St-Augustin le portrait du patron, donné par M. l'abbé Joubert, à côté, une très belle toile du XVIIe s., les *Noces de Cana*, avec inscription publiée dans le *Répertoire Arch.*, 1868, p. 148; — au bas de la nef les restes d'une fresque de l'*Annonciation* (XVIe s.), devant laquelle Marguerite de Créhallet, dame d'honneur de Jeanne de Laval, fut enterrée, enfin deux médiocres petites toiles dont un *Jésus au jardin des Oliviers*, dans la chapelle St-René et dans la sacristie. — Les orgues, restaurés en 1632 par Maillard, en 1789 par Luck, ont été augmentées vers 1858 par M. Bonn, de Tours. — L'église possédait en 1790 deux reliquaires en argent représentant l'un *St Sébastien*, l'autre *St Honoré* avec reliques données par Honorat de Savoie.

Y étaient desservies au XVIIe s. les *Confréries* du Saint-Sacrement fondée par le prieur le 20 mai 1540, confirmée par bulle de 1610 et décret épiscopal de 1614, des Cinq-Plaies par bulle d'Alexandre VII et décret épiscopal du 14 juillet 1666, du Rosaire (5 juin 1651), des Agonisants (13 mars 1683) et de St-Sébastien, cette dernière seulement approuvée.

La *Cure* est l'ancien prieuré reconstruit par le prieur Bernard avec oratoire érigé par le prieur Pelletier. Elle a été rachetée par la ville, en vertu d'une ordonnance du 23 décembre 1822, et récemment restaurée. Dans la salle à manger, une grande toile représente Beaufort au XVIIIe s., dans la grande salle, figurent les portraits des curés Joubert et Ferrand, par l'abbé Bariller, de Mongazon. — La cure était précédemment établie dans la maison de la *Providence*, rue St-Jacques.

Le *Cimetière* se trouvait dans un jardin du château donné le 17 juin 1499 par Louis XII, où existait une petite chapelle démolie vers 1765. Chaque année, en souvenir de ce présent, le jour de l'Assomption, on célébrait avant la messe paroissiale une grand'messe dite la *Messe du Roi*. — Le nouveau cimetière a été acquis par plusieurs actes consécutifs en 1828-29, autorisés par ordonnance du 25 octobre 1829, à 500 mètres du faubourg de la Chaussée.

L'ancien *Temple* protestant existe encore, au centre de la ville, rue du Puits-Bouchard, dans la demeure actuelle du juge de paix, M. Béritault. — Une *loge maçonnique* était aussi organisée en ville avant la Révolution.

La *Mairie*, construite avec l'aide d'un emprunt spécial voté le 21 juin 1860 (architectes MM. Duvêtre et Bonnet, d'Angers), est un édifice à faire envie à de plus grandes villes. La façade en est ornementée de briques, et l'intérieur remarquable par l'ampleur et l'élégance de ses distributions. La grande salle du conseil, précédée d'un salon d'attente, est décorée des armoiries de Beaufort, d'Anjou, de Baugé et d'Angers. — Vis-à-vis est installé depuis le 1er novembre 1865, le *bureau télégraphique*, le premier bureau communal, qui ait fonctionné dans le département et une *bibliothèque populaire*, composée non de banalités mais de beaux et bons livres, que les habitants, les ouvriers, les paysans empruntent avec zèle et se passent de main en main. L'hôtel a pour décharge un corps de bâtiment du couvent des *Récollets* (XVIIe s.) et a été construit sur l'emplacement d'une cour entourée de galeries, qui formaient leur cloître, et d'une chapelle qui depuis la Révolution avait servi de pensionnat et d'atelier de tissage. Les fouilles y ont fait rencontrer de nombreuses sépultures et quelques

Digitized by Google

épitaphes aussitôt brisées. La cloche a été déposée à la Mairie et porte la date de 1678 avec la mention qu'elle fut nommée par messire Lemarié, gouverneur et sénéchal, et Marie-Elisabeth d'Allongny.

Il vaut la peine de signaler vis-à-vis la Mairie un *hôtel* des premières années du XVIIe siècle, à deux portails, l'un très sobre en son ordonnance régulière, l'autre chargé de rinceaux de palmes du goût le plus élégant, type excellent de l'architecture Louis XIII, appartenant au XVIIIe s., aux Duvau de Chavagne, aujourd'hui à Mlles Du Landreau; — l'*hôtel de la Torpanne*, XVIIe s.; — la maison de la *Chapelle-Joly*, sur le vieux cimetière avec sculptures renaissance; — dans la grande rue, une maison dont la face sur la cour porte un écusson chargé d'un chevron avec la date de 1612; — la *maison Daguet*, place de la Colonne, dont les caves, dit-on, communiquent aux souterrains du château; — la *maison Safflet* près l'ancien Temple, datée de 1584; — l'*hôtel Danquetil* de Ruval, dont le salon conserve des sculptures de David père; — dans la même rue, un logis de bois du XVIe s., avec un jeu de billard pour enseigne; — partout dans les faubourgs, qui s'allongent sur les routes, les petits logis à pignon de bois ou de pierre qui gardent encore, mieux qu'ailleurs peut-être, la physionomie des vieux temps passés. — Au pont du Moulin, un cadran solaire en ardoise, daté de 1648, représente une rue de Beaufort.

École mutuelle laïque communale, construite en 1841. — *École libre* de frères Ignorantins, établie en 1866 dans l'ancienne manufacture. — Deux pensionnats de jeunes filles dont une avec chapelle en style du XIIIe s., édifiée en 1865. — *Salle d'asile* 1860.

Le *Collège* fut fondé le 25 janvier 1577 par délibération des habitants dont cent des principaux signèrent l'acte. Pierre Buron, ségrayer du comté, mort le 26 juin 1595, légua une rente pour l'entretien du maître. Jean *Garreau*, qui tenait déjà les écoles en 1562, en fut le premier principal. André *de l'Abbaye* lui succéda en 1596, puis Jean *Chevais de la Saulaie*. — *Bourgouin*, chapelain de Gizeux, 22 novembre 1648. — Jacques *Berge* (V. *ce nom*), 1650. — Francois *Brigain*, qui se démet par vieillesse en 1680. — *Pierre Cartier*, 19 octobre 1680, démissionnaire le 16 juin 1718. — Math. *Lemonnier*, 1727. — Franç. *Rocher*, curé de Braye, 1741. — Jacq. *Pellerin*, 22 novembre 1744. — Louis *Corbineau*, 1er octobre 1752, démissionnaire en mai 1758. — Jacq.-Urb. *Bouchard*, anc. professeur à l'Oratoire, 20 août 1758. — Vers 1780 la direction passe aux mains d'un laïc dont le fils y enseigne l'écriture, la lecture, l'arithmétique. Lui-même professait la rhétorique et payait les autres régents chacun 60 livres — A la distribution des prix avaient lieu divers exercices, des plaidoyers, des interrogatoires; en 1782 fut représentée une pastorale, *le Devoir accompli*, suivi d'une autre petite pièce, *le Jugement imprévu*. Les bâtiments primitifs se trouvaient sur les glacis du château, dans l'ancien logis de l'aumônier de la reine de Sicile. Ils furent reconstruits en 1725, avec chapelle abandonnée et interdite en 1765. — Fermé pendant la Révolution, puis rétabli en octobre 1807 sous la direction de M. Chiron et libre jusqu'en 1868, il a été donné à cette époque à l'Université, qui l'a affecté à une école spéciale, sous la direction des maîtres de l'École de Cluny. Les travaux d'un nouvel édifice sur les plans de M. Beignet ont été adjugés en juin 1869. Il est terminé, mais non occupé encore et porte à son fronton, qui domine tout l'horizon, la date 1871.

La fondation de l'*Hôtel-Dieu* remonte au XVe s. — Dès 1412 un riche bourgeois, Jean Joanneaux et sa femme avaient converti leur hôtel en « aumônerie et maison-Dieu » pour s'y consacrer avec tous leurs biens au service des pauvres passants, des infirmes, des orphelins. Par acte du 27 janvier 1413 Boucicault, comte de Beaufort, accepta le patronage de l'œuvre et le titre de fondateur qui lui était offert pour la mieux perpétuer. Il lui donna un règlement, confirmé par le Parlement le 5 juin 1559 et par lettres-patentes de mai 1670, qui en confiaient l'administration à un bon prud'homme, natif de la ville et élu par les habitants. La chapelle, dédiée à St Jean, reconstruite en 1450, s'élevait presque vis-à-vis la rue du Puits-Bouchard, dans la grande rue, où une partie du portail resta longtemps enclavée dans les constructions. En 1599 la maison presque ruinée fut donnée aux Récollets pour leur établissement, mais l'hospice reconstitué fut transféré, non sans peine, au faubourg des Moulins, dans un hôtel acquis par la ville le 13 décembre 1632. Une chapelle y fut construite en 1659. Les religieuses de St-Joseph s'y établirent en 1671. Une reconstruction complète eut lieu en 1672, dont Henri Arnauld posa la première pierre le 5 mai. — Les biens des aumôneries et hôpitaux de Longué, Beaufort et St-Mathurin y furent réunis en 1690. — De beaux et vastes bâtiments reconstruits au milieu d'un enclos ont transformé depuis une cinquantaine d'années l'établissement. Les combles portent encore la date de 1670, 1674, 1690. — La chapelle (XVIIe s.) n'offre d'intéressant qu'une fresque moderne représentant *la Nativité*, deux figures, *St Augustin et St Charles Borromée*, et une belle garniture d'autel (XVIIIe s.). — A côté s'ouvre le cloître des religieuses et la salle capitulaire, qui conserve de précieux portraits : au fond, F.-M.-Al. Jér. *Nioche de la Brosse*, chanoine de St-Maurice d'Angers, les évêques J. *de Vaugirauld* et Mic. *Le Pelletier*, un archevêque de Tours, à gauche l'évêque *Poncet de la Rivière*, Jérôme *Le Royer de la Dauversière*, fondateur de l'ordre, Mlle *de Melun*, Jeanne *Ciret*, Françoise *de Contades*, Radegonde *Vallet*, Marie *de La Fère*, anciennes supérieures, Ste Jeanne *de Chantal*; à droite Anne *de Cléronné*, fondatrice de l'ordre à Montréal, une Ursuline de Tours; — sur la cheminée, l'évêque Ch. *Montault* (pastel), et Henri *Arnauld communiant un malade* (XVIIe s.). — Dans le réfectoire, un tableau représente *St Lézin recevant les vœux d'une hospitalière* (XVIIe s.). Il est question de créer, comme annexe à l'établissement un véritable *hos-*

Digitized by Google

pice des petits ménages, pension et refuge de vieillards.

L'hôpital des *Incurables*, précédé d'un magnifique préau avec vastes cours, ne présente d'ailleurs rien à mentionner. Il fut créé le 19 juin 1681, sans aide étrangère, par les soins de Mlle Lemarié et du prieur de Caignou. Des donations permirent d'en commencer la construction en 1769. La première pierre en fut posée par le fils du maréchal de Contades, qui avait autorisé de prendre pour l'œuvre les débris du château. — Sur l'entrée on lit : *Amor extruxit, pietas consecravit, caritas dotabit.*

Les *Halles*, autrefois sur la grande place, ont été reconstruites sur l'emplacement voisin du *Palais* en 1842 et renferment les salles de la *Justice de paix*. C'est un quadrilatère à quatre faces percées de deux étages de fenêtres avec portes de bronze et vastes caves voûtées.

Au milieu de la principale place de Beaufort, le forage d'un *puits artésien* fut commencé en 1836, sous la direction de l'ingénieur Degousée, et poursuivi jusqu'à 143 mèt. 33 cent. Les difficultés croissantes réduisirent le projet à une simple fontaine. Au-dessus on a élevé, d'après les plans de l'architecte Launay-Piau, d'Angers, une haute colonne cannelée d'ordre corinthien, terminée par la statue en bronze de Jeanne de Laval, œuvre du statuaire Fragonard. Sur les quatre faces en marbre blanc de la base de la colonne, on a encadré d'un côté la vie de la comtesse, de l'autre la délibération municipale du 2 juillet 1840 qui approuve le projet, à l'opposite, les armes de René et de Jeanne et leurs bustes. — L'inauguration de ce monument eut lieu en grande fête le 22 mai 1842.

Une autre colonne-fontaine sans caractère, en granit, élevée en août 1868 devant la curieuse maison de Chardavoine, porte cette inscription : « *Carrefour de la maison de Jean Chardavoine, poète musicien beaufortais* (XVIe s.), 1868 ».

Un *Abattoir* a été construit en 1868 sur les plans de M. Beignet.—Derrière s'élève une *Usine à gaz* inaugurée le 31 décembre 1871 par une fête publique.

Histoire. — Le territoire de Beaufort n'a jamais été traversé par le cours régulier de la Loire C'est une tradition banale, empruntée à une science de mauvais aloi, que j'ai suffisamment réfutée ailleurs. V. les articles *Authion* et *Loire* et *Rev. d'Anjou*, 1872, p. 81-96. — On y a trouvé quelques haches celtiques à Portafondu, à Fourcelle, à Placeau, à Porteaux, à Beaufort même, 14 urnes près le Pont du Moulin, une framée au Bois-du-Long, deux cuillères et des monnaies aux Marillières. Les traces romaines y abondent le long de la grande voie d'Angers à Tours qui passait par Mazé, Corné, St-Pierre-du-Lac, V. *ce mot*.— Dans la direction des Rosiers se rattachait à Beaufort une route secondaire à laquelle venaient aboutir de petites chaussées tortueuses, dites dans le pays *Chaussées Bruneau*, dont une percée jusqu'à ces derniers temps de deux petits ponts en ciment, dits l'*Arche-Blanche* et l'arche de *Claganne*, ce dernier bien certainement de construction romaine.

La terre dépendait de l'ancien domaine d'Anjou. Dès 1200 elle était assignée en douaire à la belle comtesse d'Angoulême par son mari Jean-sans-Terre. En 1206 Philippe-Auguste en abandonna la garde et la jouissance à Guill. Desroches. Louis VIII, en 1225, l'attribua en dot à la fille de Pierre de Monclerc, comte de Bretagne, qui devait épouser un fils de France ; mais le mariage n'ayant pas eu lieu, le roi en fit don à son troisième fils, Charles, avec l'Anjou. Le fils de Philippe VI, Jean de France, par lettres de juin 1344, détacha, ou comme disent les vieux juristes, « éclipsa » du domaine de la châtellenie et prévôté de Beaufort qu'il érigea en vicomté au profit de Guill. Roger, frère du pape Clément VI et père du pape Grégoire XI, qui déjà avait été gratifié (octobre 1342-août 1343) de 2.000 livres de rente sur cette terre en reconnaissance de l'aide par lui prêtée à la réunion du Dauphiné. Le roi, par charte de Vincennes, février 1346 (N. S.), confirma cette donation à perpétuité. Par lettres d'avril de la même année la terre fut érigée en comté, « avec toute justice et juridiction fors la souveraineté et le dernier ressort ». Le fils aîné de Guillaume Roger épousa Aliénor de Comminges, vicomtesse de Turenne, et leur fils Raymond, marié à Marie de Boulogne, eut pour gendre le maréchal Boucicault, qui rendit hommage de son comté le 17 juin 1400 à la duchesse d'Anjou. Le maréchal et sa femme Antoinette de Turenne étant morts sans enfants, le comté tomba aux droits de leur cousin Jean Roger, puis de son frère Pierre et enfin d'Anne Roger, sa fille, qui le réunit encore une fois à la maison de Turenne en épousant Agnet de la Tour ; mais ces droits restaient sans cesse, depuis la donation première, contestés par les officiers royaux et main-mise durait sur la terre pour défaut d'aveu. Charles VII par lettres du 1er novembre 1461 l'incorpora à jamais au duché d'Anjou, qu'il donna à René. Celui-ci exerça le droit de retrait féodal sur les héritiers et les désintéressa moyennant une somme de 30 000 écus d'or (24 avril 1469). A sa mort (1490) le roi Louis XI remit la main pendant deux ans sur le comté, mais Charles VIII en laissa la jouissance à Jeanne de Laval, à qui René l'avait légué par son testament du 22 juillet 1474. François Ier, en donnant l'Anjou à sa mère 1514, l'obligea à restituer au duc de Lorraine, héritier de René, les 30.000 écus que ce prince avait déboursés. La reine-mère donna le comté en 1515 à son frère naturel, René, bâtard de Savoie ; mais sur l'opposition du procureur général, un arrêt limita le don à la simple jouissance pendant un nombre d'années déterminé. Claude de Tende, fils de René, le posséda à ce titre jusqu'au 31 décembre 1559, que la terre fit définitivement retour au domaine royal d'Anjou, tout en restant engagé moyennant finances. C'est à ce titre qu'en jouit Honorat de Savoie, marquis de Villars, comte de Tende, amiral de France, 1578. Henri III l'attribua vers cette époque en supplément d'apanage à son frère François, mort sans enfants en 1584. Une ordon-

Digitized by Google

nance de ce prince, adressée à son sénéchal de Beaufort, indique les limites de ce comté, « contenant en longueur de 7 à 8 lieues pour « le moins, depuis la forêt de Bellepoule jusques « à la paroisse de St-Martin-de-la-Place, icelle « paroisse comprise, et deux de largeur et plus », en y comprenant la Loire et sa rive gauche, du pontceau des Tuffeaux à l'église de Juigné. — Un nouvel engagement eut lieu le 12 août 1586 à Pierre Leroyer moyennant 32.000 écus, à Puicharic en 1589, à Scipion Sardini en 1605, qui y résidait avec sa femme Antoinette de la Tour, — après lui, Henri de Beaumont-Lavardin 1633, 1644, le cardinal de Richelieu 1632, qui fit faire un inventaire des titres, le maréchal Armand de Brezé, l'amiral de Fronsac, son fils, Claire-Clémence de Maillé-Brezé, sa sœur, mariée à Louis de Bourbon, 1664, Elisabeth-Rosalie d'Estrées 1727. — C'est le cas de rappeler que jamais la belle Gabrielle, quoi qu'on en ait dit, ne fut gratifiée de notre Beaufort mais bien d'un duché de ce nom sis en Champagne. — Le comté est compris dans l'apanage de Monsieur en 1771, mais continue à être engagé et l'était encore en 1790 à François-André Oger.

Ici comme à Baugé, le *Château* du comte vint s'installer après l'église et déplaça de fait l'église et le bourg, bâtis jusqu'alors à St-Pierre-du-Lac, V. *ce mot*, centre antique du pays. Foulques-Nerra prit possession de la vallée, et en même temps de la forêt qui formait un de ses principaux revenus, en plantant sur une haute butte voisine un château-fort, où résidaient dès le XIIe s. un prévôt ou préteur, une cour de justice, de nombreux officiers. Pris et ruiné de fond en comble par Louis, fils de Philippe-Auguste, en 1214, mais aussitôt rebâti, il fut transformé, dit-on, par le pape Clément VI, dont l'écu, armorié des trois roses, figurait à la clef de voûte d'une chambre basse jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. En 1370 une bande d'Anglais et de Gascons s'y campa et rançonna tout le pays jusqu'à la bataille de Pontvallain. Une autre bande l'occupait encore en 1421 lors de la bataille de Baugé, qui les mit hors. Le roi René s'y plaisait fort, comme à Baugé, et y avait établi ses pinceaux et ses livres, parmi lesquels fut découvert le premier manuscrit connu de Joinville. — Sa veuve Jeanne de Laval y reçut le 30 août 1490 Charles VIII et sa jeune fiancée, qui y séjournèrent deux jours. Elle y mourut en 1498. Sur la motte même du château elle avait installé son confesseur Brancas Besnard, docteur en théologie, dans une petite maison qu'elle lui légua avec 500 florins. — Le tremblement de terre du 14 mai 1497 fit tomber trois cheminées du château. — Dès les premiers mouvements des guerres religieuses la place devint un des postes avancés des partis en guerre. Dandelot y réunit les calvinistes du pays le 14 février 1568. Les 23 et 24 février 1576 Henri de Navarre y dressa ses plans avec le duc d'Alençon. L'année suivante y passait Bussy d'Amboise. Condé y rallia ses troupes le 21 octobre 1585 avant sa pointe inutile sur Angers. Le 12 juin 1589, c'est La Rochepot, en 1591 Bois-Dauphin. Puicharic amène contre ce dernier une troupe de noblesse. Dans les premiers jours d'avril 1622, le château fut encore surpris par le capitaine Lavocat, sieur de Bonchamp. La ville d'Angers envoya des hommes et du canon pour l'en débusquer, sous la conduite de M. de la Ricoulaie qui en prit possession le 14. Ce n'était plus dès lors qu'une ruine, au milieu de laquelle subsistait encore l'antique donjon que sa situation seulement rendait redoutable au pays. A la requête des habitants (9 février 1635) le roi leur accorda (8 mars) les deux tiers des matériaux pour les nécessités de la ville, l'autre tiers aux Récollets pour leur couvent. Le 11 août 1725 un nouveau don concéda « ce qui restait des ruines » pour la construction du collège. De ces débris ainsi exploités il restait pourtant encore à la Révolution trois vieilles masses dont deux des quatre tours octogones qui le flanquaient, l'une et l'autre avec cave voûtée, chambre à cheminée, grenier, et un corps de logis avec puisard ; au centre, une petite cour ; autour, trois jardins et de larges douves. Le tout, vendu natl le 1er thermidor an IV et depuis racheté par la ville par acte du 23 mai 1832, ratifié par ordonnance du 12 janvier 1837, a été dégagé des terres et masures qui l'encombraient, et ainsi facile à aborder, conservé, dans ses pans de murs en moyen appareil régulier, des noyaux en amplecton du XIe s., croupe de la fondation primitive, deux portes du XIIIe s., des voûtes du XIVe, une fenêtre du XVe. — V. un dessin, d'après une ancienne peinture dans Berthe, Mss. 920, t. II, p. 73, un autre dans *l'Anjou et ses monuments* de M. Godard.

Les comtes, même à titre d'engagistes, y avaient des capitaines brevetés ou gouverneurs : Thibault *de Cossé* en 1494, dont la survivance était attribuée à son fils Jean ; — René *Houssard*, sieur de Bouchillon, 1550, mort en 1556 et remplacé le 15 avril par François *Lepougneur*, sieur des Petits-Champs ; — *de Fabry*, sieur de la Guéritaude, 1578 ; — *de Broc* 1585, 1588 ; — Claude *de Hamelin*, chevalier, 1624 ; — Charles *Cousin de la Brideraie* 1649, dont un fils y fut baptisé dans la chapelle Saint-Nicolas ; — Philippe *Lemarié* 1656 ; — son fils, le sieur *de Montortier*, ancien capitaine de vaisseau et chef d'escadre, lui succéda en 1689, † mort le 17 mai 1690 ; — Erasme *de Contades* en 1699 et sa descendance par survivance.

La *Sénéchaussée*, tribunal primitif des officiers du comte pour la recherche et la conservation des droits de son domaine, fut confirmée avec des pouvoirs restreints lors de l'érection de la terre du comté et devint royale lors de la réunion à la couronne. Un arrêt provisoire du 31 juillet 1539, devenu définitif, en détacha les appels de Baugé pour les reporter soit au Présidial d'Angers soit au Parlement de Paris. Son ressort comprenait les paroisses de Beaufort, St-Pierre-du-Lac, les Rosiers, St-Mathurin, Brain pour partie seulement, la Daguenière, la Bohalle, St-Clément-de-Trèves-en-Vallée et partie de Mazé et de Corné. — Les officiers présidaient à la *jetée des pelottes* que devaient courir chaque année, le jour de Noël, « tous ceux qui sont mariés dans l'an et qui la

Digitized by Google

première nuit de leur mariage ont couché dans la ville ou faubourg ». On jetait les trois pelottes du haut de l'arche, dans le ruisseau des Grands-Moulins. Les concurrents, nus en chemise, les devaient atteindre dans l'eau à l'encontre des anciens mariés qui se trouvaient là pour leur disputer le prix. Le dernier procès-verbal qui subsiste de cette drôlerie est de 1776. — Un autre privilège des officiers était leur *repas de Corné*, où les propriétaire des communs de la prévôté leur servaient encore à la fin du XVIIIe s., le mardi de la Pentecôte, « une soupe safranée, un trumeau de bœuf, un chevreau entier à tête, cornes et pieds dorés et un oison, le tout farci ».

Le *Grenier à sel* comprenait 19 paroisses, outre celles de la Sénéchaussée.

On voit dès les premières années du XIIe siècle mention de l'église. Elle appartenait ainsi que celle de St-Pierre-du-Lac à Amaury Crespin, seigneur de Chantoceaux, qui en fit don à Marmoutiers en 1125. Plus tard (1152), l'évêque Normand les attribua à l'abbaye Toussaint d'Angers. Elle était alors dédiée, comme l'église de la paroisse primitive, sous le vocable de St-Pierre, sans qu'aucun document indique à quelle époque elle s'échangea contre celui de Notre-Dame. — La paroisse dépendait du grand archidiaconé d'Angers, de l'archiprêtré de Bourgueil. Le prieur percevait sur chaque ménage 10 deniers, sur chaque feu d'homme ou de femme non mariés, 5 deniers.

Prieurs-curés : Robert, 1210, précédemment abbé de Toussaint d'Angers. — Jean *Breton* 1393, qui demeurait auprès du château dans un logis échangé contre le Pré-aux-Oies. — Pierre *Salvard*, 1465. — Guill. *Racineau*, 1507. — Mathurin *Leroyer*, 1521. — Aubin *Girard*, 1527. C'est le premier de qui il reste des registres de paroisse. On y trouve aux ides de février de cette année l'acte du baptême de Jeanne Michelet rédigé en distiques latins. Il y apparaît jusqu'à 19 prêtres exerçant le ministère. — Pierre *Desmoutiers*, 1531. — Franç. *Lerat*, 1550. — Etienne *Bousselin*, docteur en théologie, 1562. — Etienne *Fouquet*, 1563. — Denis *Davenel*, chanoine du Mans, 1566, 1578. — Pierre *Chappelain*, religieux de la Couture du Mans, 1587. — Etienne *Delaunay*, 1588. — Gilles *de la Ruelle*, 1595, bachelier en droit. — M. *Genest*, 1600. — *Macé*, 1606. — Charles *Surhomme*, docteur en théologie, chanoine de Saint-Maurice d'Angers, 1610-1633. — Louis *de Beauvois*, sieur de St-Laurent, 1634. Il ne résidait pas, non plus que Surhomme. Les habitants, abandonnés sans secours pendant la peste et qui avaient obtenu un arrêt contre son prédécesseur, obtinrent cette fois de l'intendant Laubardemont une ordonnance qui lui enjoignait de se rendre en sa cure, « soudain que le mal contagieux avoit cessé » et néanmoins saisissait partie de ses revenus au profit du prêtre qui ferait son service. — François *Riverain des Granges*, docteur en théologie de Paris, docteur en droit de Toulouse, protonotaire du Saint-Siège, ami du cardinal de Richelieu. Son frère, lieutenant-criminel à Beaufort, fut désigné pour juger à Loudun Urbain Grandier. — † le 27 juillet 1648. — *Le Laboureur*, 1649. — *De Fenouillet*, 1654-1680. — Il résigne en commande au profit de son successeur. — Claude *de Caignou* 1680, † le 20 septembre 1709. — Par décret du 31 mai 1684 l'évêque créa à Beaufort une conférence ecclésiastique pour les prêtres de Beaufort et de St-Pierre-du-Lac, que le décret du 31 mars 1702 remplaça par une conférence mensuelle comprenant les prêtres des Roziers, Longué, Mazé, Fontaine-Guérin, Brion, Fontaine-Milon, Saint-Georges-du-Bois et Gée. — Le 17 juin 1685 eut lieu une célèbre mission du P. Honoré, assisté de cinq capucins. — La même année le prieur commanda à ses frais les stalles du chœur faites par Richard et Léjard, de Beaufort, en 1686 la porte de fer du nouveau chœur. En 1686 encore il donna à son église, complètement restaurée de ses deniers, les reliques, enfermées dans deux cadres, des SS. Probe, Victor, Benoîte, Couronne, Tiburce, Hilaire, Concorde, Diodore, tirées du cimetière de St-Calixte, à Rome. Caignou n'ayant pas, comme ses prédécesseurs, résigné en commande l'abbaye de Toussaint, rentra dans son droit de présenter la cure. — Joseph *Trochon*, religieux de Toussaint, originaire de Châteaugontier, 1709, † le 19 avril 1740. C'est à lui que l'église doit successivement les fonts baptismaux, le pavé de pierre de rairie et d'ardoise en 1727, la balustrade de fer, le dais du grand autel, les trois bénitiers de marbre, l'aigle en cuivre, de riches chapes et chasubles à franges d'or. — Le 22 juin 1722 furent fondues les deux cloches par les frères Aubry, la grosse nommée *Marie-Anne* par M. Lemarié et Mme du Lys, la petite *Charlotte*. — Mathurin-Joseph *Bernard*, chanoine régulier, originaire d'Angers, précédemment prieur-curé de Châtillon, 1740, † le 5 avril 1779. Il fit rebâtir le prieuré avec chapelle sous l'invocation de St-Joseph, l'hôpital, et donna à l'église ses plus riches ornements d'autel. Il paraît avoir laissé une mémoire vénérée à en juger par le grand nombre d'épitaphes en prose ou poésie latine ou française, qui célébraient ses vertus et son éloquence et qu'on a recueillies. Hugues *Pelletier*, V. *ce nom*, avril 1779, devenu en février 1790 troisième membre de la municipalité, en avril second électeur, et évêque en janvier 1791. — Les trois cloches, dont la grosse avait été une seconde fois déjà refaite en 1756, furent refondues le 3 août 1781 par les frères Tirchaud et nommées par le maréchal de Contades, par le prieur et par Monsieur, frère du roi. — Le prieur, à la réception de la nouvelle de son élection à l'évêché d'Angers, se rendit à son prieuré, escorté par la garde nationale, au son des cloches et du canon. Il y reçut les compliments des officiers et des notables. Le dimanche suivant il fit faire ses adieux par son second vicaire, nommé plus tard à la cure de Corzé et qui prêta le serment civique avec le nouvel évêque, ses trois vicaires, deux récollets, les prêtres du collège, un habitué, un diacre. — Le troisième vicaire fut attaché à la cathédrale d'Angers. — Le premier vicaire, Dominique-Marie *Vergne*, né à Beaufort en février 1756, en fut élu curé constitutionnel, et plus tard ayant rétracté son serment, fut en-

Digitized by Google

voyé dans les prisons d'abord d'Angers, puis de Rochefort-sur-Mer, puis embarqué pour la Guyanne française, où il périt de la peste le 15 novembre 1798 à l'hôpital de Sinnamari.

Les *Récollets*, venus de la Baumette, s'établirent en ville vers 1603 dans les bâtiments de l'hospice, dont les avaient gratifiés des lettres d'avril 1599, à charge par eux de fournir de prédicateurs aux fêtes solennelles La dédicace de leur église fut célébrée par Henri Arnauld le 25 septembre 1681. — On y voyait encore à la Révolution, au-dessus du beau tabernacle de bois doré et sculpté, aujourd'hui dans l'église paroissiale, sept tableaux dont un de 12 pieds représentant l'*Ascension*, quatre dans la nef et une statue de la Vierge. La bibliothèque contenait 1.894 volumes. Les religieux, au nombre de 12 en 1699, de 18 en 1744, n'étaient plus que 9 en 1790 et réclamèrent tous leur liberté, sauf l'aumônier de l'hôpital. — Le *Mail* actuel a été planté vers 1810 sur l'emplacement de leur jardin.

La *Ville* ne témoigne d'aucune importance jusqu'au XVIe s. et ne garde en elle-même aucun vestige antique. Perdue au milieu des bois jusqu'au XVIe s., entourée des marais de l'Authion, trop souvent visitée par les crues de la Loire, c'était un simple « bourg et village » que les lettres patentes de janvier 1545 autorisèrent à s'enclore de murailles et de douves. Les habitants ne purent suffire que par contrainte (5 mars 1546) aux frais de ces fortifications, peu formidables, à les juger par ce qu'il en reste, les tours de la porte de la Chaussée et du Rempart et quelques parties des murailles. — Elles ne les défendirent pas contre la bande de Dandelot qui en 1568 saccagea l'église, et déjà elles étaient à peu près ruinées et les douves et fossés envahis comme aujourd'hui par des jardins en 1612, quand une commission eut charge de rétablir les portes et remettre le tout en état de servir. Dans les premiers jours d'août 1614 la ville se mit en fête pour recevoir le roi et la reine-mère qui se rendaient à Angers. La même année, en décembre, elle était en proie aux gens d'armes qui la mettaient à merci. L'année suivante encore, en novembre, l'alarme fut complète ; les troupes des princes se concentraient sur la Loire. On arma les tours, en restaura les fossés, on refit les portes des Moulins, du Bourg-Guillaume. — D'autres misères se succèdent. L'année 1626 est désastreuse. Le 21 mai, jour de l'Ascension, sur les neuf heures du soir, un ouragan terrible de pluie, grêle et tonnerre ravage la vallée ; le 2 août une crue subite ruine de nouveau moissons et ensemencés et aborde jusqu'à la ville ; — le lendemain et pendant des mois, c'est la peste qui fait rage ; — elle reparaît en 1631 et dure sept semaines, — de nouveau en 1634 et en juillet 1637, plus violente encore. — Le 21 avril 1652 la ville vit venir sur elle 1,500 cavaliers royaux, sous les ordres du marquis de Villette, qui s'y installèrent d'autorité et pendant quatre jours la mirent au pillage, y compris l'hôtel du sénéchal, Charles Giroust. C'est le désastre que raconte en son latin J. Berge, V. *ce nom*, dans son *Clades-Belfortiana*. — En 1652 depuis quatre ans la vallée était perdue des eaux de la Loire par suite de la rupture des levées délaissées à l'abandon. — En octobre 1707, l'inondation couvrit la paroisse presque entière et en partie même les faubourgs de la Fontaine, de la Rabaterie, de la Chaussée, du Puits-Bouchard. — En 1711 l'eau monta à 3 pieds 1/2 de haut dans la Rabaterie et à la porte de la Chaussée. Les bateaux abordaient les murs de l'hospice. — Le 27 février 1779 les passerelles du Puits-Bouchard tombant en ruine ainsi que la porte de la Rabaterie, celle de la Chaussée étant trop étroite, celle des Moulins, reconstruite en 1680, trop basse, la ville les fit démolir. — En 1783 une crue de plus de 18 pieds envahit la vallée dont les habitants se réfugièrent dans les halles, aux Récollets, jusque dans les cimetières, avec leurs bestiaux. — Le 21 mai 1785 est consacrée la chapelle St-Georges de la nouvelle prison construite dans la Grande rue. — Le 27 mai 1789 le prieur, en présence de la garde nationale de Beaufort, du commandant et d'une députation d'officiers de celle d'Angers, bénit le drapeau aux trois couleurs. Puis le serment est prêté à la Nation, à la Loi, au Roi, sur le Champ-de-Mars, où le Père récollet Coquille, V. *ce nom*, harangua ses concitoyens. Dans l'après-midi un repas patriotique réunit dans les halles plus de 300 gardes nationaux, les officiers dans le grand cloître des Récollets.

La ville proprement dite, les faubourgs, le quartier des Montansais s'appelaient souvent Beaufort *en franchise* par opposition à Beaufort *hors franchise*, qui comprenait St-Pierre du-Lac et la Rue du Bois.

Les anciennes armoiries de la ville portaient *d'azur à la tour crénelée d'argent ouverte et maçonnée de sable, accompagnée ou accostée de deux clés d'argent posées en pal, l'anneau en haut*, telles qu'elles figurent encore à une clef de voûte dans le chœur de l'église. — Les armes nouvelles, inscrites à l'armorial général de 1703, portent *de sinople à un lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules* et sont seules usitées aujourd'hui.

Maires. — L'érection de la mairie est, quoi qu'on en ait dit, toute moderne en date de cette époque où la création des offices municipaux par le roi, ne concédant à peu près ni privilège ni liberté nouvelle aux villes, n'était qu'un procédé de fiscalité que le trésor exploitait. Le premier maire, Pierre *Leseiller*, préside l'assemblée du 18 mars 1693. La charge était supprimée dès 1710. — François-Louis *Bauné de la Guibardière*, syndic, en faisait les fonctions. — Charles-André *Roland*, qui lui succède, est rétabli au titre de maire par brevet du 4 juin 1758, continué pour trois ans le 8 août 1765. — Mathurin *Vallet*, avocat, 13 janvier 1769. — Charles *Leseiller de la Moisinière*, officier du Grenier à sel, 25 octobre 1787. Il en remplissait depuis plusieurs années les fonctions, avec titre de vice-maire. — François *Roberdeau*, 22 octobre 1788. — *Le Breton de la Bonnelière*, président du comité municipal, 22 janvier 1790. — René *Chevais* ancien auditeur de la Chambre des comptes de

Digitized by Google

Bretagne, février 1790-août 1792. Il rétracta son serment civique en plein conseil de la commune et se retira à Clisson, où il fut massacré dans la rue. — François-Charles *Bourcier*, maire, puis président de l'administration municipale, 1792. — L.-P.-A. *Lorier*, an V. — *Bourcier*, an VI, VIII. — François-Marie *Danquetil*, 19 messidor an VIII, jusqu'en 1830. — René-Jean *Béconnais-Languedoue*, 1er août 1830. — François Regis *Béritauld*, 9 octobre 1837, nommé juge de paix en 1842. — *Quélin* fait fonction de maire jusqu'en 1844. — Alphonse *Dubost*, 1844-1846. — *Béconnais*, 1847-1848. — A. *Dubost*, élu le 11 août 1848. — *Froger*, 22 août 1862. — Henri *Grimoux*, élu le 11 mai 1871.

Arch. de M.-et-L. Séries B *Insinuat. du Présidial*; C 51, 96, 142, 186; D 34; E 102, 4366-4367; G *Cures*; H *Toussaint* et M. — Arch. nation. KK 44, no 5. — Arch. commun. de Beaufort. — Notes Mss. de M. Denais. — Claude Ménard, Mss. 875, t. II, p. 108. — Toussaint Grille, Mss. — Arch. du château de Chavigné. — Ménage, *Histoire de Sablé*, p. 235. — Labbé Pau, *Notice sur une ville d'Anjou* (in-8o, Cosnier et Lachèse, 1844). — Godard-Faultrier, *Nouvelles archéologiques*, nos 48-49, articles reproduits dans *le Maine et l'Anjou*, de M. de Wismes. — *Coutume du pays d'Anjou* (1752, in-12), p. 453-456. — Pocq. de Liv., *Arrêts célèbres*, t. II, col. 1003. — *Rev. d'Anjou*, 1851, t. II, p. 22; 1855, t. II, p. 276; 1856, t. I, p. 192 et 297; 1857, p. 71-72. — *Affiches d'Angers*, 16 octobre 1807 et 30 septembre 1808. — Chopin. *Du Domaine*, liv. III, ch. XIII. — Marchegay, *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 41; t. II, p. 213. — *Journal de Maine-et-Loire*, 2 juin 1854. — *Hist. des villes de France*, t. III, p. 489, art. de M. Peauger. — Dupuy, *Traité touchant les Droits du Roi*, — Léop. Delisle, *Catalogue des Actes de Philippe-Auguste*. — D. Piolin, *Souvenirs de la Revolution dans l'Ouest*, p. 26-27. — Jos. Denais, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée* (Angers, Lachèse, 1871, in-12). Cette monographie recommande à l'avance l'*Histoire*, que prépare l'auteur, *de la ville et du comté de Beaufort*.

Beaugearderie (la), f., cne du *Louroux-B*.

Beaugrand, anc. fief près la ville de *Saumur*, tenu à foi et hommage du seigneur de Marson au regard de sa seigneurie de Tigné. — En est sieur en 1539 Jean Binel (C 105 f. 383).

Beaujour, f., cne de *Neuvy*, petit domaine appartenant en 1789 à l'avocat Brevet, V. *ce nom*.

Beaujour (le), f., cne de *St-Laurent-de-la-P.*

Beaulieu, ruiss. né sur la cne de *Noyant-sous-le-Lude*, traverse la cne de Dénezé et se jette dans la Marconne : — 2.980 mèt. en cours.

Beaulieu, canton de Thouarcé (11 kil.), arrond. d'Angers (23 kil.). — *La ville de Beaulieu en la paroisse de St-Lambert* XVIe s. (Ronceray). — Sur la rive droite et à 1 kil. du Layon, qui forme limite vers l'O., au S.-O de la forêt de Beaulieu et des Marchais, dont partie est sur la commune; entre Rochefort (7 kil. 1/2) et Mozé (6 kil.) au N., St-Lambert-du-Latay (4 kil.) à l'O., Chanzeaux (7 kil.) et Rablay (2 kil.) au S., et Faye (6 kil.) à l'E. — Elle dépendait jusqu'en 1824, comme le canton de Thouarcé, de l'arrondissement de Saumur.

La route Nationale d'Angers aux Sables traverse le Layon au pont Barré, V. *ce mot*, à 1 kil. 500 m. du bourg, dans lequel se rencontrent les chemins de Thouarcé, de Mozé et de Rochefort.

Y naissent les ruiss. de la Gravelle, de Chigné, 500 mèt. du Noussiret, de la Sillauderie; y passe, outre le Layon, celui de la Guimonnière.

En dépendent les villages du Breuil (84 hab., 3 kil. 200), de Pierre-Bise (89 hab., 2 kil. 300), du Pont-Barré (56 hab., 1 kil. 500), les hameaux de la Promenade, des Soucheries, de la Motte, du Moulin des Blouines et 16 fermes ou écarts.

Superficie : 1.279 hectares dont 300 hect. en vignes, 204 hect. 73 en bois taillis — Tous les coteaux du Layon produisent un vin blanc renommé, qui mousse et pétille mais qui met vite le feu dans la tête. Le coteau de Serrières est particulièrement renommé des botanistes pour sa flore méridionale.

L'*industrie* du pays vit surtout de l'exploitation du calcaire et de l'extraction de la houille dont un puits de mine existe au S.-O., près le Layon. Une tuilerie, une briqueterie sont établies aux Marchais.

Assemblée autrefois le 8 septembre et depuis 1868 le dimanche qui suit celle de Chanzeaux.

Marché tous les vendredis.

Population : En 1790, *1,009* hab. — En 1826, *998* hab. — En 1831, *1,008*, hab. — En 1841, *996* hab. — En 1851, *1,068* hab. — En 1856, *1,185*, hab. — En 1861, *1,134* hab. — En 1866, *1,226* hab. dont *811* de population agglomérée au bourg (250 maisons, 257 ménages).

Perception de Rablay et *bureau de poste* de St-Lambert-du-Latay.

La *Mairie* a été installée en 1854 dans la maison de l'ancien prieuré, acquise en 1849. L'*Ecole* occupe le rez-de-chaussée.

L'*Eglise*, dédiée à Notre Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), est de construction toute récente. Les travaux en furent adjugés sur les plans et devis de M. Dellêtre, architecte, le 17 août 1843. L'édifice (40 mèt. sur 9, plus deux ailes de 7 mèt. sur 8) en pur style du XIIIe s. était en partie couvert dès l'hiver de 1844 et fut consacré le 22 novembre 1845. Il a coûté en chiffres nets 40,000 francs. Les vitraux sont de Lusson, du Mans, dont le principal représente la *Nativité*, l'*Epiphanie* et la *Purification de la Vierge*. — Les trois cloches ont été bénies le 12 septembre 1862.

L'ancienne église, s'élevant à l'entrée du bourg, vers N., n'était primitivement qu'une simple chapelle, type complet en son ensemble du XIIe s. Des plans de restauration en avaient été dressés dès 1821 par François Villers, mais les agrandissements maladroits qu'elle avait déjà subis en avaient compromis la solidité. L'édifice classé en 1853 comme monument historique, puis délaissé debout, intact, menaçait ruine. Il a fallu faire une part à la destruction. Les matériaux de la nef ont été vendus en 1855. Le chœur seul conservé a été converti en chapelle. Il est décoré à l'extérieur de contre-forts plats jusqu'à la corniche d'entablement, soutenue par des modillons taillés en forme de biseau. Tout autour règne un rang de fausses arcatures; sur le fond est dessinée une rosace. A l'intérieur, la voûte en berceau pose sur deux arcs doubleaux plats, dont l'un affecte assez légèrement la forme ogivale, l'autre celle du fer à cheval; un des chapiteaux est orné de têtes en ronde bosse. On entrevoit encore des peintures

Digitized by Google

murales représentant *l'Arbre de Jessé*. Une statue de la Vierge, chaussée et portant l'Enfant, est datée de 1598. Elle est faite du bois d'un cormier, où se produisaient, dit-on, des apparitions. — On a transporté dans la nouvelle église un ciboire d'argent où se lit gravé sur le pied : *I. Audouis m'a donné à la Notre-Dame de Beaulieu. 1648*, et une admirable chaise en bois sculpté (XVIe s.) dont les bras, les montants et le haut du dossier portent des têtes d'apôtres et celle du Christ.

L'ancienne *Cure* avait été vendue natt le 21 messidor an IV ; le *Presbytère* actuel a été construit par la commune en 1822 ; — le *Cimetière* transféré en 1827, agrandi en 1851.

Un *Lavoir* avec *Abreuvoir* a été acquis et installé par la commune en 1859-1860.

Le territoire de Beaulieu dépendait jusqu'au XVIIIe s. de St-Lambert du-Latay et composait un bailliage de la châtellenie de Cour-de-Pierre, domaine important de l'abbaye du Ronceray d'Angers. Ce bailliage comprenait Blouines, l'Aireau, Malitourne, le Breuil, la Soucherie, la Pépinière, le champ de foire, une partie de la forêt, avec le privilège de pêche exclusive dans le Layon. Il était arrenté par l'abbesse à des fermiers dont le dernier fut le pharmacien Renou (V. *ce nom*). L'abbesse partageait les dîmes avec les seigneurs du Breuil et de Pierre-Bise ; les pailles, bougrains, débris en provenant, appartenaient à la prieure de St-Lambert, à qui ce droit fut échangé en 1715 contre une rente de 4 boisseaux de blé.

Sur les confins de la commune, vers l'O., existe encore un *dolmen* dit le plus souvent *dolmen de Montbenault* et indiqué à tort sur Faye. Il comprend cinq pierres dont quatre forment support, d'1 mètre 20 à 1 mètre 40 de hauteur. Une sixième gît en débris sous le plateau à demi affaissé. Il a été dessiné dans l'*Atlas statistique* de Desvaux. On voit mentionné à chaque instant d'ailleurs dans les titres *les Grosses-Pierres*, *la Grosse-Pierre*, *la Pierre*, *Pierre-Bise*, *Pierrouze*, *les Trois-Pierres*, dénominations qui semblent rappeler quelque autre monument celtique. — A 900 mèt. du bourg, sur la gauche du chemin de Rochefort, entre le grand four à chaux et le moulin à vent, au lieu dit *le Fief-Signoré*, se sont rencontrées des traces de constructions gallo-romaines.

Aucun titre ancien ne mentionne l'érection de la chapelle Notre-Dame qui dut être édifiée dès les premières années du XIIe s., avec cimetière, et prêtre pour la desservir, le Layon, que deux ou trois jours de pluie en hiver, un orage en été rendaient inabordables, interceptant trop souvent les communications avec l'église mère de St-Lambert. C'est sur la fin du XVIIIe s. seulement que les habitants obtinrent l'érection de leur chapelle en paroisse. Une ordonnance épiscopale du 15 septembre 1768, confirmée par arrêt du Parlement du 16 août 1775, y rattacha tous les villages de la rive droite du Layon avec le temporel du curé de Ste-Foy, que le curé de St-Lambert dut indemniser en lui transférant la rente de 50 livres qu'il payait au chapelain de Beaulieu. — La nouvelle paroisse, au patronage de l'abbesse du Ronceray, dépendit de l'Archidiaconé d'outre-Loire, du Doyenné de Jallais, des Aides et Election d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District de Brissac en 1788, de Vihiers en 1790.

Ce n'est qu'à partir du 1er janvier 1772 que le desservant Henri *Dumoulin* prend dans les actes le titre de *curé*, qu'il garde jusqu'en 1791. Dumoulin refusa le serment et fut transporté en Espagne en septembre 1792. *Poyneau*, ancien curé de Vergonnes, l'avait remplacé et signe « fonctionnaire desservant » jusqu'au 2 mars 1792. — *Dufour*, curé, 25 mars 1792. A partir du 6 novembre il signe « officier public ». — Dès le mois de juin 1791 le Maire et le Conseil municipal demandaient au Département l'éloignement du vicaire réfractaire Ferré, qui ne cessait de jeter le trouble dans les cœurs même des bons patriotes « jusqu'à menacer de coups de bâton les officiers municipaux, ouy ! » — « Nous l'avons dénoncé, disent-ils ailleurs, comme ayant apostrophé les municipalités pour être des bêtes et gens sans éducation, qui était pour lors une récidive et qui ne doit pas souvent être de son ministère ». — Néanmoins les trois quarts des paroissiens étaient gagnés ; et la municipalité, au cri public, sur la sortie des vêpres, dut donner sa démission. Il y existait pourtant une garde nationale, commandée par J.-Ch.-Fr. Pinson, ancien capitaine de la milice d'Angers. — Au milieu de cette effervescence le tirage qui devait se faire le 13 mars 1793 n'eut pas lieu. Un piquet de vingt hommes qui s'y transporta d'Angers avec trois gendarmes et le citoyen O'Brumier fut repoussé. Cinq paroisses coalisées se trouvaient debout, prêtes au combat. La guerre de Vendée passa et repassa dans le village avec toutes ses horreurs. Le 22 janvier 1794 le général Cordelier y fit réunir quarante femmes dont les maris avaient servi contre les Bleus, et après force menaces de mort les relâcha. Cette scène se passa, dit-on, dans la cour de l'*Hôtel Desmazières*, élégante construction du XVIIIe s., avec fronton porté par des pilastres cannelés et encadré de chaque côté de doubles lucarnes sculptées en forme de fer à cheval. Avec la paix l'industrie nouvelle des fours à chaux, due à la rencontre par le chimiste Proust d'un gisement ignoré, la culture surtout de la vigne partout replantée ont ramené vite la prospérité dans un pays autrefois peuplé de pauvres qu'y fixait le droit de bois mort et de mort-bois, attribué aux habitants, dans les bois du Ronceray. Il a malheureusement le privilège, encore inexplicable pour la science, d'être particulièrement visité par les épidémies. En 1832, en 1849 le choléra y fit rage, quand les environs étaient épargnés. En 1849 le bourg décimé était déserté par les habitants qui campaient dans les bois, en plein champ. Les docteurs Lachèse d'Angers, Fournier, de Rablay, Laujardière, de St-Lambert, apportèrent la première aide. Un interne de l'hôpital d'Angers, M. Taugourdeau, plus tard M. Busson, s'y installa. Le préfet Bordillon y fit visite dans toutes les maisons contagiées et confia par arrêté du 5 septembre l'honneur d'organiser les secours

Digitized by Google

au dévouement sûr de Théodore de Quatrebarbes, qui, aidé de trois sœurs, s'établit au chevet des malades pendant deux mois. Il y eut un jour dix sépultures. Le fléau ne cessa qu'en octobre. Il avait duré trois mois : cent habitants en étaient morts, non compris quarante décès ordinaires, quand on en comptait trois seulement sur l'autre rive, à St-Lambert-du-Latay.

Maires : Pierre-Charles *Joubert-Paulmier*, 2 thermidor an IV, 1816. — *Deschamps*, 20 mai 1816. — Mathurin *Martin*, 25 juin 1816-1850. — *Joubert-Paulmier*, 31 août 1830-1840. — Jacques-Charles *Joubert*, 1840, tué par la foudre le 24 août, quelques jours après sa nomination. — Pierre-Charles *Deschamps*, 28 septembre 1840. — Henri *Mégraux*, élu le 13 août 1848. — René *Pinault*, 20 novembre 1849. — Pierre-Jean *Deschamps*, 31 août 1865.

Arch. de M.-et-L. C 492; H *Ronceray*; M *Révolution*. — Arch. comm. — Mss Conin à la cure de St-Lambert. — *Répert. arch.*, 1868, p. 81, notice de M. Raimbault : p. 235 et 298. — *Journal de Maine-et-Loire* du 11 février 1845. — Voir pour les localités à leur article, notamment *le Breuil, la Pépinière, Pierre-Bise, la Mulonnière, Blouines*, etc.

Beaulieu, cl., c^ne^ d'*Angers*, autrefois dans la paroisse St-Samson, avec ancien moulin ruiné, près des Deux-Croix.

Beaulieu, f., c^ne^ de *Baracé*.

Beaulieu, f., c^ne^ de *Beaupréau*.

Beaulieu, c^ne^ de *Brion*. — *Beaulieu-Viellère*, 1636. — Appartenait à la famille noble de Thierry, qui possédait aussi la Viellère au XVIIe s.

Beaulieu, vill., c^ne^ de *Candé*, au carrefour des routes d'Ancenis et de Freigné. La construction d'une église y créa dès le milieu du XVe s. un centre de population assez important. Il dépendait de la paroisse de Freigné et n'en a été détaché que par l'ordonnance du 3 juin 1837, qui l'a réuni à Candé. On en attribue l'origine, comme en nombre d'autres localités, à une image de la Vierge, découverte dans un pré par un pâtre et qui figurait encore au XVIe s. sur l'autel, à demi-brisée. Tout auprès se voyait dans la muraille « à demi-corps la figure d'un mouton », qui avait indiqué l'emplacement du miracle. Par une fondation du 2 février 1390 due au seigneur de Bourmont, — ou à celui de la Fresnaie, qui y conserva les honneurs seigneuriaux, un couvent y fut établi de religieux de St-Gildas, en Bretagne, dont dix y vinrent prendre résidence. Une belle église, avec chapelle dans chaque bras du transept et chœur voûté, rareté presque unique dans le pays, y fut élevée, où la dévotion s'habitua si vite qu'une rue principale de Candé se peupla de chapeletiers et de marchands d'images pour suffire aux vœux des pèlerins. — Le seigneur de Bourmont fit don d'un vaste enclos aux religieux en 1545 ; mais leur départ suivit de près, précipité sans doute par l'insécurité des guerres. Il n'y resta qu'un prêtre desservant la chapelle transformée « *en filette* » ou comme on disait aussi « *en masure* » de Freigné, qualifiée quelquefois aussi de prieuré (1704, Et.-C.). On y enterrait jusqu'à la Révolution dans un cimetière particulier que les « masuriers de Beaulieu » firent clore en 1645 et où l'on se faisait transporter par dévotion de toutes les paroisses d'alentour. — Le village, épargné au passage de l'armée de Vendôme pendant les jours gras de 1616, grâce à la protection du capitaine Saint-Germain, originaire de Vritz, fut pillé à la fin du Carême par un retour exprès de la bande de Maillot-Saint-Denis. L'église fut de nouveau dépouillée dans la nuit du 19 mars 1651 par le fils d'un boulanger de Rennes, qui fut pris à Maumusson et pendu à Angers. — Le domaine comprend encore avec trois maisons de maîtres, de vastes servitudes, une grande cour avec grille, un parc bien planté, des bosquets, charmille, pelouse, pièce d'eau, potager, prairie traversée par la rivière du Moiron, et une carrière de sable sur la route de Béligné.

Arch. comm. de Freigné E. — Bibl. d'A. Mss. 780. — Grandet, *Notre-Dame angevine*, f. 183. — Mss. Valuche, à la cure de Candé.

Beaulieu, f., c^ne^ de *Chanteloup*.

Beaulieu, f., c^ne^ de *Chevré-le-Rouge*. En est sieur Joseph Lebreton 1678.

Beaulieu, ham., c^ne^ de *Chotet*.

Beaulieu, f., c^ne^ de *Coron*.

Beaulieu, c^ne^ du *Coudray-Macouard*. — En est sieur Hilaire Réveillé 1655, 1690, par acquêt de D^lle^ Marie Pidoux, veuve André Jarousseau, héritier de sa sœur Gabrielle, veuve Et. Lebigot.

Arch. mun. de Saumur, CC 28.

Beaulieu, vill., c^ne^ de *Dampierre* et en partie de *Saumur*, dont il partageait jadis les taxes pour le logement des troupes.

Beaulieu, ham., c^ne^ de *Fontevraud*. — *Alias la Maloderie*. — La ferme devait fournir le vin des communiants aux quatre grandes fêtes annuelles en l'église paroissiale de St-Michel.

Beaulieu, f., c^ne^ de *Jarzé*. — « *Le petit estang de Jarzé près Beaulieu* » 1531 (E 593). — Dépendait du domaine de Jarzé. C'est dans « les pâtis » y attenant que se rencontrèrent le 2 février 1609, jour de la Chandeleur, les seigneurs de Jarzé et de la Fresnaie, accompagné chacun de deux amis qui prirent part au combat. Charles Du Plessis de Jarzé resta sur la place et fut inhumé avec l'absolution épiscopale dans l'enfeu seigneurial.

Beaulieu, f., c^ne^ de *Juvardeil*, ancienne gentilhommière, confisquée et vendue nat^t^ sur l'émigré Amelot. — En est sieur en 1633, n. h. Gabriel Bouju.

Beaulieu, ham., c^ne^ de *Liré*. — Les seigneurs du Ponceau y avaient fondé non loin de leur château, sur un terrain vague, une chapelle dédiée à St-Marc, où la paroisse se rendait en procession le jour du saint patron. Cette cérémonie dût être interdite par ordonnance du vicaire général de Nantes (4 juillet 1707) à la suite de scandales. — L'édifice actuel, simple rectangle avec clocheton sans caractère, porte sur un tuffeau, au-dessus de l'entrée, la date 1771. Il paraît d'ailleurs bâti sur d'anciennes substructions. Les processions s'y rendent encore le 25 avril. — Vis-à vis s'élève un Calvaire.

Arch. de la cure du Fuilet. — Note Mss. de M. Spal.

Beaulieu, f., c^ne^ de *Neuillé*. — Appartenait en 1786 à Jean-Bapt. Caffin, prêtre, chapelain de St-Pierre de Saumur (E 166).

Digitized by Google

Beaulieu, ham., c^ne de *Noyant-s.-le-Lude.*

Beaulieu, f., c^ne du *Plessis-Grammoire.* — Deux fermes portent ce nom, dont une autrefois de la paroisse de Foudon appartenait à maître Denis Gallon en 1734.

Beaulieu, f. c^ne de *St-Augustin-du-Bois.* — En est sieur n. h. Zacharie Deslandes 1602.

Beaulieu, cl., c^ne de *St-Christophe-du-Bois*, détruite depuis 1810.

Beaulieu, f. c^ne de *St-Georges-le-Toureil.*

Beaulieu, f. c^ne de *St-Germain-lès-Montfaucon*, dépendance en 1790 de la Perrinière ; — appartenait en 1660 à Nic. Bérault, écuyer, le 2 novembre 1670.

Beaulieu, f., c^ne de *St-Laurent-des-Autels.*

Beaulieu, c^ne de *St-Philbert-en-Mauges.*

Beaulieu, f., c^ne de *St-Macaire-en-Mauges*, bâtie depuis 1858.

Beaulieu, canton, c^ne de *St-Mathurin.* — V. *Pallis* (les).

Beaulieu, f., c^ne de *Seiches*, appartenait en 1678 à Antoine Gohin de la Courtinière, qui y meurt.

Beaulieu, f., c^ne de *Soucelles.*

Beaulieu, vill. c^ne de *Torfou.*

Beaulieu, f. c^ne de *Villevêque.*

Beaulieu (le Petit-), f. c^ne de *Jarzé.*

Beaulieu (le Petit-), cl., c^ne de *Villevêque.*

Beaulieu (*Esprit-Joseph-Gaucher* de), docteur-médecin, né en 1754 à Tiffauges dont son père était sénéchal, exerçait à Cholet, où il s'était marié en 1784 avec Modeste Hérault ; — il fut inhumé à St-Melaine de Cholet le 16 juin 1794.

Beaulieu (*Guillaume*), maître chirurgien du maréchal de Brezé, habitait le château de Milly-le-Meugon, 1641.

Beaulieu (*Jean*), maître chirurgien à Mazé 1645, 1657, mari de Marguerite Galicher, d'Angers, est inhumé dans l'église de Chaumont, le 21 août 1662.

Beaulieu (*Jean-Jacques* de), docteur-médecin protestant, prononça son abjuration le jour de la Pentecôte 1683 avec les ministres Courdil et Gilly (V. *ces noms*). Il exerçait à Beaufort en 1695

Beaumandière (la) f., c^ne de *la Chapelle-St-Laud.* — *La Beaumondière* (Cass.)

Beaumanoir, cl., c^ne d'*Angers*, sur la paroisse de St-Léonard. — *Le lieu et appartenances de Beaumenoir* 1540 (E 53). — *Le lieu et closerie de B.* 1580-1758 (E 56-58). — Appartenait en 1678 à Marie Leliepvre, femme de n. h. Charles Charpentier, en 1718 à Madeleine Sérezin, veuve Rodolphe Legouz de Bordes, en 1759 à Fr.-Jacq. Petit, sieur d'Ardenay, qui le vendit le 16 août à J.-B. Lefebvre d'Inville qui le revendit le 7 novembre à Philippe Serand et Pierre Nicolas, « fondateurs et directeurs de l'institution académique de la jeunesse à Angers, hôtel d'Anjou. » Ceux-ci y entreprirent de grandes constructions, que la séparation des deux associés laissa inachevées. Ils revendirent le tout tel quel (8 mars 1775) à Jacq. Boulay du Martray, maire d'Angers, qui les fit achever et céda de nouveau la propriété le 4 juin 1782 à maître Fr.-Guill. Touzé du Bocage (E 54-58).

Beaumanoir, ham., c^ne de *Combrée.*

Beaumanoir, f., c^ne de *St-Germain-lès-Montfaucon* (Cass.), aujourd'hui détruite.

Beaumarchais (les), c^ne de *Faye.* — *Le lieu et appartenances de B. composé de maisons, cour, jardins* 1568 (Censif de Thouarcé). — *Une appartenance appelée B. où soulloit avoir une maison* 1610 (Censif de Vauchrétien). — N'existe plus.

Notes Mss. de M. Raimbault.

Beaumellerie (la) f., c^ne du *May.* — *La Boumellerie* 1597. — Anc. dépendance de l'abbaye de Bellefontaine.

Beaumenay, ham., c^ne de *St-Martin-du-B.*

Beaumerie (la), f., c^ne de *Contigné.*

Beaumerie (la Petite-), f., c^ne de *Contigné.*

Beaumeries (les), f., c^ne de *Montquillon.*

Beaumier (*Michel*), maître chirurgien à Longué 1718, 1720.

Beaumois. — V. *Bomois.*

Beaumondrie (la), f., c^ne de *la Pommeraie.* — *La Bémondrie* (Rect.).

Beaumont, cl., c^ne d'*Angers.* — *Tenementum Bellimontis* 1211 (H.-D. *B* 82, f. 3).

Beaumont, c^ne de *Bouchemaine*, ancien logis dans le bourg de Pruniers, vis-à-vis l'église, précédé d'une belle avenue de marronniers, et faisant face vers la Maine et la Loire à un magnifique horizon. C'est l'habitation d'été de M. Mordret, notre grand collectionneur angevin, qui y a réuni quelques-uns de ses plus beaux tableaux et çà et là dans les allées en plein air des échantillons de nos antiquités.

Beaumont, f., c^ne de *Brissarthe.* — *Beaumont-de-Brissarthe*, 1602. — *Beaumont-Brissarthe* 1628 (Et.-C.). — Ancien fief relevant de la Morlière. — En est sieur n. h. Benjamin Hiret, mari de Renée de la Planche, 1602, Jean de Hiret, mari de Renée de Guyard, 1625, Jean Vissault, médecin-chirurgien, 1699. Louis de Quenelec, mari de Renée Hullin, le vendit le 7 février 1713 à n. h. François Boussac, dont la descendance le possédait encore à la Révolution (E 207-208).

Beaumont, vill, c^ne de *Chanzeaux.* — *Bellus-Mons* 1072 (St-Serge, 1er cart., p. 261), 1150, 1241 (Cart. de Chemillé, ch. 36, 56, 163). — *Le chemin comme l'on va de la Jumellière à B.* 1452 (E 657). — Ancien fief et seigneurie, relevant du Lavouer en Neuvy, avec droit de moyenne et basse justice, et dont dépendaient la Gaultrie, les bordages de la Chaîne en St-Lézin-d'Aubance, du Chêne et des Landes en Jallais. Sigebrand vers 1150 en avait donné la dîme de blé, vin, laine, lin et bestiaux aux moines de Chemille. — La dîme en appartenait au XVIe s. au temporel de la chapelle de Fils-de-Prêtre, à Angers (H.-D. *B* 30). — En est sieur en 1549 René Deshommeaux, écuyer (C 105, f. 88).

Beaumont, ham., c^ne de *Chaze-Henry.*

Beaumont, f., c^ne de *Chemiré.* — Ancienne terre seigneuriale, titrée baronnie, et dont le seigneur était un des quatre barons d'Anjou qui devaient servir l'évêque à la cérémonie de sa première entrée au palais épiscopal — Son nom jus-

Digitized by Google

qu'aux xve et xvie s. était *Gratteruisse*. — *Grata Cossa* 1094-1102 (St-Serge, 2e cart., p. 201). — *Wido de Grata Coxa* 1134-1150 (Ib., p. 299). — *Fevum de Grata Coxa* 1155-1162 (Ib., p. 93). — *La chastellenie, terre, seigneurie de Grattecuisse* 1433 (G 106). — Celui de *Beaumont* s'y ajouta et peu à peu le remplaça, quand la terre eut passé de la famille de Craon à celle de Beaumont par le mariage de Marie de Craon, dame de Chasselay, avec Robert de Brienne, vicomte de Beaumont, puis dans la maison de Laval de Retz. Elle fut vendue le 28 janvier 1433 par Gilles de Retz, pour 1.200 écus, à l'évêque Hardouin de Bueil qui en fit don à son évêché. — Le principal taillis en dépendant fut défriché et mis en labours vers 1645.

Arch. de M.-et-L. Série G *Evêché*. — Rapport de Miromesnil, p. 42.

Beaumont, f., c^ne du *Lion-d'Angers*.

Beaumont, ham., c^ne de *St-Jean-des-Mauvrets*. — « *L'hostel et seigneurie de B., composé d'une grande maison, grange, écurie, tours, cours, jardins, vergers, une chapelle fondée et desservie au dit lieu, bois, garennes, buissons à connils* » 1620 (E 1034) : — relevait de la Bâte, dépendance du duché de Brissac. Le fief du Mortier y était uni et consolidé ;—appartient en 1601 à la famille Bault, cinquante ans plus tard aux Lejeune de Bonnevaux, dont l'héritière épouse le 19 mai Louis Jarret de la Rouillère. De nos jours y habitait et y est mort le notaire Moreau, ancien capitaine des Volontaires de 1792. V. *ce nom*.

Arch. de M.-et-L. Série E 1034-1035 et G *Evêché, St-Alman*, t. I. — Arch. comm. Série E.

Beaumont, cl., c^ne de *Soulaire-et-Bourg*. — Ancien fief et seigneurie avec maison noble, garennes, pourpris, dont dépendaient les closeries du Petit-Beaumont, du Temple et de la Minée, — En est sieur en 1554 Ant. Ferrant en 1619 n. h. Pierre de Sorhoette, dont le 27 avril 1622 Pierre de Rohan tient le fils sur les fonts à Marcé, en 1645 Fr.-Gilles de la Bérardière, par acquêt.

Beaumont, ham., c^ne de *Torfou*.

Beaumont (le Bas-), ham., c^ne de *la Romagne*. — Pour la partie de l'Anjou, il relevait de Gesté, à cause du fief de la Thévinière.

Beaumont (le Haut-), h., c^ne de *la Romagne*.

Beaumont (le Petit-), f., c^ne de *St-Jean-d.-M.*

Beaumont (*Charles*), chirurgien, signe un acte à St-Pierre-en-Vaux, 1643.

Beaumont (*Florent*), maître chirurgien à Gennes 1639, 1660. Un de ses fils, François, y a pour parrain le 30 août François de Saint-Offange de la Jaille.

Beaumont (de). — V. *Bonninière de B.*

Beaumont (*Jean* de), bailli d'Anjou sous le comte Charles Ier. — On a conservé de lui des Règlements et statuts rédigés en 1229 portant tarif du prix des pains et des chandelles pour l'Université.

Beaumont (*Marie* de), abbesse du Ronceray d'Angers en 1230, morte avant 1238, le 14 mai.

Beaumont (*Raoul* de), fils de Richard, vicomte de Beaumont et d'une fille naturelle de Henri Ier, roi d'Angleterre, élu évêque d'Angers en 1177, consacré en 1178, favorisa dès cette année l'établissement de l'ordre de Grandmont en Anjou. Il assistait en mars 1179 au premier concile général de Latran et rétablit la paix au retour entre son Chapitre et les moines de St-Aubin pour des rivalités de prééminence (1180). — Il confirma aux chanoines réguliers de Mélinais tous leurs biens possédés en Anjou et bénit leur maison (23 septembre 1183), ainsi que leur abbaye de St-Georges-sur-Loire. D'autres titres attestent qu'en dehors de ces devoirs de son ministère, Raoul de Beaumont prit une part directe et active aux événements politiques. C'est à lui qu'écrivit Pierre de Blois pour lui reprocher l'abandon du roi Henri II par les Angevins et lui rappeler les pouvoirs dont il disposait ; et l'éloge de l'évêque, écrit par un clerc contemporain, lui fait gloire d'avoir su revêtir la cotte de mailles et mettre en fuite l'ennemi : *Suscipit urbis honus, fugat hostes, induit arma*. En 1184 le pape le délégua pour apaiser à la Flèche, dont il était seigneur, un différend grave survenu entre les moines de St-Vincent et Geoffroy, fils de Foulques-Girard. — En mars 1189 il assista à l'assemblée du Mans, où les prélats et seigneurs relevant du roi d'Angleterre consentirent la dîme saladine. En 1190 on le retrouve à Domfront auprès du roi Richard. — Il mourut le 11 avril 1197 et fut remplacé par Guillaume de Chemillé. Son tombeau en marbre noir, sans statue, se voyait dans la nef de Saint-Maurice à côté de celui d'Odoard, devant l'autel de St-Sérené. On y a retrouvé sa crosse épiscopale que conserve le Musée d'Angers — Le prélat portait *d'azur, au lion ravissant d'or, armé et lampassé de gueules*, qui est des anciens vicomtes de Beaumont d'Anjou. — C'est de son temps que fut abolie en Anjou la servitude singulière et générale en France qui livrait au pillage le palais de tout évêque mort intestat.

Hauréau, *Gall. Christ.* — Tresvaux, t. I, p. 239. — *Répert. arch.*, 1863, p. 269. — Mss. 629 et 229, p. 146 v^s. — D. Bouquet, t. XVIII, p. 225 ; XIX, p. 27v. — Brossier Mss. 656, p. 711. — Pouillé, Mss. 645, p. 77 et 83.

Beaumont (*Guillaume* de), évêque d'Angers, neveu du précédent, qui l'avait fait élever auprès de lui dans son palais, était chanoine du Mans, n'ayant que 25 ans, lorsqu'il succéda à Guillaume de Chemillé. Son élection, préparée en cour de Rome par Raoul de Beaumont, sénéchal d'Anjou, son frère, fut activement recommandée et à peu près imposée au Chapitre par le roi Jean, son proche parent. Le prélat, nommé en juillet 1202, ne fut consacré qu'en septembre 1203 par l'archevêque de Tours. Il figure comme témoin en mars 1207 à la donation, consentie par Geoffroy de Châteaubriand, du prieuré de la Primaudière aux moines de Grandmont, bénit en 1211 l'église collégiale de St-Pierre d'Angers, en 1213 l'église de la Boissière, assiste en 1220 aux obsèques de Michel, abbé de St-Florent, l'année suivante au concile provincial de Châteaugontier. En novembre 1223 il est à Paris et prête au roi le serment de fidélité pour le temporel de son évêché, sous la réserve expresse qu'au cas où l'Anjou serait aliéné de la couronne, pareil hommage ne serait dû qu'au comte. Le 19 août de la même année il consacre l'église de l'abbaye de Chaloché,

Digitized by Google

assure en 1224 des revenus à l'archidiacre d'Outre-Maine et aux archiprêtres et doyens ruraux par la réunion à leurs offices d'un certain nombre de cures et obtient en 1232 du roi St-Louis une indemnité des dommages que la construction des fortifications avait fait éprouver au Chapitre d'Angers par la destruction de maisons capitulaires. Déjà sous son épiscopat s'étaient établis à Angers les Templiers (1230) et les Franciscains (1231); il y appela en 1236 les Dominicains, suivant une promesse donnée, dit-on, à St-Dominique en personne, qui aurait dans son second voyage de Rome passé par Angers. La même année il céda à son Chapitre une partie de son palais épiscopal, où fut élevée plus tard la chapelle de Jean Michel. Vers la même époque, luttant de zèle avec le chanoine Etienne d'Azaire, il avait fait reconstruire à ses frais le chœur de St-Maurice et donné à la fabrique, qu'il avait dotée dès 1218 de revenus spéciaux pour l'entretien du culte, une riche table d'autel en argent. Le recueil des *Statuts* du diocèse d'Angers, publié par Henri Arnauld, débute par une constitution sans date qu'il attribue avec toute vraisemblance à Guillaume de Beaumont. On peut s'étonner même qu'on ait eu l'idée d'en faire honneur à quelque évêque de Nantes ou même de Rouen, puisque l'article relatif au chômage des fêtes annuelles exprime formellement qu'il s'applique à l'évêché d'Angers (p. 17). En 1236 Guillaume fut frappé de paralysie et mourut le 1er septembre 1240. Il fut inhumé dans le chœur de la cathédrale sous une tombe de cuivre, surmontée de sa figure couchée, en relief, avec son épitaphe écrite en vers léonins. Elle a été détruite par le Chapitre en 1746. Le dessin en est conservé dans Gaignières (164, f. 53). — L'évêque portait *semé de France, au lion ravissant d'or, armé et lampassé de gueules*, qui est des vicomtes de Beaumont d'Anjou depuis le mariage du neveu de St-Louis avec l'héritière de Beaumont-le-Vicomte, *brisé en chef d'un lambel à trois pendants de sable.*

Gall. Christ. — Tresvaux. — *Répert. arch.*, 1863, p. 270. — Bibl. d'Ang., Mss. 629. 636, f. 178. — Dumesnil, Mss. 658, p. 344. — D. Bouq., t XVIII, p. 326. — *Statuts du diocèse d'Angers*, p. 2-20, 448. — Brossier, Mss, 656, p. 741. — Lehoreau, t. I, p. 571 ; t. III, p. 11. — *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, 1871, p. 133. — Rangeard, *Hist. de l'Université d'Angers*, p. 128-132.

Beaumont d'Autichamp (*Charles* de), comte de Miribel, né en 1621 d'une ancienne famille du Dauphiné, servit d'abord en 1639 dans le régiment d'Harcourt infanterie, puis obtint une compagnie dans le régiment de cavalerie du même nom, assista au combat de Liorens en Catalogne, où il fut blessé (1645), au siège de Lérida, où il eut trois chevaux tués sous lui, et à la bataille de Lens, où après une charge héroïque, dans laquelle tous ses anciens de grade furent mis hors de combat, il se trouva commander le régiment. En 1650 et 1651 il remplit la charge de maréchal-de-logis dans les guerres de Guyenne et fut envoyé par le comte d'Harcourt rendre compte de la situation à la reine-mère. Ce fut lui aussi que le comte employa pour traiter avec les Mazarins en 1653 et préparer son accommodement avec la cour qui ne crut pas payer la paix trop cher du don du gouvernement d'Anjou, doté de 50,000 livres d'appointements. Le comte d'Armagnac, étant tombé malade, demanda au roi le comte d'Autichamp pour le remplacer en la lieutenance du château d'Angers (21 février 1667) et plus tard celle de la ville avec 500 écus de pension extraordinaire outre ses gages. Cette charge s'est perpétuée sans interruption dans la famille jusqu'en 1789. Charles d'Autichamp vint s'établir dès lors en Anjou et s'y acquit une considération universelle par sa fermeté, son urbanité et aussi ses charités pieuses. Il fut compris sur la première liste des académiciens d'Angers et était directeur de l'Académie en 1687, lors de la maladie et de la convalescence du roi. Il provoqua à cette occasion une fête publique, après laquelle il convia tous ses confrères à sa table dans le château : « Les aca-« démiciens, au nombre de vingt-quatre, trou-« vèrent deux tables magnifiquement servies. Le « repas commença et finit par la santé du roi, « que toute la compagnie but avec des souhaits « redoublés... On fit en mesme temps une dé-« charge d'artillerie pour servir d'avertissement à « toute la ville de répondre au zèle des académi-« ciens. Ce dîner fut agréable non-seulement par « l'abondance et par la propreté mais aussy par « l'agrément de la conversation d'un si grand « nombre d'hommes de lettres tous animez d'un « mesme esprit » (*Reg. de l'Acad.*, p. 38. — Il avait épousé en premières noces Louise de Rostaing et en avait eu trois enfants, en secondes noces, Françoise de Jouy, qu'il avait aimée jadis et qu'il retrouva veuve à Paris. — Il mourut le 25 mai 1692, jour de la Pentecôte, et fut inhumé le 27 dans la chapelle du château et quoiqu'il eut défendu par son testament toute cérémonie à ses obsèques, le Conseil de ville, sur la proposition du Maire, se fit un devoir d'assister en corps à la messe célébrée dans la chapelle du château. De plus, l'année suivante à l'occasion de la réception de l'évêque en l'Académie des Belles-Lettres, l'échevin Daburon ayant prononcé l'éloge de M. d'Autichamp, la Mairie, « pour honorer la mémoire d'une personne qui a toujours été chère à cette compagnie », prit une conclusion spéciale pour prier l'auteur de publier ce travail et en vota l'impression aux frais de la ville (6 mars 1693).

Pocquet de Liv., Mss. 1068. t. II, p. 26-27. — *Reg. de l'Acad.*, Mss. 1032, p. 38. — Moréri, *Généal. de la famille de Beaumont*, in-f. — Arch. mun. BB 92, f. 29 ; 99, f. 78. 110 ; GG 12. — Théodore Anne, *Hist. de l'Ord. de St-Louis*, t. I, p. 562 ; t. III, p. 20-22.

Beaumont d'Autichamp (*Jean-Claude* de), fils aîné de Charles d'Autichamp, mousquetaire du roi (1675), capitaine et major du régiment cavalerie d'Armagnac, eut la survivance de son père au gouvernement d'Anjou. Il mourut sans alliance le 15 mai 1744, âgé de 88 ans, et fut inhumé le 16 dans la chapelle du château. — Il était, comme son père, de l'Académie d'Angers et y fut remplacé par de Saint-André Marnais de Vercel, docteur de Sorbonne.

Beaumont d'Autichamp (*Antoine* de), appelé *le marquis* d'Autichamp, cousin du précédent, eut sa survivance en 1715 et lui succéda en 1744 en sa lieutenance d'Anjou. Il mourut à Angers

Digitized by Google

le 20 août 1753, et fut inhumé le 22, âgé de 71 ans, moins un mois. Il avait débuté par être page de la grande écurie du roi en 1699, et le 17 mai 1710 épousa Jeanne-Olympe Binet de Montifray, sa cousine, dans la chapelle du château de Montmoutier.

Arch. mun. BB 115, f. 146 ; GG 13, 14.

Beaumont d'Autichamp (*Louis-Joseph* de), dit aussi *le marquis* d'Autichamp, sieur de Montmoutiers et de la Florencière en Anjou, fils d'Antoine de B., né le 13 août 1716 à Angers, page de la grande écurie du roi, mousquetaire, guidon et enseigne de gendarmerie, lieutenant de par le roi des ville et château d'Angers et lieutenant-colonel du régiment d'Enghien en 1744, fut tué à Lawfeld le 5 juillet 1747. — Il eut pour fils Jean-Thérèse-Louis, Ant.-Joseph-Eulalie et le chanoine Ch.-Ant.-François, tenu le 30 mai 1739 sur les fonds par le maréchal de Broglie. — Sa veuve, Céleste-Perrine Locquet de Grandville, fut inhumée le 3 mars 1785, aux Visitantines d'Angers, âgée de 67 ans.

Bibl. d'Ang. Mss. 1004. — Arch. mun. G 676.

Beaumont d'Autichamp (*François* de), neveu de Louis-Joseph, doyen de l'église d'Angers le 31 mai 1718, fut nommé à l'évêché de Tulle le 14 juin 1741. — Il possédait déjà les abbayes d'Oigny, au diocèse d'Autun, et de Notre-Dame-de-la-Victoire, au diocèse de Senlis, dont les chanoines réguliers eurent à soutenir contre lui de longs procès. Il fit venir de cette dernière ville à Tulle en 1746 un maître sargetier pour diriger une manufacture qu'il fonda par une donation de 3.000 livres dans l'hospice et qui existait encore en 1790 mais alors en perte déjà depuis quelques années. — Le 10 octobre 1747 il bénit en Anjou les deux cloches d'Ambillou. — Ses revenus s'épuisèrent aux restaurations de sa cathédrale et de l'évêché, encore impayées à sa mort (11 novembre 1761) et dont un jugement en 1773 attribua la charge à ses héritiers. Son successeur, Henri de Bourdeilles, s'était dès le premier jour déclaré hors de cause, et l'hospice, son légataire, n'avait accepté que sous bénéfice d'inventaire. — Dès le 12 juin 1720 le futur évêque avait été reçu de l'Académie d'Angers où il fut installé le 8 janvier 1721. Il y fut remplacé le 8 janvier 1762 par Louet de la Roumanerie et son éloge prononcé le 21 avril par Aveline de Narcé.

Arch. de l'Hospice de Tulle B 19 ; E 4 ; G 1, 2, 3. — Note Mss. de M. Lacombe. — Mss. 1032.

Beaumont d'Autichamp (*Jean-Thérèse-Louis*, marquis de), fils aîné de Louis-Joseph, né à Angers le 17 mai 1738, entra au service dès l'âge de 11 ans (27 mai 1749) et n'avait pas 16 ans quand l'Académie des Belles-Lettres d'Angers le reçut comme membre honoraire (6 mars 1754). Il remercia l'Académie avec politesse et de façon à faire « honneur à ses talents naissants » et le même jour Rangeard lui dédia une épître en vers *Sur les avantages de l'étude* Quelque temps après (1757) il était nommé sous-lieutenant au régiment du roi et accompagnait en qualité d'aide de camp le duc de Broglie pendant les premières campagnes de la guerre de Sept ans (1757-1760). Il fit celles de 1761 et 1762 et dans cette dernière une action d'éclat lui valut la décoration de St-Louis avec le grade de mestre de camp à la tête du régiment de dragons de Caraman, qui prit le nom d'Autichamp et le conserva jusqu'en 1770. C'est l'année où il fut nommé brigadier, capitaine-lieutenant des gendarmes anglais et appelé au commandement en second de la gendarmerie de Lunéville. Il s'acquit dans ce dernier poste par son activité et son intelligence la réputation d'un des meilleurs officiers de cavalerie qu'eût la France. Commandeur de l'ordre de St-Louis en 1779, il fut nommé maréchal de camp l'année suivante, inspecteur général, conseiller au Conseil de guerre et gouverneur de Longwy. En 1789 il avait un commandement dans l'armée réunie sous les murs de Paris, qu'il ne tint pas à lui de compromettre avec les révolutionnaires. Dès la première émigration (1789) il se retira à Trèves avec le prince de Condé, entra dans le Conseil du comte d'Artois, d'où il organisa de nombreuses agences contre-révolutionnaires, surtout dans le Midi, et prit un service actif à l'étranger contre la France. Il avait organisé à Coblentz en 1791 le corps des *Hommes d'armes à cheval*, équipés à ses frais, et avec cette troupe et les Prussiens entra en 1792 dans la Champagne, concourut à la défense de Maestricht (février 1793) et passa en Angleterre où le désastre de Quiberon le laissait au dépourvu lorsque des offres de l'empereur Paul Ier le déterminèrent à accepter du service en Russie (1797). Nommé dès son arrivée commandant des chevaliers-gardes d'un régiment de dragons et inspecteur de la cavalerie de l'Ukraine, de la Crimée et du Niester, il commandait en l'an XI la cavalerie du 2me corps d'armée campé près de Crosno-Salo, à dix milles de Pétersbourg. Il resta au service de la Russie mais assez peu employé par Alexandre jusqu'en 1815. Louis XVIII lui confirma son grade de lieutenant-général à prendre rang du 20 mars 1790 et le nomma grand-croix de St-Louis (1814), gouverneur de la 10me division militaire (20 janvier 1816), quelque temps après président du Collège électoral de Maine-et-Loire (5 septembre) et en janvier 1818 gouverneur du Louvre, qu'il défendit comme il put, le 27 et le 28 juillet 1830, contre les combattants de la grande insurrection parisienne. Il fut relevé à son poste, contre son gré, dans la nuit du 28 au 29 juillet. — Il mourut à Paris le 12 janvier 1831. — Il a laissé ses *Mémoires* qui n'ont pas été publiés. — Ses papiers militaires sont conservés aux Archives de Seine-et-Oise.

Arch. mun. BB 132, f. 59, etc. — *Moniteur*. — *Biogr. contemporaines*. — Théodore Anne, *Hist. de l'Ordre de St-Louis*, t. I, p. 56. — Bibl. d'Ang. Mss. 1002. — Beauchet-Filleau, *Tabl. des émigrés*, p. 13.

Beaumont d'Autichamp (*Antoine-Joseph-Eulalie*, comte de), frère de Jean-Thérèse-Louis, né le 10 décembre 1744, à Angers, entra au service de l'armée du Haut-Rhin dès l'âge de 15 ans (1759-1760) comme aide de camp du maréchal de Broglie, puis cornette (1763) et major (1767) dans le régiment de dragons commandé par son frère. Il avait été blessé d'un coup de feu à la jambe gauche près Islar en 1762. Il était capitaine du régiment de dragons d'Autichamp et à

Digitized by Google

peine âgé de 20 ans, lors de son mariage dans la chapelle du château d'Angers avec Adèle-Jacquine Greffin de Bellevue (17 juin 1765). Il suivit en Corse le maréchal de Vaux et en revint colonel du régiment d'Agénois (1779) qu'il conduisit en Amérique. Il y prit part aux divers combats et à la prise de St-Christophe vit à ses côtés son fils aîné, âgé de 16 ans, enlevé par un boulet (1782). — N'étant encore que major au régiment de la Fère et commandant du château d'Angers, titre héréditaire dans sa famille, il avait été convié (16 novembre 1768) à prendre place dans l'Académie des Belles-Lettres où l'appelaient, disait-on, « dès l'âge le « plus tendre des talents marqués, un goût pour « les belles-lettres et un zèle pour leurs progrès « qui ne peuvent qu'honorer et enrichir cette aca- « démie ». Il paya sa bienvenue par un discours « où il fit voir dans une dissertation savante et « très bien écrite les avantages que la science et « les arts pouvaient procurer à l'art militaire.., « soutenant ses preuves par des exemples bien « choisis et par une éloquence aussi brillante « qu'elle est naturelle ». Le 29 avril 1772 il lut une nouvelle dissertation *Sur la nécessité de joindre à la guerre la théorie des principes à la pratique militaire*. Il était directeur de la compagnie en 1783 et répondit à un discours de l'évêque d'Angers « de façon à montrer que la « connaissance des orateurs sacrés lui était aussi « familière que celle des ouvrages relatifs à la « tactique militaire qu'il a si bravement mise en « pratique... dans l'Amérique septentrionale, pour « assurer l'indépendance des treize états ». Il donna sa démission de directeur l'année suivante (17 novembre 1784), des voyages et ses affaires ne lui permettant pas d'en remplir utilement les fonctions. Il venait d'être nommé commandant en second de la partie Sud de St-Domingue avec le grade de maréchal-de-camp (13 juin 1783). — Le 16 mars 1787 il fut reçu de la Société des Botanophiles d'Angers. Lors de la Révolution, il était employé comme inspecteur divisionnaire des troupes cantonnées à Tours, Blois et Orléans. — Il n'émigra qu'en 1792 et fit toutes les campagnes de l'armée de Condé. Au Consulat, il rentra en France et y vécut dans la retraite. Le roi lui confirma son grade de lieutenant-général en 1817 et le nomma gouverneur de St-Germain. Il mourut au Louvre le 12 avril 1822 et fut inhumé au Père-Lachaise.

Moniteur. — *Biogr. contemporaines* — Biblioth. d'Ang. Mss. 1004 et 1002, p. 249, 252, etc. — Théod. Anne, *Hist. de l'Ord. de St-Louis*, t. II, p. 244.

Beaumont d'Autichamp (*Marc-Louis-Joseph-Jacques* de), fils du précédent, né à Angers le 20 août 1766, sous-lieutenant à 17 ans dans le régiment de Mestre-de-camp-cavalerie (1er janvier 1783), à 23 ans major de cavalerie (1789), rejoignit l'émigration à Turin en 1790 et prit part à l'invasion de la Champagne dans le régiment que commandait son oncle, le suivit à Maestricht et en Angleterre, reste à Jersey jusqu'en 1797, puis servit en Portugal dans un corps d'émigrés français et ensuite en Vendée avec son frère Charles. Rentré en 1800, il fut nommé en 1814 sous-lieutenant des gardes-du-corps avec le grade de maréchal-de-camp (14 juillet), fut mêlé en 1815 à la seconde Vendée, et commandait en août 1815 le département de la Vienne, passa premier lieutenant de la compagnie des gardes-du-corps de Noailles, puis en décembre 1828 commandait le département de la Manche quand il se tua dans un accident de chasse.

Beaumont d'Autichamp (*Charles-Antoine-François* de), frère cadet d'Antoine-Joseph-Eulalie, né à Angers le 30 mai 1739, chanoine de Notre-Dame de Paris en 1759, vicaire-général de Toulouse, protesta avec son chapitre contre les innovations de la Constituante et n'ayant pas même pris soin de quitter Paris après la loi du 26 août 1792, fut incarcéré et périt sur l'échafaud le 5 thermidor 1793. Il s'était fait connaître par quelques jolis vers, une chanson entre autres sur la Fédération de 1790 qui courut les salons réactionnaires.

Guillon, *Martyrs de la Foi*, t. II, p. 110.

Beaumont d'Autichamp (*Charles-Marie-Auguste-Joseph*, comte de) fils cadet d'Antoine-Joseph-Eulalie et d'Adèle-Jacquine de Greffin, né au château d'Angers le 8 août 1770, entra au service à 12 ans dans la gendarmerie de Lunéville, sous son oncle le marquis (1782). Deux ans après il était nommé sous-lieutenant à la suite dans le régiment Dauphin-dragons (26 septembre 1784), puis en titre par brevet du 26 mars 1785, puis capitaine réformé (20 septembre 1787) et passait avec le grade actif dans le régiment de Condé (1er juin 1789) Il refusa le serment en 1789, émigra d'abord, puis revint et sut se faire admettre dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, comme adjudant-major de cavalerie, jusqu'au licenciement. Il resta alors sans emploi à Paris et se trouvait pourtant tout prêt au 10 août pour combattre aux côtés du roi. Blessé, il fut recueilli par un ancien cocher de son père et parvint à regagner l'Anjou. A la nouvelle de la prise de Saumur par les Vendéens, il les rejoignit et s'attacha à son cousin Bonchamp. Il réclama dès lors sa bonne part de tous les dangers, faillit être pris au siège de Nantes (27 juin 1793), où il n'échappa aux Bleus qu'en saisissant à propos la queue du cheval de son ami Forestier, qui l'emporta à toute bride (8 juin), assista aux combats de Mûrs et d'Erigné (26 juillet), à la prise de Chantonnay (5 septembre), à la bataille de Torfou, et quand il sagit de franchir la Loire, ce fut à lui que fut confié le soin d'en assurer le passage. Il s'empara par un hardi coup de main d'Ancenis et revint à St-Florent diriger l'armée fugitive. Bonchamp mort, il le remplaça dans le commandement de l'armée d'Anjou (il avait à peine 23 ans) et dirigea toute la campagne d'Outre-Loire avec un sang-froid et un courage dignes d'une cause moins désespérée. Les victoires d'Antrain, de Dol, de Pontorson s'épuisèrent dans le désastre du siège d'Angers. Blessé de nouveau à la déroute du Mans, il fut recueilli par Mme de Bellemare qui logeait déjà un blessé républicain, le colonel Vidal. Celui-ci (par reconnaissance pour leur commune bienfaitrice) admit le vendéen dans son régiment en qualité d'instructeur sous le nom de

Digitized by Google

Villemet. A la nouvelle de la pacification, d'Autichamp qui était à Anvers se fit reconnaître des représentants du peuple et obtint l'autorisation de rentrer dans la Vendée. A la nouvelle prise d'armes de Stofflet il accourut auprès de lui, obtint sa confiance et fut envoyé en octobre 1795 à l'île d'Yeu pour communiquer avec le comte d'Artois. Il n'eut guère à se réjouir de voir de près cet entourage de courtisans d'humeur méthodique et tranquille, refusa même la croix de St-Louis et revint à peu près découragé. A la mort de Stofflet (1er mars 1796), le curé Bernier le désigna pour commander l'armée vendéenne. Mais ce n'était plus le temps des grandes guerres. La Vendée, on peut le dire, avait vécu ; et l'état-major du chef égalait parfois en nombre son armée. D'Autichamp, dont le dévouement à sa cause n'eut guère jamais d'entraînements aveugles, se décida, nonobstant le cri des chefs d'Outre-Loire, à traiter avec Hoche qui lui accorda des conditions honorables. Il se retira alors à Paris et quelque temps après se mariait avec Mlle de Vassé. Il n'en fut pas moins exact au rendez-vous vendéen en 1799. Mais battu aux Aubiers, il accepta volontiers la paix du général Hédouville et revint habiter Angers où son nom et le souvenir de sa famille étaient restés populaires. En l'an X il fut élu membre du Collège électoral de Maine-et-Loire et conserva ce titre durant tout l'Empire. On dit même que l'empereur lui fit offrir le commandement de deux régiments qu'il se proposait de recruter uniquement de Vendéens ; mais il n'accepta que l'emploi modeste de la mairie d'Ecouflant, où se trouvait son château de Beuzon. Dès les premiers jours de la Restauration, le roi, à qui il fut présenté, lui conféra le titre de lieutenant-général de ses armées, celui de commandeur de l'ordre de St-Louis et le commandement des départements de Maine-et-Loire et de la Mayenne à la résidence d'Angers. Ce fut à ce dernier titre qu'il reçut et accompagna le duc d'Angoulême dans son voyage à travers la Vendée en juillet 1814. Au retour de l'île d'Elbe, quand le duc de Bourbon sans pouvoirs réguliers arriva à Angers, d'Autichamp, qui le même jour avait envoyé un aide de camp au roi pour lui demander l'autorisation d'agir sans attendre, ne dissimula pas au prince les incertitudes de la situation qu'une revue de la garnison suffit tout aussitôt à démontrer et lui conseilla de se rendre sans hésiter au cœur de la Vendée et d'y proclamer le danger public. Quand le duc de Bourbon partit pour Beaupréau, les événements s'étaient précipités et ne laissaient aucune chance à l'action. D'Autichamp, qui avait reçut l'ordre exprès de rester en fonctions à Angers, eut bientôt l'avis que le colonel de gendarmerie Noireau le remplacait officiellement en son commandement ; il l'alla trouver et s'ouvrit à lui. Le colonel lui remit des passeports et une lettre pour le prince-royal, qu'elle suppliait de s'éloigner sans rien tenter. D'Autichamp, au travers des populations désaffectionnées, se rendit à Beaupréau pour la présenter ; mais l'autorité de ses convictions et de son dévouement ne suffirent à convaincre personne ni même à protéger le général contre les sarcasmes injurieux. Il se retira triste et affligé d'abord à Nantes qu'il quitta aux approches de l'empereur (26 mars), licencia son monde et rentra à son château de la Rochefaton, près Parthenay. Mais dès les premiers jours de mai (11 mai) il tenait la campagne avec Suzannet et La Rochejacquelein jusqu'au combat de la Roche-Servière. La convention du 26 juin conclue avec le général Lamarque lui garantit pleine liberté sur parole. Au retour du roi, d'Autichamp fut nommé d'abord président du Collège électoral de Beaupréau (26 juillet 1815), puis pair de France (17 août) et enfin commandant de la 22me division militaire en résidence à Tours (novembre 1815), et à ce dernier titre il eut l'occasion de faire acte de bienveillance et de générosité envers les vieux débris de l'armée de la Loire. En juillet 1816, chargé d'un travail relatif à l'armée royale de la Vendée, il revit les anciens cantons qui avaient fourni les contingents de guerre et visita Mûrs, les Ponts-de-Cé, St-Lambert-du-Latay, Beaupréau, Montfaucon, Cholet, le Fief-Sauvin, St-Florent, partout acclamé par ses vieux compagnons d'armes. Le mois suivant, il siégeait malheureusement à la Rochelle dans le Conseil de guerre qui condamnait le général comte Morand à la peine de mort (29 août). Esprit prudent et suivant quelques-uns borné, d'Autichamp, mieux qu'aucun autre chef vendéen peut-être, ayant à propos tiré parti des circonstances, se trouvait, même dans son parti, en butte aux insinuations des exaltés qui troublaient son repos sans altérer l'estime et la confiance du roi. C'est vers cette époque qu'il y voulut répondre en publiant ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1815 dans la Vendée* (Paris, in-8o, 1817), où il relevait en vaillant soldat diverses assertions fausses de Beauchamp, de l'abbé Jagot ou de Gabriel Duchaffaut et défendait surtout la mémoire de son ami Suzannet. En mai 1818 il fut appelé à la 11me division militaire de résidence à Bordeaux, qu'il quitta pour prendre part à l'expédition d'Espagne, mais son quartier-général ne dépassa par Burgos. Il resta quelque temps alors sans emploi actif et ne reprit qu'en 1828 son commandement de Bordeaux, vacant par la mort de son successeur. A la nouvelle de la révolution de 1830, il accourut à Rambouillet, pour conseiller en vain la retraite sur la Vendée. Il se démit dès lors de sa pairie et de tous titres et pensions. Plus tard, aux premiers ordres, contre toute espérance et toute conviction, il répondit avec ses deux fils à l'appel pour la levée d'armes de 1832, réduit bientôt à se cacher pour éviter un mandat d'arrêt. C'est sous un laissez-passer délivré au nom de Beaumont par le maire même d'Angers, Alexandre Joubert (V. *ce nom*) qu'il y vint déguiser en jardinier chercher l'hospitalité chez M. Bedeau, curé de St-Serge. Un passeport du général Sébastiani, alors ministre des Affaires étrangères, lui permit aux bout de quelques jours de gagner l'Allemagne. Condamné par arrêt de la cour d'Orléans à la déportation (18 mars 1833), il revint au bout de cinq ans d'exil purger sa contumace et fut acquitté (3 novembre 1838). Il ne cessa plus dès lors d'habiter la Rochefaton et y mourut le 6 octobre 1859, âgé

Digitized by Google

de 89 ans. — Son portrait a été gravé par Quedeney (in-4° carré, sans date) et lithographié par Em. Lassale (in-4° vers 1838 et 1839 in-fol.) et Maurin, 1839 (in-fol.).

Notices de M. Rougier dans la *Revue de l'Anjou*, 1852, t. II, p. 364 et 1860, t. II, p. 1. — Journal de l'*Union de l'Ouest*, d'Angers, février ou mars 1860, article du comte de Romain. — *Moniteur*, notamment de 1815-29 mars et p. 751; et 1852, p. 1955-1956. — *Victoires et Conquêtes*, t. I. II, V, VI et XXIV. — Bibl. d'Ang. Mss. 1004. — *Biographie Michaud* et *Biographies Contemporaines*. — *Mém. de Mme de Sapinaud*, p. 189 191. — *Correspondance de Charette*. — *Mém. de Vauban*, p. 255. — Bauchet-Filleau, *Dict. des familles du Poitou*.

Beaumortier, f., cne de *Dénezé-sur-Lude*. — En est sieur n. h. Urbain Létourneau, 1652.

Beaumortier, f., cne de *St-Lambert-la-Potherie*. — *Biaumarter* 1179-1190 (1er Cartul. St-Serge, p. 151). — *Le lieu, mét., domaine de Beaumortier* 1583 (E 109). — Relève de Bécon et appartient à Louis de Royan-Guéméné.

Beauné (*Martin* de), abbé de Saint-Nicolas d'Angers 1580-1581. Il avait été de 1557 à 1560 évêque du Puy en Velay.

Beaupoide (de). — V. *Dupoix*.

Beapoil de Saint-Aulaire (.....de), abbé de St-Georges-sur-Loire de 1747 à 1766.

Beaupré (*François*), chirurgien, Angers, 1742.

Beaupréau (*Arrondissement de*). — Créé par la loi du 17 ventôse an VIII, le siège en a été transféré par décret du 16 novembre 1857 à Cholet, V. *ce mot*. La sous-préfecture a eu pour titulaires : Lin-Leu-Laud-Luc *Barré* (V. *ce nom*), 3 floréal an VIII-1814. — Alexandre-Louis-César-Hortense *Leclerc de la Ferrière* (V. *ce nom*), 19 mai 1814, confirmé le 22 juillet, démissionnaire le 13 octobre. — Xavier *Hardy de Lévaré*, né à Laval le 17 mai 1770, émigré dans l'armée des Princes en 1792-1793, en 1794, au camp de la Châtre, puis, pendant cinq ans, chef de division de la Préfecture, nommé le 18 novembre 1814, installé le 10 décembre, démissionnaire le 25 mars 1815. — Amédée-Paul-François *de Béjarry*, né le 25 janvier 1770, à Luçon, ancien officier des armées de Charette, nommé le 30 août 1815, installé le 20 septembre, élu en novembre 1816 député de la Vendée, démissionnaire en 1820. — Charles-Frédéric-Auguste *de Chantreau*, ancien sous-préfet d'Issoudun et de Forcalquier, 27 juillet 1821 installé le 20 septembre, nommé sous-préfet de Vire en 1829. Adolphe *de Cambourg*, 2 septembre 1829, installé le 23. — Jean-Jacques *Merlet*, 23 août 1830, installé le 1er septembre. — Adolphe *Chollet*, 1848. — *Voirol*, 1849. — *Saulnier de Pierrefonds*, 1852. — E. *de Servatius*, 1853. — *De Quirielle*, 1854-1857.

Beaupréau (*Canton de*), borné par les cantons de Montrevault au N., de Cholet et de Montfaucon au S., de Chemillé à l'E. et Montfaucon à l'O., et le département de la Loire-Inférieure, — occupe un plateau d'une hauteur en moyenne de 110 à 115 mètres, au maximum de 138 mètres, découpé par les vallées de l'Evre, de la Vrenne et du Beuvron ; — sur une superficie de 28,616 hect., répartis entre 13 communes, Beaupréau, Andrezé, la Chapelle-du-Genet, Gesté, Jallais, la Jubaudière, le May, St-Philbert-en-Mauges, le Pin, la Poitevinière, Villedieu, Bégrolles et St-Léger, ces deux dernières distraites du May en 1850 et en 1863 ; — 16 paroisses en y ajoutant St-Martin en Beaupréau, Notre-Dame-des-Mauges en Jallais et la Blouère en Villedieu ; et une population en 1820 de *16,063* hab. ; — en 1831, *17.766* hab. ; en 1861, *18,510*, hab. ; — en 1851, *19,957*, hab. ; — en 1861, *21,108*, hab. ; — en 1866, *21,691* hab. ; — en progression continue. — C'est le canton, après celui de Montfaucon, qui compte le plus d'individus par ménage (4, 6) et par maison (5, 4). — Un illettré sur cinq inscrits, le chiffre moyen de la France.

Beaupréau, chef-lieu de canton, arrond. de Cholet (19 kil.). — *Bellum Pratelli* 1061 (Liv. N., ch. 119). — *Bel Preel* 1062 (Ib., ch. 195). — *Bellum Pratellum* 1050, 1062, 1100-1110 (2e Cart. St-Serge, p. 40, 65, 72), 1078 (Cart. St-Aubin, f. 80), 1249 (Lib. Alb. Cen., ch. 629). — *Bellum Prael* 1075 circa (Cart. St-Aubin, f. 83). — *Bel Pratel* 1060 circa et 1100 (2e Cart. St-Serge, p. 70 et 349). — *Bellus Prædo* 1080-1085 (Cart. St-Nic., p. 241). — *Bellum Pradale* 1080-1095 (Ib., p. 296). — *Bel Pratellum* 1100 (2e Cart. St-Serge, p. 70). — *Bellum Prælum* 1170 (Cart. de Liré, f. 30). — C'est-à-dire, belle prairie, belle vallée. — On prononce dans le pays et on écrit *Beaupreau*, à tort, au lieu de *Beaupréau*.

A peu près au centre de l'arrondissement, entre St-Pierre-Maulimart (9 kil.) et la Salle-Aubry (7 kil.) au N., la Poitevinière (8 kil.) et Jallais (10 kil.) à l'E., Andrezé (5 kil.) et la Chapelle-du-Genet (3 kil.) au S., le Fief-Sauvin (5 kil.) à l'O. — A 50 kil. d'Angers.

La ville s'élève sur le versant méridional du coteau qui domine la rive droite de l'Evre (85 mèt. au-dessus du niveau de la mer), à la rencontre des routes départementales de Saumur à Nantes par Chemillé (21 kil.), de Cholet à Beaupréau, de Beaupréau à St-Florent-le-Vieil (19 kil.), et des chemins d'Andrezé, de St-Philbert (7 kil.), du Fief-Sauvin, de la Salle-Aubry, du Pin-en-Mauges (9 kil.) et de la Poitevinière. — On l'embrasse d'une vue complète des hauteurs de la Chapelle-du-Genet, avec la flèche élégante de son église, ses constructions neuves groupées le long des voies nouvelles, sur l'emplacement des anciens faubourgs de Bel-Air, des Gourdons, de la Lime, de St-Gilles et de Montvie, — la vieille ville appuyée vers l'E. au château, et à quelques pas l'antique paroisse de St-Martin, centre encore vivant d'une agglomération longtemps distincte.

Dépendent de la commune, en dehors de la ville, les hameaux de la Roche-Baraton (36 hab., 2 kil.), le Ménil (50 hab., 3 kil. 800 mèt.), Marsillé (32 hab., 4 kil. 200 m.), le Vigneau (22 hab., 3 kil. 400 m.), la Herse (28 hab., 1 kil. 200 m.), la Roche-Talbuteau (28 hab., 5 kil.), la Roche-Thierry (27 hab., 3 kil. 200 mèt.), le Châtaigner (26 hab., 3 kil. 500 m.), la Pierre-Aubrée (18 hab., 3 kil. 500 mèt.), et 127 grosses fermes ou écarts.

La rivière d'Evre, venant de Jallais, traverse, sur une longueur de 22,109 mèt., le territoire com-

Digitized by Google

munal dans la partie S. qu'il limite à l'O, et y anime de nombreux moulins, encaissée partout entre de hauts coteaux, qui la condamnent à de pittoresques détours. — Elle y reçoit sur sa rive droite les ruiss. de la Goupillère, de Jousselin et de la Juinière, grossi de Trudet et du Blanchet, nés tous deux sur la commune; — sur sa rive gauche, les ruiss. de la Hérissière et du Beuvron.

Superficie : 3,569 hectares 35 ares, dont les trois-quarts (2 650 h.) en labour, 575 h. en prés, 155 h. seulement en bois. tandis qu'ils couvraient aux XVI-XVIIe s. le nord et le centre du territoire. On trouvait à suffisance pour les constructions dans les bois aujourd'hui disparus de la Touche, de la Brosse-Cerf-Volant, du Vigneau, du Chêne-Hubert, du Bois-Laurent, du Prieuré, du Sablé. — Il en est de même de la vigne (41 hect. 33 ares), dont les titres et nombre de lieux-dits constatent la culture où passe aujourd'hui la charrue.

Population : Des comptes du fouage pour 1486 attestent dans la paroisse seule de St-Martin de *160* à *170* feux. — Miroménil donne le chiffre de *483* feux pour les deux paroisses en 1699, Saugrain, *1,158* hab. en 1720, dont *586* en Notre-Dame. — Sur les indications fournies par le chiffre des communiants, on y compterait environ *1,800* hab. en 1725, *2,000* et 1749, *1,800* en 1771. — Les actes des baptêmes et décès de la fin du XVIIIe s. démontrent que la paroisse de Notre-Dame, c'est-à-dire, la ville, n'entrait dans ce compte que pour un cinquième. — La statistique de 1788 porte la ville pour *133* feux, soit pour l'ensemble, d'après les données communes, environ *660* feux. — En 1790, *2,099* hab. — En 1792, *578* h. en Notre-Dame *1,600* en St-Martin, ce qui rapproche les proportions au tiers. — En l'an IX, *1,640* hab. — *1,800* hab. pour les deux paroisses en 1806, — En 1821, *2.964* hab. — En 1826, *3,010* hab. — En 1831, *3,207* hab. — En 1841, *3,338* hab. — En 1851, *3,669* hab. — En 1861, *3,821* hab. — En 1866, *4,134* hab. — La population agglomérée comprend *2,255* hab. en 1861, *2.430* en 1866, dont *644* (93 maisons 114 ménages) à Saint-Martin.

La Mairie, établie avant 1863 dans une maison de la place du Marché, en face des anciennes *Halles*, qui ont disparu, occupe aujourd'hui la plus grande partie du local de l'ancienne sous-préfecture.

L'*Ecole communale de garçons* a été installée dans un local neuf, bâti en 1868 sur l'emplacement de l'ancienne église Notre-Dame (architecte, M. Tessier). — L'œuvre revient à 30,000 fr. — Une autre *Ecole communale* a été édifiée vers 1855, à St-Martin, sur la route de Jallais, avec des souscriptions volontaires provoquées par le vicaire de la paroisse, M. Bizon. — Deux *Ecoles libres de filles* avec pensionnat se tiennent, l'une dans la ville, sous la direction des Ursulines de Chavagnes, l'autre à St-Martin. Cette dernière, ouverte en 1827 par des religieuses de St-Gildas, fut confiée en 1832 à une association locale que le curé de St-Martin encouragea et qui est devenue la *Communauté des Religieuses hospitalières de St-Martin de Beaupréau*, ordre sans obédience, auquel est confié le soin de l'hôpital de Beaupréau, avec un asile pour les vieillards. On vient récemment d'y en construire un spécial pour les prêtres infirmes du diocèse.

Prison cellulaire, devenue inutile et mise en vente.

Chef-lieu de perception, comprenant les communes de Beaupréau, Andrezé et la Chapelle-du-Genet. — *Bureau de Poste.*

Foires. — Commerce. — La foire de la Saint-Martin (11 novembre) remonte au moins au XIIe s. Elle se tint longtemps dans le bourg de ce nom, puis à une époque inconnue, fut transférée dans la ville. Celles du lundi de la Mi-Carême, du lundi de la Quasimodo, du lundi de la Pentecôte, du lundi après la St-Jean-Baptiste, de la St-Thomas (21 décembre), de Ste-Madeleine (22 juillet) existaient au XVIe s. Des lettres-patentes de 1692 en créèrent de nouvelles au 20 janvier, au premier lundi de Carême, au 3 mars (fête de la Croix), à la St-Barthélemy (24 août), à la St-Michel (29 septembre). — Elles sont réduites actuellement à six : les premiers lundis de janvier, mai, août, octobre, le lundi après la Mi-Carême, et celui après l'Angevine (8 septembre), qui réunit l'*Assemblée patronale*, la foire et des courses de chevaux. — Des marchés se tiennent tous les autres lundis, importants surtout pour la vente des bœufs gras ou maigres, moutons, porcs, — on y compte chaque fois de 5 à 900 têtes de bétail, — blé et avoine, vendus sur échantillons, et menues denrées.

La *Mesure* ancienne comptait au setier 16 boisseaux pour 13 des Ponts-de-Cé.

Champ de foire, acquis en 1835.

Industrie. — On constate en ville dès 1645 l'existence de tisserands, de marchands de toile et de « maîtres sergers ». dont l'industrie se développe avec celle de Cholet. Durant tout le XVIIIe s. et dès le XVIIe, avec la fabrication des toiles, des serges, des flanelles, le principal travail de la population est dans les tanneries. On y voit en 1677 six maîtres tanneurs, deux pelletiers avec « compagnons », des corroyeurs, des chamoiseurs, des mégissiers, en 1701 sept maîtres tanneurs, la plupart établis sur l'étant de Goberte et à Montvie, deux moulins à foulon à la Gobinière, à Longlée, plusieurs teinturiers et de nombreux marchands d'étoffes, une corderie à Beaubuisson (1720) et de nombreux ouvriers du fer ou de la pierre. — Le centre commercial et industriel a grandement perdu de son importance. On n'y compte plus qu'une tannerie, deux seules fabriques de cotons rayés et siamoises, deux de flanelles, une blanchisserie pour toiles et cinq teintureries, deux corderies, deux fabriques de chandelles. La meunerie alimente neuf moulins à eau et des minoteries sont annexées à ceux de Beaupréau, de Jousselin, de Bodin, de St-Martin, de la Gobinière. Trois cents personnes vivent de l'industrie du bâtiment ; la moitié des habitants, de l'agriculture. — Au Sablé, près St-Martin, est exploité un très-beau gisement de sable non marin siliceux, très recherché dans le pays.

Digitized by Google

La commune comprend deux paroisses : *Notre-Dame* et *Saint-Martin*, séparées par le château et par le parc, la première renfermée jusqu'en 1822 dans les murs de la ville, mais à cette époque accrue, au détriment de St-Martin, des faubourgs de Montvie, Bel-Air, St-Gilles et Gourdon et d'une partie de la campagne.

L'église *Notre-Dame* (cure, 19 brumaire an XI), V. *ci-après*, p. 261, a succédé à un temple moderne de *style grec*, à une seule nef et chœur en cul de four, le tout agrandi en 1822 en même temps que la paroisse, sur l'emplacement de l'école actuelle des garçons et détruit en 1863. — L'édifice nouveau, dont les travaux adjugés le 8 janvier 1857 ne furent terminés qu'en 1863, est une œuvre en style du XIVe s., de l'architecte Tessier, élève de l'abbé Tournesac. La dépense est évaluée à 130.000 francs. — La basilique a trois nefs ; les bas-côtés se continuent autour du chœur à cinq pans coupés, dont les sept arcs formerets portent, comme les cinq travées de la nef, sur des groupes de quatre colonnes à chapiteaux feuillagés ; le vitrail du fond représente l'*Annonciation*, œuvre d'un jeune artiste, nommé Denis, de Nantes. Des trois chapelles absidales celle seulement de la famille de Civrac est terminée. L'édifice entier reste d'ailleurs à décorer et à meubler. L'autel de l'ancienne église s'abrite provisoirement dans le chœur. Dans le transept, deux petits autels peints, d'un goût douteux, portent deux grandes statues peintes, à droite, de la Vierge, à gauche, de St-Sébastien ; vis-à-vis une *Assomption*, d'Appert, d'aspect terne et froid. — La façade encadre entre deux contreforts à ressaults et pinacles les quatre voussures en retrait de son portail ogival, dont le tympan, géminé de cinq colonnes rayonnantes, s'allonge en chou ornementé. Au-dessus, entre deux fenêtres, une Notre-Dame ; plus haut une large et grande baie ogivale ; puis le clocher à base octogonale, percée d'ogives à colonnettes, avec balcon de pierre ; enfin la flèche de pierre dentelée sur ses huit faces. — Un beau perron précède, construit en janvier 1871, avec rampe en granit sculpté. — L'église possède un fragment d'ossement de Ste Elisabeth de Hongrie, une parcelle de la chair de St François de Sales, une autre parcelle de la chair de Ste Chantal, dans deux petits boîtiers d'ivoire, un fragment du vêtement de la Vierge dans le piédestal d'une statuette, trois fragments de la Vraie Croix dans un petit reliquaire en forme de croix, autrefois chargé de pierres fines.

Le *Presbytère*, acquis en 1839, a été reconstruit avec le produit de la vente de l'ancien, détruit par le tracé de la route départementale de Saumur.

L'église *Saint-Martin* (succursale, 30 septembre 1807) est encore l'édifice primitif, dont le plan roman n'a pas subi d'altération sensible, le seul dans les Mauges, avec St-Pierre de Chemillé, qui présente l'inclinaison symbolique du chevet sur l'axe de la nef. — La nef centrale, unique à l'origine (10 mèt. 33 sur 7 mèt. 33), prend jour par une large baie ogivale, qui surmonte la porte d'entrée, et communique par trois vastes arcades en plein-cintre, percée dans ses murs latéraux à deux bas-côtés (4 mèt. de larg. ur), accolés en 1887 sous forme de demi-voûte et qu'éclairent trois petites baies cintrées. Dans l'un, à droite, l'autel de la Vierge, dans l'autre, à gauche, celui de St-Sébastien, tous deux en bois, accolés au mur, avec entablement et vases de fleurs portés par deux colonnes corinthiennes et statues du patron et de la Madone par Barême — Au fond de la nef s'ouvre une large arcade plein-cintre, dont le plat du mur est peint à la moderne de grands rideaux rouges, qui semblent cacher à demi des édifices de style grec ; au-dessus, le triangle trinitaire, entouré de rayons et de bustes d'anges. — Le *clocher* roman, dont la flèche élancée, menaçant ruine, a dû être récemment jetée bas, surmonte le *chœur* qui ne forme plus qu'un prolongement étroit de la nef (5 mèt. 66 sur 4 mèt. 50), le fond carré, percé d'une grande baie ogivale, autrefois avec vitrail placé en 1495 et représentant St-Sébastien, V. *Aubron*, aujourd'hui en partie aveuglée et transformée en vulgaire fenêtre. A l'entrée, dans les angles du mur en retour, qui forme le fond des bas-côtés, à dr. et à g. du grand autel, deux grandes niches, avec colonnes toscanes en stuc et couronnement de la fin du XVIIIe s., contiennent les statues anciennes, mais repeintes, de St Urbain et de St Martin. Quatre autres petites statues exposées seulement aux grandes fêtes renferment des reliques des deux saints et de plusieurs Apôtres. — Ni sculptures qu'à quelques tirants en bois dans la voûte de la nef posée en 1517, ni œuvres d'art à signaler, qu'une balustre en fer forgé (XVIIIe s.) qui porte gravé le nom de l'artiste : *Bigo*. — Deux toiles, *la Vierge* et *le Christ*, par M. de Livonnière, de Beaupréau. — Il y existait dès 1848 une *galerie* refaite en 1527.

Histoire. — M. Tristan-Martin signale une grotte antique sur la paroisse de St-Martin, sans en indiquer l'emplacement. On ne mentionne ailleurs sur la commune de Beaupréau d'autres traces celtiques que les pierres de la Pierre-Aubrée, ni d'autres trouvailles de la période romaine que le trésor du Coin-des-Pierres-Blanches ou les traces incertaines du Pré-Archer. V. *ces noms*. — Le menhir, qui y est signalé à tort, est sur la commune du Fief-Sauvin. Les débris de murs dans le parc, formés de briques et de ciment, indiqués comme une construction gallo-romaine, sont des restes de la salle dressée pour la réception du roi Charles IX.

La voie antique de Nantes à Poitiers passait à 2,500 mèt. de Beaupréau vers S., par Andrezé et la Chapelle-du-Genet.

Château. — La terre de Beaupréau fut donnée vers la fin du Xe s. par le comte d'Anjou à Gauslin de Rennes, dont le petit-fils Giroire fonda en 1062 les prieurés de St-Martin de Beaupréau et de St-Pierre d'Andrezé. Cette famille, qui portait le nom du fief, s'éteignit seulement au XIVe s. Marie de Beaupréau, mariée à Jean de Montmorency-Laval, mourut sans enfants et son héritage échut vers 1389 à sa tante, Jeanne de Beaupréau, femme

Digitized by Google

en secondes noces de Jean des Roches, sieur de Longué. Après la mort de leurs deux fils et de leur fille aînée Jeanne, veuve en 1428 de Jean de Sainte-Maure, Aliénor des Roches, femme de Jean Bazoges, en Poitou, lui porta les seigneuries de Beaupréau et de la Jumellière, 1429, 1435, qui passèrent dans une quatrième famille par le mariage en 1461 d'Anne de Bazoges avec Jean de Wast de Montespédon, chambellan de Louis XI, tué en 1479 à Guinegatte. — Joachim de Montespédon, son fils, épousa Renée de la Haie-Passavant, unique héritière de cette opulente maison, et en 1501 acquit la riche baronnie de Chemillé. Leur fils René mourut à 18 ans dans le désastre de Pavie. Philippe de Montespédon, sa sœur, épousa en 1526 René de Montjean, sieur de Cholet, gouverneur du Piémont, maréchal de France en 1536, mort en 1539, et en secondes noces dès le mois de novembre 1540 Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, réunissant ainsi dans les mêmes mains seigneuriales les plus puissantes terres d'Outre-Loire. Celle de Beaupréau, érigée en comté dès 1316 par Louis le Hutin, le fut alors en marquisat (15 février 1554), puis en duché-pairie (juin 1562) et devint le théâtre de toutes les magnificences. Le château fut restauré et agrandi et le parc étendu. Le 9 octobre 1565 le roi Charles IX s'y arrêta pour dîner, allant en Bretagne avec Catherine de Médicis et la reine de Navarre. Toute la cour prit place dans une grande « salle triomphale » dressée exprès dans le parc pour la fête, où ne put assister le prince de la Roche-sur-Yon alors malade et qui devait mourir le lendemain. Pour cette raison le roi s'en alla coucher à la Regripière. Henri de Navarre, alors âgé de 12 ans, se trouvait du voyage et y revint passer deux jours les 24 et 25 mars 1575. Le testament de Philippe de Montespédon, devenue veuve une seconde fois, donne une idée de cette fortune immense et comprend, sans compter des fondations nombreuses, des legs pour 3,270 écus d'or et 62,800 liv. t., plus 2,100 liv. t. de rentes viagères. Par acte du 18 janvier 1578 elle fit don de ses terres de Beaupréau et de Chemillé à Guy de Scépeaux, arrière petit-fils de Jeanne de la Haie, dont le frère était bisaïeul de la légatrice. Il prit possession le 15 février. Mais Georges de Vauldrey, sieur de St-Phalle en Champagne et de la Bourgonnière, se portant au nom des héritiers de la maison de Bazoges, s'empara à main armée du duché. Une sentence du sénéchal d'Anjou l'y maintint (25 juin 1587) et son fils Charles en hérita. Le jour de l'Ascension, 31 mai 1590, la trahison d'un soldat livra à une bande de ligueurs commandés par le capitaine Florencière le château et la ville, qu'il mit au pillage et où le même jour il introduisit les garnisons de Montrevault et de Chemillé, au nom de Guy de Scépeaux. Sur la fin de juillet, Rochepot et Saint-Phalle y vinrent mettre le siège avec 2,500 hommes et 3 canons qui battirent en brèche la tour du Trésor pendant six ou sept jours. Les assiégés, après avoir soutenu l'assaut, se rendirent le 4 août, sortant avec armes et bagages. Mais le Parlement par arrêt du 12 juin 1599 restitua la terre aux Scépeaux. Il ne restait plus qu'une fille, unique héritière de Guy de Scépeaux, qui vint avec sa mère habiter la terre et y fut bientôt assiégée à son tour par les amoureux et les prétendants. Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise, essaya même, en 1608, d'un enlèvement en tentant de faire sauter la porte du château. Sa bande fut mise en fuite par les habitants et les domestiques et tous les ans depuis lors jusqu'à la Révolution l'on rappelait ce souvenir en célébrant dans la collégiale, le 3 août à 2 heures du matin, une *messe* dite *du pétard*. Jeanne, âgée de 20 ans, épousa le 19 septembre 1608 Henri de Montmorency, qui n'en avait que 13, union cassée presque immédiatement, puis le 15 mai 1610 Henri de Gondy, duc de Retz, marquis de Belle-Ile, de qui elle n'eut que deux filles. L'aînée Catherine épousa en 1633 Pierre de Gondy, comte de Joigny, son oncle à la mode de Bretagne, à qui échut la propriété du duché. Le fameux abbé, plus tard cardinal de Retz, assistait aux noces et méditait d'épouser les 80,000 livres de rente de la sœur cadette, Marguerite, qui avait, à son dire, de si beaux yeux. Il ne put parvenir à l'enlever. Ce fut cette Marguerite qui mariée en 1644 à Louis de Cossé lui apporta en dot Beaupréau et Chemillé, et ce fut au château de Beaupréau qu'elle reçut et cacha deux jours (9 et 10 août 1654) son ancien galant, le triste cardinal, échappé de Nantes avec l'aide de Cossé, et encore tendre aux anciens souvenirs. Albert de Cossé-Brissac, héritant de son père, céda le duché en 1673 à sa sœur Marie-Marguerite de Cossé, mariée depuis 1662 avec le maréchal François de Neufville, duc de Villeroy, qu'on ne vit peut-être jamais à Beaupréau et qui mourut en 1730 à Paris, comme sa femme y était morte en 1708. — Le château avait son capitaine ou gouverneur qui commandait en l'absence du seigneur Pierre d'Héliand, sieur du Bellay en 1677, Louis Vauclain en 1695, Jean Boutiller de la Ménardière en 1713, Jacq.-Marie Boutiller en 1736. Le fils unique du maréchal, Louis-François-Anne de Neufville, duc de Villeroy, vendit dès les premiers jours de 1737 à Jacq.-Bertrand de Scépeaux, maréchal des camps et armées du roi, la terre de Beaupréau, qui, en cessant d'appartenir aux ayants droit de Philippe de Montespédon, fut réduite dès lors au simple titre de marquisat. Sous ce nouveau maître fut reconstruite l'église du Chapitre et le château remis complètement « à la moderne » en 1775. De ses deux filles, l'aînée, Françoise-Adélaïde-Rosalie de Scépeaux épousa le 10 sept. 1773 Henri-Joseph Bouchard d'Esparbès de Lussan, vicomte d'Aubeterre, âgé alors de 59 ans. — La terre mise en vente, sans doute pour le partage, resta sans acquéreur (1783). Elle comprenait, outre le château, les métairies de la Roche-Baraton, Marsillé, la Roche-Thierry, la Polinière, la Bédeunerie, les moulins de Marsillé, les bois de la Brosse, en St-Martin, la Grande-Guerche, la Challouère, la Bouchetière, la Suvinière, la Rivière, la Tuilerie, le bois des Landes-Fleuries, le moulin de la Rivière en Andrezé, la Grange et les Paranchères en la Chapelle-du-Genet le Bois-Roux en la paroisse du May, le Gros-Foil en St-Quentin-en-Mauges, la moitié du mou-

Digitized by Google

lin de Moulinard, paroisse du Fief-Sauvin, le bois du Souchay en Gesté. — Nommé maréchal en 1783, membre de l'Assemblée des Notables en 1787. d'Aubeterre mourut sans enfants en 1789. Sa veuve, qui avait d'abord quitté la France à la Révolution, y rentra en 1792 et évita ainsi la confiscation de Beaupréau, où après de courtes apparitions en 1794 et 1797, elle revint se fixer en 1800 pour y mourir le 22 février 1816. Elle laissait pour héritière sa nièce Adelaïde-Françoise Honorine de la Tour d'Auvergne d'Apchier, mariée en 1802 au marquis Alexandre-Emeric de Durfort de Civrac, mort en 1835 et dont le fils aîné, Emeric de Durfort, marquis de Civrac, habite encore le château.

Transformé en 1775, brûlé en partie en 1793, rebâti plus récemment sur de vastes proportions, l'édifice dont le principal corps est le plus moderne, forme un vaste rectangle avec rez-de-chaussée surmonté de trois étages, terminé à chaque extrémité par une tour ronde en saillie, à modillons en tuffeau et toit conique, qui sert d'encadrement à la façade. Vers N.-O. l'entrée, où apparaissent encore les traces de la herse, s'ouvre entre deux grosses et basses tours rondes avec lanterne décorée à la base de deux petits dômes. — V. des dessins dans les Mss. de Gaignières, *l'Anjou et ses Monuments*, de M. Godard-F., *l'Anjou*, du baron de Wismes, *la Vendée*, du même, *les Châteaux de France*, de Blancheton, l'*Album Vendéen*, de M. Lemarchand, etc. — Un parc magnifique s'y rattache, de 30 hectares dont 15 en futaie, formé au N. d'un plateau entrecoupé de splendides avenues, au S. de deux croupes en pente rapide vers l'Evre, entre-deux d'un vallon avec ruisseau qui aboutit doucement à la rivière bordée de saules et de peupliers : dès l'autre bord de l'Evre, qui le traverse sans le diviser, un mur d'enceinte y réunit de vastes prairies et des champs que domine le château.

Eglises. — La plus ancienne église, quoi qu'on en prétende, était celle du château, c'est-à-dire, de la première ville féodale, dédiée à *Notre-Dame*. A côté avait été bâtie par un moine nommé Odilier une chapelle dite du *St-Sépulcre*. — Giroire, seigneur de Beaupréau, fit élever en dehors et à quelque distance de l'enceinte une église dédiée à St Martin, qu'il donna, avant même qu'elle fût consacrée, aux moines de St-Serge, en les autorisant à l'entourer d'un bourg aussi grand qu'ils voudraient avec toute franchise pour leurs hommes. L'évêque Eusèbe vint la même année (1062) la bénir et fut témoin des nouveaux privilèges accordés par les seigneurs, qui s'engagèrent même à ne donner ni vendre à personne autre qu'à Saint-Serge l'église de leur château. Une donation nouvelle attribua vers 1105 la chapelle du St-Sépulcre à l'abbaye qui en 1159 possédait aussi Notre-Dame et sans doute les réunit bientôt en une même desservance. — Sur la fin des grandes guerres et du xve s. une église nouvelle s'éleva, en dehors du château mais dans l'enceinte propre de la ville, et fut dédiée le 3 août 1483 sous le titre de *Ste-Croix*, à cause d'un fragment de la Vraie Croix qui y fut déposé. Lors de la fondation en 1545 du chapitre dans l'ancienne église Notre-Dame du château, restée depuis soixante ans simple chapelle seigneuriale, cette relique y fut transportée et lui transféra son nom de Ste-Croix, tandis que l'église paroissiale prenait par échange celui de Notre-Dame. Toutes les notices les plus modernes sont remplies par suite de ces modifications d'une complète confusion.

La cure Notre-Dame de Beaupréau était depuis le xiie s. à la présentation de l'abbé de St-Serge, à la collation de l'évêque.

Curés : .... *Robin*, 1466. — Jean *Gaultier*, mai 1488. — Robert *Gaultier*, 1492, 1509. — *Cheminard*, 1530. — *Marchand*, 1600. — Julien *Bardin*, 1605, 1646. A sa requête avait été érigée le 28 juillet 1624 la confrérie du Rosaire. — René *Bardin*, 1652, 1654. — L. *Certel*, 1655, 1662. — Gabriel *Pionneau*, 1673, † le 10 septembre 1689. — Michel *Raimbauld*, de la famille R. de la Foucherie, octobre 1689, † le 19 avril 1690, âgé de 51 ans. — P. *Buret*, mai 1690, mars 1691. — Julien *Marchand de Princé* (V. *ce nom*), avril 1692, † le 22 décembre 1703. — Pierre *Champain*, chapelain de St-Jean-Baptiste de Lué, puis de St-Michel-du-Tertre d'Angers, prend possession le 15 janvier 1704, résigne vers la fin de décembre, en restant à Beaupréau où il meurt le 3 octobre 1722, âgé de 69 ans. Il avait de ses deniers en 1704 fait reconstruire l'église de Chaumont. V. *ce mot*. — Jean *Cusson*, 24 décembre 1704, neveu du précédent, mort subitement et inhumé à Nantes le 29 juillet 1749 dans l'église St-Denis, âgé de 77 ans — Dès le 3 août 1749 Richard *de Longerie*, vicaire de Montjean avait pris possession de la cure ; mais un vicaire de St-Maurice d'Angers, Etienne *Trottier*, contesta son droit et obtint un arrêt du Présidial (20 janvier 1750) qui lui attribua la cure dont il prit possession en février. En 1755 il était en procès avec les chanoines à qui il réclamait par-devant le Parlement le privilège d'administrer le viatique, V. son *Mémoire* (Paris, in-4°, 26 p.). En 1762, il prit nouvelle querelle avec le principal du Collège, pour les inconvenances, à son dire, du ballet que jouaient les écoliers le jour des prix. Il se démit sur la fin de 1782 en restant à Beaupréau où il mourut le 6 juillet 1785, âgé de 70 ans. — Jean *Trottier*, son parent, vicaire de la Chapelle-du-Genet, puis de Rochefort-sur-Loire, 1782-1793, mort à la suite de l'armée vendéenne, après le passage de la Loire. — *Coquille*, V. *ce nom*, 1791, curé constitutionnel.

On ignore à quelle époque la cure de *St-Martin* fut séparée du prieuré. Une bulle de 1245 la mentionne déjà comme une des plus importantes du diocèse. Elle était à la présentation de l'abbé de St-Serge et astreinte à la visite du doyen des Mauges qui abandonna ce droit en échange de la présentation des cures de Chaudron et de St-Rémy. Les revenus et dîmes valaient année commune au xviie s 900 livres. Les curés eurent toujours la primauté sur ceux de Notre-Dame dans les processions, dans les synodes, et la plupart du temps prirent parti avec les chanoines dans les luttes contre leurs confrères.

Digitized by Google

Curés : Jean *Ledenal*, décembre 1347. — Jean *de la Brunetière*, 1492, 1512, en même temps official de Beaupréau. — Jean *Papin*, bachelier en loi. 1517. — Jean *Champion*, licencié en décrets, 1518. — Antoine *Terrien*, 1530. — Jean *Bruard*, 1550. — Geoffroy *Marchand*, 1570. - Pierre *Réthoré*, chanoine et boursier du Chapitre de Ste-Croix, 1586, 1612. — Luc *Bardin*, 1614, 1615. — Anselme *Ménard*, chanoine. † le 8 juillet 1619 et enterré dans l'église du Sépulcre. — Charles *de Beaumont*, écuyer, 1621.—Edouard *de Mello*, chanoine et chantre du Beaupréau, mars 1624, † le 20 mars 1652. — Michel *de Montmège*, bachelier en droit canon, juin 1634, qui reçut la visite de l'évêque Henri Arnauld le 23 juillet 1656 Il résigna dans les derniers jours de 1670. — Urbain *Du Bois*, de la famille qui posséda l'Augardière, 1670, † le 30 mars 1675. Sa sépulture est faite par son prédécesseur.—Claude *Davy*, fils d'un notaire de Beaupréau, 1er juin 1675-23 novembre 1676, — Jacques *de Vaugirauld*, décembre 1676-jusqu'en 1705 qu'il devint doyen de l'église d'Angers.—Jean *de Vaugirauld*, 1705-1709, puis doyen, puis évêque d'Angers. Il obtint dans son court passage l'érection (29 mai 1707) de la confrérie de l'Adoration perpétuelle, qui y dure encore. Une terrible épidémie désola cette année la paroisse où plus de 250 personnes moururent, dont un grand nombre d'enfants. Par son testament il légua à son ancienne cure deux chasubles et un calice. — Vincent *Viau*, chefcier du Chapitre, 1er septembre 1709, † le 8 avril 1710, âgé de 39 ans. — Louis *Poirier*, docteur en théologie, vicaire de la Trinité d'Angers, 26 mai 1710. Le 5 décembre 1714 il fit poser la première pierre des deux autels sous le crucifix et le 16 novembre 1716 une horloge dans le clocher; —† le 2 juin 1749, âgé de 70 ans. — J. Claude *Jacquemard*, bachelier en droit, de Paris, 9 juillet 1749. En 1751 il fit refaire la cure où se lit encore cette inscription ; J.J.M.T.C.P.1751. On trouva sous l'emplacement du salon trente sépultures et les fondements d'anciennes constructions. Il échangea sur la fin de 1752 sa cure contre celle de Brissarthe. — Jean-Thomas *Féard*, vicaire de St-Martin dès 1749, curé quelques mois de Brissarthe, 9 novembre 1752, revint curé à St-Martin le 1er janvier 1753 ;— † le 30 décembre 1783, âgé de 59 ans. Il avait résigné depuis quelques semaines. — *Clambart*, vicaire depuis sept ans, 12 décembre 1783 jusqu'à la Révolution. Il resta alors dans le pays caché le plus souvent à la ferme de la Borde.

Le *Prieuré* de St-Martin, dont l'emplacement garde encore le nom et est compris dans l'enclos de la communauté des Dames de St-Martin, s'élevait au S. de l'église. Il était devenu dès avant le XVIe s. une annexe du duché et fut attribué à la fondation du Chapitre, quoique ayant sa cour et ses assises particulières.—La desservance était à la charge des curés de St-Martin et de Notre-Dame qui devaient le premier trois messes, le second, deux par semaine.—Le prieur etait tenu chaque année le dimanche après la fête patronale de se rendre en personne ou par délégué au château et de présenter 4 pains de froment, 4 pintes de vin, 4 pots neufs, le tout porté par un officier chaussé de souliers sans talons, sous peine d'une amende de 60 sous. Il devait de plus un ou plusieurs pains blancs et pots de vin aux seigneurs de Marsillé, du Coin-Thibault, de la Jouinière, de l'Epinay, des Haies, de la Rivière, de la Roche-Baraton, en reconnaissance d'anciens bienfaits.

Prieurs : *Robert*, vers 1120.— Guill. *Amaury*, élu abbé de St-Serge en 1152. — *Mathieu*, 1210. — *Robert*, 1223. — René *de Montjean*, doyen des Mauges, 1503, 1512. — Olivier *de Chahanay*, 1532, 1545. — Julien *Guerrier*, official de Beaupréau, 1564 — Pierre *Gourreau*, 1569. — Martin *Coudrin*, 1587. —Christ. *de Briolay*, 1650, † en 1674, le 6 juillet, à St-Serge d'Angers. — René *de la Forêt d'Armaillé*, 1699. — D. Amable-Nic.-Franç. *Marette*, 1760. — D. Jean *Legrand*, 1773.

On voit fonctionner au XVe s. à Beaupréau une *Officialité*, dont les titulaires y résident jusque vers le milieu du XVI s., avec leurs promoteurs, leurs greffiers, et règlent les comptes des paroisses: — *Galard*, 1488. — Jean *de la Brunetière*, 1492, 1512, curé en même temps de St-Martin.— Etienne *Richoudeau*, bachelier en décrets, 1526, 1530. — Pierre *Belon*, 1533. — Jean *Girardin*, 1539, qui résidait à Angers. — Julien *Guerrier*, 1568, curé de la Jumellière, — François *Josset*, curé de la Chapelle-du-Genet, 1586. — On ne rencontre plus ce titre après 1603.

Chapitre. — Le 21 novembre 1555 le prince Charles de Bourbon fonda dans l'ancienne église délaissée de *Notre-Dame* un Chapitre ou Collège, sous le titre de *Ste Croix* ou de *la Rédemption*, pour quinze chanoines, six enfants de chœur et douze ou quinze chantres. En 1561 il expulsa les chantres et fit une seconde fondation, autorisée par bulle du 25 décembre 1562, pour dix chanoines et une aumônerie de cinquante enfants pauvres, y attachant les revenus entre autres du prieuré de St-Martin, de l'aumônerie de Cholet et de sept chapelles et l'enrichissant chaque jour d'ornements magnifiques, provenant pour la plupart de butin de guerre prélevé sur l'ennemi. Sa veuve Philippe de Montespédon réduisit le Chapitre, sous le nom de Ste-Croix et l'invocation de St Charlemagne et St Philippe, à six chanoines, l'aumônerie à vingt pauvres et leurs revenus aux bénéfices dont la présentation lui appartenait (18 juillet 1567-31 mars 1570). Vingt enfants y devaient être élevés, dont les six enfants de chœur, natifs du duché et âgés de 7 ans. Tout précepteur et régent avait charge de les instruire « ès arts libéraux et bonnes lettres selon leur capacité et entendement ». Le Chapitre avait en sous-ordre cinq maîtres artisans, un brodeur, un cordonnier, un menuisier, un serrurier, un tailleur, ayant leur boutique à la ville. A 14 ans, neuf des enfants étaient choisis pour mettre à métiers mécaniques, dont trois au métier de menuisier, trois de tailleur et trois de serrurier. Durant leur apprentissage de quatre ans ils restaient nourris par la maison; les autres, jusqu'à 17 ans, continuaient leur instruction, les sujets d'élite étant envoyés à la Faculté de théologie de Paris. Les

Digitized by Google

enfants riches étaient admis aux leçons en payant. C'est un Chapitre, Collège et Hôtel-Dieu tout à la fois, comme les titres assez confus l'appellent ensemble ou séparément à diverses fois, que la fondatrice complète par son testament du 16 octobre 1576 en lui imposant le nom de *Fondation des pauvres de la miséricorde de Montespédon.* A la mort de la princesse (12 avril 1578) et pour accomplir ses volontés la maison dite de *la Porte* fut acquise (10 septembre 1580), qui prit le nom qu'elle garde encore de *Maison des Enfants de chœur*, à l'extrémité N. de la rue d'Anjou. Cette œuvre si intéressante et d'esprit si moderne, où après une instruction gratuite et commune le sort de chaque enfant, homme de métier ou d'étude, était déterminé par ses facultés, se maintint avec des fortunes diverses jusqu'à la Révolution ; l'aumônerie, le collège s'en étaient détachés. Elle n'entretenait plus en 1774 que neuf enfants de chœur, au lieu de vingt ; le marquis de Beaupréau y créa alors sept bourses nouvelles d'orphelins. — L'église en fut rebâtie en 1770 par Bertrand de Scépeaux, telle qu'elle existe encore entre la rue du chapitre au N. et les rues Basse et Haute du Château, vaste rectangle percé d'ouvertures plein-cintre avec chœur en hémicycle, la façade ouvrant sur la ruelle qui descend à la rue Basse, le tout transformé par l'installation du Tribunal civil. Vers S., un pavillon carré s'y appuie, dont la face conserve un médaillon ovale avec lambrequins et têtes d'anges ; dans le cœur, une croix et la légende : *In hoc signo vinces.* — Au milieu du chœur de cette église, et non comme on l'a dit, dans l'abbaye de Bellefontaine, reposaient les tombes, avec statues couchées en marbre blanc sur les tables de marbre noir, des fondateurs Charles de Bourbon et Philippe de Montespédon. — Montfaucon reproduit celle-ci dans ses *Monuments de la Mon. française*, t. IV. — Aux deux côtés, leurs deux jeunes enfants morts avant l'âge. Au-dessous s'ouvrait l'enfeu des seigneurs, qui fut enmuré lors de l'installation du Tribunal. Les statues en partie brisées furent alors, au témoignage de notes manuscrites de Bodin, recueillies au château.

Collège. — A côté du Chapitre dont la fondation, par suite de l'absence des seigneurs, tombait en décadence et ne réunissait plus que neuf enfants à son école, l'abbé Cholet, V. *ce nom*, acquit le 17 juillet 1710 la maison de *Bel-Air*, pour l'installation d'un collège dont il céda en 1720 la propriété aux Sulpiciens. Dès cette époque les études y fonctionnent jusqu'à la philosophie, et les élèves y affluent de toutes les provinces circonvoisines. Le premier supérieur fut Joseph *Desiau*, ancien vicaire de la Jumelliere, † le 13 février 1723 ; après lui l'abbé Gilles-Pascal *Housseron* jusqu'en 1742, † en 1745. — Jean *Gourdon*, 1748, nommé en 1753 curé de Pommérieux. — René *Rompion*, chanoine, 1753. — René *Darondeau*, 1759. C'est lui qui fit reconstruire en 1779 par l'architecte Jean Bodin, père de l'historien, l'édifice entier, que la cour et les jardins séparent seuls des rives de l'Evre. La chapelle, de quelques années postérieures et depuis remaniée, passait pour un chef-d'œuvre. Construit pour 200 élèves, l'établissement en contenait 130 en 1788 et fut fermé en octobre 1792. Darondeau périt dans la déroute du Mans (2 décembre 1793) — Dès 1797 son principal auxiliaire, l'abbé Urbain *Loir-Mongazon*, V. *ce nom*, réunit quelques élèves au presbytère de St-Martin ; deux ans plus tard, le calme revenu, une donation de Mme d'Aubeterre, remise en possession du château, lui permit de se réorganiser en toute sécurité dans l'ancienne *Maison des Enfants de chœur*. Dès 1803 il fut en mesure de l'agrandir par des constructions nouvelles. Le bâtiment de l'ancien collège avait servi d'hôpital aux Blancs et aux Bleus, puis resté bien national invendu, fut affecté par décret du 19 mai 1804 à une *Ecole d'Arts-et-Métiers*, dont « l'instruction devait être surtout dirigée vers la fabrication des tissus de toute espèce. » L'appropriation des bâtiments eut lieu seulement en 1807 et l'installation en 1811 sous la direction de Molard. Mais l'ardente hostilité du pays aux idées nouvelles, qui menaçait même la sécurité des élèves, en fit décider le 13 mai 1815 la translation à Angers. Contenue sous l'Empire par les réglements universitaires, dissoute pendant les Cent-Jours, l'institution reprit son développement régulier en se réinstallant en 1815 dans les bâtiments de l'ancien collège. Après quinze années de brillante prospérité, elle fut de nouveau supprimée en septembre 1831 et les bâtiments transformés en caserne. Quelques élèves restèrent réunis au presbytère de St-Martin, puis dans la demeure qu'avait habitée l'abbé Mongazon en quittant le Collège, sous la direction en 1846 de l'abbé Ad. *Chapin* de Vernantes, puis dans la *Maison des Enfants de chœur* avec l'abbé *Gaultier*, enfin dans l'ancien collège, racheté en mai 1857 par des souscripteurs, où sous le titre de Petit-Séminaire fonctionne aujourd'hui un établissement de plein exercice, dirigé par l'abbé Victor *Pouplard*, de Beaupréau.

On constate dès la fin du XVIIe s. l'existence d'une école de filles tenue par des « dames » ou des « demoiselles » et en 1691 d'une association, constituée par règlement du 17 mars 1711, pour la fondation d'une « *Maison des écoles de charité* » des deux paroisses, dites aussi « *la Communauté de Beaupréau* », centre laïque, qui ralliait les dames de la bourgeoisie pour le soin des pauvres malades et l'instruction des jeunes filles de toute classe et de toute fortune, concurremment à d'autres petites écoles aidées de plusieurs fondations.

Ville. — Quel événement peut rappeler l'histoire de la ville et du pays en dehors de celle du château et de ses seigneurs, les Des Roches, les Montespédon, les Scépeaux, les Gondy, les Cossé ? Jusqu'au XVIIe s. ce n'est qu'un « village » comme dit Roger, étreint dans l'enceinte ou accroupi sous le château. Les bandes bretonnes, normandes, anglaises et poitevines y passent et s'en partagent de siècle en siècle les dépouilles, qui n'ont pu être recueillies à temps dans les places fortes ou réfugiées à Angers. Les guerres religieuses firent rage dans le pays, et bientôt après la Fronde, avec ses élégantes misères, entremêlées de lugubres épi-

Digitized by Google

démies. Celle de 1632 fut surtout meurtrière, 110 décès en St-Martin qui en comptait 26 en 1631; — en 1639, 185 décès, jusqu'à 6 par jour. Une partie du clergé avait fui, y compris le curé Montmège, que son vicaire Halbert remplace; un chapelain, François Pasquier, en meurt. — Plus terrible encore en 1707 46 décès en Notre-Dame, 232 en St-Martin, paroisse abandonnée de nouveau par le curé de Vaugirauld, mais soutenue par ses vicaires Fagotin et Bardin. — Cette même mortalité de dysenterie se reproduit en 1739, 1740, en 1765 surtout (186 décès en St-Martin, 23 en Notre-Dame). — L'absence des seigneurs habitués aux grandes aises de Paris et de la cour avait ramené le vide et le silence dans la ville. Elle était au XVIIIe s. encore enceinte de hautes murailles, dont partie subsiste sur la route de Cholet et forme la clôture du jardin de la mairie actuelle, embrassant la Collégiale, la Maison des Enfants de chœur, l'Hôpital, les Halles. En avant vers l'E. s'étendait l'étang de Goberte. Trois portes sont mentionnées. *la Poterne*, à l'embranchement de la rue de ce nom, la porte *Guinefolle*, à l'angle N.-O. du jardin de la mairie, vers l'entrée de la rue d'Anjou, la troisième sans nom connu, à la rencontre des rues d'Anjou et de la Juiverie. On voit dès 1617, dit-on, les auberges du *Plat d'Etain*. disparu après 1830 mais dont la maison existe encore rue du Marché, du *Cygne* en 1681, des *Trois-Rois* 1755, du *Cheval Blanc* 1756. — A la Révolution, la détresse, quoi qu'on ait dit, régnait partout, aidée par la contrebande et les faux saulniers et le passage plus redouté encore « des « gabeleux, les brigands à cheval, qui ravagent « les ensemencés et les prairies ». On n'a plus aujourd'hui même l'idée de ces misères. Point d'agriculture, faute de chemins; point d'élevage de bestiaux, faute de pâturages; ni commerce ni industrie, sauf une manufacture de flanelle et douze à seize métiers de tisserands en ville; les fermes livrées à l'ignorance et aux devins; le quart de la population urbaine (32 feux sur 133) dans l'indigence; mais la Maison de charité, le Chapitre, le Collège, les riches eussent suffi encore aux aumônes, n'eût été le reflux de la paroisse de St-Martin, pépinière de mendiants qui envahissaient la ville, quoique St-Martin eût sa maison de charité, mais sans ressources.

La Révolution, comme dans toutes les Mauges, y fut accueillie avec enthousiasme. A la nouvelle de la prise de la Bastille, la municipalité de la ville et celle de la paroisse St-Martin provoquèrent une adresse à la ville d'Angers, signée par 65 habitants, dont d'Elbée, le futur général vendéen, et trois chanoines, qui se déclaraient prêts au premier signal à « prêter secours de fortune et de « bras jusqu'au dernier soupir » aux patriotes de Bretagne et d'Anjou, unis pour la défense de leurs « immortels représentants » (26 juillet 1789. Moins de quatre années passées, d'Elbée prenait le commandement (13 mars 1793) du premier rassemblement d'insurgés formé à Beaupréau. Le 21 avril la ville fut occupée par le général Gauvilliers, qui, attaqué le lendemain par Cathelineau, Stofflet, Bonchamp, La Rochejacquelein, d'Elbée, dut reculer jusqu'au delà de la Loire. Après la mort de Cathelineau. Beaupréau devint le centre des opérations et le siège du Conseil supérieur des Vendéens. Leur armée battue la veille y fut vigoureusement pourchassée par Beaupuy qui dispersant les quelques canonniers chargés de défendre le pont et le château, pénétra en ville dès les premières heures du 18 octobre. Haxo l'y rejoignit dans la journée et s'y établit. Quoi qu'en prétende Mme La Rochejacquelein, il n'y eut d'incendié que quelques fermes et une partie du château, qu'il fallut emporter avec le canon. Le 14 février 1794 Stofflet, débouchant avec 7.000 hommes par les chemins de la Poitevinière, de Montrevault et de Gesté, y attaquait la colonne du républicain Cordelier, qui après six heures de combat mit en pleine déroute les assaillants. — La création de la Sous-préfecture, du Bureau de poste (15 brumaire an IX-6 novembre 1800), de l'Ecole des Arts, V. *ci-dessus*, p. 263, sont, en dehors des événements généraux, les seuls particuliers au pays sous l'Empire. — Le 5 juillet 1814 le duc d'Angoulême y coucha au château, venant de Nantes, et passa en revue les anciennes divisions vendéennes. — Le 23 mars 1815 le duc de Bourbon y vint tenter trop tard de réorganiser la résistance. — Le 7 juillet 1828 enfin la ville se mit en fête pour la réception de la duchesse de Berry. — Après 1830, Beaupréau redevint le foyer d'une agitation nouvelle, qui devait éclater le 24 mai 1832, puis le 4 juin. La prise de MM. de Civrac et Moricet, la mort de Cathelineau le 26 mai, la défaite des insurgés au Fief-Sauvin le 4 juin, coupèrent court à toute entreprise.

Beaupréau dépendait autrefois de l'Election d'Angers, de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, du Doyenné des Mauges, du Grenier à sel de St-Florent et fut chef-lieu de district en 1788, de canton en 1790, d'arrondissement de l'an VIII à 1856.

Elle portait *d'or à la bande d'azur, écartelé d'azur à la bande d'or*.

Maires : Louis-Pierre *Bory*, ancien sénéchal de Chemillé et de Bellefontaine, 1790. — Simon-Michel *Coycault*, ancien greffier de la juridiction, mars 1792. — *Agents municipaux : Marchand*, 11 thermidor an V. — Nicolas *Dupas*, 23 pluviôse an V. — Jean *Tharreau*, 11 vendémiaire an VI. — Jacq. *Ménard*, 5 germinal an VI-9 germinal an VII. — *Maires* : Louis *Cady*, 23 ventôse an IV. — Simon-Michel *Coycault*, 23 messidor an IX-13 fructidor an X. — Yves-Louis-Joseph *Paumard*, ancien avocat au Parlement de Paris, 13 septembre 1802-11 décembre 1812. — Louis *Lhuillier*, août 1813, démissionnaire en mai 1815. — Henri *Bardet*, 14 mai-20 août 1815. — Louis *Lhuillier*, 31 août 1815-mars 1817. — René-François *Oyer*, mars 1817-1er janvier 1826. — Alexandre-Emeric de Durfort, marquis *de Civrac*, pair de France, 9 janvier 1826-10 août 1830. — Charles-Jean *Brouillet*, septembre 1830-6 mars 1835. — Michel-Julien *Clouard*, mars 1835-30 mars 1838. — *Lhuillier*, avril 1838-16 avril 1848. - Henri de Durfort, comte *de Civrac*, août 1848-mars 1852, démissionnaire. — François-Jean *Bonneau*, 30 mai 1853-septembre 1859. — Désiré

Digitized by Google

Ridel, 5 septembre 1859, démissionnaire en décembre 1862. — François-Désiré *Ménard*, ancien capitaine d'infanterie, natif de Beaupréau, 24 janvier 1863, démissionnaire le 15 août. — Charles-Jean *Brouillet*, 29 août 1863, démissionnaire en 1869. — Louis-Amand-Ferdinand *Corraze*, ancien capitaine d'infanterie, 6 mars 1869-mars 1871. — Henri de Durfort *de Civrac*, élu le 14 mai 1871.

Notice Mss. de M. Spal. — Arch. de M.-et-L. B *Insinuat. du Présidial*, 1578 : C 186 et 194. — 1er *Cart. de St-Serge*, p. 16, 131. — Notes Mss. de M. Boutiller-Saint-André. — — Notes Mss. de M. de Civrac et du curé Lebreton, aux archives de l'Evêché. — Cl. Ménard, Mss. 875. t. II, p. 138. — *Topog. Grille*, Mss. — L abbé Bernier, *Hist. du Collège de Beaupréau*. — *Revue d'Anjou*, 1853, t. II, p. 107, 447 : 1854, t. II, p. 175 ; 1859, p. 80-97, 160-168 et 229 ; 1861, p. 385. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 428. — *Hist. des villes de France*, t. 4, p. 506, art de M. Peauger. — Marchegay, *Archives d'Anjou*, t. I, p. 43. — *Mémoires du cardinal de Retz*. — Moreri, t. IV, p. 126. — Dom Béancourt, *Noms féodaux*. — *Annuaire de M.-et-L.*, 1833, p. 215-220 — Voir, pour les diverses localités, à leur article, notamment *la Pierre-Aubrée, le Chêne-Lubert, les Landes, Marsillé, la Roche-Buraton*, etc.

Beaupréau, min, cne de *Savennières*, d'où se découvre un des plus beaux horizons de l'Anjou.

Beaupréau (le) cl., cne de *Charcé*.

Beaupuy, cne de *St-Rémy-la-Varenne*. — En est sieur en 1623 n. h. Charles Duvau.

Beauregard, f., cne d'*Angers*, autrefois dans la paroisse St Samson, appartenait au Chapitre St-Maurille d'Angers par donation (1845) du chanoine Jean Jouzeau qui en avait fait rebâtir l'habitation. — Le *Grand-B.* dépendait de la bourse des anniversaires, le *Petit-B* de la chapellenie des Jousseaux ; — vendus natt les 5 janvier et 23 mars 1791.

Beauregard, mon b. près Châteaubriant, cne d'*Angers*. — V. *Chaussis* (le).

Beauregard, f., cne de *Baugé*. — *Les maisons et appartenances de B. au faubourg St-Michel-lès-Baugé* (C 139) avaient été prises à rente de la veuve de Boisron par les protestants de la ville, pour y installer leur temple et leur cimetière, 1671, 1679.

Beauregard, f., cne de *Chambellay*. — « Le lieu de B. » relevait féodalement de la châtellenie de Chambellay et appartenait durant tout le XVIe et une partie au moins du XVIIe s. à la famille noble de Rallay. C'est encore un petit logis dont la face occidentale porte au centre une tourelle ronde engagée, à toit pointu (105, f 329).

Beauregard, f., cne de *la Chapelle-St-L.*

Beauregard, cne de *Chanteloup*. — « Le bien, terre, fief et seigneurie de B. » devait à Vezins par an 150 boisseaux d'avoine et des trousses de foin et bians à bœufs : — en est sieur Jean Bitault du Plessis 1539 (C 106, f. 125).

Beauregard, f., cne de *la Chaussaire*.

Beauregard, f., ne de *Chemiré-s.-Sarthe*.

Beauregard, f., cne de *Cholet*. — *Un bourdage appelé le Bourdage aus d'Argens... dans la paroisse St-Pierre de Cholet* 1409. C'était le nom des tenanciers. — *Le bourdage de Beauregart* 1447 (E 802). — *Le bordage feu Girard Conon dit Beauregard* 1551 (E 801). — *Le bordage de B. et le bordage d'Argent y annexé* 1766 (E 806). — Appartenait en 1551 à n. h. René de Villeneuve, — à Guill. Bautru de Serrant en 1674.

Beauregard, f., cne de *Clefs*.

Beauregard, cne de *Coutures*, ancien petit fief dont est seigneur Barnabé de la Mare en 1621, en 1644 n. h. René de la Mare, écuyer, Thomas Lechevalier, 1668.

Beauregard, f., cne de *Daumeray*. — En est sieur n. h. Franç. de Blondeau, écuyer. 1588, 1596.

Beauregard, f., cne de *Feneu*, 1626 (Et.-C.).

Beauregard, f., cne de *Jumelles*. — « *La maison noble de B.* » 1652. — En est sieur Jean de Launay de Chavigné, mari de Dlle Renée d'Andigné, 1619, 1652. — En 1642 y demeure J. Baptiste d'Andigné, écuyer (Et.-C. de Longué et de Brion).

Beauregard, f., cne de *Mouliherne*, appartenance de l'abbaye du Louroux, vendue natt le 15 avril 1791.

Beauregard, f., cne de *Parcé*.

Beauregard, f., cne de *Passavant*.

Beauregard, f., cne de *la Possonnière*. — « *Lieu, domaine et métairies de B.* », relevant de Serrant et acquise en 1596 de n. h. Jean Joubert par Guill. Ruellan, docteur régent en la faculté de médecine ; — en est sieur n. h. Charles-Julien Réveillé, mari de Jeanne Françoise Auvraise, 1774.

Beauregard, maison noble, appelée aussi *Beaulieu*, dans la ville du *Puy-Notre-Dame* ; — en est sieur n. h. Charles de Laspays 1593, 1600, Timothée de Reigner, par sa femme Renée de Terves en 1611.

Beauregard, mon b., cne de *St-Cyr-en-Bourg*. — Ancienne maison noble qui conserve encore un pavillon du XVIIe s., une fuie et la chapelle voûtée à nervures rondes. — On prétend que des souterrains y communiquent avec ceux de la Bouchardière. — Appartenait en 1676 à Pierre Lebeuf, en 1770, par acquêt, au négociant Chambon, de Saumur, et successivement à MM. Delisle, Favre et Delaroche, qui a vendu en 1855.

Note Mss. de M. Raimbault.

Beauregard, f., cne de *St-Florent-le-Vieil*, près du bourg, sur le chemin du Marillais, anc. maison noble, appartenait au XVIe s. à la famille Bitault, et par sa femme Renée Bitault en 1671 à René Cochelin, écuyer, qui la vendit le 17 novembre à Thomas Laville, marchand.

Beauregard, f., cne de *St-Georges-Châtelaison*. — En est sieur Pierre de Pontin, 1560.

Beauregard, fontaine, cne de *St-Rémy-la-V.*

Beauregard, ferme avec vignoble, cne de *Thouarcé*. — *Le moulin tournant par vent sur le coteau de B. près le moulin Jean Roussier* 1558 (Recette de Thouarcé). — *Vignes aux costeaux de B. près les moulins de B.* 1628-1730 (E 1036). — Le grand moulin vers S., entièrement reconstruit en forme de tour en mars 1867, eut sa calotte emportée et les ailes et sa charpente brisés par un coup de vent le 19 avril 1871. Il avait repris vie et activité dès le mois de juin suivant.

Digitized by Google

Beauregard, f., c^ne de *Trémentines.* — « *B. et la Motte* », ancien fief avec hôtel, dont il ne reste plus trace sur l'emplacement aujourd'hui cultivé. — En est sieur en 1576 Claude de Boissy, mari de Renée de Daillon, en 1616 Jean de Montaigu, en 1718 Louis Maugin (Et.-C.).

Beauregard, m^on b., c^ne de *Trèves-Cunaud.* — A la rampe dite de B., entre Trèves et Cunaud, ont été trouvés en 1867 des excavations creusées dans le tuf en forme de vases, urnes, fioles, barillets, contenant des cendres mêlées d'ossements et de charbons ; — de même à Tigné et à Saint-Georges-Châtelaison.

Beauregard, f., c^ne des *Verchers.* — Maison noble, dont est seigneur messire Charles de l'Estoile, chevalier, veuf en 1719 de Madeleine de Malverné et mort à Angers le 19 janvier 1731, Louis-René de l'Estoile 1759, messire Jean-François Sourdeau, chevalier, ancien conseiller maître ordinaire des comptes de Bretagne, veuf de Catherine-Gertrude Gousseau, qui épouse le 8 juin 1784 à St-Macaire-du-Bois Marthe-Louise de Fay.

Arch. d'Angers GG 444, — des Verchers. de Doué et de St-Rémy-la-Varenne E.

Beauregard, cl., c^ne du *Vieil-Baugé,* donnée le 8 septembre 1681 par René Caillault, docteur-médecin, à la Providence de Baugé.

Beauregard, ham., c^ne de *Villévêque.* — *Manerium vulgo appellatum Beauregard* 1474 (Chap. St-J.-B. d'A.). — Maison noble appartenant avant 1474 au docteur Jean Esquenard, à Pierre Allard en 1573, plus tard à Claude Haran et en 1582 à Mathurin Cochelin, son gendre.

Beauregard (de). — V. *Coulet, Sourdeau.*

Beauregret, ham., c^ne de *Drain.* — *Le Bourg-Regret* (Cad).

Beaurepaire, cl., c^ne d'*Angers.* — *Le lieu et closerie de la Basmette nommé B.* 1657 (H. D. *B* 130) appartenait au XVIIe s. à la famille Lecamus, et fut acquis de messire Urbain de Fay, écuyer, mari de Marie Lecamus, le 11 août 1713 par René Béguyer de Chancourtois.

Beaurepaire, f., c^ne de *Cantenay-Épinard.* — En est sieur Pierre Dolbeau en 1566, 1575, Nic. de la Joyère 1644, Charles de la Joyère 1663.

Beaurepaire, ham., c^ne de *Clefs.*

Beaurepaire, ham., de *Cleré,* avec vaste étang d'où sort le Layon, moulins à vent et à eau. — La terre et seigneurie avec château appartenait au XVIIe s. à la famille noble de Foucquet, V. *ce nom,* en 1725 à Alexandre-Charles-Hilaire Piet, chevalier, qui épousa le 26 juin 1730, à Doué, Jeanne Bineau.

Beaurepaire, cl., c^ne de *Corné.* — *Le lieu et closerie de B. en la paroisse de Courné et Bauné* 1645. — *Le lieu du Grand-B.* 1719. — Acquis de Dupineau par Avril de la Dublière le 2 août 1698, sur qui fut opéré retrait par Mme Talour (16 mars 1699), mère de René de Roye, gentilh. de la fauconnerie du roi. Celui-ci le vendit le 20 juin 1719 à Et. Myionnet, procureur au Présidial d'Angers. Saisi sur l'émigré Baillif, ancien curé du Plessis-Grammoire, il a vendu nat^t le 28 prairial an IV et le 13 floréal an VI.

Beaurepaire, ham., c^ne de *Fontrevaud.* — « *Le Grand, le Petit-B.* » — terre et seigneurie dépendant de la mense abbatiale de Fontevraud, vendue nat^t le 12 messidor an IV.

Beaurepaire, mét., c^ne de *Freigné.*

Beaurepaire, mét., c^ne de *Juvardeil.* — *Le féage et domaine de Beau-Repère sis ès paroisses de Juvardeil et de N.-D.-de-Séronnes* 1449. — *Le lieu, terre, fief et seigneurie de B.* 1547. — Relève de Juvardeil ; — en rend aveu Simon de Cleers 1449, Charles de Cl. 1547, Jean de la Barre, ancien élu en l'Élection d'Angers 1582, Henri Boylesve 1671, Renée Boylesve, femme de J. Duverdier de Genouillac, 1709, Anne-Angélique Boussion, veuve de Guill. Bédane, ancien consul des marchands d'Angers, 1754. — Le fief et seigneurie était resté annexé au fief de Cellières, lors de la vente en 1595 de la métairie, mais la mouvance resta toujours prétendue par le seigneur de Juvardeil (E 252 et 280). — Dans le vitrail de l'église paroissiale figuraient les armoiries des anciens seigneurs qui avaient la prétention d'avoir fait bâtir le cœur.

Beaurepaire, f., c^ne de *la Prévière.*

Beaurepaire (*Marc-Antoine* de), docteur en théologie, moine de Clairvaux, devient de prieur de Fontaine-Daniel abbé de Chaloché par lettres royaux du 24 décembre 1869. Il reçut ses bulles en date du 29 mars 1690, prit possession par procureur le 1er août et fut consacré le 28 octobre dans l'église St-Vincent du Mans. — † le 3 juin 1727.

Beaurepaire (*Nicolas-Joseph* de), né à Coulommiers (Seine-et-Marne) le 7 janvier 1740, étudia d'abord pour être avocat ou prêtre, puis s'engagea à 20 ans comme soldat au corps des carabiniers de Monsieur (7 novembre 1759), fut breveté porte étendard le 20 avril 1768, prit rang de lieutenant par lettres du 25 avril 1770 passa sous-lieutenant le 1er mai 1773, sous-aide-major le 2 juin 1774 et se fit réformer le 1er avril 1776, pour épouser le 19 août suivant à Joué, près Brissac, une jeune fille qu'il aimait. Il rentra au service en qualité de lieutenant en second le 1er mai 1779, fut nommé lieutenant en premier le 20 juin 1784, chevalier de St-Louis le 1er novembre 1789, pour donner de nouveau sa démission le 24 juillet 1791 et se retirer dans son joli domaine d'Anjou dont sa femme venait d'hériter. De fréquents séjours à Angers chez son beau-frère, le banquier Guérin, l'y rendirent bientôt populaire. « Une figure ouverte, une haute taille, une démarche libre et fière, un regard serein et une voix affectueuse, une valeur éprouvée et une constance inflexible, la noblesse unie à la bonté, tout ce qui constitue la grandeur, tel était l'homme..... On s'inclinait devant lui quand il passait : il n'y avait personne dans la ville qui ne le connût et les enfants, en ôtant leur chapeau, disaient : C'est M. Beaurepaire ! » Deux mois à peine écoulés, il répondait à l'appel de la patrie, tout entière en armes, et fut acclamé lieutenant-colonel du 1er bataillon de Maine-et-Loire (15 septembre 1791). Dès ce jour il se consacra tout entier à l'organisation de ce corps d'élite. Après un court séjour en Bretagne, Beaurepaire reçut l'ordre en avril 1792 de conduire son bataillon à Verdun. Il y était rendu

Digitized by Google

le 2 mai et dut pourvoir aux premiers travaux de la défense en attendant l'arrivée d'un commandant de place, puis en remplir définitivement les fonctions, comme le plus ancien des officiers, par suite du départ du général Galbaud. Le 28 août il écrivait à son ami Choudieu cette lettre laconique qui fut lue le 30 à l'Assemblée nationale : « Citoyen représentant, assurez le Corps législatif que lorsque l'ennemi sera maître de Verdun, Beaurepaire sera mort. » Le même jour la ville fut complètement investie par les Prussiens et les chances de résistance restaient si faibles que Luckner avait refusé des secours d'hommes et de canons : « Ce serait les livrer à l'ennemi ! » Beaurepaire, qui ne désespérait pas du sort de la ville, s'engageait pourtant à tenir huit jours ou davantage, jusqu'à la mort, et ses volontaires, unis dans son serment, réunirent leurs épargnes et les adressèrent comme un héritage à l'Assemblée nationale représentante de la patrie. Mais les habitants, effrayés par le bombardement et les sommations menaçantes des Prussiens, travaillés aussi par les intrigues de comités intérieurs, se rassemblaient en attroupements, demandant la capitulation à grands cris, qu'appuyaient les instances et les négociations secrètes du Conseil de ville. — En vain Beaurepaire lutte et s'épuise pour inspirer son courage aux désespérés. Le Conseil a accepté une suspension d'armes et s'est séparé à 7 heures du soir (1er septembre 1792). Après la visite des remparts et des postes, Beaurepaire se retire vers les 2 heures 1/2 du matin dans sa chambre, qui communiquait par les terrasses à la grande salle du Conseil. A 3 heures un coup de feu éclate. Le planton monte, enfonce la porte. Le colonel gît à terre, la tête fracassée. Des grenadiers transportent son corps à la citadelle. En même temps le Conseil est assemblé et la ville remise aux Prussiens, qui dès le matin s'y installent au son des cloches. Les Volontaires de Maine-et-Loire, autorisés à sortir avec un caisson couvert garanti contre toute visite, y placèrent, comme leur trésor le plus précieux, le corps de leur commandant, pour ne le déposer qu'à Sainte-Ménehould. L'Assemblée législative honora la mémoire de Beaurepaire en lui décernant les honneurs du Panthéon (12 septembre 1792), et le président fut chargé d'écrire, pour assurer de la reconnaissance de la patrie sa veuve, qui reçut pour elle une pension et pour son fils, âgé alors de 15 ans, un brevet de sous-lieutenant de carabiniers. Le théâtre de la Nation représenta *l'Apothéose de Beaurepaire*, par Lesueur ; les Variétés, *la Mort de Beaurepaire ;* Gandon, le conventionnel, fit du même sujet une tragédie en cinq actes, en vers : toutes les villes de France, émues d'un même enthousiasme, donnèrent à une des fêtes patriotiques cet héroïque suicide C'est de nos jours seulement que, pour défendre contre des scrupules nouveaux la mémoire vénérée de Beaurepaire, on a mis en doute les détails de sa mort et cru démontrer qu'il avait péri assassiné. Le roi Louis-Philippe même s'était préoccupé de cette question et avait obtenu du général Lemoine (V. *ce nom*) un Mémoire, conforme aux tendances de l'opinion mais contraire à celle qu'il avait formellement exprimée dans le temps même, le lendemain de l'événement. Aujourd'hui encore elle reparaît soutenue par de bons esprits, contredite énergiquement par d'autres, notamment par M. Mérat, qui la traite d'absurbe, et n'alléguant que des inductions et des probabilités contre les documents authentiques et des données parfaitement vraisemblables. En attendant, le socle qui devait porter la statue de Beaurepaire, par David, quoique inauguré en grande fête le 20 mars 1848, reste vide et nu sur notre grand pont d'Angers et l'indifférence publique laisse contester les droits acquis à l'honneur par l'organisateur du 1er bataillon de Maine-et-Loire, par l'énergique défenseur de Verdun. — Son fils, *Stanislas-Joseph*, né le 22 juin 1777, à Joué, élevé à l'Ecole militaire de Vendôme, et pendant quarante ans maire de Joué, y est mort en juillet 1855.

Grille, *Lettres, mémoires et documents sur la formation du 1er bataillon des Volontaires de Maine-et-Loire* (4 vol. in-8°, 1850, — les deux premiers sont remplis de lettres de Beaurepaire, — c'est là son vrai monument). — *Moniteur* du 14 septembre 1793. — *Maine-et-Loire* des 10, 12, 14 et 16 janvier 1837. — *L'Intermédiaire* (1864, 1re année), p. 149, 206, 268, 314, 326. — *L'Amateur d'autographes*, 1 novembre 1862. — *Revue de l'Anjou*, 1860, p. 320. — Arch du départ. — Larousse, *Dict univers*. — Choudieu, *Mémoires*, Mss. — Mérat, *Verdun en 1792*, p. 54. — Grille, *Phamphlets électoraux*, n° 5.

Beaurepos, f., cne de *Cornillé*, avec four à briques et carreaux.

Beau-Secret. — V. *Bois-Secret*.

Beau-Séjour, f., cne d'*Allonnes-sous-M.*

Beau-Séjour, f., cne de *Jumelles*.

Beau-Séjour, ham., cne de *la Romagne*.

Beau-Séjour, f., cne de *St-Lambert-des-L.*

Beau-Séjour, f., cne de *Vauchrétien*.

Beau-Site, nom révolutionnaire en 1793 de *St-Georges-sur-Loire*.

Beau-Soleil, f., cne d'*Allonnes-sous-Montsoreau*. La maison principale, reposant sur trois caves voûtées, dont une contenait une fontaine d'eau morte, avec deux petits pavillons et importantes dépendances, appartenait à l'émigré François d'Alongny-Rochefort, de Saint-Verge près Thouars, et fut vendue natt le 18 messidor an IV.

Beau-Soleil, ham., cne d'*Aviré*.

Beau-Soleil, f., cne de *Bauné*.

Beau-Soleil, f., cne de *Beaupréau*. — *Le bordage de B.* 1641 (Et.-C.).

Beau-Soleil, f., cne de *Botz*, aujourd'hui inhabitée.

Beau-Soleil, f., cne de *Bouzillé*.

Beau-Soleil, cl., cne de *Corné*, 1698 (Et.-C.).

Beau-Soleil, f., cne de *la Ferrière*.

Beau-Soleil, f., cne du *Fief-Sauvin*. — V. *Bossoreille*.

Beau-Soleil, f., cne de *Fougeré*.

Beau-Soleil, landes, cne de *Freigné*.

Beau-Soleil, f., cne de *l'Hôtellerie-de-Flée*.

Beau-Soleil, ham., cne de *la Jubaudière*, autrefois nommé *le bordage du Vigneau* 1643. — Un incendie y éclate cette année le 12 mars et fait périr deux enfants. C'était alors un groupe de huttes de pauvres gens.

Beau-Soleil, mon b., cne de *la Meignanne*.

Digitized by Google

Beau-Soleil, f,, c^ne de *Meigné-le-Vicomte.*
Beau-Soleil, f., c^ne de *Montreuil-sur-M.*
Beau-Soleil, f., c^ne de *Pruillé.*
Beau-Soleil, ham., c^ne de *St-Georges-s.-L.*
Beau-Soleil, f., c^ne de *St-Germain-lès-Montfaucon*, bâtie depuis 1835.
Beau-Soleil, f., c^ne de *St-Léger-des-Bois.*
Beau-Soleil, f., c^ne de *St Macaire.* — *Le bordage de B.* 1675 (Et -C.), relevait du fief de la Grallière.
Beau-Soleil, f., c^ne de *St-Martin-du-F.*
Beau-Soleil, f., c^ne de *St-Philbert-du-P.*
Beau-Soleil, f , c^ne de *St-Pierre-Maulim.*
Beau-Soleil, f., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*, maison et jardin légués en 1659 par Urbain Turgis, notaire, à l'église de Flée (E 4083).
Beau Soleil, c^ne de *Sceaux*, « maison nouvellement bâtie dans la lande de Cissé », dit le censif du prieuré de 1770.
Beau-Soleil, f., c^ne de *Segré.*
Beau-Soleil, f., c^ne de *Vergonnes.*
Beau-Soleil-au-Hérand (le), cl., c^ne de *Savennières* (Cass.).
Beau-Soulard, f., c^ne de *Feneu* 1631 (Et.-C.).
Beausse, arrond. de Cholet (38 kil.), canton de St-Florent-le-Vieil (10 kil.), à 39 kil. d'Angers. — *Terra Belse* 1180 circa (St-Florent, ch. orig.). — *Territorium et prepositatus de Belsia* 1339 (Mss. 637, t, 27). — *Beauce* 1488, 1492 (D. Huynes f. 305, 306), XVI-XVIIe s. (Et.-C.).

Dans une région accidentée et coupée de nombreux ruisseaux, affluents de la Loire et de l'Evre, entre le Mesnil (6 kil) et St-Laurent-du-Mottay (4 kil. 500 m.) au N., St-Florent (10 kil.) et Botz (6 kil. 600 m.), à l'O , Chaudron (6 kil. 500 m.) et St-Quentin (3 kil. 700 m.) au S. la Pommeraie (7 kil. 700 m.) à l'E.. le village, bâti sur un plateau des plus élevés (157 mèt.) du département et autrefois inabordable, est relié au Mesnil, à St-Laurent et à St Quentin par des chemins vicinaux. Il reste à commencer ceux de Chaudron, de Botz et de la Pommeraie.

En dépendent 25 écarts dont le plus fort compte cinq ménages. la Bénardière (2 kil 300 mèt.), les Landes (300 mèt.), Tran (1 kil 900 m.)., la Gagnerie (300 mèt.), Gautron (150 mèt.).

Y naissent les ruisseaux de la Touchette ou de la Challière, de la Fosse-Ambrenière, de la Cocuère ; — y passe le ruisseau de Tran (1.000 m. sur la commune) qui réunit les deux précédents au moulin de l'Epinay.

Superficie : 532 hectares 56 ares dont 430 en labours, 51 en prés, 4 en vignes. — Le cadastre, dressé en 1827, indique 34 hect. de bois, réduits de moitié par le défrichement du *Bois de Beausse* (17 hect. 72) situé au S.-O., domaine autrefois de la cure.

Population : 100 communiants en 1617. — En 1720, *45* feux, *204* hab. — *320* hab. en 1792. — *239* hab. en 1806. — *442* hab. en 1821. — *476* hab. en 1826. — *448* hab. en 1831. — *454* hab. en 1841. — *496* hab. en 1851. — *522* hab. en 1856. — *528* hab. en 1861. — *534* hab. en 1866, dont *293* agglomérés dans le bourg (74 maisons, 80 ménages). — Les deux tiers vivent de l'agriculture ; — une cinquantaine de tisserands, moitié de forgerons ou taillandiers, autant de sabotiers. — Un moulin à eau, pourvu d'une bluterie, à l'Epinay. — Élève de bœufs et de beaux moutons, lin, froment, fruits en abondance.

Bureau de poste et *perception* de Saint-Florent-le-Vieil.

Assemblée le 25 juillet, fête patronale ; — ni marché ni foire.

Mairie et *Ecole de filles* bâties en 1844-1850 dans l'ancien cimetière, sous la direction de l'architecte Humeau, de Mélay, qui a aussi reconstruit l'église. — *Ecole de garçons* misérablement installée dans une maison tenue à loyer par la commune.

L'*Eglise*, dédiée à St Jacques le Majeur (succursale, 5 nivôse an XIII), a été reconstruite à deux reprises de 1843 à 1850, d'abord le chœur et les chapelles latérales, puis la nef et le clocher. — C'est un édifice sans caractère, en forme de croix latine avec autels en marbre, orné de pauvres tableaux. On conserve à la sacristie une croix processionnelle acquise en 1774, de cuivre argenté, la hampe fleurdelisée en relief et portant d'un côté le Christ, de l'autre la Vierge et l'Enfant.

L'ancien *grand Cimetière*, situé près du bourg, sur le chemin de St-Laurent, sert encore, à peine enclos de haies. On a supprimé le *petit Cimetière* qui attenait à l'église. On n'y a rencontré aucune trace antique.

Le nom du village est d'apparence celtique et doit avoir une étymologie commune à celui de la Beauce chartraine, qu'il rappelle en latin comme en français et qui semble jusqu'au XIVe s. avoir désigné, comme en Eure-et-Loir, moins une localité qu'une région, soumise ici au prévôt de Saint-Florent. Il ne paraît pas que l'agglomération remonte à une date bien ancienne. Elle dut jusqu'au XIIIe s. se rattacher à Saint-Germain, V. *ce mot*, paroisse supprimée, à 2,500 mèt. du village, où abondent les anciens débris, les tombeaux en pierre coquillère dont aucun n'a été rencontré à Beausse. La cure, évaluée à 1,500 l. de revenu, dépendait de l'abbaye de St-Florent et s'intitulait prieuré parce qu'elle était attribuée à un des religieux. Il en dépendait sept bordages dans le bourg, la moitié du Bois-de-Beausse, le moulin des Moreaux en Botz, divers prés, vignes et rentes, les droits d'étalage aux fêtes de St-Marc, de St-Jacques et de St-Christophe, jours autrefois des assemblées locales. Les nouveaux mariés devaient de plus le lendemain de Noël pour la quintaine 6 pintes de vin, dont une pour le prieur et cinq pour les assistants « qui ont billes ». Les nouvelles mariées étaient tenues à une chanson et à un bouquet le jour de la Pentecôte.

Prieurs-curés : Michel *Coucault*, 1494. — Guill. *Bernard*, 1592. — Pierre *Regnauld*, 1628, † le 25 novembre 1639, âgé de 60 ans. Il avait résigné depuis 1634 en faveur de son vicaire. — Gilles *Tuffereau*, 1634-1668. — Marc *Grumel*, 1669, passe en 1670 au prieuré-cure du Petit-Montrevault. — Louis *Duverdier*, 1670, fils du seigneur de la Bodinière, † le 11 mars 1699 et inhumé dans le chœur. — Olivier *Eschallart*,

Digitized by Google

docteur en théologie, † le 14 mai 1699, âgé de 77 ans. — Pierre *Huchedé*, docteur en Sorbonne, Cordelier et custode de la maison d'Angers en 1697, autorisé par lettres-patentes à passer dans l'ordre des Bénédictins, 1699, † le 6 octobre 1721, âgé de 69 ans. L'église, « entièrement ruinée, sans couverture, sans carrelage, sans quadre d'autel, sans lambris, sans sacristie, le clocher prêt à tomber », avait dû être restaurée en 1718 aux frais de l'abbaye de St-Florent. — Denis Alexis *Regnault*, 1721. Il résigne le 4 janvier 1759, peut-être pour se retirer au Lude dont il était aussi prieur. — Jean-Michel *Langevin*, 17 septembre 1759. Il permute le 15 novembre 1773. — Mathurin *Allard*, prieur-curé de Briolay, prend possession le 7 juin 1774 et dès son arrivée fait restaurer et agrandir l'église et refondre la grosse cloche. Le jour de Pâques 1789 fut béni le tabernacle de marbre encore conservé. Allard prêta le serment constitutionnel et resta dans le village jusqu'en 1793. Il mourut à St-Florent vers 1796 ou 1797. — F. *Gazeau*, prêtre de St-Maurille des Ponts-de-Cé, délivré des prisons de Paris le 9 thermidor, était « desservant » de Beausse dès le 6 novembre 1794 et n'en partit qu'en 1799 pour retourner curé aux Ponts-de-Cé.

La paroisse relevait spirituellement du territoire libre de St-Florent, civilement de l'Election et de la Subdélégation d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent.

Louis Pasquier, sieur de Tran et de la Rivaudière, s'en dit seigneur temporel en 1656, d'Autichamp en 1788. C'était un pays chargé de pauvres, mendiant sans trouver secours et réunis au village dans des huttes en terre jaune, avec une basse porte et une étroite fenêtre, comme il s'en voit encore dans le quartier dit *le Couvent*. En 1632 une épidémie y enleva 33 personnes de juillet à septembre; autant en 1707; en 1785, 29 décès Il y résidait une brigade de 6 employés à pied des fermes. — Aujourd'hui un peu d'aisance est venu.

Agent municipal : Mathurin *Rousselier*, an II. — *Maires :* Nicolas *Albert*, an X-XII. — Jacq. *Onillon*, an XIII-1821. — *Richard*, 1821-1837. — Jean *Chené*, 1837-1871. — Joseph *Pineau*, élu en mai 1871.

Notice Mss. de M. Spal, de Cholet — Arch. de M.-et-L. Séries C et H *St-Florent*. — Arch. comm. Série E. — Voir pour les localités, à leur article, notamment *Tran*, la *Juquelière*, *la Gagneris*, *l'Epinay*, etc.

Beausse, Beausson. — V. *Bausse*, *Bausson*, etc.

Beausse (*Marthe* de la), née à Baugé en 1602, est la première fondatrice de l'hôpital de Baugé, enrichi depuis par Anne de Melun (V. *ce nom*). C'est elle qui à force de zèle et de démarches dévouées parvint à réunir, pièce à pièce, l'argent pour la construction et qui alla quérir à la Flèche les Hospitalières de St-Joseph, dont elle fut heureuse de prendre l'habit. — Elle mourut dans la maison le 1er septembre 1676.

Mss. de Grandet. — D. Chamart. t. III, p. 202-238. — Rev. de l'Anjou, 1854, t. II, p. 321.

Beaussetières (les), f., cne de *Genneteil*.

Beaussier (*Honoré*), maître chirurgien, Angers, 1617.

Beauté, famille de maîtres maçons ou maîtres architectes, à St-Lambert des-Levées. — (*Antoine*), mort le 9 septembre 1631. — (*René*), dit *le Vieux*, † 82, mort le 11 août 1642 ; — sa femme a nom Marie Huet. — (*Jacques*), le jeune, 1646, mari de Jeanne Flandroux. — (*Jean*), frère d'Antoine, mort le 28 avril 1652. — (*Philippe*), 1629, mari d'Anne Perrinelle. Leur fils a pour parrain Philippe Pépin, aumônier et prédicateur de la reine, archidiacre de Soissons, archiprêtre de Bourgueil (9 octobre). — Le frère de Jean et d'Antoine, le cousin de René, était curé de la paroisse.

Beauvais, nom presque aussi commun que *Bellevue* ou *Beauvoir*, dont il n'est qu'une forme corrompue par la prononciation populaire.

Beauvais, f., cne d'*Ambillou*. — *Beauvais de Saulnay* (Et.-M.).

Beauvais, cl., cne d'*Angers*, près la Chaussée-Bureau, formait primitivement le temporel de la chapelle de la Chartenaie.

Beauvais, f., cne de *Bauné*. — En est sieur en 1654 Noël Herbereau, maître d'hôtel et premier valet de chambre du roi. Son fils Pierre y fit élever une maison seigneuriale, composée d'un grand pavillon, qu'il vendit à Pierre Alaneau, sur qui elle fut saisie et revendue judiciairement en 1683, le 3 mai, à Me Prat, procureur (E 2840).

Beauvais, f, cne de *Bouchemaine*. — *Bellum videre* 1040 (Cart. Saint-Aubin, f. 341). — *Beauvoir* 1709 (G St-Laud). — Acquise en 1594 de n. h. Hardouin du Coudray, sieur de la Vaugotière, par Me Gilles Ledevin, sieur de Maury; — en est sieur Pierre Chotard, écuyer, 1658 ; y habite en 1709 messire Gilles Ferrand, prieur de St-Germain, qui la vend à Pierre-Simon Potier, sieur de la Loirie, le 12 février.

Beauvais, vign., cne de *Chalonnes-s.-Loire*. — *En B., près Gastelet* 1614 (E 615). — *Le clos appelé les Douze lapins alias B.* 1625 (E 617).

Beauvais, f., cne de *Chanteussé*.

Beauvais, f., cne de *Chartrené*. — *Villa Boveacus* 1070-1080 (Cart. St-Aubin, f. 82).

Beauvais, ham., cne de *Chavagnes-s.-le-L.*

Beauvais, vill., cne de *Cheffes*, au sortir du bourg, sur l'ancien chemin de Soulaire. Le principal logis, grand édifice du XVIIIe s., élevé tout au bord de l'eau, jouit d'une vue charmante sur la vallée.

Beauvais, ham., cne de *Chemillé*, en la paroisse St-Pierre.

Beauvais, ham., cne de *Chénehutte-les-Tuffeaux*. — *Beauvoys* 1514 (Pr. de Chénehutte). — *Le lieu et mestairie vulgairement appelé la mest. de B., situé au villaige de B.* 1600 (E 1355). — *Le lieu appellé le Bec-de-Ruce, près B.* 1631 (E 1349). — La maison principale paraît dater du XVIIe s.

Beauvais, f., cne de *Cherré*. — En est sieur Jean Boreau 1684.

Beauvais, f. et min, cne de *Chevré-le-Rouge*, près Moulines, sur la route de Baugé. — *La terre de Beauvays, hostels, domaines, moulins,*

Digitized by Google

estangs, vergiers, boys, etc., 1452. — *Deux moullins à bled avec les estangs près les d. moullins appellez les moullins de Beauvoirs* 1544. — *Les moulins de Beauvais avec les bâtiments* 1766 (E 947). — Ils dépendaient du fief de Beauvais, acquis du seigneur de la Roussière en 1452 par le seigneur de Chemens et réunis au fief de Moulines. Au fond de la cour subsistent les restes d'un ancien petit temple protestant servant d'écurie. Trois gros piliers de tuffeau, mesurant 2 mèt. en hauteur jusqu'à la naissance des voûtes, y forment la clôture d'un espace rectangulaire d'environ 10 mèt. sur 5 qu'on appelle encore *le Prêche*.

Beauvais, m^on b. et f., c^ne de *Dénezé-près-Doué*. — *Bellum videre* 1070-1118 (Liv. d'A., f. 64). — *Le Grand-Beauvais* 1527 (St-Aubin, *Molières*, t. IV). — En est sieur Jacques de la Grézille qui vendit « la maison, terre et seigneurie » en 1533 à sire Guill. Savary; — Louis Anceau, avocat à Saumur, 1632, 1660; — aujourd'hui M. Grandmaison.

Beauvais, mét., c^ne d'*Ecouflant*, appartenance de l'abbaye du Perray-aux-Nonains, vendue nat^t le 4 nivôse an II.

Beauvais, vign., c^ne de *Faveraie*, 1542 (E 538).

Beauvais, f., c^ne de *Feneu*. — *Beauvois-de-Monriou* 1616 (Et.-C.).

Beauvais, f., c^ne de *Feneu*. — *Beauvois près Saultré* 1636 (Et-C.). — *Beauvais de Sautré* (Et.-M.). — Relevait de Sceaux et appartenait en 1539 à Mathurin de Pincé. Renée Desvaux, veuve de Jacques de Guibert, la vendit à René Leclerc, baron de Sautré, le 14 septembre 1673, qui l'annexa à son domaine. Vendue nat^t le 6 floréal an VI, elle fut rachetée par les nouveaux maîtres et fait encore partie de la terre.

C 105, f. 236. — Arch. de Sautré.

Beauvais, cl., c^ne de *Gené*, devant l'église, dans le bourg (XVIe s.), acquise vers 1690 par le Chapitre de St-Pierre d'Angers.

Beauvais, f., c^ne de *Gonnord*. — *Beauvoys* (Et.-C.). — En est sieur Alexandre Malineau, écuyer, 1604. — Vendue nat^t sur l'émigré Lépagneul de Rillé.

Beauvais, f., c^ne du *Louroux-Béconnais*. — *Les lieux du Houssay et de la Pouzeterie* 1487. — *Les lieux, domaines, etc., appellez la Pousterie alias Beauvais et le Bas-Houssay* 1511. — *Les appartenances de la Pouzeterie autrement de Beauvais* 1514 (Pontron).

Beauvais, f., c^ne de *Noyant-sous-le-Lude*. — En est sieur Girard de Meaulne, écuyer, 1626, mort en prison à Angers le 1er décembre 1659.

Beauvais, f., c^ne de *Nueil-s.-Passavant*. Appartient en 1680 à François Paillard, chevalier, qui y habite; vendue nat^t sur l'émigré Desrieux, le 11 messidor an IV.

Beauvais, cl., c^ne de *Pontigné*, près le bourg. Il y a été trouvé en 1869 une sépulture monolithe en pierre coquillère, recouverte d'une épaisse ardoise, et parmi les ossements une plaque de ceinturon en bronze dont les ornements rappellent l'art mérovingien. Elle fait partie de la curieuse collection de M. Lebeuf, commissaire de police, à Baugé.

Beauvais, f., c^ne de *St-Georges-sur-Loire*. — En est sieur Jean d'Andigné, écuyer, inhumé à 84 ans, le 23 septembre 1663, dans le chœur de St-Georges-sur-Loire.

Beauvais, vign., c^ne de *St-Jean-des-Mauvrets*. — *Beauvoirs* 1459. — *Le cloux de Beauvoys* 1555, 1580 (E 1226, 1227).

Beauvais, f., c^ne de *Seiches*. — *Beauvoirs sur le Loir* 1539. - *Beauvois* 1598. — *Beauvois sur le Loir* 1601. — *Beauvès* 1659 (Et.-C.). — Ancien fief avec maison noble, acquis de Jean Poiroux, sieur de la Baudouinaie, vers le commencement du XVIe s. par Me Jean Oger, licencié ès lois. Sa famille à partir du XVIIe s. laisse tomber absolument son nom pour prendre celui de la terre. En est sieur n. h. Jean Oger en 1598, 1601, n. h. Urbain de Beauvoys, gentilhomme de la vénerie du roi en 1659, gouverneur du château du Verger en 1664. — Vis-à-vis, l'île, sur le Loir, qui portait le même nom, est dite d'une contenance de 5 quartiers en 1615. — V. *la Baudouinaie*.

Beauvais, f., c^ne de *Sœurdres*.

Beauvais, ham., c^ne de *Somloire*.

Beauvais, chât. et f., c^ne de *Soulaire-et-Bourg*. — Vendus en 1648 par Jacq. Jodonnet, secrétaire du roi, à Pierre Bachelot, marchand.

Beauvais, f., c^ne de *Vauchrétien*. — *Beauvoirs* 1388, 1460. — *L'hostel, aireau et appartenances de Beauvoys* 1435. — Donnait son nom à la famille qui la possédait jusqu'aux XIV-XVe s. — En est sieur Jean Bodin 1537, Franç. de Rézeau, mari de Jeanne Bodin 1551, de qui hérite son petit-fils Jean de Chauvincourt, Pierre Savary par acquêt en 1644, sa veuve Julienne Rontard 1660, Mich. Fossier 1696, Marie-René Touchalaume, qui vend en 1728 à Pierre Pasqueraie, Louis-Anselme Pasqueraie du Rouzay 1803.

Censifs de Vauchrétien. — Notes Mss. de M. Raimbault.

Beauvais, vill., c^ne des *Verchers*. — Ancien fief et seigneurie, s'étendant dans les deux paroisses de St-Just et de St-Pierre, appartenait du XVe au XVIIe s. à la famille noble Bérault, 1495, 1629. En est sieur en 1624 Artus de la Cour, sieur de la Grize, dès 1626 Henri Goullard, chevalier, François Paillard, chevalier, 1692, 1715, messire Deshayes de Cry, mari de dame Baraléry, 1740, Claude Rosalis de Cuissard, chevau-léger, en 1784, comme seigneur de Fontaine Bussy dont il dépendait (E 106-581).

Beauvais, f., c^ne du *Vieil-Baugé*, ancien logis avec fenêtres à meneaux du XVIe s. Vers 1534 Cailleau, valet, donna l'hébergement à un homme d'armes qui s'était constitué à sa place prisonnier des Anglais à St-Maur-sur-Loire. — Appartient à la fin du XVIe s. à Jean Landry, au XVIIe s. à la famille Richomme de la Gouberie, au XVIIIe s. aux Langotières, aujourd'hui à Mme Mabille-Duchesne.

Note Mss. de M. M.-Duchesne.

Beauvais, f., c^ne de *Villevêque*.

Beauvais, ham., c^ne du *Voide*. — *Beauvoys* 1537 (E 1167).

Digitized by Google

Beauvais (le Grand-), c^ne d'*Aviré*. — *La mé. de B.* 1629 (Et.-C).

Beauvais (le Grand-), f., c^ne de *la Potherie*. — *Les Beaulvoys* 1590 (Et.-C.). — Ancienne maison noble, dont est sieur n. h. Claude d'Andigné, mari de Thébaulde Sénéchal. — Y meurt le 28 février 1714 D^lle Catherine d'Andigné, âgée de 73 ans, fille du Tiers-Ordre des Carmes de Challain et supérieure, qui fut inhumée dans leur église, mais non sans scandale. Les religieux contestèrent au curé le droit d'y faire les cérémonies, interrompirent ses chants et le forcèrent à se retirer sous le porche, où il dressa procès-verbal. L'évêque lui donna raison et confirma son droit pour l'avenir.

Beauvais (le Grand-), vill., c^ne de *St-Aubin-de-Luigné*.

Beauvais (le Petit-), ruiss. né sur la c^ne de *la Potherie*, s'y jette dans le ruiss. de Launay; — 600 mèt. de cours.

Beauvais (le Petit-), f., c^ne d'*Aviré*.

Beauvais (le Petit-), cl., c^ne de *Chemillé*, en la paroisse de Notre-Dame.

Beauvais (le Petit-), f., c^ne de *la Potherie*.

Beauvais (le Petit-), vill., c^ne de *St-Aubin-de-Luigné*.

Beauvais (de). — V. *Benoît* (Julien).

Beauvais (*Anne* de), née à Bordeaux le 20 février 1586, prit le voile en 1607 et fut désignée pour établir la première colonie d'Ursulines à Saumur, où elle mourut le 10 juin 1620, en odeur de sainteté. Il a été publié, entre autres notices, un *Abrégé de la vie et des rares vertus de la sœur Anne de Beauvais, religieuse de Sainte Ursule, par Pierre Villebois, docteur en théologie, protonotaire du Saint-Siège* (Paris, 1622, in-12 de 405 p.), et une *Vie*, par Jacques Coret, jésuite (Lille, 1667, in-4°).

D. Chamart, t. II, p. 426. — Le P. Lelong, n°s 15312-15313. — D. Piolin, *Hist. du dioc. du Mans*, t. VI, p. 57.

Beauvais (*Esther* de), angevine, « a fait des sonnetz imprimez avec les œuvres de François Béroalde de Verville. Elle florissait en 1584. »

Brun. de Tartif., *Philandinop.*, fol. 1138, d'après Lacroix du Maine.

Beauval, f., c^ne d'*Angers*.

Beauvarlet (*François*), maître sculpteur d'Angers, passa le 17 mars 1674 marché avec le Chapitre de St-Maimbeuf pour les deux bas-reliefs du grand autel. « l'un du costé de « l'Evangile où sera représenté Nostre Seigneur « dans le jardin des Olives, l'autre du costé de « l'Epistre où sera représenté l'Ascension, le tout « pour le prix de 45 livres et 30 s. de denier à « Dieu. » Mais il paraît que la convention ne tint pas, puisque un mois plus tard l'ouvrage fut confié à Barauderie (V. *ce nom*).

Arch. de M.-et-L. *Reg. Cap*, fol. 139.

Beauvau, canton de Seiches (10 kil.), arrond. de Baugé (14 kil.), à 31 kil. d'Angers. — *Sanctus-Martinus de Bello-Valle, hoc est Aïs* 1060 1081 (1er Cart. St-Serge, p. 123). *Bella-Vallis* 1130 circa, 1140 circa (2e Cart., p. 54), 1159 (1er Cart., p. 169). — Entre Jarzé (3 kil.) au S., Cheviré-le-Rouge (5 kil.) à l'E., Montigné (7 kil.) au N., la Chapelle-St-Laud (6 kil.) et Marcé (6 kil.) à l'O. — Dans un beau vallon d'environ un kil. de large, que traverse le ruiss. de Pouyet ou d'Hay, ombragé d'aulnes et de peupliers. Vers N., le coteau de Richebourg; vers S., le coteau de Beauvau, au pied duquel s'aligne le village. En y descendant, au moment où pointe sous le chemin le clocher de l'église, se découvre le bassin du Loir et, aux confins d'un large horizon de verdure, Huillé, Durtal, Cheviré-le-Rouge, — au milieu, la forêt de Chambiers, dont le prolongement vers N. couvre plus d'un tiers de la commune.

Le chemin de grande communication des Rosiers à Sablé, passant devant l'église, relie le bourg à Jarzé, qui à plusieurs reprises a failli s'agglomérer la commune. Cette réunion était sollicitée en 1832 par le Conseil général, réclamée en 1833 par le sous-Préfet de Baugé.

En dépendent le village de Richebourg (61 hab., 1.800 mèt.), le hameau des Fontaines (10 hab., 2 kil.) et 30 fermes ou closeries.

Superficie : 797 hectares dont 17 hect. 6 ares en vignes et 298 hect. 74 en bois.

Population : 65 feux, *285* hab. en 1720. — *80* feux en 1788. — *345* hab. en 1820. — *371* hab. en 1831. — *409* hab. en 1841. — *401* hab. en 1851 et en 1856. — *402* hab. en 1866 dont *166* au bourg (118 ménages, 25 maisons).

Industrie. — Trois potiers, dont deux dans le bourg, représentent seuls aujourd'hui une industrie autrefois considérable et dont la production annuelle, il y a trente ans, avait encore une valeur de 25 à 30.000 fr. On l'y voit établie dès avant le XVIe s. et pratiquée par de nombreux maîtres, les Riffault, Navault, Rousselière au XVIIe s., Fouquet, Dion, Soyer, Barbot, Court, Lambert, Regnier, Lemonnier, Marquis, Doublet, Bazot, Audio, Pineau, etc., au XVIIIe s. — Sur la droite de la route, en allant à Jarzé, est exploitée une carrière de tuffeau pour constructions. — Grand commerce de bois. Il n'y a pas longtemps que le mieux achalandé du pays était un devin en réputation pour délivrer les *ensorcelés*. On le venait consulter en foule des extrémités de la Vendée.

Assemblée le premier dimanche de juin, dite vulgairement, *la St-Potin*.

La *Mairie* avec *Ecole*, construite en 1864 sur un terrain acquis le 18 février 1838, fait face à l'église.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 5 nivôse an XIII), présente une façade à pignon nu, percée d'une porte en plein-cintre de deux larges voussures, la première nue, l'autre, extérieure, décorée de dents de scie, entre deux, de gros tores ronds dont le principal se continue jusqu'au sol avec une simple petite base au pied. Au-dessus s'ouvre une étroite fenêtre romane sans moulures ni décoration. Des contre-forts plats, à chef évasé, encadrent la porte et montent jusqu'à la naissance du pignon; d'autres tout autour flanquent les angles. Sur le mur nord une autre grande porte apparaît bouchée, en plein-cintre, à claveaux réguliers. — A l'intérieur (25 mèt. 30 sur 7 mèt. 20), la nef vide, plafonnée, garde à gauche ses trois anciennes petites baies romanes, élargies à droite;

Digitized by Google

au fond, sur le plat du mur, les autels de St-Joseph et de la Vierge, ce dernier voisin d'un petit réduit à baies ogivales, reste sans doute d'une piscine. — Un carré roman formait à ce point le chœur, portant le clocher en pierre, qui a été jeté bas en 1840 et remplacé par une flèche. En même temps on a allongé l'édifice d'un chœur à quatre travées de double arceau d'ogives reposant sur des colonnes avec chapiteaux, appliquées aux murs. Sur le fond a été reporté l'ancien grand autel en forme de retable (XVIIIe s.). Le centre est rempli par une toile représentant *Jésus dans l'étable de Bethléem*. Au-dessus s'enroulent des torsades avec une énorme touffe de roses au faîte ; d'autres semblables et plus énormes encore surchargent le couronnement des colonnes ; dans les niches latérales, ornées chacune d'un écusson en saillie effacé, figurent à droite *St Louis de Gonzague*, à gauche, *la Vierge*, par dessus le tout, *St Pierre* debout dans une niche terminée en coquille.—L'ensemble de l'œuvre témoigne du mauvais goût de l'artiste, comme les détails de son habileté de main et de son imagination décorative.

L'église, vendue nat^t le 1er thermidor an IV, a été donnée par l'acquéreur Pierre Blot à la commune, autorisée par décret du 7 germinal an XIII.

Le nom primitif de Beauvau, conservé par un texte du XIe s., est *Aïs*, que garde encore le moulin d'Hay, aujourd'hui de la commune de Marcé. Le dolmen de Molières, le retranchement romain ou celtique de Richebourg (V. *ces mots*) attestent dans le voisinage un centre d'habitation dès les premiers âges. Une partie existait encore il y a trente ans de la voie romaine, avec chaussée exhaussée, formée de petites pierres encadrées d'une double bordure de gros blocs à peine équarris. Partant de derrière l'église actuelle, elle passait à la Halletière, franchissait le Pouyet sur l'arche dite *du Pavé* et se continuait à travers la forêt de Chambiers. Au milieu des bois s'éleva vers le IXe ou Xe s. une église ou chapelle consacrée à St-Martin, que le seigneur de Jarzé, pour en assurer le service, vendit vers 1060-1070 à l'abbaye St-Serge d'Angers, mais sous défense d'y établir jamais une paroisse. Cet interdit fut levé quelques années plus tard par la dame Adémar, et les moines eurent bientôt réuni autour de leur prieuré nouveau un petit groupe, attiré par les immunités que leur concédèrent les seigneurs, notamment Hugues de Matefelon. Détruite non par les Normands mais dans les hasards sans doute de quelque guerre angevine, l'église fut rebâtie de fond en comble, telle qu'elle existe encore, dès les premières années du XIIe s., par Geoffroy de Jarzé qui en mourant (1137) recommandait à son fils de la terminer. Tous deux y étaient inhumés sous les premières marches du chœur, dans une crypte que l'on a retrouvée avec leurs tombeaux et ruinée en 1840.

Les bâtiments du prieuré (XVIIe s.) existent à la naissance de l'ancienne route de Jarzé. Le domaine, y compris le four à ban, en fut échangé par les moines en 1447 avec le seigneur pour la Maraîchère en Trelazé, Bouillou près Angers et diverses rentes en ville.

Prieurs-curés Pierre *Feschal*. — Jean *Haurees*, 1443. — Jean *Allard*, 1540. — Artus *de Rennes*, 1612. — *Lévesque*, 1657. — Jean *d'Andigné*, 18 avril 1660. — Louis *Renault*, bénédictin de Saint Nicolas d'Angers, 1669, † le 14 décembre 1689, âgé de 59 ans. — F.-P. *Huet*, janvier 1690-3 mai 1698. — Jean-François *Legras*, 15 juillet 1698, démissionnaire en 1731, † le 8 décembre 1767 à Jarzé, âgé de 87 ans. — Louis *Béguyer*, précédemment vicaire, 7 juin 1731. Il constate sur ses registres qu'en 1738 on restaura les cloches qui furent descendues. « La grosse, dit-il, a « été fondue en mil onze et se nomme *Magdeleine-« Marthe*. On voit dessus les armes du roy au com-« mencement de l'inscription en lettres gothiques « et la à fin une médaille. L'inscription de l'autre est « en ces termes : *L'an 1269 je fus faite par la « diligence de Mathieu Roussière. J. P. A.* « On y voit dessus une croix au commencement de « l'inscription et plus bas les armes du roy, trois « fleurs de lys. » — Meurt le 20 juin 1742, âgé de 45 ans. — Jean-Bapt.-Louis *Lebeuf de Machart*, 19 septembre 1742, † le 21 octobre 1749, âgé de 41 ans. — Fr.-M. *Picart*, 48 janvier 1750, † le 7 décembre 1776. Le 9 juin 1771 le prieur de St-Léonard de Durtal était venu bénir le crucifix de l'église, donné par Franç. Ouvrard. — J.-J. Daniel *du Tréjet*, 1777-15 octobre 1778. — F. *Grassot*, 1779, † le 29 décembre 1792.

La seigneurie, dont les origines et l'histoire ont prêté matière aux XVII-XVIIIe s, et surtout de nos jours à d'insipides inventions, donnait son nom et appartenait jusqu'au XVIIe s. à une famille illustre dans les lettres, dans la politque et dans l'église, mais qui n'y résida guère. René de Beauvau la vendit le 26 décembre 1616, sous réserve d'une faculté de rachat pendant neuf années, à Michel Boylesve des Gaudrées, qui l'engagea successivement à Zacharie Galichon 1621, puis à Gaspard Varice de Vauléard 1631. Celui-ci la vendit sans réserve à Jacques Giroust, sieur des Vandellières sur qui Henri de Beauvau prétendit exercer le droit réservé par son père ; mais il fut débouté de ses prétentions (1642-1644). — La terre, primitivement détachée, comme la paroisse, de la seigneurie de Jarzé, à qui elle rendait hommage et devait 40 jours de garde, y fut réunie de nouveau par acquêt vers le milieu du XVIIe. — Le château, entièrement disparu, s'élevait sur la première pente du coteau qui domine le bourg, vers Sud, dans la pièce dite encore *le Château*, où en 1865 a été découvert un caveau carré, formé par quatre arceaux plein-cintre, ouvrant sur quatre couloirs, restes sans doute d'une salle basse enterrée ; au-dessus, dans le champ voisin, existent des débris de murailles et les fondations de quatre tours indiquées chacune par un noyer. Ruiné depuis longtemps, il ne servait plus que de demeure aux fermiers du domaine dont dépendaient la Grange, la Halletière, la Gaudinière, la Gaudichère. Les étagers mariés dans l'année devaient au seigneur « six esteufs à Pâques et six billes à Noël » et à chacune des dites fêtes « une chanson « de laquelle ils doivent dire seulement les trois « premiers couplets sans y faillir, à peine de 60 s.

Digitized by Google

« d'amende et en leur habit nuptial, ayant ung « chappeau [ou couronne] de viollettes sur la teste. « Ce faict, dit le seigneur, sont les femmes tenues « me baiser au travers du dit chapeau, et au moyen « de ce ont lesdits subjets droit de faire paccager « les bestes au pré Gibert depuis l'Angevine « jusqu'au 1er jour de mars ». Il y existait en 1788 un four à chaux. Maigre paroisse d'ailleurs, faisant peu d'élèves faute de fourrages; — et pendant la Révolution très patriote. Elle fut visitée le 15 frimaire an IV par une bande de chouans qui saccagèrent la mairie.

Elle dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Baugé, du Grenier à sel de Beaufort.

Maires : François *Ouvrard*, an II. — *Lemonnier*, agent municipal, an V-VI. — Auguste-Brice *Pillon*, prêtre, an IX, nommé en nivôse an XI à la desservance de St-Quentin. — Pierre *Blot*, 3 pluviôse an XIII. — Louis-René *Potery*, 25 mars 1821, démissionnaire. — Emmanuel-Marie-Joseph *Letourneux de la Perraudière*, 12 septembre 1821, démissionnaire. — *Després*, 1821-1823. — *Letourneux de la P.*, 1824-1825. — Jean *Chaudet*, 4 juillet 1825, installé le 7 août. — Jean *Dubois*, 15 novembre 1831 démissionnaire en 1835. — François *Gastineau*, 1835, démissionnaire en juin 1844. — Jacques *Dubois*, 28 octobre 1844. — Jean-Pierre *Ouvrard* (V. *ce nom*), élu le 20 août 1848. — *Menou*, 1867. — *Lefrère*, élu en mai 1871.

Arch. de M.-et-L. C 114; E. 107-108 et 2638; H *St-Serge*. — Arch. comm. Série E. — Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 159, 354 et l'*Erratum*. — *Mém. de la Soc. d'agr., sc. et arts d'Angers*, 1854, p. 74-90.

Beauvau (marquisat de), créé par lettres-patentes de mars 1744, enregistrées au Parlement par arrêt du 15 juin 1752 et en la Sénéchaussée d'Angers le 23 janvier 1753, comprenait non pas la commune de ce nom, mais les terres de la Treille, de St-Melaine près Cholet, de la Séguinière et de St-André-de-la-Marche, les fiefs de la Rivière-Sauvageau, de la Druère, de la Bréchoire et de Luneau, la seigneurie de la Grange-Guerre avec ses fiefs de la Fontaine, du Pontonnier, de l'Allier et de l'Ardiller, les seigneuries de la Tournerie et de la Guignardière, de la Basse-Gaudinière et de la Maillochère, le tout réuni et incorporé en une seule et même seigneurie et justice « sous la dénomination de marquisat de Beauvau », au profit d'Anne-Louis de Beauvau, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Rohan.

Beauvau, mét., cne de *Freigné*.

Beauvau, mln, cne de *Jarzé*.

Beauvau (le Grand, — le Petit-), mon b. et cl, cne d'*Angers*, près des Fouassières, autrefois de la paroisse de Pruniers 1658 (Et.-C. Pruniers). — Le Grand-B. appartenait au xve s., à Pierre de Beauvau qui lui a laissé son nom, — à la famille Fleuriot de la Guichardière en 1685, à François-Jean-Gabriel Letourneux d'Avrillé en 1767, qui le vendit le 3 octobre à Jacq. Delapierre, revendeur d'Angers.

Beauvau (famille de), maison illustre d'Anjou, qui tire son nom de la terre de Beauvau, dépendant du marquisat de Jarzé. Scévole de Sainte-Marthe en a publié en 1626 l'*Histoire généalogique* (in-fol.) et Pocquet de Livonnière, l'auteur des *Illustres d'Anjou*, fut chargé plus tard d'en donner une continuation, qu'il ne put achever, faute d'avoir eu communication des documents que possédait le marquis de Beauvau. Le travail avait été repris sans plus de résultat par Duboys, professeur de droit à l'Université d'Angers en 1760 et par Rangeard. Cette maison prétendait descendre des comtes Ingelgériens. Son illustration historique éclate surtout au service de la maison d'Anjou-Sicile. La famille se disperse avec elle, suit la cour et devient dès le xvie s. à peu près étrangère à la province, où ses membres ne possèdent plus que deux ou trois fiefs secondaires.

Beauvau (*René* de) était sénéchal du comte d'Anjou, Charles, lors de la conquête de Naples où il l'accompagna et fut nommé connétable du nouveau royaume après la bataille de Bénévent. Il meurt de ses blessures en 1266 et est enterré à Naples dans la chapelle de St-Pierre qu'il avait fait bâtir. Un de ses fils s'établit en Calabre et devint la souche d'une branche de la famille qui a quelque temps subsisté en Espagne.

Beauvau (*Macé* de), fit reconstruire en 1281 le couvent des Cordeliers d'Angers, déjà enrichi par ses ancêtres. Il y fut enterré, avec sa femme Jeanne de Rohan, dans le chœur, et sa famille après lui dans l'aile collatérale de la nef. En 1776 les Cordeliers, pour placer leurs confessionnaux, détruisirent tous ces tombeaux, sauf celui de Jamet de Beauvau, son fils, qui s'y voyait représenté, comme il était mort, en habit de moine, et qu'ils prirent pour un Cordelier.

Beauvau (*Jean* de), sénéchal d'Anjou et de Provence, avait épousé Jeanne de Tigné. Il mourut à Naples le 23 juillet 1391. — Dans le grand vitrail des Cordeliers on le voyait représenté avec sa femme à côté de St Jean-Baptiste et Ste Madeleine, ce qui donnerait à croire que sa femme s'appelait Madeleine. La page du Mss. de Bruneau de Tartifume, qui donnait le dessin, a été enlevée d'autant plus malheureusement qu'il n'est nulle part reproduit.

Br. de Tartif., Mss. 871, t. I, fol. 436.

Beauvau (*Macé* de), seigneur de la Bessière, écuyer d'écurie et chambellan de Louis II d'Anjou, capitaine du château d'Angers et gouverneur du comté de Rouci, meurt le 28 décembre 1421. Il était enterré ainsi que Jeanne Bessonnelle, sa femme, derrière le grand autel des Jacobins, avec leurs statues couchées sur leur tombeau, dont Bruneau de Tartifume a conservé un curieux dessin.

Mss. 871, t. I, p. 148.

Beauvau (*Pierre* de), seigneur de la Bessière, du Rivau, de Boisbarré, de Villebernier et de Courville, né vers 1415, fils de Mathieu de Beauvau, capitaine de Tarente, sert contre les Anglais comme lieutenant de Charles d'Anjou, comte du Maine, et sous les ordres de Jean de Calabre et de Dunois. Il mourut de ses blessures, trois jours après la bataille de Castillon (1453).

Beauvau (*Pierre* de), seigneur de la Roche-sur-Yon et de Champigné, fils de Jean, premier du

Digitized by Google

nom et de Jeanne ou Madeleine de Tigné, fut exécuteur testamentaire en 1429 de Louis II d'Anjou, dont il avait été le principal conseiller, et chargé par Louis III de négocier son mariage avec Marguerite de Savoie, fille du duc Amédée. — Il mourut vers 1435. Il avait épousé, après les traverses d'une passion longtempsmal encouragée, Jeanne de Craon, devenue alors veuve d'Ingelger d'Amboise, morte en 1426; et c'est dans un accès de ce désespoir d'amour qu'il entreprit « en larmoyant », tant le sujet lui semblait analogue à sa peine, la traduction en prose française du *Filostrate* de Boccace, sous le titre de *Roman de Troïle et de Cressida*. Il indique à la fin de son travail qu'il avait autrefois composé chansons joyeuses et ballades, mais que ce n'était plus le temps d'y penser. Quatre de ces pièces se trouvent à la suite du Mss. (in-4° vélin, xve s.) qui est passé du Chapitre de Notre-Dame de Paris à la Bibliothèque Nationale. Le même dépôt possède une autre copie achetée 120 francs à la vente du duc de la Vallière. Cet ouvrage (Mss. in-fol. vélin), orné de dix jolies miniatures, a figuré en 1789 au catalogue du baron d'Holbach (n° 1599) comme aussi l'année suivante, avec les mêmes indications, à celui de M. Paris (n° 369); un autre exemplaire (Mss. in-4° vélin), mais sans miniatures, était possédé par le duc d'Estrées.

Beauvau (*Louis* de), seigneur de Champigné et de la Roche-sur-Yon, fils de Pierre et de Jeanne de Craon, né vers 1410, fut successivement conseiller et premier chambellan du roi René, sénéchal d'Anjou dès 1436, dépossédé, puis réintégré le 20 mai 1441, chevalier de l'ordre du Croissant dès sa fondation (1449), grand sénéchal de Provence, gouverneur et capitaine de la tour de Marseille. En 1442 il servit contre les Anglais sous le duc d'Alençon, prit part en 1449 et 1450 à la conquête de la Normandie, fut désigné en 1458 au nombre des juges du duc d'Alençon et en 1462 envoyé à Rome auprès du pape. C'est l'année même où il mourut. Une inscription qu'on voyait encore au xviiie s. attestait aux Angevins qu'ils lui devaient la construction en 1448 du boulevard de la Haute-Chaîne. Sa fille Isabeau épousa le 9 novembre 1454, à Angers, Jean de Bourbon, comte de Vendôme, ancêtre direct d'Henri IV. Louis de Beauvau a laissé un curieux petit ouvrage qu'ont oublié Lacroix du Maine et Duverdier et dont le genre explique par une conformité commune de goûts l'intimité dont il jouit auprès du roi René. C'est une Relation en vers français de dix pieds du *Pas d'armes de la Bergère*, tenu à Tarascon en 1449. Elle est adressée à Louis de Luxembourg. La Bibliothèque nationale en possède le texte original (Colbert, 4369 ou 7967³), et la Bibliothèque d'Angers une copie (Mss. 973). Il a été publié en 1828, in-8°, par Crapelet. Le roman de *Troïle et Cressida*, qu'on lui attribue à tort, est de Pierre de Beauvau, son père. Le portrait de Louis a été reproduit par Montfaucon (*Mon. de la Mon. fr.*, t. III, *pl.* 54) d'après un vitrail des Cordeliers d'Angers.

Villeneuve-Bargemont, *Hist. de René d'Anjou*, t. II, p. 293. — Papon, *Hist. de Provence*, t. III, p. 420. — Montfaucon, *Bibliot. Bibliothec.*, t. II, p. 987, édit. de 1739 — Cl. Ménard, *Peplus*, Mss. 875, p. 447. — Br de Tartif. — *Biogr. Générale*, article de M. Vallet-Viriville. — Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 288.

Beauvau (*Jean* de), frère du précédent, mort le 19 janvier 1468, fut gouverneur des châteaux d'Angers et de Guise, sénéchal d'Anjou, chevalier de l'ordre du Croissant et chef de la branche de Manonville. Son cri d'armes était : *Sans départir*, devise encore lisible au plafond de la chapelle du Pimpéan (V. *ce mot*), qui appartint à une des branches de la famille. Il avait écartelé son écusson de Craon en souvenir de sa mère, morte en lui donnant la vie. — Le dessin du tombeau placé aux Cordeliers, dans la chapelle de Craon, est dans Bruneau de Tartifume, ainsi que celui du tombeau de sa mère. — Sa signature existe sur un titre des Arch. de M.-et-L. au dossier E 1609.

Ms. 1068, t. II, p. 28. — Br. de Tartif., Mss. 871, t. I, p. 378. — Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 286. — Villeneuve-Bargemont, t. II, p. 245. — Papon, t. III, p. 420.

Beauvau (*Bertrand* de), seigneur de Précigné, de Sillé-le-Guillaume et de Briançon près Angers, second fils de Jean de B. et de Jeanne ou Madeleine de Tigné, né vers 1400, servit successivement sous les ducs Louis II, qui lui donna la baronnie de Précigné, sous Louis III qu'il représenta à son mariage (31 août 1441) et sous René d'Anjou, comme aussi dans la familiarité du roi Charles VII, qui l'avait fait son chambellan et son conseiller (1435). Il fut un des ambassadeurs chargés de terminer à l'Assemblée de Tours, en 1444, les différends entre la France et l'Angleterre, et à la reprise de la guerre accompagna le roi en Normandie où sa dextérité politique fut utilement mise à profit dans les négociations. René d'Anjou le nomma chevalier de son ordre du Croissant (1452), grand-maître de son hôtel et capitaine du château d'Angers (1457), sénéchal d'Anjou après la mort de Louis de Beauvau et bailli de Touraine et des ressorts et exemptions d'Anjou et du Maine. En 1458 il siégeait à Vendôme parmi les juges du duc d'Alençon. Louis XI en 1462 le nomma premier président laïque de la Chambre des Comptes et conservateur du domaine royal, et employa ses talents diplomatiques dans la guerre du Bien public (1464). Il mourut à Angers le 30 septembre 1474 et fut inhumé dans l'église des Augustins qu'il avait fait reconstruire et à laquelle il léguait par un premier testament du 10 février 1468, dont l'original avec signature autographe est conservé aux Archives de M.-et-L., le mobilier pour deux notables maîtres en théologie et une rente de 300 fagots pour chauffer en hiver le dortoir des chapelains et des novices. Son mausolée en marbre noir portait sa statue en bronze coulée d'un seul jet, avec un chien en cuivre à ses pieds également coulé d'un seul jet, et subsista jusqu'au 31 décembre 1792, qu'il fut détruit et mis légalement à la ferraille pour laisser l'église libre au Club de l'Ouest. On citait parmi les libéralités dont il l'avait gratifiée « dix volumes ecclésiastiques », qui passaient « pour les plus beaux du royaume de France en quelque église que ce soit », au témoignage de Bourdigné. Le Chapitre du Mans possède encore quatre magnifiques volumes, contenant les offices

Digitized by Google

notés, tels qu'ils se célébraient dans l'église cathédrale qui, comme œuvres de peinture et au point de vue même de la notation du chant, sont des monuments sans prix. L'église les tenait en don de Bertrand de Beauvau, qui se ruina à cette passion d'artiste au point d'être réduit à vendre (Angers, le 27 juin 1466) à son fils Antoine sa baronnie de Sillé ; encore même stipulait-il qu'une partie de la somme lui devrait être payée en objets d'art et de curiosité. — Il avait eu quatre femmes et des trois premières dix-sept enfants parmi lesquels Antoine, chef des Beauvau-Pimpéan, Charles, chef des Beauvau-Tigné, et Jean, plus tard évêque d'Angers Il n'épousa la quatrième femme, Blanche d'Anjou (V. *ce nom*), fille naturelle de René le Bon, en novembre 1467, dans la chapelle du château d'Angers, que pour rentrer en grâce par l'intermédiaire du roi de Sicile auprès de Louis XI qui « avait pris imagination contre lui et l'avait chassé de Paris », mais il en fut mal payé et non « servi, aimé ni honoré comme bonne femme doit faire à son mari. » Elle lui avait apporté en dot la seigneurie de Mirebeau. Les portraits de Bertrand et de sa première femme, Jeanne de la Tourlandry, sont gravés dans Montfaucon d'après leur tombeau, reproduit dans les dessins de Gaignières, t. VII, 20. Le portrait de Bertrand figurait aussi gravé sur une lame de cuivre, placée dans la sacristie jusqu'en 1636. Bruneau de Tartifume en donne le dessin (p. 212, *La Trinité*, Mss. 871.) — Il portait *d'argent à quatre lionceaux cantonnés de gueules, armés, couronnés et lampassés d'or, une étoile d'azur au cœur pour brisure*. Son sceau est donné par M. Hucher dans ses *Monuments de la Sarthe*.

Bibl. d'Ang., Mss. 1067, p. 24. — Br. de Tartif., *La Trinité*, Mss. 871, p. 199 et 212 — Montfaucon, t. III, pl. 69, p. 355. — Blordier-Langlois, *Angers et le département de Maine-et-Loire*, t. I., p. 208. — D. Piolin, *Histoire du dioc. du Mans*. — Hucher, *Monum. de la Sarthe*, p. 172, 173 et 218. — Dom Bétancourt.

Beauvau (*Jean* de), troisième fils de Bertrand de Beauvau, baron de Précigné, sénéchal d'Anjou, et de Jeanne de la Tourlandry, fut pourvu, à peine âgé de 15 ans (6 mai 1439), de la prébende canoniale que laissait vacante la nomination de Jean Michel à l'évêché d'Angers. Il fut nommé vers le même temps par le pape administrateur perpétuel de l'église d'Arles et de l'abbaye de Montmajour, dont il délégua, sans y aller jamais voir, les revenus et le service spirituel à l'évêque de Tibériade, Robert, puis en 1446 chanoine de l'église de Paris. Au décès de Jean Michel, le roi recommanda par lettres du 15 octobre 1447 Jean de Beauvau au choix du chapitre d'Angers ; mais pour faire cesser la brigue permanente de Guillaume d'Estouteville, V. *Michel* (Jean) et se concilier l'esprit du pape, l'élection du nouvel évêque fut présentée sous des réserves très étroites au Saint-Siège, qui accorda les bulles le 30 décembre de la même année. Beauvau prit possession par procureur le 12 février 1448. Son ordination épiscopale, différée sans doute jusqu'à son entrée dans les ordres, n'eut lieu que le 30 décembre 1450, et sa réception solennelle à Angers le 26 septembre 1451. Le 4 avril 1456 il assistait à Venise à la levée du corps de St Vincent Ferrier, Dès le début du règne de Louis XI, il conduisit à Rome l'ambassade chargée de présenter au Souverain Pontife les hommages du nouveau roi. Il en rapporta pour son diocèse une bulle d'exemption qui détachait le clergé et le peuple de la juridiction du métropolitain de Tours et l'attribuait directement au pape. Mais les protestations qu'elle souleva de toutes parts lui en fit solliciter par lui-même la révocation qui fut prononcée la même année (1462). C'est un des premiers indices des difficultés qu'éprouvait depuis quelques temps l'évêque dans ses relations avec son Chapitre et leur supérieur commun, l'archevêque de Tours. La confusion des privilèges, des prérogatives, des intérêts contraires se prêtait à perpétuer les querelles. Beauvau, ayant fait arrêter dans sa prison un des chapelains du Chapitre, les chanoines en appelèrent à leur métropolitain, qui, sur le refus de l'évêque d'accepter l'appel, l'excommunia (13 novembre 1465). Le Chapitre, après diverses tentatives de rapprochement, poursuivit l'exécution de ces sentences, en refusant de l'assister dans le service de l'église et en s'attribuant la disposition des bénéfices, comme pendant une vacance du siège. Les négociations n'étaient cependant pas rompues et promettaient d'aboutir mieux, quand un bref du pape Paul II (5 juin 1467) fut lu en Chapitre qui déclara Jean de Beauvau convaincu d'avoir enfreint les saints canons, résisté au Saint-Siège et d'être publiquement diffamé par d'impardonnables forfaits. Il le proclamait déchu de tous ses bénéfices avec ordre de se retirer dans l'abbaye de la Chaise-Dieu et nommait à sa place son protégé, l'évêque d'Évreux, Jean Balue (V. *ce nom*). Des lettres royaux du 24 juin, lues en Chapitre le 29, approuvèrent cette déposition. Beauvau se réfugia en Bretagne d'abord, dit-on, puis auprès de Charles, duc de Berry, depuis duc d'Aquitaine, qui se l'attacha à titre de chancelier. Deux ans à peine passés, son successeur encourait à son tour l'animadversion royale et Louis XI, pressé par son frère Charles, rendait à Beauvau tous droits actifs sur le temporel de l'évêché d'Angers (13 octobre 1469). Beauvau prétendit recouvrer tout à la fois ses pouvoirs ecclésiastiques ; mais le Chapitre qui d'abord semblait disposé à les lui reconnaître, lui résista avec décision, soutenu par des mandements exprès de l'archevêque et du pape. Le roi lui-même, que ses intérêts politiques amenaient souvent en Anjou, déclara, au contraire, ce semble, de prétentions antérieures, qu'il n'avait entendu en rien attenter aux prérogatives spirituelles des chefs de son église. Ces luttes intestines, qui troublaient depuis trop longtemps la province, furent enfin apaisées par des bulles du pape (20 mars 1476) qui relevaient Jean de Beauvau de toutes les peines par lui encourues, approuvant tout ce qu'il avait pu faire depuis sa destitution, et lui confiaient, « à titre d'évêque dans l'Église universelle » l'administration temporelle et spirituelle du diocèse pendant la détention de Balue. Il les présenta lui-même à Angers le 28 mars. Les discussions menaçaient encore de renaître pour des irrégula-

Digitized by Google

rités de dépenses et des arriérés de dettes. Beauvau mourut à temps le 23 avril 1479, à Éventard, à peine âgé de 55 ans. Il fut enterré dans la chapelle des Évêques puis transféré dans celle des Chevaliers et enfin près la porte du Chapitre. « En la face de son tombeau fait en forme d'au« tel, y a quatre petits reliefs d'hermites ou ana« corettes ; pareillement, à chacque costé, y en a « un ; sur la lame de ce tombeau est gravé l'image « d'une Mort ayant la mittre en la teste et la crosse « en la main gauche. » Il fut détruit en 1699, sans que la sépulture ait été fouillée. Bruneau de Tartifume, qui le décrit ainsi, donne en même temps un dessin des bas-reliefs, tandis que Gaignières a reproduit l'image de la surface. Autour de cette figure gravée sur la tombe se lisait l'épitaphe de l'évêque, où l'on rappelait combien il excellait en toutes sciences et belles-lettres et la beauté même de son visage éclairé de son vif esprit. Un des deux tableaux placés au-dessus de sa tombe représentait le système du monde d'après Copernic. On peut voir dans ces quelques mots et dans cette image une allusion directe aux ouvrages littéraires de ce prélat qu'aucun de ses biographes n'a jusqu'à présent ni signalés ni connus. La Bibliothèque Nationale en possède un beau manuscrit (Mss. franc. 7094) grand in-4°, relié autrefois en velours cramoisi sur bois, avec miniatures et initiales peintes, qui a longtemps fait partie de la bibliothèque de Fontainebleau. Il a pour titre : *Traité de la figure et image du Monde*, et a été rédigé pour le roi Louis XI dont la première lettre initiale contient l'écu royal aux fleurs de lys d'or. « Et pour ce « que nature humaine, dit l'auteur, tous jours « esjouist des nouvelletés, à ceste cause moy Jehan « de Beauvau, évesque d'Angiers, combien que je « soye moins digne en la science d'astronomie, « labourant estudieusement par longtemps et con« sidérant la fragilité humaine, qui se occupe en « divers affaires de ce monde, j'ay translaté ce « livre de la figure et de l'ymaige du monde en« moyen stille, de latin en français, suivant astro« nomie et les ystoires ; lequel ay translaté à la « louange de Dieu et de ses merveilleuses œuvres « et au salus et récréation de très chrestien prince « et très excellent seigneur Loys, par la grâce de « Dieu roy de France, auquel j'ay espécialement « adressé ce livre, afin que souventes fois après « qu'il sera ennuyé ès labeurs et divers affaires « de ce monde, en lisant ou escoutant ce livre « sente aucun repos et consolation » —. Il traite dans la première partie de la création du monde; dans la seconde, de la division de la terre; dans la troisième et dernière, de la sphère, surtout au point de vue de l'astrologie judiciaire. L'auteur lui-même atteste qu'il acheva son ouvrage le 31 mars 1479, c'est-à-dire vingt-trois jours avant sa mort. Un autre manuscrit de la bibliothèque de Clermont (in-4° parch. du XVIe s., n° 446) contient de lui une version française de la traduction latine faite par un de ses contemporains, François Philelphe, du discours de Dion Chrysostôme sur la guerre de Troie. Le catalogue du même dépôt lui attribue aussi la traduction en prose d'un *Volucraire* et d'un *Lapidaire*, espèces d'encyclopédies populaires, versifiées par Guillaume Osmont, poète normand du XIIIe s., sur l'histoire des oiseaux et des pierres. Aucun de ces travaux n'a, que je sache, jamais été imprimé et ne paraît y avoir perdu. Ils attestent au moins chez l'évêque cette préoccupation et ce goût des lettres qui semble, comme la beauté physique, héréditaire dans la famille de Beauvau d'Anjou. — Le manuscrit latin 18.338 de la Bibliothèque Nationale est un traité en l'honneur du duc de Guyenne dédié par Martin Girard à notre évêque.

Biblioth. d'Ang., Mss. 623-629. — Br. de Tartif Angers, Mss 871, p. 39. — Gaignières, Mss, d'Oxford, t. VII, p. 169. — Paulin Paris. *Catal. des Mss. français*, t. V, p. 191. — *Catal. de la Bibliothèque de Clermont*, p. 163. — *Répert. archéol. de l'Anjou*, 1863, p. 277-279. — *Gall. Christ.* — Brossier, Mss. 656. p. 829 — Lehoreau, t II, p. 135 ; t. III, p. 17. — *Rev. d'Anjou*, 1857, t. I. p. 15.

Beauvau (*Bertrand* de), comte de Policastro, par son testament dicté à Paris le 16 juillet 1480 ordonna en l'église des Augustins d'Angers « estre faicte une chapelle à l'entrée à main destre », voûtée en pierre, avec un Saint-Sépulcre et deux statues de St Sébastien et de Ste Barbe.

Arch. de M.-et-L. E 1609.

Beauvau (*Charles-Louis-Jean-Vincent*, marquis de), seigneur de la Séguinière, de Saint-André-de-la-Marche, de Sainte-Mélaine et de la Treille, né en 1744, fut élevé à Vannes, puis au collège de Louis-le-Grand sous la direction du maréchal son oncle qui l'avait adopté et le destinait pour époux à sa fille. Mousquetaire à 18 ans, puis garde-du-corps du roi Stanislas, il débuta par une amourette bruyante avec la fille d'un bourgeois de Paris, Mlle Lemaistre, qu'il enleva et fit entrer à la Comédie Italienne. C'était une première passion, « à laquelle vingt ans après, « disait-il, il ne pensait pas encore sans émotion » et que partageait si bien la jeune fille qu'elle refusa d'accepter une donation de 18.000 livres, que lui avait signée son amant et que réclamèrent seulement ses héritiers. Enfermé à la requête de sa famille dans une prison d'état, Beauvau y resta seulement six mois et au sortir quitta l'armée de terre et était officier des vaisseaux du roi quand, en 1770, à l'âge de 26 ans, il épousa sa cousine germaine, Mlle Le Sénéchal Carcado de Molac. « Une dissonance de caractère peu commune ne « rendit pas cette union heureuse ». Il se réfugia dans la liberté des voyages et en fin de compte sollicita son embarquement, sans autre but que d'aller loin. Il fut placé en 1776 sur *le Serin*, hors tour, à destination de Port-au-Prince. Il y tomba malade dès son arrivée et y fut laissé chez la vicomtesse Le Sénéchal, sa parente, par le navire qui partait en croisière. Sur le vu d'un faux extrait mortuaire de sa première femme, qui lui fut adressé de France, il se remaria, à peine guéri, le 30 mai 1777, avec Mlle de Marseillan-Comminges, âgée de 19 ans, une des plus riches héritières de St-Domingue, dont l'éducation s'était achevée à Tours et à Paris. Washington, son parent par cette alliance, lui offrit alors le commandement d'une frégate ; mais il refusa. Des avis lui étaient venus que sa première femme vivait encore. Il voulut rentrer en France pour assurer

Digitized by Google

sa position ou se justifier. A peine abordait-il au Havre le 27 septembre 1777, avec sa jeune femme déjà mère, qu'il fut appréhendé au corps, enfermé à l'Arsenal, puis au Mont-St-Michel Il parvint à s'évader et se réfugia à Angers, au couvent des Augustins, maison fondée et enrichie par ses ancêtres. L'asile fut violé. Arrêté le 20 novembre, enfermé au château, le prisonnier adressa à l'opinion publique et à la justice un vif appel dans un *Mémoire* qui, « accueilli avec une avidité incroyable » dut être immédiatement réimprimé et produisit une émotion extraordinaire (1777, sans lieu ni nom d'imprimeur, in-8° de 23 p., — et 2e éd., Angers, veuve Dubé, 1777, petit in-8° de 69 p.). Le 3 décembre Beauvau fut transféré à Vincennes, puis à la Bastille où il resta enfermé six ans. En vain demandait-il à être jugé et produisit-il des preuves qui semblent encore attester sa bonne foi. Sur de simples interrogatoires du prisonnier, un arrêt du Parlement de la fin de 1779 cassa le second mariage, en déclarant pourtant légitime la fille qui en était née, et en accordant 40,000 livres d'indemnité à la jeune mère, qui les refusa avec dignité. Quelques mois auparavant, une sentence du Présidial d'Angers du 16 mars 1778 avait déclaré Beauvau interdit comme furieux, imbécile et prodigue. Un des griefs allégués était son application aux sciences, surtout à la chimie, qu'on prétendait lui avoir dérangé la tête. Il avouait dans son interrogatoire s'être occupé de chimie et de physique mais seulement « relativement au service de la marine », et pour prouver qu'il n'en avait pas la tête affectée il renvoyait aux journaux, surtout au *Journal encyclopédique* et aux mémoires qu'il y avait donnés sur la conservation des navires, le perfectionnement de l'artillerie, l'hygiène des marins et autres questions où il avait fait intervenir ses connaissances de physique et de chimie. Après six ans de captivité il dut, le 19 décembre 1786, sa liberté à l'intervention du baron de Breteuil ; encore Beauvau n'obtint-il l'ordre du roi qui l'exilait à sa terre de la Treille, près Cholet, qu'en signant la promesse « de se conduire mieux et de s'en rapporter à ses curateurs honoraires ». Il fut autorisé cependant à venir à Angers poursuivre la main-levée de son interdit. Le mémoire qu'il publia à cette occasion (in-4°, Angers, Mame, 47 p.), et d'où sont tirés ces principaux détails, fut accueilli, comme le précédent, avec une avidité extrême. L'un et l'autre avaient été rédigés par l'avocat Delaunay et l'abbé Rangeard et témoignent par une accumulation de faits et d'arguments précis, qui soulevèrent l'opinion, de quels excès de pouvoirs et de quelles intrigues leur noble client avait été victime. Beauvau, pour démontrer mieux qu'il n'était ni fou ni imbécile, obtint de plaider lui-même sa cause, et par sentence du 12 janvier 1788 fut relevé de son interdiction. Son goût pour l'étude le fit s'offrir à l'Assemblée de la noblesse, qui accueillit son zèle avec empressement, pour dresser une histoire de l'ordre du Croissant, qui devait être déposée dans les archives (21 mars 1789). On peut croire sans peine que cet esprit éclairé par la persécution accueillit avec empressement le grand soulèvement de 1789, dirigé contre ces abus dont il avait subi les violences. Il prit une part active au mouvement et s'adressa à l'opinion par un *Avis au Tiers-Etat*, petit écrit de 12 pages (in-12, sans lieu ni date), empreint d'une haute et calme raison et de cet amour de la liberté dont battaient alors tous les cœurs. Il y demande en bon style la répartition égale de l'impôt, mais avant tout la reconnaissance de la dette immense accumulée par les siècles et qui doit devenir nationale, la distinction du trésor royal, mis à la disposition arbitraire du souverain, et du trésor public, rendu inaccessible aux fantaisies du bon plaisir, la périodicité triennale des États, une loi d'*Habeas corpus*, garantie du citoyen, l'inamovibilité de la magistrature, la simplification du Code, la suppression des abus du fisc et des greffes ; — et aussi que le clergé ne forme plus un corps mais rentre, en perdant ses privilèges propres et ses biens immenses, dans le peuple et dans la noblesse. Dans un autre opuscule, il propose un *Projet de milice nationale* (in-8° de 4 pages, Angers, 1789), qui organisait par paroisse une sorte de landwer, instruite et exercée sur place par des officiers à la nomination des Etats ou généraux ou provinciaux et qui ne quitterait ses foyers que pour répondre à des nécessités de l'Etat. Dans un autre, ordre d'idées, il soumit à l'Assemblée des électeurs un projet pour la réforme des finances départementales qui consistait à enlever la concentration et le maniement des fonds aux mains d'un receveur général et à en répartir la recette entre quatre commis (*Projet présenté par M. de Beauvau*. Angers, Pavie, 1790, in-8° de 8 p.). Dès les premières heures des dangers publics il fut élu (16 juin 1790) pour la charge périlleuse de procureur-syndic du district de Cholet, où ses propriétés lui assuraient une influence hautement reconnue et dont il présida la première assemblée électorale. Il s'acquitta de ses fonctions que les événements inattendus allaient placer en pleine mêlée, avec une fermeté d'esprit et une honnêteté de conscience pour laquelle il faut témoigner contre les injures sans nom des partis, acharnés contre sa mémoire. Le *Journal du Département*, rédigé par des *Amis de la Constitution*, publie de lui à cette époque un remarquable travail sur l'histoire et les moyens de soutenir et de développer l'industrie et l'agriculture de Cholet. Avec une machine d'Arkvet à 200 fils et une Mould-Jenny, il se faisait fort de créer un atelier de charité qui donnerait de l'ouvrage à tout venant (30 mars 1791). — Dans les numéros suivants c'est l'Acte de navigation qui l'occupe, en homme rompu aux questions de commerce et de finance ; et ces divers travaux attestent assez par combien d'études et de réflexions il s'était préparé à ses nouveaux devoirs. Ses lettres le montrent de même plein de calme, de raison, d'autorité au milieu du foyer le plus ardent de la contre-révolution envahissante. Il déteste « le fanatisme et les fanatiques » qui spéculent sur l'aveuglement des populations ; il résiste de son mieux aux municipalités ignares qui l'entourent, et pourtant, l'occasion venue, il plaide avec chaleur la cause des

Digitized by Google

Feuillants de Bellefontaine, exalte la vertu de leurs aumônes : « C'est la justice et l'honneur, écrit-il, qui plaident pour la bienfaisance et le mérite » (20 septembre 1790). A la première prise d'armes, Cholet fut abordé par les Vendéens, Cathelineau en tête. Sans attendre à délibérer. Beauvau suivi de deux pièces de canon marcha à l'ennemi et l'attaqua à la tête des grenadiers. Deux balles le couchèrent à terre, où pendant deux heures il traîna son agonie sous les insultes des paysans, puis abandonné dans la solitude, par une pluie battante, au pied d'un Calvaire (14 mars 1793).

Savary, *Guerres des Vendéens*, t. I, p. 72. — Berthe de Bourniseaux, t. I, p. 344. — Mémoires judiciaires et journaux du temps. — Arch. de M.-et-L.

Beauvau (*Eugène* de). — Quelque temps après la mort du marquis de Beauvau, sa première femme, de Carcado-Molac, épousait en secondes noces un sieur Ledet, de vingt ans plus jeune qu'elle, soldat alors dans les colonnes mobiles, plus tard avoué, et qu'elle suivit dans les camps. Le fils qu'elle avait eu du marquis, Charles-Just-Louis-Eugène, né au château de la Treille le 15 juillet 1774, élève d'abord au collège de Vannes, puis à Paris au collège du Plessis (1784), avait été envoyé en 1786 à l'Ecole royale de marine, à Vannes, d'où sa faible santé l'avait fait rappeler par son père et mettre dans un pensionnat à Nantes. Il y était mort le 9 février 1789. — La seconde femme du marquis, Mlle de Marseillan, retourna en Amérique, laissant sa fille Sophie-Victoire-Reine de Beauvau aux Visitandines de Nantes, d'où les événements de la Révolution la firent conduire au pensionnat Demange, à Poitiers. Encore écolière, elle figurait en 1792 dans une des fêtes publiques, comme déesse de la Raison, et en descendant du char triomphal demandait un époux, qu'elle désignait elle-même, Henri Roland, fils d'un médecin, neveu de ses institutrices. Elle était déjà séparée de lui quand la loi du divorce lui permit de se dégager absolument (9 frimaire an VIII). Elle devait se remarier plus tard avec le fils de l'entrepreneur des tabacs de Cholet, et vivait au château de la Treille, lorsqu'elle apprit l'existence dans les rangs des Vendéens d'un jeune homme Charles-Eugène, arrivé récemment de la Martinique, et que les paysans et les gentilshommes avaient reconnu tout d'abord, comme il s'annonçait pour le fils du marquis de Beauvau, décédé depuis près de dix ans. Brave entre tous, d'une adresse et d'une audace extraordinaires, élégant, de grandes manières et d'instruction, il s'était distingué dès les premiers jours aux côtés de Cadoudal, où deux blessures graves l'avaient mis hors de combat, puis attaché à l'état-major de Charette, avait été blessé de nouveau au combat des Quatre-Chemins et servait alors sous d'Autichamp. Une entrevue eut lieu à sa demande, avec sa mère et sa sœur, au moulin de la Cour, près la Séguinière, en juillet 1799. Sa mère, ardente républicaine, le reconnut mal, l'accueillit froidement, et en fin de compte l'abandonna à son malheureux sort sur son refus de passer à la cause des Bleus. Sa sœur lui fit fête tout d'abord, lui témoigna de ses sentiments de famille et à plusieurs reprises l'avertit sous main de marches ou d'embuscades républicaines tentées contre le hardi partisan. L'aventurier fit seulement sa soumission à Angers en janvier 1800; deux mois après il se trouvait avec Cadoudal, à Vannes. Arrêté le 30 juillet 1801, à Saumur, avec le comte Dumas de Ligné, pour tentative d'embauchage, il sut se faire passer pour fou et fut renvoyé au Dépôt de mendicité de Poitiers d'où il s'évada le 29 août 1802. Son jugement fut alors repris par le tribunal de Maine-et-Loire, qui condamna par coutumace à la peine de mort, « comme embaucheur » (21 nivôse an XI), « l'individu disant se nommer Louis Laroche dit Beauvau, dit Latour, dit Charles, dit Monsieur Leduc, né à St-Domingue âgé de 35 ans, sans profession, sans domicile, ex-chouan ». Il passa tout le temps de l'Empire en Angleterre, à la solde du gouvernement, comme officier supérieur royaliste, sauf en 1805 qu'il fit, dit-on, une tournée en France, en dépistant la police avertie. Le 4 mai 1814 il y revint et une lettre du général Sapinaud l'autorisa, au nom du roi, à porter l'uniforme et le titre de maréchal-de-camp. L'ambition lui reprit alors de rentrer en possession des biens du marquis de Beauvau dont on ne lui contestait plus le nom. Mais les Cent-jours étaient venus. Rendu des premiers au rendez-vous de la Vendée, il tomba à la Roche-Servière, frappé de deux balles, au moment où, pour entraîner une paroisse, il s'élançait le drapeau en main et s'obstinait, le corps traversé de part en part, à rester au feu, excitant l'admiration des plus braves. Alité pendant trois mois, il fut inscrit sur les contrôles de l'armée comme colonel de cavalerie, avec la décoration de Saint-Louis et une solde de retraite de 2,400 livres. Le 11 mars 1816 un exploit d'huissier revendiqua en son nom la propriété de la terre de la Treille ; mais l'affaire ainsi engagée, le prétendant trouva devant lui non seulement sa sœur remariée et qui le reniait alors hautement mais sa prétendue mère et le prince de Beauvau, intervenant dans l'action en vertu d'un arrêt du 22 août 1818. « Si le procès du brave Eugène était jugé par les Vendéens, écrit M. de Sapinaud, ses désirs seraient bientôt réalisés » ; mais un jugement par défaut du 6 avril 1819, frappé bientôt d'opposition, débouta le demandeur de ses prétentions. Un nouvel arrêt du Tribunal civil du 23 mai 1820 confirmant lui interdit de porter le nom de Beauvau, dont il ne prouvait pas la possession constante, spécialement de 1789 à 1794. La Cour royale d'Angers, récusée par le demandeur pour cause de suspicion légitime mais maintenue par la Cour de Cassation (26 décembre 1820) en possession de la cause, confirma de nouveau, comme fit enfin en dernier ressort la Cour de Cassation elle-même (mai 1825). Ainsi débouté sans recours, l'ex chouan continua à vivre en Anjou et est mort dans la misère à Angers même, vers 1850.

Mémoires judiciaires. — *Moniteur* des 21 mars 1817 et 14 août 1821. — *Affiches d'Angers* du 26 frimaire an X. — De Sapinaud, *Voyage en Vendée*, à la suite des *Mémoires*, p. 218 et 239. — De Romain, *Récits de quelques faits*, p. 85, 190, 228. — Notes particulières.

Beauvenais, f., cne du *Lion-d'Angers*. — *Beaubenais* (Cass.).

Digitized by Google

Beauverger, f., c^ne de *Cantenay-Epinard.*

Beauverger, f., c^ne de *Feneu*, 1633 (Et.-C.).

Beauverger, c^ne de *Lasse*, ancienne métairie détruite au XVIIIe s. et dont les terres furent réunies au domaine de Boislanfray.

Beauverger, f., c^ne de *Marans.* — Ancien domaine de la famille Tripier. — En est sieur messire René Tripier, chevalier, 1655, René Tripier, écuyer, 1728 (E 4071).

Beau-Village (le), vill., c^ne de *Turquant.*

Beauvilliers de Saint-Aignan (*Anne-Catherine* de), fille du duc François de Beauvilliers et d'Antoinette Servient de Montigny, succéda le 1er avril 1684 comme abbesse de Nyoiseau à François de Bretagne. Elle était alors bernardine au couvent de St-Aignan lès-Tours et n'obtint ses bulles de changement d'ordre qu'en janvier 1685. Dès le 9 mai suivant elle entra comme simple religieuse dans sa nouvelle abbaye, reçut l'habit de Saint-Benoît le 15 octobre 1686 et prit possession de sa charge le 5 avril 1687. Quelques jours après elle posait la première pierre du clocher neuf de Nyoiseau qui fut achevé le 20 décembre de la même année ; en 1693 elle fit élever dans un coin du jardin une grotte en coquillages, qui dans le temps passait pour une merveille. — Elle mourut le 28 mai 1700 et fut remplacée par Madeleine de Razilly.

Rev. d'Anjou, 1755, t. II, p. 92.

Beauvinerie (la), f., c^ne de *St-Barthélemy* (Cass.).

Beauvois. — V. *Beauvais.*

Beauvois (*Charles-Paix* de), naquit le 26 août 1797, à Seiches, le jour du traité de Léoben que rappelle un de ses prénoms. Il fut reçu le 30 septembre 1820, au Mans, officier de santé, exerça quelque temps à ce titre au Louroux, puis vint s'établir à Seiches où il est mort le 17 janvier 1864. Il n'était plus depuis longtemps occupé que d'agriculture et s'était consacré tout d'abord à la propagation du mûrier. Plus de 10,000 mûriers avaient été plantés à son imitation dès 1845 dans son voisinage et il avait formé chez lui une véritable bibliothèque sericicole. Puis la passion lui était venue surtout de ses chères abeilles. Son *Guide de l'Apiculteur*, publié en 1846 (Angers, Barassé, in-18 réédité en 1847 et de nouveau en 1851, en est à sa 6me édition (1863) et lui a valu les plus honorables distinctions. Il a publié encore *Les Petits Questionneurs ou Causeries d'un père avec ses enfants* (Angers, Chalot-Lenoir, 1863. in-12); dans les *Mémoires de la Société industrielle d'Angers*, dont il était membre depuis le 5 mars 1838, de nombreuses notes *sur l'Apiculture* (1845, p. 214; 1847. p. 242, 329; 1848, p. 133); *sur l'Education du ver à soie* (1842, p, 75) 1845, p. 219) 1849, p. 466; 1851, p. 235) 1860, p. 231, 279); *sur les Irrigations* (1846, p, 259); *sur la Récolte du lin de Flandres* (1855, p. 188); *sur l'Ecorchage du chêne* (1861, p. 351; *sur le Dystique bordé* (1862, p. 253); *sur la Culture du turneps* (1838, p. 218); *sur d'Anciens conduits d'eau souterrains* (1855, p. 298); *sur un Noyer gigantesque* (1857, p. 236), etc.; et une *Notice adressée à la Société d'agriculture de la Rochelle sur la Fécondation de la reine-mère des abeilles* (in-8° de 8 pages, la Rochelle; réimprimée à Angers, Barassé, avril 1852). Il avait aussi inventé un instrument qu'il appelle *le Polhydre*, pour l'arrosage des légumes en planches ou en lignes. dont le *Journal d'Indre-et-Loire* (10 avril 1858) donna la description après les expériences qui venaient d'en être faites dans les jardins de la Préfecture. — Il existe de lui un médaillon très ressemblant, signé L. Chaupe.

Beauvois (de). — V. *Chauvincourt* (de).

Beauvoyer, chât. et f., c^ne de *Villebernier*, — Ancien fief dont est sieur en 1587 Mathurin Jusqueau ; — avec château, vendu en 1830 par M. Budan de la Godinière à M. Jamet de Saumur Le vieux manoir, flanqué de tours, a fait place à une belle maison neuve, agrandie sur la face S.-E. vers 1845 de deux pavillons carrés, puis d'une tour octogone, qui contient l'escalier à deux étages, avec ouvertures plein-cintre, et terrasse au sommet. Derrière s'étendent de vastes servitudes. — Dans l'inondation de juin 1856, l'eau monta à 50 centimètres au-dessus du carrelage du rez-de-chaussée, à la hauteur de l'appui des croisées des pavillons.

Beaux-Chênes (les), vill., c^ne du *Voide.*

Beaux-Renards (les), f, c^ne de *Cantenay-Epinard. — Le lieu, domaine, métairie, etc., vulgairement appelé Bon-Renard* 1542 (E. 331), — Vendue à cette date par Jacq. Treton et Guill. Barbot à Loys Ménard. — En est sieur n. h. Jean Hubert en 1763. Les tenanciers devaient au seigneur de Cantenay le jour de la St-Jean une boule moyenne et un chapeau de fleurs haut de quatre doigts, de plus frapper la quintaine, en cas de mutation ou de mariage.

Beaux-Soleils (les, champ, c^ne de *Martigné-Briand. — La Boissouleil* 1614 (Et.-C.).

Béc.... — V. *Bég....*

Bécantinière (la), cl., c^ne de *Brion*, dans le haut du bourg, 1758 (Terrier des Haies).

Bécantinière (la), f., c^ne du *Louroux-B.*

Bécard (*Jéhié*), « fameux astrologue et mathématicien », demeurait à Angers, si l'on veut en croire le titre de l'*Almanach Angevin et journalier pour l'année 1833, où sont observées les fêtes auxquelles la jurisdiction cesse au Palais-Royal d'Angers, les fêtes, voiages, et dévotions. Ensemble les foires, assemblées et marchez, qui se tiennent au païs. Il prédit aussi le changement de l'air jour par jour* (chez la veuve de Jean Hubauld, petit in-8° de 2 feuilles), avec son prétendu portrait accosté d'un croissant de lune. Le même livret, pour l'année suivante, porte le même titre, mais l'auteur, « fameux astrologue et mathématicien » pour ne pas déchoir, prend le nom de « Zacarie Leau, de la paroisse de Juigné-sur-Loire », le portrait du titre est remplacé par deux mappemondes.

Bécasse, ham., c^ne de *la Chapelle-Saint-Florent. — Le Pied-de-Bécasse* (Et.-M. et Cad.)

Bécassière (la). — V. *Maingotorière* (la).

Bécassière (la), c^ne du *Bourg d'Iré*, mare formée par la fontaine du Toullon, 1540, 1785 (E 1279).

Digitized by Google

Bécassière (la) f., c^ne de *Denezé-sous-le-Lude*, appartenance de l'abbaye de la Boissière, vendue nat^t le 25 février 1791.

Bec-de-Rat, f., c^ne de *la Possonnière*. — *Béderat* (an IV). — Vieux bâtiments saisis et vendus nat^t le 5 messidor an IV sur l'émigré Poulain de Cintré.

Béchalière (la). — V. *Bochalière* (la).

Bécherelle, f., c^ne de *Savennières*, sur la paroisse d'Epiré. — *Le lieu appelé Bescherel* 1377 (St-Maurille, Gr.-Bourse). — *Une motte, montaigne ou gast à Bescherelle appelée vulgalment la motte de Bescherelle* 1436 (Ib.) — Charles d'Antenaise, âgé de 61 ans, y célébra ses noces le 24 août 1741 avec Anne-Rose-Françoise de Cantineau, — V. *Pierre Bescherelle*.

Bécherelles (les). maison dans le bourg de *Montigné-les-Rairies*, 1727 (E 589).

Béclard (*Pierre-Augustin*), naquit à Angers le 12 octobre 1785, d'une famille pauvre et nombreuse que faisait vivre un petit commerce de mercerie. Au sortir des premières études il s'inscrivit pour suivre les cours de l'Ecole Centrale d'Angers, où, à côté de ses camarades Chevreul et David, il se distingua surtout dans les lettres anciennes et la botanique; mais il lui fallut bientôt quitter l'étude. Envoyé à Nantes dans une maison de quincaillerie, puis à Tours, rappelé à Angers dans un bureau des messageries, il y passait son meilleur temps à lire des ouvrages de sciences et de philosophie et ne s'y montrait bon à rien. Il lui fut permis enfin de suivre les cours de l'Hôtel-Dieu d'Angers où dès sa première année il passa élève interne, au concours (1804). En même temps qu'il s'appliquait à l'anatomie et à l'histoire naturelle, il eut le courage de reprendre, sous la direction de l'aumônier, ses études premières de latin et de philosophie. Il se démit le 20 octobre 1808 pour gagner Paris, presque sans ressources; mais dès son arrivée, un double concours le fit entrer d'autorité à l'École pratique dont il remporta bientôt tous les prix. Il passa en 1809 premier interne de l'École anatomique, fut choisi en 1810 par le docteur Roux pour préparateur et répétiteur de ses leçons à l'hôpital de la Charité, et en 1811 nommé prosecteur à la Faculté de Médecine, où il conquit enfin après un nouveau et brillant concours la place de chef des travaux anatomiques, succession de Dupuytren. C'était son premier triomphe d'éclat et qui le mettait à portée des expériences, des observations et aussi de la renommée. Depuis 1811 il donnait des leçons particulières très suivies d'anatomie et de chirurgie. Le 31 août 1813 il subit son doctorat en présentant pour thèse une série de propositions sur la chirurgie, la physiologie et la thérapeutique qui apportaient en tout des données nouvelles. En 1815 il publia au *Journal de Médecine et chirurgie* son mémoire *sur les Acéphales* et échoua contre Marjolin pour la place de chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu, mais il fut nommé à la Pitié. En 1816 il devint membre de la Société Philomatique et professa pour la première fois un cours d'anatomie générale. En 1817 parurent ses recherches *sur les Blessures des artères* (*Soc. Méd. d'Emulat.*, t. VII) et en 1818, en collaboration avec Jules Cloquet, la traduction du *Traité des Hernies*, de Laurence. C'est l'année aussi où il fut admis par arrêté du 6 novembre dans le sein de la Faculté de médecine de Paris. Béclard put se livrer dès lors presque tout entier à l'enseignement de l'anatomie, sans abandonner à la Pitié son cours de chirurgie. Sa vaste mémoire nourrie de faits et d'idées, sa parole simple et précise, animée de plus de vivacité que d'élégance, la méthode et la clarté de l'exposition qui ne sacrifiait rien de l'utile donnaient une valeur singulière à ses leçons, qu'il prenait d'ailleurs la peine de préparer chaque fois pendant quatre et cinq heures. Il publia en 1819 dans le *Nouveau Journal de Médecine* qu'il avait aidé à fonder, quatre mémoires *sur l'Ostéose* et collaborait dès lors activement au *Nouveau Dictionnaire* dont les onze premiers volumes contiennent de lui de nombreux articles d'anatomie. Il fut nommé en 1820 président des Jurys départementaux pour l'examen des officiers de santé, membre du Conseil de salubrité de la Seine et, lors de la création de l'Académie de médecine, secrétaire perpétuel, titre qu'il ne devait pas garder. En 1821 il donna des additions à *l'Anatomie générale* de Bichat qu'il eût à refondre deux ans plus tard en publiant son cours de la Faculté sous le titre d'*Eléments d'Anatomie générale* (Paris, in-8°, 1823 ; — 2e édit., 1826 ; 4e édit., Paris, in-8°, 1864, avec de nombreuses additions par le fils de l'auteur), ouvrage qui, en vulgarisant son enseignement, répandit et confirma la réputation du professeur. Ce n'était d'ailleurs dans sa pensée que l'introduction à un traité complet, qui est resté inachevé. A cette heure même la réorganisation, sous les influences les plus étrangères à la science, de la Faculté de médecine lui enlevait sa chaire qui pourtant ne tarda pas à lui être rendue. Mais l'assiduité d'un travail trop prolongé devait avoir autrement raison de ses forces. Le 6 mars 1825 une affection cérébrale aiguë, accompagnée d'un érysipèle à la face, se déclara dans toute sa violence, et le délire ne quitta plus le maître. Il se croyait à son cours et parlait à ses élèves avec une ardeur et une lucidité étranges. Le 16 mars il était mort. Plus de 2,000 étudiants suivirent son cortège funèbre, se disputant le droit de porter le corps au cimetière du Père-Lachaise et de remplir de terre sa tombe qui s'élève entre celles de Monge et de Percy. Pelletan, au nom de la Faculté, Roux et Pariset au nom de l'Académie, Adelon, pour ses amis, Ridard, d'Angers, pour ses élèves, lui adressèrent les paroles du dernier adieu. Une souscription fut ouverte pour lui élever un monument. Dès la nouvelle de la mort de Béclard, la Société de médecine d'Angers commanda son buste à David. Il fut inauguré le 8 mai 1827 par une cérémonie solennelle où les docteurs G. Lachèse et Ouvrard et l'adjoint Pavie prononcèrent l'éloge de leur illustre compatriote. D'esprit sagace et réfléchi dans l'observation des faits, de sang-froid et d'adresse imperturbables dans les préparations les plus difficiles, de décision prompte et résolue dans les cas douteux, Béclard, si précieux dans la pratique et dans l'enseignement, avait l'abord diffi-

Digitized by Google

cile et réservé, la conversation brève et laconique, l'idée volontiers triste et chagrine ; mais sa bienveillance réelle et son empressement bien connu à rendre service et à encourager les jeunes gens, lui avaient fait parmi ses élèves et ses collègues des amis aussi nombreux que dévoués. Il avait épousé la fille du fameux chirurgien Dubois. — Son portrait a été gravé par Amb. Tardieu en 1825, in-8°, d'après un tableau de Boilly et le buste communiqué par le docteur Dubois, et plusieurs fois lithographié notamment par P. Feuchère (1822, in-4°), par Antonin Moine (in-fol.) et par Mourin (in-fol.), ce dernier en grand costume de professeur.—David a modelé son médaillon en 1837.— On a remarqué que le crâne de Béclard, comme celui de Bichat, était irrégulier, les deux parties latérales n'étant pas symétriques. — Le catalogue de sa bibliothèque a été imprimé (Paris, 1825, in-8°).

Notices sur Béclard par Ollivier, en tête de la 2e édit. des *Eléments d'Anatomie*, et par Raige-Delorme dans les *Arch. génér. de Médecine*, mars 1825. — Pariset, *Eloge de Béclard* — *Journal de Maine-et-Loire*, 23, 25 et 31 mars, 20 avril 1825.— *Annuaire de M.-et-L.*, 1831. p. 168. — Bordier-L., *Angers et le départ. de M.-et-L.*, t. II, p. 245. — Discours de l'inauguration du buste (Angers, Pavie, 1827, in-12). — Grimaud, *Béclard* (Paris, sans date, in-8°). — Bouvier, *Nos Regrets*, élégie (Paris, in-8°, 1825).

Béclard (*Philippe-Augustin*), neveu du président, né à Angers le 17 février 1822, prit rang en 1844, après de brillantes études, au barreau d'Angers, mais la faiblesse de sa santé ne lui permit pas de s'y maintenir. Son esprit vif et pénétrant s'adonna tout entier à l'étude où il apportait à la fois un goût sûr et une critique honnête et délicate. Membre très actif de la Commission archéologique, il en a rédigé les procès-verbaux imprimés, comme vice-secrétaire ou secrétaire, depuis le 9 juin 1848 jusqu'en 1857 qu'il en fut élu vice-président. —Il mourut à Angers le 30 août 1862. L'histoire des arts surtout et celle de la marine française l'avaient de bonne heure attiré, et de ses vastes lectures cherchées ailleurs qu'aux sources banales et vulgaires il eût composé quelque œuvre de valeur s'il avait pu se contenter plus facilement de ce qu'il éprouvait la plus grande peine à écrire. Il a donné à la *Société d'agriculture d'Angers* une description des *Roulers ou pierres fatidiques de la Davière et de Normandeau*, qu'il signalait le premier (1re série, t. VI, p. 128), — des *Recherches sur Biardeau* (2e série, t. I, p. 43, 1850) qui réunissent et mettent habilement en lumière tous les renseignements alors connus sur l'auteur des Saints de la Barre, — un rapport *sur l'Horloge de Joseph Cusson* (t. II, 1851, p. 171), courte échappée sur l'astronomie à laquelle Béclard se plaisait à consacrer quelques belles heures dans son petit jardin de St-Laud, — un compte-rendu de l'ouvrage de M. Godard, *d'Angers au Bosphore*, témoignage d'indulgence et d'amitié (t. VIII, 1857) ; — à la *Mosaïque de l'Ouest* (t. II, p. 307), une *Biographie de Lézanduère* ; — à la *Revue du Maine et de l'Anjou*, ses meilleurs mémoires et les plus originaux : *Jean Cousin a-t-il été statuaire ?* (1858, t. II, p. 153) exposé remarquable et vivement remarqué ailleurs qu'en Anjou, où l'auteur prenant à partie chacune des œuvres dont on fait honneur par routine au ciseau de Jean Cousin, démontre parfaitement que la renommée du statuaire repose uniquement sur l'attribution qui lui est faite, sans aucune preuve, de la statue de Jean Chabot ; — *Lettre sur le cours de M. Beulé* (1858, t. III, p. 199) ; — *De quelques erreurs relatives à l'histoire de la marine française : Le Grand corps et les Auxiliaires* (1860, p. 147, 368 ; 1861, p. 376), relevé, comme le titre l'indique, de préjugés suivant lui trop accrédités et qu'il discute au moins en toute bonne foi et avec une érudition pleine de vivacité ; — enfin en 1862 (p. 334) une note *sur la Statue de La Rochefoucault-Liancourt*, par Maindron, dont il appréciait particulièrement le mérite ; — dans le *Répertoire archéologique* (1861, p. 1), un article *sur l'Amiral de Maillé*.

Bécoisellerie (la), f., cne d'*Armailté* (E 1143). Elle comprenait la cl. de la Guillaumerie autrefois nommée la Tesserie, et dépendait du temporel du couvent de la Primaudière, réuni au Séminaire St-Charles d'Angers.

Bécon, canton du Louroux-Béconnais, arrond. d'Angers (20 kil.). — *Besconum* 1060-1067 (1er Cart. St-Serge, p. 53). — *Bescun* 1090 circa Cart. St-Aubin, f. 97 vo), 1271 (Pr. de Bécon). — *Bescon* 1097 (Epit. St-Nic., p. 26. — *Biscon* 1080-1110 (Cart. St-Nic., p. 106). — *Besconium* 1116-1140 (Ib., p. 292), 1271 (Pr. de Bécon). — *Bisconium* 1116-1140 (Cart. St-Nic., p. 294). — *Bisconum* 1182 (St-Aubin, *Sacrist.*, t. I, f. 1). — *Bescum* 1218 (Chap. St-Pierre). — *Bescon*, *Bécon* (Pouillé de 1783), — sans doute du vieux mot *bécon*, *bucon*, nom durant tout le moyen-âge du porc que les landes y nourrissaient à foison.

Sur la crête d'un coteau où s'entrecroisent, devant l'église, les routes d'Angers à Rennes et de Craon à la Loire, — entre Saint-Augustin (5 kil.) au S., Villemoisant (8 kil.) et le Louroux (7 kil.) à l'O., la Pouèze (6 kil.) au N., St-Clément-de-la-Place (5 kil.), St-Lambert-la-Potherie (10 kil.) et St-Léger-des-Bois (8 kil. 1/2) à l'O.

En dépendent les hameaux des Landes (3 kil.), de la Brossière (1 kil.), de Beloiseau (2 kil.), des Planchers (2 kil.), des Châtaigniers (3 kil.), de Garreau (4 kil.), des Paquerais (2 kil.), les châteaux de Landeronde (2 kil. 200 mèt.), Vernou (4 kil. 500 mèt.), Bois-Robert (700 mèt.), Bois-Guignot (1,100 mèt.), la Carterie (2 kil. 200 mèt.) et 136 fermes ou écarts.

Y naissent les ruiss du Petit-Mortier, de la Vieille-Ville, des Quatre-Planches, de la Chaussée-Hue ; — y passent ceux des Landes, de l'O. à l'E., — de Lossé, du N.-E. au S.-O., par le centre même de la commune, — de la Coudre de l'E. à l'O., formant dans toute sa longueur la limite intérieure vers S.-E., — du Pré-Marais, de l'O. à l'E., formant la limite vers S.-O., partie sur Bécon, partie sur Villemoisant.

Superficie : 4.616 hectares dont 1 hect. 47 en vignes, 117 hect. 67 en bois. La *Forêt* dite *de Bécon* n'existe plus que sur St-Léger et St-Augustin-des-Bois. D'immenses landes, dites les *Landes d'Asnières*, autrefois humides et malsaines, sont depuis 1880 en pleine culture, alié-

Digitized by Google

nées alors en partie, après partage avec St-Clément-de-la-Place et St-Lambert, non sans de longs procès entre les riverains.

Population : 228 feux, *900* hab. en 1720. — *1,406* hab. en l'an XII. — *1.310* hab. en 1820. — *1,543* hab. en 1831. — *1,651* hab. en 1841. — *1,924* hab. en 1851. — *1,962* hab. en 1856. — *2,006* hab. en 1861. — *2,132* hab en 1866, dont *882* au bourg (454 maisons, 516 ménages) et *1,250* de population éparse, sans cesse accrue, tant au bourg que dans la campagne, par le développement constant de l'agriculture et de l'industrie.

Foires. — Le roi Henri IV accorda en 1607 au seigneur de Bécon et du Lion-d'Angers trois foires dont deux à Bécon, le 1er mai et le 28 octobre, avec marchés tous les vendredis. Marchés et foires s'y tiennent encore, la première reportée au 24 avril.

Assemblée le premier dimanche d'août.

La grosse mesure locale comptait 13 boisseaux pour 26 des Ponts-de-Cé ; la petite mesure était moitié moindre. Une mesure spéciale à l'avoine en égalait 6 de celle des Ponts-de-Cé. — Le commerce traite surtout des productions du pays, froment, seigle, pommes de terre, céréales ; quelques chanvres et lins ; — des bestiaux, porcs et chevaux. — Une industrie considérable est l'exploitation, près le Bois-Guignot, du granit renommé dit *grison* ou *pierre de Bécon*, qui fournit de pierres de taille la ville d'Angers et tout le pays d'alentour.

La *Mairie* a été construite en 1844 par l'architecte Lenoir.

Bureau de poste (facteur-boîtier) et *chef-lieu de perception* comprenant les cnes de Bécon, St-Augustin et St-Clément.

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII, dédiée à St Pierre-aux-Liens, a été consacrée le 22 mars 1866. La première pierre en avait été posée le 22 mai 1863 (architecte, de Coutailloux). C'est un édifice en style du XIVe s., divisé en trois nefs, sans clocher ni chapelle. — L'ancienne église conservait depuis longtemps son clocher incliné, « comme la tour de Pise », dit M. Millet, et qui menaçait ruine. Sous le marchepied de l'autel de la Vierge avait été inhumé en 1821 le général de Scépaux, dont les ossements ont été transférés dans la chapelle du Bois Guignot.

Le *Presbytère*, acquis en 1817 par la commune, a été restauré en 1845.

Il a été trouvé sur le territoire de la commune une hache celtique en bronze avec anneau, entre deux pierres brutes, près d'une carrière de granit. — Deux voies romaines, se réunissant toutes deux à Candé, y sont parfaitement reconnaissables encore sur la commune qu'elles traversaient parallèlement dans toute sa largeur, l'une vers N., qui lui sert de limite avec la Pouèze, l'autre au S., qui franchit à 800 mèt du bourg le ruisseau de Lossé sur un pont de pierre, tout récemment reconstruit et se continue par la Grande-Maison, le moulin des Landes, jusqu'au Louroux. — Au lieu dit *la Bordure des Landes* un trésor de deniers d'argent a été découvert en 1861, — et tout récemment (1869), au milieu du bourg, dans un tombeau en pierre, la matrice en cuivre d'un très-curieux sceau de frère Jean de Beaulieu, *de Bello loco*, sans doute un Templier, représentant une tête d'homme, la barbe taillée en pointe, en gravure d'un très fort relief (XIVe s.).

La paroisse et l'église appartiennent dès le milieu du XIe s. à l'abbaye St-Nicolas, mais la cure était un fief laïc, aux droits pour les deux tiers du seigneur qui vers 1090 l'abandonna aux moines. Ils en gardèrent seulement la présentation. A côté ils possédaient déjà ou établirent bientôt un prieuré du titre de St-Clément, avec chapelle y attenant consacrée à Ste Catherine, dont dépendaient les métairies de la Rochetterie, des Broces, de la Maison-Neuve et une dixmerie. La chapelle fut restaurée en 1626 aux frais d'Anne Eveillard, mère du prieur ; par deux maîtres maçons de Chavagnes, en Poitou, Antoine et Soliman Lesimple. Aux deux côtés de l'autel devaient figurer les statues de Ste Catherine et de Notre Dame dans des niches qui ne furent jamais remplies. On y voyait seulement en 1659 un tableau de *St Martin*, un autre de *St Etienne*, seuls ornements d'une très pauvre église, qui tombait en ruines dès les premières années du XVIIIe s. — Le prieur devait présenter au seigneur chaque année, le jour de Noël, entre la messe de minuit et l'aube, deux pains blancs et deux pichets de vin.

Prieurs : Pierre *Poiraux*, 1469. — Guil. *Ménard*, 1481. — Franç. *Ayrault*, 1550. — Jean *Ayrault*, 1574. — Anne *Eveillard*, 1626 — Hyacinthe *Eveillard*, 1644. — Robert *Bérault*, 1658. — Pierre *Chastelain*, 1669. — Pierre *Leroyer*, 1679. — Nic. *Vaudin*, 1681, 1689. — Franç. *Hébert*, religieux de Notre-Dame de Josaphat-lès-Chartres, 1722. — Louis-Michel *Marion*, 1743, 1786. — Emmanuel-Marie *Piolaine*, 1789.

Curés : Pierre *Joubert*, 1567, 1580. — Elie *Froger*, 1605, 1651. — Jacques *Thomas*, bachelier ès droits civil et canon, prieur de St-Barthélemy de Pressigné, 1655, démissionnaire en 1684. — René *Benoist*, sieur des Longerais et des Charonnières, 1684, 1696. Le 25 octobre 1685 il bénit une fort belle cloche, actuellement déposée dans la cour du presbytère et qui porte le nom et les armes de son parrain, Guil. de Bautru, comte de Serrant, baron de Bécon, et de sa marraine, Marguerite-Thérèse de Bautru, veuve de messire Nicolas Bautru de Vaubrun. Elle avait été fondée en 1683 par M. Thibault. — .... *Rabut*, 1697, 1715. — Pierre *Mallo*, vicaire depuis 1697, curé le 21 avril 1715, 1740. — Louis *Mahot*, 1741, 1776. — J.... *de Lacroix de Beauvais*, mars 1777. Il en était vicaire depuis le mois de janvier, et précédemment du Louroux. Arrêté en 1792 et conduit à Angers, puis élargi, il servait les chouans en 1794 dans les camps de Pontron et de la Galicheraie en qualité de payeur.

Le domaine et la justice foncière relevaient de Beaupréau, la haute et basse justice du duché d'Anjou, le reste du fief de Chantocé. Les ventes, sentences et proclamations s'affichaient sur la place du Marché, à un poteau dit *la Pierre-Simon*. La seigneurie qui se qualifiait d'abord de châtellenie, devint baronnie après l'érection de Beaupréau au duché (1562). — Thomas de

Digitized by Google

la Thomassière dans ses *Coutumes de Berry* (ch. xxv, p. 45) prétend que les seigneurs, comme ceux d'Ancenis, sans jouir de prérogatives particulières, prenaient le titre de princes, particularité dont je n'ai pas trouvé trace. La terre appartenait à une famille du nom jusqu'au XIIIe s. — En 1218 en est sieur Jacques de la Pouèze. — Anne de Montjean 1540, veuve de Jean d'Acigné, en avait hérité de René de Montjean. D après l'aveu rendu en 1563 par Guyonne de Montjean, veuve de Jean de Carouges, la châtellenie comprenait, outre « les villes ou bourgs » de Bécon avec son four à ban et prisons, du Louroux et de St-Augustin, les paroisses entières de ce nom et celles de St-Clément, de la Pouèze, de St-Jean-des-Marais, de Brain, de Chazé, de la Cornuaille, de St Sigismond, de Villemoisant, de Chantocé, de St-Léger, des Essars et de St-Germain-des-Prés. Le seigneur était fondateur de l'abbaye de Pontron, où se célébrait un service journalier pour ses ancêtres et leurs héritiers, des cures de Bécon, du Louroux, de St-Augustin, du prieuré de Bonconseil en St-Augustin et de la commanderie de l'hôpital du Temple en Villemoisant, dite le Temple Béconnais ou le Béconnais. La terre passa au XVIe s. à la puissante famille Leveneur, puis fut réunie par acquêt vers 1665 au comté de Serrant. Ant.-Joseph-Philippe Walsh de Serrant était baron de Bécon en 1789.

La paroisse qui dépendait de l'Election d'Angers, du Grenier à sel de Candé, du District de Saint-Georges-sur-Loire en 1788, d'Angers en 1790, longtemps perdue au milieu des landes et des bois, était en proie au XVIe s. au ravage à la fois des loups et des coureurs de routes. Les brigands et larrons y faisaient telle rage que le maire d'Angers s'y transporta en mars 1573 avec ses officiers et une troupe de bourgeois en armes, qui nettoyèrent le pays. En 1598 la noblesse de ces cantons s'organisa pour des battues générales à la tuée des loups qui dévoraient bêtes et hommes. Des processions publiques demandèrent l'assistance du Ciel pour cette entreprise qui réussit. — Autre misère : le 8 juin 1624, vers les 6 heures du soir, un grand orage montant de la vallée saccagea la paroisse. La grêle, « grosse comme un pain d'un sol », tua un homme et de nombreux bestiaux. Une semblable nuée de grêle éclata le 13 mai 1638 sur un quart de lieue de large seulement, mais tout du long jusqu'à Marans. — Ce dont on se plaignait surtout à la fin du dernier siècle, c'était du désordre de la gabelle, « pépinière de scélérats ». — En face du Louroux-Béconnais patriote, Bécon devint le quartier général de la chouannerie de 1794.

Maires : M. *Moreau*, 1790. — *Caillaud*, agent municipal, an VI. — François *Bodet*, an VII-IX. — Aimé-Jacques *de Meaulne de la Carterie*, nommé maire le 10 messidor an VIII. — Paul *de Scépeaux*, 2 janvier 1808, nommé colonel-adjudant en 1810, par suite démissionnaire le 17 mai. — *De Meaulne de la C.*, 28 mai 1810, démissionnaire le 29 août 1830. — *Cosnard*, 1er septembre 1830, 1832. — J. *Berthelot*, 1833, 1840. — *Cosnard*, 1841, démissionnaire en 1846. — Paul *Abraham*, 31 mars 1847, démissionnaire. — Alexandre *Briau*, 9 juin 1847, réélu en août 1848. — *Delhomel*, 1862, réélu en mai 1871.

Arch. dép. C 106, f. 172 et C 193 ; E 139, 1275 ; H *Abb. St-Nicolas*. — Arch. comm. de Bécon et de Combrée E. — Mss. Valuche à la cure de Candé. — Notes Mss. de M Sauvage. — Rozer, *Hist. d'Anjou*, p 458. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 9. — Vial, *Causes de la Guerre*, p. VII. — *Répert. archéol.*, 1869, p. 234. — Pour les localités, à leur article, notamment *Landeronde, Bois-Robert, la Galicheraie, l'Epinay, Beloiseau, Lemesle, Bois-Guignot, Vernou, la Carterie, la Confordière, etc.*

Béconnaiserie (la), f., cne de *Mozé*.

Béconnière (la), f., cne de *Bouillé-Ménard*.

Béconnières (les Basses-), cl., cne de *Feneu*.

Béconnières (les Hautes-), f., cne de *Feneu*. — *La mét. de la B.* fut cédée par échange le 16 septembre 1777 par Aug.-Fr. Goddes de Varennes au Chapitre St-Martin d'Angers. Il l'avait acquise par parties en 1751 et 1752.

Bécot, f., cne de *la Séguinière*. — « *Le bordage de Bescot* 1539 ». — Tenu à foi et hommage simple de la seigneurie de Pellouaille (E 106, f. 2671).

Bécoterie (la), cne de *Roussay*. — *Un logis appelé la B.* 1700, dans le bourg.

Bécouaze, f, cne de *la Meignanne*. — Relevait de la Touche-Gelé et appartenait en 1623 à l'avocat René Poitevin.

Bécussière (la), f., cne de *la Chapelle-du-Genet*. — *La Pécussière* (Cass. Cad. et Rect). — *La Pécassière* (Et.-M.). — En est sieur le comte de Sourdy en 1760.

Bécussière (la), mét., cne de *Gesté*. — *La Pécussière* (Rect). — *La Pussière* (Cad. et Et.-M.). — Y étaient annexées les terres des Briffières; le tout relevant du Grand-Montrevault, dépendait de la Forêt-Clérembault (E 932, 939).

Bédanerie (la), f., cne de *Brion*.

Bedanerie (la), f., cne de *St-Georges-sur-Loire*. — Appartenait à n. h. Jean Chevaie 1681.

Bédaudière (la), f., cne de *Chartrené*, anc. dépendance de la chapelle de St-Pierre, vendue nat le 19 avril 1791.

Bédaudière (la), f., cne de *Sarrigné*. — *La maison, le bois de la Bédouaudière* 1618 (E 81). — *Le lieu, terre et seigneurie de la B.*, consistant au XVIIe s. en maisons, puits, granges pressoirs, étables, vignes, bois, prés, les closeries de Champillon, de Bodinier et Chaucheron 1625 (E 90). — *La Bédoudière* (Et.-M.). — Ancienne maison noble avec chapelle, reconstruite vers le milieu du XVIIIe s., appartenait en 1600 à n. h. Claude Frubert de la Source. Son héritière, Dlle Marie Frubert, femme de n. h. Franç. de Sainte-Marthe, avocat au Grand-Conseil, vend le tout le 2 mai 1625 à Me Jean Jousselin, sieur de Longchamp, son beau-frère. — Les ruines de l'ancien château existaient encore en 1843 dans la ferme.

Bédaudière (la), vill., cne de *Turquant*.

Bédaudière (la), f., cne de *Vauchrétien*. — *La Béduaudière* (Cass.).

Bédaudières (les), f., cne de *St-Saturnin*.

Bédaudrie (la), f., cne de *la Cornuaille*.

Bedé (*Jean*), sieur de la Gourmandière, avocat au Parlement et ancien de l'église réformée de

Digitized by Google

Paris, était né en Anjou vers le milieu du XVIe s. Son père y mourut en septembre 1599. Notre Angevin étudia à Genève où il figure inscrit sur le Livre du Recteur à la date du 5 des ides de juin 1584. Il est dit « avocat en la Cour » lors de la présentation au temple de Saumur de son fils Benjamin, le 17 avril 1594. Il fut successivement député en 1596 par la province de l'Ile-de-France à l'Assemblée politique de Loudun, qu'il suivit à Vendôme, à Saumur, à Châtellerault, lorsqu'elle y fut transférée, puis par la même province en 1605 à l'Assemblée de Châtellerault, en 1608 à celle de Gergeau, qui le nomma son secrétaire et le porta candidat à la députation générale. Il semble depuis cette époque s'être livré exclusivement aux travaux littéraires. On a de lui : 1° *La Messe en françois, exposée par M. Jean Bedé, angevin, advocat au Parlement de Paris*, avec cette épigraphe : *Eccl. 51. Le Seigneur m'a donné pour guerdon une langue de laquelle aussi je le loueray* (Genève, Paul Marceau, 1610, in-8° de 336 p. traduit en anglais, Oxford, 1619, in-4°). La dédicace datée de Paris, 10 novembre 1609, est adressée à Henri de Rohan. — 2° *L'Unité catholique* (Saumur, 1610, in-8°). — 3° Ces deux ouvrages très rares le sont moins encore que la dissertation, supprimée par ordre de la Cour, sur *Le Droit des Roys contre le cardinal Bellarmin et autres Jésuites, dédié et présenté au Roy par M. J. Bedé de la Gormandière, angevin. — Pro Christo et Ludovico XIII* (Frankenthal, Roland Pape, 1611, in-8° de 130 p.; trad. en anglais, Londres, 1612, in-8°; en latin, sans lieu, 1612, in-8° et dans le IIIe volume de la *Monarchia* de Goldast). Il est suivi d'anagrammes du nom de l'auteur dont un : *Dona Dei habes*, par son frère René, avec une Epître au roi. — 4° *Droits de l'Eglise catholique et de ses prêtres* (Genève, 1613, in-8°). — 5° *Consultation sur la question si le pape est supérieur du roi en ce qui est du temporel*, dédiée à Arnaut et Dolé, conseillers d'Etat et datée de Paris, février 1615. — A partir de la page 87 suit une *Réplique du peuple chrestien et royal contre le diologisme du cardinal B., faict pour le Pape contre le Roy*, et à partir de la page 110 un extrait du registre de l'assemblée tenue à Paris sous le nom d'Etats en 1593 contre certaines propositions du concile de Trente (Sédan, Jean Jannon, 1615, in-8° de 118 p.). — 6° *Réponse au libelle publié par les Jésuites de Paris contre la dignité de la Saincte Ecriture* (Charenton, 1618, in-8°). — 7° *Ceci est mon corps, traicté auquel est déduicte l'histoire de l'Evangile de grâce avec ses sceaux sacrez* (Sédan, J. Jannon, 1618, in-12, dédié à Anne de Rohan). — Beuchot, dans la *Biographie universelle*, lui attribue encore un *Traité de la liberté de l'Eglise gallicane avec l'échantillon de l'histoire des Templiers* (Saumur, 1648, in-8°) et *La Pasque de Charenton et la Cœne apostolique avec la Messe romaine* (Charenton, 1639, in-8°). Barbier qui intitule ce dernier ouvrage *La Conférence de la Cène apostolique*, met aussi sous le nom de Bedé deux pamphlets politiques ou *Discours d'Etat sur la protection des alliez pendant la minorité du roi Louis XIII* (in-4°, s. l. n. d.) et *Discours d'un fidèle sujet sur la majorité des rois* (Paris, 1614, in-8°). Les auteurs de la *France protestante* doutent, sans avoir pu les contrôler sûrement, de la vraisemblance de ces attributions.

Haag. *France protestante*. — Le P. Lelong. — Moréri. — Brun. de Tartif., Mss. 870, f. 1135. — *Livre du Recteur de Genève*, p. 35. — Arch. départ. Série B *Insinuations du Présidial*, 28 janvier 1640. — Greffe de Saumur.

Bedé (*Abel*), angevin, frère du précédent, étudia comme lui à Genève où il figure sur les listes en 1586. Il avait alors 18 ans. — Il exerçait le ministère en 1595 à Heidelberg, puis à Loudun en 1601 et fut député cette même année par la province d'Anjou au Synode national de Gergeau et en 1607 à celui de la Rochelle. — Il portait pour devise : *Prudenter et sincere*. — Son portrait a été gravé tenant un livre, en buste, de trois quarts, à gauche, dans un carré, — avec la légende : *Abel Bedœus Andegavensis SS. theologiæ doctor et sacri evangelii minister;* — au-dessus de la tête : *Anno ætatis 30, 1598;* — dans l'angle droit, en haut, les armoiries *écartelées au 1er et 4e quartier d'un serpent, au 2e et 3e d'un oiseau;* autour de l'écu, la devise. La pièce est signée du monogramme I G H T (Jacq. Granthomme). — Elle a servi de type à un autre portrait in-8° où le personnage figure de trois quarts à droite, avec la devise seulement, sans armoiries. — La famille vivait encore à Saumur au milieu du XVIIe s.

Haag, *France protestante*. — *Livre du Recteur*, p. 42. — Note Mss. de M. Courajod.

Bedeau (*Alexandre*), maître orfèvre à Angers, 1574.

Bédellerie (la), f., cne de *Pouancé*.

Bédeunerie (la), f., cne de *Beaupréau*. — *La Beudenerie* (Cad.). — « *La Bédeugnerie, bordage*, 1655 (Et.-C.).

Bédin, f., cne de *Chazé-Henry*. — *Bedain* XV-XVIIIe s. — Ancienne terre seigneuriale avec château d'où relevait la seigneurie de la paroisse de la Chapelle-Hullin, les fiefs de la Masuraie, du Plessis-Galeron et qui rendait hommage à la Roche-d'Iré. La Cochinière et le Buron étaient réunis au domaine. Le seigneur avait droit à deux jours de corvées pour enceindre ses garennes, cuire le pain de son moulin à eau, où conduisait une avenue à travers les prés, et vendanger ses vignes, droit aussi de garennes à connils, de pêche et chasse à menu gibier. — En est sieur en 1414 Jean de Mambier, dont la fille épouse en premières noces Thibault de Laval ; — en 1488, 1510, messire Jean Delaige, sieur de Chazelet, comme mari de Gabrielle de Laval, veuve en premières noces de Guillaume de Murault; — en 1518 René de Murault, leur héritier; — en 1539 Jean de la Roche; — en 1601 Jean Charbonnier. François Ch., écuyer, 1613, est dit tenir le fief de sa femme Etiennette Amyot. — L'habitation, qui au XVIe s. n'est qu'une simple maison avec jardin et verger, est devenue à la fin du XVIIe s. une gentilhommière à portail, avec

Digitized by Google

chapelle dans la basse-cour, dédiée à St Roch et St-Denis, le tout entouré de douves et fossés. Il en dépend alors six métairies, deux étangs et les bois des Véqueries. L'alliance d'Anne-Barbe-Marguerite de Charbonnier l'apporta vers 1745 à Guy-Louis de Lesrat, chevalier. — En est sieur Guill.-Guy de Lesrat, mari de Pauline Lechat, 1763. — Aujourd'hui M. de la Potherie. — Sur la porte se voit un écusson chargé d'une crosse d'évêque. La bibliothèque du manoir possédait, dit-on, plusieurs manuscrits, entre autre, un *Virgile* du xve s. J'ai trouvé en 1870 partie des archives de la seigneurie, égarées à la Mairie de Chazé-Henry, aujourd'hui déposées aux Archives du département.

Arch. de M.-et-L. Série C 406, f. 430 et E Suppl. — Arch. comm. Série E.

Bédinerie (la), cl., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*, 1573 (E 189). — Aujourd'hui dans le bourg.

Bédinière (la), f., c^ne de *Noyant-s.-le-Lude*.

Bédouanderie (la), c^ne de *Bouchemaine*, maison dans le vill. de Pruniers. — Appartenait au xviie s. à Levoyer de la Daviaie, au xviiie s. à Davy d'Aussigné.

Bédouaudière (la), bois, c^ne de *Trèves*. 1610 (E 1355).

Bédoueil, vign., c^ne de *Blaison*. — *Bec 'oille* 1615. — *En Bédhoille* 1633. — *Becdouaille* xviiie s. (E 450).

Bedouet, dit l'**Angevin**, ne nous est connu que par le cataloque de ses collections de dessins, estampes, tableaux, bronzes et planches de cuivre, imprimé et distribué à sa mort pour être vendues le 17 mars 1774 à l'hôtel d'Espagne, rue Dauphine (in-8° de 20 p.). — S'il s'agit d'un artiste, comme il est à croire, on ne connaît de lui aucune œuvre.

Bedouet (*Antoine*), élève de Bourgonnier, « restaurateur de membres » à Linières-Bouton, arrêté comme suspect le 9 octobre 1793, fut amené à Angers, où la municipalité de sa commune prit soin dès le lendemain de le réclamer en attestant son civisme et son zèle à rendre service.

Bedouet (*Philippe*), maître chirurgien à Allonnes 1671, à St-Lambert-des-Levées 1694.

Bédoutières (les), ham., c^ne de *Freigné*. — *La B.* 1673 (Et.-C.).

Beffond, f., c^ne de *Coron*. — *Beffon* (Cass.). — *Beffouz* (Et.-M.)

Beffrie (la), f., c^ne d'*Andrezé*, appartenait en 1765 à René Herbert, président du Grenier à sel de Cholet.

Beffrie (la), ham., c^ne de *St-Florent-le-Vieil*. — La terre dépendait de la seigneurie des Chantelouères xviie s.

Bégaudière (la), ruis., naît à l'extrémité S.-O. de la c^ne de *la Romagne*, au-dessous de la Bouterie, et la sépare dans toute sa longueur de l'E. de celle de St-Christophe-du-Bois, coulant du S.-O. au N.-E., avec un brusque détour du S.-O. au N., jusqu'à la Moine, où il se jette en face Vieil-Mur ; 6,650 mèt. de cours. — A pour affluents, à gauche, le ruiss. de Pousset. à droite, le ruiss. de la Gauvrière.

Bégaudière (la), ham , c^ne de *la Romagne*. — *L'hostel de B. en la chastellenie de Tiffauges* (C 106, f. 306), avec ses appartenances dont la moitié « tenue et prinse pour l'Anjou », relevait « de la mothe des fiefs anciens de Montfaucon » à foi et hommage simple. — Appartenait en 1539, pour les deux tiers, à Pierre Rideau, pour l'autre tiers à Jacqueline Chiché, femme de P. Roger, licencié en médecine, en 1659 à n. h. Raoul de Sousson.

Begé (*Nicolas*), honorable homme, « joueur d'instruments », à Angers 1690.

Begeuil (*Roland*), maître vitrier à Angers 1524, « homme de droicture » d'après l'épitaphe de sa femme, Pauline Rouse, à l'entrée de l'église St-Maurille.

Brun. de Tart., *Angers*, Mss. 871, f. 330.

Bégrie (la), f., c^ne de *Chanzeaux*. — Acquise en 1782 de Jacq. Lemarié de la Crossonnière par Jacq.-Fr. Gourreau, incendiés pendant la guerre et vendue n^t en l'an VI.

Bégrie (la). — V. *Briquerie* (la).

Bégrolle, ruiss. né sur la c^ne de *St-Pierre-Maul.*, s'y jette dans l'Evre ; — 400 mèt. de cours.

Bégrolle, canton de Beaupréau (8 kil. 1/2), arrond. de Cholet (10 kil.) ; — à 58 kil. d'Angers. — Entre le May (4 kil.) et St-Léger (6 kil.) au S., la Séguinière (10 kil. 1/2) et St-Macaire (5 kil.) à l'O., Andrezé (4 kil.) au N.

La commune, ancienne section du May, en a été distraite par la loi du 2 janvier 1850 — Le bourg, formé de maisons couvertes en tuiles, la plupart neuves ou rajeunies, est fixé à l'extrémité N. de la commune, à 1 kil. de la route départementale de Cholet à St-Florent, sur le chemin d'intérêt commun de St-Macaire à Vezins.

En dépendent les hameaux du Moulin-à-Vent (400 mèt., 36 hab.), de la Billonnière (2,300 mèt., 30 hab.), de Blanchard (1,200 mèt., 37 hab.), des Mafois (400 mèt., 21 hab.), des Moulins-des-Landes (1,300 mèt., 11 hab.), de la Leverterie (1,300 mèt., 16 hab.), de la Maison-Neuve (1,800 mèt. 29 hab.), des Noues (3,600 mèt., 15 hab.), de la Freignouse (3,600 mèt., 32 hab.), de la Porcherie (1,200 mèt., 20 hab), de la Croix-de-Pierre (1 kil., 9 hab.), le couvent de Belle-Fontaine (1,500 mèt.), et 40 fermes ou écarts.

Y passent les ruiss. du Gué-Briand, nom local du Beuvron, qui forme la limite avec le May, et de l'Epinette, qui limite St-Léger ; — y naissent ceux des Mafois et des Bichaudières.

Superficie : 1,432 hectares 39 ares dont 25 hect. de bois, 250 hect. de prés, le reste en labour ; point de vigne. — Le territoire forme un plateau dont les hauteurs varient entre 116 mèt. au centre, 97 vers l'E. De vastes landes (plus de 160 hect.) qui entouraient le bourg, aujourd'hui défrichées, ont été déclarées pour les deux tiers propriété communale par arrêt du 2 juillet 1843, et particularité curieuse, malgré le Maire, condamné personnellement aux dépens par la Cour.

Population : 200 feux en 1789. — *593* hab. en 1790. Une requête présentée cette année le 15 juin du District par le desservant Favereau, pour obtenir l'érection de la paroisse en commune, la prétend peuplée de 1.224 hab. dont 792 au bourg. *600* hab. en 1820. — *1,151* hab. en 1851. — *1,175* en 1861, — *1,169* hab. en 1866 dont

Digitized by Google

612 hab. au bourg (155 maisons, 160 ménages), qui vivent pour la plus grande partie de l'unique industrie du tissage.

Assemblée le 15 août.

La *Mairie* occupe un réduit informe et obscur, à l'écart du chemin ; — l'*Ecole des garçons* un autre gîte, dans la cour. — Le tout à réinstaller d'urgence d'après les plans faits depuis longtemps mais délaissés. — Une maison, appartenant à la commune, sert à l'*Ecole des filles*.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), a été reconstruite en 1839 par des souscriptions volontaires et de nouveau en 1860-1862 sur les plans de M. Duvêtre, d'Angers. — La nef, voûtée en berceau, avec des arcs doubleaux qui s'arrêtent à hauteur de l'intrados sur des modillons, s'ouvre par six travées formées de lourdes et grosses colonnes à demi-chapiteaux feuillagés, sur des bas-côtés voûtés en arc d'arêtes sans moulures ni formerets, dont les arcs doubleaux se continuent jusqu'à terre en forme de piliers plaqués au mur. Au fond s'ouvre une abside circulaire, précédée d'une demi-travée, avec cinq fenêtres à vitraux modernes, le tout peint du haut en bas, murs et piliers (par M. Robert, d'Angers), mais dont tous les détails conservent le caractère de l'ornementation du XIe s. Les autels, d'un fort beau marbre, proviennent de l'ancienne chapelle du Collège de Beaupréau, de même que les statues peintes et non sans valeur qui figurent dans les travées latérales. La chaire a été exécutée à l'Ecole des Arts-et-Métiers d'Angers. — Sur le porche, encadré de contre-forts, s'élève le clocher carré. — Près de l'autel de la Vierge a été conservée la pierre tumulaire de « *Maistre Jean Tharreau, négotiant, bienfaiteur de cette église, décédé le 17 avril 1768* ». — Aux voûtes figure l'écusson de l'abbaye de Belle-Fontaine ; — un autre sur la porte du presbytère *à la fasce chargée de trois étoiles accompagnée d'écussons posés deux en chef et un en pointe*.

Aucune trace celtique n'a été reconnue sur la commune. La voie romaine de Nantes à Poitiers la traverse du S.-E. au N.-O., y entre près et au S. de la Noue-Ogeard, y franchit le Beuvron près la planche de l'Armée, laisse à droite la Guérivière, la Bougouinière et Belle-Fontaine et se continue entre Bel-Air et le Boulay vers Andrezé. Quelques médailles romaines des IIIe et IVe s. ont été trouvées sur ce parcours, qu'aucun travail n'a encore signalé.

Bégrolle n'était avant la Révolution qu'une fillette du May. Le seigneur temporel était l'abbé de Belle-Fontaine. — En 1792 un chêne perdu au milieu des landes acquit une célébrité presque égale à celui de Saint-Laurent-de-la-Plaine. Une Vierge de faïence y attirait un concours immense, surtout la nuit, par les clairs de lune. On y voyait les anges descendre du ciel et célébrer la messe, la Vierge même donner le baiser aux dévotes en état de grâce : « J'en ai vu, dit Savary, en cet état de béatitude ». La Vierge, portée à Cholet, y continua ses miracles. Le bruit même se répandit qu'elle revenait chaque nuit à son chêne de Bégrolle, que le District fit abattre, pour couper court à ses réunions bientôt séditieuses. — Dès les premiers troubles, les landes devinrent le rendez-vous assigné aux paroisses en armes.

Maires : François *Barraud*, 1850, démissionnaire. — René *Boumard*, 3 août 1851. — Barthélemy *Boisdron*, 1852. — Pierre *Brevet*, 1859. — *Bidet-Brouard*, 1865. — François *Métayer*, 1870. — Joseph *Boumard*, élu en mai 1871.

Notice Mss. de M. Spal. — Notes de M. Boutillier Saint-André, de Cholet.—Savary, *Guerres de Vendée*, t. I, p. 57.

Bégrolle, f., cne de *Chemillé*. — Un ruiss. y naît qui prend le nom de la ferme et se jette dans le ruiss. du Bail ; — 850 mèt. de cours.

Bégrolle, cne de *Cholet*. — *Le chemin comme l'on va de B. au Boays-Grolau* 1471 (E 802). — *La closerie de Besgrolle* 1636 (E 805). — Emplacement actuel de la gare du chemin de fer. C'est sur ces hauteurs que se livra la bataille du 17 octobre 1793, où Bonchamp fut blessé à mort.

Bégrolle, ham., cne de *Drain*.

Bégrolle, cne de *Landemont*. — *Les landes de B.* 1732 (Terrier de Champtoceaux).

Bégrolle, ham., cne de *St-Pierre-Maulimart*. — *La Grande, la Petite-Besgrolle* 1597 (Et.-C.). — *Le Grand, le Petit-Bégroue* (Cass.). — La ferme, appartenant à M. de Rougé, fut incendiée en 1793 et vendue en l'an VI à Mlle Anne-Emilie Lenoir, qui y avait fait élever sous la Restauration, à la mémoire de cinq métayers morts pendant la guerre, une croix de pierre mutilée en 1830. — Un monument prétendu celtique y est signalé. — Le lieu de *la Grande-B.* était réuni à la Blinière.

Bégrolle-Neuf, f., cne de *St-Pierre-M.*

Bégney (*Basile*), cordelier de la province d'Aquitaine, gardien de St-Andréas, a publié un *Discours funèbre sur le sujet de la mort de la sérénissime princesse Anne-Marie d'Autriche, reyne de France, prononcé dans l'église des RR. PP. Cordeliers d'Angers le 24 mars 1666* (Angers, P. Avril, 1666, in-4° de 33 pages, avec dédicace à Louis Boylesve de la Gillière), d'un style amphigourique et sans goût.

Béguier (*Jean-Thomas*), chantre du Chapitre de Chemillé, dont il était originaire, faisait partie du convoi de prêtres déportés en Espagne sur *la Didon* de Nantes (21 septembre 1792). — Revenu en France, il a publié une traduction de la *Vie de Jésus-Christ Dieu-homme, par le T.-R. P. M.-Pre Ferdinand de Valverdé, définiteur de la province du Pérou* (Angers, Pavie, 1828, 5 vol. in-8°. — Il est mort à l'hôpital d'Angers le 11 mars 1831, âgé de 73 ans.

Béguier (*René*), docteur-médecin de la Faculté de Paris, Angers, 1736. Sa mère était fille du docteur Jacques de Beaulieu, V. *ce nom*.

Béguin (*Vincent*), artiste peintre, reçoit 140 l. de la mairie en 1614 « pour avoir doré et fait « les armes de leurs Majestés et celles de la « ville aux fonds et pentes des deux dais pour « servir à leur entrée en cette ville et fait à « iceux dais des fleurs de lys et chiffres ».

Arch. mun. BB 61, f. 68.

Béguyer de Chambourcau (....), avocat,

Digitized by Google

reçu membre de l'Académie d'Angers en 1751, y prononça les éloges de Gontard (17 novembre 1773) et de Prévôt (26 avril 1786). — Il est mort, croit-on, guillotiné à Angers en 1793.

Béhorale (la), f., c^ne de *Pouancé*, 1614 (Et. C.).

Béhuard, canton de Saint-Georges-sur-Loire (13 kil.), arrond. d'Angers (16 kil.). — *Buhardus* 1063 circa (Epit. St-Nicol., p. 20) : c'est le nom d'un chevalier breton, qu'a conservé mieux encore la prononciation populaire : *Buhard*. — *Rupes Buhuardi* 1070 circa (D. Houss., n° 989). — *Rochia Buhuiardi* 1110-1165 (Epit. St-Nic., p. 95). — *Notre-Dame de Béhuard* 1478 (CC 5).

La commune occupe deux îles de Loire, dont la plus grande et la seule qui soit habitée mesure un peu plus de 4 kil. de longueur, coupée de jolis vallons, boires autrefois de la Loire qui y formait deux ou trois petits îlots aujourd'hui réunis, et renommée entre toutes par ses sentiers verdoyants et sa situation charmante au-dessous du confluent de la Maine, entre les coteaux de Rochefort (3 kil. et de Savennières (600 mèt.), vis-à-vis la station des Forges (200 mèt.). Deux bacs communiquent avec l'une ou l'autre rive de la Loire, où fait escale à portée le bateau à vapeur d'Angers à Nantes.

En dépendent les hameaux du Merdreau (1 kil.), du Haut-Griveau (1.500 mèt.), du Bas-Griveau (2 kil.), du Bois (300 mèt.) et la ferme de la Maison-Neuve.

Superficie : 221 hectares ; ni vignes ni bois ; lins, froments, surtout des chanvres.

Population : 62 feux, *315* hab. en 1720. — *69* feux, *230* communiants en 1737. — *72* feux en 1741, *180* communiants. — En l'an XIII, *312* hab. — En 1820, *270* hab. — En 1831, *280* hab. — En 1841, *257* hab. — En 1850, *239* hab. — En 1861, *235* hab. — En 1866, *237* hab. dont *166* au bourg (70 maisons, 76 ménages).

Bureau de poste de St-Georges sur-Loire et *perception* de Savennières.

Mairie et *Ecole* construite en 1860-1864 par l'architecte Richou.

L'*Eglise*, conservée comme oratoire par le décret du 9 avril 1791, a été érigée en succursale par ordonnance du 19 avril 1826. Elle est dédiée à Notre-Dame. C'est un petit temple rustique (7 mèt. sur 3 mèt. 50, plus une chapelle latérale de 5 mèt.), situé sur un pic de quartz siliceux de 7 à 8 mèt. d'élévation, qu'entourent des bas chemins. Le plan primitif de l'œuvre comprenait une simple nef, accrue d'un chœur superposé à l'entrée, et fut agrandi presque au courant des travaux par l'adjonction d'une chapelle en retour d'équerre. L'accès a lieu par deux escaliers de pierre dont le plus haut, de cinq paliers, se dédouble à mi-hauteur pour gagner extérieurement le chœur ou la plate-forme du rocher sur lequel existait une antique construction. — Au bas, à droite, encadrant d'une manière charmante et la montée et la vue de l'édifice, s'avance un logis à pignon du XVIe s., avec deux fenêtres géminées à meneaux, le chanfrein orné d'une cordelière, à gauche une petite niche avec dais architectural, cul de lampe (fin du XVIe s.) et Vierge du XVIIe s. Le reste de la maison est moderne et porte la date : *1698*. — En haut de l'escalier, un bénitier creuse sa place dans le roc. La porte en face, à double arceau en retrait d'ogive, est surmontée d'une fausse fenêtre à double arcade trilobée, qu'enserre un fer à cheval ; au-dessus, une rose à trois meneaux de dessins flamboyants ; au sommet du pignon, l'écu de France. — Dès l'entrée, à gauche, sous le lambris de la voûte surbaissée, se présentent des *fonts baptismaux* du XVe s., à pied octogonal, avec piscine en contre-fort, couvercle en bois et serrure à vertevelle. — Le *chœur* au-dessus, communiquant avec la nef par un escalier de bois, garde de curieuses stalles à miséricordes finement sculptées (deux chiens se disputant un os, un paysan endormi, un autre couché, une tête de femme, un chapeau rond, un fou avec son chaperon à grelot). Dans la petite fenêtre, un vitrail brisé porte le monogramme du Christ. — Vis-à-vis, un tableau votif, découpé dans une toile plus grande, est le portrait de Louise et de Renée d'Appellevoisin (XVIIe s.) — Des combles de bois forment la voûte en carène de navire, avec entraits et poinçons apparents dans le goût du XVe s. Au fond de la nef s'élève l'autel de la Vierge ; à côté une curieuse statue du XVe s., comme le reste de l'œuvre, et non du XIIe s., comme le prétend la tradition ; elle tient dans la main un sceptre fleurdelisé. La fenêtre à double meneau, chargé de triples enroulements flamboyants est remplie par un vitrail votif (XVIe s.) ; dans le panneau central figure une Crucifixion, au-dessus d'un écusson *de gueules à fleurs de lys d'argent avec une croix de même ;* dans les panneaux de droite et de gauche un seigneur et sa dame à genoux, assistés de leurs patrons, Ste Catherine et St Jean ; sur leur tête, double écusson *de gueule à la croix d'argent tréflée d'hermine, parti*, dans celui de la dame, *de gueules à une fasce ondée d'argent au lion rampant d'azur couronné d'or, chargé sur les pattes de devant d'une fleur de lys d'or* ; les mêmes armes se retrouvent deux fois dans chacun des trois lobes qui remplissent le sommet. Le vitrail de la seconde nef est une œuvre refaite en partie, comme il serait facile de le reconnaître sans la date et le nom de l'ouvrier inscrits au panneau central : *Thierry, St Georges, 1837*. On y voit agenouillés devant la Vierge et le Christ, Louis XI et Charles VIII, un moine, un chanoine Une autre petite fenêtre vers N.-O. conserve aussi un St Nicolas du XVe s. Cette seconde pièce n'offre d'ailleurs de remarquable que des chaînes de prisonniers rachetés d'Alger, un tronc antique formé d'un souche de chêne écorcée, avec de lourds ferrements, une longue inscription sur pierre, du XVe s., relatant les dispositions prises après la mort de Louis XI pour le service de la chapelle, enfin un singulier et très curieux portrait de Louis XI, donné par Charles VIII : le roi est représenté de profil, nez long, bouche souriante et pincée, œil vif, avec une robe jaune, pourpoint gris et calotte grise recouverte d'un chapeau noir à basse forme. On y conservait jusqu'en 1674 la figure en cire du même prince, avec celles de la reine, sa femme, et d'un

Digitized by Google

Saint-Offange, toutes trois de grandeur naturelle. — Signalons encore à la gauche de l'autel, un tableau de *St Bernard présentant à la Vierge sa famille religieuse* (XVIIe s.); — un jet de lait part du sein de la Vierge et se dirige vers les lèvres de l'illustre docteur, en s'élargissant en banderolle blanche sur laquelle est écrit : *Memento congregationis nostræ ;* — une *Assomption*, donnée par Jeanne Réthoré, veuve Giffard, 1746, une *Ste Geneviève* de Mercier, et dans la nef, deux statues de saints. — Des vues anciennes de l'édifice ont été données dans *la Vendée* du baron de Wismes, *l'Anjou et ses monuments* de M. Godard, *la Loire historique* de Touchard-Lafosse, prises toutes en face de l'entrée. La plus pittoresque peut-être est celle qui se découvre du jardin de la cure.

Une cime d'environ 9 pieds de rocher perçait autrefois le sol et donnait à l'intérieur de l'église un aspect original qui lui a été enlevé en 1852. On a lancé en 1866 le prospectus d'une restauration complète, dont les visées n'ont pas abouti. Il est pourtant question de dégager cette année (1872) l'église.

La sacristie, qui attient à la gauche du grand autel, forme une petite pièce carrée, voûtée en berceau de pierre doublé de trois arcs parallèles d'ogive en saillie. Dans un angle apparaît un chapiteau fleuronné, ancien support d'une statue. D'après un inventaire de 1527 elle possédait alors, comme reliques, une motte de champ acheté avec les 30 deniers dont fut vendu le Christ, des ossements d'une des Onze mille vierges et plusieurs statues d'argent. Elle conserve encore deux *Paix*, dont une remarquable avec *Pieta* du XVIIe s.; — un *calice* d'argent doré, à pied octogonal évasé avec bourrelet fleuronné et cabochons fleurdelisés (XVe s.); la *patène* niellée porte une main bénissant, l'avant-bras chargé d'un manipule, dans une couronne de quinte-feuilles (XVe s.); — une statuette de *Vierge*, d'argent repoussé, à double base hexagonale rectangulaire superposée en cuivre doré, le front ceint d'une haute couronne à feuillages dorés terminés par des perles, les cheveux épars sur les épaules, la tête mal assise et sans grâce, mais le corps remarquablement drapé ; l'Enfant vulgaire et les jambes bizarrement entre-croisées ; œuvre curieuse mais tout au plus du XVIe s. ; — deux *encensoirs* en cuivre ornés de grillages dans la forme des fenêtres de la fin du XVe s., avec coupole et lanternon ; un *bénitier* portatif en bronze (XVe s.) ; — une belle *croix* processionnelle en argent doré, à nœuf fleurons et cabochons fleurdelisés (XVIIe s.) ; — enfin une admirable *chape*, dont les deux orfrais représentent en six médaillons la légende de St-Jean. Au centre, sur le chaperon, la scène splendide de la décollation. L'agrafe est écussonnée *de gueules et d'or*, peut-être losangée à trois traits, et surmontée d'une crosse abbatiale.

Buhard, à qui l'île doit son nom, était un chevalier breton, qui ayant servi le comte d'Anjou, Geoffroy-Martel, reçut de lui en fief deux îles de Loire, dont la réunion a formé celle d'aujourd'hui. Dans la première, sur le roc, il avait son manoir et sa chapelle, desservie à demeure par un moine de St-Nicolas d'Angers, dans la seconde, ses troupeaux. A la mort de Geoffroy-Martel, son bienfaiteur, il donna ses îles en propriété à l'abbaye St-Nicolas qui peu à peu et vite acquit les divers bras voisins de la Loire, reliés depuis en partie au continent par la jetée du chemin de fer. Elle s'empressa d'y élever une écluse, des moulins et une seconde chapelle dont l'emplacement même est ignoré. La célébrité de Notre-Dame ne date que de Louis XI, qui plus tard, lorsqu'il lui importait tort de faire ses dévotions en Anjou, se souvint s'être recommandé d'elle, vingt ans auparavant, en 1442, un jour qu'il était sur le point de se noyer au passage de la Charente. Il y vint en pèlerinage sans doute dès 1462 à son passage à Angers et certainement en 1470 et y offrit force « cierges d'or et d'argent. » Il y revint en 1472 et y séjourna quinze jours chez le chapelain ou chez le bailli, et encore en 1474, quand il mit la main sur le duché. C'est de cette époque que date la reconstruction de l'édifice actuel. Louis XI fit un nouveau pèlerinage en 1478, un dernier en 1480. La maladie qui l'entreprit alors redoubla ses largesses aux églises. Par acte de mars 1481 il fit acheter la propriété de l'île aux moines, puis dans le dessein d'ériger la chapelle en paroisse, il y institua un Chapitre royal, composé d'un doyen, de six chanoines, de six chapelains et de trois choraux, à l'entretien desquels il affecta les revenus de la paroisse et de la seigneurie de Denée et du droit de Trépas de Loire, qui se percevait aux Ponts-de-Cé. Une ordonnance du 30 avril 1483 accordait aux chanoines, qui avaient dès lors pour doyen le docteur Marc Fournier, la grâce à leur choix d'un criminel dans le ressort du duché d'Anjou, le Vendredi-Saint. La mort du roi ruina tout, paroisse et Chapitre. Le Conseil de régence livra au curé de Denée la seigneurie de Denée et le gouvernement spirituel de l'île, à charge d'y célébrer un certain nombre d'anniversaires pour l'âme du feu roi.

Elle resta ainsi jusqu'au XVIIIe s. simple annexe et fillette de Denée, desservie par un vicaire. Les plus anciens actes conservés datent de 1600. en l'état où ils se trouvaient dès l'an 1741, que le vicaire *Maslin* les fit relier à ses frais. Au même pasteur, zélé pour son église, était due la boiserie du grand autel posée le 31 novembre 1735, la restauration du sanctuaire en janvier 1736, la construction en pierre de l'escalier du jubé, précédemment en bois, la façon de la chaire en pierre, qu'il avait dorée lui-même en août de la même année, enfin un petit autel boisé avec un tableau de *St Louis*, donné par le curé, un autre de *St Charles*, donné par M. de la Roussière de Pantigné, — toute cette décoration, boiserie, autel, chaire, tableaux, qu'il recommandait à ses successeurs « pour l'honneur de Dieu », supprimée en 1848-1852. — C'est par décret épiscopal du 8 août 1757 que la desservance fut érigée en paroisse dont la présentation appartint au curé de Denée. Une inscription du XVIIIe s., qui se lit encore gravée sur une poutre du chœur, se trompe en indiquant l'érection de la cure à la date de *1777* et

Digitized by Google

pour premier curé *Gaugain*. Charles *Olivier*, vicaire depuis le 7 février 1751, signe curé à partir du 21 septembre 1757 et meurt le 19 février 1766, âgé de 65 ans. — François-Guy *Gaugain* lui succède, 31 mars 1766, † le 20 avril 1788. — R. *Moreau*, 8 juillet 1788, élu en avril 1791 curé de Rochefort. — P. *Bouvier*, septembre 1791, réduit au titre de desservant.

En 1722 les habitants avaient établi dans leur île une école de filles, avec l'approbation de l'évêque qui nomma la première maîtresse, Marie Cady.

La seigneurie de l'île appartenait au comte de Serrant. — Elle relevait du Grenier à sel d'Angers, du District de St-Georges en 1788, d'Angers en 1790. Pendant la guerre, elle servait de poste d'observation aux Bleus et d'avant-garde pour couvrir le passage de la Loire.

Maires : Jacques *Cady*, 1790. — Charles-René-Jean *Colin*, dit *l'abbé Colin*, 1792, † le 7 janvier 1819. — Pierre-Jean *Richou*, 23 janvier 1819-1837. — Mathieu *Richou*, 1837-1848 — Jacques *Boussard*, élu le 13 août 1848. — — André *Gaignard*, 1871.

En 1832 le choléra y éclata avec violence le 1er juin. — En 1866 l'eau couvrit l'île sept fois dans l'année.

Arch. de M.-et-L C 147 et *Cartul.*, *Saint-Nic.*, p. 48. — Arch. commun. Série E. — *Revue de l'Anjou*, 1853, t II, p. 129-141, article de M. J. Quicherat. — Grandet, *Notre-Dame-Angevine*, Mss. 620, f. 191. — *Epit Saint-Nicholai*, p. 20, 55, 57, 110, etc. — *Affiches d'Angers*, 6 novembre 1778. — *Répert. Archéol.*, 1866, p. 344 ; 1869, p. 48.

Béhuère (la), f., cne de *Noyant-la-Gray*.

Beigné, canton, cne de *Huillé* 1703 (E 706).

Beigné, cl., cne de *Pouancé* (Cass.)

Beignon (le) f., cne du *Mesnil*.

Beillardière (la), ruiss. né sur la cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde*, traverse la cne de Trémentines et se jette dans le ruiss. de la Renolière ; — 1.050 mèt. de cours. On l'appelle aussi ruiss. de la Singère.

Beillardière (la), f., cne de *Durtal*.

Beillardière (la), f., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde*. — *La Cour de la B.* (Cad.) — *La Briardière* XVI-XVIIIe s. (Et-C. et anciens titres). — Anc. maison noble avec chapelle.

Beillardière (la), ham., cne de *Trémentines*. — *La Belliardière* 1562 (Et.-C.). — *La Grande-B* (Cass.). — *La Billardière* (Cad.). — *La Brillardière* (Et-M.).

Beillardières (les Petites-), f., cne de *Durtal*.

Beillaudrie (la), ham , cne de *Combrée*.

Beillerie (la), cl., cne de *St-Barthélemy*. — *La Bellerie* XVIIe s. — *La Betterie* (Cass.). — La maison même se trouvait partie sur la paroisse de St-Barthélemy, partie sur celle de St-Léonard. Les deux curés passèrent le 11 octobre 1656 un accord qui réglait leur juridiction d'après l'emplacement des lits de la maison (GG 78).

Beiseir (*Jean-Georges*), originaire de Roopwir, en Allemagne, pratiquait la peinture à Angers, 1785, an V, et s'y était marié. — Mort vers 1801.

Béjarrière (la), cl., cne de *Cheffes*.

Béjaunière (la), cl., cne d'*Angers*, près la route de Ste-Gemmes-sur-Loire. — *Apud la B.* 1262 (H.-D. *B* 120). — *Le carrefour de la B. en St-Laud* 1408 (Ib., *B* 23). — *La Besonnière* (Cass.).

Bejaunières (les), cl., cne d'*Angers*, dans l'ancienne paroisse St-Samson. — *Le Beec-Jauneire* 1240 (H.-D. *B* 82). — *La Bejaunière*, *Bejauneria* 1331-1337 (Ib., *B* 23, 120). — *Quædam meteria vulgariter appellata la Bejauniera in territorio ville Andeg. loco dicto les Banchets* 1474 (Serie G *Villévêque*). — *Les Bésonnières* (Cass.). L'hôtel-Dieu y possédait dans son fief de Pigeon un domaine avec vignoble, arrenté au XIVe s. à Me Thomas de Quengou, qui le laissa absolument dépérir. Un religieux de l'hôpital fit alors rebâtir à grands frais, *sumptuose*, l'hôtel, replanter les vignes, 1331. Pierre Lebrun, chevalier, possédait à côté maison et vignes, probablement la métairie qui appartenait vers 1470 au docteur-médecin Jean Esquenard.

Bela... — V. *Bla*...

Bel-Abrit, f., cne de *St-Martin-de-la-Place*.

Bel-Air, f., cne des *Alleuds*.

Bel-Air, cl , cne d'*Andard*.

Bel-Air, cl., cne d'*Angers*. — Huit maisons ou fermes portent ce nom sur la cne seule d'Angers, dont un vaste enclos, dans le faubourg St-Nicolas, transformé en manufacture en 1764 par d'immenses constructions et aujourd'hui compris dans les dépendances du couvent du *Bon-Pasteur* ; — et vers l'extrémité de la rue Haute-Pierre-Lise, sur la droite de la route de St-Barthélemy, un logis, autrefois avec chapelle, jardins, vergers, portail à double pilastre, et vignoble renouvelé en plants de Bourgogne au XVIIIe s. On y voit enclavées dans les murs d'un salon douze armoiries sculptées en pierre, qui autrefois décoraient les plafonds de l'escalier du premier et du deuxième étage et où se reconnaissent trois blasons des Breslay, ceux du Chapitre Saint-Maurice, de René d'Anjou, du roi Henri IV, de Marie de Médicis, du Dauphin, de l'évêque d'Angers Miron, de Pierre Mariau, abbé de Saint-Serge, qui rappellent le nom des personnages sous l'autorité desquels un des Breslay sans doute, fit construire ou remanier ce logis. La date de 1603 précise l'époque. Elle apparaît encore inscrite sur l'arcade de l'ancien portail, orné d'arabesques et de chimères et qui a été reporté pierre à pierre dans le mur du parc. Le cadran solaire est daté de 1604. A l'intérieur, restent quelques marbres noirs et rouges d'une cheminée de même époque avec l'inscription : *Spes mea Deus*. L'hôtel relevait pour la plus grande partie du Temple d'Angers, pour le reste, de l'Hôtel-Dieu, du Chapitre Saint-Maurice et du prieuré Saint-Sauveur. Il était habité en 1621 par n. h. François de Briolay, parent de l'abbé de Saint-Serge, en 1626 par Ant. de Briolay, sieur de Bois-Maurice, et fut acquis le 28 mai 1768 de Pierre Foureau, bourgeois, par Gabriel-Jules de Chambrezais, lieutenant des maréchaux de France, dont la veuve le revendit le 3 juin 1775, avec la clôserie du Lutin, aujourd'hui détruite, à Pierre Ayrault de Saint-Hénis. Il appartenait jusqu'à

Digitized by Google

ces derniers temps à la famille Lechat, de qui l'a acquis M. Marais.

Répert arch., 1861, p. 257. — Arch. de M.-et-L. E 3978 et H Temple d'Angers. — Note Mss. de M. Augu te Michel.

Bel-Air, f., cne d'*Auverse*.

Bel-Air, f, cne de *Baugé*.

Bel-Air, ham., cne de *Bauné*.

Bel-Air, f., cne de *Beaufort*.

Bel-Air, faubourg de la ville de *Beaupréau*. Il y existait au XVIIe s. une « chapelle de Notre-Dame de Bel-Air », acquise avec les bâtiments qui furent transformés en collège. V. *ci-dessus*, p. 263.

Bel-Air, f., cne de *Beauvau*.

Bel-Air, f., cne de *Bécon*. Deux du même nom.

Bel-Air, f., cne de *Bégrolle*.

Bel-Air, f., cne de *Blou*.

Bel-Air, f., cne de *la Boissière-St Florent*, bâtie vers 1857.

Bel-Air, f., cne de *Bouzillé*.

Bel-Air, f, cne de *Brain-sur-l'Authion*.

Bel-Air, f, cne de *Breil*.

Bel-Air, f., cne de *la Breille*.

Bel-Air, ham., cne de *Cantenay-Épinard*.

Bel-Air, cl., cne de *Chalonnes-sur-Loire*, centre d'un dépôt partiel de terrain anthraxifère, où se rattachent les veines du Caf, et qui repose sur un banc de poudingue riche en grandes empreintes de végétaux.

Bel-Air, f., cne du *Champ*.

Bel-Air, f., cne de *Chanteloup*.

Bel-Air, min à vent, cne de *Chanteloup*, vulgairement *Beauregard*, sur l'emplacement d'un étang desséché.

Bel-Air, f., cne de *la Chapelle-du-Genêt*.

Bel-Air, f., cne de *la Chapelle-Rousselin*.

Bel-Air, f., cne de *la Chapelle-St-Florent*.

Bel-Air, f., cne de *la Chapelle-St-Laud*. — V. *Bellevue*.

Bel-Air, cl., cne de *Charcé*. — *B. alias Rouge-Chapeau* 1758 (Chap. St-Pierre).

Bel-Air, f., cne de *Châteauneuf*.

Bel-Air, ham., cne de *Chaudron*, avec min à vent.

Bel-Air, f., cne de *Chavagnes-les-Eaux*.

Bel-Air, f., cne de *Cheffes*.

Bel-Air, f., cne de *Chemiré*. — Donne quelquefois son nom au ruiss. de St-Martin.

Bel-Air, f., cne de *Cheviré-le-Rouge*.

Bel-Air, f., cne de *Cholet*.

Bel-Air, auberge et min, cne de *Combrée*.

Bel-Air, f., cne de *la Cornuaille*.

Bel-Air, ham., cne de *Corzé*.

Bel-Air, ham., cne de *Cuon*.

Bel-Air, f., cne de *Daumeray*.

Bel-Air, ham., cne de *Dénezé-sous-Doue*.

Bel-Air, mon b., cne de *Dénezé-sous-le-Lude*, avec domaine comprenant un moulin à eau et trois fermes. Tout près, vers l'E., des fossés neufs ont fait leur tranchée dans les tronçons d'une voie antique qui se dirige vers Chalonnes.

Bel-Air, cl., cne de *Durtal*.

Bel-Air, f., cne de *Faveraie*, construite en 1839, comprend les deux tiers de l'ancienne métairie de la Commerie.

Bel-Air, ham., cne du *Fief-Sauvin*.

Bel-Air, f., cne de *Fontaine-Guérin*.

Bel-Air, f., cne de *Fougeré*.

Bel-Air. mon bourg., cne de *Freigné*.

Bel-Air, mét., cne de *Freigné*.

Bel-Air, f., cne de *Grez-Neuville*.

Bel-Air, quartier du bourg de *Jallais*.

Bel-Air, f., cne de *la Jumelière*.

Bel-Air, f., cne de *Jumelles*.

Bel-Air, ham., cne de *Landemont*.

Bel-Air, f., cne de *Lasse*.

Bel-Air, f., cne de *Liré*.

Bel-Air, f., cne du *Longeron*.

Bel-Air, f., cne du *Louroux-Béconnais*, avec maison dans le bourg, dépendance de la chapelle St-Jacques et Ste-Anne, vendue nat le 19 avril 1791.

Bel-Air, ham., cne du *Marillais*.

Bel-Air, cne de *Martigné-Briand*, gué ou passage sur le ruiss. de la Vilaine.

Bel-Air, f., cne de *Meigné-le-Vicomte*.

Bel-Air, f., cne de *Mém*.

Bel-Air, ham., cne du *Ménil*.

Bel-Air, f., cne de *Montguillon*.

Bel-Air, f., cne de *Montigné-les-Rairies*.

Bel-Air, f., cne de *Montigné-sur-Moine*, bâtie depuis 1834.

Bel-Air, ham., cne de *Montjean*.

Bel-Air, cl., cne de *Montreuil-Belfroy*.

Bel-Air, f., cne de *Mouliherne*.

Bel-Air, cl., cne de *Neuvy*. — *Le lieu de la Brardrie autrement Bel-Air*, 1753 (E 1062).

Bel-Air, f., cne de *Noyant-sous-le-Lude*.

Bel-Air, f., cne de *Parcé*.

Bel-Air, f., cne du *Plessis-Grammoire*.

Bel-Air, f., cne de *la Pommeraie*.

Bel-Air, f., cne de *la Potherie*.

Bel-Air, f., cne de *la Renaudière* : — donne quelquefois son nom au ruiss. de la Riverette.

Bel-Air, f., cne de *la Romagne*, bâtie depuis 1834.

Bel-Air, f., cne de *Roussay*, annexe du bourg.

Bel-Air, ham., cne de *St-André de-la-M.*

Bel-Air, f., cne de *St-Christophe-du-Bois*, détruite depuis 1810.

Bel-Air, mon b., cne de *St-Christophe du-Bois*. — *Beauregard* (Cad.). — Appartenait en 1677 à Damien Parent, écuyer, mari de Jeanne Charbonnier, qui y meurt et est inhumé le 24 juin 1683, dans l'église de St-Pierre de Mortagne.

Bel-Air, f., cne de *St-Crépin-en-Mauges*.

Bel-Air, f., cne de *St-Florent-le-Vieil*.

Bel-Air, f., cne de *St-Georges-Châtelaison*.

Bel-Air, f., cne de *St-Hilaire-du-Bois*.

Bel-Air, ham., cne de *St-Jean-de-Linières*.

Bel-Air, f., cne de *St-Jean-des-Mauvrets*. — Ancienne dépendance du prieuré de Saint-Saturnin, joignant à l'O, le lieu de *Chaloché* (V. *ce mot*), aussi appelé *Bel-Air*.

Bel-Air, f., cne de *St-Laurent-de-la-Plaine*.

Bel-Air, f., cne de *St-Macaire*. — En est sieur Louis Chabot 1650 (Et.-C.).

Bel-Air, f., cne de *St-Martin-d'Arcé*.

Bel-Air, f., et vigne, cne de *St-Melaine*.

Bel-Air, f., cne de *St-Pierre-Maulimart*.

Bel-Air, f., cne de *St-Rémy-en-Mauges*, ancien logis.

Digitized by Google

Bel-Air, ham.. c^ne de *Ste-Gemmes-s.-Loire.*

Bel-Air, ham.. c^ne de *la Salle-Aubry.*

Bel-Air, c^ne de *Sceaux*, « maison nouvellement bâtie dans la lande de Crissé », dit le censif du prieuré de Sceaux de 1770.

Bel-Air, f., c^ne de *Sœurdres.*

Bel-Air, cl., c^ne de *Soulaire-et-Bourg.*

Bel-Air, c^ne de *Thouarcé*, maison construite en 1841.

Bel-Air, f., c^ne de *Tiercé.*

Bel-Air, ham., c^ne de *Tilliers.*

Bel-Air, ham., c^ne de *la Tourlandry.* — *Le Mot du Guet* (Cass.).

Bel-Air, ham., c^ne de *Trélazé.*

Bel-Air, f., c^ne de *Trémont.*

Bel-Air, c^ne de *Trèves-C.* — *B. alias Barbaenne*, « logis avec cour, portail, jardins et bois taillis sur et autour d'une butte de terre y tenant.. proche le château de Trèves, sur le chantier et costé de la Loire. » — En 1615 il est arrenté par Gabrielle Louet, veuve de Guil. Bautru de Chérelles, à Nic. de Charmois, contrôleur des traites à Saumur ; — acquis en 1655 de Catherine Vrain par messire Louis de Beauvau, sieur de la Bessière, prêtre (E 1355-1356), et cédé par Louis de Beauveau le 11 mai 1667 à Louise Dollée qui le donna en 1672 à Claude-Marie de Guerre, veuve de Jean Guimier, remariée en 1680 à Jean Arrondeau. Il était advenu au XVIIIe s à René Langlois qui le 29 janvier 1763 le revendit à Cl.-Gaspard Cahouet, sur lequel le comte de Trèves exerça cette année même le retrait féodal (E 1358).

Bel-Air, f., c^ne de *la Varenne.*

Bel-Air, f., c^ne de *Vern.*

Bel-Air, c^ne du *Vieil-Baugé.*

Bel-Air m^in, c^ne de *Villemoisant.*

Bel-Air, f.. c^ne de *Vivy.*

Bel-Air (le Petit-), c^ne de *Bécon.*

Bel-Air (le Petit-), c^ne de *St-Jean-des-M.*

Bel-Air-de-l'Hôtel-Verrie (le), f.. c^ne du *Guédéniau.*

Bel-Air-des-Landes (le), f., c^ne du *Guédéniau.*

Belamy (*Guillaume*), « maître joueur d'instruments », à Angers, 1512, 1583 Son paraphe (GG 172) est de véritable main d'artiste.

Bélancière (la), f., c^ne de *Chaudron.* — *La Belloucière* 1624 (Et.-C. de St-Pierre-Maulim.) 1741 (E 1200 — *La Belancière* 1741 (E 1205). — *La Balancière* (Postes). — *La Belausière* (Et.-M.) — appartenant à M. Thoisnet, d'Ancenis, 1741-1780.

Belaubière (la), c^ne de *Trementines.*

Belaudière (la), cl, c^ne de *Corné.* — Appartenait en 1760 à Séb. Rattier, conseiller honoraire au Présidial, par héritage de Suzanne Briand (E 68).

Belbelieries (les), vign., c^ne de *St-Rémy-l.-V.*

Bête. — V. *Bail.*

Bel-Ebat, f., c^ne de *Breil.*

Bel-Ebat, ham., c^ne de *Cholet*, ancienne dépendance du château seigneurial, entre la Moine et la Grange.

Bel-Ebat, f., c^ne de *Gesté.*

Bel-Ebat, f,. c^ne du *Longeron*, ancienne dépendance du château de la Gimonnière.

Beleffray, f., c^ne de *Neuillé.* — *Beleffre* 1615 (Ingrandes, Et.-C.). — *Beléfroy* 1657 (St-Clém., Et.-C.). — Ancien fief avec maison forte, cours et douves, ruinées dès avant le XVIIe s. — En est dame Charlotte de Limesle 1616, en 1655 messire Louis de Limesle, mari d'Anne du Chastelet, Philippe Lebault, écuyer, 1679, François Marchand, messager d'Angers, 1680.

Bel-Essort, m^on b. et f., c^ne de *Denée.* — En est sieur Michel Chevalier en 1608, 1613.

Bel-Essort, f., c^ne de *Mûrs.* — *Les maisons, terres, appartenances de B.* 1675 (E 967),

Bel-Essort, f.. c^ne de *Ste-Gemmes-s.-Loire.* au Village d'Empiré ; appartenait en 1718 à n.h. Louis Daliveau, bourgeois de la Rochelle, qui la vendit le 19 octobre à Pierre Chartier, hôte de la Croix-Verte, en Bressigny.

Belet (*René*), sieur de la Chapelle, avocat au Présidial d'Angers (1550-1560), avait composé des *Commentaires sur la Coutume d'Anjou*, que Lacroix du Maine a connus manuscrits, et un *Recueil d'épitaphes* sur la mort des illustres de son temps. Il était en liaison particulière avec les poètes, Du Bellay, Le Loyer, Lemasle, Ronsard, dont les œuvres mentionnent souvent son nom :

> Bellet, second Bellay, couple aimé de Ronsard.
> Trézeau favorisé de la docte neuvaine,
> Qui par l'air de la France à l'envy se pourmène
> Dessus vos chants divins tracez d'un nouvel art.

C'est Pascal Bobin (V. *ce nom*) qui parle ainsi. On trouve un sonnet de René Belet dans les *Nouvelles récréations poétiques* (p. 40), de Lemasle, qui lui répond de même, et le quatrain :

> Tel fut Ronsard.....

qui se lit sous les portraits de Ronsard, du XVIe s., est de sa façon. Il mourut vers 1590, âgé d'environ 70 ans. Son fils et son petit-fils tinrent figure au barreau d'Angers.

Menage, *Vie de P. Ayrault*, p 235. — Brun de Tartif., Mss. 870, f 1136, — Lacroix du Maine, t. II, p. 359.

Belgremme, m^in à eau, c^ne de *Louerre.* — *Belle-Graine* (Rec^t). — C'est l'ancien nom corrompu, *Bergaresma*, du village aujourd'hui nommé la Trésorerie, V. *ce mot.*

Belhomme (*Jean*), nommé échevin d'Angers le 20 juillet 1546, était en 1555 receveur des Domaines d'Anjou. On a de lui un jeton qu'ont publié la *Revue Numismatique* (1848, pl. XVI, p. 381) et le *Manuel* de Fontenay (p. 188).

Belhumeur (*Claude-François*, dit), architecte de Saumur, est mentionné dans les comptes du chapitre de St-Pierre de cette ville « pour la « voulte faicte pour le Paradis derrière l'autel « Nostre-Dame » en juillet 1669.

Beli... — V. *Bli..., Belli...*

Béliard (*Mathurin*), maître maçon, Angers, 1686, 1690.

Béliard (*Rene*), maître chirurgien à Doué, 1698, 1704, mari d'Anne Baugé.

Beliardis (.....), abbesse du Ronceray d'Angers en 1062. — Sa mort est indiquée au Nécrologe le 3 janvier.

Béliardy (*Auguste*, comte de), dernier abbé de St-Florent de Saumur, avait succédé à Forbin d'Oppède en 1767.

Digitized by Google

Bélidor, f., c^ne de *Breil.* — Anc. dépendance de la terre de Lathan, vendue nat^l le 9 vendémiaire an III. — Ce même nom désignait une maison du bourg, dépendant du temporel de la chapelle Ste-Catherine, vendue le 8 juillet 1791.

Bélier (*Gervais*), maître orfèvre d'Angers, fut chargé en 1480 par Louis XI du travail de la châsse de St-Florent, pesant 300 marcs d'or et argent « merveilleusement élabouré. » L'artiste y avait représenté « au frontispice, St-Martin con- « férant l'ordre de prêtrise à St-Florent ; en après, « comme St-Florent passa le Rhosne dans une « nacelle toute carriée et vermoulue, sans aviron ; « — comme il entendit la voix de l'ange luy mons- « trant le chemin de Glonne ; —comme ayant receu « la bénédiction de St-Martin, il s'y retira ; — « comme ayant receu le précieux corps de N.-S., « il rendit l'âme à son Créateur, estant en oraison ; « — comme il chassa un serpent : — comme les « soldats lui froissèrent les espaules et à son frère « St-Florian ; comme il fut délivré des soldats « et comme il guérit un démoniaque. » — Cette œuvre fut détruite lors du pillage de l'abbaye par les protestants en 1562.

Arch. de M.-et L. D. Huynes, Mss.. f. 332.

Bélier (*René-Pierre*), vicaire du Pin-en-Mauges, suivit l'armée vendéenne au passage de la Loire, et arrêté après la déroute du Mans, fut conduit à Angers et fusillé le 11 frimaire an II, comme brigand.

Guillon, *Martyrs*, t. II, p. 173.

Belligan (le grand-), f., c^nes de *Ste-Gemmes-sur-Loire.* — *Noa Belligan* 1260 (St-Aubin). — *Les vignes blanches, le placitre de B, le chemin de B. à Bouchemaine* 1461 (Chapitre St-Mainbœuf. — *Baligan en St-Laud* 1652 (GG 18). — *Péligon* (Cass.). — *Belligon* (Et^t-M.). — Ancien logis au bord de la Maine, avec fenêtres à meneaux de pierre en partie bouchés ; dans la cour, à gauche, reste une partie de la chapelle du XVe s. où sur un pignon à chou fleuri et crochets est sculpté un écusson chargé de deux chevrons ; – à l'intérieur, grande salle avec peintures et boiseries du XVIe s. Vers la rivière s'avance une tourelle hexagonale, avec girouette fleurdelisée. Le linteau d'une porte emmurée garde l'inscription : *Qui seminant in lachrimis, in exultatione metent.* Dans le tympan, au-dessus, un cartouche montre de nouveau l'écu aux deux chevrons, couronné d'un casque de face à six grilles avec lambrequins. — Le domaine comprenait les closeries de la Cour, des Rochettes et du Petit-Béligan. — En est sieur Laurent Davy, receveur des Aides, en 1597, Pierre Ayrault, lieutenant-général criminel, en 1653, dont le fils Pierre vendit à Pierre Eveillon, maître des Eaux-et-Forêts d'Anjou, le 30 mai 1699 ; — André-Sulpice Darlus de Monteclerc, 1772.

Arch. de M.-et L. *Abb. St-Aubin.* — Chart de l'Hôtel Dieu B 31. —Arch. mun. GG 8,69. 135,171.— Millet, *Indic de M.-et-L.*, t. I, p. 45 .— Note Mss. de M. Auguste Michel. —**Béligan** (le Petit), f., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-Loire.* — V. aussi *Chaudron.*

Belin (*Jean*), fils de Thibault Belin, procureur du roi au siège royal de Baugé, et de Jeanne Lohéac, fut nommé par le roi Louis XI en 1435 lieutenant-général de la Sénéchaussée d'Angers, office qu'il exerça conjointement avec Pierre Guyot, mort seulement en 1493 et qui y avait été précédemment institué par Jean de La Grutuize, grand sénéchal d'Anjou. Le 22 septembre 1491 il fut élu échevin perpétuel et le 1er mai 1493 maire d'Angers. C'est sous son mairat que fut conclu à Senlis entre le roi de France et le roi des Romains un traité que par ordre du roi de France les Angevins durent sanctionner de leur serment. Louis XI, qui le considérait particulièrement, lui fit allouer 100 livres sur les revenus communs de l'Hôtel-de-Ville, somme double des gages ordinaires du maire. Il mourut à Angers en novembre 1499 et fut inhumé dans l'église St-Julien, presque à la porte de sa demeure. — Son écusson portait *d'azur à trois têtes de béliers d'or posées deux et une.*

Ménage, *Vie d'Ayrault. Notes*, — et p. 25-26 de la traduction Blordier-L. — Bibl. d'Ang., Mss. 1002, p. 86 ; 91. p. 239 ; 1004. — Arch. de M.-et-L. *Reg. cap. de Saint-Julien*, f. 70.

Bellisière (la), f., c^ne de *Freigné.* — *Le village de la Bellisière* 1672 (Et -C.).

Belljarry, f., c^ne de *St-Pierre-Maulimart.* — *Le lieu et appartenances de Belle-Jarye* 1598 (H.-D. B 96). — *Bellejarie* 1603 (Et.-C.). — *Berjary* (Et.-M. et Cad.).

Bellaise, f., c^ne de *Feneu.* — *La métairie de Belaisse* 1622 (Et.-C.). — *Le rocher de Belaise* 1778 (Et.-C.). — Ancien fief avec « hostel », revenant de Saultré, dont est sieur en 1406 Et. Filastre. Il devait « chacun an une paire de des rendue à Saultré la veille de Noël après disner et l'offre de 5 solz, qu'il doipt apporter pour jouer contre autres 5 solz. »

Bellangearderie (la), f., c^ne de *Savennières.* — *La Beillagearderie* (Cass.). — « *Le lieu et mét. de la Bellangeardière* » est vendu par Jean Juret, maître pêcheur, le 20 août 1770 au comte de Serrant (E 1301).

Bellanger, f , c^ne de *la Potherie.* — Appartient à Maître Pierre Demariant 1569, à D^lle Charbotte de Courjaret en 1604, en 1790 à Victorien-Charles Luette de la Pilorgerie.

Bellanger, ardoisière, c^ne de *la Pouèze.*

Bellanger (.....), président du district d'Angers, prononça le 30 frimaire an II un *Discours*, dans le Temple de l'Etre-Suprême, *à l'occasion de la fête des Vieillards*, qui a été imprimé.

Bellanger (*François*), sieur de la Jarriaie, d'abord sénéchal de Beaufort, conseiller (1564) puis président de l'Election d'Angers (1575), fut élu échevin de l'Hôtel-de-Ville, puis maire le 1er mai 1598, année éprouvée par les ravages d'une peste terrible, et continué encore en 1599. — Il fut inhumé le 21 octobre 1609, « peu regretté des « habitants, encore moins des paouvres, qui s'en « plaignoient, de tant qu'il ne leur donnoit rien... « et etoit en réputation d'estre ung meschant... « qui, pendant qu'il fust maire, permettoit touttes « sortes de maltoustes. » — Il portait *d'argent à une tête et col de lion arrachée de gueules,*

Digitized by Google

mornée, surmontée en chef de trois merlettes de même, rangées.

Bib. d'Ang., Mss. 919, f 249. — Arch. mun. BB 47. — *Journal* de Louvet dans la *Rev. d'Anjou*, 1853, t. II, p. 21.

Bellanger (*Jean*), docteur ès lois, fut élu spontanément en l'Université par la Nation d'Anjou pour remplacer Jean Jocerale, qui avait quitté la ville et délaissé sa régence. Les Conseils du roi de Sicile et des bourgeois d'Angers lui accordèrent 50 livres tournois « pour aucunement luy aider et subvenir à supporter les grans fraix, mises et despenses que faire lui convenoit » en cette occasion qu'il n'avait pas briguée et dont il n'aurait pu autrement accepter l'honneur (11 juin 1452). C'est lui sans doute qui meurt grand archidiacre d'Angers, âgé de plus de 80 ans, le 16 mars 1512 (N. S.), « l'honneur de la jurisprudence », *juris utriusque decus*, dit son épitaphe. On trouve pourtant aussi un autre docteur en droit de ce nom, chanoine de St-Maurice, qui meurt en 1465.

Arch. mun. d'Ang., CC. 4, f. 91. — Lehoreau, t. II, p. 141.

Bellanger (*Mathurin*), « apothicaire du Roi et y servant actuellement », est-il dit dans l'acte de baptême de son fils Charles, à Angers, le 25 novembre 1646 (GG 28).

Bellanger (*Philippe*), né à Angers le 12 novembre 1795, inscrit comme stagiaire en 1817 au barreau d'Angers, étudia la procédure dans des études d'avoués, puis débuta au Palais dans la question si considérable du partage des communaux de Beaufort. Il gagna sa cause et pendant quarante ans soutint l'honneur de ces débuts par une sûreté de bon sens, une expérience consommée de la jurisprudence, une loyauté de relations, qui lui valut depuis 1830 d'être élu chaque année du Conseil de l'ordre des avocats et onze fois bâtonnier. — En 1845 ses concitoyens le nommèrent membre du Conseil municipal d'Angers. Il y fit régulièrement partie des plus importantes commissions, notamment de celle du budget dont plusieurs fois il fut le rapporteur. On a de lui un *Discours prononcé à la distribution des prix des Écoles chrétiennes* (Pignet, in-8°, 1852); — *Lettre à M. le Maire d'Angers sur l'emplacement d'un Théâtre* (Cosnier et Lachèse, 1866, 1/2 feuille in-8° avec plan, tirée à 50 ex.); — *Observations soumises au Conseil municipal sur le rapport fait au nom de la Commission du Théâtre* (Cosnier et Lachèse, 1866, 1 feuille in-8°, tiré à 60 ex.). — Il est mort à Angers le 10 janvier 1868. Depuis 1859 il s'était retiré du barreau où il a laissé des souvenirs qu'a recueillis M. Lemarchand pour une *Notice* plus complète promise à la *Revue d'Anjou*.

Bellanger (*Pierre*), maître chirurgien à Brain-sur-Longuenée 1619, et inhumé dans l'église le 5 septembre 1626. L'acte de décès l'intitule « notaire et chirurgien ». — (*René*), second fils du précédent et de Jacquine Bordier, chirurgien à Brain-sur Long., comme son père, † le 6 juin 1681, âgé de 62 ans.

Bellanger (*Rene*), maître maçon, Angers, † le 16 janvier 1646.

Bellanger (*René*), maître fondeur à Angers, 1650, 1690.

Bellanger (*Thomas*), maître luthier à Angers, originaire de Seiches, 1760, 1774.

Bellangerais (la), ruiss. né sur la c^ne^ de *Pouancé*, s'y jette dans le ruiss des Ecrevisses presque sous la route de Segré à Rennes; — 400 mèt. de cours.

Bellangerais (la), cl., c^ne^ d'*Angrie*.

Bellangerais (la), ham., c^ne^ de *Chazé H.*

Bellangerais (la), c^ne^ de *Chazé-sur-Argos*. — V. *Doussay*.

Bellangerais (la), f., c^ne^ de *la Cornuaille*.

Bellangerais (la), f., cl., c^ne^ de *Fougeré*.

Bellangerais (la), f., c^ne^ de *Loiré*, — jadis « maison seigneuriale enclose de murailles avec vieilles douves » 1628, relevant de la Péroussaie. — En est seigneur René Legay 1494, Liénard des Poiriers 1550 Jean Pihu 1630, Pierre Planchenault 1680, Pierre Pasqueraye du Rouzay 1733, Anselme-Etienne Pasq. du R. 1779. — Devait une rente de 11 boisseaux de seigle à l'abbaye de Pontron.

Bellangerais (la), cl, c^ne^ de *Louvaines*.

Bellangerais (la), cl., c^ne^ de *St Martin-de-B.*

Bellangerais (la Grande-), f., c^ne^ de *Pouancé*.

Bellangerais (la Grande-), f., c^ne^ de *Vern*.

Bellangerais (la Petite-), f., c^ne^ de *Pouancé*.

Bellangerais (la Petite-), ham., c^ne^ de *Vern*.

Bellangerie (la), f., c^ne^ de *Chemillé*.

Bellangerie (la), f., c^ne^ de *Durtal*. — En est sieur en 1611 n. h. Jean Lemaire, qui épouse le 4 février Louise d'Allancé; en 1790 M. de la Rochefoucaud, sur qui elle est vendue nat^t^ le 26 prairial an IV.

Bellangerie (la), f., c^ne^ de *Marans*.

Bellangerie (la), f., c^ne^ de *Marcé*. — En est sieur n. h. Jean Dupré 1633.

Bellangerie (la), f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-Place*.

Bellangerie (la) f., c^ne^ de *St-Lambert-la-Potherie*. — Ancien domaine de la cure par legs du curé J. Legros (1446) rebâti de fond en comble en 1753 sur un emplacement nouveau et vendu nat^t^ le 28 décembre 1791.

Bellangerie (la), c^ne^ de *Trélazé*. — V. *Gravelle* (la).

Bellangerie (la), f., c^ne^ du *Voide*, saisie nat^t^ sur l'émigré Glasson.

Bellangeries (les), f., c^ne^ de *Brion*. — *La Grande-B.* 1609 (Et.-C.). — Appartenait aux XVIe-XVIIe s. à la famille de Chauvirey, en 1722 à Franç. Soyer, marchand, de qui l'acquiert le 29 avril le seigneur de Chavigné. — Il la relevait jusqu'en 1789 de Grézigné.

Bellangeries (les), ham., c^ne^ de *Feneu*.

Bellangers (les), f., c^ne^ de *Chigné*. — *Bélanger* (Et.-M.).

Bellarius. — La nouvelle édition des *Supercheries* de Quérard attribue à un Angevin qu'il nomme *Servatus Bellarius*, un opuscule publié sous ce double titre : *Disceptatio inter Anastasium ac Cyriacum* ou *Altercatio Harpugi et Hursobrii* et le double pseudonyme de *Servius Albertus* et d'*Udenius de Nulli*. L'auteur nous reste aussi inconnu que l'ouvrage dont la date ni le format ne sont indiqués.

Bellaudais (les), f., c^ne^ de *la Ferrière*. —

Digitized by Google

La Bellehaudaye 1539 (E 105). — *La Belhaudaie* 1618 (Louvaines, Et.-C.). — En est sieur Robert Restif en 1618.

Bellaudries (les), cl., c^ne de *Jallais*, 1601 (Et.-C.), aujourd'hui détruite.

Bellauderie (la), ruiss. né sur la c^ne du *Lion-d'Angers*, près la f. du Pas-Robin, coule de l'O. à l'E. descend vers S. jusqu'aux abords du château du Mas et se jette à 500 mèt. de là dans le ruiss. du Courgeon ; — 3,750 mèt. de cours.

Bellauderie (la), f., c^ne du *Lion-d'Angers*.

Bellauderie (la). — V. *Billaudrie* (la), *Blaudrie* (la).

Bellaumaie (la), f., c^ne du *Lion-d'Angers*. — *Bellommée* (Cass.).

Bellay (le), ruiss. — V. *Autonne* (l').

Bellay (le) chât., c^ne d'*Allonnes-sous-Montsoreau*, à 2.400 mèt. au N. du bourg. — Le grand étang est sur la c^ne de *la Breille*. — *Belleium* XIIe s. (Pr. des Loges). — Ancienne terre seigneuriale avec château, qui a donné son nom à une famille de chevalerie, célèbre dès les XIIIe et XIVe s. dans l'Église, illustre au XVIe dans la politique et dans les lettres, V. *Dubellay*. Elle n'a d'ailleurs, quoi qu'en aient dit Ménage et Trincant et tout le monde après eux, rien de commun avec la famille des Beslay de Montreuil, comme l'a démontré M. Marchegay, en sa notice sur Montreuil-Bellay, dans *le Maine et l'Anjou*, de M. de Wismes. — La chapelle seigneuriale était dédiée à St-Michel. — La terre appartint jusqu'en 1777 à Louis du Bouchet de Sourches, comte de Montsoreau, et passa en 1778 à Joseph-François-Antoine de Brie-Serrant. Ses créanciers la vendirent vers 1785 à M. Dupuis-Boutel, qui démolit le château et fit construire dans le style italien approprié au goût de l'époque l'habitation actuelle, agrandie par sa petite-fille, Mme Feuillant. Il ne reste de l'ancienne que des servitudes, un pavillon assez élevé, du XVIIe s., et un rez-de-chaussée servant d'orangerie. — Toutes les carrières d'Allonnes dépendent du domaine, et deux moulins sur le ruisseau. — Le père de l'historien Claude Ménard y est mort en 1592.

Bellay (le), vill., c^ne du *Coudray-Macouard*.

Bellay (le Petit-), f., c^ne de *Neuillé*.

Belle (la Basse-), f., c^ne de *St-Sigismond*. — *La B. Besle* 1698 (Et.-C.). — *La Basse-Bèle* (Cass.).

Belle (la Haute-), f., c^ne de *Villemoisant*. — *La H.-Bèle* (Cass.).

Belle-Arrivée (la), f., c^ne de *la Plaine*.

Belle-Arrivée (la), f., c^ne du *Plessis-Macé*.

Belle-Arrivée (la), f., c^ne de *St-Paul-du-Bois*, ancienne dépendance de Brétignolles.

Belle-Belle, f., c^ne d'*Angers*, sur la rive droite de l'étang de St-Nicolas. — *Le lieu et closerie de B.* 1591. — *B. alias la Forgeraye* 1785 (St-Nicolas). — Appartenait à n. h. Gédéon Romier, élu en l'Election d'Angers, mari de Marie Foullon, qui la vendit en 1594 à Jean Allain ; — en 1786 à Jean-Denis Evain.

Belle-Borne (la), cl., c^ne d'*Angers*.

Belle-Branche, cl., c^ne d'*Ecouflant*, anc. auberge à l'enseigne de *la Croix-Verte*, qui appartenait à l'abbaye de Belle-Branche, puis aux Jésuites de la Flèche et fut vendue nat^l le 5 novembre 1793.

Belle-Branche, cl., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — *B. près Béligan* 1570 (St-Aubin, *Molières*, t. VI).

Belle-Chasse, f., c^ne de *Brezé*.

Belle-Croix (la), cl., c^ne de *St-Jean-des-Mauvrets*. — *La B. Cr. sise au Bourg-Neuf près Brissac* 1628 (Et.-C.). — En est sieur n. h. Louis Saudelet 1623, François Saudelet, gouverneur du château de Brissac 1680, n. h. Félix Commeau 1725.

Belle-Dentière (la), f., c^ne de *la Chapelle-sur-Oudon*. — *La Belledantière* 1539 (C 105). — Autrefois de la paroisse de Sainte-Gemmes-d'Andigné, elle relevait en partie de l'abbaye St-Nicolas d'Angers.

Belle-Ecuelle (la), f., c^ne de *Pruillé*. — *La Belescuelle* 1614 (GG 133). — Appartenait à sire Pierre Ganches 1609, 1626.

Belle-Epine (la), f., c^ne d'*Angrie*.

Belle-Etoile (la), cl., c^ne de *Cheffes*.

Belle-Etoile (la), mét., c^ne de *Freigné*.

Belle-Etoile (la), f., c^ne de *Quincé*.

Belle-Etoile (la), c^ne de *Vern*, gisement d'un marbre noirâtre, veiné de blanc, à cassure laminaire, qui dénomme et alimente sur place un groupe de cinq fours à chaux établis de 1847 à 1851 dans le village de la Choletais. V. Millet, *Indic. de M.-et-L.*, t. II, p. 487-489.

Belle-Etoile (la), auberge, c^ne de *Villedieu*.

Bellefonds (de). — V. *Pissonnet de B.*

Belle-Fontaine, nom donné à la rivière du Beuvron sur la c^ne de *Bégrolle*.

Belle-Fontaine, c^ne d'*Angers*. V. *ci-dessus*, p. 84.

Belle-Fontaine, c^ne d'*Angrie*. — « Une pièce de terre qui autrefois fut en vigne et gat avec le bois taillis, appelé *les bois et vignes de B.*, près le cloux de *Mont-Archer* » 1637 (E 1364).

Belle-Fontaine, abbaye, c^ne de *Bégrolle*. — A 1,500 mèt. au N. du bourg. En y arrivant par Andrezé, le chemin étroit, encaissé, va se rétrécissant sous l'ombre des arbres, passe à la Roche-Beauchêne et à quelques cent pas de là s'incline et plonge à droite dans un véritable ravin taillé dans le roc, où se sont creusés depuis des siècles les ornières des chars, franchit le ruisseau sur un pont de bois, longe une carrière de granit en tournant le haut du coteau, au bas duquel dans le vallon apparaît la chapelle et sur les pentes le couvent enfermé dans de hauts murs.

Aux temps antiques une vaste forêt couvrait tout ce pays que traversait tout près de là la voie romaine de Nantes à Poitiers. Une source de tout temps révérée et dont la légende se prête à tout, fit de cette localité un rendez-vous fréquenté, que consacra bientôt, comme partout, une station pieuse. On attribue sans raison aucune, comme partout aussi, à Charlemagne la fondation au IXe s. de l'abbaye. Elle est due aux seigneurs de Beaupréau et de Chemillé et peut remonter aux premières années seulement du XIIe s. L'histoire n'en a pas d'ailleurs été recueillie et reste inconnue.

Digitized by Google

Dépendante, croit-on, primitivement de St-Michel en l'Herm, puis de Marmoutiers, elle fut réunie en 1225 au prieuré de la Roche-sur-Yon. Par transaction du 4 janvier 1556 l'abbé reconnut au seigneur de Beaupréau son droit de fondateur et déclara ses successeurs tenus à présenter au château, à chaque mutation, un épervier prêt à voler, ayant ses longes de soies et sonnettes d'argent. Charles de Bourbon et sa femme Philippe de Montespédon couvrirent la maison de leurs bienfaits. Charles y fut inhumé aux côtés de ses deux enfants et sa femme leur y préparait des sépultures somptueuses, qui furent élevées après sa mort sur des cénotaphes dans l'église collégiale de Beaupréau, V. *ci-dessus*, p 263. Les guerres de religion troublèrent le pays. On raconte que l'abbaye, investie par les protestants, soutint vaillamment le siège pendant trois jours. L'abbé aurait apostasié et brûlé tous les ornements. De la confusion des récits il paraît probable que les moines suivirent le parti de leur seigneur de Beaupréau, fidèle au roi, et qu'une bande non de huguenots mais de ligueurs, aux ordres de M. de Goulaines, pilla la maison en 1596. Après leur départ, le sacriste Jean Taillandeau répara les ruines des statues et des images et peignit les murs intérieurs de scènes diverses où il représentait, dit-on, les religieux bataillant sur leurs murs fortifiés. Ses confrères reconnaissants avaient placé sa tombe dans l'église avec une statue à genoux en costume de bénédictin. Au commencement du XVIIe s. l'abbaye tomba en commande et l'indiscipline déjà complète ne fit qu'augmenter. L'abbé Sublet, incapable de la dominer, fit appel à la congrégation de St-Maur qui y établit la réforme par l'introduction des Feuillants (7 décembre 1642). Les assemblées populaires et la foire surtout du jour de l'Assomption étaient, au témoignage de Grandet, l'origine de désordres infinis. L'abbatiale même était convertie en cabaret. Il n'y résidait plus que douze religieux au XVIIe s., huit seulement au XVIIIe s. V. un dessin Mss. de l'abbaye en 1707, dans les portefeuilles de Gaignières. — Les bâtiments sans entretien tombaient en ruines et les moines furent obligés d'obtenir par justice une part pour vivre des revenus que retenait le commandataire. Un arrêt de la Sénéchaussée d'Angers de 1743 leur en assigna les deux tiers.

Abbés : Pierre, 1150. — *Brunon*, 1167. — *Chrétien*, 1168. — Jean *Vaslin*, 1174 — *Gérard*, 1187. — *Jean*, 1200. — *Pierre II*, 1223. — *Pierre III*, 1284. — *Pierre IV*, 1345. — *Thibauld*, 1403. — *Louis*, 1429. — Pierre *Lambert*, 1525. — Guill. *Ménier*, 1539, † en 1551. — Guill. *Goupilleau*, 1552, 1555. — Nicolas *de Thou*, 1597, † en 1598. — René *Maquenon*, commandataire, 1602, 1609. — N. *Simon de la Lucière*, 1610. — Michel *Sublet*, 1642, † en 1649. — Henri *de Bruc*, 1647, résigne en 1683. — Jean-François *de Bruc*, conseiller, aumônier du roi, frère du précédent, 1684, † en 1704. — Charles-Marcien *de Druy*, 22 mars 1704, † le 6 décembre 1709. — *Leroy de Chavigny*, 1709, † en 1710. — Louis *de Balzac d'Illiers d'Entragues*, aumônier du roi, abbé de Valençay, prieur de Marcoussis, près Paris, 24 juillet 1710, † à Belle-Fontaine, subitement, en août 1720. Il était alors évêque de Lectoure. — François *Maréchal*, 8 janvier 1721, † le 18 août 1735. — Guill.-Geoffroy Jean-Pierre *de Blanes*, 1737, † le 7 mai 1754. — Pierre-Léonard, *de Laage*, † en exil en 1793.

En 1792 l'église contenait un bel autel de marbre à la romaine avec son tabernacle. Tout le reste de la maison paraît assez de vie mondaine; trois moines seulement y résident avec le prieur Charles-Jacques Asset. Un seul, Dom Rouret, déclare vouloir rester dans le cloître. Les deux autres et le prieur réclament leur liberté « et le plus tôt possible ». — En mars 1793 la Vierge du chêne miraculeux y fut rapportée de Cholet par les Vendéens vainqueurs — En 1794 les bâtiments furent incendiés par les républicains, une partie des biens vendus nat^t, les autres attribués aux hospices d'Angers et de Saumur ; — le reste tombait en ruine. — Vers la fin de 1815 le père Urbain, trappiste, né à Nantes, revenu des déserts de l'Amérique, acquit les masures encore debout et les terres voisines. A peine installé avec cinquante moines, il mourut le 2 avril 1817, à Cholet, d'où son corps fut rapporté à Belle-Fontaine, derrière la chapelle où se voit sa tombe. — En juin 1832 le père Fulgence fut arrêté comme compromis dans les troubles.

L'aspect actuel du couvent agrandi donnerait l'idée d'une grosse ferme neuve, n'était le portail avec sa grande croix noire et ses pieds droits en granit. Dans la cour assez mal entretenue s'ouvre à droite la *Porterie* : derrière les granges et des écuries jusqu'au jardin ; à quelques pas vers la gauche, l'*Hôtellerie*, logis à un seul étage couvert en tuile, pour les étrangers ; - à la suite un immense hangar et des dépôts ; — à droite et en face le *Monastère*, construction moderne, sauf partie de l'ancienne façade XVIIe s.) qui porte un écusson, et à l'intérieur l'escalier avec supports en pierres sculptées ; — au S., derrière les cloîtres, l'*Eglise* à une seule nef bordée par les stalles des religieux, avec autel en style néo-grec, chœur dallé en pierre, — et pour toute peinture, une tête de Vierge. Sur la porte figure la *Scène d'Emmaüs*, œuvre moderne et dont le Christ est d'une vulgarité extrême Dans le jardin le chevet apparaît avec tous les caractères romans du XIIe s., composé de trois absides rondes, celle du centre dans l'axe du chœur actuel, mais découronnée de ses modillons, les deux autres formant sans doute le prolongement des nefs latérales de l'ancienne église. Celle du N. a conservé ses modillons grimaçants. — Dans le mur Sud subsistent les fenêtres romanes longues, étroites, couronnées en fer à cheval. — Les *Dortoirs* alignent leurs couchettes entourées de planches mobiles : à chacune un lit en bois, une paillasse, deux couvertures, une discipline, un crucifix. — Au *Refectoire*, une table pour les frères, une autre pour les pères, une troisième en équerre pour les supérieurs. L'unique repas se compose d'un potage, de légumes ou de fruits, d'un demi-litre de boisson. — Les *Cloîtres* carrés entourent le cimetière, où des

Digitized by Google

croix de bois sur de petits tertres indiquent les tombes. Chaque mort y repose dans ses vêtements pour tout cercueil. — Dans la *Salle capitulaire* un seul siège pour celui qui préside ; des bancs autour pour les assistants ; deux ou trois lithographies d'abbés ou d'évêques. — La *Bibliothèque* peu fréquentée compte pourtant environ 10.000 volumes, le plus grand nombre de théologie. Il ne paraît pas qu'il s'y trouve des Manuscrits.

Le domaine comprend 117 hectares que cultivent les religieux. Dans le jardin un carré est affecté aux plantes médicinales.

Les religieux de chœur, au nombre de 15, sont prêtres ; ils portent une immense robe de flanelle blanche traînante à larges et longues manches. — Des simples frères, vêtus d'une sorte de chape en grosse étoffe d'un brun marron, 50 sont attachés à la culture du domaine ; les 19 autres servent la maison de leur métier de tailleur, horloger, relieur, menuisier, boulanger, tourneur, passementier, etc.

Sous le couvent, près le bois, la chapelle de Notre-Dame de-Bon-Secours est un petit édifice vulgaire sans décoration intérieure, sauf l'abside à six pans où figurent les statues de St Bernard, St Joseph, St Pierre, la Vierge, St Paul, St Dominique et St Anselme. — A l'extérieur l'abside forme au fond une petite tourelle ronde qui s'évase en niche profonde pour abriter une petite Vierge sous laquelle est encadrée dans un grillage la source miraculeuse. — A gauche et en remontant au couvent, un Calvaire (le Christ, la Vierge, St Jean) couronne un mur en hémicycle, où sont inscrits dans des encadrements les douze degrés de la Passion.

L'abbaye porte *d'argent à la fontaine de pourpre et trois étoiles de même posées en chef, croix à dextre et mitre à senestre, couronné et sommé d'un chapeau de sinople avec trois rangs de houpe de même*, et la devise : *Aquæ ejus fideles suæ.*

Notes Mss. de MM. Spal et Boutillier St-André, de Cholet. — Grandet, Mss. 630, f. 70 et Mss. 886. — Savary, *Guerres des Vendéens*, t. I, p. 56. — *Revue de Paris*, t. IV, art. de M. Romieu. — *Affiches d'Angers*, 29 mai 1821, art. de Poilitaché (Blordier-Langlois).

Belle-Fontaine, f., c^ne^ des *Cerqueux-s.-P.*

Belle-Fontaine, f., c^ne^ de *Chantocé.*

Belle-Fontaine, f., c^ne^ de *Chanzeaux.*

Belle-Fontaine, f., c^ne^ de *Chazé-sur-Argos.* terre seigneuriale, avec château clos de fossés, ponts-levis, basse-cour dans laquelle se trouvait la chapelle dédiée à St Yves. — Elle relevait de la baronnie de Candé et pour partie de Bécon. — Appartenait en 1412 à Gervais Auvé et Guillemette de Vendôme. Françoise Auvé, dame de B., leur petite-fille, inhumée aux Cordeliers de Senlis, était représentée sur sa tombe, dans la chapelle de la Vierge. V. un dessin dans Gaignières, t. VIII, 44, et *Rec. d'Oxford*, t. VI, 13. Elle avait épousé Yves Pierres, chevalier, sieur de B. en 1529 ; — René Pierres, mari de Renée Cartier, † le 13 avril 1616. — Anne Pierres, capitaine de la ville et château de Châteaubriant, 1626, mari d'Élisabeth de la Marqueraie. Il prétendait au titre de seigneur de la paroisse qui lui était contesté par le seigneur de Raguin. — Charles Pierres obtint en 1633 de son suzerain l'autorisation de placer un pont-levis. — La terre fut vendue judiciairement sur René Pierres, Jean et Marguerite Pierres, le 15 juillet 1666, à Jean Davau qui revendit immédiatement à Michel Gohin de Montreuil, mari de Françoise Doublard, 1668. — En est dame Marie Crespin, femme de Gaspard de Contades et héritière de sa mère, Madeleine Neveu, 1705 ; — Louis-Georges-Erasme, marquis de Contades, 1755 (E 1371, 1412). Il n'existe plus trace aucune du château, qui dans les guerres religieuses fut successivement pris et repris par les royaux et les catholiques et occupé par une garnison de ligueurs en avril 1590.

Belle-Fontaine, m^on^ b., c^ne^ de *Daumeray*, ancien logis modernisé dans le village et vis-à-vis le chevet de l'église de St Germain. La porte en bois sculpté représente Adam et Eve cueillant la pomme ; dans le fronton en pierre ornementée, un blason à la croix ansée chargée de cinq quintefeuilles, est porté par deux lions rampants ; au-dessus et derrière, dans un tuffeau, se lit la date 1570, qui paraît antérieurement d'un demi-siècle à ces sculptures. — A une autre porte voisine, sur la couronne d'une petite niche, qui abrite une grossière statuette d'Amour avec arc et flèches, est inscrit : *Ave huic domui.* — En est sieur en 1715 h. h. René Gorsse, en 1725 n. h. René Gorsse, mari de D^lle^ Louise Bruand. Le 24 février 1744 D^lle^ Marie Gorsse épousa Urbain Briant, marchand dont la famille possède encore ce curieux logis.

Belle-Frenière (la), f., c^ne^ de *Durtal.* — *La Bellefenière* 1678 (Et.-C.). — Acquis par l'hôpital de Durtal en 1727.

Belle-Garde, f., c^ne^ de *Durtal.*

Belle-Graine. — V. *Belgremme.*

Belle-Haie, f., c^ne^ d'*Andard.*

Belle-Ile, f., c^ne^ de *Brain-sur-l'Authion.* — *Une maison nouvellement bastie appellée B., pescherie, fossez, marais* 1749 (E 195)

Belle-Ile, f., c^ne^ de *St-Jean-des-Mauvrets*, dans une île de Loire. — *Les grèves et accroissements vulgairement nommés la Belle-Isle de Serrant* XVIIe s. (G St-Alman). — *L'île du Dagot alias Belle-Isle* (Ib.). — *L'Ile neuve* XVIIe s. (Ib., d'après un plan). — C'est une séparation en partie des communs du Bois-d'Angers (V. *ce mot*), dont les usagers y prétendirent droit longtemps.

Bellemère (*Gilles* de), jurisconsulte et canoniste, était archidiacre de St-Maurice et professeur de droit en l'Université d'Angers en 1371, mort évêque d'Avignon en 1409. Ses œuvres complètes ont été imprimées à Lyon en 1548 (7 vol. in-fol.) et 1586 (6 vol.).

Bibl. d'Ang., Mss. 1068. p. 52. — *Hist. de l'Eglise gallicane*, t. XIV, p. 466. — *Rev. d'Anjou*, 1862, p. 190.

Belle-Motte, cl., c^ne^ d'*Ecouflant.* — En est sieur n. h. Marc Lemerle 1680 (Et.-C.).

Belle-Motte (la Petite-), cl., c^ne^ d'*Ecouflant*, acquise par Elie de Carières, écuyer en 1708.

Belle-Noue, c^ne^ de *Charcé.* — *Bella Noa* 1127-1154 (Cart. St-Aubin, f. 67). — *Les fiez*

Digitized by Google

nommez les fiez de Charcé à présent nommé le fief de Bellenoue 1449 (E 1225). — Fief et seigneurie, sans domaine, relevant de la châtellenie de St Jean-des-Mauvrets. En rendent aveu Catherine Du Guéaquin en 1448, le prince de Rohan-Guémené, 1478, 1580, 1602, le comte de Serrant, 1694, Édouard Colbert de Maulévrier, 1710, le marquis de Saillant d'Estain, 1727, mari d'une Colbert de M., en 1789 le duc de Brissac (E 1227-1236).

Belle-Noue, ham., c^ne^ de *la Jumellière*. — *Bella Noa* 1180 circa (Chantoceaux, ch. or. 11). — Ancien fief acquis en 1606 de Renée Richard par Jérôme Blouin, sieur de la Vionnière.

Belle-Noue, c^ne^ de *Mûrs*. — *Le domaine du fief de Lué, à présent Belle-Noue* 1675 (E 967).

Belle-Noue, f., c^ne^ de *St-Laurent de la-P.*

Belle-Noue, f., c^ne^ de *St-Martin-du-Fouilloux*. — *Bella noa* 1159 (Cartul. du Ronceray, Rot. 3, ch. 36. — *Mauritius de Bellenoa, miles* 1210 (St-Pierre d'A. Louroux-Béc., f. 8). — Ancien manoir seigneurial, titré de châtellenie, sur la paroisse du Petit-Paris, qui en prenait souvent le nom. Il n'en reste plus aucun vestige qu'un espace circulaire entouré de douves. La terre a formé avec Linières le fond du comté de Serrant, V. *ce mot*. Elle avait son boisseau particulier et relevait directement du château d'Angers.

Arch. de M.-et-L. — Notes Mss. de l'abbé Allard. — Dom Bétancourt.

Belle-Noue, vill., c^ne^ de *St-Mathurin*. — Ce n'était qu'un canton de bois et de prés en 1446 quand Isabelle de Sicile en donna à Thibauld de Cossé, capitaine de son château de Beaufort, 30 arpents avec autorisation d'y bâtir maison et colombier, sous la seule obligation pour le fermier d'offrir à chaque renouvellement de ferme une bague d'or aux receveurs du comté.

Belle-Poule, c^ne^ *d'Aviré*. — V. *Forêt* (la).

Belle-Poule, c^ne^ du *Coudray-Macouard*. — *Une maison avec ses appartenances appelée B.* 1468 (E 854).

Belle-Poule, f., c^ne^ de *Lézigné*. — Vendue en 1655 par Pierre Haisteau à Louis Bommard.

Belle-Poule, vill., c^ne^ des *Ponts-de-Cé*.

Belle-Poule, chât., c^ne^ des *Ponts-de-Cé*. — *Bella Pola* 1166 (H.-D. *n* 29, f. 1). — L'antique forêt de ce nom couvrait sur une longueur d'environ deux lieues tout le pays formant une île entre l'Authion et la Loire, qui en avait détaché deux petits îlots. Elle appartenait au domaine et le 21 et le 22 octobre 1571 le roi Charles IX y vint chasser; mais déjà, sur la fin du XVIIe s., elle était aux deux tiers défrichée et transformée en bas prés, dont la seconde herbe s'affermait en pâturages jusqu'aux grandes crues. Vers cette époque aussi une partie en fut vendue à vil prix à Rautru de Serrant. Ce qui restait au domaine demeura aliéné par engagement à M. de Contades qui en 1788 l'affermait 10.000 livres. Le *Bois* dit *du Roi*, où l'*Ile des Mardières*, comptait encore à cette époque 22 arpents et appartenait à l'abbaye St-Aubin d'Angers; le *Bois de la Queue*, 30 arpents avec une pâture. Une première vente du 9 mars 1791 fut annulée comme contraire aux réserves de la loi du 22 novembre 1790. La République rentra en possession le 6 prairial an II et procéda à une nouvelle aliénation le 18 prairial an IV de l'île de Belle-Poule, comprenant la ferme et les pâtures du Grand-Bois, de la Queue, de la Taille, des Grottes, de la Coulée, du Bois-Ratier, avec les Bois-du-Roi et l'Ile-au-Bourg. — L'île est aujourd'hui rattachée au continent et par les travaux du canal de Sorges et par une levée qui la couvre en la bordant vers la Loire, depuis la Daguenière jusqu'aux Ponts-de-Cé (6.153 mèt. sur 5 à 6 mèt. de large). Elle est devenue le centre d'un domaine célèbre dans le monde agricole par son installation parfaite, la beauté de ses cultures et le choix surtout de ses élevages étrangers. Le 12 août 1843 le duc de Nemours honora d'une visite l'habile propriétaire, M. Boutton-Lévêque, V. *ce nom*. La modeste habitation, qui avait remplacé la ferme, a été reconstruite en 1856 sous forme d'un élégant et vaste chalet, qu'entourent de beaux arbres, restes épars de la forêt, et de magnifiques prairies. L'inondation survint pendant les travaux et faillit les faire délaisser. Autour s'élèvent de larges étables, remplies de vaches anglaises, des porcheries où s'engraissent les New-Leicester, des basses cours modèles, des boxes élégantes, attenant à des petites cours spéciales, rendues aujourd'hui aux bêtes à cornes, autrefois consacrées aux chevaux anglais et anglo-normands, dont l'élève a été supprimée. Le baron Nivière en a profité pour y recruter sa fameuse écurie.

Belle-Poule, f., c^ne^ de *Thouarcé*.

Bellère du Tronchay (*Louise-Agnès* de), née en septembre 1639 au manoir du Tronchay, près Martigné-Briand, ne fut baptisée qu'à l'âge de 11 ans. Son père la confia ensuite aux Cordelières de Vézins, puis l'envoya à Angers où elle reçut une éducation complète de demoiselle et suivit des cours de danse, de musique vocale et instrumentale, de géographie, de philosophie, de blason, d'histoire, des langues italienne et espagnole. Ainsi élevée, elle se livra à toutes les dissipations du monde pendant huit ans, puis tout d'un coup résolut de s'en retirer pour se donner toute à la dévotion la plus extrême. La mort de son père l'ayant laissée libre de suivre ses nouveaux goûts, elle s'engagea dans la communauté de Charonne, nouvellement établie, près Paris, et y fut prise de tels accès que, les exorcismes n'y suffisant pas, elle fut enfermée à la Salpêtrière. Revenue au calme, elle demanda à rester pour soigner les prisonnières, puis en sortit en 1686 et s'alla loger chez les Filles de la Providence, de là à l'hôpital de Loudun, puis à celui de Parthenay où elle mourut au service des pauvres et en grande réputation de sainteté le 1er juillet 1694. Elle fut inhumée dans la chapelle de la famille de Touery. Son confesseur, le jésuite Maillard, a écrit *Le Triomphe de la pauvreté et ses humiliations ou la Vie de Mlle de Bellère du Tronchay, appelée communément sœur Louise, avec ses lettres* (Paris, 1632, in-12). Il y raconte longuement les austérités de sa dévotion, qu'il

Digitized by Google

exalte ainsi que le P. Chamart, son dernier biographe. « J'aime mieux y renvoyer que d'en proposer un abrégé sec, écrivait le pieux et savant « Pocquet de Livonnière. Il ferait ma confusion « en prouvant combien je suis peu homme d'orai- « son ». La famille lui avait donné communication d'un mémoire manuscrit que possède aujourd'hui M. l'abbé Tartif.

D. Chamart, *Vie des Saints d'Anjou*, t. III, p. 330. — Pocq. de Liv., *Illustres d'Anjou*, M·s. 1067, p. 25 et 1068, liv. III, p. 47. — Bodin, *Angers, Biogr. ang.* — Notes Mss. de Dirmand.

Belle-Rive, f., c^ne^ de *Rochefort-sur-Loire.*

Belle-Rivière, f., c^ne^ de *Chantoceaux.* — Ancien fief appartenant en 1539 à Jean Préseau, écuyer, à Franç. Préseau, écuyer, en 1685, avec maison noble dont les ruines (XVIe s.) apparaissent à droite, sur le bord de la route allant à Drain. Non loin se trouvait le port Hamelin. La rivière y formait un vaste estuaire, avant de franchir la passe du rocher qui porte Chantoceaux.

Belles-Caves (les), ham., c^ne^ de *Brezé.* — *Les Caves-Neuves* 1709 (Et.-C.). — *Le village des Belles-Caves* 1740 (Ib.).

Belle-Tête, c^ne^ de *Mélay*, sur le ruisseau de Cossé. — *Une place vuide où estoit anciennement une maison et un moulin appelé le moulin de Belle-Teste* 1400. — Il était reconstruit dès 1420 et dépendait de la terre de Bouzillé (E 193). — Il n'y existe plus ni habitation ni moulin. — Au carrefour des chemins de la Goibellerie et de la Grande-Bretandière se voit encore le socle d'une *croix* dite *de Belle-Tête*, chargé autrefois de deux croix.

Belle-Touche, cl., c^ne^ de *la Possonnière.* — En est sieur n. h. Bernardin Cador, conseiller au Parlement de Rennes, 1599, François C. 1647. — Il a été tenté vers 1840 une exploitation de gîte anthraxifère bientôt abandonnée, où se rencontraient à 12 ou 13 mètres de profondeur de nombreuses empreintes de plantes, notamment de fougères.

Belleurie (la), ham., c^ne^ de *Nyoiseau.*

Belle-Ville, f., c^ne^ de *St-Hilaire du-Bois.*

Belle-Ville, f., c^ne^ de *St-Pierre-Maulimart.* — *La terre de B.* 1452 (E 929). — Appartenait en 1609 à Charles de Savonnières, et dès la fin du XVIIe s. jusqu'à la Révolution à la famille de Rougé sur qui elle fut vendue nat^t^ le 25 février an VI. — Les bois d'alentour au XVIe s. étaient infestés de loups qui dévoraient les enfants en plein jour.

Belle-Ville, f., c^ne^ de *Vaulandry*, encore toute en landes au XVe s.; — dépendance de l'abbaye de Mélinais, vendue nat^t^ le 25 février 1791.

Belle-Vue. — V. *Nid-de-Pie.*

Belle-Vue, c^ne^ d'*Allençon*, maison bâtie vers 1841.

Belle Vue, f., c^ne^ de *Beaupréau.*

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Beausse*, bâtie en 1862.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Bécon.*

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Blou.*

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Bouchemaine.*

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Breil*, 1727 (Et. C.).

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Brezé*, ancienne dépendance de Grandfond.

Belle-Vue, cl., de *Briolay.*

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Cantenay-Épinard.*

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Chanteloup*, bâtie depuis 1850.

Belle-Vue, m^on^ b., c^ne^ de *Chantocé.*

Belle-Vue, chât. et f., c^ne^ de *la Chapelle-St-Laud.* — Autrefois et souvent encore *Bel-Air.* — Château construit par la comtesse de Balbie, agrandi et remanié par Louis-Auguste Gaultier qui s'y ruina honteusement en futiles embellissements. Des pierres accumulées dans les défrichements il a été formé une butte factice soutenue à l'extérieur par un revêtement avec trois tours tronquées, dont deux grosses flanquent une porte plein-cintre, entrée d'un couloir, qui conduit à l'esplanade supérieure. De là on domine tout le pays vers Sud. A l'opposé, de loin, on croirait voir les ruines d'un vieux castel. La route de Bourgneuf à la Chapelle passe derrière le monticule, qu'un pont relie à la propriété. C'est aujourd'hui un important domaine, acquis récemment de M. Farran par M. Cartier et dont l'exploitation, à titre de ferme, est dirigée par M. Parage. Non compris le château, les jardins, le parc et les taillis, elle compte 62 hectares en rapport, que traverse en ligne droite (1 500 mèt.) un chemin d'exploitation. Le domaine est cité comme un modèle de culture appropriée, améliorante, progressive et pour l'élève de bons reproducteurs.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Châteauneuf.*

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Châtelais.*

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Chazé-Henry.*

Belle-Vue, m^in^, c^ne^ de *Cheffes.*

Belle-Vue, ham. et f., c^ne^ de *Chemillé.*

Belle-Vue, c^ne^ de *Cholet.* — Trois localités y portent ce nom, dont un petit hameau.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Clefs.*

Belle-Vue, m^in^, c^ne^ de *Corné.*

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Drain.*

Belle-Vue, ham., c^ne^ de *Faie*, à 1.200 mèt. à l'O. du bourg. — Il y a été construit en 1868-1869 sur la crête du coteau du Layon un château encore inachevé en juin 1872, qui appartient à M. Gibert.

Belle-Vue, f., c^ne^ du *Fief-Sauvin.*

Belle-Vue, ham., c^ne^ du *Fuilet.*

Belle-Vue, c^ne^ de *Gennes.* — *La chapelle* 1648, *la maison de Belle-Veue* 1649, *les maisons de sa Gr le mareschal de Brezé, sçavoir le chasteau de Milly et Belle-Veue* 1649. — *Le chasteau de B.* 1692, 1702 (Et.-C.). — Sur un des points culminants de la forêt de Milly, à 1 kil. du village, la carte de l'État-Major signale des *ruines* sans nom, appelées dans le pays *caves* ou *château de Belle-Vue* Les murs en certains endroits, vis-à-vis notamment un vallon planté de chênes, s'élévaient naguère encore à 5 et 6 mèt. de haut, restes d'un bâtiment d'environ 20 mèt. de long sur 7 de large; près de là, une cave voûtée en tuffeau, de 6 à 7 pieds de long sur 10 de large; des traces d'allées et de pavé en grès aux abords d'un marécage, ancien abreuvoir; des ceps de vignes dégénérés, des souches d'arbres à fruit; tout ce qui subsistait d'un manoir construit vers 1647 par le maréchal de Brezé, seigneur de Trèves et

Digitized by Google

de Milly, avec chapelle dont la cloche fut bénite le 12 mai 1648 dans l'église de Milly et nommée *Urbain* par le premier valet de chambre du maréchal, Simon-Prévost, sieur de Vieille-Court. Le 17 octobre 1650 Claire-Clémence de Maillé-Brezé, épouse de Louis de Bourbon, donna cette chapelle à l'église de Milly. — A partir de cette époque, c'est-à dire dès la mort du maréchal, le logis n'est plus noblement habité et l'agent chargé de la garde de Milly et de Belle-Vue se réduit au titre de « concierge de Milly ». — Les lambeaux de murs ont été jetés bas, les pierres utilisées dans les chemins ou dans les constructions voisines. Sur la butte qui domine tout le pays d'alentour on ne voit plus que des débris d'à peine un mètre de haut, couverts de bois, de genêts, d'épines et d'ajoncs. — Tout près de là a été construite une maison bourgeoise.

Belle-Vue, f., c^ne^ du *Guédéniau*.

Belle-Vue, quartier du bourg de *Jallais*.

Belle-Vue, ham., c^ne^ de *Jarzé*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Jumelles*.

Belle-Vue, ham., c^ne^ de *la Jumellière*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Liré*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Marans*.

Belle Vue, f , c^ne^ de *Marigné*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *la Meignanne*.

Belle-Vue, mét., f., c^ne^ *Mélay*, construite à la Libergère en janvier 1858.

Belle-Vue, m^in^, c^ne^ du *Ménil*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Montfaucon-s.-M*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Montjean*. — Une exploitation de houille, entreprise sur de vastes dimensions, y a été délaissée en 1812.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Montreuil-sur-Maine*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Parcé*.

Belle-Vue, c^ne^ du *Plessis-Macé*.

Belle-Vue, cl. et f., c^ne^ de *la Pommeraie*.

Belle-Vue, ham., c^ne^ de *Pouancé*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *la Renaudière*.

Belle-Vue, m^on^ b , c^ne^ de *St-Aubin-de-L*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *St-Georges-sur-Loire*.

Belle-Vue, m^on^ b., c^ne^ de *St-Hilaire-St-F*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *St-Lambert-d.-Levées*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *St-Macaire-en-Mauges*, bâtie depuis 1858.

Belle-Vue, ham., c^ne^ de *St-Quentin-en-M*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Flée*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Segré*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Somloire*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Trélazé*.

Belle-Vue, ham., c^ne^ de *Vauchrétien*.

Belle-Vue, f., c^ne^ des *Verchers*. — *Belveust*, *Belveur* 1612 (Et.-C.). — En est sieur à cette date n. h. René de Strossy, écuyer, en 1637 Jacq. Jarret, écuyer.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Vernantes*.

Belle-Vue, f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*.

Belle-Vue, f., c^ne^ de *Villedieu*.

Belle-Vue-sur-la-Lande, f., c^ne^ du *Guédéniau*.

Belliard (*Mathurin-Louis*), fils de Louis B., maître apothicaire, sieur de l'Isle et petit-fils de maîtres chirurgiens, né en 1696, fut reçu docteur-régent en la Faculté de Médecine d'Angers le 17 juin 1724. Il en était doyen en 1767. Dès 1726, comme encore en 1752, non pourtant sans interruption dans son service, il figure parmi les médecins de l'Hôtel-Dieu. — † le 9 avril 1778, âgé de 83 ans. Il avait épousé le 22 janvier 1726 la fille du docteur Jacques Naudin, inhumée le 16 juillet 1756 à Brain-sur-l'Authion.

Bellière (la), f., c^ne^ de *Liré*.

Bellière (la), cl., c^ne^ de *St-Barthélemy*.

Bellière (la), ancien hôtel seigneurial dans le bourg de *St-Florent*. — « *Mon hostel, cour et place appellez la Beslière en vostre ville de St-Fleurant-le-Vieil* » (St-Florent, Cellérerie). — *La Bellière-St-Florent* 1668 (St-Flor.). — En est sieur René Jarret, écuyer, 1506, Pierre J. 1541. — Est acquis judiciairement le 9 août 1612 par Fr. Cochelin. — Appartenait en 1705 à Louise Vuallet, veuve en secondes noces de Pierre de la Marqueraye, sieur de la Primetière, et en premières noces de René Cochelin. — Le possesseur du fief était tenu de mener et conduire l'abbé de St-Florent par la bride de sa monture « depuis la porte Brunet jusqu'à la porte du monastère » lorsqu'il y faisait sa première entrée.

Bellière (la), chât., c^ne^ de *St-Pierre-Maulimart*. — Anc. fief et seigneurie relevant du Petit-Montrevault et dont dépendaient encore au XVIIIe s. trente terres ou métairies et trois moulins à eau dans les paroisses de St-Pierre-Maulimart, de la Salle-Aubry, du Fief-Sauvin, de Villeneuve, la Chapelle-St-Florent, St-Quentin et St-Florent. — En est sieur avant 1369 Pierre Bouchard, chevalier, dont la fille épousa vers 1380 Pierre de la Court ; — Jean de Brie, mari de Catherine de la Court, 1406, Jean de Coesmes, mari de N. de la Court, 1418, 1444. Leur héritage passa, faute d'enfants, à un neveu, Jean de la Court 1557. Son petit-fils Guyon de la Court fonda le 30 décembre 1533 au manoir la chapelle seigneuriale de la Conception. La petite-fille de Guyon épousait à Saumur le 22 novembre 1589 René de Rougé, sieur des Rues, nommé en 1594 gouverneur du Lude et mort le 3 juin 1621. Leur fils aîné René hérita de la terre. Le titre de *marquis du Plessis-Bellière* est pris par leur sixième fils, Jacques, et passe à sa descendance, sans que jamais elle ait possédé cette seigneurie, qui ne fut d'ailleurs jamais un marquisat. — S'y succèdent de père en fils, vivants d'ordinaire au château, René II, marié en 1637 à Marie Jousseaume, † en 1647, — leur fils Pierre II, aide de camp du maréchal de Créquy, qui épouse à la Blinière en Beaufort, le 15 juillet 1649, Avoie de Chérité, — Pierre III, dit le marquis de Rougé, marié en 1700 à Jeanne Prézeau, † le 17 septembre 1707. — Sa veuve, qui vivait alors déjà retirée à la Visitation d'Angers, y prit le voile en 1730 et en mourut supérieure le 9 janvier 1757. — Pierre François, marquis de Rougé, V. *ce nom*, se maria en 1749 avec Marie-Cl.-J.-Julie de Coetmen, dont la tombe a été rétablie en 1828 et se voit encore dans l'église. — Bonabes-Jean-Catherine-Alexis de R., marié le 7 janvier 1777 à Victorienne-Delphine Nathalie de

Digitized by Google

Rochechouart-Mortemart, † le 9 juillet 1783 dans la traversée de la Guadeloupe ; — Bonabes-Louis-Victorien-Alexis de Rougé, encore sous la tutelle de sa mère en 1789.

L'ancien château intact à cette date, présentait un long corps de logis à trois étages, flanqué de deux pavillons, l'un à droite en saillie légère sur le centre, l'autre à gauche plus haut et plus ornementé, avec la tour du Trésor ; le tout en briques, sauf les frontons décorés et l'encadrement des croisées, avec haute cour vers O. précédée d'un portail et d'une pelouse et basse cour vers N., esplanade, étang, hauts et bas jardins, vergers, bosquets de tilleuls, futaies avec grande allée et jeu de paume, glacière dans une des prairies. Une galerie reliait à la tour la chapelle, dont le fond était décoré de vitraux armoriés en forme de losange, portant *d'argent au cerf de gueules armé d'un bois et de pieds de sinople*, — un autre, mi-partie, à droite, *d'argent fascé de trois pièces de sable et contre-fascé de six de même*, et à gauche, *d'or à la tête de more de sable liée d'argent avec trois coquilles de gueules posées deux et un*. L'habitation et ses dépendances furent incendiées pendant la guerre, la terre vendue natt le 27 germinal an VI à M. Liphard-Desrosiers qui revendit le 26 brumaire an X à M. Denis Mesnard. Sa fille, mariée au notaire Déhérain, de Paris, en hérita et eut pour gendre Ch.-Alfred, comte d'argent de Deux Fontaines, de qui le 25 janvier 1850 la propriété fut acquise moyennant 90,000 fr., par les frères Charles, Henri et Théodore Langlois, entrepreneurs de travaux de chemins de fer. Dès 1826 la meilleure part des bâtiments restant avait été démolie, y compris la chapelle. Ne pouvant ni conserver, ni restaurer l'ancien édifice ruiné, les nouveaux acquéreurs ont fait élever sur l'emplacement même un des plus beaux édifices modernes de l'Anjou (architecte Dellêtre, d'Angers). C'est un grand corps de bâtiment de style renaissance (56 mèt. sur 13 ; - et 29 en hauteur jusqu'à la plate-forme centrale), avec deux ailes sur le même plan, dont les doubles toits en cône tronqué se détachent, disposition très simple relevée par l'élégance et l'harmonie de l'ornementation. Un escalier monumental conduit à un magnifique vestibule de style ionique. A l'intérieur, grande salle à manger, sombre, peinte en vieux bois avec gracieuses peintures sur les vantaux des portes, bibliothèque peinte à fresque, grand salon blanc et or, relevé de moulures, à cheminée de marbre blanc plongeant par une glace sans tain sur la salle de billard, que termine un charmant fumoir. — Au premier étage une galerie peinte en vieux bois relevé d'or et d'azur et décorée de vingt-quatre cariatides relie les chambres où sont réunies toutes les élégances de la vie moderne. — A distance, sous la verdure, s'ouvrent des étables et des écuries modèles ; — tout à l'entour un parc anglais dessiné par Noisette, de Nantes, — et le domaine d'un seul tenant de 513 hectares dont 80 en bois,

Arch. de M.-et-L C 106, f. 32 et ventes nat. 2e origin. no 233. — De Wismes, *l'Anjou*, où se trouve une vue extérieure du château. — *Affiches d'Angers*, 1832, no 57 ; 1833 19 février. — *Journal de Maine-et-Loire*, 30 juillet 1855.

Bellière (la), f., cne de *Varennes-sous-M.*

Bellière (la Petite-), f., cne de *St-Pierre-Maulimart.* — *Le bordage de la P.-B.* fut échangé le 29 mars 1554 par les sieurs de la Bellière avec le prieur du Petit-Montrevault « contre les terres non herbergées appelées les Jou« rassières en Chaudron » (Terrier de la Bellière).

Belligné, vill., cne de *Faie*, à 2,400 mèt. au N. du bourg. — *Le lieu, maison, fief et seigneurie de B.* 1531 (C 105, f. 231). — Relevait pour partie des seigneuries de Thouarcé et du Ménil. En est sieur en 1326 Philippon et Simon Malart, Jean Aménart 1462, 1466, Thomas de la Roche, sieur de Daillon, 1490, 1518, Joachim de la Roche, sieur de Daillon, mari d'Anne Acarie, 1539, 1545, Claude de la Roche, sœur de Joachim, par partage du 25 février 1580, épouse en premières noces d'Eusèbe du Puy du Fou, chevalier, 1606, de qui hérite Jacq. Rigault, son fils d'un second lit, 1639, n. h. Fr. Rigault, chevalier, sieur de Millepied, 1680, sa veuve, Anne de la Pouèze, 1684. — Leur fille Anne R. épousa Jacques-Charles de la Béraudière dont le fils Jacq.-Marie-Franç. de la B. la possédait en 1790. — La terre vendue natt le 19 messidor an IV a été dépecée. — Le curé P. Jarry, d'Allençon, s'était fait bâtir dans le village, en résignant sa cure en 1750, une maison identique à son ancien presbytère et y mourut le 27 avril 1766, âgé de 91 ans. — L'ancienne maison seigneuriale a été rebâtie en 1827, sur la crête du coteau. C'est aujourd'hui une simple ferme qui n'a conservé que la base d'une des anciennes tourelles.

Arch. de M.-et-L. C 105 ; E 4007. — Arch. d'Allençon — Notes Mss. de M. Raimbault.

Belligné, saulaie, cne des *Ponts-de-Cé*, autrefois de la paroisse d'Erigné, avec « maison seigneuriale », appartenant au xvie s., 1570, 1572, à la famille noble Du Bouchet, à dame Claude Royrand en 1623 et en 1644 à n. h. Pierre Bouclier, sieur de la Tremblaye, — à Louis Bouclier en 1662.

Belignés (les), vill, cne de *Sceaux.* — *Le Petit, le Grand-Béligné* (Cass.). — Les censifs du prieuré de Sceaux distinguent *le Grand-A. alias Lorie* ou *Belligné-Lorin*, closerie, puis métairie, acquise de Boureau de Versillé par M. de Varennes en 1764, *Belligné-le-Rouge alias le Petit-B.* ou *la Claye Belligné-Tuffades*, *Belligné-Goupil*, *Belligné alias l'Anglaiserie*, assemblage de closeries qui forment aujourd'hui village. — *La mét. de Belligné-Lorie* fut cédée le 16 septembre 1777 par Goddes de Varennes au Chapitre St-Martin d'Angers,

Bellinière (la), f., cne de *la Jaille-Yvon.*

Bellissons (les), cl, cne de *Fontaine-Guérin*, réunie à la cl. des Chevrunières et vendue natt sur Charles-Jean d'Andigné le 8 ventôse an II.

Bellivière (la), f., cne de *Cholet.*

Bellivière (la), ham., cne du *Longeron.* — *La Belinière* (Cass.).

Bellommée, vill., cne du *Lion-d'Angers.* — *La Belle-Hommaye* 1642, *la Belhomaye* 1680 (Et.-C.).

Bellonnaie (la), f., cne d'*Aviré.*

Bellonnière (la), f., cne de *Champigné.*

Digitized by Google

Bellonière (la), cl., c^ne de *Daumeray*, 1605 (Et.-C.). — En est sieur René Houssaye, sieur de Miré.

Bellonnière (la), f., c^ne de *Durtal*. — *La Bellonnière* XVIe s. — Dans la paroisse de Gouis. Relevait de la Motte-Grenier, et en partie d'Aligné. — En est sieur René Savary en 1540; — Fr. Rompelle, mari de Renée Savary, en 1680.

Bellonnière (la), ham., c^ne de *Durtal*.

Bellonnière (la), c^ne de *St-Germain-des-Prés*. — En est sieur René de la Rivière 1534, Franç. de la R. 1635, mari d'Anne Robin.

Bellonnière, f., c^ne de *Soulaire-et-Bourg*, ancienne dépendance de la Rouxellière.

Bellouard (*Frédéric*), né à Montaigu en 1776, mort vers 1845, possédait une belle collection de livres, de médailles et d'antiquités. La Bibliothèque de la ville a recueilli de lui le manuscrit d'un mémoire qu'il avait rédigé sur l'histoire gallo-romaine de l'Anjou pour un des concours de la *Société Industrielle* (mai 1840). — Il lui avait adressé dès 1836 une lettre portant indication de fouilles archéologiques, qu'a publiée son *Bulletin* (t. IX, p. 205).

Bibl. d'Ang., Mss. 898.

Belloueteries (les), ham., c^ne de *Chaudefonds*. — *Un bordaige o ses appartenances vulgairement appellé la Belueterie* 1412 (E 668). — *La Belluaterie* 1480 (E 624).

Belœil, f., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — *Vinæ in clauso de Belœil* 1522 (Chap. St-Martin). — *Le lieu, fief et mél. de Belleil* 1539. — *Belœil* 1587, *Bellail* 1612 (Et.-C.). — *Bellay, Beillay* 1625. — *Belleil* 1639. — *Bel-Œil alias le Petit-Champ-Chasles* 1871 (Affiches). — Appartenait en 1539 à Me Vincent Du Breil, greffier de la mairie d'Angers, par sa femme Blanche Alexandre, en 1587, 1610 à n. h. Jean Du Breil, sieur de Champ-Charles, mari de D^lle Franç. Poujault, en 1625 à son gendre n. h. Pierre Boucher, en 1653 à n. h. Jacq. Davy du Chiron, avocat au Présidial et échevin d'Angers, banquier en cour de Rome, en 1789 à messire René Roland de Martel, par sa femme Anne de Laurens.

Bel-Oiseau, ham., c^ne de *Bécon*. — *Bon-Oiseau* (Cass.).

Bel-Oiseau, f., c^ne de *Chanteloup*.

Beloisière (la), f., c^ne de *Corzé*. — *La maison appelée la B.* 1614 (E 21).

Beloisière (la), f., c^ne de *Daumeray*. — *La Belouasière* 1694 (Et.-C.).

Belon, ruiss. né sur la c^ne de *St-Lambert-du-Latay*, s'y jette dans le Layon; — 2.300 m. de cours.

Belon (.. ...) chapelain du château de Saumur, possédait des manuscrits sur l'Anjou, que Pétrineau des Noulis eut quelque temps entre les mains (1690).

Belonnaie (la), f., c^ne d'*Aviré*.

Belordeau (*Jean*), sieur de la Grée, avocat à Angers, 1580, « le plus curieux amateur de l'antiquité qui y ait jamais existé », dit son ami Bruneau de Tartifume (Mss. 870, p. 415). Il avait laissé de nombreuses notes manuscrites dont hérita son fils aîné Jacques, avocat comme lui au Présidial d'Angers, 1610, et qui furent perdues.

Belordeau (*Pierre*), avocat au Parlement de Rennes, et pour cette raison revendiqué par les biographies bretonnes, est angevin, comme l'indique à demi le titre de ses livres, et fils sans doute du précédent et de Renée Talluau. On le voit publier dès 1598 des *Remontrances au Roy contenant un bref discours des misères de la Bretagne, de la cause d'icelles et du remède que Sa Majesté y a apporté par le moyen de la paix*, par P B. A. (Angers, Ant. Hernault, in-12 de 59 pages, — et la même année Paris et Lyon, in-8°), qu'il réimprima sous ce titre : *Polyarchia ou de la domination tyrannique et de l'autorité de commander usurpées par plusieurs pendant les troubles, en forme de remontrances, etc.*, par le sieur de la Grée Belordeau (Paris, 1617, in-4°); — *Observationes forenses, contenant diverses questions tirées du droit civil, des ordonnances et des coutumes et partie d'icelles confirmées par arrêts du Parlement de Bretagne* (Paris, in-4°, 1617), avec la *Polyarchia* à la suite, et la même année un abrégé du livre réédité avec modifications (Paris, 1621, in-4°; — *Récit et véritable discours de l'entrée de la Reine-mère dans la ville d'Angers faicte le 16 octobre 1619* (Angers, Ant. Hernault, 1619, petit in-4° de 106 p., — la dédicace est signée : *Belourdeau*); — *Controverses agitées en la cour du Parlement de Bretagne*, recueil de discours (Paris, Buon, 1619 et 1620, 2 vol, in-4°, le premier réédité en 1626); — *Commentaire sur la Coutume* (in-4°, 1624), ouvrage hâtif et sans valeur, qui pourtant eut jusqu'en 1674 sept éditions. L'auteur annonçait un *Traité des Vanités*, un article de *l'Entrée du Temple*, restés manuscrits. — On ne sait d'ailleurs rien de sa vie.

Belot, avocat du roi à Baugé, comme son père Paul, et neveu de Charles Belot de Napvril, procureur du roi à Angers, fut pendu à Paris vers la fin de juillet 1589 pour crime de faux et de concussions.

Mss. 919, fol. 176 v°.

Belot (*Guillaume*), orfèvre de Saumur, fournit une nef d'argent « pour mettre l'encens » à l'église St-Pierre en 1428.

Belot (*Louis*), imprimeur, Angers, 1629.

Belot (*Pierre*), maître orfèvre à Saumur, 1467.

Belotière, Belouardière, Belouines. — V. *Blotière, Blouardière, Blouines.*

Beloup, ruiss. né sur l'extrême confin de la c^ne de *la Plaine*, près la petite saunerie, pénètre sur la c^ne de Coron et y coule du S. au N. en formant la limite avec celle de St-Hilaire, jusqu'à son confluent dans le Lys, à 500 mèt. à l'O. du château des Hommes. — La carte cantonale l'appelle *ruiss. de Bellouque* en indiquant néanmoins *la Planche de Beloup*; — 4.500 m. de cours.

Beltière (la), vill., c^ne de *Chanzeaux*. — *La Belletière* 1618 (Pr. de Doué) et XVIIIe s. (Cass), dont est sieur h. h. Artus Chabot.

Beltière (la), ham. et lande, c^ne de *Freigné*.

Béluardière (la), f, c^ne de *Brissarthe*.

Digitized by Google

Béluère (la), f., c^ne de *Blou*.

Bélune (le), cl., c^ne de *Mélay* (Cass.), nom inconnu aujourd'hui.

Belvéder (le), cl. c^ne d'*Angers*.

Belvéder (le), ham., c^ne d'*Ingrandes*.

Belvéder (le), f., c^ne de *Marigné*.

Belzunce de Castelmoron (*Marie-Anne-Louise* de), d'une famille alliée aux La Force, aux Biron, aux Grammont, aux Montmorency, aux d'Albret, fut tenue sur les fonts de baptême par Mlle de Montpensier. Elle prit l'habit à l'abbaye de Saintes, mais sa tante maternelle Françoise de Caumont Nompar de Lauzun, qui en était abbesse, l'appela avec elle à titre de coadjutrice, quand elle vint au Ronceray, et bientôt se démit en sa faveur. Elle fut bénie le 22 septembre 1710 par l'évêque de Marseille, son frère, assistée des deux précédentes abbesses Françoise de Lauzun et Charlotte de Grammont. Son esprit d'humilité la portait à se démettre de cette charge qu'elle dut conserver, au refus du roi d'accepter sa démission. Elle agrandit le monastère, augmenta le nombre des religieuses, fit réparer l'église, renouveler les orgues et les ornements des autels, installer enfin à grands frais un vaste jardin pour la communauté. Elle mourut le 24 septembre 1742, après trente-deux ans de gouvernement. Le père jésuite De Lamarche prononça le 14 février 1743 son oraison funèbre, qui a été imprimée (Angers, Dubé, in-4° de 45 pages).

Bibl. d'Ang., Mss. 762, p. 147. — Leboreau, Mss., t. III, p. 84 et 68. — Hauréau, *Gall. Christ.*

Bémondrie (la), f., c^ne de *la Pommeraie*.

Bénaben (*Jean-Claude-Gautier-Louis*), né à Toulouse en octobre 1746, entra dans l'Oratoire le 1er juillet 1774 et après avoir quelque temps professé à l'École d'Effiat vint occuper la chaire de mathématiques au collège d'Angers où cet enseignement était célèbre. Il accueillit la Révolution avec transport, prêta serment le 16 janvier 1791 et mit au service des idées nouvelles sa parole abondante et sa plume facile à l'enthousiasme. A ce double mérite il dut aussi d'être aussitôt nommé du premier club qui s'organisa à Angers (mars 1791) sous le nom des *Amis de la Constitution*, centre des libéraux de 89, qui ne se refusaient pas aux enseignements et aux nécessités de la situation nouvelle mais seulement à l'exaltation insensée des frénétiques. Le discours qu'y prononça Bénaben pour sa réception est imprimé et se termine, après force lieux communs, par l'éloge du Roi honnête-homme. C'est lui qui signa comme secrétaire et rédigea sans doute la première adresse qu'ait reçue l'Assemblée nationale pour l'affranchissement des noirs. Le 11 décembre 1791 il y admit, en sa qualité de président, le maire Pilastre et prononça à cette occasion un discours que publia le *Journal* de Jahier (n° 14, p. 100). Il donna sa démission le 8 janvier 1792 pour présider en octobre suivant la *Société* bien plus avancée et tout à fait populaire *des Amis de la Liberté et de l'Egalité*. C'est à ce titre qu'il écrivit à Roland pour lui exprimer ses regrets de sa sortie du ministère, et les *Affiches d'Angers* (30 octobre), qui publient la lettre, donnent la réponse de Roland. Il fut aussi le rédacteur, l'inspirateur et le premier signataire de l'adresse envoyée le 5 novembre 1792 à la Convention pour proposer la formation d'une garde départementale recrutée de deux hommes au moins par commune. Le lendemain il écrivait à Isnard, le Girondin : « Vous êtes notre homme, notre citoyen, notre député, notre guide », et toute une longue lettre, dont l'accent d'une exaltation extrême témoigne que sa démarche de la veille n'accusait pas une pensée réactionnaire. Pendant ce temps une espèce de pensionnat, dont Bénaben avait été autorisé à prendre la direction (15 novembre 1792), essayait de continuer le Collège d'Anjou ; mais les exigences des temps en mettaient à de rudes épreuves la discipline, et dans les premiers jours de 1793 (28 mars) Bénaben se trouvait avec trois de ses professeurs enrégimenté dans la première colonne de l'armée de l'Ouest de Maine-et-Loire et demandait de Varades un congé ou absolu pour retourner à ses pensionnaires ou de quelques jours pour les renvoyer à leurs parents. Son commandant Delaunay-Maussion le chargea de porter lui-même la lettre au Département qui le retint à Angers et quelques mois après lui donnait mandat et titre de commissaire civil près l'armée de St-Georges « pour observer les mouvements de cette armée et en rendre compte à l'Administration. » — Bénaben dès lors vit en plein camp, reste les quinze premiers jours sans se déshabiller, court au feu, au conseil, combat, commande, charge à coups de plat de sabre les fuyards, assiste les généraux et surtout passe une partie du jour à faire le récit de leurs inepties. Parti le 19 octobre 1793, avec un hussard et le jeune Delaage (V. *ce nom*) pour ordonnances ou pour escorte, il se fait passage à travers les fuyards qui déjà encombraient la ville et rejoint l'armée du général Olanier campée dans les bois de la banlieue d'Angers. Il la suit à St-Georges où est tué Duverger, son collègue de mission, à St-Germain-des-Prés, à Segré, à Châteaugontier, à Craon, à Châteaubriant. Là, son influence baisse ; il est hors de son département et sans pouvoirs, et se trouve heureux d'assister de son expérience un commissaire du ministre qui lui délègue une partie de son autorité ; puis, quand Olanier est suspendu, il s'attache à Marceau, assiste à la déroute d'Antrain, revient à Nantes pour prendre des nouvelles sûres, s'endort dans l'antichambre de Carrier, qui défend de le réveiller, et arrive à Angers trente-six heures avant les Vendéens. Il prend avec son ami Vial sa part des dangers du siège et se remet en route deux jours après la délivrance, entre le premier à Baugé, s'attache au général Carpentier (V. *ce nom*), entre au Mans avec les premières colonnes, assiste au carnage et pour tout butin ramasse un chapeau surmonté de six panaches blancs qu'il envoie au Département comme celui de La Rochejacquelein et qu'il reconnut plus tard être celui de d'Autichamp ou de Duhoux. Sa lettre (23 frimaire), qui annonce la prise du Mans et l'envoi de ce trophée, fut imprimée en placard et affichée. Bénaben suit la débandade, assiste à Savenay et revient à Nantes le 5 nivôse, attendant un moment

Digitized by Google

favorable pour passer sur la rive gauche et prendre part, comme il l'espérait, à la destruction de La Rochejacquelein et de Charette. Il alla ainsi jusqu'à Machecoul où lui parvint sa lettre de rappel datée du 9 nivôse. Le Département le remerciait de l'exactitude de sa correspondance mais, pour obéir au décret du 14 frimaire qui retirait aux administrations civiles leurs attributions militaires, il lui donnait avis que sa mission publique était terminée. Le 22 nivôse Bénaben était de retour à Nantes et bientôt à Angers. J'ai retrouvé les originaux des lettres de Bénaben, écrites au jour le jour, d'un style simple et net où la rhétorique n'a que faire. Cette lecture attachante, comme tout ce qui respire l'esprit vivant de cette époque tumultueuse, montre aussi combien s'aveugle l'esprit de parti ou d'ignorance en jugeant les hommes de ces temps-là avec les idées des jours tranquilles ou reposés. Bénaben, esprit honnête et modéré, représentant et correspondant du Directoire départemental, de Leterme-Saulnier, de Vial, de Villiers, qui n'étaient pas des terroristes, est sans pitié pour les « brigands » et trouve d'atroces paroles pour applaudir aux noyades de Carrier : « On met tous ces coquins-là dans des « batteaux qu'on fait couler ensuite à fond. *On « appelle cela envoyer au château d'Eau.* En « vérité si les brigands se sont plaints quelquefois « de mourir de faim, ils ne pourront pas se « plaindre qu'on les fasse mourir de soif. On en « a fait boire aujourd'hui douze cents ». (Lettre du 6 nivôse an II.) A son retour il s'occupa, sur la demande de l'Administration, de rédiger un rapport d'ensemble, dont par prudence il se contenta de déposer le manuscrit au District. L'exemple de Philippeaux et de Westermann, condamnés pour excès de zèle et de courage, lui recommandait assez la patience. Il évita toute fonction publique, s'ensevelit dans une solitude profonde, « aimant « mieux, dit-il lui-même, se nourrir de pain de « fèves trempé dans un peu de lait qu'occuper un « emploi quelconque dans un gouvernement cons- « pirateur ». Le 9 thermidor lui rendit la parole et il en profita pour joindre sa voix au cri public en publiant son travail. Le choix des administrateurs qui l'avaient désigné pour prendre rang parmi les élèves de la grande Ecole Normale, le força de partir inopinément pour Paris, laissant le soin à Vial, son ami, de surveiller l'impression. Ce *Rapport... ou Récit exact des événements les plus remarquables qui se sont passés sur les deux rives de la Loire* (Angers, in-8°, Flame, an III) n'est que le simple relevé et le plus souvent une copie écourtée de sa correspondance, qui mériterait d'être réimprimée dans son texte authentique. L'éditeur prit garde seulement de supprimer l'opinion de son ami sur les noyades, qui n'eût plus prêté à rire, et eut le tort, pour mieux flatter le goût du jour, d'ajouter au récit du sac du Mans une page (79) de détails odieux dont ni les lettres ni même le manuscrit du *Rapport*, quoique en cet endroit déjà embelli, n'avaient eu idée de parler. Hors ces deux points, l'exactitude semble complète et les renseignements sûrs et de bonne foi. C'est du reste un des documents les plus souvent exploités par les historiens réactionnaires et pour des causes que Bénaben eut certainement répudiées. Sa sincérité, son désintéressement, la modération naturelle de son esprit, difficilement porté aux violences, lui avait conservé une considération qui dans aucun temps n'a pu être suspectée. Dès l'ouverture de l'Ecole Centrale d'Angers, il y vint reprendre son enseignement de mathématiques, du 1er ventôse an IV à l'an XII, et y prononça le discours d'usage à la première distribution des prix (an VI). Appelé par décret impérial du 7 mars 1806 au Lycée, qui avait remplacé l'Ecole, il y professa d'abord à la fois la première et la seconde année de mathématiques, puis à partir de 1810 les mathématiques transcendantes, avec le titre de docteur ès sciences, qu'il reçut en 1812. Il quitta le Lycée en 1814 et mourut le 10 novembre 1824, à l'âge de 70 ans. D'une taille élégante, d'une physionomie expressive, homme du monde, ami des propos délicats, il composait quelquefois des chansons, dont il trouvait l'air qu'il fallait ensuite lui noter : « J'ai entendu, dit Bordier-Langlois, quelques-unes de ses mélodies; c'était du Lully tout pur, et ses yeux se remplissaient de larmes quand il les chantait ». Outre son célèbre *Rapport*, Benaben a donné une traduction des *Lettres de Phalaris, tyran d'Agrigente* (Angers, Pavie, 1803, in-8° de 184 p., réimprimé en 1810, suivant Blordier) et dans un autre genre un livre plus modeste et à cette époque surtout plus utile, quoique personne ne l'ait mentionné : *Tables de comparaison entre les anciennes mesures du département de Maine-et-Loire et celles qui les remplacent dans le nouveau système métrique* (Angers, Boutron, an VII, in-8°).—Quérard et MM. Louandre et Bourquelot, ses continuateurs, ainsi que toutes les biographies, ont confondu notre Bénaben avec un homonyme, toulousain, comme lui, mais moins estimable.

Arch. de M.-et-L. Série M. — Blordier-Langlois, *Angers et le département*, t. I, p. 197, 198. 326; t. II, p. 53, 96. 108, 110.— *Annuaire de M.-et-L.*, 1836. p. 50. — *Affiches d'Angers*, 30 octobre 1792. 13 février 1795, etc. — Grille, *Volontaires*, t. III, p. 126-129 ; *Siège d'Angers*, p. 119 ; *Lettres à Walkenaer*, p. 64. — *Société Acad. d'Angers*, 1864, p. 130 et 163.

Bénacle (le), cne de *Souzay*. — *Le Bénac, canton de cette paroisse*, 1730 (Et.-C.). — *Le Bénacle* 1780 (Ib.). — Sur la rive de la Loire.

Bénard. — V. *Besnard*.

Bénardaie (la), f., cne de *la Chapelle-sur-Oudon*. — Relevait pour les deux tiers seulement de la Lorie. — En est sieur Me Jean Boucquet, avocat à Angers, 1539, Georges de Vigué, par sa femme Claude de Touvois, 1624.

Bénardaie (la), f., cne de *Vern*. — Ancien fief relevant de Vern ; — appartenait aux familles nobles Ernoul 1470, 1520 et Simon XVII-XVIIIe s. N. h. J. Simon fut trouvé noyé dans l'Erdre le 22 février 1657 ; — François S., chevalier, mari de Charlotte-Catherine de Boissard, 1777.

Bénarderie (la), ham., cnes de *Rochefort-s.-L.*

Bénardière (la), ham., cne d'*Ambillou*.

Bénardière (la), ham., cne de *Beausse*.

Bénardière (la), f., cne de *Bouillé-Ménard*.

Digitized by Google

Bénardière (la), f., cne de *Dénezé-s.-Doué.*

Bénardière (la), mon b., cne de *Fougeré.*

Bénardière (la), f., cne de *Genneteil.*

Bénardière (la), f., cne d'*Ingrandes.*

Bénardière (la), ham., cne de *la Lande-Chasle.* — L'ancienne voie romaine passe à 100 mèt. des maisons. Dans un champ voisin se rencontrent d'énormes briques et des fondations de murs en petites pierres bloquées dans la chaux.

Bénardière (la), f., cne de *Louvaines.*

Bénardière (la), f., cne de *Maulévrier.*

Bénardière (la), f., cne de *Mazé.*

Bénardière (la), f., cne de *Meigné-le-V.*

Bénardière (la), cne de *Pontigné.* — V. *Bernaudière* (la).

Bénardière (la), ham., cne du *Puiset-Doré.* — *La terre de la B.* 1620 (E. 929).

Bénardière (la), ham., cne de *St-Augustin-du-Bois.* — *Le lieu et mét. de la B.* venait d'être partagé en 1553 (E 109). — Il y était dû une rente de blé et de deux chapons au prieur de la Papillaie.

Bénardière (la), f., cne de *St-Clément-d.-l.-P.*

Bénardière (la), f., cne de *St-Hilaire-du-B.*

Bénardière (la), f., cne de *St-Saturnin*, ancienne dépendance de l'abbaye du Ronceray, vendue natt le 1er août 1791.

Bénardière (la), f., cne de *Seiches.* — *La Binardière* 1665 (Et.-C.). — En est sieur Pierre Mocquereau.

Bénardière (la), f., cne de *Vernantes.* — Appartenait à n. h. Ant. Bouschet, 1610, 1647.

Bénardière (la), f., cne du *Voide.*

Bénardière (la Grande-), f., cne de *Châtelais.* — Il y existait dès avant 1742 une carrière d'ardoise, suspendue, puis reprise en 1767 par un sieur Gentilhomme, encore exploitée à la Révolution. Elle appartient à une compagnie anglaise qui en a interrompu mais non abandonné les travaux.

Bénardière (la Haute-), f., cne de *Miré.* — En est sieur Pierre Boreau, commerçant, mari d'Anne-Lucie Fautrier, 1758.

Bénardière (la Petite-), f., cne de *Châtelais*, ardoisière dont le matériel est vendu en juin 1871. L'exploitation, telle qu'elle, continue (juillet 1872) par une société d'ouvriers.

Bénardière (la Petite-), f., cne de *Fougeré.*

Bénardière (la Petite), f., cne de *Meigné l.-V.*

Bénardières (les), cl., cne de *Cheviré-le-R.*

Bénastrie (la), f., cne de *Bouillé-Ménard.*

Bénaudière (la), f., cne de *la Potherie.* — *La Bonaudière* 1755, 1757, 1760. — *La Beaunaudière* 1785 (Et.-C.). — Ancienne terre noble avec château, appartenant à J.-J. d'Avoine de la Jaille 1740. Sa veuve Françoise-Anne-Marie Drouillard, y meurt le 18 novembre 1755. — Y résidait en 1757 Ambroise-Joseph-François d'Avoine de la Jaille, avec sa femme Marie-Agnès Boissonnière, originaire de St-Domingue. Il meurt en son château le 12 juin 1786.

Benaudière (la), chât., cne de *St-Georges-sur-Loire.* — *La Besnauldière* 1539 (C 106). — *La Bunaudière* (Cass.). — « Terre, fief, seigneurie, prés, bois, futaies, grand étang » XVIIe s. relevant de Serrant pour les deux tiers, des Touches-Clérembault pour le reste. — Une chapelle plus ancienne s'élevait à 100 mèt. du château et a été reconstruite vers le commencement du XVIIIe s. — Le château actuel a été commencé en 1796. — Appartenait à Jeanne Barateau, veuve de François de Brie, 1539; — à Antoine de Brie, sieur du Jeu, 1563; — à Maurice Chevaye, marchand d'Angers, par acquêt en 1601 de Madelon de Brie; — n. h. Jean Ch. 1646; — messire Claude Ch., écuyer, 1726; — Georges Lusson 1756, † le 12 novembre 1780, âgé de 87 ans; — J.-P. Beaujouan, conseiller au Présidial d'Angers, y meurt le 15 octobre 1783. — C'est sur les dépendances que fut tirée en 1704 la pièce pour la reconstruction du clocher de St-Germain-des-Prés. — La terre a été renouvelée depuis 1854 par le propriétaire actuel, M. de Jousselin. Le domaine, comprenant 33 hect. 15 ares en labours, 6 hect. 32 en prés, d'un sol raviné ou en marécages, s'est vu, en trois ans, par de hardis et intelligents travaux de drainage commencés dès l'hiver de 1855, transformer en une exploitation modèle qui a disputé à M. de Falloux la coupe d'honneur du Concours agricole de 1862 et a mérité la grande médaille d'or. M. de Jousselin a donné lui-même le détail et le dessin de ses nouvelles étables dans le *Bullet. de la Soc. industr. d'Angers*, 1856, p. 78.

Bénaudière (la Basse, — la Haute-), ff., cnes de *la Meignanne*, anc. domaine du prieuré de Ste-Gemmes-d'Andigné, vendu natt le 7 janvier 1791.

Bénaudière (la Petite-), f., cne de *Saint-Georges-sur-Loire.*

Béné, f., cne de *Chambellay.*

Béné, vill., cne de *Juigné-Béné.* — *Villa que dicitur Baniacus* 849 (Mss. 637, f. 342). — *Ecclesia Baniaci* XIIIe s. (Abb. de Toussaint). — *Parochia de Beneis* 1262 (La Haie-aux-B. H, t. II, f. 58). — *La prée, les communs de Benne* 1493 (Ib.). — Ancien domaine gallo-romain qu'un diplôme royal de 849 restitue à St-Maurice d'Angers, — mais peut-être est-il ici question de Benais dans l'Indre-et Loire. — Il y existait pourtant une église et une paroisse jusqu'au XIVe s. pour le moins, réduite au XVIIe s. en simple chapelle, où se célébrait seulement une première messe, et qui redevint succursale ou « chapelle plébéenne » au XVIIIe s. avec desservant à demeure, traité de vicaire par le curé de Juigné. On y baptise et on y enterre jusqu'en 1790. — Le 8 décembre de cette année eut lieu l'enlèvement du chétif mobilier.

Le domaine et la seigneurie appartenaient à l'abbaye Toussaint d'Angers. — La maison seigneuriale se composait de deux ou trois chambrettes avec deux jardins enclos de haies et d'une douve de 10 pieds de large; tout près, le cimetière auquel attenait la chapelle, simple rectangle avec petit clocheton, aujourd'hui transformée en servitudes de ferme; à côté, la métairie dont les bâtiments encadraient une grande cour, avec la grange dîmeresse et de vastes dépendances. — En 1769 une cavale y mit bas un poulain n'ayant du cheval que les deux pieds de derrière, le reste

Digitized by Google

du corps d'un cerf. Il en fut offert 400 francs par M. de Contades.

Arch. de M.-et-L. *Abb. de Toussaint.* — Arch. comm. de Juigné et de Jarzé.

Benécherie (la), f., c^ne de *Vernoil-le-F.*

Bénecisale (la), f., c^ne de *Pouancé,* 1649 (Et.-C.). — En est sieur René Dupont.

Bénecisière (la), mét., c^ne de *St-Clément-de-la-Place,* 1680 (Et.-C.).

Benedict, Benedicti. — V. *Benoist.*

Bénéficier (le), cl., c^ne d'*Angers.*

Bénellerie (la), f., c^ne de *Parcé.*

Bénes, m^in, c^ne de *la Pommeraie.* — *Béne* (Cad.).

Benêtière (la), f., c^ne du *Bourg-d'Iré.*

Benêtière (la), f., c^ne de *Cholet.* — Appartenait en 1648 à René Verdon, qui la relevait de Mortagne.

Benêtière (la), f., c^ne de *Jarzé.* — *La Benoistière* 1413, 1446. — *La maison seigneuriale de la Benestière* 1606 (Et.-C.). — Appartenait au xve s. à la famille Lemasle; — à Jacq.-Franç. Leblois en 1790, sur qui elle fut vendue nat^t le 18 prairial an II.

Benêtiere (la), vill., c^ne de *Longué.*

Benêtière (la), f., c^ne de *la Potherie.*

Benêtière (la), f., c^ne de *Tout-le-Monde,* — autrefois de la paroisse d'Yzernay; — appartenait aux seigneurs de la Crilloire, 1709, 1723.

Benêtière (la Grande-), ham., c^ne de *Montreuil-sur-Maine.*

Benêtière (la Petite-), f., c^ne de *Montreuil-sur-Maine.*

Benêtrie (la), cl., c^ne d'*Angers.*

Benêtrie (la), f., c^ne de *Beaucouzé.* — Appartenait à Jean Dutertre en 1615, en 1640 au chirurgien Olivier Eveillon, de Nantes, en 1660 à Jacq. Liger, en 1688 à Gilles Myonnet, qui vendit en 1683 à Jean Naudin, apothicaire d'Angers. Sa petite-fille la possédait encore en 1750.

Benêtrie (la), c^ne de *St-Quentin-en-Mauges.* — *Le lieu et bordage de la B.* 1632 (E 1216), réuni au bourg depuis le xviiie s. (E 1206).

Benêtrie (la), f., c^ne de *St-Saturnin* (Cass.).

Benêtrie (la), f., c^ne du *Voide.* — *Le bordage de la B.* 1759 (E 505). — Relevait du Coudray-aux-Roux.

Bénicherie (la), f., c^ne de *la Pélerine.* — En est sieur Charles de Cantineau 1692, mari de Claude Blanche, mort le 15 décembre 1701, âgé de 68 ans; — Jean-François de C., chevalier, qui épouse le 22 juin 1716 à Angers Marie-Madeleine de Lancrau, mort le 5 décembre 1762, âgé de 78 ans. Une de leurs filles, Renée-Henriette, épousa le 7 décembre 1769 à Cornillé Et.-F. Hamelin de Richebourg; l'autre, Rose-Françoise, veuve de Charles d'Antenaise, se remaria le 23 janvier 1770 avec Guy Phil. Legoux de Bordes.

Bénigaudière (la).—V. *Ménigaudière* (la).

Benignus, évêque d'Angers. Son nom seul est mentionné sur les catalogues entre Colatobus et Bertus, vers 720.

Béniquet, m^in à vent, c^ne de *Parnay.*

Bénivière (la), ham., c^ne de *Ste-Christine.* — Ancien fief, relevant de Ste-Christine; — en rend aveu Louis de Beauvau, sénéchal d'Anjou, 1452, Louis de la Trémoille 1536, Paul de Breil, comte de Brulon, 1635, de qui il fut pris à rente perpétuelle par Abraham Château en 1636.

Bennefray, vill., c^ne de *Freigné;* — ancien moulin à vent et à eau sur l'Erdre, dépendant de Bourmont. On trouva mort tout auprès du moulin à vent le 2 septembre 1783 Jean Franç. Piard, « ancien doyen-recteur de Rané, à la Guerche, pensionnaire chez les Carmes de Challain », frappé d'apoplexie en allant rendre visite au curé de Freigné. L'autopsie du cadavre eut lieu sur place par ordre de la justice. — L'Erdre forme à ce point une vallée renommée pour le pittoresque de ses rochers schisteux et l'abondance de ses fleurs. Plusieurs blocs de quartz, fichés verticalement, sont regardés comme des peulvans celtiques.

Bennefray, f., c^ne de *Villévêque.*

Bennerale (la), f., c^ne de *Monguillon.* — Appartenait en 1539 à n. h. Alex. Lemaire qui relevait de Bouillé.

Bennerale (la), f., c^ne de *la Potherie.*

Bennerale (la), f., c^ne du *Vieil-Baugé.* — Relevait de Vilguier.

Bennerale (la Grande-), f., c^ne de *Chaumont.*

Bennerale (la Grande-), f., c^ne du *Pin-en-Mauges.* — Appartenait à Brichet, président du Greniel à sel de St-Florent, 1740, — en 1784 à Mlle Jouet de la Saudraie, femme de M. de Vassé (E 1200). — On y signale des restes de souterrains.

Bennerale (la Petite-), f., c^ne de *Chaumont.*

Bennerale (la Petite-), f., c^ne du *Pin-en-Mauges.* — Relevait de la Pouèze et appartenait à Jean de Gabory en 1539.

Bennerie (la), f., c^ne de *Botz.* — *La Beunerie* 1677 (Et.-C. et Cad.).

Bennerie (la), ham., c^ne de *Durtal.*

Bennerie (la), chât. et f., c^ne d'*Echemiré.* — Ancien fief avec maison noble, saisi et vendu nat^t sur l'émigré Henri Bernard le 17 thermidor an IV. — En est sieur Geoffroy Benesteau, écuyer, 1508, N. de la Bodinière 1635, Bonaventure Leroyer, qui y réside, 1672, la marquise de Broc, 1758. — Le seigneur devait une rente de 2 sols 6 den. à la fabrique pour son droit de banc dans l'église.

Bennerie (la), f., c^ne du *Lion-d'Angers.*

Bennerie (la), f., c^ne de *Loiré,* ancienne dépendance de la cure.

Bennerie (la), ham., c^ne de *Louvaines.* — « *Le fief appellé le fief de la Besnerie* » 1539, relevait de Launay.

Bennerie (la), f., c^ne de *Pruillé.*

Bennerie (la), c^ne de *Tiercé.* — *La Besnerie* xvi-xviie s. — *La Bainerie* (Cad.). — Joli château moderne, style Louis XIII, formé d'un corps central avec escalier à l'italienne, en retrait sur deux pavillons carrés à toits d'ardoise à cône tronqué, avec couronnement en fonte et girandoles; chapelle distincte et vaste parc. — Appartenait à la famille Meslet, Merlet ou Mellet, dès le xve s. et fut saccagé le jeudi-gras 1616 par les gens de guerre du marquis de Gaslande, de passage sur la paroisse avec deux pièces de canon

Digitized by Google

(E 262). — Guill. Meslet, 1625, a pour héritier Louis de Meslet, aumônier du roi, curé de Contigné en 1627; — n. h. Prégent Le Petit en 1638, seigneur de la Rollandière, Sélaine, Mondomay, inhumé le 25 janvier 1688 dans l'église paroissiale; — dlle Renée Brillet en 1651; — René Le Petit, 1688, mari de Françoise Angevin; — dame Marie-Françoise Le Petit, 1707, femme de N. Colasseau de la Machefolière. — Le 26 novembre 1720 Marguerite-Marquise Le Petit épouse dans la chapelle Anne Brillet, chevalier, seigneur de Villemorge; — Messire César-Prosper-Annibal de Collasseau, chevalier, 1725, 1733, y meurt au château le 6 octobre 1786, veuf de Catherine de Montplacé; — y réside en 1790 Henri-Prosper-François-Marie-Augustin de Collasseau; — aujourd'hui M. Philippe Berthelot de Villeneuve, maire de Tiercé (1872). — Les titres attribuent quelquefois à tort le château à la paroisse d'Etriché ou de Baracé.

Bennerie (la), ham., cne du *Tremblay*.—En est sieur Jean Brillet, qui y réside avec Mathurine Ménard, 1747, un de leurs fils étant vicaire de Challain.

Bennerie (la), f., cne de *Vern*. — *La Besnerie-aux-Joreaux* 1506 (E 1373).

Bennerie (la Basse-), f., cne de *Tiercé*.

Bennerie (la Petite-), f., cne de *Huillé*.

Bennerie-des-Bois, (la), f., cne de *Vern*.

Benneries (les), ham., cne de *Mozé*.

Bennioius. — V. *Bagneux*.

Benoît (saint), évêque d'Angers, est mentionné sur les anciens catalogues entre Gontier et Flodégaire. Il obtint de Louis le Débonnaire, alors de passage à Angers, la confirmation de priviléges antérieurs qui accordaient à sa cathédrale le droit d'avoir sur la Loire et ses affluents trois barques exemptes de tout droit (août 818). Les actes de son épiscopat sont perdus. Suivant Arthaud c'est à ce prélat qu'est dû le rétablissement de la vie commune dans sa cathédrale. Ses reliques restèrent jusqu'à la Révolution exposées dans une châsse sur le grand autel de St-Maurille où les avait fait transporter Henri Arnauld en 1661. — Sa fête se célébrait le 15 juillet.

Hauréau, *Gall. Christ.* — Tresvaux. — D. Chamart, t. I, p. 374. — *Rev. de l'Anjou*, 1854, t. I, p. 43. — Roger, p. 90. — Lehoreau, Mss., t. II, p. 199.

Benoît, abbé de Chaloché en 1152.

Benoît, abbé de St-Nicolas d'Angers en 1328, mort le 27 octobre 1344. — A pour successeur Gilles Lemasson.

Benoît II, abbé de St-Nicolas d'Angers vers 1463; — a pour prédécesseur Simon de Clefs, pour successeur Pierre de Laval.

Benoist, propriétaire à Saumur, a publié un *Recueil de Poésies* (Saumur, Degouy, 1825, 4 ff. in-8o), tiré seulement à 150 exemplaires. Il avait alors 70 ans. — Il habitait, dit-il, en hiver la ville — et l'été

Dans un grand bourg bâti presque sans toit
Et dont le plan des maisons la plus belle
Vient du blaireau qu'on a pris pour modèle....
Tu veux savoir son nom : Soulangé se dénomme.

Il en avait acquis nationalement le prieuré.—C'est un *Recueil* à placer par les amateurs sur le même rayon que celui de T.-Ch. Baugé (V. *ce nom*).

Benoist, « connu ci-devant à Angers sous le nom de *Clair-Marie*, préfet de la pension libre de Lesvière et de la Rossignolerie », dirigeait encore en 1803 une institution qu'il avait fondée en 1798 au Verger, commune de Seiches. C'est lui, je crois, qui a publié un *Manuel des instituteurs primaires et des jeunes pères et mères de famille ou Lettres à un jeune maître d'école sur l'importance de ses fonctions* (Paris, Delalain, 1825, in-12).

Benoist (*Guillaume*), chirurgien du maréchal de Brézé, à Milly, 1645.

Benoist (*Jean*), docteur en médecine, enseignait, tout en pratiquant son art, la langue grecque à l'Académie de Saumur où l'avait appelé Duplessis-Mornay, sur la recommandation de Casaubon. On l'y voit en 1614 parmi les professeurs présentés à la reine-mère et au roi; mais en 1623 la chaire fut supprimée par décision générale du synode de Charenton; elle fut rétablie en 1626 par une décision du synode de Castres, et Benoît y fut réinstallé en partage d'abord avec Duncan, à qui il dut la céder ensuite tout entière et contre lequel il soutint maintes disputes. On ignore le lieu de sa naissance, quoiqu'on le croie originaire d'Allemagne. Il avait le titre officiel de « médecin de la ville » de Saumur en 1644. Il se fit connaître des savants en donnant le texte avec traduction latine des œuvres complètes de *Lucien* (Saumur, 1619, Piédedieu, 2 vol. in-8o) et surtout par une admirable édition de *Pindare*, avec traduction latine, gloses, scholies et commentaires de sa façon, qui n'ont pas été surpassés (Saumur, Pierre Piédedieu, 1620, in-4o de 756 p., non compris l'épître dédicatoire à Jean Hérouard, conseiller du roi au sacré consistoire et adjoint à son premier médecin, la Vie de Pindare et l'Index). — Le P. Lelong lui attribue une *Métaphrase et paraphrase des Psaumes* (Saumur, 1646, in-8o) et une *Métaphrase et paraphrase du Cantique des Cantiques* (1635, in-4o). Une traduction d'*Horace* en vers grecs, suivant les différents mètres de l'original, est restée inédite. - La *France protestante* d'Haag lui consacre par erreur un double article aux notes *Bénédict* et *Benoît*. — Benoist mourut subitement, presque au sortir de table, à Saumur, le 8 mai 1664, fort âgé, comme en fait foi Guy Patin qui parle plusieurs fois « du bonhomme » dans ses lettres à Spon. — Il avait épousé dès avant 1612 Madeleine Grimaudet. Leur second fils Philippe eut pour parrain Duplessis-Mornay, le 14 août 1619.

Haag, *France protestante*. — Dumont, dans les *Mém. de la Soc. acad. d'Angers*, t. XI. — Bayle, v°. *Cerisantes*. — Arch. du Greffe — et de l'Hôtel-Dieu de Saumur, *Reg. de l'Acad. protestante*. — *Biogr. des médecins*. — Guy Patin, *Lettres* 250, 357, 425, etc. — *Fonteveraud*, Titres de Montsoreau.

Benoist (*Samuel*), docteur en médecine à Saumur, fils aîné du précédent et protestant comme lui, † le 15 juillet 1657. — Son frère, docteur-médecin comme lui, né et présenté au conclave le 19 avril 1626, figure en 1690 sur le rôle des nouveaux convertis.

Benoist (*Julien*), dit *Beauvais* ou *de Beau-*

Digitized by Google

vais, maître chirurgien à Saumur, 1682, 1686. — (*Julien*), fils du précédent, maître chirurgien à Saumur, mari de Marguerite Nogard, 1724, 1730. — (*Pierre*), fils du précédent, maître chirurgien au Coudray-Macouard, 1764.

Benoist (*René*), prédicateur et théologien, un des personnages le plus digne d'étude de ce grand XVIe siècle si curieux, naquit dans la maison des Charonnières, V. *ce mot*, paroisse de Savennières, vers 1521, de pauvres laboureurs, dit-on, mais bien plutôt sans doute de modestes bourgeois, plus tard déchus. Au XVIIIe s. un Benoist de sa famille était parfumeur près la porte Angevine, à l'enseigne du *Berceau-d'Or*. Ses parents, en peine pour le faire instruire, le placèrent, comme il était souvent d'usage, à titre presque servile dans l'abbaye St-Nicolas d'Angers et l'enfant en profita pour dérober les premiers éléments des sciences « avec une ardeur qui n'est pas imaginable ». « J'ai ouï dire, raconte le moine bénédictin Roger, à nos anciens religieux qu'il allait « tous les soirs étudier une heure ou deux à la « lumière des lampes de l'église ». On prétend qu'il se prit d'abord de goût pour la médecine, mais qu'après quelques examens passés il se tourna décidément vers la Théologie, se fit recevoir docteur à Angers même, reçut les ordres, et qu'il fut pourvu aussitôt de la cure de St-Maurille des Ponts-de-Cé. Il ne profita pas moins de la première occasion pour se rendre à Paris (1548), appelé par la protection sans doute du cardinal de Lorraine, qui l'attacha plus tard à la reine Marie Stuart. — Cayet et Niceron assurent que, bien que docteur en théologie d'Angers, il vint se rasseoir sur les bancs du collége de Navarre et prendre le bonnet doctoral en Sorbonne en 1559. Déjà il commençait à se mettre en avant par de petits opuscules aujourd'hui ignorés et par ses prédications. Un zèle, un attrait particulier avaient dès ses premières années attiré le jeune prêtre, comme lui-même le raconte dans la préface de sa *Panoplie*, vers l'étude des écrits hérétiques. Cette manière nette, claire, brillante d'exposer, en français comme en latin, leur doctrine, le séduisait à l'encontre du style triste et lourd des orthodoxes. Il aimait surtout à leur entendre redresser les abus des mœurs ecclésiastiques, qu'il ne cessa jamais d'abhorrer comme la principale cause des malheurs publics. On voit facilement, et il le laisse assez comprendre, que ce ne fut pas sans combat que sa raison prit un parti; et dans les anxiétés de ses derniers doutes, *anxius dubiusque hærens*, il ramena sa foi, pour la retremper, aux sources vives, à l'Ecriture dont il inspira dès lors sa vie et ses livres. Il avait 37 ans et professait au collége de Cambrai quand il publia en 1558 son *Homélie de la Nativité de Jésus-Christ*, le premier connu de ces innombrables opuscules qu'il allait mêler à toutes les querelles religieuses de son temps. Il revint à Angers et prêcha sur le Tertre en juin 1560 et trois mois plus tard suivait en Ecosse la jeune reine Marie Stuart à titre de confesseur et de prédicateur (1560); puis le voyage à peine accompli, il reprit sa liberté au bout d'un an et se retrouvait à Paris dès le commencement au moins de l'année 1563, pour se consacrer sans trêve tout entier à la prédication et à la propagande Vers 1566 il fut pourvu de la cure de St-Pierre-des-Arcis, à Paris, mais à la même époque la publication de sa traduction de la Bible (Paris, in-fol., 1566, réimprimée in-4° avec une apologie de l'auteur, 1588) souleva contre lui un orage théologique. Il fut à peu près démontré que Benoist, qui ignorait le grec et l'hébreu, s'était contenté du texte de l'édition de Genève avec de légères modifications. Il ne cessa d'affirmer aussi que des altérations y avaient été introduites par les imprimeurs contre lesquels il obtint un arrêt du Parlement (21 mai 1566); mais quoique le livre eût paru avec approbation de la Sorbonne et privilége du roi, il fut immédiatement poursuivi et définitivement condamné (15 juillet 1567); — et après force explications, l'auteur, qui avait admis les censures (15 juillet 1569), puis les avait reniées, fut exclu de la Faculté par décret du 1er octobre 1572, ratifié par le pape (3 octobre 1573), et ce ne fut qu'en se soumettant plus tard (1598) qu'il put reprendre le titre de doyen. Ce reproche pesa sur toute sa vie et la cour de Rome ne cessa de le lui rappeler. Au milieu de ces débats, son oncle, Jean Lecoq, curé de St-Eustache de Paris, résigna en sa faveur. Benoist fut admis en novembre 1568 à cette cure si importante où ses mœurs intègres et simples, sa parole franche et hardie, sa bonhomie populaire lui acquirent bientôt un ascendant et une autorité que la ville entière et les politiques consacrèrent du titre de *Roi des Halles*. Le nouveau curé fit mettre au portail de son église la statue de St René, son patron, et y introduisit les chants de son Anjou où il revenait le plus souvent possible. Le 22 août 1573 il prononçait à St-Maurice d'Angers l'oraison funèbre de Clément Louet et à diverses reprises plusieurs sermons contre les modes affectées et dissolues des bourgeoises, y venant chercher refuge à chaque exil que la prudence et les nécessités politiques lui imposaient loin de sa bien-aimée cure de St-Eustache. En 1585 l'évêque d'Angers le nomma son théologal et le retint ainsi près de deux années, pendant lesquelles, allant et venant de Paris en Anjou, Benoist ne cessait de prêcher aux Parisiens la modération et la fidélité au prince, aux Angevins la concorde et la simplicité de leurs mœurs antiques. Il tint à Angers le 9 février 1587 sur les fonts un enfant du docteur Ruellan (GG 172). Le roi Henri III, qui l'avait nommé cette année professeur de théologie au collége de Navarre, lui écrivit de Tours en 1589 pour le remercier de son dévouement et de son courage témoignés par lui « au milieu de tant d'orages et quasi dans la fournaise ». Son *Examen pacifique*, le plus curieux de ses livres, publié quelques mois après, montre dans quels principes de calme et d'indépendance il maintenait sa foi catholique et tentait de la faire accepter pour l'union des deux partis. Les crimes et les haines si inexpiables se réduisaient pour lui à une question non de doctrine mais de cérémonies et à l'autorité du concile de Trente, que la France était en

Digitized by Google

droit de ne pas accepter. Cet esprit de tolérance, qui n'était pas si étranger à son temps qu'on l'a pu dire mais qu'étouffaient alors les intérêts coalisés, le classait parmi les politiques au rang des L'Hôpital et des De Thou, en le désignant mieux encore aux colères des timides et des forcenés. Il lui fallut en 1591, lors du règne des Seize, chercher refuge au camp d'Henri IV. Le prince eut bientôt à s'en souvenir. « Dès l'heure « que j'ay eu la volonté de penser à ma conversion, « lui écrit-il, j'ay jetté l'œil sur vous, pour estre « l'un de ceulx desquels j'auray l'assistance fort « agréable à cette occasion. La réputation de « vostre doctrine, laquelle est suivye d'une vie non « moins louable, me faict espérer de recevoir de « vous beaucoup de contentement et de services » (9 juin 1593); et il lui recommandait d'amener avec lui des collègues « d'esprit doux et aimant le bien et repos de ses sujets ». Benoist montra la lettre au duc de Mayenne, qui l'en applaudit; mais le légat consulté réserva les droits du pape, et quand il s'agit un mois plus tard (21 juillet) de s'aboucher en conférences, parla même de menaces d'excommunication, qui n'arrêtèrent ni le bon sens ni le patriotisme éclairé du curé parisien pressé par la vue des misères publiques, par sa conscience, par les vœux et les « importunités » de ses paroissiens, qui l'applaudirent sur son passage. Le 27 février 1593 Benoist, qui avait eu la plus grande part peut-être à la pacification, ouvrit par une harangue la cérémonie du sacre; mais il n'était plus pour ses supérieurs de Rome et de Paris qu'un hérétique, à qui sa paroisse, « insigne et sincèrement catholique » comme lui, était interdite. Il l'éprouva mieux encore quand le roi, qui le tenait pour son confesseur, le nomma en 1594 à l'évêché de Troyes. Ce furent les bulles du pape qu'aucune diplomatie ne put obtenir et dont on ne put se passer. Après dix ans de négociations pendant lesquelles Benoist touchait les revenus de son évêché, il fut obligé de s'en démettre entre les mains de son maître. Un nouvel éclat l'avait d'ailleurs signalé aux rancunes implacables. Le discours qu'il prononça le Jeudi-Saint 1601 à Orléans, devant la cour, souleva si bien ses auditeurs par ses libres attaques contre l'autorité du pape et la superstition des clercs, que le roi lui-même dut paraître offensé pour le garantir « d'être tumultueusement accablé, assommé ou noyé par le peuple »; mais il ne put obtenir de l'opiniâtreté du « bonhomme » qu'il remontât en chaire pour rendre raison de son sermon, mal interprété par la foule ignorante. Il s'engagea seulement à l'imprimer et l'imprima, mais, dit-on, « fort raccommodé ». Benoist, qui avait été mêlé à tous les mouvements de son temps et appelé dans le conseil des grands pour toutes les réformes, mourut dans sa cure, âgé de 87 ans, le 7 mars 1608, « bon curé et docte, « craind et aimé de ses paroissiens, grand théo- « logien et prédicateur et qui de tous preschoit le « plus purement; retenu, par la timidité seule, « qui estoit naturelle en lui, de faire encore « mieux. Nous en dirions, disoit-il, bien davan- « tage; mais ce peuple est si malheureux, qu'il « veult estre trompé ». Ainsi le juge L'Estoile. Son corps resta exposé trois jours durant. Pierre-Victor Cayet, docteur en théologie, prononça son *Oraison funèbre* et le compara, sans grande raison, à St Thomas d'Aquin. Une colonne portant une statue lui fut élevée au côté droit du grand autel, dans son église, avec une pompeuse épitaphe rédigée par le curé Tonnelier, son successeur, et recueillie dans l'*Epitaphier*, manuscrit de la Bibliothèque Nationale. La même année une harangue contenant l'éloge de Benoist fut adressée au clergé de St-Eustache par Gérard, ardenois. — Un portrait, peint sur toile, XVIe s., le seul du temps qui nous soit parvenu, appartenait dans ces derniers temps à M. Augustin Cochin. — Un autre, gravé par Stuerhelt pour le *Peplus* de Ménard, le représente dans un cartouche, de trois-quarts, à droite, en costume de prêtre, portant toute sa barbe et souriant. Le cuivre est au Musée d'Angers. Il en a été fait un tirage récent pour la *Revue d'Anjou*, 1872 et pour la brochure de M. Denais. — Jean Lemasle a adressé à Benoist une épître en vers français sur l'excellence de la théologie (*Nouv. recréat. poét.*, Paris, 1580, p. 72 v°).

Les livres de Benoist, pour la plupart devenus rares, sont écrits d'un style pénible et confus mais rendent témoignage de sa foi sincère, relativement éclairée, et d'une modération qui ne provient pas de faiblesse mais d'une véritable honnêteté. Lacroix du Maine, Duverdier, Niceron, de Launay, le P. Lelong, tout récemment M. Denais, en ont donné des listes plus ou moins complètes qu'on rectifiera peut-être encore en les abrégeant. La grande difficulté est de comparer des ouvrages que leur rareté rend introuvables : — *Homélie de la Nativité de J.-C. en laquelle est clairement monstré l'office du vrai chrestien* (Paris, Cl. Frémy, 1558, petit in-8° de 26 p.). — *Traité catholicque des Images et du vrai usage d'icelles, extraict de la Sainte Escriture et anciens docteurs de l'Eglise, avec deux petits traités d'icelles, l'un faict de long temps en grec par le saint père et confesseur Théodore, abbé des Studites, et l'autre prins des œuvres de saint Damascène, tout faict et mis en françois* par René Benoist (Paris, Cl. Frémy, 1558, in-16, et 1564 in-8° de 34 ff.). — *Catholique et familière exposition des Evangiles d'un chascun jour de Caresme et des Epistres du Dimanche*, par Louis Le Sénéchal (Paris, Buon, 1559; Nic. Chesneau, 1562, in-8°). — L'auteur prend ici pour la première fois un pseudonyme qui lui doit servir encore. Lacroix du Maine s'y est trompé et a consacré un article spécial à cet auteur inconnu. — *Claire et certaine probation de la nécessaire manducation de la substantielle et réale humanité de J.-C. vrai Dieu et vrai homme au Sainct Sacrement de l'Autel sous les espèces du pain en l'hostie sacrée* (Paris, Nic. Chesneau, 1561, in-8° et Guill. Chaudière, 1566, in-8°). — *Briève response à quelque remonstrance faicte à la Royne mère du Roy, par ceux qui se disent persécutés pour la parole de*

Digitized by Google

Dieu. A Messieurs les Prélats de France assemblés à Poissy pour la Religion en 1561 (Paris, 1561, Guill. Guillard, in-8° de 28 ff., non compris l'Epître aux Prélats). — *Necessarius atque certus modus tollendæ religionis discordiæ* (Paris, Nic. Chesneau, 1562, in-8°, daté d'Edimbourg le 10 décembre 1561), traduit en écossais, puis en français. — *Le triomphe et excellente victoire de la Foy, par le moyen de la véritable et toute puissante parole de Dieu* (Paris, Nic. Chesneau, 1562 et 1568, in-8°, avec une préface plus longue que le livre, adressée au roi Charles IX et datée de la cour d'Ecosse le 2 août 1562). — *Manifeste et nécessaire probation de l'adoration de J.-C. Dieu et homme en l'hostie sacrée tant en la messe qu'en tout autre lieu, etc.* (Paris, Guill. Chaudière, 1562, in-8° et 1566, in-8° de 52 feuillets). — On y trouve une *Lettre à Louis de Bourbon, gouverneur des nobles pays d'Anjou et Touraine*, une *Epitre à Mr l'évêque et chanoines d'Angiers*, un *Sermon faict au Tertre St-Laurent le jour du Sacre 1560*. — *Les lamentations et pleurs d'Origène, ès quelles est montré le danger qui est en la fréquentation et familiarité des hérétiques, etc.*, traduit de cet auteur (Paris, Nic. Chesneau, 1563, in-8°, à la suite du livre intitulé *Certaine résolution*). — *Response à ceux qui appellent idolastres les chrestiens et vrais adorateurs; en laquelle est familièrement monstrée que c'est qu'adoration, etc.* (Paris, in-8°, 1563, 1566 et 1568). — *Epistre à Jean Calvin, dit ministre de Genève, pour lui remonstrer qu'il répugne à la parole de Dieu, en ce qu'il a escrit des usages des chrestiens, avec un chrestien advertissement à luy mesme de se réunir à l'Eglise catholique et romaine* (Paris, 1564, in-8°). — *Seconde épistre à Jean Calvin,... en laquelle de point en point est réfutée, par la parole de Dieu, une vaine et pernicieuse imagination de la participation du corps et du sang de J.-C. par un découlement spirituel....* (Paris, 1564, in-8°, datée du 25 mars 1563) — *Traité du Jeusne du Caresme, où est monstré iceluy estre de l'institution de J.-C. et commandement de Dieu; avec la troisième épistre à Jean Calvin....* (Paris, in-8°, 1564, 1566 et 1586). — *La manière de connoistre salutairement J.-C. en laquelle ouvertement, par l'expresse parole de Dieu, le masque des hypocrites, pharisiens, abuseurs, hérétiques, athéistes et libertins et tous autres, faussement à soi vendicans la connaissance de l'éternelle, salutaire et céleste vérité avec le vain et présomptueux espoir qu'ils ont de la vie éternelle, est décélé et rabattu* (Paris, 1564, in-8°, daté du 13 juillet 1564). — *Epistre consolatoire aux habitans de la ville de Nantes, affligez de peste, et apologétique contre ceux lesquels trop hardiment jugent leur prochain et sententient les faictz de Dieu, etc....* (Nic. Chesneau, 1564, petit in-8°). — *Traité des Dimes, auquel clairement est monstré, que de tout droit et raison tous chrestiens sont tenus de payer les dimes, prémices et oblations, aux pasteurs de l'Eglise; ainsi que iceux pasteurs par tout droit sont tenus et obligés de bailler et administrer les choses spirituelles et divines à ceux des quels ils reçoivent les dimes et autres choses temporelles* (Paris, Nic. Chesneau, 1564, in-8°) — *Discours de l'histoire du miracle des Ardens par les prières de Ste Geneviève, du temps de Louis le Magnanime, fils de Philippe, roi de France; avec un petit traité des processions des chrestiens* (Paris, Thomas Belot, 1564, in-8°). — *Traité du Sacrifice Evangélique, où il est prouvé que la Sainte Messe est le Sacrifice de la Loi nouvelle; avec un petit traité de la manière de célébrer la Sainte Messe en la primitive église, fait par Nicolas, archevêque de Constantinople* (Paris, Nic. Chesneau, 1564, in-8°; et Guill. de La Noue, 1586, in-8°; — le petit traité réimprimé aux frais du prince Aug. Galitzin, Paris, 1858, F. Didot, in-12 de 6 ff., tiré à 50 ex.). — *Instructions pour tous Estats* (Paris, Nic. Chesneau, 1564, in-8°; Anvers, J. Waesberge, 1565, in-8° et 1579, in-8°, sous ce titre : *La manière et forme de croire d'un chacun en son état*, traduit de Gerson). — *Articuli sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis circa dogmata Religionis Christianæ controversa, cum admonitione ad lectorem* (Paris, Guill. Guillard, 1564, in-8°). — *Stromata in universum organum biblicum* (Paris, Jean Macé, 1564, in-fol.), à la suite de la Bible latine de *Jean* Benoist. — *Remonstrance chrestienne aux religieuses professes, qui ont été séduictes et desbauchées par les serviteurs et ministres de leur ventre sous prétexte d'une liberté Evangélique et licite mariage, etc.* (Paris, Nic. Chesneau, petit in-8°, 1565). — *Seconde remonstrance aux prestres, religieuses et moynes, qui soulz le prétexte d'un licite mariage ont commis abominables inceste et sacrilège, où est monstré évidemment qu'il n'est impossible, soit aux hommes et aux femmes, de vivre en perpétuelle continence, par la grâce de Dieu* (Paris, Nic. Chesneau, 1565, in-8°). — *Briève et facile response aux objections d'une damoiselle par lesquelles elle rejette la Sainte Messe et ne la peut ouir, etc.* (Paris, 1565, datée du 14 mai 1564). — *Briève response aux quatre exécrables articles contre la Sainte Messe publiés à la foire de Guibray* (Paris, Chaudière, 1565). — *Briève et facile réfutation d'un livre divulgué au nom de J. de Lespine, se disant ministre de la parole de Dieu, etc.* (Paris, 1565, in-8°, datée du 30 mai 1564). — L'auteur qu'il combat et qui lui répondit est un angevin. V. son article *Lespine* (J. de). — *Certaine résolution et détermination des points à présent controversés touchant la religion chrestienne, faicte par les trois excellentes et célèbres Facultés de Théologie, à Paris, Louvain et Cologne; ensemble un bref et parfait Catéchisme avec quelques autres petits traités* (Paris, 1565,

Digitized by Google

in-8°). — *Instruction et doctrine utile et nécessaire pour bien et salutairement se confesser et prier Dieu pour ses péchés....* composée premièrement par Martial Masurier, docteur-régent en la Faculté de Théologie, chanoine et pénitentier de Paris et puis corrigée et dressée selon la forme de l'Eglise catholique par René Benoist (Paris, 1565, in-8°, datée du 18 novembre 1564).—*Exhortations chrestiennes aux Fidèles et élus de Dieu de batailler par tous moyens possibles pour le Grand Seigneur contre l'Antechrist* (Paris, 1565, in-8°, datée du 7 septembre 1565). — *Premier livre de la Communion des Saints, où il est traité de l'honneur que les Elus de Dieu ici mortels doivent faire aux saints vivants et glorieux au Ciel* (Paris, Guill. Chaudière, 1565, in-8°).—*Briève résolution par l'expresse parole de Dieu de ce qu'il faut sentir et tenir de l'usure....* (Paris, Nic. Chesneau, 1565, in-8°, datée du 25 novembre 1565). — *Avertissement à l'homme chrestien de la vénération et adoration de l'hostie sacrée, contre les sectaires*, traduit des écrits latins de M. Jean Michel, docteur de Paris (Paris, Guill. Chaudière, 1566, in-8°). — *Catéchisme et instruction populaire* (Paris, Guill. Chaudière, 1566, in-8°; Jean Poupy, 1574, in-8°). — *Tractatus de Indulgentiis* (Paris, Guill. Guillard, 1566, in-4°; N. Chesneau, 1575, in-8°).— *Manière de préparer à la solennité de la Nativité de J.-C.*, traduite des écrits de St Augustin (Paris, Guill. Chaudière, in-8°, 1566). — *Discours en forme de dialogue ou histoire tragique des troubles mus par Luther et traduit du latin de Guill. Lindau* (Paris, Guill. Chaudière, 1566, in-12 et 1570, in-8° de 155 ff., avec dédicace à Henri de Valois, duc d'Anjou). — *Antithèse des bulles du pape pour le jubilé, pardon et rémission des péchés, proposée en l'Eglise de J.-C. qui est la catholique, et de celle de l'Eglise prétendue réformée* (Paris, Guill. Chaudière, 1567, in-8°). — *Advertissement du temps des Ministres et des fruits des doctrines nouvelles* (Paris, G. Chaudière, 1566, in-8°). — *Brief discours du fondement du Purgatoire, des indulgences, pardons, et de satisfaction* (Paris, Nic. Chesneau, 1566, in-8°). — *Discours de l'usage des luminaires en la religion chrestienne* (Paris, 1566, in-8°, et 1575 sous ce titre : *Catholique discours des chandelles, torches et autre usage du feu en la profession de la Foi et de la religion chrétienne, etc.*) — *Traité de l'authorité des Conciles généraux* (Paris, Nic. Chesneau, 1566 et 1584, in-8°, et in-12, 1680, à la suite de la traduction du *Concile de Trente* par G. Hervet, et in-16, 1573, Paris, Nic. Chesneau, sous ce titre : *Discours auquel est clairement monstré que quand il y a question touchant la foy*, etc.). — *Brief discours de la Confession auriculaire ou sacramentelle* (Paris, Guill. Chaudière, 1566, in-8°, et Sébastien Nivelle, 1567, in-8°). — *Locorum præcipuorum Sacræ Scripturæ tam Veteris quam Novi Testamenti, quibus corruptis inscite et prave detortis abutuntur hujus tempestatis hæretici contra fidem catholicam et veritatem evangelicam conquisitio et catholica expositio, quæ christianorum adversus omnes nunc vigenteis* (sic) *hæreses* Panoplia *merito dici potest* (Paris, Nic. Chesneau, 1566, in-8°; le privilége est daté du 4 décembre 1563; le livre est précédé d'une épître latine aux cardinaux Charles de Bourbon et Charles de Navarre, datée du collége de Navarre, 13 novembre 1563); — traduit par Nic. Chesneau, rhételois, sous ce titre : *Exposition et familière résolution de certains lieux et principaux passages tant du Vieux que du Nouveau Testament* (Paris 1567, in-8° de 191 ff.; Rheims, 1567, in-8°); — et cet autre titre : *Réfutation des prétendus fondemens de certains lieux de l'Ecriture-Sainte* (Paris, Nic. Chesneau, 1569, in-8°). — *La Sainte Bible, traduite en françois selon la version de la Vulgate, avec des notes et des expositions de plusieurs passages objectés par les hérétiques* (Paris, Séb. Nivelle, G. Bruon, et Nic. Chesneau, 1566, 3 vol. in-fol; item, in-4°, 2 vol., 1568, sous ce titre : *La Sainte Bible, contenant le Vieil et Nouveau Testament latin-françois, etc.;* et Anvers, 1577, in-16). — *Brief et utile discours de la manière de bien prier Dieu avec le Manuel de Dévotion* (Paris, Th. Belot, 1568, in-8°). — *Advertissement exhortatoire à ceux de la paroisse St-Eustache à Paris, lesquels ayant esté séduits et trompez sous couleur et prétexte d'une Eglise réformée et plus pure religion, se sont retranchez de la profession de la Foi et religion chrestienne....* (Paris, Nic Chesneau, 1569, in-8°, daté du 18 janvier 1569). — *Advertissement du moyen par lequel aisément tous troubles et différends, tant touchant la Croix de Gastines, de laquelle y a si grande et dangereuse altercation en cette ville de Paris, que autre concernant la religion, seront assoupis et oter* (Paris, Th. Belot, 1572, in-8°, inséré avec une réplique anonyme dans le tome Ier (2e édit. 1578) des *Mémoires de l'Etat de France sous Charles IX*). — *Traité des pardons et indulgences...* (Paris, Mic. de Roigny, 1572, in-8°, daté du 25 août). — *Catéchèses, ou instructions touchant les points à présent controversez en la religion, accomodées aux Evangiles d'un chascun jour de Caresme, etc.* (Paris, Nic. Chesneau, 1574, in-8°; Guill. de La Noue, 1585, in-8°). A la suite de cette dernière édition se trouve un catalogue des ouvrages de l'auteur. — *Catéchèse, ou instruction touchant les ornements, vêtemens et parures des femmes chrestiennes; avec une autre catéchèse de la Pénitence, etc.* (Paris, Nic. Chesneau, 1574, in-16). — *L'Ordre et les cérémonies du sacre du couronnement du très chrestien roy de France, latin et françois* (Paris et Rheims, 1775, in-12; dédié à l'évêque d'Angers, Guill. Ruzé). — *Catéchèse, enseignant le moyen de bien et salutairement prier Dieu,....* le tout accommodé aux prières pu-

Digitized by Google

bliques extraordinaires, faites à Paris ès années 1574 et 1575 en diverses églises.... (Paris, Jean Poupy, 1575, in-8°). — *Traicté des Processions des chrestiens....* (Paris, Roigny, 1575, petit in-8°). — *Docte et utile catéchèse ou instruction apprenant à un chacun à bien et chrestiennement examiner sa conscience et confesser ses péchez solennellement, etc.* (Paris, Jean Poupy, 1575 et 1576, in-8°). — *Exhortation au peuple de toute la France et principalement à ceux de Paris, les avertissant et excitant de prier Dieu pour le Roi très chrestien et les Etats assemblés à Blois les années 1576 et 1577, le tout étant accommodé au cantique que firent les Anges à la Nativité de J.-C.* (Paris, 1576, in-8°). — *Advertissement aux femmes et aux filles chrestiennes,* leur enseignant comme elles doivent aller aux stations et aux lieux ordonnés pour gagner le présent jubilé (Paris, J. Postel, 1576, in-8°, et 1577, in-8° de 23 ff.). — *Advertissement des choses nécessaires pour gagner le jubilé, etc.* (Paris, Guill. de La Noue, 1576, in-8°). — *Sermon sur le cantique* O salutaris hostia.... *avec un traité comme il faut ouïr la messe* (Paris, Nic. Chesneau, 1577, in-8°). — *Catéchèse contre le pernicieux* Rabillare *des pénitents hypocrites* (Paris, Jean Postel, 1577, in-8°). — *Admonition charitable aux sincères catholiques de ne révoquer ou détourner, en quelconque manière que ce soit, du sainct propos et affection de la religion votive ceux ou celles qu'ils voyent y aspirer, etc.* (Paris, J. Postel, 1577, in-8°). — *Histoire véritable d'une guérison advenue à Amiens* (Paris, 1577, in-8°). — — *Première catéchèse de l'obéissance, conjonction et nécessaire union des paroissiens avec leur propre et hiérarchique pasteur immédiat dit vulgairement curé ou prêtre* (Paris, Jean Postel, 1578, in-8°). — *De l'institution et de l'abus survenu ès confrairies populaires avec la réformation nécessaire en icelles* (Paris, Nic. Chesneau, 1578, in-8°). — *Du bâtiment des Temples matériels, où est expliqué par scholies le prophète Aggée, le IVe chapitre de Zacharie et le Ier chapitre d'Esdras* (Paris, Nic. Chesneau, 1578, in-8°). — *Réponse à ceux qui prèchent publiquement et au peuple qui croit que, si aucun oit la messe dévotement, il ne deviendra point aveugle ce jour-là et ne mourra point de mort subite* (Paris, Nic. Chesneau, 1579, in-8°); traduit de Gerson. — *Exhortation au peuple françois de prier Dieu dévotement et incessamment pour les prélats de France assemblés à Melun pour le fait de la religion* (Paris, Nic. Chesneau, 1579, in-8°). — *Incrépation contre les dissolutions idolastriques, faistes les jours de festes* (Paris, J. Postel, 1570, in-8°). — *Traité enseignant au brief les causes des maléfices, sortilèges et enchanteries, tant des ligatures et nœuds d'esguillettes, etc., avec un petit fragment catéchistic d'une plus ample catéchèse de la Magie répréhensible et des Magiciens* (Paris, J. Poupy, 1579, in-8°); et à la suite d'un livre de Pierre Massé, du Mans : *De l'Imposture et tromperie des diables, etc.,* sous ce titre : *Traité des maléfices, sortilèges et autres sciences diaboliques avec les scholies sur le livre de Tobie, duquel se veulent ayder et fonder les sorciers. — Trois sermons de St Augustin non moins doctes que utiles en ce tems, auxquels il est enseigné que ceulx qui adhèrent aux magies.... sont chrestiens et abusent de leur foy* (Paris, J. Poupy, 1579, in-8° de 24 ff.). — *Exhortation aux François et principalement aux Parisiens de recevoir humainement les religieux de l'ordre de St-François dits Frères-Mineurs en la célébration de leur chapitre général et élection d'un ministre général* (Paris, Nic. Chesneau, 1579). — *Traité de la détractation, murmure, calomnie* (Paris, G. de La Noue, 1580, in-8°). — *Advertissement et exhortation de faire une vraye pénitence avec une explication de la prophétie de Jonas* (Paris, G. de La Noue, 1580, in-8°). — *Exhortation faite au Mont-Valérien en 1580 pour la consolation, confirmation et persévérance du Fr. Jean de Chaliot, reclus, et la traduction d'un traité de semblable matière, écrit par Jean Gerson* (Paris, Nic. Chesneau, 1580, in-8°). — *Répons, antiennes, versets, collectes et oraisons, qui peuvent estre dites par tous chrestiens catholiques au temps de peste et de toutes autres divines punitions* (Paris, Jean Postel, 1580, in-8°). — *Le grand ordinaire ou instruction commune des chrestiens, auquel sont contenus et enseignés les principaux fondemens de la religion chrestienne....* (Paris, G. de La Noue, 1580, in-8°). — *Ad pios et catholicos scolos, impiæ Genevensis factionis ministrorum truculenta atque satanica barbarie et ferocitate divexatos et oppressos,... simplex et catholica cohortatio* (Paris, N. Chesneau, 1581, in-8°). — *Livre de dévotes oraisons....* (Paris, G. de La Noue, 1582, in-16). — *Manuel des chrestiens, qui veulent profiter en l'ouïe des sermons et prédications, comme aussi des prédicateurs, qui désirent prêcher selon l'intention et intelligence de l'Eglise catholique....* (Paris, G. de la Noue, 1582, in-16). — *Traité de la Prédication et ouïe de la parole de Dieu; l'Ecclésiaste ou prêcheur de Salomon, avec briève explication et scholies pour le bien et l'instruction du simple peuple et aussi des pasteurs et prêcheurs* (Paris, G. de La Noue, 1582, in-16). — *Les Epistres et Evangiles de tout le Caresme* (Paris, G. de La Noue, 1582, in-16). — *La Vie de J.-C. Nostre Seigneur,... escrit en latin l'an MCCC XXXIII par R.-P. Ludolphe de Saxe, et reproduit presque tout de nouveau, corrigé et augmenté par le sieur de Saint-Resmy. Avec plusieurs méditations catéchistiques et plusieurs particuliers traictez,...* le tout dédié à Mme Eléonor de Bourbon, abbesse de Fontevraud (Paris, N. Chesneau, 1582, deux tomes en un vol. in-

Digitized by Google

fol.). — *La manière de connoistre véritablement et reconnoistre salutairement J.-C. où il est enseigné, comme il faut remarquer la vraye Eglise, hors laquelle il n'y a point de salut* (Paris, G de La Noue, 1584, in-8°). — *Apologie catholicque contre les libelles publiés par les ligués perturbateurs du royaume de France* (Paris, 1585, in-8°, et Caen, 1598, in-8°). — *Opuscule catholique, auquel il est enseigné ce que c'est que bénédiction....* (Paris, G. de La Noue, 1586, in-8°). — *De la vraye et salutaire connoissance de J.-C. en son Eglise et infaillible marque d'icelle....* (Paris, Guill. de La Noue, 1586, in-8°). — *Douze raisons sommaires, utiles à ceux qui les goûteront, lesquelles monstrent qu'il ne faut laisser la religion ancienne* (Paris, Guill. de La Noue, 1586, in-8°). — *Deux traités catholiques : le premier est de l'existence du Purgatoire des chrestiens imparfaits après cette vie mortelle; le second est de la qualité et condition des âmes séparées des corps mortels* (Paris, Michel de Roigny, 1586, in-8°). — *Advertissement du moyen par lequel tous troubles et différends de ce temps seront assoupis et ôtez* (Paris, Jean Boudin, 1587 et 1596, in-8°). — *Advertissement touchant les prières, lesquelles sont faites pour l'heureux succès du Roi très chrestien avec les princes et seigneurs catholiques....* (Paris, Pierre Chevalier, 1588, in-8°). — *Advertissement aux François, contenant les moyens de bien et paisiblement vivre, suivant l'Edit de l'Union de Sa Majesté aux princes et seigneurs catholiques, etc.* (Paris, 1588, in-8°). — *Sommaire et abrégé des règles et sainctes constitutions, faictes et proposées aux personnes régulières par les saints pères et docteurs anciens instituteurs des ordres monastiques....* (Paris, 1588, in-18 de 172 f., plus 16 en tête pour la dédicace au cardinal de Gondi et l'avertissement « au lecteur bénévole »). — *Advertissement et conseil notable à la France touchant ses présentes extrêmes misères....* (Paris, 1589, in-8°) —*Second advertissement et notable conseil à la France, touchant ses présentes extrêmes misères et calamités et la crainte de plus grandes avec changement de religion, mal extrême et très pernicieux...* (Paris, 1589, in-8°) — *Expostulatio ad Sixtum V pro Ecclesia gallicana miserrime divexata et procissa* (Paris, 1589, in-8°); traduit sous ce titre : *Plainte et requeste à nostre très sainct père le pape Sixte V, etc.* (Paris, Pierre Leroy, 1590, in-12 de 20 p., plus un sonnet). — *Examen pacifique de la doctrine des huguenots où l'on montre contre les catholiques rigides de ce siècle et particulièrement contre les objections de la réponse à l'Apologie catholique, que nous, qui sommes membres de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, ne devons point condamner les huguenots comme hérétiques, avant qu'on l'ait prouvé de nouveau* (Caen, 1590). — *Ad assertionem sui famosum libellum contra clericos, præsertim episcopos, qui participaverunt in divinis scienter et sponte cum Henrico Valesio rege post cardinalicidium, responsio* (Auctoribus J. Prevost, L. Lomméde, et *Renato Benoist*, 1589, in-8°; d'après Barbier, t. II, p. 479 et Lelong, t. I). — *Troisième advertissement à la France et principalement à la cour et à la grande ville de Paris justement divinement punies* (Paris, G. de La Noue, 1591, in-8° de 104 p.; Troyes, J. Moreau, 1594, in-8°). — *Advertissement en forme d'Epître consolatoire et exhortatoire envoyée à l'Eglise et paroisse insigne et sincèrement catholique de St-Eustache à Paris, par René Benoist, leur pasteur curé, justement et raisonnablement absent d'icelle pour quelque temps* (Angers, Ant. Hernault, 1593, in-8° de 24 f.).—*Version, paraphrase et briève explication du psaume* Exaudiat te Dominus (Paris, Franç. Jacquin, 1595, in-8°). — *Admonition et incrépation apologétique contre ceux qui malicieusement ou trop légèrement et imprudemment calomnient, les uns notre S. P. le Pape et les autres notre Roi très chrestien, touchant sa conversion, sa bénédiction et sa réconciliation à l'Eglise catholique, apostolique et romaine* (Troyes, 1595, in-8°). — *Exhortation de prier Dieu Eternel pour nostre roi très chrestien Henri IV* (Lyon, 1595, in-8° de 32 p.). — *Remonstrance à MM de l'Assemblée tenue à Rouen au mois de novembre 1595* (in-12, Rouen, Raph. du Petit-Val, in-8° de 55 f., s. d. (1596), et Paris, pour Silvestre Moreau, in-8°). — *Remonstrance et exhortation au Roy très chrestien Henry IV de s'opposer chrestiennement, vertueusement et constamment à toutes hérésies et dépravations,.. où est enseigné un notable moyen nécessaire pour destruire l'hérésie en sauvant les personnes* (Rouen, Rich. Lallemant, in-8° de 47 p., daté du 6 septembre 1596; Paris, pour Silvestre Moreau, jouxte la copie imprimée à Rouen, in-8°). — *Remonstrance véritable, touchant la Religion et les vraies marques d'icelle, à Madame, sœur du Roy Henri IV* (Paris, Guill. de la Noue, 1597, in-8°). — *Vœu et exhortation touchant la nécessaire conservation de la personne du Roy très chrestien* (Paris, 1597, in-8° de 14 p.). — *Moyen certain et asseuré de conserver une ville et un pays contre toutes entreprises de ses ennemis; avec une infaillible prédiction tant du bien que du mal, qui adviendra à toutes personnes et à tous pays, tant en général qu'en particulier, adressé à MM. de Rouen* (Rouen, 1597, in-8°). — *Abrégé d'un sermon prononcé en la Procession de l'Université de Paris, faite pour le Roy étant à la guerre, le 15 septembre 1600* (Paris, 1600). — *Sermon de la disposition requise pour le lavement des pieds, pour l'adoration de la Croix, qui se fait le Vendredi-Saint, fait et prononcé à Orléans le Jeudi-Absolu devant le Roy* (Paris, P. Chevalier, 1601, in-8°). — *Epistre consolatoire à M. le duc de Lorraine sur l'espérance de la conversion de Madame, sœur du Roi* (Paris, 1601, in-8°).

Digitized by Google

— *Brième proposition des admirables conversions de St Paul et de St Augustin à la vraye foi et religion catholique et du jubilé de l'année 1600* (Paris, Pierra Chevalier, 1601, in-8°). — *Antithèse catéchistique des assemblées, méditations, et délectations saintes et pures des personnes véritablement chrestiennes* (Paris, P. Chevalier, 1605, in-8°). — *Notables résolutions des présens différends de la religion en plus de 50 caresmes preschez tant en ce royaulme que hors d'iceluy...* (Paris, P. Chaudière, 1608, in-8°). — *Déclaration de feu M. René Benoist sur la traduction des Bibles et annotations d'icelles, ensemble la censure de nostre S. Père* (1608, in-8°) — *Heures de N.-D. à l'usage de Rome, mises en français* (Paris, 1617, in-8° de 228 f.), remarquable par de nombreuses gravures d'E. Danvel et un calendrier historique. — *La Vie de St Pair, évêque d'Avranches* (Abbeville, 1869, in-8° de 13 p.), publiée par V. A. Brunet, d'après un Mss. possédé par M. Anselme Séguin. —L'église St-Eustache de Paris conserve dans les archives de la paroisse l'*Oraison funèbre des Guises*, Mss., prononcée par son curé en 1588.

Tous ces ouvrages sont loin de présenter un caractère égal d'originalité; une bonne part n'est que de compilation; d'autres remaniés ne sont que des répétitions et comme des éditions nouvelles, sous des titres à peine modifiés, d'œuvres antérieures. Benoist a encore donné quelques traductions des *Traités* de Gerson, des *Sermons* de St Augustin (1579), du *Manuel de dévotion* de Simon Verpée (1584), de la *Vie des Saints* de Jacq. Tigeou, V. *ce nom* (sans date, chez J. Postel, in-8°, Paris), et nombre d'*Oraisons* contre les dissolutions charnelles, — les tentations, — pour être privé de la peste, — pour la délivrance du Purgatoire, — pour avoir des enfants, etc., — qui s'adressent surtout aux âmes simples et au commun des paroissiens. Si la politique le vint chercher, on voit que le curé de St-Eustache ne lui sacrifia jamais ses devoirs de catéchiste et de sermonnaire.

Niceron, t. XLI, p. 1-49. — Bayle, *Diction. hist.* — Jean de Launoy, *Regii Navarræ Gymn. Paris. historia*, t. II, p. 776.—Duval, *Hist. du collége Royal*, p. 106.—L'Estoile, *Journal*. Coll. Petitot, t. XLVI, p. 422, 490, 538, 634; t. XLVIII, p. 108. — Hurault, *Mémoires*, ib., t. XXXVI, p. 496. — *Lettres d'Henri IV*, t. III, p. 798. — Louvet, *Journal*, dans la *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 20, 21, 60, 62. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 462. — Lacroix du Maine, p. 433. — Duverdier, p. 1094. — Biblioth. Nation. D 4194 et 5379, Recueils d'ouvrages de Benoit. — Lebœuf, *Hist. du Dioc. de Paris*, t. I, p. 120 de l'édition Cocheris. — Grosley, *Ephémérides de Troyes*, t. II, p. 1. — D'Ossat, *Lettres*, t. III, p. 431. — Chevillier, *Origine de l'Imprim. de Paris*, p. 217. — Cl. Ménard, *Pandectæ*, Mss. 875, t. I, f. 66. — Simon, *Hist. crit. du Vieux-Testament*, l. II, ch. XXV. — *Soc. d'agr. sc. et arts d'Angers*, 1863, p. 237, et 1864, p. 147. — *Mélanges d'une grande bibliothèque*, t. XV, p. 114. — Quérard, *Supercheries littéraires*, t. II, p. 766. — Labitte, *Prédicateurs de la Ligue*. — L'abbé Gaudreau, *Notice historique sur la paroisse St-Eustache de Paris*, 1854. — D'Aubigné, *Hist. universelle*, l. III, ch. XVIII. — *Répert. archéolog. de l'Anjou*, 1861, p. 352. — P. V. Cayet, *Oraison funèbre sur le trespas regrettable et enterrement honorable du révérend, vénérable et scientificque messire René Benoist,.... prononcé dans St-Eustache, à l'heure et office divin de son enterrement dans ladite église le lundy 10 mars 1608* (Paris, F. Bourriquant, 1608, réimprimée par le prince Aug. Galitzin sous ce titre : *Messire René Benoist, angevin, confesseur du roy Henri IIII. 1608* (Angers, Lachèse, 1864, in-8°, tiré à 100 ex. numérotés).—*Revue de l'Anjou*, 1857, t. I, p. 171; t. II, p. 53; 1858, t. I, p. 52 et 175; 1872, p. 405 et suiv., art. de M. Denais, tirés à part sous ce titre : *Le Pape des halles, René Benoist* (in-8° de 54 p.). — Catalogues Solar, Pichon, Yéméniz, Luzarche, Potier, Caumartin, etc.

Benoist (*Vincent*), fils de Louis Benoist, notaire royal, né à Angers le 4 juin 1694, avocat au Présidial d'Angers en 1718, échevin en 1737, fut nommé maire pour deux ans le 1er mai 1751 et continué jusqu'en 1755. Il eut à pourvoir à la disette par des achats de blés tant à l'étranger qu'en Bretagne, fit distribuer aux indigents l'argent du banquet annuel des élections et signala son mairat par de nombreux travaux tels que la restauration du grand Mail, la plantation du mail Martineau, la formation de la place des Lices, la construction du magnifique hôtel de l'Académie d'Equitation, l'ouverture dans le Palais des Marchands d'une Bourse de commerce, qui malheureusement ne devait pas durer, et par de puissants encouragements donnés aux industries locales, en même temps qu'il s'opposait énergiquement à l'installation d'une raffinerie de sucre montée par les Jésuites de la Flèche dans la rue de la Roë. — Son écusson portait *d'azur au perroquet d'or, perché sur une branche d'olivier de même, posée en fasce*, — et le jeton de sa mairie a reçu pour devise : *Benefacientes Benedicti*, jeu de mots honorable pour sa mémoire. — Il mourut le 20 octobre 1761 et fut inhumé le 22 dans l'église de Mûrs, en présence de ses fils André, chanoine régulier, prieur de St-Georges-du-Bois, René-François, capitaine au régiment de Vermandois-infanterie, et Pierre, dont l'article suit. Il avait épousé Marguerite Gontard, morte vers 1728, et non Mlle Darlus de Monteclerc, comme le dit M Bougler, qui l'a confondu avec son fils.

Mss. 919, fol. 260. — Arch. mun. d'Angers BB 115 et 116, et de Mûrs.

Benoist (*Pierre*), sieur de la Motte-Baracé, fils du précédent et de Marguerite Gontard, né le 28 juillet 1724, avocat au Parlement et au Présidial d'Angers, conseiller honoraire de Monsieur, s'était par son mariage (18 janvier 1752) avec Denise Darlus de Monteclerc, fille d'un receveur général des fermes, attaché au monde des affaires, qui l'avait à peu près fixé à Paris — L'Académie d'Angers en le nommant son associé étranger honoraire (16 décembre 1782), lui attribue les qualités de « professeur de commerce et d'associé aux travaux de la nouvelle Encyclopédie ». Il était lors de la Révolution un des principaux intéressés dans les carrières d'Angers et chargé de leur administration. Arrêté le 17 mars 1793, transféré au château, puis au Séminaire d'Angers, il fut remis en liberté et avait repris ses fonctions de jurisconsulte en l'an XI. — Il est mort à Angers en 1809. Sa fille Félicité avait épousé le 4 décembre 1783 Joseph-Jérôme de Jullien de Jully.

Benoist (*Pierre-Vincent*), fils aîné de Pierre Benoist et de Denise Darlus de Monteclerc, naquit à Angers le 5 janvier 1758. Elevé d'abord au collége des Grassins, à Paris, il acheva ses études à l'Oratoire d'Angers. Il revint à Paris suivre les cours de l'Ecole de droit, prit le titre d'avocat au

Digitized by Google

Parlement et y vivait occupé de travaux plutôt de librairie que de littérature, tels qu'un abrégé du roman de *Cléopâtre* de La Calprenéde (Paris, 1789, 3 vol. in-12) et des traductions de romans anglais. La Révolution, grâce aux relations de sa famille dans le monde financier, le mit en évidence Il fut tout d'abord élu membre et secrétaire de la commune de Paris (décembre 1789), puis lié avec tous les députés et chargé par les trois Assemblées nationale, législative et conventionnelle de lointaines missions dont le motif est resté inconnu, s'il n'est expliqué par ses relations intimes avec Fabre d'Eglantine, Delaunay d'Angers, le baron de Batz et leurs intrigues communes contre la Compagnie des Indes. Il rentrait en 1793 d'un voyage de plus de 2,000 lieues. On sait que les manœuvres dénoncées à temps coûtèrent la vie aux principaux associés (5 avril 1794). Un retard dans l'ordre d'arrestation permit « au banquier Benoist », comme on le désignait alors, de se réfugier en Suisse, d'où il ne revint qu'après la chute de Robespierre. Quelques articles de journaux le signalèrent aux hommes du gouvernement né du 18 brumaire. Il fut proposé en 1799 pour secrétaire-rédacteur du Tribunat et nommé par Maret, duc de Bassano, directeur du personnel et de la correspondance au Ministère de l'Intérieur, poste où le confirmèrent les ministres Montalivet sous l'Empire et l'abbé Montesquiou sous la Restauration. Nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire le 5 juillet 1814, destitué pendant les Cent-Jours, il fut réintégré par Louis XVIII et le 24 août 1815 entra au Conseil d'Etat en service ordinaire dans le comité du contentieux. Il venait alors d'être élu député par le département de Maine-et-Loire. Il prit part à ce titre à la discussion de la loi d'organisation de la Cour des Comptes (24 novembre), soutint la nécessité de l'amnistie (4 janvier 1816) et le projet qui améliorait la situation du clergé inférieur (6 février), demanda avec Royer-Collard, dont à maintes reprises il se fit honneur de suivre l'opinion, le renouvellement intégral de la Chambre et la fixation de l'éligibilité à trente ans d'âge (13 février), combattit le système de la spécialité des centimes additionnels (26 mars) et exposa avec talent le fonctionnement de la caisse d'amortissement (30 mars). Mais son intervention indépendante dans l'affaire de la pétition de la Dlle Robert le fit révoquer par le ministre Decazes de ses fonctions de conseiller d'Etat où il fut rappelé pourtant dès l'année suivante. C'est vers ce temps qu'il fournit quelques articles au *Conservateur*. Ses opinions en somme témoignent à cette époque d'un esprit relativement modéré. Mais réélu en octobre 1816, il se sépara dès lors de son maître Royer-Collard et le prit à partie directement dans la séance du 28 janvier 1817 en combattant le projet de loi sur la presse avec une exaspération inusitée. Il n'intervint plus du reste d'ordinaire que dans les questions financières où son expérience lui donnait une réelle autorité et publia seulement en 1819 une courte brochure : *De la liberté religieuse* (Paris, in-8°), qui fut accusée de libertinage par les ultras. En 1820 il défendit le pouvoir discrétionnaire laissé aux ministres pour la détention des suspects (13 mars) et le 8 avril, comme rapporteur du budget, la non-spécialité des chapitres et la liberté pour le gouvernement de répartir les dépenses dans le cadre des ministères, triste système repris plus tard par le dernier Empire. La même année, après les élections nouvelles, il obtint 212 voix pour la présidence de la Chambre. Le 23 janvier 1821 une ordonnance l'appela aux fonctions de directeur général des Contributions indirectes. Benoist eut par suite à présenter le projet de loi relatif au monopole du tabac (6 avril 1824) et prit part aux nombreuses discussions soulevées cette année sur l'impôt des boissons. Il n'occupa que rarement la tribune pendant les sessions suivantes et ne fut pas réélu en 1827. En mai 1825 il avait été élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur et fut par ordonnance du 13 février 1828 nommé ministre d'Etat et membre du Conseil privé. L'année suivante (janvier 1829) des lettres-patentes lui attribuèrent le titre de comte. — Il avait épousé vers l'an VI une artiste peintre, Marie-Guilhelmine Leroux Delaville, l'*Emilie* de Demoustiers, célèbre alors par sa beauté, plus tard par un véritable talent, morte le 7 octobre 1826. Il mourut à son tour à Paris le 1er décembre 1834 et voulut être inhumé auprès d'elle et de Mme Cochin, leur fille, sur le Mont-Valérien. — Outre les ouvrages déjà indiqués, le comte Benoist a traduit, seul ou en collaboration : *Les Mystères d'Udolphe* (Paris, 1791, 4 vol. in-12) ; — *Le Moine*, de Lewis (1797, 4 vol. in-12; 1811, 2 vol. in-8°) ; — *Maria ou le malheur d'être femme*, avec des gravures d'après des dessins de l'artiste qui devait bientôt devenir sa femme ; — les *Mémoires de miss Belamy* (1799, Paris, in-8°) ; — les *Voyages* de William Bertram dans la Géorgie et la Floride (1799, in-8°, 2 vol.) ; — ceux d'Arthur Young en Angleterre et en Irlande, et, avec Lamare et Billecoq, ses *Œuvres choisies* d'agriculture et d'économie rurale (Paris, an IX, 18 vol. in-8°), dont la publication faillit être interrompue au VIIe volume par la déportation d'un des libraires intéressés ; — *Discours sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse* (in-8°, 1817) ; — *Opinion sur la loi du recrutement* (in-8°, 1818) ; — *l'Histoire de la Perse*, de Malcolm (Paris, 1821, 4 vol. in-8°).

Un portrait (in-8°), gravé au trait, le représente en buste, dans un ovale, de trois-quarts, à droite, en son costume de député avec collet à fleurs de lys, signé : *Montaut del. et sc.*

Moniteur. — Quérard. — Arch. départ. — Bougler, t. II, p. 279. — Louis Blanc, *Hist. de la Révol.*, t. X, p. 285-288.

Benoist (*Auguste-Alexandre-François*), frère de Pierre-Vincent, né à Angers le 30 mars 1760, et connu, après son mariage, sous le nom de Benoist-Cavay, exerçait en avril 1793 « par ordre de la Convention une place de conséquence en Amérique ». En l'an VIII il fut nommé ordonnateur de la marine, à la Guyane française, d'où il entretenait une correspondance active avec son ami d'Angers, Merlet La Boulaye (V. *ce nom*). Il lui adressa même en l'an X pour le Muséum

Digitized by Google

d'Angers une magnifique collection de bois et de plantes vivantes, qui fut saisie au passage par les Anglais. L'envoi fut renouvelé en 1803 et comprenait surtout deux caisses dont une de 100 oiseaux d'espèces différentes et 69 échantillons de bois. Benoist était encore au même titre à Cayenne en 1814 et fut nommé cette année même, le 11 juillet, chevalier de la Légion d'honneur. Il revint quelques années après en Anjou et mourut dans un voyage à Paris, vers 1822.

Arch. départ. — *Moniteur*. — *Annuaire* de 1803, p 96.

Benoist de La Mothe (*François-Nicolas*), est l'auteur de *l'Ami d'Erato*, vol. in-12 de 98 pages (Angers, Mame, et Paris, Chemin, an IX-1801), publié avec cette épigraphe : « *Je sens trop que l'ami n'est pas toujours l'amant* ».

Bénollière (la), f., c^ne^ d'*Etriché*. — *La Bellonière* (Et.-M.).

Beppolen, commandait la Bretagne pour le roi Chilpéric et y épousa la nièce de Félix, évêque de Nantes. Mécontent de Frédégonde, auprès de qui il servait, il passa à la cour du roi Gontran qui lui confia le gouvernement d'Angers (586), de Nantes et de Rennes. Repoussé par les habitants de Rennes, il fut reçu à Angers « où il fit beaucoup de mal; car il s'emparait des moissons, du foin, du vin, de tout ce qu'il pouvait trouver dans les maisons des citoyens, et sans attendre les clefs, il brisait les portes pour piller. Il frappa de coups et foula aux pieds beaucoup d'habitants du lieu ». Il se remit de nouveau en marche sur Rennes, qu'il soumit, y laissa son fils, qui fut massacré presque aussitôt par les habitants et lui-même périt dans une expédition contre les Bretons en 590.

Grég. de Tours, l. V, 30; VIII, 31, 42, 43; X, 9, 11. — *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 19-21 et 767.

Béquinière (la). — V. *Buquinière* (la).

Béranger, cl., c^ne^ de *Jallais*. — *Terra que est vocitata de Barra Berangerii* 1100 circa (Chemillé, ch. or. 69). — Elle dépendait au XIIe s. du moulin placé au-dessous sur le ruisseau voisin. V. *la Croix-Bergère*.

Béranger (*Gabriel*), maître chirurgien, attaché au maréchal de Brézé, à Milly, 1640.

Béranger (*Isaac*), « mestre graveur », inhumé le 14 décembre 1626 au cimetière des protestants de Saumur.

Bérard (*Jacques*), professeur en droit de l'Université d'Angers, n'est connu que par un ouvrage ayant pour titre : *Appendix in titulo de emptione et venditione Instit. Civil.* (Paris, 1537, in-8°).

Bérard (*Pierre-Honoré*), né en 1797 à Lichtenberg (*Bas-Rhin*), mort à Paris le 12 décembre 1858, membre de l'Académie de médecine, doyen de la Faculté, professeur de physiologie et inspecteur général de l'enseignement de Paris, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Antoine, avait passé son enfance à Chalonnes-sur-Loire et sa première jeunesse à Angers, où il suivit les cours de l'Ecole secondaire de médecine sous le vénérable Garnier, avec P. Ollivier, Pierre Béclard, Hourmann, qui devait devenir son beau-frère, Ménière, Ad. Lachèse et G. Mirault, pour condisciples.

Bérard (*Auguste*), chirurgien, né le 1er août 1802 à Varrains, près Saumur, après ses classes achevées à Angers alla suivre à Paris ses études médicales sous la direction de son frère, Pierre-Honoré B., qui, à peine plus avancé de quelques années, venait d'être nommé interne des hôpitaux Le 23 décembre 1825 il remporta un prix d'anatomie et de physiologie à la Faculté, fut nommé quelques jours après (janvier 1826), au concours, prosecteur et obtint en 1827 les prix de clinique interne et de médecine légale. A peine docteur en 1830, il conquit la première place de professeur agrégé en chirurgie de la Faculté de médecine, celle de chirurgien en 1831 du Bureau central des hôpitaux et le 14 juillet 1842, après six concours spéciaux, la chaire de clinique chirurgicale qu'il disputait depuis 1833.—En août 1845 le roi le nomma son médecin consultant.—Bérard était depuis le 10 avril 1838 membre de l'Académie de médecine. Il avait fondé en 1843 la *Société de chirurgie de Paris*. Ses cours publics se distinguaient entre tous par la lucidité de l'exposition et la dextérité de sa pratique. — Il mourut le 16 octobre 1846 après une courte et cruelle maladie et une foule de maîtres et d'élèves rendit les derniers honneurs « au savant distingué, à l'excellent confrère, au maître aimé, si tristement enlevé au milieu de sa carrière ». — M. Dumas prononça l'éloge d'Auguste Bérard à la séance de rentrée de l'Académie du 3 novembre 1847. — Bérard a publié : *De la luxation spontanée de l'occipital sur l'atlas et de l'atlas sur l'axis* (Paris, 1829), thèse de doctorat; — *Des corps étrangers introduits dans les voies aériennes*, thèse d'agrégation, 1829, in-4°, en latin; — *Plan et méthode qu'il conviendrait d'adopter dans un cours*, thèse de concours pour la chaire de pathologie externe (1833, in-4°); — *Des causes qui s'opposent à la consolidation des fractures*, thèse de concours pour la chaire de pathologie, 1833; — *Sur les divers engorgements du testicule*, thèse de concours pour la chaire de Boyer, 1834; — *Sur le diagnostic chirurgical, ses ressources, ses incertitudes et ses erreurs*, thèse de concours pour la chaire de Dupuytren, 1836; — *Texture et développement des poumons*, thèse de concours pour une chaire d'anatomie, 1836; — *Des tumeurs de la région parotidienne*, thèse de concours pour la chaire de Richerand, 1841; — *Diagnostic différentiel des tumeurs du sein*, thèse de concours pour la chaire de Sanson, 1842; — divers mémoires *sur l'appareil inamovible; — sur la staphyloraphie; — sur l'irrigation appliquée aux plaies contuses; — sur les tumeurs érectiles et les varices; — sur les kistes séreux de la face et les abcès de la cloison des fosses nasales; — sur les lois du développement des os longs dans un rapport constant avec la direction des courants artériels;* — de nombreux articles dans le *Répertoire général des Sciences médicales* (en 30 vol.), les *Archives générales de médecine*, la *Gazette médicale;* — et le *Compendium de chirurgie pratique*, en collaboration avec

Digitized by Google

Denonvilliers, qui le continua avec M. Gosselin.

Son portrait, à mi-corps, de trois-quarts, à gauche, avec le fac-simile de sa signature, a été lithographié par Maurin (1845, in-fol.).

Dumas, *Eloge de Bérard*, 1847. — Denonvilliers, *Eloge*, dans les *Mém de la Soc. de Chirurgie*, t. IV, et *Gazette des Hôpitaux* du 26 octobre 1852. — *Moniteur* du 18 octobre 1846. — *Maine-et-Loire* du 24 octobre 1846. — *Biographie Didot*.

Bérard (*Thomas*), peintre de Saumur, fut chargé en 1681 de faire les peintures et ornements du cadran de la tour septentrionale de l'église Saint-Pierre.

Berardière (la). — V. *Brardière* (la).

Béraud (*Toussaint-Louis*), né le 19 novembre 1756 à Angers, était le fils aîné d'un feudiste, procureur fiscal de l'Hôtel-Dieu, qui dès la création du Département en fut nommé archiviste et est mort conseiller de la Cour royale. Il s'enrôla dans un régiment d'infanterie, d'où son père le retira pour l'attacher à son cabinet. Il était chef de bataillon dans la garde nationale quand le 15 mars 1793 partit un détachement de 500 hommes pour rétablir les communications avec Nantes. Béraud inquiet de son frère, secrétaire du district d'Ancenis, de qui il n'avait aucunes nouvelles, se cacha dans les rangs comme simple soldat, mais reconnu bientôt, il fut choisi à Varades par le commandant Delaunay, malade, pour le remplacer. Dès son arrivée à Nantes, un ordre l'envoya en expédition à Paimbœuf, puis au château d'O, vis à vis Indret, où dès la première heure 3,000 vendéens vinrent assaillir son détachement réduit de moitié par la désertion et dénué de tout approvisionnement. Il y resta oublié pendant six semaines, entouré d'ennemis, outragé par ses propres soldats. Quand on les vint relever du poste, le pain manquait depuis trois jours. Rappelé à Angers le 24 avril par le Département, Béraud assista à la déroute du Pont-Barré (septembre 1793), fut renversé sous son cheval, blessé et en grand danger de la vie. A peine de retour il se vit dénoncé par Hudon et Loizillon et arrêté sous l'inculpation d'insultes à la Montagne et de participation à des adresses contre-révolutionnaires signées pendant son expédition en Bretagne. Sorti de prison grâce à l'amitié peut-être de La Révellière, il dut à la même influence d'être envoyé commissaire du Directoire exécutif près le Tribunal correctionnel de Segré, d'où il revint au même titre à Angers le 18 nivôse an V pour entrer en fructidor juge au Tribunal de cassation et le 9 floréal an VIII au Tribunal d'appel d'Angers. — Il se tua le 26 avril 1831.

Arch. départ. — Berthe, Mss. 1069, p. 53.

Béraud (*Symphorien-Fidèle*), frère du précédent, né le 28 décembre 1758, à Angers, homme de loi avant 1789, était en 1793 secrétaire du district d'Ancenis. De retour à Angers il y fut successivement commissaire du Gouvernement près le Tribunal correctionnel, puis au Tribunal civil (9 floréal an VIII), procureur impérial en 1808, procureur du roi, juge (1817), vice-président et président du Tribunal civil (1830), prit sa retraite en 1836 et mourut président honoraire du Tribunal de première instance le 22 mai 1845, âgé de près de 87 ans, estimé de tous, et si fort attaché à ses devoirs que dans une si longue carrière il ne lui était pas arrivé une seule fois de manquer l'audience.

Arch. départ. — *Maine-et-Loire* du 10 novembre 1830. — *Précurs. de l'Ouest* du 23 mai 1845. — Berthe, Mss. 1069, p. 63.

Béraud (*Toussaint-Charles*), fils du précédent, né à Angers le 30 décembre 1790, nommé successivement conseiller auditeur à la Cour impériale d'Angers (17 juillet 1813), substitut du procureur-général (8 décembre 1815), conseiller (28 mai 1831), chevalier de la Légion d'honneur (12 février 1852), conseiller honoraire (9 janvier 1861), est mort à Angers le 11 mars 1871. Tous ses loisirs de magistrat étaient consacrés à des travaux littéraires, surtout à l'étude des sciences naturelles où il avait acquis une réelle autorité, à la musique et aux beaux-arts dont il fréquentait les chefs-d'œuvre et les maîtres autorisés. La collection, qu'il avait formée, de conchyliologie était particulièrement rare et précieuse. D'esprit actif et bienveillant, il a été pendant vingt années l'âme de réunions littéraires, qu'il essaya inutilement de renouveler par la fondation de la *Société Académique*. — Il a donné dans le Recueil de la *Société d'Agric., Sciences et Arts d'Angers*, des mémoires *sur la coloration accidentelle en bleu de certaines espèces de Viola*, 1846 (t. V, p. 122); — *sur une nouvelle rose dite Rosa Boræana* (ib., p. 253); — *sur les organes sexuels des Linaria Elantine et Spuria* (ib., p. 338); — *sur deux plantes nouvelles, le Stellaria neglecta et le Viola suavis* (t. VI, p. 95); — *sur une baratte horizontale, mobile et sans volant* (ib., p. 100); — *Notice sur le Jardin des Plantes* et une *Revue scientifique* (ib., p. 181 et 197) qu'il continua chaque année régulièrement; — *Des souffrances de l'Agriculture* (2e série, t. I, p. 90); — *Le Cabinet d'histoire naturelle, son origine, ses progrès* (ib., p. 169); — *Des races bovines indigènes et de la race Durham, considérées dans leurs rapports avec le mode d'exploitation agricole, etc.* (t. II, p. 1231); — *Réponse au questionnaire ministériel sur l'Ichthyologie et la Pisciculture en Maine-et-Loire* (ib , p. 195); — *Rapport sur le Concours régional* (t. III, p. 142); — *Lettre à M. le Préfet* (7 septembre 1854 (t. VI, p. 10) *sur le nouveau confluent de la Maine;* — *Considérations diverses sur les promenades publiques* (ib., p. 44); — *De la production du lin et du chanvre dans les cantons de Segré et du Lion-d'Angers* (ib., p. 91); — *Souvenirs pittoresques, scientifiques et artistiques d'un voyage dans le Midi de la France en octobre 1854* (ib., p. 1371); — *Discours prononcé le 28 août 1855 à la distribution des prix de l'Ecole municipale des Beaux-Arts* (ib., p. 167); — *Rapport sur le catalogue des Lépidoptères des environs d'Angers* (t. VII, p. 16); — *Etablissements scientifiques et artistiques d'Angers* (ib., p. 129); — dans les *Mémoires de la Société Académique*, outre l'*Exposé général sur la fondation* et les *Procès-*

Digitized by Google

verbaux, qu'il a rédigés sans interruption jusqu'à sa mort, des *Recherches sur la mortalité des arbres des promenades publiques* (t. I, p. 57); — *Considérations théoriques et pratiques sur la Pisciculture* (t. III, p. 4); — *sur les réserves de la boulangerie* (ib., p. 35); — *Discours prononcé en août 1858 à la distribution des prix de l'Ecole des Beaux-Arts* (ib., p. 120); ses Discours de 1856 et 1857, comme celui de 1854, avaient paru seulement en brochures. — *Etudes minéralogiques* (t. IV, p. 89); — *sur le Camp romain de Frémur* (t. V, p. 363); — *sur un cas d'hybridité végétale* (t. VI, p. 217); — *Revue artistique de l'année 1859* (t. VII, p. 5); — *Un Square dans le sud de la ville d'Angers* (ib., p. 169); — *Réponse aux questions sur les espèces indigènes du genre Vipera* (t. VIII, p. 38); — *Miscellanées de Zoologie angevine* (ib., p. 169); — *l'Hôtel-Dieu d'Angers* (t. XI, p. 113); — *Promenades d'un naturaliste et d'un archéologue* (t. XVI, p. 18); — *Le brouillard sec et sa périodicité vernale en Anjou* (t. XXVI, p. 1); — dans le *Conseiller de l'Ouest* (1854), le *Compte-rendu d'un mémoire sur l'alimentation des classes ouvrières*. — Outre ces nombreux travaux, qui la plupart ont fourni des tirages à part, il a publié une brochure : *De l'Avenir de la Magistrature quant à la constitution de son personnel* (in-8° d'une feuille, Angers, Cosnier et Lachèse, 1857, tirée à 120 exemplaires).

Beraudière. — V. *Braudière* (la).

Béraudière (la), f., c^ne de *la Cornuaille*. — *Le lieu, domaine de la Berraudière* en la prévôté de la Cornuaille 1539 (C 105, f. 330) devait à la seigneurie de la Burelière, le dimanche avant la Toussaint, une paire d'éperons dorés. — Appartient dès le XVIe s. à la famille Cupif, dont un membre est curé de la paroisse en 1586, à Simon C., écuyer, contrôleur au Grenier à sel d'Angers, en 1697, à Franç. Cupif, écuyer, mort le 15 octobre 1709, âgé de 84 ans.

Béraudière (la), vill., c^ne de *Juvardeil*, — groupe de fermes et d'anciens logis que traverse le vieux chemin de Cheffes. — La maison principale appartenait à Jean de Clers en 1539 et relevait du fief de Monterbault, — en 1658 à Thomas Noguette.

Béraudière (*Philippe* de la), chevalier de Maumusson, né le 26 septembre 1723 au château de Bouzillé, paroisse de Mélay, s'engagea en 1742, passa enseigne la même année au régiment de Vivarais, qu'il rejoignit à Prague, lieutenant le 17 octobre 1743, aide-major le 8 décembre 1747, capitaine le 20 septembre 1758 au régiment de Brissac et la même année (14 décembre) chevalier de St-Louis, major en 1762 (16 février) du régiment étranger de Dunkerque, fut réformé en 1763, et le 6 août 1771 appelé au grade de lieutenant-colonel dans le régiment provincial d'Alençon. — Mort le 31 mai 1785, au château de Souvigné, paroisse de Denée.

Béraudière (*Jacques-Marie-François* de la), né à Angers le 15 octobre 1732, fils de Jacq.-Charles et de Marie-Placide-Eugénie-Thérèse de Collasseau, page du roi, puis sous-lieutenant au régiment du roi-infanterie (22 mai 1752), lieutenant (14 décembre 1755), fit les quatre premières campagnes d'Allemagne, où deux de ses frères périrent, et en revint avec le grade de capitaine Lors des Assemblées provinciales de 1787 il fut nommé procureur général syndic du clergé et de la noblesse de la Généralité de Tours et en 1789 y portait la procuration du duc de Penthièvre. — Emigré en 1792 à l'armée des princes, il passa en Angleterre et ne put entrer en Vendée qu'en 1799. — † à Fontainebleau le 9 mai 1809. — Il avait épousé le 20 février 1759 Henriette-Françoise Lechat de Vernée, morte la même année, et en secondes noces Louise-Françoise-Renée Gilles de Fontenailles, de qui il eut quatre fils nés tous au château de Bouzillé et dont les noms suivent.

Béraudière (*Philippe* de la), né le 3 novembre 1767, page du roi en 1782, sous-lieutenant aux chasseurs des Trois-Evêchés en 1785, à l'armée des princes en 1792, en Vendée en 1795, nommé par Stofflet chef de la division de Cholet, colonel de la garde nationale de Tours en 1816; — † en 1863 au château de Beauvais, près Tours.

Béraudière (*Georges* de la), né le 30 août 1769, page de Monsieur (1er juillet 1785), sous-lieutenant au régiment Colonel-général (3 avril 1788), émigré à l'armée des princes, maire de Mélay le 1er mai 1811, prit part à la Vendée de 1815, fut nommé colonel en 1816 et chargé de la formation de la légion du Nord, qui est devenue le 28me régiment de ligne, avec lequel il fit la campagne d'Espagne; — † en janvier 1826, à Fontainebleau.

Béraudière (*Jacques-Victor* de la), quatrième fils de Jacq.-Marie-François, né le 9 juillet 1774, élève de la marine de 3me classe en 1787, de 2me classe en 1789, émigra en 1792 à l'armée des princes, puis à l'armée de Condé en 1793, et revint ensuite prendre le commandement des chasseurs dans l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou de 1795 à 1800, ayant sous ses ordres depuis 1797 son troisième frère et son aîné Auguste-Hardy. — Il fut chargé à diverses reprises de missions difficiles tant en Angleterre qu'auprès de l'escadre anglaise et notamment à l'île Dieu, auprès du comte d'Artois. Au retour de ce dernier voyage il remit ses dépêches à Stofflet, le jour même et dans la ferme où son chef allait être surpris par les Républicains, sur les indications de Bernier.— Un brevet du 1er janvier 1796 l'avait nommé chevalier de St-Louis en lui reconnaissant le titre de colonel. Après la paix il resta jusqu'en 1806 sous le coup d'une surveillance spéciale. Par décision du 16 avril 1816 il fut admis à prendre rang du 1er janvier 1800 comme lieutenant-colonel, grade dans lequel il fut retraité en 1821. Il mourut à Paris le 19 juin 1841. — Il s'était marié en pleine guerre avec une cousine de Marigny, qui, sortant de sa pension de Fontenay, avait suivi l'armée vendéenne vêtue en homme et les pistolets à la ceinture. La noce se fit dans un moulin près le château du Lavoir en Neuvy, et à défaut d'habit de cérémonie il lui avait fallu emprunter celui d'un vieux notaire, voisin de campagne plus tard

Digitized by Google

de Paul-Louis Courier, qui se proposait, comme avait fait Barante pour Mme de La Rochejacquelein, d'écrire les mémoires de Mme de La Béraudière.
Notes particulières.

Bérault (*François*), maître graveur à Angers 1691, mari de Marie Desommes, demeurait rue Baudrière en 1711. — Sa signature figure au bas du baptême d'une de ses filles, Marie, le 15 mai 1701 (GG 103). Il avait eu au moins encore trois fils dont un, David, né le 17 juin 1713.

Bérault (*Pierre*), maître graveur, parent et peut-être fils du précédent, mari de Marie-Anne Roussier, 1756. — Sa signature figure au bas d'un acte du 3 septembre 1759 (GG 128). Il demeurait rue St-Julien en 1766.

Bérault (*René*), né à Angers, reçu docteur en la Faculté de théologie en 1753, prieur-curé de Baugé depuis 1775, aida avec dévouement à l'établissement des Incurables, repris et définitivement fondé par Mlle de La Girouardière. Il en bénit la maison le 2 juillet 1784. Il n'avait mérité, au rapport du syndic Chevré, que l'estime et la plus intime confiance de ses concitoyens, quand il fut dénoncé à la commune « pour ses propos incendiaires » en plein prône (27 février 1791). Il s'expliqua pourtant, parut se calmer et le Conseil municipal obtint du District qu'il fût sursis à toute mesure pénible. Préservé par son grand âge de la déportation, mais atteint par les lois révolutionnaires, il fut détenu au Séminaire d'Angers, d'où la venue des Vendéens le délivra (24 juin 1793). Il reprit la route de Baugé, malade, se cachant dans les fossés, recueilli à bout de forces dans la ferme de la Roussière en Echemiré, et parvint enfin à gagner les Incurables de Baugé, déguisé en femme. Il y languit pendant un an et y fut inhumé dans le chœur le 21 août 1794.
Arch. départ. — Tresvaux, t. II, p. 345 et 445.

Bérault des Essarts (*Lézine-Scolastique*), née à Laval en 1633, prit à 16 ans l'habit des religieuses de St-Joseph, à La Flèche, revint fonder une maison de l'ordre à Laval (3 décembre 1650), de là fut envoyée supérieure à Moulins (24 juin 1651), puis à Nîmes (15 juillet 1663). Demandée en 1671 par l'évêque d'Angers pour la communauté de Beaufort, elle en vint partager les premières fatigues de la fondation avec Mlle de Melun. Les constitutions, le coutumier et le cérémonial de l'Institut, révisés par elle, furent approuvés par l'évêque le 25 mars 1690. Elle rédigea aussi un directoire spirituel pour les Hospitalières qui y est conservé manuscrit. — † en 1702.
D. Piolin, *Hist. du dioc. du Mans*, t. VI, p. 254-255. — Denais, *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Beaufort*, p. 41.

Berceau-de-Belle-Fontaine (le), mon, cne de *Lézigné*, construite en 1851 sur un terrain dépendant de la Mauvaisinière et transformé en culture maraichère et jardins qui y utilisent les eaux vives d'une source.

Bercerale (la), f., cne de *Blou*.

Berchotière (la), f., cne de *Bégrolle*. — *La Brochetière* 1683 (Et.-C. d'Andrezé). — *La Brichetière* an VI. — *La Berchetière* (Cad. et Et.-M.). — Vendue nat^t le 17 pluviôse an VI sur Lebacle d'Argenteuil.

Berchotière (la), ham, cne de *St-Lézin*. — Un ruiss., qui en prend le nom, naît à la limite de la cne de la Jumellière et de St-Lézin, coule du S. au N., traverse la route départementale no 161, et suit à peu près la voie ferrée, pour se jeter dans le Jeu au point où celui-ci coupe la route départementale; — 9,000 mèt. de cours. — La partie inférieure porte le nom de *la Contrie*. On l'appelle aussi *l'Angevinière*.

Berchotière (la), ham., cne de *la Salle-A*. — *La Berchetière* (Cad.). — *La Bréchetière* (Et.-M.).

Berchoterie (la), f., cne de *Beausse*.

Bérengaud, diacre d'Angers vers 1040, est l'auteur d'un commentaire latin sur *l'Apocalypse* de St Jean qui a joui d'une certaine célébrité pendant le moyen-âge. Longtemps attribué à St Ambroise, il a été réimprimé plusieurs fois à la suite de ses œuvres, quoique le nom du saint se trouve mentionné dans l'ouvrage et que l'auteur livre les sept principales lettres du sien à la fin du livre par des indications assez claires. Claude Ménard (V. *ce nom*) et les Bénédictins de Saint-Serge possédaient des manuscrits de ce traité; celui de St-Serge (in-4o vélin, XIIe s.) est passé à la Bibliothèque d'Angers sous le no 68.
Tables de Dupin, p. 222-223. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 28. — Lemarchand, *Catal. des Mss.*, p. 20.

Bérenger, célèbre hérésiarque, né à Tours vers l'an 997, mort dans la même ville le 6 janvier 1088, remplit successivement dans l'église St-Martin de Tours les offices de chantre, de trésorier, puis de maître-école ou de scholastique (avant 1024). Ménage, qui, d'après Ménard et quelques autres, lui attribue ces titres dans l'église de St-Maurice d'Angers, reconnaît ailleurs (*Anti Baillet*, t. I, p. 137) s'être trompé. Mais dès avant 1027 Bérenger était bien archidiacre de St-Maurice, titre qu'il prend dans les chartes de fondation du Ronceray (1028) et de la Trinité de Vendôme (1040). — Il n'en continua pas moins de diriger l'Ecole de Tours, sans avoir jamais enseigné en celle d'Angers, dont l'évêque seulement, Eusèbe Brunon (V. *ce nom*) avait été son élève. Son hérésie sur la présence réelle dans l'Eucharistie remplit l'histoire du XIe s. mais ne se rattache que de loin à celle de l'Anjou. L'*Histoire littéraire*, t. VIII, p. 197-288, contient une étude savante sur l'auteur et l'indication des sources. Je me borne à signaler parmi les Mss. de la Bibliothèque d'Angers l'*Histoire de l'Université*, par Rangeard, t. I, p. 20, Dumesnil, Mss. 658, p. 909, les *Pandectæ* de Claude Ménard, t. II, p. 74, surtout son Mss. autographe (no 803), comprenant un travail complet et prêt pour la publication sur la vie de Bérenger ayant pour titre : *Berengerii, archidiaconi Andegavensis, memoria retractata, in qua varii ad firmandam rerum seriem tractatus de veteribus membranis publicantur primum vel repetita lectione renovantur*. Cet ouvrage, que Villemain, dans ses séjours à Angers, avait à plusieurs reprises étudié, est précédé d'une invocation au Saint-Sacrement,

Digitized by Google

d'une dédicace à Claude de Rueil, d'une liste des auteurs cités et de deux portraits à la plume, l'un de Lanfranc, l'autre de Bérenger.—V. aussi la *Préface d'une nouvelle histoire de Bérenger*, par Rangeard, Mss. 802 (autog. de 10 p.), et le Recueil de notes et de documents qui porte le nº 804.

Bérenger, chanoine de St-Martin de Tours et chapelain des comtes d'Anjou, est qualifié de grammairien, comme son contemporain l'hérésiarque Bérenger, avec lequel on l'a à tort confondu. Il signe comme témoin une charte de 1095.
Arch. de M.-et-L. *St-Nicolas*, Pr. de Montreuil-Bellay, t. I, fol. 1.

Berg...—V. *Brég*..., *Burg*..., *Bég*..., *Bug*...

Bergaresme. — V. *Trésorerie* (la).

Berge (Haute-). — V. *Hauteberge*.

Berge (*Jacques*), originaire d'Orléans, avait ouvert à Angers, pour y « enseigner la grammaire et les lettres humaines » des cours indépendants de l'Université, qui réclama ses priviléges Il était en instances auprès du Corps de ville en 1648 (10 mars) pour obtenir le libre exercice « dans sa maison à cause du mauvais estat des colléges ». Le renvoi de sa requête aux régents ne laisse pas croire qu'il ait réussi (BB 81, fol. 145). — On le voit quelque temps après (1650) établi à Beaufort et chargé de la direction du collége. On connaît de lui deux opuscules singuliers et très-rares. Ils ont pour titres : 1º *Clades Belfortiana, Jacobi Bergii, gymnasiarchæ, summo in patriam studio ac commiseratione expressa* (Andeg., apud Ad. Mauger, 1650), in-4º de 20 pages, non compris la dédicace à Charles Giroust, baron d'Avrillé, sénéchal de Beaufort. Suivent diverses épigrammes par Trigueneau, Hardouin Le Douvre, Volery, Chauvery, Lenormant, avocats, Riviers, chef de la Psallette d'Angers, D. Caillou, professeur d'éloquence au collége de la Fromagerie, Gaule, docteur-médecin, et de Nigleau. — C'est le récit emphatique d'un pillage de Beaufort par les soldats royaux en 1649 (et non 1652 comme il a été imprimé ci-dessus, p. 247). — 2º *Insigne ecclesiæ Andegavensis panegyricon ad singulos anagrammaticon* (Andeg., J. Le Boullenger, 1659), in-4º de 63 pages, dédié à Henri Arnauld et à tous les chanoines de la cathédrale, dont chacun en particulier trouve son éloge dans l'anagramme de son nom disposé en vers latins. Ce poème, d'une forme bizarre et qui a dû coûter beaucoup de travail, se termine par une description de l'église et de ses cérémonies et le dénombrement des hommes illustres qu'elle a produits.

Bergeaudale (la), f., cne de *la Potherie*.

Bergée (la), f., cne de *Nueil-s.-Passavant*.

Bergeonnée (la), f., cne de *St-Martin-d.-l.-P.*

Bergeotière (la), cl., cne de *Baracé*, appartient à Fréd.-Franç. de La Rochefoucauld en 1790 et est vendue natt le 8 messidor an IV.

Bergeotterie (la), f., cne du *Lion-d'Angers*.

Berger (*François*), fils de François Berger, maître apothicaire et de Dlle Jeanne Bradasne, fut reçu docteur-médecin en l'Université d'Angers le 25 janvier 1742, et desservait l'Hôtel-Dieu en 1752 avec le docteur Paulmier. — Il avait épousé le 12 septembre 1741 la fille du notaire Guill. Coullion.

Berger (*Charles-Jacques*), neveu du précédent, fils de Charles-Jacq. B., maître apothicaire et de Marthe Boureau de Versillé, né à Angers le 22 janvier 1745, fut reçu docteur-médecin en l'Université d'Angers le 22 janvier 1784 et y professa depuis 1785 jusqu'à la suppression de la Faculté. Il devint en 1788 médecin de l'Hôtel-Dieu, puis de l Hôpital général. Elu maire le 21 décembre 1792, il en accepta courageusement la charge que venaient de refuser Guiller, Huvelin et Milscent. La ville en état de siége, les réquisitions, l'occupation vendéenne, devant laquelle il se retira hors ville avec tout le Conseil, le passage et l'entretien des troupes républicaines, les commissions militaires, le siége et le combat, les fêtes civiques et les entraînements des premiers mois de la réaction thermidorienne, ce fut là une tourmente de rudes jours, dont il supporta les devoirs avec un patriotisme et un dévouement infatigables. Il ne fut remplacé qu'en mai 1795 par Farran et mourut en sa maison de la rue Lyonnaise, le 24 novembre 1809.

Bergère (la), f., cne de *St-Laurent-des-A.*

Bergère (la Grande-), f., cne de *Trémentines*. — *La Gr.-Bergerie* 1566 (Et.-C.).

Bergère (la Haute-), mon b., cne de *Combrée*. — *L'hébergement et manoir de la Hautbergere*, comprenait au XVIIe s. « maisons et demeure « antienne, granges, portal, cour enclose, circuit « fermé de muraille, garannes et plesse à connins, « au long de la rivière de Versée », et sur la rivière, un moulin, autrefois à seigle, puis à foulon, 1617, date où en rend aveu à la seigneurie de St-Vincent-du-Bois Pierre de Laval, chevalier (E 1274). — Le fief faisait partie au XVIIIe s. de la terre de Champiré-d'Orvaux.—Le château, nouvellement construit, fut vendu natt sur l'émigré de Chevigny le 9 vendémiaire an IV.

Bergère (la Haute-), chât., cne de *St-Léger-des-Bois*. — *La H.-Bergère* 1450-1769 (E 1275). — *La H.-Bergée* (Cad). — Autrefois dans la paroisse des Essarts. Le seigneur y avait droit exclusif de sépulture et de banc dans le chœur et chanzeau de l'église, avec litre et ceinture d'armoiries au-dessous de celles du seigneur de la Touche, de qui il relevait. — Appartient en 1515 à Franç. de Villeprouvée; — Renée de la Roche 1548; — dame Claude d'Avaugour 1584; — Jacqueline Clérembault 1607; — Jacques de la Fontaine 1610, sur qui la terre est adjugée judiciairement à Jean de Lancrau le 28 juillet; — Jacques de Lancrau 1661; — Gaétan de Meaulne 1760, par acquêt de Mme de Lancrau de Chanteil; — Louise de Varice 1769; — Marie-Céleste d'Andigné 1780; — aujourd'hui à M. de Girardin.

Bergerie (la), f., cne du *Champ*.

Bergerie (la), f., cne de *Joué-Étiau*. — Ancien domaine avec manoir incendié pendant la guerre et vendu natt sur l'émigré Du Chesneau le 8 messidor an IV.

Bergerie (la), f., cne de *St-Aubin-de-L.*

Bergerie (la), f., cne de *St-Florent-le-V.*

Bergerie (la), f., cne de *la Séguinière*.

Bergerie (la), ham., cne de *Trémentines*.

Bergerie (la Grande-), ham., cne de *Pel-*

Digitized by Google

louaille. — En est sieur Antoine Aubert, maître sculpteur en bois à Angers, dont la fille épousa en 1707 n. h. Franç.-Constant de Saint-Omer, capitaine de grenadiers au régiment de Roze.

Bergerie (la Grande-), f., c^ne de *Saint-Barthélemy.*

Bergerie (la Grande-), f., c^ne de *St-Silvin.*

Bergerie (la Haute-), c^ne de *Bouchemaine.* — *La H.-B. autrement appelée le fief des Bourracières* 1539 — Relevait de Linières et appartenait à D^lle Renée Lebreton, veuve de n. h. Jean Cadu.

Bergerie (la Haute-), f., c^ne du *Louroux-Béconnais.* — En est sieur n. h. Auger Levoyer, écuyer, 1504; — Jacq. Levoyer 1559.

Bergerie (la Petite-), f., c^ne d'*Ecuillé.*

Bergerie (la Petite-), cl., c^ne de *Saint-Barthélemy.*

Bergeron, h., c^ne de *Chanteloup.* — *La Barre-Bergeron* (Cass.). — *Beurgeon* (Cad.). — *Brégeon* (Rect.).

Bergers (les), perrière, c^ne de *Juigné-sur-L.*

Berges (les), f., c^ne de *Bocé.* — *Les Barges* an IV, dans l'acte de vente nat^t du 5 thermidor, par saisie sur l'émigré L'Espagneul de Rillé.

Bergetterie (la), f., c^ne du *Vieil-Baugé.*

Bérichère (la), f., c^ne de *Daumeray.*

Bérinthière (la), c^ne de *Grez-Neuville.*

Bérioterie (la), f., c^ne de *Faie.* — *La Briettière* (Cass.).

Berlay le Vieux, fils d'un Berlay qui avait épousé la fille du puissant seigneur de Saumur, Gelduin, se rallia à la fortune de Foulques-Nerra, vainqueur de Gelduin, et reçut de lui en fief le château neuf de Montreuil sur le Thouet, qui est devenu Montreuil-Bellay. Sa veuve Grécie se remaria avec Geoffroy Martel, fils du comte Foulques. — Son petit-fils, Giraud Berlay, tint tête au comte Geoffroy Plantagenet, qui défendait contre lui les immunités des moines de Méron. Assiégé dans son château, il s'y défendit toute une année (1150-1151) et enfin forcé de se rendre, fut chargé de chaînes et jeté dans un cachot, pour y mourir L'intervention du roi de France et de St Bernard lui valut sa liberté. Il mourut quelque temps après, vers 1155, laissant quatre fils et deux filles dont le nom s'éteignit dans la famille de Melun vers 1215.

Chroniques d'Anjou. — De Wismes, *Le Maine et l'Anjou, Montreuil-Bellay*, art. de M. Marchegay.

Berlo (.... de), abbé de St-Serge d'Angers en 1744, a pour successeur de Ricouard d'Hérouville en 1746.

Berlotière (la), ham., c^ne de *Jumelles.*

Bernard (le), f, c^ne de *Cholet.*

Bernard, disciple de St Fulbert de Chartres et frère de Robert l'Angevin, qui devint abbé de Cormery en 1054, fut appelé vers 1010 par Hubert de Vendôme pour régenter la philosophie à Angers et prit le premier le titre et les qualités de maître-école, les évêques jusqu'alors s'étant réservé la direction de l'enseignement dans leur église. Il y resta trois ans réduit à enseigner la grammaire à son auditoire, composé de jeunes gens. Dégoûté, il quitta presque furtivement sa chaire pour accomplir un vœu depuis longtemps formé et visiter l'abbaye de Conques et les reliques de Ste Foy. Il a laissé le récit de son pélerinage et des miracles qu'il y avait recueillis dans un Traité adressé par lui à Fulbert, son maître, sous ce titre : *Liber miraculorum sanctæ ac beatissimæ Fidis, virginis ac martyris, editus a Bernardo, scolastico Andecavino.* Labbe l'a imprimé dans sa *Biblioth. Nova,* t. II, p. 52, mais sans nom d'auteur parce que l'épître dédicatoire manquait à son Mss. Elle a été retrouvée à Chartres et donnée plus tard par Mabillon dans ses *Annal. Bened.*, t. IV, app. p. 703. On connaît cinq manuscrits du livre, tous dissemblables. La critique moderne ne voit d'ailleurs dans ce travail qu'une composition factice, rédigée au XVIe s. par quelque moine de Conques, où la substance de deux ou trois lettres adressées sans doute par Bernard à Fulbert, et que certaines formes trahissent, est maladroitement associée à des éléments divers et confus. — Bernard fit un second voyage, puis passa quelque temps à la cour du comte Guillaume de Poitiers et vint reprendre son enseignement à Angers. Peut-être est-ce lui qu'on retrouve chapelain du comte Geoffroy Martel. En 1020 il alla avec plusieurs angevins visiter l'église du Puy en Velay et avait de même laissé un journal de cette excursion dont Cl. Ménard cite un fragment. Il n'est pas à croire qu'il vécût encore en 1054, époque de la mort de son frère.

Mabillon, *Annal. Bened.*, t. IV, p. 214, 289, 703. — Albéric, *ad annum 994*, p. 34. — Labbe, t. II, p. 531-543. — Rangeard, *Hist. de l'Univers.*, t. I, p. 10 et 14 et t. II, p. 5.—Catel, *Comtes de Toulouse*, p. 104. — Dom Vaissète, t. II, p. 454, etc. — *Hist. litt. de la France*, t. VII, p. 310. — Pocq. de Liv., Mss. 1068. p. 122. — Tillemont, t. XLI, p. 545.—*Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 1872. p. 271-272.

Bernard II, était maître-école d'Angers dès 1209 et fut en même temps doyen de l'église de St-Pierre. Le pape Innocent III le désigna comme un des arbitres en l'an 13 et 14 de son pontificat pour terminer des différends survenus entre l'évêque de Vannes et l'abbaye de Redon, entre les ermites de Fontgrade au Maine et les moines de Marmoutiers. Il mourut vers 1224.

Bibl. d'Ang., Mss. 1068, p. 125 et 1022, p. 230.

Bernard, d'abord prieur, puis abbé de Saint-Serge d'Angers, après la mort d'Achard (1094), obtint l'année suivante du comte Foulques le don d'une partie des bois de Verrières en St-Barthélemy, qui a gardé le nom de *Bois-l'Abbé,* et en 1096 d'Hubert de Champagne un emplacement près le pont de Durtal où fut fondé le prieuré de St-Léonard. Il s'opposa vivement à l'élection de l'évêque d'Angers, Rainaud, qu'il ne reconnut jamais, « aimant mieux, comme l'écrivait Geoffroy de Vendôme, qui fait vivement son éloge, être écorché vif, que consentir à pareille abomination ». — Il mourut le 6 avril 1102 et eut pour successeur Gautier Ier.

Hauréau, *Gall. Christ.*, p. 646-647. — Geoffroy de Vendôme, liv. IV, ép. VIII et IX. — D. Fournereau, *Rev. des Soc. sav.*, 1870, p. 383.

Bernard, premier abbé d'Asnières-Bellay depuis sa reconstruction par Giraud Berlay en 1133, eut pour successeur Gautier. — Il se faut se garder de le confondre avec Bernard de Tiron ou

Digitized by Google

d'Abbeville, premier fondateur de l'abbaye, mort en 1116 ou 1117.

Hauréau, *Gall. Christ.*, p. 694.

Bernard, abbé de Toussaint d'Angers en 1190.

Bernard (*François*), sieur de Haut-Mont, conseiller et avocat du roi en la Sénéchaussée de Saumur, professait la religion réformée et fut député par l'Anjou à l'Assemblée politique de Gergeau en 1608, trois ans plus tard à celle de Saumur.

Bernard (*François*), sieur de Haut-Mont, fils du précédent et comme lui avocat du roi à Saumur, assista en 1677 comme commissaire du roi au Synode provincial de Touraine qui se tint à Saumur le 28 octobre et dont il envoya un procès-verbal, conservé encore aux Archives nationales (Tt 239). — Il était en 1686 avocat au Parlement et, s'étant converti lors de la révocation de l'édit de Nantes, obtint en 1687 une pension de 1,200 l. Il a laissé des *Notes pour servir à l'histoire de Saumur*, dont une copie (Mss. de 172 pages, petit in-4° pap.) a passé des mains de Rangeard dans le cabinet Grille et de là dans la Bibliothèque d'Angers (Mss. 880). Ménage l'a connu et en fait mention dans son *Histoire de Sablé* p. 235. L'ouvrage est encore inédit et d'ailleurs sans grande importance. — L'auteur avait épousé la fille de Moïse Amyrault qui mourut en 1645, après huit mois de mariages, et en secondes noces Suzanne Basin de qui il eut au moins trois fils, l'aîné, François, tenu sur les fonts par Moïse Amyrault lui-même (5 janvier 1653).

Greffe de Saumur. — Arch. comm. de Varrains, Série E. — Haag. *France protestante.*

Bernard (*Jacques*), prévôt — dit-on, titre à nous inconnu, — de l'Université d'Angers au XVIe s, a composé un poème en français de 6 ou 700 vers dont le Mss. existe en Belgique. Nous ne connaissons rien non plus du livre ni de l'auteur.

Bernard (*Etienne*), dit **Moreau**, fut receveur général des finances ou trésorier d'abord de Louis II d'Anjou, mort en 1417, puis de Marie, sa fille, reine de France, qui l'introduisit dans les faveurs de Charles VII. Le roi le fit son conseiller et lui octroya une fleur de lys d'or dans son écusson. Il vivait encore en 1433.

Villeneuve-Bargemont. *Hist. de René*, t. II, p. 324. — Quatrebarbes, t. IV, p. 196.

Bernard (*Jean*), frère du précédent, originaire d'Angers, ou suivant d'autres auteurs et plus probablement de Tours, maître des requêtes en 1424, résigna son office vers 1439 à son neveu Guy, plus tard évêque de Langres. Il était alors depuis au moins cinq ans grand archidiacre d'Angers et doyen de St-Maurice et y professait le droit en l'Université. Il assista au concile de Bâle et fit partie de la députation qui obtint le détrônement de l'antipape Félix. Désigné par le pape pour l'archevêché de Tours le 13 décembre 1441, installé le 27 mai suivant, il revint le 7 juin 1448 tenir à Angers un Concile qui rappela les clercs et les prédicateurs à leurs devoirs et interdit les fêtes des fous et l'exploitation des reliques. — Mort à Tours le 28 avril 1466. — Porte *écartelé d'argent et de sable à quatre rocs de l'un en l'autre et sur le tout d'azur à une fleur de lys d'or.*

Hauréau, *Gallia Christ.*, p. 127. — Mss. 1068. — *Rev. de l'Anjou*, 1862. t. II p. 184 ; et 1854, t. I, p. 44, note. — Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 9., et 135. — Villeneuve-Bargemont, *Hist. de René*, t. II, p. 314. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 383.

Bernard (*Guy*), fils d'Etienne, chanoine de l'église d'Angers en 1434, maître des requêtes en 1439, par la succession de son oncle Jean, fut nommé évêque de Langres en 1453 et y mourut le 28 avril 1481.

Bernard (*Jean*), sieur d'Etiau et de Longué, né à Baugé, était fils de Henri B., sieur de l'Oriaie. Trésorier d'Anjou, premier élu en l'Election d'Angers et maître des Comptes (1460-1494), échevin dès la création de la mairie d'Angers en 1474, député en 1483 par la ville à la solennisation des noces du dauphin, il fut nommé maire le 1er mai 1485 et réélu en 1487 et 1488. Tandis que ses prédécesseurs suivaient le roi et la cour, il voulut le premier tenir résidence à Angers. Aussi la ville lui attribua-t-elle une gratification particulière en signe de reconnaissance. — Péan de la Tuilerie lui attribue à tort la construction de la fontaine Godeline qui date de 1478. — Mort le 3 décembre 1494 en sa maison voisine des Cordeliers, il fut inhumé, avec sa femme Guillemine Conan, dans la chapelle Ste-Anne de St-Maurille, où se voyait son portrait couché, les mains jointes, et gravé sur une lame de cuivre placée sur le tombeau. Il portait *d'argent à deux lions léopardés de sable, posés au-dessus l'un de l'autre armés de sable et lampassés de gueules.*

Bernard (*René*), frère du précédent, grenetier au grenier à sel d'Angers (1489), fut élu maire le 1er mai 1490. — Il avait épousé sa belle-sœur, Anne Conan.

Mss. 919, 1003 et 1871.

Bernard (*Lucas*), prieur de St-Rémy-la-Varennes, est élu abbé de St-Aubin d'Angers le 4 avril 1415 ; — meurt le 28 février 1463.

Bernard (*Mathurin-Joseph*), de la famille des Bernard de Danne, chanoine régulier de Ste-Geneviève, d'abord prieur de Châtillon-sur-Sèvre, puis prieur-curé de Beaufort en 1740 ; y exerça le ministère pendant quarante ans et y mourut octogénaire le 5 août 1779. Son souvenir, y vivait encore il y a quelques années, V. *ci-dessus*, p. 246. Tonnelet, prieur de Toussaint, composa et fit placer au-dessus de sa tombe une épitaphe latine en prose et en vers avec traduction française, gravée sur une table de cuivre. Pelletier, plus tard évêque d'Angers, et successeur de Bernard en sa cure de Beaufort, possédait de lui un recueil de Mélanges manuscrits formant cinq ou six volumes in-folio, qui sans doute ont péri.

Bernard (*Maurice et Micheau*), « maistres maçons jurez et scavants de leur mestier », figurent à Angers dans une enquête de 1480.

Bernard (*Raymond*), docteur-régent en théologie de l'Université d'Angers au XIVe s., fut employé par le duc Louis Ier d'Anjou à ses négociations les plus importantes. Il fut un des principaux agents chargés en 1380 de traiter avec Clément VII de l'investiture du royaume de Naples et obtint

Digitized by Google

du pape des concessions inespérées. On a conservé et publié (D. Martenne, *Thes nov Anecd.*, t. II, p. 112) la harangue qu'il prononça à Prague devant Venceslas IV le 21 août 1383 en faveur du même antipape contre la forme d'élection du pape Urbain VI. Ce discours, qui finit par un appel à la justice armée de l'empereur, a souvent été cité par les partisans des papes d'Avignon.

Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, Mss. 1022, t. I, p. 366.

Bernardaie (la), f., c^ne de *Gené*. — *La Bénardais* (Cass.). — « *La court, herbergement, domaine, mestairie de la Bernardaye*, avecques les courtilz et vergiers d'environ ainsin que les foussez et douves se comportent, bois, couldrais, plesses, landes, viviers » 1511 (E 1373), relevait de Vern et appartenait à J. Ernautt, écuyer.

Bernard d'Avernes (*Jean-Baptiste* de), abbé du Louroux de 1732 à 1763.

Bernard de la Frégeolière (*Henri-René*), né le 16 septembre 1759 à la Sionnière en Martigné-les-Rairies, entré au collège de la Flèche, puis à 16 ans aux gardes-du-corps pour y remplacer son père, émigre en 1791 à Coblentz, laissant en Anjou sa femme J.-Fr.-Marguerite Mansan, épousée le 19 août 1780 et déjà mère de onze enfants, fait la campagne de France en 1792 avec les Prussiens, rentre à Anvers blessé et, après force traverses, rejoint l'armée de Condé, assiste au siège de Valenciennes et à tous les dégoûts de la retraite à travers la Hollande, s'embarque à Brême sur un navire anglais pour gagner la Vendée, et après neuf mois d'une navigation éprouvée par toutes les misères est débarqué enfin à Guernesey (décembre 1795) d'où il peut rejoindre en avril 1796 l'armée de Puisaye à Vitré, puis la division du faux-saulnier Sans-peur dans l'armée de Scépeaux, puis la division Gaultier, qui le rapproche de son pays. Il n'est connu, même de ses chefs et de ses compagnons que sous son prénom de Henri, pour ne pas compromettre sa femme qui ignora longtemps même son retour. Bientôt sur son refus d'accepter la soumission, comme a fait Scépeaux, sa tête est mise à prix 3.000 livres, et il reprend ouvertement les armes en 1799 en organisant sur la rive gauche du Loir « où l'on ne connaissait, comme il le dit lui-même, les royalistes que de nom », neuf compagnies de chouannerie, formant la 13e légion de l'armée de Bourmont qui lui envoie le brevet de colonel. Au premier ordre il réunit son monde à Vaulandry et occupe la ville du Lude, défendue par les gardes nationaux et 6 gendarmes. Là il est reconnu par le secrétaire de la mairie, prêtre marié, ancien vicaire de sa paroisse. Son vrai nom dès lors court les rangs. Après six semaines employées à équiper de pied en cap sa troupe, sur l'avis de la rupture des conférences d'Angrie, il chassa de Foulletourne la 32e demi-brigade dont les bagages sont brûlés sur place et revient s'installer au Lude, d'où le général Verger sort en capitulant. Le lendemain l'ordre exprès venait de Bourmont de se licencier. Il s'y refuse encore pour tenir les champs avec Frotté et de nouveau est traqué et mis à prix. Il prend alors son jeune fils et se rend avec lui à Angers où il se présente au général Hédouville, qui lui offre du service et sur son refus le renvoie en surveillance au Mans. Bernard n'en tient compte, reste libre dans sa maison grâce au général Girardon et dès 1813 organisait dans le pays deux compagnies sous le nom des *Nouveaux-Nés*, qui ralliaient les réfractaires, entravaient la perception des impôts et pendant deux ans coururent la campagne. Nommé aux Cent-Jours par le général d'Andigné chef de division, il s'empara de nouveau du Lude avec M. d'Ambrugeac, et, après Waterloo, fit reconnaître le drapeau blanc dans le pays. Il eût l'honneur d'être appelé à Durtal par le duc de Bourbon, lors de son passage d'Angleterre à Paris. En 1815, il fut chargé par le général d'Andigné de recruter et d'organiser la 3e compagnie de la légion de Maine-et-Loire, dont il se sépara en octobre dans l'intention de rejoindre les gardes-du-corps; mais le 31 de ce mois, par suite de la réforme de la maison du roi, il reçut son ordre de mise à la retraite, au titre de colonel. Le même jour, un brevet royal, qu'il ne connut que longtemps après, l'élevait au grade de maréchal-de-camp. Il était chevalier de St-Louis depuis le 21 septembre 1814 et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 24 avril 1821. — Il est mort le 26 janvier 1835, au Vieil-Baugé, âgé de 74 ans.

Le vieux chef chouan a laissé, et j'ai eu en mains sa *Vie, écrite par lui-même et dédiée* [*au roi*] *et à sa famille, 20 mars 1817* ; Mss. in-folio de 209 p., d'une écriture compacte et posée, sans style ni prétention aucune que celle évidente de la sincérité. — La devise : *Vivre et mourir pour Dieu et les Bourbons* précède le récit, qui se termine par une « *Invocation à Sa Majesté Louis XVIII* ». C'est indiquer suffisamment l'ardeur exaltée de ces souvenirs, qui n'ôte rien à la précision de détails encore nouveaux et à la vivacité des renseignements sur les hommes et les choses de l'émigration, de la chouannerie et aussi du premier empire. — Son portrait au pastel est conservé au château de Lorière (*Sarthe*).

Bernard de Sainte-Madeleine (le P.), carme, né dans le Saumurois en 1588, mort à Tours, le 6 août 1669, est un des fondateurs du couvent des Carmes de la Flèche, institué en 1615, par le P. Odiau. Il a laissé un *Traité sur la conduite des novices* et la *Vie du P. Thibault*.

Biblioth. Carmel., t. I., col. 275.

Bernardière (la), c^ne d'*Angers*, ancien vignoble près l'église St-Lazare. — *Vinea que vocatur la Bernardière* 1261 (H.-D.).

Bernardière (la), f., c^ne de *Daumeray*. — *Le bordage de la Bernardière alias les Buissons* 1458 (E. 469). — *Le bordage de la Bernardrye* 1539 (C. 105). — Appartenait au chapelain de St-Sauveur de Jallais. — En est seigneur n. h. Jacq. Bigot, 1581.

Bernardière (la), ham., c^ne de *Freigné*.

Bernardière (la), mét., c^ne de *Freigné*.

Bernardière (la), c^ne de *Lasse*. — V. *Bonprofit*.

Bernardière (la), f. c^ne de *Maulévrier*.

Bernardière (la), f. c^ne de *Montr.-L.*

Bernardière (la), f., c^ne de *St-Macaire-en-M.* — *La cour de la B.* 1724 (Et.-C.). — Ancienne maison noble, avec chapelle dédiée à St-

Digitized by Google

Baptiste le 31 janvier 1771. En est sieur en 1490 Pierre Chenu, mari de Guillemette Du Plantis, en 1602 P. Chenu, en 1770 M. de la Pibolière. L'enfeu seigneurial était dans la chapelle Ste-Marguerite, sise dans les limites de la paroisse (E 1979. — D. Huynes, Mss. f. 304). — Elle donne son nom souvent à une partie du cours de la Vreane sur la c^ne de St-Macaire.

Bernardière (la Grande-), f., c^ne de *Cherré*.

Bernardière (la Petite-), f, c^ne de *Cherré*.

Bernardières (les), ham., c^ne de *Chanteussé*. — *La Binardière* (Cass.).

Bernards (les), ham., c^ne de *Mouliherne*.

Bernardy (*Bernard*), né à Angers, était directeur des spectacles d'Ostende, de Gand et de Bruges en l'an III. Son fils peut-être ou son parent, François Bernardy, élève de Gardel, après avoir figuré seul ou à côté de son maître sur les premiers théâtres de France en qualité de premier danseur, revint s'établir avec sa famille à Angers, comme maître de danse, en l'an VIII.

Bernaudière (la), f, c^ne de *Pontigné*. — *Le lieu, closerie, domaine de la Bernaudière* 1675 (E 183).

Berné, f., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*, près les Châteliers, autrefois de la paroisse Saint-Pierre d'Angers. — En est sieur Me Jean Bernard, élu d'Angers, 1534, Jos. Brouillet, 1744. — On y a trouvé un petit gladiateur en bronze, exposé au Musée d'Angers sous le n° 242.

Berné (*Jean* de), abbé de St-Serge d'Angers, succéda en juin 1445 à Pierre d'Angoulême, par élection de sa communauté, autorisée par l'évêque Jean Michel. Le 1er mai 1446 il donna des statuts nouveaux à ses moines. C'est lui qui fit commencer les tapisseries du chœur de son église. En 1466 il fut nommé évêque de Chichester et se démit de son abbaye. Il mourut le 2 des calendes de mars .....; portait *coupé parti d'or et d'argent en chef, aux deux fasces d'or et d'argent*.— Il eut pour successeur François d'Orignac. — De la famille de notre abbé sans aucun doute, comme Jean de Berné, docteur régent en droit civil de l'Université d'Angers en 1422 et Jacques de B., chanoine du Mans en 1426, était Pierre de B., trésorier, vers le milieu du XVIe s., de la Chambre des comptes d'Anjou, de qui on a un jeton. La face porte : *Gietoirs Pierre de*, écrit autour d'un quatrilobe, qui renferme une couronne fleurdelisée accolée de deux clefs en pal; au revers, une croix fleurdelisée dans une rosace octogonale, et dans les angles rentrants les lettres *B. E. R. N. E.*

B[illegible]réau. — D. Fournereau, dans la *Rev. des Soc. sav.*, 187[illegible], p. 387. — Note Mss. de M. Aug. Michel.

B[illegible]rnet (*François*), libraire, Angers, 1698 (G[illegible] 123),

B[illegible]rnetière (la Basse, — la Haute-), ham., c^ne de *St-Florent-le-Vieil*. — Ancien fief « avec ma[illegible]on, jardin, pourpris, bois, futayes », dont le [illegible]igneur avait le devoir de porter à la guerre, jus[illegible]'à Dodineau, la bannière de St-Florent, que l'al[illegible]é y allât ou non, tandis que la sienne était co[illegible]ée à son vassal de la Polinière. En est sieur Ja[illegible] Legay 1498, Louis Jousseaume, sieur du Coubureau, 1602, n. h. Pierre Regnault 1639, Renée Regnault 1700, Julienne Mondain, veuve de Guill. Morin 1712, Robert Goizeau 1713, Claudine Goizeau, inhumée le 2 septembre 1748, dans l'église de la Boutouchère.

Bernichère (la), c^ne de *Brain-sur-l'Authion*, petit fief avec chapelle n'obligeant pas à résidence, à la présentation alternative du curé et de l'évêque. Le temporel se composait d'une closerie du même nom, vendue nat^t le 12 avril 1791.

Bernichère (*Jean* de la), docteur en droit renommé et moine profès de St-Serge, fut élu abbé de St-Aubin le 3 octobre et installé le 22 décembre 1349. Il avait été consacré dès le 19 octobre aux Ponts-de-Cé. Les papes Urbain V et Grégoire XI le députèrent (avec l'évêque de Bayeux et l'abbé de Marmoutiers pour informer des miracles de Charles de Blois dont la duchesse d'Anjou poursuivait la canonisation (1371). Il mourut le 5 juillet 1375 et fut enterré dans le chœur de l'église abbatiale, où sa statue en cuivre le représentait jusqu'au XVIIIe s. couché en habits pontificaux. Le dessin de sa tombe se trouve dans les portefeuilles de Gaignières. (*Rec. d'Oxford*, t. VIII, fol. 127).

Rangeard, Mss. 1022, t. I, p. 250. — Hauréau, *Gall Christ.* — D. Fournereau, dans la *Rev. des Soc. sav.* 1870, p. 390. — *Chron. des Abb. d'A.*, p. 59.

Bernier régentait vers 1030 les écoles d'Angers. Il quitta son emploi de scholastique pour embrasser la règle de St-Benoît dans l'abbaye de St-Florent de Saumur.

Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, Mss. 1022, t. I, p. 17.

Bernier (*Etienne - Alexandre - Jean - Baptiste-Marie*), prélat français, naquit à Daon le 31 octobre 1762. Fils d'un pauvre tisserand, sacristain de la paroisse, il fut élevé par l'abbé Jaunet, prieur de Daon, qui le fit entrer bientôt au Séminaire d'Angers Il était docteur en théologie, professeur en l'Université et au Séminaire à 21 ans. Attaché comme vicaire à la cure de St-Michel-la-Palud d'Angers (1787), il échangea ce titre contre la cure de St-Germain en St-Laud à laquelle le Chapitre le présenta le 26 février 1790. On était déjà en pleine Révolution et les sermons du nouveau curé, célèbre en ville, étaient d'autant plus avidement suivis que les deux partis y trouvaient chaque fois des excitations. Un jour qu'il devait prêcher à Ste-Catherine, il fut prévenu qu'on se disposait à lui brûler la cervelle en chaire s'il proférait quelque parole impudente. « Il parla néanmoins, dit une lettre du temps que j'ai sous les yeux, avec autant de fermeté et de courage. Heureusement ses ennemis ne trouvèrent pas matière comme ils l'avaient espéré, de manière qu'il ne lui est pas arrivé d'accident. Tout l'auditoire tremblait pour lui. Jusqu'à M. Proust (V. *ce nom*) y était. A la sortie du sermon, un de ces Messieurs lui parla. Il lui dit : J'ai toujours eu l'avantage aujourd'hui d'attirer au sermon des personnes qui n'y vont pas souvent ». L'heure venue, il refusa le serment, sans suspendre d'ailleurs son cours de théologie, qu'un arrêté du 30 mars 1791 dût lui interdire. Par un miracle qu'il avait annoncé dans ses adieux à ses paroissiens et que constate le *Journal du Département*, les vases

Digitized by Google

sacrés disparurent, les cloches refusèrent de sonner, les cierges de fournir leur lumière pour la première messe de son successeur. Bernier avait enlevé les clefs de la sacristie, remonté les cordes des cloches et mouillé les mèches des cierges ; trait indigne de l'histoire, s'il ne trahissait cet esprit de fraude et de duplicité dont il allait bientôt utiliser toutes les ressources. Il paraît même que restant à Angers, après le départ de son évêque, il se préparait déjà un rôle en répandant habilement le bruit qu'il avait hérité des pouvoirs et en s'attribuant de fait la juridiction épiscopale. L'évêque, de Lorry, qui n'avait conservé avec lui aucun rapport depuis sa sortie d'Angers, dut protester contre cette duperie (lettre du 10 vendémiaire an II) que lui signalait l'abbé Rangeard. Bernier échappa à la loi qui ordonnait la déportation des prêtres insermentés en se jetant dès les premiers jours de la Vendée dans l'armée d'Anjou. Nommé du Conseil supérieur après la prise de Fontenay, il y rédigea avec Desessarts le programme de la contre-révolution et composa, dit-on, paroles et musique, le *Réveil des Vendéens*, la *Marseillaise* de l'armée catholique. En peu de temps Bernier devint l'arbitre dont la décision imposait la loi suprême. Il avait la physionomie peu attrayante, la tête grosse, la figure pleine et commune, les yeux bleus, petits et enfoncés, le nez fort, le front bas, couvert de cheveux noirs, le regard oblique, l'air faux et qu'il affectait grave ; mais sa haute taille (5 pieds 2 pouces) et son air cavalier imposaient, et quand il s'adressait aux soldats, sa voix forte, sa faconde imperturbable, servie par une mémoire prodigieuse, ses façons de prophète, son exaltation feinte, qui leur promettait et leur faisait voir des miracles, jetaient à la bouche des canons les Vendéens fanatisés. Quand il lui fallut accepter pour un temps la suprématie apparente du faux évêque d'Agra, il sembla s'y prêter de bon cœur, jugea l'homme à sa mesure et fit venir sous main de Rome les renseignements qui lui servirent à le discréditer. Au combat de Vihiers (18 juillet 1793), d'Elbée et Bonchamp blessés, Lescure et La Rochejacquelin absents, il fit croire aux soldats qu'ils étaient là et dirigea seul le mouvement avec une habileté que la trahison d'ailleurs favorisait. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'il usait surtout de son influence dans le Conseil pour semer la division dans l'armée et y établir sa domination. Après le désastre de Granville il parvint, déguisé en villageois, seul, sans guide, à traverser la Loire pour regagner l'armée de Charette. Mal venu du rude partisan, il rejoignit Stofflet où son influence éclata bientôt. On lui attribue presque unanimement le meurtre du général vendéen Marigny (10 juillet 1794), condamné par Stofflet mais qu'il avait promis d'épargner. Dès lors installé au château du Lavouer ou à la Morousière en Neuvy, il y tient une sorte de cour, où se rendent les nobles dames qui ont pu sauver quelques atours, plus rares encore en ces temps-là que la gaieté. Il réorganise les paroisses, nomme aux cures, ordonne les rassemblements, dirige, met en mouvement toute une correspondance qui s'efforce d'obtenir des princes émigrés les secours urgents pour la cause et surtout la reconnaissance de ses services. — Mais à cette époque de sa vie sa conduite est percée à jour et convaincue par des témoins irrécusables. Quand Charette a traité à la Jaunaye, Stofflet consent à son tour à une conférence. Hoche le vient trouver le 21 frimaire an IV au May. Là, tout s'avoue. C'est Bernier qui parle et répond au nom de la Vendée, et il ne sait que protester de son dévouement à la République et de son mépris pour les émigrés. Il s'offre lui-même pour veiller à la réorganisation révolutionnaire du pays. « Je le connais, écrivait « Hoche en rendant compte au Directoire ; c'est un « prêtre comme il nous en faudrait vingt ici. Le « gouvernement peut compter plus encore sur son « ambition que sur son zèle ». Après quelques semaines de paix les hostilités éclatent et Stofflet est presque aussitôt surpris et arrêté dans une métairie écartée (25 février 1796). Bernier, qui lui avait donné rendez-vous, n'y fit qu'apparaître et à l'heure même, le soupçon pour tous, qui devint pour le plus grand nombre une conviction invincible, transmise par les pères aux enfants et aux petits enfants et dont j'ai entendu de précieux témoignages, s'éleva contre lui, qu'il avait livré son compagnon d'armes. Sans se laisser troubler à ces accusations sourdes et violentes, Bernier nomma de son autorité privée d'Autichamp pour successeur de Stofflet, se fit désigner par un Conseil de plus de 700 députés des paroisses, réuni dans une grange (23 mars 1796), au titre de commissaire civil général auprès du Conseil supérieur des armées royales en résidence à Londres, feignit pourtant d'être nécessaire encore en Vendée et supplia même le comte d'Artois de ne pas confirmer cette nomination. Pendant ce temps il demandait à Hoche un passeport pour la Suisse, s'engageant « sur l'honneur » à en profiter. « Bernier, le cafard de Bernier part enfin, écri- « vait le général. Plus adroit que bien d'autres, « il emporte avec lui sa santé et pour 200,000 livres « de lettres de change et le reste des fonds de « l'armée catholique ». Cependant il *ne partit pas*. Il se cacha, pressant l'envoi de pouvoirs officiels que le comte d'Artois lui envoya seulement le 17 janvier 1800. Mais déjà Bernier ne s'en souciait guère que pour autoriser mieux et précipiter sous main des manœuvres que des affidés dirigeaient : « Faites entendre, leur écrivait-il, que je puis « beaucoup dans le revirement qui se prépare. « Parlez et faites parler afin que mon nom reten- « tisse. J'ai la confiance des paysans, celle des « chefs ne me fera pas défaut ; qu'on me fasse des « propositions ; qu'on vienne à moi ; car vous « sentez bien que je veux avoir la main forcée. « Une fois entré en pourparlers, vous verrez de « quelle manière je conduirai la barque » (3 décembre 1799). Abouché bientôt avec un agent accrédité, V. l'article *Barré*, p. 211, et par lui directement avec Bonaparte, il traita en effet et se fit accepter comme le représentant régulier de la Vendée dont il livrait les derniers soldats. Sa situation en effet eut bientôt changé et semble grandir auprès du Premier Consul, qui, appréciant

Digitized by Google

son sang-froid sans scrupule et son entre-gent doublé de grandes façons, lui trouva un emploi utile dans les préparatifs de la réorganisation religieuse et aussi pour plus d'une œuvre inavouée, sans qu'il faille ajouter foi, comme l'a démontré le P. Theiner, à toutes les imaginations du cardinal Consalvi. Nommé évêque d'Orléans en 1802, sacré à Notre-Dame de Paris le 11 avril, il revint en Anjou, à Angers même, pour l'installation de l'évêque Montault et aussi pour persuader le clergé récalcitrant de la Vendée à accepter la situation nouvelle. Son voyage dans l'ancien pays rebelle fut un triomphe qu'escortait une espèce de cour de grands seigneurs et d'ecclésiastiques. Bernier avait pleins pouvoirs pour nommer provisoirement aux cures de campagne et en profita si bien que l'évêque, violenté par cette puissance improvisée, dut en référer au ministre et réclamer ses droits. A Angers d'ailleurs l'accueil était différent et l'on s'y souvenait encore il y a trente ans des chansons outrageuses dont il fut assailli pendant son séjour. Chaque matin, dit-on, une main vengeresse déposa à sa porte un verre de sang. Le 4 février 1804 Bernier date de Paris un mandement en actions de grâces pour la conservation des jours du Premier Consul. Il y mourut le 1er octobre 1806. Ses obsèques furent célébrées le 4 à l'église St-Germain-des-Prés. « Il y avait plusieurs évêques et un clergé nombreux, dit le *Moniteur* » A défaut d'autre oraison funèbre il faut que l'histoire lui inflige un souvenir d'autant plus implacable qu'il convient dans nos temps troublés d'élever plus haut l'honnêteté, le désintéressement, la conscience en face des intrigants sans foi, morts en pleine fortune.

Journal du départ. de M.-et-L., 1791. — *Vie de Charette*, p. 204-210, 268. — Arch. de M.-et-L. — *Reg. capit. de St-Laud d'A.*, f. 141. — Notes Mss. — *Vie de Hoche*, t. II, p. 253 et suiv. — Crétineau-Joly, *la Vendée militaire*, t. II, p. 501, etc. — Tresvaux, *Hist du dioc. d'Angers*, t. II, p. 447, 534. — *Mém. de Mme de Sapinaud*, p. 171. — *Mém. de Mme de La Rochejacquelein*, ch. VIII p. 131. — *Correspondance secrète de Charette*, etc., t. I, p. 257. — Beauchamp, *Hist. de la Vendée*, dont Bernier lui-même réfuta quelques assertions dans la *Gazette de France*. — Louis Blanc, *Hist de la Révolution*, t. IX. p. 35. — *Moniteur*, an VIII, p. 483 ; an XII, p. 632 ; 1806, p. 1220 ; 1852, p. 1955-1956. — Le cardinal Consalvi, *Mémoires*. — Le P. Theiner, *Hist. des deux Concordats*. — *Rev. des Deux Mondes*, 1865, p. 212 220. — De Barante, *Mélanges hist et litt.*, t. I. — Thiers, *Hist. du Consulat*, et les nombreux *Mémoires sur la Révolut. et la Vendée*. — Leduc, *Journal hebdomadaire*, XXXVIIIe année, no 52. — Barré, *Essais sur la Vendée*, p. 53-59. — Dumont, *Vie de l'év. Montault*, p. 128.

Bernier (*François*), voyageur, philosophe et médecin, est un des hommes de lettres du XVIIe siècle dont l'Anjou se doit le plus honorer. Les dictionnaires biographiques le font naître à Angers et en 1625. Il naquit en réalité le 25 ou le 26 septembre 1620 à Joué (aujourd'hui cne de *Joué-Etiau*), de Pierre Bernier et d'Andrée Grimault Son père, que le registre de la paroisse qualifie « honorable homme », tenait à ferme des terres du Chapitre de St-Maurice d'Angers Le jeune François le perdit à l'âge de quatre ans et fut, ainsi que ses deux sœurs, Antoinette et Jeanne B., confié à la tutelle de son oncle paternel François Bernier, curé de Chanzeaux, qui l'avait tenu sur les fonts de baptême. Nous ne saurions dire à quelles causes il dut un peu plus tard la protection de deux magistrats qui s'étendit sur sa jeunesse et l'entraîna hors de sa province pour faire ou pour achever ses études. Mais il reconnaît pour ses bienfaiteurs Bochard de Champigny, intendant de Provence en 1637, et un allié de celui-ci, Luillier, maître des requêtes et conseiller au Parlement de Metz. Ce fut par eux qu'il fut mis en relation avec le philosophe provençal Gassendi, prévôt de la cathédrale de Digne, qui avait combattu la doctrine d'Aristote et allait renouveler celle d'Epicure. Cette relation eut sur sa vie entière une influence considérable. En 1642, Gassendi, venu nouvellement à Paris, enseignait la philosophie à Chapelle, fils naturel de Luillier chez qui il habitait ; il admit à partager ses leçons plusieurs amis du jeune homme, Molière, Hesnault, Cyrano de Bergerac, Bernier. Celui-ci suivit en outre en 1645 le cours public d'astronomie de son maître nommé professeur au Collège Royal, et se mit en état d'instruire les autres à son tour. Il fut même quelque temps précepteur et répétiteur de philosophie. Son oncle le destinait à l'église et lui faisait entrevoir qu'il lui transmettrait son bénéfice. Mais le titulaire devait garder longtemps sa place et la vocation de Bernier était autre. Les circonstances, qui déjà l'avaient préparé à être un philosophe, en firent de plus un voyageur.

De 1647 à 1650, il préluda par une longue course à travers l'Europe à l'entreprise qui devait plus tard illustrer son nom. Il accompagnait à Dantzick et en Pologne un de ses amis, peut-être son ancien élève, M. de Merveilles, chargé par le gouvernement d'une mission diplomatique. Le retour se fit, avec des pauses nombreuses, par la Basse-Allemagne et l'Italie. Les voyageurs visitèrent particulièrement Rome et Venise. Bernier rapporta de cette longue absence un vif désir de voir le monde et aspira dès lors à une expédition plus lointaine.

Mais différentes causes et surtout l'état de santé de Gassendi qu'il avait retrouvé malade en Provence retardèrent de plusieurs années l'exécution de son dessein. Il se fit, dans l'intervalle, recevoir docteur de la Faculté de Montpellier (26 août 1652), et soutint, de 1651 à 1654, une guerre de plume contre un professeur royal, mathématicien et astrologue, J.-B. Moirin. Non content de critiquer les ouvrages que Gassendi son collègue avait composés pour la défense d'Epicure, Morin avait prédit pour une époque déterminée la mort de l'auteur, au risque de la provoquer. Dans une dissertation latine qui traitait d'ailleurs le fond de la dispute, Bernier ridiculisa Morin, comme Ménage avait fait du parasite Montmaur. Il y eut réplique sur réplique, vives et injurieuses de l'une et de l'autre part. Mais Morin qui était le protégé de Mazarin et avait du crédit en cour de Rome, ayant, en fin de compte, dénoncé son adversaire aux deux puissances et réclamé à la fois contre lui une lettre de cachet et l'excommunication, Bernier, quoiqu'il eût eu les rieurs de son côté, cessa la dispute, cédant d'ailleurs en cela au désir du pacifique Gassendi. En 1653, Bernier avait ramené son maître à Paris dans une maison

Digitized by Google

amie. Jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 24 octobre 1655, il lui prodiqua les soins les plus assidus, et, dit un biographe, il lui ferma les yeux comme un fils à son père. Mais le triste événement une fois arrivé, il fit ses préparatifs de départ, et dans les premiers mois de 1656, il s'embarqua pour l'Orient.

Il visita d'abord la Palestine et séjourna plus d'un an en Egypte, où il fut malade de la peste. Il s'était proposé de pénétrer par l'Ethiopie, c'est-à-dire par l'Abyssinie, dans l'intérieur de l'Afrique. Les informations qu'il eut pendant sa descente de la mer Rouge l'ayant fait renoncer à ce plan, il alla aborder à Surate, sur la côte de l'Inde et les confins de l'empire Mogol. Les fils de l'empereur Chah-Djehan se disputaient alors l'exercice de la souveraineté au nom de leur père affaibli par l'âge. Notre voyageur assista à une partie de la lutte; il vit la défaite de Dara, l'aîné des quatre frères, et le triomphe du troisième, l'ambitieux Aureng-Zèbe. Le récit de cette « sanglante tragédie » fait la première partie de ses *Mémoires*. Déterminé à demeurer quelques années dans le pays, Bernier se fit attacher en qualité de médecin à la cour de l'empereur. L'amitié particulière qu'il contracta avec l'agah Danechmend-Khan, son favori, le fit admettre, comme faisant partie de sa suite, à visiter le royaume de Cachemyr où Aureng-Zèbe se rendit en 1664-65, pour la première fois après son couronnement. Il a décrit son séjour dans cette contrée, sorte de paradis terrestre dont la jalousie des souverains a longtemps interdit l'accès aux Européens. On n'y arrive d'ailleurs qu'après des fatigues énormes, causées par une excessive chaleur, qui mettent en péril les jours du plus hardi voyageur. L'anglais Forster n'y a pénétré qu'à la faveur d'un déguisement cent-vingt ans après Bernier, et notre compatriote Jacquemont, qui y est venu en 1831 sans obstacle de la part des autorités, a payé de l'épuisement de ses forces, et finalement de sa vie, la faveur qui lui a été accordée. La constitution plus forte de Bernier ayant résisté à l'épreuve du climat, il acheva de parcourir l'Inde et, après y avoir passé huit ans, il revint par la Perse et la Turquie. Il se trouvait à Marseille à la fin de l'été 1669. Il était resté douze ans éloigné de sa patrie et avait été soutenu dans son entreprise, tant par les largesses de M. de Merveilles, que par les encouragements du poète Chapelain, qui protégeait en lui le disciple chéri de son ami Gassendi.

Bernier retrouva florissante sous Louis XIV et Colbert la France qu'il avait quittée presque au lendemain des troubles de la Fronde, et ce fut sous les auspices du monarque et de son ministre qu'il publia ses *Mémoires*. Il y passe en revue l'histoire contemporaine de l'Inde, les différentes parties de son administration, ses mœurs, sa religion, ses sciences et sa philosophie, en même temps qu'il décrit les principales villes et provinces de la contrée. Cette publication remplit les deux années qui suivirent son retour. Elle fixa sur lui les regards du public et lui valut le surnom de *Mogol*, sous lequel, soixante ans plus tard, il est encore désigné par Voltaire. Une traduction de son ouvrage le fit connaître presque aussitôt à l'Angleterre; c'est à elle que Dryden doit avoir emprunté le sujet de sa tragédie d'Aureng-Zèbe.

A partir de 1672 toutefois, Bernier semble avoir épuisé son portefeuille de voyage et se livre à peu près exclusivement à la littérature, aux sciences, à la philosophie. Il a vu disparaître peu de temps après son retour les vieux amis de Gassendi qui, les premiers, se sont intéressés à ses aventures, Lamothe-Levayer, de La Chambre, Guy Patin, Chapelain lui-même. Mais il lui reste Chapelle, son ami de jeunesse, son correspondant pendant ses longues absences. C'est sous les auspices de ce poète léger, de ce gai compagnon, dont il n'imite ni n'approuve les désordres, qu'il forme de nouvelles amitiés avec Boileau, Racine et La Fontaine, en même temps qu'il renoue avec Molière son ancienne liaison. On pense qu'il a fourni à l'auteur du *Malade imaginaire* plusieurs de ses traits contre les médecins et à La Fontaine les détails techniques de son *Poème sur le Quinquina*. Il a bien certainement suggéré à celui-ci le sujet de plusieurs fables. Quant à Racine et Boileau, il a participé avec eux à la rédaction de cet *Arrêt burlesque* qui eut, un moment, la signature du premier président Lamoignon, et il a rédigé seul la *Requête* qui est censée servir de base à l'arrêt. On le voit à cette époque très-répandu dans le monde lettré. Il est assidu au cours du chimiste Lémery, que fréquentent aussi Rohault, Régis, Tournefort et plusieurs dames. Il fait partie des réunions hebdomadaires qui se tiennent chez le médecin Denis et chez son compatriote Ménage. A mesure que se multiplieront les journaux littéraires et savants, qui datent presque tous de ce temps, il leur accordera sa collaboration et y traitera les questions du jour.

Mais sa principale occupation en 1674 et années suivantes, c'est la publication d'un *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, dont, à regret et vu son absence, il a laissé publié par d'autres les œuvres complètes. Une traduction libre du *Syntagma totius philosophiæ* acquitte sa dette (1678) et lui donne en même temps l'occasion d'affirmer sa propre doctrine. Il expose d'ailleurs bientôt après (1682) ses *Doutes sur plusieurs chapitres de son Abrégé* dans un ouvrage séparé qu'il dédie à Mme de La Sablière. Cette riche bourgeoise, qui fut pendant vingt ans la protectrice de La Fontaine, avait aussi reçu dans son opulent hôtel Bernier resté garçon et habitué à vivre chez les autres. Celui-ci, en retour, l'initiait au système de Gassendi, aux opinions de Descartes et la tenait au courant du mouvement des sciences par ses entretiens ou ses lettres. Après que Mme de La Sablière, à peu près retirée du monde, se fut réfugiée aux Incurables, ne gardant dans sa maison que le seul La Fontaine, Bernier continua de correspondre avec elle, et elle demeura jusqu'à la fin de sa vie l'âme de ses écrits. Il lui adressait annuellement, sous le titre d'*Etrennes*, différentes pièces qu'il donnait ensuite aux journaux.

Au milieu de ses nombreux travaux et malgré

Digitized by Google

les séductions de la vie parisienne, Bernier n'avait pas perdu le goût des voyages. Il allait habituellement passer plusieurs mois de l'année en Languedoc et en Provence où il avait conservé des amis et il faisait des courses dans les provinces voisines. C'est ainsi qu'il vit et décrivit l'un des premiers le fameux canal du Midi. En 1685, il se laissa attirer jusqu'en Angleterre par Saint-Evremond qu'il avait connu en France avant son exil. La petite cour que tenait à Londres Mme de Mazarin le retint quelque temps. Puis il revint par la Hollande, où s'imprimait un de ses ouvrages, et s'y rencontra avec Bayle, qui s'est souvenu plusieurs fois de lui dans ses publications. Il songeait à finir ses jours dans sa province natale, où il avait des neveux, nés d'Antoinette B., sa sœur aînée, V. *Bourigault* (René et Philippe) : mais il mourut à Paris le 22 septembre 1688 après quelques jours de maladie. Une plaisanterie qu'il essuya de la part du procureur-général de Harlai, étant à sa table, fut, dit-on, la cause de sa mort.

L'Académie des belles-lettres d'Angers, dont il avait été nommé membre dès sa fondation, fit publiquement son éloge. La plus flatteuse des louanges qu'il ait pu recevoir alors, se trouve dans ces deux lignes des *Mémoires* de Louis Racine : « Ils (J. Racine et ses amis) perdirent « Bernier en 1688. Comme il était d'un commerce « très-doux, sa mort fut très-sensible à Boileau et « à mon père. »

Il n'existe pas de portrait gravé de François Bernier. Mais après son voyage d'Angleterre, Saint-Evremond rendant compte de cette visite à Ninon de Lenclos, le qualifiait de joli philosophe. « Joli philosophe ne se dit guère, re- « prenait-il aussitôt ; mais sa figure, sa taille, sa « manière, sa conversation, l'ont rendu digne « de cette épithète-là. » Bernier recherchait la société des femmes, il était connu de la célèbre courtisane, qui pouvait juger ainsi de l'exactitude du portrait. N'omettons pas de dire à cette occasion que, si un propos léger du philosophe rapporté par le même Saint-Evremond accuse ses théories morales ou ses habitudes épicuriennes, il avait cependant les sentiments délicats, et qu'il n'est nullement prouvé qu'il ait été l'un des familiers de la société cynique du Temple dont son ami Chapelle et le bon La Fontaine, si facile à entraîner, virent les débuts.

La diversité des occupations de François Bernier et le nombre de ses ouvrages rendent difficile de renfermer en peu de mots tous ses titres au souvenir de la postérité. Esprit curieux et sincère, observateur exact, il a étudié l'homme et les hommes en lui-même, dans les livres, et aussi dans le monde qui s'est élargi sous ses pas. Comme voyageur, il a eu la bonne fortune de décrire le premier en Europe une contrée jusque-là inconnue. Il a d'ailleurs à peu près rempli pour l'ensemble de l'Inde le programme que lui traçait la science de son temps par la plume de l'académicien Chapelain. On met généralement ses *Mémoires* au-dessus de ceux de Tavernier, de J. Thévenot, de Chardin même. Comme littérateur il a été mêlé au mouvement du grand siècle, il en a connu et goûté les écrivains les plus célèbres, et ils ont accepté sa collaboration. Comme philosophe, il a soutenu les titres du gassendisme et, sans se joindre aux ennemis des cartésiens persécutés, il a contre-balancé quelque peu le crédit de leur doctrine. Il est spiritualiste, à peu près comme eux, dans sa *Lettre à Chapelle*, ce qui donne lieu à Sainte-Beuve de le qualifier de « cartésien sans le savoir. » L'expression n'est pas juste. Bernier indique très-nettement les points sur lesquels il se sépare du cartésianisme. Il n'admet pas avec Descartes que nous ayons une idée plus claire de l'âme que du corps ; il reste fidèle au système des atômes et du vide qui lui paraît seul propre à expliquer le mouvement ; il se prononce contre la confusion de la liberté avec la volonté, il est contraire à l'animal-machine, à la preuve de l'existence de Dieu par son idée, aux causes occasionnelles. Ses doutes sur la doctrine de Gassendi ne sont pas plus d'un adversaire passé dans un autre camp, qu'ils ne sont d'un sceptique. Ils portent sur les questions les plus ardues de la métaphysique, l'espace et le lieu, l'éternité et le temps, la nature et la cause du mouvement. Ici encore les explications de Bernier font moins songer à Descartes qu'à Leibnitz et à Locke, entre lesquels notre philosophe n'a connu que le premier.

Le XVIIIe siècle ne s'est guère occupé de Bernier que pour exagérer la peinture de sa galanterie, altérer ses opinions ou son caractère. Il y a à se défier des appréciations que font de lui Saint-Lambert, l'*Encyclopédie* et Voltaire. De notre temps, à Angers seulement il est vrai, il s'est fait un peu de bruit autour de son nom. En 1843, la XIe session du Congrès scientifique de France qui y tenait ses séances, appelait par une des questions de son programme l'attention sur le voyageur angevin. La *Société Linnéenne* a fait de son éloge, en 1858, le sujet d'un concours dont M. P. Mabille, docteur-médecin, a remporté le prix. En 1859 enfin, sur la proposition du maire, le Conseil municipal a nommé l'une des nouvelles rues de la ville : *Rue François Bernier*.

Voici, aussi complète que possible, la liste de ses ouvrages : I. *Anatomia ridiculi Muris, hoç est dissertatium culæ J.-B. Morini astrologi adversus expositam a P. Gassendo philosophiam. Itemque, obiter prophetiæ falsæ a Morino ter evulgatæ de morte ejusdem Gassendi ; per Franciscum Bernerium Andegavum* (Paris, Michel Soly, 1651, in-4°). — II. *Fovilla ridiculi Muris, hoc est dissertatiunculæ ridicule defensæ a Joan.-Bapt. Morino astrologo adversus expositam a Petro Gassendo Epicuri philosophiam ; per Franciscum Bernerium Andegavum, doctorem medicum Monspeliensem* (Paris, Edm. Martin, 1653, in 4°). — III. *Mémoires du sieur Bernier sur l'empire du grand Mogol* (Paris, Cl. Barbin, 1670-1671, 4 vol. in-12 édités séparément). — Une 2e édition avec cartes et figures parut à Amsterdam en 1699 sous le titre de *Voyages* et fut reproduite en 1710, 1711 et 1724. Ces dernières dates sont celles de nouveaux ti-

Digitized by Google

rage du même texte. Une 3e enfin, simple réimpression de l'édition précédente, a été faite en août 1830, à Paris, « aux frais du gouvernement français, pour donner du travail aux ouvriers typographes. » — IV. *Requeste des maîtres ès-arts, professeurs et régents [de l'Université de Paris. présentée à la Cour souveraine du Parnasse, ensemble l'Arrest intervenu sur ladite requeste contre tous ceux qui prétendent faire enseigner ou croire de nouvelles découvertes qui ne soient pas dans Aristote.* L'Arrêt burlesque est dans toutes les éditions complètes de Boileau. La Requête s'y trouve jointe dans celle de Lefèvre de Saint-Marc et elle est donnée toute seule dans le *Ménagiana*. Les deux pièces sont signalées dans les Lettres de Mme de Sévigné des 6 et 20 septembre 1671 et elles furent, paraît-il, publiées la même année à La Haye en Hollande. Le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier décrit en outre et il existe une plaquette de 24 pages in-12 du titre que nous avons transcrit ci-dessus, imprimée en 1702 à *Libreville chez Jacques Lefranc* (sic). — V. *Abrégé de la philosophie de M. Gassendi* (Lyon, 1678, en huit tomes in-12). — Cette édition est la première qui soit complète, mais l'auteur avait déjà donné des parties séparées de l'ouvrage à Paris d'abord, 1674 et 1675, dans le format in-4°, et aussi à Lyon, 1676. En 1684, Bernier publia de nouveau à Lyon une édition remaniée et plus étendue que celle de 1678, en ce qu'elle contient en sus tout ou partie des trois opuscules qui suivent. — VI. *Eclaircissement sur le livre de M. de La Ville* (le Père Le Valois, jésuite) *intitulé : Sentimens de M. Descartes touchant l'essence et les propriétés des corps, etc.* — Bayle a compris cet ouvrage en 1684 dans son : *Recueil de quelques pièces concernant la philosophie de M. Descartes.* Il dit dans sa préface que le livre de Bernier, tiré à peu d'exemplaires, avait paru quelques années auparavant; ce doit être en 1680 ou 1681. — VII. *Doutes de M. Bernier sur quelques-uns des principaux chapitre de son Abrégé de Gassendi* (Paris, 1632, in-12). — VIII. *Traité du libre et du volontaire* (Amsterdam, 1585, in-12). — IX. *Lettre sur le Café,* adressée à Phil.-Sylv. Dufour et publiée par cet auteur dans ses *Traités nouveaux et curieux du Café, du Thé et du Chocolate,* Lyon, 1685. Cette pièce a été réimprimée en 1864 par le docteur Mabille, ainsi que l'importante *Lettre à Chapelle,* qui, bien que son contenu soit plus philosophique qu'historique, fait partie des *Voyages* de Bernier comme ayant été « envoyée de Chiraz en Perse. » — X. *Nouvelle division de la terre par les différentes espèces d'hommes qui l'habitent, envoyée par un fameux voyageur à M. l'abbé de La *****,* insérée dans le *Journal des Savants,* avril 1684, et dans le *Mercure de France* de 1722. — XI. *Extrait de diverses pièces envoyées pour étrennes à Mme de La Sablière* (dans le *Journal des Savants* des 7 et 14 juin 1688). — Voici les titres de ces morceaux dont Bernier lui-même appelle l'ensemble une « Oilla potrida » : — *Introduction à la lecture de Confucius ; Description du canal de jonction des deux mers ; Combat des vents ; Maximes touchant le mouvement ; Des Réfractions ; Epitaphe de Chapelle* (mort en 1686) ; *Observations médicales communiquées par un professeur de Montpellier* (Pierre Chirac). — Une de ces pièces. *La Description du canal du Languedoc,* avait paru d'abord et séparément dans le *Mercure galant* de février 1688. Elle y donna lieu à une polémique à laquelle a mis fin la mort de F. Bernier. — XII. *Mémoire sur le Quiétisme des Indes,* dans l'*Histoire des ouvrages des Savants* de Basnage, septembre 1688. L. DE LENS.

Dict. de Moréri. — *Biographie universelle.* — Bayle : *Dic. critique,* art. *Morin.* — Voltaire : *Siècle de Louis XIV.* V. le Catal. des écrivains français. — L. Racine : *Mémoires sur la vie de son père.* — Niceron, t. XXIII. — Cl.-Gab. Pocquet de Livonnière : *Notes Mss.* dans la collection des héritiers T. Grille. — Dr Farge : *Rapport sur le concours relatif à l'éloge de F. Bernier,* dans les *Annales de la Société Linnéenne de Maine-et-Loire,* t. III. — Dr Pompée Mabille : *François Bernier, philosophe, médecin et voyageur* (Angers, imp. Cosnier et Lachèse, in-8°, 1864). — L. de Lens : *Les Correspondants de F. Bernier pendant son voyage dans l'Inde,* dans les *Mémoires de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers* 1872, *et Documents inédits sur Fr. Bernier,* dans la *Revue de l'Anjou,* sept. 1872.

Bernier (*François-Guy*), artiste sculpteur, né en 1704 à Rennes, où son père est dit « marchand sculpteur », fut employé par l'Hôtel-de-Ville d'Angers en 1736 à des « ouvrages de sculptures tant en pierre qu'en bois », qui lui furent payés 208 livres. Il vivait encore en 1770 et demeurait rue de la Fromagerie. — Il avait épousé le 11 octobre 1735 Marie Dubois, veuve du sculpteur Jumelles, de qui il eut trois filles et un fils, François-Jacques (5 décembre 1752).

Bernier (*Henri-Ambroise*), naquit le 29 avril 1795 à Alençon (Orne), où s'était réfugiée momentanément sa famille, chassée de Cholet par la guerre de la Vendée. Après d'excellentes études aux collèges de Cholet, de Châteaugontier et de Beaupréau, il entra au Grand-Séminaire d'Angers, d'où, en sortant, il fut envoyé répétiteur de philosophie au collège de Beaupréau. Ordonné prêtre le 5 juin 1819, il accepta le 28 octobre 1821 la direction du collège de Doué, qu'il transforma mais qu'il dut quitter devant les hostilités soulevées par la Révolution de 1830. Installé par l'évêque, malgré les répugnances ministérielles, à la cure de St-Pierre de Saumur (17 novembre 1831), il y contribua surtout à maintenir en ville les Frères des Ecoles chrétiennes et à établir une maison du Bon-Pasteur dans l'anciennes abbaye Saint-Florent (25 avril 1836) et une maison de secours pour les orphelines abandonnées. Au commencement de 1837, l'abbé Mongazon le désigna pour son coadjuteur, chargé en réalité de la direction du Petit-Séminaire d'Angers, où il resta cinq ans. Bernier publia dans cette position son premier opuscule polémique : *Quelques mots sur le monopole universitaire* (1839). Nommé dès son arrivée chanoine de la cathédrale, il reçut du Chapitre, à la mort de l'évêque Montault, les pouvoirs de vicaire général qui lui furent confirmés par le nouvel évêque, dont bientôt il fut chargé

Digitized by Google

d'annoncer la mort. C'est lui qui rédigea le *Mandement à l'occasion de la mort de Mgr Paysant* (1841). L'année suivante il fit imprimer un long travail qui l'occupait depuis longtemps, sous le titre d'*Extraits historiques et moraux de la Bible de Carrière*, avec notes (6 vol. in-12, Saumur, Paul Godet, 1842), mais cette entreprise n'eut aucun succès de vente et l'endetta pour toute sa vie. L'auteur rentra bientôt dans la polémique par une lettre diocésaine *Sur le Journalisme religieux* (Angers, Barassé, in-8° d'une f. 1/4), qui lui valut de vives répliques et des adversaires depuis lors en éveil (1745). Son *Humble remontrance à Dom Guéranger* (1847, in-12) n'était pas pour les calmer. La brochure *l'Etat et les Cultes* (juin 1848, Paris, in-8° de 68 p.), simples notes d'abord, développées sur la sollicitation de Freslon, ministre de l'Instruction publique, et publiées sans nom d'auteur par l'indiscrétion d'un représentant du peuple, parent de notre chanoine, devait devenir pour lui la source des dernières peines. L'abbé de Solesmes, Dom Guéranger, le prit dès lors à parti avec outrance et ne l'abandonna plus malgré d'apparentes réconciliations. — A la fin de 1849 Bernier accompagna son évêque au concile de la province de Tours, qui se tenait à Rennes, et y fut nommé à l'unanimité promoteur et vice-président d'une commission Pendant ce temps son livre, dénoncé à la Cour de Rome, était condamné par la Congrégation de l'Index. Il en reçut l'avis par les journaux et leur envoya immédiatement (25 juillet 1850) sa soumission pleine et entière, acceptant la sentence et rétractant toute erreur involontaire; puis il offrit sa démission de chanoine à l'évêque, qui l'accepta, pour aller prendre refuge dans la modeste cure de Juigné-sur-Loire (17 juillet 1850). Sur la fin pourtant de 1851, l'abbé Mercier s'étant démis de son canonicat en sa faveur, Bernier fut rappelé au Chapitre de Saint-Maurice et y revint prendre la dernière place où il avait occupé avec honneur la première. Il avait dirigé longtemps les Sœurs de Saint-Charles d'Angers et les Sœurs Hospitalières de Doué et de Baugé ; ces dernières furent les seules qui le supplièrent de les garder dans sa disgrâce. En 1852 il fut nommé administrateur des Hospices à qui il légua tous ses livres. — Il s'était pourtant remis au travail et raconta avec un grand charme de souvenir l'*Histoire du collège de Beaupréau* (1854), dont une partie parut dans la *Revue de l'Anjou*. — Malheureusement, une ancienne *Etude sur le Jansénisme*, qu'il donna plus tard au même Recueil (1858, p 101), réveilla la guerre. — Dès les numéros suivants, une très-vive réfutation en parut par son vigilant adversaire, Dom Guéranger. — Le chanoine répondit (p. 355) avec une énergie qu'aucune instance, aucune considération personnelle ne purent ébranler. Un voyage à Vichy (juin 1858), au lieu de le reposer, le ramena malade. — Le 12 juin 1859 il se mourait dans une petite campagne à une demi-lieue d'Angers. M Duboys, maire, au nom de la Commission des Hospices, prononça le discours d'adieu sur sa tombe. — D'esprit droit et sûr mais volontier caustique, d'abord sévère et peu engageant, Bernier gagnait la sympathie et tant d'amitiés qui lui sont restées constantes par la bienveillance de ses manières, la sincérité, la modestie sérieuse de son caractère. — Outre les écrits déjà cités, on a de lui : *Conseils à une jeune mariée* (1838); — *Discours pour l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Mongazon* (1844); — *Petit traité d'Arithmétique et Syllabaire pour les écoles de St-Charles* (1845); — *Observation à M. le comte de Quatrebarbes sur sa réponse à une lettre sur le Journalisme religieux* (Angers, Launay-Gagnot, in-12 de 1/2 f.); — *Discours pour le deuxième anniversaire séculaire de l'Hôtel-Dieu de Baugé* (1850); — *Eloge funèbre de l'abbé Ploquin, curé de Notre-Dame de Cholet*, prononcé le 29 juillet 1851 (Cholet, Lainé, 1851, in-8° d'une f. 1/2); — *Article nécrologique sur l'abbé Dubois* (1853); — *Règles pour la Congrégation de St-Charles*; — *Discours d'inauguration des peintures murales de l'hôpital Ste-Marie* (1857, Angers, Cosnier et Lachèse, in-8° de 1/2 f.); — *Notes particulières sur la polémique avec l'abbé de Solesmes* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1858, in 8° de 6 f., tiré à 100 ex. et non mis dans le commerce); — *Le Doute légitime sur l'apparition miraculeuse de la Très-Sainte Vierge à deux bergers de la Salette* (1859, Angers, Cosnier et Lachèse, in-8° de 7 f. 3/4). Sauf deux ou trois exemplaires restés à Angers, l'édition tout entière de l'ouvrage, plus hardi que le titre ne l'indique, a été remise, après la mort de l'auteur, et, assure-t-on, de son consentement, entre les mains d'un prélat d'origine angevine. — Son portrait, dessiné par l'abbé Bariller, professeur au collège Mongazon, a été lithographié (in-fol.) par Jul. Laurens. — Un autre peint par l'abbé Guillaume est conservé au collège Mongazon.

Journal de M.-et-L. du 10 août 1850 et des 13 et 26 juin 1859 Ce dernier article est de M. l'abbé Gardais. — *Rev. de l'Anjou*, 1859, t. II, p. 255. — J'ai eu surtout sous les yeux des *Souvenirs sur la vie de feu M. l'abbé Henri-Ambroise Bernier*, précieuse notice manuscrite, par Mlle Legay, dont le simple récit respire une affection fidèle soutenue par une ardente piété.

Bernouin (*Nicolas*), est nommé en 1273, par la démission de Guillaume Poullard, abbé de St Aubin d'Angers; — meurt le 7 janvier vers 1299; — a pour successeur Jean de Mozé.

Bérois, clos, pâtis et vignes, cne de *Juigné-sur-Loire*, dans le fief de Martigneau, appartenant à l'abbaye St-Serge.

Bérouse. — V. *Boirouse*.

Berreries (les), ham , cne d'*Echemiré*.

Berrie (la), cne de *Chénehutte-les-Tuffeaux*. — *Les jardins, fuie à pigeons de la B. où y avoit autrefois une grande maison couverte à ardoise, caves, etc., appelée la B., proche la maison de la Mimerolle*, 1650. — Ancien fief relevant de Félines et qui donnait son nom à une famille de chevalerie. Jean de Berrie, *de Berria, de Berrie*, assiste à l'acte par lequel Charles d'Anjou réglemente le salaire des avocats (1er mars 1920). Il y append son sceau, bandé de

Digitized by Google

six pièces et contre-scellé au revers avec une pierre gravée représentant deux chimères, dont une montée par un génie. — En est sieur Jean Berruel, prêtre, 1509, curé d'Adilly en Poitou; — acquis avec le fief de la Mimerolle par le seigneur de Trèves.

Notes Mss. de M. Raimbault. — *Inventaire des sceaux des Arch. Nat.*, n° 1408.

Berrie (*Guillaume* de), est abbé de St-Aubin d'Angers de 1234 à 1250; — a pour successeur son neveu.

Berrie le Jeune (*Guillaume* de), succède à son oncle comme abbé de St-Aubin d'Angers en 1250. Ses infirmités l'obligent à se démettre en 1268; — meurt le 25 décembre vers 1270; — a pour successeur Guillaume Poullard.

Berreys (*Pierre*), maître architecte à Angers, était commissaire des œuvres et réparations de la ville de 1507 à 1510.

Berruer (*René*), religieux prêtre de l'ordre Séraphique et docteur en théologie, définiteur de la province de Touraine, était profès du couvent des Cordeliers d'Angers, dont il fut par deux fois gardien. Il avait reçu de l'ordinaire de St-Florent l'autorisation de prêcher dans tout le territoire spirituel de l'abbaye (1657-1658); — † aux eaux de Bourbon-les-Bains et inhumé le 22 juin 1668 dans le couvent de Chamaigre.

St-Florent, *Greffe*, t. I, fol. 64-68. — Obituaire des Cordeliers Mss.

Bersandrie (la), f., c^ne de *Nuaillé*.

Bersay (le), f., c^ne de *Fougeré*.

Bersillère (la), f., c^ne de *Daumeray*, 1625 (Et.-C.).

Bersillère (la), f., c^ne de *Durtal*, 1652 (Et.-C, de Daumeray). — Dépendance du temporel de la chapelle du Grip, vendue nat^t le 13 janvier 1791.

Bersillère-des-Bois (la), f., c^ne de *Daumeray*, 1640 (Et.-C.).

Bersonnerie (la), f., c^ne de *Parcé*.

Bersonnerie (la), f., c^ne de *Vezins*.

Bertaie (la), f., c^ne de *Marans*. — En est dame Rose Poisson de la Fautrière, 1789.

Bertaie (la), f., c^ne de *St-Clément-de-la-P.*

Bertannerie (la), f., c^ne d'*Allençon*.

Bertannière (la), f., c^ne d'*Echemiré*.

Bertaucourt (*Léonard*), maître peintre à Angers 1665, 1669, y avait épousé Perinne Murgallé, fille du peintre de ce nom, qui fut parrain de son premier enfant. — Sa signature figure au bas d'un acte du 8 février 1665 (GG 116) et au baptême de son fils Nicolas le 1er juin 1666 (GG 153).

Bertauderie (la), f., c^ne de *Grez-Neuville*. — En est sieur Nic. Toupelin, 1739.

Bertauderie (la), cl. dans le bourg de *Villedieu*, 1785.

Bertaudière (la), f., c^ne du *Longeron*.

Bertault (*Martin*), « célèbre musicien, natif de Valenciennes, ci-devant de la musique du feu roi de Pologne Stanislas », meurt à Angers le 22 janvier 1771, âgé de 62 ans et y est inhumé le lendemain (GG 181), en présence de la musique de la cathédrale.

Berthaud, f., c^ne du *Guédéniau*. — *Breteau* (Cass.).

Berthaudière (la), c^ne de *Meigné*. — *Le moulin de la B.* 1570 (Pr. du Breuil-B.). — *La Bretaudière* (Cass. et Et-M.). — Ancienne terre seigneuriale avec château, précédemment nommée *la Bazoinière*. Elle prit son nouveau nom de Philippe Berthauld, élu à Saumur, qui la possédait en 1530. Les moines de St-Florent accordèrent le 6 juillet 1542 à son fils René l'autorisation d'avoir un banc dans l'église paroissiale et d'édifier près de son château une chapelle à leur nomination (D. Huynes, Mss. f. 284 v°). — Messire Pierre-Claude Perrauld en était seigneur en 1789, sur qui le château fut confisqué et vendu nat^t le 27 prairial an VI.

Berthe, prieure, puis abbesse de Fontevraud, par la démission d'Alice de Champagne. On la trouve en charge dès 1217 et remplacée en 1228 par Adèle de Bretagne. — Le martyrologe de l'abbaye inscrit son éloge au 25 décembre, jour de sa mort.

Gall. Christ, t. II, p. 1321. — Nicquet, p. 436. — *Nécrologie*, Mss. aux Archives départ., p. 384. — Clément, *Gabrielle de Rochechouard*, p. 312.

Berthe (*François*), né à Angers, après ses études au Collége, puis au Séminaire entra au couvent des Carmes, d'où il fut envoyé dans la maison de Nantes. Consacré prêtre dans cette ville, il se voua à la prédication et s'y distingua bientôt assez pour être appelé à Angers par l'abbesse du Ronceray où il prêcha le Carême et l'Avent en son abbaye. Il se fit entendre aussi dans la plupart des églises de sa ville natale, sauf à St-Maurice, par suite d'anciens démêlés qu'il avait eus avec l'évêque, M. de Grasse, puis à Nantes, à Rennes, à Vannes, à Dol, et enfin envoyé sous-prieur aux Carmes de Paris, fut demandé par le roi qui désirait l'entendre. Il revint prieur de son ordre à Dol, dont l'évêque lui avait fait espérer un canonicat; mais la Révolution rompit ces projets et il se retira à une lieue de Dol, dans une propriété qu'il acquit et où il est mort en 1794 ou 1795.

Berthe, Mss. 1069. p. 7.

Berthe (*Jacques André*), né le 14 mars 1765 à Angers, fit son tour de France en qualité d'apprenti relieur, s'arrêta à Genève, puis à Besançon où il s'engagea dans le 1er régiment d'infanterie de ligne. De retour en semestre à Angers en 1787, il racheta un congé définitif, fut nommé sergent instructeur dans la garde nationale et se trouva avec sept camarades à défendre la porte St-Michel contre l'insurrection des perreyeurs (6 septembre 1790). Il fut nommé, malgré son refus, aux élections suivantes, adjudant-major et avec ce grade fit partie de l'expédition chargée de rétablir les communications de Nantes en mars 1793 et qui chaque jour ne cessa d'avoir affaire à l'ennemi. Enfermé dans le château d'O avec son bataillon, abandonné pendant six semaines sans nouvelles et pendant trois jours sans pain, Berthe y fut blessé en payant d'exemple avec une constance de dévouement et de courage dont tous les récits du temps ont gardé souvenir et qui assura en grande partie le succès de l'expédition. A l'époque de la levée en masse, il fut dirigé sur la Vendée, prit part aux combats de Beaulieu et de la Jumellière et resta à la déroute du Pont-Barré, dans la tempête,

Digitized by Google

coup de broc qui l'abattit. Un de ses amis l'emporta en travers sur son cheval. Le surlendemain (19 septembre 1793), Berthe montait la garde, la tête bandée, à la porte St-Nicolas et dès les premiers jours de décembre il faisait partie de la première troupe qui courut sus aux Vendéens débandés après le siège. Elu chef d'un des trois bataillons de la garde nationale et nommé par Francastel commandant de bataillon dans l'armée, le contre-coup de ses blessures le força à donner sa démission de son grade que de nouvelles élections lui rendirent encore en 1798. Il conserva celui d'adjudant-major jusqu'en 1817 qu'il se retira absolument du service. Il n'avait d'ailleurs jamais quitté son état de relieur, qu'il échangea seulement en 1839 contre l'obscure place de gardien du Musée David, où il retrouvait vivants les personnages et les souvenirs de son héroïque jeunesse. « Homme rond et modeste, dit Grille, mais « patriote et plein de bon sens et de valeur, qui « finit dans un coin tranquille, affaibli par l'âge « mais très net encore de jugement », il s'occupait à rassembler des documents et à rendre son témoignage sur cette époque de luttes et d'espérances où il avait pris, sans compter, sa part généreuse de dévouement et d'épreuves. — La Bibliothèque de la ville a hérité de lui une précieuse collection de brochures révolutionnaires forman 10 volumes in-8°, et parmi ses manuscrits, outre divers recueils historiques sur l'Anjou (Mss. 896, 897, 475), assemblages d'extraits et de notes pris dans tous les livres mais précieux par des dessins à la plume de monuments aujourd'hui détruits, une *Biographie angevine* (Mss. 1609), pure compilation ou copie de livres connus, où se trouve pourtant quelques renseignements sur ses contemporains, une *Histoire de la Garde nationale d'Angers de 1789 à 1817*, écrite en 1840 pour son passe-temps et celui de ses enfants (Mss. 908-909) et une *Notice autobiographique* (Mss. 572), simple et honnête récit de sa modeste et vaillante et vie. — Berthe, qui avait quitté le Musée au milieu de 1845, s'est en allé mourir à Bouchemaine le 29 septembre 1846.

Lemarchand. *Catalogue des Mss. de la Biblioth.* — Grille, *Siège d'Angers*. p. 84-85 ; *Volontaires*, t. IV, p. 189, 197-200. — Mss. 572.

Berthe (*Jean*), libraire protestant à Saumur, 1610. — Il y fut inhumé le 16 septembre 1612 dans le cimetière de la Billange.

Berthe (*Michel*), peintre à Angers en 1767, mari de Marie Clémot.

Berthelière (la), f., c^ne^ de *Chanzeaux*, bâtie vers 1840.

Berthelière (la), ham., c^ne^ de *Joué-Etiau*. — En est sieur n. h. René-Franç. de Bégeon 1672.

Berthelière (la), f., c^ne^ de *la Meignanne*, appartenait en 1773 à messire Jacq.-Fr.-Thomas de Jonchères, dans la mouvance de la cellerie de St-Nicolas d'Angers ; — vendue nat^l^ le 25 frimaire an V.

Berthelières (les), f., c^ne^ de *Segré*. — *Les Brételiéres* (Cass.).

Berthelomaie (la), f., c^ne^ de *Sœurdres*.

Berthelonnière (la), ham., c^ne^ du *Voide*. — *La mestairie appelée la B.* 1539, appartient à Jean de Savonnières (C 106, f. 144). — *La terre, fief et seigneurie de la B. en la paroisse St-Hilaire-du-Bois* 1770, appartient à J.-B. de la Haie Montbault, sieur des Hommes, et relève du Coudray-Montbault.

Berthelot de la Durandière (*Joseph*), juge au Présidial d'Angers, fut élu en 1791 président du Tribunal civil de La Flèche, qu'il présida jusqu'au 20 décembre 1792. Porté pourtant dès le mois d'août précédent sur la liste des émigrés du département de Maine-et Loire, il fut arrêté le 15 octobre 1793, comme parent d'émigré, délivré le 28 novembre par l'invasion des Vendéens, qu'il accompagna au sortir d'Angers et revint se constituer le 27 frimaire prisonnier au Château, d'où il fut envoyé à l'échafaud le 7 ventôse, comme ayant eu des intelligences avec les rebelles.

Berthelot du Pasty (*Pierre*), fils de Jean Berthelot du Pasty, marchand de draps de soie, juge-consul et échevin et de Renée Bodin, naquit à Angers le 9 décembre 1713. Il fit des études brillantes au collège de l'Oratoire sous les PP. Dufrou et Artaut. Ce dernier ayant terminé son cours de philosophie par quelques leçons de chimie et d'anatomie, l'élève se prit de passion pour la médecine, s'attacha au docteur Paulmier, puis s'en alla passer à Paris trois ans (1735-1737) dans l'étude particulière de l'anatomie et surtout de la botanique sous Bernard de Jussieu. Il devint bientôt son élève favori et si habile qu'Adanson le cite parmi les illustres de France dans son *Système des Plantes*. Il s'y lia aussi avec Lemonnier, plus tard premier démonstrateur au Jardin du roi. Rappelé à Angers par sa famille, Berthelot se remit sur les bancs de la Faculté et n'était encore que licencié quand une épidémie lui donna l'occasion de se signaler. Une composition de camphre et de myrrhe, dont il fournit la formule, lui fit une véritable réputation. Reçu docteur le 1er février 1741, il prit tout d'abord à cœur avec quelques confrères, malgré les résistances des préjugés populaires et des intérêts, de fonder une école publique d'anatomie. Pendant trente ans il y professa des cours gratuits, et à sa mort l'école d'Angers était encore la seule de ce genre avec l'école de Paris. En même temps un jardin, classé d'après la méthode de Tournefort, réunissait sur le Tertre St-Laurent un auditoire d'élèves empressés, qu'il emmenait avec lui à des herborisations dont sa gaieté et l'agrément de sa causerie faisaient des fêtes. Le 7 juin 1746 l'Académie d'Angers l'admit dans son sein et il n'y resta pas inactif. Le 9 mai 1747 il y lisait une dissertation sur l'*Utilité de l'Histoire naturelle de l'Anjou*, insérée en partie plus tard dans le *Recueil littéraire* de Lecorvaisier (p. 124). Il y annonçait l'intention de publier une histoire complète et raisonnée des plantes de la province et parlait de cette entreprise comme de son projet favori. Le 2 juillet il donna une *Etude sur la Clandestine*, dont à plusieurs fois il reprit l'histoire (15 novembre 1747 et 24 avril 1754), travail fort remarquable pour l'époque et où se reconnaît,

Digitized by Google

au dire d'un juge expert, la touche d'un botaniste nourri de la lecture de Tournefort et de Linné et le talent d'un observateur plein de sagacité. Buchoz, qui l'a imprimé dans son *Traité historique des Plantes*, a aussi publié de Berthelot dans son *Dictionnaire Universel* (t. IV, p. 258) une *Liste des plantes qui croissent aux environs d'Angers*, premier essai d'une flore angevine mais qui accuse trop visiblement la hâte et l'inattention. Le 11 juin 1748 Berthelot soumit à l'Académie une analyse des eaux de l'Epervière (V. *ce mot*), dont il venait de découvrir une nouvelle source et, par occasion, de celles de Chavagnes. Le 27 juin 1749 il proposa la solution d'un problème de botanique : *Pourquoi les plantes volubiles décrivent-elles presque toujours une spirale de gauche à droite?* attribuant cette direction à l'influence de l'action électrique. Nommé second secrétaire dès le 1er mai 1747, il fut élu président le 25 mai 1750 et le 29 avril suivant ouvrait en cette qualité la séance par un *Discours sur le zèle qui devait régner dans les Sociétés littéraires* et une dissertation *Sur les signes à tirer de la dilatation de la pupille pour l'existence des vers dans les premières voies du corps humain.* L'année suivante il fut continué en sa charge par la compagnie. Dans ses discours du 20 décembre 1752 et du 24 avril 1754 *Sur l'usage des remèdes tirés de l'étranger*, il insistait sur cette vérité que la nature a mis à la portée de chaque pays les plantes propres à la conservation des habitants et recommandait, sans exclure la pratique contraire, de recourir surtout et de préférence aux simples. C'était le fond véritable de sa pratique, qui ne s'adressait que le moins possible aux chimistes, faisant sa moisson en plein champ, dans les bois et sur les coteaux. Les procès-verbaux mentionnent encore de lui des *Mémoires sur la formation des ardoises* (19 novembre 1755), où il prétend expliquer par la congélation des eaux ferrugineuses de la fontaine de Bouillou la rencontre des images fossiles, — *Sur l'Œnanthe ou Persil des marais* (3 juillet 1765), à propos de l'empoisonnement par cette plante d'une famille de Varades, — *Sur la qualité et la nature des vins d'Anjou* (15 novembre 1758) et l'*Eloge du roi* (7 juin 1758). De parole facile et entraînante, d'esprit ouvert aux idées nouvelles, il était l'âme de ces réunions, trop souvent envahies par la nullité ou la prétention. Le 16 novembre 1757 il en avait été nommé directeur à l'unanimité mais il s'en démit le 14 novembre 1759. Il semble depuis cette époque avoir transporté ailleurs son activité, quoique fidèle aux sciences, — On le voit en 1768 présenter au Bureau d'Agriculture d'Angers un procédé pour la plantation des vignes, mais qui ne paraît pas avoir rien de particulier. Il était de plus associé de l'Académie de la Rochelle, correspondant de la Société royale de Londres, et ses travaux sur l'électricité soumis par lui à l'Académie des Sciences lui avaient mérité des félicitations que l'abbé Menou fut chargé de lui transmettre officiellement. — Il mourut le 15 février 1773, épuisé, dit-on, par l'usage immodéré du café. Son éloge fut prononcé à l'Académie d'Angers le 13 avril 1774 par l'abbé Guillot, et son nom mérite d'être rappelé avec honneur parmi les noms des savants qui ont popularisé la science et transmis les traditions des grands maîtres.

Biblioth. d'Angers, *Procès-verbaux de l'Académie d'Angers*, Mss. 1032. — Arch. mun. GG 159. — *Eloge*, Mss. par l'abbé Guillot (in-4° de 8 fol.). — Arch. de M.-et-L, D 26. — *Soc. Acad. d'Angers*, t. VI, p. 9. — *Soc. Indust.* 1851, p. 343. — *Rev. de l'Anjou*, 1852, t. II, p. 39. — *Soc. Linéenne de M.-et-L.*, t. I, p. 120. Le P. Lelong, t. I, nos 2383, 2924, 3521. — Guillory, *Calendrier du vigneron*, p. 77.

Berthelotière (la), mon b. et f., cne de *Chanzeaux*, à 2,300 mèt. au N. du bourg. — Le seigneur avait droit de prééminence, après le suzerain, dans l'église de Chanzeaux et de placer sa tombe avec les portraits de ses ancêtres à côté de l'autel de la Vierge, chargé de ses armoiries. — En est sieur René Lelou, échevin d'Angers, 1539; — Etienne Duchesne 1593; — Joseph Duchesne 1670, † en 1713 Mari en premières noces de Catherine de Mongodin, il s'y était remarié le 30 décembre 1710 dans la chapelle seigneuriale à Marie-Charlotte de Masseilles de la Gautraie, veuve à son tour et remariée le 28 avril 1721 à Marc-René de Charbon. — Elisabeth Duchesne, fille de Catherine de Mongodin, épousa le 22 juin 1711 à Juigné-Béné Alexis Varice du Châtelier et eut la terre en partage par acte du 26 février 1715; — Pierre-Alexis-Franç. de Varice, 1722-1750, mari de Marie-Anne-Monique de Gorin de Mayé; — Pierre-Marc de Jourdan, chevalier, qui y résidait, 1768, 1789, — Relevait de la baronnie de Chemillé.

Berthelotière (la), ham., cne de *Châtelais*. — *La Bétlotière* (Rect.).

Berthelotière (la), f., cne de *Chazé-sur-Argos*. — *Le lieu et closerie appelé la B.* 1656 (E 1412).

Berthelotière (la), f., cne de *Daumeray*.

Berthelotière (la), f., cne de *Louvaines*. — Appartient à n. h. Catherin de la Roussardière 1539, n. h. Pierre de la Barre 1722.

Berthelotières (les), ham., cne de *Baracé*. — *La B.* 1539. — Relève de la Bafferie. En est dame Gabrielle Binet, veuve de n. h. Joachim de Villeneuve (C. 106).

Berthelotières (les), f., cne de *Bocé*.

Berthelotrie (la), f., cne de *Sceaux*.

Berthereau (*Mathieu*), né en Anjou, acheva ses humanités à Angers et sa philosophie à Paris, où il suivit avec zèle les leçons des professeurs de médecine et de chirurgie, tout en s'appliquant dans l'Hôtel-Dieu aux premiers travaux de la chirurgie pratique. Il acquit la maîtrise de chirurgie au siège de la Rochelle (10 août 1627-28 octobre 1628), puis par ses services auprès du roi, dans l'armée de Piémont, le titre de chirurgien major. Une trêve lui donna la liberté de revenir quelque temps à Paris et d'y prendre le grade de chirurgien de robe longue, qui l'agrégeait au collège des chirurgiens privilégiés. De nouvelles expéditions le mirent en rapport direct avec le cardinal de Richelieu qui l'apprécia tout particulièrement et outre de larges récompenses le gratifia du diplôme de chirurgien-major des

Digitized by Google

camps et armées du roi. Ce fut en cette qualité qu'il assistait au siège d'Arras (1640) quand Rantzau, depuis maréchal de France, grièvement blessé à la cuisse, le fit appeler. L'amputation décidée, Berthereau s'en acquitta avec un plein succès et mit par cette cure solennelle le sceau à sa réputation. Il se retira pourtant à St-Denis pour s'y reposer dans la retraite et l'étude de la philosophie cartésienne. Lié d'intimité avec Bourdelot et Ménage, d'une modestie égale à son érudition, simple de goût et avant tout charitable, il vivait de peu et livrait le reste aux pauvres qu'il recherchait sans les attendre. Il fit l'Hôtel-Dieu de Paris son héritier; et pour s'assurer la paix et les soins affectueux le ses derniers jours, il voulut être porté à l'hôpital des Trois-Cents-Aveugles de St-Denis, que dirigeait son vieil ami Charles Daron. Il y mourut le 7 février 1675. Comme tant d'autres angevins, qui méritaient mieux, le nom même de Berthereau n'a été mentionné par aucun des historiens de l'Anjou.

Index funereus dans les *Recherches sur la chirurgie* (Paris, 1744). — Note Mss. du docteur Farge.

Bertherie (*F.-C.* de la), angevin, ne nous est connu que par son livre : *La Désolation de Babel ruynée par la confusion de son propre langage* (Paris, 1639, in-8°).

Berthière (la), c^ne^ d'*Angers*. — *La cl. de la B.* 1492 (E 55, f. 3), sise près l'église de St-Léonard.

Berthière (la), f., c^ne^ de *Baracé*. — *Duo jugera in plana, Petia Berthe nuncupata* 1043 (1er Cart. de St-Serge, p. 115). — En est sieur en 1500 Charles Berthe, fils de Guill. Berthe, dont la terre conserve le nom.

Berthière (la), chât. et f., c^ne^ du *Plessis-Grammoire*. — *La Bertère* 1265 (St-Maurice, *Anniv. fond.*, t. I, f. 36). — *La Bertière* 1277 (Ib.). — Ancien fief relevant du château d'Angers. — C'est au XVIIe s. « un château et maison avec la cour au devant, jardin au derrière, enfermé de douves et fossez avec ponts-levis et fuye. » Au-devant des cours et aireaux s'élevaient d'un côté la métairie; de l'autre une chapelle fondée de trois messes par semaines, qui fut reconstruite en 1628 et consacrée de nouveau le 22 janvier 1629 par le curé de Villévêque — En dépendaient les fiefs de Blére, de la Rallière et des Hommeaux en Sacé, s'étendant sur les paroisses de St-Laud et Saint-Samson d'Angers, Pellouailles, Villévêque, le Plessis-Grammoire, Corzé, Bauné, Foudon et St-Silvin. Le seigneur avait obtenu du Chapitre St-Maurice par accord du 13 novembre 1542 le droit de fortifier sa demeure et la concession de banc et de sépulture dans le chanzeau de l'église, mais il fut reconnu par cette transaction, plusieurs fois rappelée, que la seigneurie de la paroisse appartenait au Chapitre de St-Maurice, dont les chanoines se réservaient la place d'honneur quand ils assistaient à l'office. — La terre appartenait du XIVe au XVIe s. à la famille Tillon, V. *ce nom*, — à René d'Ogeron du Grollay en 1628. — Elle est acquise sur les héritiers d'Artus de Tillon et de Charlotte Leroux judiciairement en 1632 par la dame Perrine Avril, veuve de n. h. Nicolas Martineau. — En 1652, le 25 février, les troupes royales qui assiégeaient à Angers mirent à sac le château qui appartenait à son fils, juge à la Prévôté. — En est sieur messire René Trouillet, conseiller au Présidial, 1682, dont la famille en hérite jusqu'à la Révolution. — La terre vendue en 1823 par M. Trouillet à M. Joubert-Bonnaire, fut morcelée. Le fermier acquéreur du vieux château en 1845, en fit abattre le principal corps faisant face à la cour d'honneur, pour ne réserver que l'angle à l'O. de la façade méridionale, terminée par une tour ronde, percée de trois meurtrières, où gîte aujourd'hui l'étable. — L'ancienne cuisine sert d'habitation, un puits y est creusé dans le mur; dans la salle supérieure se remarque une grande cheminée décorée d'élégantes moulures. — Tout autour règnent encore de larges et profondes douves, comblées seulement vers S. — En dehors, vers l'E. et sur la commune actuelle de Villévêque, s'élevait la chapelle, détruite en même temps que le château.

Arch. de M.-et-L. E 143-144. — Arch. comm. du Plessis-Grammoire. — Note Mss. de M. A. Benoit, instituteur.

Berthière (la), f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-P.*

Berthois, f., c^ne^ de *Marans*.

Bertin (le), f., c^ne^ de *Beaufort*, ancienne appartenance de l'abbaye de Chaloché, vendue nat^t^ le 27 mai 1791.

Bertin (*Guillaume*), maître architecte à Angers en 1525.

Bertinerie (la), ham., c^ne^ de *Somloire*.

Bertines (les), champ, c^ne^ de *Brigné*.

Bertinière (la), ruiss. né près l'Aunay-Coulon sur la c^ne^ de *Chaudron*, coule du S. au N., passe à la Guénaudière et se jette dans le ruiss. du Pont-Notre-Dame, près le Coteau; — 1,700 m. de cours.

Bertinière (la), cl., c^ne^ de *Briolay*.

Bertinière (la), ham., c^ne^ de *la Salle-Aubry*. — *La Grande-B.* 1702 (E 937), avec la Galinière et la Pohardière pour annexes, dépendait de la baronnie de Bohardy et appartenait en 1780 au marquis de Contades (E 1200).

Bertoire (la), f., c^ne^ de *Montguillon*. — *La Bretouère* XV-XVIIIe s. (E 188-189). — Ancien fief relevant de Bouillé-Téval — En rend aveu Me Robert Jarry 1468, sa veuve Philippe Trépigné 1485, Etienne de Ballarin 1547, n. h. Yves de B., chevalier, 1582, René de Scépeaux 1611, Pierre Poisson de Gastines, conseiller et secrétaire du roi, par acquêt de 1668, Pierre P. de G., écuyer, 1737. — Sur le refus, dit-on, d'un curé de Montguillon d'y venir apporter les sacrements en temps de peste, la ferme actuelle était restée abandonnée à la paroisse de Chemazé et n'a été rattachée à la paroisse de Montguillon, sa commune, que par un décret épiscopal du 12 novembre 1833.

Bertons de Crillon (*François* de), évêque de Vence depuis 1697 et plus tard (1714) archevêque de Vienne, est créé abbé de St-Florent de Saumur le 14 ou le 15 août 1711 et en prend possession une première fois le 26 juin 1612, et de nouveau par procureur, après la réception de ses bulles, le 23 novembre 1713, — meurt en 1721; a pour successeur Thyard de Bissy.

Bertrade, abbesse du Ronceray vers 1055.

Bertrade, fille de Simon, comte de Montfort

Digitized by Google

et d'Agnès d'Evreux, fut élevée chez sa tante, la comtesse d'Evreux, où le comte Foulques-Réchin s'éprit d'elle et l'épousa en pleine fleur de jeunesse et de beauté (1088), lui laid, vieux, malade et déjà divorcé de deux femmes dont la seconde vivait encore. Il eut d'elle un fils, Foulques, depuis roi de Jérusalem. Mais au bout de quatre ans à peine, la comtesse prêtant l'oreille aux amoureux discours du roi de France, qu'elle avait provoqués, dit-on, prit rendez-vous dans une rencontre à Tours pendant la bénédiction des fonts de l'église St-Martin, et s'esquiva la veille de la Pentecôte 1092 pour le rejoindre à Orléans. Le roi l'épousa à Paris la même année, avant toute séparation d'avec Foulques, qui avait protesté et dénoncé l'adultère au concile de Clermont. Excommuniée avec lui par les conciles et par le pape (1094-1095), Bertrade obtint pourtant au bout de dix années la levée de l'interdit qui pesait sur elle, et les deux fils qu'elle avait eus du roi furent déclarés légitimes et aptes à régner. On la vit alors, accompagnée de son second mari, rendre visite à Angers, où elle fut reçue avec le titre et les honneurs de reine, à Foulques-Réchin et servir à la même table ses deux maîtres, tous deux encore également épris d'elle (10 octobre 1106). — Après la mort de Philippe Ier (1108) et de Foulques (1109), elle vécut en Anjou où elle était traitée en reine, titre qu'elle prend encore dans une charte de 1115; mais malgré les égards que lui témoignait le nouveau roi Louis le Gros elle se retira, quoique jeune encore, à Fontevraud, que ses donations avaient enrichie. C'est à elle qu'est due notamment la fondation du prieuré de Haute-Bruyère près Montfort, qui formait son domaine.

D. Bouquet. — *Chroniques d'Anjou.* — Claude Ménard, Mss. 875 t. I, p. 140. — Le Roux de Lincy, *Les Femmes célèbres*, t. I, p. 160-162. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 215-219. — Ménage, *Hist. de Sablé*, 1re part, p. 83.

Bertraie (la), chât. et f., cne de *Clefs*. — En est sieur Jacq. Marsollier, écuyer, procureur du roi en la Sénéchaussée de la Flèche, 1668. — L'état-major prussien s'y était logé pendant l'invasion de 1871 C'est le seul pied-à-terre que l'ennemi ait eu en Maine et-Loire. Trois combats y furent livrés aux alentours par les mobilisés, notamment à la Butte-de-Prisebonne. Les fermes ont été seules endommagées. — Enfin, 4,000 fantassins, 60 cavaliers et 2 pièces de campagne étant arrivés à Clefs le 27 janvier 1871, les mobiles du Gers se répandirent en tirailleurs le lendemain au matin dans les bois qui dépendent du château. A dix heures le canon entrait en jeu; à midi tout se retirait en débandade, les chefs en tête; — mais à trois heures le jeune sous préfet de Baugé, M. Benoît, qui avait rencontré les fuyards à la Butte Noire, les ramena pleins d'ardeur, encouragés par son généreux exemple. A la chute du jour l'ennemi se retirait sur la Flèche dans un désordre complet, ayant perdu une cinquantaine d'hommes. Nous comptions 5 blessés, 1 mort et 18 prisonniers de la première heure.

Bertrand (*Jean*), de Rillé, sur les confins de l'Anjou, nommé abbé de St-Florent de Saumur par lettres du pape de novembre 1321, n'était pas encore consacré en avril 1325, peut-être par suite de l'opposition de ses moines, qui avaient élu Michel de Baugé. Il tint un chapitre général en son abbaye le 3 mai 1326. — Meurt le 24 ou le 25 novembre 1333. Le livre des Abbés lut attribue évidemment à tort treize ans de charge. — Son successeur est Hélie, plus tard évêque d'Uzez.

Hauréau, *Gall, Christ.*, p. 637. — D. Huynes. Mss. p. 231-232.

Bertrand (*Pierre*), abbé de St-Serge d'Angers, succède en 1342 à Guillaume III et meurt en 1354. — Il a pour successeur Guy Ier.

Bertrand de La Chesnaye (....), associé au Bureau d'agriculture d'Angers, receveur au grenier à sel d'Ingrandes, y avait formé une très-belle et très-intéressante collection d'arbres et arbustes étrangers de pleine terre dont lui-même s'est plu à publier le catalogue (Angers, Barrière et Billaut, 1771) avec cette épigraphe d'Ovide : *Tempus in hortorum cultu consumere dulce est*. Ce petit travail, précédé d'une préface modeste et classé sans prétention suivant l'ordre alphabétique du nom des arbres en langue vulgaire, ne comprend pas moins de trois cents espèces. On y trouve des indications précieuses pour l'histoire de l'horticulture qui est devenue une des richesses de l'Anjou. M. Boreau a le premier en Anjou signalé ce petit livret (*Soc. Acad.*, 1862, p. 57-60). — La Chesnaye est le nom de la femme de l'auteur, alliée à la famille Renou (V. *ce mot*).

Bertret de Saint-Julien (*François*). « architecte, élève de l'Académie royale d'architecture de Paris », fut chargé en 1751, à Angers, de lever les plans et de dresser tous les devis du nouveau bâtiment de l Académie d'équitation. Il reçut de la ville pour ses peines, 1,440 livres.

Arch. mun. BB. 145, fol. 43.

Bertrie (la), cl., cne de *Baracé*. — De même origine sans doute que la Berthière.

Bertronnerie (la), h., cne de *Châteauneuf*.

Bertulfe, second abbé de St-Maur-sur-Loire du temps de Clotaire II, vers 620, était fils de Florus, le seigneur qui avait donné aux moines la terre de Glannefeuil pour y bâtir une abbaye où tous deux avaient pris l'habit. — Il eut pour successeur son cousin, Florianus.

Bertus, évêque d'Angers, appelé quelquefois *Botus* ou *Beatus*, n'est connu que par les anciens catalogues qui mentionnent son nom entre Bénignus et Satrius, vers 750.

Berverdière (la), f., cne du *Ménil*.

Bésacière (la), f., cne de *Brissarthe*, formait le temporel de l'école de la paroisse et fut vendue natt le 14 messidor an IV.

Bésannière (la), f., cne de *St-Jean-de-L nières*, domaine de la fabrique vendu natt 14 messidor an IV.

Besnard (*François-Yves*), né le 18 octobre 1752 au manoir de la Channière, cne de Alleuds, près Brissac, étudia au collége, puis au séminaire d'Angers où il prit le titre de docteur régent en la Faculté de théologie, fut quelque temps vicaire de la paroisse de St-Pierre et bientôt élevé à l'importante cure de Nouant près Fresnay. La crise venue, il prêta serment, garda sa

Digitized by Google

église, puis les événements marchant, et « attaché de cœur et d'esprit, comme il le déclare, aux « principes de la Révolution française », il vint abdiquer à Angers toutes fonctions ecclésiastiques (28 brumaire an II) et retourna dans la Sarthe, dont il avait été élu président du Directoire du département. Il assista au carnage du Mans et se rendit ensuite à Paris où un emploi lui était offert dans les bureaux de la Trésorerie, puis revint en Anjou, à Fontevraud, où il resta jusqu'en 1815 chargé de la recette des contributions, surtout lié avec l'historien Bodin, V. *ce nom*, qui le remercie en tête de la seconde édition des *Etudes historiques sur Saumur* de ses conseils et de ses services. Besnard ne donna sa démission que pour se livrer dans son beau domaine de Raslay à l'agriculture. L'âge et les infirmités venus il se retira définitivement à Paris, près le Jardin des Plantes, où ses anciennes relations se renouèrent dans de vives amitiés avec les vétérans de la science, Huzard, Teissier, Thouin. Il y est mort le 20 novembre 1842, entouré de respect et de vénération. David d'Angers, qui lui était particulièrement attaché, a consacré les traits de son ami dans un de ses médaillons. Besnard était membre de l'ancienne Société des Arts et d'Agriculture de la Sarthe et un des fondateurs de la Société d'Horticulture de Paris. Il a légué en mourant à la Société Industrielle d'Angers un volumineux travail, résumé des études de toute sa vie, véritable histoire de l'agriculture, qu'il intitule : *Exposé des méthodes de cultures pratiquées dans toutes les régions civilisées du globe depuis les plus anciens temps jusqu'à nos jours*. Après une introduction (p. I-XXI) et quelques généralités, l'auteur passe en revue l'Egypte, la Grèce, la Palestine, Rome, l'Italie, la Savoie, l'Espagne, le Portugal, la Suisse, et successivement, dans des chapitres spéciaux, toutes les régions habitées de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Il termine par une étude particulièrement complète de l'Angleterre (p. 347-452) et de la France (p. 452-580), dont il expose méthodiquement (en IV sections et 24 articles) l'historique, l'état actuel, le climat, les constructions, les instruments, les cultures, les pratiques usuelles. L'ouvrage se complète par un aperçu sur les mesures agricoles, la valeur des monnaies, les mercuriales et la liste des principaux auteurs qui ont traité de la matière. C'est un manuscrit in-4° de 642 pages, d'une écriture fine et compacte. L'auteur a pris soin d'indiquer, au cas où son travail serait imprimé, les pages du texte où se pourraient intercaler des planches et les ouvrages qui les pourraient fournir. Il avait composé de plus un véritable traité d'éducation, destiné à son petit-neveu, qui a été conservé dans la famille, et une esquisse d'autobiographie sous le titre de *Souvenirs d'un nonagénaire*, manuscrit de plus de 300 pages de son écriture fine et serrée, qu'il avait légué à un jeune ami, Boullet-Lacroix, de Châteaugontier, membre, comme lui, de la Société Industrielle d'Angers, mort malheureusement à 44 ans (1849), ayant d'en avoir donné le résumé qu'il annonçait en tête duquel devait figurer une réduction du portrait de Besnard peint par Bodinier, le peintre de la *Campagne romaine* et gravé par Bodinier, son frère. Le peintre même l'avait déjà reproduit en lithographie dans deux tirages livrés à un très-petit nombre d'exemplaires (en tout 150). On attribue aussi à Besnard la rédaction des *Mémoires du capitaine Péron*, dont Brissot-Thivars s'est attribué le mérite, et une *Histoire de l'abbaye de Fontevraud*, Mss., qui est tombé récemment aux mains d'un ex-curé de la Vienne, détenu en 1865 dans la maison, actuellement prédicateur dans le couvent de Tarascon, qui s'en doit servir pour une publication annoncée sur la fameuse abbaye.

Arch. départ. — *Soc. Ind. d'Ang.* 1843, p. 70-77 : 1845, p. 192 ; 1850, p. 45. — Archives de la *Soc. Ind.*. — Biblioth. d'Aug., Mss. 1058.

Besnard (*Hyacinthe*), reçu docteur-médecin à Angers le 28 février 1680, fut autorisé en 1685, sur sa demande, à accompagner gratuitement les médecins de service à l'Hôtel-Dieu dans leur visite des malades, comme à les remplacer en cas d'absence. Il figure parmi les médecins en titre en 1694 et était à cette époque depuis au moins un an procureur de la Faculté de médecine. Depuis le 29 août 1688 il était attaché au service de l'abbaye St-Aubin en remplacement du docteur Jousselin. — Il avait épousé vers 1683 Dlle Anne Pélisson, de qui il eut au moins sept fils.

Arch. départ., *Reg. esp. St-Aubin*, f. 168 ; H.-D. E *Comptes*. — Arch. mun. BB 100, f. 28.

Besnard (*Pierre*), maître peintre. L'hôpital de Baugé possède de lui un tableau votif de la *Présentation de la Vierge*, offert par Anne Louet. A côté du portrait de la donatrice, l'artiste a signé : *P. Besnard pinxit, Malicorn. 1658*. Il épousa à Durtal le 9 février 1664 Anne Pelpoir, veuve de Jacques Pérard. Il résidait encore à cette époque à Malicorne. — Il faut le distinguer de deux autres peintres, artistes de talent comme lui, qui habitaient Angers.

Besnard (*Pierre*), maître peintre à Angers, habitait la paroisse de la Trinité. Il avait épousé en premières noces Françoise Richer, en secondes noces Charlotte Champion et vivait encore en 1701, sans doute alors bien vieux. Sa signature existe au bas d'un acte du 13 février 1679 (GG 121) où l'on peut la comparer avec celle de son fils. Le Calvaire d'Angers possédait encore en 1830 un St Sébastien daté de 1676 et signé de son nom.

Besnard (*Pierre*), maître peintre, né en 1651 à Angers, fils du précédent et de sa première femme, habitait la rue St-Laud d'Angers, dans le voisinage des Lagoux. Le 13 février 1679 il épousa la fille d'un « professeur de bonnes lettres », Marie Jallais, et le titre, qu'il prend dans l'acte, d'« Académiste de l'Académie royale de peinture et sculpture de Paris », indique au moins qu'il avait étudié et peut-être concouru chez les maîtres. Il est certain au moins qu'il ne quitta plus Angers, où naquirent tous ses enfants. On le voit fréquemment employé aux commandes de la ville. En 1681 il remet en état le grand portrait du comte d'Harcourt, qui ornait la salle des séances : et depuis cette année il ne manque guères de

Digitized by Google

fournir les écussons et les armoiries pour le Sacre et les autres fêtes et aussi régulièrement les portraits des nouveaux maires et des échevins, notamment de Beuscher, Trochon, Jarry, Boguais, Jouanneaux, Bouchard, Maunoir, Buret, Raimbault, Gourreau, Touchais, etc. C'était le peintre ordinaire de la mairie, très-recherché d'ailleurs des familles en ville, où l'on trouverait encore quelques-uns de ses portraits et aux alentours, notamment vers Blaison où il possédait des propriétés. La chapelle de Lambroise (V. *ce mot*) garde une *Annonciation* signée : *P. Besnard 1710*. On peut voir encore aux Ursulines d'Angers une toile représentant *Ste Ursule qui s'embarque avec ses compagnes*. Elle est signée ; *P. Besnard invenit. 1687*. De même une petite toile, acquise récemment (mars 1872) chez un revendeur par M. Trochon de la Théardière, représente *Diane et Endymion* avec la signature : *P. Besnard inven. 1687*. — La même année l'artiste devint propriétaire de la closerie du Roquet en Bouchemaine (12 juillet). — Il mourut âgé de 63 ans, le 25 septembre 1614 et fut inhumé dans le grand cimetière de St-Maurille, sa paroisse. Il avait eu de sa femme, morte le 12 août 1689, une fille, Marguerite (15 juin 1683), Pierre (25 février 1681), Claude (18 décembre 1684), Roland (28 septembre 1687). Sa signature se trouve au bas d'actes du 13 février 1679 (GG 121), où figure aussi celle de son père, du 25 février 1681 (GG 122), du 18 décembre 1684 (Ib.), du 23 mai 1685 (Ib.). Il ajoute d'ordinaire sa qualité de *peintre* à son nom et dans deux contrats notariés, comme aussi dans un acte où il agit comme parrain, il prend le titre de *noble homme*, que ne lui donnent point les actes de baptême de ses enfants.

Arch. mun. BB 95, f. 183; 97, f. 109; 99. f. 13, 104; 102, fol. 121, 103, f. 77, 130; 104, fol 87; 105. f. 41, 110; CC 16 et 18; GG 124. — Arch. de M.-et-L.. — *Revue des Sociétés savantes*, 1872.

Besnard (*Pierre*), « maître maçon architecte », Angers, 1710-1718, était fils d'un marchand voiturier par eau. Il y épousa le 11 février 1716 la fille de l'architecte Martin Baudriller.

Besnard du Percher (*Renée-Jeanne*), née à Doué en 1747 ou 48, y demeurait en 1793 et depuis l'expulsion des sœurs de l'hôpital, s'était fait un état « du service des pauvres ». Ses opinions, qu'elle ne cachait pas, provoquaient la persécution, et le général Commaire l'envoya dès son arrivée dans les prisons de Saumur où elle comparut le 9 du 2e mois de l'an II devant le Tribunal révolutionnaire. Son attitude devant les juges fut d'une fermeté, d'une sérénité, d'une vigilance d'esprit et d'une ardeur de dévouement admirables : Elle ne reconnaît d'autre représentant de la nation que le roi, n'admet au temporel d'autre gouvernement que le sien, au spirituel que le pape pour chef indéclinable de l'Eglise; elle proteste contre l'accusation faite aux prêtres de susciter la guerre civile; elle ne les a pas vus mêlés dans l'armée catholique, quoiqu'elle fût fort intime avec cette armée à laquelle elle affirme être dévouée selon toute la force du lien qui l'attache à St Pierre, elle n'a pas couru pour la propagande, mais si elle eût cru réussir plus complétement, elle eût couru bien loin pour opérer sur les personnes ; elle n'a pas fui parce qu'elle n'a cessé de mettre sa confiance en Dieu. — « Interrogée quelle récompense elle attendait de Dieu : « — L'éternité bienheureuse ! — Si elle se félicite « de son arrestation : — Elle en est enchantée, si « c'est la volonté de Dieu ! » — Le Tribunal, évidemment porté pour elle, la renvoya aux prisons en attendant la décision des représentants qui l'adressèrent à la guillotine. — Et moi, fils et soldat dévoué de la liberté, je recueille le premier et salue avec piété ce nom oublié comme celui d'une martyre.

Bes...*, *Besn... V. *Ber...*, *Bén...*, *Benn...*

Bésonnières (les), f., cne d'*Angers* (Cass.).

Bessac, min sur le Lathan. cne de *Neuillé*. — En est sieur n. h. René Maudet, mari de Madeleine du Plantis, 1609; — Fournier de Bois-Ayrault en 1720, qui fit faire le chemin y amenant de Neuillé.

Bessard (*Jean-Marie-Julien*). originaire de la Loire-Inférieure, étudiant en médecine à Angers, « volontaire de la garde nationale », y publie une *Lettre à MM. les Députés des communes, séant aux Etats Généraux* (1789, in-8o, sans nom d'imprimeur), et l'année suivante, *L'Assemblée Nationale vengée ou la Résurrection de l'Empire Français* (Angers, Mame, 1790, in-8o de 47 p.), morceau de style emphatique mais d'esprit généreux et libéral; — *La grandeur et la décadence de l'Assemblée Nationale ou l'influence de la Liste civile* (an IV de la Liberté, sans nom d'imprimeur, in-8o de 56 p.), Le ton s'y exalte; on y sent, après la lecture du précédent opuscule, la violence faite aux meilleurs esprits par la lutte des préjugés ou des trahisons. Il termine par un cri de « ralliement autour des Brissot, des Condorcet, des Isnard, des Vergniaud et de tous les purs Jacobins pour sauver la France ».

Bessé, Bessiacus. — V. *St-Pierre-du-Lac*.

Bessé, h., cne de *Méron*. — *Bidisciacus* 845 (Cartul. St-Maur, ch. XIX), dans le même diplôme qui a trait surtout à Bessé près Saint-Maur. — *Les moulins et appartenances de l'isle Bessé* 1492. — « *Une grande isle vulgairement appelée l'isle de B.*, en prez, boys, terres, hayes et fossez et maison contenant 20 arpents » 1567. — *Une isle appelée l'isle de Bessé, autrement l'isle de Trezé* 1692. — « *Une isle appellée antiennement l'isle de Bessé*, sur la rivière de Dive, contenant 40 septrées,... partie en marais, dans laquelle y a un hébergement,... où sont bâtis des moulins sur lad. rivière, fours, greniers, droit de pêche, joignant des deux cottés et d'un bout les marais communs » 1745 (Pr. de Méron). — L'île est réunie aujourd'hui à la prairie.

Bessé, ham., cne de *Mouliherne*.

Bessé, vill., cne de *St-Georges-le-Toureil*. — *Villa Bidisciacus* 845 (Cart. St-Maur, ch. XIX. — D. Bouq., VIII, p 481). — *Terra et insula Bidisciaci* 1086-1089 (Ib., ch. XXXII). — *Bisdiciacus* 1134 (Ib., ch. XXXIX et titre du diplôme de 845). *Bessé* XIVe s. (Abb. St-Maur). — *Parochia*

Digitized by Google

de Besseio XIVe s. (Evêché G 10). — *Bescé* 1628 (Et.-C.).

Antique et très-importante *villa* gallo-romaine, traversée par une voie longtemps conservée au Bois-Davy. Plus près encore, dans l'enclos de la Maison-Neuve, se dresse un peulvan. On y voit constatée dès le IXe s. l'existence d'un manoir seigneurial, *casa dominicata*, et d'une église, dédiée dès lors à St Gervais et St Protais. Charles le Chauve en confirma la propriété (1er octobre 845) à l'abbaye St-Maur-sur-Loire, qui y établit un maire ou intendant. Cet officier devait un repas chaque année à l'abbé et à ses chevaliers et serviteurs et percevait en compensation la dîme et le terrage. Tous les trois ans les habitants du domaine étaient tenus à même obligation.

L'église avait titre de paroisse et conserva même, après l'érection de la paroisse des Rosiers (1268), sa juridiction sur la rive droite de la Loire, dans l'*enclave* dit pour cette raison *de Bessé*, sur le refus maintenu par le curé d'être indemnisé de cette réduction d'autorité, acceptée par les paroisses voisines. — Un procès-verbal de visite de 1671 constate que les voûtes du chœur de l'église étaient depuis longtemps tombées de vétusté ainsi qu'une partie du portail. L'abbé de St-Maur traita des travaux nécessaires le 10 décembre 1672 avec Pierre Pillet, maître maçon, de la Chapelle-sous-Doué. Le 5 octobre 1734 la cloche fut baptisée et nommée *Henriette* par le prieur du Boumois ; une autre nommée *Aimée* par François Lejeune de Créquy de La Furgeonnière et Aimée-Françoise de Créquy le 21 décembre 1786. — En 1759 l'intérieur de l'église avait été lambrissé. — Enfin le 8 juin 1788 fut bénie la statue de la Vierge sous l'invocation de Notre-Dame-de-Guérison-et-de-Délivrance. — C'est encore aujourd'hui un petit édifice du XIIe s avec clocher carré couvert d'un capuchon d'ardoise et portail à pignon autrefois percé de deux petites baies romanes, dont une refaite, l'autre bouchée. Au-dessus de la première et au milieu du fronton passe un cordon en damier. Une moulure en fer à cheval encadre le portail emplatré, dont la courbe intérieure est ciselée de dents de scie. Une fenêtre éclaire chaque face, celle vers l'O. de deux baies géminées gothiques séparées par une colonnette et inscrites dans un arceau plein en tiers point. — A l'intérieur, rien ne reste que l'autel et une petite niche ogivale.

Curés : Guill. *Leperrier*, 1516. — Jean *Grégoire*, 1570. — Jacq. *Boussineau*, 1594-1602. — René *Béritault*, 1614. — Urbain *Lecercle*, 1673, † le 9 novembre 1696. — Michel *Denouault*, 1700, 1716. — Ambroise *Maudet*, natif du Mans, nommé le 24 août 1731, mort le 24 avril 1751, âgé de 55 ans, dont l'épitaphe est encore conservée sous le porche. — Louis-François *Sigogne*, † le 28 août 1767, âgé de 49 ans. — Etienne *Hullin*, 1778. — *De Billon*, nommé en mars 1786 à la cure de St-Vétérin de Gennes. — François *Denieau de la Garenne*, 1787, maire en 1790.

L'abbé de St-Maur était au XVIIIe s. prieur de Bessé et par suite seigneur de la paroisse, avec maison seigneuriale ou prieuré, cours et jardins enfermés de murailles entre l'église, le cimetière et la Loire. La garenne ancienne était au bois du Rocher. — Une borne au-dessus de la fontaine de Torchanesse séparait les eaux de Bessé et du Toureil La dîme s'amassait au Bois-Gilbert, dont le seigneur gardait la moitié et de plus les pailles. — La mesure locale était de 12 boisseaux au setier pour 12 3/4 des Ponts-de-Cé.

D'ailleurs pauvre paroisse, sans école, qui fut réunie après la Révolution pour le spirituel à celle du Toureil, ainsi que St-Maur. Elle forma néanmoins une commune indépendante comprenant 424 hectares et une population de *380* hab. en 1790, *388* hab. en 1830, — *401* hab en 1838. — A la suite de nombreuses enquêtes et discussions et malgré sa constante opposition, en partie annullée, il est vrai, par les intérêts contraires de la section du Sale Village, elle fut comprise dans la formation de la commune nouvelle de St-Georges-le-Toureil, créée par la loi du 15 juillet 1840.

Maires : Urb. *Rousseau*, 1er fructidor an VIII. — Louis *Lemaire*, élu en mai 1815. — Urb. *Rousseau*, réintégré le 12 juillet 1815. — René *Rousseau*, 10 septembre 1816. — *Renou-Gautier*, 30 novembre 1830. — René *Rousseau*, 1834-1840.

En ce moment même (octobre 1872) des enquêtes et des décisions nouvelles sont en voie de démembrer St-Georges-le-Toureil pour reconstituer en commune le groupe du Toureil, de St-Maur et de Bessé.

Le territoire de Bessé produit abondamment les belles prunes de Ste-Catherine, que viennent y acheter les habitants de Gennes pour les convertir en *pruneaux de Tours*.

Besseau, f., cne de *Jumelles*. — En est sieur Charles de Champagné, chevalier, mort en 1700.

Besselaie (la), f., cne de *Pouancé*.

Besserie (la), f., cne de *Mouliherne*.

Besset (*Mathieu*), libraire, place du Pilori, Angers, 1648, 1659. Sa femme a nom Michellé Blacton.

Bessière (la), mes, dans le bourg de *Souzay*.

Bessière (la), f., cne de *Villebernier*.

Bessin (*Jean*), maître chirurgien à Savennières, 1675, 1692.

Bessin (*René*), « maître chirurgien ordinaire de l'abbesse et de toute la communauté de Fontevraud » 1705, avait épousé Marie de Blégny. Cette année, le 11 septembre, l'abbesse Françoise de Rochechouard fut marraine de leur fils Louis-François ; — † le 24 janvier 1719, âgé de 46 ans.

Bessonnaie (la), f., cne de la *Cornuaille*.

Bessonneau (*Louis*), « maître architecte et sculpteur », fils de Jacques Bessonneau, couvreur d'ardoise, vivait à Angers, dans la paroisse de la Trinité, en 1655 ; — † le 16 novembre 1688. — Sa femme a nom Renée Martineau, V. *Boissonneau*.

Bessonnerie (la), f., cne de *Cheffes*. — En est sieur n. h. Julien Viel 1673.

Bessonnerie (la), ham., cne de *la Potherie*. — Résidence en 1771 d'une brigade de gabelle.

Bessus, f., cne de *Seiches*. — *Locus qui dicitur Abessus* 1271 (Chaloché, t. I, f. 2). — *Le lieu dit Bessue* 1640 (Et.-C.). — *Bessu* (Cass.).

Bestier (*René*), né le 9 janvier 1758 en Anjou et sans doute à Angers, se fit capucin et la Révo-

Digitized by Google

lution venue, prêta le serment civique. Il fut nommé vicaire de la Trinité d'Angers où son érudition, son éloquence et surtout sa verve patriotique attiraient la foule à ses sermons. Il a signé avec Ferré, Dufour et Caillaud, *intrus*, comme lui, la *Conclusion des prêtres catholiques qui dans les églises paroissiales de St Samson et de la Trinité d'Angers ont combattu publiquement un Catéchisme anonyme où se trouvent les plus grosses erreurs* (in-8° de 8 p., Jahyer, 13 fructidor an IX) et l'*Avertissement des prêtres composant le presbytère d'Angers aux prêtres soumis aux lois* (ibid.). Il y reconnaissait l'Eglise de Rome pour centre de l'unité catholique, le pape pour primat d'honneur et de juridiction, mais en acceptant les actes du concile national de 1797 — Il est mort en 1808, desservant à Baracé, où son entêtement à célébrer les fêtes supprimées par le Concordat avait entretenu de vives animosités contre le maire.

Arch départ. - Tresvaux, t. II, p. 514.

Besuère (la). — V. *Boutillerie* (la).

Bêtière (la), f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*.

Bêtière (la), f., c^ne de *Nyoiseau*.

Bétise (la Petite-), f., c^ne de *Miré*.

Bétonnière (la), f., c^ne d'*Echemiré*.

Bétouinière (la), c^ne de *Vauchrétien*, près les Landes. — *L'herbergement de la Bestouinière*, 1348, *joignant au chemin Angevin* (Censif de Luigné, t. III). — N'existe plus.

Bêtrie (la), f., c^ne de *Chazé-sur-Argos*. — *Le vill. de la Besterie* 1693 (E 1413).

Bétrière (la), cl., c^ne de *St-Martin-du-B.*

Betterie (la), cl., c^ne d'*Angers* (Cass.).

Bettin (*Guillaume*), maître maçon, 1519, Angers.

Bétuselerie (la). — V. *Quartron-Boisseau*.

Beuchas (les), f., c^ne de *Sœurdres*.

Beu her (le), f., c^ne de *Feneu*.

Beucheraie (la), f, c^ne de *la Potherie*. — *Le lieu de la Beucherie* 1482 (E 540). — *La Beucheraye* 1606 (Et-C.). — En est sieur n. h. Pierre Dumortier, 1589, Jacq. de la Rivière 160 6.

Beugnon (le, ruiss. né sur la c^ne de *la Chapelle-St-Florent*, qu'il sépare vers S.-O. d'avec la Boissière, se jette dans l'Evre; — 1,300 m. de cours.

Beugnon (le), f., c^ne des *Cerqueux-sous-P.*

Beugnon (le), f., c^ne de *la Fosse-de-Tigné*.

Beugnon (le), ham., c^ne de *la Plaine*.

Beugnon (le), f, c^ne de *St-Paul-du-Bois*.

Beugnons (les), ham., c^ne d'*Allençon*.

Beulerie (la), cl, c^ne d'*Angers*.

Beulière (la), cl., c^ne d'*Avrillé*.

Beulière (la), f., c^ne de *la Chapelle-sur-O.*

Beulière (la), ham., c^ne de *St-Martin-du-F.*

Beumellière (la), f., c^ne du *Bourg-d'Iré*.

Beunerie (la), f., c^ne de *Broc*

Beunoche (la), f., c^ne du *Champ*. — *Le fief et appartenances de Bunoche* 1541 (Chartr. de Brissac); — donne son nom à un ruiss qui naît non loin vers N., coule du S -O. au N.-E., passe à 100 mètres au S de l'Aumenier, à quelques pas de la Malinière, et s'y jette dans le Javoineau; — 3,100 mètres de cours.

Beunoche (la Basse-), ham., c^ne de *Saint-Hilaire-du-Bois*.

Beunoche (la Haute-), f., c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*. — Totalement incendiée pendant la guerre et vendue nat^t sur l'émigré de Glasson le 27 ventôse an VI. — Des moulins sur le Lys y existaient au XIIIe s., donnés par les seigneurs du Coudray-Montbault au prieuré de ce nom, *molendina de la Bunoche, cum aqua, calceya, prato, salleya* (Ch. du Pr du Coud -Montb.) et retirés par eux contre une rente annuelle en 1297. — *La mét. de la Bunoche* 1770, dépendait de la terre du Coudray.

Beunochère (la), f., c^ne de *Contigné*. — *Le lieu et mét. de la B.* 1755 était une dépendance du Plessis-aux-Nonnains en Cherré et fut vendue nat^t le 4 février 1791.

Beuraie (la), ham., c^ne de *Chazé-Henry*.

Beurerie (la), f., c^ne d'*Avrillé*. — *Terre et nemus sita juxta monasterium et juxta nemus quod vocatur Haia regis, que Johannes Burellus vendidit*, 1260 (Ch. de la Haie-aux-B.-H.). — *La Bureière autrement appelée le Boysbureau*, qui fut à Me Thomas Coupel, 1467 (Censif, ib.). — *La Beurière* (Et.-M.). — Ancienne dépendance de la mense conventuelle du prieuré de la Haie-aux-Bons-Hommes, vendue nat^t le 16 février 1791.

Beurerie (la), f., c^ne de *Segré*.

Beurgues (les), c^ne de *Châtelais*. — *Les Beurgues, village de Marcillé* 1750 (Et -C.). — *Une des maisons nommées la Beurgue, près le vill. de Marcillé* 1752 (Ib). — *La B. près la Guichardière* 1752 (Ib.). — *La Beurgue au village de la Badillerie* 1763 (Ib.).

Beurier (*Elie*), né en 1752 à Châteaugontier, remplissait les fonctions de vicaire à Chanzeaux depuis le mois de janvier 1786 La Bibliothèque d'Angers possède de lui 3 pièces de poésie et 9 lettres autographes qui ne sont pas à son honneur. Pour n'y relever que les détails biographiques et littéraires, on y voit qu'ennuyé « de « traîner sa soutane à travers champs », il sollicitait son admission à Fontevraud et en attendant publiait sous main des satires anonymes, deux entre autres, de 1787 à 1788, sur des sujets inconnus, une troisième en 1789, contre la Noblesse, qui lui avaient rapporté nombre d'ennemis, « même « parmi ceux qui devaient rester aux barrières ». — « Très fâché d'être prêtre », tenté violemment d'en finir avec la vie, on s'explique mal par suite son refus du serment avec des opinions très-libres et qui n'affectaient pas l'ardeur du martyre. Les journaux du temps le signalent pourtant comme affilié au rendez-vous de la Jumellière (juillet 1791). Il vint plus tard demeurer à Angers, puis, le danger croissant, songea à profiter du passeport qu'il avait pris à Bouzillé. Arrêté à Nantes (22 juin 1792), il obtint de passer librement en Angleterre (juillet 1792). Dès avant l'apparition du Concordat, il était de retour dans le Bas-Anjou et fut gratifié en 1802 de la cure cantonale de Notre-Dame de Cholet Il s'y occupait en 1804 d'y organiser une Bibliothèque publique. Il a publié en 1807 un *Discours sur les moyens*

Digitized by Google

de vivre en paix (Angers, Pavie, in 4° de 52 p.), appel au respect des lois et à l'amour de « notre grand empereur », et peut-être quelques autres livres de piété. — Il mourut dans sa cure le 9 juillet 1824.

Arch. de M.-et-L. — Biblioth. d'Angers, Mss. 572. — *Journal du Département*, t. III, p. 58.

Beurière (la). f., c^ne de *Vernantes*.

Beurière (la Haute-), ham., c^ne de *Bouillé-M.*

Beurières (les), prés, c^ne des *Ponts-de-Cé*.

Beurlière (la). — V. *Burlière* (la).

Beurlière (la), f., c^ne de *Genneteil*, vendue nat^l le 12 thermidor an IV sur Charles-René-Isaac de Boissard.

Beurlières (les), ham., c^ne de *Feneu*. — *La Burelière* 1707. — En est sieur Pierre-Guy Buigné.

Beusse (la), f., c^ne de *Bégrolle*. — *La Beausse* (Cass.)

Beuston, ham., c^ne d'*Andigné*.

Beuston (le Grand-), f., c^ne du *Lion-d'Angers*. — *Beston* 1539. — *Beusseton* 1615 (Et.-C.). — Relève de St. Vincent-des-Bois et appartient à la famille Dolbeau au XVIe s.

Beuston (le Petit-), f., c^ne d'*Andigné*.

Beutière (la), ham., c^ne de *Cholet*.

Beuverie (la), m^on b et f., c^ne de *Liré*. — *La Bévrie* 1652. — En est sieur René de Bruc, chevalier. Le prieur de Liré lui devait à Pâques, Noël et Toussaint une fouace de la fleur d'une mesure comble de froment et trois pintes de vin. — Appartenait à M. Thoinet de la Turmelière. — Le locataire actuel, M. Cornuau, ancien préfet de la Somme, vient (1872) de transformer la maison principale en un charmant chalet et de l'entourer de bosquets et de plantations d'agrément.

Beuveron (le). — *La rivière de Bévron* 1655 (St-Florent). — *Le Buveron* (Cad). — *L'Épinette de Beuvron* 1780 (Ponts-et-Ch.). — Ruiss. né sur la c^ne de *St-Léger*, se jette dans l'Èvre en face la Petite-Boitaudrie en traversant Bégrolle et le territoire d'Andrezé du S.-E. au N.-O. sur un parcours de 6.800 mèt. Il sert de moteur aux moulins du Prieur et de Gasselin. Un troisième moulin, désigné dans les titres sous le nom de moulin de la Rivière, existait au XVIIe s., au confluent de l'Arondeau. Les autres ruisselets, ses affluents, sont à droite le ruiss. de la Guerche, à gauche ceux de la Suvinière, de Bois-Girard, du Mafoué, de l'Épinette, du Landreau et de la Bougrière, — sur un parcours total de 17.700 m.

Beuves (*Olivier*), professeur en droit, *legum professor*, en l'Université d'Angers, y fonda le 30 octobre 1310 dans sa maison contigue aux douves de la porte Lyonnaise une aumônerie, maison-Dieu ou refuge, *elemonisaria seu quod dam hospitale, domus Dei, xenodium seu protochium*, de 22 lits, pour coucher une nuit seulement par semaine les voyageurs indigents de passage. Si quelqu'un s'y trouvait malade, on le transportait dans un autre gîte — Il en confia l'administration à l'abbaye de Chaloché.

Arch. de M.-et-L. *Chaloché*, t. II, p. 126.

Beuvrière (la), ruiss. né sur la c^ne de *Grez-Neuville*, s'y jette dans le ruiss. de Neuville ; — 3.200 mèt. de cours.

Beuvrière (la), chât. et f., c^ne de *Grez-Neuville*. — L'ancien château jeté bas vient d'être refait à neuf. Dans la chapelle étaient desservies à la fin du XVIIe s. les fondations de la chapelle seigneuriale des Essarts. Tout près un bel étang, avec chaussée, long encore de près de 2 kil., donne issue à un ruisseau qui, en sortant, faisait mouvoir un moulin. — De la famille de Valleau, la terre passa à Christophe de Pincé, premier mari de Marie de Maridor, qui démembra le fief au profit d'un d'Orvaux, seigneur de la Perrière des Jonchères, son cohéritier, en lui cédant les fief du Feil et du Cléreau et divers domaines. Marie de Maridor l'apporta tel quel à son second mari René de Mauny 1539 (C 105, f. 171 v°), qui vendit la terre le 10 juillet 1553 à Louis d'Orvaux, et celui-ci le 3 novembre 1586 à son frère Charles. L'importance du domaine fut rétablie par les nouveaux propriétaires qui se rattachèrent surtout à la paroisse, jusqu'alors étrangère, de Brain-sur-Longuenée. Anne Avril, veuve dès 1648 de René d'Orvaux, y acquit (1651) la seigneurie de paroisse et obtint même le 27 avril 1702 un décret épiscopal qui y réanissait « la maison principale » de la Bouvrière, à charge par les seigneurs de servir une rente de 8 boisseaux de seigle à la cure de Neuville. — Le château est advenu de l'héritage régulier des d'Orvaux aux Hullin de la Selle par le mariage en 1735 de Georges Hullin de la Selle avec Madeleine d'Orvaux, dont la fille Eulalie épousa Pierre-Charles de Terves, mort à Angers en 1804, ; elle-même mourut à la Beuvrière en 1827. Ils avaient eu dix enfants parmi lesquels le comte Prosper de Terves, ancien adjoint d'Angers, mort le 9 janvier 1839, à la Beuvrière, où il habitait d'ordinaire, comme aujourd'hui ses enfants. — D'après le *Dictionnaire de Pomologie* de M. Leroy, la poire Bergamote-d'Été, que le catalogue de Le Lectier (Orléans, 1628) désigne du nom de Bergamote ou Milan de la Beuverière, serait originaire de ce domaine.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 171 v° ; E 1263. — Arch. de la Beuvrière. — Notes Mss. de l'abbé Gourdon, à la cure de Brain, et de M. Denais. — Arch. comm. E. — A. Leroy, *Dict. de Pomol.*, t. I, p. 238.

Beuvrière (la), m^ins à eau et à vent, c^ne de *Grez-Neuville*.

Beuvrière (la Basse-), f., c^ne de *Grez-N.*

Beuvrière (la Haute-), f., c^ne de *Grez-Neuville*. — Relevait du Plessis-Macé et de Grez et restait la seule terre inféodée après le démembrement de la seigneurie.

Beuzauvaux, f., c^ne de *St-Silvin*. — *Bienzanvau* 1539 (C 105). — *Beauzenvau* (Rec^t). — Faisait partie du domaine d'Écharbot. — Messire Benoît Blanchart, écuyer, fils du seigneur d'Écharbot, prenait le nom de Beuzanvaux en 1789.

Beuzon, chât. et f., c^ne d'*Écouflant*. — *Præfectura de Bosono* 1095 (1er Cartul. St-Serge, p. 308). — *In Bosone* 1096 (Ib.). — La terre, qui paraît avoir eu l'importance au XIe s d'un centre administratif, comme viguerie ou canton, appartenait à Girbaud, prêtre, qui la laissa en mourant à ses deux fils, à charge de la léguer plus tard à une abbaye. Le dernier survivant, Geoffroy,

Digitized by Google

acquitta ce vœu en la donnant à St-Serge, avant de partir en 1096 pour la croisade où il mourut. — Une chapelle dédiée à Ste Catherine y fut fondée en 1218. — Le domaine relevait alors, comme au XIe s. de Briançon, tandis qu'en 1465 c'est à la baronnie de Candé que rend aveu, ainsi que font ses successeurs après lui, Jean de Brie, pour « l'hébergement, chapelle, mottes, douves anciennes environ lad. motte, plesses, garennes » ; — de même, René de Brie en 1518 — Pierre et François de Brie vendirent la seigneurie par acte du 7 juin 1533 à Gilbert Verge, avocat. Elle appartient dès 1540 à Renée Fournier, veuve de Jean de Pincé, — à René Fournier en 1561. Françoise Bluyneau, veuve de François Lefebvre, président au Parlement de Bretagne, fit reconstruire vers 1630 la maison seigneuriale, en délaissant au métayer « les vieux logis près la motte et forteresse ancienne ». — La terre appartenait en 1803 à Mme de Vassé, belle-mère du général d'Autichamp, qui y demeurait sous l'Empire, et de qui a hérité M. Pelletier de la Garde et sa descendance.

Le domaine, composé de 120 hectares, a été morcelé par diverses ventes, sauf une réserve de 12 hectares autour de l'habitation actuelle, construction relativement moderne, sans caractère, qu'abrite vers N.-E. une futaie. — L'ancienne chapelle, reconstruite au XVIe s., à 100 pas du logis, est transformée en bûcher. — Dans une des servitudes, à l'angle avancé de l'aile gauche, une chambre appropriée en chapelle renferme six tombeaux des familles d'Autichamp et Pelletier de la Garde. — Une partie de l'ancien domaine, comprenant 18 hectares, primitivement en culture, avait été convertie par M. Henri Escot en prés irrigués, suivant la méthode des Vosges, par le moyen de reprises d'eau empruntées à un ruisseau voisin et élevées au point culminant dans un immense réservoir à l'aide d'un moulin à vent qui fait manœuvrer des pompes d'une grande puissance. — Depuis quelque temps le système de l'exploitation a de nouveau été modifié et dirigé exclusivement vers la culture des primeurs

Bévrie (la), ham., cne d'*Yzernay*. — *Les Béveries* (Cad.).

Bézanson, cne de *St-Rémy-la-Varenne*. — Anc, maison noble, indiquée encore par Cassini et dont il reste à peine quelques murs sans nom.

Bézardière la), f., cne de *Villevêque*.

Bézerie (la), f., cne du *Louroux-Béconnais*. — *Le village, lieu et appartenance de la Bézierye* 1563 (E 109). — *La Bézirie* (Cass.).

Bézier (le), vign., cne d'*Allonnes*. — « *Le lieu appelé Baizier* 1618, *Beiziette* 1735 (Pr. d'Allonnes, t. I).

Bézier (le), f., cne de *Landemont*.

Bezier (le), f., cne de *Pouancé*.

Bézigon, chât. et min sur le Layon, cne de *St-Lambert-du Lattay*, — *Vézigon, les Visigons* XVIIIe s. — Un pont y existait au moins depuis le XVIe s. et fut emporté par une inondation en 1583, réparé dès l'année suivante. Les moulins, plus anciens encore, étaient bannaux pour les sujets du Ronceray. En 1584, pressée d'argent, l'abbesse les aliéna à rente perpétuelle, mais elle fit casser le contrat par lettres royaux de 1613. — Le moulin à vent fut démoli planche à planche en 1794 par les républicains, pour se chauffer. — Le pont en bois, détruit lors du combat dit du Pont-Barré, a été rétabli en pierre avec les débris de la seconde porte marinière en aval du bassin. — Il y a été ouvert sur la rive un puits de recherche de mine par la compagnie de Layon-et-Loire.

Bézins, f., cne de *Sarrigné*. — *Bésils* 1070-1080 (Cart. St-Aubin, f., 81-82). — *Bézin* 1629. — *Bézain* 1640 — En est dame Dlle Françoise Villays (E 84-85). En est sieur Mathurin Drouyneau 1663 (Jarzé E).

Bézioterie (la), h., cne de *St-Clément-des-L.*

Biaffaudière (la), f., cne de *Mozé* (Cass.).

Biais (les), cl., cne de *Soulaire-et-Bourg*. — *Biesn* 1438 (Chap. St-Martin). — *Château-Biais* (Cass.).

Biardeau (*Pierre*), célèbre statuaire et architecte, fils de René B., maître sculpteur, comme lui, et d'Arvoise Biette, est né le 4 novembre 1608 en la paroisse St-Hilaire du Mans, comme l'a récemment démontré M. Chardon ; mais de bonne heure et tout au moins dès avant 1638 il était fixé à Angers. C'est par erreur qu'on lui a jusqu'ici attribué les Vierges commandées en 1638 par le Conseil de ville à son frère René, avec qui on l'a trop souvent confondu. Cette année même Pierre Biardeau passait marché avec les Carmes d'Angers pour la construction de leur autel et le tombeau de M. de Charnacé. Ballain (Mss. p. 635) nous a conservé un dessin de ce travail. Le traité qui en détermine les conditions (5 mars 1638) se réfère au modèle de précédents travaux exécutés déjà par l'artiste dans l'église des Augustins de la même ville. A partir de cette époque c'est à Angers qu'il paraît définitivement établi et son chef-d'œuvre, qui date de 1657, y existe encore à quelques pas du faubourg St-Jacques, sur la route de Nantes, dans la chapelle de la Barre, V. *ci-dessus*, p. 208, où la critique, tout en ne sacrifiant rien aux susceptibilités du patriotisme local, peut vraiment admirer dans le groupe entier l'habileté de la main d'œuvre et l'étude de l'expression matérielle, sans grande préoccupation peut-être de l'idéal, comme il apparaît encore, avec des qualités de maître, à la Vierge de Mozé, V. *ce mot*, qui révèle assez la main de l'artiste. On peut lui attribuer de même un beau groupe représentant *St Michel terrassant le dragon*, qui se voit encore dans l'église du May, et aussi, mais à notre avis, non sans grande réserve, une autre Vierge, dans l'église St-Jacques d'Angers, tenant un enfant Jésus qui joue avec un petit St-J[illegible] debout, œuvre médiocre qui rappelle à peine l'[illegible] de Biardeau. Dès 1650 il avait été chargé de [illegible] décoration du grand autel avec statues du prie[illegible] du Breuil-Bellay. La réputation de l'artiste [illegible] passait d'ailleurs depuis longtemps le cercle étr[illegible] de sa province, mais ses autres ouvrages ont pé[illegible]. On citait parmi les plus beaux l'autel des A[illegible]nisants dans l'église des Petits-Augustins de P[illegible] et le groupe de terre cuite blanche qui le [illegible]montait : « C'est un agonisant soutenu [illegible]

Digitized by Google

« ange qui lui montre le Ciel et auprès est St-Ni-« colas de Tolentin. La tête de l'agonisant, dit « Piganiol de la Force, a fait l'admiration de nos « plus excellents sculpteurs ». Les dernières années de la vie de Biardeau s'épuisèrent malheureusement dans une entreprise qui ne lui rapporta que ruine et découragement. Par un premier marché passé avec le P. de Sainte-Marthe, supérieur des Oratoriens de Saumur (8 juin 1654), il s'était engagé à construire dans l'église des Ardillers un rétable « composé d'une niche de sept « pieds et demi de hauteur dans laquelle seront « représentez deux anges pour porter l'image an-« tien de la Vierge » et tous les ornements dans le goût du temps et sur le modèle de son autel des Augustins d'Angers. Il vint s'installer avec tous ses ouvriers à Saumur, dans la maison du Jagueneau, et même obtint le 20 août suivant une augmentation considérable sur le prix de son ouvrage qu'il devait livrer dans les vingt mois ; mais au bout d'un an de travail tous les projets furent modifiés. Une donation de M. de Servien autorisait des visées nouvelles. Par acte du 14 juin 1655 Biardeau « maistre sculteur et architecte », associé avec Florent Gondouin, s'engagea à la reconstruction complète de l'église avec « rotonde de 64 pieds de diamètre quarrée « au dehors à l'alignement des deux grandes cha-« pelles » et quatre chapelles « aux quatre coins « en forme de petite rotonde », à charge de faire servir le précédent ouvrage « et d'en accommoder « l'architecture à celle de l'église ». Mais les travaux immédiatement commencés allaient si loin de compte que dès le mois de décembre les fondations seules menaçaient d'engloutir la fortune des deux associés. La mésintelligence amena bientôt la désillusion. Biardeau, dans des lettres que j'ai retrouvées, s'en explique à qui veut l'entendre, en termes où se sent vivement l'aigreur d'une mésaventure assez méritée et qu'essaie de racheter le souvenir de réussites meilleures. Les plans n'ont plus que « laideur et difformité ». Ce serait lâcheté que d'en « noircir sa réputation, « qui, grâce à Dieu, a emporté partout où elle a « eu l'honneur d'être appelée le titre que peut « espérer un homme qui seroit le plus sensible « aux flatteries ». De guerre lasse, les religieux acceptèrent la résiliation du traité (4 juillet 1658). Les entrepreneurs restaient seulement chargés de la direction des travaux, sauf à être payés de leur peine à la journée, « comme on fait aux « grands ouvrages ». En moins d'un an l'œuvre, avec moins de 80 ouvriers, s'éleva de 40 pieds sur 400 pieds de tour ; mais l'épuisement des fonds et la mort du bienfaiteur arrêtèrent tout. On en re[illegible]nt, en attendant les libéralités suffisantes, au pr[illegible]ier projet d'autel de la Vierge, qu'un don sp[illegible]al de la reine permettait de reprendre et que Bi[illegible]deau ne cessait de rappeler. Mais « il semble, « [illegible]nme il l'écrivait, que le malheur est la ré-« [illegible]npense de ceux qui savent quelque chose ». L[illegible]remier plan, soumis par lui, fut démontré, à l'[illegible]cution et quand l'œuvre atteignait déjà la co[illegible]che des piédestaux, entaché de fautes irré-p[illegible] Le second projet, conçu sur des proportions considérables, en aggravant la dépense, forçait de plus à exhausser la voûte et à reprendre l'œuvre presque en entier ; « et l'on n'avait jamais « prétendu, lui disait-on, faire une église pour « l'autel mais un autel pour l'église ». On ne parvint pas à s'entendre. Le P. de Sainte-Marthe, accepté d'abord pour arbitre, fut récusé ensuite par l'artiste, qui demandait une appréciation nouvelle d'experts et renvoyait, non sans quelque apparence, aux Oratoriens ce reproche d'inconstance et d'indécision dont souffraient tous ses intérêts (1667). Le tout aboutit à une rupture complète et à des sommations judiciaires, mais sans hâte aucune des deux parties. L'affaire dormait depuis trois ou quatre ans quand la mort de Biardeau survenue dans les premiers jours d'octobre 1671 fournit l'occasion d'un compromis accepté facilement par ses héritiers. Le 12 mai 1672 une transaction fut consentie entre les Oratoriens et les deux filles de l'artiste, Françoise et Marie Biardeau, cette dernière « femme séparée de biens et « d'habitation de Louis Garreau, marchand », toutes deux domiciliées comme leur père à Angers, sur la paroisse de la Trinité. Par cet acte définitif elles renoncent, moyennant une rente de 50 livres, à tout droit sur le travail déjà fait, se réservant seulement « le modèle de relief, qui « est à présent dans la maison du sieur Potelle, « une petite figure de la Vierge, une autre de « St-Joseph, deux petites colonnes de marbre, un « tableau, représentant Henri IV, une clouaison « de sapin et trois mortiers ; ensemble les meubles, « moules, outils et ustensils du mestier de sta-« tuaire qui auroient esté relaissez par leur père». — Outre ces deux filles, héritières de sa médiocre fortune, Biardeau avait eu un fils, mort le 12 mars 1641, à Angers. Sa femme, morte avant 1667, avait nom Marie Rancial, et, suivant des titres, Lonce, Lancret, Loncis, de Lancis. Toute la famille résidait dans cet admirable logis de *la Voute*, acquis plus tard par les Pénitentes et qu'une percée récente vient de mettre en façade sur le boulevard Descazeaux.

Arch. de l'Hôtel-Dieu de Saumur, H, E 6, 11. — Marchegay, *Archives d'Anjou*, t. II. — *Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*. 1849. t. I. — *Soc. Indust. d'Ang.*, 3e série, t. V (1864) — *Rev. des Soc. savantes*. Ballain, Mss. 867, p. 634. - Lehoreau, Mss. I. V, p 55 et 318 — H Chardon, *le Sépulcre de la Cathédrale du Mans* (Le Mans, in-8°, 1869), p. 31.

Biards (les), m[illegible] à vent, c[illegible] de *Coron*. — *Biard* (Cass.).

Biards (les), c[illegible] de *St-Jean-des-Mauvrets*; — fief et seigneurie appartenant au Chapitre St-Maurice d'Angers et relevant de St-Alman.

Biatterais (la), f., c[illegible] de *la Possonnière*, dans le village de Laleu.

Biaudière (la), f., c[illegible] de *Beaupréau*. — *La Billaudière* 1635. — *La Bilaudière* 1717 (Et.—C.). — En est sieur avant 1630. Philb. Bardin.

Biaudière (la), f., c[illegible] de *Cholet*.

Bibardière (la), m[illegible] b., c[illegible] d'*Allonnes*. — En est sieur messire Marc-Louis Cahouet † en 1783. — Tout auprès, à 100 mèt. de la route de Saumur, a été construite en juillet 1854-1855 une jolie petite chapelle style XIIIe s. (architecte l'abbé

Digitized by Google

Choyer), avec façade accostée de deux tourelles symboliques, portant chacune une statue ; — au milieu du fronton, une troisième statue dans une niche ; à l'intérieur, des vitraux de Tours.

Bichardière (la), h., cne de *St-Sauveur-de-L.*

Bichaudières (les), f., cne de *Bégrolle.* — Donne souvent son nom au cours de la Vrenne dans la traversée de la commune.

Bichetterie (la), f., cne de *Bécon.*— Ancienne appartenance de l'abbaye de St-Nicolas d'Angers, vendue natt le 9 thermidor 1791.

Bichetterie (la), f., cne des *Ponts-de-Cé.* — *Le lieu, etc., de la B. alias la Copchardière*, jardins, maisons, joignant la Loire, la levée entre deux, appartient en 1743 à Jacques Bische, boucher, dont la ferme a gardé le nom.

Bichettière (la), f., cne de *Vern.* — *La Bichatière* 1670 (Mss. 917, f. 16). — Ancienne ardoisière exploitée en 1519 et depuis longtemps abandonnée. V. *Bignon* (le).

Bichoire (la), cl., cne de *Bouchemaine.*

Bichon (*Pierre*), maître libraire à Angers, 1600, 1612, gendre de Jean Lejeune, libraire.

Bichotières (les), ham., cne de *Montpollin.*

Bicrière (la), f., cne de *la Jumellière.* — *Le fief de la B.* (C. 106). — *La Biquerière* (Et.-M.). — Appartient en 1539 à n h. Jacq. Legay.

Bidaines, originaire de Brain-sur-Allonnes, est dénoncé par la *Chronique de Bourgueil* comme le traître qui conduisait les Anglais lors de leur irruption dans la Vallée en 1427. Elle ajoute que peu de temps après il fut pendu, comme il le méritait.

Salmon, *Chronic. de Touraine*, suppl., p. 42.

Bidairie (la), ham., cne de *Breil.* — *La Biderie* (Cass.).

Bidaudières (les), ham., cne de *Genneteil.*

Bidault (*Jean*), « graveur du roi » 1681, 1720, habitait à Saumur dans un logis attenant à la *Maison* dite *du Roi*, sur la grande rue tendant du carrefour St-Pierre à la Porte-Neuve. Sa femme avait nom Marie Bruand de la Fresnaie, parente du libraire Bruand d'Angers dont notre artiste tient un enfant sur les fonts le 22 mars 1681. Sa signature figure au bas de l'acte (GG. 176). — Leur fils François prend comme le père le titre de « graveur du roi » dans l'acte de mariage de sa sœur Anne le 29 janvier 1716 — M. Joyau, architecte, possède une très-belle épreuve des armoiries de Brissac, avec pennons, casques, drapeaux, signée du nom de ces artistes.

Bidault de la Barre (*François*), docteur en médecine, 1667, à Chavagnes-sous-le-Lude.

Bidault de Montigny. — V. *Montigny.*

Bidetterie (la), f., cne de *Denée*, près le bourg, ancienne dépendance de la cure, vendue natt le 19 juillet 1791.

Bidetterie (la), f., cne du *Fuilet*, dans le village des Recoins, 1745.

Bidetterie (la), f., cne de *Pontigné.*

Bidier (*René*), maître maçon, 1610, Angers, † le 22 juillet 1616.

Bidoisière (la), f., cne de *Pontigné*, appartenait primitivement à l'abb. de Mélinais, aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu de Baugé ; — relevait de la Barbée.

Bien (le), f., cne de *Chigné.* — *Baunum* 1153 (Echemiré, ch. or. 4). — *Le lieu, domaine et hébergement vulgairement appelé le Bien* 1462, fut acquis en 1455 et 1462 d'Ambroise Deslandes et d'André Duchoiseau par Guill. Courneys. — Son petit-fils Guill. Cornés était contrôleur des tailles à Angers 1575 ; — Claude de Cournés de Maunac, exempt des gardes-du-corps, 1649.— La terre est acquise des héritiers en 1668 par n. h. François Deschamps, receveur des tailles en l'élection de Baugé, dont le fils épouse en 1710 Anne Danquetil de Ruval ; — en 1759 Me Adam Deschamps, conseiller du roi, qui est inhumé dans l'église paroissiale le 17 janvier 1748 ; — en 1790 Pays de Bouillé, sur qui elle est vendue natt le 7 fructidor an IV. — C'était à peu près le principal domaine de la paroisse, d'où dépendait une closerie et deux petits parcs de 5 boisselées ; — aujourd'hui simple ferme dont les bâtiments n'ont plus rien d'antique.

Bienboire (la), f., cne de *Souzay.* — *Le bois des Bimbouères* 1477. — *La Bienboire* XVIIe s. (Fontev.). — La recette s'y faisait des dîmes, avant la construction au XVe s. d'un pressoir et d'une grange dîmeresse à Souzay même. V. *Bimboires.*

Bien-lui-Vient, ham., cne d'*Epieds.* — *Terræ de Beenliveent* 1194 (Fontev., ch. anc. 96). — *Biem-li-Vient.* — *Bielivient* 1353. — *Bien-li-Vient* 1309 (Fontev., ch. or.). — *Le grand chemin du Grand-Bélivain au Gué-d'Espiers* 1698 (Et.-C.). — *Le Grand et le Petit-B.* (Cass.). — L'abbaye de Fontevraud y possédait un prieuré et la seigneurie du lieu, d'où dépendait un moulin à eau qui existe encore sur la Petite-Maine, dans la paroisse de Saix, comme la presque totalité des cent hectares de la ferme dont les logements presque seuls sont sur Epieds. Le Grand-B. a appartenu au vaillant Tribert, V. *ce nom*, qui a tenté divers essais d'agriculture et des recherches de marne sur ce domaine alors tout en bruyères. Il appartient aujourd'hui à son arrière petit-fils, J.-A.-P. Couscher, juge d'instruction à Baugé, ainsi que le Petit-B. Cette dernière ferme, en presque totalité sur Epieds, acquise le 12 septembre 1742 de Joseph Dugrès, écuyer, brigadier des gardes du roi, par Me Et.-Jacq. Le Proust, sieur de la Chauvière, mari de Madeleine Fournier, était advenue au général François Fournier de Verrières, ancien inspecteur général des fortifications, qui la vendit par acte du 7 juin 1818, à Charles Gaultier, grand-pére du propriétaire actuel.

Biemnerie (la), f., cne de *Feneu.* — *La Biesnerie* 1660 (Et.-C.).

Biennière (la), cl., cne de *Chemiré* et de *Morannes*, domaine d'une chapellenie de ce nom desservie dans l'église de Morannes, 1738.

Biennière (la), ham., cne de *Corzé.*

Bienvenue (la), ham., cne de *Mazé.*

Bienvenue (la), f., cne de *Vern.*

Bienveurie, cl., cne de *Morannes.* — *La Bienvenurie* 1425 (Ursulines d'A.). — *L'Abennurie* (Cart. C). — En est dame Marguerite de Boistesson 1538.

Digitized by Google

Biercieux, f., cne de *Marcé*, 1695 (Et.C.). — *Bierceul* 1578 (Ronceray). — *Bierseul* 1791 (Vent. Nat.). — Dépendance d'une chapellenie de ce nom, dédiée à St Yves, desservie dans l'église de Seiches, à la présentation de l'abbesse du Ronceray; vendue natl le 17 février 1791.

Bierge, f., cne de *Lasse*. — *Le lieu et mét. de B.* 1607 était réuni au domaine de Bois-Lanfray (E 1367).

Biérie, f., cne de *Pouancé*. — *La Béherie* (Cass.). — *La Bibérie* (Et.-M.).

Biermant, maître vitrier à Saumur, 1647, 1654. — Son fils sans doute, Jean B., est dit « entrepreneur des ouvrages du roi » 1696.

Bierné, f., cne de *Huillé*. — *Bierne* 1032-1052 (2e Cart. St-Serge, p, 276) — *Bierni* 1061-1084 (Daumeray, ch. 14). — *Biernium* 1102-1114 (2e Cart. St-Serge, p. 184. — En est sieur Bertrand Robinart 1421, n. h. Math. Bertreau 1634-1644.

Bierrerie (la), f., cne de *Montreuil-sur-L.*

Bierrerie (la), f., cne de *la Potherie*. — *La Bihenerie* 1762 (Et.-C.).

Biès (les), champs, cne de *Martigné-Briand*, le long du Layon.

Biet (le), f., cne d'*Ecouflant*.

Biétière (la), ham., cne de *la Cornuaille*.

Biétière (la), f., cne de *Freigné*, vendue natl sur Bourmont le 17 ventôse an VI.

Biette, f., cne de *Tiercé*. — *Le manoir des Biattes*, 1272 (Mss. 808), était une appartenance du prieuré de Tiercé, cédée par le prieur à l'abbaye de Toussaint d'Angers, avec grand corps de logis, fuye et chapelle où des mariages se célébraient encore au XVII s. et qui était comprise dans la région du Sélenais. Il n'en reste plus que les quatre murs, qui servent d'étable. L'autel ancien a été employé dans des bâtisses.

Bietterie (la), ham., cne de *Chemillé*.

Bietterie (la), f., cne de *la Possonnière*, dans le village de Laleu, dépendance de l'abbaye de Pontron, qui en avait fait réédifier les bâtiments en 1789; — vendue natl le 11 mai 1791.

Biézerie (la), cl., cne de *Feneu*.

Bigaterie (la), f., cne de *la Ferrière*. — *La Vigaterie* (Cass.).

Bigaudière (la), f., cne de *Miré*, ancien domaine du collège de la Flèche, vendu natl le 27 fructidor an IV.

Bigaudière (la), f., cne de *Morannes*.

Bigaudière (la), prés et bois, cn de *Saint-Quentin-en-Mauges*. — *Le lieu des B* 1780 formait une annexe de la mét. de la Lande (E 1200). — Il y existait « autrefois », est-il dit déjà en 1738, un moulin à tan.

Bigeardrie (la), f., cne de *la Chapelle-St-F.*

Bigeardrie (la), f., cne de *St-Pierre-Maulimart*, 1606 (Et.-C.).

Bigearrière (la), f., cne de *Cheffes*. — *La Bijarrière* 1539 (C 105). — Appartient à Mathieu de Pincé et relève de Teildras.

Bigeon (*Jacques*), sculpteur, Angers, 1781.

Bigeonnière (la), f., cne de *Pontigné*.

Bigeotière (la), f., cne du *Bourg-d'Iré*. — *La Bijollière* (Et.-M.). — Anc. terre seigneuriale érigée en comté au XVIIe s. et d'où dépendait la châtellenie du Bourg-d'Iré. C'était un fort manoir avec fossés, tours, tourelles, ponts-levis, jardin dans lequel s'élevait la chapelle, dédiée à Ste Catherine et populairement dite *du Toulton*, reconstruite et bénie le 18 juin 1523, basse-cour, nouveau jardin, closerie avec double pavillon et douves au-delà desquelles, vers l'orient, une pelouse servait anciennement de jeu de longue paume, le tout aujourd'hui en ruine et abandonné au fermier; — en est sieur en 1386 Guill. de Monteclerc, en 1442, 1454 Ch. de M. qui obtint du roi de fortifier son manoir sis sur les marches de Bretagne; — François de Villeprouvée 1493, 1540; — Jeanne de la Chastre, sa veuve, 1560; — Guyonne de Villeprouvée 1565; — Claude d'Avaugour, dame du Plessis-Clérembault, 1580; — Jacqueline Clérembault 1602-1604; — Pierre de Laval 1613; Guy-André de Laval, marquis de Laval-Lezé, colonel d'un régiment d'infanterie, 1704, 1740 Sa mère, Marie-Françoise de Salignac-Fénélon-Montbron, avait épousé en secondes noces le comte de Fénélon. Elle résidait d'ordinaire à Magnac-Laval, mais visitait souvent, pendant la minorité de son fils, l'Anjou, où la tradition prétend qu'elle reçut son cousin, l'archevêque de Cambrai. — Louis-Joseph de Montmorency-Laval, premier baron chrétien, évêque d'Orléans, vendit le 21 avril 1757 le comté, terre, fief et seigneurie de la B à haute et puissante dame Françoise Leclerc, veuve de haut et puissant Pierre-Jacques-Louis-Auguste Ferron, chevalier, marquis de la Ferronnais, maréchal des camps et armées du roi, sous la réserve de son droit de réméré pour les fiefs et domaines de Villeprouvée. — Françoise Ménage, veuve de messire Louis Leroy de la Potherie, est comtesse de la B. en 1780 par acquêt fait en 1779 de Paul Ferron de la F.; — aujourd'hui Mme de La Rochefoucault, héritière. — A l'entrée du bourg, vers l'E., en dépendait la chapelle du *Buron*, V. *ce mot*. — La ferme donne son nom à un ruiss. qui naît près la Romardière, traverse un ancien étang desséché, passe entre la Gendronnière, la Bigeotière, la Piboûère, la Maboulière et se jette dans la Rivière-Maineuf — 3,700 mèt. de cours.

Bignanon, f., cne de *Thouarcé*. — *Le ruisseau de la B.* 1692 (E 1024). — *Le clos de l'Ardoise alias Beignanon et Boterelles en Thouarcé* 1771 (E 1027)

Bigné (le), quartier de *Cholet*, dont le nom corrompu rappelle celui de l'ancienne église paroissiale, plus tard simple chapelle d'Aubigné.

Bignerie (la), f., cne du *Lion-d'Angers*.

Bignetterie (la), f., cne de *Pouancé*.

Bignon (le). — V. *Beugnon* (le).

Bignon (le), ruiss., né cne du *Longeron* sur l'emplacement d'un vaste étang (10 hect.) aujourd'hui desséché et converti en prés, passe au S. de la Polonière et de l'Armandière, limite Torfou et la Romagne et se jette dans le ruiss. de la Digue, sur la cne du Longeron; — 1,600 mèt. de cours.

Bignon (le), ham., cne de *Breil*.

Bignon (le), f., cne de *Chatonnes-sur-Loire*. — *Pratum de Bugnone* 1171 (St-Serge 1er Cart., p. 186). *Le fief du B. alias Gouzillon* 1715.

Digitized by Google

— Appartenait à dame Françoise de Blavon, veuve de messire Ant. de la Roussière, 1596, à Gilles de Volaine de Grassigné 1715. — Pierre Turquart 1605, en rend aveu à la Chauvière.

Bignon (le), f., c^ne de *Chambellay*. — Ancien fief à moyenne justice relevant de Chambellay.

Bignon (le), ham., c^ne de *Chanzeaux*. — En est sieur René Palluau, maître chirurgien, 1679, 1684.

Bignon (le), vill., c^ne de *Chénehutte-les-Tuffeaux*. — Ancien fief relevant de Trèves; — en est sieur René de Souvigné, écuyer, 1565.

Bignon (le), f., c^ne de *Durtal*. — *Bugno* 1107 (2e Cart. St-Serge, p. 164, 226). — En est sieur Jacques Sorreau, avocat au siège de Durtal, 1639, Jean Martin, vicaire de St-Pierre de Durtal, † le 11 juillet 1702.

Bignon (le), ham., c^ne de *Feneu*. — Vers N.-E., à 500 mèt. de la grande route d'Angers, la petite chapelle de Notre-Dame fondée en 1111 par Guill. de Feneu, seigneur de Sautré et Morine, sa femme, est souvent désignée dans les titres sous le nom de *chapelle* ou *prieuré de Feneu* ou *de Sautré*, dont l'église est dite située « dans la cour de Sautré » 1777 (Et.-C.). En est titulaire Charles Quillet, 1698, Louis-Alexandre de Plancy, 17 novembre 1732, 1738, F.-L. Péton, ancien curé de St-Maurille de Chalonnes, 1778. Guill. de Feneu, en la donnant encore inachevée aux moines de St-Nicolas, y ajouta l'emplacement d'une habitation, des terres pour planter la vigne et semer, la dîme des poissons de l'étang et du moulin, qu'il y devait bâtir, et le logement de trois francs-bourgeois, de plus la moitié des cens de tout son bourg de Feneu et de toutes ses dîmes et le don de tous ses bois, sauf celui de Crolais.

Epit. St-Nic., p. 86. — Ménage, *Sablé*, p. 156 et 269.

Bignon (le), f., c^ne de *Freigné*.

Bignon (le), f., c^ne de l'*Hôtellerie-de-Flée*.

Bignon (le), ham., c^ne de *Jarzé*. — *Le fief du B. en Jarzé et ès environs* 1539, relevait de la Roche-Thibault et appartenait en 1533 à dame Barbe de Courtaudon, en 1540 à Jacques Renault, docteur ès-droits de l'Université d'Angers.

Bignon (le), f., c^ne du *Louroux-Béconnais*.

Bignon (le), f., c^ne de *Marigné-sous-Daon*.

Bignon (le), f., c^ne de *Pouancé*.

Bignon (le), ham., c^ne de *la Romagne*. — *L'hostel du Buygnon en la chastellenie de Tiffauges* 1539 (C 106).

Bignon (le), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'And.*

Bignon (le), f., c^ne de *St-Georges-s.-Loire*.

Bignon (le), f., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*.

Bignon (le), f., c^ne de *la Tessoualle*. — En est sieur Math. Normandin 1757.

Bignon (le), f., c^ne de *Trèves-Cunaud*. — *Le fief appellé le fief du Buignon* 1565. — *La terre, fief et seigneurie de B.* 1569 (E 1336), simple censive sans manoir, appartenant au XVIe s. à René de Souvigné et réunie depuis au domaine de Trèves.

Bignon (le), f., c^ne de *Vergonnes*.

Bignon (le), f., c^ne de *Vern*. — *La court, maisons, vergiers, chesnaye ancienne du lieu du Bugnon, garenne et murgiez à connils* 1481 (E 1372), relève de Vern et appartient à Pierre de Chazé 1481, à Louise de Chazé, femme de Christophe Froger, écuyer, 1519, à n. h. Constantin Le Voyer, 1580, 1702. — En dépendaient la métairie de la Bichettière, des perrières d'ardoises dans une pièce de terre voisine et de vastes landes où de nombreux usagers étaient admis en payant un droit (E 1372-1373 et Mss. 917).

Bignon (le Bas-), f., c^ne de *Chanzeaux*.

Bignon (le Grand-), ham., c^ne d'*Ecuillé*. — *Buignun* 1150 circa (2e Cart. St-Serge, p. 90). — *Bugnon* 1134-1150 (Ib., p. 292 et 164). — *Bugnons* (Pr. de Sceaux). — *Buignons* (Ronceray, *Ponts*). — *Boignons* 1208 (St-Serge, 2e Cart., p. 175). — *Le Buignon* 1264, *le Buignons* 1298 (Ib., Hommages). — La dîme de cette terre était l'objet au XIIIe s. de grandes contestations, même de batailles avec morts de moines et de laïcs entre les gens du prieur de Sceaux et du curé d'Ecuillé. Guill. de Doussé y possédait aussi des droits qu'il céda à St-Serge. — En est sieur Jean Guilloteau 1739, Guy-Michel Guillotin, lieutenant des Eaux-et-Forêts d'Angers, 1770.

Bignon (le Grand-), f., c^ne de *St-Martin-du-B.*

Bignon (le Haut-), ham., c^ne de *Chanzeaux*.

Bignon (le Petit-), vill., c^ne d'*Ecuillé*

Bignon (le Petit-), f., c^ne de *St-Martin-du-B.*

Bignon (*Guillaume*), né à Souzay le 15 juin 1696, y meurt le 6 juin 1719, avec le titre d'« ingénieur ordinaire du roi, capitaine dans le régiment de Richelieu ».

Bignon-de-la-Digue (le). — V. *Digue* (la).

Bignon-de-Vert (le), vill., c^ne de *Parcé* — *Le Bignon-Vert* (Cass.); — donne son nom à un ruisseau qui naît sur l'extrême confin des c^nes de Parcé et de Courléon, coule vers N., passe au village de son nom sous le chemin de Courléon et se jette à 200 mèt. à l'E. du Puiset dans le ruiss. du Gué-de-Ray; — 2,000 mèt. de cours.

Bignonet (le), f., c^ne de *Savennières*, acquise le 27 décembre 1700 par Nic. Foyer, de Me René Trochon, président juge prévôt d'Angers.

Bignonnière (la). — V. *Billonnière*, *Bionnière*.

Bignons (les), c^ne de *Miré*. — *Les maisons, jardins, terres et yssues du lieu de B.* 1539 (C 105), — Relevait de la Fosse et appartenait à Pierre Mouteul. — En est sieur en 1712 P. Chanteau.

Bigo, maître serrurier, a inscrit son nom sur la balustrade en fer de l'église Saint-Martin de Beaupréau (XVIIIe s.).

Bigorre, f., c^ne du *Plessis-Grammoire*. — *Le lieu de B* 1626 (E 84), relevant de la seigneurie de Longchamps et appartenant à Jacq. Basourdy, greffier de l'Election d'Angers, par héritage de la famille Terrier.

Bigot (*Denis*), maître vitrier. Angers, 1636.

Bigot (*Théodore-Charles*), né à Angers le 17 pluviôse an III (5 février 1795), nommé interne au concours dans l'Ecole de médecine d'Angers, alla en 1818 achever ses études à Paris et de retour à Angers fut mis en évidence par l'estime particulière de Billard qui lui confia le soin de ses derniers jours. En 1832 il se rendit à Nantes avec les docteurs Mirault et Godefroid pour étudier la marche envahissante du choléra [illegible] rendit

Digitized by Google

compte de sa mission dans une lettre au maire que publia le *Maine-et-Loire* (25 avril). A quelque temps de là le même journal donnait de lui deux lettres (11 et 14 février 1834) sur la médecine homéopathique où il proclamait « sa profonde incrédulité » à l'encontre du docteur Ouvrard, qui lui répondit (17 février). Nommé professeur adjoint vers 1827 à l'Ecole de médecine, professeur de clinique médicale en 1840, chevalier de la Légion d'honneur en 1850, membre, puis vice-président du Conseil de salubrité, vice-président de la *Société industrielle*, il avait vite conquis une considération que ses concitoyens lui témoignèrent avec constance en le maintenant pendant trente-sept années, à travers tant de déchéances politiques, au Conseil municipal, où sa parole nette et précise autant que fine et charmante, ses convictions calmes mais fermes et indépendantes, le sérieux de son caractère, la sérénité de sa pensée garantie par une loyauté et une conscience inaccessibles, lui assuraient une véritable autorité. Ses discussions s'animaient d'une ténacité particulière qu'il témoigna surtout dans la question si importante des fontaines d'Angers où seul à peu près de son opinion il soutint jusqu'au bout, avec force enquêtes et expériences, la supériorité de l'eau de la Maine sur l'eau de la Loire et l'inutilité dispendieuse de la canalisation projetée. Son mémoire a pour titre : *Observations relatives aux fontaines publiques d'Angers, adressées à MM. les membres au Conseil municipal pour servir de réponse aux rapports de MM. les ingénieurs Fourier, Blavier et Houyau* (Angers, Cosnier et Lachèse, 1853, in-4°). D'autres qualités de bienvenue lui gagnaient la confiance entière et le cœur même du malade, auprès duquel il s'attachait avec une patience attentive et une volonté ardente de bien faire qui lui avait livré tous les secrets du diagnostique et de l'observation. Il tirait surtout un parti particulier de l'auscultation où il excellait. D'ailleurs voué à toutes les œuvres utiles, son nom figura parmi les premiers fondateurs des écoles laïques gratuites et ses meilleures heures se consacraient aux séances de la Commission des hospices d'Angers, où le 18 octobre 1869 il assistait encore. Le lendemain il était mort, épuisé par quatre ans de veilles au chevet de sa femme bien-aimée. Des discours du maire, M. Montrieux, de M. Lainé-Laroche, des docteurs Mirault et Daviers, honorèrent sa tombe, devant laquelle ce dernier, qui s'y connaissait bien, rendit hommage au dévouement de l'homme de cœur, à l'austère probité du citoyen que la ville avait perdu.

ournal de Maine-et-Loire des 25 et 26 octobre 1869.

igoterie (la), cl., c^ne^ de *Charcé*.

igoterie (la), f., c^ne^ de *Genneteil*.

igoterie (la), f., c^ne^ du *May* annexe du g.

igoterie (la), f., c^ne^ de *Noyant-sous-le-L.*

igoterie (la), f., c^ne^ de *St-Martin-d'Arcé*.

igotière (la), cl., c^ne^ de *Cheffes*, anc. dépen-e du prieuré, vendue nat^t^ le 13 janvier 1791.

gotière (la), f., c^ne^ de *Chénehutte-les-*. — En est sieur François de Villeprouvée, baron de Trèves, 1505, Franç. Dumoulinet, 1550, Jacqueline de Clérembault, 1607.

Bigotière (la), f., c^ne^ de *Durtal*.

Bigotière (la), ham., c^ne^ de *Marans*.

Bigotière (la), f., c^ne^ de *Mouliherne*.

Bigotière (la), vill., c^ne^ de *Mozé*.

Bigotière (la), c^ne^ de *Rochefort-sur-Loire*. — *Tria bordagia terre in Bigotaria* 1063 circa (Epît. St-Nic., p. 20). — *Le lieu et fief de la B.* 1539 (C 105). — En rend^t^ aveu à l'abbaye du Ronceray Jean Legay 1522, Jacques de Montours 1539, Roberde de Montours 1629.

Bigotière (la), f., c^ne^ de *Tiercé*.

Bigotière (la), f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*. — *Une pièce de terre labourable appelée la Bigotière* 1527 (E 534).

Bigotière (la Grande-), ham., c^ne^ de *Bocé*.

Bigotière (la Petite-), f., c^ne^ de *Bocé*.

Bigotière (*René*), reçu docteur en médecine de l'Université d'Angers le 9 avril 1559, fut chargé du service de l'hôpital St-Jean à partir du 15 août 1585 et devait recevoir de gages pour la première année 80 livres et 60 livres pour les suivantes. Il ne resta qu'une année en fonctions et fut remplacé par Marin Frogier. — Sa femme avait nom Nicole de Lestang

Arch. de M.-et L. H.-D. E 140, 113-115.

Bigotière (*Guy* de la,, fils de René de La Bigotière, sieur de Perchambault, élu en l'Election d'Angers, naquit à Angers le 22 novembre 1603. A 16 ans il avait achevé ses humanités, sa philosophie et son droit. Il se mit à l'étude des mathématiques appliquées, de la géographie, du blason, se délassant de ces travaux par la lecture et l'imitation des poètes. En 1622 il entreprit le voyage d'Italie et passa près de deux ans à Rome en commerce constant avec les gens de lettres. Au retour, il se fit recevoir au Présidial d'Angers, en l'office de conseiller, dont il se démit en 1650. Veuf alors, il reçut les ordres, sans quitter d'ailleurs la pratique ni le monde, comme c'était l'usage à cette époque, et mourut le 12 juin 1696. Il fut inhumé le 13 dans l'église St-Denis d'Angers. Quoiqu'il ne paraisse pas avoir rien écrit, sa réputation de science l'avait fait inscrire tout d'abord sur la première liste de l'Académie d'Angers où son éloge fut prononcé le 7 août 1697 par Charlot. On l'a quelquefois confondu avec son fils.

Arch départ, E .671. — Bodin, *Biogr. ang.* — Reg. de l'Académ. d'Ang., Mss. 1032.

Bigotière (*René* de la), sieur de Perchambault, fils du précédent et de Françoise Quentin, né à Angers le 9 janvier 1640, s'y fit recevoir docteur en droit, puis acheta le 20 mai 1665 un office de conseiller au Parlement de Bretagne, dont son père lui fournit la finance lors de son mariage avec Julienne Charlot (10 novembre 1668). Il devint ensuite président aux enquêtes du même Parlement. Dès 1689 il publia sous le nom déguisé de Pierre Abel, avocat, des *Observations sommaires sur la Coutume de Bretagne* (Laval, in-4°). Ses autres ouvrages ont paru sous son propre nom. Ils ont pour titre : *Institution au droit français par rapport à la Coutume de Bretagne avec une Dissertation sur le devoir*

Digitized by Google

des juges (Rennes, 1693, in-4°). Cette dissertation. publiée à part, a eu quatre éditions ; — *Commentaire sur la Coutume de Bretagne* (Rennes, 1693 et 1702, in-4°) ; — *La Coutume de Bretagne avec des observations sommaires pour faire connaître le sens qu'elle avoit dans son origine et celui que l'usage lui a donné* (Rennes, 1694, 1699, 1702, in-12 ; 1713, 2 vol. in-12 ; et une dernière fois encore en 1766) ; — *Factum pour savoir si l'usage, qui permet aux tuteurs de colloquer les deniers pupillaires à intérêt, est autorisé* (Rennes, 1709, in-4°) ; — *Second factum sur le même sujet* (Rennes, 1713 ; — *Traité de l'Usure et Intérêt* (Rennes, 1702), formant le troisième volume et la suite de son *Commentaire sur la Coutume de Bretagne* Ces divers ouvrages, le dernier surtout, firent grand bruit en s'attaquant aux décisions les plus irritantes de la casuistique. De vives critiques y répondirent. Le doyen de la Chambre des Comptes de Bretagne, Jean-Arthur de la Gibonnais, fit un *Traité de l'Usure, de l'intérêt et profit qu'on tire du prêt ou l'ancienne doctrine opposée aux nouvelles opinions* (Paris, in-12, 1710). La Faculté de Théologie de Nantes, sollicitée par la Bigotière lui-même d'exprimer son avis, lui soumit des objections et fit même imprimer une *Réponse* (Nantes, in-4°, 1713), chargée d'aigres louanges et de doucereuses réprimandes, et une *Réplique sommaire au second Factum* qui relevait pied à pied les objections. Presque en même temps se déclarait un adversaire nouveau, plus violent et plus acharné, le chanoine Ecolasse, qui lança dans la querelle une lettre critique où non content de s'attaquer au livre il prenait à parti le caractère de l'auteur. La Bigotière lui répondit par un procès au criminel. Il fallut que le roi intervînt et qu'un arrêt du Conseil suspendît la querelle. Ecolasse n'exposa pas moins dans un mémoire (in 12, 1714, Trévoux), ses *Préjugés légitimes contre les livres de M. de la Bigotière et principalement contre son livre intitulé Commentaire sur la Coutume de Bretagne.* Il l'accuse de se ménager des fauxfuyants par des variantes nombreuses, qui se prêtent aide l'une à l'autre, d'innover en religion sous prétexte de jurisprudence, de décrier le concile de Trente, de parler comme un évêque et s'appuie, en terminant son livre, sur l'avis motivé de docteurs qui applaudissaient à son zèle théologique. — La Bigotière mourut à Rennes en 1727. Il avait remplacé son père le 22 février 1696 à l'Académie d'Angers.

Moréri. — Poulain Du Parc, *Observations sur les ouvrages de M. de la Bigotière* (Rennes, 1766, in-12). — Goujet, *Biblioth. ecclésiast.*, t. III. — Miorcec de Kerdanet. *Les Ecrivains de la Bretagne.* — Rangeard *Mélanges académiques*, Mss. 577. — Pocq. de Liv., Mss. 1068, — *Mém. pour l'hist. ecclés. du XVIIIe siècle*, t. IV, p. 123.

Bigotières (les), terre, c^ne de *Pouancé.*

Bigotières (les), ham., c^ne de *St-Quentin-les-B.* — Ancienne maison noble (Cass.).

Bigotières (les Basses-), c^ne de *Feneu.*

Bigotières (les Hautes-), h., c^ne de *Feneu.* — *Le lieu des B.* 1617 (Et. C.). — *Le vill. des B.* 1625 (Ib.). — Une brigade de gabelle y résidait en 1782

Bigourdin, vigne, c^ne de *Blaison*, 1560 (St-Jean-B. d'A.).

Bigourie (la), cl., c^ne de *St-Martin-du-F.*

Bigourier, f., c^ne de *Montguillon.*

Bigourne (la), f., c^ne de *St-Martin-du-Fouilloux.* — *La Bigorna* 1050 (cart St-Aubin f. 27). - *La Bigourie* (Cass.). — Il y existait un moulin en 1709 (Et.-C.).

Bigrolles (les), cl., c^ne de *Beaufort*, — acquise en 1769 de P. Guérin, juge-consul, par P. Giroust des Morelleries.

Bigrollière (la), f., c^ne du *Ménil.* — *La Bégrollière* 1640. — Petit fief relevant de l'abb. St-Florent et formant le principal temporel de la chapellenie de St-Jean. desservie dans l'église de St-Laurent-du-Motay. Le tenancier en 1668 est un clerc, Janneteau de Lisle, qui fait œuvre singulière en rendant son aveu en vers à l'éminentissime et illustrissime cardinal Grimaldi :

A vous, mon cher seigneur (escrit dans ce beau titre),
Les mains sur l'Evangile ainsi que sur l'Epître,
Mesme plus hautement levées que le chief,
De tout ce que je tiens en vostre royal fief
Je rends hommage et foy (sincère) et de grand cœur,
Comme a cy devant fait mon feu prédécesseur, etc., etc.
C'est pour raison du lieu nommé la Bigrollière
Où grolles font dégast de la semence entière,
Excepté quelque grain pour meudre et faire pain
Et sustenter la vie
De l'Isle Janneteau
Qui vit et meurt d'envie
De servir Monseigneur et par terre et par eau.
(St-Florent, *Le Mesnil*, t. I, f. 167.)

— Vendue nat^t le 8 vendémiaire an V.

Bigros, lande, c^ne de *Freigné.* — En abattant une ancienne butte factice, on y a trouvé en mars 1870 des fondations de murs sur une longueur de 10 mèt. et une monnaie fruste.

Bigüe (la), f., c^ne de *Juigné-Bené.* — *La Bigue* 1594 (Et. C. Seiches). — *L'Abigu* (Cass.). — En est sieur au xvie s. h.h Me Philip Leguédois.

Biguerie (la), m^in, c^ne de *Gennes* 1664 (E 1355). — Ce nom désigne aussi des restes de constructions souterraines, de style ogival, qui apparaissent dans le bourg même, tout à côté de la Roche de Gennes et qui y attestent l'existence d'une chapelle inconnue.

Biguerie (la), f., c^ne du *Vieil-Baugé.*

Bigueule (la), vill., c^ne de *Beaufort.*

Bihardière (la Basse, — la Grande, — la Petite-), ff., c^ne de *Tilliers.* — *La Biardière* (Cass.). — Ces fermes contigues forment un hameau de 17 feux et 35 hab.

Bihoux, vignes, c^ne de *Soulaine.*

Bijou, m^on, c^ne du *Louroux-Béconnais.*

Bijoutière (la), cl., c^ne d'*Angers.* — *La Bizotière* 1732, — *La Bissotière* 1734, — *La Bigeotière* 1754 (Titres de Châteaubriand). — Formait le domaine du fief de la Quarte, auquel elle avait été consolidée par ordonnance du Bureau des finances de Tours du 17 mai 1745 pour remplacer la closerie de la Quarte, détachée en 1611 par suite de partages.

Bilange (la), ham., c^ne de *Cossé.*

Bilange (la), quartier de la ville de *Saumur.* — *Bislenchia Salmuriensis* 1150 circa (Mar-

Digitized by Google

moutiers, ch. I). — *Bislangia Salm.* 1218 (H.-D. *B.* 156). — *Billengia* 1249 (Ib.)

Billangerie (la), ham., c^ne du *Voide*.

Billard (*Charles-Michel*), né le 16 juin 1800 à Pellouailles près Angers, perdit ses parents dès son bas âge et fut élevé, avec un frère plus jeune encore, par une tante, qui se dévoua à l'éducation des deux orphelins. Il commença à Laval (1810) ses études qu'il revint achever au Lycée d'Angers (1813) et, au sortir, prit rang parmi les élèves de l'Ecole secondaire de médecine (novembre 1819). Il entra bientôt externe au concours (1er décembre 1820), puis interne (25 avril 1822) dans le service de l'Hôtel-Dieu ; et dès lors l'élève était admis à communiquer à la *Société de Médecine*, composée de ses maîtres, une observation sur les inflammations de la moelle épinière, qui le faisait remarquer d'eux. Le prix proposé en 1823 par l'Athénée de médecine de Paris donna une direction et une spécialité à ses travaux. Il s'agissait de recherches précises d'anatomie et de pathologie sur les aspects sains et morbides que peuvent présenter l'estomac et les intestins. Ce fut le sujet de son premier livre, écrit et étudié à l'Ecole d'Angers et qui fut couronné (1824). Il a pour titre : *De la Membrane muqueuse gastro-intestinale dans l'état sain et dans l'état morbide* (Paris, 1825, in-8°, traduit en allemand. Leipzig, in-8°, 1828). Billard arriva cette même année à Paris, léger d'argent et ayant fait monnaie, pour subvenir au voyage, des derniers débris de son mince patrimoine. Dès novembre 1824 il entra externe à la Pitié dans le service de Béclard et commença bientôt à consigner dans les *Archives générales de Medecine* ses observations personnelles et de nombreux extraits des journaux spéciaux d'Angleterre. Il passa en janvier 1826 premier interne et choisit pour service l'hospice des Enfants-Trouvés. La même année il fut chargé par son vénérable maître, Chevreul, d'Angers, de donner une seconde édition de son *Précis de l'art des accouchements* (Paris, in-12), que l'éditeur nouveau augmenta d'une *Histoire des monstruosités du fœtus*. En même temps il utilisait les faits nombreux qu'offrait le service spécial dont il faisait partie pour créer en quelque sorte la pathologie des enfants nouveau-nés, à peine alors ébauchée et si précieuse à la médecine légale Ses travaux nombreux, des traductions importantes et particulièrement estimées lui avaient acquis déjà l'indépendance. Il en profita pour visiter l'Angleterre et l'Ecosse, dont il parcourut les divers établissements d'instruction médicale avec d'autant plus d'in érêt qu'il ne s'y trouva pas inconnu. Ce n'est qu'a u retour qu'il publia son *Traité des maladies des enfants nouveau-nés et à la mamelle, fon é sur des nouvelles observations cliniques et 'anatomie pathologique* (Paris, in-8°, 1826 et l 33 avec des notes et une notice par Ollivier, d'A gers ; en allemand, Weimar et Leipzig, 182 in-8°). — Il y joignit en 1828 un atlas (in- de 10 pl. avec texte, dont lui-même ava peint les dessins). — En même temps il pre it son grade de docteur (1828) par une thèse qui résumait les principaux résultats de ses travaux. C'est à cette heure même et quand il était déjà célèbre, qu'il quitta Paris, où l'attendaient sans doute les honneurs du haut enseignement, pour revenir au pays d'Anjou. Après un voyage en Suisse et en Savoie, il se fixa en mars 1828 à Angers, où la simplicité de ses goûts, sa bonté, sa douceur le faisaient le centre de relations charmantes, qu'il animait dans les grands jours par des chansons de sa façon, inspirées d'une muse libérale et patriotique. La ville lui doit surtout la fondation de son Dépôt de mendicité, qu'il organisa avec l'aide d'une société de souscripteurs volontaires. — Il n'avait pas 32 ans quand il reconnut en lui les symptômes de la phthisie pulmonaire, qui l'emporta le 31 janvier 1832, au milieu du deuil public. — Il laissait une jeune veuve et un fils. — Une solennité où assistaient le préfet, le maire, l'évêque, la ville entière, inaugura le 14 juin 1833 son buste, dû au ciseau de son ami David, et des discours des docteurs G Lachèse et Mirault, de MM. Mordret, de Quatrebarbes, Collet Dubignon, Farran rendirent témoignage des souvenirs fidèles de la cité. — Son médaillon en bronze a pris rang aussi en 1836 dans la série de l'œuvre de David.

Billard est mort trop jeune pour avoir beaucoup écrit, mais ses ouvrages dénotent le coup d'œil d'un maître en l'art de bien voir et de bien dire. A ses deux principaux travaux, fondements de sa réputation, il faut joindre sa thèse inaugurale de docteur : *Dissertation médico-légale sur la viabilité considérée dans ses rapports avec la pathologie des nouveau-nés* (1828, in-4°, réimprimée à la suite du *Traité des maladies des enfants*, 2e édition), et ses mémoires originaux, insérés dans les *Archives générales de Médecine, sur une luxation du fémur en arrière et en bas* (t. III, p 539) ; — *sur une paralysie partielle de la face* (t. IV, p. 547) ; — *sur quelques altérations de couleur de la substance corticale du cerveau* (t. IX, p. 492) ; — *sur l'emploi du calomélas dans le traitement du croup* (t. XX, p. 491) ; — *sur un cas particulier de cyanopathie cutanée* (t. XXXVI, p. 453) ; — dans le *Journal hebdomadaire de médecine* de 1829, une consultation médico-légale *sur un cas de supposition de part* (t. IV, p. 410). — Il a traduit de l'anglais, outre de très-nombreux articles de Brodie, de Home, de Wardrop, d'Abercrombie, de Wollaston, de Davy insérés dans les *Recueils*, les *Principes de la chimie*, de Th. Thomson (Paris, 1825, in-8°, 2 vol.) et le *Traité pratique sur les maladies des yeux*, de W. Laurence (Paris, 1830, in-8°), auquel il ajouta, outre de précieuses notes, un *Précis d'anatomie pathologique de l'œil*, recueilli dans des écrits étrangers mais avec des développements aussi neufs qu'ingénieux. — Il a encore rédigé le *Projet d'association pour l'extinction de la mendicité dans la ville d'Angers* (Angers, mars 1831, in-8°), un *Rapport sur la souscription destinée à l'établissement d'un Dépôt de mendicité* (mai 1831, in-fol., — supplément du *Journal de*

Digitized by Google

Maine-et-Loire) et les *Statuts et règlements pour la maison destinée à l'extinction de la mendicité* (Angers, juin 1831, in-8°).

Ollivier d'Angers, *Notice historique sur la vie et les travaux de C.-M. Billard* (Paris, Baillière, 1832, in-8° de 30 p.). — *Journal de Maine-et-Loire* du 2 février 1832 et 13 et 15 juin 1833. — *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Angers*, t. I, p. 121. — *Affiches d'Angers*, 23 juin 1833. — *Annuaire* de 1834, p. 168. — *Inauguration du buste de Billard* (Angers, Lesourd, in-8° de 39 p.).

Billard (*Christophé*), en religion, *Séraphin de Jésus*, né à Angers, y fit profession au couvent des Carmes le 14 février 1613 et fut successivement nommé prieur de divers couvents, puis syndic de la province de Touraine. Aimé des grands et surtout renommé par son éloquence, il aida puissamment à la fondation du couvent de Notre-Dame de Bonport (1619) et de Jousselin (1624) au diocèse de St-Malo. Il obtint de la reine Anne d'Autriche une relique de Ste Anne qu'il déposa solennellement au couvent de Ste-Anne de St-Malo le 1er juin 1639. — Il mourut en 1641 d'hydropisie à la Flèche, dont il était prieur. — On connaît de lui un *Abrégé des œuvres spirituelles du R-P. Léon de Saint-Jean* (1642, in-12) et le *Journal de ce qui s'est passé à la maladie et à la mort du cardinal de Richelieu et les dernières paroles qu'il a proférées* (Paris, 1642, in-4°). C'est sous un titre différent le même ouvrage que sa *Lettre à M. le marquis de Fontenay-Marevil, ambassadeur du Roy très chrestien auprès du pape Urbain VIII sur la mort du cardinal de Richelieu*, réimprimée à Lyon (1642, in-4°) et à Paris (1850, in-16) et publiée tout à la fois en français, en espagnol, en italien et en latin. Le véritable auteur de cette lettre serait, suivant Niceron, le P. Léon de Saint-Jean.

Biblioth. carmelit., t. II, p. 732. — Niceron, t. XL, p. 100. — J. Leclerc, *Vie de Richelieu*, t. II, p. 531. — *Speculum carmelit.*, p. 1094, n° 3862.

Billard (*Jacques-René*), fils de Charles B., marchand de draps de soie à Angers, imprimeur-libraire, 1764, 1774. — Sa femme, originaire de Caen, avait nom Suzanne Aupois.

Billarderie (la), ham., c^ne^ du *Marillais*.

Billardière (la), f., c^ne^ de *Mozé*.

Billardière (la), f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*.

Billaudrie (la), f., c^ne^ de *Chaudefonds*. — *Un logis sis à la B.* 1597 (E 686). — Appartenait en 1775 au chirurgien Lemée, de Rochefort.

Billaudrie (la), f., c^ne^ de *Mazé*.

Billaudrie (la), f., c^ne^ de *la Poitevinière*. — *La Bellaudrie* (Cass.).

Billaudrie (la), c^ne^ de *la Séguinière*.

Billault (*Charles-François-Bonaventure*), fils de Charles Billault, libraire à Tours, fut nommé imprimeur-libraire de l'Université d'Angers le 3 février 1771 par la démission de Louis-Ch. Barrière, dont il avait épousé la fille le 9 février 1768. Il était privilégié pour les impressions de l'évêché et du comte de Provence. C'est à partir du samedi 3 juillet 1773 que parut chez lui le premier numéro in-4° hebdomadaire des *Affiches d'Angers*, qui publiées deux fois par semaine en 1784, puis trois et quatre fois, puis de deux jours l'un en 1794, puis tous les jours, comptent encore sous le titre de *Journal de Maine-et-Loire* parmi les plus anciens journaux de France. Les frais au début s'en recouvraient à peine, et le notaire Deville, premier organisateur de l'entreprise, l'abandonna. Billault, en annonçant dès le n° 19 de l'année 1774 qu'il en prenait la direction, déclarait « qu'à l'invitation des magistrats de la ville et de personnes de considération », il ne s'engageait qu'à la continuer encore un an et dans l'espoir seulement d'abonnés nouveaux. Il fallut recourir au moyen suprême que l'expérience n'a pas remplacé, à l'annonce, qui devint une subvention régulière du journal à partir de janvier 1777. Encore, à partir de l'année suivante, les abonnés en obtinrent ils, comme prime, le privilège gratuit. Billault céda son fonds à Louis-Victor Pavie, par contrat du 19 juillet 1779. Pourtant c'est Mame (V. *ce nom*) qui en juin 1781 figure comme son associé et son concessionnaire et qui prend la direction de l'imprimerie et des *Affiches*.

Arch. de M.-L. D 3, f. 141. — Arch. mun. FF. 49. — Audouys, Mss., 919. — *Affiches d'Angers*.

Billé, ham., c^ne^ de *Coutures*. — *Billy* 1460 (E 1330). — *Vilty* 1577 (Louvet). — *Le Belle* (Cass.). — Ancien fief et seigneurie avec château à tours et tourelles relevant de Trèves. Le seigneur avait droit de mettre litre dans l'église, par autorisation du seigneur de Trèves du 23 mars 1460, garenne dans son fief à poil et à plume, poteaux et colliers de justice avec juridiction sur les délinquants, mesure à blé et à vin en la prenant au patron de Trèves, épaves et aubenages, droit le jour de la St-Pierre, durant la foire qui se tenait dans le cimetière de Coutures, de percevoir la moitié du droit d'étalage et d'y tenir deux jeux de quilles. — Appartenait du xve au xvie s. à la famille noble de Goullard ou Gaulard, qui se signala dans les guerres anglaises, prit parti plus tard pour la Réforme et y fit tenir le prêche public en décembre 1577. — Jacques Goullard, mari de Françoise de La Touche, 1620, devenu veuf se fit religieux. — La terre fut acquise le 13 mai 1623 par Barnabé de la Mare, dont le fils aîné se tua dans une chute et fut inhumé le 21 juillet 1628 dans la chapelle de Billé, annexe de l'église paroissiale ; le père y rejoignit son fils, à six jours de distance, le 27 juillet, et sa sépulture eut lieu devant les curés de Grézillé, de Chemellier, de St-Elier, de Coutures « et la plus grande partie des habitants de Coutures avec beaucoup de noblesse ». — En est sieur en 1641 n. h. Philippe Duchastel, mari de Jeanne de Ver ; leur fils Henri-Albert, né le 3 décembre 1645, a pour parrain le 14 septembre 1655 Henri-Albert de Cossé, seigneur de Beaupréau ; — Louis de Vasseau, 1656 ; — Henri-Albert Duchastel, écuyer, 1706, décédé le 24 janvier 1722 ; — Claude François Du Rozel, écuyer, mari d'Anne Gilles, 1714, décédé le 29 décembre 1739 ; — Cl.-Fr. Du Rozel, chevalier, 1789. — Le ham. donne son nom à un ruiss. qui se jette dans la fontaine des Forges, après 600 mèt. de cours.

Arch. de M.-et-L. E 1330 et 1341. — Arch. comm. de Coutures, Et.-C. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 332. — Bindigné t. II, p. 158.

Billeaux (les), h., c^ne^ de *Chavagnes-l-E.*

Digitized by Google

Billeaux (les), f., cne de *Pruillé*.

Billet (*Pierre-Nicolas*), né le 16 février 1772 à Troyes, étudiait la médecine sous la direction de son oncle, mais les guerres venues, il s'engagea comme volontaire et fut employé en qualité de chirurgien du 1er mai 1792 à 1793 aux armées du Nord et de la Moselle, de 1793 à l'an V à l'armée des côtes de la Rochelle, puis à l'hôpital de Noirmoutiers jusqu'au 7 juillet 1797 Il avait connu au service les chirurgiens G. Lachèse, d'Angers, et Labaste, qui fit partie de l'expédition d'Égypte. Ce dernier, nommé directeur de l'École des arts et métiers de Châlons, se souvint de lui et le demanda comme agent comptable (1805). Billet y resta dix ans, et ayant eu l'occasion d'être remarqué par le duc de La Rochefoucaud-Liancourt, fut chargé de l'organisation à Beaupréau d'une école semblable d'arts et métiers. Malgré les difficultés des temps et le délaissement qu'il en fallait craindre, l'institution s'ouvrit. Plus tard, quand elle eut été transférée à Angers, Billet y revint (1er janvier 1817) avec le titre de directeur dont il remplit les fonctions pendant treize ans. Le 29 octobre 1828 il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Mais déjà une cabale hostile de passions haineuses organisait contre « cet « homme de talent et d'esprit, » comme le dit une des dénonciations, « mais imbu d'idées phi- « losophiques, » des résistances intérieures. Elles triomphèrent avec l'ordonnance du 7 mars 1830 qui admettait Billet à faire valoir ses droits à la retraite. Cette mesure du moins sauvait l'École, plus menacée encore que le directeur. Six mois après, la révolution passée, une ordonnance du 23 août le réintégra dans ses fonctions ; mais le désordre en était venu à tel point qu'il dut lui-même renoncer à les reprendre. A l'ordonnance qui lui donna enfin un successeur (28 janvier 1831) était jointe une lettre du ministre Montalivet, qui rendait à son caractère et à ses talents toute justice et tout honneur, et le couvrait par ce haut témoignage public contre les accusations dont il était victime. Il mourut à Angers le 27 septembre 1846.

Journal de M. et-L. du 4 août 1845 et 19 octobre 1846 — Arch. du Départ.

Billette (la), ham., cne de *Guédéniau*.

Billettes (les), ham., cne d'*Auverse*.

Billière (*Petrus* de), abbé de Mélinais, vers 1240

Billoir (le), quartier de la ville de *Beaufort*.

Billon, ham. et mlin sur l'Èvre, cne de *Saint-Pierre-Maulimart*. Le moulin est mentionné au moins dès 1607 (Et.-C.).

Billon (*Geoffroy*), est ordonné abbé de St-Aubin d'Angers le 15 août 1190 ; — mort vers 1220.

Billonnière (la), ham , cne de *Bégrolle*.

Billonnière (la), f., cne de *Cléré*. — En est sieur Jean Laurens, sieur de Mauzifrotte, en 1411.

Billonnière (la), f., cne de *Durtal*.

Billonnière (la), f., cne de *Longué* (Cass.).

Billonnière (la), ham., cne de *St-Pierre-Maulimart*. — *Le lieu de la B.* appartenait en 17[illegible] au docteur Ferchaud de Beaupréau, en 17[illegible] au notaire Paumard (E 1200-1206) ; — donne son nom à un ruisseau, né sur la commune, qui coule du N.-E. au S.-O. et se jette dans l'Èvre au dessous du moulin Billon ; 1.300 mèt. de cours.

Billonnières (les), f., cne du *Lion-d'Angers*.

Billonnières (les), ham., cne de *Méon*. — *La Bignonnière* (Cass.).

Billot (le), ham., cne de *Courléon*.

Billot (le), f., cne de *Lué*.

Billot (le), ham., cne de *Parcé*.

Billot (le), cne de *Trélazé*, ancienne ardoisière sans importance, attenant et confondue au Grand-Bouc.

Bimboire (la), f., cne de *Jarzé*, 1410, 1490. *La B. alias la Filandrie* 1703. — Relevait de Chaloché et appartenait à l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Bimboires (les), cne de *St Just-sur-Dive*. — *Les Bymbouères près le pont St-Just* 1576 (Landes Buget). — V. *Bienboire* (la).

Bimbretière (la), ham., cne de *Coron*.

Binandière (la), ham., cne de *St-Christophe-du-Bois*.

Binaudière (la), ham., cne de *St-Laurent-du-Mottay*. — *Le gué de la Binaudière, paroisse du Mesnil* 1477.

Binaudière (la), ham., cne de *St-Macaire*.

Binaudrie (la), ham., cne de *Faye*. — La principale maison dépendait du temporel de la chapelle Ste-Catherine-des-Marchais par donation de Jacq. du Planty (21 février 1535) et fut vendue natt le 23 mars 1791.

Binchin, vill., cne de *la Plaine*.

Binchin (le Petit-), f., cne de *la Plaine*.

Bindoire (la), f., cne de *St-Georges-sur-L.*

Bineau, f., cne de *Concourson*.

Bineau (*Armand*), né à Doué le 18 janvier 1812, entra à l'École Centrale des arts et manufactures, où il devint le chef du laboratoire d'analyse, fut attaché vers 1835 aux travaux du baron Thénard et comme préparateur au cours de M. Dumas, professeur au Collège de France, dont il recueillit et publia en 1837 les leçons sur la *Philosophie chimique*, comme il avait déjà aidé à la 6e édition de la *Chimie* de son autre maître Thénard. Il soutint la même année sa thèse de doctorat ayant pour titre : *Recherches sur la densité des vapeurs*. Quelque temps après il était nommé professeur à la Faculté des sciences de Lyon et membre en 1838 de la Société d'agriculture de cette ville, dont les *Annales* ont publié de lui de nombreux mémoires *sur le bromure de cyanogène* ; — *sur la composition de l'acide iodhydrique hydraté* (t. I.) ; — *sur l'analyse des eaux de Lyon et des environs* ; — *sur les chlorures de carbone* (t. II) ; — *sur les combinaisons de l'eau avec les hydracides* (t. VII) ; — *sur les produits résultant de l'action de l'iode et du chlorure sur l'ammoniaque* (t. VIII) ; — *sur les relations des équivalents chimiques avec les densités de vapeurs* (t. IX) ; — *sur le dosage du carbonate de chaux* (t. X) ; — *sur un zinc carbonaté de la Poype près Vienne* (t. XI) ; — *sur quelques combinaisons du camphre et de l'acide sulfurique avec eau* (t. I, 2e série) ; — *sur le dosage de l'acide carbonique* (t. V) ; — *sur les moyens d'apprécier la composition du lait*

Digitized by Google

(t. VI); — *instructions pour les recherches ozométriques* (t. VII); *sur l'emploi du vert de Chine* (t. VIII); *des Rapports de la Commission des soies et sur ses travaux en 1857 et 1859, etc.* Outre sa thèse de doctorat, il a fourni aussi aux *Annales de Chimie et de physique* deux mémoires (1838-1839) *sur les combinaisons ammoniacales* (t. LXVII, LXVIII, LXX). — Il est mort à Lyon en 1861. Il était depuis 1844 membre correspondant de la *Société industrielle* d'Angers et chevalier de la Légion d'honneur.

Société industrielle, 1861, p. 348. — Vapereau, *Dictionnaire*. — Bourquelot. *Littérat. contemp.*, t. II, p. 515.

Bineau (*Jean-René*), né le 9 novembre 1767 à Gennes près Saumur, avait étudié la médecine à Angers. Il fut nommé en 1790 et 1791 commandant de la garde nationale de Gennes, lieutenant de grenadiers en 1792 et employé à Saumur en 1793 dans les Subsistances militaires. Du 24 germinal an V au 10 messidor an VIII il revint dans son canton avec le titre de commissaire du Directoire départemental auprès de l'Administration municipale. — Mort à Gennes le 4 avril 1814.

Bineau (*Jean-Martial*), fils du précédent, né à Gennes près Saumur le 28 floréal an XIII (18 mai 1805), étudia d'abord avec titre de boursier aux lycées de Saumur et d'Angers, puis au lycée Charlemagne, à Paris, où il obtint en rhétorique, au grand concours, le prix de discours français (1822). Admis à l'École polytechnique le 30 octobre 1824, il en sortit en 1826 pour entrer le premier de sa promotion à l'École des Mines où la dernière année de son séjour il fut attaché comme adjoint au professeur de chimie. Le 4 juillet 1830 il fut envoyé à Beauvais avec le grade d'ingénieur ordinaire des mines de 2e classe et pendant les années 1834 et 1837 remplit des missions spéciales ayant pour but d'étudier les nouveaux procédés relatifs à la fabrication du fer. Il a publié les résultats de ses observations dont le mérite lui a valu sa promotion à la 1re classe (26 décembre 1836), la décoration de la Légion d'honneur (1er mars 1838) et enfin le grade d'ingénieur en chef de 2me classe (29 juillet 1840). Ce fut à cette époque qu'à la suite d'un voyage en Angleterre il donna ses *Études sur les chemins de fer d'Angleterre* (Paris, Gœury, 1 vol in-8°, avec une planche), où il rappelait avec énergie et des premiers l'urgence d'appliquer en France les résultats de l'expérience acquise en Angleterre et en Belgique. Les *Annales des Mines* de 1829 à 1849 contiennent les divers mémoires où il expose les procédés pour carboniser la tourbe et son emploi pour le puddlage de la fonte et le travail du fer, pour remplacer dans les hauts fourneaux le charbon de bois par le bois torréfié, ses recherches sur les densités de vapeur, sur les chemins de fer à courbes de petit rayon, sur une explosion de locomotive. M. Chevreul, son ancien maître, en a rendu compte dans le *Journal des Savants*. Les électeurs libéraux d'Angers l'avaient envoyé en 1841, sur la retraite de M. Robineau, son oncle, à la Chambre des députés et le réélurent en 1842 et en 1846. Bineau y siégeait au centre gauche et envoyait de Paris sous la signature *** des lettres politiques au *Précurseur* d'Angers. Il prit la parole surtout dans les questions d'affaires ou de finances où sa voix avait de l'autorité, sur la loi des sucres, la police du roulage, les brevets d'invention, l'établissement des chemins de fer de Nantes, de Bordeaux, de Montpellier, de Lyon. Après la révolution de Février, nommé ingénieur en chef de 1re classe le 28 mars (1848), il fut compris dans la réorganisation du Collège de France, qui renouvelait par décret (7 avril 1848) presque tout le haut personnel enseignant, et il y devait occuper la chaire d'économie générale et statistique des mines, usines, arts et manufactures. Une mission plus réelle et plus sérieuse fut celle qui le déléguait (30 mars) à l'administration provisoire, avec titre de commissaire extraordinaire, des chemins de fer d'Orléans et du Centre et dont il s'acquitta avec autant de tact que de fermeté. 118,827 suffrages sur 128,000 votants lui maintinrent ses pouvoirs à l'Assemblée constituante (9 avril) Il y fut chargé du rapport de la Commission des finances contre le projet du rachat des chemins de fer (9 juin 1848) et de celui du budget rectificatif de 1848. Il s'abstint lors du vote de reconnaissance pour le général Cavaignac mais il vota la constitution républicaine Le 16 janvier 1849 il fut nommé officier de la Légion d'honneur et réélu à la Législative le 12 mai par 84,742 voix sur 94,000 votants. Il y vota toutes les mesures de réaction. Le 31 octobre, quand M. Odilon-Barrot se démit du pouvoir, Bineau accepta du prince-Président, qu'il n'avait cessé de soutenir depuis le 10 décembre, le ministère des travaux publics et le 22 décembre y épousait Mlle Boniface de Beaumont. Le jour même où il se démit du ministère (9 janvier 1851), un décret le nomma inspecteur général des mines et quelques jours après (16 janvier) un autre décret l'élevait au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Dès le lendemain du coup d'État il se laissa comprendre dans la Commission consultative et un mois à peine après il rentrait au ministère des finances (22 janvier 1852) où son passage allait être signalé surtout par deux actes considérables : la conversion de la Rente (14 mars 1852) et le premier emprunt par voie de souscription nationale réalisé en mars 1854. Une lettre de l'empereur insérée au *Moniteur* (p. 609) lui adressa les félicitations publiques que méritaient sa prudence et son habileté. Sa santé chaque jour déclinant, et que n'avait pu rétablir un court séjour à Hyères, l'obligea le 3 février 1855 à remettre son portefeuille à l'empereur, qui reconnut son zèle en le nommant (4 février) grand-croix de la Légion d'honneur et le 14 avril suivant le comprit sur la liste des membres de la section nouvelle créée par décret à l'Académie des sciences morales et politiques mais Bineau refusa ce dernier honneur. Il était sénateur depuis le 27 mars 1852 et membre du Conseil général de Maine-et-Loire depuis le 2 août de la même année. Il le présida au moins en titre jusqu'à sa mort. Retiré à Chatou, dans une petite villa, il y est mort le 8 septembre 1855. M. Laroche, au nom du Sénat, prononça son éloge à

Digitized by Google

obsèques et M. Louvet, en le remplaçant à la présidence du Conseil général de Maine-et-Loire, M de La Guéronnière, dans une courte notice écrite pour quelques amis, ont raconté sa vie de travail et d'intelligence avec une sympathique émotion. — Le Musée d'Angers possède son portrait, don de sa veuve, par Larivière. — Daumier, dans une de ses drôleries des *Représentants représentés* (1848), l'a figuré en sauvage « d'après nature, au moment où ce terrible per- » « sonnage se livre à son divertissement favori » « qui consiste à briser tous les objets d'art », à propos de son Rapport sur le budget des beaux-arts.

Moniteur, notamment du 12 septembre 855. — *Maine-et-Loire* du 12 et 15 septembre 1855 et 26 août 1856. — *Galerie nationale des notabilités contemporaines*, t. III, p. 361. — La Guéronnière, *Notes et souvenirs sur Bineau* (1858, Paris, Didot, in-8° de 156 p.). — Louandre et Bourquelot, *Littérature contemporaine*, t. I, p. 515 — Vapereau.

Bineau-Sébille (*Jacques*), né le 6 septembre 1773 à Saumur, suppléant, puis juge au Tribunal de commerce depuis l'âge de 30 ans sans interruption, et aussi conseiller municipal, second adjoint depuis le 18 décembre 1816, occupait ces fonctions lors du passage de Benjamin Constant à Saumur les 7 et 8 octobre 1820 qui mit la ville en si grand émoi. Il se mêla à la vive polémique qui s'ensuivit par une brochure sous ce titre : *La vérité sur quelques passages d'un écrit intitulé : Lettre à M. le marquis de La Tour-Maubourg, ministre de la guerre...*, *par M. B. Constant* (Saumur, Degouy in-8°), à laquelle le député libéral répliqua dans la troisième édition (p. 49-56) de sa *Lettre*.

Binel (*Jean*), sieur de Lecé, né à Saumur, était fils d'Ollivier Binel, juge d'Anjou et neveu de Jean, procureur du roi de Sicile et de Pierre Binel, chevalier et remplissait en 1448 la charge de sénéchal de l'abbaye St-Aubin. Il fut reçu en grande fête docteur-régent de la Faculté de droit de l'Université d'Angers le 18 novembre 1465 et en 1473 juge d'Anjou, comme son père. En 1475 le roi René, qui l'affectionnait fort, le nomma chancelier de Provence, mais Binel se défendit de partir pour ce pays où il n'était jamais allé et dont il ne connaissait ni les coutumes ni le langage, en suppliant son maître de ne pas croire que ce fût paresse « ni le regret de la ville et du pays dont il est natif, ni de sa maison et de son petit héritage ». Le 3 novembre 1479 il partit d'Angers avec mission du roi pour aller traiter à Venise « aucunes grandes affaires ». Il en revint vers la fin du mois de janvier 1480 et en 1483 assista comme député à l'Assemblée de Tours. Le roi René, dont il était secrétaire, le désigna comme un de ses exécuteurs testamentaires. Le 1er mai 1486 il fut élu maire d'Angers, le 15 janvier 1487 échevin perpétuel et c'est dans sa maison à Angers que furent célébrées le 27 juin de la même année les noces du connétable de Bourbon et de Mlle de Vendôme, et chez lui aussi que dîna le roi Charles VIII le lundi 7 juillet et le jeudi 9 septembre 1490. L'année suivante il se trouvait à Tours pour le service du roi quand il tomba malade et y mourut le 18 mai 1491. Il fut enterré aux Cordeliers en grande pompe. — La Bibliothèque d'Angers possède un Mss. in-8° qui lui a appartenu. Gaignières (t. VI, 41, et *Rec. d'Oxford*, t. VIII, f. 144) donne le dessin d'un tombeau dans le Chapitre des Jacobins d'Angers qui doit être non le sien main celui de son père. — Il avait épousé Yvonne de Pincé de Noirieux et portait *d'argent à l'aigle éployé de gueules, membré et becqué d'azur, accompagné de trois fleurs de lys d'azur posées une en chef et les deux autres en chaque flanc de l'écu.*

Ménage. *Not. in vit. Menagii.* — *Journal d'Oudin* dans la *Rev. de l'Anjou*, 1857, t. I, p. 2, 132 et 136 ; 1858, t. I, p. 3 ; t. II, p. 68, 72 et 79. — Bibl. d'Angers, Mss. 870, p. 1172 ; 1067, p. 35 et 1068, p. 44 ; 1002, 122 et 523 ; 919, p. 238 vo. — Villeneuve-Bargemont, t. III, p. 66 et 274.

Binel (*François*), licencié-ès lois, sieur de Lecé, fils du précédent, né à Angers le 25 juillet 1466, lieutenant de la Sénéchaussée d'Anjou (1481), juge ordinaire des Grands jours d'Anjou (1508), fut élu échevin perpetuel d'Angers le 27 mai 1491 et maire le 1er mai 1495. Il avait épousé Barbe de La Voyrie. — Il mourut à Angers le 8 janvier 1520 (N. S.) ainsi que nous l'apprend son épitaphe qui se lisait sur une lame de cuivre en l'église St-Michel-du-Tertre, au-dessous de son écusson.

Arch. mun. BB 17, f. 71. — *Journal* d'Oudin, *dans la Rev. d'Anjou*, 1857, t. I, p. 3. — Bibl. d'Ang. Mss. 919, p. 239 vo ; 1002, p. 122 ; 871, p. 463-464.

Binerie (la), f., cne de *Mélay*. — *La Bihenerie* (Cass.) — *La Brinnerie* (Et.-M.).

Binet (*Barthélemy*), « maître architecte-macon », 1686, mari de Marie Piau, Angers.

Binet (*Mathurin*), né à Angers le 23 novembre 1773, prit part presque enfant à la répression de l'insurrection des perrayeurs, puis alla étudier à Paris dans l'atelier des célèbres Percier et Fontaine. Enrolé par l'Empire, il se retira à Angers avec les épaulettes d'officier d'artillerie et fut chargé par la mairie de la direction des travaux communaux (1810), sous le titre d'ingénieur de la ville, que lui fit perdre sa participation patriotique à l'adresse des fédérés (1815). Il continua alors ses travaux d'architecte et vit adopter ses plans pour la construction du Théâtre, inauguré le 9 juillet 1821, V. *ci-dessus*, p. 90. On lui doit aussi entre autres travaux l'église de Saint-Georges-sur-Loire, qui n'est pas un chef-d'œuvre, la restauration de la cathédrale St-Maurice en 1836, les plans et devis approuvés de la caserne de cavalerie projetée à la Visitation et dont le tracé du chemin de fer ajourna l'exécution, la construction du théâtre de Baugé en 1844, de nombreuses études et dessins de monuments de l'Anjou, entre autres une vue du château de Serrant, qui a été lithographiée. Il avait été nommé en 1830 chef du 2e bataillon, puis lieutenant-colonel de la légion de la garde nationale, aux heures les plus critiques où ce commandement demandait une énergie active. — Il est mort presque oublié, à Angers le 25 novembre 1848.

Annuaire de 1831, p. 169. — Blordier-L., *Angers et le Départem.*, t. II, p. 339. — *Maine-et-Loire* du 28 nov. 1848.

Binetterie (la), f., cne d'*Angers*, à l'angle des chemins de Frémur et de la Baumette, autrefois dans le fief de Luigné. — Appartenait depuis 1622 à la famille Martineau, en 1683 à Etienne

Digitized by Google

Clément, acquise le 11 mai 1735 de la veuve d'Isaac Théard par n. h. René Béguyer de Chancourtois.

Binetterie (la), ham., c^ne du *Louroux-B.*

Binettière (la), f., c^ne de *Pouancé.*

Binfeu f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné.* — *Benfeul* 1759 (Ins. Eccl., t. III, f. 275). — *Binfurt* (Et.-M.). — Ancien domaine du prieuré.

Binguenials (les), ham., c^ne de *la Ferrière.* — *La closerie, le village de La Binqueniaye* 1783 (Minutes Aubry). — *La Binquinuiais* (Cass.). — *Les Binqueniais* (Et.-M.).

Binière (la Haute-). — V. *Audebinière* (l').

Binotière (la), f., c^ne de *St Aubin-de-Luigné,* vendue nat^t sur Barrin de la Galissonnière le 7 floréal an VI

Binotière (la), f., m^on h., c^ne de *Villévêque.*

Biocherie (la), f., c^ne de *Grez-Neuville.*

Biolay (*François-Charles*), né en 1802 à Châteaubriant (*Loire-Inférieure*), admis dans les bureaux de la Préfecture en 1821, en devint chef de bureau en 1824 et de division en 1830. Le préfet Gauja le fit entrer au Conseil de préfecture en 1840, d'où il passa secrétaire général en 1848. Il se démit en 1850 pour redevenir simple conseiller et mourut à Angers le 1er février 1860. Son corps a été transporté dans le cimetière de Carbay. — Membre de la *Société industrielle* d'Angers, il a publié dans son *Bulletin* (1837, p. 228) un Rapport sur les *Archives curieuses de la ville de Nantes* et rédigé pour elle un compte-rendu des publications agricoles du mois de décembre 1857.

Bionnière (la), f., c^ne de *Corzé.* — *Medietaria de la Bignonnere* 1225 (H.-D. *B* 33). — *Le lieu, domaine et mét. de la Bignonnière* 1539 (C 105) et Cass. — Relevait de Chemens et appartenait à Lancelot de la Fontaine 1540, 1544, à André Goutard 1645, qui vend à Adrien de Crespy.

Biot, artiste sculpteur d'Angers, fut chargé par le Chapitre de St-Laud d'Angers des sculptures de l'autel en 1728.

Biotière (la), f., c^ne de *Jallais,* saccagée le 8 juin 1794 par les colonnes infernales.

Biotière (la), f., c^ne de *St Macaire.* — *Le lieu, domaine, boys, yarennes, etc., de la B.* 1539, appartient à n. h. Guill. Amyot 1515, à Jacq. Amyot 1539, à n. h. Gabriel Boullay 1635.

Biousses (les Grandes, — les Petites-), ff., c^ne des *Alleuds.* — *La Grande-Beausse* (Cass.). — *La Biousse* (Et.-M.).

Biousses (les Petites-), f., c^ne des *Alleuds.*

Biquerie (la), f., c^ne de *St-Aubin-de-Luigné.* — *La maison, terre et seigneurie de la B.* 1512 (E 682). — *L'hostel, fief, terre et appartenances de la B.* 1530 (E 681). — *Le lieu, terre, etc., de la Bicquerie* 1539 (C 106), partie en bois défriché et planté en vignes vers 1520. — Le domaine relevait de la Turpinière et fut acquis en 1556 de Fr. Duvau par Fr. Boylesve, sieur de la Brisarderie, et de sa veuve en 1589 par René Boylesve de Goismard. Il appartenait en 1673 à Françoise Rousseau, héritière de n. h. Guill. Rousseau. V. *Biguerie* (la).

Biquerière (la), f., c^ne de *la Jumellière.* — *La Bicrière* (Cass.).

Biretterie (la), f., c^ne d'*Allonnes.*

Birgain (*Philippe*), sieur du Bignon, professeur d'hébreu en l'Académie de Saumur, 1607, y est inhumé le 24 juillet 1611. — Sa femme avait nom Jeanne de Cherotin.

Biroterie (la), h., c^ne de *St-André-de-la-M.*

Bisboisière (la), ham., c^ne de *la Pommeraie.* — *La Bischeboisière* (Et.-M.).

Biscaye (la), m^in et f., c^ne de *Chazé-sur-Argos.* — *La Bijaie* 1614 (Et.-C.). — En est dame Perrine Piau 1603, Franç. Bernard 1644. — Donne son nom à un ruiss. qui naît sur les confins extrêmes de la c^ne de *Vern,* pénètre sur Chazé, coule vers N.-E. en formant limite, traverse sur 500 mèt. la c^ne de Vern en passant sous la route départementale de Baugé à Nort, et de nouveau sur la c^ne de Chazé par le Perchereau, le Buisson, la Tronnelaie, l'étang de la Bodinaie et se jette dans l'Argos tout près et à l'O. du bourg de Chazé; — 7,500 mèt. de cours.

Bise (Haute-), f., c^ne du *Lion-d'Angers,* dépendance de la Pichatière, à Nic. Levannier en 1643, à la famille Poulain de la Forestrie, 1780.

Bise (Haute-), f., c^ne de *la Meignanne.*

Bise (Haute-), f., c^ne de *Montreuil-sur-Maine.* — Aucien logis, appartenant à Jean Aubin, sieur dr Chevaigné et de Nerbonne, qui y meurt le 7 novembre 1720.

Bise (Haute-), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Place.* — Appartenait au XVIIIe s. à Urbain. Du Chastelet, sieur du Rossay, dont le père l'avait acquise des héritiers de Guy Lanier.

Bise (Haute-), f., c^ne d'*Yzernay.*

Biserie (la), ham., c^ne de *St-Laurent-du-M.*

Bismard (la), vill., c^ne de *Vaudelenay.* — *L'houstel et terre de la B. séant au Vaudelenay* 1486. — *La Vismard* 1539. — *La maison et seigneurie de la Bymard* 1680. — *L'hôtel et seigneurie du lieu de la Bismard* 1754 (E. 821). — *L'Abbaye-Mare* (Cad. et Et.-M.). — Gentilhommière, près du bourg, avec petit fief qui relevait, pour partie, de Montreuil-Bellay, la métairie et une partie de la cour relevant du Poitou; — appartient au XV-XVIe s. à la famille Deshommes, — en 1568 à Jean Blondé qui, lors de l'occupation du pays par la cavalerie protestante du prince de Condé, obtint du prince lettre de sauvegarde pour sa maison et y fit placer en souvenir une inscription reconnaissante. Au-dessus de la porte des champs, six autres vers recommandaient à Dieu la demeure et le propriétaire, « qui en paix vive et meure ». Catherine Blondé, veuve d'Olivier Sancier, vendit fief et maison le 11 janvier 1701 au seigneur du Vaudelenay.

E 821-852. — *Rev. d'Anj.*, 1855, t. II, p. 116.

Bissachère (la), f., c^ne de *Pouancé.* — *La Pissachière,* 1510. — *La Bisachère,* 1539. — *La Bichachère* 1613. — *Les B.* (Cass.). — C'est au commencement du XVIe s. la résidence ordinaire de Pierre d'Armaillé, écuyer, mari de Renée de La Motte; — simple métairie déjà en 1539, dont est sieur Geoffroy Le Bouteiller, et sa femme Jacquette d'Armaillé; — Nic. Allain en 1592, Charles A. 1613, René Collas 1736, F. Lemonnier 1758, son gendre Franç. Galli-

Digitized by Google

Bissé, f., c^ne de *Noyant-sous-le-Lude*. — En est sieur Me François Lasnier 1724.

Bissetière (la), vill., c^ne de *Grez-Neuville*. — *La terre et seigneurie de la Bissatière* 1239 (C 105). — *La Grande-Bissetière* (Cass.).

Bissus, f., c^ne de *St-Macaire-du-Bois*.

Bitault (*François*), sieur de la Raimberdière, fils d'André, né à Angers en 1532, s'était fait un renom comme avocat en la Sénéchaussée d'Angers quand il fut élu échevin de la ville le 15 décembre 1564 et maire le 1er mai 1582, honneur qu'il briguait depuis longtemps et où il fut continué en 1583. Il représentait, comme son beau-frère Jean Ayrault à qui il succédait, la caste énergique, même aggressive, de la haute bourgeoisie locale, à l'encontre des officiers du roi et du Présidial surtout, qui tentait d'envahir partout les privilèges et la prééminence. — Il eut aussi sous son second mairat à pourvoir aux misères publiques soulevées par une peste terrible qui en août, septembre et octobre 1583 dépeupla la ville, où toute affaire cessa. Le concile de Tours qui s'y était transporté le 8 septembre dut hâter la clôture de ses réunions. — Mort en mai 1602. — Portait *d'azur au chevron de sable, accompagné de trois croix pattées d'argent, deux en chef et une en pointe*.

Mss. 919, f. 245 v^e, 552, 277 v^e; 871, f. 506. — P. Ayrault dans sa préface des *Declamat. Quintilian.* — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 25. — Mourin, *Ligue*, p. 181-182.

Bitault (*François*), sieur de Chizé, fils du précédent et de Marie Ayrault, fut d'abord conseiller au Parlement de Paris de 1597 à 1613, puis conseiller d'Etat (1617), maître des Requêtes et intendant de la province de Languedoc dans les circonstances politiques les plus délicates. — † à Paris le 3 avril 1622. — Son fils François, conseiller, comme lui, au Parlement de Paris, après s'être signalé parmi les meneurs de la Fronde, revint mourir en Anjou vers 1659.

Mss. 919 et 871, 1067, p. 37; 1068, p. 18; 875, fol. 188. — Guy Patin, *Lettre* 486. — Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, édit. Cocheris, t. III, p. 278.

Bitault (*Louis*), fils de Louis, écuyer, sieur du Plessis, de Launay-Gobin et de la Gaucherie, fut conseiller du roi en la cour du Parlement de Bretagne et trésorier de l'église d'Angers. Il semble avoir été touché de l'amour des arts et des lettres. Il avait fait élever dans l'église des Augustins d'Angers un monument à son père, surmonté d'un buste en marbre blanc, et dans l'église de Toussaint un tombeau magnifique à l'abbé Nicolas Bouvery, son parent. Bruneau de Tartifume qui reproduit en dessin l'un et l'autre, donne aussi les deux épitaphes en vers français et en vers latins de la façon sans doute de Bitault.

Mss. 871, t. II, p. 204; t. I, p. 161.

Bitefollière (la Grande, — la Petite-), ham. et f., c^ne de *St-Sauveur-de-Landemont*.

Bitellière (la), f., c^ne de *Fougeré* 1662 (Et.-C.).

Biterière (la), c^ne de *St-Martin-du-Bois*.

Bitière (la), ham., c^ne de *Landemont*. — Simple bordage en 1790, dépendant du bénéfice de la Guilletiere, vendu nat^t le 27 prairial an VI.

Biteire (la), f., c^ne de *Chantocé*.

Biteire (la), f., c^ne de *Montreuil-sur-Maine*.

Biteire (la Grande, — la Petite-), ff., c^ne de *St-Clément-de-la-Place*. — *Bithehoire* 1220 circa (St-Aubin). — *Butlehoyre* 1428-1474. — *L'hostel et herbergement de Butihoire* 1499 (H.-D. *B* 10, 47), bordé d'anciens foussés... sur le ruisseau de Brionneau, avec étang et moulin à blé, appartenait dès avant le xve s. aux seigneurs du Plessis-Macé, qui le relevaient de Sablé. Ils avaient fondé une chapellenie de ce nom dans l'église de l'Hôtel-Dieu d'Angers dont la rente était assignée sur la métairie de Rogé en Montreuil. — En 1710 « *Le Grand-Buthoire* » (Et.-C.) appartenait à Pierre Blancvillain, notaire de la régale d'Anjou. — Auprès de la Petite-B., sur le ruisseau qui précède le village de St-Jean-des-Marais, une large pierre porte une empreinte grossière en forme de pied d'homme. On raconte que l'apôtre St Jean, passant dans le pays, fut arrêté à cet endroit par son hôtelier qui lui réclama son écot. « J'ai payé, dit le saint homme, aussi vrai que mon pied va marquer là! » — L'aubergiste effrayé s'enfuit.

Bitonnière (la), c^ne d'*Andrezé*. — *Le bordage de la B. où de présent n'y a maisons ni jardrins* 1655 (St-Florent).

Bitonnière (la), f., c^ne de *Montreuil-s.-M.*

Bizard (*Maurice*), fils d'Adolphe B., avocat, et de Marie Charon, né le 1er décembre 1726 à Saumur, se fit recevoir à 25 ans avocat au Présidial de Saumur, « où douze de ses aïeux sans « interruption avaient exercé la même profession ». Il n'est pas vraisemblable, quoi qu'en raconte Bodin, lié pourtant d'intimité avec son fils, qu'il revînt à ce moment du corps des dragons et qu'il eût été blessé à Lawfeld, honneur qu'il n'aurait pas oublié dans la note autographe que j'ai sous les yeux et où il rappelle avec orgueil et ces exemples et ses propres services. La considération générale dont il était entouré le fit élire en 1762 premier échevin et par brevet du roi du 27 mai 1768 nommer maire, charge que lui continua pour trois ans un nouveau brevet du 21 avril 1771 et encore le choix des habitants en 1774. Une maladie le fit s'en démettre en 1777. Trois ans plus tard, — et quoiqu'il ne plaidât pas, car il était bègue, — il fut élu bâtonnier de l'ordre des avocats, et en 1789 député aux Etats-Généraux, puis à la grande Assemblée constituante; mais il ne s'y fit guères remarquer et se contenta de rendre à ses concitoyens tous les services que lui suggérait sa bienveillance naturelle et son désintéressement. De retour à Saumur en 1791, il fit partie du bureau de conciliation et en 1792 eut la charge de commissaire du Tribunal civil de Saumur, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Sa santé défaillante lui avait interdit depuis longtemps toute activité quand il mourut le 20 juillet 1804, entouré de l'estime publique. Il avait été marié trois fois et ne laissait qu'un fils de sa seconde femme, Marguerite Maupassant, qu'il avait épousée le 17 septembre 1771.

Arch. départ. Série M. — Arch. mun. de Saumur, Série GG. — *Rev de l'Anjou*, 1861, t. II, p. 2. — Bodin, *Biogr. angev.* — Blordier-L., t. I, p. 189. — *A la mémoire de M. et de Mme Bizard* (Paris, Pihan-Delaforest, 1827, in-8° de 2 ff.).

Bizard (*Maurice-Auguste*), fils du député à

Digitized by Google

la Constituante, né à Saumur le 5 février 1781, eut pour parrain le dernier abbé de St-Florent, Auguste de Béliardi. Nommé substitut du procureur impérial à Saumur en 1806, juge en 1809, substitut du procureur-général à Angers le 2 avril 1811, il devint conseiller à la Cour impériale en 1812. Les électeurs de Saumur l'envoyèrent en 1815 à la Chambre des députés où il se trouvait le plus jeune et devait à ce titre prononcer le discours solennel du Champ de Mai. La faiblesse de sa voix le fit décharger de cet honneur. Décoré à cette époque, il dut attendre par suite des événements l'envoi de son brevet jusqu'en 1835. De 1813 à 1847 Bizard présida soixante fois les Assises sans qu'un seul, dit-on, de ses jugements ait été réformé en Cassation. Son impartialité éprouvée déjà en 1816 et 1817 dans le jugement des bandes armées, le fit même en 1830 dénoncer par le ministère public dans la répression des incendiaires. Lié dès son enfance avec Bodin, il avait entrepris avec lui l'*Histoire d'Anjou* qu'il lui laissa achever mais sans cesser jamais d'envoyer des notes à son vieil ami. Un de ses goûts les plus vifs était dans la culture des fleurs et les *Annales du Comice horticole* d'Angers rendent maintes fois compte des *gains* obtenus par ses semis. Lui-même ne manquait guère à ces séances familières. Il y a lu en 1838 un rapport sur la floraison des Dahlias, inséré au *Bulletin* (p. 116-133). Le catalogue de ses Roses est aussi imprimé et comprend 2 feuilles in-8° (Saumur, Degouy aîné). Au milieu de ses fleurs et de ses livres, la bonne humeur lui restait facile et il s'amusait à des vaudevilles et à des chansons, qu'il rimait sans travail et dont il égayait un petit cercle d'amis. — Il mourut à Angers, le 4 juillet 1848.

Précurseur de l'Ouest et *Maine-et-Loire* du 9 août 1848. — Arch. départ. — *Bulletin du Comice horticole d'Angers.*

Bizay, vill. et chât., c^ne^ d'*Epieds*, à 2,500 mèt. au N. du bourg. — *Bisai* 1115 (*Clypeus Font.*, t. I, p. 64), 1135 (Cart. de Fontev., 575, — Cart. St-Nic., p. 83). — *Le chastel de Bizay* 1589 (Et.-C.). — Le domaine a été morcelé et vendu pièce à pièce — L'antique manoir ruiné a été reconstruit vers 1812; près de l'entrée s'élève une petite chapelle; au S.-O. de la cour, de belles charmilles sur une large esplanade. — Appartenait au xve s. à la noble et puissante famille Sanglier, et à la fin du xvie s. à n. h. Jacq. Lefeuvre, mari d'Anne Ballet, 1589, 1597. — Le château devient quelques années une gentilhommière hérétique aux mains de René Hervé dit le capitaine Baron (1600). — En est sieur René de Bussy, gentilhomme ordinaire de la chambre, 1609, mari de Claude de Brenne, dont le fils Charles a pour parrain le curé de Saix, 8 septembre 1616. Le père est inhumé le 28 juillet 1624 dans le chœur, devant le grand autel d'Epieds; — Michel de Bussy, mari de Renée Bussy, 1644; — vers cette époque un membre de la famille, René, qui prend le titre de Bizay et de la Bardonneau, compte parmi les chefs protestants; — Marc-Ant. de Bussy, fils de Michel, mari de Marie Durson, 1680; — en 1688 René de Lesse, chevalier; — François-Marc-Antoine de Bussy, écuyer, 1708; — François-Louis-Marc-Antoine de Bussy, mari de Louise-Antoinette de Fargeon, qui le 28 décembre 1738 tient sur les fonts à Fontevraud Louise-Marie de France. — La terre a passé par alliance des Bussy à la famille Bernard. — Jacq.-Phil.-Ch.-Bernard Bernard y résidait en 1804, son gendre M. de Lope en 1810, qui après avoir fait restaurer et embellir l'habitation la vendit en 1825. — J'ai entendu affirmer à plusieurs dans le pays que le romancier Charles de Bernard était de cette famille, qu'il y venait maintes fois durant ses études à Poitiers et que des motifs particuliers, qu'on explique, lui auraient fait inventer l'autobiographie de sa fantaisie donnée par les journaux. — Appartient depuis 1865 à M. Couscher, juge au Tribunal de Baugé. — Il y résidait en 1770 une brigade de gabelle dans le village.

Arch. commun. d'Epieds et de Brézé. — Notes Mss. de MM. Couscher et Raimbault.

Bizay, f., c^ne^ de *Martigné-Briand*, dans le village de *Cornu*, ancienne terre et seigneurie relevant des Noyers-Aménart et appartenant en 1539 à Brandelis Foucher, avocat à Saumur, par sa femme D^lle^ Françoise de Fontenay.

Bizay (le), f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*. — *Biziaque* (Et.-M.).

Bizière (la), h., c^ne^ de *Meigné-le-Vicomte*.

Bizière (la), ham., c^ne^ de *Torfou*. — *Le lieu et mét. de la B.* 1539 (C 105).

Bizières (sire *Antoine*), « maître tailleur de pierres », 1617, 1626, était le gendre de Jean Bain, V. *ce nom*.

Bizolaie (la), ham., c^ne^ de *la Cornuaille*. — Simple ferme en 1790, vendue sur Bourmont le 23 fructidor an IV.

Bizolière (la), f., c^ne^ du *Bourg-d'Iré*. — Ancien fief et seigneurie, dépendant de la terre de la Bigeotière et relevant de la Touche-Bureau.

Bizolière (la), vign., c^ne^ d'*Ingrandes*.

Bizolière (la), ham., c^ne^ de *la Pommeraie*. — *Le bordage de la B.* 1337. — *Le lieu, terre, fief, domaine de la B.* 1555, ancien fief et seigneurie avec maison noble et chapelle de la Conception, appartenant dès le xve s. à la famille Gaisdon. René G. vendit la terre le 18 juin 1555 à Et. de Fleurville mais le retrait fut opéré par arrêt du 19 novembre 1567. — Gilles G., mari de Marie de Lancreau, obtint du baron de Montjean l'érection en titre de châtellenie, 23 mars 1644. Sa fille et unique héritière avait épousé dès 1632 Ant. Dubois de la Ferté. Vers 1655 le prince de Holstein, jeune gentilhomme allemand, de résidence pour ses études à Angers, s'était épris éperdument de leur fille Claude Dubois de la Ferté. En revenant de faire sa cour, il s'enfonça avec son cheval dans les sables mouvants entre Chalonnes et le Ponceau et s'y noya. Marie-Françoise d'Andigné de Maineuf, mariée en 1670 à Philippe-Augustin Dubois de la Ferté, avait établi près de son manoir, dans la maison de la Jaunaie, sur la route de Bourgneuf, une espèce d'hôpital qu'elle desservait de ses mains, V. *ci-dessus*, p. 26. Plusieurs femmes de sa maison n'étaient occupées qu'aux distributions des aumônes et des médicaments. — « L'hôtel et

Digitized by Google

maison noble, assez grand, ni bien ni mal bâti, » comprenait à cette époque un corps de logis, avec pavillon, tours, chapelle dans la cour enclose de murs et de fossés, jardins, bois d'ornement, futaies, deux étangs, dont un dans l'enceinte. Le seigneur avait en outre sa chapelle particulière attenant à l'église paroissiale, et autrefois dépendant de la terre de Forges, réunie alors à la Bizolière qui n'en était au XIVe s. qu'un fief secondaire. — En est sieur Philippe-Gabriel Dubois de la F. 1742, — Gabriel-François de Rougé, par héritage d'Armand-Joseph Dubois, 1754; — le comte de Rougé en 1782 qui vend la terre le 22 août à dame Jeanne Ribaud de Lisle. Elle comprenait encore en l'an XI, outre le domaine, 12 métairies, et appartenait en ces derniers temps (1871) à M. de Boissard par son alliance avec Mlle de Villebois. Il ne reste plus trace du château, qu'un ancien puits avec toit du XVIIIe s. et les douves, encore entières vers l'E., à peine apparentes vers S. et vers l'O. — Deux tours carrées le couvraient vers l'O. La chapelle s'élevait au S. du puits. — En dehors, un vaste jardin, dont subsistent encore les murailles écroulées, une belle allée de marronniers, un large étang vers N.-O. dont la chaussée longe un petit chemin perpendiculaire à la route de Bourgneuf. Un autre chemin donnait accès à la Loire sur les limites de Chalonnes et de Montjean au *Port* dit encore *de la Bizolière*.

Arch. de M.-et-L. — Notes Mss. de M. Spal. — Chartrier de la Bizolière, comprenant 12 registres in-fol.

Bizolière (la), f, cne de *Savennières*, transformée en beau château moderne par M. Duboys, premier président de la Cour d'appel d'Orléans.

Blachaie (la), f., cne de *la Potherie*.

Blairie (la), f., cne de *Châtelais*. — Ancien fief et seigneurie, avec « manoir et maison seigneuriale, cour, hébergement, fuie ancienne dans la cour, jardin et chapelle dédiée à St Thomas, le tout enclos de murailles et circuit de douves et fossés anciens pleins d'eau avec ponts » 1631. — Une partie seulement des douves existaient en 1518. La chapelle datait de la fin du XVIe s. Hélie Percault en est seigneur en 1520, Pierre P. 1535, René de Montesson 1605, Jean Lefebvre, sieur de Bouchamp, 1631. Le seigneur avait droit d'armoirie et de sépulture dans l'église. La terre relevait de Châtelais et fut réunie au domaine dès le XVIIe s. C'est aujourd'hui une grosse ferme, dont le logis, quoique ancien, n'offre aucun intérêt. On y aborde sur une large et solide chaussée qui traversait des étangs asséchés; à peine s'il reste apparence des douves.

Blairie (la), mon b., cne de *Denée*, à l'entrée du bourg, vers N. — En est sieur en 1599 Jean Leau, mari de Franç. Garnier, en 1648. René Lemaçon, qui y meurt âgé de 92 ans le 1 décembre 1692, en 1773 n. h Louis-Bonav. Desmazières, capitaine-major de la milice d'Angers.

Blairie (la), ham., cne des *Rosiers*.

Blairie (la), cne de *St-Lambert-des-Levées*. — *La Blairie de Ste-Catherine* 1687, appartenance de l'abbaye St-Florent.

Blairie (la), f., cne de *St-Martin-de-la-Place*, vis-à-vis la mairie. — *La Blairie de St-Martin* XVIIIe s. — Maison du XVIIIe s., enceinte d'une grande cour murée, avec cellier, boulangerie, centre autrefois des domaines de l'abbaye Saint-Florent dans la paroisse.

Blairie (la Grande-), f., cne de *St-Sauveur-de-Flée*. — Appartenait aux Scépeaux, sieurs du Houssay et du Chemin, XVIIe-XVIIIe s.

Blairie (la Petite-), f., cne de *St-Sauveur-de-Flée*. — A Françoise de Juigné, femme de René d'Armaillé, 1583; — Françoise d'Armaillé 1619.

Blaison, canton des Ponts-de-Cé (16 kil.), arrond. d'Angers (22 kil.). — *Fiscus regius qui Blazon nuncupatur* VIe s. (Vit. S. Mauri, ap. Boll., t. II, p. 331). — *In pago Andecavensi villa Blazonis* 874 (Chap. St-J.-B. d'Ang.). — *Blazon* 1066, 1086, *Blazum* 1066, *Blasonum*, *Castrum Blazoni* 1105, 1125, *Blasonium* 1105-1120 (Cartul. St Maur). — *Blazonum* 1156-1182 (2e Cartul. St-Serge, p. 37). — *Blazonium* 1147 (Chron. St-Aubin), 1212 (Chaloché, t. IV, f. 3). — *Ou fé de Blazon* 1260 (Chap. St-J.-B. d'A., t. VI, f. 16, charte française).

Le bourg s'aligne tout le long, à mi-côte, de la rive gauche de la Loire, en couvrant les pentes du terrain jusqu'à la vallée qu'une levée syndicale, dite insubmersible, de Gohier jusqu'à St-Sulpice, protége contre les crues ordinaires, — elle a crevé le 1er octobre 1866 au lieu dit le *chemin Nivelleau*, — et surtout contre les brusques mouvements du lit du fleuve. Au-devant s'étend la grande île boisée de Blaison ou Longue-Ile et l'îlot de Mézangeau, débris d'une forêt riveraine de la Loire, qui les en détacha vers le XIIIe s. en se creusant une boire nouvelle. Vers 1040 elle emporta ainsi toutes les prairies de Blaison, et le seigneur se plaignant au comte, le comte lui répondait : « La Loire me prend plus de pays que le roi de France, *Ligerim fluvium plus sibi terre tollere quam regem Franciæ* » (Cartul. St-Aubin, f. 58). — La route départementale no 14 de Montsoreau à Chantoceaux coupe l'extrémité S.-E. de la commune à 2 kil. du bourg, qui se relie par deux chemins d'intérêt commun à Gohier (1 kil. 1/2), Coutures (4 kil.) et St-Sulpice (3 kil. 1/2), et au chemin de grande communication de Beaulieu à St-Rémy (4 kil. 1/2) par Brissac (8 kil.), qui traverse du S.-O. au N.-E. en se rapprochant à 1 kil. de l'église. — A Port-la-Vallée est établi un bac.

En dépendent les villages ou hameaux de la Hutte (500 mèt., 26 hab.), des Châtaigniers et de Petit-Touchebeuf (1 kil. 1/2, 72 hab.), du Haut-de-Chemant (72 hab.), des Landes et du Rocher (2 kil.), de Bourgneuf (2 kil. 1/4), de l'Aireau (3 kil., 48 hab.), et du Moulin-Viau (3 kil., 82 h.), de la Gervaisière (4 kil., 26 hab.), et de Vemplée (4 kil., 35 hab.), de Port-de-Vallée (3 kil. 20 m., 20 hab.), du Coquereau (500 m., 44 hab.), de Bouhière (3 kil., 28 hab.), de Frédelin (4 kil. 1/2, 41 h.), les châteaux de la Boutonnière, de la Giraudière, de Bois-Brinçon et environ 40 ferm. ou écarts.

Y naissent les petits ruisseaux de la Couagache et de la Serruère. — Un ancien cours d'eau plus important, appelé le Douet, *rivulus qui appellatur Duitus* 1060-1080, naissait au-des-

Digitized by Google

sus des Roches, passait près le bourg, sous un pont de pierre et traversait les paroisses de St-Sulpice et de St-Jean-des-Mauvrets, pour aller se jeter dans la Loire à la tête de l'île des Aireaux. Il n'existe plus, non plus que le ruiss. de Malitourne, né sous Chemant et qui affluait dans le Douet.

Superficie : 1,852 hectares dont 143 hect. en vignes, 222 hect. 15 en bois.

Chef-lieu de perception comprenant Gohier, St-Rémy, St-Sulpice et St-Saturnin. — *Bureau de poste* de Brissac.

Population : 176 feux en 1699. — *190* feux en 1720.—*941* hab. en 1726.—*1,010* hab. en 1793. — *1,142* hab. en 1832. — *1,086* hab. en 1841.— *1,035* hab. en 1851. — *988* hab. en 1861. — *979* hab. en 1872 dont *199* au bourg (75 mén. dans 60 maisons).

Foire créée par arrêt du Conseil d'Etat du 2 mars et lettres-patentes du 17 mars 1762, qui la fixaient au 9 septembre; elle se tient aujourd'hui le premier mardi de ce mois. — *Marchés* tous les mardis. — Ils se tenaient au xve s. le dimanche. — *Assemblée* le dimanche qui suit la St-Vincent (19 juillet).

La mesure spéciale du pays comptait 12 boisseaux au setier pour 13 1/2 des Ponts-de-Cé.

Chanvres, vignobles blancs et rouges, pépinières à la Gervaisière.

Mairie acquise avec ses dépendances en 1845, et reconstruite en 1853 à frais communs avec Gohier, l'*Ecole* y servant aux deux communes. — Près l'église, *Ecole des filles* tenue par les sœurs de St-Charles.

Les *Ecoles* de filles et de garçons, fondées par Sébastien Chauveau, V. *ce nom*, existaient encore en 1730 mais étaient depuis longtemps fermées avant 1789.

L'*Eglise* consacrée à St-Aubin (succursale, 5 nivose an XIII), est un des édifices religieux remarquables de la rive gauche de la Loire (xii-xve s.), classé comme monument historique par arrêté du 5 mars 1851, révoqué le 20 août 1853. Elle forme une croix latine parfaite (36 mèt. sur 10 mèt. 25, et dans les chapelles, 24 mèt. 30 sur 7 mèt. 50), enterrée jusqu'à ces derniers temps de plus de deux mètres en contre-bas du sol extérieur, quoi qu'elle dût être, ce semble, précédée d'un escalier. Une mousse visqueuse et verdâtre avait envahi les murs salpêtrés et le mur de face s'était en partie écroulé, le reste menaçant ruine. Il a fallu reprendre l'œuvre entière et reconstruire absolument le pignon O. où se trouve le portail, reproduit d'ailleurs avec tous les détails, scrupuleusement identiques, de sa décoration antérieure, son rang de sept arcatures et même la fenêtre du xve s., dont la suppression eût violemment transformé l'aspect connu de l'édifice. De même a-t-on fait pour la première travée, qui y attient et pour la nef. Les deux autres, percées de quatre hautes et larges fenêtres ogivales pour la plus grande partie enmurées, n'ont été que restaurées, comme le reste de l'œuvre (1855-1856. — Architecte, Ern. Dainville.) Les voûtes surtout en sont remarquables. L'arc doubleau plat en tiers-point, qui sépare les travées et les tores cylindriques qui s'y entrecroisent retombent sur un abaque étroit porté sur d'étroits chapiteaux à feuilles variées qui couronnent des groupes de deux grosses colonnes et de trois ou cinq colonnettes en avancement sur la nef, avec petites figurines grotesques d'un effet original plaquées sur la décoration supérieure. A l'entrée à gauche un vieux bénitier (xiie s.), creusé dans un bloc de grès carré. Dans les bras du transept, terminé extérieurement par un pignon, avec haute et étroite fenêtre ogivale, autels de Saint-Aubin et de la Vierge, avec copies par M. de Chemellier d'œuvres médiocres et bizarres : *la Fuite en Egypte, l'Epiphanie, la Femme adultère, la Recherche de l'Enfant Jésus*, 1859, et *un St-Michel.* — A gauche s'ouvre le clocher avec voûte inférieure en coupole, la base carrée contreboutée de larges contreforts plats, la partie supérieure refaite au xive s. et percée sur chaque face de doubles baies avec groupe en retrait de colonnettes; — le chœur entouré de 40 belles stalles en vieux bois avec crédences sculptées; — au fond, deux vitraux modernes; entre deux, une *Assomption* moderne éclairée par un effet recherché de lumière. A l'extérieur, dans la base du pignon, plaqué sur toute sa hauteur d'un triple et énorme contrefort, apparaissent trois portes enmurées (xvie s.) qui communiquaient du chœur actuel dans le chœur de la primitive église (xie s.), conservé jusqu'à ces dernières années, mais ruiné, abandonné, soutenu seulement par les racines d'un noyer né sur les décombres et qu'il a fallu absolument raser.

Tout autour s'étendait le *Cimetière.* — En le déblayant vers le chevet, on y a rencontré enterrées plusieurs très-remarquables statues de Saints, dont les débris sont recueillis dans les greniers de la mairie, entre autres, une tête de moine avec capuchon, une autre portant le diadème, une Ste-Catherine, un St-Laurent (xve s.). Le cimetière actuel, acquis à frais communs avec Gohier, par autorisation du 28 décembre 1835, se trouve à 100 mèt. du bourg vers S. en gravissant la *Grande-Rue* vers *St-Sauveur*.

La chapelle de ce nom existe encore sur le faîte le plus élevé, encastrée dans un groupe de masures et transformé par une construction du xviiie s. qui n'y a guère laissé de traces antiques. On ne s'en souvient plus dans le pays, mais le prêtre qui l'a béni de nouveau le 22 avril 1756 savait qu'il consacrait « un reste respectable de l'ancienne église paroissiale. » — Sur la place du porche ancien fut alors inauguré un petit cimetière dont on retrouve de temps en temps les sépultures. Elle fut vendue nat^t le 9 messidor an IV. C'est aujourd'hui une humble ferme.

Le *Presbytère*, acquis par ordonnance du 7 janvier 1824, est un vieux logis avec tourelle pentagonale engagée sur la façade S., belles dépendances et serres renommées dans le pays par une collection d'azalées rares, toutes obtenues de semis.

La villa de Blaison était un fisc royal que traversait la voie antique de St-Jean-des-Mauvrets à

Digitized by Google

Coutures, « le chemin Angevin », comme disent les titres. Une autre sans doute longeait la Loire et a été détruite par les eaux. Le cadastre indique encore « le chemin ancien » de Port-la-Vallée au bourg. — Le roi Clotaire Ier, dans un voyage en Anjou, l'aurait donnée, suivant la Vie de St Maur, à son abbaye vers 560. Les moines, ce qui est certain, y construisirent sur la crête du coteau une église avec paroisse sous le vocable de Saint-Sauveur, mais sans pouvoir empêcher la construction sur la pente et plus près du fleuve, pendant les désordres des guerres qui détruisirent même l'abbaye, d'un château-fort (*castrum*), où s'établit un des plus puissants feudataires du comte, et autour du château un bourg. Foulques Nerra y fonda une nouvelle église dédiée à St-Aubin, qu'il dota de cinq grosses cloches et y institua un chapitre de quatre chanoines et dix chapelains. De plus il fit déplacer le service paroissial, que le curé de St-Sauveur, abandonnant son église, vint dès lors célébrer dans l'église collégiale du château (1020). D'autre côté le Chapitre de St-Lézin, plus tard de St-Jean-Baptiste d'Angers, avait reçu du roi Charles le Chauve et des seigneurs de Blaison un important domaine détaché de la villa antique et qui leur attribuait d'importants priviléges, V. *Bois-Brinçon*.

Le Chapitre habita d'abord en commun sur une place, qui avait encore au XVIIe s. conservé le nom de Maugarnie. Elle composait tout son domaine avec l'église et le cimetière. Le seigneur en était le premier chanoine et le jour de son installation il assistait à l'office, botté, éperonné, ceint du glaive, avec le surplis, et jusqu'à la Révolution s'intitulait doyen du Chapitre, avec droit absolu de présentation et de nomination des chanoines et de la plupart des chapelles, au nombre environ de vingt, dont les chapelains ne résidaient point, « étrange désordre! » dit le moine Roger.

La *cure* était à la présentation du seigneur, à la collation de l'évêque. — Jean *Boursier*, curé en 1460, renonça au profit du Chapitre St-Jean-B. d'Angers, seigneur de Bois-Brinçon, à toute dîme, s'obligeant à donner une fois par an à dîner au doyen avec ses domestiques et à lui tenir l'étrier au départ; en revanche le Chapitre devait servir une rente de 12 setiers de seigle, 2 d'orge, 6 boisseaux de pois, 6 de fèves, 12 d'avoine et 3 pipes de vin. — *Curés :* Guy *Volant*, 1461. — Olivier de *Goulaines*, 1498, qui permute en 1500 avec le suivant. — Jacq. *de La Haie*, précédemment curé de Martigné-Briant, 1500, † en août 1524. — Ant. *de Charnacé*, 1531. — Gilles *d'Aubigné*, 1543. — Jean *Moron*, 1544. — Philippe *d'Aubigné*, 1545. — Ant. *Boileau*, 1575, 1586. — Math. *Barbereau*, 1597, 1630. Il est inhumé le 22 avril 1641. — François *Baudriller*, octobre 1634, † le 28 octobre 1661. — Math. *Guyet*, avril 1662, † le 27 mai 1700, âgé de 77 ans. — .... *Sigougne*, 30 août 1700. — Louis *de Brossard*, 18 octobre 1701, † le 12 novembre 1706, âgé de 57 ans. — T. *Delavigne*, décembre 1706. — Laurent *Gontard*, août 1707, † le 17 novembre 1722. — .... *Lecomte*, 16 février 1723-novembre 1732. — Guill. *Labbé*, curé de St-Sauveur de Dinan, prend possession le 27 novembre 1732. — J.-R. *Pelletier*, 29 novembre 1747, † le 23 décembre 1776, âgé de 55 ans. Il avait fait en partie réédifier le clocher en 1754. — Joseph *Vallée*, 5 janvier 1777, † le 28 décembre 1782, âgé de 56 ans. — F. *Follenfant*, 4 février 1783-mars 1787. — *Delanoue*, 25 mars 1787, † le 19 mars 1790, âgé de 29 ans. — .... *Meignan*, 29 avril 1790 jusqu'au 9 juin 1791. Il refusa le serment, émigra en Angleterre, revint ensuite à Blaison jusqu'en 1816 qu'il s'en alla curé à Segré, où il est mort. — *Herbert*, juin 1791-novembre 1792.

La Bohalle, sur la rive droite, dont le ressort faisait partie de la paroisse jusqu'à la fin du XVIIe s., en resta, jusqu'à la Révolution, fillette ou succursale.

La famille puissante qui pendant trois siècles a porté le nom du fief et honoré les lettres, les armes et l'Eglise, apparaît avec Thibault de Blaison, qui assiste à la consécration de la Trinité de Vendôme en 1047, et les deux frères, ses fils sans doute, Eudes et Jean de Blaison. En 1097 ce dernier est prisonnier de Guillaume le Roux, roi d'Angleterre. Le comte Foulques en 1125 le qualifie de proconsul (Cartul. St-Maur, ch. LIII). — Quelques années plus tard son fils Thibault se mettait à la tête de la ligue des seigneurs de Thouars, de Parthenay, de Sablé et d'Amboise contre Geoffroy le Bel. Le château de Blaison, attaqué le premier, comme l'ennemi le plus voisin qui coupait la Loire et les routes de terre, fut pris et brûlé (1130). Il était de nouveau réemparé et fut de nouveau détruit par le comte en 1147. Réédifié au XIIIe s. sur un emplacement nouveau, les Anglais le ruinèrent vers 1323. — On y reconnaît encore la motte arrondie qui portait le château primitif en bois entouré de palissades et même aujourd'hui de ses fossés; — tout à côté vers N., l'enceinte de larges douves, sur lesquelles surplombent d'énormes pans de murs délabrés de la seconde forteresse; — à l'intérieur, debout sur la base de cette construction antique le manoir du XVIe s. avec croisées à meneaux de pierre et lucarnes carrées à toits fleuronnés, la face vers S. entièrement et tout récemment reconstruite, le tout encastré dans les ruines d'un château intermédiaire du XVe s. avec demi-tours rondes chargées de lierre, dont deux en avancement encadrent un portail, autrefois avec pont-levis, donnant dans un couloir écroulé que borde un double logis à trois étages; — derrière, la cour, défendue par des tourelles, dont une a conservé sa base à demi-inclinée. V. un dessin dans Berthe, Mss. 920, t. II, p. 60 et Mss. 919, t. II, p. 55.

Le fils de Thibault de Blaison, le trouvère, fut le dernier des aînés de sa maison. A sa mort, on voit quelque temps la terre aux mains du comte d'Anjou, Charles, qui la rendit en 1260, « après moult de paroles », au neveu de Thibault, Robert de Bonmez. Elle passe dès lors par alliance à Jean, comte de Roucy, mari de Marguerite de Bonmez, dont la fille l'apporta aux Montmorency-Laval. Guy de Laval rend aveu en 1405 au château de Saumur de « sa motte « douée de Blaizon, en laquelle on tient commu-

Digitized by Google

« nément que souloit avoir chastel, lequel fut des-« truict et abattu par la fortune des guerres, en « lequel je entens édiffier, dit-il, comme mon « droit appartient.... Et chacun de mes hommes « d'environ Blaizon et d'environ Gohier doivent « venir à mes chasses...; et doivent fournir de sen-« tines sur Loyre et des gens pour garder que les « grosses bêtes ne s'en aillent par Loyre; et s'il « avenoit que ung sanglier eschapasse par leur « négligence, ilz me rendront un porc gras, et si « le cerf eschappoit, ils me rendroient un bœuf « gras et doit avoir chascun de mes dits hommes « deux deniers par jour ». — La garenne seigneuriale s'étendait sur trois lieues de large, de la Loire à Saulgé. — Gilles de Retz, le terrible massacreur d'enfants, vendit la seigneurie vers 1430 à Guillaume, seigneur de la Jumellière et de Martigné-Briand. Lépard de la Jumellière, mari de Catherine de Laval, la possédait en 1479-1485, et après lui successivement par acquêt la famille de Goulaine XVIe s., haut et puissant messire Jean de Carné 1598, chevalier de l'ordre, gentilhomme ordinaire de la chambre, Claude de Marbœuf, premier président au Parlement de Bretagne, 1639, 1650, Guill. de Marbœuf 1670, 1681, Claude-Toussaint Marot, comte de la Garraie, 1696, 1753, Jean-Bapt.-Claude de Bruc, comte de Bruc et de Broon, 1755, en faveur de qui la terre fut érigée par lettres-patentes de 1762 en baronnie, titre qu'elle avait porté de fait « de toute ancienneté », dit l'aveu de 1781. Un dernier contrat du 5 avril 1769 en fit la propriété de la famille Petit de la Pichonnière. Le château depuis si longtemps ruiné, conservait encore ses prisons, un beau parc entouré de douves et fossés, et un bâtiment spécial dit *le Palais* où se tenait la juridiction contentieuse et criminelle, — il porte encore les débris de sa girouette avec la devise : *Justitia et Pax*, — et une gruerie des Eaux-et-Forêts autorisée par les lettres de 1762. — La « maison de maître ou ci-devant château, » vendue natt le 8 thermidor an IV sur les héritiers de Raoul-René Petit de Blaison fut rachetée par sa veuve Adélaïde Louet, avec la closerie de l'Acquit, l'île Mésangeau (20 boisselées), l'île Chabossière attenant à la levée (190 boisselées), le fond du lit de la petite rivière de Loire, de la tête à la queue de l'île de Blaison, 70 boisselées de luisettes et 40 de pâtures, protégées par une turcie tant de tuffeau que de terre de 600 toises de long, et dans l'île de Blaison, dite forêt de Longue-Ile, un pavillon avec écurie, étable, jardins, pâtures.

Les principaux fiefs mouvants de la baronnie étaient dans la paroisse de Blaison, Vemplée, la Rabatrie, la Giraudière, Raindron, Chemant, la Harielle, le Lys, la Barbairie, Beauvais, la Perchardière; — la châtellenie de Chemellier, réunie dès les premiers temps au domaine; — en Gohier, le Verger, Cursay, Bancelin, les Jeauneaux; — en Mozé la seigneurie de la paroisse, la Crossonnière, le Bois-Garreau; — en Coutures, Bois-Mozé et le Breil; — en St-Jean-des-Mauvrets, les Granges et Montjean; — en St-Sulpice, le fief Raguideau; — partie enfin de la paroisse et le prieuré-cure de Chavagnes-les-Eaux. — Dans « la ville », quatre bouchers jurés tenaient leur étau et servaient au prévôt seigneurial certaines redevances de viande et d'argent, en retour desquelles cet officier était tenu de leur donner, le dimanche avant le Carême, à chaque boucher, un petit maillet de bois et une aiguille enfilée de fil noir.

En 1755 des amis qui se réunissaient tous les mois, Duvau, Laroche, Chaunier, Priou, Breau, surtout Malécot jeune, notaire royal et procureur fiscal de la baronnie, et Malécot aîné, ingénieur-géographe du roi, en dernier lieu conseiller en l'Election de Châteaugontier, organisèrent par manière de badinage, une société sous le titre des *Thesmophories de Blaison*, qui bientôt prise au sérieux entra en relations avec les Bureaux officiels d'agriculture, les Sociétés étrangères, les journaux. Elle signalait à l'attention publique chaque mois, par des programmes imprimés, des questions d'agriculture pratique et d'économie politique, que traitait ensuite et discutait chacun des associés (1776-1777). — J'ai raconté cette curieuse tentative, qui ne dura guères, dans la *Revue d'Anjou*. — La paroisse, remarquable par le grand nombre des octogénaires et des nonagénaires mentionnés sur ses registres, eut à subir pourtant en 1779 une très-forte épidémie. — On y compta 60 décès, dont 44 de dyssenterie.

Elle dépendait de l'Election de Saumur, du District de Doué en 1788, d'Angers en 1790, du Grenier à sel de Brissac et était encore en 1790 le centre d'une conférence qui comprenait Coutures, Chacé et Gohier.

Maires : François *Breau*, agent municipal an IV, maire le 9 thermidor an VIII, démissionnaire. — Olivier-Louis-Marie *Baron*, 1er frimaire an IX, démissionnaire en 1811. — Jean-Guy-René *Petit de Chemellier*, 4 septembre 1811. — René-Pierre *Piet*, notaire, élu le 15 juin 1815. — P. *de Chemellier*, réintégré le 12 juillet 1815-1831. — André *Joubert*, 14 février 1832, démissionnaire en janvier 1835, et, sur le refus de Vincent *Priou*, nommé le 31 janvier 1835, continué le 10 mars 1835, démissionnaire de nouveau en mai 1838. — Louis-Aristide *Malécot*, 2 août 1838, démissionnaire le 2 août 1846. — P. *de Chemellier*, 1846-1848. — Pierre *Daudée*, élu le 17 avril 1848, démissionnaire le 21 mars 1851. — Prosper *Cochaux*, élu le 28 avril 1851. — P. *de Chemellier*, nommé le 9, installé le 26 juillet 1852. — *Malécot*, 1871.

Arch. de M.-et-L. C 190, 198, 201; E 702; G Chap. St-Jean-B. et de Blaison et Cures.—Arch. comm. Ét.-C.—Bibl. d'Ang., *Cart. St-Aubin*, fol. 39 et 58. — *Chroniq. des égl d'Anjou*, p. 36. — Roger, p. 160. — Pour les localités, voir leur article, notamment *Chemant*, *Raindron*, *la Giraudière*, *la Boutonnière*, *Vemplée*, etc.

Blaison (*Maurice* de), de la famille des seigneurs de Blaison, fut nommé évêque de Nantes vers 1185 et assistait à Tours en 1187 à une réunion des évêques du diocèse, en 1188 à l'assemblée du Mans où fut décrétée par le roi Henri d'Angleterre la subvention pour la croisade. Il accompagna en 1189 le roi Richard dans son voyage de Normandie. L'année suivante il était présent à la fondation du Perray près Angers. Le 29 novembre 1198 il fut promu à l'évêché de Poitiers et les

Digitized by Google

bulles lui donnent le titre de Poitevin, sans doute à cause des diverses seigneuries poitevines qu'il possédait dans son nouvel évêché. A la prière de son neveu Thibault, il fonda à Mirebeau une collégiale où il fut enterré vers 1215. Le nécrologe de Fontevraud, qui assigne sa mort au 6 mars, le dit issu de race royale. — Sa sœur Mathilde était comtesse de Narbonne.

Gall. christ. t. II, p. 1181; t. III, f. 891. — Hauréau, p. 818. — Innocent III, *Lettres*, p. 284 de l'édit. de Baluze. — Pocq. de Liv., *Illustres*, Mss. — Roger, p. 288.

Blaison (*Thibault*), neveu du précédent, chevalier banneret, prête en 1206 et renouvelle en 1214 l'engagement de faire respecter la trêve conclue entre Philippe-Auguste et le roi d'Angleterre. Il avait pris part en 1212 à la croisade contre les Maures. En 1222 il assiste aux obsèques de G. des Roches. En juin 1228 il figure, comme un des deux arbitres désignés par St Louis pour juger les infractions aux trêves jurées avec le roi d'Angleterre. En 1229 le roi lui concède des foires à Mirebeau. On le voit en mars de la même année avec le titre de sénéchal du Poitou. Il était mort avant la fin de l'année. Son nom s'est conservé et a pris place dans l'histoire littéraire de la France par le souvenir de 15 ou 20 chansonnettes ou *Pastourelles*, précieusement recueillies. On y trouve les premières amours de Robin et Marotte si longtemps populaires en Anjou et qu'on y chantait encore au xve s. Le succès de ces poésies amoureuses le fit traduire ou imiter par les troubadours, et c'est à quoi l'on n'a pas songé quand Raynouard et d'autres en Anjou font parler en langue limousine notre trouvère des rives angevines de la Loire. — Sa veuve, Valence, s'engagea en décembre 1229 par-devant le roi à ne pas se remarier sans son consentement. Son sceau la représente debout, en robe et manteau étroit, tenant les deux mains à son vêtement et accostée de deux fleurs de lys et d'arabesques. — Le sceau de leur fils Thibault porte bandé de six pièces, l'écu accosté aussi des deux fleurs de lys.

Hist. litt. de la France, t. XXIII, p. 764. — Raynouard, *Choix de poésies orig. des troubadours*, t. II, p. 230. — Millot, *Hist. litt. des troubadours*, t. III, p. 275.—Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 147, 367, 368. — Laborde, *Essai sur la musique*, t. II. — *Soc. d'agric. d'Angers*, 2e série, t. V, p. 44.—*Invent. des sceaux des Arch. nat.*, n°s 1443-1444. — Teulet, *Layettes du Trés. des Ch.*, t. I, p. 120: t. II, p. 62, 102, 141, 165.—Tarbé, *Les Chansonniers de Champagne*, p. XIX. — *Annuaire de la Société de l'histoire de France*, 1870, art. de M. Longnon. — Bibl. nat. Mss. *anc. fonds franç.*, 844, 846, 847, etc.

Blaitière (la), f., c^ne de *Chanzeaux*, domaine de la cure, vendu nat^t le 12 thermidor an IV.

Blaitrie (la), cl., c^ne de *Chemillé*, ancienne dépendance de l'Université d'Angers et au xviiie s de la chapelle de Racappé desservie en l'église St-Léonard de Chemillé.

Blamerie (la), f., c^ne de *la Potherie*. — *La Grande-Bl.* 1748 (Et.-C.).

Blancfleur, f, c^ne de *la Potherie*.

Blanchaie (la), cl. et m^ins à vent, c^ne d'*Angers*, en Reculée, dans le fief de Querqueuil (C 130).

Blanchaie (la), f., c^ne de *Brain-sur-Longuenée*. — Appartenait en 1539 à René de Juigné.

Blanchaie (la), f., c^ne de *Loiré*.

Blanchaie (la), c^ne de *la Potherie*, domaine et métairie vendus en 1608 par François Duboys, écuyer, et autres cohéritiers de Renée de Boisjourdan à François Rousseau, sieur du Perrin, et à Françoise de Coisnes.

Blanchaie (la), c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*, château relevant de Champiré-d'Orvaux. — En est sieur Jean de Chazé 1424; — Robert de Chazé 1537, qui rend aveu en 1545 pour « sa maison seigneuriale clouse à murailles avecques les granges et maisons anciennes »; — sa veuve Jeanne Crespin 1547, 1555; — Jean-Bapt. d'Andigné 1594, par son mariage en 1587 avec Marie de Chazé; — René d'Andigné de Ribou, † le 17 août 1658, âgé de 38 ans. — Le domaine fut vendu nat^t sur Guy-René-Charles d'Andigné le 16 brumaire an V avec les closeries du Chêneau-Blanc, des Châteliers et le moulin Basset, mais la vente fut annulée.

En 1583 le seigneur avait acquis du prieur de Ste-Gemmes les fief et seigneurie de la paroisse, en échange de la closerie de la Poissonnerie. En avril 1747, la terre fut érigée en comté avec celle de Ste-Gemmes-d'Andigné.

Le château actuel comprend deux grands corps de bâtiments se rencontrant à angle droit, le plus grand encadré entre deux corps de logis carrés à hauts toits tronqués, avec couronnements en fonte. La principale façade regarde la rivière qui borde tout auprès la pelouse et que deux petits ponts y traversent.—L'édifice dont certaines parties de murs gardent, dit-on, d'anciennes baies bouchées des xve et xvie s., a été à maintes reprises transformé par d'importantes restaurations dont la plus récente lui donne l'aspect des grands hôtels du xviiie s. — Tout l'espace entre la route est divisé en prairies où s'élèvent diverses fermes, servitudes et dépendances et qu'entourent de belles plantations avec un immense parc. 800 hectares dépendent du domaine, partagé par moitié entre M. le comte et M. le marquis d'Andigné.

La chapelle seigneuriale, dédiée à St Claude, attient à l'aile orientale. Un décret épiscopal du 4 juillet 1765 y avait réuni, après la mort des titulaires, les chapelles de la Masure, de la Baudouinaie et de l'Aumônerie de Segré. Elle fut consacrée le 31 août 1536 par l'évêque de Rouanne et fondée par Robert de Chazé et Jeanne Crespin. Les armes de cette dernière : *d'azur au chevron d'or accompagné de trois pommes de pin d'or*, s'y voient encore dans l'angle d'un très-curieux retable en pierre calcaire, représentant en forte saillie *le Christ entre les deux larrons;* des anges recueillent le sang divin; au pied de la Croix figurent les saintes femmes; derrière, des soldats armés; à droite et à gauche, quatre cavaliers; à gauche, agenouillé sur un prie-Dieu, un chevalier, vêtu de sa cotte d'armes; derrière lui, un abbé crossé; à droite, de même agenouillée, une dame; accostée du Saint, son patron. L'œuvre entière était peinte et a été récemment restaurée, ainsi que la chapelle, dont le fond est éclairé par une fenêtre à joli meneau tréflé. Des vitraux modernes de Fialeix y reproduisent, d'après les fragments recueillis, le vitrail ancien représentant diverses scènes de la Passion et de la Résurrec-

Digitized by Google

tion; au bas le seigneur et sa dame agenouillés; aux compartiments de la voûte sont peintes les alliances armoriées des d'Andigné et le blason de la famille aux trois alérions; vers l'entrée, une belle tribune avec panneaux sculptés provenant d'anciens meubles.

Dans une prairie voisine existent trois pierres levées ou peulvans.

Arch. de M.-et-L. E 1255-1283. — Arch. comm. de Ste-Gemmes. — Arch. de la famille d'Andigné. — *Répert. Arch.*, 1866, p. 135.

Blanchard, ham., c^ne de *Bégrolle*.

Blanchard (*Claude*), né à Angers le 16 mai 1742, fit en 1768 et 1769 les campagnes de Corse en qualité de commissaire des guerres, et suivit comme commissaire principal en 1780 le général Rochambeau en Amérique. En 1789 il remplissait les fonctions de commissaire ordonnateur à Arras où il fut élu au commandement de la garde nationale, puis député à l'Assemblée législative Nommé grand juge militaire le 1er octobre 1791, il fut destitué quelque temps avant la chute de Robespierre et réintégré après le 9 thermidor. Ses talents administratifs et son expérience le firent adjoindre au ministre de la guerre, puis envoyer comme commissaire ordonnateur en chef à l'armée de Sambre-et-Meuse, puis à celle de l'intérieur, ensuite attacher à la 1re division militaire et en dernier lieu à l'hôtel des Invalides où il est mort le 11 mai 1803.

Blanchard (*Pierre*), né au bourg des Gardes en 1779. apprit ce qu'on enseigne aux écoles de village d'un tisserand de son métier, maître d'école à ses heures, qui, à bout de son enseignement, le prit comme apprenti pour la fabrique de Cholet. La guerre de Vendée chassa Blanchard tout enfant encore de son pays. Il vint avec son père se réfugier à Angers où il était parvenu après quelques années à entrer comme contre-maître dans une des plus fortes manufactures de la ville. Il se pourvut alors de quelques livres, la *Grammaire* de Wailly, les *Lettres à Emilie*, les *Fables* de Lafontaine, et se laissa prendre au goût des vers. Bientôt après il quittait la fabrique pour ouvrir un petit cabaret et ses chansons couraient les ateliers. Deux ou trois pièces publiées par un journal l'ayant fait prendre à partie par la critique, il réunit courageusement toutes ses fables et en fit un volume qu'il publia (décembre 1835, in-12 de 300 p., Angers, Launay-Gagnot) avec une préface biographique, où il raconte son ignorance, sa vie de travail, son désir de bien faire, en présentant ses poésies pour ce qu'elles valent. Ses chansons sont restées inédites. Il est mort le 27 décembre 1836 d'attaques de goutte qui le tourmentaient depuis vingt ans. Une demi-heure avant l'agonie il dictait encore à son neveu des couplets joyeux :

Il faut enfin que la lampe s'éteigne,
Bonsoir, mes amis, bonsoir.

Quelques jours après paraissait, avec un portrait de l'auteur, une seconde édition de ses *Fables*. — Blanchard a de plus composé un vaudeville en un acte, *le Cabaret*, qui fut représenté à Angers en 1828, mais qui n'a pas été imprimé. Le manuscrit autographe en existe aux Archives départementales. — Son portrait, par René Cadeau, d'Angers, figurait à l'exposition du Mans en 1836 et a inspiré des *Stances* à un auteur des Sables-d'Olonne, A. Thévenot, publiées dans ses *Fragments littéraires sur les tableaux* [de cette exposition] *offrant une pensée morale* (Monnoyer, le Mans).

Préface en tête des *Fables*. — Berthe, Mss. 920, t. II, p. 80 et 1069, p. 7. — *Maine-et-Loire* du 17 mars 1836.

Blanchardale (la), f., c^ne de *Chazé-s.-A.*

Blanchard de Pégon (*Henri*), né à Angers, receveur des tailles à Angers, allié aux Baudard de Vaudésir et mari de Geneviève-Dominique Du Fay, fut admis dans la Société des Botanophiles le 7 août 1778. — Il était ruiné en 1789. — Le catalogue de sa bibliothèque, en vente à Angers en 1792, est imprimé. Elle fut acquise tout entière par la ville.

Blancharderie (la), f., c^ne de *Lasse*.

Blanchardière (la), ruiss. né près le bourg de *la Jubaudière*, sur le chemin d'Andrezé, coule du S.-E. au N.-O., passe au Ménil, c^ne de la Jubaudière, à la Grande-Blanchardière en Jallais et se jette sous ce ham. dans l'Evre; — 3,500 m.

Blanchardière (la), f., c^ne d'*Auverse*, ancienne châtellenie dont relevait la seigneurie des paroisses d'Auverse et du Guédéniau et le patronage de la cure d'Auverse et qui apporta ces priviléges à la terre du Fresne, dont les seigneurs lui sont communs à partir du xve s. — Baudouin de Tucé, sieur de la B., légua le 20 janvier 1507 (N. S.) à la cure d'Auverse une rente de 3 boisseaux de froment pour le pain bénit. — Du château dépendaient encore à la fin du xviiie s. des landes de 14 à 15,000 arpents, relevant de Baugé, avec chênaies, taillis, étang, excellents pacages dont les riverains jouissaient pour une modique redevance. C'est aujourd'hui un vieux logis du xvie s., à toits aigus, à charpentes multipliées, à larges croisées avec meneaux de pierre, cheminées gigantesques, salles immenses, tour d'escalier en saillie, lucarnes à panneaux sculptés, les vieilles tours ruinées depuis longtemps. — Non loin se reconnaît le petit espace circulaire, entouré d'assez larges fossés vers S., emplacement du donjon primitif — Sous la chapelle, consacrée à St Roch ou suivant des traditions à Ste Catherine de la Roche, et qui a été détruite pendant les guerres de religion, dit-on, subsiste une crypte en croix, voûtée, que la population prétend recéler d'introuvables trésors.

Arch. de M.-et-L. E 596.—Note Mss. de M. l'abbé Allard.

Blanchardière (la), ham., c^ne de *Botz*.

Blanchardière (la), f., c^ne de *Bouzillé*.

Blanchardière (la), ham., c^ne de *Chemellier*. — En est s^r n. h. Jacq. Gourreau, mari de Franç. Pescherard, 1607. — Tout près, à 100 m. des premières maisons, se trouve, au sommet d'une haute butte, la chapelle dite de Montaigu, V. *ce mot*, quoique le village en soit distant de plus d'un kilomètre.

Blanchardière (la), h., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Blanchardière (la), f., c^ne de *Choiet*.

Blanchardière (la), cl., c^ne de *Durtal*, ap-

Digitized by Google

partenait en 1754 à Pierre Lemotheux, vicaire du Lion-d'Angers, par héritage de Louis Desnos, curé de Grez-Neuville, en 1790 à Jean Guillemot-Villebiot. — Elle relevait d'Auvers.

Blanchardière (la), c^ne de *Montrevault*, annexe au XVIIIe s. de la Roche-Vételé.

Blanchardière (la), f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauges*, bâtie depuis 1835.

Blanchardière (la), f., c^ne de *Saulgé-l'Hôpital*, ancienne dépendance de la terre des Brosses-Marquet, vendue nat^t sur Goulet de La Ferronnaye le 9 messidor an IV.

Blanchardière (la), f., c^ne du *Tremblay*; — donne son nom au ruisseau qui, né à l'E. et tout près du bourg, coule du S. au N. et se jette dans la Verzée un peu au-dessus du moulin Colin; — 900 mèt. de cours.

Blanchardière (la Grande-), cl., c^ne d'*Angers*.

Blanchardière (la Grande-), ham., c^ne de *Jallais*. — *Le lieu et mét. de la B.* 1539. — *La Gr.-Bl.-Prieur* 1564, 1619. — Relevait de Piédouault et appartenait à la famille Gourreau, qui était tenue d'une rente au prieur de la Blouère — Jacques Gourreau, avocat du roi au Parlement de Bretagne, et Françoise de Charnières, sa femme, l'avaient aliéné le 18 mars 1570 à Urbain Lebouvier, sieur de Gaigné, avocat, mais avec faculté de réméré, qui fut exercée.

Blanchardière (la Petite-), cl., c^ne d'*Angers*.

Blanchardière (la Petite-), f., c^ne de *Jallais*.

Blanchardières (les), f., c^ne de *Beaufort*. — *Les Hautes-B.*, mét., dans les paroisses de Beaufort, Fontaine-Milon et Brion, vendue nat^t le 17 floréal an VI sur Legros de Princé.

Blanche (la), f., c^ne de *Gonnord*.

Blanche (*Julien*), fut reçu docteur-médecin en l'Université d'Angers le 19 novembre 1603. — Il avait épousé le 23 juin de la même année Claude Giffard. — Il résidait accidentellement à Saumur en 1609 quand son fils Julien y naquit le 23 janvier. Tous ses autres enfants François (30 mars 1613), Guy (29 novembre 1616), René (31 mars 1617), Pierre (10 novembre 1619), Julien (9 juillet 1629), sont originaires d'Angers, où il avait son logis rue du Port-Ligny et où il meurt le 2 août 1648, inhumé le même jour aux Cordeliers.

Blanche d'Anjou, sœur, suivant une chronique anonyme, de Geoffroy Grisegonelle, sa fille, d'après Raoul Glaber et les chroniques angevines, n'est, d'après M. Mabille, qu'un personnage imaginaire. Nous avons admis ci-dessus, p. 2 (corriger la date 968 par 986) et nous croyons encore vraisemblable qu'on peut la confondre avec Adèle d'Arles ou de Provence.

Mabille, *Introd. aux Chron. d'Anjou*, p. LXXII, et dans la nouvelle édition de D. Valasète, *Notes*, p. 157.

Blanche d'Anjou, fille naturelle du roi René, l'aînée des trois enfants naturels qu'il légitima, épousa en 1467 Bertrand de Beauvau (V. *ce nom*), sieur de Pressigny, capitaine du château d'Angers, et mourut jeune, le 16 avril 1470. Elle est enterrée à Aix dans l'église des Grands-Carmes, sous le grand autel. Sa statue portait un surcot sur sa cotte hardie, mi-partie blasonné d'Anjou et de Beauvau, avec son écusson à la naissance de la pyramide qui couronnait l'arcade du tombeau. — L'inscription en est conservée aujourd'hui dans le cloître roman de la cathédrale d'Aix.

Millin, *Voyage dans le Midi*, pl. 43, n° 2, t. II, p. 296. — Quatrebarbes, *Vie de René*, p. CXXI. — Bouche, *Hist. de Prov.*, t. II, p. 480.—*Rev. des Soc. sav.*, 1867, p. 327.

Blanche-Noue (la), ham., c^ne de *St-Crépin*. — *La Blanchenon*, — *l'Etang de Planchereau* (Cass.). — *Blanchereau*, — *Etang de B.* (Et.-M. et Brout.). — V. *Etang de Bl.* (l').

Blancherale (la), quartier d'*Angers*, au sortir de la ville vers S.-O., avec chantier, port, abreuvoir, bains publics en été. — V. *Blanchaie* (la).

Blancherale (la Petite-), cl., c^ne d'*Angers*, — y demeure et y voit naître de nombreux enfants n. h. Pierre de Moucault, premier brigadier des gardes de M. d'Harcourt, 1664-1675.

Blanchère (la), f., c^ne de *Sceaux*.

Blancherie (la), f., c^ne de *la Pommeraie*.

Blanches (les), f., c^ne de *St-Georges-du-Bois*. — *Le lieu, le canton, le village des B.* 1761, 1774 (Et.-C.).

Blanches (les), f., c^ne de *Vern*.

Blanchet, f., c^ne de *Beaupréau*. — *Blanchette* (Cass.); — donne son nom au ruisseau, né sur la commune, qui coule du N.-E. au S.-E. et se jette dans celui de Launay-Boisseau, près la traverse du chemin de grande communication de Beaupréau au Pin; — 1,000 mèt. de cours.

Blanchet, m^in, c^ne de *Dénezé-sous-Doué*. — *Le moulin Blanchet* 1443 (E 520).

Blanchetière (la), ham., c^ne de *Bouillé-M.*

Blanchetière (la), ham., c^ne de *Luigné*. — En est s^r n. h. Ph. Lemaire, 1629, J. Joly 1705.

Blanchetière (la), ham., c^ne de *St-Christophe-la-Couperie*. — En 1701 en est dame Marguerite d'Andigné (Et.-C.).

Blanchetière (la), ham., c^ne de *St-Laurent-des-Autels*.

Blanchetières (les), f., c^ne de *Bocé*.

Blanchetterie (la), f., c^ne d'*Etriché*.

Blanchirie (la), f., c^ne de *Vezins*.

Blanchisserie (la), cl., d'*Angers*.

Blanchisserie (la), ham., c^ne de *Denée*.

Blanchisserie (la), ham., c^ne de *Doué*, avec m^in à eau. — M. de Contades y a fait construire en 1860 une minoterie mue par l'eau et par la vapeur. — Il s'y tient de temps immémorial une *assemblée* fréquentée, le jour de l'Ascension.

Blanchisserie (la), h., c^ne de *la Jubaud*.

Blanchisserie (la), f., c^ne de *la Séguinière*. — *Beaumanoir* (Cad.).

Blanconardière (la). — V. *Brosse-Aubry*.

Bland (*Pierre* de), peintre, natif d'Anvers, vivait à Douces en 1608. Il y signe le 9 juillet un acte de baptême qui l'appelle *Leblanc*.

Blandeau (*Jean*), « maître tailleur de pierre » au Puy-Notre-Dame, 1618, y meurt, âgé de 80 ans, le 14 mars 1653. Sa signature indique la main d'un artiste.

Blandeaux, f., c^ne de *Mouliherne*.

Blandeaux (les Bas-), f., c^ne de *Morannes*.

Blandellerie (la), f., c^ne de *la Cornuaille*.

Blandellerie (la), f., c^ne de *St-Michel-et-Ch.*

Digitized by Google

Blandellière (la), f., c^ne de *Landemont*.

Blandinière (la), cl., c^ne de *Breil*, dépendance du temporel de la chapelle Ste-Catherine, vendue nat^t le 4 mars 1791.

Blandinière (la), ham., c^ne de *Broc*.

Blandinière (la), f., c^ne de *Drain*.

Blandinière (la), f., c^ne de *Feneu*.

Blandinière (la), ham., c^ne de *Freigné;* — donne son nom à un ruiss. qui naît à l'extrémité E. de la commune, coule de l'E. à l'O., passe près la Rigolière, puis sous la route nationale d'Alençon, près la Feuvraie, à la Biotière, s'incline vers S.-O. vis-à-vis la Baltière et se jette dans le Croissel entre les Gerbaudières et la Blandinière; —6,000 m.

Blandinière (la), f., c^ne du *Fuilet*.

Blandinière (la), f., c^ne de *Sceaux*.

Blandinière (la), f., c^ne de *Thorigné*, ancien domaine de la cure.

Blandinière (la), f., c^ne de *Vauchrétien*, dépendance d'une chapelle de son nom.

Blandinière (la), f., c^ne de *Verrie*.

Blandouet, f., c^ne de *Vern*. — En est sieur n. h. Pierre Lambert 1400, en 1643 Julien du Mur, mari de Jeanne de Mergot, — en 1685 René du Mur, écuyer; — en 1715 Nicolas-Franç. du Brosset, écuyer, veuf de Marie Hiron, qui épouse à Huillé le 17 juin 1727 Marie-Anne de Montplacé.

Blandrate (*Jacquemin* de), « physicien » ou médecin de René d'Anjou et de la reine de Sicile, touchait sur les recettes de la ville d'Angers une certaine somme, 16 ou 20 écus d'or, « pour paier « le louage de la maison où il demeure et à fin « de le entretenir au mieulx que faire se pourra « en ceste ville » (1453-1457). — Il figure à plusieurs reprises sur les comptes de l'argentier de Jeanne de Laval, 1586, notamment pour le don d'«un gobelet d'argent doré avecques le couvercle « faict en manière de couppe » dont la comtesse gratifie « son chier et bien aimé physicien, pour « porter à sa femme ».

Arch. mun. CC 3, fol. 158, 165, 175. — Mss. 913.

Blanes (*Guillaume-Geoffroy-Jean-Pierre* de), fils du marquis de Blanes, abbé de Valonnes en 1734, est nommé abbé de Belle-Fontaine en 1737, † le 7 mai 1754, âgé de 66 ans.

Blanière (la), f, c^ne de *Freigné*.

Blarderie (la), f., c^ne de *Jallais*. — *La Bérarderie* 1568, 1665. — *La Brarderie* (Cass.), acquise le 27 mars 1656 par le sieur de la Bouère

Blardière (la), f., c^ne de *Corné*. — *La Belardière* 1635 (Et.-C.). — *La Belaudière* 1761. — Sébastien Rattier, conseiller honoraire en la Sénéchaussée d'Angers, la tenait de la succession de Suzanne Briand et la revendit en 1761 à Franç. Marchais, maître tailleur, celui-ci en 1779 à D^lle Rogeron, veuve Bommier (E 68).

Blardière (la), vill., c^ne du *Marillais*. — Un petit arceau, bâti après la Révolution, par le fermier Vincent dont le fils avait fait toutes les guerres de Vendée, a été remplacé en 1871 par une chapelle ogivale avec vitraux, aux frais du curé de la Tourlandry, petit fils du fondateur.

Blauderies (les), V. *Plaudières* (les).

Blavreuil, f., c^ne du *Voide*. — *L'hostel, terres, etc., de Blaveroul* avec garennes à connils 1469, relevait du Coudray-aux-Roux. — En est sieur Hardy de la Porte, 1458; — Jean Leporc de la Porte de Vezins 1557, Simon de la Porte 1621, 1638, Louis-Pierre de Sainte-Cécille 1730.

Arch. de M.-et-L. E 515. — Arch. de la Frapinière.

Blay (le Grand, — le Petit-), ff., c^ne de *Bouillé-Ménard*. — *La grande, la petite Belaie*. (C. C.)

Bléchinon, f., c^ne de *Blou*. — *Blécheron* 1215 (H.-D. *B* 97, f. 2). — *Blichinon* (C. C.)

Bled-Nouveau, f., c^ne de *la Cornuaille*. — *Le lieu et mét. de B.*, dans le bourg, 1779 (E Minutes Aubry).—Une famille noble et qui possédait de grands fiefs portait ce nom au XV-XVIIe s.

Blégny (*Nicolas* de), chirurgien français, originaire de Champagne, est connu dans l'histoire de la médecine par son charlatanisme et ses excentricités. Attaché successivement à la maison de la reine (1678), puis des ducs d'Orléans (1683), puis du roi (1687), on raconte qu'à la suite de divers méfaits il aurait été enfermé au château d'Angers en 1693 pendant sept ans. On le trouve en effet en 1698 à Angers, « demeurant au château d'icelle », mais dans un acte où il agit librement et avec les titres de « chevalier, seigneur d'Autun et de Sérilly, médecin ordinaire du Roi et de Monsieur, commandeur du Saint-Esprit de cette ville » (29 septembre). Ce dernier titre indique les prétentions qu'il affirmait, en vertu des lettres du duc de Vendôme, d'installer en ville dans la maison du St-Esprit un hôpital pour son compte, en faisant des quêtes dans les rues et dans les maisons « par des gens habillés d'une nouvelle façon ». — Le corps municipal le cita à comparaître en séance le 26 mars 1699 et le somma de vider la ville. Il y résidait encore en 1709, quoi qu'on le fasse à cette époque vivre à Avignon, où l'on prétend qu'il est mort en 1722. Cette dernière date encore est fausse. Sa femme Charlotte de Gallois, originaire de Bar-sur-Aube, n'avait pas quitté Angers, non plus que lui sans doute. On l'y voit veuve dès 1713 et résidant, à titre charitable, dans la maison du Saint-Esprit, dont elle louait une partie du consentement de l'évêque, qui l'y tolérait par commisération. Elle s'était retirée plus tard à Fontevraud auprès de sa fille et de son gendre et mourut le 27 janvier 1721, âgée de 72 ans. — Un acte informe constate le décès de « noble homme »... de Bligné, âgé de 76 ans, le 10 juin 1711, sur la paroisse de la Trinité, qui est celle du St-Esprit, et pourrait bien se référer à notre aventurier, dont l'histoire reste à écrire sur des données exactes. Je ne parle pas de ses livres, antérieurs de beaucoup à son séjour en Anjou, et ne fais que signaler ces indications nouvelles sur cet impertinent personnage, célèbre surtout dans le monde de la curiosité et des arts par la *Liste des Curieux* de Paris, insérée par lui en 1693 dans son *Livre Commode* sous le pseudonyme d'Ab. du Pradel. Son portrait existe in-8° de 3/4, à gauche, coiffé d'une ample perruque, vêtu de la robe et du rabat : *J. Hainzelman ad vivum fec.*, avec l'écusson de..... *au massacre de cerf, accompagné en pointe de deux étoiles et d'une croisette en chef;* — un

Digitized by Google

autre, in-4°, tourné à droite, la lèvre ornée d'une mince moustache, même costume.—Son fils Marc-Antoine, mari de Dlle Marie-Charlotte de Fiennes, prend le titre en 1700 d'« apothicaire ordinaire de la maison du roi ». — La famille se retrouve à Angers jusqu'au milieu au moins du XVIIIe s.

Arch. mun. BB, 101 f. 125 et Et. C.— Ballain, Mss. 867, p. 570. — Lehoreau, t. III, p. 189. — *Gazette des Beaux-Arts*, t. I, art. de Leroux de Lincy.

Bleué, f., cne de *Freigné*. — *Bleigné* (Et.-C. et Cass.).— En est sieur en 1635 Michel Bourgeois.

Bleré, f., cne de *Villévêque*.

Blés (les), f., cne de *Marcé*. — *Les Bledz* 1606. — Ancienne maison noble, dont est sieur René des Bledz 1561, n. h. François de Bruneau 1598, 1606, mari de Renée Delorme; — n. h. Louis Du Breil, mari de Marguerite de la Valinière, 1613; — René de Cherbon, chevalier, mari de Charlotte de Masseilles, 1736. — C'est aux environs de cette ferme surtout qu'apparaissent le plus visibles d'antiques fossés dit *Fossés* ou *Tranchées des Romains*, remplis d'eau en hiver et dont on retrouve les traces jusqu'à l'extrémité N. de la commune.

Blésinière (la), ham., cne de *Noellet*.

Blésinière (la Basse-), f., cne de *Vergonnes*.

Blétrie (la), f., cne d'*Yzernay*. — En est sieur maître Jean Dugué 1724.

Bleure (la), f., cne de *Cholet*. — *La Bleaire* 1539 (C 106, f. 267). — *La Bleire* 1688 (Et.-C.). — Vendue natt sur d'Andigné de Mayneuf le 7 floréal an VI.

Bleurie (la), f., cne de *Ste-Gemmes-d'A*.

Bleutre (la), f., cne de *la Tessoualle*. — *La Blutre* (Cass.).

Blevet dit **Lacombe,** figure dans les actes des XVIIIe et XIXe synodes généraux des églises protestantes, au rôle des ministres déposés et apostats pour l'Anjou.

Bliard, cne de *St-Florent*. — *Belier, Beliart* 1470 (St-Flor.), vignoble important au XV-XVIIIe s.

Bliardière (la), f., cne de *Durtal*, 1539, relève de la Barbée et appartient à Jean Ledevin, apothicaire de Sablé. V. *Billardière* (la).

Blin, f., cne d'*Yzernay*. — *Blain* (Cad.). — *Bélin* (Et.-M.).

Blinaie (la), f., cne de *la Cornuaille*.

Blinaie (la) f., cne de *Grez-Neuville*.

Blinerie (la), oseraie, cne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*.

Blinettes (les), cne de *la Chapelle-St-Laud*, butte formant une des éminences les plus élevées du Département (100 mètres).

Blinière (la), vill., cne d'*Allonnes*.

Blinière (la), f., cne d'*Aviré*. — On y a trouvé (1868) des tombeaux de pierre d'ardoise.

Blinière (la), chât., cne de *Beaufort*, appartenant à M. Du Bost Dubreuil de Gargilesse, ancien maire de Beaufort, ancien membre du Conseil général. L'habitation en 1790 comprenait sept corps de bâtiments dans une cour enclose de murs avec jardin entouré de douves et fossés et avenue conduisant au grand chemin; une plantation de léards formait comme une seconde enceinte. En dépendaient le fief des Palis, dont relevait partie de la ville de Beaufort, les métairies de la Grande et de la Petite-Fosse, de l'Ailleraye, de la Huzellière, de la Grangue-Guéret, du Motis, du Perray, les closeries de la Basse-Fosse, de la Tessellerie, de l'Ormeau-Cornu, de l'Evêquerie, la ferme du Moulin-Neuf, le petit domaine de la Motte-Chartier. La terre relevait d'Avrillé près Beaufort et fut durant longues années aux mêmes mains. — En est sieur Ambr. de Pontlevoy, chevalier, 1465.—Elle passe par alliance à la famille de Chérité au XVIe s. — Jean de Chérité 1579, 1587. — Sa veuve Eléonore Leguay 1600. On lui peut attribuer la cachette d'un trésor qui fut retrouvé en décembre 1868 et qui se composait de plus de 6,000 pièces de Henri III, Henri IV, Louis XIII, Urbain VIII pape, le cardinal de Bourbon, etc.; — Arthur de Chérité 1672. Yves Chevais, sieur du Boulay, chevalier de St-Lazare, acquit la terre, avec Avrillé, en janvier 1692 et y mourut le 22 novembre 1702; — après lui, sa famille jusqu'à la fin du XVIIIe s.; — Marie-Thérèse-Olympe de Chevigny, sa petite fille, femme de Louis-Charles Du Breuil Du Bost en hérite par partage du 4 février 1774; — Louis-Laurent-Marie-Joseph Du Breuil Du Bost de Gargilesse, officier de dragons au régiment d'Orléans, 1780, 1790, sur qui la terre fut vendue natt le 6 thermidor an IV, mais rachetée par sa femme, Franç. Budan.

Le château actuel, entouré de splendides dépendances, date du XVIIe s., commencé en 1693 sur un plan magnifique, dont l'exécution fut suspendue en 1734; l'ancien forme les servitudes avec combles du XVe s.; au-devant, deux tourelles du XVIe s. où apparaissent des traces de blason et que précédait un pont-levis. — La chapelle, consacrée à St Julien, (4 m. 20 sur 7 m. dans œuvre) avait été bénie de nouveau le 12 août 1627. Elle menace ruine et sert de bûcher. Les voûtes à arêtes vives attestent la première époque de l'art ogival (XIIIe s.); aux retombées figuraient des blasons, dont un seul reconnaissable, chargé de *trois chevrons*. Le reste de l'œuvre rappelle la chapelle d'Avrillé. — Une inscription portant l'écu des Chérité : *d'azur au sautoir d'argent accosté de quatre croix de Malte d'or*, indique la tombe de Louis de Chérité et de sa seconde épouse Renée de Langan † le 6 mars 1645. — Les gradins vermoulus de l'autel sont enluminés de fleurs et des monogrammes *Jesus, Maria*, alternant avec les écussons des Chérité et des alliances. — Sur l'autel, une mauvaise *Annonciation* ; — à gauche en entrant, un très-ancien bénitier de pierre formé d'une crousille profonde et surmontée d'un Christ sculpté avec le monogramme D M G. — On y a recueilli récemment de très-curieux portraits sur bois de la famille Chérité, dont deux représentent des Amours, quatre filles les Quatre-Saisons, deux enfants de 10 et de 14 ans des chevaliers de Malte (1656). — On conserve encore au château un beau portrait (XVIIIe s.) de la princesse de Conti demandant sa bonne aventure à une Bohémienne et le t. II de l'*Arcadie*, relié aux armes de Marie de Médicis, qui l'aurait elle-même oublié, dit-on, à la Blinière.

Arch. de M.-et-L. et de Beaufort.—Notes Mss. de M. Denais.

Digitized by Google

Blinière, (la), f., c^ne de *Chenillé-Changé.* — *La Blouinière* 1641 (Et. C.). — Vis-à-vis sur le chemin, tout à l'entrée à droite de la grande allée du château des Rues, on désigne du nom de *Chapelle de la Bl.* une chape de bois portée sur quatre piliers de pierre, sous laquelle s'élève une petite croix neuve fichée sur un haut et vieux fût de pierre hexagonale, avec base et escalier.

Blinière (la), f., c^ne de *Cholet.*

Blinière (la), f , c^ne de *Coron*, confisquée sur l'émigré Hurault de Vibraie, et vendue en l'an IX.

Blinière (la), vill., c^ne de *Grézillé.*

Blinière (la) f., c^ne de *Grez-Neuville.*

Blinière (la) vill., c^ne de *la Jumellière.* — Donne son nom à des bois sur les confins de St-Aubin-de-Luigné.

Blinière (la), f., c^ne de *Louvaines.* — *La Bélinière* XVII-XVIIIe s. — Ancien fief dont dépendait, outre une métairie du nom, la métairie du Chêne-Creux. — C'était la demeure de Jean de Belin ou Blain, garde du corps, mari de Marguerite de la Fontaine, 1628, qui y fonda le 22 juillet 1644 une chapelle sous le titre de l'Assomption. Leur fille Françoise y épousa le 7 mai 1636 Ant. Lemasson. La terre saisie sur ses héritiers fut adjugée judiciairement en 1674 à Guill. Louet et de nouveau en 1684 à Ch. Audouin et par acte du 7 janvier 1756 à Marie-Mad. Audouin, veuve Bernard de Danne. — La chapelle existe encore et sert de grange.

Arch. de M.-et-L. E 518. et 1512 — Arch. d'Aviré Et.-C. — Mss. 648.

Blinière (la), f., c^ne de *la Meignanne.*

Blinière f., c^ne de *la Pommeraie.* — *Le grand chemin comme l'on va de la Belinière à Chalonnes.* 1456 (E 650).

Blinière (la), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*, formée par distraction du domaine de Bois-Eperon. — *Maisons et jardins à la Belinerie* 1498. — *Le lieu de la B., party du lieu de Bois-Eperon*, 1518. — *Le lieu de la B. ou Bois-Eperon* 1756.—Appartenait au XVIe s. à Jean Veillon et en dernier lieu à Jean Rousseau de Romfort, héritier de sa mère Jeanne Bellouis (E 1260).

Blinière (la), c^ne de *St-Florent-le-Vieil*, ancienne dépendance de la Bourgonnière, relevant de Montrevault. — En est sieur en 1512 n. h. Charles Du Plessis, en 1576 Georges de Vauldrey, sieur de St-Phal, par sa femme Jeanne Du Plessis, en 1712 Lebeau, sieur de la Forest, par sa femme Renée Cousturier, de qui hérite Charlotte Poilpré, femme de Pierre Guesdon, contrôleur au Grenier à sel de St-Florent, 1713.

Blinière (la) f., c^ne de *St-Macaire-en-M.*

Blinière (la), f., c^ne de *St-Pierre-Maulimart*; — appartenait en 1740-1790 à la famille Grimaudet (E 1210-1206).

Blinière (la Haute-), f., c^ne de *St-Germain-lès-Montf.*, dépendance de la terre de la Perrinière, vendue le 7 prairial an VI sur l'émigré de Gibot.

Blinière (la Basse-), f., c^ne de *St-Germain-lès-Montfaucon.* — Tout près dans le chemin, naît une fontaine ferrugineuse, non encore signalée.

Blitourne, vill., c^nes de *Pellouailles* et de *Villévêque.* — *Boulitourne* 1573 (C 144).

Blivière (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *Savennières.*

Bloirie (la), vill., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné.* — *Le lieu de la Blaerie* 1467 (E 1169). — *Le jardin du village de la B.* anciennement en vignes 1678 (Ib.). — *Le lieu de la Blouasrie* 1631 (Ib.), — du nom des frères Le Blois, propriétaires au XVe s. — Le tenancier relevait de la Haute-Rivière et était tenu de venir au château de l'Epinay, avant dîner, la veille de Noël, aider à mettre au feu la bûche de Noël.

Blois (*Marie* de), fille aînée de Charles de Blois et de Jeanne de Bretagne, épousa le 9 juillet 1360 le duc Louis Ier d'Anjou. Dès la mort de son père, elle s'occupa de le faire canoniser par une enquête solennelle qui fut tenue pendant huit jours à Angers (1365). Devenue veuve, elle conduisit ses deux fils à la cour et les fit armer chevaliers par le roi le 1er mai 1389, apaisa la rébellion des Provençaux et leur fit reconnaître son fils aîné, qu'elle eut la joie de marier à Yolande d'Aragon. Pendant que Louis II allait conquêter en Italie, elle revint avec la nouvelle reine à Angers, « où elles se divertissoient le mieux et le plus honnêtement qu'il étoit possible », dit Roger. Elle y mourut le 12 novembre 1404, ou suivant d'autres, à Saumur et fut enterrée à St-Maurice, près le grand autel, sous le cierge pascal, dans un petit caveau formé de grandes dalles d'ardoise soutenues sur de grosses barres de fer, qu'on découvrit lors du remaniement du chœur. — Un portrait d'elle est gravé dans l'*Histoire de Provence* (t. II) par Bouche.

Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 313-320. — Pocq. de Livon., Mss. 1062. — J. Bernier, *Hist. de Blois*, p. 381. — Lehoreau, Mss., t. III, p. 10.

Blonde (la), f., c^ne des *Rosiers.*

Blondé de Bagneux (*Gilles*), né en 1731, subdélégué, puis maire de Saumur par brevet du 10 mars 1776 et continué pendant quinze ans, fut élu membre du Directoire départemental en 1790 et en juin président de l'Assemblée électorale de Saumur. Lors de la prise de la ville par les Vendéens, les chefs l'adjoignirent à leur Conseil supérieur (9 juin 1793). Il demanda vainement et par écrit que la composition du Conseil fût déférée à l'élection populaire. La réponse fut un ordre qui lui imposa d'obéir. Arrêté immédiatement après leur départ, dans son château de Bagneux, il fut emprisonné à la citadelle de Saumur, puis transféré à Amboise et à Bourges Il fut relâché au bout de trois ou quatre mois, sur les instances de la municipalité de Bagneux et est mort à son château vers 1802.

Blondel (*Jacques-Guillaume*), docteur de Sorbonne, abbé de Pontron de 1752 à 1790

Blondellières (les), h., c^ne de *Vaulandry.*

Blondin (le), f., c^ne de *Bouzillé.* — *Le Blandin* (Et.-M.). — Bâtie sur des bois défrichés vers 1840.

Blonnière (la), f., c^ne du *Pin-en-Mauges.* — *La Balonnière* 1613. — *La Bellonnière* 1742 (E 1047-1050).—Ancienne maison noble, à 1,900 m. du bourg, sur la crête d'un coteau d'où la vue domine vers N. et vers S. des perspectives charmantes, entourée autrefois de vastes jardins, avec

Digitized by Google

belle avenue de châtaigniers, dont une partie mesure 4 et 5 mètres de circonférence ; l'étang (23 ares) existe encore et deux massifs de magnifiques châtaigniers qui décorent admirablement le paysage. Une grotte a été installée au cœur d'un des plus vieux arbres. Les dépendances, prés, bois, fiefs, s'étendaient dans les paroisses de Neuvy et de la Poitevinière et relevaient de Montbault-Papin et de Piédufou; — la Petite-B., de la Pouèze. — La terre appartenait au xve s. à la famille Blénouveau. et dès 1520 jusqu'au milieu du xviie s. à la famille de la Rivière. — En 1656 Franç. de La Rivière. — En 1666 son frère Antoine, inhumé le 1er janvier 1671. La terre, vendue judiciairement, rachetée par son frère François, fut revendue de nouveau sur la fin de 1675 à Franç. de Russon, mari d'Elisabeth de Champchevrier, mort dès le 23 juin 1677. — En 1684 Jeanne Bouet, héritière de Gilles B., y demeure. — En 1720 n. h. Jean Bouet, avocat au Parlement.—Jean B., procureur au Grenier à sel de St-Florent, † le 20 octobre 1785, âgé de 84 ans. — La terre passe à la famille Blouin. — L'habitation actuelle transformée au xviiie s. par l'adjonction de deux massifs carrés en forme de pavillons, conserve dans sa salle basse une cheminée dont le trumeau est couvert de quatrefeuilles inscrits dans des losanges, — une autre, plus remarquable encore, orne la grande salle voisine, tout en granit, les pieds-droits formés par d'élégantes colonnes, dont le fatte se divise en deux gros tores pour former chapiteaux et consoles et se termine à droite par deux têtes de femmes, à gauche par une tête de femme et une double volute. La finesse des détails, l'élégance, la grâce, l'expression de l'œuvre tout entière y révèlent un véritable maître de la première moitié du xvie s. C'est la sculpture la plus remarquable de la Renaissance qui nous ait été signalée dans les Mauges. Rien dans les autres chambres que des cheminées du xviiie s. et de curieux bahuts du xviie. L'entrée du pressoir porte la date : *1769*.

Arch. de M.-et-L.—Arch. comm. du Pin, Et.-C. — Notes Mss. de M. Spal. – Arch. de la cure du Pin.

Blonnière (la), f., c^ne de *St-Georges-sur-L.*

Blorderies (les), ham., c^ne de *Mazé.*

Blordier (*Jean*), bénéficier de l'église d'Angers et porte-crosse de l'évêque, tenait une pension rue des Perronnelles et a publié à l'usage de ses élèves de *Nouveaux Rudimens de la langue latine par demandes et par réponses* (Angers, René Hernault et L.-Ch. Barrière, 1741, 1 vol. in-8° en trois parties).

Blordière (la), f., c^ne de *St-Germain-des-Prés*, vendue nat^t le 1er thermidor an IV sur de Cumont.

Blordier-Langlois (*André*), né à Angers le 29 août 1771, resta orphelin à huit ans et l'aîné d'une famille nombreuse et peu fortunée. Il étudia pourtant à l'Oratoire d'Angers et finissait sa rhétorique quand il obtint de partir avec une colonie des Bénédictins de St-Nicolas d'Angers, qui s'en allaient organiser les études à Marmoutiers. La Révolution le ramena à Angers, d'où il sortit bientôt pour « courir de contrée en contrée », avec son ami Métivier (V. *ce nom*). De retour au bout de cinq ans, il épousa Marguerite-Angélique Langlois dont il ajouta le nom au sien, perdit le peu d'aisance acquise et bientôt réduit à vendre « ses outils relatifs au métier de fabricant de mouchoirs » (*Affiches* du 20 germinal an XI), il se trouva heureux d'être attaché comme professeur à un pensionnat de demoiselles (1803). Il en animait chaque année les distributions de prix avec des drames et des opéras-comiques de sa composition, mais qu'il appréciait à leur juste valeur, et peu à peu se fit une espèce de réputation productive par le revenu de ses leçons particulières très recherchées. Le succès de ses compositions scéniques le mit en goût d'écrire des romans, qu'il semble estimer davantage et à proportion de la peine qu'ils lui coûtaient. Son début, *Théodore*, resté manuscrit comme ceux qui suivirent, était une imitation de l'*Anacharsis* et prétendait à peindre « tant bien que mal » les siècles de François Ier et de Léon X. *Aimeric ou les Albigeois, Olivier Du Lac, Athanase ou le solitaire de la Baumette*, s'adressaient à d'autres temps et à d'autres pays. Mais surtout il entretenait les *Affiches d'Angers* deux ou trois fois par semaine d'articles de critique, d'histoire ou de fantaisie, qui, réunis et reliés dans sa bibliothèque, formaient plus tard une collection de 4 volumes et non à coup sûr sans intérêt (de 1820 à 1842). C'est peut-être en somme un de ses meilleurs titres à l'estime et au souvenir des angevins à qui il rappela des premiers leurs traditions presque oubliées. Malheureusement le style en est trop souvent banal et sans étincelles ou gâté par le goût de la périphrase vide. En 1830, lors de la réorganisation de la Société d'agriculture, il s'y fit des premiers inscrire en se chargeant d'inaugurer les *Mémoires* par un discours préliminaire et en 1837 obtint, comme une espèce de retraite pour ses longs services en ville et ses ouvrages sur l'Anjou, le poste de bibliothécaire en second. Il venait de publier par souscription son intéressant ouvrage sur *Angers et le département de Maine-et-Loire de 1787 à 1830* (Paris, 1837, 2 vol. in-8°), livre terne et confus mais puisé aux sources et écrit de bonne foi. Le tableau qu'il donna quelques années plus tard d'*Angers sous le régime municipal* (Maige, 1843, 1 vol. grand in-8°), avait ce mérite d'avoir tiré le premier parti des registres originaux de l'Hôtel-de-Ville. L'auteur annonça en 1846 un troisième ouvrage, *L'Anjou sous ses comtes et ses ducs;* mais la souscription ouverte ne promit pas assez pour suffire à la publication et le travail resta manuscrit comme les romans et les comédies, comme une traduction de *Poésies choisies* de lord Byron et de Moore, un *Cours d'histoire grecque et romaine* et une *Histoire de France abrégée, mêlée de vers de nos meilleurs poètes sur les événements et les personnages les plus remarquables, précédée d'une introduction historique sur l'origine, l'ancien gouvernement et quelques coutumes des Français.* Ce dernier livre s'imprimait chez Pavie, en 1812, quand la censure exigea la suppression de certains passages et de tout l'historique de la Révolution,

Digitized by Google

y compris le règne de Louis XVI. L'auteur qui y avait d'abord consenti (3 juin 1813) s'en dégoûta et préféra retirer son manuscrit. Il est mort à Angers le 25 août 1848. — Outre les ouvrages déjà indiqués, il a fait paraître une *Géographie de Lenglet-Dufresnoy* (Angers, Pavie, 1813, 1817, 1822, in-12, 5e édition en 1829), « quoique ce sa- « vant, dit-il, ne s'y fut pas reconnu le moins du « monde; si ce n'était pas mieux, c'était différent ». — *Essai sur le château de Serrant avec une notice des familles qui l'ont possédé et particulièrement de la maison Walsh* (Angers, Pavie, 1822, in-8° de 2 f. 1/2, tiré à 60 exemplaires); — *Abrégé de Mythologie* (Pavie, 1817, in-12 et 2e édit. chez Launay-Gagnot) *avec des observations critiques et morales et un choix de vers*, à l'usage des pensionnats religieux; — la *Vie de P. Ayrault*, traduite du latin de Ménage, dont la préface lui valut de la part de Fr. Grille, son chef à la Bibliothèque, une *Lettre* (in-8° de 20 p.) où est tracé de verve et sans pitié le portrait du traducteur. — Blordier a de plus collaboré à la *Revue anglo-française* de M. de La Fontenelle et fourni plusieurs mémoires au *Recueil* de la Société d'Angers et de précieuses notices à l'*Annuaire* de Maine-et-Loire, notamment en 1831 des notes sur les Angevins célèbres. Parmi les manuscrits de la Bibliothèque d'Angers figurent de lui (Mss. 1076, 1137) une *Notice sur Jean-Baptiste Cordier* (V. *ce nom*), une *Etude sur la Terreur à Angers* (n° 906), un *Commentaire du Pique-Mouche* (Mss. 526), une *Traduction de l'histoire des seigneurs d'Amboise* (n° 843, in-4° de 98 p.), des extraits de Grégoire de Tours et une courte *Notice autobiographique* (Mss. 1076) qu'a publiée la *Revue d'Anjou*, 1867, p. 191. Il y renvoie à des *Mémoires*, dont le manuscrit, nous assure-t-on, aurait été remis par sa fille à M. Godard-Faultrier. M. Adville possédait aussi quelques-unes de ses pièces enfantines avec la musique de Poitevin (V. *ce nom*), *Céiestine et Sophie, Le Cercle ou l'Education des femmes, Jeannette ou l'Orpheline, l'Epreuve*, que Blordier comprenait dans son *Théâtre d'éducation*. On a vendu à Angers en février 1867 ce qui restait de sa Bibliothèque, en insérant au catalogue une foule de livres de toutes mains qui ne lui ont jamais appartenu.

Arch. départ. — Bibl. d'Ang., Mss. 1076 et 572. — *Annuaire* de 1831, p. 169.

Blordrie (la), ham., cne de *Verrie*.

Blotaie (la), ham., cne d'*Angrie*.

Blotaie (la), cl., cne de *Combrée*. — *Le lieu et la closerie de la Belotais* 1679 (E 536-542). — Françoise Bretault, veuve de messire Jacques Guibelaye, le vend à Louis Raoul en 1679. Il appartient en 1699, 1715 à n. h. Pierre Minier, procureur fiscal de la baronnie de Pouancé.

Blotaie (la), f., cne de *la Cornuaille*.

Blotaie (la), f., cne de *Noellet*.

Blotinière (la), f., cne de *Chazé-sur-Argos*.

Blotinière (la), f., cne de *Chigné*.

Blotinière (la), f., cne de *Genneteil*.

Blotière (la), vill., cne de *la Breille*.

Blotière (la), f., cne de *Cheffes*.

Blotière (la), f., cne de *Gonnord*.

Blotière (la), f., cne de *Jarzé*.

Blotière (la), f., cne de *Luigné*, est détruite.

Blotière (la), f., cne de *la Plaine*.

Blotière (la), f., cne de *la Pommeraie*; — relevait du fief Sauvage; en est sieur Gilles Du Vau, écuyer, 1539.

Blotière (la), f., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde*. — *Le lieu appellé le bordaige de la Belotière* 1563 (Chap. St-Maurice). — Y naît un ruisseau qui en prend le nom et se jette dans le ruisseau de Launay; — 300 mèt. de cours.

Blotière (la), ham., cne de *St-Paul-du-B.*

Blotière (la), f., cne de *Seiches*, domaine de l'abbaye de Chaloché, vendue natt le 16 juin 1791.

Blotière (la), f., cne de *Soulangé*, relevait du Petit-Taunay, à qui il était dû par le tenancier 5 s. de service le premier jour des vendanges, sous peine de saisie de la première charge de raisin cueilli (E 520).

Blotière (la), f., cne de *Vauchrétien*.

Blotières (les), ham., cne de *la Chapelle-R.*

Blotières (les), f., cne de *Chemillé*. — *L'hostel et maison noble de la Belotière*, avec vergers, jardins, bois, garennes, étang au-dessous duquel tourne un moulin à blé, appartient en 1539 à n. h. Gilles de Cheverue, en 1670 à Marc Amoureuse, écuyer, en 1718 à n. h. Charles Lejumeau, en 1732 à René Rousseau, écuyer, dont la fille épouse en 1748 Jacq. Ducerne, sieur du Trottier, bourgeois d'Angers.

Blotières (les), vill., cne du *Puiset-Doré*. — *Les lieux et ténements et villages des grandes et Petites-B.* 1717, — relevaient de la commanderie de Villedieu.

Blotteau (*Anne*), est la fondatrice à Angers des Filles de la Providence, qu'elle installa d'abord dans une maison à louage au coin de la rue de l'Hommeau, puis en 1673 dans la maison près l'église St-Jacques. Les lettres-patentes qui autorisaient l'établissement furent délivrées en juin 1689 et la fondatrice, qui était alléé à Paris pour les solliciter, y mourut avant d'en revenir.

Lehoreau, Mss. t. III, p. 241.

Blotterie (la), f., cne de *Brion*. — Il y existait une espèce de chapelle où fut recueilli un prêtre du pays pendant la Révolution.

Blotterie (la), f., cne de *Pouancé*. — En est sieur Math. Lemonnier 1770.

Blou, canton de Longué (6 kil.), arrond. de Baugé (25 kil.), — à 48 kil. d'Angers. — *Blei* 1040-1045 (Cartul. St-Maur, ch. XXVI). — *Blod* 1095 circa (Pr. de Bocé, ch. XI). — *Bloium* 1108 (Cart. de Bourgueil). — *Bloi* 1110-1126 (Epit. St-Nic. p. 55 et Cart. St-Maur, ch. XLI), 1150 circa (L. Bl., f. 39). — *Blodum* 1117 (Fontev., ch. anc.). — *Bleo* 1140 (Cart. St-Maur, ch. LXI). *Blo* 1178-1197 (Cartul. de Monnais, p. 356). — *Bloe* 1200-1209 (H.-D. *B* 31). — *Bleu* 1210-1215 (Ib., *B* 97). — *Blodium* 1211 (Cart. de Monnais, p. 253), 1239 (Cunaud, t. I). — *Blua* 1216 (Cart. de Monnais). — *Bleit* 1229 (Invent. des sceaux). — *Blou* 1258 (Cunaud, t. II, f. 3). — *La ville de Blou* 1282 (Cartul. de Monnais, p. 312). —

Digitized by Google

Blou près Ramefort 1553 (Chap. de la Grésille).

Dans un pays très-accidenté surtout vers l'E. et le S.-E., entre St-Philbert (3 kil. 1/2) au N., Longué à l'O., Neuillé (2 kil. 1/2) et Vivy (3 kil. 600 mèt.) au S. et Vernantes (6 kil.) à l'E. — La route nationale de Bordeaux, qui passe par Longué, coupe à l'O. l'extrémité de la commune. Un chemin d'intérêt commun de Longué à Vernantes traverse le bourg, dominé par une haute butte (109 mèt. au-dessus du niveau de la mer), d'où l'on aperçoit distinctement Angers, Saumur, Beaufort, Longué et une partie de la Vendée et de la Touraine. Une tour hexagonale, de 10 mèt. de hauteur, la domine, construite en 1847 pour donner du travail aux ouvriers. Des chemins circulaires, coupés de petits sentiers, en permettent l'accès facile même aux voitures. Tout auprès, sur le faîte, est installé un lavoir. Au-dessous, les caves profondes, décorées à dessein de plantes grimpantes, forment un immense abri de fraicheur et une retraite aimable aux jours d'été pour le propriétaire, châtelain des *Perrières*, V. *ce mot*, dont l'habitation n'est séparée que par la route.

Le sol très-fertile est planté dans les parties escarpées de bruyères et de pins maritimes dont le produit est apprécié. — Du blé, des noix en abondance dont on fabrique de l'huile, des fruits de toutes sortes forment, avec du vin blanc estimé, les principales récoltes de la commune composée de grandes fermes et de propriétés peu morcelées.

L'industrie particulière exploite d'excellentes carrières de tuffeau blanc dont sont bâties les plus anciennes maisons de Longué.

Superficie : 1,243 hectares, dont 58 en vignes et 187 hect. 50 en bois.

En dépendent le village des Souvenets pour partie (64 h., 4 kil. 200 m.), les hameaux de l'Oucheraie (26 hab., 3 kil. 200 m.), de Pontavrin (2 kil.), de Champmorin (600 m.) et 159 fermes ou écarts.

Y naît le ruiss. de la Sirotière; y passe celui de la Fontaine-Suzon.

Population : 190 feux en 1699, — de même en 1789. — *704* hab. en 1726. — *1078* h. en 1826. — *1110* hab. en 1830. — *1034* hab. en 1841 — — *1061* hab. en 1831. — *1087* hab. en 1861. — *1,039* hab. en 1866. — *1,030* hab. en 1872, dont *236* au bourg (87 maisons, 85 ménages).

Assemblée le 25 août, fête de *St Louis*, ou le dimanche qui suit, rendez-vous durant trois siècles (XVI-XVIIIe s.) d'un pèlerinage réputé pour la guérison des maladies de *l'ouïe*. Une confrérie s'était formée sous ce patronage et l'on y venait par milliers. Un des curés, Blanchet, blâma ce concours en plein prône et dut y céder; — un autre, Richard, atteste qu'en 1699 il reçut la visite de 6 à 7,000 pèlerins de diverses paroisses. Tout ce zèle est passé.

Mairie et *Ecole de garçons* acquise en 1848. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles) fondée en 1860. — On y trouve dès 1623 un maître d'école laïc, Jean Aubry, mais qui n'a pas de successeurs.

Lavoir public construit en 1835 à la Fontaine-Chaude.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), est un très-curieux édifice (40 mèt. sur 7 mèt. 95), restauré en 1864 par M. Joly-Leterme et qui aurait mérité d'être signalé depui longtemps et étudié. La nef unique est nue et vide et l'exhaussement répété du dallage, envahi par l'humidité, a fait perdre toute proportion aux voûtes, dont les combles ont été refaits au XVe s. — Dès l'entrée à droite un arceau ogival moderne ouvre dans la chapelle des fonts baptismaux, restaurée mais ancienne, comme il apparaît à l'extérieur. Jusqu'à ces derniers temps elle servait de prison municipale. — Près la porte d'entrée, un grand bénitier en pierre, d'antique façon, sans aucune moulure ni forme régulière. — Les deux larges travées de la nef, embrassées dans un mince formeret en tiers-point, sont divisées par un très-étroit arc doubleau et s'entrecroisent à la voûte d'une double nervure à arêtes émoussées dont les retombées portent sur des colonnes rondes à chapiteaux à peine équarris. Dans la clef de la seconde travée figure la croix pattée des La Chastre, entourée du cordon de l'Annonciade; — sur le mur, à droite, une jolie *Sainte Famille* du XVIIe s.; un peu plus loin, un petit placard à baie tréflée dans le mur; vis-à-vis, à gauche, une triste *Assomption* du XVIIIe s. — Un double arceau ogival en retrait abaisse et resserre la nef en formant un avancement où s'adossent d'informes statues à demi-peintes, à droite de la Vierge, à gauche de St Jean-Baptiste. — Le transept repose sur quatre arcs doubleaux en tiers-point, portant sur des chapiteaux emplâtrés du XIIe s.; au-dessus, une coupole informe, percée d'un trou central, autour duquel se réunissent les moulures de la voûte; — à droite s'ouvre l'ancienne chapelle des Coutures, formée de trois étroites travées avec chapiteaux de feuilles de nénuphars et de fougères superposées; au fond, une fenêtre ogivale à meneau quadrillé; à gauche, un enfoncement en cul de four, décoré à l'entrée d'un double faisceau de trois colonnettes engagées, formant une absidiole avec autel de la Vierge; vis-à-vis, une antique piscine. Des sortes de caches y sont pratiquées dans les murs. — La chapelle de gauche, qui est celle du château des Perrières, offre des dispositions identiques; mais les chapiteaux en sont mutilés, la fenêtre refaite, l'absidiole obstruée et servant de dépôt. — Deux des arcs doubleaux sont à plein-cintre et il apparaît assez à l'extérieur que c'est la partie la plus ancienne de l'église.

Le chœur comprend deux travées indiquées par un arc doubleau mince et plat, la première remplie de chaque côté par trois fausses arcatures portées à mi-hauteur seulement sur quatre colonnes à chapiteaux de feuilles de houx, la deuxième par une fenêtre à quatre moulures plein-cintre. — Deux arcs doubles en retrait forment l'abside, retrécie par le groupe des colonnes et colonnettes, support des voûtes, à cinq pans, dont deux aveugles, et trois fenêtres dont une au centre bouchée pour l'installation d'une Vierge. Les deux principaux chapiteaux surchargés de moulures décoratives représentent la gueule du démon béante, avec son rebord naturel en dents de scie. — Le plan de cette partie de l'église rappelle l'inclinaison mystique de la tête du Christ expirant. — Une boiserie en bois sculpté (XVIIIe s.) l'entoure avec deux

Digitized by Google

niches, à droite pour la statue moderne de *St Louis*, à gauche pour celle de *St Augustin*. — Elle provient de l'abbaye du Louroux, comme le grand autel qui conserve encore le support, en forme de crosse abbatiale, d'où pendait la colombe eucharistique. — A la base du pilier qui soutient le clocher, une arcade surbaissée indique l'emplacement de deux anciens tombeaux dont un paraît encore en place. — Au-dessus se dresse la masse superbe du clocher carré, percée sur chaque face de deux larges et hautes fenêtres géminées (XIIIe s.), dont les arcs extérieurs se réunissent au centre sur un groupe de quatre colonnes; aux angles, un autre faisceau porte le toit entouré de modillons malheureusement mutilés.

Un grand portail plein-cintre, plaqué de quatre épais contre-forts, a remplacé vers le XVIIIe s. l'ancien, écroulé sans doute avec une première travée de la nef. — Dans le mur vers N., sous une étroite petite fenêtre bouchée, apparaît une porte romane plein-cintre, à triple voussure, formée de claveaux posés de champ sans moulures. Plus loin, la porte latérale actuelle est couronnée d'un rang de quatre tuffeaux sculptés avec bordure, encastrés dans la construction, de dessin et de façon identiques aux petits cadres qui décorent le portail d'Antoigné, V. *ci-dessus*, p. 122. Comme à Antoigné aussi, le pan de mur voisin est formé d'un appareil moyen réticulé posé en losange, qu'on retrouve en cordon à la face supérieure du clocher et au bas du transept gauche (XIe s.). Cette dernière partie, qui n'a subi aucune restauration moderne, garde trace de toutes les transformations antérieures; au-dessus un pignon porté par des modillons informes; dans le contre-fort central une petite fenêtre en plein-cintre, surmontée d'un petit pignon; deux autres baies couronnées de cordons diamantés, l'une envahie à demi par le contre-fort d'angle; au bas, une porte enmurée. — L'*abside*, dont l'entrée est indiquée extérieurement par un pignon avec petite niche de Vierge, a son toit plat à modillons, les fenêtres à double cintre avec cordon de diamants dont le rebord circule autour des contre-forts qui les encadrent; — au-dessus les traces noires de l'ancienne *litre* seigneuriale.

Le *Presbytère* a été acquis par la commune en vertu d'une ordonnance du 20 septembre 1826.

Le *Cimetière* est placé en plein bourg. L'épidémie qui fit rage en 1789 fut attribuée à ce voisinage. Il fut interdit en 1808 par arrêté du préfet, et pendant deux ans les inhumations se firent à St-Philbert; mais un arrêté nouveau le rétablit en 1810 jusqu'à l'acquisition d'un emplacement qui est encore à trouver.

Blou est une des localités les plus anciennement habitées de l'Anjou. Sa situation élevée au milieu d'un pays riche, au bord de la vallée régulièrement inondée, a dû en faire un refuge naturel dès les premiers âges. Au point dit *le Grippeau*, qui émerge le premier au-dessus des inondations de la Loire, on a trouvé des amphores romaines et des briques en abondance. Le *Chaussis*, à quelques pas à l'E. de la butte, le *Grand-Chaussis* au N. et tout près de la Modetaie, le *Gué-du-Perray*, le *Grand*, le *Petit-Perray*, près Longué, indiquent la direction sur toute la longueur de la commune de voies antiques, dont en 1868 j'ai encore vu partie des énormes dalles en place ou amoncelées sur les rebords du chemin de grande communication qui l'a remplacée. Elle s'inclinait légèrement à droite en abordant la principale rue du bourg et se continue sans doute sous le mur du grand enclos qui la borde vers S.-O. — Un autre chemin transversal l'entrecroisait près la Modetaie. Au XIIIe s. encore « le chemin par lequel l'on vait de Saumur au Mans » traversait « la ville de Blou ». — Sur la butte même, au lieu dit *la Croix-Orée*, la tradition prétend connaître l'emplacement d'un temple d'Apollon, dont près de là, dans la *Rue des Fondeurs*, on aurait retrouvé des briques, des futs de colonnes, divers débris. Des puits antiques, des détritus de forges, des armes, des vases, des médailles, des sépultures sans nombre en pierre coquillière dans le bourg même (1856) indiquent un ancien centre d'activité détruit.

L'église actuelle, dont certaines parties sont sans doute antérieures au XIe s., suffit à attester l'antiquité de la paroisse. — La cure était à la présentation du baron. — Je n'ai rencontré aucun nom de curé avant le XVIIe s. — *Curés :* Guill. *Leriche*, 1622. — Franç. *Pasquier*, 1633. Il bénit le 23 août 1663 la grosse cloche, qui existe encore, nommée *Henri-Jacoba* par Henri-Auguste de Saint-Eslan, fils du lieutenant commandant le château de Saumur. — *Blanchet*, 1672-octobre 1686. — Marin *Legentil*, octobre 1686. — *Commandeur*, 1690. — Alexandre-Henri *Richard*, 26 août 1691, † le 7 mars 1703. âgé de 51 ans. — André *Farouelle*, 3 juillet 1704, † le 11 avril 1744, âgé de 68 ans. — Ch. *Favereau*, 20 février 1745, † le 16 septembre 1747, âgé de 60 ans. — C. *Thiberge*, précédemment vicaire, 27 octobre 1747. Son portrait est conservé encore à la cure. Il bénit le 3 mai 1756 une grosse cloche nommée *Marie-Toussaint*, qui a pour marraine la femme d'Abraham Carrefour de La Pelouse.—Il signe la dernière fois le 11 février 1790. Son vicaire, Olivier *Dolivet*, élu le 29 mai à Baugé, prend possession de la cure le 12 juin 1790, assisté des officiers municipaux. Il se maria plus tard.

La *Citadelle*, la *Tour-du-Coq*, le *Temple*, la *Cathédrale*, l'*Hôpital* sont des noms de fermes qui rappellent des souvenirs du moyen-âge. C'était alors une des quatre baronnies d'Anjou, dont les titulaires comptaient parmi leurs priviléges le devoir et le droit de porter l'évêque d'Angers à son installation, depuis l'abbaye St-Aubin jusqu'à l'Evêché, et de le servir à table. L'évêque, comme suzerain, avait libre passage, avec chiens et valets, à travers les cours du château. — Le baron était seigneur fondateur de l'église bâtie dans le petit cimetière, ainsi que les halles, dont il ne reste plus trace. Au nord était la prison; au carrefour, près le grand cimetière, l'aumônerie.

Dès le XIe s. le fief donne son nom à une famille de chevalerie qui figure au premier rang et dont les aînés étaient sieurs de Champigny en Touraine. — Robert de Blou assiste aux funérailles de Robert d'Arbrissel. — Aimery de B. part pour la croisade en 1248. — Une charte de 1229 conserve

Digitized by Google

son sceau bandé de six pièces, avec contre-sceau palé de même. Vers le milieu du XIIIe s. la terre passa par mariage à la famille de Beaucé,—*Guido de Bauzcaio, miles, dominus de Blodio*, 1270, — et par succession à celles de Beaumez, puis de Laval. — Jeanne de Laval la donne en 1424 à sa fille, femme de Louis de Bourbon. — En est baron Franç. de Bourbon, comte de Vendôme, 1492; — Charles, duc de Vendôme, pair de France, 1519; — Jean de Léaumont, sieur de Puygaillard, chambellan du roi de Pologne, lieutenant du roi en Anjou, par acquêt vers 1573, mari de Marie de Maillé. — Vendue par les héritiers de sa veuve en 1588 à Bertrand de Preschac, gouverneur des Ponts-de-Cé, elle est retirée et appartient encore en 1604 à leur fils Emery de Léaumont, capitaine de 50 hommes d'armes; — en 1629 à Urbain Turpin, chevalier, sur qui elle est vendue judiciairement, en 1648, à Suzanne de Chenu, femme de Louis Turpin-Crissé, mort en 1663; — Jean-Baptiste de La Chastre, mari de Jacqueline Turpin, 1665, 1681. — Dès 1672 Claude-Toussaint Lejumeau est dit baron de Blou; — son fils René-Toussaint L., mari de Claude Leroux de la Roche des Aubiers, habite le château patrimonial des Perrières, V. *ce mot*, centre dès lors de la baronnie, et y meurt en 1710, comme Toussaint-Claude L., mari d'Anne-Elisabeth des Ecotais, † le 19 mars 1735, âgé de 72 ans, et René-Toussaint L., lieutenant des maréchaux de France, mari de Charlotte de Quatrebarbes, † le 20 mai 1785, âgé de 72 ans.

Le 14 thermidor an IV fut vendu sur son fils, alors émigré, l'ancien château abandonné, résidence des barons, encore désigné sous le nom de la *Baronnie*, grande ferme, à gauche en descendant de l'église vers Longué. Un double arc plein-cintre forme l'entrée, surmontée d'un colombier écroulé; à droite attient la grange dîmeresse; vis-à-vis dans la cour, le manoir faisant face à l'orient, rectangle à épaisses murailles, autrefois voûté dans toute son étendue, avec croisées à meneau de pierre, que prolongent vers S. et vers N. des bâtiments neufs. Le palier du préau porte à la clef de voûte un léopard passant; au premier étage, quatre culs de lampe sculptés (XVIIe s.).

M. le commandant Dupont, à Brion, possède la matrice (XVe s.) du sceau, « *Sigillum des contratz de Blou* », avec l'écu inscrit dans un lobe à six feuilles.

La paroisse dépendait du Grenier à sel de Saumur, de l'Election et du District de Baugé, abandonnée d'ailleurs entre toutes et plus que toutes inabordable. De tant de chemins le seul qui servît en 1789, celui de Longué, menant au marché, restait pour les trois quarts impraticable.

Maires : Gendreau, 1790. — René *Ploquin*, 1792-an XIII, démissionnaire.—Docteur *Leblanc*, 1er avril 1806, démissionnaire. — Pierre *Lair*, 1er mai 1809. — *Lebrecq*, 7 avril 1815. — Pierre *Lair*, 12 juillet 1815. — Le colonel Alexandre *de Boylesve*, 23 janvier 1826.—Félix *Daguin*, 5 novembre 1831, † le 10 janvier 1842.—Fr. *Faucillon*, 6 décembre 1842. — Charles *Lair*, 1847-1872.

Arch. de M.-et-L. C 186-190, 200; G *Evêché et Pr. de Cunaud*.— Arch. comm. Et.-C. — Inventaire des sceaux des Arch. nat., n° 1445. — Pour chaque localité à son article, notamment *l'Anerie, les Aubiers, la Gaignardière, le Gué-de-Terry, la Modetaie, Romfort, Mésanger, les Perrières, Villemainseul*, etc.

Blou (le Petit-), f., c^ne de *Chigné*.

Blouardière (la), cl., c^ne du *Fuilet*.

Blouère (la), ham., c^ne de *St-André-de-la-Marche*. — On y signale une pierre levée de 2 m. 60 de hauteur sur 1 m. 50 de large, tout près vers N.-O, — et sur tout le coteau d'alentour de nombreux lieux dits, *la Pierre-Levée, la Pierre-Droite, la Grande-Pierre, la Pierre-Badante*, qui semblent indiquer d'autres menhirs disparus.

Blouère (la), f., c^ne de *St Christophe-du-Bois*. — *La Billouère* 1618 (Et.-C.). — *La Bloire* (Cass.). — Totalement incendiée pendant la guerre; appartenait à l'émigré J.-B. de Rangot.

Blouère (la), ham., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*. — *La Belouère* (Cass.). — *La Beilloire* (Et.-M. et Cad.), avec bois de chênes, où se récoltaient d'une coupe 3,000 fagots en 1780.

Blouère (la), petit bourg (15 ménages, 52 habitants) c^ne et à 1,300 m. de *Villedieu*.—*Bloeria* 1326. — *La Bloère* 1401 (Série G). — Formait avant la Révolution la paroisse unique de l'agglomération actuelle, dépendant de l'évêché d'Angers et du doyenné des Mauges, avec un prieuré relevant de l'abbaye de St-Jouin de Marne, à la collation de l'abbé, plus tard du roi, réuni depuis au moins la première moitié du XVIIIe s. en annexe au prieuré de Gesté, la cure restant conférée et présentée par l'évêque.

Curés : Guill. *Baudumeau* 1508, 1530.—Michel *Nicollon*, 1594 jusques vers 1635-1640. A partir de cette date figure un autre Mich. *Nicollon* qui résigne en 1670, mais en demeurant à la Blouère où il ne mourut que le 30 août 1686. Il y fut inhumé le 31 « dans la chapelle St-Michel adhérente à l'église » — Gabriel *Nicollon*, 1670, † le 6 janvier 1728, âgé de 83 ans, et inhumé dans l'église. — Mathurin *Lefèvre*, sacriste de Montaigu, 1728, † le 25 mars 1743, âgé de 56 ans. — Math.-Fr. *Courau*, 19 mai 1743, † le 18 mars 1753, âgé de 42 ans.—N. *Cotelle*, 23 avril 1753, jusqu'au 25 février 1754.—Jean.-J. *Pichard*, 23 mars 1754. Le 27 septembre 1780 le curé de la Renaudière vint bénir deux nouvelles cloches. Des réparations à l'église eussent été plus urgentes ; les murs et le clocher menaçaient ruine en 1789; il pleuvait sur l'autel. — Pichard signe curé jusqu'au 3 avril 1792. Le 8 avril c'est *Poisson*, mais avec le titre de desservant de Villedieu. Néanmoins, du 2 septembre 1794 à janvier 1796 on retrouve *Grasset* comme desservant de la Blouère.

On voit concurremment pour *prieurs* N. *de La Bédoyère*, 1698. — J.-B. *Vergély*, 1735.

Deux juridictions, celle du commandeur de Villedieu et de celle de la Hamelinière, dont relevait la Blouère, se partageaient la féodalité de la paroisse.

Une mauvaise tuilerie à la fin du XVIIIe s., et quelques fermes formaient près l'église un groupe sans importance, ayant pour syndic municipal en 1789 J.-Gab. *Chevalier*, sous la dictée duquel fut

Digitized by Google

rédigé le cahier des doléances de la paroisse. On y demande notamment la création d'une école de charité avec les revenus des bénéfices inutiles et la résidence obligatoire des ecclésiastiques, spécialement de l'évêque. L'organisation nouvelle transféra le centre de l'administration administrative et religieuse à Villedieu, principal bourg, dont la chapelle dut seule, en vertu du décret du 5 juillet 1791, rester affectée au service public. En réalité, le culte continua uniquement à se célébrer jusqu'en 1828 dans l'église de la Blouère ; il s'y maintint même après la construction de l'église de Villedieu, pour y être rétabli officiellement par le décret épiscopal du 8 novembre 1834 qui érigea de nouveau cette section de la commune en paroisse, comprenant 21 fermes, 384 habitants.

L'ancienne église, dédiée à saint Christophe, comprenait dans une orientation parfaite une seule nef (3 m. 50 sur 5 mèt. 50) avec chapelles latérales vers Nord et un chœur ayant tous les caractères des constructions du XIIe s. La démolition qui se poursuit en ce moment (1872) y a fait découvrir une immense fresque, formée de peintures de divers âges, comme la construction. A gauche de la fenêtre du chœur déjà abattu se voyait une *Adoration des Mages*. On distingue encore sur le mur Sud une apparence de vase; au sommet du mur Nord un groupe de six personnages mutilés, formant comme une procession qui se dirige vers le chœur; parmi eux un grand personnage nimbé, quatre autres vêtus de longues tuniques à plis droits et roides, deux de robes tombant à mi-jambe; l'un d'eux les bras étendus, un autre de même et comme emporté dans une marche rapide. — L'exécution, qui est d'un artiste, paraît pouvoir être assignée au moins aux premières années du XIVe s. — Au-dessous et un peu à gauche se détache d'une autre scène un personnage nimbé, à vêtements courts et demi-flottants. — Outre les antiques statues en bois de St Christophe (XVe s.) et de St Sébastien (XVIe s.), repeintes en 1667 par J. Poiret, actuellement à la cure, plusieurs pierres tombales y subsistaient encore avec inscriptions, dont une portait une curieuse croix fleuronnée, une autre l'épitaphe d'une dame du Manoir. Elles ont été enlevées en 1864 et employées au dallage de la nouvelle église.

La sacristie possède une boîte aux saintes huiles avec l'inscription : *1628, La Bloyère*, un calice en cuivre doré, dont le pied, découpé en arcs de cercles qui se réunissent, porte tracés à la pointe ces mots : *M. Nicollon rector dedit 1625*, et un Calvaire, fixé dans le sol avec l'éponge et la lance croisées ; à l'opposé un écusson *fretté de...., le chef chargé de trois hermines*, avec deux branches de laurier ou d'olivier entrelacées pour support. — Une bannière portant brodés en relief, par Franjou, avec la date 1689, d'un côté la Vierge et l'Enfant sur un semis d'étoiles, de l'autre St Christophe et des fleurs de lys, qui avaient été substituées aux étoiles du travail primitif, a disparu depuis 1864 ainsi qu'un Christ en bois peint, suspendu au-dessus du chœur, les pieds croisés à l'antique. — Une croix processionnelle en argent (1677) par Bouffard d'Angers porte d'un côté le Christ nimbé, de l'autre, en proportion réduite, la Vierge, coiffée d'une sorte de bonnet en pointe, avec l'Enfant. Le nœud de la croix est orné de rinceaux ou nielles en creux, la hampe en cuivre argenté chargée du haut en bas de fleurs de lys en relief.

Le *Presbytère*, situé au N. de l'ancienne église, conserve un escalier en pierre et une porte ogivale du XVe s.

L'ancien cimetière sert encore aux inhumations, sur la route, dans le village, au canton dit *le Champ-des-Francs*. A gauche du Calvaire s'y rencontrent, outre de nombreuses dalles tumulaires dont une avec les attributs d'un maître en œuvres blanches gravés au trait, des tombes d'un aspect particulier, qu'on retrouve à la Séguinière et plus nombreuses mais d'apparence plus récente à Mortagne, sarcophages massifs de granit en forme d'auge, le couvercle en toit double sculpté en relief dans toute sa longueur d'une croix, le pied tourné vers l'orient, les bras penchés sur l'inclinaison du toit avec arcatures plein cintre à la partie inférieure ; — l'une d'elles, la plus antique, le toit chargé d'un côté de lozanges, et le pied de six fausses arcatures, dont deux ogivales et deux avec croix processionnelle et une fleur de lys (XIV-XVe s.) ; — à côté, deux belles croix stationales du XVe s. et un if énorme de deux mèt. de tour. Nul autre signe ni inscription, sauf sur une de ces tombes, outre la grande croix, une croix patée et un dessin méconnaissable.

L'église neuve, bâtie en 1860 (architecte Tessier, de Beaupréau), est une œuvre de style ogival avec chœur à cinq pans coupés, éclairé par des vitraux où sont figurés en bustes le Christ et les Evangélistes. On y a conservé, en le remplaçant par un autel en pierre, l'ancien autel dont le tabernacle est formé par quatre colonnes torses en bois doré. Sur un des côtés se voit un écusson en relief, formé de deux écussons, l'un *d'argent à la croix engrêlée d'azur*, l'autre *d'argent à quatre fasces ondées d'azur*, le tout surmonté d'une couronne de comte.

Le bourg donne son nom à un ruisseau qui naît dans un réservoir, reste de l'étang desséché du Manoir, traverse les prairies, la route dép^le, contourne le mamelon de la Blouère pour se jeter dans la Vrenne, après 1,700 mèt. de cours, grossi à gauche, au bas du domaine de la cure, par un ruisseau dit l'Etang, qualifié de douve, qui bordait sans doute autrefois les terres du prieur.

Arch. de M.-et-L. — Notes et notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de Saint-André.

Blouère (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *Vezins*.

Blouères (les), ham., c^ne de *Liré*.

Blouin, m^in, c^ne de *St-Georg.-du-P.-de-la-G.*

Blouin (*Charlotte-Louise-Jacqueline*), née le 4 août 1758 à Angers, était l'aînée des onze enfants d'un maître de grammaire, originaire de Rochefort-sur-Loire et tenant pension sur la paroisse de la Trinité. Elle aidait son père, toute jeune, et s'enthousiasma, dans la charité de son cœur, pour l'instruction des sourds-muets dont l'enseignement alors tout nouveau était introduit

Digitized by Google

sous ses yeux par un disciple de l'abbé de L'Epée, l'abbé Frémont (V. *ce nom*). Sur son conseil elle fonda à Angers en 1777 une école spéciale de sourds-muets et, encouragée par le succès et par la reconnaissance publique, demanda et obtint son admission aux cours mêmes de l'abbé de L'Epée, qu'elle suivit, avec une subvention de l'Etat, pendant six mois de l'année 1781 et de nouveau pendant les vacances de 1782 et de 1783. L'intendant Ducluzel lui alloua dès son retour à Angers en 1782 un traitement de 1,000 livres, 12 bourses d'élèves, chacune de 400 francs, et bientôt la libre disposition de l'abbaye St-Nicolas. La Commission intermédiaire d'Anjou porta le chiffre des élèves subventionnés de 12 à 20 et sur la demande de la directrice (3 janvier 1791) un arrêté du Département (19 juillet 1791) éleva le chiffre de la pension à 450 livres. Mais quelques mois à peine plus tard les événements avaient marché et une pétition souscrite « par un grand nombre de citoyens » dénonçait l'établissement comme un refuge de prêtres insermentés, tenant assemblée de refractaires dans la chapelle, et la directrice comme insultant ou faisant insulter par ses élèves « les citoyens qui se rendent dans leurs temples pour y exercer leur religion » ou les officiers de la garde nationale (25 janvier 1792). Mlle Blouin, mise en demeure de prêter le serment civique, s'y refusa, et un arrêté du 15 août 1792 ferma sa maison et plaça provisoirement les élèves dans un des hôpitaux de la ville, en attendant une décision définitive à laquelle on ne pensa plus. La directrice en fuite eut peine à gagner la nuit en bateau la ville de Nantes, où elle resta cachée pendant la Terreur. Dès la première session du Conseil général du Département l'établissement fut réorganisé et une délibération du 11 thermidor an VIII indemnisa la fondatrice de la perte de son mobilier, évalué par elle à 10,000 livres, et reconstitua l'œuvre sur les bases de l'arrêté de 1791, en émettant le vœu que l'Etat prît les frais à sa charge, comme il était fait pour Paris et pour Bordeaux. Sous l'Empire l'autorité ne fit que prêter une aide chaque année plus utile. L'ordonnance du 13 décembre 1814 y constituait 36 élèves boursiers à la charge du département de Maine-et-Loire et des douze départements circonvoisins, mais elle ne reçut pas d'exécution. Mlle Blouin vit Charles X et obtint du roi et de la duchesse de Berry quelques secours qui lui permirent enfin d'acquérir pour son établissement, transféré successivement de St-Nicolas dans la Cité, puis à l'hôtel Lancrau, puis à l'hôtel Gizeux, le vaste domaine de Mille-Pieds sur la route de Saumur (1825). Elle réunissait vers cette époque environ 40 élèves. Souffrante depuis le mois de juillet 1827, elle y mourut le 20 septembre 1829 et fut portée par ses pensionnaires au cimetière.

Blouin (*Victoire*), nièce de Charlotte, née à Angers en 1799, fut envoyée par sa tante au cours de l'abbé Sicart, qu'elle suivit à Paris pendant cinq à six mois en 1815. Elle devait d'après le vœu du Département, qui l'y avait entretenue, aider Charlotte Blouin et plus tard lui succéder. Mais, prise de dévotion, elle se réfugia en 1821 à la Trappe et voulait y rester, si les instances de sa tante et le rappel énergique des engagements pris par elle vis-à-vis de l'administration ne l'avaient décidée à rentrer à Angers. Elle forma dès lors autour d'elle une espèce de congrégation, portant un habit particulier, robe verte et pèlerine blanche, sous le titre de *Sœurs dévouées aux Sourds-Muets sous l'invocation de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs* (mars 1822), qui s'engageait, sans vœu formel ni autorisation définitive de l'évêque, à continuer l'œuvre de Charlotte Blouin. En 1829, Victoire prit la direction de la maison qu'elle conserva jusqu'à sa mort survenue le 8 octobre 1842. Après elle, l'établissement toujours chancelant a été complétement transformé sous la direction des Filles de la Charité de Ste-Marie.

Arch. départ. — Arch. municip., *Reg. des délibérations*, 1791-1792. — *Moniteur*, 1er janvier 1825. — *Maine-et-Loire* des 23 septembre 1829, 10 et 12 juillet 1855. — Grille, *Bric-à-Brac*, t. I, p. 180

Blouin (*Charles*), frère de la précédente, sous-lieutenant à la Légion de Maine-et-Loire, mort âgé de 19 ans, le 20 janvier 1817, chez sa tante Charlotte, avait publié en 1816 des stances *A la Fidélité* (in-12, sans nom d'imprimeur).

Blouin (*Joseph*), né le 6 janvier 1748 à la Jumellière, étudia à Châteaugontier, dont le principal était son grand-oncle, y professa à son tour quelque temps, puis vint enseigner la rhétorique au collége de Beaupréau (1784). Il refusa le serment, comme tous ses collègues, et se cacha d'abord dans le pays puis aux alentours de St-Martin-du-Bois près Segré. La Révolution passée, il devint successivement missionnaire de St-Laurent, desservant de Saint-Christophe-la-Couperie, prédicateur de retraites, puis prêtre nomade et sans titre connu, même sans domicile, heureux de trouver un refuge pour mourir le 10 août 1824 à l'âge de 76 ans, aux Sourds-Muets, chez sa parente. « C'était, dit l'abbé Bernier, une nature excellente et riche mais où les facultés ne se faisaient pas suffisamment équilibre ». — Il favorisait les distributions de prix du collége, de comédies de sa composition aussitôt oubliées qu'applaudies ; mais il a publié une *Lettre sur la Vendée* (Pavie, 1802), et plusieurs ouvrages à l'usage des colleges tels que : *Explication et développement sur la première partie du Catéchisme du diocèse d'Angers* (Angers, Mame, 1801, in-12 de 174 p.) ; — *Explication du Catéchisme sur les Sacrements* (Angers, Pavie, 1802, in-12 de 166 p.) ; — *Explication du Catéchisme sur les Commandements* (IIIe partie, Mame, 1803, in-12), avec avant-propos, préface et notes ; livre trop peu soigné et de rédaction hâtive ; — *Abrégé des Commandements de Dieu d'après les Conférences d'Angers* Angers, Mame, an XII).

Revue de l'Anjou, 1853, t. II, p. 118, 121, 163 ; — *Affiches*, 12 fructidor, an XII.

Blouin (*Louis*), cultivateur de Trémentines, compagnon de Stofflet, fut élu dès le premier jour capitaine de sa paroisse. Quand il revint en Vendée, après le passage de la Loire, il ramenait quatre des siens, seuls survivants de sa compa-

Digitized by Google

gnie; il accompagnait Henri de La Rochejacquelein quand celui-ci fut tué, et le récit écrit sous sa dictée par M. de Sapinaud diffère assez des autres pour valoir d'être signalé. Blouin, après les Cent-Jours, avait été désarmé par les Vendéens eux-mêmes, comme traître, et tenait une petite auberge où il est mort le 10 déc. 1824.

Sapinaud, *Voyage en Vendée*, à la suite des *Mém. de Mme de Sapinaud*, p. 241-247. — Arch. de M.-et-L.

Blouin (*Pierre*) sieur des Piquetières ou des Piltières, né à Angers le 26 mars 1621, de François B., avocat célèbre, et de Renée Roustille, s'attacha par goût à l'étude de l'histoire, et fut reçu des premiers de l'Académie des Belles-Lettres (1685), où il eut pour successeur le docteur Hunault (22 décembre 1700). Il était mort en 1700 n'ayant rien écrit, mais Ch. Gabriel Pocquet de Livonnière, qui le lui reproche comme un crime, allègue souvent son autorité; Pétrineau des Noulis tenait compte minutieux de tous ses dires, et Ménage lui avait dû nombre de ses *Notes sur la Vie d'Ayrault et de Guill. Ménage* et une partie des matériaux de son *Histoire de Sablé*. Il lui dut plus encore, puisqu'à sa mort ses papiers et manuscrits, vendus à l'épicier, ne furent en partie sauvés, avec les *Pandectes* de Ménard, que par Blouin, comme il le raconte dans une lettre autographe recueillie par Touss. Grille. — Il était l'aîné de son frère *Michel* B., né le 1er octobre, qui après avoir fait l'éducation d'Achille du Harlay, fut donné, comme on disait alors, à M. Isaac de Feuquières, ambassadeur en Suède et l'y suivit en 1670, en qualité d'interprète et de secrétaire d'ambassade, puis à Madrid. Au retour de ce dernier voyage, il a publié une *Relation des troubles arrivez dans la cour de Portugal en l'année 1667 et en l'année 1668* (Paris, 1674, in-12 de 336 p.), qui, sauf quelques détails intimes, ne conserve plus grand intérêt. Racine pourtant s'était plu à le relire, comme en témoignent quelques notes curieuses de sa main sur l'exemplaire qu'il possédait et qui a figuré au catalogue (no 5405) de la vente Luzarche. L'auteur mourut en 1697 en Suède, où il était retourné avec titre de résident. — Je ne vois aucune relation avec une autre famille du même nom qui florissait vers le même temps en Anjou, plus particulièrement établie à Chaudefonds et à Rochefort-sur-Loire, et alliée de fortune et d'intérêts à la famille Ogeron de la Boire. René Blouin, sieur des Coteaux, commissaire ordinaire de la marine, mort vers 1686, habitait Chalonnes ou Rochefort et y avait eu entre autres fils *François* B., conseiller et aumônier du roi, chanoine de Meaux 1688, et abbé de Bourg-sur-Mer dès 1691, mort à Meaux en 1715; — *Jérôme*, contrôleur général des fermes à Valence 1662, puis à Embrun 1684; — *Louis*, sieur du Plessis-Florentin, mousquetaire du roi, puis capitaine au régiment de la marine (25 janvier 1673 — mai 1692), mort à Angers en 1696. — Ils portaient d'*azur à un lion d'argent couronné et rampant contre une colonne d'or*.

Pierre-Armand B., nommé abbé d'Obasine, au diocèse de Limoges, le 26 avril 1686, 1713, et aussi abbé d'Aniane en 1703, mort à Paris, le 7 juin 1723, âgé de 58 ans, était frère, non des précédents, comme le dit le *Gall. Christ.*, puisqu'il ne figure avec eux dans aucun partage, mais d'un autre Blouin, leur oncle sans doute et leur protecteur commun, né à Rochefort-sur-Loire, d'abord commissaire de la marine, comme son frère, puis, sans doute, par ses relations de famille avec Noël Herbereau, valet de chambre ordinaire du roi, attaché lui-même à la personne de Mazarin, puis au service intime de Louis XIV, dans les bonnes grâces duquel il remplaça le vieux valet de chambre Bontemps. Il hérita de lui par une faveur spéciale et très-enviée l'intendance ou gouvernement et capitainerie de Versailles et de Marly, charge surtout lucrative et employée de très-près dans les plaisirs et les secrets du prince, dont le duc de Noailles eut forte affaire d'obtenir la survivance pour son fils cadet (20 juin 1720). Blouin, comme dit Saint-Simon, « avoit la confiance des papiers secrets et des audiences inconnues, homme de beaucoup d'esprit, galant et particulier, qui choisissoit sa compagnie dans le meilleur de la cour, froid, indifférent, inabordable, glorieux, suffisant et volontiers impertinent, toutefois peu méchant mais à qui il ne falloit point déplaire. Ce fut un vrai personnage et qui se fit valoir et courtiser par les plus grands et par les ministres, qui savoit bien servir ses amis... et n'en servoit point d'autres ».

Arch. de M.-et-L. E 1697-1700.—Bibl. d'Ang. Mss. 1005 et 1032. — Saint-Simon, Ed. Chéruel, t. II, p. 154. — Dangeau, t. II-XVIII. — Arch. comm. de Rochefort, Et.-C. — Notes Mss. de D. Piolin.

Blouin du Bouchet (*Claude-Jean-Gabr.*), né le 1er septembre 1755 à Nantes, garde-du-corps de Louis XVI, émigre en 1791; rentre en 1795 avec le brevet de lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis, fait partie du conseil supérieur de l'armée vendéenne et est député en 1800 à Paris par les insurgés pour traiter de la pacification avec le premier Consul. Nommé maire de la Jumellière le 25 fructidor an X, de Faye le 10 février 1813 jusqu'au 7 août 1830, président du Collége électoral de Beaupréau (7 octobre 1807), membre du Conseil général de 1807 à 1830, il est mort à Faye, le 14 août 1839.

Blouines, à l'entrée du bourg de *Brion*, vers S., ancien logis noble du XVIe s, avec pignon bordé de choux rampants. — Deux écussons y apparaissent dont un avec la date : *1643 le 3 aoust;* l'autre, sur la rue, entouré de l'ordre de St-Michel, porte : .... *De La Barre 1643*. — C'est le nom de la famille qui l'habitait aux XVIe et XVIIe s. — N. h. Jacques de La Barre en 1553, Jean de La B. 1560, 1577. — Il sert aujourd'hui d'asile pour des pauvres entretenus par Mme de Livonnière.

Blouines (les), min et f., cne de *Beaulieu*. — *La seigneurie de Blouynes alias la Jouinière* 1508 (Ronceray). — *Belouine* (Cass.). — Ancien fief censif sans domaine, relevant de l'abbaye du Ronceray, au regard de Rochefort et du prieuré de St-Lambert. — En est sieur Gilles de Brie 1460, Louis de B. 1508, Nicolas Jarry 1583, mari de Perrine Loizeau, Claude Jarry, 1686,

Digitized by Google

procureur fiscal du marquisat de Thouarcé. — La ferme fut vendue natt le 6 avril 1791.

Blouinière (la), f., cne de *Bauné;* — relevait de l'Epinière et fut vendue en 1693 par Tristan-Jacq. d'Artois, curé du Puy-Notre-Dame, à n. h. René-Nic. Nepveu de la Hamardière, curé de St-Clément-de-la-Place; — appartient en l'an VII à L.-M. de Beauvoys, de Seiches

Bluinale (la), ham., cne de *la Cornuaille.*

Bluinière (la), f., cne de *Vern*, ancienne ardoisière abandonnée.

Blunière (la), f., cne de *Villévêque* — *Res de la Beloinère, que quondam fuerunt Mathei Beloin*, 1291 (Journ. de Guill. Lemaire, fol. 40).—*La Blouinière* 1660 (Chap. St.Maurille, Anniv., t. I). — Dépendance du domaine de l'évêché, vendue natt le 16 février 1791.

Bluteraie (la), f., cne de *Montguillon.* — *Le lieu et cl. de la Grand-B.* 1729, appartenait à Yves Détriché, orfèvre de Châteaugontier.

Bluteries (les), ham., cne de *St-Christophe-la-Couperie.* — *La Butterie* (Cass.), — *Les Blateries* (Et.-M.).

Blutière (la), mon, cne de *Charcé.* — *La Plutière* (Cass.). — Ancien logis du XVIIIe s., à lucarnes sculptées, qui servait jusqu'à ces derniers temps de mairie à la commune. Il y existe une petite chapelle, formant hangar, de deux étroites travées, le fond où s'appuyait l'autel orné comme un salon du XVIIIe s. — Appartenait en 1666 à Mathurine Maillet, veuve Deniau, par acquêt de dame Anne Eveillard, veuve Anselme Du Buat. — Jacques-Symphorien Deniau, curé de St-Pierre de Précigné, vendit le domaine avec les cinq closeries en dépendant à Hertault, sieur d'Orval, le 7 mars 1720; — n. h. Paul-Franç. Lemeunier, mari de Marie-Ambroise de Vaugiraud, qui le possédait par héritage de Louis Durideau, le vendit le 7 novembre 1751 à Pierre Dubuisson, dont le fils Pierre D., curé de Charcé, y meurt en 1787 — En 1858 M. Priou, alors maire.

Arch. comm. de Charcé. — Note Mss. de M. Raimbault.

Blutières (les) cl., cne de *Cholet*, appartenant en 1720 à Barth. d'Ardel, qui relevait de Villedieu.

Bluzes (les), mins, cne de *Concourson.* — *Moulin-Bluze* (Cass.).

Bobèches (les). — V. *Rigauderie* (la).

Bobellière (la), f., cne de *Ste-Gemmes-d'Andigné.* — *Le lieu nommé la B.* 1465 (E 1261), dont est sieur René Davy; — en 1664 Suzanne d'Andigné; — l'abbé d'Andigné de Ribou 1702. — Relève de la Bigeotière.

Bobenus, abbé de St-Aubin d'Angers, est nommé dans le testament (615) de Bertechramne, évêque du Mans, à qui il avait vendu la *villa Pauliacus.*

Boberie (la), f., cne de *Soulaire.*

Bobinale (la), f., cne de *Segré.*

Bocage (le), ham., cne de *Chanteloup.*

Bocage (le), f., cne de *Villévêque.* — En est sieur Louis de La Porte, écuyer, garde du roi, mort en 1686.

Bocages (les), cne de *Mélay*, haute futaie de chênes, plantés vers 1650 et dépendant, quoique à distance, du château de Bouzillé; — vendue natt en l'an VI.

Bocé, canton et arrond. de Baugé (5 kil.), — à 45 kil. d'Angers. — *Bociacus* 1036-1056 (Liv. N., ch. CCLVIII), 1070-1080 (Cart. St-Aubin, f. 83). — *Locus vocabulo Bociacus* 1090 circa (Marmoutiers, ch. VI). — *Buziacus, Buciacus* 1077 (Cart. St-Aubin, f. 81-82). — *Bocei* 1047-1080 (Marmout., ch. I). — *Ecclesia de Boceio* 1080 circa (Ib., ch. IV). — *Boceium, villa in pago sita Andecavino* 1095 circa (Ib., ch. XI). — *Buceiæ* 1084-1099 (Ib., ch. VIII). — *Bocheium* 1090 (Ib., ib.). — *Boziacus* 1100 circa (Ib., ch. XII). — *Bocceium, Busceium, Boce* 1155-1162 (Ib.). — *Boce* 1218 (Fontev., chart. anc. 43).

A l'ouverture d'un petit vallon, entre la forêt de Chandelais que la commune entame vers l'O. et le ruiss. de Bray, qui forme extérieurement limite au S., Cuon (3 kil. 1/2) au S., Guédéniau (2 kil. 1/2) à l'E., Pontigné (6 kil.) au N.-E., Baugé et Vieil-Baugé (4 kil.) et Chartrené (3 kil.) au N. et à l'O.

La route nationale de Bordeaux coupe en droite ligne du N. au S. l'angle O. sur une étendue seulement de 3 kil., tandis qu'à l'extrémité vers l'E. passe le chemin de grande communication du Guédéniau à Baugé. — Trois chemins vicinaux les relient dans le bourg.

Y naissent les ruisseaux de l'Auberdière et du Grand-Mandon, qui traversent parallèlement la commune du N. au S.

En dépendent les villages du Chêne (2,800 mèt., 43 hab.), de Rilaveau (1 kil., 21 hab.), du Valet (2 kil., 28 hab.), les hameaux des Rues, des Petits-Brais, de Maillé, des Championnières, des Roches, de la Georgetterie, les chateaux de l'Auberdière (2,800 mèt.) et de Parpacé (1,600 mèt.) et 149 fermes ou écarts.

Superficie : 1,601 hectares dont 83 hect. 75 en vignes et 66 hect. 54 en bois.

Population : 153 feux, *604* hab. en 1720-1726. — *170* feux en 1788. — *780* hab. en 1808. — *825* hab. en 1821. — *838* hab. en 1830. — *753* hab. en 1841. — *761* hab. en 1851. — *803* hab. en 1861. — *751* hab. en 1866. — *763* hab. en 1872, dont *80* au bourg (22 maisons, 26 ménages).

Vins blancs de bonne qualité; arbres à fruits, pommiers, poiriers, cerisiers, noyers en abondance; la richesse du pays est dans l'élève et le commerce des porcs et aussi depuis quelques années des bêtes à cornes. — Exploitation de carrières de tuffeau les meilleures du canton — De nombreux enfants des Hospices d'Angers sont employés dans les fermes.

Assemblée le dimanche qui suit la Madeleine (22 juillet).

Bureau de poste et *perception* de Baugé

La *Mairie*, construite en 1850, déjà cabre et se lézarde de tous côtés; elle contient l'*Ecole* des filles et des garçons, séparés par un simple mur de refend.—L'ancien *Presbytère* sert encore.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 5 nivôse an XII), frappe au premier aspect par son caractère d'antiquité et un certain air d'abandon. Des contre-forts plats aux angles et sur les faces contre-boutent l'édifice construit en appareil moyen régulier, la base des murs la-

Digitized by Google

téraux en blocs irréguliers, sur le plan de la croix latine (27 mèt. sur 7 mèt. 70), non compris le chœur et le sanctuaire (9 mèt sur 5 mèt. 15) et les bras de la croix (21 mèt. 60 sur 5 mèt. 33). — Vers N. et vers S. une galerie couverte en bois l'encadre, avec rebord extérieur donnant vue sur des fermes. — Un porche en bois précède le portail plein-cintre à cordon diamanté, avec porte latérale vers N., cintrée à triple nervure d'un tore enroulé qui se continue jusqu'à terre, à peine interrompu par des façons de chapiteaux difformes. — La nef, lambrissée en carène de navire avec entraits apparents, montre à gauche quatre baies romanes enmurées, trois autres à droite refaites, quoique anciennes, dont une au centre double de grandeur. Aux pieds-droits de l'arceau ogival qui la termine s'appuient deux autels avec tableaux représentant, à droite, une singulière *Annonciation*, à gauche, *St Fiacre*, en prière devant une ruche d'où s'échappe un essaim d'abeilles; à ses pieds est une couronne. La date *1668* inscrite au fronton est celle de la décoration entière. Des chapiteaux romans très-caractérisés à feuilles de fougère, feuilles d'eau, feuilles de chêne et crochets portent la voûte du transept, soutenue de deux bandes carrées entrecroisées. — L'aile droite (XIIIe s.) contient un autel de St-Jean-Baptiste avec une curieuse toile du XVIIe s., l'aile gauche, entièrement remaniée, une très-remarquable *Assomption* de même époque, où la Trinité couronne la Vierge portée par des anges. — Des vitraux modernes dans le transept et dans la nef représentent *la Vierge, le Christ, la Trinité, l'Enfant prodigue.* — L'arceau vers le chœur, plus bas de beaucoup que celui vers la nef, porte sur deux grosses colonnes à demi-engagées avec chapiteaux à dents de scie, feuilles d'eau et crochets; — au-dessous s'élève l'autel. — Le chœur, surexhaussé, comme le transept, de deux marches, forme une étroite travée, avec fausse baie romane à double arceau de chapiteaux identiques à ceux du transept, couronné d'un cordon de dents de scie qui se contourne autour du chœur et de l'abside; sous la voûte, à gauche, une statue de *Ste Anne* (XVIIe s.). — L'abside en demi-cercle s'éclaire de trois fenêtres romanes dont une obstruée par une boiserie du XVIIe s., le fond rempli par une *Cène* d'un style plus que vulgaire; à droite et à gauche, statues de *St Augustin* et de *St Martin de Vertou* (XVIIIe s.). A l'extérieur seulement apparaissent les absidioles,—celle de gauche est détruite,—le tout bordé d'un cercle de modillons romans absolument mutilés. — Au-dessus un beau clocher carré avec large fenêtre ogivale sur chaque face, trois ou quatre fois découvert par la foudre et coiffé d'un toit sans grâce. — Dans l'ancienne chapelle de Parpacé, transformée en sacristie, se conserve sous un meuble, à ras du sol, la dalle tumulaire (1 m. 35 sur 0m,70) en marbre blanc de Mathurin Du Rideo, seigneur de Parpacé, V. *ce mot*; — en tête, ses armoiries *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux écussons et en pointe d'une flèche de même en pal, la pointe tournée vers le chef;* — au-dessous l'épitaphe latine de 41 lignes en capitales romaines, profondément gravées, encore inédite.

Y attient l'ancien bâtiment du prieuré dit l'*Abbaye*, que rien ne signale.

On n'a relevé aucune trace antique sur la paroisse quoiqu'elle fût traversée par la voie du Vieil-Baugé à Saumur. L'église existait dès le XIe s., aux mains du seigneur laïc Hugues Chamaillard, qui en fit don vers 1080 aux moines de Marmoutiers appelés dans le pays par des donations antérieures de deux frères Raimond et Guérin et qui y avaient constitué un prieuré. Il leur attribua en même temps le terrain suffisant pour y bâtir un bourg, en s'y réservant la moitié des droits et revenus. L'évêque d'Angers en 1161, s'affirmant propriétaire et seigneur de l'église, la donna de nouveau aux moines. L'abbé de Marmoutiers présentait la cure et plus tard nommait le maître d'école. Il prélevait le cinquième de la dîme des blés et des vins, le reste appartenant à l'abbé de la Boissière, devenu vers le XVe s. seigneur du fief et de la paroisse, qu'il relevait du château de Baugé. — A l'occasion de la construction de la sacristie, l'église fut remaniée en 1713; l'autel Notre-Dame, occupé par le bâtiment nouveau, remplaça celui de St Séréné, ancien patron, dit-on, de l'église, qui fut exclu. En 1764 le seigneur de St-Georges-du-Bois fit don de 700 livres pour le lambris de la nef.

Le prieur avait délégué tout le service religieux au curé et faute de revenus suffisants sans doute paraît avoir déserté la place à partir du XVIe s. Le curé reste seul dès lors sans prendre pourtant le titre de prieur-curé. — *Prieurs : Bernier*, 1084-1099.—*Bernier* et *Géraud*, 1093. — *Fulbert*, 1100-1126. — *Guillaume*, 1130. — *Tescelin*, 1155-1161. — *Symphorien*, 1162-1165. — Jean *Montort*, 1439. — Guy *Vigier*, 1449, 1462. — Franç. *d'Angoulême*, 1466. — Jean *Joubert*, 1481. — Guérin *Garnier*, 1534. — Jean *Drouin*, 1560. — Pierre *Grosil*, 1563, démissionnaire. — Jean *Drouin*, 1564 .... — *Curés : Hamon*, 1270. — J. *Poulain*, 1502. — J. *Harouis*, 1524. Sans cesse en procès et odieux à ses paroissiens, il fut trouvé un matin assassiné dans son presbytère, ainsi qu'un jeune prêtre de ses parents qu'il avait hébergé. Le prévôt d'Anjou mit la main sur les coupables qui furent exécutés. — Jean *Roger*, 1584-1600, finit par une autre histoire. Les archers vinrent mettre la main sur lui et sur son clerc René Caillier, qui furent amenés dans les prisons du Châtelet de Paris. L'arrêt du Parlement du 21 juin 1600, qui les condamna, mérite de rester célèbre. On y voit qu'à cette date en Anjou, et notamment à Bocé, il subsistait encore de ces « confréries » d'ânes ou de fous, dont le moyen-âge se faisait une fête et qui alors étaient prises à scandale. « On y avoit représenté « pendant la grand'messe, dit Pocquet de Livon- « nière, une espèce de farce remplie d'insolences « et d'impiétés, qui devinrent d'espèces de blas- « phèmes par les circonstances du temps et du « lieu ». Le principal acteur, J. Berault ou Benault, fut condamné à faire amende honorable, à genoux devant l'église, « à déclarer que témérai-

Digitized by Google

« rement et méchamment, en habit de fou, il a dit « et proféré dans ladite église les blasphèmes dont « il se repend, ce fait, estre pendu et estranglé sur « le principal carrefour de Bocé et son corps ré- « duit en cendres ». Par ordre de l'évêque, l'arrêt fut publié trois dimanches durant aux prônes des messes paroissiales dans tout le diocèse; tant ces ces désordres y étaient encore répandus! — Jacq. *Maupoint*, 1604-† le 22 juin 1616. — Jean *Travers*, aumônier de la princesse de Piémont, 1617, 1623. — Grég. *Lemarié*, 1629. — P. *Bonvallet*, † le 5 juin 1642. — J. *Raveneau*, mars 1643, † le 9 mars 1668. — Daniel *Sullivan*, † le 1er avril 1661.—Alex. *Graffard*, originaire de Baugé, 3 octobre 1661. — Roland *Graffard*, précédemment vicaire, 1693-1721, meurt le 12 juillet 1725, âgé de 75 ans, en présence de Louis Graffard, vicaire de Dénezé. — C. *Meignan*, 1721-1735. Il était aussi prieur-curé de Baugé.—Michel *Choisy*, précédemment vicaire, 15 mai 1725-juillet 1763, meurt le 14 janvier 1773, âgé de 77 ans, en présence de R. Choisy, curé de Chartrené. — Jacq.-Mich. *Aubry*, 1763, très-aimé mais trop populaire, † le 19 juillet 1786, âgé de 58 ans, en présence de son frère, sellier-carrossier à Angers. — *Provost*, 7 décembre 1786-18 mars 1791, déporté pour l'Espagne en septembre 1795. — *Renault*, 7 juillet 1791-1792, assassiné plus tard au Petit-Gué en Guédéniau. — J'ai parlé ci-dessus, p. 155, d'un autre curé, Pierre *Aubry*. transféré non à Trémont mais à Russé et mort à Angers. La brochure, attribuée à l'abbé Baugé, est du curé Fourmy.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, du Grenier à sel, de l'Election et du District de Baugé. — On y voit cultiver dès le XIe s. le blé, la vigne, le lin, les chanvres et des prairies. — Au XVIIIe s. c'est une communauté des plus pauvres où l'élève des bestiaux a complétement péri, sans chemins, celui même de Bocé à Baugé étant coupé par un cours d'eau impraticable. C'était l'ancienne route de Saumur, dont les énormes pavés et la chaussée empierrée existent encore par tronçons jusqu'aux approches du bourg.

Maires : Sim. *Fenau*, 1792. — *Gaugain*, 1793. — Jacq. *Ferrières*, an VI, démissionnaire en 1821. — Jos. *Abraham*, 12 septembre 1821. — Jean-Pierre *Bigot*, 2 février 1831. — *Caternault*, 1834, démissionnaire en 1835. — Jos. *Abraham*, 18 janvier 1837. — Pierre-Etienne-Jean *Bigot*, 1848, démissionnaire en 1857. — Phil. *Caternault*, 17 avril 1857. — *Lemoine*, 1868-1872.

Arch. de M.-et-L. C 190, 200 et H Marmoutiers. — Le carton du prieuré de Bocé contient, outre un petit cartulaire papier, 18 magnifiques chartes originales dont 11 du XIe s., 6 du XIIe, 1 du XIIIe. — Arch. comm. Et.-C. — Pocq. de Liv., *Cout. d'Anjou*, t. III, col. 1021. — Marchegay, *Arch. d'Anjou*, t. II. — Note Mss. de M. de Galembert.

Bocé, f., cne de *Montilliers*.

Bochalière (la), f., cne de *St-Silvin*. — *La Rue-Béchalière* 1374 (Chap. St-Pierre). — *La Béchalière* 1708 (Chap. St-Maurille). — *La Béchelière* (Cass.). — En est sr Math. Le Vigoureux 1374, n. h. René Bienvenu 1681, Cl. Chevais 1708.

Boctrie (la), ham., cne de *Nuaillé*. — *La Bottetrie* 1650. — *La Bocqueterie* 1729 (Et.-C.)

Bocuhère (la). — V. *Bœuf-Ferré* (le).

Bodard (*Henri*), conseiller de l'Hôtel-de-Ville et procureur du roi au Présidial d'Angers, y présenta le 31 mai 1790 un réquisitoire contre l'exécution des lois qui ordonnaient la vente des biens du Clergé en proposant de faire de très-humbles remontrances à l'Assemblée nationale. Il protesta d'autre part, comme simple docteur, contre le serment prêté par l'Université. Ces deux actes forment deux brochures sous ce titre : *Réquisitoire du Procureur du roi au Présidial d'Angers des 31 mai et 25 septembre 1790 sur les décrets de l'Assemblée nationale concernant l'Eglise de France* (in-8° de 24 p.); — 2° *Déclaration d'un docteur agrégé de l'Université d'Angers sur le serment prêté par sa compagnie le 23 avril 1791* (in-8° de 10 p. sans l. ni d.). — Il émigra en Angleterre, d'où le comte d'Artois l'adressa avec une mission secrète à Charette. Nommé membre du Conseil supérieur de Châtillon, il fut tué 17 jours après au combat de St-Michel-du-Bois.

Correspondance de Charette, t. II, p. 36. — *Moniteur*, 16 ventôse an IV.—Bodard de la J., *Chron. Craonn.* p. 365.

Bodardière (la), cl., cne de *Bouillé-M.* (Cass.).

Bodardière (la), f., cne de *Châtelais*. En est sieur Me Franç. Ernoul, vicaire pendant 40 ans de St-Aubin-du-Pavoil, où il fut inhumé le 25 octobre 1590 dans une chapelle de l'église qu'il avait fait bâtir; — en 1617, René Guérin; — Jean Morinier, maître chirurgien, 1621.

Bodardière (la), vill., cne de *Louvaines*. — Il y existe une fabrique de tuiles, de briques et de tuyaux de drainage.

Bodellière (la), vill., cne de *St-Sauveur-de-Landemont*. — *La Bordelière* (Cass.).

Boderie (la), cne de *Durtal*. — *Le lieu, domaine, etc., de la B. en Gouis* 1558 (E 180).

Boderie (la), f., cne d'*Etriché*.

Boderie (la), f., cne de *Mozé*, ancienne dépendance du Ronceray, vendue natt le 16 mai 1791.

Boderie (la), mon b., cne de *St-Lambert-du-Latay*, ornée en 1866 d'une nouvelle avenue agrandie et d'une serre; le logis, qui datait du XVIIIe s., a été reconstruit en 1871.

Boderie (la), ham., cne du *Tremblay*.

Boderie (la), f., cne des *Ulmes*.

Bodet (*Pierre*), maître fondeur, protestant, à Saumur, 1639.

Bodi (*Victor*), né à Maulévrier en 1750, était fils du procureur fiscal du comté de Maulévrier, qui laissa son office à un de ses dix enfants. Un autre, prêtre, bachelier en théologie, docteur en droit, resta aussi dans le pays. D'heureuses circonstances conduisirent Victor Bodi à l'Université d'Angers, où il soutint avec succès, outre ses thèses, des exercices publics de pure émulation, qui lui valurent, comme encouragement, de passer gratuitement sa licence. Le 8 août 1776, il prêta le serment d'avocat au Parlement de Paris et revint en 1777 acquérir à Angers un office de procureur. La même année, l'Université l'élut recteur, et il y avait encore le grade d'intrant quand il vendit son office (novembre 1781) pour requérir son inscription au tableau des avocats.

Digitized by Google

Mais l'ordre tout entier se souleva et y mit opposition sous prétexte qu'il avait eu un cousin germain supplicié pour vol en 1755 à Châtillon. L'honorabilité personnelle de Bodi semblait le couvrir suffisamment contre ce reproche. Il arguait d'ailleurs le fait de faux et en convainquit. Un arrêt du 26 février ordonna son immatriculation, en déboutant les avocats de leur opposition. L'estime de ses concitoyens le dédommagea amplement de ces misères. Ses mémoires et ses plaidoyers n'avaient d'égaux dans la faveur publique que ceux de Delaunay aîné. Il fut député en 1787 à l'Assemblée provinciale d'Anjou, qui le nomma de la Commission intermédiaire. Le 25 mai 1790, l'assemblée des électeurs l'élut membre du Département, mais Bodi refusa. Ses sentiments étaient surtout royalistes et il les avait manifestés en maintes occasions inoffensives ; aussi lui attribuait-on notamment une très-grande part à la rédaction des brochures de M. de Serrant. Il quitta quelque temps Angers, se retira à Maulévrier, mais il était de retour à Angers au moment de l'entrée des Vendéens. Désigné par eux pour faire partie du Conseil supérieur qui siégeait à Châtillon-sur-Sèvre, il s'en défendit vainement et fut enlevé par quatre cavaliers. Arrêté lors de la dispersion générale des rebelles, il fut livré à la Commission militaire et exécuté. — Son mémoire contre les avocats a pour titre *Récit important pour Me Bodi* (Paris, Delaguette, in-4° de 14 p.)

Arch. départ. E 1710 et Série M. — *Rev. de l'Anjou*, 1862, t. III, p. 134.

Bodière (la), f., cne de *St-Lambert-la-P.* — En est sieur n. h. Nic. Cadot, docteur en droit, gendre du docteur-médecin Humault (1685).

Bodière (*Agnès* de la), abbesse du Ronceray d'Angers, élue le 2 mars 1418 (n. s.) morte le 7 juillet 1420 ou 1421 ; succédait à Isabelle de Ventadour et précéda Marguerite de Couesme.

Bodin, f. et min, cne de *Beaupréau*, mentionnés au moins dès 1644 (Et.-C.).

Bodin, f., cne de *Cholet*. — *Le bordage, tenement de B., assis de là la Mayenne* 1448. — *Le quarteron de B.* 1470; — n'était que pour moitié de l'Anjou et relevait pour cette partie de Montbault-Papin (E 802); —appartenait en 1766 à J.-B. Retailleau (E 806).

Bodin, cne de *Maulévrier*, nom de souterrains dans le bourg, derrière la maison autrefois des Dlles Cossin, restes, dit-on, d'un important château détruit.

Bodin, mins à eau sur la Moine et à vent sur le coteau, cne de *St-Germain-lès-Montfaucon*, appartenaient à n. h. Claude Bussonneau en 1539 et relevaient du Puy-Menu.

Bodin, nom d'une famille de maîtres horlogers qui exerça à Angers durant tout le XVIIIe s. — (*René*), mari de Françoise Hervé, « maître horloger en grosse œuvre », 1695, 1735, eut une véritable réputation et plusieurs de ses œuvres ont passé en ces derniers temps dans les ventes. Il fournit en 1716 l'horloge de Saint-Martin de Beaupréau et restaura aussi celle de Beaufort. Le cadran solaire horizontal en ardoise de Ste-Croix-du-Verger porte son nom et la date 1704. — (*Joseph*), maître horloger en grosse œuvre, marié en 1742 avec la veuve de son confrère Lebiez; — (*Louis*), « maître horloger en petit volume », mari de Marie Cheman, 1744, † le 27 septembre 1782, âgé de 70 ans.

Bodin (*Jean*) « laborieux avocat et praticien en court laye, demeurant à Angers », signe de ces qualités le titre d'un opuscule joint à l'édition de la *Coutume d'Anjou* imprimée en 1509. C'est un *Répertoire et table très-exquis et familiers selon l'ordre des lettres de l'A B C pour facilement trouver la décision des cas et matières touchées ès articles desdites Coustumes*. Il fut le père, croit-on, de l'auteur de *La République* et de *La Démonomanie*, dont l'article suit.

Bodin (*Jean*), naquit au village des Banchets près Angers en 1529, suivant Niceron, d'une bonne famille de cette ville. Une tradition lui donnait pour mère une juive d'Espagne réfugiée. Rien ne confirme cette particularité qu'a sans doute fait imaginer l'esprit hébraïsant de ses récits et les traces visibles de fréquentations singulières. De Thou prétend de même qu'il avait pris et quitté l'habit des Carmes, assertion contredite par Ménage, sur la foi de la famille. Bodin fit à Angers ses premières études, qu'il continua à Toulouse. On l'y trouve dès 1548, et il comptait s'y établir pour professer le droit. Il y fit même quelques leçons, avec une audace de jeunesse dont il s'accusait plus tard dans sa préface de *La République*. Son premier livre au moins y fut publié. C'est une traduction en vers latins des poëmes d'Oppien sur la chasse, *Oppiani Cynegetica sive de Venatione libri IV*, Paris 1555, in-4° (le privilége est de 1553), avec un commentaire dédié à l'évêque d'Angers Bouvery. L'année même qu'il parut, Turnèbe publia le sien et les deux auteurs se renvoyèrent mutuellement ces accusations de plagiat qui coûtaient si peu aux savants du XVIe siècle. Bodin lut aussi à Toulouse, dans des réunions publiques, un discours en latin sur l'éducation, imprimé en 1559 (in-4°, *Tolosæ*) : *Oratio de instituenda in republica juventute*, et il y avait composé un traité *de Decretis* qu'il fit détruire avant de mourir, avec ses autres livres de droit criminel, *de Imperio et jurisdictione* et *de Legis actionibus et judiciis*. Il avait passé quelque temps à Paris en 1555 ; il y revint en 1561, quittant le projet du professorat pour se rattacher au barreau. Le peu de succès qu'il y obtint le ramena à l'étude historique du droit. C'est vers cette époque qu'il adressait à Bautru des Matras, son compatriote, âgé d'une vingtaine d'années, la fameuse lettre, donnée par Colomiès et reproduite depuis par ses plus récents biographes, où s'expose dès lors en toute liberté cette théorie libre sur les religions qui devait faire le fonds de son dernier livre. En 1566 parut sa Méthode pour étudier l'histoire, *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (Paris, in-4°, le privilége est daté du 1er février 1566), qui lui valut les invectives de Cujas en pleine chaire. L'esprit de

Digitized by Google

l'auteur s'y livre déjà tout entier. L'histoire est pour lui l'école, l'oracle de la politique et il en aborde l'étude avec ce besoin d'examen et ce dédain des idées reçues, qui ferait de lui un moderne, si plus que personne il ne laissait à sa pensée les attaches de ce siècle troublé par tant de grands espoirs et de grandes misères. Là, comme ailleurs, il est franchement pour la monarchie héréditaire, mais par réflexion et par habitude acquise, plutôt que par l'autorité d'un principe; il croit au progrès matériel de la société mais d'une foi si mélangée et si incertaine, qu'on ne sait guère qu'en penser. En 1568, sa *Réponce au Paradoxe de M. Malestroit touchant l'enchérissement de toutes choses et le moyen d'y rémédier* (Paris, in-4°), forme un espèce de pamphlet d'économie politique où quelques opinions raisonnées et des vues précises sur des points alors négligés par la science officielle, attirent et font honneur au publiciste. Il y défend, entre autres idées, la cause de la liberté des échanges entre nations et attribue contrairement à son adversaire le renchérissement à l'abondance du numéraire, aux monopoles, à la disette, au luxe effréné des grands. — La même année il assistait à l'assemblée des Etats de Narbonne.— En 1571, on le voit secrétaire des commandements, maître des requêtes et conseiller du duc d'Alençon, et tout à la fois procureur du roi, chargé de défendre, — et il le fit contre le roi lui-même et jusqu'aux limites extrêmes de son droit, — le domaine et les bois royaux de Normandie. Il fallut l'intervention directe du roi, et à deux reprises, pour le faire se désister des revendications qui avaient soulevé contre lui toute la province. L'édit obtenu, on dut l'enregistrer, malgré Bodin, qui soutenait contre le roi l'inaliénabilité du domaine de la couronne. Quoique catholique, au moins de nom, il évita à grand'peine les poignards de la St-Barthélemy, en se réfugiant chez le président de Thou, ou, suivant d'autres, en s'échappant par la fenêtre de son logis envahi déjà par les émeutiers. Henri III l'appela bientôt auprès de lui et en fit son commensal; mais cette faveur ne dura guère. En 1575, Bodin se retira à Laon, et dans les premiers jours de 1576 (25 février) s'y maria avec Françoise Trouillard, sœur de Nicolas, procureur du roi, dont bientôt il occupa la charge, une des plus pauvres de France, disait-il plus tard dans son testament. C'est ce titre pourtant qui lui valut sans aucun doute d'être député par le Tiers-état du Vermandois aux états de Blois. Il s'y signala avec un véritable courage, et au péril même de sa vie, en défendant énergiquement contre les préjugés de l'Assemblée presque unanime la liberté de conscience, les édits de pacification et les droits des Etats indépendants de l'autorité du prince, qui ne lui pardonna pas. Bodin lui-même a raconté ces luttes, mêlées de minuties, dans un *Recueil de tout ce qui s'est passé en la Compagnie du Tiers-Etat de France* (Paris 1578 et 1614, in-8°, inséré au tome XIII du *Recueil des Etats-Généraux*) C'est là sa grande époque, l'année climatérique de sa vie, celle aussi où il publia son livre de tant de renom, *La République*, que les presses ne suffisaient pas à imprimer et que les femmes même, au dire de ses adversaires, voulaient avoir lu. Libre et disgracié, il reprit ses travaux et donna tout à la fois un résumé du droit sous forme de tables qu'il avait composé depuis longtemps et dont il parle déjà dans la préface de sa Méthode, *Nova distributio juris universi in tabula adumbrata* (Lyon 1578, in-8°; Cologne, 1580, in-8°, 3 feuilles), et sa *Démonomanie*, œuvre de science indigeste et de déraison, qui eut un succès plus populaire encore que son chef-d'œuvre. (Paris, 1580, 1582, 1587, in-4°; Anvers, 1586 et 1593, in-8°; Lyon, 1593 et 1598, in-8°; Rouen, 1604; traduite en latin par Fr. Junius ou Du Jon sous le pseudonyme de Lotarius Philoponus, Bâle, 1581, in-4°; et 1603 in-8°; Francfort, 1590, in-8°; Strasbourg 1638, in-8°; en italien, Venise, 1587, 1589, 1592, in-4°). Le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou, qui était resté son protecteur fidèle, l'emmena avec lui en Angleterre (1581). Bodin eut la joie de haranguer la reine Elisabeth et la joie sans doute plus grande encore de trouver sa *République* commentée, comme le livre d'un ancien, dans les Universités. En 1583, il suivit le duc en Flandres, et on attribua dans le temps à son conseil la tentative sur Anvers, comme à sa plume une Relation française en forme de lettre, qui parut presque au lendemain même de cette expédition. Il revint à Laon quelque temps après reprendre à demeure son office et succéda en 1587 à son beau-père dans la charge de procureur général. Avec ses idées connues et sa libre tournure d'esprit, on comprendrait mal qu'il eût été, comme il s'y montra, un des promoteurs de la Ligue, s'il ne fallait beaucoup rabattre dans ces jours si agités de l'éloge convenu des politiques et des caractères. Il alléguait d'ailleurs certaines raisons qui avaient pour lui quelque poids, la puissance des nombres par exemple, et démontrait par des additions pythagoriques la chute prochaine de la dynastie des Valois. Il racheta du moins cette défection plus ou moins intéressée, en contribuant des premiers à faire reconnaître, dès que l'heure en vint propice, les droits d'Henri IV à la couronne de France. V. sa *Lettre de Monsieur Bodin* (Paris, G. Chaudière, 1590, petit in-8°, datée de Laon). Ses dernières années furent occupées à réunir et à rapprocher dans une œuvre dernière les lois de tous les peuples pour en extraire l'universel, la certitude. Il abandonna ce travail pour son Théâtre de la Nature, *Universæ naturæ theatrum, in quo et rerum omnium effectrices causæ et fines contemplantur et continuæ series quinque libris discutiuntur* (Lugdun., 1596, petit in-8°. — Traduit en français en 1597 par François de Fougerolles, Lyon, in-8°.) Il s'y proposait de convaincre par le spectacle des lois naturelles et de l'organisation du monde les esprits que ne touchent ni la lecture des lois ni les oracles des prophètes et le composait en plein feu des guerres civiles, comme il le rappelle dès le début et aux dernières lignes du livre, achevé à Laon le 25 février 1596,

Digitized by Google

et qui ne valait guère sa peine. C'est un dialogue où Théorisque interroge Mystagogues sur l'origine et la fin du monde, les éléments, les plantes, les animaux, l'âme, les sens, les corps célestes, et se paie d'une physique digne tout au plus de la *Démonomanie*. Quelques mois après, en 1596, Bodin mourait de la peste à Laon, âgé de 66 ans. Il fut enterré au couvent des Cordeliers « comme un chien, écrit « Jacques Gillot à Scaliger, *sine ullo pietatis* « *sensu*, n'étant ni juif, ni chrétien, ni turc », exagération d'ennemi, qui donne seulement la mesure de la haine. Bodin, qu'il faut certainement compter au nombre des précurseurs de la libre pensée, n'était pas pour donner dans ces scandales. Son livre le plus hardi sur les matières de foi, interdit de son temps aux profanes, est son *Heptaplomeres sive Colloquium de sublimium rerum abditis*, qu'il écrivait à l'âge de 63 ans, comme l'indiquent en tête tous les manuscrits, et qui, courant de main en main, répandu dans les cabinets et dans les bibliothèques, apprécié par Grotius, dédaigné, puis admiré par Leibnitz, réfuté par Diecman et par Huet, réprouvé par toutes les églises. annoncé dès 1720 comme sous presse par la *Gazette de Leipsick*, n'a paru que de nos jours, il y a à peine quelques années (1857 in-8° de 369 p.) — Maintenant qu'il est bien connu, on peut affirmer que la véritable hardiesse du livre, c'est d'avoir recueilli et avoué des idées qui circulaient partout dans ce temps d'irrévérence religieuse, mais qui ne se pouvaient imprimer qu'au risque du feu ou de la corde.— L'auteur de la *Bibliotheca juris imperantium* attribue encore à Bodin un traité sur l'éducation du prince, *Consilium de principe instituendo*, imprimé à Erfurt en 1603, in-12 par Jean Bornitius. — On a aussi de lui *Le fléaux des démons et sorciers* par J. B., angevin (Niort, David du Terroir, 1616, in-8°).

Mais le véritable honneur de Bodin reste attaché à son livre de la *République* dont les éditions multipliées attestent suffisamment l'éclatant succès (Paris, 1576, 1577, 1578, trois éditions in-folio ; Lausanne, 1577 ; Lyon, 1580, in-folio ; Paris, 1580, in-8°, etc.) Des abrégés en ont été donnés par Lescalopier de Nurar (Londres et Paris 1752, 2 vol. in-12), et par J. Ch. de Lavie (Lyon, 1755, in-12). L'auteur dut en faire lui-même une traduction latine pour l'étranger (Paris, 1586 in-fol., 1591, in-8°), et en même temps se défendre contre une nuée de libelles. C'est une véritable dénonciation que lance contre « le nommé Baudin », Michel de la Serre dans sa *Remonstrance au Roi contre le livre de la République* (Paris, 1579, in-8°). Il la termine par un renvoi à MM. de l'église et de la justice « tenus d'esplucher le reste par le deu de leur charge. » Bodin lui répliqua comme à tous ses adversaires, Pierre de l'Hostal, Ferrier, Frankeberger, Albergati, Cujas, sous le nom de René Herpin, dans une *Apologie* (Paris, 1581, in-8°), réimprimée à la suite de l'édition de 1583, déplorant dans une lettre qu'il signe, en tête, de son vrai nom « la punition plus dure qu'il ne l'eut demandée » de son ennemi. L' *Advertissement à M. J. Bodin sur le quatrième livre de sa République* par Augier Ferrier de Toulouse (Paris et Toulouse, 1580) affecte au contraire des procédés de douceur et d'honnêteté et ne s'attache d'ailleurs qu'à des points de doctrine astrologique, qui, il faut l'avouer, touchaient le cœur de l'auteur autant peut-être que ses théories de gouvernement. Bodin dont l'esprit n'a rien de révolutionnaire, résume lui-même son livre en demandant « que les sujets « soient obéissants aux magistrats, les magistrats « aux princes souverains, et les princes à la loi « de Dieu et de nature ». Mais il y soutient, et le premier de tous, dit-il, dans un temps où les jurisconsultes ne s'y hasardaient guère, que les rois n'ont pas le droit d'imposer les peuples sans leur consentement, mais qu'ils sont plus que les simples citoyens obligés par les lois divines et humaines et par les contrats. Sa pensée seulement fléchit et refuse une sanction prochaine à ces principes. Il nie aux peuples le droit de déposer même les tyrans et érige par suite en principe l'intervention de l'étranger. Du reste, en louant l'auteur d'audaces prématurées, on lui a trop souvent attribué des opinions qui ne sont que des réminiscences et quelquefois des traductions directes de l'antiquité, et quand on revient au livre après la lecture de quelques unes de ces analyses idéales qui transforment péniblement en pensées limpides cette confusion de théories contradictoires, mêlées d'astrologie politique et de ferme raison, on s'étonne de l'influence réelle, incontestée, durable du livre et qu'un libre génie n'ait trouvé rien de mieux à dire aux contemporains de Rabelais, de Montaigne et de la *Satire Ménippée*. — La rue du Petit-Prêtre à Angers porta pendant la Révolution le nom de rue Bodin, qui a été attribué en 1870 à une des rues nouvelles. — Son portrait dans le *Peplus* de Ménard le représente front haut, barbe et cheveux courts, rudes, hérissés. — Cotelle lut en 1768 à l'Académie d'Angers une étude sur Bodin qui n'ajoutait rien à sa biographie.

Lyser, *Selecta de vita et scriptis J. Bodini* (Wittem., 1715, in-4°). — Niceron, t. XVII, p. 247. — Baudrillard, *Bodin et son temps* (1853, in-8°).—*Mélanges d'une grande Biblioth.*, t. XVII, p. 40 et t. XXXIII, p. 11. — Colombet, *Jean Bodin* (Nantes, 1845, in-8°). — Feugère, *Notice* dans le *Journal de l'Institut*, 1852. — *Encyclop. Nouv.*, art. de J. Reynaud. — Cl. Ménard, Mss. 875, fol. 180. —*Journal Encyclop.*, 1er décembre 1783.— Artigny, *Mém. litt.*, t. I, p. 65. — Amelot de la Houssaye, *Mémoires*. — *Encyclop. Méth.*, *Police*, préf., p. 157. — *Journal des Savants*, décembre 1756. — *Rev. de l'Anjou*, t. II, p. 89, —*Soc. Acad. d'Angers*, t. II, p. 10-15 ; t. V, p. 155 ; t. VII. p. 216. — Pocq. de Liv., Mss. 1068. — Ménage, *Not. in vit. P. Ærod.*, p. 249. — De Thou, l. XCIII, anno 1589. — J.-B. Laforêt, *Etude sur Bodin*, dans l'*Annuaire de l'Université de Louvain*, 1853. — *Année littér.* de Fréron, 1757, t. VIII, p. 227. — *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, 6e serie, t. IV, 1866 et t. V, 1867. — Huet, *Démonstrat. Evangél.*—Diecman, *Schediasma inaugurale de naturalismo cum aliorum, tum maxime Bodini* (Lipsiæ, 1684, in-12).

Bodin (*Jean*) sieur de Brizay, conseiller au Présidial d'Angers (1610), échevin de l'Hôtel-de-Ville (10 mai 1610), fut élu maire le 1er mai 1613, continué en 1614 et nommé échevin perpétuel le 9 décembre 1616. Il eut l'honneur de recevoir sous son second mairat (8 août 1615) la reine et le jeune roi Louis XIII et fêta leur pas-

Digitized by Google

sage en ville par le simulacre d'un combat naval sur la Maine. — Les grands ponts restaurés en 1615 portaient un écusson à ses armes *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois roses de même*, ou *d'or* suivant Br. de Tartif., *deux en chef et une en pointe*. — Il mourut le 3 avril 1636 et fut inhumé aux Cordeliers.

Bib. d'Ang., Mss. 870. p. 609; 871, p. 513; 919, f. 250 v°; et 1004. — Arch. municip. BB 60 et 61. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 474.

Bodin (*Jean-François*), est né le 26 septembre 1766 non à Beaupréau mais à Angers. On fait de son père un architecte presque célèbre, et on lui attribue, comme nous l'avons indiqué p. 263, la construction du collége de Beaupréau, celle aussi du château de Chanzeaux; mais il est constant par des actes authentiques qu'il ne savait pas signer et ne peut avoir été mêlé à ces grands travaux qu'à titre d'entrepreneur. Il donna du moins le goût et la pratique de l'architecture à son fils qui fut même chargé en 1789 de restaurer et d'orner de peintures à fresque la chapelle du collége de Beaupréau. Plus tard et déjà engagé dans les affaires publiques, le jeune fonctionnaire conservait son titre d'*architecte*. Plus tard encore et rendu tout entier à l'étude, il projetait pour la ville d'Angers des fontaines monumentales, dont une en l'honneur du roi René; les dessins en existent (Mss. 1137) et l'idée est identique à celle qui a inspiré David. Dès la Révolution, son talent et ses opinions l'avaient suffisamment mis en évidence pour le faire nommer d'abord administrateur du district de St-Florent (1792). C'est lui qui vient en personne dans la séance du 13 mars 1793 apprendre au Directoire du Département la prise de Mont-Glonne par les brigands après une résistance énergique. Il n'avait échappé à la mort qu'en s'évadant par les fenêtres au travers des jardins. Délégué commissaire civil du Département et payeur de la guerre près l'armée de l'Ouest en réserve sur la rive droite de la Loire, il rédigeait le journal des opérations de Gauvilliers dont de nombreux extraits ont été insérés au *Journal du Département*, et sa correspondance qui n'est pas perdue, témoigne non-seulement de son patriotisme actif, dévoué, intègre, mais d'un esprit d'ordre et d'humanité bien rare au milieu de ces violences. — Il remplit ces fonctions du 24 mars au 6 juin 1793 et allait reconduire à Nantes la femme et la fille de son ami Papin, quand il fut arrêté à Oudon, faute d'un passeport régulier, et détenu comme aristocrate. « Vous ne l'auriez jamais cru ni moi non plus, écrit-il en se réclamant. » Il fallut envoyer d'Angers un exprès pour le délivrer (27 juillet.) Le 19 septembre, « étant décidé à servir dans les armées », il adressa de Thouars sa démission de membre du district de Mont-Glonne. Il refusa l'année suivante le poste important de payeur général du département de la Vendée, pour ne pas prendre part à une persécution injuste dirigée contre le titulaire, mais accepta en 1796 la Recette particulière de la ville de Saumur dont il fut nommé conseiller municipal le 22 ventôse an XIII et où il allait désormais se fixer. Depuis deux ans il avait épousé à Baugé mademoiselle Lenoir de la Motte, et depuis un an il avait un fils. La jeune mère mourut en l'allaitant et la douleur de Bodin resta toute sa vie inconsolable, d'une vivacité vraiment touchante, et dont aucune préoccupation ne put jamais le distraire. Naturellement grave et recueilli, il occupait les loisirs de sa position officielle à l'étude des arts qu'il avait autrefois pratiqués et à des recherches historiques qui devaient populariser son nom, déjà si respecté de ses concitoyens. Sans enthousiasme pour l'Empire, porté même volontiers vers la cause nouvelle qui représentait la liberté, il n'hésita pas pourtant, quand les caisses du receveur général et du payeur étaient aux mains des Prussiens, à payer de sa personne et à engager sa fortune et son crédit pour aider au licenciement de l'armée de la Loire. La réaction l'en récompensa en le réduisant à résigner sa place (1817) pour éviter une destitution; mais en dépit des manœuvres hostiles, Saumur, sa ville adoptive, s'honorait elle-même en le nommant son député aux élections de 1820. A la fin de chaque année, Bodin rendit compte par une *Lettre à ses commettants* (1820-1823, Paris, in-8°, 4 broch., ensemble de 96 p.), des travaux législatifs de la session. — La dernière est surtout précieuse et raconte avec une émotion contenue l'expulsion de Manuel. — Mais l'auteur ne fut pas réélu en 1824 et se retira dans son hermitage de l'Aunay près Chênehutte, pour reprendre avec suite ses premiers travaux qu'il n'avait jamais délaissés. En juin 1828, il perdit un œil, et le 5 février 1829, il expirait entre les bras de son fils et de son beau-frère, fidèle aux libres convictions de toute sa vie. Il avait désiré être inhumé sur les hauteurs de Bournan, dans le tombeau qu'il avait élevé à son épouse bien-aimée. Son ami, M. Courtiller, prononça sur la tombe quelques mots d'adieu. Le *Moniteur* même de la Restauration, que Bodin avait combattue, reproduisit ce discours, en rendant hommage à l'homme de bien, « d'âme véritablement chrétienne, puisqu'elle était pacifique et bienfaisante ». — Ces mots seuls résument et auraient dû prévenir une triste discussion engagée vingt ans plus tard pour mêler aux passions publiques les derniers moments de Bodin. — Son portrait a été peint par Bodinier. V. *ce nom*. — Son buste, œuvre de David d'Angers, a été coulé à Saumur avec le bronze de médailles romaines recueillies par Bodin lui-même pendant les années de sa Recette particulière. Son fils en avait fait tirer de nombreux exemplaires en plâtre dont un, par une heureuse pensée de reconnaissance, figure dans la salle de la mairie de Chênehutte. Il porte pour devise : *Tout à mon pays*. — Quoique vieux déjà de plus d'un demi-siècle, les ouvrages historiques de Bodin sont encore aujourd'hui les récits les plus sincères et les plus abondants de l'histoire d'Anjou. Une *Lettre à M. Eloy Johanneau sur la tour d'Evrault à Fontevrault*, publiée dans les *Mémoires de l'Académie celtique* en 1810 (t. V), et réimprimée la même année, s'est transformée, tout au courant de l'impression, en un mémoire sous le titre nouveau de *Re-*

Digitized by Google

cherches historiques sur quelques monuments anciens et modernes de l'arrondissement de Saumur (in-8° de 80 p.), et devenait deux ans plus tard les *Recherches historiques sur Saumur et le haut Anjou* (1812-1815, in-8°, 2 vol. avec planches.) Ainsi repris et agrandi avec une critique sérieuse et un véritable talent d'exposition, le travail primitif formait un livre où par une innovation heureuse l'histoire des monuments s'entremêlait, pour l'interpréter mieux, au récit des événements. On était alors en pleine occupation étrangère. Le succès pourtant fut grand. L'auteur le devait non-seulement à la limpidité de la rédaction et à l'absence absolue de pédantisme mais aussi à une réelle science, à une habile mise en œuvre des travaux antérieurs encore aujourd'hui manuscrits de Rangeard, de Pocquet de Livonnière, de Louvet, surtout à cet attrait d'un esprit indépendant qui osait dégager la vérité historique des préjugés provinciaux. Les *Recherches sur Angers et le haut Anjou* (1821-1822, 2 vol. in-8° avec planches), méritaient et obtinrent une faveur égale. Deux articles signés du nom de Daunou dans le *Journal des Savants* leur donnèrent la bienvenue et l'Institut nomma l'auteur correspondant. La même année (1821) les *Mémoires des Antiquaires* (t. 3), publiaient de Bodin une *Suite des Monuments celtiques du haut Anjou*. Complétant d'ailleurs et sans cesse remaniant ses deux ouvrages, Bodin préparait une édition définitive, qui les devait confondre et réunir en une même histoire et que ses héritiers ont pu donner (Angers, 2 vol. in-12, 1847), en réponse à une réimpression des *Recherches sur Saumur* (Godet, Saumur, 1847, in-8°) suivi bientôt des *Recherches sur Angers*, où l'éditeur nouveau, sans retrancher rien de l'ouvrage, l'avait cependant déformé en y accolant des notes critiques et des commentaires malencontreux. Une des deux Sociétés savantes d'Angers protesta « dans l'intérêt de la « dignité et de la moralité de l'histoire, non « moins que par respect pour la mémoire de Bo- « din » contre ce procédé injurieux. On peut lire encore avec intérêt le résumé des mémoires de ce remarquable débat, auquel prirent part contre M. Godard-Faultrier, champion de l'éditeur, Eugène Talbot V. *ce nom* et M. Bonnemère.

Arch. de M.-et-L. série M. — *Moniteur* de 1813, p. 507; 1829, p. 197. — *Annales politiques* de 1817, 23 mai. — Biblioth. d'Ang., Mss. 1077. — *Journal des Savants*, 1821, p. 752, 1823, p. 623. — Quérard, *Littérat. franç. contemp.*, t. II, p. 49. — *Bulletin de la Soc. indust. d'Angers*, t. XVII (1846). — *Journal de M.-et-L.*, 10 février 1829, article de M. Courtiller. — Talbot, *Etudes historiques sur la Révocat. de l'Edit de Nantes, etc.* (Angers, 1846, in-8° de 100 p.). — Bonnemère, *Les deux Bodin* (Angers, Cornilleau, 1846). — La biblioth. d'Angers possède, outre une notice autogr. de Bodin sur le général Desjardins (Mss. 1059), un exemplaire des *Recherches* annotées et rectifiées de sa main, qui a servi à l'édition de 1847. Ses dessins originaux, quelques-uns inédits, ont été acquis à la vente Briffault par M. Joyau.

Bodin (*Félix*), fils du précédent, naquit à Saumur, le 29 décembre 1795. Sa mère, qui l'allaitait, se blessa et en mourut et l'enfant y prit le germe d'une maladie dont il souffrit toute sa vie Sa santé chétive et toujours chancelante, lui valut d'être à peu près abandonné à lui-même pour ses études sans cesse interrompues, auxquelles il profita pourtant avec des succès étonnants. Presque enfant, il écrivit une comédie, qui fut représentée sur le théâtre de Saumur. Quelques tentatives industrielles ayant échoué, il se tourna décidément vers la littérature et essaya sa plume dans le journalisme. *Le Mercure*, qu'il devait diriger en 1823, *le Constitutionnel*, *la Revue Encyclopédique*, *la Pandore*, *le Nain Jaune*, *le Diable Boiteux*, *le Globe*, *le Miroir*, *les Tablettes*, toute la presse militante et libérale le rechercha bientôt. Ce fut un des combattants les plus habiles et les plus sincères de cette lutte quotidienne contre l'esprit d'aveuglement et de réaction qui entraînait les pouvoirs publics. En même temps aux journaux venaient en aide les livres. Bodin avait vingt-quatre ans à peine quand il lança sa première brochure : *Economies et Réformes dès cette année ou le Cri général sur les dépenses publiques par un contribuable sans appointements* (Paris 1810 in-8°, de 64 p.) Il en donna deux l'année suivante : *De la France et du mouvement européen* (Paris, in-8° de 16 p.), et le *Jubilé des Grecs et Jubilé de la Civilisation, nouvel appel en faveur des Grecs* (in-32 de 32 p.) qui eut coup sur coup deux éditions. La propagande de petits livres, organisée par le parti religieux, lui donna l'idée d'y répondre par une série de Manuels populaires qu'il inaugura par un véritable modèle. Son *Résumé de l'Histoire de France* (Paris, in-18, 1821), qui a pour épigraphe : « *Eclairer les esprits, calmer les passions* » dit tout d'abord ce qu'il veut être : « Autrefois on écrivait l'histoire à « l'usage du dauphin ; aujourd'hui c'est à l'usage « du peuple qu'il faut l'écrire ; et les fils des rois « s'instruiront à leur tour dans les livres faits pour « les peuples. » Un quart du volume est consacré à l'histoire contemporaine. Douze éditions (la 7e est de 1825, la 12e de 1834) n'épuisèrent pas le succès de ce petit traité qui, pour la première fois, osait saluer d'un cœur reconnaissant la Révolution, mère injuriée de la société nouvelle. A partir de 1823, l'auteur y ajouta un recueil de *Principes et moralités politiques applicables à notre histoire* qu'il augmentait à chaque réimpression. Celle de 1825 contient de plus un *Coup d'œil sur l'Histoire de la Civilisation*. Le nom de Bodin avait acquis dès lors une notoriété qu'accrut encore en 1823 la vogue de son *Résumé de l'Histoire d'Angleterre*, dont il épuisait, en deux ans, quatre éditions. Il donna la même année *Quelques vues sur l'Espagne* en tête du *Résumé* de Rabbe et professa à l'Athénée un cours très-suivi que reproduisent ses *Etudes historiques et politiques sur les Assemblées représentatives* (Paris, in-18, 1823). Il le continua l'année suivante par des considérations sur la littérature romantique appliquée à l'histoire, aux antiquités et aux mœurs nationales, dont un fragment seulement sous le titre de *Roman historique de mœurs* parut dans la *Revue Encyclopédique* (t. VII) et devait servir

Digitized by Google

de préface à l'ouvrage qu'il voulait intituler *Le Serf ou l'établissement d'une Commune*. Vers cette époque, sollicité par les libraires Leconte et Durey de donner une suite à leur édition d'Anquetil en 15 volumes, il leur présenta un jeune homme de ses amis, inconnu et de bon courage, qui s'offrait à raconter l'histoire de la Révolution. C'était M. Thiers, qui ne fut accepté que sous l'engagement pris par Bodin d'associer son nom, ne fût-ce que pour lancer l'ouvrage, au livre de son protégé. Bodin, du reste, avait promis comme introduction un *Aperçu de l'Histoire des Etats de 1355*, dont il ne publia jamais que des fragments. Il fit paraître encore en 1824, une *Diatribe contre l'art oratoire*, fine satire dédiée à Bentham, qu'accompagne une série d'articles extraits du *Mercure* sous le titre de *Notes et Mélanges philosophiques et littéraires* (in-8° de 230 p.); — deux romans, *Eveline*, attribué dès l'origine à Mme de Duras et qui fut traduit en espagnol (1825) et le *Père et la Fille*, mystification romantique en collaboration avec Philarète Chasles; — en 1825, un *Résumé de l'Histoire générale* par Voltaire, recueil d'extraits, précédé d'une introduction signée F. B. (in-8°); — en 1826, chez le libraire Touquet, sa fameuse *Complainte sur la mort du droit d'aînesse*, accompagnée l'année suivante de la *Complainte sur la loi d'amour*, plaisanteries dont le succès fut prodigieux; — en 1827, *la Malle-Poste ou les Deux oppositions* (in-8° de 48 p.), dirigée contre le rétablissement de la censure; — en 1828, *la Bataille électorale, tableau d'une élection départementale*, poème politico-comique (in-8° de 48 p.) La liste de ces brochures qui en leur temps eurent une action énergique sur l'opinion publique, ne peut qu'être incomplète, et ne comprend pas celles que l'auteur n'a pas signées. — L'année suivante, localisant la guerre sur un terrain connu, il était parvenu à gagner à la cause libérale le journal d'Angers, le *Maine-et-Loire*, en avait rédigé les premières feuilles transformées et organisait ainsi une force de résistance qui devait à quelque temps de là prêter aide et secours aux Guilhem et aux d'Andigné. Pourtant aux élections de 1830, à Angers même, il échoua et n'obtint que quatorze voix. On prétend qu'il perdit la parole devant ses électeurs et il ne s'en consolait pas en disant : « Que va dire Thiers? » Il fut plus heureux à Doué où il fut élu en 1831. Dès son début, il publia dans la *Revue des Deux-Mondes* un *Projet de Constitution de la Pairie* et provoqua à la Chambre par un amendement à l'adresse sur la question polonaise une discussion célèbre mais qui n'eut pas d'issue. Il soutint d'ailleurs avec vivacité le système de Casimir Périer et compromit là quelque peu sa popularité acquise autrement que dans les querelles oiseuses du juste-milieu. En 1836, il proposa le remboursement du cinq pour cent. Toujours ardent surtout à la cause du progrès, il n'épargnait rien pour répandre et propager toutes les institutions populaires. En septembre 1832, il envoyait à la ville de Saumur un projet de Caisse d'Epargne et de Mont-de-Piété et 4,000 fr. pour en réaliser la première dotation. En avril 1835, il acquérait une maison et un terrain à Chaillot et y installa une salle d'asile. Il avait été des premiers aussi à recommander la pratique de l'enseignement mutuel.

Son entrée d'ailleurs dans la politique ne l'avait pas détourné tout entier de ses goûts littéraires. Il donna ainsi à la *Revue de Paris* deux articles : *Des talents chez les Femmes* (1830) et *le Premier Auguste*, dialogues (1831); — deux autres au *Livre des Cent-et-Un*, qui témoignent de ses préoccupations : *le Juste-Milieu et la popularité* (t. III, 1831) et *une Scène de Magnétisme* (t. VII, 1832); — en 1834, son *Opinion concernant les Associations* (in-8° d'une demi-feuille); — en 1835, un dernier roman, *le Roman de l'Avenir*, avec l'épigraphe : *Qui vivra, verra* (in-8, Paris). Mais sa principale et presque unique joie, il la trouvait dans l'étude et la pratique de la musique que lui avaient enseignée Wilhem et Chérubini et pour laquelle il s'était passionné. Dans un voyage en Angleterre, il avait recueilli avec ardeur les vieux airs des Higlanders et lui-même composait des morceaux de chant estimés, des airs pour instruments, même, dit-on, un opéra. Par malheur, d'esprit quinteux et morose, aigri et, il faut le dire, égoïste, il avait perdu peu à peu les amis de ses meilleurs jours, restés fidèles au souvenir vénéré de son père. Après une longue maladie de langueur, qui depuis trois mois le retenait loin de la Chambre des députés, il mourut presque isolé, le 8 mai 1837, laissant interrompu son testament commencé la veille. A ses obsèques assistèrent nombre de députés, de littérateurs et d'artistes; des discours furent prononcés par Benjamin Delessert, son collègue en députation angevine, et par Victorin Larévellière son ami d'enfance. Son corps fut rapporté en Anjou et déposé avec solennité dans la sépulture de sa famille le 13 juin suivant. — Il s'était plu à lithographier son portrait peint par Gigoux avec la devise, imitée de celle de Bentham : *Bene meritorum maxima felicitate Felix*.

La bibliothèque d'Angers possède de Bodin quelques manuscrits autographes, originaux d'articles publiés ou simples matériaux d'ouvrages inachevés : 1° *L'Etablissement d'une Commune* (in-12 de 135 p.); — à la suite des notes se trouve un fragment intitulé : *Karthage*, — *le Kiosque*, — *le Rêve* (Mss. 564); — 2° Notes et extraits pour la composition d'un roman intitulé : *la Fin du Monde* (in-8° de 52 feuillets, Mss. 565); — 3° *Le Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*, discours en vers évidemment composé pour le concours de l'Académie française (Mss. 524, in-4° de 6 feuillets), ainsi que : 4° les *Eloges de Montesquieu* et *de Rollin* (Mss. 500, in-4°); — 5° *Le Somnanbulisme*, récit d'expériences de magnétisme faites par Bodin sur une jeune personne de Saumur (Mss. 451, in-4° de 16 p.).

Biblioth. d'Ang., Mss. 1077 et *Catalogue des Mss.* par Lemarchand. — *Moniteur* du 10 mai 1837, p. 1131 et passim. — *Maine-et-Loire* des 11, 15, 20 mai et 18 juin 1837. —

Digitized by Google

Annuaire de M.-et-L., 1831, p. 169. — *Rev. Encyclopédique*, t. XVII, XVIII, XX, XXI, XXII, etc. — Quérard, *Littér. contemp.*, t. II, p. 50. — Bonnemère.

Bodin (*Robert*), sieur de l'Ogerie, en la commune de Martigné-Briant, y naquit le 31 décembre 1616, d'une ancienne famille de bourgeoisie honorée plusieurs fois des charges municipales. Son père avait servi dans la marine du Ponant sous l'amiral duc de Montmorency. Lui-même s'engagea dans le régiment de Brezé et se signala à la bataille d'Avein en 1635, puis au siége de Corbie (1636) et obtint pour récompense une charge de commissaire de l'artillerie. Il servit en cette qualité à Rocroy (1643), et au siége de Thionville où il fut blessé, passa lieutenant au régiment de la marine, assista en qualité d'aide de camp au siége de Tarragone (1664), où il fut de nouveau blessé et fait prisonnier sur la brèche; — guerri et libre, prit part au siége de Balaguier en Catalogne, obtint une compagnie (1646), qu'il commandait devant Lérida (1647), au combat des lignes de la Porte-Espagnole, aux siéges de Tortose (1648) en Espagne et de Saint-Macaire en France, au combat de Labour, à la prise des châteaux de Vayre et de Gradignan, à la délivrance de Guise, à la bataille de Rhétel, en 1651 à l'armée de Flandres, en 1652 au siége d'Etampes, où il reçut un coup de pique dans le genou droit, à la journée de St-Antoine, aux siéges de Bar-le-Duc, de Ligny, de Châteaupourcain, de Bellegrade, de Quesnoy, de Landrecies, de Condé, de Valenciennes (1656), à toute la campagne avec une distinction qui lui valurent « l'estime de tous nos braves, » dit Roger, et en 1663 des lettres de noblesse. Il mourut à Angers en 1674.— Son fils Robert, breveté capitaine appointé, le 1er octobre 1654 au régiment de la marine-infanterie avait l'office de lieutenant du roi au Château-Trompette de Bordeaux en 1681. Il est sans doute le père de *Jacques* B. de l'Ogerie, prêtre et maire chapelain de St-Maurille, qui a rédigé le *Graduel de la Cathédrale d'Angers*, imprimé sous l'évêque Poncet de la Rivière. On lui reproche l'ignorance précisément des rites et des coutumes de l'Eglise qui s'en devait servir. Les registres du Chapitre sont pleins des remontrances contre l'auteur, qu'on voit décidément en fuite, poursuivi pour vie scandaleuse par l'évêque, destitué par le Chapitre le 8 mai 1710 et qui s'en alla mourir sur mer, aumônier de vaisseau.

Arch. de M.-et-L. Série E 1708 et G *Chap. St-Maurille.* — Roger, p. 502-507. — Leboreau, Mss., t. II, p. 352.

Bodinaie (la), f., cne de *la Bohalle*, ancienne dépendance de l'Hôpital général d'Angers.

Bodinaie (la), f., cne de *Carbay*. — En est sieur en 1769 Pierre-Elisabeth Jousset, président au Grenier à sel de Candé.

Bodinaie (la), vill., cne de *Chazé-sur-Argos*.

Bodinerie (la), h., cne de *Chavagnes-les-E.*

Bodinerie (la), f., de *la Salle-de-Vihiers*. — *La Bodurerie* (Cass.).

Bodinier (*Joseph-Christophe-Guillaume*), né en avril 1761 à Bouessay, près Châteaugontier, fils d'un régisseur des Rohan, fut nommé conseiller du roi et président du Grenier à sel d'Angers, 1781. Etant devenu veuf après quelques mois de mariage (1787), il s'engagea dans le 1er bataillon des volontaires de Maine-et-Loire et en fut élu sous-lieutenant. De retour en 1792, il se remaria avec sa belle-sœur, fut nommé administrateur du Département, et le 15 mai 1793, membre du comité de surveillance. De 1792 à 1794 il fit partie de l'administration des Hospices et refusa en brumaire an IV la charge de conseiller municipal. Il mourut à Angers le 22 juin 1828. — Son fils aîné est le peintre dont l'article suit et qui fit faire de lui en 1829 un très-beau buste en marbre blanc par David. — Son autre fils *Victor*, né en 1798, avait délaissé la peinture pour l'art du graveur. On a de lui quelques planches tirées à petit nombre et un Recueil contenant le dessin des instruments et des édifices agricoles qu'il avait eu l'occasion de rencontrer dans ses deux voyages d'Italie. Ces dessins devaient accompagner un texte qui n'a pas été rédigé. Il est mort en 1857 à Pau.

Bodinier (*Guillaume*), né à Angers le 9 février 1793, fit ses études au Lycée d'Angers et entra ensuite à l'Ecole St-Cyr, d'où la paix vint le délivrer. Ses goûts le portaient ailleurs qu'à la guerre; et, plus heureux que d'autres, quoi qu'on en ait dit, ce fut à la grande joie de son père, qu'il put enfin, comme il en avait témoigné l'ardeur dès l'enfance, se livrer à la libre étude des beaux-arts dans l'atelier de Pierre Guérin, l'artiste convaincu dont le caractère autant que le talent l'avait attiré et à qui il s'attacha bientôt comme à un père. Il suivit en 1822 son maître à Rome, quand celui-ci y fut nommé directeur de l'Ecole française, et y resta cinq ans sous le charme du ciel italien et des chefs-d'œuvre qu'il a inspirés. A son premier voyage en 1827, il rapportait de son atelier du palais Albani une série d'œuvres supérieures, qui allaient placer son nom, dès son début, au premier rang dans l'Exposition de Paris : *Une Famille des environs de Gaète* (aujourd'hui au musée du Luxembourg), *la Demande en Mariage* (au musée d'Angers, *la Femme de Velletri* (au musée d'Angers), *le Bon Samaritain* (à la mairie de Craon), *le Vieux Pelerin* (au musée d'Angers), *Petit Pâtre jouant du hautbois* (au musée d'Angers). Ces tableaux, particulièrement *la Demande en Mariage*, d'un ton si franc et si distingué dans sa simplicité naïve, lui valurent une des rares médailles d'or de 1re classe.

Bodinier retourna presque aussitôt à Rome, où lui faisait fête toute la société romaine et cette réunion unique alors d'artistes et d'amateurs qui recherchait ses tableaux à l'égal déjà des productions d'Overbeck et de Cornélius. C'était là sa patrie d'habitude et, il faut le dire, de prédilection, d'où seulement les troubles de 1847 parvinrent à le détacher. Il revint alors à Angers, rapportant des trésors d'études et de projets dont un très-petit nombre a pu se réaliser.

Parmi les toiles les plus remarquées des diverses expositions il faut citer *les Femmes d'Ischia portant sur leur tête des corbeilles d'oranges*, 1833; — *la Fontaine*, 1834 (au musée de Perpignan); — *Repos à la fontaine* ou *Les Joueurs*

Digitized by Google

de luth et *Les Bords du Tibre*, 1835 (acquis par le sénateur Jenisch, de Hambourg); — *l'Angelus du soir*, 1836 (acquis par le duc d'Orléans, puis à la vente de la collection princière par Victorin Larévellière qui l'a légué au musée d'Angers); cette toile, qui consacra surtout le renom du peintre, obtint une médaille d'or. — La *Vendetta* 1866 (au musée d'Angers); — *Bergers sur les bords du Tévérone*, 1853 (à M. le duc de Broglie); — *Halte de Pélerins sur la via Appia*, 1857, et *Vue dans les environs de Monte Cavo* (chez Mme Bodinier); — parmi ses portraits, ceux du peintre Boquet (de Rome), de l'historien angevin Bodin (chez M. Montaland, et un double chez l'artiste), des médecins Ollivier et Bérard, du préfet Vallon, de Mmes Lemotheux et Du Verger, ce dernier légué au musée d'Angers.

Ces indications ne donnent qu'une idée imparfaite des travaux de l'artiste. Son œuvre peut-être la plus appréciée se retrouvera dans cette série sans nombre d'aquarelles charmantes et de dessins curieusement étudiés dont il a rempli d'inappréciables cahiers. Ils sont recueillis avec piété dans cet hôtel de notre cité angevine, qu'il avait disposé, pour la plus chère joie de ses souvenirs, à la grande façon des palais italiens, avec galerie, véranda, fleurs et vases à l'antique, et d'où, plongeant à pic sur la ville et la vallée de la Maine, il pouvait rêver à l'aise d'autres horizons perdus. A l'entrée à droite, s'ouvre son atelier, plein de toiles inachevées et aussi de quelques œuvres d'élite, entre lesquelles éclate dans son originalité sombre et sévère un second *Angelus*, de pensée nouvelle, transformée et peut-être supérieure, que l'artiste refusa de livrer au personnage qui l'avait commandé et qui le marchandait. Il est destiné au musée du Louvre; — à droite, un triple salon, disposé déjà en musée, où s'alignent en rangs pressés les toiles, petites et grandes, du maître angevin, de ses amis, de ses maîtres, d'admirables études de Guérin, sa tête, entre autres, de Clytemnestre, son buste en marbre, celui de Bodinier père, le portrait du peintre, jeune encore, par Henri Scheffer, un autre bien supérieur par Mme Alaux, et parmi ses œuvres, *la Mort du Brigand, la Jeune Fille à la marguerite, la Rencontre des Amoureux, un Portrait de Femme*, en noir, décolletée, les bras nus, — et une collection sans prix de gravures d'élite. L'artiste aimait à s'entourer de ces modèles parfaits de l'art dont il honorait sa vie.

Il aimait surtout à prêter l'aide d'une main vaillante et discrète aux jeunes gens de bonne volonté et d'avenir, et même, jusqu'aux derniers temps de sa vie, où son humeur s'était laissée altérer par l'isolement et des déceptions trop vives, son caractère avait gardé cet esprit de justice et cette bienveillance sincère pour tout ce qui approchait les régions sereines des études supérieures.

Touchés par cette libéralité constante, ses concitoyens l'avaient acclamé le premier aux élections du conseil municipal de 1860. L'artiste se lassa de lui-même de ces fonctions. Il est mort dans son hôtel le 24 août 1872, âgé de 78 ans, chevalier de la Légion d'honneur (27 juillet 1849), membre correspondant de l'Institut (16 février 1858), directeur honoraire du musée d'Angers.

La ville d'Angers s'est souvenue qu'elle doit à la générosité de Bodinier les fresques de l'Hôtel-Dieu et le don du Logis-Pincé. V. *ci-dessus*, p. 101 et 111. — Elle vient (16 décembre 1872) de donner son nom à l'une de ses plus importantes rues nouvelles.

Bodinier avait contracté deux unions, la première avec Françoise-Perrine Lecomte, morte le 8 juillet 1863, de qui il vivait séparé, la seconde avec la veuve d'un peintre de genre, Mme Darcy-Dumoulin, née Flore Vasseur, qui, restant héritière par son contrat, de la fortune et des œuvres de l'éminent artiste, sait ce qu'elle doit à sa mémoire et tiendra à honneur, comme nous sommes autorisé par elle à le redire, de remettre à la ville le trésor pieux que Bodinier lui réservait d'un si grand cœur.

Arch. de M.-et-L. — *Journal de M.-et-L.* du 29 août 1872, discours de M. L. Cosnier.—*Patriote* du 28 août 1872. — Note Mss. de M. Armand Parrot, qui prépare un travail complet sur Bodinier, à l'aide de la correspondance et des renseignements recueillis sous la dictée même de l'artiste.

Bodinet, f., cne de *St-Saturnin*.

Bodinière (la), f., cne de *Bocé*.

Bodinière (la), f., cne de *Chalonnes-sur-L.*

Bodinière (la), ham., cne de *Chantoceaux*.

Bodinière (la), f., cne de *Chartrené*.

Bodinière (la), f., cne de *la Chaussaire;* —donne son nom à un ruiss. qui naît sur la commune, coule du N. au S., passe à l'O. du bourg et au-dessous du moulin de Rolet et se jette dans la Sanguèse; — 1,850 mèt. de cours.

Bodinière (la), cl., cne de *Chigné*, dépendant du legs des Beauxfils, vendue natt le 21 juillet 1791.

Bodinière (la), f., cne de *Combrée;* — donne son nom au ruiss. qui naît sur l'extrême limite E. de la commune, coule de l'E. au S.-O., passe sous le chemin du Bourg-d'Iré, à la ferme de son nom, et se jette dans le ruiss. du Malaunay; — 2,800 mèt. de cours; a pour affluent le ruiss. de la Crochetière.

Bodinière (la), f., cne de *Contigné*. — Ancien fief relevant de Juvardeil. — En est sieur Pierre Poisson 1554, François de La Chaume 1659, qui la vend en 1661 à la veuve de Daniel Coustard (E 338). — V. un plan E 357.

Bodinière (la), ham., cne de *Daumeray*. — *La Baudinière* 1728 (Et.-C.). — En est sieur Pierre Gaignard, mari de Dlle Jeanne Lévêque.

Bodinière (la), f., cne de *Drain*.

Bodinière (la), f., cne du *Fief-Sauvin*, ancienne maison noble.

Bodinière (la), ham., cne de *Juvardeil;* — ferme en 1681 vendue par Franç. de La Chaume à la veuve de Daniel Coustard; — en est sieur n. h. René d'Estriché 1690 (E 309).

Bodinière (la), f., cne du *Lion-d'Angers*.— *Le lieu de la B.* 1539 (C 106), maisons, jardins, avec étang et moulin sur la chaussée, appartenant à Christ. de La Grandière.

Bodinière (la), mon b. et ham., cne de *la Potherie*. — En est sieur René Barbeau 1657.

Bodinière (la), f., cne de *Querré*.

Digitized by Google

Bodinière (la), vill., c^ne de *St-Laurent-d.-A.*

Bodinière (la), f., c^ne de *St-Macaire.*

Bodinière (la), vill., c^ne de *Soucelles.*

Bodinière (la), f., c^ne de *Thorigné.—Terra quæ vulgo nominatur Bodinaria* 1111 (1er Cart. St-Serge, p. 291. — 2e Cart., p. 106), du nom de son propriétaire, Bodin; — donne le sien au ruiss. qui naît auprès, coule de l'E. à l'O. et se jette dans la Mayenne; — 1,400 mèt. de cours.

Bodinière (la), f., c^ne de *Tilliers,* faisait partie de la terre de la Musse et relevait de la Bretèche.

Bodinière (la), m^on b., c^ne de *Trélazé,* avec taillis où a été trouvée en 1838 une variété de la *poire Egérie.*

Bodinière (la Grande-), f., c^ne de *Linières-B.*

Bodinière (la Grande-), f., c^ne de *St-Quentin-en Mauges. — Un bordage o ses appartenances appelé la B.* 1353 (E 1048). — *La Bodonnière* 1458 (E 929).— En est sieur René Du Plantis 1458 (E 919), Christ. Sanzay 1608, n. h. Jul. Verdier 1633.

Bodinière (la Petite-), f., c^ne de *Linières-B.*

Bodinière (la Petite.-), f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges.*

Bodinières (les Grandes, les Petites-), ff., c^ne d'*Andard.*

Bodraie (la), ham., c^ne de *Durtal.*

Bodraie (la), f., c^ne de *la Potherie.*

Boesset (*Antoine*), musicien célèbre au service du roi Louis XIII, est désigné par toutes les Biographies comme Angevin; mais il ne doit cet honneur, sans doute, qu'à son titre de seigneur de Villedieu, qu'on a pris à tort pour le Villedieu des Mauges. Cette terre appartenait à la commanderie du Temple, et le nom de Boesset est absolument étranger à tous les documents où il aurait dû figurer, s'il se rapportait à notre pays.

Bœuf (le), f., c^ne de *Longué.*

Bœuf-Couché (le), f., c^ne de *la Breille.*

Bœuf-Ferré (le), f., c^ne du *Champ.* — *Le Bœuf-Airé* (Raimb. et C. C). — *Le Bœuf-Hairé* (Et.-M.). — *La Bocuhère* (Cass.).

Bogatrie (les), vill., c^ne de *Montjean.* — *La Boisgastrie* 1652 (Et.-C.). — *Le Bois-Gatrie* (Cass.). — Appartenait à R. Guillebault 1651, 1677.

Boguais de la Boissière (*Célestine-Joséphine*), née au château de la Plesse (Avrillé), près Angers, le 24 août 1812, morte à Angers, le 29 août 1862, est la fondatrice et la première présidente des *Filles de Marie,* une des premières associées et la directrice pendant neuf années de l'*Œuvre* charitable *de la Miséricorde,* dont elle fit construire la charmante chapelle bénie le 14 novembre 1859. Son cœur y est recueilli devant un tableau de la *Sainte-Face* peint par elle-même. — Une *Notice* sur sa vie a été publiée (Angers, Lainé, 1865, in-12 de 184 p.), œuvre de Mme Boguais, sa belle-sœur, auteur sous divers pseudonymes de nombreux livres de piété. — Elle est reproduite en partie dans la *Journée chrétienne de la jeune fille,* par Mme Bourdon, t. II, p. 90. V. aussi des articles nécrologiques dans l'*Union de l'Ouest,* 4 septembre et le *Maine-et-Loire* 8 septembre 1862.

Elle était nièce des dames vendéennes dont M. de Quatrebarbes a raconté les misères dans sa *Notice sur Chanzeaux.* Sauvées une première fois par le brave et généreux Savary, V. ses *Guerres de la Vendée,* t. II, p. 436, elles furent délivrées des prisons du Mans par l'aide dévouée d'un autre officier républicain, le capitaine de Fromental, qui devait à quelques années de là épouser l'aînée.

Bohaire (*René*), curé de Sarrigné, bachelier en théologie, a publié l'*Oraison funèbre de haute et puissante dame Anne de Rohan, princesse de Guéméné, duchesse de Montbason,* etc. (Angers, Olivier Avril, 1685, in-4° de 20 p., y compris la *Dédicace* au prince de Guéméné et l'*Avis au lecteur*). Il l'avait prononcée en l'église de Brain, le 4 juillet de la même année, à la prière et sur des mémoires du sieur Allain, fermier de ladite dame. C'est une œuvre de pure rhétorique et d'un goût insipide.

Bohalle (*Jean*), chancelier, suivant Ménage, de l'église de Tours dès 1414, vint ensuite en l'Université d'Angers professer le droit et fut envoyé en 1428 par la ville et l'église d'Angers pour remontrer au roi les misères du pays et les désastres causés par l'altération des monnaies. C'est à son habileté que fut due la bulle du pape Eugène IV qui aggrégeait à la Faculté des droits d'Angers, la seule que possédât l'Université, les trois facultés de théologie, de médecine et des arts, qui la devaient définitivement constituer (4 octobre 1432). Le 12 février 1437 (N. S.) il fut nommé maître-école et, comme il était docteur de droit civil et de droit canon, des documents contemporains l'appellent écolâtre en l'un et l'autre droit, *scolaticus utriusque juris.* L'Université déjà en 1434 l'avait député au Concile de Bâle. En 1444 il représenta le Chapitre de la cathédrale à l'assemblée de Bourges, comme en 1448 au Concile tenu à Angers par Bernard, archevêque de Tours. Diverses paroles malsonnantes pour l'ignorance invétérée des chanoines lui valurent le retrait en pleine séance de ses pouvoirs, que l'entremise de l'évêque et des excuses lui firent restituer. Nommé en 1445 doyen de St-Pierre d'Angers, il en permuta la charge en 1460 contre un canonicat de Rennes. En 1461 encore, ce fut lui que le Chapitre de St-Maurice chargea d'engager les premiers démêlés avec l'évêque J. de Beauvau. — Il mourut le 19 novembre 1463 et fut enterré à St-Maurice, devant l'autel Saint-Martin. — Le Mss. 230 de la Bibliothèque d'Angers, qui est un recueil de *Sermons* de St Bernard, porte l'*ex-dono* de Jean Bohalle. — Un autre Mss., copié pour lui, de Nic. de Clémengis, et qui appartint plus tard au cardinal Balue, donne à Bohalle parmi ses titres celui de chancelier de l'Université qui lui aurait peut-être été très-vivement contesté. — Son sceau, comme doyen de St-Pierre, existe (moyen, ovale, de cire brune) appendu à un acte du 17 janvier 1459.

Arch. de M.-et-Loire, G Chapitre St-Pierre. — Roger, p. 309-310. — Ménage, *Vit. Mat. Menag.*, p. 4, 9, 5[illegible] 98, etc. — Bibl. d'Ang., Mss. 892 et 1068, p. 129. — Arch. mun. CC, fol. 233 v°; 4, f. 179.— *Répert. arch.*, 1865, p. 2[illegible] — Léop. Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, t. I, p. 83.

Digitized by Google

Bohalle (*Jean*), neveu sans doute du maître école d'Angers, était en 1456 « gouverneur et ayant administracion pour le fait et emparement des levées » de la Loire, c'est-à-dire chargé de surveiller l'emploi de l'impôt spécial perçu sur les riverains pour la réparation des breches ouvertes par des inondations récentes. Etant plus tard « concierge » du château de la Ménitré et ségraier de la forêt de Beaufort pour Jeanne de Laval, il fonda avec sa femme Catherine une chapelle sur la levée de la rive droite (21 septembre 1481), qui est devenue le centre d'une paroisse et de la commune dont l'article suit.

Roger, p. 381. — Arch. mun. CC 4, fol. 179. — Hiret, p. 463-464.

Bohalle (la), canton des Ponts-de-Cé (11 kil.), arrond. d'Angers (16 kil.). — *Capella de Bohalle supra levatam* 1612 (C 24). — *La paroisse de la Bouhalle* 1626 (Et.-C. St-Mathurin). — *La paroisse succursale de la chapelle Bohalle* 1786 (C 24). — *Blaison deça Loire dit la Bohalle* 1787 (E 1527). — *La chapelle Bohalle* 1787 (Hôpit. général), — du nom de J. Bohalle, son fondateur. V. l'article qui précède.

Le vieux bourg et les bâtiments communaux s'alignent le long de la levée, route nationale d'Angers à Briare, sur la rive droite de la Loire, jusqu'a la Sablonniere, centre de rencontre de deux chemins et de l'agglomération de la Grande Rue, qui se prolonge de la Loire à l'extrémité N. de la commune. — Entre St-Mathurin (6 kil. 500) à l'E., Brain (3 kil.) au N., la Loire et sur la rive g. Blaison (3 kil.) au S., la Daguenière (3 kil.) à l'O. — Le chemin de fer d'Orléans à Nantes traverse par le centre de l'E. à l'O. et y possède une station à l'extrémité N.-O. (3 kil.)

Quelques petits cours d'eau descendent de la Loire dans l'Authion au moment des crues. Vers N., formant limite, passe le ruiss. des Grands-Fossés qui se perd, au sortir même de la commune, dans les fouilles des fossés avoisinant la gare, en communication avec l'Authion. — Une levée d'enceinte couvrait le pays contre le refoulement des eaux par la fermeture des portes de Sorges, mais elle était déja trop basse en 1787 et percée de brèches. — Un *bac* existe au Port-de-Vallée.

En dépendent les villages de la Chênaie (200 m., 93 hab.), du Bout-du-Moulin (1,300 mèt., 59 hab.), de la Boire-du-Saule (57 hab.), des Bas-Chemins (57 hab.), du Carrefour (86 hab.), de la Rue-Cendreuse (56 hab.), de la Sablonnière (53 hab.), de la Grande-Rue (2 kil., 77 hab.), de l'Epinay (44 hab.), du Coin (2 kil., 20 hab.), du Coureau (2 kil. 200 mèt., 118 hab.), de la Rue-Maugin (3 kil., 43 hab.) et 9 ou 10 autres agglomérations de 2 à 7 ou 8 maisons.

Superficie : 935 hectares, dont 65 ares en vignes; 15 hect. 94 de communaux.

Population : 700 hab. en 1790. — *930* hab. en l'an XIII. — *965* hab. en 1810. — *1061* hab. en 1826. — *1,144* hab. en 1831. — *1,210* hab. en 1841. — *1,218* hab. en 1851. — *1,103* hab. en 1861. — *1,075* h. en 1866. — *1,051* hab. en 1872 dont *54* seulement au bourg (14 maisons, 17 ménages) et *74* au vieux bourg (18 maisons, 23 ménages), le tout en décadence rapide et constante, conséquence sans doute de la ruine de la batellerie par le chemin de fer.

La culture produit en abondance chanvres, froments, fruits, légumes de qualité supérieure, vendus sur les marchés d'Angers et de Brissac. — En certains printemps il y est chargé à la gare, grande vitesse, à destination de Paris, près de 80,000 kilogr. de pissenlits.

Assemblée le 1er dimanche d'août.

Mairie et *Ecole de garçons* agrandie en 1850. — *Ecole de filles* construite en 1849-1851 par MM. Bibard et Richou.

La nouvelle *Eglise*, dédiée à St-Aubin (succursale, 5 nivose an XIII), a remplacé l'ancienne, agrandie en 1811 et devenue insuffisante. Elle a été construite (41 mèt. sur 12) en 1838-1844 par l'architecte Villers, sur la levée, presque sur le même emplacement, malgré la vive opposition d'une partie des habitants qui la voulaient, comme il avait été projeté en 1790, transférer au Carrefour, près la Sablonnière, où existait déjà une chapelle. L'édifice entier a coûté en chiffres nets 115,000 francs; mais par suite de malfaçons, des lezardes considérables s'y étaient produites dès 1850, qui la menaçaient d'une ruine imminente. La restauration en était évaluée à 17,000 fr. par les arrêtés des 19 novembre 1851 et 10 janvier 1853 qui en imposèrent la charge à qui de droit. Malgré tout, il a fallu en entreprendre en 1866 une restauration complète dont les travaux ont duré trois ans. Des stalles y ont été confectionnées en 1856 sur les dessins de MM. Bibard et Richou. — L'ancienne église située à l'angle du chemin d'intérêt commun n° 13 fut démolie en 1857. — On trouva dans les fondations une statuette (XVIe s.) de St Denis tenant sa tête. — Celles qui la décoraient depuis la Révolution provenaient de Saint-Martin d'Angers. — La premiere pierre du grand autel, posee le 14 février 1724, avec une inscription qui relate les noms des prêtres assistants, a été recueillie dans la nouvelle église.

Le *Cimetière* a été acquis en 1813, par décret du 28 décembre 1811.

En 1860 une vingtaine de jeunes gens, pris d'un beau zèle, ont fait élever à leurs frais une petite *chapelle* de style ogival dédiée a *St Joseph* (arch. Roques, d'Angers). Elle avait été commencée d'abord au carrefour des Gagneries et a été reportée aux Bas-Chemins, près la Chênaie.

La Bohalle était une enclave sans nom, dépendant de la paroisse de Blaison sur la rive gauche de la Loire. On y constate dans le lit du fleuve, vis à vis du bourg, l'existence d'un radier maçonné, dans la direction du N. au S. (250 mèt. de long sur 6 de large), restes non d'un pont, comme on en veut voir partout, mais d'antiques chaussées de moulins, comme à Sainte-Gemmes. — L'emplacement du bourg actuel s'appelait les Pisateries quand le 21 septembre 1481, — et non 1489 ou 1490, comme disent Hiret et Roger, — J. Bohalle y bâtit à l'extrémité de la levée et y fonda d'une messe par semaine une chapelle qu'il appela du nom de *Notre-Dame-de-la-Garde*, populairement *la Grande*, avec un

Digitized by Google

petit hôpital de deux lits y attenant, pour héberger une nuit les pauvres passant dans ce pays abandonné. C'est l'origine du bourg et de la paroisse que l'achevement de la levée jusqu'à Sorges aida à grandir. — Il y a été trouve en 1856 26 monnaies d'argent, et en 1866, dans deux vases, environ 300 liards frappés en Piémont.

L'Aumônerie fut réunie au XVIIe s. à l'Hôtel-Dieu de Beaufort. — La paroisse fut érigée en succursale par acte épiscopal du 10 juillet 1612 et dotée d'un desservant, avec vicaire, souvent désigné, il est vrai, du titre de curé, mais toujours sous la dépendance de celui de Blaison. Il logeait même dans une des infimes dépendances de la chapelle, sans croisées ni portes, « sorte de caverne sépulcrale », faute d'un presbytère, qu'on ne s'occupa de lui construire que vers 1788. — Le premier chapelain fut Guillaume *Louet*; — le premier desservant Pierre *de La Roche*, inhumé le 17 septembre 1626 dans le chœur; — le dernier Pierre *Godineau*, qui fut réclamé en l'an VIII par ses paroissiens. — Il avait été remplacé constitutionnellement par *Charlot* (13 mars 1791).

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé, du Grenier à sel, de l'Election et du District d'Angers

Maires : Fr. *Barbier*, 1790. — Martin-René *Brisset*, précédemment agent national et agent municipal, 10 messidor an VIII, démissionnaire en 1825. — Jacq. *Letheulle*, nommé le 14 janvier, installé le 16 février 1826. — Pierre-Jacq. *Daudée*, 16 novembre 1831, démissionnaire. — André *Daudée*, 12 décembre 1833. — Jean *Daudée-Loiseleur*, nommé le 8, installé le 21 juillet 1852. — *Dulong*, 1863-1871. — *Camus*, 1871.

Arch. de M.-et-L. Série C 24, 33, 142, 200 et Série M. — *Rev. d'Anjou*, 1854, t. I, p. 195. — Hiret, p. 463. — Ménage, *Vie de G. Mén.*, *Notes*, p. 380. — *Répert. arch.*, 1863, p. 50. — Roger, p. 381. — Arch. comm. Et.-C.

Boharaie (la), ham., cne de *Pouancé;* — y naît vers S. un ruiss. qui en prend le nom, coule du N.-E. au S.-O., reçoit à droite le ruiss. de la Foultiere et se jette dans l'étang de St-Aubin; — 1,000 mèt. de cours.

Bohardière (la Grande, la Petite-), ham., cne de *St-Laurent-de-la-Plaine*.

Bohardy. — V. *Montrevault*.

Bohardy, fief et seigneurie sans domaine, du titre de châtellenie, d'où relevait le droit de sceau et la justice haute, moyenne et basse, dans les paroisses de Joué, Gonnord et Chanzeaux; — tenu a deux fois et hommages simples, l'un de la baronnie de Bohardy, qui lui donnait son nom, l'autre du Grand-Montrevault; — appartenait en 1539 à René Pierres (C 105, f. 226), à Louis Pierres, sieur du Plessis-Baudouin en 1718 (E 939).

Bohillière (la), f., cne de *Daumeray*, 1634 Et.-C.). — En est sieur Jean Bimboire 1565.

Boigné, f., cne des *Rairies*.

Boilevrie (la), f., cne de *la Jumellière*.

Boilèvrie (la), f., cne de *Murs*. — *L'aireau Coué, à présent la Boysleverie* 1675 (E 967).

Boingne (*Charles* de), marchand-libraire et suppôt de l'Université d'Angers 1527, 1539. Son nom est aussi écrit *de Bougne*.

Boire (la). — *Boeria, Beira, la Bouère.* — Ce nom désigne en Anjou un courant d'eau interrompu, comme une petite anse, ou formant un petit bras écarté d'une rivière. Nombre de ces cours d'eau supprimés ont laissé leur nom a des prés.

Boire (la), f., cne de *Beaufort*; = ham., cne de *Cholet;* = f., cne de *Faye*. — *Beria* 1050 (Cart. de Chemillé, c. 85). — *La Grande-Boire* (Cass); = ham., cne de *Landemont;* = cl., cne de *St-Martin-du-Bois*. — *Via que ducit à molendino Jaillete ad Boeriam* 1194 (Arch. de la Sarthe, no 556), dépendait de la terre du Coudray. V. *Brandonnaie* (la).

Boire (la Grande-), v., cne de *St-Germ.-des-P.*

Boire-Aulade (la), ham., cne des *Rosiers*.

Boireaux (les), cne de *Drain*, mares et fossés, paralleles à la Boire-de-la-Rompure, qui se déversent dans la Loire près et à l'E. des Brevets.

Boire-aux-Balles (la), f., cne des *Ponts-de-Cé*. — *La B.-au-Bail* 1629, 1636. — *La B-au-Bal* 1740 (G 200-210).

Boire-aux-Chevaux (la). — V. *Breil* (le).

Boire-aux-Doneaux (la), ham., cne de *St-Germain-des-Prés*.

Boire-aux-Jubins (la), ham., cne de *St-Germain-des-Prés*.

Boire-Bruneau (la Grande, la Petite-), hh., cne de *St-Georges-sur-Loire*.

Boire-Croissante (la), vill., cne de *Murs*. — *De Beira crescente usque ad Beiram Israel* 1177 (Trés. des Ch., t. I, p. 117). — *Bera vulgariter nuncupata du Croissant* 1415 (Censif de St-Maurice). — *Le vill. de la Boire-Croissant* 1578 (Et.-C.).

Boire-d'Anjou (la), ruiss. né sur l'extrême limite N.-O. de la cne de *Pouancé*, s'y jette dans le Samnon en formant la limite du département de l'Ile-et-Vilaine; — 1,200 mèt. de cours.

Boire-d'Anjou (la), boire de Loire qui borde au S. la cne de *la Varenne* et forme l'embouchure de la Divatte.

Boire-de-Buon (la), prés, cne de *Liré*, emplacement d'anciens bois, dits *les Bois-de-Buon* 1271 (P. de Lire).

Boire-de-Gascogne (la), cne de *Rochefort*, entre le château de Rochefort et celui de Dieuzie (Aveu de 1536).

Boire-de-la-Rompure (la), cne de *Drain*, bras de la Loire, qui s'en détache au lieu dit la Rompure, longe au N., sous le nom de Boire-de-la-Nigaudiere, le chemin bas de Chantoceaux à Drain et reçoit le ruiss. du Pont-Renault.

Boire-de-l'Entillouse (la), cne de *Liré*, nom de partie du cours du ruiss. de Liré dans les prairies de la Loire.

Boire-des-Buaux (la), boire de Loire, sur la cne de *Liré* (1,300 met. de long), faisant suite à la Boire-des-Ecouilles et finissant à celle de Ste-Catherine sur la limite de Bouzillé.

Boire-des-Ecouilles (la), boire de Loire, cne de *Liré*, faisant suite au ruiss. de Liré; — 1,200 met. dans la vallée.

Boire-des-Fillons (la), cne de *Liré*, naît à la Grande-Planche où finit le ruiss. de Liré et se prolongeait autrefois vers l'O. jusque vers le Pont-Renault, sur une longueur de 1,700 mèt.; forme

Digitized by Google

aujourd'hui les prés ou marais dits *des Puits* et *de la Courbe*. On l'appelle aussi *la Boire-de-Liré*.

Boire-des-Grelliers (la), c^ne de *Drain*, bras de Loire qui passe au N. du vill. de ce nom et forme l'embouchure du ruiss. de la Champenière.

Boire-du-Chêne (la), h., c^ne de *St-Mathurin*.

Boire-du-Rossignol (la), c^ne de *Chemiré*. — *La Boire-Joriette*, XVIIIe s.

Boire-du-Saule (la), vill., c^ne de *la Bohalle*. — *Le Bois-du-Saule* (Cass.).

Boire-Girard (la), vill., c^ne de *la Ménitré*.

Boire-Gournee (la), ham., c^ne des *Rosiers*.

Boire-Guyard (la), h., c^ne de *St-Germ.-d.-P.*

Boire-Haupoint (la), ham., c^ne de *St-Clément-des-Levées*.

Boire-Moreau (la), ham., c^ne du *Ménil*.

Boire-Pelisse (la), f., c^ne de *Rochefort-sur-Loire*, 1536 (Aveu).

Boire-Paquier (la), c^ne de *Blaison*. — *Une pièce de terre labourable autrefois en prés et pâtures vulgairement appelée la B.-P., près le pont de la Gervaisière* 1754 (E 541).

Boire-Renou (la), f., c^ne de *St-Georges-s.-L.*

Boirerie (la), cl., c^ne de *Longué*, domaine d'une chapellenie de ce nom, vendu nat^t le 13 mai 1791.

Boire-Ste-Catherine (la). — V. *Barre* (la).

Boire-Saint-Nicolas (la), c^ne de *la Varenne*, bras de Loire qui limite au N. l'île Moron.

Boire-Salée (la), h., c^ne de *St-Lamb.-des-L.*

Boires (les), ham., c^ne de *Chalonnes-sur-L.*

Boires (les), ff., c^ne d'*Etriché*. — *Le lieu et mest. des Boyres* 1463. — *Le lieu et mest. des Boisles* 1583. — Appartenait à l'abb. de la Roë; = ham., c^ne des *Rosiers*; = f., c^ne de *St-Martin-de-la-Place*; = vill., c^ne de *St-Mathurin*.

Boires (les Petites-), ham., c^ne de *Beaufort*.

Boires-Creuses (les), c^on, c^ne de *la Bohalle*.

Boires-du-Moul (les), vill., c^ne des *Rosiers*. — V. *Moul* (le).

Boires-Fourmis (les), c^on, c^ne de *Saint-Mathurin*.

Boirie (la), f., c^ne de *Chaudefonds*, relevait du Lavouer (E 762).

Boirie (la), c^ne de *Chemillé*, ancien domaine dans la paroisse St-Pierre, appartenant en 1539 à Jeanne Barateau, veuve de Franç. de Brie, et relevant de la Roche des Aubiers.

Boirie (la), ham., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*. — *Un hébergement appellé la Boerie* 1384. — *Le lieu, domaine, etc., de la Boirie* 1630 (E 592). — Il avait été donné par Guill. de Saint-Cler à l'Hôtel-Dieu d'Angers qui l'arrenta au XIVe s. — En est sieur en 1455 Bertrand Fresneau, qui le relevait du fief des Fenouillères; — Jean Crochard, prêtre, 1524, n. h. René C. 1561, n. h. R. de Longlée 1681, 1687, mari de Claude Louet.

Boirie (la), ff., c^ne de *Chigné*.

Boirie (la), mét., c^ne de *Fougeré*, domaine du prieuré du Verger.

Boirie (la), f., c^ne de *Montilliers*. — *Le lieu, domaine, etc., de la Bouerie* 1568 (E 1318). — Appartenait à M. Lesourd de la Clémencière 1739, à dame Marie Chaloux, sa veuve, 1745.

Boirie (la), f., c^ne de *Morannes*, ancien domaine des Ursulines d'Angers. V. le plan 17 du fief de la Motte-du-Pendu. — Un château, qu'un des derniers acquéreurs y construisait sur le bord de la route de Daumeray, est resté inachevé et à l'abandon; = f., c^ne de *Mozé*; = ham., c^ne de *St-Georges-le-T.*; = vill., c^ne de *Sceaux*.

Boirime, ham., c^ne de *Broc*.

Boirot (le), f., c^ne de *la Ménitré*.

Boirouse, f., c^ne de *Beaucouzé*. — *Bairouse* 1632 (Et.-C.). — *La closerie de Berouse* 1685 (St-Nic.). — *Bois-Roze* (Cass. et Et.-M.). — Acquise des héritiers de Jacq. Caternault, notaire royal, par Me André Soreau, le 23 mai 1683.

Bois (le), ruiss. né sur la c^ne de *Montrevault*, s'y jette dans le ruiss. de la Rouillère; — 600 mèt. de cours.

Bois (le), f., c^ne d'*Allonnes*. — En est sieur Franç. de Cerisay en 1630.

Bois (le), f., c^ne d'*Angrie*. — *L'hébergement, domaine, etc., du B.* demeure par partage de famille du 30 juin 1392 à Ollivier d'Andigné. Sorti plus tard par mariage, il est de nouveau réuni par retrait sur la veuve Gabory Guichardière à la terre d'Angrie en octobre 1656, avec la métairie de la Nocquetière.

Mss. Valuche. — Arch. de la famille d'Andigné.

Bois (le), ham., c^ne de *Béhuard*; = f., c^ne de *Brion*. — *Alias la Haute-Moinerie*, dépendait de la terre de Chavigné, 1789; = f., c^ne de *Cantenay-Epinard*; = f., c^ne de *Chanteussé*; = ham., c^ne de *Chanzeaux*; = cl., c^ne de *Chaudefonds*. — *Le village du Bois* 1398 (E 631).

Bois (le), f., c^ne de *Chazé-sur-Argos*. — *La mét. et domaine du Boais* 1445. — *Le Bois-Chazé* 1586. — *Le Bois-de-Chazé* 1540-XVIIIe s. — Terre seigneuriale relevant de Vern et donnant son nom à une famille noble jusqu'au XVIe s.; — Michelette Du Boys 1445, femme de Thébault de Champaigne, Pierre Du Boys 1504, Ambroise de Maillé, veuve de Jacq. de Perriers, 1544, Charles Gastinel 1586, D^lle Charlotte de Hellaud, sa veuve, 1601, Jeanne de Gastinel, veuve de Claude Trippier, 1647, René Trippier 1650, n. h. G. Trippier, mari de Cath. Herbereau, dont la fille épouse le 26 février 1715 J.-B. Du Serreau (E 1372-1391).

Bois (le), f., c^ne de *la Cornuaille*.

Bois (le), f., c^ne de *Jarzé*. — *Prioratus de Nemoribus juxta Jarzeyum* 1501 (G 12). — *Le prieuré du B.* 1615 (Et.-C.). — *La chapelle régulière vulgairement appelée le Prieuré* 1627 (Ib.). — Ancienne chapelle, avec logis régulier, fondée par St Girard dans un domaine de l'abbaye St-Aubin, alors de la paroisse de Sermaise. La chapelle sert actuellement de grange à la ferme. Le portail date encore du commencement du XIIIe s.; le reste a été refait aux XVe et XVIe s. — Elle avait titre de prieuré dont était titulaire René Ayrault 1569, Jean de Vaulx 1582, Louis de la Grézille 1616, Jean Leclerc 1670, Mich. Drouineaux, † le 7 avril 1692, âgé de 53 ans, l'abbé Du Perron 1790. Elle possédait à cette dernière date ses ornements et sa cloche dans son petit clocher. Le 25 janvier 1757 on y célébra encore un mariage. Dédiée à St Martin, elle avait pris sur la fin du XVIIe s. le vocable de Ste Madeleine, dont la statue mutilée figure sur l'autel. — Vendue

Digitized by Google

nat^t le 23 février 1791, la ferme n'est connue aujourd'hui que sous le nom de *la Prieulée*.

Bois (le), vill., c^ne de *Mazé*. — *Le domaine, fuye et appartenances du B. près Mazé* 1420 (E 1072). — Ancienne terre seigneuriale avec manoir entouré de douves. René Hamelin, sieur des Moulins de Corze, y résidait avec sa femme Elisabeth de Nailac depuis au moins 1565 et toute leur famille y naît dans les dernières années du XVIe s. Leur fils René fonda la chapelle du manoir qu'il enrichit en 1623 de beaux ornements et où furent baptisés en 1623 et 1624 les deux enfants de Claude Hamelin, mari de Françoise de La Tourlandry et gouverneur du château de Beaufort. On y célébrait des messes basses les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. — Appartenait en 1674 à Me Testu, sieur de Ballincourt; — en 1701 aux Religieuses Hospitalières de Beaufort, qui y avaient une chambre au-dessus de la chapelle pour s'y confesser dans leurs voyages; par acte du 17 juin 1744 elles avaient cédé les droits du fief et les devoirs censifs au seigneur de Montgeoffroy; — vendu nat^t le 7 mars 1793.
Arch. de M.-et-L. E 533, 1016, 1123 et de l'hospice de Beaufort. — Note Mss. de M Denais. — Mazé, Et.-C.

Bois (le), ham., c^ne de *Meigné-le-Vicomte*. — Ancienne seigneurie dont le seigneur était un des quatre pairs de la châtellenie de la Flèche. Elle faisait partie au XVe s. de la châtellenie de Bonne-Fontaine. — En est sieur Guyon de Crez 1460, n. h. Pierre Legouz 1618. Ce dernier y réunit le fief du Plessis-le-Vicomte qui bientôt devint la terre principale à cause de son château.

Bois (le), vill., c^ne de *Montjean*; = f., c^ne de *Noyant-la-Grav.*; = ham., c^ne du *Pin-en-Mauges*. — *Le grand vill. du B* 1770 (Tit. de la Cure). — *Le Grand-B.* (Cass.); = f., c^ne de *St-Georges-du-P.-de-la-G.*

Bois (le), ham., c^ne de *St-Lézin*. — *Boscus Albancie* 1002 (Cart. de Chemillé, f. 1). — *Medietaria ad boscum Albancie* 1115 circa (Ib., ch. XXXIII). — *Terra sita juxta fluvium qui dicitur Albancia* 1082 (2e Cart. St-Serge, p. 220). — *Area justa boscum*, — *juxta lucum Albantie* 1100 (Ch. orig., n° 70). — Le bois que ce nom rappelle était déjà détruit complètement en 1450 (Chemillé, carton XV), sauf un taillis s'étendant sur les paroisses de St-Lézin et de St-Pierre de Chemillé et dépendant de « l'hostel du Bois-d'Aubance avec courts et vergers », qui appartenait au seigneur de Chemillé, suzerain du pays. Les moines de St-Serge y possédaient depuis le commencement du XIe s. un établissement longtemps contesté, origine de St-Lézin-d'Aubance.

Bois (le), f., c^ne de *St-Rémy-la-Var.*; = f., c^ne de *Seiches*. — *Le lieu, domaine, etc. de B.* 1540 (C 105, f. 317), à n. h. P. Doisseau; = f., c^ne de *Sœurdres*.

Bois (le), chât. et f., c^ne de *Soulaire-et-Bourg*. — *Le Bois de Soulaire* XV-XVIIIe s. — Ancien fief avec manoir dont relevait la présentation de la chapelle dite de Bron, desservie en l'église St-Julien d'Angers. Il appartenait jusqu'à la fin du XVIe s. à la famille de Portebise et était en 1566 la résidence de Pierre de Portebise, un des chefs du parti protestant en Anjou. En est sieur Jean de Sorhoette, mari de Simonne de Portebise, vers 1595; — Franç. Gilles, marié le 8 février 1638 à Charlotte de Sorhoette; — Guill. de Sorhoette, dont la femme Perrine de Champagné est inhumée le 10 novembre 1648 à Châteauneuf; — Louis Grimaudet 1631, par vente judiciaire; — François Gilles de La Bardière, par retrait exercé dans l'année même, mars 1651; — François Gilles, écuyer, mari de dame Marie de La Clef, 1731. — Le château actuel dont l'enclos touche au bourg est un édifice des dernières années du XVIIIe s., avec fronton encadré dans une guirlande de feuillage que remplit une horloge. Inhabité depuis plusieurs années, il contient encore d'antiques meubles, surtout d'admirables tapisseries (XVI-XVIIe s.), des tableaux que l'humidité a malheureusement endommagés, portraits de famille (XVI-XVIIIe s.), sujets de piété, une *Mater dolorosa*, une *Adoration des Bergers*, une charmante *Vierge*, des dessus de portes XVIIIe s., genre Vatteau, un plafond divisé en compartiments peints et diverses toiles anciennes empilées pêle-mêle ou pendues dans les greniers, notamment un portrait en pied, grandeur nature, de la belle Gabrielle d'Estrées, contemporain du modèle. D'admirables dépendances, — les plus voisines, pelouse et jardin, formant double terrasse avec balustrade de pierre, — ouvrent sur l'horizon de toute la vallée. Château, jardins, mobilier, avec une somme de 30,000 fr. en plus, viennent d'être donnés par testament à la commune de Soulaire, pour y transférer son école de filles, par Mme Legris de La Pommeraye (février 1871).

Bois (Grand-), nom révolutionnaire de la c^ne de *St-Augustin-des-Bois*.

Bois (le Grand-), f., c^ne d'*Andard*. — En est sieur Jean de La Louairie 1659; = f., c^ne de *Coron*; = f., c^ne de *Cossé*; = f., c^ne de *Durtal*; = f., c^ne de *Gené*; = f., c^ne de *Grugé-l'H.*; = f., c^ne de *St-Lambert-des-L.*; = ham., c^ne de *la Tessoualle*, souvent le *Bois-Firmier*. — *Le lieu et mét. du B. alias la Chemillère* 1615 (E 1397). — *Le lieu, vill., mét., etc., du B.* 1649 (Ib.).

Bois (le Haut-), f., c^ne de *St-Barthélemy*, appartenait à Jean Jusquau, ancien juge-consul d'Angers, 1762; = f., c^ne de *St-Martin-d'Arcé*; = f., c^ne de *Trélazé*, ancien domaine des Augustins d'Angers.

Bois (le Petit-), f., c^ne d'*Andigné*; = f., c^ne de *Blou*; = f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*; = f., c^ne de *Chantocé*, appartenance de la commanderie de Villemoisant, vendue nat^t le 4 messidor an IV; = f., c^ne de *Cheffes*; = ham., c^ne de *Cléré*. — *Le lieu du P. B.* 1539 relève de Brétignolles et appartenait à n. h. Jacq. de La Touche (C 106); = f., c^ne de *Coron*; = cl., c^ne de *Denée*. — En est sieur Jean Bigotiere 1596.; = f., c^ne de *Durtal*. — En est sieur n. h. L. Rousseau 1708; = cl., c^ne d'*Ecouflant*; = h., c^ne de *Gené*; = ham., c^ne de *Guédéniau*.

Bois (le Petit-), c^ne de *Jarzé*, forêt qui couvre au N. l'extrémité de la commune. — *Parvus Boscus* 1291 (Chaloché, t. I, f. 29).

Bois (le Petit-), f., c^ne du *Lion-d'Angers*. — Ce nom s'applique encore à des fermes dans les

Digitized by Google

cnes du *Longeron*, — de *Marcé*, — de *Nuaillé*, — de *Parnay*, — du *Plessis-Grammoire*; = de *St-Lambert-des-Levées*, — de *St-Laurent-de-la-Plaine*, — de *St-Martin-d'Arcé*, — de *Trélazé*, — de *Vaulandry*.

Bois (les), ruiss. né sur la cne de *Soulaines*, coule du S.-O. au N.-E., passe sous le chemin d'intérêt commun no 20, puis auprès et à l'E. de la Grolière, de la Goupillerie, à 500 mèt. du bourg, à 200 mèt. de Malnoue, sous le chemin de Denée à Brissac et se jette dans l'Aubance à 100 mètres au-dessus de Charrnau; — 4 kil. de cours.

Bois (les), ardoisière, cne d'*Avrillé*, exploitée en 1842 par MM Pageot, Guéhéry, Guignard et autres associés. Les 21, 22 et 23 septembre 1846 un éboulement jeta bas 40,000 mètres cubes de rocher, en ébranlant partie du chef. 130 ouvriers durent être congédiés. Le 11 mars 1847 un second éboulement emporta une machine et détermina l'abandon du fond.

Bois (les), vill., cne de *Bauné*; = ham., cne de *Cernusson*. — *Boscus* 1050 circa (Liv. N., ch. CLXIV). — *Les Bois* (Cass.). — *Le Bois* (Et.-M.); = f, cne de *Coron*; = ham., cne de *Fontaine-Milon*. — *Deux maisons se tenant par édifice et une autre maison en remise au devant appellée les Bois, anciennement les Toullons* 1752 (Terrier de Chappe); = f., cne de *Gée*; = mon b., cne de *la Meignanne*; = f., cne de *Nueil-sous-P.*; = ham., cne de *St-Georges-Ch.*; = f., cne de *Tilliers*; = ham., cne des *Verchers*.

Bois (les Grands-), cl., cne de *Chartrené*; = f., cne de *Noyant-s.-le-L.*; = f., cne de *Villévêque*.

Bois (les Petits-), cl., cne d'*Auverse*; = f., cne de *Corzé*; = ham., cne de *Mouliherne*; = f., cne de *Jumelles*; = ham., cne des *Rosiers*, anc. terre seigneuriale faisant partie du comté de Beaufort et appartenant en 1581 à sire Ant. Milsonneau, en 1571 à n. h. Fr. Du Cellier, en 1603 à Jacq. Du Cellier, écuyer, — aujourd'hui domaine de l'hospice de Mazé; = f., cne du *Vieil-Baugé*.

Bois-Abert (le), f., cne de *Chemillé*. — *Le B.-Hébert* (Cass.).

Bois-Abert (le). f., cne de *Gené*, ancien domaine relevant pour partie du Plessis-Bourré et de Chaunay et appartt en 1540 à René des Ecotais.

Bois-Albert (le), f., cne de *St-Clément-d.-l.-P.*

Bois-Albert (le), cl., cne de *Tiercé*. — *Une maison et les terres appel. le B.-A.* 1727 (E 360).

Bois-Allain (le), cl., cne du *Tremblay* (Cass.).

Bois-Alleaume (le), ham., cne de *Nueil-sous-Passavant*. — *Bois-Aleaulme* 1543 (E 1190). — *Le village, les grands prés, les grands jardins, la grande vigne de B.* 1741 (E 1186-1191), dans le fief de la Roche-Bousseau.

Bois-André (le), ham., cne de *Noellet*.

Bois-Allopé (le), cne de *Segré*. — *Le Bois-Halopé* (Cass.). — *Le lieu, mét. et domaine du Bois-Hallopé* 1566 appartenait à la famille de La Faucille, par le mariage en 1450 de Jean de La Faucille avec la sœur de François Baraton.

Bois-Allusse (le), ham., cne de *Vern*.

Bois-Anne (le), f., cne de *St-Crespin-en-Mauges*. — *Boisame* (Rect), contrairement à tous les titres des XVII-XVIIIes s. et au Cad. — Ancienne gentilhommière dite « maison neuve » en 1652, appartenait à cette date à la famille Parent, dont la résidence ordinaire était à St-Christophe-du-Bois; — Marie P. en 1732; — en 1777 Alexis-Joseph de Tréhant; — aujourd'hui encore sa famille. V. *Bois-Hame*.

Bois-Ansault (le), f., cne de *la Boissière-St-Florent*. — En est sieur Michel Thibault 1508, Math. Croisé, prêtre, 1559, Pierre Gaudin 1612, par acquêt de la veuve Bossoreille, René Allard, mari de Jacquine Gaudin, 1637.

Bois-Archambaud (le), ham., cne de *la Poitevinière*. — *La mét. du B.-A.* appartenait à Gabr. Jouet de la Saulaie 1766 et relevait de la Maurousière (E 943).

Boisard (*Charles*), né à Saumur, lieutenant de gendarmerie en 1792, fut chargé par le général Leygonnier de l'expédition contre les insurgés des Deux-Sèvres. A son retour, l'Assemblée électorale, alors réunie, rendit témoignage de sa belle conduite, en le recommandant à l'Assemblée nationale. Quelques jours après (25 septembre 1792), il reçut mission, avec le titre de capitaine, pour organiser au dépôt d'Angers la nouvelle cavalerie formée en compagnie franche. Il en devait prendre le commandement en y réunissant les volontaires d'Angers et ceux des départements de la Loire-Inférieure, d'Indre-et-Loire, du Cher, de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine. Le nouveau corps à peine formé fut incorporé par décret du 17 février 1793 dans les armées de la République avec le titre de 19e dragons, dont Boisard fut nommé colonel par Leygonnier. Après 28 ans de services, il sollicitait de Landau en l'an V (11 germinal), son rappel dans la gendarmerie de l'intérieur. Il est mort sans doute aux environs de Saumur, où il s'était retiré depuis 1816.

Arch. de M.-et-L. Série M. — Grille, *Volontaires*, t. IV, p. 61. — *Moniteur*, p. 279. — Cabinet Mordret, Mss. Talot.

Boisardière (la), f., cne de *Bauné*; = f., cne de *Brion*, domaine de l'abbaye du Louroux, vendu natt le 4 mars 1791; = vill., cne de *Beaufort*, — simple métairie encore en 1738, au-devant de laquelle existait sur l'Authion un pont, dont on demandait la suppression (Arch. de Beaufort DD 4). Elle appartenait en 1634 à Jacq. Giroust, écuyer; = cl., cne de *Chaudefonds*, dans le village d'Ardenay, à la famille Boceau 1663; = f., cne de *Chemillé*. — En est dame Marg. Murault, veuve d'Et. Chétoul, 1600; = f., cne de *Jallais*, dépendance du Grand-Bois-Chauvigné; = cl., cne de *Lézigné*; = f., cne de *St-Quentin-en-Mauges*. Elle relevait du Planty et appartenait en 1451 à Fr. Turpin, à Jean Turpin 1466, à René Duchesnay, qui vend en 1631 à J.-P. Cesbron. — Gilles Bouet en 1666, Jeanne Bouet 1684. — Aujourd'hui à M. Clémenceau, de Montjean (E 1047-1058).

Bois-Aubert (le), f., cne de *Meigné-le-Vicomte*, avec ancien château.

Bois-Aubin (le), f., cne de *Noellet*.

Bois-Audier (le), f., cne de *Neuillé*. — *Bois-Augay* 1636 (Blou, Et.-C.). — *Bois-Augué* 1647 (St-Lambert-des-L., Et.-C.). — *Boishodier* (*Affiches*). — *La Boissaudière* (Et.-C.). — En est

Digitized by Google

sieur au milieu du XVIIe s. n. h. René Blanchet, enquêteur pour le roi à Saumur.

Boisaudière (la), f., cne du *Tremblay*. — *La Bozodière* 1645 (Et.-C.). — En est sieur René Borbeau, procureur fiscal de Challain en 1660.

Bois-au-Doyen (le), cl., cne de *Jallais*, 1686 (E 1067 et Cass.). — Ancien domaine du doyenné, dont le tenancier devait au doyen le jour des Rois « un gâteau d'un boisseau de fleur de fro- « ment, boulangé, enbeurré ».

Bois-Auger (le). — V. *Bois-Joseph* (le).

Bois-Auproux (le), cl., cne de *Baracé*

Bois-aux-Gautreaux (le), cne de *Chevire-le-Rouge*.—*Une maison nommée le B.-aux-G.* 1637 (E 592).

Bois-aux-Mesles (le), f., cne de *Feneu*. — *Bois-au-Melle* 1635 (Et.-C.).—*Bomelle* (Et.-M.). — Appartenait à n. h. Ant. Denis au XVIIe s.

Bois-aux-Moines (le), f., cne de *Bouzillé*; = f., cne de *Chantocé*. — En est sieur messire J. Du Bouchet 1656; = f., cne de *Mazé*, appartenait aux Bénédictins de Lévière et fut vendue natt le 11 messidor an IV; = f., cne de *Mouliherne*.— Appartenait à Marie Denais, veuve d'Ant. Havard, en 1674; = f., cne de *Pouancé*. — *Le lieu et herbergement du B.* 1539 (C 105). — *La mét. de B.-au-Moine* 1639 (Et.-C.). — Appartenait en 1539 à Charles de Boigne, libraire et suppôt de l'Université d'Angers, en 1656 à Louis Homo, greffier de Pouancé; = f., cne de *Soucelles*.

Bois-Aveneau (le), f., cne de *Baracé*.

Bois-Ayrault (le), chât. et f., cne de *Brigné*, à 1,800 mèt. au S. du bourg. — *Bois-Héraut* 1367 (Tit. de la Grézille, t. I, p 30). — Dépendait autrefois de la paroisse d'Ambillou. — Appartenait à la famille d'Aubigné jusqu'à la fin du XVIe s. —En est sieur Achille Du Bois 1577, 1608, Jacq. Bontemps 1630, dont la fille l'apporte par mariage à la famille Fournier vers 1639. L'habitation actelle est transformée à la moderne; une tour ronde, neuve, à toit pointu, sur la face N., rappelle seule le manoir antique. Au-devant, vers S. et vers l'O., s'étale, comme une vraie rivière, le cours élargi du Renauleau, baignant de vastes prés, des champs, des allées ombreuses et tournoyantes et le domaine dont dépend surtout un beau vignoble.

Bois-Badeau (le), gouffre du Layon entre le pont Barré et les Planches, à l'extrémité de la cne de *Beaulieu*, formé en 1851 par l'écroulement de la voûte de la mine houillère.

Boisbansaie (la), mon b., cne de *Chazé-sur-Argos*. — *La Boisbassaye* 1507, 1613 (E 1168). — *La Borbancée* 1654 (Bouillé-M. Et.-C.). — *La Bourbansais* 1650 (Et.-C.) et XVIIIe s. (Cass.).

Bois-Barré (le), f., cne de *Forges*, acquise en 1518 de René Besnard par Jean Thoisnon, écuyer, advenue à Jacques Deniau, conseiller au Présidial de la Flèche, par sa femme Perrine Gueniveau, 1682, en 1753 à Guy Delavau.

Bois-Basset (le), f., cne de *la Prévière*. — *Le lieu et domaine du B.* 1580, avec hébergement, maisons, jardins, chênaie, dépendait de la baronnie de Pouancé (E 1133).

Bois-Baudet (le), f., cne d'*Ingrandes*. — En est sieur Me Philippe Gasteau 1641.

Bois-Belette (le), f., cne du *Voide*. — Sept *boisselées de terre appelées le Bois-Blet ou autrement Feruet* 1709 (E 1161). — *Bois-Blet* (Cass.).

Bois-Benoit (le), f., cne de *Gesté*. — En est dame Anne de Sesmaisons 1611; = f., cne de *Jallais*, aujourd'hui comprise dans le bourg, appart en 1564 à Fr. Cheminée, en 1610 à Jacq. Frain.

Bois-Bernier (le), ruiss., né sur l'extrême confin S.-O. de la cne du *Tremblay*, coule du S. au N., pénètre immédiatement sur la cne de Noellet, près la Bataille, au-dessus et à l'E. du moulin à vent du Bois-Bernier, passe au château de ce nom, longe le chemin de la Potherie à Noellet et s'inclinant vers l'O. du bourg passe sous la route de Châteaugontier, pour se jeter à 200 mèt. de là dans la Nymphe; — 5,200 mèt. de cours.

Bois-Bernier (le), cne de *Noellet*. — *Beau-Bernier* 1621 (Brain-s.-A Et.-C.). — Petit château du XVIe s. restauré par M. le marquis de Bruc.— Il relevait en partie de Challain et de Candé et appartenait jusqu'au milieu du XVIIe s. à la famille Pelault. — Dans les premiers jours d'août 1609 la maison fut investie sur l'ordre du roi par M. de La Varenne, gouverneur d'Anjou. Un capitaine, La Fosse, gendre du seigneur, après avoir tué le sieur Triquebeuf et volé les deniers publics, s'y était installé en maître, mettant hors son beau-père. La ville d'Angers dut envoyer du renfort le 4 août, 10 hommes par compagnie de ville, chacun avec 6 brasses de corde, une livre de plomb, une de poudre. Le capitaine, pris après 15 jours de siége, s'évada, et, revenu au gîte, y fut repris par la trahison d'un des siens et rompu sur la croix le 19 septembre au Pilori d'Angers. Depuis la fin du XVIIe s. jusqu'à la Révolution la terre appartient à la famille Cocquereau.

Arch. de M.-et-L. E 2048.—Arch. mun. d'Angers BB 56, f. 36.—*Journ. de Louvet* dans la *Rev. d'A.*, 1855, t. I, p. 81.

Bois-Bertin (le), partie de la forêt de *Fontev*.

Bois-Bertrand (le), cne de *Bauné*. — *Un boys taillis au lieu appellé le B.-B.* 1544 (E 98).

Bois-Besnard (le), f., cne de *Coron* (Cass.).

Bois-Bignon (le), f., cne de *Marcé*. — Ancienne terre seigneuriale relevant de Cingé. — En est sieur Jacq. de La Roë 1486, Ollivier de La Roë 1561, René Bernard 1620, Erasme de Contades 1687 (E 177); = f., cne de *Feneu*.

Bois-Bignon (le Petit-), cl., cne de *Feneu*.

Bois-Billé (le), f., cne de *Gené*. — *La terre du B.* échoit dans le partage de la succession de René d'Andigné, sieur des Touches, et de Madeleine Legouz à Jean d'Andigné, sieur de Sainte-Gemmes (2 août 1642); = f., cne de *la Meignanne*.

Bois-Bineau (le), f., cne de *Coron*. — *Le Bois-Bénard* (Cass.).

Bois-Bineteau (le), ham., cne de *Chevire-le-Rouge*. — Ancienne terre seigneuriale dont le manoir sert aujourd'hui d'habitation au fermier. Il forme trois corps de bâtiment accouplés, dont un gros pavillon à toit en cône tronqué et tourillon pour l'escalier, un petit logis central à croisées couronnées de lambels (XVIe s.) et un bâti-

Digitized by Google

ment du XVIIIe s.—Dans la cour se trouve la fuie.— Les seigneurs de Moulines et du Bois-B. étaient, dit-on, toujours en guerre. On raconte dans le pays que celui des deux qui pouvait offrir le meilleur dîner avait le droit de traverser le salon de l'autre avec sa meute.—Appartenait jusqu'au milieu du XVIIe s. à une famille Bineteau alliée aux de Pierres et de Domagné et qui portait pour armes *de gueule à deux fasces d'argent, chargées chacune de deux cannelets de gueules;* — passe par le mariage de Catherine Bineteau (22 août 1632) à Charles d'Héliand, puis à François de La Roussardière de qui est veuve en 1670 Charlotte d'Héliand; — en 1713 à Gilles-René de La Roussardière qui vendit la terre le 11 novembre aux Hospitalières de Baugé, avec les métairies de la Cour-de-Rigné et de Patriau, mais Charles-René de Broc en opéra le retrait féodal, comme cessionnaire des droits de sa mère, en avril 1717; — en 1790 en est sieur Louis-Franç.-René-Alexandre-Philbert Hardouin de La Girouardière. — Le domaine avait été réuni vers 1750 à la terre des Moulines et l'habitation dès lors délaissée.

Arch. de M.-et-L. E 948. — Note Mss. de M. Duchesne.

Bois-Blanc (le), f., cne de *la Pommeraie*.

Bois-Blin (le), cl., cne de *Louvaines*. — En est sieur h. h. Math. Vinsot 1651.

Bois-Bodard (le Bas, le Haut-), ff., cne de *Jallais*. — Ancien fief avec hôtel, bois, garennes, détaché vers la fin du XVIe s. de la seigneurie de Cierzay qui en rendait hommage à Cholet par l'intermédiaire de Chemillé; en dépendaient partie de la Ménardière, les Moulinas, paroisse de la Séguinière, les Terres-Talvas, la Bretesche, la Brégeotière et plusieurs maisons à Cholet.—En est sieur Louis de Cierzay 1539, Math. Berthereau 1667, Ant.-Marie-Ch.-Prosp. Bavyn, marquis de Péreuse, 1788.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 219; E 469.

Bois-Bodin (le), vill., cne du *Bourg-d'Iré*.

Bois-Boileau (le), vill., cne de *St-Germ-d.-P.*

Bois-Boiteux (le), ham., cne de *Soulaines*. — *Bois-Boitaut* (Cass.).

Bois-Bonneau (le), cl., cne d'*Ecouflant*, ancienne appartenance du Chapitre St-Maurille d'Angers, vendue natt le 3 mars 1791.

Bois-Boudier (le), f., cne de *Nueil-sous-Passavant*. — *Le lieu de Bois-Bordier* 1539 (C 105). — *Le Bois-Boudier* 1602 (Les Cerqueux, Et.-C.). — *Bois-Boucher* (Cass.) — *Bois-Bouhier* (Et.-M.). — Relevait de la Foratière et appartenait en 1539 à la veuve de J. Cadu.

Bois-Boue (le), f., cne de *Châtelais*. — Il y existait anciennement une vaste grange dont les pierres ont servi à la construction de la grande salle du Collége de Châteaugontier.

Bois-Bouillé (le), f. et bois taillis de 37 hect., cne de *Tout-le-Monde*. — *Bois-Bouyer* 1681 (Et.-C. de Mazières).

Bois-Boulay (le), f., cne de *St-Barthélemy;* — appartenait en 1713 à la famille Avril de Pignerolles qui la vendit cette année à Marc Deslandes; = (le Petit-), cl., cne de *St-Barthélemy*.

Bois-Bourday (le), f., cne de *St-Macaire*.— *Le Bois-Bourdier* 1468 (E 1188). — *Le Bois-Bourdeil* (Cass.) et 1736 (Et.-C.).— *Le B.-Bourdain* (Et.-M. et Cad.).

Bois-Borreau (le), partie de la forêt de *Fontev.*

Bois-Bourreau (le), f., cne de *Murs*. — *Le chemin de B.* 1647 (E 961).

Bois-Brard (le), ham. et mon b., cne de *St-Hilaire-St-Florent*. — *Bois-Bréard* (Cass.). — En est sieur François Ayrault, licencié ès-lois, lieutenant d'infanterie, 1704; — Jacques Vallois, sieur des Monceaux, 1725; — Charles Ayrault 1731. — Le dernier des deux moulins qui y existaient en 1831 a été abattu en novembre 1858. — On y a découvert en août 1837 un carneioux piriforme, long de 7 mèt., large au plus de 3 mèt. 50, au moins de 1 mèt., vers le milieu de 2 mèt. 50, composé de 19 pierres de grès verticales et d'une 20e formant couverture à fleur de terre, large de 6 à 7 mèt., épaisse d'un mètre. Il contenait une couche d'ossements, les grands os des jambes et des bras disposés en croix; au-dessus, les têtes, une couche de terre de 50 cent. et une seconde couche d'ossements, ensemble d'une épaisseur de 2 mèt. Dans le mélange se trouvaient des pointes de flèches en silex dentelé et deux poignards formés d'une défense de sanglier emmanchée dans un tronçon d'os, quelques débris de vases d'une poterie noire et grossière; le tout recueilli au Musée de Saumur, sauf quelques fragments au Musée d'Angers. V. *Mém. de la Soc. d'Ag., Sc. et Arts*, t. II, p. 349; — *Répert. Arch.*, 1860, p. 89; — *Annuaire de M.-et-L.*, 1838, p. 30; — Bodin, *Recherches*, 2e édit., p. 18.

Bois-Breton (le Grand, le Petit-), ff., cne de *Vezins*. — Le bois est depuis longtemps détruit.

Bois-Briand (le), cne de *Blaison*, bois taillis 1612 (E 1231); = cne de *Sarrigné*. — *Un bois taillis appelé le B.-B.* 1606 (E 79).

Bois-Brillant (le), f., cne de *St-Augustin-des-Bois*. — *Bois-Briand* (Cass.). — *Le lieu, domaine et mét. de Bois-Briand* 1632 (E 139), avec étang, bois taillis, garennes, dépendant du domaine de la seigneurie de Bécon; = ham., cne de *St-Sigismond*, avec chapelle.

Bois-Brilleuse (le), f., cne d'*Angers*. — *Le Bois-Briouse* 1629 (Et.-C.).—*Bois-Brieu* 1650, — *Bois-Brieuse* 1780 (Sémin. d'A.),—populairement *Bas-Briouse*,— jadis dans le fief de St-Eloi d'Angers, réuni au Séminaire.—Ancienne maison noble avec chapelle fondée le 6 avril 1557 par Jean Bohic; — vendue le 21 janvier 1615 par Jean-Mathieu Legrand, docteur-régent en l'Université d'Orléans, et sa femme Dlle Françoise Saymond à n. h. Charles Jamois, docteur en médecine d'Angers.—Appartenait aux XVII-XVIIIe s. à la famille Berthelot, en 1786 à Marie-Hélène Ménard, veuve de Charles-Pierre Rogeron.—Le chemin qui passe au-devant vers S. séparait les paroisses de St-Laud et de Ste-Gemmes. — Un plan en existe dans le censif de St-Eloi.

Bois-Brinçon (le), f., cne de *Blaison*. — *Boscus-Briccii* 1170 (Fontev.). — *Terra de Bosco-Briconii* 1219 (Saint-Jean-Bapt. d'Ang.). — *Manerium de Bosco-Bricon* 1234, — *le fé de Bois-Brizon* 1260, — *Nemus Bricon* 1263, —*Nemus quod vocatur Bois-Bricon* 1265 (Ib.).

Digitized by Google

— Dans cet ancien bois le Chapitre St-Jean-Baptiste d'Angers possédait des terrains incultes qu'il arrenta en 1219 à charge de les planter en vignes dans le délai de deux ans. Chaque quartier en devait payer 13 deniers de cens le jour de St-Denis et une somme de vendange et ne pressurer qu'au pressoir du Chapitre. A quinze ans de là on voit qu'un manoir y a été construit et vers la fin du siècle le seigneur de Blaison céda aux chanoines tout son droit dans la forêt. Cette propriété était devenue un des principaux domaines du Chapitre de St-Jean-Baptiste, réuni plus tard au Séminaire d'Angers. Un plan cavalier de Malécot, 1738, montre le principal logis, précédé vers l'O. d'une avenue, vers S. d'un petit verger, d'un jardin et au-devant d'un vivier et d'une grille seigneuriale; y attenait une closerie, le tout vendu nat^t le 3 septembre 1791. — C'est aujourd'hui un joli petit château moderne, parti en briques rouges, le principal corps encadré entre deux bâtiments carrés à hauts toits en cônes tronqués.

Bois-Brisset (le), f., c^ne de *Brain-sur-Al.*

Bois-Brou (le), cl., c^ne d'*Angers* (Cass.).

Bois-Brûlé (le), f., c^ne de *la Chapelle-St-Laud,* ancienne dépendance de la Chapelle-St-Julien, avec un bois taillis de 2 journaux 1/2 en 1791, le tout vendu nat^t le 18 février; = ham., c^ne de *Combrée.* — *Le vill. de B.* 1723 (Et.-C.); = f. et ham., c^ne de *Liré;* = f., c^ne de *Torfou.*

Bois-Brulon (le), f., c^ne de *Pellouailles,* sur l'emplacement d'un bois déjà défriché en partie en 1573; — appartenait à Jean Lemoine, curé, 1558, à D^lle Françoise Dupré, supérieure de la Providence d'Angers en 1740 (E 144).

Bois-Bruneau (le Grand-), ham. et m^on b., c^ne de *St-Crespin,* arrenté en 1752 par Jeanne-Marie Hallouin, veuve de Roland Boyer, sieur de la Gohardière et retirée lignagèrement par la dame de la Bâtardière; — vendu nat^t sur Lirot de la Jarrie de Montigné le 7 prairial an VI; = (le Petit-), f., c^ne de *St-Crespin,* ancienne dépendance de la Perrinière, vendue nat^t le 17 prairial an VI sur René de Gibot.

Bois-Buisson (le), f., c^ne de *Fontaine-G.* — *Boscus Boissinus* 1060-1080 (Cart. St-Aub., f. 81).

Bois-Bureau (le), f., c^ne de *Chantocé;* = f., c^ne de *Chigné;* = f. et m^on b., c^ne du *Vieil-Baugé.* — *Certains héritages appartenant aux Harchers* 1451. — *Les vignes de Bois-Boureau* 1459. — *Un bois taillis appellé B.* 1503. — *Le lieu appellé B. autrement le lieu des Harchers* 1650. — *Une pièce de terre en labeur appelée B.* 1756. — Le propriétaire devait apporter en personne, ou à son défaut, pour cause légitime, par l'un de sa famille qui lui appartenait de plus près, le jour de la Pentecôte un chapeau de roses blanches doubles au seigneur de Léchigné, dans l'église du Vieil-Baugé, au commencement du service divin, si le seigneur y assistait, ou à son choix en sa maison seigneuriale, à l'issue du dîner (E 527-535).

Bois-Buteau (le), ham., c^ne de *Montigné* (Chol.). — *Le lieu, mét., terres du B.* (C 106), relevait pour moitié des Haies-Gasselin et de Montfaucon et appartenait en 1539 à Cl. Bussonneau.

Bois-Caille (le), f., c^ne de *Cheviré-le-Rouge.*

Bois-Caillot (le), f., c^ne de *Cheviré-le-Rouge.* — En est sieur Fr. Ménard 1631.

Bois-Charier (le), f., c^ne de *la Renaudière.* — *Le lieu et mét. du Bois-Charière* 1539 (C 105), dont est sieur n. h. René Thouynon, en 1641 Jean Jouenne — Ancien bois traversé par la route de St-Macaire à Villedieu.

Bois-Charruau (le), ham., c^ne de *la Romagne.* — *Bois-Charueau* 1632 (Et.-C.). — *Bois-Charneau* (Cass.). — *Bois-Charnaux* (Et.-M.). — *Bois-Charruau* (Brout.). — Anc. bois traversé par la voie romaine de Montfaucon à Mortagne. — En 1632-1681 Jacq. Hullin en est seigneur.

Bois-Charruau (le), ham., c^ne de *Longué.* — *Bois-Charreau* 1618. — *La Boire-Charreau* 1619-1705. — *La Boire* 1707 (Et.-C) — *Bois-Charuau* (Cass.). — *Bois-Charnaux* (Et.-M.). — Anc. bois traversé par la voie romaine, visible jusqu'à ces derniers temps, qui coupait les marais d'Avoir. — En est sieur Alexandre Cochon, écuyer, 1619, n. h. René Hullin 1656, Nicolas Poupard en 1705.

Bois-Châtelier (le), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Place;* = c^ne de *St-Quentin-en-Mauges,* bois attenant aux terres de la Crocherie, 1735, sur le chemin du Pin (E 1206).

Bois-Chauvet (le), f., c^ne de *Tilliers,* dépendance du Plessis de Gesté (E 1125).

Bois-Chauvigné (le Grand-), ham., c^ne de *Jallais.* — *Le fief et seigneurie du Gr.-B.-Ch.* (C 105), composé de maisons, jardins, futaie, garennes, labours et de la mét. de la Boisardière, relevait de Piédonault et appartenait en 1539 à Jean de Vaugirault, en 1788 à Ant.-Marie-Charles-Prosper Bavyn, marquis de Péreuse; = (le Petit-), f., c^ne de *Jallais.* — *Le fief, mét. et seigneurie du Petit-B.* 1539 (C 105), avec maison, jardin, bois taillis et marmentaux, relevait de Montrevault et appartenait aux mêmes seigneurs que le Grand-B.

Bois-Chéries (les), cl., c^ne du *Fuilet.*

Bois-Clair (le), m^on b. et f., c^ne de *St-Georges-du-Bois.* — Ancien fief et seigneurie avec logis noble nouvellement réédifié, qui appartient à Mlle Giroust, de la famille des Giroust de Beaufort; — en 1539 à Math. de Montalais; — en 1542, 1561 à René Courtin; — en 1579 à Georges Courtin; — à Charles Aubry, avocat au Parlement, 1720, mari de Marie de Montault. — Relevait de la Roche-Abilen et était réuni à la châtellenie de Gée. E 553 et Chartrier des Haies.

Bois-Clée (le), cl., c^ne de *Cheviré-le-Rouge.* — *Le canton des Bois-Clefs* 1726 (E 951). — *Le lieu et closerie des-Bois-Clefs* 1727 (Ib.). — Acquise de Charles Liberge en 1771 par la dame Viel, veuve Fontaine, et appartenait en 1790 à l'abbé François Fontaine, sur qui elle fut saisie et vendue nat^t le 1er prairial an II.

Bois-Clefs (les), ham., c^ne d'*Echemiré.*

Bois-Clos (les), f., c^ne de *Soulaines.* — En est sieur n. h. Math. Richer 1698.

Bois-Cochin (le), f., c^ne de *Pouancé,* 1638 (Et.-C.). — *Le Bois-Cauchin* (Cass.). — Appartenait en 1690, 1710 à la famille Goullier.

Bois-Commeau (le), f., c^ne de *Clefs,* ancien

Digitized by Google

logis noble à triple tourelle tronquée, sur la route de Baugé.

Bois-Content (le), vill., c^ne de *Dénezé-s.-le-L.*

Bois-Cornu (le). V. *Beaucornu, Boucornu.*

Bois-Cotelle (le), c^ne de *Coutures.* — *Des frisches ci devant en bois taillis, à présent en ruine et gast au lieu appellé le B.-C.* 1762 (Minutes Fresneau).

Bois-Coupeau (le), f., c^ne de *la Pommeraie.* — *Le lieu de B.* 1539 (C 105), à Jean de Gabory, relève de la Botemotière. — En est sieur Pierre Chauvet en 1698, Thérèse Chauvet en 1774.

Bois-Crépeau (le), ham., c^ne du *May.*

Bois-Curé (le), ham., c^ne de *Corné.*

Bois-d'Allvard (le), f., c^ne de *Bouillé-Ménard,* 1645 (Et.-C.). — En est sieur P. Houesnard.

Bois-d'Anceau (le), ham., c^ne de *la Boissière-St-Florent.* — Le bois est détruit.

Bois-d'Angers (le), vill., c^ne de *St-Jean-des-Mauvrets.* — La rive de la Loire était couverte par un bois, dépendance considérable de l'Evêché, où l'évêque avait le privilége de chasser à toute bête fauve. Défriché en partie dès le xve s. et converti en commun, il fut emporté par les eaux vers le milieu du xviie s et sur la place se forma une île dont les officiers de Serrant s'étaient emparés en 1690 et qu'on nommait *la Belle-Ile,* V. *ce mot.* — L'unique maison du Bois-d'Angers tombait en ruine en 1637 et appartenait à un tanneur qui la céda à un boucher.

Arch. de M.-et-L. G 200-210 *St-Aman.*

Bois-Danière (le), f., c^ne de *Jallais.* — *La terre du Boays-d'Asnières* 1438 (E 1307).

Bois-d'Aubance (le). — V. *Bois* (le), c^ne de *St-Lézin.*

Bois-Davaux (les), vill., c^ne des *Ponts-de-Cé* et en partie de *Mûrs.* — *Le Boys-Davau près le Pogreau, paroisse d'Erigné* 1654. — L'eau de la fosse ou boire voisine du Louet passait pour donner la mort à qui s'y plongeait, s'il ne se baignait immédiatement dans le courant du Louet.

Arch. des Ponts-de-Cé, St-Maurille Et.-C.

Bois-d'Avoir (le), c^ne de *Longué.* — Région, anciennement nommée *le Chaufage* 1283, soumise à une dîme au profit des moines de Cunaud, pour leur chauffage. Des documents du xiiie et du xive s. en donnent la délimitation (Cunaud, t. I, f. 93 et 195).

Bois-Davy (le), f., c^ne de *St-Georges-le-T.* — Anc. gentilhommière dont est sieur n. h. Ollivier de Montaigu 1570, René de M. 1592, Charles de M. 1648, h. h. André Letellier 1653, 1687, n. h. René L. 1697, Marc-Anne de Goislard de Montsabert, baron du Toureil, 1707.

Bois-de-Beausse (le), c^ne de *Beausse,* taillis d'environ 18 hectares, défriché depuis 1827, ancienne dépendance du prieuré de Beausse.

Bois-de-Bou (le), c^ne de *Juvardeil.* — *Le bois, la terre nommée le Bois-de-B.,* 1458 (E 347), dépendance du fief de Champfleury.

Bois-de-Boyau (le), f., c^ne de *St-Georg -s.-L.*

Bois-de-Briolay (le), f., c^ne d'*Etriché.* — *Le lieu et closerie du B.* 1740. — Ancien domaine de la chapelle de St-Michel dite du Bois-de-Briolay, desservie en l'église d'Etriché, vendu nat^t le 21 avril 1791; — aujourd'hui du château voisin du Pré-Neuf, appartenant à M. de Cumont.

Bois-de-Brou (le), vill., c^ne de *Fontaine-Guérin* 1628 (Et.-C.), sur l'ancien chemin de Baugé.

Bois-de-Cheffes (le), vign., c^ne de *Juvardeil* 1575 (E 299).

Bois-de-Fay (le), ham., c^ne de *Vaulandry.* — Closerie en 1791 appartenant à l'abbaye de Mélinais, avec un taillis depuis détruit.

Bois-de-Gonnord (le), c^ne de *Savennières,* simple taillis, à moitié planté dans une terre aride et de landes, comprenant 11 arpents 1/2 en 1706. Il appartenait au Chapitre de St-Laud d'Angers et fut vendu nat^t le 3 février 1791. On estimait alors sa superficie à 26 arpents.

Bois-de-Grez (le), f., c^ne de *Grez-Neuville.* — *Boscus* (2e Cart. St-Serge, p. 234). — Ancienne gentilhommière appartenant à Christ. Duboys, écuyer, 1603, à n. h. Gabriel de Villiers en 1629, mari de Renée Duboys, inhumé le 25 septembre 1640 dans l'église de Neuville; — à Marie-Thérèse Chauvet 1774.

Bois-de-Joué (les), m^on b., c^ne de *Gonnord.* — Ancienne maison noble où meurt le 16 septembre 1771 René Macé de la Giberdière; — y résidait en 1775 P.-J. de Villeneuve, lieutenant-criminel au Grenier à sel de Vihiers, mari de M.-Jacq.-A. Blouin. — Le portail porte la date *1761* qui se retrouve sur l'entrée de la cour, vers S.-E., avec jardins entourés de fossés pleins d'eau vive. — Au carrefour voisin, sur le chemin de Joué à St-Pierre de Chemillé, une modeste croix de pierre porte l'inscription : *Erigée en 1862 par M. Hardouin et Mme Cébert, propriétaires des Bois-de-Joué.*

Bois-de-La (le), f., c^ne de *St-Clément-des-L.*

Bois-de-la-Bonne (le), c^ne de *St-Georges-le-Toureil.* — *Le B.-de-la-Borne,* appartenait à la cure et fut vendu nat^t le 9 messidor an IV; — depuis en partie abattu.

Bois-de-la-Brosse (le), île, vis-à-vis *Ste-Gemmes-sur-L.,* dépendant de la seigneurie de ce nom, disparue ou réunie à St-Jean-de-la-Croix.

Bois-de-la-Corvée (le), pâture, c^ne de *Cantenay-Epinard,* ancienne dépendance du Ronceray, vendue nat^t le 13 janvier 1791.

Bois-de-la-Cour (le), c^ne d'*Andigné.* — *La maison, terre et seigneurie du B.-de-la-C.* 1540 (C 106, f. 72). — Ancien château qui advint à Jean d'Andigné par son mariage avec Jeanne du Bois de la Cour vers 1350. Il appartient encore aux d'Andigné en 1566 mais bientôt après il avait passé à François de Donadieu, évêque d'Auxerre et à son frère François, abbé de St-Hilaire. C'est d'eux que l'acquit Aveline de la Garanne, qui le revendit le 2 mars 1622 pour 60,000 l. t. à Anne de Franquetot, baron de Saint-Hénis. Il a été complétement détruit vers 1850. La ferme qui le remplace, reconstruite à quelque distance, s'appelle *la Cour.*

Bois-de-la-Cour (le), f., c^ne de *la Chapelle-sur-Oudon.*

Bois-de-la-Girard (le), f., c^ne de *la Breille,* petit bois, à 50 mèt. au N. de la route de Baugé à Bourgueil, à 2 kil. du ham. des Loges. M. Albert Bruas y a signalé en 1867 un ouvrage en

Digitized by Google

terre rectangulaire, de 120 mèt. sur 90 mèt., bordé de fossés profonds et de talus très-épais, surtout aux angles, sur une hauteur de plus de 2 mèt. On l'appelle dans le pays *le Camp-de-la-Girard*, plus souvent *le Retranchement*. MM. Bruas et Godard-Faultrier ont attribué une très-haute antiquité à ces vestiges, où M. Ratouis, de Saumur, ne voit qu'un campement de Prussiens en 1815. V. *Répert. Arch.*, 1867, p. 249 et 374; 1868, p. 8. La tradition du pays y place un château fort du moyen-âge dont les dernières pierres auraient été employées il y a un siècle à peine à la construction des maisons voisines.

Bois-de-la-Guibourdellière (le), c^ne^ de *Douces*, « hôtel et maison forte », est-il dit en 1508, dont il ne reste plus que quelques fondations dès 1680; relevait de la seigneurie de Douces et appartenait au Chapitre St-Maurice d'Angers.

Bois-de-la-Haie (le), f., c^ne^ de *Savennières*.

Bois-de-Lala (le), f., c^ne^ de *Gonnord*. — *Les boys de Lala contenant 800 quarterons* 1519 (St-Maurice, Joué).—*Le bois de la Lande* (Cass.); = (le Petit-), f, c^ne^ de *Gonnord*.

Bois-de-Leppo (le), f., c^ne^ de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — Ancienne maison de maître avec closeries y attenant, dans le fief de St-Eloi d'Angers, réuni au Séminaire. V. le plan dans le Censif de 1758.

Bois-de-Lévière (le), f., c^ne^ de *St-Saturnin*.

Bois-de-l'Humeau (le), f., c^ne^ de *Marcé*.— *Le B.-de-l'Hommeau* 1600, 1692 (Et.-C.). — En est sieur n. h. François Mellet 1600, François de Bellanger 1626, qui vend la terre le 6 mai à Julien Blanche, docteur-médecin d'Angers, n h., Franç. Bl. 1660, n. h. Ambroise Bl. 1692, Charles-Aimé de Terves, par son mariage avec Anne-Perrine-Louise de Cornu, 1788.

Bois-de-Lignée (le), f., c^ne^ de *Doué*.

Bois-de-l'Ile (les), ancienne forêt, c^ne^ de *Juigné*, dans le domaine de l'Evêché et qui contenait encore en 1520 plus de 500 quartiers. Les habitants de l'île et plusieurs de la ville y avaient droit d'usage et de chauffage.

Bois-de-l'Odière (le), f., c^ne^ de *Chaudron*.

Bois-de-Longduc (le), f., c^ne^ de *Beaupréau*.

Bois-de-Loup (le), f., c^ne^ de *Mozé*.

Bois-de-Maillé (le), ancien fief et seigneurie dans la c^ne^ de *Chênehutte-les-Tuffeaux*, appartenant à la famille de Maillé.

Bois-de-Main (les), vill., c^ne^ de *Tancoigné*, sur l'extrême limite de *St-Georges-Châtelaison*, où s'étendent un ou deux écarts. — Ancien fief et seigneurie réunis aux Hérons sous le titre de châtellenie. — En est sieur messire Thomas Duteil, chevalier, 1400; — Franç. Bitault de Chizé, 1650; = (les Hauts-), vill., c^ne^ de *Tancoigné*.

Bois-de-Marais (le), f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-Place*.

Bois-de-Mauges (le), ham., c^ne^ de *la Jubaudière*. — *Le bordage du B.-des-Mauges* 1647 (Et.-C.).

Bois-de-Molières (le), f., c^ne^ de *Montguillon*.

Bois-Demion (le). — V. *Prée-Demion* (la).

Bois-de-Mont (le), f., c^ne^ de *Châteauneuf-sur-Sarthe*. — *Bois-des-Monts* 1755 (Et.-C.). — Vendue nat^t^ le 13 fructidor an IV sur Amelot de Chaillou; = f., c^ne^ de *Vivy*.

Bois-d'Epinard (le), vill., c^ne^ de *Corné*.— *Le vill. du Boys-d'Epinart* 1684 (Et.-C.). — Ancien fief et seigneurie dont le manoir s'élevait sur la route, vers Mazé, au sortir du bourg, entouré d'un bois aujourd'hui détruit. V. *Chapelle-Epinard* (la).

Bois-d'Érigné (le), prairie, c^ne^ de *Mûrs*. — Il y a été trouvé quelques tombes en pierre coquillière.

Bois-de-Ris (le), f., c^ne^ d'*Ecuillé*, appartenant en 1790 à l'abbé Trochon, fut vendue nat^t^ le 17 messidor an IV.

Bois-de-Rou (le Grand-), f., c^ne^ de *Luigné*. — *Un hébergement sis au Bois-de-Rou* 1439. — *Le Boys-de-Raou* 1470 (Chart. de Brissac). — Dépendait du domaine de la baronnie de Luigné; = (le Petit-), ham., c^ne^ de *Chavagnes-les-Eaux*. — *La gagnerie de Boys-de-Rou* 1432 (Chap. de Martigné-B.).

Bois-de-Saint-Louis (le), ham., c^ne^ d'*Yzernay*, avec château moderne au marquis de Guerry. Un ancien château s'y élevait appartenant aux Gouffier, qui fut rasé par ordre de Richelieu. Les pierres ont servi aux constructions de Maulévrier. L'ancienne motte féodale subsiste encore, chargée de plantations disposées en jardins anglais et entourées de douves pleines d'eau que franchit un pont-levis. — Vis-à-vis du bois on voyait à la Révolution une antique chapelle de St-Symphorien.

Bois-de-Saint-Marc (le), f. et petit bois, c^ne^ de *Neuillé*.

Bois-de-Saumoussay (le), m^on^ b., c^ne^ de *Chacé*. — *Domus Gaufridi militis, domini de Saumoncei, sita apud Boscum in parochia de Chace* 1232 (Chartrier de Brézé, ch. or.). — En est sieur Gilles de Laval 1550, qui l'engagea cette année à Louis Du Bellay, — après lui Simon de Maillé, archevêque de Tours, 1588, Urbain de Maillé 1621 et les seigneurs de Brézé.

Bois-des-Champs (le), f., c^ne^ de *St-Clément-des-Levées*.

Bois-des-Courtais (le), pré, c^ne^ de *Saint-Georges sur-Loire*, appartenant à l'abbaye de St-Georges-sur-Loire et vendu nat^t^ le 19 avril 1791.

Bois-des-Haies (le), f., c^ne^ d'*Andrezé*, construite en 1871 sur un défrichement de bois, dépendance de la terre des Haies.

Bois-des-Landes (le), f., c^ne^ de *Cuon*. — Dans une vigne s'est trouvée une cave en forme de puits carré, bâtie en pierre, autrefois, comme il apparaît encore, divisée en plusieurs étages à planchers et où aboutissaient divers chemins débouchant dans la lande.

Bois-des-Ormeaux (le), h., c^ne^ de *Cholet*.

Bois-des-Usages (le), c^ne^ de *St-Lézin*, — contenant au XVIe s. 80 setrées de terre; « lesquels, dit le seigneur de Chemillé dans son aveu de 1535, ont été démolis par plusieurs personnes qui avaient droit d'usage audit bois et encore de présent ont droit de faire paistre et pasturer ladite place du bois par leurs bestes et m'en sont tenuz payer chacun en certaine somme de deniers et d'avoines ».

Digitized by Google

Bois-de-Vallée (le), f., c^ne de *St-Laurent-du-Mottay*.

Bois-de-Vaux (le), ham., c^ne de *Clefs*. — Appartient à J. Delabarre 1584, à Marie Denais, veuve d'Ant. Havard, 1675.

Bois-Dion (le), ham., c^ne de *Fontaine-G.*

Bois-d'Olivet (le), cl., c^ne de *St-Barthélemy*.

Boisdon, f., c^ne des *Cerqueux-de-Maulév.*

Boisdonnerie (la), f., c^ne de *Cossé*.

Bois-Doré (le Grand, le Petit-), h., c^ne de *Gesté*.

Bois-Douin (le Gr., le Pet.-), ff., c^ne de *Cholet*.

Bois-Dru (le), f., c^ne de *Villévêque*. — *Boys tailleys avec un mortier et saullaye, haye et fousez et clouaisons nommé le Boys-au-Dru, autrement le Petit-Mollière* 1573. — *Un quartier et demi de pâture en deux planches autrefois en bois, où il y a encore des châtaigners, sis au Bois-au-Dru* 1740 (E 142).

Bois-du-Boulay (le), f., c^ne de *Marigné*.

Bois-du-Breil (le), f., c^ne de *Thorigné*.

Bois-du-Cé (le Grand-), ham., c^ne de *Vauchrétien*. — En est sieur n. h. Nicolas Piollin 1683, dont la fille Andrée, en 1710, a épousé Ch. Duvau de Chavagnes. — Dès 1480 on voit plusieurs tenanciers déclarer tenir des seigneurs de Gilbourg et de la Baste diverses pièces de terre sises « au Bois-Ducé » à la charge d'y faire « estages d'estagers ». Le hameau doit donc dater de la fin du xve s. Diverses constructions existaient déjà isolées dans les alentours.

Chart. de Brissac. — Note Mss. de M. Raimbault.

Bois-du-Cé (le Petit-), ham., c^ne de *Soulaines*, autrement *le Hallier*. — *Le Bois-Dussés* (Cass.).

Bois-du-Coin (le), f., c^ne de *Beaupréau*.

Bois-du-Fay (le), f., c^ne de *Vaulandry*; — métairie et fief dépendant du temporel de la chapelle de la Haie-de-Clefs en Jarzé.

Bois-du-Feu (le), f., c^ne de *St-Hilaire-St-Florent*. — On désigne de son nom un dolmen ou *Pierre couverte* composé de 4 pierres dont 3 debout; l'autre sert de toit, longue de 2 mèt.; — à 1 kil. au N. de l'église. C'est celui que Bodin décrit sous le n° xi de ses *Recherches sur le Haut-Anjou*, porté sous le n° x de sa *Carte antique* par erreur, et dont M. Desvaux donne un dessin dans son *Atlas*, en l'indiquant à tort sur Riou.

Bois-du-Four (le), ff., c^nes de *Cantenay-Epinard* et de *Miré*.

Bois-du-Jau (le), f., c^ne de *St-Martin-d'A.*

Bois-du-Long (le), f., c^ne de *Longué*, ancienne dépendance de la baronnie d'Avoir. L'exploitation comprenait, outre les divers bâtiments et l'habitation, des labours et des prés, 6 arpents dits les *Iles du Bois-du-Long*, joignant l'Authion, et 50 arpents de marais attenant aux marais d'Avoir, sur lesquels un pont de bois donnait entrée (E 542). — De l'autre côté de l'Authion, sur Beaufort, on a trouvé en 1871 une belle framée en fer trempé et forgé de 35 centimètres de longueur, pesant 1 kil. 1/2 (Collection Lebeuf).

Bois-du-Loup (le), f., c^ne de *Mozé*.

Bois-Durand (le), f., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Bois-du-Roi (le), bois, c^ne d'*Avrillé*, comprenant en 1664 de 80 à 100 journaux de terre, partie en futaie et taillis, dont le taillis seul était exploité. Il appartenait au Domaine, qui l'avait engagé depuis longtemps.

Bois-du-Saule (le), f., c^ne de *la Possonnière*.

Boisé (le Bas, le Haut-), ff., c^ne de *Chantocé*. — « Le Grand-B » formait un fief et seigneurie relevant de Villemoisant et appartenant en 1539 à n. h. Fr. de Saint-Georges. Au xviiie s. ce n'était plus qu'une closerie réunie au domaine de la commanderie. — La closerie de B., appartenance du prieuré de Chantocé, fut vendue nat^t le 20 avril 1791.

Boisé (le Bas, le Haut), ff., c^ne de *Coron*. — *Boisy, le Bordage-Boisy* 1679, *le moulin de B.* 1698 (Et.-C.). — *Boissy* (Rec^t). — *Boisé* (C. C.).

Boiselière (la), f., c^ne de *Genneteil*.

Boiseminière (la), f., c^ne de *St-Augustin-des-Bois*. — *La Haute et Basse-Buizemenière* 1553 (E 109). — *La Haute-Bassemenière* 1612 (Et.-C.). — *La Haute-Boisemenière* 1613 (Ib.). — *La Boisemanière* (Cass.).

Bois-Epron (le), ham., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*. — *Le lieu de Boishépron autremeut appellé la Bellinière* 1580 (E 1268).

Boiserie (la), ham., c^ne de *la Bohalle*; = f., c^ne de *Meigné-le-Vicomte*.

Bois-Ferré (le), f., c^ne de *Gesté*, avec chapelle St-Jean ruinée. Ancienne commanderie de Malte, réunie avec Villedieu vers la fin du xve s. au Temple de Clisson. — En est sieur Jacq Bizot 1635. — En dépendaient de vastes landes en pâture et les closeries de l'Ogerie et de la Poterie en Gesté.

Bois-Fleury (le), f., c^ne de *Champigné*. — *Le domaine de B.* 1540 (C 106), appartenant à Marguerite de La Chapelle; — en est sieur Maurice Chevaye 1670, René Trochon 1724, Du Tertre de Sancé 1753; = f., c^ne de *Seiches*; = (le Petit-), f., c^ne de *Marcé*.

Bois-Fou (le), f., c^ne de *Beaufort*. — *L'herbergement de Bois-Fou* 1407 (E 1072). — *Le domaine, fyé et seigneurie de Bois-Foul* 1420 (Id., ib.). — *Bois-Foul* 1529 (E 1073) — *Le lieu et mét. de Bois-Fou* 1751 (E 1123), dans la paroisse autrefois de St-Pierre-du-Lac. — Appartient en 1529 à François Mestreau, en 1554 à Jean Boucquet, mari de Françoise Bouyer, à Théophile Boucquet en 1658, à Renée Vallet, veuve de Pierre-Olliv. Thomas de Jonchères en 1728, à Lebreton de la Gillardière, receveur du Grenier à sel de Beaufort en 1751; — relevait de Gée et du Plessis-au-Jau (E 553, 1073 et 1116).

Bois-Fou (le), f., c^ne de *Gée*. — *Une maison près Bois-Fou appellée anciennement la Fosse-aux-Gillets, présentement le Petit-Bois-Fou* 1749 (Terrier de Gée). — Dans l'inondation de juin 1856 l'eau y atteignit 3 et 4 mètres de hauteur; = f., c^ne de *Meigné-le-Vicomte*.

Bois-Foucault (le), ham., c^ne de *St-Laurent-des-Autels*; — ferme en 1790 dépendant du domaine du Ponteau et vendue nat^t sur l'émigré Binet-Jasson le 7 prairial an VI.

Bois-Fouchard (le), f., c^ne du *Fuilet*. — *Fouchard* (Cass.). — En est sieur messire Jean Le Petit, chevalier, 1688.

Bois-Galard (le), f., c^ne de *Landemont*.

Bois-Galère (le), f., c^ne de *Jarzé*. — *La terre nommée Bois-Galesne* 1640 (E 595).

Digitized by Google

Bois-Garnier (le), f., c^ne de *la Boissière-St-Florent*. — *Boscus Garnerii* 1187 (H.-D. *B* 109). — Au N.-O. et à 1,300 mèt. du bourg. C'est l'ancienne maison seigneuriale de la paroisse. Les armes des seigneurs figuraient dans les vitraux, leur enfeu dans le chœur de l'église. Le bâtiment, désigné du nom de château, n'est plus qu'une construction délabrée du XVIIIe s. partie convertie en logement de fermier. La chapelle du XVIIIe s. restaurée complétement en 1781, avait été cette année consacrée le 13 mai, sous l'invocation de St François d'Assises, par Jacques-Eusèbe-Adrien de Casan, sous-prieur de St-Florent. Elle forme une des chambres de l'habitation. — La terre relevait de St-Florent et appartenait en 1507 à Jacq. Foucquet, écuyer, qui porta la bannière à l'entrée de J. de Mathefelon dans son abbaye; vers la fin du XVIe s. à la famille de La Court; Philippe de La Court y épousa le 4 novembre 1609 René de La Chenière; — en 1652 à Marie de La Court, femme de Hardy Chenu, gouverneur d'Oudon et de Chantoceaux en 1659; — Anne Chenu de Clermont épousa vers 1712 Joseph-Marie de Lescu, seigneur de Beauvais, chevalier de St-Louis, qui y mourut le 23 avril 1725; — Gilles-Joseph-Marie de Lescu, son fils, comte de Beauvais, 1739. En 1756, Julie de Lescu l'apporta à Marie-Anne-Claude de Poulpiquet, capitaine au régiment de Jarnac-dragons, dont la famille le possédait encore en 1791. — Le château, avec fuie, chapelle, avenues, douves, étang, jardins, taillis, châtaigneraies, avait dans ses dépendances les métairies du Pâtis, de Maupertuis, de la Rablaie, de la Bâte. Il fut incendié pendant la guerre et vendu nat^t en l'an VII.

Arch. de M.-et-L. *St-Florent*. — Note Mss. de M. Spal.

Bois-Garnier (le), ff., c^nes de *Landemont* et de *Nueil-sous-Passavant*.

Bois-Garreau (le), f., c^ne de *Mozé*. — Relevait de Blaison et appartenait en 1481 à Jean Blouin, prêtre.

Bois-Gast (le), f., c^ne de *Cholet*. — Ancienne dépendance du prieuré de la Haie en St-Christophe-du-Bois; = ham., c^ne de *Jallais*. — *Le Grand-Boisgast* 1530, appartenait à Guy de Conquessac vers 1620, à Pierre Garciau dont la pierre tombale se voit encore dans l'église de la Chaussaire, à Nic. Garciau 1650; = f., c^ne de *la Pommeraie*; = (le Grand, le Petit-), ham. et f., c^ne de *la Pommeraie*.

Bois-Gast-Brun (le), cl., c^ne de *la Pommeraie*.

Bois-Gast-Chenu (le), cl., c^ne de *la Pommeraie*.

Bois-Gasnier (le), f., c^ne du *Louroux-B.*; = h., c^ne de *la Prévière*. — *Boisgonnier* (Cass.).

Bois-Gassé (le), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Place*, domaine de la cure de la Chapelle-Hullin, vendu nat^t le 9 février 1791.

Bois-Gaudubert (le), f., c^ne de *Pouancé*.

Bois-Gautier (le), f., c^ne de *la Potherie*; = ham., c^ne de *St-Augustin-des Bois*. — *Le lieu de B.* 1533, — relevait par Bécon de la seigneurie épiscopale du Palais d'Angers. — En est sieur Guyon Rivière 1533, René Verdier 1618; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*.

Bois-Gelé (le), m^in, c^ne de *la Pommeraie*, sur un affluent du St-Denis.

Bois-Germont (le), f., c^ne de *Contigné* — *Les maisons, jardins, estraiges, vignes sises au lieu du B.-G.* 1615 (E 336). — *Une maison et enclose du B.-G.* 1619 (E 328). — En est sieur n. h. Pierre Sallais en 1609, qui prend le nom de Salles lors de son mariage avec Claude de Brezbriant; — Louis de Salles en 1658; — Simon Lefèvre 1674; — en 1740 Charles Maunoir, conseiller à l'Election d'Angers, qui vend la terre, avec celle de Charnacé, le 14 décembre à Bonaventure-Jean Avril (E 208).

Bois-Geslin (le), f., c^ne d'*Armaillé*; — ancien château, appartenant dès le XIVe s. à la famille d'Armaillé. — Jean d'Armaillé rend aveu en 1406 à Pouancé pour « l'herbergement ancien de B. où a plusieurs maisons, les bois du « Teilleul, le Bois-Aubry, 30 journaux de landes, « la place et chaussée de l'étang de la Cantinaye, « qui de présent ne tient point d'eau, plesses et « garennes à connils ». Il devait à son suzerain 15 jours et 15 nuits de garde à monter en cas de besoin, dans Pouancé « entre la porte Angevine et la tour de derrière Châtel-Hurtault. » Bois-Geslin devint vers 1550 le château seigneurial d'Armaillé V. *ci-dessus*, p. 134 et fut sans doute vers cette époque reconstruit tel qu'on le voit encore, ou quelques années plus tard, lorsqu'il fut vendu vers 1570 à Jacques de la Forêt. Il appartient encore à sa famille dont l'enfeu était dans l'église paroissiale. En donnant en 1700 tous ses domaines en régie, où qu'ils fussent, François la Forêt d'Armaillé en excepta formellement son château de B. et les métairies de la Rivière et de Launay-Galisson. — L'habitation sert de ferme actuellement, autrefois entourée de larges douves, dont partie subsiste encore vers l'E., et bordée d'une enceinte avec tours rondes dont la base apparaît visible aux angles des fossés. Deux grosses tours à pignon pointu flanquent la façade vers Nord, reconstruite en 1689, date inscrite au fronton de la fenêtre; à côté, l'antique fuie; au-devant, vers N., la Verzée, qu'on y franchit sur un pont de bois, communiquant directement avec le domaine de la Basse-Cour. Dans une des douves a été recueilli une large pierre d'ardoise, fragment d'un cadran solaire, chargé de trois écussons et dont le fond porte gravés, d'un travail excellent, un vase de fleurs, deux lions passants affrontés, un groupe de poissons, une inscription brisée dont il reste à peine 7 ou 8 lettres.

Bois-Gilbert (le), f., c^ne de *St-Georges-le-Toureil*. — *Le village du Bois-Gillebert* 1629 (Et.-C. Gennes), dans l'ancienne paroisse de Bessé. — Ancienne terre seigneuriale avec « très-joli château », est-il dit en 1786, « 100 boisselées de prés, 223 de bois taillis, 350 en labours ». — En est sieur Lézin Garnier, qui y fonde le 13 mars 1495 une chapelle dédiée à St Lézin; — n. h. Guill. Dubois 1581; — n. h. Jean de Caignou 1625, 1632; — n. h. Claude de Caignou 1633, 1644; —

Digitized by Google

Claude Mabille de la Paumelière 1667, dont la famille reste propriétaire jusqu'à la Révolution. Le domaine est vendu nat^t le 4 messidor an IV. — Le vieux logis avec tourelle sert de ferme.

Bois-Girard (le), f., c^ne d'*Andrezé*. — *Boscus-Girorii* 1210 (1er Cart. St-Serge, p. 131).—*Le Bois-Giroire* 1623 (Et.-C.). — *Le Bois-Girouard* 1772 (St-Serge). — *Le Bois-Girard* 1784 (Ib.). —*Le Bois-Girrois* (Cass.).—*Bois-Girais* (an V). — Ancienne appartenance de l'abbaye St-Serge d'Angers, a qui il fut donné en 1210 par le seigneur de Beaupréau, vendue nat^t le 24 brumaire an V; — donne son nom à un ruisseau né sur la commune, qui reçoit le ruiss. du Boulay et se jette dans le Beuvron; — 1,700 mét. de cours.

Bois-Girard (le), ham., c^ne de *la Tessoualle;* — donne son nom à un ruiss. qui se jette dans la Moine; — 3,100 met. de cours.

Bois-Girard (le Grand-), ham., c^ne de *Saint-Macaire*. — *Le bordaige du Bois-Girard* 1437 (E 517). — *Le Grand-Bois-Girard* 1452, — *le villaige du Grand-Bois* 1513 (Ib.).—Il y existait deux peuvans, dont un dit la *Pierre-Charruée*, tous deux détruits depuis 1850. — La terre formait un fief relevant de Montfaucon et appartenait en 1462 a Jean de Sanzay, chevalier.

Bois-Girard (le Petit-), ff., c^ne de *St-Macaire* et de *la Tessoualle*.

Bois-Girault (le), ruiss. né dans les prairies du château du Grand-Bois-Girault, sur la c^ne de *St-Philbert-en-Mauges*, coule du N.-E. au S.-O. et s'y jette dans la Vrenne entre les moulins à eau et à vent de Salvert; — 600 mét. de cours.

Bois-Girault (le Grand-), ham., c^ne de *Mélay*. — *Le Grand-B.-Girault* 1539 (C 105). — *Le Bois-Girault* (Cass.), — était réuni dès le XVIe s. avec le Petit-B.-G. à la seigneurie et au domaine de l'Etang, qui les relevait pour partie de la baronnie de Chemillé et de Bouzillé.

Bois-Girault (le Grand-), ham. avec chât., c^ne de *St-Philbert-en-Mauges*. — *L'hostel, borderie et mét. du lieu noble de B.* 1599 (Titres du Menil-Bouteille).—Ancienne terre fieffée dont le château seigneurial relevait du Breil, — appartenant aux de Terves des les premieres années du XVIe s. — Isaac de Terves y fonda une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Pitié le 26 janvier (ou le 29 avril) 1625; — Louise de Terves, veuve Philippe Ralleau, 1686; — Louis Ralleau 1692; — Charlotte de Gourdon, qui avait épousé le 27 juillet 1655 Henri de Terves, l'apporta a Augustin d'Anthenaise en se remariant le 30 mars 1662. La terre resta aux d'Anthenaise jusqu'en 1766 qu'elle revint aux héritiers de ladite dame par acte consenti le 13 mai. — René-François Bérault de la Chaussaire en 1770 et encore en 1797; — aujourd'hui au marquis de Gibot. L'édifice rectangulaire se prolonge a chaque extremité par deux corps de bâtiments en retrait que terminent vers la façade orientale deux tours rondes avec dômes et lanternes; vers N.-O. une futaie; vers l'E. les jardins et de magnifiques prairies semées à dessein d'arbres isolés ou de petits bouquets de bois. —Plus loin, vers S.-E., dans les terres, la métairie.

Bois-Girault (le Petit-), f., c^ne de *Mélay*.

Bois-Girondeau (le), terres, c^ne de *Martigné-Briand*, sur le bord du ruiss. du Girondeau.

Bois-Goin (le). f., c^ne de *Denezé-sous-le-Lude*, domaine de l'abbaye de la Boissière, vendu nat^t le 11 thermidor an IV avec son annexe, la closerie de Livry en Chigné.

Bois-Gourd, f., c^ne de *Durtal*. — En est sieur n. h. René Poulain 1639, 1658. — Une très-abondante source ferrugineuse y existe qui n'est nullement utilisée.

Bois-Grenet (le), f., c^ne de *St-Pierre-Maulimart*, 1606 (Et.-C.).

Bois-Grolleau (le), ruiss. — V. *Casse* (la).

Bois-Grolleau (le), ham., c^ne de *Cholet*, avec « maison et chastel noble » 1539 (C 105, f. 176), relevant de Cholet et dont dépendaient les métairies de Bois-Rénier, du Petit-Bois-Grolleau, de l'Ecuellerie, de la Barbotiere, de la Gaudière, de la Martinière, des Brosses-Nétumieres, de la Petite-Simonière et partie de la Garreliere.—La terre appartenait des 1404 a Jean Salmon, dont les descendants figurent dans les montres de Chemillé en 1470 et 1471 et dans celle de Pouance en 1472. La fille unique de François Salmon et d'Henriette Turpin de la Poeze l'apporta, par contrat de mariage du 25 septembre 1480, à Louis de Villeneuve du Vivier. René de Villeneuve, en est seigneur en 1622, et s'y marie le 20 mai, âgé de 70 ans, à Jacqueline Dubois. Sa succession donne lieu à un procès célebre, tendant à l'exclusion comme bâtard, d'un enfant né onze mois après le veuvage de sa femme. — Après lui, Charles de Villeneuve du Cazeau, 1629; — Guillaume de Bautru, comte de Serrant, 1672; — J.-B.-Charles, comte d'Estaing, marquis de Château-Renaud, en 1742, héritier de Marie-Henriette Colbert de Maulévrier, sa mère. — C'est comme creancier de cette dame qu'on voit en 1752 François-Marie Arouet de Voltaire, « chevalier », poursuivre la saisie réelle de la terre. Elle fut adjugée le 25 juin 1762 à Pierre-Louis de Joubert de Rochetemer, dont la famille le possède jusqu'à la Révolution. Sa fille, Pauline-Modeste-Sophie y celebre ses deux mariages dans la chapelle le 28 octobre 1782 avec Joseph-Claude-Charles de Brie-Serrant, le 4 février 1788 avec Barthelemy-Joseph-Augustin-Michel de Cambourg. — Le 18 avril 1793, deux compagnies de grenadiers républicains prirent possession du château. Investie dès le lendemain par les Vendéens, la petite troupe se maintint héroïquement dans les bâtiments incendiés et ne se rendit qu'à bout de vivres et de munitions. — La terre, acquise par M. Tharreau de la Brosse, négociant de Cholet, a été vendue en 1860 par son petit-fils, Anatole Tessié, capitaine de cavalerie, à M. Ferdinand Deschamps, filateur de Cholet, qui vient de la revendre à M. Cerizole. Le château reconstruit récemment a conservé seulement une partie des anciennes douves, un joli pourpris de verdure vers la route d'Angers, des bois vers N.-O. et la vue de l'horizon vers S. jusqu'aux coteaux de la Sevre.

Arch. de M.-et-L. Séries B; C 105, f. 176; E; G St-Maurice, Joué, t. I, f. 35. — Notes Mss. de MM. Boutiller et Spal. — Pocq. de Liv., *Coutumes d'Anjou*, t. II, p. 1152.

Digitized by Google

Bois-Grolleau (le Petit-), f., c^ne de *Cholet*.

Bois-Grollier (le), chât. et f., c^ne de *la Chapelle-St-Laud*.—En est sieur Olliv. Ratault 1580.

Bois-Grossault (le), f., c^ne de l'*Hôtellerie-de-Flée*, appartient en 1556 aux La Faucille.

Bois-Guais (le), f, c^ne de *St-Martin-du-B.*

Bois-Guillaume (le), f., c^ne de *St-Michel-et-Chanvaux*.

Bois-Guillon (le), f., c^ne de *Juigné-sur-L.*

Bois-Guinot (le), chât., c^ne de *Bécon*. — *Le lieu, domaine, mét. du Bois-Guinot* 1563 (E 109), appartient à la famille noble du nom de Moreau au XIVe s. — En est sieur Jean Guesdon, écuyer, à cause de sa femme Avoie Moreau, 1522, 1539; — n. h. Jean de Lingré, par sa femme Renée Guesdon, 1563; — François Du Bouchet, 1627; —Jacques de Scépeaux, mari d'Elisabeth d'Aubert, 1700; — Perrine-Paule de Scépeaux, qui vend la terre à son frère Mathieu en 1763; Leshénault de Saint-Sauveur, 1788. — La chapelle conserve encore les sépultures des Scépeaux, notamment celle du général de ce nom. C'est sur les dépendances de la terre que sont exploitées les principales carrières de granit, si recherché, dit pierre de grison ou de Bécon.

Bois-Guyon (le), c^ne du *Puy-Notre-Dame*, nom d'une ancienne chapelle détruite, aux abords de la ville, vers N.; = f., c^ne de *la Prévière*.

Bois-Hame (le), f., c^ne de *Jallais*, donne son nom à un ruiss., né sur la c^ne de *la Jubaudiere*, qui traverse la c^ne de Jallais et s'y jette dans l'Evre; — 4,000 mét. de cours.

Bois-Hébert (le). — V. *Bois-d'Abert* (le).

Bois-Hardoue (le), f., c^ne de *St-Martin-du-Bois*. — *La mét. de Bois-Hardoul* 1539 (C 105).

Bois-Himbault (le), cl., c^ne de *Montreuil-sur-Maine*. — *Le Bois-Hinebault* (Cass.). — *Le lieu du B. Hinnebault* 1539, relève de Grez et appartient à sire Jean Lailler (C 105). — En est sieur n. h. Jos. Duchesne 1655.

Bois-Houdin (le), f., c^ne de *Louvaines*.

Bois-Hube (le), c^ne et ville de *Baugé*, coteau, jardins, près, avenues attenant et réunis par Mme Hardouin de la Girouardiere à l'hospice des Incurables de Baugé, V. *ci-dessus*, p. 226.

Bois-Hubert (le), f., c^ne de *Noellet*. — En est sieur Jean Lesné 1712.

Bois-Huet (le), ham., c^ne de *Grugé-l'Hôp.*

Boisière (la), ruiss. né sur la c^ne de *la Chaussaire*, afflue dans le ruiss. de la Séronnière, au bas du Grand-Pré; — 600 mét. de cours.

Boisière (la), f., c^ne de *la Chaussaire*. — *La Boesière* (Cass.); = ham., c^ne de *St-Laurent-de-la-Plaine*; = f., c^ne de *la Salle-Aubry*.

Boisineust (*Julien*) était recteur de l'Université d'Angers en 1577, quoique seulement licencié en médecine. Il se fit recevoir docteur le 30 octobre 1578, et dès cette année entra en qualité de médecin en chef au service de l'hôpital d'Angers. Il recevait par an « pour voir et visiter les pauvres « malades et ordonner sur leurs maladies » seize écus deux tiers soit cinquante livres (de novembre 1578 a 1582). A la grande peste de 1583, où les religieux refusèrent leur service spirituel, il donna sa démission, ainsi que tous ses collègues en charge, de peur de gagner le mal. On le remplaça sans autre honte. Il fut inhumé le 22 février 1614 dans le chœur de l'église St-Maurille. Il avait épousé en premières noces Barbe Le Paslier, et en secondes noces Marie Brillet et eut de l'une et de l'autre plusieurs enfants. — (*Julien*), fils de Charles B. et de Marguerite Delaporte, petit-neveu, sans doute, du précédent, reçu docteur-médecin le 27 novembre 1642, fut admis le 2 janvier 1648 au service de l'Hôtel-Dieu. Il s'en retira le 20 mai 1649 « à cause de son indisposition ». Devenu veuf vers 1671 de Claude Gazon, qu'il avait épousée le 6 novembre 1842, il se remaria le 9 avril 1679 avec Julienne Maugars de la Grandinière et mourut le 21 août 1680.

Arch. de M.-et-L. D 26; et Série H Supplément. — Arch. mun. BB 37, fol. 111. — *Revue de l'Anjou*, 1859, p. 140.

Bois-Jarry (le), vill., c^ne de *Sarrigné*.

Bois-Joly (le), f., c^ne de *Maulévrier*; = f., c^ne de *Mélay*. — *Le Bois-Zolis* (Cass.); = f., c^ne d'*Yzernay*.

Bois-Joseph (le), f., c^ne de *Seiches*. — *Le Bois-Augé* (Cass.).

Bois-Joulain (le), chât., c^ne d'*Angrie*. — *Boasjolain* 1589 (Et.-C.). — Ancienne terre seigneuriale dont les seigneurs avaient leur enfeu dans l'église paroissiale. — Elle donnait son nom à une famille noble qui l'a possédée jusqu'à la fin du XVIe s.; — n. h. Fr. du Tertre en 1589, René du Tertre 1619, 1650.

Bois-Joulain (le), ham., c^ne de *Vergonnes*. —*Le Grand et le Petit-Bois-Joulain* (Cass.).— Ancienne terre seigneuriale relevant de Pouancé. — En est sieur Louis de Rohan 1495, Rémondin de la Mérerie 1632, Louis Giffard, chevalier, 1654.

Bois-Jouan (le), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*

Bois-Joubert (le), vill., c^ne de *Chazé-Henri*.

Bois-Jouin (le), f., c^ne de *Coron*. — *Vicus de Bosco Joannis* 1521 (En tête de la 3e édition de la *Perspective* de Pelerin). — *Bois-Jouan* 1650. — Ancien petit manoir, simple ferme aujourd'hui, où est né probablement et que possédait à coup sûr vers 1450 Pélerin le Viateur, V. *ce nom*; — en 1675 à h. h. Arthus Blanvillain, qui le vend au chirurgien Michel Person; — Pierre Mulet en 1703.

Bois-Jonon (le), f., c^ne de *Segré*.

Bois-l'Abbé (le), f., c^ne de *Beaucouzé*, domaine de la mense abbatiale de St-Nicolas d'Angers, autrefois avec un taillis attenant entouré de fossés, aujourd'hui complétement défriché. L'avant-dernier propriétaire, M. Hervé, y avait établi une fabrique de poteries fines, qui a fini avec lui.

Bois-l'Abbé (le), cl., c^ne d'*Angers*, autrefois de la paroisse St-Samson. — *Manerium quod dicitur Nemus abbatis* 1261 (1er Cart. St-Serge, p. 19). — Terre, fief et seigneurie avec manoir seigneurial dont dépendaient les mét. du Bois-l'Abbé, de la Croix, de la Chatte, du Petit-Bois, des Pins et du Moulin; — appartient depuis le XIIIe s. à l'abbaye St-Serge d'Angers sur qui elle fut vendue nat^t le 22 février 1791. — Le logis, à pignon, date encore de la fin du XVe et du commencement du XVIe s., entre deux corps de bâtiment, dont un moderne, et garde des fenêtres à meneaux prisma-

Digitized by Google

tiques, en partie bouchées; d'autres plus anciennes encore apparaissent, tracées dans les murs; à l'intérieur, escalier en bois à vis tournante, enfermé dans une cage octogonale en bois (XVIe s.); deux grandes pièces, séparées par un joli tambour en bois à panneaux parcheminés, dont une avec cheminée à manteau armorié; dans le grenier, superbe charpente en forêt; — la chapelle est détruite; les statues en ont été recueillies au Musée. Sur les vieilles servitudes a été construite une habitation de maître, en style du XVe s., par M. Dusouchay, d'Angers, vers 1860.

Arch. de M.-et-L. H St-Serge. — Note Mss. de M. A. Michel.

Bois-l'Abbé (le Petit-), h., cne de *Beaucouzé*.

Bois-la-Dame (le), f., cne de *Noyant-s.-le-L.*

Bois-Lambert (le), h., cne du *Plessis-Grammoire*. — En est sieur Et. Lettrie 1694.

Bois-Lanfray (le), f., cne de *Lasse*. — *Le Grand-Boislanfray*. — Anc. terre seigneuriale relevant de Bauge, jadis avec manoir et portail à pigeonnier, entouré de fossés pleins d'eau, pont dormant et chapelle fondée de Ste-Anne. Une famille de chevalerie en portait le nom jusqu'au milieu du XVIe s. Elle s'éteint avec Anne de B., femme de Hiérôme Corbin, conseiller du roi en son grand Conseil, 1579, de qui hérite leur fils Liger Corbin, mari de Charlotte Crochard, 1595. — En est sieur le marquis Menon de Turbilly, V. ce nom, en 1661. Deux étangs en dépendaient, transformés en prés dès le XVIe s.—Le fief de Vernusse, réuni à la terre de Bordes en Pontigné était désigné souvent du nom de *Petit-Bois-Lanfray*.

Bois-Langlais (le), f., cne de *Chartrené*.

Boislardiere (la), f., cne d'*Angrie*.

Bois-Laurent (le), f., cne d'*Allençon*; — ancien fief dont rend aveu à la Grézille Philippe Poretteau en 1430; — f., cne de *Beaupréau*, emplacement de vastes bois au XVe s.; — en est sieur en 1718 Ant. Martin, lieutenant de dragons, en 1790 Boucault-Méliant sur qui elle fut vendue natt le 7 germinal an VI.

Bois-la-Veille (le), f., cne de *St-Clément-de-la-Place*. — *Bois-la-Ville* (Cass.). — *Le Bois-la-Vieille* (Et.-M.).

Bois-le-Comte (le), bois situé sur les cnes de *St-Paul* et de *Somloire*, entre les chemins d'intérêt commun de la Plaine et de Somloire à St-Paul. — *Le bois de Vihiers appellé le Compte* 1479 (Pr. de la Rimonnière).

Bois-Levroux (le), vign., cne de *Beaufort*. — *Spina levrose* 1161 (Ch. or. de Bessé).

Boislong, cl., cne de *Combrée*.

Bois-Lorette (le), bois, cne de *St-Florent-le-Vieil*, près la Boutouchère. — On vient d'y élever une croix sculptée en pierre blanche.

Boisloup, f., cne de *Daumeray*.

Bois-Lozé (le), f., cne de *Vern*.

Bois-Ludeau (le), cne de *Cheviré-le-Rouge*. — *Un taillis appellé le B.-L. autrement le B.-Girault* 1566 (E 949). — *Une pièce de terre labourable appellée le B.-L., clouse à haie et fossés* 1572, — *Un quartier de bois ès bois appellés les B.-L.* 1612 (Ib.).

Bois-Madame (le), cl., cne de *Seiches*.

Bois-Maillot (le), cne de *St-Hilaire-du-B.*, petit bois à l'extrémité de la commune, vers S.

Bois-Malvault (le), f., cne de *Pouancé*.

Bois-Marais (le), f., cne de *Champigné* et par extension de *Cheffes* et de *Juvardeil*. — En est sieur n. h. Joseph Bernard 1670, 1688, Jos.-Phil.-Jean B., ancien capitaine au régiment d'Aunis, 1773, Denis-Jean Amelot, conseiller au Parlement de Paris, sur les héritiers de qui la terre est vendue natt le 19 messidor an IV.

Bois-Marais (le), petit bois, cne de *St-Clément-de-la-Place*. — Il y subsiste une élévation factice de terre qui passe pour une motte féodale.

Bois-Marie (le), f., cne d'*Aubigné*. — En est sieur Jacques Ranchier 1581, n. h. Franç. Guinoiseau 1580, Pierre-Constance Guinoiseau, sénéchal de robe longue, président commissaire enquêteur de la Sénechaussée de Beaufort, 1767, 1781.

Bois-Marin (le), h., cne de *Montreuil-sur-M.*

Bois-Martin (le), f., cne de *Chavaignes-sous-le-Lude*. — En est sieur Claude Delaunay, avocat, mari de Perrine Chéhéré.

Bois-Maurice (le), ham., cne de *Bauné*. — *Le lieu, appartenances et dépendances du Bois-Morice* 1535 (E 4). — En est sieur Jean de Neufvy 1457, Me Jean Dolbeau, par sa femme Jacquette Boursier, 1535, n. h. Fr. de Briolay 1603, 1620, Ant. de Briolay 1638; — relève de Briançon.

Bois-Ménard (le), f., cne de *St-Macaire-d.-B.*

Boismery (*Pierre*), « maître-maçon » est, tout inconnu que soit resté son nom, l'architecte de l'Hôtel-de-Ville d'Angers, tel qu'il exista jusqu'aux remaniements opérés au XVIIe s. et tel qu'une partie s'en peut voir encore dans les bâtiments occupés aujourd'hui par la Cour d'appel. « Le portraict et plateforme de l'édiffice » projeté fut présenté par le maire à la séance du 22 février 1527; et le marché des travaux en fut passé quelques jours après avec Boismery moyennant le prix de 710 livres, somme considérable pour le temps. Il y fut occupé deux et trois ans, et mourut à l'œuvre. Dès le 4 juin 1529, il réclamait de la ville une augmentation à raison « de « plusieurs advantages, qu'il disoit avoir faits « audit bastiment, outre son marché »; et le 3 mars 1531, sa veuve rapela sa demande; mais le conseil passa outre, sans y faire droit, le maître-maçon ayant reçu dans le temps plus que ses gages.

Arch. mun. BB 17, f. 146; 18, fol. 90-92; 19, fol. 13, 139, 151 et 159.

Bois-Minier (le), f., cne du *Voide*. — *La mét. du Bois-Meusnier* (1692 (Ins. Eccl.). — *Le Bois-Ménier* (Cass.).

Bois-Moineau (le), cne d'*Andard*. — *Locus qui vulgariter nuncupatur le Boays-Moyniau* 1316 (St-Maurille, Savoie).

Bois-Montboucher (le), chât., cne de *Chambellay*. — *Le Bois de Chambellay* 1530. — *Le Bois de Montbourcher* 1535. — *Le Bois de Montbousier*. — Ancienne terre seigneuriale avec château, jardins enclos, douves, parc avec taux et garennes enmurés, futaies, jeu de paume devant la maison, et domaine, dont dépendaient les métairies de la Geffardière, de la Mouchetière et le bois des Deffais. Il donnait son nom jusqu'au XVIe s. à une famille noble éteinte, qui

Digitized by Google

portait *d'argent à la croix de sable chargée d'une croix étroite d'or*, et advint à la famille de Montbourcher qui porte *de gueule à trois chavannes ou marmites de sable, deux et une*, par le mariage de Bertrand de M. avec Claude du Bois vers 1535. La terre réunit alors les deux noms. Elle relevait de Chambellay. — Elle appartenait en 1622 à messire Anne de Franquetot, chevalier qui y résidait, et était passée dans les premières années du XVIIIe s. à la famille Girard de Charnacé, dont les descendants l'habitent encore. — Le 10 février 1744, François-Joseph de Scépeaux y épousa dans la chapelle Jacquine-Françoise Girard de Ch.; — leur fils François-Gabriel y naquit le 4 juin 1747.

Le château actuel, édifice du XVe s., reconstruit en partie au XVIIe s. a été tout récemment restauré. M. Godard-F. en a donné une vue extérieure dans l'*Anjou et ses Monuments*, avant les derniers travaux. Il est élevé sur une terrasse, flanquée de gros tourillons, au-dessus d'un bel étang, d'où naît un ruisseau qui se jette directement dans la Mayenne, sous les Roches, à 1100 met. de là. — Une aile encore reste à bâtir; — auprès, dans la cour, un ancien pavillon dit de l'horloge à lucarnes decorées de choux rampants, porte un écusson *écartelé de trois chevrons et de trois croix patées* qui est de Girard et de Charnacé. — A l'intérieur du château, la salle à manger, parée d'un dressoir d'admirables fayences françaises (Rouen, Nevers, Marseille), ouvre dans une vaste galerie, dont les poutres sont peintes aux alliances de la famille avec la devise : *Plus faire que dire;* sur les murs, de nombreux et anciens portraits d'ancêtres dont un Girard avec la date 1464, une duchesse du Lude en Madeleine, une dame de Charnacé en Diane, le marquis de Charnacé par Largillière, trois portraits modernes de Carolus Durand (1861), le chancelier d'Ambray, M. de Charnacé en lieutenant de la garde; un beau coffret du XVIe s. en fer forgé; des bahuts du XVIe s. dont un, avec une serrure remarquable, représente Charlemagne (?) entouré de 8 de ses pairs, chacun portant l'écu armorié; — dans le salon de compagnie, grande cheminée à manteau droit, avec le portrait de Charnacé l'ambassadeur, par Mme Laure de Châtillon; — dans la chambre d'honneur, voûtée à coupole avec plafond armorié, cheminée décorée de peintures du XVIe s. figurant Hérodiade ou Judith? assise le glaive en main; un prie-Dieu (XVIe s.) où est peinte sainte Avoie, *Sancta Avia*, assistée dans sa prison. — Dans les jardins, à l'angle de la terrasse, s'élève la chapelle, condamnée à une destruction prochaine, dans un pavillon en tour ronde avec clocheton en poivrière et voûte à nervures. Fondée le 28 mai 1530 par Pierre Du Bois, chevalier, elle est dédiée à sainte Anne et à saint Pierre. Elle a été restaurée au XVIIe s. et conserve, outre un vitrail du XVIe s. représentant *saint Jean* avec l'aigle, six charmants vitraux carrés de paysages (XVIIe s.), provenant du château de la Morlière (Mayenne). La famille y a recueilli la dalle en marbre noir, placée autrefois sur l'autel des Carmes d'Angers, puis transportée à Chambellay, où se lit incrite la fondation testamentaire du baron de Charnacé.— Sur la porte du pavillon d'entrée plane, comme partout, l'écusson de la famille; a l'entrée du parc s'élève la ferme, vieux logis du XVIe s., entouré de beaux ombrages.

Arch. de M.-et-L. Série E. — Biblioth. d'Ang., Mss. 917, f. 121.—*Répert. Arch.*, 1862, p. 8. — Ménage, *Vit. Guill. Men.*, f. 422. — Arch. comm. de Chambellay. — Note Mss. de M. Aug. Michel.

Bois-Moreau (le), f., c^ne de *Durtal*. — Ancien fief dont est sieur n. h. Robin Le Maréchal 1442, 1468, Gilles Le M. 1489, Jean Gounin, son gendre, 1507, 1514, Jean Le Maréchal 1542, 1545, Anne de Nogent, sa femme, 1548, n. h. Gabriel Lenfant, mari de Bernarde Le Maréchal, 1578, 1589, Isaac Lenfant 1608. — Joachim d'Arnac, capitaine au régiment de Navarre et sa femme Suzanne Lenfant la vendirent, avec la seigneurie de Basouges, à Damien Fontaine, sieur de la Crochinière, receveur des tailles en l'Election de la Flèche, le 9 mars 1720 (E 178).

Bois-Moreau (le), cl., c^ne de *St-Hil..du-B.*

Bois-Morelet (le), f., c^ne de *Pouancé*.

Bois-Morillon (le), ham., c^ne de *Chanteloup*. — Appartient avant la Révolution à la famille Pirault. Elle y donna refuge a l'abbé Chauvelais, de Craon, qui pendant quatre ans y remplit les fonctions de son ministere à l'abri de toutes les recherches et, lors de la réouverture des églises, fut nommé curé de Mélay.

Bois-Morin (le), f., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*. — *Le domaine du Bois-Morin autrement la Bergerie* 1640 (E 592-595). — Ancien logis du XVIe s. avec croisées à meneaux de pierre, appartenant à la famille de Girard XVIe-XVIIIe s., alliée aux Domaigné et aux Petit; — f., c^ne de *Gesté*, dépendance de la Perriniere. Les religieuses de la Regrippiere y levaient la dîme.

Bois-Moron (le), f., c^ne de *Cuon*.

Bois-Moussard (le), f., c^ne de *Liré*.

Bois-Mozé (le), f., c^ne de *Coutures*. — Anc. manoir, appartenant aux d'Aubigné 1470, 1607; — Suzanne Clausse 1594; — Jean d'Aubigné 1617, son mari; — Jean de Mondagron ou Montergon 1621, chevalier, mari de Suzanne d'Aubigné; — Pierre Lemaistre de Montsabert, mort le 22 février 1639; — Claude Lemaistre de Montsabert 1682; — Marc-Ant. de Goislard de Montsabert 1708. La terre, réunie au comté de Richebourg en 1752, relevait de Blaison. La chapelle en existe encore, transformée en hangar.

Bois-Muiot (le), cl., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Boisnardrie (la), ham., c^ne de *Verrie*.

Boisneau, ruiss. né presque au confin S.-O. de la c^ne de *Gonnord*, coule du S.-O. au N.-E., passe sous le chemin de Somloire, au point même ou afflue à gauche le ruiss. de la Planche, passe sous la route de Vihiers, puis sous le chemin de Doué, enfin sous la route départementale n° 24 d'Alençon, contournant à distance du S. à l'E. le bourg de Gonnord et se jette dans le Javoineau; — 5,400 met. de cours.

Boisneau (le), porte et m^in sur le Layon, c^ne d'*Aubigné;* — f., c^ne de *Gonnord*. — *Le lieu*

Digitized by Google

de B. 1539 (C 109, f. 63). — Relève de Montilliers et appartient à n. h. Claude de La Haye, chevalier; = f., c^ne de *Louvaines;* — f., c^ne de *Pouancé.* — *Boisnow* (Cass.); = ham., c^ne de *St-Sauveur-de-Landemont;* = h., c^ne de *Vern.*

Boisneau (*Pierre*), né vers 1748, curé de St-Pierre de Cholet depuis 1778, avait annoncé en chaire qu'il prêterait le serment, puis il changea d'avis et disparut. Quant les Vendéens furent maîtres de la ville, il remonta en chaire le jour de Pâques et prêcha l'extermination des Bleus. Les prisonniers à cette heure même encombraient le château. Rentré aux premiers jours tranquilles, il disparut de nouveau à la suite de la loi du 19 fructidor. Il vivait caché dans les métairies, et en l'an V dans une dépendance de l'hôpital de Chemillé, d'où il venait dire la messe à l'église Notre-Dame. Un arrêté du 16 pluviose an VI le condamna à la déportation, mais le Concordat le rétablit officiellement en son église de Cholet. Il y mourut quelque temps après, le 21 août 1805, âgé de 64 ans. Il a laissé de nombreuses notes sur les décès des Vendéens, erronées parfois quand il s'aventure à enregistrer ceux d'outre Loire.

Arch. départ.—Savary, *Guerres de Vendée*, t. I, p. 87.—Mém. Mss. de Ch. Boutillier-de-Saint-André, t. II, p. 75-87.

Boisnegout (la), ham., c^ne de *Faye.* — *Le Bénegoust* 1701 (Et.-C.). — *Le village de la Boinegoust* 1706 (Ib.).

Boisnerie (la), cl., c^ne d'*Angers.*

Bois-Neuf (le), f., c^ne de *Clément-de-la-Place;* = f., c^ne de *la Tessoualle.*

Boisnière (la), vill., c^ne de *St-Jean-de-L.*

Boisnive (la), ham., c^ne de *Liré.* — *La mét. de B.* relevait de la Rougerie. En dépendait le petit bordage de l'Epinay, tenu de la Pierre-Génetouse. — En est sieur Jean de la Rivière 1432, Renée de Vassy, veuve de n. h. Mande Du Breil, 1540, n. h Et. Pelluet, écuyer, capitaine des gabelles, 1635, 1669. Une maison du hameau servait de prison pour les délinquants surpris dans la forêt des Marchais.

Bois-Noblet (le), f., c^ne de *Louerre;* — *Bosnoblet* 1539 (C 106), anc. gentilhommière, restaurée il y a une vingtaine d'années, qui conserve ses cheminées du XVIe s.; sur la porte d'entrée vers l'ouest, un écusson effacé; à côté, une tour décapitée qui garde encore ses machicoulis. — La terre avait droit de justice basse et moyenne, et droit de mesure à blé et à vin, en la prenant de Trèves. Elle rendait aveu au prieur de Cunaud. — En est seigneur en 1457 Guillaume Lemarié; — Pierre Du Vau, 1514; — Isabeau de Brèhem, veuve de n. h. Julien Du Vau, 1539, 1563; — Jacques Du Vau, 1581, 1589; — Louis de Lescrivain, écuyer, 1595, 1606; — Jean de Lescrivain, chevalier, 1670; — Ch. de Carbonnier et Mathurine Dutertre, sa femme, autorisés par Renée du Plantis, veuve de Lescrivain, avaient vendu la terre à Simon du Boucher dès le 1er février 1659; — Louise et Jeanne Du Breuil, filles d'Anceau Du Breuil et d'Anne de Lescrivain 1672; — François Fournier de Boisayrault 1681, 1689; — Acquise postérieurement à l'érection du comté de Trèves (1747) par Stapleton, elle y fut réunie par lettres de juin 1751. — Derrière le logis, une touffe d'arbrisseau cache l'entrée d'une cave; cinq autres caves y aboutissent par des couloirs où peut à peine passer un homme en rampant. Chaque salle, creusée dans le tuf, est entourée d'un banc de pierre.—En dépendent aussi à quelque distance, les *Caves du Chêne*, habitées en 1807, comme l'indiquent des inscriptions, par la gendarmerie, avec four à demi détruit. Une fenêtre moderne, formée de pierres rapportées, donne à l'entrée une apparence d'édifice antique qui fait passer ce gîte dans le pays pour un ancien prieuré, ou suivant d'autres, pour l'habitation du cadet du Bois-Noblet. C'était réellement encore au XVIe s. une maison noble et seigneuriale, avec cour, jardins, vergers, bois, tenue en parage du Bois-Noblet dont elle avait été détachée et qui appartenait en 1539 à n. h. Guy Rabeil; — aujourd'hui repaire d'excavations informes.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 202; E 1333; G Séminaire.

Bois-Noir (le), f. et m^on b., c^ne de *la Boissière-St-Florent*, bâtie vers 1839 sur l'emplacement d'un bois taillis dépendant de la Bourgonnière en Bouzillé.

Bois-Oger (le), h., c^ne de *Mélay*, avec deux m^ins à vent. — *Le Bois-Auger* (Cass.). — *Le lieu et gaignerie du Bois-Oger* 1613 (E 193) relevait de Bouzillé.—Pierre de Cierzay l'avait arrenté en 1383 à André Charneau; il est dans la famille Deffois en 1613 et s'y partage.

Bois-Oger (le Petit-), f., c^ne de *Mélay.*

Bois-Paré (le), f., c^ne d'*Andigné.* — *Le lieu de B.* 1539 relève du Bois-de-la-Cour et appartient à n. h. Jean Veillon.

Bois-Pastis (le), cl., c^ne de *Tilliers* (Cass.).

Bois-Pépin (le), f., c^ne de *Bouillé-Ménard*, donnée en 1710 par Geoffroy de Pouancé à l'abbaye de Nyoiseau et depuis aliénée, appartenait en 1614 à Jacques Roufle.

Bois-Pichard (le), f., c^ne de *Huillé.*

Bois-Pineau (le), f., c^ne de *Chanzeaux.*

Bois-Pineau (le), ham., c^ne de *la Jubaudière.* — *Terra de Bosco-Pinelli* 1124 circa (Cart. du Roncer., rot. 4, ch. 100 bis). — Hubert de Champagne avait donné ce domaine vers 1124 au Ronceray d'Angers. Il appartenait en 1791 à Lebacle d'Argenteuil et fut en partie incendié pendant la guerre.

Bois-Pineau (le), f., c^ne du *Louroux-Béconnais*; — appartient à h. h. François-Jacques Bidet, maître chirurgien dans le bourg de St-Clément-de-la-Place, 1773. — Le logis qui y existait au XVe s. avait été ruiné au XVIe s. et la terre était alors annexée à la Borderie (E 109).

Bois-Pineau (le), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*

Bois-Pité (le), f., c^ne d'*Ecuillé.* — *Bois-Pillé* XVI-XVIIIe s. — *Bois-Pité* (Cad. et Rec^t). — *Bois-Pilé* (C. C.). — Relève de Soudon. — Appartient à Et. Guignard, licencié ès-décrets, 1539, à Franç. Eveillard, secrétaire du prince de Guéméné, 1612, 1633.

Bois-Planté (le), f., c^ne de *Gennes.*

Bois-Planté (le), f., c^ne de *Juigné-sur-L.*

Bois-Poison (le), h., c^ne de *St-Germ.-lès-M.* *Bois-Paizans* 1631 (Et.-C.).—*Le Bois-Pouezon*

Digitized by Google

(Cass.). — *Le Bois-Poinson* (Et.-M. et Cad.).

Bois-Prieur (le), ruiss. né sur la c^ne^ d'*Andrezé*, s'y jette dans le ruiss. du Beuveron; — 1,150 mèt. de cours; = f., c^ne^ d'*Andrezé*, 1517; = f., c^ne^ de *Liré*

Bois-Raganne (le), f., c^ne^ de *Cherré;* = ham., c^ne^ de *St-Georges-le-T.* — *Bois-Ragaune* 1434 (Chapitre de Blaison). — *Bois-Rane* 1560 (Et.-C.).—Anc. maison noble dont est sieur Olliv. de Cloistre 1469, n. h. Pierre de Mirebeau 1558.

Bois-Ragot (le), f., c^ne^ de *Beaucouzé;* = f., c^ne^ de *Gée*.

Bois-Raillé (le), f., c^ne^ de *la Chapelle-R.*

Bois-Râles (le), f., c^ne^ de *Villévêque*. — *Le Bois-Auralle* (Cass.). — *Le Bois-Rare* (Et.-M.).

Bois-Reignier (le), ruiss. né sur la c^ne^ de *Cholet*, s'y jette dans la Moine; — 2,500 mèt. de cours; = (le Grand, le Petit-), f., c^ne^ de *Cholet*.

Bois-Renaud (le), ham., c^ne^ d'*Allençon;* = f., c^ne^ de *St-Rémy-en-Mauges*, près de bois — *Le lieu de B.-R.* 1458 (E 929); = f., c^ne^ de *Vauchrétien*. — Appartient en 1598 à sire Jean Phioriers; — de nos jours à la famille Boulet.

Bois-Richard (le), f., c^ne^ de *Blaison*. — Ancien domaine avec hôtel, vastes jardins, le reste, pour les trois-quarts, en bois, — 100 quartiers de bois, 120 de bruyères, 6 de vignes en 1560, — 165 boisselées de taillis, 63 de bois sur hure, 42 de vignes, 60 de pâtures et bruyères, en tout 596 boisselées en 1615. — Il relevait du Grand-Sazé et tenait son nom d'une famille Richard, qui le possédait au XVIe s. et encore au XVIIe s. Jacq. Piolin, fils de Gilles P. et de Catherine Richard, le vendit le 8 avril 1652 à P. de Cheverue, sieur de Chemant (E 438-457).

Bois-Richard (le), bois et prés, c^ne^ de *Contigné;* = f., c^ne^ de *Sceaux;* = h., c^ne^ de *Thorigné*.

Bois-Richer (le), ham., c^ne^ de *Fougeré*.

Bois-Rigné (le), ham., c^ne^ de *Grez-Neuville;* — terre confisquée nat^t^ sur Jouet de la Grandière en l'an VI; = f., c^ne^ de *St-Barthélemy*, à Hardouin Fleuriot en 1626, à Fr. Audouys, contrôleur au Grenier à sel d'Angers, en 1749, qui vend à Charles Louet de Chauvon.

Bois-Rivière (le), f., c^ne^ de *Brion*. — *La gagnerie de B.* 1508 (Arch. de Chavigné). — *La terre, maison noble, fief et domaine de B.-R.* 1678 (Ib.), avait été donnée par les seigneurs d'Avoir vers 1450 au prieuré de Longué, qui l'aliéna au XVIIe s. — Il en dépendait une garenne à lièvres et connils. — Toussaint Leclerc, marchand, vendit la terre le 13 février 1678 à François de Renard, chevalier, sieur des Roches. — Elle relevait de Brion et fait partie aujourd'hui du domaine de Chavigné.

Bois-Robert (le), f., c^ne^ d'*Angrie*. — *Le herbrégement de Bouais-Robert* fut par convention de famille attribué à Jean d'Andigné des Essarts, 30 juin 1392; — n. h. Fr. d'Andigné 1605; — n. h. René Du Tertre, mari de Renée de Champagné, 1610; — Franç. Poulain, prieur du Chêne-Gallon, 1720.

Bois-Robert (le), chât., c^ne^ de *Bécon*. — *Le lieu, domaine, fief et seigneurie de B.* 1539. En est dame D^lle^ Françoise Guédon, veuve de n. h. René de Ville. N. h. Jean Guédon, sieur d'Armaillé, se dit à la même date « puîné de la maison de Bois-Robert » (C 106, f. 417). — Jacq. Richard, bourgeois et échevin d'Angrie et, dans le même acte, n. h. Jacques de Billé, 1533 (E 109), rendent aveu à Bécon pour l'« hostel, lieu, fief et appartenances de B. »; — François d'Aubigné, chevalier, 1624; — Claude d'A. 1654, mari de Marie Verdier; — Claude d'A. 1669, 1704, mari de Marie de la Grange; — René Berthelot, huissier de salle du roi, dont le fils, licencié ès-lois, épousa D^lle^ Catherine Esnault de la Girardière le 26 août 1707; — messire Jacq. Gaudin, écuyer, 1780; — Jean-Julien-René Gaudin, ancien échevin d'Angers, administrateur de l'Hôtel-Dieu, mort le 13 avril 1789.

Bois-Robert (le), f., c^ne^ du *Bourg-d'Iré;* = ham., c^ne^ de l'*Hôtellerie-de-Flée*.

Bois-Robert (le Grand-), f., c^ne^ de *St-Rémy en-Mauges*. — *Le lieu et mét. du G.-B.* dépendait du Grand-Montrevault 1633 (E 432), réduit en landes, prés et pâtis, à la fin du XVIIIe s.; = (le Petit-), f., c^ne^ de *St-Rémy-en-Mauges*.

Bois-Robin (le). — V. *Tahureau* (le).

Bois-Roiteau (le), h., c^ne^ de *St-Paul-du-B.*

Bois-Roland (le), f., c^ne^ de *Juvardeil*. — Ancien fief relevant de Juvardeil; — appartient aux enfants de Simon Lenfant et de Perrinne Gohin 1547 (E 262); — à Pierre Rousseau 1575.

Bois-Rond (le), ham., c^ne^ de *Mûrs*.

Boisronnerie (la), f., c^ne^ de *Noellet*.

Bois-Rot (le), f., c^ne^ de *Montjean*.

Bois-Rougé (le), f., c^ne^ de *Pouancé*. — *Le Grand-Boys-Roger* 1613 (Et.-C.). — *Le Bois-Rougeais* (Cass.). — En est sieur Jean-René de Renart 1699, Thierry de la Prévalaie en 1790, sur qui le Grand et le Petit-B. sont vendus nat^t^ le 4e jour complémentaire an IV et le 12 nivôse an VI.

Bois-Rouillard (le), taillis, c^ne^ de *Villedieu-la-Blouère*, d'environ 16 hectares.

Bois-Rousseau (le), f., c^ne^ d'*Echemiré*.

Bois-Roux (le), ham., c^ne^ du *May*, dans un canton autrefois tout boisé, aujourd'hui défriché; = f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-Place*.

Bois-Rugon (le), vill., c^ne^ de *St-Michel-et-Chanvaux*. — *Le Bois-Régon* (Cass.).

Boissaie (la Grande-), f., c^ne^ de *Daumeray*. — *Alodi de Beziaco* 1100 (Pr. de Daum., ch. XXX). — *Boissé* (Et.-M.). — En est sieur n. h. Jean Sigogneau 1581.

Boissaie-Neuve (la), f., c^ne^ de *Daumeray*.

Bois-Saint-Julien (la rivière du), nom donné par le Cadastre au ruiss. du Misengrain (V. *ce mot*) dans la c^ne^ de *Bourg-l'Evêque*.

Bois-Saint-Martin (le), c^ne^ de *Ste-Gemmes-sur-Loire*, dans l'ancienne île de St-Martin, cédée en 1640 par le Chapitre St-Martin d'Angers au seigneur de Ste-Gemmes, réunie depuis à l'île de St-Jean-de-la-Croix.

Bois-Saint-Père (le), f., c^ne^ de *Bauné*. — Métairie et domaine appartenant à Louis Hamelin 1508, vendus par Christ. Chapelain, sieur de Vauléard, à Jean de Carbonnier en 1591, vendus judiciairement sur René Lescrivain, veuf d'Anne de la Roche, veuve de Jean de Carbonnier et cura-

Digitized by Google

teur de leurs enfants, en 1629 à Françoise de Schomberg, dame de Briançon.

Bois-Saint-Père (le), f., c^ne de *Chaumont*. — *Terra et boschus in loco qui dicitur Boschus-St-Petri* 1082-1102 (St-Serge, 1er Cart., p. 113; 2e Cart., p. 362). — *L'houstel du Bouays-St-Père* 1389 (Chaloché). — Ce domaine relevait de Mathefelon et appartenait au seigneur de Baracé, qui le donna vers la fin du XIe s. aux religieux de St-Serge. Le seigneur de Vaux qui y prétendait droit d'usage dans les bois fit abandon de son privilége. Les religieux de Chaloché y avaient au XIVe s. une maison; mais la terre était en mains laïques, à Macé de Meauzé 1372, Jean du Plessis-Barbe 1414.

Bois-Saint-Père (le Petit-), cl., de *Chemiré-sur Sarthe*.

Boissard (*Charles*, comte de), né à Saint-Germain-des-Prés le 16 novembre 1791, fut incorporé en 1813 dans le 3e régiment des gardes d'honneur, dont il fut en novembre nommé lieutenant, assista au combat de Leipsick et de Hanau et resta enfermé en 1814 dans la place de Landau. Aide-de-camp du duc de Reggio en 1815, chevalier de la Légion d'honneur en 1817, capitaine d'état-major en 1818, il quitta bientôt après la carrière militaire et accepta en 1823 les fonctions de conseiller de préfecture, qu'il résigna en 1829. Il était marié depuis 1817 avec Mlle de Villeboys. La Révolution de 1830 n'était pas pour le laisser indifférent. Il se signala parmi ses plus ardents ennemis et, ayant en vain attendu le signal, qui ne fut pas donné, de rallier le drapeau blanc, il organisa dans la presse angevine un assaut incessant contre la nouvelle monarchie. Le *Mémorial*, la *Gazette d'Anjou*, et plus tard l'*Union de l'Ouest* lui durent leur direction principale et des articles remarqués autrement que par leur ton de violence. Nommé maire de Saint-Germain-des-Prés lors du renouvellement de 1843, il fut révoqué le 19 décembre de la même année, au retour du fameux voyage de Belgrave-Square, puis réintégré par l'élection en novembre 1848 et jusqu'à sa mort dans ces fonctions, auxquelles il s'était attaché. La commune lui dut la reconstruction de l'église, les deux écoles, dont une à ses frais, et de nombreuses améliorations. Directeur du syndicat des levées de la Loire, président du Comice cantonal et de la délégation pour l'instruction primaire, directeur pendant quarante ans de l'Œuvre des Ecoles chrétiennes, vice-président de la Société de secours mutuels, il consacrait à toutes les œuvres de propagande religieuse la vive ardeur d'une influence incontestée. Il est mort à St-Germain-des-Prés, le 5 octobre 1872. Son portrait, à l'âge de 18 ans, peint par M. de Buzelet, son beau-frère, est conservé au château de la Chauvière.

Journal *L'Etoile* du 16 octobre 1872. — *Union de l'Ouest* du 17 oct. — *Maine-et-Loire* du 22 oct. — Notes particulières.

Boissaudière (la), f., c^ne d'*Antoigné*. — Ancien fief et seigneurie adjugée judiciairement sur Blanc Boussiron, écuyer, mari de Françoise de Ver, à Nic. Havard, sieur de la Perrière, le 13 mai 1645.

Bois-Saumurais (les). — V. *Marchais* (les)

Bois-Savary (le), f., c^ne du *Champ*.

Bois-Savary (le), f., c^ne de *Nyoiseau*. — Ancien château autrefois de la paroisse de St-Aubin-du-Pavoil, relevant de Bouillé-Ménard. — En rend aveu Marie Ruffier, veuve de Guy de La Faucille, 1455. — René de La Faucille donne le domaine entier, « maison, bois, garennes, métairies, étangs, moulins, pêcheries », par son contrat de mariage du 3 mai 1580, à Jeanne Lemaczon de Beauchêne, sa fiancée; — en est sieur messire Pierre Creney, † en 1713; — aujourd'hui à M. de Madden.

Boissay, fief censif dépendant de la terre de Ste-Gemmes-sur-Loire, dans les paroisses de *Bouchemaine* et de *Pruniers*.

Boissay, f., c^ne de *Brigné*, autrefois de la paroisse d'Ambillon. — *Buxeium* 1139-1150 (les Locheraux, t. I.). — *Boseium* (Ib.). — *Bouessé* 1426, 1565 (Ib.). — *Boissay* (Cass.). — Un des plus anciens domaines de l'abbaye de Nyoiseau qui le possédait dès les premières années de sa fondation. Innocent II le mentionne dans sa bulle de 1141, sans faire mention de la chapelle qualifiée souvent d'église, qui existait certainement avant 1150 et peut-être depuis longtemps. Elle était dédiée à sainte Madeleine et devint un prieuré, réuni seulement au XVIIIe s. au prieuré voisin des Locheraux. — En est prieure ou « dame » Pérelle *de Chazé* en 1536, Gillette *Simon*, 1562 et 1575, Ysabeau *de la Chesnaye* 1565, Françoise *de Champigné*, le 30 juillet 1611, Jeanne *Alaneau* 1617, Françoise *Roy*, abbesse de Nyoiseau, 1623. — Il y existait un moulin appartenant en 1384, 1426 au seigneur de la Grésille, détruit dès le XVIIe s.

Boissay, ham., c^ne de *Meigné-le-Vicomte*. — *Le lieu seigneurial de Bouessay* 1625 (Et.-C.). — *Boessé, Bouessé* XVIIe s. (Ib.). — *Boisset* (Cart. C). — Ancien fief appartenant à messire Jean de Châteaubriand 1580, qui y fit transporter dans la chapelle seigneuriale le service de la chapelle ruinée de la Roussière; — à haut et puissant seigneur Jean de Ribier, mari de Marguerite de Châteaubriand, 1620; — Louis de Ribier, chevalier, 1639, † le 1er octobre 1685, âgé de 70 ans; — Marguerite de Ribier y épouse dans la chapelle le 15 février 1688 Jos.-Christophe de Pincé, sieur de Sénecé; — elle continue d'y résider et y meurt le 29 octobre 1704. — La terre quelques années plus tard figure avec le titre de châtellenie et appartient à messire Gabriel Baugé, receveur des gabelles de la Flèche, veuf de Madeleine Aubert, qui le 5 juillet 1729 y marie sa fille Elisabeth à Me René Fouy, avocat à Baugé; — Louis-Gabriel Pihéry, sieur de Meigné-le-Vicomte, 1778.

Boissay, ham., c^ne de *St-Rémy-la-Var*.

Boissay, f., c^ne de *Vernantes*. — *Une maison appelée Bouessé* 1625. — *Bossée* (Cass.). — Cédée en 1541 par P. Girard à l'Hôtel-Dieu d'Angers, qui l'échangea en 1550, elle fut acquise en 1625 par Claude Richer, élu en l'Election de Baugé.

Bois-Segré (le), f., c^ne de *Monguillon*. — *Beau-Secret* (Cass.). — *Bois-Secret* (Et.-M.).

Boisselé, ham., c^ne de *Bouchemaine*. — *Le*

Digitized by Google

vill. de Bouessé 1650 (Et.-C.). — *Boisselles* (Cass.). — *Le Boisselet* (Et.-M.).

Boisselière (la), f., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*. — En est sieur Jacq. Faifeu 1604.

Boisselières (les), f., c^ne de *Brion*. — *Les Bosselières* 1590 (Et.-C.). — En est sieur Louis de la Fontaine, écuyer; — en 1685 François de Renard, chevalier; — Flavie de Launay, veuve d'Alexandre-Claude Legrand de Maslys, ancien capitaine de vaisseau en 1830, qui vend le 20 septembre à Scévole Pocquet de Liv., propriétaire de Chavigné; = vill., c^ne de *Tilliers*, avec bois considérable encore au XVIIIe s.

Boisselleric (la), f., c^ne de *la Renaudière*.

Boisselleries (les), c^ne de *la Chaussaire*, champ où se rencontrent les vestiges d'une ancienne habitation.

Bois-Semé (le), partie de la forêt de *Fontev*.

Boissetaie (la), f., c^ne d'*Angrie*.

Bois-Sicard (le), f., c^ne du *Vaudelenay*.— Ancien domaine seigneurial dont le seigneur prétendait encore en 1600, mais sans succès, au titre de fondateur de la paroisse. Il relevait de Montreuil-Bellay et doit son nom à Jean Sicard, qui le possédait en 1360; — Henri Sicard 1484, Thibauld Lambert 1509, n. h. Louis Leriche 1551, Pierre Pierres 1599, Etienne-Abel de St-Germain, diacre, oratorien, 1731, 1733, René Robin de la Tremblaie 1741.

Boissier (....), peintre, exerçait son art à Angers vers le milieu du XVIIIe s., souvent employé par l'Hôtel-de-Ville. Il lui fournit en 1755 les portraits de Pays-Duvau, ancien maire, et des échevins Eon et Macé, et en août 1758 six autres portraits, entre autres ceux de Falloux et de Verdier de La Miltière. Chacun de ces ouvrages lui était payé 30 livres. Le greffe du Tribunal de commerce d'Angers possède encore aujourd'hui un petit tableau qui représente *Mercure exposant le plan d'une Bourse*. Il est signé *Boissier*, 1654. Il était fils d'un maître tailleur et, devenu veuf de Marie Romagné, se remaria le 20 octobre 1755 avec Marie Chollet. L'acte porte sa signature.
Arch. mun. BB 117, fol. 64; CC 29; GG 105.

Boissière (la), ruiss. né sur la c^ne de *Montigné-sur-Moine*, coule de l'O. à l'E., puis du S. au N. sous le nom de ruiss. de la Baconnière et se jette dans la Moine, au-dessous du moulin Normandeau, en formant la séparation des c^nes de Roussay et de Montigné; — 1,350 mèt. de cours.

Boissière (la), f., c^ne d'*Avrillé*.

Boissière (la), chât.. c^ne de *Denezé-sous-le-Lude*, ancienne abbaye bénédictine, — *Buxeria* 1152 (Bulle et Clyp. Font., t. I, p. 41). — *Boisseria* 1360 (Cartul. de Monnais), — fondée vers 1131 par une colonie de religieux de l'abbaye de Savigny, dont elle resta dépendante jusqu'en 1148. Cette année, l'abbé Sorlo, dans le Concile de Reims, en fit abandon, en l'aggrégeant à l'abbaye de Cîteaux. L'église conventuelle fut consacrée le 26 mai 1212 par l'évêque Guill. de Beaumont. Des bulles de 1152 et de 1228 confirmèrent les priviléges et les donations des comtes d'Anjou Geoffroy, Foulques V, et Richard-Cœur-de-Lion, de Guill. Des Roches, de Guill. de Clers, des familles de Craon et de Daon. En 1244, Jean d'Alluye fit don aux religieux d'une parcelle considérable de la vraie croix, qui leur valut de nombreuses munificences, et qui est aujourd'hui recueillie aux Incurables de Baugé, V. *Revue de l'Anjou*, 1855, t. I, p. 338. La tradition locale a conservé souvenir des années de prospérité où le couvent aurait compté jusqu'à 300 religieux. C'est dans ces beaux temps de la légende que les moines, chaque dimanche, après l'office du matin, servaient à leur table 12 des plus pauvres enfants de la paroisse, *les Apôtres de la Boissière*, comme on les appelait, qui recevaient au départ une petite pièce de monnaie. A l'en croire aussi, il aurait été construit à côté de leur demeure un monastère de femmes, à la suite d'une visite de saint Bernard, que, dit-on, rappelaient des inscriptions conservées sur les portes jusqu'à la Révolution. — L'invasion anglaise s'y installa vers 1428 ou 1429. La paix revenue, il s'y trouvait 14 religieux, au profit desquels des indulgences de la cour de Rome (1456-1476) provoquèrent des pèlerinages, des offrandes. — L'abbaye tomba en commande vers la fin du XVIe s. — Il en dépendait 24 fermes dont 15 dans la paroisse de Dénezé, les autres en Bocé, Broc, Chigné, Aubigné, St-Christophe, Brain-sur-l'Authion, Dissé; en tout un revenu en 1790 de 12,000 l. de rente.—Quatre religieux, dont 3 dignitaires, y vivaient avec 6 domestiques. Ils demandèrent à rentrer dans le monde. — Le mobilier, apprécié par M. d'Andigné, commissaire du District, fut vendu le 12 octobre 1790, et produisit une somme de 2,578 livres — Les vases sacrés furent déposés dans l'église paroissiale de Baugé, la vraie croix aux Incurables, et une relique de St Gervais, en forme de bras, remise à l'église de Dénezé. Le domaine entier avec quatre métairies, vendu nat^t le 9 décembre 1791, fut acquis 142,000 livres par Bodin du Monceau, ex-receveur des gabelles de la Flèche. Il avait pour concurrent l'imprimeur Mame, d'Angers.

Voici la liste des abbés, complétée d'un ou deux noms : *Raoul*, 1139. — *Jacob*, 1148. — *Pierre Ier*, 1153, 1165. — *Hugues de Brandelles*, 1175. — *Juhel*, 1184, 1213. — *Robert*, 1243. — *Pierre II*, 1313, 1316. — *Thomas* .... . — *Guillaume*, 1328. — *Thomas II*, 1378. — *Hubert*, 1387. — *Etienne*, 1399, 1404. — *Jean I*, 1422. — *Pierre III*, 1431. — *Girard*, 1445, 1478. — *Jean II*, 1480, 1513. — Mathurin *Chevalier*, 1532. — Mathurin *Millit*, 1547, † 18 août 1549. — René *de Daillon*, 1569, 1595. — Jean III *de Cospéan*, 1609. — Jean IV *Dolce*, 1648, 1654. — Jean V *Joubert*, ... — François *de Batefort de Laubépin*, démissionnaire en 1699. — Charles *Barentin*, 29 novembre 1699. — N. *Du Pré*, 1723-1770. — Jean-Claude *de Saluce*, 1770-1790, licencié en théologie de la Faculté de Paris, chanoine et grand-vicaire de la cathédrale de Meaux, où il résidait.

Le monastère, situé au milieu de la vallée de la Marconne, entre deux coteaux, formait un parallélogramme dont l'aile vers l'O. date des premiers temps de la construction; aux deux

Digitized by Google

angles extérieurs sont engagées deux tourelles rondes, dont la base est élevée de plus de dix mètres. Sur la cour, une tourelle à base carrée, renferme un escalier, décoré aux angles de sculptures fantastiques. La construction du mur est d'appareil moyen, percée sans symétrie de baies plein-cintre et soutenue d'épais contreforts rectangulaires. L'aile centrale (42 mèt. de long), n'a qu'un étage non plus que la façade vers l'E. (17 mèt.), et ne date que du siècle dernier. L'église occupe le côté du N., tournée vers S, avec les ailes de l'E. à l'O. La nef (28 m.), les chapelles, le transept (6 m.) ont été détruits depuis la Révolution. Le chœur seul (8 m.) subsiste, semi-circulaire, percé de 5 baies plein-cintre, sans colonnettes. Sous un arceau enmuré, on y a trouvé une tombe, celle de Mathurin de Daon peut-être, que Ménage y dit inhumé, avec statue en pierre blanche (1 m. 80), représentant un chevalier couché, les mains jointes, les pieds appuyés sur un lion, la tête sur un coussin, le corps vêtu d'une tunique avec ceinturon, poignard, épée et bouclier triangulaire (XIIIe s.).

A deux ou trois cents mètres, hors de l'enclos, sur la pente du coteau, vers l'O., s'élève une petite chapelle rectangulaire, le mur rasé à hauteur du toit, en tuffeaux blancs réguliers, soutenu vers N. de 4 contre-forts ruineux, accostés chacun d'une belle et haute baie ogivale à double arceau; la dernière travée sans fenêtre contient la porte; vers l'O., le mur plein en pignon et qu'on dirait plus ancien, est éclairée d'une petite et basse fenêtre à double baie encadrée dans un arc ogival dont le sommet est percé d'un quatre-feuilles; vers l'E., au chevet, soutenu par trois épais contre-forts rectangulaires, s'ouvrent deux hautes et étroites fenêtres ogivales lancéolées; au-dessus, une troisième à plein-cintre. Une large et haute porte carrossière moderne y donne accès dans l'intérieur, orné de quatre voûtes à arêtes cylindriques, dont le réseau retombe de chaque côté sur des chapiteaux, portés par de légères colonnettes (XIIIe s,). C'était la *chapelle de la Vraie-Croix*. Elle sert de grange et de bûcher. — Le monastère a été transformé en habitation à la moderne.

Arch. de M.-et-L. Séries H et M. — Grandet, *Notre-Dame Angevine*, Mss. 620, p. 60 et 259.—*Rev. de l'Anjou*, 1855, t. I, p. 339. — *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Angers*, 1854, p. 90, art. de l'abbé Chevalier et 2e série, t. III, p. 243. — Hauréau, *Gall. Christ.* — Cartul. de Monnais, p. 23. — Salmon, *Chron. de Tour.*, p. 268.

Boissière (la Basse, la Haute-), ham., cne de *Montigné-sur-Moine*.

Boissière-Saint-Florent (la), canton de Montrevault (7 kil.), arrond. de Cholet (36 kil.), à 54 kil. d'Angers. — *Busseria* 1146, — *Busserium* 1163 (Liv. d'A., f. 4, 6, 9), c'est-à-dire localité ou il croit des buis. — *La ville de la Bouessière*, 1460 (St-Flor.). — *La Boissière-du-Territoire*, 1685 (Pouillé, Mss.), c'est-à-dire du territoire dépendant de l'abbaye Saint-Florent. — *La Boissière-Saint-Florent*, 1783 (Pouillé). — Au sommet du coteau, dans l'angle formé sur la rivière de l'Evre par son confluent avec le ruisseau de la Trézenne, sur un sol sillonné de fraîches vallées et de riants paysages; — entre St-Rémy-en-M. (4 k.) au S., le Fuilet (4 kil.) au S. et à l'O., Bouzillé (6 kil.) au N.-O., la Chapelle-St-Florent (5 kil.) au N.-E. et à l'E., St-Pierre-Maul. (6 kil.) à l'E.

Du S. au N. passe le chemin d'intérêt commun de Bouzillé à St-Rémy, ralliant au chef-lieu les chemins du Fuilet, de la Chapelle et de Saint-Pierre-M., encore impraticables aux voitures.

En dépendent les vill. des Poteries (2,400 m., 44 hab.), et les ham. de la Rablaie (100 m., 24 hab.), de la Touche (1,300 m., 26 hab.), de la Colle (1,800 m. 25 hab.), du Pinier (250 m., 25 hab.), des Frêches (250 m., 14 hab.), du Bois-Gasnier (1,300 mèt., 19 hab.), de Maupertuis (1,500 m., 18 hab.).

Y passent l'Evre, limite de Saint-Pierre-M., la Trézenne, limite de St-Rémy, la Salmonnière, limite du Fuilet, le Beugnon, limite de la Chapelle-St-Florent; — y naissent les ruiss. du Bois-Noir, de la Colle et de la Gagnerie.

Superficie : 601 hect. 48 ares, dont 10 hect. 89 cent. en vignes, culture qui semble s'être réduite au moins de moitié depuis trois siècles; — 25 hect. de bois; il y a 40 ans, ils couvraient encore, d'après le cadastre, 84 hect. 53, réduits surtout par le défrichement du Bois-Noir (60 hect.); — 59 hect. de prés; — le reste en labours.

Population : 80 feux en 1720. — *365* hab. en 1726. — *105* feux en 1789. — *487* hab. en 1821. — *519* h. en 1831. — *493* hab. en 1841. — *531* hab. en 1851. — *598* hab. en 1861. — *588* hab. en 1866. — *595* hab. en 1872, dont *240* au bourg, 66 ménages dans 66 maisons basses, la plupart simple rez-de-chaussée, quelques-unes avec un étage, blanchies à la chaux, couvertes en tuiles.

Assemblée : le dimanche qui suit la Saint-Symphorien (22 août). — Ni foires ni marchés.

La *Mairie* occupe un galetas en attendant l'exécution de plans indéfiniment ajournés. — L'*Ecole des garçons* et l'*Ecole des filles* espèrent aussi une installation suffisante.

Le *Presbytère*, construit en 1866-1867 (architecte Simon, de Cholet), possède jardins, prairie, charmilles dans un même enclos. — Le *Cimetière*, consacré en 1707, attient à l'église.

L'*Eglise*, dédiée à saint Symphorien (succursale, 30 septembre 1807), remonte par parties au XIe s. (20 m. de long sur 8), l'ancien chœur détruit, la toiture brûlée en 1794. Sur le mur N., dans les jardins du presbytère se reconnaît le petit appareil allongé et par couches inclinées en demi-fougère; dans les débris on a retrouvé un des modillons du chœur, d'exécution délicate, représentant un bœuf. — A l'intérieur, au fond de la nef, s'appuient les autels, à droite, de la Vierge, à gauche de saint Symphorien, avec mauvaises statues peintes, la première, de Barême, comme le Christ du maître-autel daté de 1842. Deux toiles médiocres, une *Sainte-Famille*, un *Christ*, des fonts baptismaux en marbre noir, un bénitier en marbre blanc, couvert de badigeon, un autre carré en granit, complètent la décoration.

La sacristie conserve un *Christ* en argent (XVIe s.) d'un travail remarquable; — le pres-

Digitized by Google

bytère, une *Vierge* en bois sculpté (0 m. 63), détachée d'une œuvre plus complète, que son élégance et sa distinction reportent à l'art de la Renaissance; auprès d'une charmille et encastrées dans les murs, deux pierres ovales sculptées représentent *saint Jean l'évangéliste* et *saint Symphorien* (XVIIIe s.); enfin, à l'école des garçons est recueillie une *Notre-Dame-de-Lorette*, dont le badigeon n'a pu enlever tout le mérite. On fait provenir ces divers objets d'une chapelle dite *prieuré*, qui aurait existé sur l'emplacement des servitudes du presbytère actuel où se sont rencontrées de nombreuses sépultures renfermant des vases et du charbon. Il n'y a jamais eu à la Boissière de prieuré ni, par suite, de chapelle qui en dépendît. Par contre, les titres constatent l'existence au XVe s. de deux églises, l'une de Saint-Blaise, l'autre de Notre-Dame. *Le chemin qui passe devant la grande église* 1414. — *Entre les deux églises* 1508. — *L'église Notre-Dame* 1484, *l'église Saint-Blays* 1492.—L'une ou l'autre est restée paroissiale en reprenant le vocable de St-Symphorien, le seul qu'on rencontre au XIIe s. et depuis le XVIe s. — L'abbé de St-Florent en possédait la présentation.

Curés : Jean *Coignée*, 1608 — J. *Vallée*, 1634. — Jean *Coignée*, 1641, † le 16 mars 1673. — Louis *Coignée*, 1668, † le 12 octobre 1690. —René *Sourice*, septembre 1690, † le 6 juin 1691. — Laurent *Michelin*, mars 1692, † le 22 juillet 1701, âgé de 50 ans. — Guillaume *Normant de la Mannière*, juin 1702, † le 7 juin 1706, âgé de 37 ans. — André *Guérif*, fin 1706, † le 9 juin 1742, âgé de 61 ans. Il tenait une sorte de petit collége qui comptait d'assez nombreux écoliers. — René-Marie *Guérif*, 1762, résignataire en décembre 1769, † vers 1778.—Une des cloches est bénie, 6 septembre 1746, une autre en 1756, cette dernière encore existant dans le clocher avec les armoiries de l'abbé de St-Florent, son parrain, et une inscription. — Louis *Reyneau* 1769, déporté en Espagne en 1792, mort au retour dans sa paroisse le 9 décembre 1800, âgé de 61 ans.

Il n'y existe, quoi qu'on en ait écrit sur le témoignage de M. Tristan Martin, aucune trace celtique. — Près les Poteries, il a été trouvé 6 écus d'or du règne de Charles VI.

La paroisse dépendait du territoire de Saint-Florent, libre de toute juridiction épiscopale et, au civil, de l'Election d'Angers. — Elle se plaignait du grand nombre des pauvres en 1789 et réclamait l'abolition de la gabelle et des biens nobles, l'égalité des charges, l'élection de la magistrature. — La seigneurie était partagée entre l'abbé de Saint-Florent et le sieur de Boisgarnier.

Maires : Jean *Gaudin*, syndic en 1789. — Mathurin *Gaudin*, an VIII, 1817. — Etienne *Dandé*, 1817-1829. — Jules *Arnous-Rivière*, nommé le 23, installé le 27 septembre 1829, démissionnaire le 29 août 1830. — Pierre *Macé*, 3 octobre 1830-1844. — Pierre *Hervé*, juillet 1844-1846. — Louis *Grimault*, nommé le 21, installé le 26 novembre 1846, 1848. — Pierre *Hervé*, 22 septembre 1848, démissionnaire, 1864. — *Dugué*, 1864, septembre 1870 — Jean *Guiet*, septembre 1870.

Notes et notice Mss. de M. Spal. — Arch. de M.-et-L. Série C 115, 189, 191, 197, 200, 202; H Abb. St-Florent — *Répert. Arch.*, 1869, p. 22. — Voir pour chaque localité à son article, notamment *Bois-Garnier*, *le Temple*, *la Rablaie*, *Corneau*, *la Touche*, etc.

Bois-Simon (le), chât., cne de *Noyant-sous-le-Lude*, quoique distant à peine de quelques mètres du bourg et de l'église de Linières-Bouton, V. *ce mot*, dont il formait la terre seigneuriale. Son nom tout moderne lui vient de la famille Héard de Boissimon qui portait celui d'un fief de Villévêque dont l'article suit.

Bois-Simon (le), f., cne de *Villévêque*. — Ancien domaine avec grand corps de logis, pavillon, jardins, enclos de murs (E 120). — En est sieur Me Jean Maistreau 1500; — Marie de Sarra 1634; — Charles-Emile Héard, chevalier de St-Louis, inspecteur des élèves de l'Ecole royale militaire de la Flèche, 1770; — Félix Héard, pénitencier de St-Maurice d'A., 1780, qui vend la terre le 1er août à Charles-Félix Claveau, V. *ce nom*.

Boissimière (la), ham., cne de *St-Christophe-la-Couperie*. — *La Boizinière* 1702 (E 939). — Ancienne dépendance de Bohardy.

Bois-Son (le), cne de *la Chaussaire*, taillis de 22 hectares où l'on signale des ruines.

Boissonneau (*Charles*), dont le nom est resté absolument inconnu, est gratifié, par une exception rare, du titre de « célèbre figuliste » ou potier, *insignis figulus*, dans l'acte qui relate son décès le 4 janvier 1639, à Fontevraud. Il était fils de Charles B. et de Françoise Loison et y habitait, âgé alors de 45 ans, rue de l'Anerie, *la Cave* ou *la Fosse des Potiers*, *in caverna figulorum*, centre d'une fabrication déjà ancienne et parvenue comme on voit, à une réputation véritable, aujourd'hui oubliée. Il est singulier que de notre temps où l'histoire de la poterie a provoqué tant d'études minutieuses, et où la mode a fait de ces fantaisies des produits sans prix, ni M. Benjamin-Fillon ni M. Demmin ni aucun des ouvrages spéciaux sur l'art de terre n'ait mentionné même le nom de Fontevraud. Ces deux noms du maître et de l'atelier sont d'autant plus précieux à recueillir que dans la poursuite du curieux problème de l'origine inconnue des *poteries* dites d'*Henri II*, le seul résultat acquis de tant de travaux est d'avoir concentré la recherche du four, qui les a produits, dans le pays compris entre Tours, Saumur et Thouars, c'est-à-dire dans un étroit triangle dont le centre est précisément occupé par Fontevraud et son abbaye, rendez-vous pendant cinq siècles de toutes les splendeurs.

Boissonneau (*Pierre*), maître chirurgien, à Fontevraud, au service de l'abbesse et de l'abbaye dès 1668, † le 6 octobre 1695, âgé de 52 ans.

Boissonnière (la), f., cne de *Chaudron*. — *La Bouessonnière* 1458 (E 929). — *La Bussonnière* 1629 (Ib.), — du nom de J. Bussonneau, propriétaire au XVe s.; — f., cne de *Nuaillé*.

Boissonnière (la), cne de *Nueil-sous-Passavant*. — *La Bossonnière* XVe s. — Ancien et vieux château à demi-ruiné, de la fin du XVe s.,

Digitized by Google

entouré de larges et profondes douves, qu'on traverse sur un pont-levis, aboutissant à un large portail entre deux poternes, flanquées de deux énormes tourelles rondes ruinées, dont la base plonge dans le fossé. Au-dessus du portail s'élevait un donjon rectangulaire, formé d'une vaste salle à double voûte et de deux étages aujourd'hui découronnés. Les lucarnes, chargées d'une décoration pleine d'art et de goût, ont été abattues d'un seul bloc par le vent il y a environ trente ans. Les cheminées ornées d'écussons, comme les fenêtres, pendent dans le vide. Tout ce logis est parementé de briques rouges et noires, ces dernières vernissées. Vers l'angle N. intérieur, sur la cour, y attient une haute tour octogonale où logeait l'escalier. — Le château, en forme de parallélogramme allongé, s'élève à quelque distance vers N., édifice de la fin du xve s. mais remanié et transformé à l'intérieur vers le commencement du xvie. Une tour ronde écroulée s'engageait dans la face intérieure. A l'extrémité, vers l'E., s'y rattache, en se rapprochant du portail, une admirable petite chapelle, contemporaine de la première construction et complétement conservée avec ses croix de consécration sur les murs, dont l'épaisseur suffit à loger un autre petit oratoire avec cheminée. Les vitraux en provenant sont aujourd'hui encadrés dans les fenêtres de l'église paroissiale.

La terre, titrée de châtellenie, relevait à foi et hommage-lige et 40 jours de garde du comté de Vihiers. Elle appartenait de 1440 à 1665 à la famille Leroux de la Roche des Aubiers et depuis le milieu du xviiie s. aux Bitault de Vaillé, jusqu'en 1813 qu'elle échut par licitation entre héritiers à Mme de Vitry Elle comprenait encore à cette date 1,700 hectares, mais 1,100 seulement en 1814 quand cette dame fut obligée de la revendre à la famille Lambert; — aujourd'hui à M. Lambert-Lesage, par suite du partage récent de la propriété avec ses frères.

Boissonnière (la), f., c^ne de *Vernantes;* = (la Basse-), ham., c^ne de *Nueil-sous-Passavant.*

Boissonnières (les), ham., c^ne de *Chanteloup.* — *La maison noble de la Boussionnière* 1540 (Tit. de la Frapinière, t. I). — En est sieur à cette date n. h. Gabriel de La Béraudière. Au perron de l'église paroissiale se lit encore sur une pierre tombale : *La Bravdière, signevr de la Bovsionière*, avec son écu *écartelé 1 et 4, à l'aigle à deux têtes, 2 et 3, à la croix fourchée de 12 pointes.* — Quelques murs restent encore à la ferme de la Haute-B. de l'ancien château-fort sur une étendue assez considérable, avec la chapelle presque intacte, qui sert de grange.

Bois-Talvas (le), f, c^ne du *May*, ancienne maison noble, château détruit, douves comblées; — à Ant. de Pontlevoy 1602, 1612; — Marguerite Du Cazeau 1617; — Renée-Angélique Ayrault 1669, 1683; — Charles de Beausire 1696; — Me Joseph de B. 1685, procureur du roi en l'Election de Montreuil-Bellay; — n. h. Charles de B. 1733 et Ursule de Barberet, sa femme, qui, devenue veuve, épouse au May le 19 juillet 1740 Henri Leroux de la Roche des Aubiers.

Bois-Tesson (le), f., c^ne de *Morannes.* — *La maison de B.* 1446 — *La terre, fief et seigneurie de B.* 1523. — Ancienne gentilhommière, avec cour, portail et enceinte autrefois de douves sèches sur trois côtés, donnant son nom jusqu'au milieu du xve s. à une famille noble, qui s'éteignit dans celle de la Roche. « Les maisons et castels » relevaient de la Motte de-Pendu, excepté « la sale ancienne », séparée par un fossé, du côté de Saint-Denis d'Anjou, qui rendait aveu au chapitre de Saint-Maurice d'Angers. — En est sieur Jean de Boistesson, 1391, 1407. — Jean de la Godière 1457, 1468, par sa femme Marguerite de B., qui était veuve en 1474. — Charles de la Roche 1480, par sa femme Marie de B., veuve en 1487; — Jean de la Roche 1543; — Rolland Bignon 1571; — Jean Caset, conseiller du roi au Parlement de Bretagne, 1599; — sa veuve Jeanne Bignon, 1620, de qui hérite Jean Marest ou des Marais, écuyer, capitaine de la ville et château de Laval et grand maître des eaux et forêts du comté, 1622; — Louis Gandon, prêtre, 1717. — René Gandon, magistrat au Présidial d'Angers, 1780; — Prosper-Louis-Franç. de Collasseau, qui, le 30 septembre 1783, avait épousé à Tiercé Ambroisa-Monique-Charlotte Gandon.

Arch. de M.-et-L. Série H *Ursulines d'Angers*, avec plan.

Bois-Thouars (le Petit-), f., c^ne *de Durtal.*

Bois-Tiré (le), ham., c^ne de *St-Philbert-en-Mauges.* — *Bouestiray* 1607. — *Tirebois* (Et.-M.). — Ancienne maison noble relevant de l'Epinay et appartenant au moins depuis le xviie s. jusqu'à la Révolution à la famille Gourreau; — dépend encore, comme aux xviie et xviiie s., de la *paroisse* de la Chapelle-du-Genet.

Bois-Torchon (le), f., c^ne d'*Allençon.*

Bois-Travers (le), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Place.* — Ancien manoir dont est sieur en 1491 Jean Bardon, écuyer; — appartient en 1566 à n. h. Jacq. Richard, maire d'Angers; — acquis de François Bitault le 9 juin 1632 par Urbain Duchastelet, écuyer; — y habitait en 1633 n. h. Germain Marsolle avec sa femme Cécile de Pontoise. — En est dame en 1779 Claude-Marthe Godellier, veuve d'André-François Crasnier.

Bois-Veau (le), f, c^ne de *Chantocé.*

Bois-Verdet (le), f., c^ne de *St-Florent-le-V.*

Bois-Verdon (le), f., c^ne de *Cholet.*

Bois-Vert (le), ham., c^ne de *Torfou.*

Bois-Viau (le), ham., c^ne de *Jallais;* = f., c^ne de *la Pouèze*

Bois-Vilain (le), ham., c^ne de *Noellet.*

Bois-Vincelot (le), h., c^ne du *Vieil-Baugé.*

Bois-Vineau (le), f., c^ne de *Durtal.*

Boitard, f., c^ne de *Somloire.* — *Chêne-Boitard* (Cass.).

Boitard ou **Boistard** (*Evroul* et en religion *Claude*), fils du receveur des tailles d'Ingrandes en Anjou, y naquit en 1620. Le 19 décembre 1640, il prit l'habit à St-Augustin de Limoges, d'où il fut envoyé étudier en théologie chez les Jésuites de Toulon. Au retour il fut nommé successivement supérieur de plusieurs monastères, et en 1660, député par la province de Gascogne au chapitre général de Marmoutiers. Élu prieur de St-

Digitized by Google

Germain-des-Prés en 1675, faisant fonctions de grand-vicaire pour tout le faubourg, il remplit même quelque temps la même charge pour tout le diocèse en 1676. En 1681, le chapitre général de son ordre le nomma *sénieur* ou assistant, et à la mort de D. Brachet en 1687, général de l'ordre, emploi qu'il remplit pendant 18 ans. Parmi les affaires qu'il mena à l'avantage de sa congrégation est le maintien du prieuré de Lesvière, que la ville d'Angers réclamait pour y établir l'hôpital général. Boitard obtint, par l'intervention directe du roi, un arrêt qui débouta les administrateurs. Il donna en 1699 sa démission de sa charge que son âge et ses infirmités ne lui permettaient plus de conserver. Son successeur nommé s'enfuit par modestie, et Boitard fut tenu de reprendre des fonctions dont il se démit de nouveau en 1705, pour entrer à l'infirmerie. Il y mourut le 26 mars 1709 et fut enterré dans la nef de Saint-Germain-des-Prés.

Moréri. — D. Bouillard, *Hist. de l'abbaye St-Germain-des-Prés*, p. 324. — Bibl. d'Angers, Mss. 1068, p. 147. — Tresvaux, t. II, p. 250.

Boitard-des-Bois, ham., c^ne de *Somloire*.

Boitardière (la), f., c^ne d'*Angrie*.

Boitardrie (la), f., c^ne de *Coron*.

Boitaudrie (la Grande, la Haute-), ff., c^ne de *Beaupréau*.

Boite (la), ham., c^ne d'*Allençon*.

Boite (la), f., c^ne de *la Daguenière*. — *La Boueste* XV-XVIIIe s. (H.-D. — E 104). — Terre et domaine appartenant à Guillemine Fremier, femme de Me Jean Dolbeau, licencié ès-lois, en 1489, à n. h. Roland de La Crossonnière en 1537. Claude de La C. les vendit en 1612 à Jacq. Giroust des Vandelières et Jacq.-René Foullon des Aubiers, héritier d'Anne-Marthe Giroust, veuve de Jean Lejeune de Bonnevau, à l'Hôtel-Dieu d'Angers en 1713, sur qui ils furent vendus nat^t le 17 germinal an III.

Boiteaux (les), f., c^ne de *Thorigné*.

Boitellerie (la), f., c^ne de *la Chapelle-sur-O.*

Boitellerie (la Basse, la Haute-), ff., c^ne de *St-Lézin*. — *La terre, fief et seigneurie de la B.* 1539 (C 105), avec « hostel ancien, vergers, jardins, prés, closures, entrées et issues appelez *la Court de la B.*, métairies, bois, garennes », dans la baronnie de Chemillé; — appartient à Bertrand Serpillon en 1520, à Hardouin Lebascle, écuyer, 1539.

Boitellière (la), f., c^ne d'*Armaillé*; = ham., c^ne de *Corné*. — *Le vill. de la Boistelière* 1633 (Et.-C.).

Boites (les), f., c^ne de *la Chapelle-Rousselin*.

Boiteux (les), ham., c^ne de *Liré*.

Boitière (la), f., c^ne du *Plessis-Grammoire*. — *La Boistière* XVII-XVIIIe s. — Domaine de la chapelle des Petits-Agneaux, vendue nat^t le 7 juin 1791.

Boitière (la Petite-), ham., c^ne du *Plessis-Gramm.* — Jusqu'en 1811 il dépendait de Brain-sur-l'Authion. — En est sieur Ch. Roustille 1759

Boitonnière (la), h., c^ne de *St-Léger-des-B.*

Boitries (les), f., c^ne de *Fontaine-Guérin*.

Boiverie (la), f., c^ne de *Bourgneuf*; = ham., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*.

Boivin (*Guillaume*), né à Angers, entra dans l'ordre de Saint-Benoit et devint chantre en l'abbaye de Saint-Serge d'Angers. Il avait composé un *Recueil* en vers français *des choses mémorables advenues tant en France qu'autres lieux de 1485 jusqu'en 1506*, dont Lacroix du Maine possédait le manuscrit.

Brun. de Tartif., Mss. 870, fol. 1140. — Lacroix du Maine, t. II, p. 313. — Le P. Lelong, t. II, n° 17418.

Boivin (*René*), né à Angers vers 1525, « a « esté un excellent graveur et orpheuvre. Il vid « ancore aujourdhuy qu'on dit 1626, âgé de plus « de 100 ans », dit Bruneau de Tartifume dans sa *Philandinopolis*. Roger, son contemporain, affirme aussi qu'il vécut plus que centenaire. On croit qu'il mourut à Rome vers 1630 — et non en 1598, comme l'indique Joubert. Il avait appris sans doute dans l'atelier de Simon Haye-Neuve et pratiqué d'abord son art à l'hôtel de la Monnaie d'Angers, dont il fut quelque temps graveur. On connait au moins mieux que la vie de l'artiste quelques-unes de ses œuvres qui justifient la haute réputation dont il a joui. Le catalogue qu'en donne Rob. Duménil en compte 226. Les principales sont : *Le Triomphe des Vertus et la Défaite des Vices*; — *François Ier montant au temple de l'Immortalité* et *Enée sauvant son père Anchise*, d'après le Rosso; — *Amphiaraus et Amphionée sauvant leurs parents*; — *Une Nymphe protégée contre un Satyre par l'Amour*; — *Suzanne et les vieillards*; — *Agar et Ismaël devant la tente d'Abraham*; — *Quatre bandits pillant le char d'une villageoise*; — douze *Portraits des anciens philosophes et poètes* (Paris, 1566); — celui de Clément Marot (1556, in-4°) et les 26 planches de l'*Histoire de Jason* par Jacques Gohorry, d'après les peintures de Léonard Thiry, qui travaillait à Fontainebleau sur les dessins du Primatice (Paris, in-fol. obl., 1563). Ce dernier livre passe pour son chef-d'œuvre. On préfère d'ailleurs ses gravures originales et ses reproductions de tableaux, dessinés avec verve et gentillesse, à ses portraits, la plupart des personnages protestants, qu'on accuse de sécheresse et d'inégalités. Il signait ordinairement d'un B, d'où se détachait la panse de l'R, double initiale de son nom, et parfois de son prénom tout entier *Renatus* et aussi *Renatus B. Andegavensis faciebat*. Mariette a omis cet artiste et Marolles, tout en lui donnant le titre de « graveur parfait », ne semble pas en faire grand cas.

Brun. de Tartif., Mss. 870, fol. 1154. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 464. — Lacroix du Maine. — Joubert, *Manuel de l'Amateur d'estampes*. — Brulliot, *Dict. des Monogrammes*. — *Biographie générale* de Didot. — *Biogr. Michaud*, supplément. — Baverel, *Notice sur les graveurs*. — Renouvier, *Des types et des manières des maîtres graveurs*. — De Marolles, *Livre des Peintres*, p. 26-27. — Duplessis, *Hist. de la grav.*, p. 89. — *Rev. de l'Anj.*, 1869.

Boivinière (la), f., c^ne de *Marcé*. — En est sieur Jos. Rivière 1668; = f., c^ne de *Segré*; = m^on b., c^ne de *Vaulandry*; = f., c^ne du *Vieil-B.*

Boivinières (les), ham., c^ne d'*Echemiré*. — Un acte de 1697 constate que « *le petit quartier nommé de la Boivinière, quoique enfermé de tous costés dans la paroisse d'Echemiré* », était cependant de la paroisse de Jarzé « *pour le*

Digitized by Google

temporel, le spirituel et les dixmes ». C'est seulement par ordonnance du 15 avril 1829 que ce hameau a été détaché de Jarzé et réuni à la c^ne^ d'Echemiré.

Bolinière (la), ham., c^ne^ de *Botz*. — En est sieur René Bault de Vilnière 1712; — Lebascle d'Argenteuil 1790.

Bomblinaye (la), f., c^ne^ de *Longué*.

Bombonnière (la), f., c^ne^ de *Mozé*. — *La Bougouynière* 1450 (St-Aubin, *Infirmerie*). — *La Bégoynière* 1461, 1490. — *Le lieu et appartenances de la B.* 1526.—*La Bougonnière* 1578, 1725. — *La Bougoinière* 1625. — *La Bourgonnière* 1668 (Ib.). — *La Bubonnière* (Cass.). — Il en dépendait, au profit de l'infirmerie de St-Aubin d'Angers, une dîmerie importante dans le canton.

Bommier (*François*), écuyer, sieur de la Motte, docteur en médecine, exerçait à Angers et y mourut en 1583.

Bomois, ham., c^ne^ d'*Allonnes*. — *Bommois en Russé* XVIIe s. (Et.-C.). — *Boumois* (Cass.). — *Beaumois* (Et.-M. et Raimb.) — Ancien fief dépendant de la terre de Lecé, avec château, remplacé par une maison bourgeoise.—En était sieur en 1650 Samuel Martin, protestant, mari de Perrine Grimaudet, inhumée le 30 août 1673 au Temple de Saumur. — M. Gaulay (*Souvenirs anecdotiques sur Saumur*, p. 26) en fait la maison de plaisance de Duplessis-Mornay.

Bon-Air, nom révolutionnaire en 1793 de la c^ne^ de *St-Barthélemy* ; = f., c^ne^ de *St-Martin-d'A.*

Bon-Amour, cl., c^ne^ du *Ménil*. — *Le lieu, terres et appartenances de Bon-Amour* 1455, alias *l'Avrillaudrie* (St-Florent, F 9).

Bonasnerie (la), f., c^ne^ de *Contigné*.

Bonchamps (*Artus* de), chanoine de Saint-Maurice d'Angers, y fonda, le 22 avril 1662, une fête solennelle en l'honneur de sainte Cécile, que devait précéder un concours entre tous maîtres de chapelles et musiciens pour la composition d'un motet à cinq parties. Les prix étaient deux cœurs d'argent d'une valeur de 40 livres, qu'on suspendait la veille et le jour de la fête à un cierge dans le chœur ; et le programme portant les paroles du chant, avec le nom des lauréats du dernier concours, était adressé par les soins du maître de la Psallette à tous ses confrères. En tête était gravée une sainte Cécile en pied, accostée des armes du Chapitre et de celles du fondateur avec la devise : *Des Bonchamps sortent les bons fruicts*. Aucune fondation ne fut accueillie avec plus d'empressement et d'éclat que ce « Puy de musique ». Aucune ne fut délaissée plus vite. Dès avant la douzième année, le Chapitre en retrancha une partie des solennités religieuses et en 1700 il les relégua au rang des petites fêtes. On continua ensuite d'exposer les prix qu'on ne distribuait plus.

Arch. de M.-et-L. G St-Maurice.—Lehoreau, t. II, p. 269.

Bonchamps (*Charles-Melchior-Artus*, marquis de), fils de Charles-Louis-Artus de B., écuyer, sieur de la Baronnière, et de demoiselle Marguerite-Eulalie de Tillon de Vallière, est né au château du Crucifix, sur la commune de Juvardeil, le 10 mai 1760. Pendant la guerre de l'indépendance américaine, il servit d'abord dans l'Inde (1782-1785) en qualité de lieutenant, puis de capitaine de grenadiers au régiment d'Aquitaine. Au retour (juillet 1785), une maladie terrible durant la traversée fit un instant croire à sa mort. Il épousa quelque temps après à Angers (10 février 1789) Renée-Marguerite de Scépeaux et rejoignit son régiment à Landau, mais pour se retirer bientôt, après un court séjour à Paris, dans sa terre de la Baronnière près St-Florent. Fut-ce, comme on l'a dit, pour ne pas prêter le serment civique? ou bien plutôt par suite d'un désaccord trop vif avec les idées de ses compagnons d'armes? L'esprit généreux de Bonchamps était loin d'être hostile à la Révolution. Il n'émigra pas ; il donna même un gage public au régime nouveau en soumissionnant (12 novembre 1790) un bien national d'église, — l'acte authentique en existe, avec la signature autographe de Bonchamps, aux archives de Maine-et-Loire — et bien des nobles, de moindre race mais d'opinion plus implacable, se refusaient vers cette époque à frayer « avec ce jacobin-là ! » Aussi quand sonna l'heure des soulèvements populaires et que ses métayers, ses amis d'alentour le vinrent sommer de se mettre à leur tête, ils le trouvèrent occupé aux travaux des champs et peu disposé à conseiller la rebellion. Il céda pourtant, comme d'Elbée, comme La Rochejaquelein, mais moins qu'eux encore convaincu. Dès le départ de son château il dut se faire l'égal de ses paysans pour les commander et, sur leur prière énergique, qui ne laissa pas d'effrayer fort Mme de Bonchamps, il lui fallut laisser son cheval pour marcher à pied comme eux ; car ce n'était pas le grand seigneur, mais le soldat dont on venait requérir les services. En quelques jours, il organisa sous son nom deux compagnies de chasseurs, soldées et équipées à ses frais, seule troupe régulière qui combattit jamais pour la Vendée, et il allait être lui-même le principal tacticien de cette guerre civile. Elu ainsi chef dès le 15 mars 1793, il se réunit à Cathelineau qui venait de s'emparer de Beaupréau et forma à Gesté et à Montfaucon l'armée royaliste qui prit le nom de Bonchamps. Dans le courant de mai, avec La Rochejaquelein et Cathelineau, il se porta sur Bressuire, enleva Thouars et essaya en vain d'entraîner ses compagnons d'armes sur Saumur et au-delà de la Loire. L'avis de d'Elbée prévalut. L'armée revint sur Fontenay, où Bonchamps fut blessé. Il se retira quelque temps au château de la Gaubretière, laissant son commandement à Fleuriot, et ne put rejoindre que pour prendre part à l'attaque désastreuse de Nantes où tomba Cathelineau. Bonchamps pouvait à bon droit prétendre à lui succéder ; mais sa raison froide et sa modération même, son expérience peut-être qui ne s'aveuglait guère et sa franchise dans le conseil, qui ne se prêtait pas aux illusions faciles, l'avaient dès les premiers jours rendu suspect et l'objet d'injustes préventions. Au moment de la marche sur Chalonnes, Stofflet même, qui voulait l'attaque immédiate, provoqua Bon-

Digitized by Google

champs en duel. La nomination de d'Elbée comme généralissime fut une mortification personnelle qu'il sentit vivement mais qu'il accepta sans défaillir. Quelques jours après dans une reconnaissance aux approches des Ponts-de-Cé, une balle lui fracassa le coude et il fut de nouveau forcé d'abandonner ses troupes, pour se retirer au château de Jallais. — Il reparut pourtant bientôt porté sur un brancard, le bras en écharpe pour assister à la terrible bataille de Torfou, où sa division prenant en flanc les Mayençais décida la victoire. Mais les derniers jours étaient venus pour la Vendée. La désunion des chefs de plus en plus flagrante hâtait et multipliait leurs revers. Bonchamps battit encore les Républicains à Montaigu, puis délaissé par Charette, essuya deux défaites à Clisson et à Saint-Symphorien (22-30 septembre). Pressé par les armées de Mayence et de Luçon, au moment de l'affaire décisive, Bonchamps envoya 200 de ses chasseurs sur les chemins de la Loire, retraite ouverte sur la Bretagne. Son dessein, communiqué au conseil et accueilli d'abord par de violents murmures, avait rallié enfin l'assentiment des chefs. — La bataille s'engage le 17 octobre dans les landes de Bégrolle; la division de Bonchamps enfonce le centre de l'armée républicaine dont l'artillerie tombait aux mains de Stofflet et de La Rochejaquelein, quand une charge de cavalerie change la face du combat. Un coup de feu abat d'Elbée; à ses côtés et au même instant Bonchamps tombe frappé d'une balle dans la poitrine. Les Vendéens dans un dernier retour recueillent leurs deux chefs mourants.

Bonchamps est transporté d'abord à Beaupréau, puis à St-Florent, où son escorte le dépose chez Mme de la Guérinière. Le désordre, la terreur, le pêle-mêle étaient complets. Les Vendéens en masse parcouraient la ville ou se pressaient pour passer le fleuve, exaspérés de leur misère, criant vengeance sur 4 ou 5,000 prisonniers républicains, amenés de Cholet, de Belle-Fontaine, de Châtillon et entassés au moins en partie dans l'église. Les chefs même les excitent; les plus calmes délibèrent en se bornant à une pitié silencieuse. Tout d'un coup ces fureurs tombent. — Grâce aux prisonniers! au nom de Bonchamps! c'est Bonchamps qui l'ordonne! — et son dernier vœu est acclamé au passage de la litière qui traverse, devant l'église menacée, les rangs des Vendéens apaisés. Le général depuis longtemps sans connaissance, avait retrouvé un instant de sentiment. Il mourut, en communiant, dans le bateau même qui le transportait sur la rive droite de la Loire (18 octobre 1793). Son corps, déposé dans une cabane de la Meilleraie, fut inhumé dans le cimetière de Varades. Le 20 octobre 1817, ces derniers restes recueillis par les soins de M. de Bouillé, son gendre, étaient transférés en grande pompe dans l'église de la Chapelle-St-Florent, où le curé de Montrevault prononça l'éloge funèbre. Enfin le 11 juillet 1827 une autre cérémonie solennelle inaugura dans l'église de St-Florent le tombeau définitif du général vendéen. Sa statue, en marbre blanc, comme le monument, représente le glorieux blessé, couché sur son brancard funèbre; il se soulève sur le bras gauche et de la main droite commande la clémence. C'est une des œuvres les plus achevées de la sculpture contemporaine inspirée par la reconnaissance au ciseau de notre grand David, dont le père était au nombre des prisonniers. Le premier projet formé d'un simple buste, comportait une scène complète en bas-relief qui a été supprimée mais dont le dessin, retrouvé par nous, figure au Musée d'Angers.

Au ministre, au préfet qui hésitaient à autoriser la souscription pour ce monument d'honneur, d'Autichamp avait répondu en rappelant le généreux souvenir, qu'elle voulait consacrer, moins du général vendéen que du héros : « Il me donna « l'ordre positif, écrit-il, d'empêcher qu'il fût fait « le moindre mal à 5,000 prisonniers français « qui devaient être fusillés sur-le-champ et sur « la plate-forme même ... *où il était lorsqu'il « leur sauva la vie* » (lettre inédite du 7 novembre 1816). Ce témoignage tout intime, d'Autichamp l'a renouvelé en déplaçant et en dramatisant la scène, et j'ai sous les yeux aussi un mémoire Mss. d'Esnault, membre du comité des rebelles de Cholet, qui, écrivant presque au lendemain des événements (3e jour complémentaire de l'an III), y prétend avoir sollicité et obtenu l'ordre de grâce et l'avoir « apporté à « toute bride, à St-Florent ». On pourrait certes encore faire se combattre nombre d'autres détails confus de cette action confuse. Laissons à la discussion sa liberté! Un fait reste acquis, incontesté : L'ordre de grâce donné au nom de Bonchamps, à qui des milliers d'hommes ont dû la vie. Cet acte, attesté par deux armées, suffit amplement à sa gloire et puisque par une chance heureuse le doute n'a pu être soulevé que sur l'exposé incomplet de documents royalistes, après de Barante, Mme de La Rochejacquelein, Bouvier-Desmortiers, Soyer, il faut que l'opinion libérale conserve ici cette tradition honorée que les républicains ont établie et sans cesse défendue et qui est de justice autant que de reconnaissance. — Quant aux amis des récits légendaires recueillis sur place, une courte visite à St-Florent même leur apprendrait la foi, qu'il est bon de faire à moins d'un siècle de date sur la mémoire populaire.

Bonchamps était de taille moyenne, de teint brun, de traits expressifs où éclataient l'esprit et la bonté, de manières nobles et gracieuses, d'un grand goût pour la gaîté, le luxe, les beaux-arts. On n'a conservé de lui aucun portrait authentique, quoiqu'il ait été plusieurs fois représenté.

Arch. de M.-et-L. Séries M et T. — Chauveau, *Vie de Bonchamps* (Paris, 1817, in-8°). — Mme de Bonchamps, *Mémoires*. — Th. Muret, *Vie populaire de Bonchamps*. — De Romain, *Récit de quelques faits*, p. 36. — Sapinaud, *Mémoires* et à la suite p. 182-188 et 257. - Gourdon, *Oraison funèbre de Bonchamps*. — *Victoires et Conquêtes*, t. VIII, p. 101. — L. Blanc, *Hist. de la Révol.* — Mme de La Rochejacqueleïn, *Mémoires*. (Bordeaux, 1815). Les éditions suivantes contiennent une note rectificative. — *Biogr. Univ.*, art. de M. de Barante. — Bouvier-Desmortiers, *Réfut. des calomnies dirigées contre Charette* (Paris, in-8°, 1809). — *Correspondance de M. le comte de Bouillé et de M. Lebouvier-Desmortiers concernant la gloire militaire de M. de Bonchamps* (Paris, 1819, in-8° de 2 feuilles). — Eug. Bonnemère, *La Vendée en 1793*. — Grille, *La Vendée en 1793*, t. II, p. 337. — B. Fillon, *Lettres à M. Anat. de Montaiglon*. — Alfr. Laillié, *La Grande armée ven-*

Digitized by Google

dienne et les prisonniers de St-Florent (Nantes, 1868, in-8° de 70 p., tirage à 50 ex. d'un article de la *Revue de Bretagne et Vendée*) — *Rev. de l'Anjou*, 1860, p. 11; 1867, p. 277; 1869, p. 119. — *Journal de M.-et-L.*, 24 octobre 1817 et 17 juillet 1825. — *Moniteur* du 30 octobre 1817. — *Opinion Nationale*, 31 août, 5 et 9 septembre 1867. — *Phare de la Loire*, 1er et 8 septembre 1867.

Bonchamps (*Marie-Marguerite-Renée de Scépeaux*, marquise de), traversa la Loire avec ses deux enfants, assista avec eux à la déroute du Mans, où pendant vingt-quatre heures elle erra cherchant son fils, revint à la Loire qu'elle essaya en vain de repasser, et atteinte à Saint-Herblon de la petite vérole, vit mourir son fils entre ses bras. Recueillie par des fermiers, mais traquée dans son dernier asile, elle fuit emportant dans ses bras le corps de son enfant. Elle fut arrêtée et condamnée à mort à Nantes; mais les prisonniers républicains, sauvés à Saint-Florent par son mari, se portèrent garants pour elle et obtinrent sa liberté. Elle-même a raconté ces misères lamentables dans des *Mémoires* trop courts et moins apprêtés mais avec moins d'art que ceux de Mme de La Rochejaquelein. La rédaction est de Mme de Genlis, qui n'y a pas évité les erreurs (Paris, 1823, in-12). — Mme de B. mourut à Paris à l'âge de 78 ans, en novembre 1845.

Bon-Coin (le), auberge, cne de *St-Martin-du-Fouilloux*, près la lande où se tient une assemblée le 22 juillet, seul reste des traditions de l'ancienne paroisse du Petit-Paris.

Bon-Conseil (le), vill., cne de *St-Augustin-des-Bois*. — *Ecclesia ad Bonum-Consilium* 1130 (Les Lochereaux, t. I, f. 3). — *Moniales de Bono-Consilio* 1264 (H.-D. *B* 91). — Ancien prieuré fondé par les seigneurs de Bécon au commencement du XIIe s. et donné par eux à l'abbaye de Nyoiseau et non du Ronceray, comme il est souvent dit même dans des titres authentiques et anciens. Jeanne de Vendômois en est prieure en 1613. C'est sans doute la dernière. S'il y habita jamais une ou deux religieuses, elles furent rappelées dans l'abbaye dès la fin du XVIe s. Un chapelain y resta pour célébrer certains services, moyennant une rente de 3 grands setiers de blé, d'un cochon mâle de plus d'un an, d'une airée 1/2 de paille et de revenus divers. — Le domaine comprenait, outre une maison reconstruite vers 1780, les métairies du Plessis-Ménier, de la Philipperie en Villemoisant, de la Chaperonnière en Chantocé, les bois des Champignons, des Gats, des Masses et de la Bauche, ce dernier défriché vers 1785. La chapelle en ruines fut abandonnée en 1765; la cloche qui pesait 100 livres grossit d'autant les deux cloches de la paroisse refondues cette année même en septembre. — Ce qui restait des vieux murs et le domaine fut vendu natt le 26 janvier 1791.

Bon-Conseil (le), f., cne de *St-Clément-de-la-Place*.

Bonde (la), ruiss. né sur la cne de *la Varenne*, traverse celle de Chantoceaux et s'y jette dans la Loire; a pour affluent le ruiss. de la Barolée; 1,200 m. de c.; = f., cne d'*Allonnes*; = vill., cne de *Chantoceaux*; = f., cne de *Chartrené*; = f., cne de *Jumelles*. — En est sieur n. h. Louis Germys 1576 (Censif de Brion), n. h. Louis de Bobèche, gendarme du roi, 1692; = f., cne de *Longué*, acquise en 1828 de M. Merlet par les religieuses Hospitalières de Beaufort; — appartenait en 1591 à h. h. Pierre Boureau, écuyer de cuisine de la reine douairière; = cl., cne de *Saint-Georges-Châtelaison*, dans le vill. de Maury; — appartenant à la famille Gourreau et vendue natt le 17 fructidor an IV; = f., cne de *Vernantes*.

Bon-Débit (le), ruiss. né sur la cne de *Torfou*, près le ham. de Bois-Vert, dans le Pré-du-Milieu, passe entre la Tréchère et Barbelingère, entre la Tiboire et la Petitière, à la Pennedaire et limite Torfou et Boussay jusqu'à son confluent dans la Sèvre, grossi du ruiss. de la Métière.

Bondellerie (la), cl., cne de *Cheviré-le-R.*

Bon-Désir (le), f., cne du *Ménil*.

Bonduclère (la), ham., cne de *la Renaudière*, ancienne dépendance de la Périnière, vendue natt le 17 prairial an VI, avec vaste étang desséché vers la fin du XVIIIe s; — donne son nom au ruiss. qui naît auprès, forme limite avec la cne de Villedieu et, sous le nom de ruiss de l'Honneau, se jette dans la Vrenne à la Planche-du-Petit-Plassard; — 2,700 mèt. de cours.

Bon-Écot, cne du *Bourg-d'Iré*, chapelle sur la route du Tremblay, construite vers 1835.

Bongné, cne de *Montigné-les-Rairies*, chât. (Cass.), détruit complétement.

Bonheur (Petit-), cl., cne d'*Angers*.

Bonhomme (*Pierre*), licencié en droit civil et canon (1391) doyen pendant 40 ans de l'église St-Pierre d'Angers (1406-1446), dont le pape augmenta en sa faveur les revenus (1er juillet 1414), chanoine sacerdotal de la cathédrale, fut député par l'Université d'Angers au Concile de Constance; † à la fin de 1446.

Arch. de M.-et-L. G *Chap. St-Pierre*. — Rangeard. *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 411-412.

Bonhomme (*Pierre*), abbé de Saint-Georges-sur-Loire 1439.

Bonhomme (le Petit-), chemin, cne de *Montreuil-Bellay*, qui conduit du vieux chemin de Doué au chemin de la Garde; 7,200 mèt.

Bonhommellerie (la), f., cne de *Montfaucon*.

Bonichon (*François*), de la congrégation de l'oratoire d'Angers, y professa la rhétorique plusieurs années et parfois même, en l'absence de confrères, la théologie. Il était le familier de l'évêque Claude de Rueil, qui le nomma curé de Saint-Michel-du-Tertre, le désigna en 1646 pour prononcer l'oraison funèbre du duc de Brezé (5 juillet) et par son testament (7 juillet 1648) légua « à son cher ami » tous les livres de sa bibliothèque marqués à ses armes. Bonichon prévint la faveur d'Henri Arnauld, en publiant, dès avant la prise de possession du siége épiscopal, de curieuses recherches sur les installations solennelles des évêques, dissertation intéressante en 18 chapitres à laquelle manque le plus essentiel, celui qui aurait dû recueillir les usages particuliers à l'évêché d'Angers. Elle a pour titre : *Pompa Episcopalis, dissertatio ecclesiastica, in qua nonnulli ritus exhibentur olim servari soliti, cum in propriam dioce-*

Digitized by Google

sim episcopi venirent (Angers, René Hernault, 1650, in-4°). Quelque temps après quand éclata l'insurrection des ordres mendiants contre l'évêque, il se jeta en pleine mêlée avec son livre de *L'Authorité épiscopale deffendue contre les nouvelles entreprises de quelques Réguliers mendians du Diocèse d'Angers sur la hiérarchie ecclésiastique* (Angers, 1658, in-4°, de 776 pages), et couvrit énergiquement ce prélat contre des attaques indignes. L'ouvrage portait pour épigraphe : *Veritas liberabit vos*, et l'auteur l'adressait à l'épiscopat de France. C'est à vrai dire sous ce titre la seconde édition, mais plus qu'augmentée du double, d'une *Défense des ordonnances de l'évêque d'Angers*, publiée par lui en 1656 et sur laquelle s'étaient acharnées toutes les attaques des religieux. Bonichon dans son livre presque entièrement nouveau répond aux principaux libelles, surtout à la *Justification des priviléges des Réguliers* qui l'avait particulièrement pris à partie. Il y annonce en même temps, tout prêt pour la réplique, si elle a lieu, un *Traité sur le droit et l'autorité épiscopale*, réponse indirecte à des adversaires qu'il entend traiter à la façon du poète comique : *Bacchæ bacchanti si velis adversarier*..... Rien n'indique qu'il l'ait jamais publié, non plus qu'un *Traité sur l'éloquence*, qu'il avait écrit. Je ne sais s'il lui faut attribuer aussi *Deux Lettres d'un curé d'Angers à un docteur de la maison de Sorbonne* (12 juillet et 15 septembre 1656, Angers, in-4°), qui ont trait aux mêmes querelles. Il mourut à Angers le 15 novembre 1662, et l'évêque tint à devoir d'officier à ses obsèques.

Pocq. de Liv., Mss. 1068, p. 159. — Dumesnil, Mss. 658, p. 123. — Langlet-Dufresnoy, *Catalog. des Aut. du Droit canon*, p. 188. — Arch. mun. GG 138.

Boniface (*Louis-Gabriel-Joseph*), moine bénédictin de St-Aubin d'Angers, âgé de 26 ans, en 1790, quitta le cloître pour rester à Angers et s'y montra bientôt un des plus violents terroristes. Il était officier de la garde nationale en 1793 et fut nommé le 8 juillet par les représentants membre, puis président du Comité révolutionnaire ; il devint plus tard substitut de l'agent national de la commune. La paix rétablie, il se laissa oublier, sans perdre rien de son exaltation révolutionnaire. Nous avons vainement cherché l'époque de sa mort.

Arch. de M.-et-L. Série M.—Blordier-Langlois, Mss. 906, p. 18 et 50. — Vial, *Discours*, p. 149 et 161. — *Revue de l'Anjou*, p. 105.

Bon-Laboureur (le), cl., c^ne^ d'*Angers*.

Bonnaire (*François*), ouvrit le 22 janvier 1749, par autorisation du 31 mars 1748, en société avec Loisillon, et en concurrence avec Deshayes, qui fabriquait à Baugé et prétendait au privilége exclusif une manufacture de toiles à voiles à l'usage de la marine militaire. Un arrêt du 17 mars 1757 l'autorisa à prendre le titre de manufacture royale. Le gouvernement l'encourageait d'une allocation de 40 livres par pièce de 40 aunes. Dès 1750 elle occupait 600 ouvriers ; en 1757, 5 à 6,000 fileuses, 8,000 ouvriers et 200 métiers battants dont le travail était assuré par des traités passés avec la marine royale et la Compagnie des Indes. Bonnaire mourut à Angers, le 15 mars 1779, âgé de 60 ans ; — sa veuve Françoise Coullion de la Douve, âgée de 54 ans, mourut le 28 janvier 1782. — Leur fille Françoise-Marie avait épousé le 20 mars 1777, Joseph-François Joubert (V. *ce nom*), qui continua avec honneur l'entreprise.

Arch. mun. BB 117 et Et.-C. — Arch. d'Indre-et-Loire C 132. — Péan de la Tuil., nouv. édit., p. 183-189.

Bonnairie (la), ham., c^ne^ de *Brain-sur-l'Authion*. — *La Bonnesrie* (Cass.).

Bonnais (les), fief censif et dîme dépendant de la seigneurie de *Mozé*.

Bonnardière (la), f., c^ne^ d'*Avrillé ;* = ham., c^ne^ de *Montsoreau*. — *La Boinardière* (Cass.). — Ancien fief avec hôtel au S. du bourg ; — appartient en 1587 à Math. Pelé ; — Ch. Pelé, chef de gobelet de la reine-mère, 1668 ; — Me J.-B. Pelé, garde de gabelle, 1698 ; = ham., c^ne^ de *Parcé*.

Bonnaudière (la), f., c^ne^ du *Lion-d'Angers*, aux d'Andigné du Bois-de-la-Cour XIV-XVe s ; = (la Petite-), f., c^ne^ du *Lion-d'Angers*.

Bonnaudrie (la), f., c^ne^ de *Cholet*. — *La Bonnaud* (Cass.) ; = f., c^ne^ de *Pouancé ;* — donne son nom à un ruisseau qui, né à 900 mèt. vers S. près la Grande-Haie, s'y jette dans le ruisseau des Sénonnettes.

Bonne (la), c^ne^ de *Souzay*. V. *Rabasté ;* = vill., c^ne^ des *Ulmes*.

Bonneau, m^in^, c^ne^ du *Lion-d'Angers ;* = f., c^ne^ du *Vieil-Baugé ;* = (le Grand, le Petit-), ham., c^ne^ de *Ste-Gemmes-d'Andigné*.

Bonne-Blanche (la), bois, c^ne^ de *St-Silvin*, ancienne dépendance de l'abbaye du Perray.

Bonnecarrère de Montlaur (*Louis-Joseph-Frédéric*), né à Montauban le 12 février 1782, d'abord aspirant de marine, adjoint de la commune de Bagneux près Saumur, membre du Conseil d'arrondissement de Saumur (22 mai 1816), et du Conseil général du Département (25 juillet 1827-1830), maire jusqu'en 1830 de St-Hilaire-St-Florent, mort le 16 décembre 1846.

Bonne-Chouslère (la), ham., c^ne^ de *Saint-André-de-la-Marche*.

Bonne-Fillale (la), f., c^ne^ d'*Angrie*, du nom de Macé Bonnefille, premier mari d'Agnès, remariée en 1406 à Bertrand d'Andigné ; — en est sieur n. h. Pierre Veillon 1553, Pierre Veillon, mari de Renée Rousseau, 1565, René de Montergon, mari de Perrine Rousseau, 1564, 1572, n. h. Louis de Champagné 1587, par sa femme Renée de M.

Bonne-Jouanière (la), f., c^ne^ de *Bauné*, ancienne appartenance de l'abbaye de Toussaint d'Angers, vendue nat^t^ le 24 février 1791.

Bonnel (*Jean*), dit aussi *Bourel*, est élu abbé de Saint-Aubin d'Angers dans les premiers jours de l'année 1317, et figure dans les actes jusqu'en mars 1327 ; — a pour successeur Médy.

Bonnel (*Pierre*), docteur en droit, ancien moine de Montierneuf, abbé de Bassac au diocèse de Saintes, puis abbé de St-Aubin d'Angers de 1345 à 1349 ; — meurt de la peste le 27 septembre, et non le 17, comme il est dit ci-dessus p. 64 d'après Hauréau. La chronique de l'abbaye

Digitized by Google

lui donne la qualité de *solennis doctor decretorum*. Il a pour successeur J. de La Bernichère.
Hist. de l'Univ., Mss. 1022, t. I, p. 232. — *Chron. des Abbayes d'Anjou*, p. 59.—*Rev. d'Anjou*, 1854, t. I, p. 84.

Bonne-Litière (la), f., c^ne de *la Potherie*.

Bonnelle (la), cl., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*, domaine de Ste-Catherine d'Angers.

Bonnelles (les), cl., c^ne d'*Angers*, vendue nat^t le 14 mars 1791.

Bonnellière (la), f., c^ne de *Cherré*. — Ancienne dépendance du prieuré de Signé, dans la c^ne de Sœurdres. Toutes les vignes y périrent dans l'hiver de 1788; — vendue nat^t le 3 mars 1791; = (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *Contigné*.

Bonnellières (les), cl., c^ne de *Forges*, dans le ham. de la Chénevotière; — ancienne dépendance d'une chapelle de ce nom desservie dans l'église paroissiale.

Bonne-Maison (la), c^ne de *Cheffes*, prairie sur la rive droite de la Sarthe. — *La rivière de B. adjacente, contiguë et cotoyant d'un côté, aboutant d'un bout la rivière de Sarthe, d'autre certaines prairies de la Béraudière, d'un bout le gué des Landes* 1454 (Aveu de la châtellenie de Cheffes).

Bonne-Mère (la), f., c^ne de *Cheffes*.

Bonnemère (*Aubin*), né à Saumur d'une famille de mariniers, est un des quatre « héros de la Bastille », qui exposèrent leur vie pour couper les chaines du premier pont-levis. Il ne quitta un instant le combat que pour arracher à la fureur de la populace une jeune fille, Mlle de Monsigny, que l'on prenait pour la fille du gouverneur et qui allait être jetée sur une charrette de paille enflammée. En honneur de son courage et de son dévouement, Bonnemère fut couronné solennellement à l'Hôtel-de-Ville le 3 février 1790, à la demande et de la main de celle qu'il avait sauvée. Lafayette aussi lui remit un sabre d'honneur et le maire Bailly le complimenta. La ville de Saumur à son tour lui fit fête, et Bailly encore écrivit au District (9 mars 1792) pour le féliciter d'avoir achevé d'acquitter la dette de la capitale envers l'homme qui avait combattu pour la liberté et pour l'humanité. — Le modeste soldat faisait partie en 1791 d'un détachement de 50 volontaires de la garde nationale saumuroise, commandée par Maupassant. Il signe avec tous ses compagnons, le 29 mai, un acte de baptême à Vezins, avec son titre de « vincœur de la Bastille ». Le député Cigogne et les municipalités de Saumur et de Paris sollicitèrent en vain pour lui le grade d'officier de gendarmerie. Une pierre de la Bastille, dont la ville de Paris lui avait fait don, est conservée au Musée de Saumur, seul souvenir qu'elle ait gardé de son héroïque enfant.
Arch. de M.-et-L. Série M.—*Moniteur* du 4 février 1790. — Beaulieu, *Archives historiques*, t. I, p. 330. — Dusaulx, *Œuvre des Sept jours*, p. 296. — Louis Blanc, *Hist. de la Révolut.*, t. II, p. 315.—Bonnemère, *Etudes Saumuroises*.

Bonnemère (*Joseph-Toussaint*), sieur de Chavigny, né le 2 novembre 1746 à Souzay, prit le titre d'avocat au Parlement et succéda à son père Joseph-Nicolas B. en son office de conseiller de la Sénéchaussée de Saumur le 2 août 1769. Il adopta avec enthousiasme les principes de la Révolution et en 1789 fut nommé maire de Saumur. Il eut bientôt à payer de sa personne et dut faire proclamer la loi martiale. Elu le 11 septembre 1792 à l'Assemblée législative, il siégea au côté droit, et dans la journée du 10 août, appuya seul la motion du ministre de la justice qui adjurait l'Assemblée d'envoyer une députation de vingt membres pour protéger le roi. Au moment de la prise de Saumur par les Vendéens, Bonnemère resta dans la ville, mais refusa de faire partie de la nouvelle municipalité, et à leur départ se retira à sa campagne de Souzay où il ne fut pas autrement inquiété. De santé très-fatiguée, dès lors menacé de perdre la vue, il mourut en août 1793, atteint du typhus dont il avait pris la contagion en visitant deux de ses fermiers. Il avait épousé le 23 avril 1770 Marie Desmé dans la chapelle du château de Saumur.
Bougler, *Revue de l'Anjou*, 1861, p. 199. — Bonnemère, *La Vendée en 1793* p. 166 et *Etudes Saumuroises*.

Bonnemère (*Joseph-Claude*), fils aîné de Joseph-Toussaint, né le 6 juin 1776 à Saumur, élève jusqu'en 1794 à la Flèche, désigné en 1796 pour faire partie de la première promotion de l'Ecole centrale des travaux publics ou Ecole polytechnique, fut nommé ingénieur des ponts-et-chaussées en 1803. Administrateur des hospices et conseiller municipal de Saumur (4 septembre 1816), il fut porté en 1820 sur la liste des correspondants du Conseil central d'agriculture pour son zèle et l'exemple donné par l'introduction de nouveaux assolements, surtout par l'élève de nombreux troupeaux mérinos dans son domaine de Varennes-sous-Montsoreau, dont il avait été longtemps maire. Nommé, le 23 juin 1820, conseiller d'arrondissement, il perdit ce titre en 1831 par une erreur de la correspondance administrative qui, ayant égaré son serment au nouveau régime, l'avait fait considérer comme démissionnaire et par suite remplacer. — Il possédait comme aîné et a laissé à son fils tous les portraits de la famille, dont quelques-uns remontent aux premières années du XVIIIe s.

Bonnemère (*Jacques-Clément*), frère du précédent, né le 16 mai 1780, sortit en 1801 de l'Ecole polytechnique et se retira par démission du service actif pour vivre à Saumur, où il fut successivement nommé adjoint au maire et conseiller municipal de Saumur, 1813-1815, administrateur des hospices, capitaine de la garde nationale, membre du Conseil d'arrondissement en 1830, membre du Conseil général en 1834, juge de paix du canton N.-E. de Saumur le 5 décembre 1836 jusqu'en 1844; — mort le 27 avril 1866 à Azay-le-Rideau. — Il avait épousé Caroline-Adélaïde Gigault de Targé.

Bonnemère (*Jacques-Henri*), fils de Jacques-Clément B. né le 26 juillet 1807, reçu en 1826 élève de l'Ecole polytechnique, en sortit dans le génie et y avait le grade de capitaine d'état-major, aide-de-camp du général Lamy, quand il mourut à Bone en novembre 1837, dans la première campagne de Constantine, presque en vue de la ville dont il entendait le canon.

Bonne-Mort (la), f., c^ne de *Trémentines*.—

Digitized by Google

Le fief et seigneurie de B. 1539 (C 105), relevait de Maulévrier et appartenait à Etienne de Torchard. — Renaud de la Bouère y avait assigné 6 boisseaux de rente au profit de la fabrique de Jallais, pour acquérir droit de sépulture en l'église de Jallais.

Bonne-Nouvelle (la), c^ne de *Brézé*, anc. chapelle, auj. détruite, près le vill. de Grand-Font; — f, c^ne de *Corzé*, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle. Il est de tradition dans le pays que la nef de l'église paroissiale en dépendait.

Bonne-Panne (la), f., c^ne de *Durtal*. — *Bonne-Peine* (Et.-M.).

Bonne-Penne (la), f., c^ne de *Marcé*. — *Bonne-Peine* (Cass. et 1693 Et.-C.). — *Bonne-Panne* (Et.-M.). — Ancien fief acquis de la famille Dangon le 9 décembre 1743 par Michel Ollivier, échevin perpétuel d'Angers, avec la métairie de la Galluchere et la closerie du Chaulumet.

Bonnerie (la), f., c^ne de *Pellouaille;* — cl., c^ne de *Soulaire-et-Bourg*.

Bonne-Route (la), f., c^ne de *Jallais;* — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le ruiss. du Jallais-de-Montatais; — 950 mèt. de cours.

Bonnes (les), h., c^ne de *St-Macaire-en-M.*

Bonnet, f., c^ne de *Chalonnes-sous-le-Lude*. — *Bonnette* XVII-XVIIIe s. (Et.-C.). — Appartient à Françoise de Marcé, dame de Launay de Gennes, 1667, à L.-Urb. de Menon 1701 et était affectée au service d'une rente due à la chapelle de la Conception de N.-D.; — vendue nat^t le 30 juin 1791; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui traverse Chigné et se jette dans la Marconne; a pour affluents la Grange et la Rochette; — 3,750 mèt. de cours.

Bonnet (.....), graveur, Angers, rue Saint-Aubin, 1778.

Bonnet (*Guillaume*), originaire de Domfront, étudia en l'Université d'Angers et sans doute y régenta. Il était chanoine dès au moins 1270 et trésorier de St-Maurice en 1306 quand il fut élevé par le pape à l'évêché de Bayeux. Il est le fondateur à Paris du *Collége de Bayeux*, où sur 12 bourses six étaient réservées à des écoliers angevins, au choix de l'évêque ou du trésorier de St-Maurice (1308). Il leur légua en même temps ses meubles, ses livres, sa mître d'argent relevée de pierreries et une somme considérable. Il mourut à Angers le 3 avril 1312 et y voulut être inhumé.

Hermant, *Hist. du dioc. de Bayeux*, p. 257. — Dubreuil, *Antiq. de Paris*, p. 666. — Rangeard, *Hist. de l'Univers. d'Angers*, t. I, p. 190. — Sauval, t. II, p. 374.

Bonnet (*Guillaume*), maître architecte-maçon, à Saumur, 1587, 1603; — (*Pierre*), « maître tailleur de pierre » 1597, à St-Lambert-des-Levées — (*Martin*) « m^e maçon », Angers, 1629, 1643.

Bonne-Terre, nom révolutionnaire du canton dit *St-Laud*, V. *ce nom*.

Bonnetière (la), f., c^ne de *Champigné*.

Bonnetrie (la), f., c^ne de *St-Martin-du-Fouilloux*. — Ancienne dépendance de la chapelle de la Poupelaudière, desservie en l'église de Savennières; — (la Petite-), f., c^ne de *Savennières*.

Bonnette (la), f., c^ne de *Lasse*. — *Le lieu, terre, fief, domaine et seigneurie de B.* 1539 (C 105), dont est sieur Jean de Gennes, chevalier, relevait partie de Parcé et de Fontaine-Milon. — Pierre de Gennes 1561 (E 556); — Ollivier Cléreau, chevalier, avant eux, en 1433 (E 559).

Bonne-Valtrie (la), f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*, près le bourg, 1660 (E 1204); — ham, c^ne de *Vernoil*. — *La Bonnevarlerie* (Cass.).

Bonnevau, ruiss. né sur la c^ne de *Brain-sur-Allonnes*, coule du N.-E. au S.-O., traverse Allonnes et se jette dans le Gué-de-Bonnevau; — 5,541 mèt. de cours.

Bonnevau, vill., c^ne de *Brain-sur-Allonnes*, avec moulin à blé, autrefois à foulon (XVIIe s.), que remplace aux temps des basses eaux la force d'un haut-fourneau et qu'aide un moulin à vent. Un second moulin à vent a été démoli en 1852 et transporté en 1857 dans la c^ne de Varennes. — En est sieur dès au moins les dernières années du XVIe s. la famille Lejeune, Jean Lejeune 1588, Gilles Lejeune, lieutenant de la vénerie du roi, 1612, 1637. — Dans le canton résidait en 1670 « un maître tailleur de limes ».

Bonnevau, c^ne de *Chazé-sur-Argos*. — *Le rochez de B.* près la rivière d'Argos, sur le chemin du bourg de Chazé au Châtelier, 1571 (E 1390). — *Le pastis et rochez de B.* 1573 (Ib.).

Bonnevau, f., c^ne d'*Echemiré*. — *Bona Vallis, Bonneval* 1225 (St-Julien de Tours). — Ancien fief dont une famille porte le nom au XIIIe s. — En est sieur en 1446 Jean Jousses; — Philippe J. 1595, mari de Christine de Bouteilles; — Louis J., écuyer, 1615, mari d'Urbaine de Marcé; — Nicole J. 1674. — Appartenait en 1790 aux Hospitalières de Baugé et fut vendue nat^t le 28 décembre 1793. — La dîme y dépendait de l'abbaye St-Julien de Tours.—Vis-à-vis la ferme, principale dépendance du domaine de la Grifferaie, s'élèvent trois pierres celtiques dont la plus grande porte le nom populaire de *Pierre-du-Coq* et tourne, dit-on, sur elle-même au chant du coq. Elle mesure 2 mèt. 60 de haut sur 1 mèt. 50 de largeur. A côté, debout, une plus petite (1 m. 20) percée d'un trou du haut en bas n'est sans doute qu'un fragment de la précédente, ainsi qu'une troisième de 4 mèt. de long sur 3 de large, couchée dans les broussailles et percée également d'un trou d'un mètre de profondeur.

Bonneville (la), f., c^ne de *Marans*.

Bonnevilles (les), ff., c^ne de *Gonnord*. — *Bona Villa,—aqua Bonne-Ville et de Estoille* 1241 (Cart. pap. de Chemillé, ch. XL).—Elles donnent leur nom à un ruiss. réuni au ruiss. de l'Etoile. L'angle de leur confluent formait un fief dit de *Saintes*, où existait la métairie du *Vieux-Four* au XIIIe s.— *La Bonne-Ville* 1604 (Et.-C.).— *La Grande-B.* appartenait aux Cossé-Brissac en 1790.

Bonne-Voie. — V. *Alligny*, p. 13.

Bonnevrier (*François Bonverrier* ou), sieur du Plessis « poète français, natif de Saumur, florissoit à Paris 1584 » dit Bruneau de Tartifume dans sa *Philandinopolis*.

Brun. de Tartif., Mss. 870, fol. 1130. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 463.

Digitized by Google

Bonnezeaux (le Grand-), v., c^ne de *Thouarcé*. — *Burnizellus* 1064 (Liv. N., ch. CCX). — *Bornezel* 1055-1070 (Liv. Bl., f. 19). — *Bornazel* 1070-1118 (Ib., f. 20). — *La terre et seigneurie de Bonnezeaux* 1539 (C 105), comprenait hôtel, pressoir, bois, garenne, un clos de vigne de 2 quartiers 1/2, attenant au manoir, 3 quartiers de prés dans la prairie de la Rigaudière et droit de fauchage sur le reste de la prairie, « soit pour chaque quartier une fourchée de foin, autant qu'un homme en pourroit lever avec une fourche dont les doigts ont 2 pieds 1/2 de long »; plus diverses dîmes et les prémices dans certains cantons des paroisses de Faye et de Thouarcé. — La terre relevait de Thouarcé. Elle appartenait depuis au moins les premières années du XIVe s. à la famille noble des Prévost et était advenue par héritage de François Prévost, mort à l'âge de 84 ans le 23 janvier 1741, à Renée Amoureuse et en 1782 à son fils René de Russon qui suivit l'armée vendéenne. — Il existait de plus sur Thouarcé un fief censif dit *le fief de B.*, sans manoir ni sujets, qui relevait de la terre de B. et devait au seigneur une paire d'éperons blancs à mutations d'héritage. En est sieur en 1550 n. h. Rene Petit. — Le feu de joie de la Saint-Jean, avec danses, qui était autrefois en usage, a été rétabli en 1830. — Le 26 avril 1863 l'évêque d'Angers y a posé la première pierre d'une chapelle consacrée le 27 mai 1867. — Le vignoble important de ce canton donne des vins blancs renommés et classés au second rang des vins d'Anjou dans un mémoire de 1787.

Bonnezeaux (le Petit-), h., c^ne de *Thouarcé*.

Bonnière (la), f., c^ne de *Bourgneuf*. — *La Bounière* (Cad.).; = (la Grande, la Petite-), f. et vill., c^ne de *la Romagne*. — *La Bousnière* 1650 (Et.-C.).

Bonnin (*Emile*), mort très-jeune à Saumur le 10 mai 1851, a laissé quelques compositions musicales Mss. riches en promesse d'avenir.

Précurseur du 15 mai 1851.

Bonninière (la), mét., c^ne de *St-Augustin-du-Bois*, domaine de l'abbaye de St-Georges-sur-Loire, vendu nat^t avec le Petit-Souci, son annexe, le 23 février 1791.

Bonninière de Beaumont (vicomte *Eugène* BONNIN DE LA), né à Beaumont-la-Ronce, Indre-et-Loire,, le 21 novembre 1778, fils d'Anne-Claude de la B., chevalier, marquis de la Châtre-sur-Loir, et de Marguerite Le Pellerin de Gauville, marié en 1798 à Adelaïde-Renée-Louise Lejeune de la Furjonnière, maire de Daumeray en 1813, commandant des gardes nationales de l'arrondissement de Baugé par ordonnance royale du 3 juin 1815, chevalier de la Légion d'honneur, le 23 avril 1821, membre du Conseil général de Maine-et-Loire le 30 septembre 1814, se démit en 1830; — mort le 20 avril 1848. — (comte *Octave* B. de la), frère du précédent, né le 24 août 1784 à Beaumont-la-Ronce, décédé au château du Plessis le 19 mai 1864. Engagé volontaire en 1803, il fit toutes les campagnes de l'Empire, notamment celle de Russie comme chef d'escadron aide-de-camp du prince d'Eckmuhl, fut nommé colonel du 18e régiment de chasseurs le 21 octobre 1815 et commandait la 14e légion de gendarmerie à Carcassonne au moment de la révolution de 1830. Il se retira du service avec les décorations de commandeur de la Légion d'honneur, de chevalier de St-Louis, de St-Jean de Jérusalem, de St-Ferdinand d'Espagne, de St-Georges de Russie. — Il représentait le canton de Noyant au Conseil général de Maine-et-Loire depuis le mois d'août 1852. — Il avait épousé en 1814, Marie-Clémence de Crochart.

Bon-Oiseau (le), f., c^ne de *Châteauneuf* et par extension de *Brissarthe*. — *Le lieu, fief et seigneurie de Bonnoizeau* 1490, 1735 (E 270, 315), dépendance de la terre de la Réauté, appartenant à Louis-Artus Roger de Campagnolle, vendue nat^t le 1er thermidor an IV. V. *Bel-Oiseau*.

Bon-Pas (le), m^on b., c^ne de *Chemillé*, avec petite pièce d'eau portant bateau, sur le bord de la route de Joué.

Bon-Petro (le), cl., c^ne d'*Auverse*. — Une tradition en fait le gîte du tailleur du Fresne, V. *ce mot*, dépossédé par son seigneur.

Bon-René (le), auberge, c^ne de *Chanzeaux*.

Bon-Repos, nom révolutionnaire en 1793 de la paroisse de *St-Augustin* près Angers.

Bon-Repos, cl., c^ne d'*Angers*. — *Une clouserie appelée Beaurepos sur le grant chemin par où l'on vat d'Angiers au Pont-de-Sée* 1457 (Chap. St-Maurille, t. VI). — *Le cloux de Beaurepoux* 1458 (Chap. St-Martin). — *Les Bonsrepos près la fontaine Frottepénille* 1749 (Ins. Eccl., t. III, f. 121). — *Le lieu de Beaurepos alias Froid-Foyer* 1755 (Chap. St-Maurille); = ham., c^ne de *Chazé-Henry*.

Bon-Secours, f., c^ne du *Louroux-Béconnais*; = f., c^ne de *St-Germain-lès-Montf.*, bâtie depuis 1835, à côté d'une chapelle ancienne, en même temps restaurée.

Bon-Temps (le), f., c^ne de *Chemiré*.

Bontemps (*Antoine*), maître fondeur, Saumur, 1685.

Bontemps (*François*), né à Saumur le 1er juin 1759, fit ses humanités à l'Oratoire de Saumur, et sa philosophie au Séminaire d'Angers où il reçut la tonsure, puis à 19 ans s'engagea, non dans les ordres, mais dans un régiment d'infanterie (1er avril 1772). En 1774 il était sergent de grenadiers, fourrier en 1782, mais, désespérant de tout avancement, il quitta l'armée, le 4 mai 1784 pour reprendre l'habit, entra dans l'ordre de Fontevraud en 1785 et fut envoyé pour confesseur au prieuré de Collinances près Meaux (1790). La Révolution vint réveiller ses premiers instincts et l'engagea d'abord comme aumonier au 4e bataillon de l'Eure. Grossièrement insulté devant un café par un officier, il se lève et lui dit : « le prêtre vous pardonne, mais le citoyen demande raison ». Le fer se croise, et Bontemps, vainqueur du combat, est fêté par les soldats, qui, quelque temps après, l'élisent pour leur lieutenant. Il assiste en cette qualité au siége de Laudau et après un coup d'éclat y est nommé chef du 11e bataillon des Vosges (1er avril 1793). L'année suivante (1794), il passe chef de

Digitized by Google

la 175e demi-brigade qui devint le 67e régiment de ligne. Grièvement blessé en 1799 sur les hauteurs d'Ostrach, il est nommé général de brigade le 28 avril et se fait citer par sa valeur aux batailles d'Enghen, de Stockach et dans l'enlèvement à la baïonnette des hauteurs de Mulhausen (23 floréal an VIII). Il fut mis en non-activité le 1er vendémiaire an X, comme ami de Moreau. Le 25 mai 1804, un décret l'éleva à la dignité de commandant de la Légion d'honneur, dont il était chevalier depuis le 19 frimaire an XII. Il prit sa retraite le 19 brumaire an XIII, et revint s'installer à Saumur où le vint chercher en 1809 le titre de baron de l'Empire. Il y est mort le 29 octobre 1811. Il fut inhumé dans le cimetière de Varrains où la commune, reconnaissante de nombreuses libéralités, avait concédé un terrain gratuit à sa tombe. Il avait demandé qu'on le mît à découvert pour recevoir le feu des dernières salves funèbres et lors de la translation du corps dans le nouveau cimetière, la trace des balles attestait encore que son dernier vœu avait été rempli.

Bodin, *Biogr. Saumuroise.* — *Victoires et Conquêtes*, t. X, p. 52, 154; t. XII, p. 154, 157. — Bibl. d'A., Mss. 572 une lettre autographe.—*Fastes de la Lég. d'honn.*, t. III, p. 96.—*Mém.* Mss. de Besnard.—Note Mss. de M. Chédeau.

Bon-Vallon, f., cne de *Seiches.*

Bonverrier. — V. *Bonnevrier.*

Bon-Vin, f., cne de *Beaupréau*, 1637 (Et.-C.).

Bonvoisin (*François*), a inséré une pièce de vers latins en tête du *Traité des Monnaies* de François Grimaudet.

Bonvoisin (*Guillaume*), avocat en la Sénéchaussée d'Angers, puis juge de la Prévôté en 1558, par la démission en sa faveur de Jean Bonvoisin de la Burlière, son frère. Il obtint en cette charge un arrêt des grands jours de Poitiers (1579), qui annexait à la Prévôté la juridiction de la police, jusqu'alors attribuée à la mairie Nommé échevin de l'Hôtel-de-Ville le 3 avril 1589, il fut dès le lendemain désigné maire sur une liste de trois notables par le maréchal d'Aumont, à la place de Pierre Lechat et du conseil ligueur destitué. Avec lui rentrait au pouvoir l'ancienne bourgeoisie qui représentait de fait à cette heure le parti modéré et national et qui maintint la ville, après l'assassinat d'Henri III, dans le parti royal. Bonvoisin portait *d'argent à l'aigle éployé de sable, au chef d'azur chargé de trois trèfles d'or rangés.*

Mss. 919. — Mourin, *La Ligue*, p. 228-244.

Bon-Voyageur (le), café, cne de *la Pommeraie.*

Boquet (*Louis*), sculpteur et architecte, mari de Rose Guérin, est fréquemment employé (1739-1747) à des œuvres de son art pour le compte de la mairie d'Angers. C'est lui qui fournit les deux frontons placés au-dessus des deux portes des halles couvertes (1743) et les ouvrages de sculpture de la place Romain (1747). Il vivait encore en 1760 et venait d'achever la pyramide du carrefour de la Visitation. — Sa signature figure notamment sur les actes du baptême de sa fille Rose (7 janvier 1739), et de son fils Henri-François (12 juillet 1743).

Arch. mun. BB 112, 113, 114; CC 29; GG 14, 104 et 255.

Borane, ham., cne de *Jumelles.*—*Borenna* 1070 circa (Cart. de Fontev., f. 701 et Clyp. Font., t. I, p. 59; t. II, p. 205). — *Priorissa de Borenna* 1120 circa (Clyp. Fonteb., t. II, p. 302).— *Villa Borenne* 1140 circa (Cart. St-Maur, ch. LVII). — Le comte d'Anjou Geoffroy-Martel y possédait des métairies, *meitederie*, formant une villa, confisquée sans doute sur la famille de Blaison, dont quelques membres y résidaient encore dans la première moitié du XIIe s. Ce n'était plus pourtant dès longtemps qu'une ruine dont Foulques le Jeune donna l'emplacement à l'abbaye de Fontevraud vers 1109-1124. L'abbesse y fit élever un petit logis et une chapelle où l'on disait la messe et qui prit quelque temps le titre de prieuré. — Elle avait droit de choisir chaque semaine un chêne vif dans la forêt aujourd'hui disparue de Boranne et 10 chaque année dans la forêt de Vallée.

Bordage (le), ruiss. né sur la cne de *St-Macaire*, coule du S. au N., laisse à droite le Poirier, la Musse et se jette près de la Sourbaliere dans l'Evre; — 1,350 mèt. de cours.

Bordage (le), f., cne d'*Andrezé.* — *Le bordage des Bois alias de la Rivière* 1655 (Saint-Florent); = ff., cne de *Beaupréau;* = f., cne de *Chalonnes-sur-Loire;* = f., cne de *Chanzeaux;* = f., cne de *Chaudefonds;* = quartier de la ville de *Chemillé;* = f., cne d'*Etriché;* — ancien fief appartenant à la famille noble Lenfant de la Patrière (XVII-XVIIIe s.); = ham., cne du *Fief-Sauvin;* = f., cne de *Fontaine-Guérin*, — acquise le 19 janvier 1838 par Scévole Pocq de Livonnière de Joseph-Casimir-Louis de la Fruglaie, dont la femme Adélaïde-Louise de la Bonninière de Beaumont le tenait par donation entre vifs (10 décembre 1822) de son grand-oncle Eustache de Créquy, ancien abbé de St-Maur; = f., cne de *Jallais.* — *Le Bordage-Gaugy* 1760 est acquis de Franç. Gastineau, correcteur en la Chambre des Comptes de Bretagne, par Jacq.-Fr.-Thomas de Jonchères; = f., cne de *la Jubaudiére.* — *Le Bordage-Coiffard* 1640; = f., cne de *Landemont;* = f., cne de *Maulévrier;* = f., cne du *May;* = f., cne de *Montjean;* = f., cne du *Pin.* — *Le Bordage-de-la-Croix* (Cass.); = f., cne de *la Plaine.* — *Le Bordage-de-l'Etang* (Cass.); = f., cne du *Puiset-Doré;* = f., cne de *la Romagne;* = ham., cne de *St-Germain-lès-Montfaucon*, dépendance de la Perrinière. — *La mét. du Bourdage en les paroisses de St-Crespin, St-Germain et Tilliers* 1550 (E 1000); = f., cne de *St-Laurent-de-la-Pl.;* = ham, cne de *St-Laurent-des-A.;* = ham., cne de *St-Macaire;* = f., cne de *St-Sauveur-de-L.;* = f., cne de *la Salle-Aubry;* = f., cne de *la Tessoualle;* = ham, cne de *Torfou.*—*Le Bordage-Blanchet* (Et.-M., Brant. et Cad.); = f., cne d'*Yzernay.*

Bordage (le Grand, le Petit-), ham. et f., cne de *Bouzillé*, bâtis sur des bois défrichés vers 1840; = vill. et ham., cne de *la Tourlandry.*

Bordage-Alexis (le), f., cne de *Coron*, 1099 (Et.-C.).

Bordage-à-l'Huile (le), f., cne de *Coron*, 1740, 1745 (Et.-C.).

Digitized by Google

Bordage-au-Roux (le), f., cne de *Maulévrier*. — *Le B.-Roux* (Cad.).

Bordage-Auvinet (le), f., cne du *Longeron*. — *Le B.-Vinère* (Cad.).

Bordage-Bahourd (le), cl., cne de *Jallais*, comprise aujourd'hui dans le bourg, appartenait en 1564 à n. h. François Cheminée, par héritage de sa mère Jacquette Bahourd. Il légua par testament du 29 avril de cette année, confirmé le 31 octobre 1567, une rente d'un setier de froment sur ce domaine à la fabrique des Trépassés. Cette famille, qui possédait la Rogerie, a donné aussi son nom a la ferme voisine de la Bahourdière.

Bordage-Baron (le), f., cne de *Villedieu*. — En est sieur Jacq. Landais, « premier capitaine » de la ville du Puy-Notre-Dame en 1652.

Bordage-Baudet (le), f., cne d'*Yzernay*.

Bordage-Bel-Abord (le), f., cne de *Cholet*.

Bordage-Bel-Air (le), f., cne de *la Séguin*.

Bordage-Bertheilère (le), cl., cne de *Cholet*. — *Le petit bordage appelé le Bord.-B.* 1460 (E 1307). — *Le lieu, ténement et appartenances du B.-Bretellière* 1578 (Ib.). — *Un bordaige vulgairement appelé le B.-B. alias la Casse* 1599 (Ib.), relevait de la Séverie.

Bordage-Bodin (le), f., cne de *Coron* (Cass.).

Bordage-Boiteau (le), f., cne de *Chanteloup*.

Bordage-Brémont (le), f., cne de *St-Christophe-du-B.* — Réunie au bourg dès avant 1790.

Bordage-Bretault (le), f., cne de *St-Pierre-Maul.*, 1601 (Et.-C.). — *Le B.-Rétault* (Cass.).

Bordage-Caillé (le), f., cne de *St-Mac.-en-M.*

Bordage-Candy (le), f., cne de *Mazières*.

Bordage-Cassin (le), f., cne de *Chanteloup* (Cad.). Aujourd'hui détruite.

Bordage-Chapeau (le), f., cne de *Cholet*.

Bordage-Cheniveau (le), f., cne des *Cerqueux-de-Maulévrier*.

Bordage-Chevalier (le), cne de *St-Hilaire-du-Bois*, 1575 (Pr. du Coudray-Montbault). — Acquis en 1612 et 1633 par noble et religieuse dame Louise d'Appelvoisin, prieure de la Fougereuse.

Bordage-Chiron (le), f., cne de *la Salle-de-V.*

Bordage-Chouteau (le), f., cne de *Cholet*.

Bordage-Clément (le), f., cne de *Cholet*.

Bordage-de-la-Fontaine (le), f., cne de *Cholet*.

Bordage-de-l'Etang (le)) f., de *la Plaine*.

Bordage-des-Baux (le), f., cne d'*Yzernay*.

Bordage-des-Bois (le), f., cne de *la Poitevinière*.

Bordage-des-Brosses (le), f., de *Cholet*.

Bordage-des-Landes (le), f., cne de *Saint-André-de-la-Marche*.

Bordage-des-Prés (le), f., cne de *la Plaine*.

Bordage-Devise (le), f.. cne de *Tout-le-M.*

Bordage-du-Bois (le), f., cne d'*Yzernay*.

Bordage-du-Chemin (le), f., cne de *Saint-Christophe-du-Bois*, vulgo *le Vieux-B.* — En 1774 il est déjà dit « autrefois planté en vignes ».

Bordage-du-Gué (le), f., cne de *Cholet*.

Bordage-Engibault (le), f., cne de *Coron*, 1608. — Appartenait à Fr. de La Béraudière.

Bordage-Fontaine (le), f., cne de *Tout-le-Monde* (Cass.).

Bordage-Gallier (le), ham., cne du *Fuilet*.

Bordage-Gaudineau (le), f., cne de *Chanteloup*. — *Gaudineau* (Cass.).

Bordage-Gaugis (le), cl., cne de *Jallais*, appartenant par acquêt en 1741 à Jean Cusson, curé de Beaupréau, était réunie à la Goulardière en 1713 et sans habitation.

Bordage-Gellé (le), f., cne de *la Salle-Aub.*, relevait de l'Epinay-Maillard en Thouarcé (E 539).

Bordage-Giraud (le), f., cne de *Gesté*. — Ancienne dépendance de la terre de la Musse, acquise en 1670 par le Chapitre St-Jean-B. d'Angers.

Bordage-Godechau (le), f., cne de *Chanteloup*.

Bordage-Gourdon (le), f., cne de *Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde*.

Bordage-Grenet (le). V. *Bourassière* (la).

Bordage-Guérin (le), f., cne des *Cerqueux-sous-Passavant*. — *Le Bordage-G. en Nueil* 1751 (Et.-C. Vihiers).

Bordage-Lambert (le), f., cne de *Cholet*.

Bordage-Luneau (le), f., cne de *Cholet*.

Bordage-Marc (le), f., cne de *Cholet*, près l'ancienne porte Baron. Le 28 mars 1794 une cinquantaine de personnes s'y étaient réfugiées dans un aqueduc souterrain, où un chien les fit découvrir. Elles y furent massacrées (Mém. Mss. de Boutillier de Saint-André, fils, t. I, p. 258).

Bordage-Minault (le), f., cne de *Maulévrier*.

Bordage-Moreau (le), f., cne de *Chanteloup*.

Bordage-Musseau (le), ham., cne de *Vezins*.

Bordage-Neuf (le), f., cne de *Cholet*; = f., cne de *St-Christophe-du-Bois*.

Bordage-Penault (le), f., cne de *Trémentines*, 1718 (Pr.).

Bordage-Pinier (le), f., cne de *la Salle-de-Vihiers* (Cass.).

Bordage-Porchet (le), f., cne de *St-André-de-la-Marche* (Cass.).

Bordage-Prieur (le), f., cne de *Maulévrier*.

Bordage-Rétailleau (le), f., cne de *Cholet*.

Bordage-Rulland (le), cl., cne de *Chalonnes-sur-Loire* (Cass.).

Bordage-sous-le-Vigneau (le), f., cne de *Beaupréau*.

Bordage-Tabouré (le), f., cne de *Chanteloup*. — *Taboureau* (Cass.). — *Le Tabouret* (Cad.).

Bordage-Thareau (le), f., cne de *la Tessoualle*.

Bordage-Vivier (le), h., cne de *Chanteloup*.

Bordages (les), f., cne de *Soulaines*.

Borde (la), ham., cne de *Beaupréau*. — *Le bordage de la B. sous le Vigneau* 1499 (Titr. d'Andigné) et XVIIIe s. (Cass.). — Ancienne terre noble dont est sieur Henri Bizot 1631, n. h. René de La Rivière 1632, qui épousa peu après Renée Malineau de la Roche-Tabuteau et réunit ainsi les deux terres; = f., cne de *Neuillé*; = f., cne de *la Poitevinière*; = f., cne de *St-Georges-du-P.-de-la-G.*; = quartier du bourg de *St-Jean-des-M.* — *Le lieu, closerie, domaine et appartenances de la B. tant en maisons, vignes, terres, prez, fief de Laleu, alias le B.* 1629

Digitized by Google

(E 1233); à la famille Cador; = f., cne de *St-Laurent-de-la-Pl.*; = f., cne de *St-Pierre-M.* — *La Bonde* (Cass.). — Ancien domaine du prieuré de St-Jean du Petit-Montrevault; = (la Petite-), f., cne du *Vieil-Baugé*.

Bordeau (le), ham., cne de *Feneu*; = cl., cne du *Plessis-Grammoire*. — *Le B. alias le Menistre en la paroisse de Foudon* 1541 (E 83).

Bordeaux (les), h., cne de *Gennes*.—*Bordelli* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 43). — *Le vill. des B. près Milly* 1663 (Et.-C.); = f., cne du *Ménil*.

Bordelay (le), ham., cne de *Méon*.

Bordellière (la), f., cne de *Meigné-le-V.*; = cne de *Pontigné*. — *Le lieu, domaine, etc., de la Bordelerie, près le cimetière de Pontigné* 1467 (E 1831); = (la Grande-), vill., cne des *Gardes*. — *Le lieu, domaine, etc., de la B.* 1546, acquis de François Cuissard par Math. Humeau, prêtre, ancien chantre de St-Léonard de Chemillé (E 603), est à cette date de la paroisse de la Tourlandry; = (la Petite-), h., cne des *Gardes*.

Borderais (les), vill., cne de *Cheviré-le-R.*

Bordereau (le), f., cne des *Rosiers*.

Bordereau (*Renée*), surnommée *Langevin*, était née à Soulaines en juin 1770. Exaspérée, à l'en croire, par le massacre de sa famille, elle acheta un fusil à deux coups, s'équipa en homme, et sous le nom de son frère Hyacinthe, s'en alla prendre rang parmi les cavaliers vendéens de sa paroisse, commandés par Cœur-de-Roi. Elle assista ainsi aux premiers combats jusqu'au siége de Saumur. Envoyée à Chemillé « pour ramasser du monde », elle rejoignit l'armée aux Ponts-de-Cé, d'où elle eut l'audace de venir, avec deux cavaliers, dîner en ville à Angers, chez les demoiselles de Rougé, rentra en Vendée après le siége de Nantes, fut blessée d'une balle à la jambe à l'affaire de Martigné et n'en prit pas moins part à celle de Vihiers, reçut devant Luçon une balle au-dessous de l'oreille; et son cheval, blessé trois fois, tomba mort au sortir de la rivière. Elle assistait encore aux deux déroutes de Doué, emportant en croupe un blessé, et chemin faisant, ramenant trois pièces de canons abandonnées. Quand la guerre revint au tour de son village, elle servit de guide. Le jour du combat de Beaulieu, elle était en pleine mêlée, sabrant « de droite et de gauche avec tant d'ardeur » qu'elle faillit estropier son cheval. « A moi seule, écrit-elle, j'en tuai 21 ce jour-là; ce n'est pas moi qui les ai comptés, mais ceux qui me suivaient! » Au sortir de Saint-Melaine, près Brissac, elle rencontra son oncle, à la tête d'une compagnie républicaine, et « se mit en si grande fureur qu'elle lui coupa le cou sans qu'elle l'ait vu souffler ». Elle passa la Loire sur son cheval, à la nage, gagna Laval où elle sauva la vie à un commissaire républicain qui logeait trois prêtres, suivit l'armée jusqu'à Pontorson et revint à sa suite prendre part au siége d'Angers. Après la déroute du Mans, elle parvint à regagner Ancenis et à passer la Loire sur des barriques et quelques ais mal liés, sous le feu des chaloupes canonnières. Longtemps cachée dans les fermes et dans les genets, faisant le coup de feu et la guerre de guet-apens, avec quinze gars de son escadron, elle rallia La Rochejaquelein et Stofflet. M. Boutillier-de-Saint-André, tout enfant, la vit se signaler « au jour exécrable » du massacre de Mortagne (mars 1794) et sabrer « avec un sang-froid qui n'en était pas à ses premiers essais » (*Mém.* Mss., t. II, p. 82). Envoyée à Angers, avec quatre cavaliers, porter au représentant Delaunay les premiers projets de paix, elle rencontra au retour le curé *intrus* de Juigné, qui la souffleta en pleine rue et la fit arrêter. « Ils étaient bien heureux, dit-elle, que je n'eusse point d'armes! » Elle fut renvoyée bientôt avec un passeport; mais elle était si tristement connue de tous, que lors de la pacification de Nantes, elle en fut exceptée, et son nom, à l'en croire encore, affiché dans toutes les paroisses avec une mise à prix de 40,000 fr. pour sa tête. Après être restée deux ans cachée à Chemillé, elle reparut pour la guerre de 1799 et commandait le détachement qui, le 4 thermidor an VII, pilla Machelle et Faveraie, assista au combat des Aubiers, et de nouveau, la paix venue, fut obligée de se cacher dans la paroisse d'Yzernay et de charrier de la chaux pendant la nuit pour gagner sa vie, puis à Cholet, toujours traquée, fraudant la loi, détournant les conscrits qu'elle cachait chez ses amis, arrêtée enfin en 1809 à Beaupréau, puis menée à Angers à travers les huées des habitants des Ponts-de-Cé, puis, après trois ans de détention secrète, détenue deux ans encore au Mont-St-Michel dans un cachot. — Elle-même a donné le récit sans phrases de cette triste existence. Elle l'adresse « à des dames » qui le lui avaient demandé et qui le publièrent en septembre 1814 (Paris, Michaud, in-8° de 64 pages) avec un frontispice au trait qui représente l'héroïne décorée du lys. dans son costume de cavalier vendéen. Il existe d'elle un autre portrait au trait, en buste et dans ses habits de femme; un troisième enfin, à cheval, brandissant un sabre d'une main et tirant de l'autre un coup de pistolet. — M. de La Rochejaquelein la présenta au roi qui accepta de sa main un exemplaire de ses *Mémoires*. Après la petite Vendée de 1815, où elle reprit sa place, elle vint s'établir et vivre à Paris d'une pension.

Borderie (la), f., cne d'*Andigné*. — V. *Boderie* (la); = f., cne d'*Avrillé*; = cl., cne de *Beaucouzé*, 1636 (Et.-C.); = h., cne de *Bourg-l'Evêque*; = f., cne de *Chazé-sur-Argos*; = f., cne du *Fief-Sauvin*; = f., cne de *la Jaille-Yvon*; = f., cne de *la Jumellière*; = f., cne du *Louroux-Béconnais*; = f., cne de *la Membrolle*. — *Une métairie appelée la B.* 1660 (E 1055). Elle dépendait de la succession de Mme de La Chalotais; = f., cne de *St-Germain-des-P.*; = f., cne de *la Potherie*; = f., cne de *Sceaux*; = f., cne d'*Yzernay*.

Borderies (les), mins à vent, cne de *la Chaussaire*; = f., cne de *Chazé-sur-Argos*. — En est dame en 1682 Renée Thireau, veuve de n. h. René Levennier (E 1412); = f., cne de *Freigné*; = f., cne de *Grez-N.*; = vill., cne de *la Séguinière*.

Borderon (le), f., cne de *Cléré*, vendue nat. sur Colbert de Maulévrier le 7 messidor an IV.

Bordes, chât., cne de *Pontigné*. — An-

Digitized by Google

cienne seigneurie, avec château, chapelle, cour renfermée de murs, fuie, jardin et avenue d'ormeaux, dont dépendaient les métairies du Petit-Bordes, du Petit-Verger, de la Roche-Gatevin, la closerie de la Brunetière, un bois taillis de 10 arpents séparés par la grande route. — Une partie de la ville de Baugé relevait du fief, notamment l'emplacement du chœur et du grand autel de l'église, pour lequel les habitants payaient un cens annuel de 6 deniers = En est sieur Jean Thoreau, écuyer, 1435, Jean de Vauférier 1457, Jean Bernard, secrétaire du roi de Sicile, 1474, sire Jean B., conseiller du roi, élu et maître des Comptes d'Angers, 1482, 1494, sa veuve Guillelmine Conan 1502, n. h. Jean B., écuyer, 1513, n. h. René Goullard, mari de Perrine Bernard, 1525, Anne de Goullard, femme de n. h. Geoffroy de Bueil, 1572, n. h. Artus de Rolland, sieur des Herbiers, mari de Charlotte Du Bellay, 1579, qui vendent la terre par acte du 26 juin 1593 à n. h. Gabriel Legouz, 1622, Raoul L. 1629, 1670, Anne Pousset, sa veuve, 1679, Madeleine Sérezin, veuve de Léonor-Rodolphe L., 1710, Sébastien L., mari de Catherine de Saint-Offange, 1722, 1744, Guy-Phil. L. qui épouse le 23 janvier 1770 à Cornillé la veuve de Ch. d'Anthenaise, Rose-Françoise de Cantineau. — La terre fut vendue nat^t sur les héritiers émigrés de Françoise-Marie Legouz le 1er thermidor an IV et acquise par Augustine Legouz qui devait épouser en 1801 Henri Jarret de la Mairie, V. *ce nom*.—Le château a été complétement transformé par des restaurations récentes. La chapelle actuelle date de 1818. — Derrière, sur la lande du Petit-Verger, deux *tumuli* fouillés en mars 1872 par M. Couscher n'ont absolument fourni que des débris de briques et de charbons, à la profondeur d'un mètre.

Bordes (le Petit-), f., c^ne de *Baugé*.

Bordier (*Jacques*), né à Bonneval (Eure-et-Loir), vers 1748, notaire à Bonnétable, juge au tribunal du district du Mans (1792), conseiller à la cour d'appel (an VIII), à la Cour impériale d'Angers (2 avril 1811), y mourut le 10 juillet 1815. On a de lui une *chanson républicaine* (le Mans, an II, in-8°), et une *hymne à l'arithmétique*!

Bordier-Neuf (le), f., c^ne de *St-Germain-lès-Montfaucon*.—*Le Bourdier-Neuf* (Cass.), avec le ténement y annexé des Charrières Bernard, 1775 (E 611).

Bordières (les), cl., c^ne de *Jarzé*.

Bordillon (*François*), architecte, « entrepreneur des travaux du roi », né à Marigné près Daon le 28 avril 1736, a bâti le château de Narcé et la tour de Rosseau près la Pyramide. Il demeurait à Angers, place Cupif, et professait chez lui en 1778 un cours élémentaire de dessin d'architecture et de géométrie pratique, complété par des leçons sur la charpenterie, la coupe des pierres et la décoration tant extérieure qu'intérieure des monuments. Il avait épousé l'année précédente (20 mai 1777) Josephe Chemineau, fille d'un maître chirurgien.

Bordillon (*Grégoire*), naquit à Angers le 13 décembre 1803. Son père, modeste ouvrier chaudronnier, tenait boutique sur les Grands-Ponts dans un vieux logis de famille; il avait fait partie du bataillon des volontaires de Maine-et-Loire que commanda l'héroïque Beaurepaire. L'enfant grandit sous la direction de sa mère et de ses deux tantes, trois femmes d'une distinction native au-dessus de leur condition. Il fit ses études littéraires au Collége royal d'Angers, son droit à l'Ecole de Rennes. En 1825, âgé de 22 ans, il alla chercher à Paris l'éducation pratique du barreau. Damiron, son maître de philosophie, le présenta aux réunions du *Globe* et l'introduisit aux conférences de Jouffroy. Le jeune homme eut ainsi occasion de rencontrer les principaux chefs de cette génération ardente qui se frayait avec tant d'audace de nouveaux chemins dans les domaines de la science, de l'économie sociale, de la philosophie, de la littérature et de la politique. Il forma avec plusieurs d'entre eux, Pierre Leroux, Dubois (du *Globe*), Carnot, Marie, Vacherot, Jean Reynauld, Guépin (de Nantes), Michel Chevalier, des liens d'amitié que la mort seule a pu rompre, s'abandonnant à ce mouvement d'idées avec l'enthousiasme de la jeunesse et l'entraînement d'une nature généreuse, étudiant opiniâtrément et apportant dans toutes les questions une infatigable curiosité. Quand il rentra à Angers en 1827, il revenait admirablement armé pour les luttes de la vie publique. Sa forte race, sa haute stature, ses grands traits, ses larges gestes, sa voix grave et vibrante, allaient servir à souhait les élans d'un cœur hardi, d'une vive intelligence, d'un esprit prompt, d'une parole abondante, originale, pleine de traits et de saillies. L'étude avait complété et perfectionné ces dons naturels; il était prêt au combat, soit comme orateur soit comme écrivain. Il se fit d'abord inscrire au barreau, puis il occupa pendant quelques années une charge d'avoué, et enfin se dégageant de toute entrave, il ne voulut plus tenir qu'une plume de journaliste. En 1830, il se constitua, comme il l'écrivait plus tard, le « rédacteur gratuit et quotidien » du *Maine-et-Loire*, en collaboration avec son ami Freslon, tempérament moins chaud, esprit sagace et d'une rare finesse, non moins attaché à ses principes, mais contenant la fougue de Bordillon pour le conduire au but par une savante stratégie. Parmi tant d'articles animés de sa verve en pleine jeunesse, il vaut la peine, croyons-nous, de signaler ceux qu'il signe, l'éloge par exemple de l'évêque Montault (1er septembre 1830), le récit du voyage de la garde nationale à Nantes et le banquet d'Angers (25 septembre, 5 octobre), une réponse au *Figaro* du temps qui l'avait pris pour un congréganiste (17 janvier 1831), sa discussion sur les majorats avec M. de Serrant (24 juillet), sur la procession du Sacre (6 juillet 1832), sur l'*Almanach d'Anjou* (21 décembre, etc.). Les deux amis quittèrent en avril 1833 la feuille libérale dont les patrons, inclinant vers le parti conservateur, gênaient leurs allures de libres-penseurs et de républicains. Quelques années après, en 1840, ils eurent enfin la joie de pouvoir fonder avec leurs

Digitized by Google

amis un organe indépendant pour leurs doctrines, le *Précurseur de l'Ouest*. Ces combats d'avant-garde, ces improvisations aventureuses, œuvres de premier jet, convenaient merveilleusement au talent prime-sautier de Bordillon, prompt à l'attaque, prompt à la défense. Elu au Conseil municipal en 1834, il s'y fit une tribune bientôt retentissante. Les luttes qu'il y engagea et qu'il soutint pendant cinq années, 1843 à 1848, furent un des plus curieux épisodes de la fin du règne de Louis-Philippe. L'orateur s'y trouvait à l'étroit, mais il y jetait de temps en temps des éclats à briser l'enceinte trop resserrée; on eût dit d'un Conventionnel descendu de la Montagne pour discuter des intérêts secondaires. La France entière assistait étonnée mais attentive à ces séances, parce qu'au fond de débats parfois un peu puérils, on sentait s'agiter la question importante entre toutes pour l'avenir de la liberté, la question des franchises municipales. La Révolution de 1848 agrandit la carrière ouverte à Bordillon. Un décret du Gouvernement provisoire, ratifié par l'acclamation de ses concitoyens, le nomma commissaire de la République pour le département de Maine-et-Loire. Dès sa première proclamation, où il traçait son programme dans un magnifique langage, on comprit qu'il justifierait toutes les espérances. Les actes répondirent aux paroles. C'était un homme politique et non un sectaire. Il ne fit pas, comme ailleurs, de l'ordre avec du désordre. Il contint les esprits les plus ardents, rassura les plus alarmés et obtint l'ordre véritable en exigeant l'obéissance à la loi et le respect des droits de chacun comme garantie de la liberté de tous. L'Anjou conservera, surtout dans les jours difficiles, le souvenir de cette sage et habile administration. Il eût mérité que la reconnaissance publique le portât plus haut et récompensât ses services en le mettant à même d'en rendre de plus grands encore. On peut dire que c'était le vœu presque unanime de ses concitoyens, manifesté par tous les comités électoraux. Mais Bordillon avant d'accepter une candidature qui répondait au rêve de sa vie, consulta son gouvernement qui lui demanda au nom de la République de rester à son modeste poste. Alors, le cœur brisé, mais esclave de son devoir de citoyen, il sacrifia sa légitime ambition et refusa d'être envoyé à cette Constituante où son bon sens politique, ses habitudes militantes, son coup d'œil exercé, ses soudaines inspirations, son éloquence impétueuse et, par-dessus tout, une rare puissance d'attraction lui eussent assuré un rôle de premier ordre et peut-être un rôle décisif. Vint la présidence de Louis-Bonaparte qui le maintint d'abord comme préfet de Maine-et-Loire, puis prit ombrage de sa popularité, l'envoya dans le département de l'Isère et enfin destitua un fonctionnaire qui s'obstinait à croire à la République. Il rentra dans la vie privée où l'attendaient de cruelles douleurs et de vulgaires ennuis, adoucis pourtant par les soins affectueux de l'intelligente et courageuse compagne de sa vie. On le croyait absorbé dans ses travaux de viticulture ou d'administrateur de l'ardoisière des Grands-Carreaux, mais cette âme vaillante n'avait pas amené son drapeau et ne donna pas le mauvais exemple de se désintéresser de la chose publique. Dès que la France sembla sortir de la stupeur où l'avait plongée le 2 Décembre, il reparut hardiment sur la brèche. Malgré les défaillances d'anciens amis et l'action des influences officielles, il manqua de peu son élection au Corps législatif dans le scrutin de 1857, où on l'avait présenté à la dernière heure, entre deux épreuves. Il reprit du moins son active propagande. Très-enthousiaste et très-tolérant, passionné parfois jusqu'à l'emportement pour ou contre des idées, mais sans haine pour les personnes, sympathique à ses adversaires par la sincérité de ses convictions, par sa loyauté et sa franchise, comptant des amis dans tous les partis, prodiguant à tous un esprit sans cesse en éveil, une gaieté expansive qui était le sel de sa haute raison, une verve prodigieuse et une jeunesse de cœur que le temps n'avait pas effleurée, il vit sa popularité renaître, — ce fut là son honneur, — à mesure que le pays sembla reprendre goût à la liberté. En 1863, dans une brochure ayant pour titre *Henri Arnauld, évêque d'Angers. Défense de sa mémoire et de son tombeau contre M. l'abbé Pletteau et autres héritiers du père jésuite Brisacier*, il secouait le sommeil de l'opinion libérale et affirmait une dernière fois les doctrines persistantes de sa vie. En 1865 il était réélu au Conseil municipal et ce succès en faisait augurer un plus grand, lorsque le 4 juillet 1867 il tomba foudroyé dans sa maison de campagne de Montbenault par une maladie de cœur que les longues luttes avaient fait naître et qu'avaient aggravée les déceptions et les chagrins. Malheureusement Bordillon mourut presque tout entier, ayant dépensé au jour le jour ses admirables facultés; il ne reste de lui aucune œuvre attestant sa valeur réelle; il fut comme un grand artiste politique ne laissant à la postérité que le souvenir du charme puissant qu'il a exercé sur ses contemporains.

Son portrait peint par M. Dauban a été lithographié. Un autre, en médaillon, par M. Robert David, figurait à l'exposition de 1869. M. Elie Sorin a publié sur Grégoire Bordillon une étude fort remarquable sous le titre de *La vie politique en province*; il y a joint un recueil de lettres familières, qu'il a fallu trop souvent tronquer, mais où revivent encore dans une saisissante vérité le grand cœur, les nobles aspirations, l'esprit ouvert et les passions magnanimes de cet homme éminent à qui il n'a manqué qu'un plus vaste théâtre pour devenir un homme illustre.

Ernest Mourin.

Journaux du temps et notamment *Maine-et-Loire* du 21 avril 1833, 9 et 11 juillet 1867, 6 juillet 1868; *Précurseur*, 13 novembre 1844; *L'Ouest*, 3 août 1868. — Fr. Grille, *Lettre à G. Bordillon*. — *Revue de l'Anjou*, 1868, p. 116.

Bordillon (*Théodore-Julien*), frère du précédent, né à Angers le 18 septembre 1810, mort à Nantes le 9 décembre 1872, vérificateur des Poids-et-Mesures, a publié une intéressante *Notice sur les carrières d'ardoises d'Angers*,

Digitized by Google

dans l'*Annuaire* de 1837 et une *Notice sur l'entretien et les réparations du tablier du pont de la Basse-Chaîne, adressée à M.* *** (Angers, Bource et Maige, in-4° de 18 p., sans date). Il est l'inventeur d'une chaudière tubulaire, qui est appréciée.

Bore (*Jean*), abbé d'Asnières-Bellay 1581-1597. Il signe *Bouc*, comme parrain, à Doué le 31 décembre 1592.

Bordum (*Jean*) ou *Bourdon*, sous-diacre et chanoine de St-Maurice d'Angers, a composé l'éloge en prose, que le Chapitre fit insérer dans ses registres, et l'épitaphe en vers latins de l'évêque Guillaume de Beaumont (1240).

Hauréau, p. 574. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, p. 157.

Boré (*Jean-François*), né au Louroux-Béc., le 3 janvier 1768, nommé lieutenant au 1er bataillon de Maine-et-Loire le 15 septembre 1791, fait les campagnes de 1792 et 1793 aux armées du Nord, passe capitaine le 1er brumaire an II, et suit les armées des Alpes et d'Italie jusqu'au 2 floréal an VI, qu'il donne sa démission. Sa valeur l'avait signalé à Kellermann qui le mentionne dans son rapport sur le combat de Saint-Barnouil (1795). Pendant la première campagne d'Italie, il avait commandé à l'avant-garde un bataillon de grenadiers. Il fut élu en l'an VII commandant de la garde nationale d'Angers, et nommé le 5 fructidor an X, receveur particulier d'Angers, fonctions qu'il occupait encore à sa mort, le 2 janvier 1812.

Arch. départ. Série M.—Grille, *Volontaires*, t. I, p. 184; t. II, p. 354; t. IV, p. 381 et 345. — *Vict. et Conquêtes*, t. IV, p. 272 et t. XXXI, p. 53. — Plusieurs lettres existent de lui dans la correspondance de Talot, Cabinet Mordret.

Boreau (*Pierre*), né aux environs d'Angers, dans une condition inférieure d'où ses talents le firent sortir, prit le grade de docteur en la Faculté de Théologie et en devint doyen. Il était inquisiteur de la foi et chanoine de St-Maurice quand il mourut le 10 février 1532 (N. S.). Il fut inhumé dans la cathédrale. Au-dessus de son tombeau se voyait sur une lame de cuivre « un Jésus es- » « tendu mort au giron de la Vierge, audevant du » « quel y a un prestre avec la chappe, de genoux ; » au-dessous, son épitaphe qui faisait l'éloge de son éloquence et de ses vertus. Il est parlé de lui, en tête du livre de Ch. de Bourdigné, — où l'on ne l'irait pas chercher, — dans l'*Epitre*, écrite des Champs-Elysées par Pierre Faifeu :

> Il a esté la fleur de vos docteurs,
> Prédicateur et de si sainte vie, etc.

Brun. de Tartif., Mss. 871, p. 16. — Ch. de Bourdigné, *Légende de P. Faifeu*. — Hiret, p. 212.

Boreau de la Besnardière (*Pierre*), né à Thorigné en Anjou le 8 avril 1733, propriétaire d'une manufacture de toile à voile dans le faubourg St-Samson, et enrichi surtout par la ferme de riches domaines, entre autres, de ceux de l'évêché d'Angers sous M. de Grasse et de l'Ile Saint-Aubin, obtint du duc d'Orléans le titre d'huissier de sa chambre, et par suite, la noblesse et les exemptions acquises aux commensaux du prince, que lui confirma un arrêt de la Cour des Aides du 19 décembre 1779. Il acheta l'ancienne perrière d'ardoises dite de St-Samson et la combla, puis offrit à la ville et aux moines de St-Serge et prit l'engagement de faire construire une vaste levée sur les communs jusqu'à la Chalouère (16 mars 1782). C'est aujourd'hui *la levée Besnardière*. Il ne vit achever ni cet ouvrage ni l'élégant hôtel dont la construction confiée à son ami Bardoul fit la réputation de l'architecte et faillit ruiner le propriétaire. Boreau mourut âgé de 50 ans le 29 mai 1783, dans une maison qu'il possédait près la porte St-Nicolas d'Angers. « Ci-gît un citoyen ! », disent les *Affiches* du temps, en terminant son éloge que recueille sur ses registres le curé de sa paroisse.

Arch. mun. BB 130 et GG 48.—Blordier-Langlois, *Angers sous le régime municipal*, p. 342.—*Affiches* du 6 juin 1783 et aussi du 8 juillet où se trouve un autre Eloge en vers libres.

Boreau de la Besnardière (*Lézin-Urbain*), fils du précédent, né le 27 mai 1760 à Chanteussé, fournisseur de la marine avant 1789, depuis baron de l'empire, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil de l'agriculture, du commerce et des arts, d'abord officier municipal d'Angers de novembre 1791 à décembre 1792; en fut nommé maire par décret du 18 mars 1808 et installé le 12 mai. La même année, il eut l'honneur de haranguer à Angers même l'empereur et l'impératrice (11 août) et obtenait d'eux la confirmation de l'arrêté ministériel de 1807, qui avait autorisé la démolition des vieux remparts, demandée depuis longtemps par la ville Il fut chargé aussi par le Conseil municipal d'aller présenter à l'empereur l'expression exaltée de sa joie et de son dévouement à l'occasion de la naissance du Roi de Rome. Il se démit du mairat en 1813, et mourut à Angers, dans son hôtel, le 8 juillet 1823. Il laissait de son mariage avec Marie Douazan, qu'il avait épousée à Bordeaux le 21 mars 1797, une fille mariée à M. de Monticourt.

Borellerie (la), f., cne de *Vernoil-le-F.*

Boriens (les), ham., cne de *Mouliherne*. — *Les Borions* (Et.-M.).

Borivolant (le), h., cne de *St-Georges-s.-L.*

Borne (la), f., cne de *Montigné-les-R.*; = ham., cne de *Vernantes*

Bornery (*Joseph*), a inscrit son nom sur le cadran solaire du cloître de St-Maur avec la mention : *Hanc fecit anno Domini 1789.*

Bornes (les), carrefour, à la rencontre des chemins qui forment les limites de *Noyant* et de *Brigné*, marquées par trois bornes, dont deux sur Noyant, dans l'ancien chemin de la Grézille.

Bort, nom primitif de la forêt de Fontevraud qui s'étendait sur les paroisses de Tizay, Couziers, Lerné, Cinais, Candes, Fontevraud, Souzay et Roiffé. Il reste encore attaché au vocable de St-Cyr-en-Bourg. — *Boscus de Bort. Est enim ibi locus qui dicitur Fonte-Evraudus.* — Cette forêt avait appartenu en toute propriété aux moines de l'abbaye de Seilly qui, par respect pour le génie et les vertus de Robert d'Arbrissel, en concédèrent toute la partie au delà de la route de Candes, *in bosco de Bort usque ad viam Condatensem... ubicumque Bort nominatur* (Font., Ch. anc). V. *Botz* et *Beau*.

Boserie (la), ham., cne d'*Angrie*.

Boson, évêque d'Angers, dont le nom seul

Digitized by Google

figure entre Gariarius et Colatobus vers 700.

Bossaie (la), ham., c^ne du *Louroux-B.*

Bossaire (la), f., c^ne de *St-Laurent-des-A.*

Bossard (*Jacques*), imprimeur-libraire juré de l'Université 1734, 1751, à Angers, rue Saint-Michel, à l'enseigne *Saint-Michel;* — sa famille habitait Rennes.

Bossardière (la), f., c^ne de *la Chaussaire.* —*La terre de la B.* 1658 (E 929). — Appartient à la famille Bouteiller 1658 et par héritage à n. h. Robert Baillif, fils du docteur de ce nom (E 1545), qui la vend le 22 janvier 1714 au Chapitre Saint-Maurille d'Angers (*Anniversaires*, t. I); = ham., c^ne de *Drain;* — donne son nom à un ruiss. que le Cadastre appelle de la Pénissière, né sur la commune et qui s'y jette dans le ruiss. de la Champénière, grossi à gauche des ruisselets du Grand-Pâtis et des Crétinières; — 2,600 m. de cours.

Bossé, ham., c^ne de *Cholet.*

Bosse (la), ruiss. né sur la c^ne de *la Plaine*, coule du S. au N., traverse l'étang des Bousselières et se jette dans le ruiss. de la Gidonnière; a pour affluent le ruiss. de Tressaillé; — 1,800 m. de cours; = f., c^ne de *Distré.*

Bosse-de-la-Pigassière (la), f., c^ne de *la Plaine.*

Bosse-de-Pinson (la), f., c^ne de *la Plaine.*

Bosselaie (la), f., c^ne de l'*Hôtellerie-de.Fl.*

Bosse-Noire (la), f., c^ne de *Cholet*, tuilerie en 1782 dépendant du marquisat de Cholet.—Il y existait un ancien étang de 5 hectares aujourd'hui desséché, où en 1851 et encore en 1870 il était question d'établir une réserve d'eau, évaluée à 100,000 m. cub., pour la création de lavoirs publics.

Bosserie (la), f., c^ne de *la Potherie.*

Bosset, c^ne de *Durtal*, à l'extrémité du faubourg Saint-Pierre. — *Château Beausset* ou *Bosset* XVI-XVIIe s. (Et.-C.). — Ancien château avec chapelle de Ste-Anne *alias* de la Conception, fondée par Guill. Conan, grainetier de la Flèche. Elle sert aujourd'hui de remise, avec les armoiries encore accolées en double écusson au-dessus de la porte.—Appartient en 1516 à Anne Conan, femme de René Bernard, grainetier d'Angers, en 1630 à Fr. Berruyer, conseiller général du Domaine de Paris et premier élu assesseur en l'Election de la Flèche, † le 25 août 1646. Sa fille Perrine épousa le 12 novembre 1696 n. h. Antoine de Guyard. — En est sieur Martin Berruyer, 1697, qui épouse le 8 janvier 1701 D^lle Anne Thierry de la Vieillerie; — Jacques Berruyer, mari de Marie-Anne Maslin, 1711; — leur fille Madeleine y épouse le 26 janvier 1756, dans la chapelle, René Gautier, tanneur; — J.-B. René du Goullet, veuf d'Anne-Henriette-Perrine Le Cornu, 1765.

Bossière (la), ham., c^ne de *Chantoceaux.* — *La Bossère* (Cass.); — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le ruiss. de la Barolée; — 500 mèt. de cours.

Bossinière (la), f., c^ne d'*Angrie.*

Bossonnale (la), f., c^ne de *la Membrolle*, vendue nat^t sur l'émigré de Varice le 19 fructidor an IV.

Bossonnière (la), f., c^ne de *Morannes.* — *La Boussonnière* 1607, 1630 (Et.-C.). — En est sieur Mich. Moreau 1607, n. h. René de Minée 1631.

Bossonnière (la), c^ne de *St-Saturnin.*—Un chêne désigné de ce nom, vis-à-vis le clocher de l'église et sur la terre de l'abbaye de Chaloché, marquait sur la rive gauche la limite des droits de la Roche-de-Serrant sur la Loire, « en tirant dudit chêne au travers de la rivière jusqu'à la maison de Villermé sur la levée au bourg de la Daguenière et descendant du côté de St-Saturnin jusqu'au port de la Pierre et de ladite pierre, à travers la rivière, jusqu'à la chapelle St-Sébastien de l'île Fort des Ponts-de-Cé ». — L'arbre n'existait plus en 1666, mais la désignation persistait. Arch. de M.-et-L. G St-Alman, t. I.

Bossonnières (les), c^ne du *Fief-Sauvin*;— ancien fief et seigneurie dont le nom même a disparu, relevant du Ménil-Bouteille. — En est sieur Louis de Rochechouard, par sa mère Louise de Clérembaud, 1600; — Jeanne de La Cour, veuve de P. de Vaugiraud, 1629; — Marie de Vaugiraud 1671; — Jeanne Jameray 1709.

Bossoreille (la), ham., c^ne du *Fief-Sauvin*, avec moulin à eau 1615 (Et.-C.).

Bossoreille (*Pierre-Jean*), né à Angers le 4 mars 1771, engagé à 15 ans dans le régiment Royal-Cravate, d'où il passe ensuite dans les dragons, se maria en Prusse (1800) et pour s'assurer une position sédentaire, entra dans la gendarmerie; mais un ordre de départ vint l'enlever, quelques jours après les noces, à sa jeune épouse, qu'il ne revit qu'en 1815. Décoré en 1809 de la main de l'empereur, blessé de deux coups de feu à Reims, il commandait pendant les Cent-Jours la gendarmerie de Lot-et-Garonne, et se retira à la seconde restauration à Angers, où il est mort à 86 ans, le jour de Noël 1857.

Bossoreillerie (la), h., c^ne de *St-Quentin-en-M.—Le lieu et erreau de la B.* 1544 (E 1203).

Botellerale (la), f., c^ne de *Bouillé-Ménard;* = f., c^ne de *Loiré.* — *La grande closerie de la B.* 1533 (E 1264) du nom de la famille Bottereau qui la possédait au XVe s.; = ham., c^ne de *St-Philbert-du-Peuple.*

Botellerie (la), ham., c^ne de *Bouzillé;* = f., c^ne de *la Chapelle-sur-Oudon;* = ham., c^ne de *St-Augustin-des-Bois;* = f., c^ne de *Vauchrétien.* — *La Botelerie* 1416, — *la maison aux Botereaux* 1441, — *le Bordage-Botreau ou Botellerie aux héritiers de Jean Botreau* 1580 (Censif de Vauchrétien).—Appartient à René Lefebvre, avocat, mari de Madeleine Piculus 1614, à la famille Brillet d'Angers en 1788 et an IX; = cl., c^ne de *Vergonnes.*

Botemotière (la), ham., c^ne de *la Pommeraie.* — *La terre et seigneurie de la B.* 1453, — *l'houstel, domaine, terre, fons, etc., de la B.* 1513 (Titres de la Bizotière). — *La B.-Mollière* (Cad.). — Ancienne maison noble dont est sieur Guill. Belhon 1418; — Guillemette B., veuve Jean de La Jarrie, 1445; — n. h. Hardy du Verger, mari d'Anne de La Jarrie, 1513; — n. h. Guy du Verger 1531, 1556; — Pierre Gautreau, juge de la baronnie de Montjean, qui l'acquit le 20 décembre 1710 de J. Laurenceau, chef de gobelet du roi.

Boterie (la), f., c^ne de *la Cornuaille.*

Digitized by Google

Botière (la), ham., c^ne de *Mélay*. — *La Boitière* XVI-XVIIIe s. (E 193 et Cass.).—Ancienne ferme de la famille Gourdon, 1586, 1680, de qui hérite n. h. Jean Derouet ou Drouet. Ant. et Jacq. Drouet la vendent en 1731 à Antoinette Lesourd de la Clémencière. — Près du moulin un monument a été érigé par Mme de La Béraudière, en souvenir d'un accident de voiture où elle avait failli périr le 1er octobre 1857. Une statue de Vierge y a été inaugurée le 15 août 1859; = f., c^ne de *Méon;* = f., c^ne de *St-Crespin-en-M.* — *La Boitière* (Cass.).

Botiers (les), h., c^ne de *St-Germain-sous-M.*

Botineau (*Etienne*), né à Chantoceaux le 4 mai 1738, s'embarqua à Nantes comme pilotin, sur un bâtiment marchand, puis servit dans la marine royale et sur les vaisseaux de la compagnie des Indes. En 1784 il était employé à l'Ile-de-France à la conduite des travaux du génie. — Il est mort à Brest vers 1790. On a de lui des *Mémoires sur un moyen physique qui annonce les vaisseaux et les terres jusqu'à 250 lieues de distance* (in-8° 1785) réimprimé en 1786 sous ce titre : *Mémoire sur la Nauscopie ou l'art de découvrir les vaisseaux et les terres à une distance considérable* (in-8°). — *Recueil des journaux de ses annonces et des extraits de ces journaux qui prouvent l'exactitude même de celles qui étaient douteuses* (in-4°).

Quérard, *France litt.* — Bodin, *Biogr. Ang.* — *Catal. de la Biblioth. de la Marine.* — Arch. comm. de Chantoceaux, Et.-C.

Botinière (la), f., c^ne de *Bécon;* = f., c^ne du *Ménil*.

Bottes (les). — V. *Bâtes* (les).

Botus. — V. *Bertus*.

Botz, arrond. de Cholet (33 kil.), canton de St-Florent (7 kil.),—à 44 kil. d'Angers.— *Villa Sancti Florentii que Bornus dicitur* 1060-1070. (Chron. d'Anjou, t. II, p. 299). — *Bornum* 1146, 1156, 1163 (Liv. d'A., f. 3, 6, 9). — *Un herbergement sis en Bournois* 1315. — *Bourg allias Botz* 1494. — *St-Gilles de Bour* 1527, 1617. — *Bor* 1520. — *Bouz* 1532. — *Boz* 1602 (Saint-Florent R. 2). — *Boostz* 1685 (Pouillé Mss.). — L'orthographe actuelle ne devient fréquente qu'à partir du XVIIe s. Toutes ces formes représentent à leur manière la prononciation *Bô* du radical latin. Le même nom désignait la forêt de Fontevraud et se conserve encore dans les dénominations de *Bort*, *Beau*, St-Cyr en *Bourg*.

Entre St-Florent et Beausse (6 kil.) au N. et à l'E., Chaudron (3 kil. 1/2) au S., St-Pierre-Maulimart (4 kil. 1/2) et la Chapelle-St-Florent (6 kil.) à l'O., dans le triangle formé par l'Evre et deux de ses affluents, au faîte d'un coteau qui domine tout le pays environnant sur un rayon de 8 à 10 kil.

La route départementale n° 13 de Beaupréau à St-Florent traverse la commune sur un parcours de 3 kil. 1/2 et passe à 500 mètres du bourg, d'où partent les chemins de Chaudron, de St-Laurent-du-Mottay, de Beausse, de la Chapelle et de la Boutouchère.

En dépendent les hameaux de Sours (8 maisons, 25 hab., à 2 kil.), des Bolinières (5 mais., 22 hab., à 2 kil.), de la Croix-Baron (6 mais., 17 hab., à 500 mèt.) et 104 habitations en dehors du bourg par agglomération de 2 à 4 maisons.

Aucun cours d'eau ne traverse à proprement parler le territoire. Le ruisseau de la Touchette forme la limite intérieure au N. avec St-Florent, sur une longueur de 6,250 m. Le ruisseau de St-Germain naît sur l'extrême confin de la commune et la sépare de Chaudron et de St-Pierre-Maulimart. L'Evre sert de limite à l'O. avec la Chapelle-St-Florent sur une longueur de 2,300 mètres

Superficie : 1,574 hectares, dont 46 hect. en bois, le quart en châtaigneraies, 77 hect. 38 en vignes, 160 en prés, les 4/5es en terres de labour. La culture de la vigne s'est surtout développée aux XVIIe et XVIIIe s. Les religieux de St-Florent en encourageaient la plantation et réduisaient leur droit de sixte (le sixième) au droit de dîme pour leurs tenanciers.

Population : environ *770* hab. en 1741. — *907* hab. en 1792. — *900* hab. environ en l'an IX. — *894* hab. en 1821. — *908* hab. en 1826. — *810* hab. en 1831. — *918* hab. en 1836. — *897* hab. en 1841. — *924* hab. en 1846. — *1,012* hab. en 1851. — *1,026* hab. en 1856. — *1,060* hab. en 1861. — *1,053* h. en 1866. — *1,014* h. en 1872 dont *325* au bourg formé de 87 maisons, la plupart couvertes en tuiles, quelques-unes en ardoises, le tout d'aspect neuf et riant. — Il existait au XVIIIe s. un moulin à papier à la Galicheraie, sur la paroisse où les sergers, les tissiers, les cardeurs de laine étaient surtout nombreux ; aujourd'hui une fabrique de tarares pour vannes et cinq moulins à eau, qui occupent 60 personnes ; — 12 maîtres tisserands, 4 maîtres sabotiers. La population vit pour les deux tiers de l'agriculture.

Bureau de poste et *perception* de St-Florent.

Assemblée le 1er septembre.

La *Mairie* bâtie en 1858 (arch. Humeau) comprend l'*Ecole de garçons* et l'*Ecole de filles*.

L'*Eglise* dédiée à St-Gilles (sucursale, 5 nivose an XIII), a été rebâtie de 1859 à 1861 sous la direction des architectes Dellêtre et de Coutailloux, en style ogival XIIIe s. (44 m. sur 13) comprenant une nef, deux bas-côtés et un clocher formant narthex antérieur ; à la fenêtre centrale du chœur un vitrail représente la Vierge ; au fond des bas-côtés, autel à droite de la Vierge avec statue de Barême, à gauche de St-Sébastien ; un chemin de croix contre les murs.

Le *Cimetière* ancien, mal tenu, mal clos, est situé dans le bourg, sur le chemin de Chaudron.

Les traces celtiques abondent sur le territoire, vers l'E. surtout. — Sans parler du *cromleck* dit *de Botz* qui est malgré toute indication contraire sur Saint-Florent, on a recueilli de nombreuses haches celtiques dans les champs de la Cheminière, de la Ferbetterie, du Moulin-Moreau, tout autour de St-Germain, V. *ce mot*, centre de l'agglomération antique.

Il existe pourtant dès le XIe s. un village ou *villa* à Botz, chef-lieu d'un des domaines agricoles de St-Florent. Dès les premières années du XIIe s. la création d'une paroisse y est constatée avec son église de Saint-Gilles, qu'une bulle, plu-

Digitized by Google

sieurs fois confirmée, attribue en 1146 à l'abbaye.

L'ancienne église mesurait à peine en longueur 14 mèt. sur 7 de largeur. Son pignon, haut d'environ 15 mètres, avait dû être dans les derniers temps rivé au clocher par une chaîne de fer qui traversait tout l'édifice. Ce n'était sans doute à l'origine qu'une chapelle sous la dépendance de St-Germain. — En 1653 la statue ancienne de la Vierge fut refaite et aussi un tableau représentant l'*Annonciation* ; deux ans plus tard les statues de St-Gilles et St-Sébastien dûrent être « décemment élabourées » ; mais le travail ne se fit pas ; car en 1714 le visiteur ordonna d'enterrer les anciennes dans le cimetière « en un lieu hors de la vénération du peuple » et de les remplacer « par autres plus propres et plus décents. » — Même destin subit en 1709 l'image « fort indécente de saint Roch ». — Le type excentrique de celle-ci s'explique par une coutume locale, restes d'anciens usages que nous avons déjà signalés. V. *Bocé*, p. 374. Il existait de temps immémorial à Botz une confrérie de Saint-Roch, établie sans bulle et où il ne coûtait qu'un sou pour se faire admettre. Les confrères s'assemblaient le dimanche après la Saint-Roch. Le curé était tenu d'aller quérir processionnellement le bâtonnier, que 4 confrères portaient solennellement jusque dans le chœur où l'office tournait en jeu. Un curé se plaignit ; l'évêque suspendit la confrérie, puis la rétablit à la prière d'un autre curé, puis l'interdit définitivement en 1594.

La cure était à la présentation et à la collation de l'abbé de St-Florent. Le curé prenait encore au XVIIe s. le titre de « curé de St-Germain et de Botz ».

Curés : Pierre *Gillot*, 1610. — Pierre *Chatelier*, bachelier en droit canon, ancien official de St-Florent, 1624, mort le 21 janvier 1677, âgé de 83 ans et inhumé dans le chœur. — Julien *Angevin*, mort presque aussitôt après son installation, le 14 février 1677 et inhumé le 15 dans l'église, devant l'autel Notre-Dame. — Mathurin *Thomas*, 1677, 21 avril 1679. — Gervais *Rondeau*, 13 mai 1679-27 octobre 1692. — Jacques *de Sarazin*, 19 novembre 1692, † le 2 mars 1695, âgé de 32 ans. — Pierre *Bellemotte*, originaire de Tours et fils d'un ouvrier en soie, 26 mai 1695, † le 29 avril 1722, âgé de 54 ans. — Charles *Deffayes*, prêtre à Chaudron, 28 juin 1722 jusqu'au 13 novembre 1736, résigne en restant à Botz où il meurt le 5 février 1741, âgé de 73 ans. — Louis *Esseul*, précédemment vicaire, 28 juin 1737, † le 10 mai 1749, âgé de 49 ans et inhumé dans le cimetière. — Nic.-Jos.-Pierre *Cherpentier des Roches*, 14 mai 1756, † le 21 juillet 1772, âgé de 47 ans. Dès sa première année de cure, il avait fait rebâtir à ses frais le presbytère qui sert encore. — R. *Courjaret*, originaire de St-Rémy-la-V., 4 septembre 1772-jusqu'en 1790. C'est un esprit actif, ouvert aux idées nouvelles et élu dès les premiers jours membre du District. Refusa-t-il pourtant le serment? Un curé constitutionnel lui succède en 1791, C. *Pasquier*, qui vint déposer ses titres de prêtrise au District d'Angers, quatre jours avant le siége par les Vendéens. Il était en 1794 sous-lieutenant au 1er bataillon des volontaires de Maine-et-Loire, avec son voisin, Martinet, ex-curé de la Chapelle-St-Florent.

La paroisse avait pour seigneur temporel, comme à titre ecclésiastique, l'abbé de St-Florent. Elle relevait de l'Election et de la Sénéchaussée d'Angers, du Grenier à sel de Saint-Florent, du district en 1793, du canton en 1798 de Mont-Glonne. Elle était d'ailleurs, comme tout le pays, infestée de pauvres et se trouva au plein cœur de la guerre civile. — Dès le 13 avril 1793 une partie de l'armée républicaine, commandée par Charlery, expulsa les rebelles du bourg et, assaillie au retour vers l'Evre par la fusillade, reprit la poursuite jusqu'à la Chapelle-St-Florent. — Quelques jours après (25 avril) avait lieu sur le territoire de Botz le combat qu'on appelle dans le pays le *Grand choc de Chaudron*. Les Vendéens se dirigèrent vers les coteaux de la Jambuère (en Chaudron) sur deux colonnes, l'une par l'étang du Bas-Plessis et le Moulin-du-Pé, l'autre par la vallée du ruisseau de St-Germain et le Moulin-Neuf. Les Bleus campés sans artillerie aux Beaux-Préaux se virent bientôt dominés sur toutes les hauteurs de la Godsardière et de la Maison-Neuve et s'enfuirent vers l'O. par la Gauchère, la Jubaudière, les Ecorcières, franchissant l'Evre à la Planche-Masson et au Pont-d'Alaine pour ne s'arrêter que sur les hauteurs des caves de l'Etrie, près St-Florent. — Le 12 mai 1832, à la suite d'une excursion des chouans, le bourg y fut occupé par 150 soldats logés chez les habitants, dont 8 chez le curé.

Maires : Jacques *Tharreau*, agent municipal, an V-VI messidor. — Hardy *Bretault*, 1er vendémiaire an IX-1816. — Joseph *Bretault*, son cousin-germain, 1er janvier 1817-septembre 1830. — François *Ménard*, 30 septembre 1830-7 mai 1834. — François *Bondu*, 26 mai 1834-mars 1852. — François *Ménard*, 9 mars-19 juillet 1852. — René *Boré*, 15 octobre 1852-7 août 1860. — Jacques *Bondu*, 11 août 1860-septembre 1870. — .... *Rouiller*, septembre 1870. — Jacques *Bondu*, mai 1871, maire élu.

Arch. de M.-et-L. C 115, 186, 191, 197, 200; H St-Florent. — Notice Mss. de M. Spal. — Pour les localités, voir à leur article, notamment *St-Germain*, *la Ferbetterie*, *Villot*, *Gévrise*, *la Halopière*, etc., etc.

Bouandaie (la), f., cne de *la Potherie*.

Bouberie (la), f., cne de *la Jaille-Yvon*.

Boue (le), ham., cne de *Vernantes*; = f., cne de *Vivy*.

Boue (le Grand-), f, cne de *Jumelles*. — *Le Boul* XV-XVIIe s. — *Le lieu seigneurial de Boust* 1543 (St-Martin-de-la-Pl. Et.-C.). — *Le lieu et closerie du Boux* an IV. — *Le Grand-Boux* (Cass.). — Ancienne terre seigneuriale de la paroisse de Jumelles, donnant son nom jusqu'à la Révolution à une famille qui depuis longtemps ne la possédait plus mais qui avait gardé le droit de présentation à la chapelle, quoi qu'il n'y fût plus fait aucun service. — La maison noble comprenait grange, fuie, cours, jardins, le tout enclos de grands fossés et douves, autrefois avec ponts-levis; bois taillis de deux arpents; le tout réuni au XVIIIe s à la terre de Brion dont le fief dépendait. La closerie appartenait à la famille de

Digitized by Google

Morand en 1790, sur qui elle fut vendue nat^t le 19 thermidor an IV.

Bouc (le Grand-), vill., c^ne de *St-Barthélemy*

Bouc (le Grand-), c^ne de *Trélazé*.—Ancienne carrière d'ardoise, une des moins heureuses de tout temps, quoique attenant aux Fresnais, mais d'une extraction moins facile, surtout moins avantageuse, la pierre excellente s'y trouvant mêlée en quantité de schiste non ardoisier. — *La perrière appellée le Grand-Boux* 1598, *le Gr.-Boust* 1642, *le Grand-Bouc* 1753 (Cart. St-Aubin, Villechien) était exploitée à la fin du XVIe s. avec les fonds du Petit-Bouc, autrement le Billot, de la Poitevinière et de la Pélerine, « toutes lesdites perrières tenant ensemble au bout les unes des autres ». — Tous ces fonds inondés furent acquis avec leurs buttes le 18 février 1746 des époux Dusol et Besnard par un ouvrier de carrière, Toussaint Gasnier, qui ne paraît pas en avoir rétabli l'exploitation. Elle ne reprit d'importance qu'avec une association fondée le 10 novembre 1811 mais dût être abandonnée le 25 mai 1813. Une société de MM. Basin, Dauvers, Albaret, Châtelain, Gallais et autres intéressés la reprit en 1817 et perdait plus de 100,000 fr. à la fin de 1823. La source qui avait détruit la Chanterie menaçait en 1825 d'une ruine imminente les Fresnais, surtout le Grand-Bouc, dont elle avait pénétré le terrain feuilleté et spongieux. Déjà diverses chutes avaient entraîné morts d'hommes. Le fonds mesurait 108 pieds en 1830, occupant 170 ouvriers, 40 chevaux, pour un produit de 5 à 6 millions d'ardoises. — Le 9 avril 1835 un éboulement ébranle le sol des machines, dont une s'effondre dans une ruine nouvelle le 27 mars 1836. — L'abandon du fonds fut décidé. Quelques travaux s'y maintinrent pourtant jusqu'en 1846 et furent encore projetés en 1851 sur l'extrême limite des anciens par une association d'ouvriers, désunie avant même l'entreprise. Le fonds est exploité aujourd'hui souterrainement par la Société Angers-Trélazé-les-Fresnais.

Boucasserie (la), f., c^ne de *Louresse*

Boucaudètre (la), f., c^ne de *Brissarthe*. — *Boucaudestre* 1672 (Et.-C.). — *Boucandestre* 1691. — *Bouquendestre* (Cass.). — En est sieur h. h. François Amat 1672.

Boucaudière (la), cl., c^ne d'*Angers*, en haut de Reculée. — *Le cloux de la B.* 1487. — *Le fief et la dîme de la Bougaudière* 1760 (G 310). — Domaine de la Maître-Ecole de Saint-Maurice d'Angers. Sur une dépendance se trouvait le corps de garde des gabelles.

Boucaudrie (la), f., c^ne de *Chantocé*, cédée en 1445 par Jean de Chazé à son beau-frère Yvon d'Andigné; = (la Petite-), cl., c^ne de *Chantocé*.

Boucault (*François*), sieur des Hommeaux, conseiller au Présidial d'Angers (1696), fut nommé conseiller échevin perpétuel le 30 mars 1729, maire de la ville pour deux ans le 1er mai 1729 et continué jusqu'en 1733. — Il fit restaurer le pont des Treilles et remettre en état la fontaine Pied-Boulet, qui porta ses armes jusqu'à la Révolution : *de gueules au lion rampant d'or, accompagné au premier canton de l'écu d'une fleur de lys de même et en pointe d'un croissant montant d'argent*. — Son jeton avait pour devise : *Nunquam deflecto*. — † le 10 novembre 1737.

Bibl. d'Ang., Mss. 919, fol. 259. — Arch. mun. BB 109 et 110; GG 95.

Bouchalaine, cl., c^ne d'*Andard*.—*Bouche-Alène* (Cass.).— En est sieur Jacq. Chauveau 1563. — *Le pont de Bouchallaine* 1616, reconstruit en pierre en 1850-1851.

Bouchalière (la), ham , c^ne de *Torfou*.

Bouchardière (la), f., c^ne de *Champigné*; = f., c^ne de *Chaumont*; = f., c^ne de *Corné*, vendue nat^t sur Doublard du Vigneau le 12 messidor an III; = f., c^ne de *Fougeré*.

Bouchardière (la), f., c^ne de *Gonnord*. — *Le lieu et mét. de la B.* 1539, appartenant à Florent de Blon, — à Jacq. Gaultier 1636, acquise le 23 juillet 1685 de D^lle Renée Gaultier, veuve de Nic. Ménard, écuyer, par Gilbert de Martineau, — le 20 octobre 1778 de Marie-Louise-Aimée-Charlotte de Martineau, veuve de Louis-Alex. de La Fontaine, par Georg. Hullin de la Selle, sieur de la Frapinière.

Titres de la Frapinière. — *Affiches*, 26 mai 1780.

Bouchardière (la), f., c^ne de *Grez-Neuville*; = f., c^ne de *Jumelles*; = f., c^ne de *Meigné-le-Vicomte*; = ham., c^ne de *Méon*.

Bouchardière (la), ancien château ruiné, c^ne de *St-Cyr-en-Bourg*, au milieu d'un petit bois, près la route de Saumur à Loudun. Il en reste encore deux tours, une façade entière, un escalier et de vastes souterrains que la tradition peuple de sorcières ou de contrebandiers On a trouvé tout auprès en 1776 plusieurs médailles, argent et bronze, du haut empire. Quatre issues, dissimulées avec art dans les herbes et les débris, débouchaient au loin; une d'elles au carrefour d'anciennes avenues se cache à l'ombre d'une petite croix portée sur trois pierres; une autre, à une demi-lieue de là, dans un fourré d'ajoncs. C'est par cette voie que pénétraient chevaux, chariots et grosses provisions jusque dans les caves, les magasins et les divers réduits superposés.—La terre appartient en 1223 à Pierre de Longué, qui donne au Louroux un muid de vin de rente sur ses vignes. — Dès la fin du XIIIe s. le château est aux mains des Brézé, qui le relèvent de la seigneurie de Berrie en Poitou, Pierre de Brézé, grand sénéchal de Normandie, 1438, Jean de Vendôme, vidame de Chartres, 1480, François d'Alègre, par sa femme Jeanne de Brézé, 1487. Il est vendu le 16 juin 1556 par Jean de Ferrières, chevalier, sieur de Maligné, à n. h. Adam de Houdon, puis retiré sans doute et revendu le 23 juillet 1557 à Arthus de Maillé-Brézé, qui en rend hommage en 1581 à Berrie. — La construction actuelle paraît dater du XIVe s. et fut ruinée sans doute pendant les guerres de la fin du XVIe s. — Un acte de 1609 constate qu'elle était dès lors inhabitable. — Le domaine depuis plusieurs fois vendu à réméré est toujours revenu par retrait à la famille de Maillé-Brézé.—Dans le bois un admirable chêne vert, seul de son espèce dans le pays, date de douze ou quinze siècles. A côté se trouve un puits.

Arch. de M.-et-L. E 873; G Chapitre de Doué. — Notes Mss de Bodin. — Note Mss. de M. Raimbault. — Quesnay de B., *Légendes Saumuroises*.—*Congr. scient.*, 1862, p. 247.

Digitized by Google

Bouchardière (la), f., c^ne de *St-Georges-des-Sept-Voies*, près la fontaine de Vandor, 1680; = ham., c^ne de *St-Georges-du-Bois;* = (la Grande-), f., c^ne de *Durtal;* = (la Petite-), f., c^ne de *Champigné;* = f., c^ne de *Durtal;* = cl., c^ne de *St-Georges-sur-Loire*, vendue nat^t sur l'émigré Poilpré le 5 thermidor an IV.

Boucharville, f., c^ne d'*Auverse*.

Bouchats (les), f., c^ne de *Sœurdres*.

Bouchaud (le), h., c^ne du *Fief-Sauvin*. — *Une gaignerie appelée le Bocheteau* 1299, — *le Bouchau* 1330 (H.-D. *B* 96), ancienne appartenance de l'Hôtel-Dieu d'Angers qui l'arrenta en 1299. — Elle était advenue en 1771 au seigneur de la Rallière; = c^ne de *la Séguinière*, moulin à eau sur la Moine. — *Le Bodereau* (Cad.); = (le Petit-), f., c^ne du *Fief-Sauvin*.

Bouchaudière (la), f., c^ne de *Gesté*. — Les religieuses de la Regripière y levaient les dîmes. — En est sieur Louis Dissandeau, mari d'Angélique Aubron, 1676.

Bouchemaine, canton N.-O. et arrond. d'Angers (8 kil.). — *Villa quæ dicitur Bucca Meduanæ* 1009 (Chap. St-Laud).—*Buca Meduane* 1100 (Cart. du Ronceray, Rot. 3, ch. 79; Rot. 2, ch. 12), 1127 (Cartul. St-Aubin, f. 35, 36). — *Locus quo Meduana fluvius ad Ligerim conjungitur* XIIe s. (Chron. d'Anj., t. II, p. 297). — *Bouchemaienne* 1388 (Chap. St-Laud). — Sur le plateau et le long de la rive droite de la Maine et de la Loire, avec trois centres principaux, —*Pruniers* vers l'E., au faîte du coteau supérieur, — le bourg principal, sur le bord de l'eau, autrefois vis à vis l'ancien confluent même de la Loire qui y formait l'Ile-Chevrière (V. *ce mot*), aujourd'hui reporté en aval, à 1,200 mèt., — et en face du confluent, l'agglomération importante de *la Pointe;* — entre Savennières (6 kil.) vers l'O., St-Jean-de-Linières (6 kil.) et Beaucouzé (8 kil.) vers N. et Angers vers l'E. — La Loire et la Maine forment la limite naturelle vers S.

La voie de fer d'Orléans à Nantes, venant d'Angers par la rive gauche, gagne la rive droite, tout au-dessus du bourg, par un beau viaduc de 155 mèt. de longueur sur 8 mèt. 10 entre les têtes, reposant sur 500 pilotis dont la base est formée par un banc de roc à 10 et 12 mèt. au-dessous de l'étiage, les quatre piles fondées au moyen de caissons à 2 mèt. 60 au-dessous de l'étiage. Les travaux de la construction, établie tout entière en granit de Bécon et de Mortagne, sauf l'intérieur des voûtes en calcaire de Pontlevoy et de Champigny, ont duré plus de deux ans, revenant à 800,000 fr., dont 410,000 dépensés avant d'atteindre l'étiage. — Les trains y faisaient au début deux *stations*, à Bouchemaine et à la Pointe, cette dernière seule conservée et transportée entre les deux bourgs. — Des chemins d'intérêt commun relient par deux points, vers Angers et vers St-Jean-de-Linières, la route nationale de Nantes et celle de Cholet près St-Georges. — Un bac traverse la Maine vis à vis Bouchemaine, — un autre la Loire vis à vis la Pointe. — Le bateau à vapeur fait une double escale.

Bateaux et chemin de fer y amènent, les dimanches et jours de fêtes, des foules empressées de la ville, ouvriers, petits marchands, négociants, bourgeois, toute « la rue St-Laud » d'Angers, chacun y venant chercher sur les coteaux ou sur la rive un coin de vigne ou de jardin, maisonnette, cottage ou château.

Y passent, outre la Maine et la Loire, les ruisseaux du Boulet et du Moulinet.

En dépendent les villages de la Pointe (160 hab., 51 mais.), de Pruniers (256 hab., 74 mais.), l'un et l'autre plus considérables que le bourg, de Chautourteau (48 hab., 15 mais.), de Villetrouvée (28 hab., 11 mais.), des Durelleries (49 hab., 14 mais.), les châteaux du Frêne et de la Bouverie et 95 fermes ou écarts.

Superficie : 2,008 hectares dont 538 hect. en vignes blanches où se récolte le vin réputé en Anjou sous le nom de la Pointe; 125 hect. 29 en bois et taillis, infestés sur les roches, qui bordent la Maine, de vipères, parmi lesquelles la *Vipère à trois plaques* (Millet); prairies le long de la Loire et de la Maine et du ruisseau du Boulet qui y descend vers N.

Population : 175 feux en 1720. — *807* hab. en 1726, non compris Pruniers. — *1,190* hab en 1790. — *1,151* hab. en 1803. — *1,333* hab. en 1831. — *1,220* hab. en 1841. — *1,307* hab. en 1846. — *1,387* hab. en 1851. — *1,226* hab. en 1856. — *1,197* hab. en 1861. — *1,166* hab. en 1866. — *1,159* hab. en 1872, dont *118* au bourg (48 mais., 45 mén.). — La décadence constante date évidemment de l'ouverture du chemin de fer (1851).

Bureau de poste d'Angers et *perception* de Savennières.

La *Mairie* se compose d'une chambre unique au rez-de-chaussée; — dans une maison voisine loge l'*Ecole des garçons;* celle des filles tenue par les Sœurs de la Pommeraie.

La commune est divisée en deux paroisses, St-Symphorien de Bouchemaine et St-Aubin de Pruniers, sans compter un certain nombre d'écarts qui relèvent de la paroisse d'Epiré en Savennières.

L'*Eglise* St-Symphorien (succursale, 5 nivôse an XIII) était un des plus anciens édifices du département avant qu'il n'eût été remanié. Elle comprend une nef (29 mèt. 40 sur 10 mèt. 50) et trois travées ornées de trois arcades plein-cintre sans brique, avec transept pour les chapelles de St-Joseph et de la Vierge et chœur de deux travées, dont une éclairée de chaque côté par une longue et étroite fenêtre; le fond plat percé de deux baies semblables, extérieurement plaqué de trois contre-forts et terminé en pignon. Une restauration moderne de 1851-1855 — la clef du sanctuaire porte la date de 1853 — a reconstruit complétement la façade avec grand portail et croisée géminée à colonnettes et moulures romanes, exhaussé le sol et refait la voûte de la nef, exhaussé l'arcade de l'aile de la Vierge, de façon à évider également les quatre arcs doubleaux du transept, ravalé de haut en bas le chœur et sculpté les chapiteaux inachevés tant du chœur que de la nef, en façon de style roman pur ou de style plantagenet, dont l'imitation habile mais nullement trompeuse n'a réussi qu'à déformer une partie des chapiteaux historiés du XIe s.,

Digitized by Google

celui seul de gauche à l'entrée du chœur paraissant intact. Le plâtrage moderne laisse au moins à nu la base des murs de la nef en petit appareil régulier vers S., irrégulier vers N. Les fragments des anciennes statues ont été donnés en 1846 au Musée d'Angers. Un grand autel gothique, peint, de bon goût, deux vitraux dans le chœur : *St Victor* et *St Pierre*, de Thierry, d'Angers, complètent la décoration, récemment terminée par l'enlèvement d'une grossière peinture de Notre-Dame de la Salette qui couvrait la chapelle des fonts baptismaux. — Un dessin, relevé par Berthe (Mss f. 18), donne une idée d'une des faces latérales avant la restauration. Le mur de petits cailloux, taillés et noyés dans le ciment, y porte un second ordre de trois fenêtres dont l'appareil seul des tuffeaux en saillie dessine la courbe ; — au-dessous s'ouvrait une porte de trois voussures concentriques, dont deux ondulées, une troisième striée, séparées par des moulures rondes, la première seule s'interrompant sur un chapiteau. Hawke en avait aussi tracé une vue, adressée par Fr. Grille à la reine Amélie avec une épître en vers qui sollicitait 1,000 fr. pour la restauration et qui en obtint 100. Cette épître publiée dans le *Maine-et-Loire* sous le nom de *Malvoisine* eut sa réponse signée *Bonvoisin*, pseudonyme de Proust.

Le *Presbytère* a été rebâti en partie en 1820; le *Cimetière*, qui autrefois entourait l'église a été transféré en 1838.

La voie romaine, la voie dite encore triomphale, *via triumphalis* dans une charte de 1033 (Ep. St-Nic., p. 6), d'Angers à Nantes, traversait certainement la commune, passant par Pruniers, Bouchemaine, la Pointe, Epiré, sans qu'on en ait nulle part encore relevé sur place aucun vestige. A peine a-t-on trouvé quelques fragments de briques à rebords et de cercueils en pierre.

Le pays dépendait jusqu'au XIe s. du domaine d'Anjou. Dans la donation faite en 1009 à l'église nouvelle de St-Laud d'Angers, le comte Geoffroy comprit l'église et la *villa* de Bouchemaine et tous les droits utiles en dépendant depuis la *Pierre-Couleuvreuse* en amont jusqu'à la *Pierre-Bécherelle*, chaque bateau passant devant payer au Chapitre une mine de sel. Il y joignit à Bouchemaine même la terre, eaux, prés, moulin appartenant à Gaubert de Maillé et d'autres nombreux domaines tant dans la Vallée-du-Fosse que sur la rive droite de la Loire. Quelques années plus tard le comte Foulques vendit une partie des droits qui lui restaient dans ces parages à l'abbaye du Ronceray, qui s'entendit avec le chapitre de St-Laud pour établir une écluse à frais communs, où chaque communauté rattachait tour à tour ses moulins mobiles, de manière à ce que chaque année ils se rapprochassent à leur tour du rivage ou de la pleine eau. Toutes les archives sont pleines des plaintes et des procédures contre les entraves dont ces constructions encombraient les deux rivières. On montre encore aux eaux basses, entre le bourg et la Pointe, au bout de la pièce dite des *Vieilles-Murailles*, des restes de leurs fondations que Béraud et d'autres prétendent celles d'un pont correspondant au camp de Frémur. Il n'y a jamais eu de pont à Bouchemaine, pas plus à l'époque romaine qu'au moyen-âge ni au XVIIe s., quoiqu'encore on le fasse dire au bénédictin Roger, d'après une fausse lecture de son Mss. (p. 520 de la *Revue d'Anjou*). — Le bourg devait au moins à ces moulins d'être un des principaux greniers d'Angers et d'où provenait à peu près tout le pain boulangé par les forains.

L'église, dont la construction primitive est antérieure au XIe s., s'élevait au milieu du cimetière enfermé de murailles. La sacristie y fut ajoutée sur la gauche du sanctuaire aux frais des paroissiens en 1724, alors que le chœur et l'autel anciens furent transformés à la romaine. Le petit catéchisme du dimanche était à la charge du titulaire de la chapelle St-Jacques, en vertu d'une fondation de Jacques Buron, apothicaire de la princesse de Dombes et natif de Bouchemaine.

Curés : Etienne *Boullet*, 1400. — Jean *Gallard*, docteur en théologie, chanoine de St-Maurice, † avant 1515. — Pierre *Lemaistre*, 1579, qui ne résidait pas. — N. *Raganne*, 1616, qui devient doyen de St-Laud — Franç. *Thion*, 10 février 1617, doyen de St-Laud en 1626, inhumé dans l'église St-Laud le 6 juin 1659, âgé de 70 ans. — Charles *Thion*, 1626, 1635. — Christ. *Thion*, décembre 1635, † le 15 novembre 1648. — Marin *Dolbeau*, 1649, qui résigne au bout d'un an; † le 7 janvier 1663, âgé de 61 ans. — Jean *Janvier*, 1650, novembre 1659. — Pierre *Portin*, 1670, † le 3 octobre 1676, âgé de 59 ans. — Marin *Bertrand*, 29 novembre 1676-4 septembre 1678. Il délègue depuis lors, tout en faisant acte fréquent de présence, ses fonctions curiales à des desservants qui signent, même avec lui, du titre de *curés :* Louis *Le Baumier*, 1678, † au presbytère le 10 octobre 1685, alors épistolier de St-Martin d'Angers, Joseph *Pichon*, 1700-1701 et Louis *Nielle*, 1701-1704. Il est inhumé dans le chœur le 7 décembre 1703, âgé de 84 ans. —Germain *Belot*, signe un instant (25 février 1704) curé d'Andrezé et de Bouchemaine, puis (16 juillet) curé de Bouchemaine et a cédé la place dès la fin de ce mois à Jacq.-Urbain *Gautier de Brullon*, écuyer, † le 11 avril 1722 et qui signait encore le 5. — René *Daburon*, 22 mai 1722, † le 11 octobre 1743, âgé de 48 ans. — Guill. *Durocher*, maître ès-arts, 16 octobre 1743, nommé en octobre 1760 curé de St-Sigismond. — Joseph *Grignon*, 7 novembre 1760, nommé en juillet 1763 curé de Ste-Gemmes-d'Andigné. — M.-G. *Thibault*, novembre 1763 jusqu'en février 1792. Il avait fait refondre en 1777 la grosse cloche encore existante qui fut tenue sur les fonts par le maire d'Angers, J.-Fr. Allard, sieur du Haut-Plessis.

Le Chapitre de St-Laud, patron et fondateur, y avait droit de litre intérieure et extérieure, de prières nominales avec encensement et baiser de paix. Il présentait la cure et était seigneur châtelain de la paroisse, titre auquel il fut maintenu par arrêt du 13 juillet 1631 à l'encontre du seigneur du Plessis-Macé. Il y avait droit de port et passage exclusif depuis les pieux de la Basse Chaîne d'Angers jusqu'à la Pierre-Bécherelle, fors

Digitized by Google

à la Pointe, où il partageait avec le sieur de Serrant par transaction du 18 avril 1648; — droit de vendre seul à la poissonnerie d'Angers les dars pêchés du 15 février au 15 mars; — droit de quintaine par terre et par eau, — de mesure à blé et à vin, contenant un cinquième de plus que celle d'Angers, — enfin de dîmes de vin et de blé. — L'abbaye du Ronceray et le Chapitre St-Laud possédaient chacun dans la paroisse, à la fin du XVIIIe s., 3,000 liv. de rentes, le Séminaire 1,600 l., les religieux de Chaloché 500 l., l'abbaye de Clermont 2,100 liv., l'Hôtel-Dieu d'Angers 400 l., les Incurables une closerie et des vignes.

On y voit fonctionner dès au moins le XVe s. un « maître d'école et régent » institué par le Chapitre de St-Laud.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Maine, du Doyenné de Candé, du Grenier à sel d'Ingrandes, de l'Election, des Aides et du District d'Angers.

Maires : Poitevin, 1790. — Jean-B. *Coutelle*, 26 janvier 1792. — Mich.-Franç. *Poirier-Dulavouer*, 15 messidor an VIII. — Pierre-Antoine *Allard-Grandmaison*, ancien receveur des gabelles à Amboise, 6e jour complémentaire an XI, démissionnaire en 1808. — Jacques-Etienne *Joubert*, nommé le 14, installé le 22 juin 1809. — Thibault *Joubert*, élu aux assemblées primaires de 1815, confirmé par ordonnance royale du 12 juillet de la même année, mort en 1819. — Maurice-Louis *Constantin*, 29 juin 1819. — Jean-Charles-René *de Richeteau*, 14 janvier, installé le 14 février 1826, démissionnaire le 10 septembre 1830. — Jacq.-Aug.-Oliv. *Guinoiséau*, 13 septembre 1830. — *Perdreau*, 21 août 1833, démissionnaire le 18 avril 1834. — *Fourrier-Mame*, juin 1834, démissionnaire. — M.-L. *Moreau-Fresneau*, 1837-1848. — Camille *Baranger*, élu le 11 août 1848-1868. — Louis *Baron-Fillion*, 7 mai 1868.

Arch. de M.-et-L. C 117, 193, 202; G Chapitre St-Laud; H Ronceray. — — Arch. comm., Et.-C. — Cartul. du Ronceray, Mss. 760, Rot. 1, ch. LXVI, LXXII; Rot. 2, ch. IX, XIV; Rot. 3, ch. I; Rot. 4, ch. XXIV; Rot. 5, ch. XXVI; Rot. 6, ch. XII, XIV; Mss. 709. — *Répert. arch.*, 1849, p. 69. — *Journal de M.-et-L.* du 18 août 1851. — Pour les localités, voir à leur article, notamment *l'Aumônerie, Artant, le Ronceray, Pruniers, la Pointe, Petit-Serrant, la Perrière, la Bouverie, les Hautes-Brosses, Champiré, la Cornuaille, le Château-du-Maye, le Frêne, la Couture, l'Ouxil, la Rive, Grézil, Hérisson, Ville-Trouvée, la Piverdière, les Landes, Chautourteau, le Haut-Plessis*, etc.

Bouchereau (*Louis*), sieur de Rochemorte, originaire de Beaufort-en-Vallée, « catholique mais du parti huguenot », servait sous Clermont d'Amboise la cause du roi de Navarre. De passage en Anjou, il fut abouché par son ami de Broc, alors commandant de Beaufort, avec les capitaines Dufresne et Duhallot (V. *ces noms*) qui préparaient une entreprise et prit part avec eux au coup de main du 25 septembre 1585, qui leur livra le château d'Angers. Hallot prisonnier, Dufresne tué, Rochemorte restait seul avec 7 hommes de garnison, la plupart catholiques, et serré de près par les bourgeois insurgés. Il ne songeait plus qu'à une capitulation honorable, quand un coup d'arquebuse lui fracassa la tête, un jour qu'il s'était arrêté à rêver entre les créneaux qui dominent la Maine. La place fut immédiatement rendue.

De Thou, l. LXXXII, p. 52. — D'Aubigné, *Hist. Univ.*, t. II, p. 441. — Roger, p. 444. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. II, p. 56-57. — Haag, *France protestante*, t. II, p. 417. — Mourin, *La Ligue en Anjou*, p. 196-200.

Bouchereau (*Samuel*), pasteur protestant de Saumur, né à Bourgueil comme Amyrault, et comme lui « ministre du saint Evangile en l'église réformée de Saumur », passa pour un des plus grands orateurs de son temps. Il représentait la province d'Anjou au Synode de St-Maixent en 1609 et à l'Assemblée politique de Saumur en 1611. L'année suivante, Duplessis-Mornay l'envoya au duc de Rohan pour l'engager à accepter les conditions offertes par la Régente. En 1614 ce fut lui encore qui eut l'honneur de haranguer la reine et le roi à leur entrée à Saumur. La même année il fut député au Synode de Tonneins et travailla avec Duplessis-Mornay à la réconciliation de Dumoulin et de Tilenus. En 1616 il assista à l'assemblée de la Rochelle et y apporta au nom de Duplessy-Mornay des conseils de modération. Le 29 octobre 1619, l'Académie de Saumur le nomma recteur pour deux ans. Il essaya en vain de s'excuser de cette charge, au nom de ses obligations impérieuses de pasteur. La compagnie lui fit un devoir d'accepter, s'engageant à le dispenser sans difficulté soit en cas d'absence légitime, soit dans une concurrence imprévue des affaires de l'église et de l'Académie, et de le faire suppléer par le recteur sortant de charge, Duncan, qui se mettait tout à son service. Il n'obtint d'être déchargé du rectorat que le 13 janvier 1621. En septembre 1620 il avait été député au Synode national d'Alais ; en mars 1826 il le fut de même au Synode de Preuilly, et l'année suivante à celui de Baugé, où son zèle et son dévouement lui valurent au retour de solennels témoignages d'estime et de reconnaissance. Il mourut à Saumur le 25 décembre 1630 et fut inhumé le lendemain « avec tout l'honneur qu'on put faire à sa mémoire ». Il avait épousé Marthe Prunier et eut d'elle au moins un fils, *Samuel*, baptisé le 26 janvier 1825. — On trouve à la même époque un de ses parents sans doute, *Gilles* B., sieur de la Mothe, avocat et ancien de l'église réformée de Saumur, qui fut député par l'Anjou au Synode de Vitré et mourut à Saumur le 30 mai 1622, et un *Jean* B. « ministre en l'église de Laval recueilli à Poligny », qui célèbre son mariage à Saumur en novembre 1633.

Arch. de l'Hôtel-Dieu de Saumur. — *Reg. de l'Acad. protestante*, Mss., fol. 87 v°, etc. — Haag, *France protestante*. — Bodin, *Saumur*, p. 365. — Greffe du Tribunal, Et.-C. — Arch. de M.-et-L. G Douces, t. XIX.

Bouchereaux (les), ham., c^ne de *Liré*; = f., c^ne de *Vaudelenay*, ancien domaine dans les paroisses de Vaudelenay et de St-Hilaire de Rillé, avec maisons dans les deux villages, vendu nat^l sur Perrault Bretaudière le 4 thermidor an IV.

Boucherie (la), f., c^ne de *Cholet*. — Ancien fief relevant des fiefs de Bourmont et de Bois-Charruau; — En est sieur René des Hommeaux 1539, Jean Rousseau, écuyer, mari de Madeleine de Cumont, 1671, 1676, n. h Léonor Gasteau,

Digitized by Google

grenetier au Grenier à sel de Cholet, 1712; = ham., c^ne du *May*. — *La Petite-B.* appartenant à d'Andigné de Mayneuf et vendue nat^t le 7 floréal an VI. La voie romaine passait tout près, au S.; =vill., c^ne de *Mozé*.—*La Bouricherie* (Et.-M.); = ham., c^ne de *la Pommeraie*. — *La mét. de la B.* 1388 (Chap. St-Maurille).—*L'hébergement appelé la B.* 1453. — *La Bouchetière* (Cad.); — ancienne dépendance de la Bizolière, relevant de la Botemolière; les terres de l'ancien bordage de la Tarinière y avaient été réunies dès le XVIe s.; = f., c^ne de *Pontigné;* = ham., c^ne de *St-Laurent-de-la-Plaine;* = f., c^ne de *St-Mathurin*. — *Le lieu et maison de la B.* 1503 (St-Maimbeuf d'A.). — En 1554 c'était encore une simple pièce de terre semée en seigle; = ham., c^ne de *St-Sauveur-de-Landemont;* — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui passe au S. de la Guilletière, du moulin de Pisseloie, de l'Essart et se jette dans la Divatte après avoir reçu pour affluents les ruiss. de la Thibaudière, de la Forêt, de la Guilletière et de la Fontaine; — 5,450 mèt. de cours. — On l'appelle aussi ruiss. de St-Sauveur.

Boucheron (*Jean*), religieux de l'ordre de Fontevraud, prieur de St-Lazare, prit l'habit à près de 40 ans et vécut 30 ans en religion. Il avait rédigé un recueil des ordonnances concernant sa congrégation et une traduction française de la règle de Saint-Benoit. — Mort à Fontevraud le 11 janvier 1489, il fut enterré entre les degrés du grand autel et la porte du chœur.

Arch. de M.-et-L. Nécrologe de Fontevraud, Mss.

Bouchet. — V. *Bauchais*, *Bouchets* (les).

Bouchet (le), ruiss. né aux confins des c^nes d'*Andrezé*, *Jallais* et *la Jubaudière*, coule du S.-E. au N.-O., passe au Bouchet, à la Brahinière et se jette dans l'Evre entre le Moulin-aux-Moines et celui de la Chaperonnière, grossi à droite du ruiss. de l'Homme; — 4,600 mèt. de cours.

Bouchet (le), f., c^ne d'*Allonnes*.—*Bouchette* (Cass.); = ham., c^ne d'*Andard*. — *Vinee apud Bouchet* 1317 (G St-Maimbeuf).

Bouchet (le), ham., c^ne d'*Angers*. — *Boschetum* 1200 (Tit. Grille), — 1205 (H.-D. *B* 82, f. 2). — *Boschet* 1211 (Ib.). — *Bocheit* 1230 (St-Nicolas, Brionneau). — *Locus qui dicitur Boschetus* 1281 (St-Maurice, Anniv., t. I, f. 46). — *Les Bouchets* XVIIIe s. (Evêché). — Autrefois de la paroisse St-Samson et dans la mouvance de l'Evêché d'Angers; — partie du fief de Sancé ou de la Chesnaye et plus tard annexé à la baronnie du Palais de l'Evêché, puis aliéné, sauf la mouvance. Le Grand, le Petit-B. formaient deux grands corps de bâtiment se faisant face, sur le chemin de Bourné, près de la grande route de Pellouailles. Le Grand-B. appartenait en 1687 à n. h. François Boutiller de la Pinardière, comme mari de Jeanne Frain, héritière de n. h. Jean Frain du Tremblay; le Petit-B., à la famille de Cherbay depuis le XVIe s., qui le vendit en 1540 à Pierre Doisseau et son gendre Jean Hiret à François Chalopin 1564; — la veuve Macé en 1622; — Renée Davy, veuve de n. h. François Guérin, élu en l'Election d'Angers, 1671.

Bouchet (le), f., c^ne de *Bloy*. — *Herbergamentum et domus apud Boschet* 1264 (Cart. de Monnais, p. 321) — Ancien fief avec manoir seigneurial, relevant de Souvenet. — Appartient à la famille Marais au XVIe s.; — Philippe M., greffier à Saumur, 1611; — son héritière épouse Lebœuf de Beauregard; — Claude de Hamelin, chevalier, 1670, † le 17 octobre 1686; — sa fille Marie épouse le 8 mai 1679 Henri Thody, chevalier anglais, capitaine de cavalerie au régiment du duc de Monmouth; — Louis-Alexandre de Thody, chevalier, mari de Françoise Valette de Silly, 1730; — Mme Leblanc 1778 (E 187).

Bouchet (le), ham., c^ne de *Broc*. — En est sieur Jacq. Gauvin 1638; = f., c^ne de *Chemillé*.

Bouchet (le), f., c^ne de *Chênehutte-les-T.* — Ancien fief, appartenant à la famille de Bournan XV-XVIe s. — Acquis de René de B. en 1638 par Jean Vallier et de sa fille, femme de Pierre Frogier, par Urbaine de la Roë, dame de la Tour de Ménives, en 1610.

Bouchet (le), cl., c^ne de *Cholet;* = m^in à vent, c^ne de *Coron;* = vill., c^ne de *Gennes*. — *Louchet* (Cass.).

Bouchet (le), ham. c^ne de *Jallais*. — *La Bouchette* (Et.-M.). — Ancienne appartenance de l'abbaye de St-Georges-sur-Loire qui la donna en emphytéose en 1774. — Il y existait au XVIIe s. « en l'enclos de la métairie dudit lieu » une chapelle de St-Jacques, couverte en tuiles. Le service en avait été transporté au XVIIIe s. dans l'église de Jallais et la chapelle elle-même dut être détruite vers 1774.

Bouchet (le), chât. et f., c^ne de *Lasse;* — sur la route, à gauche de Baugé à Noyant, grand hôtel rectangulaire sans caractère mais entouré d'admirables dépendances.—C'est l'ancienne terre seigneuriale de la paroisse qui donne son nom jusqu'au XVe s. à la famille de ses maîtres. — Raoul du Bouchet 1429. — En 1502 Ambroise de Périers. — Jacq. de P. 1519, dont la veuve Ambroise de Maillé y fonde, conformément à ses dernières volontés, une chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Conseil, augmentée par Jacq. de Périers le 19 juillet 1557; — Louis de P., chevalier, mari de Jacqueline de Vendômois, 1629, † le 24 mai 1638; — n. h. Charles Legros 1644; — Arthus de La Court, chevalier, 1654; — André-René Dupont d'Aubevoie, mari de Geneviève-Claude Brissonnet, 1786.

Bouchet (le), f., c^ne du *Plessis-Macé*, à la famille Varice de Vauléard au XVIIe s.; = f., c^ne de *Verrie*. — *Bouchettes* (Cass.).

Bouchet (*René*), sieur d'Ambillou, fils d'Etienne Bouchet, conseiller à Saumur, et de Marguerite de Sainte-Marthe, naquit à Saumur en 1560 et y succéda en la charge de son père. Il avait étudié à Paris et fait son droit à Poitiers. On a de lui un volume de poésies, devenu très-rare, sous ce titre : *Sidère, pastorelle, de l'invention du sieur d'Ambillou. Plus les amours de Sidère, de Pasithée et autres Poésies du mesme auteur*. (Paris, Robert Estienne, 1609, in-8°, 10 ff. et 128 pages, avec privilége daté du 22 septembre 1608). Le livre est dédié à la princesse de

Digitized by Google

Condé. Le recueil des *Poésies* de Scévole de Sainte-Marthe contient aussi de lui une pièce de vers. — Il était huguenot, ce qu'on n'a pas remarqué, et fut inhumé dans le cimetière protestant des Billanges le 26 février 1602.

Greffe de Saumur, Et.-C. — Dreux du Radier, t. III, p. 72. — Goujet, t. XV, p. 57. — *Bulletin du Bibliophile*, 1844, janvier, p. 744. — Thibaudeau, *Hist. du Poitou*.

Bouchet (*Jacques*), frère du précédent, dit aussi sieur d'Ambillou, avocat au Parlement de Bretagne, 1629, passe pour avoir comme lui, laissé quelques poésies dont personne n'a cité le sujet ni le titre. J'ai vu de sa façon une épître en vers latins (16 vers) sous ce titre : *Pleias ad Septemviros litibus judices in Andibus*, où il déplore sa misère et espère en la justice. C'est une plaquette sans lieu ni date et probablement détachée d'un Recueil.

Bouchetaie (la), f., c^ne de *St-Clément-d.-l.-P.*

Bouchetas (la), f., c^ne de *Lasse*.

Bouchetière (la), f., c^ne d'*Andrezé*; = h., c^ne d'*Angrie*. — Ancien domaine de la chapelle St-René, vendu nat^t le 24 fructidor an IV.

Bouchetière (la), f., c^ne de *la Chapelle-St-Laud*. — *La Bouchetterie* 1700 (Et.-C.). — Ancien château avec une tour à chaque angle et douves pleines. — « *Le lieu, forteresse, fief et domaine de la B.* », dit Jean Binel en 1539, en rendant aveu à la Berthière; — Charles B., sieur d'Auversette, 1602; — Franç. d'Anthenaise 1632; — Ollivier Du Fresne, docteur et professeur en droit à Angers, dont la fille Françoise apporte la terre en dot le 2 février 1637 à Pierre Ayrault, conseiller au Parlement de Bretagne; — Raoul Chalopin, mari d'Antoinette Du Fresne, 1647; — René de Montigny 1705, capitaine des chasses du comté de Durtal, qui est parrain le 12 avril 1700 d'une des cloches de Lézigné.

Bouchetière (la), c^ne d'*Echemiré*, ancienne chapelle avec métairie et vignes en dépendant, dont le fief relevait pour partie du prieuré de Briolay; = f., c^ne de *Fontaine-Milon*.

Bouchetière (la), ham., c^ne de *Huillé*, — avec ancienne gentilhommière du XVIe s., à demi modernisée seulement, sur le chemin de Durtal; — appartient en 1738 à n. h. Michel-Camille de La Salle; — en ces derniers temps à Aubin de Nerbonne, V. *ce nom*. — C'est de ce domaine que vient la poire dite *Nain-Vert*, trouvée en 1839.

Bouchetière (la), f., c^ne de *Mélay*, incendiée pendant la guerre et déjà réparée en l'an IV, quand elle fut vendue nat^t sur l'émigré Lebascle; = f., c^ne de *St-Martin-du-F.*; = f., c^ne de *la Salle-Aubry*. — *La Bourgetière* (Cass.), — vendue nat^t sur Boucault Méliant le 17 ventôse an VI.

Bouchets (les). — V. *Banchais, Bouchet*.

Bouchets (les), f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Bouchets (les), ham., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *Boschet, Boschat* 1070-1080 (Cart. St-Aubin, p. 81, 82). — *Boschetum* 1208. — *L'hôtel du B.* 1445. — *Le Bouchet* (Cass.). — Ancien fief relevant de Vilquier. — Appartenait à la famille Mocquard XV-XVIe s.

Bouchets (les), vill., c^ne de *Villévêque*. — *Le lieu appellé Bouchet* 1321. — *L'herbergement de B.* 1336 (H.-D.). — *Les Bouchers* (Et.-M.).

Bouchetterie (la), f., c^ne du *Lion-d'Angers*; = f., c^ne de *Vernantes*, appartient à l'Hôtel-Dieu de Baugé 1790.

Bouchettes (les), ham., c^ne de *Brain-sur-Allonnes*; = vill., c^ne de *St-Macaire-du-Bois*. — *Le vill. du Bouchet* 1770 (Et.-C.). — Anc. dépend. de la terre de Bray. — Il y est béni le 8 mai 1746 une croix faite et donnée par Jos. Giraudeau.

Bouchevreau (*Louis*), docteur en médecine à Saumur, était le gendre de Marc Duncan (V. *ce nom*) 1642. — (*René*), libraire, à Angers, † le 20 août 1542.

Bouchillon, f., c^ne de *Clefs*, appartenant en 1675 à Marie Denais, veuve Havard.

Bouchillon, f. et m^in sur le Couasnon, c^ne du *Vieil-Baugé*; — ancien fief relevant de Fontaine-Guérin; en est sieur René Ansart 1539, Jean Rogier 1563, Guill. de Bautru, comte de Serrant, 1664, 1711, dont l'arrière petit-fils Louis-René-Edouard Colbert de Maulévrier le vend à Pierre-François Chabot, ancien prévôt, commandant la maréchaussée de Baugé, 17 janvier 1727, qui y demeurait encore en 1752; — n. h. Joseph-François Bariller 1764; — aujourd'hui l'Hôtel-Dieu de Baugé. — Le collége même de Baugé s'était primitivement installé dans une maison dite *la Grand'maison*, dépendant de ce fief et vendue au clergé de la ville pour cette fondation (E 553-555).

Boucornu, c^ne de *Trélazé*. — *Borc-Cornu* 1245 (Chaloché, t. III, p. 44). — *Bouc-Cornu* 1317 (H.-D.). — *Boucornu* 1426 (Ib.). — *Bœuf-Cornu* 1457, 1471 (Arch. Nat. P 1334^6). — *Bourg-Cornu* 1526 (St-J.-Bapt.). — L'hébergement, *herbergamentum quod vocatur Bouccornu* 1250 (Fontev., Titr. anc., n° 12), appartenait au XIIIe s. à l'abbaye de Fontevraud. Advenu depuis en mains laïques, il avait été donné au XIVe s. à l'abbaye de Paimpont en Bretagne, sur laquelle l'abbaye de Pontron le fit saisir et vendre en 1584 pour se rembourser d'une somme de 20 s. t. Il donnait son nom à deux carrières voisines, *le Grand* et *le Petit-B.*, ouvertes sur la métairie de Tire-Poche, appartenance de l'Hôtel-Dieu d'Angers. L'exploitation en remonte au moins à 1457. Deux perrayeurs y travaillaient, qui cédent leurs droits aux propriétaires du sol. Le perrier, qui leur succède, Percher, s'y ruine « à netoyer la grant perrière des eaulx et bouriers ». Sa femme et son fils continuent l'exploitation (1480) moyennant un loyer annuel de 180 l. payable par mois, mais avant même la fin de l'an leur outillage était saisi. Dès le 11 avril 1481 un nouveau bail fut passé à Percher fils et à Pierre de Rézeau pour 200 l. de loyer et une robe de 6 écus d'or pour le prieur de l'Hôtel-Dieu, avec obligation de tenir le marché qui fixait le prix de l'ardoise partie à 17 s. 6 d., de l'ardoise fine à 27 s. 6 d., le millier, pris sur place. — Les deux carrières sont affermées ensemble en 1540 à 20 l. par an et 2 milliers d'ardoises et séparément en 1554, *le Petit-B.* à 40 l., *le Grand* à 102 l., « plus l'étrenne au prieur d'une fouace honnête avec deux connils et un chapon ». — En 1555 éboulement et envahissement des eaux; l'année se passe

Digitized by Google

à épuiser et à construire deux engins, qui s'écroulent le 1er janvier 1557 avec le roc. En 1558 *le Petit-B.* reprend et rapporte; mais *le Grand-B.* est ruiné et sert à vider les bouriers de Paimpont. On retire en 1562 1 million 37,600 ardoises; en 1566, 921 milliers 200 d'ardoise commune et 273 milliers 900 de carrée; en 1566, 1 million 28 milliers d'ardoise commune, 384 milliers de carrée; en 1568, 95 milliers de communes, 34 milliers de carrées. Le produit a baissé de moitié encore l'année suivante. En comblant *le Grand-B.*, un coin de roc se découvre près du vieil engin; on l'exploite; il produit dans l'année 199 milliers d'ardoise. — En 1572 *le Petit-B.* s'éboule et comme au Grand-B. on exploite les déblais et de petits lopins de roc qui fournissent dans l'année 236 milliers. Le forestage, qui était alors du 8e, est affermé, pour éviter les fraudes, à 300 l. — Mais en 1575, la veille de Noël, une chute des bouriers comble et perd tout. Il est passé immédiatement bail de 9 ans (1576-1585) pour le déblai, moyennant 50 l. pendant 3 ans, 300 l. ensuite. Quoique de nouveaux accidents fussent survenus en 1581, les fermiers y trouvaient profit, mais « de nouvelles chutes et autres cas fortuits » font rompre les baux en 1602 — et il n'est plus question de ce revenu dans les comptes de l'Hôtel-Dieu. — En 1649 on fait mention de *la chapelle de B.* — En 1787, le 9 décembre, l'Hôtel-Dieu vendit à une société d'ouvriers, représentée par Jean Préaubert et Séb. Houssin, « le terrain inculte et un vieux fond de carrière, faisant au total 8 boisselées, moins deux chaînes, *nommé le Bout-Cornu* »; mais le terrain était trop épuisé pour les procédés alors en usage et l'entreprise, qui occupait pourtant 125 ouvriers en 1792, dut être abandonnée en 1793, en perte de 110,000 fr. C'est aujourd'hui une partie de l'exploitation de la Société Angers-Trélazé-les-Fresnais qui y a établi des travaux souterrains.

Arch. de M.-et-L. H.-D. *B* 41, 56, 89; *E* 69, 75, 76, 78, 80-196. — Arch. mun. B 27, f. 129; 36, f. 305; 49, f. 84. — *Bulletin de la Soc. indust.*, XXXVIe année. p. 216, art. de M. Marchegay, reprod. dans ses *Notices et Doc. hist.*, p. 309.

Bouc-Rouge (le), f., cne de *Noyant-s.-le-L.*

Boudarderie (la), f., cne de *St-Gemmes-s.-L.*

Boudardière (la), f., cne d'*Auverse*. — *La Bourdardière* (Cass.).

Boudeculière (la), cl., cne de *Nyoiseau*.

Boudet (*Louis*), régent en l'Académie de Saumur, y est inhumé le 14 août 1625.

Boudier, né à Angers vers 1770, étudia d'abord à l'école de dessin d'Angers, dirigée par Coulet (V. *ce nom*), puis vint à Paris où il remporta plusieurs prix à l'Académie et partit pour Rome. A son retour il entra comme dessinateur à la manufacture de Sèvres, et en 1800, sur les offres de l'ambassadeur de Prusse, le suivit à Berlin où il fut nommé chambellan. Il y est mort sans doute.

Boudinière (la), ham., cne du *Fief-Sauvin*. — *La terre de la Bogouynière* 1468 (E 929). — *La Bouguinière* (Cass. et 1608 Et.-C.).

Boudonnière (la), f., cne d'*Auverse*. — *La Baudonnière* (Cass.); = f., cne de *Breil*.

Boudrairies (les), ff., cne de *Nyoiseau*, avec long étang, traversé par le ruiss. de Misengrain, qui en prend le nom jusqu'à son confluent dans l'Oudon.

Boudré, ham., cne de *Seiches*. — *Beldriacus* 970 circa (St-Aubin). — *Terra et prata de Buldreio* 1150 circa (Hauréau, Pr., col. 156). — La terre avait été donnée par le roi Lothaire vers 970 à l'abb. St-Aubin, qui l'avait arrentée, et par suite sans doute des désordres des temps elle était advenue aux seigneurs de Blaison qui en firent don vers le milieu du XIIe s. à l'abbaye de Chaloché. Le Loir en dépendait depuis la sortie des portes de Montreuil jusqu'aux moulins de Septaignes. Une chaussée à trois voies portait au XVe s. moulins à blé et à drap et un moulin à papier, alors déjà ancien. — La terre fut vendue natt le 30 juin 1791. — Les bois et garennes de Boudré, concédés au Chapitre de St-Laud par Louis Ier, duc d'Anjou, lui furent confirmés en 1403 par le roi Charles VI. Néanmoins Louis XI les comprit dans l'échange au profit de Pierre de Rohan des seigneuries de Baugé et Mouliherne contre la terre de Vire en Normandie (1480) et par suite la propriété en était advenue au seigneur du Verger. Les bois s'étendaient depuis le ruisseau de Trailles jusqu'auprès d'Angers, sur les paroisses de Lézigné, de Seiches, de Montreuil-sur-Loir, de Soucelles, de Marcé, de la Chapelle-St-Laud, dont les habitants étaient tenus de temps immémorial, est-il dit déjà en 1431, d'y faire à leurs frais « les hayes et le heu pour prendre les bêtes saulvaiges, rouges et noires » chaque fois que le comte ou ses officiers y chassaient. Ils étaient en conséquence exempts de guet et garde dans les forteresses du pays.

Arch. du château du Verger. — Arch. de M.-et-L. *Saint-Aubin*, *Offices claust.* t. V,; *Chaloché*, vol. I, XVI, XVIII.

Boudrie (la), f., cne de *Cholet*, ancienne dépendance de la Haie en St-Christophe; = f., cne de *la Tourlandry*, avec un étang de 1 hect. 76, — Anc. dépendance de la terre de la Giraudière, vendue natt sur Perrault de la Bertaudière le 27 prairial an VI; = f., cne d'*Yzernay*.

Boué, cl., cne de *Jarzé*. — *Boellum* 1077 (Cart. St-Aubin, f. 80). — *Boerulus*, *Boerolus* (Ib., f. 85). — *Les Fontaines de Boué* 1553 (Et.-C.). — *Le hameau de Bouée* 1628, *de Bouefs* 1636 (Ib.). — En est sieur n. h. Pierre Delaunay, mari de Jacquine Guilbault, 1727.

Boue (la), cne d'*Angrie*, ardoisières dites de Candé qui n'en est distant que d'un kilomètre. — L'exploitation s'éboula subitement le 14 mars 1864 et fut abandonnée en novembre 1868. Le fonds, noyé d'eau, longeait la route de Loiré qu'on a détournée en août 1869. A quelques pas, des travaux ont été repris vers cette époque, dont les déblais comblent l'ancien fonds.

Boue (la), f., cne de *Cherré*. — *La Boe* 1719 (Et.-C.); = f., cne de *Marigné*. — *Le lieu et mét. de la Boe* 1536 (E 3787). — *La Boe* 1540 (Et.-C.). — *La Bouc* 1626, appartenait à Math. de Montalais; = f., cne de *St-Rémy-en-M.* — *La Grande-Boue* 1748 (E 939).

Bouée (la), ham., cne de *St-Sigismond*.

Bouère (la), f., cne de *Faye*, vendue natt sur Goddes de Varennes le 11 messidor an IV.

Bouère (la), chât., cne de *Jallais*. — *Bodaria*

Digitized by Google

1050 circa (Chemillé, ch. or. 41). — *Boeria* 1093 (Ib.). — *La Bouère-Cordon* 1738. — *Bouer* (Cass.).—Anc. fief et seigneurie relevant de Beaupréau.—En est sieur en 1392 Yvon Simon, puis une famille qui porte le nom du fief et s'éteint vers le XVIe s. dans celle de Cordon, confondue à celle de Gazeau par le double mariage vers 1650 de Louise et en 1701 de Marie-Anne de Cordon de la Bouère. La terre appartient aujourd'hui par héritage à M. le vicomte de Caze.—C'est à tort que tous les auteurs angevins et même une inscription officielle posée en 1870 dans l'église St-Séverin de Paris font le célèbre Ogeron, V. *ce nom*, originaire de ce domaine. — L'habitation récemment reconstruite s'encadre dans les restes de l'ancien château, comprenant une grosse tour ronde dont les murs ont 8 pieds d'épaisseur, brûlée par la foudre en 1788 et abaissée dès ce temps par une première restauration, puis incendiée le 30 novembre 1793 par la colonne du général Desmares. Elle comprend un caveau où naissait une source vive et quatre grandes chambres carrées superposées, avec four dans la première et cabinets dans les murs, machicoulis et meurtrieres; tout au haut existait un moulin à bras; dans les basses-fosses on a trouvé un carcan de fer avec une chaîne scellée dans le mur et une épée du XVIe s.; au dehors, au pied, une hache celtique en cuivre; sur une pierre était sculpté l'écusson *de gueules, au lion rampant d'argent, armé, lampassé et couronné d'or*, qui est de la Bouère.—Une petite tour d'escalier reste aussi intacte. Devant le pavillon principal s'abaisse un pont-levis jeté sur des douves vives. — Une seconde enceinte avec douves renfermait divers bâtiments, entre autres à 16 mèt. vers l'O. la chapelle à moitié en ruine, dont le caveau sépulcral contient encore les sépultures de la famille; — avec cour, hauts et bas jardins et belle avenue de châtaigniers. — Une affiche récente (1873) en donnait un dessin d'ensemble, dû au crayon de M. Boucé, notaire à Angers. — V. *Gazeau de la B.*

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 147; E 4112. — *Revue de l'Anjou*, 1860. p. 30-35; 1861, p. 403-407.

Bouère (la Petite-), f., cne de *Jallais*, acquise avec le lieu, métairie, domaine de la Grande-Guillardière, le 28 décembre 1700, de François Du Buat, chevalier, par les Carmélites d'Angers (E 1037 et Ins. Eccl., t. III, f. 66).

Bouetière (la), f., cne de *la Potherie*.

Bouffangère (la), f., cne de *la Cornuaille*.

Bouffard, nom d'une famille d'artistes peintres, orfèvres et brodeurs, vivant à Angers au XVIIe s. L'un d'eux, *Pierre* Bouffard, fut chargé par quelques bourgeois pieux de peindre à leurs frais l'autel de Notre-Dame-des-Serpents dans l'église de St-Maurille (1637). Il figure dans divers actes jusqu'en 1670. Cette année le 2 novembre, il signe l'acte du baptême de son fils Jean-Toussaint. Sa femme a nom Louise Tiffeneau.

Arch. mun. CC 14. — Arch. départ. — Comptes de la fabrique de Baugé. — Rég. capit. de St-Maurille.

Bouffard (*Louis*), né le 30 juin 1749, juge-sénéchal des comtés de Vihiers et de Passavant, de la baronnie de Doué et de l'abbaye de Ferrières. Nommé successivement commissaire du roi au tribunal du District de Vihiers, juge au tribunal civil du département de Maine-et-Loire (25 germinal an V), puis au tribunal de première instance, il était depuis l'an XI conseiller à la Cour d'appel d'Angers. Sa fortune considérable avant la Révolution avait péri presque toute entière dans les troubles de Saint-Domingue et la guerre de la Vendée. — Mort à Angers le 13 novembre 1818. Les *Affiches* du 24 vendémiaire an X publient de lui des *Couplets sur la signature des préliminaires de paix*. Nombre d'autres pièces de sa façon ont couru dans le temps la ville, notamment une sorte d'ode sur les débuts oratoires de Brevet de Beaujour, dont M. Bougler, t. I, p. 226, cite deux strophes.

Bouffay (le), f., cne de *St-Lézin*.

Bouffay (le), ham., cne de *St-Quentin-en-Mauges*. — *Moulins Bouffay* (Cad.). — *Les moullins de B., reffoul et molages, chaussées, eaux, portes, écluses, tournemens et appartenances d'iceux* (E 1203) sont vendus avec diverses terres le 21 mars 1562 par messire Guy du Daillon. Le meunier Franç. Berthelot fut autorisé par le seigneur de Launay-Gobin, le 3 septembre 1744, à bâtir un moulin dans une pièce voisine (E 1216).

Bouffet (*Dominique*). — Un jeton (XVIe s.) porte une croix de Lorraine avec ses noms et prénoms en légende; au revers, l'écu de la ville d'Angers entouré d'une couronne; dans le champ, trois fleurs de lys. — Des deux modules connus le plus petit est le plus rare. — Un maître horloger du même nom était en réputation à Saumur au XVIIIe s.

Bouffetière (la), ham., cne de *Fougeré*.

Bougarderie (la), f., cne de *Corzé*.

Bougaudière (la), f., cne du *Lion-d'Angers*.

Bougeantière (la), f., cne de *Fougeré*; = f., cne de *Montigné-les-Rairies*.

Bougeantières (les), h., cne de *Cheviré-le-R.*

Bougeard, f., cne de *Thorigné*.— *Boujard* 1670. — *Le Haut, le Bas-B.* 1708 (Et.-C.).

Bougeards (les), f., cne de *Sermaise*.

Bougères (les). — V. *Thibourgères* (les).

Bougeries (les), f., cne de *Genneteil*.

Bouget (*Charles*), libraire à Angers vers 1530.

Bouget (*Jean* et non *Etienne* comme le dit Bodin), fils d'un batelier de Saumur où il est né en 1692, mort à Rome en 1775. Reçu à 9 ans chez les Oratoriens pour répondre les messes, il s'y mit à l'étude, puis par légèreté s'évada et ne sachant où aller, était monté derrière une chaise de poste qui se trouva être celle du comte romain Albani. Arrivé à Tours, le seigneur le remarque et l'emmène à Rome avec ses enfants, dont il devint bientôt le répétiteur. Il entra ensuite dans un séminaire où il se livra à l'étude particulière des langues orientales, et admis aux ordres, fut pourvu de la chaire d'hébreu au collége de la Propagande. En 1737 il joignait à cette chaire celle de littérature grecque au grand collége Romain. Sa gaieté et sa bonne humeur avaient fait de lui l'ami particulier du pape Benoit XIV qui l'enrichit de nombreux bénéfices et le nomma son

Digitized by Google

camérier secret. Il a publié *Brevis excitatio ad studium linguæ hebraicæ, elucubrata et accommodata ad usum seminarii Montis-Falisci* (*apud Montem-Faliscum ex typog. seminarii* 1706), dédiée à Marc-Antoine Urbadico, archevêque de Montefiascone. — *Grammaticæ hebraicæ rudimenta* (Rome 1717 in-8°), seconde édition du précédent ouvrage, dédiée au cardinal Albani. — *Lexicon hebraicum et chaldaico-biblicum, ad usum collegii urbani de propaganda fide* (Rome 1737-1741, 3 vol. in-fol.).

Bodin, *Biogr. Saumur.* — *Biogr. Univers.*, supplément.

Bougette (la), m^in^, c^ne^ de *St-Mathurin.*

Bougetterie (la), f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-L.*

Bougler (*Edouard-Jacques*), né à Cantenay-Epinard le 18 novembre 1800, fut nommé à 23 ans substitut à la Flèche (28 mai 1823), puis deux ans plus tard à Angers (19 janvier 1825), en dernier lieu procureur du roi à Beaupréau (17 janvier 1827). La vivacité de ses opinions politiques amena sa révocation en 1830 et il se fit pendant deux ans un des plus ardents rédacteurs de la *Gazette d'Anjou*, journal alors réputé incendiaire. L'âge venu, les idées s'apaisèrent sans beaucoup se modifier, à l'honneur de l'homme, qui volontiers souriait à la discussion, transformée bientôt par sa fine et douce parole en aimable causerie. Ayant vécu tout jeune dans un monde ami des vieux souvenirs, il les avait recueillis dans sa mémoire et se trouvait toujours prêt à les conter. C'est le charme particulier que donnent les traditions de la vie locale et toute angevine à ses notices sur les députés et représentants de Maine-et-Loire. Publiées d'abord avec un réel succès dans la *Revue d'Anjou*, il les a réunies depuis et complétées en deux volumes sous ce titre : *Mouvement provincial en 1789. Biographie des Députés de Maine-et-Loire depuis l'Assemblée Constituante jusqu'en 1815* (Angers, Cosnier et Lachèse, in-8°, 2 vol., 1865). Ces récits, écrits avec une élégante facilité, intéressent, et chaque biographie y est exposée avec une certaine égalité de bonne grâce qui n'exclut pas l'art des insinuations ni une extrême partialité. Outre ces remarquables études, qui occupaient presque exclusivement ses dernières années, Bougler a publié dans les journaux et recueils d'Angers quelques notices de moindre valeur et que souvent même il signait seulement de ses initiales, — dans la *Revue d'Anjou* (1852), *les Ecussons angevins au musée de Versailles*, des notes nobiliaires et biographiques sur le Registre du Présidial d'Angers (1861) ; — dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture*, entre autres pièces, un mémoire sur *la controverse à l'occasion d'Henri Arnauld*, un autre sur *la Noblesse* ; — dans l'*Union de l'Ouest*, des notices nécrologiques ; — quelques notes ailleurs au courant de la plume. En 1849, Bougler s'était laissé ramener dans la vie publique et avait accepté un siége de conseiller à la Cour impériale (10 septembre). Le 11 août 1859, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. — Il est mort à Angers le 28 août 1866, sur le Tertre, près l'église de la Trinité dont il s'honorait d'administrer la fabrique. — M. de Falloux, son ami, lui a consacré une courte *Notice*, lue dans une séance de la *Soc. d'Agr.* d'Angers et reproduite dans *l'Union de l'Ouest* du 9 févr. 1867

Bougné (*Jean* de), docteur en médecine, à Beaufort 1642. Il était fils du troisième mariage de Marie Passineau, mère en premières noces de Jean Tarin. V. *ce nom.* — Mort le 16 octobre 1671, à Beaufort, âgé de 62 ans.

Bougonnière (la), f., c^ne^ de *la Pommeraie.* — *La Bongronnière* (Cad.); = ham., c^ne^ de *St-Philbert-du-P.* — *La Bourgeonnière* (Et.-M.).

Bougonnières (les), f., c^ne^ de *Villèvêque.* — *La Bouguinière* 1547. — *La Bourgonnière* 1547 (G 191).

Bougrale (la), f., c^ne^ de *Chaumont;* = f., c^ne^ de *Marigné*, ancien domaine de la cure de Champigné, vendu nat^t^ le 26 février 1791 ; = f., c^ne^ de *St-Georges-sur-L.;* = f., c^ne^ de *Vern.*

Bougras (le), f., c^ne^ de *Montreuil-sur-L.;* appartenait en 1676 à Gaston Audouin ; — relevait du prieuré de Vaux ; = f., c^ne^ de *St-Lambert-des-Levées.*

Bougraudière (la), f., c^ne^ d'*Andrezé.*

Bougré (la), font., c^ne^ de *Murs*, 1697 (E 961).

Bougreau (le), ham., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Flée.* — *Le lieu de Bouguereau* 1518 (Mss. 917) relève de Louvaines et appartient à Thib. Roussin ; — acquis en 1701 des héritiers Oudin par Nic. Simon (E 199) ; = (le Petit), f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Flée.*

Bougreaux (les), f., c^ne^ de *Pontigné.* — *Le lieu et closerie des B.* 1652 (E 183), est acquis le 2 août de Jean d'Averton par René Deschamps.

Bougrellière (la), f., c^ne^ des *Ponts-de-Cé.*

Bougrie (la), vill. et four à chaux, c^ne^ du *Champ.* — *Le pont de la Bouguerie* 1447. — *La Béguerie* 1447. — Un premier four à chaux construit en 1838, un second en 1843 ont été détruits en 1848. — Le troisième, qui fonctionne encore, date de 1846.

Bougrie (la), f., c^ne^ de *Chemiré;* — ancien fief relevant de Gratte-Cuisse et appartenant à Jean de La Croix en 1493, à François de Rosny en 1539, à dame Bernard, femme de Pierre Marguerit de Saint-Mars, 1717, à Jean-Mathurin Besnard de la Lardière 1740.

Bougrie (la), ham., c^ne^ de *Gesté.* — *La B. alias l'Arpent-au-Bougre* 1630 (E 929). — *La Bougrie et l'Arpent au-Bourge y annexé* 1718 (E 939). — Ancienne métairie dépendant de la terre de la Forêt-Clérembault (E 1125).

Bougrie (la), c^ne^ de *Mazé.* — *La moison, etc., appelée la Bouguerie, autrement le Petit-Paris, près le bourg* 1728 (E 1116). — *Les maisons, jardins, terres labourables et affiées de treilles et arbres fruitiers situées dans les champs de Paris, appellées la B. ou Petit-Paris* 1751 (E 1123).

Bougrie (la), f., c^ne^ de *St-Georges-du-Bois.*

Bougrie (la Grande, la Petite-), ff., c^ne^ de *Champigné.* — Appartenait en 1736 à J.-J.-Christ. Girault de Mozé (E 207).

Bougrière (la), f., c^ne^ d'*Andrezé*, incendiée par la foudre dans la nuit du 28 au 29 sep-

Digitized by Google

tembre 1865; — donne son nom au ruisseau qui naît tout auprès, coule du S.-O. au N.-E. et se jette dans le Beuvron au-dessous de la Chausserotière; — 1,500 mèt. de cours.

Bougrière (la), f., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*. *Le lieu, domaine, etc., de la B.* 1640 (E 592). — *La Bouvrière* (Cass.). — En est sieur Jean Maugars en 1539, le président Georges Louet 1657. — Il y existait une chapelle de Saint-Moron, but d'un « fameux » pélerinage.

Bouguellière (la), ham., c^ne d'*Avrillé*, 1242 (Ronceray). — *La Bouglière* 1759 (Ins. Eccl., t. III). — Domaine de l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, vendu nat^t le 13 janvier 1791.

Bouguenière (la), ham., c^ne de *Villévêque*.

Bouguier (*G*.....), angevin, était avec Baïf, Muret, Tagant, Maclou, aujourd'hui bien oubliés, un des cinq poètes dont la réputation portait ombrage aux débuts de Ronsard. La plupart de ses œuvres sont restées inédites ou tout au moins inconnues. On trouve pourtant de lui une *Ode à l'imitation des vers latins de Jean Fagault sur le trespas de l'illustre princesse Marguerite, royne de Navarre* dans un recueil intitulé : *Tombeau de Marguerite de Valois ...., par plusieurs des excellents poètes de la France* (Paris, Michel Fézandat et Robert Granjon, 1551, in-8°).

Duverdier, t. IV, p. 166. — *Bulletin du Bibliophile*, juillet 1860, p. 1367.

Bouguinière (la), f., c^ne de *Bégrolle*. — *La Bouquinière* (Cass.). — *La Bourguinière* (Et.-M.); = ham., c^ne de *Jallais*; = f., c^ne du *May*, vendue nat^t le 7 germinal an VI sur d'Andigné.

Bouhardière (la), cl., c^ne de *Cheviré-le-R.*, ancien domaine d'une chapellenie, vendu nat^t le 21 janvier 1791; = cl., c^ne de *Lasse*. — *La Bouchardière* (C. C.); = f., c^ne de *Pontigné*. — *La Bouardière* (Cass.). — *La Bohardière* (Et.-M.).

Bouhicot (le Grand-), f., c^ne de *Marigné*.

Bouhière, ham., c^ne de *Blaison*. — *Boieres* 1244 (Chap. St-J.-B.). — *Boeriæ* 1263. — *Un herbergement appellé Boyres* 1404 (Ib.). — *L'herbergement de Boyères* 1409. — *Bouères* 1470 (E 454). — *Bouyères* 1535 (E 451). — *Bouhières* 1639 (Et.-C.). — *Bouire* 1668 (Ib.). — *Bouguère* (Et.-M.). — Le Chapitre St-Jean-Baptiste d'Angers y possédait un vignoble important et un hébergement qui appartient au XVIIe s. à dame Jeanne Pichon, femme de Louis de Cheverue, en 1639 à n. h. Simon de Crespy, en 1697, 1718 à n. h. Joseph Coustard, mari de Charlotte de Saint-Offange, en 1763 à Jules-Toussaint Coustard du Brossay.

Bouhourderie (la), f., c^ne de *Miré*. — *La Bourdrie* (Cass.).

Bouhourdière (la), h., c^ne de *St-Clément-de-la-Place*. — En est sieur Louis Courcier 1711.

Bouhourdries (les), f., c^ne de *Seiches* (Cass.). — *La Bouhorderie* 1594 (Et.-C.).

Bouie (la), f., c^ne de *Gonnord*.

Bouil, f., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*. — *Une petite métairie et un petit fief nommé B.* 1539 (C 105). — *Bouix* (C. C.). — En est dame Louise de la Voue, veuve de Pierre de Jalesne; — en 1659 Marie Louet, femme de Maurice de la Primaudaie.

Bouilhet (*Adolphe*), capitaine-adjudant major d'infanterie de marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, a publié à Angers au profit des inondés de la Loire : *Feuillets d'album, mélanges et poésies légères, avec douze airs notés et accompagnement pour guitare et piano* (in-12, 1857, Cosnier et Lachèse, de 296 p. plus une feuille de musique), — précédé d'une lettre au rédacteur du *Journal de Maine-et-Loire* et d'un *Avant-Propos au lecteur* en vers. Une partie du volume (p. 105-171) comprend la *Relation*, prose et vers, d'*un voyage à Naples, au Brésil, aux Antilles*. — L'auteur est mort à Angers le 7 avril 1870, âgé de 70 ans.

Bouillant, ham., c^ne de *Durtal*. — *Boullaint* 1608 (Et.-C.). — Tout près sourdent plusieurs fontaines ferrugineuses qui se déversent dans le ruisseau d'Argance.

Bouillant, ham., c^ne de *Pouancé*. — *L'Abouillaint* 1644, — *L'Abouillant* 1650 (Et.-C.). — *Le Bouillant* 1689 (Ib.). — *Les Bouillons* (Cass.). — En est sieur à cette date René Adron.

Bouillant (la). f., c^ne de *la Chapelle-Hullin*. — *Le fief et seigneurie de la B.* relevait de Champiré-Baraton et de Grugé et ne paraît être qu'une simple censive, sans manoir, dont est sieur en 1637 Pierre Guesdon, n. h. Franç. de Hustin en 1647. La métairie appartenait en 1748 à Franç. Lecomte, grenetier au Grenier à sel de Craon, mari de D^lle Jeanne Dupré. — Auprès, sur le bord du chemin, une source, qui donne son nom au gîte, claire, limpide, intarissable, surgit du fond d'une petite chapelle en maçonnerie avec une niche vide de Vierge, et alimente plusieurs réservoirs.

Bouillasserie (la), f., c^ne du *Louroux-B.*

Bouillé, f., c^ne de *Durtal*, de la paroisse de Gouis, relevant en 1658 de Bois-Moreau et appart^nt à Pierre Ollivier (E 178); = c^ne de *Soucelles*, ancien fief dépendant de la Roche-Foulque (E 290); = (le Petit-), f., c^ne de *Segré*, détachée de Ste-Gemmes-d'Andigné par la loi du 15 avril 1865.

Bouillée (la), cl., c^ne de *la Jubaudière*.

Bouillée (la), f., c^ne de *Trémentines*, ancienne tenure noble à laquelle était annexé le Bordage-Grand-Champ, « énervés » l'un et l'autre ou détachés du lieu du Grand-Village et relevant du prieuré de Trémentines; — appartenaient en 1718 à n. h. Charles Payneau de la Houssaie, dont le père les avait acquis du président de Livré.

Bouillé-Ménard, canton de Pouancé (18 kil.), arrond. de Segré (11 kil.), — à 46 kil. d'Angers. — *Bulleium* 1097 et 1150 (Eptt. St-Nic., p. 26 et 76). — *Bolle* 1129 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 8). — *Bulliacus* 1130 circa (Liv. N. de St-Maurice et Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 26). — *Bolleium* 1140 circa (Ib., id.). — *Boilleium* 1140 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 85). — *Bouillé-Amesnard* XIV-XVIe s., du nom de la famille seigneuriale. — *Bouillé-l'Hôpital*, du nom d'une commanderie actuellement sur Grugé.

Le bourg s'élève sur la rive droite de l'Araise, au confluent du ruiss. du Ponceau, au carrefour des chemins de grande communication de Châteaugontier et de la Guerche, rejoints à moins d'un kil. par les chemins d'intérêt commun de

Digitized by Google

Loiré à Craon et de Villepot à Montreuil; — entre Châtelais (3 kil. 1/4) à l'E et au N., la Boissière (*Mayenne*) au N., Grugé (5 kil.), Bourg-l'Evêque (3 kil.) et Combrée (6 kil.) à l'O., au fond d'un vallon, centre d'anciens bois défrichés et de landes transformées en riches cultures.

En dépendent les villages ou hameaux de la Chapelle-aux-Pies (14 maisons, 50 hab., à 1 kil. 800 mèt), de la Bouquinière (9 mais., à 1 kil. 500 m.), de la Herpinière (8 mais., à 1 kil. 500 m.), de la Clouterie (5 mais., à 3 kil.), d'Araise (4 mais., à 1,200 mèt.), la Haute-Beurière (5 mais., à 1 kil.), Pinceloup (3 mais., à 2 kil.), la Barre (3 mais., à 1,600 mèt.), la Fortinière (4 mais., à 1 kil.), les Reinières (4 mais., à 1,100 mèt.), l'Aubrière (4 mais., à 800 mèt.), le château de Bouillé et 70 fermes ou écarts.

Y passent l'Araise, à travers toute la longueur de la commune de l'O. à l'E., le Misengrain, les Nouettes, le Rutort; — y naissent les ruiss. du Ponceau et de la Viguerie.

Superficie : 1,621 hect. dont 31 h. 23 en bois.

Perception et *bureau de poste* de Combrée.

Population : 161 feux, *708* hab. en 1720-1726. — *908* hab. en 1790. — *919* hab. en 1821. — *817* hab. en 1831. — 926 hab. en 1841. — *940* hab. en 1851. — *1,017* hab. en 1866. — *914* hab. en 1872, dont *214* au bourg (45 maisons, 76 ménages).

Foires assez importantes le 10 mai (St-Mathurin) et le 13 septembre (St-Maurille); — *marchés* tous les mardis. — *Assemblée* la veille ou le lendemain de la foire de mars, mais seulement quand elle tombe le dimanche; c'est l'ancienne fête que, pour se conformer à cette coutume, l'évêque transféra (28 octobre 1737) au dimanche, sur la demande du curé. — La fortune du pays est l'élève des bestiaux, bœufs et moutons, et aussi des chevaux. Une fabrication très-animée y existait autrefois de fil et de toiles, qui se vendaient à Pouancé, Craon, Segré et dans la Bretagne. Les filassiers tenaient leurs échoppes dans des *halles*, espèce de haut et long hangar, couvert en bois et ouvert de trois côtés, encore debout devant l'église. La *mesure* du pays comptait 12 boisseaux au setier pour 15 des Ponts-de-Cé.

La *Mairie*, avec *Ecole* laïque *de garçons*, a été édifiée en 1861. L'*Ecole de filles* (Sœurs de Torfou) est installée depuis le 22 février 1872 dans une maison léguée à l'Evêché pour cette destination par le curé Audigane.

L'*Eglise*, dédiée à saint Maurille (succursale, 5 nivôse an XII), n'est qu'un édifice vulgaire (35 mèt. sur 3) reconstruit en 1579, incendié pendant la Chouannerie, remis par partie seulement en état après la guerre, restauré en 1842 et de nouveau en 1849. On peut y signaler dans l'abside deux statues (XVIIIe s.) de St Jean l'Evangéliste et de St Maurille, sous l'autel une crypte murée, renfermant, dit-on, quatre cercueils, dans la nef d'anciens fonts baptismaux en pierre blanche et une *Résurrection* remarquable du XVIIe s. — Vis à vis le chevet, dans le pré de *la Montée*, existait une excellente *fontaine* publique dite *de St-Maurille*, qui fut bouchée vers 1616.

Il n'a été relevé aucune trace celtique ni romaine sur l'étendue de la paroisse dont la fondation, comme celle du bourg, est antérieure à la seconde moitié du XIe s. L'église appartenait au seigneur. Payen de Bouillé malade en fit don, avec le droit de cure, à l'abbaye St-Nicolas d'Angers, à qui son frère Bernard avait déjà accordé droit d'usage dans ses forêts. L'abbé y constitua un prieuré réuni dès le XIIIe s. à la mense couventuelle.

Curés : André *de Daoul*, 1300. — Fleury *Hallenault*, 1579. Cette année, le 8 septembre, l'évêque dédia et consacra l'église reconstruite et les cinq autels, dans la base desquels il avait déposé des reliques, — et le lendemain, la chapelle seigneuriale, dite encore du château, qui fait face à l'allée principale du château. — Jean *Ménand*, 1595, 1628. — Julien *Lelièvre*, 4 octobre 1631, 1656. A l'occasion du jubilé il conduisit ses paroissiens le 23 juin 1653 à Angers, où 105 d'entre eux reçurent la Confirmation. — *Boury*, 1658-1659, V. *ce nom*. — M. *Delorme*, 1660. — Jérôme *Joret*, 1677, † le 4 mars 1702, âgé de 68 ans. — Marc-Gabriel *Galliot*, 12 décembre 1702, † le 1er avril 1726, âgé de 64 ans. — Franç. *Ricoul de Rouvray*, 19 octobre 1726 jusqu'au 16 août 1731 qu'il est « chassé, dit une note marginale, « par un arrêt du Grand Conseil ». Il s'était fait nommer directement par la cour de Rome sans présentation de l'abbé de St-Nicolas. — Jacq.-Ant. *Godreuil*, du diocèse de Coutances, 26 septembre 1731, † le 29 novembre 1762, âgé de 68 ans. — Louis *Roches*, janvier 1763, † le 19 mai 1785, âgé de 61 ans. — Ant.-Gab. *Chauveau*, 6 septembre 1785, † le 25 août 1786, âgé de 55 ans. — *Giron*, 16 octoçre 1786-13 octobre 1790. — Clément *Delaunay*, 30 octobre 1791, prête le serment, puis le rétracte (10 janvier 1792). — Divers desservants jusqu'au 31 décembre 1793.

On trouve une école tenue en 1601 et en 1648 par un des chapelains.

La seigneurie très-antique formait une châtellenie relevant du château d'Angers à 40 jours de garde. Elle donne son nom jusqu'au XIIIe s. à une famille de chevalerie et garde à son tour celui de la puissante famille Aménard à qui elle a passé dès au moins le XIVe s. jusqu'au milieu du XVe s.; — après elle, la famille de Bueil. — En est sieur Jacques, bâtard de Bueil en 1460, Ant. Lobbes, mari de Renée de Daillon, 1500, Georges de Bueil, capitaine de St-Malo, 1540, Jean-Léonard d'Acigné, gentilhomme ordinaire de la chambre, 1655, de qui hérite le maréchal de Richelieu, qui vend la terre, Louis-Benjamin de La Mothe d'Andigné 1756, Ch.-Jos.-Augustin Walsh, vicomte de Serrant, 1772, mari d'Anne-Marguerite-Julie-Félicité Pasquier de Lugé, dont la famille le possède encore. — Le *Château* servait en l'an IV de retraite ordinaire aux chouans commandés par Lecomte et l'abbé Testu. — Un porche carré le précède, encadré de deux énormes tours rondes, à demi-engagées, auxquelles se rattachent des constructions continues avec tourelle d'angle en poivrière, le tout autrefois enceint de larges douves, en partie seulement comblées; vers l'entrée à droite une fuie ronde. Une belle esplanade bordée de hauts peupliers mène à une cour irrégulière; en face,

Digitized by Google

les servitudes à demi-cachées par des peupliers; à gauche l'habitation, sans grande apparence extérieure, mais ouvrant de plain-pied vers N. et vers l'E. sur de belles réserves de verdure que bordent les douves et que précède une antique avenue. Il y a été trouvé vers 1780 des boulets dans les murs et des cadavres dans la cour.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election et des Aides d'Angers, du District de Segré, du Grenier à sel de Pouancé. Un poste de gabelle avec lieutenant y résidait au XVIIIe s. — Elle formait de 1793 à 1803 le chef-lieu d'une justice de paix et d'un canton comprenant les communes de Grugé, Bourg-l'Evêque, Combrée, Bourg-d'Iré, Noyant, Nyoiseau, l'Hôtellerie et Châtelais.

Maires : Hunault, 5 février 1790. — *Halligon*, 1793. — Christ. *Guion*, an V-an VIII. — Franç. *Fourmont*, an VIII- an XII. — Jos. *Legueu*, 17 brumaire an XII, démissionnaire en 1808. —Ch.-Jos.-Augustin *Walsh de Serrant*, 1er septembre 1808-10 mai 1812. — René *Malin*, 9 juin 1812. — Jean *Faucheux*, 3 novembre 1815. — *Walsh de Serrant*, 13 février 1826. — René *Malin*, 30 septembre 1830. — Louis *Bource*, 11 novembre 1832. — René *Malin*, 22 septembre 1840. — J.-Ach. *Hunault*, 17 juin 1847.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 460; 118, 189, 194, 202; E 1481 et 3218. — Arch. comm. Et.-C. — Dom Bétancourt.

Bouillère (la), f., cne de *Chazé-sur-Argos;* = cl., cne de *Cheviré-le-Rouge;* = f., cne de *Marigné*, vendue natt sur l'abbé Alexandre Vincent le 19 messidor an IV; = f., cne du *Puiset-Doré;* = ham., cne de *Ste-Gemmes-d'Andigné;* = (la Grande-), f., cne de *Cheviré-le-Rouge*.

Bouillerie (la), f., cne de *Bécon*.

Bouillet, ham., cne de *Breil*.

Bouillé-Théval, f., cne de *Montguillon*, à 2 kil. du bourg, sur l'extrême limite de Saint-Sauveur-de-Flée. Ancien château, relevant en franc-alleu de Châteaugontier, avec cour et jardins entourés de larges douves. Il doit son surnom à la famille de Tesval ou Thévalle, à qui il était advenu par le mariage de Jeanne de Quatrebarbes avec Emar de Tesval; — en 1582 Jean de Tesval, capitaine de 50 hommes d'armes, lieutenant-général du pays Messin. — Il a passé vers le milieu du XVIIe s., par acquêt sans doute, à n. h. Maurice Auber, bourgeois de Paris, seigneur également de la châtellenie de la Jaille-Yvon, à laquelle il est dit réuni en 1711; — confisqué natt et vendu le 17 thermidor an VI sur l'émigré Leshénault.—Encore entourée de douves à demi sèches et de charmilles et précédée de trois avenues de châtaigniers, l'habitation, réduite en ferme, présente un assemblage sans intérêt de constructions (XVIIe s.) et de tourelles dont une avec restes d'épi en plomb; dans la seconde cour apparaissent des meurtrières dans les murs; une tourelle du XVIe s. avec fenêtre en arc surbaissé, à pilastres sculptés; à gauche un corps de logis, de style Louis XIII, avec pilastres à chapiteaux corinthiens, fronton, corbeille de fleurs; s'y appuie l'ancienne chapelle, indiquée par un lanternon en ardoise.

Bouillon (le), ham., cne de *Breil;* = f., cne de *Chanteloup;* = partie de la forêt de *Fontevraud*.

Bouillon (le Bas-), f., cne de *Beaucouzé;* = f., cne de *St-Lambert-la-P.* — *Les Bouillons* 1631 (Et.-C. de Beaucouzé); = (le Petit-), f., cne de *Breil*.

Bouillon-du-Bois (le), ham., cne de *Bauné*.

Bouillonnaie (la), ham., cne de *Freigné;* — donne son nom à un ruisseau né sur la cne de la Cornuaille, qui coule de l'E. à l'O., pénètre en Freigné entre le Haut-Aunay et la Rossignolaie, passe au N. du hameau de son nom et se jette dans le Croissel au-dessus du Pont-Thébault; — 3,000 mèt. de cours.

Bouillons (les), ham., cne de *la Plaine*. — *Le lieu, maisons, etc., des B.* 1542 (Pr. de la Rimonnière); = ham., cne de *St-Georges-sur-L.;* = ham., cne de *St-Lambert-du-L.* — *Bouillon* (Cass.). — Pendant la guerre de Vendée où la commune fut saccagée, cette localité fut la seule, avec la Musse, que ne visitèrent pas les pillards. Elle donne son nom à un ruiss. né sur l'extrême confin de la cne de Chanzeaux, et qui sert de limite jusqu'à l'Hirôme; — 1,000 mèt. de cours; = chât., cne de *Tigné*.—En est sieur n. h. Jacq. Gigon 1615, sénéchal de Doué; — aujourd'hui M. Poitou.

Bouillons-Rouges (les), f., cne de *St-Lambert-la-P.* — *Les Boullons* 1600, 1739. — *Les Bouillons-Rouges* 1724 (Et.-C. et Cass).

Bouillou. — *Boullou* 1325 (H.-D.). — Quartier d'Angers, sur l'emplacement d'une closerie, dont une rue porte le nom, donnée par échange en 1447 par Louis de Beauvau aux religieux de St-Serge. En 1680 des essais y furent tentés de carrières d'ardoise, que prirent à bail (27 février 1727) Talluet, Lebreton, Périsseau, Tesson, Alleton, tous ouvriers perrayeurs, au forestage du 13e millier, plus la pierre à bâtir à volonté. Dès les premières années un éboulement considérable faillit tout faire abandonner. Le terrain concédé comprenait 144 pieds sur 96 et les religieux refusèrent d'abandonner rien de plus avant de relever la chute qui avait aux trois-quarts comblé l'ancien fonds. Ce travail coûta plus de 15,000 livres aux ouvriers, qui durent engager même leurs meubles. Ils étaient à bout de ressources en 1741 tandis que l'abbaye avait perçu plus de 30,000 livres pour une terre affermée auparavant moins de 400 livres. Mais l'arrêt de 1740, en supprimant le forestage, créa une situation nouvelle. Les religieux consentaient à une réduction de moitié, au 26e, mais les ouvriers, rendus indépendants, exproprièrent, en vertu du droit nouveau, le seul terrain qui ne pût leur être refusé, comme extension de l'exploitation ancienne, et ouvrirent un nouveau fonds (1741). — Le roc, creusé à 50 pieds de profondeur, se trouva de mauvaise qualité et ils furent réduits après six ans de travaux stériles, atteints sans ressources par l'envahissement des eaux de l'ancien fonds, qui dépassaient les foncées, à vendre avec une perte nette de 40,000 livres leurs parts d'intérêt à de plus habiles. Ceux-ci, après avoir fait confirmer définitivement à leur profit l'arrêt de 1740 contesté par Saint-Serge, abandonnèrent Bouillou et s'établirent aux Persillères, V. *ce mot*, où ils avaient reconnu la direction de la veine.

Digitized by Google

Bouinière (la), ham., c^ne de *Drain;* = f., c^ne du *Fuilet*, ancienne dépendance du prieuré de Chantoceaux; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui se jette dans la Trézenne; — 1,200 mèt. de cours; = vill., c^ne du *Puiset-Doré*. — *Le lieu et terroir de la B.* 1718 (E 939).

Bouinière-du-Doré (la), h., c^ne du *Puiset-D.*

Boujonnière (la), f., c^ne de *la Pommeraie.*

Bouju, f., c^ne de *la Chapelle-sur-Oudon* — En est sieur Charles Poullain, professeur de droit canon en l'Université de Nantes, 1722.

Bouju (*Jacques*), né le 25 juillet 1515 à Châteauneuf-sur-Sarthe suivant Ménard et Sainte-Marthe, — à Châteaugontier, suivant Bruneau de Tartifume, — mais bien plus probablement au château des Landes en Juvardeil, berceau et résidence de toute sa famille, fut reçu conseiller au Parlement de Paris le 17 septembre 1554. La vivacité de son esprit, l'agrément de ses poésies latines ou françaises et de ses lettres qui couraient le monde, le firent distinguer de la reine Catherine, qui le nomma maître des requêtes de son hôtel, chef de son Conseil et le pourvut de l'office de président aux enquêtes du Parlement de Bretagne (1er février 1558), charge qu'il occupa jusqu'à sa mort survenue le 7 décembre 1577 à sa terre des Landes. Il fut inhumé dans la chapelle Saint-Jean de l'église paroissiale de Juvardeil, où se trouvait l'enfeu des précédents seigneurs. Le curé, qui inscrit le décès du président, l'intitule « père et restaurateur des sciences ». — La meilleure partie de son temps s'était perdue à la recherche de la pierre philosophale. Il laissait pourtant plusieurs ouvrages manuscrits : *Le Royal œuvre écrit en vers français, contenant un succinct discours de toutes les choses mémorables qui ont été faictes par les rois de France jusques au règne d'Henri III;* — une traduction des six premiers livres des *Décades de Tite-Live*. Le manuscrit original du second livre était possédé en 1780 par le baron de Heiss, au château de Mafliers; — *Du ris de Démocrite et pleurs d'Héraclite*, poème français; — *L'Epicelière au Maine et sa description en vers latins et françois;* — *Louanges de la vie rustique*, poésies adressées à François Ier, Henri II, Charles IX et Henri III; — *Les Douze règnes*, qui n'est peut-être qu'un second titre du *Royal œuvre*; — *Le Verger en Anjou*, poème traduit plus tard en vers latins par l'angevin Jean Lemercier — Un seul de ses ouvrages, confié par son fils à Pierre Ayrault, a été imprimé : c'est la description de la Tournelle de Paris : *Turnella* (Angers, 1578, in-4°), dédiée au président Christophe de Thou. On connaît aussi sa jolie épigramme : *Impubes nupsi valido...*, qui a si fort exercé les traducteurs, impuissants à rendre en leurs vers français les badinages latins de cette muse émancipée. — Son portrait a été gravé pour le *Peplus* de Claude Ménard. Moréri lui consacre deux articles aux mots *Bouju* et *Bonju*. De ses enfants le seul connu est un fils naturel, *Théophraste*, qui ne paraît pas se rattacher à l'Anjou.

Arch. comm. de Juvardeil, Et.-C. — Biblioth. d'Ang., Mss 1068, t. II, p. 20; 1067, p. 44; 1002-1004. — Le P. Lelong. — Brun. de Tartif., Mss. 870, f. 1156. — *Ménagiana.* — *Ducatiana*, Ire partie, p. 73-74. — Cl. Ménard, Mss. 875, p. 178. — Lacroix du Maine. — Sc. de Ste-Marthe, *Elog.*, l. II, p. 145; l. III, p. 10. — Dreux du Radier, *Récréat. hist.*, t. I, p. 195 et 221. — Roger. *Hist. d'Anjou*, p. 464. — *Poésies* de Leloyer et de Joach. du Bellay.

Bouju (*Mathurin*), receveur des tailles (1550), nommé échevin, le 2 janvier 1559, se signala comme un des chefs parmi les protestants qui s'emparèrent d'Angers en avril 1562. Quand par délibération des habitants la résolution fut prise de remettre la ville à Puygaillard, il refusa malgré toute sommation officielle de rendre ses armes et soutint un siége dans sa maison, y fut pris dans l'assaut, mené au château et livré à une espèce de tribunal qu'il récusa. Sommé de choisir un autre président, « d'autant, lui disait Chavigny, lieutenant du duc « de Montpensier, qu'il n'en mourrait pas moins », il désigna son ami François de Pincé, qui dut accepter par ordre. Il fut pendu le 14 mai au carroy de la place Neuve, avec Robert Crozille, un de ses serviteurs, et le pasteur J. de Montmartre.

Louvet, dans la *Rev. de l'Anjou*, 1854, t. I, p. 260, 263, 264, 265. — Haag, *France protestante*, t. I, p. 31.

Boul (le). — V. *Bouc* (le Grand-).

Boulaie (la), ham., c^ne d'*Andard;* = f., c^ne de *Beaupréau;* = f., c^ne de *Beausse*, vendue nat^t le 12 fructidor an IV sur l'émigré Gourreau.

Boulaie (la), ham., c^ne de *Bocé*, avec ancienne gentilhommière, dont il ne reste plus qu'une tour d'angle avec lucarne à fronton ornementé. Une seconde tour vers N. a été rasée pour faire place à des bâtiments neufs; le tout habité par plusieurs familles de cultivateurs. — En est sieur en 1530 Me Louis Renault, avocat à Baugé; — h. h. Jean Lebreton, bourgeois d'Angers, 1541. La terre passe vers le milieu du XVIIe s. à la famille Legouz et devient illustre en prêtant son nom à François Legouz de la Boulaye, V. *ce nom*, qui n'y fait que passer, mais dont la femme, Elisabeth Gaultier, y réside, ainsi que sa famille; — n. h. François Legouz, chevalier de l'ancien ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, maître héréditaire et juge royal des Eaux-et-Forêts et capitaine des chasses dans le comté de Beaufort, 1657, 1667; — Lépagneul de Rillé en l'an IV, sur qui le domaine est vendu nat^t le 17 messidor. — L'ancienne route de Saumur passait au-devant, distante de 100 mètres, venant du Vieil-Baugé, encore entièrement pavée à ses amorces sur la grande route actuelle et tout du long indiquée par des fragments de chaussée.

Boulaie (la), f., c^ne de *Beaupréau;* = ham., c^ne de *Brain-sur-L.;* = c^ne de *Brigné*. V. *Fontaine de la B.* (la); = ham., c^ne de *Broc;* = f., c^ne de *Chanteloup;* = m^in à eau, c^ne de *Chaudron*. = ham., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*. — Ancienne maison noble qui avait droit d'enfeu en l'église de Beauvau; en est sieur Michel Monnier ou Lemeusnier 1649; = f., c^ne du *May;* = ham., c^ne de *Mélay*. — *Le lieu et bordage de la B.* 1539 (C 105, f. 298). — Ancien fief relevant de Mélay; — appartient à Guill. de Mélay en 1539, à la famille de La Cour au XVIIe s.; — Arthus de La Cour, chevalier, sieur de la Grise, le vendit en

Digitized by Google

1627 à Fr. Denéchau, curé de Mélay, qui l'arrenta en 1644 (E 193); = f., c^ne de *Mouliherne;* = vill., c^ne de *Parcé.* — *Les Boulais*, closerie, an IV, vendue nat^t le 18 thermidor sur Pays de Lathan; = vill. et f., c^ne de *Pouancé;* = ham., c^ne de *Quincé;* = ham., c^ne de *St-Georges-sur-L.*, avec deux m^ins à vent. — *Le moulin à vent des Boullayes, des Boullées* 1774 (Censif de Brissac E 27); = ham., c^ne de *St-Hilaire-du-B.;* = f., c^ne de *St-Laurent-du-M.*—C'était un bois encore en l'an VI, appartenant à l'abbaye de St-Florent et vendu nat^t le 27 germinal; = f., c^ne de *St-Pierre-M.* — *La B.-des-Cormiers* 1604 (Et -C.). — Elle était franche de dîmes, mais à diverses charges. Elle devait notamment au seigneur du Petit-Montrevault une corvée d'homme et de deux bœufs pour le transport du bois dont se faisaient les étaux des foires. — Vendue nat^t le 27 germinal an IV sur de Rougé; = vill., c^ne de *Tigné;* = ham., c^ne de *la Tour-Landry.* — En est sieur Pierre Guinoiseau 1636, Michel-Fortuné Merlet, par acquêt du 24 août, h. h. Joseph Merlet 1698; — relevait primitivement et au XVIe s. faisait partie de la terre de la Giraudière.

Boulaie (la), ham., c^ne de *Trémentines.* — Ancienne terre seigneuriale avec château flanqué de tours, dont les anciens fondements, avec les restes des douves, apparaissent auprès et à l'E. de la ferme; un grand portail plein-cintre donne entrée dans la cour. — En dépendaient les métairies de la Grande et de la Petite-Vernière, de Rochard, de la Boulaie, de la Gachetière, les bordages de la Cribolière, paroisse du May, et de la Lande en Mazière et de beaux bois taillis à l'E. du château, depuis longtemps défrichés. Le seigneur avait tous droits d'honneur et d'enfeu dans l'église paroissiale et droit de chasse à cor et à cri dans toute l'étendue du comté de Maulévrier, dont il relevait. — En est sieur en 1480 André de Guyochau, qui rapporte d'Orléans les reliques de St Euverte, encore honorées dans la paroisse; — Jean de Guyochau 1586, mari de Jeanne de Villeneuve; — Joseph Merlet 1677, dont le fils y naît le 3 novembre; — Charles Goguet de la Gorre vend la terre le 8 octobre 1723 à Denis-Jean Amelot de Vildomain. La maison était alors depuis longtemps inhabitée, sans vitres ni carreaux; des deux tours l'une en ruine. Elle fut revendue le 19 juillet 1748 à la famille Portail, de Mortagne.

Arch. de M.-et-L. E 192.—Notes Mss. de MM. Boutillier-Saint-André et Spal.

Boulaie (la), vill., c^ne de *Vernantes.* — *La Boeleia* 1215 (H.-D. *B* 97, f. 2). — *Le lieu vulgairement appelé la B.* 1463, dont est sieur Simon Loyau; — en 1477, Jean Papot.

Boulaie (la Haute-), f., c^ne de *Chaudron.*— *La B. alias la B. de Coron* 1547, parce que ses seigneurs l'étaient en même temps, à cette époque, de Coron. — Ancienne terre seigneuriale, avec château fort, ruiné longtemps avant la Révolution. Il en a été recueilli deux pierres dures, sculptées d'animaux chimériques et déposées peut-être encore dans le jardin de la cure. Elle relevait du Petit-Montrevault et appartenait aux de La Roche de Coron, puis aux Daillon, du XIVe s. au XVIe, à Hardy Petit, chevalier, 1739, à la famille Thoinet de la Turmellière en 1789. — Le 26 mai 1500 Jean de La Roche y fonda une chapelle de St-Urbain et Ste-Marguerite que l'évêque d'Angers, François de Rohan, vint bénir en 1501. Elle a été reconstruite, mais sans caractère. Une croix de procession du XIIIe s. en provenant, est conservée au Musée d'Angers.

Arch. de M.-et-L. — Mss. 648. — Notes Grille et Spal.

Boulaie (la Petite-), f., c^ne d'*Andard;* = f., c^ne de *Bocé.*

Boulaies (les), ham., c^ne du *May;* = ham., c^ne de *Landemont.* — *Le Boulay* 1488 et Cad.; = f., c^ne de *Montigné-les-R.;* = vill., c^ne de *St-Pierre-M.;* = ham., c^ne de *la Varenne.*

Boulaines (les), cl., c^ne d'*Angers.*

Boulaire (la), f., c^ne de *Landemont.* — *L'hostel et herbergement de la Boullaire* 1453, appartient à Guill. de la Brunetière, qui le relève de Chantoceaux; = f., c^ne de *St-Christophe-la-C.;* — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui se jette dans la Divatte; — 2,200 mèt. de cours.

Boulairie (la), f., c^ne de *la Cornuaille.* — « *L'herbergement de la B., vergiers, terres, boys, hayes, garennes* » 1441. — Ancien fief et seigneurie relevant de la Burelière; — en est sieur Jean de la Saulaie 1441; — n. h. Julien Simon 1540; — Pierre Lesné 1664.

Boulairie (la), ham., c^ne de *St-Germain-des-Prés,* ancienne dépendance de la cure de Saint-Georges-sur-Loire. — Une maison dans le bourg porte aussi ce nom. Les caves en sont remarquables. Il y existait une sorte d'hôpital, dit-on, avec chapelle desservie jusqu'au XVIIIe s., plus tard réunie à la chapellenie de St-François.

Boulaisière (la), f., c^ne de *St-Laurent-du-Mottay.* — *La Boulessière* 1391. — *Le lieu et mét. de la Belouaisière* 1602 (St-Florent G 3). — Appartient à Jean Brossier 1492, à h. h. J. Guilbault 1623, à messire Louis Guérin, chevalier, 1717.

Boulanger. — V. *Leboullenger.*

Boulangère (la), f., c^ne des *Cerqueux-s.-P.*

Boulangerie (la), f., c^ne de *St-Sigismond.*

Boulard (....), angevin probablement, a inséré diverses pièces de poésie légère dans le *Recueil de littérature* de Lecorvaisier, des *Vers à Mlle de Chauvigny* (p. 143), une *Déclaration à Mlle B.* (p. 144), *Vers à M. J. D. religieux de St-Florent* (p. 155), une *Lettre critique sur la préface du Recueil* (p. 106).

Boulas (la), f., c^ne de *Chigné.*

Boulay (le). — V. *Boulet* (le).

Boulay (le), ruiss. né sur la c^ne de *Durtal,* passe sous la route de Paris à Nantes, tout près et à l'E. de la Fontaine et de la Viennière et se jette dans le Loir; — 1,500 mèt. de cours, formant limite avec le département de la Sarthe.

Boulay (le), f., c^ne d'*Andrezé,* ancien domaine de Belle-Fontaine, aujourd'hui des Hospices d'Angers. La voie romaine de Nantes à Poitiers passe tout près, vers S.; — donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans celui de Bois-Girard; — 400 mèt. de cours; = vill., c^ne du *Bourg-d'Iré;* = f., c^ne de *la Chapelle-sur-Oudon;* = f.,

Digitized by Google

c^ne de *Cholet;* = f., c^ne de *la Cornuaille.*

Boulay (le), cl., c^ne de *Corzé;* — ancienne gentilhommière, réunie au XVIIIe s. à l'abbaye du Perray, qui l'affermait à charge notamment d'entretenir une chapelle voisine dédiée à Notre-Dame, ayant titre de prieuré et comme telle faisant partie du prieuré de Mûrs. Elle appartenait au XVIIe s. à la famille de Crespy, dont un des membres, Gabriel de Crespy, était prieur en 1682. La chapelle, qui fut réconciliée le 29 septembre 1728, a été vendue nat^t le 9 juin 1791. — Elle sert aujourd'hui de hangar, cachée sous le lierre, au bout d'un champ que borde un chemin perdu.

Boulay (le), f., c^ne de *Cuon;* = f., c^ne de *la Ferrière;* — f., c^ne du *Guédéniau.—Agricultura deu Bolei* 1206 (Cart. de Monnais, p. 166); = f., c^ne de *la Jaille;* = f., c^ne de *Marigné.* — Dans les bois voisins se rencontrent des minerais de fer et les traces d'importantes exploitations que des sondages récents ont de nouveau explorés; = ham., c^ne de *la Plaine;* = ham., c^ne du *Puiset-Doré;* = ham., c^ne de *St-Augustin-du-Bois;* = f., c^ne de *St-Germain-des-Prés;* = f., c^ne de *St-Michel-et-Chanv.;* = f., c^ne de *la Séguinière.* — En est sieur Fr. Guicheteau 1711; = f., c^ne de *Tiercé.* — En est sieur en 1623 n. h. Jean Dupré; = f., c^ne de *Tilliers;* = ham., c^ne de *Villemoisant.*

Boulay (le Grand-), ham., c^ne de *la Chapelle-du-Genet.—Le G.-B. ou Boullay-Veron* 1636 (Et.-C.). — En est sieur en 1625 Denis Lebreton, en 1648, 1671 n. h. René Lebreton, sénéchal du Petit-Montrevault; — vendue nat^t le 22 pluviose an VI sur Gourreau. — Il existait au XVIIIe s. une ferme du Petit-B., alias le B.-Aubron, aujourd'hui détruite.—Au S. du hameau actuel se remarquent très-bien les traces de la voie romaine, presque intacte à la Riffaudière; = f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.;* = cl., c^ne de *St-Barthélemy.*

Boulay (le Petit-), f., c^ne de *Bauné.* — *La Maison-Neuve autrement le Petit-B.* 1678. A côté existaient de très-anciens bâtiments, détruits en 1760 et qu'on appelait le Vieil-Boulay, nom resté encore à un champ voisin; = f., c^ne de *Cuon;* = f., c^ne du *Guédéniau;* = f., c^ne de *Noyant-sous-le-Lude.*

Boule (la), f., c^ne de *Cholet;* = f., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *Le lieu de la B. alias Piré* 1744; — n'était au XVe s. qu'une closerie sans nom dépendant du fief de la Quarte et appartenant à Math. de Pincé 1491. Elle passa ensuite à la famille Duboys, puis à Me Julien Deille. — En est sieur en 1744 Ch. Curieux, conseiller en la Sénéchaussée d'Angers, mari d'Anne Ribault, héritier de René Buroleau; — en 1772 à Mme Petit de la Pichonnière.

Boule-d'Or (la), f., c^ne des *Alleuds;* = h., annexe du bourg de *la Boissière-St-Fl.;* = f., c^ne de *St-Georges-sur-L.;* = f., c^ne de *Thorigné.*

Boulées (les), f., c^ne de *Parcé.*

Boulelinards (les). — V. *Mongazon*, ruiss.

Boulerie (la), f., c^ne de *Trémentines;* = ham., c^ne du *Vieil-Baugé.* — En est sieur Guill. Deschamps, maire d'Angers, 1576; — Jacquine Le Camus 1599; — Madeleine Cupif, veuve de h. h. Guill. Deschamps, 1616 (E 525); = (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *Rochefort-sur-L.*, domaines de l'abbaye du Ronceray; = (la Petite-), f., c^ne du *Vieil-Baugé.*

Boulerot, vill., c^ne de *Beaufort.* — *La mét., la croix de B.* 1647 (Et.-C.).

Boulet (le), ruiss. né sur l'extrémité de la c^ne de *St-Martin-du-Fouilloux*, coule de l'O. au S.-O., pénètre sur Bouchemaine, passe au N de Pichoire, des Bouillons, de Villetrouvée, sous le chemin de fer et le chemin de Chalonnes et se jette, le long et au S. du bourg, dans la Maine; a pour affluent sur la gauche le ruiss. du Moulinet; — 8,000 mèt. de cours. — « *Les digue, étang, prés, coteaux, terres, fossés du B.* », formaient une des principales dépendances du domaine de Ruzebouc, — aujourd'hui du Fresne.

Bouletrie (la), f., c^ne de *la Jumellière.*

Boulevardière (la), f., c^ne de *Thorigné.*

Boulière (la), f., c^ne de *Chantocé;* = f., c^ne de *Chemiré;* = f., c^ne de *la Pommeraie* — *Le chemin comme l'on vient de la B. à la Pommeraye* 1468. — En est sieur en 1624 Mic. Besnard, sénéchal de Montjean; = ham., c^ne de *la Potherie;* = h., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*

Boulinerie (la), cl., c^ne d'*Angers*, sur l'ancien chemin d'Angers à Nantes, autrement de Brionneau à la Barre, à Elie Berthelot en 1786.

Boulinière (la), f., c^ne de *la Chapelle-St-Florent*, du nom de la famille Boulineau qui possédait la terre au XVe s.; = f, c^ne de *Cholet.* — *Le lieu, terre, etc., de la Bonnelière alias la B.* 1495 (E 802), avec droit d'usage dans les landes de Cholet. — En est sieur Paul de la Brunetière 1612, Paul Camus, sieur de Montbault, 1767, 1775, Grignon 1790, sur qui elle est vendue nat^t le 17 prairial an VI. Les bâtiments en avaient été totalement incendiés pendant la guerre; = ham., c^ne de *Coron;* = ham., c^ne de *la Jumellière;* = f., c^ne de *Louresse;* = h., c^ne de *St-André-de-la-M.* — Il y existait en 1565 une croix dite *la Cr.-Boulinière;* = ham., c^ne d'*Yzernay.*

Boulissières (les), ham., c^ne de *Mouliherne.*

Boulitourne, f., c^ne d'*Ecuillé.*

Boulivrie (la), ham., c^ne de *St-Rémy-en-M.*; = (la Grande-), ham., c^ne de *Botz.—La Haulte-Boullivrie* 1585 (St-Florent, R 2); = (la Petite-), f., c^ne de *Botz.* — *La Basse-B.* 1585.

Boullay (*Denis*), d^r-médecin à Beaufort, 1629.

Boullay (*Jacques*), sieur du Martray, né à Angers le 31 mars 1734, lieutenant-général en l'Election d'Angers en 1764, procureur du roi au Présidial en 1770, fut nommé maire de la ville le 1er mai 1777 pour deux ans et continué jusqu'en 1781. En 1787, le Tiers-Etat le députa à l'Assemblée provinciale d'Anjou d'où il fut adjoint à la Commission intermédiaire. Il avait signalé son mairat par la translation hors ville des cimetières, la réparation des Ponts-de-Cé, l'organisation de la milice bourgeoise, la restauration des fontaines St-Nicolas et de l'Epervière, l'établissement du Dépôt de remonte, le curement du canal du port Ayrault, la construction d'un nouveau bassin et du boulevard Cupif, le classement des archives municipales et aussi par d'actives dé-

Digitized by Google

marches pour obtenir en ville l'établissement d'un hôpital d'enfants trouvés et d'une école d'artillerie. Il portait *d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de trois roses de même rangées, et en pointe, d'un croissant montant d'argent;* — pour devise sur son jeton : *municipale prœmium.*

Arch. mun. BB 128 et 129; CC 37.—Mss. 619, fol. 261 v°.

Boullay (*Louis-René*), né à Angers le 20 juillet 1754, officier municipal d'Angers chargé de la police urbaine, fut élu administrateur du District en 1790, destitué par arrêté des représentants du peuple du 6 octobre 1793, juge de paix à Angers depuis 1798 et par décret du 28 août 1808, membre du Conseil général, dont il fut secrétaire pour la session de 1809. — Mort à Angers le 16 juillet 1823.

Boullet (*Julien-Pierre*), né le 28 juin 1742, à Fontevraud, avocat au Parlement, succéda à son père dans les charges d'intendant de l'abbaye, de secrétaire ordinaire de l'abbesse et de sénéchal, qu'il exerçait encore à la Révolution. Elu membre du Directoire du département de Maine-et-Loire, réélu le 31 août 1791, il en fut nommé procureur général syndic le 14 septembre 1792, puis commissaire du pouvoir exécutif près le Tribunal criminel (septembre 1792), juge au Tribunal civil en l'an V, juge au Tribunal de cassation, maintenu lors du renouvellement de la magistrature (9 floréal an VIII), et conseiller à la Cour impériale (2 avril 1811). — Il est mort à Châteaugontier le 8 août 1825, ne laissant qu'un fils, Aristide B., décédé le 16 octobre 1848 à Enghien-les-Bains. Sa bibliothèque et sa collection artistique ont été léguées par lui à la ville de Châteaugontier.

Boullet (*Louis-Julien-François*), fils du précédent, né à Fontevraud le 16 novembre 1773, s'embarque le 15 août 1790 comme pilote sur le navire du commerce *La ville de Marseille,* entre le 10 mars 1792 volontaire au 1er bataillon de Maine-et-Loire, passe sous-lieutenant le 7 mars 1793 au 19e dragons, lieutenant le 18 prairial an IV et revient en 1798 dans la gendarmerie de Maine-et-Loire où un sabre d'honneur lui est décerné le 5 nivôse an IX pour fait d'armes contre les Chouans. Le 10 du même mois un coup de feu lui fracassa les côtes. Promu capitaine le 3 juillet 1813, mis en non activité le 1er février 1814, à la retraite le 1er juillet, il reprit du service en 1832 avec le grade de chef d'escadron (13 octobre) jusqu'au 4 mars 1835. — † à Angers, officier de la Légion d'honneur, le 1er décembre 1853.

Boullet (*Damase-Antoine*) dit *Boullet-Boisrenault,* du nom de son petit domaine, fils du précédent, né à Segré, le 25 décembre 1812, inscrit au barreau d'Angers en 1840, mort le 2 novembre 1862 à l'hospice de Ste-Gemmes-sur-Loire où l'avait amené par deux fois l'exaltation de ses idées libérales. Il avait pourtant publié un gracieux recueil de poésie, en trois parties, chacune avec titre et faux titre, à part, mais de pagination suivie : *Far niente, — Forget me not,* — et *Passé* (Angers, 1835, in-8°), avec Préface en tête aux initiales A. M. C[hasteau]. Il avait fourni aussi à *La Gerbe* de 1834 des *Souvenirs de France* sous ses initiales A. B.-R. et depuis au journalisme et à la polémique diverses fantaisies anonymes, entre autres le *Stabat doctrinaire,* stances sur l'air de *la Rifla* (Angers, Cornilleau-Maige, in-8°, de 3 p., 1847, deux éditions). Depuis le 1er août 1847 il signait comme gérant *La Renommée,* journal-affiche, imprimé à Angers chez Maige et Cornilleau.

Boulmaie (la), cl., cne d'*Angrie;* = f., cne de *Vern.*

Boulloys (*Charles-Lazare*), fils, petit-fils et arrière-petit-fils de maîtres-chirurgiens, mari d'Angélique-Perrine Boissenot, docteur en médecine à Saint-Christophe-du-Bois, y meurt le 2 novembre 1787, âgé de 48 ans. Son frère était curé de Gesté en 1781. Ses enfants périrent dans l'armée vendéenne, après le passage de la Loire, sauf une fille, échappée au massacre de Bain et aux prisons de Châteaubriand, qui recueillie et élevée par charité, est revenue mourir à Saint-Christophe, veuve de l'ancien sous-préfet de Beaupréau, L.-L.-L.-L. Barré. V. *ce nom.*

Boumard (*Louis*), docteur en théologie de l'Université d'Angers, 1753, et curé de Ste-Croix d'Angers, a publié une *Lettre à M. de La Brosse, soi-disant syndic du Clergé d'Anjou* (Angers, 26 mars 1789, in-8° d'une 1/2 feuille). C'est la réponse à une note (p. 53) de l'*Avertissement aux bénéficiers du Diocèse* (1786), par le sieur de La Brosse, qui l'avait obligé de payer l'arriéré d'un petit bénéfice dont notre curé avait été gratifié, tandis que le plus riche prieur de l'Anjou, celui de Chemillé, était épargné. — Il fut nommé depuis suppléant à la Constituante.

Boumelle (la), f., cne d'*Allonnes;* = (la Petite-), f., cne de *Ste-Gemmes-sur-Loire.*

Boumellerie (la), f., cne du *May,* dépendance de l'abbaye de Belle-Fontaine, par suite d'échange, depuis 1597.

Boumerie (la), f., cne de *la Meignanne.*

Boumière (la), f., cne de *Cholet.*

Boumois. — V. *Bomois* et *Motte* (la).

Boumois, chat., cne de *St-Martin-de-la-Place.* — *Terra que vocatur Bomeia* 1118-1124 (Liv. Bl., f. 45). — *Locus qui vocatur Bomeia* (Ib.). — *Bomaye* 1259 (Cunaud). — *Boumez* 1284 (St-Jean-Bapt.). — La terre appartenait au commencement du XIIe s. à Maurice Ronard qui y fit construire une chapelle ou, comme il l'appelle, une église, dédiée à Ste Madeleine. Se faisant moine vers 1120, il la donna avec le domaine environnant à l'abbaye de St-Florent, en toute immunité, avec de riches revenus que son fils accrut encore. L'abbaye y établit un religieux, pour le service du seigneur et de sa maison, qui plus tard devint prieur commendataire, étranger même à l'abbaye. Le dernier, de Vignolle, curé d'Allonnes près le Mans, résigna son bénéfice aux moines le 10 novembre 1754 moyennant une pension de 1,200 liv. — La famille du nom de Boumois persiste jusqu'au XVe s., alliée au XIIIe à celle de Blaison et de Montfaucon, au XIVe à celle d'Avort. Thibault de Blaison est sieur du Boumois en 1284, Béatrix de B., † le 4 octobre 1450, dont le tombeau en forme d'autel se voit encore

Digitized by Google

sous un arceau du mur S.-O. de la nef de St-Pierre de Saumur, — Anne d'Avort en 1498 — A cette date « l'hostel, chastel et forteresse de Bommaye, avec maserin, murailles, douves, clouaisons, situé en l'île du Plessis », complétement abattu par les Anglais, restait ruiné. — René de Thory 1513, mari d'Anne Asse, 1540, le fit refaire en 1545 à quelque distance de l'ancien, plus voisin du prieuré de la Madeleine, tel en partie qu'il existe encore, comme l'atteste l'aveu rendu en 1575 au château de Saumur par Marie Dubouschet, veuve de n. h. Ant. de Thory, son petit-fils. La chapelle, dédiée à Ste Anne, fut consacrée le 15 mars 1546 par l'évêque de Rouanne. La terre ne comprenait que les deux fiefs de Boumois et de la Chesnaie, les métairies du Fief-Doulcet et du Moulin-à-Vent, mais aussi des pêcheries en Loire et dans l'Authion et des droits de prévôté sur les marchands de lin et chanvre à Saumur. Charles de Thory et sa femme Anne de Contour vendirent terre, fief et château à François Peyrat ou Du Pérat, « curateur aux causes » de Mme de Montpensier. Il y était venu le 1er octobre 1612, avait reçu la visite de ses tenanciers, du curé, de ses voisins, et s'étant couché en bonne santé, fut trouvé le lendemain mort dans son lit. Des chirurgiens de Saumur et après un nouvel examen, les chirurgiens de Tours, sans s'accorder sur la cause de la mort, se refusèrent à y reconnaître aucune trace de poison. Sa veuve Philippe de Ragois revendit le domaine le 13 septembre 1613 à René Gaultier, V. *ce nom*, avocat général honoraire au Grand Conseil, qui fit des constructions nouvelles. Un grand bas-côté du château à peine terminé fut emporté par l'inondation du 2 décembre 1628; — Louis Gaultier 1648; — René Berthelot, écuyer, sieur de Villeneuve, auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne, 1700, qui fit murer les douves en tuffeau vers S. et vers O.; — Marie-Marguerite Berthelot, veuve de René Gohin, écuyer, 1717; — Pierre Gohin, mari de Marguerite Falloux, 1723; — leur fille Marie épouse le 13 mai 1754 Gilles-Louis-Antoine Aubert Du Petit-Thouars, V. *ce nom*, capitaine d'infanterie au régiment de Rouergue. C'est jusqu'à la Révolution la résidence de cette famille depuis si populaire, qui y avait établi un bureau d'assistance pour les blessés, pour les morsures de la rage et des distributions de secours. — Les quatre filles de Gilles-René-Gabriel Aubert Du Petit-Thouars ont vendu le domaine en 1833 au banquier Deschères d'Angers, qui l'a revendu.

Un dessin du château par Hawke figure dans *l'Anjou et ses monuments* de M. Godard-F. Un plus curieux et plus complet existe aux Archives sur un plan de 1763, où figure non-seulement le château du XVIe s. sous son triple aspect, mais aussi le château féodal du XIIIe, tel qu'il existait encore à cette date, avec ses deux hautes tours et ses courtines écroulées, tout près de la Loire qui depuis cent ans a emporté tout. — Le château nouveau apparaît très-distinctement sur la gauche et tout près de la ligne du chemin de fer d'Angers à Saumur. En face d'une grande porte (XVIIe s.) s'élève un logis flanqué de deux tours (XVIe s.), relié à l'entrée par de hauts murs à machicoulis et par un chemin de ronde, la façade du préau parée de colonnettes torses et de roses, de hautes lucarnes, de crossettes aux rampants des pignons et d'animaux aux retombées avec escalier à pans coupés en saillie et porte de bois sculptée de médaillons et de chimères renaissance. Deux écussons, mêlés aux rinceaux, portent les armes de René de Thory, *d'or à trois chevrons de gueule*, qui se répètent sur la serrure, chef-d'œuvre de tôle découpée et flamboyante, — et celles de sa femme. Un pavillon s'y est accolé au XVIIIe s. (1730-1781) ainsi que des servitudes récemment supprimées; les douves ont été déplacées pour former une terrasse. —L'intérieur, complétement remanié, conserve encore quelques solives à têtes sculptées, et dans le salon de réception une plaque de cheminée en fonte, datée de 1624, qui représente une Assomption, et le portrait d'une Dlle de Gohin (1728-1745). — Dans les douves croît pieusement protégé un saule pleureur, planté par le capitaine Du Petit-Thouars. — Une petite tour à deux étages, avec campanile, forme le vestibule de la chapelle seigneuriale à deux travées, dont les formerets et les arcs doubleaux de la voûte ogivale retombent sur des consoles. — Sur un des ébrasements de la porte publique se lit, gravé : *Vive Madame de Boumois, le vrai miroir de perfection*, 1646; de chaque côté de l'autel, statues en bois peint (XVIe s.) de St Jacques le Majeur et de St Jean-Baptiste ; — curieux chandeliers de bois tournés; — tribune à panneaux sculptés; — trois grandes fenêtres ogivales gardent d'admirables vitraux; dans celle du N., divisée par un meneau, René de Thory se voit à genoux, les mains jointes, bardé de fer, avec la cotte armoriée, ses gantelets, son casque posé à côté de lui; St René, son patron, l'assiste et le présente à la Vierge, entourée de St Jean et des saintes Femmes et tenant sur ses genoux le corps de son fils que le tympan montre ressuscitant dans sa gloire; — à celle du S., vers la gauche, la chatelaine, agenouillée, médite, son livre posé près d'elle; St François d'Assises la recommande, ainsi qu'un religieux de son ordre, à la Ste Vierge assise sur un trône avec son enfant; à côté Ste Elisabeth distribue des aliments aux pauvres, et une Ste Barbe, dont le style paraît différent du reste de l'œuvre; dans le tympan, une *Annonciation;* les vides sont remplis par de petits Amours porteurs de lances, de boucliers ou de guirlandes; — vers l'E , au-dessus de l'autel, une *Crucifixion*. La croix plonge dans un bassin elliptique où Adam et Eve se baignent dans le sang divin; au bord de la piscine, les quatre symboles des évangélistes; autour d'un bassin inférieur, de nombreux personnages, un évêque, un abbé, des laïques, s'apprêtent à s'y purifier. Au-dessus, dans le ciel, plane la Trinité, au milieu d'un concert d'anges. Un dessin de cette verrière par Hawke a été publié dans ses *Souvenirs de l'Exposition de peinture et de sculpture anciennes de 1839*, où elle figurait. Une inscription, en vers, en donnait l'interprétation, dont il ne reste plus que des fragments. L'œuvre est signée, comme celle du S., des ini-

Digitized by Google

tiales *B. G.* que M. Barbier-Montault attribue à Balthasar Gondon. — L'ancienne chapelle ou prieuré de Ste-Madeleine, habitée encore en 1667 par un hermite, sert de ferme et d'écurie. La façade, à l'O., avec porte cintrée, encadrant une baie ogivale, ouvre dans une nef de trois travées, qui conserve sa charpente du XIIIe s.; le chœur, plus bas, comprend deux travées dont une forme l'abside ronde; au-dessus, une brétèche à pignon percé d'une arcade cintrée. Les bâtiments tout voisins du prieuré portent à une façade leur date : *1686*.

Arch. de Saint-Martin-de-la-Place. Et.-C. — *Répert. Arch.*, 1858, p. 84-117, article de M. Barbier-Montault, 1868, p. 170, 294; 1869, p. 39.— Dom Huynes, Mss. f. 145. — Notes Mss. de M. Raimbault.

Bounerie (la), f., cne de *la Pommeraie*.

Bounière (la), ham., cne de *Bourgneuf;* = (la Grande, la Petite-), h. et f., cne de *la Romagne*.

Bousq.... —V. *Boug*..., *Bég*..., *Bouc*..., *Boc*. ..

Bouquault (*Martin*), docteur-médecin, Angers, 1547.

Bouque (la), f., cne de *St-Clément-de-la-P*.

Bouquet (le Grand-), f., cne d'*Angers*. — *Clausularia de Bouquien* 1407 (G St-Maurice). — *Une closerie appelée Bouquian* 1432 (St-Maurille).—*Le lieu de Bouquèn* 1457 (Mss. 656). — *L'hostel de Boucqueen* 1492 (Titres Lainé). — *Une closerie nommée Boucquien* XVIe s. (St-Aubin, Molières). — C'est le nom corrompu de l'abbaye Notre-Dame-de-Bouquen, au diocèse de St-Brieuc, qui possédait cette terre avec 22 boisselées de vignes jusqu'en 1361 qu'elle la vendit à un bourgeois d'Angers, Allain Botrou. Advenue de mains en mains à Nic. Legaigneux de Tessé, conseiller au Présidial de la Flèche, elle fut échangée, par contrat du 17 juin 1671 passé avec le grand archidiacre de Saint-Maurice d'Angers, contre le fief de Ternant dans la paroisse de Broc; — vendue natt le 17 décembre 1790.

Bouquetière (la), f., cne de *Jarzé*. — *Le moulin de la B.* 1531 (E 593).— *La Bouctière* (Et.-M.); = f., cne de *Morannes;* = f., cne de *Pontigné*, — *Le fief, terre, seigneurie et mét. de la B.* 1539, appartient à Ambroise de Mandon; = ham., cne de *St-Sauveur-de-L.* — En est sieur en 1513 Guill. Papin; — le ham. fut saccagé le 17 mars 1794 par les colonnes infernales; = h., cne de *Vernantes;* = (la Grande-), f., cne d'*Echemiré*.—*La grant maison de la B. avecques le herbergement, courtilz, etc.*, près du ruisseau descendant du Moulin-de-Jarzé au Moulin-de-la-B. 1450. — *La maison, jardins, estraiges, ruisseaux, douets à faire rouir chanvres avec une pièce de terre en marais, étang, etc.* 1556 (E 525). — En est dame à cette date Louise Bouret, veuve de R. de Montalais. — La terre a été vendue en détail vers 1865; = (la Petite-), f., cne d'*Echemiré*, maisons construites autour de l'ancien étang du domaine morcelé.

Bouquetterie (la), f., cne de *Parcé;* = f., cne de *Ste-Gemmes-d'A.*, appartient en 1682 à Jeanne de Cantharini, veuve de Pierre Haton (E 1378).

Bouquets (les), ham., cne de *Brain-sur-A*.

Bouquière (la), f., cne de *Pouancé*. — *Bouchiers* (Et.-M.).

Bour... — V. *Bor*....

Bourasseau, cl., cne de *la Boissière-St-Florent* — *Le moulin sis à Bouraceau en la rivière de Trézonne* en 1492, dit à une meule en 1757, existait jusque vers 1820. On y reconnaît encore le canal de dérivation des eaux.

Bourasseau de la Renollière (*Jacques-Joseph-Marie*), né le 2 septembre 1749 à la Séguinière, auditeur de la Chambre des Comptes de Nantes, associé libre du Bureau d'Agriculture d'Angers, correspondant de l'Assemblée provinciale d'Anjou, représentait en 1789 les idées les plus modérées de la Révolution, bientôt transformées en ennemies. Elu du Directoire de Maine-et-Loire, dès la création du Département, il fut condamné à 100 livres d'amende au profit des pauvres, pour avoir détourné un père de famille de présenter son enfant au baptême du curé constitutionnel (septembre 1791), et dénoncé par l'Assemblée des électeurs, en ce moment réunie, comme ayant perdu sa confiance et indigne des fonctions publiques. Menacé, il se retira à Niort, mais en apprenant les dangers publics, il se mit de nouveau (13 août 1792) à la disposition du Département dont il n'avait cessé d'être membre. Lors de la prise de Cholet par les Vendéens (mars 1793), il fut désigné par eux pour faire partie du Conseil de la ville, dont il était maire, et employa son énergique influence à sauver du massacre les principaux habitants enfermés dans les prisons du château. Il fit partie aussi du Conseil supérieur de Châtillon et s'en retira, non content d'une protestation énergique, lorsque le Conseil décida la séquestration de tous les domaines des Républicains de la Vendée. Désigné dès lors par la modération même de ce double rôle aux soupçons et aux rancunes des deux partis, il se vit à la merci de tous les événements de la guerre qui ramenaient tour à tour dans le pays les Bleus ou les Blancs. En l'an III, le représentant Delaunay, son ancien collègue, le rappela à l'administration de Cholet. Il s'y refusa énergiquement. En l'an IV pourtant il était en relations avec Hoche et le dissuadait par une lettre imprimée (20 floréal an IV) de créer une garde territoriale composée de guides et de Vendéens réfugiés. Il comptait mieux sur les soldats réguliers : « L'uniforme plaît aux femmes et ils peupleraient ! » Il fit dans le même temps plusieurs autres petits écrits, qu'il soumit de même aux généraux. Il jouissait d'ailleurs d'une influence dans le pays dont il usait en toute indépendance. Aux élections de l'an V, il faillit être un des trois députés aux Cinq-Cents et il arriva le 5me au dépouillement des voix. Le 18 brumaire le fit entrer au Conseil général où il fut remplacé le 16 fructidor an XI.—Il est mort à Cholet le 2 avril 1809. — Sa veuve Marie-Madeleine de Lavault lui survécut près de 40 ans et mourut à Niort le 21 novembre 1843, âgée de 91 ans.

Arch. de M.-et-L. — Gellusseau, *Hist. de Cholet*, t. II.— *Journal du Département*, septembre 1791, p. 113, 142.— Biblioth. d'Ang., Mss. 572. — Mém. Mss. de M. Boutillier-Saint-André, p. 133.

Bourassière (la), vill., cne d'*Angrie*. — *L'herbrégement, domaine, appartenances anciennement appellé la Bouracière* 1407,

Digitized by Google

appartient à Jean de Livenais qui en rend aveu le 4 décembre au château d'Angers; = c^ne de *Bouchemaine*, V. *Bergerie* (la Haute-); = h., c^ne de *St-Quentin-en-M.—La Bourasserie* (Cass.). — *Le lieu, domaine et mét. de la B.*, appartenait en 1562 à Guy de Daillon qui le vend avec les bordages de la Chopelinière, de la Fleurière et de Grenet le 21 mars à Jacq. Prioleau, marchand de St-Florent (E 1203); — appartient à la famille Bureau au XVIIIe s. (E 1206-1214); — vers S. y nait un ruisseau qui se jette dans celui du Pont-Notre-Dame après un cours de 400 mèt.; = f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauges*, 1629 (Et.-C.).

Bourbansaie (la), h., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.—Le vill. de la Bourgbansaie* 1682 (Et.-C.).

Bourbelaine, ham., c^ne de *Nyoiseau*.

Bourbetière (la), f., c^ne de *Bécon*. — *Le lieu. domaine, mét. de la B.* 1553 (E 109).

Bourbon (*Renée* de), fille de Jean II, comte de Vendôme et d'Elisabeth de Beauvau, née en mai 1468, fut à l'âge de huit ans reçue à l'abbaye Notre-Dame de Saintes, puis appelée à faire ses vœux (1483) à Fontevraud par l'abbesse Anne d'Orléans, sa cousine. Bientôt après elle fut installée, le jour de la Trinité 1491, abbesse de la Trinité de Caen, d'où elle revint la même année prendre au même titre le 30 octobre la direction de Fontevraud, sans se démettre de la Trinité qu'elle conserva concurremment pendant treize ans. Elle s'appliqua dès lors d'un zèle particulier à maintenir la réforme dans les maisons de son ordre, non sans éprouver de vives résistances, qu'elle surmonta avec l'aide de ses hautes amitiés, et en payant d'exemple. Un arrêt de 1503, qu'elle était allée elle-même solliciter à Paris, lui donna tout pouvoir pour réformer le grand monastère où elle introduisit des religieuses appelées de l'Encloistre, de Paris, d'Orléans, de Foicy, de Fontaine en France, de la Chaise-Dieu, des six monastères habitués à la règle nouvelle par les précédentes abbesses (16 avril 1504). La même année, elle fit enclore de murs son abbaye, refaire le réfectoire, le dortoir, les stalles de l'église, et le 20 juin, fermer le chœur d'une grille, « pour « vivre en closture perpétuelle et parfaite com- « munauté ». Le 13 juin 1505, elle prononça avec ses religieuses le vœu de clôture entre les mains de l'évêque d'Avranches, Louis de Bourbon, son frère naturel, et en présence de la reine Anne; et deux jours après les religieuses opposantes s'y rallièrent; mais les luttes intérieures n'étaient pas près de cesser ainsi. Au milieu même de ces divisions, Renée eut la joie de recevoir à profession toute une noble lignée destinée à fournir d'abbesses Fontevraud et les grandes abbayes de France. Elle avait pris son abbaye avec neuf dames de chœur; elle y en laissa quatre-vingt-trois. — Dès l'âge de 10 ans une maladie l'avait contrefaite et arrêtée dans sa croissance; le visage seul avait gardé quelque beauté. Se sentant mourir, elle résigna le 23 octobre 1534 ses fonctions à Louise de Bourbon. — Elle mourut le 8 novembre à l'âge de 65 ans. Une même tombe en cuivre placée au milieu du chœur des religieuses, lui fut commune avec Louise et Eléonore de Bourbon et portait leurs trois figures gravées. Aux quatre coins de ses armoiries figurent les quatre R initiales qui résument la formule dont elle se plut quelquefois à signer ses lettres : *Renée, Religieuse, Réformée, Réformante.* Son *Bréviaire* en deux vol., don du cardinal de Bourbon, était renommé au XVIIIe s. parmi les plus précieux Mss. de l'abbaye. On connaît le recueil intitulé : *Epîtres, élégies, épigrammes et épitaphes sur et pour raison du décès de feu Renée de Bourbon, par le procureur général de l'ordre* (Conrard de Lommeau) *et par le Traverseur* (J. Bouchet) (Poitiers 1535, J. et Eug. de Marnef frères, in-4° goth.). Un exemplaire, relié par Niédrée et provenant de chez Armand Bertin, a été vendu 425 fr. à la vente Solar.

Jean Bouchet, *Epitaphes*, LXVI. — Nicquet, p. 483-497. — *Gall. Christ.*, t. II, p. 1325. — Hil. de La Coste, *Eloge des Femmes illustres*. — Le P. Anselme, *Hist. de la Mais. de France*, t. I, p. 325. — Nécrologe Mss., p. 301-303 et 427-438, aux Arch. de M.-et-L. — *Bull. du Bibliophile*, 1860. — *Répert. Arch.*, 1868, p. 241. — D. Martenne et Durand, *Voyage Littéraire*.

Bourbon (*Louise* de), fille de François, comte de Vendôme et de Marie de Luxembourg, fut dès l'âge de dix-huit mois conduite avec sa nourrice à l'abbaye de Fontevraud et après un court séjour à la cour, y revint prendre le voile le 10 janvier 1510. Elle avait à peine quatorze ans. Dès l'année suivante elle fut nommée abbesse d'Origny au diocèse de Laon et le 15 avril 1533 fut pourvue de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, dont elle se démit avant toute prise de possession, au profit de Madeleine de Bourbon (3 novembre), pour remplir à Fontevraud, où elle était déjà grande prieure, la charge d'abbesse dont sa tante Renée venait de lui déléguer l'héritage (23 octobre). Elle y fut reçue par procureur le 11 juin 1534, et le 9 janvier 1535 consacrée par le cardinal de Bourbon, son frère. Elle continua avec zèle l'œuvre de sa tante, maintint non sans peine et parvint même à développer la réforme, fit achever ou refaire les bâtiments du Chapitre, du dortoir, du cloître, de la Madeleine et de Saint-Lazare, la chapelle du Sépulcre, refondre les cloches, et enrichit de ses dons la grande église. Le 2 octobre 1565 elle eut l'honneur de recevoir en son abbaye Charles IX, et à genoux, devant toute la cour et le prince de Condé, supplia le roi d'exterminer l'hérésie et les hérétiques en commençant par ceux qui lui touchaient de plus près. L'abbaye de Fontevraud n'en fut pas moins respectée pendant les guerres qui ravagèrent tous les alentours, prodige que le pape consacra par des indulgences et un pèlerinage spécial (1575). Louise mourut le 21 septembre de la même année, âgée de 80 ans 4 mois et 20 jours, après plus de 40 ans de règne, et fut inhumée dans le chœur sous le même tombeau que Renée. Son portrait avec la date 1567 figurait sur les murs de l'ancienne salle du chapitre. où l'on n'y voit plus que l'inscription.

Nicquet, p. 500-503. — *Gall. Christ.*, p. 1326-1327. — Le P. Anselme, t. I, p. 327. — Lardier, *Inventaire*, t. I, f. 187. — Clément, *Gabrielle de Rochechouard*, p. 359. — *Répert. Arch.*, 1868, p. 223.

Bourbon (*Eléonor* de), fille de Charles, duc

Digitized by Google

de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, et sœur d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, de François, comte d'Enghien, de Louis, prince de Condé et de trois abbesses, naquit au Louvre le 18 janvier 1532, reçut le voile dès l'âge de 3 ans à Notre-Dame de Soissons, séjourna quelques années au Calvaire, près la Fère, et prononça ses vœux à Fontevraud en juillet 1550, où sa tante Louise, abbesse, la prit pour coadjutrice le 6 avril 1575. Eléonor, qui était depuis le mois de juin 1572 prieure de Prouillé en Languedoc, lui succéda au titre d'abbesse et fut consacrée le 28 septembre 1575 par son frère le cardinal de Bourbon, en présence de la reine mère et de toute la cour. Amie des lettres et des savants de son temps, elle entretint toujours aux études deux ou trois religieux de son ordre pour y maintenir la tradition. Elle continua en même temps la pratique des précédentes abbesses et leur zèle à terminer les clôtures et dépendances de l'abbaye, grâce aux libéralités qu'elle obtint du roi Henri III et surtout d'Henri IV, son neveu, qui accorda même à Fontevraud l'exemption des décimes. — Elle mourut le 27 mars 1611. Le P. Joseph, capucin, prononça son oraison funèbre.

Nicquet, p. 503-506. — *Gall. Christ.*, p. 1327. — Le P. Anselme, t. I, p. 331. — Lardier, *Inventaire*, t. I, p. 331. — Clément, *Gabrielle de Rochechouard*, p. 360.

Bourbon (*Jeanne-Baptiste* de), fille naturelle de Henri IV et de Charlotte des Essars de Romorantin, née le 22 février 1608, légitimée en mars de la même année, fut confiée dès l'âge de 10 ans à Marie de Lorraine, abbesse de Chelles, où elle prit l'habit de Bénédictine, puis, à la demande de Louise de Bourbon-Lavédan, vint remplir auprès d'elle à Fontevraud la charge de coadjutrice, 23 janvier 1625, puis en 1630 de grande prieure. Elle lui succéda comme abbesse le 11 janvier 1637 et reçut la bénédiction solennelle le 22 mai 1639. Sans même attendre, dès 1638, elle avait fait refaire la clôture du chœur dont la belle grille, enlevée à la Révolution, orne aujourd'hui l'entrée de la Préfecture à Angers, construire une crypte pour la sépulture des abbesses et à cet effet bouleverser sans respect le *Cimetière des Rois* et leurs statues, pour les remplacer par un mausolée. Elle fit don au grand autel de trois lampes d'argent, de tapisseries dont une partie a été recueillie au musée diocésain d'Angers, et de riches reliquaires, et à la Bibliothèque de nombreux ouvrages. Le 8 octobre 1641 elle obtint du Conseil d'Etat un arrêt qui confirmait tous les droits et priviléges de l'abbesse sur ses religieux et ses religieuses tant au spirituel qu'au temporel, et condamnait les auteurs d'un factum injurieux à lui en demander pardon à la grande grille des Filles-Dieu de Paris. Elle fit en conséquence réimprimer la Règle de l'ordre et l'adressa avec l'arrêt à toutes ses Maisons (Paris, Ant. Vitray, in-12, de 64 p.). Elle y ajouta quelque temps avant sa mort *Les Offices propres des fêtes particulières de l'ordre de Fontevrault, réduits à la forme du bréviaire Romain, revêtus, corrigés et approuvés des docteurs* (Paris, in-8° de 467 p., 1669). L'année précédente elle avait rédigé et fait imprimer un *Voyage de la Passion de Notre-Seigneur* (Saumur, 1668, in-8° de 12 p.). Elle était venue elle-même à Paris pour presser l'effet de ses sollicitations, et se trouvant mal reçue par le président Molé, s'en plaignit : « Savez-vous, Monsieur, que je suis du sang de « France? — Eh ! oui, Madame, et même du plus « chaud, lui répliqua le magistrat. » Sollicitant une autre fois pour la confirmation de ces priviléges, elle s'y trouva bloquée pendant les journées des barricades et ne put sortir de la ville que par un arrêt du Parlement le 16 mars 1649. Malgré la douceur et la candide piété que lui prêtent ses panégyristes, c'est d'elle aussi qu'est ce trait bien connu. Elle était au lit de mort et recevait le viatique. Le religieux de son ordre, qui l'administrait l'ayant appelée : *ma sœur*, elle l'interrompit : « dites *ma mère*, un arrêt vous l'ordonne. » Elle ne jouissait pas d'abord d'une bonne santé; car on la voit aller en 1628 aux eaux de Forges, en 1634 aux eaux de Bourbon. Elle mourut le 16 janvier 1670. Le portrait de Jeanne de Bourbon a été gravé en 1648, de trois quarts, à gauche, agenouillée, les mains jointes, la crosse appuyée sur un bras, par un artiste qui signe I. Q. F., et la même année par un autre artiste inconnu, le même peut-être qui a fait les planches du *Peplus* de Ménard, de trois quarts, à gauche, tenant de la main droite sa crosse, la gauche appuyée sur la poitrine. Il en a été tiré des épreuves pour le *Répertoire archéologique de l'Anjou* sur la planche en cuivre acquise récemment par le Musée d'antiquités d'Angers. Un bel exemplaire ancien se voit en tête du premier des sept énormes volumes infolio qui comprennent l'Inventaire du Chartrier de Fontevraud, dressé du temps de cette abbesse par le P. Lardier, et aujourd'hui conservé aux Archives de Maine-et-Loire. Le curé de Nantilly de Saumur, Minier, en possédait un portrait identique qui porte la date de 1670 et provenait de l'abbaye. Il est aujourd'hui dans la sacristie de son église. On la voit encore aujourd'hui peinte sur les murailles de la salle capitulaire de Fontevraud, à genoux, les mains jointes, le bras droit soutenant la crosse, son livre ouvert sur le prie-Dieu, avec la date 1670 et une épitaphe de deux lignes. Un dessin de cette peinture a été édité en 1865 (Angers, Barassé). — Un beau tableau d'autel la représente aussi agenouillée, en abbesse; vis-à-vis d'elle, un prieur; au second plan, la Vierge entre le Christ et saint Jean-Baptiste. — Son éloge fut prononcé en son abbaye à ses obsèques par Emmanuel de Domaigné (Saumur, Fr. Ernou, in-8° de 8 p. s. d.) et à Paris dans l'église des Filles-Dieu, le 27 février 1671 par le R. P. Virdoux (Paris, in-4° 1671). — C'est à Jeanne-Baptiste de Bourbon qu'Honorat Niquet a dédié aussi son Histoire de Fontevraud, rédigée dans les desseins particuliers de l'abbesse, et pour la sanctification projetée du bienheureux Robert d'Arbrissel en vue de laquelle elle avait fait publier déjà les livres de Chevalier, de Ganot et de Pavillon, et mutiler maladroitement ou sup-

Digitized by Google

primer les manuscrits injurieux pour sa mémoire.

Lardier, Mss., t. I, f. 190. — Biblioth. Mazarine. D 10370. — Nicquet. — *Gall. Christ.*, t. II, p. 363. — *Répert. Arch.*, 1861, p. 161 et 1868, p. 320. — Le P. Anselme, p. 151.

Bourbon-Lavédan (*Louise* de), fille de Jean de Bourbon-Lavédan et de Françoise de Silly, naquit à Moulins, le 21 octobre 1548. Elle fut apportée à Fontevraud dès l'âge de quatre ans; mais recherchée par divers partis et encore incertaine d'elle-même, elle ne fit profession qu'en mars 1568. Elle devint grande prieure le 5 avril 1610, et, à la démission d'Antoinette d'Orléans, fut élevée abbesse, prit possession le 6 janvier 1612 (suivant Lardier, t. I, p. 188) et le 29 juillet suivant fut bénie par l'évêque de Luçon, depuis cardinal de Richelieu. Elle introduisit dans le grand monastère la pratique journalière de l'oraison mentale, une retraite annuelle et l'usage de l'office Romain. Elle avait établi au prieuré de l'Habit une sorte de séminaire pour les religieux de son ordre sous la direction d'un Bénédictin anglais; mais cette institution ne put tenir et l'abbesse dut se contenter d'envoyer, comme auparavant, les novices à la Flèche, en y fondant une maison de retraite spéciale pour parer aux inconvénients de leur liberté dont ils abusaient. Ce fut de son temps et par ses ordres que le vénérable tombeau de Robert d'Arbrissel fut remplacé dans la grande église par un mausolée d'apparat. Elle mourut le 11 janvier 1637, âgée de 89 ans.

Nicquet, p. 515-521. — *Gall. Christ.*, p. 1328. — Le P. Anselme, t. I, p. 369. — Clément, *Gabr. de Rochechouard*.

Bourbonnière (la), f., c^ne de *la Renaudière*.

Bourcier (*François-Charles*), né le 3 novembre 1747 à Beaufort, avocat-procureur 1784-1789, maire en 1792, démissionnaire le 20 floréal an III, de nouveau maire, de l'an V à floréal an VIII, membre du Conseil général en l'an IX-X, mort à Beaufort le 31 juillet 1808. Il a laissé des livres classiques criblés de ses notes et un manuscrit sur la procédure

Bourcier (*Mathieu* et *Jean*), architectes à Cholet, 1737. — (*Julien*), maître architecte à St-Georges-sur-Loire 1680.

Bourcillonnière (la), f., c^ne de *Montigné-les-Rairies*.

Bourdaines (les), f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauges*, bâtie en 1866.

Bourdais (le P.) — V. *Lebourdais*.

Bourdais (*Vincent*), est désigné le 17 mai 1518 par une conclusion du conseil de ville, avec maître Gervaise Letombier « pour adviser « de la forme des farces et mommeryes qu'il « faudra faire à l'entrée du roi. » (BB. 17, fol. 5).

Bourdaiseau (*Jean*), docteur en médecine, à Cholet, 1696, sieur de la Coudraie

Bourdaisière (la), cl., c^ne de *Lézigné*; = f., c^ne de *Montigné-les-Rairies*.

Bourdaudière (la), f., c^ne d'*Allonnes*. — Terre et vigne données en 1520 au Chapitre de Montsoreau et aliénées par lui en 1556 avec le Cléray.

Bourdeau (le), ham., c^ne d'*Andigné*. — *Le Bourg-Deux* (Cass.).

Bourdellière (la), ham., c^ne de *Juvardeil*. — *Les maisons de la B.* XVI-XVIIe s. (E 299-309). — *La Fontaine de la B.* 1730 (E 312). — Macé Bazourdy, avec sa femme Guillemine Vallin, à qui appartenait la terre, y fonda dès le 14 avril 1537 « une chapellenie en l'honneur de « Dieu, de la Vierge et de St Mathieu pour estre « perpétuellement desservie en une chapelle qu'il « a proposé en bref faire construire et édifier « près et joignant ses maisons » (H.-D. *B* 47). — Appartient aux familles Chevalier 1544 et Basourdy 1560, 1610. — En est sieur René Noguette 1621; — Thom. Noguette, † en avril 1656; — n. h. Fr. de Belin, juin 1656; — Marie Hullin, veuve de Pierre Du Quellenec, écuyer, 1690; — Madeleine d'Ossemont, veuve de Franç. de Belin, morte en 1698, âgée de 80 ans; — René Hullin, chevalier, 1735; — n. h. Pierre de Belin, qui y meurt le 29 mars 1750, âgé de 85 ans; — n. h. Ant.-César Dubois de Maquillé 1755, mort le 11 mars 1775, âgé de 73 ans, à la Buronnière.

Bourdier (*Pierre*), maître orfèvre, à Angers, fournit en 1473 au Chapitre de Saint-Maurice une statue de sa façon en or pur, représentant St-Maurille (29 juillet) et quelques années plus tard à la même église la grande croix des processions solennelles (12 juin 1476). Les documents l'appellent d'ordinaire P. de Bourges, nom sans doute de sa patrie. Un de ses parents nommé Jean de Bourges, était à la même époque artiste vitrier à Saumur et restaura en 1475 les vitraux du chœur de St-Pierre.

Arch. de M.-et-L. St-Maurice, Annivers., Rentes, t. II, fol. 51-52; Comptes de St-Pierre de Saumur. — Duménil, Mss. 658, p. 37. — *Répert. Arch.*

Bourdigal, c^ne de *Chigné*. — *Terres, prés, pâtures, marais, nommés Bourdigales*, près la Bausseraie; — ancien domaine du prieuré du Lude, vendu nat^t le 24 mars 1791; = f., c^ne de *Jarzé*; — appartenait en 1790 à l'abbé Prosper-Pierre-Fr. de Collasseau; = f., c^ne de *Meigné-le-V.* — *Le lieu de Bourdicale* 1672 (Et.-C.). — *Bourdival* (Et.-M.); = c^ne de *Pontigné*, ancien domaine, tout près du bourg, attenant à la grange dîmeresse et relevant de la seigneurie de Bordes; dans le jardin s'élevait une ancienne motte féodale; = f., c^ne de *St-Georges-sur-L.*; = f., c^ne de *Saint-Just-des-Verchers*. — *L'enclos Cherbonneau, anciennement B.* 1780 (E 581).

Bourdigale (la), ham., c^ne d'*Aviré*; = c^ne de *Bouchemaine*, dans le village de la Pointe. — *Una domus vocata la B. in villa de Rusebouc* 1383 (Chap. St-Laud); = f., c^ne de *Lué*.

Bourdigane, f., c^ne de *Tigné*.

Bourdigné (*Jean* de), issu de la maison de Bourdigné, dont le domaine est sur la paroisse de Bernai, à cinq lieues du Mans, mais né en Anjou et sans doute à Angers même, fut admis comme chapelain de Ruzebouc par le Chapitre de Saint-Laud en 1511, prit sa licence en décrets vers 1516 et obtint du Chapitre, le 26 avril 1523, la chapellenie de la Vraie-Croix, fondée en l'église de St-Laud d'Angers. Cette dernière nomination n'était pas tout à fait régulière, et Bourdigné dut consentir son désistement le 25 août de la même année. Il remplissait à cette époque les fonctions d'official du doyen; et la

Digitized by Google

confiance du Chapitre, qui l'employait en toute affaire litigieuse, mettait à sa disposition les titres de la communauté, dont il tira utilement parti. Vers le même temps il fut gratifié de la chapellenie de la Charpenterie en St-Maurice. Le Chapitre de la cathédrale par conclusion du 20 décembre 1526 l'autorisa à demeurer, sur sa demande, dans la maison dépendant de son bénéfice, « à cause de ses bonnes mœurs et honnête « conversation, quoiqu'il ne fut que clerc licencié « et qu'il ne fut point encore habitué dans « l'église ». Il rédigeait dès lors et depuis plusieurs années sans doute l'ouvrage qui recommande son nom : *L'Ystoire agrégative des Annalles et Chronicques d'Anjou... et plusieurs faictz dignes de mémoire, advenuz tant en France, Italie, Espaigne, Angleterre, Hiérusalem et aultres royaulmes, tant chrétiens que sarrazins... revenues et additionnées par le Viateur* (J. Bouchet). *On les vend à Angiers en la boutique de Charles de Boigne et Clément Alexandre... : imprimées à Paris par Anthoyne Couteau... l'an 1529* (le privilége est du 3 décembre, in-fol. goth. de IV et CCVII fol. portant sur un folio séparé la marque de Galliot Du Pré; la Bibliothèque nationale en possède un exemplaire sur vélin). Bourdigné est le type du chroniqueur du XVIe siècle, à l'heure où florissait le culte des origines troyennes et le patriotisme fantaisiste Il raconte et discute avec le sérieux d'un Allemand de nos jours les billevesées de son imagination que rien n'arrête, comme s'il lisait à pleine page dans quelque recueil inconnu du passé. Sa souplesse et sa bonne humeur qui puise à pleine main dans les légendes et dans les romans fait le charme de ces récits, plus autorisés à mesure que les années rapprochent l'auteur des événements. Son témoignage, alors abondant et presque diffus, rend compte de particularités, qu'on ne trouverait guères ailleurs et devient pour son temps une source précieuse et sincère d'informations. Bourdigné prend le titre de docteur en décrets dès 1529, et le Chapitre lui donne le 7 mai mission et pouvoir pour représenter et agir en toute affaire de juridiction ecclésiastique au nom commun du Chapitre et du doyen. Il était aussi a cette date, curé de Boussé et se plaignait de la désertion de ses paroissiens. Ce n'est que le 16 novembre 1538 qu'il obtint un canonicat à Saint-Maurice, où ses confrères ne tardèrent pas à lui confier les affaires de la communauté. — Il mourut à Angers le 19 avril 1547. La Bibliothèque d'Angers possède parmi ses manuscrits les *Gestes et miracles de Jean Michel* (n° 631), dont nombre de pages sont signées par Jean de Bourdigné. Son *Histoire aggrégative* a été de nos jours réimprimée par M. de Quatrebarbes avec des annotations de M. Godard-Faultrier (Angers, 1841, 2 vol. grand in-8°, Cosnier et Lachèse).

Duverdier. — Moréri. — Lelong. — Cl. Ménard, *Rech. sur le corps de St Jacques*, p. 110-111.—Arch. de M.-et-L. St-Maurice, Athenay, t. II, fol. 91. — *Reg. capit. de Saint-Laud*. — Bibl. d'Ang., Mss. 133. — Thorode, Mss. 879, p. 43. — Pocq. de Livonn., Mss. 1067, p. 48-49.

Bourdigné (*Charles* de), frère du précédent, et comme lui, natif sans doute d'Angers, fut reçu clerc psalteur en l'église Saint-Laud le 11 décembre 1520; mais les registres ne parlent de lui que pour attester sa mauvaise vie; et après sans doute une longue indulgence le Chapitre fut réduit à l'expulser à cause de ses sociétés deshonnêtes et du scandale (10 juin 1522). Charles de Bourdigné ne fut d'ailleurs guère en peine. Ses vices étaient de ceux qui trouvaient à vivre auprès des grands ou des abbés du temps et il s'intitulait chapelain « petit disciple » de Jean Allain, abbé du Perray-Neuf, qu'il eut l'occasion de payer en monnaie poétique (1526); — plus tard il était maire-chapelain en la cathédrale même d'Angers et habitait en la montée St-Maurice (1552). Son nom dut longtemps une véritable popularité à un singulier livre, qui témoigne assez de la morale facile de l'auteur, mais qui a d'autres mérites. Il porte tout au long pour titre : *La Légende joyeuse maistre Pierre Faifeu, contenante plusieurs singularitez et véritez, la gentilesse et subtilité de son esprit avecques les passetemps, qu'il a faitz en ce monde..., avecques une épistre envoyée des Champs Hélysees par ledict Faifeu, laquelle contient plusieurs bonnes choses en rhétorique melliflue* (1526, in-4° de 52 fol. goth., sans lieu d'impression, avec une *Ballade aux lysans* sur le verso du titre). L'édition d'Angers (1531, petit in-4° gothique) est aussi introuvable que la première, et l'on ne rencontre facilement que la réimpression de Paris, donnée (1723, in-8°) par Coustelier, avec un extrait des poésies diverses de Jean Molinet. Faifeu est un maître farceur, voire filou, dont les exploits lui donnent maintes fois maille à partir avec dame Justice. Il daube son maître d'école, vole l'argent et les oies de sa mère, contrefait le batelier à Baugé, « le triacleur » en Bretagne, l'astrologue à Nantes, le médecin à Rennes, est arrêté et mis en prison à Tours, d'où il se tire en gagnant franchise dans une église. Quelque temps après il est repris à Saumur à la suite de « je ne scay quel' folye » et rien « n'eust pas fait qu'il n'eust esté pendu », s'il n'avait obtenu d'être jugé à Angers, et de nouveau il s'esquive dans l'église de St-Evroul. Un témoignage inconnu et qui a tout l'air de se rattacher à cette histoire, semblerait attester, plus qu'on ne voudrait, la véracité du légendaire. A la date du 26 décembre 1499, c'est-à-dire environ dans le temps même où le récit met la scène, le Chapitre St-Julien d'Angers était fort en peine de mettre hors de son église un quidam nommé Fayfeu, qui s'y était réfugié pour réclamer l'immunité, coupable, dit-on, d'un homicide commis sur un barbier de Saumur. Pourtant, sur la fin, « patheliné » par ses parents, il s'amende, se marie à St-Julien et à peine en ménage meurt de mélancolie. Ce dernier trait est à peu près la seule idée plaisante du livre qui gagnerait à être écrit d'un style autrement fini et délicat. Le langue en est lourde et la versification pénible. Il n'est pas même exact de faire honneur à l'auteur de l'emploi régulièrement alternatif

Digitized by Google

des rimes masculines et féminines, qu'il observe aussi mal ou peu s'en faut que ses contemporains. Sa signature autographe figure aux Arch. de M.-et-L. sur un acte de 1553.

Arch. de M.-et-L. *Reg. capit. de St-Laud*, fol. 23 v°, 38 v°, 40 v° et 45; *Reg. capit. de St-Julien*, 1499, fol. 106; Série E Déclarations de 1553. — Goujet, *Bibl. fr*, t. X, p. 32. — Viollet-Leduc, *Bibl. poétique*, t. I, p. 162. — Sainte-Beuve, *Tableau de la Poésie fr.*, p. 43. — Titon du Tillet, *Parn. franc.* — Brunet, *Manuel du libraire.* — *Biogr. Générale* de Didot. — Brun. de Tartif., Mss. 870, fol. 503. — Lenient, *Hist. de la Satire*, p. 50.

Bourdillière (la), c^ne de *Jumelles*. — *La Bourdelière* 1443 (Cart. de Monnais, p. 207).— Anc. domaine de la mouvance de la châtellenie de Brion, donné vers 1461 au prieuré de Monnais.

Bourdin, ham., c^ne de *Clefs*, 1661 (Et.-C.); domaine de l'abbaye de Mélinais, vendu nat^t le 11 février 1791.

Bourdin (*Urbain*), chanoine régulier de Toussaint et docteur en théologie, champion et victime des luttes du Jansénisme à Angers, défendit avec courage son évêque Henri Arnauld contre les violences de l'Université, ralliée presque toute entière à la cause ennemie, refusa la signature du formulaire et fut cassé de ses grades (1676). En même temps un ordre du roi le chassait de l'Anjou, mais Bourdin, oublié à Angers, venait de recevoir de l'évêque le bénéfice de la chapelle de St-Denis du Teil, quand le docteur Babin (V. *ce nom*) s'en fit pourvoir par l'archevêque de Tours et confirmer par un arrêt du Parlement (1677) qui déclarait son rival incapable d'aucune fonction ecclésiastique. M. d'Autichamp, gouverneur d'Angers, rappela alors au janséniste l'ordre d'exil qui le reléguait en Auvergne, où il dut aller se confiner et mourir quelques années après.

Grandet, Mss. — Pocq. de Liv., *Hist. de l'Université.* — *Répert. Arch.*, 1862, p. 365-376.

Bourdinaie (la), f., c^ne de *Pouancé*, 1683 (Et.-C.). — *La Bourdonnaie* (Cass.).

Bourdinerie (la), f., c^ne de *St-Macaire-en-M.*

Bourdinière (la), vill., c^ne d'*Allençon*. — *L'hébergement de la Bourgoignière* 1373, 1468 (Chartr. de Brissac). — *Locus, manerium de Burgoneria in parochia de Alenczonio* 1401 (Thorode, Mss. 1004). — *L'herbergement de la Bourgoignière* 1373, 1468. — *La terre et seigneurie de la Bourdinière* 1587. — *La maison de la Bourgounière* 1634 (Chartrier de Brissac). — *La Bourgonnière* (Cass.). — Ancien fief et seigneurie cédé le 17 septembre 1373 par Guyon Aménard au Chapitre St-Maurice d'Angers, qui l'arrenta en décembre 1400 à Perrot Trochon; —en rendent aveu à Luigné Jacq. Trochon, écuyer, 1468, Mathurin Dupineau 1503, Jacq. du Planty, sieur des Marchais, par acquêt du 3 décembre 1532, Pierre Dignon, marchand de Saumur, par acquêt du 14 juillet 1540, Jacq. Chauvat, héritier par sa femme de François Dignan, 1587, Antoine Bourceau, écuyer, héritier de René Chauvet, 1657.

Arch. de M.-et-L. G Grande-Bourse, t. VI. — Note Mss. de M. Raimbault.

Bourdinière (la), ham., c^ne d'*Andrezé*. — *La B.-Baraton* 1398 (St-Flor.), — dépendait encore en 1626 du domaine des Haies-Gasselin; — appartient en 1680 à Cl. Pocq. de Livonnière; = f., c^ne de *Coron*; = f., c^ne de *Dénezé-sous-le-L.*, ancien domaine de l'abbaye de la Boissière, vendu nat^t le 19 mai 1791; = f., c^ne de *la Potherie*.— En est sieur M. Garande, mort en 1620; = f., c^ne de *Trémentines*.— *Le lieu vulgairement appelé la Bordinère* 1281. — *La terre et appartenances de la B.* 1390 (Pr. de Trém.).—Dépendance du prieuré, à qui elle avait été donnée en 1281 par Renaud de Maulévrier; — relevait de la Bliardière.—V. un plan dans le Rentier de 1617. Le fermier y devait distribuer aux pauvres 4 boisseaux de seigle boulangé le jour de la Pentecôte.

Bourdonnaye (*François-Regis* de la), né le 19 mars 1767 au château de la Varenne, c^ne de la Varenne, près Chantoceaux, d'une noble famille bretonne dont l'écusson figure dans la salle des Croisades, à Versailles, et dont une branche s'était depuis un siècle implantée en Anjou, entra en 1786 comme officier au régiment d'Austrasie-infanterie et dès les premiers jours de la Révolution faisait partie de ces *Chevaliers du poignard* dont l'exaltation ne fut pas sans compromettre Louis XVI, qu'ils prétendaient défendre. Arrêté aux Tuileries le 28 février 1791 par la garde nationale, il fut renvoyé après quelques jours de détention à son régiment en garnison à Briançon, émigra à l'armée de Condé (octobre 1791), jusqu'à sa dissolution, passa quelques mois en Suisse, puis rentra en France sous le Directoire, où après un court séjour à Orléans sous le nom de Guibert, il vint se marier à Angers le 23 fructidor an V avec Mlle Volaige de Vaugirauld. Sous le coup de l'article 15 de la loi du 19 fructidor, forcé de quitter momentanément la France, il prit un passeport pour se retirer de nouveau en Suisse (vendémiaire an VI) où il resta jusqu'en octobre 1802 qu'il put revenir habiter le château de Mézengeau, en la c^ne de Drain. Dès l'année même il fut appelé au Collége électoral du département pour le canton de Chantoceaux, et le 16 fructidor an XI nommé par décret conseiller général. Le Préfet le désigna pour la surveillance du tirage dans son canton aux conscriptions de l'an XI et de l'an XII, qu'il put se vanter plus tard « du bonheur d'y avoir acclimaté ». En l'an XII il entra au Conseil municipal d'Angers, dont il ne fit partie que jusqu'en 1815. Ce fut lui qui proposa et soutint dans le Conseil général l'adresse à Bonaparte pour l'hérédité de la couronne (1806) et il fut chargé deux fois la même année par le Conseil municipal et par le Conseil général d'aller porter au pied du Trône « le tribut de la reconnaissance et de l'admiration du Département ». L'année suivante il brigua et obtint la candidature au Corps législatif, mais sans y pouvoir entrer. Secrétaire du Conseil général en 1807, il le présida en 1813, de nouveau en 1814, et à ce titre prêta le premier et reçut de ses collègues le serment de fidélité au Roi. Nommé le 26 août 1815 député du département de Maine-et-Loire, il prit bientôt dans la Chambre « introuvable » cette situation excessive et violente, qui à l'encontre parfois d'honnêtes et justes causes qu'il défendait, a si tristement signalé son nom, « libre d'esprit et cynique de langage, dit M. de Barante, « avec qui tout le monde pouvait communiquer »

Digitized by Google

sans autrement s'engager, et tour à tour en dehors ou ennemi de tous les partis. Sa motion (2 janvier 1816) sur l'amnistie, qui érigeait en loi la vengeance implacable, soutenue, dit un de ses panégyriques, « avec des paroles terribles et une incroyable violence de langage », lui valut le titre de l'*Homme aux catégories* et souleva même la Chambre. Sa réélection en 1816 le ramena d'autant plus irrité contre le ministre Decazes, qu'elle avait été plus ardemment combattue. Il provoqua des orages à l'occasion surtout de la loi sur les élections, combattit la loi sur la liberté individuelle, qui créait l'arbitraire de la police (14 janvier 1817), la loi sur la presse, qui organisait la censure (25 janvier), la loi sur le recrutement, qui par le droit d'avancement à l'ancienneté limitait, suivant lui, les droits du roi, réclama une loi sur la responsabilité des ministres et proposa l'abolition du timbre sur les brochures et journaux quotidiens. C'est à cette occasion que *La Minerve*, organe libéral, ajouta à ses nombreux surnoms celui d'*Ajax du côté droit*. — A l'ouverture de la session de 1820, La Bourdonnaye s'opposa outrageusement à l'admission de l'abbé Grégoire, proposa le 20 février 1820 l'adresse au Roi à l'occasion de l'assassinat du duc de Berry, l'établissement de la censure pendant toute la session et soutint le 15 mai avec son énergie habituelle la nouvelle loi d'élection. En novembre suivant le Collége d'arrondissement de Beaupréau élut son adversaire, mais La Bourdonnaye, quelques jours après, fut honoré d'une double élection par les Colléges départementaux d'Indre-Loire et de Maine-et-Loire. Il opta en faveur de ce dernier. La session qui suivit fut une des plus terribles et sans cesse surexcitée par les provocations et l'impétuosité désordonnée de cet ennemi infatigable des libéraux, tout prêt à s'unir à eux pour assaillir le ministère, dont son hostilité entraîna enfin la dissolution. S'il eut offre, comme on le croit, de la légation de la Haye, il la refusa et n'eut pas à accepter de portefeuille dans le cabinet Villèle et Corbière. A la session ouverte le 4 juin 1822, la Chambre le porta candidat le premier à la présidence, mais le roi lui préféra Ravez, qui avait obtenu 16 voix de moins, et La Bourdonnaye dut se contenter de la vice-présidence (8 juin). Le matin même du jour où son ami Châteaubriand s'installait au Ministère des Affaires étrangères, le fougueux député vint lui annoncer qu'il rompait avec lui. Il n'en défendit pas moins à outrance l'idée de la guerre d'Espagne, si chère au grand littérateur. C'est dans la discussion du vote des fonds, à l'occasion d'une phrase interrompue qui semblait devoir justifier le régicide, que La Bourdonnaye se précipita à la tribune pour demander l'expulsion du généreux Manuel (26 février 1824), votée sur son rapport même le 1er mars. L'absence volontaire de toute la gauche laissait dès lors La Bourdonnaye dans l'isolement de son opposition hargneuse. Il n'obtint en 1826 que 39 voix pour la vice-présidence. Par un retour d'amour toujours bien mélangé pour la presse, il en demanda la liberté (14 février 1827) que remplaçaient des pamphlets furtifs et les bavardages des échoppes et des salons. — Après la dissolution de 1827, La Bourdonnaye, réélu à Angers, faillit entrer dans le ministère Martignac comme ministre des Finances, et échoua de même pour la présidence de la Chambre où un premier tour de scrutin lui avait donné la majorité relative de 178 voix. Il n'était pas d'ailleurs sans pressentir déjà que les temps étaient changés et par un revirement difficile à comprendre semblait s'attacher à défendre « le ministère déplorable » de Villèle, qu'il avait si fortement combattu. Le discours qu'il prononça le 2 avril 1829 contre les lois sur l'organisation départementale et communale ne témoigne guère que d'une modération relative et, sans autre raison que de défendre à outrance la prérogative royale, proscrivait le principe même des libertés publiques, l'intervention des citoyens dans les affaires locales et départementales par l'élection, en haine de la démocratie envahissante. La loi n'en fut pas moins rejetée, et le ministère qui l'avait présentée laissa bientôt la place libre au prince de Polignac, qui confia enfin le portefeuille de l'Intérieur à La Bourdonnaye, « pour essayer, suivant le mot de Charles X, de ces gens qui se plaignent toujours » (8 août 1829). Mais il n'était pas homme à porter longtemps une responsabilité active; l'entourage d'ailleurs ne lui allait pas. Quand il vit M. de Polignac prendre le jeu en mains, il donna sa démission, désirant pour jouer sa tête, comme il le dit, tenir au moins les cartes, et reprit la liberté de ses saillies caustiques. Il avait, dans son court passage au pouvoir, réglementé la boucherie de Paris, réorganisé l'Académie de Médecine, donné une extension nouvelle à l'Ecole des Chartes et le 4 novembre 1829 posé la première pierre du nouveau palais de la Chambre des députés. Une ordonnance royale, datée du jour même de sa démission (18 novembre), le nomma ministre d'Etat, membre du Conseil privé; une autre du surlendemain lui attribua une pension de 12,000 livres. Le 27 janvier 1830 il fut élevé à la pairie, six mois avant la révolution qui le devait chasser de la vie publique. Il se retira alors au château de Mézengeau où il est mort le 28 juillet 1839. — Sans accepter aveuglément les qualifications injurieuses, dont les colères politiques furent prodigues pour La Bourdonnaye, on ne peut nier que sa conduite trop souvent inexplicable, sa tenue atrabilaire envers ses amis, son emportement désordonné contre ses adversaires n'aient justifié l'abandon qui se faisait autour de lui. Le mot est resté de celui qui l'appela le premier un *Jacobin blanc*. — Son portrait a été lithographié plusieurs fois, notamment en 1824 par Louise de C. — On a de La Bourdonnaye *Proposition d'une loi d'amnistie faite à la Chambre des députés* dans la séance du 11 novembre 1815 et prise en considération le même jour (Paris, 1815, in-8°, écrit qui eut trois éditions en un mois et une quatrième en 1816) et nombre de ses discours imprimés.

Moniteur. — Bougler, *Mouv. prov. en Anjou*, t. II, p. 238-385. — *Hist. de la Restaur.* par Vieil-Castel, Nettement, Lamartine, Vaulabelle. — Guizot, *Mém.*, t. I. — Chateaubriand, *Mém. d'outre-tombe* et *Congrès de Vérone*. — Arch. de M.-et-L. — Barante, *Royer-Collard*, t. II, p. 208.

Digitized by Google

Bourdonnerie (la), cl., c^ne de *la Plaine*.

Bourdonnière (la), f., c^ne de *Corzé*. — Une source y naît, très-fortement incrustante; = f., c^ne de *Pontigné;* = f., c^ne de *Vernantes*.

Bouré, f., c^ne de *la Chapelle-du-Genet*.—*Le Bouray* (Cass.).—Vers S. traces de la voie romaine.

Boureau (le Grand-).—V. *Grange-Boureau*.

Bourée (la), f., c^ne de *Beaucouzé*. — Appartenait à Et. Beaugrand en 1664, à Bruneau de la Pécotière, avocat, en 1746.

Bourg, petit bourg, c^ne de *Soulaire-et-Bourg*. — *Villa que dicitur Vi* 1094-1101 (1er Cartul. St-Serge, p. 229). — *Otbertus, Adam de Vi* 1114-1124 (Ib.). — *Villa cui Vicus nomen est* 1114 (Cart. de Bourgueil, p. 179. — Il s'agit peut-être ici de Vivy).—*Presbiter de Vico* 1131 (Pr. de Bessé).—*Bourc près Soleire* 1362 (H.-D.).— La *villa*, qui doit être aussi antique que Soulaire, possède une église et un desservant depuis au moins le XIIe s. La paroisse conservée jusqu'à la Révolution et alors maintenue à simple titre d'oratoire a été érigée en annexe de Soulaire par ordonnance du 6 mai 1818.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin de Vertou, avait été reconstruite en 1491 aux frais de Jean Bourré. De 1858 à 1861 une restauration l'a complétement remaniée en refaisant à neuf le portail et le clocher (arch. Dellètre). Le chœur seul a conservé deux fenêtres à meneaux ogivaux de la fin du XVe s. et son ancienne chapelle seigneuriale ouvrant par un arc en anse de panier dont la clef porte l'écu de Bourré *à la bande fuzelée*. — Au fond du chœur, statues de St Pierre et de St Blaise, ce dernier en évêque, sa mitre à terre. On y conservait autrefois un portrait de Charles de Blois, au témoignage de Grandet et de Roger.— La sacristie possède encore un reliquaire en forme de bras, en bois peint et doré, qui porte écrit : *M. Patrin rector dedit m. p. anno MVcI*. — Autour de l'église, le cimetière.

Curés : Hamon *Laillier*, 1438. — Jean *Chartier*, 1491. — M. *Patrin*, 1501. — Méry *Mauclerc*, 1538. — Jean *Thuau*, 1550. — Jacq. *de Vaux*, 1572, écuyer, sieur de Haute-Ville, en même temps curé de Combrée en 1579, prieur du Bois-en-Jarzé en 1582. — René *Desnoes*, « bachelier ès saints décrets », 1583.—Julien *Babin*, 1591-janvier 1620. — Jean *Bruneau*, 1620. — Franç. *Michau*, 1637. — Mathurin *Coiscault*, 1645, suppléé pour cause de maladie continuelle à partir de 1653 par Guill. *Amary*. — Jean *Thourault*, 1668, † le 11 avril 1691. — Nic. *Carré*, 14 avril 1691, 15 mars 1696. — Nic. *Trochon*, 10 avril 1696, † le 22 août 1723, âgé de 63 ans. Il avait fait le 1er août 1706 la translation en son église de la relique de Ste Libérate, apportée de Rome par le capucin Félix de Blois. — Pierre *Paulet*, 28 octobre 1723, † le 28 mai 1745, âgé de 63 ans. — Pierre *Normand*, 3 septembre 1745, † le 26 février 1772, âgé de 77 ans. — M. *Girard*, précédemment vicaire, signe *curé* depuis le 25 octobre 1771. Il résigne au profit de son vicaire et demeurait encore en 1790 à Bourg avec une pension sur le Séminaire St-Charles. — René-Marie *Dutertre*, installé le 30 janvier 1789, est transporté en Espagne en septembre 1792.

La paroisse, dépendant du Doyenné d'Ecuillé, à la présentation du Chapitre de St-Martin d'Angers, faisait partie de la châtellenie de Soulaire et ne fut pas conservée en commune. — Elle avait pour maire en 1790 Mathurin *Jarry*.

Bourg (le), f., c^ne de *Gonnord;* = f., c^ne de *la Salle-de-Vihiers;* = ham., c^ne de *Vernantes;* = ham., c^ne de *Vernoil-le-Fourier;* = (Bas-), m^in sur le ruiss. du Gué-de-la-Pagerie, c^ne de *Clefs;* = vill. au bas et en continuation du bourg de *Clefs;* = chât., c^ne de *Somloire;* = (le Petit-), f, c^ne de *la Boissière-St-Florent*, au village des Poteries.

Bourgaignerie (la), cl., c^ne de *Daumeray*.

Bourgalesme. — V. *Belgremme* et *Trésorerie* (la).

Bourg-à-Paille (le), h., c^ne de *Montjean*.

Bourgaudière (la), cl., c^ne de *Daumeray*.

Bourgault (*Pierre*), conseiller et médecin ordinaire du roi, médecin ordinaire de J.-B. de Bourbon et de l'abbaye de Fontevraud en 1658, 1672. — Ses deux filles sont tenues sur les fonts par les abbesses, assistées l'une de César de Vendôme, l'autre de Jean Du Plessis, duc de Fronsac (1664-1671).

Bourg-aux-Moines (le), v., c^ne de *Montjean*.

Bourg-Bansinay (le). — V. *Barbassinet*.

Bourg-Baudry (le), quartier de la ville de *Cholet*. — *Alias la Thibaudière-Papin*. — Ancien faubourg, relevant de la châtellenie de Montbault-Papin.

Bourg-Chevreau (le), vill., c^ne de *Beaufort*, en partie sur Brion. — *Bourchevereau* 1550 (Et.-C.). — *Le Bourg-de-Chevreaux* (Cass.). — En est sieur Gabriel de Charnières, écuyer, donataire de Pierre Riverain, mari de Jacquine de Charnières, sa tante, 1696; = faubourg de *Longué*; = ham., c^ne de *Rochefort-sur-L.;* = f., c^ne de *Segré*. — *Burgus Chevrel juxta Segreium* (Arch. de la Mayenne, H 163, f. 51). — En est sieur René Suhard 1627, Pierre Verdier 1701. — Elle dépendait de Ste-Gemmes-d'A. et en a été distraite par la loi du 15 avril 1865.

Bourg-Chiffon (le), ham., c^ne de *Chênehutte-les-Tuffeaux*.

Bourg-d'Amon (le), ham., c^ne de *Carbay*. — *Le Bour-d'Amont* 1681. — *Le Petit-Bourg-d'A.* 1707 (Et.-C.).

Bourg-David (le), quartier du bourg de *la Pommeraie* (Cad.).—*Le fief du B.-Davy* 1446. — *Le lieu appelé le B.-Davy* 1544 (Tit. de la Bizolière). — En est sieur n. h. René Du Vau 1561, n. h Pierre Guilbault 1665.

Bourg-de-Blanfleur (le), cl., c^ne de *la Potherie;* — appartenait en 1790 à Gohin de Montreuil.

Bourg-de-Grain (le), f., c^ne de *Méon*.

Bourg-de-Paille (le), f., c^ne de *Beaucouzé*. —*Bourdepaille* 1629, *Bourcpaille* 1640 (Et.-C.). —*Bourg-la-Paille* (Et.-M.). — Ancien domaine de l'Infirmerie de l'abbaye de St-Nicolas d'Angers, vendu nat^t le 7 septembre 1791.

Bourg-Dion (le), vill., c^ne de *St-Rémy-la-V.* et en partie de *Coutures*. — *Terra de Dion* 1055-1070 (Liv. N., ch. 231).—*Le Bourguyon* 1624

Digitized by Google

(Et.-C.).—*Le moulin de Bourguion* 1673 (E 434).

Bourg-d'Iré, canton et arrond. de Segré (8 kil.), — à 44 kil. d'Angers. — *Ireium* 1040-1047 (1er Cart. St-Serge, p. 146). — *Ire* 1040-1047 (2e Cart., p. 145). — *Senior de Yri* 1056-1082 (Ib., p. 107 et 127), 1134-1150 (Ib., p. 240). — *Hiri* 1082-1092 (Ib. p. 115). — *Presbyter de Dire* 1104-1120 (Cart. du Ronc, rot. 3, ch. 85). — *Yriacus*, *Hiriacus* 1150 circa (Cart. de la Roë, ch. 118 bis). — *Ecclesia de burgo Ireii* 1177 (St-Maurice, Rentes, t. I, f. 11). — *Yre* 1214 (1er Cart. St-Serge, p. 224). — *Yreium* 1297 (Pr. de Sceaux, ch. or.). — Sur le coteau de la rive gauche de la Verzée, entre Noyant-la-Grav. (2 kil.) et Nyoiseau (6 kil.) au N., Combrée (7 kil.) et le Tremblay (15 kil.) à l'O., Loiré (8 kil.) au S. et Ste-Gemmes-d'A. (7 kil. 1/2) à l'E.

Les chemins du Tremblay, de Loiré et de la Roche-d'Iré sur la rive droite, ceux de Noyant, de Combrée et de Ste-Gemmes sur la rive gauche, aboutissent au bourg, réunis par un pont de pierre construit en 1828, refait en 1840-1841, et d'où l'on aperçoit les beaux châteaux modernes, à gauche, du Coudray, à droite, de la Douve; — à l'entrée du pont s'élève un autel « *en souvenir de la mission donnée aux habitants en 1846* ». Tout au-devant y abordent les deux rues du bourg, qui passent, en descendant, l'ancienne, abrupte et ravinée, devant le portail, la nouvelle, derrière le chevet de l'église.—De l'autre bord du pont, sur un emplacement planté d'arbres verts dans l'enclos de M. de Falloux, s'élevait la *Chapelle St-Jean*, V. *ce mot*, centre d'un village disparu. Une inscription sur cuivre conservée dans la sacristie paroissiale, atteste que le doyen de Candé, Jean Chapeau, en avait imposé la fondation en 1623 à son neveu. Elle servit après la Révolution lors du rétablissement du culte et fut détruite en 1801 pour aider de ses matériaux à la construction de l'église nouvelle.

Y passent, outre la Verzée, qui traverse de l'O. à l'E. la commune et forme en partie limite vers N.-O., les ruiss. de la Rivière-Maineuf et des Vieilles-Villes; y naît le ruiss. de la Bigeotière.

En dépendent les villages du Buron (78 hab.), de la Rivière (67 hab.), de Villemorge (58 hab.), de la Rivière-Tiercé (32 hab.), de la Bigeotière (59 hab.), les hameaux de la Haie (42 hab.), de la Thibaudaie (33 hab.), de la Morlaie (39 hab.), de l'Oirie (23 hab.), d'Avessé (42 hab.), de la Petitaie (35 hab.), du Boullay (28 hab.), de Visseulle (23 hab.), les châteaux du Coudray, de la Douve, de la Bigeotière et 59 fermes ou écarts.

Superficie : 2,303 hect. dont 23 hect. en bois.

Bureau de poste et *perception* de Segré.

Population : *245* feux en 1720. — *259* feux en 1789. — *1,259* hab. en 1821. — *1,256* hab. en 1831. — *1,182* hab. en 1841. — *1,285* hab. en 1851. — *1,315* hab. en 1861. — *1,428* hab. en 1866. — *1,349* hab. en 1872 dont *545* au bourg (100 maisons, 154 ménages).

Elève de bestiaux et agriculture modèle transformée par l'exemple et l'influence des grands propriétaires du pays; — cidre en abondance.

Ecole de garçons construite en 1839 et dirigée par un frère de Lamennais.—*Ecole de filles* construite en 1858 par la commune, agrandie en 1863 aux frais du maire, avec asile construit en 1866 aux frais du curé, hospice de vieillards construit en 1851 aux frais de M. de Falloux et pharmacie gratuite pour les indigents.

L'*Eglise*, dédiée à St Symphorien (30 septembre 1807), est un des édifices les plus déplaisants du pays, sans goût ni style (21 mèt. sur 7), de couleur grisâtre, à baies carrées et œils de bœuf, le tout moderne, sauf la flèche unique en moellons irréguliers du clocher, restaurée en 1845, à la suite d'un coup d'orage. Elle avait été complétement incendiée par les chouans dans la nuit du 29 au 30 thermidor an II. — Sur le fond de l'abside, un vitrail où est figuré *le Christ;* dans la première travée de la nef, à droite, autel de St-Louis avec statue et vitrail de couleurs dures et heurtées, représentant *St Louis sous le chêne de Vincennes;* à gauche, autel de la Vierge, avec vitrail de la *Proclamation par Pie IX du Dogme de l'Immaculée-Conception;* au bas, l'écu de Mme de La Rochefoucault, donatrice, *burelé d'argent et d'azur à trois chevrons de gueules brochant sur le tout;* dans le chœur, statues de St Symphorien et de St Sébastien (XVIIIe s.) et deux anges en adoration.

Le *Cimetière* a été transféré vers 1830.

Aucune trace celtique ni gallo-romaine n'a été signalée sur le territoire de la commune.

L'église figure parmi celles que l'évêque Geoffroy la Mouche dit avoir rachetées à grands frais des seigneurs laïcs et dont il donna en 1177 la collation à son évêché. — Le curé l'était en même temps de Noyant, et les deux églises réunies formaient le fonds et l'annexe du doyenné de Candé, titre afférent à la paroisse du Bourg-d'Iré, où il résidait.

Curés : Jean *Chapeau*, † le 22 octobre 1623. — René *Jousseau*, neveu et résignataire du précédent, 1621-1626. — Jean *Jousseau*, 1630, dit ancien curé en mai 1644. — René *Jousseau*, le jeune, son neveu sans doute, le remplace immédiatement en 1644 et meurt de la contagion le 24 janvier 1650. — N. *Pinson*, curé de Carbay, prend possession de la cure et du doyenné le 10 février suivant et est tué en novembre « d'un « levier de pressoir qui desbanda et lui donna par « l'estomac ». — .... *Rattier*, prêtre de la Trinité d'Angers, 1651. — L. *Louis*, 1652, † le 7 octobre 1666. — N. h. René *Pelletier*, 1667, 1681. — Ant. *Lejeune*, septembre 1682, juillet 1689. — Jacq. *Guinoiseau de la Sauvagerie*, docteur en théologie, décembre 1689, † le 18 septembre 1694, âgé de 36 ans. — *Delaunay de la Ballurère*, 1701, se démet en mai 1710. — Ch.-Julien *Meschine de la Maison-Neuve*, juillet 1710, † le 10 mai 1713, âgé de 31 ans. — Jos.-Louis *Boisard*, 1713, † le 7 octobre 1747, âgé de 61 ans. Le 26 août 1642 l'évêque fit sa visite et y confirma 5,344 fidèles. — René *Poillièvre*, décembre 1747. — *Jallet de la Véroulière*, septembre 1755, mars 1756. — Pierre *Marchand*, juin 1756, † le 26 juin 1776, âgé de 42 ans. — P. *Raimbault*, 9 septembre 1776, 2 mai 1791

Digitized by Google

P. *Richard*, 2 juin 1791, jusqu'à la remise l'état-civil à la mairie (28 octobre 1792). Le aire Bureau avait été déporté dès le mois pré- ent en Espagne; mais la République n'y fonc- nna guère. Un autre vicaire, C. Parizot, y erçait officiellement son ministère dès 1794. Il rie et inhume « les royalistes ». — « Des sol- ts royalistes » servent de témoins.

La terre, fief et seigneurie, comprenait au re s., outre le domaine, deux métairies, deux fs et une dîmerie inféodée, la haute justice et s droits de sceaux et contrats relevant de la ronnie de Candé.—Le tout appartenait aux sei- eurs de la Bigeotière et y fut annexé au XVIIe s. us le titre de châtellenie, quand fut érigé le comté.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à l de Pouancé, du District de Segré. —Ce n'était squ'au XVe s. qu'étangs et landes, couvert sur- ut vers le S.-E. d'une forêt dite de *Verdu* dont s dernières traces et le nom même n'ont disparu r'à la fin du XVIIIe s. A cette époque encore le eu de terres cultivées ne rapportaient que seigle t avoine; le reste, a l'abandon. Tout le pays, ac- ablé de pauvres et d'ailleurs ruiné par la chasse u par la gabelle, devint un des centres princi- aux de la chouannerie en 1794.

Maires : Poillièvre, démissionnaire le 5 ven- se an X. — *Poitevin*, 13 floréal an X. — Fré- éric-Guill. *Falloux du Coudray*, 2 janvier 808, démissionnaire le 1er janvier 1826. — Am- roise *La Forest d'Armaillé*, 23 janvier 1826. - Jacq. *Poitevin*, 18 août 1830, démissionnaire n 1845. — Daniel-Auguste *Jamin*, 5 juin 1845- 4 octobre 1849. — De nouveau *Poitevin*, 1850- 857. — *Jamin*, nommé le 28 août, installé 11 octobre 1857.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 75; C 118, 194, 199, 202 St-Maurice, Anniv., t. I. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. alache, f. 67. — Pour les localités, à leur article, notam- ent *la Maboulière*, *la Douve*, *Villemorge*, *les Vieilles- illes*, *le Buron*, *la Bigeotière*, *la Daudaie*, *la Rivière- aineuf*, *la Masure*, *le Coudray*, etc.

Bourgeaudrie (la), f., cne du *Champ*; — ppartient à René-Nicolas, sieur de Brie, 1610, a oseph de Bautru 1770; = f., cne de *Gonnord*.

Bourgelais, ham., cne de *Brain-sur-L.*

Bourgeois, négociant de Chavagnes, élu embre du District de Vihiers le 14 juin 1790, nseiller général en l'an X (1802).

Bourgeois (*Jean-Baptiste-Pierre-Vic- ire*), né à Angers le 29 août 1765, étudia au llége de la Fleche, d'où son père le retira à ans pour l'envoyer à St-Domingue, où il lui fallut fendre à main armée contre les noirs révoltés domaine de sa famille. Le 17 février 1790 les ons l'élurent capitaine commandant les troupes canton de Lartiboisière; mais bientôt ses bles- es lui firent chercher un refuge en France. Il nommé président de l'Administration muni- ale du canton d'Angers en vendémiaire an VI destitué le 21 thermidor an VII. Un arrêté du emier Consul du 3 floréal an VIII le fit entrer Conseil de préfecture, fonctions qu'il exerçait core à sa mort, le 6 messidor an XI. — Les re- eils et journaux du temps ont publié de Bour- geois des *Hymnes* révolutionnaires composées et chantées par lui, comme capitaine de la garde nationale, dans les cérémonies publiques, *en l'honneur des succès de l'armée d'Italie* (10 prairial an IV) — *pour l'anniversaire de la fondation de la République* (1er vendémiaire an V et an VII), — *pour la fête de la Liberté;* et la Bibliothèque d'Angers conserve parmi ses manuscrits divers discours et mémoires, entre autres une *Adresse aux Consuls* pour obtenir la création à Angers d'un des grands établissements proposés par la Constitution et un *Exposé des moyens propres à relever les colonies*.

Bibl. d'Ang., Mss. 1075. — Arch. mun. — Arch. départ. — *Affiches*, an IV, an VII.

Bourgeois (*Pierre-Joseph*), frère du précédent, né a Angers le 18 novembre 1769, perdait sa jeunesse oisive à Angers quand éclata la Révolution. Nommé tout d'abord sergent-instructeur dans la garde nationale, puis officier, son dévouement dans la déroute du Pont-Barré assura la retraite et sauva peut-être Angers en donnant le temps de couper le pont du Louet. Elu capitaine de grenadiers (24 vendémiaire an II) dans le 5me bataillon des Volontaires, après quelques courses dans la Vendée, il fut attaché deux ans à l'armée du Rhin-et-Moselle (1794-1795) et mis à l'ordre le 30 frimaire an III pour un glorieux fait d'armes sous les murs de Luxembourg. Le général Boussard le choisit (2 pluviose an III) pour aide de camp et le ramena en Vendée. Dans une excursion pres Chalonnes, le général est blessé à mort et Bourgeois ralliant les grenadiers des Vengeurs et le 4e de la Dordogne retablit le combat et met en déroute l'ennemi (messidor an III). Le général Hédouville, alors en résidence à Angers, l'appela auprès de lui et lui confia de nombreuses et dangereuses missions dans le pays insurgé; mais sa modestie, son horreur de l'intrigue et la confusion des événements l'avaient un moment fait laisser à l'écart, quand sur les vives instances du colonel Noireau il fut nommé lieutenant dans le corps de la gendarmerie d'élite (2 pluviose an XII), décoré le 25 prairial, puis appelé au commandement de la compagnie en résidence à Tours (22 brumaire an XIII). Il entra dans la gendarmerie de la garde et fit avec elle les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, puis en 1808 celle d'Espagne, où il revint encore (22 janvier 1810), après un court séjour à Nantes, et ou il resta jusqu'en 1812 à la tête du 17e escadron de la gendarmerie d'élite. Dans une charge, à Burgos (24 octobre 1812), blessé à la tête de ses gendarmes, abattu sous son cheval, foulé aux pieds, il ne dut la vie qu'au dévouement d'un de ses brigadiers. Son courage fut recompensé par le grade de colonel (10 février 1813) et le titre de baron de l'empire. Un décret du 25 mai suivant l'appela au commandement supérieur de la gendarmerie impériale créée le 10 avril pour le service de Paris. Les désastres venus, Bourgeois fut destitué par arrêté du 31 août 1815, mais la recommandation de Moncey le fit réintégrer quelques jours plus tard au commandement de la 9e légion

Digitized by Google

en résidence à Niort (5 septembre). Une nuit des Cent-Jours, Bourgeois est réveillé en toute hâte; c'est Savary, c'est l'Empereur, qui l'attend dans une auberge et qui le demande pour commander son escorte de proscrit jusqu'à Rochefort. Il l'accompagna ainsi jusqu'à la dernière heure, désespéré de n'avoir pu le déterminer à quelque coup d'audace dont il garantissait le succès. Nommé chevalier de St-Louis le 17 janvier 1814, officier de la Légion d'honneur le 17 janvier 1815, il fut mis en demi-solde (31 janvier 1816) pendant trois ans, puis replacé à la tête de sa légion de Niort (31 janvier 1816), puis à Cahors, et prit enfin sa retraite avec grade de maréchal-de-camp le 1er janvier 1827. Il revint alors à Nantes où il s'était marié en 1815 et où il est mort en janvier 1851.

Article de M. Cosnier dans le *Journal de M.-et-L.* du 8 février 1851 et *Mém. de la Soc. d'Agr.*, t. IV, 2e série, p. 68. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. IV, p. 545.

Bourgeois (*Nicolas*), maître fondeur à Angers, 1627 (GG 173, où il signe un acte).

Bourgeois (*René-Jacques-Pierre*), né le 8 mars 1753, adjoint puis maire de St-Hilaire-du-Bois, nommé par décret conseiller d'arrondissement le 7 janvier 1831, élu conseiller général le 24 novembre 1833, à l'âge de 80 ans, mort à St-Hilaire-du-Bois le 15 juin 1835.

Bourgeoiserie (la), f., cne de *Brain-sur-l'A.*, ancienne dépendance de la chapelle de la Bernichère, vendue nat^t le 12 avril 1791; = f., cne du *Bourg-d'Iré*. — *La Bourgaiserie* an IV; = f., cne de *Montreuil-sur-L.* — En était sieur Franç. de Mauroy, receveur général des gabelles d'Anjou, qui la céde en 1648 a J. Coustard.

Bourgeois-Farran (*René-Louis-Jean-Pierre*), né le 17 février 1784, élu membre du Conseil général pour le canton de Vihiers le 26 juillet 1835; — en sort en 1842; — mort en 1845 à St-Hilaire-du-Bois.

Bourgeoisie (la), f., cne du *Plessis-Gr.*

Bourgeonnaie-des-Landes (la), f. et pâtis, cne de *Freigné*. — *Le village de la B.* 1672 (Et.-C.); — donne son nom au ruiss. qui, né dans la Loire-Inférieure, forme la limite S. de la commune jusqu'a son confluent dans l'Erdre; —3,800 m.

Bourgeonnière (la), f., cne de *Noyant-sous-le-Lude*.

Bourgeonnière-des-Toulions (la), f., cne de *Freigné*.

Bourgères (les Petites-), vill., cne de *St-Christophe-la-C.*, avec trois fours à briques et tuiles.

Bourges (*Mathieu* de), gardien des Capucins de Saumur en 1692. La *Revue d'Anjou* (1855, t. I) a publié de lui une lettre à Pétrineau des Noulis, à qui il envoie l'histoire de son couvent depuis la fondation en 1600 jusqu'à l'année 1684. L'original est à la Bibliot. d'Angers, no 781.

Bourges (*Pierre* et *Jean* de). — V. *Bourdier*.

Bourget (le), cne de *Beaulieu*, ancienne mine de charbon de terre, qui fut détruite et saccagée par un agent, aidé d'ouvriers, des mines de St-Georges-Châtelaison en l'an II ou III; — reprise en 1819, abandonnée depuis.

Bourgetière (la), cne de *Fontaine-Milon*. — *L'herbergement de la B.* 1470 (E 559).

Bourgetrie (la), h., cne de *St-Sauveur-de-L.*

Bourg-Gautron (le), vill., cne de *Drain*.

Bourg-Guillaume (le), mon, dans le bourg de *Marcé*, appartenant à l'abbaye de Chaloché.

Bourg-Hardy (le), quartier du bourg de *Montfaucon*, distinct aujourd'hui de Bohardy; = vill., cne de *St-Germain-lès-M.* — *La Bouchardy* (Cass.). — Le nom désigne une localité fortifiée. Ce village de 16 feux, qui touche Montfaucon, était enclavé dans le système de défense de la ville. Les douves de la seconde enceinte venaient y aboutir en se continuant par les ruisseaux de la Foy et d'Aigrefou vers N. et vers O., que traversait en avant du village un pont à ogives. On y voit encore plusieurs logis du xvie s., dont un, avec bel escalier tournant en pierre, porte inscrit au linteau d'une fenêtre: † . *I H S . M A . 1589* . † .

Bourgin (saint), était sans doute un des religieux envoyés par les abbés Sigon et Guillaume de St-Florent de Saumur à Thouarcé, pour y fonder le prieuré (xie s.). Son corps s'y conservait sous l'autel, dans une chapelle souterraine, avec celui de St Limin. Tous deux avaient la réputation de guérir la goutte. — Leur fête se célébrait le 19 novembre. V. D. Chamard, t. I, p. 130.

Bourg-Jamette (le), f., cne de *Pouancé*.

Bourg-Joly (le), f., cne de *Breil*; = f., cne de *Chaumont*. — En est sieur h. h. Louis Maucourt 1642; = ham., cne de *Corné*; = ham., cne de *Corzé*, avec auberge, sur la route de Paris, et immenses étables où parquent la nuit les troupeaux de bœufs gras, de passage entre la Flèche et Angers; = f., cne de *Meigné-le-V.*; = vill., cne de *la Ménitré*; = f., cne de *Morannes*; = f., cne de *Mouliherne*, dépendance de la chapelle St-Guillaume, vendue nat^t le 26 février 1791; = vill., cne de *Parnay*; = f., cne des *Rosiers*; = vill., cne de *St-Clément-des-L.*; = vill., cne de *St-Mathurin*. — Une maison, nommée encore *l'Ecce-Homo*, porte la date de 1545 et une inscription en deux vers hexamètres latins, que signalait aux voyageurs une statue du Christ aujourd'hui détruite, V. *Répert. Archéol.*, 1862, p. 44 et 1869, p. 129. La légende raconte que ce logis avait été construit pour refuge aux ouvriers qui travaillaient à la construction de la levée. — A l'entrée du grand chemin qui conduit de la levée dans les terres, s'élevait une petite chapelle de 7 à 8 pieds de largeur sur 3 de profondeur, avec autel et niche en tuffeau, qui servait aux processions. Elevée vers 1650 par les libéralités de Dlle Marie Joulleau et d'un sieur Bouvier, elle fut démolie en novembre 1820 par le propriétaire voisin, qu'elle gênait; = 12 cne du *Vieil-Baugé*. — *B. alias la Bussonnière* 1521, dont est sieur Jean Bouqueteau, en 1530 Pierre Jousse de Bonnevau; — relève de Vilguien.

Bourg-la-Croix, v., cne d'*Angers*, agglomération importante, qui s'est créée vers le commencement du xviiie s., entre les villages de Saint-Léonard et de St-Augustin. A l'entrée, la maison, à l'angle du carrefour, où l'ancien « grand chemin d'Angers au port de Sorges » se bifurque sur Trélazé, porte dans une niche trop étroite un

Digitized by Google

ange agenouillé, jadis peint, avec un long phylactère sur les bras (XVIIIe s.). Dans un pâtis, au centre, sur un petit monticule, s'élève une croix, mentionnée pour la première fois dans les textes du XIIIe s. : — *La Croeix Saint-Aostin jouste le chemin à aller à Sorges* 1299. — *In parochia et apud Crucem Stl-Augustini* 1300. — *Ad locum nuncupatum Crucem Stl-Augustini* 1381. — *Une closerie appelée la Croix* 1520. — Au sortir du chemin, vers S., à droite, dans une fenêtre bouchée, est plaqué un bas-relief, coupé sur les bords et d'exécution barbare (XVIIe s.), figurant une *Descente de Croix*. — *La terre, fief et seigneurie de la Croix* 1602, voisine du carrefour, appartenait à l'abbaye de Toussaint d'Angers et fut vendue natt le 5 octobre 1791. Elle relevait des fiefs du prieur de Balée et de St-Aubin d'Angers et devait chaque année au grand-archidiacre de Saint-Maurice 16 boisseaux de seigle « et le plein d'une pipe de bon vin moust »

Bourg-l'Evêque, canton de Pouancé (13 kil), arrond. de Segré (14 kil.), — à 50 kil. d'Angers. *Vicus Sancti-Philippi* 1148 (Cart. St-Maurice, f. 129). — *Sanctus-Philippus* 1199 (St-Maurice, fabrique, f. 432). — *Foresta de Burgo episcopi*. — *Vinee Sancti-Philippi de Burgo episcopi* XIIIe s (Ib.). — *Burgus episcopi* 1222 (Top. Grille).

Le bourg, auquel se rattachent les hameaux de la Ville (3 mais.) et de la Borderie (3 mais.), forme, sauf deux fermes et un moulin, l'unique centre habité de la commune. — Une partie même vers l'E., y compris l'école, dépend par extension de la cne de Bouillé-Ménard. — Il s'élève au faîte d'une côte escarpée d'où l'on ne domine que les taillis de la forêt d'Ombrée, qui couvre vers S. presque la moitié de la commune, la moindre en superficie de tout le canton ; — entre Grugé (3 kil.) vers N. et vers l'O., Combrée (2 kil. 1/2) vers S., Bouillé-Ménard (3 kil.) vers l'E. — Le chemin neuf de grande communication de la Potherie à Châteaugontier traverse le bourg et la forêt.

Y passent les ruiss. de Rutort et des Nouettes ; y naît le ruiss. de Misengrain, qui traverse de l'E. à l'O. en formant la bordure N. de la forêt.

Superficie : 448 hectares dont 194 hect. 7 ares en bois, le reste pour partie en landes défrichées.

La *Mairie* est installée dans un véritable galetas, où l'on aborde par une échelle, au-dessus d'un bûcher. — *L'Ecole mixte* (Sœurs de Torfou) loge dans une maisonnette acquise en 1842, sur le territoire de Bouillé-Ménard.

L'*Eglise*, dédiée à St Jacques et St Philippe (et non St Christophe, comme le dit le Pouillé de 1783), érigée en succursale par le décret du 5 nivôse an XIII, a été restaurée en 1825 et 1831. — On a construit en 1843, à nouveau, clocher, chœur, chapelle et sacristie. Un ballet en bois précède le pignon nu et le portail déformé, sans caractère comme tout l'édifice. — A l'intérieur, autels, avec statues de St Sébastien et de la Vierge, et dans l'abside, sur une console, une jolie Vierge avec l'Enfant, du XVIIIe s.

Population : 200 communiants en 1680. — 85 feux, *385* hab. en 1720-1726. — Plus de *100* feux, an X. — *390* hab. en 1821. — *380* hab. en 1831. — *355* hab. en 1841. — *370* hab en 1851. — *384* hab. en 1861. — *371* hab. en 1866. — *361* hab. en 1872, dont *292* au bourg (93 mais., 90 ménag.).

Bureau de poste et *perception* de Combrée.

Ni foire, ni marché, ni assemblée ; nulle autre industrie que celle du charbonnage. — Il n'y a pas cinquante ans que les deux tiers des habitants, récoltant le lin et fabriquant sur place, couraient les alentours jusqu'à Châteaubriant et Châteaugontier, pour vendre leur fil, de 12 à 15 francs la livre. Ce commerce est complétement tombé.

Aucune trace gauloise ni romaine n'a été signalée sur la paroisse, couverte tout entière jusqu'à ces derniers temps de landes et de bois. — Le domaine appartenait aux seigneurs de Bouillé, qui, du consentement de leur suzerain de Pouancé, en firent don à l'évêque Ulger et à son Chapitre. L'évêque y construisit un bourg (*vicus*), y fonda une église en l'honneur de St Jacques et St Philippe et par son testament (1148) restitua tous les droits à son Chapitre, qui de son propre aveu avait fait tous les frais de l'installation nouvelle. La terre portait le nom de *villa, terre* ou *bourg de St-Philippe*; ce n'est qu'au XIIIe s. qu'on rencontre la dénomination actuelle. Rainaud de Bouillé ajouta aux libéralités de son grand-père la donation d'une terre et d'un bois près le ruiss. de Rutort. — G. de Pouancé, partant pour la croisade, concéda au Chapitre des droits importants d'usage (1157-1178) dans la forêt d'Ombrée, mais qui ne cessèrent d'être contestés ; et au XVIIIe s. le Chapitre, ayant affaire à la famille puissante de Villeroy, dut transiger (20 août 1718) et accepter en échange une rente de 60 livres.

Tout ce pays, aujourd'hui inconnu des vignerons, était au XIe s. et jusqu'au XVIe au moins parsemé de vignes, échalassées comme on fait en Périgord et en Touraine.

Le Chapitre de St-Maurice avait sa maison seigneuriale, attenant à la gauche de l'église et dite encore *les Salles*, où se tenait sa juridiction. Vis à vis, un vieux logis à pignon et tourelle s'appelle *le Peul*, faisant face à l'ancien poteau de justice.

Le curé, à la présentation du Chapitre, prenait par délégation le titre de seigneur de la paroisse.

Il faut se garder de faire confusion avec la terre de *Bourg-l'Evêque*, cne de Simplé, qui relevait également du Chapitre de St-Maurice et qui n'était pas paroisse, et aussi avec *Bourg-Philippe*, dont l'église est dédiée à St Léonard.

Curés : Jean *Rutault*, qui par testament du 1er mai 1487 élit sa sépulture à Juigné-sur-Loire, dans la chapelle de St-Alman. — Pierre *Pelé*, 1614, 1623. — Jean *Pelé*, 1652. — Jacq. *Dutertre*, 1679, 1693. — Julien *Portier*, 1695, † le 16 avril 1745, âgé de 84 ans. — Pierre-Henri *Perrault*, 8 mai 1745, † le 31 mai 1750, âgé de 43 ans. — Alexandre *Le Restre de l'Aubinière*, 12 juin 1750, † le 18 décembre 1767. — Franç.-Ant. *Lebreton*, 19 décembre 1767, novembre 1786. — Pierre *Paris*, 11 novembre 1786, 1791.

Tout le pays, comme celui de Bouillé, fut livré à la chouannerie. On trouve encore à la mairie

Digitized by Google

une quittance des fermages délivrée « au camp de Bourg-l'Evêque, le 18 septembre 1795, an 1er du règne de Louis XVIII », par La Fleur-des-Pois.

Maires : Maslin, 1er messidor an VIII. — Mic. Jos. *Jallot*, 1er septembre 1808. — *Desbois*, 15 janvier 1815. — André *Denuault*, 13 mars 1815. — Franç. *Buron*, 23 janvier 1826. — Mic.-*Jallot*, 28 octobre 1830, démissionnaire en 1856. — Pierre *Coconnier*, 8 novembre 1856, démissionnaire. — Jean *Peteul*, 6 février 1858, installé le 21.

Arch. de M.-et-L. C 189, 194 et 202; G St-Maurice. — Arch. comm. Et.-C. — Top. Grille, Mss.

Bourg-Nabeau, vill., cne de *St-Mathurin*. — *Bournabault* (Cass.).

Bourgneau, ham., cne de *Liré*.

Bourgneuf, canton de Saint-Florent-le-Vieil (18 kil. 1/2), arrond. de Cholet (31 kil.), — à 29 kil. d'Angers. — *Le Bourgc de Bourgneuf* 1577. — *Bourneuf en Maulge* XVI-XVIIIe s. — *Le Bourgneuf* (Rapport de 1865). — A l'intersection des deux routes, autrefois stratégiques, de Montjean à Jallais et de Chantoceaux à Saint-Lambert, qui d'un petit hameau ont fait le centre de circulation le plus considérable du pays et presque à égale distance (15 à 18 kil.) de six chefs-lieux de canton, entre St-Laurent-de-la-Plaine (2 kil. 1/2) à l'E., la Pommeraie (6 kil. 200 mèt.) au N., Saint-Quentin (6 kil. 200 mèt.) à l'O. et au S.-O., Ste-Christine (3 kil.) au S.

La commune a été créée par la loi du 17 mai 1865, en distrayant des territoires de St-Laurent-de-la-Plaine 406 hectares 96 ares, de la Pommeraie, 710 hectares 86 ares.

Y naissent les ruiss. de la Fontaine de la Jametière, des Plessis, de St-Denis, du Juret, des Chalonges; — y passe celui de la Soucière, qui forme limite avec St-Quentin et Ste-Christine.

En dépendent de simples hameaux de trois ou quatre maisons, les Grandes-Chalonges (2,500 m.), Touche-Fleurie (1,200 mèt.), Chalonges-Putille (3,400 mèt.), la Bonnière (3,400 mèt.), les Petites-Chalonges (2,200 mèt.), St-Denis-du-Teil (1 kil.), Chanteloup (5,200 m.), et celui du Plessis (6 mais., 1 kil. 1/2). — Ni village ni château.

Superficie : 1,117 hectares 82 ares dont 81 ares en vignes et 23 hect. en taillis, 168 hect. en prés, le reste en labours. Le rapport à l'appui du projet du loi l'évaluait à tort à 1,262 hectares.

Population : 720 hab. en 1854, d'après un document ecclésiastique. — *856* hab. en 1865, d'après un rapport législatif. — *743* hab. en 1866. — *706* hab. en 1872, dont *298* au bourg, 71 ménages dans 60 maisons, alignées le long des grandes routes et pour la plupart neuves et de bonne apparence.

Bureau de poste de Chalonnes.—*Perception* de Montjean.

Ni foire ni marché, mais le samedi, réunion, souvent très-nombreuse, surtout de novembre à mai, pour la livraison des bœufs gras achetés aux environs durant la semaine, et qui indique le cours; pour toute industrie, une corderie — *Assemblée* le dimanche qui suit la fête de l'Exaltation de la Croix (14 septembre), en souvenir traditionnel de vénération pour un fragment de la Vraie Croix donné par un chevalier de Malte à l'église et qui fut enlevé par un des curés de la Pommeraie tenant résidence à Paris.

La *Mairie* et les *Ecoles de filles et de garçons* se tiennent dans des maisons à loyer et à peine convenables.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 1847), a été reconstruite en 1849 (archit. Dellètre, d'Angers), sur l'emplacement de l'ancienne, en forme de croix latine, style XIIIe s., la décoration intérieure, autels et chaire, fournie par les ateliers de l'abbé Choyer, le fond du chœur couvert d'une mauvaise *Assomption* peinte.

La paroisse dépendait du Doyenné des Mauges, de l'Evêché d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, de l'Election d'Angers. L'érection n'en paraît pas remonter au-delà du XIVe s. Longtemps couverte de bois, qui s'étendaient encore au XVIe s. jusqu'au bourg même, elle formait le siége d'une commanderie de Malte, réunie au moins dès le XVe s. à celle de Villedieu, V. *ce mot*, dont le commandeur était jusqu'à la Révolution seigneur temporel de Bourgneuf. Il présentait la cure, que conférait l'évêque d'Angers.

Curés : Pierre *Menuau*, 1663, 1680. — Jacq. *Lorioust*, 1688, 1689. — Martin *Du Boucteau*, 1692, 1695. — Jacq. *Boireau*, 1704, 1717. — Jean *Crié*, 1720, 1732, précédemment vicaire au Fief-Sauvin, 1714 et à la Blouère, 1717, 1718. — René *Gadras*, 1722, † le 10 février 1725, âgé de 55 ans, précédemment vicaire à Sainte-Christine, 1717, dont il était originaire. — Jacques *Guillet*, 1726, † le 23 janvier 1761, âgé de 72 ans. — P. *Dénéchau*, 1761, 1768, précédemment vicaire à la Pommeraie. — Jos.-Aignan *Boureau du Gritay*, fils d'un chirurgien de la Pommeraie, février 1775, † le 5 novembre 1781, âgé de 51 ans, à Saint-Laurent-de-la-Plaine, ancien vicaire de Notre-Dame de Chalonnes, 1759, et de Botz en 1760. — J.-H. *Durand*, chanoine de Beaupréau, 1784. — Pierre-Jean *de Dieu*, 1785.

Maires : Clémenceau de la Lande, 11 août 1865. — Auguste *Marais*, juin 1866-septembre 1870. — René *Menuau*, septembre 1870. — Auguste *Grandin*, élu en mai 1871.

Notice Mss. de M. Spal. — Arch. de M.-et-L. C 179 et H Villedieu. — *Maine-et-Loire* du 14 mars 1865. — Pour les localités, voir à leur article, notamment *Saint-Denis, le Teil, la Commanderie, les Chalonges, les Landes-Chiron, le Plessis, le Ronceray*, etc.

Bourgneuf, ham., cne de *Blaison*. — *Une maison, jardin, etc., au lieu appellé B. près Jouralan* 1637 (E 439). Le nom ne doit pas être de beaucoup antérieur à cette date; = ham., cne de *Chantocé;* = bourg et principale agglomération de *la Chapelle-St-Laud* (V. *ce mot*). Bordant la route nationale de Paris à Nantes, c'était le passage incessant des transports, des voyageurs, des bœufs, ruiné et déserté depuis l'ouverture du chemin de fer d'Angers au Mans; = f., cne de *Passavant;* = f., cne des *Ponts-de-Cé*. — *Le chemin de Bourcneuf* 1439 (E 493); = h., cne de *St-Paul-du-B.;* = cne de *la Séguinière*, annexe du bourg, entre la route départementale no 20 et le vieux pont de la Moine (113 hab.); = ham.,

Digitized by Google

c^ne de *Somloire;* = vill., c^ne de *Varrains;* = v., c^ne de *Vauchrétien;* = f., c^ne de *Vaudelenay.*

Bourgneuf (le), f., c^ne d'*Aviré;* = partie du bourg de *Chacé;* = ham., c^ne de *Châtelais;* = vill., c^ne de *Dampierre*, bâti alentour de profondes excavations. L'hiver, de l'Avent au Carême, s'y tient un *Veilloir* fameux pour son *bal des Caves* où se réunit la jeunesse du pays; = ham., c^ne de *Grézillé*; = f., c^ne de *la Jaille-Yvon.* — *Le vill. de Bourcneuf* 1377 (G 143). —*Le lieu du Grand-Bourneuf* 1557 (H Temple). — L'évêque d'Angers y prétendait droit de four à ban; = vill., c^ne de *St-Georges-le-T.*; = f., c^ne du *Vieil-Baugé.* — *Le Bourg-Neuf* 1580 (E 538). — Ancien logis noble, résidence en 1755 de Ch.-Nic. La Noue, capitaine au régiment de Limousin-infanterie; = (le Bas, le Haut-), vill. et ham., c^ne de *Candé.*

Bourgneuf (*René*), artiste vitrier-peintre, Angers, 1615.

Bourg-Nouveau, ham., c^ne de *Cantenay-Epinard.* — Ancien domaine de l'abbaye du Ronceray; = f., c^ne de *Saint-Christophe-la-Couperie.*

Bourgogne (*Agnès* de), fille d'Otte-Guillaume, comte de Bourgogne, épouse (1018) en premières noces Guillaume IV, comte de Poitiers, qui meurt moine à Maillezais en 1030. Elle se remarie dès le 1er janvier de l'an 1032 avec Geoffroy Martel, comte d'Anjou. Elle avait alors une fille, Agnès, qui allait épouser l'empereur Henri IV, et deux fils, Pierre-Guillaume et Guy Geoffroy, tous deux assez jeunes pour laisser espérer à Geoffroy Martel les chances heureuses de la tutelle. Les temps sont si confus que des chroniqueurs nient même que son premier mari fût mort (D. Bouquet, t. XI, p. 29) et qu'en tout cas ce mariage nouveau, qui indigna le vieux comte Foulques d'Anjou, fut traité d'inceste par les contemporains. « Mais, dit la chronique, si « cette dame en bien des choses offensa le Sei- « gneur, en bien d'autres elle l'appaisa ». Se rappelant « l'énorme poids, l'immensité de ses « péchés », elle fonda avec son mari — qui la traite dans les chartes de sa bien chère, de sa bien sage épouse, l'abbaye de la Trinité et l'église Saint-Georges de Vendôme (1032) et quelques années après (1040) Lesvière, à Angers, qui devait égaler l'abbaye-mère et ne fut qu'un prieuré de la Trinité, à Poitiers l'église Saint-Nicolas (vers 1050) et une aumônerie, à Saintes l'abbaye Notre-Dame (1047). Elle revenait à cette époque d'un voyage fait en Italie pour reconduire avec son mari son gendre l'empereur (1046). Suivant les mœurs presque générales du temps, elle fut répudiée par Geoffroy (vers 1057). Elle se retira dans l'abbaye de Saintes, sous la direction de sa nièce Constance. On la voit figurer encore dans des chartes jusqu'au 1er août 1068. Elle mourut le 10 novembre.

D. Bouquet, t. XI, p. 278, 285, 429, etc.—Roger, p. 173-186. — *Art de vérifier les dates.* — *Chroniq. d'Anjou.* — *Archives du Poitou*, t. I, p. 5-407. — Liv. N., fol. 79 et 83. — *Cartul. de Vendôme*, ch. 2, 6, 9, 30, 53, 63, 65, 66, 98, 105 et 128. — *Cartul. de St-Maur*, ch. 26, 33 et 192. — *Cartul. St-Aubin*, f. 20 v^e.

Bourgogne (*Marie* de), fille de Thibauld Le Grand, comte de Champagne et de Blois, succéda vers 1207 comme abbesse de Fontevraud à Mathilde, troisième du nom, et se démit presque aussitôt. On n'indique rien de plus d'elle.

Bourgognes (les), c^nes de *Chalonnes* et de *Chaudefonds*, dépôt d'anthracite comprenant trois veines, souvent réduites à une ou deux, de couche très-irrégulière et d'exploitation très-difficile, apparentes dans le chemin de la Rue-d'Ardenay. V. Roland, *Mém. sur les terrains anthraxifères des bords de la Loire*, avec plan.

Bourgoin (*Etienne*), tambour au 56e de ligne, était né à Saumur. Au combat de Villebœuf en Suisse, il tombe dans une charge au pouvoir des insurgés, refuse de se rendre et meurt en acclamant la République. Il n'avait pas encore 17 ans.

Victoires et Conquêtes, t. XXV, p. 59.

Bourgoinon (*Philippe*), libraire à Angers, 1539, 1559.

Bourgolonnière (la), f., c^ne de *Bocé.*

Bourgonnier (*Jean*), fameux « rebouteur de membres », ou comme il signe « restaurateur », était élève du curé Janvier (V. *ce nom*) et habitait la paroisse St-Jean-de-Linières dont il était curé, et plus tard de la Pouèze. Sur la réputation des services qu'il rendait aux campagnes, la mairie d'Angers sollicita pour lui du ministre Saint-Florentin l'autorisation d'exercer son art en ville (7 août 1765). Comme il n'avait pas fait d'apprentissage régulier, les maîtres chirurgiens refusaient de le recevoir dans leur communauté et portaient plaintes contre ses pratiques. Quatre des plus célèbres médecins d'Angers attestèrent les talents de l'empirique, et à défaut de réponse officielle, l'assemblée des notables de la ville lui alloua 200 francs de gages annuels « pour le fixer et assurer ses services dans le « traitement des fractures à la ville, à la pro- « vince entière et aux troupes », sous la condition d'être tenu à traiter gratuitement les pauvres et les soldats, de résider, quand il serait requis, à Angers, et, en tous cas, d'y venir chaque semaine passer régulièrement deux jours entiers (20 mars 1766). Mais à deux ans de là, sur la réclamation sans doute des communautés intéressées, une lettre du contrôleur général Laverdy (1er juin 1768) fit supprimer ce crédit. Bourgonnier était pourtant chirurgien restaurateur breveté du roi en 1789 et député par la paroisse pour porter le cahier des doléances. Mais on le voit désigné en l'an V comme directeur des prêtres réfractaires du District de Segré et condamné par arrêté du 22 brumaire à la déportation.

Arch. mun. BB 122, fol. 13, 45, 136; 123, fol. 8.

Bourgonnière, (la) chât., c^ne de *Bouzillé*, à 2,400 m. du bourg. — Anc. terre seigneuriale avec château-fort, consistant au XVIIIe s. encore en deux pavillons formant un équerre flanqué de cinq tours à demi saillantes, avec cuisines et offices en voûtes d'arête; au-devant, une galerie et dans le même alignement, deux enclos, au bout desquels une chapelle, accostée d'une grosse tour; au-devant une grande cour murée avec double portail; dans

Digitized by Google

l'angle à l'O. une tour; deux autres aux deux angles; — à côté, un jardin où vers les angles subsistaient la masse d'une vieille fuye et une tour (1740). — De la seigneurie dépendait une grande partie de la paroisse de Bouzillé et de nombreux fiefs dans les paroisses de la Chapelle, du Marillais et de St-Florent, dont les titres comprenant plus de cinquante volumes, déposés au District par le feudiste Touzé, le 4 pluviôse an II, furent immédiatement brûlés. La fortification du château fut autorisée, après une longue opposition, par l'abbé de St-Florent, le 13 juillet 1446, sous réserve de tous ses droits de justice sur ses sujets. Divers arrêts du Parlement de Paris de 1481-1492 maintinrent aussi à l'abbé son droit de chasse avec chiens et autres animaux sur les terres de la Bourgonnière et Bouzillé.

Les premiers seigneurs qu'on rencontre sont, Raoul le Gaudi, chevalier, 1340, puis Hugues Pelaud et Marguerite de Savennières en 1370, dont la fille Lucette Pelaude épousa en 1384 Jean Chapperon, leur fils Jean Chapperon 1434, Jacques Duplessis, mari d'Alnette Chapperon, 1446, Jeanne Duplessis, épouse en 1560 de Jean d'Acigné, et en secondes noces, vers 1580, de Georges de Vaudrey. — Georges-Anne-Louis de Vaudrey, marquis de St-Phal, vendit la terre à Claude Boylesve le 21 juin 1656; sur qui la même année Louis de Cossé-Brissac exerça le retrait lignager comme aux droits de Jeanne d'Acigné, fille de J. d'A., qui avait épousé Charles de Cossé-Brissac. A son tour Albert de Cossé-Brissac vendit le 15 septembre 1670 tous ses droits à Louis de Grimaudet dont la famille posséda la terre jusqu'en 1824, qu'elle l'a cédée à M. de Saint-Pern, propriétaire actuel.

L'habitation, de construction récente, présente un vaste rectangle, avec deux ailes en retour sur la face N., dont les angles s'arrondissent en forme de tours. A l'entrée, vers l'O., un péristyle de huit colonnes ioniques porte un balcon de granit. L'ancien château, visité et fouillé dès le 12 avril 1793 par les Bleus, fut brûlé en 1794 et est resté tel que l'a fait la Révolution. La cour garde encore à l'angle N.-O. une tour avec porte du xve s., vers S. une autre à créneaux et plate-forme, accostée d'une tourelle hexagonale, dont l'escalier de 134 marches ouvre aux divers étages sur des salles à voûtes armoriées. — Mais la chapelle existe intacte (10 m. 40 sur 5 m. 60), admirable édifice dédié à la Transfiguration, du milieu du xvie s., tout entouré de verdure, la voûte divisée par des nervures de pierre, en compartiments sculptés, chargés d'écussons avec 34 pendentifs peints de vert et d'or; le chœur à trois pans coupés, éclairés chacun d'une fenêtre ogivale à meneau quadrillé; au centre, un admirable vitrail représente le Père Eternel bénissant, ayant à sa droite des chevaliers, qui s'appuyent sur le T symbolique, et plusieurs écussons, parmi lesquels ceux de Saint-Pern et de Cornulier. Sur le fond s'étend une sorte de rétable, haut de 3 m., en manière de jubé, percé de deux portes; au-dessus une statue colossale de la Vierge, le manteau doré avec inscription; de chaque côté, les statues de Saint-Antoine et de St-Jacques, mais d'exécution inférieure. — L'autel principal, le seul encore consacré, porte un Christ singulier, vêtu d'une longue robe bouclée à la ceinture, la tête ceinte d'une couronne de comte, les pieds touchant à la pierre même de l'autel, type italien d'une exécution saisissante; aux deux côtés, sur le plein du mur sont peints Charlemagne et saint Louis. Les semis de T, croix de potence ou de saint Antoine, qui décorent les murs et les vitraux, assignent une date à cette construction en rappelant le mariage de Charles Duplessis avec Louise de Monfaucon, protectrice particulière de l'Ordre de St-Antoine (1500). On l'attribue sans aucune certitude, mais sans invraisemblance, au célèbre Jean de Lespine. — Sur l'entrée, une tribune en pierre, porte six panneaux peints, représentant les quatre Evangélistes, St-Michel et St-Jérôme. La galerie supérieure communiquait avec les appartements seigneuriaux par une salle intermédiaire, à cheminée, avec voûte identique à celle de la chapelle. — Le parc, de 15 hect., augmenté vers N. de 25 hect. de bois et divisé par un ruisseau à multiples cascades, conserve sur une élévation les ruines d'une autre *chapelle* dite de *Madame*.

Arch. de M.-et-L. H *St-Florent* B 1. — D. Huynes, Mss. f. 304-305.—Arch. comm. de Bouzillé Et.-C. — Godard-F., *Nouvelles arch.*, n° 26. — *Répert. arch.*, 1868, p. 299. — Bouton et Daguerre, *Vues pitt.*, t. II, p. 31. — De Wismes, *La Vendée*. Ces deux derniers ouvrages donnent des vues, le premier du château, le deuxième de la chapelle. V. aussi un dessin de Hawke dans *l'Anjou* par M. Godard-F.

Bourgonnière (la), vill., c^ne de *Chalonnes sur-Loire*. — *Le ruau de la B.* 1515 (E 645). — Au carrefour se voit encore une belle croix du xve s. en granit rouge, taillée à huit pans, haute de près de trois mètres, sur une table qui a dû servir d'autel. — Dans le village se trouve la chapelle de la Poilevrière, bénie en 1779.

Bourgonnière (la), f., c^ne de *Montguillon*; — ancienne gentilhommière du xvie s., autrefois entourée d'un grand bois dont il ne reste plus que quelques taillis; — appartenait en 1489 à Jacq. Gaullier, en 1598 à Annibal de Gauthier, — habitée encore en 1623 par Charles de Meaulne; — par Urbain Leroy de La Potherie, † le 22 décembre 1768; — en 1790 par Mme de Quatrebarbes, née Leroy de La Potherie, et vendue nat^t le 25 fructidor an IV. — Le manoir, transformé en grande ferme, conserve encore, outre ses profonds fossés, une tourelle d'escalier en avant-corps, avec fenêtres à colonnettes prismatiques sans meneaux, celle au sommet à galbe de pierre demi-brisé, surmontée d'un chou fleuri, pignon d'ardoise, cheminée de briques, épi de plomb en forme de vase.

Bourgonnière (la), cl., c^ne de *Tiercé*.

Bourg-Pailloux, ham., c^ne de *la Chapelle-St-Florent*.—*Bourc-Pailglous* 1481. — *Bourc-Pailloulx* 1484. — *Bourg-Paiglou* 1572. — *Le lieu, censif et mét. de Bourg-Paillou* 1671 (St-Florent); = ham., c^ne de *Chaudron*. — *La maison noble et seigneurie de Bourc-Pagloux* 1539 (C 105), — appartenait à René de Pasnantais; — au xviiie s. à la famille de Villoutreys (E 1200); = ham., c^ne du *Ménil*.

Digitized by Google

Bourg-Salle, f., c^ne de *Bocé;* = f., c^ne du *Vieil-Baugé.* — *La vigne, maison et cave du Cloux-au-Moulnier aultrement dict le Bouge ou Bourg-Salle* 1583 (E 538). — *Les maisons, cave et vigne appelés le Bourg ou Boug-Salle* 1601 (Ib.). — *Le lieu, logis, domaine de Boursalle* 1668 (E 536). — Acquis cette année d'Honorat Sigonneau de la Perdrillère par Raoul Legouz de Bordes, en 1776 à M. Bouchard, aîné, chirurgien à Baugé.

Bourg-Simon (le), h., c^ne de *Montsoreau.*

Bourguennerie (la), f., c^ne de *Daumeray.* — *La Bourgaignerie* 1730 (Et.-C.); = f., c^ne de *Sœurdres,* appartenant en 1790 à la famille Leshénault

Bourguesdon, c^ne et ville de *Montreuil-Bellay,* dans le faubourg des Ponts, emplacement d'un ancien château souvent appelé aussi Gastines, disparu dès avant 1730. — En est seigneur en 1344 Oudin de Lenay, en 1406 Regnaud de Montjean, en 1472 Louis Leroux de la Roche des Aubiers, par sa femme Jeanne d'Aubigné, en 1733 Jean Leclerc des Emereaux, en 1789 Louis-Nic. Maugeis, sénéchal de la baronnie — V. *Lenay.*

Bouricherie (la), cl., c^ne de *Corzé* (Cass.); = f., c^ne de *Mozé.* — *Le fief de la B.* relevait de Blaison et appartenait en 1540 à Ch. de La Crossonnière.

Bourie (la), f., c^ne de *Cholet;* = ham., c^ne de *Gesté.* — Ancien fief et seigneurie relevant de Gesté. En dépendaient les bois de la Queguinière, de la Noue-Marie et des Fontenelles, la mét. de la Saulaie, la terre de la Greffinière et la sergenterie de Gesté avec la garde de l'étalon des mesures. — En est sieur en 1539 Fr. de La Brunetière (C 109, f. 315). — La terre était réunie au XVIIe s. au Plessis de Gesté (E 1125); = f., c^ne du *May,* vendue nat^t le 27 germinal an VI sur Villeneuve-Poisatière; = f., c^ne de *Morannes.* — *Boeria* 1032, 1052 (2e Cart., St-Serge, p. 276; = ham., c^ne de *Torfou* — Tout près, vers S., y naît un ruiss. qui passe entre la Morlière et la Salle et se jette dans la Digue; — 2 kil. de cours.

Bourienne, vill., c^ne de *Tiercé.*

Bourière (la), f, c^ne de *Breil;* = f., c^ne de *Chigné;* = f., c^ne de *Segré;* = f., c^ne de *St-Georges-sur-L.;* = f., c^ne de *St-Hilaire-du-B.* (Cass.).

Bourières (les), f., c^ne d'*Aviré.*

Bourigal (le), ham., c^ne du *Bourg-d'Iré.*— *Bourigalle* (Cass.). — *Bourigon* (Et.-M.).

Bourigauderie (la), f., c^ne de *Chartrené.*

Bourigaudière (la), f, c^ne de *la Chapelle-Rousselin,* appartenait en 1522 à P. Bourigault, dont elle retient le nom, en 1789 à Fr. de Hillerin.

Bourigault (*René*), né sans doute à Chanzeaux, éconduit comme janséniste de la direction du Séminaire par ses collègues en 1662, gratifié en 1670 d'une prébende en Saint-Pierre d'Angers, avait été donné par l'évêque Arnauld, pour confesseur au couvent des Visitandines, qu'il animait de son zèle. Une lettre de cachet du 30 mai 1676 l'enleva à ce prosélytisme en le reléguant à Semur en Auxois, où il mourut le 5 mars 1710. Pendant ses 34 ans d'exil le Chapitre de Saint-Pierre lui conserva en signe d'estime les bénéfices de son canonicat.

Arch. de M.-et-L. — Mss. de la Bibl. d'Ang. — *Répert. archéol.* de 1862, p. 368. — *Rev. d'Anjou,* 1872, p. 163.

Bourigaut (*Philippe*), frère du précédent, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, demeurait, avec Marie Gauche, sa femme au bourg de Joué en 1692. Son nom revient maintes fois jusqu'en 1700 dans les titres du Chapitre de St-Maurice de qui il avait pris à bail la seigneurie de Joué-Etiau. Il était neveu, par sa mère Antoinette Bernier, du voyageur Bernier qui le fit son légataire universel, et parent aussi de Pierre Bourigaut, maître chirurgien, demeurant vers le même temps (1667) à Chanzeaux. — Il mourut à Chanzeaux, le 25 octobre 1730, âgé de 70 ans.

Arch. départ. *St-Maurice. Joué,* t. I, f. 113; t. II, f. 471-611. — Arch. de Joué Et.-C. — *Rev. d'Anj.,* 1872, p. 164.

Bourillière (la), f., c^ne de *Vivy.*

Bourinière (la), f., c^ne de *Marigné.*

Bourlière (la), f., c^ne de *Chaudron.*—Il n'y existait plus aucune construction aux XVIIe et XVIIIe s. et les terres étaient annexées à la mét. de la Forge (E 1204-1206); = vill., c^ne de *Juigné-sur-Loire.* — *Un petit fief appelé le fief de la B.* 1539. (C 105, f. 358 v°). — Appartenait à n. h. Jean Boylesve, chevalier, inhumé aux Cordeliers, le 12 février 1498; — à Marin Boylesve, 1539. — Au bas, dans le canton dit des Fouquerais, il a été trouvé en défrichant de nombreux tombeaux de pierre coquillière; = f., c^ne de *Liré,* ancienne dépendance du prieuré; = ham., c^ne du *Louroux-B.;* = vill., c^ne de *Mûrs,* sur une hauteur d'où se découvre Brissac, Angers, Savennières, la vallée de la Loire. Le premier président Desmazières y possédait, par son mariage avec Mlle Delorme, un domaine avec logis restauré en 1812, qui a été vendu en 1856; = f., c^ne du *Pin,* anc. domaine de l'abbaye St-Sulpice de Rennes 1780 (E 1200); = f., c^ne de *la Pommeraie;* = f., c^ne de *St-Clément-de-la-Place;* = f., c^ne de *Tiercé.*

Bourlières (les), ham., c^ne de *Durtal.* — *La terre et seigneurie de la Bourelière* 1539 (C 106, f. 147). — En était sieur en 1382 Huet de Chandemanche, en 1472, L. de la Palu, écuyer, en 1539 Jacques du Bellay, en 1619, 1629 Mich. Guéhéry, Marguerite de Collas en 1691, Jacq.-Ch. Lefebvre 1780; — relevait en partie de Durtal, en partie de la Boderaie. V. *Burlière* (la).

Bourmaudais (la), f., c^ne de *la Cornuaille;* = f, c^ne du *Louroux-Béconnais.*

Bourmaudrie (la), f, c^ne de *Pouancé.* — *La Boulmodrie* (Cass.).

Bourmont, chât., c^ne de *Freigné.* — Ancien fief et seigneurie, portant titre au XVIe s. de châtellenie et érigé en comté dans les premières années du XVIIIe s. La terre détachée vers la fin peut-être du XIVe s., au dire des aveux, de celle de Neuville, rendait hommage à la baronnie de Candé. En relevaient la Burelière jusqu'au XVIe s., le Breil, le Fief Bureau, Juigné, le Grand-Tesseau. Le seigneur était fondateur des cures et prieurés de Freigné et de Saint-Georges-des-Eglouis, de Beaulieu et des Augustins de Candé,

Digitized by Google

de la cure de la Cornuaille. — En est sieur, Pontus de la Tour 1423; — Christ de la T. 1455; — Jean de la T. 1529-1546; — Franç. de la Tour-Landry 1574-1587; — Louis de Maillé de la Tour-L. 1634-1660; — Charles de M. de la T.-L. 1680, dont la fille Marie-Hélène l'apporte en mariage à Marie-Henri de Ghaisne en 1697. — Elle est inhumée le 22 février 1752, âgée de 97 ans, au chœur de Freigné, dans l'enfeu de la famille, qui possède encore la terre.

Le château, qui servait de refuge jusqu'au XVIIe s. aux habitants de Candé, brûlé quatorze fois durant la chouannerie, s'élève à l'extrémité S.-O. d'un parc muré, de près de 100 hectares, ouvrant vers N. sur la route de St-Mars-la-Jaille par une allée qui aboutit à l'avant-cour; suit une vaste cour flanquée au N. et au S. des servitudes (XVIIIe s.); puis, par un large porche en ruine, la cour d'honneur plantée en jardin anglais et entourée de douves abandonnées à la culture ou aux animaux domestiques. — A l'E. l'emplacement du pont-levis détruit, mais flanqué encore d'une tour et de la chapelle autrefois crenelée; une troisième cour, vers N.; à l'angle S. un vieux pavillon ruiné; une tour encore à l'angle S.-O., le tout jadis relié par une enceinte à créneaux et machicoulis, haute de près de dix mètres, sur un mètre d'épaisseur. L'ancien logis décapité fait face vers S.; une petite cour sépare le donjon des murs, fermée vers l'E. par un bâtiment qui se relie à angle droit à la tour du N. — La plus ancienne pièce, dite salle des gardes, est divisée en trois salons, remarquables encore par la décoration des énormes portes des plafonds. On y conserve outre les portraits du maréchal et les bustes (par Julien Roux) de toute la famille actuelle, les costumes et les décorations du maréchal, pair de France, un drapeau anglais pris par le comte de Ghaisne à la bataille de Fécamp, le sabre du chevalier de Cotignon, compagnon de La Pérouse, le sabre, le service à thé et l'éventail historique du dey d'Alger, une collection de magnifiques yatagans et fusils arabes, garnis d'argent, de corail et d'or, la tunique ensanglantée d'Amédée de Bourmont, blessé à mort à Sidi-Kalé, le sabre du bey d'Oran, remis au comte Louis de B. en 1830, un superbe buffet, paré de porcelaines de Chine anciennes et de poteries étrusques, une pendule du XVIIe s., quelques tableaux dont deux têtes de St Pierre et de St Paul par Salvator Rosa et trois paysages de Poussin. A gauche, près une fenêtre, une petite trappe, sous la tapisserie, cache l'inscription tracée au charbon par un des soldats de passage en 1793 : *Vive la République française !*

Bourmont (*Louis-Auguste-Victor*, comte de Ghaisne de), né le 2 septembre 1773 au château de Bourmont, servit d'abord comme enseigne surnuméraire aux gardes françaises (1788). Il accompagna l'année suivante son père émigré, qui mourut quelques mois après à Turin, et revint alors dans sa famille avec une mission secrète du prince de Condé pour Nantes. Il émigra de nouveau à Coblentz auprès du comte d'Artois et après la campagne de 1793, se jeta dans la Vendée où Scépeaux (V. *ce nom*) se l'attacha comme major général. Rentré à Paris après la pacification de la Mabilais, il vint se remettre dès la nouvelle prise d'armes aux ordres de Scépeaux dans la Mayenne; mais il accepta, dès qu'il put, la paix, et la fit accepter, dit-il dans une supplique olographe, à ses 4,000 Chouans, ne désirant que jouir dans sa patrie « du bonheur que promettaient les glo« rieux travaux de la République » (29 thermidor an IV, — l'original, daté de Berne, appartient à M. Mamert Coullion). Une mission récente en Angleterre l'avait rendu suspect et fait excepter à ce moment par Hoche de la capitulation. D'air jeune et efféminé, de figure aimable, de voix douce et charmante « à chanter la romance », quiconque alors eût vu, sans le connaître, « ce petit homme de salon », comme dit M. de Caqueray dans ses Mémoires Mss., n'eût pu soupçonner les projets de guerre dont sa tête était remplie. C'est dans les rencontres de ses voyages que le comte d'Artois le créa successivement colonel d'infanterie, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, et enfin lors des premiers succès de 1799, commandant des provinces de Maine et de Poitou. Victorieuse au combat de Louverné, sa bande s'empara du Mans (16 octobre 1799), qu'elle livra au pillage. Mais bientôt battu à Ballée et hors d'état de tenir la campagne, il se soumit avec d'Autichamp et vint même à Paris pour épouser Mlle de Becdelièvre. Le *Moniteur* annonce sa présence et lui fait honneur « d'avoir désigné les rivières où avaient été jeté les canons fournis par les Anglais ». Devenu de nouveau suspect par son zèle, après l'explosion de la machine infernale, qu'il avait le jour même dénoncée comme œuvre du jacobinisme, il fut arrêté (1800), transféré du Temple à Dijon, puis à la prison de Besançon d'où il s'évada dans la nuit du 14 au 15 thermidor an XII avec Hingant de St-Maur et gagna le Portugal. Junot le trouva tranquille à Lisbonne et lui offrit dans son armée le grade de chef d'état-major qu'il accepta. Après la convention de Cintra, il crut pouvoir revenir en France, mais arrêté à Nantes, il dut encore à Junot d'être délivré et breveté du grade d'adjudant commandant à l'armée d'Italie. Avec le prince Eugène il fit la campagne de Russie, fut fait prisonnier, s'échappa, fut blessé à Rotnotsitz, nommé général de brigade, puis général de division le 13 février 1814 pour sa belle défense de Nogent où il fut de nouveau blessé. Un des premiers, il reconnut le gouvernement royal qui lui confia (20 mai 1814) la 18e division militaire, à la résidence de Besançon, et le nomma commandeur de la Légion d'honneur (23 août 1814). A la nouvelle du débarquement de l'Empereur, il reçut ordre de se joindre à Ney, puis se démit de son emploi et de son grade. Sous le coup d'un mandat d'arrêt, qui fut bientôt révoqué, il obtint par le général Gérard, son ami, son garant, le commandement d'une division du 4e corps de la grande armée sur la Moselle (mai 1815). « Energique à la guerre, doux, sensé dans la vie civile, estimé dans l'armée impériale, désiré des royalistes », dit M. Thiers, l'insurrection de la Vendée, où il manquait, lui fut comme un

Digitized by Google

reproche dont il se laissa troubler. Par une résolution déplorable et qui à jamais perdit sa vie, au moment où toutes les colonnes françaises s'ébranlaient pour la manœuvre suprême, le 15 au matin, il monta à cheval comme pour procéder à une dernière reconnaissance, et se porta en avant, suivi de son chef d'état-major Clouet, de quatre officiers et de quatre cavaliers, puis à une demi-lieue de là, envoya deux de ces derniers remettre au général Hulot les instructions du général en chef, deux autres au général Gérard avec une lettre d'excuse et, suivi de « ses cinq complices », gagna au galop le camp de l'ennemi. Vers midi, il était à Namur, au quartier général de Blucher. On n'a cessé de l'accuser d'avoir livré le plan d'attaque de Napoléon. D'ailleurs « sa seule pré« sence suffisait pour annoncer le mouvement qui « s'opérait et, en éveillant l'attention des Prus« siens, elle devait les prémunir contre la sur« prise dont ils étaient menacés » (Vieil-Castel). « Mais on peut admettre, dit M. Thiers, que la « prise de Charleroy avait déjà dévoilé assez le « plan impérial. » La conscience publique ne discuta pas de si près avec l'indulgence et poursuivit la faute d'un souvenir inexpiable. Louis XVIII, récompensant sinon la trahison, au moins la défection, au lendemain de Waterloo, nomma Bourmont commandant de la 17e division militaire à Lille où il fit son entrée le 13 juillet et reçut le duc de Bourbon le 18 août 1815. Il commandait en septembre la 2e division de la garde. Sa déposition dans le procès du maréchal Ney ne fit qu'exaspérer le sentiment public. Quelque temps après il siégeait dans le conseil de guerre qui jugea Drouet d'Erlon (août 1816). Le 6 septembre 1821 il fut nommé président du collége électoral du 4e arrondissement de la Loire-Inférieure. Dans la guerre d'Espagne, il commanda la colonne dont l'avant-garde emporta le pont d'Arzobispo, prit Truxillo, Carlota, défit l'arrière-garde de Lopez Banos à San-Lucar, et occupa Séville où il organisa les volontaires royaux. Il reçut pour prix de ses services la pairie (9 octobre 1823), la grand'croix de l'ordre de Saint-Ferdinand et le commandement en chef de l'armée d'occupation. En mai 1825 il fut nommé grand'croix de la Légion d'honneur, membre en 1827 de la commission chargé de discuter le Code militaire, et enfin le 8 août 1829, ministre de la guerre dans le ministère Polignac. Le 11 avril 1830, un décret l'appelait à la direction en chef de l'expédition d'Afrique; et Lyon fêtait son passage (22 avril) dans une ovation que continuèrent Avignon, Aix, Marseille, Toulon. La nouvelle de la prise d'Alger lui valut le bâton de maréchal de France (14 juillet), mais un de ses fils, le capitaine Amédée de Bourmont venait de tomber (24 juin) mortellement frappé au combat de Sidi-Kalé; et quelques jours plus tard le maréchal était repoussé de France par la révolution triomphante. Le 10 avril 1832, une ordonnance royale, contresignée par Soult et provoquée par un vœu de la Chambre des députés (15 mars 1832), le déclara démissionnaire, pour refus de serment, du maréchalat. Pendant ce temps il était allé commander en Portugal les armées de Don Miguel. Il revint à Rome et profita de l'amnistie de 1840 pour rentrer en France; mais il faillit être égorgé à Marseille par une émeute qui blessa un de ses fils à ses côtés. Il se retira dans le château, où il était né et où il mourut le 27 octobre 1846, âgé de 73 ans. Son portrait en pied a été lithographié d'après Régnier (grand in-fol., 1830); un autre en buste, signé S. P. (1830, in-fol.). — Son fils Charles a soutenu énergiquement la défense de sa mémoire dans de nombreuses répliques aux journaux hostiles et par plusieurs brochures telles que : *Mensonges systématiques contre le maréchal de B.* (1841); — *Appel à tous les Français* (1840). — *Réponse à un abonné du journal de la Haute-Loire* (1832, in-8°), et dans le *Précurseur* d'Angers (juillet 1840). — Son autre fils César est mort à Bourmont le 23 mars 1854.

Moniteur, an VIII-1832.—*Correspond. de Charette*, etc. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. XX, p. 55. — Vieil-Castel, *Rest. de la Restauration*, t. III. p. 176. — Crétineau-Joly, *Vendée militaire*, t. III, p. 430. — Théod. Anne, *Hist. de l'ordre de Saint-Louis*, t. I, p. 148; t. II, p. 124; t. III, p. 25-26. — *Maine-et-Loire*, 29 juillet 1840. — Mss. 1069, p. 65.—*Biograph. contemp.*—Merson, *Notice biogr. sur le maréchal de Bourmont* (Nantes, 1846, in-8°).

Bournais (les), f., cne de *Marcé* 1700 (Et.-C.). — Y demeurait à cette date le marchand-potier Jean Godin; = f., cne de *Montsoreau*.

Bournan, ham., cne de *Bagneux*, au sommet d'une haute côte (78 m.), où se rencontrent les routes nationales de Bordeaux et des Sables-d'Olonne et l'ancienne voie romaine latérale à la rive gauche de la Loire. Un peu au-dessous, subsistent les restes d'une redoute républicaine élevée en 1793 pour la défense de Saumur.

Bourné, cne d'*Angers*. — Deux closeries y portent ce nom, dont une sur la route de Saint-Léonard, dans le fief du prieuré de Ballée, V. le plan 3 du Censif. — Il y a été bâti dans un petit enclos donnant sur la ligne même du chemin de fer un pavillon dit *le Triangle* où est mort en 1859 le chanoine H. Bernier, V. *ce nom;* = f., cne de *Montigné*, appartenait en 1567 à Jean Alexandre, en 1678 à Nic. Dupont, écuyer, vendue natt le 12 messidor an IV sur Augustin Morand de l'Epinay; = (le Petit-), cl., cne d'*Angers*.

Bourneau (le), ham., cne de *Liré;* = f., cne de *Nuaillé*. — *Le village Bourneau* 1653 (Et.-C. Mazières); = cne de *Ste-Gemmes-d'A.* — *Le lieu, terres, appartenances du Grand-Bourneaulx* 1528 (E 1270) — *Le vill. du Petit-Bourneaux* 1632 (Ib.); = vill., cne de *St-Hilaire-du-Bois*. — *Le lieu et appartenances du B.* 1469 (Pr. du Coudray-Montb.). — Appartenait à la seigneurie du Coudray-Montbault.

Bourneau (*François*), lieutenant du roi à Saumur, fut un des principaux chefs huguenots qui s'emparèrent de la ville en 1562 et mirent au pillage l'abbaye St-Florent et les églises du pays. C'est chez lui que fut transportée et fondue la châsse de St-Florent. Dans une très-curieuse enquête, qui a recueilli les détails de ces scandales, les témoins déposent l'avoir vu avec sa

Digitized by Google

femme fréquenter les prêches, faire la cène, baptiser leur enfant à la huguenote. Une femme même déclare avoir été souffletée par Mme la lieutenante et menacée de prison pour avoir dit qu'on la menait à perdition. Bourneau fut la première victime de la St-Barthélemy, et périt égorgé de la main même de Jean de Chambes, comte de Montsoreau (1572). — (*François*), fils sans doute du précédent, avocat au Parlement, enquêteur des domaines, et non pas médecin, comme on le répète partout, a publié un curieux livret : *Le Déluge de Saumur en 1615, à MM. les habitants de ceste ville, avec des ouvertures pour garantir à l'avenir des inondations non-seulement la ville de Saumur, mais les autres villes qui bordent la Loire*, in-8° de 150 p. non compris la dédicace à M. le Villarnoul, datée du 20 février 1618, non plus qu'une amplification en vers latins : *Carmen Ligeris*, signée *Coustis*, et un sonnet en l'honneur de l'auteur, par de Rennes. L'ouvrage est un véritable discours d'avocat, pétri de citations latines, à travers lesquelles on trouve à recueillir quelques détails curieux sur les désastres de 1615; mais où il prend un intérêt véritable et qui est redevenu d'actualité, c'est quand Bourneau, après une sorte d'historique des inondations, expose, pour les prévenir, un système, alors bien nouveau, qui de nos jours a eu toutes les chances d'être adopté. Remarquant que les crues étaient plus fréquentes qu'autrefois, il propose non d'exhausser les levées, comme le pratiquait déjà la routine, mais « d'al« léger la Loire au-dessus des villes et d'y faire « telles ouvertures qu'elle y puisse vider une par« tie de ses eaux, » — en particulier, pour Saumur, d'établir un déversoir au-dessous de Chouzé par deux ou trois arches de pierre établies dans la levée à une certaine hauteur, et qui laisseraient, dès que la crue en aurait atteint le niveau, se répandre l'excédant dans un canal et de là dans l'Authion, curé, débarrassé d'écluses et renforcé de quelques levées. — Le livre de Bourneau a été réimprimé en 1843 par M. Godet, à Saumur, où il n'était pas oublié. — L'auteur avait donné antérieurement (1614), quoique très-jeune, une brochure, que nous ne connaissons plus, sur la découverte du tombeau de Gilles de Tyr, et plus tard une *Réponse poétique* à la satire d'un pédant de Saumur contre les magistrats, dont le titre seul est à peine indiqué par Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 221 et p. 49. — (*Guillaume*), sieur de Beauregard, frère du précédent, conseiller, puis procureur du roi en la Sénéchaussée de Saumur (1604) était de ces magistrats lettrés du XVIIe s. que de fortes études et des goûts librement suivis mettaient en mesure d'aider de bonne main à de plus savants. Ménage, qui sans doute lui devait beaucoup, le traite de « grand personnage ; » Mingon, dans son commentaire, le désigne aux honneurs de la présidence. André Duchesne et Ménage citent plusieurs de ses mémoires qui ont profité à leurs travaux. L'hôtel-Dieu de Saumur possède la correspondance entretenue par Bourneau avec Pierre de Bérulle, supérieur de l'Oratoire (1616-1617), relative à l'établissement des Oratoriens à Saumur. Bourneau avait débuté par être le « domestique » d'Eléonor d'Estampes de Valençay, archevêque de Reims, et obtint la pourpre de la présidence que lui souhaitait Mingon, s'il faut en croire le titre avec lequel le met en scène une des plaisantes historiettes de Tallemant. — Les Arch. de M.-et-L. possèdent de lui et de ses frères de curieux dossiers, leur correspondance d'écoliers, leurs notes et discours Mss. d'avocats. Arch. départ. E 3385-3386. — Arch. de l'H.-D. de Saumur. — Tallemant t. III, p. 447, 3e édition. — Ménage, *Vie de P. Ayrault*, p. 477 ; *Sablé*, t. I, p. 267, et *Vie de G. Mén.*, p. 47.

Bournée (la), ruiss. né sur la cne d'*Epieds*, coule de l'E. au N.-O., traverse la cne de Brézé entre le château et les Belles-Caves, pénètre sur Chacé, passe sous le chemin de Montreuil-B. à Fontevraud, coupe un angle de la cne de St-Cyr et pénètre de nouveau sur Chacé pour s'y jeter dans le Thouet un peu au-dessus de Saumoussay; — 4,900 mèt. de cours

Bournée (la), vill., cne de *Louresse-Rochemenier*. — *Burneia* 1125-1130 (Les Lochereaux, t. I, f. 3). — *La Bornee* 1254 (Cunaud, t. I). — *La Bornoe* 1239 (Ib.). — Le chemin de la B. à la Grézille s'appelait vulgairement au XVIe s. *Le chemin de sous le mur*. — Anc. fief avec manoir et chapelle seigneuriale de St Gervais, relevant de Brissac; — en est sieur Jean de La Béraudière 1433, Louis de Beauvau 1490, 1510, n. h. Alain Davy 1629, n. h. François Du Vau 1652, 1660, mari de Madeleine du Tremblier, n. h. Jacques Davy 1682, Ant. du Vau 1689. — Ch. du Vau de Chavagnes, 1761. — La chapelle du château actuel, reconstruite vers 1830, a été autorisée par l'évêque en 1840. — Dans le village se trouvait la chapelle du prieuré d'Herbault, V. *ce mot*, et tout à côté, à Laleau, V. *ce mot*, la chapelle régulière de Notre-Dame dite de la Bournée, dépendant de l'abbaye de Mélinais et encore desservie au XVIIIe s Elle avait titre de prieuré, dont est prieur Guill. Bernard, 1508, 1527, Thib. Douesneau, 1556, Pierre-René Louvet des Mouzeaux, curé d'Etriché 1750.

Bournée (la), f., cne de *Mouliherne;* = f., cne de *la Potherie;* = vill., cne de *St-Mac.-du-B.*

Bournée (la Grande-), vill., cne des *Cerqueux-sous-Passavant*. — En est sieur René Barjot, baron de Cholet, 1638; = (la Petite-), f., min et ham., cne des *Cerqueux-sous-Passav.*

Bourneseaux, mon, cne de *Villedieu*, dans le bourg, 1785 (Terrier).

Bournetière (la), ham., cne de *Chevire-le-R.* — *La Bournetière-Guitois* 1698 (Et.-C.). En est sieur n. h. Franç. de Domaigné 1760.

Bournières (les), f., cne de *Fougeré*.

Bourniers (les), cl., cne de *Cholet* (Cass.).

Bournigal, ruiss. né sur la cne de *St-Crépin*, entre dans le département de la Loire-Inférieure et se jette dans la Moine ; — 2,150 m. de cours.

Bournitière (la), f., cne de *la Potherie*.

Bourque, ham., cne de *Juigné-sur-L.* — *Les varennes, la mare, le gros marais de Bourg, le ruiss. tendant du gros marais de B., le vill. de Bourg* 1616 (G St-Serge). — *Le Bourg* (Et.-C.)

Digitized by Google

Bourré (*Jean*), né à Châteaugontier d'une famille de bourgeoisie, étudiait en droit à Paris en 1445, et quoique âgé seulement de 22 ans, était déjà depuis plusieurs années au service du roi Louis XI, qui prit l'habitude bientôt de l'employer « à la direction de ses plus grans faitz et affaires. » Des lettres patentes de novembre 1465 l'anoblirent, et le 13 sept. 1485, Charles VIII, dont il avait été gouverneur, récompensait sa fidélité, qui n'avait jamais failli, ni varié, « quelque temps qui ait couru » en le nommant capitaine du château d'Angers. Il s'était du reste depuis longtemps accoutumé en Anjou et avait présidé par ses démarches et son intervention active aux œuvres de la politique royale, à la transformation du duché en province, de la ville en municipalité. On le voit en 1468 faire des largesses à la Vraie-Croix de St-Laud et l'emprunter même l'année suivante au nom du roi. Riche et puissant, c'est en Anjou qu'il était revenu établir sa fortune et construire sur ses nombreux domaines ces splendides résidences de Vaux, de Jarzé ou du Plessis-de-Vent, dit aujourd'hui Plessis-Bourré, qui attestent encore son opulence et son goût des beaux-arts. Son portrait et celui de Marguerite de Feschal, qu'il avait épousée le 12 novembre 1463, se voyaient jusqu'à ces derniers temps dans les vitraux de la chapelle du Plessis, et n'existent plus qu'en dessin dans les portefeuilles de Gaignières, t. VII, p. 67-68 ; mais on conserve avec plus de soin à Jarzé deux toiles apocryphes qui les représentent en costume du temps de Louis XIII, quoique datées du xve s. — Son testament est du 11 avril 1505 après Pâques. Il mourut âgé de 100 ans en avril 1506, « l'omme du royaulme, au dire du roi Louis XII, qui savoit le plus des affaires des rois trespassez, » laissant d'ailleurs une nombreuse lignée, qui tint longtemps un rang considérable à la cour et dans les armées, sous les noms de Jarzé et de Du Plessis. La Bibliothèque nationale, entre autres documents originaux qui concernent Jean Bourré, possède un recueil de lettres écrites ou reçues par lui (Supp. français, n° 1959). On ne trouve son nom dans aucune biographie.

Marchegay, *Notice sur le Plessis-Bourré* dans *le Maine et l'Anjou* de M. de Wismes et *Notices et documents*, t. I, p. 367 et t. II, p. 37 et 191. — Arch. départ. Série E 1739-1793 ; Série G, Chapitre de St-Laud et Chapitre de Jarzé. — *Soc. indust. d'Angers*, t. XVIII, p. 400 ; t. XIX, p. 94. — Bibl. nat., Mss. fr. 2811, f. 185 et 186.

Bourreau (*Guill.*), signe une *Hymne à St-Lézin*, dans le livre (1612) de Math. Regnault (V. *ce nom*).

Boursanit (*Jacques*), prêtre fontevriste, a mis une Ode latine de six strophes en tête du livre de Michel Cosnier.

Boursault (*René*), protonotaire du St-Siége, abbé d'Evron et de St-Melaine au diocèse du Mans, 1532, puis de Pontron en 1538, trésorier de St-Maurice d'Angers en 1542, meurt en 1547.

Bourse (la), f., c^ne de *Méon*.

Bourselliéres (les), f., c^ne de *Seiches*. — En est sieur Daniel de la Porte 1661.

Bourserie (la), f., c^ne d'*Ecouflant*, logis du xviie s. domaine du feudiste Audouys, V. *ce nom*.

Boursoreille, h., c^ne de *Clefs*. — *Le m^in de Bourse-Oreille*, dépend. de Chalou, 1645 (Et.-C.).

Boury (....), né à Angers, après quinze années passées à l'armée, prit les ordres et se consacra tout entier à des missions d'abord, puis à l'enseignement des clercs. Associé en 1658 pour la vie commune avec les prêtres Lecerf et Artaud, il avait ouvert sur la paroisse St-Samson d'Angers, dont tous trois étaient vicaires, un asile pour les retraites ecclésiastiques, qu'il continua à Bouillé-Ménard, avec ses collègues, quand il y fut envoyé curé, et qui à son retour à Angers, devint un véritable séminaire où l'évêque dès 1660 obligea les clercs à passer trois mois. En trois années les secours permirent d'acheter terrains et maisons et d'organiser trente chambres de pensionnaires, outre les chambres communes. Le règlement adopté était celui de St-Nicolas du Chardonnet. Boury, élu dès la première organisation supérieur, mourut le 22 avril 1664.

Maupoint, *Vie de l'évêque Montault*, p. 370-371.

Boussac (*Jean-Baptiste* de), gardien des Capucins d'Angers, après avoir été définiteur de son ordre, a fait imprimer la *Réponse du P. Gardien des Capucins d'Angers aux lettres qui lui sont venues de différents endroits, tant du dedans que du dehors du royaume, à l'occasion de la Gazette de Hollande*, pour défendre ses religieux de l'accusation de Jansénisme, datée d'Angers, le 7 janvier 1722.

Boussac (*Pierre* de), fils de Guillaume Boussac, apothicaire à St-Florent-le-Vieil, reçu docteur-médecin en la faculté de Montpellier dès avant 1694, renouvela son grade le 5 avril 1696 en la faculté d'Angers et faisait la même année avec Ledoisne (V. *ce nom*) le service de l'hôpital St-Jean. Il se démit le 7 juillet 1701 pour cause d'infirmités. Il habitait encore Angers en 1707. — (*Pierre de*), parent sans doute du précédent, fut reçu docteur en médecine à Angers le 14 août 1736 et entra immédiatement au service de l'hôpital d'Angers où il fut continué au moins pour neuf ans le 30 avril 1739. Il y professait cette année même et la suivante l'anatomie, comme lui-même nous l'apprend dans ses *Observations sur la route de l'Ouraque et son usage* (*Journal des Savants*, septembre 1750). Suivant les démonstrations faites en ses cours de l'Hôtel-Dieu (1739-1740 « en présence de ses collègues très-versés dans l'anatomie, » il soutient que l'ouraque parvient rarement à l'ombilic et se porte tantôt à droite, tantôt à gauche, pour se terminer par plusieurs ramifications à l'une ou l'autre des artères ombilicales ; — † le 25 décembre 1766.

Arch. de M.-et-L. D 26. — Comptes de l'H.-D. — Note Mss. du d^r Farge. — Portal, *Hist. de la Chirurg.*, t. V, p. 493.

Boussairie (la), f., c^ne de *Durtal*. — *La Bousairie* 1679 (Et.-C.).

Boussarderie (la), f., c^ne de *Durtal*.

Boussardière (la), f., c^ne d'*Andigné*; = ham., c^ne de *Trémentines*. — *La mét., domaine et appartenances de la B.* fut cédée en 1504 à René de la Jumellière en échange de

Digitized by Google

la Roche-Serpillon, par Hardy de La Béraudière.

Bousse, c^ne de *Briolay*. — *Locus qui vocatur B.* 1317 (St-Maurice, Anniv., t. I). — Prairies et marais au confluent du Loir et de la Sarthe, indivis entre près de 400 propriétaires.

Bousseau (*Augustin-Léonard*), né à Montaigu (Vendée) vers 1760, reçu docteur médecin à Angers le 18 août 1784, établi en 1787 à Chalonnes-sur-L., commandait en second, puis en chef, par suite du rappel de son supérieur, le détachement envoyé le 8 mars 1793 par la ville de Chalonnes au secours de Jallais menacé par les Vendéens. Affaibli, divisé par les réquisitions des municipalités voisines, il fut mis en déroute à Jallais et se réfugia à Cholet, laissant à l'ennemi, faute de chevaux, le premier canon, dont il se fût emparé (13 mars). Le lendemain 14, la ville de Cholet est prise après un nouveau combat, et Bousseau et ses Chalonnais prisonniers, liés deux à deux et enfermés dans une église. L'armée vendéenne s'étant retournée vers Chalonnes, il fut choisi avec un de ses compagnons pour porter à la ville une sommation. Tout s'y préparait à la défense ; les femmes roulaient des cartouches ou fondaient des balles; les hommes étaient à leur poste. L'arrivée des deux messagers et les nouvelles vraies ou exagérées qui se répandirent jetèrent partout la consternation. Bousseau, interpellé, proposa au Conseil de ville la retraite sur Angers, affirmant l'impossibilité de toute résistance et l'urgence d'une capitulation pour le salut des prisonniers. Son avis prévalut, malgré l'énergie du maire Vial (V. *ce nom*), et Bousseau, chargé d'apporter la réponse aux insurgés, rentra en ville avec eux, en croupe sur le cheval d'un Vendéen. Il repartit pourtant le soir même pour rejoindre les républicains campés sur la rive droite de la Loire, mais arrêté à St-Georges, il fut envoyé en poste à Angers, interrogé pendant cinq heures et enfermé au château où il resta deux mois et demi. Lors de l'évacuation d'Angers, le bataillon des Pères de famille de Chalonnes, l'ayant rencontré au Lion-d'Angers, le réclama. Mis en liberté, il fut nommé dès le lendemain, à Châteaugontier, lieutenant de la 2e compagnie qu'il commanda pendant neuf mois. Compris dans la réquisition des médecins, il vint pendant huit mois desservir comme officier de santé l'hôpital du Ronceray d'Angers, fut envoyé pendant deux ans aux hôpitaux de l'armée de Sambre et Meuse, puis à l'armée de l'Ouest. A peine de retour à Chalonnes, il fut promu au commandement de la garde nationale et nommé médecin des épidémies du canton. Lors de la dernière insurrection vendéenne, il eut même à garder, avec le titre de commandant de place, la ville de Chalonnes qu'il avait été amèrement accusé d'avoir autrefois livrée à l'ennemi. Cette imputation, renouvelée sans cesse avec force injures dans les virulentes diatribes de Vial, semble suffisamment réfutée par sa conduite et ces témoignages d'honneur. Bousseau s'en défendit plus tard lui-même dans une *Lettre adressée à M. Beauchamps* (Angers, Mame, 15 juillet 1806, in-8° de 36 p.), qui l'avait reproduite dans son *Histoire de la guerre de Vendée*. Le récit des faits, rectifié avec un esprit de modération et d'honnêteté qui persuade, a garanti parfaitement l'auteur, sinon contre tout souvenir de faiblesse, au moins contre tout soupçon de trahison. — Il mourut à Chalonnes le 14 mai 1809. — M. Paul Féval a publié une Nouvelle en trois chapitres intitulée : *Le docteur Bousseau*, et imprimée à la suite du *Fils du Diable* (édit. de 1847).

Arch. de M.-et-L.—Brochures de Vial, notamment *Causes de la guerre*, p. 27 et suiv. et *Discours*, p. 41. — Beauchamps, t. I, p. 111, 133, etc. — Chauveau, *Vie de Bonchamps*, p. 65-66.

Bousselliéres (les), vill., c^ne de *Coron* et pour partie de *la Plaine*. — *Le lieu, vill. et mestairie de la B.* 1550 (Pr. de la Rimonnière). — *Le lieu et mét. de la Bouchelière en laq. a deux moulins à eau et un à vent* 1538.

Bousserale (la), f., c^ne de *Fougeré*.

Bousserasiére (la), f., c^ne de *St-Martin-du-Bois*. — *La Bosserazière* (Cass.). — *Le fief et seigneurie de la Boussazière* 1696, *de la Boustrazière* 1765, est acquis cette année de Marie Chaulieu, veuve en secondes noces de Paul Bretonneau de la Grillière, par Pierre Ayrault de Saint-Hénis; — relevait d'Andigné.

Bousses (les), lacs au pied des Montaux en *Vivy*, la plupart du temps à sec.

Boussinale (la), f., c^ne de *Loiré*.

Boussinerie (la), f., c^ne de *Bocé*; = f., c^ne de *Chavagnes-sous-le-Lude*; = chât., c^ne de *Gennes*, — grand et antique logis, entouré de verdure et d'avenues de beaux marronniers, au bord de la Loire; — appartenait en 1626 et doit son nom sans doute à André Boussineau, mari de Perrine Richard. — En est sieur en 1709 h. h. Michel de Lucé, intéressé dans les affaires du roi, fils d'un notaire royal et de Louise Boussineau; — il y a trente ans, M. de Sarcé, ancien maire et juge de paix de Gennes; = m^on b., c^ne du *Guédéniau*; = f., c^ne de *Marcé*; = f., c^ne de *Mouliherne*. — En est sieur en 1789 Jacques-Joseph-Paul de Laval, officier de grenadiers.

Boussion (....), engagé à 18 ans dans l'armée de la Rochejaquelein, y devint vite officier et se signala à la prise de Thouars par un coup d'éclat. Dans la prise d'armes de 1815, il commandait la place de Cholet. « Voici le plus fa« meux brigand de la Vendée, » dit M. de Cambourg en le présentant à d'Autichamp. Arrêté par les soldats du général Talot, il ne dut la vie qu'au dévouement du maire Cesbron-Lavau. Il resta percepteur de Cholet, avec une pension de 600 livres conservée à sa famille jusqu'en 1830.

Mém. Mss. de l'abbé Boutillier de Saint-André, t. I, p. 167.

Boussonniére. — V. *Boissonnières* (les).

Boussioux, f., c^ne de *Trémentines*. — *Boussion* (Cad.).

Bout (le Bas-), vill., c^ne de *Noyant-s.-Doué*; = (le Petit-), vill., c^ne de *Luigné*. — *Le Petit-Bout de Luigné* (Cass.). — *Le Petit-Bois* (Et.-M.)

Boutardiére (la), f., c^ne de *Seiches*.

Boutardiéres (les), f., c^ne de *Neuillé*.

Bout-Cornu. — V. *Boucornu*.

Digitized by Google

Bout-de-Boumois (le), vill., cne de *Saint-Martin-de-la-Place.*

Bout-de-la-Levée (le), h., cne de *Montjean.*

Bout-de-Pré (le), h., cne de *St-Georges-s.-L.*

Bout-des-Voies (le), v., cne de *St-Clém.-d.-L.*

Bout-du-Bois (le), h., cne de *Chalonnes-s.-L*

Bout-du-Monde (le), f., cne de *Marcé;* = cne de *Mélay*, maison bâtie vers 1855.

Bout-du-Moulin (le), vill., cne de *la Bohalle.*

Bouteiller (le). — V. *Chartres* (Petit-).

Bouteillerie (la), cl., cne d'*Angers.*

Bouteillerie (la), ham., cne de *Brain-sur-l'Authion,* — avec château ancien encore entouré de douves vives, larges de 12 à 14 mètres sur lesquels quatre ponts donnent passage. Un pavillon vers l'E. porte à une lucarne la date 1701. — Le parc a été dessiné en 1845 par M. Devillers, de Paris. — La terre appartenait depuis le xive s. jusqu'au xvie s. à la famille Lemaczon (E 3122); — en 1565 à Lancelot de Sallaignes; — en 1639 à Ch.-Nic. Martineau, maître des Comptes de Bretagne. Le 29 mai 1713 Jacques Avril de Pignerolles, chanoine de St-Léonard de Chemillé, y maria dans la chapelle seigneuriale Marc-Ant.-Franç. Avril de Pignerolles, V. *ce nom*, avec Anne-Louise Martineau. Franç.-Pulchérie Martineau, veuve d'Augustin Du Verdier de la Perrière, apporta la terre à Louis-Henri de Meaussé, qu'elle épousa le 19 juillet 1763. Plusieurs portraits de cette famille s'y conservent encore. En était seigneur à la Révolution Jean-Aug. Trouillet de Bléré, mort à Angers en 1822. Son neveu, Giberti de Correggio vendit vers 1825 à Augustin-Henri Leboucher le domaine qu'un partage en 1871 a attribué à Cécile-Elise-Noémie Leboucher, femme de M. Paul Gaudron. — Les seigneurs avaient fait bâtir dès le xve s. une chapelle de Ste-Catherine, adjacente à l'église paroissiale, que Guillelmine Lemaçon, veuve Jean Bineu, dota le 5 mars 1507. La chapelle propre du château, où se rend encore la procession de Foudon le jour de St-Marc et le mardi des Rogations, est voûtée en bois avec médaillons peints, armoiries et animaux fantastiques; un médiocre tableau représente une *Crucifixion* où figure Ste-Catherine avec sa roue; à côté, le tombeau de Trouillet de Bléré en marbre noir avec urne de marbre rouge et écusson de marbre blanc. Elle possédait une parcelle de la Vraie Croix, qui fut donnée à l'église de Foudon par Ch. de Meaussé, commandeur de Malte, et dont la translation solennelle eut lieu le 14 septembre 1783.

Bouteillerie (la), f., cne de *St-Lambert-des-L.;* = ham., cne de *St-Quentin-en-M.* — Anc. fief relevant de Ste-Christine, où rend aveu Jean de Beaumanoir-Lavardin en 1497, n. h. René de la Roche 1535; = f., cne de *Villévêque;* = (la Petite-), cl., cne d'*Angers.*

Boutière (la), f., cne de *Chaudron*, annexe de la métairie de la Quatremaillère; = vill., cne de *la Tourlandry.*

Boutifolle, ham. et vignoble renommé, cne de *Souzay.*

Boutigné, f., cne de *Châteauneuf.* — *Les maisons, rues, issues, jardins du lieu de B.* 1755 (E 333), *le tout joignant au pavé relevé en façon de chaussée tendant de Châteauneuf au pont des Boires*, est-il dit en 1629 (Mss. 917), anc. dépendance du fief de la Roche de Pommérieux, qui la relevait pour partie de Châteauneuf et de Juvardeil. Claude de Sorhoette la vendit aux Ursulines d'Angers par acte du 17 mars 1698 tenu quelque temps secret (E 249) et qui n'eut pas d'effet, puisqu'en 1755 elle appartient à n. h. Charles-René-Quentin de la Tarancherie (E 333). — Une partie dépendait de la communauté Sainte-Catherine d'Angers.

Boutillier (*Jean*), sieur du Coudray, docteur en médecine à Cholet, 1698, 1704. — (*René-Marin*), sieur de l'Ile, docteur en médecine, né à Montjean le 1er septembre 1728, épouse à Andrezé le 16 février 1773 Renée-Marie-Louise Herbert des Raillères et meurt à Cholet le 17 mai 1779. — (*Marin-Jacques-Narcisse*), né le 23 avril 1781 à Mortagne, étudia la médecine à Angers (1801-1805), le droit à Paris (1808) et revint tenir à Cholet une étude de notaire, où il est mort le 18 septembre 1836. — Ami intime de Pavie, de Guépin, de Grille, de Vial, membre de toutes les œuvres de piété et de bienfaisance, comme aussi de toutes les réunions de plaisir délicat, où sa gaieté et ses talents de musicien portaient l'entrain, il avait composé nombre de chansons légères, qu'il a lui-même détruites; mais son fils possède en manuscrit, outre quelques discours politiques et littéraires en prose et nombre de poésies variées, plusieurs poèmes, *Souvenir de l'hôpital d'Angers, Les Trappistes de Bellefontaine, Meudon ou les Jardins de Paris, La Grèce poétique*, des traductions de poètes latins ou italiens, d'importantes œuvres musicales dont une partie a été exécutée à la cathédrale d'Angers, des chœurs, des chants guerriers, mais surtout un intéressant petit recueil sur la guerre de Vendée intitulé : *Mémoires d'un père à ses enfants*, de *1781* à *1800* (2 vol. in-12 de 201 et 121 p.). Ils sont surtout consacrés au souvenir de son père, né à Mortagne en 1746, dont il était sénéchal et maire en 1789, président du district de Cholet en 1790, et ami particulier des généraux vendéens, surtout de d'Elbée, qui lui avait donné le mandat exprès d'écrire l'histoire de la guerre, dont le Mss. comprenant déjà deux volumes, périt en 1793 dans l'incendie de sa maison. Lui-même, parti pour Nantes à dessein de délivrer sa femme, y fut traduit au tribunal révolutionnaire et condamné le 10 avril 1794. — (*Marin-Charles*), fils du précédent, né à Cholet le 30 octobre 1809, ordonné prêtre à Angers en 1835, fut nommé vicaire de St-Pierre de Cholet, puis principal du collége de cette ville en 1838, puis de 1848 à 1851 aumônier de l'école Normale d'Angers, qu'il abandonna pour la prédication et surtout pour se livrer en liberté à son goût pour la musique. Il a laissé de nombreux travaux Mss., quelques œuvres littéraires, des sermons et aussi d'intéressants *Mémoires* animés, comme ceux de son père, d'un ardent esprit royaliste mais où les souvenirs curieux abondent sur les mœurs et les personnages, sur-

Digitized by Google

tout du clergé de la Vendée (2 registres in-4° Mss. de 413 p. et 453 pages). — Mort le 13 mars 1869 à Cholet. — (*Gustave-René-Auguste-Adolphe*), frère du précédent, né le 21 juin 1811 à Cholet, notaire en 1836, banquier en 1846, conseiller municipal, puis maire de Cholet (septembre 1849-avril 1853), déja conseiller d'arrondissement (31 août 1848), puis conseiller général (8 août 1852), membre et le plus souvent président des sociétés de bienfaisance et de plaisir du pays. — Il a laissé aussi en Mss. quelques cantiques, des chansons, des romances. — Mort à Cholet le 16 juin 1868.

Boutillonnerie (la), vill., c^ne de *Trélazé*.

Boutin (*Didier*), imagier protestant, à Saumur, 1562. — (*René*), « paincture-vitrier », parent sans doute du précédent, refit en 1603 et 1604 partie des vitraux de Saint-Pierre de Saumur

Boutinière (la), f., c^ne de *Chemillé;* = f., c^ne de *Concourson*, ancienne dépendance du prieuré cédée par Foullon à l'abbaye de St-Maur en échange du fief de Concourson; = f., c^ne de *Marigné;* — En est sieur n. h. J. Duchesne, 1628; = ham., c^ne de *St-Hilaire-du-B.*

Boutmy (*Charles-Jean*), originaire de Paris, libraire à Angers, rue Chaussée-Saint-Pierre, 1749, † le 3 avril 1789, âgé de 69 ans. Il avait épousé (1750) la fille du libraire Stric, morte le 2 septembre 1779. Il tenait chez lui une pension d'étudiants et de docteurs où se rencontraient en 1768 Volney, Besnard, Maupassant, de Saumur, Ruillé, de Blois.

Bouton, cl., c^ne de *Noyant-sous-le-Lude*. — *Le Bouton* 1644 (Cuon, Et.-C.). — En est sieur messire Louis de Villiers, écuyer.

Boutonnerie (la), f., c^ne de *St-André-de-la-Marche*.

Boutonnier (le), h., c^ne de *St-Georges-sur-L.*

Boutonnière (la), chât. c^ne de *Blaison*, avec chapelle de Saint-Louis, fondée le 19 février 1688 par Louis de Cheverue. Elle forme une aile détachée, portant la date inscrite sur le portail. L'intérieur est décoré de peintures de la main du propriétaire, M. Petit de Chemellier, ancien maire de Blaison. — En est sieur Guy Goheau, prêtre, 1493, Louis de Cheverue 1681, 1688, dont la fille épouse René-Nicolas Louet de la Romanerie, René-Charles Louet 1765, mari de Charlotte-Emilie d'Orvaux. Leur fille Françoise-Adélaïde Louet épouse le 20 avril 1784 Jean-Guy-René-Raoul Petit de Blaison, chevalier, capitaine au régiment Dauphin-dragons. — La terre faisait partie du fief de Congrier au xve s. et relevait au xviiie s. du fief des Granges pour le domaine principal.

Boutouchère (la), bourg (279 hab.), c^ne de *St-Florent le-Vieil* (5 kil.). — *Bote Tuscheria* 1146, *Bote Tusceria* 1156 (Liv. d'A., f. 4, 6). — *La Bedetouchère* 1446. — *La Botetouchère* 1511. — *La chapelle de la Madeleine appelée la Betoûschière* 1512 (St-Florent). — *La chapelle ou église de la Boutouchère* 1688 (Ib.). — Cette église de Ste-Marie-Madeleine, fillette jusqu'à nos jours de la paroisse St-Pierre de St-Florent, appartenait dès le xiie s. à l'abbaye, à qui elle fut confirmée par des bulles des papes Eugène et Adrien. Un cimetière en dépendait avec un logis dans lequel habitait au xviie s. un vicaire, qui prend au xviiie le titre de desservant : René *Meignan*, 1648, — René *Arcendeau*, 1686, — Jean *Richou*, 1729, 1741, — Eugène *du Puy-Grenet*, 1741-1782, — Louis *Dalançon*, auparavant vicaire de Botz, originaire de Doué, 1782-1785, — J. *Avrillon*, 1786-1788, — *Pépin*, 1788-1790. — On y bénissait les mariages et les sépultures; mais les baptêmes ne se célébraient qu'à la paroisse-mère jusqu'au 6 avril 1787 qu'eut lieu l'érection des fonts, en vertu d'ordonnance épiscopale du 14 mars précédent. — Une paroisse distincte y a été érigée par ordonnance du 19 juillet 1826 et comprend 1,053 hect. de la c^ne de St-Florent. Depuis lors l'église a été reconstruite (30 m. sur 7), avec maître-autel des ateliers de l'abbé Choyer; au fond du chœur, statues de Ste Madeleine, de St Pierre, de St Urbain et de la Vierge, cette dernière ancienne. A la porte principale apparaît une pierre tombale en ardoise, où se lisaient, gravées en creux, quelques lettres d'une épitaphe. — La tempête du 25 mars 1863 renversa le clocher, qui a été rétabli. — Le *Presbytère* actuel date de 1782. — Le bourg, situé à l'extrémité S. E. de la commune, sur un mamelon, traversé par les chemins de St-Florent et de St-Laurent, forme le centre d'une section importante qui sollicite depuis 1849 et en ce moment même (1872-1873), énergiquement mais en vain, son indépendance. — Une *Ecole de garçons* y a été bâtie en 1860 (arch. Bibard). *L'Ecole de filles* s'y tient dans une maison à louage, en attendant l'achèvement d'une construction spéciale dont les travaux ont été adjugés en 1873 (archit. Dainville) Depuis 1775 et au moins jusqu'en 1790 on trouve au bourg un « maître d'école » laïc, du nom de Pierre Clémenceau. — Ni foire ni marché; une *Assemblée* seulement le jour de la fête patronale (22 juillet). — C'est sur la paroisse, à la Rielle, V. *ce mot*, que se trouvent les restes du *cromleck* dit *de Botz*.

Arch. de M.-et-L. H St-Florent.—Notice Mss de M. Spal.

Boutreux (*Jacques*), sieur d'Etiau en Coutures, né aux Ponts-de-Cé dans les dernières années du xvie s., d'esprit bizarre et singulier, passa sa vie dans l'étude des mathématiques, y perdant le boire et le manger. Il avait débuté à se faire connaître par des poésies de circonstance, la plupart restées inédites, ou perdues en tête d'ouvrages d'auteurs ignorés. Une Ode de sa façon figure en tête des *Urnes de Julie* d'Aubin de Morelles (1618). Ses autres ouvrages sont des œuvres de polémique. Il mourut, non pas très-vieux, vers 1682 comme on l'indique partout, mais 40 ans plus tôt, le 7 mai 1639 et fut inhumé dans l'église de Coutures, sous le banc d'Etiau vis-à-vis l'image Ste Anne. — On connaît de lui : *Examen du cahier de l'évêque d'Angers contre le sieur Garande, grand archidiacre, concernant les appellations comme d'abus* (1624, in-8° de 63 p., sans nom de ville ni d'imprimeur). Garande, l'archidiacre, avait refusé de suivre son évêque dans une autre église que la cathédrale et avait été suspendu et excommunié.

Digitized by Google

L'opuscule de Boutreux fut aussitôt saisi chez tous les libraires, l'auteur et l'imprimeur recherchés par la justice. A la même affaire a trait son *Traité de la puissance royale sur la police de l'Eglise contre les maximes de l'évêque d'Angers* (Paris, 1625, in-8° de 174 p., et en italien la même année, in-4°). Quelques exemplaires de ce dernier livre portent le nom du chanoine Syette, quoique Boutreux en soit l'auteur. Claude Ménard y répondit pour l'évêque en publiant la *Plainte apologétique*. On attribue aussi à Boutreux un *Discours contre la possession des religieuses de Loudun*, et pour la mémoire d'Urbain Grandier. Les renseignements qui l'indiquent ne permettent pas de le confondre avec le livre de Marc Duncan.

Moréri. — Pocq. de Liv., Mss. 1067, p. 52. — Lelong, t. I, n° 7365 et 10408. — Claude Ménard, *l'eplus*, Mss. 875, — Louvet dans la *Rev. d'Anj.*, 1856, t. I, p. 26. — *Ménagiana*, t. IV, p. 39. — *Mercure français*, t. X, p. 513-646. — *Vie du véritable P. Joseph*, t. II, p. 118.

Boutreux (*Jean-Baptiste*), né à Angers en 1780, suivit les cours théoriques et pratiques de médecine et chirurgie à l'hôpital d'Angers de 1807 à 1811, et fut reçu docteur à Paris, le 12 juin 1816. Il vint alors exercer à Chalonnes-sur-Loire, où il est mort le 11 mars 1867. Il a publié successivement (Angers, 1853, 1854, 1860, in-8° Cosnier et Lachèse), trois volumes de *Poésies*, qui se recommandent aux collectionneurs de livres singuliers.

Boutreux (*René*), né à Angers le 12 janvier 1775, s'était avant la Révolution acquis une réputation réelle comme professeur de rhétorique au collége de Beaupréau. Après avoir reçu la prêtrise à Paris en 1800, il revint reprendre son enseignement. Les offres les plus brillantes lui furent faites par M. Ferry, chargé d'organiser à Rome l'instruction publique. Il refusa, fut nommé en 1811 aumônier de l'Ecole des Arts de Beaupréau, sans quitter son collége, où, la rhétorique supprimée, il enseignait la seconde en 1814. En février 1816, il y prononça l'éloge de la maréchale d'Aubeterre. Après 1830, il revint à Angers avec un canonicat que lui fit obtenir l'abbé Mongazon. Déjà vieux et fatigué, il y est mort le 23 juillet 1846 dans la cure de St-Maurice, où l'avait recueilli son ami, le curé Gourdon.

Bernier, *Hist. du Collége de Beaupréau*. — Mém. Mss. de l'abbé Boutillier de Saint-André, t. II, p. 179.

Boutreux (*Alexandre-André*), frère du précédent, né à Angers en 1784, avait commencé son droit à Rennes, puis amené à Paris par l'ambition littéraire, entra quelque temps précepteur dans la famille de Bories, puis libre de nouveau, rencontra un abbé Prévost, qu'il avait connu à Rennes et qui le mit en relations avec le général Mallet et bientôt dans la conspiration. Ce fut lui qui eut charge de lire aux troupes, comme commissaire délégué, les actes de déchéance et les proclamations nouvelles, et de s'emparer, comme il fit, de la Préfecture de Police. Saisi quelque temps après à Courcelles, dans la famille de ses anciens élèves, il comparut devant la commission militaire le 29 janvier 1813 et fut le lendemain fusillé dans la plaine de Grenelle. Son dossier, aux Archives Nationales, contient de lui un recueil de pensées, des poésies, des lettres d'une touchante simplicité.

Ern. Hamel, *Hist. de la Conspiration Mallet*.

Boutrie (la), f., c^ne de *la Romagne*; — anc. maison forte avec douves, chapelle, vaste étang; la ferme conserve encore sa porte en accolade et deux cheminées du XVIe s. — Dans le taillis vers N.-O. qui en dépend (10 hect. 11 ares), et dont le site domine tout l'espace entre la Moine et la Sèvre, on a signalé les traces bien conservées d'un retranchement en terre de forme rectangulaire, intact vers N. et vers O., avec un talus haut en moyenne de 5 mètres sur une longueur de 135, entre deux fossés dont le plus large à l'extérieur mesure 12 mèt.; l'entrée placée au centre. Le côté S. est à moitié conservé; le côté E. est absolument sans défense. Nul vestige de constructions; ni poteries ni médailles. La voie de Mortagne à Montfaucon passait à 500 m. vers l'E.

Boutromme, h., c^ne de *Montilliers*. Un plan visuel (XVIIIe s.) en existe dans les titres du prieuré.

Boutros (*Félix-Pierre*), né le 14 octobre 1806 à Mayenne (*Mayenne*), résida pendant dix-sept ans d'abord à Calcutta, comme secrétaire de lord Thomasonn, puis à Delhi, avec le titre, en 1840, d'inspecteur général de l'Instruction publique. Il y a traduit, de 1841 à 1845, de l'anglais en indoustani pour les écoles indigènes les livres de l'enseignement élémentaire et publié trois ouvrages de droit administratif, résumés de cours publics, qui sont admis comme classiques dans les colléges. Il était en 1845 un des cinq directeurs de la banque de Delhi, quand sa santé le fit se démettre. De retour en France, il s'établit à Angers où il se maria le 23 août 1848. Il y est mort le 12 mai 1864, membre de l'Administr. des Hospices, depuis le 12 juillet 1859.

Bouttier (*François-Auguste*), né en 1777 à Thoiré-sur-Dinan (*Sarthe*), mort le 16 juillet 1859 au château de la Gouberie c^ne du Vieil-Baugé, colonel d'état-major en retraite, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne.

Boutton (*Jean-Baptiste-Jacques*), né à Angers le 18 mars 1793, fit ses études au collége de Vendôme, son droit à Rennes et après avoir fait partie quelque temps des gardes d'honneur, se consacra tout entier à l'agriculture dont son domaine de Bellepoule, V. *ci-dessus* p. 297, devait bientôt devenir sous sa direction un des plus excellents modèles. Il y joignit en 1837 l'élève des chevaux pur sang, dont il recruta les poulinières choisies en Angleterre, et en 1852 introduisit du même pays dans ses étables déjà renommées la race Durham pure, qui lui valut aux concours de Poissy par deux fois la coupe d'honneur. Le 12 avril 1854 il fut nommé chevalier de la légion d'honneur. Maire des Ponts-de-Cé depuis 1850 et pendant longues années membre et vice-président de la Chambre d'agriculture, il avait aidé à fonder la Société Industrielle qu'il présida la première année (1831) et de nouveau en 1865. Avec M. Guillory, il organisa dans le département la création des Comices agricoles, où ses connaissances pratiques et les succès

Digitized by Google

constants de son expérience donnaient l'exemple et l'enseignement. — Son autorité n'était pas moins appréciée au Conseil général dont il fut membre de 1855 (5 octobre) à 1867. — Il est mort à Angers le 25 août 1870, dans sa 78me année.

Bouture (la), cl., cne de *St-Hil.-du-B.* (Cass.).

Bouvaie (la Basse-), h., cne du *Tremblay;* = (la Haute-), h., cne du *Tremblay*. — *Les Bouvais* (Cass.). — *La H.-Beauvaie* (Et.-M. et C. C.).

Bouvard (*Charles*), né à Paris en 1617, obtint par son père, premier médecin du roi, l'abbaye de St-Florent de Saumur, sous la charge de servir une pension de mille écus à l'abbé de St-Calais. Il avait quinze ans quand il prit possession de son bénéfice par procureur, en mars 1632, sans quitter le collége de Clermont. Il laissa s'installer, quoique d'abord avec répugnance, la réforme de St-Maur en son abbaye (5 décembre 1637) où il ne résida jamais. Dans ses rares visites il habitait à Saumur une maison à louage avec les prêtres missionnaires qu'il amenait chaque fois de Paris. Pris d'une fièvre maligne à la suite d'une visite aux prisons le 25 février 1645, il était mort le 11 mars, âgé seulement de 28 ans. Son éloge fut prononcé le 8 mai en l'église St-Pierre de Saumur par Lecointe, prieur de Montilliers, et le 19 mai par Louis Texier, prieur d'Allonnes. Outre son abbaye, Charles Bouvard possédait les offices de conseiller au Parlement de Paris depuis 1637 et de trésorier de la Ste-Chapelle de Vincennes depuis le 30 octobre 1631. — Sa sœur aînée, Visitandine depuis 1630, fut choisie pour fonder à Angers le premier couvent de son ordre, qu'elle parvint à préserver du pillage pendant la Fronde (1650). Elle y mourut à l'âge de 48 ans en 1659.

D. Huynes, Mss. p. 411-422. — Hauréau, p. 640. — Cl. Ménard, Mss. 875. — D. Chamard, *Vie des Saints*, t. I, p. 146. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 86. — Pocq. de Liv., Mss. 1067. — *Gall. Christ. Vetus.*

Bouvarderie (la), cl., cne du *Plessis-Grammoire;* = f., cne de *St-Barthélemy*.

Bouvardière (la), f., cne de *Morannes*. — *La Brevardrie* 1730, closerie acquise cette année le 21 janvier par les Ursulines d'Angers.

Bouvatière (la), ham., cne d'*Aviré*.

Bouverie (la), f., cne de *Baracé*.—En est sieur en 1629 n. h. Marc Denyon, — Henri Lenfant, mari de Françoise Sigonneau qui y meurt en 1668; — donne son nom à un petit ruisseau qui se jette à 1 kil. de sa source dans le Roquet; = chât. cne de *Bouchemaine*, construction moderne de style xve s., avec deux tours d'angle, par l'architecte Hodé d'Angers; à M. Barier; = f., cne de *Morannes*. — En est sieur en 1717, 1747, Alexandre-Pierre Marguerit, chevalier, mari de Madeleine Besnard; = f., cne de *Savennières;* = (la Basse, la Haute-), cl., cne de *la Ferrière*.

Bouveries (les), ham., cne de *Durtal;* = ham., cne de *Trélazé*.

Bouveries (les Grandes-), vill., cne d'*Angers*. —*La Bouverie* xve s. (St-Nic.). —C'était à cette époque une grande cour, fermée de portes et bordée d'habitations sur deux côtés, formant village. Le tout appartenait à un seul propriétaire jusqu'au xvie s., Raoulet Honoré 1442, Jean Roussel, 1454, Pierre Maloiseau 1455; — et relevait en partie de la cellérerie de St-Nicolas, en partie du prieuré de Seiches, la ligne de séparation des deux fiefs traversant le milieu de la cour.

Bouveries (les Petites-), vill. cne d'*Angers*.

Bouvery (*Jean*), sieur de Lausserie, marchand, maître apothicaire, connétable du portal St-Nicolas d'Angers, se fit recevoir, le 5 octobre 1473, monnayer en la Monnaie d'Angers, comme l'avait été son père, Colas Bouvery, et prévost des monnayers le 8 août 1489. Il était echevin depuis 1487 et fut le 1er mai 1512 élu maire de la ville. Il avait épousé en secondes noces Guillemine Poyet, reçue tailleresse de la Monnaie d'Angers le 14 juin 1507, et sœur du chancelier Poyet. C'est à l'influence de ce dernier qu'il dut de voir ses trois fils s'avancer dans les honneurs, Jean, évêque d'Angers, Nicolas, abbé de Toussaint, et René, maître des requêtes; — portait *écartelé au 1 et 4 d'argent à trois bandes de sable, aux 2 et 3 d'azur à trois poyets ou colonnes d'argent rangées en pal.*

Mss. 919, fol. 241; 1002, fol. 243 v° et 427.

Bouvery (*Gabriel*), fils du précédent, abbé commendataire de Saint-Nicolas d'Angers en 1539 et de Saint-Cyprien de Poitiers en 1541, fut gratifié par lettres royaux du 14 avril 1540 de l'évêché d'Angers, prêta serment le 2 juin et prit possession le 13 du même mois par procureur. Il fit son entrée « en grant triomfe et honneur » le 11 juin 1542 et ce fut la dernière fois que figurèrent aux cérémonies les quatre barons d'Anjou. Bouvery, dès les premiers jours de son épiscopat, s'appliqua, comme il put, à maintenir l'ordre dans son diocèse par de fréquents synodes, où il réglementait la conduite et la foi de ses curés. Les statuts, témoins de son zèle, recueillis par Henri Arnaud, son successeur, qui devait lutter contre les mêmes abus, reviennent sans cesse sur l'obligation faite aux clercs de mettre hors leurs concubines, sur la recherche et la destruction des livres suspects d'hérésie, sur les défenses expresses de porter la barbe, de sortir armés, avec collerettes ou chausses bouffantes, de fréquenter les tavernes, de tenir boutique. En 1543, il fit publier dans toutes les chaires de son diocèse les articles de foi arrêtés par la Faculté de Théologie de Paris, en recommandant d'y prendre les sujets ordinaires des sermons. En 1552 (7 février), il adressa sommation juridique aux communautés et chapelains de lui dénoncer les hérétiques pour qu'il en tirât bonne justice. En 1566 il fit imprimer « *La reigle et guide des curez, vicaires et tous recteurs des églises parochiales en ce qui appartient au devoir de leur charge... pour estre leue et faiste entendre par les curez,* » (Angers, Ph. Bourgoinon, 1556; — Paris, Chesneau, 1570, in-8°) traduction, si je ne me trompe, de l'*Instruction pour les pasteurs*, de François Richardot. Les curés, vicaires, maîtres d'écoles, directeurs d'hôpitaux, étaient tenus sous peine de suspense *a divinis*, d'avoir avec eux ce livre, de le lire souvent, et chaque dimanche, au prône, obligation que l'évêque rappelle expressément

Digitized by Google

dans son synode de 1558. En même temps il traduisait et faisait imprimer pour le même usage les *Instructions pour recevoir les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie* par Jean Gerson, avec une longue préface de sa façon, et le *Pastoral* de St-Grégoire (Angers, 1556). Cette année même, deux arrêts du Présidial condamnèrent au feu le cordelier Jean Rabec et le prêtre apostat Pierre Rousseau; et le 6 avril 1562, un coup de main, auquel se prêtait un chanoine, livrait aux huguenots la cathédrale qu'ils pillèrent et la ville qui leur resta pres de quinze jours. L'ordre était à peine materiellement rétabli que Bouvery dut partir pour le concile de Trente. Il prit congé le 14 septembre 1562 de son chapitre et lui recommanda le soin de son diocèse et la vigilance. Quoique malade et un moment en danger de mort, il prit une part importante aux délibérations de l'Assemblée solennelle et fit déclarer de droit divin l'obligation de la résidence pour les curés, devoir qu'il rappela de nouveau à ses diocésains dès son retour, au synode de 1564. C'est vers cette époque (1566-1567), qu'il forma aidé de Puygaillard, comme une Ligue angevine où 59 gentilshommes et un très-grand nombre de bourgeois s'engagèrent par serment, « jusqu'a la mort inclusivement », à la defense de la foi, à la poursuite de l'hérésie. En 1569 il obtint aussi arrêt du Parlement pour changer en redevance pécuniaire les fêtages capitulaires, que l'évêque avait dû jusqu'alors faire servir en nature et qui dégénéraient en orgies. — Il mourut âgé de 66 ans, le 10 février 1572, en son abbaye de St-Nicolas où son cœur resta conservé. Le corps fut inhumé dans la chapelle des évêques, près la porte de l'évêché, « en un tom-« beau d'aissil, aultrefois couvert de velours noir, « comme il se recognoist en ce qui en reste, sur « lequel pend un tableau à huille où est peind un « évesque au naturel avec le bonet quarré, le ro-« quet et le surplis, tenant un livre entr'ouvert en « la main droite. » Un dessin de ce portrait est donné par Bruneau de Tartifume. Par son testament dicté l'avant-veille de sa mort, l'évêque pourvoyait à l'apprentissage de cinq jeunes enfants et à la dot de cinq pauvres filles, léguait 40 écus à René Pallisson, son médecin, douze à Simon Olive, son chirurgien, et quinze au principal du collége de la Porte-de-Fer, « pour luy aider à passer son degré de doctorande en théologie. » Son cercueil en plomb fut retrouvé en 1758 presque entièrement pourri avec une partie des ossements. On lui a attribué une *Apologie pour les catholiques d'Angers, calumniez d'hérésie pour n'avoir voulu estre de la Ligue* (Angers, 1589), que le titre seul et la date justifient assez ne pouvoir être de son temps.

Bibl., d'Ang., Mss. 623-629.—Brossier, Mss. 658, p. 855. *Répert. arch. d'Anjou*, 1863, p. 283.—Bruneau de Tartif., Mss. 871, p. 36, etc.—Lehoreau, Mss., t. II, p. 135.—Arch. de M.-et-L. E 1805.—*Statuts du diocèse d'Angers*, p. 281-308.—Le P. Lelong.—Mourin, *Ligue*, p. 70-71.—Rangeard, p. 102. — Arch. mun. GG 197.

Bouvery (*Nicolas*), chanoine et trésorier de St-Maurice, obtint par la résignation de son frère Gabriel, évêque d'Angers, l'abbaye commendataire de St-Cyprien de Poitiers (1550), et en 1557 celle de Toussaint d'Angers. Dans les ruines de cette dernière se voit encore son tombeau portant, avec son blason, la date 1598 et l'épitaphe en vers latins. Au-dessous figurait sa statue couchée, crossée, mitrée, les pieds sur un lion. Bruneau de Tartifume (Mss. 871, p. 159-161) en donne le dessin, conservé aussi parmi les Mss. de la Bibliothèque nationale (Carton de l'Ordre du St-Esprit). Il mourut à Angers, le 25 mars 1598 (N. S.). — V. *Répert. arch.*, 1867, p. 107 et 1868, p. 234.

Bouvet, ham., c^ne^ de *Morannes*. — Il a gardé le nom du meunier *Bovetus*, qui sur la fin du XIe s. possédait un moulin, placé sur le petit cours d'eau venant de Leigné et dont le principal revenu fut donné vers 1107 au prieuré de Juigné-la-Prée (2e Cart. St-Serge, p. 164).

Bouvetière (la), c^ne^ d'*Andard*. — *Domus que fuit Joh. Bouvet, apud locum qui vulgariter dicitur la B.* 1331 (St-Maimbeuf).

Bouvetterie (la), f., c^ne^ de *la Ferrière*.

Bouvetteries (les), h., c^ne^ de *Villévêque*.

Bouvettes (les), cl., c^ne^ de *Denée*.

Bouvier (*M...*). — Une note de Toussaint Grille attribue à un auteur de ce nom un livre ayant pour titre : *Pygmæidos libri VIII* (Angers, 1682, un vol. in-12 de 168 pages).

Bouvrale (la), chât. et f., c^ne^ d'*Ingrandes*, appartenant du XVIe à la fin du XVIIIe siècle à la famille noble de Limesle, aujourd'hui, par acquêt des derniers héritiers, à M. Guitton aîné. Le seigneur d'Ingrandes, de qui relevait la terre, autorisa par lettres du 15 juillet 1615 le tenancier à enclore sa maison de fossés avec bascules ou ponts-levis. La chapelle seigneuriale en fut fondée le 18 octobre 1623. — Le 6 novembre 1773 René-Franç. de Limesle, chevalier, y épousa D^lle^ Marie-Anne-Joseph de Muller, fille du propriétaire de la verrerie royale d'Ingrandes, morte en 1782. — La chapelle est transformée en hangar et le bénitier, de marbre blanc, chargé de remarquables sculptures, sert aux usages de la ferme.

Bouvrale (la), f., c^ne^ de *la Potherie*. — En était sieur Augustin-Franç. Fleschard, banquier de Paris, 1702. Par son testament du 23 septembre il légua à la paroisse, pour la célébration d'une mission, une somme de 800 livres, que l'évêque fit distribuer en aumônes.

Bouvrière (la). — V. *Bougrière* (la).

Boux (*Guillaume*), — et non *Leboux*, — naquit à Souzay, près Saumur, le 13 et non le 30 juin 1621. Son pere, suivant les uns, n'était qu'un petit notaire de village, suivant d'autres un patron de barque, en réalité un marchand, qualifié dans les actes d'*honnête* et de *notable*, beau-frère du curé de St-Pierre de Rest, et frère sans doute du curé de Souzay, Florent Boux. L'enfant étudia aux Oratoriens de Saumur et à peine hors d'école, prit l'habit de capucin qu'il laissa au bout de quelques mois pour rentrer dans l'Oratoire. Il n'avait encore que 22 ans quand ses supérieurs l'envoyèrent professer la rhétorique à Riom où pour début il eut à prononcer l'éloge de Louis XIII. Il revint en Anjou occuper quel-

Digitized by Google

ques mois la cure de Souzay, d'où le général de l'ordre l'appela à Paris. M. de Harlay, alors archevêque, l'ayant entendu, l'envoya à Rouen (1654-1656). Le succès de ses prédications le désigna au choix de la reine-mère pour le carême de 1657, qu'il prêcha de nouveau en 1673, 1678 et 1679. Il s'était d'ailleurs signalé à la reconnaissance royale par le zèle de sa fidélité qu'il avait proclamée en chaire, pendant les orages de la Fronde, et mieux encore par l'abandon du parti janséniste. Le roi l'en récompensa en lui donnant l'évêché de Dax en octobre 1658. Nommé en 1665 évêque de Mâcon, il ne prit même pas possession de son nouveau siége, qu'il délaissa pour celui de Périgueux (1667). Pendant son épiscopat il transféra de la cité dans la ville la cathédrale, y réunit la collégiale de St-Front, créa des places gratuites dans son séminaire pour les prêtres indigents, dans le couvent de Notre-Dame pour les pauvres filles, et institua des Conférences régulières, qui ont été recueillies et publiées en trois volumes (in-12, 3 vol.) et dont il a paru une continuation en deux autres volumes. On a aussi de lui le Carême et l'Avent qu'il avait prêchés à Rouen, avec plusieurs sermons, entre autres celui qu'il prononça à Paris en pleine Fronde sur l'obéissance due au roi (1666, in-12, 2 vol.) et en outre, un *Rituel de Périgueux* (1680 in-4°) et une *Dissertat. ecclésiastique sur le pouvoir des évêques pour la diminut. et l'augmentat. des fêtes, par les évêques de Saintes, de La Rochelle et de Périgueux* (1691, in-8°). — — Il mourut à Périgueux le 6 août 1693. — Son portrait a été gravé in-fol. par le P. Landry, d'après J. Dieu, 1666. — Un de ses neveux, qui s'était fait comédien, parut sur le théâtre de Périgueux, du temps même de son épiscopat.

Arch.comm. Et.-C.—Guy Patin, *Lettre CCCXVI à Spon.* —*Mém. de l'abbé Arnaud*, p. 362.—Bodin, *Biogr. Saum.* — *Rev. de l'Anjou*, 1862. t. III, p. 160. — Pocq. de Liv., Ms. 1068. — Abel, *Dict. des Prédic.*

Bouy, f., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*.—*Bouil* 1670 (Et.-C.).

Bouzaille, vill., c^ne de *Combrée* 1632 (Et.-C.). — *Bouzeille* (Cass.).

Bouzanne, vill., c^ne de *St-Macaire-en-M.*; — avec bois taillis encore de plus de 5 hect. — En est sieur Louis Bardin, 1609; — simple ferme en 1790, vendue nat^t le 27 prairial an VI sur Lebascle d'Argenteuil.

Bouzlais (les), vill., c^ne de *Mouliherne*. — *Bouziers* (Cass.).

Bouzillé, arrond. de Cholet (43 kil.), canton de Chantoceaux (14 kil.), à 52 kil. d'Angers. — *Buzilli* 1048 circa (Chantoceaux, ch. or., n° 7). — *Buzilliacus* 1100 circa (Cart. de Chemillé, ch. 44 et ch. or.). — *Buzilliacum* 1145 (Chantoc., ch. or.). — *Buziliacus* 1146, 1156 (Liv. d'A., f. 4 et 6). — *La ville de Bouzillé* 1447 (Chantoc., ch. or). — *Feodum de Bozille* 1481 (D. Huynes, f. 305). — *Ecclesia parochialis et curata beati Petri de Buzilleyo* 1539 (G Cures). — Entre la Loire au N., Liré (5 k.) au N. et à l'O., la Boissière-Saint-Florent (6 kil.) au S., la Chapelle-Saint-Florent (4 kil.) et le Marillais (4 kil.) à l'E. — La route départementale n° 14 de Chantoceaux à la Varenne traverse de l'E. à l'O. le territoire et le bourg, bâti au centre du territoire, sur le haut coteau, qui borde la vallée de la Loire. La plupart des maisons, basses et de chétive apparence, sont construites en sens transversal à la route. — Y aboutissent également ou tout auprès, les chemins de la Boissière St-Florent, de la Chapelle St-Florent, de la station d'Anetz et de St-Laurent-des-Autels (6 kil.)

Y naissent les ruisseaux de la Barre, de la Brégonnière, du Pas-Bouillant, de l'Ecotail, de la Mauvoisinière, de Chaput, du Fossé-Neuf; — y passent ceux de la Jalousière de la Lande-de-Croulay; vers N., les boires de Ste-Catherine, du Pavillon, du Seil.

En dépendent les villages du Fossé-Neuf (45 maisons, 152 hab. à 2 kil.), de la Trotelière (65 hab., à 1 k. 200 m.), de la Pohuère (34 h., à 2 k. 600 m.), de l'Arzillé (54 hab., à 400 m.), les hameaux de la Haie-Bourdin, de la Loge, du Quartron, de Sainte-Catherine, de Guettelièvre, du Grand-Bordage, de la Jalousière, de la Mauvoisinière, de la Proutaie, de la Bradière, de la Charraudière, de la Barre.

Superficie : 1,839 hect. 44 dont 185 hect. en vignes blanches d'un vin estimé, 179 hect. de bois, 300 hect. d'excellentes prairies.

Population : En 1720, *242* feux. — En 1792, *1,409* h. — En 1806, *1,104* h. — En 1821, *1,666* h. — En 1826, *1,697* h. — En 1831, *1,676* h. — En 1836, *1,661* h. — En 1841, *1,623* h. — En 1846, *1,704* hab. — En 1851, *1,744* hab. — En 1856, *1,711* hab. — En 1861, *1;631* hab. — En 1866, *1,654* hab. — En 1872, *1,605* hab,, dont *534* habitants au bourg (158 maisons, 165 ménages). — La décroissance est sensible depuis l'ouverture du chemin de fer — Deux fours à chaux exploitent un banc de calcaire, compris entre la Vasinière et le Clos des Pierres, l'un au Fourneau, l'autre à Ste-Catherine, qui en possède un troisième non en activité. Cette industrie locale approvisionnait les Mauges dès les premières années du XVIe s. — Deux fabriques d'étoffes de laine, huit maîtres tisserands, quatre maîtres sabotiers, cinq tonnelliers, trois menuisiers occupent le reste de la population ouvrière. Les trois quarts des habitants vivent de l'agriculture ou du commerce des foins, des vins et de la chaux.

Bureau de poste d'Ancenis (*Loire-Infér.*) — *Perception* de Liré.

Ni foires ni marchés; une *assemblée* le dimanche qui suit le 1er août (St-Pierre-ès-Liens).

Mairie avec *Ecole de garçons*, bâtie en 1835 (arch. Lenoir), d'installation incomplète, sans cour, ni préau, ni fontaine. — *Ecole de filles*, dans une maison appropriée en 1862 convenablement aux frais de M. Des Granges.

Le *Presbytère*, donné par l'ancien seigneur de la Bourgonnière et rendu à la commune en 1802, a été restauré en 1824.

L'*Eglise* est dédiée à Saint-Pierre-ès-Liens (succursale, 5 nivose an XIII). Incendiée en 1794, elle avait été reconstruite en 1824-1826 (22 mèt. de long, sur 10 m. 30) par l'architecte

Digitized by Google

Lenoir en style dit néo-grec, avec façade à fronton surmontée d'un clocher en tuffeau, portant une horloge faite à l'Ecole des Arts d'Angers. Le 4 août 1861 eut lieu la pose de la première pierre d'un nouvel édifice, sur les plans de Coutailloux d'Angers, en style roman, qui a conservé pourtant de l'ancien la façade et le clocher. — La nef offre pour toute décoration à l'entrée les statues peintes sous des dais à dr. de St Jean-Baptiste, à g. de St Sébastien. Dans le transept, s'élèvent à droite l'autel de la Vierge, portant sculpté sur le tombeau *la descente du Saint-Esprit* et au rétable l'*Annonciation* et la *visite à Ste Elisabeth;* un tableau de l'*Apparition de la Vierge au pape Libérius*, avec un vitrail représentant *St Louis* et la *Vierge*, surmonté des armes de St-Pern et de Cornulier : *d'azur à 10 billettes vidées d'argent posées 4, 3, 2 et 1*, et *d'azur au rencontre de cerf d'or sommé d'une croix d'argent*, avec la couronne comtale; — à gauche l'autel de St Joseph, où sur le tombeau est représenté *Jésus enfant, travaillant entre son père et sa mère*, sur le rétable, la *Fuite en Egypte* et le *Songe de Joseph;* — un tableau figurant *St Luc;* — dans le vitrail, *St Luc* et *Ste Marguerite* sous l'écusson des Gibot : *d'argent au lion passant d'azur*. Dans l'unique travée du chœur, les statues peintes, à dr. de St Pierre, à g. de St Paul; aux cinq fenêtres de l'abside, deux grisailles et dans les vitraux le *Sacré-Cœur*, *St Michel* et *St Maurice*. Le maître-autel occupe le centre du chœur Un bas-relief y représente la *Cène*, accostée à droite de la statue de *Melchisédech*, à gauche de celle d'*Abraham*. — Sur la face à droite du tabernacle, *Jésus au jardin des Oliviers;* — à gauche, *Jésus portant la croix*. Toute la décoration supérieure, traitée avec goût, interprète le symbolisme de la loi nouvelle, où figurent les statues des Evangélistes et des principaux Pères de l'Église.

Aucune trace celtique ni romaine n'a été relevée sur le territoire de la commune, que traversait pourtant certainement la voie antique, riveraine de la Loire, de Liré au Marillais.

L'existence de la paroisse, consacrée à St Pierre, y est constatée dès le XIIe s. par la bulle de 1146 qui confirme à St-Florent les propriétés de l'église. — Le curé recevait chaque année de chacun de ses paroissiens « cinq deniers appelés les petits blancs de Pâques. »

Curés : Pierre *Coycault*, 1603, — René *Chesneau*, promoteur de l'officialité d'Angers, 1616, 1624; — Jean *Lavaille*, originaire de St Pierre-Maulimart, 1670, 1671; — Gabriel *Crannier*, licencié-es-loix, précédemment curé de Villeneuve du Fief-Sauvin, juillet 1672, † le 6 janvier 1695, âgé de 57 ans; — Pierre *Testu*, 1695-1710; — René *Gautier*, 1710-1737. — Joseph-André *Guérif*, 17 février 1737, † 4 janvier 1765, âgé de 53 ans. — Mathurin *Benoit*, janvier 1765, † 12 janvier 1790, âgé de 60 ans. — René *Benoit*, son vicaire et son parent sans doute, né au Marillais en 1761, lui avait succédé jusqu'au 28 avril 1792. Arrêté le 20 juin à Nantes, il obtint le mois suivant de passer en Angleterre.

La seigneurie de la paroisse appartenait à l'abbé de St-Florent. Une partie, formant le fief de la Bourgonnière, relevait de la juridiction de l'abbaye; le reste, dépendant du fief de la Pierre-Baudron, répondait aux officiers de Chantoceaux. Le petit ruisseau de Chaput délimitait les deux justices. Le droit de garenne défensable était le privilége exclusif du cellérier de St-Florent. Jean du Plessis, sieur de la Bourgonnière, l'ayant prétendu, en fut débouté par arrêt du Parlement (19 avril 1481). — Un second arrêt (10 septembre 1492), le lui concéda seulement sur une pièce voisine de son château. Plus tard une partie des droits seigneuriaux lui appartinrent.

La paroisse dépendait de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent.

Maires : Jacq. *Badreau*, septembre 1792. — Olivier *Pommer*, nivôse an VI. — Simon *Martin*, ventôse an VI-VII. — Oliv. *Pommer*, an IX-X. — *Oger de l'Isle*, messidor an X, avril 1807. — J. *d'Andigné*, 15 avril 1807, démissionnaire en septembre 1811. — Félix *Grimaudet*, 29 décembre 1811, mai 1816. — Luc-Jean *de Gibot*, 14 novembre 1817-1818. — Auguste-Pierre *Oger de l'Isle*, 10 mars 1820-juillet 1827. — Charles *Siochan de Kersabiec*, 8 août 1827-juillet 1830. — Luc-Jean *de Gibot*, 28 septembre 1830, démissionnaire en octobre 1842. — Louis *Goupil*, 26 octobre 1842 — août 1843. — L.-J. *de Gibot*, 29 août 1843, démissionnaire le 3 juillet 1850. — Auguste *Oger de l'Isle*, 20 juillet 1850-juillet 1852. — Louis *Goupil*, 17 juillet, installé le 25 juillet 1852, démissionnaire en juillet 1863. — Louis *Toutblanc*, 6 août-septembre 1863. — Emile *Courgeon*, 25 novembre 1863, † en 1865. — Jean *Drouet*, 7 septembre 1866-1871. — Philippe *Courgeon*, élu en mai 1871.

Arch. de M.-et-L. C 115, 186, 191, 200; H St-Florent. — Notice Mss. de M. Spal. — D. Huynes, hist. Mss. de St-Florent. — Pour chaque localité, voir à son article, notamment la *Bourgonnière*, *la Mauvoisinière*, *Ste-Catherine*, *la Pierre-Baudron*, *la Haie-Bourdin*, etc.

Bouzillé, chât., c^ne de *Mélay*. — Anc. fief et s^rie avec « hôtel et maison forte à trois fossés, douves, machicoulis, balecons, ponts-levis à chaînes en dedans et en dehors » dès le XVe s., et relevant de Chemillé. — En est sieur, Jean de Cierzay 1397, Thomas de C., 1478, qui le 21 janvier vendit la terre à Jean de Daillon; — Jean de Vaugirault 1539-1570, qui fit construire le moulin banal pour les tenanciers et une chapelle en l'église paroissiale; — René de V. qui en 1572 épouse Gabrielle de la Béraudière; — Jacques Rigaud de Millepied, leur gendre, chevalier, gentilhomme de la chambre, 1599, qui obtint de l'évêque la consécration nouvelle de la chapelle du château dédiée à St-Marc. — Joseph R., mari de dame de Lancreau 1679, mort sans enfants 1718, a pour héritiers son neveu, Jacques-René de la Béraudière, mari de Charlotte Davy de la Fautrière, qui quitte sa terre de Maumusson pour habiter son nouveau domaine et y meurt en 1748; — la terre appartient encore à leur descendance.

Le château, assiégé et brûlé par les huguenots, fut incendié avec la chapelle en décembre 1793.

Digitized by Google

Il devint encore en 1832 un des centres de la Vendée nouvelle où une bande de 17 partisans fut surprise et arrêtée le 12 juin. Il a été détruit en 1855, deux des quatre tours, celles du sud, exceptées. La première pierre du nouvel édifice, posée le 25 juillet 1854, contient les noms des propriétaires et du curé inscrits sur une plaque de cuivre. On trouva alors dans les fouilles des boulets de pierre remontant au siége du XVIe s.

La terre donne son nom à un ruiss. né au-dessus de la Corbière, qui passe au château et se jette, au-dessous de la Bouchetière, dans le ruisseau de la Roche-Malard, en faisant tourner sur la rive gauche le moulin de Nauvat, sur la rive droite, celui du Cerisier; — 4,500 m. du cours.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 251; E 123. — Arch. comm. Et.-C. — Notice Mss. à la cure de Mélay.

Bouzillé (le Petit-) cl., cne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*.

Bouzillerie (la), f., cne de *Beaupréau*. — *Le fief, bordage et ténement de la B.* 1539, relevait des Haies-Gasselin et appartenait à Jean de Vaugirault.

Bouzonnière (le), f., cne du *Bourg-d'Iré*.

Bouzy, f., cne de *Mouliherne*. — *Boussy* (Et.-M.). — Dépendait de la terre du Fresne en Auverse et relevait du Val de Mouliherne.

Boviuerie (la), f., cne de *St-Barthélemy*. — *La Beauvinerie* (Cass.).

Boyasserie (la), f., cne de *Bocé*.

Boyau, cl., cne de *Morannes*, près une boire du même nom, appartenait à l'aumônier de Morannes qui en devait 60 s. t. de rente au curé; = ham., cne de *St-Germain-des-Prés*, anciens bois défrichés, qui appartenaient avec l'île de la Guesse à l'abbaye de St-Georges; = (le Petit-), f., cne de *St-Germain-des-Prés*.

Boyer (*Etienne*), originaire de Tours où il fut attaché d'abord à l'orgue de St-Gatien, obtint à la suite d'un brillant concours le titre d'organiste et de maître de chapelle de St-Maurice d'Angers. On se raconte encore les naïvetés de cet artiste aussi convaincu qu'excentrique et grotesque, sa tournure bizarre et qui déridait même les chanoines, mais aussi sa science profonde, que Boïeldieu eut l'occasion d'apprécier et dont il lui témoigna souvenir en lui adressant en présent ses œuvres. Il a eu de plus cette bonne fortune d'inspirer à M. Victor Pavie une de ses plus charmantes fantaisies. Boyer est mort à Angers le 14 octobre 1825.

V. Pavie dans *la Gerbe* (Angers, 1834, in-8°, p. 99-111). — *Revue de l'Anjou*, 1857, t. I, p. 207.

Boyères. — V. *Bouhière*.

Boylesve (*Claude*), sieur de La Guérinière, né à Angers le 19 janvier 1611, fut pris par Fouquet pour secrétaire en 1642 et par son influence nommé intendant des finances. Voltaire le signale comme célèbre parmi les partisans par ses concussions qu'il partageait avec l'évêque d'Avranches, son frère. Il se trouva bientôt assez riche pour projeter d'acquérir le duché de Penthièvre; mais la négociation échoua. Il acquit à la place les baronnies de Lézigné et de Piédufou.

Boylesve (*François*), sieur de Goismard, lieutenant général d'épée, est l'éditeur des *Coutumes d'Anjou*, avec le commentaire de Du Pineau (Paris, J.-B. Coignard, 1698, in-fol.) — † le 27 décembre 1710.

Boylesve (*François*), sieur de la Brisarderie, de la Gillière et la Morousière, d'abord clerc de procureur chez Prioulleau, dont il épousa la fille, puis avocat en la Sénéchaussée d'Angers (1550), fut pourvu en 1562 d'une commission pour informer contre les huguenots et y déploya tout son zèle d'ardent catholique. Aussi fut-il élu échevin le 8 juillet de la même année, sur la recommandation expresse du duc de Montpensier « pour la peine et déboire qu'il avait faict au procès des rebelles. » Le 23 septembre 1569 il obtint la charge de lieutenant de la prévôté et de juge conservateur des priviléges royaux de l'Université. C'est dans ces fonctions qu'il eut affaire à Cochelin, substitut du procureur-général du roi au Présidial, qui le prenant au départ de sa vie et l'accusant avec pièces à l'appui de vileté et de rapines, l'accusait de n'être, malgré ses airs de noblesse, qu'un fils de chaussetier, sonneur de cloches au Puy-Notre-Dame, enrichi par l'usure et le pillage des protestants. Un arrêt du Parlement du 10 décembre 1587 condamna le libelle à être lacéré et l'auteur à 100 livres d'amende, énonçant de plus tous les titres et contrats à l'appui d'une filiation qui fesait remonter sans conteste la famille à Etienne Boylesve. En cela, il faut le dire, la sentence dépassait le but et donnait par suite prise à tous les doutes dont elle comptait avoir raison. Il mourut le 27 novembre 1587 et fut inhumé aux Cordeliers, où il était figuré sur sa tombe en habit de judicature.

Arch. de M.-et-L. E 1810-1811. — Bibl. d'Ang. Mss. 878. — Brun. de Tartif., *Angers*, Mss. 871, fol. 425. — Arch. mun. BB 29, fol. 111; et BB 135.

Boylesve (*François*), prêtre, sieur de la Bourdinière, protonotaire du St-Siége, maître école (2 avril 1602), chanoine de St-Maurice d'Angers et chancelier de l'Université (1613), doyen de St-Martin d'Angers, conseiller, aumônier du roi, mort et inhumé aux Cordeliers, âgé de 77 ans, le 18 décembre 1637.

Boylesve (*François-René*), fils de François-Jacques B. écuyer, était prêtre, chanoine de St-Maurice et doyen de la Faculté des Arts de l'Université d'Angers. — † en 1767.

Boylesve (*Gabriel*), sieur de Malnoue, fils de Charles Boylesve, né à Angers le 1er mars 1595, ordonné prêtre fort jeune, était aumônier de l'évêque Miron en 1623, maître école de Saint-Maurice, 29 février 1625, et chancelier de l'Université, conseiller au Présidial d'Angers en 1631, et la même année, le 26 juin au Parlement de Rennes, comme son père. Déjà recteur d'Alet au diocèse de Vannes, il fut nommé chanoine de la cathédrale de Paris, puis aumônier du roi, charge dont il se démit pour acquérir au Parlement de Paris un nouvel office de conseiller (29 décembre 1645). Il avait obtenu des bonnes grâces du roi et du cardinal Mazarin l'abbaye de St-Aubin-du-Bois, au diocèse de Saint-Brieuc (1637). Il se fit gratifier de la commande de celle de Notre-Dame de Berdoues au diocèse d'Auch

Digitized by Google

et s'en démit pour celle autrement importante de St-Georges-sur-Loire (20 novembre 1650). Montant de faveur en faveur, non sans quelque scandale, il échangea son titre d'abbé le 5 janvier 1651 contre celui d'évêque d'Avranches. Il fut sacré en cette qualité le 10 décembre 1651, prêta serment le 28 avril 1652 et fit son entrée solennelle le 25 août suivant. Il y mourut le 3 décembre 1667. Le meilleur de son temps s'était passé à Paris, occupé d'affaires de cour et de ses charges de secrétaire des finances et de conseiller d'Etat et privé. Le prélat fut même compromis dans les affaires de Fouquet et condamné par justice à 12,000 livres d'amende (4 février 1662). — La fondation pourtant du grand séminaire d'Avranches lui est attribuée (8 mai 1666). Son corps, rapporté à Angers, fut inhumé dans le caveau de la famille, vis-à-vis le maître-autel des Cordeliers. Boylesve avait acquis le 18 mai 1657 la baronnie d'Ancenis, qu'il revendit le 13 mars 1660 au marquis de Charost. Il laissait d'ailleurs une fortune considérable à ses héritiers. — Son portrait peint par J. Dieu, a été gravé par P Landry (1666). Il en a été fait un dernier tirage dans le *Répert. Arch.* de 1869.

Gall. Christ., t. XI, p. 504 —Maillard, *Hist. d'Ancenis*, p. 376. — Bibl. d'Ang., Mss. 1067, p. 57. — Grandet, Mss. 895, carton 2.—Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXV.— D. Bessin, *Concil. Roth. provinc.*, part, II, p. 262. — Jul. Nicole, *Hist. chron. des Evêq. d'Avr.*, p. 97. — F. Girard, *Hist. d'Avranches*. — *Semaine relig. du dioc. de Coutances*, 1867, p. 634 et 663.— Pigeon, *Rev. cath. de Cout.*, 1869, p. 141.—*Répert. archéol.*, 1869, art. de M. Sauvage.

Boylesve (*Gilles*), trésorier de l'église Saint-Denis d'Angers. Sa figure s'y voyait sur le tombeau dans le cloître et est reproduite par Gaignères, t. III, p. 17, et *Rec. d'Oxford*, t. III, f. 11.

Boylesve (*Jean*), seigneur de la Bourlière et de Grandchamp, fils de Pierre, gouverneur de Meung, était attaché à la personne de René, duc d'Anjou et de son fils Charles, comte du Maine. Il épousa le 10 juillet 1444 à Angers, Anne Danon de la Bourlière, que le duc et la duchesse d'Anjou, présents au contrat, dotèrent de 1,000 écus d'or. Il passa ensuite au service du Dauphin de France qui par brevet du 28 octobre 1450 le fit son chambellan. Mort à Angers le 12 février 1498, il fut par une exception unique enterré dans la chapelle royale de l'église des Cordeliers.

Boylesve (*Joseph-François*), seigneur de la Morousière et de Béligan, né à Angers le 13 septembre 1692, se préparait sa philosophie terminée, à entrer à l'Oratoire. Il en fut empêché, et sa vie, dès lors uniforme, se livra au culte des lettres et des sciences. Le 15 juillet 1728, il fut élu de l'Académie d'Angers et ne cessa de prendre une part active à ses travaux. En 1746, un travail qu'il lut sur l'*Incertitude de l'histoire des six premiers siècles de Rome*, souleva de la part de Coquereau de Boisbernier, son confrère, une contradiction où Boylesve eut la bonne foi et peut-être la faiblesse de s'avouer vaincu. Des odes *Sur les Magistrats* (26 janvier 1752), *Sur le mérite et l'usage de la Poésie* (20 décembre 1752), sa *Dissertation sur la soumission due aux Souverains*, *sur la supériorité de l'état monarchique*, une traduction de l'*Histoire de Joseph* et ses autres travaux manuscrits furent détruits par lui avant sa mort. Son ode *Sur l'Incrédulité*, lue à la séance du 17 janvier 1753, est la seule pièce de lui qui ait été publiée (Nantes, in-8°, 1754, de 56 p) — Il mourut le 28 juillet 1769, âgé de 77 ans. Son éloge fut prononcé par Prévost à la séance du 20 novembre 1771 et est conservé à la Bibliothèque d'Angers (Mss. 495).

Boylesve (*Louis*), chevalier, sr de la Gillière, fils de Louis B., conseiller du roi en son Conseil, lui succéda aux charges de lieutenant général d'Anjou et de premier président au Présidial. Le Tiers-Etat d'Angers l'avait, en 1651, député avec le maire aux Etats généraux de Tours que la guerre civile empêcha de réunir. Le 17 janvier de l'année suivante, en pleine rébellion de la Fronde, le duc de Rohan qui occupait la ville contre le roi, alla au Palais, accompagné des principaux meneurs du parti, et fit arrêter Boylesve, qui fut conduit au château : « C'est une chose « étrange, dit Louvet, que cet officier ait été ainsi « pris et conduit par le Pilori, les rues de la Poissonnerie et Saint-Laud, son bonnet sur la tête « et sa robe de palais, sans que personne parlât « et demandât pourquoi. » Il fut inhumé le 13 novembre 1683, dans l'église des Cordeliers, auprès de son frère l'évêque d'Avranches (GG 319).

Boylesve (*Marin*), maître d'hôtel du roi, et son conseiller en tous ses conseils, † âgé de 50 ans, le 14 janvier 1678 et inhumé aux Cordeliers d'Angers.

Boylesve (*Marin*), sieur de la Morouzière, fils de François, lieutenant de la Prévôté et échevin d'Angers, fut nommé conseiller au Présidial et juge conservateur des priviléges de l'Université, office qui ne fut même supprimé en 1580 que sous la réserve pour Boylesve du titre de premier et ancien conseiller audit siége. En 1590, à la demande de tous les ordres de la province, il fut nommé par le roi lieutenant général en Anjou et s'acquitta de cette charge avec un mérite si éclatant que le roi Henri IV par lettres du 19 mai 1597, lui accorda le titre de chevalier héréditaire à perpétuité pour sa famille, puis le droit d'ajouter à ses armes un chef de trois fleurs de lys d'or, et l'année suivante 1598, une charge de conseiller d'Etat. Outre son expérience du palais et de la jurisprudence, il s'était signalé dès sa jeunesse par l'amour des lettres. En tête des œuvres et mélanges poétiques et de l'*Erotopegnie* de Leloyer (V. *ce nom*), se trouvent des sonnets signés de son nom (1576) et le poète par revanche lui a adressé plusieurs de ses œuvres. — Il mourut de la peste dans la nuit du 4 juillet 1669, et fut porté immédiatement « par des porte-« faix qui n'avaient qu'une lanterne, sans assis-« tance d'aulcunes personnes. Bel exemple aux « grands du pallais ! », dit Louvet. Dans la chapelle des Boylesve, aux Cordeliers, on le voyait représenté à genoux, en robe d'écarlatte rouge parée de velours noir avec la cornette ; aux quatre coins, ses armes, timbrées de l'ordre de Saint-Michel, avec les trois fleurs de lys d'or en

Digitized by Google

tête. Le dessin qu'en avait donné Bruneau a été arraché du manuscrit.

Arch. de M.-et-L. *Obit. des Cordeliers.* — Ménage, *Vie de P. Ayrault*, in-4°, p. 25 et *Remarques*, p. 182.—Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 319. — Pocq. de Liv., Mss. 1067, p. 59. — Bruneau de Tartif., Mss. 871, fol. 429.

Boylesve (*Marin*), sieur de la Morousière, fils de Marin de B. et de Louise-Jacqueline-Edmée de la Cour de Balleray, baptisé à Angers le 22 octobre 1751, fut député en 1787 à l'Assemblée provinciale, et délégué par l'ordre de la Noblesse à la Commission Intermédiaire. Les procès-verbaux Mss. rendent témoignage de son activité et de sa haute raison. On l'y voit chargé d'une rédaction incessante, notamment des rapports sur la mendicité et la création d'un dépôt, sur le rachat de la gabelle, sur l'établissement d'un hôpital d'enfants trouvés, et de tous les mémoires traitant des questions de finances ou de bien public (C 164-170). — Il mourut, dit-on, en frimaire an II dans les caves de Doué.

Boylesve (*René*), sieur de Goismard, conseiller au Présidial d'Angers (1612), fut élu échevin perpétuel le 31 mars 1628, et maire le 1er mai 1637, continué en 1638, puis conseiller maître des requêtes de Monsieur, frère unique de Louis XIII. — † le 2 octobre 1643. — C'est sous son dernier mairat (1638) qu'a été publié « le portraict au vray de la ville et fauxbourgs « d'Angers » par Claude Mesnard, qui le lui dédie. Il porte en tête les armes de l'Ordre du Croissant, entre celles de la ville et celles de Boylesve : *d'azur à trois sautoirs d'or, posés deux et un.* — On a aussi son jeton qui montre au revers le soleil entouré de nuages; au-dessous, les flèches et tours de la ville avec la devise : *Dant adversa decus.*

Mss. 919, f. 252 v°. — *Rev. d'Anjou*, 1856, t. II, p. 24.

Brabinière (la), f., cne de *Jallais.*

Brahanaie (la), ham., cne de *Chazé-sur-A*

Brahanière (la), chât. cne de *Vaulandry.* — *La Branehanière* (Cass.). — Appartenance de l'abbaye du Mélinais, vendue natt le 29 avril 1791. = cne de *Parcé.* — Anc. fief relevant en partie du fief de Chasrené, dépendance de la Ville-au-Fourier, en partie d'un fief de Durtal; — en est sieur en 1429, 1464, Jacq. Du Breuil, sieur de la Fontaine; — Guill. du Riveau 1497; — Gilles Ferré 1535; — Charles de la Motte 1540; — Abraham de la Motte 1626; — Antoine de Brossard, fils et unique héritier de Thomas de Brossard et d'Hélène de la Motte, 1747; — Sébastien Coustard de l'Échasserie 1789, — dont le gendre et l'héritier, Goislard de Montsabert, a vendu la terre vers 1835 à M. Renauld.

Brahanières (les), f., cne de *Bocé;* = (les Hautes-), ham., cne du *Guédéniau.*

Brahordière (la), f., cne de *la Jaille-Yvon.*

Braillard. — V. *Deleurie.*

Braimbœuf, min, cne de la *Chapelle-Saint-Florent.* — *Les mins de Braibeuf* 1575 (Et.-C. Drain). — *Brébœuf* 1606 (Et.-C. St-Pierre-M.).

Brain-Coté, f., cne de *la Jubaudière.*

Braine (*Jeanne* de), fille de Robert II, comte de Dreux et de Braine, avait 50 ans quand elle fut élue abbesse de Fontevraud. On la voit en charge de 1265 à 1272. Le Nécrologe la loue d'avoir osé affronter la mer et passer en Angleterre où l'appelaient les intérêts de son ordre. De son temps aussi une famine de deux années mit le couvent à de rudes épreuves; et il fallut réduire la ration de vin des religieuses, que l'abbesse fit rétablir entière sur sa propre fortune, la veille de sa mort. Elle avait de plus constitué une rente pour leur donner chaque année une paire de chaussures d'une valeur de trois sous. C'est tout ce qu'on sait de cette abbesse, morte le 2 mai.

Nécrologe, Mss.—*Gall. Christ.*, t. II.—Nicquet, p. 446.

Braingaille, ham., cne de *Cholet.*

Brain-sur-Allonnes, cant. N.-E. et arrond. de Saumur (15 kil.), — à 63 kil. d'Angers. — *Villa Brennoldis* 1025 (Chron. d'Anj., t. I, p. 276). — *Brennum* 1203 (Bulle d'Innocent III). — *Brin* 1235, *Brein* 1237, *Brain* 1337 (Pr. d'Allonnes). — *Bremium juxta Burgolium* 1348 (G Chap. St-Jean-B.). — *Brenium super Alonam* 1427 (Chr. de Touraine, p. 42). — *Brain-sus-Aslonnes* 1685 (Pouillé). — *Brain-sous-All.* 1783 (Pouillé). — Dans une vallée sillonnée du N. au S. et de l'E. à l'O. par des affluents de l'Authion, entre le département d'Indre-et-Loire à l'E., la Breille (3 kil.) au N., Allonnes (4 kil.) à l'O., et Varennes (8 kil.) au S.

La route départementale de Saumur à Tours traverse de l'O. à l'E. le centre de la commune, croisée par le chemin de grande communication de la Loire à Vernantes, qui, à deux kil. de là, passe au bourg.

Y naissent tout auprès, vers N.-E., la fontaine de St-Maurille, source du ruiss. de Bonnevau; — y passent de l'E. à l'O. diverses boires de l'Authion qui forme la limite extérieure vers S.; — du N.-E. au S.-O. le ruiss. des Loges ou du Jarry.

Superficie : 3,318 hect. dont 491 h. 45 en vignes, et 505 h. 31 en bois, non compris plus de 300 hect. de sapinières plantées depuis 40 ans.

En dépendent les villages des Tavellières (50 h., 800 m.), de la Chaussée (57 hab., 2 kil.), de Bonnevau (Haut- et Bas-) (150 hab., 2 kil. et 3 kil.), des Caves (29 hab., 800 m.), des Conardières (40 hab., 1 kil.), de la Pelouse et du Ruau (136 hab., 2 kil.), du Pont-Boisnier (103 hab., 2 kil.), des Haut et Bas-Jarry (207 h., 3 kil.), le château de la Contancière et une trentaine de fermes ou petits hameaux.

Population : 721 feux en 1701. — *291* feux, *1,240* hab. en 1720-1726. — *1,535* hab. en 1821. — *1,600* hab. en 1831. — *1,574* hab. en 1841. — *1,538* hab. en 1851. — *1,480* hab. en 1861. — *1,405* hab. en 1866. — *1,342* hab. en 1872 dont *248* au bourg (88 mén., 101 mais.).

Assemblée : le 13 septembre (Saint Maurille), et par continuation, le lendemain. Les marchés du lundi sont tombés comme la foire du mercredi après l'Ascension.

Agriculture-Industrie : Vignobles estimés, mûriers blancs, élève de vers à soie qui commence à être déjà réputée dans le midi comme production de graines; culture maraîchère, notamment de haricots verts;—carrières de tuffeau pour constructions; six usines sur les ruiss. des Loges et de Bonnevau.

Digitized by Google

Perception et *Bureau de poste* d'Allonnes. *Mairie* construite en 1861 avec *Ecole de garçons*. — *Ecole* libre de filles dirigée par les sœurs Sainte-Anne de la Providence de Saumur.

L'*Eglise*, dédiée à saint Maurille (succursale, 30 septembre 1807), est un édifice tout moderne, reconstruit sur l'emplacement ancien en 1839-1841, par M. Joly, de Saumur, dans le goût du temps qu'on retrouve aux églises de la Bohalle et de la Daguenière. — Des vitraux de Lobin, de Tours, y figurent *Ste Anne*, *St Maurille*, *St Pierre*, *St Jean-Baptiste*, *Ste Agnès*, *l'Ange gardien* et *St Louis de Gonzague*. — Au-devant s'élève un beau *chêne* dit *de la jeunesse* ou *de liberté*, planté vers 1795.

La cure actuelle est l'ancien prieuré, donné à la commune pour cette destination par la veuve de l'acquéreur. — L'ancien *Cimetière* sert encore au N.-O. du bourg.

L'enclave de Russé, V. *ce mot*, réuni à Allonnes, dépendait en partie de Brain jusqu'en 1842.

Il n'a été relevé aucune trace celtique sur la commune. — La voie d'Angers à Tours par la rive droite la traversait, comme aujourd'hui la route départementale, où sur la gauche venant d'Allonnes à la hauteur du ham. de Bonnevau j'ai cru en reconnaître encore les traces apparentes dans une tranchée en 1869. Foulques Nerra la suivait en 1025 se dirigeant sur Chinon, par Bourgueil, avec son armée, quand un avis, reçu à Brain même, le fit se jeter sur Saumur. — On signale aussi vers N. le *chemin ferré* qui part du *Chêne de la Sorcière* et se continue sous le même nom à travers l'Indre-et-Loire jusqu'à Bourgueil, et vers l'O sur la c^ne d'Allonnes.

La paroisse, couverte tout entière autrefois de bois et de landes inhabitées, ne paraît pas antique. Les sépultures, mises à jour dans les fouilles, lors la démolition de l'ancienne église, ne peuvent remonter au-delà du XIIIe s. Dans la table de l'autel de la Vierge a été trouvée une petite boîte en cuivre portant l'inscription : *Anno 1674 die 3 octobris I. I^us D. D. Henricus Arnault, ép^s Andeg. hanc ecclesiam et hoc altare in honore B. Mariæ V^s consecravit.* On a recueilli de même un petit cœur en plomb enfermé dans une niche soigneusement grillée, sans aucun indice. La sacristie conserve aussi un moule de pain d'autel du XIVe s. La cure était à la présentation de l'abbaye de Bourgueil, qui y possédait de plus un prieuré simple, sans que le Cartulaire fasse aucune mention de ces origines. *Curés : Lemoyne* 1593. — Pierre *Guaspy*, 1618, juillet 1637. — Jean *Royer*, août 1637, octobre 1662. — René *Mercier*, mars 1663, 2 juin 1680. — Louis *Mercier*, précédemment vicaire, 8 juin 1680, † le 27 janvier 1685, âgé de 55 ans et inhumé dans le grand cimetière en présence de vingt-six de ses confrères. — L'ancien curé René fait l'intérim pendant 3 mois. — Christophe *Mercier*, 12 mai 1685, jusqu'au 3 septembre 1687. — René, Louis et Christophe étaient tous les trois natifs de la paroisse. — R. *Jolly*, octobre 1687, 31 juillet 1693. — René *Goudault*, 25 décembre 1693, † le 12 décembre 1707, inhumé le 15, âgé de 43 ans. Sa tombe se voit encore dans le cimetière avec une inscription latine qui célèbre sa charité et ses vertus. — René *Philbert*, 4 janvier 1708. — Il était chanoine de Chinon, prieur de Vons, chapelain de St-Julien, — † le 28 septembre 1721, âgé de 40 ans. — F. *Adam*, 1721. — R. *Delanoue*, janvier 1722, mais quoiqu'il signe encore en décembre, dès le 19 mars il est traité d'usurpateur et sa cure est occupée par Noël-Gaspard-Baptiste *de Gastel*, écuyer, originaire de Chartres, qui obtient gain de cause au Parlement par arrêt de février 1726. — Il signe encore le 16 mars 1732. — Louis *Huet*, 25 mars 1732, † le 26 janvier 1755, âgé de 60 ans. — René *Esnault*, ancien vicaire, 17 janvier 1755, 22 octobre 1780. Il touchait encore en 1790 une pension sur le Séminaire Saint-Charles d'Angers, — † le 15 mars 1791, âgé de 65 ans. — P. *Renault*, ci-devant vicaire, décembre 1780-1792.

Je n'ai rencontré que deux noms de *prieurs*, Louis *Denys*, licencié ès-lois, prêtre conseiller au Présidial du Mans, curé de Mairolles, 1649, 1654, — et Jacques-André *Savary*, docteur en théologie, curé de Tonques, dioc. de Séez, en 1789.

La paroisse, dépendant de l'archiprêtré de Bourgueil, de l'Election et du District de Saumur, faisait partie du comté de Montsoreau. Le sénéchal siégeait à la Coutancière. Le dernier fut Albert Ruelle, avocat au Parlement en 1789, plus tard député à la Convention. La fabrique y jouit encore pour les pauvres d'une rente de 13 setiers de mouture, créée le 6 février 1474 par Jean de Chambes pour être distribuée chaque mercredi entre la Notre-Dame de mars et la St-Jean-Baptiste. — Une justice de paix y succéda immédiatement à la juridiction seigneuriale et comprenait dans son ressort Allonnes, Varennes, Russé, Vivy, Neuillé, la Breille, jusqu'en 1799.

Il y existait au XVIIe s. une papeterie, un moulin à drap, et de nombreux maîtres tisserands dont un venu de Montmirail, avec son fils.

On trouve en 1600 Me Pierre Griffon « précepteur de la paroisse », dit en 1601 « précepteur du collége de Brain » ou « maître d'école » et remplacé en 1705 par Denis Bourgault.

Maires : Urbain *Hubert*, 24 janvier 1790. — Jean *Meignan*, 21 novembre 1790. — Félix *Champneuf*, 13 novembre 1791. — Simon *Lemesle*, 12 août 1792. — Ch. Jean *Roberdeau*, 30 messidor an VIII. — Louis *Allain*, 20 messidor an IX. — F. *Champneuf*, pluviose an XII. — Jos.-Marie *Gigault de Marconnay*, 13 avril 1808. — Mich.-Louis *Bruas*, élu le 2 mai 1815.—Jos.-Marie *Gigault de M.*, rétabli en août 1815. — Jos.-Thibault *Persac*, 22 juillet 1821. — Louis *Gigault de M.*, 17 juin 1824. — Et.-Mich. *Caillère*, 30 janvier 1835. — Eugène-Sincère *Segris*, 21 juillet 1852. — Ch.-Mich.-Pierre *Bruas*, 8 septembre 1865, en fonctions.

Arch. de M.-et-L. — Arch. comm. Et.-C. — Voir pour les localités à leur article, notamment *Vauxelles*, *la Coutancière*, *la Cave-Peinte*, *Jarry*, *la Chaussée*, *Bonnevau*.

Brain-sur-l'Authion, cant. S.-E. et arrond. d'Angers (14 kil.). — *Parochia quæ dicitur Brainius*, 1009 (G Chap. St-Laud). — *Bren*

Digitized by Google

1080 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 5, ch. 93). — *Ecclesia de Brenio* 1082-1090 (1er Cartul. St-Serge, p. 137), 1159 (Ib., p. 16). — *Bremum, Braimum* 1050 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 62). — *Brien* 1200 circa (Savigny, ch. or. 4). — *Breim* 1207 (H.-D. *B* 52, f. 6). — *Brenum super Authion* 1251 (H St-Nic., Brionneau, f. 281). — *Bremium supra Auction* 1290 (G Chap. St-Maimbœuf), 1314 (G 7, f. 122). — *Breim sur Aution* 1333 (G St-Maurice, Fond, t. I, f. 182). — *La ville de Brain* 1351 (G archipr. d'Angers) et 1342 (Aveu). Le bourg s'allonge sur la rive droite de l'Authion canalisé et au confluent d'une boire importante dite du petit Authion, d'abords pittoresques surtout vers Sud par l'aspect gracieux de ses maisons échelonnées. — Entre Andard (1600 mèt.), Corné (5 kil. 600 m.) et St-Mathurin (10 kil.) à l'E., la Bohalle (3 kil. 400 m.) au S., la Daguenière (3 kil. 800 m.), Trélazé (4 kil. 200 m.), St-Barthélemy (7 kil. 200 m.) à l'O. et le Plessis-Grammoire (6 kil. 1/2) au N.

Le chemin de grande communication d'Angers à Baugé et la route départementale d'Angers à Longué traversent de part en part la commune, le premier à 2 kil., le second à 600 mètres du bourg, reliés par le chemin d'intérêt commun de Tiercé à la Loire qui traverse, au sortir du bourg, l'Authion sur un pont en pierre de deux arches, reconstruit en 1854; — en aval, à 500 m, a été établi en 1863 un barrage mobile. — Le chemin de fer d'Orléans à Nantes entame l'angle S.-O. de la commune en faisant station à 2 kil. de l'église, mais sur le territoire de la Bohalle.

Y naissent les ruiss. de la Planche-d'Andard et de Limelle, affluents de l'Authion; y passe le ruiss. des Grands-Fossés.

En dépendent les villages de la Coutardière (193 hab., 2 kil. 1/2), d'Avalou (91 hab., 2 kil. 1/2), de la Fontaine (38 h., 2 kil. 800 m.), de la Commune (37 h., 1 kil. 700 m.), de Vaudoré (43 h., 3 kil. 1/2), de la Croix-Combaut (93 h., 900 m.), de la Porée (40 hab, 4 kil. 800 m.), de la Réale (47 hab., 5 kil. 200 m.), de Prédanière (120 hab., 500 m.) et les châteaux de Narcé, de la Bouteillerie et de Rosseau.

Superficie : 2,305 hect. dont 225 h. en vignes et 56 hect. 98 en bois. La commune jouit de 20,000 fr. de rentes en biens fonds, pour partie situés sur le territoire des Rosiers et affermés en certains cantons jusqu'à 200 fr. l'arpent.

Population : 373 feux, *1,563* hab. en 1720-1726. — *397* feux, dont *120* dans le bourg en 1791. — *1,792* hab. en 1793. — *1,355* hab. en 1804, dont *272* au bourg. — *1,490* hab. en 1821. — *1,596* hab. en 1831. — *1,614* hab. en 1841. — *1,647* hab. en 1851. — *1,575* hab. en 1861. — *1,540* hab. en 1872, dont *380* au bourg (118 mais., 145 mén.).

Agriculture. — Culture maraîchère, grains et chanvres renommés; vastes semis de plantes récoltées en graines pour semences; pépinières d'arbres fruitiers et d'ornement. — Les vins du *Miroir* étaient estimés de 2e classe au XVIIIe s.

Deux *Assemblées :* l'une, qui se tient au bourg le 30 juin (St-Pierre), — l'autre, le 8 septembre au milieu du marais, à 3 kil., à l'occasion de l'ouverture des prairies pour la seconde herbe. La première était réputée pour son marché, encore important et autrefois très-considérable, d'échelles à perrayeurs et de rateaux, pelles, fourches en bois. Il y a quelques vingt ans les chalands abondaient dès l'aube, et les instruments s'y débitaient par milliers. L'importance de cette vente s'est de beaucoup réduite, depuis que les ardoisières de Trélazé ont cessé de s'y approvisionner. L'inondation de 1856 a aussi détruit presque tous les saules de la vallée, dont on confectionnait ce matériel.

Bur. de poste de Corné. — *Percept.* de Trélazé.

Mairie avec *Ecole de garçons* construite en 1835-1836, accrue d'un jardin en 1837, et agrandie encore en 1853. — *Ecole de filles* (sœurs de Ste-Marie), construite en 1869. On a trouvé dans les fondations 7 ou 8 tombeaux en ardoise et en pierre dure, dont un contenait deux têtes.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre, fut conservée comme oratoire par décret du 9 avril 1791, et érigée en succursale le 30 septembre 1807. La façade avec fronton triangulaire et étroit avant-porche (archit. Villers), date de 1839, ainsi que la nef terminée par un mur de refend, dont le plein en hauteur est décoré de rideaux rouges peints et drapés comme un rideau de théâtre. A un pilier central s'appuie le grand autel, installé dans une niche en coquille. De droite et de gauche des arcs relient cette bâtisse au reste de l'ancienne église, disposée en forme de chœur ou d'abside. A droite se rattache une chapelle, portant une traverse d'arcs d'ogives entrecroisés avec toutes les complications des liernes et formerets des voûtes du XVIe s., dont les moulures se réunissent aux angles en faisceaux interrompus à demi-hauteur. — A gauche, deux travées anciennes, la première du XIIe s., voûtées par deux arcs doubleaux croisés dont la retombée porte sur des chapiteaux décorés à gauche de feuilles de chêne et de vigne, à droite de crochets naissants; la deuxième, du XVIe s., terminée par un autel où s'étale une informe *Résurrection*, œuvre d'un artiste heureusement inconnu; aux deux côtés, statues de *St Pierre* et de *St Aignan*, d'égale valeur.

Le *Presbytère*, construit à neuf en 1789, a été complétement restauré en 1871. — Le *Cimetière* qui entourait l'église a été transféré en 1833.

On n'a signalé aucune trace antique sur la commune. Il est certain pourtant qu'une voie la traversait venant d'Angers par Limelle, où le passage en a été reconnu. Une autre, je crois, plus au Nord, par St-Barthélemy, gagnait le Vieil-Baugé. Sous les murs et dans les jardins dits de la *Butte du Moulin* s'enfoncent de profondes caves qu'on prétend remonter au Xe s. — En reprenant le premier chemin à gauche qui rejoint la grande rue, sur la droite, dans le jardin de l'ancien maire Morigné, existent à trois pieds sous terre plusieurs bassins en ciment d'origine certainement antique.

La paroisse est antérieure au XIe s. L'église

Digitized by Google

appartenait dès lors de longue date à Bouchard de la Pouèze dont le fils la céda vers 1085 à l'abbaye St-Serge d'Angers avec la plupart des dîmes et redevances, en échange de la somme, énorme pour le temps, de 1,000 sols. Le pape confirma ce don en 1159. — Elle dépendait de l'archiprêtré d'Andard, de l'archidiaconé d'Angers.

Curés : Jean *de St-Aignan*, 1207. — Pierre *de Sœurs*, 1251. — Jean *de Souvigné*, 1314. — Jean *Delâtre, de Atrio*, professeur en droit civil et canon, à Angers, 1393. Il ne résidait, comme on voit, non plus que ses successeurs, dont les registres quoique remontant à 1554, ne donnent ni le nom ni la signature jusqu'au milieu du XVIIe s. — Julien *Leheurt* 1641, † le 20 avril 1678, âgé de 78 ans. — P. *Aubin*, 17 août 1678. — Mathieu *Marquet*, juin 1687, † le 12 décembre 1703, âgé de 59 ans. — Louis-Antoine *de la Rouvraie*, 30 août 1704, † le 5 septembre 1732, âgé de 57 ans. — François *de Linière*, précédemment vicaire, 31 novembre 1732, † le 23 février 1743. — Jacq. *Guillon*, 8 mars 1742, † le 14 mars 1786, âgé de 80 ans. — Urbain *Bardoul*, natif d'Angers, vicaire de St-Pierre, vice-promoteur de l'officialité, nommé le 15 mars, installé le 4 mai 1786. Il prêta serment et, sa cure supprimée, devint premier vicaire d'Andard, en restant secrétaire greffier de la municipalité de Brain. Néanmoins on le voit suspect et arrêté dans les prisons de Doué en l'an II. Ses meubles sont vendus le 23 nivôse. Les habitants, l'abbé Rangeard en tête, attestaient son parfait civisme, et réclamaient sa liberté.

Tout le pays, dépendant du domaine d'Anjou, était tenu au XIe s. en arrière fief par la famille de la Pouèze, qui le relevait directement de Beaupréau. Giroire de Beaupréau et Regnier de Fougeré, qui percevaient les droits coutumiers, les cédèrent vers 1050, notamment la redevance d'un denier à Noël sur chaque maison d'Andard, à l'abbaye du Ronceray, qui posséda dans le bourg, jusqu'à la Révolution, une *Chapelle de Sainte-Catherine*, aujourd'hui détruite. On retrouve comme seigneurs Mathilde dame de Foudon, femme de Guy de Senecé 1180, 1207, dont la fille Ada épousa vers 1211 Beaudouin de la Roche, et en secondes noces, 1218, G. de la Ferté; — Jousselin de Beaupréau, 1260, sans doute au défaut des héritiers du fief; — Jean de B. 1351; — Jean Des Roches, mari de Jeanne de Beaupréau, 1387; — Jean de Ste-Maure, par sa femme Jeanne Des Roches, 1416; — Gui de Laval, au profit de qui le roi René affranchit la terre, bois, forêts, marais, de toutes les servitudes et prérogatives qu'y prétendaient les officiers de Beaufort (13 mai 1453); — Gilles de L. 1540. Son aveu témoigne qu'il n'y existait dès lors aucun logis seigneurial. La maison dite *le château*, qu'on voit encore dominer les toits voisins, à l'entrée du bourg, n'était que la résidence du fermier général. La terre même, titrée de châtellenie et qui relevait en plein fief du roi, était dès lors aliénée à Me Victor Burgouin, trésorier d'Anjou, mais à réméré. Le seigneur percevait à la mi-carême 7 l. t. sur ses étagers qui élisaient deux d'entre eux pour égailler et percevoir la somme; tout cheval ou jument devait trois corvées au cours des vendanges et avait ensuite libre pacage durant quatre mois (mai-août). Tous les pêcheurs étaient tenus à courir la quintaine dont l'écu devait être fourni et planté par le prieur du Temple. Le seigneur avait encore droit de bac et passage sur l'Authion, de visite des engins de pêche et de vente exclusive de son vin en détail pendant 40 jours à son choix, sauf les Hospitaliers qui le pouvaient aussi, mais à consommer dans leurs maisons. Le principal domaine, outre ses métairies, comprenait des prés, provenant partie des marais asséchés, partie des défrichements ou des terres basses, que les tenanciers furent autorisés en 1635 à ne pas labourer et qui sont devenus la fortune du pays. — Jean Bourbon, sieur de la Bourdaisière, gouverneur du duc d'Alençon, par acquêt de Me Victor Burguin, 1564; — Françoise Robertet, sa veuve, 1586; — Georges Babou, capitaine de cent gentilshommes, 1606; — Marie de Verdun, veuve de Pierre Molan, par acquêt en 1614; — Madeleine et Marie Molan, cette dernière femme de Roger de Gast, 1627; — Louis de Rohan-Guéméné, par décret judiciaire du 18 août 1642 sur les enfants de Ch. Durand de Champforest et de Madeleine Molan; — la famille Rohan-Guéméné jusqu'à la Révolution. — A cette époque le quart de la paroisse était composé de biens ecclésiastiques, appartenant aux abbayes St-Aubin et St-Nicolas d'Angers, du Louroux et de la Boissière, à l'Hôtel-Dieu d'Angers, au Temple, à la Charité d'Andard, au Chapitre de St-Maurice et au Séminaire, aux Minimes et aux Cordeliers d'Angers sans compter cinq ou six chapellenies. — La quinte ou ressort judiciaire comprenait les paroisses de Foudon, Saint-Barthélemy, Andard, Brain, Trélazé, Saint-Léonard, Sorges, St-Augustin, St-Aubin des Ponts-de-Cé et Ste-Gemmes-sur-Loire.

Le boisseau local mesurait 12 pour 14 des Ponts-de-Cé.

Maires : Jean-Baptiste *Thuau*, 24 janvier 1790. — Louis-J.-B. *Baguenier*, 16 décembre 1792. — Pierre *Beaumont*, 18 août 1793. — La commune fut supprimée et réunie à Andard dès la fin de cette année jusqu'en septembre 1796. — J.-B. *Thuau*, décembre 1796. — Blaise *Delépine*, 10 messidor an VIII. — Jos. *Bertrand du Platon de Narcé*, ancien colon de St-Domingue, gentilhomme ordinaire de la chambre en survivance, 2 janvier 1808. — René *Gaultier de Brulon*, V. *ce nom*, 12 septembre 1813. — René *Bardoul*, 12 juin 1815. — Pierre-Armand *Trippier de Lozé*, 4 décembre 1815. — Gabr. *Massonneau*, 6 septembre 1830. — Pierre-Jacques *Thuau*, 14 avril 1832. — Jacques *Morigné*, 28 septembre 1840. — *Robin*, 1870.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 456; 114, 190, 197, 200; E 195, 197. — Arch. comm. Et.-C. — D. Bétancourt. — Biblioth. d'Ang. Mss. 859. — Note Mss. de M. l'abbé Allard. — Pour chaque localité, voir à son article, notamment *la Réale, Narcé, Avalou, la Guichardière, la Malboire, Limelle, Rosseau, le Miroir, la Jaille, Rousson, le Vaudoré, la Porée, les Landes*, etc.

Digitized by Google

Brain-sur-Longuenée, cant. du Lion-d'Angers (6 kil.), arr. de Segré (16 kil.), — à 22 kil. d'Angers. — *Braimum*, *Breimum*, 1030-1040 (Cartul. du Ronc., Rot. I, ch. 46; Rot. 3, ch. 17).— *Sanctus Desiderius super Longanatam* XIVe s. (Synodes). — Au N. de la forêt de Longuenée, qui couvre, à moins de deux kil. du bourg, une partie de la commune, sur une longueur de 4,500 mèt. et une largeur en certains cantons de 1,000 à 1,500 mèt. — Entre le Lion-d'Angers au N., Grez-Neuville (7 kil.) à l'E., St-Clément-de-la-Pl. (8 kil. 1/2) et la Pouèze (5 kil.) au S., Vern (6 kil.) à l'O.

Le chemin de grande communication de la Membrolle à la Chapelle-Glain, celui d'intérêt commun de la Cornuaille au Lion se croisent au-dessus de l'église.

En dépendent les villages de la Quenouillère, (51 h.), de la Robinaie (40 h.), de l'Ouvrardière (40 h.), de l'Ichetière (35 h.), les ham. de la Houssardière (13 h.), de la Maison-Blanche (13 h.), de la Himbaudière (18 h.), de la Boulaie (21 h.), de la Demanchère (24 h.), de la Couerie (28 h.), du Pot-de-Fer (19 h.), de la Pelterie (23 h.), de la Miolière (11 h.), et de la Petite-Frétaie (18 h) et 57 fermes ou écarts.

Superficie : 2,245 hect., dont 381 h.. 45 en bois.

Population : 142 feux, *604* hab. en 1720-1726. — *1,010* hab. en 1821. — *1,068* hab. en 1831. — *1,054* hab. en 1841. — *1,010* hab. en 1851. — *1,063* hab. en 1861. — *1,101* hab. en 1866. — *1,037* hab. en 1872, dont *328* au bourg (85 maisons, 110 ménages).

Ni marchés, ni assemblée proprement dite, mais le deuxième dimanche de juillet, une procession de la confrérie du Saint-Sacrement donne lieu à la réunion des populations circonvoisines.

La *Mairie*, à l'extrémité du bourg sur la route de Vern, date de 1849 et contient l'*Ecole de Garçons*; un peu en deçà vers l'E. l'*Ecole de filles* (sœurs de Ste-Marie d'Angers) bâtie en 1860, sur un terrain donné par M. de Terves, a été inaugurée le 14 novembre 1861 (archit. Bibard). — Tout près naît *la fontaine de St-Didier*, dont la source, suivant la légende, jaillit sous le bâton du saint patron.

L'*Eglise*, dédiée à St-Didier (succursale, 5 nivôse an XIII) s'enchevêtre dans un groupe de maisons d'où pointe à peine le clocher. Simple rectangle, allongée en 1775, rebénite après sa transformation nouvelle le 24 décembre 1777, elle fut arrondie en chœur informe en 1829. De droite et de gauche s'y ajoute une chapelle à pignon, construite la première vers N. en 1580 par les seigneurs de la Beuvrière, la deuxième vers S. en 1639 sur le terrain du petit cimetière par l'abbé Gerfauld, l'une et l'autre refaites en 1835-1837 et ouvrant à l'intérieur par une simple suppression du mur de la nef, avec grosses colonnes jaspées, marbrées et dorées en 1856, vitraux modernes de *St Adolphe* et de *Ste Claire*, et autels à droite de St Jean-Baptiste, à gauche de la Vierge, décorés d'un tableau du patron, peint et donné par Mme la marquise de Grignon. Une rampe en fer enveloppe les chapelles et le chœur dont le fonds a été percé en 1845 d'un oculus ; à droite et à gauche, dans une niche, statues, bénies en 1783 par le curé de la Pouèze, de *saint Didier* et de *St Sébastien*, dont des reliques, données par l'évêché, ont été reçues à l'église le 24 septembre 1860. Le premier saint y était surtout l'objet autrefois d'un pèlerinage très-fréquenté. Dans le clocher, sonnent deux cloches neuves, fondues à Angers le 10 novembre 1869 par A. Guillaume. — La date 1719 sur la grande porte indique l'époque de la réfection de la façade.

Le *Presbytère*, entre la mairie et l'église, est un ancien logis, restauré en 1856, dont dépendait un vaste étang que la route neuve a coupé en détachant le lavoir public. Autrefois entouré de douves, il comprend deux parties, l'*ancienne cure*, datée à ses fenêtres de 1814, la *nouvelle cure*, qui porte au fronton le chiffre 1762, année de la construction par le curé Ant. Simon. L'ancienne fuie y existe encore.

Le *Cimetière*, placé vers l'E. de la route, presqu'à l'entrée du bourg, contient une *chapelle de Sainte-Anne*, petit édifice en dos d'âne, construit en 1640 comme l'indique la date sur le portail, par le vicaire Fr. Puyfélon, qui y fut inhumé en 1651. Elle a été restaurée et bénie de nouveau en 1860, aux frais des familles de Terves et Mauvif.

Il n'a été signalé aucune trace antique sur la commune. L'absence de documents ne permet pas de faire remonter l'origine de la paroisse au-delà du XIIIe s. L'église, comprise dans le doyenné de Candé, était à la présentation du Chapitre de St-Laud.

Curés : Pierre *Crannier*, 1531. — Jean *Porcher*, 1572. Dans l'intervalle on ne trouve trace que de vicaires. — Martin *Pasquier*, 1601, précédemment vicaire, inhumé dans le chœur le 3 décembre 1614, âgé de 82 ans. — Georges *Liberge*, janvier 1618, mort le 21 septembre 1641, âgé de 57 ans et enterré près de la marche du grand autel. Il avait eu à faire face en 1639 à une terrible mortalité qui, en pleine violence durant les cinq premiers mois de l'année, reprit en septembre et octobre, et se termina en décembre (En tout 152 décès, dont 108 de contagion). — François *Delafosse*, octobre 1641, originaire d'Angers, précédemment prêtre à Rochefort-sur-L., qui résigne en décembre 1652 et meurt le 11 octobre 1660. — Mathurin *Delafosse*, neveu du précédent, janvier 1653, jusqu'en juillet 1699, qu'il se démit sans quitter la paroisse ni peut-être même la cure, mort le 6 janvier 1707, âgé de 82 ans. — André *Delafosse*, neveu du précédent, mars 1700. — Mathurin *de la Fosse*, ancien prêtre habitué de St-Maurice d'Angers, mort le 31 décembre 1728, âgé de 66 ans. — Jacques *Bellanger*, février 1729, démissionnaire en mai 1751, sous réserve d'une pension servie par son successeur. — Antoine *Simon de la Bénardaie*, mai 1751, qui en janvier 1772 se retire à la Lussière, en Vern, où il continua à se livrer à son goût pour les constructions. Homme de chicane, même accusé d'écarts déplorables, il dut s'enfuir pour échapper à la justice et alla se cacher au monastère de la Meilleraie où il est

Digitized by Google

mort. Il avait eu pendant ses dix années de cure onze vicaires. — Jean Nic. *Crasnier*, ancien vicaire de St-Clément-de-la-Pl., janvier 1772. Il prêta le serment constitutionnel et resta dans sa paroisse, où il mourut avant la réouverture de l'église. Son vicaire Bardelot devint curé constitutionnel du Lion-d'Angers.

La seigneurie de la paroisse appartenait du XIVe au XVIIe s. à la famille de Juigné et fut acquise en 1651 par la dame de la Beuvrière (V. *ce mot*). La paroisse misérable et chargée de pauvres, sans autre culture que de seigle et d'avoine, sans pacages, sans récoltes rémunératrices, malgré force engrais, était de plus saccagée par les bêtes fauves qui prenaient impunément repaire dans la forêt. Elle comptait parmi les patriotes avant l'an III, mais fut ensuite réduite par sa situation à chouanner, comme la Pouèze, Vern et Chazé. — Elle dépendait de l'Election d'Angers, du district de St-Georges-sur-Loire en 1788, de Segré en 1793.

Maires : Jacq. *Bedouet*. — *Mauvif de Montergon*, février 1811. — Presper *de Terves*, 10 février 1813. — *Mauvif de M.*, 5 mars 1817, installé le 9 avril. — Gaspard *Guillot*, 16 novembre 1830. — *Delorme*, 1834. — *Richou-Richou*, 10 août 1837, installé le 10 novembre. — Charles *Poidevin*, 1840-1870. — *Richou-Richou*, 1870.

Arch. de M.-et-L. C 104, 117, 193, 202; G Chapitre de St-Laud. — Arch. comm. Ét.-C. — Notice Mss. de l'abbé Gourdon, à la cure. — Pour les localités, voir à leur article, notamment *Montergon, la Maison-Blanche, la Rouverie, le Puits-St-Hervé, Mariet, l'Ouvrardière, etc.*

Brairie (la), f., cne de *Chalonnes-sous-le-Lude*. — *La Breherie* (Cass.).

Brallea, f., cne de *St-Pierre-M.* — *Le moulin de B.* 1606 (Et.-C.). — *Les B.* 1625 (Ib.). — *Le bordage des B. alias la Doubletterie* 1739. — Trois haches de pierre polies en proviennent (Collect. Leboeuf).

Branche (la), f., cne de *Bocé;* = f., cne de *Corzé*, au village des Venellières, acquise en 1774 des héritiers Bribard par André Arthus, dont la famille l'a aliénée en 1845.

Branchière (la), f., cne de *Grez-Neuville*.

Brancholière (la), h., cne de *la Pommeraie*.

Brandeaux (les), f., cne du *Fief-Sauvin*.

Brandellerie (la), f., cne d'*Andigné*.

Brandellière (la), ham., cne de *Villedieu*. — *Le lieu de la B.* 1539 (E 105) — *Le lieu, domaine et mét. de la B. avec les bois dudit lieu* 1570 (E 2668). — *La Brondelière, paroisse de la Blouère* 1684 (Et.-C.). — Relevait de la Chaussaire et appartenait au milieu du XVIe s. à René Erreau, en 1570 à la famille Gontard, à Mich. Garreau en 1675.

Brandes (les), f., cne des *Cerqueux-de-M.;* = f., cne de *Nuaillé* (Cass.), aujourd'hui réunie au bourg; = f., cne d'*Yzernay*, auj. détruite.

Brandière (la), f., cne d'*Yzernay*.

Brandières (les), f., cne de *Morannes*.

Brandonnaie (la), f., cne de *St-Martin-du-Bois*. — *Le Brandonné* 1775 (E 1961), ancienne dépendance de la terre du Coudray, qui en fut détachée dans le partage de la succession d'Ignace Chauvel de la Boulaie, au profit du marquis de l'Aubrière, avec les mét. de la Boire, du Petit-Pineau, de la Houssière et de Souvigné, 1775; — vendue natt sur Gaspard-Marie de Montecler le 22 fructidor an IV.

Brandonné (le Gr., le Petit-), ff., cne de *Loiré*.

Brandonnière (la), f., cne de *Loiré*.

Branlarderie (la), cne de *Chalonnes-sur-L.* — *Le lieu et bordage de la B. dans l'île de Chalonnes* 1624 (E 668).

Branlardière (la), f., cne de *Cantenay*, ancien domaine du Ronceray, vendu natt le 7 septembre 1790; = ham., cne de *la Poitevinière*. — *La Brantardière* (Cad.).

Brardale (la), f., cne de *Chazé-sur-Argos*.

Brardale (la), cne de *Longué*, curieux logis, dans le faubourg, à l'entrée par le S., sur la g. de la rue. La façade est en partie formée par un avant-corps carré de deux ordres, chacun avec fenêtre double en plein-cintre (XVIIe s.) divisée par un léger meneau. La porte en bois est sculptée de colonnes et de rinceaux variés, de même époque. — En face, de l'autre bord de la rue, une autre maison du XVIIe s. conserve dans une niche une ancienne Vierge que surmonte une valve de pierre avec un gracieux petit buste de femme.

Brardale (la), chât. cne de *Vivy*. — Anc. logis noble relevant de Souvenet; — à Mme Lenoir de Pasdeloup; — en dépend un moulin sur la fontaine Suzan.

Brarderie (la). — V. *Blardière, Brardière*.

Brarderie (la), h., cne de *St-Lambert-d.-L.*

Brardière (la), ham., cne de *Briolay*. — *Terra de Bouarderia* 1189 (Cartul. du Perray, f. 2), domaine donné à l'abbaye du Perray-aux-Nonains par Robert de Sablé, son fondateur.

Brardière (la), f., cne de *Champigné*. — *Le lieu et mét. de la Berardière* 1539. — *La Brardière-au-Sellier* 1668. — Relève du prieuré et appartient au XVe s. à la famille Le Sellier, qui laisse son surnom; — Isabelle du Moustier, veuve de Jean Le Sellier, 1442; — Gérard de Meaulne 1526, 1540; — Gabrielle Le Sellier, sa veuve, 1547; — Sébastien Séresin 1668; — Madeleine Séresin, veuve de Rodolphe Legoux, 1706, qui la vend le 19 mai à Jean Pilastre; — Urbain Pilastre 1737, V. *ce nom*.

Brardière (la), f., cne de *Cléré*. — *Les Brardières* (Cass.); = f, cne de *la Jaille-Yvon;* = f., cne de *Maulévrier*.

Brardière (la), f., cne de *Savennières*. — *Le lieu et closerie de la B.* appartenait au commencement du XVIIe s. à François Delalande, marchand de draps de soie, Angers, qui le vendit le 28 août 1636 à Claude Batonné, curé de Saint-Aignan, et celui-ci, le 22 novembre 1639, à Jacq. de Russon, sieur de la Ricoulaie. Une concession du seigneur de Serrant autorisait (1622) l'envoi des bestiaux, moyennant une redevance annuelle de 8 s. par tête, dans les bois du Fouilloux. Agrandi par plusieurs échanges, le domaine avait dû se diviser en deux grosses fermes, la Grande et la Petite-B., que les Jacobins d'Angers acquirent le 6 février 1683 de Pierre d'Andigné de la Fauvellière et autres héritiers de Pierre de Russon, avec les terres ou mét. de la Chauvi-

Digitized by Google

naie, de la Garelière et du Grand-Maurisson. Les religieux y firent immédiatement un logis neuf avec chapelle, grange, pressoir, précédé d'une avenue, qui resta jusqu'à la Révolution leur résidence de campagne, toute voisine de celle des Augustins, V. *la Grifferaie*. Elle fut vendue nat^t le 11 mai 1791.

Brardière (la), c^ne du *Vieil-Baugé*. — *La mét. de la Bérardière* 1539. — *La Renardière alias le Petit-Vau et à présent la Bérardière* 1752 (Terrier du Vieil-Baugé); — (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *Champigné*.

Bras-d'Ane, c^ne de *Brissarthe*, ancienne boire de la Sarthe, comprise entre un îlot et la prairie et fermée aux deux extrémités par des levées; — a été aliénée par l'Etat le 26 décembre 1869.

Bras-d'Or, cl., c^ne de *Beauvau*.

Bras-du-Milieu (le), ruiss. né aux Annières, affluent de l'Authion; — 5,565 mèt. de cours.

Bras-du-Poteau (le), ruiss. né dans le département d'Indre-et-Loire, qu'il limite en partie, traverse Allonnes, Villebernier, Vivy et se jette dans l'Authion; — 15,568 mèt. de cours.

Brasillerie (la), c^ne de *Bocé*, V. *Bray* (le).

Brasselale (la), ruiss., V. *Brissonnière* (la).

Brassonnerie (la), f., c^ne de *Trèves-Cunaud*.

Brasserie (la), c^ne de *Cheviré-le-Rouge*.

Braud (*Auguste*), né à Vezins le 24 mars 1838, reçu prêtre des Missions étrangères et envoyé en Chine, † en janvier 1873 a Hong-Kong.

Braudale (la), f., c^ne d'*Armaillé*; — f., c^ne de *Carbay*; — f., c^ne de *Noyant-la-Gr.*, où commence le gisement de schiste ardoisier dont l'exploitation centrale est à Misengrain; — f., c^ne de *la Potherie*.

Braudame (la), f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*

Brauderie (la), f., c^ne de *Brissarthe*; — f., c^ne d'*Etriché*; — f., c^ne de *Miré*; — f., c^ne de *St-Lambert-du-L.*; — f., c^ne de *Trémentines*.

Braudière (la), cl., c^ne d'*Andard* (Cass.); — ham., c^ne de *Bouxillé*. — En est dame Marie Vincent morte le 30 novembre 1739, âgée de 92 ans, avec le surnom populaire de mère des pauvres; — ham., c^ne de *la Chapelle-St-Laud*. — Ancien fief dont est sieur en 1542 Bonaventure d'Aulnières, en 1659-1675 Raoul de Sousson, écuyer; — f., c^ne de *Chemillé*. — *Magnum iter per quod itur de Camilliaco ad locum de la Beraudière* 1406 (Ch. orig. Chemillé); — f., c^ne de *Cholet*; — ham., c^ne des *Gardes*; — f., c^ne de *Gesté*. — Elle donne son nom à la partie du ruiss. de la Planche-Branger qui forme la limite entre Saint-Germain et Gesté sur une longueur de 690 mèt.; — ham., c^ne de *Landemont*; — ham., c^ne du *Longeron*; — f., c^ne de *Marcé*. — En est sieur en 1517 Guill. de la Rivière qui lègue cette année ce petit domaine au Chapitre St-Pierre d'Angers. Il appartenait en 1631 à n. h. Raoul Pater; — en 1648 à Madel. Baro, veuve de Fr. Pater, receveur des Tailles à Baugé; — en 1765 à messire Antoinette-Eléonor Lecornu, chevalier, dont la fille et l'héritière épousa Charles de Terves, ancien garde-du-corps; — f., c^ne de *la Romagne*; — f., c^ne de *St-Germain-lès-M.* — *La Berraudière-des-Bois* 1635 (Et.-C.); — f., c^ne de *St-Laurent-de-la-Pl.* — *La Grande-Beraudière* 1540 (C 105). — *Le lieu et mét. de la G.-Braudière* 1583 (E 1979). — Appartenait en 1583 à René Du Vau, de qui l'acquiert n. h. Claude Chenu. — *La Petite-Bér.*, à Jean de Gabory, 1539, — toutes deux relevant de Rochefort; — f., c^ne de *la Tourlandry*, appartenait à l'abbé René Boylesve, chanoine de St-Maurice, par héritage de Franç. B. de Goismard, son père, 1737; — relevait de la Haute-Sauvagère (E 609); — f., c^ne de *Trèves-Cunaud*. — Il y existait une chapelle St-Jacques, dépendant du prieuré de Cunaud, où se disait encore la messe à la fin du XVIe s.; mais dès les premières années du XVIIe s. elle était en ruine, sans voûte, porte ni fenêtre; — f., c^ne de *Villévêque*. — *Un petit fief appelé le fief de la Beraudière* 1540 (C 109), relevait de la Bertière et appartenait à Guy Lemaire, mari d'Anne Bouvery; — en 1677 à Pierre Ernault, écuyer; — f., c^ne d'*Yzernay*.

Braudière (la Grande-), f., c^ne de *Montigné-les-R.* — En est sieur en 1566 Louis Lemercier, par acquêt sur la Courbe du Bellay; — en 1730 Franç. Néron; — (la Petite-), cl., c^ne de *Montigné-les-Rairies*.

Braudières (les), f., c^ne d'*Andard*. — *Medietaria de la Beraudière in parochia de Foudun* 1216 (St-Serge). — Domaine au XIIIe s. de St-Maurille de Chalonnes par don de Mat. de Savennières; — ham., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*

Braudières (les), ham., c^ne de *la Salle-de-Vihiers*. — *Le lieu et gaignerie de la Béraudière* 1521. — *Le fief et seigneurie de la Grande-B.* 1620, comprenait outre la mét. de ce nom, celles des Grandes-Guittelouères, du Buhard et du Gué et relevait de Tirepoil. Il appartenait en 1525 à Franç. de la Béraudiere, s^r de l'Isle-Jourdain et fut vendu judiciairement, sur Philbert-Emman. de la B. le 11 janvier 1621, à René de Saint-Offange, sieur de la Frapinière, dont les seigneurs lui sont communs jusqu'à la Révolution.

Brauds (les), f., c^ne de *Chantoceaux*.

Brault, ruiss. né sur la c^ne de *Nyoiseau*, coule de l'O. à l'E., dans la direction de la route départementale, passe près la ferme de la Rivière-Brault et par un brusque détour vers S.-E. traverse la c^ne de Segré pour s'aller jeter dans l'Oudon un peu au-dessous de la Chotardière; — 5 kil. de cours.

Brault, ham., c^ne d'*Auverse*. — *Brantes* (Cass.). — anc. maison noble; — f., c^ne du *Fief-Sauvin*. — *Braud* (Cass.). — Dans un pré, sur la rive dr. de l'Evre, on y voit un peulvan (2 m. 65 de hauteur), placé à tort par Larévellière-L. et M. Godard sur la c^ne de Beaupréau; — vill., c^ne de *St-Mathurin*.

Brault (*Laurent*), né à la Chapelle-St-Florent en 1772, sergent de la 1re compagnie de l'armée de Bonchamps, gratifié par lui d'un fusil d'honneur. — (*Franç.-René*), né à St-Rémy-en-M. en 1770, porte-drapeau de la même armée. — Tous deux figurent dans les dessins de David.

Braux (*Jean-Pierre*), religieux bénédictin, né à Rennes le 17 avril 1745, avait professé avec

Digitized by Google

succès dans l'abbaye de St-Nicolas d'Angers des cours de théologie. En 1784 il fut gratifié du prieuré de Lesvière, qui dépendait de la Trinité de Vendôme. Admis en 1783 dans la Société des Botanophiles d'Angers, il en fut élu secrétaire en 1786 et l'année suivante vice-directeur et donna sa démission en 1788 de son prieuré et de la Société pour se retirer à l'abbaye de St-Nicolas, sans cesser pourtant d'aider Merlet la Boulaye à organiser le nouveau jardin acquis près St-Serge. Il y devait même faire le cours public de physiologie végétale et l'exposé du système de Linné, mais il y renonça après quelques leçons. Le 28 mars 1791 il quitta l'abbaye St-Nicolas et se considéra dès lors comme dégagé de toute fonction ecclésiastique. Il était peut-être fort en peine de vivre; mais ses connaissances rares et sa modestie même le désignèrent à Brevet de Beaujour qui le 10 août 1793 le proposa au directoire du Département pour reprendre le classement abandonné des livres entassés pêle-mêle dans l'église St-Martin. Il y ouvrit de lui-même un cours public de mathématiques dans la sacristie. Obligeant pour tous et simple de cœur, mais d'une timidité d'enfant, il dut à l'amitié de Leterme-Saulnier, qui le recueillit dans sa maison, de passer les mauvais jours de la Terreur à l'abri de toute alarme. Le 30 frimaire an III, Merlet la Boulaye se l'adjoignit pour diriger sous sa présidence la section des lettres dans la commission des Sciences et des Arts. Désigné par le Département pour suivre les cours de la grande Ecole Normale, il fut nommé le 1er ventôse an IV, par le jury d'instruction, bibliothécaire de l'Ecole Centrale d'Angers et s'occupa dès lors d'organiser sans relâche les collections reportées en masse de l'église St-Martin dans la salle synodale de l'évêché, auxquelles il ajouta environ 2,000 volumes choisis dans les dépôts de Paris. L'inauguration de la bibliothèque eut lieu par une fête publique le 31 mai 1798, où dom Braux, après les autorités, prononça un discours. — Il mourut comme il avait vécu, au milieu de ses livres, le 23 mai 1803, « avec un courage peu commun et presque extraordinaire, » dit Bénaben, quelques mois avant l'arrêté préfectoral (6 mars 1804), qui en ordonnant le transfert de la bibliothèque au grand séminaire, eût attristé ses derniers jours.

Arch. départ. — Blordier-Langlois, t. II, p. 108, 116, 121, 150. — Berthe, Mss. 1031, p. 62. — *Rev. de l'Anjou*, 1852, t. II, p. 53. — Lemarchand, *Catalog. des Mss.*, n° 415. — *Affiches* du 16 prairial an XI.

Bray (le), f., cne de *Cuon*. — *Brai* 1093 (Bocé, ch. or. 10). — *Braium* 1100 circa (Ib., ch. 12). — Le moulin appartenait en 1492 à Guy de Maucourt (Ib.). — Il fut trouvé tout auprès en 1752, sur une pièce de terre dite la Brasillerie, « un trésor composé de plusieurs vieilles espèces d'or et « d'argent de la valeur de plusieurs mille livres » (E 701).

Bray (le), ham., cne du *Guédéniau;* — donne son nom à un ruisseau, — *le ruiss. qui descend du moulin de Meslet* 1575 (Tit. de Parpacé); né sur la cne à l'E., il passe au bourg, et coulant de l'E. à l'O. forme limite entre Bocé et Cuon, traverse la cne de Cuon, la limite à l'O. avec Fontaine-Guérin et se jette dans le Couasnon près la Tour du Pin; — 10 kil. de cours; = f., cne de *Vaulandry*. — *Le Breil* (Cass.).

Bray (le Grand-), ruiss. né sur la cne du *Puy-Notre-Dame*, s'y jette dans le ruiss. de la Fontenelle; — 940 mèt. de cours.

Bray (le Grand-), f., cne de *St-Macaire-du-Bois*. — Anc. fief avec « maison seigneuriale », appartenait en 1542 à n. h. Christ. Bouciron, en 1616 à Charles B. qui y réside, en 1669, 1685 à messire René Bertran, chevalier, sieur de Saint-Fulgent, acquis vers 1718 par René-Luc Gibot, sieur de Chavannes, est vendu natt sur Luc-René Gibot le 1er thermidor an IV (E 192).

Bray (le Petit-), ruiss. né sur la cne du *Puy-Notre-Dame*, s'y jette dans le ruiss. de l'Etang-de-Brion; — 875 mèt. de cours.

Bray (le Petit-), h., cne de *Bocé*. — *Le Petit-Bray* (Cass.); = f., cne de *St-Macaire-du-Bois*.

Brayau. — V. *Ambreau* (l').

Braye de Tullin (*Claude*), chirurgien du ministre Servien et qualifié ailleurs de « chirurgien ordinaire du roi en ses écuries », était établi à Angers depuis au moins 1642. Il s'y maria à Catherine Angevin le 3 février 1643, qui mourut en leur maison de Gaigné, à Murs, le 28 juillet 1676. — On le voit parrain en 1654 d'un fils de Pierre Braye de T., maître chirurgien de robe-longue à Paris, baptisé en l'église Ste-Croix.

Brayer (....), fils du médecin du comte de Soissons, reçu lui-même docteur à l'âge de 19 ans, est inhumé à Angers le 25 septembre 1620, âgé de 21 ans (GG 138).

Bré, f., cne de *la Chapelle-St-Laud*. — *Le Breuil* (Cass.).

Bré, vill. et usine à papier sur le Loir, cne de *Seiches*. — *Terra de Braccis* 1074 circa (1er Cart. St-Serge, p. 1081). — *Molendinus de Breiz* 1253 (Chaloché, t. I, f. 13). — *Le moullin à papier de Bré, chaussées, boires et appartenances d'iceluy* 1615 (Titres du Verger). — *Le vill. de Brest* 1711 (Et.-C.). — Le maître de la manufacture était en 1708 Olivier Thérault, qui y meurt le 8 janvier 1711; — en 1787 Jean Bessognard de la Bigotière; — aujourd'hui M. Bilbille-Fayard, qui l'a reconstruite en 1848 et qui y occupe une vingtaine de ménages. Les landes avoisinantes ont été pour partie plantées en sapinières, coupées de chemins soigneusement entretenus qui servent de champ d'entraînement aux chevaux de course.

Bréand (*Jean*), libraire, Angers 1634, mari d'Elisabeth Jouanneaux.

Bréard (le), f., cne de *Murs*. — *L'hôtel, bois, garennes du Bruhard* 1551. — *Le fief et seigneurie de Brahard* 1571 (E Claye). — *Bréhuard* (Cass.). — *Brénard* (Et.-M.). — Relevait de la seigneurie de Claie et par sentence de 1600 fut rattaché pour partie à la mouvance d'Erigné. — Appartenait au XVIe s. à la famille Le Venier, de qui hérita vers 1570 Ch. Vallée. — En est sieur Pierre Bedeau 1605, 1622, Math. Nicolon de Chanzé, 1702, Math. Poulain de la Jaudonnière, 1738.

Bréau (*Toussaint*), membre de la société des Thesmophories de Blaison, V. *ci-dessus*, p. 358.

Digitized by Google

M. Malécot possède de lui deux mémoires Mss. *sur la taille de la vigne, — sur les avances foncières de la petite culture*, 1775.

Breb., Brec.—V. *Berb., Brib., Berc., Bric.*

Bréham (*Bernard*), maître chirurgien de l'abbaye de Fontevraud, † le 24 décembre 1774, âgé de 80 ans. — (*Jean*), maître architecte, à Fontevraud, 1661, † le 5 octobre 1669, âgé de 46 ans.

Bréhossaie (la), f., c^ne^ de *Mouliherne*.

Brécelle (la), ham., c^ne^ de *Tancoigné*. — *Bresselle* (Cass.).

Bréchau, f., c^ne^ de *St-Sigismond*.

Bréche (la), f., c^ne^ de *Varennes-sous-M.*

Bréche-aux-Moines (la), carrefour, c^ne^ de *Cizay*, près l'abbaye d'Asnières.

Bréche-Pitot (la), c^ne^ de *Villebernier*, où la Loire rompit la levée le 12 janvier 1649, « près un grand logis de tuffeau » qui appartenait à M. de Launay, avocat du roi à Saumur. La brèche mesurait 702 pieds de large « entre lesquels il y en avoit 212 pieds qui estoient creux de 25 à 35 pieds et le reste qui estoit rompu au ras de la levée. » On ne travailla à réparer le dégât qu'à partir du 28 juin suivant, avec des corvées des paysans de la vallée, qui s'y rendaient, curés et vicaires en tête, et y séjournaient tour à tour dix ou douze jours.
Arch. de M.-et-L. G Chap. de Montsoreau. — Mazé Et-C.

Bréchère (la), ham., c^ne^ de *la Tourlandry*. — *La maison noble et mét. de la Breschère* 1662. — *La Brichère* (Cass.). — Relevait du fief de la Glanderie, tenu du comté de Vihiers, et appartenait en 1544 à Pierre Levoyer, écuyer; — en 1662 à Renée de Meaulne, veuve de Jacq. de Lancrau. — Alexis de Lancrau vendit le domaine avec les métairies du Grand-Chiron et de l'Etang le 12 novembre 1701 aux Ursulines d'Angers.

Brécheterie (la), ham., c^ne^ de *St-Quentin-en-M.* — C'était en 1552 une maison, avec jardin et verger, appartenant à René d'Aubigné (E 1203).

Bréchetière (la), f. c. de *la Salle-Aubry*; — donne son nom au ruiss. né entre la Boisiere et la Noue, qui coule de l'E. à l'O, passe à la Bréchetière, entre la Breulière et la Galtière et affue dans le ruiss. de Jousselin, au-dessus du moulin de Godessart; — 2,400 mèt. de cours.

Bréchetière (la), f., c^ne^ de *Coron*. — *La Buchetière* (Et.-M.). — Appartenait en 1790 à Hurault de Vibrais et fut incendiée pendant la guerre; — h., c^ne^ de *la Pommeraie*, relevait de la Brissonnière, 1540 (C 245).

Brécheire (la), f., c^ne^ de *Cholet*, autrefois de la paroisse St-Melaine de Cholet.

Bréchetière (la), f., c^ne^ de *Trémentines*. — *Le lieu vulgairement appelé la Beriotère* 1281.—*Gaignerie de la Brechotière* 1411 (Pr. de Tr.).—Ancienne dépendance du prieuré, aliénée le 2 mai 1418 pour une rente de 5 livres.

Bréchouan, f., c^ne^ de *St-Clément-de-la-P.* — Autrefois composée de trois closeries, appartenait en 1685 à Jean Ravary, par acquêt de Vincent et Pierre Bouvier. Il en dépendait une chapelle Ste-Anne fondée le 15 mars 1641 par une dame Oudin, qui l'avait fait bâtir près la maison de la Gâcheterie, avec un logement pour le chapelain.

Bréchuère (la), f., c^ne^ de *Freigné*.

Breffière (la), ham., c^ne^ de *Cholet*. — *La Brusfière* 1681 (Et.-C. de Mazières).

Brége, f., c^ne^ de *Nyoiseau*. — *Brèges*, 1615 (Et-C.) — *Bréger* (Vent. nat.). — *Braigne* (Et.-M.). — Ancien domaine de l'abbaye de Nyoiseau, vendu nat^t^ le 2e jour complémentaire an IV; — donne souvent son nom au ruiss. de Misengrain, qui s'y jette dans l'Oudon. En avant, près l'entrée du pont, s'élevait une croix de pierre où furent inhumés en 1638 plusieurs habitants morts de peste; le fut est brisé; la croix est conservée au-dessus d'une niche de Vierge, sous un sycomore.

Brégeale (la), f., c^ne^ de *Bourg-l'Evêque*. — *La Bergais* 1715. — *La Berguais* (Cass.). — En est sieur Gabriel Béchaise, écuyer, 1715.

Brégellerie (la), cl., c^ne^ d'*Auverse*. — *Les Bergaleries* (Cass.).

Brégeon. — V. *Bergeron*.

Brégeonnale (la), f., c^ne^ de *Tilliers*.

Brégeonnerie (la), f., c^ne^ de *Breil*.

Brégeonnière (la), ham., c^ne^ de *Botz*, ancienne dépendance du prieuré de Mayet; — ham., c^ne^ de *Bouxillé*; — vill., c^ne^ de *Parcé*; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui a pour affluent le ruiss. de la Maraiserie et se jette dans celui du Pont-Ménard; — 3,575 mèt. de cours.

Brégeotière (la), f., c^ne^ de *Jallais*. — *Le bordage de la Bourgeotière* 1549.—*Les Brejottières* (Cass.)— A Jean de Vaugirault (E 469).

Brégevinière (la), f., c^ne^ de *Gené*.

Brégirard, f., c^ne^ de *Meigné-le-Vicomte*.

Brégirand, f., c^ne^ de *Noyant-sous-le-Lude*. — *Brégirard* (Cass.).

Bréhabert, f., c^ne^ de *St-Philbert-du-P.* — *Brolium Herberti* 1106 (Eptt. St-Nic., p. 60). — Ancien fief titré de châtellenie de la mouvance de Longué, avec vieux château fort, déjà en partie démoli dans les premières années du XVIIIe s., une chapelle y attenant, étang, jardins et dépendances, le tout entouré de larges douves encore conservées et alimentées par un vaste étang; mais des bâtiments il ne reste plus vestige qu'une voûte formant cave sous un amoncellement de pierres et de verdure. Il logeait une garnison avec un capitaine, Jean Leroy, en 1442 et appartenait à cette date à Jean Dubellay par donation de son frère du 12 mai 1410; — appartenait en 1541 à dame Claude de la Jaille, veuve de Guy de Laval, baron de Lezay. — Henri-Joseph de Salignac-Fénélon y résidait vers le milieu du XVIIIe s. et y eut plusieurs enfants.. — La terre fut vendue les 14 et 15 avril 1744 par André Guy, comte de Laval et Anne de Turmenis, avec les fiefs de Vournes, Vourné, Voulxy et Mazanger, à Louis-Alexandre Croizet, qui les réunit à son marquisat d'Etiau. — Elle donne son nom à un ruiss. voisin, qui se jette à 1050 m. de sa source dans le ruiss. de la Cirotière.

Bréhannerie (la), h., c^ne^ de *Villemoisant*.

Bréhannière (la), f., c^ne^ de *Vaulandry*, domaine de Mélinais, relevant de la Barbée.

Bréhant (....), petit cadet de Bretagne, d'abord simple garde française, puis lieutenant de dragons pendant dix ans, entra en 1730 au Séminaire d'Angers, puis fut nommé en 1736 curé de

Digitized by Google

St-Pierre de Saumur où son zèle pour la Bulle *Unigenitus* apporta la guerre dans la ville, animée d'une ardeur janséniste par la propagande des Oratoriens. Les *Nouvelles ecclésiastiques* (1738-1742) sont pleines du scandale de ces querelles. Bréhant y mourut en février 1742.

Bréhéret (le), f., c^ne de *la Jumellière*.

Bréhéret (*Antoine*), du Louroux-Béconnais, réputé aux environs comme « rebouteur de membres, » était agent national de la commune et patriote déterminé, à ce titre désigné aux coups des Chouans; mais son talent le sauva, et ayant même été enlevé en prairial an II par une bande, il fut délivré le lendemain par ordre du chevalier de Meaulne, après avoir soigné plusieurs blessés.

Bréhéretrie (la), f., c^ne du *Fuilet*.

Bréhéry (Le Grand, le Petit-), hh., c^ne de *Chantoceaux*. — *Bruheri* 1048 circa (Chantoceaux, ch. or. 7). — *Briairi*, *Briheri*, *Brieri* 1185 (Ib.). — *Beiri* 1186 (Ib.). — La terre de ce nom s'étendait au XIe s. au moins jusqu'à la Coipelière en Chantoceaux. Le seigneur, Roger, donna aux moines de Marmoutiers tout ce qui se trouvait dans cette paroisse au-delà du torrent de Bréhéri jusqu'au chemin de Montfaucon, avec le moulin de la Divatte. « Le grand chemin ancien et par lequel de tout « temps et d'ancienneté ont accoutumé de passer « et repasser à pié et à cheval, bœufs et char- « rettes » menait directement de B. à Chantoceaux et les moines qui l'avaient coupé de tranchées furent obligés par le sénéchal d'Anjou de le rétablir en 1500. — Jean de Savennières en était seigneur en 1471.

Bréhéry, vill., c^ne de *Drain*.

Bréhier (*Hardouin*), bachelier en droit civil et canon et maître ès arts, obtint par la faveur de son père, argentier de la reine de Sicile, une prébende du chapitre de St-Laud d'Angers (14 mai 1474), quoiqu'il ne fût pas encore dans les ordres et ne put par suite entrer au Chapitre. Consacré plus tard, il fut successivement official de la cathédrale, doyen de la Faculté des Arts, pénitencier (22 novembre 1488) de St-Maurice, et mourut le 30 janvier 1506 (N. S.). Son épitaphe se lisait sur sa tombe en la chapelle des Chevaliers. Pierre Faifeu, V. *ci-dessus*, p. 446, dans l'épître qu'il écrit des Champs-Elysées, en tête de ses aventures, dit avoir reçu des nouvelles récentes du monde par deux nouveaux venus dont

Ung esprit angélicque
Que j'ay connu, c'est Hardouyn Brahier.

Il nous apprend que Bréhier avait beaucoup écrit, outre ses cours dictés à l'Université, mais qu'il détruisit tous ses manuscrits sous l'influence du prêtre qui l'administrait. Rien n'indique de quelle nature étaient ces œuvres dangereuses. Sa bibliothèque ne contenait que des livres de jurisprudence, de théologie, Pétrarque, Stace, les *Femmes illustres* de Boccace, nul livre qui puisse donner jour sur ses opinions.

Brun. de Tartif, *Angers*, f. 70 v°. — Arch. de M.-et-L. Reg. capit. de St-Laud, f. 38, 43 v°, 47 v°, 55, 65.—Charles de Bourdigné, *Loco laud.* — Biblioth. d'Ang. Mss. 635.

Breil, cant. de Noyant (7 kil.) arr. de Baugé (24 kil.). — à 66 kil. d'Angers. — *Brel* 1147 circa (ch. de Rillé), — du latin *Brolium*, ancien bois réservé ou parc. — Sur le coteau de la rive droite du Lathan, où descend du bourg une splendide avenue, sur quatre rangs, de peupliers, entre Meigné (4 kil. 1/2) et Noyant (7 kil.) au N., Méon (4 kil.) à l'O., la Pélerine (4 kil.) à l'O. et au S., Parcé (4 kil. 1/2) au S. Toute la frontière orientale est formée par l'Indre-et-Loire.

Le chemin d'intérêt commun de Noyant, traversant du N. au S., rejoint sous l'église le chemin de grande communication de Bourgueil au Lude, qui se brise à l'E. vers Meigné, au S. vers Parcé et rencontre le Lathan à 600 m. du bourg et le chemin de Brion à Rillé, à l'extrémité S. de la commune.

Y naît le ruisseau de la Perrette; y passent les ruisseaux de la Gouane et du Pouillet ou Caribot, affluents du Lathan, qui traverse de l'E. à l'O.

Superficie : 1508 h. dont 9 hect. 62 en vignes, 170 h. 37 en bois, restes de l'antique forêt qui donnait son nom au pays.

En dépendent le village du Guémorin (31 hab.), les ham. de l'Aubépine (22 hab.) et de la Biderie (19 hab.), Pouillet (9 hab.), la Touche-Robert (14 hab.), Caribot (17 hab.), Mocsouris (13 hab.), la Cruchonnière (17 hab.), Passetemps (15 hab.), la Guichardière (12 hab.), St-Denis (9 hab.), le Tremblay (13 hab.), la Rouletière (17 hab.), le Meslier (12 hab.), Pontroger (9 hab.), le Sablon (9 hab.), le château du Lathan et 50 fermes

Population : *109* feux, *418* hab. en 1720-1726. — *139* feux, *553* hab. en 1790. — *749* h. en 1821. — *769* hab. en 1831. — *730* hab. en 1841. — *720* hab. en 1851. — *695* hab. en 1861. — *720* h. en 1866. — *674* hab. en 1872, dont *142* au bourg (37 maisons, 46 ménages).

Une tuilerie et cinq usines sur le Lathan; élève de bestiaux, surtout de porcs gras.

Foire le 9 octobre. — *Assemblée* importante le dernier dimanche de mai où se gagent les domestiques.

La *Mairie*, longtemps logée dans une boutique de menuisier, est installée depuis 1870 dans la maison d'*Ecole de garçons*. — *Ecole de filles* (sœurs de St-Charles), fondation de Mme de la Bouillerie, auprès du château.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), est une des plus jolies du canton. La nef paraît dater du XIIe s. (23 m. 33 sur 7 m. 50). Elle porte sur sa dernière travée un clocher du XIIIe s. à base carrée, avec baies ogivales accouplées sur chaque face, et flèche octogonale en pierre de taille, flanquée de petits clochetons. Le transept, formant chœur, vouté à huit pans d'ogives tracés par une moulure en saillie (XVIe s.), ouvre dans les chapelles à droite de la Vierge, à gauche de Ste Anne, cette dernière communiquant avec une petite chapelle basse de la travée antérieure. Une abside ronde, à trois baies romanes profondes, porte à la retombée des arcatures de la voûte les figures sculptées de St Pierre et de St Paul, derniers vestiges de la décoration antique. Le reste de l'édifice a été récemment restauré avec art et à peu près refait,

Digitized by Google

comme l'est entièrement le portail. — Des reliques y sont conservées dans un ciboire en forme de poivrière, recouvert d'émaux, accusant le XIIIe s.

Le *Presbytère* a été acquis le 16 février 1848 par la commune, autorisée par ordonnance du 3 janvier précédent.

Il n'est fait mention d'aucune trace antique sur la commune, quoiqu'elle dût être traversée par plusieurs voies, dont une coupant le bourg dans la direction de Rillé, une autre remontant de Bourgueil. — La construction seule de l'église, au XIIe s., indique l'antiquité de la paroisse, sur laquelle malheureusement aucun document ne se rencontre. Elle dépendait de l'archiprêtré de Bourgueil, à la présentation du seigneur de Breil.

Les registres n'existent pas avant 1668. — *Curés :* Guill. *Riou*, fondateur le 20 septembre 1503 de la chapelle Ste-Catherine. — Jean *Guy*, 1646. — René *Courtigné*, 1668, 5 mai 1679. — Pierre *Richard*, 5 novembre 1679. Il signe encore mais d'une main défaillante le 22 août 1724 et est inhumé dans le chœur le 30 septembre 1725, âgé de 84 ans. — A. *Leblond*, 28 fév. 1726. — René *Bradasne*, 8 octobre 1727, 18 novembre 1783. — *Dreux*, précédemment vicaire, 1er avril 1784, † le 7 mars 1792, âgé de 62 ans. — Il touchait une pension sur le Séminaire St-Charles — *Septier*, précédemment vicaire, 24 juin 1792 jusqu'à la remise des registres à la municipalité.

La seigneurie formait une châtellenie relevant de Rillé et dont Lathan au XVIIIe s. était le principal domaine. Elle appartenait aux mêmes seigneurs que Lathan jusqu'au commencement du XVIIIe s. et plus tard au baron de Rillé. Marie-Jacques Pays, né à Lathan le 14 novembre 1734, officier des gardes françaises, baron de Rillé, sieur de Breil et de Lathan, 1765, mari de Louise-Modeste Ferron, fille de Ferréol de Ferron, conseiller au Conseil supérieur de Port-au-Prince, y résidait au château en 1789.

La paroisse, isolée dans un pays perdu, sans prairies, sans culture, sans autre revenu que l'élève des cochons, comptait un dixième des habitants dans la misère, faute de travail, à côté de riches communautés de deux ou trois moines, dont elle demandait la suppression en termes d'une vivacité extrême ! La chute du pont de l'étang de Rillé ayant supprimé tout commerce avec le bas pays, le blé y restait à 5 et 6 sous le boisseau au-dessous du cours des marchés voisins La volaille, les fruits et les menus produits domestiques étaient livrés à des revendeurs.

Maires : Georges *Fouquet*, 1792. — *Bourreau*, an XII. — G. *Fouquet*, 3 pluviose an XIII — *Richard*, 18 frimaire an XIV. — Noël *Chanteloup*, 2 janvier 1808, démissionnaire. — Quentin *Jousseaume*, 12 septembre 1821, installé le 20 octobre, démissionnaire en 1835. — Pierre *Claveau*, 1835. — Marie-Madeleine *Chasle*, 25 octobre 1843, installé le 12 novembre. — *Robin*, 1856.

Arch. de M.-et-L. C 25, 116, 187, 192; E 3875. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir à leur article, notamment *Lathan, St-Denis, Mocsouris*, etc.

Breil (le), nom commun à de nombreuses habitations construites au centre ou sur l'emplacement d'anciens parcs ou bois seigneuriaux, *Brolium*. V. aussi *Breuil* (le).

Breil (le), cne de *Beaupréau;* ancien domaine détruit, dont est sieur en 1620 Jean de Vaugirault, écuyer, mari de Jeanne de la Cour; — en 1646 Charles Noblet; — en 1689 Georges Noblet, écuyer; = f., cne de *Breil;* = f., cne de *Coutures;* — anc. fief dont est sieur P. Eveillon, bourgeois d'Angers, 1639, 1650, Perrine Bandon 1690, Florent Le Roy 1722, François Vallée, notaire royal, syndic de la paroisse, mort le 21 mars 1781; =cne de *Freigné*, V. *Breil* (le Bas-); = ham., cne de *la Jumellière;* = f., cne de *Longué*. — *Le Breil-de-Sion* (Cass.); = ham., cne du *Louroux-B.*, relevait de la baronnie du Palais, domaine de l'Evêché d'Angers; = f., cne de *Marcé;* =ham., cne de *Marigné;* = vill., cne de *la Ménitré;* = ham., cne de *Montilliers*. — *Silva que dicitur Brolium* 1060-1070 (L. N., St-Flor., ch. 165). — Au-dessous vers S. est la f. du *Petit-Breil*, qui détermine à peu près l'étendue de l'ancien bois. — V. des plans dans les Titres du prieuré.

Breil (le), prairie, cne de *St-Hilaire-St-Florent*. — *Le Bray* (Raimb.). — Appartenait à l'abbaye St-Florent. Un cours d'eau, descendant de la Loire dans le Thonet, s'y était établi vers 1680 en pénétrant par une ancienne percée dite *Boire-aux-Chevaux* et en faisait à cette époque une île. Elle fut fermée en 1750 par les moines de St-Florent qui en avaient aliéné la terre en 1628 et venaient de la racheter en 1749 (St-Flor., Reg. Capit.). — La prairie sert aujourd'hui d'hippodrôme aux courses de Saumur.

Breil (le), f., cne de *St-Lambert-du-L.* — En est sieur Michel Boumard, chanoine de St-Léonard de Chemillé, 1749; = f, cne de *St-Michel-et-Ch*

Breil (le), chât. et f., cne de *la Salle-de-Vihiers*. — *La terre et seigneurie du Breil-Gallas* 1539 (C 105, f. 139). — En est sieur en 1777 n. h. René Prégent. La chapelle seigneuriale était sous le vocable de la Conception de Notre-Dame.

Breil (le), cne de *Vaulandry*, ancien fief, d'où dépendait la seigneurie de paroisse, réuni vers le XVIe s. au domaine de Turbilly, par acquêt; = f. et vill., cne de *Vernoil-le-Fourier;* = f., cne de *Vezins*. — *Le Breil-Brouard* 1636 (Titres de Maumusson), acquis le 8 janvier de M. de la Béraudière par M. de Rebours.

Breil (le Bas-), ham., cne du *Champ*.

Breil (le Bas-), f., cne de *Freigné*. Tout près existaient encore à la fin du XVIIIe s. « les ruines et anciennes masures » du château du Breil, à douves et fossés, centre d'une seigneurie importante, dont relevait la Saulaie et qui relevait de Bourmont, avec droit de haute, moyenne et basse justice, reconnu par arrêt du Parlement du 16 mai 1655, et banc dans l'église égal à celui des seigneurs de Bourmont. Le gibet seigneurial fut réduit de trois à deux piliers par sentence du 2 octobre 1533; le poteau de justice était planté au patis Ronsin, près Freigné. Il en dépendait aussi « deux vieux moulins anciens, » est-il dit en 1539, le moulin à vent de la Gaudine, le moulin à eau de Gastel. Le seigneur avait droit de chasse

Digitized by Google

à toute bête dans ses bois, de moulins banaux et de quintaine sur les nouveaux maris. Le curé de Freigné, pour son presbytère, et les prieurs de Rochementru et de St-Germain relevaient du château, où ce dernier devait trois messes par semaine. — La terre appartint jusqu'au XVIe s. à une famille qui en portait le nom. Le 10 décembre 1577, Christ. Du Breil, chevalier de l'ordre, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, et dame Catherine Du Bellay la vendirent à Jean Lecerf, sieur de la Touche, fermier de la seigneurie de Bourmont. Le contrat, annulé sans doute par retrait, fut renouvelé le 23 septembre 1595 par René Du Breuil, chevalier, sieur de Liré, au profit de n. h. Jean Conseil, sieur de la Pâquière, dont la fille Marguerite, femme de Gilles de Gennes, revendit la seigneurie à messire François de l'Esperonnière, chevalier de l'ordre, gentilhomme ordinaire de la chambre, sieur de la Rochebardoul, le 12 juin 1619. — Sa famille la possède encore.

Arch. du chât. de la Saulaie. — Arch. de M.-et-L. C 106.

Breil (le Grand-), f., cne du *Champ*.

Breil (le Grand-), ham., cne de *Chanteloup*. — *Le lieu, terre et appartenances du B. avec le bordage* 1455 (E 1159). — *Le fief du B. et de Ridellon* 1483 (Ib.). — *Le bordage du Brueil* 1518 (Ib.). — *Le Breuil, les moulins à vent de Breuil, les landes de Breuil* (Cass.). — Les moulins sont détruits; dans la lande existe un étang d'un hectare. — Appartenait au XVIe s. à Et. de la Béraudière.

Breil (le Grand-), f., cne de *St-Florent-le-V.* — Les religieux de St-Florent furent autorisés en 1785 par le prévôt de St-Laurent-du-Motay à y élever un moulin à vent.

Breil (le Grand-), f., cne de *St-Germain-des-Prés*. — *Le Breil-aux-Comtes* XVe s. (E 1003-1048), — du nom des Lecomtes, ses fermiers. — *Le Grand-B. alias Nombreil* 1764 (Censif de St-Martin). — Le fief relevait de Bécon. — En est sieur en 1412 Jean Brient, en 1492 Perrine de Villeprouvée, veuve de Girard Cuissard, sieur du Pin, qui obtint de son suzerain droit de garenne, Bertrand Duvau, mari de Renée Deshommeaux, 1540, la veuve de Jean Legay de la Gasnerie 1570, Louis Du Bois, écuyer, mari de Françoise Legay, 1621, Marie-Anne Guillemot, veuve Hunault de la Chevalerie, 1764, Hunault de la Chevalerie, en 1790; — vendu natt le 12 messidor an IV.

Breil (le Grand-), f., cne de *Thorigné*. — *Terra supra Brolium* 1306 (Ch. or. du prieuré).

Breil (le Haut-), f., cne de *Freigné*.

Breil (le Haut-), f., cne de *la Potherie*. — *Le lieu, fief et seigneurie du H.-B.*, composé de maison, jardins, garenne non peuplée, terres labourables, dont la plupart sont landaises, prés landais fort maigres, bois marmentaux non fructifiants et vignes, 1539 (C 106, f. 116); — dépendait de la Martinaie qui en rendait aveu à la Bigeolière. Il y existait des droits de fief et de dîme au XVIe s, qui avaient péri dès la fin du XVIIe s.

Breil (le Petit-), f., cne de *Chanteloup*, avec min à vent depuis 1840; = f., cne de *Corné*; = f., cne de *St Florent-le-Vieil*, dépendance de la Prévôté de St-Laurent-du-Motay. — Il n'y existait pas d'habitation au XVIe s.; = f., cne de *St-Germain-des-Prés*; = ham., cne de *la Salle-de-Vihiers*; = f., cne de *Thorigné*.

Breil-au-Jay (le), cne de *Mazières*, 1539 (C 105, f. 149), appartenait à René de Pasnantais.

Breil-de-Foin (le), cne de *Genneteil*. — *Brédefaing*, *Brédefringe*, *Breil-de-Fains*, *Bredfoings*, XVIe s.-XVIIe s. (Et.-C.) — Anc. terre seignle, avec chât. et chapelle fondée en l'honneur de la Trinité et de Ste Anne par Louis Maulay et Marthe Dubois, sa femme, le 3 février 1496, augmentée le 9 décembre 1522 par Yves Lebloy, dédiée le 19 avril 1544. — Appartenait à Ambroise Fourrelle, veuve de Foulques de Maulay, 1437, à Jean de Maridor 1507, mari de Marg. de Maulay, à Olivier de Maridor 1559, à Jacq. de Royers, marquis de la Brisolière, 1672, a Charles-Erasme Testu, qui épousa Antoinette Errault le 29 juin 1724, à Charles-Isaac de Boissard, vicomte en 1757 de B.-de-F., par sa femme Madeleine de Savonnières, mort le 5 septembre 1769; — vendue natt sur Charles-René-Isaac de B. le 19 fructidor an IV. — Le chemin des Rosiers au Lude en a traversé les servitudes. Tout au bord se dresse le vieux logis portant au centre une tour carrée, le toit en cône tronqué, avec fenêtres à meneaux transversaux, couronnées de lambels de pierre ornementés de têtes sculptées; vers l'E. une petite tour ronde à toit pointu; sur la face Sud, une tour centrale ronde avec porte ogivale. Tout à côté de ce château des XVe et XVIe s. s'est élevé au XVIIe s. un hôtel, également abandonné aujourd'hui, dont un large escalier en bois remplit presque tout l'intérieur de son triple étage en zigzags. — Dans les dépendances existent plusieurs falunières dont une, peu étendue, contient un falun rougeâtre rempli de nombreux fossiles que M. Millet énumère dans son *Indic. de M.-et-L.*

Breilhouet, vill., cne de *la Salle-de-Vihiers*.

Breil-Lambert (le), forêt, cne de *Nuaillé*, sauf une bande vers le S.-E. sur la cne de *Mazières*, comprenant ensemble 327 hect. — *Les bois de Brulambert* 1405 (E 801). — *Le Breil de forest appelé B.-L.* 1539 (C 106, f. 67), 1551 (E 801). — La partie E. porte le nom de *Haute et Basse-Forêt*. — Elle dépendait de la terre de Montbault et relevait pour les trois quarts de Cholet, pour le reste, de Chemillé. Cette dernière partie avait été acquise de René de Montjean par acte ratifié en 1557 par sa veuve, Philippe de Montespédon. — Il y existait une verrerie dont « le maître », messire Joseph de Lalande, sieur de la Lardière, mourut le 4 avril 1737.

Breille (la), con N. et arr. de Saumur (18 kil.), — à 68 kil. d'Angers. — *Terra que vulgali vocabulo cum silva Brolia nuncupatur* 1127-1141 (Cartul. de Bourgueil, ch. 43). — *Feodum de Brolia* 1142-1146 (ib., ch. 120). — *Prior de Briolia* 1169 (Prieuré des Loges). — *St-Etienne de la Breille* 1439 (Pr. des Loges). — Sur le vaste plateau, encore presque désert, qui correspond vers S.-E. au plateau de Baugé, entre lesquels s'encadre le bassin du Lathan, aux confins de l'Indre-et-Loire, qui forme la limite orientale entre Vernoil (5 kil.) et Courléon (7 kil.) au N.,

Digitized by Google

Neuillé (10 kil.) et Allonnes (9 kil.) à l'O., Brain (6 kil.) au S.

Le bourg s'est récemment déplacé et transporté avec la mairie et l'école (septembre 1849), la cure et l'église (1864-1866) au village de Vau-de-Chevré, sur le chemin de grande communication de la Loire à Vernantes. Un chemin transversal le relie, à 3 kil. vers l'E., au chemin de grande communication de Bourgueuil à Baugé qui dessert le centre important des Loges et traverse, en remontant vers N., toute la commune.

Y naissent les ruisseaux du Bellay et des Loges dit aussi du Ruau. L'étang du Bellay est sur la commune que sa chaussée sépare d'Allonnes.

Superficie : 2718 hect. dont 170 hect. 14 en vignes, 275 hect. 38 en bois, 112 hect. 43 ar. 45 cent. de landes communales.

En dépendent : le vill. des Loges, les hameaux de la Buffaie (2 kil. 500 mèt.); de la Petite-Breille (2 kil.), de la Blotière (500 mèt.); le château de la Tremblaie et une vingtaine de fermes.

Population : 102 feux en 1701. — *96* feux en 1722. — *108* feux, *487* h. en 1791. — *569* h. en 1821. — *578* h. en 1831. — *543* h. en 1841. — *547* h. en 1851. — *514* h. en 1861. — *488* h. en 1866. — *470* h. en 1872, dont *64* h. au nouveau bourg (25 mais., 25 mén.), *20* h. à l'ancien bourg (6 mais., 6 mén.)

Culture de blé, seigle, orge, pommes de terre, châtaignes ; vin et cidre ; élève du bétail ; commerce de bois et de bruyères pour litières. Le curé actuel, M. Mondain, a créé au milieu des solitudes incultes et des sables, qui enserrent le village, de grandes aspergeries qui lui ont valu diverses médailles dans les concours.

Assemblée le 1er dimanche d'août.

Bureau de poste et *Perception* d'Allonnes.

L'*Eglise* dédiée à St-Etienne (succursale, 26 décembre 1804), est un édifice tout neuf, de prétentions modestes, comme ses dimensions. La première pierre en a été posée le 5 juillet 1864. — L'ancienne a été vendue à M. Ratouis, qui l'a réunie à son domaine. C'était une construction informe des xve et xvie s. dont le chœur carré, voûté à nervures prismatiques, est conservé en chapelle. Divers tableaux y sont recueillis, entre autres une charmante toile, l'*Education de la Vierge par Ste Anne*, dont la tête est certainement un portrait ; à côté figure celui d'une religieuse ; dans le mur à droite en entrant, une pierre porte l'inscription : *Jé été pauzée le 24 octobre 1771 par le sieur Marès, prêtre, curé de la Breille.*

La cure, dite *le Petit Château*, a été acquise des héritiers d'un ancien curé par la commune vers 1865. Le cimetière a été transféré en 1855.

La contrée, jusqu'à ces derniers temps en forêts ou en landes, dont une partie trop vaste subsiste encore, était traversée au moins par une voie, *magna via que tendit ad Vernolium* (1168), de Bourgueil à Vernoil par les Loges, où s'entrecroisait sans doute une voie transversale montant vers l'O. par la Breille et le Vaugilbert, *via vadi Enjoberti.* — Il existe encore sur les anciennes dépendances du prieuré de la Breille un peulvan, aujourd'hui couché, désigné sous le nom de la *Mère-Michel*, qui limitait au moyen âge le domaine avec celui des Fontevristes. Une belle hache en jaspe a été trouvée aux alentours et appartient à M. Joly, de Saumur. Ailleurs, deux sarcophages mérovingiens n'ont donné à recueillir que deux boucles de ceinturon. Enfin on a signalé dans les bois sur la commune, jusqu'à quatre enceintes carrées de terre, relevées en talus réguliers et désignés du nom de *redoute* ou *retranchement*, que quelques-uns prétendent à l'ordinaire celtiques ou romaines, qui ne datent sans doute que des derniers temps du moyen âge. M. Ratouis les attribue même aux Prussiens de 1815.

La paroisse au dire de Pocquet de Livonnière (Mss 648) aurait été démembrée de celle de Vernoil. Elle ne paraît pas antérieure au milieu du xiie s. Le fief en appartenait à un chevalier du nom de Rognard, qui partant, vers ce temps, pour la croisade, l'engagea à l'abbaye de Bourgueil contre un prêt de 30 livres.

L'abbaye y possédait dès lors et depuis peu sans doute une église avec prieuré qu'on voit mentionné dès 1169. Le prieuré est l'habitation actuelle de M. Ratouis. La chapelle, distincte de l'église paroissiale et plus informe encore, a été complétement rasée. Les seuls prieurs de qui j'aie rencontré le nom, sont Michel *de la Rivière* en 1674-1675, résidant à Vernoil, l'abbé de *Vinay*, 1784, Franç.-René-Alex. de *Maillé de la Tour-Landry*, abbé de l'Ile-Dieu, vicaire-général du Puy en Velay, 1789.

Curés : Les registres ne remontent qu'à 1640 par la faute sans doute du curé Jacques *Lecomte*, 1615, qui ainsi que son vicaire, est noté par l'Evêché en 1630 « comme prêtre vagabond. » — P. *Roger*, 1640. — *Duberle*, février 1646. — Franç *Blandin*, 1648, 1666. — Pierre *Chuche*, 1674, 1693. — F. *Galbrun*, 1695, † le 30 décembre 1696 à Brain-sur-Allonnes, âgé de 57 ans. — René *Damien*, 1697-1725, frère d'un maître de forges de Château-la-Vallière. — L. *Imbert*, précédemment vicaire, fils d'un notaire de la baronnie de Bourgueil et frère du curé de St-Laurent-du-Lin, 13 janvier 1726, jusqu'en octobre 1754, † le 22 juillet 1756. — J. *Marais*, 2 novembre 1754 jusqu'en 1796.

Il n'y a jamais eu, quoi qu'on en ait écrit, de prieuré de Nyoiseau sur la paroisse.

Elle dépendait de l'évêché d'Angers, de l'Archiprêtré de Bourgueil, du Grenier à sel, de l'Election et du District de Saumur et relevait féodalement pour partie de Montsoreau et du Bellay.

Maires : René *Dolbeau*, 25 septembre 1792-1820. — Ch. *Borien*, 25 mai 1861. — René *Dolbeau*, 4 février 1826, démissionnaire le 23 novembre 1834. — Général *Lemoine*, 1835-1837. — Arm. *Ratouis*, 31 août 1837, installé le 6 octobre. — Louis *Blandin*, 15 juillet 1852.

Arch. de M.-et-L. C 189, 194 ; G Evêché. — *Cartul. de Bourgueil*, p. 120. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1868, p. 1-60. — Pour les localités, à leur article, notamment *le Bois-Girard, Vaugilbert, Vaumorin, Vrai, les Loges, la Salandrière*, etc.

Breille (la Grande, la Petite-), ham. et vill., cne de *la Breille*.

Breil-Rateau, f., cne du *Champ*. — Ancien

Digitized by Google

fief qui conserve le nom d'une famille *Rastellus* souvent désignée dans les chartes du xie s. (Liv. Bl., f. 18 v°, etc.). — *La terre et seigneurie du B.-R.* 1639 (C 105, f. 68). — En est s^r vers 1460 Robert de Fierbois, dont la fille Catherine épouse Richard Goulard; — René Goulard 1539, 1557; — Jacq. Aménard 1585; — Jeanne Aménard 1641; — n. h. François Lebascle et n. h. Charles Gaultier de la Paquerie, par acquêt en 1650, qui cèdent leurs droits à Ant. Lepeletier du Plessis; — Pierre Aubin, avocat, 1739, par héritage de Perrine Margueriteau.

Breil-Rondin, f., c^ne de *Chantocé*. — *Le lieu, domaine et mét. du B.-R.* 1692 (E 139), dépendait du domaine de la baronnie de Bécon. — *Le village du B.-R.* (Ib.).

Breils (les), ham., c^ne de *St-Germain-des-P.*

Brélandière (la), c^ne de *St-Georges-sur-Loire* (Cass.). — *La Brétaudière* (Et.-M.).

Brélaudière (la), ham., c^ne de *Chantoceaux*. —Fief et seigneurie relevant de la Brétèche mais dont l'ancien domaine avait été divisé et très-réduit dès le xvie s., avec château dont subsistent deux grosses tours découronnées; — appartenait en 1540 à Jacq. Urvoy, écuyer (C 106, f. 198).

Brélerie (la), f., c^ne de *Châtelais*.

Brellon, f., c^ne du *Bourg-d'Iré*.

Bremandière (la), f. c^ne de *Trélazé*, sur le fond de « vieilles pierrières, » déjà et depuis longtemps délaissées au commencement du xviiie s. Elle appartient en 1717 à Avril de Pignerolles. Interrompue avant la Révolution, l'exploitation en fut reprise en 1801 sur une longueur de 100 m. et 35 m. de largeur. Le chantier occupait en 1803 huit hectares de superficie, outre quatre hectares de terrains adjacents réservés, et avait déjà par la qualité et l'abondance de la pierre remboursé les avances faites de 500,000 fr., quand le développement en fut menacé par l'ouverture de la carrière contiguë du *Cloteau* ou du *Champ-du-Bois*, qu'aucune démarche ne put prévenir. Les actionnaires n'avisèrent rien de mieux que d'établir une foncée à *la Cadette*, tout près et vis-à-vis le *Champ-du-Bois*, sans espoir d'aucun profit, mais dans le but unique d'y amasser les eaux qui détruiraient la concurrence. Un arrêté du 7 janvier 1806 interdit ce travail qui menaçait avant tout l'existence du chemin de l'Aubinière. La guerre se continua par des acquisitions réciproques, le changement du cours des eaux, un essai de reprise de la *Paperie* qui devait modifier l'écoulement des ruisseaux. La prospérité d'ailleurs de la Brémandière n'en souffrait guère. Elle produisait en 1813 le double de ses voisines et occupait seule 200 ouvriers. Les principaux intéressés, réduits à 10 en 1817, étaient en 1820 Alleton père et fils, Jacq. Brégeon, Montrieux, R. Tessier, Hervé, Boutreux, Mic. Robin, Répussard, etc. Elle atteignait en 1825 30 mèt. de profondeur et passait pour le plus bel établissement du pays. Une imprévoyance compromit tout. L'enlèvement d'un bardeau, soutien d'un vieux fond voisin, entraîna deux chutes successives (1er octobre et 3 décembre 1825) dont la première seule mesurait 100 pieds carrés de roc sur 30 d'épaisseur. Les déblais fournirent heureusement de l'ardoise à suffisance pour occuper les fendeurs, et l'exploitation, maintenue en pleine activité, avait retrouvé deux ans plus tard une compensation de larges bénéfices. Elle mesurait 306 pieds de profondeur en 1830, occupait 300 ouvriers, 90 chevaux et fournissait par an 11 à 12 millions d'ardoise. Le 24 octobre 1831 un éboulement nouveau, prévu depuis quelques mois mais plus grave qu'on ne l'attendait, emporta les tambours de deux machines, les charpentes qui les soutenaient, une partie des accessoires et des outils, et combla le fond, d'ailleurs bientôt près d'être épuisé pour les procédés alors en usage. Les ouvriers furent immédiatement reportés sur une découverture nouvelle du côté de l'Aubinière. — On y travaillait pourtant encore en 1839, mais sans grande résolution. — Le fond, laissé à l'état mort, mais non abandonné, appartient à la société Angers-les-Fresnais-Trélazé.

Brémaudaie (la), f., c^ne de *Segré*.

Bré-Marceau, f., c^ne de *Vernantes*.

Bré-Marin, ham., c^ne de *Noyant-sous-le-L.*

Bréné, vill. et m^in à eau, c^ne de *Cuon;* — donne son nom à un ruiss. qui traverse les c^nes de Brion et de Beaufort, a pour affluents les ruiss. de la Fontaine-de-Cuon et du Bas-Malville et se jette dans le Couasnon; — 12,000 mèt. de cours; = f., c^ne du *Tremblay*. — *Bernay* (Cass.). — Anc. fief et s^rie dont est dame en 1772 Marie-Angélique de Fosse-Cave; = (le Bas-), h., c^ne du *Tremblay*. — *Bas-Bernay* (Cass.). — En est sieur l'abbé P. Cadot, 1636, messire René Bruneau 1786.

Brénessard, f., c^ne de *la Possonnière*. — *Brunesac* 1648 (Ingrandes, Et.-C.). — *Brunessard* 1672 (Savenn., Et.-C.). — Appartenait à n. h. Marc Lemasson 1648-1672

Brénezay, c^ne de *Distré*.—*Bernezai* 1081-1090 (Cart. St-Aubin, f. 75), 1093 (Liv. Bl., f. 35), 1273 (H.-D. *B* 82, f. 12). — *Berniciacus* 1108 (Montsoreau, ch. or.). — *Bernezei* 1200 circa (Fontev.). — Ancien fief relevant de Vau-Munet; — appartenait en 1750 à Michel Lebœuf, chevalier, qui l'avait acquis des héritiers d'Alphonse Bizard, avocat à Saumur; — en 1760 à Mathieu-Scipion Marchand, écuyer, sieur des Verrières; — en 1780 à Paul-Michel M., son neveu, fourrier des logis du roi.

Brénezay, c^ne du *Puy-Notre-Dame*, ancien fief, relevant de Chavannes, s'étendait dans les paroisses de Montreuil-Bellay, le Puy-N.-D., Vaudelenay, St-Hilaire de Rillé et appartenait en 1474 à n. h. Pierre Des Hommes, en 1705-1731 à Michel Falloux. sieur du Lys (E 370).

Brémillère (la), vill., c^ne de *Tiercé*. — *La Brébillière* 1740 (Et.-C.). — *La Brémillère* 1747 (Ib. et Cass.).—*La Bréminière* 1749 (Et.-C.).

Brénon, f., c^ne de *la Séguinière*. — *Le lieu et domaine de B.* 1539 (C 106, f. 126). — Dans un champ de genêts on y a trouvé assassiné en 1700 un religieux de St-François. — Elle donne son nom à un ruiss., né sur la c^ne, qui reçoit comme affluent le ruiss. de la Bâtardière et s'y jette dans la Moine; 2,450 m. de cours. —Vis-à-vis la ferme,

Digitized by Google

dans le lit même de la Moine, le populaire place la source d'une fontaine d'eau salée.

Brény (le Gr., le Petit-), ff., c^ne d'*Yzernay*.

Bréon (*Macé*), maître architecte et sculpteur, 1597, ou, comme il est dit en 1612, « maître tailleur architecteur » (GG 172), Angers, mort le 2 décembre 1614.

Bréotière (la), f., c^ne de *St-Martin-d'Arcé*. — *La Bréhoterie* (Cass.).

Bré-Robert, f., c^ne de *Noyant-sous-le-L.* — Anc. seign^rie dépendant de la terre du Fresne depuis au moins le XVIe s. Le château, avec chapelle, enclos d'une enceinte murée et flanquée de tours et tourelles, était déjà ruiné au XVIIe s. Quelques restes de murs et de caves superposées en indiquent l'emplacement transformé en prairie. — Un étang avec chaussée y faisait marcher un moulin à blé, 1770. — Sur les dépendances on y a abattu en 1846 un chêne ayant 2 mèt. de diamètre. Il était isolé sur le rebord d'un pré et n'avait que 100 ans d'âge.

Brésils (les), f., c^ne de *St-Lambert-des-L.*

Breslay (*Jean*), sieur de la Chupinière en la paroisse de Mareil, maître ès-arts et licencié ès-lois, était sénéchal de Chemillé de 1436 à 1448, bailli de Sablé en 1456, conseiller du roi René et juge ordinaire d'Anjou. Il prend ce dernier titre dans l'inscription du Psautier donné par René à la Baumette d'Angers (Mss. 16). En 1445 la ville d'Angers le députa aux Etats du pays d'Anjou tenus dans la ville de Saumur. Ce fut lui qui fut chargé de lire et de publier aux Grands jours d'Anjou de 1462, « en présence de « gens de tous états, tant d'église, nobles, gens de « conseil et praticiens dudit pays que autres », la Coutume, rédigée par ordre de ce prince et dont l'original était conservé en la Chambre des Comptes. Il fut enterré dans l'église des Cordeliers d'Angers où se lisait son épitaphe en vers français, que reproduisent Ménage et Bruneau de Tartifume. — On l'avait dit fils d'un tanneur de Mareil; ses descendants prétendirent le rattacher au Bréharet de Bretagne dont il aurait modifié le nom en recevant l'ordre du Croissant, qu'il ne porta jamais. Il eut de sa femme Jeanne Crespin huit enfants, parmi lesquels Jacques B. sieur du Jau, avocat en Parlement, chef du conseil de la maison de Vendôme, père de Guy B., président du Conseil en 1539 et auteur de divers livres.

Lemarchand, *Catal. des Mss.* — Villeneuve-Bargemont, *Hist. de René d'Anjou*, t. II, p. 307. — Ménage, *Remarq. sur la vie de Guill. Ménage*, p. 472-475. — Arch. mun. CC 4, fol. 57. — Brun. de T., Mss. 871, fol. 370. — Moréry.

Breslay (*Pierre*), né à Angers en 1535, fut reçu chanoine de St-Maurice d'Angers en 1574, à l'âge de 19 ans et la même année publia une espèce de compilation qui témoigne au moins du goût des lettres et d'une culture d'esprit peu commune de son temps parmi ses confrères. Il a pour titre l'*Anthologie ou Recueil de plusieurs notables discours tirez de divers bons auteurs grecs et latins, divisé en deux livres* (Paris, Jeh. Poupy, 1574, in-8° de 100 fol., non compris la table, l'épître et divers sonnets à l'adresse de l'auteur). L'ouvrage, dédié à Pierre Marian, abbé de Saint-Serge, obtint un grand succès et fut dès l'année suivante imité et presque tout entier reproduit par Jean Des Caurres, principal du collége d'Amiens, sous le titre d'*Œuvres morales et diversifiées*, etc. (Paris, Guill. Chaudière, 1575). Déjà gratifié des prieurés de St-Pierre de Chemillé et de Cossé qu'il devait sans doute à l'abbé de St-Serge, « son Mécène », il fut nommé le 18 septembre 1577 chantre de l'église d'Angers et député par son Chapitre au concile de Tours. Il en était secrétaire, quand la contagion fit transporter l'assemblée à Angers où la peste la suivit. Il mourut en payant d'exemple, à l'âge de 28 ans (1583), et fut inhumé à St-Maurice dans la chapelle des Evêques, où se lisait son épitaphe. Son portrait faisait partie du *Peplus* de Cl. Ménard et a été reproduit en 1861 par le *Répertoire archéologique* sur la planche originale conservée au Musée des antiquités d'Angers.

Moréri. — Duverdier, t. IV, p. 373; t. V, p. 247. — *Rev. de l'Anjou*, 1859, p. 142. — *Rép. arch.*, 1861, p. 353-356. — Ch. de la Rochette, *Mélanges*, t. I, p. 306. — Bibl. d'Ang., Mss. 1067, p. 55; 1068, p. 163; 875, p. 72 et 163; 1005, fol. 241. — Arch. mun. BB 37. — Lehoreau, t. II, p. 134.

Breslay (*René*), frère de Pierre, et comme lui, né à Angers, lui succéda en sa charge de chantre de St-Maurice (1583), et fut nommé le 15 mars 1599 grand archidiacre d'Angers, puis en octobre 1604 évêque de Troyes, au refus du pape d'accepter la nomination de René Benoist. La malignité publique donna pour devise à Breslay, qui ne passait pas pour savant, ces paroles du prophète : *Introibo in potentias Domini, quoniam non novi litteraturam*. Il se démit de son évêché en 1621 pour y rentrer l'année suivante et mourut à Troyes le 2 novembre 1641, âgé de 84 ans. Il y fut inhumé dans une chapelle magnifique qu'il avait fait ajouter à sa cathédrale; mais une épitaphe française et des vers latins en son honneur, placés dans la chapelle des Evêques, à St-Maurice d'Angers, rappelaient les riches donations dont il avait gratifié sa première église. Il avait distribué plus de 150,000 livres de son bien aux hôpitaux et fabriques de son diocèse et établi à Troyes les Jésuites (1610-1624), les Pères de la Miséricorde (1638), les Carmélites (1620), les Ursulines (1628), et les Visitandines (1633). Ses statuts et réglements ont été publiés après sa mort (1640-1647 in-4°). Il avait le titre d'aumônier du roi et depuis 1613 possédait en commande l'abbaye de St-Serge d'Angers où il introduisit en 1624 la réforme bénédictine. Il s'en démit en 1628 au profit de René de Briolay, son neveu, sous la réserve d'une pension de 3,000 liv. — Son portrait, qui se voyait à St-Maurice, près la tombe de l'évêque Michel, a été reproduit récemment dans le *Répert. arch.* sur la planche originale gravée pour le *Peplus* de Cl. Ménard. — Un dessin in-fol., exécuté sans doute pour Gaignières, le représente de trois-quarts à gauche (Cabinet des Estampes).

Ménage, *Notes sur la vie de Guill. Mén.*, p. 479. — Roger, p. 77. — Pocq. de Liv., Mss. 1067, p. 55. — *Répert. archéol.*, 1861, p. 257. — *Gall. Christ.*, t. XII, p. 590. — Lehoreau, t. II, p. 132-133.

Breslay (*René*), sieur de la Chaslorie et des Mortiers, conseiller du roi en la Sénéchaussée

Digitized by Google

d'Angers, fut élu échevin le 26 septembre 1531, maire de la ville le 1er mai 1543 et par deux fois continué en charge jusqu'au 1er mai 1546; — portait *d'argent au lion rampant de gueules, au croissant montant de même posé dans le 1er canton de l'écu.*

Mss. 919, p. 244; 1002, 1005. — Arch. mun. BB 22-24.

Bressière (la), f., cne de *Gesté*, traversée par l'ancienne voie romaine.

Bressigné, ham., cne de *la Bohalle*.

Bressigny, faubourg d'*Angers;* — *Prisciniacus villa* 840-877 (Cartul. St-Aubin f. 5.) — *Brechigneium* 1263, *vicus de Brechigne* 1294, *Brochigneium* 1290, *Brichine*, 1331 (Chap St Martin) — Anc. villa gallo romaine, qui formait une dépendance de la villa de l'Itrait, sise outre Loire. V. pour l'histoire du faubourg mon édition de Péan de la Tuilerie, p. 203.

Bressonnaie (la), vill., cne de *Vernantes*.

Bretagne (la), cne de *Chanzeaux*, ancien ham. de 4 ou 5 maisons, détruit vers 1840; = f., cne de *Chaudefonds*. — *Une maison nommée la B. ou la Bossaye* 1785 (E 672); = vill., cne de *Ste-Christine*, près le bourg, 1753 (E 1062); = vill., cne de *St-Laurent-de-la-Plaine*, aujourd'hui réuni au bourg; = quartier du bourg de *St-Macaire-en-Mauges*.

Bretagne (*Adèle* ou *Alice* de), fille du comte Eudes, élevée auprès de la reine Aliénor, prit l'habit à l'âge de 13 ans dans l'abbaye de Fontevraud et, d'abord prieure, en devint abbesse en 1207. Elle y mourut le 29 octobre 1216. Ces dates rectifient tous les historiens de Fontevraud, qui ont interverti le rang de notre abbesse avec celui d'Alice de Blois. — Cette dernière dont nous avons omis l'article, était la troisième fille de Thibault le Bon, comte de Blois, et d'Alice fille du roi Louis VII. On la voit tout enfant religieuse à Fontevraud, dont elle devient abbesse dès 1227 ou 1228, âgée alors d'environ 40 ans. — Elle siégeait aux côtés du roi Louis IX dans la cour plénière qu'il tint à Poitiers en 1241 et se recommanda à la reconnaissance de ses religieuses par l'abandon successif de tous ses revenus personnels. Elle se démit de ses fonctions vers 1244 et vivait encore en août 1250. Elle mourut au plus tard en 1266, le 11 octobre.

Gall. Christ., t. II, col. 1321.—Nicquet, p. 439.—Arch. de M.-et-L. *Extrait des Cartul. et Nécrologes*, Mss., p. 383. — Cartul. de Fontev. — *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, article de M. Léopold Delisle, série IV, t. II, p. 519-522.

Bretagne (*Aliénor* de), fille de Jean II, duc de Bretagne, et de Béatrix d'Angleterre, née en 1275 et élevée dans le palais du roi Edouard, son oncle, prit le voile à 7 ans dans le monastère d'Ambresbury. Son père l'en retira à 16 ans (1291), pour la mener à Fontevraud où elle fut élue abbesse et consacrée en 1304. Elle gouverna l'ordre pendant 38 ans et mourut le 16 mai 1342 ou 1343. Son père lui avait légué une croix d'or enrichie d'un morceau de la vraie croix, rapporté par lui de la Terre sainte, qu'elle laissa à son monastère.

Gall. Christ.—D. Morice, *Hist. de Bretagne.*—Sainte-Marthe, *Généalog. de la maison de France*, l. XXXV. — Bodin. — Nicquet. — *Nécrologe*, Mss., p. 268 et 385.

Bretagne (*Marie* de), fille de Richard, comte d'Etampes, et de Marguerite d'Orléans, née en 1424, fut mariée dans les premiers jours de 1438 au maréchal Pierre de Rieux qui la laissa veuve la même année et à peine âgée de 14 ans. Elle prit retraite avec sa mère au monastère de Longchamps près Paris et entra à Fontevraud, dont en 1457, et alors qu'elle n'était encore que séculière, l'abbesse Marie de Montmorency lui fit démission, à charge d'une pension de 240 livres. Son principal soin fut de faire observer la règle, peu à peu abandonnée; mais la résistance des nonnes la força à se retirer, en 1471, avec six sœurs dévouées, dans le prieuré de la Madeleine d'Orléans, qu'elle fit réédifier et où elle fonda le premier établissement de la réforme définitive (1475). Elle y mourut le 19 octobre 1477, et y est inhumée. — Son sceau porte l'écu mi-parti *au 1er de Bretagne, au 2e coupé au 1er d'Orléans, au 2e de Milan* et timbré d'une crosse.

Gall. Christ., t. II, p. 1325. — *Livret de l'Exposit. de Nantes, Archéologie*, 1872, p. 86. — Bodin, *Biogr.*—Clément, *Gabr. de Rochech.*, p. 358.—Nécrologe Mss., p. 294. —*L'Abbesse Marie de Bretagne et la Réforme de Fontev.* (Angers, Barassé, 1872, in-12). — M. de Vauzelles prépare une histoire complète de cette abbesse et du prieuré de la Madeleine d'Orléans, dont il possède l'enclos.

Bretagne (*Marie-Claire* de), neuvième fille de Claude de Bretagne, comte de Vertus, et de Catherine Fouquet de la Varenne, née à Angers en 1628, élevée dans l'abbaye de Nyoiseau, fut prise pour coadjutrice par l'abbesse Le Roy, et bientôt passa elle-même au gouvernement de l'abbaye de Malnoue. Elle est morte en 1711 dans le prieuré de Chasse-Midy qu'elle avait fondé.

Pocq. de Liv., *Illust. Ang.*, Mss. 1068, p. 27.

Bretagne (*Philippe-Françoise* de), élevée depuis l'âge de quatre ans dans l'abbaye de Nyoiseau, en fut nommée abbesse le 8 décembre 1645. Elle prit possession le 7 juillet 1646 et fut bénie le 10 septembre 1651, — † âgée de 64 ans, le 2 janvier 1684 et inhumée dans le Chapitre.

Hauréau, p. 708.—*Revue de l'Anjou*, 1853, t. II, p. 89.

Brétaudaie (la), f., cne d'*Armaillé*.

Brétauderie (la), h., cne de *St-Germain-l.-M.*

Bretaudière (la), f., cne de *Jallais;* = chât., cne de *Meigné*, V. *la Berth.;* = f., cne de *la Renaudière* — *Le lieu de la B.* 1539 (C 106), relevait pour partie du Sap et de la Machefolière. — En est sieur n. h. Claude Bussonneau. — A 500 mèt., vers S.-E. s'élève un peulvan, haut de 3 mèt. 45, à face pleine vers l'O. de 2 mèt. 25 de largeur, et convexe vers l'E. de 3 mèt. 60; = ham., cne de *la Varenne*.

Bretaudière (la Grande-), f., cne de *Mélay*. — *La Bertaudière* 1246 (Cart. de Chemillé, f. 89). — Appartenait au XVIe s. aux Deshommeaux, en 1790 dépendait de la terre de Bouzillé, fut en partie incendiée pendant la guerre et vendue natt le 27 floréal an VI.

Bretaudière (la Petite-), f., cne de *Mélay*.

Breteau, f., cne d'*Auverse;* = f., cne de *Daumeray;* = f., cne de *Linières-Bouton;* = ham., cne du *Pin-en-Mauges;* = f., cne de *Pouancé*. — Il y existait au XVIIe s. une petite chapelle dédiée à Ste-Catherine; = f., cne de *Soucelles*.—*Brietellum* XIIe s. (Cart. St-Nic., p. 60).

Digitized by Google

Brétèche (la), c^ne de *Baugé*, « prés et terres sans bâtiment », dépendant du temporel de la chapelle d'Etiau en la paroisse de la Jumellière et vendus nat^t le 13 janvier 1791 ; = f., c^ne de la *Boissière-St-Florent*, bâtie en 1860 ; = ham., c^ne de *Brain-sur-l'A.* — *La Bretesche* 1287 (H.-D. *B* 21). — Ancien fief et seigneurie appartenant au XIIIe s. à la famille d'Aubigné ; — en 1535 à Guill. Coué.

Brétèche (la), f., c^ne de *Chantoceaux*. — — *Bretescha* 1186 (Chantoc., ch. or. 11). — *L'hostel, terre, fief, féage de la B.* 1470 (E 236). — *La terre et seigneurie de la B., pays d'Anjou, ressort d'Angers* 1540 (C 106, f. 143), avec château et chapelle, relevait pour le principal domaine de Chantoceaux ; — appartenait au XV-XVIIe s. à la puissante famille de Savonnières, qui résidait d'ordinaire au château de Meaulne. Renée de Savonnières de la Brétèche épousa vers 1690 René Robin de la Tremblaie et mourut au château de Pimpéan en Grézillé le 21 octobre 1740.

Brétèche (la), ham., c^ne de *la Chapelle-du-Genet*. — *Une mét. appelée la B.* 1539 (C 105, f. 309), dépendait de l'Epinay-Greffier. En est s^r en 1594 Jacq. Pionneau, curé de St-Philbert ; = f., c^ne du *Fief-Sauvin*. — *La Bretesche-Lorier* 1583 (E 929) ; = f., c^ne de *Jallais*. — *Le lieu, fief de la B.* 1539 (C 105, f. 259), appartenant à D^lle Radégonde de la Haie, veuve de René Guédon, sieur des Forges, relevait de Cierzay ; — Hardy-Gilbert-Germain de Villoutreys en 1730 ; = chât., c^ne du *Ménil* ; = ham., c^ne de *Montrevault* ; = f., c^ne de *Segré* ; = ham., c^ne de *Somloire*. — *La gaignerie de la Breteische* 1420 (G. Cure), relevait de Daillon ; = c^ne de *Tilliers*, anc. fief possédé aux XVI-XVIIIe s. par la famille Leroux de la Roche des Aubiers, avec manoir dont il n'existe plus trace.

Brétèches (les), ham., c^ne de *Chanzeaux*. — *Bretescæ, quod vocatur Novum Castrum apud nigram terram* 1100 circa (Cart. de Chemillé, ch. 50). — *Les Bretesches* (Cass.) — *La B.* (Et.-M.). — Ancien fief et seigneurie dont la fondation première remonte, comme l'atteste la charte ici indiquée, à la fin du XIe s. — La terre appartenait à la famille Gourreau et fut vendue nat^t le 7 prairial an VI. — Il y a été trouvé en mars 1868 dans un champ, au N.-O. de la grande route, des tuiles à rebord, au témoignage de M. Raimbault ; = f., c^ne du *May*, vendue nat^t sur Gohin de Montreuil le 27 germinal an VI.

Brétellier, f., c^ne de *Nyoiseau*.

Brétellière (la), c^ne d'*Andard*. — *La Bertelière, la Bretelière* 1319 (G St-Maurice).

Brétellière (la), f., c^ne de *Cholet*. — *Le bordage Brethelière* alias *la Casse* 1460 (E la Severie). — *La Berthelière* (Cass.). — Ancien fief relevant de la Séverie et appartenant en 1460 à Colas Raoul dit Périgot ; — 1475, 1491, Guill. Marot ; — 1565, Et. Perrinaud ; — 1581, Math. Chuppin, prêtre, pour une moitié, et Et. Perrinaud, notaire de la cour de Cholet, pour l'autre ; — 1636, Jean Aunillon et J. Perrinaud ; — 1683, Jean Delaunay, notaire du marquisat de Cholet.

Brétellière (la), vill., c^ne du *Tremblay*.

Brétellière (la Grande-), ham., c^ne de St-*Macaire-en-M.* — *La Zertelière* (Cass.) = (la Petite-), f., c^ne de *St-Macaire*. — La *Notice* de Larévellière-Lépaux y signale à tort deux peulvans, par confusion avec celui de la Bretandière ; le seul qui existe ici, dit *Pierre levée*, mesure 7 mèt. de hauteur et 6 m. 80 de tour. Il porte à la base vers l'E. des traits et des lignes entaillés, qui n'ont jamais eu sans doute aucune signification. V. un dessin dans l'*Atlas statistique* de Desvaux, un autre de Gaston, de Cholet, au Musée archéologique d'Angers et *Répert. archéol.*, 1860, p. 41. — M. Lebeuf y a recueilli une belle hache en jade.

Brétière (la), c^ne de *Freigné*. — *La Bictière* (Cass.), mét. dépendant du domaine de Bourmont. Elle fut pillée le mardi-gras 1616 par l'armée de Vendôme, pendant que le comte était à dîner.

Brétière (la), f., c^ne de *la Pouèze*.

Brétigné, ham., c^ne de *Villévêque*. — En est sieur Et. Janvier 1626.

Brétignolles, ham., c^ne de *Bauné*. — Petit fief dans la mouvance du prieuré de Briolay et appartenant en 1760 à Marguerite Dorseau, veuve Math. Brichet, dont le fils le vendit à Jacq.-Joseph Ové de la Noiraie en 1769. La maison devait fournir et conserver le boisseau des religieux, mesure de St-Alman, qui servait aux recettes du fief le jour de la St-Michel.

Brétignolles, vill. et chât., c^ne de *Cléré*. — *L'houstel de B.* 1482, *Brétignelle* 1650 (Titres des Landes-Buget). — *La maison du lieu de B.* 1560 (C 106, f. 121). — *Le moulin de Bertignolle* 1599 (Et.-C. Cerqueux). — Ancien fief et seigneurie relevant de Passavant et appartenant aux de Montours en 1415, à Jean Fort 1435, à la puissante famille noble de Royrand aux XVI-XVIIe s., à Guy Poulain, chevalier, en 1740, à Mich.-Pierre Poulain, sieur de Chanzeaux, en 1769. Le château, rebâti vers la fin du XVIIe s., flanqué de deux tours, avec chapelle et terrasse de 192 pieds, au-dessus de douves remplies d'eaux vives, traversées par trois ponts-levis, cour et basse-cour entourées de fossés, dominait l'ancien chemin des Cerqueux à la Fougereuse et le passage du ruisseau. — Ce n'est plus aujourd'hui qu'un gros bâtiment sans caractère ni prestige, couvert en tuiles rouges, avec ses deux grosses tours rondes à toit difforme d'ardoise, dominant la crête circulaire du rocher. — Outre le domaine qui comprenait trois pépinières, en dépendaient les fiefs du Gas-Guiton, de Marigné, Révellière et la Révelette, les mét. de la Porte, des Brosses, du Coudray-Rouleau, de la Cigogne, des Moulins, de la Belle-Arrivée, quatre closeries, un moulin à vent, une forge, un fourneau à chaux et à briques.

Bretignolles, ham., c^ne de *Jarzé*. — *Britannolia* 1102-1114 (2e Cart. St-Serge, p. 374). — *Le lieu, terre, fief et seigneurie de B.* 1540, relevait de Jarzé et des Fenolières et appartenait à Pierre Montalais (C 105, f. 81), à Me Urb.-René Besnard en 1700, fils du procureur fiscal de Jarzé.

Brétignolles, ham., c^ne de *St-Georges-Ch.* — *Alodium vocatum Britannulas* 980 circa (St-Flor., L. N., ch. 47), — formait au Xe s. un

Digitized by Google

aleu, laissé en friche, quoique cultivable, au milieu des terres du prieuré de St-Georges, à qui Gontier, surnommé Vicaire, en fit don et dont il devint un des principaux domaines. V. le plan de la châtellenie de St-Georges de 1776.

Brétinaie (la), f., c^ne de *Segré*. — Ancienne chapelle sur la paroisse de St-Aubin-du-Pavoil. — La maison du chapelain existe encore et garde son nom inscrit sur la porte.

Brétinière (la), h., c^ne de *St-Germain-lès-M.*

Breton (*Louis-Jacques*), né le 7 septembre 1768 à Soulanger, près Doué, étudia au grand Séminaire d'Angers, puis entra comme professeur de philosophie au petit Séminaire où il avait fait ses premières études. De retour à Soulanger, il y fut arrêté par ordre de la commune de Doué, le 9 avril 1792, et amené à Angers, de là à Nantes, embarqué sur le *Français* et transporté à Santander (septembre 1792). L'évêque d'Orense le chargea des soins d'infirmier auprès de ses compagnons malades. Quelque temps après le vice-roi de la Corogne l'attacha à son service comme précepteur de ses enfants, à qui notre jeune diacre se prit à enseigner les mathématiques et les fortifications. De retour en Anjou, après la tourmente, il fut nommé vicaire à Saumur, où le premier dimanche de l'Avent 1800, il installa, non sans vive opposition, le culte public dans l'église St-Pierre. Des difficultés avec le directeur du collége, dont il était l'aumônier, le firent appeler à la cure de Montfaucon (1808), d'où il passa bientôt à celle de St-Maurice d'Angers (1816). Son activité et son éloquence, pleine tout à la fois d'onction et d'énergie, lui avaient créé en ville une véritable influence. Il mourut dans sa cure, le 20 janvier 1837. — On a de lui une *Oraison funèbre de très haut et très puissant et très excellent prince Louis XVIII... prononcé dans la cathédrale d'Angers, le 15 octobre 1824* (Angers, Pavie, in-8°, 40 p.).

Maupoint, *Vie de l'évêque Montault*, p. 395-400. — Arch. de M.-et-L.

Bretonnaie (la), f., c^ne *Chazé-Henry*; — donne son nom au ruiss. qui nait sur l'extrême confin des c^nes de Pouancé, d'Armaillé et de Chazé-Henry, coule du S. au N., en formant, pendant un kil. environ, la limite de Pouancé, sur la c^ne de Chazé-Henry jusqu'à 500 mèt. du bourg où il se jette dans le ruiss. de l'Etang-Bérard; a pour affluents sur la gauche les ruiss. de la Gerpière et de la Mare-Soreau; — 2,500 mèt. de cours. = ff., c^ne de *Loiré* et de *Noellet*; = f., c^ne de *Pouancé*. — *La Bretunnaie* 1274 (Marm., ch. or. n° 9). — C'était à cette date un manoir, avec terres, bois, vignes, que Pierre de Pouancé, chevalier, acquit de Geoffroy du Coudray. — En est sieur en 1626 Joachim Turpin, mari de Claude Rose, suivante de la duchesse de Brissac. — Il y existait plusieurs habitations que la peste de 1638 ravagea. On enterra les morts dans les jardins, faute de volontaires pour les porter au cimetière. = f., c^ne de *la Pouèze*. — *Le lieu de la Bretonneraie* 1610 (E 4071). — *La Bretongneraie* 1634 (Et.-C.). — Appartenait par acquêt à François Tripier, avocat, Angers, 1615.

Bretonnais (le), quartier de *Cholet*.

Bretonnais (les), f., c^ne de *Bégrolles*.

Bretonnayau (*René*), médecin, né à Vernantes, exerçait à Loches vers le milieu du XVIe s. C'est tout ce qu'on a dit de sa vie, mais Colletet dans sa *Vie des Poètes* Mss. indiquait qu'il était attaché à la famille de Maillé, de Jalesne. Notre docteur avait préparé en vers français tout un traité complet de médecine : *L'Esculape françois*. Il dut se contenter de détacher de son œuvre des fragments qu'il publia en les reliant sous le titre de : *La Génération de l'homme et le Temple de l'âme, avec autres œuvres poétiques extraittes de l'Esculape françois* (Paris, Langelier, 1583, in-4°; — vendu 60 fr. vente Solar). Au verso du titre, est l'indication des différentes parties dont se compose le livre. Suivent une épitre dédicatoire de l'ouvrage à M. de Pruneaus, chambellan et conseiller des affaires de son Altesse; — un sonnet français à monseigneur le duc d'Anjou, fils de France et frère unique du Roi, signé : *A naistre ou bien estre*, anagramme du nom de Bretonnayau; — deux pièces de vers grecs avec traduction latine, par Pierre Moreau, de Loches, un sonnet et quatre distiques latins de Bouchard avec sa devise latine : *Christus quo me vocat*, un autre sonnet de R. Gaultier, conseiller, le tout à la louange de l'auteur; enfin un sonnet de l'auteur même qui présente son œuvre au Roi. On trouve dans ce livre, qui débute par une gracieuse invocation à Vénus, de curieux détails, souvent exprimés avec une véritable poésie, des passages naïfs et quelques recettes singulières, non sans danger pour les belles trop confiantes aux secrets de sa *Cosmétique*. Le volume est terminé par un petit poème : *Le Singe*, éloge assez bien tourné en huit syllabes de cet animal déplaisant. — La Bibliothèque Nationale possède, dans sa Réserve, un exemplaire chargé de corrections manuscrites, qu'on peut attribuer à l'auteur. Une main plus récente y a ajouté des remarques et des citations en vers. Quelques bibliographes attribuent à Bretonnayau l'*Histoire étrange d'une femme qui a porté un enfant vingt-trois mois et qui enfin a été tiré par le côté os à os* (Tours, 1580, in-8°). — Portal, qui n'indique pas son livre en vers, cite de lui un petit traité : *De Generatione hominis tractatus variis et multis observationibus refertus* (Paris, 1583, in-4°). — L'auteur, dit-il, croit au système des œufs; l'ouvrage est peu volumineux, du reste assez bien écrit. — J'ai bien peur qu'il ne l'ait pas lu, et que ce soit (comme la date, le format, le titre semblent l'indiquer), une fausse mention de son poème. — La famille de l'auteur qui existe encore dans le pays, possède son portrait : *anno ætatis 57*, avec cette dédicace : *Apollinis Æsculapio* et la devise anagrammatique. Son fils Théodore, né en 1566 à Beaulieu-lès-Loches, est auteur de plusieurs ouvrages.

Lacroix du Maine, t. II. — Duverdier, t. III. — Goujet, *Bibl. franç.*, XIII, 207. — Violet-Leduc, *Bibl. poétiq.*, I, p. 269. — *Mélanges d'une grande biblioth.*, t. VII, p. 283. — Eloy, t. I. — Portal, *Hist. de l'anatomie*, t. II, p. 88.

Digitized by Google

Bretonneau, c^ne de *St-Lambert-du-Latay*, moulin à eau sur l'Hyrôme et moulin à vent, appartenant autrefois à l'abbaye du Ronceray. — L'abbesse avait autorisé la construction du moulin à eau, à condition qu'il ne ferait pas de farine. Vers le milieu du XVIIe s. il fut occupé à faire du drap; depuis 1836 il sert au nettoyage du trèfle

Bretonneau, f., c^ne de *Vernantes*.

Bretonneau (*Jacques*), maître vitrier d'Angers 1590, 1616.

Bretonneaux (les), h., c^ne de *Mouliherne*.

Bretonnerie (la), f., c^ne d'*Allençon*. — *La Bertonnerie* (Raimb.). — En est sieur par acquêt Louis Bodin, prieur de Nueil-sous-les-Aubiers, 1688, Henri de la Cressonnière 1604, G.-Jacq. de Maillé 1781; = cl., c^ne d'*Andard;* = ham., c^ne de *Chantocé;* = ham., c^ne de *Charcé;* = h., c^ne de *Mélay.—Le lieu, domaine, etc., de la B.* 1540 (C 105). — *L'hostel de la B.* 1613 (E 193). — Appartenait aux XVI-XVIIe s. aux Deshommeaux et relevait du Chapitre St-Léonard de Chemillé; = f., c^ne du *Ménil;* = f., c^ne de *St-Ellier*. — *La Bertannerie* (Cass.). — *La Bertonnerie* (Rec^t).

Bretonnière (la), cl., c^ne d'*Angers;* = f., c^ne de *Beaupréau*. — *Britunaria* 1100 circa (2e Cart. St-Serge, p. 10 et 83), du nom de Geoffroy Breton, qui la possédait au XIe s.; = f., c^ne de *Bécon;* = f., c^ne de *Chantocé*, vendue nat^t le 3 thermidor an IV et de nouveau le 7 pluviose an VI sur de Cumont de Pruinas; = f., c^ne de *Combrée;* = f., c^ne de *Daumeray*, 1706 (Et.-C.); = f., c^ne de *Forges;* = f., c^ne de *Jumelles;* = f., c^ne de *Liré;* = ham., c^ne de *Maulévrier;* = f., c^ne de *Montreuil-sur-L.;* = f., c^ne de *Mouliherne*, vendue nat^t le 7 floréal an VI sur la veuve d'Augustin Morand de l'Epinay; = f., c^ne de *la Pommeraie;* anc. tenure noble, à Ph. Chenu en 1407, à Jeanne Dhommes, 1436, à Jean de Pontlevoy, 1512, à n. h. Jean Legay, 1540. Sapience Legay l'apporta en mariage vers 1585 à Fr. de Sanson, écuyer dont la famille la possédait encore en 1710; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.;* = ham., c^ne de *St-Sauveur-de-L.;* = f., c^ne de *Tiercé*. — *Le lieu et appartenances de la B.*, maison, jardins, estrages, vergers, clos de vignes, etc. 1572 (E 539), — relevait de la seigneurie du Châtaignier; = f., c^ne de *Tilliers*. — En est sieur Paul Duchemin, chevalier, 1682-1704, Pierre de la Charlonnie de la Blotaie 1789; = f., c^ne de *Vaulandry*, ancien fief, réuni à Turbilly (E 1367); = ham., c^ne de *Vernoil-le-F.;* = f., c^ne de *Villebernier*.

Bretonnières (les), vill. de *Coron*. Il y existe une petite chapelle St-Jean délabrée, où se dit la messe une fois l'année; = ham., c^ne d'*Ecuillé;* = ham., c^ne de *Feneu;* = f., c^ne de *Genneteil;* = ham., c^ne de *Pruillé;* = f., c^ne de *St-Barthélemy*. — *La Bretonnerie alias le Jau*, cl., est acquise le 15 janvier 1664 de Toussaint Martineau par les religieux de St-Nicolas d'Angers; = cl., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *Les maisons, jardins, estraiges, prez, pastures, boys, hays et terres du lieu de la Bertonnière* 1545 (E 534).

Brettes (les), f., c^ne des *Rosiers*, appartenait en 1735 à René Verger, président au Grenier à sel de Beaufort, aujourd'hui aux religieuses hospitalières de Beaufort par acquêt en 1829 de Marie Verrye, femme de Jean Lebouvier.

Bretz, c^ne du *Ménil*, ancien fief avec manoir et chapelle dédiée à St-Christophe; — appartenait aux XVI-XVIIe s. à la famille noble de Briand; — en 1672 à Michel de Racappé, qui y réside.

Breuil (le). — V. *Breil* (le)

Breuil (le), ruiss. né sur la c^ne du *Fuilet*, coule du S. au N. et afflue dans le ruiss. du Petit-Breuil; — 600 mèt. de cours.

Breuil (le), f., c^ne des *Alleuds*.

Breuil (le), vill., c^ne de *Beaulieu*, avec chapelle de St-René, fondée le 16 septembre 1619 par René Legeard, prêtre, reconstruite en 1759, vendue nat^t le 18 septembre 1791, restaurée en 1853, date inscrite sur la porte, par les soins de M. Paul-Alexis Pissonnet de Bellefonds, qui y a fait placer le tombeau de son père Paul P. de B., ancien officier au régiment de Médoc-infanterie, décédé le 25 mai 1815, et de sa femme Franç.-Vict. Godeau de Noyant, décédée le 22 octobre 1820. Dans la maison voisine, construite en 1812, sont encore conservés plusieurs portraits de la famille. — En dépendent de magnifiques jardins avec pièces d'eau, serre, pavillon, taillis et les closeries de la Fosse-aux-Chats et de Chaume. — Dans l'hiver de 1794-1795 un camp républicain fut établi près le village.

Arch. de M.-et-L. H Ronceray.— *Rép. arch.*, 1868, p. 90

Breuil (le), f., c^ne d'*Echemiré*, récemment agrandie des terres de la closerie supprimée de la Grifferaie et de partie de la ferme du château. — Appartenait en 1451 à Jean Haye, en 1586 à Sébastien Coureau, prêtre, en 1640 à Maurice Beaumier, qui la vendit à Madeleine de la Barre, morte en 1679. — Y est mort en 1837 M. Thuau, maire d'Echemiré, qui avait fait agrandir la maison de maître et l'habitait. — Réunie depuis à la terre de la Grifferaie, elle est devenue l'habitation du fermier. Sur la porte principale, à l'E., on lit la date : *1743;* au-dessus de l'ancienne porte, à l'O. : *Redificata domus anno 1743*. — Sur un cadran trouvé dans une haie de l'ancien jardin et dressé aujourd'hui dans le jardin à l'E. : *Claude Piolin. Mes jours passent comme l'ombre.1647*

Note Mss. de M. l'abbé Cottereau.

Breuil (le), f., c^ne de *Montilliers*. — En est sieur en 1702 André Coiscault, maître canonnier au Château-Trompette de Bordeaux.

Breuil (le), f., c^ne de *Tiercé*, d'une contenance de 36 hect. 71 ares, transformée depuis 1862 par M. Duffey-Bourbon par le défrichement d'un taillis, reste du bois qui lui donnait son nom, et le dessèchement du sol à l'aide de rigoles.

Breuil (le Grand-), ham., c^ne du *Fuilet;* = f., c^ne de *Montilliers*.

Breuil (le Petit-), f., c^ne de *Cossé;* = f., c^ne du *Fuilet;* — y naît tout auprès un ruiss. qui en prend le nom, passe au Roseau, limite sur la moitié de son cours la Boissière, sous le nom de la Salmonnière, et afflue dans la Trézenne, au-dessous du moulin de l'Essart; a pour affluents, à droite, le ruisseau du Breuil, à gauche ceux de

Digitized by Google

la Colle et de la Gagnerie;—3,800 mèt. de cours. = f., c^ne de *Montilliers*.

Breuil-Bellay (le), f., c^ne de *Cizay*. — *Domus de Brolio Berlay* (H abb. de Grandmont). — *Beata Maria de Broil*, 1200, *de Brollio*, 1201. — *Nemus de Broil* 1200. — *Ecclesia de Brolio Berlai*, 1204. — *Broilleium Berlai*, 1236 (Ib.). — *Locus qui vulgo appellatur Brolium Berlay* 1208 (Cartul. de Grantmont, f. 22). — *La maison de Broil-Bellay* 1303 (Ib. f. 23). — *Borbellay* 1313 (G Chap. St-Maimbeuf). — *Berbellay* 1618. — Ancien prieuré de l'ordre de Grantmont, fondé vers 1200 par Berlay, sieur de Montreuil, qui l'enrichit de nouveaux dons en 1208. Dès avant la fin du XIIe s., des moines habitaient la forêt et s'y étaient créé un vaste domaine, enclos de fossés, où la libéralité du seigneur leur permit d'élever une église à Notre-Dame. La maison fut annexée en 1320 par bref du pape Jean XXII au prieuré de Monnais, paroisse de Jumelles, tout en gardant, au moins jusqu'au XVe s., un prieur ou administrateur distinct de ses biens, *Hélyes* 1303, Jean *Suhard* 1410, Guill. *Douard* 1482, Macé *Duchesne* 1475. Au commencement du XVIIe s., les religieux ne pouvant s'entendre avec le prieur de Monnais, Anne de Couasnon, dont la conduite était désordonnée, obtinrent de lui, par transaction du 15 septembre 1615, de revenir vivre avec leur portion congrue sur leur ancien domaine, où ils élevèrent une demeure nouvelle avec chapelle et cloître; mais un second traité en 1634 dut encore assurer à la colonie sur quelque domaine des revenus certains, qui ne parvinrent même pas à la faire vivre. Il n'y résidait déjà plus qu'un seul religieux en 1723 avec deux domestiques. En était prieur, D. Mathurin *Mascialet*, lors de l'émigration de 1615. — Après lui, P. *Rondet*, 1635. — Louis *Verrier*, 1666. — Ant. *Périère*, 1706 — Ant. *Collin*, 1726. — J. *Moreau*, 1729. — Ant. *Collin* 1743. — Nic. *Bardeau*, natif de Tours, 1751, † le 4 janvier 1775, âgé de 72 ans. — Armand-Jean *Amirault*, originaire de Montreuil-Bellay 1765-1787. — L'édifice, transformé au XVIIe s. et agrandi depuis d'une ferme neuve, forme un grand corps de bâtiment, prolongé aux deux bouts par deux ailes en avancement avec fronton; à l'angle N. une tour carrée, base de l'ancien clocher, avec belvéder. — L'église, longue et haute nef, occupait le côté N.-O. et sert aujourd'hui de pressoir et de bûcher. Le chœur en demi-cercle garde encore son autel, portant la statue de St-Etienne. Les cloîtres qui terminaient le carré vers S., sont détruits. Un jardin de 30 boisselées et trois grands clos de vignes médiocres attenaient au logis, entouré de toutes parts d'un bois taillis de 200 boisselées, aujourd'hui défriché. Le domaine, acquis nat^l par Ch.-Henri Gourjault, qui plus tard émigra, fut revendu le 27 prairial an VI.

Arch. de M.-et-L. H Abb. de Grandmont.

Breuillard (le) f., c^ne de *St-Quentin-en-M.*

Breuillard-Neuf (le), f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*.

Breuillard-Vieux (le) f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*.

Breuillère (la), f., c^ne de *St-Sauveur-de-Landemont*; = f., c^ne de *la Salle-Aubry*.

Breverriers (les), f., c^ne du *Ménil*.

Brevet de Beaujour (*Louis-Etienne*), fils d'un avocat renommé et neveu d'un docteur en droit secrétaire de la Faculté, fut un des représentants les plus honorés des grandes idées de 1789 pour lesquelles il allait donner sa vie. Né à Angers le 25 juillet 1763, il émerveillait, dès l'âge de 12 ans, ses doctes maîtres de l'Oratoire et les salons de la ville avec ses rimes enfantines. En 1779, les *Affiches* (25 juin) publièrent de lui sa seconde fable : *Les deux vers à soie*, et successivement en 1781 (3 mars) l'*Amour aveugle*, — en 1782 (22 mars), une autre pièce signée des initiales et du titre du jeune étudiant en droit, — en 1784 (12 novembre), une épître *A mon Pêcher*, déjà insérée au *Mercure* (9 octobre), comme précédemment une *Epître à ses livres* (26 juillet 1783); — enfin les *Etrennes d'Apollon*, une églogue, *Hylas et Daphnis*, frivoles amusettes de facilité trop banale, qui aujourd'hui font sourire mais qui par ces temps de vogue philosophique et littéraire suffisaient à préparer une réputation. Reçu docteur en 1784, il obtint au concours le titre d'agrégé de la Faculté (18 juillet 1765) et à peine âgé de 22 ans, grâce à une dispense d'âge, suppléa dès la rentrée le professeur de droit français, avec un charme d'exposition et une élégance de parole qui firent de son cours l'événement de l'Ecole. Le Présidial d'Angers sollicita pour lui le rétablissement d'une seconde charge d'avocat du Roi, qu'il eut mission lui-même d'aller demander et qu'il obtint mais non sans difficulté. Nommé le 21 juillet 1786, il prêta serment en Parlement le 5 septembre suivant et le 13 novembre fut installé au Présidial, où il prononça pour discours de rentrée une *Etude sur la jurisprudence*, avec des applaudissements inouïs. Quelques jours après (12 décembre 1786) il épousait, à Brissarthe, Marie-Louise-Charlotte Violas. L'année suivante, il prit pour sujet de son discours de rentrée : *De l'influence du gouvernement sur les magistrats, et des magistrats sur le gouvernement* et en 1788, *La Conscience*. Ce dernier discours est tout entier inséré dans les *Affiches* d'Angers (décembre 1788) et eut le succès de ses aînés. L'Académie d'Angers avait admis l'auteur le 18 avril 1787 en remplacement de Prévost (V. *ce nom*), et le nouvel élu, dans son remerciement à la compagnie (2 avril 1788) eut l'art ingénieux de mêler l'éloge des lettres, honneur et délassement du magistrat, à l'éloge de son prédécesseur. Pendant ces jeux, les événements marchaient, et Brevet les suivait de son meilleur cœur. Il donna même l'exemple en se démettant (3 mars 1789), avant son installation, de la charge d'échevin, où l'appelait, non l'élection, comme le réclamait avec énergie toute la ville, mais un brevet de MONSIEUR. Ses concitoyens l'élurent des premiers à l'Assemblée baillagère où sa science et ses convictions libérales lui assurèrent un rôle considérable et modérateur. La rédaction des cahiers de la Sénéchaussée lui est dûe presque tout entière et elle

Digitized by Google

préparait avec une clairvoyance singulière les grandes décisions de l'Assemblée nationale. Il ne fut élu cependant député aux Etats-Généraux, le 19 mars, qu'au quatrième scrutin par une faible majorité, due à l'appui, il faut le dire, des partis qui espéraient en la réaction. Sincèrement dévoué pourtant à la cause de la Révolution, la vue de cette lutte longue et terrible, comme il dit, « entre les passions les plus nobles et les plus sordides passions du cœur humain », ne fit que l'animer mieux contre la conjuration des ennemis publics, invoquant à son tour avec une énergie croissante « la nature, l'égalité, la liberté, ce « livre scellé par le despotisme et que l'Assemblée « Nationale avait ouvert aux nations ». Il en fut élu secrétaire le 27 mars 1790, quoiqu'il n'eût pris encore la parole que dans les comités. Le 9 août suivant il débuta à la tribune en soutenant la motion que le magistrat chargé des accusations publiques fût nommé par l'élection populaire (Paris, in-8° de 20 p.). Le 20 octobre il lançait un violent réquisitoire contre les ministres, qu'il accusait, sans demander pourtant ni leur mise en jugement ni même leur renvoi, d'avoir « indignement trahi leur devoir, leur « serment et enhardi les patriciens, les prêtres « rebelles et les factieux ». L'impression de ce discours fut décrétée par l'Assemblée (*Moniteur* de 1790, n° 294). Ce fut le dernier qu'il y prononça, continuant d'ailleurs à voter avec la majorité libérale. A son retour à Angers, nommé par le roi commissaire près le tribunal du District, il fut élu par ses concitoyens (21 novembre 1792) membre du Conseil général du département, alors d'opinions très-ardentes et dont il rédigea presque toutes les proclamations. Energiquement d'ailleurs attaché par principe à la royauté, sans répudier la Constitution nouvelle, ce fut sur sa proposition que fut votée, après la proclamation de la République, la formation d'une garde départementale chargée de veiller à Paris sur la vie et l'indépendance des députés de la Convention. Une adresse, signée par le Conseil général (9 janvier 1793) protestait en même temps contre la tyrannie de Marat et des sectaires de qui elle voulait « purger le sanctuaire de la loi ». A la suite de l'arrêté des représentants qui destituait le Directoire du Département (6 octobre 1793), Brevet, qui depuis quelque temps se tenait à peu près dans la retraite, fut amené devant le Comité révolutionnaire, et après un court interrogatoire, dirigé avec Dieusie, Couraudin de la Noue et Tessié-Ducloseau (V. *ces noms*) sur Amboise, à travers mille misères, parmi lesquelles la plus poignante dut être le supplice des avanies populaires dont le malheureux cortége fut accablé. Après trois longs mois de captivité, Brevet fut ramené avec ses collègues dans les prisons d'Angers et le 29 pluviose an II eut à répondre devant la Commission militaire de l'accusation de fédéralisme. Un patriote ardent, le chimiste Proust (V. *ce nom*), s'offrit loyalement à la défense et la présenta en termes chaleureux qui firent impression; mais les accusés demandèrent leur renvoi devant le tribunal révolutionnaire de Paris, seul compétent dans la cause. Arrivés à la Conciergerie, les Angevins furent jugés le 15 avril 1794, condamnés à mort, et le même jour exécutés. Deux d'entre eux seulement, Maillocheau et Despujols furent mis en liberté. — Brevet de Beaujour mourait à l'âge de 38 ans et laissait, grâce à la sincérité de ses convictions et au désintéressement de sa jeunesse, une mémoire chère à ses concitoyens d'Anjou qui ne l'ont pas encore tout à fait oubliée.

Arch. de M.-et-L. — Bougler. — *Rev. de l'Anjou*, 1856, p. 245-282. — Blordier-Langlois, t. I, p. 357-361. — Bibl. d'Ang., Mss. 524. — *Affiches d'Angers*. — *Moniteur* de 1790. — *Petit dictionn. des grands hommes de la Révol.*, par un citoyen actif, 1790, in-8°, p. 8.

Brevetière (la), ham., c^ne de *Gesté*. — *La Brestière* (Cass.). — *La Breffière* (Et.-M.).

Brevets (les), vill., c^ne de *Drain*, sur le bord de la Loire, vis-à-vis la pointe de l'Ile-Verte, au-devant de vastes prairies, séparées autrefois de la terre ferme, sur une longueur de 12 à 15 kil. par un large ruisseau formé de l'écoulement de tous les ruisseaux de Bouzillé, Liré et Drain et aujourd'hui encore, sur toute la longueur de la c^ne de Drain par une large boire, limite de Drain et de Liré.

Brézé, canton de Montreuil-Bellay, arrond. de Saumur (12 kil); — à 60 kil. d'Angers. — *Breseum terra* (Fontev.) — *Brezay* 1105-1115 (Clyp. Fontev., t. II, p. 241). — *Breze* 1160 (Ch. or. de Brezé). — *Braise* 1124-1127 (Font. Cart., ch. 18), 1201 (Pr. du Breuil-Bellay, ch. or.). — *Braseium* 1124 (Clyp. Fontev., t. II, p. 301. — Le bourg s'étale le long des courbes du chemin de grande communication de Saumur à la Motte-Bourbon, qui s'y contourne en accolade, sur le rebord du côteau de la rive droite de la Dive canalisée, entre St-Cyr (2 kil.) au N., Chacé (5 kil.), St-Just (3 kil. 1/2) et Méron (7 kil.) à l'O., Epieds (4 kil.) au S. et S.-E., Fontevraud (9 kil.) à l'E. — Une station y doit être établie sur la voie ferrée de Saumur à Montreuil-Bellay.

Y naît le ruiss. de la Grande-Fontaine; y passent la Dive qui traverse de part en part du S. au N., animant deux écluses, avec un petit pont près l'écluse de Baffou, — et son affluent, la Bournée.

En dépendent les vill. de Grandfont (142 hab., 2 kil.), des Belles-Caves (61 h., 800 m.), de Meigné (66 hab., 5 kil), de la Rue-aux-Sureaux (45 h.), de la Ripaille (46 hab., 1 kil), les ham. de la Croix-Guilbault, de Lançon, de Saint-Vincent, les châteaux de Brezé, de Meigné, de Lançon, de la Ripaille et une dizaine de fermes ou écarts.

Superficie : 2,005 hect., dont 339 h. 87 en vignes, et 584 h. en bois.

Population : 111 feux en 1697. — *383* h. en 1720. — *199* feux en 1790. — *990* hab. en 1831. — *999* hab. en 1841. — *936* hab. en 1851. — *911* hab. en 1861. — *854* hab. en 1872, dont *431* hab. au bourg (166 maisons, 166 ménages.)

Vins blancs renommés entre ceux des coteaux. — Tout le sous-sol est exploité en carrières de tuffeaux, notamment à Grandfont et aux Belles-Caves.

Digitized by Google

Bureau de distribution et *chef-lieu de perception* comprenant Brezé, Saint-Just, Epieds et Saint-Cyr.

Assemblée, le jour de l'Ascension.

L'Eglise, dédiée à St-Vincent diacre, (succursale, 26 décembre 1804), s'élève à l'extrémité sud et tout à l'écart du bourg, dans les champs. Elle présente la forme d'un rectangle (40 mèt. sur 10), terminée par une abside en demi-cercle, avec chœur qu'une arcade plein-cintre met en communication avec la nef ; sur la façade s'ouvre une grande porte carrée à fronton triangulaire du XVIIIe s. Le reste est plus moderne encore, sauf les trois dernières travées de la nef du XIVe s. où apparaissent encore les traces de la litre seigneuriale, et date d'une première restauration faite en 1800 aux frais pour partie du philanthrope Couscher V. *ce nom*, ou de la reconstruction de 1829. A cette dernière époque, pendant une reprise en sous-œuvre, le clocher, chargé d'une flèche en pierre, s'écroula, écrasant partie de l'édifice. Le nouveau a été élevé en 1835 sur le côté N.-E. du chœur, en forme de tour carrée, avec calotte en pierre surmontée d'une croix.

Le *Cimetière*, attient, comme autrefois, à l'église.

Le territoire de Brézé, si voisin de Lézon et de nombreux centres romains, était certainement traversé par une voie antique à l'époque gallo-romaine, le long de la rive droite de la Dive mais dont le tracé n'a pas encore été reconnu. Près du château et à la Rivière Marteau, on a seulement trouvé des débris de briques à rebords, de poteries, de médailles.

Le pays faisait jusqu'au Xe s. au moins comme la rive gauche de la Dive, partie du Poitou. La paroisse, antérieure sans doute aux premières années du XIIIe s., resta de l'évêché de Poitiers et formait un prieuré-cure de la Trinité de Mauléon, appartenant aux chanoines réguliers de Saint-Augustin. — *Prieurs-curés* : Guill. *Martinet*, avant 1430. — Etienne *Pavereau*, 1430, 1446. — René *Gérard*, 1488. — René *Rabaud*, 1585. — Michel *Lutier*, vers 1620, démissionnaire, sous la réserve d'une pension de 90 livres qu'il touchait encore en 1654 — René *Lesieur*, mort avant 1647. — Claude *Blois*, 1647, † en février 1654. — Etienne *Pélisson*, 8 mars 1654. — François *Bouzanne*, bachelier de l'Université de Paris, 1665, † le 21 juin 1688. — Michel *Grignon*, avril-mai 1689. — Claude *Richardin*, juillet 1689, † le 13 janvier 1729. — Il avait béni le 28 avril 1711 la première pierre angulaire de la nef, fait réparer le clocher en 1714 et obtenu en 1726 une mission prêchée par le P. Mulot, en personne, chef des Missionnaires d'Angers, « au « milieu d'une affluence inouïe ». Les paroissiens avaient le droit d'interpeller le prédicateur en chaire et de lui soumettre leurs doutes : « Cela « fesait un bruit horrible, et de là querelle, et « souvent, à la fin du sermon, des batteries ». Les terres restèrent sans culture jusqu'à mi-mars, et le curé, chargé de nouvelles confréries sans revenus. Il avait fait faire à ses frais la chapelle du Rosaire et les statues de St-Vincent et de Saint-Fiacre. — Le prieuré, qui était en commande, redevint après lui régulier. — Pierre *David*, originaire d'Angers, septembre 1729, † le 20 octobre 1736, d'une attaque d'apoplexie, âgé de 50 ans. — Augustin-Louis *Charlet*, 1 mai 1737, † le 17 novembre 1742. Il était en même temps prieur-curé de Sceaux. — Jean-Baptiste *Morel*, 7 janvier 1743, † le 17 novembre 1749, âgé de 45 ans. — *Stopart*, 5 décembre 1749, 26 décembre 1750. — Florent *Bonvallet*, 31 décembre 1750, † le 7 mai 1777, âgé de 66 ans. — Le prieuré était de nouveau sorti de règle en janvier 1751. — René-Gabriel *Brun*, ancien vicaire, 20 novembre 1778, maire en 1791.

La terre forme un fief important dès le XIIe s. qui donne son nom à une famille de chevalerie. Elle advint en 1318 à Péan de Maillé par son mariage avec Jeanne de l'Etang, fille de Macé de l'Etang et de Catherine de Brezé, qu'il avait enlevée avant les noces. Le domaine fut érigé par lettres-patentes de février 1615 en un marquisat qui comprenait les châteaux de Saumoussay et la seigneurie de Lançon, en faveur du maréchal de Maillé-Brézé. Son héritière Claire Clémence de Maillé, remariée le 11 février 1641 à Louis de Bourbon, prince de Condé, vendit le tout à Thomas Dreux, conseiller au Parlement de Paris, qui obtint des lettres de confirmation du marquisat (août 1685). Thomas Dreux, son fils, épousa le 24 juin 1698 la fille du ministre Chamillard et obtint la charge de grand-maître des cérémonies, qui resta dans la famille jusqu'en 1830 et la retint d'ordinaire loin de l'Anjou.

Le seigneur était fondateur et présentateur de l'église paroissiale de St-Vincent et aussi de la chapelle seigneuriale de Ste-Catherine, construite dès le XIIIe s. dans le donjon, puis dans l'enclos vers N.-O. du château, ruinée lors de l'établissement des fossés et rétablie avec une importance nouvelle, en même temps que le château, par Arthur de Maillé. Elle formait jusqu'alors un bénéfice simple dont jouissaient les prieurs-curés de St-Vincent. En 1585, le seigneur de Brézé obtint de l'évêque de Poitiers (29 août(un décret qui l'érigeait en *église paroissiale* ayant pour ressort l'enclos intérieur et les habitants du château. — Dès 1553 une maison attenant à l'enceinte avait été acquise pour servir de cure, qui fut rebâtie à la fin du XVIIe s. — *Curés* de Ste-Catherine du château : René *Simonneau*, 1585. — Valentin *Royer*, 1628. — Julien *Ronsin*, 1641. — Ant.-Joachim *Hallouin*, 1707, † le 11 avril 1719. — Pierre *Salmon de la Gaillardière*, 1720. — Jacques-Nicolas *Milon* 1762, 1776. — En 1730 une chapelle spéciale à la famille du seigneur et dédiée à Saint-Thomas y fut ajoutée, communiquant avec le château et prenant vue par une arcade. — Le tout a été remplacé en 1855 par une jolie chapelle neuve, à 200 mèt. au S. dans les jardins, où repose l'enfeu seigneurial.

Le château n'était qu'un simple « herbergement » en 1298. Le roi René, par lettres données à Marseille, sans date, autorisa Gilles de Maillé à le fortifier. Il parut en 1565 « un fort beau

Digitized by Google

petit château, » au roi Charles IX qui s'y arrêta le 15 octobre et y coucha. Le seigneur, ce jour-là, tint table ouverte à tout venant Une visite d'un autre genre fut celle des troupes royales qui s'y installèrent durant un an, de septembre 1653 à septembre 1654, en représailles de la Fronde. — Le château actuel, établi sur les ruines d'un plus ancien, date du commencement du XVIe s. et doit sans doute sa construction à Arthur de Maillé, qui fut chargé de conduire en France Marie Stuart. A peine a-t-il été terminé à moitié. Dès les premières années du XVIIe s. il était affermé et l'on en prenait les pierres pour la réparation des logis voisins. Il a été récemment restauré par l'architecte Hodé, d'Angers, sur le plan primitif qui formait un quadrilatère avec tours aux angles extérieures. La principale façade, ornée d'un ordre corinthien en pilastre avec vestibule d'ordre ionique antique et colonnes de marbre rouge, montre au-dessus de l'entablement de la porte, une niche avec distique latin, où se voyait autrefois une *Vénus couchée*, en marbre blanc, recueillie aujourd'hui dans le château, et au-dessus de l'entrée, deux bustes de princes de la maison de Condé, enlevés révolutionnairement en 1790; — au-dessus de la porte du pont-levis, reconstruite en pierre, figure un très-bel écusson *d'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux quintefeuilles de même et en pointe d'une ombre de soleil,* qui est de Dreux, daté de 1682 avec l'inscription : *Marquisat de Brézé* ; un autre sur la porte d'une remise, mis à la place d'un plus ancien, avec la date : *septembre 1550.* Des fossés, larges de 30 pieds, profonds de 35, avec logis pour 4 ou 500 hommes, dont une salle utilisée, dit-on, par le maréchal de Brézé pour battre fausse monnaie, forment une enceinte inabordable, avec un vaste parc enclos, jardins pittoresques, longue avenue précédée d'une conciergerie à créneaux.—Les portefeuilles de Gaignières en contiennent une vue ainsi que de l'église. — Il y existait en 1789 une belle galerie de tableaux, entre autres: *Le Jugement universel, Pan et Syrinx, la Ruine de Troie, Diane, le Sacrifice à Pan, Vénus endormie, la Mort de Lucrèce, Louis XIV triomphant des Algériens, Vulcain forgeant les armes d'Enée.* — Ces œuvres d'art sont dispersées; — mais les curieux connaissent et viennent de loin visiter, dans le bourg même, une autre collection, un véritable musée, formé par le docteur Courtade (V. *ce nom*).

Le *Palais* de justice du marquisat, autrefois ambulant, fut établi en 1730 dans une maison à demeure. — En 1740 la prison mal close, établie dans le château, fut reconstruite et la même année inaugurée par deux pauvres marchands, arrêtés comme voleurs — et reconnus innocents.... l'année suivante.

En 1721 les sœurs de la Providence de Saumur, acquirent à Brézé une maison, pour une somme de 1,000 livres donnée par Jacob de Tigné, et s'y installèrent en titre de maîtresses d'école.

La paroisse dépendait de l'Élection, du Grenier à sel et du District de Saumur. — Elle formait le centre en 1790 d'un canton comprenant B ézé, Epieds, St-Cyr, Champigné, St-Just (moins Bron), St-Hippolyte (moins la Motte et Rougeville), et Saumoussay, — supprimé par la loi du 19 novembre 1801 et réuni à celui de Montreuil-B.

Maires: — René Gab. *Brun*, anc. curé, 1791. — Charles *Rolland*, 1797 — *Dreux-Brézé*, 21 nivôse an XII. — *Couscher-Allain*, 1808. — *Delaistre*, février 1816.—*Desroches-Dutertre*, septembre 1824. — Frédéric *Thibault*, 30 septembre 1843. — Eugène *Farrault*, 17 avril 1853. — Auguste *Courtois*, 15 juin 1855. — René *Volland*, 14 août 1865, en fonctions.

Arch. de M.-et-L. C 30, 106, f. 19 et 194; Domaine, t II p. 443; G Douces; H Trinité de Mauléon. — Arch. comm. Et.-C.—*Répert. arch.*, 1863, art. de M. Raimbault.—Notes Mss. de M. Couscher. — Dom Bétancourt. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 425. — Bodin, *Saumur*, p. 241 et 406. — Pour les localités, à leur article, notamment *Lancon, la Ripeille, Grandfont, la Rivière-Marteau, Meigné*, etc.

Brézé (*André* ou *Andrivet* de), né à Saumur, était en 1402 secrétaire du roi de Jérusalem et de Sicile et du prince de Tarente, son frère, et transcrivait pour eux, à Aix, en Provence, un manuscrit de leur bibliothèque.

Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, t. III, p. 103.

Brézé (*Pierre* de), seigneur de la Varenne, de Brissac, de Broon, baron d'Anet, Erval, Monchauvet, comte d'Evreux et de Maulévrier en Normandie, né vers 1410, servit de bonne heure le roi Charles VII comme attaché à René d'Anjou et à Charles, comte du Maine. En juin 1433, il fut du coup de main qui enleva nuitamment la Trémoille dans le château de Chinon. En février 1434 Charles d'Anjou le fit chevalier au siége de St-Sélerin. Le 18 novembre 1437, il prêta serment, comme sénéchal d'Anjou et capitaine du château d'Angers, entre les mains du chancelier du roi René. A la suite de la Praguerie où il avait aidé le roi contre son fils révolté, il fut pourvu par lettre du 12 mai 1441 de l'office de sénéchal de Poitou. Vers la fin de 1443 la retraite de l'amiral Coëtivy lui donna libre accès aux affaires publiques et à l'intimité royale. C'est dans ce temps qu'Agnès Sorel, l'appelle dans ses lettres « son très-honoré seigneur et compère. » C'est aussi l'époque signalée par l'établissement d'une armée permanente, la réforme des finances et de la justice, la trêve avec l'Angleterre, la guerre de Suisse, la campagne de Metz, la conquête de la Normandie (1449) et de la Guyenne, l'affranchissement du territoire national (1453). En 1457, Pierre partit de Honfleur avec une flotte et débarqua en Angleterre à Sandwich avec 400 soldats, occupa la place et ramena en France trois gros vaisseaux de prise, chargés de butin et de prisonniers. Devenu premier ministre à 35 ans, il se montra à la hauteur de son rôle par son courage, sa loyauté, son activité infatigable, en même temps que sa grâce et son élégance le rendaient dans les tournois et les cours d'amour le modèle de la chevalerie et le type des courtisans. Le roi du reste, sauf un moment d'erreur où, trompé par de faux rapports, il l'avait éloigné de lui et livré même à la justice du Parlement (1448), le combla d'honneurs et de richesses. Brézé,

Digitized by Google

capitaine de cent lances d'ordonnance, capitaine de Niort, de Nîmes, de Poitiers, de Meulan, de Touques en Normandie, grand maître-d'hôtel du Dauphin, grand sénéchal de Normandie (1450), recevait à chaque heureux combat ou à chaque trêve utile sa part des bénéfices de l'entreprise, ainsi que les mœurs du temps s'y prêtaient. Louis XI, qui avait quitté la cour en le menaçant (1457), débuta par mettre sa tête à prix, puis se contenta de l'emprisonner à Loches (1461), puis calmé, lui rendit bientôt tous ses offices et ses pensions. En 1463, il l'envoya au secours de Marguerite d'Anjou (V. *ce nom*) mais avec des forces si insuffisantes que Brézé, après mille dangers héroïquement affrontés, eut peine à s'en retirer et semblait à l'avance et de parti pris condamné. De retour en France, il eut à commander l'avant-garde à la bataille de Montlhéry et s'y fit tuer en sauvant le roi (16 juillet 1465). Son tombeau en pierre, sans inscription, sans statue, se voit encore aujourd'hui dans la cathédrale de Rouen, à côté du splendide tombeau de Louis de Brézé. — C'est une intéressante biographie angevine, qui vaudrait la peine encore d'être plus curieusement étudiée.

Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VIII*, t. III, p. 103 et suiv. où sont indiquées toutes les sources, et *Biogr. Didot.*

Briacé, chât., c^ne de *St-Lambert-des-L.* — Anc. seigneurie relevant du Toureil, avec chapelle de Ste-Catherine. Les seigneurs avaient leur enfeu dans la chapelle St-Michel de l'église paroissiale. —En est sieur en 1539 François de Couasnon;—en 1565 n. h. Jacques de la Roche;—en 1570 Charles de Couasnon, mort le 7 juin 1573 « d'une fièvre chaude et pourprée » dans le camp devant la Rochelle; — Anne de Couasnon, gouverneur des Ponts-de-Cé, 1586, 1609; — Claude de Mergot, mari d'Anne de Couasnon, 1645, 1664. — Marie-Anne de Mergot de Briacé épousa le 2 octobre 1714 dans la chapelle du Chapeau messire Jean de Saint-Germain, chevalier, sieur de Folleville. — En est sieur Jacq. Emery Dupuy, mari de Jeanne-Henriette Chesnon de Chamorin, 1763 — L'habitation a été rebâtie à la moderne vers 1800.

Briacé, c^ne de *Turquant*, carrières de tuffeau dont l'exploitation s'ouvre dans le coteau dépendant de la Vignolle.

Briançon, chât. et vill., c^ne de *Bauné*, — *Brientio* 1047-1050 (Daumeray, ch. 4 et 5), — 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 273), 1064 circa (Chantoceaux, ch. or.) et 1100-1150 (Chemillé, Cartul., ch. 59). — *Brienchon* 1095 (1er Cartul. St-Serge, p. 88). — *Briencium*, *Brientium*. — *Odo de Briencun* 1126 (Cartul. du Ronceray, R. 5, ch. 50), — châtellenie, puis baronnie, puis marquisat, terre de tout temps importante et la principale de la paroisse de Bauné, avec château plusieurs fois remanié et récemment restauré, formé de quatre corps de logis avec pavillon central couronné d'un fronton. Il donne son nom à une famille que l'on trouve citée au XIe jusqu'à la fin au moins du XIIe s. Eudes de B. est nommé parmi les seigneurs qui accompagnent le comte d'Anjou au siége d'Amboise, au commencement du XIIe s. Son héritage passa à Mathieu des Aulnais en 1240, et quelques années après à Briand de Montjean. dont la famille posséda la terre jusqu'au XVe s. Vers 1450 elle fut acquise de Jean de Montjean par Bertrand de Beauvau et revendue par lui à Jacques de Bueil, le 7 janvier 1474 (N S.), mais Charlotte de Beauvau en fit le retrait féodal en 1478. Jacques de Daillon en est seigneur en 1490. — Les aveux se rendent à l'évêché d'Angers pour « la mote « ancienne de Briançon, près de laquelle est la « chapelle fondée de St-Mamer, en laquelle mote « souloit estre la court ancienne d'iceluy lieu de « B.. le tout cloux à foussez.» Un nouveau château au XVe s. avait été bâti en dehors, formé d'un grand corps de maison, dont une partie contenait les prisons. On y ajouta au commencement du XVIe ss une grosse tour ronde à machicoulis et créneaux. — Le seigneur devait à chacun des curés de Bauné et de Sarrigné une livre de cire ouvrée de treize chandelles, pour servir au luminaire des églises pendant les ténèbres de la Semaine-Sainte. Lors de la fête de l'installation de l'évêque, il devait en personne ou par son représentant la garde au palais, tant que durait le dîner, et tenir le frein du cheval, à l'entrée de la ville, depuis le portail St-Aubin jusqu'à l'abbaye. Il conservait le cheval pour lui et était entretenu avec ses gens et ses chevaux pendant leur séjour; de plus il recevait « une grande joinctée de chandelle « de cire à chacun soir de la dite vigille et jour tant « comme ung homme peult enjoincter o ses deux « mains. »—Le roi Charles IX s'arrêta au château le 22 octobre 1571.—Y moururent le 11 juillet 1585, Guy de Daillon, comte du Lude, chevalier des ordres du roi, sénéchal d'Anjou, gouverneur du Poitou, fils de Jean de D. et d'Anne Batarnai, et le 17 mai 1600 son frère, René de D. (V. *ce nom*), évêque de Bayeux. En 1631, Françoise de Schomberg, veuve de François de Daillon, comte du Lude, gouverneur de Gaston d'Orléans, y fonda de quatre messes par semaine une seconde chapelle seigneuriale dédiée à Saint-Memmès par corruption, Saint-Mamer, et construite en 1628, comme l'indique la date inscrite sur la porte d'entrée. C'était à cette brillante époque du XVIIe s. un des plus opulents châteaux de France. On y conservait en 1685 29 portraits de famille, dont 23 dans la galerie, au bout de laquelle se trouvait la petite chapelle, avec le chartrier ou trésor, et 25 tableaux de religion, dont un sur bois représentant le *Christ au Jardin des Oliviers;* dans la grande chapelle extérieure, un tableau de feuilles d'argent représentant une *Nativité de J.-C.*, deux bas-reliefs de cuivre doré, l'un de la *Nativité de N.-D.*, l'autre de la *Résurrection*, deux tableaux sur albâtre, l'un *Jésus sortant d'un cœur*, l'autre *Un religieux tenant une croix* et les instruments de la Passion, deux émaux de Limoges, une figure peinte sur bois représentant un homme estropié avec une jambe de bois, près de la sacristie, vingt-quatre tableaux représentant *St Sébastien, saint Jérôme, St Jean et la Vierge, la Résurrection, St Paul, St Antoine, la Vierge allaitant l'enfant Jésus, St Memmès*, patron de la chapelle, *l'Adoration des Mages, le Martyre*

Digitized by Google

de Ste Suzanne, la Samaritaine, St François d'Assises, un *Ecce homo, l'Idolâtrie de Salomon*, un paysage, une *Vierge et l'Enfant, St Hubert, le jugement de Salomon*, etc.; dans le cabinet seigneurial figurait une série des portraits des papes, deux cartes de géographie, et sur la cheminée, la *chaste Suzanne*; dans le grand salon, à demeure et fixées au mur, quatorze scènes des *Métamorphoses d'Ovide*. — En 1686 en avait hérité Ant. Gaston de Roquelaure, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, dont une clef de voûte garde encore les armoiries. Sa femme, Marie-Louise de Laval vendit la terre 5.000 écus à Charles-François Lefebvre de l'Aubrière, se réservant seulement la chapelle et le calice de l'archevêque d'Albi. Le nouvel acquéreur, conseiller au Parlement de Paris, devait lui-même mourir évêque de Soissons. Des lettres de février 1725 érigèrent en sa faveur la baronnie en marquisat de l'Aubrière, y réunissant la Haie-Joulain, Beuzon, Bauné, Sarrigné, St-Léonard et Fromentières, le tout à relever du château de Louvre. En dépendait aussi depuis des siècles le fief des Arènes à Angers, domaine du chapitre St-Martin.—Le château restauré, mais conservant encore des parties du xve s., appartient aujourd'hui par acquêt à la famille de la Rochequairie. — La chapelle de St-Mamert fut érigée en succursale de la paroisse de Bauné par décret épiscopal du 4 novembre 1776 et dotée par la réunion du temporel des chapelles de Voisin en Corzé, de l'Annonciade en l'église de Beaufort et de Ste-Catherine de la Haie-Joulain. Le marquis de l'Aubrière s'engageait à faire bâtir près son château une église plébéienne, pour tous les habitants demeurant entre les communes de Corzé, Sarrigné, Corné et le chemin de Sacé à St-Victor. Il y eut néanmoins vive opposition et procès qui n'aboutit pas. L'ancienne cure, au sommet du toit, dans la tôle découpée d'une fenêtre, montre encore la date de 1777. Un seul registre en est conservé à la mairie et comprend les actes du 19 août 1782 au 21 juin 1791, sous la signature du desservant F. Leroy.

Arch. de M.-et-L. E 2-101 et 2187; H Chaloché, t. II, p. 79. — Notes Mss. de M. Denais. — Topogr. Grille.

Briançon, c^ne de *Blaison*. — *Douze quartiers de prés appelés B.* 1482 (Chap. St-J.-B.).

Briançon, m^on b., c^ne de *Rablay*.—*B. alias Souvigné* 1786 (E 206). — Ancien fief relevant de Thouarcé.—En est sieur Simon Davy 1595, 1598, Nic. Cerqueur 1611, qui le 27 septembre vendit la propriété, alors simple closerie, à René Nicolas, sieur de Brie, capitaine du château de Gonnord, Joseph Nicolas 1657, Franç. Davoine, sieur de la Jaille, mari de Marie Nicolas, 1689.—C'est à cette date une « maison noble » avec cour fermée de murailles et colombier, qui, en 1786, appartient à Joseph de Bautru, chevalier, mari de Marie Besnard —M. Bourjuge, avoué d'Angers, y a fait reconstruire en 1844 une maison charmante, agrandie en 1865 par M. Boursier. Au-dessous, en contre-bas de plus de 40 pieds, s'étendent le jardin et la vallée jusqu'à la rivière bordée d'une double haie de hautes et vieilles touffes de buis.

Briançons (les), ham., c^ne de *Pruillé*.

Briandeau (...), de Cholet, fils aîné de Tristan B., l'administrateur du District, fut fait prisonnier avec sa jeune femme à Chemillé par les Vendéens, et chargé, pour l'estime et l'affection qu'il inspirait, d'aller porter à la municipalité de Cholet, l'ordre de livrer la ville. Il exposa avec calme et dignité la situation vraie dans le conseil et attendit la résolution. Ayant échoué dans sa mission, il se préparait à rejoindre le camp des Vendéens et faisait ses derniers adieux à une parente, quand un des soldats de Stofflet, qui entrait en ville, l'abattit d'un coup. Il avait 32 ans. Son frère et son beau-frère avaient péri au combat de Chemillé — Sa veuve épousa plus tard L.-L.-L.-L. Barré (V. *ce nom*).

Boutillier-Saint-André, *Mémoires*, Mss. — Gellusseau, *Hist. de Cholet*, t. II, p. 205-208.

Briansaie (la Basse-), cl., c^ne de *la Ferrière*; — (la Haute-), f., c^ne de *la Ferrière*.

Briant (*Macé*), « ymaigier » d'Angers, est l'auteur des statues de St-Maurice et de trois « gens d'armes » de ses compagnons, installés sur le front du clocher de la cathédrale d'Angers et des douze apôtres placés sur les clocheton en 1516. Il reçut pour tout cet ouvrage 60 l. 10 s.

Briantaie (la), f., c^ne d'*Angrie*; = f., c^ne d'*Armaillé*; = f., c^ne d'*Auverse*; — fief et seigneurie relevant de la terre du Fresne et vendue nat^t sur Isaac de Boissard en l'an VII; = f., c^ne de *Chazé-sur-Argos*; = f., c^ne de *la Cornuaille*; = m^on b., c^ne de *Combrée*. — *Le clos, le villaige de la Briantaye* 1578 (E 542); = f., c^ne de *Freigné*. — *La Briantière* (Cass.); = f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*, ancien fief relevant de Champiré-d'Orvaux.—En est sieur Jean de Limesle 1511. — N. h. Jacq. de L. vendit la terre le 24 mai 1530 à René d'Orvaux (E 1252).

Briantaie (la), f., c^ne de *St-Léger-des-Bois*. — *Les maisons, jardin du lieu des Essars, appelé la Petite-Gasnerie, modo la B* 1539 (C 106). — *La Gasnerie alias la B.* 1640. — *Le lieu, closerie et fief de la B.* (E 1271-1275.)— Saisie judiciairement sur Jacques de la Fontaine, écuyer, mari de D^lle Guillemine de Bréon, elle est adjugée le 28 juillet 1610 à Jacques de Lancran, qui la relevait de Serrant par le moyen de la seigneurie de la Touche;—en 1774 Louise de Varice, veuve Gaston de Meaulne. — En dépendaient les closer. de la Duvallerie et de Rasibus.

Briantaisière (la), f., c^ne de *Lasse*.

Briantière (la), f., c^ne de *Bécon*; = f., c^ne de *Freigné*; = f., c^ne de *la Jumellière*; = f., c^ne de *Vern*; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le ruisseau de l'Hommée; — 800 mèt. de cours.

Briardière (la), f., c^ne d'*Andrezé*. V. aussi *la Beillardière*.

Briboeé (le Grand, le Petit-), ff., c^ne de *Pouancé*. — *Nemus Bocerium* 1050 (Carbay, ch. 5). — *Brollum Boceium* 1050 (Ib.). — *Broillum Bocetum* 1094 (Pouancé, ch. 3). — La viguerie, *vicaria*, en fut donnée vers la fin du xiie s. par le seigneur de Pouancé aux moines de Marmoutiers. Isabeau le Poucre apporta la terre en mariage à Jean Bevoreau 1413. La fa-

Digitized by Google

ille Alasneau, alliée aux Dieusie, en est propriétaire durant tout le XVIIe s. (1610, 1668).

Bricardière (la), f., c^ne de *Chazé-Henry*, dépendait de Bedain par le fief du Plessis-Galeron.

Bricaudière (la), f., c^ne de *Savennières*.

Briceaumerie (la), f., c^ne de *Corzé*.

Brice (la).—*Fluvius Brise* 835 (Tardif, Dipl. n° 128). — Ruiss. né dans le département de la Mayenne, coule du N. au S., pénètre sur la c^ne de Miré en même temps que la route de Laval à Moannes, dont il s'écarte vers l'E., pour former limite sur une longueur de 2000 kil., puis descendant vers S., passe sous la route de Mamers, près à Juquerye pour se jeter dans le ruiss. de la Savennière; — 5,500 m. de cours en Maine-et-Loire.

Bricel (*R....*), avocat, a mis une ode latine de sa façon *De authore et opere*, à l'honneur de Dupineau, en tête de l'édition de sa *Coutume d'Anjou*, par Pocquet de Livonnière.

Brichet, cl., c^ne de *Durtal*, dans la paroisse de Gouis; — à Maurice Goguelet en 1754, qui relève du fief d'Auvers (E 520).

Brichet (*François-Augustin*), né le 28 août 1764 à Contigné, où son père, plus tard juge de paix à Sablé, exerçait alors les fonctions de notaire, partit en 1782, après ses études terminées au collége de Châteaugontier, suivre à Paris un cours de mathématiques et d'arpentage. Rappelé par son père qui lui transmit sa charge, il fut, dès les premières élections municipales de 1789, élu maire par les habitants de Contigné, puis administrateur du District en 1790, puis du Département en novembre 1791 et attaché au bureau des Ponts-et-Chaussées, d'où dépendaient les services militaires. C'est ainsi qu'il eut spécialement à sa charge la création des bataillons de volontaires, dont trois furent levés, habillés et organisés par ses soins en moins de trois mois. Destitué avec la plupart de ses collègues par l'arrêté des représentants du peuple du 6 octobre 1793, il fut enfermé le 16 au château d'Angers et le 20, malgré ses protestations contre les royalistes et les fédéralistes, dirigé sur Amboise, avec 25 autres suspects, à pied, enchaînés deux à deux, au milieu des imprécations de la populace. Le 9 thermidor lui rendit la liberté. Il reprit alors ses fonctions jusqu'en l'an VI et fut député à l'Assemblée des Cinq-Cents où il siégea de l'an VI à l'an VIII. C'est sur son rapport que fut votée la loi dite des otages ou, comme l'appelle le projet, « sur la répression des brigandages et assassinats » organisés dans tout l'Ouest contre les patriotes; mesure d'épouvante, qui atteignit son but par la seule intimidation. Au moment même du dépôt de la loi, Brichet venait d'apprendre le meurtre de cinq de ses voisins, parmi lesquels un Brichet et un Fillion, enlevés de nuit par les Chouans et fusillés. Ses discours d'alors attestent assez qu'il n'était pas pour applaudir au 18 brumaire, à la suite duquel il fut expulsé de la représentation nationale avec 60 de ses collègues. Il vint simplement reprendre ses fonctions de notaire qu'il continua jusqu'en 1826. En 1815 (26 février), il entra au Conseil municipal d'Angers, en 1827 dans la Commission d'administration des hospices, le 24 novembre 1833 au Conseil général du Département, comme représentant le canton Sud d'Angers. — Il devint membre de la Société Industrielle en 1837 et a publié dans le Recueil des travaux de cette année un mémoire *Sur la culture des ognons du Midi* (p. 47). Il mourut d'apoplexie dans la nuit du 1er au 2 février 1842. MM. de Marcombe et Langlois exprimèrent sur sa tombe en paroles vivement émues les sentiments de respect et d'honneur qui sont restés pour tous attachés à sa mémoire.

Moniteur, 24-25 messidor an VII.—Arch. de M.-et-L.—*Maine-et-Loire* des 2, 4 et 5 février 1842. — Blordier-L., *Angers et le département de Maine-et-Loire*, t. II, p. 357.

Brichetières (les), c^ne de *Bocé*.—*Les Brechetières* 1632 (Mazé, Et.-C.).—*La Brichetière* (Cass.) — Ancien fief et seigneurie dont est sieur n. h. Jacq. Davy 1557, 1561, René Bodiau 1573, René Bodiau 1632, messire Paul-Phil. de Grenouillon 1668, mari d'Anne Bodiau, Louis-René de Jousselin, commissaire d'artillerie en résidence à Strasbourg, 1752, Louis de Jousselin, colonel d'artillerie, 1780. — En dépendait le fief de la Haie en Herbaudais (E 696-697).

Brideau (*Joseph-Jean*), sculpteur, Angers, 1785. Il signe un acte le 26 août (GG 130).

Bridelaie (la), cl., c^ne de *Chazé-sur-Argos*.

Bridelière (la), f., c^ne de *Chigné*.—*La Brédelière* (Cass.); — f., c^ne de *Contigné*.

Bridelle, ham., c^ne du *Voide*.

Briderale (la), ham., c^ne de *Beaufort*. — Ancien fief et seigneurie relevant censivement de Lavau-Fétu et noblement de Fontaine-Guérin par le Plessis-au-Jau. — En rend hommage Jean Bridier en 1446 pour l'hébergement, courtils et terres en dépendant seulement, tandis que le fief et les droits seigneuriaux appartenaient à n. h. Jean Guibert, dont les héritiers les vendent en 1463 à messire Jean de la Grézille. — Charles de la Roussière vend le fief le 12 juin 1603 à Louis de Villiers de Villebonnay. — En est sieur Franç. de Laurens 1751. — Une partie des marais de Beaufort attenait à la terre et en prenait souvent le nom, V. E 553 et 1081. — Le principal logis est encore le vieux manoir du XVIe s. rajeuni, avec son haut toit d'ardoise en cône tronqué.

Briderales (les), f., c^ne de *Marcé*.—*La B.* XVII-XVIIIe s. (Et.-C.) — Ancien fief avec manoir dont est sieur n. h. Jean Cousin 1555, n. h. Jacques Belot 1632, Charles Cousin, gouverneur de Beaufort, 1649, n. h. Charles C., conseiller à l'Hôtel-de-Ville d'Angers, 1722, Charles Rivière, conseiller au siége de Beaufort, qui y meurt 5 novembre 1745 dans le manoir, Charles-Jean Cousin, « commandant des gardes nationales de Marcé », mort en 1790.

Briderie (la), f., c^ne de *Vauchrétien*.—*La gaignerie, maison, etc., de la B.* 1418, dépendance des Landes-Conquessac (Chart. de Brissac).

Bridonnière (la), ham., c^ne de *la Varenne*, avec chapelle sans caractère d'art, dédiée à sainte Anne et de fondation déjà ancienne au XVIIIe s.

Bridonnières (les), ham., c^ne de *Parcé*.

Bridorelle, cl., c^ne de *Châtelais*, 1769 (Et.-C.). — *Une apantiz de maison oùquel*

Digitized by Google

y a une chemynée couverte d'ardoise 1576, *nommée Bridorelle* (E 1178).—*Le lieu et closerie de Br.* 1688 (Ib.).

Brie (la). — V. *L'Abri*.

Brie (de), nom d'une famille d'artistes qui a fleuri à Angers pendant plus de deux siècles et dont le nom oublié vaut la peine d'être recueilli. — (*Jehan*), figure parmi les peintres mis en réquisition par la ville pour les travaux de l'entrée de Charles IX en avril 1565 et y est occupé durant 12 jours, à 30 sous par jour, moyenne honorable entre les maîtres.—(*François*), peintre, ou, comme l'appellent les actes, « professeur de peinture » à Angers, n'a sans doute de commun avec le précédent que le nom. Il était né à Orléans et fut fixé probablement à Angers par son mariage (26 novembre 1670) avec Jeanne Duvivier, fille du peintre de ce nom, demeurée veuve vers juin ou juillet 1686 et morte le 16 avril 1720, âgée de 84 ans. Il avait eu d'elle au moins quatre fils au baptême desquels il signe *Debrye* ou *Debry*. — (*Nicolas*), fils du précédent, né le 14 décembre 1671, peintre comme son père, épousa le 27 août 1704, à Angers, Françoise Arnoul. Il signe cet acte et toujours ailleurs *De Brye*, et non *De Brie* comme son frère Jacques. Devenu veuf le 13 août 1733, il mourut le 7 février 1739. Il ne paraît avoir eu que des filles. — (*Jacques*), frère du précédent, né à Angers le 13 décembre 1674, est employé plusieurs fois dans les comptes de la mairie pour qui il peint en 1717 le portrait de Jallet de la Véroulière. Il était mort dès 1720. Sa veuve, Marie Lemercier, aidée sans doute de son fils Christophe, fournit encore en 1725, 6 écussons pour le Sacre. — (*Christophe*), fils du précédent, est employé régulièrement depuis 1726 par la mairie pour les décorations du Sacre et pour des tableaux. Il disparaît à partir de 1754. Le cabinet Grille possédait de lui un portrait de l'évêque de Grasse, qui, croyons-nous, est entré au Musée diocésain. Sa sœur enseignait le dessin aux Visitandines et est morte dans la maison. — (*Jacques II*), fils peut-être de Jacques Ier, a pris pour femme Elisabeth Goisbault. Leur premier enfant est tenu sur les fonds par l'abbesse du Ronceray (30 octobre 1710). Le père signe l'acte et celui de son fils Jean-François, et à titre de parrain encore, le 1er avril 1743, à St-Maurice. Il était mort vers 1750. Le tableau du grand autel d'Andrezé lui avait été payé 45 liv. en 1736. Sa veuve, âgée de 70 ans, fut inhumée le 10 octobre 1753. — (*Jean*), frère sans doute du précédent, fournit en 1722, pour 80 l. une *Annonciation* pour le grand autel d'Andigné. — (*Jean-François*), fils de Jacques II, né le 11 février 1715, et peintre comme toute la famille, fut inhumé le 24 janvier 1763. Il avait décoré en 1757 le grand autel et la sacristie de Jarzé.

Arch. de M.-et-L. G St-Maurice, Anniv., t. II, f. 12. — Arch. mun. Séries BB et GG. — Arch. d'Andrezé, d'Andigné, de Jarzé, etc.

Brie (*Auger* de), fils de Jean, seigneur de Serrant, et d'Isabelle de Maillé, est abbé de St-Georges-sur-Loire de 1445 à 1468. Il faut se garder de le confondre ainsi que le font sans exception tous les historiens d'Anjou, même l'abbé Chevalier dans sa monographie de l'abbaye, et M. Hauréau, dans son *Gallia Christiana*, avec son parent et son homonyme, administrateur de l'évêché d'Angers, pendant la captivité de Balue. Son sceau en cuivre existe au Musée d'Angers.

Arch. départ. Série G. — Hauréau, *Gall. Christ.*, p. 114.

Brie (*Auger* de), fils d'Auger de Brie et de Perronnelle Courtet, licencié en droit, conseiller maître des requêtes de l'hôtel du roi, curé de Brigné, avait obtenu le premier en commande l'abbaye St-Evroul du diocèse de Rouen (1477). — Le roi Louis XI l'envoya par deux fois à Angers en 1478 pour apaiser la population qui prétendait élire un nouveau maire. — L'année suivante, cinq jours après la mort de Jean de Beauvau, des lettres royaux, datées du 28 avril 1479, présentèrent au Chapitre Auger de Brie avec injonction expresse de l'élire à l'évêché vacant. Des formalités ayant fourni prétexte à quelques retards, le roi en écrivit de nouveau et par quatre fois : « Incontinent ces lettres vues, disait-il, élisez-le, car pour rien ne souffririons que autre « eut l'évesché ; car si je cognois homme qui y « voise au contraire, je luy ferai vuider le royaume « de France et n'y aura pas faulte » (13 mai). Le Chapitre pourtant recula encore de deux mois l'élection qui n'eut lieu que le 1er juillet. Auger de Brie en reçut avis à Béhuard dont il était chapelain. Mais l'archevêque de Tours refusa de le consacrer, et le pape, prenant un moyen terme, lui continua seulement les pouvoirs qu'avait de Beauvau, sous le titre d'administrateur du diocèse, tant que durerait la captivité de Balue, seul titulaire aux yeux du Saint-Siége (10 juillet 1479). — Balue, à peine en liberté, revendiqua ses droits et rentra officiellement dans ses revenus de l'évêché d'Angers. Vers la même époque, une fâcheuse affaire compromit plus que la dignité d'Auger de Brie. A l'aide d'un véritable faux, qui supposait l'abdication en sa faveur de Robert Lavolle, abbé de la Trappe près de Mortagne, il s'était fait installer en sa commande et dilapidait tous les biens (1483). Un arrêt du Parlement du 13 mai 1490 rompit la brigue en condamnant à une forte amende Auger et à la prison le notaire qui s'était prêté à la fraude. C'est aussi en 1490 que fut seulement terminée la contestation avec Balue qui, par transaction, lui concéda une pension de 1,500 l. et l'abbaye de St-Pierre de Lagny dont Auger n'entra néanmoins en possession que le 6 mai 1503. La même année il mourut à Rome dans les premiers jours d'octobre. Il était depuis longtemps chanoine de Chartres et du Mans et encore depuis 1502 archidiacre de Rouen.

Arch. comm. CC 4, f. 53. — Mss. 623-629 et 633.—*Gall. Christ.*, t. XI, p. 750, 827. — *Répert. arch.*, 1858, p. [illegible] 1863, p. 279. — Brossier, Mss. 656, p. 847-850.

Brie-Serrant (*Clément-Alexandre*, marquis de), né le 29 mai 1748 au château de Fontaineux en Dampierre, publia dès 1783 les *Vues d'un citoyen sur la distribution des dettes de l'Etat et concordance de ces vues avec celles du docteur Price* (La Haye, in-8° de 61 p.) Vers

Digitized by Google

même temps, il s'occupait avec ardeur de provoquer la création à Pornic dont il était seigneur, ainsi que de Machecoul, de l'établissement d'un port militaire, relié à Nantes par un canal, qui établirait au profit des deux villes une communication sûre en tout temps, sans risque des ensablements de la Loire. La commission d'étude envoyée sur les lieux approuva l'idée (1786). Pour provoquer la décision du gouvernement, l'auteur du projet sollicita l'adhésion des villes et des corps constitués dans les provinces intéressées par l'envoi d'un Mémoire qui fut généralement bien accueilli. Il a pour titre : *Mémoire où l'on démontre l'importance et les avantages en temps de paix et en temps de guerre du canal de Pornic à Nantes, suivant le projet soumis au gouvernement* (in-fol. de 55 p. avec plan). — Les Etats de Rennes, les villes de Nantes et d'Angers, approuvèrent l'idée nouvelle. L'Académie d'Angers applaudit (30 mai 1788) « à la « grandeur des vues qui y sont présentées, à l'ordre, « à la clarté, avec lesquels elles sont exposées, « à ce style sage qui, sans se brillanter d'orne- « ments étrangers, se nourrit du fonds des choses « et soutient l'intérêt, etc. » La propagande se continua par deux nouvelles publications : *Mémoire contenant de nouveaux développements sur le projet important relatif au port de Pornic et à un canal de navigation de Nantes à Pornic* (1789, in-4° avec plans); — *Observations concernant le commerce français en général, le projet d'une ville commerçante de premier ordre*, etc. (Paris, 1789, in-4°). Il s'agissait, sans abandonner ses nouvelles vues, d'y ajouter un canal sur Machecoul qui en assainissant le pays relierait Nantes à la Rochelle. La révolution ajourna tous ces projets qui n'avaient pas d'ailleurs détourné Brie-Serrant d'autres études spéculatives. Il avait publié en 1788 un *Ecrit adressé à l'Académie de Châlons-sur-Marne sur une question proposée par voie de concours, concernant le patriotisme : quels sont les moyens de prévenir l'extinction du patriotisme dans l'âme du citoyen* (Paris, in 12). Il fit imprimer un *Mémoire du Peuple au Peuple* (Paris, in-8°), en 1792 une *Pétition ampliative en faveur des blancs et des noirs; projet d'un traité important pour les Colonies et pour l'Etat* (in-4°), et sans doute dès cette époque, quoique le titre définitif sans nom d'auteur, porte la date de l'an XI, le premier cahier de ses *Etudes contenant l'appel au public même du jugement sur J.-J. Rousseau* (Paris, Guerbard, an XI, in-8° de 190 p.). C'est une réfutation de la première partie du *Discours sur l'Inégalité*, avec diverses dissertations « sur des sujets importants qui se lient au pro- « jet primordial ». Il a inséré aussi plusieurs notes dans la *Bouche de fer*. Vers 1805, on le retrouve épuisant ses dernières ressources à lutter contre les propriétaires du lac de Grandlieu près Nantes, qui avaient passé traité pour le dessèchement avec une compagnie. Il se prétendait propriétaire du fonds et mit saisie sur les terres desséchées, sans vouloir accepter aucune conciliation. — Il mourut à Paris dans une mansarde misérable, le 23 décembre 1814, sans avoir désespéré de ses projets que le temps a autrement réalisés.

Hipp. de Guer, *Hist. abrégée du départ. de la Loire-Infér.*, Mss. 842, p. 59-62. — Berthe, Mss. 1069, p. 60. — *Rég. de l'Académie d'Angers*, Mss. 1022, p. 331. — Arch. mun. BB 132 et 133; HH 27.—Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Quérard. — Lebas, *Dict. de la France*.

Briffault (*Etienne*), « maistre architecte et masson, » 1575 à Angers, † le 24 novembre 1613. Sa veuve Catherine Lemoine meurt l'année suivante le 15 mars. — (*André*), maître architecte, Angers, 1602.

Briffault (*Joseph*), né à Saumur le 6 juin 1797, ordonné prêtre le 1er avril 1820, desservant de Varennes-sous-M. le 1er janvier 1828, curé de Montrevault le 31 octobre 1833, jusqu'en 1842, ne paraît pas avoir rien imprimé, quoiqu'il fût un des plus actifs investigateurs des antiquités angevines. — Il mourut à Saumur le 20 décembre 1866. On a vendu en janvier 1867, outre sa bibliothèque et ses Mss., son cabinet de tableaux qui comprenait, au milieu de toiles informes, les portraits de Foulon et celui de la dernière abbesse de Fontevraud, Mme d'Esparbez de Lussan.

Briffières (les), f., cne de *Ste-Christine*, avec min à eau. — *L'oustel, garannes, boys, terres des Bruffières* 1444 (G 96). — Anc. fief et seigneurie avec maison seigneuriale; — relevait pour partie de Bohardy, du Lavouer, de la Brissonnière, de Chalonnes-sur-Loire et de la Jumellière et appartenait jusqu'aux premières années du XVIIe s. à la famille Clérembault; — en 1627 à Louis Daulezy, écuyer ordinaire de la duchesse douairière de Guise. La terre saisie par décret fut adjugée pour moitié le 27 juin 1668 à Claude de Lafond, chevalier, sieur de la Bouvrie, maître des Requêtes, intendant de Franche-Comté. Un arrêt du 6 septembre 1673 avait réservé l'autre moitié à Marie de Vaugiraud, veuve de Louis Daulezy, à charge d'en jouir indivis. Sa sœur Charlotte de V., à qui elle en fit don, la vendit en 1678 à Jacques Boylesve du Planty, qui réunit la terre, en acquérant la première part de Charles de Brissac, sieur du Lavouer. Le château dès les dernières années du XVIIIe s. était en ruine totale, « partie tombé, le surplus cabré et prest à tomber ». — Il n'en reste plus qu'un souterrain dans un champ dit encore *la Cour*; tout auprès, un bois défriché, dit le *Bois de la Haute-Briffière* et des terres nommées *la Garenne*.

Arch. de M.-et-L. E 1048 et 4112; C 105, f. 28.

Brignac, cne de *Seiches*. V *Coué*..

Brignalet, f., cne de *Vernantes*. — *Brémialet* (Vent. nat.). — Anc. domaine de l'abbaye du Louroux, vendu nat^t le 11 mars 1791.

Brigné, canton de Doué (10 kil.), arrond. de Saumur (28 kil.), — à 34 kil. d'Angers. — *Brigniacus* 1042 circa (Cart. du Ronc. Rot. 3, ch. 43). — *Bringniacus* (Ib., ch. 100). — *Brigneium villa* 1140-1150 (Les Lochereaux, t. I, fol. 3). — *Brinne* 1130-1150 (Ibid.). — *Parochia de Brigne* 1248 (Ronc. Orgigne). — Sur la pente d'un haut plateau, bordé par les

Digitized by Google

vallées du Renauleau et du Layon, entre Noyant (4 kil.) et Luigné (5 kil.) au N., Martigné (3 kil. 1/2) à l'O., St-Georges-Chât. (5 kil.) au S. Ambillou (4 kil.) et Louresse (7 k.) à l'E.

Le chemin de grande communication de Martigné à Doué traverse directement de l'O. à l'E, relié au bourg (1300 mèt.) par le chemin d'intérêt commun de Linières à Antoigné.

Y naissent le ruiss. de la Fontaine-de-Linières et celui de la Fontaine-de-Renauleau qui limite à l'E. jusqu'au chemin de Doué ; — y passent le ruiss. de la Fontaine-de-la-Bournée, qui continue la limite orientale depuis le chemin de Doué, — la Fontaine-de-Doué, et le Layon qui limitent intérieurement vers S.

En dépendent les villages de Linières (36 mais., 124 hab., 3 kil.), des Moulins (23 mais., 82 hab., 2 kil. 800 m.), de St-Jean (13 mais., 36 h., 300 m.), de Brigneau (26 mais., 74 hab., 500 mèt.), le château de Boisayrault et 11 fermes ou écarts.

Superficie : 1,426 hect. dont 175 h. 54 en vignes et 138 hect. 94 en bois, dépendant en grande partie de la forêt de Maurepart qui s'étend au S.-E. entre le Layon, la Fontaine-de-la Bournée et le chemin de Doué. — Une ordonnance du 17 août 1825 a réuni à Ambillou un territoire inhabité dit le Pont-d'Ile, les Gats, le Pas-des-Varennes.

Population : 473 hab. en 1726. — *630* hab. en 1790. — *593* hab. en 1831. — *581* hab. en 1841. — *539* hab. en 1851. — *510* hab. en 1861. — *508* hab. en 1866. — *502* hab. en 1872, dont *91* seulement au bourg (31 mais., 31 ménages), moins peuplé que le village de Linières. La population a décru d'un sixième depuis 40 ans.

Culture du froment; vignobles blancs estimés. L'*Industrie* locale exploite pour l'amendement des terres la molasse coquillière du sous-sol, renommée des géologues pour ses curieux et nombreux fossiles. — Un puits de mine à l'Hermitage.

Assemblée le 3 février (St-Blaise).

La *Mairie* est un joli bâtiment neuf (arch. Bibard), installé en mai 1870 avec *Ecole de garçons*. — L'*Ecole de filles* (sœurs de Saint-Charles), se tient dans une maison appartenant à M. de Boisayrault.

L'*Eglise*, dédiée à saint Aubin (succursale, 26 décembre 1804) a été complétement modernisée par une restauration de 1842-1847 (architecte. F. Lachèse). — Le pignon, construit en tuffeaux, ouvre par une grande porte en arc surbaissé du XVIIIe s. dans une nef unique et nue, couverte en berceau, où apparaît la trace d'une ancienne porte condamnée. Le clocher, reconstruit reposait précédemment au milieu de l'église sur d'énormes piliers en saillie, aujourd'hui supprimés, où s'appuyaient des autels, entre autres celui de Sainte-Emérance. L'aile gauche du transept a été rebâtie en 1856. L'aile droite seule conserve une fenêtre à meneau chargé d'un cœur central entre deux trèfles (XVIe s.). — Le chœur carré, garde aussi trois fenêtres plein-cintre et sa voûte à nervures cylindriques du XIIe s. Il est revêtu d'une remarquable boiserie, qui comprend quatre niches chargées d'opulentes guirlandes de fleurs et de raisins, avec statues peintes, et déborde de chaque côté en fer à cheval, avec niches envahies par les autels postiches à dr. de la Vierge, à g. de St-Joseph. — Dans le couronnement sont représentés, au-dessus des statues de St-Sébastien et de St-Jean-Baptiste, *le martyre de Saint Sébastien* et le *Sacrifice d'Abraham*. — Tout ce travail plutôt curieux qu'artistique, paraît dater du milieu du XVIIIe s.

Le *Cimetière*, qui entourait autrefois l'église, déjà une première fois déplacé, a été transféré en 1859 sur le chemin des Trois-Chopines, vis-à-vis la Mairie.

Le *Presbytère* qui est l'ancienne cure, a été acquis en 1847 par la commune en vertu d'une ordonnance du 8 février 1838.

Aucune trace antique n'a été signalée sur le territoire, quoiqu'il fût sans doute traversé par la voie de Thouarcé à Doué par Martigné, et qu'il paraisse des plus anciennement habités de l'Anjou. L'église appartenait au XIe s. à des seigneurs laïques et fut donné vers 1040 par Aimeri et son fils Raynaud à l'abbaye du Ronceray d'Angers où leur mère était enterrée. — La paroisse avait pour annexe jusqu'à la Révolution la chapelle de Noyant.

Curés : Jean *de la Saussaie*, 1465, qui résigne. — Guill. *Clérembault*, licencié *in utroque*, chanoine de St-Maurice et de St-Laud d'Angers, 3 août 1468. — Auger *de Brie*, 1478, nommé évêque en 1479. — N. *Bégouin*, 1503. — *Guichard Bascher*, 1521.— R. *Foucault*, étudiant en l'Université d'Angers, 1548, 1551. — Fr. *de Conquessac*, prieur de St-Aubin d'Angers, 1573, 1580. — René *Pillois*, 1586, 1596. — Mathurin *Robereau*, 1598. — Louis *Haran*, 1602, 1605. — Noël *Ménard*, 1619, 1636. — Louis *Ménard*, 1646, 1663. — Franç. *Reboust*, docteur régent en théologie, 1665.— Jean *Martigné*, 1671, † le 13 mars 1709. — Jean *Martigné*, son neveu, précédemment curé de Dissé, 1709, † le 8 janvier 1719, âgé de 54 ans. — Martin *Poitou*, précédemment vicaire, † le 28 septembre 1739, âgé de 53 ans et inhumé par l'archidiacre Pocquet de Livonnière, alors en visite. — J.-B. *Rontard*, novembre 1739, résignataire en 1772, † le 6 décembre 1774, âgé de 78 ans. — Jean *Rontard*, son neveu, 1772, jusqu'au 2 juin 1791. — *Tramblier*, curé constitutionnel, 9 juin 1791-1792.

Il existait sur la paroisse deux hermitages dépendant de Maurepart. V. l'*Ermitage*.

La terre formait une châtellenie, appartenant à Renault Chabot, 1456, Louis de Beauvau, 1490, Charles Chabot, 1507, Bertr. d'Estissac, 1514, Ant. de Gousseran, 1554, 1573; — Renée de la Grezille, sa veuve, 1576, remariée à Pierre Pierres, 1578, qui la vend en 1580 à Simonne de la Roche, dame de Vaillé ; — Marin Hamelin, 1611, mari de Claire de Gausserant, sans doute par retrait lignager ; — Phil. de Maudet, mari de Philippe Hamelin, 1616, de qui l'acquiert par acte du 4 mars 1617 Charles de Cossé-Brissac pour l'annexer à son duché avec la seigneurie de la paroisse. Le 23 mai 1675, Henri-Albert de

Digitized by Google

Cossé la revendit à René de Bonchamps, sieur de Maurepart. — Une partie de la dîme était perçue par le seigneur de Mongaignon en Luigné, dont les droits furent délimités le 6 février par la plantation de bornes.

La mesure locale comptait 12 boisseaux pour 12 1/2 des Ponts-de-Cé.

La paroisse dépendait du Grenier à sel, de l'Election et de la Sénéchaussée de Saumur, du District de Doué en 1788, de Vihiers en 1790, du canton de Martigné en l'an V.

Maires : Lebreton, 21 nivôse an XII, 1807. — Joseph-Charles *Lefebvre de Maurepart*, 2 janvier 1808. — René *Priou-Cesbron*, élu en 1815. — Charles *Lefebvre de Maurepart*, rétabli le 12 juillet 1815-1824. — Ed. *de Ruillé*, nommé le 1er janvier, installé le 5 avril 1825, révoqué en 1830. — Auguste *Négrier*, chirurgien, 23 septembre 1830, nommé percepteur en 1839. — Aubin *Taugourdeau*, 25 mai 1839, 1852. — Pierre *Jaudouin*, installé le 11 juin 1854. — Nicolas *Jaudouin*, juillet 1861. — Pierre *Boureau*, 1862. — *Samson*, 1864, en fonctions.

Arch. de M.-et-L. C 198 et 201; E 785-795; G 10 et Cares; H Nyoiseau. — Arch. comm. Et.-C. — Note Mss. de M. Raimbault. — *Annuaire* de 1834, p. 324.— Pour les localités, voir leur article, notamment *Fontmorin, Bois-Ayrault, Maurepart, l'Ermitage, Linières, St-Jean, Brigneau, Montchauvon, Pontlevoy, Boissay, le Verger.*

Brigné, vill., cne de *Vernantes*, avec anc. maison noble dont subsistent encore dans les bois de grands pans de murs percés de hautes fenêtres des XV-XVIe s., appartenance au XVIIIe s. de l'abbaye du Louroux, sur qui le domaine fut vendu natl le 11 mars 1791. Il en dépendait des landes de 50 arpents et un taillis, partie en bruyères, dit Bois-Button, de 90 arpents. — On y a relevé dans le voisinage des traces du passage de l'ancienne voie de Blou, vers Tours.

Brigneau, vill., cne de *Brigné*, avec chapelle à l'angle du chemin; — ancien fief et seigneurie relevant de la Tuaudière; — en est sieur en 1540 Joachim de Daillon, Franç. de la Roche, 1592; — Franç. Rigaud, 1655; — n. h. Jos. Rigault, 1699; — René Reyneau, 1740; — Claude-César-Marie Budan de Russé, 1763, par acquêt le 31 mars de l'abbé P.-Mich. Reyneau.

Brignon, forêt, cne de *Nueil-sous-Passavant*. — *Boscus Brinnum* 1105 (Eplt. Saint-Nicolas, p. 41). — *Boscus de Brignum* 1133 (Hauréau, Pr. col. 154). — Pour la plus grande partie en chênes, sur un terrain plat, uniforme, couvert dans toute son étendue, même dans les clairières, d'épaisses et hautes bruyères, elle appartient à MM. de Charnières et de Contades. — Elle conservait au XVIIe s. environ deux lieues de long sur une largeur d'une lieue, contenant environ 1,000 arpents, divisés en 18 coupes, où tous les droits d'usages étaient dévolus au seigneur de Montreuil-Bellay (E 819.)

Brignon, cne de *St-Macaire-du-Bois*, anc. abbaye de l'ordre de St-Benoît, fondée dans la forêt de Brignon vers 1135-1140 par une donation spéciale de Giraud, seigneur de Montreuil-Bellay, faite à l'abbaye de l'Absie-en-Gâtines, dont elle retint le nom. — *Brinium* 1150 circa (Gall. Christ., t. II, f. 1297). — *Brignum*, 1162-1177 (G Douces, domaine, t. I, f. 4).— *Brinium in territorio Absiæ*. — *Abbatia Sanctæ-Mariæ de Sede Brignoni* (Pouillé). — *Lassay-en-Brignon* 1601 (E 374). — *Notre-Dame-de-Lassée* 1655, — *de Lassay en B.* 1658 (Et.-C.). — *La Sye en Brignon* (Pouillé Royal). — *N.-D. de Lassée en Brignon* 1782 (Pouillé). — Giraud s'engageait à augmenter, autant qu'il faudrait, sa fondation; en cas d'insuffisance, l'établissement devait dépendre de l'Absie à simple titre de grange. Mais au XVIIIe s., les vicomtes de Thouars s'attribuaient cette fondation, quoiqu'aucun autre acte connu n'en témoigne. L'abbaye les comptait seulement parmi ses bienfaiteurs, ainsi que les seigneurs de Luzignan, de Montbron et d'Argenton, dont les écussons se voyaient jusqu'à la fin du XVIIIe s. appendus dans l'abside de l'église. On y inhumait encore en 1767. La mense conventuelle, estimée d'un revenu de 6,000 livres, fut réunie vers 1780 pour les deux tiers au grand Séminaire de Poitiers, pour un tiers à l'hôpital de Montreuil-Bellay. La maison comptait alors cinq religieux seulement, de l'ancienne observance, outre l'abbé commandataire.

Abbés : La série connue n'en est guère complète. Le *Gallia Christiana* n'en nomme que trois. — *Jean* figure dans la première charte-notice qui raconte la fondation, vers 1150. — *Goslenus*, dans trois pièces, de 1173, 1174 et 1162-1177. — *Œ....* ou *A....*, dans deux autres d'environ 1175 et de 1184. — *Jean* 1219, 1237. — Jean *Lumbart*, † en 1391. — Pierre *Cheflène*, 20 septembre 1391, élu sous la direction de l'abbé de l'Absie. — *Jean*, 1407. — *Hugo*, 1422. — Jean *de Vernon*, † en 1457. — Pierre *Lartizien*, élu et confirmé par l'abbé de l'Absie, le 14 juillet 1457. — Jacques *de Rays*, par bulles du 14 septembre 1560, installé le 25 mars 1562 (N. S.), résigne le 24 février suivant. — *Fallaiseau*, 1563 — Adam *Brisset*, 1601. — Antoine-Jérôme *Boyvin de Vaurouy*, chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, par provisions royales du 25 décembre 1694, 1717. — — Philippe-Jérôme *Luthier de Saint-Martin*, 1744, se démet 1755. — Louis-Hugues *d'Ethy de Milly*, du diocèse de Mâcon, 1755, 1789.

Un seul religieux résidait, *Béchet d'Arzilly*, en 1792, avec titre de prieur. Il fut déporté en Espagne cette année même en septembre. Les bâtiments, l'église avec une petite chapelle, au devant, et les 2/3 des terres furent vendus natl le 15 nivôse an VI. L'église fut détruite vers 1810 et partie des stalles recueillies alors à la paroisse. Sur l'emplacement a été élevée une espèce de maison à deux pignons avec toit en dos d'âne, couvert de tuiles rouges, qu'aucun insigne religieux ne signale. C'est l'enfeu d'une partie de la famille Cathare, où se rendent à certains jours les processions. Rien absolument ne subsiste de l'abbaye qui est remplacée par deux belles fermes neuves, acquises de l'Hôtel-Dieu de Montreuil-Bellay, par MM. de la Selle et de Charnières,—rien qu'une pierre encastrée dans un mur extérieur, où se lit, gravées en belles onciales, sur cinq lignes,

Digitized by Google

l'inscription suivante, du XVIIIe s. : *F. S. PIA V. I. | F. IVERAVDEAV. S. | I. M. RUBI. C | F. I. DORE. | F. C.... C.. IFE.. R. I.*, noms sans doute d'anciens religieux.

Arch. de M.-et-L. E 374 et Série L. — Arch. comm. de St-Macaire-du-B. Et.-C. — *Rev. d'Anj.*, 1854. t. I, p. 186. Bibl. nat., Mss. *Bl.-Manteaux*, 39, f. 405. — *Fonds latin* 5449, fol. 65; 5484 et 1748. — *Gaignières*, 93, f. 40-41, d'après les notes Mss. de D. Chamard, de Ligugé.

Brillardière (la), f., c^ne d'*Andrezé*. — *La Beliardière* 1622, *la Bliardière* 1639 (Et.-C.). — *La Briardière* (Cass.). V. *la Beillardière*.

Brillère (la), ham., c^ne d'*Ecuillé*. — *La Bruyère* (Cass.).

Brillet (*Etienne*), avocat d'Angers, a traduit, comme tant d'autres, l'épigramme latine : *Impubes nupsi valido*, de Jacques Bouju, à la suite du *Pétrone* de Jean Douza (Paris, in-12, p. 113). — Est-ce le même de qui il existe quelques pièces dans un recueil du XVIIe s. intitulé : *Les Muses ralliées de toutes parts* ?

Brillet de la Villate (....), de l'Académie d'Angers, y prononça en 1771, l'*Oraison funèbre du Dauphin*, qu'il fit imprimer (Angers, Christ. Hernault, in-4° de 12 p.).

Brillet de Villemorge (*Prégent*), né à Angers le 9 novembre 1770, page du prince de Condé en 1783, sous-lieutenant de remplacement au régiment du colonel-général d'infanterie le 21 mai 1786, sous-lieutenant en titre en 1788, émigra en 1791 avec 34 officiers du corps, fit la campagne des princes en 1792, puis à l'armée de Condé, de 1793 à 1797. De retour dès l'an VIII (1800), il fut amnistié le 27 vendémiaire an XI, nommé maire de la Potherie-Challain en 1808, et la même année (28 août), membre du Conseil général du département. D'Autichamp, en 1815, l'attacha comme chef d'état-major à l'armée d'Anjou. La paix rétablie, un décret du 19 décembre 1815 appela M. de Villemorge à la mairie d'Angers, dont il prit possession seulement le 29 janvier 1816. C'est sous son administration que la ville commença à se transformer. Elle lui doit le maintien de la Cour royale, dès lors menacée de suppression, la translation de la mairie dans l'ancien collége d'Anjou (1820), la salle de spectacle (1821) incendiée en 1865, l'ouverture de la rue des Lices (1815), la création des boulevards qui la relient à l'Hôtel-de-Ville, le dégagement du Champ-de-Mars et la Poissonnerie. Mais l'effervescence politique qui travaillait toutes les têtes, les passions, les élections, surtout la patriotique réception des députés Guilhem et d'Andigné V. *ces noms*, où le maire absent faillit tout compromettre au retour par une proclamation imprudente, rendaient de jour en jour plus pénible l'exercice de son autorité. Déjà élu député en décembre 1827 par le collége du département, il fut continué en son mandat le 20 juillet 1830 ; mais dès la première heure de la Révolution il se sentit dépassé et ne revint que pour se démettre des fonctions municipales le 2 août 1830 entre les mains d'une administration provisoire spontanément organisée. — (*Amédée* de), fils du précédent, maire de la Potherie-Chalain de 1842 à 1848, conseiller général en 1852, mort en mai 1857 à la Potherie. On lui doit la réorganisation du Comice agricole de Candé.

Brilletterie (la), f., c^ne de *Châtelais*; — en est sieur Pierre de la Barre, chevalier, 1722.

Brillon, boire de Sarthe. — *Le ruiss. de B. descendant de Vieille-Sarthe ès marais de Cantenay* 1556 (E 231).

Brimbaloire (la), f., c^ne de *St-André-d.-l.-M.*

Brimbeuf, m^in, c^ne de *la Chapelle-St-Fl* — *Les moulins de Braibeuf* 1575 (Et.-C. Drain). — *Brébœuf* 1606 (Et.-C. de St-Pierre-Maul.). — *Brainbeuf* (Cad.).

Brimbuère (la), f., c^ne de *St-Pierre-M.* — *La Bresbuère* 1601 (Et.-C.) — *La Braimbuère* (Cass.).

Brin (Haute-), m^in sur l'Evre, c^ne de *Beaupréau*.—*Moulin d'Audibran* 1635, *de Haulte-Brun* 1637 (Et.-C.). — *Moulin de Haute-Braude* (Cass.).

Brinière (la), chât., c^ne de *Jallais*.—*L'hôtel et herbergement de la B.* 1539 (C 105, f. 290). —*La Bringière, la Brignière* 1642 (Et.-C.).— Edifice moderne, près le bourg vers sud, sur une éminence, formé d'un corps de bâtiment en retrait entre deux ailes transversales rectangulaires où accède vers sud une courte avenue de vieux et beaux arbres. Au-devant, une terrasse avec jardins ouvre sur la pente de magnifiques prairies, parsemées d'arbres, au pied desquelles circule l'Evre. Quelques débris de l'ancien manoir au ras du sol avoisinent la rivière. La terre relevait pour partie de la Roche des Aubiers et du Grand-Montrevault. Elle prenait titre de châtellenie et donnait la seigneurie de paroisse. Le seigneur de Piédouault avait le droit d'y chasser un jour par an dans le parc avec son garde et sa meute. — En est sieur Louis de Sène, doyen de Jallais, en 1457, Gilles Du Vau, par sa femme Marguerite Guesdon 1540, Ch. Turpin, baron de Vihiers, 1545, n. h. Claude Chenu 1617, 1636, Claude Vincent, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi, qui y résidait, 1632, 1677, Nic.-Franç. Vincent, chevalier, 1668, mari de Claude de Quernar. La terre fut acquise le 17 mai 1682 sur Nic.-Franç. Vincent par André Bavin, et appartenait à Antoine-Charles-Marie-Prosper Bavin, marquis de Pereuse, en 1789. — Stofflet en avait fait un de ses principaux rendez-vous et y tint le conseil de guerre qui condamna à mort le général vendéen Marigny (26 avril 1794). Le château avait été incendié en décembre 1793 mais sans grand dommage. Il appartient aujourd'hui à M. Pinson de Valpinson.

Brinière (la), f., c^ne de *Marigné*, nouvellement rebâtie en brique; = (la Grande, la Petite), ff., c^ne de *Pruillé*.

Brinnibau, f., c^ne de *Beaucouzé*, 1631 (Et.-C.).

Brinsonnière (la), m^on b., c^ne de *Rablay*, avec étage à balcon, qui porte la date 1783 et les initiales *M. R.*; — en est sieur François Malineau, 1668; = f., c^ne de *St-Hilaire-du-B.*

Digitized by Google

Briolaie (la), h., c^ne de *la Chapelle-Hullin*.

Briolay (*Canton de*), borné au N. par les cantons de Châteauneuf et de Durtal, au S. par les cantons N.-O. et N.-E. d'Angers, à l'E. par le canton de Seiches, à l'O. par le canton du Lion-d'Angers.

Il est limité en partie vers l'E. et vers S. par le Loir et traversé au centre du N. au S. par la Sarthe, dont la ligne ferrée d'Angers au Mans remonte la rive en faisant station à Tiercé.

Il comprend, sur 15,274 hectares, 8 communes, Briolay, Cheffes, Ecuillé, Feneu, Montreuil-sur-Loir, Soucelles, Soulaire-et-Bourg, Tiercé — et une population de *8,777* hab. en 1831, *8,711* hab en 1841, *8,885* hab. en 1851, *8,973* hab. en 1861, *8,961* hab. en 1866, *8,736* hab. en 1872.

Le centre primitif était à Tiercé, qui en ce moment même (septembre 1873) ouvre une instance pour revendiquer ce privilége et fut établi à Briolay en 1803 par une conséquence de la loi du 8 pluviôse an IX qui divisait le territoire d'après les circonscriptions des Justices de paix.

Par une bizarrerie alors même inexpliquée, le canton avait été rattaché à l'arrondissement de Segré, et, malgré les réclamations incessantes du Conseil général, des maires et des députés, n'obtint sa réunion à celui d'Angers qu'en vertu de la loi du 14 juillet 1819.

Briolay, chef-lieu de canton, arrond. d'Angers (13 kil.) — *Briole* 1030 circa (Cartul. St-Maur, ch. 8) 1066 (Ib., ch. 17), 1120 (Ib., ch. 41). — *Brioledus*, — *castellum Brioledum* 1040-1847 (1er Cartul. St-Serge, p. 142), 1159 (Ib., p. 16). — *Brioleium* 1066 (Cart. St-Maur, ch. 63). — *Brioletus* 1096 (1er Cartul. St-Serge, p. 88), 1106 (Epit. St-Nicol., p. 63), 1104-1120 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 2). — *Villa de Brioleto* 1241 (Titres du prieuré). — *Sanctus-Marcellus de Brioledo* 1285. — *Vetus Brioletum* 1244. — *Le perrin de Briolay* 1306. — *La ville de Briolay* 1396 (Ib.). — *Bria ad Ledum* XVIIe s. (Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 293). — Le nom est formé du nom du Loir, *Ledus* ou *Letus*, et du mot celtique *Bria*, qui veut dire pont, — et signifie *Pont du Loir*.

Le bourg actuel est situé sur la rive gauche de la Sarthe, qui traverse la commune du N. au S. en l'enrichissant sur ses deux rives de magnifiques prairies, — à 500 mèt. du Loir, qui la limite intérieurement vers S., — et à 1,500 mèt. de leur confluent, — entre Cheffes (7 kilom.) et Tiercé (6 kil. 1/2) au N., Soulaire (3 kil. 1/2) à l'O., Villevêque (7 kil. 1/2) et Soucelles (7 kil.) à l'E., Ecouflant (5 kil.) au S.

Le chemin de grande communication d'Angers à Morannes y rencontre dans le bourg les chemins d'intérêt commun de Briolay à Feneu et à Villevêque. Il franchit le Loir au-dessus du village de Péchevêque sur un pont suspendu, avec péage concédé par ordonnance du 12 novembre 1838 pour 90 ans à partir de 1842. — La construction coûta 220,000 fr., dont la commune fournit 110,000 fr., l'Etat 25,000 fr. — Un bac traverse la Sarthe vis-à-vis Soulaire. — La voie ferrée d'Angers au Mans fait station à 2 kil. 1/2 du bourg mais sur Ecouflant. Elle entre sur la commune en passant le Loir sur un pont à piles tubulaires, système Triger, portant un plancher en fer, de 128 mèt. de longueur, dont 50 mèt. pour la travée du milieu; les colonnes qui plongent à 17 mèt. au-dessous de l'eau, dépassent de 17 mèt. l'étiage.

En dépendent les vill. de Péchevêque (70 hab. 1 kil.), de Verrigné (175 hab., 3 kil.), du Vieux-Briolay (88 hab., 1 kil.), les ham. de Placelles (32 hab., 3 kil.), de Mirande (24 hab., 1,300 mèt.), de la Carie (11 hab., 1,100 mèt.) et 37 maisons éparses « dans les Hauts. »

Superficie : 1,428 hect. dont 193 hect. 38 en vignes et 20 hect. 58 en bois.

Population : *157* feux en 1699. — *906* hab. en 1726. — *925* hab. en 1790. — *974* hab. en 1826. — *1010* hab. en 1831 — *984* hab. en 1841, — *974* hab. en 1861. — *933* hab. en 1861. — *964* hab. en 1866. — *946* hab. en 1872, dont *368* au bourg (104 maisons, 136 ménages).

Bureau de poste et *perception*, comprenant Briolay, Soucelles, Montreuil-sur-Loir et Tiercé.

Culture importante de chanvre dont les produits forment type et donnent leur nom aux chanvres des alentours désignés dans le commerce du titre de *Briollays*; — orge, froment, seigle, légumes, trèfle, maïs, millet; vignes; commerce important d'oies et de plumes d'oies; pêche; corderie; fabrique de sabots.

Assemblée le plus proche dimanche de la Saint-Quentin (8 juillet).

La Mairie, installée dans l'ancien prieuré acquis en 1818 de M. Papiau de la Verrie, a été transférée dans un bâtiment neuf construit en 1850, avec la *Justice de paix* et l'*Ecole communale laïque des garçons*. — *Ecole libre de filles* et *Asile* sous la direction des Sœurs de St-Charles. — *Salle d'asile communale* édifiée en 1866.

L'*Eglise* dédiée à St Marcel (curé, 19 brumaire an XI), est un édifice roman, refait au XVIe s. (26 m. 40 sur 10 m. 50, et avec le chœur, 36 m. 40), restauré et agrandi en 1856 par M. Duvêtre dans le style de la construction primitive. La nef principale s'accroît d'un bas-côté vers N., formé par cinq arceaux dont deux d'ogive naissante, les autres en plein-cintre, avec moulures ornées retombant sur trois énormes et bas piliers carrés, sans autre ornement qu'un double rang de dents de scie; au fond une jolie et antique chapelle de la Vierge, bordée de barbares chapiteaux romans; dans la nef à droite, statues de St Julien et de St François (XVIIIe s.) sur des consoles; autel et statue de St Sébastien; — ni chœur ni transept; — une abside ronde reconstruite en 1786, la voûte couverte de grossières peintures; dans des niches, les statues de St Pierre et de St Marcel. — Une *Crucifixion* du XVe s. décore les croisées de la façade. — Près la porte latérale, au pied du bénitier, gît par terre une plinthe antique d'un seul bloc, entaillée sur trois côtés de grossières et très-curieuses sculptures (XIe s.). — Le clocher carré repose sur une base moderne soutenue par d'énormes contre-forts d'angle carrés, formant une masse extérieure. — L'église absolument pauvre

Digitized by Google

fut gratifiée en 1790 de partie des chasubles, chapes et ornements de St-Michel du Tertre d'Angers.

La *Sacristie* a été reconstruite en 1849.

Le nom même de Briolay, qui signifie *Pont du Loir*, atteste l'existence d'un centre habité dès les temps celtiques à distance du bourg actuel qui se trouve sur la Sarthe. L'agglomération primitive s'élevait sur le Loir que bordait une forêt dite de Lyée, non loin du village nommé encore le *Vieux-Briolay*, au-dessous du moulin de Pont, dont le nom semble en garder un souvenir. Une voie bien certainement traversait là le Loir, gagnant directement Tiercé, sans que le tracé précis en ait été déterminé non plus qu'aucun débris antérieur aux temps féodaux.

Dès le xe s., par suite sans doute de l'établissement de Villevêque, qui dominait en amont le Loir, le centre du fief était reporté sur la Sarthe et formait une place fortifiée du domaine des comtes d'Anjou.

Foulques en fit don vers 980 à son fidèle Burchard qui y fonda sous le château une église. Son fils, clerc et trésorier de St-Maurice, quoique marié et père de famille, la concéda à l'abbaye St-Serge d'Angers vers le milieu du xie s., avec terres, vignes, moulin et de nombreux revenus. L'évêque Eusèbe en vint faire la consécration, et l'abbé y établit immédiatement trois ou quatre religieux à résidence pour la desservir, comme un prieuré, et y faire l'office canonial et curial. Ce prieuré fut réuni en 1301 à l'office de la Cellererie. Les moines, rappelés au couvent, instituèrent un vicaire perpétuel ou curé. Une transaction du 9 août 1668 fixa sa portion congrue à une rente de 37 setiers, dont 27 1/2 de seigle. Le curé se déchargeait d'ailleurs sur un vicaire, tout à la fois sacriste et maître d'école, qui, à la fin du xvie s., touchait pour tout revenu 10 écus, 2 setiers de blé-seigle et une petite dîme de chanvre, « récompense bien petite, écrit l'un d'eux, « pour le grand labeur que c'étoit ! »

L'église se rattachait vers N.-E. au grand cimetière, — le plus petit, abandonné, bordait au S. le chemin de la Croix-de-Mirande, — à l'O., aux bâtiments et aux cloîtres du prieuré, et aux jardins du presbytère, reconstruit en 1788. — Du prieuré dépendaient les fiefs de la Bouchetière en Etriché, de Brétignolles en Bauné, de Noyant en Soulaire et diverses tenures en Ecouflant. — Le prieur avait son entrée particulière dans l'église, son autel principal avec sa chaire dans le chœur, le tout séparé, clos et élevé au-dessus de la nef où se réfugiait l'autel paroissial. Un de ses priviléges était de prendre le lit noble de tout noble mourant dans la paroisse. Il devait au baron un échaudé et une mesure de vin aux quatre fêtes de Pâques, de St-Marcel, de Toussaint et de Noël, rendue au château par personne convenable, à cheval, « auquel cheval ne devoit manquer fer ni clou », l'homme éperonné ou chaussé de houzeaux à semelle. Il était de plus obligé à une aumône d'un quartier de pain de deux deniers, le dimanche, le mardi, le jeudi, à tout venant, et pour garantie, le seigneur tenait au prieuré « un homme de bien appelé aumosnier » que le prieur devait nourrir. Cette redevance donna matière à de nombreux procès qui condamnèrent les moines. Une transaction apaisa en 1681 les réclamations des habitants.

Prieurs : *Pierre*, 1241. — *Martin*, 1244. — Geoffroy *de Molisé*, 1285. — Jean *Germis*, 1450. — Jean *de Peyrac*, 1545.

Curés : Michel *Moreau*, inhumé le 15 avril 1522 aux Cordeliers d'Angers. — Thomas *Jallet*, prieur aussi de Trèves, 1592, † le 3 juillet 1637. — Julien *Laboe* ou *Labault*, 1645, 1650, sans cesse en luttes avec les religieux et avec ses paroissiens. Il se prétendait le plus heureux curé de la province, « n'ayant pas charge d'âmes, ses paroissiens n'en n'ayant pas ». — Georges *Loppé*, 1651. Il lui fallut les 1er et 2 mai 1653 procéder à l'inhumation de 42 de ses paroissiens, qui s'étaient noyés sur les marais. — François *Odiau*, 1667. — René *Margariteau*, 1687. — René *Bournan*, 1724, dont le frère était notaire royal à Corzé, † le 14 janvier 1728, âgé de 63 ans. — Jean *Bachelier*, 1728, 1767, † à l'âge de 87 ans, le 21 avril 1781, doyen de la Faculté des Arts d'Angers. — Charles *Allard*, 1767, 1770. — Mathurin *Allard* qui permuta avec le curé de Beausse le 15 novembre 1773. — Jean-Michel *Langevin*, installé le 17 septembre 1774, exécuté à Angers le 8 novembre 1793.

La terre resta, durant tout le moyen âge, la première des quatre baronnies relevant de l'évêché d'Angers. Le baron était tenu à porter l'évêque, le premier, au bras droit, le jour de son sacre, depuis St-Aubin jusqu'à St-Maurice, et de le servir à table, emportant pour bénéfice la coupe où le prélat avait bu. Le principal manoir, à l'E. et au-dessus du bourg, paraît détruit dès au moins le xive s., sauf la fameuse tour, masse énorme du donjon, en pierre de grès, avec revêtement intérieur de tuffeau, dont les murs épais de 14 pieds contenaient de nombreux réduits et un couloir circulaire. Elle se dressait encore au commencement de ce siècle, abritant le logis du capitaine des chasses et une chapelle de St-Victor, qui avait remplacé l'ancienne chapelle seigneuriale dédiée à St-Nicolas. Aujourd'hui la butte énorme domine encore le pays et la rivière, entourée d'immenses et profondes douves, que coupe vers N.-E. une jetée pleine pour l'accès. Au sommet, s'élève une vaste ferme où rien ne subsiste plus d'antique qu'un pan des murs de l'enceinte vers N. en appareil moyen régulier, recouvrant un épais blocage et percé de meurtrières. On y a trouvé plusieurs fois en bêchant des boulets de fer.

Dès le xvie s. tout le domaine consistait en la curieuse maison du *Palais* ou du *Perrin*, grand carré long, vis-à-vis l'église, éclairé autrefois de chaque côté par deux grandes baies romanes et terminé par deux pignons, celui vers N., percé d'une double fenêtre plein-cintre geminé avec bordure en dents de scie, tympan troué d'un lozange et chapiteaux cubiques à tailloir carré (xie s.) rappelant le style et l'appareil de l'Hôtel-Dieu d'Angers. Dans le toit en dos d'âne s'élève une cheminée à base carrée, du temps même.

Digitized by Google

C'était l'auditoire seigneurial sous lequel s'enfouissaient les prisons, attenant à l'écurie pour fourrière. Pour le reste, des prés considérables mais divisés en parcelles dont la plus grande mesurait 40 arpents, 13 places de chasse aux canards sauvages sur le Loir et la Sarthe, 3 pêcheries, chacune de plus d'une lieue de long et 6 bacs privilégiés à Briolay, Ecouflant, Cheffes et Tiercé. Les habitants jusqu'à Solême et Châteaugontier restaient exempts de tout droit de passage, moyennant le paiement d'un denier au pontonnier le jour de Noël et l'obligation d'entretenir les abords et les gués des deux côtés tous les sept ans. Le seigneur possédait de plus droit de mesure à blé et à vin, — le setier local comptant 12 boisseaux qui en valaient 18 des Ponts-de-Cé, — droit d'une journée de tout faucheur, en le payant 12 deniers, et d'une corvée de bœuf et de charrette de tout tenancier pour le transport de ses foins à Briolay et à Angers, — droit de prévôté sur toutes marchandises de passage pour l'entretien du pavé, droit de four-à-ban et de banvin pendant 40 jours et 40 nuits, — droit de quintaine sur tous les pêcheurs, à la St-Jean pour Ecouflant, à la Trinité pour Briolay, les nouveaux mariés devant de plus un chapeau de roses au châtelain et lui donner, ainsi qu'à ses gens, un dîner pendant lequel les jeunes femmes chantaient chacune leur chanson; — droit de visite de tous les engins de pêche avec privilége d'achat de tout poisson d'un prix supérieur à cinq sous et de tout cygne saisi sur les communs.

Les familles qui portaient le nom du fief se fondirent en celle de Sablé par le mariage de Tiphaine de B. vers 1120 avec Liénard de Sablé. Leur fils Geoffroy fut enterré sous la tour, *subtus turrem*, alors peut-être en construction. Marguerite de Sablé l'apporta en dot à Guillaume Desroches, sénéchal d'Anjou, qui, partant pour l'Albigeois, en fit don en 1219 à sa seconde fille Jeanne, épouse en 1226 d'Amaury de Craon. Marie de Craon, fille de Jean de C. et de Béatrix de Rochefort, et femme en 1404 de Guy de Laval, eut pour héritier René de Laval, mari de Jeanne de Champagne, qui donna la terre à son cousin Brandelis de Ch. — En est sieur André de Chauvigny 1494, 1502, François de la Trémouille 1507, Louis de Bourbon, duc de Montpensier, 1559, le marquis d'Elbeuf 1575, Charles de Lorraine, duc d'Aumale, 1584, Louis de Rohan 1588, et sa descendance jusqu'au milieu du XVIIIe s.; — Jules-Hercules de Rohan-Montbason en 1768 fut autorisé par l'évêque, son suzerain, à morceler la terre pour la pouvoir vendre, à charge de conserver intact un corps de fief pour rallier les droits seigneuriaux et le titre de la baronnie. — Louis-Alexandre-Joseph de Canonville de Raffetot 1780, Jean-Baptiste Ménage 1788.

Commandant à la fois le cours de la Sarthe et du Loir, le château dut jouer son rôle dans toutes les guerres angevines. Pris dès 1103 par le comte Geoffroy Martel sur son vassal rebelle, repris en 1140 par Geoffroy Plantagenet, il ne fut rendu que sur les instances de l'évêque Ulger et dès lors était domiré, en amont sur la Sarthe, par la construction de Châteauneuf (1133). — En 1589 les Ligueurs tentèrent d'occuper la vieille tour, mais ils avaient été repoussés avant même l'arrivée des secours d'Angers. — En 1598, le 30 mars, le roi Henri qui était allé chasser au Verger, chez les Rohan, reçut à Briolay le duc de Mercœur repentant et lui rendit son amitié.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de la Flèche, de l'Election d'Angers, du District de Châteauneuf 1788, 1790. — Elle comptait un sixième d'indigents en 1789.

Maires : Charles *Bachelier*, 1790. — Mathurin *Février*, 1er messidor an VIII — François *Berger*, 7 nivôse an XIII, démissionnaire en mars 1847, † à Angers le 8 avril 1858. — *Bongérard*, 5 avril 1817, démissionnaire. — Aug.-François *Garnier-Marinière*, 25 mai 1821, installé le 10 juillet. — Félix *Destriché-de-la-Barre*, 14 janvier 1826, installé le 5 février, démissionnaire. — Pierre-Toussaint *Richard*, ancien capitaine de grenadiers, 9 juin 1829, installé le 14. — *Follenfant*, 1832. — François *Berger-Lointier*, 1837, encore en fonctions.

Arch. de M.-et-L. C 19, 24, 187, 192, 201; G 54; H St-Serge. — Arch. comm. Et.-C. — *Arch. d'Anjou*, t. I, p. 46. — *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Angers*, t. VI, p. 68. — Léop. Delisle, *Actes de Ph.-Auguste*, p. 405. — *Chron. d'Anjou*. — Le chartrier de la baronnie de Briolay est conservé au château de Soucelles et comprend une centaine de liasses ou de registres, les titres de propriété remontant au XIIIe s., les déclarations à 1482, les aveux de Cheffes, Baif, Noirieux au XVe s., avec des plans importants concernant les communs. — Pour les localités, voir à leur article, notamment *Pont*, *Verrigné*, *Mirande*, *Noirieux*, *Péchevêque*, etc.

Briolay (*René* de), prieur de Beaulieu et de Milly, était petit-neveu et filleul de René de Breslay, abbé de St-Serge, qui se démit en sa faveur en 1628. Ses bulles sont du 5 février 1629. — Il mourut le 6 juin 1671 en son abbaye où l'évêque célébra ses obsèques. — Il avait partagé régulièrement tous ses revenus avec ses religieux. On dut l'enterrer suivant son vœu formel dans le cimetière St-Michel-du-Tertre, dans la partie réservée aux criminels exécutés. — Son frère *Christophe* de Briolay était religieux profès de l'ordre de St-Benoit, prieur des prieurés de Beaupréau, Chalonnes-sur-Loire, St-Melaine, Notre-Dame-des-Champs et Savennières, conseiller et aumônier du roi.

Hauréau — D. Fournereau, *Rev. des Soc. Sav.*, 1870, p. 389. — GG 204.

Brion, canton de Beaufort (4 kil.), arrond. de Baugé (14 kil.). — *Brionno vico* VII-VIIIe s. (*Bib. de l'Ec. des Ch.*, t. I, Série 6, page 443). — *Brionnus* 775 (D. Bouq., t. V, p. 737), 845 (Ib., t. VIII, p. 453). — *Brion* 1030-1040 (Ronc., Rot. 1, ch. 36), 1096-1110 (Cart. de St-Nicolas, p. 216). — *Villa Brionis* 1068-1080 (Cart. St-Aubin, fol. 126 v°). — *Brionum* (Ib.). — *Podium de Brione*, *Podium apud Brionium* (Ib., f. 126). — *Brium* 1100 (Cartul. du Perray-aux-Non., f. 1, et de Saint-Nicolas, p. 216). — *Briun* 1152 (Hauréau, Pr.) — *Territorium de Brion* 1300 (Arch. de la Sarthe, n° 767). — Entre Cuon (6 kil.) et Fontaine-Guérin (5 kil.) au N., Beaufort, à l'O. et au S., Longué (7 kil.), Jumelles (5 kil.) au S. et à l'E.; — à 10 kil. de la Loire; — à 36 kil. d'Angers.

Le bourg est bâti à mi-côte d'un mamelon

Digitized by Google

isolé, que bornent au N. les vallées de la Loire et de l'Authion. En 1856, — comme en 1707 où l'eau vint jusqu'à Grézigné, — il servit de refuge à toute une population inondée. — Au-dessus, presque à pic, s'élève une autre cime, formant un plateau de 20 hectares, avec deux moulins, planté en vignes et bordé de taillis, d'où se découvre un panorama splendide, 32 clochers, des Ponts-de-Cé jusqu'à Noyant-sous-le-Lude, de Jarzé jusque par de là Saumur, d'où l'on suit les trains du chemin de fer jusqu'à leur entrée dans la gare d'Angers, et tout le cours parallèle de la Loire.

Le chemin d'intérêt commun de Longué à Chevire-le-Rouge traverse du N. au S. la commune, croisé à 1200 m. au N. du bourg par la route départementale de Baugé à la Loire et ralliant le long de la grande rue pavée, dans le bourg même, quatre chemins vicinaux. Il n'y a pas 30 ans qu'aucune voie praticable n'abordait la côte, et les trois premiers tracés projetés échouèrent successivement devant la résistance aveugle des propriétaires du sol ; la commune même dut indemniser l'entrepreneur. Aujourd'hui l'aspect du pays a changé ; le Conseil municipal a consacré plus de 100,000 fr. à regagner le temps perdu et, en 1870, concourait par un vote de 25,000 fr. au projet des chemins de fer départementaux.

Y naissent les ruiss. des Douves-des Haies, de la Fontaine et des Moulins ou de Cuon ; — y passent les ruiss. de Brené, de Marigné, des Haies, de la Curée.

En dépendent les villages de Sobs (121 hab., 4 kil.), la Croix-du-Bois-Maudet (106 hab., 5 kil.), la Rouillardière (56 hab., 4 kil.), les Baudrairies (40 hab., 2 kil.), les Haies (54 hab., 2 kil.), le Passoir (59 hab., 2 kil. 800 m.), Chavigné (109 hab., 2 kil.), Grésigné (64 hab., 2 kil. 500 m.), le Latay (85 hab., 3 kil.), la Touche (49 hab., 1,500 m.), et les châteaux des Haies, de Chavigné et de la Mothaie.

Superficie : 2,735 hect. 77 ares 90 cent., dont 92 hect. en vignes, 375 hect. en bois, 500 hect. en prairies. Le partage des communaux du comté de Beaufort (ordonnance du 24 avril 1835) attribua à la commune pour sa part 102 hect. 93 ares 50 cent. de terres d'une valeur de 336,750 fr.

Population : *117* feux en 1726, non compris Sobs. — *370* feux, *1,434* hab. en 1790. — *1,610* h. en 1831. — *1,682* h. en 1841. — *1,598* h. en 1851. — *1,486* hab. en 1861. — *1,526* hab. en 1866. — *1,558* hab. en 1872, dont *250* au bourg (72 mais. 89 mén.), sans compter le village de la Fontaine qui y attient et forme une longue rue de 400 mèt. (164 hab., 55 mais., 67 ménages).

Bureau de poste et *perception* de Beaufort.

L'*Industrie* locale exploite des carrières à tuffeau (environ 30 ouvriers) ; dans une de ces immenses caves abandonnées il a été créé en 1871 une champignonière ; — fabrique de fruits cuits ; sable fin, grisâtre, chargé de paillettes luisantes, vendue pour poudre à écrire.

Assemblée le dimanche avant la St-Jean, par autorisation du 20 juillet 1811.

La *Mairie* avec *Ecole de garçons*, construite en 1839-1840 (arch. Launay), est malheureusement dans une position désastreuse, étouffée entre le chevet de l'église et la masse de la butte dont on a dû raser le pied pour lui faire place. — L'*Ecole des filles*, logée dans une maison longtemps à loyer mais que vient d'acquérir la commune, doit être transformée et augmentée d'un *Asile*, avec large façade (arch. Beignet) sur la principale place du bourg régularisée et déjà décorée au centre d'une *fontaine* monumentale en granit.

L'*Eglise*, dédiée à St Gervais et St Protais (succursale, 30 sept. 1807), est un édifice roman des plus remarquables de l'arrondissement, qui en a pourtant conservé un grand nombre (45 m. sur 8 m. 50). Malheureusement délaissé trop longtemps à l'abandon et envahi par des constructions parasites, il n'a pu être restauré entièrement (1852-1869), qu'en se laissant reconstruire en partie. — Le *portail* tout entier est neuf, mais habilement dessiné sur les données les plus scrupuleuses de l'analogie artistique et d'après des motifs décoratifs empruntés la plupart aux cloîtres de St-Aubin d'Angers, V. *ci-dessus*, p. 63. — La *nef* unique comprend deux larges travées, à haute voûte, doublées d'arcs en tiers-point, dont le triple tore accouplé s'entrecroise, autrefois sans clé centrale, et se continue sur une grosse colonne à chapiteau. Sur le plat des murs, de chaque côté, un large formeret ogival, porté par un groupe de colonnettes, encadre au tiers de la hauteur une double fenêtre plein-cintre, qui va s'évasant sans aucune moulure. Dans le dernier angle, à droite, de la seconde travée, toutes les nervures sont réunies sur une colonne unique dont le chapiteau, à bourrelet, est sculpté d'une double feuille à crochet naissant. Quatre arceaux plats en tiers-point forment le carré du transept, chacun portant dans sa largeur sur deux grosses colonnes avec chapiteaux romans parés d'entrelacs de fleurs imitant la fleur de lys, le chou, l'ortie, d'oiseaux fantastiques à tête d'hommes barbus ; vis-à-vis, la tête du démon, dont la gueule béante forme une moulure en dents de scie. — A chaque angle du transept carré une haute colonne montant jusqu'à la naissance du cintre de la voûte, en reçoit les nervures et les arcs transversaux, sur un étroit chapiteau de feuilles de fougère déchiquetées. — A gauche, ouvre la chapelle de la Vierge avec absidiole latérale au chœur ; à dr., celle de Saint-Joseph, dont l'absidiole parallèle est détruite mais doit être rétablie ; dans l'une et l'autre, la voûte est soutenue de plates-bandes entrecroisées avec chapiteaux de feuillage très-fouillé, dont un pourtant reste inachevé. — Suit le *chœur* de deux travées dont une seule éclairée de chaque côté par une haute et longue fenêtre romane à triples voussures reposant sur de frêles colonnettes et de légers chapiteaux. — L'*abside* forme les trois quarts d'un cercle avec trois fenêtres, encadrées d'un triple arceau roman à chapiteau feuillagé mais sans autre moulure qu'au-dessus de leur courbe une bordure de rinceaux qui circule tout autour du mur nu. A l'extérieur, de

Digitized by Google

même, un cordon de feuillage les couronne en les reliant par-dessus les contre-forts qui les encadrent. Le toit de l'abside garde encore trois ou quatre des créneaux dont on l'avait armé au temps des guerres anglaises. Au-dessous et tout autour de l'édifice plane une série de modillons dont un petit nombre seulement est antérieur à la restauration. La décoration et le couronnement des bras du transept datent aussi des derniers travaux, mais la porte de l'aile vers S. est antique et étale à profusion dans sa triple arcature concentrique toutes les richesses ingénieuses de l'ornementation du XIIe s. — Sur le transept pèse la masse carrée du clocher dont la base engagée dans le toit, porte un premier ordre formé d'une ligne de fausses baies romanes à chapiteaux à peine écarris; au-dessus, quatre arcatures, dont deux pleines, deux autres au centre, ouvertes dans le retrait de multiples tores cylindriques, formant quatre baies en tiers-point sans autre ornementation. — Cette partie supérieure de l'œuvre, dont la voûte intérieure trahit autant d'inexpérience que de hardiesse, est contemporaine de la voûte de la nef (XIIIe s.), dont les parois durent alors être contrebutées d'énormes contreforts, et postérieure au moins d'un demi-siècle aux baies latérales, au transept, à l'abside et à la base même du clocher. Dans l'angle vers N.-E. une petite tour ronde cache l'escalier. Toutes les fenêtres de l'édifice, transformé au XIVe s. en poste de guerre, avaient été disposées en cheminées avec meurtrières. On a retrouvé, dans les murs du chœur, des fours établis pour la fonte du plomb et des projectiles.

Le *Presbytère*, vendu natt en fructidor an IV, a été racheté par la commune en l'an XI. — Le *Cimetière*, transféré à 300 m. de l'église dans la rue de la Fontaine, a vu reconstruire en 1849 sa vieille chapelle à demi-ruinée, en feu des curés.

Il n'a été signalé aucune trace celtique sur la commune. Aucune ruine romaine même n'y a été formellement reconnue. Il est certain pourtant qu'une voie, indiquée dans une charte de Saint-Aubin au XIe s., *via publica*, — *in monte, secus viam sinistra a parte*, — passait au S. de la butte dans la direction, sans doute, du Grand-Perray, celle même que prit l'évêque Guillaume Lemaire en 1291, gagnant Tours et Bourgueil. Une autre par la Croix-de-Sobs, paraît encore garder en place partie de ses larges dalles. La *villa*, même le bourg, *vicus*, existe dès les temps mérovingiens, peut-être même avec un atelier monétaire, et formait le centre d'un territoire, *territorium* qu'on voit au XIVe s., comprendre la paroisse de Jumelles. La paroisse remonte au IXe s. sans doute, quoique l'église actuelle date à peine en partie du XIe s. En la dégageant vers l'E. des terres qui encombraient le chevet, on y a trouvé (1861) un cercueil en tuffeau de Doué, contenant 18 monnaies de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve. — Tout près et au sommet du Tertre, *in podio Brionis*, s'élevait dès au moins le XIIe s. une *chapelle de St-Michel*, détruite dès avant le XVIIIe s. et dont l'emplacement porte un moulin, centre d'un ancien cimetière. Les tombes en pierre coquillière de Doué, quelques-unes en ardoise, couvrent le plateau à fleur de terre. Des fouilles, suivies le 27 avril 1872 avec MM. Lebeuf et Couscher, ne nous ont fourni aucun débris que des ossements. Un autre cimetière se retrouve, avec les traces de la voie, à la Rouillardière. — Sous le bourg entier plongent les embranchements de caves sans fin, où, comme partout, il semble qu'on ait consacré une salle en chapelle. L'entrée, actuellement unique, ouvre sous la maison du commandant Dupont.

L'église n'était pas encore dédiée quand elle fut donnée par les seigneurs vers 1040 à l'abbaye St-Aubin d'Angers, à charge d'y entretenir deux moines, qui y constituèrent un prieuré. Le prieur percevait toutes les dîmes, sauf trois dîmeries partielles près Sobs, à Malleville et à Lalion, appartenant au curé, et devait comme reconnaissance, présenter au logis des Salles, ancien domaine seigneurial, 2 pintes de vin blanc et 2 pains blancs de fouasse à Pâques, Toussaint et Noël. — Il devait de plus servir au curé une portion congrue fixée à 5 pipes de vin et à 13 setiers de blé, portée en 1460 à 20 setiers, convertie au XVIIIe s. en une somme de 275 l. et 2 busses de vin, plus 350 livres au vicaire et 175 l. au desservant de Sobs, sans compter 17 setiers de blé que le prieur était tenu de distribuer aux pauvres le jour de Noël, et 5 à la fabrique.

Prieurs : *Aldulfus*, 1107. — *Peregrinus*, 112.-1135. — *Ernaldus*, 1140. — Lucas *de la Taille*, 1178. — *Radulfus*, 1210. — Emery *Marteau*, 1300. — Brient *Dubourg*, 1375. — Renauld *Bernier*, 1412. — Guy *Delaunay*, 1583. — Gilles *Mauxion*, 1591, 1598. — Fiacre *Rivière*, pronotaire de St-Serge, chanoine de N.-D. de Paris, 1653. — Jean *Picard*, 1670, 1675. — Claude *Thomasseau*, 1686. — Gabr. *Boylesve*, chanoine de St-Maurice d'Angers, 1689. — Franç. *Bidet*, né à Angers, le 14 janvier 1672, docteur de Sorbonne, directeur du petit Séminaire d'Angers, † le 14 mai 1728. — François *Pasqueraie du Rouzay*, dr de Sorbonne, 1744. — Louis *Levêque*, chanoine de St-Tugal de Laval, 1790.

Curés : Jean *Louet*, 1460. — Jean *Trehorier*, 1542. — Guillaume *Couet*, « recteur et maistre des écoles de Brion », inhumé le 2 septembre 1559 devant l'autel Saint-Jacques. — Claude *Tabareau*, 1571, qui résidait malade à Rillé. — Séb. *Maucourt*, 1586. Son testament est du 19 décembre 1603. — Amos *Guilloys*, 1604, natif de St-Agil en Vendômois, † le 13 avril 1624. — Jacq. *Thomyn*, 1632. — Jean *Beillaud*, 1637, janvier 1639. — Louis *Lefrère*, 1641, † le 28 mars 1681, âgé de 72 ans. — Henri *Foucault*, 1681-1683. — Jean-Pierre *D'Hénac*, avril 1683, † le 29 janvier 1687, âgé de 55 ans, léguant une forte somme à distribuer aux pauvres honteux. — Jean *de la Rue*, 2 février 1687, † le 20 février 1709 — Yves *Turpin*, mars 1709, † en juillet 1728. — Ch. *Boulogne*, juillet 1729, † le 29 janvier 1762, âgé de 68 ans. — Franç. *Pinson*, mai 1762, † le 8 mai 1788, âgé de 66 ans. Il avait fait mettre en 1780

Digitized by Google

l'autel à la romaine et transformer la chapelle de St-Pierre en sacristie. Quinze jours après son décès un décret du doyen d'Angers fit supprimer l'autel de la Vierge qui datait de 1543 et ceux de St-René et de St-Augustin, comme peu décents. — Gaspard *Boussard*, juillet 1788, déporté en Espagne en septembre 1792 avec le vicaire *Dion* et mort à Santander. — Math.-Louis-Olivier *Challopin*, 16 décembre 1792.

On constate l'existence d'écoles dans la paroisse dès le milieu du XVIe s. et qui paraissent s'être maintenues. Le curé Maucourt légua en 1603 au prêtre qui en avait la charge « le logis appelé Gourdevault en Brion », qui fut réuni à la fabrique en 1768 par décret épiscopal Un règlement fut fait en 1769 et atteste que le même maître tenait la classe pour les filles et les garçons mais à des heures différentes. Elle n'était gratuite que pour les indigents, les autres enfants payant 5, 10 ou 15 s. par mois. — Un autre prêtre, Séb. Marmin, originaire de Brion, a fondé deux lits pour les pauvres en l'Hôtel-Dieu de Beaufort (2 janvier 1681).

La terre, donnée vers 1076 par Foulques Réchin à Robert le Bourguignon, sieur de Sablé, passe à Renaud de Craon, son fils aîné, et plus tard à Guill. Des Roches par son mariage avec Marguerite de Sablé. En partant pour l'Albigeois en 1219, il l'assigna à sa seconde fille Jeanne. — Le nom pourtant de la terre, — si ce n'est celui de Brion dans la Sarthe, — est porté jusqu'à la fin du XIIIe s. par les descendants de Ranulfe de Sablé, Geoffroy en 1107, Pierre 1178, Gervais 1233, Pierre 1272. — En est sieur Franç. de Montbron en 1452. — Jean de Bourbon, comte de Vendôme, 1470. — Franç. de Bourbon 1484, 1495; — Jean de Bueil 1559. — Honorat de Bueil 1637; — Messire Antoine-Louis Rouillé, intendant général des postes, 1717, 1758; — Anne-Henri d'Harcourt, son gendre, 1758-1790; — Le fief, titré de châtellenie, était réuni dès le XVIIe s. à la baronnie de Fontaine-Guérin, qui le relevait de Sablé.

La paroisse dépendait du Grenier à sel de Beaufort et faisait partie en 1790 du canton de Cuon dont elle obtint d'être distraite pour être réunie à celui du Beaufort.

Maires : Charles-Louis *Renouf du Breil*, 1790, † le 9 fructidor an XIII. — Jean-Franç. *Bréchet*, 9 décembre 1805, — Louis *Delaunay de la Mothaie*, 2 janvier, installé le 9 avril 1808. — *Bréchet*, élu le 7 avril 1815. — *Delaunay* réintégré le 12 juillet 1815. — René *Dogureau*, 30 octobre 1830. — Frédéric *Bréchet*, 14 mars 1832, † le 18 février 1854. — Adolphe *Béconnais-Bourcier*, 8 juillet 1854, installé le 30 juillet, décédé en 1858. — Ch. *Dogureau*, 28 juillet 1858. — Joseph *Riobé*, 21 juin 1866.

Arch. de M.-et-L. C 190, 197, 200; G Cures; H Abb. St-Aubin et de Grandmont. — *Cartul. de Monnais*, p. 203. — Les titres du prieuré remplissent un carton, avec cartul. comprenant 40 pièces de 1040 à 1466. — Cartul. St-Aubin. Mss. — D. Bétancourt. — *Biblioth. de l'Ec. des Chartes*, 5e Série, t. I, p. 386. — Roger, p. 346. — Bourdigné, t. II, p. 197. — Ménage, *Sablé*, p. 222. — Hiret, p. 225-226. — Léop. Delisle, *Actes de Ph.-Auguste*, p. 415. — Chartrier des Haies. — Notes Mss. de MM. Raimbault et Riobé.

Brionneau. — *Brionel* 1033 (Epit. St-Nic., p. 6), 1125 circa (Cart. St-Aubin, f. 35). — *Torrens, fluvius Brionellus* 1040 et 1050 circa (Epit. St-Nic. p. 10, 45 et 70), 1132 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 35). — *Briunnel* 1050 circa (Cart. du Ronc., Rot. 3, ch. 37). — Ruisseau, né sur la cne de *la Pouèze*, coule du N.-O. au S.-E., traverse les cnes de St-Clément, de la Meignanne, d'Avrillé et d'Angers, reçoit sur son parcours (26,206 mèt.) les ruiss. de Vilnières, de l'Adésière, de la Féraudière, de Galiard, de Longuenée, de St-Clément et de la Pouèze et se jette au sortir de l'étang St-Nicolas dans la Maine, en se divisant en ruisselets au travers des prés d'Alloyau, un peu au-dessous de l'abattoir d'Angers.

Sur la rive au midi le comte Foulques-Nerra avait un vaste domaine et sa vénerie, *mansio canum*, — sur la rive nord, ses étables, près du confluent dans la Maine. C'est lui qui y fit « construire », *construere*, vers la fin du Xe s. le bel étang de St-Nicolas, *optimum stagnum*, dont les rives aux contours si pittoresques et variés forment une thébaïde verdoyante. Son fils Geoffroy en fit don vers 1040 aux moines de St-Nicolas (Epit. St-Nic., p. 45). Au IXe s. le ruisseau forma un instant la limite des possessions Bretonnes comme plus tard de la quinte ou banlieue administrative d'Angers. Le pont servait de passage à une voie romaine, la Voie triomphale, *Via triumphalis*, comme l'appelle une charte de 1033, V. *ci-dessus*, p. 36. Rompu pendant les troubles de la Fronde, il s'écroula en 1689. La reconstruction actuelle date de 1843. Berthe, Mss. 897, t. I, f., 97, 98, a conservé un dessin de l'ancien pont à triples arches ogivales. — Un joli plan par le peintre Legendre (1677), dans les titres de St-Nicolas d'Angers, donne une vue cavalière du pont et des maisons au sortir jusqu'au chemin de la Barre.

A côté des moulins à farine, l'apothicaire Besnard y exploitait une ardoisière en 1656-1669.

Le fief de Brionneau dépendait de l'office de la sacristie de l'abb. de St-Nicolas et comprenait partie des Basses-Fouassières, le lieu du Châtelet dans le faubourg Bressigny et partie du clos et de la closerie de Gillette sur la rive gauche de la Maine.

Brionnerie (la), cl., cne d'*Angers* (Cass.).

Briottières (les), chât., cne de *Champigné*. — Ancien fief et seigneurie relevant de Marigné par le fief de Verné; — appartenait au XVe s. à la famille de Mergot et passa avant 1485 à Jean de la Saussaie par le mariage de Jeanne de Mergot 1509, 1511, et par acquêt du 23 novembre 1519 à René de Baïf, mari de Catherine de Champchevrier, qui, devenue veuve, y fonda le 15 juin 1528 et fit édifier une chapelle de St Bonaventure. — La terre comprenait alors 5 métairies et 2 closeries et fut successivement accrue d'acquisitions importantes, notamment du fief de la Chapelle. — En est sieur René de Baïf 1546, Maurice Chevallerie 1560, et par acquêt de ses héritiers du 9 juin 1574 Guill. Lesrat, lieutenant-général du sénéchal d'Anjou, dont la famille la conserva jusqu'à la Révolution. — René de Lesrat y meurt le 6 février 1701, âgé de 80 ans; — Clément Franç. de Lesrat, le 21 novembre 1740, âgé de 71 ans. Sa

Digitized by Google

fille y avait épousé le 29 décembre 1722 Alexis de Rougé des Rues.—Le 29 novembre 1786 le curé en bénit la chapelle réédifiée. Le château entier venait d'être reconstruit en trois pavillons avec plate-forme centrale, qui ont depuis été remaniés. Il appartenait encore en 1855 à la famille d'Armaillé, qui y conservait une galerie de tableaux, parmi lesquels un portrait du roi René, daté de 1460.— Il a été acquis à cette époque par M. Alfred de Mieulle. — De beaux ombrages l'entourent, percés d'étroites clairières qu'un chemin sépare des fermes neuves. Au-devant un logis en briques, d'un style bâtard, porte au pignon central en grosses lettres gothiques : *Louise-Marie.* — Près de l'étang qui en dépend, des fouilles récentes ont constaté l'existence d'une dizaine de puits de mines de fer, d'époque sans doute gallo-romaine.

Briettières (les), f., c^ne^ de *St-Georges-du-P.-de-la-G.* — *Château-Briou* (Cass.). — *Brioult* (Cad.).

Briquerie (la), f., c^ne^ de *Cholet*; = f., c^ne^ de *St-Silvin.* — *La Bégrie* (Cass.).

Briquetière (la), f., c^ne^ d'*Avrillé.*

Briquetterie (la), f., c^ne^ de *Beaucouzé*; = f., c^ne^ de *Cholet*; = four à chaux, c^ne^ de *Montreuil-Bellay*; = f., c^ne^ de *St-Georges-sur-L.*

Brisale (la), f., c^ne^ du *Lion-d'Angers.*

Brisarderie (la), f., c^ne^ de *Chanzeaux.* C'était en 1539 le domaine de Marin Boylesve, couturier, auteur, suivant Audouys, de la grande famille Boylesve ; — incendié pendant la guerre de Vendée et confisqué sur l'émigré Gourreau; = f., c^ne^ de *Vernantes.*

Brisardière (la), f., c^ne^ de *Baracé.* — En est sieur Me Michel Bellot 1634.

Brisatière (la), f., c^ne^ de *la Ferrière.*

Briscaudière (la), ham., c^ne^ d'*Andard.* — *La cl. de la Brézigaudière* 1549 (H St-Aubin).

Brisé (la), ham., c^ne^ de *Brion.* — Ancien fief et gentilhommière dont les douves subsistent encore; — en est sieur en 1590, 1598 Franç. de Persil, écuyer; — sa veuve Radegonde de Bertin 1613; — Jean-Michel Couscher, lieutenant criminel de Chinon 1700, mort à Dampierre, le 20 octobre 1709, — et sa famille après lui.

Brisemondière (la), c^ne^ de *Grézillé*, ancien fief tenu à foi-lige du comté de Trèves et réuni par acte du 18 août 1635 sous l'hommage de la châtellenie du Pimpéan (E 1326).

Brisepotière (la), f., c^ne^ d'*Angers*, appartenait à Franç. Rouer, sieur de Villeray, qui la vendit en 1662 à Israël Crispin, maître orfèvre à Angers; — en 1746 à Jean-René Belhomme, capitaine au régiment Lionnais et à Me Marin Leseillier, lieutenant particulier, de qui l'acquirent D^lles^ Elisabeth et Anne Bousseau, et de celles-ci en 1757 Marie Lecoq, veuve du libraire Pierre Fourcau. — Elle faisait partie du fief des Ardillers, V. *ce mot*, et donnait son nom à un petit fief réuni depuis le xve s. à la seigneurie de la Bertière. — Le grand logis voisin du chemin d'Angers à Morannes, porte une aile en retour d'équerre datée sur une lucarne vers N. : *1619.*—La Petite-Brisepotière *alias* la Plesse appartenait au Chapitre de St-Maurice et a été vendue nat^t^ le 30 décembre 1790.—Le champ de manœuvres actuel a été établi en 1860 sur les dépendances de ces fermes.

Brise-Quenouille, f., c^ne^ de *Dénezé-sous-Doué.* — *Croulle-Couille* 1447.—*Croulle-Quenouille* 1520.—*Les Courtes-Quenouilles* 1631 (St-Maurice, Douces).

Brisel, f., c^ne^ de *Vernantes.* — *Brissotte* (Cass.). — *Les Brissolles* (C. C.).

Brissac, petite ville, canton de Thouarcé (13 kil.), arrond. d'Angers (18 kil.). — *Bracaseacum* 1030 (Cartul. St-Maur, ch. 8). — *Castrum de Brachosacho* 1050 (G Cunaud). — *Bracasac* 1067 (Cartul. Saint-Maur, ch. 38). — *Brachesac* 1060-1066 (Ronc., Rot. 1, ch. 39), 1073-1103 (Ib., Rot. 1, ch. 63), 1087 (Cartul. St-Aubin, f. 73 v°). — *Castellum Brachesac* 1150 (Cart. 1er de St-Serge, p. 271). — *Castrum quod vocabatur Brachesac* 1067 (*Chroniques d'Anjou*, t. I., p. 379). — *Castrum quod est ultra Ligerim nomine Brachesaccum* 1140 (Ronc., Rot. 2, ch. 36) — *Braccum saccum, Brachisacum* 1112 (*Chron. d'Anjou*, t. II, p. 32). — *Brechasac* 1195 (H.-D. *B* 31, f. 2). — *Burgus novus de Brachesac* 1249 (Ronc. Orgigné). — *Braichesac* 1296, *Brechesac* 1325, *Broichessac* 1406 (Ib.). — *Brissesac* xve s. (G 9). — *Brigidus Saccus* 1447, 1467 (G 10). — *Montfidèle*, 1793, en l'honneur de sa fidélité à la République.—La racine du nom primitif paraît être le vieux mot celtique *Bracca*, et désignerait le pays, l'habitation d'hommes portant des *braies*, c'est-à-dire de Gaulois.

Entre Saint-Saturnin (6 kil.) et Saint-Jean-des-Mauvrets (5 kil.) au N., Vauchrétien (3 kil.) à l'O., Quincé (200 m.) au S. et à l'E.

La ville compose presque toute la commune et s'étale sur la pente du plateau de la rive droite de l'Aubance qui la contourne à distance vers l'E., vers S. et vers l'O. — La route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun, ouverte en 1767 par corvées depuis la butte d'Erigné, passe de part en part du N. au S., reliant de nombreux chemins d'ordre inférieur.

Superficie : 43 hect. dont 11 hect. 77 en vignes. La forêt de Brissac en emprunte seulement le nom et dépend des communes riveraines.

Population : *161* feux en 1699. — *169* feux, *754* hab. en 1720-1726. — *300* feux environ, est-il dit en 1767 mais par une exagération évidente. — *700* hab. en 1771. — *174* feux en 1790. — *932* hab. en 1831. — *922* hab. en 1841. — *953* hab. en 1851. — *988* hab. en 1861. — *986* hab. en 1866. — *1,002* hab. en 1872 de population agglomérée (243 maisons, 339 ménages).

Industrie : Tanneries sur l'Aubance ; usines à blé ; fabriques d'étoffe ; extraction de moëllons. L'élève du bétail, la culture maraîchère ont dû surtout un développement intense au desséchement (1783-1785) de l'ancien étang du château,

Digitized by Google

sur la commune voisine de Quincé, V. *ce mot*.

Foires : Il en existait trois (22 janvier, juillet, septembre) au XVIIe s., portées à six (22 mars, mai, novembre) en 1767, aujourd'hui à douze, le quatrième jeudi de chaque mois. Celle du 22 septembre (St-Maurice), qui dure deux jours est une des plus considérables du département; *Marchés* renommés, le jeudi (au XVIIe s., le samedi), de lin, chanvre, volaille, beurre, cochons, toiles, graines, légumes; *Marché* spécial *de bestiaux* le second jeudi qui suit chaque foire, établi le 9 janvier 1868. Toutes ces réunions très-fréquentées règlent le cours des mercuriales pour le commerce des pays voisins. On s'y réfère dès au moins le XIVe s., V. *Chroniques de St-Aubin*, 1351, p. 30. — La mesure comptait 12 boisseaux au setier, en valant 12 1/2 des Ponts-de-Cé. Le boisseau-étalon, en bronze vert très-épais avec double anse, est conservé au château.

Chef-lieu de perception comprenant Brissac, Quincé, Vauchrétien, Charcé, les Alleuds, Saulgé, Luigné et St-Ellier. — *Station télégraphique*, ouverte le 1er août 1867.

Le *Champ de foire* créé en 1813-1814 au Barbancinais, a été reporté à l'E. de la ville sur un terrain acquis en 1831 par une souscription publique et mesure 22,400 mèt. carrés.

Lavoir public acquis en 1837 du duc de Brissac.

Mairie construite en 1857 (archit. Richou) sur un terrain acquis en 1855. — *Ecoles communales laïques de garçons et de filles* — *Ecole libre de filles* (sœurs de la Sagesse), avec *Asile* (ordonnance du 16 décembre 1856).

Une *Société de musique* a été fondée le 28 juillet 1862.

Il y existait au XVIIe s. un *Hôpital* avec 900 l. de revenus; une *Aumônerie* avec 200 l., supprimée en 1674, dont la maison fut vendue nat^t le 30 mars 1791. La chapelle en était dédiée à saint Martin. — Le docteur Pannetier a fondé par testament du 27 août 1867 un *Hôpital*, constitué par décret du 28 décembre 1867, et où la statue du bienfaiteur a été inaugurée en décembre 1869. Tout récemment, l'ancien curé Dupé, mort à Angers en mars 1873, vient de compléter admirablement cette institution charitable par un legs de 52,000 fr. pour la fondation d'une caisse de secours au profit des ouvriers et des paysans

L'*Eglise*, dédiée à St Vincent de Paul (succursale, 5 nivôse an XIII, avec vicaire, 3 février 1822), s'élève au centre de la ville et de la grande rue (30 m. 75 sur 10 m. 50). — L'édifice tout entier date du XVIe s., ayant été commencé en 1532 par René de Cossé. Le clocher a été reconstruit en 1808. La cloche porte une inscription datée de 1574. Au fond du chœur, une belle verrière, contemporaine de la construction, représente une *Crucifixion*, surmontée du Pélican symbolique, et différentes scènes de *la Passion*; au-dessous le seigneur et sa dame agenouillés; — à droite, dans le retrait du transept restauré en 1867 par Thierry, d'Angers, une *Mise au tombeau*, et au-dessous les médaillons du marquis Rolland de Brissac, mort dans la guerre de 1871, et de la marquise; dans un panneau latéral un vitrail moderne est consacré à la légende de St Vincent. La chapelle de gauche possédait une *Naissance du Christ*, qui a été emportée pièce à pièce. — Avant la Révolution, on voyait dans le chœur, sur l'enfeu seigneurial, les tombeaux en marbre blanc, avec statues, de René de Cossé et de sa femme Charlotte Gouffier, et dans l'aile gauche, sous une arcade, celle de Phil. de Cossé, évêque de Coutances, à genoux, en habit de moine. Des dessins en sont conservés dans Gaignières, t. VIII, XXXV, CVIII, et Montfaucon, t. IV, pl. 50. — La Fabrique possédait un os de saint Vincent-Ferrier dans une figure d'argent, de la chair de St François-de-Sale dans une autre image d'argent massif et un portrait original de St François-de-Paul, « à l'aage que le roy Louis XI le fist « venir en France. »

Le *Presbytère*, situé primitivement dans l'enceinte du château, fut établi vers 1520 sur le marché aux bestiaux et quelques années plus tard dans la grande rue où il est encore. La maison actuelle a été acquise par la commune en 1821; — Le *Cimetière*, transféré en 1859, s'élève, tout au sortir de la ville vers l'E., sur un terrain dépendant de la commune de Saint-Saturnin. L'ancien, bordant la route départementale n° 2, fermé en 1861, a été vendu en 1869.

L'église, autrefois dédiée à St Vincent-Ferrier, était à la présentation de l'abbé de Vendôme, à la collation de l'évêque.

Curés : Guill. *Lucas*, 1440. — Pierre *Garnier*, 1491. — Thomas *Chiquenet*, 1508, 1515. — Gilles *Lecomte*, 1525. — Louis *Gasteblé*, 1544. — Pierre *Crétine*, 1548, 1554. — Jean *Fabry*, 1560. — André *Rogier*, 1575, 1590. — *Foucher*, 1597. — Guill. *Marie*, 1600, 1602. — Pierre *Boutin*, 1604. — Mathurin *Delagroie*, 1610, † le 28 juillet 1612. — Pierre *Ligier*, 1613, † le 17 mars 1628. — Mich. *Lhullier*, installé le 28 mars 1628. — Jean *Royné*, installé le 24 septembre 1628, † le 19 décembre 1653. — Barnabé *Mallot*, décembre 1653, † le 9 juillet 1662. — René *Letort*, ancien vicaire, natif de Brissac, installé le 28 octobre 1663, jusqu'au 1er mars 1677. Il devient curé de Rochefort. — Jean *Coléard*, maître-chirurgien à Brissac, devenu veuf le 25 mars 1660, prend les ordres. Il signe déjà comme diacre en 1663 et comme curé le 4 juin 1677. Il est installé le 9 par la résignation que fait à son profit Marin Vautheux, prêtre, résidant au Ronceray et signe jusqu'en avril 1594. Il devient alors curé de Vauchrétien. — Mathieu *Delanoue*, 6 mai 1664, 11 février 1703. — N. *Prudhomme*, 18 février 1703, jusqu'en décembre. Il passe à la cure de Ste-Radégonde. — François *Gourdon*, 7 janvier 1704, 11 avril 1708. — *Royer*, 2 septembre 1708. — Pierre *Pichard*, 28 mars 1710, † le 15 octobre 1719. — Vincent *Esnault*, 17 oct. 1719, 1er juillet 1721. Il devient supérieur de la Rossignolerie, doyen de Saint-Martin d'Angers et y meurt âgé de plus de 82 ans le 7 avril 1762 (GG 58). — Charles *Terrier*, 8 juillet 1721 † le 12 mars 1738, âgé de 49 ans. — Thomas *Halbert*, 13 avril 1738, † le 22 juillet 1763, âgé de 59 ans. —

Digitized by Google

Charles *Riota*, 2 octobre 1763, devient curé de Quincé en janvier 1777. — Franç. *Rivelin*, 23 janvier 1777, 10 mai 1784, † le 29 août 1786, âgé de 45 ans. — Pierre *Jacquesson*, né à Durtal le 14 mars 1750, curé le 4 mai 1784 jusqu'en 1792, rétabli au Concordat dans sa cure, y est mort le 1er novembre 1823. Sa tombe décore le cimetière, et son souvenir reste populaire, comme celui de son successeur Dupé.

Le plateau qui porte la ville était traversé directement par la route antique d'Angers à Doué. Au bas dans la vallée de l'Aubance, aboutissaient les routes de Chemillé par Thouarcé et de Saumur par Gennes. Presque au centre de ces embranchements et coupant tous les passages, le comte d'Anjou fit élever au xe s., sur la rive gauche du ruisseau, une place forte qu'il inféoda. Elle fut la première attaquée en 1068 par Geoffroy le Barbu, révolté contre son frère Foulques, qui l'y vint combattre dans la plaine et l'y fit prisonnier avec mille de ses chevaliers. En 1112, Foulques le jeune y amène de nouveau son armée. En 1203, Philippe-Auguste en confirme la possession à Guy de Thouars qui le tenait de sa femme, mais dès 1206 le roi revient, assiége le château, y passe un jour, et le fait raser, en transmettant le fief au sénéchal Guill. Desroches. Il advint à la famille de la Haie-Passavant par le mariage de Geoffroy Desroches et de Roberte de la Haie, dont la fille Léonor épousa Jean de la Haie-Passavant vers 1250, puis à Jean de Chemillé par son mariage avec Eléonor Desroches. Un de leurs descendants, Jean de la Haie-Passavant, sieur de Chemillé, l'échangea en 1434 avec Pierre de Brézé, seigneur de Maulévrier, qui possédait déjà depuis au moins dix ans l'étang et les moulins voisins. Louis XI confisqua tous les biens de Jacques de Brézé, mais les restitua en 1481 à son fils Louis de Brézé, lors de son mariage avec Yolande de la Haie-Passavant. C'est lui qui rend aveu en 1490 pour son « chastel, baronnie et chastellennie de « Brochessac ». d'où dépend son donjon avec douves, murs, basse-cour, forteresse, quatre moulins sur les chaussées du grand et du petit étang, et la métairie de la Saulaie. Le 26 mai 1502 Jacques de Brézé vendit la terre à Charles de Cossé qui dès l'année même fit reconstruire le château. — On y travaillait encore en 1509. — En décembre 1560 des lettres royaux érigèrent en sa faveur la terre en comté, y incorporant les châtellenies de Luigué, Claie, Denée et autres fiefs de la mouvance. Le roi Charles IX y vient coucher le 5 octobre 1565, y dîne le lendemain et y revient le 7 janvier 1570. Pendant la Ligue pour qui tenait Charles II de Cossé, le château eut fort à souffrir. Tour à tour pris et repris par le roi de Navarre ou par des partisans, assiégé au canon et battu en brèche et néanmoins défendu contre les royaux du 12 au 30 août 1590, de nouveau en janvier 1591, il devint un moment place neutre et interdit d'un commun accord à toute garnison. Mais le bourg sans défense était saccagé à tout passage de soldats. Le 6 janvier 1590 l'église, occupée par les Ligueurs, avait été emportée d'assaut par les royalistes. — Dans la nuit du 21 juillet 1593, la garnison d'Angers vint mettre le pays à feu et à sang. — Des lettres patentes du 13 avril 1611 dont les considérants rappellent tous les hauts faits des Cossé, vérifiées le 8 juillet 1620, érigèrent le comté en duché-pairie, en y réunissant le marquisat de Thouarcé, les baronnies de Pouancé, Luigné, Montjean, les châtellenies de la Grézille et Brigné, plus de 30 fiefs ou seigneuries et 26 paroisses, mais sans les distraire de la juridiction d'Angers. C'est l'époque de la transformation du château qui, de manoir de guerre, après tant de ruines, devient un séjour de magnificences. Les fondements en sont jetés vers l'Aubance en 1607 et 1608. Personne n'a encore pu en nommer le maître d'œuvre. En 1615 y réside à demeure Jacques Dangluze, fils de Jean D., architecte du roi à Fontainebleau, qui sans doute continua les travaux de son père, et avec lui, de 1614 à 1620, les maîtres architectes Michel Hutin, Ch. Corbineau, Léonard Malherbe, les menuisiers Ant. Hannot, René Legras, les verriers Pallastre et Coulléard, toute une colonie venue en grande partie du Maine, puis des peintres Pothier, Gillion, Gasselin, V. ces *noms*. — Dès 1616 le château est en état de faire fête au prince de Condé et au duc de Mayenne qui y couchent le 25 avril. La reine-mère Marie de Médicis s'y installe le 15 octobre 1619 jusqu'au 2 novembre et de nouveau le 20 jusqu'au 9 décembre, et encore le 11 mars 1620 avec toute sa cour jusqu'au 19. Le roi y était arrivé le 12 et y séjourna jusqu'au 17. La même année au mois d'août, la mère et le fils y reviennent mais pour s'y réconcilier. Le roi, rendu au château dès le 12, alla le lendemain au-devant de sa mère qui se jeta dans ses bras. — Louis XIII partit le 17, après avoir signé un règlement pour les docteurs de la Faculté de droit d'Angers. La reine séjourna 3 semaines, que Charles de Cossé remplit de fêtes splendides. — Rien n'égalait alors le luxe et l'opulence de cette maison presque royale où résidait jusqu'au milieu du xviie s., aux gages du duc, une compagnie de gardes étrangers, de Bohêmes ou Egyptiens. Le capitaine, *Bohemorum conductor*, noble Charles de la Grave, Bohême comme ses soldats, fut assassiné en 1629 sur le chemin des Ponts-de-Cé. — En 1645, son successeur est Jean Charles, écuyer. — Le château avait de plus pour « concierge » un commissaire de l'artillerie de France, Barbelevée en 1646, Herbinot en 1647, et un capitaine ou gouverneur, véritable chef de guerre jusqu'au xviie s., plus tard réduit à des fonctions presque civiles. On trouve parmi ces officiers Jean *Petit*, 1390. — Jean *Du Dresnay*, 1411, 1421. — Jean *Legay*, 1429. — Jean *Dassier*, 1485. — Pierre *de la Montaigne*, sieur de Campadon, 1574, 1578. — Charles *Goddes*, 1588. — *De la Noue Sablay*, 1589. — Louis *Vexiau*, 1616, 1625. — Jean *Hanequin de Fleurville*, 1643. — Sauveur *de la Ralde*, 1650. — Jourdain *Bordin*, sieur de Froidefontaine, 1669, † le 13 novembre 1679. — Franç. *Saudelet*, sieur de Bellecroix, 1679, 1681. — Barth. *Camerini*, gentilhomme

Digitized by Google

romain, 1689, 1698. — Jacques *Girardin*, 1720. — Bertrand *Daguerre*, 1725.

Le titre de duc et pair, attaché à la terre, faillit sortir de la famille avec la succession obérée d'*Henri-Albert* de Cossé. Son héritier, *Arthur-Timoléon*, dut déposer, après des procédures infinies, 524,810 l. qu'un arrêt répartit entre les créanciers (7 septembre 1707). Pour éviter le retour du danger il avait fait par acte du 13 février 1702 substitution de la terre à ses enfants, transférant dès lors la propriété à son fils *Léon-Charles-Louis*, qui mourut âgé de 40 ans, le 17 avril 1733, ne laissant que des filles. L'héritier de droit, son frère, plus tard évêque de Coutances, se désista en faveur de son autre frère, *Jean-Paul-Timoléon*, maréchal de France en 1768, et dont un seul de ses huit enfants lui survécut, *Louis-Hercules-Timoléon*, connu par son dévouement à Louis XVI et massacré à Versailles le 9 septembre 1792. Quoiqu'ayant des enfants, il avait légué (11 avril 1792) tous ses biens d'Anjou à ses deux petits-cousins, fils d'*Hyacinthe-Hugues-Timoléon* et de Const. de Wignacourt, et particulièrement Brissac à l'aîné, *Auguste-Marie-Paul-Timoléon*, mis en possession par un arrêté du bureau des Domaines du 26 ventôse an IV. Ce dernier, lors de l'essai de reconstitution de la noblesse, accepta de Napoléon le titre de comte et la dignité de sénateur. Il fut à ce titre inhumé au Panthéon (1813). — Son petit-fils le duc de Brissac actuel est *Marie-Artus-Timoléon*, né en 1814, mari d'Angélique-Gabrielle-Marguerite-Marie Lelièvre de la Grange.

La ville proprement dite ne fut jamais ville close, surtout sans doute à cause du grand passage. — Le duc y exerçait la juridiction par un sénéchal avec appel à Angers. Voici les noms des derniers sénéchaux : Jacq. *Garreau*, † le 9 avril 1709, âgé de 46 ans. — James *Baudriller*, † le 25 janvier 1713, âgé de 30 ans. — François *Prévost*, 1715. — Guill. *Adam*, † le 10 janvier 1727, âgé de 61 ans. — Jacq. *Loir-de-Montgazon*, 1736, 1744. — Pierre *Prévost*, † le 29 avril 1764. — Jean-Alexis *Garreau*, 1780. — Il y résidait de plus une des six *Maîtrises des Eaux et Forêts* d'Anjou, servie par un maître particulier, un procureur fiscal et un greffier; — un *Grenier à sel* dont dépendaient 26 paroisses, transféré de St-Rémy-la-Varenne en 1712, et qui se tenait dans une des caves de la Capitainerie; — un bureau d'*Enregistrement* depuis 1707, transféré en 1790 à Thouarcé, et presque aussitôt reporté à Brissac.

On y trouve en nombre au XVIIe s. des chapeliers, des tailleurs, des tanneurs, des cordonniers, des menuisiers, cinq ou six chirurgiens, de nombreuses auberges, l'*Ecu de France* dès 1461, le *Plat-d'Etain*, 1504, le *Cigne*, 1505, le *Lion-d'Or*, 1558, le *Cheval-Blanc*, 1608, etc.

Il est intéressant d'y constater surtout au moins dès le XVe s. l'existence d'une école, véritable petit collége, pour instruire « en grammaire, logique « et autres sciences les enfans venans et affluens « tant ceulx de Broichesac, des environs comme « d'ailleurs et aussy pour les endoctriner en « bonnes mœurs et vertuz. » Le maître en était nommé de droit par le prieur de la Colombe. V. *ce mot*. — *Maîtres :* Jacques *Lefeuvre*, licencié ès-lois, étudiant en l'Université d'Angers 1455. — Jean *Perron*, 1470. — Franç. *de la Fuie*, 1561. — Jul. *Niron*, 1676, † le 1er février 1679. — Jean *Marchand*, † le 5 février 1736. — Franç. *Gérard*, 1738. — Jacques *Aubert*, 1781. — Franç. *Cottereau*, 1788. — Tous laïcs, mariés et qualifiés *honorables hommes*.

Le *château*, placé dans une vallée entre deux hautes collines, présente un ensemble d'aspect grandiose. Il comprend deux corps de bâtiment à angle droit, formant les deux côtés d'une cour élevée au-dessus des jardins. — La façade principale, vers l'E., précédée autrefois d'un fossé avec pont-levis, aujourd'hui d'une terrasse, est terminée par deux tours rondes (XIII-XIVe s.) surmontées de pignons à toits aigüs, à haute fenêtre, avec ceinture de machicoulis, restes de l'ancienne forteresse, n'adhérant pas au château actuel et qui devaient être sans doute démolis. Dans celle vers S.-E. s'ouvre la chapelle décorée par David (d'Angers). Entre les tours, s'encadrent un large corps de logis à trois rangs d'ouvertures et un haut pavillon de cinq ordres, percés chacun d'une vaste baie semi-circulaire et de deux niches avec pilastres à bossage; au-dessus, un campanille couvert en plomb portait autrefois une statue et a été détruit en 1793. Sur une plaque en saillie on lit encore la devise : *Virtute, tempore*; et plus bas, l'écusson *de sable à trois fasces d'or dentelées par le bas*. — Le second bâtiment fait face à la ville et se termine par un pavillon massif en style Louis XIII.

A l'intérieur, larges rampes, vastes appartements avec précieuses tapisseries, solives dorées et peintes, portes sculptées, salle des gardes, galerie des aïeux, dépouillée à la Révolution mais depuis repeuplée encore de précieux tableaux, cabinet d'archives, l'ancien chartrier ayant été restitué sous la Restauration par les Archives départementales, qui ont acquis depuis à la vente du cabinet Grille, partie des archives des Cossé; sous le château, fondations antiques et vastes caves, restes des constructions primitives, avec les oubliettes féodales.

Visitée dès les premiers troubles par les gardes nationaux ou les troupes de passage, transformée en magasin, en prison, en corps-de-garde, la demeure était inhabitable, quand elle fut remise à ses anciens maîtres. Au lieu de s'y installer, le sénateur-comte fit bâtir par les architectes Desjardins et Delaunay de Paris un logis dans la cour vers N., dit « le petit château », que son fils Timoléon de Cossé s'empressa de faire raser en 1844. — En 1853, la terrasse a été restaurée avec balustrade et escalier neuf, aux écussons de Cossé et de La Grange. Des vues en existent nombreuses dans de Wismes, *le Maine et l'Anjou*, Bodin, *Saumur*, Blancheton, t. II, p. 50, — *Guides* de Joanne, etc.

Sur le haut coteau vers S., au-delà de l'Aubance, s'élève le *Mausolée*, temple grec (archit. Delaunay) en tuf blanc sur un soubassement de pierre,

Digitized by Google

avec perron de 7 degrés, péristyle de six colonnes doriques et entablement ornementé de tuiles aux extrémités, à la manière antique, l'intérieur divisé par deux rangs de colonnes et éclairé seulement par le toit; sous le sanctuaire, l'enfeu de la famille. On y a recueilli diverses statues d'anciens tombeaux.

Maires : Fr. *Cottereau*, 7 décembre 1792. — *Joubert*, an II. — Pierre *Lenoble*, brumaire an IV. — Jacques-Et. *Loir-Lachenaie*, germinal an V. — Nic.-René *Licois*, ventose an VI. — Fort.-Louis *Goumenault*, thermidor an VIII. — René *Bascher*, 27 vendémiaire an X, démis. le 17 décembre 1814. — Franç.-Louis *Dubois*, 6 janvier 1815, démission. le 22 février 1816. — Jean *Martin*, 23 février 1816, installé le 10 mars, démissionnaire le 22 mai 1817. — Charles-Jean-Pierre *Lemesle*, 2 avril 1818, installé le 30. — *Dubois*, 25 mai 1821-1848. — *Lecacheur*, avril 1848. — Louis-François-Étienne *Hamon*, élu le 8 août 1848, démissionnaire le 21 octobre 1851. — Marie-Arthur-Timoléon *de Cossé-Brissac*, élu le 27 octobre 1851, démissionnaire le 15 octobre 1852. — Louis-François-Étienne *Hamon*, 26 mai 1852, installé le 4 juin, démissionnaire le 15 mars 1860. — *Taugourdeau* 31 juillet 1860, en fonctions 1873. Le plan d'alignement de la ville (géomètre Hacault) a été approuvé sous son mairat (22 mai 1861).

Arch. de M.-et-L. C 24, 95, 187, 192, 197, 201; E 206, 2096-2115. — Arch. comm. Et.-C. — Ménard, Mss 872, t. II, p. 164. — Notes Mss. et notice de M. Raimbault, dans la *Soc. indust.* 1847. — *Répert. archéol.*, 1868, p. 228, 43, 258; 1869, p. 272-280 — *Revue des Prov. de l'Ouest*, 1857, p. 24. — De Wismes, *le Maine et l'Anjou*, art. de M. de La Gournerie. — Bodin, *Saumur*. — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1854. t. II, p. 166, 168, 177, 180, 181, 290. — Léop. Delisle, *Actes de Ph.-Auguste*, p. 177 — *Chroniq. d'Anjou*, t. I. p. 379; t. II, p. 32 et 54. — *Rev. des Prov. de l'Ouest*, 1857, p. 24. — *Bullet. de la Soc. indust. d'Angers*, 1859.

Brissac (*Jean* de), sieur des Loges, ministre protestant de Loudun, fut député en 1659 par la province d'Anjou au synode de Loudun où il osa tenir tête à Laubardemont. En 1671 il était allé prêcher à Thouars, malgré la déclaration du 1er février 1669, et fut, par un ordre inexplicable de la cour, protégé contre les poursuites de l'intendant du Poitou. Il est auteur, d'après Haag, d'un livre qui a pour titre : *Le tabernacle de Dieu sur la nuée ou l'exercice de la religion sous la protection des Édits*. — Il était fils sans doute d'un Jacques de B., écuyer, sieur du Pré, et de dlle Suzanne Lefebvre, qui le 9 avril 1631 présentent un autre fils Daniel au Consistoire de Saumur. Leur fille Jeanne, deux ans plus tôt (16 avril 1629) avait été « baptizée au logis à cause de controverse de la religion prétendue réformée » et catéchisée en l'église des Rosiers. — Une partie au moins de la famille établie à Loudun s'était convertie en 1699.

Haag, *France protestante*, t. II, p. 514. — Gaulay, *Souvenirs sur Saumur* p. 229. — Greffe de Saumur. — Arch. d'Angers GG 209 et des Rosiers, Et. C.

Brissarthe, canton de Châteauneuf-sur-Sarthe (4 kil.), arrond. de Segré (38 kil.), à 32 kil. d'Angers. — *Centena Briosartensis* 835 (Tardif-Diplômes, n° 129). — *Bria Sarte* 1028 et 1050 (Cartulaire du Ronc., Rot. 1, ch. 1 et 19). — *Villa que dicitur Briesarta* 1037-1047 (Pr. de St-Eloi, ch. or. 2). — *Brien Sarte* 1040 (Cart. du Ronc., Rot. 5, ch. 58). — *Bria Sarta* 1114-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 289). — *Briesarta* 1047 circa (Daumeray, ch. or. 14), 1162-1168 (2e Cartul. Saint-Serge, p. 363). — *Briesartis* 1070 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 41). — *Burgus de Brisarta* 1215 (Pr. de Briss., ch. or.). — *Brissarta* 1222 (Ib.). — *Brissalta* 1227 (Ib.). — *A Briesarte* 1258 (Ib., ch, anc. fr. or.). — *Prioratus de Brissarte* 1294 (Ib.). — Le radical *Bria*, que les chartes latines déclinent, signifie : *pont*, et le nom entier : *Pont de Sarthe*. — Entre Châteauneuf à l'O., Contigné (8 kil.) au N. et à l'O, la rivière de Sarthe à l'E. et au S. qui la sépare de Morannes (5 kil.) et de Daumeray (8 kil.) et que trois bacs y traversent dont un sous l'église.

Le chemin d'intérêt commun de Soulaire à Chemiré traverse le bourg.

Y naissent les ruiss. de la Vallée, qui forme limite vers l'O., et de la Planchette.

En dépendent les ham. de la Renouardière (9 mais.), de la Varenne (8 mais.), de la Merousière, de la Gentillerie, de la Basse-Planchette (6 mais.), de la Saulaie, du Pressoir, du Port-Moreau (4 mais.), de la Vallée (3 mais.), et 63 fermes ou écarts.

Superficie : 1,699 hect., dont 19 hect. en vignes et 127 hect. en bois.

Population : *190* feux, *697* hab. en 1720-1726. — De 1775 à 1784, *265* baptêmes, soit *26* par an, et dans les cinq dernières années, *30* en moyenne. — *769* hab. en 1785 dont *227* dans le bourg. — *223* feux en 1790. — *1,006* hab. en 1821. — *1,061* hab. en 1831. — *1,020* hab. en 1841. — *1,018* hab. en 1851. — *1,035* hab. en 1857. — *997* hab. en 1861. — *904* hab. en 1872, dont *307* au bourg (107 mais., 116 ménages).

Mairie neuve avec *École de garçons*. — *École libre laïque de filles*, qui est pour devenir communale.

L'*Église*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 30 septembre 1807), a son pignon régulièrement orienté, qu'éclaire une haute et large fenêtre ogivale, au-dessus du portail à triple voussure romane, la principale décorée de dents de scie, et surmontée au XVIe siècle d'un cartouche carré, avec un écu armorié. La nef unique (33 mèt. sur 9 mèt. 25), sans décoration, construite en petit appareil, est percée vers S. de quatre étroites baies romanes à claveaux réguliers sans saillie ; une cinquième porte un meneau tréflé du XIVe siècle. Dans le mur N. non éclairé apparaissent à l'intérieur les retraits de cinq beaux arceaux ogivaux (XIIIe s.), dont les courbes indiquent nettement à l'extérieur la trace d'un bas-côté détruit ou peut-être d'un cloître. Du même côté s'élève le clocher carré moderne, avec colonnes en saillie aux quatre angles, chargées de lourds chapiteaux. Dans la base est installé un autel de la Vraie-Croix, au-devant duquel pend un grossier et curieux chapiteau roman qui forme le contrepoids de l'horloge. Le chœur ancien sert de sacristie, séparée par un mur auquel s'applique un autel du XVIIIe siècle avec

Digitized by Google

statues de St Joseph et de la Vierge et une *Assomption* peinte par Thonnesse, 1825. Cette partie de l'église plus étroite que la nef, s'allonge en demi-cercle, bâti en appareil moyen irrégulier avec pierres de taille aux angles, intercalées de larges et épaisses briques rouges et porté sur un haut soubassement pour racheter la pente du sol.

Le *Presbytère* atteint à l'église, avec jardin en terrasse que traverse une boire de la Sarthe, dans une situation charmante. — Le *cimetière* se rencontre à l'entrée du bourg, vers l'O.

Commerce de bois, châtaignes, noix, grains, chanvres; prairies naturelles et artificielles ; fabrique de cercles.

L'ancienne *mesure* locale comptait 12 boisseaux au setier, en valant 18 des Ponts-de-Cé.

Le nom seul de Brissarthe en affirme, comme je l'ai indiqué déjà, l'importance antique. C'était le point de rencontre où les voies des deux rives passaient la Sarthe à un point qu'aucun vestige connu n'a permis de déterminer Encore aujourd'hui seulement, vis-à-vis le port, un long espace recouvert de blocs irréguliers mis bout à bout, « le chemin pavé », comme on l'appelle, ancienne route du Mans, suit la rive gauche, en face des voies de St-Denis et de Châteaugontier qui s'y reliaient sur la rive droite. Au XIe s., la *villa* centre d'un canton, *centena*, possédait une vaste basilique bâtie, par une exception rare, en pierre, et qui fut le théâtre du combat fameux (2 juillet 866), où périt Robert-le-Fort, V. *ce nom*. L'édifice actuel n'a rien qui date de ces temps lointains, quoiqu'on y montre à plaisir une étroite fenêtre légendaire et aurait même été reconstruit à quelque distance de la primitive église, dont les ruines restaient encore apparentes au XVIIe s., au dire d'une note autographe de Pétrineau des Noulis.

Elle appartenait au XIIe s. à l'abbaye St-Serge d'Angers qui y constitua un prieuré. — *Prieurs* : Rainaldus *Sale*, 1161-1168. — *Andreas*, 1190. — *Robertus*, 1222, 1227. — Raynauld *de Charnacé*, alias *de Charroux*, 1294. — Nic. *de Faust*, 1304. — Thomas *Couppé*, 1402, 1423. — Emery *de Chambert*, 1433. — Jean *Olier*, 1450, 1473. — Robert *Gervaud*, 1475. — Bertrand *de Lespinace* 1480, 1497. — Jean *Lebreton*, 1506. — Louis *Aubin*, 1524, 1529. — Jean *de Vau*, 1530, 1542. — François *Moreau*, résignataire, 1547. — Hervé *Poyet*, 1547, résignataire en 1559. — Math. *Perrineault*, 1559-1560, résignataire. — Hervé *Poyet*, 1560, janvier. — Clément *Gault*, 1567. — Hector *Dumortier*, 1575. — Abner *Dumortier*, 1578, 1583. — François *Duchesne*, 1587. 1592. — René *Desvales*, 1595. — Michel *Chéhéré*, 1596. — Ant. *de la Poëze*, 1600. — Jacques *de la Poëze*, son frère, 1602-1605. — Pierre *de la Poëze*, 1608, 1624. — Mathurin *Pasqueraye*, 1636, 1640. — Claude *Lizier de Malabry*, 1640, 1656, prieur aussi de la Haie-aux-Bonshommes. — Louis *Leroy*, 1659. Le 21 novembre 1667 il fonda en l'église de Bouchemaine quatre sermons annuels. Il avait été marié, et le 18 avril 1675 célébra lui-même à Angers le mariage de sa fille avec Ph. Thévenin, chevalier. — René *Héard de Boissimon*, 1678, 1687. — Alexandre *de Bouchouy*, 1691. — Barthélemy *Onic*, abbé de Ferrières, 1751, aumônier du duc d'Orléans, 1759. — Jacques-Alexis *de Heere*, 1763, résignataire en février 1770, — Augustin-Michel *de Blanchardon*, oratorien, 1770-1787. — Armand *Froger*, 1er avril 1788.

La cure était à la présentation de l'abbé de St-Serge. — *Curés* : *Ernulius*, 1104-1120, « prêtre éminent, » dit le Cartul. du Ronc (Rot. 2, ch. 6). — Robert *Labbé*, 1215. — Guill. *de Souvigné*, 1309. — Jacques *Chalery*, chanoine de St-Maurice et docteur régent, qui lègue à l'église d'Angers ses livres et son cours sur l'*Ethique* d'Aristote, 1484. — Guillaume *Prégent*, † en 1486. — Guill. *Fournier*, conseiller au Parlement de Paris, décembre 1486. — Jean *de Chantenay*, 1516, 1518. — René *Simon*, 1569, 1588, — Christ. *Monteul*, nommé en 1595 à la cure de Morannes. — François *Dulac*, 1600. — Guill. *Amys*, chanoine de St-Maurice, 1615. — Jean *Cronier*, précédemment vicaire, 8 mai 1635, † le 1er juin 1676. Charles *Robion*, octobre 1676, 23 mai 1690. — Etienne *Baugrand*, septembre 1690, † le 13 décembre 1692, âgé de 45 ans. — Jean *Lejeune*, janvier 1693, † le 2 mars 1726, âgé de 60 ans Son frère était curé de Juvardeil. — Jean *Bléreau de Châteaurenau*, docteur en théologie, octobre 1726, † le 25 juin 1752, âgé de 67 ans Il avait fait reconstruire le clocher avec le produit des communs du Marais-le-Roy arrentés pour 25 ans (1702-1728) et le 16 avril 1737 posé la première pierre des fondements du grand autel entrepris aux frais de demoiselle Anne Amat, par le sculpteur Surrugue V. *ce nom*, et l'architecte Rabbeau. — Thomas *Féart*, novembre 1752, qui passe en janvier 1753 à la cure de S-Martin de Beaupréau. — Claude *Jacquemart*, V. *ce nom*, 13 mars 1753-1790.

Il y existait une école en 1715 dont était maîtresse demoiselle Jeanne Gardereau. Elle était tombée dès avant 1739. Cette année, demoiselle Anne Amat, dame de charité, en prend à sa charge les fonctions et assure la fondation « d'un collège ou école de filles » par la donation de sa maison de la Pesacière (5 juillet). Le marguillier avait le droit de nomination, transféré au seigneur par acte du 10 septembre 1741.

La fondation de Châteauneuf avait enlevé au fief toute son importance. Il était réuni avec Villechien à la terre de la Morlière, qui donnait la seigneurie de paroisse et prenait sans droit le titre de châtelenie. Le seigneur faisait tirer la quintaine, le jour de la St-Jean, au port par tous les meuniers, pêcheurs, bateliers, tanneurs, et autres gens de métiers s'exerçant sur la Sarthe, mariés nouveaux de l'année. Ce droit délaissé fut rétabli en 1736 — Le four-à-ban fut détruit par les grandes eaux en 1711. La terre appartenait au XIe s. et encore en 1227 à une famille Charpi, qui la relevait de Château-Gontier Elle était advenue au XVIIe s. à la maison de Rohan, et fut vendue en 1732 par la veuve du prince de Rohan-Montauban à Jean-Re... Du

Digitized by Google

'ertre de Sancé. Le 17 avril 1785, Louis-Franc ırmand Royer de Campagnolle, ancien enseigne e vaisseau, et sa femme Charlotte-Mélanie 'oisson de Montaigu en prirent solennellement ossession « aux acclamations de tous les pa- roissiens assemblés et sous les armes pour rendre leurs hommages à leurs nobles et gra- cieux seigneurs ».

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre- laine et du Doyenné d'Ecuillé, de l'Election 'Angers, des Aides de Châteaugontier, — sauf ou 6 maisons, tenues en régale et marquées sur porte d'une croix, qui relevaient des Aides 'Angers, du Grenier à sel de Châteaugontier, — u District de Châteauneuf.

Maires : Julien *Bugeard*, 1790. — L'agent ational, *Brancheoire*, fut assassiné le 24 ther- idor an II par les Chouans avec deux patriotes Châteauneuf. — *Loison*, 1er messidor an VIII. Charles *Aubert*, 2 janvier 1808, nommé per- pteur en 1819. — Pierre *Souvestre*, 14 jan- ır 1819, démissionnaire. — Jacques *Béron*, janvier 1820, démissionnaire en 1828. — Julien orillon, 4 avril 1829. — Frédéric *Lemotheux*, eptembre 1830, démissionnaire. — Jos. *Sou- stre*, 29 avril 1834. — Romain *Lemotheux*, avril 1848, démissionnaire en 1873.

Arch. de M.-et-L. C. 116, 179, 192, 204, 204 ; E 207-208 4438; St-Serge. Le carton du prieuré comprend notam- nt 2 chartres du XIIe s., 46 du XIIIe s. et 5 du XIVe s. — ch. comm. Et.-C. — Topogr. Grille. — *Rev. d'Anjou*, 55, t. I, p. 95. — *Répert. arch.*, 1863, p. 404. — Pour localités, voir à leur article, *le Haras, Champeaux, la rtière, Vilchien, le Perray, la Coutardière, Ecorce.*

Brissaudrie (la), f., cne d'*Echemiré*.

Brisse (la), ruiss. né sur la cne de *Bierné* ayenne), coule de l'O. à l'E., pénètre à 1 kil. sa source sur la cne de Miré, dont il forme la nite entre le département de la Mayenne du- nt 3 kil., s'écarte pour couler du N. au S., sse sous la route de Mamers et se jette à 300 m. là dans le ruiss. de la Savennière ; — 5 kil. cours en Maine-et Loire.

Brisses (les), f., cne du *Ménil* ; — apparte- it en 1657 à Abel Trébuchet, bourgeois de ris, qui la vend à Pierre Guilbault, contrôleur Grenier à sel de Saint-Florent. — En est sieur cques Nourry en 1717.

Brissetière (la), f., cne du *Lion-d'Angers*. *La Brisetière* (Cass.). — Donne son nom au iss., né tout près, qui se jette dans le Courgeon ; h., cne de *Vernantes*.

Brissetières (les), f., cne de *Cossé*.

Brissetterie (la), f., cne de *Dénezé-s.-le-L.*

Brissière (la), f., cne de *Cholet*, 1679 (Et.-C).

Brisson (le), four-à-chaux et carrière, cne de *Meignanne*.

Brissonnière (la), cne de *Chavagnes-les- oux*. — Anc. fief et seigneurie avec château au XVIe s. bâti à l'antique, beau jardin, rminé par un riche verger, une belle futaie, atre grands étangs, bout à bout, bien peuplés, ec chaussées, le dernier portant moulin, bois garennes fournis de cerfs, biches, sangliers ; dépendaient deux métairies et deux bordages. appar[illegible] alors à Duvau de Chavagnes, en 1664 et 1691 à Fr. Malineau ; — aujourd'hui dis- paru ; — f., cne de *Cholet*, à messire de Rouxellé, baron de Saché, 1617 ; — h., cne de *la Poitevinière*. — *Le lieu et bordage de la B.* 1539 (C 106) ; — donne son nom à un ruiss. voisin, affluent du ruiss. de Châteaupanne ; — 3,400 m. du cours ; — f., cne de *La Pomme- raie*. — *L'hostel, terres et seigneurie du lieu de la B.* 1441 (Titre de la Bizolière), dont est sieur Jean Savary, écuyer, Marguerite Gaisdon 1543, René Duvau 1561, César Duvau 1603, Louis de Cossé, baron de Montjean, 1648 ; — donne son nom à un ruiss. né dans les étangs de ce nom sur l'extrémité S. de la commune, qui coule du S.-O. au N.-E., en formant limite extérieure avec Bourgneuf sur une longueur de 800 m., puis qui se détache et pénètre au travers la commune pour se jeter bientôt, grossi des ruiss. de la Ja- metière et des Plessis, dans le ruiss. des Moulins. Tous les titres du XVe au XVIIIe s. lui donnent le nom de rivière de Brassolais.

Britannule. — V. *Brétignolles*.

Brive-Veillet (la), h., cne de *Liré*.

Brivolliant, f., cne de *St-Georges-sur-L.*

Brizard (*Pierre*) « peintre et géomètre » exerçait son art à Saumur en 1687. Il était em- ployé par l'abbaye de St-Florent. — Le rôle des tailles de 1686 l'appelle « mathématicien, » et lui-même s'intitule « professeur de mathéma- tiques, » comme témoin à Montreuil-Bellay, 1703.

Brizay, cne de *Martigné-Briant*. — Anc. fief et seigneurie, dont est sieur Jean Bodin 1603- 1630. — Reporter ici ce qui a été mis à tort ci- dessus, p. 354, au mot *Bizay*.

Brize ou **Brice** (*Jean*), orfèvre d'Angers, était un véritable artiste employé aux œuvres d'honneur. Dans la seule année 1622, il fut chargé par le Chapitre de St-Laud de restaurer la Vraie- Croix, et par les dames du Ronceray de « rabiller et remonster tout à neuf » la grande et vieille croix de leur église qui servait à la procession du Sacre ; « le crucifiement de laquelle croix « est d'or et enrichy de pierreries et sainctes « relicques. » C'était la plus riche et la plus antique de la ville. Il en fit son chef-d'œuvre et le signa de son nom. Quelques années plus tard il fournit à la même église une custode d'argent doré supportée par deux angelots. Le 6 mars 1630 (N.S.) il prit à commande des paroissiens de St-Au- bin des Ponts-de-Cé, sur un modèle fourni par eux, la façon d'un ostensoir, argent et or, en s'enga- geant à donner « la carnation aux visages, bras et jambes de certains anges » qu'il devait repré- senter. — Il avait épousé le 19 janvier 1621 Jac- quine Bégaillon, il eut d'elle de nombreux enfants.

Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1855, t. II, p. 282 et 291; 1856, t. II, p. 308. — *Soc. d'Agr. d'Angers*, t. V, p. 187.

Broc, canton de Noyant (11 kil.), arrond. de Baugé (28 kil.) ; — à 70 kil. d'Angers, 8 kil. du Lude. — *In comitatu Andegavo villa que dicitur Broch* 1040 (Cartul. de Vendôme, f. 48). — *Parochia ville que dicitur Broch* 1078 (D. Housseau, no 795). — *Broc* 1185 (Ch. St-Maimbœuf). — *Brucum* 1186 (G St-Maurice, Rentes, t. VI). — *Brocq* 1726 (Saulgrain). —

Digitized by Google

Mot qui me paraît vouloir dire, d'après ses dérivés latins, un bois sauvage, comme *Brolium*, un bois réservé. — Entre Chalonnes (2 kil. 1/2) au S., Chigné (6 kil.) à l'O., les départements de la *Sarthe* au N. et de l'*Indre-et-Loire* à l'E.

Le bourg est situé vers l'extrémité occidentale de la commune entre la rivière de la Marconne et le ruiss de Meaulne, sur un plateau où s'entrecroisent près l'église les chemins de Bourgueil au Lude et de Meaulne à Durtal.

Y passe du S. au N., à l'E. et à 2,800 mèt. du bourg, le ruiss. de Meaulne ; y naissent les ruiss. des Grézilles et des Martinières.

En dépendent les hameaux de la Touche (6 mais.), de la Blandinière (4 mais.), de Boirime (4 mais.), de Cormeray (5 mais.), de la Grosserie (7 mais.), du Bouchet (4 mais.), de la Robinière (3 mais.), de la Rétaudière (6 mais.), de la Roberderie (3 mais.), de la Boulaie (3 mais.) et des Fergeons (3 mais.), le chât. de Meaulne (à 3 kil.) et 84 fermes ou écarts.

Superficie : 2,124 hec., dont 43 hect. 56 en vignes, et 437 hect. 45 en bois.

Population : *544* hab. en 1726. — *170* feux en 1788. — *804* hab. en 1790. — *769* hab. en 1831. — *807* hab. en 1841. — *782* en 1851. — *740* hab. en 1861. — *742* hab. en 1866. — *738* hab. en 1872, dont *210* hab. au bourg, composé de 78 ménages et de 79 maisons, la plupart toutes neuves et de jolie apparence. La suppression en 1860 de l'ancien cimetière qui entravait toute circulation a créé un mouvement de construction qui a tout transformé. — Deux moulins à farine, deux fours à chaux, des carrières à tuffeau et calcaire, les produits de la terre, l'élève du bétail entretiennent l'aisance qui est générale. Une « donnée de pain » à suffisance pour les vieillards, fondée par la famille Denau, existe durant six mois de l'année.

Bureau de Poste de Noyant. — *Perception* de Chigné.

Assemblée le 1er dimanche de juin, autrefois surtout importante, où se louaient les domestiques.

La *Mairie* avec l'*Ecole de garçons* est logée dans l'ancien prieuré attenant à l'église et conserve un bel escalier tournant en bois avec palmette dans une vieille tour à cinq pans. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Anne de Saumur).

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), s'élève au milieu du bourg et vient d'être par deux fois restaurée (1860, 1870) et transformée. Dans le pignon, contrebutté de deux épais contreforts, un grand portail à fleuron croisé avec rebord en feuille de chou a remplacé la porte basse et l'immense fenêtre ogivale qui la surmontait. En haut se voient encore une baie carrée et les traces d'un écusson. — Les murs latéraux ont très-bien conservé, surtout vers N., leur petit appareil noyé de ciment qu'éventrent vers S. de larges fenêtres modernes entre de grossiers contreforts. De droite et de gauche apparaissent les antiques petites baies romanes à claveaux écarris et réguliers dont une avec cordon perlé, — et à la hauteur de la première travée, la grande porte du XVIIe s. ou XVIIIe s., ronde avec pilastres ornementés. — La nef intérieure comprend trois travées dont la voûte, avec liserons, formerets et toute la complication ogivale du XVe s., a été décorée récemment d'armoiries, notamment de Broc ; *de sable à la bande fuselée d'argent*. Les alliances de la famille sont peintes sur les murs sur des espèces de manteaux d'assez mauvais effet. Une charmante toile du XVIIIe s. représente la Vierge tenant Jésus endormi sur ses genoux ; un petit enfant offre une colombe ; un autre et sa mère, derrière eux ; le père les regarde ; œuvre de touche fine et de claire lumière, intéressante par l'expression des figures qui donnent l'idée de portraits ; — plus loin une vulgaire *Assomption*. Un arceau ogival du XIIIe s. abaisse et resserre la nef en donnant appui aux autels à droite de la Vierge, à gauche de St-Augustin. Dans le transept, voûté en berceau, s'ouvrent — à droite, par un bel arceau en tiers-point, la chapelle autrefois de Lisardière, dont le mur garde les traces d'une antique fenêtre romane, — à gauche, la chapelle dite de Meaulne. L'enlèvement de la cloison de bois, qui transformait l'abside en sacristie, a permis d'y reporter l'autel, tout moderne et de la façon du sculpteur Audouin, de Courcelles, auteur de la restauration. Les trois baies romanes qui l'éclairent sont remplies par des vitraux du Mans. — Le clocher carré porte tout entier sur la chapelle de droite, flanqué de haut en bas aux angles de contreforts à triple égouttoir, que décorent des moulures courbes pointillées. La base vers S. est percée d'une grande fenêtre à meneau surmontée d'une quatre-feuille, et le sommet sur chaque face éclairé d'une double baie accouplée par un massif de quatre colonnes en ébrasement (fin du XIIe s.), avec des revêtements inférieurs en saillie formés de modillons variés et très-remarquables, représentant un singe grimaçant, une magnifique feuille de chou fantaisiste, des joueurs d'instruments, etc. De même la fausse arcature circulaire qui borde le toit de l'abside est portée sur une série de curieuses têtes grimaçantes. Sous la fenêtre centrale se reconnaît un écu *d'or à deux fasces de sable*, qui est sans doute de Marmande.

L'ancienne cuve ronde, des fonts en granit, gît devant la porte et doit être utilisée dans la décoration du *lavoir public*, ombragé d'arbres, installé récemment derrière l'église.

Beau *Presbytère*, acquis par la commune par ordonnance du 18 juillet 1821 et reconstruit vers 1860, avec grand jardin.

Près la route de Dissé, sur une haute colline à 1 kil. du bourg, vers N.-E. s'élève un *dolmen* composé de quatre pierres dont une formant table de 40 à 50 centimètres d'épaisseur sur un diamètre de 2 m. à 2 m. 50, les trois autres verticales, dont deux d'un seul côté, formant les portes. Le fond manque. Des fouilles, suivies à un mètre de profondeur par M. le comte de la Poëze le 26 août 1872, n'ont donné que des débris d'ossements mêlés de cendre, de braise et de menus fragments de grossière poterie.

Au travers du bourg actuel passait une voie ro-

Digitized by Google

aine, non encore signalée et parfaitement reconnaissable, surtout sur la côte du Gué-des-Perriers, le nouveau chemin, qui l'emprunte, l'abaisse une entaille profonde et montre à nu dans la upe, sous la terre cultivée, le dallage en gros ocs non équarris et les diverses couches de blon et de petits cailloux, très-distincts du rocher et sur lequel l'on marche. Cette voie sortait rs l'E. par Meaulne et vers l'O. par le Guées-Perriers et Chigné.

On voit du reste par les titres du XIe s. que la illa qui dépendait du comté d'Anjou, était dès rs assez importante pour former une paroisse.

Vers le même temps un prieuré y fut constitué u profit de la Trinité de Vendôme. Un décret épiscopal l'a réuni en 1741 au Séminaire St-Charles d'Angers. Le curé et son vicaire, jusqu'en 1790, iégeaient dans le chœur, chacun dans sa stalle, e prieur, à droite, sur un petit banc. — *Curés* : e n'ai noté aucun nom avant le XVIIe s. — Jean *pril*, 1602. En mai et juillet 1605 une contagion ravage sa paroisse. — *Collet*, 1616. — Mathurin *Moriceau*, 1624, prieur en même emps de Raillon, chapelain de St-Roch et de la Marellerie, † le 27 juillet 1651. — L. *Coueffard*, novembre 1651. — Urbain *Cailleau*, 1666. — *Busson*, 1676, 10 juin 1698. — Cl. *Deschamps*, 1er juillet 1698. — C. *Leloix*, précédemment vicaire, 1702. — J.-B. *Brichet*, 1703, 24 janvier 1709 — Pierre *Lebrun*, 17 août 1709, † le 17 avril 1715, âgé de 48 ans. — Jean *Personne*, 12 novembre 1715, résignataire en mars 1750, † le 29 mars 1756, âgé de 68 ans. — *Renard*, juin 1750, 6 juin 1791. — J. *Gaudin*, juin 1791 1793. — Je n'ai rencontré aucun nom de prieur.

La terre donne son nom au moins dès le XIIe s. à une famille de chevalerie, qui figure à Versailles, dans la salle des Croisades, au titre d'Hervé de Broc, croisé en 1191 Le château primitif enclavait l'église, comme l'attestent encore des amorces de murs et une voûte de porte ogivale. Il dut être détruit par les guerres anglaises, qui ravagèrent le pays. Les seigneurs au XVI-XVIIe s. résident au château de Lisardière, V. *ce nom*, qui est désigné parfois au XVIIe s. du nom de « la baronnie de Broc-Lisardière ». — Vers 1630, la famille de Broc s'installe à Echemiré. Franç. de Broc y meurt le 23 février 1646; son cœur reste à Echemiré; son corps est inhumé à Broc, ainsi que l'avait été celui de sa femme, Françoise de Montmorency, en 1641. — Puis l'éloignement fait aliéner le fief En est dame en 1698 Marguerite-Louise de Bellême, veuve de Henri de Daillon, dont le nom est inscrit à cette date sur le clocher — En 1727 il appartient au duc de Roquelaure, en 1744 au prince de Rohan, en 1779 et jusqu'à la Révolution à Blin de Langotière, ancien lieutenant colonel, qui résidait à la Flèche et l'été seulement à Meaulne.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, pour partie des Sénéchaussées de la Flèche et de Baugé, du Grenier à sel du Lude, de l'Election de Baugé, du District en 1788 de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé.

Il y existait en 1788 deux moulins à huile, deux moulins à eau, un four à chaux. — Une fondation ancienne y avait établi un petit collège sous la direction du curé, mais dès lors et depuis si longtemps abandonné que l'existence même en était contestée.

Le 3 frimaire an VIII les Chouans passèrent par le village, firent main-basse sur les provisions, foins, vaches, avoines et mirent en réquisition tous les jeunes gens.

Maires : Louis *Baudry*, 1790. — Jacques *Dupont*, 1er messidor an VIII. — Joseph *Besnard*, 7 décembre 1815, installé le 25. — *Houssier*, 25 mai 1821. — René *Leroi*, 23 janvier 1826, installé le 20 février. — François *Coudray*, janvier 1835. — Jean *Hérin*, installé le 16 août 1840. — Joseph *Gasnier*, 28 août 1848, démissionnaire 1854. — *De la Poèze*, 7 février 1854, encore en fonctions, 1873.

Arch. de M.-et-L. C 116 et 192; G. Séminaire. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir à leur article, notamment *Ternant, Lisardière, Meaulne, St-Lambert*, etc.

Broc (*Amand-Louis*, baron de), fils d'Alexandre-Louis-Michel de B, né le 16 février 1772 à la Ville-au-Fourier, commune de Vernoil-le Fourrier, entre au 2e régiment de dragons le 31 mai 1788 et passe sous-lieutenant le 15 octobre 1789, lieutenant le 27 avril 1792, capitaine le 23 mai. Mis une première fois, le 14 septembre, hors de combat dans une affaire en Champagne, il reçut deux nouveaux coups de feu à Nerwinde. Chef d'escadron le 1er thermidor an III, il sert de l'an IV à l'an IX aux armées d'Allemagne, du Danube, du Rhin, nommé major le 6 brumaire an XII, chevalier de la Légion d'honneur le 25 prairial Il venait d'être choisi, le 13 de ce même mois comme aide-de-camp par le prince Louis Bonaparte. Blessé à Austerlitz d'un coup de feu à la main gauche et promu commandant de la Légion d'honneur, il suivit le nouveau roi en Hollande avec le titre de grand maréchal du palais et le grade de général de brigade (1er juin 1806), qui lui fut confirmé deux ans après (26 février 1809), lors de sa rentrée en France. Il prit le 1er mars de cette année le commandement de la brigade qui devait se réunir à Ulm, fut blessé à Montebello le 2 mai et se signala à Wagram par une charge éclatante Sur la fin de la campagne l'Empereur le nomma chevalier de la Couronne de fer et baron de l'Empire. — Il mourut de maladie à Milan le 11 mars 1810. Son portrait miniature, en lieutenant de dragons, est conservé à la Ville-au-Fourier. — Sa veuve, Marie Auguié, sœur de la maréchale Ney et amie d'enfance de la reine Hortense, visitant en juin 1813 avec cette princesse une cascade, près d'Aix en Savoie, tomba dans le torrent et périt sous les yeux de son amie désespérée. Son portrait est conservé à la Gannetière près le Lude, chez Mme de Contades.

Victoires et Conquêtes, t. XXV, p. 67. — *Moniteur*, de 1813. — *Rev. d'Anjou*, 1853, t. II, p. 53. — *Fastes de la Leg. d'honneur*, t. IV p. 252.

Broc (*Pierre* de), fils de François de B., sieur de Lisardière et de Françoise de Montmorency-Fosseux, prêtre du diocèse de Chartres, conseiller e aumonier ordinaire du roi (1629), évêque d'Auxerre

Digitized by Google

(4 mars 1640), est nommé abbé commendataire de Toussaint d'Angers en mars 1646. Il se démet en faveur de Testu de Pierre Basse (1669 et meurt le 7 juillet 1671. — Il possédait de plus les abbayes d'Arson, de Fontenelles en Poitou et de N.-D. de Vellons au Vexin, diocèse de Rouen, les prieurés de la Madeleine et de St-Nicolas de Sablé (1666). — Un beau portrait le représente de trois-quarts à gauche, gravé in-fol. par Mic. Lasne en 1652.

Broc (le), f., c^ne de *Durtal*.

Brocard (le), nom donné souvent au ruiss. de Bray. V. aussi le *Riveillon*.

Broche-Busson (la), f., c^ne de *Dénezé-s.-le-L.*

Brochellerie (la), cl., c^ne de *Lasse*.

Brocherie (la), f., c^ne de *la Cornuaille*, ancienne dépendance de la Boulairie. René Marcé, qui réforma en 1608 les Augustins de Candé, y était né; — f., c^ne de *Morannes*. — *La mét. de la B.* 1406 (H Ursulines d'Angers); — appart. à Marie de Bueil en 1409, à Baudoin de Tucé, chevalier, 1456, Jean Petit 1474, Renée Choppin, femme de Franç. Guespin, 1553, 1587, et par héritage à René Gaultier, femme de Pierre Charlot, 1631, mère de Torchard, écuyer, mari de Marguerite Cibel, 1641.

Brochetière (la). — V. *la Berchotière*.

Brochetière (la), f, c^ne de *Courléon*.

Brochetières (les), cl., c^ne d'*Echemiré*.

Brochigné (le Grand-), c^ne de *Chazé-sur-Argos*. — *Le lieu de B.* 1539, composé de maisons, rues, yssues, vergers, jardins, prés, terres labourables, garennes, plesses, bois (C 106, f. 13). — *Broschigné* (Cass.). — Relevant de la terre de Bellefontaine; — appart. au XVIe s. à la famille Raigné; — (Le Petit-), f., c^ne de *Chazé-sur-Argos*, relevant également de Belle-Fontaine, appartient en 1457 à Jean Gasnier et successivement par mariage aux familles Lecomte 1490 et Drouault 1540, 1580. — Le 3 avril 1636, Jean Hiret, curé de Challain, l'auteur des *Antiquités d'Anjou*, en rend aveu, au nom des héritiers communs de son père; — en 1755, Lézin Feslet.

Broctière (la), f., c^ne de *St-Christophe-la-C.*

Brodaie (la), f., c^ne d'*Armaillé*. — En est sieur, Jacques Bouron, 1585.

Brodeau, f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*. — *Braudeau* (Cass.); — *Le lieu de Brodeau dans la Basse Ile* 1748 (G Insin. Eccl., t. III), ancien petit îlot de Loire, avec logis, réuni à la basse île de Chalonnes, dépendait du domaine de la baronnie et fut vendu nat^t le 22 février 1791.

Broise (la), f., c^ne de *Brossay*. — *L'hostel, fief et seigneurie de la Broyse, les bois, et buisson appelé la Broye* 1456 (St-Maurice, *Douces*, t. I). — *Les maisons, treilles, jardins, boys taillis et bois marmental, garenne, etc. de la seigneurie de la Broyse* 1597 (Ibid.), — appartenait en 1456 à Jean Dausques, en 1586 à Guy Godin, en 1626 à Eléonor Ganne, femme de Michel Prunier. Ses héritières, filles de l'avocat Aussant, vendirent la terre au Chapitre de Saint-Maurice. L'étang, attenant au bois, a été mis en labour vers 1630.

Broizière (la), f., c^ne de *Noy.-s.-le-L.* (Cass.).

Bron, vill. et m^in, c^ne du *Coudray-Macouard*. — *Bragonnus* 791 (Hauréau, Preuves). — *Molendinus de Bribenno in obedientia Mairomno* 1036-1056 (Cart. St-Aubin, f. 76). — *Exclusa Braonii* 1100 (St-Aubin, la Madeleine, t. I.). — *Molendina de Braum* 1165 (*Epit. St-Nic.*, p. 41). — *Apud Braconem* 1130 (Prévôté d'Antoigné, liasse 9). — *Braum* 1138 St-Aubin, Courchamps). — *Les moulins de Braon, Locus de Braon* 1319 (Prévôté d'Ant.). — Anc. domaine dépendant au VIIIe s. de la villa d'Antoigné, V. *ce nom*, et donné avec elle au Chapitre de Saint-Martin de Tours par Charlemagne. La maison seigneuriale s'appelait *le Chapitre*, Les chanoines y avaient droit de chasse à poil et à plume, avec filets pour vanneaux et pluviers. Leur agent prenait primitivement le titre de maire, et son office devenu héréditaire jouissait, entre autres revenus, du droit de prélever un agneau ou un cochon sur chaque ferme en possédant sept et ayant usage au commun du Ruau et du Parc. — La *Mairie* de Bron appartenait en 1516 à François de Souvigné, en 1680 à François Couronneau, dont les héritiers vendirent leurs droits et domaine à la seigneurie en 1693. — Il y existait un moulin au XIe s., une écluse et plusieurs moulins dès les premières années du XIIe s., qui appartenaient par donation des seigneurs de Montreuil-Bellay à l'abbaye d'Asnières et relevaient du Chapitre de St-Martin de Tours. Ils furent incendiés le 29 décembre 1667. Cinq des valets y périrent. — Le prieuré Saint-Pierre de Montreuil-Bellay y avait droit aussi de pêcher une nuit dans l'année, à son choix. — Il ne reste plus souvenir d'une chapelle qui aux XVIIe et XVIIIe s. jusqu'à la Révolution servait à de nombreux baptêmes. — Dans le village et aux alentours ont été trouvés de nombreux débris de briques romaines, des monnaies impériales. Une sorte de chemin voûté, de date relativement récente, aboutit à la rivière, un peu au-dessus des moulins. — La butte dite de Bouraisse, de 5 à 6 m. de hauteur, paraît faite de main d'homme et n'a pas encore été sondée.

Broncanairière (la), cl., c^ne de *Contigné*.

Brondes (les). — V. *Brandes* (les).

Bronne, f., c^ne de *Corzé*; — *Bronnes* 1364 (Chaloché, t. III, f. 39). — Anc. s^rie s'étendant sur les paroisses de Seiches, Corné, Corzé et Marcé, acquise de Jeanne de La Rivière le 25 mars 1482 par le seigneur du Verger en échange de la Béhardière dans le Perche. — En abaissant le chemin, on a trouvé vers 1850, près la maison, de nombreux squelettes presque à fleur de terre, dont l'inhumation date sans doute seulement de la Révolution. Dans une prairie, au bas de la butte qui l'avoisine, existait enfoui un dolmen en grès, d'environ 5 mèt. de long, dont la table supérieure et à peine la pointe des supports en pierre dépassaient le sol. Il a été détruit vers 1855-1856. — Le domaine a été vendu et div^s et sur la butte s'est rebâtie la maison neuve

Bronnière (la), h., c^ne de *Chem* — *La Brohonnière* 1246 (Cart. de Chem., f. — *La Breaunière* (Cass.). — *La Br* (M.)

Digitized by Google

Bronsard (*Pierre*), maître chirurgien de robe longue de la Faculté de Paris, était originaire d'Anjou, peut-être d'Angers, et mourut à Paris le 4 janvier 1683.

Brossaie (la), c^ne d'*Andard*. — En est sieur Hercules de Launay de Maldemeure 1669.

Brossard (*Charles*), peintre, Angers, 1703.

Brossardière (la), f., c^ne de *Bourg-d'Iré*. — f., c^ne de *Chemellier*; anc. fief et seigneurie avec maison noble, relevant de Longueville. — En est sieur Pierre de Boumois, valet, 1316, n. h. Pierre Goheau 1469, Charlotte de Goheau 1629; Marguerite Verdier, veuve de Pierre de Goheau 1636, Henri René, marquis de la Tremblaie 1687; — f., c^ne de *Fontaine-Guérin*. — En est sieur Olivier Lepope 1481, Jean Leroyer, prêtre, 1536, Pierre Brudasne et Denis Gaugain 1547, Joseph Gaugain 1715 (Terrier de Fontaine-Guér.); — f., c^ne de *Fougeré*; — f., c^ne de *Neuvy*. — *La Brossardière-Gaudin* 1673 (Chapitre St-Pierre d'Angers).

Brossay, canton de Montreuil-Bellay (7 kil.), arrond. de Saumur (18 kil), à 50 kil. d'Angers. — *Boschus Bruciaci*, 1070-1118 (Liv. N., f. 152; Liv. Bl., f. 8). — *Locus qui dicebatur Broeiacus* 1097 (Pr. de la Madeleine, t. I, f. 1, et Chroniq. d'Anjou, t. II, p. 99). — *Villa quæ dicitur Brociacus* 1123 (Ib., p. 122). — *Brochaium* 1162-1177 (G. St-Maurice, Douces, t. I, f. 4). — *Brocaium* 1256 (Ib., f. 12). — Le mot signifie bois-taillis, comme Broc, et de même racine que brosse et broussaille. La commune occupe l'extrémité du plateau nord de Doué, borné vers l'E. par le reste de la forêt, presque tout entière sur Cizay, entre Cizay (4 kil. à l'E.), Vaudelenay-Rillé (3 kil.) au S., Douces (4 kil. 1/2) à l'O., Montfort (3 kil. 1/2) au N.

La route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun traverse du N.-O. au S.-E. de part en part, laissant sur la droite à moins de 400 mèt. le bourg qu'y relient le chemin d'intérêt commun de Montfort à Messemé et un chemin vicinal.

Nul cours d'eau. — Nul village; deux petits hameaux: les Vigneaux (6 maisons à 1,550 mèt.) et Vaubureau (3 mais. à 1,650 mèt.), et le château de la Broise.

Superficie : 478 hect., dont 61 hect. en vignes et 36 hect. 87 en bois.

Population : *164* hab. en 1726. — *186* hab. en 1790. — *180* hab. en 1826. — *179* hab. en 1831. — *197* hab. en 1841. — *254* hab. en 1851. — *236* hab. en 1861. — *240* hab. en 1872, dont *210* au bourg (67 mais., 67 mén.).

Percept. et *Bureau de poste* de Montreuil-B. [illegible]bs, vignes; fours à chaux; fabrique de tu[illegible]s et poteries; carrière de sable.

[illegible] *Mairie* avec *Ecole mixte laïque* a été [illegible]truite en 1854 (archit. Dusouchay).

[illegible] *Eglise*, dédiée à saint Nicolas, conservée [illegible]ne simple oratoire en 1790, a été rétablie en [illegible]isse-succursale par ordonnance épiscopale du [illegible]ril 1845. L'édifice se compose d'une seule [illegible]écemment voûtée en pierre, dont les murs [illegible]ux en petit appareil du XIIe s. sont percés [illegible]oites fenêtres romanes. Une travée moins large forme le chœur, terminé par une abside ronde. Le tout restauré maladroitement en 1784 a du être récemment soutenu par d'épais contreforts. A la place du campanile à deux baies a été construit en 1869 un clocher de style roman (3 mèt. de large dans œuvre) avec vestibule et tribune, surmontés d'une flèche de bois recouverte d'ardoise (archit. Joly, de Saumur). — Le Musée d'Angers a recueilli une pierre d'autel portatif, qu'une inscription dit consacré par l'évêque le 11 septembre 1639.

Le *Presbytère* a été restauré et à peu près reconstruit en 1845. — Le *Cimetière* s'ouvre dans un enclos, à la droite de l'église.

Tout le pays n'était au moyen âge qu'un épais et vaste fourré en taillis servant de garenne aux seigneurs de Montreuil-Bellay. Le territoire, dans ses limites actuelles, traversé seulement par le grand chemin de Doué, dépendait de la *villa Spinacia*, V. *Montfort*, appartenant au Chapitre St-Maurice d'Angers et dont furent formées plus tard trois paroisses. Aucune église n'existait encore « au lieu qu'on nommait Brossay » quand Berlay de Montreuil y appela les moines de St-Aubin (1097) et y dota de franchises complètes l'établissement d'un bourg qui est devenu la Madeleine, V. *ce nom*, aujourd'hui en Cizay. C'est vers le même temps, et sans doute pour s'opposer à l'envahissement des nouveaux venus, que l'église actuelle de Brossay, comme l'atteste la construction même, s'éleva sur la grande route aussi de Doué mais à l'extrémité du domaine du Chapitre de St-Maurice d'Angers, attirant autour d'elle, comme partout, un bourg, dont l'histoire d'ailleurs ne s'occupe guère.

Curés : Le premier que j'aie rencontré est Mathurin *Archan*, 1579. Mais à cette date il ne restait que les murs de l'église, ruinée en 1568 par les protestants. — Pierre *Davy*, 1593. C'est lui qui en 1609 fit reconstruire l'église. Trois vieilles nappes, une vieille chasuble, un petit missel, un calice d'étain en composaient tout le mobilier en 1600. — Hilaire *Gautier*, 6 avril 1621, † le 26 février 1651. — *Fouassier*, 1651-1674. — Jacques *Gueniveau*, 1674, † le 12 février 1695, âgé de 65 ans. — F. *Aubry*, 7 avril 1695, 8 août 1701. — J. *Cercier*, 15 octobre 1701, 17 novembre 1703. — Pierre *Haisteau*, janvier 1704, passe en mai 1705 à la cure de Milly. — Mathurin *Fernagu*, janvier 1706, † le 20 mars 1735, âgé de 63 ans. — François-Alexandre *Fernagu*, son neveu, 21 mars 1735, † le 21 juin 1782, âgé de 79 ans. De son temps fut refait l'autel aux frais de D. Lébaupin, prieur de Saint-Rémy la-Varenne. — Dans la nuit du 13 au 14 novembre 1746 la chapelle Notre-Dame de-Pitié fut pillée. — René *Gallé*, anc. vicaire de Cizay, 27 juin 1782, juillet 1792. En 1790 il en était à la fois maire et curé. Il resta dans la paroisse, y vivant de ses revenus personnels et d'un petit bien qu'il légua à la commune le 27 mai 1825, âgé alors de 88 ans.

Il existait avant 1433 deux fours à tuiles et carreaux; il en fut cette année établi trois autres. Les fours à chaux devaient payer au Cha-

Digitized by Google

pitre de St-Maurice 12 sous 6 deniers de droit par fournée, — Le bois, dont l'exploitation occupait une partie des bras, comprenait en 1457 de 800 à 1,000 quartiers, — en 1680, 1000 quartiers dont 16 coupes de taillis, — en 1715 « un petit quart de lieue de large sur une « demi-lieue de longueur ». Dans ce repaire inviolable se réfugiaient les cerfs, biches et sangliers, venus d'outre Loire, lors des battues du comté de Montsoreau, et qui la nuit saccageaient impunément les champs.

Le Chapitre de St-Maurice, gardant la présentation de la cure et la seigneurie honorifique, paraît avoir cédé la châtellenie, dont est sieur Charles de Souvigné 1605, n. h. Simon Berthelot 1652, Ch. B. 1693. La paroisse, comprise dans l'archiprêtré de Saumur, dépendait par une bizarrerie inexplicable de l'Election de Loudun, du Grenier à sel et en 1790 du District de Saumur. — Un plan du bourg au XVIIIe s. existe aux Arch. de M.-et-L. dans les plans de Douces (n°s 37-39).

Maires : René *Gallé*, 1790. — C. *Pain*, 1792. — *Falloux*, 16 floréal an X. — *Thomas-Brochouère*, 2 janvier 1808, † en 1810. — Joseph *Thomas*, docteur-médecin. 1er octobre 1810-1834. — Louis *Thomas-Desprez*, installé le 18 janvier 1835. — Joseph *Thomas*, élu le 8 septembre 1848, démissionnaire en 1853. — Charles *Berte*, installé le 26 mars 1855, en fonctions, 1873.

Arch. de M.-et-L. E 817-820; G St-Maurice, Douces.— Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.* 1868 p. 289.

Brossay, f., c^ne de *Clefs*; = chât., c^ne de *Cléré*, anc. gentilhommière (XVIe s.), entourée autrefois de douves.

Brossay (le), f., c^ne de *Fougeré*; = f. c^ne de *Jarzé*. — En est sieur en 1546, n. h. Pierre de Vieilmont, en 1560 Philippe de V., en 1674 messire Jacques de Broc, en 1700 n. h. Jacques Jarry, en 1730, Claude-René de Russon de la Grée, qui y habite avec sa femme, Renée Amoureuse. — Le 8 janvier 1748 y meurt leur nièce demoiselle Louise Lepays des Primaudières, âgée de 75 ans. — Claudine-Louise de Russon y épousa le 11 juin 1782 Louis-Auguste-Jean de Ridouet de Sancé. — La terre est vendue nat^t le 18 prairial an II sur Claude-René de Russon; = f., c^ne de *Marans*, léguée par Jean de Lépinay, en 1385 au curé de Marans. Il y est béni une chapelle de N.-D. le 6 juin 1743; = f., c^ne de *Montreuil-sur-Loir*, avec maison bourg., résidence de Pierre-André Gohin de Montreuil, sur qui elle est vendue nat^t le 1er thermidor an IV; = h., c^ne de *Morannes*. — Anc. maison noble appartenant durant tout le XVIIe s. à la famille Minée. — En est sieur Charles Gouezault, échevin perpétuel d'Angers, 1749, mari de Cath. Lesourd de la Clémentière, qui en 1751 y fait bâtir une chapelle consacrée le 19 novembre en l'honneur de St-Charles et de Ste Catherine; = f., c^ne de *St-Léger-des Bois*; = chât., c^ne de *St-Silvin*. — En est sieur en 1578 n. h. Franç. de la Chapelle. — Charles de la Mothe, mari de Gabrielle de la Chapelle, de qui l'acquiert en 1585 Jean Leroyer, marchand; — en 1641 Denis Ganches; — acquis en 1651 par Franç. Coustard de Narbonne, — en vente en 1806 par les héritiers de M. Baret, greffier du tribunal d'Angers. — M. Dupont, ancien notaire à Thouarcé, acquéreur en 1865, a fait reconstruire l'habitation en 1872 sur un nouvel emplacement; = h., c^ne de *Tiercé*; = f., c^ne de *Villevêque*; = (le Bas-), h., c^ne de *Cléré*; = (le Grand-), f., c^ne de *Mélay*, anc. dépendance de la seigneurie de l'Etang; = (le Haut-), chât., c^ne de *Cléré*; = (le Petit-), h., c^ne de *Melay*.

Brossay, h., c^ne de *Saint-Saturnin*. — En est sieur n. h. François-Coustard 1706; — Joseph C. 1711, dont la veuve Charlotte de Saint-Offange, meurt âgée de 97 ans le 26 mai 1760.

Brossay des Landes (le), f., c^ne de *Jarzé*.

Brosse (la), ruiss. né sur la c^ne de *Baupréau*, au bois des Petits-Arcis, dont il prend quelquefois le nom, coule du N. au S., forme la limite de la Poitevinière et se jette dans l'Erre entre la Courandière et le monlin de Rodin; — 1,700 mètres de cours; = ruiss., né sur la c^ne de *la Pommeraie*, au nord des hameaux de la Brosse et de la Faverie, entre lesquels il passe, pénètre en St-Quentin et tombe en face la Bourassière, dans le ruiss., du pont N.-D.; — 1,200 m. de cours; ruiss., autrement dit le Regard, né en partie dans le marais de Brion, passait près la mét. du Roseray et s'épanchait sans écoulement dans les prés et marais de Rousseline; — a été supprimé par les travaux d'asséchement de la vallée.

Brosse (la), cl., c^ne d'*Allonnes*; = f., c^ne d'*Aviré*; = f., c^ne de *Beaucouzé*; = f., c^ne de *Beaupréau*. — *La Brosse-Cervolant* (Compte de fabrique, 1517); = c^ne de *Brain-sur-l'Authion*, anc. dépendance de la Fabrique d'Andard; = cl., c^ne de *Briollay*; = c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*. — En est sieur Jacques Garcian, ancien capitaine d'infanterie 1708; = f., c^ne de *Chantocé*; = h., c^ne de *Chanteloup*; = vi'l. c^ne de *Chanzeaux*. — *Une gaignerie appelée vulgairement la Broce* 1399. — *L'hostel de la B.* 1447. — *La maison, logis, domaine hommagé de la B.* 1450 (C 105, f. 265). — *La Broce de Douay* 1495 (E 211). — *La B. Lebrun* 1598. — *La Brosse-Malineau*, XVIIe s. — *La Brosse-Batardière* (Affiches 1810 et Raimb.). Ancien fief et seigneurie qui de simple tenure au XIVe s. devient au XVe une terre hommagée avec domaine, manoir, jardins, garennes, et au XVIIe s. avec château et chapelle entourés de douves vives. Le fief relevait du Fresne-en Faye. Thomas de la Grue, valet, l'arrente perpétuellement en 1399 à Perrot-Papin. — En est sieur Géoffroy le Moulinier, 14[illegible]; Guill. Lebrun 1495, Pierre Lebrun, écuyer, 15[illegible], 1507, Guill.-L. 1557, Tristan Erreau, sieur de la Batardière 1599. François Erreau l'apporte en dot à Claude Malineau, qui y fonde avec elle la chapelle seigneuriale sous l'invocation de l'Ange gardien le 29 novembre 1667. — Appartient à René Olivier Reyneau 1818, à Cresteau de la Motte 1840. — Le château, incendié pendant la guerre, garde à peine quelques pans de [illegible]

Digitized by Google

e petite tourelle ; une tour octogone sur le de-int, les douves et un reste de portail, précédé trefois d'un pont-levis ; — f., c^ne de *la Cha-lle-sur-Oudon* ; — f., c^ne de *Chaudefonds* ; f., c^ne de *Corzé* ; — h., c^ne de *Cléré*. — *La roce Boulie* 1319, *Boullie* 1468 (Titres des andes-Buget). — *B. Boyllie* 1555 (G. Au-gné, t. I). — *La B. Boully*, 1602 (Et.-C. -Hilaire). — En est sieur René Royrand 1555 ; — c^ne de *Daumeray* ; — f., c^ne de *Denezé-s.-Lude* ; — f., c^ne de *Durtal*. — En est sieur ené Cador, écuyer, qui fit abjuration du calvi-me le 28 décembre 1683 en l'église Notre-me de Durtal ; — f., c^ne d'*Echemiré*. — *Les osses* (Cass.) ; — ham., c^ne d'*Etriché* ; — c^ne de *Faye*, anc. dépendance de la seigneu-e de Mons (E 1044) ; — f., c^ne de *la Fer-ière* ; — f., c^ne de *Fougeré* ; — f., c^ne de *rez-Neuville* ; — donne son nom au ruiss. i se jette à 850 mètres de sa source dans la enne ; — f., c^ne de *Huillé* ; — f., c^ne de *ais*. — *La Brosse-Chaperon* XVIe-XVIIe s. E 1216), du nom de la famille qui possédait la rre au XVe-XVIe. — *La Grande B.* (Cad.) — n est sieur Pierre-Franç. du Plantis 1632 ; — , c^ne de *la Jubaudière* ; — donne son nom à n ruiss. qui coule du S. au N. et se jette à 00 m. de sa source dans le ruiss. de l'Oiselleric ; f., c^ne de *Loiré* ; — h., c^ne de *Louresse*. *Brosse* XVIe-XVIIe s. (G cure de Brigné). — nc. fief et seigneurie, comprenant les fiefs de ontlevoy et du Layon, avec château fort, haute basse cour, douves remplies d'eau vive et ont-levis, transformé en ferme dans les der-ières années seulement du XVIIIe siècle et encore touré de ses douves desséchées ; appartenait n 1596 à Marguerite Fresneau qui y fonda le 0 septembre la chapelle seigneuriale dédiée Saint-Claude, en 1502 à Olivier Tillon, en 548 à René Clairembault, qui y réside, en 1631 à erre Boullanger, écuyer, contrôleur général des abelles au camp de Normandie, de qui elle fut cquise en 1672 par René de Bonchamp, qui y ésidait en 1675 et l'annexa à sa terre de Mau-epart (E 785) ; — relevait de la commanderie du Temple pe Saulgé ; vendu nat^t le 4 messidor n IV ; — f., c^ne de *Meigné-le-V.* ; — f., c^ne de *Montguillon* ; — f., c^ne de *Morannes*. — Appartenant en 1582 à François Gilbert, V. *ce nom*. — C'était jusqu'à ces derniers temps une loserie, agrandie en ferme par l'adjonction ntre autres du *Bois l'Evêque* défriché : — f., c^ne de *Neuillé* ; — *La terre de la B. de Nuyllé et d'Alompne* 1472 (G St-Maurice). — Anc. fief relevant de Neuillé. Le tenancier devait faire planter l'écusson pour la quintaine du su-zerain et y tirer le premier ; — appartenait à Ca-therine de Monternault, dame d'Azay, 1444, 1457, puis au chanoine de St-Maurice, Jean Mulot, qui en avait rebâti les deux maisons et les légua en 1472 à son neveu Guill. Mulot ; — à Marg. Bouvery, veuve d'Et. Jousselin 1581, à Philippe Fortin, 1642, 1669, Pierre Fortin, greffier de la Séné-chaussée de Saumur 1680, Jean-François-Gaul-lier de Brulon, mari de Rose-Renée-Louise Lejumeau 1686 ; — f., c^ne de *Neuvy* ; — f., c^ne de *Noellet* ; — f., c^ne du *Plessis-Macé* ; — f., c^ne de *Quincé*. — *La Brosse de Tessigné* 1564. — Autrefois de la paroisse de Charcé. — En est sieur Louis Thorode par acquêt du 26 septembre 1550 sur Jean de Coullons ; — Ch. Petit, mari de Charlotte Thorode 1596, Jean-Baptiste Moucheingre. V. *ce nom* 1671, par acquêt sur Pierre Gaisne, Tim.-Louis Rogeron 1740 ; — ham., c^ne de *la Romagne* ; — h., c^ne de *St-Crespin-en-M.*, avec petit étang de 46 ares ; — h., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné* ; — f., c^ne de *St-Georges-du-Bois*. — En est sieur n. h. Nic. de la Chapelle, 1543, Georges Courtin, 1596 ; — f., c^ne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* — *La Broce* 1246 (Cart. de Chemillé, f. 88). — *La B. Gombault* (Cad.). — *La Br. Goubault* (Cass.) : — f., c^ne de *St-Léger-du-May* ; — *La B. alias la Printerie* (an VI), incendiée pendant la guerre et vendue nat^t le 12 frimaire an IV sur François-Louis Villeneuve Posiolière ; — f., c^ne de *St-Léger-des-B.* ; — f., c^ne de *Sarrigné* ; — f., c^ne de *Segré* ; — vill., c^ne de *Segré* ; — f., c^ne de *La Séquinière*. — *La Grande B.* (Cad.). — appartenait en 1692 à Fr. Loriot, greffier de Cholet (Et.-C.) ; — f., c^ne de *Seiches* ; — h., c^ne de *Soulaire-et-Bourg* ; — f., c^ne de *Tancoigné* ; — h., c^ne de *la Tessoualle*. — *La B. Villain* (E 1397), — anc. fief relevant par moitié de la Séverie ; — en est sieur Marchais Renault, 1509, Fr. Soullard 1540, Fr. Rothays 1544, Th. Berthelot 1560, Fr. Rousseau 1582, Jean Nicolas 1623, 1633, René Gallart, 1652, René Normandin 1683 ; — vill., c^ne de *Vaudelenay* ; — bois, c^ne de *Verrie*, sur l'emplacement d'anciennes habitations ; — h., c^ne d'*Yzernay*. — En est sieur en 1677 Mich. Béraud, sénéchal de Maulévrier.

Brosse (La Basse-), h., c^ne de *Mélay*, anc. dépendance de la terre de Bouzillé.

Brosse (La Grande-), c^ne de *Brain-sur l'Authion* ; — anc. fief et seigneurie relevant du Roceau et appartenant en 1540 à n. h. Anceau de Lorière (C. 106, f. 381) ; — f., c^ne de *Contigné* ; — h., c^ne du *Fief-Sauvin* ; — f., c^ne de *Mélay* ; — f., c^ne de *Montilliers*. — *Une métairie appelée la Brosse* 1540 (C 105. f. 78), relevait de la Lande-Marchais et appartenait à n. h. Louis Thorodes ; — m^on b., c^ne de *St-Aubin-de-Luigné*. — Les trois fours à chaux voisins étaient en vente en février 1866 ; — chât., c^ne de *Saint-Martin-d'Arcé*. — *Le domaine, hostel et grange de la Broce*, 1448 (E 559) ; — Anc. fief et seigneurie appartenant en 1442 à Ant. Ridouet, en 1474 à Jean Richomme, licencié ès-lois, en 1630 à Marguerite Richomme, femme de François Duchesne, écuyer. Marie Madeleine Duchesne, héritière de sa mère et veuve de Michel de Broc, vendit la terre en 1662 à messire Armand de Broc (E 1062) ; — h., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*. — *La Brosse-Chevreau* XVIe-XVIIe s. — *La Brosse Glorieuse alias la B. Burgevin* 1587. — *La Brosse-Burgevin* 1780. — Anc. fief relevant des Briffières ; — en est sieur Hardi de la Roche, 1542, Joachim de la R. 1560, Jeanne Frogier

Digitized by Google

femme de Jacques de la Roche 1587, Maurille Bidet et Pierre Biotteau, chacun pour moitié, 1600, Hercule Bidet pour le tout, 1583, le comte d'Armaillé 1780 (E 1051-1055 et 1200) ; — f., cne de *Somloire*. — *La Gr B. Sorin alias la Gr. B.-Mahon* 1757 (G Somloire) appartenait en 1701 à Jean Merlet. Le propriétaire devait la dîme au curé, sauf celle des agneaux qu'y levait le prieur de Féolles.

Brosse (La Haute-), vill., cne d'*Echemiré*, avec fours à chaux et à tuiles ; — ham., cne de *Mélay* ; — anc. fief et sie relevant de la baronnie de Chemillé, — appartenait en 1539 à n. h. René Deshommeaux, en 1727 à Marie-Madeleine Bitault, veuve de Georges-Henri de Clermont d'Amboise, en 1770 à Jean-Baptiste de la Haye Montbault, en 1780 à Anne Chenu, veuve de n. h. Jean Deshommeaux de la Pérochère.

Brosse (la Petite-), cl., cne des *Alleuds* ; — f., cne de *La Chapelle-Rousselin* ; — f., cne de *Contigné* ; — f., cne du *Fief-Sauvin* ; — f., cne de *Montilliers* ; — h., cne de *St-Aubin-de-Luigné*, vendu natl le 1er vendémiaire an V sur Barin de la Galissonnière ; — f., cne de *St-Martin-d'Arcé* ; — f., cne de *St-Quentin-en-M.* ; — f., cne de *Somloire*.

Brosse-Aubry (la), f., cne de *Beauveau*. — *Les terres, prés, bois et buissons nommés Blanconardière* 1634 (E 592). — *La Blanconardière ou Brosse-Aubry* 1672 (E 593). — Appartl à Renée Delabarre, 1581, 1651, par acquêt en 1740 à René de Fontaine, tanneur à Durtal.

Brosse-Chevreau (la). — V. la *Gr.-Br sse*.

Brosse-des-Bois (la), f., cne de *Gonnord*, — acquise le 30 octobre 1778 par Georges Hullin de la Selle, seigneur de la Frapinière, de Marie-Louise Aimée-Charlotte de Martineau, veuve de Louis-Alexandre de la Fontaine.

Brosse-Guyon (la). — V. la *Couard*.

Brosse-Hamelin (la) f., cne de *Gonnord*, anc. appartenance du Chapitre St-Léonard de Chemillé, qui l'arrenta perpétuellement en 1718 au seigneur de la Frapinière en Cossé.

Brosse-Huguet (la), f., cne de *Somloire* (Cass.). — *Broccia Hugueiti*, 1311. — Le *ténement de la B. Huguet*, 1454 (G cure).

Brosse-Jumelles (la), f., cne de *Durtal*, anc. maison noble dont est sieur n. h. André Dixmier 1685, 1693, mari de Charlotte Maslin.

Brosse-le Roi (la), cl., cne des *Cerqueux-sous-Passavant* (Cass.).

Brosseliere (la), f., cne de *Linières-Bout.*

Brosse-Marie (la), f., cne *Cholet*.

Brosse-Oiseau (la), h., cne d'*Yzernay*.

Brosse-Papinière (la), cne de *Montigné-sur-Moine*, du nom de Laurent Papin, propriétaire en 1567 ; — n'existe plus.

Brosseraie (la), f., cne de *Contigné* ; — f., cne de *Fontaine-Milon* ; — f., cne de *Lué*.

Brosse-Taquard (la), cne de *Somloire*. — *Un bordage appelé la Brosse-Tacon* 1540 (C 605 f. 34) et XVIIIe s. (Cass.).

Brossettière (la), cne de *Courléon*, maison noble (Cass.).

Brossetterie (la), f., cne de *Chantocé*.

Brosses (les), f., cne de *Bécon*, ancien domaine de l'abbaye de St-Nicolas, vendu natl le 9 novembre 1791 ; — h., cne des *Cerqueux-sous-Passavant* ; — cl., cne de *Cheffes* ; — f., cne de *Chigné*, à la famille de Brez-Briant au XVIIe s. ; — cl., cne de *Cholet* ; — f., cne de *Corzé* ; — f., cne de *Fougeré*.

Brosses (les), cl., cne de *la Meignanne* ; — h., cne de *Miré* ; — vill., cne de *Murs* ; — h., cne de *Noyant-s.-le-Lude* ; — f., cne de *la Poitevinière* ; — vill., cne des *Ponts-de-Cé* ; — f., cne de *Rochefort-sur-Loire*. — *Le fief des Petites B.* 1540 (C 105, f. 152) appartenait à Franç. de Saint-Offange ; h., cne de *Saint-Clément-de-la-Place* ; — domaine acquis en 1590 de Robert Jolivet par Charles Binel, sieur d'Auverse, appartenant en 1719 à François Grandet, sieur de la Plesse, et revendu par lui, avec les lieux et closeries de la Melletière, de la Vérouillerie et de la Bastille, à Jacques Bodet, marchand : — y demeure en 1792 S.-J. Gaudin, juge de paix du Louroux.

Brosses (les), vill., cne de *Saint-Melaine* et en partie de *Vauchrétien*. — *Le hébergement des Nouvelles Broces*, 1320. — *L'hostel, herbergement et appartenances des Nouvelles B.* 1644. — *Les Broczes Bevereau* 1397, du nom de Pierre Bevereau, chevalier, mari de Louise Belossac, qui tenait le fief dans les premières années du XIVe s. — Fr. Bévereau vend la terre en 1532 à Jean de Pincé. — *Le lieu, terre, fief et seigneurie des Brosses-Bevereau* 1547 (C 105, f. 233), « laquelle terre est du présent en grant ruyne et décadence » relevait de Thouarcé et de Vauchrétien et jouissait des droits honorifiques dans l'église de Saint-Melaine. Elle appartenait à Renée Fournier, veuve de Jean de Pincé, en 1550. Charles Boucher, chevalier, conseiller d'Etat, 1578, mari de Jeanne de Pincé, son petit-fils, vend, le 25 janvier 1611, « la maison seigneuriale, métairie, closerie, terres, prés, bois » à René Serisier, marchand d'Angers, mari de Marguerite Moutardeau. Les héritiers de Michel Avril de Boutigné et de sa femme Marie Serisier revendent le tout le 23 septembre 1675 à Pierre Bonvallet, sieur du Grand-Bois ; mais dès lors et depuis longtemps sans doute les bâtiments étaient en ruine et l'étang était converti en pré depuis au moins cinquante ans. Le nouvel acquéreur fit défricher la garenne et le bois voisin du logis. — Il eut pour héritier son gendre Jacques Naudin, docteur en médecine (V. *ce nom*).

Arch. de M.-et-L. — Chartrier de Brissac d'après les notes Mss. de M. Rambault, de Thouarcé.

Brosses (les), f., cne de *Tigné*. — *Les fiefs des Brosses, de la Couture et de Vigneau, vulgairement appelés les fiefs d'Aubigné* 1540 (C 105, f. 284), appartenaient à Mathurin Guyole, bachelier ès-droits, par acquêt de Thibaut Rouault, sieur de Riou, qui lui-même les avait acquis le 7 juillet 1531 du se d'Aubigné ; relevaient d'Aubigné-Briant ; — f., cne du *Landry*, anc. domaine de l'abbaye de ... vendu natl le 13 janvier 179...

Digitized by Google

Vieil Baugé; = f., c^ne de *Villedieu*. — *Le tenement de B.*, près le bourg, consistant en un clos de vigne et six pièces de terre labourable 1785 (Terrier de Vill.), appartenait en 1641, 1652, à René Cheminée, mari de Philippe de Cornillaud.

Brosses (les Basses-), f., c^ne de *Bouchemaine*, ancien domaine de l'abbaye Saint-Nicolas, vendu nat^t le 9 février 1791 ; = h., c^ne des *Cerqueux-sous-P.* — *Les Brosses-le-Roi en St-Paul-du-Bois* 1480 (Tit. des Landes-Buget). — *Les Brosses-le-Roi en St-Hilaire* 1619 (Et.-C. des Cerq.). — En est sieur Me René Chasteau 1615.

Brosses (les Grandes), f., c^ne du *Champ*. — *Les Brosses-Chalopin* XVIe s^e *Les Brosses* (Cass.) ; — acquise en 1539 de François Baudu, avocat, par son confrère Germain Nivard ; — en est dame Marie Guyet, 1634 ; — en 1790 la terre fut confisquée nat^t sur la famille Leblois, et affectée plus tard à la Sénatorerie d'Angers, puis rendue en 1807 aux héritiers Leblois ; = f. c^ne de *la Membrolle*.

Brosses (les Hautes-), f., c^ne de *Bouchemaine*, ancien domaine de l'abbaye Saint-Georges-sur-Loire, avec un petit bois en coupe tous les dix ans; — vendu nat^t le 23 mars 1791. — L'habitation avait été reconstruite en 1750. Tout à côté existait, fondée et bâtie vers le milieu du XVe s., une chapelle dédiée à St-Vincent, avec titre de prieuré régulier, dont était titulaire en 1762 Henri Ponce Dugard, curé de Linières en Touraine. Le chapelain percevait pour temporel les revenus de la ferme et était tenu à deux messes par semaine, dont une dans la chapelle.

Arch. de M.-et-L. G *Ins. Eccl.*, t. IV, f. 270. — H St-Georges-sur-L. — *Répert. arch.*, 1848, p. 47.

Brosses (les Hautes-), f., c^ne des *Cerqueux-s.-P.* ; = (Les Petites-), f., c^ne de *la Membrolle*.

Brosses-Marquet (les), vill., c^ne de *Saulgé-l'Hôpital*. — *Terra de Brocus-Marquer* 1337 (G Chap. St-Maurice). — *Le village des B.-Marquier* 1485 (G Chap. Saint-Pierre). — *Les fief, terres et seigneurie des B.-Marquier* 1540 (C 105. f. 315). — *Les Brosses-Marquer ou fief de Saulgé, qui est la même chose*, 1699 (aveu). — *Les B.-M. ou Brosses de Saulgé* (1785) (Affiches). — Anc. terre seigneuriale de la paroisse de Saulgé, érigée en châtellenie, avec le fief de Monguignon, par lettres royaux du 2 avril 1640, et dont le domaine propre était la Chatterie. Elle relevait de la baronnie de Luigné et pour partie de Blaison, de la Perrine, de Millé-le-Meugon et de la Fosse en Grézillé, et appartenait au XVe s. à la famille de la Hune. — N. h. Jean de la Hune en est encore seigneur en 1518, Jean Cadu, juge royal ordinaire d'Anjou, en 1529, sa veuve Renée Lebreton en 1539, 1564. Leur fille unique Françoise apporte en mariage à Claude de la Jaille vers 1557 la terre qui passe par acquêt de Madelon de la Jaille le 8 juin 1599 à Louis de Lescrivain. Un décret du 9 novembre 1635 l'attribue à Etienne Dumesnil, avocat du roi au Présidial; — après lui, Martin Dumesnil, chanoine de St-Maurice, 1682, Etienne Dumesnil, aussi chanoine 1696, qui en 1710 fut parrain d'une des cloches de la paroisse. Le 6 juillet 1700, Me Siette, grand chantre de St-Maurice, vint bénir sa chapelle seigneuriale ; — Jean Leclerc des Emeraux 1740; — Françoise Renée Leclerc, veuve de Jacques-Auguste Ferron de la Ferronnais, 1777. A côté de la tour de l'ancien château, elle avait fait commencer une construction nouvelle à la moderne avec double pavillon, qui n'était pas encore terminée à la Révolution. — En est sieur en 1789 Yves des Brosses, marquis de Goulet de la Ferronnais, colonel du régiment d'Enghien-infanterie, sur qui la terre est vendue nat^t le 14 thermidor an IV. — En dépendaient les métairies de Beaulieu, Parigné, la Blanchardière, Monguignon, la Guitière. — Le Chapitre de St-Maurice devait au seigneur des Brosses, à mutation du seigneur ou de doyen, l'hommage, l'aveu et une paire de gants blancs par toutes les dîmes qu'il levait dans les paroisses de Saulgé, Noyant et Brigné. Le seigneur des Brosses avait obtenu du prieur de Cunaud un banc dans le chanzeau de l'église, à droite, par concession du 2 novembre 1655, et lui devait en reconnaissance, à mutation de seigneur ou de vassal, présenter à sa terre de la Perrine « un chapelet de bois de rose, « contenant 6 dixains, lacé d'un lacs de soie vio- « lette, au milieu duquel soit une médaille d'ar- « gent du poids de deux deniers, représentant « l'image de la Ste-Vierge ». — Le domaine a été attribué aux hospices d'Angers en échange de biens vendus nationalement.

Arch. de M.-et-L. G. Séminaire St-Charles. — Arch. mun. de Saulgé et de Luigné Et.-C.

Brosses-Poudreuses (les), f., c^ne de *Somloire*.

Brossier (*Gaspard-Marie*), né au Lude, fut reçu le 14 juillet 1755 maître de grammaire des enfants de chœur par le Chapitre de St-Maurice d'Angers, qui lui alloua en 1757 une gratification de 30 livres pour aller prendre le sous-diaconat à Nantes et autant successivement pour son diaconat (1758) et sa prêtrise (1760). Nommé garde des reliques le 10 novembre 1758, puis supérieur de la Psallette, 1760, il aida d'abord, puis remplaça au secrétariat en mai 1761 l'abbé Rangeard V. *ce nom*. Il se mit alors à entreprendre le dépouillement des archives capitulaires et rédigea ainsi en 1765 ce qu'il intitule l'*Ami du Secrétaire* (5 vol. in-fol.), répertoire analytique des conclusions du Chapitre, d'autant plus précieux, que la plupart des registres ont été détruits; — l'*Eglise cathédrale d'Angers*, extraits sans presque aucune mise en œuvre du cartulaire de St-Maurice, des comptes et des registres capitulaires, publié dans la *Revue d'Anjou* (1855-1856); — et divers recueils compilés dans les actes des paroisses de St-Michel-du-Tertre, de St-Maurice et de St-Vincent-du-Lude. Tous ces manuscrits figurent aujourd'hui à la Bibliothèque d'Angers. — Le 31 août 1772 Brossier fut gratifié par l'évêque de l'archidiaconé d'Outre-Loire. Il possédait déjà les chapelles de Rue-Chèvre, Vieille-Ronce, Villeneuve, Saint-Thibault, Thiboué en Villevêque et de la Grossinière dans le Maine, dépendant de St-Maurice d'Angers, plus celle de la Musse que lui

Digitized by Google

avait donnée en 1763 l'abbé de Toussaint. Néanmoins il apparaît assez qu'il n'était pas en très-bons termes avec ses confrères, et que ses revenus ne l'avaient pas enrichi. J'ai eu en mains un mémoire qu'il nomme : *Avis à ma famille* (in-fol. de 8 pages), écrit le 1er mars 1781, dans lequel il prend grand soin de la prémunir contre des réclamations futures du Chapitre. Il faisait partie du convoi des prêtres déportés en Espagne qui partit de Nantes le 21 septembre 1792 sur le *Français*. Ses meubles furent vendus le 17 germinal an II, mais en réservant pour la Bibliothèque publique une partie des livres, dont un beau Virgile en 3 vol. in-12. — De retour à Nantes en 1809, il y tomba malade, guérit, fit un court séjour à Angers, puis revint à Nantes. Je retrouve de lui deux lettres écrites à Touss. Grille, en novembre 1818. Il y raconte, ce dont il ne parle pas ailleurs, que ses travaux anciens se rapportaient à une *Histoire d'Anjou* dont l'aurait chargé l'ancien évêque de Limoges, de Coetlogon. — Il mourut à Nantes le 25 mars 1823, âgé de 86 ans et depuis 7 ans atteint de paralysie.

Bibl. d'Ang., Mss. 656, 669, 966, 967, 673. — *Rev. d'Anj.*, 1854, t. p. 1[illegible]9. — Mss. Grille.

Brossier (*Jean*), docteur en médecine, protestant, à Saumur en 1648, mari d'Esther Douce.

Brossière (la), h., cne de *Béçon*. — Anc. logis dont est dame Marguerite Ozanne (1677) relevant de Landeronde par le fief de Martigné.

Brouard (*Jean-Joseph*), né à Angers le 5 décembre 1766, procureur du roi au tribunal des eaux et forêts, fut nommé dès les premières élections de la garde nationale capitaine d'une compagnie qu'il conduisit, en mars 1793, à la prise du camp des Sorinières et du château d'O. Il en fut nommé plus tard colonel. — Membre du collége électoral du Département le 19 brumaire an IX, élu conseiller municipal, réélu le 30 décembre 1814, il fit partie, sous la Restauration, de plusieurs députations envoyées à Paris pour les affaires de la ville. — Mort à Angers, le 29 mai 1826.

Berthe, Mss. 1069, p. 58. — Arch. de M.-et-L. Série M.

Brouard (le), f., cne de *Lézigné*, anc. logis noble, flanqué d'une petite tourelle, dont est sieur Jean Boisard 1545, Louis Boumard 1635 ; = (Le Petit-), cl., cne de *Lézigné*.

Brouarderie (la), f., cne de *Chanzeaux*, appartenait à la famille Boylesve au xve s. ; = h., cne de *la Jubaudière*; = f., cne de *Neuvy*. — *Le lieu et bordage de la B., composé de maisons, jardins, terres arables et non arables* 1607 (E 1055).

Brouardière (la), f., cne de *Jallais*. — *Le bordage de la B.* 1540 (C 106, f. 9), relevant de la Foratière.

Brouardières (les), f., cne d'*Aubigné*.

Brougirauds (les), f., cne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*.

Brouhonnière (la), f., cne de *la Salle-de-V.*

Brouillard (le), f., cne de *Chanzeaux*. — *Le Brouillaz* 1850 (Saint-Maurice-Joué). — *Brouillas* (Cass.) ; = f., cne de *St-Silvin*.

Brouillerie (la), cl., cne de *Chatelais*.

Brouillette (la), cl., cne de *Mozé*, près le Gué de Mozé, appartenait en 1750 à Berthelot du Paty, par sa femme, demoiselle Bauné (E 1223).

Broutaudière (la), cl., cne de *Cherré* ; = h., cne de *Marigné*. — *Les Broutaudières* 1580, 1720 (Et.-C.).

Broutaudière-de-la-Roche (la), f., cne de *Marigné*. — *La Brout.-Roche* 1710 (Et.-C.).

Brouterie (la), f., cne de *St-Georges-du-B.*

Bruandière (la), f., cne de *Pontigné* ; = f., cne de *St Georges-du-Puy de-la-Garde*. — *La Bruondière* (Cass.). — Vendue natt le 16 fructidor an IV sur Madeleine Boylesve, veuve Letourneux.

Bruant (*Adrien*), libraire à Angers, y épouse le 4 mars 1680 Marie Ballée.

Bruant (*François*), sieur de la Fresnaie, frère sans doute du précédent, comme lui libraire à Angers, 1682, † le 30 juin 1714, âgé de 68 ans.

Bruandière (la), f., cne de *Jallais*.

Bruc, chât. — V. *la Giraudaie*.

Bruchère (la), f., cne du *Bourg-d'Iré*. — *La Béruchère* (Et.-M.). — *La Beuruchère* (Rect.). — Depuis plus d'un siècle dans la famille Veillon de la Garoulaie ; est inscrite à tort ci-dessus, p. 336, sous le nom de la Beumelière.

Bruc. — V. *la Haie-en-B.*

Bruère (la), cl., cne de *Chigné* ; = cne de *Coutures*. V. *le Buisson-d'Orton* ; = f., cne de *Daumeray* ; = chât., cne de *Fougeré*, bâti vers 1855 dans la lande d'Aupignelle, aujourd'hui transformée en parc et sapinière ; = f., cne de *Freigné* ; = f., cne de *Longué* : = cl. et f., cne de *Meigné-le-V.* ; = f., cne de *Noellet* ; = f. cne de *Noyant-sous-Doué*. — *Le fief et seigneurie de la B.* 1540 (C 206, f. 219), appartenait à Michel Robin, licencié ès-lois. — Une chapelle y fut fondée sous le titre de l'Assomption Notre-Dame, le 29 mars 1548, par Roland Pineau. — La terre a été attribuée jusqu'en 1813 à la dotation de la sénatorerie d'Orléans ; = f., cne de *Parcé* : = f., cne de *Savennières* ; = cne des *Verchers*, anc. maison noble dans le village de Baugé. — Les seigneurs avaient leur enfeu dans l'église St-Pierre des Verchers devant l'autel St-Jean ; — en est sieur en 1642 Nicolas Mariault ; = h., cne de *Vernoil*.

Bruères (les), chât. cne de *Bauné* ; — anc. fief avec manoir et chapelle consacrée à la Madeleine, qui fut « bénite et restituée » par le curé le 14 novembre 1643. — En était seigneur en 1548 Jean de la Roussière, ce fameux « capitaine des Bruères » que Roger signale parmi les plus vaillants dans les rangs des catholiques ; = en 1664 n. h. René Rousseau ; — en 1674 Renée G[illegible] maudet, veuve d'Ignace Chauvel de la Boula[illegible] — aujourd'hui M. Picot de la Férandière, [illegible] y achève la reconstruction complète d'un j[illegible] château à la moderne ; = f., cne de *Jumelle* = f., cne de *Lasse* ; = cl., cne de *Sain[illegible] Georges-du-Bois*. — *Le canton des B.* 1[illegible] (Et.-C.). — *Plusieurs maisons, aireaux, ja[illegible]dins, terres, vignes, bois et plusieurs vi[illegible] attenantes, appelées la Bruère et la Co[illegible]nerie* 1753 (Terrier de la Roche-Abilen) ; —

Digitized by Google

cne de *St-Macaire en-M.* vulgairement, aussi *le Poteau.* — *La Bruyère* (Cad.) ; — cl., cne de *Verrie.*

Brufflère (la), ham., cne de *Cholet.*

Bruhaie (la), h., cne de *Freigné.*

Brulaire (la), cl., cne de *Bauné,* — anc. manoir avec chapelle fondée vers 1650 ; — acquis en 1601 par les religieux de Ste-Croix du Verger puis revendu sans doute, appartient en 1611 à Renée Nepveu, veuve de René Guyet, en 1623, 1670 à Joachim du Hardas ; — relevait d'Etanche.

Brulaire (la), chât., cne de *Gesté - La Bruslaire* XVII-XVIIIe s. (Et.-C.); anc. fief et seigneurie avec château qu'en 1615, pendant les troubles, une garnison occupait. La chapelle en était dédiée à St. Joseph. — En est seigneur n. h. Jean Lefebvre 1622, 1660, mari d'Esther du Tréhant, Christophe-Roland-Jean-Bapt.-Paul-Aimable L., prêtre 1764, 1775, qui fit agrandir à ses frais l'église de St-Christophe-la-Couperie et y choisit sa sépulture. Par contrat du 10 avril 1779 il vendit la terre, en s'en réservant la jouissance viagère, à René-Henri de la Tullaie, sieur de Varenne, en Savennières. Elle appartenait en 1790 à Pierre-Joseph-Franç. de Flammeng, mari de Scholastique-Louise Bellabre, qui la vendirent cette année même. — Le château a été reconstruit depuis au milieu de superbes jardins, avec bois, vergers, pièces d'eau.

rch. comm de Gesté, Fief-Sauvin et St-Christophe-la-C. — Notes Mss. de MM. Spal et Boutillier de Saint-André.

Brulandiere (la), f., cne de la *Potherie.*

Bruleaux (les), cl., cne de *St-Georges-des-Sept-Voies,* avec tour d'un moulin à vent detruit.

Brule-Epine, cl., cne de *la Cornuaille.*

Brulerie (la), cl., cne de *Denée* ; — f., cne de *Freigné.* — *Le village de la Bruslerie, la Brulairie,* 1672 (Et.-C.) ; — cl., cne de *St-Martin-de-la-Pl.* ; — cl., cne de *Turquant* 1698 (Et.-C).

Bruleries (les), f., cne d'*Allonnes* ; — f., cne de *Gée.*

Brulette (la), f., cne de *Soucelles.*

Brulière (le), f., cne de *Freigné.*

Brulis (les), cl., cne d'*Ingrandes* ; — f., cne de *St-Augustin-des-Bois.*

Brulon, cne de *Brissarthe.* — *Molendinus apud Briesartam qui vocatur Bruslon* 1064 circa (Daumeray, ch., or. 14). — *Molendinus nominatus Brullun in parochia de Daumere* 1234 (ch. or.), moulin détruit appartenant autrefois au prieuré de Daumeray par échange avec Guill. de Doussé. Il semblerait d'après ce second texte que la paroisse de Daumeray s'étendit au XIIIe s. jusqu'à la Sarthe.

Brulon (le), cl., cne de *la Chapelle-Hullin* ; — f., cne de *Chemillé* ; — moulin, cne de *Gennes* 1678 (Et.-C.) ; — h., cne de *Juigné-sur-Loire* ; — moulin à eau, cne de *Melay,* détruit vers 1848 ; — f., cne de *Montillers* ; — f., cne de *Soulaines.*

Brulons (les), cl., cne de *Augustin-des-B.* ; — cl., cne de *St-Silvin,* dépendance du temporel de la chapelle de ce nom, vendue natt le 3 mars 1791.

Bruly (le) cne de *Neuillé.*

Brun (....), libraire, Angers, 1777.

Brunaie (la), f., cne du *Tremblay.*

Brundelais (la), cl., cne de *Vern.*

Bruneau, né au May, s'échappait, dit-on, des galères, quand il prit service dans l'armée Vendéenne, où il s'illustra sous le nom de *Six-Sous.* Il était parti avec Cathelineau, avec qui même un moment il partagea le commandement. Maître-canonnier lors de la prise de Cholet (14 mars 1793), il y pilla à merci les prisonniers et les maisons des patriotes. L'assassinat du jeune Ballard, V. *ce nom,* le rendit odieux même à ceux qui l'y avaient aidé. Le lendemain, au grand scandale des honnêtes paysans, il célébrait son mariage ; mais quinze jours après, dénoncé comme traître et espion par l'aumônier Barbotin (V. *ce nom*), dit-on, il fut attaché à sa pièce sur l'ordre de Stofflet et conduit à Chemillé. Il avoua par deux fois avoir reçu de femmes républicaines 22,000 francs d'assignats. Condamné en conseil de guerre à être fusillé par derrière, il mourut, comme un lâche, en demandant la vie à tous les officiers.

Savary, *Guerres des Vendéens,* p. 85-86. — Crétineau-Joly, t. I, p. 56. — De Romain, *Récit de quelques faits* p. 23, 31. — Boutilliers de St André, *Mémoires* Mss., p. 73.

Bruneau (.....), a publié une *hymne à la Volupte* (Angers, Jahyer, 1765, in 8o de 16 p.).

Bruneau (*Jacques*), sieur de Tartifume en Cantenai, naquit à Angers le 1er mai 1574, de bourgeois, zélés catholiques et fort estimés. Son grand-père Robert avait été consul et bâtonnier de l'importante confrérie de St-Laud. Jacques B. fut reçu le 7 février 1600 avocat au Présidial d'Angers ; mais il délaissa vite le barreau pour donner des leçons plus fructueuses de grec aux gentilshommes danois ou allemands qui affluaient alors à Angers et dont lui-même nous a laissé une liste curieuse. Marié le 21 avril 1608 avec Claude Guillonneau de Launay, il eut d'elle 16 enfants, dont un petit nombre lui survécut. Lui-même mourut le 26 décembre 1636 et serait ignoré, sans autre souvenir, si la curiosité, principale passion de sa modeste vie, et l'affection naïve et pieuse, dont il aima sa ville et l'Anjou, ne lui avaient assuré par des œuvres méritoires un droit réel à notre reconnaissance. Les trois ouvrages Mss. qu'il a laissés ont été acquis par la Bibliothèque d'Angers à la vente du Cabinet Grille. Ils ont pour titre : 1o *Angers, contenant ce qui est remarquable et tout ce qui estoit antiennement dict la ville d'Angers* (1623), autographe, in-fol., pap., en 2 vol., dont le premier a perdu 19 feuillets, avec de nombreux dessins à la plume des tombeaux, des statues, des principaux édifices de la ville. Une partie spéciale (279 pages), est consacrée à la Trinité, paroisse qu'habitait l'auteur, une autre au Château et aux édifices hors de l'enceinte (Mss 871). La description minutieuse des églises, le relevé d'inscriptions, pour la plupart détruites, la sincérité maladroite des dessins, tracés sans précision mais suffisants pourtant à donner une idée de tant de monuments détruits, font de ce recueil une des œuvres les plus pré-

Digitized by Google

cieusss pour l'histoire de l'Anjou.— 2° *Philandinopolis ou plus clairement Les fidelles amitiés, contenans une partie de ce qui a esté et de ce qui peult estre et de qui se peut dire et rapporter de la ville d'Angers et païs d'Anjou* (Mss.870, autographe, petit in-fol., pap., de 1,297 p.). C'est un éloge, par chapitres distincts, des antiquités, du climat, des jeux, des fêtes, des dictons populaires, des productions de l'Anjou, tout semblable et pour l'idée et presque pour la manière aux *Délices de la France* de Sandras de Courtis. La discrétion et le goût y manquent trop ; mais le ton d'enjouement et de bonhomie prête un charme vrai à ces bucoliques, où abondent des renseignements curieux. En tête du volume, daté de 1626, l'auteur a tracé son portrait avec ses armes : *de gueules à deux quatrefeuilles ou roses d'or en chef, au cœur d'or non-massif posé en face et au croissant d'argent posé en pointe*, et l'anagramme de ses deux noms et aussi, pourrait-on dire, de son caractère : *Avec un beau ris.* — Il aimait volontier à rimer et a pris soin de recueillir, avec les autres épitaphes en vers français, celles qu'il avait composées pour les tombes de son père et de deux de ses enfants (Mss. 871, t. 2, p. 80 et 83). — On trouve aussi de lui deux pièces en tête de l'*Histoire des ordres religieux* de Lepelletier, et il cite ailleurs (Mss. 870, p. 338) des *Stances sur l'amitié*, qu'il dit avoir fait imprimer en 1602. Il renvoie souvent encore à un *Recueil d'armoirie* de sa façon, qui est perdu, comme aussi une sorte de *Calendrier* ou généalogie de famille, petit in-4° de 158 p., peint en belles lettres rouges, et qui, possédé jusqu'en 1816 par M. Paulmier, adjoint d'Angers, a depuis disparu.

Bruneau de Tartif., Mss. 871, t. I, f. 109, 120, 123, 426; Mss. 870, p. 1004. — Lemarchand, *Catal des Mss. de la Bibl. d'Ang., et Revue d'Anj*, 1852, t. II, p. 337. — Ménage. *Vit. Guill. Men.*, p. 498.

Bruneau (*Jean*), docteur et professeur ès-droits et jurisprudence à l'Université d'Angers, 1651, 1687. Son portrait, avec la date 1649, figurait en 1866 chez un revendeur d'Angers.

Bruneau (*Mathurin*), naquit le 10 mai 1784, à Vézins, d'un pauvre sabotier qui demeurait à la porte du château. Orphelin a huit ans, il fut recueilli chez son beau-père, d'où sa mauvaise conduite le fit chasser à onze ans. Il erra quelque temps et fut recueilli au château d'Angrie (1795) près Candé, où il s'était présenté comme le fils du baron de Vézins, victime de la guerre de Vendée. Démasqué, il fut ramené à Vihiers où habitait alors le reste de sa famille, puis disparut vers l'âge de 16 à 17 ans On le retrouve en 1803 écroué comme vagabond et fou dans une maison de répression de Saint-Denis, d'où il sort pour s'engager dans le 4° régiment d'artillerie de marine, s'embarque à Lorient, déserte à Norfolk et vit comme boulanger, tailleur de pierre, domestique durant dix ans aux États-Unis. Le voici pourtant qui débarque en septembre 1815 à Saint Malo, muni d'un prétendu passeport américain délivré au nom de *Charles de Navarre*, citoyen des États-Unis. Grossier de manières, sans esprit ni instruction ni rien qui pût aider à l'illusion, il prétendit se faire accepter de la crédulité publique, comme le malheureux dauphin, fils de Louis XVI, échappé par miracle du Temple en 1795. Il trouva pourtant des dupes, et dans le département même, où il était né, parvint à en vivre trois mois. Arrêté l'année même à St-Malo, une lettre qu'il écrit au gouverneur anglais de Guernesey, le fait transférer à Rouen, puis à Bicêtre le 16 janvier 1816, où il gagne à son service un ex-huissier et un faux prêtre pour rédiger des proclamations et ses mémoires et l'aider à recruter des fidèles qui alimentent sa table et sa bourse. Sa piteuse mine ne tint pas contre l'évidence des interrogatoires, les reconnaissances publiques de sa sœur et de Mme Turpin de Crissé et la maladresse de sa défense. Un arrêt du tribunal correctionnel de Rouen le condamna le 19 février 1818, à 3,000 francs et à cinq ans de prison pour le principal délit, et à deux autres années pour injures aux magistrats pendant l'audience. A l'expiration de sa peine, il devait être livré à l'autorité militaire qui avait à le juger comme déserteur. — On a publié dans le temps l'*Histoire et le procès complet du faux dauphin* (Pillet 1828, in-8° de 128 p.), avec le portrait gravé de cet aventurier, qui un moment occupa de lui toute la France et ne laissa pas de donner souci au gouvernement du roi.

Croyez-moi, prince de Navarre.
Prince, faites-nous des sabots,

C'est l'avis que lui donnait Béranger, et il reste au moins de cette drôlerie une jolie chanson. — A 36 ans de date, on retrouve Mathurin Bruneau réfugié à Cayenne. Au moyen d'un mauvais bateau ponté et avec l'aide de quelques nègres, il cabotait le long des côtes de la Guyanne et était vivement soupçonné, accusé même en justice, du transport d'esclaves à l'étranger. Le *Moniteur* du 12 octobre 1844, qui rapporte ces renseignements, leur donne quelque autorité.

Outre le portrait déjà indiqué, on en a donné deux autres, l'un in-fol., de trois quarts à droite en buste, coiffé du bonnet de la prison, l'autre in-4°, la tête nue avec des moustaches.

Moniteur de 1817, p. 1077; 1818, p. 54, 197, 198, 202, 206, 212, 216, 223, 227, 214, 231, 234, 257; 1844, p. 2738; —journaux du temps et notamment le *Maine-et-Loire* des 14 et 16 février 1818, les *Affiches d'Angers* du 24 février 1818. — Alph. de Beauchamp, *Hist. des deux faux dauphins* (Paris, Mathiot, 1818, in 12 et in-8°). — A.-F.-V.-Thomas, *Naundorff* (Paris, 1837, in-8°, p. 280. — Quérard, *Superch. litt.*, t. II, p. 839.

Bruneau (*Michel*), sieur de la Gilletrie, ancien avocat au Présidial d'Angers (1620), fut élu maire le 1er mai 1651, à l'âge de 64 ans « au grand contentement de tout le peuple » irrité contre l'influence dominante des magistrats e mauvaise administration des deniers publics débuta par un véritable coup d'état en refus de recevoir et de solder le dîner commandé d fice pour sa réception, « n'entendant, comm en avait averti, traiter ni être traité. » Qu quelques jours après, le duc de Rohan prit pour la fronde, le maire lui prêta aide et se contre l'autorité royale et tint ferme dans sa jusqu'à la capitulation de la ville. Par

Digitized by Google

cachet de mars 1652, il fut cassé avec tout le conseil et les capitaines de ville, heureux de ne pas être en charge à l'heure des réactions et des vengeances; mais les habitants protestèrent contre cette destitution (19 avril), comme contraire aux articles de la capitulation ; et un curieux libelle devenu très-rare courut la ville à l'appui de leur requête : *Factum pour les habitants d'Angers demandeurs en requête du 19 avril* (1652, 6 p.). Quelques mois après, le nouveau maire, Ménage, donna communication d'une liste de proscription, sur laquelle en tête figurait Michel Bruneau, qui dut quitter Angers et la province. Le conseil de ville, immédiatement après lecture prise, et quoique décimé et renouvelé par ordre, déclara, en témoignage de la part qu'il prenait à la disgrâce des exilés que leurs maisons seraient exemptes du logement des gens de guerre pendant leur absence et qu'on procurerait leur retour par tous les moyens possibles. Bruneau mourut à Angers et fut inhumé à Brissarthe le 1er février 1672. Il portait *d'azur à la levrette d'argent colletée et bouclée de même.*

Mss. 949, fol. 253 vo.— Arch. mun. bB 83 et 84.— *Journal du curé Jousselin*, à la suite de l'*Inventaire des Arch. municip.*, p. 463, 471, 475. — GG 195.

Bruneau (*Pierre*), « maître maçon architecte, » Angers, 1689, † le 30 septembre 1708, âgé de 45 ans. — (*Julien*), maître architecte, † à Angers, le 10 novembre 1738, âgé de 50 ans.

Bruneau (*Pierre-Gabriel-Louis-Jul-s*), né à Varennes-sous-Montsoreau, le 27 février 1810, mort à Saumur le 30 avril 1837, est l'un de ces jeunes « romantiques, » dont le caractère réservé et la vie rapide ont à peine eu souci d'un souvenir. Des nombreux fragments échappés à sa plume « l'amitié a trouvé le moyen, » en choisissant, de former un Recueil posthume sous ce simple titre : *A la mémoire de Jules Bruneau, ses amis*, 1838 (Angers, Victor Pavie, in-8o de 136 p.), comprenant cinq articles extraits de *la Gerbe* : *Un tableau de Murillo*, — *Expiation*, — *L'homme de désir*, — *Mme Récamier*, — *Origène*, et des *Fragments et pensées diverses*. — La famille conserve son portrait par Aug. Ménard.

Bruneaux (les), cl., cne du *Vieil-Baugé*.

Brunellière (la), ruiss., né sur la cne du *Fief-Sauvin*, arrose Gesté, s'y jette dans la Sanguèse ; a pour affluents les ruiss. de l'Aunay Barbot et de la Métairie neuve ; — 1,850 m. de cours ».

Brunellière (la), h., cne d'*Aviré* ; = h., cne de *Champigné* ; = h., cne de *Gesté* ; = f., cne de *Voiseau* ; = f., cne de *St-Martin-d'Arcé* ; = f., cne de *Somloire* ; = f., cne de *Tiercé* ; — anc. fief, qui a appartenu successivement depuis le XVI s. aux familles de La Péroussaie et Bellier, adv nue par acquêt à Nicolas Fleuriot de la Gro ssinière et à Thomas Guychet de la Reniè son gendre ; = f., cne du *Vieil Baugé* ; = âteau, cne de *Villedieu* et à 500 mètres à l . du bourg. — *Le lieu et domaine de la B.* 1 40 (C 106, f. 314). — Anc. fief et seigneurie, rel t de la Gabardière, dont est sieur en 1516 Franç. de la Brunellière, Gilles de la Brunellière en 1540, en 1615, 1654 Héléus Cheminée, mari de Catherine Mabille ; — René de Cheminée, chevalier, 1617, mari de Renée de Fay., Math. de Cumont, 1674, La chapelle seigneuriale était consacrée à Notre-Dame, dont était chapelain Mathurin de Cumont, devenu veuf vers 1684 et mort le 5 novembre 1715. Sa fille Florence y épousa le 23 novembre 1712 François de Brie, sieur de la Houssaie. La terre appartient en 1760 à Louis de Fay, chevalier, et à Henri de Cumont qui n'y résident plus. Ce dernier vend sa part le 8 juin 1765 à Louis-Charles-Nicolas Cuissard, mari de Marthe-Louise Marguerite de Fay, sœur et héritière du précédent. — La terre fut confisquée en l'an VI sur de Cuissard. Ce qui reste de l'ancien château sert à la ferme et porte les caractères de l'architecture du XVe s. avec de belles fenêtres à meneaux, enceinte de douves, étang et bois couvrant encore plus de 6 hectares. — La maison de maître a été reconstruite un peu à côté de l'ancienne vers 1847-1848.

Arch de M.-et-L. — Notes Mss. de M. Spal.

Brunellière (la Petite-), f., cne de la *Renaudière*.

Brunet, cl., cne de *St-Georges-sur-L.*

Brunet (*Jean-Baptiste-Joseph*), docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, établi à Beaupréau, 1750, 1786. — (*Pierre*), architecte et sculpteur, à Cholet, 1695, 1705.

Brunetière (la), f., cne de *Chalonnes-sur-Loire*, vendue natt sur les héritiers de Roger de Campagnolle le 19 messidor an IV ; = mon, cne de *Faie*. — *Le lieu et appartenances de la B.* 1575. — *avec le moulin à vent dit Tacherau* 1585 (Censif de Thouarcé). — *La Brunellière* (Cass.), — appartenant à la famille Guérin jusque vers 1580, aux de Roye depuis 1535 jusqu'au milieu du XVIIIe s. ; = cl., cne de *Guédéniau* ; = f., cne de *Pontigné*, ancienne dépendance de la terre de Bordes et dont l'habitation était détruite en l'an IV, L'emplacement en fut vendu natt le 1er thermidor ; = f., cne de *St-Laurent-de-la-Plaine* ; = f., cne de *Saint-Pierre-Maulimart* 1606 (Et.-C.) ; = f., cne de *la Poitevinière* ; = f., cne de *Sermaise*.

Brunetière (*Guillaume* de la), né au Plessis de Gesté, le 24 novembre 1630, tonsuré dès l'âge de 8 ans, prit à Paris le bonnet de docteur de Navarre (27 juillet 1656), et obtint, par la résignation de son oncle Guy Lanier, l'archidiacone de Brie en l'église de Paris (4 mai 1657). Nommé chanoine de N.-D. le 6 octobre 1670, puis vicaire général, il fut sacré évêque de Saintes le 30 novembre 1677 et y mourut le 2 mai 1702 en odeur de sainteté. Il s'employa surtout d'un zèle extrême, par persuasion, argent ou menaces, à la conversion des protestants et des quiétistes et fonda l'hôpital général de Saintes. — Son oraison funèbre par le P. Desforges, cordelier, est imprimée (Saintes, in-4o, 1702). — (*Paul* de la), frère du précédent, commandant d'une compagnie dans le régiment de Rougé, fut compris dans la première fondation de l'Académie d'Angers. Il

Digitized by Google

était instruit et même quelque peu théologien, † à Angers en 1703. — Son fils unique, « qui s'était aussi mis dans la littérature, » mourut en 1730, sans enfant qui continuât le nom.

Pocq. de Liv., Mss. 1067 et 1068. — Note Mss. du P. Lelasseux. — *Revue de l'Anjou*, 1862, t. IV, p. 177.

Brunetières (les Basses-), ham., c^ne^ de *Montjean*. — *Clausum de Bruneteria* 1062 (Arch. d'Anjou, t. 2, p. 75), anc. vignoble dont une partie fut donnée par le prieur de Montjean pour acquérir l'église de la Pommeraie ; — (les Grandes), f., c^ne^ de *Montjean*.

Brunette, cl., c^ne^ de *St-Georges-sur-Loire*.

Brunetterie (la), f., c^ne^ de la *Tour-Landry*, anc. dépendance de la terre de la Giraudière, vendue nat^t^ le 27 ventose an VII.

Brunière (la), f., c^ne^ de *la Romagne*. — *Le lieu et tenement de la B.* 1540 (C. 105, f. 46; — c^ne^ de *la Seguinière*, briqueterie et tuilerie.

Brunon (*Eusèbe*), suivit les leçons de Fulbert de Chartres et fut élu évêque d'Angers à la mort d'Hubert de Vendôme, en mars 1047, mais consacré seulement le 6 décembre. Au Concile de Reims de 1049, il reçut de nombreuses marques d'honneur et fut des trois prélats designés pour précéder le pape Léon IX à son entrée dans l'église de St-Rémy ; mais il crut devoir s'abstenir, quoique spécialement convoqué, de se rendre l'année suivante (1050) au Concile de Paris. C'était l'époque de la grande prédication de Bérenger. Eusèbe, qui l'avait eu peut-être pour maître, partageait ses doctrines, et tous deux firent défaut. L'évêque même donna asile à l'hérésiarque, sans souci des prélats assemblés, qui menaçaient de le venir chercher, lui et ses complices, avec l'armée du roi conduite par le clergé de France. C'est seulement après le Concile d'Angers, présidé en 1061 par l'archevêque de Besançon, qu'Eusèbe fit acte de foi orthodoxe par une lettre publique adressée à son ami. Il y proclame ses sentiments qui sont ceux de l'Eglise, et déclare vouloir vivre dans la paix du Christ, content de la foi des simples, qu'acceptent tant d'esprits supérieurs au sien. Il tint si bien parole que plus tard (1079), le pape Grégoire VII, crut devoir lui recommander de protéger Bérenger auprès du comte. L'influence d'Eusèbe était grande dans les conseils du comte Geoffroy ; il la perdit auprès du comte Foulques par son peu de complaisance pour l'adultère du prince qu'il avait excommunié. Foulques le chassa de sa cour et menaçait de se venger autrement encore. Le pape intervint, et quoique en blâmant l'évêque, lui fit restituer les biens envahis (1077). Les mêmes censures publiques contre la vie dépravée de son métropolitain de Tours l'engagèrent dans de pénibles et honorables querelles où les sentiments de deux partis s'étaient manifestés avec une violence et une grossièreté qui étonnent nos mœurs. Eusèbe mourut le 27 août 1081. Il semble s'être démis quelque temps auparavant de son évêché. Une tradition de son église lui attribue vers 1070 le voyage d'Agaune d'où il aurait rapporté le chef de saint Innocent qu'il fit enchâsser dans un reliquaire d'argent. — Marbode a composé l'épitaphe du prélat et y vante l'agrément de sa vieillesse, la douceur de son autorité, son cœur, sa parole toute de miel et de lait et cette piété qui ne pécha jamais qu'à refuser de faire tort à autrui. — La lettre d'Eusèbe à Bérenger a été publiée par de Roye dans son histoire de Bérenger, p. 48, et auparavant par Claude Ménard dans ses notes sur le livre de saint Augustin contre Julien le Pélagien, p. 499. Claude Ménard, dans ses *Pandectes* et le P. Cellot dans sa *Mauriciade* (argument du livre III), cité par Ménage (*Not. in vit Math. Menag.*, p. 113), affirment qu'il avait aussi composé des commentaires sur la Genèse et le Pentateuque, que possédait manuscrits le Chapitre de sa cathédrale. Sa croix autographe avec les mots, autographes peut-être : *Signum Eusebii episcopi*, figure à une charte des Arch. de M.-et-L., *St Denis-d'Anjou*, t. I.

Gall. Christ. — *Hist. litt. de la France*, t. VIII, p. 99-108. D. Bouquet, t. XIV, p. 640, 637. — Labbe, *Biblioth. Nova*, t. I, p. 288. — Martenne, *Ampliss. collect.*, t. V, p. 1143, Bibl. d'Angers, Mss. 622-629 et Claude Ménard, Mss, 803 et 875. — De Roye, *Vita, hæresis et penit. Berengarii*, p. 42-55. — Rangeard, *Hist. de l'Université*, t. I, p. 26, 39. — *Chron. d'Anj.* t. II, p. 13.

Brusselière (la), cl., c^ne^ de *Soulaire-et-B.*

Brutandière (la), f., c^ne^ de *Cherré* (Cass.).

Bruyère (la). — V. *la Bruère*.

Bruyère (la), f., c^ne^ de *Beauvau*. — *Brueria* XIII s. (Chap. St-Martin d'Angers). — Domaine des Larochefoucault-Liancourt vendu nat^t^ le 3 messidor an II ; — cl., c^ne^ de *Chevire-le-Rouge* ; — f., c^ne^ de *Corzé*, anc. domaine de l'abbaye de Chaloché, qui en avait été gratifiée en 1152 par Gerv. de Baracé ; — donne son nom à un ruiss. né sur Corzé, qui se jette dans la Sarthe ; 1.500 mètres de cours ; — f., c^ne^ de *Drain* ; — moulin et f., c^ne^ de *Feneu*.

Bruyères (la), f., c^ne^ de *Grézillé*. — *Bruera* 1050 circa (Cart. de Chemillé, ch. 85). — *L'oustel de la Bruère avec ses vergiers et courtilz...* 1419 (E 1341). — Anc. fief et seigneurie relevant de Trèves, d'où la terre avait été détachée par Elyot de Trèves qui en 1316 vendit à Pierre de Bomaye, sieur de la Brossardière « toutes les choses, comment qu'elles « soient nommées, au lieu appelé la Bruyère ». — Jean d'Avort en est sieur en 1396, François d'Avort, 1419, Trophime de Valières, écuyer, maître-d'hôtel ordinaire de la reine, 1493, Jean du Rouil, écuyer, 1475, 1505, par sa femme Anne d'Avort, dame aussi du Boumois ; — René de Thory 1512, qui le 20 mai 1522 vend la terre à Me Pierre Fournier, conseiller en court laïe, contrat non suivi d'effet. René de Thory est encore seigneur en 1525 ; — en 1533 René de Cossé-Brissac. Dans la liquidation ruineuse de la succession d'Henri de Cossé-Brissac en 1683, Henri-René Robin, marquis de la Tremblaie, se porta acquéreur le 15 juillet, et la même année, le 4 septembre transféra son droit à René Béritault, sieur de la terre de la Chesnaie, qui y fut réunie. On dit communément au XVIIIe s. : *La Bruère alias la Chesnaie* ou *la Bruère et la Chesnaie* (E 214), — le tout vendu nat^t^ le 27 prairial an VI. — L'habitation actuelle est du XVIIIe s.

Digitized by Google

agrandie d'un corps de bâtiment moderne ; = f., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *Une terre labourable nommée la Bruère* 1528 (E 534) ; = (la Petite-) cl., c^ne de *Corzé*. — *Terra de Brueria* (Bulle de 1152). — Appartenait dès avant 1150 par donation à l'abbaye de Chaloché.

Bruyères, ham., c^ne de *Gée*.

Bruyères (les), h., c^ne de *St-Christophe-la-Couperie* ; = h., c^ne de *Saint-Macaire-en-Mauges* ; = (les Grandes-), f., c^ne de *Soucelles* ; = (les Petites-), cl., c^ne de *Soucelles*.

Bruselle (la), ham., c^ne de *Vernoil-le-Fourrier*. — *Les Brusolles* (Cass.)

Bry, f., c^ne des *Cerqueux-s.-P.* — *Bris* 1599, *Brye* 1626 (Et.-C.), dépendait avant 1861 de Nueil.

Bry (*André*), né le 22 février 1772 à Angers, officier de santé de 3e classe le 9 avril 1793, chef des travaux anatomiques à l'école de médecine d'Angers en l'an IV, élève à l'école de médecine de Paris en pluviose an V, officier de santé le 16 messidor an XI, fut reçu docteur à Paris le 25 février 1808, avec une thèse *Sur la grossesse utérine* (in-4° de 72 p.). Il est auteur d'*Observations* sur deux cas pathologiques et pratiques adressées à la Société de médecine de Paris, dont il devint le correspondant. — De 1818 à 1827, il était médecin de l'hôpital St-Charles d'Angers. — Mort à Angers le 26 janvier 1836.

Buaille (la), f., c^ne de *St-Paul-du-Bois*. — *Une pièce de terre appelée la Buaille* 1624 (E 995).

Buanderie (la), cl., c^ne d'*Angers*.

Buandière (la), cl., c^ne d'*Angers*.

Buard... — V. *Buhard...*

Buaudières (les), c^ne de *Rochefort-sur-L.*, clos de vigne renommé au XVIIIe s. à l'égal des Quarts-de-Chaume.

Bueux (les). — V. *Boire des B.*

Bubonnière (la). — V. la *Bombonnière*.

Buceveria domaine inconnu, possédé en alleu et donné par Patrice Ingelland à l'abbaye de Vendôme le 29 janvier 1078. C'est peut-être la Boissière en Dénezé, quoiqu'il soit dit situé dans la paroisse de Broc, *alodium quoddam Buceveria nomine, in parochia villæ quæ dicitur Broch* (D. Housseau, n° 795 et *Rev. d'Anjou*, 1861, p. 383).

Buchêne, vill., c^ne de *Saint-Jean-des-M.* — *Clausum de Buchenes in parochia sancti Almandi* 1260 (la Haie aux B.-.H, t. II, f. 57). — *Le villaige de Buchesne* 1553 (E 1226). — *La fontaine de B.* 1623, sur le grand chemin de Juigné à Brissac.

Bucher. — V. *Buscher*.

Bucher (*Anselme-René*), sieur de Chauvigné et de La Violette, mari d'Anne-Françoise Sizé de Linières, conseiller du roi, maître particulier des eaux et forêts d'Anjou en 1760, fut nommé maire d'Angers le 1er juillet 1781 pour deux ans et continué jusqu'en 1785. C'est sous son mairat que furent restituées au maire les fonctions de lieutenant général de police. On lui doit la levée Besnardière construite, la promenade de la Turcie des Capucins établie, la place St-Maurille agrandie de tout le cimetière de St-Pierre, le lit de la Maine débarrassé de rocs dangereux, la voie neuve des Treilles élargie, une machine hydraulique installée pour le service de la fontaine Piedboulet, et un plan général d'Angers dressé avec l'indication des alignements qui devaient être définitifs et des travaux d'embellissement projetés. — Son écusson portait pour armoiries : *d'or au bucher au naturel enflammé de gueules, au chef de même, chargé d'une étoile d'argent* ; — son jeton a pour devise : *Assiduis consiliis*.

Arch. mun. BB 131-135. — Mss. 919, fol. 261 v°.

Bucher (*Germain-Colin*), né à Angers, témoigna une particulière affection au service du roi René en protestant contre les manœuvres du roi Louis XI qui le dépouillaient (1474). Il dut par suite partir de la ville et n'y put rentrer qu'après plusieurs années d'exil. — C'est son fils sans doute qui fut attaché en qualité de secrétaire à Philippe de Villiers de l'Ile-Adam, grand-maître de l'ordre de Malte et qu'on voit reçu en 1521 dans la confrérie des bourgeois d'Angers. Lacroix du Maine, l'appelle sans citer aucun de ses ouvrages, « poète français, grand orateur. » Bucher, également lié avec Sagon et Marot, prit dans leur querelle parti pour ce dernier. Nous avons de lui deux Épîtres en vers adressées à Jean Bouchet qui les a publiées dans ses *Epîtres familières* (n°s 64 et 66) :

Je suis d'Anjou de gente claire et franche
Qui n'a taché que d'honneur s'enrichir....

et il signe : Ton serviteur Germain-Collin Bucher. — Jean Bouchet lui répondit comme aussi à Sagon, qui s'était plaint de son abandon.

Lacroix du Maine. — Goujet, t. XI, p. 349. — *Journal d'Oudin*, dans la *Rev. d'Anj.*, 1857, p. 11. — Biogr. Michaud.

Bucher de Chauvigné (*Gustave*), né à Angers le 12 avril 1802, substitut du procureur du roi sous la Restauration, membre du Conseil général (27 novembre 1842) pour le canton du Lion-d'Angers, fut envoyé sous la République à l'Assemblée législative par le département de Maine-et-Loire (29 mai 1849), de nouveau élu en 1852 comme candidat du gouvernement et réélu en 1863 ; — chevalier de la Légion d'honneur depuis 1860 ; — inhumé le 23 juin 1866 à Grez-Neuville, dont il était maire depuis 1848. Son collègue et ami, M. Louvet, prononça le discours d'adieu qu'a recueilli le *Maine-et-Loire* (27 juin).

Bucherie (la), f., c^ne de *St-Germain-lès-Montfaucon*, anc. dépendance de la Perrinière ; = f., c^ne de *Tiercé*, vendue nat^t le 8 thermidor an IV sur Duverdier de Genouillac.

Bucheron (*Macé*), originaire de Châteaugontier, sous-chantre de Saint-Maurille d'Angers, puis maire-chapelain de la Treille en Saint-Maurice, abandonna ses bénéfices pour vivre en solitaire et se fit bientôt par ses pratiques une réputation populaire de sainteté, qui lui attribuait des révélations. Le roi René, sur cette renommée, l'installa dans un ermitage en Reculée, tout au bord de la Maine, en lui assignant à sa demande pour lui et les siens, car il avait toujours avec lui trois ou quatre compagnons, une rente

Digitized by Google

de 15 deniers tournois par semaine. « Et après avoir longtemps en ce lieu fait austère pénitence, trépassa plein de bonnes œuvres l'an 1481, et y fut inhumé », dit Bourdigné, son contemporain.

Bourdigné, t. II, p. 218.—Hiret, *Antiq. d'Anjou*, p. 443. —D. Chamard, t. II, p. 375.—Lehoreau, Mss., t. III, p. 187.

Buchet, f., c^ne^ du *Plessis-Macé*. — *Le Buschet*, *Buchette*, *Buchais*, *Buchet* XVII-XVIIIe s. (Et.-C.); — porté à tort ci-dessus p. 429 au mot *Bouchet*. — Anc. maison noble avec chapelle, appartenait en 1661 à Claude de Varice, exempt des gardes du corps, Antoine-Louis-René de Varice de Marcillé, chevalier, 1776; — vendu nat^e^ sur Pierre Varice de M. le 19 messidor an IV. — L'anc. manoir a été démoli en 1850 par M. Du Bois de Maquillé.

Buchetière (la), cl., c^ne^ du *Vieil-Baugé*; — cl., c^ne^ de *Villévêque*.

Bucotière (la), cl., c^ne^ de *la Séguinière*.

Bucy. — V. *Fontaine*, c^ne^ des *Verchers*.

Buda (le), pâture, c^ne^ de *St-Rémy-la-V.*

Budan de Russé (*Louis-César*), mari de Julienne de Bonchamps de Maurepart, originaire d'Allonnes, était conseiller en l'Élection en 1732, puis subdélégué à Saumur en 1743. — (*Claude-César-Marie*), son fils, né le 19 avril 1732 à Allonnes, licencié ès-lois, marié le 8 août 1753 à Montreuil-Bellay avec Françoise-Perrine-Ambroise Sestier de Champrobert, trésorier-grand voyer de France au bureau de Poitiers en 1760 1790, — meurt le 26 février 1793. Sa fille épousa le 19 février 1786 à Beaufort, L.-L.-M.-Joseph du Breuil du Bost de Gargilesse, sieur de la Blinière. — (*Julien-Mathurin*), fils du précédent, né à la Chapelle-s.-Doué le 15 juin 1760, cadet en 1779 au régiment du commissaire-général cavalerie, y avait le grade de lieutenant et était déjà marié depuis six ans (3 janvier 1785), quand il se retira en 1791 à Chaumont (canton de Seiches), où il fut nommé conseiller municipal, puis capitaine des grenadiers de la garde nationale, puis présenté comme candidat à la députation par le collége électoral du département en 1807; — maire d'Allonnes-sous-Montsoreau depuis 1808, démissionnaire le 15 août 1830; — membre du Conseil général par décret du 28 août 1808, secrétaire de la session en 1810, chef de cohorte de la garde nationale depuis 1813, démissionnaire le 6 juillet 1827 pour raisons de santé. — Mort à Allonnes le 20 octobre 1837. — (*César*), fils du précédent, né à Saumur le 14 décembre 1787, fit ses études à Angers et entra le 18 septembre 1805 à l'école militaire de Fontainebleau, d'où il sortit dès l'année suivante avec le grade de sous-lieutenant au 14e chasseurs (23 septembre 1806). Il fit ainsi les campagnes d'Italie (1806), de Prusse (1807), de Danemarck (1808), d'Allemagne (1809), et passa lieutenant au 24e chasseurs le 31 juillet 1811, adjudant-major au 12e chasseurs le 8 octobre suivant, capitaine le 8 octobre 1813 et de 1811 à 1813 courut le Portugal et l'Espagne. Blessé gravement d'un coup de feu à la bataille de Vittoria (21 juin 1813), il revint en France pour les campagnes de 1814 et de 1815. Le 10 octobre 1815, il entra dans les hussards de la garde où il fut nommé major le 7 janvier 1824, chef d'escadron le 1er mars 1825, licencié avec le brevet de lieutenant-colonel le 11 août 1830, nommé lieutenant-colonel au 5e dragons le 7 juillet 1833, colonel au 7e dragons le 25 avril 1835, général de brigade le 14 avril 1844 et appelé le 24 avril 1845 au commandement de l'école de cavalerie, revit ainsi son pays qu'il avait quitté depuis quarante ans. Il fut mis à la retraite par décret du 16 décembre 1849, que révoqua tardivement un second décret du 26 janvier 1853. Il vivait retiré alors en Touraine, s'occupant de grands travaux d'agriculture, et mourut dans un court séjour à Tours le 16 février 1853. Une partie de l'école de Saumur se rendit à ses obsèques, où trois discours furent prononcés par les généraux de Cortigis et de Rochefort et par le colonel Schmidt. — (*Guillaume-Charles*), frère du précédent, né en 1799, fut en 1815 admis dans la fameuse Maison-Rouge, entra ensuite dans le 23e régiment de chasseurs, qui devint le 11e dragons, et avec lequel il fit la campagne de 1823. Il en rapporta la croix de la Légion d'honneur, celle de Charles III et le grade de capitaine. Retiré depuis 1830 dans ses propriétés angevines, il fut nommé le 26 janvier 1854 maire d'Allonnes-sous-Montsoreau, qu'avait si longtemps administré son oncle, élu le 3 juin 1855 membre du Conseil général par le canton N.-E. de Saumur et est mort le 14 octobre 1856. Son ami, le général de Rochefort, commandant de l'école de Saumur, prononça un discours sur sa tombe que reproduit le *Maine-et-Loire* du 19 novembre 1856.

Bueil (*Hardouin* de), fils de Jean de Bueil, comte de Sancerre et d'Anne d'Avoir, né en 1347, fut nommé par bulle du 8 novembre 1374 à l'évêché d'Angers, dont le siége était depuis quelque temps vacant par la mort de Milon de Dormans. Il était président de la chambre des comptes de Louis Ier duc d'Anjou et chancelier de Marie de Bretagne, sa femme, et à ce double titre représenta le duc le 6 mai 1384 au mariage de son fils avec Louise Visconti. Il dota le 22 mars 1390 la Psallette d'Angers de revenus suffisants pour l'entretien d'un maître et de huit enfants de chœur. En 1394 il assista à la réunion des prélats assemblés à Paris pour aviser aux moyens de terminer le schisme Il se trouvait absent d'Angers en 1399 quand l'archevêque de Tours y vint tenir un Concile provincial (8 février). Les actes en furent depuis supprimés comme ayant probablement pour but de prêter appui à Benoît XIII qui allait être déclaré schismatique et déposé, mais les délibérations du Chapitre et de l'Université en ont gardé le souvenir. Hardouin était alors en Provence où souvent l'appelait l'administration de l'église d'Arles que le pape lui avait confiée. Il se fit représenter au Concile de Pise en 1409, assista en 1410 à Chartres au semblant de réconciliation qui eut lieu entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans et en 1431 au Concile de Nantes. Le 24 juin 1437 il fondait à son bénéfice un anniversaire en l'église Saint-Maurice et mourut plus qu'octogénaire le 18 janvier

Digitized by Google

1439 (N. S.). Il avait eu plusieurs fois l'honneur, pendant son long épiscopat, de recevoir les rois Charles VI et Charles VII, ses confrères, à titre de chanoines-nés de sa cathédrale, et fut gratifié par ce dernier en 1424, de la tapisserie de l'Ancien et du Nouveau Testament, encore aujourd'hui exposée aux grandes fêtes. Quoiqu'il eût publié en 1423 des statuts pour la réformation des mœurs de son clergé, où il interdisait sévérement entre autres jeux le jeu de cartes, il laissait la réputation d'un évêque moins occupé du salut des âmes que des intérêts temporels de son diocèse, surtout des réparations de son domaine. Le château de Villevêque fut son grand souci et ne le paya pas de sa peine. Deux fois abattu par ordre, comme un abri ouvert aux gens de guerre et autres larrons qui tenaient les champs, il le releva par deux fois, y dépensa plus de 1000 écus et dut en fin de compte accepter de la duchesse d'Anjou une indemnité de 100 pistoles. Il prit sa revanche à Chalonnes où il édifia à plaisir, et dans son évêché où il dépensa en embellissements des sommes considérables. On y voit encore au dessus de la salle synodale une magnifique cheminée, ornée de créneaux et de machicoulis avec les armes épiscopales au milieu de l'œuvre Elle a été dessinée par M. Lèbe-Gigun (*Mém. de la Soc. d'Agr.*, t. V). — Le prélat était inhumé « en la huitiesme arcade » de la chapelle des évêques, « en une tombe d'aissile de 4 pieds 1/2 de long « et de 8 de hault », où en 1635 son corps fut retrouvé étendu, dans ses habits pontificaux, sur une grille de fer. Au-dessus un tableau le représentait sous « la figure d'un vieillard ayant un « bonnet en la teste et habillé au surplus en homme « d'église. » Bruneau de Tartifume reproduit de son mieux ce curieux portrait, dont un fac-simile par M. Vétault a été récemment photographié à Tours. Un dessin d'un autre portrait est conservé au cabinet des Estampes. — Il portait *écartelé aux 1 et 4 au croissant montant d'argent accompagné de six croix recroisetées, au pied fiché d'or, posées 3 et 3*, qui est de Bueil, *aux 2 et 3, de gueules à la croix nilée d'or*, qui est d'Avoir, et rien de plus, quoi qu'en disent certains auteurs, comme l'atteste son sceau original, grand ovale, cire rouge, sur lacs de soie verte, à une charte du Chapitre St-Pierre d'Angers (1404). C'est par erreur qu'on lui a attribué la fondation du collége de Bueil, qui est due à Langlois, évêque de Séez en 1407.

Hauréau, *Gall. Christ.*, p. 579. — Tresvaux, t. I, p. 273. — Biblioth. d'Ang., Mss. 628-629 et n° 52 du supplément.— *Répert. arch.*, 1863, p. 274; 1865, p. 285. — D. Martenne, *Anecd.*, t. IV. — Moréri. — *Mém. de la Soc. archéol. de Touraine*, t. IV, p. 317.—Ménage, *Not. in vit. M. Ménag.* p. 55. — Brun. de Tartif., *Angers*, Mss. 871, p. 42 v°. — Broussier, Mss. 656, p. 159 et 795. — Lehoreau, t. I, p. 531; t. II, p. 132. — *Soc. d'agric. d'Angers*, t. V.

Bueil (le Petit-), cl, c^ne^ d'*Angers*, autrefois de la paroisse St-Samson, anc. domaine du collége de Bueil à Angers.

Buérie (la), f., c^ne^ du *Tremblay*

Buès (*Bertrand*), libraire, à Saumur, 1760, mari de Marguerite Prisset.

Buet (*Urbain*), docteur en la faculté de médecine, pratiquait à Baugé, 1655.

Buffale (la), vill., c^ne^ de *la Breille*. — *Le village de la Buffaye ou Buffay* 1623 (E 112). — Non loin et sur le bord du chemin de Courléon, il a été trouvé en 1847 une cinquantaine de cercueils en pierre et un casque.

Buffardière (la), f., c^ne^ de *Cholet*. — *La Bruffière* (Cass. et Et.-M.).

Buffardin (*Sextius*), pseudonyme de Louis Bouffard, V. *ce nom*. Il avait composé sous ce nom — et prétend avoir imprimé — *Brutus et Cassius ou la bataille de Philippes, suite de la Mort de César, tragédie en deux actes, en vers, imitée de Shakespeare, par Sextius Buffardin, patriote des Iles du Vent d'Amérique, député en France par les Anglais et les émigrés réunis* (chez l'auteur, 1796, in-8°).

Buffeaumoine (la), vill., c^ne^ de *Chavagnes-les-Eaux*. — *Le lieu appelé Busseau-Moine* 1404. — *La gagnerie près le Bois de Rou, appelé la Busse au moine* 1450 (Chartrier de Brissac); = h., c^ne^ de *St-Léger-d.-M.* — *La Bufaumone* (Cass.) — *La Biffaumoine* (Et.-M.).

Buffebran du Coudray (*Guillaume*), fils de René Buffebran et de Madeleine Omo, né à Azé près Châteaugontier, fut reçu docteur-médecin à Angers le 18 mai 1744, et l'année suivante (1er mars 1745) épousa Madeleine Prévost, cousine de l'avocat du roi. En 1752 il faisait partie des sept médecins de service à l'hôpital Saint-Jean et était doyen de la faculté en décembre 1764 — Il mourut le 29 novembre 1777 à Angers. — Un autre Buffebran, docteur de la faculté d'Angers, natif comme lui d'Azé, et son cousin sans doute, était mort à Angers le 27 avril 1772, âgé de 58 ans. — (*Louis*), frère de Guillaume, né en 1722, fut comme lui, reçu docteur-régent en la faculté de médecine à Angers le 22 février 1754; — † le 27 juin 1786, âgé de 67 ans. — Il avait épousé le 19 novembre 1756 dans la chapelle du Plessis de Juigné Marie-Anne Ponceau. — (*Jean-Clair*), fils de Louis, né le 15 juillet 1767, et aussi docteur en la faculté de médecine.

Arch. de M.-et-L. D 26 et H.-D. — Arch. comm. GG 26, 32, 33, 33, 34, 96, 129, 130, 180.

Buffellière (la), f., c^ne^ de *Durtal*.

Bufferie (la), f., c^ne^ de *la Meignanne*; = f., c^ne^ de *la Pellerine*; = vill., c^ne^ de *Vern*. — *La Bufferie-aux-Jehannes* 1644 (E 1375).

Buffetière (la), f., c^ne^ du *Louroux-Béc*.

Buffeterie (la), cl., c^ne^ de *St-Barthélemy*; = (la Grande-), cl., c^ne^ de *St-Barthélemy*. — *La Beufeterie* (Cass.).

Buffomonts (les), f., c^ne^ de *Lasse*, anc. dépendance du prieuré de Cheviré-le-Rouge, vendu nat^t^ le 5 mars 1791. Ce n'était à cette époque qu'un terrain nu, sans construction, en labours, friches et prés; — donne son nom à un ruiss. né tout près vers N., qui coule du S. au N., passe sous le chemin de la Flèche, longe, puis traverse la route du Lude en pénétrant sur la c^ne^ de Vaulandry, où il se jette presque aussitôt dans le ruiss. de la Valette; 2,150 m. de cours.

Buffon (*Leclerc* de), prieur de l'abbaye du Louroux, figure sur la première liste des membres

Digitized by Google

du Bureau d'agriculture de la généralité de Tours (24 février 1761) et fut chargé spécialement dans l'histoire naturelle de la province d'Anjou, entreprise par la Société, de la section de Bocé à la Chapelle-Blanche, par Chouzé et Saint-Lambert-des-Levées.

Bug... (la). — V. *la Bég..., la Burg...*

Bugeole (la), f., c^ne de *la Potherie.*

Bugnon (le). — V. *Bignon, Beugnon.*

Bugnon (le), f., c^ne de *Cuon.*

Bugnons, c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*, anc fief et seigneurie relevant de Bouillé-Ménard ; — en est sieur Pierre de Chazé en 1463, sa veuve Perrette de Rablay et leur fils Pierre de Chazé, 1481, qui reconnaît en 1513 n'avoir aucun droit de sépulture dans l'église de Vern, Christophe Frogier, 1519, 1531, par sa femme Louise de Chazé, Mathurin Bradasne 1539, Louise de Chazé 1543, Claude de Bugnons, trésorier de France en la Généralité de Paris, 1638, Nic. de B. 1650, Ollivier de Dieusie 1780 (E 1378).

Buharaie (la), c^ne de *Thouarcé.* — *Le Buharay* 1478 (Chartrier de Brissac). — *La métairie appelée la B.* 1539 (C 105) — *La métairie du Bœufairé* 1756. — Ancienne dépendance de la terre de Vaux.

Buhardière (la), f., c^ne de *Baracé.* — *Locus de Buhordiaria* 1043 (1er Cart. St-Serge, p. 115) ; = canton, c^ne de Briollay. — *La B. alias les hauts Planchers* 1760 (Censif du prieuré avec plans) ; = f., c^ne de *Daumeray* ; = cl., c^ne de *St-Martin-des-B.* ; = ham., c^ne de *Somloire* ; = vill., c^ne de *Vern* ; = f., c^ne de *Vézins.*

Buhards (les), ruiss., né sur la c^ne de *la Jumellière*, près le Val-Bouchet, coule du N. au S., passe au château dont il porte le nom et se jette dans le Layon ; — 3,000 mèt. de cours. La carte de l'Etat-Major le fait sortir d'un vaste étang, qui n'existe plus.

Buhards (les), chât., c^ne de *la Jumellière.* —*La maison des B.* 1540 (C 106).—Anc. fief et seigneurie relevant de la Possonnière et jouissant des honneurs seigneuriaux de la paroisse de Ste-Foi par concession de l'abbesse du Ronceray du 8 juin 1696. — En est sieur en 1540 n. h. Pierre Marvilleau et Louis M., chevalier de l'ordre, capitaine de 100 gentilshommes, 1570, 1603, mari de Louise Fresneau, qui y résident. Le domaine avait par acquêt passé dès 1613 à la famille Du Bellay, qui fit reconstruire l'habitation, jusqu'alors peu importante. Y résident en 1674 Charles et Louis Du B. et haute et puissante dame Anne d'Acigné ; — Honorat Du B. en 1684. René du Bellay y meurt et est inhumé le 16 novembre 1697 sous le chœur de Ste-Foi. La même année y fut célébré dans la chapelle seigneuriale le mariage de Louis-Antoine de Fouie, sieur de la Fresnaie, capitaine de dragons, avec Marie-Marthe de Gruter de la Contrie, qui firent don à l'église de Ste-Foi des fonts baptismaux, d'un tabernacle et d'un ciboire.—La terre se transmet en 1731 par le mariage de Madeleine-Catherine-Félicité Du Bellay à Anne-Marie Auguste de Montmorency, prince de Robec, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, lieutenant général des armées du roi, et advient par licitation dans la succession du comte de Montmorency-Bours à Paul Desclaux de Lescart, ancien mousquetaire de la garde, qui le 26 mars 1776 la vendit à Pierre Guérin de la Chouanière et René-Franç. Bonneau de Varennes, son beau-frère. — La femme de ce dernier, demoiselle Marie-Joubert des Vaux, morte à Angers le 25 janvier 1780, fut rapportée inhumer dans la chapelle seigneuriale. — Le château était en pleine reconstruction en 1786, tel qu'on le voyait jusqu'à ces derniers temps, de style grec et démodé, mais dans une situation charmante. Ces grands travaux, qui avaient attiré des villes voisines un nombre inouï d'ouvriers, ont donné lieu à des légendes diaboliques, qu'on se raconte encore. La propriété, restée par convention spéciale au dernier survivant des deux acquéreurs, revint, après la mort de Guérin, à Bonneau de Varennes, mort au château le 3 mai 1805, après lui à sa fille, mariée à Nic.-Franç. Delanoue, anc. capitaine aux gardes du gouvernement d'Anjou, et dont la fille avait épousé Albert-Joseph Legoux du Plessis, mort le 16 février 1847. C'est de leurs héritiers que la propriété a été acquise le 1er juin 1849 par M. Montrieux, ancien maire d'Angers. Elle comprend, outre le domaine, 7 fermes, en tout 343 hectares. Le château reconstruit en 1855-1856, à peu près sur l'ancien emplacement, par M. Mortier, architecte de Paris, en style Louis XIII, avec façades en pierre blanche, brique et ardoise, domine une ceinture d'étangs échelonnés dans la petite vallée du ruisseau qui sépare les c^nes de St-Aubin de Luigné et de la Jumellière. — Sur les dépendances a été trouvée l'espèce de poire dite *Poire de Dame.*

Arch. mun. de la Jumellière et de St-Lambert-du-L. Et.-C. — Minutes Loriol de Barny.

Buhards (les), f., c^ne de *Montreuil-sur-L.* = f., c^ne de *la Pommeraie.* — *Les Behuards* (Cad.) ; = f., c^ne de la *Salle-de-Vihiers.*

Buhaut, h., c^ne de *Trélazé*, attenant aux anc. perrières de la Noue et de la Fosse-au-Loup.

Buhordière (la), cl., c^ne de *Saint-Georges-des-Sept-Voies.* — *La Blordière* (C. C.).

Buie (la), m^in sur le Lys, c^ne de *Montilliers.*

Buinerie (la), cl., c^ne de *Mouliherne.*

Buinière (la), f., c^ne de *Huillé*, anc. dépendance du prieuré, vendue le 7 mars 1791 ; = (la Grande-), cl., c^ne de *Daumeray.*

Buisson (....), maître peintre à Cholet, fut employé à divers travaux, notamment à la façon d'un tableau d'église, par M. de la Bérandière de Maumusson, en 1630-1632.

Buisson (le). — V. le *Busson.*

Buisson (le), f., c^ne de *Bauné* ; = cl., c^ne de *Beaucouzé.* — Les habitants en furent massacrés le 3 frimaire an III par une bande de chouans ; = f., c^ne de *Breil.* — En est sieur Gilles Perdriau 1700 ; = f., c^ne de *Cantenay-Epinard*, anc. dépendance de l'abbaye du Ronceray d'Angers, vendue nat^l le 2 novembre 1791 ; = c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*, anc. île de Loire, au-dessus de l'île du Port-Girault, en

Digitized by Google

tête de l'île de Chalonnes, à laquelle elle est réunie aujourd'hui et dont elle était séparée par un bras d'eau, dit l'eau de la Roussière, comme appartenant à la seigneurie de ce nom qu'une ferme y conserve encore. Elle contenait en 1667 de 60 à 80 quartiers de terre et faisait partie de la closerie de St-Brieuc, vendue, échangée et rachetée avec elle par le prieur de St-Maurille de Chalonnes; = cl., c^ne de *Chaumont*, 1666 (Et.-C.); = cl., c^ne de *Chazé-Henry*; = cl., c^ne de *Chazé-sur-Argos*; = f., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*; = f., c^ne de *Cholet*. — *Le Busson de Piot* (Cass. et Et.-M.); = cl., c^ne de *la Cornuaille*; = cl., c^ne de *Corzé*; = f., c^ne de *Fougeré*; = ham., c^ne du *Fuilet*; = c^ne de *Longué*; = f., c^ne de *Montigné-les-Rairies*; = f., c^ne de *Morannes*; = ham., c^ne de *Mouliherne*; = vill., c^ne de *Murs*; = h., c^ne du *Puiset-Doré*; = c^ne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*, anc. île de la Maine 1780, vis-à-vis Empiré, réunie à l'île ou prairie Chevrière, et autrefois tenue du fief de Serrant (E 7); = cl., c^ne de *St-Georges-des-Sept-Voies*.

Buisson (le), cl, c^ne de *Trélazé*.—Une ardoisière, ouverte le 23 avril 1838, y était en pleine activité en 1844, quand un éboulement considérable, le 28 septembre, en emporta dans toute la longueur toute la partie Sud sur une épaisseur de 10 mèt., pendant une forte averse de pluie qui détermina la masse à glisser sur le pied dégarni des banquettes. Restaient vers Nord tous les bancs en surplomb dont la pression produisit un fendillement général du schiste et de plus une large fissure, indice du mouvement général du roc, qui en fit décider l'abat par arrêté préfectoral. La pierre tombée ne se trouvait pas propre à faire ardoise et le plus grand nombre des ouvriers dut être congédié. Les travaux, repris, puis suspendus en 1846, furent repris de nouveau en février 1847, suspendus de nouveau par deux chutes successives de la paroi Ouest, le 8 mars 1848, de la paroi Nord le 6 avril suivant, et encore le 10 janvier 1849, par l'effondrement d'une *chauve grasse*. Une masse de roc cunéiforme, distante du sol de 3 mètres au plus, glissant verticalement, écrasa les échelles inférieures et combla le fonds sur une hauteur de 4 mèt. et une surface de 28 mètres de long et 9 mèt. de large. La moitié heureusement était de bonne pierre, obtenue ainsi sans dépense. Le contraire se produisit dans un éboulement de roc dur sur la paroi Nord le 7 mai 1850. Enfin, à peine sortie des décombres et de nouveau en travail, l'entreprise fut de nouveau ruinée le 8 août 1851 par une chute, que les indices précurseurs dénonçaient depuis plusieurs jours. La difficulté de l'exploitation tenait à la nature du rocher dont la veine se dirige vers Nord sous un angle d'environ 70 degrés, tandis que les feuillets d'ardoise y plongent légèrement vers Sud.

Buisson (le), cl., c^ne de *St-Sigismond*; = emplacement de l'école, c^ne du *Voide*; = f., c^ne de *Sœurdres*. — *Le Buisson-aux-Pesses* 1619 (G St-Maurille); = (le Haut-), c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*; = f., c^ne de *St-Sigismond*.

Buisson (St-Jacques du). — V. *Ballée*.

Buisson-aux-Garreaux (le). — V. *la Gourdinière*.

Buisson-aux-Loups (le), partie de la forêt de Vézins, sur la c^ne de *Chanteloup*. Formée d'arbres séculaires et de fourrés impénétrables, elle servait de refuge pendant la Révolution à grand nombre d'habitants, qui s'y étaient établis dans des huttes de branchages.

Buisson-Brillant (le), f., c^ne de *Noyant-sous-le-Lude*. — *Le B. Briant* (Cass.).

Buisson-de-Boré (le), c^ne de la *Ménitré*, ancien îlot en Loire.

Buisson de M. Jean-Pierre (le), ancien îlot, c^ne de *St-Rémy-la-Varenne*.

Buisson de M. Lamothe (le), ancien îlot, c^ne de *St-Rémy-la-Varenne*.

Buisson-des-Anges, c^ne de *Cantenay-É.*, petit bois de 4 arpents 1/2, planté vers 1750, sur un terrain appartenant à l'abbaye du Ronceray, et vendu nat^t le 2 novembre 1791.

Buisson-des-Groseilliers (le), c^ne de *St-Rémy-la-Varenne*, ancien îlot en Loire.

Buisson-d'Orton, c^ne de *Coutures*. — *Une pièce de terre, partie en jardins, appelée les Bruères de Trefves* 1570. — *Le lieu des Bruères de Trefves* 1581. — *Le lieu appelé le Buisson-d'Orton alias les Bruères de Trèves* 1619, 1640 (E 1336).

Buisson-Gaillard (le), vill., c^ne de *Saint-Quentin-en-Mauges*. — *Les maisons, jardins nommés la Barre ou le Buisson-Gaillard*, joignant le grand cimetière, 1780 (E 1200).

Buissonnière (la), f., c^ne d'*Angrie*, domaine de l'hôpital de Candé; = f., c^ne de *Chalonnes-sur-L.*; = f., c^ne de *Tout-le-Monde*.

Buisson-Perron (le), ham., c^ne de *Villebernier*. — *Le Ruisseau-Pérou* (Et.-M.).

Buissons (les), cl., c^ne d'*Aviré*; = f., c^ne de *Bouchemaine*. — *Dumi* 1104-1120 (Cart. du Ronc., Rot. 1, ch. 12), anc. dépendance du grand Séminaire d'Angers, vendue nat^t le 23 août 1791; = f., c^ne de *la Chapelle-Rousselin*; = cl., c^ne de *Chavagnes-sous-le-L.*, appartenant à l'Hôtel-Dieu de Baugé; = h., c^ne de *Mozé*; = f., c^ne de *la Meignanne*; = h. et moulin, c^ne de *St-Augustin-des-Bois*. — *La maison, jardrin, terres du lieu appelé les B.* 1632 (E 139), dépendance du domaine de la baronnie de Bécon; = f., c^ne de *St-Lambert-la-P.*, à laquelle a été réuni le sol du vaste et ancien étang de Vilnière, mis en culture.

Buissons-Belles (les), prés, c^ne de *Brain-sur-l'Authion*.

Buissons-Chasteau (les), prés, c^ne de *Brion* 1699 (Arch. de Chavigné).

Buit (le Haut-), ham. c^ne de *la Poitevinière*.

Bullière (la), cl., c^ne de *Cholet* (Cass.).

Bulteries (les), h., c^ne de *St-Barthélemy*

Bunaudière (la), cl., c^ne d'*Angers*.

Buquinière (la), vill., c^ne de *Bouillé-Ménard*. — *La Béquinière* (Cass.).

Burandier (*Jacques*), libraire en la paroisse Sainte-Croix d'Angers, vers 1530, mort vers 1560.

Bureau, cl., c^ne de *Coron*; = f., c^ne de *la*

Digitized by Google

Tessoualle; = (le Bas-), f., c^ne de *Chantocé*.

Bureaudière (la), f., c^ne de la *Tessoualle*; = f., c^ne d'*Yzernay*.

Bureaux (les), h., c^ne de *Montjean*.

Burellière (la), ham., avec chât., c^ne de *la Cornuaille*. — *Le moulin, chaussée, estang, portes et pescheries du lieu de la Burellière* 1602 (Chap. St-Pierre). — Anc. fief et seigneurie avec manoir du XVIe s. que le vulgaire désigne comme l'habitation ordinaire des notaires du bourg de la Cornuaille. Il appartenait au XVe s. à la famille noble des Duboys, à Matheline de la Roveray, veuve de Jean Duboys, en 1441, n. h. François D. 1456; — Pierre de Brie par sa femme Jeanne de Bernay 1517, — Jean Bonvoisin 1593, dont le titre de licencié en lois a peut-être motivé la tradition populaire. Il rend aveu aux assises de la Cornuaille pour « son herbergement « et maison seigneuriale avec chapelle fondée en « l'honneur de Dieu et Mme Ste-Catherine. » — La Béraudière lui devait une paire d'éperons dorés, la Prévôté, 4 douzaines de poires d'angoix ou d'angrix; — Franç. Bonvoisin, écuyer 1602; — Guill. de Bonvoisin dont le cœur est inhumé en février 1631 dans l'église de Pontron; — en 1641 Guill. Avril, conseiller au Parlement de Rennes, qui fit bâtir, en juin 1646, attenant à l'église paroissiale, une chapelle de la Burelière dont le nom s'y conserve encore. Elle portait le vocable de Ste-Catherine et Ste-Barbe; — la famille de Coetlogon 1700, 1730, — Ant.-Franç. Simon, sieur de Vilgontier 1742; — René-François Simon, chevalier, 1776; = h., c^ne de *Tiercé*.

Buretière (la Grande-), f., c^ne de *Saint-Augustin-des-Bois*. — Anc. manoir autrefois avec beaux jardins et haute futaye, appartenant à Gilles Pichot, curé de St-Michel-la-Palud d'Angers, qui la vendit en 1562 au maître de poste de Chantocé, Antoine Chesneau; — en 1662 à Eustache Trochon, en 1684 à messire Jean de Raphaélis, gouverneur de Noirmoutiers (E 111); — vendu nat^t le 13 thermidor an IV sur Pierre Ambroise de Meaulne; = (la Petite-), cl., c^ne de *St-Augustin-des-Bois*.

Buretières (les), f., c^ne de *St-Martin-du-F*.

Burgaudière (la Petite-), f., c^ne de *la Chapelle-Rousselin*, autrefois tuilerie et briqueterie; = (la Grande-), cl., c^ne de *la Chapelle-Rousselin*. — *La Burigaudière* (Cass.).

Burgevin (.....), avait fait l'éducation des enfants de Foulon, de Doué, qui lui servait une pension et dont l'influence sans doute lui fit obtenir un canonicat de St-Pierre d'Angers. Il y fut reçu le 23 février 1782, et le 10 avril suivant, élu membre de l'Académie d'Angers. Son discours de remerciement, prononcé le 20 novembre, discute la célèbre proposition de Montesquieu qui attribue aux états monarchiques pour principal mobile l'honneur, comme aux républiques la vertu. Il y lut l'année suivante (30 avril 1783) une dissertation *Sur les mauvais effets de l'égoïsme* et fut élevé quelques mois après (en juillet), à la dignité de secrétaire perpétuel; mais sa santé, surtout la fatigue de sa vue, l'obligea de se démettre de ses fonctions, si peu pénibles qu'elles dussent être. *L'Éloge du cardinal d'Amboise* qu'il prononça à la séance du 23 juillet 1786, obtint un si grand succès, qu'il dut céder au vœu de l'Académie et le laisser imprimer (Angers, Mame, in-8° de 44 p. sans nom d'auteur). — En 1787, le clergé l'élut député à l'assemblée provinciale d'Anjou, qui l'adjoignit à la Commission Intermédiaire. Il y eut particulièrement dans ses attributions la correspondance avec le district de Brissac et les questions d'agriculture. Son *Instruction sur le chaulage des grains* fut imprimée et répandue à profusion dans les campagnes. Il fut aussi chargé d'examiner les projets de l'abbé Ollivier (V. *ce nom*). J'ignore ce qu'il advint de lui pendant la Révolution. Il mourut en 1805 à Paris, dans la famille Boylesve.

Burgevinière (la), f., c^ne de *Grez-Neuville*; = (la Basse-, la Haute-), ff., c^ne de *Jallais*; = f., c^ne de *Trélazé*. — *La Bergevinière* 1449 (E 3935, de même Cass. et Et.-M.).

Burlaudière (la), f., c^ne de St-*Georges-s.-L.*

Burlière (la). — V. *la Beurelière, la Beurerie, la Bourlière, la Burelière*.

Burolleau (*René*), sieur de Chavagnes, né à Angers en 1666, fils de Jean Burolleau, marchand de draps de soie, est le chef d'une famille de médecins qui régentèrent en l'Université et desservirent presque sans interruption l'Hôtel-Dieu jusqu'à la Révolution. — Reçu docteur en la Faculté de médecine d'Angers le 7 janvier 1697, il était de service en 1703 à l'hôpital Saint-Jean avec Ledoisne et renouvela son traité pour sept années. — Doyen de la Faculté en 1745, il mourut le 2 avril 1746, âgé de 80 ans. — Il avait épousé à Angers le 27 juin 1701, Claude Béguyer, fille du greffier de l'Hôtel-de-Ville. — (*Pierre-Louis*), sieur de Fesle, né à Angers en 1706, fils du précédent, reçu docteur à Angers le 16 janvier 1736; — de service à l'Hôtel-Dieu au moins depuis 1739 jusqu'en 1752; — fut élu, le 1er juin 1760, de la Société d'agriculture et de commerce fondée le mois précédent; — mort le 2 octobre 1786 à sa terre de Fesle en Thouarcé, âgé de 80 ans. Il avait épousé à Cholet en 1736 Clémence Théard. — (*Pierre-Marie-Mathurin*), sieur de Fesle, fils de Pierre-Louis, né le 14 septembre 1747, à Angers, reçu docteur en 1775 à la Faculté de Montpellier, et honoré du titre de médecin de Monsieur, frère du roi, avait pris un goût particulier pour la botanique. Lié d'une étroite amitié avec Luthier de la Richerie, il fut des plus zélés à la fondation d'une association qui, sous le nom de *Société des Botanophiles*, se proposait de créer à Angers un jardin des plantes et de propager la connaissance et l'amour de la botanique (1777). Il en fut nommé secrétaire en 1778, et mit tous ses soins à l'organisation d'une vaste correspondance qui multipliait les relations et par suite les échanges. Le 7 juillet 1783, il ouvrit un cours public dans le jardin nouvellement acquis et que la mort de La Richerie allait laisser à sa direction. Élu pour le remplacer le 21 novembre 1783, il prononça le même jour son Oraison funèbre et se préparait à publier la

Digitized by Google

Flore Angevine, presque achevée par son ami et qu'il complétait de son mieux, quand il mourut le 3 septembre 1787. Il avait épousé, le 3 février 1777, Louise-Marie Guinoiseau, morte âgée de 24 ans, le 1er juillet 1779, et en secondes noces, le 9 novembre 1784, Jeanne-Marie Vérot.

Boreau, dans la *Rev. d'Anjou*, t. I, part. II, p. 42-46. — *Soc. Acad.*, t. VI, p. 10. — Arch. départ. D 26; Mss. 919, p. 225; 1035 et 1036.—Arch. de l'H.-D.—Arch. comm. Et.-C.

Buron (la), f., cne du *Bourg-d'Iré*. — *Une maison appelée le Buron* 1785 (E 179). — Au devant, sur la droite de la route venant de Segré, s'élève une petite chapelle à pignon surmonté d'un chaperon en ardoise avec toit octogonal; à l'intérieur un autel avec les statues informes de St-Sébastien et de St-Symphorien. Au-dessus de la porte vitrée, on lit :

1724

Si le nom de Marie en ton cœur est gravé,
En passant ne t'oublie de lui dire un Ave.
Hc et pe sr Me Gui André, comte de Laval,
Fondateur,
Du pontificat de Benoit XIV,
Du règne de Louis XV.
M. Joseseih (sic) *Louis Boisard, doyen.*
M. J. Hardouin H R fecit.

1724

La cloche en fut bénie le 27 novembre 1739 et nommée Madeleine. Elle avait été donnée par Pierre-Charles Arménault, échevin perpétuel d'Angers, et Marie-Madeleine Chevais, sa femme.

Buron (le), f., cne de *Châtelais*. — Anc. fief relevant du Chalonge, avec maison noble que le châtelain fit en 1608-1613 enceindre de fossés à herse et ponts-levis, après une transaction sur procès avec son suzerain, qui se désista de son opposition à ces nouveautés, moyennant la redevance, à nuance de seigneur et de vassal, d'une épée dorée dans un fourreau de velours noir. — La terre appartenait du XVIe au XVIIIe s. à la famille noble De la Barre. Le vieux logis (XVIe s.), garde encore ses douves que remplit aux grandes eaux le ruisseau de l'Achéron.

Buron (le), ham., cne de *Cherré*. — *Le Buron-Bouesseau* XV-XVIIIe siècle (Mss. 917, f. 344), dépendance primitivement, puis annexe et au XVIe s. domaine principal du fief de la Beausseraye, dont l'hébergement, comprenant deux maisons avec douves, fossés, circuits, jardins, vergers, fut abandonné vers 1590 pour l'hébergement, nouvellement construit, du Buron avec mote, douves, bois et double maison de ferme. La terre relevait de Châteauneuf. — En est seigneur en 1456 Jean Duvergier, en 1489 Thomas Duvergier, en 1527, François Bélin, en 1556 Robert de Blamon, mari de Catherine Bélin, en 1630 René de Blamon, en 1685 René de Lesrat, en 1760 Guy de Lesrat. L'anc. gentilhommière transformée en ferme conserve une tourelle et partie des douves creusées pendant l'hiver de 1591.

Buron (le), cne d'*Echemiré*; = cl., cne du *Louroux-Béconnais*.

Buron (le), f., cne de *Morannes*. — *Manerium de Buronio*, — *de Buronno*, — *le herbergement dou Buron* 1313 (G 7 f. 118). — *Le Buron de Craon* 1639, 1750 (E 253), Ancien fief et seigneurie dont le surnom rappelle que les seigneurs de Craon le possédaient du XIVe au XVIe siècle. Ils le relevaient de la châtellenie de Morannes. Amaury de Craon l'avait acquis par échange des héritiers de Guillaume de Chemiré, et en rend hommage en 1313. — Amaury de Craon, IVe du nom, mort sans enfants, en fonda la chapelle en 1373. — En est seigneur Georges de la Trémoille, sieur de Sully et de Craon 1439, Franç. de la Trémoille 1528. — Le château, simple hébergement au XVe s., avec fossés et cloisons, est devenu dès lors un manoir composé de trois grands corps de maison distincts, dont un, nommé le Portail, renferme une chapelle, un autre, les servitudes, le tout clos à douves et murailles. Franç. de la Trémoille le vendit à Jeanne Richard, dame de la Fessardière, le 8 avril 1589, par contrat annulé sans doute; car Louis de la Tr. est encore, en 1623, seigneur du Buron. Il appartient en 1666, encore en 1698 à Abel de Servien, marquis de Sablé, et était advenu plus tard à l'évêque d'Angers, seigneur de Morannes, qui le vendit le 28 mars 1741 au seigneur de Châteauneuf, Denis-Michel Amelot. Le château était tombé absolument en ruine, à côté de la ferme, qui fut vendue nat^t le 12 thermidor an IV. — En dépendaient les trois étangs de Puyfaudon, de Lantivelle et de Bouvet. — La terre appartient aujourd'hui aux Hospices d'Angers. La chapelle qui sert de grange, en subsiste encore ainsi que l'ancien portail et une grosse tour ronde de l'enceinte, à demi écroulée, à laquelle s'appuyait, il y a quelques dix ans, un énorme cep de vigne qui donnait chaque année au fermier plus d'une barrique de petit vin blanc. Sous l'emplacement de l'édifice d'immenses caves circulent, où l'on descend en pente douce sous une porte formée d'un arceau ogival. On prétend que ces souterrains se prolongent jusqu'à Daumeray. L'appareil général de la construction indique la date du XIIIe s. Sur un pignon une pierre ajoutée postérieurement porte la date de 1610.

Buron (le), f., cne de *la Potherie*. — *Le Buron-Barbinière* 1783 (Et.-C.); = f., cne de *St-Clément-de-la-Place*; = cne de *St-Silvin*. — *Une closerie nommée le B.* 1471 (G Chap. St-Laud). — *Le lieu et appartenances du B.* 1539, fut donné cette année le 3 mars par Renée Fournier, veuve de Jean de Pincé, et par ses enfants, au chapelain de la chapelle seigneuriale de Beuzon et appartenait à ce titre en 1780 à Jean Corneau, curé de Bauné; = cl., cne de *Segré*; = h., cne de *Thorigné*. — *Le village des Burons* 1703 (Et.-C.); = f., cne du *Tremblay*; = cl., cne de *Vergonnes*; = cl., cne de *Vern*.

Buronnerie (la), ham., cne de *St-Philbert-du-Peuple*.

Buronnière (la), f, cne de *Chaudron*. — *La Luronnière* (Cass.); = cl., cne de *Cheviré-le-Rouge*; = cl., cne d'*Etriché*. — *La Béronnière* (Cass.); = chât., cne de *Juvardeil*; anc. fief et seigneurie relevant à foi et hommage de Juvardeil et appartenant à Foucques Sebille en 1507. — Franç. Sebille rend aveu en 1545

Digitized by Google

pour « sa maison, manoir, court et colombier, avec un petit jardin ou anciennement souloit avoir mottes et douves »; — Mathurin S. 1644. Sa fille épouse le 13 mai 1684 Pierre Dubois de Maquillé, dont les descendants possèdent la terre depuis la fin du XVIIe s. jusqu'à la Révolution (C 105; — E 278-279). Elle est saisie et vendue nat^t le 2 thermidor an IV, avec la métairie de Vaujour et les bois taillis de la Dube et des Rosiers. Le château, reconstruit au XVIIIe s., à côté des anciennes bâtisses, avec serres, jardins, parterres, bosquets, chapelle consacrée à Sainte-Madeleine le 24 mars 1735, avenue de tilleuls, futaies et petit étang avec lavoir, a été acquis, avec le mobilier, en mai 1871, de Mme Aurélie de Maillé, veuve Duchâtel par M. Louis Janvier de la Motte, qui a transformé les constructions et le domaine; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*, dépendance de la terre de Champiré-d'Orvaux 1620 (E 1262); = f., c^ne de *St-Lambert-la Potherie*.

Burote (la), c^ne de *Cernusson*, passage sur le ruiss. de la Carie.

Buscher (*Léger*), avocat en la Sénéchaussée d'Angers, conseiller du roi, nommé le 28 avril 1481, par Mathurin de Montallais en la charge de lieutenant et juge des Eaux-et-forêts d'Anjou, dont il prit possession le 4 novembre 1483, fut élu maire d'Angers le 1er mai 1498. Il eut l'honneur de recevoir, en 1499, le roi et la reine. — Il portait *d'argent au croissant montant de gueules*.

Biblioth. d'Ang., Mss. 919, p. 239 v°; 870, p. 1026; 1002, p. 402 v° et 240 v°. — Arch. mun. BB 10.

Busigné (*Jean*), artiste peintre d'Angers, fut employé par la ville, pendant dix journées, aux préparatifs de l'entrée du roi Charles IX, en 1565. Il percevait 30 s. par jour. (CC 14).

Bussardière (la), f., c^ne d'*Allonnes*. — *La Boissardière* 1474 (Allonnes, t. I, p. 307). — En 1855, un éboulement inattendu y a fait découvrir une suite de chambres souterraines creusées dans le tuffeau, comme il en existe à 2 kil. au Plessis. — Une borne de pierre, un peu au-dessous de la ferme, indiquait au XVe s. la séparation de la paroisse d'avec celle de Vernantes; = f., c^ne de *Blou*, anc. fief et seigneurie, appartenant à n. h. Roland de Noyelles 1530, ancien serviteur de J. de Montsoreau, en 1570 à Radégonde de Noyelles, à Philippe de Maudet 1617, qui y réside, à n. h. Jean Gardeau 1667, 1671, à Pierre de Garsanlan, écuyer, 1707.

Busserie (la), cl., c^ne des *Ulmes*.

Bussionnière (la), m^on b. et f., c^ne de *Tiercé*.

Busson (le). — V. *le Buisson*.

Busson (*Julien*), libraire à Angers, 1561. — (*Mathurin*), libraire à Angers, 1550.

Busson (*Pierre*), connu sous le nom de *Busson-Descars*, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, fils d'un avocat de Baugé, où il est né, — et non à Bazouges, — le 24 oct. 1764, a publié un *Essai sur le Nivellement* (Didot, 1805, in-8°, avec 9 planches), qu'il avait fait annoncer comme l'ouvrage d'un ancien oratorien, pour en assurer mieux le succès. — *Traité du nivellement* contenant la théorie et la pratique du nivellement réduites à leur plus simple expression, et la description d'un niveau d'eau de son invention. (Parme, Bodoné, in-4°, 1813, avec 3 fig.), vrai chef-d'œuvre typographique, au dire de Quérard; — *Essai sur la cubature des terrasses avec son application à la construction des grandes routes*. (Paris, Didot, 1818, in-8°, avec 11 pl.). — mort en 1825.

Berthe, Mss. 1069, p. 60. — Quérard, t. II, p. 575. — *Biogr. des Contemporains*.

Busson (*Charles*), neveu du précédent, né le 17 pluviôse an VI à Baugé où il est mort le 4 juin 1873, juge suppléant au Tribunal depuis le 18 mai 1840, démissionnaire vers 1854, est connu par quelques pièces de vers publiées dans le *Journal de Baugé* à l'occasion de sa fondation en 1835, l'annonce et le *Compte-Rendu d'un concert* de charité (avril-mai 1842), et diverses pièces manuscrites, les *avantages du Boston*, *Discours de rentrée pour un théâtre de société*, 1833; etc.

Journal de Baugé. — Bibl. d'Ang., Mss. 524.

Bussonnière (la), f., c^ne de *Chemillé*; = = cl., c^ne de *Huillé*; = f., c^ne de *Marcé*; = m^on b., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*, anc. logis, appartenant à Mme Daribau; = cl., c^ne de *St-Martin-d'Arcé*; = h., c^ne de *St-Mathurin*; = f., c^ne du *Tremblay*; = (la Petite-), cl., c^ne de *Ste-Gemmes-s.-Loire*.

Bussy d'Amboise (*Louis* de Clermont, sieur de), gentilhomme favori du duc d'Anjou, François, et célèbre à la cour par ses nombreux duels et l'affiche de ses amours, fut nommé par le duc, en 1576 gouverneur d'Anjou en remplacement de Du Bellay. Il fit son entrée à Angers le 10 novembre avec un train égal à celui d'un prince et un cortége « d'estafiers et de coupejarrets » qui se mirent à rançonner la ville et les champs. Un mois après, il se rendit à l'Hôtel-de-Ville pour se plaindre au Conseil des prétendues dénonciations portées contre lui et se retira tout menaçant aux Ponts-de-Cé. Il fallut lui envoyer une députation et néanmoins se garder en armes nuit et jour, payer ses volontaires, se racheter des logements et des corvées. Bussy revint et s'installa au château d'Angers en mars 1577, d'où il sortit pourtant au bout de trois jours, et s'en alla dévastant tout le long de la levée. « Ceux qui suivoient le « sieur de Bussy, dit un contemporain, s'appelèrent « mal-contents et portoient de petits chapeaux sans « cordon et faisoient feinte d'estre contre les hugue- « nots », pour prendre mieux des catholiques, qu'ils entraînaient les yeux bandés en les obligeant à écrire à leurs parents de la ville pour les racheter. Les habitants de Saumur, avertis de ces tyrannies, refusèrent l'entrée. Il fallut revenir encore à Angers, à la grande terreur du peuple. Les plus riches, les moins braves, s'en allaient à Nantes; les autres s'organisaient pour la défense. Une députation pourtant parvint jusqu'au roi, qui détestait le fat et envoya une commission pour lui tenir la bride. Bussy, logé au château, jouait le malade, réunissant sous main des armes, des provisions, au grand espoir de la noblesse hu-

Digitized by Google

guenote, et laissant librement ses troupes « battre, deschirer, chappeler, tuer à plaisir comme bestes les Angevins » La délivrance vint d'où on ne l'attendait pas. Une confidence du roi, peut-être calculée, avisa le comte de Montsoreau de certaines vanteries, qui n'allaient pas à l'honorer. Celui-ci part en hâte, arrive au château de la Coutancière, près Saumur, qu'habitait sa dame et que trop souvent fréquentait Bussy. La comtesse, le pistolet sur la gorge, fut réduite à convier par écrit son amant à un rendez-vous pour la nuit avec Colasseau, le lieutenant général de Saumur, agent de ses amours (19 août 1579). Bussy, à peine introduit, est assailli par une bande d'hommes armés, à la tête desquels se montre le comte, qu'il croyait absent. Il fait tête et blesse grièvement quatre des assassins; son épée brisée, il se défend encore avec les débris de bancs, de tables, d'escabeaux, et tout blessé allait s'échapper par la fenêtre, quand un dernier coup reçu par derrière l'étend mort sur la fenêtre. Colasseau, son complice, retenu dans une autre chambre, est ignoblement étouffé. Les deux corps jetés dans les fossés furent apportés le lendemain à Saumur et inhumés. — Bussy avait 30 ans. Galant et vaniteux, « il aimait les lettres, dit Lestoile, combien qu'il les pratiquait assez mal. » On a en effet recueilli de lui, sans les publier, quelques pièces de vers que conserve un Mss. de la Biblioth. Nat. *Suppl. franç.*, n° 4255.—Bussy était de plus abbé, — abbé commendataire de Bourgueil près Saumur, dont le revenu entretenait ses folies de cour. — Tout le monde a lu la *Dame de Montsoreau*, raconté avec tant de verve et d'entrain par Alexandre Dumas dans un de ses meilleurs jours.

Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 29-31, 33-35, 48. — De Thou, t. VIII, p. 90. — Bodin, t. II, p. 118-130.—Tallemant des Réaux, édit. Paulin Paris, t. VI, p. 477. — Brantôme. — Arch. de la Mairie d'Angers BB 35 et 36; GG 198, fol. 31 et 49. — V. l'art. *Theard*.

Butards (les), f., c^ne^ de *Gennes*, dépendance de la terre de Milly.

Buteau (le), cl., c^ne^ de *Lasse*; = île de Loire, c^ne^ de *la Daguenière*. — *Les Buteaux* XVIIe-XVIIIe s. (G 161-162); = cl., c^ne^ de *St-Lambert-des-Levées*, anc. îlot et accroissement de la Loire, réuni à la rive droite; = (le Petit-), îlot de Loire, c^ne^ de *Ste-Gemmes-sur-Loire*.

Butin (*Jean*), originaire de Brie, d'abord régent de rhétorique au collége de Montaigu à Paris, fut appelé comme « précepteur domestique » des frères et des enfants de Christophe de Pincé. En 1548, il les accompagna sans doute dans un voyage d'Italie, s'y fit recevoir docteur en la célèbre faculté de médecine de Bologne, le 16 juillet, revint la même année à Angers, où nous le trouvons de service à l'hôpital St-Jean et où le 29 mars 1549 il se fit agréger en la Faculté de médecine. Déjà veuf d'un premier mariage avec Jeanne Reul, il se remaria vers cette époque avec la fille du docteur Regnouf et de nouveau avant 1565 avec Renée Alexandre.—Sa demeure, encore armoriée d'un écu du temps, attenait à l'église des Cordeliers, où il fut inhumé le 10 juillet 1584. — Il a publié une concordance sur les aphorismes d'Hippocrate : *Hippocratis aphorismi digesti in ordinem secundum locos congruentium secum materiarum...; ejusdem Hippocratis Prenotionum libri tres... Insigniores aliquot sententiæ selectæ ex libris Aurelii Cornelii Celsi* (Lugduni, Tornæsius et C. Gazœius, 1556 et 1580, in-16, — et Orléans, P. et J. Chouet, 1625, in-16. Cette dernière édition est complétement modifiée). Sennebier et après lui la *Biographie Didot* et nombre d'autres assignent ce livre à un Isaac Butini, de Genève. — Ménage avait écrit la vie de notre Butin, qui est perdue. M. de Lens en a récemment réuni les rares éléments dans une étude commune à Jean Sursin, dans la *Rev. d'Anj.*, avec tirage à part sous ce titre : *Deux hellénistes de l'Université d'Angers* (in-8°, Angers, Barassé, 1872).

Ménage, *Vie de P. Ayrault*, p. 105, 188, 190, 598. — Arch. mun. BB 93 et 95. — Arch. de M.-et-L. E Butin; G Chap. Saint-Maurice, 1565, f. 149. — Audouys, Mss. 919, f. 219. — *Revue d'Anjou*, 1872, p. 144-152.

Butoire (la). — V. *la Bitoire*.

Buton, cl., c^ne^ de *Neuillé*. Une borne de pierre y limitait la paroisse du côté d'Allonnes, au XVe s.; — cl., c^ne^ de *Vernantes*.

Butray (le), c^ne^ de *Montguillon*; = f., c^ne^ de *la Salle-Aubry*.

Butte (la), f., c^ne^ d'*Aviré*; = c^ne^ de *Beaucouzé*, bois taillis de 7 arpents, appartenant à l'abbaye St-Nicolas d'Angers, et vendu nat^t^ le 17 prairial an VI; = f., c^ne^ de *Beaufort*. On y voyait encore il y a 20 ans les traces de la voie romaine; = h., c^ne^ de *Chanteussé*; = cl., c^ne^ de *Chartrené*; = cl., c^ne^ de *Châtelais*; = cl., c^ne^ de *Cheviré-le-R.* — *La Butte alias Talvaix* 1640 (E 595); — domaine de la Providence de Baugé, vendu nat^t^ le 27 ventôse an III; = h., c^ne^ de *Cheviré-le-Rouge*; = f., c^ne^ de *Faveraye*; = c^ne^ de *Jumelles*; = f., c^ne^ de *Lasse*, avec petit bois taillis, vendue nat^t^ le 15 messidor an IV sur les héritiers de Geneviève Claude Briconnet, veuve d'André-René Dupont d'Aubevoie; = mét., c^ne^ de *Longué*, anc. dépendance de la baronnie d'Avoir; = c^ne^ de *Méron*, motte ou tombelle présumée celtique, chargée de vignes, dans l'ancienne Champagne, à droite et sur le bord du chemin de Montreuil-Bellay à Méron. L'éminence est double, de hauteur inégale, et reliée par le pied qui forme un petit vallon intermédiaire. On y ajoute populairement le nom du propriétaire : autrefois la *Butte à Caloux*, aujourd'hui *la Butte au père Couraud*. Aucune fouille n'y a été encore tentée; = cl., c^ne^ de *Montreuil-s.-M.*; = anc. moulin à vent, c^ne^ de *St-Georges-le-T.* — *La B.-Gallais* 1560; — *Pié de monteaux alias la B.-Gallais* 1620 (H St-Maur). — Il y existe, tout auprès, un dolmen non encore signalé; = f., c^ne^ de *St-Germain-des-Prés*; = c^ne^ de *St-Lambert-des-Levées*; = f., c^ne^ de *St-Quentin-en-M.*; = cl., c^ne^ du *Tremblay*; = h., c^ne^ de *Vern*; = (la Haute-), f., c^ne^ de *Bouchemaine*, avec moulin à vent, auprès duquel existait une chapelle distante de cent pas de l'église paroissiale de Pruniers, et dans laquelle, le 11 juillet 1683, furent d'abord exposées les reliques que le pape

Digitized by Google

envoyait à l'église paroissiale ; = f., c^ne de *Chevire-le-Rouge* ; = (la Basse-), cl., c^ne de *Corzé*.

Butté (le), vill., c^ne du *Puizet-Doré* ; = f., c^ne de *St-Pierre-Maulimart*. — *Le Butay* 1602 (Et.-C.). — *le Buthé* (Cass.). — Appartenait en 1780 à M. de Fayau (E 1200).

Butte-à-Matto (la), c^ne de *Distré*, mamelon inculte, au milieu d'une lande, près le bois de Pocé, à 300 mèt. vers S.-O du village de ce nom. Au sommet, formé d'énormes blocs amoncelés, Henri de Narbonne, V. *ce nom*, a signalé le premier (1843) les restes d'un dolmen, entouré, suivant lui, d'une triple enceinte de pierres debout et précédé vers l'Est, comme d'une avenue de peulvans, déjà, il y a trente ans, livrée à l'exploitation des casseurs de pierre. C'est tout au plus si l'on y reconnaît encore, aux approches de la cime, un cercle bien confus (30 à 40 m. de diamètre) de grosses pierres espacées et le toit du dolmen couché sur ses parois éboulées. A cinquante pas de là vers S. subsiste une étroite et basse enceinte formée de pierres fichées en terre. — Tout l'espace est d'ailleurs semé de gros blocs aujourd'hui dans un désordre complet.

Congrès archéol. de 1843, t. II, p. 368. — Bodin, *Rech. hist. sur Saumur*, édit. Godet, 1845, t. I, p. 11. — *Répert. archéol.*, 1860, p. 86.

Butte-au-Loup (la), cl., c^ne de *St-Jean-de-Linières*. — On raconte dans le pays que les souterrains du château de St-Jean y avaient leur débouché.

Butte-aux-Anglais (la), cl., c^ne d'*Angrie*, tire son nom populaire d'un rempart presque circulaire, d'environ deux ares, renfermant un espace creusé de quelques pieds au-dessous du sol. L'enceinte est formée de pierres de schiste, hautes de plus de trois mètres et domine un léger mamelon, dans l'angle même formé par la rencontre des routes d'Angers et d'Angrie.

Butte-Bigotte (la), c^ne *d'Ambillou*, point où commence le chemin dit du Perray.

Butte-Daigneau (la), c^ne de *la Ménitré*.

Butte-de-Blou (la). — V. *Blou*. p. 367.

Butte-de-St-Julien. — V. *Pierre de St-J.*

Buttereau (le), bois, c^ne de *Beaucouzé*.

Buttes (les), f., c^ne de *Brion* ; = c^ne de *Chalonnes-sur-Loire* ; = h., c^ne de *Clefs*. — Simple closerie, au XVIIe-XVIIIe siècle, appartenant à l'abbaye de Mélinais, vendue nat^t le 21 janvier 1795 ; = vill., c^ne de *Corzé* ; = cl., c^ne de *Durtal* ; = h., c^ne de *Loiré* ; = h., c^ne de *Marigné*. — En est dame Gabrielle de Peut-Jean, 1627. — *Le moulin des B.* 1731 (Et.-C.) ; = vill., c^ne de *Mazé* ; = cl., c^ne de *Montilliers* ; = vill., c^ne des *Rairies* ; = h., c^ne des *Rosiers* ; = h., c^ne de *St-Clément-des-Levées* ; = domaine, c^ne de *Vaulandry*.

Butte-St-Mathurin, cl., c^ne de *Champigné*.

Buttière (la), c^ne d'*Etriché*. — *La Blutière* (Et.-M.).

Buvet, h., c^ne de *Beaupréau*.

Buvron (le). — V. *le Beuvron*.

Buxière (la), vill., c^ne de *St-Macaire-en-Mauges*. — *La Bruvière* (Brout.).

Buye (la). — V. *Mécrain*.

Buzelet (*Jacques-René-Marie* de), né le 9 avril 1777 à Angers, fils de Jacq.-Dominique, comte de Buzelet, lieutenant-colonel de dragons, major du régiment Dauphin, et de Marie Petit de la Pichonnière, fut élevé au collége de Stuttgart pendant l'émigration de son père et revint faire la campagne de 1799, comme aide de camp, sous les ordres de d'Autichamp. Adjoint au maire d'Angers en 1807, conseiller de préfecture par décret du 4 novembre 1811, installé seulement, sur sa demande, le 1er avril 1812, il dut en 1815 à sa connaissance parfaite de l'allemand d'être envoyé à Durtal traiter avec le général prussien de l'occupation de Maine-et-Loire. Démissionnaire en mai 1820, rappelé au Conseil par ordonnance du 13 juin, il se démit de nouveau en 1825 pour se retirer à sa campagne de St-Rémy-la-Varenne, dont il fut nommé maire le 29 octobre 1828. Il occupa ces modestes et utiles fonctions jusqu'au 10 août 1871, jour de sa mort, c'est-à-dire pendant quarante-trois ans. Il avait été membre du Conseil d'arrondissement depuis 1827 à 1833 ; — du Conseil général depuis 1833-1845. — Un décret du 9 août 1854 le nomma chevalier de la Légion d'honneur ; un autre du 6 avril 1867 lui accorda une médaille d'honneur de première classe pour son dévouement dans l'inondation de 1866.

Buzet (le Grand-), vill., c^ne de *la Ménitré*, sur la rive gauche de l'Authion. — Vis-à-vis, sur la rive droite et commune de Beaufort, une légère élévation, que n'atteignent pas les grandes eaux, portait de nombreux débris de murs cimentés et de briques à crossettes, indices d'un établissement gallo-romain.

Buzet (le Petit-), h., c^ne de *la Ménitré*, sur la rive gauche de l'Authion.

Buzet (le Petit-), îlot en Loire et f., c^ne de *Saint-Florent-le-Vieil*.

Buzonnière (la), ruiss., né sur la c^ne de *Loiré*, traverse la c^ne de Ste-Gemmes-d'Andigné et s'y jette dans la Verzée ; — 3,000 mèt. de cours.

C

Cabane (la), ham., c^ne d'*Andrezé* ; = f., c^ne de *Bouzillé* ; = f., c^ne du *Fuilet* ; = ham. et f., c^ne de *Mouliherne* ; = ham., c^ne de *la Tourlandry*.

Cabarderie (la), f., c^ne de *Durtal*.

Cabaret (le Petit-), vill., c^ne de *Sceaux*.

Cabarets (les Petits-), ham., c^ne de *Cisay*, sur la route de Doué à Saumur, lieu de correspondance des brigades de Doué et de Saumur, et où se tient une assemblée le 15 août.

Cabariacensis ager. — V. *Cherré*.

Câble (le Grand, le Petit-), ff., c^ne de *Châteauneuf*. — *Le lieu du C.* 1685 (E 346). En est sieur Philippe Gourreau de Launay.

Caboue (la), c^ne de *Chigné*.

Cabournes (les), vill., c^ne de *Jallais*, avec

Digitized by Google

deux tuileries. — A 2 kil. une petite église neuve a été bâtie en 1869 sur les terres de la Trainerie et érigée en 1871 en paroisse sous le titre de Notre-Dame-des-Mauges, desservie par un vicaire. La population, qui vit du commerce unique des vaches et du métier de maçon, a gardé longtemps le type très-distinct d'une colonie étrangère, identique à celui des potiers du Fuilet et formant comme une famille, entretenue par des mariages exclusifs.

Cache (la), f., c^ne du *Guédéniau*. — *La Cacheboutonnière* (Cass.); — anc. maison noble appartenant, du xve au xviiie s., à la famille de Villiers (E 735).

Cachefou, cl., c^ne du *Ménil*.

Cachesouris, ham. et m^in à vent, c^ne du *Pin-en-M.* — *Cachetouré* (Postes). — *Le moulin d'Escachesoriz* 1458 (E 929); — m^in à vent, c^ne de *la Pommeraye*, dès 1597.

Cachet (*Jean*), un des fondateurs de la réputation horticole de l'Anjou, né à Saint-Léonard près Angers, en 1795, jardinier d'abord chez un amateur, M. Restaut, s'établit en 1819, se maria en 1822 et dès cette année entra en relations avec les célébrités de la science. Son *Magnolia* hybride, qu'il nomma *Speciosa*, fut obtenu en 1828 et répandit son nom en Belgique, en Angleterre, en Italie, où sa correspondance prit dès lors une grande activité. C'est en 1839 qu'il commença la construction de sa belle serre à Angers. Il est mort le 1er décembre 1854.

Comice hort. d'Ang., t. V, p. 109.— *Maine-et-Loire* du 8 mars 1856. — *Soc. indust. d'Ang.*, 1855, p. 309.

Cacennière (la), f., c^ne de *Pontigné*.

Cacosserie (la), f., c^ne de *Villévêque*.

Cadastre (le), f., c^ne de *Beaucouzé*.

Cadeau (....), commandait en l'an III une bande de chouans qui occupait le canton de Châteauneuf. Elle fut défaite et son chef tué avec une partie des siens le 17 messidor (5 juillet 1795).

Cadeau (*René*), peintre, né à Angers le 15 février 1782, mort subitement à Paris le 22 octobre 1858, chez son gendre le docteur Martin, avait eu pour maîtres Marchand, directeur du Musée d'Angers, et plus tard à Paris Pierre Guérin. Il a envoyé de 1819 à 1847 à presque tous les salons de nombreux portraits : en 1824, *Herminie*; en 1839, *une Pauvre famille*; en 1847, *la Petite dormeuse*; de même aussi à l'exposition d'Angers de 1838 deux portraits. Il revenait tous les ans dans sa ville natale, où ses pastels, touchés avec finesse, étaient recherchés. Une de ses filles, artiste elle-même, a épousé M. Cordelier-Delanoue.

Cadonneries (les), c^ne d'*Andrezé*, 1701, bordage annexé en 1782 aux Grenaudières.

Cadorniacus. — V. *Chétigné*.

Cadets (les), ham., c^ne de *Liré*.

Cadetterie (la), f., c^ne du *Fuilet*.

Cadhumeau (le), h., c^ne de *Fontevraud*. — *Cadameau* (Cass.).

Cadière, (la), m^on b., c^ne de *Juvardeil*, anc. gentilhommière du xvie s., sur le bord de l'eau, vis-à-vis le bac et les îles de la Sarthe. — Restaurée récemment et transformée, elle conserve encore une lucarne à haut pignon bordé de choux rampants.—En est dame Mathurine Lecouvreux 1566, 1577.—Y meurt, le 7 novembre 1784, n. h. René Prévost, anc. juge consul d'Angers.

Cadielerie (la), ham., c^ne de *Liré*.

Cadoue (la), f., c^ne de *St-Quentin-lès-B.*

Cadran (le), ham., c^ne des *Rosiers*.

Cadu (*Jean*), sieur de la Touche, juge ordinaire d'Anjou, lieutenant-général en 1535, fut une première fois élu maire d'Angers le 1er mai 1513, continué en 1514, non sans contestation du candidat contraire, par suite du partage égal des voix, et de nouveau cinq fois consécutives dans les temps les plus difficiles, le 1er mai 1526-1531. — Quand arriva en ville la nouvelle du désastre de Pavie (24 février 1525) et de la prise du roi, Cadu, « en homme de cœur », releva tous les courages, fit fourbir les armes, passa la revue des habitants et veilla résolument à approvisionner la ville contre toute surprise. C'est alors sans doute que fut élevé le boulevard Saint-Aubin avec le bastion qui portait ses armes : *D'azur à la fasce d'or, accompagné de trois étoiles d'argent de six rais, deux et une*. Le 5 novembre 1529 Cadu prêta, avec le Conseil de ville, serment d'adhésion au traité de Cambrai. Son dernier mairat, qui vit commencer la construction de l'hôtel de ville, fut éprouvé par des misères sans nombre, une disette, une peste, les contributions forcées pour racheter les fils de France, les excès des « mauvais garçons », contre lesquels il créa un capitaine du guet. C'est aussi de cette époque que date l'organisation de la police des filles publiques. — Mort le 3 août 1539.

Mss. 919 et 1004. — Roger, p. 399. — Arch. mun.

Caduère (la), f., c^ne de *Montjean*.

Cady (*Sébastien-Jacques*), fils du chirurgien Charles C., chirurgien lui-même et maire de St-Laurent-de-la-Plaine où il était né, fut avec Stofflet et Cathelineau, un des premiers chefs de la Vendée. Il avait rejoint Cathelineau avec les gars de sa paroisse dès après la prise de Chemillé. Avec Bonchamps il se signala au premier combat du Ménil. Il commandait à l'affaire du Pont-Barré la division de Chemillé, qui tourna la droite des républicains et amena leur déroute complète (19 septembre 1793) et avec Stofflet jeta du haut de la butte de Murs les patriotes d'Angers dans la Loire. Au retour de la campagne d'Outre-Loire Stofflet le nomma inspecteur général des gardes du Layon. Le 21 avril 1794 Cady s'empara de Chalonnes et surprit près des Lambardières un cantonnement des bleus campé dans une île. En octobre suivant, il emporta le bourg de Faie. Il reprit les armes en 1796 et arriva trop tard pour délivrer Stofflet prisonnier. Petit de taille, grêle, mais d'une intelligence et d'une intrépidité rares, charitable, familier à tous et mettant sa belle humeur en chansons que répétait toute l'armée, il entraînait les paysans qui avaient gardé de lui si bon souvenir, qu'au premier mot, durant les Cent-Jours, il réunit dans la lande de Saint-Lézin dix paroisses (16 mai 1815) et les entraîna avec lui à Jallais, puis à Chemillé, et de nouveau au Pont-Barré. Il mourut à St-Laurent-de-la-Plaine le 20 avril 1820. — Un de ses trois frères,

Digitized by Google

chef comme lui dans l'armée vendéenne, fut tué dès les premiers combats dans la prairie d'Yzernay.

Crétineau-Joly, *Hist. de la Vendée*, t. I, p. 34, et *Hist. des généraux Vendéens*, p. 364. — De Romain, *Récit de quelques faits*, p. 110. — *Vie de Bonchamps*. — *Mém. de Renée Bordereau*, p. 19. — *Mém. d'Autichamp*. — *Vie de Cathelineau*, p. 44.

Cafardière (la), ham., c^ne de *Villedieu*; — y naît un ruiss. qui traverse la route départementale n° 28, coule du S.-O. au N.-E. et se jette dans l'Evre, au-dessous de la Pouretière; — 1,100 mètres de cours.

Caffé (*Pierre*), médecin, né à Saumur en 1778, après plusieurs campagnes en qualité de chirurgien-major, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en Espagne pour avoir sauvé par son courage un convoi considérable de blessés. Retiré à Saumur, il y avait épousé la fille du sous-préfet De la Barbée et y vivait « chéri dans « son intérieur, honoré au dehors », populaire surtout parmi les pauvres. Il se laissa malheureusement engager dans la conspiration Berton, fut trahi par sa domestique, compromis par Berton lui-même à l'audience et condamné à mort. Pendant qu'il semblait écouter dans son lit les exhortations du prêtre qui le préparait à l'exécution, il s'ouvrit l'artère crurale avec un bistouri et expira presque subitement, quelque effort qu'on fît pour le réserver à l'échafaud (5 octobre 1822).

Biogr. des Contemp. — Vaulabelle, *Hist. de la Rest.*, t. V, p. 376. — *Moniteur* de 1822, p. 1313, 1317. — *Procès des Conspirateurs* (in-8°, Poitiers, 1822). — Bonnemère, *Etudes Saumuroises*, p. 90.

Caffin (*Jacques-François*), né à Saumur le 10 février 1778, suivit les cours de l'Ecole Centrale d'Angers, puis ceux de l'Hôtel-Dieu de la même ville (1799-1800). Reçu docteur à Paris en 1805, il revint cette année même se fixer à Saumur, où voué d'abord d'un goût particulier à la botanique, il s'occupait de rédiger la *Flore* de Maine-et-Loire et entretenait une correspondance active dans ce but avec Bastard (V. *ce nom*). Il abandonna, on ne sait pourquoi, ce projet, pour se livrer tout entier à la pratique de son art, sur lequel il a publié de nombreux travaux. — Il mourut à Saint-Lambert-des-Levées le 6 octobre 1854. — Voici les titres de ses ouvrages : *Traité analytique des fièvres essentielles, contenant la théorie et la pratique générales et particulières de ces maladies* (Paris, 1811 et 2e édition 1819, in-8°, 2 vol.); — *Considérations sur la nature, le siége et les causes des maladies scrophuleuses des glandes lymphatiques* (Paris, 1806, in-4°); c'est sa thèse de doctorat; — *De la nature de l'inflammation et des grandes divisions physiologiques de l'homme* (Paris, Gabon, 1810, in-8°); — *Quelques mots de réponse à un ouvrage de M. Broussais, ayant pour titre Examen de la doctrine médicale* (Paris, 1818, in-8°); — *Du caractère de l'inflammation, de la congestion et de l'épanchement pendant la vie et après la mort* (Paris, 1819, in-8° de 24 p.); — *Exposition méthodique du règne végétal*, etc., précédée d'un mémoire sur les fruits et d'un tableau systématique de tous les êtres organisés (Paris, 1822, in-8°); — *Inductions physiologiques, pathologiques et thérapeutiques, ou Eléments généraux d'anthropologie et de médecine déduits des faits, précédés d'un précis historique des doctrines anthropologiques et médicales* (Paris, 1822, in-8° de 16 f. 1/4); — *Idéologie expérimentale ou Théorie des facultés intellectuelles de l'homme* (Paris, 1824, in-8°, Migneret); — *Nouvelle théorie de géologie, exposée dans une réponse de Mme aux lettres qui lui ont été adressées par M. Bertrand sur les révolutions du globe* (Paris, 1840, in-8° de 40 p.); — *Aux chambres et à Monseigneur le ministre de l'instruction publique, à tous les médecins, Observations sur la réorganisation de l'enseignement de la médecine* (Paris, Ebrard, 1844, in-8° de 56 p.), — et plusieurs mémoires dans le *Bulletin des Sciences médicales* de Paris, et dans le *Journal général* de médecine (t. LXVII, p. 3; LXIX, p. 193; LXXI, p. 120; LXXVI, p. 305).

Quérard. — Bourquelot et Louandre. — *Jour. univ. des Sc. méd.*, t. XIV, p. 75. — *Soc. indust. d'Ang.*, 1851, p. 395.

Caffin (*Jean-Alexandre*), né à Doué le 11 mars 1751, après avoir fait un congé comme soldat (1777), s'était mis depuis l'âge de 26 ans dans le commerce où la Révolution le trouva. Il dut alors à l'élection le grade de commandant de la garde nationale de Doué, qui bientôt eut à fournir un rude et actif service. Nommé adjudant général de l'armée de Vendée en 1792, général de brigade en l'an II, il passa en l'an IV à l'armée des côtes de l'Océan avec le grade de général de division, reçut de la main de Hoche une carabine et deux pistolets d'honneur, et le 1er vendémiaire an V, à la suite de nombreuses et graves blessures, fut réduit à prendre sa retraite. Il revint à Doué, en fut nommé maire le 24 prairial an XIII, et successivement membre du collége électoral (1807), président de canton (17 juillet 1808), conseiller d'arrondissement (28 août 1808). La Restauration venue, un arrêté du 30 août 1815 le révoqua de ses fonctions de maire. — De ses deux fils, l'aîné maréchal des logis au 3e de dragons, décoré par décret du 14 avril 1807, revint bientôt après couvert de dix blessures, reçues aux combats de Zenick et de Lilau; le plus jeune, boursier au collége de Moulins et qui en était sorti pour servir dans les Vélites en 1806, fit les campagnes de Prusse, de Pologne, d'Espagne et d'Allemagne, et rentra à Doué en 1810, ayant perdu un œil à la première entrée des Français à Madrid et le poignet droit à Wagram.

Cahaireau (le), f.. c^ne^ de *Cornillé*. — *Kahareau* 1247 (Chaloché, t. III, f. 118). — *Les maisons, fontaine, cours d'eau, aireau, jardins du lieu de Cahéreau* 1506 (E 65). — *Les maison et logis seigneurial de la terre et seigneurie de Cahéreau, jardins, vivier* 1571 (E 1074). — *Cahoreau* (Cass.). — Ancien fief et seigneurie relevant de Montgeoffroy. — Pierre *de Cahéreau* y fonda en 1367 une rente de deux pipes de vin au profit du Ronceray, que servaient successivement Huguet Lepauvre en 1460, n. h. Olivier Boissard en 1561, René Breslay de

Digitized by Google

la Croix, acquéreur de la seigneurie en 1571 de n. h. Louis Lepauvre, Marc Château, avocat au Présidial d'Angers 1617, Marie Ch., sa fille, 1670.

Cahaireaux (les), quartier de la ville de *Baugé*; = m^in à vent, c^ne de *la Ménitré*.

Caharaie (la), f., c^ne de *Saint-Jean-de-Linières*. — *La Caharas* (Cass.).

Caharay, ham., c^ne de *la Chapelle-Saint-Laud*. — *Chaharay* 1596 (Et.-C.). — *La Chaharay* (Cass.). — En est s^r n. h. Claude Dupré.

Cahardière (la), f., c^ne de *Chaudron*. — *La C. et les terres ci-annexées des Callebrières* 1703 (E 937). — Au-dessus y passe en en prenant le nom, un ruiss. né près l'Outrie, qui coule du S.-O. au N.-O. et se jette dans le ruiss. de Josselin; — 1,500 mèt. de cours.

Caheurie (la), f., c^ne de *Durtal*.

Cahier, ham., c^ne de *Mozé*. — *Le lieu et gaignerie appelez Cahier* 1461 (St-Aubin, Infirmerie). — *Les mairoys de Cahyez* 1479 (E 472). — *Le fief de Cahier* 1549 (C 105, f. 171). — *Le pré Cahier* 1548 (E 473). — *Cahière* (Cass.).

Cahière (la). — V. *la Caillère*.

Cahoreau (*Julien-Désiré*), né à Baugé le 11 nivôse an IV, fit la campagne d'Espagne d'où il revint décoré de l'ordre d'Espagne, puis capitaine en Afrique, fut mis, le 11 avril 1836, à l'ordre du jour, à Bougie, pour avoir repoussé avec deux cents hommes six à sept mille arabes, qui attaquaient les avant-postes; de nouveau le 27 septembre 1837 pour avoir défendu une redoute importante contre l'attaque commandée par le bey Achmet en personne. Il faisait partie de la colonne d'assaut de Constantine. Epargné par l'explosion de la mine sur la brèche, il tomba frappé de deux balles dans la poitrine à cent pas de là dans l'intérieur de la ville (13 octobre 1837).

Maine-et-Loire des 23 décembre 1837 et 11 février 1838.

Cahuère (la). — V. *la Cavaire*.

Caignou (*Claude* de), prêtre du diocèse de Paris et docteur en théologie, fut nommé prieur-curé de Notre-Dame de Beaufort-en-Vallée par la résignation en sa faveur de M. de Fenouillet. Il prit possession effective de son prieuré le 2 janvier 1680, et sauf divers voyages à Paris et à Magny en Normandie où habitait sa mère, il résida assidûment en son bénéfice, dont il dépensait les principaux revenus en agrandissements et en restaurations tant de son logis que de l'église (V. *ci-dessus*, p. 246). En 1710, le grand autel de St-Pierre-du-Lac, dépendance de Notre-Dame, fut de même reconstruit à ses frais. Ce qui vaut mieux encore, dès la première année de son installation, il fonda (26 décembre 1780), dans une maison louée et meublée de ses deniers, une école de pauvres filles, qui est devenue le grand établissement de la Providence, et le 19 juin 1681 commença, avec le concours de Mlle Lemarié, sans fonds de réserve ni autre assistance, l'hôpital pour les incurables, jusqu'alors dispersés en divers endroits de la paroisse et à qui l'Hôtel-Dieu donnait quelques sous par semaine. Il semble que le nom de ce bienfaiteur avait droit dans le pays à quelque popularité. L'assemblée générale du Clergé le chargea avec l'abbé Legentil de l'impression du tome VII des *Mémoires*, dont la mort de son collègue en 1693 lui laissa seul la charge. Versé dans l'étude à la fois des arts et des sciences, il avait de plus par de nombreux voyages, réuni des connaissances dont il s'était plu à former comme « un ouvrage encyclopédique » en un volume in-folio, auquel « il « ne manquait plus que d'être rédigé et mis au « jour. » Ce livre resta longtemps après lui dans la bibliothèque de son prieuré avec un autre « ouvrage écrit de sa main, où étaient recueillies « presque toutes les époques antécédentes à sa « mort. » L'abbé Dirmand possédait aussi de Caignou son *Journal de la visite des antiquités de Rome* (Mss. in-4°). « C'est peu chose, dit-il, « et le voyageur n'a pas même rempli tous les articles qu'il avait mis en titre, de sorte qu'on ne « peut le regarder que comme un croquis informe. » Tous ces Mss. sont perdus. — Les Archives de M.-et-L., où sont conservées celles du prieuré de Beaufort, et les registres de la paroisse contiennent de la main de l'abbé Caignou nombre de notes intéressantes. Il mourut à Beaufort le 20 septembre 1709 à l'âge de 70 ans et fut inhumé sous la galerie où se lit encore son épitaphe.

Arch. départ. — Arch. de Beaufort GG. — Titres Grille. — *Répert. arch.*, 1868, p. 478. — Denais, *Hist. de l'Hôtel-Dieu de Beaufort*, p. 64.

Caillardière (la), f., c^ne d'*Auverse*; = ham., c^ne de *Bauné*; = f., c^ne de *Cernusson*; = f., c^ne de *Saint-Quentin-en-Mauges*; = f., c^ne de *la Salle-Aubry*; = f., c^ne de *Soulaire-et-Bourg*. — En est sieur en 1585, 1597 n. h. Ambroise de Portebise.

Caillardières (les), f., c^ne de *Dénezé-sous-le-Lude*. — *Les Guillardières* (Cass.).

Caillaud (*René*), docteur en médecine à Baugé en 1681, date de son testament.

Caillauderie (la), f., c^ne de *Mouliherne*.

Caillaudière (la), f., c^ne d'*Andrezé*, ferme neuve détachée des Grenaudières et dénommée par son propriétaire, Caillaud; = f., c^ne de *Chemillé*, vendue nat^t le 4 thermidor an IV sur Lebascle d'Argenteuil. — Le 8 avril 1794, mardi de la Passion, Marigny et Stofflet y mirent en déroute les troupes du général Dusirat; = cl., c^ne de *Jallais*. — *L'oustel et appartenances* 1458 (E 929), appartenaient à François Baraton.

Caillé, boire de Loire, c^ne de *Chalonnes-s.-Loire*, joignant l'île Candais depuis l'embouchure du Layon. — *Pratum in Qualliaco* 1030-1040 (1er Cart. St-Serge, p. 165). — *Ripaticum de Quailleto* 1080 circa (1er Cartul. St-Serge, p. 180). — *Calleium* 1104-1120 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 99). — *Pêcheries et agouts en la rivière de Caillé* 1452 (E 632). — *La boire ou rivière de C. descendant de Mantelon à Rochefort* 1536. — *En Caillé, la vallée de Caillé* 1612, 1628 (G 87 et 114). — Vendue nat^t le 17 août 1791, comme domaine de l'Evêché d'Angers. — Les moulins seigneuriaux de Rochefort, tant à blé qu'à seigle, s'y trouvaient avant le XVIe s. et furent incendiés vers 1516 (aveu de 1536). — Une chaussée avec pont y existait à cette époque, de 400 toises de long, pour le pas-

Digitized by Google

sage même des charrettes à bœufs et chevaux.

Cailleau (*Alexandre*), architecte, né à Saumur, résidait à Fontevraud, dont l'abbesse l'aidait de sa protection, et y meurt le 28 juillet 1750, âgé de 76 ans. Il avait construit en 1730 la chapelle seigneuriale de Brézé. — (*Alexandre*), fils du précédent et de Jeanne Guyot, né à Fontevraud le 13 décembre 1708, maître architecte, comme son père, fut entrepreneur du pont Cessart en 1756-1770. — (*Alexandre-Jean-Baptiste*), fils du précédent et d'Anne Miette, né à Saumur le 8 août 1739, d'abord ingénieur des ponts et chaussées, puis entrepreneur de travaux publics, dirigea la construction du pont Fouchard et du château de Soulanger en 1774, et dressa seul les plans et devis du théâtre et des halles, formant un même édifice dont tous les travaux étaient achevés en 1787. Il faisait partie de la municipalité de Saumur depuis 1775, comme assesseur, et fut député à l'assemblée générale des trois provinces, Touraine, Anjou, Maine, puis à l'assemblée provinciale d'Anjou, puis élu maire de Saumur en novembre 1791. Il a raconté lui-même dans une *Lettre aux administrateurs du Département* répandue alors en brochure (Angers, in-8° de 10 p., Pavie, 1793), sa conduite lors de l'occupation de la ville par les Vendéens. Pendant les Cent-Jours, il présida les assemblées électorales du Département et se trouvait le doyen de tous les colléges électoraux de France. A ce titre il porta le premier toast au peuple français et à son indépendance, dans un banquet tenu aux Tuileries par soixante électeurs de Maine-et-Loire (13 juin 1815). — Son frère, entré dans les ordres, grâce à la protection de l'abbesse de Fontevraud, était devenu chanoine de Saint-Quentin en 1780, et aumônier par quartier du roi Louis XVI. Il reprit ses fonctions sous Louis XVIII. Dans l'intervalle il vivait à Saumur, où il a laissé des souvenirs peu édifiants. — (*Jean-Baptiste*), frère des précédents, né à Saumur le 5 décembre 1776, maire de Candes, puis de Saumur en 1830, membre du Conseil général (7 janvier 1831), chevalier de la Légion d'honneur le 25 août 1834, meurt âgé de 95 ans en mars 1872.

Arch. départ. — *Moniteur*, 1815, p. 677. — *Mémoires* Mss. de Besnard, p. 119.

Cailleau (*Thibault*), sieur de Chanfour, fils de Pierre Cailleau, conseiller en cour laie, docteur et professeur en droit dans l'Université d'Angers, depuis la fin du xve siècle, confirmé dans sa chaire par lettres royaux du 15 janvier 1514, avocat du roi à la Sénéchaussée d'Anjou le 1er juin 1514, échevin le 12 avril 1516, fut élu maire le 1er mai 1516. Il fit bâtir le donjon de la porte Saint-Michel et la fortifia, comme l'attestaient ses armes, au-dessus de la porte : *Écartelé au 1er et 4e de gueules à 3 pals d'or, au 2e et 3e de gueules à 3 bandes d'or, l'écu brodé d'argent, chargé de 16 besans de sinople;* — mort le 4 août 1521 et inhumé dans la chapelle de la Conception de l'église Saint-Pierre, où se voyait sa statue en pierre, dont le dessin a été gravé.

Mss. 919, p. 242, 207. — Arch. mun. BB 16. — Pocq. de Liv., Mss. 1067, p. 59.

Caillebaudrie (la), f., c^ne du *Longeron*.

Cailler (*Léon*), libraire et suppôt de l'Université d'Angers, 1508, 1513.

Caillère (la), quartier de *Cholet*, qui a pris le nom d'une maison appartenant jusqu'en 1790 à la famille de Rougé, et où fut assassiné M. Gasneau par une bande de Vendéens. Elle était habitée en 1829 par M. Guérin de la Roussardière, qui y donna le premier bal travesti dont on se souvient encore à Cholet; — ham., c^ne de *Coron*. — Lieu et métairie noble relevant de Vihiers et appartenant à Guill. Malet, 1451, Abel Taupier, 1523, Pierre T., praticien en cour laie en 1540, Abel T., tué le 6 avril 1587 par les Huguenots, le tout acquis en 1690 sur Philippe Landereau, veuve d'Arthur Blanvillain par Melaine de la Motte, receveur des décimes d'Anjou; — en 1787 à Mme de Gizeux, qui y résidait; — cl., c^ne de *Daumeray*, 1691 (Et.-C.), anc. appartenance de la cure, vendue nat^t le 13 janvier 1791; — anc. maison noble dans le bourg de *Maulévrier*, flanquée encore d'une tourelle; — f., c^ne de *St-Georges le-Toureil*; — ham., c^ne de *la Tessoualle*.

Caillères (les), f., c^ne d'*Andard*.

Caillerie (la), m^on b., c^ne de *Charcé*, sur l'emplacement de partie de l'étang de Brissac; — f., c^ne de *la Cornuaille*; — f., c^ne d'*Echemiré*, autrefois de la paroisse de Rigné, dépendait du temporel de la chapelle de Moulines et a été vendue nat^t le 22 juillet 1791; — mét., c^ne de *Pellouailles*, dépendant du temporel de la chapelle de son nom desservie en l'église de Villévêque; — h., c^ne de *St-Laurent-de-la-Plaine*.

Cailliet (*Jacques*), docteur-médecin à Morannes, 1675.

Cailletière (la), f., c^ne de *Brissarthe;* — — f., c^ne de *Cherré*; — f., c^ne de *Daumeray*. — En décembre 1640, le fermier, sa femme et leurs trois enfants y moururent de la peste; — vill., c^ne de *Dénezé-sous-le-Lude*; — h, c^ne de *St-André-de-la-M.*; — f., c^ne de *la Tessoualle*. — *La Calquère* (Cad.). — En est sieur en 1719 Gilles Berthelot; — (la Basse-), f., c^ne de *Cherré*.

Cailletterie (la), f., c^ne d'*Auverse*. — En est sieur Eutrope Leroyer, dont la fille épousa en 1653 Adrien de Crochard; — ham., c^ne de *Brissarthe*. — En est sieur n. h. Pierre Hiret 1616; — vill., c^ne de *Vernantes*; — f., c^ne de *la Meignanne*; — (la Petite), c^ne de *la Meignanne*. — La maison de maître appartenait à la famille Pocquet de Livonnière jusqu'en 1790.

Cailliot (*Louis*), né à Baugé, le 17 septembre 1775, reçu docteur-médecin à Strasbourg, le 7 messidor an X, puis médecin en chef des armées navales et de la marine, chargé de cours dans les hôpitaux d'instruction maritime, pratiquait à Angers en 1817-1819. Il a publié en 1816 un *Traité de la fièvre jaune* (Paris, in-8°), qui lui valut un prix de l'Académie de médecine de Bruxelles; — en 1819 des *Éléments de pathologie générale et de physiologie pathologique* (2 vol. in-8°) qui furent plus vivement critiqués. Le *Journal universel des Sciences médicales* (février 1820) l'accuse de n'être qu'une maladroite compilation.

Digitized by Google

— L'auteur était membre de la Société de médecine de Paris, de la Société médicale d'émulation, de la Société des sciences et des arts de Strasbourg et de la Société de médecine de Bruxelles ; — mort vers 1825.

Cailliot (*René*), frère du précédent, né le 25 juin 1769 à Baugé, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, acheva ses études au Petit-Séminaire d'Angers où il eut pour professeur l'abbé Bernier. Des revers de fortune, qui ruinaient sa famille, l'obligèrent de se charger de l'éducation d'un jeune gentilhomme. La Révolution, en le rendant libre, le réduisit à revenir à Baugé copier des rôles. Il poursuivait néanmoins des études sérieuses et les dirigeait cette fois suivant ses goûts qui le portaient vers les sciences. Dès qu'il eut pu réunir l'argent du voyage, il partit pour Paris, suivit les leçons de Desault, mais se trouva un jour tellement à bout de ressources, qu'il dut s'engager pour vivre dans les dragons. Ses amis parvinrent à le tirer de ce mauvais pas. A peine guéri du typhus qu'il avait gagné à Compiègne en soignant les soldats blessés (1793), il fut admis au concours élève de première classe à l'Ecole de Santé, nouvellement fondée, et put dès lors, sous la direction de l'élite des maîtres, compléter son instruction médicale. En 1795 Boyer le choisit pour répéter ses cours d'anatomie et de chirurgie, et en 1799 obtint enfin pour son élève favori une des chaires vacantes à l'école de Strasbourg, qu'il ne devait plus quitter. Cailliot y débuta comme professeur adjoint de chirurgie et se fit bientôt une réputation égale de professeur et de praticien. Nommé doyen de la faculté en 1821, membre de la commission des hospices, président du conseil de salubrité du Bas-Rhin, chevalier de la Légion d'honneur, il y est mort après une longue et douloureuse maladie le 17 octobre 1835. Quoique sans cesse occupé de travaux littéraires et philosophiques, il n'a publié aucun livre. On ne connaît de lui que des *Discours de rentrée* et divers éloges de professeurs, ses collègues, recueillis dans les journaux du pays. Sa thèse de doctorat sur *l'Anévrisme* (in-4°) est omise, comme le nom même de nos deux docteurs angevins, dans la *Bibliographie* de M. Pauly et dans le *Dictionnaire encyclopédique* de M. Dechambre. — M. Coze, doyen après lui de la Faculté, a prononcé l'éloge de Cailliot à la rentrée de 1841, reproduit dans le *Maine-et-Loire* du 3 décembre de cette année.

Caillonnerie (la), f., c^ne^ de *Montfaucon* ; = f., c^ne^ de *Nueil-sous-Passavant*. — En est sieur n. h. Fr. Joubert.

Caillotière (la), f., c^ne^ de *St-Crépin*. — En est sieur en 1692 Gilles Durécot, écuyer, sieur de la Durassière ; — y naît un ruiss. qui coule du S. au N. et se jette dans le ruiss. de la Digue des Boisselières, au-dessous de la Sébinière ; — 720 m. ; = ham., c^ne^ de *la Cornuaille*, habité uniquement par des potiers et des briquetiers ; — et m^on^ b. avec réserves de 2 hectares.

Caillou (le), ham., c^ne^ de *Chanteloup*, sur l'ancienne route de poste d'Angers à Poitiers ; = f., c^ne^ de *Turquant*. — V. *le Chillou*.

Caillou (*Dominique*), professeur d'éloquence au collége de la Fromagerie d'Angers en 1649, a donné une épigramme latine de sa façon en tête du *Clades Belfortiana* de Jacq. Berge, 1650. — Sa signature est au registre GG 220.

Caillou-Blanc (le), ham., c^ne^ de *Juigné-sur-Loire*. — *Le Chaillou-Blanc* (Cass.).

Cailloux (les), m^on^ b., c^ne^ de *Murs*.

Cajolerie (la), f., c^ne^ de *St-Léger-du-M.*

Calaudière (la), ham., c^ne^ du *Puiset-Doré*.

Calcum. — V. *Carcou* et *Querqueuil*.

Calderon (*Antoine*), originaire de la Havane, ancien officier du génie espagnol, licencié en 1815, vint s'établir à Saumur comme architecte-voyer. Adonné à la géologie et surtout à l'archéologie, il entreprit des fouilles suivies sur l'emplacement de la villa de Lezon (V. *ce nom*), qui ont formé le premier et le principal trésor du musée archéologique de Saumur, accru depuis par de nouvelles découvertes. Après un voyage dans son pays en 1823, il revint à Saumur où il est mort architecte-voyer de la ville le 17 mai 1841.

Calgiacus. — V. *Saulgé*.

Calle (la), moulins, c^ne^ de *Doué*.

Calloué (*Jacques*), maître libraire, protestant, de Rouen, † le 1er août 1664, à Saumur.

Calonnière (la), f., c^ne^ de *Linières-Bouton*. — *La Canonière* (Cass.) ; = ham. avec château et vignoble, c^ne^ de *Martigné-B.* — *La Callouinière* XVI-XVIIe s. (G St-Maurice, Aubigné), du nom de son propriétaire Roland Callouin, sénéchal de Doué en 1582. — *La Calonnière alias la Galionière* 1617 (Ib.). — *La Canonière* 1759 (Et.-C.). — Appartient au commencement du XVIIe s. à François Romain, et dès 1621 à la famille Barnabé de la Boulaie qui le possédait encore à la Révolution.

Calotière (la), f., c^ne^ de *Blou*.

Calotières (les), rue bâtie sur la limite des c^nes^ de *Brain* et d'*Allonnes*, et dont le côté vers l'O. est sur Allonnes, l'autre vers l'E. sur Brain.

Caltière (la), f., c^ne^ du *May*. — *La Cailletière* (Cass.). — *La Calcaire* (Et.-M.).

Calvinière (la), ham., c^ne^ d'*Auverse*. — *La Cavelinière* XVI-XVIIe s. (G 282 et Et.-C.) ; — anc. fief avec manoir, relevant de Mouliherne. En est sieur n. h. Gabriel Legouz 1593, 1616, mari d'Anne Bigot, en 1677 Hélène de Meaulne, veuve de Louis de Langlerie, qui l'avait reçu en dot de son père, en 1771 Jacques-Mich. Gérard, chevalier, mari de Jacquine de Cuissard de Mareil, sur qui il fut vendu nat^t^ le 24 vendémiaire an IV.

Camandières (les), f., c^ne^ du *Pin-en-M.* — *Les Commandières* (Cass.).

Cambourg (*Adolphe* de), né à Angers le 12 avril 1801, nommé sous-préfet de Beaupréau le 2 septembre 1829, installé le 23, se démit en 1830. — Parti pour Mayotte en 1854, il y avait pris la direction d'une grande exploitation et y est mort vers 1860.

Cambourg (*Pauline - Modeste - Sophie* Jousbert de Rochetemer, dame de), née en 1763, au Bois-Grolleau près Cholet, a laissé par ses malheurs de vendéenne une réputation légendaire. Mariée à 24 ans à M. de Cambourg, qui

Digitized by Google

bientôt partit pour l'émigration, seule avec deux enfants, son château saccagé, elle gagna, comme elle put, Poitiers, trouva à l'arrivée porte close chez ses amis, chez ses parents et fut recueillie dans les rues par la mère d'un conventionnel qui lui donna asile à son foyer. Dès qu'elle put rejoindre avec son beau-père les Vendéens en armes, elle partit, assista au désastre de Cholet, se réfugia au Lavouer, et ne pouvant franchir la Loire, erra, un de ses enfants sur ses épaules, l'autre aux bras d'une servante dévouée, de ferme en ferme, à travers les bois et les genêts, rencontrant partout, même chez l'ennemi, par la pitié de tant de misère, des cœurs généreux ou attendris. Un asile sûr lui fut procuré pendant quelque temps chez Mme de Chessé, près de Rochefort, puis à la Planche en Neuvy. La paix venue, elle rentra dans ses biens invendus et revint à la Saulaie, près Martigné-Briant. Sa fille aînée épousa le comte Hector et mourut en couches ; son fils Auguste fut tué en 1815 au combat des Mattes. Mme de Cambourg est morte en 1855, laissant des notes précieuses et un recueil de correspondances vendéennes. Le jour du service son éloge fut prononcé dans l'église de Martigné par l'abbé Picherit, et a été imprimé (Cosnier et Lachèse, in-8°, 1855, de 67 p.) Son mari Barthélemy-Joseph-Auguste-Michel de Cambourg, né à Faveraie le 18 août 1758, dernier survivant de l'assemblée de la noblesse de 1789, n'est décédé qu'en 1859, âgé de plus de 101 ans.

Picherit, *Eloge*. — *Maine-et-Loire* des 27 novembre et 28 décembre 1855. — *Rev. d'Anj.*, 1857, t. I, p. 373.

Cambuse (la), f., cne de *Drain*, dit aussi le *Bordage des Landes*.

Camellère (la), cne de *Vaulandry*. — *La Cametière* (Cass.).

Cameloterie (la), ham., cne de *la Poitevinière*. — *Une closerie nommée la C.* 1768, 1787 (E 943, 944). — Donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans le ruiss. du Rez-Profond; — 1,800 mèt. de cours.

Camionnerie (la), f., cne de *Parcé*.

Camossaie (la), ham., cne d'*Armaillé*.

Camp-de-César (le), vill., cne d'*Angers*, sur partie de l'emplacement qu'on appelle de ce nom en Frémur, V. *ce mot*.

Campus dominicus. — V. *Chandemanche* et *Codeman*.

Camus (*Pierre*), ancien curé de Fromentières, chanoine honoraire de Saint-Martin d'Angers, doyen de la faculté des Arts de l'Université, mort le 7 avril 1785 à Angers, âgé de 82 ans.

Camus (*Vincent*), dit vulgairement « maître Vincent, » maître architecte-tailleur de pierre, Angers, mari de Michelle Lecointe, avait construit les églises aujourd'hui détruites des Minimes en 1617 et des Calvairiennes en 1620; — † le 13 octobre 1631. — (*Jean Ier*), son frère peut-être, « maître tailleur de pierre et architecte, » comme lui, mari de Fleurie Hellost, inhumée à la Madeleine le 26 décembre 1639, et en secondes noces de Marguerite Charon, 1644, construit cette année par marché du 15 décembre la chapelle de la famille Louet, attenant à l'église St-Michel-du-Tertre, — † le 2 décembre 1654. — (*Guillaume*), « maître maçon architecte, » mari de Jeanne Colibert, 1662, 1670, Angers, † âgé de 29 ans, le 6 janvier 1673. — (*Jean II*), né en 1641, « maître maçon architecte, » 1671, veuf de Renée Pinard, remarié le 15 novembre 1683 à Françoise Janvier, veuve du maître maçon Boisseau. — (*Vincent II*), « maître architecte-maçon, » mari de Marie Prieur, 1675, 1685, remarié le 7 janvier 1691 avec Jeanne Pelletier, reconstruit en 1679 le cloître de Saint-Jean-sur-Loire, en 1681 le dortoir des sœurs de l'Hôtel-Dieu d'Angers. — Il est inhumé le 12 mars 1711, âgé de 66 ans. L'acte l'appelle « maître architecte et sergent de bande. » — Sa veuve meurt âgée de 80 ans le 6 avril 1729. — (*Jean III*), graveur, Angers, mari d'Augustine Lelair, 1762, 1767.

Camussaie (la), f., cne de *Noyant-la-Gravoyère*. — *La Camuset* (Cass.). — En est sieur Thomas Fouré, avocat, 1583.

Camus du Tertre (...), angevin, que Puicharic (V. *ce nom*) avait placé en qualité de secrétaire auprès du duc de Joyeuse, a composé un petit ouvrage, intitulé *le Parfait gouverneur* (Angers, 1604), consacré à l'instruction des gouverneurs de places fortes et dédié à Puicharic, qu'il leur propose pour modèle. Le livre est suivi d'une longue pièce sur la naissance du dauphin de France, depuis Louis XIII, sous ce titre : *Confirmation de la paix*, et datée de 1601.

Camuserie (la), f., cne de *St-Germain-des-P.*

Camusière (la), f., cne du *Puiset-Doré*.

Canada (le), f., cne de *Beaufort*.

Canaudière (la), f., cne du *Fuilet* (Cad.).

Canave. — V. *Coesne*.

Cancale, f., cne de *Chaudron*.

Candais, anc. île de Loire, cne de *Chalonnes*. — *L'île de C. alias la Motte-Guyon* XVIe s. — Elle appartenait au domaine de l'Evêché d'Angers et joignait Déserte, domaine de l'Hôtel-Dieu. A la suite de longues contestations une transaction du 20 novembre 1568 fixa, par des fossés à frais communs les limites respectives. V. Arch. de M.-et-L. G 93-115 et H.-D. *B* 96.

Candanière (la), f., cne de *Champigné*.

Candé (*Canton de*), formé dans sa configuration bizarre de deux tronçons irréguliers, l'un au S.-O., entouré de trois côtés par la Loire-Inférieure, l'autre vers N.-E. entre la Loire-Inf. à l'O. et les cantons de Pouancé et de Segré au N., du Lion-d'Ang. à l'E., du Louroux-Béc. au S., et tous deux reliés à leur pointe convergente par l'étroite bande de terre où s'agglomère la ville de Candé.

Aucune voie ferrée ne le traverse encore, ni aucun autre cours d'eau important que l'Argos vers l'E., l'Erdre et le Cressel vers S.-O.

Il comprend 22,195 hectares, 6 communes seulement, Angrie, Candé, Chazé-sur-Argos, Freigné, Loiré, la Potherie-Chalain, — et une population de *8,784* hab. en 1831, de *9,268* hab. en 1841, de *10,151* hab. en 1851, de *10,663* hab. en 1861, de *11,134* hab. en 1871, augmentant d'une progression constante comme le développement nulle part plus actif de la culture et de l'industrie agricoles.

Digitized by Google

Candé, petite ville, chef-lieu de canton, ar. de Segré (19 kil.), — à 37 kil. d'Angers. — *Condeium* 1080-1096 (Cart. St-Nicol., p. 125). — *Candiacus* 1095 (D. Lobineau, p. 182), 1109-1120 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 3).—*Ecclesia de Candato* 1097 (Eplt. St-Nicol., p. 26). — *Candetum castrum* 1082-1106 (Cartul. St-Aubin, f. 53). — — *Cande castrum* 1106 (*Chron. d'Anjou*, t. I, p. 142 et 335; *Chron. de Tour.*, p. 55). — *Candæ castrum* 1106 (*Chron. de Tour.*, p. 130). — *Candeium*, — *Castrum quod vocatur Candeium* 1106 (*Chron. d'Anjou*, t. II, p. 15 et 30), 1134 (Ibid., p. 145). — *Condatum castrum* 1106 (Ibid., p. 31), 1109-1120 (Eplt. Saint-Nicol., p. 68). — *Condetum* 1107 (Cartul. de Chemillé, ch. 16 et 17). — *Ecclesia de Candeio* 1150 (Eplt. Saint-Nicol., p. 76). — *Cande* 1195 (H. D. B 31, f. 6). — *Conde* 1206 (Léop. Delisle, p. 229). — *Candé en la Mée*, — *en Lamée* 1540 (C 106, f. 450), c'est-à-dire dans le territoire, *media terra*, compris entre la Vilaine et la Loire, comme on désignait aussi l'archidiaconé Nantais dont il dépendait. — Le nom de *Candé*, de même racine que *Candes* et *Condé*, signifie confluent.

La ville, dont se composait naguère encore toute la commune, est assise sur un banc de schiste, au confluent des ruiss. du Grand-Gué, de la Mandie, qui la borde vers l'O., traversé par un ancien pont à double arche garni d'éperons triangulaires, et de l'Erdre, qui passe au S. de l'E. à l'O. — La route nationale d'Angers à Rennes traverse, reliant dès l'entrée la route nationale d'Alençon à Nantes et croisée au cœur même par la route départementale d'Ingrandes à Laval. — Entre Angrie (4 kil.) au N. et à l'E., la Cornuaille (8 kil.) à l'E. et au S., Freigné (6 kil.) au S. et à l'O., et le départ^t de la Loire-Inférieure au N.-O.

Superficie : 79 hect. 75 ares 62 cent. — Le territoire de 39 hect. jusqu'en 1835, a été accru de 15 hect., détachés d'Angrie par ordonnance du 16 mai 1836, et de 27 hect. 82 ares 35 cent. détachés de Freigné par ordonnance du 3 juin 1837. Cette dernière autorisait la réunion de 72 hect. 92 ares 35 cent., et paraît n'avoir été qu'en partie appliquée.

Population : *164* feux en 1699. — *660* hab. en 1726.—*205* feux, *878* hab. en 1790.—*1,854* hab. en 1831. — *1,549* hab. en 1841. — *1,716* hab. en 1851. — *1,855* hab. en 1861. — *2,075* hab. en 1866. — *2,011* hab. en 1872.

Bureaux de poste et *de télégraphie*. — *Chef-lieu de perception* pour les communes de Candé, Angrie, Freigné, Loiré et la Potherie.

Comice agricole fondé en 1850.

Foires : L'inauguration des premières foires royales y eut lieu le 2 juillet 1641. Les lettres qui les fondaient sont datées de septembre 1639. — Elles devaient se tenir de plus chaque année le jour de la Mi-Carême, le 9 mai et le jour de St-Nicolas. — Elles sont devenues mensuelles, dont quatre très-importantes pour le commerce des bestiaux de la Bretagne et de l'Anjou, les 1er février, 15 mars, 5 avril, 10 mai, 7 juin, 5 juillet, 1er août, 6 septembre, 11 octobre, 12 novembre et 6 décembre. — En outre, deux forts *Marchés* le lundi et le vendredi de chaque semaine.

Assemblée le jour de la St-Jean.

L'*Industrie* locale comprend des teintureries, une fabrique de flanelle, une fabrique d'instruments agricoles.

Le *boisseau* légal pour le paiement des rentes en mesurait deux des Ponts-de-Cé, le seigle se réglant à la mesure rase, l'avoine comble; un autre boisseau d'un usage commun mais non légal mesurait 32 livres pesant en bon seigle.

Mairie neuve à l'entrée de la ville vers l'E., avec *Ecole* communale *de garçons*. — *Ecole* libre *de garçons* tenue par les Frères. — Trois *Ecoles de filles* dont une publique, annexée à l'hospice, dirigée par les Sœurs de Ste-Marie d'Angers, une autre, libre, laïque, subventionnée.

L'*Eglise*, dédiée à St Denis (cure, 19 brumaire an XI), est située à l'extrémité vers l'O. de la ville, en contre-bas, presque sur le bord du ruisseau. L'édifice remontait à peine au premier empire. Une bâtisse plus récente l'enclavait tout entier. Il n'en reste plus que le chœur, destiné à être jeté bas et dont l'enveloppe surajoutée sert de sacristie. La nef tout entière vient à peine d'être achevée (archit. M. Bonnet, d'Angers), et s'est accrue par le prolongement des murs du transept d'un double rang de chapelles, séparées par des murs pleins, dont les voûtes retombent sur des écussons aux armes des anciennes familles seigneuriales. — Le clocher reste à construire et doit s'élever en avancement sur le pignon central, flanqué en retrait de deux hautes flèches latérales, dont l'amorce attend l'œuvre. — Tout le mobilier intérieur paraît adventice; dans l'absidiole à dr. du chœur, une remarquable *Pieta*; dans celle de gauche, une *Vierge* écrasant le serpent et dans des données non-ordinaires; à dr. et à g., statues d'Apôtres qui rappellent le style des Saint-Simon; très-belle chaire sculptée en 1788, avec abat-voix, surmonté du pélican, par Gaulthier d'Angers. — Dans le chœur, boiserie circulaire avec stalles par Perron, de Saint-Mars-la-Jaille, mais pour la plus grande partie refaite depuis; curieux vitraux du XVIe s., assemblage de pièces et de morceaux étrangers. Sur les murs, deux inscriptions encastrées portent en vers français le détail de fondations (XVe s.). Elles sont publiées dans le *Rép. arch.*

La *cure* date de 1778. La première pierre en fut posée le 8 juin sur le terrain de l'ancien château, appartenant à l'hôpital. — Elle a été agrandie et ses dépendances transformées par le dernier curé, Baugé. V. *ce nom*.

L'*Hôpital* qui y attenait (V. ci-après) a été reconstruit en 1843-1846 (archit. F. Lachèse) sur l'emplacement de l'ancienne *Aumônerie de St-Jean*, dépendant jusqu'en 1836 du territoire d'Angrie et réuni alors à Candé. Il comprend 60 lits de malades, 6 de vieillards et jouit d'environ 30,000 francs de revenus.

La situation de Candé, — que nombre d'auteurs ont confondu avec Candes, — y affirme l'antique existence de l'agglomération. Le territoire en fut traversé tout au moins par la voie

Digitized by Google

romaine d'Angers à Rennes, qui y reliait sans doute comme aujourd'hui les voies transversales. L'église existe dès le XIe s. et appartient dès lors à l'abbaye St-Nicolas d'Angers, à qui elle est confirmée par bulle du 22 février 1090. Le seigneur de Challain y possédait certains droits qu'il abandonna vers 1118-1130. La paroisse dépendait dès le XIIe s. du diocèse d'Angers, quoique le territoire antique ait dû faire partie du pays Nantais. Elle relevait de l'archidiaconé d'Outre-Maine — et du Doyenné de Candé, qui comprenait les abbayes de St-Nicolas et du Ronceray d'Angers, de St-Georges-sur-Loire et de Pontron, 59 cures et 20 prieurés. Le titre en était afférent à la cure du Bourg-d'Iré, afin de maintenir la libre action du titulaire au dehors de la ville close et du château.

Les registres de la paroisse St-Denis remontent à 1591. — *Curés :* René *Brossais* 1591, † le 23 novembre 1626. Il avait fait enclore en 1608 les cimetières de St-Jean et de St-Nicolas, où venait paître tout le bétail d'alentour jusqu'à la Grenouillère et les afferma au profit de la cure, à charge de faire reconstruire le clocher dont la première pierre fut posée le 26 avril 1620. — En 1619 il bénit un nouveau cimetière près St-Denis. — Lézin *Morice*, bachelier en théologie de Toulouse, 3 avril 1627, † de contagion le 6 octobre 1628. — Urbain *Mauboussin*, 13 novembre 1628, permute en mars 1632. Les habitants firent les frais de son mobilier, qui devait appartenir dorénavant à la cure.—Nic. *Morice*, chapelain à Ancenis, prend possession le 19 mars 1682 et y réside à partir du 19 octobre ; † le 27 décembre 1652. — Pierre *Girault*, natif du Pé, confesseur des Ursulines d'Angers, installé le 8 janvier 1653, résignataire en décembre 1674, † le 17 août 1680, âgé de 69 ans. Pour abolir les désordres des *charibaudes* de la St-Jean, il avait imaginé en 1659 de les réunir près l'église, avec procession et sermon. — Pierre *Brichet*, 27 décembre 1674, résigne en 1691, † le 13 janvier 1693, âgé de 48 ans. — N. *Cercler*, septembre 1691, septembre 1701. — N. *Aubry*, 1er octobre 1701-10 juillet 1703. — René *Martin*, 24 août 1703, † le 17 décembre 1719, âgé de 52 ans. — François *Farion*, né à la Flèche en 1675, successivement desservant à Tiercé, la Ménitré, Martigné-B. et Chavagnes, nommé curé à Candé en janvier 1720, † le 3 mai 1742. Son *Oraison funèbre* par un prêtre du Séminaire d'Angers (Grandet) est imprimée (Nantes, Verger, 1742, in-12, de 34 p.). — Joseph *Macé*, 22 décembre 1742, novembre 1744, permute contre la cure d'Angrie. — Philippe *Fruitier*, natif d'Angers, 26 novembre 1744, † le 11 mars 1774, âgé de 78 ans. — Ant.-Gabr. *Chauveau*, précédemment curé de Saint-Germain-du-Val, 13 avril 1774, devient en septembre 1785 curé de Bouillé-Ménard. — François *Besnard*, né aux Rosiers le 21 mars 1751, vicaire de Saint-Martin de Précigné, curé le 25 janvier 1786, officier public de 1792 à ventôse an II, dépose alors ses lettres de prêtrise au District et épouse une religieuse. Nommé capitaine, puis garde magasin de la garde nationale, il fut pris par les Chouans, conduit au camp de Bourmont (vendémiaire an IV), s'en échappa au bout de trois semaines et regagna Angers, à pied, dans la nuit même.

Vers 1100, Geoffroy Rorgon, seigneur de Candé, accorda à la même abbaye St-Nicolas, un emplacement pour établir un *prieuré* avec église spéciale pour les moines. Elle tombait en ruine en 1630 et fut restaurée en 1669 mais il n'en restait plus à la Révolution que la place vide, avec « un vieux cul-de-lampe, » vendue nat^l le 17 thermidor an VI. J'ai recueilli quelques noms à peine de *prieurs :* Jean *Chandoreault*, 1369. — Daniel *Bignon*, 1650. — Louis *Lemore*, chanoine du Mans, 25 juin 1651. — Ant. *Arnault*, neveu de l'évêque, 1660.—Jean-Hub. *Colliot*, 1701.

Le 17 février 1659 Jean Lemée, prieur de Vritz, fit don aux habitants d'une maison avec enclos pour loger les régents et installer les cours d'un *Collége*, qui existait déjà puisqu'on trouve dès 1620 un prêtre régent, François *Sorel*. — En est principal en 1713 Pierre *Détriché*, en 1716 Philippe *Martineau*, en 1718, de nouveau *Détriché*.

Quatre demoiselles, Renée Leroyer, Marthe Lecerf, Jeanne Huchedé et Jeanne Hiron s'étaient réunies depuis plusieurs années pour tenir *école gratuite de* pauvres *filles*. Elles donnèrent en 1673 leur maison avec les meubles et 6,000 l. pour fonder l'*Hôpital de St-Joseph*, qu'elles s'engageaient à desservir en même temps qu'à y faire l'école. Des lettres patentes autorisèrent cette libéralité en mars 1677. Les bienfaitrices firent reconstruire la maison en 1678-1679.

Il existait « de l'antiquité la plus reculée » une *Aumônerie de St-Jean*, sise sur la paroisse d'Angrie, mais dans le faubourg même de Candé, avec assez vaste église desservie de deux chapellenies, sous les titres de St-Julien et de St-Martin, et chambre de trois lits pour les malades. Elle fut réunie par décret épiscopal du 1er avril 1780 à l'hôpital St-Joseph, et les chapellenies à la cure.

La terre dépendait sans doute dès les temps les plus anciens du domaine des comtes d'Anjou. Ils l'avaient inféodée à Geoffroi Rorgon et Rainaud d'Iré, qui en fortifièrent le château vers 1080-1096. — Isabeau de la Guerche en était dame en 1100. — Foulques de Candé seigneur vers 1125 et en même temps de Chemillé.—Guillaume de Thouars 1207, 1244. — Le fief passe vers le milieu du XIIIe s. à la famille de Dinan, seigneur de Châteaubriant, qui le conserve pendant deux siècles. — Geoffroi de Châteaubriand 1260; — Roland de Dinan, mari en 1315 de Thomasse de Châteaubriand. — Leur dernière héritière l'apporta en dot à la maison de Montmoreney. Après l'exécution du connétable, le roi donna la terre à son beau-frère le prince de Condé, qui en vint prendre possession solennelle le 6 août 1633 avec ses pages et ses gardes, et le 19 septembre y reçut l'hommage féodal de tous ses vassaux. — Elle fut acquise en 1764 par M. de Scépeaux, marquis de Beaupréau, qui la revendit en 1773 à Charles-Clovis Brillet, sieur de Loiré. — Elle avait titre de baronnie, dont dépendaient 6 châtellenies et environ

Digitized by Google

40 fiefs jusqu'à la Loire à haute et basse justice.

Placé sur le grand passage de la Bretagne et de l'Anjou, Candé eut sa part de toutes les guerres. Le château, occupé en 1106 par un vassal rebelle, est assiégé par Geoffroi Martel, qui, sur le point de s'en rendre maître, est tué par trahison. En 1134 le comte Geoffroi, son frère, y revient en force et rase la place. — Philippe-Auguste s'y arrête en mai 1206. — Louis XI en 1469 s'y réconcilie avec son frère sur le pont même de la Mandie, qui séparait la Bretagne de l'Anjou. — Charles IX y dîne le 4 novembre 1565. C'était « un beau et grand village », dit Roger. Sans doute dès lors les fortifications avaient péri. Au XVIIIe s. pourtant encore apparaissaient des vestiges de l'enceinte, surtout vers S., le long des prés et le souvenir restait des portes Angevine, de Bretagne, Chalainaise, Rétière. Le château tout à l'O. près l'église, qu'il enclavait, et couvert en partie par un vaste étang depuis desséché, gardait encore sa motte et des pans de son donjon, qu'ont remplacés l'ancien hôpital, le presbytère, des cultures. — Les fossés s'interrompaient où le roc seul formait défense. — En 1607, septembre et octobre, règne une terrible dyssenterie. — En 1614, le pays est ravagé et rançonné de mai à décembre par le passage continuel des troupes du roi. — En décembre il ne resta en ville que deux habitants, Pierre Godier et Vincent Harembert, — et ainsi fut jusqu'en avril où, la paix faite, les paysans tuaient par bandes à merci les soldats congédiés sur les champs, pour se venger. Les habitants ne rentrèrent qu'en mai. — La peste reprend de septembre 1628 à juin 1629 et emporte 80 personnes, dont le curé. — La Fronde ramène les soudards dans le pays; — six compagnies prennent garnison aux jours gras de 1653 et restent six semaines, logeant 7 et 8 hommes chez chaque habitant. La ville redevient déserte. — Une misère autrement permanente était la gabelle, cause sans fin d'exactions et d'assassinats sur cette frontière de la Bretagne affranchie de l'impôt.

La ville était la résidence d'un *Grenier à sel*, rebâti en 1733 et comprenant dans son ressort 24 paroisses; — d'un *Bureau des Traites*; — d'une maîtrise des *Eaux et Forêts* seigneuriale. — Elle dépendait de la Sénéchaussée, de l'Election et des Aides d'Angers, du District en 1788-1790 de Segré. — Menacée dès le 12 mars 1793 par les bandes révoltées, elle envoya sa garde nationale, alliée avec celle de Pouancé, à la poursuite des réfractaires. Mais il lui fallut devenir bientôt de force un des centres de la Chouannerie, commandé par l'italien de Marianis en l'an IV, avec deux camps à Bourmont et aux Augustins. — 20 prisonniers républicains y furent délivrés le 10 ventôse par Fleur-d'Epine, ancien sergent du 41me, passé aux Chouans, et qui avait ordre de les conduire à Pouancé pour les fusiller. L'hôpital alors était encombré de blessés. — En avril 1796, une colonne mobile républicaine prit possession de la ville.

Maires : Chauveau 1790. — *Huart*, 1791. — Ant *Legris*, octobre 1792. — André-Nic. *Laugereau*, 1er messidor an VIII. — Gilbert *Michelon*, 10 février 1813, † en novembre 1818. — Louis-Bernard *Laumaillé*, 5 décembre 1818, démissionnaire le 3 janvier 1835. — Aimé *Jallot*, docteur-médecin, 1835, † le 18 juin 1856. — Ferdinand *Lefaucheux-Lacadorais*, notaire, nommé juge de paix en mars 1860. — Alexis *Gaudin*, 1860. — Auguste *Letort*, 1870, en fonctions, 1873.

Arch. de M.-et-L. B *Insin. du Présidial*, 1639; C 24, 30, 106, 118, 173, 189, 194, 199, 450. — Arch. comm. Et.-C. — Mss. Valuche, à la cure de Candé. — Topogr. Grille. — Notes Mss. de M. Raimbault. — Cartul. de St-Nicolas, p. 36 et 125 et de l'Hôtel-Dieu d'Angers. — *Gazette nationale de France*, 23 ventôse an IV. — Roger, p. 629. — Louvet, dans la *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 284. — D. Lobineau, t. I, p. 119-120. — Léop. Delisle, *Ph.-Auguste*, p. 229. — *Chroniq. d'Anjou*, t. I, p. 142; t. II, p. 15, 30, 31, 33, 145. — *Chron. de Touraine*, p. 55. — D. Chamard, t. I, p. 285. — Moréri. — *Arch. d'Anj.*, t. I, p. 48; t. II, p. 179. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 132. — Ménage, *Sablé*, p. 222. — *Répert. arch.*, 1868, p. 183.

Candé (le Petit-), c^ne de *St-Léger-des-B.*; — anc. domaine de la cure des Essarts, vendu nat^t le 17 mai 1791.

Canerie (la), f., c^ne de *Grez-Neuville*.

Canne-d'Amour (la), h., c^ne de *St-Rémy-en-M.*, bâti depuis 1835.

Cannetrie (la), cl., c^ne de *Bocé*, vendue nat^t sur Lépagneul de Rillé, le 17 messidor an IV.

Cannibalerie (la), quartier de *Jallais*.

Canonnerie (la), f., c^ne de *Brain-sur-Allonnes*. — On y a trouvé vers 1845, en plantant une vigne, un boulet de canon en pierre.

Canonnière (la), f., c^ne de *Linières-B.* — V. aussi *la Calonnière*.

Canonnier-Français (le), cabaret, c^ne d'*Angrie*, sur la route de Candé à Loiré; — auberge, c^ne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*.

Canonville de Raffetot (*Charlotte-Louise-Antoinette* de), élevée dès son enfance au Ronceray, d'abord contre le gré, puis du consentement de son père, y prit l'habit et se consacra spécialement à l'enseignement des novices. De doyenne elle fut promue au titre d'abbesse en novembre 1742, à la mort de Marie-Louise de Belzunce. Désireuse de conversions, elle faisait prononcer de temps en temps des sermons en allemand à l'adresse des nombreux étrangers résidant sur sa paroisse. Par ses soins aussi fut restaurée l'église et agrandi le chœur de la Trinité. — Elle mourut dans son abbaye le 23 novembre 1762 et voulut être enterrée comme une pauvresse. Mlle Blouin, directrice des Sourds-Muets (V. *ce nom*), possédait de cette abbesse un portrait à l'huile.

Bib. d'Ang., *Obit. du Ronceray*, Mss. 762, p. 181.

Cantenay, vill., c^ne de *Cantenay-Epinard*. — *Contaniacus villa* 873 (Hauréau, Pr., col. 146). — *Conteneacus* 1070-1072 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 29, 35, 36). — *Contaneium* 1145-1149 (Ib., Rot. 2, ch. 50). — *Canteneium* 1070 (Ib., Rot. 3, ch. 28), 1262 (La Haie aux B.-H., t. II, f. 58) — *Cantiniacus* 1104-1120 (Ib., Rot. 4, ch. 25). — *Cantene* 1185-1195 (H.-D. *B* 32, f. 15). — *Parrochia de Contene* 1246 (Ib., f. 16). — Au confluent de la Sarthe qui n'en est séparée que par une basse prairie.

Digitized by Google

L'emplacement paraît avoir été habité de toute antiquité, comme tous les confluents. On voit qu'au IXe s. l'agglomération formait une *villa* importante avec chapelle, quand le roi Charles le Chauve en fit don au chapitre St-Jean-Baptiste d'Angers. Ce fut sans doute bientôt après une paroisse dont jusqu'à la Révolution le village d'Epinard ne fut qu'une dépendance, quoique son pont en fît le principal passage. L'Eglise, dédiée à saint Hilaire et que présentait l'évêque, montrait encore, il y a vingt ans, ses petites baies romanes et a été transformée en maison d'habitation, qui a conservé la base énorme du clocher, le chœur avec fenêtres du XVIe s. et les restes d'une inscription funéraire du XVe s. Elle était située si bas au bord de la Sarthe, qu'à chaque crue elle devenait inabordable et prêtres et paroissiens y devaient dire ou entendre la messe *en bateaux*. Chaque hiver l'eau couvrait le grand autel — et l'on vit par exemple en 1657 qu'« elle entrait d'un pied et quatre doigts par le grand vitrail ». C'est pour parer à cette gêne que l'abbesse du Ronceray, sur les instances des habitants, obtint en 1444 de l'évêque l'autorisation de faire élever dans son fief d'Epinard une chapelle, où le curé de Cantenay devait chaque semaine une messe et transportait le service pendant les inondations. L'église paroissiale resta desservie jusqu'à la Révolution et fut restaurée par deux fois dans le dernier siècle, en 1745 et 1787. Elle était « considérablement dévastée », lorsqu'elle fut vendue natt le 1er thermidor an IV, avec le cimetière. Tous les chroniqueurs ont signalé le Christ du portail pour une singularité d'ailleurs assez commune en Anjou : il avait les deux pieds écartés et non superposés, comme il est d'usage depuis le XIIe s.

Curés : Jean *Sauné*, 1459. — Guill. *Lefebvre*, 1525, résignataire en juin au profit de Jean *de Pontoise*, qui résigne presque aussitôt au profit de Pierre *de Bièvres*, curé de N.-D. de Beaumont-le-Vicomte. — Pierre *de la Vignolle*, 1547, qui permute le 7 février 1568 contre la cure de Cornillé. — Pierre *Allard*, 1548, 1566. — Jean *Allain*, † en 1571. — Mathurin *Vignoys*, 1571. — Nic. *Jouallet*, 1614, 1617. — Julien *Lavazé*, † le 26 décembre 1620. — Jean *Crannier*, 1633, † le 3 février 1661. Son testament est du 18 janvier précédent. — Jean *Paulmier*, 1669. — Pierre-Franç. *Valtère*, 1684. — Nic. *Carré*, 1688. — Paul *Toisonnier*, anc. aumônier de Nyoiseau, 1712, † âgé de 58 ans le 29 août 1717. — N. *Brunsard*, 1743. — Olivier *Guignard*, 1745. — *Recoquillé*, 1779, 1787. — Mathurin *Roulleau*, chanoine de Chemillé, 11 janvier 1788, permute — Gabr.-Jean *Maupoint*, 23 septembre 1788, élu le 22 mars 1791 curé de la Trinité d'Angers.

Il y existait au XIVe s. encore un château fort, rasé pendant les guerres anglaises et dont l'emplacement fut plus tard arrenté, à charge par le tenancier d'entretenir les prisons seigneuriales et de garder les prisonniers. La seigneurie de la paroisse par suite était advenue au seigneur de Chatillon, V. ce *mot*, ancien domaine annexe du château. — Les détenteurs des terres, dépendant de la cure, devaient à mutation de seigneur, présenter et faire courir une pelotte bigarrée de diverses couleurs « et la frapper dedans trois « coups, le sergent de la seigneurie la leur rejetant « de 20 et 30 pas »; de même les étagers des herbages des Rochettes et des Grands et Petits-Vaux, à la St-Jean, une pelotte semblable, avec un chapeau relevé, couvert de fleurs, et un bouquet; les pêcheurs et autres étagers, une quintaine ou longue lance qu'ils étaient tenus de briser du haut d'un bateau sur le poteau planté entre l'église de Cantenay et la chapelle d'Ecouflant; à défaut, d'offrir un chapeau de fleurs et bouquet, — et leur femme, un baiser.

Arch. de M.-et-L. C 30; 105, f. 123; 116, 192, 201; E 231-233, 4211; H Ronceray. — Arch. comm. Et.-C. — D. Bétancourt. — Arch. mun. BB 30, f. 70; 36, f. 113, 350, 354. — Cartul. du Ronceray, p. 180.

Cantenay, f., cne de *Longué*. — *Chantenay* (Cass.).

Cantenay-Epinard, canton N.-O. et arrond. d'Angers (8 kil.), commune formée de la réunion des deux bourgs de *Cantenay*, centre de l'ancienne paroisse, et d'*Epinard*, V. *ces noms*. — Entre Ecouflant (3 kil.) à l'E., le bras de Sarthe dite Vieille-Sarthe, qui forme limite au S. vers Angers, Avrillé (3 kil. 1/2), Montreuil-Belfroi (3 kil. 1/2) et Juigné-Béné (4 kil.) à l'O., Feneu (5 kil.) et Soulaire (4 kil. 1/2) au N.

Le bourg principal, l'église, la mairie, les écoles sont à Epinard. Un *pont* y traverse la Mayenne qui s'y étale entre les prairies et les îlots, à 1,200 mèt. de son confluent dans la Sarthe qu'un *bac* dessert à Cantenay.

Y naissent les ruiss. de Baudon, du Port et du Carrefour-Richard.

Superficie : 1,610 hect. dont 30 hect. 39 en vignes, et 21 hect. 67 en bois.

Population : 616 hab. en 1726 — *132* feux en 1790 — *750* h. en l'an III. — *779* hab. en 1826. — *794* hab. en 1831. — *807* hab. en 1841. — *831* hab. en 1851. — *883* hab. en 1861. — *874* hab. en 1866. — *819* hab. en 1872, dont *419* au bourg (120 mais., 153 mén.).

Froment, lin, chanvre; excellentes prairies, mais trop souvent inondées. La marine, la pêche, la construction de bateaux forment l'industrie des bourgs ou des riverains des deux rivières.

Assemblée le dimanche de la Pentecôte.

Bureau de poste d'Angers. — *Perception* de Feneu.

L'ancienne paroisse dépendait du Doyenné d'Ecuillé, de l'Election et du Grenier à sel d'Angers, du District de Châteauneuf en 1788, d'Angers en 1790, du canton d'Avrillé en 1790.

Maires : N. *Poirier*, 1790. — Franç.-Pierre *Riobé*, an VIII, démissionnaire en octobre 1824. — Franç. *Genest*, 24 novembre 1824. — Pierre *Crochet*, 13 décembre 1826. — Jean *Maurier*, 28 janvier 1828. — Alex. *Lemasson*, 28 août 1830. — Pierre *Bernier-Hamelin*, 15 août 1848, en fonctions 1873.

Pour les localités, outre *Cantenay et Epinard*, voir à leur article *Mauny, Tartifume, Chatillon, Chandolant, les Beaux-Renards, la Roche-Joullain, la Souzelle, la Bordoulière, les Landes*, etc.

Digitized by Google

Canteries (les), vill., c^ne d'*Angrie*.

Cantinaie (la), f., c^ne de *Durtal*, relevait du fief d'Auvers (E 520).

Cantine (la), f., c^ne de *Rablay*.

Cantinerie (la), f., c^ne de *Chanzeaux*. — *La métairie du Plessis-Florentin, appelée la Quantinerie* 1670 (Et.-C.).

Cantinière (la), f., c^ne de *Daumeray*; = f., c^ne de *Morannes*; = m^on b., c^ne de *Trélazé*. — Appartenant en 1606 à Nic. de la Joyère, en 1717, 1733 à Joseph Avril. M. Jubin, ancien officier de marine, a transformé le domaine en une exploitation modèle. V. le récit d'une visite des cultures dans le *Conseiller de l'Ouest* du 23 mai 1854; = f., c^ne de *Vernantes*. — V. aussi *la Quentinière*.

Cantonnier (le), f., c^ne de *Montilliers*.

Capoterie (la), f., c^ne d'*Angers*.

Cappel (*Louis*), est le plus célèbre membre d'une famille qui a fourni au protestantisme quelques-uns de ses plus illustres théologiens. Né à Saint-Ellier près Sedan le 15 octobre 1585 de Jacques Cappel de Tilloy, il fut, tout enfant et jusqu'à l'âge de huit ans, délaissé par sa mère, restée veuve et convertie, aux soins de vieux serviteurs. Son frère Jacques, devenu grand et de quinze ans plus âgé, le prit avec lui et le fit étudier à l'Université de Sedan. En 1595 Louis entra chez le duc de Bouillon comme précepteur de sa fille et quatre ans plus tard obtint de l'église de Bordeaux une subvention qui lui permit de visiter les principales académies de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Allemagne. Il travaillait alors à un *Lexique arabe*, qu'il n'a pas achevé. Presque à son retour l'Académie de Saumur le demanda (3 novembre 1613) au consistoire de Bordeaux pour la chaire vacante d'hébreu et l'obtint sous réserve de le « restituer », en cas de besoin, à l'église qu'il allait quitter. Après des examens publics, Cappel fut installé en sa chaire le 13 décembre 1613. Le 31 octobre 1617 il fut nommé recteur de l'académie pour deux ans, et de nouveau le 1er novembre 1624. C'est cette année même qu'il venait de publier l'ouvrage où il renouvelait avec une liberté hardie l'étude critique de l'Ancien Testament, attaqué dans son texte même. Son *Arcanum* à l'encontre des partisans de la doctrine littérale, démontrait par la comparaison des manuscrits, de la Cabbale, du Talmuth et l'explication rationnelle des variantes, que les points-voyelles et les accents du texte hébreu, loin de faire partie intégrante de la langue, n'étaient qu'une invention de grammairiens juifs du ve siècle après Jésus-Christ. Ces conclusions, dont les conséquences s'imposèrent immédiatement aux divers partis en lutte, soulevèrent de toutes parts un grand tumulte autour du livre, bon nombre des protestants s'alarmant de ces vérités nouvelles, tandis que les catholiques applaudissaient à l'érudition et à l'indépendance de l'auteur. Le 17 décembre 1626, Cappel accepta, pour rendre service à l'école, l'intérim de la chaire de Théologie. C'était délaisser des études aimées, au moment même où elles lui apportaient le plus d'éclat et de responsabilité. Il demanda en vain la liberté de revenir à ses travaux réguliers. Son succès même dans sa fonction improvisée lui imposait un devoir que l'académie lui rappela (28 juillet 1631), en le maintenant contre son vœu dans le poste où il pouvait le mieux servir la cause. Elle lui adjoignit seulement pour partager les obligations de sa chaire son collègue Amyrault, qui tout d'abord l'y avait assisté et qui, comme lui, se trouvait empêché par de nombreuses occupations d'y pouvoir suffire seul. De nouvelles instances de Cappel furent de nouveau repoussées l'année suivante par le consistoire, et malgré les infirmités de son âge qu'il alléguait, il dut céder encore aux affectueuses prières du corps académique (15 juin 1632), qui quelques jours après (18 juin), le députa au Synode provincial de Baugé. Ce fut seulement en juin 1633, pour régulariser cette position, qu'il passa avec Amyrault et de la Place, devant le synode réuni à Saumur, des examens qui attribuèrent aux trois candidats le titre définitif de professeurs de théologie. Les frais de leurs thèses furent faits par l'Académie. Cappel conservait ainsi la chaire de langue hébraïque et partagea depuis cette époque en tiers celle de théologie. Il exerçait de plus, encore à cette époque et au moins jusqu'en 1640, les fonctions de pasteur qu'il avait acceptées presque dès son arrivée à l'école, celles de receveur et d'administrateur des deniers académiques, gérés, est-il dit, « avec une affection, diligence, fidélité et assiduité singulières, » et qu'il ne déposa définitivement qu'après dix-neuf années de charge en 1656, enfin les honneurs bien autrement pénibles du rectorat, qui lui étaient sans cesse attribués par l'estime et le respect publics et dont il sortit à peine durant 20 ans (1638-1647). Mais ses infirmités croissant avec l'âge, il représenta une dernière fois au conseil le 4 septembre 1657 qu'il n'avait plus la vigueur nécessaire aux obligations de ses deux chaires, et le conseil se rendant enfin avec douleur à l'évidence, trop vraie de ses raisons, le remit « absolument en sa liberté de dis- « poser à sa volonté des fonctions de la chaire de « théologie », et pour mieux attester sa reconnaissance « de ses grands et utiles services », déclara « que cette descharge lui estoit accordée « sans aucune diminution des honneurs ni des « gages », qui seraient maintenus « le reste de « ses jours comme ils l'ont été par le passé. » Cappel ne jouit pas longtemps de ces priviléges. Le 17 juin 1658 il fit appeler auprès de son lit de mort le conseil ordinaire et extraordinaire de l'Académie, renouvela à ses confrères ses sentiments d'affection et les supplia comme grâce dernière, « si Dieu le retirait, comme il y a beau- « coup d'apparence que telle est sa volonté », qu'ils daignassent lui désigner pour successeur en sa chaire de langue hébraïque son plus jeune fils, qui depuis quelque temps l'y suppléait. Assurance complète et sur l'heure lui en fut donnée d'un cœur unanime, et le lendemain le vieux professeur expirait, laissant un souvenir de science et de vertu dont tous ses contemporains rendent témoignage.

Digitized by Google

Les ouvrages imprimés de Louis Cappel sont nombreux et développent principalement la doctrine qu'avait affirmée son premier livre : *Arcanum punctuationis revelatum sive diatriba de punctis vocalium et accentuum apud Hebræos vera et germana antiquitate* (Lugd. Bat. 1624, in-4°). — *Spicilegium seu notæ in Novum Testamentum* dans la suite du *Myrothecium* de Cameron (Genève 1632, in-4°); — *Historiæ Judaicæ compendium*, — *Historia apostolica illustrata* (Genève 1634, in-4° et Saumur 1683, in 4°); — *Theses theologicæ de summo controversiarum judice* (Saumur 1635, in-4°); — *Le Pivot de la foi et religion ou Preuve de la Divinité contre les athées et les profanes* (Saumur, 1643, in-8°); — *Animadversiones ad novam Davidis lyram*, réfutation de Gomar qui prétendait fonder le rhythme hébraïque sur la distinction des syllabes brèves et longues suivie de deux dissertations sur les noms d'Elochim et de Jéhovah; — *Amica collatio cum J. Cloppenburgio* (Amstel. 1643, in-12); — *Ἐπικρίσις de ultimo Christi paschale* Σαυροσιμῳ *et sabbatho deuteroproto* (Amstel. 1644, in-12); — *Diatriba de veris et antiquis hebræorum litteris; item J. Scaligeri defensio* (Amstel. 1645, in-12); — *Critica sacra sive de variis quæ in sacris V. T. libris occurrunt lectionibus lib. VI* (Paris 1650, in-fol.). L'ouvrage quand il parut, était composé depuis dix ans et il fallut les démarches actives de trois moines catholiques, Petau, Morin et Mersenne, pour obtenir un privilége et lui trouver en France des presses que lui avaient refusées les imprimeurs de Suisse et de Hollande, tant était irrité le zèle bigot des protestants routiniers. — *De critica nuper à se edita ad J. Usserium apologetica* (Saumur, 1651, in-4°); — *Responsio ad J. Usserii epistolam* (Saumur, 1652, in-4°); — *Chronologia sacra* (Paris, 1655, in-4°); — *Syntagma thesium theologicarum in Academia Salmuriensi disputatarum*, recueil de thèses, dont 43 sont de Cappel; — *Annotata et commentarii in vetus Testamentum* (Amstel. 1689, in-fol.), ouvrage posthume, publié par son fils Jacques avec une notice sur la famille : *De Capellorum gente* et une liste de dissertations et de sermons inédits. — Nous empruntons à la *France protestante* le meilleur de ces notes bibliographiques; mais tous les détails de la vie de Louis Cappel, si confus et si erronés dans toutes les biographies, sont puisés à la source même — et pour la première fois — dans les *Registres mss. de l'Académie protestante de Saumur*

Le portrait de Louis Cappel a été gravé in-4° en buste de trois quarts, à droite, portant dans l'angle du haut, à droite, l'écusson aux armes d'Orléans; une longue légende donne les principales dates de sa vie. — *Ex collectione Fréderici Roth. - Scholtzii - Norimbergæ.* Une copie en existe agrandie dans un ovale in-fol.; — un autre portrait en buste de 3/4, à gauche, dans un ovale, sans date, dont on connaît plusieurs états.

Cappel avait eu de sa femme Suzanne Delaunay, morte seulement le 24 février 1667, quatre fils, dont le troisième, *Benjamin*, né le 8 janvier 1625, mourut tout jeune. Le second, *Louis*, né le 13 septembre 1627 et qualifié de sieur de Tilloy, ne paraît avoir rempli aucune fonction active. Il résidait en 1662 à Saumur, marié à Élisabeth du Portau de Beauvais.

Cappel (*Jean*), fils aîné de Louis Cappel et de Suzanne Delaunay, né le 16 décembre 1618 à Saumur, attrista la vie de son père par sa conversion. On raconte qu'aux cours de théologie, il se leva un jour pour argumenter contre lui et insulter à sa doctrine en l'accusant de s'étayer de faits faux et de textes tronqués des pères. Il avait puisé sa science nouvelle aux leçons et dans les conseils des oratoriens Thomas et Morin. Chassé de la classe, puis de la maison paternelle, Jean Cappel alla chercher asile chez une veuve, Marguerite de Blacvault, qui, riche et pieuse, ne trouva rien de mieux que de l'adopter. Il fit son abjuration solennelle à N.-D. des Ardillers entre les mains de P. Morin, délégué par l'évêque; et on le voit le 5 novembre 1655, « poussé d'une sainte compassion », fonder de ses deniers quatre messes perpétuelles « pour procurer la conversion de ses parents. » Le 9 février 1660 il épousa Marguerite Phelippeaux et eut d'elle le 22 avril 1662 un fils, que tint sur les fonts au baptême l'évêque d'Angers, Henri Arnault. — Le roi lui faisait servir par son père une pension de 800 livres. Jean Cappel vivait d'ailleurs « en homme privé, passant son temps à l'étude » mais sans avoir rien publié. Il n'est pas inutile de le remarquer, après les erreurs de D. Liron, de Nicéron et de nombre d'autres qui le font entrer à l'Oratoire et lui attribuent confusément les actes et les ouvrages de son frère Jacques ou de leur père. Bodin fait mieux et adopte en différents passages les différentes opinions contradictoires.

Arch. mun. de Saumur GG 12, f. 138; 15, f. 103. — Arch. de l'H.-D. de Saumur. — Pocq. de Liv., *Illustres*, Mss. 1068. — Moréri. — Bodin, *Saumur*, p. 572 et 387. — Dom Liron, t. III, p. 447.

Cappel (*Jacques*), sieur de Monjaubert, quatrième fils de Louis Cappel, né à Saumur le 14 août 1639, fut maintenu suivant la promesse faite par l'Académie au lit de mort de son père, dans la chaire d'hébreu dont il exerçait la suppléance depuis quelques semaines. Le synode de Preuilly (août 1658) l'y confirma et il y fut officiellement installé, après ses examens réguliers, le 27 mars 1659. Il fut, comme pendant si longtemps son père, receveur de l'académie en 1667, jusqu'en 1672, et recteur au moins par trois fois en 1669, 1670, 1677. Il se retira, au moment de la Révocation, en Angleterre, où il trouva à enseigner le latin dans une école non réformiste d'une bourgade près de Londres. Tout en reprenant alors ses études sur l'antiquité, en particulier sur Térence, il s'occupa de la publication des œuvres posthumes de son père et donna même une édition nouvelle de son *Arcanum* (Amsterdam, 1689, in-fol.). Il écrivait à Desmaiseaux : « Je suis né tortue... quoique j'aie « continuellement un très-sincère desir d'avancer;

Digitized by Google

« ce que je ne fais pas, je ne le puis. J'ai bon des- « sein... et j'aime toujours par dessus tout *la seule « chose nécessaire.* » Il mourut aussi presque oublié en 1722, âgé de 83 ans. Il avait eu à Saumur de sa femme Marie Niotte, trois fils et une fille, auxquels il paraît avoir survécu.

Rég. de l'Académie protestante. — Bullet. du Protest. français, 2e année, p. 77. — Nicéron, t. XXII. — Greffe de Saumur.

Caprinéacus. — V. *Charcé.*

Capuelns (les), ruiss., né sur la cne d'*Angers*, s'y jette dans la Maine; — 550 m. de cours; = ruiss., cne de *Pontigné*, V. *la Rondelière.*

Caquerais (les), ham., cne de *Bécon.*

Caqueray (*Frédéric-Joseph-Mellon* de), né le 14 décembre 1771 au château de Vernée en Chanteussé, sous-lieutenant en 1786 dans Royal-cavalerie, que commandait son père comme lieutenant-colonel, émigre à l'armée de Condé et « fait alors, comme il le raconte, son cours de « littérature au bivouac. » Admis en 1794 au régiment de Castries, il est embarqué à Harbourg pour l'Angleterre, puis envoyé en Portugal. Il avait grade de capitaine, quand le régiment fut licencié en 1797. Mis en demi-solde et ramené à Portsmouth (25 décembre), il rejoignit son père à Londres et dut s'occuper de trouver à vivre. Il imagina avec son frère aîné d'enluminer des estampes et dès la seconde année gagnait une demi-guinée par jour, c'est-à-dire, l'aisance. Il rentra en France en 1802 et devint maire de la Jumellière en 1810. Nommé chevalier de St-Louis en 1814, il commandait une division de la levée vendéenne de 1815 aux combats du Pont-Barré, de la Grolle, de la Roche-Servière et fut chargé plus tard, lors de la répartition de secours et récompenses aux soldats royalistes, de vérifier les titres des pétitionnaires. Membre du Conseil d'arrondissement depuis 1816, du Conseil général depuis le 4 août 1824, il fut élu député en novembre 1827 par l'arrondissement de Beaupréau et se mêla utilement à plusieurs discussions. Il résigna le 14 août 1830 toutes fonctions officielles et se compromit dans les troubles qui suivirent en donnant asile à deux insurgés du Bocage. Acquitté par le jury de Blois en octobre 1832, il revint à la Jumellière où il est mort le 12 février 1845. — On a de lui, outre ses *Discours* ou *Opinions — sur la Presse périodique*, 3 juin 1828 (in-8° de 10 p.), *sur la dotation des petits Séminaires*, 30 juillet 1828 (in-8° de 13 p.), *sur les secours aux soldats des armées de l'Ouest* (in-8° de 11 p.), *sur les intérêts des membres de la Légion d'honneur*, 10 mai 1829 (in-8° de 8 p.), etc., divers *Discours* non prononcés *sur la loi départementale*, avril 1829 (16 p. in-8°), *sur la loi communale* (in-8° de 19 p.), *sur le Budget de la guerre* (in-8° de 23 p.), etc.; — *Regrets d'un député du Bocage*, poésie (in-4°, s. l. n. d.); — *Choix de poésies traduites de divers auteurs anglais* (Paris, Pihan-Laforest, in-8°, 1827), avec les biographies de Gray et de Goldsmith; — *Roderic, poème de Southey* (in-8°, Angers, Pigné-Chateau, 1839); — *Nouveau Choix de Poésies* (Ibid., 1841, in-8° de 12 ff., tiré à 150 ex.) — *La Chute de Jérusalem*, poème dramatique du R. D. H. H. Milman (Ib., 1842, in-8° de 13 ff.). — *Le Puits de Clisson*, ballade (Ib., in-8° de 8 p.). — Il a laissé en manuscrit une traduction de *Jane Shore* de Rowe — et, ce qui vaut mieux, d'intéressants Mémoires, intitulés : *Réflexions sur les choses et sur les hommes que j'ai vus de près*, datés de la Contrie 1er janvier 1831 et terminés le 28 mars, in-4° de 58 fol. écrits d'un seul côté, d'une main calme et posée comme l'esprit du récit. Il prend ses souvenirs aux premiers jours de 1789, raconte en détail ses années d'émigration, sa vie au camp, surtout son séjour en Angleterre. Cette partie est particulièrement neuve et pleine de détails curieux, qui font revivre le petit monde des émigrés, la société du duc d'Uzez, le salon de Daine, ancien intendant de Tours, et passer sous les yeux dans une lumière vive grandes dames et gentilshommes alors fort en peine d'eux-mêmes, la vicomtesse de Roncherolle, le président de Frondeville, la duchesse de Crussol, le comte de Chalup, MM. de Montdésir, de Caumont, l'archevêque de Barral, l'évêque Béthizy, l'abbé de Tressan, le duc de Lorges, de Crénolles, de Mornay, de Monthyon le futur bienfaiteur des lettres, B. de Molleville, Mme de Langle et ses nièces, l'abbé Delille, Mme de la Bourdonnaie, Planard, de Bourmont, de Choiseul et vingt autres. Ce récit, trop vite interrompu, est d'une sincérité entière, sans prétention, inspiré d'un esprit ardemment royaliste mais convaincu et réfléchi.

Moniteur, 1845, p. 380.— Théod. Anne, *Hist. de l'ordre de St-Louis*, t. III, p. 121. — *Nécrologe Universel*, t. I, p. 195. — *Rev. de l'Anjou*, 1853, t. II, p. 181. — Quatrebarbes, *Hist. d'une paroisse*, p. 207.

Caqueray (*Anatole* de), fils du précédent, né le 17 octobre 1812, à la Jumellière, où il est mort le 26 juillet 1871, était membre du Conseil général depuis le 27 août 1848 pour le canton de Chemillé. Il a rendu surtout comme délégué cantonal de réels services à l'instruction primaire par son esprit de bienveillance et d'impartialité et par l'influence active qu'il employait à propager toutes les améliorations.

Caquins (les), terres, cne de *Blaison.*

Carabin, min à vent, cne de *Distré.* — Une vue en existe sur le plan du fief de Chétigné, 1770.

Caradais (la), f., cne de *Nyoiseau.* — *Caradoye* 1741 (Et.-C. Châtelais); — domaine relevant de Bouillé-Ménard et appartenant en 1455 à Marie Ruffier, veuve de Guy de la Faucille.

Caradière (la), h., cne de *Liré.*

Caradouère (la), f., cne de *Sceaux*, 1767.

Carbay, canton de Pouancé (4 kil.), arrond. de Segré (28 kil.), — à 64 kil. d'Angers. — *Querbai villa vocabulo, — terra de Querbai, — Carbai* 1050 circa (*Arch. d'Anj.*, t. I, p. 1-6). — *Villa Querbaiensis, — Carbaium, Carbaiacus* 1070 circa (Ib., p. 10). — *Carbae, Carbahe* 1197 (Ib., p. 13-14). — *Carbee* 1315 (G. 7, f. 127). — *Carbeyum* 1449 (G 9, p. 10). — *Carbail* (Mercator). — *Carbeil* 1656 (G 9, p. 228). — *L'Ager Cabaraicensis* de la vie de

Digitized by Google

St Mainbeuf, VIIe s., que l'on dit d'ordinaire être *Carbay*, me paraît plutôt *Cherré* ou *Querré*, la rédaction de Marbode portant *Caprariensis*. — Entre Pouancé au N., la Prévière (4 kil) à l'E., et le dépt de la Loire-Inférieure à l'O. et au S.

Un chemin d'intérêt commun (2 kil. 200 mèt.) relie le bourg à la route départementale de Pouancé à Châteaubriant, un peu au-dessus de sa jonction à la route de Rennes à Segré. Le chemin d'intérêt commun de Soudan à la Prévière entame à peine vers S. le territoire.

Y naît le ruiss. dit de Carbay ou de Fontané, qui coule de l'O. à l'E., longe le bourg vers Sud, reçoit sur la g. le ruiss. de l'Année-Vingt et se perd sur la Prévière dans l'étang du Fourneau; 4 kil. de cours; — y passent les ruisseaux de l'Année-Vingt, du Plessis-Mesle, qui forme la limite vers S., et de la Ménesterie.

En dépendent le ham. du Bourg-d'Amont (6 mais.) et 29 fermes ou écarts (38 mais.).

Superficie : 763 hect. dont 4 h. 64 ares en bois.

Bureau de poste et *perception* de Pouancé.

Assemblée, autrefois très-importante, le dimanche qui suit le 4 juillet (St-Martin).

Population : 80 feux en 1720. — De 1777 à 1791, *195* naissances soit 12 environ par an. — *70* feux en 1790. — *262* hab. en 1821. — *250* hab. en 1831. — *254* hab. en 1841. — *272* hab. en 1851. — *283* hab. en 1861. — *304* hab. en 1872 dont *90* au bourg (28 mais., 28 mén.).

Mairie avec *Ecole* communale *de garçons* dans une maison acquise par autorisation du 30 mars 1846. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de Torfou).

L'Eglise, dédiée à St Martin (succursale, 5 nivose an XIII), a été reconstruite de fond en comble en 1865, en style du XIIIe s., nef unique de trois travées, avec transept formé par les chapelles de St-Joseph et de la Vierge.

Il n'a été signalé aucune trace celtique sur la commune. — La villa au XIe s. dépendait du domaine des comtes d'Anjou. Un jour le comte Geoffroy-Martel dînait dans sa chambre à Angers quand un moine de Marmoutiers entre et après le salut d'usage : « Comte, dit-il, nous fuyons la « guerre qui est entre Brient et Robert de Vitré. « Donnez-nous asile. — Volontiers, répartit Geof- « froy, si vous savez où. — A Carbay, entre « Pouancé et Châteaubriant. — Toute la terre entre « Pouancé et Châteaubriant, je la voudrais bien cul- « tivée, si Briant, mon ennemi, ne la ravageait pas. « — Nous avons toute sécurité de Briant. — Allez « donc, dit le comte, et entendez-vous seulement « avec les tenanciers, » et tout aussitôt il appelle Landri, son lieutenant de Pouancé, et lui recommande les intérêts des moines, « comme la prunelle de ses yeux, » *sicut oculos suos*, dit la charte (1050 circa). La *villa* s'étendait alors vers l'E. jusqu'à la Prévière, vers l'O. jusqu'au torrent de Malenoue, aujourd'hui de la Ménesterie, au N. jusqu'au grand chemin de Neuville, aujourd'hui sur Pouancé, conduisant de Bretagne en Anjou, au S. jusqu'au ruiss. du Plessis-Mesle et à la villa de Bouvenay, *Volvaner*, dans la cne de Soudan. — Les moines de Marmoutiers y installèrent aussitôt un prieuré que les anciens Pouillés de l'abbaye disent « de nul diocèse »; mais dès au moins le XIIIe s. l'évêque d'Angers y avait droit de gîte et de repas. Par une transaction de 1233 il se réserva la collation de la cure, la confirmation des enfants et divers cas spécifiés, reconnaissant au prieur toute la juridiction ecclésiastique attribuée d'ordinaire aux officiaux, avec titre de châtellenie et seigneurie de la paroisse. Ce dernier droit lui était contesté par le curé et même une sentence de l'Officialité interdit au prieur de se l'attribuer (18 août 1764), quoiqu'en fait il en jouît encore en 1789.

Prieurs : — Hervé, 1070 circa. — *Albert*, 1080. — *Durand*, 1094. — Briant *Pasquier*, 1406. — Jean *de la Pouèze*, 1569. — Thomas *Chauvigny*, 1603. — Henri *de Bruc*, 1628. — Claude *de Bruc*, 1635. — Paul *Bayart*, de St-Remy de Reims, 1641. — Gratien *Renoul*, sous-prieur de Beré, 1644, 1650. — Franç. *Vaudry*, 1658, 1683. — Jean-Franç. *Mollandin*, 1698. — Claude-René *Proust*, 1768, † aumonier à l'hospice de Pouancé le 13 août 1772. — Martial *de Clédat*, licencié en droit civil et canon, chapelain du comte de Provence et clerc de la chapelle des Filles de France, installé le 29 novembre 1772 par procureur.

Curés : — Mathurin *Richard*, † le 30 décembre 1602. — Jean *Pinson*, 1604, 1624. — — René *Pinson*, 1636, passe en 1650 curé du Bourg-d'Iré. — Charles *Pouriats*, chanoine du Tremblay, 1650, 1667. — Franç. *Trovalet*, ancien vicaire, 1672. — Jean *Esnaut*, 1680, † le 10 mars 1696, âgé de 47 ans. — N. *Lherbette*, 1696. — C. *Roche*, 1697, 1702. — Jean *Bordère*, 1705, † le 24 avril 1710, âgé de 30 ans. — C. *Roche*, de nouveau, 1710. — Franç. *Aubé*, chapelain de la Grande-Devansaie, janvier 1711, † le 5 août 1749, âgé de 74 ans. — Jean-Bapt. *Brillet*, août 1749, † le 4 août 1755, âgé de 44 ans. — Etienne *Bouet*, originaire de Jallais, août 1755-13 septembre 1761, † à Angers le 3 décembre 1780, âgé de 78 ans. — N. *Fricot*, décembre 1761. — J. *Peltier*, 11 juillet 1764. Il bénit le 31 mars 1766 un nouveau cimetière, au refus du prieur de laisser agrandir l'ancien. Le 27 mai 1777 il célébra aussi en grande pompe la translation de reliques de St Séréné, envoyées de Rome. — Il passe à la cure de Sceaux en 1786. — Et. *Lebreton*, 22 mai 1787, officier public en 1793.

Le moulin banal, l'étang et la chaussée appartenaient au prieur et furent supprimés à la requête des paroissiens par sentence de la Sénéchaussée d'Angers de 1766. C'est dans cet étang, transformé en prairie mais dont la chaussée subsiste encore, que se célébrait la principale cérémonie du fameux *Roi de Carbay*. Tous les ans, le lundi de Pâques, les paroissiens réunis élisaient un roi, tenu bon gré mal gré d'accepter. Portant une gaule pour sceptre, une couronne de bois de saule sur la tête, avec des oreilles de lièvre pour fleurons, il était conduit à l'église où tous les honneurs lui étaient rendus, pain béni, encens, eau bénite. Après la messe, il se transportait au moulin avec l'ancien roi, et tous deux, nus, alors que les

Digitized by Google

jeunes garçons avaient bien battu l'eau comme pour l'échauffer, s'y plongeaient dans le courant, avec force cris et proclamations d'officiers improvisés. Le soir, le prieur devait la maison, le feu, la cheminée, 15 livres de beurre et la poêle, — chaque ménage, deux œufs, — chaque nouveau marié, 4 deniers. La nuit venue, on suspendait la couronne à l'image de S. Martin, le patron. — Ce fut le curé Esnault qui par arrêt du Présidial et les habitants n'ayant pu produire aucun titre, obtint la suppression de cette fête populaire, dont on attribue sans aucune raison la fondation au roi René.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District de Segré.

Maires : Jean *Mayence*, 2 mars 1807. — Louis *Frémond*, 5 mars 1810, démissionnaire le 16 août 1817. — Pierre *Bazin*, 15 décembre 1817, démissionnaire. — Joseph *Gaigneux*, 28 mai 1828, démissionnaire. — Louis-Vincent *Galland*, 18 octobre 1830. — Joseph *Gagneux*, 1843. — René *Richard*, 1853. — Jacques *Jallot*, installé le 11 mars 1856. — *Richard*, 1864. — *Bazin*, 1865, en fonctions 1873.

Arch. de M.-et-L. C 118, 194, 202; H Abb. de Marmoutiers. — Arch. comm. Et.-C. — Ballain, Mss. 867, p. 310. — Topogr. Grille. — Lavallée, *Voyages dans les Départ.* — Bodin, *Saumur*, p. 249. — Hiret, p. 358-361. — *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, 1871, p. 110. — *Archives d'Anjou*, t. II, p. x et 1-14. — Pour les localités, à leur article, *le Plessis-Mesle, le Perray, Malenoue, St-François*, etc.

Carbay, f., c^ne de *Châtelais*. — *Le vill. de C.* 1750, 1754 (Et.-C.) — *Carbeil* 1764, *Carbail* 1756 (Ibid. et Cass.).

Carbone, cl., c^ne de *Vezins* (Cass.).

Carboisseau (le), ruiss. né dans le dép^t de la Loire-Inférieure, traverse la c^ne de *Freigné* et s'y jette dans l'Erdre; — 2,000 m. de cours.

Carcassonne, cl., c^ne d'*Angers*; = terres, c^ne de *Fontaine-M.*, près le bourg 1600 (E 563).

Carcou, ham., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *Carcum, Carcoi*, 1150-1168 (1er Cartul. Saint-Serge, p. 94 et 148.) — *Carcaheu* 1210-1215 (H. D. *B* 97, f. 1). — *Carcoul* 1445, *Carcou* 1579, *Le moulin de Courcou* 1445 (E 534-535). — Anc. dépendance de la terre de Coutrolles, appartenant au xve s. à la famille Tillon, à la marquise d'Antenaise, veuve Barrin, en 1752, et qui fut vendue nat^t en l'an VI sur Lépagneul de Rillé. — V. *Querqueuil*; = (le Petit-), f., c^ne du *Vieil-B.*

Carcran, h., c^ne de *Noellet*. — *Carcraon* (Cass.). — *Cocrau* (Et.-M.).

Carcum. — V. *Querqueuil* et *Carcou*.

Cardé de St-Germain (*Maurille-Armand* de), né le 18 novembre 1676 au château de Saumur où résidait son père, comme major de la ville et du gouvernement Saumurois, fut successivement capitaine des vaisseaux du roi, major de la marine du Levant, inspecteur des troupes de la marine au département de Toulon. En 1748 il était chef d'escadre, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis. — Son testament est du 4 septembre 1758. — Il mourut à Toulon vers le milieu de l'année suivante.

Notes de M. Couscher.

Cardulphe, évêque d'Angers, successeur de saint Lézin, prédécesseur de saint Maimbœuf. Il n'a pas pu occuper le siége plus de deux ou trois ans, vers 608-610. — On le nomme aussi *Chaidulfus* ou *Cadulfus*.

Carilles (les), f., c^ne de *Corné*.

Carillon (le), f., c^ne du *Louroux-B.*

Carinière (la), c^ne de *Juigné-s.-L.* — *La C. ou le petit Port-de-Juigné* 1762 (G 201-203).

Carlot (le), f., c^ne de *Breil*, appartenant à Jacques-Marin Pays de Lathan en 1790 et vendue nat^t le 21 floréal an III. On appelle aussi de ce nom le ruiss. du Pouillet.

Carlotière (la), f., c^ne de *Huillé*.

Carisaie (la), ham., c^ne de *Pouancé*, ravagé par la peste de 1637.

Carlaie (la). — V. *la Cartraie*.

Carloix (*Vincent* de), secrétaire du maréchal de Vieilleville, et qui a rédigé ses mémoires, résidait à Durtal et figure dans des actes Angevins de 1579 à 1594.

Arch. comm. de Baracé et de Durtal Et.-C.

Carmes (les), f., c^ne de *la Potherie*.

Carmetteries (les), h., c^ne de *Feneu*. — *Les Carremelleries* 1631 (Et.-C.).

Carnona. — V. *Couesne*, *Chênehutte*.

Carossière (la), f., c^ne de *St-Martin-d'A.*

Carpantier (*François*), né à Saumur le 1er mai 1751, s'engagea au régiment d'Aquitaine le 16 février 1770 et fut congédié, ayant grade de sergent, le 16 février 1773. Il se tourna alors vers l'église, reçut les ordres et fit fonction de vicaire du Coudray-Macouard du 29 juin 1781 au 15 octobre 1783. Il avait été nommé curé constitutionnel d'Ambillou le 27 mars 1791, mais au premier appel des volontaires, il reprit les armes, et fut envoyé contre les Vendéens. Il commandait un des détachements qui furent défaits à Coron et y perdirent *Marie-Jeanne*. Lors de la réorganisation de l'armée après la rentrée des républicains à Saumur, il fut attaché comme adjudant général à la brigade du général Chabot et entraîné dans la déroute du Coudray-Montbault; mais il prit sa revanche devant Beaupréau où son sang-froid tint tête contre l'impétuosité vendéenne. Nommé général de brigade le 8 frimaire an II, sous les ordres de Muller, il rallia seul à Foulletourte, près La Flèche, 200 braves, et avec eux soutint la retraite. Il prit part ensuite à la prise du Mans et à la poursuite jusqu'à Savenay. L'oratorien Bénaben (*V. ce nom*), qui l'avait connu curé, le rencontra dans cette mêlée et rend témoignage à son courage. Carpantier fut envoyé de là contre Machecoul dont il s'empara en battant deux jours de suite (12 et 13 nivose an II; — 1er et 2 janvier 1794), les paysans de Charette; mais disgracié par Thureau, il fut forcé de quitter le service. Un arrêté des représentants du peuple du 9 floréal an III l'avait compris dans le désarmement des terroristes, ordonné par la loi du 21 germinal. Il protesta énergiquement et imposa sa réclamation. Réintégré le 21 floréal, il fit les campagnes de l'an III et de l'an IV à l'armée des Alpes, celles de l'an V à l'an VIII à l'armée d'Italie et commanda un instant le département des Hautes-Alpes. Nommé le 19 frimaire an XII chevalier de

Digitized by Google

la Légion d'honneur, officier le 25 prairial suivant, il prit sa retraite le 17 décembre 1809 et mourut à Saumur le 27 mai 1813.

Arch. départ.—*Récit de quelques faits*, par M. de Romain, p. 26. — Bénaben. — *Vict. et Conquêtes*, t. II. — *Biogr. des Contemp.* — *Fastes de la Lég. d'honneur*, t. III, p. 115.

Carpantier (*J...*), peintre et professeur de l'Académie royale de Poitiers, « sachant peindre l'histoire, le tableau de cabinet dans le goût flamand, le portrait en tous les genres, » était établi à Angers en juillet 1791 et y donnait des leçons avec sa fille. M. Guitet, à Angers, possède de lui un portrait, signé et daté 1786 ; l'église de Saint-Germain près Daumeray, une *Résurrection*, signée et datée 1788.

Carpentras, sobriquet d'un maréchal du fauxbourg Saint-Michel d'Angers, dont les prétentions motivèrent un des arrêts célèbres recueillis par Poçquet de Livonnière. Son influence était si grande dans sa paroisse, que lors des élections des prêtres habitués et du sacristain, lui seul décidait le choix, arrivait dans l'église, fendait la presse et criait au notaire : Ecrivez Carpentras et trois cents des siens. — Un arrêt du Parlement du 22 juillet 1680 reconstitua l'administration de la paroisse et, en limitant le choix et le droit des électeurs, supprima les désordres et les brigues.

Pocq. de Liv., *Coutumes d'Anjou*, t. II, p. 1092.

Carqueron (le Grand-), f., c^ne^ du *Lion-d'A.* — *Querqueron* 1420 (Bourdigné, t. II, p. 153) ; — anc. gentilhommière des XVI-XVIIe s. avec chapelle, tourelle, motte seigneuriale, relevant de la Roche-d'Iré. — Il y existait un moulin sur un vaste étang desséché et mis en culture au XVIIe s. — En est sieur n. h. Bertrand de Maubugeon, écuyer, 1484, Jacq. Lecamus, grenetier de Châteaugontier, † en 1494, Jean Lecamus 1499, Nic. Richomme 1542, 1551, Charles Hunault, écuyer, 1618, 1623, François Prévost 1685. — Bourdigné et Roger mentionnent parmi les vaillants aux guerres anglaises les seigneurs de ce petit manoir ; = (le Petit-), f., c^ne^ du *Lion-d'Angers*.

Carreiche (le). — V. *la Cartresche*.

Carré (*André*), maître architecte, de la paroisse de Chavagnes en Poitou, est inhumé, âgé de 60 ans, en 1691 à Saint-Germain-lès-Montfaucon.

Carreau, f., c^ne^ de *St-Rémy-en-Mauges*.

Carreaux (les), ham., c^ne^ d'*Andard* ; = f., c^ne^ de *Neuillé* ; = f., c^ne^ de *St-Silvin*.

Carreaux (les Grands-), ardoisière, c^ne^ de *Trélazé*. — Le domaine des Carreaux appartenait en 1662 à Me Pierre Maunoir, qui y bâtit et fonda le 7 décembre une chapelle sous l'invocation du St-Sacrement, de St Pierre, et de Ste Marguerite, dont une ordonnance épiscopale du 3 juillet 1737 réduisit le service à 39 messes par an. Quoique je n'aie pas gardé note de l'existence de la carrière au XVIIe s., on la voit dès 1717 ruinée et complètement abandonnée, à côté des *Petits-Carreaux* en activité. Elle paraît avoir été reprise vers 1804, délaissée de nouveau vers 1810, en vente en 1811. — Une Société, représentée par MM. Gillard et Bordillon, entreprit en 1832 l'exploitation tant de l'ancien fonds que d'un terrain voisin, pris à bail des enfants Grandin. Dès 1834 un éboulement se produisit dans la partie Nord par suite de l'infiltration des eaux. Des accidents graves motivèrent en 1838 un arrêté qui prescrivit la visite, deux fois par semaine, des travaux par un ouvrier intelligent. Cette année y fut appliqué aussi pour la première fois le système de cavages au niveau du fond de la fosse. L'exploitation comprenait en décembre 1840 deux chantiers distincts, l'un à ciel ouvert, l'autre souterrain, qui commençait à produire. Le 4 janvier 1850, pendant que le régisseur Boisnard et son clerc d'abas surveillaient une fissure de la grande voûte, le plancher de la galerie s'écroula avec eux d'une hauteur de 150 pieds. — En 1858 les chambres souterraines avaient atteint déjà des dimensions dont s'alarmait l'administration départementale. — A dix ans de là, le 5 janvier 1868, vers les 6 heures 1/2 du soir, par un dimanche de neige épaisse et de gelée, le grand chantier s'effondra sur une surface de 8,000 mètres carrés, formant un coin de roc de plus de 200 pieds. Le contre-maître Choisnet, qui plaçait des ouvriers pour garantir les abords de la chute imminente, fut entraîné avec deux d'entre eux sous la ruine. Trois autres eurent le temps de se sauver. La perte seule du gazomètre, des machines, de l'outillage, était évaluée à plus de 200,000 francs. — L'exploitation n'en continua pas moins sans interruption à ciel ouvert, occupant encore, 15 jours après la chute, 363 ouvriers. Deux exploitations souterraines, appartenant à la Société, restèrent comme travaux préparatoires de nouveaux fonds aujourd'hui en pleine activité.

Carreaux (les Petits-), ardoisière, c^ne^ de *Trélazé*, appartenait en 1717 à des associés représentés par un sieur Garnier. En 1740, les entrepreneurs étaient Maugars, Baralery, Prégent, de Cingé, Contensaye, Pasquaraye, Vanbredenbec. C'était alors la plus ancienne carrière existante. Elle s'était établie sur un terrain arrenté de l'abbaye de Toussaint pour la modique somme de 80 livres sans aucun forestage, par un acte que les religieux tentèrent inutilement de faire annuler. Le fonds paraissait en effet inépuisable. Trois exploitations s'y étaient succédées, avec grands bénéfices, malgré les chutes terribles, qui emportaient engins et bâtiments. Le dernier fonds, conduit jusqu'à 29 foncées de 9 pieds, allait être délaissé pour un quatrième, ouvert en 1737, mais dont la veine paraissait plus tardive. En 1792 les travaux occupaient 300 ouvriers, un tiers de plus que Vilchien ou les Persillères. Tout avait cessé depuis plusieurs années en 1812. Un nouveau fonds ouvert vers 1820, comptait 36 ouvriers en 1823, 156 en 1830. Il mesurait, à cette date, 12 foncées, 108 pieds et fournissait 5 millions d'ardoises. Un éboulement y mit en 1833 le désordre, réparé dès les premiers mois de 1834 par l'abattage des grandes masses ébranlées. Le 6 juin 1844 une ruine nouvelle jeta bas 100,000 mètres cubes de pierre mais qui se trouva bonne et toute prête au travail. Le 8 janvier 1849, deux ponts d'une trentaine de mètres de long, les charrettes, tonnes, bassicots,

Digitized by Google

les deux charpentes, les cages à molettes s'écroulèrent avec l'arrêt qui les portait, sans dommage pour le rocher mais avec chômage forcé de 150 ouvriers sur 170. L'inondation de 1856 a ruiné l'exploitation qui fut transportée en juillet 1857 sur un nouveau fonds à l'E. et sur un second à l'O., restant séparés tous deux, par l'ancien rempli d'eau.

Carrée (la), ham., c^ne de *Bouchemaine*. — La maison de ce nom appartenait en 1667 à L. Leroy, prieur de Brissarthe, qui y résidait; — en 1747 à messire François Cheverue, chevalier; — en 1763 à René Levoyer, sa veuve. — Il y existait une chapelle qui avait pour chapelain en 1660 Louis Cousin; = f., dans le bourg de *la Jubaudière*, donnée le 25 décembre 1533 par Jean Allain, marchand, à l'église paroissiale pour la fondation d'une chapelle à la présentation de l'abbesse du Ronceray; = (la Grande-), f., c^ne de *la Jumellière*. — *Vicaria de Quadriata* 1095-1100 (Chemillé, Cart., ch. 74). — *Quadrata* 1100 circa (Chemillé, ch. or.). — *La métairie de la Carrée* 1629 (E 668); = (la Petite-), f., c^ne de *Chaudefonds*.

Carrefour (le), h., c^ne des *Alleuds*; = f., c^ne de *Bocé*; = vill., c^ne de *la Bohalle*; = f., c^ne de *la Chapelle-St-Florent*; = f., c^ne de *Chartrené*; = ham., c^ne de *Chevire-le-Rouge*; = f., c^ne de *Chigné*; — 2 fermes y portent ce nom dont une, *la mectaerie de Carfou* 1493, appartenait à l'abbaye de la Boissière; = vill., c^ne de *la Daguenière*; = ham., c^ne de *Daumeray*; = cl., c^ne du *Fuilet*; = f., c^ne de *Genneteil*; = f., c^ne de *Juvardeil*; = f., c^ne de *St-Martin-du-F.*, entre le Petit-Paris et Bellenoue, anc. logis, à la rencontre du chemin de St-Léger et de la vieille rue qui traverse de l'E. à l'O. le Petit-Paris, où apparaissent les traces de blasons mutilés au-dessus des portes et qui il y a quelques années conservait encore deux tours; = f., c^ne de *Montjean*; = f., c^ne de *Morannes*; = ham., c^ne de *Mouliherne*. — *Le carrefour Bodin* (Cass.); = f., c^ne de *Mozé*. — *Le logis du lieu appelé le Carrefort en Erigné* 1618 (Et.-C.). — *Les maisons du Carrefour en la paroisse de Soulaines* 1648 (E 503); = f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*; = f., c^ne des *Rairies*. — *Une closerie appelée le carrefour de Fougeré en la paroisse de Montigné* 1536 (E 465); = f., c^ne de *Sainte-Gemmes-sur-L.*; = f., c^ne de *St-Germain-des-Prés*; = f., c^ne de *St-Lambert-des-Levées*; = f., c^ne de *St-Laurent-de-la Pl.*; = cl., c^ne de *St-Silvin*, donnée à la chapelle de Montauban, desservie en l'église de St-Maurille d'Angers, par le chapelain Jean Coiscault (1688) et vendue nat^t le 3 mars 1791; = ham., c^ne de *Tiercé*; = (le Bas, le Haut-), f. et ham., c^ne de *Contigné*; = (le Grand-), f., c^ne de *Mouliherne*.

Carrefour-aux-Cerfs (le), c^ne de *Beaufort*, maison et terre, appartenant à Louis-And.-Hector Legros de Princé en 1790, vendue nat^t le 21 nivôse an III.

Carrefour-Berton (le), f., c^ne d'*Allençon*.

Carrefour-Boussicault (le), c^ne de *Saint-Lézin*, chaintre, comme on dit en Anjou, au rebord d'un champ près la Mariollaise, sans carrefour d'aucun chemin, — où fut tué et enterré sur place en 1832 Boussicault, un « fameux réfractaire », dont le nom n'est pas oublié.

Carrefour-Chaudron (le), ham., c^ne de *Vernantes*.

Carrefour-de-Mautebelle (le), f., c^ne de *Fontaine-Guérin*.

Carrefour de la Pelouse (*Eustache-Fleury*), curé de St-Maurille de Chalonnes en 1738, archiprêtre de Saumur et curé de Juigné-sur-Loire le 23 avril 1747, prononça le 18 septembre 1758 l'*Oraison funèbre de Mgr Jean de Vaugirauld*, évêque d'Angers (Angers, J. Jahyer, in-4° de 22 pages). Il meurt âgé de 68 ans et est inhumé dans l'église de Juigné le 24 mars 1774.

Carrefour-de-la-Rue. — V. *les Granges-Fleurantines*.

Carrefour-des-Bancs (le), ham., c^ne du *Coudray-Macouard*.

Carrefour-des-Danses (le), près le bourg de *Drain*, anc. lieu de réunion.

Carrefour-des-Pots (le), f., c^ne de *Saint-Saturnin*.

Carrefour-des-Trois-Paroisses (le), f., c^ne des *Ponts-de-Cé*. — *Le carfout des trois paroisses en Ste-Jame* 1636 (Et.-C.). — *Le carroi des T. P.* XVIIIe s., domaine de l'abbaye de Toussaint d'Angers, vendu nat^t le 12 octobre 1791.

Carrefour-de-Vaucelles, f., c^ne de *Fontaine-Guérin*.

Carrefour-du-Chêne-de-la-Pelotte, c^ne de *St-Léger-du-M.*, où se courait la pelotte des nouveaux mariés. Le chêne n'existe plus.

Carrefour-du-Moine (le), c^ne de *Morannes*, près l'Anerie. — Une légende expliquait ce nom en racontant qu'on y avait assassiné un moine de Juigné-la-Prée, au retour d'une visite aux Visitandines. On vient précisément en 1870 d'y retrouver son corps entre quatre pierres.

Carrefour-Joulain (le), h., c^ne de *Corné*.

Carrefour-Luçon (le), f., c^ne de *Mouliherne*.

Carrefour-Meslier (le), h., c^ne de *Longué*.

Carrefour-qui-sonne (le), c^nes de *Contigné* et de *Sœurdres*, point de séparation des deux paroisses, 1772 (Chap. St-Julien).

Carrefour-Richard (le), ruiss., né sur la c^ne de *Cantenay-Epinard*, s'y jette dans la Sarthe; — 1,700 mètres de cours.

Carrefour-Richer (le), ham., c^ne de *Vernantes*.

Carrefour-Roujou (le), f., c^ne de *Lué*.

Carrefour-Saint-Dard (le), c^ne du *Fief-Sauvin*, emplacement, suivant la tradition, d'une chapelle de St-Médard; — donne son nom à un ruiss. qui afflue à droite dans le ruiss. de la Rouillerie; — 350 m. de cours.

Carrefour-Simon (le), c^ne de *la Chapelle-du-Genêt*. Sur une pièce y attenant, aujourd'hui en culture, s'élevaient avant 1828 trois peulvans placés en triangle, dont le principal

Digitized by Google

vers l'E. mesurait de 2 à 3 m. de hauteur, les deux autres 1m,50, le tout transformé en macadam. Non loin passait la voie romaine.

Carrefour-Simon (le), f., cne de *Jumelles*.

Carrelée (la), f., cne de *Morannes*.

Carrelière (la). — V. *la Garrelière*.

Carrelière (la), f., cne de *Mouliherne*. — En est sieur Louis du Bouschet, écuyer, 1669.

Carrés (les), f., cne de *Parcé*.

Carretière (la). — V. *la Jarretière*.

Carribault (le), h., cne de *Breil*.

Carrie (la), ham., cne de *Briolay*; — ham., cne de *Cernusson*, donne son nom au ruiss. voisin qui s'y jette dans le ruiss. de l'étang de Valienne; — 2,380 m. de cours; = f., cne de *St-Hilaire-du-B.* — *La Grande C.*, 1447, dont est dame Jeanne Carion, veuve de Jean de la Bouteille; — appartenait à Jean Leroy en 1584; — n'était qu'un fief censif sans domaine; = f., cne de *Thorigné*. — En est sieur n. h. René Maulnier 1562; = (la Petite-), f., cne de *Thorigné*.

Carrière (la), f., cne d'*Etriché*.

Carrière-des-Anglais (la), ardoisière appartenant à une Cie anglaise, cne de *Châtelais*

Carrière-des-Français (la), ardoisière, cne de *Châtelais*.

Carrières (*Louis* de), fils de Louis de C. et d'Antoinette Chalopin, naquit le 1er septembre 1662 au château de la Plesse en Avrillé. D'abord page de l'ambassadeur d'Espagne, puis quelque temps soldat, il se retira en 1689 à 27 ans chez les Oratoriens où il commença ses humanités et fut bientôt à son tour en état de les enseigner. Sa réputation s'établit de 1701 à 1716, par la publication successive des volumes de sa *Bible* (24 vol. in-4o), avec la traduction, le texte et un commentaire précieux dont la disposition et l'habileté consistent en phrases courtes, claires, précises intercalées dans le texte même mais en italiques et de manière à le compléter et à en résoudre sans travail pour le lecteur les principales difficultés. Le livre a été souvent depuis utilisé et réimprimé (6 vol. in-4o, 1750; 10 vol. in-12, 1788). Le nom de l'auteur pour les premiers volumes ne se trouve que dans le permis d'imprimer. — Il mourut à Paris le 11 juin 1717.

Dict. de Théologie. — Tresvaux, etc. — *Mém. pour l'Hist. Eccl. du XVIIIe s.*, t. IV, p. 75. — Barbier, *Dict. des Anon.*, t. I, p. 644.

Carrières (les), exploitation de pierres dites de Bécon, cne de *Bécon*; = ham., cne de la *Chapelle-sur-Oudon*; = mon cne de *St-Sauv.-de-Flée*, demeure d'un cantonnier.

Carries (les), h., cne de *Soulanger*.

Carrol (le), f., cne de *Meigné-le-Vicomte*. = ham., cne de *Parcé* (2 ham.); = (le Bas-), f., cne de *Meigné-le-Vicomte*.

Carrol-Gulchard (le), f., cne de *Vern.-le-F.*

Carrolls (les), f., cne de *Mozé*; = f., cne de *Neuvy*.

Carroir (le), vill., cne de *Varennes-sous-M.*

Carroueli (le), f., cne de *Cossé*. — *Le Caroille* (Cass.); avec anc. croix, à l'entrée du bourg, vers Joué; = h., cne de *Drain*, mentionné dès le XVIe s.; = f., cne du *Fuilet*.

Carrouel (le). f., cne de *la Plaine*.

Carrouel-Bellin (le), ham., cne de *Chantoceaux*.

Carrouels (les), f, cne de *St-Aubin-de-L.*

Carrouère (la), h., cne de *St.-Léger-d.-B.*

Carrouet, anc. mins à vent, cne de *Rou-M.*

Cars (les). — V. *les Quarts*.

Cartale (la), ham., cne de *Pouancé*. — *Le village de la C.* 1640 (Et.-C.). — *La Carlaye* (Cass.). — Il y existait, à l'entrée, sous un grand chêne, dans un pâtis, une fosse commune, servant d'abreuvoir.

Cartandrie (la), f., cne de *la Jumellière*.

Carterie (la), chât., cne de *Bécon*. — *Boscus de Quartaria* 1080-1096 (Cart. St-Nicolas p. 149). — *Boscus qui Carteria dicitur* 1136 (Ep. St-Nic., p. 70). — *Le village de la Quarterie* 1592 (E 3996). — Anc. bois donné à l'abbaye de St-Nicolas en partie par le seigneur de Trèves. Le domaine transformé appartenait en 1590 à l'avocat Pierre Talour, bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu d'Angers, mort le 11 juin 1616, et dont la famille tient rang pendant 200 ans au barreau d'Angers. Le 8 février 1701, n. h. Mathieu Talour acquit du roi les droits honorifiques de la paroisse de Bécon pour les réunir à son domaine. Un de ses héritiers, Jean-Barthélemy-Geneviève Talour, vendit la terre le 3 mai 1783 à Marie-Anne-Louise de Varice, veuve de Louis Gaëtan Balthazar de Meaulne; — aujourd'hui à M. de Villebiot.

Carterie (la), f., cne de *Loiré*; = f., cne de *Joué-Etiau*. — *La Calterie* (Raimb.); = ham., cne de *la Pouèze*, avec ardoisière de 16 hect. 80 ares 84 centiares, comprenant une prairie dite *Champ-de-Foire*, les buttes, diverses constructions sur la route de Brain et les vieux fonds de la Fiogée. — La Société était en dissolution et le matériel en vente en juin 1872, le tout acquis par la Commission des ardoisières d'Angers. Plusieurs fonds abandonnés à l'entour annoncent l'ancienneté de l'exploitation; = f., cne de *Sœurdres*, anc. domaine des Carmélites d'Angers, acquis vers 1730.

Carteron (le). — V. *le Quarteron*.

Cartes (les), ruiss. né sur la cne de *Montpollin*, traverse celle de Vaulandry et pénètre dans le département de la Sarthe, où il se jette dans le Loir près du village des Cartes, après avoir reçu pour affluents, dans son parcours de 9,500 mètres en Maine-et-Loire, les ruiss. de la Fontaine-Turbilly, de l'Etang de Réteau, de la Valette et de la Fontaine de la Gagnerie.

Cartigné, mon b. et f., cne de *Trélazé*; — anc. domaine, relevant de la Haye-Joulain et de la Guérinière, avec gros pavillon, cour, avenue, pigeonnier, jardins clos de murs et fossés. Il était advenu en 1616, dans la succession de Christophe de Pincé, à Marguerite de Pincé, femme de Jacques Audouin, sieur de Danne, qui le vendit le 16 mai 1634 à Michel Maunoir, marchand; — René-Claude-Robert des Marchais l'acquiert le 15 juillet 1724 de Chantelou de Portebise et ses petits-fils René-Guill. et Jacq.-

Digitized by Google

Charles-Robert revendirent la terre à André Hervé, marchand, le 19 février 1770 (E 521).

Cartonnière (la), f., c^ne de *St-Melaine*.

Cartrale (la Grande-), f., c^ne de *Cantenay-Epinard*, anc. domaine du Ronceray, vendu nat^t le 2 novembre 1791 ; — (la Petite), f., c^ne de *Cantenay-Epinard*, acquis en 1755 de Pierre Meneton par Cl. Chiron.

Cartresche (la), ham., c^ne de *St-Hilaire-du-B.* — *La Carraiche* (Cass.). — *La Quartraiche* (Et.-M.) ; = (la Basse-), h., c^ne de *St-Hilaire-du-B.*

Caradale (la), f., c^ne de *Segré*. — *La Couradois* (Et.-M.).

Caseneuve, f., c^ne du *Champ*.

Casnière (la), h., c^ne d'*Angrie*.

Casse (la), m^in à vent, c^ne de *Cizay* (Cass.) ; = f., c^ne de *Coron*. — En est sieur n. h. Robin de la Tremblaie 1750 ; — J.-B. de la Haie-Montbault 1756 ; — donne son nom à un ruiss. né à l'E., près du bourg et de la route de Saumur, qui coule de l'O. au S.-E. et se jette dans le Lys ; — 1,500 mètres de cours ; = h., c^ne de *Cholet*. — Y naît tout auprès, à l'E. du Bois-Grolleau, dont il prend souvent le nom, un ruisseau qui contourne le quartier de St-Pierre et se jette dans la Moine à la Grange ; — 2,200 mètres de cours ; = f., c^ne de *Faye* ; = f., c^ne de *Jallais*, vendue nat^t sur Thomas de Jonchères en l'an VI ; = f., c^ne du *May* ; = cl., c^ne de *Mozé* ; = f., c^ne de *Soulaines* ; = f., cl., c^ne de *Villedieu*. — *La C. alias les Hamars* 1785 (Terrier de V.) ; = (la Grande-), f., c^ne de *Chavagnes-les-E.* ; = quartier de *Cholet*, à l'embranchement des routes de Nantes et de Mortagne.

Casseau (le), vill., c^ne de *Beaufort*. — *Le Gasseau* (Cass.).

Casse-d'Enfer (la), f., c^ne de *la Renaudière* ; = pont, c^ne de *Villedieu*, sur le ruiss. de la Maillardière.

Cassellère (la), h., c^ne de *Marcé*.

Casse-Neuve (la), f., c^ne de *Segré*.

Casse-Pomme, carrefour au point de rencontre des c^nes de Vaudelenay, Montreuil-B. et Cizay.

Casse-Potier (le), ruiss. né sur la c^ne du *Coudray-M.*, traverse les cantons de Vireille et des Places et se jette dans le Pont Héron ; — 2,000 mètres de cours.

Cassière (la) f., c^ne du *Lion-d'Angers*.

Cassin (*Urbain-Elie*), né à Angers en 1714 d'une famille de commerçants, acheva ses études de théologie au Séminaire St-Sulpice de Paris et revint prendre possession dans sa ville natale d'un canonicat de la cathédrale le 10 février 1739. Il vivait alors d'une vie mondaine et assez dissipée jusqu'au jour où dans une partie d'amis, à sa maison de la Sansonnière, près St-Maur, un élan de dévotion le ramena vers les pratiques les plus austères et les plus exaltées. Il distribua son bien aux pauvres et aux hôpitaux, et rompant toutes les relations vulgaires, se voua à la direction des principales communautés, à la recherche des indigents, à la consolation des misères cachées et publiques. Son nom comme sa personne devint vite populaire à Angers. Ses collègues l'avaient chargé de surveiller les défauts dans le service du chœur et en 1783 de corriger l'impression du *Pouillé*. Il mourut subitement, sur le grand pont, en se rendant au Ronceray, le 3 septembre 1783, et fut inhumé dans la cathédrale, « le 4e du rang devant le pilier, » comme l'indique encore un graphyte, puis transféré en 1786 dans l'église des Jacobins. L'abbé Touchet, chantre et chanoine de Saint-Maurille, prononça, le 4 mars 1784, son éloge solennel dans l'église des Carmélites, qui le firent imprimer à leurs frais (in-12, sans l. ni d.) ; et en même temps une lettre circulaire, rédigée par la sœur Pasqueraye, raconta à toutes les maisons de l'Ordre les vertus de leur directeur bien-aimé et le détail de ses derniers moments. Cet écrit, resté inédit (in-fol. de 23 pages) fait partie des Mss. Grille, ainsi que le Mss. autographe de l'abbé Touchet. — Un portrait de Cassin et son épitaphe sur marbre noir, rédigée par l'abbé Burgevin, décoraient l'autel de la chapelle St-Jean-de-Dieu des Carmélites. D'autres portraits encore aujourd'hui ne sont pas rares. Nous en connaissons chez Mme Dureau, chez M. l'abbé Letellier, à l'Hôtel-Dieu d'Angers, à la cure de Soulaire. Au moment de la Révolution une instance allait être ouverte en cour de Rome pour obtenir la sanctification et l'enquête en était confiée à l'abbé Proyart. Le projet n'en est pas encore absolument abandonné.

Mss. Grille. — Grille, *Miettes littér.*, t. I, p. 243. — *Affiches d'Ang.*, 12 septembre 1783. — D. Chamard, t. III, p. 441. — Thorode, Mss. 1004 v° Cassin. — *Répert. arch.*, 1869, p. 40 et 72. — Arch. de M.-et-L. G 278. — Arch. mun. GG 34. — *Semaine religieuse d'Angers*, avril 1868. — Arch. de St-Georges-des-Sept-Voies Et.-C. — Note du curé Simon, 21 décembre 1785.

Cassine (la), f., c^ne d'*Yzernay* ; = (la Haute, la Basse-), hh., c^ne de *Maulévrier*.

Cassinerie (la), f., c^ne de *Beaufort*, vendue nat^t sur Hector Legros de Princé le 15 frimaire an III ; = f., c^ne de *Chanteloup* ; = quartier du bourg de *Jallais* ; = f., c^ne de *St-Georges-du-P.-de-la-G.* ; = f., c^ne de *Vern*. — *Les Cassinières* (Cass.) ; — appartenant à la famille Foussier XVII-XVIIIe s. Foussier, propriétaire en l'an V avait inventé « un nouveau genre de crible en se servant de quatre cribles... de manière que tous les mouvements marchent par une seule manivelle ». Les délégués de l'administration constatent (15 vendémiaire) qu'il fonctionne très-utilement et très-économiquement.

Cassoir (le), h., c^ne de la *Possonnière* ; = f., c^ne de *Soulaire*. — *Le Cassouer* 1554 (Et.-C.).

Cassure (la), c^ne de *Juigné*. — *Les Cassures alias l'île Aubineau, anciennement la Haye-l'Evesque*, 1603 (G Saint-Alman). emplacement dans les anciens communs de Juigné, correspondant à la pointe extrême du village des Aireaux, V. *ce nom*, où abordait la levée Romaine emportée par la Loire mais dont on voit encore des débris. C'est là que se tirait la quintaine des tenanciers de l'Evêché d'Angers.

Castalan, moulin, c^ne de *Martigné-B*, 1617, — *Le moulin de Castalen* 1632 (Et.-C.).

Castbouarne (la), cl., c^ne de *Bouchemaine*.

Digitized by Google

Castellum-Caroli. — V. *Champ-Charles, Chênehutte, Frémur.*

Castel-Manges, f., c^ne de *Neuvy*.

Castillon, cl., c^ne de *Sarrigné*, vendue nat^l sur M. de la Motte Baracé le 8 messidor an IV.

Castonnet (*Gustave*), né à Nantes le 11 mai 1808 et élevé au collége de Combrée, fut reçu docteur-médecin le 4 août 1834 à Paris et revint se fixer Angers. Professeur adjoint dès 1837 à l'Ecole de Médecine des docteurs Ouvrard et Guépin, il y fut chargé successivement des cours de pathologie interne, de thérapeutique et de clinique médicale, puis médecin en chef des salles militaires, et médecin des salles d'asile. Il était membre depuis 1835 de la Société de Médecine, qu'il présida en 1857-1858 et à qui il lut plusieurs travaux, notamment un *Rapport sur la salubrité des eaux de puits dans la ville d'Angers et les qualités de l'eau de la Maine* (Angers, Lesourd, 1836, in-8° de 18 p.), et une *Etude de faits pathologiques*, dans le *Bulletin* de la Société (1841). On a encore de lui une *Notice biographique sur M. l'abbé Drouet, curé de Combrée* (Angers, Pavie, 1837, in-8° de 24 p.), — *Sur les causes de la phthisie pulmonaire chez les soldats* (Angers, Cosnier et Lachèse, in-8° de 16 p.), — *Aperçu des Etudes médicales*, discours de rentrée (Angers, 1852, Cosnier et Lachèse, in-8° de 23 p.), et dans le *Journal de Maine-et-Loire* divers et curieux articles, signés le plus souvent de ses initiales, sur l'*Hôpital Saint-Jean d'Angers* (22 août 1841), — *Une fête d'aliénés à l'hospice des Pénitentes* (25 mars 1843), — *Notice sur le docteur Garnier* (26 janvier 1844). D'esprit modeste et pratique, d'humeur affectueuse et obligeante, il est mort en chrétien fervent, à Angers le 8 janvier 1868. Son éloge a été prononcé sur sa tombe par le docteur Farge et publié par l'*Union de l'Ouest* du 11 janvier, le *Maine-et-Loire* du 13 et le *Bulletin de la Société de Médecine*, 1868, p. 81. — V. aussi la *Revue d'Anjou*, 1868, p. 161.

Castouarde (la), c^ne de *St-Barthélemy*. — *Le lieu de la C.* 1541, 1652 (G Chap. St-Laud); — anc. logis attenant vers l'O. aux jardins de la Ranloue et appartenant à Pierre-René Esnault, avocat d'Angers, en 1756.

Catandière (la), vill., c^ne du *Puiset-Doré*.

Cathédrale (la), f., c^ne de *Vivy*.

Cathelinaie (la), f., c^ne de *Montjean*.

Cathelinais (*Guillaume*), docteur en médecine, fils de l'avocat Jean C., demeurait à Angers, rue Courte, en 1539 et à Chemillé en 1561.

Cathelinais (*Guillaume*), d'Angers, oncle peut-être du précédent, a publié une grammaire latine à l'intention du dauphin François, fils de Henri II sous ce titre : *Guillelmi Cathelinæi Andini Grammaticæ latinæ libri II ad Delphinum* (Paris, 1554, in-4°). — Il s'était préparé à ce travail en professant à Paris, au collége de Reims.

Quicherat, *Hist. de St Barb.*, t. III, p. 168.

Cathelineau (*Jacques*), représente par l'enthousiasme et la sincérité de sa foi naïve l'héroïsme légendaire des premiers jours de la Vendée. Fils de Jean C., maçon, et de Perrine Hudon, né le 5 janvier 1759, au Pin-en-Mauges, il avait épousé à 18 ans, le 4 février 1777, Louise Godin. D'abord maçon lui-même, puis voiturier et marchand colporteur, il gagnait sa vie à courir de son village à la Loire ou à Chemillé. Une piété ardente l'avait fait distinguer déjà, même au milieu de ces foules fanatisées, qui couraient les pèlerinages nocturnes et les prêches clandestins. La levée de 1793, qui arrivait en temps de carême, fut l'occasion propice pour rallier à des menées jusqu'alors incertaines les répugnances plus actives des jeunes gens. Le 13 mars au matin, Cathelineau était occupé à pétrir son pain quand Jean Blon, son cousin qui revenait de St-Florent, lui apprit les événements de la veille, la révolte contre le tirage, le pillage du District, les projets après les tumultes de la nuit. Cathelineau n'avait rien à redouter de la levée qui épargnait les pères de famille; mais son Dieu et « les bons prêtres » proscrits, quand trouverait-il mieux l'heure de les servir? Il s'habille, appelle ses amis, ses proches. 27 d'entre eux se présentent prêts à le suivre, s'il veut commander. La troupe se dirige vers la Poitevinière, recrutant bon gré mal gré les valets des fermes, les métayers et les domestiques des châteaux. Cathelineau réunissait ainsi, quand il arriva devant Jallais, 200 hommes, à demi-armés de fusils, de bâtons, de fourches, mais ayant fait d'avance le sacrifice de leur vie pour la cause sainte. Le château mal défendu fut enlevé au pas de course, la petite garnison blessée ou prisonnière avec un canon, ce *Missionnaire*, si cher à la Vendée. Sans autre repos Cathelineau se porta sur Chemillé où trois couleuvrines tombèrent entre ses mains (14 mars). Il avait dès lors 3,000 hommes sous ses ordres au milieu d'un pays abandonné, on peut le dire, à lui-même, sans gendarmerie, sans troupes de ligne, et dans le désarroi de pouvoirs lointains et confus. Réuni le 15 à Stofflet, qui l'avait rallié en route, il attaqua la ville importante de Cholet et se rendit maître après quelques heures de combat de ses ressources immenses; mais déjà la victoire fut souillée par les atrocités des derniers vents. Cathelineau repartit le 16, et occupa presque sans coup férir Vihiers, en ayant soin de couvrir le front de son attaque par un double rang de prisonniers républicains. Le 19, une panique le livra Chalonnes-sur-Loire et il alla s'aboucher pour la 1re fois avec d'Elbée et Bonchamps à St-Florent. Les fêtes de Pâques approchaient et rappelaient aux églises natales ces soldats improvisés qui marchaient au chant des cantiques, couverts de scapulaires, ornés de chapelets et de crucifix dans la lumière de leurs canons. Dès la première semaine d'avril 16,000 hommes se retrouvaient sous les armes. La division de Cathelineau couvrait Chemillé qu'il défendit le 11 et qu'il fut forcé le lendemain d'évacuer pour suivre le reste de l'armée sur Beaupréau, puis sur Tiffauges. Il revint le 16 à Cholet, battit Leygonier, s'empara le 18 du château de Boisgrolleau, héroïquement défendu par Tribert (V. *ce nom*), et le 23 de la ville de Beaupréau

Digitized by Google

où les chevaux des dragons prisonniers formèrent la remonte de sa cavalerie. Après quelques jours de repos, il prit part à l'assaut de Thouars (5 mai), écrasa à la Châteigneraie le général Chalbos (14 mai) et avec d'Elbée se dirigea sur Fontenay où à son tour il éprouva une déroute complète et perdit toute son artillerie et ses munitions (16 mai). Le 26 il était revenu devant la ville avec une armée nouvelle, qui reçut humblement la bénédiction de ses prêtres avant la bataille et remporta une victoire complète. — Dans la grande marche, qui suivit, sur Saumur, Cathelineau, tenant la route de Doué, culbuta le 7 juin à Concourson les troupes de Leygonier, le 8, près Montreuil-Bellay, celles du général Salomon, et le lendemain formait le centre de l'attaque sur Saumur, où il se fraya passage, uni au corps de La Rochejacquelein. C'est alors, au milieu de l'amas grossissant des recrues attirées par le succès et aussi des rivalités croissantes, que les chefs vendéens reconnurent le besoin d'élire un généralissime, qui assurât l'unité d'une action énergique et incontestée. Le nom de Cathelineau, proposé par Lescure, fut unanimement salué par le conseil et acclamé par les soldats (12 juin 1793). Cette élection d'un nom plébéien, en témoignant des sentiments d'estime et de reconnaissance pour celui qui avait commencé la guerre, rendait hommage aussi à ce rude esprit d'égalité dont les paysans respiraient le premier orgueil. Chinon et Loudun occupés, Cathelineau, de l'avis du conseil, abandonnant toute pensée de marcher sur Paris avec une armée sans cohésion, porta toutes ses visées sur Nantes qui devait livrer la Bretagne et la Normandie. Angers dépassé sans combat, il arriva le 24 sous les murs de la capitale bretonne, qu'il fit sommer de se rendre, mais qu'avaient animée de leur énergie républicaine son maire Baco et le général Canclaux. Le 29, pendant que les différents chefs, d'Elbée Bonchamps, Charrette, Fleuriot, Lirot, Talmont, dirigent sur sept points différents l'attaque, Cathelineau donne l'assaut à la porte de Rennes où après un long combat, il s'élance à la tête d'une bande dévouée de 300 hommes. Il était déjà parvenu à travers un feu terrible jusqu'à la place Viarme et voyait l'ennemi se troubler. Une balle lui brise le bras et pénètre en pleine poitrine. Tout est fini. Il tombe; ses Vendéens ne songent plus qu'à l'emporter et ne combattent encore que pour la retraite. Conduit en voiture à Ancenis, de là sur la Loire jusqu'à St-Florent, il y vécut encore trois jours, donnant quelque espoir, mais le 4 juillet — et non le 19, comme le disent tous ses biographes — il était mort. Doux, modeste, vrai paysan au cœur simple et convaincu, désintéressé surtout de toute passion mesquine et d'artifice politique, il avait ce sang-froid qui impose et cette exaltation qui parle à l'âme des soldats. Les siens l'appelaient le *Saint de l'Anjou*.

Le portrait de Cathelineau, peint par Girodet d'après les traits de son fils qui lui ressemblait beaucoup, a figuré au salon de 1824. Il a été lithographié. Le Cabinet des estampes possède aussi un dessin « envoyé de la Vendée et fait de « souvenir ». Une gravure a été donnée de la *chaumière*, où il est né et qui est aujourd'hui détruite, par M. de Rochebrune, dans les *Chants du Bocage* de M. Grimeau, 1870.

Le 4 juillet 1826 fut posée la 1re pierre d'un monument élevé en son honneur sur la place du Pin-en-Mauges. Il se composait d'un tertre entouré de 32 colonnes, en souvenir des 32 communes vendéennes; au centre, la statue du général, dont l'éloge y fut prononcé par l'abbé Gourdon, curé de la Chapelle-du-Genêt au milieu d'une affluence immense d'anciens compagnons d'armes. Le 9 août 1827, la même foule y venait inaugurer sa statue par Molchnecht, qui l'a représenté appuyé contre la croix. Ce monument ayant été outrageusement mutilé au milieu des troubles politiques de 1832 par un cantonnement de ligne, un arrêté ministériel du 14 juillet 1832, en autorisa le transfèrement dans la chapelle du cimetière. Tous les ouvriers du pays s'absentèrent pour n'y pas porter la main. Ce furent des soldats, maçons ou charpentiers de leur état, qui firent l'ouvrage (1er août) sous la direction de l'architecte Lachèse d'Angers. La statue, dont la tête se détacha dans un choc involontaire, est recueillie dans le jardin du presbytère. Le piédestal renfermait 6 médailles et un chapelet béni. Deux des colonnes encore debout en 1862 ont été remplacées par un calvaire.

Trente-trois oncles, cousins, beaux-frères, neveux ou autres parents de Cathelineau avaient péri dans la guerre. Des trois frères qui lui restaient au moment de la Révolution, le plus jeune, *Joseph*, né le 23 mai 1772, envoyé à Chalonnes en reconnaissance après les premiers combats, y fut arrêté, amené à Angers, interrogé le 27 mars 1793 et fusillé dans les 24 heures. Son interrogatoire a été publié tout entier par Savary et fournit de curieux renseignements. Il s'y déclare patriote et enrôlé de force dans les bandes. — *Jean*, l'aîné, né le 5 décembre 1756, périt à Savenay; — *Pierre*, né le 27 décembre 1767, qui n'avait cessé de servir aux côtés du général, commandait un corps de paysans au désastre de Cholet (16 octobre 1793). A la tête de 1500 angevins il fit escorte à d'Elbée et le ramena avec les principaux blessés jusqu'à l'armée de Charette, puis regagna le Pin-en-Mauges. Au cœur même du pays occupé alors par les républicains, il inaugura la petite guerre, s'attaquant aux détachements et aux patriotes et cherchant à faciliter le retour aux bandes éparses qui erraient sur la rive droite de la Loire. Dès la rentrée de La Rochejacquelein et de Stofflet il se rallia sous leurs ordres. Blessé en mars 1794, il périt d'épuisement et de fièvre. C'était d'ailleurs un homme de main bien plutôt que de tête. — Sa sœur, *Marie-Anne*, veuve Mousseau, a été dessinée deux fois, de trois quarts et de profil, par David.

Jacques Cathelineau avait eu onze enfants, dont cinq seulement vivaient, quand il prit les armes. Une de ses filles se fit religieuse; une autre épousa le maçon Lunel, originaire de Redon, rallié aux Vendéens lors de l'attaque de Nantes, et vit encore (1873) au May, ainsi que sa troi-

Digitized by Google

sième fille, *Rose-Marie*, veuve Esseul, à Andrezé. Le fils unique de Cathelineau, né le 28 mars 1787 et nommé comme lui, *Jacques*, fut élevé par La Rochejacquelein, qui obtint pour lui la perception de Cholet en 1815. Le reste de la famille vivait de misère. Une souscription, provoquée en 1816 par le *Journal de Toulouse*, fournit quelques secours et provoqua de la part du gouvernement quelques mesures déjà trop tardives de reconnaissance. Une pension de 300 livres fut allouée à chacune des jeunes filles; une autre de 1500 francs au fils, qui obtint de plus des lettres de noblesse (4 mai 1816) et entra comme porte-drapeau au 2e régiment de la garde royale. Il était en 1830 sergent, avec rang de capitaine, dans la compagnie des gardes à pied. Lors de la tentative de la duchesse de Berry en 1832, il devait prendre le commandement de la Vendée et attendait les ordres, à la Chaperonnière, près Jallais, avec MM. Moricet et de Civrac. Leur retraite y fut dénoncée, et la ferme entourée par la ligne et par la gendarmerie. Le fermier menacé se refusait courageusement à désigner la cache, mais les réfugiés l'ouvrirent en s'écriant : « Ne tirez pas, nous nous rendons. » En ce moment un coup de feu tua presque à bout portant Cathelineau (27 mai 1832). Suivant d'autres récits il avait le premier déchargé ses pistolets sur la troupe. Son portrait a été lithographié. Il fut inhumé, comme l'avait été son père, dans le cimetière de Saint-Florent. Les deux corps ont été recueillis vers 1860 par les soins de M. de Quatrebarbes dans la chapelle des sœurs de Saint-Florent-le-Vieil.

Vie de Jacques Cathelineau (1822, in-8°). — *Vie de Cathelineau* par Anna Marie, pseudonyme de la comtesse d'Hautefeuille. — T. Muret, *Vie populaire de Cathelineau*. — *Histoires des Guerres de la Vendée* par Bournizeaux, Crétineau-Joly, Muret, Beauchamps, Savary, etc. — *Récit de quelques faits*, par M. de Romain, p. 21. — *Maine-et-Loire* du 12 juillet 1826 et du 19 août 1827. — *Moniteur* de 1832, p. 1268. — Berthe, Mss. 897, p. 89. — *Mosaïque de l'Ouest*, t. III, p. 388.

Cathelinerie (la), f., dans l'île de *Chalonnes-sur-L.* 1488 (G 96-98).

Cathelinière (la), mon b. et f., cne de *Bécon*.

Catin (*René*), peintre, Angers, y épouse le 9 juin 1597 Renée Guibourt de qui il eut trois filles et un fils nommé comme lui *René*. Il signe comme parrain un acte du 28 décembre 1598 (GG 116). Il est dit mort dans l'acte de mariage de sa fille Andrée, 1632.

Catinière (la), f., cne de *Chênehutte-les-T.* — *La Quétinière* (Raimb.).

Catiæsilva. — V. *les Echats*.

Cativarii villa, Catver. — V. *Chavais*. — Une île du Thouet vis-à-vis St-Florent portait aussi ce nom, appartenant, comme la villa, à St-Florent : *pratum in insula que dicitur Catver* 905-920 (Liv. N., ch. 169).

Catoisière (la), f., cne de *Cheffes*.

Caubrion (la). — V. *la Combrion*.

Caudie (la), f., cne de *Montjean*.

Caudrum villa. — V. *Chaudron*.

Caumont-Nompar de Lauzun (*Françoise* de), sœur du duc de Lauzun, fut nommée abbesse du Ronceray d'Angers par lettres-royaux du 15 août 1706. Elle se démit après deux ans de règne en faveur de sa nièce Louise de Belzunce de Castelmoron, sans quitter le Ronceray, où elle mourut âgée de 64 ou 66 ans le 25 novembre 1724, ayant gardé son titre de prieure d'Avenières.

Bibl. d'Ang., Mss. 762, p. 181. — Leboreau, Mss., t. III, p. 152. — *Gall. Christ.* — GG 233.

Causilia fluvius. — V. *Pontpalais*.

Cauville (Jean-Marie), né à Paris le 15 août 1788, élève aimé de Baillot et de Viotti, était en novembre 1822 premier violon du théâtre de la Porte-Saint-Martin, quand il accepta de venir prendre à Angers la direction de l'orchestre du *Concert d'Etude*. Il l'a gardée 14 ans jusqu'en 1836, qu'il s'en démit, en conservant jusqu'à la dissolution de ce centre regretté le pupitre de premier violon. Son talent, aussi sûr que gracieux, se prenait d'émotion comme un débutant, quand un solo le mettait en pleine lumière et le signalait aux bravos. Nature d'élite, sympathique à tous, d'une obligeance égale à sa modestie, simple avant tout de cœur et épris des douces joies de la famille, nul plus que ce digne et brave homme n'a vu son modeste foyer honoré de vives affections et d'une estime incontestée. Il est mort à Angers le 7 décembre 1866. V. dans l'*Union de l'Ouest* des 9 et 12 décembre 1866 les articles de MM. Vict. Pavie et El. Lachèse, et dans la *Revue de l'Anjou*, l'*Histoire du Concert d'Etude*, 1857, t. I, p. 205-206, 208, 219. — (*Adolphe*), fils du précédent, né le 20 septembre 1819, à Paris, y est mort le 20 septembre 1870, surpris par l'investissement. Il résidait depuis plus de vingt ans à Angers, attaché à l'orchestre du théâtre et chargé de la direction d'une Compagnie d'assurances. La tête pleine de projets, il avait constitué les artistes de l'orchestre en Société et donna le premier l'idée, reprise récemment, d'un orchestre municipal. Il rêvait aussi l'*Application des Assurances sur la vie aux Emprunts d'Etat*, dont il a exposé le système (Paris, Vallée, in-8° de 8 p. s. d.) et l'application particulière à l'*Emprunt Egyptien* (in-4° de 4 p.), et qu'il crut voir un moment adopté par les villes de Châtellerault et de Poitiers, comme aussi une *Union lyrique et dramatique et théâtre-école pratique* (Angers, Lemesle, in-4° de 6 p., 1864), qui devait renouveler l'enseignement et le développement de l'art théâtral.

Cavaire (la), f., cne de *Soucelles*. — *La Cahuère* (Cass.).

Cavalle (*Jehan*), est un des artistes peintres, mis en réquisition par la ville pour les préparatifs de l'entrée du roi Charles IX en 1565. Il y fut retenu 14 journées et touchait 20 sous par jour, moins que Busigné et de Brie.

Cave (la), f., cne d'*Allonnes*; = f., cne de *Bécon*; = cl., cne de *Bouchemaine*, près la Pointe, appartenant à Jacques Ernault, 1609, à M. Legros de la Pommeraie, 1770; = moulin, cne de *Broc*, sur le ruiss. de Meaulne; = f., cne de *Cuon*; = f., cne de *Courléon*; = f., cne de *Daumeray*, 1692 (Et.-C.); = f., cne d'*Etriché*; = f., cne de *Grugé-l'H.*; = f., cne de *Jarzé*;

Digitized by Google

= f., c^ne de *Marcé*; = m^in à vent, autrefois à eau sur le ruiss. du Lys, c^ne de *Montilliers*; = f., c^ne de *St-Laurent-de-la-P.*; = cl., c^ne de *Soulaire-et-B.*; = f., c^ne de *la Varenne*; = h., c^ne du *Voide*.

Cave-à-Domino (la), grotte, c^ne de la *Chapelle-du-Genêt*, dans les coteaux de l'Evre, du nom, dit-on, d'un malheureux qui l'habitait.

Cave-à-Margot (la), c^ne de *Grugé-l'H.*,

Cave-Billard (la), f., c^ne du *Puy-N.-D.*

Cave-de-la-Galbrunière (la), f., c^ne de *Vernantes*.

Cave-de-Noirieux (la), f., c^ne de *Jarzé*.

Cave-Forte (la), c^ne de *Brézé*, dans l'enceinte ancienne du château de Brézé, où existaient encore au XVIIe s. des constructions, restes, suivant la tradition, de la chapelle seigneuriale primitive; = h., c^ne de *Chênehutte-les-Tuffeaux*; = ham., c^ne de *Parnay*.

Cave-Havard (la), f., c^ne de *Fontevraud*.

Cave-Jolie (la), cl., c^ne de *Blaison*.

Cavelinière (la). — V. *la Calvinière*.

Cavellenale (la), h., c^ne de *Freigné*. — La croix, sise au carrefour des chemins des Essardières à la Cornuaille et de Maumusson à Ancenis fut réédifiée par les soins de Jean et de René Thoreau, propriétaires du principal manoir, le 15 décembre 1785 (Et.-C.).

Cavellerie (la), h., c^ne de *Parcé*.

Cave-Mayet (la), ham., c^ne du *Puy-N.-D.*

Cave-Peinte (la), c^ne de *Brain-sur-All.*, quelquefois *la Salle-Peinte*, restes d'une puissante construction qu'aucun livre encore n'a signalée et dont les ruines seules gardent souvenir. Au milieu d'un taillis touffu, s'allonge une enceinte elliptique dont la diagonale se dirige de l'E. à l'O.; derrière, plongent des douves et au centre, sur une haute butte, domine un tronçon de mur long d'environ 3 m. sur 2 m. de largeur et 3 mèt. de hauteur. Vers S.-E. un trou profond, revêtu d'assises régulières, paraît être la base d'une tour ronde. — Au N.-O. et à environ 8 mèt. du mur debout, descend un couloir, à pente rapide, voûté en plein cintre, de grands tuffeaux d'appareil régulier. De nombreux noms y apparaissent gravés de visiteurs de toute date depuis le XVIIe s. (1631, 1627). — En continuant, un détour à droite conduit dans un puisard haut de 10 mèt. qui aboutit au niveau du sol. Une vaste et large chambre, à côté, descend dans un second couloir de beaucoup inférieur. A toutes les issues apparaissent visibles sur les murs les rainures de portes détruites. Nul indice ni sur l'origine ni sur la destruction de ce château-fort, resté inconnu. Il était certainement détruit, tel qu'aujourd'hui, dès les premières années du XVIIe s. et rien dans sa construction n'autorise à lui supposer une date antérieure au XVe s. Son nom actuel lui vient, non de mosaïques imaginaires, mais sans doute de ces efflorescences roses si communes dans les vieux édifices et dont sont couvertes les parois des souterrains.

Cavernum, Cavertum. — V. *Chavais*.

Caves (les), f., c^ne de *Bauné*. — *Le lieu des Caves* 1464 (E 27); = f., c^ne de *Blou*; = f., c^ne de *Bocé*; = vill., c^ne de *Brain-sur-Allonnes*; = ham., c^ne de *Chacé*; = ham., c^ne de *Chaumont*; = cl., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*; = f., c^ne de *Fontaine-Guérin*. — *La maison des Caves* 1703 (Et.-C. de Brion) où meurt le 14 avril Honorat Sigonneau, écuyer, sieur de la Perdrillère; — appartenait durant la Révolution à Choiseau, ancien procureur de la fabrique, qui y donna souvent refuge aux réfractaires pour la célébration des offices; = h., c^ne de *Jarzé*; = h., c^ne de *Louresse*; = f., c^ne de *Meigné-le-V.*; = f., c^ne de *Méon*; = f., c^ne de *Parcé*. — *La Cave* (an VI), mét. vendue nat^t le 6 thermidor sur Louis-Gabriel-Marie de Contades; = vill., c^ne du *Puy-N.-D.* — C'est à proprement parler le nom de tout un canton creusé d'anciennes et sombres caves, en partie désertes, qui rayonnent souterrainement, recouvertes de vignes, à travers tout le pays, et débouchent tout du long des chemins, entre les Verchers; = vill., c^ne des *Rairies*; = h., c^ne de *St-Ellier*; = f., c^ne de *St-Saturnin*; = vill., c^ne de *Trèves-C.*; = f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Caves-Blanches (les), vill., c^ne du *Vaudelenay-Rillé*.

Caves-de-Chanzelles (les), h., c^ne du *Guédéniau*.

Caves-de-la-Roirie (les), h., c^ne du *Guédéniau*.

Caves-de-la-Vende (les), h., c^ne d'*Allonnes*.

Caves-de-l'Hôtel-Verrie (les), f., c^ne du *Guédéniau*.

Caves-Loyau (les), h., c^ne de *Cheviré-le-R.*

Caves-Méranx (les), h., c^ne de *Brain-s.-A.*

Caves-Ragot (les), canton, c^ne du *Puy-N.-D.*

Cavier (le), f., c^ne de *Vernantes*.

Cayen (*Hugues* de), licencié en droit civil, était chanoine de St-Maurice en 1398, avant d'être nommé prévôt de St-Omer, puis évêque d'Arras (1426), où il mourut le 13 janvier 1438.

Mss. 989, t. II, p. 3. — *Gall. Christ.*

Cayenne, cl., c^ne de *Chanteloup*, avec étang de 2 hect. 73 ares; = vill., c^ne de *Montjean*; = f., c^ne de *la Renaudière*.

Cayet (*Michel-Besnard*), né à Pontoise, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Poitou, chevalier de St-Louis, est inhumé, âgé de 90 ans, en l'église de St-Rémy-la-V., le 11 avril 1773.

Caylus (*Pierre* de), sieur de Madelet, commandant du château d'Angers en 1601, est inhumé le 11 septembre 1633 à St-Martin-de-la-Place.

Cayollerie (la), f., c^ne de *Liré*.

Cayon (*Louis*), docteur de Sorbonne, professeur en théologie, commissaire général de l'ordre des Cordeliers dans la province de Touraine, meurt dans le couvent d'Angers et y est inhumé le 28 avril 1656.

Cazeau (le), chât., c^ne du *May*, à 2,300 mèt. du bourg vers S.-E. — *L'hostel du Casau avec la mestairie de la Godellinière et le moulin appelé Chouaiseau, jardrins, boys, garennes, estangs, pastys* (E 802). — *Casavium* XVIIe s. (Ménage, *Vit. P. Ayr.*, p. 21). — Anc. fief relevant de Montbault-Papin et dont dépendait la seigneu-

Digitized by Google

rie de la paroisse. Il donnait son nom à une famille noble qui le posséda jusqu'à la fin du XVIe s. — N. h. Georges du Cazeau en est encore seigneur en 1587. Il passe quelques années plus tard à la famille de Villeneuve par le mariage de Marguerite du Cazeau avec Louis de Villeneuve vers 1600. — Charles de V. est blessé à mort en duel le 28 décembre 1627 à la sortie d'un bal, place du Pilory d'Angers. Gabriel-Louis de Villeneuve, cadet de famille, mari de Marie-Elisabeth des Herbiers de l'Etanduère, acquit la terre de son oncle Villeneuve de la Bigotière le 6 juillet 1765 et la possédait en 1790. Il suivit l'armée vendéenne outre Loire et périt au combat de Blain le 18 novembre 1793. Le château formait un vaste édifice avec chapelle seigneuriale, dans une enceinte de larges fossés que franchissaient deux ponts-levis. Il a été incendié et absolument ruiné pendant la guerre de Vendée, sauf deux tours du XVe s. encore debout et quelques pans de murs où subsiste presque intacte une belle cheminée ornementée du XVIIe s. de 2 m. 45 de large à l'intérieur, avec manteau en granit, trumeau de pierre blanche, divisé en cinq compartiments par des tours crénelées en relief, la base chargée de fleurs de lys et d'hermines; à droite, un soleil; au centre, divers sujets de chasse; au sommet, des fleurs. Une croix de fer indique l'emplacement de la chapelle. V. un dessin des ruines dans l'*Anjou et ses Monum.* de M. Godard-Faultrier; un autre à la plume dans Berthe, Mss. 920, t. II, p. 69. — Le seigneur du Cazeau devait être convié, lui ou son sergent en son absence, à toute noce célébrée dans la paroisse. Il y venait monté sur une haquenée blanche, suivi de quatre chiens courants et l'oiseau au poing. A cinq pas de l'église il prenait la mariée et la menait au chœur. Le sergent s'asseyait au plat d'honneur et recevait une paire de gants blancs et 5 sous pour sa livrée.

Arch. de M.-et-L. E 800-806. — *Rev. de l'Anjou*, 1856, t. I, p. 331, et 1861, t. II, p. 485. — *Affiches du Poitou* du 14 février 1782, n° 7, p. 25. — Notes Mss. de MM. Spal, Boutillier-Saint-André et Du Gast-Matifeux.

Cazeau-du-Pontreau (le), ruiss., né sur la cne de *Cholet*, à l'étang au-dessus de Millepieds, passe dans les anciennes douves du Pontreau et du Cazeau et se jette dans l'Evre au-dessous du moulin de Pégon, ayant reçu à dr. le ruiss. de la Simonnière; — 7,000 mètres de cours.

Céb... Cél... — V. *Séb... Sél...*

Cellier (le), cl., cne de *Cantenay-Ep.*, dans le bourg de Cantenay.

Cellier (le Grand-), cl., cne d'*Angers*.

Cellières, h., cne de *Juvardeil* — *Sileria* 1070-1080 (Cartul. St-Nic., p. 69), 1097 (Epit. St-Nic., n. 28). — *Selières* XVI-XVIIe s. (G Cure). — Il y existait dès les premières années du XIe s. une église dédiée à Notre-Dame et à St Martin. Elle appartenait avant 1080 à l'abbaye St-Nicolas, à qui plusieurs bulles du pape la confirment. Une consécration nouvelle en fut faite par l'évêque Geoffroi la Mouche vers 1160. Quoiqu'elle ait subsisté jusqu'à la Révolution, il n'en reste plus trace aujourd'hui. Cette paroisse, la plus petite du diocèse, ne comptait en 1737 que 13 maisons et un seul paroissien qui sût lire, un maître serrurier. Elle a été réunie en 1790 à Juvardeil. Le presbytère venait précisément d'en être rebâti.

Le prieuré, établi par les moines, faisait face à l'église et existe encore, tout à l'entrée, en montant, à droite. Le prieur avait d'ailleurs son logis de ville dans la rue du St-Esprit, à Angers, qu'il vendit en 1707 aux Pénitentes.

Prieurs-curés : Henri *de Champeaux*, « homme noble et très-libéral, *largissimus* », à qui la comtesse Hermengarde, attirée en pèlerinage, concéda liberté de chasse à tout gibier — Louis *Bachelot* 1494. — Jean *de Tessé* 1513, 1526. — Yves *de Tessé*, premier commandataire, chanoine de Saint-Maurice et aussi prieur de Gonnord, 1533, 1547. — Guill. *Richer* 1556. — Jean *Pejé* 1570. — Jean *Bedé* 1573. — Jean *Hamelot* 1588. — Jean *Ledoleux* 1600. — Franç. *Bariller* 1605. — Jean *Hamelot*, le jeune, 1609. — Jean *Poypail* 1611, † le 25 octobre 1639. — Pierre *Poypail*, son neveu, 27 septembre 1639, † le 3 octobre 1691, âgé de 77 ans. — Noël-Jérôme *Martineau*, docteur en théologie, 20 décembre 1691, † le 13 septembre 1704, âgé de 53 ans. — Denis *Eleaume*, 11 décembre 1704, 19 mars 1705. Suppléé pendant son noviciat jusqu'au 8 juillet 1706 par *Coquereau*, il signe au retour *Eleaume-Duplessis* et le plus souvent *Duplessis* tout court; — † le 30 mars 1740. — Fr. *Dubouzet de Ligarde*, 7 mai 1741, † le 23 juin 1766, âgé de 54 ans. — André *Barthomyrat-Despaleines*, 30 juin 1768, † le 21 mars 1771, âgé de 56 ans. — Urbain-Just. *Hébert*, 11 octobre 1771, jusqu'en 1791, déporté en Espagne en septembre 1792.

Un peu au dessus du prieuré, du même côté, un portail donne entrée dans la *Cour de Cellières*, assemblage de bâtiments rectangulaires (XVIe), avec une double façade en équerre, vers S. et vers l'E., modifiés aux XVIIe et XVIIIe s. C'est l'ancien château, propriété aujourd'hui de M. Neveu, maire de Juvardeil. Il appartenait au moins dès le XIVe s. et jusqu'à la fin du XVIe à la famille de Clers, qui rendait hommage à Cheffes; — en 1600 à Jean de la Barre, † le 25 mars 1630; — à Claude de Vinel, son gendre, 1633, de qui Henri Boylesve, écuyer, l'acquiert vers 1650. Renée Boylesve l'apporta en mariage à Jean Duverdier de Genouillac, dont la descendance y naît et y réside jusqu'à la Révolution. La terre fut vendue nat^t, avec les Varennes, le 27 prairial an IV.

La seigneurie de la paroisse appartenait primitivement au prieur, qui ne la céda que par transaction de 1703 au château.

Le village actuel (21 maisons dont 2 ou 3 du XVIe s., 58 hab.) s'aligne ou rayonne le long d'un haut chemin verdoyant. Au sortir vers N., une chaussée pavée d'énormes blocs non équarris passe aux Varennes et se perd dans les champs.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 363; 130, 192; H St-Nicolas. — Arch. comm. Et.-C.

Cellières (le Grand, le Petit-), h., cl., et mln, cne d'*Angers*. — *La Grande, la Petite*

Digitized by Google

Cellière (Rect. et Cad.), — anc. domaine du prieuré de Cellières.

Cellot (*Louis*), jésuite, né à Paris en 1588, mort à Paris en 1658, doit être mentionné dans un livre angevin pour son poëme sur la cathédrale St-Maurice d'Angers : *Mauritiados Andegavensis libri III et venerabile ejusdem insignis ecclesiæ cathedralis Capitulum* (la Flèche, 1618 et 1638, in-4°; Francfort 1654, in-12, — réimprimé dans les *Opera poetica* de l'auteur (Paris, 1630, in-8°, p. 431), et dans le *Parnasse* de la Société de Jésus (1654, part. 2, p. 421, in-4°, Francfort). C'est l'histoire de la consécration de St-Maurice, où l'auteur a fait entrer la description des rites de l'église et l'éloge surtout des principaux prédécesseurs de l'évêque de Rueil à qui l'ouvrage est dédié. Le troisième livre presque tout entier est consacré à la défense d'Eusèbe Brunon et à la description de la procession du Sacre, que le frontispice représente sortant de la cathédrale.

Celeuse. — V. *Sceaux.*

Cendrie (la Grande, la Petite-), ff., c^ne^ de *Chaumont.* — *La Caudrie* (Et.-M.); = (la), c^ne^ de *Daumeray.*

Cendrières (les), m^on^ h., c^ne^ de *Bouillé-M.* — *L'Alexandrière* 1730 (Et.-C.). — *Les Cendrières* (Cass.). — *L'Exandrière* (Cad.); — avec vieux logis du XVIe s., servant de ferme, appart^t^ à M. Bource, ancien imprimeur à Angers.

Censé. — V. *Sancé.*

Censerie (la), c^ne^ d'*Angers*, dans le canton de St-Laud, anc. domaine de la chapellenie des Routeux, vendue nat^t^ le 12 avril 1791; = f., c^ne^ de *Freigné*; = f., c^ne^ de *la Meignanne*; = f., c^ne^ de *Pruillé.*

Censie (la), f., c^ne^ de *Bégrolles*; = ff., c^ne^ de *Cléré.* — *La Sansie* (Cass.); = h., c^ne^ de *Drain.* — *Censiva* 1080 (Pr. de Loiré); = f., c^ne^ de *Freigné*, traversée sur une longueur de 800 mèt. par l'Erdre, qu'y franchit un pont rustique, au milieu d'une vallée charmante, bordée de rochers à pic, tout couverts de plantes grimpantes. Sur l'un d'eux, au faîte, jaillit, dans un bassin antiquement creusé de main d'homme, une source vive, qui, grossie par les pluies d'hiver, s'épanche en formant cascade. Dans un pré, un châtaignier, encore plein de force, mesure sept mètres de circonférence et abrite dans son tronc un petit appartement avec banc circulaire pour sept personnes; = f., c^ne^ du *Louroux-B.*, acquise le 17 mai 1651 de n. h. Jean Erreau sieur du Temple, par l'abbaye de Pontron; = f., c^ne^ de *St-André-de-la-Marche*; = f., c^ne^ de *Montreuil-sur-M.*; = f., c^ne^ de *St-Rémy-en-Mauges.*

Censier (*Jean*), carme angevin, docteur en théologie, vicaire-général d'Angers, nommé évêque *in partibus* de Béri en Arménie et coadjuteur de l'évêque d'Angers, le 23 mars 1519. L'histoire de son ordre ne mentionne aucun de ses ouvrages.

Biblioth. Carmel., p. 809.—*Speculum Carmel.*, p. 934.

Cension, h. et m^in^, c^ne^ de *Chemillé*, — donnait son nom durant les XI-XIIe s. au ruiss. dit aujourd'hui de l'Aubance qui s'y jette au-dessous dans l'Hyrome. — *Aqua que Censiona appellatur* 1109 (Cart. de Chemillé). — *Fluvius Censioli* 1120 circa (Ib.). — *Aqua quam Censionem nuncupant* 1050-1080 (Chem., ch. or.).

Censiva, nom ancien du ruiss. des Robinets, et qui est resté au hameau de la Censie en Drain.

Censivier (le Gr., le Pet.-), v., c^ne^ de *Torfou.*

Cent-Coups (les), terres, c^ne^ de *Brigné.*

Cepia. — V. *Seiches.*

Cerbellerie (la), f., c^ne^ de *Mouliherne.*

Cerbuissons (les), vill., c^ne^ de *la Plaine.* — *Les Cerfs-Buissons.* — *Les Céris-B.* (Et.-M.); = f., c^ne^ de *Chanteloup.*

Cercleie (la), h., c^ne^ de *Saint-André-de-la-Marche.* — *La Cerclaire* (Cass.).

Cerclé, f., c^ne^ de *Louvaines.*

Cerclère (la), cl., c^ne^ d'*Angers.* — En est sieur en 1618 Pierre Voisin, avocat, en 1698 Claude Voisin, docteur agrégé de l'Université d'Angers; = ham., c^ne^ de *Morannes.*

Cercleric (la), vill., c^ne^ de *Quincé* et de *Vauchrétien* XVI-XVIIe s. (Ch. de Brissac).

Cercouère (la), f., c^ne^ de *Saint-Martin-du-Bois.* — Anc. maison noble, avec cour, jardins, verger, pavillon, vivier et chapelle bénie le 9 janvier 1769 en l'honneur de la Vierge. Les métairies de Loisseau et de Rocheneau en dépendaient. — En est sieur Jean Sourdille de la Valette, curé de Louvaines, 1752, n. h. P.-A. Sourdrille, ancien militaire, 1782 (E 508-509).

Cerda, Cirda. — V. *Sœurdres.*

Cerf (le), f., c^ne^ de *Beaufort.*

Cerisale (la), f., c^ne^ de *Vivy.*

Cerisantes. — V. *Duncan* (Marc).

Cerisay (*Guillaume*), vicomte de Figuernon, baron de la Rivière et de la Haie-du-Puy, protonotaire et greffier civil de la Cour du Parlement de Paris, secrétaire de Louis XI et son affidé, reçut le mandat de préparer « Messieurs « de l'église, nobles, bourgeois, marchands et « autres » à la confiscation du duché d'Anjou sur le vieux duc René. Le 21 juillet 1474, pendant que le roi, sous prétexte de dévotion, s'installait à Béhuard, à 3 lieues d'Angers, Cerisay convoqua les habitants et, en faisant appel à leur antique loyauté, obtint à suffisance l'approbation officielle des mesures projetées. Le roi immédiatement accouru, V. *ci-dessus*, p. 39, Cerisay « de son congié et licence » fut élu et institué en sa présence maire d'Angers pour la vie, avec des pouvoirs spéciaux qui l'égalaient aux gouverneurs (février 1475 *st. s.*). Des instructions particulières lui recommandaient la douceur et la modération; mais les protestations s'affirmèrent quand il exigea des communautés tant laïques qu'ecclésiastiques le serment de fidélité sur la Vraie-Croix de St-Laud (mai 1475), et il n'eut raison des résistances que par des exils et une énergique répression. A peine encore avait-il rejoint le roi qu'il dut revenir avec Auger de Brie et le lieutenant du prévôt et séjourner avec eux du 8 novembre 1478 au 9 janv. suivant pour tenir tête aux habitants qui réclamaient une élection nouvelle. Il exerça ainsi sa charge jusqu'au

Digitized by Google

4 mai 1484, que des lettres patentes de Charles VIII modifièrent la mairie et donnèrent aux échevins l'élection vraiment libre du maire.

Mss. 919, f. 238. — Roger, p. 361-362. — Dumesnil, Mss. 658, p. 359. — *Revue de l'Anjou*, 1851, t. I, p. 10 et 131. — Arch. comm. CC 4, f. 53-54.

Ceriselaie (la), f., c^ne^ d'*Aviré*; = f., c^ne^ du *Plessis-Gr.*; = f., c^ne^ de *Pouancé*; = f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Flée*.

Ceriseraie, f., c^ne^ de *Beaucouzé*; — anc. domaine de l'aumônerie de St-Nicolas, avec vergers et jardins, le tout entouré de grands fossés anciens et fermé d'une douve à l'entrée de la cour, qui ne défendaient pas des mauvaises visites. Placé autrefois sur le grand chemin, à l'entrée de la ville, c'était le refuge trop ordinaire des vagabonds et le gîte indiqué d'enfants exposés à dessein sur le fief des moines. — Le 9 avril 1703 messire Thomas Neveu, écuyer, sieur d'Urbé, conseiller au Parlement de Bretagne, se rendant à son poste, y mourut, frappé d'apoplexie. — Vendu nat^t^ le 18 octobre 1791. — Un bois de deux arpents, qui en portait le nom, a été abattu en 1790.

Ceriserie (la), f., c^ne^ d'*Echemiré*; = h., c^ne^ de *St-Macaire-en-M.*; = f., c^ne^ de *Saint-Martin-d'Arcé*. — *La Césirie* (C. C.).

Cerisier (le), f., c^ne^ d'*Andrezé*, dépendance de la terre des Haies; = cl., c^ne^ d'*Angers*. — *La Ceriseraye* (Cass.); = ff., c^ne^ de *Beaupréau*; = f., c^ne^ de *la Chapelle-du-Genêt*; = f., c^ne^ de *Chazé-Henri*; = cl., c^ne^ de *Chemillé*; = f., c^ne^ de *Cléré*; = f., c^ne^ de *Grugé-l'H.*; = f., c^ne^ de *Jumelles*; = h. et m^in^ sur le ruiss. de Cossé, c^ne^ de *Mélay*. V. *la Rorthe*; = f., c^ne^ de *Neuvy*; — ancienne maison noble relevant des Briffières. En est sieur en 1600 n. h. Pierre de la Guinemoire, dont la fille Jeanne épousa n. h. Jean Jameron, avant 1608, Adrien Jameron, écuyer, mari de Françoise de Vaugiraud, 1685, Marie-Suzanne Jameron de la Vialière 1756, Gabrielle de Grignon, 1779. — Il y existe une belle source ferrugineuse; = ham., c^ne^ du *Pin-en-M.*; = f., c^ne^ du *Puiset-Doré*; = f., c^ne^ de *St-Laurent-de-la-Plaine*.

Cerland, f., c^ne^ d'*Yzernay*. — *Le Bordage Serland* (Cass. et Et.-M.).

Cerné (le Grand-), vill., c^ne^ de *Cernusson*. — *Terceria de Sernei* 1030 circa (Liv. N., p. 159). — *Cerné* (Cass.) — Principal manoir depuis le XVIIe s. des seigneurs de Cernusson, dont subsiste un vieux pavillon en ruines. Il en dépendait trois grosses métairies et deux fiefs annexes, avec le droit de dîme au onzième des fruits sur toute la paroisse. — La terre et seigneurie avec ses droits de prérogatives, prééminence et juridiction fut acquise vers 1538 de René de Clermont par Gaspard de Mirebeau, docteur en médecine, à Angers. — Elle appartenait en 1608 à Marie Lenfant, mariée en 1610 à n. h. Gabriel Brillet. — En est sieur Charles de Caumont en 1631, René d'Aubigné 1656, 1671, Jacq. d'Aubigné 1686, dont la femme Marguerite de Bruc, y meurt le 17 avril 1687, René d'Aubigné de la Salle, inhumé dans l'église de Cernusson, le 21 mars 1690, Louis-François d'Aubigné 1738.

Cerneau (le), f., c^ne^ de *Somloire*.

Cernusson, canton de Vihiers (5 kil.), arr. de Saumur (40 kil.); — à 43 kil. d'Angers. — *Sarnucium* 1050 circa (Liv. N., ch. 164). — *Sernucium* (Ib.). — *Sernuchun* 1040-1055 (Ib., ch. 161). — *Cernussonium* 1482 (St-Flor., Chênehutte). — Entre Trémont (4 kil.) au S.-O., Montilliers (1,500 mèt.) au N. et à l'O., Tigné (3 kil.) au N. et à l'O., la Fosse-de-Tigné (4 kil. 1/2) à l'E., St-Hilaire-du-Bois (7 kil.) au S.

Le chemin de grande communication de Gonnord traverse le bourg et le relie aux routes départementale de Niort à Angers et nationale des Sables à Saumur.

Y naissent le ruiss. de l'Etang ou de la Grée de Valienne et celui de la Carrie.

En dépendent les vill. du Rang (23 mais., 56 hab.), du Puy-Rangeard (10 mais., 31 hab.), des Baraudries (8 mais., 22 hab.), du Grand-Cerné (6 mais., 26 hab.), les ham. des Rois (6 mais., 19 hab.), de Verdigné (6 mais., 19 h.), de la Gaillardrie (5 mais., 13 hab.), de la Carrie (3 mais., 15 hab.), de la Riaillerie (3 mais., 17 hab.), une tuilerie aux Souches et une dizaine de fermes ou écarts.

Superficie : 845 hect, dont 56 hect. 80 en vignes et 107 hect. 92 en bois.

Population : 332 hab. en 1726. — *334* hab. en 1790. — *296* hab. en 1831. — *362* hab. en 1841. — *391* hab. en 1851. — *386* hab. en 1861. — *377* hab. en 1872, dont 94 au bourg (34 mais., 35 ménages).

Bureau de poste et *Perception* de Vihiers.

Ecole mixte, où attient une petite chambre humide et nue qui sert de *Mairie*.

La *Cure* occupe l'ancien prieuré non aliéné. — Le *Cimetière*, qui attenait à l'église, a été transféré en 1862.

L'*Eglise*, dédiée à saint Nicolas, (succursale, 26 décembre 1804), a été complétement modernisée en 1833 En 1838 la nef a été allongée d'un tiers, le grand portail abattu, la voûte refaite en plafond de bois, le clocher carré, flanqué aux angles de contreforts plat, reconstruit avec l'aide des charrois gratuits des métayers. — L'autel date de 1839 et a été, à cette époque, reporté sous l'arcade centrale. Une statue neuve de St Joseph a remplacé en 1862 celle de St Ambroise, patron de l'autel secondaire, que représente un ancien tableau, relégué dans la nef; au fond du chœur, un autre tableau de saint Nicolas avec les trois enfants. Les stalles proviennent de l'église de Soulaines.

La paroisse existe avec église desservie par un prêtre dès au moins le milieu du XIe s, sans que l'origine en soit autrement connue.

Curés : Guill. *Guibert*, 1450. — Mathieu *Abraham*, 1451, qui résigne en 1476. — Robert *Aubry*, 1476, qui résigne le 24 mai 1482. — Jean *Richard*, 1482. — Jacques *Béchereau*, 1532. — Michel *Jousselin*, 1551. — Jean *Bodet*, 1562. — Guill. *Gurye*, 1577. — Jean *Hameau*, 1606; son testament est du 8 novembre 1613. —

Digitized by Google

Mathieu *Girard*, 1616, 1630. — Antoine *Réveillé*, 1634. — Jacques *Brouard*, 1642, 1680. Il habitait encore la cure, quoique remplacé depuis au moins deux ans, en 1588, et y dictait malade son testament, le 14 novembre. — Franç. *Goujon*, 1686, 1727. — *Brossard*, 1738, août 1744. — *Lusson*, septembre 1744, † le 10 février 1754. — J *Traversain*, mai 1754. — R. *Sorin*, originaire du Longeron, 1786, mort au Mans dans la déroute des Vendéens.

Il n'a été signalé aucune trace celtique ni romaine sur la commune que borde seulement vers S. l'ancien grand chemin de Doué à Vihiers.

Tout près du chevet de l'église, vis-à-vis l'entrée du presbytère, s'élève une large et haute motte féodale, autrefois entourée de profondes douves, dont partie encore remplie d'eau. Le sommet, cultivé en luzerne, porte au centre un beau cerisier. Nulle trace d'ailleurs de constructions. C'est l'emplacement du premier donjon en bois, qui, incendié sans doute au XIIe s., ne paraît pas avoir été reconstruit. La terre, qui avait titre de châtellenie tout en prenant souvent celui de baronnie, avait son principal manoir à Cerné. Elle relevait de Saumur avec droit de haute justice sur quatre paroisses, les honneurs dans l'église, la prévôté de la foire de Vihiers le jour de St-Jouin et à Trémont le jour de la St-Fiacre. En dépendaient les seigneuries de Verdigné et du Puy-Rangeard, un moulin banal, un fourneau à tuiles au Jumeau, de beaux bois, de belles chasses. La mesure locale contenait 16 boisseaux au setier, en valant 12 des Ponts-de-Cé.

Le domaine, appartenait au XIVe s. à la puissante famille Aménard et passe vers la fin du XVe s. par le mariage de Renée Aménard à Christophe de Goulaines. En est sieur Regnault de la Touche 1531, 1543. — Claude de St-Amatour, marî de Claude de la Touche, 1560. — Jean de Rieulx, par sa femme Philippe de St-Amatour, 1573. — Charles de Bretagne, comte de Vertus 1581. — François de Rohan-Guéméné 1613. François de Simianes, marquis de Gordes, par sa femme Anne d'Escoubleau de Sourdis, 1631. — René Amoureux, écuyer, 1680. — M. de Valentinois 1690. — Louis d'Aubigné, chevalier, 1694 — et ses héritiers. — le marquis de Toulongeon, par sa femme née d'Aubigné, 1790.

La paroisse dépendait de l'Evêché de la Rochelle, de l'Election de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel de Vihiers, du District en 1788 de Montreuil-B., en 1790 de Vihiers. — Elle comptait en 1788 treize familles vivant de mendicité.

Maires : Berthelot, 1er messidor an VIII. — Jacques *Souchet*, 2 janvier 1808, démissionnaire le 14 novembre. — *Trou*, 21 novembre 1808. — Louis Jean *Brisset*, 25 juin 1816. — Jacques *Gelineau*, 15 novembre 1830. — Louis *Brisset*, installé le 8 octobre 1843. — Jacques *Bernier*, 1847. — Franç. *Hétreau*, 1er juillet 1852, installé le 25, démissionnaire le 11 février 1862. — J. *Bernier*, 1862. — J. *Gelineau*, 1866, en fonctions, 1873.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 284; 117, 193, 199, 202. — Arch. de la Cure. — Arch. comm. Et.-C. — D. Bétancourt. — Notes Mss. de M. Raimbault.—*Affiches d'Angers*, 3 novembre 1775. — D. Huynes, Mss., f. 312. — Pour les localités, voir à leur article, *Cerné, Verdigné, Puy-Rangeard, les Rois*, etc.

Cerqueux (les), ruiss. né sur la cne des *Cerqueux-sous-Passavant*, s'y jette dans le ruiss. du Pont-Moreau ; — 330 mètres de cours ; n'existe qu'en hiver.

Cerqueux (les), f., cne de *Jallais* ; = mét., cne de *Neuvy*. — *Sacrofagi* 1080 (Cart. de St-Nicolas, p. 111 et Hauréau, p. 671). — *Medietaria de Sarcophago* 1200 circa (Cartul. de Chemillé, fol. 49). — *Le Serqul* 1665 (E 2130) — *Le Cerqueu* 1765 (E 759). — *Le Cercueil* (Cass.). — *Le Sercut* (Cad.). — *Cerqueil ou Serrecuil* (Affiche, 1870). — Le chapelain de St-Nicolas y percevait la dîme à charge de dire deux messes par semaine en l'église paroissiale ; = vigne, cne de *St-Florent-le-Vieil*. — *Le clos des Sercouetz* 1535, *les vignes nommées les Cercouetz* 1556 (St-Fl.) ; = (les Petits-), cl., cne de *Jallais*. — *Les Cerqueux-Bellault* 1758. — *Les Pet. Cercueils* 1774. — En est sieur par acquêt de Hardy Brault, chevalier, du 31 janvier 1641, René Gourdon, prêtre ; — Jeanne Godineau 1755 ; — Gabriel Marchand, chirurgien, 1758.

Cerqueux-de-Maulévrier (les), canton et arrond. de Cholet (19 kil.), — à 60 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Sarcos* 1169 (Cart. de St-Jouin, p. 40). — *Les Sarquex de Monlevrer* 1308 (Ch. Franç. E 1304). — *Sarcofagus* (Pouillé gén. de l'archev. de Bordeaux, 1648). — *Le bourg nommé les Serceuils de la Sevrie* 1650 (E 1303). — *La paroisse des Serqueux de la Sevrie* 1653 (E 1303). — *Les Serqueulx-de-M.* 1603, 1615, *les Serqueulx soubz M.* 1603-1609 (Et.-C.). — *La ville, château, fief, terre et seigneurie de Cerqueux* 1617 (E 1308) — *Cercofagi de Mallevrario* 1668 (Et.-C.). — *Les Cercueils de Maulévrier* 1790. — Entre Somloire (5 kil. 1/2) au N. et à l'E., Yzernay (6 kil.) au N. et à l'O., et le département des Deux-Sèvres à l'E. et au S.

Se croisent au bourg les chemins d'intérêt commun de Châtillon à Martigné-Briand, des Cerqueux à Nuaillé par Yzernay, et d'Argenton, ce dernier non encore exécuté.

Y naissent les ruiss. de la Sévrie, de la Saulaie, du Pas-la-Dame ; y passe, formant limite avec Yzernay, le ruiss. de la Touche.

En dépendent le vill. de la Grande-Troche (12 mais., 87 hab., à 3 kil. 250 m.), les ham. des Foucheries (6 mais., 25 hab., à 2 kil.), des Poisats (5 mais., 23 hab., à 3,400 m.), de la Petite-Troche (4 mais., à 2,700 mét.), du Moulin-de-la-Troche (4 mais., 2,550 m.) et 36 fermes ou écarts.

Superficie : 1,344 hect. 42 ares, dont 29 hect. 11 ares en taillis ; 200 hect. en prés, le reste en labours.

Population : 90 feux en 1720. — *100* feux, *553* hab. en 1789. — *484* hab. en 1821. — *499* hab. en 1831. — *561* hab. en 1841. — *586* hab. en 1851. — *653* hab. en 1861. — *712* hab. en 1866. — *672* hab. en 1872, dont

Digitized by Google

283 hab. au bourg, composé de 64 maisons basses et de chétive aspect, encadrées dans un petit vallon; 7 maîtres tisserands; tout le reste, ou peu s'en faut, vit d'agriculture.

Bureau de poste et *Perception* de Maulévrier.

Assemblée le deuxième dimanche de juillet, créée par arrêté du 12 décembre 1865. — Il y avait autrefois « voyage et grosse assemblée » le jour de St-Jean.

Mairie avec *Ecole de garçons*, dont la première pierre a été posée le 18 juin 1866; — *Ecole de filles* (sœurs de la Salle-de-Vihiers).

L'*Eglise*, consacrée sous le vocable de la *Décollation de St Jean-Baptiste* (succursale, 5 nivôse an XIII), avait été totalement incendiée pendant la guerre et a été rebâtie à deux reprises, le chœur en 1831, la nef et les collatéraux, de 1854 à 1856 (archit. Tessier), les autels et les statues de la Vierge, de St-Joseph, de St-Louis, de St-Gilles, sortis des ateliers Choyer, la boiserie et les stalles du chœur exécutées par le maître menuisier Cousseau. Le panneau du fond, qui représentait sculpté en relief le *Bon Pasteur*, a été remplacé par une statue du Sacré-Cœur. On y a conservé au moins, en les déplaçant, de nombreuses pierres tombales plus qu'à demi effacées ou sans inscriptions, mais à d'autres titres curieuses : — dans la nef, celles du curé Buffard (1759), de Jean Guérin, deux autres illisibles, une cinquième nue, chargée seulement d'une épée sculptée, — une autre portant un écusson en fort relief et une épée tracée en creux, — et les restes d'une tombe de prêtre, avec un livre ouvert entre une patène et un calice. Sous le chœur, en 1831, on retrouva près l'autel, dans un caveau voûté, cinq grands cercueils en plomb, dont deux ne renfermaient que des cendres, les trois autres des crânes et des tibias énormes, restes des seigneurs transférés là le 9 juillet 1650 par François du Puy du Fou, dont les armoiries figuraient jusqu'à ces dernières années dans un vieux vitrail : *de gueules aux 3 mâcles d'argent posées 2 et 1, au croissant montant de même posé en chef.* — Enfin, dans le jardin de la cure sont recueillis les débris de sépultures en marbre blanc, dont une table avec statue de chevalier armé et vêtu dans le goût du XVIIe s.; la tête et les pieds manquent. — La cure possède une plaque de cuivre (0^m,50 sur 0^m,40), bordé de charmants rinceaux, contenant les fondations du curé Devannes; — et une mauvaise toile, *le Baptême de Jésus.*—On conserve aussi à la sacristie un calice en argent qui porte gravé en creux : *Ex dono P. Charier, 1716. Les Cerqueux de Maulevrier, I. I. P. C.*, et sur le pied un lion léopardé; une parcelle de la Vraie-Croix dans un reliquaire, donnée par Jacques-François Godin, bourgeois de Paris, le 5 avril 1772; — une superbe croix processionnelle en argent, terminée aux quatre bras par quatre grandes fleurs de lys encadrant chacune dans un médaillon, argent et or : l'*Annonciation, St-Pierre, St-Paul*, et *St-Jacques*; au revers, dans le centre, *St-Jean-Baptiste*, la tête ceinte d'une gloire fleurdelisée, et les symboles des quatre Évangélistes; l'œuvre tout entière décorée de rinceaux à fleurs et de guillochis fleurdelisés; au bas, gravé en creux : *Po. les. Serqueu de Maulevrier 1615.*

Le *Cimetière* est encore au centre du bourg et touche à l'église, ainsi que le *Presbytère*, refait en partie par le curé Pigeol, dont le nom se lit avec la date 1707 au linteau d'une fenêtre, sur le jardin.

Au milieu des nombreux blocs erratiques, simples débris naturels, qui parsèment le pays, abondaient les monuments dits celtiques qui n'y peuvent être confondus. Le plus remarquable, à 2 kil. du bourg, au S.-O. du village des Foucheries, se compose de deux pierres granitiques superposées, de forme à peu près rectangulaire, la première mesurant 0^m,90 de hauteur hors terre, la seconde 1^m,80, ensemble 2^m,70, sur 6 mèt. 50 de circonférence. Tout à côté, un énorme chêne l'ombrage tout entier. Il y a dix ans à peine (1863), attenait au peulvan, à gauche, une pierre juxtaposée de 0^m,80 de longueur, et en avant une sorte de pyramide d'un mètre de base; à distance de 2^m,70, une autre pierre de 2^m,60 de longueur, correspondait alignée en parallèle au premier groupe; entre deux, sur les côtés, se dressaient à dr., 7 pierres, à g., 4 autres, disposées dans un ordre irrégulier; tout cet ensemble est détruit, sauf le peulvan et le chêne. — Sur une hauteur, à gauche du chemin des Cerqueux aux Foucheries, s'élève un autre *peulvan* dit *du Champ-du-Chiron*, haut de 1^m,80 hors terre, fiché par la pointe et l'extrémité supérieure (1^m,50 de diamètre) arrondie en boule, la face Sud percée de deux trous. Diverses pierres du même champ paraissent de même plantées de main d'homme. Nulle trace n'existe d'un rouler signalé dans des livres.

Aucun vestige gallo-romain n'a été signalé.

L'existence de la paroisse est constatée au XIIe s. L'église appartenait à l'abbaye de Saint-Jouin de Marne, à qui la confirme une bulle du pape Alexandre III (1169). Le seigneur fondateur était le comte de Maulévrier, qui y accorda en 1473 et 1522 au seigneur de la Séverie droit de litre, banc et sépulture, de même en 1498 au seigneur de Daillon. Ce dernier plus tard, y prétendant droit exclusif, fit, à la mort d'un seigneur de la Séverie, occuper l'église pendant 12 jours par des gens d'armes masqués; mais il fut condamné par deux sentences (16 mars 1528 et 2 octobre 1530) à rétablir les tombeaux qu'il avait brisés et à faire célébrer chaque mois un service solennel expiatoire.

Curés : Jean *Texier*, 1475. — Pierre *Devannes*, 1587, † le 26 mars 1647, âgé de 88 ans, après 60 ans de cure. — Ant. *Boudier*, installé le 16 janvier 1648, n'étant encore que diacre. — *Gabard*, 1650, 1651. — *Boudier*, prêtre en 1653, nommé en 1659 prieur de St-Paul-du-Bois. — L. *Gourichon*, installé le 2 avril 1659, avril 1663. — Aubin *Brémond*, juillet 1663, † le 9 avril 1684, âgé de 60 ans. — Sur la marge d'un acte du 5 janvier 1668 se trouve dessiné à la

Digitized by Google

plume un portrait en buste de prêtre, qui pourrait bien être le sien. — Franç. *Sire*, 19 mai 1684, † le 15 février 1685. — Pierre *Cholet*, 7 novembre 1685, avril 1690, passe à la cure d'Yzernay. — Jacques *Pigeol*, précédemment curé d'Yzernay, installé le 19 mai 1690, † le 6 avril 1727, âgé de 70 ans. Il établit et maintient ses revenus envers et contre tous par force procès et les applique largement à la décoration de l'église dont il restaure les autels en les parant de tableaux, commandés à Ernou d'Angers (1699) et à Louis Courant, peintre de Thouars (14 juin 1711) et de divers autres ornements. Par son testament du 22 février 1727, il laissa à la cure entre autres legs sa bibliothèque. — Charles-Auguste *Bonnamy de Bellefontaine*, bachelier en Sorbonne, mai 1727, 1730.—Michel *Pineau*, octobre 1730, juillet 1731. — Louis *Gautronneau*, septembre 1731, † le 27 avril 1740, âgé de 52 ans. René *Coudrin*, installé le 18 mai 1740, † le 9 octobre 1749, âgé de 45 ans. — Mathurin *Buffard*, novembre 1749, † le 19 mai 1759, âgé de 51 ans. — Louis *Metteaud*, septembre 1759, † le 29 juillet 1784, âgé de 70 ans. Sa tombe existe encore dans le cimetière. — André-Gervais *Rabier*, 8 août 1784, — 11 avril 1792.

Le vicaire était tenu au XVIIIe s. de faire l'école.

Sous la suzeraineté de Maulévrier, la terre des Cerqueux formait une châtellenie, avec château à fossés et pont-levis, détruit dès le XIVe s. et dont le domaine principal fut transféré dès lors à Séverie (aujourd'hui du département des Deux-Sèvres, à 400 mèt. de la limite de M.-et-L.), appartenant aux mêmes seigneurs, Guill. des Serqueux 1313, Jeanne des Serqueux 1464, 1474, femme de Jean du Puy du Fou 1526, remariée en 1528 à Pierre de Daillon, — Eusèbe du Puy du Fou, 1581, mari de Catherine Prévost, — leur fils Eusèbe, marié le 15 septembre 1607 à Françoise Tiraqueau, — Hilaire de Laval, mari de Françoise du Puy du Fou 1637. Il obtint par son influence des lettres royaux du 30 décembre 1650 qui exemptaient « le bourg des Cerqueux de la Séverie » de tout logement et passage de gens de guerre, et d'autres lettres de juin 1653, contestées encore en 1659, qui érigeaient « la terre et châtellenie des Cerqueux et de la Séverie » en baronnie, à relever du comté de Poitiers, et qui concédaient en même temps la création de foires annuelles, le 26 mars, le 26 juin, le 9 septembre, et des marchés hebdomadaires le samedi. La famille de la Haie-Montbault possède la terre dès la fin du XVIIe s., et en 1764 par alliance, François Jameron.

Le seigneur avait droit « de chanson, danse et « aymer », c'est-à-dire un baiser sur les nouvelles mariées à l'issue de la grande messe de la Pentecôte, hors l'église, devant la porte. Il existe de cette cérémonie de nombreux procès-verbaux.

La paroisse dépendait, — au spirituel de l'évêché de Maillezais, plus tard de la Rochelle, du doyenné de Bressuire, — au temporel, des Marches, relevant pour l'Anjou de Maulévrier et de la Sénéchaussée et Présidial d'Angers, pour le Poitou de la Chassée et Fief-Lévesque, de l'Election de Montreuil-Bellay, du District de Cholet, du canton de Maulévrier, jusqu'au décret du 27 brumaire an X, qui la réunit à celui de Cholet. — Un des vœux exprimés par le cahier de la paroisse est l'établissement d'un impôt particulier sur « les gens à portefeuille », négociants, rentiers.

Maires : P. *Devaud*, 30 nivôse an IX. — Louis *Boydron*, 21 pluviôse an IX, démissionnaire le 14 nivôse an XII. — J. *Loyal*, 14 vendémiaire an XIII. — P. *Devaud*, 2 janvier 1808. — Pierre *Béneteau*, 18 mai 1808, 2 janvier 1810. — L. *Boydron*, 23 février 1819, démissionnaire 28 mai 1814. — Pierre *Faligant*, 9 octobre 1815, 18 janvier 1826. — Marc *Rabier*, 14 janvier 1826, installé le 7 février, démissionnaire 7 juin 1834. — Pierre *Lehay*, 25 juin 1834, 8 août 1840. — Pierre-Athanase *Papin*, 24 août 1840, démissionnaire 7 janvier 1845. — Joseph *Brébion*, 5 février 1845, installé le 14, 13 juillet 1848, — P. *Lehay*, 25 août 1848, 29 septembre 1856. — Jean *Body*, installé le 15 mars 1857, 9 septembre 1861. — Basile *Cailleau*, 18 octobre 1861, 7 septembre 1865. — Pierre *Brégeon*, 12 septembre 1865, 17 octobre 1870. B. *Cailleau*. 10 novembre 1870, 25 février 1872. — *Michel*, mai 1871.

Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier-Saint-André.—Arch. de M.-et-L. C 116, 192; E 1302-1310. — *Répert. arch.*, 1860, p. 37. — *Cartul. de Saint-Jouin*, p. 40. — Pour les localités, voir à leur article, *les Poisats, Daillon, la Foucherie, la Troche, l'Oisellière*, etc.

Cerqueux-sous-Passavant (les), canton de Vihiers (7 kil.), arrond. de Saumur (37 kil.), — à 55 kil. d'Angers. — *Sacrofagi* (Hauréau, p. 671). — *Sarcofagus* 1295 (Pouillé du Gr. Gauthier). — *Les Cerrecueurs-soubz-Pass.* (C116, f. 144). — *Les Cercueils-de-Pass.* 1793.

Entre Passavant (6 kil. 1/2), à l'E., Nueil (9 kil.) à l'E. et au N., Saint-Hilaire (6 kil.) et St-Paul (7 kil.) à l'O. et au S., Cléré (4 kil.) au S. et à l'E.

Le bourg s'élève au carrefour des chemins de Vihiers à Thouars et de Martigné à Châtillon, sur la rive gauche et à 200 mèt. du ruisseau du Pont-Moreau qui traverse d'une extrémité à l'autre le centre de la commune et forme en partie limite dans sa plus grande largeur du N.-O. au S.-E. — Y passe au S. le ruisseau de la Gaubretière.

En dépendent les villages de Montsicard (9 mais., 39 hab.), des Bournées (13 m., 45 h.), les hameaux de Mauny (4 mais., 20 hab.), de Coussay (8 m., 23 h.), des Semencières (3 mais., 14 hab.), du Vivier (3 m., 17 hab.), de la Souvetrie (3 mais., 16 hab.), de la Couarde (3 mais., 12 hab.), de la Morinière (3 mais., 16 hab.), des Brosses (8 mais., 38 hab.), de Longuetouche (3 mais., 10 hab.) et 15 fermes ou écarts.

Superficie : Le territoire communal, bizarrement enchevêtré dans le pays circonvoisin, a été à double reprise modifié et agrandi. Il comprenait depuis la Révolution jusqu'en 1854 un peu plus de 482 hectares. C'est encore l'étendue que lui assignent tous les livres. La loi du 29 juin 1854 l'a pourtant à elle seule déjà presque triplé en y réunissant notamment un long polygone engagé entre St-Paul-du-Bois et Cléré, en tout 744 hect. détachés de la commune de St-Hilaire,

Digitized by Google

et qui pour la plus grande partie dépendaient déjà depuis 1827 de la *paroisse* des Cerqueux. — Une loi nouvelle du 16 mars 1861 y a ajouté dix villages ou hameaux distraits de Nueil, comprenant, non pas 357 hectares, comme le texte de la loi même l'énonçait par erreur, mais 637 hect., comme il fut démontré après force enquêtes et contestations. — Cette double adjonction a porté l'ensemble du territoire communal, relevé sur le cadastre, à 1,865 hect. 29 ares 15 cent., ou suivant un autre chiffre officiel, à 1,810 hect. 80 ares 39 cent.

Population : *258* hab. en 1726. — *300* hab. en 1790. — *320* h. en 1826. — *317* hab. en 1831. — *301* h. en 1841. — *344* hab. en 1851. — *561* en 1856. — *705* hab. en 1861, — par suite de la double annexion. — *712* hab. en 1872, dont *340* au bourg (117 mais., 124 mén.).

Bureau de poste et *Perception* de Vihiers.

Assemblée le troisième dimanche d'août; — fête patronale le 15 août.

Mairie neuve, à l'entrée du bourg, vers l'O., avec *Ecole de garçons* mais sans autres dépendances qu'une cour insuffisante. — *Ecole libre de filles* (Sœurs de Torfou).

L'*Eglise*, dédiée à St Martin de Tours (succursale, 26 décembre 1804), tombait en ruine et a dû être réédifiée de fond en comble sur l'ancien emplacement. C'est une triple nef de style ogival, divisée par un double rang de quatre grosses colonnes à chapiteaux non encore équarris, avec clocher dont la base forme porche intérieur. Un rectangle nu, plus large que profond, abrite l'autel et remplace le chœur.

Le *Cimetière*, précédemment au milieu du bourg, a été transféré en 1862.

Aucun document ancien ne parle de ce pays perdu sur les marches du Poitou, entre les grands centres, antiques pourtant, de Vihiers, de Cléré, de Nueil, de Passavant. La paroisse doit dater au moins du XIe s. Elle dépendait primitivement du diocèse de Poitiers, puis de Maillezais, puis de la Rochelle, — du Grenier à sel de Vihiers, de l'Election de Montreuil-B., du District en 1788 de Montreuil-Bellay, en 1790 de Vihiers.

Elle faisait partie du comté de Passavant et avait pour seigneur Pierre-Marc-Antoine Gouffier de Boisy, comte de Passavant, en 1722 — le marquis de Pimodan en 1788. — La misère y était générale à cette date, accrue encore par le brigandage des gabelous.

Curés : Franç. *Froger*, 1584, 1604. — Math. *Marchand*, 1616. — Franç. *Renaud*, 1617. — René *Blancheteau*, 1632, † le 31 octobre 1669. Martin *Besnard*, 1670, 1702. — Louis *Juillereau*, ancien vicaire, juin 1702, † le 27 mai 1708, âgé de 45 ans. — J. *Chédevergne*, précédemment curé du Voide, juillet 1708, septembre 1728. Il venait l'année précédente de faire reconstruire à ses frais l'église, qui fut bénie le 26 octobre. — Jacq. *Chiron*, novembre 1728, † le 20 novembre 1737. — Joseph *Hervé*, décembre 1737, † le 18 juin 1744, âgé de 50 ans. — René *Deniau*, fils d'un architecte, juillet 1744, devient curé du Voide en 1750. — V. *Savin*, janvier 1750, 17 avril 1757. — Thomas-Nicolas *Buffard*, 21 juin 1757. Il signe jusqu'au 25 janvier 1785 et est inhumé le 1er septembre 1792, âgé de 71 ans. — *Jannet*, son neveu, 3 mars 1785 jusqu'au 3 novembre 1792. Il devient maire de la commune. — Le vicaire J.-B. *Chabiran*, caché dans la paroisse, fut rencontré par une colonne républicaine et fusillé sur place (1793).

Maires : *Jannet*, ancien curé, 30 fructidor an VIII, 1808. — Marie-Antoine *Gaudicheau*, 29 octobre 1808. — François *Girardeau*, 14 novembre 1809. — M.-A. *Gaudicheau*, 10 février 1813. — René *Choloux*, 4 février 1826, installé le 18. — F. *Girardeau*, 15 novembre 1830, † en décembre 1833. — René-Frédéric *Brossé*, 20 janvier 1834. — *Cathelineau*, 1847. — Amand *Gaudicheau*, 3 septembre 1848. — Michel *Levoy*, installé le 30 septembre 1852, † en décembre 1857. — Amand *Gaudicheau*, 15 janvier 1858, installé le 25. — *Morille*, 1870, en fonctions, 1873.

Arch. de M.-et-L. C 117, 193, 202. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir à leur article, *le Vivier*, *Mauny*, *les Semenières*, *les Couardes*, *Bois-Bouhier*, *les Brosses*.

Certainerie (la), cne de *Sarrigné*. — *Dix journaux de terre appelés l'Aubépine, en laq. il y avait autrefois une maison appelée la C.* 1740 (E 155).

Césardrie (la), cne de *Beaucouzé*. — *Une closerie appelée la Segretainerie autrement la Cessardrie* 1524. (H. Saint-Nic. *Beaucouzé*). — *Le bien et maison seigneurial de la Cézardière alias Secretainerie* 1610 (H.) — *La Césardrie* 1672 (Et.-C.) — Grand corps de logis dans le bourg, avec cour, portail, colombier, jardin clos, vivier, ancien manoir seigneurial des moines de St-Nicolas, aliéné par eux dès le XVIe s. Il appartenait en 1605 à Jacq. Ménard, sr du Breil, et fut racheté par sa veuve Charlotte Richard en 1610, — à n. h. Hilaire Léon en 1618, à n. h. Jacq. Baret 1672, au docteur Ragot en 1710, à ses héritiers en 1750.

Césarie (la), f., cne de *Freigné*.

Cesbron (*Michel-François*), né le 13 février 1725 à Jallais, d'une famille tellement nombreuse déjà en 1666 aux environs de Jallais et de Chemillé, que ses descendants mêmes ont peine à s'y reconnaître, épousa le 14 juin 1749 à Chemillé Jeanne-Charlotte Briandeau de qui il eut 13 enfants, dont 8 vivaient en l'an VIII avec 60 petits enfants. Vénéré de tout le pays, mais soupçonné de complicité pour sa dévotion avec les rebelles, il fut, en avril 1793, amené à la prison d'Angers. Presque aussitôt délivré, il revint résider à Chemillé, où sa fabrique de toiles et de mouchoirs, montée au milieu de la détresse publique, entretenait d'ouvrage tous les ouvriers du canton, en introduisant les méthodes nouvelles. En l'an XIV il tentait d'acclimater la garance. Nommé membre du Conseil général depuis l'an VIII jusqu'en 1811, il est mort à Chemillé le 3 janvier 1813. — (*Charles-Jean*), fils du précédent, né à Chemillé le 11 décembre 1763, obtint une médaille d'argent à l'exposition de 1823, fut élu député en 1825, maire de Cholet,

Digitized by Google

président du tribunal de commerce, puis juge de paix à Chemillé en 1832, où il est mort le 12 septembre 1839, veuf de Julie Moricet.

Cesbron (*Charles*), connu sous le nom de *Cesbron-Lavau*, fils du précédent, né le 30 août 1791, à Cholet, succéda aux traditions paternelles dans le développement de la grande industrie locale. Son principal établissement de filature date de 1825. Le premier il introduisit la vapeur dans la fabrique. Il accueillit avec enthousiasme la révolution de 1830, et avant même l'installation du nouveau roi, fit afficher à ses frais dans les communes environnantes une proclamation pour rassurer et concilier les campagnes. Nommé capitaine de la garde nationale, il se mit à la tête de plusieurs détachements et se distingua dans diverses affaires, notamment à la Gaubretière où il conduisit avec intrépidité l'attaque contre des bandes quatre fois supérieures en nombre. C'est à cette occasion qu'il fut décoré (17 juillet 1832). Aussi habile agriculteur qu'industriel il s'était fait une réputation par l'exhibition de ses bestiaux dans les concours de Nantes et de Paris. Tout à la fois président du tribunal de commerce de Cholet et de la Chambre d'agriculture de l'arrondissement, conseiller général de 1836 (4 décembre) à 1852, il fut envoyé aux Assemblées constituante et législative par les élections d'avril 1848 et de mai 1849; mais sa candidature, ralliée dès les premiers jours du coup d'Etat au gouvernement nouveau, échoua en février 1852 contre la candidature indépendante de M. de Civrac. Il n'était d'ailleurs monté qu'une ou deux fois à la tribune, notamment dans la discussion du traité de commerce avec la Sardaigne (1850). — Il mourut en quelques heures à Cholet, le 16 juillet 1857.

Maine-et-L. des 20 et 24 juillet 1857. — *Moniteur.*

Cesbron de la Guérinière (*Joseph-Auguste*), fils d'un ancien chevalier de Saint-Louis, né à Saint-Florent, le 8 avril 1781, fut admis avec son frère Joseph-Désiré, dans le corps des vélites, le 30 nivôse an XII à Angers, et fit les campagnes d'Allemagne. Nommé capitaine en 1807, dans le 115e de ligne, il fut envoyé en Espagne, prit part aux siéges de Lérida, de Tortose, de Tarragone et fut atteint de deux coups de feu à l'assaut de Sarragosse. Licencié en 1814, il se retira à St-Florent dont il fut nommé maire en 1830, et par deux fois membre du Conseil général. — Il y mourut le 21 juin 1841, et fut inhumé, suivant son vœu, dans l'antique et curieuse chapelle du cimetière où sa tombe se voit encore. Son frère Désiré avait été tué à Leipsik.

Arch. départ. — *Maine-et-Loire* du 30 juin 1841.

Cesbronnerie (la), f., cne de *Chanzeaux*; = f., cne de *Méon*; = f., cne du *Bourg-d'Iré*.

Céseulles (les), ham., cne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*.

Cestre (le), f., cne de *Chalonnes-sur-L.* — *Le Bordaige des Gros* 1606, *des Groulx*, (E 1614-1615). — *Le lieu du Cestre* 1614 (E 616). — *Les maisons, logements, granges, cours, et prés, terres, nommés le Cestre, près le village de la Roblinière, les d. choses ci-devant nommées les Gros* 1726 (E 619). — En est sieur n. h. Gilles Drouet 1670.

Cesvet, curé de St-Paul-des-B., V. *ce mot.*

Cesvet (*Louis-Pierre*), né à Epieds le 1er mai 1791, reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris, quitta la France pour se rendre à Port-au-Prince, en qualité de médecin de Boyer, le président de la République dominicaine. Il y fonda une Ecole de médecine et un hôpital militaire, dont il eut la direction et y a publié même m'assure-t-on, plusieurs ouvrages. Il y est mort, en 1832.

Ceyère (la), vill., cne de *Noyant-sous-le-L.* — *La Coyère* (Cass.).

Chabembel (*Jean*), facteur d'orgues de Saumur, *magister organorum*, fit en 1418-1419 celles de la cathédrale d'Angers et fut encore chargé en 1440 de les restaurer.

Chaberdelière (la), f., cne de *Vernoil-le-F.*

Chabeuclère (la), h., cne d'*Echemiré*.

Chablière (la), cne de *Marcé*, cave habitée en 1689 (Et.-C.)

Chabolaie (la), f., cne d'*Ecouflant*.

Chabosselaie (la), f., cne de *Chazé-sur-A.* Anc. fief relevant de Précort et pour partie d'Ingrandes. La terre appartenait jusqu'à la fin du xve s. à une famille qui en portait le nom. N h. Vincent Crespin en est sieur en 1502; — Pierre Crespin, abbé des Roches, chanoine de N.-D. de Paris, en 1539, 1547. — Julien Haton, sr de la Masure, acheta la terre de René Crespin et de Louis du Chatelet le 4 mars 1563; mais le contrat ne tint pas. La famille Crespin en resta propriétaire jusqu'à ce que Marie Crespin l'apporta en mariage le 16 décembre 1697 à Georges-Gaspard de Contades, dont les héritiers la possédaient encore à la Révolution

Chabosserie (la), f., cne de *la Tourlandry*.

Chabossière (la), f., cne de *Beaupréau*; = f., cne des *Cerqueux de-M.*; = f., cne de *La Chapelle-Rousselin*; = (la), f., cne de *Jarzé*. — *L'ostel, domaine, etc., de la Chabocière* 1457. — *Le lieu et appartenance vulgairement appelé la Chabocière* 1510 (H D. *B* 142). — Relevait de la Prézaie et appartint successivement aux familles Jousse (1457-1586), Poisson (1596, 1623), Boudin, (1666); = f., cne de *Marigné*. — *Decima de la Chabocière* 1291 (G Annivers., t. I, p. 74). — En est sieur Pierre Levenier, 1481, Barthélemy Fardeau 1526, Georges Hullin 1636, Jacques Hullin, mari de Marie Jallet, 1714, Gaultier de Brulon en 1770, sur les héritiers de qui la terre est vendue natt le 4 thermidor an IV; = h., cne de *Torfou*; = f., cne de *Vernoil*; = (la Grande), île de Loire, cne de *la Daguenière*. — *La G.-Chaboissière* (Cass.), vis-à-vis le bourg, formait en 1753 une presqu'île, dépendant du domaine de Blaison, mais dont jouissaient les habitants de la Daguenière. Ils en acquirent la propriété à la charge de l'enclore de haies et fossés et d'y planter des arbres. De là, des contestations nombreuses qui firent annuler le marché; = h., cne du *Pin-en-Mauges*. — *La terre et appartenances*

Digitized by Google

de la Ch., en la paroisse du Pin, en la chastellenie de Chollet, 1403 (E 1047) — Anc. fief relevant du Planty; — en rend aveu Jean Chapperon de la Lande 1403, Simon Davy, second mari d'Aliénor de la Grézille, veuve de Pierre Chapperon, 1497, Anne Legros, chevalier, 1641, Jean Dutranchet, 1685, René Bouet de la Blonnière 1754; — (la Petite-), f., c^ne de *Jarzé*; — f., c^ne du *Pin-en-M.*

Chabotière (la), h., c^ne de *Fougeré*. — *La Chabolière* (Cass.) — *La Chalotière* (Et.-C.); — f., c^ne de *Genneteil*. — *Terra que vocatur la Chabotère* 1226 (Cart. de Monnais, p. 262). — *Les Chabotières* (Cass.). — *La Chalotière* (Et.-M.).

Chabots (les), f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Chacé, canton Sud et arrond. de Saumur (7 kil.), — à 55 kil. d'Angers. — *Chaceium* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 42). — *Chassé* (Pouillé de 1782). — Entre Varrains (2 k.) au N., Bagneux (5 kil.), Distré (3 kil.), et Artannes (2 kil.), à l'O., St-Cyr (3 kil.) et Brézé (5 kil.) au Sud, Souzay (4 kil. 1/2), Dampierre (6 kil.) et Varrains à l'O.

Le territoire de la commune, bizarrement découpé le long de la rive droite du Thouet, jusqu'au dessus du confluent de la Dive, est traversé du N. au S. par le chemin de grande communication de Saumur à la Motte-Bourbon, de l'E. à l'O. par le chemin d'intérêt commun de Souzay, qui s'entrecroisent dans le bourg, et à son extrémité S. par le chemin d'intérêt commun de Montreuil-Bellay à Fontevraud.

Y passent le Thouet, avec *pont*, vis-à-vis le bourg, construit par ordonnance du 4 novembre 1829, à péage autorisé pendant 44 ans à partir du 24 juin 1833, — la Dive avec *pont* de pierre vis-à-vis l'ancien St-Hippolyte, au-dessous du bourg de St-Just, — et le ruiss. de la Bournée.

En dépendent partie du village de Saumoussay (19 mais., 80 hab.), le hameau du Prieuré (3 mais., 10 hab.) et plusieurs caves habitées.

Population : *600* communiants en 1625, réduits par la misère des temps à *300* en 1693. — *444* hab. en 1726. — *140* feux, *495* hab. en 1790. — *340* hab. en 1813. — *181* feux en 1822. — *543* hab. en 1826. — *573* hab. en 1831. — *580* hab. en 1841. — *618* hab. en 1851. — *592* hab. en 1861. — *566* hab. en 1866. — *539* hab. en 1872, dont *433* au bourg.

Superficie : 642 hect., dont 280 hect. 18 ares en vignes blanches et rouges d'un vin estimé, et 2 hect. 6 ares en bois; prairies naturelles le long des cours d'eau. — Le partage du Marais-le-Roi, autorisé par arrêté du 30 janvier 1823, réalisé le 3 mars, en a attribué à la commune 17 hectares 13 ares 94 centiares.

Bureau de poste de Saumur, *Perception* de Distré.

La *Mairie* avec *Ecole de garçons* occupe une partie de l'ancien *château* seigneurial, vendu vers 1825 par la famille De Caulx à M. Vannier et revendu à la commune par autorisation du 6 février 1838. C'est un grand corps de bâtiment avec porte centrale surmontée d'un fronton triangulaire, entre deux pavillons en avancement avec fronton en arc surbaissé (fin du XVIIe s.). — *Ecole de filles* communale laïque.

L'*Eglise*, consacrée à Ste Radegonde (succursale, 30 septembre 1807), a été reconstruite sur le coteau en 1859 et inaugurée à la fête de Pâques de 1862, de style ogival avec flèche qui domine l'horizon. L'ancienne église, que le bâtiment du prieuré-cure séparait seulement du Thouet, était un édifice du XIe s. avec double porte et clocher à petites baies romanes, qui a été détruit en 1863. Le retable en pierre portait la date de 1653. Sous la galerie extérieure, une large table de pierre servait, dit-on, à la tenue des assises seigneuriales.

Sur le chemin du bourg à l'ancienne église s'élève une petite *chapelle* de N.-D., avec statue de Vierge. — Le *Presbytère* a été acquis par autorisation du 5 novembre 1823.

Le pays paraît habité de toute antiquité; mais aucun vestige intéressant n'y a été sûrement déterminé. Les restes d'un dolmen, couchés à l'entrée de la prairie, sur le bord d'un chemin conduisant de l'église de Varrains à celle de Chacé, ont péri depuis 1856.

L'église formait un prieuré-cure de la Trinité de Mauléon. — *Prieurs-curés* : Jean *Esnard*, 1572. — Florent *Lemoine*, 1594. — Ambroise *Cerveau*, 1608. — Franç. *Vilneau*, 1609-1612. — Mathurin *Chevillon*, 1613, septembre 1618. — Yves *Leroy*, 1618, 1620. — Luc *Leroy*, 1621, 1625. — Charles *Leroy*, 1627, † le 17 avril 1644. — Denis *Martineau*, janvier 1647, † le 24 octobre 1656. — Mathurin *Thareau*, 1656. — Jean *Réthoré*, août 1657, † le 27 septembre 1687, âgé de 65 ans. Il vivait retiré depuis 18 mois à St-Cyr-en-Bourg. — Nic. *Grasset*, avril 1687, résigne en mars 1689. — Louis *Rousseau*, juin 1689, juin 1690. — René *Dusoul*, frère du bailli de Loudun, † le 30 septembre 1691 aux Tuffeaux. — Pierre *Richardin*, faisant fonctions curiales par délégation de l'évêque depuis le 7 juillet 1690, signe en titre depuis janvier 1692, et meurt le 18 avril 1704, âgé de 61 ans. — Laurent *Richardin*, précédemment curé de Candes, août 1704, † le 2 juillet 1730, âgé de 69 ans. — Nic. *de la Richardière*, octobre 1730, † le 10 mai 1740, âgé de 46 ans. — Constant *Marchais*, août 1740, « s'évade de la cure », laissant 1585 l. de dettes en janvier 1750. — Gaspard *Michel*, originaire de Lyon, mai 1750, juillet 1764, † le 13 mars 1765, âgé de 67 ans. — E. *Drouyneau*, novembre 1764, † le 22 octobre 1781, âgé de 57 ans. — Alexis *de la Chaume*, janvier 1782, décembre 1792.

L'Oratoire de Saumur possédait une maison et une chapelle sur la paroisse. — Nul autre établissement religieux ni hôpital, ni hermitage, ni pèlerinage. Les habitants jusqu'aux premières années du XVIIe s. se rendaient en procession les jours de la Pentecôte et de St-Mathieu à Cunaud, les jours de St-Roch, de St-Florent et de St-Martin à Candes, usage tombé dès 1625.

Le curé, au XVIIe s., faisait l'école aux enfants qui lui servaient la messe. On voit en 1727 un

Digitized by Google

maître d'école laïc, Mathurin Mangin, mari de Marie Breton.

La seigneurie, avec hôtel noble, était tenue à foi lige de Montreuil-Bellay, sauf la haute et moyenne justice et le droit de mesures à blé et à vin, qui relevaient du château de Saumur. En est sieur René de la Tour 1457, mari de Catherine de la Tour, veuve d'Aubigné, Pierre de la Cour, écuyer, 1620, et par succession collatérale M. de Lavau Ste-Jame, prévôt-général de Poitou, qui vend la terre à M. de Couasnon, René de Caulx 1645, comme mari de Marguerite de Couasnon, et leur descendance jusqu'à la Révolution. — Marie-Anne-Laurence-Radegonde de Caulx, fille de Marc-Antoine-Henri de Caulx y épousa le 26 janvier 1768 Alexandre-Gaëtan de Thienne. Elle y mourut le 10 janvier 1826, comme l'indique sa tombe dans le cimetière avec la mention : « Dernier rejeton de la famille de Caulx ».

Nulle autre famille riche ne tenait résidence dans le pays; mais seulement « de pauvres gens « de travail » laboureurs, vignerons, tonneliers, décimés de moitié pendant le XVIIe s., de 1625 à 1693, et ce qui restait à cette dernière date, réduit pour les trois quarts à la misère, au dire du curé Richardin ; — aujourd'hui en pleine aisance et pour la plupart propriétaires.

La paroisse dépendait du diocèse d'Angers, de l'Election et du District de Saumur, — chef-lieu de canton en 1790, comprenant Souzay, St-Just, Brézé, St-Hippolyte, St-Cyr, Varrains, Champigny et Dampierre.

Maires : René-Henri *de Caulx*, chevalier de St-Louis, 1790. — Il était parti en mars 1793, à la tête de sa commune, contre les Vendéens, et dut s'enfuir du pays à leur entrée dans Saumur. Néanmoins, on le voit arrêté le 25 octobre 1793 et conduit le 3 novembre à Amboise. — Cyr *Chasles*, 1er messidor an VIII. — *De Caulx*, 2 janvier 1808. — Etienne-Pierre *Bassereau*, 29 novembre 1808, démissionnaire le 15 avril 1816. — C. *Chasles*, 20 mai 1816, installé le 2 juin. — Franç. *Eveillard*, 4 février 1826. — *Hureau-Desvarannes*, 15 novembre 1830. — Jean *Baudrilliet*, installé le 20 janvier 1835. — Louis *Chasles*, 31 août 1837, installé le 17 septembre. — Louis-Alexandre *Souzay*, installé le 3 décembre 1843. — *Chasles-Guibert*, 1867, en fonctions, 1873.

Arch. de M.-et-L. C 152, 159, 189, 194; G St-Maurice; H Trinité de Mauléon — Arch. comm. Et.-C. — Note de M. Raimbault.

Chacourie (la), f., c^ne de *Brion*. — En est s^r n. h. Jacq. Chailland, avocat à Beaufort, 1640.

Chaffauds (les), cl., c^ne d'*Angers*. — *La closerie vulgairement appelée le Chauffault, sise en Jonchères* 1538, appartenait en 1743 à la veuve d'Alex. Taupin, maître chirurgien. — V. les *Chauffaux* et *Vilnières* ; = (les Petits-), cl., c^ne d'*Angers*.

Chagnoterie (la), f., c^ne de *Jarzé*.

Chahannay. — V. *Channé*.

Chahullières (les), f., c^ne de *Lézigné*. — *La Ch.*, 1618 (Et-C.). — En est sieur J. Leroyer.

Chaillé, f., c^ne de *Marigné*. — *Chailler* (Cass.) — Anc. dépendance du temporel de la chapellenie de St-Jean l'Evangéliste, vendue nat^t le 8 messidor an IV.

Chaignons (les), — V. les *Ponts-Ch.*

Chailland (*Jean*), avocat au Présidial d'Angers vers la fin du XVIe s., puis conseiller en l'Election d'Angers, est l'auteur d'un Commentaire, Mss. in-folio de 812 pages, *Sur la Coutume d'Anjou*, qui du cabinet de Pierre-Marie Delaunay (V. *ce nom*), est advenu à la Bibliothèque d'Angers (Mss. 336). Les observations sont disposées au courant du texte et suivies d'un long supplément avec table des matières.

Chaillerie (la). — V. la *Callerie*.

Chaillés (les), h., c^ne de *Marigné*.—*Chaillé-Hardas* 1570, 1639. — *Chaillé-St-Jean* 1633, 1677 ; — *Chaillé-Corbin*, 1637, 1666. — *Les Chaillés* 1725 (Et.-C.). — *Les Chaillers* (Cass.). — En est dame Françoise Du Boys, morte en 1548.

Chaillou (la), f., c^ne de *Chemillé*.

Chaillou (le), ham., c^ne de *Murs*. — *Les Chailloux* 1727 (Et.-C.). — *Chailleux* (Et.-M.). — Maître Simon Belot, d^r en théologie, chanoine théologal, y possédait une maison, où il consacra le 21 août 1727 une chapelle sous l'invocation de la Vierge et de St Simon; = f., c^ne de *Vernantes*. — V. *le Caillou*.

Chaillou (*Jean-Alexandre*), ingénieur, né aux Rosiers vers 1750, fut chargé avec son frère *Urbain-François*, ingénieur, comme lui, des aménagements et coupes de toutes les forêts royales de France, ainsi que de tous les bois des apanages. Cet immense travail, qui leur valut une réputation unique, fut interrompu vers la fin de 1791. Les volumes et plans, qu'il comprenait déjà, furent déposés à l'Intendance et des copies au greffe de chaque maîtrise particulière. Les deux frères vivaient en l'an IX « dans leur retraite » des Rosiers où *Urbain-François* est décédé le 3 fructidor an XII.

Chaillou (*Jacques*), né à Angers, y fit ses études de médecine, mais avant de passer son doctorat, il se prit du désir de voyager pour s'instruire de plus près des découvertes nouvelles qui à ce moment transformaient la médecine. Il se rendit à Paris, où il forma amitié avec Guy Patin, puis à Bordeaux où la société du docteur Lopes, professeur royal, ne lui fut pas inutile. A ses sollicitations il s'agrégea en 1663 à l'Université de Bordeaux, où il comptait se fixer; mais étant revenu quelque temps après à Angers, il s'y maria et ne songea plus durant quelques années à voyager. Dès 1664 il fit imprimer à Angers et publier à Paris un petit livre sous le titre de *Questions de ce temps sur l'origine des mouvements du sang, du cœur et de ses vaisseaux* (in-8°), qui fut réédité l'année suivante 1665 à Angers (in-8°). Il était dédié à Boylève de la Gillière. Chaillou qui place la sanguification dans le cœur, où le chyle serait porté par des canaux particuliers, y exposait au moins des premiers la grande théorie de la circulation, proclamée par Harvey et qu'il prétendait indiquée déjà par Hippocrate. Entre plusieurs hérésies anatomiques, l'auteur, par une

Digitized by Google

singularité qui n'a pas encore été signalée, semble avoir connu et décrit le conduit de Sténon, que Sténon avait pu lui-même lui enseigner à Paris. Il inaugura en même temps dans sa maison des conférences pour répandre la doctrine nouvelle que les écoles n'enseignaient pas encore. Il avait ouvert aussi des leçons de médecine, de pharmacie, de chirurgie, sans que l'Université y mît aucune opposition. De 1666 à 1673 il semble d'ailleurs avoir quitté Angers et résider soit à Doué soit aux environs où il comparaît dans divers actes. Il figure notamment en 1668 dans la *Relation* du miracle des Ulmes, où il se trouvait chez M. de Maurepart. Une de ses filles est baptisée à Doué le 10 août 1673. On dit qu'il quitta vers cette époque sa pratique et ses cours pour s'attacher à la princesse de Tarente, qui le garda auprès d'elle en Bretagne jusqu'au jour où elle retourna en Allemagne. Chaillou avait plus de 60 ans, quand il put revenir se fixer en Anjou. Ses confrères l'accueillirent assez mal et il lui fallut soutenir contre eux un procès pour se maintenir au droit d'exercer la médecine dans une Université qui lui était devenue comme étrangère. En attendant, son petit ouvrage s'était répandu et deux éditions nouvelles (Paris 1675 et 1679 in-12), le suffrage de la Faculté de Paris, l'éloge du *Journal des Savants* en avait consacré le succès. L'auteur publia en 1680 un *Traité des humeurs dans les plus ordinaires émotions de la vie* (Paris, in-12), qui paraît médiocre, mais qui, réuni au précédent avec des augmentations nouvelles, fut réimprimé en 1687 et encore en 1699 (Paris, in-12), sous ce titre définitif : *Recherches de médecine sur l'origine des mouvements du sang, du cœur et de ses vaisseaux, du lait, des fièvres intermittentes et des humeurs.* La vogue de ce livre semble peu méritée. Chaillou s'y montre un des plus fervents adeptes de l'antimoine. — Il avait perdu sa femme Marguerite Chauveau, âgée de 70 ans le 8 mai 1708. Il lui survécut encore 12 ans et mourut âgé de 84 ans, à Angers le 30 mars 1720, ayant entretenu jusqu'au dernier jour un commerce de lettres avec les plus savants hommes qu'il avait connus dans ses voyages.

Factum pour Me Jacques Chaillou contre les médecins de la Faculté de cette ville (Angers, in-4° de 4 p., s. d.; — l'auteur est un avocat, son parent). — Portal, t. III, p. 253. — Haller, t. III, p. 151. — Mss. Grille. — *Journal des Savants*, septembre 1675, p. 233. — Note Mss. du docteur Farge. — Arch. mun. d'Angers GG 33 et de Doué Et.-C.

Chaillou (*François*), fils de Gilles Chaillou, docteur en médecine, 1666, 1678, Angers, parent du précédent, y épouse le 2 novembre 1680 Jacquine Vallée.

Chailloux (les), f., cne *du Champ*. — *La maison et métairie noble des Ch., soient maisons seigneuriales, cours, jardins, garennes, vignes, prés, bois*, 1540 (C 106, f. 295), relevait de Vaux, de la Trotière, de Gilbourg et du Pineau et était réunie au Plessis-Baudouin au XVIIe s. — Confisquée en 1792 sur la famille de la Sayette, elle lui revint et fut vendue le 29 avril 1806 par Ant.-Louis de la S. à Tous.-Ch.-L. Burgevin, officier de santé, à Rablay; — appartenait en 1866 au docteur Piton, de Gonnord, V. le *Plessis-Baudouin*.

Chailly (*Louis*), prêtre de l'Oratoire d'Angers, a mis une épigramme grecque, traduite par lui-même en vers latins, à la tête de la traduction latine des *Theodori epigrammata* (Angers, Hernault, 1632, petit in-4°).

Chaimbaudière (la), f., cne de *la Tourlandry*. — *La Ch. alias la Petite Giraudière-Serpillon* 1737 (E 606). — Anc fief relevant de la Giraudière, dont le seigneur P. Serpillon en fit cession à Jean Allain dit Pelé 1436 (E 603). — En est sieur n. h. Jean Gaillard, mari d'Esther Pineau, 1623, Charles de l'Espinay 1660, dont la veuve Elie Courtin est remariée en 1677 avec Isaac de Champigné, André Moreau, anc. chanoine de St-Léonard de Chemillé, 1737, Hect.-Victor-Jules de Fontenailles, chevalier, 1763, qui le vend le 28 janvier 1773 à Fr. Hérault, l'aîné, négociant à Cholet; = f., cne de *Tout-le-Monde*, appartenant au XVIIIe s. au sieur de la Crilloire.

Chaindrie (la), f., cne d'*Yzernay*.

Chaine (la), h, cne des *Rosiers*; = f., cne de *Sœurdres*; = (la Basse-), h., cne de *Saint-Saturnin*; = (la Grande, la Petite-), cl., cne d'*Angers*; = (la Haute-), moulin, cne d'*Angers*.

Chaintré, vill., cne de *Dampierre*. — Anc. fief et seigneurie appartenant, au XVe s., à la famille Bessonneau; — En est sieur en 1740 Joseph-Honoré Foullon, en 1754, Joseph-François Foullon, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, qui acquit du roi le 29 octobre 1767 les droits honorifiques de la paroisse de Varrains, attachés auparavant à la terre de Varrains, dépendance du Domaine. En avant, à droite du logis du XVIIIe s., restauré à la moderne et entouré de verdure, s'élève la chapelle, bénie le 21 juillet 1729 et transformée depuis en une sorte de salon avec autel paré d'un joli tableau de *Vierge*, provenant de Fontevraud. — A côté, dans la grande rue, l'Oratoire de Saumur possédait un hôtel flanqué à l'angle S. d'une tourelle hexagonale et précédé de préaux avec statues informes des quatre Saisons; — aujourd'hui à M. de Fontenailles. C'était le centre d'un important vignoble produisant en 1789 cinquante busses de vin, estimées chacune de 215 à 220 fr., et vendues en Hollande. — On comptait en 1726 dans le vill. 140 hab.; en 1872, 33 mais., 93 hab.

Chaintre (la), f., cne de *Marans*; = f., cne du *Coudray-Macouard*. — *La seigneurie de la Ch. alias du Bois du Pin* 1734. — En est sieur Guyon Riballet 1504, Briand de la Court 1546, 1575, écuyer tranchant de la reine, qui relève de Montreuil-B., messire Ant. Bigot, 1684.

Chaintres (les), f., cne d'*Armaillé*; = moulin, cne de *St-Martin-du-F.*; — f., cne de *St-Paul-du-Bois*; = h., cne de *Soulaire-et-B.*

Chair-d'Ane, f., cne de *Dénezé-s.-le-L.*

Chaise (la), f., cne de *Baracé*. — *La Chèse* 1207 (2e cart. St-Serge, p. 170). — Anc. fief et seigneurie, appartenant à Hector de Chivré 1560, et à la famille Herbereau depuis au moins 1678, avec gentilhommière et chapelle où le 21 sep-

Digitized by Google

tembre 1733 fut consacré le mariage de demoiselle Geneviève Herbereau et de messire Charles-Claude-François de Mergot de Montergon. — Le 26 septembre 1735 Charlotte-Marie-Anne-Rose Herbereau de la Ch. y épousa Louis de l'Etoile de la Lande des Verchers; = c^ne d'*Ambillou*, anc. fief dans le vill. de Sauné, annexe depuis le XIVe s. du fief de Linières en Brigné — En est sieur Louis Budan en 1738; = f., c^ne de *Roussay*, vis-à-vis le roc du moulin de Normandeau; appartenait au XVIIIe s. à la famille de Boutiller; = f., c^ne de *Saint-Hilaire-St-F.*

Chaise (la), f., c^ne de *Seiches*. — *Terra Gentiliaci id est de Cheza*, XIIe s. (Cartul. Noir de St-Maurice). — *Cheza* 1341 (G 283). — *La ferme de la Chèse St-Maurice*, 1379. (G 439). — Anc. fief, prenant titre aux XVIIe et XVIIIe s. de châtellenie et appartenant dès avant le XIIe s. au Chapitre St-Maurice d'Angers. Le centre antique paraît avoir été placé à Gentillé, divisé plus tard et sous-inféodé en deux tenures, *le grand*, *le petit G.*, quand la terre prit son nouveau nom. Elle relevait directement du roi, avec droit de haute et basse justice, fourches patibulaires plantées entre les Groies et la Grandière, droit de mesure spéciale. — En septembre 1773, le Chapitre fit planter un poteau et carcan de fer à ses armes jusque dans le bourg de Marcé. — Le domaine fut vendu nat^t le 3 septembre 1791. — Une note de Rangeard sur le *Cartul. Noir* y reconnaît à tort la *villa Scubiliacus*.

Chaise (la), f., c^ne de *la Tessoualle*; = (la Grande, la Petite-), f., c^ne de *Gonnord*. *Chazia*, 1021 (Cart. de Chemillé, ch. III).

Chalardière (la), f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*

Chalatière (la), f., c^ne de *Vaulandry*.

Chalemel (*Robert*), maître maçon, à Angers, 1591, 1595.

Chalet (le), moulin, c^ne d'*Angers*; = cl., c^ne d'*Angers*; = carrière de calcaire, c^ne de *Montreuil-Bellay*, renommée par l'abondance et la parfaite conservation des fossiles qui s'y rencontrent. M. Millet en donne le détail, t. II, p. 267 de son *Indicat. de M.-et-L.*; = f., c^ne de *Pouancé*; = f., c^ne de *la Prévière*.

Chalet (le Grand, le Petit-), f. et cl., c^ne d'*Angers*. — *Carliacus* 1067-1080 (Epit. St-Nic., p. 67). — *Carleium* 1080 circa (Cart. du Ronc. *Rot.* 3, *ch.* 72). — *Charle* 1188 (H. D. *B.* 18, f. 1), 1206 (Ib., A 29, f. 3), 1224 (f. 24). — *Challe* 1221 (Ib., f. 4), 1268 (Ib., B 1, f. 1), 1403 (Ib., A 175). — *Le Petit Chaslay alias la Chaussée* 1643. — *Les petits Challais alias l'Etang* 1743. — Anc. domaines de l'Hôtel-Dieu d'Angers, dès les premiers temps de sa fondation. Le *Petit-Ch.* appartenait au XVIIIe s. à la cure de la Trinité. — On y voit mentionnée tout auprès l'existence d'une carrière, *perreria*, en 1293.

Chalgiacus. — V. *Saulgé*.

Challère (la), ruiss. — V. *la Touchette*.

Challère (la), f., c^ne de *Beausse*. — Anc. fief avec maison seigneuriale relevant de la Houssaie. — En est sieur Jean de Gabory 1539; — François de Bonvoisin en 1600 de qui l'acquiert en 1607 Claude de Montours; — Jacq. Bizot 1637, Julienne Bizot, veuve Chevreul, en 1668.

Challigné, h., c^ne d'*Aubigné*. — *Le Grand C.* (Cass.). — *L'herbergement de Ch.* 1434. — *Le lieu de Salligné* 1459 (G Aubigné, f. 1); = h., c^ne de *Montilliers*. — *Le Petit-Ch.* (Cass.).

Chalinière (la), h., c^ne de *St-Saturnin*. — *Le chemin de la Chalonnière* 1451 (E 550). — *La vigne de la Chalonnière* 1460 (Ib.). — *La terre et seigneurie de la Chalonnière* « avec bois taillis renfermés de haies et fossés, » appartenant en 1459-1462 à Jean Lecouturier, en 1497 à Jean de la Vairie, à Joachim de Coullons, mari de demoiselle Renée de la Vairie, 1577, Denis Morteau 1580, Jean Chauveau 1615, — en 1727, 1760 à René Saudubois, officier à la table de marbre de Paris, mari de Marie Coignard, qui y résidait, en 1784 à René et Aimé Saudubois, qui la vendirent à viage, avec celle de Boyère, à Joseph-Marie Delacroix, curé de Bécon, et Paul Moreau, avocat.

Chalinière (de la). — V. *Saudubois*.

Challain. — V. *la Potherie*.

Challerie (la), m^on b., c^ne de *Corzé*. — *Challeria* 1155-1166 (1er Cart. St-Serge, p. 94). *La maison de la Chaslerie* 1699 (Et.-C.). — *La Chaillerie* 1770 (E 155). — *La Callerie* (Cass.); — anc. closerie comprenant deux corps de logis et appartenant en 1760 à Mlle de Crespy, en 1773 à Franç. Bonnaire. — Joseph-Franç. Joubert, son gendre, fit rebâtir la maison d'habitation au bout d'une belle avenue de peupliers, avec pavillon, bas côtés et chapelle. Il y mourut en 1822 et y fut enterré. Son corps a été exhumé quand la famille a vendu la terre à M. Benoit, entrepreneur; = h., c^ne de *Montilliers*. — *Le Petit-C.* (Cass.).

Challerie (la), vill., c^ne de *Louerre*; = f., c^ne de *la Pélerine*; = f., c^ne de *St-Germain-des-P.* — *Le lieu de la Ch.* 1540 (C 106, f. 16); = f., c^ne de *Villévêque*, dans le vill. de la Barre.

Challopin (*Bernard*), m^e architecte, † le 16 août 1724, à Brain-sur-Allonnes, âgé de 38 ans.

Challopin (*Olivier-Auguste*), né à Saumur le 5 mai 1768, fut détourné du barreau par les premiers appels de la patrie en danger. Elu le 17 août 1792, capitaine de grenadiers dans le 2e bataillon des volontaires de Maine-et-Loire, il fit les campagnes de l'armée du Nord (1792, an II), assista à Jemmapes, Nerwinde, Wattignies, Fleurus, fut blessé d'un coup de feu à l'attaque des redoutes du grand Rheny le 2 prairial an II et le lendemain adjoint à l'état-major du général Evrard, passa l'année suivante dans la 73me demi-brigade, et avec Moreau, Chérin, Masséna, aux armées de Sambre-et-Meuse et d'Italie. — Nommé chef de bataillon le 12 thermidor, il partage en l'an VIII la disgrâce de Bernadotte, revient en l'an XI avec le grade de chef d'escadron au 13e régiment de dragons, est décoré le 25 prairial an XII de la Légion d'honneur, et dans une dernière charge à Austerlitz, atteint d'une balle, tombe entouré par les cosaques, contre lesquels il lutte en se défendant jusqu'à la mort (2 décembre 1805). Une lettre de Bernadotte lui-même, annonça cette fin

Digitized by Google

glorieuse à sa famille qui l'a conservée comme un titre d'honneur.

Bodin, *Saumur*, p. 573. — *Vict. et Conquêtes*, t. XV, p. 257. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. V, p. 65.

Chalmoisière (la), f., c^ne^ de *Vergonne*. — *La Charmoisière* (Cass.). — *La Chamoisière* (Et.-M.).

Chaloché, ruiss., né sur la c^ne^ de *Corzé*, s'y jette dans le ruiss. de Suette; 2,702 mèt. de cours; = cl., c^ne^ d'*Angers*, à l'angle des chemins d'Angers à Frémur et de Frémur aux Ponts-de-Cé; — anc. domaine avec terres, vignes, prés, centre depuis le XIIIe s. des possessions de l'abb. de Chaloché dans le canton de Frémur. Il avait été donné en 1642, à bail emphithéotique qu'un arrêt du grand Conseil annula le 17 août 1693 au profit des religieux, et fut vendu nat^t^ le 3 février 1791; = cl., c^ne^ de *St-Jean-des-M.* — *Domus super ripam Ligeris, que communiter Chalocheyum appellatur* 1295 (Chaloché, t. I). — *Le lieu et appartenances de Belair alias Chaloché* 1743 (S. Alman, t. XII); — ancien petit domaine, entouré de parterres et de luisettes, avec le droit d'accroissement de Loire, qui appartenait du XIIIe au XVIIIe s. à l'abbé de Chaloché; — vendu nat^t^ le 2 novembre 1791. Il joignait vers l'E. une autre closerie de *Belair*, dépendance du prieuré de St-Saturnin; = c^ne^ de *Villevêque*. — V. *Oulle*.

Chaloché, chât. et f., c^nes^ de *Chaumont* et de *Corzé*, au point de rencontre des deux communes et de celle de Marcé. Le château est sur *Corzé*, la ferme sur *Chaumont*, les dépendances sur *Marcé*. — *Locus qui Chalocheium nominatur* 1052-1082 (2e cart. St-Serge, p. 59). — *Chaloce* 1127-1160 (Cart. St-Aubin, f. 56). — *Monasterium de Caloceio* 1152 (Bulle). — Dès avant 1119 une communauté de moines, fille de l'abbaye de Savigny, sous la règle de Citeaux, s'y était établie, dans un canton de maigre terroir, de plat pays, couvert de mauvaises herbes et de rares bois, sur un emplacement donné par Hamelin d'Ingrandes et qu'accrut bientôt de riches domaines la libéralité des seigneurs angevins, des barons surtout de Mathefelon que la maison reconnaissait pour fondateurs et dont elle portait les armes : *de gueule à 6 écussons d'or*. L'église, dédiée à N.-D., fut consacrée le 20 août 1223 par l'évêque Guill. de Beaumont, comme le rappelait un parchemin enclavé sous verre dans un pilier du clocher. Y résidaient en 1255 douze religieux, dont trois profès de la maison, retraite d'ailleurs bien silencieuse et de peu de renom, même dans la province. — La réforme très-nécessaire de l'étroite observance y fut établie par concordat du 15 juillet 1673. Les religieux s'y installèrent le 29 novembre suivant. — Six moines seulement y restaient en 1790, y compris l'abbé et le prieur, dont quatre réclamèrent leur liberté. En dépendaient à cette époque Boudré, la Blotière, Haut-Château, dans la paroisse de Seiches, Belair en St-Jean-des-Mauvrets, la Bruère, les Loges, Jumelles en Corzé, la Croix-Aubert en Jarzé, les Coulées en Trélazé, la Cour de Chaloché, Hélouine, l'Oiselière, les Humeaux en Marcé, Hautiré en Lué, l'Hermitaie en Montigné, Langotière en Cheviré, Launay en Beaufort, le petit Chaloché en St-Laud près Angers, la Cressonnière, et les Rochettes en Saint-Barthélemy, la Moinerie du Plessis-Grammoire et Sené en Bauné le tout donnant 17,796 livres de revenu, plus 8,314 l. de pots de vin pour 5,910 l. de charges annuelles. L'abbaye comprenait un dortoir à l'E. formé de deux chambres avec cabinet, au S. trois chambres avec cabinet, continuées au bout et sur la face N. par les appartements de l'abbé; à l'O. le quartier des hôtes (4 chambres dont 3 de maîtres), tout l'édifice rebâti à neuf sous le règne de l'abbé Méliand vers 1683-1685. La bibliothèque comptait 1060 volumes dont 242 d'histoire, le chartrier 34 volumes in-fol. d'archives. — Le couvent, l'église, tout le domaine réservé, avec les mét. de la Cour, de la Bruère, de Jumelles, des Loges, des Humeaux, du Haut-Château, furent adjugés nat^t^ le 20 mai 1791 pour la somme de 206,000 livres. — Les reliques de S. André, qui attiraient en foule les pèlerins le jour de la fête, furent, malgré les réclamations des paroissiens de Chaumont, transférées à Marcé. L'évêque constitutionnel Pelletier réclama pour son usage la crosse du dernier abbé « comme plus légère, plus moderne et plus « commode » que celle de ses prédécesseurs. — La cure de Baugé possède encore une statue de la *Vierge*; celle de Jarzé, les statues de S. *Bernard* et de S. *Benoit* qui en proviennent. — Une aquarelle dans les portefeuilles de Gaignières donne une vue de l'abbaye en 1699. Deux dessins dans son Recueil d'Oxford, t. VII, f. 30 et 31, représentent deux des tombes placées dans le chœur de l'église. — La ferme actuelle et ses servitudes sont installées dans le vieux Chaloché dont un bâtiment montre encore à l'intérieur les nervures en faisceaux des voûtes détruites et l'arceau d'une baie romane, au-dessus du mur en petit appareil irrégulier. — Une sacristie sert de cave au nouveau Chaloché dont les bâtiments n'ont de remarquable que l'énorme forêt de leur charpente et de la toiture. L'église fermait le carré des cloîtres sur l'emplacement de la grille actuelle. Une des ailes subsiste en ruine, et deux pierres tumulaires, dont une dans la cave. — Le domaine actuellement appartient à M. Gaignard de la Ranloue, qui a fait don aux Archives départementales du chartrier, presque complet, de l'abbaye. Il s'y trouve notamment une *Notice historique*, mss. autogr. de D. Elye, dont M. Hauréau s'est servi pour compléter la liste des abbés :

Abbés : Ernisius, 1140. — *Benoit*, 1152. — *Adam*, 1169. — *Raoul*, 1184. — *Geoffroy*, 1190. — *Robert*, 1200? — *Maugerius*, 1203. — Geoffroy *de Lucé*, 1207, † en 1213. — Guill. *de Brézé*, surnommé *Poisson*, 1215, 1223. — *Michel*... — Geoffroy *de St-Jacques*... — *Herbert* ou *Robert*, 1243. — *Gilles*, 1255. — *André*, 1274, † le 6 février 1281 N.-S. — Robert *de Cauchevillier*, 1281. — Jean *de Coinon*, 1295. — *Thomas*, 1317, † le 20 novembre 1326. — Thomas *Chevalier*, 1345. — Thomas *Longi*, 1372, 1380. — *Mathieu*, 1390, 1420. — Jean

Digitized by Google

de Mathefelon, 1425. — Jean *Ragouget*, 1428, † le 31 mars 1448. — Jean *Barraut*, avril 1448-1486. — Jean *de la Jaille*, religieux de St-Serge, 1486, † le 1er juillet 1521. — Pierre *Chevalier*, docteur en théologie, moine de Bellebranche, 1521, † 1555. — Bertrand *des Marais*, 1559. — Jean *Terry*, 1563. — Joachim *d'Availlolles*, commandataire. 1564. — Jean *Pinaudeau*, 1569. — François *Clouseau*, 1579, 1584. — René *Daillon du Lude*, † en 1600. — Louis *Legagneur*, 1600, qui résigne en 1613. — Charles *Crouin*, avocat à Beaufort, dont il était originaire, 21 mai 1613, † le 28 octobre 1648. — *Duplessis de Jarzé*, tué en 1652 au combat des Ponts-des-Cé. — Edme *Diardy d'Ailleville*, 1654, † en 1675. — Julien *Méliand*, 1675, ✝ en 1689. — Julien *Dubois*, † en 1689 sans avoir pris possession. — Marc-Antoine *de Beaurepaire*, 24 décembre 1689, † le 3 juin 1727. — Eustache *Malfilatre*, docteur de Sorbonne, 1727, † le 8 août 1739. — Joseph-Hubert *Carnot*, docteur de Sorbonne, procureur-général de l'ordre de Cîteaux et visiteur apostolique de celui de Fontevraud, 1739, démissionnaire en 1759, † le 7 mars 1763. — Charles-Joseph *Couthaud*, 1759-1790.

Chaloisière (la), h., cne de *Broc*.

Chalon (*Adèle* de), fille de Gislebert, comte d'Autun et de Chalon, veuve en 978 de Lambert, comte de Chalon, de qui elle avait eu un fils, épousa vers 980 Geoffroy Grisegonelle, veuf depuis 3 ans d'Adèle de Vermandois. Elle lui donna un fils nommé Maurice et une fille Gerberge, mariée plus tard à Guillaume II, comte d'Angoulême. De nouveau veuve, elle se retira dans un couvent de Bourgogne. V. *Vermandois* (Adèle de).

Chalonge (le), chât., cne de *Châtelais*. — *Locus qui dicitur de Calumniis* 1140 (D. Houss., no 1638). — *Calumpnie* 1140 circa (Bulle d'Innocent II). — *Locus qui dicitur Chalongis* 1181-1184 (Bulle de Lucius III). — Anc. chatellenie, relevant directement du château d'Angers à foi et hommage lige et dont dépendait la maison noble de la Chapellière en Châtelais. — La terre appartenait au XIIe s. à Olivier de Neuville, qui obtint des moines de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers l'autorisation d'y faire construire en 1140 une chapelle succursale avec cimetière pour l'usage des religieuses de Nyoiseau. Elle fut de bonne heure abandonnée sans qu'il en reste trace. — A la suite de divers acquêts, le dernier datant de 1764, la seigneurie même de Châtelais y fut réunie avec celle de la Blairie et les droits seigneuriaux de la paroisse de la Boissière. Ses chasses s'étendaient sur 900 à 1000 arpents de bois, et la pêche sur prés d'une lieué dans l'Oudon et l'Achéron. — La terre appartenait au XIVe s. à la famille de Laval, au XVIe à la famille Cheminard. La fille unique de Pierre Cheminard épousa le 13 juin 1619 Pierre de Scépeaux. Dans la chapelle seigneuriale, fondée sous le titre de la Ste-Madeleine le 31 octobre 1542, fut célébrée le 15 décembre 1705 le mariage de Marie-Angélique-Geneviève de Scépeaux avec Guill. Brillet de Loiré et le 18 octobre 1781 le baptême d'un enfant, né au château, de messire Adolphe-Edouard-Octavius-Alfred-Casimir de Smith, chevalier, colonel d'infanterie au service des Etats-Unis, et de Béatrice-Léopoldine-Marthe-Walpurge-Hedwige de Woestenraedt. Le 10 janvier 1788 y mourut Marguerite Duvivier, veuve de messire René-Paul de Scépeaux. L'année suivante Louis de Scépeaux, son héritier, vendit la châtellenie et toutes ses dépendances pour la somme de 357,400 livres à Renée de Mailly, veuve d'Anselme Pasqueray du Rouzay, dont l'héritière a épousé M. Roger de Terves. Le château servait de refuge aux chouans de Lecomte en l'an IV. Il n'en reste plus, au bout d'une belle avenue, qu'un corps de logis sans caractère, deux pavillons du XVIIe s., la chapelle et des servitudes servant de ferme.

Arch. de M.-et-L. E 235. — Arch. comm. de Châtelais

Chalonge (le) f., cne de *La Cornuaille*, à la famille de Beaumont avant 1790; = f., cne de *St-Clément-de-la-P.*; = h., cne de *St-Crépin*.

Chalonges (les), h., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*; = h., cne du *Fuilet*. — Anc. fief dont le tenancier avait l'obligation d'entretenir « l'hostel du Plessis-Cléreembault au jour de « l'an de toute poterie faite sur roue » 1446 (aveu); = f., cne de *la Salle-Aubry*; = (les Grandes, les Petites-), hh., cne de *Bourneuf*. — *Decima que de Calumnia forte dicitur* 1124-1131 (Pr. de St-Quentin, ch. 39). 1478 (E 1047). — *La Grande-Chalonge-du-Planty* (Cass.) — En est sieur Renauld du Dresnay 1453, Jean Boucher, chevalier, par sa femme Clémence du Dresnay 1478, Louis du Chastelet 1560. — Un ruisseau en prend le nom, qui naît au S. de la Bounière, coule du N.-E. au S.-O., passe entre les grandes et les petites Ch. et se jette dans le ruiss. de la Soucière.

Chalonnes-sous-le-Lude, canton de Noyant (9 kil.), arrond. de Baugé (26 kil.), — à 66 kil. d'Angers. — *Curtis de Caslona* 1095-1100 (Cartul. de Bourgueil, p. 133). — *Ecclesia de Charlona* 1149 circa (G 352). — *Chaalonna* 1326 (G 16). — *Challonna prope Boesseriam* 1360 (Chap. St-Julien d'A.). — *Chaalonne près Châsteaux en Anjou* 1364 (Ib.). — *Chalonne sur Marconne en la chastellenie de la Flèche* 1364 (Ib.). — *Chaslonne, Challonne* XVIIe s. (Et.-C.). — *Chaslonne-sur-Allonne* (Pouillés de 1692 et 1782). — *Châlonnes-sous-le-Lude* (Rect. et Annuaire). — Entre Broc (2 kil. 1/2) au N., Chigné (8 kil.) et Dénezé (3 kil.) à l'O., Meigné (4 kil. 800 m.) au Sud, et le département d'Indre-et-Loire à l'E.

Le bourg, situé sur la crête d'un coteau, sur la rive droite du ruisseau de Bonnet, s'aligne le long d'un ancien chemin vicinal qui coupe au centre le chemin de grande communication de Bourgueil au Lude par Meigné et Broc, reliant, tout à l'entrée, au S., le chemin de Dénezé.

Y naissent les ruiss. de Bonnet ou de Bareil et des Granges; y passe le ruiss. de la Rochette ou des Grès-Ronds.

En dépendent le hameau de l'Epinay (6 mais., 19 hab.) et 36 fermes ou écarts.

Digitized by Google

Superficie : 1,649 hect., dont 19 hect. 63 ares en vignes et 304 hect. 63 ares en bois.

Population : *372* hab. en 1720. — *450* hab. en 1765. — *80* feux en 1788. — *447* hab. en 1790. — *432* hab. en 1831. — *415* hab. en 1841. *395* hab. en 1851. — *369* hab. en 1861. — *403* hab. en 1866. — *358* hab. en 1872, dont *130* au bourg (49 mais., 49 mén.), en décroissance constante et rapide, qui est descendue au-dessous du niveau d'il y a près de deux siècles.

Aucun pays d'ailleurs en Maine-et-Loire ne paraît perdu aussi loin de la vie active et n'a conservé aussi immobile son aspect antique, dans sa solitude au milieu des bois.

Ni *Foire*, ni *Assemblée*. — Ni *Mairie*, ni *Ecole*, ni *Cure*, ou le tout à loyer. — La *Mairie* occupe une chambre au-dessus d'un atelier de forgeron. — *Ecole* mixte.

Il n'existe plus à proprement parler d'église. Elle s'élevait dans le cimetière, où quelques pierres en apparaissent encore. — Le 23 décembre 1556, à 8 heures du soir, tout le chœur tomba. Il avait été rétabli, tant bien que mal, quand le 14 juin 1595, au matin, un ouragan découvrit le clocher, et le 25 août suivant, église et clocher s'effondrèrent en plein midi. Dans ce désarroi, qui dura près d'un siècle, les curés ne résidant guères, le curé Molais acquit en 1669 un petit fonds de la cure et y éleva une chapelle (16 mèt. de long sur 16 mèt. de large), qui put servir en attendant mieux. — Elle sert encore, (succursale, 5 nivôse an XIII), dédiée à St Cyr et Ste Jullite, sans chœur, sans autels secondaires, sans autre décoration qu'un grand autel à colonnes du milieu du XVIIIe s., flanqué des statues, à droite, de St-Joseph et de St-Marcel, à gauche, de la Vierge et de St-Sébastien. Le chevet actuel, auquel il s'applique terminé en pignon et percé autrefois de deux baies rondes, formait la façade primitive que déplaça en 1755 la construction sur le chevet ancien d'un clocher carré, avec base formant porche et façade. Le tout commencé le 12 juin, était terminé le 15 novembre, mais le charpentier, Saulau, de Marcilly, quoique approvisionné à son choix de bois dans la forêt de Bareilles, manqua la flèche. Le tonnerre l'a frappée, sans grand dommage, le 14 juillet 1783.

Dans le *Cimetière* y attenant, tout à l'entrée, dans un coin, gît une des anciennes statues brisées de l'église ; — plus loin, une croix de pierre (XVIIe s.), portée sur un autel, avec inscription, en lettres cursives, qui recommande les trépassés.

Aucune trace celtique ni romaine n'a été signalée sur le territoire, quoique plusieurs voies de Dénezé et de Bourgueil se dirigent vers le bourg, dont une longeait l'église dans la direction du Gué-des-Perrés par Broc.

La terre formait au XIe s. un domaine tenu en fief de l'évêché d'Angers par plusieurs chevaliers, entre autres Hugues de Langeais, qui de l'aveu de l'évêque et du comte, en donna la meilleure part à l'abbaye de Bourgueil (1090-1100). Hubert de Marcillé rendit l'église à l'évêque Ulger, qui la légua à son Chapitre de St-Maurice, vers 1149, sans qu'on voie qu'elle soit sortie des mains de l'abbé de Bourgueil. — Les moines y avaient établi un prieuré, qui fut réuni par l'évêque en 1349 à la mense conventuelle. — Le logis en existe encore sur la place, occupé par une auberge. Il était jusqu'au commencement du XVIIIe s. desservi par un prêtre, Guill. *Maillard*, qui y meurt le 2 février 1718, âgé de 80 ans. — En dépendaient deux métairies, une closerie et la dîme de la paroisse, le tout affermé 1,700 livres en 1788.

Curés : Pierre *Fournier*, 1589, 1589. — René *Maulcourd*, 1592. — Louis *de Savonnières*, bachelier en droit, novembre 1616, 1621. — Jean *Jouin*, qui réside depuis 1629. — J. *Leclerc*, 1643. — Michel *Mollais*, 1647, inhumé le 6 juillet 1675, âgé de 57 ans, dans la chapelle qu'il avait bâtie à ses dépens pour remplacer l'église ruinée. — *Vantadour*, septembre 1675, juillet 1678 — Etienne *Thibault*, natif de Clefs, décembre 1678, mars 1689. — J. *Martigné*, décembre 1689, octobre 1695. — R. *Farion*, décembre 1695, juillet 1711. — Ch. *Bluet*, juillet 1711, † le 23 mars 1740, âgé de 67 ans. — Louis *Lignis*, avril 1740, † le 17 mars 1780, âgé de 68 ans, homme remarquable, de jugement et d'étude, au témoignage des notes dont il a chargé les registres de sa paroisse. — Pierre *Tendron*, installé le 6 juin 1780, † le 17 juillet 1791. — *Lionnet*, 30 octobre 1791. — Le vicaire *Fouquet* fut déporté en Espagne en 1792.

Par une exception rare, on ne connaissait pas à Chalonnes de seigneur temporel au XVIIe s., non plus qu'en 1789. On vérifia en 1718 que les cloches ne portaient pas de blason et on ne sut, en les refondant, leur en donner aucun. Le principal château était Linières-Garguesalle, dont les seigneurs avaient leur enfeu dans l'enceinte réservée du chœur.

Les habitants manquaient, au dire du curé Lignis, en 1765, pour cultiver les terres, dont un sixième restait en landes. Les chemins devenaient absolument impraticables six mois de l'année. On battait le blé l'hiver. Il n'y avait d'ailleurs pas d'autres mendiants, que les étrangers venus d'alentour.

Maires : Jean *Choquet*, 1er messidor an VIII. — *Houdayer*, 10 février 1813. — Jean *Choquet*, 30 janvier 1816, démissionnaire le 28 janvier 1834. — Jean *Choquet* fils, janvier 1833, démissionnaire le 15 juin 1842. — René *Lévêque*, installé le 5 novembre 1843, démissionnaire en mai 1848. — Jean *Choquet*, 19 juillet 1848, † en 1859. — Olivier *de la Poèze*, 30 décembre 1859, en fonctions, 1873.

Arch. de M.-et-L. C 116.—*Cartul. de Bourgueil*, p. 133-134.—Arch. comm. Et.-C.—Mss. 648.— Pour les localités, voir à leur article, *Bareil*, *Linières*, *la Rochette*, etc.

Chalonnes-sur-Loire (*Canton de*), s'étend le long de la rive gauche de la Loire qui le borne dans toute sa longueur au N., entre les cantons des Ponts-de-Cé à l'E., de Thouarcé et de Chemillé au S, de St-Florent à l'O.; — sur une superficie de 11,193 hectares.

Il comprend 5 communes, Chalonnes, Chaude-

Digitized by Google

fonds, Denée, Rochefort et St-Aubin-de-Luigné, — ensemble de *11,756* hab. en 1831, — de *11,973* hab. en 1841, — de *12,698* hab. en 1851, — de *12,966* hab. en 1861, — de *13,450* hab. en 1866, — de *12,304* hab. en 1872.

Le chemin de fer d'Angers à Niort le traverse au centre du N. au S., en y faisant station près Chalonnes, et le relie à la ligne d'Angers à Nantes qui le borde extérieurement sur la rive droite de la Loire.

Chalonnes-sur-Loire, petite ville, chef-lieu de canton, arrond. d'Angers (25 kil.). — *Vicus Calonna* VIe s. (*Vit. S. Mauril.*). — *Cellula Calonnensis* 837 (Doc. inéd. Extr. des Bibl., t. III, p. 425). — *Cella Calonna* 844 (Mss. 637, f. 333). — *Calonna super Ligerim* 1031-1056 (St-Serge, 1er Cartul., p. 165). — *Vicus Calonnæ* 1031-1056 (Ibid., p. 174). — *Castrum Calunnense*, *Castrum quod Calunna appellant*, 1055 circa (ch. or.). — *Calomnensis cella* 1036-1047 (St-Serge, 1er Cart., p. 172). — *Calumna* 1037-1047 (Chalonne, ch. or.), 1055 (ch. 2), 1099 (Ibid.). — *Calomna* 1052-1082 (St-Serge, 2e Cart., p. 313 et Chemillé, ch. or. 33). — *Calunna* 1052-1082 et 1130 circa (2e Cart., p. 16 et 108). — *Calumpna* 1100-1120 (Cart. de Chemillé, ch. 30). — *Chalumna* 1050 circa (ch. or. 5). — *Calumnia* 1136-1149 (Pr. St-Eloi, ch. or.). — *Colonia* 1082 (Cart. de Chemillé, ch. 4). — *Monasterium Colonotense* XIIe s. (Vit. Magnob.). — *Calone* 1142-1145 (Cartul. du Ronc., Rot. 5, ch. 44).

La ville s'étend sur la rive gauche de la Loire, au pied d'un haut coteau, sous le confluent du Layon et du Louet, à la rencontre des routes départementales de Saumur à Chantoceaux, de Cholet à Chalonnes et de Segré à Cholet. — Au centre, un pont suspendu construit en 1840-juin 1841, à péage autorisé pour 57 années par ordonnance du 24 août 1838, y traverse quatre bras de Loire, formés par les îles de l'Anerie, de la Grande-Ile, du Port-Girault, qui toutes trois dépendent de la commune. — La route départementale de Chantoceaux à St-Lambert traverse de l'O. à l'E. l'extrémité S. du territoire.

La voie ferrée d'Angers à Niort, se détachant de la rive droite à Laleu, coupe l'ancienne île de Déserte, traverse l'exploitation des mines, puis le Louet, stationne à l'Onglée, à 2,500 mèt. de la ville, qu'elle aurait pu plus directement desservir, traverse le Layon, longe péniblement par une série de côtes ardues la route de Segré, traverse le Jeu et s'échappe en remontant à distance le rivage du ruisseau de la Cochardière.

Y passent, outre la Loire et le Louet, les ruiss. de St-Laurent, du Pont-Palais, du Jeu, de la Cochardière; y naît le ruiss. de Chantemerle.

En dépendent les villages et hameaux du Roc (20 mais., 74 hab.), de la Prée, mines, (26 mais., 131 hab.), de l'Onglée (39 mais., 161 h.), de Champdubois (9 mais., 41 hab.), de la Rue-d'Ardenay (8 mais., 36 h.), de Godinet (15 mais., 69 h.), de la Guinière (20 m., 73 h.), du Ponteau (16 mais., 68 hab.), de Roc-en-Paille (19 mais., 70 hab.), de la Triballerie (17 mais., 56 hab.), de la Bourgonnière (49 mais., 180 hab.), du Pâtis (27 mais., 80 hab.), du Porteau (21 mais., 68 hab.), de la Basse-Ile (62 mais., 218 hab.), de l'Anerie (18 mais., 64 hab.), des Noyers (29 mais., 107 hab.), du Bout-du-Bois (17 mais., 63 hab.), de la Chardonnetterie (10 mais., 28 hab.), de la Tête-de-l'Ile (24 mais., 71 hab.), du Pressoir-Rouge (6 mais., 26 hab.), de la Barretière (10 mais., 36 hab.), de la Riraie (12 mais., 50 hab.), du Grand-Fourneau (6 mais., 25 hab.), de la Croix-Verte (11 mais., 30 hab.), du Fremoir (13 mais., 39 hab.), du Chapeau (10 mais., 31 hab.), de la Saulaie (11 mais., 35 hab.), des Aireaux-de-Grézigné (9 mais., 29 hab.), divers petits groupes, 112 fermes ou écarts et les châteaux des Fresnais et du Fourneau.

Superficie : 3,855 hect., dont 2,070 hect. en labours, 532 en prairies, 421 en vignes, 102 en bois, 36 en landes et friches. Le territoire a été délimité avec St-Georges-sur-Loire par l'ordonnance du 15 août 1827 et avec Montjean par l'ordonnance du 6 mars 1828.

Recette de poste et *Perception*, comprenant les cnes de Chalonnes et de Chaudefonds.

Industrie : à l'E. et sur la rive gauche de la Loire, *mines* importantes de la Prée, V. *ce nom*, comprenant sept puits de mine, dont quatre en ce moment (janvier 1874) abandonnés; la houille en est consommée en partie par les chaufourniers d'alentour; — à l'O., le long des rives du Layon et sur la rive gauche de la Loire, extraction de calcaire, exploité sur place par six *fours à chaux*, dont les produits d'une blancheur parfaite et d'une qualité excellente se répandent le long de la ligne d'Angers à Niort; — *fabrique* importante, à la Grand-Maison, *de liqueurs* et de vins mousseux, en grande partie pour l'exportation; — corderie; teinturerie; brasserie.

Agriculture et *Commerce*. — Blés et élève de bestiaux dans les fermes; — vignobles blancs sur les coteaux; — chanvres dans les îles et dans la vallée, — lin cultivé surtout pour semence; — pêche et navigation. — Il n'est plus question du commerce de vipères, dont la pharmacie au XVII-XVIIIe s. s'y approvisionnait en abondance.

Une *fontaine* minérale froide, dite de *Saint-Maurille*, carbonatée, magnésienne, calcaire, jaillit sous un petit arceau neuf, qui porte l'image du Saint. On s'y rendait autrefois en procession pour implorer de la pluie.

Population : *3,509* hab. en 1726. — *5,209* h., *884* feux en 1790. — *5,846* hab. en 1802. — *4,969* hab. en 1831. — *4,927* hab. en 1841. — *4,075* hab. en 1851. — *5,822* hab. en 1856. L'écart entre ce chiffre et le précédent n'est que la constatation tardive d'une progression successive. — *6,089* hab. en 1861. — *6,515* hab. en 1866. — *5,836* hab. en 1872, dont *2,554* à la ville (467 mais., 687 mén.).

Foires : Jusqu'à la fin du XVIIe s. des foires se tenaient le mardi de la Pentecôte, le 1er août, à la St-Maurille (13 septembre), à la St-Michel, le 16 octobre et le 25 novembre (Ste-Catherine). — L'évêque en obtint en 1702 la création de deux nouvelles mais que le fisc ruina par sa préten-

Digitized by Google

tion d'exiger le droit de Trépas de Loire, doublé même en 1708, au passage du bras de Loire qui séparait le bourg de l'île où elles se tenaient. — Aujourd'hui, le lendemain de la Pentecôte, le 1er mardi d'août, les 13 septembre (2 jours), 16 octobre, 25 novembre (2 jours), et le 3e mardi de mars. — *Marchés* tous les mardis, très-importants.

La *mesure* ancienne comptait 16 boisseaux au setier pour 12 boisseaux 3/4 des Ponts-de-Cé.

Mairie avec *Justice de paix*, construite en 1860-1861 (architecte Humeau).

Ecoles construites en 1860-1861 ; *école* communale laïque *de garçons* ; trois *écoles de filles*, dont deux dirigées par les Sœurs de St-Charles, l'autre par les Sœurs de Ruillé-sur-Loire. — Le maire Hunault y avait fondé en 1811 un *Collége* qui n'a pas eu de durée.

Salle d'asile (Sœurs de Ste-Marie), fondée par Mme de Las Cases, construite en 1862-1863.

Hôpital, inauguré le 12 juillet 1852, de 13 lits, avec chapelle fondée par Mme Fleury. Mme Guémas, par fondation des 17-18 septembre 1850, autorisée par décret du 1er avril 1851, y a ajouté quatre lits à destination spéciale des pauvres de Rochefort et deux lits de plus en cas d'épidémie.

Caisse d'épargne, créée en 1864.

La commune se divise en deux paroisses avec deux églises, toutes deux dans la ville.

L'église *St-Maurille* (cure, 19 brumaire an XI, avec vicaire, 10 septembre 1818), date en partie du XIIe s., mais a été profondément remaniée en 1846-1847 (architecte Dellètre), et agrandie d'un bas-côté en 1863. — Le grand clocher incendié date de 1857. — L'abside se termine en hémicycle, avec fenêtre en plein cintre, à modillons animés de figures ou de feuillages, que relie une arcature cintrée sur chapiteaux romans à volutes et crochets naissants. Des vitraux de Lobin, de Tours, 1864, représentent *St Maimbœuf*, *St René*, *St Maurille*, *St Hervé*, *St Lézin*. Vers N. un bas-côté de cinq travées, à voûte ogivale avec formerets et liernes arrondis, se termine en chevet carré, paré de vitraux de Thierry et sur les côtés de statues neuves et vulgaires. Au fond siége une remarquable Vierge, autrefois peinte, avec l'enfant sur les genoux, sous un dais historié d'une Crucifixion. — Aux clés de voûte figurent le *Christ* bénissant, et les *Quatre Evangélistes* ; au sommet de l'arc doubleau, le *Martyre de Ste Valérie* (XIIe s.). — Signalons, dans le mobilier antique, un autel portatif en ardoise (XVIIe s.), provenant de Villemoisant, un calice en argent ciselé, de St-Aignan d'Angers (1782), comme l'indiquent des inscriptions, un grand bassin à offrande, en cuivre jaune, dont le fond représente le *Sacrifice d'Abraham*, un bâton de chantre en bois (XVIIIe s.), terminé par une statuette de la Foi. On n'a plus souvenir du calice même et du portrait de saint Maurille que l'église prétendait posséder encore du temps de Grandet. Dans la sacristie, une toile du XVIIe s., *Elisabeth et la Vierge* avec Jésus et St Jean.

Le *Presbytère*, acquis en 1838 par un acte régularisé en 1851, a été reconstruit en 1852-1854 et occupe l'emplacement de l'ancien prieuré. On y a recueilli une *Adoration des Bergers*, peinture sur bois du XVIIe s.

L'église *Notre-Dame* (succursale, 30 septembre 1807, avec vicaire, 29 janvier 1821), est un édifice roman de deux nefs inégales, avec façade à l'O., percé de trois fenêtres plein cintre encadrées de contreforts, V. un dessin dans Berthe, Mss. 896, t. I, f. 18, où vient d'être reportée du mur latéral nord une porte décorée d'animaux et de feuillages fantastiques. Certains emblèmes impurs, mêlés, paraît-il, à l'ornementation, avaient été enlevés à coups de marteau dès 1823. Dans la base du clocher apparaît l'arceau d'une porte romane. Le chevet carré, porté par d'antiques fondations, a été transformé au XIVe s. par l'ouverture d'une large baie à triple ogive tréflée surmontée de quatrefeuilles, et bouchée au XVIIIe s. par un autel plaqué, en forme de diptique contenant au sommet la *Vierge*, à dr. et à g. dans des niches *St Pierre* et *St Paul*, au centre, un tableau de style bizarre, représentant, je pense, la *Cène* ; — à dr. s'ouvre dans le mur une piscine tréflée du XVe s. Le bas-côté vers S. date du XVIe s. Une restauration générale a été terminée en 1861 (architecte Dellètre), et reprise de nouveau en 1870 (architecte de Coutaillou). — Dans le mur N. s'est trouvée en août 1857 une cavité carrée, couverte en ardoise, contenant sur un lit de branches de laurier des ossements humains, une mâchoire de ruminant, des chevilles, un couteau, une tablette à écrire encore enduite de cire, avec une croix inscrite dans un cercle, restes d'une sépulture franque, sans doute déjà déplacée. — Rien à signaler d'ailleurs que trois statues de bois doré (XVIIIe s.) : *St Joseph*, *St Maurille* et *Jésus-Christ* bénissant, et le maître-autel en marbre noir aux armes de l'évêque de Vaugirauld.

Le *Presbytère*, acquis en 1840 par acte régularisé en 1851, porte au linteau de ses fenêtres la date 1701. Dans le jardin, un cadran solaire en ardoise est daté de 1797.

Le *Cimetière* a été transféré sur la route de Chemillé en 1811. L'ancien occupait l'emplacement de la mairie actuelle. Il a été interdit la même année, par arrêté du 8 juin, et réuni en partie au Champ-de-Foire. On y a trouvé à plusieurs reprises des monnaies franques (VIIIe-IXe s.).

On a récemment découvert un dépôt de silex et d'ossements taillés à Roc-en-Paille, des vestiges romains à Pierrecou. Il est étonnant même que ces dernières traces ne soient pas plus abondamment constatées dans ce pays, traversé sans aucun doute par la voie, qui reliait les agglomérations romaines de la rive gauche depuis les Ponts-de-Cé jusqu'à Chantoceaux avec une communication, paraît-il, un pont sans doute, qui les reliait à la rive droite. On trouve mentionné formellement dans une charte de 1150-1160 la voie conduisant de Chalonnes à Angers par la Possonnière, *via qua itur Andegavi de Calumna* (1er Cart. St-Serge, p. 251). Chalonnes, placé au milieu des bois, au confluent de deux gros cours d'eau, restait encore au IVe s. le centre important et inabordé de la civilisation payenne. Ce foyer de

Digitized by Google

résistance à l'idée nouvelle attira le zèle de St Maurille. Il en détruisit le temple et s'y établit, avec quelques compagnons de propagande, dans une *cella*, petit couvent avec église, sur l'emplacement de l'église-mère qui depuis a pris son nom. La légende, plus tard, y ramène les miracles de St-René et de St-Maimbeuf. — L'évêché d'Angers, héritier de ces prélats, était propriétaire de la *villa* de Chalonnes qu'un diplôme du roi Charles le Chauve (844) lui confirma. Mais par ce temps désastreux, les Normands, les inondations, nombre de misères avaient fait du pays presque un désert. L'évêque Raynaud (973-1010) essaya d'y rétablir le culte, sans y réussir. Son successeur, Hubert de Vendôme, mieux avisé, en consacrant le moine Vulgrin comme abbé de St-Serge, le gratifia (1040) de l'église et du couvent fondés par St Maurille à Chalonnes et qui furent aussitôt rétablis par ces nouveaux maîtres.

En dehors des murs et auprès du château de l'évêque, avait existé aussi une petite église ou oratoire, *ecclesiola*, *oratorium*, consacrée à Notre-Dame et à St Vincent, avec logis ou hermitage y attenant, que la tradition appelait *Monasterium Aie*, le moutier d'Aia ou plutôt d'Eve, logis sans doute d'une des recluses de ce nom. L'évêque y appela des moines de Marmoutiers, qui par ordre et aussi par rivalité intéressée eurent bien vite rétabli l'église et un prieuré important. Les moines de St-Serge, bravant toute défense, s'y portèrent en armes, expulsèrent le prieur et, saccageant église et reliques, firent place nette. Après de longs débats, St-Serge dut relever les ruines; mais il fut décidé par l'évêque que Notre-Dame ou St-Vincent resterait un oratoire privé et sans autel public (1055). Le prieuré était réuni dès la fin du XIIe s. au prieuré de St-Quentin-en-Mauges, autre dépendance de Marmoutiers, et l'église ne fut plus tard érigée en paroisse secondaire que du consentement sans doute de St-Serge, qui en gardait la présentation.

Le prieuré de St-Serge resta maître sans conteste, attenant à St-Maurille, église-mère, et comme il est dit, « cathédrale ». Le prieur y officiait à la Chandeleur, aux Rameaux, à la St-Maurille, le jour du Sacre, bénissant les rameaux, les chandelles, le Sacre des deux paroisses, devant les deux curés. Il avait pour domaine un petit fief dans les paroisses de Ste-Christine et de Chalonnes, partie de l'île de l'Ancrie, des prés, des vignes, un moulin sur le Jeu et la terre de Martigneau en Jugné-sur-Loire. Tous les logis, le prieuré, la cure, l'église, ayant été brûlés par les protestants, le Chapitre de l'abbaye les fit rétablir en mai 1573 mais en réunissant le prieuré à la cure.

Prieurs de St-Maurille : *André*, 1045. — *Gervais*, 1200 circa. — Jean *Barret*, 1412. — Jean *Hardy*, 1438. — Pierre *Bouvereau*, 1462, 1470. — Hélie *Morel*, 1478, 1487. — Nic. *Cailleau*, 1544, 1569. — Jean *Cousturier*, 1547. — Jean *Cornuau de la Grandière*, 1620. — Christ. *de Briolay*, 1666, † le 6 juillet 1674. — Franç. *de la Forest-d'Armaillé*, 1684.

Curés : Les registres de la cure ne datent que de 1668 et souffrent plusieurs lacunes: Guill. *Priou*, † vers 1480. — René *Maucourt*, 1599. — Jean *Leduc*, 1630. — Jean *Chotard*, 1668, † le 20 juin 1684, âgé de 62 ans. — P. *Delaunay*, 1684. — *Thouzeau*, 1708. — Michel *Bouchard*, 1711, † le 12 décembre 1734, âgé de 53 ans. — R. *de Chazé*, docteur en droit canon et civil, 20 décembre 1734, se démet en 1738. — Eustache-Fleury *Carrefour de la Pelouse*, 6 août 1738, qui signe encore le 31 juillet 1747. Il devient en août archiprêtre de Saumur. — *Lemonnier*, octobre 1747, † le 5 janvier 1750, âgé de 44 ans. — P.-E. *Guérin*, 20 février 1750. — François-Louis *Péton*, retiré en 1774, chez son frère le curé de Feneu. — L. *Binet de la Bodinière*, 1764, démissionnaire en 1771. — Urbain *Besnier*, vicaire de la Poitevinière, natif de Cheviré-le-Rouge, nommé en novembre 1771, installé le 16 février 1772, jusqu'au 24 mars 1791. Il périt dans la déroute du Mans, le 12 décembre 1793. — *Renou*, vicaire de Cheviré-le-Rouge, élu curé constitutionnel le 22 mars 1791, installé le 27. Un de ses vicaires est *Coquille*, V. *ce nom*.

Curés de Notre-Dame : Mathieu *de Bree*, 1467, résignataire le 31 décembre. — Pierre *Garnier*, 1468. — Jacques *de Montortier*, 1555. — François *Hubault*, 1604 — Pierre *Thureau*, 1609, — Henri *Richer*, 1630. — Louis *Bonvallet*, 1700, † le 9 mars 1730, âgé de 76 ans. — Barthélemy *Bonvallet*, 26 février 1730, † le 17 février 1753, âgé de 58 ans, décédé, dit l'acte, « en odeur de sainteté ». Il avait fait bâtir le grand autel, niveler le chœur et poser le tabernacle en 1734. — Renard *de Laurière* ou *de Lorière*, 9 mars 1753, permute le 17 avril 1779 sa cure pour le bénéfice de la chapelle de Ste-Barbe, desservie en St-Maurille, et meurt le 28 avril 1780. — Laurent *Bastard*, avril 1779-1790. — On le trouve à Chalonnes encore en août et septembre 1793 baptisant les enfants des royalistes. — *Bridault*, vicaire d'Andard, élu curé constitutionnel, 13 mars 1791.

Je constate au XVIIIe s. l'existence d'un maître d'école laïc, 1737 et 1752, — et d'une « supérieure des pauvres » des deux paroisses, 1786. C'est à son profit que s'adjugeait le bail des boucheries de carême.

L'évêque d'Angers resta jusqu'à la Révolution seigneur baron de Chalonnes, qui composait, avec Villévêque et Morannes, un de ses principaux domaines. Le lendemain de sa consécration il venait, le front encore ceint des bandelettes du saint chrême, officier à St-Maurille et les jours suivants y recevait l'hommage de ses vassaux.

La ville, dès le XIe s., formait un *castrum* avec enceinte fortifiée embrassant seulement partie de la paroisse St-Maurille. Vers l'O. se dressait, dominant la ville et coupant la Loire, le puissant château épiscopal, exposé à tous les assauts des guerres Normandes, Anglaises et Bretonnes, reconstruit dans les premières années du XVe s. par Hardouin de Bueil, détruit dans les dernières années du XVIe s. Entouré de fossés et de douves à double pont-levis, il comprenait une grosse tour, défendant l'entrée, haute de 80 pieds, à 4 étages, la façade épaisse de 8 pieds, les

Digitized by Google

murs latéraux de 4, reliée par un mur de 6 à 7 pieds d'épaisseur avec créneaux et machicoulis, à une tour carrée massive de 15 à 16 pieds d'épaisseur. Y attenait le principal logis, fait en pavillon, avec deux grandes salles, la première mesurant 44 pieds de long sur 26 de large, la seconde, au-dessus, de 70 pieds sur 28, terminée par un oratoire dans une tour vers la rivière, dont la base servait de prison. Une autre chapelle existait sur la cour. Il ne reste plus de tout cet ensemble, que personne n'a encore décrit, qu'une face de la première tour ronde éventrée, debout au bord de la Loire. V. une lithogr. d'après Hawke (Angers, Barassé, 1861). — L'emplacement a été vendu, un peu plus de 1,000 livres, le 20 octobre 1791, et de nouveau acquis le 21 septembre 1866 par Mme veuve Guérin et son fils qui y ont élevé une jolie habitation moderne. Un carreau octogone en terre émaillée, qui en provient, représentant une Chimère (XIIe s.), a été recueilli par le Musée d'Angers.

Le domaine comprenait trois moulins contigus au château, sur une chaussée, traversant la boire, tous trois dans une maison de 150 pieds de long sur 19 de large, avec galerie pour le passage des piétons, un four-à-ban en ville, d'importantes pêcheries, la terre de St-Brieuc, les îles de Margerie, de l'Anerie, de Candais et deux autres îlots sans nom, vis-à-vis St-Maurille, des bois aujourd'hui disparus, entre autres la Grande-Forêt ou les Bois de l'île, comptant plus de 500 quartiers au XVIIe s., et dont un arrêt du Parlement (3 septembre 1667) réservait pour un tiers la propriété aux habitants. Le seigneur percevait entre autres droits 6 deniers pour le passage sur tout bateau à gouvernail, — sur chaque setier de farine apportée aux marchés « 2 poi« gnées de main comble et la secoueure de la « poche », — sur les selliers et les potiers, à la St-Maurille, un chef-d'œuvre, — sur les quatre bouchers nommés par lui, le mardi-gras, 5 sous, mais il leur devait donner 5 aiguilles, une chopine de vin et 4 deniers de pain. — Les marchés d'étoffes, chapellerie, grosserie, se tenaient sous les halles couvertes, — de fils, filasses, lins, chanvres, place de la Halle ou rue du Marché-au-Lin, — de farines, blés, grains, dans le Minage, — des chevaux, rue Cordier jusqu'au marais, — des bœufs, au Pilory, — des vaches, le long du grand cimetière, — des cochons, sur le chemin près la Haie. Mais tout ce commerce, s'il eut jamais quelque importance relative, était tombé dès avant la Révolution, comme l'industrie. Des six fours à chaux, trois étaient abandonnés, dont deux, faute de débouchés ; les mines de charbon délaissées faute d'argent, de bras, ou de procédés suffisants d'exploitation.

En juillet 1561 l'évêque fit rétablir le double pont de 3 arches sur chaque rivière, avec chaussée large de 15 à 16 pieds. Il n'était pas terminé en 1582. — Le tablier en bois fut construit en pierre en 1739. — En 1693, des levées et turcies avaient été construites autour de la grande île, aux frais des propriétaires, qui se chargèrent de l'entretien.

L'histoire de Chalonnes serait celle de l'Anjou et de l'Evêché. La ville eut surtout sa part des fureurs des guerres religieuses et fut à plusieurs reprises, notamment en décembre 1568, pillée par les protestants, puis par les Ligueurs, qui en furent expulsés sans coup férir en 1590 par la Rochepot. Elle se signale surtout par son patriotisme contre les attaques réitérées des Vendéens. Le 22 mars 1793 l'armée de Bonchamps, de d'Elbée et de Stofflet s'y établit (V. les articles *Bousseau* et *Vial*), mais les Républicains commandés par un ancien huissier de Segré, Lefèvre, se maintiennent dans l'île, qui sert de refuge contre toute attaque, commande le passage de la Loire et interdit l'occupation à demeure de la rive gauche par l'ennemi. Le 23 ventôse an II la division du général Turreau est reçue avec enthousiasme; et quoique 150 hommes déjà fussent aux frontières, 100 à la marine, 80 morts en Vendée, 400 détachés au Marillais, cette commune de 5,000 âmes réunit encore spontanément au pied de l'arbre de la Liberté un bataillon nouveau de volontaires, armés partie de fusils, partie de fourches et de piques, en tout 350 hommes, commandés par Maurille Bompois, qui quatre jours après tenaient la campagne (18 mars 1794). Leur chef et 12 d'entre eux périrent en mars 1796 dans une surprise nouvelle de la ville. Incendiée pour les deux tiers avant la paix, elle fut lente à se reconstruire par suite de l'interruption des communications et plus encore à cause du trouble causé à ses relations par l'ouverture de la route d'Angers à Chemillé.

Maires : Jean-Antoine *Vial*, V. *ce nom.* — *Péan*, an II. — Joseph-Claude *Fleury*, 10 messidor an VIII, installé le 10 thermidor. — René *Charbonneau*, 18 thermidor an XIII, installé le 27. — Charles-Victor *Hunault de la Peltrie*, ancien commandant de la garde nationale de Corné, 11 avril 1807. — Pierre-Honoré *Fleury*, 24 juillet 1814, installé le 7 août. — Pierre *Martineau*, ancien capitaine Vendéen, 28 juillet 1821, démissionnaire. — P.-H. *Fleury*, 23 décembre 1827. — J. *Barrault*, 18 janvier 1847, installé le 3 février. — P.-H. *Fleury*, 28 février 1848, † le 1er décembre 1858. — Barthélemy *de Las Cases*, nommé le 5 janvier 1859, installé le 16.—*Drouard*, 23 octobre 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. Séries C 34, 96, 179, 192, 200; G 57-116; H Abb. de St-Serge et Marmoutiers et Série M.—Arch. comm. Et.-C. — *Répert. archéol.*, 1860, p. 115, 235, 292, 323. — Dom Chamard, t. I, p. 184. — *Almanach d'Anjou*, 1766, p. 132. — Touraille, Mss. 878, f. 66. — *Affiches d'Ang.*, 27 avril, 17 mai, 1er juin 1793; 27 ventôse et 1er germinal an III. — *Gazette nation.*, 2 germinal an IV, 9 octobre 1811. — Notes Mss. de M. Raimbault. — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 294; t. II, p. 175. — Lemarchand, *Album Vendéen.* — Vial, *Causes de la guerre*, p. 11, 130-131.—*Conseiller de l'Ouest*, 27-30 octobre 1853. — *Maine-et-Loire*, 4-5 avril 1859. — Pour les localités, voir à leur article, *le Cestre, le Fourneau, le Jeu, Grésillon, la Grande-Chauvière, les Deux-Croix, St-Brieuc, Déserte, Rédebarge, Gloire, Pierrecou, St-Hervé, la Paulevrière*, etc.

Chalons, f., cue de *Pruillé*, vendue nat le 13 thermidor an IV sur Leroy de Mancy.

Chalons (*Jean*), né au Mesnil de Thouarcé vers 1769, s'enrôla des premiers dans l'armée de Stofflet et parvint bientôt par sa bravoure au

Digitized by Google

commandement de la 8e division dite de Chemillé. Il était à l'attaque de Nantes où périt un de ses frères, et fit toute la guerre « avec courage « et intelligence » au rapport de Stofflet qui le proposait pour la croix de St-Louis. Il signe le 28 janvier 1795 l'adresse aux républicains avec Cady, Stofflet et autres chefs supérieurs. La paix faite, il revint couvert de blessures au Petit-Seuil en Montilliers, où il s'était marié avec Marie Poitou, du Tronchay, et y mourut le 22 fructidor an XI, laissant sa veuve et trois enfants sans autre ressource que ce petit bien. — Sa correspondance, enterrée par lui, n'a pu être retrouvée, quoique encore tout récemment recherchée par de nouvelles fouilles insuffisamment renseignées.

Chalopière (la), f., cne de *Coron*. — *La Chalopinière* 1570 (E 4084), acquise de Simon de la Roche par Charles Turpin, baron de Vihiers.

Chalopinière (la), f., cne de *St-Martin-d'Arcé;* — appartient à Hardouin de Sigonneau 1602, 1610, qui la relève de Fontaine-Milon; = f., cne du *Vieil-Baugé*. — *Le lieu et appartenances de la Chalopinière dont y a une maison, teicteries, jardrins et estraiges* 1527 (E 534). — Relevait des Milliers (E 526).

Chalopinières (les), f., cne de *Sœurdres*.

Chaloterie (la), f., cne de *Chaudefonds*, près du hameau des Places. — *Le lieu des Plasses aultrement la Challoterie en Chaudefonds* (1612). — *Le lieu de la Ch. près les Plasses* 1605 (E 669). — *Le bordage de la Ch.* 1660 (E 684). — *La Ch. aux Plasses* 1780 (E 672); = f., cne de *la Jumellière*.

Chalotière (la), V. *la Jalotière*; = f., cne de *Cheviré-le-R.* — *Le lieu et appartenances de la Chalotière* 1474. — *Le lieu de la Chasloterie* 1526 (E 926). — *Le lieu, domaine de la Chabotière*, 1534; — réunie depuis le XVIIe s. à la terre de Moulines et vendue natt le 1er frimaire an III sur Hardouin de la Girouardière; = f., cne de *Genneteil*, dépendant du temporel de la chapellenie de ce nom desservie en l'église paroissiale, vendue natt le 14 janvier 1791; = f., cne de *Lasse*. — *La Charlotière* 1694 (Et.-C.). — En est sieur en 1576 n. h. Franç. Dosdefer, mari de Marguerite d'Aubigné; — en 1640 René Dosdefer, écuyer, mari de Marg. Louet; = vill., cne de *St-Mathurin*. — En est sieur Benjamin Poitrineau 1631; = f., cne de *St-Pierre-Maulimart;* = (la Grande, la Petite)-, f., cne de *Pontigné*.

Chalou, vill. et moulin sur le Loir, cne de *Durtal* et paroisse de Louis. — *Nemus, molendini de Challou* 1244 (Chaloché, t. I, p. 81, t. II, p. 60), — *Challo* 1248 (ib., t. II, p. 90). — *Une maison en laquelle a deux pilles de moullin, l'une à taon et l'autre à draps au lieu appellé Chaillou en la rivière de Loir* 1504 (E 589). — *Les moulins de Chaslou* (Ib.). — *Chaslou, Chaillou, Chalou* 1615 (E 515). — Le nom seul reste d'une « belle « forêt » complétement détruite, qui, encore entière au XVe s., se rattachait vers S. à la forêt de Chambiers. Une partie était déjà convertie en landes au XVIe s., le reste en plein dégat par l'usage abusif des riverains de Cheviré, de Montigné, de la Rairie. Elle appartenait au comte d'Anjou, et un instant aliénée, fut retirée féodalement sur Guill. Gissart, chevalier, par le comte Charles en 1282. Deux siècles plus tard elle dépendait du domaine de Durtal. Par transaction du 3 octobre 1607 le seigneur en céda un canton en toute propriété aux habitants de Montigné et de la Rairie, sous la redevance pour chaque étager ou ménage des villages, d'un tourteau de 6 deniers, et pour les ménages des champs, d'une poule. — V. *les Chaloux*. — On signale aux environs un prétendu camp romain, enceinte de terre parfaitement reconnaissable, et d'autres ruines plus caractérisées à la Frémondière, V. *ce mot;* = ruiss., V. *le Gué-de-la-Pagerie;* = f., cne de *Clefs*. — En est sieur, n. h. Olivier de la Roussière 1570, Louis-Franç.-Henri de Menon 1754. — Il y existait un moulin dès avant 1577 (Et.-C.).

Chalouère (la), ruiss., né sur la cne d'*Angers*, s'y jette dans la Maine, sur la rive gauche; — 2,270 m. de cours. — Il a donné son nom au faubourg d'Angers qu'il traverse. En octobre 1828, en creusant un puisard, auprès du pont, un trésor considérable a été trouvé de monnaies gauloises, dont nous avons donné le détail *ci-dessus*, p 35; = h., cne d'*Andrézé*, dépendait de Beaupréau en 1550; = f., cne de *la Romagne*, bâtie depuis 1834; = f., cne de *St-Barthélemy;* = vill., cne de *St-Crépin*. — *La Chaillouère*, moulins à vent (Cass.); — anc. fief relevant de la Noue Roquet; — en est sieur en 1540 Franç. de la Brunetière. Les moulins et la ferme principale avaient été incendiés pendant la guerre et furent vendus natt le 21 fructidor an IV; = h., cne de *St-Macaire*. — *La Grande-Chaillouère* 1780 (E 1148); = f., cne de *Tout-le-Monde*, avec étang de 2 hect. 30 ares; = (la Grande-), f., cne d'*Avrillé;* = (la Petite-), cl., cne d'*Avrillé*, dépendance de la chapelle de ce nom, desservie en la Trinité d'Angers.

Chalouerie (la), cne de *Murs*, vigne et prés, dépendant autrefois de la cure.

Chalouserie (la), vill., cne des *Rosiers;* = vill., cne de *La Tourlandry*. — *La Cholouserie* (Cass.).

Chalousière (la), f., cne de *Champigné*. — *Les Chalousières* 1570 (Et.-C.). — En est sieur Jean d'Aigremont.

Chaloux (les), f., cne de *la Rairie*. — *Le lieu, domaine, métairie de Chaslou en la paroisse de Montigné* 1523 (E 589).—Tout près et entre le vill. de Chalou (V. *ce mot*), s'élève dans un carrefour, autrefois perdu au milieu des bois, aujourd'hui dégagé, la chapelle St-Jacques et St-Philippe de Chalou, autour de laquelle se tenait, le 1er mai, la grande foire de Durtal. Elle était desservie en 1593 par Pierre Girart, inhumé à Seiches le 6 décembre 1622, et par François Verdon en 1674, laïc retiré du monde, mort à Mathefelon, le 3 février 1698, âgé de 86 ans, en présence de son gendre François Bergette. — Le petit édifice (16 pieds de long sur 12 de large,

Digitized by Google

XVIe-XVIIe s.) est encore visité aux Rogations et à diverses fêtes de paroisses. — Il avait été vendu natt le 2 septembre 1791.

Arch. de M.-et-L. E 515; H *Chaloché*. — Biblioth. Nat., Fonds Harlay, Mss., vol. CI, f. 24.—Arch comm. de Seiches, de Durtal et de Marigné Et.-C.

Chalteau, f., cne de *Faye*. — *A Challeteau au-dessus du bourg de Faye* 1543. — *Les maisons et appartenances sises au Plessis de Faye appelées Challeteau* 1630 (Terrier de Thouarcé). — *Le Château* (Cass.). — *Le lieu du Challeteau* est acquis le 17 mars 1635 de Jacques Robin par Pierre Mahot, maître d'écriture et mathématicien, à Angers.

Notes Mss. Raimbault.

Chalterie (la), f., cne de *Somloire*.

Chaltières (les), cl., cne de *Cholet*, vendue natt le 13 frimaire an V sur Lebacle d'Argenteuil; = f., cne de *Cholet*. — *La Chailtière* (Cass.); = f., cne de *Gée*.—*Les Chatières* (Cass.).

Chalumelaie (la), mon b., cne de *Vern*, avec jardins, pelouses, massifs et ferme.

Chalumelière (la), f., cne de *Querré*, appartenait en 1540 au curé de Querré, Jean Gauvain (C 106, f. 14).

Chalumeraie (la), f., cne du *Louroux-B.*

Chamardière (la), f., cne de *Méon*.

Chamaudet (le), vill., cne de *Neuillé*. — *Chamodet* 1666 (Et.-C. de la Breille). — En est sieur Michel Lelièvre.

Chamausin (le Grand-), h., cne de *Gesté*; = (le Petit), h., cne de *Villedieu-la-Bl.* —

Chambaudière (la), f., cne de *Tout-le-M.*

Chambaudry, f., cne de *Fougeré*, anc. domaine des Fontevristes de la Flèche, vendu natt le 25 février 1791.

Chambault. — V. *Chênambauld*.

Chambellay, canton du Lion-d'Angers (10 kil.), arrond. de Segré (16 kil.); — à 33 kil. d'Angers. — *Cambriliacus villa*? 850 (Tardif, Mon. hist., no 162). — *Camberliacus* 1036-1056 (1er Cartul. St-Serge, p. 276; 2e Cartul., p. 319), — 1098 (Cartul. St-Aubin, f. 56 et 33), *Chambelleyum* 1267 (G St-Aubin, off. cl., t. II, f. 259). — Entre Chenillé-Changé (2 kil.) et Chanteussé (kil.) à l'E., Montreuil-sur-Maine (5 kil.) au S., St-Martin-du-Bois (4 kil. 3/4) à l'O., et la Jaille-Yvon (3 kil. 1/2) au N.

Le bourg, formé en partie de vieux logis recrépis, à lucarnes et pignons écussonnés, s'aligne sur la pente du coteau de la rive droite, entrecroisé de l'E. à l'O. et du S. au N. par quatre chemins.

Y passent du N. au S., arrosant sur ses deux rives de belles prairies, la Mayenne, qu'y traverse sous le bourg un pont en pierre de cinq arches, construit en 1867, inauguré le jour de la Toussaint 1870, avec péage concédé par ordonnance du 23 mai 1866 pour 50 années à partir de 1869; — les ruiss. de l'Eucherais et du Percher ou de Chambellay sur la rive droite, de la Baconne et de la Gautrie, sur la rive gauche; — y naît sur la rive droite le ruiss. de la Verdeline ou du Bois-Montboucher.

Superficie : 1,287 hect., dont 4 hectares 11 ares en vignes et 79 hect. 59 ares en bois. Les prairies communales de la rive gauche de la Mayenne ont été aliénées en 1844.

En dépendent les hameaux des Roches (21 hab.), des Vèqueries (15 hab.), de la Motte (14 hab.), les châteaux de la Régale, du Bois-Montboucher et des Aillées, 3 moulins à eau et 55 fermes ou écarts.

Bureau de poste du Lion-d'Angers. — *Chef-lieu de perception* pour les communes de Chambellay, la Jaille-Yvon, Chenillé-Ch., Marigné, Chanteussé, Thorigné et Sceaux.

Population : *534* hab. en 1726. — 700 hab. en 1790. — *689* hab. en 1826. — *740* hab. en 1831. — *814* hab. en 1841. — *821* hab. en 1851. *838* hab. en 1861. — *809* hab. en 1866.—*761* hab. en 1872, dont *339* au bourg (49 mais., 60 mén.).

Ni Foires, ni Marchés, ni Assemblée. — La construction du pont a fait du bourg un lieu de passage et non plus d'arrêt pour le commerce, détourné déjà par le chemin de fer, qui a ralenti en même temps la batellerie.

La *mesure* locale ancienne comptait 8 boisseaux pour 12 des Ponts-de-Cé.

La *Mairie*, sur le bord de l'eau, a été acquise par autorisation ministérielle du 29 janvier 1844 du produit de la vente des communaux, — avec *Ecole de garçons*, installée en novembre 1846. — *Ecole de filles* près l'église (Sœurs de St-Gildas).

L'*Eglise*, dédiée à St Aubin (succursale, 5 nivôse an XIII), a été reconstruite en 1858, sous la direction de l'architecte Tessié et en dernier lieu de M. Lemesle, avec nef unique de 5 travées, transept et chœur hexagonal décoré de vitraux, *le Christ* et la *Vierge-Mère*, entre *St Aubin*, *St Charles Borromée*, *St Emile*, *St Anselme*. L'ancienne église contenait encore, quand elle fut démolie, des peintures murales du XIIe au XIIIe s. On a trouvé en déblayant de nombreux tombeaux en forme d'auges et des fourneaux ayant servi à la fonte des cloches. — Attient vers S. le *presbytère*, ancien prieuré racheté par la commune de M. d'Andigné de Mayneuf le 7 août 1844.

Le *Cimetière* s'ouvre vers l'entrée du bourg, à gauche vers l'O. avec petite chapelle ancienne de Ste-Anne, et chapelle moderne (1858) à pignon et portail fleuronnés, que décore l'écusson des d'Andigné.

Aucune trace celtique n'a été signalée sur la commune; mais entre le bourg et le château des Aillées, au lieu dit les *Hauts-Châteaux* on a rencontré en abondance à fleur de terre, sur une étendue de 3 hectares, des briques à rebords, des fragments de marbres étrangers, des tessons de terre rouge et noire, traces incontestables d'un établissement gallo-romain, qui pourrait bien être la *villa Cambriliacus* où Charles le Chauve en 850 concède une charte à St-Maur-sur-Loire.

Le fief apparaît constitué dès la première moitié du XIe s. et l'église quelques années plus tard. Elle appartient à Gaubert de Saucogné qui en 1098 en fait don à St-Aubin d'Angers avec l'emplacement nécessaire à l'établissement d'un prieuré. — Tout le domaine s'y bornait au XVIIIe

Digitized by Google

siècle aux bâtiments du prieuré et à la ferme de la Ménitré. Les titres du prieuré sont perdus. Voici les seuls noms de *prieurs* que j'aie recueillis : Pierre *Mesnil*, curé de Chanteussé, 1642. — Claude *Lusson*, 1630. — Georges *de Beauvois*, † le 13 mars 1680. — Charles *de la Rue*, 1738. — *Trablaine*, 1760. 1767.

Les seigneurs de Montrevault, Bourreau et son frère, qui détenaient la cure, *presbyteratum*, en firent abandon le 25 mars 1101 n. s. à l'abbaye St-Aubin, qui en conserva la présentation jusqu'à la Révolution.

Curés : Philippe *Marchay*, 1618. — Gilles *Poupy*, 1627-1636, inhumé le 18 septembre 1637 dans le chœur. — Georges *Poupy*, 1637-1660. *Delacroix-Christ-Quillet*, 1663. — Guillaume *Brunet*, 1665, 1677. — François *Du Blineau*, 1678, † le 25 avril 1686, âgé de 70 ans. — Jean *Meignan*, avril 1686, † le 28 juillet 1708, âgé de 66 ans. — Ant. *Beaucler*, précédemment vicaire de Brain-sur-Allonnes, février 1709, † le 1er février 1744, âgé de 70 ans. — René *Delabarre*, février 1744, † le 12 mars 1746, âgé de 49 ans. — Pierre *Delabarre*, novembre 1746, † le 22 février 1775, âgé de 61 ans. — Alexandre *Vincent*, avril 1775, 1791 — Touss. *Grille*, V. *ce nom*, 1792.

La terre et seigneurie de Chambellay, portant le titre au XIVe s. de châtellenie, relevait pour partie du château d'Angers, de Candé et de Ménil, et pour les fiefs entre Sarthe et Maine, de Marigné. Après avoir donné son nom au XI-XIIe s. à une famille de chevalerie, elle appartint depuis le XIIIe s. à la puissante famille de Montalais, qui portait *d'or à trois chevrons de gueules à la fasce d'azur brochant sur le tout*. Réunie en 1523 et consolidée avec les fiefs d'Ile et du Coudray à Marigné, elle en fut détachée de nouveau en 1698 et échut dans le partage de la succession de Pierre de Montalais à sa fille aînée, comtesse de Marans, héritière d'Anne de Montalais, sa sœur, qui la revendit en 1710 à J.-B. de Racappé, mort le 12 octobre 1719 à la Lizière en St-Martin-du-Bois. En 1788, Juigné du Parvis en était seigneur, par sa femme Marie-Angéliqué d'Héliand d'Ampoigné. — L'ancien château existait encore en 1634 sur la motte entourée de douves, près de laquelle avait été élevée une habitation nouvelle, inhabitable dès le XVIIIe s.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre Maine, du Doyenné et du Grenier à sel de Craon, de l'Election et des Aides d'Angers, du District de Segré en 1788 et 1790. Une brigade de gabelles résidait sur le port aux XVIIe et XVIIIe s.

Maires : F. *Brillet*, 1792. — *Vignais*, an IX. — Louis-Gabriel-Auguste *d'Andigné de Maineuf*, 2 janvier 1808, démissionnaire en 1818. — Comte *Des Haies de Cry*, 3 novembre 1818, démissionnaire en 1830. — Jean-Baptiste *Journeil*, 6 octobre 1830. — René *Valin*, janvier 1838. — *Thorel*, avril 1848. — Michel *Lavenier*, 13 août 1848, octobre 1864. — *Bordillon*, janvier 1865, en fonctions 1873.

Arch. Nat. P 1420-1423. — Arch. de M.-et-L. C 118, 194, 202. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1862, p. 6 et 1863, p. 400. — Mss. 917, f. 585. — Pour les localités, voir à leur article, *Vergeau, la Roche, Beauregard, les Aillées, Bois-Montboucher, la Régale, le Percher*, etc.

Chambellay, f., cne de *Segré*, détachée en 1867 de la cne de la Chapelle-sur-Oudon.

Chambernou, vill., cne de *St-Macaire-du-B.*, agglomération nouvelle formée de briqueteries et d'ateliers de charpentiers et de forgerons, au bord de la forêt de Brignon.

Chambert (*Pierre*), maître architecte maçon, à Angers, 1646, mari de Julienne Lainé, † le 19 mai 1552.

Chambéry, f., cne de *St-Philbert-en-M.* — *La Chamberrie* 1483, appartenant à Pierre de Coignon.

Chambes (*Nicole* ou *Collette* de), fille de Jean de Chambes, acquéreur de la terre de Montsoreau, et de Jeanne Chabot, avait épousé Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, prince de Talmont, de qui elle resta veuve sans enfants le 28 février 1469. Jeune, « de doux et séduisant langage, et plus habile encore, au dire de Jean Bouchet, « à plus élégamment écrire en « prose et rithme », elle sut plaire au frère de Louis XI, Charles qui venait de recevoir en apanage la Guyenne. Elle le suivit à St-Séver et y mourut empoisonnée dans les derniers jours d'avril 1472 par l'abbé de St-Jean-d'Angély, agent des enfants du premier lit de Louis d'Amboise. Elle laissait deux filles de ses amours dont une mourut religieuse et l'autre épousa François de Volvire. — Sa sœur Hélène de Chambes fut la femme de l'historien Philippe de Commines.

Chambes (*Jean* de), fils de Philippe de Ch., sieur de Montsoreau et d'Anne de Laval, gouverneur de Saumur en 1572, y arriva le 28 août, quatre jours après les massacres de Paris et poignarda de sa main le lieutenant du roi Bourneau. Le lendemain il descend à Angers de nuit, fait fermer les portes, court au *Chapeau-Rouge*, où logeait la Barbée, ancien guidon du prince de Condé, mais qui eut le temps de s'enfuir. Il égorge son frère, vole à la maison du ministre La Rivière, dont la femme, sans croire à mal, le mène à son mari dans le jardin. Montsoreau l'embrasse et lui dit : « Je viens vous tuer, voici l'ordre », le laisse un instant prier et l'abat d'un coup de pistolet. Quelques minutes après deux autres ministres, Coulaine et Delaunay périssent ainsi assassinés. — L'année suivante, la baronnie du sinistre exécuteur fut pour récompense érigée en comté ; mais il y mourut sans enfant dès 1575.

Chambes (*Charles* de), frère du précédent, né au château de Challain, le 28 novembre 1549, épousa le 10 janvier 1576 Françoise de Maridor, la fameuse dame de Montsoreau, pour qui mourut Bussy d'Amboise, V. *ce nom*. Agé de 70 ans, on le voit recevoir en octobre 1619, à Angers, la reine Marie de Médicis, à la tête de la noblesse d'Anjou, « tout blanc et chenu, dit Louvet, ayant « les cheveux et barbe tout blancs comme neige, « vestu d'un pourpoint de toille d'argent à ra- « maige, des chausses toutes couvertes de clin- « quant, l'espée dorée, les bottines accommodées « de boutons d'or, avec un beau panache blanc,

Digitized by Google

« faisant voltiger son coursier à bonds et à « voltes, comme un jeune homme de 25 ans ».— Son fils *René*, qui avait pris le parti du maréchal d'Ancre contre Condé en 1628, mourut en 1649 dans un voyage d'Angleterre. — Le nom s'éteignit en 1664 par le mariage de la fille de Bernard de Ch. avec le marquis de Sourches.

Chambiers, c^ne de *Durtal*. — *Boschus Camberanus* 1060-1080 (Cart. St-Aubin, f. 117). — *Boscus qui Camberiacus dicitur* 1060-1082 (1er Cart. Saint-Serge, p. 193). — *Silva Camberiaci* 1095-1101 (Ib., p. 191). — *Silva quæ dicitur Camberiacum* 1094 (Chartes de St-Laud). — *In Jamberiis* 1081-1105 (Cart. St-Aubin, f. 98). — *Foresta de Chanbers* 1190 (Ib., f. 16). — *Chambiers* 1199 (G St-Maurille). — *In foresta Camberiis* 1260 (1er Cart. St-Serge, p. 162). — Forêt dans les communes de Durtal et de Beauvau et par extension de Cheviré, de Montigné, de Lézigné et de la Chapelle-St-Laud, de 20 à 22 kil. de tour, coupée d'un grand nombre d'allées régulières et droites, entre-croisées avec rendez-vous de chasse à des ronds-points autrefois garnis de tables de pierre, dont le principal, au centre du bois, sur la c^ne de Durtal, a nom encore *la Table du Roi* et correspond à l'*Etoile-St-Gilles*. Quatre étangs s'y alignent sur la limite de la commune de Beauvau; deux autres au N.-O. près la route du Mans. L'essence naturelle du chêne brosse a été remplacée en grande partie par des plantations de pin maritime. Cette forêt, bien plus considérable au XIe s. et qui se confondait vers S. avec la forêt de Bangé, appartenait aux comtes d'Anjou. L'évêque Geoffroy interdit à la fin du XIe s. qu'il y fût jamais créé aucune autre paroisse que la Chapelle-Saint-Laud, V. *ce nom*, ni fondé église ou chapelle. Le reste de la forêt fut donnée par le même comte vers 1100 à Hubert de Champagne, seigneur de Durtal, dont les successeurs y installèrent au XIIIe s. un hermitage et plus tard y autorisèrent à St-Gilles, V. *ce mot*, l'établissement d'un couvent de Récollets. — Des documents du XVe s. attribuent à la forêt deux lieues de long sur une lieue de large. La carte de Cassini lui donne encore 6,500 mèt. de longueur du N. au S. et 5,400 sur sa plus grande largeur, le tout coupé de belles allées tirées au cordeau, dont une la traverse dans son plus grand diamètre.

Chambiers, chât., c^ne de *Durtal*—Dépendait de la paroisse de St-Léonard avec les alentours dit « le territoire de la forêt de Chambiers. » — En juin 1873 il a été rencontré, dans un champ éloigné de toute habitation, un tombeau en pierre recouvert d'ardoise, qui n'a donné d'autre vestige que deux dents et quelques débris d'ossements.

Chambillé, f., c^ne de *Châteauneuf*, près le Pont-des-Boires (Cass.).

Chambilles, h., c^ne de *Contigné*. — Anc. fief et seigneurie, dont était dame en 1236 *Amicia, domina de Chambellis* (Chaloché, t. II, p. 67). Il fut acquis en 1553 par Jean Aubin sur Robert de Montalais. — En est sieur Sim. Aubin 1595, qui s'intitule n. h. Simon de St-Aubin en 1605 (Châteauneuf, Et.-C.); — Charles de Channais, chevalier, en 1613, qui le vend le 7 mars à Louise Lhuillier, mère de Claude Dubois de Maquillé; — en 1686 Pierre Dub. de M.

Chamblancé, f., c^ne de *Durtal*, dans la paroisse de *Gouis*. — *Semblenciacus* XIIe s. (D. Houss., XIII). — Anc. maison noble relevant de la Grande-Vachère, annexe d'Auvers, V. *ce nom*; — appartenait à Urbain Ollivier 1716, à Michel Ollivier, échevin perpétuel d'Angers, 1754, à Joseph Ollivier de la Plesse, correcteur des comptes de Bretagne, 1771.

Chambon, f., c^ne de *Pellouailles*. — *Jambon* (Et.-M.). — Anc. m^on n. avec chapelle de N.-D. fondée le 8 novembre 1687 par Renée Belet, femme de Charles Boylève des Aunais. — En est sieur en 1529 Pierre Mestreau, n. h.; Et. Héard en 1628, 1635; aujourd'hui à M. Mordret.

Chambon (*Tiphaine* de), succéda comme abbesse, étant grande prieure de Fontevraud, à Isabeau de Valois, le 18 novembre 1349, et mourut le 13 août 1353 ou 1355. Comme elle avait fait défense, conformément aux statuts de l'ordre, de recevoir les sacrements ailleurs qu'à l'église, elle s'y fit porter mourante et y expira dans le Chapitre, au milieu des religieuses.

Gall. Christ. — Nicquet, p. 461. — *Nécrologe Ms.*, p. 279 et 386. — Clément, *Gabr. de Rocheck.*, p. 355.

Chambonnière (la), f., c^ne de *Broc*, anc. dépendance de l'abb. de la Boissière, vendue nat^t le 4 mars 1791.

Chambour, ham., c^ne des *Rosiers*, sur un des points les plus élevés de la vallée. Il y existait une vieille maison (XVIIIe s.), reconstruite en 1860, sur ses épais fondements, dont l'eau en 1856 dépassa à peine le carrelage. Elle ne fut point abandonnée par son habitant pendant l'inondation. Autour et surtout vers le moulin des Montilleaux, à 200 mèt. au N. se rencontrent de nombreuses briques à rebord provenant d'anciennes fondations. Il y a été trouvé en 1820, en témoignage de M. Raimbault, dans une pièce nommée la Cochonnière, deux petites statuettes de pierre. — En est sieur en 1560 Charles Cronin, Gilles Cronin, mari de Marie Desbois, en 1633.

Chambourceau, m^on b. et f., c^ne de *Savennières*. — En est sieur n. h. Fr. Dauvour 1561, Pierre de Caylus 1624, n. h. Marc Arthauld de Fougeré 1692, 1704, Mich. Lefèvre, chevalier, 1738. vendu en 1873 par les héritiers de Mme veuve Germain — Le logis, remanié au XVIIIe s., avec ailes en retour d'équerre à portes et fenêtres du XVe s., est précédé d'une cour et d'une grille avec deux pavillons d'angle. Sur la route une arcade en anse de panier, surmontée d'une croix, semble indiquer l'emplacement d'un autel.

Chambre (la), c^ne d'*Ecouflant*, m^on b. du XVIIe s., modernisée, avec petite futaie y attenant; — aujourd'hui, à M. Chauvin; — f., c^ne de *St-Silvin*, dans le ham. de Naunet, datée, sur la porte, 1558, avec un écusson; un autre *existe sur* une cheminée intérieure; anc. domaine de l'abb. du Ronceray, vendu nat^t le 3 mars 1791. Il y existait encore à cette date deux chapelles dont une abandonnée.

Chambre-aux-Deniers (la), m^on b. et f.,

Digitized by Google

c^ne d'*Angers*. — Autrefois avec antique chapelle dont les traces mêmes ont récemment disparu. La grange de la ferme conserve seule ses anciens murs. Une fontaine abondante y naît, très-artistement disposée par M. Duvêtre, architecte, locataire à vie de l'immeuble. — Il appartenait au chanoine Pierre Maunoir en 1527, à Franç. Lefebvre de l'Aubrière en 1590, à sa veuve Roberde de Bonvoisin 1608, à François Coustard de Nerbonne 1670, chanoine de St-Maurille, qui le vendit le 12 décembre 1689 à Toussaint Petit, juge général des gabelles au mesurage à sel de la Pointe. — Pendant la Terreur, le lieu servit de refuge à deux ecclésiastiques dont un y mourut et fut enterré sous le sol de la chapelle. — Le propriétaire devait, à mutation de seigneur ou de tenancier, une paire d'éperons dorés à la seigneurie de Molières.

Chambrée (la), f., c^ne de *St-Barthélemy*. = *La Chambrerie*, XVI-XVIIIe s. — Anc. domaine du Chambrier de l'abbaye de Toussaint d'Angers, vendu nat^t le 15 mars 1791.

Chambre-Neuve (la), f., c^ne de *Montrevault*, dépendait en 1604 du Fief-Sauvin.

Chambrerie (la), cl., c^ne d'*Angers*, dépendance de l'abb. de St-Serge, vendue nat^t le 22 février 1791.

Chambreteau, f., c^ne de *Savennières*.

Chambrie (la), f., c^ne de *Durtal*.

Chambrier (le), c^ne de *Marcé*. — *Le fief appelé le Ch.* relevant de Durtal et appartenant à Alexis Maugars en 1540 (C 105, f. 103).

Chambries (les), cl., c^ne de *Lézigné*.

Chameau (le Grand-), f., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*—*Chamou* (Cass.).—*Chatmou* (Et.-M.).

Chameaux, m^on b., c^ne de *Cherré*. — *Medietaria que vocatur Chamor, in feodo domini de Cande*, 1239 (Pr. de Champigné). — *Chamoz* 1540 (C 105, f. 179). — *Chamotz* XVe-XVIIIe s. (E 239). — *Chomots* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie dépendant de la terre de Marigné et qui rendait aveu à Châteauneuf. — Il appartenait au XIIIe s. au seigneur de Marans et relevait alors de Candé. — En est sieur Nicolas de Coesmes 1493, Jean Martin 1495, Charles de Coesmes 1521, Mathurin de Montalais, de qui l'acquiert en 1533 Guill. Richard, marchand, Julien de la Vaisoussière 1540, 1555, Paul de la V. 1622, Guy de Portebise 1691, qui vend la terre en 1700 à P. Caternault, notaire à Angers.

Chameraie (la), f., c^ne de *St-Augustin-d.-B.*

Chamilleheriacus. — V. *Chemellier*.

Chamoison, f., c^ne de *Pontigné*. — *Le lieu et closerie appelé Chamoizan* 1639 (E 186), appartenait à cette date à Clément Jouyer, m^d de Baugé, au XVIIIe s. aux hospitaliers de Baugé, sur qui le domaine fut vendu nat^t le 28 décembre 1792. — Il en dépendait un ancien étang dit de *Préront* et plus tard de *Chamoisant* qui fut transformé en pré vers 1620, et un autre petit étang dit de *Jauloys*, et un champ de 15 ou 20 boisselées dit *la Bataille*.

Chamoreau (*Jacques*), peintre d'Angers, fut occupé à la décoration de l'Hôtel-de-Ville, notamment en 1700 à peindre et dorer le cadran, cantonné de quatre écussons. — (*Toussaint*), peintre, mari de Marie Duvivier, 1704.

Champ (le), canton de Thouarcé (7 kil.), arrond. d'Angers (27 kil.). — *Notre-Dame-du-Champ en la terre du Pineau* 1700 (Grandet, Mss. 620. — *Notre-Dame du-Champ en Thouarcé* 1701 (G Cure). — Sur un haut coteau, qu'aborde vers l'E. une rampe d'une extrême raideur, entre Thouarcé à l'E., Joué (6 kil.) au S, Chanzeaux (5 kil.) à l'O., Faye (3 kil.) au N.-E., Rablay (2 kil. 1/2) au N.

Les chemins d'intérêt commun de la Jumellière à Martigné et de grande communication de Rochefort à Vihiers se croisent sous le bourg, relié par un chemin vicinal au chemin d'intérêt commun de St-Lambert à Martigné qui traverse de l'O. à l'E. le long du Layon.

Y passe le ruiss. du Pré ou de la Raimbaudière, formant limite vers l'O., comme le Layon vers S.-E., et le Javoineau vers l'E.; y naissent les ruiss. de la Perrière, de la Beunoche et de Dreuillé ou de l'Argonnette.

Superficie : 1,919 hect., dont 150 hect. en vignes et 60 hect. en bois.

En dépendent les vill. de la Contrèche (25 m., 67 hab. à 2 kil.), de la Bougrie (14 mais., 43 hab.), des Breils (9 mais., 33 hab à 1 kil. 1/2), de Misolive (8 mais., 27 hab. à 3 kil.), les ham. de la Hinière (7 mais., 20 hab., à 1 kil.), de Dreuillé (7 mais., 25 hab., à 1 kil.), du Puits (7 mais., 17 hab., à 1 kil. 500), du Coudray (6 mais., 17 hab. à 3 kil.), de la Hardière (4 mais., 24 h.), du Petit-Pineau (3 mais., 15 h.), le château du Pineau et 51 fermes ou écarts.

Population : *900* hab., est-il dit par exagération en 1808, dont *77* feux au bourg. — *740* hab. en 1831. — *811* hab. en 1841. — *893* hab. en 1851. — *920* hab. en 1861. — *911* hab. en 1866. — *909* hab. en 1872, dont *339* au bourg (114 mais., 120 mén.).

Assemblée le 15 août, depuis 1844.

Marchés le vendredi, depuis 1867. — L'*Industrie* locale exploite deux briqueteries, un four à chaux, des carrières de pierre. Le blé, les vins blancs, l'élève de moutons, surtout de bestiaux gras, forment le principal *commerce*. Le pays, comme le bourg, désigné il y a trente ou quarante ans, comme « un gîte perdu de sorciers », s'est transformé par l'ouverture des routes et l'action énergique de propriétaires intelligents.

Bureau de poste de St-Lambert-du-Latay. — *Perception* de Rablay.

La *Mairie* avec *Ecole* communale laïque *de garçons* (archit. Bonnet), date de 1867. La première pierre en a été posée le 18 mai. Le mobilier de chêne massif en est remarquable.—*Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles), construite et donnée à la commune vers 1860 par Mlle Marie Lizée.

Salle d'asile et salle de *bureau de bienfaisance*, au besoin d'*hôpital*, construites en 1869, aux frais du maire, Delaunay, et du curé Gourdon.

L'*Eglise*, consacrée à Notre-Dame (succursale, 19 frimaire an XI), a été reconstruite sur l'ancien emplacement en 1856 et terminée en juin 1857 (arch. Alfred Tessier, du Mans). — Elle comprend

Digitized by Google

un clocher, formant porche, trois nefs de 5 travées portées sur de hautes colonnes, chœur avec grand autel peint et doré, et abside à cinq pans coupés, dont la fenêtre centrale porte une *Assomption*, donnée par M. Delaunay, 1856.

Le *Presbytère* a été construit en 1838, sur l'ancien cimetière.

Le *Cimetière*, transféré en 1829, agrandi en 1861, s'ouvre à la sortie du bourg vers Rablay.

On n'a signalé aucune trace antique sur le territoire actuel de la commune qui dépendait jusqu'à la Révolution de la paroisse de Thouarcé. — En 1865, dans l'angle de deux vieux chemins sur le plateau, entre la Grouas et la Boulerie, un certain nombre de tombeaux ont été rencontrés en tuffeau, avec couvercle, et qui contenaient des corps sans aucun indice mais quelques-uns énormes. Outre peut-être un prieuré aux Nonains, V. *ce mot*, il existait près du village du Champ, dès le XVIe s., sur une pièce de terre appelée la Gilberdrie, une petite *chapelle* dite *de la Pice*. Le seigneur du Pineau, Franç. de l'Esperonnière la fit reconstruire en 1646, sous le vocable de Notre-Dame, avec une petite sacristie et cimetière, et y fonda le 29 janvier 1656 un revenu suffisant pour entretenir, avec un petit logis sur le chemin de Chemillé, un chapelain, chargé de la desservir d'une messe le dimanche et le mercredi à l'usage des nombreux villages d'alentour que la difficulté des chemins et les ruiss. éloignaient de Thouarcé. Une petite cloche y fut bénie en 1748, qui est aujourd'hui dans l'église de Chanzeaux. — Le dernier chapelain, J. Asseré, en avait fait en 1791 le centre de ses prédications contre-révolutionnaires, qu'il y tenait de jour et de nuit.

Le 24 août 1707 y fut inhumée Catherine Coutard, âgé de 40 ans, la première maîtresse d'école établie « pour enseigner les filles de la « patenostre et du petit catéchisme seulement », en vertu d'une fondation testamentaire du chapelain Julien Lepage (3 juillet 1701).

La loi du 19 octobre 1791 sépara de Thouarcé le territoire du Champ et l'érigea en commune. Un décret du 27 brumaire an X (18 novembre 1801) la supprima; mais devant les protestations des habitants l'effet en resta suspendu et de fait un maire *Boutin* resta en fonctions de 1805 à 1808. Deux arrêtés des 8 et 17 avril 1815 rétablirent l'ordre et nommèrent un maire, Jacq. *Lecointre*, mais une ordonnance du 12 juillet 1815 prescrivit de nouveau la réunion à Thouarcé. La détresse du pays, la difficulté surtout d'y constituer une administration entravait tout. La commune fut rétablie définitivement par ordonnance du 7 juin 1820. — *Maires :* Louis *Boussion*, 16 novembre 1820. — Jean-Noël *Pelletier*, 14 janvier 1826, installé le 19 février, démissionnaire en 1830. — J. *Lecointre*, 17 octobre 1830. — Charles *Delaunay*, 1837, dont l'influence depuis 37 ans sans interruption a transformé la commune.

Arch. de M.-et-L. E 1024; G Cure. — Greffe d'Angers. — Notes Mss. de M. Raimbault. — Grandet, Mss. 620, p. 309. — Pour les localités, voir à leur article, *le Pineau, les Brosses, le Petit-Poids, Vaux, les Nonnains, le Breil-Rateau, les Chailloux*, etc.

Champ (le), h., cne de *Vauchrétien*; — anc. dépendance du domaine d'Orgigné, vendue natt sur l'abb. du Ronceray, le 25 mai 1791; = f., cne de *Linières-Bouton*; = vill., cne de *Nueil-s.-P.*; = f., cne de *Tout-le-Monde*, = f., cne d'*Yzernay*; = (le Grand-), f., cne de *Brissarthe*; = (le Haut-), f., cne de *St-Jean-de-Linières*; = (le Petit-), f., cne de *Brissarthe*; = f., cne de *Cholet*; = h., cne de *la Chapelle-St-Laud*; = f., cne de *Tout-le-Monde*.

Champagne, ancien fief dans le bourg de *la Chapelle-du-Genêt*, avec logis, appartenant à la famille Clérembault aux XV-XVIe s.

Champagne (la), f., cne de *Montreuil-Bellay*. — Le nom désigne à proprement parler un canton de plaine, tout au sortir de Montreuil, entre Méon, la Dive et Antoigné, en friche il y a 30 ans, aujourd'hui partout en culture et des plus riches, grâce à sa transformation en terres de labour ou en prairies artificielles; = f., cne du *Vieil-Baugé*; = vill., cne du *Vaudelenay*. — *Villa que vocatur Campania in valle de Linaco* 1120 circa (Cart. St-Aubin, t. I, f. 1). — Avec château du XVIIIe s., rectangulaire, à fronton, faisant face au S.-O., qui attient vers N. à un parc de 21 hect., avec grille et porterie en forme de chalet, vignes et taillis. — En est sieur Claude Pichot en 1626, Pierre-Léon Rodays, chevalier, gendre de Jean Guéniveau, 1784. Il y a été recueilli vers 1800 une belle tombe d'une dame de Serrant, provenant de Mihervé, qui peut-être y existe encore; = (le Grand-), f., cne de *Faveraie*. — *Champaigne* 1620 (Et.-C.). — *Le village de Ch.* 1727 (Ib.). — Anc. fief et seigneurie relevant de la Tourlandry, appartenant à la famille d'Aubigné au XIVe et XVe s. — En est sieur Guill. d'Aubigné 1380. — La terre vendue ou engagée par son fils à Guill. Frémières, bourgeois d'Angers, vers 1440, un instant revendue aux Montecler de Trèves, était rentrée avant la fin du siècle à Guill. d'Aubigné, 1486 et fut sans doute revendue encore à Regnault Leveneux 1491, 1522, mari de Jeanne de Loué. En est sieur Jean Cormier 1545, mari d'Antoinette de Chucigné, Franç. de la Tigeouère 1562, 1603, Fr. de Ver, 1609, 1629, Renée-Guill.-Marie Robert 1762; = cne de *Juigné-sur-Loire*. — *Le fief et seigneurie de Champaigne, situé en un clos de vigne près la Croix-du-Plessis-de-Juigné* 1670 (E 718).

Champagne (*Alice* de), petite-fille de Louis VII, roi de France, et nièce de Marie, septième abbesse de Fontevraud, lui succéda en 1209, après avoir été longtemps prieure. Elle avait alors 40 ans.

Gall. Christ. — Nicquet, p. 434. — *Nécrologe* Mss., p. 279. — Clément, *Gabr. de Rocheck.*, p. 351.

Champagne (*Aliénor* de), prieure de Courthamon le 29 janvier 1433, fut élevée au titre d'abbesse du Ronceray d'Angers en 1455. Elle reçut le 9 mai 1470 du roi René un fragment de la Vraie-Croix; — morte le 5 septembre 1486.

Hauréau, *Gall. Christ.* — Brun. de Tartif., Mss. 871, f. 261. — *Reg. capit. de St-Maimbeuf.*

Champagne (*Hersende* de), fille de Payen de Champagne, se mit après la mort de Guil-

Digitized by Google

laume de Montsoreau, son mari, sous la direction de Robert-d'Arbrissel, qui posait alors les premières assises de sa grande abbaye de Fontevraud. Pénétrée des grandes idées du maître, docile à ses leçons vénérées, elle en organisa la première l'œuvre grandiose avec le simple titre de prieure (1100). Toute son immense fortune fut d'ailleurs consacrée à la construction de l'église, du cloître et des monastères, dont la magnificence étonne encore. Elle mourut le 31 décembre 1109 et fut inhumée dans l'abbaye même dont Robert d'Arbrissel reportait tout l'honneur à son zèle dévoué.

Gall. Christ.. t. II, p. 1314. — Baudry, *Vie de Rob. d'Arb.* — Pavillon, p. 77. — Mainferme, etc.

Champagne (*Marie* de), duchesse de Bourgogne, fille de Thibault IV, comte de Champagne et de Blois, sœur d'Adélaïde, la mère de Philippe-Auguste, se retira après la mort de Eudes II, duc de Bourgogne (1162), à Fontevraud, y prit le voile et en fut élue abbesse en 1207. Elle y mourut le 7 août 1208. Sa fille Adélaïde, devenue veuve, se retira comme sa mère dans le même monastère et y vécut 36 ans, sans avoir jamais été promue au rang d'abbesse comme le portent à tort quelques anciennes listes interpolées. Elle fut, suivant son désir, inhumée sous le seuil de l'église.

Nicq., p. 426. — Nécrologe Mss., f. 275. — Clément.

Champagné, c^ne^ de *Gennes*, anc. logis dans la paroisse de St-Vétérin dont est sieur n. h. Louis Lefebvre, mari de Jeanne de Montagu, 1602; = c^ne^ de *Marans*. V. *Pineroche*; = ham., c^ne^ de *Tiercé*. — En est sieur Jean Guet 1659.

Champagné (*Jean* de), sire de Parcé, comte d'Aquila au royaume de Naples, fils aîné de Brandelis, épousa en 1300, à Sablé, Mathilde de Craon, et mourut à Angers en 1335, où il fut enterré à St-Serge. — (*Jean* de), fils du précédent, né à Angers le 1er novembre 1301, épousa à Mayenne en décembre 1324 Isabeau de Basseilles et fut fait chevalier de la main du roi à Abbeville en août 1346 avec puissance de lever bannière à ses armes. Il mourut à Angers le 2 février 1389 et fut enterré dans l'église de Parcé.

Thorode, Mss. 1004.

Champagné (*Louis* de), sieur de la Motte-Ferchaut, de la Lizière, de la Roche-Audebaut, de la Roussière et en partie de St-Martin-du-Bois, prit d'abord le parti de la Ligue et défendit la ville de Châteaugontier contre le roi Henri IV qui lui accorda une capitulation honorable avec liberté de sortir, mèches allumées, tambour battant (8 décembre 1589). En 1591 il tenait le château de Chantocé et reçut commission en 1593 du duc de Mayenne de lever en Anjou une compagnie de 50 chevau-légers. Quelque temps après il fut établi grand-maître des Eaux et Forêts d'Anjou. Le roi, dès qu'il eut fait sa soumission, le nomma des gentilshommes de sa chambre et le même jour (25 août 1505) commandant de la ville de Châteaugontier, avec diverses faveurs qui témoignaient d'une estime particulière. Louis XIII l'honora de l'ordre de St-Michel, alors accordé seulement à la noblesse la plus illustre. — Mort le 5 octobre 1615 il fut inhumé le 7 dans l'église du Lion-d'Angers, dans la chapelle de la Motte-Ferchaut, en présence des magistrats de Châteaugontier qui étaient venus assister à ses funérailles. Son cœur fut porté à St-Martin-du-Bois. « C'était, « dit une lettre du roi au maréchal de Boisdauphin « (21 octobre), un gentilhomme capable de bien « servir et en qui tous les gens de bien avoyent « grande créance. »

Généalogie imprimée de la maison de Champagné. — Arch. départ. E 1923 — et comm. de St-Martin-du-Bois Et.-C.

Champagné (*Pierre* de), fils de Louis, servit comme son père avec distinction dans les guerres de son temps. Il le remplaçait en son absence et lui succéda au gouvernement de la ville de Châteaugontier, à la demande des habitants, par lettres royaux du 10 octobre 1615, renouvelées le 21 août 1620. Il servait en Allemagne en 4635 sous les ordres du maréchal de Brézé. Il meurt vers 1654, ayant le titre de gentilhomme ordinaire de la Chambre et le cordon de l'ordre de St-Michel.

Champaigne, f., c^ne^ de *Beaulieu*.

Champardière (la), f., c^ne^ de *Seiches*.

Champaserie (la), f., c^ne^ d'*Andigné*. — Anc. landes mises en culture depuis 20 ans

Champayant, f., c^ne^ de *Fontaine-Guérin*.

Champ-Baugé, f., c^ne^ de *Blou*.

Champ-Blanc, ham., c^ne^ du *Longeron*. — *Champlanc* 1715 (Et-C.). — En est sieur en 1715 Paul de la Dive, écuyer, Henri de la Dive en 1757; = f., c^ne^ de *Marcé*. — *Le vill. de Ch.* 1694 (Et.-C.). — En est sieur Louis Rousseau, 1619, 1640.

Champ-Boisseau, quartier de la ville de *Baugé*, du nom d'un domaine app^t^ en 1630, 1642, à n. h. Guill. Potée et par le mariage de sa fille Marie le 12 novembre 1642 à son gendre n. h. Jacq. Denais, conseiller en la Sénéchaussée, qui le céda, moyennant 550 l. seulement, le 26 avril 1650 aux hospitalières. En considération de ce désintéressement, elles lui reconnurent, à lui et à ses enfants, le droit d'être inhumé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, et à sa famille, si bon lui semblait, de porter le nom de Champ-Boisseau.

Champ-Bouillères (les), f., c^ne^ de *Parcé*.

Champ-Brûlé, f., c^ne^ de *Gennes*.

Champ-Buret, h., c^ne^ d'*Allonnes*.

Champ-Carré, f., c^ne^ de *St-Lambert-des-L.*

Champ-Charles, f., c^ne^ de *Ste-Gemmes-sur-L* — *Campus-Caroli* 1214 (Chaloché, t. III, f. 33). — C'est certainement un souvenir de l'empereur Charlemagne, qui en Anjou se trouve rattaché aux camps dits romains, ici à Frémur comme à Chênehutte et à la Lande-Châles. Champ-Charles est à proprement parler au XIIIe s. le nom du canton qui est resté, comme celui de Frémur, appliqué à une closerie placée sur la levée extérieure, formant le chemin de la Baumette aux Ponts-de-Cé. — V. *Belœil*.

Champ-Charles (*Hélyon* de), pseudonyme de François Grille (V. *ce nom*).

Champ-Château, cl., c^ne^ de *Fougeré*. — *Champchasteau* 1539 (C 105); — anc. fief dont est sieur René Espéron, écuyer; — appar-

Digitized by Google

tenant en 1789 aux Fontevristes de la Flèche, sur qui il est vendu nat^t le 29 janvier 1791.

Champ-Chétif. — V. *la Tagne.*

Champ-Clos. — V. *Chantelou.*

Champ-Closerie, f., c^ne de *Montigné-l.-R.*

Champ-Cornille, f., c^ne du *Vieil-Baugé.* — *Le chemin de Champ-Cornille* 1455; *le lieu et mestaerie de Champt-Cornille* 1617 (E 535).

Champ-Courtois (le), f., c^ne de *la Possonnière*, acquise en 1612 par M. René Bouvet, « professeur en l'art d'écriture. »

Champ-d'Alouette (le), f., c^ne du *Fief-Sauv.*

Champ-d'Asile, cl., c^ne d'*Angers.*

Champ-d'Aveau (les), h., c^ne de *Mozé.* — *Le lieu appelé le Champ-Aval* 1620 (E 503).

Champ-de-Bataille (le), champ, c^ne d'*Andigné*, près de l'Oudon; = moulin, c^ne d'*Angers*; = c^ne d'*Angers.* — dans l'anc. paroisse de St-Augustin. — *Le Ch.-de-B. alias la Goislardière* 1686, champ, près les chemins de Ballée et de Sorges; = cl., c^ne *d'Angers.* — *Le Champ-de-la-Bataille* 1483 (D. Bét.), appartenant à Guill. Gilbert, écuyer pannetier ordinaire du roi; = vign., c^ne d'*Aubigné*, dépendant autrefois du temporel de la chapelle du Grollay, paroisse de la Salle-de-Vihiers; = f., c^ne de *Chantoceaux.*

Champ-de-Campagne (le), f., c^ne de *Mouliherne*, anc. domaine de l'abb. du Louroux, vendu nat^t le 22 avril 1791.

Champ-de-foire-des-Champs (le), ham., c^ne de *Vihiers.*

Champ-de-Gré (le), h., c^ne de *Liré.* — *Les Champs-de-G.* (Cass.).

Champ-de-la-Cave (le), f., c^ne de *Trélazé.*

Champ-de-la-Claie, f., c^ne de *Jumelles.*

Champ-de-la-Vigne (le), f., c^ne de *St-Martin-du-Fouilloux.*

Champ-de-Mêle, f., c^ne de *Mouliherne.*

Champ-des-Batailles (le), c^ne de *Cisay.* — *Campus-Belli* 1208, sur le chemin d'Ygné à Mihervé, terre de 20 boisselées, au prieuré du Breuil-Bellay (E 835)

Champ-des-Cloches (le), terre, c^ne de *Brain-sur-l'Auth.*, près Marcé, dépendance autrefois de l'école d'Andart.

Champ-des-Martyrs (le), c^ne d'*Avrillé*, emplacement des fusillades révolutionnaires, à l'O. des bois de la Haie. Dès 1818, une souscription publique se proposait d'y élever une chapelle sur un terrain cédé en 1816 par le propriétaire, M. Landais, et accepté par ordonnance royale du 9 avril 1817. David d'Angers devait en dresser les plans. Une simple croix attendit jusqu'en 1851. Le 29 juillet 1852, la chapelle, en style du XIIIe s. (18^m sur 6^m,50), bâtie par l'architecte Tendron, y a été consacrée sous l'invocation de St Louis. — A côté, s'élève une auberge. — Des paroisses entières s'y rendent de 5 à 6 lieues à la ronde en pèlerinage.

Affiches d'Angers, 20 février et 25 avril 1818. — D. Chamard, t. III, p. 574. — Délibérat. municip. du 27 prairial an IV. — Godard-F., *le Champ des Martyrs.*

Champ-des-Pierres (le), terre, c^ne des *Alleuds*, sur le chemin du Moulin-aux-Moines à Brissac 1548.

Champ-des-Romains, c^ne de *Méron*, enclos de terres et vignes, souvent cité dans les titres de Méron, sur le chemin dit des Meuniers à Panreux, près les moulins de Palluau. Il y aurait des recherches à faire dans ce pays inconnu.

Champ-d'Honneur (le), cl., c^ne d'*Angers.*

Champ-d'Oiseau. — V. *Chandoiseau.*

Champ-du-Bois (le), f., c^ne de *Carbay*; = v., c^ne de *Chalonnes-s.-L.*; = f., c^ne de *Cholet*; = f., c^ne de *Mozé*; = f, c^ne de *St-Aubin-de-Luigné*; = c^ne de *Trélazé*, anc. ardoisière ouverte vers 1804 sur une pièce de terre de ce nom, dépendant de la closerie de la Croix-Blaie, par les sieurs Gilbert, maître de poste, Raffray, Appert, Sorin, Laroche-Launay, Commandeur et Delaunay-Maussion. Le terrain, de pierre excellente, ne comprenait malheureusement qu'une surface de 80^m du N.-O. au S.-O., ne permettant une foncée que de 22 à 23^m de long, entourée de plus au N., à l'E., à l'O. par un chemin vicinal, par des propriétés étrangères et par un cours d'eau, et n'ayant vers S. qu'un débouché insuffisant. La société eut en outre à lutter contre les entraves intéressées de sa voisine, la Brémandière. Elle fut maintenue contre elle par arrêté du 7 janvier 1806, mais sans pouvoir durer davantage. Elle n'existait plus dès 1813; = ham., c^ne de *Vauchrétien.*

Champ-du-Moulin (le), f., c^ne de *Chantoceaux.*

Champ-du-Verger (le), f., c^ne de *Saint-Lambert-des-Levées.*

Champeaux, f., c^ne de *Blou.* — Anc. logis noble, avec tourelles récemment rasées, acquis en 1487 par René de Montberon, qui le réunit à sa baronnie d'Avoir en le relevant de la Prézaie. Hector de Montberon, mari de Radégonde de Noielles, y résidait en 1584. Le domaine, de 52 hectares, appartient aujourd'hui à M. Marteau, ancien notaire à Baugé; = f., c^ne de *Brissarthe.* — *Feodum de Champeaus* 1215, *de Campellis* 1304 (Prieuré de Briss.). — Anc. fief et seigneurie, dont une famille de chevalerie prenait le nom jusqu'au XVIe s. Julienne de Ch. l'apporta en mariage à Jean de Cleers vers 1535. — En est sieur en 1555 François Le Poulcre, sieur de la Bénestaie, qui en avait hérité de Jean de Champeaux et qui revendit la terre à Antoinette de la Tour, duchesse de Rouannez, mère de François de la Trimouille, seigneur de Champeaux en 1587. Le 10 octobre de cette année, le fief fut vendu à Guy Dupont, receveur des décimes d'Anjou, et par celui-ci le 3 août 1595 à Nicolas Du Rosel; — mais un réméré l'avait fait rentrer dès les premières années du XVIIe s. à la famille de la Trimouille (E 281). — Il appartenait en 1790 à la famille Amelot de Chaillou sur qui il fut vendu nat^t le 7 germinal an VI. — Le tenancier relevait de Châteauneuf et devait chaque année présenter à son suzerain le mercredi des cendres un cent de petits poissons dits *pimpenous* ou *pimprenaus.*

Champeaux, f., c^ne de *Pontigné.* — *Ch. alias la Boutelière* 1667 (E 183). — En est sieur Jean Leroyer, 1667. — Judith Leroyer, femme de Jean Rousseau, maître orfèvre au Mans, la vendit

Digitized by Google

à Me Charles Delamotte, notaire royal à Baugé, le 3 mars 1702; = ham., cne du *Vieil-Baugé*.

Champeigné (*Pierre* de), sculpteur, à Cholet, 1695.

Champelande, terres, cne de *Morannes*. — *Terra de Campilanda* 1082-1101 (2e Cartul. St-Serge, p. 193). — *Campelanda* 1114-1134 (Ib., p. 160). — *In Campilanda* 1134-1150 (Ib., p. 88). — *In Champelanda* 1134-1150 (Ib., p. 294). — *Ad Campellandam* 1102-1124 (Ronc., Cart., Rot. 2, ch. XCVIII).

Champenière (le), h. avec min à eau, cne de *Drain*. — *Le fief de la Champinière ès paroisses de Drain et Chasteauceaux* 1540 (C 106, f. 148).—*La Champegnière* 1636 (Et.-C.).—Avec anc. gentilhommière en complète ruine, dont est sieur Thomas Aubron en 1540 et la famille d'Aubigné aux XVIIe et XVIIIe siècles ; relevait de l'Orillonnière et de la Gallouère ; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune qui a pour affluents les ruiss. de la Hardelière, de la Bossardière et de la Chênebaudière, et se jette dans la boire des Grelliers ; — 8,200 mèt. de cours.

Champ-Failly, f., cne de *Contigné*.

Champ-Ferrant, f., cne de *Vernantes*. — *Terra quam indigenæ Campum Ferrant appellant* 1138 (Pr. de Courchamp).

Champ-Fleury, f., cne de *Beaucouzé* ; = f., cne et dans le bourg de *Brossay* ; = f., cne de *Carbay* ; = cne de *Chantocé*, ouvroir de forgerons ; = f., cne de *Gesté* ; = f., cne de *Juvardeil* ; = f., cne de *Dénezé-s.-le-L.* ; = f., cne de *Montjean* ; = f., cne de *Montsoreau*. — *Pecia terre que vulgaliter vocatur Champflori* 1246 (Fontev.). — *Champ fluri* 1640 (Et.-C.). — En est sieur n. h. Vincent Hurtault 1645, 1674, André Van-Vorn, sieur de la Chauvellière 1762. — Le Chapitre de Montsoreau devait chaque année une busse de vin de ce cru au curé de Varennes pour ses messes ; = f., cne de *Morannes* ; = cne des *Ponts-de-Cé*. — *Campus Floris* 1199 (G St-Maurille, Gr. B., t. I). — *La prarie de Champflouri* 1480. — *Pratum Campi floridi, Pratum Fleury, Pratum de Champfleury* 1489 (G St-Maimbœuf), prairies traversées par le premier canal de l'Authion, V. *ce mot*, commencé en 1772, comblé en 1831. — Il s'étendait depuis la fosse de Sorges jusqu'à la Loire, sur 450 toises en amont des Ponts-de-Cé ; = (le Grand, le Petit-), f. et cl., cne de *St-Barthélemy*. — *Champflour* (Cass.). — *Champfleur* (Affiches, 1873).

Champfoin, f., cne de *Loiré*. — *Champ forain* (Et.-M.).

Champ-Fort, f., cne de *Louresse-Rochemenier*. — En est sieur en 1598 Jean Brien.

Champ-Fourmy, f., cne d'*Allonnes*.

Champ-Gaillard, f., cne de *Vernoil-le-F.*

Champ-Girault, f., cne de *Villebernier*.

Champ-Glotin, f., cne de *Blou*.

Champ-Horeau, maison et moulins, cne de *Martigné-Briant*. — Le moulin, situé à l'E., a servi de signal aux officiers de l'Etat-Major pour le lever de la carte de France. De ce point (99 m. au-dessus du niveau de la mer) on a vue sur 52 communes. — Au N.-E., à 200 mètres existait un troisième moulin, remplacé vers 1820 par une petite maison.

Note Mss. de M. Raimbault.

Champichard (le), h., cne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — *Le lieu et closerie du Ch.*, vendue le 30 septembre 1613 à Thomas Gaudin par Franç. Jallet de la Plante.

Champigné, canton de Châteauneuf (7 kil.), arrond. de Segré (26 kil.). — A 23 kil. 1/2 d'Angers. — *Canpiniacus* 852 (Cart. St-Aubin, f. 5).—*Curtis Campiniaci* 1015 circa (Ib., f. 24). — *Altare de Campiniaci* (sic) 1077 (Ib., f. 6). — *Campigniacus* 1100 circa (Ib.). — *Campigniacus inter Sartam et Meduanam* 1239 (ch. or.). — *Campinniacus* 1114-1130 (St-Serge, 2e Cartul., p. 180). — *Campigneium* 1155-1162 (Ib., p. 182), 1201 (St-Aubin, ch. or.). — *Champigné* 1201 (Ib.) 1214 (St-Serge, 1er Cartul., p. 244). — *Champine* 1223 (Chap. St-Jean-B. d'A., Dimes, t. IX, f. 83). — *Villa de Champigne* 1294, 1333 (St-Aubin, ch. or.). — Entre Juvardeil (5 kil. 1/2) à l'E., Cherré (4 kil. 1/2) au N.-E., Querré (4 kil.) à l'O., Marigné (7 kil.) au N., Sceaux (6 kil.), Ecuillé (5 kil.) et Cheffes (6 kil. 1/2) au S.

Le bourg, campé entre deux hautes côtes (76 mèt. vers N., — 62 mèt. vers l'E.), est traversé par les deux routes départementales de Nort à Baugé, d'Angers à Mamers, qui s'y entrecroisent devant l'église et l'ont transformé en créant quatre larges artères bordées de constructions neuves où n'existait, il y a 30 ans, qu'une ruelle étroite bordant l'enclos de l'antique prieuré et une seule maison, celle d'un sellier.

Y passent les ruiss. de Baillé et de St-Gervais ; — y naît le ruiss. de Piron.

Superficie : 2,269 hect., dont 74 ares en vignes, 68 hect. 89 ares en bois.

En dépendent les vill. de la Brunellière (10 mais., 37 hab.), de la Rétivière (9 mais., 21 hab.), et les ham. des Princeps (4 mais., 25 hab.), des Briottières (7 mais., 22 hab.), de Fraimbut (4 mais., 16 hab.), de la Perraudière (3 mais., 19 hab.), du Hallay (6 mais., 30 hab.), les châteaux de Mozé, de la Hamonnière, de Princeps, des Briottières et 82 fermes ou écarts.

Population : *641* communiants en 1635. — *1,034* hab. en 1726. — *1,114* hab. en 1790. — *1,220* hab. en 1826. — *1,210* hab. en 1830. — *1,262* hab. en 1841. — *1,369* hab. en 1851. — *1,372* hab. en 1861. — *1,343* hab. en 1866. — *1,383* hab. en 1872, dont *677* au bourg, (181 maisons, 228 mén.).

Perception de Châteauneuf et *Bureau de distribution de poste*.

Foires. — Il s'y tenait une foire unique jusqu'à la Révolution le 27 janvier (St-Julien). La paroisse était en instance en 1788-1789 pour en obtenir quatre nouvelles qu'elle possède aujourd'hui : le Samedi-Saint, le 23 juin (St-Lanfranc), très-forte où se gagent les domestiques, le 15 septembre (Ste-Emilie), et le 30 octobre, rendez-vous considérables d'affaires, mais qui manquent d'un centre de réunion. — Des *marchés* importants y ont

Digitized by Google

été créés par délibération communale du 8 juillet 1792 à tenir alors tous les mercredis, aujourd'hui reportés aux mardis.

Assemblée le jour de la St-Pierre.

L'élève des bestiaux et des moutons, les céréales, l'orge, le trèfle, font la richesse du pays essentiellement agricole. La vigne blanche, au moyen âge très-répandue, a été longtemps arrachée et peu à peu se replante. Des exploitations de schiste ardoisier ont laissé leurs traces à fleur de terre aux Gats, aux Perrières, à Charnacé, à Baillé, à la Beuchardière, aux Briottières, à la Haie, etc., comme aussi on rencontre d'anciens puits de *mines* et des scories de *forges*, reconnues par de récents sondages, près les Briottières et dans le bois de la Chapelle.

Mairie, construite en 1843, avec *Ecole de garçons*, sur la grande rue. — Etablissement de sœurs d'Evron, fondé par testament de Mme de la Forêt d'Armaillé (19 août 1840), et autorisé par décret du 9 avril 1850. — *Salle d'asile*, construite en 1865 (archit. Tendron), par donation de M. Pannetier, et inaugurée le 10 octobre 1866.

L'Eglise dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 30 septembre 1807), présente un pignon nu avec porte encadrée de deux contreforts plats. La nef unique, étroite et voûtée en planche, montre à la base de ses murs le moyen et le petit appareil régulier. Elle se termine par un arceau plein-cintre, à la retraite duquel s'appuient dans les angles deux jolis autels (XVIIIe s.), à droite de St-Martin, à gauche de la Vierge, avec statues modernes. Le carré du transept porte un clocher carré à toit pointu d'ardoise et s'ouvre en arc plein cintre sur deux chapelles voûtées en coupoles surbaissées. Elles communiquent avec le chœur, refait en 1750 et de nouveau reconstruit après l'incendie de 1794 en forme d'étroit boyau divisé en deux travées par quatre énormes pilastres rectangulaires, chargés d'arceaux en plein cintre. Le fond refait porte une statue du patron (XVIIIe s.). — Une belle chaire sculptée (XVIIIe s.), des stalles de l'ancien prieuré d'ailleurs sans caractère, des vitraux modernes constituent la décoration intérieure. — Adhéraient au chœur vers N. la chapelle Ste-Catherine et le prieuré, demeure actuelle d'un notaire, immense enclos, de beaucoup réduit, mais qui s'étend encore en bordure jusque sur la grande rue; vers S., la chapelle de St-Julien, ancienne chapelle du prieuré, autrefois peinte à fresque, cédée à la famille de Charnacé par délibération des habitants du 28 novembre 1575, et dont l'emplacement fait actuellement partie du préau de verdure qui encadre l'édifice Le tombeau du célèbre marquis a été recueilli au Bois-Montboucher, V. *ce mot*. Quelques marbres informes gisent encore au pied des murs.

La fabrique possède un fragment de la Vraie-Croix, donnée en 1837 par Mme d'Armaillé. Un pèlerinage encore très-fréquenté, où assistaient avant 1830 tous les prêtres du canton, se rend le 27 janvier à l'autel de St-Julien, où, dès 5 heures du matin, fument les cierges pour détourner des troupeaux les maladies et la mortalité.

Le *Presbytère* est installé dans la maison de l'ancien *Collége*, V. *ci-après*, acquise par la commune en 1824.

On n'a signalé aucune trace celtique sur la commune, ni relevé le tracé des voies qui devaient relier le pays aux antiques villas circonvoisines, Cheffes, Ecuillé, Feneu, Sœurdres, Querré, et dont on trouve la mention dans les textes des XII-XIVe s. — Champigné n'était d'ailleurs au IXe s. qu'un simple domaine, appartenant à St-Aubin d'Angers à qui Charles le Chauve confirme cette propriété en 852. Usurpé sur les religieux, il était possédé au XIe s. par Aubery d'Orléans, chevalier, sur qui le comte Foulques l'échange vers 1015 pour le donner à Aubery de Vihiers, qui l'inféoda à deux de ses chevaliers, Odon Brisépée et Hardred. La moitié de la terre ainsi divisée revint bientôt à St-Aubin, qui s'empressa de construire sur ce terrain un bourg, séparé longtemps par une simple ruelle du bourg bâti par le seigneur laïc sur l'autre part du domaine. La seigneurie du fief et de la paroisse, qui n'est pas antérieure au XIe s., resta toujours indivise, au moins quant aux priviléges, le titre même, quoique contesté au XVIIIe s., en appartenant directement au roi, héritier des comtes et qui avait dans le chœur son banc armorié et son écu dans les vitraux. Louis de Beauvau, sans doute comme sénéchal d'Anjou, en est dit seigneur en 1453 et y fait établir une fontaine. Le roi en céda par lettres du 2 février 1595 les honneurs après lui au seigneur de la Hamonnière. Le prieuré, fondé par les comtes au profit des moines, près l'église, avait sa justice propre dans son enclos, qui embrassait presque tout le bourg, et partageait en dehors la haute, moyenne et basse justice avec le seigneur de Châteauneuf. Le malfaiteur, arrêté et jugé à frais communs, devait être amené au carrefour des chemins de Champigné et de Châteauneuf, à *l'Ommeau Credo* et là exécuté, assis sur une pierre, un pied dans chaque chemin. Le prieur avait aussi droit de mesure et droit de banvin pendant 40 jours.

Prieurs : Odo, 1201. — *J...*, 1242. — *Guillaume*, 1286, 1293. — Jean *Esclardi*, 1303. — Vivien *Hatri*, 1333. — Jean *Esclardi*, 1359. — Pierre *Souvestre*, 1378, 1383. — Et. *Giroard*, 1457. — Adam *de Baïf*, 1521. — *Tillon*, 1538. — Georges *de Charnacé*, 1569. — Jean *de Charnacé*, 1595, † le 29 mars 1625. — Jacques *Verdier*, 1633, 1660. — Jean *Courault de Pressiat*, chanoine d'Angers, 1666, 1674. — Jean-Jacques *Courault de Pressiat*, 1706, 1736. — Pierre-Ambroise *Roustille*, chantre et chanoine d'Angers, 1764.

Curés : Geoffroy *Pocquet*, 1462. — Guill. *Richard*, 1518, 1526. — Pierre *Coche*, 1574. — Jean *Jouanne*, 1598, mort chapelain des Briottières, le 10 octobre 1619. — Jean *Chardon*, bachelier en théologie, 1601. — Julien *Lemétayer*, installé le 1er mars 1607, † le 27 août 1643. Il était chanoine de Viray *alias* de Mortain, et familier d'Hercules de Charnacé sur qui il a laissé quatre curieuses pages dans les registres paroissiaux. — Nic. *Lemétayer*, son

Digitized by Google

neveu, 1643, aussi chanoine de Viray en l'église de Mortain et curé en 1650 de St-Augustin près Angers. — René *Cherpantier*, 1651, septembre 1661. — Louis *Lecomte*, août 1662, 1700, † le 31 octobre 1702, âgé de 89 ans. — L. *Feillée*, 3 décembre 1701, † le 18 avril 1727, âgé de 53 ans. — M. *Maugas*, 4 mai 1727, † le 2 juillet 1747, âgé de 45 ans. — Ch.-Fr. *Delabarre*, septembre 1747, † le 11 février 1762, âgé de 53 ans. — J.-C. *Lecamus*, juillet 1762, — 25 mars 1791. Enfermé pour refus de serment, il fut envoyé à Nantes où il périt, dit-on, dans la noyade nocturne du 9 au 10 décembre 1793 Son vicaire *Cheintrier* avait été déporté en Espagne en septembre 1792. — F. *Drouault*, curé constitutionnel, 9 avril 1791, 26 octobre 1792.

Les vicaires tenaient l'école dès au moins les premières années du XVIIe s. — Par testament du 30 avril 1631, l'un d'eux Math. Rainfroy donna sa maison sise dans le bourg, pour la fondation d'un collége à diriger par un prêtre ou diacre obligé à résidence et qui aurait étudié au moins jusqu'en philosophie. La collation du bénéfice appartenait à l'Université d'Angers.

Cette fondation se maintient, ce qui est rare, jusqu'à la Révolution, desservie régulièrement par le vicaire qui prend le titre de principal. C'est Houdet, mort en 1780 à Angers pendant la retraite; c'est Bachelot en 1782. — En 1777, le curé avait obtenu la réunion à la cure des revenus des chapelles de la Charité et de Ste-Catherine, à charge de loger et d'entretenir une maîtresse pour instruire les filles et soigner les malades. Il s'en acquitta jusqu'en 1790.

Malgré cet enseignement bien élémentaire, il est vrai, la paroisse est signalée comme une des plus infestées par les pratiques superstitieuses des Mouillotins (1781).

Elle dépendait du Doyenné d'Ecuillé, de l'Election d'Angers, du District de Châteauneuf. — Pendant la chouannerie elle se trouva exposée à tous les pillages, quoique occupée à plusieurs reprises par un poste républicain. Il y fut surpris et l'église incendiée par la bande de Monsieur Jacques, V. *ce nom*, le 2 fructidor an II (17 août 1794).

Maires : Pierre *Valin*, 1790. — E. *Savary*, 1792. — *Dezallay*, notaire, août 1793. — Antoine *Logerais*, officier de santé, 1er messidor an VIII. — Jos.-Amédée *de Marcombe*, 2 janvier 1808. — *Pannetier*, 2 juillet 1815. — Louis-Germain-René *de la Forêt*, vicomte *d'Armaillé*, 23 août 1815. — A. *Logerais*, 1er octobre 1815. — Vict.-Marie-Anselme *de Lancrau*, 11 novembre 1823, décédé en 1827. — G. *d'Armaillé*, 19 décembre 1827. — René *Jubin*, docteur-médecin, 2 octobre 1830. — *De Marcombe*, 10 août 1837, installé le 23 novembre, démissionnaire. — Alexandre-Henri *Huttemin*, 6 août 1844. — Charles *Barbeu du Boulay*, 8 juillet 1852, installé le 21. — R. *Huttemin*, 15 juin 1855, installé le 11 juillet, démissionnaire le 24 février 1859. — Adolphe *François*, 27 juin 1859, installé le 11 juillet. — *Bourbon*, 1866, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. B Présidial 1595; C 34, 192, 201, D 32; H St-Aubin. — Les Archives du prieuré comprennent 15 volumes et un carton avec 21 ch. or. du XIIIe s. — Cartul. de St-Serge. — Cartul. de St-Aubin, Mss. 745. — Arch. comm. Et.-C. — Lecoy de la M., *Extraits des Comptes*, p. 8. — *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 97. — Hiret, p. 114, 159-160. — Pour les localités, voir à leur article, *la Pierre, Princé, Baillé, Bois-Fleury, la Guilbaudière, Charnacé, Frambour, Moxé, la Hamonnière, les Briottières, la Picaudière*, etc., etc.

Champigné, cl., c^ne d'*Angers*, près le village de St-Léonard. — *Une petite maison et closerie, vulgairement appelée Ch.* 1521 (St-Aubin, Molières). — *Ch. alias le Petit-St-Jean*, 1791. — Anc. dépendance de l'abbaye St-Aubin, vendue nat^t le 18 octobre 1791.

Champigny, vill., c^ne de *Souzay*. — *Villa que dicitur Campaniacus* 840-877 (1er Cart. St-Serge, p. 7), 1010-1021, (Ib., p. 11). — *Terra sancti Albini que vocabatur Campaniacum Siccum* 1040 circa (Cartul. St-Aubin, f. 88). — *Campineium Siccum* 1095 (St-Aubin, ch. or.). — *Campagneium Siccum* 1231. — *Champaigné le Sec* 1423. — *Champigné le Sec* 1452. — *Champeigné* 1489 (Ib.) et 1609-1730, (Et-C.). — Centre important (*55* feux, *219* hab. en 1790, — *61* mais., *206* hab. en 1872) d'un canton renommé par ses productions, notamment ses vins rouges, et ses précieuses carrières de pierre dure, avec ancien prieuré de l'abbaye St-Aubin d'Angers. — La *villa* semble avoir appartenu primitivement à St-Serge par donation de Charles le Chauve, puis cédée par les moines à des laïcs, qui peu à peu l'avaient érigée en bénéfice héréditaire. Elle fut rachetée par l'évêque Hubert, en vertu d'un jugement des assises du comte, et confirmée de nouveau aux moines de St-Serge par le roi Robert vers 1020. Mais après la prise de Saumur, le comte Foulque, agissant en maître, la donna pour fief à Gautier Tison. Ce dernier, « homme pieux, » cédant à de pressantes sollicitations, crut faire une restitution en la donnant gratuitement à l'abbaye St-Aubin, qui possédait également Champigné-sur-Sarthe, *Campiniacus*. St-Serge, en 1075, réclama en justice la réintégration de sa *villa Campaniacus*, qu'elle croyait être ce dernier domaine, et cette confusion, qui reposait sur l'erreur d'une lettre, fit rejeter tous ses droits par une sentence curieuse où l'on voit dès lors intervenir la science paléographique. — St-Aubin eut à se défendre à 20 ans de là contre d'autres prétentions élevées par Robert, autrefois marguillier de St-Martin de Tours. Il s'était établi dans la maison de Champigné-le-Sec et l'abbé dut l'y laisser sa vie durant, avec le titre de prieur, en plaçant auprès de lui le moine Jean, son neveu (1095).

Le prieuré relevait du château de Saumur. — Un enclos renfermait le logis, la grange, les jardins, les vergers et la cour, dans laquelle s'élevaient la chapelle dédiée à St Eutrope et une fuie à pigeons. — C'était là tout le domaine au XVIIIe s., mais le fief, pour la plus grande partie en vignes, comprenait les meilleurs vins rouges de l'Anjou dans les paroisses de Souzay, Chacé et Saint-Cyr-en-Bourg. — La seigneurie prenait le titre de baronnie à partir du XVIe s., et donnait les droits honorifiques et de haute justice dans la paroisse de Souzay. — En est sieur Jacques Ferrières

Digitized by Google

1637, Joseph de Rosel 1700, marié le 23 février à Françoise de Vantelon, César-Marie de Rosel, mari de Marie de Saulay, 1750. — L'église paroissiale, desservie jusqu'au XVIe s. par le prieur, était, comme le presbytère, dans son fief. Le curé de Souzay, le prieur de Champigné et le seigneur de Fourneux avaient leur pressoir commun dans une grange de Souzay. — *Prieurs* : Jean *des Fougerais*, 1423. — Geoffroy *Hunault*, 1459, 1488. — Pierre *Delatouche*, 1490. — Claude *Bérard*, 1565, 1569. — Pierre *Desportes*, 1587. — Jacques *Leduc*, 1651. — Louis *Bignon*, 1666, † le 23 novembre 1694. — *Grandet*, 1694. François *Pelletier*, 1710, démissionnaire au profit de Daniel *Foucault*, docteur en théologie, 18 novembre 1711. — Clément-Mathurin *Salmon*, 1721, † le 15 avril 1740, curé en même temps de St-Barthélemy près St-Florent. — Jacq. *Pelletier*, 1746. — Hilaire *Ratery*, 1757. — Firmin *Levêque*, 1773.

La chapelle du prieuré a été démolie en partie. — Le chœur seul en subsiste, percé de très-petites fenêtres romanes (XIe s.), la corniche soutenue par des médaillons à têtes grotesques. — La nef a été creusée en cave. La porte pourtant reste conservée comme entrée du jardin, avec son cintre roman orné de fines moulures et de feuillage, mais d'aspect pourtant plus moderne que le chœur. — Le propriétaire possède la statue en bois peint (0m,80 de hauteur) d'un évêque mitré, mais presque nu et paraissant lié à un poteau, peut être St Eutrope, patron de la chapelle. — Une *Assemblée* s'y tient le dimanche qui suit sa fête (30 avril). — A environ 2 ou 300 mèt. au S.-E. deux fours à chaux emploient la pierre du pays.

Arch. de M.-et-L. St-Aubin et St-Serge — Arch. de Souzay. — Hiret, p. 167. — Note Mss. de M. Raimbault.

Champillons (les), bois, cne de *Saint-Augustin-des-Bois*, défrichés en 1725. Ils dépendaient du prieuré de Bon-Conseil ; = ham., cne des *Rosiers*.

Champion, f., cne de *Lasse* ; = h. et min cne de *Pouancé*.

Champion (*Jean*), prêtre, chapelain en l'égl. St-Maurice et docteur-médecin, « la gloire de « l'école angevine », au dire de son épitaphe, qui se voyait dans l'église St-Maurice, ainsi que son portrait agenouillé, à la première arcade de gauche, près la chapelle Ste-Anne. Il ne faisait payer ses soins qu'aux riches et visitait gratuitement les pauvres. On le voit en 1518 docteur régent en médecine en l'Université et prieur commandataire de Grez-sur-Maine. — Il mourut le 14 septembre 1529, et non en 1539, comme le dit Br. de Tartifume, qui l'appelle Champignon, et il fut inhumé « avec sonnerie et autres choses solen- « nelles comme à l'enterrement d'un chanoine ».

Mss. 871, p. 8. — Thorode, Mss. 1004. — GG 50.

Champion (*André*), maître vitrier à Fontevraud, 1686, 1694. — (*Jean*), libraire, Angers, 1529.

Championnaie (la), f., cne de *la Chapelle-sur-Oudon*.

Championnière (la), ham., cne de *Bouzillé* ; = ham., cne de *la Chapelle-St-Florent*. — *Les terres de la Ch.* 1540 (C 105, f. 321) appartenaient à n. h. du Tusseau 1540, à René de Rougé 1622 et formaient une métairie dépendant de la Bellière, vendue natt le 27 floréal an VI.

Championnières (les), h., cne de *Bocé* ; = h., cne de *Vaulandry*.

Champiré, f. et min sur l'Araise, cne de *Grugé-l'Hôpital*. — *Champiré-Baraton* XV-XVIIIe s. — *Champiré de Grugé* 1680. — Anc. fief et seigneurie s'étendant sur les paroisses de Grugé, St-Erblon, et la Chapelle-Hullin, et relevant de Pouancé, avec château enceint de douves, plesses, étangs, moulins ; — appartenait en 1440 à Jean Baraton, sieur de la Touche-Bureau, mort en 1448, dont le petit-fils Olivier épousa Françoise de Surgères, et leur fille Renée, Christophe de Sévigné. Le chevalier de Sevigné, second mari de Mme de Lavergne, mère de Mme de Lafayette, eut l'honneur, en 1671, d'y recevoir Mme de Sévigné. On y montre encore l'appartement, où la tradition la fait séjourner, dans la tourelle, qui termine la seule aile antique du château actuel, en face de hautes futaies en partie conservées. M. de Falloux a même publié dans la *Rev. d'Anjou* un acte du 20 février 1680 dans lequel l'illustre marquise intervient avec Charles de Sévigné pour constituer sur ladite terre de Champiré, en exécution du testament d'Elisabeth Péan, une rente de 100 livres pour l'entretien d'un prêtre chargé de tenir l'école. La terre passa à la fin du XVIIe s. aux d'Andigné qui firent reconstruire le château, et au XVIIIe s. à Aveline de Narcé. Elle appartenait dans ces derniers temps au comte Armand de Narcé, né à Grugé le 27 septembre 1772, officier d'artillerie en 1789, colonel à l'armée royale en 1799 et 1815, membre du Conseil d'arrondissement et maire de Grugé.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 400. — Walckenaer, *Mém. sur Mme de Sévigné*, IIe part., p. 413. — Fr. Grille, *Lettre à Walckenaer*, p. 4. — *Rev. de l'Anjou*, 1852, t. II, p. 327.

Champiré, f. et mins à eau et à vent, cne de *Ste-Gemmes-d'A.* — *Champiré-d'Orvaux* 1540 (C106, f. 456), 1554 (E1762). — Anc. fief et seigneurie avec manoir entouré de douves et fossés, dont dépendaient les métairies de l'Armaie, de la Martinaie, du Pineau, de la Pézelière avec un étang, d'Avessé, d'Ingrandes, de la Ragotière, de la Bigeotière, de Villemorge, les bordages de Champiré, de la Brientaie, de la Gachetière, un moulin et deux féages dans les paroisses de Sainte-Gemmes et de Bourg-d'Iré ; — relevait du Plessis-Macé à qui en rend aveu Pierre d'Orvaux en 1445 ; — Charles d'Orvaux en 1572 ; — Louis d'Orvaux 1586, inhumé le 4 mars 1612 dans l'église de Neuville ; — Ant. d'Orvaux, 1701 ; — Paul-Marin-Céleste d'Andigné, comte de Sainte-Gemmes, 1788 ; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne de *Loiré*, qui traverse celles du Bourg-d'Iré et de Sainte-Gemmes-d'Andigné, et se jette dans la Verzée ; — 3,200 m. de cours.

Champiré (le Haut-), cne de *Chazé-sur-Argos*, anc. terre et maison seigneuriale, avec chapelle en ruine dès le XVIIe s., prés, vignes, étangs, garennes, bois, futaies, et dont dépendaient les métairies de la Bérardaie, la Géran-

Digitized by Google

drie, le Puy-Garnier; — appartenait jusqu'au milieu du XVIe s. à la famille Auvé. Les titres disent souvent : *La terre de Champiré-Auvé.* — En 1539, 1543, à Jean d'Andigné, par sa femme Marguerite Auvé, — à Claude Prézeau en 1612, qui la vend le 8 octobre à Pierre Du Bellay. Elle était réunie dès les premières années du XVIIIe s. à la seigneurie d'Ingrandes en Chazé, d'où elle relevait au XVIe s.

Champiré-Baraton. — V. *Champiré*, cne de Grugé et le *Lavoir* en Bouchemaine.

Champ-Jacquet (le), cl., cne de *Jallais.*

Champ-Jaille, f., cne de *Fontaine-Guérin.* — *Changealle* 1637 (Et.-C.). — *Chanjaille* (Et.-M.). — En est sieur Pierre de Laval 1563, 1568, Rolland Commeau, licencié en droit, 1667, 1689, mari de Gabrielle de Roustion, qui est marraine des cloches de l'église en 1720.

Champ-Joly, h., cne de *Durtal.* — *Le lieu de Ch.* 1780 (Et.-C.).

Champ-Jouin, f., cne de *Thorigné*, acquise le 12 mars 1714 par les Carmélites d'Angers.

Champlézin, cl., cne de *Montigné-les-Rairies.* — Acquise en 1730 par J. Rousseau, sieur de Paradis, de Marie-Thérese Du Bouchet, qui la tenait d'une dlle de Charbonnier, sa mère.

Champlière (la), h., cne de *Chantoceaux.* — *Le Champ-Lièvre* 1732 (Terrier).

Champlivré, f., cne de *Cherré.* — *Campus Livriacus* 1080-1105 (Cart. St Aubin, f. 28). — *Chamlivre* 1250 (Pr. de Courchamp). — *Champlivret* (Cass.). — Anc. gentilhommière du XVIe s., centre autrefois d'un vaste enclos entouré de douves. Le fief relevait de Marthou et de Chamotz. — En est sieur en 1540 Jean de la Rouaudière; — en 1637, 1657 Jacques Lemotheux.

Champloin (le Grand, le Petit-), hh., cne de *Saint-Georges-Chât.* — *Locus qui vocatur Campus Luinus* 980 circa (Liv. N., ch. 47). — *Champlouin* 1659 (Et.-C.).

Champloinière (la), f., cne de *Vernantes.*

Champlonières (les), v., cne de *Vaulandry.*

Champ-Maison, f., cne de *Jallais.*

Champ-Martin, cne de *Longué.* — En est sieur René Bobèche, fourrier du roi, 1650, Adam Poupard, licencié ès-lois, 1694, président du Grenier à sel de Baugé en 1731.

Champ-Maux, f., cne de *Distré.*

Champ-Monsieur (le), f., cne de *Vauchrétien.*

Champ-Moral, f., cne de *Beaucouzé.* — *Champmorel* 1640, *Champmoral* 1678 (Et.-C.). — *Champmorart* 1693 (Ins. Ecc.). — *Chammorat*, 1710 (Et.-C.), — *Champ-Morannes* (Cad.). — Anc. appartenance du prieuré de Lévière, vendue nat^t le 13 janvier 1791. — Le 27 brumaire an III, les Chouans saccagèrent la maison et tuèrent à coups de fusil, en partant, une des deux filles de ferme, qui avait pourtant recueilli et qui élevait « un enfant de la Vendée », une petite fille de 4 ans.

Champ-Morin, h., cne de *Blou.* — En est sieur Antoine Denis, écuyer, mari de Madeleine de Chivré, 1631, Pierre Saillant, maître chirurgien, 1651, René-François Bégeon de St-Mesme 1790, sur qui la terre est vendue nat^t le 9 thermidor an II.

Champ-Noir, f., cne de *St-Macaire-du-B.* En est sieur en 1644 n. h. Antoine Fréneau, « chirurgien du roi en ses armées »; — Antoine Romain, avocat, 1642.

Champoroux, ham., cne de *Gée.* — *Champéroux* (Cass.). — *Champouroux* (Et.-C.).

Champoureaux, f., cne de *Jallais*, acquise en 1654 de l'abbé Séb. Gourdon par J. Thibault, sieur de la Frétellière.

Champ-Pellé, f., cne de *Villebernier.*

Champ-Poirot, f., cne de *la Tessoualle.* — *Chanpérot* (Cass.). — *Champ-Pérot* (Et-M.).

Champ-qui-Pue (le), f., cne de *Gonnord.*

Champ-Ragot, f., cne de *Fontaine-Guérin*; = f., cne du *Vieil-Baugé.*

Champ-Renier (le Grand, le Petit-), ff., cne de *Mouliherne*, anc. domaine de l'abb. du Louroux vendu nat^t, avec l'étang réservé, le 27 mai 1791.

Champ-Robert, f., de *Longué.* — En est sieur n. h. Philippe Germys 1515; — en 1590, Gabriel de Francmonnier, écuyer.

Champ-Robert, f., cne de *Trélazé.* — Le champ de ce nom dépendait de la métairie de Tirepoche, appartenant à l'Hôtel-Dieu d'Angers, qui par contrats des 16 et 31 janvier 1614, en passa bail avec les Piolins et Pierre Aveline, perrayeurs, « pour y faire et trouver un font de « perrière propre à y faire ardoise ». Le forestage en était affermé déjà 700 livres en 1615; mais l'année suivante les ouvriers furent enrôlés violemment pour la guerre et le travail y dut cesser durant huit mois. En 1618 une grande chute tua trois personnes, en blessa sept et obligea à des déblais énormes avec de grands frais. Une chute nouvelle, en juillet 1620, suspendit tout travail pendant quatre mois. Un éboulement survint encore en 1635 et combla à demi le fonds, qui pourtant ne fut pas délaissé jusqu'en 1652; mais l'exploitation en devint alors absolument impossible par l'irruption des eaux qui s'y réunissaient de toutes les carrières voisines. La même année l'Hôtel-Dieu trouva preneur pour tirer parti de l'ardoise entassée dans les vidanges des buttes, moyennant un forestage du 12e, et en 1666 il arrenta l'emplacement délaissé, qui fut vendu nat^t avec ses dépendances le 23 thermidor an III.

Arch. de M.-et-L. H.-D. *B* 56 et 83; *E* 161, 170, etc.

Champ-Robin, h., cne de *Vivy.* — Anc. fief avec manoir où demeure en 1582 et 1602 n. h. Philippe de Riou avec sa femme Urfaze d'Aubigné. — En est sieur Moyse Amyrault, V. *ce nom*, 1663, 1694; — en 1785 J.-P.-Fr. Ciret de Bron, lieutenant-colonel d'artillerie. Le vieux manoir a été remplacé vers 1852 par une jolie maison avec pelouse, serre et enclos de verdure.

Champ-Rocnoue, f., cne de *Vivy.*

Champs (les), f., cne d'*Andard.* — Appartenant en 1626 à Guill. Lemesle, chirurgien, dont le fils Daniel, prêtre, y meurt en 1631; = cl., cne d'*Angers*, canton de St-Laud; = f., cne de *Cantenay-Ep.*, dépendance du Ron-

Digitized by Google

ceray, vendue nat^t le 13 janvier 1791 ; = f , c^ne de *Meigné-le-V.* ; = f., c^ne de *Noyant-sous-le-L.* ; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.*, en Frémur, domaine de l'abbaye de Bellebranche, qui le vend le 7 avril 1564 au docteur Ph. Tessard, et son petit-fils le 5 mai 1600 à René Rogier, sur qui l'abbaye en fit retrait vers 1637. La closerie revint aux Jésuites et par eux au collége de la Flèche (H.-D. *B* 130); = f., c^ne de *Tiercé*; = f., c^ne du *Voide*. — *Le lieu et bordage des Ch.* 1539 (C 105, f. 249).

Champs (les Bas-), m^on et m^in, c^ne d'*Angers*; = vill., c^ne de *Mazé*; = f., c^ne de *St-Georges-des-Sept-V.*; = f., c^ne de *St-Lambert-des-L.*; = f., c^ne de *St-Martin-du-Fouilloux*.

Champs (les Grands-), f., c^ne de *Baugé*, acquise le 10 novembre 1632 de Michel de Beauclerc, baron d'Achères, par les habitants de Baugé pour en affecter le revenu au traitement de l'organiste de l'église paroissiale. Jacques Chambrun, prêtre, fit don à cette intention de 1,500 l. Un des prés dit *le pré de l'Orgue*, présentait cette particularité, qui lui ôtait beaucoup de sa valeur, d'être souvent inondé subitement sans cause connue. Les bâtiments furent incendiés en 1793 par Westermann qui y soupçonnait un refuge de Vendéens et la ferme fut vendue nat^t le 1er thermidor an IV; = f., c^ne de *Bocé*; = h., c^ne de *Daumeray*; = f., c^ne du *Plessis-Grammoire*; = f., c^ne de *St-Georges-sur-L.*; = h., c^ne de *St-Martin-de-la-Place*.

Champs (les Hauts-), ham., c^ne du *Puiset-Doré*. — *Le bordage des Grands-Champs* 1703 (E 937), sur le passage de l'ancienne voie romaine; = (les Hauts-Petits-), f., c^ne de *Saint-Laurent-du-Motay*. — *Le lieu, maisons, terres, jardins, prés, bois, etc., des Hauts-P.-Ch.* 1553 (St-Flor., G 2). — *Le bordage de la Négaudière alias les Petits-Ch.* 1671.

Champs (les Petits-), f., c^ne de *Jumelles*; = f., c^ne du *Louroux-B.*; = f., c^ne de *St-Florent-le-V.* — En est sieur en 1703 n. h. René Richard ; = h., c^ne de *St-Macaire-en-M.*; donne son nom à un ruiss., qui, né près de là, coule du S. au N., passe au bourg en traversant le chemin de St-Philbert et se jette dans la Vrenne entre Prévreau et la Verge; — 1,000 mèt. de cours; = f., c^ne de *Varennes-sous-M.* — En est sieur Joseph Bourreau, conseiller à Saumur, 1692, Mathurin Bourreau, licencié ès-lois, 1705, 1711, — en 1723 Mathieu Bourreau, exempt des gardes du comte de Charolais.

Champs (les Petits-Grands-), vill., c^ne de *St-Saturnin*.

Champs-Boyards (les), prés, c^ne de *St-Jean-de-la-Croix*, autrefois en bois.

Champs-de-la-Ville (les), v., c^ne de *Corné*.

Champs-de-l'Ormeau (les), h., c^ne de *Mazé*.

Champs-de-Mazé (les), vill., c^ne de *Mazé*.

Champs-des-Iles (les), f., c^ne de *Varennes-sous-M.*

Champs-Esnault (les), m^in, c^ne de *Rochefort-sur-Loire*.

Champs-Girards (les), vill., c^ne des *Rosiers*. — *Le Champ-Girard en Vallée* 1291 (Cartul. de Monnais, p. 418). — Ce n'était au XIVe s. qu'un taillis dont le comte Charles donna en 1314 dix arpents à son valet Gilles Dorée, moyennant la redevance annuelle d'une épée de bois. Le lieu défriché et bâti fut donné en 1336 par Pierre Lemaignan, chevalier, au prieuré de Monnais, et plus tard appartenait au prieuré de Breuil-Bellay, qui servait la redevance.

Champs-Godin (les), f., c^ne de *St-Jean-de-la-Croix*.

Champs-Joints (les), f., c^ne de *Thorigné*. — *Le Chant-Jouan* 1702 (Et-C.). — *Champ-Jain* (Et.-M.).

Champs-Maillart (les), f., c^ne d'*Allonnes*; = f., c^ne de *Courléon*.

Champs-Marais (les), c^ne et ville d'*Angers*, autrefois de la paroisse St-Germain-en-St-Laud, double closerie anciennement du nom de *Champ-le-Comte*, échue de la succession de Jean Hector, doyen de St-Maurice, à Madeleine Lecoq, veuve de Marc de Ver, qui les vendit en 1587 à Jacques Jouet de la Saulaie. Les Visitandines l'acquirent de lui par contrat du 26 février 1643 pour y bâtir leur couvent. V. *ci-dessus*, p. 73.

Champs-St-Aubin (les). — V. *les Noyers*.

Champ-Thibault (le), c^ne de *Jumelles* 1444 (Cartul. de Monnais, p. 211).

Champs-Verts (les), cl., c^ne d'*Angers*.

Champtocé. — V. *Chantocé*.

Champtoceaux. — V. *Chantoceaux*.

Champ-Trumeau (le), vill., c^ne de *Saint-Martin-de-la-P.* — *Chantrumeau* 1733 (Et.-C. Gennes).

Champ-Vilain (le), f., c^ne de *Cholet*.

Chamus (*Jean*), peintre, fut employé huit jours, « luy et son homme », aux travaux préparatoires de l'entrée de Charles IX à Angers en 1565 et, ce semble, avec quelque considération particulière. On le traite de « maître » et ses journées valent 40 s. Il est sans doute de la même famille que les Camus, architectes, V. ce nom.

Chanac (*Guillaume* de), d'une antique famille limousine, moine de Saint-Martial de Limoges, puis prieur de Longpont, et abbé de la Fontaine-de-Bèse, fut transféré par bulles du 30 avril 1354 à l'abbaye Saint-Florent qu'il gouverna pendant 14 ans. Il avait précédemment professé le droit à Paris, puis à Angers. Deux de ses oncles furent évêques de Paris, un autre évêque de Comminges, un de ses frères, évêque d'Orléans, deux de ses neveux, chanoines d'Angers, dont un devint archevêque de Bourges. Louis d'Anjou nomma Guillaume de Chanac son chancelier en 1360. Il fut fait depuis évêque de Chartres (1368), puis de Mendes (1370), et enfin cardinal en 1374. C'est alors seulement qu'il se démit du titre de chancelier d'Anjou. Il mourut à Avignon en 1384. Il léguait par testament ses livres aux écoliers du collége fondé à Paris par ses oncles et à St-Florent un calice, sa chasuble, la chape rouge qu'il avait coutume de porter devant le pape, cent francs d'or et un Décret de Gatien.

Gall. Christ.—D. Huynes, *Hist. de St-Flor.*, ch. XXIV, XXXVI. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 231 et Mss., t. I, p. 257.

Digitized by Google

Chance (la Petite-), f., c^ne de *la Prévière*.

Chancellerie (la), ff., c^ne de *Beauvau*; = h., c^ne de *Beaupréau*.

Chanceron, h., c^ne d'*Andard*. —*Locus qui dicitur Cheheig in parrochia de Andard* 1278 (Chaloché, t. 1, f. 26). — « C'est le Chacheron », dit une note du XVIe s. — En est sieur René Apvril 1620.

Chancloserie (la), f., c^ne de *Morannes*.

Chandelais, forêt domaniale, dont les principales essences sont le chêne pédonculé, le pin, et, pour un quart, le hêtre, s'étend sur quatre communes, *Bocé* (147 hect. 83 ares), *Auverse* (1 hect. 16 ares), *Guédéniau* (539 hect. 54 ares), et *Pontigné* (106 hect. 67 ares), couvrant, d'après le cadastre, 795 hect. 20 ares. Elle figure dans le Rapport de Colbert (1664) pour 1,000 arpents plantés; — dans les aménagements de 1784, pour 1,584 arpents 92 perches soit 809 hect. 45 ares. Les aménagements récents, en y comprenant l'enclave du Prépotin (2 hect. 54 ares), acquis le 1er février 1843, donnent 809 hect. 78 ares. — En 1286 le roi Louis VIII affecta la forêt au service d'une rente de 2,000 l. au profit de sa mère la reine Marguerite. Louis XI la donna avec le comté de Baugé au duc de Rohan, en échange d'autres domaines. Elle revint plus tard à la couronne, et Louis XII la revendit au même seigneur sous la faculté perpétuelle d'un rachat qui fut opéré en 1516 par le duc Charles d'Alençon. — Un aménagement de décembre 1580 régla les coupes à cent ans. Elle fut aménagée de nouveau en 1667 par le sieur Leféron, et de nouveau en 1784 par Jean-Alex. Chaillou, V. *ce nom*. Elle dépendait alors de l'apanage et fut réunie en 1793 au Domaine. — L'aménagement de 1846 par Jean-Chéri Boré, inspecteur des forêts à Angers, homologué par ordonnance royale du 25 juin 1846, porta les coupes à 150 ans. On se préparait en 1869 à les porter à 180 ans. — Toutes les routes aboutissent à trois ronds-points principaux : *le Rond-point de la Colonne*, au centre de trois routes, où a été placé en 1830 une colonne en pierre (3 m. de haut, sur 1 m. 25 de circonférence), avec socle en grès portant sur chaque face l'indication des routes, *le Rond-point Napoléon*, d'où partent cinq routes, dont le nom rappelle la plantation d'un chêne au centre, le jour de la naissance du roi de Rome, et *le Rond-point du Teil*.

Chandelais, f., c^ne du *Guédéniau*.

Chandelier (le Gr., le Pet.-), ff., c^ne de *Segré*.

Chandeliveaux, ham., c^ne de *Montreuil-Bellay*. — *Champdeliveaux* 1513 (E 873), — avec anc. hôtel et maison noble, relevant de Chourses, four banal et chapelle de Ste-Catherine, bénie le 12 août 1716, de nouveau le 17 août 1746 et où une messe était due chaque semaine par le curé; — appartenait à n. h. Jean Chanderier 1472, à René des Roches 1538, à Franç. Hardouin, avocat, en 1617, à Antoine Hardouin, élu et maire perpétuel de Montreuil-B., 1686, 1702, à René Hardouin, bourgeois, en 1755, qui le vend cette année à Laurent Sestier, doyen curé de l'église collégiale et paroissiale du château de Montreuil-B., 1755, 1775. — Près de l'habitation actuelle s'élève encore la fuie ronde, en appareil moyen régulier.

Chandeliveaux, c^ne du *Puy-N.-D.* — *Alias le fief Chandrier* (E 271-365).—Fief censif relevant de la seigneurie de Chavannes et appartenant au Chapitre du Puy-N.-D. 1607, 1775. — Ses nom et surnom lui venaient de Jean Chanderier, écuyer, seigneur en 1492 de Chandeliveaux en Montreuil-Bellay et qui en avait sans doute détaché cette censive.

Chandellerie (la), cl., c^ne de *Beaucouzé*, 1630 (Et.-C.); = ham., c^ne de *St-Sigismond*. — *Le vill. de la Ch.* 1718 (Et.-C.); = c^ne de *St-Barthélemy*, closerie détruite et réunie à une ferme voisine, la Chanterie.

Chandemanche, ff., c^ne de *Juvardeil*. — Anc. fief relevant de la baronnie de Juvardeil, en 1540 à n. h. Jean Girard, en 1565 à Thugal Aubin, prêtre, et au XVIIIe s. à la famille Du Serreau, sur qui il est vendu nat^t le 7 fructidor an IV.

Chandemanche, f., c^ne de *Morannes*. — *Terra in potestate Morenne, que vocatur Campus Dominicus, habens mansuras duas*, 1047-1081 (2e Cartul. St-Serge, p. 299). — *Apud Campum Dominicum* 1047-1081 (Ib., p. 298), 1134-1150 (Ibid., p. 89). — *Viviamus de Campo Dominico* 1052-1082 (Ib., p. 158). — *Huetus de Chandemanche* 1309 (Lib. Guill. Maj., fol., 142). — *Chandemanche* 1381 (H *Ursulines*). — *Champdemanche* 1470 (Ib.). — Anc. fief et seigneurie qui donnait son nom jusqu'au XVe s. à la famille seigneuriale. — René de Ch. 1478. — Mathurine de Ch. l'apporte à son mari, n. h. Louis de la Palu, 1482. En 1493 il prétendait droit de passage sur les garennes et à travers la cour même du prieuré de Daumeray et fut débouté. Le logis, entouré dès lors de fossés et douves, avait sa chapelle dédiée à Ste Emérance et relevait de la Motte-de-Pendu ou directement du Génetay. — En est sieur en 1540, 1565, messire Jacques du Bellay, par sa femme Antoinette de la Palu. — Pierre de Thouars, chevalier de l'ordre, et Jeanne du Bellay, sa femme, vendirent la terre le 28 octobre 1568 à haute et puissante dame Anne de Caurienne, dame d'honneur de la reine-mère, dame de Lignerolles, veuve de messire Philbert Levoyer, capitaine de 50 hommes d'armes, gouverneur d'Auvergne, Bourbonnais et Forez. En dépendaient, outre le domaine, les métairies du Chesnay et de la Chardonnière en la paroisse du Pé, de la Boirie et de la Vieillère en Morannes, de la Jodelle en Daumeray. L'ancien et grand étang, voisin du château, était dès lors desséché et mis en culture.— Mathurin de Montalais, mari d'Anne Levoyer, vendit de nouveau le tout par un premier contrat annullé du 4 mars 1595, à Jean Conseil, receveur des tailles de Châteaugontier, puis le 24 avril 1598 à Nicolas Dutronchay de Balladé. Celui-ci, profitant des troubles, arma en guerre sa maison et la pourvut d'un pont-levis, dont le seigneur du Génetay exigea la suppression en 1613. — Dès 1639 la propriété était passée à la famille Leroy de la Potherie,

Digitized by Google

qui la conserva jusqu'à la Révolution. Marie-Françoise Le Roy de la P., dame de Ch., était alors femme de Charles-Louis Boylesve de Soucelles, sur qui la terre fut vendue nat^t le 1er thermidor an IV avec la closerie de la Bourgaignerie en Daumeray. — Un plan du château et du domaine se trouve dans l'atlas n° 19 du fief de la Motte-de-Pendu, dépendance des Ursulines d'Ang.

Chandoiseau, cl., c^ne d'*Angers*. — *Ch. alias la Diacrerie* 1686 (H.-D.), dans le canton de St-Laud, appartenait à n. h. François Suhard, bourgeois de Nantes, mari de Marie Langlois, qui la vend à Pierre Baillif, sieur des Papinières, 8 janvier 1667, et le docteur Jacques Baillif, son frère, V. ce *nom*, à Guill. Ménage, chanoine de St-Pierre d'Angers, 7 juin 1682 ; — h., c^ne d'*Angrie*; — f., c^ne de *Baracé*; — f., c^ne de *Chaudefonds*.

Chandoiseau, h., c^ne de *Faveraie*, avec maison seigneuriale, près laquelle Pierre Dutour, licencié ès-lois, sénéchal de Belligné, fonda le 22 avril 1507 et dota de nouveau en 1524 une chapelle de Notre-Dame. — En est sieur Pierre Dutour 1510, 1522, Jacques Du Plantis 1532; — son gendre René de Sanzay 1545, qui avec sa femme Renée Duplantis vendit la terre à Franç. de la Pouèze le 28 mars 1547, — Pierre de Nancel 1609, 1625, Phil.-Augustin de Nancel, prêtre, 1637, doyen de Notre-Dame-de-Milly en 1643; — Louis Dubois 1655, époux de Marie de Nancel, morte le 2 janvier 1694, Marie Dubois 1704, 1714, — Jacques-Gabriel de Sarrasin 1727, René Couraudin, † en 1745, dont la fille Marie-Julienne, y avait épousé le 7 octobre 1739 dans la chapelle Thomas Desmazières, juge au Grenier à sel de Vihiers; — Louis Boileau 1768, 1781, mari de Françoise-Renée Couraudin, mort en 1781. Leur fille Jeanne-Mélanie-Victoire Boileau, connue par son amour pour la botanique, en inspira la passion à La Réveillère-Lépeaux, qu'elle y épousa dans la chapelle le 30 février 1781. — La famille Boileau y résidait encore en 1852. — En 1843 le logis fut restauré, en 1847 la chapelle, du xve s., ornée de vitraux. L'héritière, Mlle Cesbron de Narbonne, apporta la terre en mariage à M. Théobald de Soland, qui a renouvelé l'habitation. En 1865 des servitudes en forme de chalet ont été construites à l'O., un jardin planté, au S.-O. de la chapelle, sur le bord du chemin de la ferme; — en 1867 la chapelle elle-même décorée d'une nouvelle façade et d'un joli clocher à jour en pierre sculptée; — en 1868 un étang creusé vers S.-E. dans l'ancien jardin dont les terres servirent à combler les anciennes douves ; enfin en 1869-72 toute la partie S.-E. du château reconstruite en style du xve s. (architecte Tendron).

Arch. de M.-et-L. — Arch. de Faveraie. — Notes Mss. de M. Raimbault.

Chandoiseau, f., c^ne de *Lasse*; — f., c^ne de *Luigné*; — f., c^ne de *Mélay*; — f., c^ne de *Montreuil-sur-L.*, — appartenait en 1565 à Me Jean Bellot, avocat du roi à Baugé; — ham., c^ne de *Mouliherne*. — *Le grand, le petit Ch.*; — anc. appartenance de l'abbaye de Louroux, vendu nat^l le 5 mai 1791 ; — f., c^ne de la *Pouèze*; — h., c^ne des *Rosiers*. — *Champs d'Oyzeau* 1615 (St-Mathurin, Et.-C.); — anc. fief et seigneurie dont est sieur Charles de Bournan en 1518. — La levée y rompit le 15 mars 1615; — f., c^ne de *St-Léger-des-Bois*; — c^ne du *Toureil*, petite chapelle réunie au bourg.

Chandoiseau (le Grand-), cl., c^ne d'*Angers*, dans le canton de Frémur, appartenant à l'abbé P. Esnault qui la lègue le 8 janvier 1504 (n. s.) à Jean Lejay. — En est sieur Louis Lepage 1515, Bonvoisin 1540, Jean de Saint-Denis, mari de Renée de Pincé, 1532, Christ. de Pincé 1600, Marguerite de Pincé, femme d'Audouin de Danne, 1616, dont le fils la vend à Maurice Piau en 1642, et celui-ci à François Crosnier. N. h. Math. Nicolon, sieur de Chateaubriant, acquit le principal fief en 1672. Il a été aliéné et appartient en 1769 à Jacques-Denis Busson, lieutenant général de la Flèche et à Marie-Françoise Nadereau, veuve de l'avocat Ch.-Ant. Busson, qui la vendirent le 21 octobre à Marie-Madeleine Grille, veuve Pavalier; mais le seigneur de Chateaubriant réclama et exerça son droit de retrait féodal. Un beau vitrail ovale, représentant Louis XIII dans un jardin et signé : *N. P. 1641*, en provient, chez M. Charbonnier, Angers.

Chandolant, chât., c^ne de *Cantenay-Ep.* — En est sieur n. h. Jacques Gourreau 1615, Marin Gourreau de la Blanchardière, 1642; — y résident en 1698, 1717 François Duboul de Cintré, et sa femme Marie-Françoise d'Avoine, en 1722-1730 Jean-François Duboul de Cintré, et sa femme Marie-Philippe de Grassigny de Volaine, en 1789 Louis-Jean-Marie des Haies de Cosme, aujourd'hui à M. Parage.

Chandros, f., c^ne d'*Yzernay*. — *Chandras* (Cass.).

Chanfreau, f., c^ne de *Varennes-sous-M.* — *Champreau* (Cass.). — *Champhrault* 1791 (Fontevr.). — *Champ froux* (Et.-C.). — Anc. châtellenie, qui donnait le titre et les privilèges de fondateur de la paroisse et de l'église de Varennes. Le château, rebâti au xviiie s., s'encadrait aux angles entre deux tours rondes encore conservées, à toits pointus, percées de meurtrières, et portait au centre une tourelle à 5 pans; au devant une large cour précédée d'un portail et d'un petit corps de logis avec deux tourillons en poivrière, le tout aujourd'hui réduit en ferme. Il appartenait en 1737, 1747 à Charles-Louis de la Chastre, seigneur de Varennes, en 1791 à Mme de la Chastre, en 1808 à M. de Jaucourt qui le vendit à M. Bonnemère, dont la fille a épousé M. Courtillier, ancien conseiller général. — A quelques pas de l'habitation, il a été découvert un ancien caveau, contenant la sépulture d'un chien.

Chanfretière (la), c^ne de *Turquant*, anc. hôtel, d'où relevait un fief important de l'abbaye de Fontevraud. Il comprenait deux corps de logis, dont le principal, assis sur le coteau, était précédé d'une galerie, avec une chapelle au bout, surmontée d'un colombier. Au-devant, en Loire, en dépendaient l'île de la Vanne et ses accroissements.

Digitized by Google

— Acquis le 7 janvier 1532 par René de Bourman, il fut revendu par lui en 1564 à René Pineau, sieur de Chambruère et après diverses procédures, adjugé en 1590 par retrait féodal à l'abbaye.

Changé, f., cne de *Bocé*. — *Chinziacus* 1084-1099 (Pr. de Bocé, ch. 8). — Anc. chapelle séculière sur la butte et tout près du château de Parpacé, desservie jusqu'à la Révolution. Il y existait notamment en 1790 deux vieilles statues qu'on y laissa comme ne valant pas les frais de transport. Le titulaire prenait le titre de prieur. Il n'existe plus que des bâtiments insignifiants, dépendant du château voisin de Parpacé.

Changé, vill., cne de *Chenillé-Changé*. — *Ecclesia Changee* 1080-1100 (Ronc., Rot. 2, ch. v et VI, ch. or.—*Changi* 1134-1150 (2e Cart. St-Serge, p. 57); — avec anc. chapelle, omise comme paroisse par les Pouillés du Diocèse, bien que les documents lui donnent fréquemment ce titre et celui d'annexe du Doyenné d'Ecuillé. Il n'y existait pourtant pas de fonts baptismaux et les enfants étaient portés à la volonté des parents à Chanteussé ou à Chenillé. L'édifice s'élève encore au centre du village composé de fermes la plupart neuves, sur une espèce de tertre, avec long préau que contourne le chemin. Elle forme un parallèlogramme terminé par deux pignons, relativement élevés. Le chœur seul est antique et contrebutté aux angles, jusqu'à la naissance du toit, de deux contreforts massifs. Dans le fond s'ouvrent une haute et large fenêtre ogivale à double meneau réflé portant quatre feuilles; une autre étroite et basse, vers S., terminée par un trèfle. On s'y rend en procession, notamment pour faire *changer* le temps. — *Le lieu, fief, domaine et seigneurie de Ch.* anciennement appelé *de Champenie et de Couesmes* relevait de Châteauneuf et appartenait au seigneur du Bois-Montboucher XVIe-XVIIIe s. — Un autre fief dit *Changé-Leroi*, du nom de la famille qui le possédait au XVIIe s., appartenait au XVIIIe à la famille Boreau des Landes.

Changé (les Caves de). — V. l'art. de *Thorigné*.

Changeon (*René*), maître vitrier, 1686, Angers, veuf en 1688 de Louise Andrieux, remarié en 1691 à Françoise Hervé, † âgé de 62 ans le 10 avril 1720.

Changerie (la), f., cne de *Beaucouzé*. — Anc. domaine de l'infirmerie de Saint-Nicolas d'Angers, vendu natt le 25 octobre 1791.

Chanières (les), ham. et mins, cne de *Saint-Lambert-du-Latay*. — *Les moulins de la Choannyère* 1582 (Et.-C.). — En est sieur Joseph de Brissac en 1672, mari d'Elisabeth de Folin; — Louis de B., 1737. — V. *la Chaunière*.

Chanjust, f., cne de *Chazé-Henri*. — *Campus-Justus* XIe s. (Carbay, ch. or.). — *Changeu* (Cass.). — *Champjuste* (Et.-M.). — Petit castel, autrefois entouré de douves avec pont-levis, flanqué encore de ses tourelles percées de meurtrières, avec créneaux et machicoulis, et chapelle seigneuriale. — En est sieur Pierre de Vengeau 1497, et en 1513 Jean d'Andigné, qui le 27 février le donna en avancement d'hoirie, avec la Régneraie et l'Anjubaudière, à son fils Joachim; — Charles d'Andigné en 1586, capitaine de la ville de Pouancé, et maître ordinaire des Eaux et Forêts de la baronnie; — Jean d'Andigné, dit le comte de Vézins, lieutenant en 1695 du Saumurois, brigadier des armées du roi, chevalier de St-Louis, lieutenant pour sa Majesté dans les provinces de Roussillon, Languedoc, Béarn, veuf d'Anne Rebuffé, remarié le 13 février 1695 à Angers avec Élisabeth d'Andigné, fille du marquis de Vézins, et tué à Trente en 1703. — Il en dépendait en 1787 trois métairies et quatre closeries. Une tradition raconte dans le pays que le château, tombé aux mains d'un protestant, fut délaissé lors de la révocation de l'Edit de Nantes.

Chanjust, moulin à vent, cne de *Pouancé*. — *Changeu* (Cass.). — *Chanjust* XVIIe s. (Et.-C.). — Le 4 décembre 1640, le meunier René Desgrées, appelé d'en bas par une voisine, tomba, se brisa la cuisse, dont l'os pénétra de 4 pouces en terre, et les côtes, dont une lui traversa le cœur. Son successeur fut tué en 1658 par les ailes du moulin.

Chanlouineau (*Louis*), né le 27 août 1797 à Maulevrier, avocat, puis juge suppléant à Angers (1er juin 1831), a publié *Examen des projets de loi relatifs à l'administration municipale et départementale* (Angers, 1831, Lesourd, in-8o de 33 ff.). La Bibliothèque d'Angers possède de lui dans son cabinet de manuscrits : 1o *Grand voyage d'un habitant du Bocage sans perdre de vue son clocher*, en deux parties (Mss. 588, in-fol. de 330 p.), étude humoristique, écrite d'un style lâche et plus que familier, souvent aussi d'une légèreté plus que transparente, avec entrelacements de petits contes et de petits vers, mais où se rencontrent de la belle humeur et des observations exactes et intéressantes sur les mœurs de la Vendée, les pratiques populaires, l'état des protestants, l'industrie de Cholet, Vézins et la Trappe de Bellefontaine. L'auteur se proposait d'y ajouter une troisième partie sur les trappistines du Puy-de-la-Garde, les Ignorantins et les Ignorantines, les Missionnaires, les miracles de St-Laurent. — « Il écrit comme un paysan qu'il est, dit Grille « dans sa *Lettre à M. Léon Cosnier*, mais « sous cette écorce rude il y a de la sève et du « cœur; » — 2o *Observations sur l'ancien cours de la Loire et celui de la Vienne* (Mss. 902). — 3o *Observations sur l'impôt progressif* (Mss. 1093, de 104 p.), — et plusieurs lettres curieuses adressées à Fr. Grille, qu'il espérait intéresser à la publication de ces ouvrages. L'auteur est mort vers 1854.

Channais, cne de *Saumur*. — *Un fief appellé le fief de Ch. au dedans de la ville et forsbourg de Saumur* 1540 (C 105, f. 383), relevait de Pocé.

Channay, mon b., cne de *Blou*, anc. domaine (52 hectares), réuni à la chatellenie des Coutures, dont le fief dépendait déjà, par acquêt du 3 mars 1717, sur Pierre-Marie-Antoine Gouffier. L'héritière de Pierre de St-Germain, femme de Robert de la Tremblaie, revendit la terre le 17 avril

Digitized by Google

1754, à Sébille, marchand de soie, de Saumur, de qui elle advint au docteur Bineau; — aujourd'hui à M. Guérin, notaire de Longué. — Un des deux pavillons du logis conserve la fuie seigneuriale; — *f.*, c^ne de *Lézigné*. — *Chahaney* 1219 (Cartul. de Monnais). — *Chasnay* 1580, *Chasné* 1670 (Et.-C.). — *Chahanay* 1546. — *Chaunay* (Cass.), — appartenait à demoiselle Barbe Rogé en 1546, à n. h. Claude Dupré 1603, 1623, — à Franç.-Alex.-Alfred de la Rochefoucauld 1788, sur qui elle est vendue nat^t avec la Vieillère et la Florancière le 21 floréal an III; — (le Petit-), f., c^ne de *Blou*.

Chansonnière (la), cl., c^ne de *Briolay*.

Chant-Caille, champ, c^ne de *Longué*. — *Campus Caille* 1283 (Cunaud, t. I).

Chant-d'Oiseau. — V. *Chandoiseau*.

Chante-Caille, f., c^ne du *May*, vendue nat^t le 27 ventôse an VI sur Lebascle d'Argenteuil.

Chante-Coq, *f.*, c^ne de *Jumelles*.

Chante-Coucou, h., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*.

Chantefou, *f.*, c^ne de *Linières-Bouton*.

Chantegrolle, *f.*, c^ne de *St-Germain-des-Prés*; — h., c^ne de *Somloire*.

Chantejau, *f.*, c^ne de *St-Christophe-du-B.*, détruite depuis 1810.

Chantelaie (la), *f.*, c^ne de *Segré*.

Chantellerie (la), ham, c^ne de *Breil*. — V. *la Chatellerie*.

Chanteloudres (les), c^ne de *St-Florent-le-Vieil*, anc. fief dont dépendaient la Befferie, la Rattière, le Bois-Davy et la Couillaudière.

Chanteloup, nom très-commun, qui indique d'ordinaire le voisinage d'anciens bois. C'est aussi la corruption du mot *Champ clos*, *Campus clausus* 1180 (Pr. de Chantoceaux).

Chanteloup, cant. et arrond. de Cholet (18 kil.); — à 54 kil. d'Angers. — *Ecclesia sancti Michaelis de Cantelu* 1179 (Cart. St-Jouin, p. 35). — *La paroisse de Chante leu* 1250, 1277, 1280 (Fontev., Pr. de St-Calais et de la Rimounière). — *Cantuslupi* 1280 (Pouillé, Gr. Gauth.). — *Chantelou* 1293 (*Arch. d'Anj.*, t. II, p. 295). — Sur un plateau, couvert de landes vers S.-O. et de bois vers S., entre Vézins (4 kil.) et Coron (5 kil.) au N., la Plaine (5 kil. 500 m.) à l'E, Yzernay (9 kil.) au S., Nuaillé (9 kil. 1/2) et Tout-le-Monde (10 kil.) à l'O.

Du bourg partent les chemins vicinaux d'Yzernay, de la Plaine, de Coron, de Nuaillé, de Vézins, ces deux derniers le reliant au chemin de grande communication de Chemillé à Maulévrier, qui traverse de part en part du S. au N. le territoire vers son extrémité O.

Y naissent les ruiss. de la Couissière, — du Trézon, — de Beaulieu, qui, partant du ham. de ce nom, coule vers N.-E. et afflue au-dessous du Moulin-Blin, après un cours de 1,600 mèt. tout entier sur la commune; — de Montbault, — des Baudonnières, dont la source jaillit près la Fresnaie et qui se jette dans le canal du château de Vézins; — des Levées, — des Pèlerinières, — de la Jondellerie.

Superficie : 2,683 hect. 55 ares, dont 801 h. 61 ares en bois, presque entièrement de taillis, 250 hect. en près, 1,500 hect. en labour; point de vignes. — Il existait en 1811 encore 532 hect. de landes, mis en culture depuis ou plantés en bois, notamment les landes de Gentil. — La *forêt* dite *de Vézins* compte sur Chanteloup 745 hect. 24 ares.

En dépendent les vill. et ham. de Guérineau (25 mais., 76 hab., à 1,400 mèt.), de la Poterie (en partie seulement, 12 mais., 41 hab., à 4,500 mèt.), des Ogeards (11 mais., 40 hab., à 2,500 mèt.), de la Prinse (6 mais., 30 hab., à 2 kil.), du Caillon (6 mais., 29 hab., à 150 m.), des Princes (6 mais., 29 hab., à 3,600 mèt.), de la Brosse (5 mais., 22 hab., 850 mèt.), du Grand-Breil (5 mais., 20 hab., 3 kil. 600 mèt.), du Bordage-Vivier (5 mais., 14 hab., à 1 kil. 100 m.), de la Croix (5 mais., 14 hab., à 400 m.), des Baudonnières (4 mais., 24 hab., à 2 kil. 150 m.), du Brégeon (4 mais., 15 hab., à 800 mèt.), 7 ou 8 petits groupes de 2 ou 3 maisons et une quarantaine de fermes ou d'écarts.

Population : 449 hab. en 1720. — *1,291* hab. en 1790. — *1,007* hab. en 1806. — *857* hab. en 1820. — *934* hab. en 1827. — *997* hab. en 1831. — *1,050* hab. en 1841. — *1,134* hab. en 1851. — *1,132* hab. en 1861. — *1,108* hab. en 1866 — *1,059* hab. en 1872, dont *281* hab. au bourg, composé de 72 maisons couvertes en tuiles et depuis 10 ou 12 ans parées d'une propreté jusqu'alors inconnue.

Les trois quarts des habitants vivent d'agriculture; — avoine, colza, lins, pommes de terre, élève de bestiaux; — le tissage pour Cholet occupe 73 individus, dont 12 chefs de famille; la tuile et la brique, la moitié; cinq moulins à vent et un à eau sur l'étang de Péronne; — commerce d'écorce de chêne pour la tannerie; — fabrique de charbon d'une certaine importance (environ 170,000 kilogr. par an, évalués 34,000 francs), et de bois, cotterets, fagots, fournilles.

Ni *Foire*, ni *Marché*. — *Assemblée* le 29 septembre (St-Michel).

Bureau de poste et *Perception* de Vézins.

La *Mairie*, avec *Ecoles de filles* et *de garçons*, s'élève à l'entrée du bourg, vers Vézins, construite en 1864-1865 (arch. Simon, de Cholet), et va être agrandie de servitudes en 1874.

L'*Eglise*, dédiée à saint Michel (succursale, 5 nivôse an XIII), est une reconstruction du premier Empire, sauf le clocher qui a dû être rebâti en 1843, sans aucune œuvre remarquable ni même antique qu'une statuette de Vierge en terre cuite, dans un angle du transept droit. — L'angle sud du perron extérieur est formé par la dalle tumulaire d'un la Béraudière, seigneur de la Boissonnière, dont elle porte les armes.

Le *Cimetière* a été transféré en 1863 sur le chemin de Vézins. Au pied de l'ancienne croix sont déposées les tombes de trois curés : Cottancean, 1784, Garreau, 1818, et Bidet, 1842. — A l'extrémité N.-O. du cimetière abandonné, qui attenait aux dépendances du presbytère, a été élevé un monument en l'honneur de St Michel, dont la statue principale est due à M. Bouriché, d'Angers.

Digitized by Google

Aucune trace romaine n'existe sur la commune. — Une voie antique a été indiquée sans aucun fondement de Vézins à la Plaine ; mais on n'a pas signalé la route que suivait le courrier d'Angers à Fontenay et qui traversait du N.-E. au S.-O. par la Devaudière, le Caillon, avec relai, la Foliette, le long et à l'E. de l'étang de Péronne et les Baudières en Yzernay. Le tracé en est très-ancien, sinon avec certitude d'origine romaine.

L'église appartenait dès le XIIe s. à l'abbaye bénédictine de St-Jouin de Marne, à qui le pape en confirme la propriété en 1169. Le prieuré y attenant est depuis longtemps détruit. Les dépendances ont servi jusqu'en 1864 à l'école des garçons. — Il était estimé 1,200 livres de revenu en 1648 et à la présentation alternative de l'abbé de St-Jouin et du doyen de Vihiers. Il faut se garder de le confondre avec celui de *St-Léger* de Chanteloup, près Moncoutant (Deux-Sèvres), dépendant de l'abbaye de Mauléon. — *Prieurs* : Louis *Dubois* 1651. — Simon *Gérard*, 1687. — *Godon*, 1698. — Jos. *Gautier*, 1719. — *Curés* : Nic. *de Vaillé*, 1497. — Pierre *Pellerin*, 1620. —Charles *Desprez*, 1655.—P. *Belin*, 1676, 1688. — *Labarre* 1698, 1709.— *Roulleau*, 1710, 1718. —J. *Chatain*, 1724.—P. *Gougeard*, 1725, 1727. —Pierre *Jalleteau*, 1728, † le 19 décembre 1754, âgé de 60 ans. — *Guillou*, 1755. — *Cottenceau*, 1764, † le 20 juin 1784. — Pierre-Jacques *Garreau*, 1784, † le 10 juillet 1818.

Il existait aussi à Gentil, simple ferme aujourd'hui, un prieuré bénédictin de la Trinité de Vendôme. On ne connaît l'époque ni de sa fondation ni de sa ruine, ni vestiges de constructions antiques, sauf peut-être dans les landes, quelques traces incertaines d'exploitations abandonnées. V. aussi l'*Etanchet*.

La paroisse, qui faisait partie de la baronnie de Vézins, dépendait du diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, puis de Maillezais, puis de la Rochelle après 1648, du Doyenné de Vihiers, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel de Cholet, de la Sénéchaussée d'Angers, du District en 1790 de Cholet, du Canton de Vézins en l'an VIII, de Cholet par l'arrêté consulaire du 27 brumaire an X. Elle est signalée en 1788 comme malsaine et en proie aux fièvres émanées de ses pâturages et de ses landes. L'épidémie de 1779 y avait causé 118 décès, soit la mortalité moyenne de deux années et demie. — Une maladie particulière dite *le larron* y ravageait les étables. — La misère par suite y restait en permanence. On y comptait plus de 100 pauvres.

Maires : Pierre *Cassin*, agent municipal jusqu'à l'an IX. — Louis *Jouet*, brumaire an IX, mort en mai 1825. — Pierre *Cassin* fils, nommé le 25 juin, installé le 18 juillet 1825. — Pierre *Poitout*, 3 octobre 1836, démissionnaire. — Jean *Gachet*, nommé le 7 mars 1845, installé le 18. — Jean-Franç. *Lemercier*, 2 janvier 1848, démissionnaire en 1852. — Jean *Drillault*, 16 octobre 1852. — Pierre *Brémond*, 2 septembre 1866. — Mathurin *Colonnier*, élu en mai 1871, en fonctions 1874.

Notice Mss. de M. Spal.— Arch. de M.-et-L. C 192, 198; H St-Jouin-de-M.—Notes Mss. de M. Boutillier de St-André. —Pour les localités, V. *la Boissonnière, Gentil, la Coudre*.

Chanteloup, ham., c^ne d'*Allençon*. — *Le lieu, domaine et métairie vulgairement appelé Ch.* 1548. — Appartenait du XVIe s. au XVIIIe s. aux seigneurs de l'Orchère; = f., c^ne de *Baugé*; = f., c^ne de *Beaucouzé*. — V. *la Halloperie, la Lande*; = f., c^ne de *Bégrolles*; — donne souvent son nom au ruiss. de Mafoy; = f., c^ne de *Bourgneuf*; = champ, c^ne de *Brain-sur-l'A.*, près les bois de Verrières et de Pignerolles ; = f., c^ne de *Brigné*. — En est sieur Pierre Boré de la Cartaudrie 1700, — Pierre-François Gourreau de la Blanchardière, 1744 ; = f., c^ne de *Chambellay* ; = f. et m^on b., c^ne de *Chantocé* ; = f., c^ne de *Chazé-sur-A.* ; = f., c^ne de *Chenillé-Changé;* = ham., c^ne de *Combrée*. — *Le village de Chante Loup* 1691 (Et.-C.) ; = h., c^ne de *Feneu*. — *Les Chanteloup* (Cass.); = f., c^ne de *la Ferrière*; = f., c^ne de *Fontevraud* ; = f., c^ne de *Guédéniau* ; = f., c^ne de *Jarzé* ; = moulin sur le Lathan, c^ne de *Linières-Bouton* ; = f., c^ne du *Louroux-B.* ; = f., c^ne de *Marcé*. — *Champ clos* (Cass.) ; = f., c^ne de *Pouancé*; = c^ne de *la Renaudière*, tuilerie en 1717 ; = f., c^ne de *St-Augustin-des-Bois*. — *Le lieu et clos de Chantelou* 1618 (E 750). — *Champ clos* (Et.-M.) ; = f., c^ne de *St-Georges-sur-L.* — En est sieur Louis Chalopin 1651, Emmanuel-Jacques Bellœuvre 1786, Pantin de Landemont en 1790, sur qui elle est vendue nat^t le 18 messidor an IV ; = f., c^ne de *St-Lambert-du-L.* ; = f., c^ne de *Sceaux* ; = f., c^ne de *Seiches*, dépendance de l'ancien Temple d'Angers, sur qui elle est vendue nat^t le 9 frimaire an IV; = h., c^ne de *Trémont* ; = f., c^ne de *Trèves-Cunaud* ; = vill., c^ne de *Vaudelenay-Rillé*. — *Le village de Chantelou* 1468. — *Le lieu de Chantellou* 1490. — *Le Perray près Ch.* 1511. — *Le chemin et grand rue de Ch.* 1614, autrefois de la paroisse de St-Hilaire-le-Rillé. — En est sieur Jacques Quirit, commandant pour le roi au château de Montjean, 1580, 1593, Jeanne Quirit 1599, Nic. de la Marqueraie 1642, Jean Havard, son gendre, 1671, Nic. Havard, 1690, 1711. — Dans le bois voisin, le long d'un petit ruisseau « on voit encore à présent, « dit le moine Roger, p. 20, un grand bassin ou « auge de pierre de taille et un autre plus petit « tout proche, le tout fort bien taillé et qui « marque une très-grande antiquité, que quelques « hommes savants de ce quartier là m'ont dit « avoir servi autrefois aux cérémonies des an- « ciens Druides et que c'était là une croyance de « tradition ». — Près du village existe une très-belle et très-curieuse carrière en exploitation ; = f., c^ne du *Vieil-Baugé* ; = cl., c^ne de *Villévêque* ; = (le Petit-), ham., c^ne de *Fougeré*.

Chantemerle, ruiss., né sur la c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*, s'y jette dans le Jeu ; — 2,000 mèt. de cours ; = ruiss., né sur la c^ne de *St-Aubin-de-Luigné*, s'y jette dans le Layon ; — 1,350 mèt. de cours ; = f., c^ne de *Bagneux* ; = f., c^ne de *Cholet* ; = c^ne de *Contigné*. —

Digitized by Google

V. *les Perrettes*; = f., c^ne de *Cornillé*. — *Chantemesle* 1717 (Et.-C.). — Y meurt le 8 mars Marin Normand, avocat au Présidial d'Angers, âgé de 79 ans; = moulin à eau, c^ne de *la Fosse-de-Tigné*; = f., c^ne de *Miré*. — *Cantaberla* 1080-1102 (2e Cartul. de St-Serge, p. 159); = m^in à vent et m^in à eau sur le Layon, c^ne de *Nueil-sous-P.* — En est sieur en 1561 René Isoré, en 1680 messire Guy Isoré de Branday, écuyer. — Le 3 septembre 1783 le comte de Passavant acquit le moulin à eau, qui fut plus tard confisqué par la Nation; = c^ne de *St-Germain-lès-Montfaucon*; = h., c^ne de *Somloire*; = cl., c^ne de *Tancoigné*.

Chantemotte, c^ne de *St-Florent-le-V.*, corruption de l'ancien nom *Champ-de-Motte*, emplacement près du cimetière.

Chanteple, f., c^ne de *Drain*. Jean Guilloteau, notaire, y fut tué le 22 décembre 1568, par son frère Guillaume d'un coup de couteau; = f., c^ne du *Fief-Sauvin*; = f., c^ne de *Fontaine-Milon*. — En est sieur Charles Taunay, chanoine de St-Maimbœuf, 1640, François Broyard 1660, Valentin Buret 1698, 1714 (E 576); = f., c^ne de *Parcé*; = f., c^ne de *la Pouèze*. — En est sieur n. h. Florimont Leroyer 1639; = f., c^ne de *St-Germain-des-P.* — En est sieur Mathurin Lemercier 1651, Etienne Lemercier 1674, 1685, maître de poste, sa veuve Perrine Charlery 1709; = f., c^ne de *St-Jean-des-M.*, anc. fief et seigneurie avec logis noble, fuie couverte, double jardin et chapelle vers l'angle S.-E. du jardin, depuis longtemps à peu près ruinée et servant de grange. — En est sieur René Du Boys 1585, Pierre Foussier 1627, Jean Foussier 1678, Philippe Lemercier, écuyer, anc. prévôt de Château-du-Loir, mari de Catherine Foussier, 1731, M. de la Doillière 1778; aujourd'hui à M. Pasqueraie du Rouzay; = (le Grand, le Petit-), ham. et f., c^ne de *la Pouèze*.

Chanteple (*René*), fils de Jean Ch., maître maçon, 1589, est dit « maître maçon et architecte », et mari de Jeanne Garreau, 1610. Il fut chargé en mai 1620 de la reconstruction de la fontaine Pied-Boulet; mais il ne l'acheva pas. — Son fils, *Claude*, né le 7 novembre 1614, et qui avait eu pour parrain le peintre J. Lagoux, est « maître maçon et architecte », à Angers, 1657, veuf de Claude Thibault, remarié le 9 juin 1667 à Jeanne Maugin; — meurt le 15 septembre 1688, sa veuve, âgée de 80 ans, le 1er septembre 1706.

Journal de Louvet. — Arch. mun. BB 65, f. 141; BB 66, f. 135. — GG 41, 49, 108, 112.

Chantepierre (la), f., c^ne de *Broc*. — *La Chanterière* (Cass.); = f., c^ne du *Lion-d'Angers*; = ham., c^ne de *Meigné-le-V.*

Chantepies (les), ham., c^ne de *Brain-sur-All.*; = f., c^ne du *Lion-d'Angers*.

Chantereau, f., c^ne de *Jallais*; = moulin, c^ne de *Méon*, sur le Lathan.

Chanterie (la), c^ne d'*Angers*, anc. ardoisière, séparée par un chemin seulement de la commune de St-Barthélemy. Elle était prise sur le fonds d'un domaine, avec jardins, fermes, vergers, joignant au N. le parc de Villechien et qui dépendait du temporel de la Chantrerie de St-Aubin, uni à la mense conventuelle. Ce fut le chantre, lui-même, Jean Parmigneu, en 1491, qui y découvrit et fit exploiter à son compte un fonds de carrière et obtint pour sa commodité de détourner l'ancien grand chemin de St-Léonard à Trélazé, pour le faire passer dans un clos de vigne acquis à ses frais. Il n'en est pourtant plus question jusqu'à la fin du XVIIIe s. En 1788, un ancien ouvrier de carrière, Pierre Coquin, forma une société et mit en demeure les religieux de lui livrer ce terrain aux offres du règlement de 1740. Refus; appel à l'intendant; enquête. Les religieux arguaient de l'incommodité d'un tel voisinage pour leur parc et s'abritaient derrière l'arrêt de 1786 qui interdisait toute proximité « gênante et dangereuse ». Des deux architectes experts désignés, l'un, Lochet, conclut contre, l'autre, R.-Fr. Delaunay, pour les entrepreneurs. L'autorisation fut pourtant donnée puisqu'en 1792 l'entreprise occupait 200 ouvriers. Elle fut détruite vers 1804, alors qu'elle atteignait 18 foncées, par le jaillissement soudain d'une source très-abondante, qui se dirigeait du N.-E. en circulant à peu de distance des faces du N. des Fresnais et du Grand-Bouc. Reprise peu après, elle n'occupait que 80 ouvriers en 1812 avec le faible rendement de 35,000 ardoises, et de nouveau tout travail y avait cessé avant 1813. Une déclaration de réouverture, à côté et au-dessous des anciens travaux, sur les vidanges de plusieurs anciens fonds, fut déposée le 30 septembre 1827 par Auguste Ernoult, propriétaire par héritage de M. Puységur, son beau-père; mais il céda le tout un mois plus tard (10 novembre) à une société de quatre ouvriers, Rohard père et fils, Baudouin et Périsseau. L'entreprise donnait de bonne pierre au bout de deux mois, mais dans des conditions de travail absolument désavantageuses et toujours sous la menace de l'envahissement des eaux. Reportée un peu plus loin vers l'E., elle atteignait cinq foncées en 1829, et 67 mèt. en 1834, ayant occupé 270 ouvriers vers 1830 et alors seulement 160 à 180 personnes. Dans la nuit du 24 au 25 mars 1835, un éboulement entraîna une épaisseur de 15 à 20 mètres de roc, 3 machines, une partie des bâtiments des forges et des écuries et même un cheval, et faillit emporter le chemin de délimitation entre la carrière et la commune de Saint-Barthélemy, qu'il fallut changer. La Société de 1827 fut alors dissoute, et une autre se forma par acte du 18 mai 1835, entre les sieurs Bellier, Touzé, Gasnier et Guérin, pour exploiter l'ancien fonds, précisément dans la direction souterraine du chemin. — A la suite d'un nouvel éboulement survenu en mai 1841 dans la partie N.-E., on reprit les travaux, en soulageant le chef de l'E. par l'abat de têtes de rocher restées en saillie. — Le fonds dépend aujourd'hui de l'exploitation des Fresnais.

Chanterie (la), f., c^ne de *Beaucouzé*; = c^ne de *Chazé-sur-A.* — *Le bois marmental et de haulte futaye, appellé la Ch., où soulloit avoir mestairye; et n'y a plus que quelques vieilles murailles et un puitz* 1632 (E 1095); = cl., c^ne

Digitized by Google

de *Daumeray*; = *f.*, c^ne de *Marcé*; = *f.*, c^ne *St-Augustin-des-B.* — Appartenait à Thibault de Lespine, chevalier, qui la relève de Bécon, 1405 (E 109); = f., c^ne de *St-Barthélemy*, anc. dépendance de la Corbellerie de St-Maurice d'Angers, vendue nat^t le 11 janvier 1791.

Chanteussé, canton de Châteauneuf (14 kil.), arrond. de Segré (21 kil.), — à 29 kil. d'Angers. — *Campus de Useo* 1056-1082 (St-Serge, 2e Cartul., p. 43). — *Ecclesia de Chantoceio* 1154 (G Chap. Saint-Maimbeuf). — *Chantoce* 1213, 1245, 1284 (Ibid.). — *Champtoceium* 1215 (abb. de Pontron), 1468 (St-Maurice, Gr. Bourse). — *Chantoceium supra Meduanam* 1335 (St-Maurice, Gr. Bourse, t. II). — *Chantoussé en Anjou* 1394 (Ib.). — *Champtusse* 1489 (St-Maimbeuf, Reg. Cap.). — *Chanteusseium*, *Chantusseium* 1472, 1490, *Campus Ossatus* alias *Champtoceium* 1544 (Ibid.). — *Champtoussé* 1540 (C 105, f. 49), — 1548 (Et.-C.). — *Parochia divi Martini Campitoceiensis* 1548 (St-Maimbeuf). — *Campus Ossatus gallice Champousse* 1551 (Ibid.). — *Chantosse* 1662 (Et.-C.). — *Chanteucé* (Pouillé de 1685).— *Chanteussé* (Pouillé de 1783). — *Champteucé* 1873 (C. C. et Annuaires). — Sur le versant d'une vallée traversée par un fort ruiss. affluent de la Maine (3 kil.), entre Chenillé-Changé (5 kil.) au N., Marigné (7 kil. 700 m.) et Querré (3 kil.) à l'E., Sceaux (7 kil. 600 mét.) et Thorigné (3 kil. 1/2) au S., Montreuil-sur-Maine (4 kil.) à l'E.

Le chemin d'intérêt commun de Thorigné à Querré traverse devant l'église.

Y passe le ruiss. de la Baconne ou de l'Ongline, longeant le bourg vers N.-E.

Superficie : 1,148 hect., dont 97 ares en vignes, 97 hect. 61 ares en bois.

En dépendent les vill. ou ham. de la Grande-Fontaine (8 mais., 30 hab.), de la Martinière (6 mais., 21 hab.), de l'Angleucherie (3 mais., 11 hab.), des Landes (6 mais., 13 hab.), des Bénardières (3 mais., 11 hab.), de Dos-d'Ane (5 mais., 26 hab.), les chât. de Tessecourt et de Vernée et 35 fermes ou écarts.

Population : 357 hab. en 1872, dont *129* hab. au bourg (26 mais., 41 mén.).

Une *Foire* s'y tenait autrefois le 21 juillet (St-Sérénédé). — Aujourd'hui ni foire ni marché. — *Assemblée* le 23 janvier (Ste-Emérance).

Aux Roches s'exploitent des carrières de porphyre quartxifère.

La *Mairie* occupe pour toute installation une chambre à loyer. — *Ecole mixte* (Sœurs de la Pommeraie).

Le *Presbytère* a été acquis par la commune par contrat du 1er janvier 1828, autorisé par ordonnance du 25 janvier 1823.

L'*Eglise*, dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 5 nivôse an XIII), était entourée par l'enclos du cimetière, depuis supprimé. Au jubilé de 1826 il y fut élevé une petite chapelle avec carillon qui subsiste encore sur la place vide, devant le portail qu'elle couvre de la vue d'une auberge. — La nef unique, courte et étroite, est coupée brusquement par un arc ogival, formant bourrelet en saillie, sans ornementation ni chapiteau. — A droite s'y appuie un autel de St Sébastien, avec statue à cheveux longs et de style étrange, qui rappelle les Vénus gauloises; — à gauche, l'autel de la Vierge, décoré certainement par le même artiste du XVIIe s. Un carré d'ogive forme le transept, portant la base du clocher, qu'appuie extérieurement un large et haut contrefort plat. Le chœur fait suite, éclairé à gauche de deux très-étroites et hautes baies romanes en évasement; sur la droite un bas-côté, à pignon extérieur, s'ouvre par deux travées plein cintre, dont une s'éclaire par une fenêtre à meneau (XIVe s.), les voûtes avec entrecroisement de liernes, tiercerons et formerets; entre deux, une énorme colonne basse forme support, sans autre décoration qu'un très-mince bourrelet et au-dessus, vers le chœur, en relief, une sorte de bourgeon fleuronné, d'où part de droite et de gauche un étroit rinceau à courbes noueuses. — Au fond du chœur apparaissent deux profondes et hautes baies romanes, actuellement condamnées, mais qui doivent être mises en lumières et décorées de vitraux donnés par M. de Tessecourt. Sur le plat supérieur du mur est peint dans un quatrefeuille un Christ assis, bénissant, d'apparence byzantine, portant la croix. A droite et à gauche des tuffeaux portent les statues de Ste Emérentiane et de St Martin de Vertou, de même façon à peu près que le St Sébastien. D'autres peintures plus curieuses encore se sont retrouvées vers 1855 dans la nef : sur la paroi gauche en entrant, un gigantesque St Christophe, et près de la porte à droite, un groupe de jeunes damoiselles, prêtant l'oreille à un trio de démons, dont un à triple corne écrit et prend note (XVIe s.). Un dessin en a été donné dans le *Rép. arch.* de 1866; un autre est conservé au Musée d'archéologie.

Il n'a été signalé aucune trace celtique ni romaine sur la paroisse dont la fondation ne paraît pas antérieure au XIIe s. L'église appartenait dès cette date au Chapitre de St-Maimbeuf d'Angers, à qui une bulle d'Adrien IV en confirma la propriété (12 janvier 1155 n. s.). — Il y percevait la dîme des grains, tant gros que menus, et le curé celle des agneaux, des pourceaux et des laines.

Curés : Pierre *Luce*, 1213. — *Albinus*, 1317. — Jacques *Lelarge*, 1512. — Michel *Guilloteau*, 1540, résignataire. — Etienne *Guilloteau*, 1548, résignataire en 1576. — Franç. *Delabarre*, novembre 1576, démissionnaire. — Julien *Lemercier*, juin 1577 — Pierre *Mesnil*, 1588, prieur de Mesnil, † le 26 février 1641. — Pierre *Mesnil*, prieur de Chambellay, 1641, 1645. — Georges *Chassereau*, 1647, † le 13 juin 1663. — Gilles *Pauvert*, chanoine de St-Laud d'Angers, 22 juin 1663. — Nic. *Trillot*, anc. vicaire, avril 1664, † le 31 août 1667, âgé de 33 ans; — Pierre *Lemotheux*, janvier 1668, septembre 1677. Il était en même temps curé de Querré. — Jacques *Besron*, 1678, † le 10 mars 1704, âgé 58 ans. — Gilles *Limiers*, juillet 1704, † le 11 septembre 1724, âgé de 24 ans. V. *la Violette* en Thorigné. — Julien *Lequitte*, 15 sep-

Digitized by Google

tembre 1724, † le 10 septembre 1748, âgé de 65 ans. — Mathurin *Chauveau*, novembre 1748, † le 22 janvier 1785. — Roger-Franç. *Delaage*, juillet 1784, 18 janvier 1791. — Pierre *Chauveau*, 28 avril 1791, qui signe en juin 1793 « curé et officier public », et bientôt après tout simplement « officier public ». — Delaage, embarqué sur la Loire, périt dans une noyade à Montjean, croit-on, en novembre, ou à Nantes en décembre 1793. Son vicaire Jean Davy avait été transporté en Espagne (septembre 1792).—Chauveau fut assassiné par les Chouans le 17 thermidor an II.

On trouve dès 1560 un messire Jacq. *Lance*, « magister », — en 1571 Ant. *Chauveau*, « maître d'école et diacre », — Jean *Gaultier*, « diacre et maître d'école », en 1598, † le 26 août 1604, « fort capable, est-il dit, de sa charge », — Zacharie *Horeau*, « maître-d'école », 1626. Vers le même temps, le curé Pierre *Mesnil* (1588-1640) tenait chez lui des pensionnaires. Une fondation y fut faite au XVIIe s. d'un « collége » par la dame de Vernée, qui se réservait la présentation du régent, obligé à dire une messe tous les samedis au château. — Jean *Guérin* est régent en 1650, Pierre *Roullin* en 1702. Je ne lui ai pas trouvé de successeurs

Il y existait au XVe s. une *Aumônerie* avec chapelle fondée de la Ste-Trinité.

La paroisse, sise dans le Doyenné d'Ecuillé, dépendait pour partie des Présidiaux de Châteaugontier et d'Angers, de l'Election de Châteaugontier, du District en 1788 de Châteaugontier, en 1790 de Châteauneuf. — La seigneurie en appartenait au château de Vernée, V. *ce mot*.

Maires : René *Froger*, 1790. — *Boreau de Roincé*, an VI. — Pierre *Boreau-Dumesnil*, 2 janvier 1808, démissionnaire en décembre 1810. —Guill. *Couet*, 8 février 1811.—René-Louis-Lézin *Roxin*, 23 août 1815. — Pierre *Doussin*, 17 novembre 1815, † en janvier 1828. — Alexandre *Boreau de Roincé*, 28 mai 1828, démissionnaire. — Jean *Bourbon*, 18 octobre 1830. — Jean *Boreau des Landes*, 16 mars 1841, démissionnaire en juin 1848. — Franç. *Guyard*, 10 septembre 1848, démissionnaire. — Pierre *Richomme*, 2 novembre 1851, † en 1856. — Jean *Boreau des Landes*, 8 novembre 1856, † le 7 octobre 1873.

Arch. de M.-et-L. C 97, 105; G Chapitres de St-Maurice et de St-Maimbeuf. — Arch. mun. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1856. — Pour les localités, voir à leur article, *Ste-Barbe, Vernée, Roincé, Tessecourt, les Landes*, etc.

Chanteussé, f., cne de *Chanteussé*. — *La mestairie du Grant Chantuses en la paroisse de Chantucé* 1540 (C 105, f. 42).

Chanteville, terres, cne de *Soulaines*.

Chantier (le), f., cne d'*Allonnes*; — f., cne de *St-Georges-sur-L.*

Chantier-de-Loire (le), h., cne de *Chaudefonds*. — *Le fief appelé le Chantier de Loire* 1536 (aveu de Rochefort). — Anc. fief faisant partie du domaine de la Possonnière, et relevant de Rochefort. — En est sieur François Rousselet de la Gravelle 1690, et par acquêt de lui en 1700, Charles-Gilles Bernard, chevalier, sieur de la Barre en Ardenay, et ses descendants en 1789 (E 632, 761).

Chantocé, canton de St-Georges-sur-Loire (7 kil.1/2), arrond. d'Angers (25 kil.). — *Cantosciacus* 1015 circa (Cartul. de Vendôme, f. 59), 1061 (Liv. N., p. 119; Liv. R., f. 28), 1060-1065 (Cartul. St-Nic., p. 127 et 241). — *Cantoceiacum castrum* 1083-1085 (Liv. d'A., f. 73). — *Cantoce* 1105 (G la Perrine, t. IV, p. 976). — *Cantociacus* 1146, 1156 (Liv. d'A., f. 4 et 6), 1206 (Delisle, *Phil.-Aug.*, no 995). — *Chantoceium* 1204, 1216 (H -D. *A* 1, f. 26; 3, f. 22, 23). — *Ecclesia de Chantocé* 1200 circa (St-Flor., ch. or.). — *Chantonceium* 1216 (D. Houss., t. VI, no 2423). — *Castellania de Chantoce* 1236 (St-Flor., ch. or.). — *Champtocé, Chamtoce*, XV-XVIe s. (St-Flor. et Et.-C.). — *Chantoncé* 1579 (Carte d'Anjou). — *Chantocé supra Ligerim* 1586 (G Cures). — *Chantocé* (Pouillé de 1685). — La forme *Champtocé*, quoique fréquente dès le XVe s. et devenue officielle, est absolument à rejeter. — Entre St-Germain-des-Prés (3 kil. 1/2) à l'E., St-Augustin-des-Bois (8 kil. 1/2) au N.-E., Villemoisant (7 kil.) au N., St-Sigismond (8 kil.) et Ingrandes (3 kil.) à l'O., la Loire et la boire de la Frênaie au S.

Le bourg, campé sur un rocher, est traversé de l'E. à l'O. par la route nationale de Paris à Nantes, qui rejoint à 2 kil. vers l'E. la route départementale de Cholet, et bordé au S. par la ligne ferrée d'Orléans à Nantes, qui fait station sur la commune, presque en y entrant, à égale distance des deux bourgs de Chantocé et de St-Germain.

Au S. et tout près de la voie, s'étale navigable depuis le bourg jusqu'à la Loire et aux abords d'Ingrandes, une longue boire, ancien débouché d'un immense étang, qui du N. au S. divisait en deux la commune portant bateau durant plus d'une lieue, et transformé en large nappe d'eau sous le bourg, qu'alimentent encore les ruiss. de l'Auxence, de la Chaussée-Hue et du Vau-Marin. C'était autrefois le grand canal pour l'exportation des bois du pays.—Un pont de pierre de deux arches l'y franchit sous le bourg dont le profil pittoresque s'allonge vers la vallée; au bout du pont, la maison construite sur la base des vieux moulins, qui porte inscrite la hauteur des dernières crues; à droite au fond de l'horizon, le blanc clocheton de la chapelle du Pin.

Y naît le ruiss. de la Moulinière ou de Lancrau, affluent de la Loire; y passent, outre la Loire et les ruiss. cités, les ruiss. de la Loge et de la Rébillardière.

Superficie : 3,674 hect., dont 148 hect. 82 a. en vignes, 133 hect. 23 ares en bois; excellentes prairies le long de la Loire.

En dépendent les vill. du Haut-Pin (20 mais., 73 hab.), de la Gohardière (13 mais., 48 hab.), de Foucaine (8 mais., 29 hab.), de la Fillonnaie (8 mais., 29 hab.), de la Jametrie (15 mais., 70 hab.), les ham. de la Faucherie (5 mais., 20 hab.), de Malnoue (7 mais., 37 hab.), du Hardas (7 mais., 21 hab.), de la Guettrie (4 m., 21 hab.), de la Bouillère (4 mais., 17 hab.), des

Digitized by Google

Cressonnières (3 mais., 14 hab.), des Bretonnières (4 mais., 28 h.), de Boise (5 mais., 36 h.), de la Tidoire (4 mais., 20 hab.), de la Rondinière (4 mais., 22 hab.), de Saint-Barthélemy (4 mais., 15 hab.), de la Brosse (3 mais. 21 hab.), de Gohard (8 mais., 20 h.), du Petit-Verger (7 m., 26 hab.), les châteaux de Lancrau, du Pin, de Beauchêne, de Vaubousseau et 86 fermes ou écarts.

Population : 270 feux en 1699. — *1,169* hab. en 1726. — *1,609* h. en 1793. — *1,902* h. en l'an XIII. — *1,913* hab. en 1831. — *1,980* hab. en 1841. — *2,197* hab. en 1851. — *2,163* hab. en 1861. — *2,116* hab. en 1866. — *2,066* hab. en 1872, dont *744* hab. au bourg (195 mais., 233 mén.), en décroissance depuis l'ouverture du chemin de fer.

Foires le 27 février, remplaçant par ordonnance du 5 octobre 1867, celle du 28 juin (St-Pierre), le 8 mai, le 29 novembre. — *Marchés* tous les mercredis, avant 1867 les mardis. — La *mesure* locale contenait 12 boisseaux pour 13 1/3 des Ponts-de-Cé.

Culture du chanvre. — Une filature était même projetée sur le bord de la chaussée de l'étang par M. de Serrant en 1822, mais ne paraît pas avoir été exécutée ; — élève de moutons gras et de bestiaux ; vignobles blancs estimés ; bois de chauffage ; carrières de calcaire et de moellon.

Bureau de poste d'Ingrandes. — *Perception* de St-Georges-sur-Loire.

Mairie avec *Ecole de garçons* construite en 1834, et de nouveau en 1851-1853 (archit. Tendron). — *Ecole* communale *de filles*, tenue par les Filles de la Sagesse, dont la congrégation y a été établie en 1800 et agrandie par des donations en 1807.

Bureau de bienfaisance fondé par une donation du curé Cailliot autorisée par ordonnance du 7 octobre 1814. — *Hospice* fondé par un legs du même bienfaiteur autorisé par ordonnance du 5 octobre 1825. — *Salle d'asile* communale, construite en 1870.

L'*Eglise*, dédiée à saint Pierre (succursale, 30 septembre 1807, avec vicariat, 22 juin 1820), était enclavée dans le cimetière et enfouie en terre de près de deux mètres. Des restaurations l'ont dégagée et assainie en lui enlevant tout caractère. Un petit tuffeau, sous le faîte, à droite d'un des deux contreforts plats qui encadrent le portail latéral vers Sud, porte la date *1680*, souvenir sans doute d'une des premières transformations. L'intérieur n'offre qu'un édifice informe et badigeonné, sauf une fenêtre à meneau du XVIe s. De six statues placées, comme les autels, en 1705 et représentant les quatre Evangélistes et deux docteurs de l'église, œuvre des frères Saint-Simon, une seule reste en place, St Pierre. Le tabernacle en bois doré, le Christ, les six grands chandeliers de la paroisse Saint-Maurice d'Angers, qui lui furent attribués en 1790, sont disparus. — Le clocher a été reconstruit en partie en 1846 à la suite d'un incendie. La cloche est datée de 1540.

L'édifice, acquis natt avec le presbytère et le cimetière (19 messidor an IV) par un groupe d'habitants dans l'intention d'en faire cession à la commune, lui a été en effet revendu par autorisation ministérielle du 17 novembre 1819.

Le *Cimetière* qui l'entourait a été transformé en place publique. Une chapelle de St-Martin (de 20 à 25 pieds de long) s'y élevait, enfeu exclusif des seigneurs du Pin. Elle est détruite. — Le cimetière neuf a été acquis par ordonnance du 22 novembre 1834.

Le *Calvaire* établi à l'O. du bourg date de mars 1863.

Au S. de l'église, le *Presbytère* domine d'en haut toute la vallée de la Loire. A côté vers l'E., une maison, dite de *la Retraite*, porte à sa lucarne une grossière et bizarre tête d'homme à barbiche, avec chapeau (XVIIe s.). — Plus loin, en suivant la rue et descendant vers l'ancien chemin de Nantes, tout le vieux bourg est debout et ses logis des XV-XVIe s. éventrés à demi ou mutilés mais encore groupés en jolis motifs d'aquarelle ; à gauche, l'entrée découronnée de l'ancienne grange seigneuriale avec arceau ogival entre deux éperons ; presque vis-à-vis, des logis datés aux fenêtres 1560, à côté 1661, sur un écusson à l'envers ; partout les fenêtres à meneaux entrecroisés, à moulures fleuries — jusqu'à la rencontre de la grande route, où dès l'entrée le cadran solaire de 1771 et la maison de 1770 indique l'époque du passage de la voie nouvelle.

Aucune trace celtique n'a été signalée sur la commune. — La voie romaine d'Angers à Nantes par la rive droite, que mentionne Robin (*Mont-Glonne*, t. II, p. 98) et que décrit Bizeul, passait certainement par le bourg actuel se reliant sans doute par Chalonnes à la rive gauche. A ce passage escarpé, au confluent de plusieurs cours d'eau, le comte, seigneur du pays, avait élevé dès au moins le xe s. un château fort, *castrum*, centre d'une viguerie. Dans son ombre s'était élevée l'église que le viguier Rainaud Méchin fit reconstruire et donna vers 1080 à l'abbaye Saint-Nicolas, dont son frère Hilduin était abbé. Mais les moines de Saint-Florent protestèrent en vertu de droits antérieurs, qu'ils firent en effet reconnaître par une assemblée d'évêques à Saintes (1083-1085) et plus tard par les moines eux-mêmes de St-Nicolas (1093). St-Florent obtint même du seigneur du château, alors inféodé, l'autorisation de construire aux abords des fossés un bourg libre de toute coutume oppressive. — Le prieuré avec chapelle, établi par les moines, paraît avoir été de bonne heure délaissé à ferme, dont les revenus étaient perçus par un prieur commandataire : Jean *Ruffier*, 1480, 1494. — Jean *Ruffier*, son neveu, 1494. — Pierre *Lambert*, 1499. — Franç. *de Bretagne*. — Thomas *Boré*. — Christ. *Merveillault*, 1563, † en mai 1587. — Mathieu *de Longuejoue*, 20 mai 1587. — Louis de *St-Offange*, 1616. — René *du Tremblier de la Varenne*, 1713. — Henri-Herc. *des Haies de Cry*, docteur de Sorbonne, vicaire général d'Arras, 1750, 1760.

L'église paroissiale resta à la présentation de l'abbé de St-Florent, mais desservie par un vicaire perpétuel ou curé.

Curés : Raoul, trésorier de St-Maurice d'An-

Digitized by Google

gers, 1200 circa. — Gilbert *Drouillin*, docteur régent en la Faculté de médecine d'Angers, 1499. — Jean *Rousseau*, 1578. — Yves *Pélion*, licencié en droit, 1594, 1600. — Et. *Rivière*, notaire du Chapitre St-Maurice, 1610, 1627, † le 17 octobre 1631. — Pierre *Racappé*, janvier 1636, † le 4 février 1647. — Mich. *Avril*, mars 1651, † le 2 février 1654. — Claude *Avril*, docteur de Sorbonne, avril 1656, 1659. — Pierre *Chesnon*, précédemment curé de Montrelais, janvier 1662, † le 19 avril 1670, âgé de 59 ans. — Jacques *Mortier*, février 1671, août 1681. — Charles *Doublart de la Bouverie*, licencié en théologie de la Faculté de Paris, prédicateur ordinaire du roi, confesseur et prédicateur ordinaire du défunt duc d'Oréan, conseiller et aumônier ordinaire du duc d'Enghien, prieur de la Bohalle, 1682. — Claude *Jardrin*, septembre 1689, † le 4 septembre 1701, âgé de 51 ans. — Jean *Guibert*, novembre 1701, † âgé de 50 ans, le 24 janvier 1718. Il avait abandonné la cure de St-Nicolas d'Angers à son frère François G. pour venir à Chantocé dont il fit restaurer l'église et reconstruire le presbytère à ses frais. Il posa le 20 août 1704 la première pierre des trois autels. — René *Choudieu*, novembre 1719, † le 12 octobre 1730, âgé de 60 ans. — Nic.-René *Rousseau de Pantigny*, docteur en théologie d'Angers, novembre 1730, 17 juin 1732, au profit de qui Franç. Babin résigne le 16 février 1732 sa prébende de St-Maurice. — Jacq. *Garnier*, juin 1732, démissionnaire en janvier 1785, † à Angers le 15 décembre 1788, âgé de 84 ans. — *Cailliot*, anc. vicaire, janvier 1785. Le 3 mai 1789 il reçut solennellement une parcelle de la Vraie-Croix donnée par M. de Lancrau. — Il refusa le serment en mars 1791 et mourut caché en 1794 aux Incurables de Baugé. — *Baudoire*, vicaire de Murs, élu le 12 mars 1791.

Il y existait dès au moins le xve s., vers l'angle, au S. des halles, une Aumônerie, avec chapelle et cimetière spécial aux étrangers. En dépendait la métairie de Maubusson. Le titulaire était tenu de fournir de lits, paille et bois à faire leur buanderie tous les pauvres qui s'adressaient à lui. La fondation fut réunie le 19 août 1678 à l'ordre de St-Lazare, et en mars 1747 à l'hôpital de Candé.

Je ne trouve pas trace d'école.

La terre avait été inféodée par le comte Foulques Nerra à son forestier Orry, qu'il en dépouilla par suite de forfaiture, pour en investir dans les premières années du xie s. une famille de chevalerie, qui prit le nom du fief. Tiphaine de Chantocé, surnommée l'Anguille, l'apporta par son mariage avec Maurice de Craon, vers 1100, à la famille de ce nom, qui la posséda pendant trois siècles. La mort de Jean de Craon en 1432 la fit passer à Guy de Laval, marié depuis 1405 à Marie de Craon, dont le fils est le fameux Gilles de Laval, sire de Retz, exécuté à Nantes à la suite de crimes inouïs, le 25 octobre 1440. Mais c'est pure fantaisie de faiseurs d'historiettes que de placer à Chantocé la scène de ses exploits sinistres. Gilles de Retz, qui n'y fit jamais résidence, avait vendu la terre dès 1437 au duc Jean V de Bretagne. Le conseil du roi interdit en vain le marché. Le roi René même l'assigna en douaire à sa femme Isabelle (1er novembre 1442); mais le duc qui avait pris possession, s'y maintint contre toute menace des officiers royaux et la garda dans sa maison. François d'Avaugour, bâtard du duc François II, gratifié en 1583 par son père des terres de Chantocé, de Vertu et de Clisson, et créé par Charles VIII en 1494 premier baron de Bretagne, étant mort sans enfants, la seigneurie, titrée de châtellenie, advint à Odet, frère de Renée de Coesme, femme de Charles III, comte de Vertu, et après lui à leurs héritiers — Saisie judiciairement en 1704 sur Ferdinand, comte de Marchin et du saint Empire, héritier par Marie de Balzac, sa mère, de Louis de Bretagne, elle fut adjugée à Madeleine-Diane de Vaubrun, duchesse d'Estrées, et de nouveau par une vente volontaire en 1749 à Antoine Walsh de Serrant, dont la famille possédait encore jusqu'en ces dernières années les droits conservés et le domaine. Parmi les revenus de la seigneurie figurait un très-important péage de Loire, sur lequel Maurice de Craon avait affecté en 1209 une rente de 50 sous aux religieuses des Loges pour s'entretenir de chemises.

La place était la première et la principale de l'Anjou sur la rive dr. de la Loire en regard de la Bretagne, point de défense désigné et point d'attaque. Philippe-Auguste s'y arrêta en 1206 et une série d'actes, par lesquels Amaury de Craon s'engage à tenir le château à sa disposition et fournit de puissants garants (1206-1212), témoigne quelle importance y attachait le roi de France. Louis XI y passe aussi en janvier 1463 (n. s.) et par deux fois (1465, 1468) est réduit à s'en emparer de vive force La troisième fois (31 mai 1472), il en fait raser les principaux abris. Pris successivement par les royaux et par les ligueurs en 1591, le château fut abattu et démantelé par les troupes de Mercœur à la sape et à la mine, et une tour, la tour Bérat, s'écroula d'elle-même le jour de St-René. « Je vous asseure que « le pauvre peuple eut bien à souffrir! » s'écrie le curé d'Ingrandes, témoin de ces misères. Le château était pourtant armé encore en guerre avec un commandant, Ant. Legay, en 1596 — et en 1616 servait de réduit au duc de Vendôme qui y fut sommé, le 17 février, solennellement par le hérault d'armes du roi. Quelques années après, un autre drame, resté presque inconnu, y rappelle les exploits de Montsoreau. Claude de Bretagne, comte de Vertu, y assassine, sous les yeux de la belle Catherine de la Varenne, sa femme, qu'il pardonne et qu'il adore plus que jamais, son amant La Troche, surpris par trahison, comme Bussy d'Amboise. Leur fille Marie y épousa le 6 mars 1628 Hercules de Rohan-Montbazon. On ne voit pas de quelle époque précise date la dévastation, telle quelle, de la résidence seigneuriale, encore habitée avec une garnison munie de vivres en 1652.

Le château primitif, comme l'indique même un plan du xviie s., s'élevait un peu plus à l'O., à

Digitized by Google

l'angle de la première rue qui descend aux Halles. Le château, qui succède sans doute à deux ou trois constructions disparues, ne semble pas remonter plus haut que les dernières années du xve s. Il occupe toute la plate-forme du rocher vers l'E. Vers l'O., c'est-à-dire vers le bourg, s'ouvrait la principale entrée, précédée d'un pont-levis sur 4 hauts piliers encore debout et défendue par deux tours rondes à trois étages de batteries écroulées, la porte par une herse avec revêtement en grand appareil, à moulures décoratives du xve s. L'enceinte se continue suivant les sinuosités du rocher en reliant 8 tours rondes, dont une seule se dresse debout vers l'E., aux deux tiers éventrée. A l'angle opposé, vers l'étang, une poterne donnait accès par un couloir en zigzag dans une grande salle ouvrant dans une salle carrée, d'où rayonnaient trois escaliers ; à g. un corps de défense et les soubassements voûtés en berceau; en face et à droite l'accès dans la grande cour; au centre de la cour, le puits comblé ; — vers l'O., longeant la courtine, l'habitation seigneuriale absolument ruinée à la mine et dont les blocs énormes jonchent le sol. L'appareil même en petits tuffeaux réguliers revêtant un épais blocage, en paraît plus ancien sans comparaison que la construction des tours et de l'enceinte en maçonnerie vulgaire. La ruine entière, déchiquetée comme à plaisir, a été acquise récemment par M. de L'Etoile. Aucune n'est plus populaire en Anjou par l'étrangeté de sa silhouette qui se dresse inattendue au milieu de la vallée, sur le passage de la voie ferrée d'Angers à Nantes. V. deux dessins dans Berthe, Mss. 919, t. II, et divers lithogr. par M. Latourette, Angers, Barassé, 1872, — dans *la Mosaïque de l'Ouest*, t. I, p. 20-21, — dans l'*Album Vendéen* de M. Lemarchand. — Y attenant, au N., le plateau des Grands-Jardins est peuplé de tombeaux en tuffeaux, qu'on détruit au fur et à mesure des besoins pour la bâtisse.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, du Grenier à sel d'Ingrandes, avec une brigade de gabelle établie au bourg, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de St-Georges, en 1790 d'Angers, et formait à cette dernière date le chef-lieu d'un canton comprenant Ingrandes, Villemoisant, St-Sigismond et St-Germain.

Maires : Christophe *Berthelot*, an VII. — *Thomy de la Haie*, 2 janvier 1808. — Alexis-Marie-Joseph *de Bernabé de la Haie*, émigré de 1791 et chouan de 1799, 10 février 1813. — Augustin *Mahot*, 7 avril 1815. — *Bernabé de la Haie*, 12 juillet 1815. — Ange d'*Andigné de Lancrau*, 9 déc. 1815. — Pierre *Abraham*, 25 mai 1821, installé le 8 mai 1822 — Ch.-Aug.-Jos. *d'Andigné*, 14 janvier 1826. — Franç. *Mareau*, 9 septembre 1830, démissionnaire le 5 juin 1836. — *Bodet-Boispineau*, 19 octobre 1836, démissionnaire en mars 1838. — Louis *Mahot*, 14 avril 1838, installé le 1er juillet. — Franç. *Mareau*, 13 août 1848, démissionnaire le 1er novembre 1851. — Charles *d'Andigné* fils, 24 février 1852, nommé sous-préfet de Provins en juin. — Charles-Ange *d'Andigné* père, 24 juin 1852, démissionnaire. — René *Juin-Coupry*, 6 octobre 1857, installé le 11. — *Desjardins*, 1865. — *De la Bévière*, 1866, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 35, 117, 193, 202 ; E 705, 1022 ; G Abb. de St-Florent et de St-Nicolas et D. Huynes, f. 134, 169 et 184. — *Eptt. St-Nicol.*, p. 12. — Arch. comm. Et.-C. — Notes Mss. de M. Raimbault. — Lemarchand, *Album Vendéen*. — Levot, *Biogr. Bretonne*. — D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, t. I, p. 585, 608, 609, 628, 665, 674, 678. — Fontenay-Mareuil, *Mém.*, t. I, p. 331. — Ménage, *Sablé*, p. 215, 347-348, 404. — Chopin, *De Feud And.*, l. II, p. 3, ch. 2. — Léop. Delisle, *Phil.-Aug.* n° 994-996, 1339-1348. — Tallemant, édit. Paulin Paris, t. IV, p. 453, 455. — Pour les localités, voir *Lancrau, Mauny, la Prévôté, Pruinas, St-Barthélemy, le Husteau, Ponthibault, Vauboisseau, le Pin, Beauchêne*, etc.

Chantoceaux (*canton de*), formé d'un haut plateau d'une hauteur moyenne de 100 mèt., est bordé au N. dans toute sa longueur (22 kil. 1/2) par la Loire, qui le sépare de l'arrond^t d'Ancenis (Loire-Inférieure), à l'O. par la rivière de la Divatte, au S. par le canton de Montrevault, à l'E. par celui de St-Florent. C'est le moins étendu de l'arrondissement et le plus arriéré comme instruction. Il comprend, sur 15,638 hectares, 9 communes : — Bouzillé, Chantoceaux, St-Christophe-la-Couperie, Drain, Landemont, St Sauveur de Landemont, St-Laurent-des-Autels, Liré et la Varenne ; — et une population de *10,902* hab. en 1821, de *11,010* hab. en 1831, *11,261* hab. en 1841, *12,133* hab. en 1851, *12,318* hab. en 1861, *12,340* en 1872, en progression lente mais continue.

Outre la voie latérale à la Loire, qui le dessert parallèlement vers N., un réseau de routes le traverse du N. au S., dont le principal groupe se concentre à St-Laurent-des-Autels.

Chantoceaux, chef-lieu de canton, arrond. de Cholet (49 kil.), — à 66 kil. d'Angers. — *Castrum Celsum* 1034-1050 (Pr. de Marmoutiers, ch. or.). — *Castellum Celsum* 1061 (Liv. N., p. 119 ; — Liv. R., f. 28), 1142 (Chron. d'Anjou, t. II, p. 43). — *Castellaria de Castro Celso* avant 1063 (Marmout., ch. or.). — *Castellum Castricelsum* 1090 circa (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 27). — *Castrum Celsi* 1099 (Pr. de Chalonnnes, ch. 12), 1206 (Chron. d'Anj., t. II, p. 56). — *Castrum nomine Celsum* 1124-1126, (Pr. de Besse, ch. or.). — *Decima de Castroceaus* 1142-1145 (Ronc., Rot. 5, ch. 44). — *Populus Castri Celsiani* 1150-1157 (Arch. d'Anj., t. II p. 71)., — *Chatiauceaus* 1271 (Pr. de Liré, ch. or. fr.). — *Castrum et castellania Chastonceaux* 1367 (Trés. des ch., reg. 97). — *Le Chastel de Chastoceaux* 1390 (Arch. mun. d'Angers CC 2, f. 42). — *Chatoceaux* 1449 (Arch. Nat. P1334. 14). — *Chasteauceaulx, lequel l'on appelle maintenant en langaige corrompu Chantoceaulx* 1529 (Bourdigné, fol. xv). — *Chasteauceaulx* 1539 (C. 105, f. 70). — *Chantouceux* (Carte de 1579). — « *Chateau-Ceaux, Voir Chantoceaux* », dit Saugrain dans son Dictionn. Univ. de 1726 — et à l'art. *Chantoceaux* il ajoute très-justement : « *Le vrai nom est Chateauceaus.* » — La prononciation rustique en a fait depuis le xvie s. CHANTOCEAUX, forme que nous avons cru devoir accepter, pour

Digitized by Google

ne point trop dévoyer la routine, en rejetant au moins la ridicule orthographe, en ce moment consacrée, de *Champtoceaux*. — Le nom signifie Château-Elevé, de l'adjectif *celsum* qui se retrouve dans le nom de la commune de *Sceaux* et que dès les XI-XIIe s. quelques textes indiquent à tort comme un nom propre.

Sur le faîte du côteau (71-93 mèt.), qui domine le rivage de la Loire et un horizon de plus de 60 kil. — Entre Drain (6 kil.), à l'E., St-Sauveur-de-Landemont (7 kil.) au S., la Varenne (6 kil.) et le département de la Loire-Inférieure à l'O. et au N.

Dans le bourg même (73 mèt.) s'entrecroisent les routes départementales — de Saumur à Nantes, qui traverse de l'E. à l'O. sur une longueur de 4 kil. 1/2 par une série de sinueux replis, — et de Chantoceaux à St-Lambert-du-Latay, d'où se détache à 500 mèt. au S. le chemin de Landemont.

Y passent, outre la Loire qui limite vers N., sans former aucun île mais seulement de nombreuses boires, la rivière de la Divatte, les ruiss. de la Champenière et de la Bonde ; — y naissent les ruiss. de la Tremblaie, de la Javetière, de la Fontaine, de la Chênebaudière, de la Basse-Coindière, de la Hamelinière, de la Bossière, de la Barolée, de la Morillère, de la Patache.

Un bac dessert gratuitement la ligne du chemin de fer qui passe à distance tout le long de la rive dr. — Les études sont terminées et le projet arrêté pour l'établissement d'un *pont* suspendu qui relie les deux rives.

En dépendent les vill. ou ham. de la Patache (37 mais., 129 hab.), du Quarteron (20 mais., 71 hab.), la Marionnière (13 mais., 46 hab.), du Paradis (13 mais., 31 hab.), du Moulin (11 mais., 40 hab.), du Vieux-Moulin (9 mais., 30 hab.), de la Paulière (9 mais., 35 hab.), des Cormiers (9 mais., 28 hab.), de la Charraudière (7 mais., 28 hab.), des Dissaudières (8 mais., 36 hab.), de la Barolée (10 mais., 25 hab.), de Vau-Brunet (6 mais., 12 hab.), de la Tremblaie (5 mais., 34 hab.), de la Coispellière (5 mais., 19 hab.), de Chevru (4 mais., 33 hab.), du Haut-Quarteron (4 mais., 16 hab.), de la Haute-Coindière (3 mais., 27 hab.), des Cornillons (5 mais., 11 hab.), de la Haute-Houssaie (4 mais., 14 hab.), de la Chétinière (6 mais, 27 hab.), de la Mainguère (4 mais., 14 hab), de la Pigeonnière (3 mais., 19 hab.), de la Gautellerie (3 mais, 19 hab), de la Nonnière (4 mais., 21 hab.), des Vincents (1 mais., 10 hab.), de Savennière (3 mais., 15 hab.), l'Aujardière (5 mais., 15 hab.), la Brelaudière (4 mais., 15 hab.), le château de la Hamelinière et 38 fermes ou écarts.

Superficie : 1,554 hect., 25 a., dont 186 hect. en vignes, 46 hect., 60 ares en bois, 187 hect. en prés, 990 hect. en labours.

Population : 800 communiants en 1683. — *212* feux (dans la ville seulement) en 1699. — *900* hab. en 1726. — *1215* hab. en 1792. — *1,113* hab. en 1806. — *1,423* hab. en 1821. — *1,479* hab. en 1831. — *1,440* hab. en 1841. — *1,598* hab. en 1851. — *1,563* hab. en 1861. — *1,559* hab. en 1866. — *1,565* hab. en 1872, dont *369* hab. au bourg (120 mais., 120 mén.), formant une rue unique. Ce n'est qu'extérieurement ou des jardins vers N., notamment des hauteurs du Champ-Palu (73 mèt.), derrière l'école et le presbytère, que la vue plane sur la libre vallée le long des rives angevines et bretonnes.

Jadis *foires* et *marchés* à la St-Jean, signalés dès le XI s., puis à la St-Michel au XIIIe s.; puis quatre *foires* à la St-Georges (23 avril), le mardi de la Pentecôte, à la Madeleine (22 juillet), et à la St-Michel (27 septembre), interrompues pendant les guerres des XV-XVIe s., créées ou rétablies par lettres patentes d'avril 1640 pour la vente des blés, des vins, des bestiaux, des chevaux du pays ; — avec des *marchés* tous les lundis. — Foires et marchés sont tombés. Ces derniers, reportés au dimanche, n'ont pu se maintenir. — On vient, depuis deux ou trois ans, d'établir une *assemblée* au lundi de la Pentecôte, qui attire quelques bimbelotiers. — La population pour les deux tiers vit de l'agriculture ; le reste, de la pêche ou de la batellerie (150 h.), de l'industrie du bois (100), de la meunerie (63), du commerce des grains, vins, foins, concentré surtout au vill. de la Patache. — La *mesure* ancienne comptait 16 boisseaux pour 18 1/2 et une mesure 1/2 des Ponts-de-Cé.

Bureau de Poste. — Chef-lieu de *perception* comprenant les communes de Chantoceaux, la Varenne, St-Sauveur-de-L., Landemont, St-Christophe-la-C. et St-Laurent-des-Autels.

La *Mairie*, avec l'*Ecole de garçons*, est insuffisamment installée dans un ancien bâtiment acquis en 1866. — L'*Ecole des filles*, à l'entrée de la route de Drain, en plein horizon.

L'*Église*, dédiée à Ste-Madeleine, longtemps simple succursale (5 nivôse an XIII), par une exception unique entre les chefs-lieux de cantons du diocèse, a été érigée depuis 1848 en cure de 2e classe. C'est un édifice du style original du XIVe s. reconstruit en partie (chœur et transept), de 1858 à 1860 par M. Liberge, de Nantes et qui a remplacé l'église bâtie au XVe s., incendiée en 1794 et réédifiée de style néo-grec en 1818. — L'abside est décorée dans ses trois fenêtres ogivales à lancettes, d'une suite de six médaillons représentant 15 scènes de la *Vie du Christ*. — Dans la confession du maître-autel apparaissent trois reliquaires et leurs reliques. — Dans l'absidiole droite, une statue de la Vierge mère, signée : *H. Maindron, 1856*, les statuettes de la Vierge, de St Joseph et de St Clément, cette dernière signée : *Pineau-Guichard, 1839, Nantes*, et aux vitraux 5 scènes de la vie de la Vierge. — Dans l'absidiole gauche, l'autel de Ste-Madeleine est surmonté d'une statue de la patronne agenouillée, œuvre d'un artiste de Nantes, remarquable d'expression ; aux vitraux, 5 scènes de la vie de Madeleine. — Il faut signaler surtout dans le chœur une admirable *Vierge*, qui tient entre ses bras l'enfant jouant avec une fleur, peinture sur bois d'un maître italien de la fin du XVe s., où éclate dans tout son charme l'union d'un sentiment sincère et d'un talent supérieur. — Non loin, une toile moderne vulgaire, la *Made-*

Digitized by Google

leine à la Ste-Baume et dans la nef, un médiocre *Calvaire*. — On a vendu récemment les belles tapisseries qui représentaient le *Passage de la mer Rouge* et les *Noces de Cana*. La sacristie conserve une custode en argent, surmontée d'une couronne murale, avec une croix de Malte gravée et la date 1659, et aussi une croix processionnelle en argent (0m,75 sur 0m,40), dont les extrémités portent des médaillons quadrilobés : au droit, le *Christ couronné*; dans le centre, entre le Père éternel, la Madeleine, la Vierge et St Jean. Au revers, l'Agneau pascal, entre les attributs des quatre Évangélistes; au bas, un écusson, *parti au 1er fascé, à deux étoiles, l'une en chef, l'autre en pointe; au 2e, d'un sanglier passant?* — L'œuvre paraît pouvoir être attribuée au XIVe s., peut-être à la fin du XIIIe s.

Le *Presbytère*, construit de 1760 à 1770, et resté invendu, a été restitué par la loi du 18 germinal an X. Le domaine s'en étend vers N. jusqu'à la route d'où s'ouvre une vue complète sur la Loire.

Le *Cimetière* a été transféré en 1866 à 100m vers N. de l'ancien. Dans ce dernier se voient les restes d'une *chapelle de St-Pierre-ès-Liens*, fondée par Renée Dugué vers 1630, simple rectangle (5m,75 sur 4 dans œuvre), sans toiture, les murs des pignons soutenus par un énorme lierre qui sans doute lui a donné pour l'auteur de l'*Histoire de Cholet* l'apparence d'un édifice du XIe s. — A côté, deux cercueils en pierre coquillière et deux épitaphes, dont une de 1698.

La situation de Chantoceaux est de celles qui se désignent d'elles-mêmes comme un centre celtique ; mais là, comme ailleurs, l'occupation romaine s'établit sur les traces primitives, qu'elle recouvre ou supprime sans laisser elle-même d'autres vestiges que des briques à rebords fréquemment rencontrées dans les champs. Deux voies importantes aboutissaient au bourg, l'une remontant la rive gauche de la Loire par Drain, Liré, le Marillais, attestée par les chartes mais dont le tracé n'a pas été encore reconnu dans ce pays bouleversé par la culture ; l'autre, plongeant dans les Mauges par Montfaucon, dont le parcours se reconnaît encore distinctement à la Barolée et aboutit à la Lande-des-Pavés pour rejoindre la voie de Poitiers sur le Fief-Sauvin.

Dès les premiers siècles, le pays jusqu'à l'Èvre dépend du comté Nantais. Y passent et repassent, en le saccageant, l'invasion normande et bientôt les guerres sans fin des prétentions rivales entre Angevins et Bretons. C'est vers la fin du Xe s., au dire de la Chronique de Saint-Brieuc, que le tenancier Renaud dit de Thuringe entreprend de s'y fortifier. Le fief, quelques années plus tard, relève du comté d'Anjou et appartient à une famille du nom qui est dépossédée par le comte Geoffroy au profit de la famille seigneuriale de Jarzé (1070-1110 circa). Il est réuni dès 1118 à la terre de Montrevault, mais par deux fois pris et repris par l'armée d'Anjou en 1142 et en 1174. Il appartient à la fin du XIIe s. à la famille Crespin. C'est sur Thibault Crespin que Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, en fait le 21 septembre 1224 la conquête. Le roi de France la lui reconnaît à charge de la gouverner suivant l'usage du pays d'Anjou. Mais dès le mois de juin 1230, Louis IX vint mettre le siége devant Chantoceaux qu'il réduisit et qu'un traité rendit à la Bretagne pour plus d'un siècle sans conteste. Prise et reprise dès les premières luttes de 1341 entre J. de Montfort et Charles de Blois, cédée en 1367 par le comte d'Anjou en échange de Loudun, confisquée en 1378, rendue en 1380 par le traité de Guérande, la puissante forteresse, cédée encore par le duc de Bretagne au duc d'Anjou, est revendue en 1390 à Olivier de Clisson, de qui hérite en 1407 sa fille Marguerite, veuve de Jean de Penthièvre, fils aîné de Charles de Blois. C'est à Chantoceaux que leur fils aîné Olivier conduisit et garda longtemps prisonnier le duc Jean V de Bretagne, arrêté par trahison au pont Trubert. Assiégée par les barons bretons, la place fut réduite, après une longue résistance, à capituler le 6 août 1420. Le duc délivré la fit ruiner et donna le fief au maréchal Bertran de Dinan. A sa mort, en 1444, il revint au domaine de Bretagne, puis par traité du 27 juin 1448 fut restitué à Jean de Blois ou de Penthièvre, frère d'Olivier, en échange de l'abandon de tous ses autres domaines des marches angevines. Nicole de Blois l'apporta à Jean II Tiercelin, sieur de Brosse, dont le petit-fils le vendit en 1558 au connétable Anne de Montmorency. Henri de Bourbon, prince de Condé, en devint seigneur par son mariage avec Charlotte-Marguerite de Montmorency. Les dernières dépendances ont été aliénées par le duc d'Aumale, héritier du dernier Condé.

Il existait dès les premières années du XIe s., dans l'enceinte de la ville fortifiée, outre l'église paroissiale, une *chapelle de St-Jean* bâtie par les seigneurs. L'un d'eux, Geoffroy, la donna à desservir, vers 1050, aux moines de Marmoutiers, avec l'emplacement d'un *prieuré*, d'un bourg et de nombreux priviléges qu'accrurent à l'envi ses successeurs.— En 1190, Geoffroi Crespin introduisit même les moines dans le château seigneurial, dont la *chapelle*, consacrée à *St Pierre* leur appartenait déjà. Mais dès l'occupation de la place, Pierre Mauclerc retira de gré ou de force toutes ces concessions qui ouvraient trop de portes à tout venant, rasa les bâtiments pour fortifier le château et rétablit les religieux dans la ville (1230, 1231). Dès les premières années du XVe s., le prieuré, supprimé comme bénéfice en commande, était réuni au domaine de l'abbaye mais en restant habité et même desservi. Les bâtiments et la chapelle en furent même reconstruits au commencement du XVIe s. Mais dévastés une première fois par les protestants, qui brisèrent les images et transformèrent la salle basse en écurie, ils souffrirent plus encore de l'occupation des ligueurs commandés par la Courbe du Bellay depuis le carême 1593 jusqu'en mai 1598. Le portail de la chapelle fut coupé, ainsi que les fenêtres, et garni de canonnières. On le voit encore, transformé de nouveau par un grand arceau ogival moderne bouché, auquel s'adosse un calvaire

Digitized by Google

en bois. Elle conservait dans œuvre 85 pieds de long sur 23 et fut réduite du tiers en 1761. Y attenait la chapelle particulière du prieur (10m,20 sur 7m,80), communiquant par une porte plein cintre pratiquée dans le pignon oriental, et au N. l'habitation, accostée vers S.-O. d'une tour exagonale, dont la porte en accolade, armoriée de *quatre quatrefeuilles avec un écu en cœur chargé d'une croix*, conduit encore à un corps d'escalier, en ruine comme tout l'édifice; au-devant s'étendait un cimetière. — Le prieur avait la présentation des dix cures ou chapelles relevant de la châtellenie et était tenu de faire résider au prieuré « trois compaignons prestres. » Il devait donner à dîner au curé et à son clerc la veille et le jour de Toussaint, de Noël et de Pâques — et le jour de St-Michel présenter un porc noir au seigneur. De nombreux droits compensaient ces modestes charges, sans compter son domaine qui comprenait notamment les mét. de la Doucinière, de la Tremblaie, de la Rivière en Chantoceaux, de la Priouté en Drain, de la Moinie en Landemont, le Moulin-Neuf en St-Rémy, des dîmes, des bois, des revenus sur dix paroisses.

L'église, aujourd'hui paroissiale, *ecclesia sancte Marie de Castro Celso* (bulle de 1153), existait dès le XIe s. et avait sous sa dépendance les chapelles du château et du prieuré. Ruinée sans doute avec elles, elle dut être reconstruite, en même temps que le bourg actuel, après la ruine de la ville, en dehors de l'enceinte fortifiée. Divers documents, notamment une bulle du pape Eugène III en confirment la restitution au XIIe s. aux moines de Marmoutiers, qui au XVIe s., n'en gardaient plus que la présentation. Les registres ne sont pas antérieurs à 1679.

Curés : James *Bernard*, 1435 — Guill. *Normand*, 1605. — Louis *de Bonneville*, 1650. — *Samson de Villeneuve*, 1652. — René *Morin*, 1666-1671, † le 5 mai 1684. — Claude *Morin*, 1671, † le 10 janvier 1708, âgé de 64 ans, après 37 ans de cure, d'après la pierre de sa tombe qui se voyait encore dans le cimetière en 1870. — Guill. *Coutaud*, janvier 1708, † le 10 septembre 1735. — René *de Kersaliou*, précédemment curé de Fuilet, 1er décembre 1735, novembre 1742. — Yves *Cosnay*, ancien vicaire, février 1744, † le 11 août 1760, âgé de 43 ans. — Frère Marie *de St-Malon*, octobre 1760, avril 1766. — A. *Baujard*, mai 1766, janvier 1792. — J. *Allaire*, exerce à titre provisoire et reste dans le pays pendant la Révolution.

L'ancienne ville et *le château* féodal, distincts absolument du bourg actuel, s'élevaient sur un mamelon en forme de cône tronqué, mesurant 23 hect. 50, bordé au N. et à l'O. par la Loire, au S. par des ravins profonds inondés par le ruiss. de la Bossière et au besoin par la Loire, au moyen d'écluses sises au lieu dit encore la Bonde, vers l'E. par de larges fossés, le tout par une enceinte encore continue vers l'E. et vers S., et ailleurs en partie seulement debout, de trois mètres d'épaisseur, en blocage indestructible. Par endroits, le revêtement inférieur est disposé en feuille de fougère, le reste en petit appareil régulier, sauf vers l'E. où l'appareil irrégulier a été employé dans des travaux de date plus récente. A des distances inégales, s'y rattachaient des tours rondes, dont une à l'angle N.-E. mesure 11 mèt. 40 de diamètre dans œuvre; deux autres vers l'E., aujourd'hui découronnées, réunies par un porche ogival (XIIIe s.), flanquent la porte unique de l'enceinte. — Un premier fossé, — puis une levée de 5 ou 6 mètres au sommet, — puis un second fossé plus profond, suivi d'un large emplacement en pente, planté de vignes, séparaient du château, campé sur la crête occidentale. Une première enceinte apparaît sur une longueur de plus de 80 mètres, flanquée de tours rondes, au-devant d'une levée que couvrent vers N. des tours carrées avec un pont-levis. Derrière ce rempart, un fossé, puis des murs énormes dont l'appareil, disposé de toute façon, est absolument noyé dans le ciment pétrifié, coupé çà et là d'arcatures plein cintre. Ce sont là sans aucun doute ces murs Sarrasins, *muri Sarraceni* dont parle une charte du XIIIe s., *totum illud infra muros Sarracenos Castri Celsi usque ad portas Castelli quod dicitur Castrum burgensium* 1241, et au-delà desquels encore s'élevait le donjon massif dont la base, désignée sous le nom de *Pierre Loriette* ou *Gloriette* forme une énorme tour ronde, les murs épais de deux mètres. Vers S., dans la cour intérieure, s'ouvre la porte de souterrains en appareil régulier plein cintre; vers S.-O., des ruines de murs, dessinant un rectangle, en petit appareil avec rang d'arête de poisson, restes sans doute de la *chapelle St-Pierre*; plus loin, vers S.-O., *la tour* carrée dite *du Diable*, où fut détenu, croit-on, le duc Jean. — V. deux dessins au Cabinet des Estampes de Paris. — Vers S.-E. se sont trouvés de nombreux tombeaux de pierre coquillière, dont des débris y gisent encore. — Tout cet emplacement, *ville* et *château* forme aujourd'hui le domaine et les dépendances d'une jolie habitation bourgeoise, construite par M. Poulain-Furetière, embellie par M. de la Tousche, qui a fait pratiquer des accès faciles pour parcourir les ruines.

Au-dessous de la forteresse s'élevait le moulin seigneurial, un peu en amont du lieu dit actuellement *le Cul-du-Moulin*. Il y reste une pittoresque ruine composée de deux arcades ogivales, portant actuellement une usine et l'habitation du maître.

A l'extrémité du bourg vers l'E., existe une *chapelle de St-Lazare*, petit édifice rectangulaire, de la fin du XVIe s., dont la voûte est depuis longtemps écroulée. — Une autre et plus antique, dont une charte de la fin du XIIe s. autorisa la fondation par un habitant nommé Perdriel, s'élevait près une léproserie, dans la forêt du Parc, sur les confins actuels de St-Sauveur-de-Landemont, où les fondements, mêlés de briques, en ont été retrouvés en 1869.

La châtellenie, — qui n'a jamais été érigée, quoi qu'on en dise et quoiqu'elle en prît très-souvent le titre, en baronnie, — relevait du château d'Angers, et malgré la réclamation des Etats de Bretagne en 1645, resta des enclaves du duché d'An-

Digitized by Google

jou, régie selon la coutume d'Anjou, du ressort du Présidial, de l'Election, des Aides et Tailles d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent,—quoique déclarée exempte à quatre reprises par les rois de 1520 à 1564, — du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent. Sa situation sur les confins de la Bretagne, libre d'impôts excessifs, l'accablait des vexations du fisc et la faisait peu à peu déserter. — La paroisse relevait au spirituel de l'Evêché de Nantes et du Doyenné de Clisson.

Elle fut saccagée par la guerre de Vendée, notamment de mars à juillet 1794, lors du passage des colonnes infernales

Maires : l'abbé *de la Bourdonnaie,* 1789. — Pierre-Louis *Chetou,* février 1790. — Pierre-Louis-Victorien *Poulain-Furetière,* 2 janvier 1808, nommé juge de paix en 1811. — Pierre-Louis *Chetou,* 18 mai 1811, † le 12 novembre 1818. — Yves-Pierre-Joseph *Morin d'Yvonnière,* 5 février 1819. — Pierre-Louis *Poulain-Furetière,* 5 novembre 1830, † le 30 mars 1871. — *Roy,* 1871, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. B Insin. du Présidial; C 191, 197, 200; H Marmoutiers.—Les titres du prieuré comprennent 6 liasses dont 16 chartes du XIe s., 4 du XIIe s., 4 du XIIIe s. — Notice Mss. de M. Spal. — Arch. comm. Et.-C. — *Arch. d'Anj.*, t. I, p. 49; t. II, p. 13-16 et 68-72.—*Répert. arch.*, 1863, p. 64. — D. Lobineau, t. I, p. 84, 107, 217, 318, 361, 441, 548, 594 et *Preuves*, col. 955 et 1618. — Cl. Ménard, Mss., t. II, p. 136. — Godet, *Notice sur Champtoceaux* (Saumur, 1865, in-18 de 64 pages). — *Chroniq. d'Anj.*, t. II, p. 35, 43, 145. — *Revue de l'Ouest*, t. II, p. 277. — Gélusseau, *Hist. de Cholet*, t. I, p. 101-102. — Al. Bouchard, *Hist. de Bret.*, l. IV, f. 107. — Chopin, *De Legib. And.*, part. II, p. 38-39; *De Domanio*, t. II, p. 287. — D. Martenne, *Analect.*, t. II, p. 219. — Roger, *Hist. d'Anj.*, — D. Morice, t. I, *Preuves*, p. 108. — Arch. comm. d'Angers BB 79, f. 241. — *Cartul. St-Aubin*, f. 34. — Pour les localités, voir *la Collinière, Chevru, Pont-Trubert, Bréhéri, la Hamelinière, la Tranchaie*, etc.

Chantué, f., c^ne de *Huillé.*

Chanveaux, vill., c^ne de *St-Michel-et-Chanveaux. — Molendinus, nemus, ecclesia de Cancellis* 1114-1120 (Arch. de la Mayenne H 173). — *L'estang, le prieuré de Chanzeaux* 1327 (Ib.). — *Chanvaux* XVIe s. (Ib. et Et.-C.). — *Ste-Croix de Chanzeaux* (Pouillé de 1783). — Le nom actuel, en usage pourtant depuis au moins le XVIe s., est une corruption de celui de *Chanzeaux*, resté à une commune Angevine, V. *ci-après*, p. 610, d'après une étymologie identique.— Il y existait dès la fin du XIe s., une église dédiée à Ste-Croix,— plus tard sous le vocable de l'Invention de la Ste-Croix, — au milieu d'une forêt, au S. d'un vaste étang et près d'un ruisseau qui formait la limite de la Bretagne. Elle appartenait à l'abbaye de la Roe, qui y avait constitué un prieuré-cure enrichi par les dons du comte Foulques V. L'abbé y devait par reconnaissance entretenir deux chanoines, dont un consacré à prier pour le comte et ses ancêtres. Cette fondation dura peu. On ne trouve dans les rares documents que quelques noms de *prieurs-curés :* Pierre *Garande*, nommé le 14 février 1594. — Rich. *Leroy*, 1650. — Franç. *Hardy*, 1658, 1670. — Jean-Franç. *Damont*, 1713. — Louis-Clément *Lourel*, 1724, qui se démet le 30 janvier 1742. — M. *Letellier*, 1742-1750. — *Jouenneaux de la Baudetraye*, 1750. — Julien *Gledel*, 1785.— L'église sur la fin du XVIIIe s. menaçait ruine. Les paroissiens en sollicitaient la reconstruction. Les murs seuls en subsistent encore. Elle mesurait 37 pieds de long sur 17 1/2 de large avec un chœur long de 4 toises. Le prieuré était inhabitable dès longtemps. Le fief formait une châtellenie, où était uni et consolidé le fief de Chaussis ou Châteaubriant près la Baumette et qui faisait partie de la baronnie de Candé tant qu'elle appartint à la famille de Dinan, plus tard fut compris dans la terre de St-Michel-de-Ghaines. — La paroisse dépendait du Doyenné de Candé et comptait seulement 20 feux, 55 communiants en 1785. Aujourd'hui le village réunit 13 maisons, 16 ménages, 69 habitants, — le tout annexé dès la constitution des municipalités à la c^ne de St-Michel-et-Chanveaux, V. cet article pour les additions.

La forêt dite de Chanvaux, au Sud du village, appartient à M. Clovis de Candé. On y trouve des amas de scories de fer qui annoncent d'anciennes exploitations de mines.

Arch. de M.-et-L. C 24; 116, f. 450. — Arch. de la Mayenne H Abb. de la Roe.

Chanvrie (la), cl., c^ne de *la Daguenière,* réunie au bourg. — *La Chenvrie* 1540 (C 106, f. 382). — *Chanuye* (Cass.).

Chanzé, m^on b., c^ne de *Faie. — Canziacus* 1055-1070. — *Canzi* 1055-1070. — *Chanzeium, Chanze* 1070-1118 (Liv. B., f. 15, 18, 19). — *Sanzay* (Cass.). — Anc. château, ruiné sur les bords du Layon, à 1 kil. au-dessous de Thouarcé. On en trouve le nom dès le XIe s. La terre devait six fois et hommages au seigneur de Sourches, de Thouarcé, de Vézins, de Murs, de Vauchrétien et de Martigné-Briant et une aumône de 6 septiers de blé le jour de la Sainte-Catherine. « La veille et le jour de la fête il y avait chanterie de messe à tous venants dans la chapelle » (C 105, f. 50). — Le premier seigneur connu, après l'extinction de la famille, qui portait le nom de la terre, est Péan Aménard vers 1300, Guy Aménard vers 1315, Jean Aménard, dont le petit-fils Briand périt à Azincourt. La fille de son frère, sieur de Chanzé, épousa le seigneur de Fontaine-Guérin, qui se fit tuer à Crénon en 1472. Renée Aménard épousa vers 1505 Christ. de Goulaines dont les enfants avaient en 1534 pour tuteur Mathurin de Montalais, leur oncle. En est sieur Robert de Montalais en 1539, fils de Mathurin de M. et de Renée de Goulaines. En 1543 Jacques du Bellay, sieur de Thouarcé, panetier ordinaire du roi, acquit la seigneurie par échange et eut l'honneur d'y recevoir le 25 mars 1576 le roi de Navarre, qui y coucha. Ses descendants la conservèrent jusqu'en 1663. Elle fut cette année vendue aux Cossé qui avaient leur fréquente résidence jusqu'à la Révolution dans le château antique, bien entretenu, avec ses jardins dominant le Layon. Il fut dévasté complètement et incendié pendant la guerre de Vendée. Le domaine, tel quel, a été aliéné par le duc de Brissac en 1810 et depuis plusieurs fois revendu. Les quatre murs debout, recouverts d'une toiture, servent de refuge au propriétaire pendant la saison des vendanges.

Digitized by Google

Vers l'E. y attient une demi tour ronde; vers S. la tour hexagonale de l'escalier. L'entrée s'ouvrait vers N. avec le pont-levis sur les douves, dont il ne reste plus trace qu'à l'angle vers O. Partie des murs et des baies peuvent dater du XVe s., à l'intérieur subsiste une cheminée du XVIIe s.

La chapelle seigneuriale, située dans la cour, était dédiée à N.-D, à Ste Catherine et à Ste Anne. Elle fut rétablie et de nouveau consacrée le 20 octobre 1703 par le curé de Faie.

En 1863 on a retrouvé dans les dépendances du château des tuyaux en terre cuite, vernissés à l'intérieur, établis vers 1550 par Jacques du Bellay pour y amener l'eau de la fontaine de la Saulaie ou de la Hucaudière, travaux déjà détruits en 1612.

Le tout appartient aujourd'hui au docteur Bouvier. — Il faut bien se garder de confondre ce Chanzé, comme on l'a fait d'une assurance incroyable, avec le château du roi René dont l'article suit.

Chanzé, cne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — C'est le nom primitif du roc qui porte la Baumette, V. *ce nom*. Au VIIIe s. la porte d'Angers, donnant de ce côté sur la Maine, s'appelait la *porte de Chanzé*, *Canciacensis porta* 749 (Cart. St-Aubin, f. 3). — *Canzatica porta* 1040 (Cart. du Ronc., Rot. 4, ch. 98). Il communiquait à la ville par une grande voie publique bordée de constructions gallo-romaines, *Via publica tendens ad montem Canzeii* 1047 (Cart. de Vendôme, f. 1). — La comtesse Hildegarde y possédait des terres, *Canziaco loco* 1028 (Cart. du Ronc., Rot. 1, ch. 3). Une partie appartenait vers le même temps à l'évêque du Mans et fit retour au comte qui les vendit. « La roche « nommée de Chanzé près Angers » fut donnée vers 1450 par Guy XIV, comte de Laval, à René d'Anjou « pour son ébat et plaisir ». — Le prince y avait déjà tout auprès un manoir avec chapelle, au milieu d'importants vignobles, lieu de plaisance encore accru par l'acquisition en 1451 de la terre de la Rive, V. *ce mot*, placée vis-à-vis de l'autre bord de la Maine et confiée au même « concierge ». — L'inventaire, récemment retrouvé, des meubles de ces deux petits logis a été publié par la *Soc. d'Agric., Sc. et Arts*, 1866, t. IX. C'est de Chanzé que René date la fondation de la Baumette (31 janvier 1456). Le 8 novembre 1454 il avait donné ce manoir favori, avec celui de la Rive, à sa bien aimée femme Jeanne de Laval. Le tout fut sans doute aliéné lors de la brusque saisie de l'Anjou par Louis XI. On voit au commencement du XVIe s. Charles de Piédouault, sieur de la Plesse, valet tranchant ordinaire de la reine, propriétaire pour moitié des closeries de la Rive et de Chanzé, qu'il vendit le 5 décembre 1541 à Pierre de Beauvois, receveur ordinaire d'Anjou. — En est sieur n. h. Mathurin Nicolon, conseiller assesseur de l'Hôtel-de-Ville d'Angers, mari de Jacquine Caternault, en 1687-1709, Jean Eslys, sieur des Roches, en 1710, de qui l'acquiert le 24 avril 1711 Martin Vanbredenbec, seigneur de Châteaubriant. — Acquis vers 1816 par M. de la Pastandrie et profondément remanié, il fait partie actuellement du domaine de la Baumette. — Il n'y a pas dix ans qu'un modeste travailleur, M. Raimbault, de Thouarcé, a signalé la situation de ce manoir, souvent et partout cité et pourtant resté inconnu aux archéologues d'Angers. V *Répert. archéol.*, 1866, p. 333-335.

Chanzé (le Petit-), cl., cne de *Ste-Gemmes-sur-L.*, — alias *les Tourelles*. — Anc. dépendance du manoir voisin, appartenant à Colas Prieur 1530, à Nic. d'Audouet 1585, à Jean Joubert, sieur de Moru, 1605, de qui l'acquiert le 1er mai 1670 Franc. Avril, chanoine de St-Maurice, pour la revendre le 8 janvier 1624 à la veuve de Guill. Avril, élu d'Angers; — Philippe Leclerc de la Ferrière en 1650, et par achat du 15 mai 1671 Louis Maumousseau, curé de la Trinité d'Angers; — Antoine Lecomte 18 juillet 1683; — n. h. Jacques Gaultier, chevalier, capitaine de vaisseau 1685, 1698; — Mathurin-Michel Cesbron-Laroche, négociant à Cholet, 1784.

Chanzeaux, canton de Thouarcé (12 kil.), arrond. d'Angers (30 kil.) — *Exclusa quæ est Concellis* 1080 circa (Cart. Noir de St-Maurice, Mss. 651, ch. 105). — *Chanzelli* 1090-1120 (Pr. des Lochereaux, t. I, f. 3). — *Presbiter de Cancellis* 1150 circa (Chemillé, ch. or. et Cartul., ch. 121). — *Parochia de Chanceaux* 1238 (Ib., Cart. pap., ch. 12). — *Chaunzeaus* 1241 (Cart. de Chemillé, ch. 163). — *Capellanus de Chanzeaux* 1336 (Mss. 637, f. 19). — Le mot latin indique un lieu fermé d'une enceinte de barreaux ou de pierre et n'a aucun rapport avec *Champ d'eaux*, *Campus aquarum*, comme le veut M. de Quatrebarbes. — Dans un pays montueux et accidenté, entre Saint-Lambert (6 kil.) au N., Beaulieu (7 kil.), Rablay et le Champ (5 kil.) à l'E., Joué (6 kil.) et Gonnord (7 kil.) au S., Chemillé (8 kil.) et la Jumellière (7 kil.) à l'O.

Dans le bourg, étagé à mi-côte jusque dans la vallée de la rive dr. de l'Hyrôme, se rencontrent les chemins d'intérêt commun de la Jumellière à Chavagnes, de Chalonnes à Gonnord, ce dernier reliant à 2 kil. 500 m. du bourg la route nat. des Sables qui traverse l'ouest du territoire du S.-O. au N.-E. sur une longueur de 5 kil.

Y passent l'Hyrôme, qui traverse du S. au N.-E. le territoire, animant 3 moulins, et que franchit dans le bourg un pont, reconstruit en 1843 en aval d'un plus ancien, — et le ruiss. de Rutord, qui forme limite vers S.-O.; — y naît le ruiss. des Bouillons.

En dépendent les vill. de Beaumont (14 mais., 35 h., à 3 kil.), St-Ambroise (15 mais., 48 h., à 2 kil.), de la Beltière (13 mais., 39 h., à 1 kil.), du Plessis-Florentin (27 mais., 91 h., à 1 kil.), de Doua (9 mais., 36 h., à 3 kil.), de la *Brosse* (29 mais., 76 h., à 4 kil.), de la Jutière (14 mais., 45 h., à 4 kil.), les ham. du Mesnil (8 mais., 23 h.), de la Chapelle-St-Ambroise (9 mais., 23 h., à 2 kil.), de la Babinière (8 mais., 23 h., à 1 kil.), de la Grande-Theulerie (6 mais., 19 h., à 1 kil.), de la Giraudière (5 m., 23 h.), de Gévrise (4 mais., 20 h.), des Bretesches (4 mais., 28 h.), les chât. de Chanzeaux, de la Chauvellière, de la Berthelotière et 74 fermes ou écarts.

Digitized by Google

Superficie : 3,146 hect., dont 80 hect. en ignes et 56 hect. en bois.

Population : 1,634 hab. en 1726. — *1,797* hab. 1790. — *1,147* hab. en 1826. — *1,273* hab. 1831. — *1,703* hab. en 1841. — *1,776* hab. 1851. — *1,789* hab. en 1861. — *1,641* hab. 1866. — *1,561* hab. en 1872, dont *418* hab. bourg (121 mais., 136 mén.).

Assemblée dite *des Frairies* le dimanche près la St-Fiacre (30 août).

Commerce de bestiaux, de grains, de lins, hanvres; métiers pour la fabrique de Cholet; ois usines sur l'Hyrôme.

Bureau de poste de St-Lambert-du-L. — *'erception* de Rablay.

Mairie avec *École de garçons* construite en 841.

L'Eglise, sous le vocable de St Pierre — et on de Ste-Croix, comme le porte à tort le Pouillé 1783 — (succursale, 30 septembre 1807, avec icariat, 31 juillet 1837), fut incendiée pendant guerre et en partie reédifiée dès l'an XI avec produit de souscriptions. Au-devant existait ne galerie, coustruite en 1642, démolie en 1842 our l'allongement de la nef. L'épitaphe du curé héron s'y lisait plaquée sur un pilier, qui, sans voir été déplacé, se trouve actuellement enclavé ans l'œuvre intérieure. Le rétable est daté e 1658. La petite cloche de 1748, avec inscrip-on, provient de l'église du Champ, comme bénitier, du XVIe s., en bronze, de l'église de oué. Il porte gravé ces mots : *Sancte Martine, ra pro nobis. Ave Maria. M. Lorioust m'a onné à Joué.* La fabrique possède de plus un r à hostie du XVIe s. et des reliques de saint iacre, contenues dans le pied en ébène d'une lie statuette d'argent (XVIIe s.).

Une communauté d'Ursulines de Jésus, qui ent l'*Ecole des filles* a été installée dans un âtiment élevé en 1852, accru en 1865-1866, uis remplacé en 1866-1867 par une construc-on neuve carrée, à deux étages, entre deux as-côtés, avec façade à clocheton de pierre. — a chapelle consacrée le 30 juin 1852, renferme n petit monument portant le nom des Vendéens orts pendant la guerre, et deux tableaux, l'un représentant *M. Soyer donnant en 1799 la ommunion aux enfants dans une prairie*, autre, *Le siége du clocher en 1795.*

Dans le *Cimetière*, un monument a été élevé n 1839 par M. de Quatrebarbes, à la mémoire e Pierre Legeay.

On n'a signalé d'autre trace antique sur la ommune que des débris de briques à rebords rès des Brétèches, V. *ce mot*, et des cercueils en ierre au Vau-Gallard. — La paroisse existe dès XIIe s., bien antérieure à la chapelle Saint-mbroise, qui n'est pas, quoiqu'on le raconte, église primitive, non plus que Doua, V. *ces ots*. L'époque de la fondation en est ignorée. es honneurs en étaient attribués au Chapitre t-Maurice d'Angers, seigneur de Joué et d'Etiau.

Curés : René *Vallin*, docteur ès-droits, 1536. — Jean *Hennier*, 1571, † à Angers le 13 décembre. Il avait été pris en mars 1568 et rançonné par les huguenots. — Simon *Pichery*, 1595, 1598. — François *Bernier*, 1620. Son testament est du 3 juillet 1631. Il est inhumé le 6 juillet 1674, ou peut-être quelque neveu de son nom qui lui aurait succédé dès 1632. Ce dernier d'ailleurs ne paraît pas faire résidence. — François *Guignard*, 1674, 1690. — Jean *Perreau*, 1691, 1703. — René *Chéron*, 1703, † le 16 mai 1760, âgé de 86 ans, et inhumé sous la galerie de l'église, V. *ci-dessus*. — Mathias-Pierre-Jacques *Blondel de Rys*, juillet 1760, avril 1792. Il avait eu, en septembre et octobre 1779, à faire face à une épidémie terrible qui dans ces deux mois seulement enleva 115 habitants, au lieu de 40 à 45, moyenne ordinaire de l'année entière. — *Grangé*, curé constitutionnel, avril-octobre 1792. — Son prédécesseur, transporté en Espagne avec le vicaire *Deslandes*, est mort de retour à Chanzeaux le 24 décembre 1800, âgé de 73 ans. Sur son autre vicaire *Beurier*, V. *ci-dessus*, p. 338.

Le fief, démembré de Chemillé, avait titre au XVIe s. de châtellenie et comprenait St-Ambroise et Fruchault, plus tard aussi Beaumont. En est sieur Jean de Ver, mari de Marguerite de Savonnières, 1386.—Charles de Dinan 1416; — Guy XIV de Laval, mari de Françoise de Dinan, 1453; — Jean de Laval 1508; — Louis de Laval 1528-1569; — Antoinette Sanglier, veuve Ant. de Sillan 1600; — Joseph Dubois d'Argonne 1657, 1663; — Charles Dubois, 1669, 1684 et concurremment René Erreau 1673; — Jean-Michel Erreau 1683, 1708; — Pierre Erreau 1740; — Guy-Gabr.-Michel-Pierre Poulain de Brétignolles, 1761, qui le 20 décembre 1769 vend la terre à Jacq.-Franç Gourreau de l'Épinay, dont la dernière héritière a épousé M. de Quatrebarbes, V. *ce nom*.—Le château possédait à cette date la seigneurie de paroisse et les droits honorifiques.

La paroisse dépendait du Doyenné de Chemillé, du Grenier à sel de Vihiers, des Aides et de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers. La haute justice du fief reportait ses appels au Grand-Montrevault.

Presque tout le pays, sillonné depuis deux ans par les processions, s'enrôla dans la Vendée. Dès le 12 mars 1793, l'officier municipal Thomas était arrêté et le receveur Godelier égorgé. De quatre cents hommes qui en partirent et passèrent outre Loire, 38 revirent leurs foyers. De 100 maisons, 79 avaient été détruites, trois seulement restaient intactes. M. de Quatrebarbes a consacré un volume au récit passionné des malheurs de son village. Une scène en est restée légendaire, la défense du clocher par le sacristain Ragueneau. Retiré là, aux approches de la colonne du général Caffin, avec l'abbé Blanvillain, 17 hommes et 10 femmes, il repoussa toute sommation. Après un combat de cinq heures, le feu seul, mis aux poutres du clocher, put avoir raison de ses défenseurs. Onze étaient tués, dont cinq femmes, Ragueneau et l'abbé qui un moment avait demandé à se rendre. Les survivants, hommes et femmes, sauf deux des combattants fusillés sur place, furent recueillis sains et saufs et respectés par les patriotes.

Digitized by Google

L'habitation seigneuriale, avec grande cour d'entrée, parterre, haut et bas jardins, avenue en charmille, fut en partie ruinée pendant la guerre et vendue natt le 21 fructidor an IV aux deux frères Soyer de St-Lambert, par qui elle fit retour à M. Gourreau, revenu d'émigration. Ce n'était qu'un grand hôtel bourgeois qui, complètement remanié, forme le centre du *château* actuel reconstruit en 1846-1848 avec adjonction de quatre tours, par l'architecte Hodé. Une vue en a été donnée dans l'*Anjou* de M. de Wismes. — Les servitudes, réédifiées à l'E. en 1850, ont été incendiées le 8 décembre 1857. La grille d'honneur est celle qui fermait l'entrée jusqu'en 1789 du *Palais des Marchands* à Angers. La chapelle possède une très-remarquable croix processionnelle qui provient du Pin-en-Mauges.

Maires : Chambault, 1791. — *Fougeray*, 1er messidor an VIII. — Louis-Constantin *Gourreau de l'Epinay*, 14 février 1807. — *Fougeray*, 7 avril 1815, mais il fut forcé de se réfugier à Angers. — *Gourreau de L'E.*, 12 juillet 1815, † en octobre 1819. — Louis-Constantin-Angers *Gourreau de Chanzeaux*, frère du précédent, 20 novembre 1819, † le 30 janvier 1829. — *Brioux*, 1829, démissionnaire en septembre 1837. — François *Forest*, 1837. — Théodore *de Quatrebarbes*, 24 août 1848, démissionnaire en novembre 1852. — François *Forest*, 20 novembre 1852, installé le 5 décembre 1852. — Pierre *Forest*, 1859, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 116, 187, 192; E 2696; H Mélinais. — Greffe d'Angers. — Notes Mss. de M. Raimbault. — *Rev. de l'Anjou*, 1854, t. I, p. 187 et 259.—*Répert. arch.*, 1868, p. 240 et 301; 1869, p. 25. — De Wismes, *l'Anjou*. — De Quatrebarbes, *Une Paroisse vendéenne* (Paris, 1857, 4e éd.) — Pour les localités, V. à leur art., *St-Ambroise, Doua, la Berthelotière, la Theulerie, Beaumont, la Brosse, la Touche-Botereau, la Houssaie, St-Fiacre, la Chauvellière.*

Chanzelle, f., cne du *Guédéniau*, anc. fief et seigneurie, appartenant au prieuré Fontevriste des Loges dans la commune de la Breille.

Chanzellière (la), f., cne de *Mozé* (Cass.).

Chapangé (le), canton, cne du *Puy-N.-D.*

Chapeau (le), vill., cne de *St-Lambert-des-Lev.*; — anc. manoir bâti par Louis de Ste-Marthe qui y vivait retiré vers 1510. Il appartient en 1529 à Gaucher de Ste-Marthe, conseiller et médecin ordinaire du roi, en 1551 à Louise de Ste-Marthe, femme de Gabriel de Pontoise, médecin du roi et du Dauphin, en 1573 à n. h. Charles Morin, en 1628 à Georges Morin, en 1640 à René de Caux, écuyer, inhumé le 1er décembre 1642 à Bourgueil, en 1787 à André Sébille, officier du point d'honneur. — Près de la ferme, entre la voie de fer et la levée, existe encore la petite chapelle de Ste-Catherine, à la présentation du seigneur, où, le 26 février 1656, Egidius de Ledenberch, sieur de Langlach en Hollande, épousa Marguerite de Mergot. L'édifice en contrebas de la levée, orienté du N. au S. (d'environ 8 mèt. de long sur 5), comprend deux travées plein cintre, voûtées à nervures prismatiques, les murs autrefois décorés de peintures dont quelques traces apparaissent aux environs de l'autel. La porte ogivale, vers N., est murée; près de l'entrée actuelle, à l'E. s'ouvre une belle fenêtre ogivale (XVIe s.); le pignon N. portait une bretesche. La petite cloche, en provenant, appartenait en 185. à un marchand de fer de Saumur et portait le nom et les armoiries de Louis de Couanon, sieur de Briacé, son parrain, et du chapelain L. Cosnard avec la date 1625.

Arch. comm. de St-Lambert.—Arch. de M.-et-L. E 2966 — Note Mss. de M. Raimbault. — *Vie de Ste Marthe*, par Michel de la Roche-Maillet.

Chapeau (le), h. et mln sur le ruiss. d'Avort, cne de *Gennes*. — Anc. maison noble, composée de deux pavillons avec une chapelle dans la cour — et un moulin, 1613 (Et.-C.); — en est sieur n. h. Ant. Boucineau en 1515, Anne Berrual, veuve de n. h. René B. 1574, Mlle de Vert, dame de l'Anjouère, qui y meurt le 27 janvier 1611, — et la famille de Vert, jusqu'à la Révolution; — vendue natt le 6 messidor an IV.

Chapeau (le Petit-), f., cne de *Bécon*.

Chapeau (*Louis*), ancien feudiste, fut nommé en 1793 président du comité royaliste établi par les insurgés à St-Georges-sur-Loire. Arrêté bientôt et conduit à Paris, il y fut acquitté par le Tribunal révolutionnaire (16 septembre), malgré la production de certificats délivrés par lui au nom de Louis XVII mais dont il parvint à justifier les intentions.

Chapeau-Vert. — V. *Guyer* (H.).

Chapelet (le), h., cne de *St-Paul-du-B.*

Chapelier (*Jean*), maître architecte, protestant, à Angers, 1668.

Chapelle (la), f., cne d'*Allonnes*; — h., cne d'*Andard*. — *Les Chapelles* (Cass.); — cl., cne d'*Angers* (2 de ce nom); — cne de *Chalonnes-sur-Loire*. — V. *Ste-Catherine* et le *Fourneau*.

Chapelle (la), f., cne de *Champigné*. — Anc. fief et seigneurie avec manoir formé de deux grands corps de logis; — donnait son nom jusqu'au XVIe s. à une famille dont l'héritière, Marguerite de la Chapelle, avait épousé avant 15. Antoine de la Coutardière. N. h. Raoul de la Coutardière y résidait et vendit la terre le 14 juin 1585 à Franç. Joyau, marchand d'Angers, qui avait pour gendre en 1601 Christ. Fouquet. Elle est advenue avant 1670 à Maurice Chevaye, dont la veuve Perrine Leroyer, la vend à Jacques Jarry. — En est sieur en 1753 Jean-Baptiste Dutertre de Sancé, chevalier, mari de Renée Trochon. — Dans le bois voisin d'abondantes scories de fer, provenant de forges à bras, attestent l'existence d'anciennes exploitations du minerai qui se rencontre sous forme de roche depuis le bois d'Hellaud jusqu'au moulin des Fontenelles.

Arch. de M.-et-L. E 2146.

Chapelle (la), cne d'*Ecuillé*. — *Le fief de la Ch.* 1540 (C 105, f. 367 vo), appartenant à Et. Guignard, licencié en droit; — moulin, cne de *Faie*; — f., cne de *Fontaine-Guérin*; — cl., cne de *Jarzé*, à n. h. Bouju, † en 1608; — f., cne de *Jumelles*; — f., cne de *Neuillé*, dans un carrefour, vis-à-vis l'entrée de Salvert, où s'élevait une chapelle du St-Sacrement absolument disparue; — vill., cne de *Rochefort-sur-L.*

Digitized by Google

ham., cne de *Ste-Christine*; = f., cne de *St-Christophe-du-B.*, anc. domaine du Chapitre St-Serre de Thouars, qui payait une redevance de boisseaux de seigle à la cure de St-Christophe; cl., cne de *St-Philbert-du-Peuple*, dépendance de la chapellenie de St-André; = cl., de *St-Quentin-en-M.*, près d'une ancienne apelle remplacée par une construction moderne sans caractère, sous le vocable de N.-D. la Miséricorde; = vill., cne de *la Salle-de-hiers*; = vill., cne de *Soulaines*. — En sieur Louis de Vexian, 1615, 1639; = f., de *Trélazé*; = f., cne de *Turquant*; = cne du *Vieil-Baugé*, avec petite chapelle.

Chapelle (*Jacques-Alexandre* de la), gentilhomme angevin, né, dit-on, aux Ponts-de-Cé, vivait à Paris et s'est fait connaître en 1736 par la publication d'un ouvrage intitulé *les Trois principes de la Musique exposés par gradation leçons distribuées d'une manière facile et re pour arriver à une connaissance parfaite et pratique de cet art* (livre Ier, Paris, -fol.). — La seconde partie parut en 1737, la sième en 1739; la quatrième sans date est minée par un Abrégé des règles de la composition. Il avait déjà donné en 1735 *Les Plaisirs la Campagne*, cantatille, et un *Recueil airs à chanter*. Lichtenthal lui attribue une *apitulation harmonique de Muldène continuée jusqu'à présent* (1750, in-4°), que . Fétis soupçonne être un livre imaginaire.
Dict. des Musiciens, t. III, p. 111.

Chapelle-à-Madame (la), cne du *Marilais*, petite construction du XVIIIe s., dont il ne ste que les quatre murs, vis-à-vis la Bournière dont elle dépendait.

Chapelle-Aubry (la), petit bourg, cne de *Salle-Aubry*, à 2 kil. 800 m. vers O — *arœchia Capellæ Alberici* 1056-1082 (2e Cart. -Serge p. 41). — *Capella-Aubri* 1467 (G 10). Au fond d'un vallon, sur la rive gauche du iss. de Jousselin, qui traverse du N.-E au -O. et relié au bourg communal par un chemin intérêt commun, qui croise la route départementale de Chantoceaux et le chemin de grande mmunication de Beaupréau.

Il formait depuis les premières années du XIe s. centre d'une paroisse distincte dont l'église t donnée pour moitié avec la cure par Tesceline, mme d'Hubert de Vendôme à l'abbaye de St-rge vers 1060. On ne voit pas à quelle époque le fut confondue avec sa voisine de la Salle. près la Révolution, la piété des habitants y aintint une desservance, dont le titulaire prit ssession dès le 24 nivose an XI et que leur le pieux a fait conserver, quoique non inscrite 1807 sur la liste des succursales rétribuées. paroisse actuelle comprend toute la partie entale du territoire communal, jusqu'au chein qui le sépare des Minières et du moulin arrot, environ 900 hect., 45 fermes ou écarts, s le bourg (32 maisons, 35 mén.), en tout 6 habitants en 1872.

L'Eglise, d'ailleurs sans caractère, est dédiée St Martin. Elle a été restaurée vers 1855. Le *Presbytère* y attient. Une *Ecole de filles*, construite en 1864 et entretenue par M. Du Reau, est confiée aux sœurs de St-Charles.

Avant la Révolution, la résidence du curé de la Chapelle et de la Salle-Aubry était dans l'un ou l'autre bourg, à volonté, mais le plus souvent à la Chapelle, et la paroisse commune, désignée de l'un ou l'autre nom, souvent même réunis dans un même vocable. — V. *la Salle-Aubry*.

Chapelle-au-Mêle (la), cne de *Chenillé-Changé*, petit édifice, à 100 mèt. du bourg, sur le chemin de Querré, sans aucun signe extérieur de consécration; ni croix, ni inscription; simple rectangle voûté en dos d'âne, que précède un petit vestibule avec petits bancs et bénitier vide. La porte de la chapelle, percée d'une large claire-voie à barreaux de fer, avec tronc, laisse entrevoir à l'intérieur un autel délabré portant une niche de Vierge assise, du XVIIe s.; à côté, à droite sur un pilier rond, une grande Vierge avec l'enfant, du XVIe s.; à gauche, une autre du XVIIIe s.; sur le mur, à droite, une *Crucifixion* sur bois du XVe s., et devant, une vieille arche en bois ferré, peut-être du même temps. La construction n'offre en elle-même aucun intérêt ni caractère archéologique.

Chapelle-au-Pauvre (la), terre, cne d'*Antoigné* 1454 (E 849).

Chapelle-aux-Grenouilles (la). — V. *St-Séréné*.

Chapelle-aux-Pies (la), vill., cne de *Bouillé-Ménard*. — *La Chap. aux Piez*, 1616, *la Chapelle-aux-Pis*, 1638, 1752 (Et.-C.). — *La Chapelle-aux-Prix* (Cass.). — La localité, où n'existe d'ailleurs aucune chapelle, tire quelque importance du voisinage de la carrière de Misengrain et de la forêt d'Ombrée.

Chapelle-Blanche (la), cl., cne d'*Andard*, anc. dépendance de la cure, vendue natt le 15 juin 1791.

Chapelle-Chamaillard (la), f., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*

Chapelle-de-Ballée (la). — V. *Ballée*.

Chapelle-de-Selaine (la), cl., cne de *Tiercé*. — V. *Selaine*.

Chapelle-des-Greliers (la), f., cne de *Chênehutte*, — populairement, *la Ch. des Greniers*; — anc. domaine affecté au temporel d'une chapellenie fondée sur la fin du XVIe s., par la famille Grelier dans l'église paroissiale, et dont le patronage était advenu au XVIIIe s. à la famille Lebeuf, de Saumur. En 1749 elle vaquait par le mariage du titulaire.

Chapelle-du-Fresne (la), f., cne de *Longué*, près la chapelle de l'ancien logis noble du Fresne.

Chapelle-du-Genêt (la), arrond. de Cholet (22 kil.), canton de Beaupréau (3 kil.). — *Cimiterium, burgus, altare capelle gloriose virginis Marie, que de Genesta vocatur* 1050-1060 (2e Cartul. St-Serge, p. 306). — *Monasterium sancte Marie de Genesta* 1080 circa (Ib., p. 308). — *Ecclesia beate Marie de Genesta* 1050-1080 (Ib., p. 307). — *Genestum* 1052-1082 (Ib., p. 66 et 67). — *Burgus sancte Marie de Geneste* 1056-1082 (Ib., p. 38). —

Digitized by Google

Capella de Genesta 1056-1082 (Ib., p. 31). — *Capella de Genest* 1210 (1er Cartul. St-Serge, p. 181). — Sur un plateau (à 111 mèt. de haut.), bordé par trois ruisseaux, entre Beaupréau au N., Andrezé (8 kil.) à l'E., St-Philbert (4 kil.) au S., Villedieu (7 kil.) et le Fief-Sauvin (6 kil.) à l'O., — à 53 kil. d'Angers.

La route départementale de Nantes entrant vers N., s'incline par une double courbe jusqu'au bourg, où elle s'arrêtait en 1789, le traverse en reliant le chemin de Torfou et remonte directement vers l'Evre, rejointe par les routes départementales, à l'O., de Clisson, à l'E., de Cholet, qui bordent le territoire sans y pénétrer.

Au N., l'Evre forme limite dans la longueur (4,800 mèt.), animant trois moulins; — y passent la petite rivière de la Vrême, limite vers l'O., les ruiss. du Noyer et d'Arrondeau, limite vers l'E.; — y naît le ruiss. du Pré-Neuf.

Superficie : 909 hect. 71 ares, dont 3 hect. 10 ares en vignes, culture importante pourtant jusqu'au XVIIe s., 7 ares seulement en taillis, 173 hect. en prés, le reste en labours.

En dépendent les ham. de la Bretèche (5 mais., 36 hab., à 2,050 mèt. du bourg), la Gagnerie (4 mais., 34 hab., à 2,200 mèt.), la Vignardière (4 mais., 18 hab., à 500 mèt.), la Riffaudière (3 mais., 30 h., à 1,900 m.), la Foulonnière (3 mais., 20 hab. à 2,500 m.), la Baratonnière (3 mais., 17 hab. à 1,600 mèt.), 34 fermes ou écarts. — Ni châteaux, ni villages.

Population : *520* hab. en 1720. — *135* feux en 1789. — *813* hab. en 1792. — *521* hab. en 1806. — *843* hab. en 1821. — *794* hab. en 1831. — *908* hab. en 1841. — *948* hab. en 1851. — *934* hab. en 1861. — *965* hab. en 1866. — *977* hab. en 1872, dont *624* hab. (143 mais., 143 ménages) au bourg qui aligne le long de la route départementale et de trois rues transversales ses modestes édifices couverts en tuiles.

Bureau de poste et *Perception* de Beaupréau.

Ni foire, ni marchés, ni assemblée.

Quatre moulins à eau et quatre moulins à vent desservent l'industrie de la meunerie. Le tissage occupe 333 ouvriers à la pièce et non plus maîtres fabricants, comme on les voyait jusqu'au milieu du XVIIIe s. — Du XVe s. jusqu'à la Révolution, les tanneurs, mégissiers, pelletiers, blanconniers abondent, industrie ruinée, comme la précédente, par le voisinage de Beaupréau.

Mairie installée dans un pauvre réduit au premier étage de l'*Ecole de garçons*. — *Ecole de filles*, dirigée par les sœurs de la Providence de Saumur.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 30 septembre 1807), est un édifice sans caractère, rebâti en 1834 par le curé Gourdon, sauf le clocher, dans lequel est percée la porte principale. Au-dessous, sur une pierre de granit, se lit l'inscription en relief : *Christo pastori Auspice Maria* 1740. — A l'intérieur, ni tableau ni œuvre d'art. La chaire en chêne est des frères Blanchard, ouvriers du pays; la balustrade en fer forgé, de Cognard, du May. — Un curieux bassin à quêter, en étain cloisonné, porte gravé : *Jacques Signevret, fabriquer à la Chapelle du Genet 1667 pour les trépasé*, et est poinçonné *P. B.*

Au S. de l'église s'élève un if vénérable, datant de plus de 5 siècles. Il mesure 4 mèt. 25 de circonférence, et tout découronné, reverdit pourtant à chaque printemps. Il s'élevait dans le petit *Cimetière*, transféré en 1863 au N. du bourg. — Le grand *Cimetière*, sur la route de Beaupréau, était supprimé dès 1809.

Un groupe de trois peulvans, non encore signalé et aujourd'hui détruit, s'élevait au Carrefour-Simon, V. *ce mot*. M. Lebeuf a recueilli une *celta* de pierre polie sur les bords de l'Evre. — La voie romaine de Poitiers à Nantes traversait le territoire de l'E. à l'O., passait entre le Boulay et la Riffaudière, au S. de Bouré, entre le bourg et la Vignardière, puis se dirigeait à l'O. de Haute-Folie, vers le Fief-Sauvin, sur un parcours pavé encore de larges blocs que déterre la charrue.

Ce pays, ainsi de tout temps habité, possédait dès le Xe s. une chapelle, transformée au moins dans les premières années du XIe en église paroissiale. La fondation en est attribuée au seigneur de Beaupréau qui en gratifia les moines de St-Serge, établis vers le même temps à Beaupréau et à Andrezé. L'église fut construite, et le bourg, déjà existant, aussitôt agrandi dans une enceinte de fossés, avec un petit moutier ou prieuré pour les moines. Une partie des droits dans le bourg, dans le cimetière, dans l'église même, appartenaient aux seigneurs de Montjean, qui en firent abandon. Les seigneurs de Beaupréau concédèrent vers le XIVe s. au curé droit de fuie et four banal et droit d'ouvrir ses vendanges un jour avant les autres habitants. — Le prieuré fut de bonne heure abandonné par l'abbaye de St-Serge, qui conserva la présentation de la cure.

Curés : Pierre *Melon*, 1418. — Jean *Gohin*, 1450. — Pierre *Bérault*, 1467. Son testament est du 23 septembre 1503. — Guyon *Richoudeau*, 1507, 1534.—Mathurin de *Loumeau*, 1560, qui résigne en 1564. — Jacques *Gourdon*, vicaire depuis 1539, installé dans la cure le 16 mars 1564, réfugié à Angers pendant les troubles de novembre 1568 à juillet 1569. — Macé *Hamon*, 1572. — Jean *Florie*, 1578. — Franç. *Josset*, official de Beaupréau, mai 1586. — Jacques *Courtais*, 1591, † le 18 décembre 1613, âgé de 48 ans, curé depuis 22 ans. — Anselme *Mesnard*, 1614-1616, † curé de St-Martin-de-Beaupréau le 7 juillet 1619. Sous son règne et sous le suivant, le pays est ravagé par les troupes de passage et les habitants sans cesse réduits à chercher refuge à Beaupréau, 1616-1621. — Jacques *Picherit*, dès au moins 1619 chanoine de Beaupréau, résigne en 1632 au profit de son neveu. Dans l'année même la paroisse avait été éprouvée (avril-août) par une épidémie qui emporta 64 victimes, et qui se renouvela en octobre 1639, presque aussi redoutable. — Jacq. *Picherit* le jeune, 9 octobre 1632, 1659. — Jean *Picherit*, 1659-1676, V. *ce nom*. — Pierre *Camus*, 1677, † le 20 avril 1688. — Jacques *Dutour*, 1688, résigne en juin 1734, meurt le

Digitized by Google

23 avril 1735 au Fief-Sauvin, âgé de 74 ans. — Claude-Sébastien *Mondain*, 11 juin 1734. Dès 1738 il commence la reconstruction de son église et organise l'école dès 1741 avec les revenus de bénéfices inutiles, aidé en 1742 par une donation du curé Daviau de Ste-Croix d'Angers. — Il résigne le 22 décembre 1763, en restant à la Chapelle où il meurt vers 1772. — Yves-Michel *Marchais*, vicaire dès 1757, est installé curé en décembre 1763. Il est dit en 1775 directeur de la Société des prêtres de Beaupréau. Il meurt vers 1797 dans une maison du bourg, où il vivait réfugié, et fut inhumé sans prêtre mais avec l'assistance de toute la paroisse, qui récitait à haute voix le chapelet.

La paroisse, chargée de pauvres, occupait 50 métiers de tisserands en 1788; — on y élevait surtout des moutons tirés du Poitou. — Elle dépendait du Diocèse d'Angers, de l'Archidiaconé d'outre-Loire, du Doyenné des Mauges, du Grenier à sel de St-Florent, avec brigade de gabelle à cheval établie dans le bourg depuis 1666, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent.

C'est sur son territoire que se livre le 22 avril 1793 la bataille entre la grande armée vendéenne et l'armée de Gauvilliers, qui avait la veille occupé Beaupréau et qui en fut expulsée. Sur le plateau même de la Chapelle les canonniers d'Eure-et-Loir meurent sur leurs pièces et les gardes nationaux de Luynes se font tuer avec leur chef. Les combattants passent et repassent durant toute la guerre à travers le pays incendié.

Maires : Jean *Mondain*, 1792. — Pierre *Gautier*, agent municipal, 13 nivôse an V. — Franç. *Gautier*, agent, 21 nivôse an V. — Pierre *Gautier*, 30 vendémiaire an VI. — Jean *Drouet*, agent, 19 floréal an VI. — 30 thermidor an VII. — Louis *Lhuillier*, maire, 1er messidor an VIII, maire de Beaupréau en 1813. — Luc-Jean *de Gibot*, 16 décembre 1813, démissionnaire en juin 1822. — Pierre *Sourice*, 12 juillet 1822, installé le 21, — 1er novembre 1830, — Jean *Drouet*, 25 octobre 1830, — 5 août 1837. — Louis-Alexis *Mondain*, 14 septembre 1837, — 1er janvier 1843. — Louis *Audouin*, 26 octobre 1843, installé le 5 novembre, 8 août 1860. — Pierre *Bariller*, 15 septembre 1860, 4 septembre 1865. — Louis *Boiteau*, 5 octobre 1865, 17 septembre 1870. — Pierre *Cèsbron*, 24 septembre 1870, en fonctions, 1874.

Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de Saint-André. — Notice du curé Cherbonnier, d'après les notes de M. de Civrac, aux Archives de l'Evêché. — Reg. paroissiaux, à la Cure. — *Répert. archéol.*, 1863, p. 62; 1868, p. 314; 1869, p. 3. — Arch. de M.-et-L. C 191; H St-Serge. — Arch. comm. — Pour les localités, voir à leur article, *l'Epinay-Greffier, la Bécussière, le Carrefour-Simon, la Thibaudière, le Rocher*, etc.

Chapelle-du-Genêt (la). — *Capella de Mirica seu de Genest.* — V. *Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde.*

Chapelle-Epinard (la), cne de *Corné*. — *La Chapelle-d'Espinats* 1406 (G Cures), 1635 (Et.-C.). — Antique petit édifice, bâti à quelques pas du bourg sur le chemin de Mazé et dont dépendait un terrain inculte aboutant aux bois d'Epinard. On y officiait encore en certaines occasions jusqu'au milieu du XVIIIe s. Mais ce n'était plus à la Révolution qu'une ruine sans toit et qui fut vendue natt le 15 messidor an IV, pour être détruite. L'origine en est inconnue, n'était qu'elle fut fondée sans doute par les seigneurs voisins du Bois-d'Epinard. — Il y existait un petit cimetière, planté de noyers, où l'on inhumait encore au XVIIe s., notamment en temps de peste.

Chapelle-et-Houssin (la), cne de la *Chapelle-Hullin*, anc. fief censif, sans manoir, autrement dit *le Fief-Houssin*, annexe de la seigneurie de Bedain, relevait de Champiré-Baraton et de Grugé et comprenait une partie du bourg, notamment la moitié de l'église vers l'évangile, avec les droits honorifiques et le banc tenant aux marches de l'autel de la Vierge.

Arch. de M.-et-L. E Bedain.

Chapelle-Hullin (la), canton de Pouancé (12 kil.), arrond. de Segré (20 kil.), — à 57 kil. d'Angers. — *Capella* 1072 (1er Cartul. St-Serge, p. 207). — *Parochia Capelle* 1150 circa (Cart. de la Roe, ch. 177). — *Capella Hugonis* av. 1140 (D. Houss., 1660). — *Capella Hugolini* 1181-1184 (D. Houss., 1977). — Sur la rive dr. de l'Araise, au N. de la forêt d'Ombrée, entre le département de la Mayenne au N., Grugé (2 kil.) à l'E., Vergonnes (3 kil. 1/2) au S., Chazé-Henri (3 kil.) à l'O.

Dans le bourg se croisent les chemins d'intérêt commun de Villepot et de Renazé, ce dernier reliant à 4 kil. la route départementale de Rennes.

Y naissent les ruiss. de la Rivière-Besnier, de la Couleuvraie, de la Plette, de la Mercerie, des Fontaines-Livet; — y passent l'Araise de l'O. à l'E. par le travers central de la commune, réunissant les précédents affluents et les cours d'eau étrangers de l'Etang-Bérard, des Mortiers et de la Roche ou des Ecrennes.

En dépendent les vill. ou ham. de Livet (11 m., 42 hab.), du Bois-Joubert (8 mais., 31 hab.), de la Touplinaie (6 mais., 34 hab.), de la Rivière (4 mais., 15 h.), de la Briolaie (5 mais., 22 hab.), et 20 fermes ou écarts.

Population : 65 feux, *295* hab. en 1720-1726. — *45* feux en 1789. — *285* hab. en 1826. — *249* hab. en 1831. — *226* hab. en 1841. — *412* hab. en 1851. — *431* hab. en 1861. — *416* hab. en 1866. — *373* hab. en 1872, dont *110* hab. (29 m. 30 mén.) au bourg, composé en grande partie de vieilles bâtisses, mais qui là, comme partout, s'entremêlent et font place à des constructions neuves; ni opulence ni misère; l'aisance partout.

Superficie : 952 hect.. — Le territoire, composé jusqu'en 1849 de 704 hect., a été accru de 248 hect. détachés de Chazé-Henri par la loi du 30 novembre 1850, qui comprennent toute la rive gauche de l'Araise, jusqu'au département de la Mayenne, et qui dépendaient d'ailleurs de la paroisse depuis longtemps.

La *Mairie*, maison neuve avec *Ecole mixte*, s'élève à l'écart du bourg, vers la route de Chazé.

Au devant une croix neuve en pierre, avec Christ entaillé, a été édifiée en 1868 aux frais de Jean Menant.

Digitized by Google

L'Eglise, dédiée à saint Pierre (succursale, 19 mars 1836), est un édifice insignifiant du XIIIe s., terminé par deux pignons défigurés. Au bout de la nef, deux réduits formant transept abritent des autels à droite de St-Sébastien, avec statue du XVIIIe s., à gauche de la Vierge, avec Vierge portant l'Enfant, groupe gracieux de main d'artiste, au-dessus d'un tabernacle carré, où est représentée une *Crucifixion* avec le cavalier qui perce le flanc du Christ, le tout datant du remaniement opéré dans l'église en 1729. Au fond du chœur, dans des niches, statues de St Paul et de St Pierre; dans le mur N., une petite fenêtre trèflée, seul vestige antique.

Aucune trace celtique ni gallo-romaine n'a été reconnue sur la paroisse, perdue jusqu'au XVIIIe s. au milieu des bois. Une voie, *via*, se trouve mentionnée pourtant vers la fin du XIIe s. de la Chapelle à Bourg-l'Evêque et doit être plus ancienne. — L'église existait dès la première moitié du XIe s. Elle appartenait pour partie aux seigneurs de Vergonne et de Bouillé et advint depuis le milieu du XIIe s. par donations successives à l'abbaye de Nyoiseau, qui pour ce fief relevait de la terre de Grugé.

Curés : Guill. *Nepveu*, 1536. — Mahé *Coiscault*, † le 25 octobre 1626. — Jean *Coiscault*, dès 1625, † le 28 février 1654. — Franç. *Guyet*, maître ès-arts, avril 1654, † le 20 septembre 1676 — *Brossier*, octobre 1676, novembre 1692. — A. *Lamare*, 1692, juin 1710. — Jean *Alixart*, novembre 1710, novembre 1713. — Guy *Lavazé*, décembre 1713, † le 6 septembre 1723. — Sulpice *Sauleaux*, octobre 1723, octobre 1735, † le 15 décembre 1735, âgé de 59 ans. — P. *Poret*, janvier 1736, décembre 1762. — Franç. *Jouenne*, janvier 1763, 1792.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District de Segré. La seigneurie en appartenait au seigneur de Bédin. En proie aux gabeloux et aux maltotiers, elle était de plus livrée à la merci des bêtes fauves campées dans les bois. Les paysans étaient forcés de se relayer la nuit pour protéger les blés.

Maires : Joseph-René-Franç. *Lasnier*, 1792. — Jean *Poché*, 1er messidor an VIII, † en 1813. — Franç. *Poché*, 13 décembre 1813. — Vital *Poché*, 15 juillet 1816, jusqu'en 1844. — *Lemanceau*, 1844, en fonctions 1874.

Arch. de M.-et-L. C 199 — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir à leur article, *la Bouillant, les Pommeraies, la Loyère, Livet*, etc.

Chapellenaie (la), f., c^ne de *la Potherie*. — En est sieur Jacques Chevalier 1618, P. Pelletier, 1658; = f., c^ne de *Vern*, du nom de la famille Chapelain, qui la possède jusqu'au milieu du XVIe s.; — en 1571 Guy Joret (E 1372).

Chapellenie (la). — V. *Beauregard.*; = f., c^ne de *Dénezé-s.-le-L.*, anc. domaine de l'abb. de la Boissière; = f., c^ne de *Chalonnes-sous-le-Lude*; = cl., c^ne de *Cheviré-le-R.*; = f., c^ne de *Juvardeil*; = f., c^ne de *Montguillon*; = f., c^ne de *la Pommeraie*, — *La Chapellerie* (Cass.); = h., c^ne de *la Varenne*. — *La Chapellenie* (Cad.).

Chapelle-Rainsouin (*Françoise* de la), fut nommée abbesse du Ronceray par le pape en 1519, à la prière du roi François Ier et de la duchesse d'Angoumois. Tous deux prirent soin lors de son installation de la recommander par lettres spéciales (27 janvier 1520 n. s.) au Conseil de ville « tant pour l'honnesteté de vie et » religion qu'on dit estre en elle qu'en contem- » plation d'aucuns nos serviteurs ses parents ». Elle mourut en son abbaye le 1er juillet 1529.

Arch. mun. BB 19. — Hauréau, *Gall. Christ.* — Bren. de Tart., Mss., fol. 267.

Chapellerie (la), cl., c^ne de *Feneu* (Cass.); = logis, dans le bourg de *Juigné-sur-L.*, autrefois avec pignon surmonté d'un choux fleuri et d'un petit pilier, et encore aujourd'hui avec cadran solaire daté de 16.. — En est sieur l'abbé Pierre Quétin en 1626; = cl., c^ne de *Parcé* (Cass.).

Chapelle-Rouillée (la), f., c^ne de *Chaumont*.

Chapelle-Rousselin (la), canton de Chemillé (5 kil.), arr. de Cholet (21 kil); — à 42 kil. d'Angers. — *Capella-Roscelini* 1050 circa (Cart. de Chem. ch. 41 et 45), 1090 (ch. 13). — *Capella* 1050 circa (Ib. p. 43). — Sur la ligne du faîte, variant de 109 à 115 mèt., qui sépare les bassins de l'Evre et du Layon, entre St-Georges-du-Puy-de-la-G. (8 kil.) et Chemillé à l'O., St-Lézin (4 kil. 1/2), au N., Jallais (6 k.) à l'O. Trémentines (10 k.) au S.

La route départementale de Saumur à Nantes, laissant un peu à l'écart l'ancien bourg, construit en pisé, couvert en tuiles, traverse de l'E. à l'O. l'agglomération nouvelle, où se relie le chemin de la Jumellière à Trémentines, rejoint vers S. au Pineau par celui de St-Georg.-du-P.-de-la-G.

Y naissent les ruiss. de Montalais ou de la Haie et de la Vieille-Jactrie; — y passent les ruisseaux de Lantrais et de la Singère.

En dépendent les vill. ou ham. des Blottières (11 mais., 40 h., à 800 mèt.), de la Jactrie (9 mais., 47 h., à 6 kil.), des Landes (6 mais., 25 h., à 1 kil.), du Collet-Pourri (5 m., 16 h., à 1,100 m.), de la Haie (4 m., 17 h., à 700 m.), de l'Enchaisière (3 mais., 26 h., à 4,500 m.), de la Gosserie (3 mais., 27 h., à 1,500 m.), de la Charrie (4 mais., 18 h., à 2,500 m.), de la Savinerie (4 mais., 19 h., à 700 m.), de la Burgandière (4 mais., 23 h., à 4,500 m.) et 30 fermes ou écarts.

Superficie : 1,254 hect. 28 ares, dont 43 ares seulement en vignes, 11 hect. 74 ares en taillis et futaies, 147 hect. en prés, le reste en labour. En 1828, près de 110 hect. restaient en landes.

Population : 575 hab. en 1790. — *799* hab. en 1790. — *825* hab. en 1826. — *619* hab. en 1831. — *646* hab. en 1841. — *810* hab. en 1851. — *818* hab. en 1861. — *822* hab. en 1873, dont *347* hab. au bourg (101 mais., 110 mén.), en progression constante depuis 40 ans. — Une trentaine d'ouvriers sont occupés au travail du bois ou à une petite briquetterie; tout le reste vit de l'agriculture.

Assemblée à la Saint-Jacques.

Bureau de poste de Chemillé. — *Perception* de la Jumellière.

Digitized by Google

Mairie et *Ecole de Garçons* bâties en 1863 (archit. Simon, de Cholet). — *Ecole de filles* communale laïque, qui doit être reconstruite.

L'église, dédiée à Saint-Jacques (succursale, 5 nivôse an XIII), avait été incendiée en 1793. Sur les murs restés debout on a reconstruit la nef actuelle, précédemment unique, accrue successivement en 1844 et en 1863 de deux bas-côtés informes. Le jubé date de 1836. Au-dessous sont recueillies deux pierres de tombes, gravées en creux, dont les inscriptions sont illisibles. La chaire en chêne porte sculptés les quatre Evangélistes autour du Christ. Une arcade ogivale s'ouvre sur le chœur rectangulaire dont le fond est rempli par un vaste rétable de la fin du XVIIIe s. avec statues peintes de la même façon que celles de St Lézin V. *ce mot* : à droite, *St René;* à gauche, *St Jean l'Evangéliste;* au sommet, *St Jacques;* au centre un bas-relief en bois, représentant la *Madeleine* au pied de la croix.

Le *Cimetière* autrefois autour de l'église, a été reporté en 1863 sur le chemin de St-Lézin.

Nul vestige antique n'a été signalé sur le territoire, que des traces de voies au nord du bourg et au sud de la commune, se dirigeant vers la Ségourie ou la Noue-Ogeard. L'existence de la paroisse est constatée dès le XIe s. Aucune donnée n'existe sur le personnage dont elle a conservé le nom, comme fondateur de sa chapelle primitive. Ce doit être un des châtelains de la Haie, l'unique château du pays, ruiné en 1593. L'église était à la présentation du prieur de St-Pierre de Chemillé et à la collation de l'évêque. Elle avait pour annexe ou fillette St Lézin, et c'est à St-Lezin que résidaient les curés et à cet article, que nous en donnerons la liste. Ils s'intitulaient *curés de Saint-Jacques de la Chapelle-Rousselin et de St-Lézin.* — De simples vicaires ou desservants menaient leur demeure à la Chapelle-R.

La paroisse dépendait du Diocèse d'Angers, de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, du Doyenné de Chemillé, du Grenier à sel de Cholet, de l'Election et de la Sénéchaussée d'Angers, du District en 1790, de Cholet. La misère y était extrême en 1789.

Maires : Joseph *Raimbault*, 1er vendémiaire an IX, — Franç. *Davy*, ancien curé de St Philbert, 25 thermidor an XIII, — *Lebrun*, 8 janvier 1808-1829. — René-Pierre *Barbot*, 17 juin 1829, installé le 2 août. — *Raimbault*, 5 novembre 1820-novembre 1843. — Pierre *Lepain*, 23 novembre 1843, installé le 19 décembre 1848. — René *Barbot*, 22 octobre 1848-mai 1865. — René *Martin*, 1865, — Jean *Lebrun*, mai 1871, en fonctions, 1874.

Notice Mss. de M. Spal. — Arch. de M.-et-L. C 119. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir à leur article, *la Haie, la Savinerie, la Gournoire*, etc.

Chapelles (les), terre, c^ne de *Beaufort*. — *Le clos, le lieu du clos des Ch.* 1628. — Il y a été rencontré récemment des briques romaines et une base d'amphore, au témoignage de M. Denais; = f., c^ne de *la Jumellière*; = vill., c^ne de *Soulaire-et-B.*

Chapelle-Saint-Ambroise (la), vill., c^ne de *Chanzeaux*.

Chapelle-Saint-Edouard (la), f., c^ne de *Cantenay-Epinard*.

Chapelle-Saint-Florent (la), canton de St-Florent-le-V. (6 kil.), arr. de Cholet (44 kil.); — à 50 kil. 1/2 d'Angers. —*Ecclesia sancti Christofori de Capella* 1146 (Liv. d'A., fol. 4). — *Capella sancti Florentii juxta Andegavim* 1146, 1156 (Ib. f. 4 et 16). — *Mediatura de Capella sancti Christofori* 1200 circa (Chemillé, ch. or. 20). — *La chapelle de St-Florent-le-Vieil* XVII-XVIIIe s. (Et.-C.). — Entre le Marillais (5 kil.), Bouzillé (4 kil.) et la Boissière (5 kil.) à l'O., St-Pierre-Maulimart (10 kil). au S,. Botz (6 kil.) et St-Florent-le-V. à l'E.

Le chemin d'intérêt commun de la Boissière au Marillais, traversant le territoire du S.-O. au N. E., forme la principale rue du bourg, au sortir duquel vers N. s'embranche à l'O. le chemin de Bouzillé.

Y passe la rivière d'Evre qui enlace le territoire de ses plus sinueux contours, en le bornant vers le S. et vers l'E. en large et en long, sur un parcours de 15 kil. à travers des sites charmants; — y naissent les ruiss. du Beugnon, de Coulaine ou des Coulées, de la Herse, de la Haie-d'Alot, de la Lande-du-Croulay.

En dépendent les villages de la Loge-du-Couet (15 mais., 50 hab.), de la Garcillère (9 mais., 35 hab.), la Mamenotière (8 mais., 36 hab.), de Vinouse (8 mais., 32 hab.), les ham. du Pont-d'Alaine (7 mais., 38 hab.), d'Aigremont (4 mais., 32 hab.), du Poncier (5 mais., 22 hab.), de Coulaine (5 mais., 26 hab.), de Bourgpaillou (4 mais., 26 hab.), de la Clergerie (4 mais., 30 hab.), de la Maltière (4 mais., 25 hab.), de la Couconnière (3 mais., 27 hab.), les châteaux de la Baronnière et de la Guérinière, 3 moulins à eau, 6 à 7 moulins à vent et 37 grosses fermes ou agglomérations de 2 ou 3 maisons.

Superficie : 1,584 hect. dont 40 hect. en bois, 180 hect. en vignes, culture autrement importante encore jusqu'au XVIIIe s.

Population : 219 feux en 1789, et suivant d'autres documents, *1,051* hab. en 1790. — *1,105* hab. en 1821. — *1,156* hab. en 1831. — *1,119* hab. en 1841. — *1,341* hab. en 1851. — *1,296* hab. en 1861. — *1,310* hab. en 1866. — *1,265* hab. en 1872, dont *374* hab. au bourg, composé de 107 maisons basses et pour la plupart chétives d'apparence (116 ménages). — L'agriculture surtout, le commerce des bestiaux gras et des vins, l'industrie du bois et de la meunerie forment les ressources du pays.

Perception et *Bureau de poste* de St-Florent-le-Vieil.

Ni foire, ni marché, ni assemblée.

Mairie avec *Ecole de garçons*, de dépendances insuffisantes; — *Ecole de filles* communale laïque, construite en 1861, par les soins du curé Ténier.

L'Eglise, dédiée à St Christophe (succursale, 5 nivôse an XIII), est un édifice commencé en 1850, terminé en 1871 (Architecte Dellêtre), de

Digitized by Google

style ogival, en forme de croix latine, avec chevet à pans coupés et double absidiole. L'autel orné de statues sort (1873) de l'atelier de M. Bouriché, d'Angers. Il ne reste aucune trace de l'ancienne église qui tombait en ruines.

Le *cimetière*, autrefois devant l'église, a été transféré dès le XVIIIe s. sur le chemin de Saint-Florent. On y voit les tombes avec inscriptions du curé Dugats (1784), de Louise Du Bois de Maquillé (1773) et de son mari Louis-Charles-Artus de Bonchamps (1787).

M. Tristan Martin possédait une pièce d'or celtique, trouvée par lui sur le territoire, et y signale un menhir, qu'on n'y connaît plus. — Il n'existe aucune donnée sur l'origine de l'église, qu'on voit érigée en paroisse et confirmée par les papes à l'abbaye de St-Florent, dès le XIIe s. L'abbé resta seigneur de la paroisse jusqu'en 1789. — Les registres en sont encore détenus à la cure. — *Curés :* Jacq. *Marmaille*, 1624. — René *Bernier*, 1673, 1687. — Louis *Grelier*, 1691, 1701. — L. *Rigault*, 1752, 1750. — *Marquis*, 1753, 1765. — Augustin *Dugast*, 1769, † le 20 novembre 1784. — Simon-René-Aubin *Courgeon de la Pannière*, janvier 1786, qui suivit l'armée vendéenne et reçut le dernier soupir de Bonchamps. Il revint à la paix dans sa cure. — Son successeur *Martinet*, élu constitutionnellement, servait en 1793 en qualité de quartier-maître sous-lieutenant au 1er bataillon des volontaires de Maine-et-Loire.

La paroisse dépendait de l'Election et de la Sénéchaussée d'Angers, du territoire libre de St-Florent, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent. A cette date, le cinquième des habitants vivait de gêne et de misère.

Maires : J. *Sourice*, janvier 1792. — *Barat*, 1er messidor an VIII. — Julien *Chaperon*, 2 janvier 1808. — François *Guérif*, 27 avril 1831. — *Ripoche*, 1834. — Jules *Arnous-Rivière*, 1839, révoqué par ordonnance du 26 janvier 1844, à la suite du voyage de Belgrave-Square, réélu le 27 août 1848, en fonctions, 1874.

Notes Mss. de M. Spal. — Arch. de M.-et-L. C 30 et 191; H Abb. St-Florent. — Pour les localités, voir à leur article, *la Suvinière, la Baronnière, Vinouse, le Plessis-Saillant, Barrot, la Guérinière, Pont-d'Alaine*, etc.

Chapelle-Saint-Jean (la), cl., cne de *Lézigné*.

Chapelle-Saint-Laud (la), cant. de Seiches (7 kil.), arrond. de Baugé (26 kil.); — à 27 kil. d'Angers. — *Capella quæ est in silva* 1060 circa (Cartul. St-Aubin, f. 98). — *La paroesse de la Chapelle-St-Lo*, 1320 (St-Nic., Brionneau, p. 281). — Entre Lézigné (3 kil.) au N., Seiches à l'O., Durtal (8 kil.) et Beauvau (6 kil.) à l'E., Marcé (4 kil.) au S.

Le bourg paroissial, qui dénomme la commune, s'élève à l'écart et perdu sur la crête d'un coteau (85 mèt.), le long duquel le chemin d'intérêt commun de Baracé à Beauvau le relie au bourg principal, Bourgneuf, V. *ce nom*, placé à l'extrême confin du territoire vers l'O. mais sur les deux bords de la route nationale de Paris à Nantes, qui traverse dans toute la longueur du N. au S. (3 kil.).

Aucun ruisseau n'y passe.

En dépendent les ham. des Carabais (4 mais., 11 hab.) et de la Bardoulière (4 mais., 11 hab.), les chât. de la Bouchetière, de Bellevue, de Boisgrollier et 70 fermes ou écarts.

Superficie : 1,063 hect., dont 4 hect. en vignes et 183 hect. 44 a. en bois, restes de la forêt de Chambiers, V. *ce nom*.

Population : 102 feux, *463* hab. en 1720-1726. — *115* feux en 1789. — *679* hab. en 1826. — *644* hab. en 1831. — *647* hab. en 1841. — *655* hab. en 1851. — *618* hab. en 1861. — *650* hab. en 1866. — *618* hab. en 1872, dont *330* de population agglomérée partie au bourg (93 hab., 33 mais., 33 mén.), partie à Bourgneuf (237 hab., 67 mais., 73 mén.).

Assemblée dite de l'*Angevine*, à Bourgneuf, le dimanche qui précède l'assemblée de Suette.

Bureau de poste et *perception* de Seiches.

La *Mairie* est dans le bourg de Bourgneuf, dont elle occupe l'ancienne cure ou desservance. L'*Ecole* communale *de garçons* y attient et a pour préau l'emplacement de l'ancienne église ou chapelle plébéenne, comme on l'appelle encore au XVIIIe s. L'édifice menaçant ruine a été décapité, les meneaux branlants jetés bas pour la sécurité des enfants; les murs seuls restent debout à mi-hauteur, contrebutés par d'énormes piliers carrés, auxquels s'intercalent de petits contreforts plats étouffant les fenêtres; la nef éclairée de petites baies en pierres de schiste posées de champ; au fond vers N., une haute fenêtre en tiers point, autrefois avec meneau tréflé; vers S., deux baies romanes sans moulure ni décoration, réunies par un large pilier; traces d'une porte plein cintre et d'un petit arceau bas en forme de niche; dans le chœur vers N., une petite fenêtre plein cintre en tuffeaux carrés; le tout terminé par une petite abside ronde; en façade, portail plein cintre de tuffeaux équarris sans piliers ni chapiteaux, avec fenêtre romane, entre deux contreforts plats. — La construction entière formée d'un assemblage informe de terre et de pierre à peu près brute, le chœur même sans ciment ni chaux, doit remonter au XIIe s., mais remaniée et agrandie à plusieurs reprises. — Le cimetière qui entourait la chapelle fut défoncé et mis en culture en 1777 après la translation de deux charretées d'ossements dans le cimetière du principal bourg, au frais du vicaire qui en même temps fit bâtir la cure. — Le tout vendu nat^l le 23 fructidor an IV et réacquis par la commune le 5 janvier 1836, en vertu d'une ordonnance du 23 juin 1835, avec le produit de la vente des landes des Blinettes.

Le *Presbytère* a été construit en 1828-1829 sur un terrain acquis par la commune en vertu d'une ordonnance du 12 septembre 1827.

L'*Église*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivose an XIII), s'élève au bourg antique. La façade, formée par la masse carrée du clocher sans flèche et en partie moderne, comme l'indique la date de 1771 inscrite dans un cartouche, s'ouvre par une porte ogivale à double voussure en retrait formée de claveaux réguliers avec cordon extérieur à dents de scie, qui se continue en

Digitized by Google

fer à cheval; au-dessus, une très-étroite baie romane. Le porche intérieur porte une voûte entrecroisée de deux tores plein cintre en saillie dont la retombée s'arrête aux trois quarts de la hauteur sur quatre chapiteaux d'angle, soutenus par un tronçon de colonne qui se termine en biseau chargé d'une décoration variée, le 1er à dr., de feuilles d'eau enroulées au-dessus d'un magot les bras étendus et comme en croix; le 2e, de trois feuilles de fougère au-dessus d'une forme de tenailles ou d'écrevisse; — à g., le 1er à double rang de feuillage en gerbe plate; le 2e, d'une haute fougère double à tronc d'arbre, portée par une tête barbue; — la clé centrale chargée d'une roue à 6 raies. — Un très-bas arceau roman donne entrée dans la nef complètement modernisée et dont la voûte s'est encore effrondrée le 16 août 1869. — Ni transept, ni chapelles; au mur plat du chœur, autrefois éclairé par trois fenêtres ogivales, s'appliquent deux statues; un peu en avant du grand autel, autels de la Vierge et de St Sébastien, ce dernier paré d'une jolie statue; à l'entrée même de la nef, remarquable tableau du XVIIe s., en mauvais état : *Hérodiade*, — très-décolletée ainsi que sa suivante.— Elle porte la tête de St Jean-Baptiste, dont un soldat veut s'emparer. — C'est une œuvre d'art tout mondain mais dont les têtes ont une belle expression. — Extérieurement entre les larges contreforts qui soutiennent les murs, apparaissent les antiques petites et étroites baies romanes condamnées, sauf deux, dont une vers S. — Sur le jardin des sœurs de la Salle-de-Vihiers tenant l'école, dans l'ancienne cure, à g., à l'entrée, un tuffeau porte : *J H S Maria. En 1782 cure fut auteur.* — Au-dessous, dans une niche, sont entassées les statues de St Sébastien, de St Christophe, une Vierge, un pape, divers débris; dans un coin, St Jacques le Majeur, grand et de tournure bizarre, apporté en 1746 de Bourgneuf.

Il n'a été signalé aucune trace celtique ou romaine sur la commune. Tout le territoire n'était qu'une forêt inhabitée, quand Foulques Réchin, en 1062, en donna tout un canton aux chanoines de St-Laud d'Angers. Ceux-ci, de son aveu, le firent immédiatement défricher et couvrir en partie de maisons à l'entour d'une église. Hubert de Durtal, seigneur par un autre donation du reste de la forêt, mit le feu aux constructions nouvelles et rétablit le désert où la culture avait tout fécondé (1094); mais il fut enfin forcé de reconnaître ses torts et d'en demander l'absolution, qu'il obtint en s'engageant à donner à perpétuité un pain tous les jours aux pauvres (1109). — Une charte de St-Serge attribue les mêmes circonstances à la fondation, par deux chanoines de St-Maurice, d'une chapelle dans la forêt de Chambiers. Il s'agit sans doute de Bourgneuf, dont l'édifice ruiné date encore au moins du XIIe s. et dont autrement l'origine est ignorée. Elle avait été cédée par échange presque aussitôt à l'abbaye de St-Serge qui ne paraît pas l'avoir conservée. Au XVIIIe s. elle devient église plébéenne ou succursale avec vicairie, par une fondation des Villeneuve de Coué, qui avaient leur enfeu dans le chœur. — La cure, restée depuis l'origine à la présentation du Chapitre de St-Laud et à la nomination de la prébende de la Chantrerie, passe au XVIIe s. à la présentation des seigneurs de Durtal, à la collation de l'Evêque.

Curés : Guill. *Lepaincturier*, qui résigne en 1520. — Jean *Fortin*, 31 décembre 1520, † en 1521. — Nic. *Trotier*, janvier 1522. — Franç. *Patrin*, 1555, qui permute. — Jean *Delaunay*, décembre 1556 — Jean *Sordeau*, juin 1563. — Jacq. *Charpentier*, 1566. — Jean *Leboucher*, août 1567. — Thomas *Ysembard*, † en 1593. — Urb. *Raciquot*, décembre 1593. — Robert *Ravard*, 1601, résigne en février 1631, † le 13 mars 1632.—René *Lecorvaisier*, V. *ce nom*, février 1631, avril 1641. — Isaac d'*Hostel*, janvier 1642, août 1678. — Jean *Davy*, octobre 1679, † le 22 avril 1695. — Louis *Lemal*, écuyer, sieur du Mortier, installé le 7 juin 1695, † le 30 août 1715, âgé de 44 ans. — Claude-Benoît *Bernard*, décembre 1715, † le 1er septembre 1724. — Pierre *Bertrand de Ste-Colombe*, novembre 1724, † le 5 mai 1745, âgé de 50 ans. — Franç. *Sallion*, décembre 1745, frère du procureur du roi au Grenier à sel de Baugé, résigne en 1780. — Louis *Lancelot*, vicaire de Bourgneuf depuis 1774, curé le 29 août 1780 jusqu'au 25 mai 1791. — Son vicaire Augustin-Brice *Villon*, lui succède constitutionnellement le 14 août 1791 jusqu'au 14 novembre 1792 et signe ensuite : *officier public*. — Lancelot, déporté en Espagne en septembre 1792, vint plus tard reprendre sa cure et y mourut le 8 mai 1820, âgé de 73 ans. Sa tombe se voit dans le cimetière avec cette épitaphe :

Ci gît un bon pasteur, qui toujours fit le bien,
Reçut peu, donna tout et ne demanda rien.

Une *Ecole* était tenue en 1697 par Pascal Leduc, prêtre.

La paroisse faisait partie du comté de Durtal et n'avait pas d'autre seigneur. Il y existait un four à chaux et un four à tuiles en 1788. Elle dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election et du District de Baugé.

Maires : De la Douaillière, 1790. — Jean-Bapt. *Dugoulet*, 1er messidor an VIII, installé le 3 thermidor. — Pierre-Roch *Deville*, V. *ce nom*, 4 novembre 1806. — Charles-René-Pierre *Fercoq*, 20 décembre 1810, installé le 30. — Nic.-Jean-B.-Henri *Legroux*, 10 février 1813, installé le 1er août. — Jean-Jacq. *Pilliet*, 25 mai 1821, installé le 9 juillet. — *Pilliet* fils, 26 juillet 1852, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. — Arch. comm. Et.-C. — Pour les localités, voir *Bellevue, la Bouchetière, les Carahais*, etc.

Chapelle-St-Pierre (la), f., cne d'*Angers*.

Chapelle-sous-Doué (la), bourg, cne de *Doué*. — *Capella in honore sancte Marie sacrata prope Doadum castrum* 1090 circa (Cart. St-Maur, ch. 3). — *Ad Vetus Doadum Capella sancte Marie genitricis* 1105 (Ib., ch. 25). — *Parochia sancte Marie de Capella juxta Doadium* 1125-1129 (Ib., ch. 66). — *Sancta Maria de Capella* 1141-1145 (Ib. 59). — *Capellania de Doe* 1280 (Pouillé du Gr.

Digitized by Google

Gauthier). — *Capella de Doayo* (Ib.). — *La ville de la Chapelle* 1333 (G chap. de Doué).— *La Chapelle près Doué* 1460-1544 (G Saint-Maurice, Douces). — *La Chapelle soubz Doué* 1600 (Et.-C.).

C'est l'emplacement du vieux Doué gallo-romain, *vetus Doadum*, que la ville abandonna quand elle se renferma vers le IXe ou Xe s. dans une enceinte fortifiée mais restreinte. Il y existait au XIe s. une chapelle, dédiée à Notre-Dame, pour le service sans doute de la campagne, qui fut donnée par le seigneur de la terre, Guill. Ruffain, chevalier, aux moines de St-Maur vers 1090 avec l'emplacement pour construire des maisons. Les religieux y établirent un prieuré et dès avant 1105 y avaient constitué une paroisse, sur laquelle le comte leur attribua les droits de seigneurie civile, sauf la justice du meurtre et du rapt. Le curé ou desservant y était entretenu par le prieur pour dire deux messes par semaine dont une le dimanche et aux quatre grandes fêtes.

Prieurs : Raynauld, 1203. — Mich. *du Bois-Barenger*, 1437, qui permute avec Jean *de la Réauté*, prieur du Petit-Montrevault. — Baudouin *de Villenos*, 1445. — Jean *Cheret*, 1450. — Guill *Partenay*, 1499. — Pierre *Davy*, 1615. — Jean *Sourice*, 1623, 1630. — Jean *Savary*, 1640, 1648. — Jean *Courault*, 1651. — Franç. *Verdier*, 1666. — René *Courault de Pressiac*, 30 mars 1666, qui permute en 1675. — Claude *Boistard*, 1675, précédemment prieur de Gouis. — Besnard *Marsan*, 1683. — Franç. *Barjon*, 1718. — *Maudet-Quérir*, 1743, 1746.—Pierre *Cuisnier*, 1754, 1772.

Le prieuré fut cédé par acte du 23 août 1772 avec tous ses droits à François Foullon.

Curés : Jean *Aliquot*, 1460. — Jean *de Nouzillac*, 1544. — René *Durant*, 1592. — Denis *Thouret*, 1597. — Jean *Rahart*, juillet 1613, qui résigne en 1619 et meurt le 1er mars 1625. — Franç. *Menoust*, octobre 1619, qui passe à la cure de Douces. — François *Gibourd*, 1627, 1655. — Pierre *Gibourd*, 1659, mai 1697. — *Basouge*, mars 1698, février 1735, † âgé de 77 ans, le 9 septembre 1738. — René *Godefroy*, avril 1735, mars 1739. — Florent *Gagnerie*, mars 1739, † le 15 juin 1779. Le 15 mars 1751 un ouragan avait ravagé l'église qui fut restaurée en 1756. — Adrien-Pierre-Gilles *Faligan*, juillet 1779, † le 13 octobre 1783, âgé de 30 ans. — André-Pierre *Bascher*, novembre 1783, jusqu'à la suppression de la paroisse. — Il fut transporté en Espagne en septembre 1792

Par acte de 1719, homologué le 10 mars 1756 par le Parlement, dlle Reine Hervé y fonda une maison avec chapelle pour des filles pieuses, — 2 au moins, 4 au plus, — destinées à faire l'*école* aux filles pauvres et à visiter les malades. — La première directrice, Anne Abraham, démissionnaire en 1778 à cause de son grand âge, mourut le 22 août 1785, âgée de 84 ans. Elle avait été remplacée par Françoise Régent, le 28 décembre 1778.

La paroisse avait pour seigneur le baron de Doué, sauf une partie du bourg qui dépendait de la Galonnière, appartenant au Chapitre Saint-Maurice d'Angers. Un plan en existe dans les titres de Douces. — En 1789, on y comptait 95 pauvres, « honnêtes cependant ». — Elle dépendait du Poitou et du Diocèse de Poitiers, — tandis que Doué dépendait d'Anjou et du Diocèse d'Angers, — de l'Archiprêtré de Thouars, de l'Election de Montreuil-Bellay, du District en 1788 de Montreuil-B., en 1790 de Saumur.

Elle fut réunie à celle de St-Denis de Doué par décret du 12 juillet 1791, mais en même temps érigée en commune qui comptait 545 hectares et 589 habitants en 1840.

Maires : Pierre *Hublot*, 1791, démissionnaire an XI. — Et. *Chabot*, 18 brumaire an XII. — P. *Hublot*, 7 avril 1815 jusqu'en 1841.

La loi du 13 juin 1841 a réuni la commune à Doué, conformément à des enquêtes ouvertes et à des vœux exprimés dès avant 1806. — Mais la paroisse a été rétablie par une ordonnance épiscopale du 29 juin 1843.

L'*Eglise*, dédiée à la Vierge, a pour patron secondaire St Hilaire. Elle vient — à grand'peine à cause des excavations du sol — d'être reconstruite en forme de croix latine avec nef unique de deux travées, ornementées de style roman, et beaux vitraux de Truffier et Martin, d'Angers, représentant au fond du chœur *la Vierge Immaculée*, avec l'écusson de Doué et la date 1871 ; à côté, *St Joseph;* dans le transept, *St Camille de Lellis* et *St Henri*; au portail, *St Paul*. — Tout à côté, subsiste encore, mais déjà livrée aux démolisseurs (janvier 1874), l'ancienne église du XIIe s. toute déformée par une série de reconstructions (XV-XVIIIe s.), la base du clocher carré envahissant la moitié de la nef, que domine sa tour à double étage éclairée sur chaque face d'une double fenêtre romane, avec flèche hexagonale cantonnée d'eschanguettes.

Au S.-E. du bourg s'élève une haute butte en cône tronqué, mesurant 43 mèt. de hauteur sur 200 mèt. de circonférence à la base et 66 mèt. au sommet, terminée par une plate-forme plantée d'arbres, où conduisent d'étroits sentiers tournoyants. Cette *motte féodale* du château primitif, disparu sans laisser trace, — et qu'on indique à tort comme une tombelle celtique, — était entourée de fossés encore apparents vers N. Elle a été transformée en redoute pendant la guerre de la Vendée. Elle recouvre de profonds souterrains creusés dans le roc qui lui sert de base.

Arch. de M.-et-L. C 117 ; G Evêché, Douces, Chap. de Doué et Cures ; H Abb. de St-Maur.—Arch. mun. de Doué, Et.-C.

Chapelle-sur-Oudon (la), canton et arrond. de Segré (4 kil.) ; — à 33 kil. d'Angers. — Entre Louvaines (2 kil.) au N., Andigné (4 kil.) et le Lion-d'Angers à l'E., Gené (8 kil.) et Marans (6 kil.) au S., Ste-Gemmes-d'A. (6 kil.) et Segré à l'O.

Le bourg s'élève sur le bord de la rive droite de l'Oudon, qu'y coupe une écluse de moulin, à 300 m. de la route nationale d'Angers à Rennes, qui traverse dans toute sa largeur le coteau supérieur du territoire vers S. (67 à 71 mèt. de hauteur). — Le chemin de fer projeté passe de l'E. à l'O. en ligne droite par le Souci et la Batellerie.

Digitized by Google

Y naissent les ruiss. de Bauné ou de la Gemmeraie, du Jarry, des Petits-Prés, de la Normandière, de la Coutablaie; — y passe l'Oudon, qui forme la limite N. en séparant de Louvaines et pour partie de Segré.

En dépendent les vill. ou ham. des Gaudines (18 mais., 45 hab.), de la Baderie (9 mais., 28 h.), de la Naissance (7 mais., 32 hab.), des Philippaudières (6 mais., 24 hab.), du Grand-Baugé (4 mais., 14 hab.), de la Carrelière (6 mais., 17 hab.), les chât. de la Lorie et de Gemmeraie et 42 fermes ou écarts.

Superficie : 1,223 hect. 75 ares 50 centiares. En 1823 le faubourg dit du Pont-de-Verzée et de plus 54 hect., par une loi de mars 1865, en ont été détachés et réunis à la commune de Segré.

Population : 165 feux en 1720. — *187* feux en 1789. — *890* hab. en 1826. — *782* hab. en 1830. — *750* hab. en 1841. — *781* hab. en 1851. — *729* hab. en 1861. — *720* hab. en 1866. — *746* hab. en 1872, dont *255* au bourg (61 mais., 77 mén.).

Bureau de poste et *Perception* de Segré.

Ni foires, ni marchés, ni assemblée. — Le pays, tout agricole, produit surtout du froment, un peu de seigle et de lin, du sarrasin, des choux; la vigne, autrefois très-répandue et depuis cent ans tout à fait disparue, y a été replantée pour la première fois en 1869 à la Ménité. Des pommiers à cidre, des noyers, des châtaigniers bordent les champs; un bois considérable, exploité pour cercles, des carrières de sable rouge et de quartz pour les routes occupent un certain nombre d'ouvriers ; — près du bourg une écluse, et sur l'îlot, un moulin.

La *Mairie* est installée du 1er janvier 1871 dans une maison récemment acquise, près l'église, au S. du chœur, avec *Ecole* communale *de garçons*. — *Ecole de filles* (Sœurs de Saint-Charles).

L'*Eglise*, dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 5 nivôse an XIII), a été reconstruite en 1774 aux frais du curé Guittet, sans autre secours que les charrois gratuits par les métayers. — C'est un édifice (32 m. 50 sur 6 m. 87) formé d'une seule nef et d'un transept à peine accusé, dont le mur du fond vers le chœur sert d'appui à deux autels à droite de *St-Sébastien*, à gauche de *la Vierge*, avec statues remarquables de Leissner, V. *ce nom*, entourées de nuées d'angelots et d'une décoration polychrome. — A l'entrée du chœur, un élégant autel du XVIIIe s.; au fond une *Annonciation de la Vierge* et deux mauvaises statues de *St Pierre* et de *St Martin*; dans le bras gauche du transept, l'inscription funéraire de Ch.-Fr. Camille Constantin de la Lorie, mort le 10 février 1791, âgé de 68 ans, « charitable pour les pauvres. « Il sçut les occuper de travaux utiles ». — Au S. s'appuie la masse carrée du clocher, à doubles murs de 40 pieds de haut, avec dôme de 20 pieds portant une flèche de 30 pieds surmontée d'une croix. — A l'entrée, à gauche, du parvis qui précède l'église une antique croix de pierre fichée en terre, sans inscription ni moulure, signale seule la place d'une tombe.

Le *Presbytère*, remarquable par sa position au-dessus de la rivière et ses jardins en terrasses, a été racheté par la commune le 6 septembre 1827, approuvée par ordonnance du 25 avril 1828.

Aucune trace celtique ni romaine n'est signalée sur le territoire, quoiqu'il fût traversé bien certainement par la voie antique du Lion à Segré, le long de la rive droite de l'Oudon. La route, jusqu'à ces dernières années, descendait jusqu'au travers du bourg et n'en a été détournée que depuis 1850. Au point de rencontre du vieux et du nouveau chemin s'élève la *Croix des Demoiselles*, V. *ce mot*.

Je n'ai rencontré aucun document sur l'origine de la paroisse, qu'on peut affirmer seulement antérieure au XIVe s.

Curés : Jean *Jousselin*, 1569. — François *Mesnard*, † à Angers le 8 avril 1578. — Franç. *Mesnard*, son neveu sans doute, bachelier en décret, 1581, 1587. — Jean *de Vaux*, 1619, 1643. — Claude *Badin*, 1645, 1681. — C. *Fouquerée*, 1681, novembre 1689. — Mathurin *Quittet*, février 1690, résigne en 1712, et meurt à Angers le 6 juillet 1720, âgé de 55 ans. — Michel *Quittet*, 1712, avril 1778. — J.-B. *Poilpré de la Masselière*, août 1718, décembre 1752. — André *Quittet*, avril 1753, † le 22 juin 1780. — Renée *Forget*, août 1780, mai 1791. — Son vicaire et son ami *Dubois* le remplace le 17 mai 1791, comme curé constitutionnel, en demandant « à garder avec lui son petit curé, « qui n'a jamais sifflé mot contre la Constitution. » — Arrêté néanmoins, Forget fut détenu au Séminaire d'Angers et périt, croit-on, dans une noyade à Montjean ou à Nantes.

Le fief et seigneurie du nom dépendait jusqu'à la Révolution de la Lorie, qui les relevait de Vern. — Plusieurs moulins, dont un à draps, y existaient dès le XVIe s. et appartenaient au seigneur du Mas, en payant la redevance annuelle d'une paire de gants au seigneur de la Maffrère et 18 boisseaux de seigle au curé. — Quelques métiers y fabriquaient toile et lainage en 1789.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du Grenier à sel de Candé, du District en 1788-1790 de Segré.

Elle se trouva en pleine chouannerie et à plusieurs reprises pillée. — Encore après 1830 la paix n'y fut pas maintenue sans peine, et le maire dut se réfugier à Angers avec sa famille.

Maires : Claude *Giron*, 1790, puis juge de paix. — Jean *Roullois*, 1792. — Nic. *Rousseau*, 1794, août 1813. — Claude *Giraud*, août 1813, février 1819. — Nic.-Cl. *Gauget*, février 1819, juin 1821. — René *Praizelin*, juin 1821, novembre 1831. — Pierre *Marion*, 1832, septembre 1848. — Albert *de St-Genis*, 3 septembre 1848, — novembre 1870. — Pierre *Tirlier*, 6 septembre 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 104; 105, f. 375 v°; 118; E 1375. — *Affiches* de 1774. — Pour les localités, voir *la Croix-des-Demoiselles, la Bénardaie, le Ponceau, la Gemmeraie, la Lorie*, etc.

Chapellière (la), mon b., cne de *Beaufort*. — En est sieur Franç. Rideray, juge gruyer de

Digitized by Google

Beaufort, 1677, — aujourd'hui à la veuve du général Bourgeois, V. *ce nom*. Il y existe une petite chapelle sans caractère ; = f., c^ne de *Châtelais*. — Appartenant à Catherine d'Andigné en 1623, à Raphaël de Scépeaux, en 1674 ; = f., c^ne de *Cuon*, tenue en 1650 à viage par Louis Lemaire, sommelier et pannetier du roi (C 105. *f.* 118), dépendait au XVIIIe s. de la mense de l'hôpital de Beaufort, et fut vendue nat^t le 6 messidor an IV ; = f., c^ne de *Fontaine-Guérin*, au haut du bourg, dépendance de l'anc. domaine de la baronnie, aujourd'hui propriété des curés, à qui il a été légué par l'ancien curé Fourmy, autorisé par ordonnance du 7 décembre 1847. Il en avait reconstruit la maison en 1840 pour y établir l'école de filles qui s'y trouve encore. Il y a été ajouté en 1842 une petite pharmacie ; = f., c^ne de *Marans*. — *Le fief de la Ch.* avec maison de maître, cour, enclos, jardins, garennes, prés, pâtures, 1720 (E 1170), dépendait de la terre des Aulnais en St-Aubin-du-Pavoil ; = cl., c^ne de *Sceaux*, dépendait de la chapellenie de Ste-Catherine 1750 ; = f., c^ne de *la Séguinière* ; = ham., c^ne de *Tilliers* ; = f., c^ne du *Tremblay*.

Chapellières (les), h., c^ne de *la Varenne* ; = h., c^ne du *Ménil*.

Chapenoire, f., c^ne de *St-Clément-de-la-P.*

Chaperonnière (la), c^ne d'*Ambillou*, anc. fief relevant de la Grézille, appartenant à Lucette Pelaud en 1417, Jacq. Du Plessis 1445, Pierre d'Aussigné 1613, et plus tard annexé à la terre de Hilay ; = f., c^ne de *Chalonnes-sur-L* ; = c^ne du *Champ*, autrefois de la paroisse de Thouarcé, anc. fief réuni à la terre du Pineau ; = f., c^ne de *Chantocé*, anc. fief relevant de Chantoceaux, où rend aveu en 1446 Jacq. du Plessis, chevalier ; = f., c^ne de *Chemillé*. — *La Chaperonière*, 1225 (Cart. de Chemillé, ch. 155). — Appartenait en 1790 à la famille d'Havré.

Chaperonnière (la), f., c^ne de *Jallais* ; — anc. fief et seigneurie avec château rectangulaire des premières années du XVIe s., dont une partie vers l'E., incendiée à la Révolution, sert de logement au fermier. L'autre partie vers l'O. reste intacte. La façade principale est ornée de fenêtres à meneaux simples ou entrecroisés et de pignons à crochets, ornements et fleurons, et garde accolée au centre une belle tour octogone à triple étage, où circule un superbe escalier en granit et dont la porte en accolade, à chou fleuronné, décorée d'élégants feuillages sculptés, est surmontée des armoiries des Du Plessis : *De sinople à l'écu d'argent en abime, accompagné de vannets en orle*, et d'un autre écusson *parti du précédent et de gueule fretté d'hermine* qui sont les armes des Coesme ; vers S., la chapelle, transformée en hangar par l'ouverture d'un portail dans le plein du chevet ; à l'intérieur une crédence en accolade, ainsi que l'arc de la porte, dont l'encadrement se continue jusqu'à terre en forme de colonnettes. A distance, dans le flanc de la belle et large chaussée de l'ancien étang, a poussé, depuis deux cents ans, un chêne aujourd'hui découronné, de 5 mèt. de circonférence à 60 centimètres au-dessus du sol. L'Evre passait vers N. au pied du château. — La terre doit son nom, comme la rue Chaperonnière d'Angers, à la puissante famille Chaperon, qui la posséda jusqu'à la fin du XVe s. Race de chevaliers, sans cesse « au service ordinaire » du roi, elle a laissé un souvenir légendaire. La complainte de *la Pie*, populaire dans la Vendée, raconte les infortunes d'un seigneur de la Chaperonnière, qui trouve au retour de la guerre sa femme remariée. Alnette Chaperon, fille de Jean Ch. et de Lucette Pelaud, apporta la terre vers 1440 à Jacques du Plessis. C'est Jean du Plessis et Renée de Coesme, sa femme, qui firent reconstruire le château vers 1530 ; mais Renée, devenue veuve, et remariée à Odet de Bretagne, comte de Vertus, abandonna ce logis à ferme. Georges de Vauldrey, marquis de St-Phal, céda la terre par transaction du 29 octobre 1609 au maréchal Charles de Cossé-Brissac. — Elle était annexée dès avant 1647 au marquisat de Cholet. — Le château brûlé en 1794, appartient aujourd'hui à M. de Boissard. — Le 27 mai 1832, MM. de Civrac, Morisset et Cathelineau, poursuivis comme agents de la duchesse de Berry, y furent cernés par un détachement du 29e de ligne. Leur retraite dans la tour octogone dont tous les étages communiquent, du grenier au caveau, par des trappes, déjouait toutes les recherches ; mais en entendant menacer de mort le fermier Guinhut, Cathelineau se découvrit et fut aussitôt abattu par un coup de feu. V. *ci-dessus* p. 560. MM. Morisset et de Civrac, conduits en prison avec le fermier, furent acquittés huit mois plus tard par le jury d'Orléans.

Arch. de M.-et-L. G St-Maurice, *Annis.*, t. III. — *Répert. arch.*, 1868, p. 99. — Alb. Lemarchand, *Album Vendéen*. — *Rev. d'Anjou*, 1861, t. II, p. 406. — *Gazette des Tribunaux*, 2 et 4 février 1833. — Bourdigné, t. II, p. 161. — Roger. p. 332.

Chaperonnière (la), ham., c^ne de *Somloire* ; — donne son nom au ruiss. né sur la c^ne, qui s'y jette dans le ruiss. de l'Argent — 3,650 mètres de cours ; = h., c^ne de *Landemont* ; = f., c^ne de *St-Rémy-en-M.* — *Le lieu et bordaige des Chapronnyères* 1633 (E 932), encore pour moitié en landes et mauvais pâtis au XVIIIe s.

Chaperonnière (la), c^ne de *Thouarcé*, anc. fief, avec maison dans le bourg, dont est sieur Jean Chaperon, 1400, Jacq. du Plessis, 1444, 1452, Guy d'Aussigné 1478, Pierre d'A., 1512, Franç. Gaultier 1526, 1541, Martin G., 1579, Ant. de l'Esperonnière 1598, Franç. de l'Esperonnière 1618.

Notes Mss. de M. Raimbault.

Chapet, moulin, c^ne de *Louresse*. — *Le moulin Chappet* 1441 (Doué, Chapitre, t III). — *Les moulins à eau et à vent de Chapet*, 1705 (E 520). Ils appartenaient à Foulon, seigneur de Doué, par acquêt du 28 décembre 1680.

Chapil (le), f., c^ne d'*Allonnes*.

Chapillais (*Jacques*), maître architecte de Saumur, mort âgé de 40 ans dans l'abbaye de St-Serge d'Angers, le 28 août 1712.

Chapinière (la), f., c^ne du *Lion-d'A.*

Digitized by Google

Chapitière (la), m^on b., c^ne d'*Etriché*, appartenait depuis au moins les premières années du XVIIe s. à la famille Chéheré. — Pierre Chéheré, notaire royal, était sénéchal de Châteauneuf et procureur fiscal de la seigneurie du Plessis de Chivré en 1662; — François Paulmier, docteur en médecine d'Angers, 1736, comme mari de Marie Chéheré; — J.-Fr. Delaunay, docteur-médecin, 1764, par sa mère fille de P. Chéheré. — Aujourd'hui à M. Adrien Berger, ancien secrétaire-général de Maine-et-Loire.

Chapitre, m^ins à eau et à vent, c^ne de *Chanzeaux*, appartenaient autrefois au Chapitre St-Maurice d'Angers, et furent vendus nat^t le 3 août 1791; = f., c^ne de *Chemiré* 1675 (Et.-C.); = cl., c^ne de *Corné* (Cass.); = f., c^ne de *Méon*; = f., c^ne de *St-Pierre-Maulimart*.

Chaponnière (la), f., c^ne de *Juvardeil*.

Chapouin, m^on b. et f, dans le bourg de *Ste-Gemmes-sur-L.*, domaine d'une chapelle de St-Maurice d'Angers, dont dépendait un fief censif en la paroisse de Murs. Elle garde le nom d'une anc. île de Loire, *insula Campoini* XIIe s. (Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 91), réduite en péninsule dès le XVIIe s. et depuis confondue à la terre ferme.

Chapouin, h., c^ne de *la Varenne*. — *Piscatura monachi de Capoino* 1186-1190 (Chantoc. ch. or.). — L'île Chapoin ou de St-Nicolas forme la pointe ouest de l'île Dorelle qui pour le reste dépend de la Loire-Inférieure. Elle appartenait au sieur de la Varenne, ainsi que la boire de Chambellan, V. *ce mot*, et faisait partie de la terre ferme jusqu'aux XVIe et XVIIe s. Une chapelle y existait sous le vocable de St Nicolas dès le XIIe s., avec des moines dont le chef prend le titre de prieur. Le bénéfice fut réuni sans doute au prieuré de Chantoceaux qui n'en avait encore que la présentation au XVIe s. Il est dit à la présentation en 1683 de l'abbaye de Blanche-Couronne. La Loire, dont le lit ancien est encore reconnaissable dans le milieu de l'île actuelle, se fraya un courant nouveau vers Sud, en emportant les terres et la chapelle, dont les murs apparaissent sur la rive aux eaux basses. Un petit hameau y subsiste encore et dans l'île une maison conserve le nom de *St-Nicolas*.

Chapouin. — V. *Garnier* (Jacques).

Chappe, h., c^ne de *Fontaine-Guérin*; — anc. fief et seigneurie, réuni au XVIIIe s. à la baronnie de Fontaine-G. et relevant en arrière-fief du Chapitre de St-Martin d'Angers. En dépendaient les fiefs de la Rabairie, Martru et Nibeau. — En est sieur Jean de Chemens 1398, Jean de Périers 1470, Macé de P., mari de Marguerite de Chemens 1491, Léonard de Fontenailles, par acquêt de Simonne de Périers, femme de Pierre Chenu, et d'Ambroise de Périers 1516, Léonard Guérin, mari d'Anne de Fontenailles 1550. — Ambroise Guérin et Léonor de la Trémoille, sa femme, le vendirent le 28 février 1586, avec la terre de Martru à n. h. Jean Cupif de la Robinaie, de qui hérita en 1610 Marthe Cupif, femme de Claude Legros, maître des eaux et forêts de Beaufort, 1621, 1655. André Chabot, héritier de Franç. Legros et de Marie Chabot, et Marie-Honorée de Charnières, sa femme, le vendirent de nouveau le 19 avril 1719 à Ant.-Louis Rouillé. — Le principal logis, encadré de quatre pavillons décorés de briques, conserve des cheminées armoriées *de gueules au lion d'argent*.

Chappe, vill., c^ne de *Longué*. — *Capæ* 1175 (Pr. de Brion, ch. or.). — *Via que ducit a Chapes* 1283 (Cunault, t. I, f. 93). — *Nemora*, — *Nemus de Chapes* 1270 (Evêché). — *Territorium de Chappes* 1291 (G 7). — *Le Bas de Chappes* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie du domaine de l'Evêché d'Angers, aliéné en même temps que la seigneurie de Blou, à l'exception des bois, défrichés en partie dès le XIIIe s. et qui s'étendaient sur l'Authion jusqu'au Fresne et vers Longué jusqu'au Lathan. — La seigneurie dépendait de Ramefort et fut vendue en 1530 à René Bonerrier, sieur de Maschefer. Elle appartenait à Jacq. d'Estampes en 1545, sur qui elle fut retirée féodalement par Charles de Vaux et revendue le 2 novembre à Pierre de Laval qui l'annexa à sa baronnie de Trèves en restant dans la mouvance de Ramefort. Le château actuel, entier encore mais qui n'est plus qu'une habitation de ferme divisée entre plusieurs ménages, date à peu près de cette époque. Tous les appartements du premier étage sont convertis en greniers. La cheminée du salon conserve le blason des d'Harcourt colorié avec la devise : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam*. — Il fut vendu le 16 mars 1642 par Hilaire de Laval de Lezay, avec la baronnie de Trèves, au cardinal de Richelieu. — La *chapelle-St-René*, aujourd'hui simple ferme, formait au centre du canton comme une fillette ou succursale de Longué, desservie pour la commodité des habitants, par des chapelains résidants. C'était en 1600, 1618, Alexis *Lamy*, fils de l'apothicaire de la feue reine Marguerite de Navarre, *Giberd* 1732, Maurille *Brébin*, † le 23 septembre 1754, Fr. *Robinson*, † le 17 mai 1785. — La cloche et les ornements en furent enlevés en 1790. — La chapelle a été détruite vers 1820. = (Haut-), v., c^ne de *Longué*.

Chappe (la), c^ne de *Charcé*. — *Les maisons près la Hucaudière appelées la Ch.* 1556. — *Le lieu appelé la Ch.* 1561 (Chartrier de Brissac).

Chappuzeau (*Daniel-Paul*), est dit originaire de Baugé par les nouveaux éditeurs du *Dict. des Anonymes* qui l'indiquent comme l'auteur de *Coronis, pastorale héroïque* (Paris, Ballard, 1691). J'ai cherché et fait chercher inutilement ce nom sur les registres de la paroisse.

Chaput (le), ruiss. né au Bourg-Gautron en *Bouzillé*, se dirige vers la Trotelière et va se jeter dans la boire de la Motte; — 2,200 m. de c.

Chapuzeaux, f., c^ne de *St-Philbert-en-M.*

Charancé (le Grand-), f., c^ne de *Soulaire-et-B.* — *Adelelmus de Charance* 1162-1168 (2e Cartul. de St-Serge, p. 363). — *Hugo miles de Charence* 1207 (Ib., p. 170); — *Le Gué de Ch.* (Cass.). = (le Petit-), f., c^ne de *Soulaire-et-B.*, appartenance du Chapitre St-Martin d'Angers, vendue nat^t le 3 mars 1791.

Digitized by Google

Charbaudière (la), f., c^ne de *la Chapelle-St-Laud.*

Charbeaux (les), cl., c^ne de *Vieil-Baugé*, vendue nat^t le 16 messidor an IV, sur Hardouin de la Girouardière.

Charbine (la), f., c^ne de *Cholet.*

Charboisière (la), f., c^ne de *Lasse.* — *Cherboissière* (la) (Cass.).

Charbon-Blanc (le), f., c^ne de *St-Augustin-des-Bois.* — La maison, jardins, terres appelés le Ch.-Blanc et la Prinse-Chartier 1632 (E 139), dépendait du domaine de la baronnie de Bécon.

Charbonneau, f., c^ne de *Cossé;* = ham., c^ne de *la Renaudière.*

Charbonnelaie (la), f, c^ne de *Vern.*

Charbonnerie (la), f., c^ne de *Corzé.* — *Les maisons, logements, étables, jardins de la Ch.* (E 128), appartenaient en 1740 au prince de Guéméné; = ham., c^ne d'*Ingrandes;* = f., c^ne de *Grez-Neuville.* — *La Charbonerie in parochia de Nova Villa* 1268 (St-Serge. Pr. de de Gr.-N.); — formait le temporel du collége de Grez-Neuville (Arch. de M.-et-L. D 37) et fut vendue nat^t le 18 messidor an IV; = f., c^ne de *Sarrigné.*

Charbonnier, f. et m^in à vent, c^ne de *St-Mathurin;* = c^ne de *la Ménitré*, V. la *Furjonnière.*

Charbonnier (*François*), vicomte d'Arques, né en Anjou, était le secrétaire du duc de Valois, plus tard François Ier, et édita les poésies de son ami, Guillaume Crétin. Il a signé de son propre nom des *Stances* à Olivier de Magny *sur la Mort de Salel*, et *sur les vers de l'Ombre de Salel*, à la suite de la traduction de *l'Iliade* par Salel, édition de 1571.

Goujet, *Bibl. fr.*, X, 21.

Charbonnier de la Guesnerie (*Charlotte-Marie-Anne*), fille de Charles-François Ch. de la G. et d'Ursule-Anne Audouin de Danne, née à Angers le 12 février 1731, y est morte le 5 janvier 1785. Elle s'était fait une certaine réputation dans ce groupe de femmes de talent qui se distinguèrent vers le milieu du dernier siècle. On a d'ailleurs peu de détails sur sa vie. Elle aima, dit-on, Louet, de l'Académie d'Angers, qui la délaissa. Ces chagrins lui firent demander des consolations au culte des lettres. Tous ses ouvrages sont anonymes. On a vendu lors de la dispersion du cabinet Grille une lettre d'elle adressée d'Angers à l'abbé Rangeard (V. *ce nom*). Elle lui confie (12 mars 1765), pendant le séjour qu'il fait à Paris, le soin de revoir, de vendre et d'imprimer ses livres : « Je vous demande, pour toute grâce, « lui dit-elle, un secret inviolable et serais au dé- « sespoir d'être connue. » — Son premier roman, publié sous le titre de *Mémoires de Milady B., par Mme R.* (Amsterdam et Paris, 1740, IV parties, 1 vol. in-16) fut attribué à Mme Riccoboni et justifie souvent l'erreur des contemporains par la grâce et l'émotion du style. Ses autres ouvrages n'eurent pas moins de succès. Ils ont pour titres : *Iphis et Aglaé*, roman, par M.... (Londres et Paris, 1768, 2 vol. in-12); — *Les Ressources de la Vertu par l'auteur des Mémoires de Milady B.* (Amsterdam et Paris, 1782, 2 vol. in-12).

Catal. des collect. T. Grille, p. 197 et 340. — *Hist. des Femmes françaises*, t. V, p. 450. — Berthe, Mss. 1889. p 57. — Arch. mun. GG 55 et 106.

Charbonnier de la Guesnerie (*Charles*), fils de Louis-René-François Ch. et d'Anne Esnault, né à Angers le 31 avril 1784, marié le 6 avril 1812, à Angers, à Antoinette-Mélanie-Françoise Santo Domingo, garde du corps en 1814, compagnie de Grammont, proposé pour le grade de capitaine, suit Louis XVIII à Gand, puis en 1815, comme aide de camp, le général d'Autichamp dans la Vendée, est nommé capitaine le 13 novembre 1816, passe avec son grade au corps d'Etat-major, lors de la formation, est nommé chevalier de la Légion d'honneur au baptême du duc de Bordeaux, en 1821, fait la campagne de 1823 et entre au 4e régiment d'infanterie de la garde en 1825, où il sert jusqu'en 1830, avec le brevet de chef de bataillon par ancienneté de grade. — Démissionnaire après juillet, il fut depuis lors compromis dans les diverses menées légitimistes contre la nouvelle royauté, notamment dans le complot de la rue des Prouvaires (1832), où après neuf mois de prévention une condamnation le retint deux ans à la prison de Sainte-Pélagie, détenu de nouveau en 1844 avec le chevalier de l'Espinay pour l'*Œuvre de St-Louis*, et acquitté sur la plaidoirie de Berryer, enfin après les journées de juin 1848, arrêté à Angers et conduit entre les gendarmes à la prison de la rue Cherche-Midi où le Conseil de guerre l'acquitta après une détention de plusieurs mois. — Il est mort le 22 septembre 1867, âgé de 83 ans, à Angers.

Charbonnière (la), f., c^ne de *Coron;* = cl., c^ne de *Miré*, ancien domaine des Ursulines d'Angers, vendu nat^t le 10 février 1791.

Charbotaie (la), f., c^ne de *Cherré.* — *L'Escharbotaie* 1539. — *La Charbotès* (Cass.). A la famille de la Saugère au XVIe s.; = (la Petite), f., c^ne de *Cherré.*

Charbotière (la), h., c^ne de *Vauchrétien.* — *L'Echarbotière.* C. — *Les Ch.* (Et.-M.).

Charbouchère (la), f., c^ne de *Brigné.* — En est sieur René Bascher, 1654, 1684.

Charcé, canton de *Thouarcé* (14 kil.), arrond. d'Angers (21 kil.). — *Possessio quæ dicitur Capriniacus cum ecclesia Sti-Georgii* 987-996 (L. N., ch. 150; Liv. d'A., fol. 2 et 3), 1122 (Bulle). — *Ecclesia Sti-Georgii de Capriniaco* 1146 et 1156 (Liv. d'A., f. 4 et 6). — *Charceium* 1170-1177 (Fontev., Beaufort). — *Parochia de Charceyo* 1306 (G Chap. Saint-Pierre d'A.). — Entre Blaison (6 kil.) et Saint-Saturnin (5 kil.) au N., Quincé (3 kil.) et St-Saturnin à l'O., St-Ellier (2 kil.) à l'E., et les Alleuds (5 kil.) au S.

Le bourg, — « trois maisons, l'église et un four », suivant le dicton très-juste du pays, — est perdu dans un vallon humide, tout au bord jadis de l'étang de Brissac, desservi par le chemin d'intérêt commun de Brissac à Chemellier. L'agglomération principale s'élève au contraire tout à l'extrême confin N., sur la crête d'une double

Digitized by Google

côte à la Roche et à la Croix-Viau, — au sommet (80 mèt.) et le long du chemin de grande communication de Beaulieu à St-Mathurin.

Y passe l'Aubance, par le centre du territoire, du S.-E. au N.-E., et à 200 mèt. de l'église ; — y naissent les ruiss. de la Serruère et du Roulet.

En dépendent les vill. de la Roche (15 mais., 59 hab., à 1,500 mèt.), de la Croix-Viau (9 mais., 32 hab., à 2 kil.), du Coudray (13 mais., à 1 kil.), de Paray (10 mais.), partie du Haut-Bauchet (9 mais., 8 kil. 300 mèt.), les ham. de Tessigné (7 mais., 2 kil. 1/2), du Perrin (7 mais., 1 kil.), et 45 fermes ou écarts.

Superficie : 1092 hect., dont 170 hect. en vignes et 30 en bois.

Population : 630 hab. en 1726. — *800* hab. en 1790. — *642* hab. en 1826. — *650* hab. en 1831. — *637* hab. en 1841. — *640* hab. en 1851. — *609* hab. en 1861. — *525* hab. en 1872, — en décadence constante et profonde. — 14 habitants seulement résident autour de l'église ; le reste épars en petits groupes ou agglomérés dans des rayons lointains, qui ont leur direction vers d'autres centres.

Ni marché, ni foire, ni assemblée.

Bureau de poste et *Perception* de Brissac.

Il n'existe point de *Mairie*. Les archives sont déposées chez les maires, à la Blutière avant 1870, à la Croix-Viau depuis. — Il est projeté d'en édifier une vis-à-vis l'*Ecole de filles* (sœurs de la Salle-de-Vihiers), construite au bourg aux frais de M. et Mme Béritault. — L'*Ecole de garçons* est commune avec St-Ellier.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), fut vendue natl, avec le cimetière, le 19 prairial an IV. Après avoir été remise en vente et donnée à loyer, elle a été rachetée, à frais communs avec la commune de St-Ellier, qui en dépend au spirituel, par autorisation du 19 mars 1811. L'édifice (22 mèt. 50 sur 6) comprend une nef unique, terminée par un carré formé d'arceaux romans au-dessus desquels porte le clocher, grosse tour carrée, à une seule baie plein cintre sur chaque face ; le chœur à fond plat, percé de trois belles fenêtres ogivales remises en lumière depuis 1867 et décorées d'une *Vierge* de Thierry, d'Angers, le pignon encadré entre les pignons de deux chapelles, celle de gauche moderne, l'autre, à droite, de trois travées avec voûtes prismatiques armoriées du XVIe s. et large fenêtre à meneau condamnée. — L'enclos de la cure y attient vers N., où dans le hangar est déposée une *Assomption* dont le type n'est pas vulgaire ; mais l'œuvre est délabrée. Elle est signée *René Joachim 1657*, et porte dans un coin l'écu *d'azur au chêne de sinople au chef de... chargé de trois étoiles d'or*, qui est de la famille de Chênedé. Dans la perspective du tableau apparaît une maison qui doit être son manoir de la Roche, — et la devise : *dant sidera vires*.

Sur la métairie du Beaupréau, dans une vigne autrefois certainement couverte par l'étang de Brissac, existe encore un curieux *dolmen* double, précédé primitivement d'un vestibule dont les débris gisent sur le sol, et formé de quatre pierres (3 mèt. sur 3 à l'intérieur), dont une pour le fond, une autre pour le toit, qui mesure 5 m. sur 5m,80 de largeur. Le toit déborde en arrière de plus d'un mèt., et rejoint le toit d'une seconde chambre indépendante, basse et étroite, entièrement close. A trente pas, vers Sud, se dresse un *peulvan*, en forme de pyramide (2 m. 50 de haut), la base large de deux mèt., et tout auprès les débris d'un second peulvan ou plutôt d'un *dolmen* détruit et de nombreux blocs épars sans dessein apparent. — On a souvenir d'un autre dolmen entre le Perrin et la Roche, brisé en 1797, et qui n'est pas autrement indiqué.

L'existence aussi est signalé d'une vulgaire enceinte de terre qui serait le retranchement des Romains en marche contre Dumnacus. Ce qui est plus sûr, quoique difficile à préciser, est le passage d'une voie de Brissac à Gennes par Chemellier et St-Pierre en-Vaux.

La terre de Charcé formait jusqu'au XIIe s. un domaine considérable, *possessio*, avec église paroissiale dédiée à St-Georges, dont dépendaient les chapelles de St-Ellier et de St-Georges de Savoie, le tout appartenant à l'abbaye St-Florent. On ne voit pas à quelle époque certaine ni par quel bienfait elle advint au Chapitre Saint-Pierre d'Angers, qui en resta seigneur depuis au moins le XVe s. jusqu'à la Révolution et dont le vocable a remplacé le patron primitif de St-Georges. Il avait vendu la terre, fief et seigneurie le 13 décembre 1563 au seigneur de Brissac, mais il en obtint presque aussitôt le réméré par sentence du 1er janvier 1565 (n. s.). On conservait encore au XVIIIe s. dans la sacristie, le siége en pierre, armorié de deux clefs en croix et d'une mître, où le doyen tenait ses assises à la porte de l'église. Il y venait célébrer le service divin la veille et le jour de la St-Pierre, à charge de servir au curé ainsi qu'à son vicaire, ces deux jours, « à la porte de l'église, un fêtage composé de bouilli, rôti, vin blanc et clairet ».

Curés : Jean *Perrois*, 1416, 1456. — Hilaire *Coquereau*, vers 1470. — Jean *Aubry*, 1481, 1525. — Jean *Aubry*, son neveu, 1533, résignataire en 1542 et mort le 4 juin 1550. — René *Aubry*, son neveu, 1545, 1557. — Thomas *Richer*, 1561. — René *Lavocat*, 1563, 1574. — Jean *Ganne*, 1584. — Jean *Apvril*, 1592. — René *Guibert*, 1598. — P. *Constantin*, 1600. — Pierre *Béritault*, 1608. — Jean *Rogeron*, 1614, † en mars 1633. — Pierre *Boureau*, 1633. — M. *Ferrand*, 1639, qui permute. — Paul *Jubeau*, précédemment curé de Joué-l'Abbé au Maine, 1639, † le 23 septembre 1640. — Symphorien *Chappelet*, 1644, † le 29 octobre 1672. — Philippe *Rivière*, chanoine de St-Martin d'Angers, novembre 1672. — Louis *Lepelletier*, 1673. — Jean-Armand *Hernault*, 1675, † à Angers le 23 février 1680. Son testament est du 21 juillet 1679. — Symphorien *Chevalier*, 1680, devient en 1690 curé de Grézillé. — Pierre *Graimbault*, février 1691, † le 23 février 1694. — P. *Richard*, 1694, 1699. — Vincent *Camus*, 1700, † le 26 mai 1712. — B. *de Dieusie de Sermont*, 1713, 1723. —

Digitized by Google

Claude *Loiseleur*, 1724, † le 29 décembre 1725, âgé de 54 ans. — Nic. *Courtin*, 1726, † le 31 décembre 1746, âgé de 51 ans. — Louis *Bernier*, 20 janvier 1747, † le 17 avril 1761, âgé de 53 ans. — Pierre *Dubuisson*, avril 1761, † le 6 août 1786. — *Cochard*, novembre 1786, 1792.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, du Grenier à sel de Brissac, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers.

Maires : Paul-Ant.-Ed. *Falloux*, ancien conseiller-auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne, 1er messidor an VIII, démissionnaire le 9 mai 1809. — Paul-Louis-Gaspard *Falloux*, 6 juin 1809. — Jean *Priou*, 7 avril 1815. — L.-G. *Falloux*, 12 juillet 1815. — *Duchesne de Denant*, 14 janvier 1826, installé le 7 juin, démissionnaire le 8 septembre 1830, V. *ce nom*. — *Breau*, 14 septemb. 1830, installé le 26. — Mathur. *Priou*, 1840. — *Pelé*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 492 ; G Chapitre de St-Pierre. — Arch. comm. Et.-C. — Notes Mss. Raimbault. — Pour les localités, voir à leur article, *Paray, la Blutière, la Varenne, la Pichonnière, la Motte-Augirard, Tessigné, la Roche, le Perrin*, etc.

Chardavoine (*Jean*), — ou mieux peut-être *Cherdavoine*, — né à Beaufort-en-Vallée, était au XVIe s. en grande réputation comme musicien. — On a de lui deux recueils très-rares : *Recueil de chansons en mode de voix de villes, tirées de divers auteurs avec la musique de leur chant commun* (Paris, 1575, in-16). — *Recueil des plus belles chansons mises en musique* (Paris, 1516, Cl. Micart, in-16). — On montre encore à Beaufort un logis du XVIe s., décoré de jolis motifs dans le goût de la Renaissance, que la tradition indique pour sa demeure. Il appartenait au XVIIIe s. à la famille Haran. La place voisine porte le nom de l'artiste, V. *ci-dessus*, p. 244, et une modeste fontaine, formée d'un monolithe carré, rappelle sa mémoire, à défaut de documents qui aident à raconter sa vie et que j'ai vainement recherchés dans les archives.

Fayolle, *Dict. des Musiciens*. — Fetis, *Biogr. Univ. des Music.* — Brun. de Tart., Mss. 870, f. 1154. — *Mélanges historiques*, par *** [de la Brune, ministre protestant], Amsterdam, 1718, in-12.

Chardin (*Simon*), originaire de Vire, près Bagneux, ancien professeur de mathématiques à Nantes, et précédemment jésuite, « homme d'esprit, de science et de religion, » meurt le 2 octobre 1782, au château de Bourmont, âgé de 68 ans, et est inhumé dans la chapelle du cimetière de Freigné.

Chardon (*Joseph*), docteur en théologie en 1607, curé de Marigné depuis 1612 et recteur de l'Université d'Angers en 1616, y meurt « pendant sa lecture » le 7 avril, et est inhumé dans l'église de la Trinité (GG 222).

Chardon (*Gervais* ou, suivant d'autres documents, *François*), fils d'un maréchal ferrand de Froidefont, près Châteaugontier, étudia sans doute dans quelque école de paroisse et pour achever son éducation, se fit, comme tant d'autres, précepteur de quelques jeunes gens de qualité. C'est à ce titre qu'il entra dans la famille angevine Davy du Chiron. Reçu docteur en théologie à Angers en 1648, il fut presque aussitôt chargé par l'évêque, du cours de philosophie dans son abbaye de St-Nicolas. Il y professa quatre ans, puis passa dans la chaire de théologie qu'il occupa 18 ans, à l'honneur du jansénisme dont il était un des plus dévoués partisans. Le chanoine Héard se démit en sa faveur de son canonicat dans le Chapitre de St-Maurille d'Angers où il fut reçu le 25 août 1655 ; mais dénoncé au roi, comme l'évêque, son protecteur, Chardon dut partir en exil pour Riom le 9 juillet 1676. En prenant congé du Chapitre « pour un voyage pour affaire d'importance, » il fut maintenu par les chanoines dans tous ses revenus. Sa disgrâce et l'esprit de secte ne firent qu'entretenir mieux sa réputation de science. Il mourut dans son exil le 21 décembre 1686. Les chanoines de St-Amable l'inhumèrent dans leur caveau avec les cérémonies réservées au doyen et les Carmélites se procurèrent clandestinement son cœur pour l'enterrer dans leur cloître. Chardon laissait aux mains d'Héard un cours de théologie en quatre volumes, resté inédit.

Arch. de M.-et-L. G Chapitre de St-Maurille. — Pouq. de Liv., Mss. 1068, p. 161. — Moréri. — Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. II, p. 410.

Chardonnais (les), ff., cne de *la Potherie*. — *Le Chardonnet* XVII-XVIIIe s. (E 3878 et Cass.). — Anc. maison noble, appartenant à n. h. Claude Coustardière, mari de Julienne Duchastelet, 1569, à n. h. Jean Rousseau, leur gendre, 1591 ; — en 1646 à Claude Rousseau et Marguerite de Cailhaud, sa femme, à Phil. Rousseau 1698, à Julien de Moucheron, marié à Mathurine Rousseau le 12 mai 1703.

Chardonnellerie (la), f., cne de *Chalonnes-sur-Loire*.

Chardonnerie (la), f., cne de *Beaupréau*.

Chardonnet (le), quartier, cne de *Saint-Mathurin*. — Le 3 février et le 6 avril 1849, dans un champ baigné vers N. par le ruiss. de la Devisserie, on a trouvé, à 40 ou 50 centimètres de profondeur, 12 tombeaux composés d'ardoises brutes et de briques (IV-Ve s.). Un des cadavres avait les bras étendus en croix au travers des parois du tombeau et sur chaque bras avait été façonné un recouvrement en ardoises sèches. — Une mère était couchée avec son enfant sur le bras gauche. — Cinq au moins de ces sépultures portaient des signes chrétiens, et dans un se trouvait un bas-relief en terre cuite qu'on a pu prendre pour un portrait du Christ.

Chardonnet (le), quartier de la ville de *Saumur*. — *Secus Toeri fluvium ad Campum Spinosum vocitatum* 1026 (Chr. de St-Florent, p. 213). — *Spinetum St-Florentii* 1216 (Fontev., ch. anc. 28).

Chardonnetterie (la), vill., cne de *Chalonnes-s.-L.* ; — *Les Chardonnelleries* (Cass.).

Chardonnière (la), f., cne de *Durtal*. — Appartenait au XVIIe s. à la famille Monteau, dont un membre est chirurgien, Pierre M., 1688, un autre curé ; = f., cne de *St-Melaine*.

Chardons (les), moulin, cne de *la Bohalle* ; = ham., cne de *Villévêque*.

Charigné, moulin sur le ruiss. de la Rive-

Digitized by Google

rolle, c^ne de *Mouliherne*. — *Chariné* (Cass.) — *Le Charenier* 1791 (Vente Nat.). — *Charnier* (Et.-M.). — Appartenait à l'abbaye du Louroux, il fut vendue nat^t le 1er avril 1791.

Chariot *(Pierre)*, jésuite, né en Anjou en 1567, mort à Paris le 4 avril 1625, a publié un ouvrage ascétique : *Exercitia utilissima ad vitam secundum Dei præcepta instituendam* (Paris, Seb. Chappelet, 1623, in-12).

Charlery (*Alexis-Antoine*), né le 30 juillet 1752 à Candé, militaire avant 1789, fut nommé dès le début des troubles chef de légion du district de Segré, général de brigade en 1793 à l'armée de Vendée, commandant en l'an III le camp de Chouans, puis démissionnaire, en restant pendant toute la guerre des chouans l'aide énergique et dévoué de Bancelin, et présent à tous les combats. Il était en l'an VI et jusqu'en 1816 juge de paix à Candé, où il est mort le 8 mars 1829.

Charlery (*Jacques*), chanoine de St-Maurice d'Angers, professeur de droit canon, rédigea en 1678 pour le Chapitre la légende de la translation du corps de St-Maurille qui fut divisée en leçons pour entrer dans le Bréviaire au jour de la fête. — Il légua en mourant tous ses livres à la Bibliothèque de la cathédrale.

Comptes de St-Maurice. — Bibl. d'Ang., Mss. 895.

Charles, prince de Tarente, comte du Maine, du Roussillon et de Beaufort, fils de Louis Ier, duc d'Anjou, accompagna le roi Louis, son frère, dans son voyage d'Italie en 1397, fut fait au retour sénéchal ou gouverneur de Provence et fiancé à Polixène de Séverin, d'une grande famille de Naples, mais qu'il ne put épouser. Il mourut à Angers le 19 mai 1404 et fut inhumé à St-Maurice, auprès du cœur de son père. Peu de temps avant sa mort il était entré en possession du comté de Beaufort dont Guillaume Roger lui avait laissé l'héritage et que lui-même transmit à son frère.

Charles Ier d'Anjou, frère de St Louis, roi de Naples et de Sicile, comte de Provence, est aussi le premier des comtes héréditaires de l'Anjou que le roi son frère lui donna le 27 mai 1246, en lui conférant à Melun l'ordre de la chevalerie. Né en 1224, mort à Foggia en Capitanate le 7 janvier 1285, il s'inquiéta peu de l'Anjou, au milieu des entreprises de guerres lointaines dont sa vie fut remplie. Les titres de l'Université d'Angers mentionnaient pourtant un règlement rendu par ce prince sur la police et les priviléges des étudiants (1269). On lui attribue aussi quelques chansons éparses dans divers Mss. de la Bibl. nationale, 7222 (Anc. fonds franc.), 65, 66 et 67 du fonds Cangé, 59 du fonds Lavallière. Il avait épousé en 1245 la quatrième fille de Raymond Béranger, comte de Provence, Béatrix, qui l'accompagna dans sa conquête de Naples et qui mourut à Nocera en 1267. — On a de lui des deniers frappés jusqu'en 1264 en Anjou à son nom avec le monogramme du comte Foulques, (*Répert. Arch.*, 1864, p. 35. — David d'Angers a fait figurer sa statue dans la décoration du monument du roi René.

Plutarque français, t. I, p. 269. — Saint-Priest, *Hist. de la conquête de Naples par Charles d'Anjou*. — Sismondi, Michelet, Henri Martin, *Biogr. générale*, etc. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 271-276, 303. — Ménard, Mss. 875, t. I, p. 100. — Hennin, t. III, p. 430-424. — Fauchet, l. II. — Br. de Tartif., *Philand.*, f. 1135. — Millin, *Voyage dans les départ. du Midi*, t. II, p. 252. — Boucher, *Hist. de Provence*, t. II, p. 265-280. — Papon, t. III, p. 17, 29-40. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 178-179 et *Hist. de la maison d'Anjou*, Mss. 887 et 985. — *Alman. d'Anj.*, 1784, p. 157.

Charles II d'Anjou, dit *le Boîteux*, fils du précédent, né en 1248, mort à Casanova le 6 mai 1309, prince de Salerne du vivant de son père, puis roi de Naples (1285) mais prisonnier, prit à peine possession, jusqu'en 1289, de l'Anjou, qu'il donna, avec sa fille Marguerite, au comte Charles de Valois, frère du roi Philippe le Bel, le 16 août 1290.

Henri Sédule, *Vie de Charles II*. — *Histoires de Provence, d'Italie, du Maine*, etc. — Cl. Ménard, Mss. 875. — Hennin, t. III, p. 435. — *Almanach d'Anjou*, 1785, p. 169.

Charles III, comte de Valois, 3e fils de Philippe le Hardi, né le 12 mars 1270, acquit par son mariage avec Marguerite, fille de Charles le Boîteux, roi de Naples, 16 août 1290, le comté d'Anjou, que des lettres patentes de septembre 1297 érigèrent en comté-pairie. Malgré ses grandes expéditions d'Italie, — où il gagna surtout de prendre place dans l'*Enfer* du Dante, — et celles d'Anjou, de Guyenne ou de Flandres, et quoiqu'ayant eu quelque temps le gouvernement véritable du royaume, il résida plus souvent que ses prédécesseurs en Anjou et se plaisait au château d'Angers. Il y fonda dans les églises de St-Laud et de St-Martin quatre chapellenies pour le repos de l'âme de sa première femme, ayant épousé en secondes noces Catherine de Courtenay, et en troisièmes la comtesse de St-Paul. En 1321, se trouvant au petit logis d'Aigrefoin, il signa une charte qui concédait à tous les habitants d'Angers, en échange d'une légère redevance, tout droit de chasse dans la quinte ou banlieue, sauf la chasse du gerfaut et du faucon. — Il mourut le 16 novembre 1325, à Nogent-le-Roi. — On connaît un beau jeton de sa Chambre des Comptes, portant au droit l'écusson compliqué du prince, au revers la légende : *jeter. seur entandeur. au conte.* La statue de son tombeau est conservée dans la crypte de St-Denis. Le dessin en a été reproduit dans Millin (t. IV, pl. VI) et Montfaucon (t. II, pl. XVII).

Charlet (*Simon*), libraire, Angers, 1610.

Charleville, ham. c^ne de *Linières-Bouton*.

Charlot *(Jacques)*, sieur des Bottelorières, des Loges et de Malvoisine, nommé conseiller échevin perpétuel d'Angers le 15 janvier 1687, fut élu maire le 1er mai 1681-1682. — Il fit transformer le jardin de la Mairie en promenade publique pour les personnes de qualité, niveler les abords de la porte Toussaint, décorer l'Hôtel-de-Ville, voter par le Conseil l'achat de l'Académie d'équitation et décider une nouvelle division d'Angers en huit quartiers, dont la police était à la surveillance de notables désignés. A partir de son mairat le maire fut tenu d'habiter l'Hôtel-de-Ville. C'est la mesure que rappelle cette devise de son jeton : *cultu, sic hospite clara* avec l'image de l'Hôtel-de-Ville. — Le 15 janvier

Digitized by Google

1686 il fut nommé conseiller de ville. — Il meurt en sa maison des Loges et est inhumé dans l'église de Morannes le 9 novembre 1707, âgé de 74 ans. — Il portait *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 croissants montant d'argent, 2 en chef et 1 en pointe, ce dernier surmonté d'un trèfle de sinople avec sa queue.* — Sa femme, Anne Deschamps, entretenait avec le fameux abbé de St-Cyran une curieuse correspondance qui est conservée à la Biblioth. de Troyes (Aube).

Mss. 919, p. 256. — Arch. mun. BB 96 et de Morannes.

Charlotière (la), cl., c^ne de *Chavagnes-s.-le-Lude*, dans le bourg, anc. domaine d'une chapelle desservie en l'église paroissiale.

Charlottes (les), m^in et terre, c^ne de *Brigné*.

Charloys (*Jean*), prêtre, Angers, 1480, facteur d'orgues, *factor seu operator organorum*.

Charmerale (la), f., c^ne de *St-Augustin-d.-B.*

Charmerales (les), forêt, c^ne de la *Cornuaille*.

Charmille (la), f., c^ne de *Beausse*.

Charmoisière (la), f., c^ne de *Vergonnes*. — *La Chamoisière* (Et.-M.).

Charmont (le), f., c^ne de *Segré*.

Charmotte, cl., c^ne d'*Angers*. — *Locus du Champmoteux* 1454 (H.-D. *B* 29).

Charnacé, ruiss. né sur la c^ne de *Méron*, coule du S. à l'E., passe sous le chemin de Montreuil-B. à Morton, sépare Méron et Brézé, puis par une brusque courbe revient vers S.-E., séparant Méron et Epieds et se jette dans la Dive, au S. de Bessé, vis-à-vis Douvy, et sous le chemin de Montreuil; — 6 kil. de cours. — S'en détache à 2 kil. de sa source le fossé du Brillault qui gagne directement la Dive sous Trézé.

Charnacé, f., c^ne de *Champigné*. — *Andreas de Charnacé* 1134-1150 (2e Cartul. Saint-Serge, p. 179). — Anc. fief et seigneurie relevant en partie du prieuré de Champigné, en partie de Princé, et possédé par une famille du nom qui prend rang parmi les illustres au XVIe s. La terre appartient encore à celle dont l'alliance l'a continuée. Le château patrimonial ne sert plus que de dépendances aux anciennes servitudes transformées en habitation de ferme. C'est un vaste corps de logis, autrefois enceint de larges et profondes douves, dont partie subsiste encore, avec pavillon carré, toit en cône tronqué et hautes lucarnes. A chacun des deux étages une vaste salle avec cheminée chargée de moulures brisées, d'encadrements de feuillages et de piliers à chapiteaux. La salle supérieure conservait il y a quelques années son plafond à lambris fleurdelysés avec les armes seigneuriales de Charnacé : *3 croix pattées d'or, posées deux et une sur champ d'azur* et la date de 1572. Ces poutres ont servi à la décoration récente du château du Bois-Montboucher, V. *ce nom*. Le bâtiment qui y attient comprend un immense hangar et des greniers. Les baies ont été refaites au commencement du XVIIe s., quelques-unes même de nos jours. La principale lucarne est à plein cintre divisé par un meneau central; au-dessous subsiste une croisée du XVIe s., du temps sans doute du grand portail qui porte la date de 1559. — A cinq ou six pas vers l'E. un petit édifice, couvert en dos d'âne, sans décoration extérieure, est la chapelle seigneuriale dédiée à St-Mathurin, et dont la fondation première est due à Jean de Charnacé vers 1470. Marie de Charnacé y épousa le 2 juin 1618 Franç. d'Authenaise. Des débris de statues provenant de l'église paroissiale et l'inscription du tombeau d'Hercules de Charnacé y étaient recueillies et ont été portées également au Bois-Montboucher. La porcherie y attient, au-dessus de douves encore pleines de ce côté. La ferme habitée, en façade vers l'E., est un bâtiment du XVIIe s., où s'accole une tour d'escalier pentagonale.

Charnacé, moulins à vent et étang, c^ne de *Champigné*.

Charnacé, chât. et f., c^ne de *Contigné*. — *Le lieu, terre, fief et seigneurie de Ch.* 1580 (C 105, f. 62). — *Charnacé de Contigné* 1686 (G St-Denis d'A.). — Ancienne seigneurie, relevant du Margat, et appartenant au milieu du XVIe s. à n. h. Guyon Brient, sieur de Brez, par sa femme Jeanne de Charnacé. — En est sieur Louis de la Bennerie en 1592, Guill. Meslet, 1610, 1625, de qui hérita Louis Meslet, aumônier du roi, curé de Contigné, Antoine de Chivré 1631, mari de Renée Meslet, Pierre Mannoir 1676, dont la fille épousa le 4 septembre 1696 à Mesl René d'Andigné de Ribou. Et.-Charles Mannoir, conseiller en l'Election d'Angers, vend la terre le 14 décembre 1740 à n. h. Bonaventure-Jean Avril, écuyer, en s'en réservant l'usufruit viager. Le château, précédé jusqu'à la route d'une belle avenue de châtaigniers, fut reconstruit vers 1780, entre deux grandes cours plantées, avec chapelle, double pavillon et ceinte de douves vives. En dépendaient la terre du Bois-Germon, et les métairies ou closeries de la Rifferie, de la Croix, du grand et du petit Pré-Guillier, de Grispoil et de la Giffraie.

Charnacé, f., c^ne de *Morannes*, anc. dépendance de la terre de Chandemanche.

Charnacé (*Jacques* de), fils de Mathurin de Ch. et arrière-petit-fils d'Élie de Ch. qui fut vice-roi de Marseille, né le 16 octobre 1548 au château de Charnacé en Champigné, fut conseiller à la cour du Parlement de Rennes et revint de bonne heure habiter son manoir, où il mourut le 8 août 1617. — Il était, dit le registre de la paroisse, « fort homme de bien et fort docte « aux langues comme latin, hébrieu, grec, caldé « déen et autres langues et grand historien et « grande mémoire. » Il avait eu de sa femme Adrienne Legaiger, épousée le 14 février 1577 et morte à Angers le 29 juin 1621, dix enfants dont sept filles.

Charnacé (*Hercules* de), 7e enfant et dernier des fils du précédent, naquit au manoir paternel le 3 septembre 1588 et fut élevé, depuis l'âge de quatorze ans, à la cour de France dans la suite de M. de Montbazon, son parrain. A dix-neuf ans il partit avec le sieur de Brèves nommé ambassadeur à Rome; mais à Marseille, il s'embarqua avec le chevalier de Guise et l'amiral pour Malte et regagna Rome, où il resta trois années, vit Tr-

Digitized by Google

ente, séjourna un an à Naples et revint à la our où le roi le créa gentilhomme de la chambre t chevalier de ses ordres. En 1615, pendant les roubles, il commandait comme colonel un régiment de Bretagne sous les ordres de Vendôme. e 22 juillet 1618, il épousa dans la chapelle de alesnes, Jeanne de Maillé-Brezé qu'il perdit le 1 février 1620. De saisissement il tomba sans onnaissance pendant 12 heures, fit signe au éveil qu'il voulait écrire, et s'il faut en croire le uré qui l'assistait, rédigea son testament, puis ne ongea ni ne dit mot jusqu'au 4 juin 1621; — ais il y a quelque exagération, puisque son estament est du 8 mai de cette année. Il restait ourtant paralysé de tout le côté gauche. Les aux de Bourbon-l'Archambault le guérirent. l se remit alors à voyager, pour s'instruire, auprès des cours étrangères. C'est ainsi qu'il se lia artout avec Gustave-Adolphe, et, lorsqu'il revint ommander au siége de la Rochelle, en 1628, une eadrille de phélins, Richelieu, que son mariage i apparentait, l'initia à ses projets diplomaiques et lui en confia l'exécution. Envoyé avec es instructions secrètes auprès du roi de Suède, harnacé vécut dans sa familiarité durant trois ois, s'occupant de chasse, faisant la débauche, aitant par occasions la politique mais sans pouoir réussir à obtenir du roi aucun engagement. l revint assister à la conférence de Lubeck janvier 1629), où il s'agissait de relever le Danemarck épuisé, et de là, de nouveau auprès de ustave-Adolphe qu'il aida à faire la paix avec Pologne (15 septembre 1629), pour se trouver ieux libre de s'attaquer enfin à la maison 'Autriche, avec l'aide acceptée et la subvention e la France (décembre 1630). Gustave mort et près diverses missions en Allemagne, Charnacé t chargé de combattre l'influence espagnole à Haie et conclut le 5 avril 1634, avec le prince 'Orange, le traité d'alliance qui mettait les ollandais au service des idées françaises. Il prit même temps le commandement du régiment ne Louis XIII s'était engagé à lever pour la ause et assistait au siége de Bréda, quand une alle l'atteignit à la tête dans les tranchées, le v septembre 1637. Son corps fut rapporté par er jusqu'à Nantes, puis par les rivières jusqu'à heffes et de là dans la chapelle St-Julien de hampigné, enfeu de la famille, où il lui fut igé un superbe tombeau de marbre avec sa atue en pied et celle de sa femme bien-aimée. eurs cœurs restèrent à Angers près du maître-atel de l'église des Carmes, dans un mausolée igé par Biardeau, V. *ce nom*, grâce à leur liralité. La correspondance diplomatique de harnacé depuis le 9 décembre 1625 jusqu'à mort, adressée au roi, à Chavigny et outillier, formait dix volumes conservés encore XVIIIe s. dans la bibliothèque de Boutillier, éque de Troyes, mais malgré toutes recherches et clamations publiques dans les journaux littéaires, elle n'a pas été retrouvée. Nombre de lettres istent pourtant de lui dans les divers recueils la Bilioth. Nationale et du *British Museum*. uelques-unes ont été publiées, ainsi que les lettres à lui adressées par son maître et son protecteur, le cardinal de Richelieu. — Son portrait, peint par Largillière, figurait à l'exposition rétrospective d'Angers de 1839. — C'est une double et grave erreur, commune pourtant à tous les écrivains, d'attribuer à notre ambassadeur le prénom de *Girard* qui est le nom d'une famille distincte. Hercules était le dernier mâle de la maison de Charnacé, et sa sœur Claude, mariée en 1600 à Anselme de Girard, sieur de Linière et de Ballée, lui apporta la terre patrimoniale dont il s'attribua le nom.

Arch. comm. de Champigné. Et.-C. On y trouve plusieurs pages de curieux renseignements donnés par le curé.—Pocq. de Liv., Mss. 1068, t. II, p. 5. — Cl. Ménard, Mss. 875. — Bayle, *Dictionnaire*. — Wicquefort, *l'Ambassadeur et ses fonctions*, t. II, p. 249. — Avenel, *Lettres de Richelieu*, t. IV et V. — L. Paris, *le Cabinet historique*, 1858, p. 229 et 234; 1859, p. 184 et 247; 1869, p. 33, 42-43. — *Répert. arch.*, 1862, p. 9.— *Mém. de la Houssaie*, t. II, p. 356.— *Ménagiana*, p. 195.—Le Paige, *Dict. du Maine*, art. *Ballée*.

Charnasserie (la), cl., c^ne d'*Angers*, avec tour et pignon carrés du XVIe s. — En est sieur Jean Bachelot, 1549, François Cupif 1667, Henri-Charles de Longueil 1768, fils de Marguerite Cupif (C 130); = f., c^ne de *Huillé*, tire son nom d'une très-nombreuse famille Charnacé, à qui elle appartient au XVIIe s. Louis Charnacé était syndic en 1717, Pierre Ch., vicaire de la paroisse en 1763.

Charnier (le). — V. *Chariné*.

Charnière (la), f., c^ne de *Nuaillé*, habitée encore en 1716, aujourd'hui détruite; = f., c^ne du *Fief-Sauvin*. — *La Petite-Ch.*, avait été annexée à la ferme de la Paillerie dès le XVIIIe s.; = f., c^ne de *Somloire*.

Charnière-Neuve (la), f., c^ne de *Villedieu*.

Charnières (*Charles-François-Philippe*), né vers 1740 au château de Preuil, dans la commune de Nueil-sous-Passavant, qui appartient encore à la famille, débuta le 10 octobre 1756 comme garde-marine, et après sept campagnes, fut forcé (1er janvier 1775) par le dépérissement de sa santé, d'abandonner l'exploration des terres australes qu'il poursuivait depuis près de deux ans. Il se retira momentanément à son château de Preuil; mais c'est au service et à bord du vaisseau l'*Indien* qu'il mourut le 11 février 1780. Sa mort était encore ignorée en France deux mois plus tard quand le roi signait son brevet de capitaine de vaisseau (5 avril 1780). — Il avait épousé Catherine Louise Portier de Lentimo. — Il faisait partie de l'Académie royale de marine depuis la reconstitution de 1769 et fut en 1774 associé à l'Institut de Bologne; double honneur qu'il devait ainsi qu'une véritable réputation à d'intéressantes observations scientifiques imprimées par ordre du roi : 1° *Mémoire sur l'observation des longitudes en mer* (Paris, 1767, in-8°, impr. royale); — 2° *Expériences sur les longitudes, faites à la mer en 1767 et 1768*, publiées par ordre du roi (Paris, 1768, in-8°, impr. roy.); — 3° *Théorie et pratique des longitudes en mer* (Paris, 1772, in-8°, impr. royale); — 4° *Discours lu à l'Académie royale des sciences le 30 août 1769*, inséré dans le *Recueil des Savants étrangers*. — Il y expose

Digitized by Google

une méthode nouvelle de calculer les observations et d'en déduire les longitudes, ainsi que les moyens d'employer le mégamètre, instrument qu'il avait obtenu en perfectionnant l'héliomètre de Bouguer. On conserve au Dépôt général des cartes et plans de la marine un ouvrage manuscrit de Charnières intitulé : *Traité des évolutions navales*, Mss. in-4° avec planches.

Biogr. Génér. — Notes Mss. de M. Lemarchand.— *Catal. de la Bibl. de la Marine.*

Charnières (*René* de), grand prévôt provincial des maréchaux de France en Anjou, « mourut en 1578 à Paris, dont fut grand dommage « pour le pays d'Anjou, » dit le *Journal* de Louvet.

Charnod (*Henri-Armand*), né à Saumur le 6 mars 1847, sergent-major à la 2e compagnie du 4e bataillon des Mobiles de Maine-et-Loire, blessé le 2 décembre 1870 au combat de Loigny et mort le 18 à Janville (Eure-et-Loir). Pourvu d'un modeste emploi dans un chef-lieu de canton, il s'occupait de littérature et de poésie. On a de lui dans la *Revue d'Anjou* en août 1869 *Gilbert à son lit de mort*, — à part, *Au Rhin*, ode (août 1870), — et dans le journal *Les Libertés publiques* (3 janvier 1871), *Une nuit de grand garde*, avec une courte notice par M. H. Jouin.

Charpenterie (la), h., cne d'*Andard*. — En est sieur Raphaël Poitevin, 1625; = cl., cne d'*Angers*, dépendance du Chapitre de St-Maurice d'Angers, vendue natt le 12 août 1791; = domaine, cne de *Cornillé*; = vill., cne d'*Ecouflant*; = f., cne de *la Ferrière*; = ham., cne de *Liré*; = f., cne de *Mélay*. — *La Charanterie* (Cass.); — dépendance de la terre de Bouzillé (E 193), vendue le 17 floréal an VI natt; = f., cne de *Montreuil-B.* — *La gaingnerie de la Ch.* 1406 (E 853); = f., cne de *Montreuil-sur-Loir*; = f., cne de *Sœurdres*. — En est sieur Jean Rousseau 1540, qui relève de Chambille; = f., cne du *Voide*. — *Le lieu et bordage de la Ch.* 1528 (E 1159, 1161).

Charpenterie-du-Mas (la), f., cne du *Lion-d'Angers*.

Charpenterie-Gaudin (la), mon b. et f., cne du *Lion-d'Angers*.

Charpentier (*Jean*), né à Tiercé, notaire et secrétaire du roi, conseiller en l'Election d'Angers, en fut élu maire le 1er mai 1496 et nommé échevin d'Angers le 13 janvier 1497, pendant l'exercice même de son mairat. — Il fit restaurer les Ponts-de-Cé et eut surtout fort à faire à l'occasion d'un lourd emprunt forcé mis sur la ville par le roi. — Mort en juillet 1505. — Il portait *d'azur au chevron d'or, chargé de deux lions affrontés de gueules, accompagné de trois étoiles de six rais d'or, deux en chef et une en pointe.*

Mss. 919, f. 740.—Arch. mun. BB 9.—Thorode, Mss. 1004.

Charpentraie (la), f., cne de *Cheviré-le-Rouge*. — *Le cloux de vigne de la Cherpenteroye* 1480 (E 465). — Dépendait du temporel de la chapelle de la Perdrillère et fut vendue natt le 11 janvier 1791; = (la Haute-), f., cne de *St-Laurent-de-la-Plaine*. — En est sieur René Binault, 1589, Jean Lehoreau 1615, qui rendaient aveu au Grand-Grassigny (E 613); = (la Basse-), f., cne de *St-Laurent-de-la-Pl.* — En est sieur Jean de Gabory, qui relevait de la baronnie de Chalonnes.

Charplière (la), f., cne de *Daumeray*.

Charraudière (la), cne de *Bouzillé*; = h., cne de *Chantoceaux*.

Charray, h. et moulin à eau sur la Mayenne, cne de *Chambellay*. — *Locus qui dicitur Carrarias, in flumine Meduane* 1028 (Cart. du Ronc., Rot. 1, ch. 15). — *Molendini de Charreis* 1190 circa (D. Houss., XIII, 1558). — *Le moulin de Charois* 1565 (Chanteussé Et.-C.). — *Le Grand-Charrayé* 1622 (Et.-C.). — Le moulin y existait dès le XIe s. La comtesse Hildegarde en donna la moitié à l'abbaye du Ronceray en 1028; = f., cne de *Montreuil-sur-M.* — *Charriers* XIVe s.; —donnée vers la fin du XIIe s. par Aimery de la Jaille à l'abb. St-Aubin d'Angers.

Charrères (les), ham., cne de *Chalonnes-sur-Loire*, relevait de la Petite-Barboire (E 644).

Charretterie (la), f., cne de *Feneu*; = f., cne de *la Jumellière*.

Charrie (la), f., cne de *la Chapelle-Rous.*

Charrière (la), f., cne de *St-Martin-de-la-P.*

Charrières (les), f., cne d'*Antoigné*.

Charrols (les), f., cne de *Jallais*. — *Les Champs Rois* (Cass.).

Charronnerie (la), ruiss., né sur la commune de *St-Christophe-du-B.*, près et au-dessus de l'Etang, à l'O. du bourg, coule du S. au N. et se jette dans le ruiss. du Pont-de-la-Sorinière; — 1,700 mèt. de cours; — il prenait son nom d'une ferme, auprès du bourg, détruite en 1810; = h., cne de *Chaudron*. — *Le lieu, domaine, terres, etc., de la Ch.* 1313 (E 1216), acquis le 20 mai par Jean Vaugirauld de Chiré; — en est sieur Hardy Bidet 1633, Hercules Bidet 1680, 1703; — Pierre Poupelard 1773. Il devait chaque année à la seigneurie de Launay-Gobin 2 chapons et 12 bécasses. — Y naît un ruiss. qui se jette à 400 mèt. de là dans le ruiss. du Pont-Notre-Dame; = f., cne de *la Pommeraie*.

Charronnière (la), h., cne d'*Andard*; = h., cne de *Cléré*; = cl., cne d'*Ecouflant*, appartenait dès le XVe s. à l'abbaye de Bellebranche, diocèse du Mans, réunie au collége de la Flèche, et est vendue natt le 23 février 1793; = f., cne de *Passavant*; = f., cne de *la Plaine*; = f., cne de *Somloire*, dont Jean de la Musse avait concédé en 1454 la dîme de tous les fruits à la cure; = (la Grande, la Petite-), ff., cne de *St-Martin-du-B.* — *Le fief et seigneurie de la Ch. alias le fief de l'Ile* 1683. (Et.-C.) — En est sieur Charles de Villiers, écuyer, 1687, Jos.-Franç.-Gabr. de Scépeaux 1782, Pierre-Jean-René Pierres, chevalier en 1786.

Charronnières (les), f., cne de *Savennières*. — C'est la maison patrimoniale du fameux curé de St-Eustache de Paris, de René Benoist, V. *ce nom*, où il naquit vers 1521 de pauvres laboureurs. Victor Cayet, qui l'indique dans son *Oraison funèbre*, ajoute que Benoit légua le domaine à sa sœur. Il est de fait certain qu'il appartenait encore en 1684 et 1696 à un

Digitized by Google

René Benoit, curé de Bécon, en 1616 à Jean Viredoux, marchand, en 1730 à n. h. Jean Hubert.

Charrost, m^on b., c^ne de *Contigné*. — *Charroiez* 1539 (C 105, f. 206). — *Chaisrotz* 1540 (C 106, f. 461 v°). — Anc. fief et seigneurie avec grande maison antique rebâtie vers 1760, cour, motte ancienne « où jadis eut maison », relevant de Gatines et appartenant depuis le xve s. à la famille de Gennes. Jean de Gennes y fonda le 13 décembre 1526 une chapelle dédiée à St Jean-Baptiste et dont dépendait la closerie de la Tufatière. — En est sieur en 1558 Louis de Feschal, de qui l'acquiert René Augier,—Jacques Ernault, écuyer, 1618, 1649, — Charles Ernault 1671, — René de Roye, 1720, mari de Marie Ernault, René-Franç. de Roye, ancien capitaine au régiment de Poitou, en 1742, 1766, mari de Louise-Aimée Varice, — dame Aimée-Antoinette de Roye en 1789, veuve d'Alexis Poisson de la Fautrière.

Charruau, anc. m^in à papier, c^ne de *Chaudron*; = ham., c^ne de *Contigné*.

Charruau, h., c^ne de *Soulaines*. — *Le fief du Ch.* 1480 (E 977). — *La terre de Ch.* 1571 E 963). — *Le bois de Ch.* 1580 (E 976). — *La fontaine de Ch.* 1579 (Ib.). — *Le fief et seigneurie de la Gaschetière alias Ch.* 1539 (C 105, f. 60). — Anc. seigneurie avec maison noble, cour, enclos, dont dépendait un fief important dans les paroisses de Murs, St-Jean-des-Mauvrets, St-Saturnin, Blaison. — En est sieur n. h. Guill. de Hattes 1531, qui rend aveu à Murs, Louis de Hattes qui vend le domaine entier à Toussaint Bault le 3 janvier 1562. — La ville d'Angers en décembre 1589 et janvier 1590 avait établi et entretenait dans le manoir une garnison pour arrêter les courses des Ligueurs campés dans le fort de Mécrin et à Brissac. — La terre fut adjugée le 1er juin 1615 sur Louis Piloust à Pierre de la Noue. — En est sieur Jean de la Noue, écuyer, 1618, 1624, — Georges de la Marqueraie, par sa femme Marguerite de la Noue, 1668, 1685. — Joachim-Louis-Hubert de Lasse, archidiacre d'Angers, la vend le 14 mars 1744, avec le fief de Challe, à Franç.-René Boucauld, écuyer; — messire Charles-François de Vaucené la possédait pourtant en 1751, de qui l'acquiert le 4 février Jean Fouquet, sieur du Pin, bourgeois.

Arch. de M.-et-L. G 194, 197. — Arch. mun. d'A. BB 40, f. 106-108. — Arch. comm. de St-Jean-des-M. Et.-C.

Charte-Bouchère, c^ne de *Brigné*, V. *Montchauvon*.

Charte-Bouchère, f., c^ne d'*Yzernay*. — Anc. fief et seigneurie avec hôtel, garennes, jardins, bois, étangs et un petit fief en la paroisse de Brigné. — En est sieur Pierre de Daillon 1431, Franç. de D. 1552, Jacques de Boizy, 1602, Franç. de B. 1657, Jacques Du Boys, chevalier, 1623, Franç. de Boizy, mari de Franç. Licquet 1627, Franç. de B. mari de Philippe de la Haie-Montbault, 1670, mort le 19 mars 1695 à Angers; — puis les Colbert, sieurs de Maulévrier, 1726, 1790, de qui relevait antérieurement la terre. Dans une chambre du logis, qui sert de ferme, sur une cheminée (xvie s.) se voit un écusson *orlé de... à la croix fruselé de...* et sur les soliveaux la gravure d'un dessin bizarre en forme d'anneau. — Donne son nom à un ruiss., né sur la c^ne et qui s'y jette dans la Moine; — 3,250 m. de cours.

Charte-Ferrée (la), f., c^ne de *Chazé-Henri*. — Appartenait en 1610 à Jean d'Andigné, comme mari de Béatrix de Vengeau (Mss. 917, f. 240).

Chartenaie (la), f., c^ne d'*Aviré*. — *La Cartenaye* (Et.-M.). — En est sieur n. h. Jean Crespin 1552, Jacques de Lantivy 1678-1683, mari d'Elisabeth Ménardeau, dame de Noyant. — Elle fut vendue nat^t le 17 prairial an VI avec la métairie de la Horlière sur d^lle Lebel de la Jaillère; = f., c^ne de *St-Martin-du-Bois*; — anc. manoir avec chapelle dite de Beauvais ou de la Croix, fondée par Guyonne Richaudeau le 7 décembre 1539, qui lui avait assigné pour temporel la terre de Beauvais près la Chaussée-Bureau, aliénée depuis. Le 12 janvier 1649 Gabriel Boyer, sieur de la Croix, y épousa d^lle Catherine Dupin de la Drouetterie. — En est sieur François de Mauméchin 1611, † le 25 avril 1622.

Chartier (*Luc*), « chirurgien du roi', à Paris », est inhumé âgé de 45 ans, le 30 juillet 1621, dans le cimetière de Cheffes.

Chartier (*René*), conseiller du roi et médecin du roi en 1642, premier médecin de la reine d'Angleterre, 1651, fils ou neveu du précédent, et frère du prieur de Monnais.

Chartier (*Michel*), inscrit parmi les étudiants d'Angers dès le 29 novembre 1738, dut aller se faire recevoir docteur en la Faculté de Caen vers 1743 et ne fut admis que le 10 février 1752 en celle d'Angers. Encore fallut-il un arrêt du Parlement. Né à Angers en 1721, on lui reprochait d'être le fils d'un cabaretier, contre toute vraisemblance, puisque de ses deux frères l'un était chanoine, l'autre curé de Jarzé, et que son père est qualifié de bourgeois dans les actes. Ce motif néanmoins avait suffi une première fois pour le faire éconduire. Il se pourvut auprès du ministre et obtint un ordre de passer son examen en public, devant la Faculté de Médecine d'Angers, contrôlée par deux délégués de la Faculté de Paris. Le candidat afficha le concours et l'ordre du roi; mais l'examen fut une comédie. Chacun des juges lui proposa une question triviale et l'interrompit au premier mot par des applaudissements ironiques. Après une série d'épreuves aussi courtes que cruelles, le doyen prononça son admission; mais le nouveau docteur, devenu tout à coup célèbre, se trouva délaissé de tous ses collègues, qui refusèrent de consulter avec lui et le regardèrent toujours comme étranger. Plus tard, il fit pourtant partie du groupe des *Botanophiles* qui fondèrent en 1777 le jardin botanique d'Angers. — Il mourut à Angers le 8 septembre 1787, et était alors conseiller du roi, médecin de Monsieur et correspondant de la Société de Médecine de Paris. — Le 22 mai 1753 il avait épousé à St-Lambert-du-Lattay Etiennette-Eulalie Delaunay de la Gauterie.

Audouys, Mss. 939.— Encycl. Méthod., *Méd.* v° Angers.

Charton (*Jacques*), « menuisier du château » de Brissac, 1630, mari de Marie Moriceau.

Digitized by Google

— (*Louis*), libraire, Angers, mari de Perrine-Renée Lechalas, 1765, 1770.

Chartraine (la), anc. bois détruit, c^ne de *Chaudefonds*.

Chartrené, canton et arrond. de Baugé (7 kil.), — à 43 kil. d'Angers. — *Prædium qui Quartiniacus* [alias *Quaterniacus*, — *Cartiniacus*] *vulgariter nuncupatur* VIe s. (Bolland, *Vit. Magnob.*, t. VII oct., p. 942). — *In vicaria Balgiensi in loco cui nomen est Cartiniaco, ecclesia* 1025-1030 (Cartul. Saint-Aubin, fol. 80 v°). — *Obedientia de Cartiniaco* 1077 (Ibid, f. 80). — *Carteniacus* 1070-1080 (Ibid., f. 83 v°). — *Carteni* 1056-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 38). — *Prædium cui Carteniacus nomen est* 1120 circa (*Vit. Giraldi, Chron. d'A.*, t. II, p. 114). — *Chartrene* 1280 (H Saint-Aubin, off. cl., t. II, f. 61). — Dans un pays plat, hérissé vers S. de deux ou trois hautes buttes, V. notamment *Montrond*, entre Bocé (3 kil. 1/2) au N., Vieil-Baugé (6 kil. 500 mèt.) au N. et à l'O., Fontaine-Guérin (5 kil.) à l'O. et au S., Cuon (2 kil. 1/2) au S. et à l'E.

Le chemin de grande communication de Beaufort au Lude forme vers l'O. la limite intérieure dans toute la longueur de la commune du S. au N., passant à 5 kil. du bourg.

Le ruiss. de Bray ou du Brocard traverse par le centre de l'E. à l'O., à quelques mètres du château et de l'Eglise, vers S.-E., animant deux moulins; — y afflue le ruiss. du Grand-Mandon; — y naît le ruiss. de l'Etang.

En dépendent le vill. de Montrond (15 mais., 46 hab.) et le ham. des Herrières (5 mais., 17 h.), et 20 fermes ou écarts.

Superficie : 380 hect., dont 20 hect. 24 en vignes et 37 hect. 82 en bois.

Population : 39 feux, *174* hab. en 1720-1726. — *40* feux en 1788. — *176* hab. en 1790. — *227* hab. en 1826. — *226* hab. en 1831. — *214* hab. en 1841. — *209* hab. en 1851. — *201* hab. en 1861. — *196* hab. en 1866. — *167* hab. en 1872, dont *19* au bourg, composé de 3 maisons, plus le presbytère et l'ancien château, dont le chemin traverse les dépendances.

Bureau de poste et *Perception* de Baugé.

Assemblée le dimanche qui suit la St-Maurice (22 septembre).

Le 16 juin 1872 les travaux ont été adjugés pour la construction d'une *Mairie* avec *Ecole mixte* (archit. Bibard).

L'*Eglise*, dédiée à St Maurice (succursale, 5 nivôse an XIII), présente un pignon en pierre, d'appareil moyen régulier, percé d'un grossier œil-de-bœuf moderne et précédé d'un ballet en bois, avec portail roman, à nervures rondes retombant sur le chapiteau d'une petite colonnette, le cintre intérieur bordé d'une moulure ondulée. La nef nue, lambrissée avec tirants neufs apparents, se termine par un arc plein cintre déformé, où s'appuient les autels de la Vierge et de St-Avoie. Suivent le chœur voûté en berceau, d'une seule travée, avec baies rondes sans moulure, et l'abside en demi-cercle, dont l'autel du XVIIIe s. est décoré d'un informe tableau de la *Résurrection* et des statues de *St Joseph* et de *St Maurice*. — Extérieurement, entre les contreforts qui flanquent les angles et le plein des murs apparaissent les cintres condamnés d'une porte et de petites fenêtres romanes, le toit reposant sur une série de curieux modillons, dont 8 encore intacts, en forme de têtes à moustaches, celle entre autres remarquable d'un roi couronné. Les modillons de l'abside, ronde à l'extérieur, sont restés inachevés et le couronnement en est décoré d'un dessin en échiquier. Le clocher carré sans caractère montre seulement à sa base la baie d'une fenêtre, romane comme toute la partie antique de l'édifice (XII-XIIIe s.).

La cure attient à l'église et, vendue nat^t, a été léguée en 1845 à la Fabrique. — Le *Cimetière*, qui bordait l'église et le château a été transféré en 1807.

Deux *celtæ* en pierre polie ont été recueillies par M. Lebeuf au lieu dit Rougemont. On n'a signalé en Chartrené aucune autre trace celtique ou romaine. Il est certain pourtant que la voie de Beaufort à Baugé traversait le territoire par le bourg, et une charte du XIe s. en indique la direction comme parallèle au ruiss. du Réveillon, aujourd'hui le Grand-Mandon, *prope Cartiniacum juxta viam que ducit ad castrum Balgiacum et contigua est torrenti qui dicitur Riveillon* (Cart. St-Aubin, f. 83 v°).

La terre, centre d'une exploitation importante, *prædium*, faisait partie du domaine des comtes et fut donnée par eux, en même temps que Baugé, aux seigneurs de Beaupréau dans les premières années du XIe s. Il y existait déjà une église fondée peut-être par l'évêque St-Maimbeuf dans une de ses visites, comme le donnerait à croire son vocable de St-Maurice et que le nouveau seigneur abandonna presque aussitôt (vers 1025-1030) aux moines de St-Aubin d'Angers, avec deux mesures de terre et tous les droits de coutume et de vignerie. Un prieuré y fut installé sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine, où résida quelque temps au XIIe s. le moine Girard, V. *ce nom*. La chapelle s'écroula le 2 septembre en 1792 sur le maçon Augustin Perroust, occupé à la démolir.

Prieurs : Guill. *de St-Maimbœuf*, 1170. — *Gaufridier*, 1288. — Guill. *Richomme*, 1536. — Thomas *Mocquard*, 1565, âgé de 38 ans. — Christ. *Richomme*, 1569, 1589. — Mich. *Darbon*, 1665, 1671. — Claude *Richard*, 1687. — Claude *Clavel*, docteur de Sorbonne, chanoine théologal d'Angers, 1703. — Pierre *Lebeuf de la Motte*, 1743, 1751. — Pierre-Prégent *Géors*, 1790.

Curés : Philippe *Manceau*, 1523. — Toussaint *Lebreton*, 1587, avril 1641. — Jean *Hue*, 1641, résignataire en août 1677, † le 24 juin 1684, âgé de 79 ans. — Jean *Lebaillif*, août 1677, † le 25 octobre 1715, âgé de 76 ans. — Louis *Legendre*, avril 1716, † le 1er novembre 1745, âgé de 63 ans. — René *Choisy*, installé le 12 février 1746, † le 31 mai 1781, âgé de 78 ans. — *Derboulier*, mai 1781, juin 1791. — J.-J. *Martin*, 9 septembre 1791.

La seigneurie de la paroisse appartenait au

Digitized by Google

prieur jusqu'au milieu au moins du XVIIe s. ainsi que « la maison seigneuriale et château » qu'il affermait avec le reste de son domaine et qui, par vente ou arrentement, était advenu dès le XVIIIe s. aux mains du seigneur temporel du fief. — En est seigneur n. h. Pierre-Paul Liénard 1614, † le 25 décembre 1649, mari de Catherine Legros. Leur fille Marie l'apporta à Louis de Charnières, écuyer, et mourut veuve le 23 août 1679; — n. h. Jean-Louis de Charnières, † le 18 juillet 1708; — n. h. Pierre-Fr. Chabot, ancien prévôt de la Maréchaussée de Baugé, 1728, 1752, dont la fille Charlotte meurt le 4 avril 1740, femme de René Bariller, avocat au Parlement; Pierre-Louis-Charles Bariller, lieutenant particulier à Baugé, 1770, Louis-René-François Bariller, prêtre Lazariste, professeur au Séminaire de Tours, 1788, qui émigre. Le domaine mis en vente le 18 prairial an II fut acquis, avec l'étang (29 arpents), par Joseph-Félix Dacier, frère du secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, qui, venu à Baugé dans les Aides, y avait épousé une demoiselle Bariller, de qui il n'eut pas d'enfant; — aujourd'hui appartient à M. Charlery, du Guédéniau, par sa mère née Bariller de Palée.

L'habitation actuelle ne présente qu'un ensemble confus de constructions remaniées, avec deux tours rondes à toits pointus et une tourelle d'angle. Le bâtiment qui regarde la route, conserve une fenêtre à meneaux croisés; l'intérieur, à peine une ou deux cheminées avec piliers à chapiteaux, dont une autrefois armoriée, un portrait de femme, et des collections modernes d'histoire naturelle.

Maires : Franç. *Frémont*, 1792. — Franç. *Chignard*, 1er messidor an VIII. — Joseph-Félix *Dacier*, 4 novembre 1806, démissionnaire en 1831. — Florent *Papin*, 21 janvier 1831. — *Druillet-Delisle*, 31 juillet 1840, installé le 30 août, démissionnaire en 1843. — Henri *Chignard*, 1846. — *Montanger*, 1860. — *Grosbois*, 1865. — *Monvoisin*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 114, 190, 200; H abb. St-Aub. — Arch. comm. Et.-C. — *Chron. d'Anj.*, t. II, p. 114. — Pour les localités, voir à leur article, *Montrond*, *Beauvais*, *Olivet*, *Rivcillon*, etc.

Chartres, f., c^ne de *Morannes*. — *Villa que dicitur Castra* 1010-1030 (1er Cartul. St-Serge, p. 11). — *Castras* 1082-1094 (2e Cartul. St-Serge, p. 200). — *J. de Castris* 1082-1094 (Ib., p. 303). — *Exclusa de Chastis* 1150 (Ib., p. 91). — *T. de Castis* 1155-1162. — *Chartes* 1104-1120 (Cart. du Ronç., Rot. 4, ch. 62). — *Hebergamentum Colini Lane quod vocatur Chartres aliter la Chevrière* 1309 (G 7). — *Chartres* (Cass.). — Anc. *villa* sur la voie de Brissarthe à Morannes, dont le nom primitif semblerait indiquer un établissement militaire, quoiqu'il n'en existe aucune trace apparente. C'était au XIe s. un domaine de l'évêché d'Angers dont l'évêque Hubert attribua la dîme et la viguerie aux moines de St-Serge. Plus tard la terre, constituée en fief et seigneurie, relevait de la Motte-de-Pendu, et le moulin sur la chaussée en dépendait au XVe s. quoique donné vers 1150 au prieuré de Juigné. — L'hébergement avait été bâti au milieu de la garenne épiscopale et c'est seulement après nombre de contestations que l'évêque accorda au seigneur un droit de chasse restreint, délimité en 1309 et de nouveau en 1430. La terre appartient à Jeanne de Mayenne, femme de P. de Vendôme, en 1340, à Raoul de Noys 1400, à Jean de Chandemanche 1417, Jean Duchesne 1460, Antoine Pelaud 1509 par son mariage avec Geneviève Duchesne, Louis de Montbron 1526, Jacques de M. 1560 Anne de Caurianne, dame de Lignerolles et de Chandemanche 1580, Claude de Vay, écuyer, 1584, Laurent de Millart, écuyer, 1610, Perrine de Millard, femme de n. h. René Baron, † le 4 juillet 1643, Louis de Quatrebarbes 1647, mari de Renée Cibel. Elle se trouve comprise au XVIIIe siècle en la succession d'Antoinette de Quatrebarbes qui y avait épousé le 12 avril 1695 dans la chapelle Claude de Domagné de la Roussière, mort le 17 mai 1707, et est acquise dans la licitation par Marguerite-Louise de Champ-Chevrier, femme d'Antoine Vaillant, chevalier, sieur d'Osche, le 18 février 1740. — Jean-Charles Armand de Terves, sieur de Lucé, y succède par son mariage le 22 avril 1760 avec Henriette-Marie Vaillant d'Osche. — Charles-Louis-Armand de Terves, leur fils, en 1789. — La chapelle fondée et dotée depuis longtemps sous le titre de prestimonie de la Bourderie, avait été reconstruite en 1645 et bénie le 22 août. — Un plan du château et du domaine figure au plan 17 du fief de la Motte-de-Pendu (Arch. de M.-et-L. H *Ursulines*).

Chartres (le Petit-), f., c^ne de *Morannes*. — *Le domaine, fief et seigneurie du P. Ch., autrement appelé la terre et fief au Bouteiller* 1599. — *Le fief au Bouteiller ou Petit Ch.* 1609. — Acquis en 1560 de la dame de Malicorne par Madelon de la Jaille, par contrat cassé en 1579, il appartenait en 1609 à Jean de la Planche, écuyer, — à Pierre Ménage, écuyer, en 1724, qui rend aveu à la Motte-de-Pendu.

Chartrie (la), cl., c^ne d'*Angers*; = f., c^ne d'*Aviré*; = f., c^ne de *Feneu*, vendue nat^t le 3 fructidor an IV sur Aug.-Fr.-Chr. Goddes de Varennes; = f., c^ne de *Noyant la-G.*; = h., c^ne de *Noyant-s.-le-L.*; = h., c^ne de *St-Philbert-du-P.*

Chartrigné, ham., c^ne de *Nueil-sous-P.*, — Anc. fief relevant de Ligné-Godard. — En est sieur n. h Claude-Laurent 1510, 1560, n. h. Franç. Bitault 1768.

Chartrigné, c^ne de *Soulanger*. — Anc. fief, réuni le 3 janvier 1550 à la baronnie de Doué, qui le relevait de la seigneurie de Ligné-Godard. — Le four-à-ban de Soulanger en dépendait. — En était sieur en 1547 Nicolas de Fesques.

Chaslerie (la). — V. *Challerie*.

Chasles, vill., c^ne de *Juigné-sur-Loire*. — Anc. fief et seigneurie relevant de St-Alman. — En est dame en 1540 d^lle Julienne de la Roche; — en est sieur Joachim-Louis-Hubert de Lasse, qui vend la terre avec celle de Charruau le 14 mars 1744 à Franç.-René Boucault, écuyer, sieur du Plessis de Juigné.

Chasles, vill., c^ne de *Thouarcé*. — *Chalæ*

Digitized by Google

1040-1060 (Liv. N., ch. 241), 1096 (Liv. B., f. 25). — *Chales* 1040-1060 (Ib.). — *Challes* 1540 (C 106), 1786 (E 206). — Simon Dohon, à son retour de Jérusalem, en donna la dîme du lin, du chanvre, des agneaux, des porcs au prieuré de Thouarcé vers le milieu du XIe s. — Le fief principal, anciennement nommé le Fief-Doubleau, avec grand manoir, relevant de Chanzé en Faie, appartenait jusqu'en 1650 au moins aux seigneurs de Chanzé. — En est sieur Michel Morna 1656, 1689, Jos. Morna 1737, Charles Goujon par acquêt du 18 août 1737, — Charles Goujon 1758, — Jean-Barthélemy Cambourg de Genouillé 1786.

Chaslot (le Petit-), f., cne de *Pontigné*.

Chasnière (la), f., cne de *Bécon*; = ham., cne du *Louroux-B.* — *Une métairie et ses appartenances appelée Chasnières* 1405. — *Le lieu, maison, village, terres de Chasnières situé ès paroisses du Louroux et de Bécon* 1632 (E 109). — Le fief du nom avait été détaché à la fin du XVe s. du domaine de la baronnie de Bécon au profit de Pierre de Brie, sieur de Villemoisant, qui le vendit à Me Jean Belon et celui-ci à Jean Duchesne, écuyer; il fut réuni de nouveau au domaine vers 1620.

Chasnières (les), vill., cne de *Thouarcé*. — *Les Hautes, les Basses Ch.* — *Les Ch. du milieu* XVII-XVIIIe s.

Chasse (la), f., cne de *Jallais*.

Chassebœuf (*François*), avocat à Angers, fut condamné à mort et brûlé en effigie sur la place des Halles, le 22 août 1556, par sentence de l'Inquisiteur royal, René Ambroys, avec 32 autres Angevins, fugitifs comme lui et convaincus du crime d'hérésie.

Audouys, 919, f. 540.—Inventaire des Arch. mun. *Docum.*

Chasselas, nom du cours inférieur du ruiss de la Planche.

Chasselouère (la), f., cne de *St-Martin-du-Bois*, anc. domaine du prieuré de la Jaillette. qui le relevait du Coudray.

Chassepotière (la), f., cne de *Daumeray* 1625 (Et-C.).

Chasserat, moulin, cne de *Chanzeaux*, est mentionné en 1576 (St-Lambert-du-L., Et.-C.); = f., cne de *Liré*.

Chasserie (la), h., cne de *St-Martin-d'A.*

Chasseries (les). — V. *l'Echasserie*.

Chat (le), f., de *la Chapelle-St-Florent*; = f, cne de *Mélay*.

Châtaignerale (la), f., cne de *Beaulieu*; = f., cne du *Bourg-d'Iré*; = h., cne de *Chazé-sur-A.*; = f., cne de *Cheviré-le-R.*; = f., cne de *Combrée*; = f., cne de *Courléon*. — Anc. fief et seigneurie, appartenant en 1539 à Jean Bernard et depuis le milieu du XVIIe s. à la famille de Cantineau, — avec fuie et chapelle, — et dont relevaient six fiefs; = f., cne de *Saint-Lézin*; = cl., cne de *St-Martin-du-Bois*; = cl., cne de *Segré*; = cne de *Vernoil-le-F.*, anc. mon noble, avec fuie et chapelle, jardin, terrasse, futaie, taillis; = f., cne du *Vieil-Baugé*; = f., cne de *Villévêque*; = (la Grande-), f., cne de *Cholet*; = f., cne de *Chaudron*; = (la Petite-), f., cne de *Cholet*; = h., cne de *Chaudron*, acquis en 1506 par Hervé d'Aubigné (E 1214).

Chataigneraie (Dè la), pseudonyme de Grille, V. *ce nom*.

Châtaignier (le), cl., cne d'*Angers*. — *Les Chasteiniers* 1215 (Chap St-Laud). — *Maison, aire, jardin, appelé le Ch.* 1773. — *Le Grand, le Petit Ch.* (Cass.), anc. appartenance de l'abbaye de Toussaint d'Angers, à l'entrée du chemin du port Thibault; = f., cne de *Beaupréau*. — *Borderia de Castaneriis* 1102-1114 (2e Cartul. St-Serge, p. 45); = f., cne de *Breil*; = f., cne de *Brissarthe*; = f., cne de *Cherré*. — *Castaneium* 1080 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 4, ch. 13); = f., cne de *Daumeray*. — En est sieur Louis de Vasselot, chevalier, 1646; = ham., cne de *Drain*; = f., cne d'*Ecouflant*; = f., cne du *Fief-Sauvin*; = f., cne *de la Jubaudière*. — Y était né et y vint mourir le 31 octobre 1643 Franç. Picherit, curé de Jallais; = f., cne de *Jumelles*; = f., cne de *Liré* (2 de ce nom); = f., cne de *Mouliherne*; = f., cne de *Noellet*; = f., cne de *Noyant*; = f., cne de *la Poitevinière*; = h., cne du *Puiset-Doré*; = f., cne de *Sœurdres*.

Châtaignier (le), f., cne de *Tiercé*. — *Les maisons, chapelle, cour, grange, etc. des fiefs et seigneuries du Ch. et de la métairie d'Ivré, l'un tenant l'autre* 1562 (E 340). — En dépendaient garennes, pâtures, vergers, vignes, les moulins à blé de Montigné avec leurs chaussées et pêcheries, « et passage en che« min public sur la rivière du Loir pour char« royer les foins de l'île Bruneau et les bêtes en « ladite île depuis la veille de la St-Jean jus« qu'à la St-Michel Montgargane. » — Le fief relevait de Selaines. — En est sieur n. h. Ch. de Couvrain 1562, n. h. Benoist du Châtaigner 1572, n. h. Houdart de Villeprouvée 1581, René de V. 1610, messire Prégent Le Petit de la Bennerie 1687, messire Anne Adam Boucault 1716, 1727, Prosper-Annibal de Collasseau, 1732 (E 360); — appartient aujourd'hui à M. de Villeneuve. — Le tenancier des Varennes y devait le jour de la Pentecôte présenter un étourneau vif dans une cage neuve avec un chapeau de roses blanches (E 366). — Le vieux logis, habité par le fermier, a sa façade vers l'E. en partie envahie par une tour d'escalier pentagonale, où plane à hauteur du premier étage un large écusson effacé; à dr. et à gauche une large croisée à lucarne autrefois enguirlandée et fleuronnée; — les baies d'entrée en accolade; — sur la façade O. s'applique un petit corps de bâtiment en dos d'âne, qui n'a laissé place qu'à une seule des hautes lucarnes du logis. L'emplacement même de la chapelle est inconnu, — le tout aggrandi de belles servitudes et restauré en 1871.

Châtaignier (le Grand-), f., cne de *Bécon*. — *Le fyé du Ch.* XVIe s. — *Le fief et seigneurie du Grand Ch.* XVIe s. — Le village et hébergement, maisons, jardins, rues, issues, bois, buissons, pâtis et prés du grand Ch. en un tenant depuis le grand chemin d'Angers jusques au chemin tendant de Besin aux Essarts XVIe s. (E 111),

Digitized by Google

appartenait à Nic. Daudouet, maître tanneur en 1613 ; = (le Petit-), cl., c^ne d'*Angers* ; = h., c^ne de *Bécon*. — En est sieur René Thouin 1769 (E 109).

Châtaigniers (les), ham., c^ne de *Blaison*. — *Vinee de Chasteigniers* 1307 (Chap. St-J-B.). — *Vignes au lieu appellé les Chasteigniers* 1539 (E 436). — *Moulin à eau du Chateignier* (Cass.) ; = h., c^ne de *Cuon* ; = f., c^ne de *Feneu*. — En est sieur Pierre de Chivré, écuyer, mari de Renée Houllière, 1631.

Château (le), c^ne de *Bouchemaine*. — *Castellum de Maye* 1383. — *Le Château de May* XVIe-XVIIIe s. (Chap. de St-Laud). — *Le Chateau de Mars* (*Affiches*, an XIII). — *Le Château* XVIIe s. (Et.-C.), 1872 (Rec^t). — Maison de maître avec terrasse et pavillon sur le bord de la Maine, tout près du bourg, construction du XVIIe s., restaurée récemment avec adjonction, sur trois des quatre faces, de bois découpés en manière de chalet suisse, sur le chemin du Frêne ; — appartenait à Gérard Biguer d'Orange en 1716, au docteur Michel Chartier en 1773, 1780 ; = ham., c^ne de *Clefs* ; = f., c^ne de *Faye* ; = c^ne de *Loiré*, élégant pied à terre au centre des fermes modèles de M. Parage, destiné à rentrer dans les servitudes du futur château de la Roche-d'Iré ; = f, c^ne de *la Poitevinière* ; = h., c^ne de *St-Laurent-du-M.* ; = (le Grand-), f., c^ne de *Landemont* ; = (le Haut-), cl., c^ne de *Seiches*, acquise en 1481 de Roullet Périer par l'abbaye de Chaloché ; = (le Petit-), cl., c^ne d'*Angers* ; = f., c^ne de *Breil* ; = f., c^ne de *Landemont*.

Château-Barreau (le), f., c^ne de *Vernoil*.

Château-Bosset. — V. *Bosset*.

Châteaubout, f., c^ne de *Fougeré*.

Châteaubriant, c^ne de *Bouchemaine*. — *Domus Jameti Anglici de Castro Briencii* 1250 (St-Aubin, Pr. de *Pruniers*). — Anc. hôtel, attenant aux dépendances du prieuré de Pruniers et qui empruntait le nom de son plus ancien propriétaire. — Il appartenait à Jacq. Angoulant en 1608, à P. Ragot, notaire, en 1673, de qui l'acquit en 1678 l'abbé Charles Richard, en 1746 Pierre Bruneau de la Pécoterie, en 1785 à Victoire-Félicité Loiseau de Mauny.

Châteaubriant, m^on b., c^ne de *Neuillé*, au carrefour, près Salvert, avec large portail en accolade, comme les fenêtres qui le surmontent ; sur une porte, dans la cour, l'inscription : *Sat morituro* ; — appart^t en 1775 à Mme veuve Gueniveau.

Châteaubriant, chât., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.*, sur le rebord méridional de la Roche de Chanzé, d'où il domine la Maine, Frémur, le confluent et la vallée de la Loire. — On trouve aux XIIe-XIIIe s., dans des chartes sur Chanzé, Douzillé et le pays d'alentour un Robert, un David, un Pierre de Châteaubriant, *de Castro Briencii* 1180, 1279, *de Chastelbrianz*, 1194, tous citoyens d'Angers.—Ce qui laisse à présumer que ce nom est antérieur à l'acquisition de la terre par la maison de Dinan, seigneur de Châteaubriant en Bretagne, à qui elle appartient dès la fin du XIVe s. En rend aveu en 1447 le vicomte de Tartas, second mari de Catherine de Rohan, veuve de Jacques de Dinan. Mais le principal centre du fief était au Chaussis, dont la closerie de Châteaubriant ne formait alors qu'une dépendance. *Le lieu, domaine, closerie, fief et seigneurie de Chaulcheys et de Frémur alias Châteaubriand*, plus tard *le lieu, fief, closerie, seigneurie de Chausseys alias Chât.*, fut vendu le 15 janvier 1546 (n. s.) par Charles de Bourbon, héritier de la maison de Dinan, à Georges Chevallerie, marchand de Vitré, dont le fils le céda le 12 août 1560 à sire Jacq. Richard, marchand d'Angers, sieur de Boistravers, qui mourut le 28 février 1573. Le domaine relevait de l'abbaye de St-Aubin d'Angers, mais les prés, du Chapitre St-Martin. Il passa par l'héritage de Sébastienne Richard aux mains de Nic. Duchatel, écuyer, et de Sébastien Davoust, maire de la Flèche et, par une vente nouvelle du 24 février 1693, à Marie Van Buteclaer, veuve Gaspard Van Bredenbec. C'est de leur arrière-petite-fille, Marguerite-Françoise Baraléry, mariée à messire Henri-Gaston Deshaies que fut acquis le 12 mai 1769 par maître André-Sulpice Darlus de Monteclerc le fief du Chaussis comprenant la maison et closerie de Châteaubriant, le Petit-Béligan et les Rochelles, avec les fiefs de la Quarte, de Gillette, le Grand-Béligan, les Noelles et un important vignoble. La closerie même de Châteaubriant avait été transformée au XVIIe s. en maison de maître, alors affermée et habitée en location par J.-B.-Al. Prézeau, chevalier. Elle fut appropriée par ses nouveaux acquéreurs à des élégances jusqu'alors inconnues, sous la direction du célèbre architecte Bardoul de la Bigotière, V. *ce nom*. MM. Benoist, héritiers des Darlus et de Mme de Jully, vendirent le château en 1842 au vicomte Edouard d'Andigné, qui fit immédiatement modifier les dépendances, planter les principaux massifs aujourd'hui hauts et superbes, abattre les murs pour agrandir l'horizon, déplacer le potager, tracer les allées, réparer la chapelle, dessiner la cour d'honneur, et en 1860, établir sur un rocher factice un petit hermitage de Notre-Dame-de-la-Butte. M. Lainé, ancien président de la Chambre de Commerce d'Angers, acquéreur par acte du 15 novembre 1864, a continué les améliorations, reformé le domaine, supprimé l'hermitage, restauré de fond en comble le château. L'édifice, vaste parallélogramme avec double fronton vers la Maine et vers la vallée de la Loire, porte à une croisée la date de 1777, souvenir de sa seconde transformation, à côté de certaines parties encore conservées du XVIIe s. Dans un salon se remarquent des peintures de Sauvage, dans un autre des boiseries sculptées par David père. La grille, avec fronton en fer forgé, qui ferme la cour, est bordée de deux petits pavillons carrés, décorés sur trois faces de cadres de pierre avec rinceaux de fleurs et de fruits dans la manière du même artiste.—Les divers travaux de remaniement du sol n'ont d'ailleurs fait découvrir aucun vestige antique, pas même au *Tombeau des Romains*, ensemble de gros blocs de quartz blanc dans le parc, où des fouilles n'ont rencontré qu'un grouin de porc.

Arch. de M.-et-L. H Abb. de St-Aubin et de Chaloché.—

Digitized by Google

Hôtel-Dieu. — Archives de Châteaubriant. — Mais le chartrier, pour la plus grande partie (36 vol. in-fol.), fut acquis par Franç. Grille et est entré à la Bibl. d'Angers (Mss. 916).

Chateaubriant (*François* de), fils puîné de Théaude de Chateaubriant, né en 1539, fut nommé abbé d'Evron dans le Maine en 1482, puis élu doyen du Chapitre St-Maurice d'Angers, le 18 août 1516 et installé le 6 décembre. Il fit vers cette époque un pèlerinage en Italie au tombeau des Apôtres, passa en revenant par Lorette et en rapporta une tuile de la *Santa Casa*, pour laquelle il fit bâtir (1517) près de son château patrimonial de Saint-Jean-des-Mauvrets, dont il était aussi curé, une chapelle qui existe encore, — et orner un reliquaire qu'on portait avec la relique pour obtenir de la pluie. Tous ses revenus immenses servirent à la dotation d'œuvres pieuses et surtout à la décoration de la cathédrale d'Angers, dont il fit construire à ses frais la galerie de droite, celle même où se tendent encore les tapisseries, et la tour entre les deux cloches, alors récemment incendiée (1523). Une grand partie de sa fortune fut consacrée par son testament à la dotation de pauvres filles. — Il mourut âgé de 96 ans, le 20 décembre 1535. Son épitaphe se lisait gravée sur son tombeau, dans la nef.

Mss. 678, t. III, p. 336. — Pocq. de L., Mss. 1068. p. 134 — Lehoreau, Mss., t. II, p. 149. — Roger, p. 391 et 77. — *Répert. arch.*, 1864, p. 10. — *Revue nobiliaire*, 1863, p. 195. — Dumesnil, Mss. 658, p. 661.

Château-Coin, m^on^ b., c^ne^ de *Baugé*, avec parc et pelouses, dont dépendait jusqu'à ces derniers temps la petite forêt de Baugé, vendue par le propriétaire actuel, M. Grignon, à M. d'Andigné. A un kil. e l'habitation, vers N.-E. s'y rencontre un tertre ou tumulus, élevé évidemment de main d'homme et que les arbres recouvrent. — La terre relevait de Fougeré et appartenait jusqu'au milieu du XVIIe s. à la famille Richomme, en 1657 à François de Bérard, maréchal de camp, lieutenant-colonel du régiment de Normandie, mari de Claude de Rigny, dont le fils Claude de R. vendit le domaine en 1665 à Jean de Collas, sieur de la Lande-Chasle, lieutenant particulier à Baugé.

Château-de-Misère, c^ne^ de *Sceaux*, « baraque et terre dans la lande, » dit le Censif de 1770.

Châteaufort, ham., c^ne^ de *Freigné*; — donne son nom à un ruiss. né dans la lande, et qui se jette dans l'Erdre; — 6,800 mèt. de cours.

Château-Gaillard (le), f., c^ne^ de *Juigné-Béné*; = f., c^ne^ de *la Jumellière*; = vill., c^ne^ de *Longué*; = c^ne^ de *Montreuil-Bellay*. — V. *la Salle*; = c^ne^ de *Ste-Gemmes-s.-L.* — V. *le Frêne*; = f., c^ne^ de *St-Lambert-du-L.*; = f., c^ne^ de *St-Lambert-du M.* — « *Une maison appelée le Ch. G.* » 1469 (St-Flor. B 2); = quartier, c^ne^ de *St-Saturnin*; = f., c^ne^ de *la Séguinière*; = f., c^ne^ de *Torfou*, sur l'avenue du Coubourcau; = h., c^ne^ de *Turquant*. — *Le moulin de Ch.-G.* 1695 (Et.-C.); = ham., c^ne^ de *Vauchrétien*. — *Une petite closerie appelée le Ch.-G.* 1614 (Ch. de Brissac).

Chateaugontier, quartier du bourg du *May*.

Château-Guitton (le), f., c^ne^ de *St-Lambert-des-L.*

Châteauneuf (*Canton de*), borné par les cantons, au S., de Briolay, à l'E., de Durtal, à l'O. du Lion-d'Angers, au N. par le département de la Mayenne, est tout entier embrassé par les rivières de la Sarthe à l'E. et de la Mayenne à l'O. sans qu'aucun autre grand cours d'eau le traverse.

La voie ferrée d'Angers au Mans le confine vers l'E. et le dessert en partie sans y pénétrer.

Il comprend sur 23,742 hect. 15 communes : Brissarthe, Champigné, Chanteussé, Châteauneuf, Chemiré, Chenillé-Changé, Cherré, Contigné, Juvardeil, Marigné, Miré, Querré, Sceaux, Sœurdres, Thorigné, — et une population de *12,577* hab. en 1831, *12,703* hab. en 1841, *12,860* hab. en 1851, *12,699* hab. en 1861, *12,721* hab. en 1866, *12,392* hab. en 1872.

Châteauneuf, chef-lieu de canton, arrond. de Segré (33 kil.); — à 30 kil. d'Angers. — *Castrum Novum* 1134-1150 (2e Cart. St-Serge, p. 57). — *Castellum Novum* 1162-1168 (2e Cart. St-Serge, p. 363). — *Castrum novum super Saltam* 1236 (Arch. de la Sarthe, n° 358). — *En la vile dou Château-Nof sus Sarte e ou borc de Nostre-Dame de Selonnes* 1284 (*Rev. d'Anj.*, 1861, p. 472). — *Le lieu que l'on dit Châteauneuf* 1371 (Ordonnance). — Entre Brissarthe (4 kil.) à l'E., Juvardeil (3 kil.) à l'O., Cherré (6 kil. 500 m.) et Contigné (6 kil.) au N., Etriché (8 kil.) au S.

La Sarthe forme une large courbe de l'E. à l'O. et au S., dont le sommet borde à droite le bourg et enveloppe à gauche d'importantes prairies. Un pont de pierre, — construit en 1833-1834, mais dont les travaux très-accidentés ne furent terminés qu'en 1841, dépassant de moitié les prix d'adjudication, — y donne passage à la route nationale de la Flèche à Rennes qui traverse dans toute sa longueur la commune du S.-E. au N.-E. ralliant dès l'entrée sur le territoire la route départementale de Baugé à Niort et dans le bourg même les chemins de Soulaire à Chemiré et de St-Laurent-des-Mortiers.

Y passent les ruiss. de la Vallée et du Margat et la Boire d'Aneu.

En dépendent les hameaux de la Maison-Neuve (6 mais., 30 hab.), du Pressoir-Blanvillain (7 m., 25 hab.), de Ma Campagne (5 m., 17 hab.), de Teuvais (5 mais., 22 hab.), de Salvert (5 mais., 17 hab.), de la Bertronnerie (6 mais., 15 hab.), du Cimetière (6 mais., 16 hab.), de Vauvelles (6 mais., 15 hab.), du Chardonneret (4 mais., 15 hab.), de Loisigon (4 m., 14 hab.) et 36 fermes ou écarts.

Superficie : 1,439 hect. dont 20 hect. en vignes et 68 hect. 89 en bois. — L'important commun de Chambille, resté indivis avec Etriché, a été partagé par ordonnance du 1er mai 1832, et la part de Châteauneuf (12 h., 43 a. 16), vendue le 4 septembre suivant.

Population : 230 feux en 1720, — et par une exagération évidente *3,168* h. en 1726. — *1,090* h. en 1790. — *1,226* h. en 1826. — *1,339* hab. en 1831. — *1,326* hab. en 1846. — *1,518* h. en 1851.

Digitized by Google

— *1,548* hab. en 1861. — *1,683* hab. en 1866. — *1,603* hab. en 1872 dont *1,229* hab. au bourg qui s'aligne gracieusement le long de la rive droite de la Sarthe avec son église au N., les fours à chaux au S., entre deux l'usine et l'étage pittoresque des maisons neuves entremêlées de verdure (275 mais., 285 mén.).

L'Agriculture proprement dite fait la richesse du pays, dont les récoltes d'ailleurs se divisent : — vers Vauvelles le froment, la vigne surtout ; — dans la banlieue, le froment, les prairies artificielles ou naturelles, et depuis une dizaine d'années le chanvre et le lin ; — vers le bois de Lassay, les pommes de terre et le froment. — *L'Industrie*, relativement très-active, y anime une importante minoterie, incendiée dans la nuit du 15 au 16 août 1871 et depuis reconstruite, trois fours à chaux dont deux ouverts en 1834, le troisième en 1848, des fabriques de machines agricoles, des tanneries, des teintureries, des tuileries.

Foires. — Il s'y tenait au xve s. cinq foires à la St-Martin d'été (4 juillet), le 15 août, à la St-Maurice, le 9 octobre (St-Denis), et le 30 novembre (St-André) et un marché tous les mardis. — Le *marché*, reporté au lundi, était tombé dès le xviie s. et des cinq foires rétablies par lettres patentes de mars 1750, mais à d'autres dates, quatre seulement dont trois très-bonnes, subsistaient en 1789. — Aujourd'hui six foires, les 15 mars (Ste-Mathilde), 27 avril (St-Anthime), 27 mai (St-Félix), 16 août, 30 novembre et 26 décembre. — *Marchés* de grains tous les vendredis.

La *Mairie*, construite en 1835, avec *halle* et *prétoire* de justice de paix, occupe le haut d'une place régulière.

Ecoles communales laïques *de garçons et de filles* installées en 1833, dans une maison acquise par autorisation royale du 23 novembre 1832, agrandies notamment d'un jardin en 1836 ; et *Asile communal* construit en 1846-1847 ; — *Ecole* libre *de filles* (sœurs d'Evron) avec *Asile*.

L'Eglise, dédiée à Notre-Dame (cure, 13 brumaire an XI), offrait originairement le plan d'un rectangle allongé (92 m. 30 sur 8 m. 10) avec clocher carré en saillie sur le côté gauche et portant une flèche de pierre. A ces dispositions de l'œuvre primitive (xiie s.) on a ajouté sur le côté gauche, deux bâtiments en appentis, l'un au N. du clocher, pour la sacristie, l'autre au S. formant bas-côté de deux travées et communiquant avec la nef par deux arcades plein cintre ouvertes dans l'ancien mur de la nef. La façade principale à pignon conserve une porte plein cintre, récemment refaite mais surmontée d'une fenêtre antique, décorée de moulures, où l'arc en tiers-point naît et s'indique à peine. L'intérieur est éclairé par de hautes croisées plein-cintre remaniées, sauf trois que couronnent encore leur archivolte à double rang de dents de scie. La voûte entière est entrecroisée d'arêtes cylindriques en style dit Plantagenet. Deux colonnes de marbre noir d'effet déplaisant encadrent le grand autel et supportent un baldaquin. Aux premiers pilastres près le chœur s'appuient deux autels à g. de la Vierge, à dr. de St-André, de façon xviie s., comme la boiserie qui forme le pourtour du chœur.

Il n'a été signalé sur la commune aucun vestige celtique ni la trace même des voies qui la traversaient pour aboutir à Brissarthe, centre antique du pays. Le nom primitif de l'emplacement actuel de Châteauneuf est *Selonne*, — *Selona* 1102-1124 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 4). — *Solumna, territorium Solumnæ, Solumnensis parrochia, vicus Solumna* 1132-1135 (Mss. 624, t. II, p. 490), *ecclesia de Seronis* 1173 (Mss. Galland), *beata Maria de Seloniis* 1240, 1294, *Selones* (Prieuré de Châteauneuf), et par corruption *Seronnes*, qui reste encore au vocable de l'église paroissiale. Elle avait sans doute été fondée par le comte qui dans les premières années du xie s. en donna la moitié à l'abbaye de Beaulieu près Loches ; mais le bourg même bâti à l'entour et la majeure part du territoire, appartenaient, comme Morannes sur la rive gauche, à l'Evêché. Ce fut une véritable ruine pour ce domaine, quand pour tenir en échec le vassal remuant de Sablé, le comte Geoffroy avisa en 1131 d'élever sur la Sarthe, dans la paroisse et partie même sur le terrain épiscopal une place forte, *oppidum, castrum*, dotée à dessein de priviléges et d'un marché, desservie par un pont et qui, accaparant ainsi tous les passages et les revenus de Morannes et de Séronnes, fit oublier jusqu'au nom de cette dernière pour celui du Château-Neuf. Hugues de Mathefelon, qui possédait là des dîmes et des droits importants de prévôté, les céda à l'évêque Ulger, qui à ce prix y autorisa la construction d'une église sous le vocable de St André pour l'usage des habitants, en réservant tous les droits de Notre-Dame, l'église-mère de son bourg, *mater ecclesia, quæ est in vico nostro* ; et en fin de compte l'évêque indemnisé par le comte Geoffroy au prix de larges priviléges à Angers et à Ramefort, consentit à ne plus rien retenir que la présentation des cures.

Les historiens angevins s'en sont donné à cœur joie sur ces origines ignorées. A les en croire, il exista là sous les Francs une véritable ville, seconde capitale de l'Anjou au ixe s., résidence d'un comte, avec une sorte d'église cathédrale, où l'on montrait encore au xviie s. le prétendu siége d'un archidiacre. Robert-le-Fort y aurait tenu sa cour dans un château bâti par lui et aurait été aussi inhumé, suivant les uns à Notre-Dame, suivant Cl. Ménard même à St-André, qui pourtant lui est postérieur de trois siècles. Pour convaincre de faux ces inventions, il n'est qu'un mot à dire : aucun document, charte ou chronique, ne prononce même seulement le nom de Séronnes avant le xie s., et je ne l'ai pu encore rencontrer que dans des titres du xiie. Quant à la légende, elle est postérieure de quatre siècles.

On voit encore à *la Motte*, au S. du bourg, dominant la rivière, la moitié d'une tour dite de Robert-le-Fort, seul reste en réalité du château de Geoffroy, conservant à l'intérieur une salle ronde voûtée en cul-de-four, qui n'a jamais été, comme on le dit, une chapelle ; — au dehors apparaissent les arrachements de l'enceinte, sur laquelle elle ressortait à demi, et des fragments de murs jusque

Digitized by Google

dans le bâtimeni de la ferme contigüe aux fours à chaux. Il y a 50 ans la porte Tranchepied et une des culées du pont antique existaient encore.

La ruine même date déjà de bien longtemps. En 1201 le comte Jean sans Terre avait fait don de la place à Etienne du Perche. Quelques jours après les Pâques de 1203, le siége y fut mis par les armées d'Anjou, de Poitou, de Bretagne, et la ville réduite à se rendre au roi de France. Guillaume Desroches en fit démanteler aussitôt la tour et les murs. Philippe-Auguste en août 1204 lui en abandonna la seigneurie que Desroches, partant en 1219 pour la croisade, transmit à sa fille aînée. Son mariage l'apporta à la maison de Craon et celui d'Isabeau de Craon à la famille de Sully. Isabeau, dame de Sully et de Châteauneuf, fut autorisée par le roi en 1385 à percevoir une taxe spéciale sur les bestiaux pour la réparation de la forteresse et de l'enceinte. En 1409 Charles d'Albret, connétable de France, mari de Marie de Sully, en rend aveu au duc d'Anjou. Marie de Sully fait entrer la terre par son alliance dans la maison de la Trémouille. Qualifiée de baronnie dans l'aveu de 1495, elle prend titre seulement de châtellenie dans ceux de 1510 et de 1532 et fut érigée de fait en baronnie en 1584. — Acquise en 1670 par Louis-François Servien, marquis de Sablé, elle fut revendue judiciairement en 1707 à Jean Goujon, traitant parvenu, ancien clerc au Palais d'Angers, puis employé dans les finances, puis lors de la réformation, condamné à restituer 13 millions de ses malversations. Il fit refaire de 1711 à 1720 la maison seigneuriale par Pierre Godo, architecte d'Angers, Poisson, tailleur de pierre, Couailler et Rondeau, menuisiers à Durtal, et y employa les matériaux de l'ancien château. Son fils, Jean-Prosper Goujon de Gasville revendit la terre le 28 mars 1741 à Sébastien Cohon, mort la même année à Angers le 23 octobre. Sa fille et unique héritière avait épousé le marquis de Chaillou, Denis Amelot, ancien colonel d'infanterie, qui n'ayant pu recouvrer les titres d'érection de la baronnie ni même en indiquer la date, en obtint en mars 1750 une érection nouvelle en marquisat. Denis-Jean Amelot était seigneur en 1789, et mourut le 6 mars 1791. Son héritage advint par indivis à René-Michel Amelot, marquis de Guépéan et à Séb.-Mich. Amelot, évêque de Vannes, mais lors de leur émigration en 1792, le Domaine s'en empara et ne fit vendre qu'en 1808 la part de l'évêque encore émigré. René-Michel Amelot rentra dès 1802 dans sa part du domaine invendu.

Un don du comte Foulques, par une charte, dit-on, de 1009, que j'ai vainement cherchée et fait rechercher, avait donné aux moines de Beaulieu la moitié de l'église Notre-Dame. Le comte Geoffroi, parmi les compensations promises à l'évêque, s'était engagé à la racheter de l'abbaye de Beaulieu et c'est en échange sans doute de cette cession, que fut constitué au profit des moines un *prieuré* simple et régulier mais non conventuel, vis-à-vis l'église, avec un enclos au bord de la Sarthe et une chapelle de St-Pierre, qui ne fut jamais ni consacrée ni bénite, ayant été dès les premiers jours délaissée. Le prieuré par suite resta désigné dans les titres, quoi qu'en disent tous les livres, sous le vocable — non de St Pierre — mais de Notre-Dame, *prioratus beatæ Mariæ de Seloniis* 1294, jusqu'au XVIIe s. Uni à la mense abbatiale en 1481, il en fut de nouveau détaché en 1560. C'est vers cette époque seulement que se rencontre le titre de St-Pierre, qui ne lui est exclusivement attribué qu'à partir du XVIIIe s. — *Prieurs :* Et. *de Lente*, 1444. — Simon *Lefèvre*, 1445. — Jean *Leroux*, † en 1480. — Raymond *Bachelier*, 1483, qui est forcé de se désister. — Jean *Vallin*, curé de Bailleul, 1496, qui en est débouté par lettres royaux. — Claude *Dulac*, 1560. — Pierre *de Cigoigne*, 1571-1577. — Mich. *Chéhéré*, 1580. — Abraham *Chalopin*, 1623, 1627. — Phil. *de Villeneuve*, 1636. — René *Chalopin*, 1649. — Honoré *de Martigné*, † en juin 1673. — Charles *Turpin*, 28 mai 1673, maintenu contre les prétentions rivales de Nic. Planson, Ch. David et Ch. Grimaudet. — *Macé*, 1696, 1698. — Donatien *Vincent*, † en 1736. — Phil.-Jos. *Beauvin*, 13 septembre 1737. — *Bertin*, 1757. — Les bâtiments étaient d'ailleurs hors de service depuis plus de deux cents ans.

L'église *Notre-Dame*, restituée intégralement à l'Evêché, resta l'église-mère, à la présentation de la prébende de St-Yves du Chapitre St-Maurice et à la nomination de l'évêque.

Curés de Notre-Dame : Robert *d'Alencé*, 1461. — René *Rouil*, 1518. — Franç. *Lemoine*, 1530, 1538. — Jean *Mignot*, 1560, dont le testament est du 17 mai 1569. — Ant. *Bodineau*, 20 mai 1569. — René *Lasnier*, 1584, 1614. — Pierre *Genoil*, août 1617, † le 28 mars 1639. — J. *Chauvelier*, août 1639, février 1640. — René *Sallais*, mars 1640, † le 13 octobre 1669. — Gervais *Métayer*, juillet 1690, août 1703. — Mathurin *Potier*, septembre 1703, † le 1er octobre 1726, âgé de 57 ans. — Jean *Doublé*, natif de Beauvau, novembre 1726, † le 5 octobre 1758, âgé de 61 ans. — Jean *Bault*, novembre 1758, † le 3 septembre 1779, âgé de 55 ans. — Franç.-Marie *Fricot*, octobre 1779, jusqu'à la fin au moins de 1792.

L'église *St-André*, à la présentation du chanoine hebdomadaire de St-Maurice, occupait le centre du bourg neuf et venait d'être presque entièrement réédifiée à la Révolution, avec deux autels bénits en 1755, clocher et chœur reconstruit en 1772, de nombreuses reliques et les statues de St-Sébastien et de St-Vincent données en 1780. — La paroisse fut supprimée en 1790 et l'église vendue nationalement pour 2,075 francs, avec le cimetière qui l'entourait, le 14 messidor an IV. Il n'en existe plus trace.

Curés de St-André : *Conrarie*, 1470. — Bernard *Aubin*, 1523. — Jos. *Nouel*, 1529. — Catherin *Regnard*, 1598. — Pierre *Loyant*, 1642, † le 7 août 1655. — Jean *Théret*, 1656, † le 22 avril 1695, âgé de 70 ans. — Charles *Baillif*, août 1695, janvier 1718. — Jacques *Coquereau*, janvier 1718, † le 30 novembre 1732, âgé de 59 ans. — Jean *Coquereau*, ne-

Digitized by Google

veu sans doute du précédent, avril 1733, † le 24 septembre 1768, âgé de 70 ans. — René-Louis *Dagonneau*, installé le 5 octobre 1768, jusqu'en juillet 1791. Détenu au Séminaire, puis envoyé à Nantes, il périt, croit-on, dans une noyade à Montjean ou à Nantes.

Il existait dès le XIIIe s. dans le bourg une *Aumônerie* dont le temporel relevait en partie de l'abbaye de la Roë, avec une *chapelle de St-Jean-Baptiste*, formant son annexe, dont le titulaire prenait titre de prieur. Elle s'élevait au bout du pont et servit en 1565 et 1568 aux prêches huguenots qu'y tenait le ministre Trioche, V. *ce nom*. Le dernier aumônier, nommé par les habitants le 4 mai 1760, fut l'abbé Amelot, évêque de Vannes en 1774. Les trois quarts des revenus lui appartenaient, l'autre quart aux pauvres.

On trouve en 1606 une *École* tenue par Pierre Loyant. — Par acte du 3 avril 1703 n. h. Franç. Lepelletier donna sa maison au curé pour y tenir une école gratuite pour les pauvres avec faculté aux enfants riches de payer.

Il n'existait à la Révolution ni usines ni manufactures ni chance aucune d'en établir. La seule richesse était dans les prairies, communes pour les habitants après la première herbe.

Maires : René-Julien-Urbain-Marie *Lemotheux*, maître chirurgien, 1791. — René *Jubin*, 1792. — *Agents municipaux :* Jacq.-Etienne *Fauchon*, 23 pluviôse an II. — Jacq. *Deschères*, 23 nivôse an IV. — Jacques *Salé*, 24 prairial an IV. — Vincent *Nepveu*, 21 germinal an VII. René *Lemotheux*, maître chirurgien, 20 vendémiaire an VII. Il y avait organisé un hôpital militaire qui subsista pendant deux ans. — *Maires :* René *Jubin*, 21 fructidor an VIII. — *Jallet de la Véroulière*, 20 novembre 1806, qui refuse. — René-Vincent *Desnoes*, 26 décembre 1806. — René *Lemotheux*, 10 février 1813. — Joseph *de Terves*, 3 février 1816. — Ch.-Nic. *Rapin-Duchâtel*, 18 juillet 1828, démissionnaire le 6 août 1830. — *Desnoes-Briand*, 9 août 1830, installé le 10. — Olivier *Lemotheux*, 30 décembre 1831. Sous son administration le plan général d'alignement du bourg est approuvé le 2 juin 1841. — Claude *Bellanger*, 13 janvier 1847. — Augustin *Desnoes*, 8 février 1850, démissionnaire en 1852. — Cl. *Bellanger*, 26 juin 1852. — Henri *Couteau*, 27 février 1858, installé le 21 mars. — Aug. *Desnoes*, 18 mars 1859. — René *Poitevin*, 8 septembre 1865. — René *Trottier*, 15 novembre 1870. — Adigard *Des Gautries*, 8 mars 1871. — René *Poitevin*, 20 mai 1871, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 187, 192, 198, 201, 204; E 237-358; G Cures; H Abb. de Beaulieu. — Arch. comm. Et.-C. — D. Galland, *Hist. de l'abb. de Beaulieu*, Mss. daté du 16 juillet 1751, d'après un extrait de M. Archambault, de Loches. — Nobilleau, *Hist. de l'abb. de Beaulieu*, p. 28. — Liv. N. de St-Maurice, dans D. Houss., XIII, 1539. — Louvet, 1568, dans la *Rev. d'Anj.* — Godard-F., *l'Anjou*, t. I, p. 286. — Bodin. — Léop. Delisle, *Phil.-Aug.*, p. 194 et n° 1885. — Dom Bétancourt. — *Chronic. d'Anjou*, t. I, p. 270; t. II, p. 33 et 52.—Ménard, *Hist. de Sablé*, p. 154-156 — Lettre de La Sauvagère, dans les *Affiches d'Ang.*, août 1778.—Chopin, *De feudis And.*, p. 184.—Cl. Ménard, Mss. 875, t. II.—Pour les localités, voir à leur article, *Vauvelles, la Ruchesnière, Tinouaille, Teuvais, la Godefraïrie.*

Châteauneuf, h., cne de *la Pommeraie.*

Château-Noir (le). — V. *Verneuil.*

Châteaupanne, ruiss. né sur la cne de *la Pommeraie*, se jette dans le ruiss. de St-Denis; a pour affluent le ruiss. des Brissonnières : — 10,200 m. de cours; = cne d'*Angers*, anc. clos de vignes, mis en labour au XVIIe s.

Chateaupanne, vill., cne de *Montjean*, à 4 kil. du bourg. — *Terra Castelli Penna* 987-1011 (Liv. N., f. 43). — *Castellum Penna* 1013-1023 (Chron. d'A., t. II, p. 265). — *Castrum Penna* 1060 (*Arch. d'A.*, t. II, p. 75) et 1120 (Cartul. de Chemillé, ch. 21). — *Ecclesia St-Albini de Castro Penne* 1146 et 1156 (Liv. d'A., f. 4 et 6). — Anc. domaine de l'abbaye St-Florent qui fut illicitement donné par l'abbé Giraud à Albéric, seigneur de Montjean, vers 1013-1022, et qui, ainsi détaché du territoire privilégié de l'abbaye, n'y rentra plus. Il y existait dès lors un prieuré-cure dédié à St Aubin, et sans doute sur le faîte escarpé qui domine l'agglomération actuelle, un château fort. Le seigneur de Montjean donna l'église à l'abbaye de St-Georges-sur-Loire vers le XVIe s. Elle avait pour annexe la chapelle de St-Hervé. Tout auprès, dans un hermitage, était venue s'établir au XVe s. une colonie de Cordeliers, qui en avril 1493, fut transférée à Montjean même.

Prieurs-Curés : Guill. *Héligot*, 1478. — Julien *de la Braze*, 1563. — Jean *Lemaczon*, 1587. — Charles *Moreau*, 1621, 1638. Le mercredi 25 avril 1635, la procession de la paroisse allant en pèlerinage à la Pommeraie, chavira en Loire. Quatre personnes seulement en revinrent. — Jean *Boisineust*, 1650, qui résigne en décembre 1668 et devient curé de Montjean en 1680. — André *De la Noe*, 1668-1706. — Cl. *Bault*, 1711. — *Ragot*, 1727. — J. *Voisin*, 1730. — Edme-Gaspard *Cousin*, 1755. — *Dessain*, 1767-1791, qui donnait dans les derniers temps asile en sa cure à tous les réfractaires.

La chétive paroisse, dépendant du Doyenné de Jallais, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, fut supprimée en 1790 et réunie à Montjean. Elle comptait en 1788 à peine *50* feux, mais peu de pauvres, tous les bras étant occupés dès lors, comme aujourd'hui, aux fours à chaux. Cinq fourneaux y travaillent incessamment, établis en plein calcaire. L'*Eglise*, pour la plus grande partie refaite au XVIIe s., a été convertie en écurie mais conserve pourtant sa porte romane, le cintre orné d'un simple cordon en dents de scie. Dans les murs apparaissent des imbrications visibles encore sous le crépissage (XIe s.) et à l'intérieur, des fragments de peintures sans suite. — Dans le mur du prieuré, sur la cour, à 3 mètres de hauteur, un tuffeau porte un écusson avec la date 1667 au-dessus d'une étoile à cinq pointes, entre les lettres *M I* et au-dessous *B P P*, initiales probablement du prieur Boisineust. — Vers le jardin, à une fenêtre d'une sacristie : *1780.*

Non loin du prieuré, une *fontaine de Saint-Meen*, rendez-vous célèbre de pèlerinage, est

Digitized by Google

entourée d'un massif vulgaire de maçonnerie.
Arch. de M.-et-L. C 115, 179, 191, 200; H abb. de Saint-Georges et de St-Florent. — Note Mss. de M. Spal. — *Répert. arch.*, 1858, p. 36. — Mss. 784.

Château-Rolet (le), c^ne de *Daumeray*, anc. gentilhommière détruite vers 1869, dans le village et près l'église de St-Germain.

Château-Roquet, f., c^ne d'*Auverse*; = f., c^ne de *Cernusson*, = logis, c^ne du *Puy-N.-D.*, dans le faubourg de la Paleine, anc. dépendance du Chapitre; = f., c^ne de *St-Saturnin*; = c^ne de *Saulgé-l'Hôpital*, 1694 (Et.-C.); = c^ne de *St-Georges-des-Sept-V.*, à St-Pierre-en-Vaux; — ancien logis noble, comprenant une haute maison avec porte-cochère, grange et masures, depuis longtemps inhabité et qui est tombé en ruine. Il ne reste plus que quelques murs et des fondations.

Château-Rouge (le), f., c^ne d'*Auverse*, alias *Villeneuve*, avec un vaste étang dit Gravouillard, près Château-Noir; = f., c^ne de *St-Germain-lès-M.*

Château-Rousset, clos., c^ne de *St-Jean-des-M.*, avec un moulin à vent en 1582.

Château-Roux (le), f., c^ne des *Cerqueux-sous-P.*

Château-Salvart, f., c^ne de *Neuillé*.

Châteauvert, f., c^ne de *Bécon*; = f., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Châteaux, f., c^ne de *Soulaire-et-B.* — *Chateaux in clauso de Roseriis* 1353. — *Chatella* 1438 (G Chap. St-Martin d'Angers) — domaine d'une chapellenie desservie en l'église de St-Martin d'Angers.

Châteaux (les), champs, c^ne de *la Cornuaille*; = (les), c^ne du *Louroux-Béc.*, enceinte carrée, dans une lande, d'environ un hectare 1/2 de superficie, bordée d'un fossé et d'un talus de 3 mèt. de hauteur en moyenne sur une largeur de 5 mèt.; nulle trace de constructions ni de vestiges antiques, indiquant la destination de cet enclos qu'on montre dans le pays comme un camp romain; = (les), c^ne de *Rochefort-sur-L.*; = (les Hauts-). — V. *ci-dessus*, p. 582; = (les Petits-), cl., c^ne d'*Angers*.

Chatelain (*Frère J.-B.*), « médecin habile », est inhumé aux Augustines des Gardes, le 11 février 1722.

Chatelain (*Jean*), connu sous le surnom de *Tranquille*, qu'il devait par antiphrase à son extrême vivacité, est né à Cholet le 30 septembre 1765, fils de René Ch. et d'Anne Tridier. Simple tisserand, il prit parti dans la guerre de Vendée, et bientôt, par son audace, s'éleva aux premiers rangs. Il se signala surtout dans la campagne de la rive droite de la Loire, après la ruine de la grande Vendée, dans l'organisation des bandes de la chouannerie et devint la terreur d'une partie du département de la Sarthe. C'est lui qui commandait, avec le grade de général de brigade, lors de la prise du Mans par Bourmont (14 octobre 1799), la colonne des Chouans qui pilla les bureaux de l'administration départementale et les Caisses publiques. Le 21 janvier 1801, il fut arrêté à la Flèche et amené dans les prisons du Mans, d'où il sortit à la pacification. Il obtint alors l'autorisation de résider à Cholet, puis à Angers, où résidait la plus grande partie de sa famille (frimaire an X). En l'an XII on le voit signalé comme ayant pris part à un conciliabule dans la commune de Broc et il resta surveillé de près sous l'Empire. La première Restauration lui accorda le brevet de maréchal de camp (30 décembre 1814) et aux Cent-Jours Tranquille reparaissait des premiers sous les ordres du comte de Vibraie. Le 15 juillet 1815, avec le comte d'Ambrugeac, il fit une entrée solennelle au Mans, à travers les rues pavoisées. Quelques jours après, le Conseil municipal offrait aux deux officiers une épée d'honneur. La décoration de St-Louis et des lettres de noblesse récompensèrent ces services (17 janvier 1816). Après 1830, l'ancien chouan, toujours menaçant, vint se réfugier dans une cache secrète à la Roussière en Echemiré, puis au Haut-Mincé, dont la jouissance lui avait été donnée par Mme de Montils. Il avait d'ailleurs amassé quelque fortune et acquis à la sortie du bourg même, sur le bord de la route de Baugé, une pièce de terre, où il fit bâtir un petit logis, dit encore aujourd'hui la *Maison Tranquille*. Sa femme était morte pendant la guerre, et peu de temps après, un fils qu'il porta avec lui dans ses courses pendant onze mois. Petit, trapu, vif et aimant à causer jusqu'au dernier jour avec qui se prêtait à l'entendre, il est mort le 11 juin 1848 à Echemiré, où sa sœur a fait placer sur la tombe une croix avec inscription commémorative.

Châtelais, c^on et arrond. de *Segré* (12 kil.), à 48 kil. d'Angers. — *Castelesium* 1102-1124 (Cart. de Nyoiseau, dans D. Houss, XIII, 1554). — *Castellicium* 1127-1149 (Cart. St-Aubin, f. 57). — *Ecclesia de Castelliis* 1149 circa (G 352). — *Muri de Chastellays, — inter Chastellays et sanctum Julianum* 1259 (Arch. de la Mayenne, H. 180, f. 21). — *La ville de Chastellays* 1535 (St-Aubin). — *Le villaige de Ch.* 1585 (E 361). — Dans une région accidentée, formée d'étroits plateaux escarpés au-dessus de profondes et sinueuses vallées, que sillonnent les contours de forts cours d'eau. — Entre l'Hôtellerie de Flée (3 kil. à l'E.), Bouillé-Ménard (3 kil. 1/4) au S. et au S.-O., Nyoiseau (5 kil.) au S., et le département de la Mayenne au N. et au N.-O.

Le bourg, assis sur la crête avancée d'un promontoire, est traversé par les chemins entrecroisés de Châteaugontier à la Potherie, qui franchit l'Oudon à un kil. du bourg vers l'E., et de Bouchamps à Nyoiseau, qui coupe à 100 mèt. vers S. le ruiss. de la Queille, tout auprès d'un moulin et au débouché du pont qui donne passage sur l'Oudon au chemin de l'Hôtellerie.

Y passent, outre l'Oudon aux rives pittoresques et boisées, les ruiss. de la Queille et de l'Achéron.

Superficie : 2,368 hect., dont 37 hect. 81 *en bois*.

En dépendent les vill. ou ham. de Bourgneuf (4 mais., 15 hab.), la Savariaie (6 mais., 25 h.), Marsillé (6 mais., 24 hab.), Carbay (3 mais., 19 hab.), la Vieillère (3 mais., 17 hab.), la Hongrière (6 mais., 20 hab.), la Promenade (4 mais., 10 h.), les Génières (3 mais., 12 hab.), Sévillé

Digitized by Google

(3 mais., 12 hab.), les Carrières (4 mais., 17 h), les châteaux de St-Julien et du Chalonge, 4 moulins sur l'Oudon, quatre ou cinq moulins à vent et 80 grosses fermes ou écarts.

Population : 185 feux, *880* hab. en 1720. — *1,030* hab. en 1790. — *925* hab. en 1826. — *906* h. hab. en 1831. — *1,010* hab. en 1841. — *1,085* hab. en 1851. — *1,119* hab. en 1861. — *1,214* hab. en 1866. — *1,128* hab. en 1872, dont *383* hab. au bourg (74 mais., 117 mén.).

Foire le jour de la St-Pierre (30 juin). — L'ancienne *mesure* locale comptait 12 boisseaux pour 16 et demi des Ponts-de-Cé.

Mairie avec *Ecole de garçons* construite en 1838. *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de St-Gildas).

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), fut incendiée par les chouans le 29 thermidor an II et ruinée, sauf les murs et la masse du clocher. En 1800 les souscriptions des habitants la rétablirent et l'office y fut célébré dès 1803. La nef unique, éclairée seulement vers Sud, de trois fenêtres dont une paraît romane, aboutit à un transept, dont le côté droit seulement est antique, ouvrant par une travée ogivale portée sur d'énormes colonnes rondes, dans lesquelles se perd sans chapiteaux la retombée de l'arceau. Le chœur est de façon récente, le fond peint d'une draperie sur laquelle planent deux cœurs enflammés, la voûte en bleu de ciel, la chaire en couleur de marbre. Le clocher carré, avec toit à double étage en ardoise, s'élève soutenu par d'énormes contreforts sur une masse de 14 mètres de hauteur. — Au pied est déposé un cercueil de pierre en forme d'ange. La maison en face a conservé un grenier en partie dallé de carreaux émaillés du xve siècle.

Le *Cimetière*, transféré vers 1830 à la sortie du bourg vers l'O., renferme une chapelle, construite vers 1851, sous le vocable de St Jacques, patron du curé Rouelle.

L'escarpement qu'occupe le bourg au confluent de deux rivières est un des sites désignés de toutes les localités antiques. Il ne paraît pas pourtant qu'on y ait rencontré, non plus que sur aucun point du territoire, de traces importantes antérieures à la domination romaine, sauf peut-être, comme à la Faucille, V. *ce nom*, quelques médailles celtiques et de ces rondelles de bronze en forme d'anneaux dont l'âge et l'usage sont encore indéterminés. Mais les vestiges romains ou gallo-romains y abondent, médailles et briques à rebord, non-seulement dans le bourg mais en nombre de points sur le parcours d'une voie romaine bien constatée, qui traversait le centre actuel et dont on peut suivre encore et reconnaître les traces au sortir de la porte antique vers l'O. dans la coupe latérale du chemin nouveau, avec ses assises superposées de cailloux, de sable noir, de sable fossile rouge, de schiste brisé sous une épaisse couche de larges dalles de grès que recouvre actuellement le sol surexhaussé. Elle se bifurquait, croit-on, à la Branchnère sur Pouancé, et avant de monter la côte, s'était dédoublée sur Craon le long des deux rives de l'Oudon. A 1,200 mèt. vers N.-E., dans un autre promontoire de l'Oudon, se trouve l'enceinte, villa ou camp retranché de St-Julien, V. *ce nom*. D'après ces indications certaines et l'approximation plus douteuse des distances, M. Boreau, M. Michel Ramé et en dernier lieu la Commission de la Carte des Gaules placent à Châtelais, dont le nom antique est évidemment inconnu, la station *Combaristum*, V. *ce mot*, que Walckenaer et surtout Danville indiquent, comme la linguistique et quelque vraisemblance, à Combrée.

Les origines ecclésiastiques en sont ignorées, bien que dans les données connues la fondation de la paroisse doive remonter aux temps les plus antiques. L'église appartenait au xiie s. à l'évêque Ulger qui la légua au Chapitre de St-Maurice vers 1149. La prébende de St-Laurent en conserva la présentation jusqu'en 1790. — Mais tout à côté y avait été constitué, vers le même temps sans doute, un *prieuré* bénédictin de l'abbaye de St-Aubin, sous le même vocable de *St Pierre*, qui dans les derniers temps seulement fut réuni aux mêmes mains que la cure :

Prieurs de St-Pierre : Théaude *de Jonchères*, 1535. — Pierre-Jos.-Aug. *Yvelin*, conseiller du roi en ses conseils et commandeur de son ordre, 1681, 1688, prieur aussi de St-Julien-l'Ardent. — C. *Grandval*, 1759-1788.

Curés : Jean *Georget*, 1606. — Mathurin *Picquet*, 1612, 1632. — Gilles *Poirier*, 1642 jusqu'en 1675, † le 15 mars 1679, âgé de 73 ans. — Ant. *Adron*, installé le 17 juillet 1675, † le 11 décembre 1677. — Jacq. *Varye*, 1678, † le 22 novembre 1721, âgé de 70 ans.—L. *Royné*, qui dessert jusqu'en 1723. — Jacq. *Bernard*, 5 janvier 1723, † le 4 avril 1740, âgé de 43 ans. — Th. *Joubin*, docteur en théologie, août 1740, février 1741. — Aubin *Pigeon*, novembre 1741, † le 26 juin 1752, âgé de 55 ans. — Louis *Delaporte*, 30 juin 1752, † le 10 novembre 1753, âgé de 32 ans. Il était fils de Franç. de la Porte, conseiller au présidial d'Angers ; mais c'est à peine s'il savait écrire. — Jacq.-Clément *Arnoul*, docteur en théologie, anc. vicaire de St-Maurille d'Angers, 10 novembre 1753, octobre 1756. — L. *Grandval*, originaire de Loigné, curé et prieur, février 1759, jusqu'en janvier 1788, † le 3 septembre 1788, âgé de 59 ans. Il avait fait poser en 1762 les trois autels de l'église et béni le 19 janvier 1777 un nouveau cimetière en dehors de la porte St-Michel, sur un terrain acquis par échange contre un terrain de la cure le 28 décembre 1776. — P. *Gislard*, curé à partir du 30 janvier 1788, curé-prieur depuis la mort de Grandval, jusqu'au 23 janvier 1793 qu'il signe : *officier public*.

Outre le prieuré de St-Pierre dans le bourg, St-Aubin possédait dans la paroisse le prieuré de St-Julien-l'Ardent, V. *ce nom*.

Dans le bourg même, et dans la rue qui porte le nom de *St-Sauveur*, une chapelle de ce vocable fut bénie solennellement le 24 mai 1786 et a depuis été complétement rasée. Un petit édifice moderne l'a récemment remplacée.

On voit figurer dans les actes du xviie s. un régent et des écoliers, qui attestent l'existence

Digitized by Google

d'un *Collége*, dont la trace ne se rencontre plus au XVIIIe s.

Dès les premiers temps du moyen âge, la place devint un poste de guerre, sur les confins de la Bretagne et de l'Anjou, et au XIIIe s. une ville forte dont les puissants débris attestent l'importance féodale. La *porte Guerchoise* vers l'O. s'ouvre encore entre deux énormes massifs de pierre de 10 à 11 mèt. de largeur sur trois d'épaisseur, épaulés par deux hauts et épais pilastres, restes de l'enceinte, couverte de ce côté par une profonde douve plus qu'à demi comblée. La *porte Craonnaise*, qui menaçait ruine, a été abattue, sauf un pan de mur chargé de lierre. Tout près vers l'E. se dressait le château, avec son enceinte propre en forme de trapèze irrégulier, reliée à celle de la ville par de gigantesques courtines qui dominaient l'Oudon. Il ne reste plus de l'édifice antique qu'un pan de mur qu'on dit être de la prison. Le marché aux chevaux se tient sur l'emplacement. Une chapelle y existait tout à l'extrémité vers l'E. dont il a été recueilli quelques carreaux vernissés. L'habitation seigneuriale reconstruite au XVIe s. est un logis avec tour pentagonale sur la façade, dont la porte en anse de panier est surmontée d'une accolade entre deux montants fleuronnés et aussi d'une fenêtre à triple arcature ogivale, encadrée de pilastres décorés de rinceaux en hélice, qui se prolongeaient autour d'une lucarne détruite.

La terre faisait partie, avec titre de châtellenie, de la baronnie de Pouancé et fut transportée à Louis de Rohan par Jean d'Alençon, pour le prix de sa rançon due aux Anglais. Il en retint seulement la foi et l'hommage. Réunie ainsi à la baronnie de Mortiercrolle, elle ressortissait de la juridiction de Châteaugontier. Ferdinand-Maximilien Mériadec de Rohan la vendit en 1764 à René-Paul de Scépeaux, qui l'annexa à sa seigneurie du Chalonge, V. *ce mot*, et qui la revendit en 1789 avec elle. Le domaine comprenait, outre le château en ruine dès le XVe s., un étang avec deux moulins bannaux, les moulins bannaux de Marcillé, les mét. de la Guertaie et de la Jarillaie, les grande et petite Bénardières, la Rivière-Coulon, la Blairie, avec la seigneurie de l'église et de la paroisse.

L'histoire fait peu de compte d'ailleurs de la ville et du château, quoique placés au milieu des tristes mêlées des guerres bretonnes et anglaises. Il fut pris et détruit en 1423 par les Anglais. La ruine est complète après un second assaut des guerres civiles en 1580. Dès lors la ville n'est plus que village.

Deux brigades des fermes résidaient dans la paroisse, dont une à Marcillé.

La paroisse dépendait du Doyenné de Craon, de l'Election d'Angers, des Aides de Châteaugontier, du Grenier à sel de Craon, du District en 1788-1790 de Segré.

Maires : Jean-Baptiste *Aubert*, 24 vendémiaire an XII. — Franç. *David*, 17 novembre 1815. — Jean *Bellier*, 17 mars 1819. — Martial *Bource*, 3 septembre 1830. — *Guyard*, 1834. — *Logeais*, 1841. — *Poilièvre*, 1846. — Claude *Besnard*, docteur médecin, ami dévoué des pauvres, patriote convaincu, 18 août 1848-1870, † le 26 janvier 1873. — *Aubert*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 189, 194, 199, 202; E 261, 1113 et Scépeaux; H St-Aubin. — Arch. comm. Et.-C. — Léop. Delisle, *Phil.-Aug.* — Bodard-Jacopière, *Chron. Craonn.*, p. 66-67. — *Répert. archéol.*, 1863, p. 397. — Godard-F., *l'Anjou*, t. II, p. 137. — Pour les localités, voir à leur article, *Pontlevoy*, *Saint-Julien*, *Marcillé*, *la Blairie*, *le Chalonge*, *le Buron*, etc.

Chatelais, maison dans le bourg de *Chantocé*, près la place du Pilori (E 737).

Chatelaison, vill., c^ne de *St-Georges-Châtelaison*. — *Castellum Oison* 1139-1150 (Pr. des Lochereaux, t. I, f. 3). — *Castellum Anseris*, *Anseruli* XIIIe s. (D. Huynes, Ms., f. 133). — *Chateloison* 1540 (C 106, f. 332). — A quelques mètres vers S., le château qui a donné son nom au pays, dominait, dès au moins le XIIe s., une courbe du Layon et le passage de la route antique de Doué à St-Georges. La seigneurie relevait de Vézins, à qui rend aveu en 1457 Jean Rousseau, sieur de la Devanssais; — Jacq. de Breslay 1511, qui la vend le 17 octobre à Ant. Clérembault; — en 1540 n. h. Guérin Clérembault, sieur de Maurepart. — Louis de Thory et Louis de Clérembault la vendirent en 1572 à René de Naillac, premier écuyer de l'écurie du roi. Catherine de la Grandière l'acquit judiciairement en 1585, et le château était advenu en 1638 à son petit-fils, Louis de Valory, écuyer, — à Henri-Auguste de Laste en 1763. — Ce n'était plus d'ailleurs depuis longtemps qu'un bel hôtel, avec colombier, jardins, vergers, encloses de hautes murailles et portail, mais ayant perdu tout appareil de guerre, aujourd'hui transformé en ferme qui garde encore des restes curieux de son antique décoration.

Châtelet (le), chât., c^ne de *Fontaine-Mil.* — A 100 mèt. du bourg, vers N., édifice du XVIe s. élevé pour remplacer l'anc. château féodal détruit. Il comprend deux grosses tours rondes à toit pointu réliées par un corps de logis, style renaissance, dont les portes et les fenêtres ont malheureusement été déformées, sauf deux des lucarnes. Dans le salon, décoré par David père, qui en a laissé un dessin, on conserve avec soin divers portraits de famille — et aussi des dessus de porte, une tête symbolique de femme, un groupe d'enfants, une rosace au plafond, une vue du château, premières œuvres de David d'Angers, qui y travaillait, alors âgé de 13 ou 14 ans, avec son père. — La terre, avec la moitié par indivis de la seigneurie de Milon, fut vendue le 12 novembre 1693 par Hugues Bitault de Chement, maître des requêtes ordinaires, et dame Antoinette Louise de Bécon de Luxembourg, sa femme, à Urbain-Henri de Masseille, chevalier, sieur de Milon, de qui elle a passé par alliance à la famille de Crochard. V. *ce nom*. — Dans le clos, en dépendant, des Millionnières, une cave donne entrée à deux salles contiguës qu'entourent des siéges de pierre. On n'y pénètre qu'en rampant.

Châtelet (le), f., c^ne de *Noyant-sous-le-Lude*; = f., c^ne de *Pouancé*. — V. *Dangé*; = f., c^ne de *Sceaux*. — *Lisiardus del Castelet* 1134-1150 (2e Cart. St-Serge, p. 264). — *Le clos*

Digitized by Google

du Chastelet 1287, — *Le Grand, le Petit C.* 1760 (Pr. de Sceaux); — appartenait à M. Genoil de la Torillaie; = h., c^ne de *Tiercé*.

Châtelets (les), c^ne d'*Echemiré*, vaste emplacement, partie en bois et champs cultivés, tout près du vill. de Ste-Catherine. On y a trouvé dans la partie défrichée des briques à rebords et un certain nombre de monnaies antiques. Le propriétaire, M. Vincent Ferrière a gardé seulement trois des plus beaux spécimens, une monnaie grecque en or, une autre impériale romaine en argent, une troisième gauloise en bronze.

Chatellier (le), *Castellare*, dénomination en Anjou de localités très-nombreuses, simples champs ou *lieux dits* que pour la plupart aucune trace ne signale plus à l'attention. La culture a presque partout fait disparaître les talus, les fossés, les mottes.

Chatellier (le), f., c^ne de *Bégrolles*; = cl., c^ne de *Brain-sur-L.*; = f., c^ne de *Chazé-sur-Argos*; = f., c^ne de *Courléon*; = f., c^ne de *Grez-Neuville*, vendue nat^t le 19 ventose an V sur Pissonnet de Bellefonds. Le domaine était échu en 1511 dans la succession de Jacq. de Bréon à sa fille aînée Marguerite. — En est sieur, en 1540, Thib. de Limesle qui relève du Plessis-Macé, et à partir du XVIIe s., la famille de Varice; = f., c^ne du *Lion-d'Angers*; = vill., c^ne de *Nueil*; = h., c^ne de *Passavant*; — maison en ruine, est-il dit en l'an VI, au bout de la chaussée de l'étang de Passavant. — En est sieur en 1580 Joachim Morin; = c^ne de *Rou-Marson*. — En est sieur Charles de Sansay, 1728; = h., c^ne de *St-Germain-lès-M.*, anc. dépendance de la Perrinière; = h., c^ne de *St-Laurent-de-la-P.*; = f., c^ne de *St-Michel-et-Ch.*; = ham., c^ne de *St-Paul-du-B.*; = (chemin du) c^ne de *St-Cyr-en-B.*, de la limite de Chacé, par le Moulin, la Croix-de-Saumoussay, la Cave des Rochines, jusqu'au chemin de St-Just à Saumoussay; 840 mèt.; = f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.* — *Le lieu, domaine et mét. du Ch.* est affecté par Robert de Chazé le 21 août 1536 à la dotation de sa chapelle de la Blanchaie; = f., c^ne de *Torfou*. — *Le Chastellier des Landes* (Cass.); = f., c^ne de *la Tourlandry*. — Il y existait une motte féodale; = (le Grand-), f., c^ne de *St-Laurent-du-Motay*, — paraît une ancienne villa où l'on aurait trouvé une très-belle mosaïque. Elle formait une tenure noble, relevant de St-Florent; — en est sieur René Blandin, écuyer, 1540, — en 1548, par acquêt récent, Jean de Gabory, — Joachim de Montours, mari de Renée de Gabory, 1566, — en 1584, René de Saint-Offange qui le vend le 21 juin, avec le moulin Cliquet, à demoiselle Renée d'Orvaulx; contrat annulé, sans doute, car la terre revint à Anne de Montours, femme de René de Touvois, 1617, — à n. h. Ant. Brichet, héritier de François Gabory en 1663, dont la fille épouse Gabriel Jouet de la Saulaie; = (le Petit-), ham., c^ne de *St-Laurent-du-M.* — En est sieur n. h. Pierre Boisineust de la Hardière, 1614.

Arch. de M.-et-L. E 1216 et H St-Florent.

Chatelliers (les), f., c^ne du *Lion-d'Angers*.

Chatelliers (les), ham., c^ne de *Murs*. — *Les marais des Chateliers* 1608 (E 503). — *Le lieu des Ch.* 1613 (Et-C.). — *La grande Chatellière* (Cass.). — *Les grands Ch.* 1790 (Vente Nat.). — Anc. domaine de l'abbaye de Nyoiseau sur qui il fut vendu nat^t le 17 décembre 1790. Il avait été donné à l'abbaye par Suard de Renazé vers la fin du XIIe siècle, et l'abbesse y fit élever une église avec prieuré dédié à St-Barthélemy, dont le titre fut éteint en 1459, faute de revenus suffisants pour le chapelain. Cette fondation même succédait à un établissement plus antique, comme l'attestent de nombreuses briques trouvées aux alentours. Sur ce faîte avancé dominant l'Aubance et la Loire et vis-à-vis tout le canton de Frémur, existait un établissement gallo-romain, dont les derniers vestiges n'ont pas absolument disparu. On y reconnaît encore, presque à ras du sol sur une vingtaine de mètres et en certains points haute de 3 à 4 mètres, une muraille, affectant la forme elliptique, en petit appareil sans briques, de pierres très-dures, de 3 ou 4 pouces d'échantillon. Au-dessous, un petit sentier de pente rapide conduit à une grotte creusée dans le roc, dont l'ouverture vers N.-N.-E. mesure environ 3 pieds en hauteur, 4 en largeur. La chambre va se développant en haut, en large jusqu'au fond (35 pieds), où jaillissait, dit-on, une fontaine, que nous n'avons pas retrouvée, V. Bodin, *Bas-Anjou*, p. 25, — *Rép. arch.*, 1862, p. 334; Mss. 793. Il n'y a rien à croire des récits qui voient dans ces constructions les traces d'un camp, d'une tête de pont, d'un poste en correspondance avec Frémur, mais il se pourrait bien qu'il s'agît ici de ces Châteliers, sur la Loire, *locus qui dicitur Castelarium, in pago Andegavo cum aqua quæ nominatur Ligeris*, où existaient au Xe s. un antique château, *cum antiquo castello*, et une église de Notre-Dame, *ecclesia in honore S. Marie constructa*, donnés par l'évêque Néfingue au seigneur Robert et par celui-ci à Rainaud de Martigné-Briant. Le titre, évidemment plus moderne, du diplôme (969) dans le Cartulaire noir de St-Maurice l'appliquait à Rochefort-sur-Loire, mais sans aucune certitude et en laissant tout mérite à une conjecture meilleure.

Chatelliers (les), f., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — *Les Chastelers* 1252 (Chaloché, t. II, p. 94). — *Prior de Chastelers* 1261 (H.-D. *B* 31, f. 90). — *Iter per quod itur de Fremur apud les Chasteliers* 1415 (G Censif de St-Maurice). — Anc. prieuré de St-Georges-sur-Loire avec chapelle y attenant de Ste-Appoline, encore consacrée au XVIIIe s., aujourd'hui convertie en grange. L'édifice du XIIIe s. entouré de contreforts plats, avait son chevet tout entier éclairé par une large fenêtre à double lancette portant une rosace Le portail est décoré de deux rangs de moulures prismatiques, retombant sur de maigres colonnes à chapiteaux feuillagés; au sommet de l'ogive un lourd fleuron, avec deux têtes frustes pour amortissement A l'intérieur, encombré de foin, reste à peu près seul le bénitier en marbre noir; dans les murs une piscine avec un débris informe de statue, deux consoles à feuil-

Digitized by Google

lages, deux écussons frustes entaillés, toutes les baies bouchées avec les ruines de l'autel récemment brisé. Nulle trace de ces sculptures où les savants du XVIIIe s. croyaient reconnaître en entrant à droite la tête d'Isis, à gauche celle d'Anubis, et qu'ils faisaient remonter « au temps voisin du Déluge. » — Le prieuré, dont l'abbaye rendait aveu au duché d'Anjou mais qui fut de bonne heure arrenté, sert de ferme. C'est un rectangle, soutenu vers l'O. d'un éperon, avec fenêtres étroites, carrées, à meneau vertical, porte basse et de difficile accès, comme en manière de défense, et sur la façade un écusson demi fruste, surmonté d'une crosse, qui rappelle celui des Brie-Serrant, *d'argent à 4 fasces de sable au lion de gueules brochant sur le tout*; à l'intérieur, des bancs de pierre dans les embrasures des fenêtres, et une chambre dallée de tuiles romaines provenant des champs voisins.—Un passage qui fait corps avec la maison donne accès dans la cour et à gauche dans la chapelle, la porte ornée d'une moulure à boudin et de deux colonnes à chapiteaux de feuilles de trèfle retaillés certainement dans l'ancienne construction. En face dans l'étable une archivolte en fer à cheval conserve un double rang de dents de scie. — Chapelle et prieuré sont installés sur une haute butte factice, soutenue vers S. et vers l'E. par des débris de tours en petit appareil imbriqué et qui va s'évasant en hémicycle vers l'E., au centre des antiquités encore indéterminées du canton de Frémur (V. *ce mot*) et dont une fouille à ce point précis livrerait certainement le secret.

Répert. arch., 1862. — *Affiches d'Angers*, 24 octobre 1783. — Note manuscrite de M. Auguste Michel.

Chatelliers (les), f., cne de *la Séguinière*. — Un *rouler* y existe, dit la *Pierre Branlante*, en forme de parallélipipède de 2m,75 de longueur, estimé peser 7,800 kilos et qu'un enfant fait osciller. V. *Répert. Arch.*, 1860, p. 37. — Millet, *Indic. de M.-et-L.*, t. II, p. 79. — A 20 mètres vers S.-E. s'élève un *galgal* non signalé, dont elle n'était sans doute qu'une dépendance. Le monticule forme un cône couvert de quartz blancs symétriquement disposés. D'anciens chemins y aboutissent — Le domaine formait une tenure noble, relevant de Montfaucon et appt en 1540 à Guill. Durant, chapelain en l'église paroissiale.

Chatellerie (la), f., cne de *Breil*; = h., cne de *Coron*; = f., cne de *Daumeray*; = f., cne de *Gonnord*, vendue natt le 27 vendémiaire an VI, sur Lépagneul de Rillé; = f., cne de *la Poitevinière*. — *Le lieu appelé la Chatellerie* 1399 (E 1048).—*Une guaignerie vulgairement appelée la Chant.* 1404 (E 1047).— *Les Chantelleries* (Cass.). — Relevait du Planty et dépendait du temporel de la chapelle des Gourreaux, desservie en N.-D. de Beaupréau.

Chatenay (le), h. et min, cne de *Bauné*. — *Un bois taillifs appellé le Chastenay* 1552 (E 34). — *Le moulin à vent de Ch.* 1665 (E 35). — *Un moulin à vent sur masse nommé le moulin de Ch.* et la closerie en dépendant, 1766 (E 3), acquis de Pierre Audio, notaire, par Louis Blordier

Chaterie (la), f., cne de *Cheviré-le-Rouge*. — *Le lieu de la Ch.*, 1639 (H.-D. *B* 75); = f., cne du *Plessis-Macé*; = f., cne de *Saulgé*. — V. *le Haut-de-Saulgé*; = f., cne de *Somloire*; = h., cne de *Vauchrétien*. — *Le lieu et seigneurie de la Ch.* 1693 (Chartrier de Brissac); = h., cne de *Vernantes*; = f., cne de *Vernoil-le-F.*; = cl., cne de *Villedieu*, dans le bourg; = V. *la Chalterie*.

Chatière (la), f., cne de *Villévêque*.

Chatillon, f., cne de *Brain-sur-Long*.

Chatillon, chât., cne de *Cantenay-Epinard*. — *Chastelun* 1203-1212 (2e Cart. St-Serge, p. 177). — *Un hébergement appelé Chastellon*, 1348 (E 221). — Domaine appartenant d'ancienne date au prieuré de la Papillaie, qui l'avait arrenté, en reprit la propriété en 1353 sur Denis Tison et l'arrenta de nouveau. En est sieur Jean Lescuyer 1404, Pierre Guyot, 1424-1450, — Charles G., 1560. Il y avait installé dès le mois de mars 1567 dans une grange neuve attenant au logis, un prêche qui fut autorisé seulement par lettres royaux d'avril 1572 et fermé par arrêt du Conseil du 6 décembre 1581. — En est sieur Gaspard Varice, 1602, 1618, n. h. Jean Foussier, sieur de Hellault, 1624, Jeanne Prévost son héritière, femme de Charles Héard, 1631, qui vend en 1647 à Guill. Foussier de la Dotée. — René Lefebvre et Claude Foussier, sa femme, revendent à Ant. Avril, sieur du Vau, en 1653. En est sieur en 1683, 1703, n. h. Georges Dupas, en 1705, 1740 n. h. Paul Voleige, et en 1771 Letourneux d'Avrillé, sur qui il fut vendu nat le 29 prairial an IV, avec les closeries de Goddes et de la Trotterie. — Chatillon était devenu dès le XVe s., après la destruction du château seigneurial pendant la guerre, le principal manoir de Cantenay, campé sur la hauteur au niveau des plus hautes eaux et faisant face vers S. aux prairies, où descendait une belle avenue. C'est aujourd'hui un beau château moderne, non loin duquel, derrière de hauts arbres touffus, se cache la chapelle sépulcrale de la famille qui possède le domaine.

Sur le champ de Guylan, en dépendant, il a été trouvé le 1er avril 1825, trois couteaux, dont deux brisés, en silex blond, recueillis au Musée.

Chatillons (les), cl., cne de *Daumeray*. — *Le Ch.* 1700 (Et.-C.). — *Le grand Ch.*, 1704; = (les), f., cne de *Lué*. — *Silva que appellatur Castellonium*, 1060-1047 (Pr. de Daumeray, ch. or.) — *Nemora de Chaateillon*, 1310 (Chaloché, t. I, f. 2). — Le nom rappelle seul, ici comme en Daumeray, l'existence de la forêt de Châtillon, qui fut donnée aux moines du prieuré de Daumeray, vers le milieu du XIIe s., avec liberté entière de la défricher, par le chevalier Rainard, leur principal bienfaiteur.

Chatizel (*Pierre-Jérôme*), sieur de la Néronnière, né à Laval le 30 septembre 1733, fit ses études jusqu'au grade de doctorat à Angers et fut pourvu du prieuré de St-Nicolas de Magny, puis d'un vicariat à la Trinité de Laval en 1765 et enfin de la cure de Soulaines en 1772. Ses débuts furent difficiles par suite de contestations survenues avec son prédécesseur Cotelle et de brigues

Digitized by Google

soulevées dans la paroisse par le legs du curé Chevalier qui fondait un bureau des pauvres. Mais riche de son patrimoine, de mœurs intègres et de cœur charitable, le nouveau venu établit bientôt son influence sur le clergé du diocèse autant que sur sa paroisse. Il y avait fondé en 1785 le couronnement d'une rosière, dont il célébra la première fête par un *Discours sur la Virginité* (Angers, Mame, in-8° de 58 p., 1786); mais dès auparavant il s'était autrement fait connaître. Son *Traité du Pouvoir des évêques de France sur les empêchements de mariage pour servir de supplément à la nouvelle édition des Conférences d'Angers* (Avignon, 1782, in-12 de 202 p., plus une dédicace et une préface, XI p.), en même temps qu'il réfute la doctrine des *Conférences* sur la hiérarchie, est une revendication énergique des droits du clergé inférieur contre les bénéficiers et les Chapitres. Le livre souleva toutes les colères; mais l'auteur avait eu soin de l'imprimer à Avignon et d'en faire agréer la dédicace au pape. Sa *Lettre de MM. les Curés du Diocèse d'Anjou à Monseigneur l'évêque d'Angers* (la Flèche, 1785, in-12 de 173 p.), ne fait qu'affirmer mieux ses opinions avec une netteté qui mettait vivement en lumière les abus des grasses et inutiles prébendes, en recommandant aux électeurs ce tiers-état du clergé, ces pasteurs d'âmes oubliés, qui valaient bien pourtant tel abbé, chanoine ou grand vicaire en évidence. Il y fut répondu par le syndic du clergé à qui Chatizel répliqua ouvertement par sa *Lettre du Curé de Soulaines* (in-8° de 12 p., 1789, signée et datée du 14 mars). Deux jours plus tard, à l'assemblée générale, il déposait son *Projet d'un Mémoire des Curés du diocèse d'Angers à la convocation des Etats-Généraux*, qu'il avait fait précéder d'une nouvelle *Lettre d'un Curé à ses confrères sur la convocation des Députés*, toujours énergique et plein d'audace contre ses supérieurs ecclésiastiques, mais, — qu'on ne s'y trompe pas, — touché à demi seulement du goût des libertés publiques et âpre à réclamer la religion exclusive et l'emploi des mesures séculières contre l'iniquité envahissante. Une grande majorité des électeurs l'envoya siéger à l'Assemblée Constituante, et le 19 juin il figurait parmi les 149 membres du clergé qui se réunirent en Tiers-Etat. Il vota le veto suspensif (11 août), s'abstint quelque temps de siéger après les journées d'octobre et vota contre le décret qui saisissait les biens du clergé, contre celui aussi qui rendait aux Juifs tous leurs droits d'hommes et de citoyens. Dès la présentation de la Constitution civile, il revint à Soulaines sans congé et, réputé démissionnaire par son refus de serment, reprit ses fonctions et sa résidence, pour créer un centre actif de résistance religieuse. Mais dans la nuit du 28 au 29 août la garde nationale d'Angers envahit le presbytère. Le curé, averti, s'enfuit par dessus les murs, et traqué pendant cinq jours, découvert à Laval, parvint pourtant à gagner Paris, où sans reparaître à l'Assemblée, il s'engagea par sa collaboration avec l'abbé Barruel dans les violences du parti orthodoxe, qui peu auparavant le qualifiait d'*enragé*. C'est de cette époque que datent ses pamphlets : *Lettre de M... curé du diocèse d'Angers, au P. Villars, évêque intrus du département de la Mayenne, au sujet de sa lettre pastorale du 4 juillet 1791* (in-8° de 40 p.) — *A Frère Hugues Pelletier, invaseur du Siége épiscopal d'Angers, un curé catholique au sujet de la lettre pastorale de cet intrus, en date du 20 septembre 1791* (in-8° de 133 p., s. l. n. d.), un *Recueil de prières pour le temps présent*, répandu à foison dans le canton de Thouarcé, la *Lettre d'un curé catholique d'Anjou à ses paroissiens, ou préservatif contre l'enseignement des pasteurs constitutionnels* (Bruxelles, Lemaire, 1792, in-8° de 23 p.), — *Lettre adressée au T. S. P. Pie VI, évêque de Rome et souverain pontife de l'Eglise Universelle pour le Clergé catholique des diocèses du Mans et d'Angers captif pour J.-C. par arrêté du département de Laval du 23 mars 1792* (Paris, dans le journal de Barruel, et Londres, 1795). — Bientôt après, le danger croissant, il réalisa sa fortune et passa en Allemagne, puis en Angleterre, revint à Soulaines en 1802, y reprit ses fonctions curiales jusqu'en 1807 et se retira avec une pension de l'Etat à Angers, chez Mme Lebault, rue Hannelou, où il mourut le 20 septembre 1817, âgé de 83 ans 11 mois, encore mal réconcilié avec les bénéficiers et à demi pardonné de ses premières ardeurs.

Bougler, t. I, p. 13. — Grille, *Bric-à-brac*, t. I, p. 82. — Arch. de M.-et-L. Séries E et M. — Tresvaux, t. II, p. 537. — *Biographie des Prophètes vivants*, t. I, p. 187, etc.

Châtres (les), cne de *Chavagnes*. — *Le lieu appelé les Chartres* 1421. — *Aux Chartres, près la Fosse-aux-Potiers* 1462 (Fontevr.). — Champs, près le vill. du Sablon, à 600 mèt. vers S.-E. du clocher d'Alençon, emplacement d'édifices antiques encore indéterminés. En mars 1836, un cultivateur plantant sa vigne, rencontra à 50 centimètres seulement de profondeur, un trésor, dont l'Europe savante s'émut. Il comprenait deux grands masques de divinités, dont un de Minerve, en feuille d'argent battu, les yeux évidés (30 centimètres de hauteur), — deux médaillons en bas-reliefs repoussés et ciselés représentant l'un (10 cent.) sans doute une Minerve drapée, ayant à ses pieds trois enfants nus, l'autre (95 mill.) Apollon, le bras appuyé sur un trépied; devant lui, un oiseau; au-dessous, une roue de char, — trois petites figures votives de femmes, — deux canthares à filets circulaires, au centre desquels est gravé un Amour avec des fleurs et des fruits (17 cent.), — deux disques, dont un représente des oiseaux et des lièvres, poursuivis par des chiens (143 mill.), — deux canthares à manche avec inscriptions en capitales rustiques (IIIe-IVe s.), mentionnant un don fait à Minerve et le prix du présent, — treize patères, dont deux à anses, — un grand bassin rond, deux moyens plateaux à rebord, deux patelles, un petit vase creux à manche, un très-petit plat, une salière, quatre

Digitized by Google

cuillères, dont deux très-petites, deux rosaces, un miroir, un fragment de bas-relief, offrant un profil d'homme se détachant sur un fond doré, tous ces objets en argent, — une petite patère, une clé à tête de dogue ou de léopard sortant d'une fleur de lotus, — un buste d'applique représentant une jeune femme, — un fragment de bracelet, des médailles de trois modules, de Tibère à Constantin, en bronze, — quelques vases de terre commune, de nombreux débris de poteries rouges, — tous ces objets, d'un très-pur travail, rappelant l'art du premier siècle impérial et formant le mobilier d'un autel païen, dont le temple sans doute était voisin. — Ce trésor, acquis immédiatement par Toussaint Grille, est passé, à la vente de son cabinet en 1851, dans les collections de la Bibliothèque nationale et depuis au Musée du Louvre, avec le sacellum de Berthouville, dont il est seul à rappeler, sinon à égaler l'importance. A quelque distance, en 1837, fut trouvé dans un trou de 1 m. à 1 m. 70 de profondeur, un entassement d'ossements d'animaux, restes sans doute des sacrifices. — Tout à l'entour, d'ailleurs, de 1813 à 1841, la bêche a mis à jour un certain nombre de puits antiques de forme ovale, des médailles romaines, des pans de murs, des pierres calcinées par le feu, des fragments de poteries, des débris de squelettes. Une vaste mare, en entonnoir très-évasé, au lieu dit les *Fosses*, de 30 m. sur 21 à sa partie basse et de 70 m. de diamètre à sa partie haute, sur 4 m. de profondeur a été signalée aussi, comme pouvant occuper l'emplacement de constructions inconnues.

Catalogue des Collections de Toussaint Grille (Angers, in-8°, 1851), p. 40-45, et à la fin, deux planches gravées, donnant le dessin réduit au 5e ou aux 2/3 de chaque objet. — *Répert. archéol.*, 1862, p. 403. — *Annuaire de 1838*, p. 31. — *Mém. de la Soc. d'Agr.*, 1847, t. VI, p. 173.

Chatte (la), cl., cne d'*Angers*. — *L'Achapt* xve-xvie s. (St-Serge). — Ancienne dépendance de Bois-l'Abbé.

Chattons (les), f., cne de *Cornillé*. — Dépendant d'une chapelle paroissiale et vendue natt le 13 janvier 1791.

Chatrigné, cne du *Puy-N.-D.* — *Castrinneium* 1109 (Cartul. de St-Nic., p. 81). — Anc. petit fief près la ville du Puy.

Chaubronnière (la), cne de *Sœurdres*, dans le bourg, appartenant en 1619 à n. h. Ant Tillon de la Varanne.

Chaubusson, f., cne de *la Possonnière*. — *Les hébergements, domaine, terres et vignes du lieu de Ch.* 1660, dépendaient du fief de Laleu et appartenaient depuis au moins le milieu du xviie s. à la famille Beu ou Bu.

Chauchon (.....), prêtre, a publié une *Dissertation sur le jeu, ouvrage utile aux ecclésiastiques, où les laïques pourront trouver des instructions importantes* (Angers, 1773, in-12).

Chaudefonds, canton de Chalonnes-s.-L. (6 kil.), arrond. d'Angers (26 kil.) — *Feodum de Chaudefonz* 1211 (G 340 f. 2). — *Calidus fons* 1244 (Cartul. pap. de Chemillé, ch. 32). — *La ville, terre et appartenances de Chaudefonds* 1374 (E 656). — Du nom de la fontaine Ste-Madeleine, qui a longtemps passé pour thermale. — Dans une région montueuse, coupée en deux par le Layon, dont les côteaux riverains s'élèvent à plus de 800 pieds, entre des rochers et des gorges ravinées, lits de torrents à chaque orage, qui servent de limites aux communes circonvoisines. — Entre Chalonnes au N. et à l'O., la Jumellière (5 k. 1/4) au S. et Saint-Aubin-de-Luigné (3 kil.) à l'E.

Le chemin d'intérêt commun de Gonnord à Chalonnes traverse du S. au N. en passant par le bourg, au sortir duquel il franchit le Layon sur un pont ogival du xiiie s. porté par de larges piles armées d'éperons triangulaires; les deux arches les plus élevées sont de reconstruction récente. Au N., le long de la rive g. du Louet, passe en travers de l'E. à l'O. la route départementale de Saumur, reliée par le précédent chemin à la route départementale de Chantoceaux, qui touche à peine l'extrême pointe S. du territoire.

La *Station* dite de Chalonnes, sise à Longlée, est à 3 kil. 500 m. du bourg.

Y passent outre le Louet et le Layon en larges et sinueux replis, les ruiss. du Jeu, de la Berchotière ou de la Contrie et des Malécots; — y naît le ruiss. de l'Orchère.

En dépendent les vill. d'Ardenay, habité par des mineurs et qui comprend presque le quart de la population communale (118 mais., 430 hab., à 1,600 mèt.), la Varenne (13 mais., 50 hab., à 2 kil. 500), de l'Orchère (21 mais., 67 hab.), des Essarts (13 mais., 54 hab.), des Côteaux (11 m., 35 hab.), les ham. de Longhomme (7 mais., 29 hab.), du Grand-Pé (6 mais., 28 hab.), des Places (7 mais., 24 hab.), du Verger (5 mais., 21 hab.), de Vallet (5 mais., 20 hab.), les chât. des Essarts, du Jeu, de la Guerche et 56 fermes ou écarts.

Superficie : 1,475 hect. dont 270 hect. 42 ares en vignes et 32 hect. 94 ares en bois.

Population : 265 feux en 1720. — *1,191* hab. en 1726. — *1,222* hab. en 1793. — *1,274* hab. en 1826. — *1,286* hab. en 1831. — *1,369* hab. en 1841. — *1,739* hab. en 1846. — *1,816* hab. en 1851. — *1,620* hab. en 1856. — *1,528* hab. en 1861. — *1,589* hab. en 1866. — *1,418* hab. en 1872, dont *310* hab. au bourg (80 mais., 104 mén.), et pour le reste les deux tiers répartis en agglomérations dont la principale est Ardenay, le travail d'ailleurs abondant partout aux fours et aux mines.

Sur les côteaux, vignobles blancs estimés; le long des ruisseaux, prairies naturelles. Une partie du sol, terrain anthraxifère et de transition, est ouverte par des puits de mines et est comprise dans les concessions de la compagnie de Layon et Loire; — dix fours livrent aux alentours et à toute la Vendée une chaux grasse renommée, dont le gisement tout local abonde en stalactites curieux, en albatre oriental et en ossements de mammifères.

Marchés les jeudis.

La *Mairie* avec *Ecole de garçons* a été cons-

Digitized by Google

truite en 1835; l'*Ecole* communale *de filles* (Sœurs de St-Charles), en 1844 (arch. Richou).

L'*Eglise* dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivose an XIII), est un édifice à trois nefs (16 mèt. de long sur 12 mèt. 45), chœur (10 mèt. 10 sur 7 mèt. 25) et chevet carré. — Les fenêtres et la charpente datent du XVIe s.; mais l'œuvre entière a été transformée par les restaurations de 1840 et 1851. La façade seule, à pignon surmonté par une double bretêche, a conservé son portail roman à plein cintre.

Le *Presbytère*, acquis par la commune en 1842, est un ancien logis seigneurial, paré encore de sa belle charpente ogivale et de deux lucarnes flamboyantes du XVIe.

Un *lavoir* public a été installé à la *fontaine de la Madeleine*, source des plus abondantes qui jaillit dans le bourg même, et de tout temps d'une température constante de 12 à 15 degrés centigrades, de sorte qu'en hiver elle paraît chaude.

Aucune antiquité n'est signalée sur le territoire. Une charte du XIIIe s. mentionne pourtant la voie qui conduisait de Chemillé à Chaudefonds, *via qua tenditur a Camilliaci villa ad Calidum Fontem* 1244.

La fondation de la paroisse date au moins du XIIe s. comme en témoigne suffisamment l'œuvre même de l'église. La présentation en appartenait au seigneur de Chemillé.

Les registres de la cure sont détruits. C'est ailleurs, dans les titres épars, que nous avons recueilli sans suite les noms des *Curés* : Jean *Cailleau*, 1462. — Jacq. *de Pontlevoy*, 1528. — Charles *Boumier*, 1630. — *Delanoue*, 1668. — M. *Angouland*, 1719. — Michel *Lemanceau*, 1729, 1740. — Charles-Prosper-Pierre-François-Jean *Duverdier de la Sorinière*, 1772. — Louis *Houdet*, principal du collége de Baugé, élu constitutionnellement le 22 mars 1791. — L'ancien vicaire *Barrault*, déporté en septembre 1792, était en mars 1793 aumônier de Don Juan de la Rea, intendant général des armées de Galice.

Le curé devait donner au peuple, dans la galerie de l'église, deux jallets par an de vin à boire, moitié à l'issue des vêpres de Toussaint, moitié à l'issue des vêpres de Noel.

Il existait au XVIe s. un *hôpital*, dont on trouve la mention fréquente, La maison avec cour et petit jardin faisait le coin de la rue qui mène de l'église à l'Orchère.

La seigneurie appartenait aux seigneurs de la Jumellière au XIIIe-XVIe s. et suivit la fortune de cette terre. — Toute industrie y était morte, en 1789 les deux anciens fours à chaux éteints sans espoir, les mines exploitées depuis des siècles à fleur de terre et par longues intermittences. Un sieur Josset en sollicitait le privilége exclusif. Deux cents pauvres erraient sans travail.

La paroisse relevait du Doyenné de Jallais, de l'Election et des Aides d'Angers, du Grenier à sel d'Ingrandes, du District en 1788 de Brissac, en 1790 d'Angers, en 1791 du canton de St-Aubin-de-L.

Maires : Métivier, 1790, 1791. — Charles *Cartier*, 10 messidor an VIII. — Aug.-René *de Jourdan*, 10 février 1813, démissionnaire en 1815. — René-Fr. *Jousselin*, 17 avril 1815. — A.-R. *de Jourdan*, 12 juillet 1815. — Pierre *Chateau*, 13 janvier 1819, démissionnaire. — R.-F. *Jousselin*, 15 mars 1819, démissionnaire. — Michel *Juteau*, 18 décembre 1822, † le 3 octobre 1828. — Jos. *Langlois*, 13 janvier 1829. — *Blond-Chateau*, 8 février 1831. — *Hunault*, 1832, démissionnaire le 24 décembre 1834. — J. *Langlois*, 1835-1841. — Pierre *Blond*, 27 août 1841. — Jean *Chateau*, 13 août 1848. — Louis *Jousselin*, 4 février 1849, — *Gastineau*, 1860. — *Juteau*, 1865, en fonctions 1874.

Arch. de M.-et-L. C 116, 192, 201; E 624-627. — Arch. d'Angers BB 126, f. 44. — Touraille, Mss., f. 66. — Pour les localités, voir à leur article, *la Touche, la Raimbaudière, le Grand-Pé, Longhomme, l'Orchère, Crépichon, la Barre, la Godinière, les Hernies, la Houdrière, la Guerche, les Essarts*, etc.

Chaudefonds, cl., cne d'*Angers*.

Chaudet (.....), ne nous est connu que par une mention du père Maurille de Saint-Michel (V. *ce nom*), qui cite avec éloges son cabinet d'histoire naturelle à Angers (vers 1660).

Phytologie sacrée, à la table vo *Inde Orientale*.

Chaudet (*Nicolas*), maître organiste, Angers, 1523.

Chaudet (*R...-Jean*), reçu docteur-médecin à Angers, le 2 mars 1765, — sa thèse a pour sujet : *An chlorosi aquæ minerales*, — alla s'établir à Pouancé, où il mourut le 3 décembre 1770, âgé de 33 ans. Sa veuve Perrine-Françoise Lemonnier, se remaria le 25 mai 1773.

Chaudinerie (la), f., cne d'*Aviré*.

Chaudonnière (la), cne de *Blou*.

Chaudraie (la), cne du *Tremblay*.

Chaudron, con de Montrevault (6 kil.), arr. de Cholet (31 kil.); — à 46 kil. d'Angers. — *Caudrum villa* 840 circa (D. Chamard, t. I, p. 32). — *Chalderun* 1050 circa (2e Cartul. St-Serge, p. 48). — *Ecclesia de Chalderun* 1052-1082 (Ib,, p. 316), 1082-1094 (Ib., p. 315). — *B. de Chalderone* 1052-1082 (Ib., p. 360). — *B. de Chauderon* 1100 (Cart. St-Aubin f. 330). — *H. de Cauderio* 1120 circa (Pr. de St-Quentin, ch. or. 44). — *Ecclesia de Chaudero* 1159 (1er Cart. St-Serge, p. 16). — *H. de Cauderum* 1180 circa (Montrevault, ch. or.). — *Calderonium* 1614 (Cure de Jallais). — *Chauldron* XVIe-XVIIe s. (Et.-C.). — Dans une région hérissée de hautes et brusques côtes, que sillonnent une série de vallées pleines de mouvements et d'aspects imprévus, entre Botz (3 kil. 1/2) et Beausse (6 kil. 500) au N., St Quentin (5 kil.) à l'E., le Pin (9 kil. 1/2) et la Salle-Aubry (4 kil. 1/2) au S., la Salle-Aubry et St-Pierre-Maulimart (5 kil.) à l'O.

De l'O. à l'E., le territoire, sur une étendue de 8 kil. 1/2 est traversé par la route départementale de Chantoceaux à St-Lambert, qui aborde le bourg par une courbe sinueuse et y relie le chemin d'intérêt commun de la Croix-Baron et le chemin vicinal de la Salle-Aubry.

Y passent de l'E. à l'O., y animant 9 moulins, le ruiss. du Pont-Notre-Dame, de Launay-Gobin, de St-Germain, de Jousselin; y naissent les ruiss. de la Charronnerie, de la Chauvinière, de la Ber-

Digitized by Google

tinière, de la Denizière, de la Ravaillère, de la Moussetière, de la Cahardière, de Chaudron, qui né à l'E. de la Farinière, passe au Guillangé, contourne à l'E. le mamelon qui porte le bourg et afflue dans le ruiss. du Pont-N.-D., sous le moulin de la Forge, après un parcours de 3,800 m.

En dépendent les hameaux du Bas-Plessis, avec château (4 mais., 41 hab., à 1 kil.), de la Racrie (4 mais., 28 hab., à 5 k. 100 m.), de Bourg-Paillou (4 mais., 27 h.), de Boisson (3 m., 9 hab., à 1 k. 800 m.), de la Gronière (4 mais., 9 h.), de la Cahardière (3 mais., 13 h.), de la Bélancière (3 mais., 21 h.), de la Moncellière (3 mais., 18 h.), de la Grande-Chauvinière (3 mais., 17 h., à 5 kil. 600 m.), de la Largère (3 mais., 18 h.), de la Grande-Châtaigneraie (4 mais., 31 h., à 3 kil. 600 m.), de la Trahanière (3 mais., 21 h.), des Génetères (3 mais., 15 h.), de la Farinière (3 mais., 14 h.) et 77 grosses fermes, moulins ou écarts.

Superficie : 2,571 hect. dont 49 en vignes, 112 hect. en bois, dont 16 en châtaigneraies, le reste en taillis, 310 hect. en prés, le reste, les quatre cinquièmes du territoire, en labours.

Population : 1,484 hab. en 1720. — *1,500* h. en 1792. — *1,348* hab. en 1821. — *1,581* hab. en 1831. — *1,605* hab. en 1841. — *1,802* hab. en 1851. — *1,809* hab. en 1861. — *1,775* hab. en 1866. — *1,665* hab. en 1872, dont *643* hab. (206 mais., 217 mén.) au bourg, un des plus beaux de l'arrondissement. Aligné sur un mamelon (69 mèt.), le long de la route départementale, on le dirait comme assis au fond d'un cirque, à voir du chemin de la Salle-Aubry son groupe d'aspect jeune et pittoresque dominé par les hauteurs circonvoisines.

Bureau de poste et *perception* de Montrevault.

Un petit *marché* les vendredis depuis 1841.

Pourtant l'agriculture y est florissante et le commerce actif de bœufs gras, de céréales en abondance, de farines, dont la production alimente 16 moulins à eau et 2 moulins à vent. Une usine de vieux chiffons a remplacé la forge de Boisson ; — une vinaigrerie au bourg ; une papeterie à Pinteau ; celle de Charruau a cessé depuis 25 ans.

Mairie et *Ecole de garçons* absolument insuffisantes. — *Ecole de filles* (sœurs de la Providence de la Pommeraie).

L'*Eglise*, dédiée à St Martin de Vertou (succursale, 5 nivose an XIII), dut être reconstruite entièrement après le passage de la route dite stratégique, qui a emporté quatre mètres de la façade. C'est une croix latine en style néo-grec, sans caractère. Le baldaquin du maître-autel provient de l'église N.-D. de Cholet. La sacristie conserve un calice d'argent doré et ciselé, donné, comme l'indique une inscription sous le pied, par le curé Burgevin en 1533. St Martin y est figuré sur le pied en ronde bosse et les douze Apôtres sur le nœud.

On rencontre assez fréquemment dans le pays des *Celtæ* ou pierres de tonnerre ; mais on n'y connaît aucun menhir, quoi qu'en ait dit Tristan Martin. Il y existait au moins au IXe s. une *villa*, que Charles le Chauve donna aux moines de Cunaud. L'existence de l'église en est constatée au XIe s. Elle appartient dès lors à l'abbaye de St-Serge, à qui la confirme une bulle de 1159. L'abbaye en céda la présentation au doyen des Manges, en échange de son droit de visite à St-Martin de Beaupréau. L'église fut rebâtie et consacrée le 1er juillet 1500 et agrandie en 1775 d'un bas côté.

Curés : Michel *Burgevin*, chapelain et sacriste de St-Maurice d'Angers, 1494, 1503. — Jean *Burgevin*, 1533. — Jean *Hector*, grand doyen de St-Maurice, 1559, 1562. — Jacques *Bidoire*, 1565. — Gilles *Cartin*, 1574. — Marc *Macé*, 1581. — René *Leliepvre*, 1587, 1601. — Franç. *Sauvestre*, 1603, 1614. — Franç. *Mayet*, 1629. — Jacq. *Collas*, 1656, 1668. — Jacques *Levoyer*, 1673, 1690, † le 26 janvier 1694 dans les prisons d'Angers. — René-Etienne *Lefort*, docteur en théologie, 1695, 1700. — *Du Plessis-Gaudin*, 1717. — Hippolyte *Bouclier*, 1727, 1732. — François-Séréné *Lepage*, 1741, 1761. — Pierre-Nic. *Lheureux*, 1766, 1700. — *Pionneau*, en 1791. — Il suivit l'armée vendéenne et revint à la paix.

En 1749, le curé Lepage y avait fondé une petite *école*.

La paroisse avait pour seigneur le seigneur du Bas-Plessis. — Elle dépendait de l'Évêché d'Angers, du Doyenné des Manges, de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, de la Sénéchaussée et de l'Election d'Angers, du District de Beaupréau en 1788, de St-Florent en 1790. — Un sixième des habitants était réputé pauvre en 1789.

C'est principalement sur Botz, V. *ci-dessus*, p. 424, que se livra le combat du 25 avril 1793, dit par tradition « le grand choc de Chaudron. »

Maires : Jean-Franç. *Brignac de Villoutreys*, an X, démissionnaire en 1818. — Germain-Charles-Jean *Brignac de Villoutreys* fils, 13 mai 1818, démissionnaire. — Jules *Brignac de Villoutreys*, fils du précédent, 25 février 1830. — *Vignon*, 18 octobre 1830. — Franç. *Renou*, 1834-1847. — *Robert*, 1847. — Jules *B. de Villoutreys*, 24 août 1848 — *Gabory*, 1865. — *B. de Villoutreys*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 179, 191, 200 ; E 1203 et 1216. — Arch. comm. d'Angers GG 141. — Notice Mss. de M. Spal. — D. Chamard, *Vie des Saints*, t. I, p. 32. — *Répert. arch.*, 1860, p. 44 ; 1868, p. 211. — Pour les localités, voir à leur article, *le Bas-Plessis, Liberge, la Commanderie, la Gritière, la Chauvinière, la Jambière*, etc.

Chaudron (le), cl., cne de *Ste-Gemmes-sur-L.* — *La cl. de Chaud. alias Béligan en St-Laud* 1732 (Insin. Eccl.). — *Chaudron* (Cass.) — Ancien domaine de la Corbellerie de St-Maurice d'A., vendu natl le 11 mai 1791. Il y a été trouvé en 1822 des médailles frustes ; — (le Grand, le Petit-), ff., cne de *Saint-Sulpice-sur-Loire*.

Chauffages (les), f., cne de *Brissarthe* ; — champs, cne de *Longué*. — *Loci qui vulgaliter dicuntur le Chaufaige et le Defeys*, 1283 (G Cunaud, t. I, f. 93) ; anc. bois dans la vallée de l'Authion, près Chappes, défrichés dès les premières années du XIIIe s. ; — mtns, cne de

Digitized by Google

Soulaire-et-B. — *Le moulin de Chaufaiges* 1655 (Et.-C.).

Chauffaux (les), V. les *Chaffaux;* = mét., c^ne de *Bouchemaine.* — *Chaufaux* 1246 (H. D. 336). Anc. domaine de l'abb. de Clermont, auquel fut réuni à la fin du XVIIIe s. le lieu du Vivier, dont les bâtiments tombant en ruine avaient été détruits; — vendu nat^t le 29 mars 1791; = f., c^ne de *Fontevraud;* = f., c^ne de *la Pommeraie*

Chauffetière, f., c^ne de *Chatelais;* = h., c^ne de *Drain;* = h., c^ne de *Landemont;* donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans la Divatte; — 1650 m. de cours.

Chauffetterie (la), f., c^ne de *St-Germain-des-Prés.*

Chaufour, f., c^ne de *la Ferrière;* = h., c^ne de *Huillé;* — donne son nom à un ruiss. né sur la commune et qui s'y jette dans le Loir; 2,500 m. de cours; = f. et moulin, c^ne de *Lézigné.* — En est sieur Mathurin Oriard 1656, sa veuve Marie de Huilles 1680, Jean-L. Marin de Grimaudet 1779.

Chaufour, f., c^ne de *St-Barthélemy.* — *Calidum furnum* 1238 (Chartrier de Brézé). — *Herbergamentum de Chauffour* 1415 (Censif de St-Maurice), — Gite d'un marbre grisâtre, exploité, comme son nom l'indique, de temps immémorial, et qui s'étend sous les bois de Pichardy, les Rangeardières, St-Malo, les Portières et la Croix-Blanche. La terre formait le centre d'une seigneurie assez importante relevant du roi à franc-alleu. Elle avait été donnée en 1230 par Jean de Controles, *de Culturellis,* doyen de Chemillé, à l'abbaye du Louroux qui l'arrenta en 1342 et il appartenait dans les premières années du XVe s. à l'abbaye de Fontevraud, en 1450 à Robert Asse, licencié ès-lois, en 1509 à Pierre Lecouvreux et Anne Damours, qui y fondèrent cette année le 3 janvier une chapelle. Louise Cailleau, veuve de n. h. Jacq. Dupont, vendit le domaine à n. b. Jean Damours, conseiller au Parlement de Bretagne en 1586. — En avril 1594, une garnison pour protéger le pays, y avait été établie dans le château. — Pierre Damours, écuyer, en est sieur en 1622, 1629; Ballain, substitut du président de la Prévoté en 1720, Avril de Pignerolles en 1782. La closerie dépendait de l'Aumônerie de St-Michel du Tertre. V. *l'Aumônerie.*

Chaufournaie (la), h., avec m^on b. c^ne de *Chazé-s.-Argos,* anc. fief avec man. seign., sur une hauteur où l'on domine tout le pays, résidence en 1647 de René de Dieusie, mari de Perrine de Cerisay, mort le 22 novembre 1656, en 1709 de Françoise de la Saugère, qui meurt le 22 janvier, et en 1790 de l'énergique patriote Bancelin, V. *ce nom.* — Appartient aujourd'hui à M. Théodore Pavie le savant orientaliste.

Chaugeium. — V. *Saulgé.*

Chauguinière (la), cl., c^ne de *Brissarthe.* — Appartenait à Marguerite Loyant, avocat d'Angers, sénéchal de Châteauneuf, 1706 (E 207).

Chaulardière (la), c^ne de *Miré.*

Chaulinières (les), f., c^ne de *Pontigné.*

Chaulumet, h., c^ne de *Marcé.* — *Le Petit Ch.* 1699 (Et-C.) — *Chalumeau* (Et.-M.)

Chaumaie (la), m^on b., c^ne du *Plessis-Gr.*

Chaume (la), cl., c^ne de *St-Lambert-des-Lev.*, à la sortie des ponts (Cass.).

Chaume (Mme de), née en Anjou, dans une branche de la famille Chouppe, fonda, après son veuvage l'Hôtel-Dieu de Poitiers et y réunit pour le desservir une communauté recrutée par elle dans le monde, qu'elle dirigea comme supérieure (1670). Grandet avait écrit sa vie qui est perdue. Dom Chamard, t. III, p. 337.

Chaumellière (la), f., c^ne de *Montjean.*

Chaumerie (la), f., c^ne de *Miré.*

Chaumes (les), vill. et m^in, c^ne de *Rochefort-sur-L.* — *Chaume* (Cass.) — Anc. fief et seigneurie annexé à la terre de la grande Guerche, avec château rebâti à neuf vers 1750 et mesurant 160 pieds de façade. En est sieur Me Etienne Cochon en 1660. — V. *Quart-de-Chaume.*

Chaumettelière (la), f., c^ne de *Loiré.*

Chaumier (le), h., c^ne de la *Pommeraie.*

Chaumière (la), f. c^ne d'*Allonnes;* = h., c^ne de *Botz;* = cl., c^ne d'*Angers;* = f., c^ne de *Loiré;* = h., c^ne du *Louroux-B.*

Chaumine (la), f., c^ne d'*Andrezé;* = cl., c^ne de *Bouchemaine* (Cass.); = cl., c^ne de *Jallais.*

Chaumineau (le), c^ne d'*Angers.* — Deux closeries portaient ce nom, l'une dans la paroisse anc. de St-Michel-la-Palu, attenante au Clon, V. *ce nom.* et à Epluchard, bâtie dans le grand champ de l'abbaye St-Aubin et arrentée en 1452 à Jean Lecomte, à charge d'y planter de la vigne. En est sieur Jean Garnier 1453, Pierre Roustille 1560, Denis Fleuriot, prévôt de la Monnaie, par acquêts du 2 août 1562 et du 20 décembre 1564, Pierre Olivier 1610, Franç. Rouer de Villeray par acquêt du 30 mai 1629, sur qui le retrait lignager fut opéré; — la deuxième dans la paroisse de St-Samson, *le Ch., alias le Petit-Bois,* domaine du chapitre St-Maurille, qui le vendit en janvier 1508 à son doyen Jean de Tinténiac. Il en dépendait une jolie maison de maître qui fut vendue nat^t le 7 avril 1791. C'était l'habitation de Jacq. Rangeard, V. *ce nom,* qui lui a adressé une de ses Epîtres, publiée dans les *Affiches* du 6 août 1822; = f., c^ne de *Chalonnes-sur-L.;* = f., c^ne de *Durtal,* appartenait en 1755 à Pierre Lemonnier, qui relevait d'Auvais; = f., c^ne d'*Ecouflant;* = cl., c^ne de *St-Silvin.* — *Le Ch. alias le Petit-Paris;* = f., c^ne de *Trélazé,* anc. appartenance de l'abb. de Chaloché, qui dès le XVIe s. l'avait arrenté. — V. *le Chemineau.*

Chaumineaux (les), f., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.*, près Empiré. — En est sieur Jacq. Herbereau, écuyer, qui y meurt le 9 octobre 1685. V. les *Chemineaux.*

Chauminier (le Grand-), h., c^ne de *Saint-Laurent-des-Autels.* — *Le Gr. Chauvigné* (an VI). — Anc. dépendance de la terre de Ponceau; = (le Petit-), f., c^ne de *St-Lambert-des-A.*

Chauminière (la), f., c^ne de *Meigné-le-V.*

Chaumont, c^ne de Seiches (8 kil.), arr. de Baugé (15 k.), — à 27 kil. d'Angers. — *Presbiter de Calido monte* 1050 circa (St-Serge, 1er Cart., p. 82). — *Altare sancti Petri de Calido Monte* 1052-1082 (2e Cart., p. 50 et

Digitized by Google

370). — *Ecclesia S. Petri de Calido Monte* 1159 (1er Cart., p. 16). — *Cella,—altare sancti Petri de Callomonte* 1082-1102 (2e Cartul., p. 366). — *R. de Calmonte* 1082-1102 (Ib., p. 362). — *Decima de Calvo monte* 1082-1102 (Ib., 368), 1102-1104 (Ib., p. 364). — Au sommet d'un haut coteau (53 mêt.) que couvre vers N. dans toute sa longueur le bois de Rouvaux, entre Marcé (5 kil.) et Jarzé (3 kil. 1/2) au N., Lué (1,500 m.) au S., Bauné (4 kil.) et Corzé (13 kil.) à l'O., Jarzé à l'E.

Le chemin de grande communication de Corné à la Flèche passe du S. au N., formant une courbe à travers le bois de Rouvaux vers Jarzé. Il laisse sur sa gauche le bourg qu'y relie un chemin d'intérêt commun en communication avec la route départementale d'Angers à Baugé.

Y naissent les ruiss. de l'Etang-de-l'Egout, des Eponnaux et de Vaux; y passe celui de Lué.

Superficie : 1,198 hect., dont 10 hect. en vignes et 292 hect. 99 ares en bois. Les landes à sol sablonneux et surtout les étangs de l'Egout et du Mesnil sont renommés des botanistes.

En dépendent les ham. du Genièvre (4 mais., 10 hab.), de la Guénerie (4 mais., 10 h.), les châteaux de Vaux, de Rouvaux, de la Rochebouet et 44 fermes ou écarts.

Population : 83 feux, *372* hab. en 1720-1726. — *80* feux en 1788. — *430* hab. en 1831. — *422* hab. en 1841. — *384* hab. en 1851. — *401* hab. en 1861. — *397* hab. en 1866. — *361* hab. en 1872, dont *80* au bourg (24 mais., 29 mén.).

Bureau de poste de Suette. — *Perception* de Jarzé.

La *Mairie* avec *Ecole mixte* a été acquise par la commune par acte du 20 avril 1842.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 10 avril 1826), s'élève sur un petit monticule à l'entrée du bourg, vers l'Est. Elle servait jusqu'en 1826 d'oratoire ou de chapelle. C'est un édifice insignifiant, sans chœur ni transepts avec toit en dos d'âne, terminé par deux pignons et deux murs plats. La reconstruction, à peu près intégrale, date de 1704 et a reproduit seulement les dimensions exactes de l'ancienne (18 m. sur 7), comme l'attesterait, à défaut de documents, la base antique des murs qui se laisse voir construite en petit appareil irrégulier. La première pierre fut posée le 7 avril par Pierre Champaigne, curé de N.-D. de Beaupréau, qui en avait provoqué et sans doute payé en partie l'entreprise. Sous le pilier, contrebutant l'arrêtier du pignon, se trouva un puits comblé de pierres, qu'on déblaya de 8 pieds et sur lequel on bâtit à pilotis. Dans le mur a été conservée une belle inscription en vers français, attestant la fondation de huit messes par Henri Bernard le 6 mai 1477. Elle a été plusieurs fois reproduite, notamment dans le *Répert. Arch.*, 1868, p. 144. L'autel forme une manière de rétable en bas-relief, portant dans le cadre central *Jésus dans la crèche*; devant la porte est agenouillée la Vierge, Joseph derrière elle et deux têtes d'animaux; dans le cadre supérieur, planent deux anges, avec la banderolle : *Gloria in excelsis;* à droite et à gauche dans les niches, statues de *St Pierre* et de *St Paul*; au-dessus, dans des médaillons, *St François* et *St Sébastien;* le tout vulgaire et sans art. — La cloche porte la date 1787 et le nom de ses parrains Ch.-Jos. Couthaud, abbé de Chaloché, et J.-U.-Al. Gaultier de Brullon.

Une des anciennes statues (XVIe s.), *St Antoine*, trouvée enfouie dans le cimetière, a été recueillie au Musée d'Angers.

Il n'a été signalé aucune trace antique sur le territoire. La paroisse remonte au moins au XIe s. comme l'église primitive. Les principaux revenus en appartenaient aux seigneurs de Baracé et surtout de Mathefelon qui en firent don vers 1080-1100 à l'abbaye de St-Serge. Elle y possédait dès lors, avec une colonie de moines, un prieuré tenu en commande depuis le XVIe s.

Prieurs : Robertus, 1080 circa. — *Vitalis*, 1085 circa. — *Gaufridus Bute*, 1100 circa. — Allain *Bellanger*, 1499. — Louis *Bourel*, 1537. — Louis *Poupin*, 1567, † en février 1597 n. s. — Isaac *Hammard*, aumonier du roi, 1597, 1605. — Jacq. *Chotard*, 1612. — Jean *Chotard*, 1633, 1640. — Nic. *Gilles de la Grue*, 1680, † le 27 août 1687. — Alexandre de *Bouchony*, 1693. Il résidait au Jardin des Plantes de Paris. — Alexis *de Heere*, prieur en même temps de Brissarthe, 1763-1770.

L'église paroissiale était desservie par un curé à la présentation de l'abbé de St Serge.

Curés : Quoique les registres de la paroisse remontent à 1527, je ne trouve mentionné aucun curé avant Gabriel *Pellerin*, 1578. — A. *Cerveau*, 1602. — Daniel *Huet*, 1609, † le 9 juin 1658.—Pierre *Lemercier*, janvier 1659, décembre 1673. Il signe plus tard *ancien curé* et se retire dans la paroisse d'Aligné. — Simon *Boistard*, mai 1674, † le 10 avril 1701. Il était sacristain et psalteur du Chapitre de Jarzé et y résidait. — *Richoust*, 1702, novembre 1703. — Jacques *Quentin*, février 1704, † le 27 septembre 1742, âgé de 75 ans. Il était aussi prieur de Cheviré-le-Rouge. — René *Touchard*, novembre 1742, † le 2 septembre 1754, âgé de 53 ans. — Charles-Jean *Brien*, décembre 1754, † le 16 janvier 1762, âgé de 37 ans. — Maurice-René *Potry*, originaire de Morannes, mai 1762, † le 1er décembre 1783, âgé de 63 ans. — Louis-Charles *Thareau*, décembre 1783, † le 8 juin 1785, âgé de 50 ans. — *Drouault*, septembre 1785, démissionnaire en 1789 et presque toujours remplacé par le vicaire *Haye*. — Pierre-Louis *Destouches*, ancien vicaire de Bourgueil, installé le 11 janvier 1790, jusqu'au 23 octobre 1792.

La paroisse dépendait de l'archiprêtré d'Angers, de l'Election et du district de Baugé. La seigneurie en appartenait depuis au moins le XVIe s. aux seigneurs de Vaux. — Elle fut supprimée lors de l'organisation nouvelle et réunie à Lué, et la commune elle-même, pauvre et dénuée d'avenir, a longtemps été menacée du même sort.

Maires : S. Ouvrard, 1792. — Jean *Gourbillon*, 1793. — Jean-Franç. *Murault*, précédemment agent municipal, 10 thermidor an VIII. — René *Murault*, 25 mai 1821, † en mai 1822.

Digitized by Google

Alexandre *Bruslon de Vaux*, 25 juillet 1822. — *Gaignard de la Ranloue*, 28 août 1830. — Louis *Aubert*, janvier 1835. — Augustin-Alexandre *Gaultier de Brullon*, 20 août 1848. — Auguste *de Brullon*, fils, nommé le 13 septembre, installé le 13 octobre 1854. — *Pottery*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. G 190, 200; H St-Serge. — Mss. 1002. — Arch. comm. de Chaumont, de Jarzé et de Lué. — *Répert. arch.*, 1869, p. 48 et 63. — Pour les localités, voir à leur article, *la Rochebouet*, *Vaux*, *Bois-Saint-Père*, *Rouvaux*.

Chaumont, vill., c^ne de *Méron*; — m^on b., c^ne de *Montsoreau*, à 1,600 mèt. au S. du bourg, restaurée par M. Bucaille, ancien conseiller général.

Chaunerie (la), m^in, c^ne de *St-Rémy-la-V.*, sur le ruiss. d'Etiau.

Chaunière (la), m^on b., c^ne des *Alleuds*. — *La Chounière* 1406, 1436. — *La Chouesnière* 1582. — *La Chouannière* XVIe-XVIIIe s. — *La Chouanière-Bourjoly* 1694. — *La Chouinière* 1640 (Chartrier de Brissac). — *La Chaunière* (Cass.). — Anc. fief avec maison seigneuriale et chapelle, relevant en partie de Brissac et de St-Jean-des-Mauvrets. — En est sieur Pierre de Chourses 1406, Guill. Lemasle, mari de Jeanne de Chourses, 1437, 1458, Lézin Garnier, écuyer, 1495, Guill. Génault, licencié ès-lois, 1506, Jacq. Lemasle, 1560, René Laurens, par acquêt du 10 juillet 1574, Guill. Laurens, 1693, François Prévost, par acquêt du 8 avril 1693. — Etait à vendre en 1784. — Y est né en 1752 l'agriculteur Franç.-Yves Besnard, V. *ce nom*. — L'habitation actuelle paraît de la fin du dernier siècle. Elle est précédée d'une vaste cour carrée, avec portail au S. flanqué de deux pavillons carrés, surmontés de campaniles au-dessus desquels sont des sphères avec girouettes.

Chaunière (la), cl., c^ne de *Bouchemaine*. — *La Chouanière alias la haute Papillays ou les Portes*, XVIe-XVIIIe s., avec maison, galerie, pigeonnier, jardins haut et bas; — appartenait à Agnès, veuve Alleaume, en 1450, à Jeanne Guyot, veuve René de Champeaux 1523, à Nicolas Vieil en 1610 qui vend le 24 janvier 1613 à Gilles Commeau. Claude de Charnacé, veuve d'Ant. de Girard, l'acquit le 19 mars 1639 et en fit don aux Carmes d'Angers en 1655 pour s'acquitter d'une rente de 120 l. portée par le testament de son mari. — Elle relevait de la châtellenie de Molières et fut vendue nat^t le 23 mars 1791.

Arch. de M.-et-L. H St-Aubin, Molières et Carmes d'Ang.

Chaupoison, f., c^ne de *Chalonnes-sur-L.*

Chaurie (la), f., c^ne de *Cheffes*.

Chaussaire (la), canton de Montrevault (12 kil.), arrond. de Cholet (27 kil.); — à 64 kil. d'Angers. — *Calcearia* 1120 circa (Pr. de Bessé, ch. or.), 1630 (Cure). — *Calceria* 1467 (G 10). — Sur un haut plateau (104 mèt. vers N.), en pente vers la vallée de la Sanguèze. — Entre Gesté (5 kil.) au S.-E. et à l'E., le Puiset-Doré (6 kil.) au N. et au N.-E., le département de la Loire-Inférieure à l'O. et au S.-O.

Le chemin de grande communication de Montrevault à Vallet pénétrant par l'E. et à 1 kil. du bourg, le traverse et descend vers S.-O. pour sortir par la Regrippière. Un simple chemin vicinal s'en détache à l'entrée du bourg et dessert le nord du territoire.

Y passent les ruiss. du Lac-Roger, formant limite avec le Puiset, — de la Sanguèze, formant limite avec Gesté, — de Verret, — de la Hardière. — Y naissent les ruiss. du Pré-Clos-de-la-Vallée, de la Bodinière, de la Serronnière, de la Boisière, de la Regrippière.

En dépendent le vill. de la Regrippière (pour partie seulement, 45 mais., 161 hab., à 3,200 m.), les ham. du Lac-Roger (5 mais., 37 hab., à 2,500 m.), de la Bâte (5 m., 29 hab., à 1 kil.), du Parménier (7 mais., 30 hab., à 2,500 m.), du Moulin-Tourneau (6 mais., 24 hab., 2,200 mèt.), de la Grange (5 mais., 21 hab., à 600 mèt.), de la Serronnière (4 m., 24 hab., à 1,800 mèt.), de la Roberdière (3 m., 23 hab., à 2,300 mèt.), des Vignes (5 mais., 25 hab.), de la Gazillière (4 m., 20 hab., à 1,200 mèt.), de Verret (3 mais., 18 hab., à 500 mèt.), de la Bodinière (4 mais., 20 hab.), et 25 grosses fermes ou écarts.

Superficie : 1,334 hect. 18 ares, dont 60 hect. au moins en vignes, le double d'il y a 40 ans, date du cadastre (1833), 86 hect. 91 de bois, dont 35 hect. de futaies, 234 hect. de prés; le reste, les deux tiers du territoire, en labours.

Population : 680 hab. en 1720. — *170* feux en 1789. — *818* hab. en 1792. — *906* hab. en 1806. — *897* hab. en 1821. — *892* hab. en 1831. — *920* hab. en 1841. — *867* hab. en 1851. — *950* hab. en 1861. — *1,012* hab. en 1866. — *1,058* hab. en 1872, dont *421* hab. (120 mais., 125 mén.) au bourg, situé sur un mamelon (85 mèt.), d'où l'horizon s'ouvre vers Sud, entre les ruiss. de Verret et de la Bodinière.

Bureau de poste de Gesté. — *Perception* du Fuilet.

Une *foire* se tenait à la Regrippière le 18 octobre (St-Luc). — Aujourd'hui ni foire, ni marché, ni assemblée. — Néanmoins il y existe un commerce très-actif de vaches et de bœufs gras dirigés sur Paris. Le tissage occupe 27 maîtres et une centaine d'ouvriers; — autant de charpentiers ou sabotiers, menuisiers ou maçons; — le reste, agriculteurs.

Mairie avec *Ecole de garçons* construite en 1860 (archit. Bibard). — *Ecole de filles* (sœurs de Ste-Marie de Torfou), construite en 1869.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), comprend une nef unique (19 mèt. sur 7) avec chœur en cul-de-four. Près la chaire, se voient la pierre tumulaire de Julien Bérault 1630 avec ses armes; plus bas celles de Jean Bérault et de Pierre Garciau; au seuil de la porte latérale, une autre pierre sans autre signe qu'une croix gravée en creux; à côté de la galerie, un ancien piédestal octogone délaissé.

Le *Presbytère*, construction du XVIIIe s., attient à l'église, qu'avoisine aussi le *Cimetière*.

Aucune trace celtique n'est signalée sur le territoire; mais la voie romaine de Poitiers à Nantes le traversait de l'E. à l'O., désignée du nom de *Chemin Sableux*, et reconnaissable sur tout son parcours depuis le ruiss. de Verret, au-dessus

Digitized by Google

de la Gaudinerie, laissant la Bâte à droite, la Gagnerie à gauche, au Lac-Roger, le long du chemin de la Renaudière, puis vers l'O. à travers les terres jusqu'à Moque-Peigné en Vallet. Le pays n'est pourtant pendant de longs siècles qu'un désert où s'implantent des colonies d'hermites au Lac-Roger, — au Boisson aussi, dit-on, — plus tard des religieuses à la Regrippière. Des monticules, formés de scories de fer, attestent encore à la Miterne, au Pâtis-des-Mottes, au Bois-de-la-Foi l'exploitation ancienne de forges ou de mines disparues. — L'église fut reconstruite en 1438 et consacrée le 3 novembre. Elle était à la présentation du chanoine semainier de Saint-Maurice d'Angers.

Curés : Julien *Bérault,* 1621, † en 1631. — Henri *Béraud,* 1632, 1645. — Mathieu *Esnault,* 1667, † le 21 janvier 1699. Il avait résigné depuis octobre 1694 en faveur de son neveu. — Mathieu *Rocher,* 1694, † le 9 décembre 1731. — Pierre *Lore,* décembre 1731, † le 30 juillet 1761, âgé de 67 ans. Il avait résigné en décembre 1758.— Claude *Richard,* dit *de Villemert,* ancien vicaire de Saint-Philbert-de-Granlieu, installé le 19 décembre 1758, † le 14 novembre 1791, âgé de 60 ans.

La terre, avec droit seulement de moyenne justice, relevait du Petit-Montrevault. Un « hôtel » seigneurial existait dans le bourg de la Chaussaire et avait nom *les Roches,* sorte de maison forte, avec douve, où devait résider en temps de guerre un homme en armes. Il n'en reste plus vestige. Le fief appartient à la famille Pantin de la Hamelinière, au XVIe s., à la famille Bérault depuis le début du XVIIe s. jusqu'à la Révolution.

La paroisse dépendait du Diocèse d'Angers, du Doyenné de Jallais, de l'Archidiaconé d'Outre-Loire, de la Sénéchaussée, de l'Election, des Aides d'Angers, du Grenier à sel de St-Florent, du District en 1788 de Beaupréau, en 1790 de St-Florent. — Un quart des habitants, d'après le cahier de 1789, était à la mendicité.

Le bourg fut incendié pendant la guerre, — et le 14 février 1794 traversé par les colonnes infernales qui y massacrèrent plus de 40 personnes, dont le décès fut plus tard légalement enregistré.

Maires : Jacques *Pellerin,* juin 1792. — Jean *Ortion,* février 1793. — Jos. *Chevallier,* an IX, 1816. — Pierre *Guitton,* 2 août 1816, démissionnaire en septembre 1820. — Pierre *Chesné,* 25 mai 1821. — Julien *Pellerin*. 23 janvier 1826. — *Chesné,* 4 octobre 1830, — 1838. — Aug. *Chesné,* 15 septembre 1840, démissionnaire en septembre 1843. — Pierre *Chauviré,* 4 octobre 1843, installé le 29, † en août 1847. — Pierre *Robert,* 10 septembre 1847, juillet 1848. — Aug. *Chesné,* 28 août 1848, démissionnaire en mai 1869. — Franç. *Arial,* 14 mai 1871, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 85; 200; E 930 et 1648. — Arch. mun. GG 157 et 206. — Notice Mss. de M. Spal. — Pour les localités, voir à leur article, *le Lac-Roger, la Regrippière, les Haies, le Plessis-Bouteille, le Parmenier.*

Chaussaire (la). — V. *la Hamelinière.*

Chaussé, V. *Chaussée* (la), cne de *Mazé* et *Chaussée* (la Grande-), cne de *Seiches.*

Chaussée (la), ruiss. né sur l'extrême confin de la cne de *Seiches* et de *Marcé,* descend vers S.-O, en passant sur Seiches à l'O. du bourg de Marcé, entre la petite et la grande Chaussée, au S. du Pont-Herbault, au bourg de Suette, sous la route nat. no 23 et se jette dans le Loir en traversant vers N. les dernières maisons du bourg de Seiches. C'est le cours d'eau qu'un titre du XIIe s. appelle *le Voisin,* « parce qu'il avoisine « le bourg de Seiches, » *torrens qui nuncupatur Vicinus quia burgo Cepiensi vicinus est,* 1124-1135 (Cartul. du Ronc., Rot. 4, ch. 71); = cl., cne d'*Angers.* V. *les Fours à Chaux;* = f., cne de *Bauné;* = cne de *Beaucouzé.* — *La Ch. alias l'Infirmerie,* maison au bout de la chaussée de l'étang, appartenait en 1746 au curé de St-Laud d'Angers, Huchelou et était détruite dès 1760; = faubourg de la ville de *Beaufort,* du nom d'un logis dont est sieur en 1608 Olivier Lebouvier, — René Giroust en 1790 sur qui il est vendu natt le 15 frimaire an III; = f., cne de *Beauvau;* = f., cne du *Bourg-d'Iré,* construite au XVIIe s. sur l'emplacement de deux étangs desséchés = vill., cne de *Brain-s.-All.,* sur l'anc. route d'Allonnes à Bourgueil, à l'intersection du chemin de Brain à Varennes. Le 4 juin 1719 le curé de Bourgueil y bénit une croix neuve, érigée aux frais de Jean Fougeau, procureur et avocat de la juridiction de Brain, pour remplacer une croix ancienne élevée par ses ancêtres. — Le château, sur le chemin de Varennes, acquis par M. Dumesnil de Mme de Mons de Carentilly, nièce de M. Desmé du Buisson, sénéchal de Saumur, a appartenu aux Du Petit-Thouars et auparavant, en 1698, à n h. Pierre Perrault, écuyer, auditeur en la chambre des Comptes de Bretagne; = f., cne de *Carbay;* = f., cne du *Champ.* — *L'étang et moulin de la Chaussée* 1476, 1532. — *Le lieu de la Ch. sur le chemin de Rablay à Thouarcé,* 1706 (E 1024). — En est sieur Franç. de Boisy 1664 (E 1025). — Il n'y reste plus trace de la maison, encore habitée en 1793. La chaussée de l'ancien étang y forme seulement une éminence de 1m,50 à 1m,70 de hauteur dans le pré; = f., cne de *Chaudron;* = f., cne de *Cheffes.* Au-devant, subsiste en contrebas du chemin neuf, un tronçon d'ancien et large chemin empierré qui se retrouve à la Cheminerie; = f., cne de *la Cornuaille;* = f., cne d'*Ingrandes;* = f., cne de *Juigné-B.,* = maison dans le bourg de *Juigné-sur-Loire;* = f., cne du *Lion-d'Angers.* — *Mansura de Calciata* 1050 circa (Cart. St-Aubin, f. 52 vo). — Anc. appartenance du prieuré de St-Aubin; — donne son nom à un ruiss. né sur la cne et qui s'y jette dans le ruiss. de Courgeon; 1,600 mèt. de cours; = f., cne de *Loiré;* = vill., cne de *Longué,* sur l'anc. voie romaine, longtemps visible; = h., cne de *Mazé.* — *Chaucé* 1222 (Chaloché, t. I, f. 4). — *La seigneurie appelée la Chaussée* 1529 (E 1074). — *La maison de Chaussé* 1540 (C. 105, f. 181); — anc. fief noble donnant son nom jusqu'au XIVe s. à une famille de chevalerie. — En est dame Perrine Normand en 1529, femme en 1540 de René Commeau,

Digitized by Google

Philippe Pelé, mari de Renée Commeau 1562, Hilaire-Nic. Martineau 1751. — Ce n'était plus au XVIIIe s. qu'une métairie, qui fut vendue natt sur Louis-Hector Legros de Princé; = f., cne de *Miré;* appartenait en 1618 à Jean de Tessé; — en 1790, aux Ursulines d'Angers sur qui elle est vendue natt le 10 février 1791; = f., cne de *Mouliherne;* = ham., cne de *la Potherie.*

Chaussée (la), f., cne de *St-Hilaire-du-B.*, tout près de la mét. de la Voie. — *Le bourdage appelé la Chaucée* 1397 (Pr. du Coudr.-Montb.). — La *basse Ch.* formait un fief relevant du Theil et dont rend aveu Me d'Arthenay, écuyer, 1436, Athanase de la Haie 1510, Olivier Prévost 1520, Jacq. Lumeau 1677; — *la Haute-Ch.*, un autre fief relevant directement de Vihiers à foi et hommage et à une paire de gants blancs; — en rend aveu Pierre de Cierzay 1334, Gilles de Puigné 1447, la veuve Jean Motais 1544, Charles Lumeau 1617. Note Mss. de M. Raimbault.

Chaussée (la), cne de *St-Lambert-la-P.* = *La Chaussée Marquer,* XVe s. (Perray). — *La Chaussée Marquat* 1591, 1791 (Et.-C.), — relevait de la Morellière et de l'hôpital du Temple d'Angers. — Acquise en 1473 et 1474 par Jean Barrauld, suppôt de l'Université, elle fut apportée en dot par sa fille Jeanne, lorsqu'elle se fit religieuse, à l'abbaye du Perray-aux-Nonains en 1488. — M. Tessié de la Motte vient d'y terminer la construction d'un important château (archit. M. Chesneau d'Angers); = cne de *St-Martin-du-F.;* = vill., cne de *Tiercé;* — anc. seigneurie appartenant au XVIIe s. à la famille Belot, alliée aux d'Andigné. En est sieur Charles Belot, écuyer, qui épousa le 27 février 1713 dans la chapelle de la Rochejacquelin en Daumeray, Marie Bachelier, âgée de 14 ans; — leur petit-fils Charles-Urbain Belot en 1778; = f., cne de *Trémentines*, près d'un barrage établi sur l'Evre pour inonder les abords du chât. de la Forêtrie; = nom de partie de la forêt de Beaulieu, cne de *Vauchrétien*, d'après les Cartes de Cass. et de l'Et.-Major, mais que tous les anciens documents appellent *les bois de la Sachée* ou *des Sachées.*

Chaussée (la Grande-), mon b., cne d'*Angers,* aux Basses-Fouassières, sur l'ancien grand chemin de Nantes; = f., cne du *Lion-d'Angers,* appartenait à Marie de Bréon 1540; = f., cne de *Seiches.* — *Le lieu de Chaussé* 1540 (C. 105). — *La terre, fief et seigneurie de Chaussée* 1735 (Ins. Eccl.) et 1793 (Vent. N.), appartenaient à l'abb. de St-Aubin d'Angers, et furent vendus natt le 17 février 1791 avec le moulin du Petit-Chaussé, les Bois-Rateau et Bois-Boisteau. — Dans le champ dit du Brossay, qui en dépend, est signalé un petit dolmen; = (la Petite-), cne d'*Angers.* — Deux localités y portent ce nom, dont une autrefois de la paroisse St-Samson, vendue natt le 1er juin 1791, l'autre sur l'anc. chemin de Nantes, appartenant en 1639 à n. h. Germain Nivart, en 1738 à Adam-Hernault de Montiron; = f., cne du *Lion-d'Angers.*

Chaussée (*François-Julien-Louis*), ingénieur-géographe, élève des citoyens Urbain-Franç. et Jean-Alex. Chaillou, V. *ce nom*, employé en 1787 aux aménagements des forêts royales, dans les diverses maîtrises de Bretagne et de Normandie jusqu'à la fin de 1791, garde général, secrétaire du conservateur du 6e arrondissement, demeurait à Brain-sur-Allonne et a publié vers 1802 deux *Mémoires — Sur le cadastre de la France* (Saumur, Degouy. in-4o de 6 pp.), — *Sur les aménagements des forêts* (Saumur, Degouy, in-4o de 10 p.).

Chaussée-Bureau (la), f., cne d'*Angers.* — *Calciata Burelli* 1227 (H.-D. *B* 31, f. 27). — *La Grande-Chaussée* (Cass.). — *La Chaussée* (Et.-M.). A l'angle des chemins d'Eventard, et de Nozé, domaine acquis le 11 juin 1520 de la veuve de Jean Gabet par Macé Pineau, qui fonda le 23 février 1540 une chapellenie de Ste-Catherine en l'église de St-Pierre d'Angers en y assignant une rente annuelle de 10 s. et de 7 l. à mutation de chapelain. — En est sieur Jean Boujon en 1598. — Ses filles en rendent aveu à la seigneurie de la Chesnaie en 1649. — Le domaine, à la fin du XVIIIe s., était réuni au temporel de la chapelle St-René alias Ste-Catherine de l'église St-Pierre et fut vendu natt le 25 mai 1791.

Chaussée-de-Minguet (la), f., cne de *Segré,* par distraction en 1857 de la Chapelle-s.-O.

Chaussée-de-Selaine (la), f., cne de *Daumeray.*

Chaussée-du-Grip (la), cl., cne de *Daumeray.*

Chaussée-Ferrée (la), cne de *la Pommeraie.* — *Le vieil herrau de la Chaussée-Ferrée, dans lequel y a des masureaux et vieilles murailles* 1527 (E 697). — Les dernières traces de construction y ont disparu depuis 1830. Quelques pierres éparses portent encore des restes de moulures, et des caves en souterrains y existent qui ont été récemment bouchées. Ce n'est plus qu'un chemin de traverse.

Chaussée-Hue (la), ruiss., dit aussi *La rivière de Romme* (Cass.), né sur la cne de *Bécon,* à l'extrémité N.-E., traverse les cnes de St-Augustin et de Villemoisant et se jette dans l'étang de Chantocé, après avoir reçu dans un parcours de 12,500 mèt. les ruiss. du Pré-Marais, de la Coudre, de la Vieille-Ville, des Quatre-Planches et des Landes-d'Asnières.

Chaussée-Hue (la), min, cne de *St-Augustin,* à la pointe d'un très-long et sinueux étang, qui pour partie descend de la cne de Bécon. — *Les estangs de la Ch.-H. et d'Auneau composez de 5 moulins avec les maisons,* 1493 (Mss. 917, f. 562). — *Les moulins et étangs de la Chaussée-Hue et d'Auneau* 1540 (C 106, f. 172). — Ils furent détachés du domaine de Bécon pour former le douaire de Claude de Montjean, dame de Goulaine, qui les vendit au sieur de Brie-Serrant. Il y était dû une paire de gants blancs, rendable chaque année le jour de l'Angevine, à la recette de Bécon (E 109). En 1640, un sieur Cercueil, marchand joaillier, y avait commencé l'établissement de forges de fer, auquel le corps de ville d'Angers s'opposa absolument. Des commissaires d'enquête s'y transportèrent le 20 juillet et un arrêt du Conseil privé,

Digitized by Google

rendu sur leur rapport, interdit pareille entreprise à moins de 12 lieues d'Angers. Le duc d'Orléans en personne intervint en 1643 pour faire lever cette défense, mais l'assemblée des paroisses maintint sa résistance, qui avait surtout pour but, paraît-il, d'empêcher la ruine de la forêt de Longuenée, où s'approvisionnait la ville. —En janvier 1651 l'inondation emporta la chaussée.

Arch. mun. BB 77, f. 121, 123; 78, f. 22, 33, 94, 99, 107. — Mss. Valuche, à la cure de Candé.

Chaussée-sur-Rodiveau (la), f., c^ne de *Daumeray*.

Chaussées (les), h., c^ne de *Segré;* — (les Basses-), f., c^ne de *Segré*.

Chaussepierre (la), f., c^ne de *Thorigné*.

Chausserotière (la), f., c^ne d'*Andrezé*. — *La Chausse Rattière* (Cass.).

Chaussetière (la), ruiss. né sur la c^ne d'*Andrezé*, s'y jette dans le ruiss. de l'Epinette; — — 1,600 mèt. de cours.

Chaussetterie (la), h., de la *Pommeraie*. — *La Chaussellerie* (Cad.). — *L'hostel de la Chausseletterie*, 1445, du nom de son fondateur Chausselette, mort à cette date. — En est sieur Pierre Chauvet en 1624, Claude Bernard, prêtre, en 1713; — relevait de la Botemotière.

Chaussis (le), m^on b., c^ne d'*Angers*. — *Calciacum* XIe s. (Cart. St-Aubin, f. 52). — *Beauregard alias le Chauceys* 1543 (Mss. 916). — Le domaine formait le centre d'un fief important qu'il dénommait encore, quoique démembré, au XVIIIe s. et dont avait dépendu Châteaubriant, V. ce *mot*. Il fut donné par Yves Delabarre en 1503 à Yves de Tessé qui le légua le 23 novembre 1537 au Chapitre St-Maurice sur qui il fut vendu nat^t le 7 septembre 1791; — f., c^ne de *Varennes-sous-M.*, vendu nat^t sur de Valori le 6 thermidor an IV.

Chaussis (le Grand-), h., c^ne de *Blou;* — (le Petit-), cl., c^ne d'*Angers*, anc. appartenance de l'abbaye du Louroux; — f., c^ne de *Blou*.

Chaussumerie (la), h., c^ne de *Joué-Etiau*. — *Une maison, jardrins, héraulx avecques ung fourneau à faire bricques, tuilles et chaulx et foussez à prendre terre pour faire lad. terre et bricque*, 1511 (St-Maurice, Joué, t. VI, f. 35). — *Le vill. de la Chaussimerie* 1674 (Et.-C.). — En 1850, une maison et un second four à briques y a été construit au S.-E. du hameau. — La fabrication de poterie, qui y commençait en 1851, a été transférée dix ans plus tard dans le bourg de Gonnord; — f., c^ne de *Léxigné*.

Chaussumeries (les), vill., c^ne de *Corzé*.

Chautourteau, vill., c^ne de *Bouchemaine*. — *Chaud Tourteau* (Cad. et Rect.). — *Le chemin de Champtourteau à la Roche-au-Duc* 1436. — *Chantorteau* 1444. — *Chaustourteau* 1462 (G Chap. St-Maurille). — *Une grande place de terre où autrefois l'on a besché de la pierre appellée la perrière de Chant.* 1454 (Ch. St-Laud). — Cette exploitation existait encore en 1536. — Le village formait l'extrême limite vers O. de la paroisse d'Epiré, et vers l'E. du fief de Ruzebouc. En était seigneur en 1781 Louis-Emmanuel de Terves. La principale maison est aujourd'hui un gentil château moderne, avec vaste enclos, à M. Guittonneau; et le vill. même (25 mais., 48 hab.), relié à la Pointe par le quartier Baron (11 mais., 34 hab.), s'y confond en réalité dans une même agglomération.

Chauvais (la), h., c^ne de *Vergonne*. — *Les Chauvais* (Cass.).

Chauveau, f., c^ne de *St-Lambert-du L.* — Il y existait un gué que les piétons passaient sur des poutres. Un pont y a été bâti en 1835-1836. En creusant les fondements on y a trouvé d'anciennes piles de maçonnerie et au-dessous, un petit saule couché dans la vase. — Emporté par une crue dans la nuit du 11 ou 12 décembre 1860, il n'a été reconstruit que dans les premiers mois de 1863.

Chauveau (Dom), prieur de l'abbaye Saint-Aubin, figure (24 février 1761) sur la première liste du Bureau d'Agriculture d'Angers.

Chauveau (*F.....*), prêtre poitevin, peut-être de Fontevraud, a mis deux épigrammes latines en tête du livre de Michel Cosnier (1681) sur cette abbaye.

Chauveau (*Ernest-Louis*), né le 7 février 1849 à Nantes, mais d'une famille angevine, a été un des fondateurs et le premier secrétaire de la *Société d'Etudes scientifiques* d'Angers (1870). Il réunissait à un talent réel d'écrivain un remarquable esprit d'observation dont rendent témoignage les *Procès-verbaux* et un *Exposé général des travaux de la Société* (Bulletin, 1re année, p. 42-47), un *Mémoire sur les mœurs de l'Apus Cancriformis*, publié dans la *Feuille du Jeune Naturaliste* de Dolfus (2e année, n° 15), une série d'Etudes sur l'*Hétérogénie* et le compte-rendu d'une *Promenade scientifique* (avril 1872). Une cruelle maladie lui fit interrompre ses études chéries d'histoire naturelle, de littérature, de peinture, de musique. Il mourait à Angers le 15 octobre 1872, laissant le souvenir d'un esprit charmant, d'une âme délicate et sensible. Ses divers opuscules ont été réunis par deux de ses jeunes amis, MM. Bouvet et Huttemin, sous ce titre : *A la mémoire de notre ami*, avec une notice par M. Bouvet (19 p. in-8°, 1873).

Bullet. de la Soc. d'Etudes Scient., 1871-1873.

Chauveau (*P.....-M.....*), docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin en chef de la 4e division de la garde, rapporteur près le Conseil de santé, chargé du personnel et attaché au 4e dispensaire de la Société philanthropique, était originaire, croyons-nous, du pays de Mauges, de Bouzillé peut-être, ou de la Chapelle-St-Florent, dont son oncle occupait la cure. Son père possédait des propriétés le long de la Loire, vendues nationalement, et fut tué dans l'armée vendéenne où il servait comme officier. Chauveau est l'auteur de la *Vie de Claude-Melchior-Artus de Bonchamps* (Paris, 1817, in-8°), écrite d'un style emphatique qui cache mal l'indigence des détails historiques sous l'effort d'une éloquence insuffisante.

Chauveau (*Sébastien*), né à Gohier en 1635, travailla quelque temps dans l'étude d'un

Digitized by Google

de ses oncles, procureur à Paris (1652), puis entra comme secrétaire chez le duc d'Uzès, qui le donna au même titre au duc de Montauzier, son beau-frère. Il fut attaché ensuite au service de Mme de Montespan, et se fit connaître ainsi de Louis XIV qui le nomma, lors du mariage du duc de Bourgogne, du contrôle de la maison du jeune prince. Plus tard il fut réclamé par la reine. Pendant le sermon du dimanche gras 1697, il se sentit si touché, qu'il prit subitement congé de la cour et se retira chez les Oratoriens, où les pratiques de la plus ardente dévotion ne purent fatiguer son zèle. Il s'était voué particulièrement à la création d'écoles et au placement de jeunes enfants en apprentissage. Il mourut le 5 février 1725, après 28 ans d'austérités et de pénitence et dans une véritable réputation de sainteté. Il avait fait diverses fondations dans les églises de Chemellier et de Blaison et donné notamment au Chapitre de cette dernière paroisse 180 volumes pour l'usage exclusif des chanoines. Sa vie a été écrite, sans être publiée, par le comte de la Rivière, son compagnon de solitude.

Chauvelaie (la), f., cne de *Segré*. — Vendue en 1581 par Guill. de la Saugère à René Fayau, sieur des Aulnais; elle relevait de l'île Baraton et de l'Ouvrinière (E 3927); = (la Grande, la Petite-), maison b. et f., cne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*. — *Clausum de Chauveleia* 1294 (St-Maurice, Anniv., f. 80). — *Le lieu appellé la Chauvellaye* 1379 (H.-D. *B* 31). — Appartenait en 1653 à n. h. Pierre Daburon, en 1664 à Mich. Leganffre, qui relève de Châteaubriant, en 1744 à la Visitation d'Angers, sur qui les deux domaines furent vendus natt le 10 février 1791. — Aujourd'hui à M. Godard-Faultrier, directeur du Musée d'archéologie d'Angers.

Chauvelaie (la Grande-), f., cne de *Chazé-sur-Argos*. — En est sieur n. h. Jean Foussier 1651; — relevait de Vern (E 1375).

Chauvellerie (la), cl., cne de *Beaucouzé*; = cl., cne de *Feneu*; = h., cne de *Mazé*. En est sieur Charles Paumier 1702, 1723; = mon b. et f, cne de *la Meignanne*. En est sieur Fr. Lemaçon, mari de Perrine Chauveau, 1700, de qui elle garde le nom. Tout près vers l'Ouest existe un four à chaux abandonné, dont le fond envahi par les eaux forme comme un étang; = f., cne de *Vernantes*.— *La Chauvillerie* (Cass.).

Chauvelleries (les), ham., cne de *Rochefort-sur-Loire*.

Chauvellière (la), f., cne de *Bouillé-Ménard*; = f., cne du *Bourg-d'Iré*; = ham., cne de *Chanzeaux*, avec château, incendié en 1793, reconstruit en 1798 et agrandi en 1852 par l'architecte Hodé, d'Angers, qui y a ajouté deux tours ou pavillons. Il appartient à Mme veuve Siochan de Kersabiec. — En est sieur Jean de Blavon, écuyer, 1542, 1557; n. h. Raoul Petit, chevalier, 1659, 1663; = ham., cne de *la Chapelle-St-Laud*; = h., cne de *la Chaussaire*; = f., cne de *Cholet*, anc. dépendance de la cure; — donne son nom à un ruiss. qui s'y jette dans la Moine; — 2,200 mèt. de cours; = ham., cne de *Mozé*; = f., cne de *Durtal*; = f., cne de *la Meignanne*; = f., cne de *Montjean*; = f., cne des *Rairies*; = f., cne de *St-Martin-du-Bois*; = f., cne de *Turquant*. — *La Chauvilière* (Cass.). — Anc. maison noble dont est sieur Gabriel Girault 1610, mari de Renée Guillot, André Van Vorn 1740, mort le 14 juin 1762, âgé de 77 ans, mari de dlle Anne François. Ils y firent bénir le 30 octobre 1746 une chapelle domestique sous l'invocation de la Vierge; — leur fils André V. 1762, mari de Rose-Angéliqu Le Houx. — Melchisédec-Crispin Guittière en est dit « administrateur » en 1778; — y habite Nicolas-Marie Montessuy en 1784; = (la Petite-), f., cne des *Rairies*.

Chauvetterie (la), f., cne de *St-Aubin-de-L.*

Chauvière (la), vill., cne d'*Epieds*. — Anc. fief et seigneurie avec maison noble, dont est sieur Jacq. Leproust, écuyer 1628. — Jacques-Etienne L.. 1654, receveur des tailles en l'Élection de Loudun, † le 11 août 1764. Il y existe une chapelle du XVIIe s. transformée en grange, où le 5 juillet 1655 fut célébré le mariage d'Etienne Durson avec Marie Tubœuf; = f., cne de *Jallais*. — *La terre et seigneurie de la Ch.* 1540 (C 105, f. 256), relevant de la baronnie de Montrevault, appartenait à Jeanne de la Chesnaie, veuve de n. h. Eustache de la Roche; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui coule du N.-E. au S.-O. et se jette dans le ruiss. de la Lingère, en face la Boisardière; — 1,100 m. de cours; = ham., cne de *Neuvy*; = f., cne d'*Yzernay*; — donne son nom au ruiss. né sur les Cerqueux-de-Maulév. qui coule du S.-O au N-E., traverse Yzernay et Somloire et se jette dans le ruiss. de l'Argent; a pour affluent le ruiss. de la Tour; — 4,460 m. de cours; = h., cne de *St-Lambert-du-L.*, avec joli petit château moderne sur le versant du côteau qui regarde Beaulieu, appartenant à Mme Avenant. — En est sieur n. h. Louis Daguesse de Clinchant en 1742.

Chauvière (la Grande-), f., cne de *Chalonnes-sur-L.* — *Calvaria* XIe s. (Pr. de Chal., ch. or.). — *Terra que dicitur Calvaria* 1150-1171 (2e Cartul. St-Serge, p. 27 et 186). — *L'ostel, terres, etc. de la Ch.* 1444 (G Chalonnes). — Anc. fief relevant de Bohardy, avec hôtel à douves et fossés et droit de pont-levis. — En est sieur en 1090 Mathieu Gascelin, en 1444 messire Pierre de Cierzay, en 1539 Jean Barrault, écuyer, Jacques Licquet, écuyer, 1630, qui y meurt le 21 juillet 1637, Jacques Gilles de Volaine, écuyer, 1678, Claude Gilles de Grassigny 1710. — De la chapelle seigneuriale, démolie il y a peu d'années, on a conservé deux animaux sculptés (XVe s.) et un écusson daté de 1764.

Chauvière (la Grande-), chât., cne de *Saint-Germain-des-Prés*, jusqu'au XVIe s. de la paroisse de Chantocé. — Ancien fief et seigneurie, domaine de la maison des Ruffier, dont un Thibault fut abbé de St-Aubin d'Angers en 1412. Un autre Olivier se débarrassa d'un procès en assassinant Jean Maulay, curé-sacriste de Saint-Georges-sur-Loire, dans un champ voisin du *Cotton*, V. *ce nom*. — La terre appartenait à

Digitized by Google

n. h. Maurice Avril en 1636, 1650. Claude Avril, prêtre, docteur en Sorbonne, chanoine de l'église d'Angers, prieur commendataire de St-Pierre de Chemillé, en rend aveu en 1660 au Plessis-Macé. Le seigneur avait droit, pour l'ornement de sa maison, dès lors entourée de fossés et douves anciennes, d'y faire dresser pont-levis et construire fuie à pigeons. Il rendait la justice à sang et à prison et exerçait la chasse à toutes bêtes grosses, rouges, rousses et noires. — En est sieur Maurice Avril, conseiller au Parlement de Bretagne, 1693, 1708, mari de Marie-Joseph Botherel de Quintin; — Gabriel de Bruc, chevalier, 1726, mari de Marie de la Chauvière; — Jacques-César de Boissard, chevalier, 1749, mari de Catherine Lepage. Leur fils, Charles-César-Louis y naquit le 10 avril 1751. Aujourd'hui encore sa descendance y habite. — Le château actuel, entouré sur deux côtés de douves, au milieu d'un parc, est un édifice du XVIIIe s., avec basses ailes sur le même plan. Les servitudes ont été rebâties en style Louis XIII. Sur une butte voisine on a trouvé vers 1835 une grande quantité de tombes en ardoise. — Le 18 septembre 1635 Maurice Avril y avait fondé sous l'invocation du dominicain St-Hyacinthe une chapelle que Claude Avril, docteur de Sorbonne, dota de deux messes par semaine. Elle a été détruite par M. César de Boissard, père du propriétaire actuel. On y voyait une magnifique chaire décorée de figures et de bas-reliefs (commencement du XVIe s.), représentant *la Crèche, l'Adoration des Mages, la Fuite en Egypte, la Présentation de la Vierge* et trois Saints. Donnée à Mme de la Haye-du-Pin et par celle-ci vers 1820 à M. de Senonnes, elle fait partie aujourd'hui des collections du Musée de Cluny.

Arch. de M.-et-L. — Arch. comm. de St-Germain-des-Prés Et.-C. — Catalogue du Musée de Cluny, n° 534. — *Répert. archéol.*, 1858, p. 46. — Roger, p. 124.

Chauvière (la Grande-), f., c^ne de *la Séguinière*; = h., c^ne de *Torfou*.

Chauvière (la Petite-), f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*, vendue nat^t le 4 thermidor an IV sur les d^lles Des Haies de Cosme; = f., c^ne de *Cholet*; = f., c^ne de *St-Germain-des-Prés*. — En est sieur René de Brie 1543, Franç. de Brie 1587, 1600, Jacques-César de Boissard 1749, † le 4 janvier 1789 à Angers; = h., c^ne de *Torfou*.

Chauvigné, moulin à eau sur le ruiss. de Lué, c^ne de *Chaumont*. — *Chavigny* (Cass.). — Sur l'autre bord du ruiss. et sur la paroisse de Lué, existait un petit manoir où avait été fondée une chapelle de N.-D. par le curé Thibault en 1415.

Chauvigné, vill., c^ne de *Mozé*. — *Calvigniacus* 1114-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 224). — *Le fief et seigneurie de Chauvigné et la Couldre* 1524. — *Chauvigné-Craon* 1562. — *Chauvigné-la-Coudre* 1568-1780 (E 368). — *L'hostel nommé Ch. la Coudre* 1570-1580 (Mss. 917, f. 350). — *Le village* 1608, *les marais de Ch.* (E 503, 505). — Anc. s^rie, relevant de la Roche de Serrant, avec château fort au XIVe s. sur une haute motte entourée de fossés, détruit au XVIe s. et reconstruit tout auprès avec chapelle seigneuriale. Y étaient réunis le fief de l'Ile, avec manoir, cour et jardin, attenant aux jardins de Chauvigné, et le fief de la Guichardière, consistant en une demi boisselée de terre à la Butte-Bretonneau. En dépendaient la vallée et le baillage de Fosse, V. *ce mot*. — La seigneurie appartenait à François Davort 1445, à Jean de la Haie 1480, à Ysabeau Breslay, veuve de Jean de Blavon, 1493, René Chevreul, 1524, à Antoine Chevreul, abbé de Ferrières, dont la sœur Ancelle habitait le manoir, 1568, à Gaspard Chevreul, 1586, à François de Pincé, 1646, sur qui elle fut vendue judiciairement le 1er décembre 1650 à Henri-Philippe de Villamont, — à François Davy en 1693, en 1715 à n. h. François d'Espinay; — donne son nom à un ruisseau, né tout près vers N., qui coule du S. au N., passe sous la route n° 14 à l'E. de Solbré et se jette sous les Roches dans l'Aubance; — 2 kil. de cours.

Chauvigné, vill., c^ne de *St-Rémy-la-V.* — *Villa que rustice Calviniacus dicitur*, 990 circa (Cartul. St-Aubin, f. 62 v°), 1060 (Ib., f. 66). — Antique villa, appartenant au Xe s. à l'abbaye St-Aubin d'Angers et que l'abbé Albert concéda vers 970 à un clerc, en s'y réservant les dîmes. C'est au XVe s. un fief et seigneurie avec « hostel », qui relève de l'abbaye et appartient à la famille des Aubiers 1404. — Marguerite des Aubiers y fonda les 26 juin et 16 juillet 1516 une chapelle sous l'invocation de Ste-Marguerite, attenant à l'enclos et qui était desservie de deux messes par semaine. — En est sieur en 1575 François Du Plessis, chevalier; — René Dup. 1605; — Guill. Du Boys, chevalier de l'ordre, mari de Nicole Duplessis-Châtillon, 1682; — n. h. Charles Tremblier ou du Tremblier de la Varenne 1653; — Pierre-Gabriel du Tremblier, mari de Catherine Hunault de la Chevalerie, 1729, qui est inhumée le 19 janvier 1769, — Gabriel Du Tremblier 1778. — La terre portait à cette époque titre de châtellenie. Le château, reconstruit dans les premières années du XVIIIe s. formait un corps de logis indépendant, à côté de l'anc. château conservé avec sa tour, tous deux enfermés dans un enclos de murs portant vers l'E. une petite tourelle et plusieurs canonnières. L'enfeu des seigneurs était près de leur banc, dans l'église paroissiale, devant le crucifix, dans une chapelle dite de Chauvigné, qui remplaçait la chapelle seigneuriale sans service depuis le XVIIe s. Le seigneur devait chaque année au prieur de St-Rémy le blé à faire le pain pour la communion de Pâques.

Chauvigné (le Grand, le Petit-), ff., c^ne de *Corzé*. — Anc. seigneurie avec manoir, chapelle, fuie à pigeons. — En est sieur en 1570 Lancelot de la Mabilière, en 1600 Julien Leroy de la Foucherie, qui le vend en 1603 à Jean Grasenleuil; — en 1624 n. h. Franç. Verdier, par acquêt récent. Sa veuve Anne Deillé le vend en 1645 à Adrien de Crespy, maître des Comptes ordinaires de Bretagne; — en est dame Gabr.-Louise de Crespy en 1773.

Chauvigné (*Mathurin*), libraire à Angers en 1527.

Digitized by Google

Chauvigneau (le), ham., c^ne de *Sœurdres*. — *Chauvineux* (Cass.).

Chauvin (*François-Modeste*), de Chavagne, membre de la Société des botanophiles d'Angers (27 novembre 1778), élu administrateur du Département, le 25 germinal an VI.

Chauvin (*Marguerite*), maîtresse de l'école de charité de la paroisse de la Trinité, la quitta pour aider Mme Lebel de la Jaillière au pansement des pauvres malades, et quand cette dame se retira à la Visitation de la Flèche, elle continua seule l'ouvroir hospitalier où elle distribuait des médicaments et soignait les indigents. Elle mourut à Angers le 22 novembre 1773. L'abbesse du Ronceray, par respect pour sa charité, lui fit donner la sépulture dans son église abbatiale. *Affiches d'A.* du 19 janvier 1774.

Chauvinale (la), f., c^ne de *Loiré*; = h., c^ne de *Pouancé*; = f., c^ne de *Savennières*. — Domaine acquis le 26 juin 1665 par le chirurgien Anselme Crosnier et cédé par lui le 7 septembre à Pierre de Russon, dont les héritiers le revendirent le 6 février 1683 aux Jacobins d'Angers. Les religieux en firent reconstruire l'habitation; = f., c^ne de *St-Laurent-du-M.*

Chauvincourt (*Jean* de), sieur de Beauvais, fils et petit-fils d'avocats angevins suspects de huguenoterie, avocat lui-même à Angers où il se marie en 1585, puis conseiller et secrétaire des finances du roi, est l'auteur d'un singulier *Discours de la Lycantropie ou la transmutation des hommes en loups* (Paris, Jacques Rezé, 1599, petit in-8° de 32 p. et 4 ff.). C'est un curieux témoignage de crédulité. Notre gentilhomme croit aux sortiléges et avoue naïvement qu'il en a failli périr, ayant trouvé, en faisant découdre ses couettes, « à l'exemple d'autrui, « un cercle ou chapeau de plume de chapon ou « coq, tissu avec du chanvre, d'un tel artifice, la « teste desdites plumes jointes ensemble par le « bas et tellement liées et conglutinées que vous « eussiez dit cela avoir été fait de propos délibéré. ». — Il allègue Circé, Hécate et quelques exemples plus modernes dont il ne fait doute et cite entre autres un nommé Lecoq, justicié à Saumur avec ses complices. — Sa préface indique qu'il avait de plus composé un *Discours particulier des merveilles* de son temps. Trois sonnets de sa façon se rencontrent aussi dans un recueil d'Epitaphes en diverses langues sur la mort de Jean-Edouard du Monin (Paris, in-12, Et. Prévosteau, 1587). Il résidait à Brigné en 1629.

Chauvinerie (la), cl., c^ne de *Sermaise*. — Anc. domaine du Chapitre de Jarzé.

Chauvinière (la), ruiss. né sur la c^ne de *Chaudron*, coule du S.-E. au N.-O., passe à la Meslière, se jette dans le ruiss. du Pont Notre-Dame; — 1,900 m. de cours.

Chauvinière (la), ham., c^ne de *Cherré*; = f., c^ne de *la Ménitré*; = h., c^ne de *Montjean*; = cl., c^ne de *Montreuil-Bellay*. — *Une gaingnerie appellée la gagn. de la Chauvinière* 1406 (E 853); = h., c^ne de *Mouliherne*; = f., c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*; = ham., c^ne de *St-Lézin*. — *La Chauvinière* 1246 (Cart. de Chemillé p. 88); = h., c^ne de *St-Macaire*; = f., c^ne de *St-Martin-du-Bois*; = f., c^ne de *Tiercé*; = f., c^ne de *Villebernier*, appartenant en 1787 à Pierre Branchet des Fontenelles, conseiller au Grenier à sel de Loudun, de qui l'acquiert Etienne Pillerault, quartier-maître trésorier des carabiniers de Monsieur; — vendue nat^t le 13 messidor an IV.

Chauvinière (la Grande-), ham., c^ne de *Chaudron*. — *La terre de la Ch. en Chaudron* 1458 (E 929), dont est dame Françoise de Being; = (la Petite-), h., c^ne de *Chaudron*.

Chauvins (les), ham., c^ne de *Liré*.

Chauvirale (la), f., c^ne du *Louroux-B.*, acquise d'Ant. Cuissard, écuyer, le 6 octobre 1513 par l'abbaye de Pontron.

Chauviré, f., c^ne de *la Membrolle*.—*Guillelmus de Chauvire* 1222 (La Haie-aux-B.-H.).

Chauvon, m^on h., c^ne du *Lion-d'Angers*. — *Calvonum super Meduanam* 1028 (Cart. du Ronc., Rot. 1, ch. 1). — *Calvo* 1106-1104 (Ib., ch. 80). — *Chalvun* 1114-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 286). — *Prope Legionem ad locum qui Calvum appellatur* 1143 (Cart. du Ronc., Rot. 4, ch. 82). — Très-grand alleu, *maximum alodium*, avec moulin sur la rive droite de la Mayenne, donné en 1028 par le comte Foulques pour la fondation du Ronceray d'Angers, à qui il appartenait encore en 1790. Les religieuses y établirent immédiatement un prieuré, bientôt délaissé à des fermiers de la seigneurie, et une chapelle « réconciliée » le 19 mai 1719 et qui a été détruite lors de la reconstruction récente de l'habitation. — Le moulin et l'écluse ont été supprimés par l'Etat après indemnité en vertu d'arrêté du 15 décembre 1859.

Chauvon, c^ne de *Montreuil-B.* — *Le chemin de St-Hilaire-le-Doyen à Ch.* 1535. — *Le grand chemin à aller de Ch. à Montreuil-B.* 1663 (E 873).

Chauvon, f., c^ne de *Thorigné*. — *Calvonum* 1100 circa (2e Cartul. St-Serge, p. 208). — *Cauvon* 1218, *Chauvon* 1229 (Thorigné, ch. or.). — Anc. domaine sur la rive gauche de la Mayenne, vis-à-vis celui du Ronceray dont il avait sans doute été détaché. — Appart. en 1445 à Ant. Turpin de Crissé, en 1471 à Christ. de la Tour, en 1660 à Louis Grimaudet, mari de Renée de la Mettraie, en 1665 à son gendre Guill. Louet, puis à Louis-Franç. Louet, chevalier, qui est parrain de la grosse cloche de la paroisse en 1750, à Franç.-Geneviève Ayrault 1780 (Mss. 917, f. 2-6, 108 et 577).

Chauvreau, moulin sur la Sèvre, c^ne de *Torfou*; = (le Grand-), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.*; = (le Petit-), f., c^ne de *St-Clément-de-la-Pl.*, ancien domaine de la cure du Plessis-Macé, vendu nat^t le 1er mars 1791. — Il en dépend une *butte* dite *des Tesneries* où la bêche met à jour nombre d'anciennes tombes en ardoises.

Chavagnes, canton de Thouarcé (4 kil.), arrond. d'Angers (28 kil.). — *Villa sancte Marie et sancti Gervasii nomine Cavania* 680-707 (*Gesta Episc. Cenom.*). — *Chavangnæ* 1020 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 83). — *Chavagnæ* 1080-1100 (Chemillé, ch. or. 10). —

Digitized by Google

Cavagniæ 1119-1127 (Pr. de Saulgé). — *Chavengnæ* 1236 (St-Aubin, Coudr -Mac.). — *Chaveignes* 1239 (Cunaud-la-Perrine, t. I, f. 55). — *Chavaignes* 1300 (Gr. Bous., t. IV, p. 202). — *Sanctus Germanus de Cabanis* 1506 (Pr. de Chav., t. IV). — *Chaveignes-sur-Thouarcé* 1458, 1710. — *Chavagnes-sous-Thouarcé* 1780. — *Chavaignes de Chemillé* 1685 (Pouillé). — *Chavaigne près Thouarcé* 1783 (Pouillé). — *Chavagnes-les-Eaux* (Rect.). — Sur un plateau de 82 à 102 mèt., entre Allençon (4 kil.) au N. et à l'O., Thouarcé à l'O., Martigné-B. (4 kil. 1/4) au S., les Alleuds (7 kil.) et Luigné (4 kil. 1/2) à l'E.

La route départementale d'Angers à Niort, classée dès 1813, fut ouverte le long du bourg en 1837 et n'a achevé de se couvrir de constructions qu'en 1843. Un chemin d'intérêt commun l'entrecroise, y reliant vers l'O. la route départementale de Gonnord à Allençon, vers l'E. le chemin de Martigné à la Loire.

Nul cours d'eau que des sources nombreuses et intarissables et à l'extrême pointe S.-E. le ruiss. des Fontaines-de-Villaine, qui forme la limite sur une longueur de 4 kil. avant de pénétrer en Martigné-Briant.

En dépendent les vill. ou ham. de Millé-les-Loges (55 mais., 195 hab., à 1 k. 1/2), de la Buffaumoine (8 mais., 33 hab., 1 kil. 1/2), de la Rigaudière (10 mais., 52 hab., 2 kil.), des Sablons (25 mais., 93 hab., 4 kil.), des Oisonnières (6 m., 26 hab., 1,100 mèt.), de St-Calais (14 mais., 73 h., à 2 kil.), du Perray (8 mais., 33 hab., 2 kil.), des Lasseries et des Raberderies (12 m., 67 hab.), le château du Vau, 6 moulins à vent et une quinzaine de fermes ou écarts.

Population : 1,254 hab. en 1790. — *1,219* h. en 1826. — *1,171* hab. en 1831. — *1,187* hab. en 1851. — *1,069* hab. en 1861. — *1,043* hab. en 1872 dont *418* hab. au bourg (115 mais., 147 mén.).

Superficie : 1,622 hect. dont 192 hect. 7 ares en vignes et 46 hect. 89 en bois.

Blé, orge, avoine, lin, chanvre, arbres à fruits, pommiers, mais surtout vignobles blancs estimés; calcaire exploité pour l'amendement des terres; carrière de pierre dure. — La fontaine de Jouannette, qui donnait son surnom à la commune, dépend actuellement de Martigné-Briant.

Assemblées créées en 1842, le premier dimanche de mai et le dernier dimanche d'août.

Bureau de poste et *Perception* de Thouarcé.

La *Mairie* avec *Ecole de garçons* a été acquise par la commune le 31 octobre 1850 par autorisation royale du 20 septembre précédent et installée en 1851-1852. — *Ecole de filles* (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, dédiée à St Germain (succursale, 5 nivôse an XIII), datait seulement du XIVe s. (27 mèt. 60 sur 8 mèt. 50) et n'offrait d'intéressant qu'une croisée dans le pignon oriental, divisée en trois compartiments ogivaux. La première pierre d'un édifice nouveau a été posée solennellement le 25 avril 1850. Les travaux étaient terminés et l'œuvre bénite le 15 sept. 1851. L'édifice, construit sur les plans de MM. Tournesac et Leboucher, comprend une nef et deux collatéraux, avec chœur carré percé d'une large fenêtre géminée que pare une éclatante verrière de Lusson, du Mans, représentant à droite *le Christ nimbé;* à gauche, *la Vierge;* au sommet *Jésus en croix*. Le clocher conservé a été surexhaussé d'un étage de 12 mètres en 1853 et muni d'une horloge en 1867. L'église entière a été solennellement consacrée le 30 septembre 1873 par l'évêque d'Evreux, enfant du pays.

Le *Presbytère* a été installé d'abord dans une maison acquise par la commune autorisée par ordonnance du 3 janvier 1828 et qui fut échangée contre un immeuble nouveau par autorisation du 10 mars 1843.

Aucune trace celtique n'a été signalée sur la commune, mais la découverte en 1836 de tout l'appareil du culte d'un temple romain, trouvé aux *Châtres*, V. *ce nom*, près le Sablon, fait de cette région un des points les plus intéressants pour les archéologues. Une voie descendant des Sablons bordait le territoire se rattachant vers S.-O. à la voie transversale qui joint Thouarcé le long du Layon et que le Perray dénomme encore. — La *villa* aux temps gallo-romains était assez considérable pour comprendre deux églises ou chapelles dédiées à Notre-Dame et à saint Gervais. Le domaine entier appartenait au VIIe s. à l'évêque du Mans, qui en détacha le territoire d'Allençon, V. *ci-dessus*, p. 11. Chavagnes, érigé en paroisse distincte, devint à une époque incertaine et par donation ou échange de l'évêché d'Angers sans doute, qui en conservait la présentation, le patrimoine de l'abbaye St-Cosme-lès-Tours, qui y érigea un prieuré-cure. Chaque laboureur de la paroisse devait au prieur-curé un boisseau de blé par couple de bœufs.

Prieurs-Curés : Jean *de Berne*, 1411-1419. — Renauld *de Mauny*, 1467. — Guillaume *de Mauny*, 1467. — Lucas *de la Bozée*, † en 1469. — Jean *Mailleteau*, 31 juin 1469, 1479. — Pierre *d'Amboise*, 1481. — Guill. *de Pruilly*, licencié en décret, 1506, 1518. — Thomas *Trébuchet*, 1590. — Jacq. *Dufour*, 1594. — René *Saulais*, 1606. — Pierre *Barbot*, 1608. — Franç. *Guerrande*, 1630, 1664. — Phil. *Duchesne*, 1669. — René *Morin*, 1671, 1679. — Ch. *Millard*, 1684-1695. — Franç. *Herpin*, 1696, chanoine honoraire de Doué et de Martigné-Briant, † le 9 novembre 1716, âgé de 63 ans. — P.-A. *Neveu de la Hamardière*, en même temps curé d'Etriché, où il réside, décembre 1717. — Aignan *Coustard*, 1720, † le 7 décembre 1731, âgé de 52 ans. Le 4 juin 1729 il avait béni la première pierre du clocher, déjà réédifié en 1664. — Jean-Bapt.-Christophe *Coustard*, mars 1732, † le 16 mars 1756, âgé de 49 ans. — Louis-Jean *Gaillard de la Bouexière*, octobre 1757. Il fit refaire en mai 1767 la fontaine de son prieuré, dont les sources étaient si vives qu'il fallut veiller jour et nuit pendant quinze jours pour les épuiser. — Thomas *Lavalay*, octobre 1780, qui fut déporté en Espagne en septembre 1792.

La seigneurie relevait de Blaison et possédait droit de fuie, garenne, chasse, four à ban, el

Digitized by Google

patronage et les honneurs de l'église. Le seigneur laïc partageait la dîme des « blés, orges et potaiges » avec le prieur-curé « à prendre dans les mon« ceaux qui doivent être si grands et si spa« cieux que moy, dit-il, et un de mes officiers « y puissent cacher et enclore ses éperons jus« qu'au clou qui tient la molette ». Le poteau de la justice s'élevait à un bout de l'église; à l'autre bout, la prison perpétuelle; la prison ordinaire dans le bourg.

En est sieur Charles de Monteclerc en 1458, François Boussicault, juge au Présidial d'Angers, mari d'Anne de Grimaudet, en 1719, † le 8 février 1723, François Volaige de Verdigny, mari de Marie-Anne Boussicault, en 1745, François-Armand Volaige en 1780, 1788.

La paroisse dépendait du Doyenné de Chemillé, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de Brissac, en 1790 de Vihiers. — Elle comptait à cette date 45 ménages pauvres. — On y a conservé le souvenir d'une épidémie en 1629, d'une autre en 1707. — En 1849, 22 habitants périrent du mal de gorge du 6 juillet au 29 décembre.

Maires : Franç.-Armand *Volaige,* 1er messidor an VIII-1825. — Jean-Baptiste *Rétailleau,* 14 janvier 1825, installé le 23 février, adjoint d'Angers en 1829. — Pierre-François-Rosalie *Siette de Villette,* 21 mars 1829, installé le 28, démissionnaire en septembre 1830. — Pierre *Lecuit,* 20 septembre 1830, † le 15 décembre 1837. — Germain *Chauvin,* 12 janvier 1838. — Pierre *Guichet,* 9 octobre 1840-1848. — Antoine *Dallery,* 13 août 1848, nommé juge de paix en 1853. — P. *Guichet,* 1853. — René *Ouriou,* 1864, en fonctions 1874.

Arch. de M.-et-L. C 192, 198; H St-Cosme-lès-Tours. — Note Mss. de M. Raimbault. — *Maine-et-Loire* du 10 octobre 1851. — Pour les localités, voir à leur article, *les Châtres, le Fresne, le Sablon, le Vau, St-Calais, la Boissonnière,* etc.

Chavagnes, f., cne de *Gonnord.* — *Chavagnes-Pelault* 1540-1630 (C 106, E 1318), terre, domaine, fief et seigneurie appartenant aux familles Pelault 1400, 1406, dont il a gardé le nom, et d'Oiron 1425, 1511. — En est sieur n. h. Guill. Tillon 1539, René Tillon 1587, sa veuve Françoise de Dureil 1589, Louis de la Chapelle 1610, mari de Marguerite Tillon, Esther de la Chapelle 1644, 1652. Vers ce temps la terre passe à la famille Burolleau dont la descendance la possède encore. — Les fiefs de la Richardière et de la Perrolière y étaient annexés. — La maison porte la date 1723 sur la face vers le jardin. — La chapelle paraît antérieure d'un demi-siècle.

Arch. de M—et-L. et Gonnord, Et.-C. — Note Raimbault.

Chavagnes, cne de *St-Ellier,* fief censif sans manoir, annexe de la terre de Raindron, et relevant de Blaison (C 105, f. 259).

Chavagnes-sous-le-Lude, con de Noyant (9 kil.), arrond. de Baugé (12 kil.); — à 55 k. d'Angers. — *Cavaniæ, colonia* 862 (D. Bouq., t. VIII, p. 572). — *Chaveignes* 1271 (Cartul. de Monnais, p. 268). — *Ecclesia de Chavaignes* 1348 (Chap. St-J.-B. d'A.). — *Chahaignes* 1497, *Sanctus Martinus de Cabanis* 1510, *Chavaignes-lès-Baugé* 1602, *Chavaignes près Baugé* 1624, *Vicaria perpetua de Cabanis prope Baugeium* 1781 (G Chap. St-Martin d'A.). — *Chavaignes-sous-le-Lude* (Pouillé 1789). — *Chavaignes* (Postes et Annuaire). — Entre Lasse (3 kil.) à l'O. et au S., Auverse (4 kil.) au S. et à l'E., et Genneteil (7 kil.) à l'E. et au N.

Un chemin d'intérêt commun relie la route départementale de Tours (à 2 kil.) et se confond dans le bourg avec le chemin d'intérêt commun venant de Baugé. Celui-ci par une large courbe vers N.-E. rejoint le chemin d'intérêt commun des Rosiers au Lude, qui borde sur Auverse le territoire communal, en entamant même l'extrême pointe orientale.

Y passe le Couasnon; y naît le ruiss. de Launay-Baffer.

Superficie : 742 hect. dont 13 h. en vignes et 22 hect. 89 a. en bois.

En dépendent les vill. de la Rouillère (11 mais., 58 h.), du Buisson (17 mais., 92 h) et de Launay-Baffer (14 mais., 80 hab.) avec château.

Population : 53 feux, *239* hab. en 1720-1726. — *69* feux en 1788. — *276* hab. en 1790. — *321* h. en 1826. — *336* hab. en 1831. — *326* hab. en 1841. — *301* hab. en 1851. — *314* hab. en 1861. — *305* h. en 1872, dont *75* hab. au bourg (26 mais., 28 mén.). — Les maisons alignées bordent un seul côté du chemin, le tout perdu et enveloppé dans les dépendances du château de Launay-Baffer, dont les magnifiques prairies sont entrecoupées de hauts et multiples rangs de peupliers.

Ni foire ni assemblée.

La *Mairie* avec *Ecole mixte* est installée dans une maison communale acquise par acte du 24 octobre 1847, confirmé par décret du 26 mars 1850.

L'*Eglise* dédiée à St Martin (succursale, 5 nivôse an XIII), remontait aux premiers temps de l'art roman, comme l'attestaient ses assises régulières de petit appareil noyé de ciment, ses baies sombres et étroites, la décoration de son portail et l'absence même de tout clocher. Elle a été reconstruite par parties (arch. M. Bonnet), le portail d'abord en 1864-1865, surmonté d'un petit clocher de pierre blanche, puis la nef en 1867, le tout pour les deux tiers avec les libéralités de M. d'Oisonville. Les fouilles au-devant et le nivellement du terrain ont fait découvrir nombre de briques à rebords et plusieurs cercueils dont un en tuffeau, les autres en pierre coquillière, en forme d'auge, cinq rangés en échelon devant la grande porte, les pieds vers l'orient, et renfermant 2 et 4 vases en terre cuite. — L'ancienne église, sans clocher, était pavée de petits carreaux d'émail, ornementés chacun de 4 fleurs de lys. — Derrière le chevet une petite chapelle distincte sert d'enfeu aux propriétaires de Launay-Baffer. — Le *Cimetière* attient à la dr. de l'église et sert de dépôt à l'un des tombeaux retrouvés.

Au pignon de la *cure* est inscrite la date de la fondation par les seigneurs de Chavagnes 1741, et de l'achèvement 1742.

En dehors des trouvailles produites par les fouilles de l'église, il n'a été signalé aucun vestige antique sur la commune que borde extérieurement vers S. l'ancienne voie de Baugé à Au-

Digitized by Google

verse et Noyant. Le territoire formait au IXe s. un petit domaine de colon, *colonia*, autrefois dépendant de St Martin de Tours et que Charles le Chauve lui restitua par diplôme du 23 avril 862. L'œuvre de l'église atteste que dès le XIe s. il y existait assez d'habitants pour constituer une paroisse.

La présentation en était advenue, sans qu'on voie à quelle époque ni par quel moyen, au Chapitre St-Martin d'Angers.

Curés : Nic. *Fourrier*, 1348. — Mathieu *Amiot*, mort en 1353. — Pierre *de Gravoys*, mort en 1493. — Pierre *Barbot*, 1609. — Mathieu *Bouestard*, mort le 8 mai 1615. — Urb. *Parcay*, 1620. — André *Bonsergent*, 1627-1640. — René *Bonsergent*, 1645, 1671, † le 3 décembre 1687, âgé de 88 ans. — Mathurin *Jouanneaux*, 1671, † le 26 janvier 1692, âgé de 63 ans. — Henri *Rosier*, 1692, † le 27 septembre 1706. — *Bruneau*, précédemment vicaire d'Auverse, puis de Chavagnes, en octobre 1706, curé en janvier 1707 jusqu'en juillet seulement, quoiqu'il reste dans la paroisse. — Henri *Oger*, septembre 1707, † le 30 avril 1736, âgé de 59 ans. — *Janneaux*, mai 1736, qui résigne en novembre 1779. — René *Dubois*, précédemment desservant de Mouliherne, décembre 1779, mars 1781. — *Gaugain*, † le 7 janvier 1788, mais il avait été tout le temps suppléé par le desservant *Pineau*. — Jacq. *Provost*, 10 janvier 1788, mai 1792. Il fut déporté en septembre en Espagne.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election de Baugé, du District en 1788 de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé. Délaissée loin de tout chemin praticable, elle se suffisait tant bien que mal à elle-même, « sans « autres pauvres que les infirmes ; » mais, dit un document, « parce que le seigneur nourrit les « autres. » Elle fut visitée à plusieurs reprises et ses archives incendiées en l'an III par les Chouans.

Maires : Jean *Fronteau*, 1792. — Jean *Sevault*, 16 ventôse an IX jusqu'en 1832. — Jean *Lebouc*, 1832-1846. — Jos. *Naulet*, 1846-1853. — Jos. *Verneau*, installé le 6 mars 1853. — *Raveneau*, 1858. — Gabr. *Rottier*, 1861, en fonctions 1874.

Arch. de M.-et-L. C 116, 201 ; G Chap. St-Martin d'A. — Arch. comm. Et.-C. — Note Mss. de M. l'abbé Allard. — *Répert. arch.*, 1869, p. 4. — Pour les localités, voir *Launay-Baffer*, *Réchaussé*, *la Fourerie*, *les Portes*, etc.

Chavais, vill., cne de *Dénezé-sous-Doué*. — *Villa Cadvernis* 987-997 et 1122 (Liv. N., fol. 36 et 150). — *Terra de Catver* 1055-1070 (Liv. N., ch. 219 et 231). — *Cativarii villa* 1040-1055 (Ib., ch. 222). — *Chavernum*, *Cavernum* 1070-1110 (Liv. N., ch. 286 et Liv. d'A., 4-6). — *Cavertum* 1070-1118 (Liv. Bl., f. 47). — *Chavert* 1055-1070 (Liv. Bl., f. 57). — *Le bois de Chaveir* 1283 (St-Florent). — Antique villa dont dépendaient jusqu'au milieu du XIe s. Saugré, Pont-de-Varennes et le Mousseau. Centre d'un canton, *territorium* et d'une viguerie, *vicaria*, elle appartenait aux moines de St-Florent dès la fin du Xe s., non sans contestation pourtant avec les seigneurs du pays, à qui l'abbé fut forcé par transaction de céder Saugé et Pont-de-Varennes (1055-1070). Il y fut élevé une chapelle, mais l'église et la paroisse se constituèrent par l'influence des seigneurs laïcs à Dénezé, qui n'en était encore au XIIe s. qu'une dépendance. Le domaine appartenait à la mense abbatiale et s'appelle encore l'*Abbaye* ou comme on dit dans le pays *la Bouie*. La chapelle, reconstruite en partie au XIVe s., est un édifice carré où l'on monte par un escalier extérieur ouvrant sur une porte en accolade. Le chevet est rempli par une magnifique croisée à double meneau chargé de deux trèfles et d'un triple quatrefeuille tronqué. Au-devant est l'autel ; d'un côté, une piscine, sous un arc ogival en saillie encadrant un trèfle inscrit ; de l'autre, une crédence avec trèfle surmonté d'un fronton angulaire inscrit dans un arc ogival terminé par un fleuron avec choux rampants sur les côtés, le tout autrefois peint à fresque et relié par un simple larmier en saillie qui fait le tour de l'édifice. Deux consoles sculptées soutiennent la voûte du sanctuaire. La travée, qui le précède, de date postérieure, n'a pas été achevée. Au bas, sur le côté, apparaît une large porte plein cintre condamnée. La façade, envahie à demi-hauteur par une écurie, portait un pignon percé d'une étroite fenêtre, avec une petite bretèche à une seule baie pour la cloche. — Le bâtiment qui y attient est daté : 1644. V. l'article *Dénezé* pour les prieurs.

Arch. de M.-et-L. H Chartrier de St-Florent.

Chavais, ham., cne de *Vernantes*.

Chavannes, vill., cne du *Puy-Notre-Dame*. — *Fevum de Cavannias* 1050 circa (Liv. N. St-Florent, ch. 160). — Ancien fief et seigneurie portant titre de châtellenie au XVIIe s., et des plus importantes du pays ; — relevait du duché de Thouars, dont elle avait été démembrée par partage d'hoirie au profit de Jean de Chateaubriant, qui la possédait en 1439, 1468. Il y était resté attaché de très-beaux droits, notamment la seigneurie de la paroisse du Puy-Notre-Dame et les priviléges du fondateur, avec des propriétés dans la ville même de Thouars qui furent rachetées en partie plus tard. Les sujets de Chavannes ne devaient ni subsides ni péage dans la ville et pour s'y faire reconnaître portaient sur eux une pièce de drap noir. Les rivières qui enferment presque de toute part la paroisse de Bagneux, appartenaient à la seigneurie, le Thouet depuis Taison jusqu'aux moulins d'Uzé, l'Argenton de la Couture à son confluent. Pour ces eaux et pêcheries elle rendait aveu à Montreuil-Bellay. Le domaine comprenait le château fort, enclos de hautes murailles, avec tours, cours, jardins, les grands clos de vignes de la Motte et de la Fuie, les moulins de Crotte sur l'Argenton, une grange dîmeresse, où s'assemblaient les blés des tenanciers, sur lesquels le seigneur prélevait, après le battage, outre le quart, deux douzains ; une garenne dont 20 septrées en terre labourable, de grands bois taillis et des prés. En dépendaient les fiefs de Liré *alias* Buhord, Chandelivaux, Pleinemore, la Touchotière, la Vacherie, Brénezay, Ridejeu, Beauregard, en tout 92 ou 95 fiefs, dont 60 à foi et hommage liges, sur

Digitized by Google

les paroisses de St-Martin-de-Sanzay, de Brion-en-Marche, de Montreuil-B., du Puy-N.-D., de Vaudelenay, de Bagneux-en-Marche et de St-Hilaire-de-Rillé. — François de la Noue en est seigneur par son mariage en 1497 avec Madeleine de Chateaubriant qui partage la succession paternelle avec ses deux beaux-frères le 24 janvier 1513; — M. de Téligny en 1582, 1584; — Odet de la Noue en 1597, 1607; — Joachim Descartes, conseiller au Parlement de Bretagne, 1635; — David, baron de la Muce, 1638, mari d'Anne de la Noue; — César de la Muce, 1672; — Ursuline de Champagné, sa veuve, 1680. Cette famille était protestante et fort insoucieuse par suite de tous les honneurs seigneuriaux auxquels elle avait droit dans les églises du Puy, de Bagneux-en-Marche et de St-Martin de Sanzay. — Henriette-Claude de la Muce, veuve de Claude-Charles Goujon, hérita de son père et de ses frères et sœurs, par le décès des uns, par l'exil des autres, à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes. La terre fut acquise d'elle le 4 février 1709 par René-Luc Gibot de la Perrinière et vendue nat^t sur sa descendance le 8 messidor an IV et de nouveau le 17 vendémiaire an VI. — Le château presque intact existait encore en 1820 avec une magnifique tour ronde couronnée de machicoulis. Il a été remplacé vers cette époque par une belle habitation bourgeoise.

Arch. de M.-et-L. E 366, 371, 421, 427, 428; G Chap. du Puy-N.-D.—Arch. comm. du Puy et des Verchers, Et.-C.

Chavigné, vill., c^ne de *Brion*, avec château du XVIIe s. dont la chapelle seigneuriale est d'un siècle plus antique. Des perrons à l'italienne y ont été installés en 1838. — La terre appartenait en 1588 à n. h. Jean De Launay, mari de Renée de Samson; — à Jean De Launay, 1609, mari de Renée d'Andigné qui le 11 janvier 1652 vendirent le lieu, domaine, terre et seigneurie à messire Fiacre Rivière, prieur de Brion, frère du président au Grenier à sel de Beaufort; mais le retrait lignager en fut opéré l'année suivante par Jeanne de Caignou, veuve de Gabriel De Launay. Sa fille Catherine porta la terre en mariage vers 1680 à Louis Jousseaume, chevalier, marquis de la Bretesche, lieutenant des gardes du corps. Leur fils Félix Jousseaume de la Bretesche, 1715, gouverneur de Poitiers, chevalier de St-Louis, marié le 7 juin 1723 à Catherine Roolle de Goursolas, meurt dans l'année même le 14 novembre. Sa sœur Catherine Jousseaume de la B. avait épousé le 10 août 1695 dans la chapelle seigneuriale Esprit Baudry d'Asson, dont la succession échut à Marie-Julie-Modeste d'Asson, femme de Benjamin-Jacques de Mauclerc. Ils vendirent le domaine le 11 mai 1789 à Louis-Pierre-Gabriel De Launay de la Mothaye, chevalier. Le château, entouré de larges fossés ou douves, était alors tout délabré. La terre comprenait outre le fief en Brion, relevant de Grézigné, qui dépendait des Haies, le fief Graffin et le fief Dohin, le fief de la Havardière, le Petit-Chavigné, les métairies de Chavigné, Bois-Rivière, la Durandière, la Couetterie, la Grande-Bellangerie, les Bois *alias* la Haute-Moinerie, la Basse-Moinerie. Elle échut dans la succession de L.-P.-G. De Launay (19 pluviôse an XII) à Gabrielle-Agathe De Launay, femme de Joseph-Marie Gigauld de Marconnay, de qui l'acquirent le 20 février 1806 Scévole Pocquet de Livonnière et sa femme Adélaïde De Launay. Elle appartient encore à leur héritier direct, M. Scévole Pocquet de Livonnière, qui y a réuni la terre d'Avrillé, V. *ce mot*.

Arch. comm. de Brion E.—Chartrier du chât. de Chavigné.

Chavigné, f. et m^in, c^ne de *Chaumont*.

Chavigné (le Petit-), f., c^ne de *Brion*.—Alias *le Champ du Moulin*, petit fief relevant d'Avrillé.

Chavigny, f., c^ne de *Varennes-sous-Montsoreau*. — *La maison noble, terre, fief et seigneurie de Ch. en Vallée* 1650 (G Cures), — relevait de Montsoreau, de la Maumenière et de l'Ile-Oger et appartenait à Nic. Hanequin, conseiller d'Etat et privé, président au grand Conseil, qui les vendit le 9 janvier 1616 à Pierre Lopitau, Elu de Saumur. Celui-ci les légua le 11 novembre 1650 à son neveu Nicol. Millochau, prêtre. — En est sieur Joseph Boureau 1729, mari de Charlotte Bignon, inhumée le 16 juin 1771; — après elle la famille Bonnemère, son alliée, et encore dans ces derniers temps à M. Lambert Bonnemère, résidant d'ordinaire à Razines. — L'ancien château, modeste maison de maître, ne remonte pas au-delà du XVIIe s. — Des douves vives l'entourent ainsi que la ferme.

Chavillère (la), ham., c^ne de *Lézigné*. — *Les Chahullières* (Cass.).

Chavray (le), f., c^ne de *Contigné*.

Chazé, m^in à vent, c^ne de *Chazé-Henri*.

Chazé-Henry, c^on de Pouancé (6 kil.), arr. de Segré (22 kil.); — à 58 kil. d'Angers. — *Chaziacus* 1072 (1er Cart. St-Serge, p. 207). — *Ecclesia de Chazi* 1120 circa (Cart. Noir de St-Maurice dans D. Houss., XIII, 1506). — *La terre, fief et seigneurie de Chazé-Henry*, 1539 (C 106, f. 83). — Sur une colline doucement inclinée à l'E., vers la vallée du ruisseau qui passe sous le bourg, entre Pouancé à l'O., la Chapelle-Hullin (3 kil.), et Vergonnes (4 kil. 1/2) à l'E., Armaillé (4 kil. 1/2) et Noellet (8 kil. 1/2) au S.; — le département de la Mayenne au N.

Y passent, outre la riv. d'Araise, qui traverse dans toute sa largeur le nord du territoire, les ruiss. de la Mare-Soreau, de l'Etang-Bérard, de la Bretonnaie, des Ecrennes; y naissent les ruiss. des Mats, de la Gépière, de la Moquerie, du Gué-Cléray.

En dépendent les vill. de la Masuraie (13 mais., 50 hab.), de la Judinaie (9 mais., 41 hab.), de la Haute-Guerrière (13 mais., 50 hab.), de Virebouton (14 mais., 45 hab.), les ham. de Bonrepos, 6 mais., 24 h.), de la Bellangeraie (6 mais., 23 hab.), des Grés (7 mais., 25 hab.). de la Hulotière (4 mais., 15 hab.), de Beaumont (4 mais., 23 hab.) et de la Gasneraie (7 mais., 28 hab.) et 64 fermes ou écarts.

Superficie : 2,014 hect. 87 a. 65 c. — Jusqu'en 1849 elle comprenait 2,263 hect., dont une ordonnance détacha au profit de la Chapelle-Hullin 248 hect., situés sur la rive gauche de l'Araise.

Population : 210 feux, *944* hab. en 1720-1726. — *937* hab. en 1793. — *984* hab. en 1831. — *1,032* hab. en 1872, dont *241* h. (76 mais.,

Digitized by Google

76 mén.) au bourg, qui s'aligne au flanc d'une roche, dominant l'emplacement d'un vaste étang, desséché depuis 1850, et autrefois de deux moulins, le dernier détruit en 1849 en aval du pont de pierre.

Foire dite *des Ecrennes*, tenue le jour de la St-Barthélemy (20 août), dans la lande des Ecrennes et autrefois fameuse aux alentours.

La *Mairie* avec *Ecole de garçons* a été acquise le 8 janvier 1850 et agrandie par des travaux ultérieurs, sur l'emplacement de l'ancien château, dont il ne reste qu'une pierre d'ardoise datée de 1602.

L'*Eglise*, dédiée à St Jean-Baptiste (succursale, 5 nivôse an XIII), est un beau et vaste édifice (style XIIIe s.) construit en 1868 (arch. Bibard) sur une base de granit de Bécon. Un porche, accosté de deux tourelles à cinq pans, abrite la chapelle des fonts baptismaux et l'entrée du clocher et précède une large et haute nef de cinq travées, terminée par un vaste transept avec autels à droite de St-Sébastien, à gauche de la Vierge, décorés de statues vulgaires de *St François* et de *St Mesmin*. Le chœur de deux travées se complète d'une abside pentagonale, avec les trois vieilles statues informes du *Christ*, de *St Mesmin* et de *St François*. Celle de *St Roch* et quatre ou cinq autres ont été reléguées non sans raison dans une grange de la cure. Des vitraux modernes sans intérêt d'art dans la nef et de jolies grisailles dans le chœur complètent la décoration. — L'ancienne église présentait un assemblage confus de constructions de tout âge (25 mèt. sur 10 m. 50). On a conservé un pan du mur vers S., haut de 75 cent., en petit appareil régulier de schiste taillé, avec blocage intérieur (XIe s.). La voussure romane du portail et des débris de futs cannelés gisent encore dans le chemin. — Une colonne (2 mèt. de haut. sur 48 cent. de diamètre), qui servait de siége le dimanche dans l'église, passait pour une ancienne borne romaine et a été acquise par le sculpteur Chapeau.

Le *Presbytère* ancien datait de 1439. — La cure actuelle domine vers N. le haut du coteau à la pente duquel s'appuient le bourg et l'église. — Y attient l'*Ecole de filles* (sœurs de Saint-Charles). — Plus loin, le *Cimetière*.

A un kil. du bourg vers N., une petite *chapelle de St-Claude*, restaurée en 1872, est l'objet d'un pèlerinage pour la guérison de la fièvre.

M. Millet y signale vaguement l'existence d'un peulvan dont la situation nous est inconnue. Aucune autre trace d'antiquité n'est mentionnée, quoique la commune paraisse encore limitée au N. et au S. par d'anciennes voies, et que le voisinage de Pouancé la dut faire traverser au moins par la voie de Craon. L'existence de la paroisse est constatée au XIe s. par l'œuvre même de l'église. Elle fut donnée vers 1220 par l'évêque Rainaud à l'abb. de Marmoutiers, mais on ne voit pas que les moines l'ait conservée. L'abbé en gardait seulement et encore au XVIIe s. la présentation qui au XVIIIe s. appartenait même à l'évêque.

Curés : Sébastien *Garnier*, 1601. — Robert *Briend*, 1606. — Ant. *Brossard*, 1609, † le 24 juillet 1648. — René *Brossard*, 1637, 1649. — Pierre *Bernier*, juillet 1649, 1674. — Jean *Yon*, 1690, † le 22 septembre 1707 de la dyssenterie qui emporta dans les deux mois de septembre et octobre 115 de ses paroissiens, dont 22 enfants. — Joseph *Planté*, janvier 1708, † le 4 novembre 1746, âgé de 67 ans. — Jean *Loussier*, 26 novembre 1746, † le 2 juillet 1761, âgé de 65 ans. — René *Baudonnière*, novembre 1761, † le 7 février 1764, âgé de 52 ans. — *Ménant*, mars 1764, septembre 1783. — Guill. *Gernigon*, 30 décembre 1783, juin 1792.

La seigneurie comprenait une « maison seigneuriale couse de douves et murailles, chesnays, boys taillis, garennes, estangs à l'entour de la maison » et les métairies de la Chesnaie, de la Morissaudière, de la Vallière et de la Fourmentinière, deux étangs avec deux moulins à blé, un moulin à vent et les droits de haute, basse et moyenne justice. Elle relevait à foi et hommage lige de la Roche-d'Iré, qui reportait l'aveu partie à Candé et à Pouancé. — En est sieur Robert de Chazé, 1539, Charles d'Andigné 1597, Lyée Bochard 1622, — Augustin Rollet, sieur de Vieux-Pont, fourrier des logis du roi, chevalier de St-Lazare et de N.-D. du Mont-Carmel, 1724, mari de Marie-Madeleine Glisne, mort le 12 janvier 1742, âgé de 53 ans, sa veuve le 22 avril 1747, tous deux inhumés dans le chœur ; — Michel-René Briant, chevalier de St-Louis, ancien brigadier des gendarmes de la garde, maître de camp de cavalerie, † le 22 octobre 1788, âgé de 75 ans. — Le château fut vendu le 15 juin 1799 par les héritiers Briant à Jean-Baptiste Martin de la Blanchardière Sa fille épousa Corneille Lamandé, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, de qui la terre fut acquise par Yves-Pierre-Joseph Morin d'Yvonnière et Sophie-Perrine-Renée Toudouze.

La paroisse dépendait du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du Grenier à sel de Pouancé, du District de Segré.

Un seul four à briques y existait à la Révolution et deux petites ardoisières à la Lande et au Clairay.

Maires : René *Ragaru*, 1792-1816. — Jean *Edelin*, 14 août 1816, 1833. — François *Granger*, 1833, démissionnaire en 1841. — René-Léon *Jallot-Hardouin*, 23 janvier 1841, 1848. — Gustave *Leroux-Vauvert*, 15 août 1848-1853. *Morin-d'Yvonnière*, 1853, 1857. — Eugène *Martin*, nommé le 10, installé le 19 juillet 1857, 1871. — *Tremblay*, 1871, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 83. — Arch. comm. Et.-C.

Chazé-sur-Argos, c^on de Candé (20 kil.), arrond. de Segré (10 kil.) ; — à 35 kil. d'Angers — *Chaziacus desuper Argoa* 1072 (1er Cart. St-Serge, p. 207). — *Chaze super Argoe* 1264 (H.-D. *B* 21). — *Chazeium super Argoam* 1307 (C. St-Georges). — *Chazé-sur-Ergault* 1630 (Et.-C. Avrillé). — Dans un pays plat et boisé que traverse du S.-O. au N.-E. la rivière d'Argos, entre Ste-Gemmes-d'A. (7 kil.) au N., Loiré (6 kil.) à l'O., Angrie (9 kil.) à l'O. et au S., Vern (5 kil.) au S. et à l'E., Marans (3 kil.) à l'E.

Le chemin de grande communication s'incline

Digitized by Google

à angle droit vers S.-O. à travers le bourg en y reliant les chemins de Combrée et de Ste-Gemmes et à 1 kil. celui du Louroux-B. qui communique à la route départ^le de Baugé à Niort.

Y passe, outre l'Argos, le ruiss. de la Biscaie ; y naissent les ruiss. de la Gaulerie, de la Rablaie, de Véseuvre, de la Noue-Bachelot.

Superficie : 3,084 hect. dont 18 hect. en bois.

En dépendent les vill. du Saule (13 mais., 67 hab.), des Tesnières (11 mais., 42 hab.), de Doussay (9 mais., 55 hab.), les ham. de Vallière (8 mais., 31 hab.), de la Bodinaie (6 mais., 41 hab.), de l'Edais (6 mais., 17 hab.), de la Landaie (5 mais., 30 hab.), de la Basse-Vennère (5 mais., 18 hab.), de Villeberneux (5 mais, 36 hab.), d'Aviré (5 mais., 27 hab), de la Galaiserie (5 mais., 22 hab.), de Véseuvre (4 mais., 19 hab.), de la Gaulerie (4 mais., 17 hab.), de la Chanfournaie (4 mais., 26 hab.), de la Petite-Houssinaie (4 mais., 14 hab.), de la Tronnelaie (3 mais., 16 hab.), de la Châtaigneraie (3 mais., 20 hab.) et 128 fermes ou écarts.

Bureau de poste de Segré. — *Perception* de Vern.

Population : 270 feux, *1,214* hab. en 1720 1726. — *1,257* hab. en 1790. — *1,626* hab. en 1831. — *1,520* hab. en 1841. — *1,607* hab. en 1851. — *1,529* hab. en 1861. — *1,613* h. en 1872, dont *386* hab. au bourg, 106 ménages dans 66 maisons, la plupart neuves alignées aux abords et à l'entour d'une grande place carrée dont l'église occupe l'intérieur.

Foire autrefois le 10 août, reportée depuis 1873 au 24 février.

Commerce important de blé ; trois marchands en gros à résidence dans le bourg ; élève et engrais de bestiaux ; pommiers en abondance, châtaigniers, noyers ; carrière de marbre gris. Les fours à chaux dits de Chazé sont à la Veurière sur Angrie.

La *Mairie*, avec *Ecole de garçons*, a été construite en 1834, en dehors du bourg vers N. sur une roche escarpée, au sortir du vieux pont, et dominant l'Argos. — *Ecole de filles* (Sœurs de Sainte-Marie de Torfou). — C'est une des communes les plus longtemps réfractaires à l'enseignement et le premier conseil municipal élu après 1830 exigeait même pour s'y laisser installer l'engagement préalable de l'administration supérieure de n'y souffrir aucune école.

L'*Eglise*, dédiée à St Julien (succursale, 5 nivôse an XIII), a été complétement transformée par l'adjonction de deux bas côtés à l'ancienne nef unique (17^m,15 sur 8 mèt.), avec chapelles de la Vierge et de St-Sébastien et chœur (10^m,35 sur 4 mèt.). Entre le chœur et la nef de lourds piliers portent un clocher carré relativement moderne et sans intérêt d'art. — Jusqu'au XVIIIe s. l'usage s'y était conservé d'aller déposer les offrandes de lin, de beurre, de froment sur les étages d'une vaste armoire, qui s'ouvrait au bas de la nef.

A un kil. du bourg vers l'E. s'élève la chapelle de la *Croix-Marie*, V. *ce mot*.

Il n'a été signalé aucun vestige antique sur la commune.

L'ancien prieuré sert actuellement de *Presbytère*, séparé du chevet de l'église seulement par la route.

Je n'ai absolument rien trouvé sur la fondation de la paroisse dont l'église fut donnée vers le XIIIe s. à l'abb. St-Georges-sur-Loire.

Prieurs-curés : Haligon, 1307. — Guill. *Raoul*, 1423. — Jacq. *Dugué*, 1510. — François d'*Andigné*, 1541. — Guy d'*Andigné*, 1542, 1545. — Franç. *Patin*, 1569, 1573. — Jean *Thibault*, 1586. — Jacq. *Lebouc*, 1607, 1609. — Jean *Chardon*, 1617, 1630, † à Angers le 3 février 1642 et est inhumé dans l'église de la Trinité ; son cœur fut porté à Segré dans la sépulture de sa famille. — René *Bellanger*, mai 1631, 1664. — René *Jannault*, 1664, 1668. — Gabr. *Lusson*, 1669, † le 24 mars 1695, âgé de 61 ans. — Pierre *Sablon*, 7 mai 1695, † le 24 mai 1696. — Eustache *Levallet*, novembre 1696, † le 24 avril 1714, âgé de 56 ans. — Anselme de la *Roche-Quentin*, juillet 1715, † le 27 août 1740, âgé de 66 ans. — Jean-Nic.-Louis *Du Moussay*, novembre 1740, † le 31 décembre 1776, âgé de 69 ans. — Jean *de la Sausse*, décembre 1776, jusqu'en novembre 1792, qu'il signe *officier public*.

La seigneurie de la paroisse était disputée entre les seigneurs de Raguin et de Bellefontaine. En 1637, à l'occasion de la reconstruction du grand autel, il fut constaté par procès-verbal qu'il y existait au-dessus « des peintures de « destrampe fort antiennes, représentant des « images de saints et des figures d'anges, » et sous l'imposte, sept écussons, 12 autres dans la chapelle Ste-Anne. Ils servirent sans doute à certifier les droits du seigneur de Bellefontaine, qu'un arrêt du 2 août 1641 reconnut au profit d'Anne Pierres, capitaine de la ville et château de Châteaubriand. — Quelques années plus tard la famille Gohin de Montreuil éteignit toute contestation en réunissant en une même main les deux châteaux.

Le prieuré et quelques maisons relevaient directement de Craon ; une autre partie de la paroisse, du Lion-d'Angers ; — mais le tout ressortissait de l'Election et du Présidial d'Angers, du Grenier à sel de Candé, avec brigade de gabelle dans le bourg, du District de Segré.

Pour toute industrie, un petit four à chaux existait en 1788 au Saule. — L'armée de Scépeaux en l'an IV avait recruté sur la paroisse une compagnie de chouans, que commandait Dugué dit Barbe-Noire.

Maires : Elie *Meslier*, chirurgien, natif de Louvaines, 1792. — *Legueu*, 1er messidor an VIII, † en prairial an XIII. — Guill.-Pierre *Sigogne*, 3 messidor an XIII, nommé juge. — *Dorange*, 1er septembre 1808. — Dominique *Guillot*, 7 juin 1810. — G.-S. *Sigogne*, 12 octobre 1815. — Joseph *Meslier*, 5 décembre 1818, † en 1822. — Mathurin *Fournier*, 7 novembre 1822. — *Flavigny de la Brosse*, 30 août 1826, démissionnaire en 1830. — Dominique *Guillot*, 2 octobre 1831. — *Flavigny de la Brosse*, 1843, démissionnaire le 21 juin 1847. — Tugal *Conrairie*, 23 août 1848, démissionnaire en 1855. — Charles *Flavigny de la Brosse*,

Digitized by Google

16 octob. 1855.—*Parage*, 1870, en fonctions, 1874. Arch. comm. de M.-et-L. C 194, 199, 202; E 1371; H St-Georges-sur-L. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1858, p. 35. — Pour les localités, voir *la Chaufournais, Bellefontaine, Raguin, la Croix-Marie. Véseuvre*, etc.

Chéblanche, m^on^, c^ne^ de *Chanteloup*, au vill. des Poteries; y naît tout auprès le ruiss. de Montbault.

Chéchigné, f., c^ne^ de *St-Georges-Châtel*

Chédavion, f., c^ne^ de *Vézins*. — *Chez Davion* (Et.-M.).

Ché-de-Bois (le Grand-), f., c^ne^ de *la Plaine*. — *Chéz Debois* (Cass.); = (le Petit-), f, c^ne^ de *la Plaine*.

Chédemas (*Jean*), « joueur de haultbois et de flute ordinaire du duc de Brissac, » mari de Tugalle Tricard, est inhumé dans l'église de Brissac, le 5 janvier 1640.

Chédevergne (*Pierre*), né en octobre 1767 à St-Georges-sur-Loire, avoué en 1793, élu le 15 mai du Comité de surveillance d'Angers s'excusa sur son défaut d'âge. Quelques mois plus tard il fut arrêté comme suspect à cause de ses relations par ordre du Comité révolutionnaire. C'était au retour de Paris où il avait passé un mois entier comme délégué d'une des assemblées primaires. Mis en liberté, il fut nommé commissaire national près le tribunal criminel, mais là encore, Vial, qui du reste en tous ses écrits le traite en ennemi, le signale ironiquement comme « le « défenseur officieux des veuves et des enfants des « émigrés et des frères égarés ». — Il était redevenu simple avocat en l'an XI, bâtonnier de l'ordre en 1815, et le modéré, le suspect des temps républicains, ami toujours convaincu « des principes « sacrés de la régénération nouvelle, » figurait alors à titre de vice-président dans l'assemblée des fédérés. — Mort à Angers le 27 juin 1831.

Chédraie (la), f., c^ne^ de *la Meignanne*.

Chédru, f., c^ne^ de *Meigné-le-Vicomte*.

Cheffes, canton de Briolay (7 kil.), arrond. d'Angers (24 kil.). — *Ecclesia S. Mariæ de Capha* 1050-1062 (Eplt. St-Nicol., p. 19). — *Chepha* 1052-1082 (2e Cartul. St-Serge, p. 121). — *Cheffa* 1104-1120 (Cartul. du Ronceray, Rot. 4, ch. 2), 1438 (G Chap. St-Martin). — *Chefe* 1113-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 131). — *Capella de Chaffia* 1150 (Eplt. St-Nicol., p. 76). — *Caffia* 1506 (St-Serge, Grez-N.). — *La ville de Cheffes* 1508 (Censif). — Sur la rive gauche de la Sarthe. — Entre Tiercé (3 kil.) à l'E. sur la rive opposée de la Sarthe, Juvardeil (4 kil. 1/2) et Champigné (6 k. 1/2) au N., Ecuillé (4 kil.) à l'O., Soulaire-et-Bourg (6 kil.) et Briolay au S.

Une haute levée de 3 kil. à travers les prairies de la Sarthe, aborde le bourg par deux ponts construits en 1868, à l'entrée et au sortir d'une île, le premier de trois arches en pierre à rampe de fonte, le second vers Cheffes en bois. Tout au détour, dans le *Val St-Sulpice*, V. *ce nom*, apparaît une petite chapelle et les premières maisons du bourg. — Au sortir à l'opposé vers l'O. se croisent le chemin de grande communication de Seiches à Thorigné et le chemin d'intérêt commun de Soulaire à Chemiré.

Y passent, outre la Sarthe, les ruiss. de St-Gervais, de Piron et de Launay et une boire de Sarthe dite ruiss. de Soudon.

En dépendent les h. ou vill. de l'Echélardrie (7 mais., 25 h., à 2 kil.), de la Goupillère (2 kil.), du Gué (2 kil.), de Planterose (4 mais., 19 hab. à 2 kil.), de la Greulerie (6 mais., 18 hab.), de la Danière (7 mais., 31 h.), de la Paquerie (7 mais, 24 h.), de la Tuilerie (5 mais., 12 h.), de l'Herbinière (7 mais., 2 mén.), de la Goupillère (4 mais., 19 hab.), les chât. de Teildras et de Soudon et 65 fermes ou écarts.

Superficie : 1,735 hect. dont 67 hect. 41 ares en vignes et 74 hect. 78 ares en bois.

Population : *1,314* hab. en 1872, dont *739* au bourg (194 mais., 261 mén.).

Bureau de poste de Tiercé et *Perception* de Feneu.

Foires le 3e jeudi d'avril et le 3e jeudi de juin, mais sans importance; l'*assemblée* au contraire de la St-Louis est considérable pour le commerce des blés — et la danse.

Une usine à blé, un four à chaux de quatre bouches, la marine, l'exploitation surtout, le transport et la vente du bois, dont l'embarquement se fait au port, animent de nombreux groupes industrieux. — Une fabrique renommée de matériel agricole, fondée par M. Houyau, V *ce nom*, a malheureusement péri avec son créateur.

La vieille agglomération, pressée au bord de l'eau qui l'envahit chaque hiver, s'égaie de constructions neuves, bordées, — chose rare aux champs, — de jardinets fleuris, le long des nombreux chemins rayonnants. — Vers Ecuillé surtout, là où l'abri est sûr contre l'inondation presque régulière de la Sarthe, dans le canton de *la Croix-Blanche*, que dénomme une croix au faîte d'une grosse colonne à piédestal, des logis bourgeois, voire de beaux hôtels s'encadrent dans la verdure. Vis-à-vis vers Sud se dresse la tour d'un moulin abandonné; — en face le cimetière, qui entrave les projets, en attendant qu'il serve aux agrandissements à venir.

C'est l'emplacement désigné de la *Mairie* future, aujourd'hui installée dans la salle basse d'un informe logis, daté de 1691, acquis pour cette destination le 14 septembre 1833. L'*Ecole des garçons* occupe le premier étage, sans jardin, sans cour. — La communauté des Frères du Mans vient d'acquérir, pour y transférer sa maison-mère, le bel hôtel avec enclos de M. Godin, vis-à-vis le cimetière.

L'Eglise, dédiée à Notre-Dame (succursale, 30 septembre 1807, avec vicaire, 5 août 1822), est située sur le bord de l'eau, au centre ancien du bourg. La nef unique, reconstruite avec le portail en style du XIIIe s., comprend trois travées dont la voûte surexhaussée enveloppe la base de l'ancien clocher. Une inscription, encastrée dans le mur, indique que l'œuvre date de 1851 et 1856 sous les mairats de MM. Voisin et Godin, et n'omet qu'un nom, celui de l'architecte Dellêtre. A droite en entrant, sur le mur intérieur du portail, est peint un *Baptême du Christ*, par Baroni, V. *ce nom*, mais trans-

Digitized by Google

formé par une restauration récente; plus loin, les statues de *saint Louis*, de *saint Etienne*, de *saint Sébastien*, de *saint Pierre* (XVIIIe s.); au fond, sur les pieds droits de l'arc du transept, les autels avec statues modernes de *St-Joseph* et de *Notre-Dame*. Un arc en tiers-point, à triple moulure en retrait, ouvre sur le transept et porte sur de simples rinceaux à double rang d'oves ou d'écailles, les tores ronds de la voûte abaissée reposant sur des chapiteaux à feuillage, surmontés d'une plinthe à dents de scie; à droite, une chapelle sombre, à chapiteaux formés de simples entrelacs ou d'hommes barbus dont un tient un poisson, l'autre les deux pointes de sa barbe; à droite une chapelle avec fenêtre à meneaux et chapiteaux de feuilles de houx ou d'entrelacs perlés. A droite et à gauche chaque chapelle se prolonge sur le côté du chœur, dans lequel elle débouche par un arceau plus bas, celui de droite surmonté d'un écusson portant l'*oie* proverbiale *de Cheffes*, avec des chapiteaux d'un art grossier, animaux et feuillages à peine ébauchés, moins informes encore pourtant que ceux de l'abside autrefois en cul-de-four, dont un à crochets naissants formés d'un simple trait en creux. Au fond un gracieux tableau de *Vierge* mais de facture et de sentiment tout modernes, qu'on dirait un portrait de jolie bourgeoise. — Sur l'édifice plane l'ancien clocher, œuvre remarquable, de plan hexagonal, à deux ordres, le premier formé de trois hautes baies, dont l'arc en tiers-point s'aiguise à peine, sur des piliers nus, comme les arceaux mêmes; le second, percé d'une petite baie à triple moulure ogivale, dont l'arceau intérieur porte sur une colonnette à chapiteau; au-dessus une flèche en ardoise moderne. — Ballain donne une vue de l'église telle qu'elle était encore avant sa dernière reconstruction avec la petite maison adossée au mur nord de la nef, qui servait en 1830 de mairie et plus tard de magasin de vins.

On y vénère comme relique la mâchoire inférieure de St Symphorien.

Outre le cimetière, placé autrefois au-devant de l'église, il existait un *Cimetière des pauvres*, joignant le marais (XV-XVIIIe s.), vendu nat^t le 23 prairial an IV.

Il n'a été signalé aucun vestige antique sur la paroisse. Il est certain pourtant que la voie d'Angers à Brissarthe y passait, mentionnée aux XI-XVe s. le long de la rivière, *Magnum iter per quod itur de Andegavis ad Cheffam* 1438.

La paroisse est antérieure sans doute au XIe s. Une tradition, qui n'est pas invraisemblable, place la primitive église sur l'emplacement de la chapelle actuelle de St-Sulpice. Elle était en tout cas transférée dès le milieu du XIe s., là même où elle se voit encore, auprès des moulins seigneuriaux, et fut donnée vers 1060 par le seigneur laïc, Hubert Ragot, à l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers avec le terrain pour construire un cloître, l'autorisation de former un bourg et de nombreux priviléges. L'abbé y établit un prieuré et fit reconstruire l'église, qui fut solennellement dédiée le 18 août 1167. On voit encore dans l'église actuelle une belle et curieuse inscription en lettres onciales, gravée sur ardoise, en forme de charte et plusieurs fois reproduite, V. *Répert. archéol.*, 1859, p. 315 et 1868, p. 122, qui relate l'ordre et les témoins de la cérémonie et le dépôt dans l'autel de morceaux de vêtements de la Vierge, de Jésus et des Apôtres, d'une dent de St Maurille et de nombreuses reliques. — La cure fut réunie au prieuré, sur la demande de l'abbé, par ordonnance épiscopale du 1er mai 1335. — Le prieuré, qui touche et enveloppe vers S. et S.-E. l'église, a été vendu nat^t le 21 prairial an IV et est encore une propriété particulière.

Prieurs-curés : Maurice *Auberi*, 1339. — Jean *Dubouschet*, 1483. — Jacques *Cheminard*, 1507, 1533. — Philippe *Cheminard*, « écuyer de Notre Saint-Père, » 1537, 1554. — Hervé *Poyet*, 1569. — Pierre *Mariau*, 1583. — René *Foussier*, grand-vicaire de l'Evêque, 1592, 1598, prieur aussi de Cossé et de Chemillé. — Math. *Davy*, 1609, 1613. — René *Collet*, 1614, † le 22 janvier 1629. — Franç. *Davy*, 1629, † le 18 mars 1659, licencié en droit, chanoine de St-Maurice, âgé de 60 ans. — Claude *Davy*, son neveu, 1659. — *Lebreton*, 1667, novembre 1672. C'est le premier qui tienne résidence et qui signe les actes de la paroisse. — Jacq. *Ferrand*, profès de Saint-Maur, février 1673, † le 3 août 1691. — Fr.-J. *Daburon*, septembre 1691, mai 1712. — Joseph *Gentil*, docteur de Sorbonne, août 1712, septembre 1721. — Hardouin *Dupont*, juillet 1722, † le 6 avril 1761, âgé de 66 ans. — Maurice *Gaudin*, religieux de Brignon, fils d'un marchand foulon de la Boissière-Saint-Florent, 16 avril 1761; mais à la suite d'un procès il transige et cède la place à son compétiteur. — *Gaslon*, 14 novembre 1762, novembre 1773. — Une mission, fondée tous les vingt ans, fut inaugurée sous son règne en 1765 par quatre Lazaristes d'Angers. — *Nepveu du Verger*, avril 1774. — Claude-Antoine *Tirode*, bénédictin de Cluny, 22 septembre 1774; mais le bénéfice lui est contesté à la fois par Daburon, prieur-curé de la Pélerine, et Chauveau, curé de Candé, munis des titres divers et qui tous deux sont déboutés par arrêt du Parlement du 6 sept. 1776. — Tirode prend possession jusqu'au 2 janvier 1793 qu'il signe encore *officier public*. Son vicaire Monclair fut déporté en Espagne en septembre 1792.

On trouve un chapelain Louis Herrier, maître d'école en 1710, et une maîtresse d'école, Urbaine Pezot, morte âgée de 90 ans le 12 mai 1769.

Le fief, *honor de Caphia*, appartenait aux XI-XIIIe s. aux vicomtes du Lude et à partir du XIVe jusqu'à la Révolution aux seigneurs du Plessis-du-Vent, devenu le Plessis-Bourré. En échange des priviléges reçus des seigneurs, le prieur était tenu de les abriter tous les ans la nuit de Noël dans sa grande salle et de leur présenter le jour des Rois une fouace. La terre avait titre de châtellenie et relevait à foi lige de Briolay; mais il n'y existait pas de manoir seigneurial.

Les documents constatent l'existence d'un pont

Digitized by Google

au bourg durant le xve s. Le port d'embarquement passait encore en 1789 pour un des plus beaux de la province; mais l'état des routes empêchait d'y aborder. La paroisse sollicitait aussi l'établissement de deux foires et de marchés hebdomadaires qu'elle n'a pas encore.

En 1589 pendant la Ligue, le passage de la Sarthe était commandé par la construction d'un fort, qui fut surpris par les Ligueurs le jour de la Toussaint, et repris par les royaux deux jours après. — En juin 1832, placé au milieu d'une chouannerie menaçante, le bourg avait barricadé ses rues, placé un veilleur dans le clocher et tenait sa garde nationale prête au coup de feu.

Un dicton angevin rappelait *les oies rouges* de Cheffes, non, croyons-nous, d'armoiries prétendues du bourg qui aurait porté, au dire de Bruneau de Tartifume, dans son écu inconnu *une oie de gueule*, mais de l'enseigne sans doute d'une hôtellerie mentionnée dès le xvie s.

Par une particularité à rappeler Cheffes a donné naissance à deux célèbres libraires parisiens du xvie s. Nic. Chesneau et Henri Poupy.

Maires : Jean-Ch.-Armand *de Terves*, 1er messidor an VIII. — Ch.-Prosper *de Terves*, ancien officier de marine, frère du précédent, 28 mars 1810, démissionnaire le 24 août 1830. — Urbain *Pilastre*, 28 août 1830, démissionnaire en 1839. — Yves-Louis *Marais*, 22 avril 1839, installé le 25. — *Monnier*, 1843-1848. — Jean *Godin*, 13 avril 1848, démissionnaire le 25 mai 1855. — Alfred *Voisin*, 15 juin 1855, installé le 25. — J. *Godin*, 1859. — *Cholet*, 1870, en fonctions 1874.

Arch. de M.-et-L. C 96; 106, f. 263; 187, 192; G St-Nicolas. — Arch. comm. Et-C. — Journal de Louvet, *Revue d'Anj.*, 1854, t. II, p. 166. — *Eptt. St-Nic.*, p. 19-26. — Ballain, Mss. 867, p. 644. — Pour les localités, voir *le Val-St-Sulpice, le Vivier, Soudon, la Roche-Coursillon, Teildras*, etc.

Chéhéré *(Gilles)*, religieux profès des Cordeliers d'Angers, docteur de Sorbonne et gardien de la maison de Paris, définiteur général de l'ordre, puis agent de la province de Touraine et gardien du couvent d'Angers, y meurt le 24 février 1618 et est inhumé devant le grand autel.

Chéhuère (la). — V. *la Chevère*.

Cheillon (le), ham., c^ne de *St-Georges*-s.-*L.*

Chélonnaie (la), f., c^ne de *Loiré*. — *La Chalonnais* (Et.-M.).

Chélotais (les), f., c^ne de *Vergonnes*; = f., c^ne de *Combrée*.—En est sieur Louis Roul en 1704.

Chéluau, f., c^ne de *Daumeray*. — *Chelluau* 1642. — *Chesluau* 1691 (Et.-C.).

Chelzei, Chelziacus. — V. *Chizé*.

Chemant, chât., c^ne de *Blaison*. — Anc. fief et seigneurie avec hôtel noble construit au xive s., reconstruit et enclos de murs vers la fin du xvie s., et comprenant au xviiie s., outre le château formé de trois corps de logis flanqués d'un grand pavillon carré avec escalier d'honneur, grande cour avec portail, vastes terrasses, douves et fossés, deux jardins, deux doubles vergers, maison, cour et jardin de closier, charmilles, prés de 8 boisselées, emplacement de l'ancien étang, où jusqu'à la fin du xvie s. le ruisseau de la fontaine de Chemant faisait tourner deux moulins, un second pré, le tout entouré de murs, vastes vignes, closeries, des pâtures autrefois en bois de hautes futaies, un taillis de châtaigniers, des garennes à connils et autres bêtes fauves et noires dans une enceinte murée, et d'autres bois et prés dans la vallée et dans la grande île de Blaison. — En dépendaient par acquisitions successives les fiefs du Bois-Richard, du Grand et du Petit-Sazé et de Raindron. La seigneurie relevait de Blaison et appartenait à Jean de Marettes 1414, Pierre Lebrun, son gendre, 1634, Jean de Vauférie, mari de Renée Lebrun 1479. François de Goulaine la vendit en 1551 à Jamet Martin, marchand de St-Sulpice-sur-Loire, dont la fille Michelle épousa Louis de Cheverue vers 1587. C'est lui qui fit agrandir et remettre en état l'habitation délabrée. La famille de Cheverue en resta propriétaire pendant deux siècles jusqu'au mariage de Modeste-Cécile de Ch. avec Nic. Gohin de Montreuil vers 1766, sur qui le château et la terre furent vendus nat^t avec les métairies.

Il y existait dès au moins le xvie s. au bout du château une chapelle, mais à peu près délaissée, sans aucun mobilier, et qui ne servait plus que de dépôt pour les mesures et boisseaux de la seigneurie. Pierre de Cheverue et sa femme Charlotte Cochelin la fondèrent de nouveau en 1661 sous le vocable de St Pierre et de St Charles. Elle fut érigée en bénéfice en 1679 par décret épiscopal. Le seigneur présentait aussi à la chapelle de l'Etang de Gennes et relevait ce droit du Chapitre de Montreuil-Bellay.

Arch. de M.-et-L. E 425-458 et 1998-2000.

Chemant, f. et m^in à eau, c^ne de *Corzé*. — *Lande de Chemenz* 1152 (Hauréau, Pr., col. 157). — *Chemantium* (Ménage, *Vit. P. Ærod*, p. 5). — Anc. terre seigneuriale, avec château, dont il ne reste que la chapelle bénite le 7 février 1708. Elle sert de hangar à la ferme, incendiée en 1865 et récemment reconstruite. Le seigneur avait titre de fondateur de l'église paroissiale et comme tel, droit de banc au chœur réservé, qu'une sentence de 1658 lui confirma. La terre appartenait au xiie s. à Guillaume de Passavant, au xve s. à Hardy le Roux, chevalier, et fut assigné en 1430 comme douaire à Catherine de St-Aignan, femme de Jean Leroux, chevalier, qui avait acquis récemment le haut Chemant. Il en dépendait trois closeries et cinq métairies dont deux durent être aliénées par son mari pour payer ses frais d'équipement de guerre (C 106, f. 440). Le fief fut vendu sur Philippe Leroux, héritier de François Leroux, abbé du Mont-St-Michel, par décret judiciaire en 1607 à François Chérité, sieur de Voisin, dont la fille épousa le 16 novembre 1649 Louis de Maillé de la Tourlandry. — En est sieur Charles de Chérité, inhumé le 5 novembre 1699 par l'abbé de Chaloché; — François de Crespy, mari de Louise de Chérité de Voisin 1708; — Elisabeth de Crespy, femme de Ch.-Franç. Lefevre de l'Aubrière 1787. — Vendue nat^t le 28 prairial an IV sur Lefevre de l'Aubrière, la terre relevait de Briolay et devait à son suzerain tous les deux

Digitized by Google

ans le 15 août un chien épagneul et un oiseau de service, redevance encore exigée au XVIIIe s.

Chemant, f., c^ne de *Durtal*. — *Chemens* 1190 (Pr. de Gouis, t. I, f. 19). — *Chemain* (Et.-M.). — En est sieur René Ayrault, mari de René de Scépeaux 1583; = f., c^ne de *Fougeré*; = c^ne de *Marcé*. — *Une maison, jardin, estrages appellée Chemens* (C 105, f. 215 v°), relevait de Durtal et de Singé.

Chemant, (le Bas-), ham., c^ne de *Corzé*.

Chemant (le Grand, le Petit-), ff. c^ne de *St-Martin-d'Arcé*, anc. fief et seigneurie avec hôtel, colombier, chapelle, bois, étangs, garennes relevant de Fontaine-Milon, et appartenant à une famille du nom jusqu'à la fin au moins du XVe s. — En est sieur Geoffroy de Dureil en 1561, Jacq. de Dureil 1602, 1605, Gédéon de Thianges, 1610, gentilhomme ordinaire de la Chambre, sieur de Moulines, Ant. de Thianges 1627, Franç.-Louis Frain de la Vrillière, mari de Lucrèce de Sarcé, 1724. La ferme est encore l'ancien logis du XVIe s.

Chemant (le Haut-), vill., c^ne de *Blaison*.— Anc. closerie, dépendant de la terre de Chemant.

Chemas, f., c^ne du *Lion-d'Angers*.

Chemas-Chaussée (le), ruiss. né sur la c^ne du *Lion-d'Angers*, s'y jette dans l'Oudon, a pour affluent le ruiss. de la Courtière; — 1,750 m. de cours.

Chemausin (le Grand-), f., c^ne de *Gesté*; = (le Petit-), f., c^ne de *Villedieu*.

Chemellerie (la), f., c^ne de *Vernoil-le-F.*

Chemellier, c^on de Gennes (13 kil.), arr. de Saumur (31 kil.); — à 25 kil. d'Angers — *Chamilcheriacus* 1027 (Cartul. St-Aubin, fol. 58). — *Camellerium* 1060-1081 (Ib., fol. 123). — *Chemeler* 1219 (G Chap. St-Jean-Baptiste). — *Chemelier* 1305 (Ib., p. 27). — Dans une plaine encadrée de hauts coteaux entre Blaison (7 kil.), St-Ellier (3 kil.), les Alleuds (5 kil.), et Saulgé-l'Hôpital (6 kil.) à l'O., St-Georges-des-Sept-Voies (7 kil. 1/2) à l'E., Grézillé (1 kil. 1/2) à l'E. et au S., St-Rémy (7 kil. 1/2) et Coutures (3 kil.) au N.

Le chemin d'Allençon à St-Rémy traversant de part en part le territoire de l'O. à l'E. par le centre, remonte, avant d'en sortir, par une courbe du S. au N. en reliant le chemin de St-Hilaire-St-Florent et s'échappe vers l'E.

Y passent l'Aubance, et les ruiss. de Montaigu et de la Fontaine.

En dépendent les vill. ou ham. de Montaigu (24 mais., 64 h.), de Mauny (15 mais., 59 hab.), de la Motte (13 mais., 40 hab.), de la Gaignardière (11 mais., 36 hab.), du May (9 mais., 35 hab.), du Vaurobert (9 mais., 31 h.), de la Haute-Ronde (8 mais., 23 hab.), de la Basse-Ronde (7 mais., 20 h.), de la Blanchardière (4 mais., 17 h.), de l'Aunée (5 m., 16 hab.), de la Pauverdière (4 m., 15 hab.), du Petit-Sigogne (5 m., 14 hab.), de la Guittière (3 mais., 12 hab.), un moulin et 7 ou 8 fermes ou écarts.

Superficie : 1,091 hect., dont 103 hect. 74 a. en vignes et 39 hect. en bois.

Population : 777 hab. en 1726. — *740* hab. en 1790.—*660* hab. en 1831.—*615* hab. en 1841. — *596* hab. en 1851. — *614* hab. en 1861. — *587* hab. en 1866. — *584* hab. en 1872, dont *159* au bourg (52 mais., 58 mén.).

Des lettres royaux du 17 mars 1762 avaient créé une *foire* qui s'est conservée en simple *assemblée* le jour de la St-Laurent (10 août), patron primitif, dit-on, de l'église. — C'est par erreur que la Poste et autres documents y mentionnent cinq foires qui n'y ont jamais existé.

Mairie installée dans la chambre haute d'une maison inhabitée.

Ecole mixte communale tenue par les sœurs de la Salle-de-Vihiers.

L'*Église*, dédiée à St Aubin (succursale, 26 décembre 1804), a été transformée par des travaux modernes d'agrandissement (1827-1830) et conserve pourtant encore son pignon aigu percé d'une double petite fenêtre romane et le chevet extérieurement d'aspect antique. La date 1686 derrière le chœur indique l'année d'une reconstruction partielle.

Le *Presbytère* a été acquis par la commune en 1821-1823.

Il existe encore à l'Est et à 800 mèt. de l'église dans un *bois* dit *de la Pierre-Couverte* un *Dolmen*, formé de cinq pierres (4^m,20 de longueur sur 2^m,90 de hauteur), celle du fond renversée, les deux autres servant de toit. — Les débris d'un autre dolmen dit de la Pauverdière se voyaient récemment encore au nord et à 1,600 mètres du bourg. Toute cette contrée, depuis de longs siècles habitée, était traversée par la voie de Brissac à Gennes par Longueville et St-Pierre-en-Vaux. Le domaine primitif, *curtis*, quoiqu'ayant son église spéciale, restait encore réuni au XIe s. à la *villa Chiriacus*, aujourd'hui St-Rémy-la-Varenne, dont il comprenait sans comparaison les terres les plus grasses et les plus fertiles, *pinguius ac fertilius procul dubio territorium*. Ancien patrimoine des comtes, il avait été donné par eux vers le IXe s. aux moines de St-Aubin et aux chanoines de St-Lézin d'Angers, qui vers 1014 s'en partagèrent la propriété jusqu'alors indivise. Chemellier fut affecté au Chapitre de St-Lézin, plus tard de St-Jean-Baptiste.

Curés : Jean *Duvaux*, 1427, 1431. — Guill. *Moreau*, vicaire général de l'Evêque, † le 2 mai 1497. — Jean *de l'Aubépin*, 1er juin 1497, qui résigne. — Simon *Binaut*, 1er mars 1498 (n. s). — René *de Seillons*, 1550, qui permute. — Pierre Lefrère, chapelain de Mêlay, mars 1551 (n. s.).— Thomas *Cornilleau*, 1564. — René *Bardoul*, 1568. — Vétérin *Hamonet*, 1586. — Franç. *Fijoust*, 1587. — André *Salmon*, 1598. — Jean *Behain*, 1608. — Jacq. *Millet*, 1613-1617. — Seréné *Gricler*, 1626. C'est le premier qui réside. Avant lui les vicaires rédigent les actes, à titre de « fermiers de la cure ». Il tenait chez lui une école, un pensionnat sans doute — et meurt le 19 novembre 1650. — Ch. *Déniau*, février 1651, 1684. — La série des registres s'interrompt à plusieurs reprises. — Michel *Amys*, 1686, 1691. — *Poysonnier*, 1694. — L. *Boguais*, mars 1694. — Jean-René *Tessé*, 1703, 1709. — René *Caillot*, † le 19 mars 1741, directeur des Cordelières des Ponts-de-Cé. — Cl. *Dudoyer*, 1717. — Simon

Digitized by Google

Sigogne, précédemment curé de St-Maur, 1717, † le 26 février 1734, âgé de 45 ans. — Pierre *Poittevin*, mai 1734 jusqu'à novembre 1756. Il devient supérieur du séminaire St-Charles d'Angers. — M. J. *Ribay*, mars 1757, décembre 1790. — *Diard*, juillet 1791, en même temps curé de Grézillé. — Le vicaire *Gautronneau* devient curé intrus de la Tourlandry.

Le bourg s'éleva autour de l'église, à l'abri du château, dominant sur une haute motte entourée de douves qui existait encore en 1325 et qui fut détruite complétement dans la seconde moitié du XIVe s. « Les cours, fossés, jardins », s'en voyaient encore à la fin du XVIIe s. Il n'en reste pas trace ; mais des fouilles récentes (1868-1869) ont trouvé sur l'emplacement désigné, comme un peu partout dans le village, des tombes en forme ovale où s'entassaient des ossements à demi brûlés ; à côté et ailleurs encore, des sépultures entaillées dans le tuffeau même. La plupart sans doute, au moins les plus récentes, se groupaient autour d'une *chapelle de St-Léonard*, voisine et dépendante du château (23 pieds de longueur sur 12 de largeur et 15 de hauteur). Reconstruite en 1731 aux frais du seigneur, et bénie le 9 août, elle était abandonnée déjà « depuis un temps « immémorial » à la Révolution, et ses murs en partie ruineux et écroulés. Elle fut vendue natt le 13 thermidor an IV pour le prix de 100 francs et a depuis totalement disparu. Un petit edicule, construit en 1868 à l'angle opposé de la place, en rappelle seulement le souvenir.

Le fief portait le titre au XVIIe s. de châtellenie, mais il était réuni depuis au moins le XIIIe s. à Blaison et ne possédait plus depuis longtemps d'habitation seigneuriale. La grange dîmeresse subsiste seule encore au bas du bourg, commune autrefois au Séminaire d'Angers pour la recette de ses fiefs de Sarcé et de Raindron.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur.

Arch. de M.-et-L. C 151 ; E 222, 433 ; G Chap. St-Julien ; — Cure de Gohier. — Arch. comm. Et.-C. — *Arch. d'Anj.*, t. I, p. 45. — Galland, *Franc alleu*, p. 295. — Pour les localités, voir *Saxé, la Brossardière, le Murier, Montaigu*.

Chemellier (*Raoul* Petit de), né à Angers en 1786, engagé volontaire dans les grenadiers vélites, fit la campagne de 1805, et successivement, comme officier dans les dragons, toutes celles de l'empire, y compris Moscou et la campagne de France. A la Restauration il entra comme chef d'escadron aux dragons de la garde. fit la guerre d'Espagne en 1824 et prit l'année suivante sa retraite à Paris où il est mort le 23 décembre 1861, chevalier de St-Louis et de la Légion d'honneur. Il avait épousé en 1823 Mlle Du Moncel morte sans enfant après un an de mariage.

Chemellière (la), f., cne d'*Etriché* ; — (la Petite-), f., cne d'*Etriché*.

Chemillé (*canton de*), borné par les cantons au N. de St-Florent et de Chalonnes, à l'E. de Thouarcé et de Vihiers, au S. de Cholet, à l'O. de Beaupréau et de Montrevault, présente vers S. les points les plus élevés du Département, qui forment la ligne du faîte (186 m., 210 mèt., 170 mèt.) des eaux de l'Evre et des affluents du Layon. Le terrain s'abaisse rapidement vers N. jusqu'à 85 mèt., présentant ainsi dans sa plus grande partie une plaine découpée par les vallées de l'Hyrome, du Jeu et de leurs affluents, qu'on embrasse d'une vue complète vers l'O. et auprès du bourg des Gardes.

Il comprend 21,441 hect., répartis entre onze communes : Chemillé, la Jumellière, St-Lézin, Neuvy, Ste-Christine, la Chapelle-Rousselin, Cossé, Mêlay, la Tourlandry, St-Georges-du-Puy-de-la-G., les Gardes, — et une population de *12,841* hab. en 1821, — *13,283* hab. en 1831, — *13,997* hab. en 1841, — *15,883* hab. en 1851, — *16,122* hab. en 1861, — *15,697* hab. en 1866, — *14,938* hab. en 1872, qui semble décroître rapidement depuis 16 ans.

C'est le canton de l'arrondissement de Cholet où l'instruction primaire est le plus avancée.

Il est traversé de part en part, du S. au N., par les routes nationales d'Angers aux Sables, et de Chemillé à Segré, et de l'E. à l'O. par les routes départementales de Saumur à Nantes et de St-Lambert-du-Latay à Chantoceaux. — La voie ferrée de Niort, descendant de Chalonnes, coupe cette dernière route et par une série de côtes pénibles aborde la Jumellière, longe la route nationale de Segré, qu'elle coupe sous Salbeuf, traverse l'Hyrôme à l'O. de St-Pierre, sur un viaduc, et de nouveau, sous le chef-lieu, sur un second viaduc de trois arches, comme le premier, et stationne, pour s'écarter ensuite par une courbe et filer droit vers S. jusqu'en dehors du canton.

Chemillé, chef-lieu de canton, arr. de Cholet (22 kil. 1/2) ; — à 37 kil. d'Angers. — *Camiliacus villa* 775 (D. Bouq.. t. V, p. 737). — *Cella quæ vocatur Camilliacus* 844 (Ib., C t. VIII, p. 437). — *Camilliaci castrum* 1002 (Cart. de Chem., f. 1). — *Chimilli* 1050 circa (2e Cart. St-Serge, p. 48). — *Ecclesia S. Marie de Chimilleiaco* 1064 (Cart. de Chem., ch. 4). — *Cameliacus* 1106-1114 (Cart. du Ronc., Rot. 1, ch. 80), 1121-1131 (Pr. de Chalonnes, ch. or.). — *Cameliacensis prior* 1153-1159 (1er Cart. St-Serge, p. 100). — *Chimileium* 1115 circa (Fontev.). — *Chimilliacus* 1120 (Arch. d'Anj., t. II, p. 65, 67, 80), 1135 (Epit. St-Nic., p. 57). — *Chemilleium* 1152 circa (1er Cart. St-Serge, p. 96 et ch. or. de Chem., no 43). — *Chimeleium* 1167 (Cart. du Ronc., Rot. 3, ch. 99). — *Chimillei* 1169 (Ib., Rot. 2, ch. 26). — *Chemilliacus* 1201 (Fontev,), 1204 (Cart. de Chem., ch. 38). — Entre Chanzeaux (8 kil.), la Jumellière (8 kil.), et St-Lézin (6 kil. 1/2) au N., St-Lézin, la Chapelle-Rousselin (4 kil. 1/2) à l'O., St-Georges-du-Puy-de-la-G. (8 kil.), Mélay (3 k.) au S., l'enclave de Gonnord et Chanzeaux à l'E.

La route nationale d'Angers aux Sables, pénétrant du N.-E. sur le territoire, se dirige droit sur la voie ferrée de Niort et, au point le plus près, est abordée par la route nationale de Segré à Cholet, traverse avec elle l'Hyrôme, coupe le bourg St-Pierre, forme l'abord de la gare, et un peu au delà vers S., est rejointe au moment

Digitized by Google

d'entrer en ville par le chemin d'intérêt commun de Ste-Christine et par la route départementale de Saumur à Nantes, plus loin vers S.-E. par le chemin de grande communication de Doué, traverse les couches inférieures de l'agglomération principale et continue droit vers S. en se dégageant, au sortir, de la route de Nantes qui relie à 3 kil. vers S.-E. le chemin de grande communication de Maulévrier.

Le chemin de fer d'Angers à Niort stationne à l'O. entre la ville et l'Hirôme, parcourant 8,200 m. sur le territoire.

Y passent les rivières de l'Aubance — et de l'Hirôme, qui coule au pied des anciens murs de la ville, sous le pont Greneau, puis au N. du bourg de St-Pierre (11 kil. 400 m. sur Chemillé), — les ruiss. de Chizé, de la Malaiserie, de la Rondelle ; — y naissent les ruiss. de Bégrolle, de la Sorinière, de la Vrillère, de Paluau, des Bâtes, de la Guerche et de Rutort.

En dépendent les ham. ou vill. des Planches (10 mais., 41 hab. à 600 mèt.), de la Mariaie (10 mais., 34 hab., à 500 mèt.), du Pontreau (9 mais., 43 hab., à 5,400 mèt.), des Galachères (8 mais., 28 hab., à 6 kil.), de la Vieille-Guerre (5 mais., 31 hab., à 500 mèt.), de la Ferté (6 mais., 32 hab., à 5,600 mèt.), de la Légeardière (5 mais., 35 hab., à 3 kil.), du Bordage (5 mais., 20 h., à 600 m.), de l'Epinay (4 mais., 25 hab., à 2,500 m.). de Paluau (3 mais., 22 h., à 5 kil. 1/2), de la Guichardière (3 mais., 18 h., à 3,300 m.), de la Mitaudière (3 mais, 14 hab., à 2 kil.),les châteaux de la Ferté, de la Roche-Bardoul, de la Sorinière, de Salbeuf, de l'Echo, 12 moulins et une centaine de grosses fermes.

Superficie : 4,921 hect. 91 ares, dont 150 hect. en bois, 620 hect. en prés, le reste en labours ; point de vignes. Les landes qui couvraient 175 h. avant 1830 sont aujourd'hui en culture. — Le territoire n'est qu'un plateau (de 102 à 106 mèt., sauf vers N.-E. 85 et 93 mèt.).

Population : 3,523 hab. en 1821. — *3,694* hab. en 1831. — *4,049* hab. en 1841. — *4,722* hab. en 1851. — *4,703* h. en 1861. — *4,414* h. en 1866. — *4,325* hab. en 1872, dont *1,640* hab. dans la ville proprement dite (*354* mais., *604* mén.), et *1,208* h. (*321* mais., *405* mén.) au bourg St-Pierre, qui lui est relié et à peu près confondu, formant ensemble, avec les Planches, la Vieille-Guerre, le Bordage, une agglomération de *3,056* h. (*675* maisons, *969* ménages), en décroissance continue, comme le canton, depuis 1856.

Chef lieu de perception comprenant les communes de Chemillé, Cossé, Mélay. la Tourlandry. — *Recette de Poste.*

Foires : au XVI-XVIIIe s. les 30 avril (Saint-Antrope), 22 juillet (Ste-Madeleine), 13 août (Ste-Radégonde) dont les droits de prévôté appartenaient au prieur et aux quatre curés, 1er septembre (St-Gilles), dont les droits appartenaient à Fontevraud, 5 novembre (St-Léonard) St-Clément (23 nov.) dans le bourg St-Pierre. — aujourd'hui les premiers jeudis de janvier, février, mai, juin, septembre, novembre, le jeudi à la mi-carême et le premier jeudi après Pâques.

Marchés tous les jeudis de bestiaux gras ou maigres, de moutons, porcs, volailles, froment, seigle, avoines, colza, etc., rendez-vous d'affaires égaux à des foires et dont l'importance s'est accrue depuis l'ouverture des chemins de fer.

La *mesure* ancienne contenait 16 boisseaux pour 13 boisseaux et une écuellée des Ponts-de-Cé. — L'étalon en est conservé au Musée d'Angers et porte inscrit : *Marie de Rieux, douairière de Chemillé, a fait faire l'an 1607.* Un autre aussi, plus petit, est daté de 1738.

Industrie : tissage des laines (2 maîtres), dont le centre est à l'usine de St-Pierre ; — tissage de coton (3 maîtres) ; — du fil (28 maîtres), — occupant ensemble environ 280 ouvriers ; — tanneries, teintureries, blanchisseries de tissus ; — meunerie ; — trois fabriques de chandelle ; — trois tuileries, — et les ouvriers du fer, du bois, de la pierre à proportion de l'importance du bourg.

La *Mairie* occupe l'étage supérieur des *halles* bâties en 1829 par l'architecte François-Villers. En ville, *Ecole* communale *de garçons*, bâtie en 1858-59 (arch. M. Dainville) ; — *Ecole* laïque *de filles* ; — *hopital*, — avec *salle d'asile* depuis 1856, — installé dans la nef conservée de l'anc. église St-Gilles, dont le chœur, le transept et le clocher ont été incendiés en 1793. — A St-Pierre, *Ecole* communale *de garçons* (frères Joséphites du Mans) reconstruite en 1860 (arch. Dainville, d'Angers). — *Ecole* communale *de filles* (sœurs St-Charles), avec *asile* communal, fondée en 1856, reconstruite en 1864-1865 (arch. Dainville).

En 1803 deux anciennes religieuses *Fontevristes*, en souvenir peut-être de leur première abbesse Pétronille, fondèrent à Chemillé un pensionnat, puis une communauté avec l'ancien habit de leur ordre, pour laquelle elles firent élever en 1827 une chapelle reconstruite vers 1865. En 1847 diverses reliques y furent recueillies de leur fondateur Robert d'Arbrissel, V. *ci-dessus* p. 128. — Trois maisons dépendent aujourd'hui en France de cette congrégation.

La commune est divisée en deux paroisses : *Notre-Dame*, comprenant, outre la ville, tout le territoire à l'O. de l'Aubance et de l'Hirôme, au S. du ruiss. de Chizé ; — *St-Pierre*, le bourg de ce nom, et toute la campagne à l'E. des ruiss. de Chizé, de l'Hirôme et de l'Aubance, soit les deux tiers du territoire.

L'*Eglise de Notre-Dame* (cure, 19 brumaire an XI) ne remonte pas au-delà du XIIe s. (41 mèt. sur 10 dans la nef) et a été profondément remaniée par des restaurations qui accusent surtout l'art de la Renaissance. L'édifice succédait sans doute à une chapelle du XIe s. — dont trois colonnes semblent avoir été conservées dans la nef — et formait primitivement une croix latine avec trois absides circulaires, dont deux converties en sacristies. Le mur vers S. fut de bonne heure remplacé en partie par une chapelle voûtée d'arêtes ogivales (XVe s.) accolée d'une tourelle hexagonale (XVIe s.), dont la base est plus antique. Vers N. a été ajouté postérieurement, comme l'indique l'appareil, un bas-côté, dont le mur conserve encore ses petites baies

Digitized by Google

romanes à voussures en fer à cheval. Au-dessus du portail, vers l'O., une fenêtre du XVIe s. s'ouvre entre des baies romanes bouchées. Les restes d'une chapelle en transept, construite vers l'époque de ces remaniements, détruite plus tard, forment vers N. comme une galerie au-devant des portes latérales. Une série de modillons grimaçants couronne le toit de l'abside centrale, la seule qui ait conservé son caractère primitif. — Sur la coupole du chœur, portée par quatre piliers carrés, repose la masse carrée d'un clocher superbe, de trois étages superposés à fenêtres romanes ornées de rubans, de tores, de losanges, de zigzags, d'étoiles, de têtes de clous, de toutes les élégances de l'art du XIIe s. Les faces S. et O., moins apparentes, sont restées inachevées. Au-dessus s'élance la pyramide de la flèche à base octogonale, surajoutée, au XVIe s. sans souci suffisant des matériaux, V. des dessins dans de Wismes, *le Maine et l'Anjou*, et Méliand, *Vues pittoresques*.

De curieuses *fresques* décoraient l'intérieur de l'église, quelques-unes déjà disparues. — Sur le mur N. on ne distingue plus qu'un médaillon ovale dans lequel une *Mort* en squelette, à mi-corps, tient une balance et une flèche; au-dessous :

La Mort m'a demandé de toute ma vie compte
Je luy ai répondu le compte veut du temps.

Plus bas, vers le milieu du mur, au centre d'un rectangle, la date *1587* donnait l'époque précise de cette ornementation dont cette première partie pourtant affecte un air vraiment plus antique.— Sur le mur S. se montre une suite de scènes paraissant représenter *les Péchés capitaux* vomis par la large gueule du démon. — On y reconnaît encore, à des restes d'inscriptions, à partir du bas de l'église, *l'Orgueil*, un jeune homme vêtu de rouge, à toque et plumet rouge, monté sur un hippopotame, — *la Luxure*, une femme à double tête, dont une se regarde dans un miroir, l'autre flaire une rose que lui tend un gros personnage ventru, en jacquette, monté sur un porc, *la Glotonie*. — L'enlèvement du badigeon fournirait, quand on le voudra, d'intéressantes découvertes iconographiques. — Rien autrement à signaler qu'une cuve cylindrique en granit formant bénitier.

L'*Eglise St-Pierre* (succursale, 30 septembre 1807), est une des plus anciennes du pays des Mauges. Elle date du XIe s., malheureusement détériorée par des travaux du XVIe s. et d'autres aussi plus récents. Le plan en croix latine présente l'inclinaison symbolique du chevet sur l'axe de la nef unique. Le portail en arc d'ogive émoussé, avec triples voussures ornées de palmettes (XIIIe s.), a été mutilé en 1793. Il était surmonté d'un Christ assis nimbé, bénissant, dans une auréole elliptique, entre les quatre Evangélistes, les huit autres apôtres s'étageant deux à deux de chaque côté de la porte, dans de petits cadres de pierre ou vides absolument ou brisés, restes de la décoration du XIe s. De grossiers contreforts flanquent les ailes du transept (XVIe s.) et s'allongent en fleurons avec statuettes du XVIe s. dans des niches ornementées, provenant de la chapelle St Aignan, qui représentent un docteur en costume opérant un patient; à côté, l'élève chirurgien avec son tablier. Un curieux clocher carré, à base romane, à double étage, percé au premier ordre d'étroites baies, au second de grandes arcatures doubles avec colonne centrale, et dont le faîte a été écrasé par la foudre en 1783, s'élève au chevet et conserve dans une sorte d'oratoire voûté en plein cintre, des peintures murales, non encore signalées et où l'obscurité permet à peine de distinguer au fond *le Christ* bénissant et donnant la loi; sur les parois, à droite, *la Vierge-Mère*; à gauche, *St-Pierre*; à leur suite de chaque côté, deux autres personnages, formant ensemble sans doute une scène symbolique, d'une exécution remarquable par le charme et la suavité des figures (XIIIe s.) — L'intérieur de l'église, aujourd'hui transformé et voûté en briques, montrait encore il y a une dizaine d'années, d'autres non moins rares peintures de la même époque, où figuraient entre autres scènes *les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse* autour du trône de Dieu; ailleurs les *Quatre fleuves du Paradis*, désignés par des légendes, entourant le nimbe crucifié, symbole du Christ. — Le tout, découvert en partie sous un badigeon antique et recouvert depuis d'un badigeon nouveau.

Le prieuré, attenait à l'église vers S. et a perdu tout caractère particulier, englobé dans une construction moderne en style du XVIe s.

Histoire. — *Château*. — Quoique la racine du vocable latin de Chemillé indique une localité d'origine celtique, il n'a été signalé sur son territoire aucun vestige antérieur à l'occupation romaine. Cette époque même n'a laissé trace que par les grandes voies dont elle sillonne le pays en rayons multiples vers le Saumurois ou vers les Mauges, surtout vers la Loire, l'une sur Chalonnes, l'autre sur St-Florent par Ste-Christine, une autre directement sur Angers par St-Lambert sans doute et les Ponts-de-Cé, reconnue sur place entre Salbeuf et l'Hirôme. C'est sur au bourg St-Pierre que se concentre ce réseau antique et que s'agglomérait la *villa Camilliacus*. On la voit au VIIIe s. possédée par l'église St-Martin de Tours (775) et moins d'un siècle plus tard (844) réunie, de l'aveu de l'empereur, au domaine de l'Evêché d'Angers. Vers cette date il y existe un atelier monétaire comme l'attestent les pièces publiées par Lelewel et M. Fillon, avec la légende *Camilliacus*. Au Xe s., sans que l'évêque ait perdu son droit de suzeraineté, la terre a été inféodée par le comte d'Anjou à un de ses plus puissants vassaux, dont la famille porte le nom du fief et dont le chef lui est attaché personnellement à titre de connétable. Bientôt dès les premières années du XIe s., le château-fort, *castrum*, bâti à St-Pierre, avec l'église primitive, est abandonné par le seigneur qui a transporté sa demeure à distance sur un faîte plus escarpé et de plus facile défense, au confluent du ruiss. de Chizé dans l'Hirôme. C'est le nouveau Chemillé, la ville actuelle, où réside en 1200, où meurt le 13 avril 1214 Guy de Thouars, mari de l'héritière du fief. Dès 1218, à la suite

Digitized by Google

d'une guerre inconnue, le château a été incendié et c'est à la suite sans doute de cette ruine qu'une reconstruction l'entoure d'une enceinte nouvelle avec donjon formidable à tout ennemi. Vers l'O. où domine encore un assez long pan de muraille, terminé sur le pont Greneau par les ruines d'une tour, elle suivait à mi-côte le cours de l'Hirôme, que les barrages répandaient au besoin dans le vallon, remontait vers N. sans qu'il reste de trace, couverte vers S. par le château même, dont une porte s'ouvre encore vers l'E. formant une vaste arcade ogivale en granit (3 m. 33 de largeur sur 4 m. 15 de haut.) de deux archivoltes superposées en retrait, la plus grande en appareil dessiné de légères cannelures à ruche d'abeilles, porté sur les chapiteaux écrasés, avec tailloirs, de colonnes carrées. Au-dessus de la clef, un personnage à mi-corps, profondément entaillé par un ciseau barbare, brandit au-dessus de sa tête une pierre. C'est *le bonhomme Chemillé*, au dire commun du populaire. Le mur y attenant, haut de 7 mèt., mais découronné de ses créneaux, épais de 2 mèt. 65, se poursuit de droite et de gauche dans les constructions. Les *portes St-Gilles* et *Notre-Dame* ont disparu avec leurs tours depuis vingt ans. Du *château* même il ne reste que l'emplacement qui sert aux marchés.

La grande famille féodale, qui avait fourni à Fontevraud sa première abbesse et un évêque au siége d'Angers, s'éteignit au XIVe s. avec Thomasse de Chemillé, femme de Jean de la Haie-Passavant. Renée de la Haie, unique héritière de cette maison, l'apporta en mariage à Joachim de Montespédon, dont la fille unique épousa en 1526 René de Montjean. — Celui-ci rend aveu en 1535 à l'évêque d'Angers pour « son chatel et donjon, ville, douves et parclouses d'icelle, cohue, halle et place marchande, » sa motte en la ville, édifiée d'un moulin, ses moulins des Quatre-Moulins sous le château et de Montreuil-sous-Notre-Dame, où tout habitant, à distance d'une lieue, devait venir moudre, son droit de banvin, c'est-à-dire, une fois l'an à son choix, 9 jours et 40 nuits durant, de faire fermer toutes les tavernes pour vendre en détail le vin seigneurial, — son privilége ou son devoir d'assister à l'installation de l'évêque et de le porter au dextre quartier de derrière » depuis l'abbaye St-Aubin jusqu'à l'église St-Maurice, en prenant pour récompense « toutes les nappes et serviettes qui sont déployées au diner », — ses droits sur les nouvelles mariées, qui le dimanche de la Trinité avaient tenues de dire une chanson en la halle, — toute la suite des nombreux fiefs relevant de son domaine. — Sa veuve se remaria en 1540 à Charles de Bourbon, au profit de qui la terre, créée de temps immémorial de baronnie, fut par lettres de juillet 1555 érigée en comté à charge de relever de la couronne. L'évêque dut en conséquence vendre son droit de seigneurie directe par acte du 4 janvier 1564, qu'un arrêt pourtant du 21 février 1581 annula sur sa requête. Guy de Scépeaux, légataire de Philippe de Montespédon en 1578, réunit Cholet et Chemillé et mourut en 1605. Sa petite fille et son héritière Jeanne épousa le 5 mai 1610 Henri de Gondy, duc de Retz, dont la fille cadette Marguerite apporta en 1644 à son mari Louis de Cossé-Brissac le comté de Chemillé, qui vers 1680 fut réuni à Cholet de nouveau par acquêt aux mains du marquis de Broon. Après sa mort, sa sœur vendit à Colbert de Maulévrier les deux seigneuries que les créanciers de Louis-René-Edouard Colbert et de Marie-Catherine-Euphrasie d'Estaing, sa veuve, vendirent en 1756, avec le May et Montfaucon, pour la somme de 481,770 livres au marquis de Marigny. — Elles furent laissées par actes des 10 et 12 mai 1787 à Christine Joséphine de Croy-d'Avré, veuve de Rougé, morte à Paris en 1788 et dont hérita en partie Joseph-Anne-Auguste de Croy, duc d'Avré, maréchal de camp, membre de la Constituante de 1789, émigré, rentré en 1814, pair de France jusqu'en 1830 et mort en 1839, âgé de 96 ans.

Ce qui restait du château, — « trois chambres « basses découvertes avec le ci-devant palais et le « greffe à côté totalement incendiés », quatre cachots et des masures, — avait été vendu natl le 9 fructidor an IV pour 1854 francs.

Eglises. — Au commencement du XIIe s., six églises ou chapelles desservies existaient sur l'unique paroisse de St-Pierre de Chemillé.

St-Pierre. — La première et la plus antique église s'éleva vers le Xe s. dans le plus ancien bourg, qui est St-Pierre du vieux Chemillé, *sanctus Petrus de veteri Camilliaco*. En se retirant sur le faîte voisin, les seigneurs attirèrent (vers 1040) auprès de l'église, dont ils s'éloignaient, les moines de Marmoutiers, gratifiés par eux d'immunités considérables. Le prieuré bénédictin devint bientôt l'égal en richesse et en puissance d'abbayes plus fastueusement qualifiées et il ne tint pas au seigneur qu'il n'en imposât le titre à sa fondation. Le bourg d'alentour resta comme un fief distinct et sous la tutelle et l'administration du prieur qui présentait aux cures de St-Gilles, de St-Pierre, de N.-D. de Chemillé, à celles de la Tourlandry et de la Chapelle-Rousselin et au prieuré de Trémentines. Il avait le droit de nomination de bouchers dans son bourg, droit de mesures à blé et à vin et nombre de priviléges enviés. Le plus précieux sans doute était une rente de 25 setiers de blé par semaine, que les religieux avaient retenue sur le revenu de la commande et que le prieur distribuait non à sa porte, mais dans les maisons des pauvres. — Il y résidait trois moines en tout en 1735, quatre en 1736 et 1752. — A partir de 1774 il ne fut plus reçu de novice. — Le prieuré, acquis natl par Lebascle d'Argenteuil en 1791, fut revendu lors de son émigration le 13 fructidor an IV.

Prieurs : Gualo, 1085 ? — *Etienne*, 109. — *Raoul*, 1093, 1107. — *Alfredus*, 1091. — *Robert*, 1109. — *Odon*, 1129. — *Rainauld*, 1120. — *Haimery*, 1121, 1160. — *Pierre*, 1187. — *Raynaud*, 1200. — *Hugo*, 1221, 1244. — Jean *de Louvigné*, 1425. — Guill. *Belon*, 1448. — Guy *de Biblienne*, 1461. — Roger *de Louvigné*, 1476. — Pierre *Dupont*, 1476, 1516. — Jean *Vignois*, 1572, † le 30 décembre 1577. — Pierre

Digitized by Google

Breslay, 1578, 1583, V. *ce nom*. — René *Fousier*, grand vicaire de l'évêque, prieur aussi de Cossé et de Cheffes, 1592. — Claude *Taillebois*, 1626, chanoine de St-Maurice d'Angers, prieur de Cossé, 1626. — Claude *Avril*, docteur de Sorbonne, doyen de St-Pierre de Nantes, 1651, † le 8 décembre 1697, âgé de 80 ans. — Guill.-Nic. *Bautru de Vaubrun*, 1699, 1704. — Pierre *Avril*, 1731. — Jean *Valette de Chamfleury*, 1735, † à Chacé le 29 février 1768, âgé de 64 ans. — Marie-Eugène *de Montjouvent*, chanoine de l'église de Lyon, 1748.

L'église jusqu'au XIVe s. reste la seule paroisse jouissant, a titre d'église mère, de tous les droits curiaux et jusqu'à la Révolution maintient sa juridiction active sur ses fillettes plus ou moins soumises.

Curés : François *Gault*, 1627. — François *Chiron*, 1632, 1646. — Mathurin *Boisgontier*, 1655, 1698. — P. *Sénard*, 1705. — Claude *Ayrault*, 1707, 1718. — Jean *Bory*, 1727, † le 23 avril 1741. — Jean *Camus*, 1742, 1761, † le 16 septembre 1783, âgé de 81 ans. — Pierre *Cochard*, 1765, déporté en septembre 1792 en Espagne. — *Lovet*, élu en octobre 1791. — *Poisson*, qui desservait la paroisse en 1796, dénoncé comme « fanatique et presque imbécile », est condamné par arrêté du 16 pluviose an VI à la déportation.

St-Gilles. — St Gilles, *sanctus Egidius*, fut sans doute la première église construite dans l'intérieur de la ville nouvelle. Le seigneur en fit don, vers 1060, de l'aveu de l'évêque au prieur de St-Pierre, qui en conserva la présentation, à la collation de l'évêque.

Curés : Jean *Terrien*, 1469, 1494. — René *Bousselin*, chanoine de St-Léonard, 1648. — *Maugars*, 1668. — *Capel*, 1672. — Nicolas *Humeau*, 1679, 1681. — Claude *Ayrault*, 1692, 1700. — *Defoye*, 1707. — René *Lehoreau*, 1719. — *Galpin*, 1721. — Pierre *Capel*, 1726 1750. — *Fourreau*, 1757. — *Arthus*, 1777. — *Leroyer*, 1780. — Franç. *Morinière*, 1785, novembre 1791, déporté en Espagne en 1792. — L'église sert aujourd'hui d'*Hôpital*, V. *ci-dessus*, p. 669.

Notre-Dame. — L'église qui est aujourd'hui la principale, ne tint jusqu'à la Révolution même qu'un rang secondaire, sous la dépendance de St-Pierre, dont tous les droits furent à maintes reprises reconnus par les seigneurs. Bâtie hors de l'enceinte du château nouveau, elle avait été donnée aux moines dès sa fondation première vers 1060. Elle resta sans être bénite ni consacrée jusqu'au XVe s. et quoique en titre de paroisse desservie par un curé, elle n'obtint le droit de s'entourer d'un cimetière ou d'enterrer dans sa nef et les autres priviléges réguliers que par une transaction du 10 juin 1413, achetée par la reconnaissance de redevances vis-à-vis du prieur.

Curés de Notre-Dame : Jean ou Etienne *Brossier*, 1521 — René *de Montferrand*, 1543. — Franç. *Marot*, 1547. — Jean *Veau*, 1563. — René *Leroyer*, 1579. — Urbain *Lespouldray*, 1598. — Barthélemy *Gautier*, 1606, juin 1634. — Mich. *Blouin*, 1634, † en 1664. — Franç. *Blouin*, précédemment curé du Puy-Notre-Dame, 1665. — Vincent *Blouin*, 1688, 1701. — *Chaillou*, 1715, 1725. — L.-S. *Avril*, 1732, 1753. — *Coignaud*, 1764. — F. *Cochard*, 1779. — *Maltère*, 1780, condamné à la déportation par arrêté du 16 pluviôse an VI. — Le vicaire *Billard* avait été déporté en Espagne en septembre 1792.

St-Léonard. — Pierre, fils de ce Sigebran qui avait donné aux moines les églises de Notre-Dame et de St-Gilles, crut pouvoir faire construire sur leur territoire, en dehors des murs, une église où il installa pour son service un collége de chanoines, *suos canonicos*, sous l'invocation de St-Léonard et de St-Barthélemy; mais les moines protestèrent, crièrent à la violence et en fin de cause obtinrent de leur seigneur que l'église nouvelle n'aurait aucun des droits d'une paroisse (1093) et ne pourrait être donnée à une autre maison qu'à Marmoutiers, réserve importante et qui annulait d'avance le don que le seigneur en fit à l'évêque vers 1130. Mais le Chapitre resta institué et Gilles de Daillon n'eut pas à le fonder en 1400, comme le dit Cl. Ménard, et ne put que l'enrichir en l'organisant peut-être. Il comprenait au XVIe s. un doyen, un chantre, un sacristain et 8 prébendes à la nomination de l'évêque, sauf la secrétainerie que nommait le Chapitre. — Ce n'est pourtant qu'en juillet 1243 et avec l'autorisation, difficilement obtenue, de l'abbé de Marmoutiers que l'évêque put consacrer l'église St-Léonard, en réservant encore tous les droits de la suzeraineté des moines, et ce n'est qu'en 1316 qu'il y put autoriser la bénédiction des fonts et d'un cimetière, la célébration des mariages et des offices religieux. Encore au XVIIIe s. les baptêmes se célébraient à St-Gilles. — Mais à Saint-Léonard était exposée le Vendredi-Saint la fameuse larme du Christ que recueillit la Madeleine « quand il pleura le Lazare », actuellement conservée dans un nouveau reliquaire à Notre-Dame. — L'église fut incendiée en 1793. Un dessin, par Gaston Bassompierre, des ruines, aujourd'hui disparues, indique un édifice du XIIIe s. avec annexe du XVIIe s. C'est, paraît-il, dans cette église que fut d'abord introduite l'invention des chœurs à la Romaine « que l'évêque « Lepelletier, dit Lehoreau, se fit gloire d'imiter » et qui a causé tant de pertes irréparables aux plus beaux édifices de l'Anjou. — *Curés :* Pierre *de Cheverue*, 1468. — André *Vendangeon*, 1515. — Jean *Vendangeon*, 1535, 1549. — Michel *Cheusteau*, 1568, 1581. — Mathurin *Hellault*, 1641, 1645. — Jean *Aubert*, 1667, † le 31 décembre 1694. — *Harouard*, 1695. — Jacques *Bizot*, 1696, † le 6 décembre 1705. — D. *Lambateur*, 1706, † en 1707. — René *Baumier*, 1708, 1710. — Pierre *Chesnaie*, 1710. — E. *Maugars*, 1716. — P. *Desmazières*, 1741. — Pierre *Bernier*, 1748. — René *Cesbron*, 1757, † en 1775, âgé de 56 ans. — Jean-Louis *Mesnard*, 1775, novembre 1791, déporté en Espagne en septembre 1792. — *Lefebvre*, élu en novembre 1791.

Digitized by Google

Enfin, attenant à l'habitation seigneuriale s'élevait la *chapelle St-Etienne*, amas de décombres avec des restes de cloîtres visibles encore en 1750, et dont la présentation appartenait aussi à Saint-Pierre, — et dans le faubourg Notre Dame la *chapelle St-Lazare*, aumônerie fondée vers 1115-1120, réduite en office claustral au profit du prieur et réunie avec une autre maladrerie du nom de *St-Jean-de-la-Gobette* à l'hôpital lors de sa fondation.

L'Hôpital fut établi par lettres patentes du 6 juillet 1696, restées sans effet utile jusqu'en 1747 que le curé de St-Gilles, donnant tout son bien et par son exemple animant le zèle d'une dame charitable, parvint à vaincre l'opposition des moines de St-Pierre et à établir l'œuvre dans la vaste maison de la Lande, entourée de jardins, qui fut incendiée en 1793. Elle jouissait dès 1789 de 3,500 à 4,000 liv. de rente.

Un petit *Collége*, établi par les abbés Cailleau et Charruau, fut transféré en août 1779 de la Jumellière à Chemillé, mais il ne paraît pas avoir eu d'importance. L'enseignement y était donné jusqu'à la rhétorique, à raison de 30 francs par mois, tous frais et livres compris.

La *Ville* proprement dite disparaît dans l'ombre de son château et de tant d'églises. En dehors de ses foires de tout temps renommées et de ses pèlerinages à St-Léonard et à St-Pierre, il n'est parlé à peu près d'elle que pour aventures de guerre. Pillée le 18 juillet 1569 et encore en avril 1587 par les Huguenots, elle est de nouveau mise à sac le 19 février 1591 par les soldats du prince de Conti. La ruine de son château en 1594 par le duc de Mercœur la débarrassa heureusement de la visite des soudards. Au moment où la Révolution éclate, son industrie du tissage, qu'on voit déjà répandue dans le pays au XIe s., prenait une extension rapide sous l'influence active d'une bourgeoisie éclairée et libérale, qui se trouva enveloppée en pleine Vendée. — Dès le 14 mars 1793 Cathelineau et Perdriau s'emparent de ce poste important, défendu par 300 hommes de ligne et 3 couleuvrines. — Le 11 avril, dans le bourg St-Pierre, les patriotes, commandés par Berruyer, assaillent Cathelineau, Stofflet, d'Elbée et sont mis en déroute apres une lutte de huit heures, que les récits appellent encore « le grand choc de Chemillé. »

La ville s'est rajeunie au feu des violences civiles et n'a guères gardé de ces pittoresques logis qui attirent l'œil du curieux. Signalons seulement un modeste *Lavoir public* dont la fontaine (XVIIe s.) porte encore l'aigle à deux têtes des Vaugiraud, et non loin un cadran d'ardoise fleurdelisé, au nom de J. Richard, à la date de 1648.

Avant la Révolution, Chemillé était jusqu'au XIVe s. le chef-lieu d'un Doyenné, réuni en septembre 1337 à la maître-école de Saint-Maurice d'Angers — et dépendait du Présidial, de l'Election et des Aides d'Angers, du District de Cholet. Il fut érigé dès la première organisation en chef-lieu de canton.

Maires : Charles *Pichonnière*, an II-an IV, notaire, président de l'Administration municipale, emmené, avec ses deux fils attachés aux canons, par les Vendéens à leur départ de Chemillé. Il parvint à s'évader ; mais sa femme fut fusillée par eux le 22 pluviôse an II. — *Richard*, agent municipal. — Maurille *Auger*, frimaire an VI. — Michel-Benoît-Tristan *Cesbron* fils, 1er messidor an VIII — Jean-Mathurin *Boulestreau*, 13 août 1815, démissionnaire en 1818. — Louis-Pierre *Duverdier de la Sorinière*, 28 septembre 1818. — Pierre-Jacques *Mignot-Deslandes*, 21 septembre 1830. — *Latté-Briaudeau*, 1837, † en 1842. — René-Jean *Neveu*, 28 février 1842, installé le 14 juin. — Louis *Duverdier de la Sorinière*, 18 août 1848, démissionnaire en 1850. — Charles *Landrin*, 11 octobre 1850. — Gabriel *Mestayer*, 13 juillet 1852, installé le 31. — *Mondain*, 1871, † le 3 mars 1873. — *Courtin*, 1873, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 186, 197; E 193, 1698, 1972; G Evêché et Chap. St-Léonard; H Abb. de Fontev. et de Marmoutiers.—Le fonds du prieuré de St-Pierre comprend deux cartulaires et trois liasses, ensemble de 533 pièces, dont 255 des XI-XIIe s. et 88 du XIIIe s. — St-Florent, Liv. R., f. 55. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de M. Boutillier de St-André.— Note Mss. de M. Aug. Michel.— *Revue d'Anj.*, 1864, t. I, p. 186; t. II, p. 61 et 181; 1859, p. 142; 1861, p. 388. — Grandet, Mss. 620 et 886. — Touraille, Mss. 878, f. 403. — Bibl. Nat., collec. Duchesse, vol. LXXV, f. 6. — D. Housseau, t. XVI, p. 144. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II. p. 130. — Pocq. de Liv., *Coutumes*, t. II, p. 124 et 1212.— Lemarchand, *Album Vendéen*. — De Wismes, *Le Maine et l'Anjou*. — D. Lobineau, t. I, p. 199. — Marchegay, *Arch. d'Anj.*, t. I, p. 52; t. II, p. XVI-XXI; *Notices*, 1871, p. 52. — *Soc. d'Agr. Sc. et Arts d'Angers*, t. VI, p. 233. — *Répert. arch.*, 1861, p. 222; 1868, p. 240, 244 et 258. — Lehoreau, Mss. de l'Evêché, t. I, p. 4.

Chemillé (le Petit-), f., cne de *la Jaille-Yvon*.

Chemillé (*Guillaume* de), chanoine de St-Maurice d'Angers, archidiacre de Richemont en Angleterre, fut nommé en 1196 à l'évêché d'Avranches et en avait pris même possession; mais avant d'être consacré, il se fit élire, de l'aveu des archevêques de Tours et de Rouen, évêque d'Angers. Il avait ce titre quand le roi Richard d'Angleterre l'envoya à Cologne pour préparer l'élection de l'empereur (décembre 1197), mais le pape Innocent III, dénonçant comme un abus et un sacrilége son abandon du siége d'Avranches, interdit Guillaume, qui dut à grands frais venir chercher son absolution à Rome. Il était de retour à Angers en 1199. Une lettre du roi Jean de cette année, 15 août, atteste la vacance de l'Evêché. La mort de notre prélat n'est pourtant fixée qu'à l'an 1200 par les Chroniques de St-Aubin, ou même au 25 mai 1202 par le Martyrologe de St-Maurice. Il n'eut de successeur qu'en septembre 1203.

Mss. 628, t. I, p. 157. — Hauréau, p. 572. — D. Houss., p. 163. — *Biblioth. de l'Ecole des Ch.*, 1871, p. 110. — *Répert. arch.*, 1863, p. 270. — Innocent III, *Epist.*, l. I, 117, p 96; 532, p. 308.— D. Bouq., XVII, p. 586. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 127. — Arch. de M.-et-L. E 1972.

Chemillé (*Pétronille* de), première abbesse de Fontevraud, née dans la maison de Craon et alliée dans celle de Chemillé, quitta sa famille et ses deux enfants, pour suivre la parole ardente de Robert d'Arbrissel et se réfugier dans les austérités de Fontevraud. D'abord associée aux œuvres d'Hersende de Champagne, V. *ce nom*, puis prieure, elle fut décorée la première du

Digitized by Google

nom d'abbesse, le 28 octobre 1115, sur la désignation même du fondateur qui se réjouissait d'élever ainsi à l'honneur celle qui avait partagé les épreuves de la pauvreté et les luttes de la propagande. Elle redoubla de zèle, toujours en course, pour la gloire de son ordre, auprès du roi de France, du comte d'Anjou et du pape Callixte II, qui confirmèrent avec piété ou augmentèrent avec munificence les largesses de leurs prédécesseurs. Plus de 80 maisons ou prieurés relevaient de Fontevraud dans les évêchés d'Angers, de Poitiers, du Mans, de Bourges, de Bordeaux, d'Angoulême, quand elle mourut le 25 avril 1149. Ce gouvernement de l'abbaye qu'elle tenait d'une main si ferme, — *strenue*, comme disent les chartes, — elle demandait instamment à s'en démettre et ne le conserva si longtemps que sur l'ordre exprès du pape Innocent II (1134). L'évêque Baudry a dédié à Pétronille la vie de Robert d'Arbrissel, son maître, rédigée d'ailleurs sur des notes, *schedæ*, fournies par elle.

Gall. Christ., t. II, p. 1315. — Pavillon, p. 78, 278. — Nicquet, p. 100 et 392-404.— Clément, *Gabr. de Rochech.*, p. 349. — Bodard de la Jac., *Chron. Craonnaises*, p. 113. — Ménage, *Sablé*, p. 113. — D. Chamard, t. II, p. 47. — Cosnier, *Exordium Font.*, p. 160-199. — Mainferme, *Clypeus*, t. I, p. 16-17. — Arch. de M.-et-L. *Cartul. de Font.* et *Extraits des Cartulaires.*

Chemin (le), f., c^ne^ de *Châteauneuf*. — Appartenait à Nic. Toupelin, par sa femme Madeleine Gourreau, 1545 ; = f., c^ne^ de *Juvardeil*.— Appartenait au XVIe s. à Franç. de St-Aubin, femme de Jean de la Planche de Ruillé ; = f., c^ne^ du *Lion-d'Angers* ; = f., c^ne^ de *Mozé*, sur l'ancien grand chemin d'Angers ; = f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Flée*. — Anc. fief avec maison seigneuriale, relevant de Bouillé et appartenant en 1575 à Claude Ballue. Sa fille Jeanne épousa Pierre de Scépeaux vers 1615, dont la famille posséda la terre jusqu'à la Révolution (E 188-190).

Chemin (le Bas-), vill., c^ne^ de *la Bohalle* ;

Chemin (le Grand-), f., c^ne^ de *la Bohalle* ; = f., c^ne^ du *Champ* ; = f., c^ne^ de *Loiré* ; = cl., c^ne^ de *Miré* ; = vill., c^ne^ des *Rosiers* ; = vill., c^ne^ de *St-Hilaire-du-Bois* ; = f., c^ne^ de *St-Lambert-des-Levées* ; = ham., c^ne^ de *St-Martin-du-Bois* ; = vill., c^ne^ de *St-Mathurin* ; = vill., c^ne^ de *Turquant* ; = f., c^ne^ de *Vauchrétien*.

Chemin (le Haut), ham., c^ne^ d'*Allonnes* ; = m^in^, c^ne^ de *Bécon*. — *Le moulin à vent et applacement d'iceluy, appellé le moullin du Hault-Ch.* 1563 (E 109) ; = h., c^ne^ de *la Bohalle* ; = f., c^ne^ de *Longué*, sur l'anc. voie romaine ; = ham., c^ne^ de *Mazé* ; = f., c^ne^ de *la Pouèze* ; = f., c^ne^ de *Varennes-sous-M.*

Chemin (le Petit-), f., c^ne^ de *St-Sauveur-de-Flée*. — En est sieur Maurice Moreau 1436.

Cheminale (la), f., c^ne^ de *Pouancé*.

Chemin-Allard (le), f., c^ne^ de *Longué*.

Chemin-Angevin (le), h., c^ne^ de *Mazé*.

Cheminard (*René*), sieur du Chalonge, avocat au Présidial 1539, puis avocat du roi, 1540, en la Sénéchaussée d'Angers, en remplacement de Pierre Poyet, son beau-frère, fut nommé échevin le 6 février 1542 (m. s.), et maire le 28 février 1543 (m. s.) jusqu'au 1er mai suivant seulement, où Breslay le remplaça. Il devint ensuite conseiller-maître en la Chambre des Comptes de Bretagne en 1553 ; — portait *d'argent à 3 losanges de sable, deux et une.*

Mss. 919, f. 244 ; 1022, f. 273. — Arch. mun. BB 22. — *Recueil des Priviléges*, in-4°.

Chemin-aux-Moines (le), f., c^ne^ des *Rosiers*.

Chemin-de-la-Motte (le), f., c^ne^ de *Vihiers*.

Chemin-de-Miré (le), vill., c^ne^ d'*Antoigné*.

Chemin-des-Fées, nom donné près la Préverie à la voie romaine de Poitiers à Nantes.

Chemin-du-Cimetière (le), ham., c^ne^ d'*Echemiré*.

Chemin-du-Moulin (le), vill., c^ne^ de St-*Mathurin*.

Chemineau (le), f., c^ne^ des *Ponts-de-Cé*, autrefois de la paroisse de Saint-Augustin, anc. dépendance de la chapellenie de Rivettes ; = (le Petit-), cl., c^ne^ d'*Angers*.

Cheminéaux (les), c^ne^ d'*Ambillou*, anc. fief avec manoir noble dans le vill. de la Grézille, dont est sieur n. h. Noël Herbereau, garde du corps de la reine mère en 1629, chevalier du guet à Angers 1641, n. h. Pierre Mayaud, avocat en Parlement, mari de demoiselle Marie Herbereau, 1687, Cl.-César-Marie Budan de Russé 1761.

Cheminéaux (les), f., c^ne^ du *Voide*. — *Le lieu, domaine et métairie des Cheminéaux* 1775 (E 516), en partie incendié et vendu nat^l^ sur l'émigré Glasson le 12 nivôse an VI.

Cheminée (la), f., c^ne^ de *Chalonnes-sur-L.* ; = c^ne^ de *la Chapelle-Rousselin*, anc. m^on^ noble dans le bourg, acquise en 1584 par René de Vaupraud (E 4112) ; = cl., c^ne^ de *Chatelais*, appartenant au XVIe s. à la famille Eveillard ; = f., c^ne^ de *Durtal* ; = f., c^ne^ de *Grez-Neuville* ; = f., c^ne^ de *la Jumellière*, comprenait au XVIIIe s. 230 boisselées de terre et 6 boisselées de pré dont trois aux Rochettes (E 643).

Cheminée (la), f., c^ne^ de *St-Barthélemy*. — *Feodus sancti Laudi Andeg. qui feodus de Chemineya vulgaliter nuncupatur* 1336 (Chap. St-J.-B.). — *Herbergamentum vocatum la Cheminee* 1385 (Ch. St-Maimbœuf) ; — anc. herbergement acquis en 1254 de Jourdain Charpentier pour 40 livres par le Chapitre de St-Laud d'Angers, qui en avait fait le centre et le manoir seigneurial de son fief dans les paroisses de St-Barthélemy, de Brain et de St-Michel-du-Tertre. Dans le grand clos se trouvait l'emplacement des fourches patibulaires que le Chapitre vendit en 1474 à Henri de la Boissière, à charge par lui de fournir un autre lieu apparent. Le tout, maisons, aireaux, jardins, enclos de fossés et partie de murs, était arrenté au XVIe s. à Nic. Guyet, qui amortit même à son profit en 1535. Jean Ragot l'acquit en 1563 de Jeanne Guyet, veuve de François Béguyer. René Lemesle le possédait en 1602, n. h. Jean Pasqueraie en 1690, sa veuve Renée Bernier en 1697. Maurice Buret de la Reux, conseiller en l'Election d'Angers, en 1759, 1784.

Digitized by Google

Cheminées (les), f., cne du *Vieil-Baugé*, anc. fief et seigneurie relevant de Léchigné, acquis en 1641 sur les héritiers d'Anceau Seiller, par n. h. Jean Pasqueraie, avocat au Présidial et revendu en 1654 à Noël Cureau par n. h. Math. Pasqueraie, conseiller aumônier du roi, curé d'Andart; — appartenait à l'Hôtel-Dieu de Baugé en 1790 (E 534-535).

Cheminées (les), f., cne de *St-Martin-du-Fouilloux*. — *Les Chemins* (Cass.) — *Les Chesnayes* (Et.-M.).

Cheminerie (la), f., cne de *Bourgneuf*; — relevait des Briffières et devait 3 sous par an au capitaine du château de Montjean; — appartenait à Jeanne de Princé 1521, à n. h. Gilles de Vaugiraud 1533, à n. h. René Erreau 1540 et fut acquise de son petit-fils René par Louis Branlard en 1633 (E 1055); = f., cne de *Châteauneuf*, vendue nat^t sur Roger de Campagnolles le 19 messidor an IV; = f., cne de *Cheffes*; = f., cne de *la Tourlandry*.

Cheminière (la), ham., cne de *Botz* — *La Cheminerie* (Cass.). — Il y a été trouvé plusieurs haches de pierre; = f., cne de *Daumeray*.

Chemins (les), f., cne de *St-Georges-du-B.*

Chemiré-sur-Sarthe, con de Châteauneuf (6 kil. 1/2), arr. de Segré (37 kil. 1/2); — à 40 kil. d'Angers. — *Parochia sancti Jacobi Chimiriaci* xie s. (D. Houss., XIII, 1517). — *Capellanus, villa Chimireii* 1198 (G Saint-Denis d'A., t. I, f. 2). — *Parochia de Chimyre super Sartam* 1277 (Ib., f. 6). — Dans un pays tres-accidenté, le long de la rive droite de la Sarthe, entre le département de la Mayenne, au N., Morannes (2 kil.) sur la rive gauche, à l'E., Miré (4 kil. 1/2) à l'O., Contigné (9 kil.) au S.

Le bourg s'encadre dans un angle formé — vers S.-O. par la route départementale de Morannes à Laval qui y franchit la Sarthe, une île et deux boires et traverse le territoire en reliant dès l'entrée le chemin de Soulaire, — et vers N.-O. par la route départementale de Morannes à Châteaugontier, qui traverse en remontant vers N.

Y passent les ruiss. de la Savennière et de St-Martin, les boires de Rossignol et de Reuzérieux et plusieurs petites boires sans nom de la Sarthe.

En dépendent les hameaux du Gué (5 mais., 19 h.), de Beauregard (3 mais., 12 h.), de Baraise (4 mais., 13 h.) et 20 fermes ou écarts.

Superficie: 662 hect. dont 8 hect. en vignes et 10 hect. 48 ares en bois.

Population : 79 feux, *353* hab. en 1720. — *408* hab. en 1790.—*450* hab. en 1831.—*468* hab. en 1841.—*504* hab. en 1851.—*451* hab. en 1861. *399* hab. en 1872, dont *250* au bourg. Il comprenait en 1520 environ « 57 corps de maisons avec les jardins, » aujourd'hui 77 maisons, 95 ménages.

Fours à chaux dans le bourg, chauffés au charbon de terre; carrières de pierre de grès sur les hauteurs de Beaumont; carrières de sable; — culture en grand des céréales, chanvre, lin; élève des bestiaux dans les opulentes prairies de la Sarthe.

Assemblée le dimanche qui suit la St-Jacques (25 juillet).

Bureau de poste de Morannes. — *Perception* de Contigné.

Mairie construite en 1869-1870 (archit. Morel, d'Angers), sur un terrain donné par M. Desnoës (14 août 1869).

L'*Eglise*, dédiée à St Jacques (succursale, 5 nivôse an XIII) est un édifice des xii et xiiie s. (33 mèt. sur 7), dont le plan affecte l'inclinaison mystique du chœur sur l'axe de la nef. Elle ne conserve d'antique que les voutes remarquables des transepts et du chœur, longtemps déformées, ainsi que leurs curieux chapiteaux, par un badigeon d'ocre jaune. Le fond de l'abside portait une *Résurrection* du xviie s. d'un style naïf et bizarre que la restauration récente (1872) a fait disparaître en rendant à tout l'édifice son ornementation du xiiie s. La nef est lambrissée en berceau avec tirants et poinçons apparents sans caractère. Le clocher à base carrée, percé sur chaque face de deux fenêtres ogivales accouplées par un pilier carré avec oculus roman en losange, porte une flèche de charpente et d'ardoise, dont les pans se contournent en spirale.

La *cure* est un manoir du xvie s. avec tour centrale d'escalier sur la façade occidentale et jolies lucarnes historiées.

Il n'a été signalé aucune antiquité celtique sur la commune; mais il est certain qu'une grande voie y reliait le bourg à St-Denis-d'Anjou, venant d'Angers. Nombre d'actes de tout temps en font mention. Les énormes blocs de grès, dont elle était pavée, ont été arrachés de terre en 1870 pour être employés à la grosse œuvre de la mairie nouvelle. A 100 m. du bourg, le chemin était coupé par le ruisseau de Boué, qui y passait sous une arche de pierre, remaniée, sinon reconstruite au moyen âge et formée d'un blocage sans ciment avec son cintre encore complet, dépouillé seulement de son revêtement. Arrivé au bourg, il coupait à angle droit devant l'église et gagnait par un nouveau coude un pont de bois parallèle au pont actuel et dont les derniers débris ont été enlevés en 1870.

La terre formait avec St-Denis-d'Anjou un des plus importants domaines du chapitre de St-Maurice d'Angers, non pas de sa fondation première, mais dès la fin, croit-on, du xe s. A partir d'environ 1370 elle est qualifiée de châtellenie, et Chemiré figure en première ligne dans la désignation du fief. Le chef-lieu est transporté à St-Denis sur la fin du xve s. Mais le sénéchal, par conclusion du 16 mai 1693, dut tenir séparément sa juridiction, et le greffier deux registres distincts, Chemiré ressortissant de la Sénéchaussée d'Angers et St-Denis de Châteaugontier. — Le setier comptait 15 boisseaux pour 12 des Ponts-de-Cé, mesure rentière, et 12 boisseaux pour 17 des Ponts-de-Cé, mesure marchande.

Non loin de la cure, presque au centre de la grande rue, se remarque encore le logis du *Chapitre*, grand bâtiment avec retours en équerre, décoré autrefois de six magnifiques lucarnes, dont cinq ont été détruites en 1825. La seule, qui subsiste, est formée de deux pilastres ornés de deux médaillons, que surmontent une frise et un fronton formé d'une demi-circonfé-

Digitized by Google

rence inscrite dans un arc en tiers point en accolade, avec chou frisé sur les rampants, et au sommet un enfant sculpté. Dans la frise grimacent accroupis des personnages grotesques, un joueur de biniou, une Folie avec la marotte ; au-dessous se lit la sentence : *Bene fac et vives*, chaque mot séparé par une rosace ou un losange Dans le tympan du fronton ressort en ronde bosse le buste d'un guerrier avec cuirasse et casque, visière levée (XVIe s.). Le reste du logis est absolument défiguré par des appropriations modernes. — Les débris des lucarnes démolies ont été reportés sur une maison désignée du même nom près l'église, où l'on a retrouvé en 1868 une série d'aqueducs souterrains.

Curés : Jean *Bourdin*, 1393. — Michel *Souvalle*, 1454. — Bertrand *Théard*, 1516, 1547. — René *de Moré*, religieux de St-Aubin d'Angers, prieur de Bouchamps, 1583, 1590. — Etienne *Minot*, 1592, mort le 2 janvier 1613. — René *Ritouet*, originaire de Pressigny, 1612, 1641. — Jean *Jusqueau*, 1649, mort le 7 mai 1665 et inhumé a Morannes. — Michel *Bouchard*, janvier 1665, mort le 20 avril 1693, âgé de 67 ans. — Nic. *Brouard*, mai 1693, † le 28 juillet suivant, âgé de 32 ans 1/2. — *Cardinal*, septembre 1693. — René *Bournan*, 1700, 1713. — Jacques *Mouet de la Forêt de Bourgon*, 1715, † le 10 avril 1729, âgé de 54 ans 1/2, V. *ce nom*. — François *Loriou*, mai 1729, † le 21 août 1732. — Jacques *Joubert*, novembre 1732, 1751, † le 4 mai 1754 à Juvardeil, âgé de 64 ans. Dans la nuit du 4 au 5 mars 1746, la foudre était tombée sur le clocher et en avait brûlé 40 pieds. — N. *Poisson*, juillet 1751, 1758. — Jean-Louis *Lancelot*, 21 septembre 1758, † le 7 octobre 1776, âgé de 45 ans. Dans la première année de son règne, l'église fut pillée par des voleurs (février 1759). — Jean-François-René *Desvignes*, vicaire de St-Martin d'Angers, octobre 1776, † le 22 janvier 1779, âgé de 33 ans. — Lezin *Jaunet*, aussi vicaire de St-Martin d'Angers, 25 janvier 1779, jusqu'au 26 octobre 1792. — Par acte du 16 février 1783, Christ.-René Bordereau, bourgeois, fit don à la fabrique d'une horloge de sa façon, qui lui valut des paroissiens le don du premier banc à droite à perpétuité. — Le dernier vicaire *Gaudin* fut transporté en 1798 à Sinnamary et y mourut le 1er février 1799.

La paroisse dépendait du Doyenné d'Ecuillé, de l'Election de Châteaugontier, de la Sénéchaussée d'Angers, du District en 1788 de Châteaugontier, en 1790 de Châteauneuf et du canton de Contigné.

Maires : Etienne *Raveneau*, 1793, 1795. — Germain *Collet*, 1795, 1800. — Pierre *Viron*, 1800, 3 avril 1824. — Jean-Germain-Barthélemy *Talour de la Cartrie*, 1825. — Pierre-Julien *Lemotheux*, 4 avril 1829, † le 4 mars 1851. — Théodore *Gebère*, 2 avril 1851, démissionnaire en mars 1854. — René *Rabeau*, 14 mars 1854, 4 juin 1871.—Eugène *Desnoes*, 1871, en fonctions.

Arch. de M.-et-L. C 26, 30, 35 ; G Chap. de St-Maurice. G 562-611. — Arch. comm. Et.-C. — Topogr. Grille — Pour les localités, voir *Launay, Beaumont, Gratte-Cuisse, le Château, la Bouguerie, la Gaulerie*, etc.

Chênaie (la), f., cne d'*Ambillou*, anc. domaine de la Chanterie de St-Maurice d'Angers; — f., cne d'*Andard*.

Chênaie (la), cl., cne d'*Angers*. — *Chesneia Porpense* 1203-1208 (H.-D. *B* 82, f 106). — *Chesneia* 1208 (Ib. *A* 1, f. 26). — *Herbergamentum in feodo quod vocatur Porpense feodus* 1229 (Savigny, ch. 13). — *Chaineia Porpensee* 1239 (Ib. *B* 82, f. 7). — *La Chesnaie* 1288 (Ib., p. 36). — *Chesneia Perpensata* 1309 (Ib.). — *Chesneia Excogitata seu Porpense* 1323 (Chap. St-Julien). — Domaine de l'Hôtel-Dieu d'Angers qui donnait son nom au XVes. à « un bel féage de grant estendue et bon revenu, « qui se estend en la quinte d'Angers, ancienne- « ment appelé Censé et Delet » V. *ces mots*. L'hébergement situé près la grande route de la Flèche, *ad cheminum comitis* (1323), dans la paroisse St-Samson — (et non de St-Silvin, comme l'indique à tort la table de mon *Cartulaire* imprimé *de l'H.-D.*), avait été vendu en 1229 par l'Hôtel-Dieu à l'abbaye de Savigny et appartenait au Chapitre St-Jean-Baptiste d'Angers au XIVe s. Il fut rebâti en « hôtel » sur la fin du XVe s. Le tout, arrenté sans doute, était advenu à la famille de Pontoise, qui le vendit en 1577 à Robert Thévin, conseiller au Parlement de Bretagne. — En est sieur en 1649 Charles Louet, conseiller d'Etat, — en 1672 Nic. Louet, de qui cette année l'acquiert Nicolas Coustard.

Chênaie (la), f., cne d'*Armaillé*, domaine donné en 1510 par Jean d'Andigné du Bois de la Cour en augmentation de douaire à son gendre, Thibault de la Rivière ; — h., cne d'*Aviré*. — En est sieur Ant. de Laillée, écuyer, mari de Renée de Cheverue, 1608, 1623 ; — f., cne d'*Avrillé*; — vill., cne de *la Bohalle*. — Le principal logis appartenait à n. h. François Grulé, docteur ès-lois, qui y mourut le 14 novembre 1672. — Tout auprès, au lieu dit les Bas-Chemins, a été bâtie en 1862 (architecte, Roques, d'Angers) une petite chapelle, de style ogival, dédiée à St Joseph. L'origine en est attribuée, dans le pays, à une histoire naïve qui aurait amusé nos vieux conteurs ; — ham., cne de *Bauné*. — *Le villaige de le Ch.* 1638 (E 13) ; — f., cne du *Bourg-d'Iré*; — f., cne de *Chalonnes-sur-Loire* ; — f., cne de *Chantocé*; — ham., cne de *Chanteloup*; — ham., cne de *la Chapelle-Rousselin*; — f., cne de *Châtelais*. — *La Chesnaye-Cornuau* XVIIIe s. (E 235). — En est sieur en 1722 Pierre Mouteul, mari de Madeleine Mouteul, héritière de Madeleine de la Chesnaie, sa mère ; — f., cne de *la Chaussaire*, bâtie depuis 1833 ; — f., cne de *Chazé-Henri*; — cl., cne de *Chemillé* ; — ham., cne de *Clefs* ; — f., cne de *Contigné*. — En est sieur, n. h. Zacharie Lemasle 1612, 1623, — Jean Pillastre, notaire de Châteauneuf 1671 ; — f., cne de *Cornillé*; — mln, cne de *Coutures*; — f., cne de *Daumeray*, anc. dépendance de la terre de Chandemanche, vendue natt le 13 messidor an IV ; — f., cne de *Fougeré*, appartenant en 1646 au curé Michel Forest ; — vill., cne du *Fuilet* ; — ham., cne de *Gres-Neuville* ; — f., cne de *la Jumellière*. — En

Digitized by Google

est sieur n. h. Antoine Legay de la Hamonnière, 1547, Madeleine de Montgommery 1573, n. h. Sébastien Valtère 1637 ; = f., c^ne de *l'Hôtellerie-de-Flée;* = f., c^ne de *Jarzé;* = vill., c^ne de *Longué.* — En est sieur n. h. Louis d'Assanis, écuyer, 1580; — Pierre d'A. 1616; = f., c^ne de *Louerre.* — *Molendinus de la Chesneia* 1130 circa (Pr. des Lochereaux). — Il y existait un moulin au XIIe s. sur le ruiss. d'Avort; = f., c^ne de *Louvaines.* — En est sieur n. h. Ant. Laillier 1641, 1650; = ham., c^ne de *Mélay;* = f., c^ne de *Montreuil-sur-Maine*, anc. domaine du prieuré; = f., c^ne de *Morannes*; = chât., c^ne de *Nueil-sous-P.*, à M. de la Selle; = f., c^ne des *Ponts-de-Cé.* — *La Ch. St-Aubin* 1697 (Ins. Eccl.). — Anc. domaine de l'abb. St-Aubin d'Angers, vendu nat^t le 16 février 1791; = chât. et f., c^ne de *Pruillé;* — Une famille du nom possédait la terre en 1585, — n. h. Pierre Gaultier en 1615, Pierre Leroy de la Potherie en 1782, sur qui la terre est vendue nat^t le 1er thermidor an IV. A la place de l'anc. habitation ruinée s'est élevé un élégant château moderne, qui appartient à M. Louvet; = f., c^ne de *St-Aubin-de-L.*, sur l'emplacement d'un ancien bois taillis, dépendance de la Roche-Serpillon, défriché au XVIIe s. (E 630); = ham., c^ne de *St-Georges-Ch.;* = f., c^ne de *St-Lambert-des-Levées;* = f., c^ne de *St-Martin-du-F.;* = f., c^ne de *St-Rémy-la-V.* — Anc. gentilhommière avec chapelle dédiée à la Madeleine. — En est sieur Jacq. Legay, écuyer 1540, Louis Laurent, † le 18 septembre 1658, âgé de 24 ans, Daniel Pothier 1659. — Le fief relevait de la Gennevraie, du Thoureil, de Richebourg, de Blaison, de la Pile-St-Mars et de Vendor; = ham., c^ne de *St-Sauveur-de-L.* — *Le lieu et mét. de la Ch.* 1540 (C. 105, f. 489). — Appartenait à n. h. Franç. Chapperon, qui relevait de la Tranchaie; = cl., c^ne de *St-Silvin.* — *Cheneria* 1150 circa (1er Cart. St-Serge, f. 156); = f., c^ne de *Varennes-sous-M.;* = f., c^ne de *Vergonnes;* = f., c^ne de *Vernoil-le-F.* — *La maison, terre et seigneurie de la Ch.* 1540 (C 105), comprenait 120 arpents de mauvaise terre, dont partie formait une métairie; — en est sieur René de Vendômois, qui relevait de la Ville-au-Fourier.

Chênaie (la Basse-), f., c^ne de *Brissarthe*, appartenait en 1742 à dame Renée Goderon, veuve Michel Claveau, en 1789 à Charles-Félix Claveau, maire d'Angers, leur fils unique; = f., c^ne de *Louvaines;* = f., c^ne de *Pruillé.*

Chênaie (la Grande-), f., c^ne de *Châtelais;* = f., c^ne de *Montreuil-sur-Maine.* Tout à côté Cassini indique un oratoire; = f, c^ne de *la Pommeraie;* = f., c^ne de *St-Martin-du-B.*

Chênaie (la Haute-), f., c^ne de *Brissarthe.* — Anc. fief et seigneurie relevant de la Morlière; — en est dame Renée Dupont du Gravier, 1736, héritière de sa mère Renée Railler; — vendue nat^t le 12 messidor an IV sur Roger de Campagnolle. — Le tenancier de la closerie, dépendant du domaine, était tenu, chaque fois que le suzerain faisait placer une meule neuve en ses moulins de Vilchien du côté de la Morlière, d'en faire le charroi; il recevait deux pains de quatre deniers chacun et un jallais de vin et avait le droit d'y engrener et faire moudre immédiatement son blé (E 207); = cl., c^ne de *Louvaines;* = f., c^ne de *Pouancé.*

Chênaie (la Petite-), f., c^ne de *Châtelais;* = f., c^ne de *Montguillon;* = f., c^ne de *Montjean;* = h., c^ne de *la Pommeraie;* = cl, c^ne de *Saint-Martin-du-Bois*, acquise en 1511 de n. h. René Chevreul par l'abbé Jean de Tinteniac; — appartenait à l'office de la sous-sacristie de St-Aubin d'Angers.

Chênaie-Archenon (la), anc. fief et seigneurie avec maison noble dans le bourg de *Longué*, logis encore du XVIe, accolé d'une tour carrée d'escalier, habitation de Me Sénil, notaire. On prétend qu'un souterrain de 150 mèt. y communique avec la Roche.—*La Chesnaye-d'Archenon* XVI-XVIIe s. — *La Chesnaye et Archenon* 1623 (Terrier de la Cirotière). Elle appartenait aux mêmes seigneurs que la Cirotière.

Chênaie-Ronde (la), f., c^ne de *la Ferrière.*

Chênaies (les), cl., c^ne d'*Angers.* — En est sieur en 1698 n. h. Charles Hyacinthe de Longué; = f., c^ne d'*Armaillé;* = f. c^ne de *Chantocé;* = f., c^ne de *la Jumellière;* = ham., c^ne de *Pouancé;* = f., c^ne de *St-Martin-du-F.*

Chênambault, f., c^ne de *la Pommeraie.*— *Quercus Arbaldi* (*Chron. d'A.*, t. I, p. 299-300). —*Chambault* (Cad.).—C'est là que je place sans aucun doute la bataille livrée vers 1065 entre Normant, seigneur du Grand-Montrevault, et Raoul, vicomte du Petit-Montrevault. Normand, après avoir rançonné les moines de St-Florent et pillé Montjean, s'en revenait avec des bandes, quand Raoul, portant la bannière de l'abbaye, l'atteignit au Chêne-Arbauld, fit carnage complet de l'ennemi et ramena prisonniers deux des frères Normand. Une *chapelle* y fut élevée à une date inconnue sous le vocable *de Ste Madeleine*, qui devint, comme Ste-Apolline des Chateliers de Frémur, un prieuré régulier de l'abbaye St-Georges-sur-Loire. En était titulaire en 1556 Guy d'Andigné, en 1699 Franç. Joly. Le prieur devait deux messes par semaine, l'une dans la chapelle, l'autre à son abbaye. Dans une aire on voit encore la pierre de l'autel en granit (1^m,73 sur 0^m,90). Dans la maison qui fait face la poutre porte gravé : *I. T. I. 1625 C.*, et à l'entrée du four, deux petits bassins en granit passent pour d'anciens bénitiers. — De la hauteur on découvre un panorama splendide, d'Angers à St-Florent-le-Vieil et au Louroux-Béconnais.

Chênambault (le Petit-), cl., c^ne de *la Pommeraie.*

Chênardière (la), cl., c^ne d'*Angers.*

Chênay (le), cl., c^ne de *Lasse*; = (le Bas-), f., c^ne de *Corzé.*

Chêne (le), cl., c^ne d'*Angers* (2 de ce nom); = f., c^ne d'*Angrie.* — *Le Chesne de Pentleu* 1495 (Arch. d'Andigné); = f., c^ne d'*Avrillé;* = f., c^ne de *Bauné;* = vill., c^ne de *Bocé;* = m^on h., c^ne de *Brain-sur-l'A.*, résidence en 1813 du maire G. de Brullon; = cl., c^ne de *Bouchemaine*, acquise en 1650 de François de

Digitized by Google

Plainchesne, chevalier, par le docteur Guill. Ferrand; = ham., cne de *Brissarthe*; = f., cne de *Cantenay-Ep.*; = f., cne de *Chanteussé*; = f., cne de *Chaumont*; = f., cne de *Chazé-sur-Argos*, dépendance de la seigneurie de la Haute-Rivière; = cl., cne de *Cheffes*; — vendue par Math. Lebreton, le 15 février 1645, à Jean Guitton; — appartenait à h. h. Georges Lemotheux 1690, mari de Marguerite Parage; = vill., cne d'*Ecouflant*; = cl., cne de *Feneu*, = f., cne de *Freigné*; = f., cne de *Gesté*; = h.; cne de *Jarzé*; = f., cne de *Juigné-Bené*; = f., cne de *Lasse*; = f., cne du *Lion-d'A.*; = f., cne de *Liré*; = f., cne de *Loiré*. — En est sr Guy Rabeil 1539; = cne de *Louerre*. — V. *Bois-Noblet*; = ham., cne de *Louvaines*; = f., cne de *Marcé*; = ham., cne du *Ménil*. — *Le Chesne-Cunet* 1713 (St-Florent); = f., cne de *la Pommeraie*; = f., cne du *Puizet-Doré*; = f., cne de *Ste-Gemmes-sur-L.*, acquise en 1577 de Pierre Poisson, avocat, par Olivier de Crespy, receveur des Traites foraines. — En est sieur Julien Legendre 1593. — Appartenait en 1791 aux Visitandines sur qui elle fut vendue natt le 11 février; = f., cne de *St-Laurent-de-la-Pl.* — En est sieur en 1610 Jean Bourigault. Il y existe un châtaignier remarquable = f., cne de *Saint-Rémy-en-Mauges*; = f., cne de *Sceaux*; = cne de *Segré*, autrefois de la paroisse St-Aubin-du-Pavoil, petite chapelle récemment rebâtie et consacrée; = f.; cne de *Soucelles*.

Chêne (le Bas-), cl., cne d'*Angers*.

Chêne (le Grand-), f., cne de *Botz*.

Chêne (le Gros-), f., cne de *Mouliherne*; = h., cne de *Parcé*; = f., cne de *Pouancé*; = h., cne de *St-Paul-du-Bois*; = h., cne de *Somloire*; = f., cne de *Villévêque*; = f., cne d'*Yzernay*.

Chêne (le Haut-), cl., cne d'*Angers*.

Chêne (le Petit), cl., cne et dans le bourg de *Botz*; = f., cne de *Mouliherne*.

Chêne-Abraham (le), f., cne de *Parcé*.

Chêne-Almon (le), cl., cne de *Chaudefonds*. — *Vignes au Chesne Almont* 1489 (E 624). — *Le lieu appelé le Chesne Allemand à présent la Coulée* 1737 (E 632).

Chêne-Amiot (le), cne de *Beaupréau*, gros chêne indiqué par Cassini sur la gauche de la route de St-Pierre-M. Il a été abattu vers 1859.

Chêneau (le), f., cne du *Fief-Sauvin*; = f., cne de *Luigné*; = f., cne de *Murs*.

Chêneau-Blanc (le), f., cne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*.

Chêne-au-Chat (le), f., cne de *Mouliherne*.

Chêne-aux-Loups (le), auberge, cne de *la Renaudière*; = f., cne de *Vivy*.

Chêneaux (les), f., cne du *Pin*; = f., cne de *St-Laurent-des-Autels*.

Chênebaudière (la), h., cne de *Chantoceaux*; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, sur le chemin de la Haute-Coindière, et qui s'y jette dans le ruiss. de la Champenière; — 1 kil. de cours; a pour affluents les ruiss. de la Hamelinière et de la Basse-Coindière; = f., cne de *St-Laurent-de-la-Plaine*.

Chêne-Beignet (le), cne de *Neuillé*, lande sur un plateau élevé, où existait jusque vers 1845 le tronc plusieurs fois centenaire d'un énorme chêne entouré d'un cercle de grosses pierres, d'environ 25 mèt. de circonférence. Tous les ans le 2 février, jour de la Purification, toutes les bergères du pays s'y rendaient apportant chacune œufs, huile ou farine, pour la confection de crêpes et de beignets. On y dansait jusqu'à la nuit. Cette assemblée dite *la Ribergère* est tombée depuis la destruction du chêne, il y a environ 25 ans.

Note Mss. de M. Assier.

Chêne-Belot (le), f., cne d'*Angers*. — *Le Ch.-B. alias les Trois-Fumiers* 1549 (C 130). Domaine dans le canton de Reculée, acquis des héritiers de Jean Galisson le 9 décembre 1697 par les Carmélites d'Angers.

Chêne-Béni (le), f, cne d'*Ingrandes*.

Chêne-Bottreau (le), f., cne de *Corzé*. — Appartenait au chirurgien Elie de la Barre et fut acquise de Cl. Froust, son héritier, par Marguerite Davy, veuve de n. h. Pierre Touchais, ancien échevin d'Angers en 1732 (E 1).

Chêne-Boisy (le), vill., cne de *Jallais*.

Chêne-Bonhomme (le), cne d'*Auverse*, carrefour avec croix, à la rencontre des chemins du Lude et des Varies.

Chêne-Brûlé (le), f., cne de *Breil*.

Chêne-Charron (le), f., cne d'*Yzernay*.

Chêne-Chauveau (le), f., cne du *Bourg-d'Iré*. — *Le Chêne-Chambault* (Cass.).

Chêne-Courbet (le), h, cne de *Villedieu*. — *Capella prioratus Sancti Johannis Evang. de Quercu Corbeta seu de Chesne Corbet* 1313 (St-Maimbeuf, f. 2). — *Quercus Corbet* 1326 (G Evêché). — *La Chapelle du Ch. Courbet, limite de cette paroisse* 1675 (Et.-C. de la Blouère). — Ancien prieuré sur les limites de Gesté et du Fief-Sauvin, dépendait de l'abbaye de la Réau, sous le vocable de St-Jean l'Evangéliste et au plein droit de l'abbé. Il devait sa fondation au seigneur du Petit-Montrevault. — En est prieur frère Jacques *Lebreton*, 1491. — Pierre *Richelet*, 1564, 1569. — Simon *Cheminée*, 1638, 1653, qui résidait le plus souvent à la Brunelière, quoiqu'il eût au Chêne-Courbet une habitation où demeurait sa famille; — Louis *Boylesve*, 1692. — Math. *Grignon*, 1718. — Le hameau est aujourd'hui habité par des potiers. On y montre l'emplacement de la chapelle qui n'a absolument laissé aucune trace. Une énorme pierre tumulaire de granit en provient, dit-on, aujourd'hui à la porte d'une écurie; — ainsi qu'une table en bois sculpté au château de Bois-Girault.

Arch. de M.-et-L. E 929; H la Réau. — Note Mss. de M. Spal.

Chêne-Couvert (le), cl., cne de *St-Barthélemy*. — *Tecta Quercus* 1200, 1208 (Savigny, ch. or.). — *Quercus Cooperta* 1208 (Ib.). — *Le lieu et closerie du Chêne Couvert* 1567 (H.-D. B 27 et 82). — Aujourd'hui, d'ordinaire, *le Chêne-Vert*. — Dépendance importante au XIIe s. de l'abbaye de Savigny. Le Chapitre de St-Laud y prétendait un cens, et il fallut une décision d'arbitres qui lui attribua 7 sommes

Digitized by Google

du vin du crû par an (1227). — Appartenait à Me René Rateau en 1620, à Charles Toublanc en 1672, dont la petite fille Claude Mangin l'apporta en mariage à René Gandon, conseiller au Présidial, 1750.

Chêne-Creux (le), f., cne de *Parcé*. — *Le Chêne Crue* (Cass.); = f., cne de *Louvaines*; = f., cne du *Tremblay*.

Chênedale (la), f., cne de *Loiré*.

Chênedé (*Joachim*), sieur de la Plaine et de la Roche en Charcé, fils de Noel Ch., des Ponts-de-Cé, était conseiller au Présidial d'Angers, quand il fut nommé échevin par lettres de cachet du 12 avril 1658 et maire le 1er mai 1661. Le 31 août 1661 le roi, attendu à Angers, passa par Sorges, Ste-Gemmes, Bouchemaine et sans entrer en ville, gagna Nantes. Quelque temps après on vit arriver prisonnier, au château le surintendant Fouquet. Les finances municipales étaient épuisées ; les misères devenaient extrêmes; un rôle fut dressé de tous les pauvres qu'à l'aide d'achats de blés la ville se proposait de nourrir du 1er mai au 1er juillet 1662. Le maire fut continué en fonctions pour cette année nouvelle et autorisé à convertir en une aumône publique l'argent de la fête annuelle de son élection. Mais au milieu de la distribution, une panique se mit dans la foule, où plus de 30 misérables périrent étouffés (1er mai 1662). Chênédé fut nommé en 1664 membre des Conseils privé et d'Etat, substitut de Vincent Hotman, le procureur général de la chambre de police, et à ce titre alla résider à Paris. — Il portait *d'or au chesne de sinople, planté sur un tertre de même, au chef de gueule, chargé de 2 étoiles d'or*. — Il avait épousé le 2 septembre 1652 Louise Aveline de Narcé.

Mss. 919, f. 254. — Arch. mun. BB 89. — *Journal de Jousselin*, à la suite de l'Invent. des Arch. mun., p. 484. — Arch. comm. des Ponts-de-Cé, Et.-C. — *Répert. archéol.*, 1868, p. 317.

Chêne-de-Lante (le), h., cne de *Sœurdres*. — *Le vill. de Ch. de L.* 1772 (Et.-C.).

Chêne-de-Mensonge (le), f., cne des *Rosiers*.

Chêne-d'Erdre (le), f., cne de *Freigné*, divisée vers 1868 en deux métairies dont une a pris le nom de *Vauzelles*.

Chêne-des-Croix (le), h., cne de *Chanteloup*.

Chêne-des-Marchais (le), chêne, cne d'*Yzernay*, au carrefour du chemin de Chanteloup. Il donne son nom à une clairière dans la forêt de Vézins, où avaient été construits les entrepôts et l'hôpital de l'armée de Stofflet. Le 21 mars 1794 le gîte fut surpris sur les indications d'un traître vendéen et incendié par les Bleus. En 1862 le comte de Colbert a fait élever dans l'enclos une charmante chapelle ogivale où où ont été transportés de Maulévrier les restes de sa famille. L'ancienne croix, qui consacrait l'enclos, est chargée des offrandes de nombreux pèlerinages.

Chêne-d'Espagne (le), f., cne du *Tremblay*.

Chêne-des-Quatre-Seigneurs (le), cne de *Mazières*, ancien chêne dans la forêt du Breil-Lambert qui a laissé son nom à un chemin.

Chêne-Fourché (le), enclose de forêt (36 hect.), cne de *Beauvau*; = cne de *la Membrolle*, maison dans les landes de Grée 1764.

Chêne-Folet (le), cne de *Beaupréau*, lieu dit, près le Chêne-Hubert, sur la route de Montrevault. — *Via que ducit ad Quercum Folet* 1138 (1er Cartul. St-Serge, p. 126).

Chêne-Gaudré (le), f., cne de *la Pommeraie*.

Chêne-Goupil (le), cl., cne de *St-Augustin-des-Bois* 1549 (G Evêché).

Chêne-Hubert (le), f., cne de *Beaupréau*. — *Quercus Huberti* 1138 (1er Cartul. St-Serge, p. 126). — Anc. fief et seigneurie relevant de Bohardy, avec château ou maison noble, dont il ne reste plus vestige. Un étang en dépendait et un parc d'au moins 9 hectares. En est sieur n. h. Gilles Guéret 1508, René de Blénouveau 1567, Louis de B. 1590, 1650, René Boisard 1670, sa veuve Marguerite Brécheu, 1682, Gabriel Fleuriot, mari de Françoise Boisard, 1703; — Gabriel Fleuriot, veuf de Marie Avril, qui épouse à Mazé le 14 février 1730 dlle Marie Latouche; — vill., cne du *Fuilet*; — donne son nom à un ruiss. qui coule du S.-O. au N.-E. et afflue dans la Trézenne, au-dessous de la Bouinière; — 1,500 mèt. de cours.

Chênehutte, cne d'*Andigné*, anc. closerie aujourd'hui détruite.

Chênehutte, f., cne de *Chênehutte-les-Tuffeaux*. — *Carnonensis pagus in territorio Andegavensi* VIe s. (Grég. de T., *Mirac. S. Mart.*, l. II, ch. XLVIII). — *Villa que vocatur Carnona super flumen Ligeris* 844 (D. Bouq., t. VIII, p. 437). — *Vicaria Castri Carnonis in pago Andegavo* 905-920 (Liv. d'A., f. 29). — *Terra de Canauthia* 1040-1055 (Liv. N., ch. 234). — *Caneutia* 1055-1070 (Ib., ch. 218). — *In vicaria Salmuriensi terra que vocatur Castellum Caynonis* 1055-1070 (Liv. N., f. 236). — *Terra de Castello Carolo* 1090 circa (Cart. de St-Maur, ch. 14). — *Possessio Castri Carnonis cum ecclesia sancti Petri et capellis..* (Liv. d'A., f. 2 et 3). — *Ecclesia sancti Petri de Canehuta* 1130-1143 (Liv. d'A., f. 75). — *Ecclesia sancti Petri de Castro Caroli cum capellis..* 1146 (Ib., f. 4), 1156 (Ib., f. 6). — *Ecclesia de Chenehutte* 1467 (G 175). — *Chenehutta* 1487 (G Chap. St-Maimbeuf), 1488 (G Chap. St-Pierre). — *Le prieuré de Chasteau Charles* (Mém. du XVIe s.). — *Chancharle* 1543 (GG 197). — *Chenehuta* alias *Chenehutte* 1576 (Et.-C.). — La série seule de ces dénominations, tirées de textes inédits et non encore interprétés, que nous rapprochons pour la première fois avec une intention réfléchie, est précieuse. Elle offre un intérêt particulier aux philologues et va nous servir à entrevoir quelque jour en d'autres problèmes.

Le plateau voisin de la ferme unique, que le nom actuel désigne, forme un promontoire, dominant de 30 à 40 mèt. le cours de la Loire et dont la pointe extrême conserve presque intacte une de ces enceintes que les savants et après eux le populaire se sont habitués sans con

Digitized by Google

teste depuis deux siècles à désigner comme des camps romains. C'est un vaste polygone irrégulier de 950 mèt. de circonférence, sur 240 mèt. de large et 370 de long, d'après les mesures de Bodin. Un ravin profond vers l'E. et vers S. et l'ouverture à pic du coteau vers N. le couvrent sur trois côtés d'une défense inexpugnable. A l'O un large rempart en terre, entremêlé de gros blocs de grès et s'élevant sur une longueur de 252 mèt. à une hauteur inégale, mais aujourd'hui encore vers l'entrée, de 4 à 5 mètres, sur une largeur de 30 mètres à la base, le sépare de la plaine. Le talus s'ouvre vers l'O., protégé autrefois par un fossé aujourd'hui comblé.

Sur la rive gauche du ruisseau qui traverse le ravin et débouche dans la Loire, existe encore un petit *dolmen*. — Dans l'enceinte on a trouvé une épée, des pendeloques et des bracelets en bronze, certainement gaulois, que conserve le musée de Saumur. Depuis des siècles on y ramasse, j'y recueillais hier encore (mars 1874), à pleines mains, dans les monceaux qui forment au champ une nouvelle enceinte circulaire ou à foison dans les sillons, outre d'énormes briques et des tuiles, des fragments de poteries de toute terre et de toute façon, noire, bleuâtre, rousse, jaune, rose, lourde et grossière, ou délicate et fine, débris de vastes amphores ou de menus vases, nus ou simplement rayés de traits circulaires ou portant le nom et la marque de l'ouvrier et tout chargés de scènes charmantes et de gracieuses moulures, œuvres sans aucun doute de l'industrie gauloise et de l'art romain. — En octobre 1856, presque au centre, a été mis à jour un bassin octogone (1 mèt. 95 de diamètre), ouvrant par huit canaux, en tuiles courbes, encombrés de cendres et de blé carbonisé. — En 1857 une agglomération de débris d'ossements d'animaux et une citerne carrée enduite de ciment rose; — tout auprès, mais en dehors du retranchement, dans le champ y attenant, dit *les Sables*, dénomination caractéristique en Anjou, de nombreux débris, des tombeaux en pierre coquillière et tout récemment, à un mètre sous terre, un parquet en ciment aussitôt recouvert. — Vers S.-O., dans la direction de Doué, part une voie reconnue sur une longueur de 500 mèt., et qu'on retrouve sur le versant oriental du coteau, soutenue en certains endroits par un mur rustique de deux mèt. de haut, et franchissant à 1,500 mèt. de là la grande voie transversale d'Angers à Tours. Enfin, vers N. presque en abordant le faîte, que longe un étroit sentier, qu'on dirait cyclopéen, tout bordé d'énormes blocs naturellement amoncelés ou suspendus dans le flanc de la côte, une vaste tranchée récente montre à plein des rangs de tombeaux de pierre coquillière, dans l'un desquels s'est trouvée une monnaie de Chinon, *Castro Kainoni*, en argent, IXe s., qu'il faut se défendre, malgré la forme presque identique du nom latin de Chênehutte, et la tentation de la rencontre, de prendre pour une monnaie locale.

Il est regrettable qu'aucune fouille profonde et suivie n'ait demandé au sol même quelque part assurée de ses secrets. Rejetons une bonne fois tout d'abord de la discussion ces prétendus camps romains, — camps de César ou de légions inconnues, — dont l'idée préconçue a persuadé La Sauvagère, Cl. Robin, d'autres après eux de placer ici la station *Robrica*, V. *ce mot*; et sans rien affirmer trop, les seuls faits constatés permettront peut-être d'indiquer certaines données acquises à l'histoire. Il me paraît, — à dire dès maintenant mon sentiment, — qu'on peut considérer Chênehutte comme un *oppidum* gaulois, occupé, comme partout, après la conquête par une *villa romaine*, — puis par une importante agglomération *gallo-romaine*, — centre au temps de Grégoire de Tours d'un territoire ou *pagus*, — d'une *viguerie* au IXe s., — la ville alors déjà sans doute transformée et resserrée dans une enceinte, *castrum*, ou refuge fortifié pour les populations de la vallée. Ce n'est plus au XIe s. qu'un domaine, *possessio*, où des moines, survenant dans le pays dévasté, créent une paroisse, centre nouveau de ralliement, à l'extrémité du plateau et en dehors de la ruine abandonnée aux libres taillis.

Vers ce temps même se présente un nouveau problème tout philologique. Au milieu des misères publiques s'est formée la légende de Charlemagne, où tout vestige militaire rappelle le passage du grand empereur. Comme à la Lande-Chasles, comme à Champ-Charles en Anjou, — comme à Château-Chalon en Franche-Comté dont le vocable est identique, — le *Castrum Carnonis* devient pour le populaire un château du grand Charles (*Castrum Carlonis*, et par interprétation, *Caroli*). Tout en même temps apparaît le nom rustique, *Caneutia*, *Canehuta*, qui doit survivre à tout, en se transformant. Y faut-il voir une renaissance du nom Gaulois ? — où n'est-ce pas encore, dans l'expression diverse de cette complète ruine, ce même vocable inexpliqué, *Carnonis*, dont le radical dégradé par la prononciation s'allonge d'une désinence ou d'un suffixe de mépris (*Ca'n's*, *Cann — euta*, *huta*)?

La *villa*, domaine ancien de St-Maurice d'Angers, était devenue au Xe s. un domaine de Saint-Florent-le-Vieil, à qui nombre de bulles le confirment. Il y fut constitué, en même temps qu'une paroisse, dont dépendaient les chapelles de Ste-Radégonde de St-Jean-de-la-Ronde et aussi de St-Lambert-des-Levées, un prieuré ayant aussi une partie de ses revenus sur la rive droite de la Loire, notamment en Saint-Martin-de-la-Place.

Prieurs : Mathurin *Lemaçon*, 1444, 1465. — Franc. *de la Valrie*, 26 octobre 1473. — Pierre *de Gouzolles*, 1483, 1488. — Franç. *Leroux*, 1571, qui résigne. — Jean *Leroux*, 1er septembre 1571. — René *de Pissot*, 1582. — Jean *Mynier*, qui résigne, 1598. — Jacq. *Leroux*, 1598. — Charles *Cerveau*, 1600. — Pierre *Huet*, 11 mars 1614. — Martial *Riolan*, 1617, 1626. — Cl. *de Rueil*, 1648. — Jacques *Rivière*, 1657, 1680. — Jacques *Duchemin*, lecteur en théologie de l'abb. St-Vincent de Mans, 1682, 1692. — Joseph *Castel*, 1717, prieur de St-Denis, qui résigne en

Digitized by Google

1744. — Claude *Gérard*, cellérier de St-Denis près Paris, 7 juin 1741, 1763.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre, s'élevait sur le faîte et au rebord du côteau. Dès 1763 elle dut être soutenue par des piliers et des jambages. Restaurée et en partie reconstruite en 1782, elle fut abandonnée par la suppression de la paroisse en 1790, puis vendue nationalement, avec le cimetière. La voûte, en partie écroulée, avait été abattue dès 1804. Aujourd'hui encore les quatre murs se dressent à demi debout, — le pignon vers l'O. décapité, portant une haute fenêtre, accostée d'un large *oculus*, l'un et l'autre modernes, au-dessus d'une baie romane enmurée, dont les longs et étroits claveaux s'encadrent dans un lit épais de ciment rose, peint en rouge à l'imitation de la brique, qui en forme la ceinture extérieure. De droite et de gauche y attiennent les murs de la nef, presque entiers, en appareil moyen régulier, baignant dans le ciment et formant le revêtement d'un épais blocage que laissent entrevoir les arrachements. De ci de là y sont implantées de champ d'énormes briques (x-xiᵉ s.). Le chœur est détruit. Au centre, en travers, une petite chapelle de date toute récente sert d'enfeu aux curés. — Le *cimetière*, qui attient vers S. est devenu communal. — Vers N. se relie à l'église ruinée le *prieuré*, édifice à double pignon du xviᵉ s., avec porte en accolade surmontée d'un écusson, tourelle hexagonale contenant un large escalier tournant de pierre, galerie, vastes chambres avec cheminées décoratives, dont une sculptée sur son large manteau de quatrefeuilles et d'animaux accroupis, et hauts greniers à charpente en forêt, le tout suspendu sur le penchant du coteau, en pleine vue d'un double et magnifique horizon.

Curés : Jacques *Frain*, 1436. — Pierre *Philippes*, 1444. — Louis *Jousseaume*, 1475. — Jean *Malet*, 1488. — Jean *Daulphin*, 1512. — Raoul *Bruand*, 1513. — Renault *de Reims*, 1543. — Simon *Esnault*, 1559. — René *Guilloiseau*, 1572. — Jean *Ernoul*, 1573, 1575. — Bertrand *Ternoul*, 1576. — Christ. *Millon*, 1594. — Ant. *Guillon*, 1609, 1615. — Guill. *Desguets*, 1621. — Gervais *Tareau*, 1625, † le 24 janvier 1650. — Nic. *Jouin* 1650. — Guy *Breton*, avril 1615, † le 31 juillet 1656. — Math. *Delorme*, 1657, juillet 1659 — Jean *Allaneau*, 1659, mai 1674. — Et. *Pareux*, août 1674, † le 3 août 1683. — André *Molnyer*, ancien vicaire de St-Cyr-en-B., septembre 1683, décembre 1717. — Louis *Boutin*, janvier 1718, † le 6 novembre 1739, âgé de 68 ans. — Pierre *Lepoudré*, 1734, décembre 1745, † le 1ᵉʳ novembre 1746. — Claude *Robin* (V. *ce nom*), décembre 1745. Il rapporta de Rome en 1750 les reliques des SS. Félicien, Dieudonné, Candide et Ste Innocente, et fit cette année refaire le chœur à la romaine en le décorant d'un tabernacle provenant de l'église de Chaudron. — François *Renault*, neveu du précédent et vicaire de Savennières, 30 juin 1751, février 1789 — Guill. *Péan*, ancien vicaire, février 1789, jusqu'au 20 octobre 1792.

La paroisse avait pour seigneur le comte de Trèves. — Elle dépendait de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur. — La commune avait pour maire J. *Rapié*, en 1791 et fut supprimée vers 1793.

Arch. de M.-et-L. C 154, 188, 193; H Saint-Florent. — *Congrès archéol. de 1862*, p. 125-125. — *Répert. arch.*, 1863, p. 188. — *Soc. d'Agr., Sc. et Arts*, t. II, p. 151. — *Soc. acad.*, V. p. 12-15. — La Sauvagère. *Dissertations* (Paris, 1776, in-8°) et dans le *Journal de Verdun*, 1771, août, p. 174. — *Diction. historique de la Gaule celtique*, p. 282. — Gl. Robin, *Le Mont-Glonne* (1774, in-12). — Bodin, *Saumur*, où se trouvent un plan et divers dessins.

Chênehutte-les-Tuffeaux, cᵒⁿ de Gennes (7 kil.), arrond de Saumur (9 kil.); — à 42 kil. d'Angers; — commune formée de la réunion des deux anciennes paroisses de *Chênehutte* et des *Tuffeaux*, V. *ces noms*, le long de la rive gauche et sur le côteau de la Loire entre Trèves-Cunaud (4 kil.) à l'O., St-Hilaire-St-Florent (5 kil.) à l'E., Verrie (6 kil.) au S. et la Loire vers Nord, qui forme bordure sur une longueur de 4 kil.

Tout au bord de la Loire et sur le côteau passe de part en part la route départementale nᵒ 14, à laquelle aboutit dans le bourg même des Tuffeaux le chemin d'intérêt commun de Doué.

Y passe le ruiss. de la Fontaine d'Enfer, qui anime aux abords des Tuffeaux les moulins Boutin, de la Marquerie et des Fontaines.

Superficie : 1,136 hect., dont 80 hect. en vignes et 395 hect. 30 ares en bois.

En dépendent les vill. ou ham. de la Mimerolle (34 mais., 91 hab.), de St-Jean (20 mais., 57 hab.), du Bignon (24 mais., 76 hab.), de Prébant (17 mais., 59 hab.), du Petit-Vau (11 mais., 23 hab.), de Launay (7 mais., 29 hab.), de Pontpierre (7 mais., 32 hab.), des Maillets (7 mais., 20 hab.), du Bourg-Chiffon (6 mais., 15 hab.), du Perreau (6 mais., 17 hab.), de la Croix (5 m., 26 hab.), du Petit-Puy (5 mais., 14 hab.), de la Cave-Forte (4 mais., 17 hab.), de Beauvais (4 m., 21 hab.) et une douzaine de fermes ou écarts.

Population : 1,011 hab. en 1790, — *989* hab. en 1826, — *1,106* hab. en 1831, — *1,078* hab. en 1841, — *995* hab. en 1851, — *907* hab. en 1861, — *915* hab. en 1866, — *854* hab. en 1872, dont *294* au bourg des Tuffeaux (93 mais., 111 mén.), en décroissance constante depuis la ruine des industries locales.

Toute la côte, recouverte de taillis, est creusée, jusqu'à une profondeur à peu près inconnue, en multiples caves, aujourd'hui en partie épuisées, dont le centre est à la Mimerolle, pour l'exploitation d'un tuffeau gris, unique dans le Département, dont le transport seulement faisait vivre une grande partie de la population, composée presque entièrement de mariniers. Le chemin de fer a ruiné la batellerie, industrie antique du pays. Encore aujourd'hui il est peu de ménages où ne se rencontrent quelque vaisselle, au nom du père ou du grand-père, avec la figure enjolivée du patron, rapportée au xviiiᵉ s. de quelque voyage à Nevers. Durant deux ou trois mois chaque année le quart des habitants s'emploie maintenant à la cuisson des prunes dites pruneaux de Tours, qu'ils achètent dans les communes voisines et qu'ils vont revendre dans les villes; d'autres, en petit nombre, chargent en octobre

Digitized by Google

et novembre des bateaux de pommes pour Paris, d'où ils ne reviennent qu'en mars ou avril : — sur le coteau, se trouvent, a quelques pieds en terre, du grés exploité pour pavage, de la marne, des bancs de calcaire à chaux hydraulique qui alimentent plusieurs fours, dont un ouvert en 1859, au Petit-Puy. — La vigne donne un vin blanc d'une grande force et facile à conserver.

La *Mairie*, les *Ecoles*, l'*Eglise* sont au vill. des Tuffeaux, V. *ce nom*. Le *cimetière*, racheté en 1807, est celui de l'ancienne paroisse de Chênehutte.

Maires : Maurice *Leblay*, 1er messidor an VIII. — Jean-Franç *Girard*, 22 avril 1813. — Julien *Rivière*, avril 1815. — Louis *Fouqueteau*, 10 septembre 1816, mais il ne fut pas installé. — J. *Rivière*, 13 février 1817. — Pierre-Amant *Maupoint*, 29 juin 1831. — Julien *Baudriller*, 19 juin 1847, 1870. — *Depeigne*, 1870, en fonctions, 1874.

Chêne-Lambert (le), f., cne de *Sœurdres*.

Chêne-Landry (le), cne de *Cholet*, à gauche au haut de la première côte, qui monte au sortir de St-Léger vers Cholet, petit castel avec toits en ardoises et tourillon pointu. Un bâtiment y attient avec joli belvédère carré, et d'épais massifs, restes de l'ancienne forêt de Cholet, dont partie s'étend jusqu'à la route; entre deux, des champs et des prés. C'est l'habitation que le cadastre et l'Et.-M. appellent la *Maison Lavau*. Elle appartient en effet encore à M. Emm. Cesbron-Lavau. — On y signale tout auprès les traces reconnaissables d'une enceinte rectangulaire, formée de fossés et de talus en terre, sans origine connue.

Chênellière (la), f., cne de *Corzé*, dépendance de la prestimonie de ce nom desservie dans l'église paroissiale, vendue natt le 9 juin 1791 ; = f., cne de *Feneu*.

Chenelle (la), f., cne de *Tancoigné*.

Chenellerie (la), cl., cne de *Daumeray*, 1621, 1629 (Et.-C.); = ham., cne de *la Lande-Chasle*; = f., cne du *Louroux-B.*; = h., cne de *Marigné*; = f., cne de *Mouliherne*.

Chenelleries (les), ham., cne de *Durtal*; = h., cne de *Huillé*.—En est sieur Pierre Belot 1621.

Chenellière (la), h., cne de *Freigné*; = h., cne de *Noyant-sous-le-Lude*.

Chêne-Moreau (le), min à vent, cne d'*Armaillé*.

Chêne-Neuf (le), f, cne de *Villemoisant*.

Chêne-Paternel (le), cl., cne de *Chantocé*.

Chêne-Percé (le), cl., cne d'*Angers*; = f., cne de *Jallais*; — relevant de Bohardy, appartenait en 1458 à Jamet Pichère, à Pierre Daburon de Mantelon en 1741, à Jacques-Thomas de Jonchères en 1789; = f., cne de *St-Rémy-en-M.*

Chêne-Péterlin (le), au carrefour de deux chemins, sur l'extrême limite des communes de Faye et d'Allençon (Raimb.).

Chêne-Pierre, cl., cne d'*Etriché* (Cass.).

Chêne-Potard (le), cl., cne du *Plessis-Grammoire*, vendue en 1629 à Maurille Coueffé par Christophe Butin de la Fosse, héritier de Renée Laurens de la Fosse, son aïeule.

Chêne-Quentin (le), h., cne de *Vernantes*, domaine de l'abbaye du Louroux, vendu natt le 10 mars 1791.

Chênerie (la), f., cne de *Fougeré*.

Chêne-Rognon (le), cne de *la Pommeraie* et à 3 kil. du bourg sur le chemin vicinal de St-Quentin-en-M., à gauche et vis-à-vis la ferme du Grand-Rognon; — antique chêne renommé, sous lequel au Moyen-Age et jusqu'à la Révolution se percevaient les dîmes et fermages seigneuriaux. On voit dans les titres de la Bizolière contracter des rentes en 1757 payables « *chacun « an à N.-D. Angevine sous un chesne appellé « le Chesne de Rognon au carroy de la mât. « du Tail.* » L'arbre existe encore, bien que M. Desvaux ait dès 1834 affirmé sa mort. Le tronc mesure plus de 10 m. de hauteur, creux d'ailleurs du haut en bas, presque entièrement desséché et transpercé par les insectes. Une forte branche vit avec ses nombreux rameaux qui verdissent vigoureusement au printemps. — A 1 mèt. 20 c. du sol sa circonférence mesure 8 mèt. 50; — à 30 cent., plus de 10 mèt.; — la cavité intérieure, 1 mèt 80 de diamètre à hauteur de 1 mèt. 20 du sol.

Chêne-Rond (le), mon b., cne de *Gennes*, rendez-vous de chasse, sur l'extrême confin des communes de Louerre et de Dénezé, à quelques mètres des ruines de Bellevue, tout auprès d'un antique chêne qui donne son nom à la coupe de la forêt et à l'habitation nouvelle, construite par M. Voisin; = vill., partie sur la cne de *Nueil-sous-Passavant* et partie sur *Passavant*, incendié aux deux tiers pendant la guerre de Vendée; = f., cne de *Saint-Martin-du-F.*— On y montre un très-beau chêne, au sommet arrondi, dont une branche élancée a servi aux pendaisons sommaires des Blancs et des Bleus pendant la guerre; = vign., cne de *Soulaines*.

Chêne-Souche, f., cne de *la Renaudière*. — *Le Chênessoux* (Cass.). — *Chêne-Souc* (Brout.); = cl., cne de *St-Léger-du-May*. — *Le Chesne-Sous* (Cass.).

Chêne-Thomas (le), f., cne du *Fuilet*.

Chênetrie (la), f., de *Durtal*.

Chêneuserie (la), f., cne de *St-Hilaire-du-Bois*.

Chêneveau (la), f., cne du *Ménil*.

Chênevellière (la), cl., cne de *Daumeray*, 1623 (Et.-C.).

Chêne-Vert (le), cl., cne d'*Angers*. — Deux closeries portent ce nom, dont une, avec maison de maître, dans le canton de St-Laud, appartt à l'abbaye de Toussaint, était la maison de récréation des jeunes novices et fut vendue natt le 24 février 1791; = f., cne du *Bourg-d'Iré*; = ham., cne de *Breil*; = f., cne de *Chanteussé*; = f., cne de *la Chapelle-du-Genêt*; = f., cne de *Cherré*; = f., cne de *Clefs*, 1611 (Et.-C.). — *Le Champvert* (Et.-M.). — Anc. domaine de la chapellenie de ce nom, vendu natt le 20 mai 1791; = f., cne de *Corzé*; — anc. maison noble, dont est sieur n. h. Bonaventure Delabarre, mari d'Elisabeth Daburon, 1647, Ant. de Gayard, mari d'Elisabeth Delabarre, 1686; = f., cne de *Jumelles*; = f., cne de *Landemont*; = f., cne de *Meigné-le-V.*; = f., cne de *Morannes*; = h.,

Digitized by Google

c^ne du *Plessis-Gr.*, anc. domaine de la chapelle de ce nom réunie au Chapitre de Saint-Maurille d'Angers, vendu nat^t le 9 février 1791 ; = c^ne de *St-Barthélemy*. — V. *Chêne-Couvert*; = c^ne de *St-Georges-du-Bois*. — *Un hébergement appelé le Chesne-Vert* 1457 (E 559) ; = f., c^ne de *St-Germain-des-Prés* ; = vill. c^ne de *St-Silvin*; = cl., c^ne de *St-Rémy-la-V.*; — anc. logis appartenant en 1617 à René Jamin, boucher d'Angers ; = f., c^ne du *Vieil-Baugé*; = f., c^ne de *Villévêque*.

Chênevotière (la), h., c^ne des *Forges*.

Chênière (la), f., c^ne de *Jarzé*. — *La Chessière* (Et.-M.).

Chênières (les), h., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Chenil (le), f., c^ne de *St-Christophe-du-B.*

Chenillé, c^ne de *Chenillé-Changé*. — *Chiniliacus* 1052-1082 (St-Serge, 1er Cart., p. 247). — Anc. bourg qui est devenu le principal centre de l'agglomération communale nouvelle. - Ses logis, d'aspect neuf ou rajeuni, s'alignent le long et jusqu'au bord de la rive gauche de la Mayenne, à demi encaissés vers l'E. par la chaussée du chemin de grande communication, qui contournait extérieurement l'ancienne rue. Il se heurte, au sortir, à un haut rocher, au faîte duquel sur une grotte factice, contenant un autel, trône debout une statue gigantesque de Vierge, entourée d'un petit jardin. Un étroit sentier aride y conduit, qu'il faut gravir pour embrasser un gai panorama du cours de la Mayenne.

Aucune trace antique n'a été reconnue dans le pays, habité pourtant, comme tout le parcours de la Maine, dès les premiers temps historiques, et desservi par un grand chemin. La fondation de la paroisse est sans doute antérieure même à la construction de l'église actuelle, qui garde des vestiges du XIe s. Elle est dédiée à St Pierre et a été conservée en succursale (3 juillet 1843). C'est un vieil édifice roman, dépourvu de clocher jusqu'en 1789 et tout déformé par des reconstructions de cette date ou plus modernes encore. L'appareil est composé de petit moellon irrégulier dont certaines assises affectent la disposition en arêtes de poisson. Le toit de l'abside ronde porte sur une rangée de modillons à peine évidés, que couronne un double cordon de simples rainures transversales. Une étroite petite baie romane, sans bordure, éclaire le pignon du portail, au-dessus d'une petite niche de Vierge ; à l'intérieur, des statuettes peintes de *Ste Madeleine* et de *St Louis*, de *Ste Thérèse* et de *St Pierre* (XVIIIe s.). — Une très-belle toile du XVIIe s., mais malheureusement toute détériorée dans son abandon, représente une *Vierge* qui sourit à St Jean-Baptiste et lui fait signe de ne pas réveiller l'enfant Jésus ; à côté d'elle, St Joseph. — Le *Cimetière* y attient encore. Jusqu'au XVIIe s. c'était le rendez-vous des jeux de paume et de quilles, que l'archidiacre y interdit en 1608.

A une date inconnue, vers le XIIe s. sans doute, l'église fut donnée à l'abbaye de Toussaint d'Angers qui y constitua un prieuré-cure.

Prieurs-Curés : René *Martigné*, 1453. — Yvon *de Chinute*, 1525. — Pierre *Simon*, 1578. — René *Pichon*, 1611-1616. — Sébastien *Goddes*, 1616. — Noel *Fleury*, 1624, 1657. Il prend à ferme en 1660 le prieuré de Chambellay où il se retire et meurt le 1er avril 1662. — Sébastien *Fleury*, 15 septembre 1657, † le 21 novembre 1662. — Nic. *Foussier*, ancien curé du Petit-Paris, 1663, qui devient curé de Vritz dans l'année même. — René *Gilles*, novembre 1663, † le 10 novembre 1676. — E. *Bouju*, 1678, 1681. — Guill. *Ferrand*, 1682. — Martin *Perieur*, 1691, † le 4 février 1696, âgé de 67 ans. — P. *Bault*, 3 novembre 1696, janvier 1690. — Math. *Juliard*, janvier 1698, † le 3 février 1723. — Jos. *Duchesnay*, mars 1723, † le 10 mai 1738. — R. *Godin*, juillet 1738, janvier 1745. — René *Berthelot du Pasty*, licencié ès-loix, janvier 1745, † le 13 juin 1763, âgé de 62 ans. — Jean *Bruneau*, septembre 1763, † le 9 août 1784, âgé de 55 ans. — Nic. *Mézière*, anc. vicaire, 23 août 1784, 16 août 1791. — L. *Chollet*, octobre 1791, jusqu'en novembre 1792 qu'il signe *officier public*.

La seigneurie de la paroisse appartenait au seigneur des Rues. — Toute la partie en deçà de l'église, vers Changé, relevait du ressort judiciaire et des Aides d'Angers ; la partie, au delà, vers Nord, du ressort de Châteaugontier, — le tout, du Grenier à sel de Châteaugontier, de l'Archidiaconé d'Outre-Maine, du Doyenné d'Ecuillé, de l'Election d'Angers, du District de Châteauneuf. Il y existait en 1791 des carrières d'ardoise commune que le voisinage de la rivière empêchait d'approfondir.

Sur le chemin remontant vers l'E. à Marigné, se rencontre à 400 mèt. la Chapelle-au-Mesle, V. *ce mot*.

Arch. de M.-et-L. C 192, 201. — Mss. 924. — Arch. comm. Et.-C.

Chenillé-Changé, c^on de Châteauneuf (16 k.), arr. de Segré (18 kil.) ; à 34 kil. d'Angers. — Commune formée de la réunion des deux bourgs de *Chenillé* et de *Changé*, V. *ces noms*, dont le territoire borde la rive gauche de la Mayenne, qui y anime vis-à-vis Chenillé une écluse et deux moulins à farine, au pied d'une roche escarpée. — Entre Marigné (4 kil.) au N. et à l'E., Chanteussé (4 kil.) à l'E. et au S., Montreuil-s.-M. (4 k.), et sur la rive droite de la Mayenne, Chambellay (2 kil.) et la Jaille-Yvon (3 kil) à l'O.

Le chemin de grande communication de Segré à Miré, reliant vis-à-vis, à Chambellay, le chemin d'intérêt commun de Champigné, qui traverse de l'E. à l'O. sur un demi kilom., remonte vers N. O. en longeant le côteau de la Mayenne et traversant le principal bourg.

Y naît le ruiss. de la Gautrie ou des Landes.

La *Mairie* et l'*Ecole mixte* occupent à loyer une maison du bourg de Chenillé, V. *ce nom*, dont l'église est paroissiale.

Superficie : 530 hect., dont 5 hect. en vignes et 53 hect. en bois.

En dépendent les ham. de Changé (4 mais., 23 hab.), de Romfort (7 mais., 36 hab.), du Haut-Rocher (5 mais., 17 hab.), 10 fermes ou écarts et le château des Rues.

Digitized by Google

Population : *269* hab. en 1831. — *287* hab. en 1841. — *243* hab. en 1861. — *283* hab. en 1861. — *294* hab. en 1872, dont *139* au bourg (41 mais., 42 mén.), qui presque tout entier, comme d'ailleurs la plus grande partie de la commune même, appartient au château des Rues.

Carrières de pierres à bâtir ; exploitation d'ardoise et de sable ; peu de céréales, mais des fruits en abondance, noix, châtaignes, pommes.

Une foire s'y tenait au XVIIe s. le jour de la Madeleine (22 juillet), aujourd'hui une simple *Assemblée* le premier dimanche de mai.

Bureau de poste du Lion-d'A. — *Perception* de Chambellay.

Maires : René *Bellier*, 1792. — *Coconnier*, an VII. — Jean B. *de Margadel*, 2 janvier 1808. — Fiacre *Bourdais*, 7 avril 1815. — J.-B. *de Margadel*, 12 juillet 1815. — F. *Bourdais*, 23 janvier 1826. — Jean *Paillard*, 1834. — Louis *de Margadel*, 1er août 1848. — Vicomte *de Rougé*, 1865, en fonctions, 1874.

Pour les localités, voir à leur article, *Chenillé, Crais, Changé, les Rues, Romfort, le Rocher, Chanteloup*, etc.

Chemillière, f., c^ne de *St-Germain-les-Montf.*, en partie incendiée pendant la guerre ; donne son nom à un ruiss. né au-dessus du Bordage, qui coule du N.-E. au S.-O., limite sur la plus grande partie de son cours St-Crépin et St-Germain, passe sous le pont de Beauchêne et se jette dans la Moine au-dessus de la Serpillette ; — 4,080 mètres ; — f., c^ne de *Saint-Macaire* ; — donne son nom à un ruiss. né près le vill. de la Gérardrie, qui coule du S. au N. et se jette dans la Vrenne au-dessous de la Blinière ; — 900 mètres de cours.

Chemillière-Neuve (la) f., c^ne de *Marillais*.

Chemillière-Vieille (la), f., c^ne du *Marillais*.

Chenéveau. — V. *le Bordage-Ch.*

Chenonardière (la), f., c^ne de *Bouxillé*. — *La Chanonardière* (Et.-M.).

Chenesière (la), f., c^ne de *la Salle-Aubry*. — *La Chenesière* (Cass.), — en partie incendiée pendant la guerre et vendue nat^t le 27 ventôse an VI.

Chenoulaie (la), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*

Chentrier, famille de maîtres architectes, Angers. — (*Gilles*), 1642, 1657, mari d'Anne Coupé. — (*Jean*), mari de Renée Brizieux, 1672, meurt le 6 septembre 1700, âgé de 52 ans, — sa veuve, âgée de 87 ans, le 23 octobre 1739. — (*Etienne*), leur fils, né le 14 mars 1679, mari d'Anne Brisset, 1702. — (*Etienne II*), leur fils, né le 14 février 1704, fait en 1763 les autels de St-Aubin-du-Pavoil. — (*Jean*), frère du précédent, né le 23 décembre 1710. C'est lui, je crois, ou son frère, qui entreprend en 1768 jusqu'en 1777 la reconstruction des Jacobins d'Angers, église et couvent, dont il signe les plans : « *Chentrier de Carpentras, originaire d'Angers.* » — (*Joseph*), est dit seulement entrepreneur en 1782.

Chenu, anc. verrerie dans la forêt de Vézins.

Chenu (le), cl. et moulin, c^ne de *Villévêque*.

Chenuaie (la), f., c^ne d'*Aviré*.

Chenuère (la), h., c^ne de *la Poitevinière*. — *Le lieu et terre de la Ch.* 1540 (C 106), relevait de Cholet et appartenait à n. h. Claude Bussonneau.

Chenurie (la), cl., c^ne de *Brain-sur-l'Auth.*, dépendait d'un fief et censif dit le Pressoirail, sans manoir et qui relevait du Rosseau. — En est sieur en 1540 n. h. Jean Dufour (C 106 et 383).

Chérairie (la), m^on dans le bourg de *Fontaine-Guérin* ; — appartenait en 1640 à demoiselle Marguerite Maillard, dame Renée Laurens.

Cherbaye (*Jean* de), docteur en droit civil et canon, doyen d'Angers en 1382, prit part en 1394 à l'assemblée du Clergé réunie à Paris pour traiter de la paix de l'Eglise ; — mort le 25 août 1412. Ce fut lui qui acquit la terre d'Ardanne en Corzé, restée pendant quatre siècles dans la famille.

Arch. de M.-et-L. E 2405. — Mss. 1004.

Cherbonneau (*Pierre*), maître chirurgien, 1592, « médecin et maître chirurgien », 1593, « docteur en médecine, » 1599, 1600, à Doué.

Cherbonneau (*René-Julien*), nommé en 1789 lieutenant, puis aide-major de la garde nationale de Chalonnes, qu'il aida de ses deniers à organiser, électeur en 1790 et 1791, fut désigné pour faire partie de l'administration du District et le 9 novembre 1791, de celle du directoire du Département où il fut continué en 1792. De ses trois frères, l'un commandait un bataillon en Vendée, un autre servait à l'armée des Alpes, le troisième à l'armée du Nord. Lors de l'évacuation d'Angers, il suivit vers Tours la colonne de Ganvillers et revint avec les premières troupes ; mais bientôt destitué avec tous ses collègues par arrêté des représentants du 6 octobre 1793, il fut mis en état d'arrestation et transféré à Amboise.

Cherbonnelaie (la), cl., c^ne de *Louvaine*. — En est sieur Henri Trillot, † en 1695.

Cherbonnier (*Benjamin-Léonard*), né à Angers, compris d'abord dans les vélites en 1808, fut incorporé bientôt après dans un régiment de ligne enfermé dans Flessingue. Dans une sortie contre les Anglais, il sauva la vie par son dévouement à son lieutenant blessé, M. de Maisonnau, qu'il rapporta sur ses épaules. Fait prisonnier avec toute la garnison, il fut interné sur les terribles pontons de Plymouth, d'où il parvint pourtant à s'évader avec trois de ses compagnons d'infortune, angevins comme lui. Employé successivement dans les bureaux de la Préfecture, puis à Fontevraud, les fondateurs du Bureau de mendicité d'Angers l'appelèrent en 1831 pour en diriger l'organisation. Le chagrin inconsolable qu'il éprouva de la mort de son fils, officier d'artillerie, lui fit prendre une retraite anticipée (1850). — Il mourut à Angers le 15 décembre 1855. — (*René-François-Charles*), frère de Benjamin, né à Angers en mars 1788, fut attaché en 1817 à l'état-major du lieutenant-général Carra de St-Cyr, qui allait prendre possession de la Guyane française. Il n'en revint en 1819, que pour aller passer cinq années au Sénégal. Nommé à son retour commissaire des classes à Angers, puis à Rochefort, il y remplit les fonctions de chef du secrétariat du préfet maritime et épousa la fille aînée du docteur

Digitized by Google

Clémot, chirurgien en chef de la marine. Chevalier de la Légion d'honneur, en avril 1846, et successivement sous-commissaire de marine, puis commissaire adjoint de 1re classe à la résidence de Nantes, il revint prendre sa retraite dans sa ville natale où il est mort, administrateur du Mont-de-Piété, le 27 décembre 1856.

Maine-et-Loire des 25 décembre 1855 et 6 janvier 1857.

Chereulter (*François*), premier bienfaiteur et fondateur des Carmes d'Angers, fut inhumé dans leur maison.

Annales Minorum, t. I, f. 258-259.—Brossier, Mss. 656, t. I, p. 487. — **Ménage**, *Sablé*, p. 377.

Chérelles, f., cne de *Soulaire-et-B.* — *Locus de Cherelles* 1438 (G Chap. St-Martin). — Anc. gentilhommière, relevant de Sautré, à qui elle devait une paire d'éperons dorés à mutation de seigneur; — appartenait au chancelier Robert Lemaçon, qui la légua le 29 décembre 1437 à sa sœur Guillemette, — pour moitié en 1540 à Olivier le Bigot et à François Bourré, — vers la fin du siècle et au commencement du XVIIe s. à Adam Bautru, — plus tard à la famille Amys du Ponceau, dont l'héritière Marie-Anne épousa le 27 novembre 1742 messire Antoine Daresse, chevalier, sieur de l'Auberdière. — Leur fils Antoine Daresse y meurt âgé de 40 ans le 13 avril 1783.

Cherfissaie (la), vill. et lande, cne de *Freigné*.

Chérigné, cne de *Chênehutte*, anc. maison noble dont est sieur Elie Bernard 1557, Henri de Cherbon, écuyer, 1785, qui y réside.

Chérisson, h., cne de *Cornillé*; — anc. closerie acquise le 1er juin 1617 par Jean Tarin, V. *ce nom*, alors bachelier en théologie, de Rachel Théard, veuve de Louis Hersant, qui la tenait de la veuve de Jean Migon; — (le Petit-), cl., cne de *Bauné*, acquise le 17 avril 1744 par Elie Cousin, notaire royal, à Andard (E 36).

Chermer, chanoine d'Angers, est l'auteur d'un *Recueil de miracles* opérés par St Maurille après sa mort. Tillemont dit qu'il ne sait si ce traité est imprimé ni s'il vaut la peine de l'être et de Launoy, qui l'a eu en main, n'en indique pas davantage.

Launay, *Dissert. sur St Maurille*, p. 45. — Tillemont, *Hist. eccl.*, t. X, p. 356.—*Hist. litt. de France*, t. X, p. 373.

Chermon, f., cne de *Nyoiseau*.

Chéron (....), sculpteur, est l'auteur des deux grandes statues peintes et dorées de *saint Pierre* et de *St Paul*, qui encadraient dans des niches le grand vitrail de St Pierre de Saumur. Il en avait passé marché le 14 mai 1677 avec la fabrique, moyennant 180 livres.

Chéron (*Louis*), né à Gênes (Italie), vers 1732, établi a la Breille, comme tailleur d'abord, puis simple cultivateur, avait composé des *Essais sur la force que le fanatisme tire de l'idée que l'homme reçoit de la Divinité; — sur le fondement des droits naturels de l'homme et son incompatibilité avec les préjugés de la société*. Le document officiel, Mss. du 28 frimaire an II, qui nous fournit cette indication, atteste de lui-même, que « faute de principes de « littérature, ces deux petits ouvrages n'ont de « remarquable que la force de la pensée. » Il n'apprend pas s'ils ont jamais été imprimés.

Cherpinaie (la), f., cne de *Carbay*.

Cherpraie (la), h., cne de *Torfou*; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui traverse la commune de Montigné, forme la limite des communes de Gétigné et de Boussay (Loire-Inférieure) et se jette dans la Moine. Il a pour affluent le ruiss. de la Camté; — 7,700 m. de cours.

Cherprais (le), h., cne de *Gesté*.

Cherré, con de Châteauneuf (7 kil.), arrt de Segré (28 kil.), à 30 kil. d'Angers. — *Ager quem vulgo Cabariacensem vocant.* — *Prædium Caprariense* VIIe s. (*Vit. Magnob.*, Mss. XIe s.). — *Caprarie burgus* (Cartul. du Ronc., Rot. 5, ch. 99). — *Chirreium*, *Chirriensis parochia* 1130 cica (D. Houss., XIII, 1521). — *Territorium Chirreii* 1132 circa (Mss. 624, t. II, p. 490). — *Cherreium* 1239 (St-Aubin, ch. or.). Sur un plateau limité par des affluents de la Sarthe et de la Mayenne (75 mèt. vers Sud), entre Champigné (5 kil. 1/2) et Juvardeil (9 kil.) au S., Sœurdres (3 kil.) au N., Marigné (4 kil. 1/2) à l'O., Châteauneuf et Contigné (4 kil.) à l'O.

Le bourg, campé au faîte d'une des plus hautes côtes (72 mèt.), est traversé du S.-E. au N.-O., par la route nationale de Rennes, que croise à 2 kil. vers S.-E. la route départementale d'Angers.

Y naissent les ruiss. de Baillé, de Solibelle, qui limite avec Marigné; — et du Margat. — Y passe, en formant limite avec Sœurdres, le ruiss. des Vallées.

En dépendent les ham. de la Paturerie (7 m., 19 hab.), de la Chauvinière (5 mais., 16 hab.), des Jaunais (5 mais., 14 hab.), de la Piogerie (5 m., 12 hab.), de la Cailletière (5 mais., 14 hab.), des Daudrais (4 mais., 10 hab.), des Hardeloières (4 mais., 10 hab.), de Faye (3 mais., 8 hab.), de la Rénière (3 mais., 8 hab.), le château de Marthou, et 85 fermes ou écarts.

Superficie : 1,392 hect. dont 3 en vignes et 15 en bois.

Population : 190 feux, *854* h. en 1720-1726. — *986* h. en 1790. — *919* h. en 1831. — *774* h. en 1841. — *831* h. en 1851. — *794* h. en 1861. *790* h. en 1866. — *750* hab. en 1872, dont *265* h. au bourg (95 mais., 95 mén.).

Ni foires ni marchés. — *Assemblée* le 1er dimanche d'août. — Le *Comice agricole* se tenait au bourg, centre d'un excellent territoire, enrichi par la production du froment et l'élève des bestiaux, la culture du chanvre, du lin, des pommes de terre; — cidre en abondance; carrières de pierres à bâtir et de moellons pour les routes. — De nombreux métiers de tisserands s'y tenaient autrefois, qui ont délaissé le travail.

Une maison, informe et misérable, avec *Ecole*, sert de *Mairie* derrière l'église; — acquise par autorisation royale du 21 juin 1837, installée en 1842.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), comprend une nef (13 mèt. sur 7), moderne comme le portail. Les chapelles du transept datent de 1734. Dans l'ancienne chapelle Ste-Anne, dite de St-Louis, est accolé un autel

Digitized by Google

donné à cette époque par le fermier du Plessis-aux-Nonains, comme l'attesterait suffisamment l'écusson en lozange *écartelé aux 1 et 3 de gueules à trois annelets d'or, aux 2 et 4 de gueules à une fleur de lys d'or*, le tout encadré d'une cordelière d'or. Au centre figure un tableau représentant *St Louis* agenouillé devant la couronne d'épines; sur le mur une *Assomption* du XVIIe s., très-endommagée mais remarquable; dans la chapelle de gauche, un autel du XVIIe s., avec le pélican en relief sur la porte du sanctuaire; au-dessus une *Mise au tombeau* non sans valeur (XVIIe s.); sur le mur une *Assomption*, de facture coquette et gentille. Le chœur, formé d'une travée à voûte d'arêtes vives en tiers point, s'ouvre par un arceau plein cintre dont le mur est décoré d'un *Calvaire* (XVIIIe s.); à dr. et à g. autels avec statues de la *Vierge* et de *St Joseph*; — dans l'abside, en cul de four, percée d'une rose moderne, statues de *St Sébastien* et de *St Pierre*, avec un tableau du *Martyre de St Barthélemy* et une *Adoration des Bergers*. — Le clocher, foudroyé le 23 juin 1661, repose sur la gauche du chœur, soutenu jusqu'à mi-hauteur par d'épais contreforts d'angles; au faîte, sur chaque face, deux fenêtres rondes en retrait sans décoration, surmontées d'un capuchon et d'une flèche d'ardoise. Le tout, incendié pendant la chouannerie, a été reconstruit en 1807 sur les murs épargnés. Le culte se célébrait en l'an XII dans une grange.

Le *Presbytère* a été acquis le 28 février 1826 par autorisation royale du 19 novembre 1825.

Le *Cimetière* se présente à l'entrée du bourg, vers Châteauneuf, avec ancienne petite chapelle où sont recueillies les tombes de deux curés.

Aucune antiquité n'est signalée sur le territoire, qui paraît de tout temps, comme aujourd'hui, avoir été surtout un pays agricole, *ager*, *prædium*. Le bourg en fut cédé par Robert de Buzançais et la dîme par Guill. de Vernoil vers 1130 à l'évêque Ulger, au profit de qui quatre ou cinq ans plus tard l'église, donnée en partie par le comte Foulques vers 1010 à l'abb. de Beaulieu-les-Loches, fut rachetée par le comte Geoffroy — et définitivement l'évêque rendit le tout au comte, bourg et église, en ne se réservant que la présentation de la cure (vers 1140).

Curés : Jagault, 1460. — *Denis*, 1479, 1488. — Mathurin *Prévost*, 1629, † le 1er mai 1633. — Franç. *Guyet*, dès 1630, prieur en même temps de N.-D. de Géneteil. — Michel *Ratier*, 1637. — Nic. *Paroisse*, 29 septembre 1641, 11 novembre 1669. — Martin *Périeur*, 19 novembre 1669, 24 novembre 1691. — *Ferrand*, décembre 1691, décembre 1699. — Louis *Gaultier*, mars 1700, † le 24 mai 1702, âgé de 50 ans — René-Joseph *Raimbault*, septembre 1702. Il résigne, au profit de son parent, sous réserve d'une pension, en 1732. — Franç.-Abel *Avril des Monceaux*, février 1732, † le 25 janvier 1750 âgé de 50 ans, Il avait eu un zèle particulier pour la décoration de son église qu'il fit lambrisser en 1732 et transforma en 1734 par la reconstruction du chœur et l'addition du transept. L'architecte Rabault d'Angers conduisait les travaux que rendait difficiles l'extrême vétusté des murs de la nef. Les fonts furent posés en 1746. — René-Joseph *Onillon*, 26 janvier 1750, novembre 1788. — Franç. *Pineau*, chapelain de Séronnes, janvier 1789, 7 juin 1791. — *Piquet*, curé constitutionnel, octobre 1791, octobre 1792. — *Pineau* vécut dans le pays et exerçait le culte et la prédication à Contigné en l'an IV. Il revint à Cherré et y mourut en 1818. Sa tombe sert d'autel dans la chapelle du cimetière.

L'abbaye du Ronceray d'Angers possédait sur la paroisse un important prieuré, le Plessis-aux-Nonains (V. *ce mot*), et élevait par suite des prétentions ambitieuses, source de querelles incessantes.

La seigneurie appartenait au baron de Châteauneuf, qui y avait droit de banvin pendant 40 jours après la St-Barthélemy.

« Le bourg de Cherré est renommé, dit Brunem « de Tartifume, à cause de son franc archer dont « les rodomontades sont imprimées, comme celles « du pionnier de Sœurdres », allusion à quelque livret populaire dont aucun exemplaire n'est, que nous sachions, connu.

La paroisse dépendait de l'Archidiaconé d'Outre-Maine, de l'Election d'Angers, du District de Châteauneuf. — Elle devint un des centres de la Chouannerie, qui à plusieurs reprises fut visité et incendié par les bandes. — Un poste républicain y tenait garnison sur la fin d'août 1794, et attaqué par les chouans de Cottereau, se retrancha dans les maisons crénelées et dans l'église, que Cottereau et sa bande, secourus à temps par celle de Monsieur Jacques, incendièrent. Les patriotes, réduits à se rendre, furent massacrés sur place, sauf un seul qui donna l'alarme à Châteauneuf. Un détachement accourut, surprit les vainqueurs en pleine ivresse et en fit un carnage.

Maires : Franç. *Pineau*, curé, 1790. — Pierre *Rouger*, 1792. — *Leclerc*, an VIII, en fonctions par défaut de remplaçant, jusqu'à sa mort (janvier 1813). — Louis-Germain-René *de la Forêt d'Armaillé*, 10 février 1813 — André *Lemotheux*, 21 octobre 1814, démissionnaire en 1820. — Pierre *Guitter*, 26 juillet 1820, démissionnaire en 1830. — Charles *Guibourg-Panetier*, 29 octobre 1830. — Joseph *Ferron*, décembre 1842. — Augustin *Lechat*, 20 août 1848, mai 1871. — Alfred *Hébert*, mai 1871, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 192; H Ronceray. — Arch. comm. Et.-C. — D. Houss., t. XIII. — *Rev. de l'Anj*, 1854, p. 97. — Descépeaux, t. II, p. 159-160. — Pour les localités voir *la Fessardière*, *Marthou*, *le Plessis-aux-Nonains*, *la Minotière*, *la Salle*, *le Buron*, etc.

Cherrottes (les), ham., c^ne de *Contigné*; — simple mét. au XVIe s. « sans fief ni seigneurie, » appartenant en 1540, à Jean des Aubus, sieur de Juigné, à Dubois de Maquillé en 1790 sur qui elle est vendue le 6 fructidor an IV.

Chervale (la), f., c^ne de *Grugé-l'H.*

Chesnaye (de la). — V. *Bertrand*.

Chesnaye (*Huet* de la), seigneur du Pin et de la Roche en Parçay, « noble homme et preux « plein de vertu mondaine, a servit vaillamment sous Charles VII et Louis XI aux guerres contre

Digitized by Google

les Anglais « et autres gens », sans y épargner « oncques or ni monnoye ». A bout de forces et d'années, il s'était retiré dans ses terres d'Anjou, il mourut en février 1486. On voyait jusqu'à ces derniers temps aux deux côtés de l'autel, dans l'église de Linières, sa statue couchée tête nue, les pieds sur un lévrier, et celle de sa femme Anne d'Aussigné. Il y a quelque vingt ans, celle du pieux chevalier a été transformée en auge d'étable. Celle de sa femme, sauvée à temps, figure dans la collection de l'église Toussaint d'Angers. Deux jolies inscriptions en vers français faisaient l'éloge des deux époux et sont reproduites dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture d'Angers*, t. V, p. 289 et dans le *Répert. arch.*, 1862, p. 4-5 et 1869, p. 128.

Chesneau (*Gilles*), sieur de la Motte, « angevin, advocat et procureur fiscal de Vitré en « Bretagne, et l'un des députez généraux des Trois « Etats de la Province vers sa Majesté en cette « présente année 1620, » signe de ces qualités un *Traitté des Moyens dont la communauté de Rennes a usé pour usurper la présidence du Tiers-Ordre des Etats généraux du duché de Bretagne, et des raisons pour lesquelles le corps desditcts Estats s'y est opposé; où est amplement respondu au cahier des remontrances par elle faites à sa Majesté sur le sujet. — Scientia et patientia.*— (Sans lieu, ni date, in-4° de 55 p.). — En tête, une épître préliminaire à MM. des Trois-Estats du duché de Bretaigne; une autre à MM. les députés généraux de la province (signée : la Motte Chesneau, Paris, 18 mars 1620); — puis des *Remonstrances très-humbles que font au roy leur souverain seigneur et à nos seigneurs de son Conseil les très-humbles, fidèles, et très-obéissans sujects les nobles, bourgeois et habitants de la ville de Rennes;* — enfin le *Traité* annoncé par le titre, où l'on conteste vivement à Rennes ses droits de ville forte, de capitale, et ses principales prétentions. C'est une réponse à un mémoire injurieux publié par les députés de Rennes contre les Etats, et l'auteur, en faisant le sacrifice de ses intérêts de procureur à ses devoirs de député, se met sous la protection des Trois-Etats dont il n'est, dit-il, que le secrétaire et n'a fait que rédiger humblement l'avis.

Chesneau (*J....*), a mis quatre vers français en tête des *Urnes de Julie*, d'Aubin de Morelles (1618).

Chesneau (*Nicolas*), — en latin *Quercetanellus*, — né à Cheffes le 30 janvier 1533, fils de Guillaume Ch., devint à Paris un des imprimeurs-libraires des plus renommés de son temps dans l'Université. Il demeurait rue St-Jacques, au *Chêne-Vert*. Belleforêt, dont il a publié la *Cosmographie*, lui prodigue les louanges, et diverses préfaces et épîtres, imprimées sous son nom en tête de nombreux ouvrages de son officine, témoignent de sa science et de sa littérature; mais il avait, paraît-il, des auteurs à qui il empruntait volontiers leur signature, et des amis qui l'aidaient de leur bourse dans ses entreprises. Sa devise ou emblême est un chêne aux rameaux touffus et entrelacés; autour du tronc s'enroule un serpent dont la queue étreint un faisceau de cinq flèches. Debout, un vieillard, vêtu à l'antique, montre la légende : *Concordia, vis nescia flecti*. Sur un bloc à gauche, le monogramme de Nicolas Chesneau. J'ignore les liens de parenté qui existaient entre lui et la famille de ce nom, restée angevine, si ne n'est sa descendance même, qui fait souche de libraires à Angers. — (*Guillaume*), mari de Renée Brillet, 1594, inhumé le 31 juin 1646 âgé de 82 ans dans l'église de Saint-Martin. — (*Claude*), 1594. — (*Nicolas*), mari de Françoise Brillet, frère peut-être et beau-frère de Guillaume, dont il tient un fils sur les fonts le 1er novembre 1595. — Il demeurait rue St-Michel entre le libraire Lebret et l'apothicaire Bergereau, et la maison, qui porte dans la rue le n° 6, est encore son propre logis, à double pignon pointu du XVIe s., avec la date sur un piédestal de statue, *1597*. Il y est mort le 16 novembre 1649 et fut inhumé le lendemain aux Cordeliers.— (*Pierre*), fils de Guillaume, né le 5 février 1600, épouse le 19 novembre 1629 Marguerite Prévost. — Il est dit libraire et garde de l'Université d'Angers. — (*Louis*), frère du précédent, né le 22 mars 1604, marié à Marie Bonnineau vers 1633, mort le 23 mars 1652.

Brun. de Tart., *Phil.*, f. 1152. — Lacroix du Maine, t. II, p. 150. — La Caille, *Hist. de l'Impr.*, p. 138. — Peignot, *Dict. typographique*.— Arch. de la Marie d'Angers Et.-C.

Chesneau (*René-Charles*), ancien commissaire à Paris aux droits féodaux, propriétaire à Montreuil-Bellay, a publié un *Projet de cadastre général pour toute la France proposé au Gouvernement* (Saumur, Degouy, in-4°, sans date, 1800?). Il l'avait présenté à l'Assemblée nationale, qui en ordonna le dépôt aux Archives.

Chesneau (*Thomas*), frère du libraire, et comme lui, sans doute, angevin, est l'auteur, au témoignage de Lacroix du Maine et de Bruneau de Tartifume, d'un *Traité des Danses* (Paris, 1564, in-8°), où il démontre que la danse est un accessoire de paillardise. C'est sans doute le même ouvrage que je vois attribuer ailleurs sous le même titre au frère Antoine Estienne, minime (Paris, 1564, 1579, 1582, in-8°).

Lacroix du Maine, t. II, p. 433. — Br. de Tart., Mss. 870, f. 1153. — Dupin, *Biblioth. des Aut. eccl.*— *Bibliogr. des Ouvrages relatifs à l'Amour*, par M. le c. d'I.

Chesneau de la Haugrenière (*Jean-Baptiste*), fils de Pierre Ch. de la H., maître orfèvre en la rue St-Laud, né le 18 janvier 1764 à Angers, avocat au Présidial, fut élu commissaire du Pouvoir exécutif près le Tribunal civil d'Angers après le 10 avril 1792 et substitut du procureur de la commune dans les premiers jours de 1793. C'est dans ces fonctions secondaires que le surprit l'invasion des Vendéens à Angers. Déjà depuis près de huit jours toutes les autorités avaient quitté la ville, qui eût été pillée par la populace sans le courage et le dévouement de quelques bons citoyens. Chesneau fut de ceux-là. Resté seul de la municipalité et sans instructions, en l'absence même de l'administration départe-

Digitized by Google

mentale dispersée, il se multiplia pour calmer par son sang-froid la surexcitation publique. De son autorité il prit et proclama lui-même dans les marchés un arrêté qui imposait le cours forcé des bons de la ville, fit réouvrir les boutiques, dissipa les groupes alarmistes, et muni de nouveaux pouvoirs par l'espèce de conseil provisoire élu dans les sections, s'occupa jusqu'à la dernière heure avec Drouet de l'enlèvement des poudres. Il ne disparut de la salle commune qu'à la vue de l'avant-garde vendéenne débouchant sur le Champ de Mars. La municipalité rétablie le maintint dans ses fonctions de substitut jusqu'au renouvellement des autorités par Francastel. Il se réfugia alors pendant cinq mois dans le bureau d'un payeur de l'armée. — Plus tard il monta une importante maison pour le commerce de la mousseline, et était en l'an XI, premier suppléant de juge de paix du 2e arrondissement, membre du jury des arts et manufactures et du jury de l'instruction publique, secrétaire du conseil d'arrondissement. — † à Angers le 23 avril 1841, connu depuis son mariage sous le nom de Chesneau-Morna.

Chétardière (la), f. et chât., cne de *Ste-Gemmes-d'A.*; — anc. fief et seigneurie relevant partie de la Touche-Bureau et de la Touche-à-l'Abbé, plus tard de la Haute-Bergée. — En est sieur Franç. Ragot 1540, Gabr. Ragot 1607, Denis de Cessard 1610, — de qui l'acquiert le 15 juillet 1632 Louis Regnard, — Pierre Board, avocat, 1656, Louis Fournier 1685, Louis de Dieusie 1767, Charles d'Andigné de Vilgué, capitaine au corps royal d'artillerie en 1787; — vendue nat^t le 7 thermidor an IV, sur les frères d'Andigné de Maineuf et rachetée par la famille. Charles-Franç. d'Andigné la Jambe de Bois y est mort le 31 janvier 1858. — L'habitation actuelle est une construction moderne encadrée entre deux groupes de dépendances, précédée d'un préau, d'une cour fermée d'une grille, de diverses plantations et d'une avenue qui conduisent jusque devant l'église du bourg de Ste-Gemmes par un étroit sentier ombreux le long de la crête escarpée de la rive dr. de la Verzée.

Chétardière (la), f., cne de *St-Georges-sur-Loire*, anc. domaine du prieuré de l'Epinay, vendu nat^t le 19 avril 1791; — f., cne de *Sarrigné*. — *La Chataudière* (Et.-M.).

Chétardières (les), vill., cne de *Chanzeaux*, simple mét. en 1571, échue de la succession de Marin Boylesve à l'un de ses deux fils.

Chétellerie (la), f., cne de *Jallais*.

Chétigné, ruiss. né sur la cne de *St-Georges-Châtelais.*, s'y jette dans la Fontaine-de-Doué; — 2,608 m. de cours; — n'existe qu'en hiver.

Chétigné, vill., cne de *Distré*. — *Ecclesia sancte Marie de Catiniaco* 1140 et 1146 (Liv. d'A., f. 4, 74 et 78). — *Ecclesia de Cathineico* 1153 (Ib., f. 21). — *Parochia de Chatigne* 1270, *de Chastigneio* 1282 (G 449, f. 8 et 15). — *N.-D. de Chastigné en Anjou* 1554 (GG 195). — *Ecclesia parochialis de Cathiniaco* (Pouill. gen. 1626). — *Chétigné* 1615-1790 (Et.-C. et C 193-200). — Ne pas confondre avec *Cateniacus* qui est Channay (Indre-et-L.).

Ancien bourg et paroisse, dont Marson formait l'annexe, ainsi que le village de Riou, et qui prétendit même sous certains curés au XVIIIe s. des droits directs sur l'église de Rou. — L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame de Consolation, fut donnée en 1140 par l'évêque Ulger à l'abbaye de St-Florent, qui plus tard la céda à l'archidiacre d'Outre-Loire, pour exempter des prestations les prieurés qui dépendaient de sa juridiction. L'édifice primitif date au moins du XIe s. par sa nef en petit appareil régulier de 12 à 15 cent. de long, sur 6 à 8 d'épaisseur, posé non de champ mais légèrement oblique, en feuilles de fougère, les fenêtres étroites et longues, sans bordure. Le chœur a été reconstruit au XVe s., exhaussé en 1716. — Le tout sert de grange et a été vendu en 1838 à M. de Preuil, déjà propriétaire de la cure, reconstruite en 1776 et qui y attient vers N., comme vers S. le cimetière. L'autel, d'une seule pierre, gît par terre. La cloche, avec inscription du XVIIIe s., est dans le clocher de Distré.

Curés : Guill. *Cornilleau*, 1579. — F. *Desmontils*, † en 1585. — F. *Samson*, 1615, 1627. — Touss. *Porcheron*, sept. 1627, mars 1653. — René *Guérin*, 1653. — René *Pigeon*, 1555. — Guy *Pigeon*, 1668, 1686. — Martial *Lebreton*, 1690, † le 14 décembre 1714, âgé de 72 ans. — Sébastien *Samson*, installé le 19 décembre 1714, † le 26 février 1740, âgé de 60 ans, et inhumé vis-à-vis les fonts, dans ses habits sacerdotaux. — Claude-Madeleine-Florimond *Leroyer de Chantepie*, installé le 30 mars 1740, † le 22 mars 1767. — Prosper-Pierre-François *de Collasseau*, installé le 2 avril 1767, résigne le 30 avril 1785. — Il devait périr dans la noyade de Montjean le 29 novembre 1793. — P. *Hardouin*, ancien curé des Ulmes, installé le 6 décembre 1785, jusqu'à la fin de 1792. Il se réfugia à Saumur, où il aidait à desservir l'église de Nantilly, puis de Notre-Dame encore en l'an X, âgé alors de 63 ans.

La paroisse entière comptait à peine 107 hab. en 1726 et fut supprimée en 1790. La seigneurie dépendait de la chatellenie de Rou et de la Tour de Ménives. — Un autre fief dit de la Haie *alias* Chétigné et dont il existe un très-beau plan orné de vues cavalières dans les titres de St-Florent, avec haute, moyenne et basse justice, relevait de Cinq-Mars-la-Pile et appartenait en 1770 à Cl.-Ch. Courtin. Le village, placé à mi-côte, au bord de marais enfiévrés, à l'écart des routes nouvelles, se désertait peu à peu. Aujourd'hui traversé par deux chemins d'intérêt commun, il compte encore 21 maisons, 88 habitants.

Arch. de M.-et-L. C 193, 201; H Arch. de St-Florent.— Notes Raimbault. — Arch. comm. de Distré Et.-C.

Chétinière (la), ham., cne de *Chantoceaux*.

Chétivière (la), f., cne de *Villedieu*. — Relevait noblement du grand Montrevault, et appartenait en 1450 à Marguerite Lechat, veuve Gueret, au XVIe s. à la famille de Blénouveau, et par héritage en 1712 à Gabriel Garciau de la Touche qui l'hypothéqua en 1713, puis la vendit en 1719 à Claude Pocquet de Livonnière. — En est dame

Digitized by Google

en 1767 Marie-Anne Riollan, veuve de René-Claude-Robert des Marchais (E 930). — Le 20 avril 1743 on y trouva le lieutenant de gabelle Jacq. Bouillard et un employé, Pierre Chassériau, assassinés. — Elle donne son nom à un ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le ruiss. de la Vrenne; — 1850 mèt. de cours; a pour affluent le ruiss. de la Ménardière.

Chétou (*Pierre-Jean-Louis*), né à Chantoceaux, prit rang dès les premiers jours de la Vendée dans l'armée de Bonchamps dont il commandait les cantonnements en surveillance le long de la Loire. Plus tard il passa sous les ordres de Stofflet et après la victoire d'Entrames, fit fusiller sans merci les prisonniers républicains (25 octobre 1793). Quoique simple capitaine il assista aux conférences de Rennes et souscrivit à la pacification. Il était en 1799 chef de la division du Fief-Sauvin et mourut à Chantoceaux le 19 septembre 1804, chevalier de St-Louis depuis 1796. — (*Pierre-Louis*), fils du précédent, né à Chantoceaux le 16 septembre 1785, élève à l'Ecole de la Flèche de 1796 à 1798, fut nommé capitaine de première classe en 1799 dans la Vendée, sous les ordres de d'Autichamp et assista à l'affaire des Aubiers. Membre du Conseil d'arrondissement sous l'Empire et nommé maire de Chantoceaux le 18 mai 1811, il prit les armes en 1815 sous les ordres d'Oger de l'Isle et se trouva aux combats de la Grolle, de la Roche-Servière et de la Rabotière, avec le grade de chef de bataillon. La Restauration lui ayant refusé dans les cadres de l'armée active un titre supérieur à celui de lieutenant, il se retira et est mort à Chantoceaux le 11 novembre 1818. — Nombre de livres ou de mémoires qui mentionnent le père et le fils les appellent *Schetou*, *Stoup* ou d'autres noms défigurés.

Chétussière (la), f., c^ne^ de *Jallais*.

Cheuere (la). — V. *la Chéhuère*.

Cheulardière (la), f., c^ne^ de *Miré*.

Chevaigné, c^ne^ de *Durtal*. — *Chevaingné* 1687 (Et.-C.). — Anc. fief et seigneurie dans la paroisse de St-Pierre, détaché du domaine de Durtal et donné avec Eventard par René Dumar à Françoise de Scépeaux, sa sœur maternelle, femme de Jean de Théval, le 11 juin 1544, — vendu par Charles de Maillé, mari de Jacqueline de Théval le 23 novembre 1598 à Macé Aubin, qui rend aveu le 18 janvier 1608 « pour son her- « bergement de Ch. où il y avoit anciennement « chasteau.., iceluy chastel en ruines, » métairie, fuie, haute futaie de quatre arpents, etc.; — est passé en 1673 aux enfants de n. h. René Hullin, sieur des Noues, et de demoiselle Marie Aubin, — enfin vendu le 28 juillet 1742 par René-Louis Aubin de la Bouchetière, à d^lle^ Marie Catherine-Anne Druillon.

Chevaigné, f., c^ne^ de *Fougeré*.

Chevalaie (la), f., c^ne^ d'*Armaillé*. — En est dame Renée-Angélique Errault 1669, Jeanne Lasnier, veuve de Léonard Hernault, licencié ès-lois, 1745.

Cheval-Blanc (le), h., c^ne^ d'*Andard*; = f., c^ne^ de *Contigné*; = auberge, c^ne^ de la *Ménitré*, sur la levée (Cass.); = h., c^ne^ de *la Prévière*.

Chevalier, f., c^ne^ d'*Echemiré*.

Chevalier (....), né à Durtal, remplit pendant 29 ans (1752-1780) les fonctions d'inspecteur des Ponts et Chaussées dans les provinces du Lyonnais, de l'Auvergne et du Roussillon. Il y fut chargé de la construction du pont de bois sur la Loire, à Rouanne, remplacé depuis par un pont de pierre dont il fournit le projet, des ponts de Pont-du-Château sur l'Allier et d'Ortaffa sur le Tech. Appelé en 1781 au titre d'inspecteur des turcies et levées dans la généralité de Tours, il fit exécuter sur ses desseins, les quais de Saumur et la levée de Montjean.

Chevalier (....), m^e^ serrurier, demeurait en 1770 rue *Nid-de-Pie*, Angers, dans une maison qu'a détruite, en 1855, l'élargissement de la place Cupif. Le balcon était surmonté d'une des plus belles pièces de ferronnerie angevine du XVIIIe s., qui contenait, à ses deux extrémités, deux médaillons représentant *St Jean* et *Ste Marthe*, au centre un écu, l'ensemble reposant sur des encadrements d'animaux chimériques. On peut voir cette œuvre, actuellement réinstallée au premier étage d'une maison neuve, n° 40, de la rue *Plantagenet*.

Chevalier (*Jean*), m^e^ tailleur de pierres-architecte-entrepreneur, mari de Jacquine Barbot, et frère du curé de Charcé, 1685, résidait à Brissac et exécuta en 1735, avec Vincent Massonneau, le grand autel de l'église de Mazé. — (*Julien*), m^e^ tapissier, Angers, 1664, 1668. — (*Julien*), peintre, à Angers, puis à Brissac, y meurt le 25 décembre 1688 et est inhumé le lendemain en présence de sa femme, Marguerite Samson.

Chevalier (*Jean-Damien*), né à Angers vers 1700, reçu docteur à la Faculté de médecine de Paris en 1718, se fit connaître par ses démêlés avec Silva et fut envoyé vers 1750 à St-Domingue avec le titre de médecin du roi. Il y mourut en 1770. On a de lui : *Réflexions critiques sur le Traité de l'usage des différentes saignées, principalement celles du pied par Silva* (Paris, 1730, in-12); — *Ergo a diversa causa moventur cerebrum et dura meninx* (Paris, 1736, in-4°); — *An vini potus salubris?* (1745, in-4°); — *Lettre à M. Dejean sur les maladies de St-Domingue* (Paris, 1752, in-12); — *Lettres sur les plantes de St-Domingue* (Paris, 1752, in-8°), ouvrage peu estimé et très-insuffisant, mais populaire, parce que l'auteur y désigne les plantes sous leur nom vulgaire aux Antilles. Il en avait d'ailleurs emprunté tous les détails, dit-on, au Mss. d'un de ses confrères de la colonie, André Minguet; — *Chirurgie complète* (Paris, 1752, 2 vol. in-12).

Eloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Dict. des Sc. Médicales*. — Quérard. — *Biogr. Michaud*.

Chevalier (*Jean-François*), docteur en médecine d'Angers (16 novembre 1763), exerçait à Doué en 1770-an XI.

Chevalier (*René*), contrôleur général des traites d'Anjou, juge des eaux et forêts d'Angers, 1540, connétable de la porte St-Michel, fut élu échevin le 13 décembre 1543 et maire le 1er mai 1546. Il décéda la même année le 26 juin

Digitized by Google

et fut enterré le lendemain aux dépens de la ville avec une pompe solennelle. Le seul mois actif de son mairat avait été employé à organiser des ateliers publics pour occuper les pauvres valides, qui envahissaient la ville et qu'on fut obligé d'expulser dès le commencement de juin, faute de fonds municipaux et d'un subside demandé en vain aux ecclésiastiques. — Il portait *de gueules à 2 épées d'argent, passées en sautoir, la pointe en bas, la garde et poignée d'or, avec deux vers de Pétrarque pour devise.*

Mss. 919, f. 245 et 400. — Arch. mun. BB 24.

Chevaliers (les), f., c^ne^ de *Lasse.*

Chevallerie (la), f., c^ne^ d'*Avrillé*; = f., c^ne^ de *Beaufort.* — En est sieur n. h. Franç. de Maumechin 1595, 1633; = f., c^ne^ de *Cholet*; = f., de *Clefs;* = ham., c^ne^ de *Daumeray*; = ham., c^ne^ de *Feneu.* — Anc. maison noble, où décède le 20 février 1633 François de la Roche-Patras; — vendue nat^t^ sur Goddes de Varenne, le 4 messidor an IV; = f., c^ne^ du *Fief-Sauvin*; = ham., c^ne^ de *Fougeré;* = f., c^ne^ de *Jallais.* — Le lieu, domaine, fief et seigneurie de la Ch. 1540 (C 105, f. 248), relève des Haies-Gasselin et appartient à n. h. Jacq. Lefevre; = f., c^ne^ de *Jarzé.* — *L'hostel et appartenances de la Ch.* 1416 (H.-D. *B* 140). — *Le lieu de la Ch. composé de deux grands corps de logis,* 1754 (Ib., *B* 146), appartenait à Geoffroy Lalleman 1416, à Tahureau, juge du Maine, 1545, à son gendre Pierre de Maridor 1601, à Guill. de la Porte 1700, élu en l'élection de Baugé, qui y réside avec sa femme Eléonor Desbois, 1716, à Charles Jameron 1754; — relevait de la Prézaie; = f., c^ne^ de *la Jumellière*; = f., c^ne^ de *Loiré.* — Appartenait en 1417 à Jean de la Prétière, écuyer, — en 1582 à dame Yvonne de Germaincourt; = f., c^ne^ de *Marcé*; = ham., c^ne^ de *Neuvy*; = f., c^ne^ de *Parcé*; = f., c^ne^ du *Plessis-Macé;* = f., c^ne^ de *la Potherie*; = f., c^ne^ de *Rablay*; = f., c^ne^ de *St-Augustin-des-Bois;* = f., c^ne^ de *la Renaudière;* = f., c^ne^ de *St-Christophe-du-Bois*, anc. domaine de la cure; = f., c^ne^ de *St-Florent-le-Vieil*; = f., c^ne^ de *St-Georges-s.-L.* — En est sieur Charles Planchenault, avocat au Parlement, conseiller au Grenier à sel d'Ingrandes 1731; = f., c^ne^ de *Sœurdres.* — En est sieur n. h. Jacq. d'Andigné de Maubusson, 1619, N. Lemasson, lieutenant particulier de Châteaugontier, 1772; = ham., c^ne^ de *Trélazé*, avec anc. maison noble, dont est sieur n. h. René Lebigot en 1580, n. h. Louis de Boumard 1644, Jean-Fr.-Prosper-Elisabeth Grimaudet 1717, mari de Geneviève-Elisabeth Oursel 1751, Franç. Bariller de Bouchillon par acquêt du 17 janvier 1787. — La terre relevait de la Guérinière et le tenancier devait chaque année le 14 mai, entre soleil levant et couchant, présenter à son suzerain un chapeau de roses rouges à trois rangs. Par acte notarié Marie Damours, veuve de R. Le Bigot, s'excusa le 14 mai 1595, « n'y ayant roses ni de fleuries « ni en bouton en quelque part que ce soit de ce « pays d'Anjou, parce que l'année a été tardive »; — et elle offrait de payer un écu, prix supérieur à la redevance. Le seigneur de la Guérinière, Guill. Fournier refusa net en déclarant vouloir jouir de ses droits (E 4184); — donne son nom à un ruisseau sur la commune, qui s'y jette à 2,400 mèt. de sa source dans l'Authion; = f., c^ne^ de *Trémentines.* — *Le lieu vulgairement appelé la Chevalerie* 1281 (Pr. de Trém.), anc. domaine du prieuré. Le fermier devait distribuer aux pauvres le jour de la fête patronale quatre boisseaux de seigle boulangé. — Un plan existe du domaine dans le Rentier de 1727; = ff., c^ne^ du *Vieil-Baugé.*

Chevallerie (la Grande-, la Petite-), ff., c^ne^ de *Morannes.*

Chevallerles (les), f., c^ne^ de *Bouchemaine.* — En est sieur Michel Gontard, avocat, inhumé le 20 janvier 1730, près la chaire, dans l'église St-Maurille de Chalonnes; — est vendue nat^t^ le 1er messidor an IV sur ses héritiers; — appartenait en 1540 à Renée Lebreton, et relevait du Plessis-Macé; = f., c^ne^ de *Jarzé.* — En est sieur Me Louis Rousseau 1686; = f., c^ne^ de *St-Georges-sur-Loire.* — Appartenait à l'abb. St-Georges-sur-Loire et fut vendue nat^t^ le 13 avril 1791.

Chevardaie (la). — V. *la Juserdaie.*

Chevardières (les), f., c^ne^ d'*Allonnes.*

Chevaye (*Philippe-Mathurin*), — ou *Chevais,* — lieutenant particulier et assesseur criminel au siége de Beaufort, a laissé une *Traduction* en vers burlesques *des Satires de Perse.* L'original Mss. est daté de 1693 et a été retrouvé, avec une nombreuse correspondance, dans un grenier, chez M. Babin-Chevaye, actuellement député de la Loire-Inférieure, qui l'a donné à la Bibliothèque de Nantes. La fille de Philippe-Mathurin C. et de sa femme Françoise Baudrillet, *Françoise-Renée*, épousa à Beaufort le 5 février 1729 Alexis-Jean Duvigneau de Brie, mort avocat ducal de Thouars et auteur d'une histoire de cette ville encore Mss. mais dont les exemplaires en copies sont nombreux à Poitiers, Niort, etc. — Deux autres de ses petits-enfants, *René-Philippe-François* et *René* Du Plessis, sieur d'Avriller, figurent aux séances de l'Ordre de la noblesse d'Anjou en 1789.

Notes Mss. de M. Dugast-Matifeux.

Chevaye (*Suzanne*), en religion, *Suzanne de St-Joseph*, professe du Calvaire d'Angers, successivement cellérière, prieure, puis assistante de la congrégation au Calvaire du Marais à Paris, transférée par ordre du roi au Calvaire du Luxembourg, le 8 juillet 1742, puis à Orléans en juillet de la même année, mourut dans cette dernière ville le 15 mars 1743 dans sa 83e année, martyre convaincue de la cause janséniste.

Nouvelles Ecclésiastiques, 1745, p. 150.

Chevellerie (la), ham., c^ne^ de *la Boissière-St-Fl.* — *La Chevalerie* (Et.-M.); = f., c^ne^ de *Chatelais.* — *La Chevallerie* 1623 (Et.-C.). — En est sieur à cette date n. h. Lancelot Guérin.

Chevellière (la), cl., f., c^ne^ de *Bauné* — autrement les *Cinq Chemins.*

Chevenier (*Nicolas*), peintre, employé, comme Chamus, aux préparatifs des fêtes de 1565, paraît, comme lui, particulièrement apprécié. Ses journées sont tarifées à 40 sous.

Digitized by Google

Chévère (la), ham., c^ne d'*Ecouflant*. — *La Chehuère* (Cass.). — *La Cheucre* (Et.-M.) — Anc. domaine avec gentilhommière, appartenant par héritage de Lézine Bariller à Olivier Pannetier, sieur des Brosses, de qui l'acquiert vers 1750 Jean Sorin. V. les Censifs et plans de Briolay.

Cheverue, h., c^ne de *Chantoceaux;* — anc. terre noble appartenant jusqu'au XVIIe s. au moins à la famille qui en a gardé et répandu le nom en Anjou.

Cheverue (*Louis* de), né en 1629, d'une anc famille de Bretagne, établie en Anjou depuis le commencement du XVe s., d'abord soldat, se prit ensuite à voyager et visita Rome, la Palestine, Constantinople. Au retour, arrêté par un corsaire, ancien protestant circoncis, il le toucha de pitié ou de confiance par son air de droiture et obtint sa liberté avec l'avance même de l'argent pour son voyage, qu'il eut plus tard occasion de lui faire rendre à Venise, quand à son tour le corsaire y fut amené prisonnier (1675). Cheverue avait alors quitté le métier des armes et pris les ordres, aux instances de son oncle, chanoine de St-Maurice d'Angers, qui résigna en sa faveur le prieuré de Tiercé (avant 1664). Il y vécut près de 40 ans et l'enrichit de ses libéralités. Il en fit construire à ses frais la maison presbytériale, le maître autel de l'église, la sacristie, renouvela les ornements du culte, fonda une mission décennale dans sa paroisse, un vicariat à la chapelle de Selaine, une école de garçons, des retraites gratuites pour les prêtres de sa paroisse au Séminaire d'Angers. Il possédait la terre de la Boutonnière en Blaison, où il éleva une riche chapelle seigneuriale (19 février 1688) et dans l'église paroissiale un bel autel à la romaine. Il s'était démis depuis quatre ans de son prieuré quand il mourut le 19 mai 1704 et fut inhumé dans l'église de la Mission d'Angers dont il était un des bienfaiteurs. — Son frère, *François*, docteur en théologie de Paris, était curé de Corzé, un autre, *Pierre*, religieux de St-Maur, prieur de St-Célerin au Maine.

Pocq. de Liv., Mss. 1067, p. 67; 1068, p. 182.—Ménage, *Vie d'Ayr.*, notes, p. 448. — Arch. départ. E 1198-2001.

Cheverue (*Marc* de), d^r en théologie, ancien custode et ancien gardien des Cordeliers d'Angers, y est inhumé le 14 août 1728, âgé de 79 ans.

Chevigné, c^ne d'*Angers*. — *Chevegneium* 1210 (Chaloché, t. III, f. 45). — *Cheveigne* 1243 (Ib., f. 50). — *Chevine alias Bouc-Cornu* 1514 (E 55). — Fief censif dans la paroisse de St-Léonard avec closerie. — Appartenait en 1458 à Guill. Dubec, secrétaire du roi, en 1500 à n. h. Franç. Lesprevier, en 1515 à Guill. d'Orgemont, protonotaire du St-Siége, par acquêt du 12 février, au XVIe s. à la famille de Pincé.

Chevigné, c^ne de *Durtal*. — V. *Chevaigné*.

Chevigné, chât., f. et m^in, c^ne de *Saint-Georges-sur-L.* — *Chiviniacus* 1160 circa (1er Cart. St-Serge, p. 256). — Anc. fief et seigneurie avec joli château du XVIIe s., entre deux ailes en retour d'équerre formant avancement, la porte principale ornée dans le panneau supérieur de deux écussons mutilés, dont un chargé *de trois têtes de lion posées 2 et 1*, avec les majuscules C S entrelacées sur la tablette. Aux deux côtés de la cour, s'élèvent les servitudes portant un petit clocheton; — le tout bâti, dit-on, d'après les dessins de Mansard, sur un terre-plein, entouré d'eau vive et d'un vaste étang, à la queue duquel existe un très-antique pont à double arche plein cintre, passage d'une voie qui paraît venir d'Epiré. — La terre relevait du Plessis-Macé et avait été acquise en 1369 par l'abbé de St-Aubin, Jean de la Bernichère; mais l'abbé Thibault Ruffier arrenta à ses parents pour 50 livres le domaine qui du temps de Roger (*Hist. d'Anjou*, p. 124), en valait déjà plus de 1,500. — En est sieur Jean Ruffier 1499, Jeanne Barateau, veuve de Franç. de Brie, 1539, Pierre Chalopin 1545, mari de Jacquine Moysant; — de son temps le domaine hommagé, y compris le fief, malgré de grandes améliorations, ne valait encore que 60 liv. de rente; — Bertrand Chalopin, mari d'Hélène de Daillon, 1564 et leur descendance durant tout le XVIIe s. Dame Louise Chalopin, veuve de René de Racappé, y fit élever dans la cour une chapelle sous l'invocation de St Guillaume et St Louis, qui fut bénite solennellement le 25 août 1680, en présence du comte de Serrant, par le prieur de l'abbaye de St-Georges assisté de deux prêtres de Savennières. — Félix de Racappé 1708, ancien capitaine des grenadiers, y meurt le 28 juillet 1731 âgé de 68 ans. Sa veuve, Thérèse de l'Étoile, y résidait encore en 1736; — messire Etienne Fortier, mari de Françoise de Rabec, en 1761; — Charles-Joseph-Augustin de Walsh Serrant, capitaine au régiment irlandais de son nom, et sa femme Marguerite-Julie-Félicité Pasquier de Lugé en 1771; — y habitent avec eux Ant.-J.-B. Paulin, comte de Walsh et Charles-Jos.-Aug. Walsh, vicomte de Serrant, qui y ont chacun un fils en 1773. La terre appartient au moins depuis 1789 à René O'Diette, armateur de Nantes, ancien consul de la république de Hollande, qui s'y retira sur la fin de 1792 et en dirigeait lui-même l'exploitation. Elle est encore aux mains de ses héritiers.

Arch. de M.-et-L. et de St-Georges-sur-L. — Note Mss. de M. Aug. Michel.

Cheville (la), f., c^ne de *Chalonnes-sur-L.*

Chevillère (la), ruiss. né sur la c^ne de *St-Crépin*, traverse la c^ne de St-Germain et s'y jette dans la Moine; — 3,500 mèt. de cours.

Chevinière (la), ham., c^ne de *la Séguinière*. — *La Chênevinière* (Cass).

Chevirale (la), f., c^ne de *Durtal*. — En est sieur n. h. Guill. Fontaine 1639.

Cheviré-le-Rouge, c^on et arr. de Baugé (8 kil.); — à 35 kil. d'Angers. — *Ecclesia de Chiviriaco* 1040 circa (Cartul. de Saintes, ch. 235). — *Ecclesia Caviriaci* 1050 (Cart. de Vendôme, f. 157). — *Chiviriacus* 1077 (Cartul. St-Aubin, f. 80). — *Chevireyum Rubeum* 1333 (2e Cart. St-Serge, Hommage). — *Chevireium Rubei* 1308 (Chaloché, t. IV, f. 9), 1511 (G Evêché). — *Chevyré-le-R.* 1452 (E 947). — *Chevireyum prope Baugeium* 1517 (Chap. St-Pierre d'A.). — *Chauviré-le-R* 1701 (GG 141). — On ne voit aucune raison à ce surnom, si ce n'est peut-être,

Digitized by Google

au lieu d'un qualificatif inexpliqué, l'adjonction du nom de la chapelle voisine de Ste-Catherine de Rogé ou Rougé. — A l'E. de la forêt de Chambiers, au centre d'une chaîne de collines, entrecoupée de hautes buttes, le bourg sur une cime ronde et ravinée vers sud, qu'on prendrait de loin pour une tombelle celtique, — entre Jarzé (5 kil. 1/2) et Echemiré (7 kil.) au S., Montigné (3 kil.) au N.-O., Fougeré (4 kil. 1/2) au N., Durtal (10 kil. 1/2) et Beauvau (5 kil.) à l'O., St-Martin-d'Arcé (9 kil.) et Montpollin (6 kil.) à l'E.

La route départementale de Baugé à Nort et le chemin de grande communication de Corné à la Flèche, qui relie vers S. et vers N. les chemins de Longué et de Montpollin, forment dans le bourg une croix de St-André, pendant qu'à l'extrémité orientale du territoire passe le chemin d'intérêt commun de Baugé à Bazouges.

Y naissent les ruiss. de Langotière, de la Fontaine-du-Grez, d'Aupignelle, de Moulines, de la Fontaine-de-Moulines et de la Fontaine-de-la-Butte; y passe le ruiss. du Pouillé.

Superficie : 3,781 hect., dont 167 hect. 62 en vignes et 680 hect. en bois.

En dépendent les ham. du Pont (8 mais., 19 hab.), des Malvoisines (6 mais., 12 hab.), de la Bourvetière (5 mais., 12 hab.), des Renouardières (5 mais., 19 h.), des Pichardières (5 mais., 14 hab.), des Fortendraies (6 mais., 16 hab.), des Bougeantières (6 mais., 18 hab.), des Doinellières (4 mais., 13 hab.), des Sorgets (4 mais., 15 hab.), de la Boirie (4 mais., 11 hab.), des Aulnais (3 mais., 9 hab.) et de la Butte (7 mais., 18 hab.), les châteaux de la Roche-Hue et de la Crochardière, près de 180 fermes ou écarts (242 maisons).

Population : 300 feux, *1,349* hab. en 1720-1726. —*330* feux en 1788.—*1,562* hab. en 1790.—*1,741* h. en 1831.—*1,635* hab. en 1841.—*1,725* h. en 1851.—*1,642* hab. en 1861.—*1,573* h. en 1866.—*1,604* h. en 1872, dont *460* hab. au bourg (164 mais., 167 mén.).

Foires le 8 juin (St-Médard).

Bureau de poste de Baugé. — *Perception* de Clefs.

La *Mairie* avec *Ecole*, acquise en 1839 par échange de la famille de Crochard, est l'ancienne *vicairie* reconstruite. — Il y a été trouvé dans les fouilles une pièce de Constantin, très-petit bronze. — Tout auprès naît la *fontaine St-Médard*, autrefois réputée pour la guérison des ophthalmies. — Un *Lavoir public* est installé à la source de Langotière, V. *ce mot*.

L'*Eglise*, dédiée à St Médard (succursale, 5 nivôse, an XIII), a été reconstruite vers 1860, et n'a conservé d'antique que le chœur et le clocher. Le chevet, en appareil moyen régulier, surmonté d'un pignon percé d'une étroite baie, est contrebuté au centre d'un épais contrefort qui remplit tout l'espace vide entre deux fenêtres; deux énormes pilastres appuient les angles. Sur la gauche s'élève la masse du clocher de deux époques bien distinctes; — la base carrée, de construction grossière, avec porte basse refaite, surmontée d'une antique et étroite fenêtre romane sans ornementation; au-dessus, en retrait, une seconde plus allongée encore; puis le mur nu, entre d'épais contreforts formant masse, dont un à gauche contient l'escalier; — au-dessus encore, deux ordres, chacun de doubles fenêtres plein cintre superposées, celles de l'étage supérieur bordées de cinq et six rangs d'arcatures du XIIe s., tandis que la base paraît d'un siècle antérieur. Elle forme intérieurement une chapelle, qui appartenait à la famille de Morant. La cloche porte la date de 1754 et les noms du fondeur et des parrains.

La nef reconstruite affecte le style du XIVe s. Des vitraux de Thierry en font la principale décoration : dans la tribune *St Pierre* et *St Paul*; aux fenêtres, à droite, *Ste Emérance*, *St François d'Assise*, *St François Xavier*, *St Charles Borromée*; à gauche, *Ste Geneviève*, *St Laurent*, évêque, *St Médard*, *St Grégoire*, pape; dans le transept, à droite, *St Jean*, *St Luc* et *St Louis*, roi; à gauche, *St Marc*, *St Mathieu* et *St Maurice*; dans le chœur, aux angles, statues de *St Médard* et de *St Sébastien*; chaire moderne à l'entrée du chœur, dont les quatre faces représentent les quatre Evangélistes. Les colonnes tronquées de la voûte du chœur se terminent par des figures d'hommes et de femmes, de facture moderne mais assez originale; aux nervures des voûtes, des musiciens, des anges en adoration; — le *Christ* et la *Vierge*, dans les vitraux du fond du chœur. — En détruisant la nef dont l'appareil attestait une construction du XIe s., on a trouvé des corridors souterrains aboutissant à des cheminées et de nombreuses sépultures, dont une de pierres réunies par un ciment rose; auprès du corps, des vases en verre, des coquilles bivalves, dont partie est recueillie à la Crochardière, et une statuette recouverte d'un vernis de plomb (XIIes.), qui figure au Musée d'Angers; on n'a pu pénétrer sous le chœur, où paraissaient se diriger les couloirs interrompus.

Le *Presbytère*, édifice du XVIIe s., acquis nat^t par le curé Jubin, qui l'occupait encore en 1816, a été cédé par lui à la commune contre une rente viagère. Une épitaphe y est recueillie, datée de 1672, V. *Répert. arch.* 1868, p. 323.

Dans le *Cimetière* s'élève la chapelle St-Louis et St-René, fondée par l'abbé Louis Crochard, sieur des Vaux, et René Crochard, licencié ès-loix, en 1534, vendue nat^t et rachetée par la famille de Crochard de la commune autorisée par arrêté du 1er janvier 1839. Elle a été restaurée récemment pour enfeu des familles de Crochard, Duchêne et de Kermel.

Nulle trace antique n'est signalée sur le territoire, — quoique la configuration du pays et la proximité de Baugé et de Durtal en ait dû faire dès les premiers âges un centre d'habitation, comme au moyen âge, le rendez-vous de nombreux châteaux. Le domaine faisait partie au XIe s. du douaire propre de la comtesse Agnès, femme de Geoffroy Martel, qui en partie le faisait valoir ou l'avait inféodé à des chevaliers et à ses officiers supérieurs. Elle y fit élever une église, qu'elle donna avec le domaine entier, *curtis tota*, à l'abbaye de N.-D. de Saintes; mais le comte presque aussitôt en fit le retrait.

Digitized by Google

indemnisa l'abbaye et attribua l'église et la terre à l'abbaye de Vendôme, qu'il venait de fonder. Les moines y construisirent un prieuré simple et régulier, qui subsista jusqu'à la Révolution.

Le *Prieuré*, qui conserve une tour octogone d'escalier, attenait vers S. à l'église, qui avait de plus une communication souterraine. En dépendait une fuie, un four à ban, un moulin, une grange où se recevait la dîme des vins et qui couvre de 6 à 7 ares, divisée en trois nefs par une double rangée de piliers en bois. Elle a servi récemment au culte pendant la reconstruction de l'église.

Prieurs : Olivier *Henri*, 1490. — Jacques *Borde*, 1499. — Jacq. *Lebreton*, 1569. — Pierre *Sublet*, 1655. — Jacq. *Boucquet*, sieur de Petit-Val, conseiller au Parlement de Metz, 1671. — Jacq. *Quentin*, curé de Chaumont, 1710, 1726.

La cure était à la présentation de l'abbaye de Vendôme. — *Curés : Fournier*, 1308. — Pierre *Jehennier*, 1478. — Guill. *Millet*, 1511. — Jean-Daniel *Ory*, 1533, 1547. — Hardouin de *Domaigné*, 1549, 1572. — Michel *Davoust*, 1581, † le 18 juillet 1617. — Bonaventure *Fricotté*, 1618, mai 1628. —. Et. *Guélon*, août 1628, † le 31 août 1674. — Charles *Lenoir*, 1676. — F. *Caternault*, septembre 1678. — Charles *Rousseau*, octobre 1679, † le 31 octobre 1691. — Lézin *Rousseau*, licencié ès-lois, 1692. — Ant. *Balirot*, septembre 1693. — Paul *Cosnier*, décembre 1702, qui permute. — Jean *Delahaye*, précédemment curé de Saint-Mard, diocèse de la Rochelle, par permutation, 29 juillet 1706. — F. *Larcher*, curé de Montpollin, par permutation, le 30 novembre 1709, résigne en 1731. — René *Lecamus*, 27 mars 1731, † le 17 juillet 1745, âgé de 43 ans. — Michel *Godron*, juillet 1745. — *Delarue*, 28 octobre 1750 — Joseph *Prestreau*, 31 mai 1752. Il fait bâtir en 1754 la cure à ses frais et la bénit le 11 février. Il pose aussi la première pierre des nouveaux autels le 11 avril 1760 ; — † le 7 septembre 1780, âgé de 65 ans. — Maurice-Vincent *Jubin*, septembre 1730, 24 décembre 1792. Il avait prêté serment et avait acheté nat^t la cure où il resta. Dénoncé comme suspect de rétractation en l'an VII, il était détenu au château d'Angers et désigné pour la déportation. Il dut sa liberté à Renou et à Talot. Il reprit plus tard ses fonctions et est inhumé dans le cimetière nouveau. Il a laissé à la cure un mémoire Mss. pour justifier sa conduite.

La seigneurie de la paroisse appartenait jusqu'au milieu du XVIIe s. au seigneur de Jarzé, en 1788 à M. de la Girouardière, sieur de Moulines, en partage avec le marquis Des Cars de Saint-Ibart.

Maires : Urbain-Mathieu *Bidault*, 1er messidor an VIII. — Armand-François *de Crochard*, 2 janvier 1808, installé le 14 avril. — René-Jean *Beaussier*, 7 avril 1815. — *De Crochard*, 28 septembre 1815. — Louis *Gallet*, 15 juillet 1816, installé le 15 août. — Martial *Beaussier*, 15 novembre 1830. — Charles *Busson*, démissionnaire le 8 juillet 1834. — M. *Beaussier*, février 1835, démissionnaire en 1836. Il était alors âgé de 80 ans et rappelait avec fierté ses vieux services, ses voyages autour du monde pendant sa jeunesse, ses combats pendant sa Révolution, soldat à la prise de la Bastille, commandant des gardes nationaux de Jarzé, de Cheviré et de Mozé, qu'il conduisit dans la Vendée. — Jacq.-Charles *Pletteau*, 21 mai 1836. — Pierre *Lancelot*, 25 octobre 1843, installé le 5 novembre. — Pierre *Moreau*, 15 août 1848. — Alex. *Mabille-Duchêne*, 7 juillet 1855. — P. *Moreau*, 1862. — *Avrillon*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 25, 190, 200; G Cures; H Trinité de Vendôme. — Arch. comm. Et.-C. — Cartulaires de Saintes et de Vendôme. — Besly, *Ann. d'Aquit.*, p. 358. — *Répert. arch.*, 1869, p. 20. — Pour les localités, voir *Aupignelle, la Roche-Hue, Moulines, la Mulotière, Langotière, Montz, le Bois-Bineteau, la Crochardière*, etc.

Chevrale (la), h., c^ne de *Combrée*.

Chevré, c^ne de *Beaufort*, anc. fief et seigneurie acquis le 17 février 1633 par Jacques Couscher de M. de Torcé, écuyer, sieur de la Pinochère ; = f. et m^in, c^ne de *Neuillé* ; = h., c^ne de *Vivy*. — En est sieur René de Nesdes, écuyer, 1595, † le 5 avril 1634, mari de Jeanne Lemaire.

Chevré (*Louis-Pierre-Urbain*), né le 19 janvier 1756 à Baugé, reçu avocat en la Sénéchaussée de Baugé le 19 novembre 1781, au Parlement le 25 janvier 1787, sénéchal de la baronnie de Fougeré le 4 septembre suivant, premier échevin de l'hôtel de ville de Baugé le 7 février 1788, procureur de la commune de Baugé en janvier-juin 1790, procureur syndic du District du 14 juin 1790 à décembre 1792, commissaire national près le tribunal du District de janvier 1793 à vendémiaire an IV, accusateur public le 24 vendémiaire an IV près le Tribunal criminel du Département, puis sur son refus, pour cause de parenté interdite, élu juge au tribunal civil de Maine-et-Loire, président du tribunal de première instance de Baugé (an VIII-XI), conseiller d'arrondissement le 16 fructidor an XI, secrétaire pendant les Cent-Jours de la Fédération angevine, en 1818, juge suppléant au Tribunal de commerce, puis juge et président jusqu'en 1830, fut mêlé activement à toutes les luttes libérales dont le triomphe était proche. Dès la première heure de la victoire, ses concitoyens le portèrent à la présidence de la Commission municipale qui, dans le désarroi de la mairie, affronta toutes les responsabilités et tous les périls publics. En août 1830, il consentit à rester l'associé comme premier adjoint du maire Joubert, mais il donna sa démission en 1834 dès que M. Augustin Giraud accusa une influence contraire, et lors du grand combat de 1843, il épuisa contre lui aux premiers assauts les restes de sa santé désespérée. Il mourut le 22 janvier 1844 à Paris, où il était allé tenter un dernier recours à la science. Le 5 février suivant, à l'ouverture de la séance du conseil municipal, le maire Giraud tint à honneur de rendre un tribut d'éloge à sa mémoire, et M. Lainé, le collègue de Chevré, lut une biographie dont l'insertion intégrale fut ordonnée au procès-verbal.

Arch. de M.-et-L. Série M. — Arch. mun. — *Précurseur de l'Ouest*, 25 janvier, 17 février 1844.

Digitized by Google

Chèvre (la Haute-), f., c^ne de *Cornillé*. — *Haut-Chèvre* (Et.-M.), par corruption de son ancien nom, *Sault-de-Chèvre* 1509 (Et.-C.). — Anc. logis noble appartenant à la fin du XVIe s. à Maurille Chaston. Le 10 novembre 1609 il eut l'honneur d'y recevoir pour la nuit le général de l'ordre des Capucins, cardinal du Saint-Siége, accompagné du provincial de l'ordre, qui le lendemain communièrent en l'église paroissiale.

Chevreau, moulin, c^ne de *la Chapelle-du-Genêt*. — *Deux moulins sis sur la rivière d'Esvre appelés les moulins de Chevreau* 1540 (C 105, f., 308). — Appartenaient à Louis de Montberon; — f., c^ne de *Durtal*.

Chevreau (....), de Saumur. — Gabr. de Rochechouard, dans une lettre du 2 septembre 1701, parle de sa bibliothèque, acquise 8,000 liv. par le libraire Boudol, de Paris, et revendue aux bénédictins de St-Jouin, V. Clément, p. 217.

Chevrelleries (les), h., c^ne de *Tiercé*.

Chèvre-Pendue (la), f., c^ne de *St-Georges-sur-Loire*.

Chèvrerie (la). — V. *la Chevrière*.

Chèvres (les), ruiss. né sur la c^ne de *Maulévrier*, s'y jette dans la Moine; — 1,550 mèt. de cours; a pour affluent le ruiss. de la Galerie.

Chevrette (la), h., c^ne de *la Daguenière*.

Chevretteries (les), cl., c^ne de *Durtal*. — En est sieur Charles Bidallier 1602, 1668; — dépendait plus tard du temporel du bénéfice des Chartiers, vendu nat^t le 13 janvier 1791.

Chevreul (*Michel*), m^e chirurgien à Denée, mari de Renée Bigottière, 1628-1631. — (*Michel II*), fils sans doute du précédent, m^e chirurgien à Rochefort, mari de Jeanne Garreau, 1668, 1683. — (*Louis-François*), fils du précédent, baptisé à Denée le 14 mars 1683, marié le 30 mai 1713 à Trélazé avec Urbaine Guillot. — (*Gilles*), né à Denée en 1718, fils d'un autre Gilles Ch., m^e chirurgien et de Marie Hervé, admis premier garçon chirurgien à l'Hôtel-Dieu d'Angers, le 28 août 1738, en partit le 18 mai 1741 pour suivre l'école de Paris, et revint passer ses examens à Angers du 19 juillet 1745 au 28 février 1746. Il épousa le 24 juin 1750 la fille du libraire Olivier Avril.

Chevreul (*Michel*), neveu de Gilles C. et fils d'un maître potier d'étain, né à Angers le 26 janvier 1754, se fit recevoir d'abord docteur en médecine le 17 juillet 1777 en l'Université de Reims, comme Mirault, et revint subir en la Faculté d'Angers ses examens pour la maîtrise de chirurgie du 20 août 1777 au 29 avril 1778, jour de sa réception. L'année suivante, le 5 juillet, il fut commissionné à titre d'inspecteur des cours d'accouchement de la généralité de Tours et ouvrit dans la maison de son oncle, rue des Grandes-Ecoles, un cours théorique et pratique, qu'il continua jusqu'à la Révolution. La réputation lui vint, avec une véritable autorité, par la publication en 1782 de son *Précis de l'art des accouchements* (Angers, Mame et Paris, Didot, in-12 de 294 p.), véritable manuel des élèves et des maîtres, que le gouvernement fit distribuer à toutes les sages-femmes de la Généralité et qui devint bientôt populaire. La Société royale de médecine envoya le 15 septembre 1786 le titre de correspondant à l'auteur. Quinze jours auparavant (1er septembre), sa femme Etiennette-Madeleine Bachelier lui avait donné un fils, Michel-Eugène, qui devait à jamais illustrer le nom de son père. Un arrêté du Département du 13 juillet 1792, le mit à la tête de l'hospice des Enfants de la patrie et du service des femmes en couches, qu'on y avait joint. Il y reprit dès lors ses cours à peine interrompus. Il venait d'ailleurs par deux brochures de signaler les inconvénients de l'organisation ancienne et les réformes profitables. Nommé conseiller municipal le 19 brumaire an IX, conseiller d'arrondissement, directeur de l'Ecole de médecine le 23 septembre 1820, il put jusqu'aux extrêmes années d'une noble vieillesse jouir de la gloire de son fils et des respects affectueux dont l'entouraient ses concitoyens. Il mourut à Angers le 2 juillet 1845. En 1826 avait paru la seconde édition de son *Traité de l'art des accouchements*, dont la Biblioth. d'Angers possède le Mss. original et un exemplaire chargé de notes nouvelles. Outre plusieurs mémoires adressés à la *Société de Médecine* de Paris et mentionnés honorablement dans les Procès-Verbaux, signalons le titre des deux brochures publiées en 1790, à Angers : *Projet sur l'établissement des cours d'accouchement en faveur des sages-femmes, adressé à MM. les Administrateurs du Département* (Mame, in-8° de 22 p.) — *Réflexions sur le projet d'un établissement en faveur des enfants trouvés de la ville d'Angers* (Mame, in-8° de 16 p.).

Moniteur, 1826, p. 290. — *Maine-et-Loire* du 24 juillet 1845. — De Lens, *Notice sur la Faculté de Chirurgie*, p. 28-29.—*Annuaire de M.-et-L.*, 1831, p. 170.—Grille. *Autographes des Savants*, t. II, p. 113.

Chevrie (la), f., c^ne de *Beaupréau*; — f., c^ne de *Chanteussé*; — f., c^ne de *Chazé-sur-Argos*; — ham., c^ne du *Fief-Sauvin*; — f., c^ne de *Loiré*; — h., c^ne du *Ménil*, ancien domaine de la chapellenie de N.-D. en l'église paroissiale; — f., c^ne de *Pruillé*; — f., c^ne de *Rochefort-sur-L.*; — f., c^ne de *Segré*.

Chevrie (la Grande-), f., c^ne de *Neuvy*. — En est dame Thérèse-Julie Grimaudet 1765, qui devait présenter au Lavouer, avec les tenanciers de Beauvais et de la Rouère, une paire d'éperons dorés, à mutation de seigneur (E 759).

Chevrie (la Petite-), f., c^ne de *Coron*. — *Les landes de la Cheverrie* 1437 (Les Noyers Ourceau). — Anc. fief et seigneurie avec manoir noble, appartenant à Bertran Ourseau 1404, 1437, et par alliance au XVIe s. à la famille Cornilleau, — relevait de la Lande des Marchais.

Chevrier (....). « Les sieurs des Métairies Chevrier ont réussi dans la poésie », dit Roger, p. 527, parlant des Illustres de son temps (XVIIe s.) C'est tout ce que nous avons appris de ces personnages.

Chevrier (....), architecte, est chargé en 1682 avec son confrère Lefebvre de la construction du grand autel et de la chaire de l'église de Baugé, dont le sculpteur Bouteiller fit la décoration.

Digitized by Google

Chevrier (*Jean-Baptiste*), né le 13 avril en 1750, à Grenoble, servit d'abord dans le régiment de Bourbonnais, 13e de ligne, avec le grade de sergent en 1782, de fourrier en 1787, et vint, son congé pris, s'établir à Angers où il se maria et ouvrit l'auberge des Trois-Trompettes à la porte St-Nicolas. Elu en 1790 capitaine aide-major au 3e bataillon de la garde nationale, puis chef de bataillon, il fut chargé le 26 mars 1793 du commandement de la place d'Angers et ne quitta un instant ce poste que pour le reprendre en avril suivant jusqu'en juillet, qu'il fut envoyé avec son bataillon couvrir en toute hâte la rive droite de la Loire, menacée par les Vendéens. Il passa là quelques jours avec ses volontaires, sans pain, sans viande, sans eau-de-vie, sans argent pour se procurer des vivres. Quand eut lieu la création du bataillon soldé d'Angers, Chevrier en devint le chef et partit avec la levée en masse qui s'alla faire écraser à St-Lambert (20 septembre 1793). La cuisse brisée par une balle, il fut traîné par les Vendéens dans la prison de Chemillé et fusillé là avec nombre de patriotes.
Arch. départ. — Berthe, Mss. 908; 1069, p. 54. — Blordier-L., *Angers et le départ.*, t. I, p. 324, 326.

Chevrière (la), f., cne de *Briolay*, petit fief annexe du fief et seigneurie de l'Aunerie (E 312); = f., cne d'*Etriché*; = f., cne de *Maulévrier*. — *Feodum de la Chevriere* 1249 (Cartul. de Chemillé, ch. 35 et 181). — *La Cheverière* (Cass.)

Chevrière (la), f., cne de *Morannes*. — *Capraria* 1082-1094 (2e Cart. St-Serge, p. 296). — *Capraria* 1102-1114 (Ibid., p. 184 et p. 168).— *Chevrier* (Cass.). — *Le lieu et maison seigneurial de la Ch.* 1602 (G Chap. St-Pierre). — Anc. maison noble, avec chapelle fondée vers la fin du XVIIe s., enclos, futaie, garenne, étangs, relevant de la Motte-de-Pendu. — En est sieur Jean Errault 1450, Jean Lemasle 1491, veuf de Jeanne Errault 1491, Jean Lemasle, leur fils, écuyer, 1539, Jacques Lemasle 1574, qui y réside avec sa femme Antoinette Burault, n. h. Zacharie Baron, mari de Jeanne Hiret, 1594, 1612, Franç. du Goulet 1672, René du Goulet, chevalier des ordres du roi, qui y décède le 16 septembre 1695, Pierre de Monpinson, chevalier, par héritage de dlle Roberte Charlot, 1762.

Chevrières (les), f., cne de *St-Rémy-en-M.*

Chevries (les), f., cne de *Durtal*.

Chevrisé. — V. *Gévrisé*.

Chevru. — V. *Cheverue*.

Chez-Boitard, f., cne de *Somloire*; — appartenait en 1498 à Guill. Clerc *alias* Boetard, qui en donna toute la dîme à la cure.

Chez-Mérard, ham., cne de *Somloire*. — *Chémerard* (Cass.). — C'était une simple métairie en 1601, dont les curés des Cerqueux et de Somloire se contestaient la juridiction.

Chez-Pilet, f., cne d'*Yzernay*. — *Chez-Rilain* (Cass.).

Chez-Tessier, f., cne de *Somloire*.

Chibardière (la), f., cne de *la Poitevinière*.

Chicanerie (la), h., cne de *Cheviré-le-R.*

Chicanière (la), f., cne de *la Pouèze*. — *La Chiquenière* 1607 (Et.-C.) et XVIIIe s. (Cass.). — En est sieur Michelet Dubreuil, mari de Geneviève de Masseilles 1607.

Chicaudière (la), f., cne de *Broc*. — En est sieur h. h. Pierre Odart, avocat au siége du Mans 1593, n. h. Pierre Guillemin, avocat au Présidial d'Angers, 1627, 1680, Franç. Leroyer, lieutenant civil en l'Election de Baugé, 1705. — Tout près, à pic, dans la chaîne de rochers en tuffeaux qui encaissent le ruiss. de Meaulne, s'ouvrent à une hauteur d'une quinzaine de mètres trois grottes ou cavernes, de l'aspect le plus pittoresque, se prolongeant sur une série de caves qui présentent tous les caractères d'habitations antiques. De distance en distance des ouvertures percent la voûte du rocher. (*Journ. de Baugé*, 12 mars 1870.)

Chichillon. — V. *le Chillon*.

Chicoterie (la), f., cne de *Loiré*; = ham, cne de *Montreuil-sur-Maine*.

Chicquot (*Jean-Baptiste*), « me facteur organiste », à Fontevraud, 1700.

Chidenier, ham., cne de *Villebernier*.

Chienconverie (la). — V. *Vausavary*.

Chiennerie (la), f., cne de *St-Clément-de-la-Place*.

Chiffelin (*Olivier*), « d'Angiers, paintre, » reçut de Philippe de Commines, pour les peintures de la chapelle de Dreux, 127 l. t., le 29 juin 1487. M. Benjamin Fillon, qui a publié la quittance originale dans une de ses *Lettres à M. de Montaiglon*, y croit reconnaître le même artiste qui est nommé Geffelin dans le frontispice du livre de Pérégrin le Viateur, mais qu'aucun autre renseignement ne signale.

Chiffolière (la), f., cne de *St-Clément-de-la-Place*. — Anc. maison noble avec chapelle fondée de Ste-Barbe le 25 mai 1534 par Franç. Duchâtelet; — à Perronnelle du Chastelet 1609, à Cl. Davy du Chiron, chanoine d'Angers, en 1694.

Chifoulerie (la), f., cne de *Bocé*.

Chiguardaie (la), f., cne de *Durtal*. — En est sieur Me Etienne Sorin 1635, 1643, mari de Renée Niolle; = ham., cne de *Durtal*; = f., cne de *Lézigné*, vendue natt sur La Rochefoucauld-Liancourt le 9 vendémiaire an III.

Chignardière (la), f., cne de *St-Germain-lès-Montfaucon*. — En est sieur Jean Garnier, écuyer, 1457; = f., cne de *Tilliers*. — Ancien fief relevant du Plessis-Guéry. En est sieur Franç. de la Brunetière 1540, Antoine de la B., mari d'Elisabeth Lanier, 1630, Paul de la Brunetière 1709, Jacq. Hyacinthe de Sourdis d'Escoubleaux, chevalier, mari d'Anne de la B., 1735.

Chigné, ruiss., né sur la cne de *Beaulieu*, s'y jette dans le Layon; — 650 mèt. de cours.

Chigné, cne de Noyant (11 kil.), arrond. de Baugé (20 kil.): — à 60 kil. d'Angers. — *Chainsiacus*? 1098 (*Arch. d'Anj.*, t. II, 39). — *Chigniacus* 1149 circa (G 352, f. 395). — *Chaigné* 1445 (Titres de la Cour du Bois). — Sur un haut plateau (70-78 mèt.), entre le département de la Sarthe au N., Genneteil (3 kil.) à l'O., Broc (6 kil.) et Chalonnes (8 kil.) à l'E., Dénezé (8 kil.) et Auverse (8 kil.). au S.

Le chemin de grande communication des Ro-

Digitized by Google

siers au Lude borde l'église et y relie le chemin d'intérêt commun de Meaulne à Durtal par Broc et Genneteil — A l'extrémité vers l'E. passe du S. au N. la route départem. de Saumur au Lude.

Y naissent les ruiss. de la Fontaine-du-Bien, des Tuiles, de l'Aunay-Lubin ; y passent la rivière de la Marconne, les ruiss. de Bareille, de l'Avant-Fleur, du Pont-de-Pierre.

En dépendent le vill. du Moulin neuf (12 mais., 31 hab.), le ham. de l'Epinay (5 mais., 19 h.) et 97 fermes ou écarts (180 mais.).

Superficie : 2,522 hect., dont 204 hect. en bois et 25 hect. seulement en vignes, culture très-répandue avant le xve s.

Population : 141 feux, *633* hab. en 1720-1726. — *570* hab. en 1790. — *740* hab. en 1831. — *736* hab. en 1841. — *684* hab. en 1851. — *718* hab. en 1861. — *730* hab. en 1866. — *680* hab. en 1872, dont *179* hab. (48 mais., 63 mén.) au bourg.

Assemblée le jour de la St-Pierre.

Nul commerce ; — blé, orge, autant qu'en peuvent donner les pratiques d'une agriculture arriérée, qui emploie encore l'ancienne charrue ; — élève de vaches et de porcs ; — un four à chaux ; deux usines sur la Marconne.

Bureau de poste de Noyant. — *Chef-lieu de perception* pour les communes de Chigné, Broc, Chalonnes, Chavagnes, Dénezé, Genneteil, Lasse.

Petite *Mairie* neuve avec *Ecole* communale de *garçons*. — *Ecole* communale de *filles* (Sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre et St Paul (succursale, 5 nivôse an XIII), est un curieux édifice malheureusement déformé (30 mèt. sur 7^m,60 avec chapelle de 13^m,60 sur 5 mèt.). La façade à pignon est en partie aveuglée par un porche en bois. Un triple arceau en tiers point, dont la pointe s'aiguise à peine, encadre les trois portes dont le cintre mutilé, retombant sur de petits piliers nus, laisse entrevoir encore des moulures en damier et les restes d'une décoration romane. A dr. et à g. du portail central, deux statues déformées, dont une nimbée, le Christ, l'autre, un personnage ailé. Le couronnement supérieur reposait sur des modillons à tête grimaçante et grotesque, et l'espace intermédiaire se subdivisait, comme à Antoigné, à Blou, à Dénezé, en compartiments formés d'entrelacs et de sujets variés et fantastiques, dont un pourtant paraît représenter l'*Annonciation*, le tout brisé et à peine visible. Au-dessus, s'ouvre une haute et belle fenêtre à meneau tréflé (xiiie s.) entre deux contreforts plats qui descendent sur l'extrados du portail, l'angle droit flanqué d'une tourelle ronde décapitée. — La nef unique comprend trois travées à clefs pendantes, voûtées à arêtes carrées, saillantes, qui se réunissent sur une colonne ronde, sans chapiteau, avec la croix rouge de consécration, chaque travée d'ailleurs de style et de date différente (xiii-xive s.), les anciennes petites baies romanes conservées en partie à g., remplacées à dr. par une belle fenêtre à meneau quadrilobé. La 3e travée de g., d'un siècle plus récente, forme une chapelle distincte, indiquée extérieurement par deux pignons et qui se prolonge au chœur, autour d'un informe pilier, où une inscription rappelle la consécration par l'évêque Henri Arnauld, le 22 juillet 1683, de l'église et du grand autel sous l'invocation des apôtres St Pierre et St Paul et St André, et des deux autels en l'honneur de la Vierge et de St Sébastien, et la mise dans les autels de reliques des SS. Innocent, Benoist, Clair et Théodulfe. Au fond s'élève l'autel de la Vierge ; sur les murs latéraux, ceux de St Sébastien et de St Mamert avec statues du xviie s. Le chœur, d'une travée, éclairé à dr. par une fenêtre du xve s., a été récemment rajeuni ; mais l'abside à fond pentagonal conserve tout entier son caractère roman original. De la voûte rayonnent dix tores ronds autour d'une clé centrale, portant au centre un Christ bénissant, dont un tore unique forme le corps. A la pointe de l'arc de chacune des cinq fenêtres trônent des têtes de forme charmante et variée, dont une seule d'homme. Les moulures portent simplement sur deux rebords nus avec frêles colonnettes ; mais la décoration centrale est étonnante. De chaque côté les trois tores ronds de la voûte et de la fenêtre retombent sur un chapiteau plat ; à g., au-dessous, une petite coupole en saillie, accostée de deux pavillons en dôme, abrite la statue de *St Pierre*, tenant les clés et une banderolle à son nom dans la main droite, debout, dans un costume d'évêque, de style maigre et allongé, à la primitive manière romane, les pieds posés sur deux têtes, que porte un chapiteau, superposé à deux autres têtes et à une colonne ronde ; — à dr. le chapiteau supérieur est décoré de deux maisons ou basiliques ; au-dessous, *St Paul*, tenant le livre de la Loi, vêtu dans le style byzantin, à plis ronds, comme aux Mss. du xe s. les pieds posés sur une tête, que porte un chapiteau à moulures fantaisistes et variées. — Ces deux statues, encore à demi-peintes, sont des plus intéressantes que j'aie rencontrées en Anjou. — Le mur extérieur de la nef vers l'E. est de moyen moellon régulier jusqu'aux approches du chœur où l'appareil devient irrégulier. A la troisième travée, vers l'O., apparaît une porte latérale, à claveaux romans, bouchée par un second arceau en anse de panier ; au-dessus une haute fenêtre plein cintre, le tout inscrit dans un immense arceau ogival, au-dessus duquel un énorme contrefort, relié à distance par un petit coude de pierre, soutient le toit et le clocher moderne, à hauteur des anciens modillons du couronnement presque partout disparus.

Presbytère acquis par la commune autorisée par ordonnance du 6 janvier 1825. — Nouveau *cimetière* acquis en 1849.

Sur la limite extrême de la commune et du Département, à 130 mèt. à l'E. de la route du Lude, se rencontre un *dolmen* non encore décrit, composé de quatre pierres, ouvert à l'O., le tout d'un seul bloc carré de 2 mèt. de côté, sur 0^m,50 ou 0^m,60 d'épaisseur. La plus grande des trois pierres de support mesure 3 à 4 pieds de hauteur sur deux de largeur à la base et est percée au niveau du sol de deux trous ronds à parois polies de 0^m,10 de diamètre. — Non loin et à 40 mèt. de la borne départementale, s'élève un *peulvan* en forme de

Digitized by Google

pyramide triangulaire, de 4 mèt. de contour à la base, de deux au sommet, sur une hauteur de 5 pieds, enfoncé d'un pied en terre. — J'ai déjà signalé l'existence de la voie romaine, très-visible au Gué-du-Poirier, et qui venait de Broc (V. *ci-dessus*, p. 517), gagnant certainement Chigné et Genneteil. Les gros blocs brisés en ont été employés dans les constructions riveraines, notamment au Poirier.

La paroisse doit par suite être antérieure même au XIe s., date de l'abside de l'église actuelle. La magnificence de sa décoration atteste l'importance d'une localité aujourd'hui si déchue. Elle appartenait à l'évêque Ulger, qui la légua au Chapitre St-Maurice (1149). La prébende de St-Michel en conservait la présentation.

Les registres de la paroisse remontent à 1603, mais la suite n'en est régulière qu'à partir de 1728. — *Curés : Planchard*, 1603. — *Houdayer*, 1640 — *Neuville*, 1650. — René *Delaporte*, 1668. — J. *Cormier*, 1697. — M. *Gallet*, 1711. — N. *Hunault de la Peltrie*, 1728, mort le 30 juin 1730 à Angers, âgé de 34 ans. — Philippe *Balesme*, janvier 1731, devient curé de Genneteil en 1748 et de Sarrigné en 1758. — Chrysostôme *Venet*, 1738, † le 19 mai 1766, âgé de 56 ans. — Noël *Cormery*, nommé le 23 mai 1766, † le 11 décembre 1776, âgé de 62 ans. — *Fourmont*, anc. vicaire de Genneteil, puis de Chigné, 1777, † le 15 avril 1790, âgé de 55 ans. — Jean-B.-Marie *Boulay*, installé le 11 mai 1790, mai 1791. — Jean-Marie *Guégan*, gardien des Capucins de Baugé, juillet 1791, jusqu'au 22 octobre 1793 qu'il signe *officier public*.

La paroisse, habitée jusqu'au milieu du XVIIe s. par nombre de gentilshommes, est depuis lors désertée comme tout d'un coup et déchoit dépréciée dans le pays d'alentour. Elle faisait partie de la baronnie de La Flèche et ne reconnaissait d'autre seigneur que le roi ou les engagistes du Domaine. — Elle dépendait de l'Archiprêtré du Lude, de l'Election de Baugé, du District en 1788 de Château-la-Vallière, en 1790 de Baugé.

Maires : Jean *Perroux*, précédemment agent municipal, 1er messidor an VIII. — Urbain *Bouschet*, 7 décembre 1815. — Pierre *Lebouc*, 23 avril 1823. — Jean *Chevallier*, installé le 23 avril 1826, avril 1834. — Julien *Grosbois*, 1834, † le 4 mars 1841. — Jean *Virfollet*, 17 mai 1841, 1856. — *Lebouc*, 1856. — *Virfolet*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 192. — Arch. comm. Et.-C.—Titres de Lorières, à M. de la Frégeollière. — Pour les localités, voir à leur article, *le Bien, la Bausseraie, le Poirier, la Croix-Beauchêne, le Gué-du-Poirier*, etc.

Chignonnières (les), anc. logis dans le bourg et près l'église de *Fontaine-Milon*, appartenait à la famille de Masseilles 1660 (E 574).

Chillière (la), f., cne de *Seiches*.

Chillon (le), ham. et chât., cne du *Louroux-Béconnais*. — *Locus qui dicitur Sichilliacus* 1121 (St-Aubin, ch. or., et *Chron. d'Anj.*, t. II, p. 117). — *Terra Sichilionis* 1132 (St-Aubin, Molières, t. I, p. 12). — *Sichilio* 1132 (Ib., f. 13). — *Sichiliacus* 1218 (Ib., f. 16). — *Sechelum* 1218 (Chap. Saint-Pierre, Louroux-B., f. 7). — *Chichillon* 1480, 1596 (Ib. X), et XVIII-XIXe s. (Cass., Cad., Et-M.), *Chillon*, *Chichillon* XVIIe s. (Et.-C.). — *La terre, fief et seigneurie du prieuré du Séchillon* 1744 (G Séminaire).— Le domaine fut donné vers 1120 par le seigneur du Louroux à l'abbaye de St-Aubin d'Angers, qui immédiatement y fit bâtir une chapelle et un prieuré. Le moine Girard y vint pendant les travaux et sa légende y place un de ses miracles. En 1132 les moines avaient encore à se défendre contre Goslen de la Pouèze qui exigeait d'eux les corvées et chevauchées militaires, prétention dont il se désista. La maison était à peu près déserte dès le XIIIe s.; et le bénéfice, réuni avec son titre au prieuré de Pruniers, fut annexé avec lui au Séminaire d'Angers. Le 25 avril 1694 D. Laurent de Landévy, religieux de St-Nicolas, ancien curé du Louroux, âgé de 80 ans, y mourut. Dès 1717 ce n'était plus qu'une chapelle où des prêtres habitués du Louroux faisaient des instructions aux paroissiens éloignés de l'église. Elle possédait pour tout mobilier un calice et un missel. Grandet, V. *ce nom*, en est encore dit prieur en 1719. A côté s'élevait un petit logis de maître, avec jardin au S., une vieille métairie convertie en hangar, une cour et l'habitation du régisseur. — Le tout fut vendu nat^t le 20 juin 1791 à M. Robineau et, transformé par lui, est devenu un domaine d'environ 1,300 hect., comprenant d'un seul tenant 32 fermes et des bois. L'habitation, élevée sur le point dominant d'un parc de 20 hectares, est un corps de logis construit vers 1846, flanqué de deux basses ailes terminées en 1873 (arch. Drouet, de Nantes), avec une élégante chapelle toute moderne, en style gothique. La terre était advenue au général Lamoricière par sa mère, née Robineau. On y conserve entre autres souvenirs le sabre d'Abdel-Kader.

Chillon (le), f., cne de *la Possonnière*, sépulture de l'évêque Du Chilleau.

Chillou, f., cne de *St-Pierre-M.* — Anc. dépendance de la chapelle de la Conception desservie en l'église de Montrevault; — V. *le Caillou*.

Chillou (le), vill., cne de *Turquant*. — *Le vill. de Ch.* 1595 (Et.-C. et Cass.). — *Le Caillou* (Et.-M. et Rect^t).

Chillou-Neuf (le), f., cne de *St-Pierre-M.*

Chillou-Vieux (le), f., cne de *St-Pierre-M.*, anc. domaine du prieuré du Fief-Sauvin.

Chimaille, ham., cne de *Mazé*. — *Chimale* 1614 (Et.-C.).

Chimbaudière. — V. *la Chênebaudière*.

Chinon (*J.-B.*), docteur en théologie, est l'auteur inédit de *La Semaine-Sainte ou Effusions du cœur tirées de l'office et des cérémonies de l'Eglise pendant la quinzaine de Pâques*. Son nom figure au bas de la dédicace adressée à Mme de Montmorin, abbesse de Fontevraud, et le Mss. (in-4o de 503 fol.), fait partie du Musée de M. le dr Courtade à Brézé.

Chipotière (la), f., cne de *St-Léger des-B.*

Chiquetière (la), f., cne de *Baracé*. — populairement *la Chitière*. — En est sieur en 1495 Jean Lebrun, chevalier, en 1576 n. h.

Digitized by Google

Mathurin de la Roussière, en 1604 Franç. de la Roussière; = f., c^ne^ *de Seiches*. — *Le lieu, terre et seigneurie de la Chiquetière* 1615 (titres du Verger). — Une espèce de combat y eut lieu en 1832 entre une bande de *chauffeurs* et autres brigands, qui avaient envahi la ferme, et les gardes nationaux mis à leur poursuite. Un brigand fut tué dans la chasse sur les confins de Baracé. Le souvenir de l'affaire vit dans le pays.

Chiquetière (la), c^ne^ de *Montigné-les-R.* — *La Chiquenetière* 1449 (E 956). — *La Chicquetière* XVIIe s. (E 466). — Anc. fief et seigneurie, que possédaient en 1404 les héritiers de Chiquenet, clerc. — N. h. Thibaut Chiquenet en rend aveu en 1509 à la seigneurie des Petites-Aulnières. — En est sieur Charles Dupont en 1558, messire Ant. Dupont en 1645, qui vend la terre en 1688, avec la métairie de la Fontaine et la closerie de Bourné, à n. h. Nic. Morant de Lépinay, — Auguste de Morant et Jean-Daniel de M., chevalier, en 1765.

Chirlacus. — V. *St-Rémy-la-V.*

Chiron (le), ruiss. né sur la c^ne^ de *la Renaudière*, s'y jette dans le ruiss. de Belair; — 300 mèt. de cours; = f., c^ne^ de *Cléré;* = f., c^ne^ de *Maulévrier;* = f., c^ne^ de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.*; = f., c^ne^ de *St-Léger-du-May*. — En est sieur Jean Bourdaizeau 1682; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le ruiss. de l'Epinette; a pour affluent le ruiss. de la Boussière; — 5,450 mèt. de cours; = f., c^ne^ de *la Séguinière*; = f., c^ne^ de *la Tessoualle*; = ham., c^ne^ de *la Tourlandry*. — Anc. fief relevant du comté de Vihiers, à qui rendent aveu Jean Serpillon 1405, Guill. Serpillon 1435, Pierre de la Fontaine 1477, P. Levoyer 1498, Jacq. Levoyer 1562, Jacques de Lancrau 1577, Cath. Levoyer, veuve de Jean de Lancrau, 1635, — et acquis le 12 novembre 1701 d'Alexis de L. par les Ursulines d'Angers; = h., c^ne^ de *Trémentines*; = (le Grand, le Petit-), ff., c^ne^ de *la Plaine*.

Chiron (....), né à Saumur, ancien professeur libre de mathématiques et tenant pensionnat au Mans, y a publié en septembre et octobre 1822 les deux premiers et uniques numéros (in-8° chacun de 64 p.) du *Polyphylle*, journal de littérature, « de critique mesurée et décente », de morale et de poésie. Il y a inséré notamment un *Mémoire sur les plantes dont on pourrait étudier les usages et la culture* (dans le département de la Sarthe), *dont la plupart peuvent croître dans des terrains mauvais ou médiocres et qui d'ailleurs sont peu sensibles aux variations de la température* (Le Mans, 1822, in-8° de 8 p.). — Nous connaissons encore de lui : *Loisirs poétiques* (Le Mans, Fleuriot, 1822, in-8° de 36 p.). — *Ephénor*, conte Phrygien, suivi de poésies diverses (Ibid., 1823, in-8° de 16 p.). — *De l'enseignement de la langue latine*, etc., discours présenté à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Mans (Ibid., 1827, in-8° de 26 p.), — et quatre ou cinq opuscules poétiques (1816-1819) restés manuscrits dans les archives de cette Société. L'auteur en fut expulsé publiquement vers 1839 à la suite d'une condamnation infamante et disparut du pays.

Chiron-Bertau (le), f., c^ne^ de *Vézins*.

Chirreium. — V. *Querré*.

Chizé, ruiss., c^ne^ de *Mélay*. — *Rivulus Chilziaci* 1150 circa (Cartul. de Chemillé 167 et ch. or.). — *La Fontaine de Bouzillé* (E 193). — Né près la ferme du Bail dont il emprunte le nom dans sa partie supérieure, il traverse la commune et la ville de Chemillé et s'y jette dans l'Hyrôme; a pour affluent le ruiss. de Bégrolle; — 5,400 m. de cours. — Il prend souvent aussi le nom de ruisseau *des Forges*. — Il séparait autrefois le fief de Bouzillé de celui du Chapitre de St-Léonard, comme aujourd'hui les communes de Mélay et de Chemillé.

Chizé, h., c^ne^ de *Mélay*. — *Villa que dicitur Chelzei* 990-1020 (Cart. de Vendôme, f. 65). — *In Chelgeio* 996-1010 (1er Cartul. St-Sergé, p. 13). — *Villa que Chilziacus dicitur* 1050 circa (Chemillé, Cart. 70 et 84). — *Chelziacus villa* 1100-1120 (Chem. ch. or. 72). — Anc. villa gallo-romaine et domaine important au XIe s. dont dépendait entre autres borderies la Gastrèche, plus tard fief et seigneurie avec « hostel », cour, jardins, vergers, bois taillis, trois étangs: l'étang de Harassé, le Viel-Etang, tous deux convertis en prés dès le XVIIe s., et le Petit-Etang, le tout relevant de la seigneurie de Bouzillé. — En est sieur Jean de Loiselière, écuyer, en 1377, Pierre de Cierzay 1414, Thomas de Cierzay 1470, de qui l'acquiert le 21 janvier 1478 Jean de Daillon du Lude, Macé Vangirauld 1489, Louis de Cierzay, mari de Jacquine de Vangirauld, 1556, Simon de Chivré, mari de Jeanne de Vangirauld, qui le 7 mars 1580 le vendit à n. h. François Bitault, V. *ce nom*; — Jacq. Bitault 1679, — Marie-Madeleine Bitault veuve de Georges-Henri de Clermont d'Amboise 1727, — Jean-Baptiste de la Haie-Monthault 1752. — Il y existait un moulin à eau dès le milieu du XIIe s., avec étang encore de 77 ares.

Arch. de M.-et-L. E 193 et 1048.

Chocardière (la), ham., c^ne^ de *la Varenne*. — *La Chécardière* (Et.-M.).

Chochère (la), f., c^ne^ du *Louroux-Béc*.

Chohonnière (la), f., c^ne^ de la *Chaussaire*, sur l'emplacement d'anciens bois défrichés.

Choiseau, ruiss., né sur la c^ne^ de *la Membrolle*, traverse la commune de Pruillé et s'y jette dans la Mayenne; — 4,520 m. de cours; = usine, c^ne^ de *Thouarcé*. — *Le moulin à tan du Ch.* 1498. — *La maison et moulin de Ch.* 1525. — *Une place ou souloit avoir un moulin à tan appele Ch.*, vers 1630. — *Un petit moulin à godet sis à Ch., avec l'estang et chaussée et le jardin au dessus*, 1664 (Ch. de Brissac). — Le moulin a été commencé à reconstruire en 1855 pour n'être achevé qu'en 1858. — On y commença la fonte de fer en 1864; une machine à vapeur y fut établie en 1866, et un atelier mécanique en 1873 (Note Mss. de M. Raimbault); = f., c^ne^ de *la Potherie*.

Digitized by Google

Choiseller (le), f., c^ne du *Louroux-Béc.*, ancien domaine de l'abbaye de Pontron, vendu nat^t le 3 mars 1791; = moulin, c^ne de *Pontigné*, domaine de l'Hôtel-Dieu de Baugé.

Choisellerie (la), f., c^ne de *Chigné*.

Choisés (les). — V. *la Huberdrie*.

Choisière (la), f., c^ne de *St-Rémy-en-M.* Anc. fief appartenant à Jean Rolland, 1460, Jean de Bazoges, écuyer, 1697, Jacquine Garnier 1549, Marie-Anne de Gilliers, femme de Louis Leroux de Lorvoire, 1700, Marie Leroux de la Roche-des-Aubiers 1749.

Choisnet (*Guillaume*), maître tailleur de pierres, mari de Marguerite Gerbé, Angers, 1621, 1635. — (*François*), maître tailleur de pierres, mari de Françoise Leroux, 1657.

Choléra (le). — V. *la Coleraie*.

Cholet (*Arrondissement de*), formant l'angle S.-O. du Département, a pour confins les arrond. d'Angers et de Saumur à l'E., les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée au S., de la Loire-Inférieure à l'O. La Loire, qui le sépare des arrond. d'Angers et d'Ancenis, le borne vers N. dans toute sa longueur (46 kil.), en recueillant au passage l'Evre dont le bassin tout central y baigne 37 communes, — et la Divatte.

Le chemin de fer d'Angers à Niort, a été livré de la Possonnière à Cholet le 24 septembre 1866 et de Cholet à Niort le 28 décembre 1868. Il traverse à l'E. les cantons de Chemillé et de Cholet sur un parcours de 44 kil. 1/2, parallèlement aux trois grandes voies de Cholet à Segré, — de Cholet à St-Florent, — de Torfou à Ancenis qui relient les voies transversales de Saumur aux Sables, de Saumur à Nantes, de Saumur à la Varenne, de Chantoceaux à Saint-Lambert-du-Latay et de nombreuses routes secondaires.

Les forêts de Vézins, de Nuaillé, au S.-E., de Leppo, de la Foucaudière, du Parc, au N.-O., y couvrent encore 3,145 hect.; mais des vastes landes d'il y a 50 ans aucun terrain n'est plus laissé en friche, qu'il soit possible de cultiver.

La superficie totale mesure 161,786 hect. et se divise en sept cantons : Beaupréau, Chantoceaux, Chemillé, Cholet, St-Florent, Montfaucon et Montrevault, comprenant 80 communes et 89 paroisses, et une population de *74,670* hab. en l'an IX, — de *97,783* h. en 1821, — de *104,947* hab. en 1831, — de *110,071* hab. en 1841, — de *121,375* hab. en 1851, — de *127,926* hab. en 1861, — de *129,284* hab. en 1866, — de *125,774* hab. en 1872, — en progression continue et rapide.

C'est l'arrondissement, après celui d'Angers, où la population est le plus dense, 79 hab. par kil. carré, — Angers 105, — la France, 69.

En 1790 il forma les deux Districts de Saint-Florent-le-Vieil et de Cholet. La loi du 28 pluviôse an VIII le répartit en 75 communes et 15 cantons, réduits au nombre actuel par le décret consulaire du 27 brumaire an X.

La *Sous-Préfecture*, installée tout d'abord pour des raisons politiques à Beaupréau, réclamée depuis la Révolution de 1830 par Cholet, décrétée par le gouvernement provisoire en 1848, n'y a été transférée que par un décret impérial du 16 novembre 1857, mesure qu'a complétée la translation du Tribunal civil, par décret du 7 juillet 1859, contre l'avis formel du Conseil général (30 mars 1858), qui 25 ans plus tôt l'avait à quatre reprises sollicitée (1832-1839).

Sous-Préfets : baron *Tharreau*, 16 novembre 1857, nommé le 14 décembre 1860 à Sédan. — *De Thézillat*, 14 décembre 1860, non acceptant. — Vicomte *de Bony*, 23 janvier 1861. — *De Marbotin-Sauviac*, 19 septembre 1862, nommé le 23 mars 1867 secrétaire général des Bouches-du-Rhône. — *Guerbois*, 23 mars 1867, nommé le 11 décembre 1867 secrétaire général de l'Isère. — Comte *de l'Angle-Beaumanoir*, 11 décembre 1867, nommé le 16 mars 1870 sous-préfet de Coutances. — *De Vaissière*, 16 mars 1870. — *Villedieu*, septembre 1870. — *Dugué*, 13 octobre 1870. — Paul *Boiteau*, installé le 31 mai 1871, appelé le même jour à la sous-préfecture de Neufchâtel. — *Du Chevalard*, 31 mai 1871, nommé le 14 juin 1871 sous-préfet de Thiers. — Alphonse *Boby de la Chapelle*, 14 juin 1871, en fonctions, mars 1874.

Cholet (*Canton de*), borné par les cantons, au N., de Chemillé et de Beaupréau, — à l'O., de Montfaucon, — à l'E., de Vihiers, — et au S. par les Départements de la Loire-Inférieure et des Deux-Sèvres, est traversé du S.-E. au N.-O. par la vallée de la Moine, à laquelle aboutit celle du Trézon, — dans la partie N., par l'Evre, qui y rallie plusieurs de ses affluents.

Sa superficie de 34,319 hect., formant plus du 1/5 de l'arrondissement, se subdivise en 13 communes : Cholet, les Cerqueux-de-Maulévrier, Chanteloup, Mazières, Nuaillé, Trémentines, St-Christophe-du-Bois, la Séguinière, Vézins, la Tessoualle, Maulévrier, Yzernay et Tout-le-Monde, — ensemble de *19,268* hab. en 1821, — *20,462* hab. en 1831, — *22,110* hab. en 1841, — *25,441* hab. en 1851, — *28,659* hab. en 1861, — *29,167* hab. en 1866, — *28,748* hab. en 1872.

Cholet, chef-lieu d'arrondissement et de canton. — *Caulletum* 1030 circa (Cartulaire de Chemillé, p. 65). — *Coletum* 1030 circa (Ibid., ch. 67 et ch. or.), 1080 circa (2e Cartul. de St-Serge, p. 75 et 85). — *Calletum castrum* 1069 (Cartul. de Ch., ch. 68), 1082 (Ib., ch. 6). — *Cauletum* 1069 (Ib.), 1087 (Cartul. St-Aubin, f. 61), 1100-1120 (Cartul. de Chem., ch. 60). — *Choletum* 1082 (Ib., ch. 4), 1052-1094 (2^e Cartul. de St-Serge, p. 14, 30, 310, 312), 1100 (Cartul. de Chem., pap., ch. 89). — *Choleth*, 1100-1120 (Chem., ch. or.). — *Cholet* 1056-1082 (Ib., p. 17, 39, 308, 309). — *Choleit* 1125-1134 (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 14). — *Chauletum* 1160-1180 (Cart. de Chem., ch. 135). — Peut-être du mot latin *Caulis*, — *Cauletum*, plantation de choux, — cette culture, longtemps toute locale, s'y rattachant spécialement à l'élève du bétail. — Entre Trémentines (10 kil.), le May (9 kil.), St-Léger-du-May (4 kil.) au N., la Séguinière (5 kil.), St-Christophe-du-Bois (7 kil.) à l'O., la Tessoualle (7 kil.) et le dépar-

Digitized by Google

tement des Deux-Sèvres au S., la Tessoualle, Maulévrier (11 kil. 1/2), Mazières (5 kil.) et Nuaillé (7 kil.) à l'E.

La ville est traversée dans sa plus grande longueur (2 kil.) par la route nationale de Saumur aux Sables sur laquelle s'embranchent toutes les autres voies de communication : à l'entrée vers l'O. les routes départementales de Cholet à Saint-Jean-du-Mont et de Cholet à St-Florent, — au centre même, les chemins de grande communication de Pouzauges et de la Tessoualle, qui se confondent sur le premier pont de la Moine, — au sortir, vers l'E., la route départementale de Châtillon. — Au N., couronnant le plateau supérieur, stationne la voie d'Angers à Niort, qui traverse le territoire par une double courbe du N.-E. au S.-E. (12 kil.).

La rivière de Moine, formant limite vers S.-E. avec la Tessoualle depuis le confluent du Trézon, jusqu'au confluent du ruiss. des Loges, remonte vers N., longe le chemin de la Tessoualle, et par un brusque détour au moulin Ribou, s'incline vers N.-O. jusqu'à Cholet, qu'elle longe au S., l'abordant sous le pont dit *Vieux-Pont*, de deux arches ogivales, avec refuge circulaire (xve s.) — et s'échappe en courbes sinueuses vers l'O. (13,600 mèt. sur la commune). — Elle reçoit sur le territoire les ruiss., à gauche, des Loges, du Puy-Gourmond, du Pont-de-la-Rousse; — à droite, du Trézon, du Bois-Reignier, du Bois-Grolleau, de Pineau, de la Rivière-Sauvageau, de la Godinière et de la Forêt.

Vers N.-E. se rattachent au bassin de l'Evre les ruiss. de Montbault, de l'Etang-des-Noues, du Cazeau, de la Simonnière et de la Cossonnière.

En dépendent les quartiers, vill. ou ham. de la Maillochère (47 mais., 169 hab., à 500 mèt.), de St-Melaine (37 mais., 143 hab., à 2,150 mèt.), de la Moinie (15 mais., 57 hab., à 2,050 mèt.), du Chatroux (11 mais., 40 hab.), de Mocrat (10 mais., 44 hab., à 1,550 mèt.), du Bordage-Bossé (7 mais., 22 hab.), de la Tremblaie, avec château (7 mais., 38 hab., à 5 kil.), de Beaulieu (6 mais., 24 hab.), du Bois-Grolleau (6 mais., 32 hab., à 1 kil.), du Bordage-Marc (5 mais., 23 hab., à 800 mèt.), du Pré-Sec (4 mais., 18 hab.), de la Breffière (4 mais., 20 hab., à 5 kil. 500 m.), de Bringaille (4 mais., 17 hab., à 1 kil. 600 m.), du Chêne-Landry (4 mais., 47 hab., à 3,100 m.), de la Godinière (4 mais., 28 hab., à 2,600 mèt.), de la Meilleraie (4 mais., 13 hab., à 1,800 mèt.), de la Protière (4 mais., 30 hab., à 2,900 mèt.), et une quinzaine d'agglomérations de 2 ou 3 maisons, en tout 203 fermes, bordages ou hameaux hors de l'octroi.

Superficie : C'est la commune la plus étendue du Département, dépassant de 110 hect. celle du Louroux qui vient après elle. Elle compte 7,040 hect., dont 1,070 hect. en prés, 5,450 hect. en labours, dont plus de 1,500 plantés en choux ou en navets pour les bestiaux. — Les vignes ont disparu, qui existaient ici comme à Chemillé, au xie s. et encore au xviiie s., — 160 hect. de bois au lieu de 476 hect. en 1811. — La *forêt de Cholet* qui en comprenait 370, entre la Séguinière, le May, les chemins de la Brétellière à Millepieds, de la Turpinière à Luneau et la Petite-Gaudinière, est découpée en massifs épars, ensemble de 120 hect. — Par contre les 468 hect. de landes ont été mis en culture, comme nombre d'étangs marécageux, notamment ceux de la Petitière et de la Bosse-Noire.

Population : *208* feux en ville, *568* feux en St-Pierre en 1720. — *8,444* hab. en 1790, dont *6,000* en ville, c'est-à dire dans la ville et le bourg agglomérés. — *2,162* hab. en l'an V. — *7,406* hab. en 1821. — *7,345* hab. en 1831, dont *5,765* en ville. — *8,413* hab. en 1841. — *10,385* hab. en 1851. — *12,735* hab. en 1861, dont *10,379* en ville. — *13,360* hab. en 1866, dont *10,928* hab. en ville. — *13,552* hab. en 1872, dont *11,328* hab. en ville (2,279 mais., 3,313 ménages). — C'est à tous les points de vue la seconde ville du département, la seule, avec Angers, en croissance continue et régulière.

Chef-lieu de Perception, comprenant les communes de Cholet, Mazières, St-Christophe-du-Bois et la Séguinière. — *Recette de poste.*

Foires aux xviie-xviiie s. les 17 janvier (St-Antoine), 23 avril (St-Georges) et 9 octobre (St-Denis); — actuellement le premier samedi de chaque mois. — Le *Champ de foire*, qui occupait l'emplacement actuel du Palais de justice, a été reporté en contrebas vers l'E. — *Marchés* tous les samedis, plus considérables qu'aucune foire du pays, mais dont l'importance varie suivant la saison. On y compte en moyenne 800 bœufs ou vaches, 650 moutons, 150 porcs; — froment, seigle, avoine, grains de toute espèce; — farines; — menues denrées en abondance; — et surtout l'important négoce des produits d'un vaste atelier qui s'étend à 120 communes de la Loire-Inférieure, de la Vendée, des Deux-Sèvres et de Maine-et-Loire, sous la direction et la commande de maîtres dont les comptoirs sont à Cholet.

La *mesure* locale contenait 17 boisseaux pour 12 des Ponts-de-Cé; mais on se servait le plus souvent de celle de Mortagne.

Industrie : Vers 1640, au rapport de Mirménil, la fabrique des toiles, des mouchoirs, des étoffes de laines et tissus avait pris un développement rapide, dû à des causes encore indéterminées. On voit dans les plus anciens titres, au xie s. et durant tout le moyen âge, cette industrie locale répandue comme aujourd'hui dans tout le pays, autour surtout de Jallais, — de Chemillé, — de Cholet, où dès la fin du xviiie s. le commerce s'est décidément concentré. Dès 1702 y fonctionne un « procureur aux marchands », puis un « Bureau pour la marque » avec règlement du 22 septembre 1748. La vente des produits réduite d'abord aux débouchés les plus proches, s'étend dès le xviie s. au Poitou, au Limousin, à la Rochelle, à Bordeaux, puis à Paris; dès le xviiie s. elle se répand et exporte, forme des dépôts aux colonies, à la Guadeloupe, à St-Domingue. Le désastre de Law, les guerres maritimes éprouvent rudement la place; mais l'industrie va sans cesse se développant. Aux

Digitized by Google

noms de Réveillère, Pichon, Loriost, Berthelot, Marquis, Houdet, Chéreau, Delhumeau, Pinault, Michon, rencontrés dès le XVIIe s., les documents associent bientôt ceux des Roussel 1702, Lebreton 1704, Béritaud 1705, Ménard, Lecoq, Tharreau, Rétailleau, Tournery, Moricet, Lepage, Tétrau 1725. — De 1768 à 1793 viennent s'inscrire les Hérault de Mallièvre et les trois Cesbron de Chemillé, Gélusseau de Jallais, 1769, Poché-Durocher de Segré, 1783, Leroi de Chemillé, 1778, Duchesne-Dupéreau, de Loudun 1785. Pendant la seconde moitié du XVIIIe s. la population industrielle avait triplé. — Actuellement 8,200 habitants vivent des industries locales, 1,400 du commerce qu'elle alimente (35 marchands en gros); — le tissage seul (coton, laine, lin, chanvre) compte 90 chefs d'établissement, occupant 5,000 artisans à la fabrication de toiles, mouchoirs, linge de table, siamoise; les calicots et cotons à parapluie sont abandonnés; — deux filatures, dont la première date de 1826, fondée par Charles et Jules Cesbron-Lavau; — deux établissements de tissage mécanique, montés par MM. Richard et Brémont; — 5 blanchisseries; — 10 teintureries; — 8 corderies; — 2 tanneries; — 2 tuileries; — 2 fabriques de chandelles; — 2 brasseries; — 2 imprimeries; — un journal; — 3 librairies.

La *Mairie* a été construite de 1824 à 1827 par l'architecte François Villers. Le procès-verbal de réception des travaux est du 4 décembre 1827. — La *Halle aux toiles* et la *Halle aux mouchoirs* y sont contiguës vers S., séparées entre elles par une petite place en rectangle.

Le *Collége* ne date que de 1806, réfugié pendant 30 ans dans un misérable local, installé seulement en 1835 dans des bâtiments neufs dont la construction coûta 100,000 fr., au sommet du quartier du Deveau. Il compta de 1840 à 1848 de 80 à 100 pensionnaires, la plupart suivant seulement le cours dit de français, quoique l'établissement fût de plein exercice. Remis vers 1855 aux mains de l'évêque avec le bénéfice d'une subvention municipale, il fut en 1860 confié à l'Université et la première organisation de l'enseignement spécial ou professionnel y réunit 130 élèves. Il conserve encore tous les éléments de succès assurés à une direction bien pénétrée des ressources et des intérêts locaux.

Ecole communale laïque *de garçons*, bâtie en 1871-72 (arch. de Coutailloux). — *Ecole libre* subventionnée des Frères de la Doctrine chrétienne de Paris. — Deux *Ecoles* communales *de filles*, avec *Salles d'Asile* communales fondées en 1837 (sœurs de la Sagesse). — *Ecole* libre laïque *de filles* avec pensionnat; — *Ecole* libre avec pensionnat (Dames de la Retraite d'Angers). — *Orphelinat* de jeunes filles, fondé en 1850, et richement doté en 1862 par M. Auguste-Charles Hérault de Cholet. Les bâtiments viennent d'en être reconstruits en 1872 aux frais de Mme Piednoir. — *Ouvroir* tenu par les sœurs de la Providence de la Pommeraie. — Maison du Tiers-Ordre, fondée par le curé Hortode, dont l'habitation date de 1861-1862, avec chapelle vulgaire; — maison du *Bon-Pasteur*, établie en 1861 près le Bois-Grolleau, avec chapelle ogivale.

Caisse d'épargne fondée en 1835; — *Société de secours mutuels*, fondée en 1854, comptant 650 membres participants; — cinq *Sociétés coopératives*; — *Société d'horticulture*, fondée en 1862, organisant des expositions locales et des cours dans son jardin particulier, joignant celui de l'école communale. — *Comice agricole* depuis 1839; — *Chambre consultative des arts et manufactures*; — *Conseil de prudhommes*, datant de 1821.

Jardin public, créé pendant la guerre 1870-1871, sur les terrains de l'ancien château, entourant le *Palais de justice* dont la construction, achevée en 1871 (archit. de Coutailloux), a transformé toute cette partie de la ville.

Hippodrome à Belair, sous la direction d'une *Société de courses* fondée en 1851, réorganisée en 1872. — *Société de Ste-Cécile*, qui a remplacé une *Société philharmonique*.

Ni Bibliothèque, ni Musée !

L'église *Notre-Dame* (cure, 19 brumaire an XI), convertie durant la Révolution en prison et en écurie, avait échappé aux incendies. Le duc d'Angoulême posa en 1814 la première pierre d'un nouvel édifice, terminé en 1821, actuellement en pleine reconstruction (archit. Tessié), grâce au zèle actif du curé Coutant, dans le style et avec toutes les magnificences de l'art du XIVe s. Le transept seul est achevé ainsi que le chœur entouré, par le prolongement des bas côtés, de cinq chapelles détachées sur le plan, à pans coupés, comprenant une travée et une abside, avec fenêtres ogivales, décorées comme tout le pourtour intérieur du chœur, de lumineux vitraux de Maréchal, de Metz. Signalons aussi le bel autel, en cuivre doré, style XIVe s., en fort relief représentant le *Christ législateur* entre les douze Apôtres; sur le tombeau, 14 scènes de la Passion, dans des médaillons à fond bleu, ornés de turquoises. L'œuvre, d'une valeur de 30,000 fr., « *a été donnée*, comme l'ap« prend une inscription, *par Monsieur et Ma« dame Turpault-Beaumont, propriétaires à « Cholet, et inaugurée le jour de Pâques, « 31 mars 1872.—P. Poussielgue-Rusand, fe« cit, Paris, 1872.* » — La nef et les deux bas-côtés restent encore de l'ancien édifice et servent de refuge à cinq ou six toiles modernes, dont une *Madeleine* par Mme Déhérain, 1836, belle-sœur de l'ancien propriétaire de la Bellière, et une *Assomption* de J. Balmette, 1847.

L'église *Saint-Pierre* (succursale, 5 nivose an XIII), incendiée le 18 octobre 1793, restaurée avec ses débris, conserve au tympan de son portail principal la date 1749, et au bas-côté vers nord celle de 1752, qui précisent l'époque de sa presque entière reconstruction. Il reste à peine de l'édifice du XIIIe s. vers S. près le clocher, une petite tourelle, à pans coupés, en appareil régulier, de granit, avec une gargouille fantastique. L'abaissement du sol en 1805 a fait disparaître toutes les tombes, sauf une seule avec inscription illisible sur le palier supérieur,

Digitized by Google

qui donne accès vers S.-E. — A l'intérieur, le maître-autel porte un groupe, *Jésus proclamant St Pierre*, éclairé par un effet théâtral de lumière; à droite et à gauche et dans les collatéraux, diverses statues, des vitraux modernes et de nombreuses toiles, dont une ancienne, *l'Apparition de la Vierge à Simon Stock* et une *Adoration des Mages;* dans le bas de l'église, la *Mort de St Louis* et le *Baptême de Clovis*, œuvres de Gaston Bassompierre, 1853.

Histoire. — De nombreux monuments celtiques attestent un centre antique d'habitation. Ils se groupent actuellement sur deux points à l'E. et à l'O. de la ville, au faîte des côteaux de la Moine. — Vers l'E. les *peulvans de la Pochetière*, près du vill. de ce nom, dans le pré de la Pierre, d'où la vue s'étend à plus de 6 kil.; — *de la Garde*, sur le bord de la route de Châtillon; — *de la Roche-Ribalet*, dans une haie; à 500 mèt., en fondant le viaduc du chemin de fer de Niort sur le Trézon, on trouva en 1868 des troncs d'arbres et des dépôts de coquilles et d'os d'animaux; — le dolmen non encore signalé dit la *Pierre du Diable*, près la ferme des *Roches*, sur la route de Châtillon; — à l'O., sur la métairie du *Gué-au-Bouin*, deux *peulvans*, dont un renversé; un troisième existait, qui a été détruit près la *Brechoire*. — V. ce nom et les précédents pour la description spéciale de ces monuments.

Des haches de pierre, des médailles gauloises ont été rencontrées aux alentours. — C'est peut-être aussi à cette époque antique qu'il faut attribuer l'enceinte de terre du Chêne-Landry, dite la Bauge du château.

La *voie romaine* de Poitiers à Nantes, venant de Maulévrier, pénétrait sur le territoire en dépassant Landonnière, gravissait le côteau de la Garde, laissait à gauche la Sulpicière, le Bois-Grolleau, l'Elinière, gagnait la Préverie où la tranchée du chemin de fer a mis à jour entre Millepieds, son lit formé de blocs de 15 à 20 cent. de côté sur un couche de sablon de 20 centim.

En 1861-62 les fouilles pour les fondations de la maison des Franciscaines, rue St-Bonaventure, découvrirent un véritable cimetière gallo-romain au moins des VIIe et VIIIe s. avec des sépultures même de date antérieure contenant de grands vases en terre rouge, des poteries fines, des écuelles à larges bords décorées de peintures blanches au pourtour extérieur.

Sur les origines mêmes de la ville, de son château, de ses églises, les données manquent absolument. L'antique agglomération dut s'installer sans doute entre la Moine et le ruiss. de Bois-Grolleau, à la crête du promontoire, qui domine les vallées de la Moine et du Trézon. Il est possible qu'elle s'y soit continuée et qu'ici, comme à Chemillé, le *bourg St-Pierre* représente l'établissement antérieur à l'organisation féodale. La paroisse de *St-Pierre* qui embrassait toute la campagne, resta de tout temps la plus importante, mais les documents font défaut avant le XIIIe s. pour en préciser la fondation, qui dans ce système devrait remonter au moins au XIe s.

Curés : Thibault *Carté*, 1406, fondateur de l'hôpital. — Jean *Mauduit*, 1475. — Pierre *Eschart*, 1516. — Pascal *Duval*, 1584. — André *Duval*, 1603. — Adrien *Duval*, 1613, 1636. — J. *Gauvrilt*, 1670. — Pierre *Grimault*, 1674, 1694. — Guill. *Des Raoult*, 1694, † en 1712. — Pierre *Chabirand*, 1712, † le 10 septembre 1752, âgé de 73 ans. — Jacques *David*, octobre 1752, † le 24 mars 1774, âgé de 65 ans. Il fut retrouvé en 1805 revêtu de tous ses ornements presque intacts dans son tombeau. — *Charlet*, 4 juillet 1774, avril 1778. — Jean-Pierre *Boisneau*, V. *ce nom*, juin 1778, † le 21 août 1805. — *Durand*, curé constitutionnel, juin 1791.

Joignant St-Pierre s'élevait encore à la Révolution une antique *chapelle* dite *d'Aubigné*, qui a laissé son nom au faubourg du Bigné. — *Capella beate Marie de Aubigné* 1513. — *La chapelle d'Auburgné au cimetière de St-Pierre* (Pouillé de 1648). — Je rejette absolument l'idée, que j'avais acceptée de confiance, V. *ci-dessus* au mot *Bigné*, qu'elle ait jamais été paroissiale et qu'il y faille voir la principale et primitive église de Cholet. Aucun titre ne se prête à cette conjecture, d'ailleurs inutile — et il faut admettre jusqu'à preuve meilleure la tradition qui en attribue la fondation à un seigneur d'Aubigné, sans doute vers le XIVe ou XVe s. Elle faisait face au Marché-aux-Moutons, autrefois cimetière de St-Pierre, et fut vendue natt, pour être démolie, par actes des 13 novembre et 14 décembre 1792. — La pierre avec la croix qui surmontait la porte figure au pignon actuel de la maison Varrasson, où une dalle, gravée d'une croix antique avec hampe, sert de marche d'escalier.

La fondation de l'*Eglise* et du *Prieuré de Notre-Dame* est inconnue. Leur existence est constatée dès le XIIIe s. et date sans doute au moins d'un siècle plus tôt, de la fondation probablement du château féodal. Le prieuré était situé près l'église de son nom et dépendait de l'abb. de St-Michel-en-l'Herm, ayant pour domaine les métairies de la Préverie, de la Cailletière et du Petit-Bois-Gast et de nombreuses redevances sur diverses tenures dans les paroisses du May, de la Séguinière, du Puy-St-Bonnet et de Cholet.

Prieurs : Jean *Lavenier*, curé de Coutures, 1647, † le 4 mai 1647. — Jacq. *Coeffé*, son neveu, 1647, † le 26 décembre 1670. — Alexandre *Barjot de Théligny*, 1678, 1686, chanoine de la Ste-Chapelle de Paris, prieur aussi de Mortagne. — Eléazar-Placide *de Beauvau*, † à Paris le 22 mars 1728. — *De Maquillé*, 1760. — Mich. *Trouillard*, chanoine de St-Martin d'Angers 1787.

L'église de Notre-Dame, créée pour desservir le château, c'est-à-dire la ville et son enceinte, fut délaissée par les moines à un curé à qui le prieur servait une rente de 150 livres.

Curés : Pierre *Charles*, 1496, 1521. — André *Outin*, 1668, † le 17 janvier 1673. — Pierre *Piet*, 1673, † le 13 mars 1692. — Pierre *Chollet*, ancien curé des Cerqueux-de-Maulévrier, puis d'Yzernay, 1692, 1713. — Louis *Marchais*, 1718, † en 1725, âgé de 45 ans. — Michel *Robi-*

Digitized by Google

chon, originaire de Cossé, 1725, † le 3 octobre 1760, âgé de 66 ans. Sa tombe a été retrouvée en 1866, mais par morceaux. — Joseph-Antoine *Lefebvre*, 1760, † le 26 février 1774, âgé de 49 ans. Par son testament du 19 février de cette année il fondait une rente de 150 l. pour la création d'une *Ecole de garçons* et léguait sa bibliothèque à la cure. — François *Rabin* (V. *ce nom*), député à la Constituante, 1774-1791. — *De Crolle*, curé constitutionnel, 4 novembre 1791, brave et digne homme, neveu ou frère du régisseur du château, instruit, aimé de tous, mais qui ne put retenir les fidèles à son église. — *Avril*, vicaire assermenté de la Tessoualle, qui desservit la paroisse jusqu'au Concordat. Il fit à cette époque pénitence publique volontaire par trois dimanches au seuil de son église et est mort curé de Cléré.

Le Pouillé du XIIIe s. dit Grand-Gautier mentionne une paroisse de *St-Georges*, *Sanctus Georgius de Choleto*, dont l'existence, quoique contestée, n'en est pas moins certaine. — On la trouve appelée *St-Georges du château* au XVe s. parce qu'en effet l'église servait de chapelle à l'habitation seigneuriale. Elle formait l'angle des rues Nord du Vieux-Pont et de l'Abreuvoir et a disparu complétement depuis 1871. Le service en avait été réuni depuis 1753 à l'église Notre-Dame, qui y avait établi sa cure. — Les seuls noms de *Curés* connus sont ceux de Christophe *Lefebvre*, 1497 et de Jacques *Tatineau*, 1516.

L'*Eglise* de *St-Jean*, indiquée dans le Pouillé de Bordeaux de 1648, n'était qu'une chapelle desservie en l'église de St-Georges.

Le couvent des *Cordeliers* fut fondé en 1406 par Marie de Montalais, dame de Cholet, inauguré en 1407, honoré dès 1419 d'un Chapitre général de l'ordre, visité en 1442 par Jean de Capistran, incendié en 1562 par les Huguenots, de nouveau en 1568. L'église — avec grand autel à deux colonnes, qui fut transporté à la Séguinière, — comptait encore en 1790 dans le chœur 42 stalles. Il n'y résidait plus alors que deux religieux et un novice. On leur prêtait des secrets particuliers pour la culture de l'aubépine dont ils faisaient un grand commerce. Le District, le Tribunal, le greffe, la municipalité furent établis dans la maison en 1790.

Un couvent de *Cordelières* avait été fondé en même temps par la même bienfaitrice. Il confinait à celui des Cordeliers qui avaient la direction des religieuses, mais elle leur fut ôtée en août 1517. La maison est occupée actuellement par l'*Hôpital*. Les cloîtres en existent encore à l'entrée, et à la suite, la petite chapelle. Le bâtiment principal date de 1642 comme l'indique la date inscrite, au-dessus de l'écusson central, dans le tympan encadré entre deux colonnes plaquées et un bandeau. — Il y résidait 21 religieuses en 1790, qui toutes déclarèrent y vouloir vivre et mourir.

Le premier *Hôpital* doit sa fondation en date du 2 novembre 1406 à Thibault Carté, curé de St-Pierre. C'était à proprement parler un refuge installé dans une dépendance de la cure, sous le patronage de St Julien martyr, rue St-Julien. On peut y voir encore au fond de l'impasse de ce nom, dans l'habitation d'un tisserand, une chambre avec cheminée de pierre dont le manteau est porté par deux consoles, représentant, au dire populaire, *St Julien* et *Ste Julienne*.—Un nouvel établissement fut créé le 7 avril 1694 sous l'invocation de St Joseph et de St François Xavier, par le seigneur de Cholet, qui en confia la direction aux sœurs Lazaristes de Paris et le 23 septembre 1699 obtint un décret de l'évêque de la Rochelle qui y réunit l'hôpital St-Julien. Il était établi en ville, puis en 1724 dans la rue des Vieux-Greniers. Incendié en 1793, il fut reporté le 14 germinal an XI dans le couvent des Cordelières où il est encore, sous la direction depuis 1794 des Sœurs de la Sagesse de St-Laurent, qui y firent le service pendant les guerres. — En ce moment s'y élève, grâce aux libéralités de Mme Piednoir, un monument de style roman (archit. Tessier), qui doit remplacer la petite chapelle informe. On y conserve une belle pierre tumulaire décorée de guirlandes, de fleurs, de rinceaux élégants encadrant l'épitaphe, si connue et maintes fois reproduite, quoique assez inexactement, d'Antoinette de Magnelais, dame de Villequier et de Cholet, † le 5 novembre 1470.

Le *Château*, qui devint le centre du fief, s'éleva sans doute d'après notre conjecture première vers le XIe s., en dehors du bourg primitif, au-dessus de l'étang qui l'en séparait vers l'E., sur la crête occupée jusqu'à nos jours par l'habitation seigneuriale transformée. On voit au moins au XIe s. la terre constituée aux mains d'une famille qui en prend le nom jusqu'au XIIIe. Elle fait partie de la mouvance directe de Chemillé. — Guy de la Possonnière en est seigneur en 1280, Péan de la P. en 1287, Flandine de Ste-Hélène en 1294, — Philippe de Montalais en 1340 par son mariage avec l'héritière de Chemillé, — leur gendre Briant de Montjean mort en 1403. Son petit-fils Jean de Montjean, ruiné par ses prodigalités, vendit la terre, titrée alors de châtellenie, à Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, qui la revendit vers 1462 à Antoinette de Magnelais, veuve d'André de Villequier, maîtresse du duc de Bretagne, François II. Son amant lui en avait avancé « par prest » la finance, mais en s'en faisant garantir, après la mort de la dame, la libre disposition (23 mars 1463). — Louis XI confisqua la seigneurie et la donna à Tanneguy Duchâtel dont la fille, en épousant Louis de Montjean, fit cesser les longs procès engagés par ce dernier pour la revendication de ses héritages. Le mariage du maréchal Jean de Montjean avec Philippine de Montespédon réunit dans les mêmes mains Beaupréau, la Jumellière, Passavant, Mortagne, Cholet. Anne de Montjean, sœur du maréchal, mariée en secondes noces à Jean d'Acigné, eut de lui deux fils et une fille qui, pour dot, en épousant le baron Duchastel, reçut, entre autres domaines, la terre de Cholet. Sa fille aînée, Anne, les apporta à Guy de Rieux, vicomte de Donges, dont la fille aînée Marie épousa Guy IV de Scépeaux, seigneur de Beaupréau, de Chemillé, de Montjean,

Digitized by Google

mort en 1597. Il avait vendu peu auparavant Cholet à André de Beauvau, sieur de Pimpéan, mari de Philippe de Naillac, dont la fille Renée épousa en 1588 Léonor Barjot, sieur de Moussy. L'héritière de ce nom, Eléonore Barjot, céda ses droits en 1677 à Colbert, le troisième frère du ministre d'Etat, en faveur de qui dès l'année même, des lettres patentes érigèrent la terre en marquisat. Trois ans plus tard il la revendait à René-François de Broon, marquis des Fourneaux, seigneur déjà de Montfaucon, de Chemillé, du May, de la Chaperonnière. — C'est lui qui fit reconstruire en 1697 l'habitation seigneuriale, vaste parallélogramme allongé, occupant en diagonale l'angle S.-E. de la butte actuelle du jardin public. Il était précédé d'une cour basse et séparé par une simple venelle, en contre bas, du Grenier à sel et des prisons. — Une cour et les servitudes reliaient la chapelle et le tribunal, dans l'angle N.-O. — Une vaste cour avec parterre formait vers l'O. l'entrée d'honneur. Vers S. et vers l'E. un second parterre couvrait l'intervalle entre l'enceinte habitée et une seconde enceinte couronnant le pourtour de la crète, et défendue vers la ville par deux tourelles. Au centre, sur la place libre, se tenait le marché aux bœufs. — Les principales ruines ont été enlevées par les travaux de 1870-1871. Près l'une des tours il a été trouvé quelques monnaies de Henri III et de Louis XIII et cinq squelettes.—René de Broon étant mort vers 1701 sans enfants, sa sœur vendit vers 1702 le marquisat à Franç.-Edouard de Colbert, fils du précédent seigneur, qui mourut le 2 avril 1706. La succession de son fils Louis-René-Edouard, marié à Marie-Euphrasie-Catherine d'Estaing et mort le 9 novembre 1750 sans enfants, fut saisie et Cholet adjugé le 9 avril 1755 à Louis le Peultre, marquis de Marigny, qui ne pouvant payer, dut laisser revendre le 13 juin 1763 à Gabr.-François, comte de Rougé. A sa mort le 20 septembre 1786, sa veuve Christiane-Joséphine Croix-d'Havré hérita de la terre qui appartenait encore en 1813 à la famille et fut dépecée en 1817.

La *Ville*, comme nous l'avons indiqué, est réduite à proprement parler durant tout le moyen âge, au château et à la paroisse de Notre-Dame. Le *bourg St-Pierre*, agglomération principale, reste au dehors sans enceinte murée, couvert sur trois côtés par la rivière et par le marais. Ce n'est qu'au XVIIe s. et avec le séjour à demeure des familles Barjot et de Broon, que les deux centres se rapprochent, pour commencer à s'unir sous l'activité intelligente du comte de Rougé. La *rue* dite aujourd'hui *du Commerce*, date des premières années du XVIIIe s. M. de Rougé avait amené de Paris un architecte, le sieur Janet, qui logeait au château et dirigea la transformation. Il fit déplacer et reconstruire les deux *halles* où elles sont encore, les *abattoirs*, le minage, entreprendre une *salle de spectacle* presque achevée à sa mort, une *caserne* rue de la Sardinerie, ouvrir partout des percées nouvelles, dont quelques-unes attendent encore leur jour. Il projetait l'établissement de forges et d'une fabrique de porcelaine. — A sa mort la foule mit trois heures pour défiler de l'église au cimetière, mais le bienfaiteur de Cholet n'eut pas même de sépulture et la pierre de son tombeau, envoyée de Paris par roulage, resta abandonnée au port de Chalonnes-sur-Loire. La place qui porte aujourd'hui son nom, tracée par lui, se construit à partir de 1780. — Entre le Puits-de-l'Aire et les terrains futurs de la place Travot, quelques habitations s'élèvent dès avant 1789.

Les deux paroisses, avant 1789, dépendaient du Diocèse d'abord de Poitiers, puis de Maillezais à partir de 1317, de la Rochelle depuis 1648, — du doyenné de Vihiers, — à la présentation de l'abbé de St-Michel-en-l'Herm.

Au civil, la ville relevait de la Généralité de Tours, de l'Election de Montreuil-Bellay, de la Sénéchaussée et du Présidial d'Angers; mais il y résidait un sénéchal de la seigneurie, ayant juridiction, sauf appel à Angers, sur les paroisses de Notre-Dame et de St-Pierre, de St-Melaine, de Mazières et du May. — Elle était le centre d'un Grenier à sel, établi d'abord rue des Vieux-Greniers, puis du Petit-Conseil, puis en 1748 avec la prison, au bas du château.

La Révolution éclate. La première émeute, le 4 mars 1793, compte pour première victime le commandant de la garde nationale Poché-Durocher. Le 14, c'est Beauvau qui meurt aux Paganes. Cathelineau occupe la ville qui devient le centre de la guerre. Les combattants passent et repassent. Le 15 octobre Lescure est blessé à mort à la Tremblaie; et le surlendemain 40,000 Vendéens reviennent briser leur dernière espérance contre la fortune de Kléber, assisté de Marceau, Westermann, Haxo, Beaupuy, sur le plateau qui domine la ville, de la Treille au Bois-Grolleau. Bonchamps tombe là blessé à mort.—La guerre est un instant transportée outre Loire et les registres du curé Boisneau nomment 725 Choletais, qui ayant passé sur la rive droite ne revinrent pas au pays. — La lutte se rapproche en 1794. Le 10 mars Cholet est attaqué par Stofflet et pris sur le général Moulin, qui se brûle la cervelle, dans la rue des Vieux-Greniers. La ville est livrée à l'incendie, les prisonniers républicains massacrés. Cordelier survient, expulse les vainqueurs, mais le 18 Stofflet de retour achève froidement l'œuvre de la destruction, où périssent interceptés par les flammes une partie des incendiaires. On voyait jusqu'en ces dernières années, près l'habitation de M. Matignon père, la vieille masure, elle-même incendiée, où se tenait Stofflet, la dernière ruine de ces guerres épargnée longtemps entre tant d'autres ruines.—Après tous ces désastres, c'est une surprise de voir sur la place de Rougé un groupe de trois maisons, portant sculpté en relief, sur l'angle abattu de leur façade, l'une : les trois lettres entrelacées *A. R. J.* et la date *1782*, — l'autre : *F. Quentin. A. Martin. 1784*; — la troisième : *La veuve Guillou vend draps et soieries 1782*. — Une autre dans la rue du Puits-Gourdon, montre au-dessus d'un beau portail en granit la date en relief : *1764*.

Digitized by Google

Onze négociants, — il faut conserver ces noms-là, — Mesnard du Pin, Mesnard du Coudray, Guillou aîné, Guillou jeune, Combault, Réveillère, Poché-Durocher, Richard de Bordeaux, Delaunet, Rétailleau, Martin des Coteaux, — constituèrent en l'an IV cette *Société* fameuse *des Onze*, qui aidée par le gouvernement nouveau d'une avance de six millions de mandats, représentant une valeur réelle de 203,880 fr., reprirent l'initiative hardie des affaires. Dès 1808 ils avaient remboursé l'avance, dont le montant fut affecté à la construction de la route de la Rochelle. — Dès l'an V la fabrication avait retrouvé toute son activité et une perfection inconnue. Elle occupait en 1802, 5,000 tisserands, 10,000 dévideurs, 20,000 fileuses et livrait surtout au commerce des mouchoirs de toute qualité (de 6 à 216 fr. la douzaine) des siamoises, des toiles colorées pour les colonies, des toiles blanches et fines, des toiles demi fil et des linons.

Dès l'an VI la ville est à l'œuvre pour se reconstruire. Un plan d'ensemble est approuvé le 4 nivôse, mais les vides ne se comblent que petit à petit. — En 1806 s'installe le Tribunal de commerce. — En 1817 fut tentée la première exposition des produits de l'industrie, qui s'ouvrit dans la maison Turpault et qui reçut la visite du duc d'Angoulême. — En 1831 commencent les travaux de nivellement de la place Travot. Le buste en bronze par David d'Angers du général pacificateur, qui y figura plus tard sur un fût en granit, a été enlevé en 1866 pour être reporté dans le jardin du Mail. — La translation de la sous-préfecture, la construction du Tribunal civil, l'ouverture de la voie ferrée de Niort, le percement en 1865-1868 des boulevards Gustave-Richard et de la Gare, la transformation des alentours du château, l'installation prochaine d'une caserne, garantissent à Cholet des éléments d'avenir dont il lui conviendra sans doute d'assurer par sa libre activité le complet développement.

Mairie. — Il n'a existé à Cholet avant 1789 ni mairie constituée, ni échevinage. On trouve pourtant en 1704 Franç. *Michon*, sieur de Morin, et en 1713 François *Bruneteau*, sieur de la Morière, qualifiés de *maires perpétuels de Cholet*. Mais ce brevet, acquis en vertu de l'édit d'août 1692, n'était qu'une façon de battre monnaie, une véritable duperie du fisc; sans portée pour les intérêts publics, il attribuait la noblesse au titulaire après vingt ans de charge et le roi eut soin de le supprimer dès 1714, avant les vingt ans. De même en fut-il de l'octroi concédé en 1724 pour l'achat par la ville d'offices municipaux, tout aussitôt abolis. — La *ville*, n'existant pas comme municipalité constituée, n'avait pas d'armoiries. L'écusson qui lui est attribué dans le salon des fêtes de la Préfecture, est celui de la famille de Broon, *d'azur à la croix d'argent frettée de gueules*.

Maires : Lecoq, 1790, mars 1793. — Auguste *Rambon*, avril 1793. — *Martin*, an VI. — *Tharreau* aîné, 23 prairial an VIII. — François *Rabard*, 2 novembre 1808. — *Cesbron-Lavau*, 7 avril 1815. — François-Joseph-Paul *Turpault*, 23 août 1815. — François-Charles *Tharreau* aîné, 25 mai 1821, installé le 31 août, démissionnaire en 1826. — Mathurin *Cherbonnier*, 9 mars 1826. — *Turpault* fils aîné, maire provisoire 17 août 1830, installé le 22. — Cyprien-Marie *Tessié-Tharreau*, 28 septembre 1830, assassiné à Paris le 29 mars 1838. V. la *Gazette des Tribunaux* des 4 et 5 juin 1838. — Jean-Jacques-Chrysostôme *Bénard-Vallée*, 1er juin 1838, installé le 14, démissionnaire en janvier 1839. — René-Claude *Caternault*, mai 1839. — Jean-Baptiste *Cailly*, 30 mars 1845, installé le 17 avril 1848. — Charles-François-Désiré *Loyer*, 21 août 1848, installé le 24, démissionnaire le 31 mai 1849. — Gustave-René-Auguste-Adolphe *Boutillier-de-St-André*, 19 septembre 1849, démissionnaire en octobre 1852. — Charles-Jean-René *Houdet*, 6 juin 1853, installé le 5 juillet, démissionnaire le 23. — Gustave *Richard*, 10 octobre 1855, † en 1869. — *Blanvillain*, 1870. — Zacharie *Loiseau*, 1871, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 35, 55, 179, 187, 195 198, 201; E 581, 802, 1047, 1569; M Statistique de 1802. — Notice Mss. de M. Spal. — Notes Mss. de MM. Boutillier de Saint-André et Broque. — Bibl. d'Ang., Mss. 588, t. II, p. 73; 917, f. 628. — Top. Grille. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. II, p. 128. — Mém. Mss. de M. l'abbé Boutillier de St-André, t. I, p. 270; t. II, d. 410. — *Répert. arch.*, 1861, p. 321; 1863, p. 516; 1866, p. 93. — *Annuaire* de 1833, p. 220. — *Rev. d'Anj.*, 1861, p. 389. — Méliand, *Vues Pittoresques*. — Chardon, *les Vendéens dans la Sarthe*, t. II, p. 267. — Gélusseau, *Hist. de Cholet* (Angers, 1862, 2 vol. in-8°). — *Journal du Département*, 30 mars 1791, article du marquis de Beauvau. — *Affiches d'Angers*, 14 mars 1823.

Cholet, vill., cne d'*Aubigné-Briant*. — *Les Cholets* (Cass.). — *Les maisons de la métairie des Chollets* 1780 (Terrier d'Aubigné); — f., cne de *Lasse*.

Cholet (le Petit-), territoire dans les Marches communes d'Anjou et de Poitou, comprenant la partie de la paroisse de St-Pierre de Cholet au Sud de la Moine. Il dépendait de la Sénéchaussée d'Angers.

Cholet (*Pierre*), organiste de St-Maurice d'Angers, 1369-1370.

Cholière (la), h., cne de *Gesté*.

Cholleries (les). — V. *Moiré*.

Chollet (*Antoine*), né en Anjou vers 1753, genovéfain, prieur-abbé de Mélinais à 36 ans (1789), refusa le serment constitutionnel et chercha refuge dans les cantons de Briolay et de Châteauneuf, officiant et prêchant avec le prêtre Glattier, tous deux accompagnés d'une escorte armée ou seulement, suivant d'autres rapports, de quatre hommes sans armes, qui éclairaient les chemins, cachés d'ailleurs le jour et ne voyageant que la nuit. Il avait ainsi évité tout d'abord la déportation, puis se joignit quelque temps aux partis de Chouans. Arrêté enfin vers l'an VI, il fut embarqué à Rochefort le 1er août 1798 sur *la Bayonnaise*, et débarqué le 29 septembre à Cayenne, où il fut relégué dans le désert de Sinnamari. Il y mourut à l'hôpital le 9 décembre 1798 de misère et de pourriture.

Arch. départ. — Guillon, t. II, p. 432. — Tresvaux, t. II, p. 504 et 509.

Chollet (*Antoine*), nommé en 1815 aux

Digitized by Google

fonctions, qu'il refusa, de receveur d'enregistrement en Italie, n'avait d'autre titre en 1830 que celui d'électeur. Un acte d'énergie patriotique le mit en évidence. Il eut le courage de s'inscrire en faux contre l'insertion subreptrice sur la liste électorale de trente-deux électeurs, ajoutés par le préfet de Maine-et-Loire, au mépris de la prescription légale de la résidence, pour fausser la majorité de l'arrondissement de Segré (mai 1830). Par deux arrêtés successifs, la Cour royale d'Angers ordonna la communication du registre incriminé et maintint la cause. La Révolution seule interrompit des poursuites dont le résultat ne pouvait faire doute. Chollet fut le 3 août 1830 nommé sous-préfet de l'arrondissement dont son initiative l'avait fait le représentant. Il prêta serment le 10 août et accepta résolûment des fonctions dont mieux que personne il connaissait les dangers. Tout annonçait une chouannerie nouvelle ; la gendarmerie même était dévouée à la cause vaincue. Le nouveau fonctionnaire alla hardiment arborer le drapeau tricolore dans les communes les plus hostiles et dirigeait lui-même, quand il le fallait, les mouvements des troupes. Il employa la part d'amendes, qui lui revenait pour la saisie des dépôts de poudres, à l'équipement de la garde nationale de Segré, et en 1831, au milieu de la disette, envoya sur le marché tout le blé de ses greniers qu'il fit vendre au-dessous des cours. En même temps, il lui fallait se défendre contre les calomnies dont le poursuivait la presse ennemie. Dans ces premières années du nouveau règne, troublé là surtout par tant de menées et de résistances occultes ou publiques, il rendit les plus précieux services par sa connaissance des hommes et des localités, une résolution, une franchise, une vigilance de dévouement infatigables. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 21 mai 1835 Malheureusement son instruction insuffisante l'exposait à des ennuis avec lesquels peu à peu il fallut compter. Nommé le 3 avril 1842 sous-préfet de Barbézieux, il comprit et refusa net, trop âgé, disait-il, pour recommencer. Il se voua à l'agriculture où son activité trouva libre carrière à propager les bonnes méthodes et les plantes utiles et mourut d'apoplexie foudroyante, âgé de 65 ans, le 15 décembre 1855 à Segré, entouré d'estime et d'honorables amitiés.

Chollet (*François*), né à Angers le 26 février 1659, fut d'abord vicaire à Etriché, où il fonda une école, puis appelé par un des prêtres du Séminaire d'Angers pour en partager la direction. Cet établissement ne dépendait alors d'aucune association, uni seulement d'esprit à la congrégation de St-Nicolas du Chardonnet dont il suivait le régime. Chollet y entra en 1685 et mit un soin particulier à profiter de sa position nouvelle pour porter assistance aux pauvres écoliers, si bien, qu'à l'aise d'abord, grâce à son patrimoine, il se trouva bien vite endetté. Son autre souci était la fondation de petites écoles, de colléges même, qu'il créa ainsi ou rétablit à Châteaugontier, à Beaupréau, à Bourgueil, à Pouancé, à Doué, à Beaufort, non sans une résistance particulière des Oratoriens. Il avait ouvert aussi dans le quartier de Lévière, à Angers, une maison de refuge pour les jeunes libertins et se plaisait surtout à répandre gratuitement, à profusion, des livres de piété qu'il faisait imprimer à ses frais ou venir de Paris, de Rouen, de Lyon. — Il mourut en 1730, tombé depuis quelque temps en enfance.

Pocq. de Liv., Mss. 1067, p. 69, et 1068. — Mss. Grille. — *Revue de l'Anjou*, 1853, t. II, p. 113-114.

Chollet (*Gervais*), né le 10 novembre 1639, dans le faubourg d'Azé près Châteaugontier, perdit à l'âge d'un an son père et fut emporté par sa sœur à Angers où elle servait comme domestique. A l'âge de sept ans (9 décembre 1646), il fut tonsuré, et l'année suivante (9 août 1647, pourvu de la chapelle de Gillette, desservie à St-Maurice d'Angers, qu'il échangea en 1652 contre celle des Filles-Dieu. Après son cours de philosophie, il tenta la fortune en allant à Rome (1er août 1660) où il espérait tirer parti « de son « talent pour les belles écritures et de quelques « arts dont ses amis le flattaient. » Il y perdit deux ans et revint reprendre ses études de théologie, reçut les ordres, diacre en septembre 1662, prêtre le 29 mars 1664. Pendant une retraite de trois mois au Séminaire, il se perfectionna dans la calligraphie de manière à se faire des bénéfices considérables dans « de gros ouvrages » qu'on lui confiait et gagna plus de 20,000 livres seulement à la confection d'alphabets découpés en laiton, dont l'invention devint une mode. L'évêque Henri Arnaud, de qui la vue se fatiguait plus vite que le zèle, se l'attacha ; et pendant quinze années Chollet s'employa à lui confectionner des graduels et des bréviaires dont il grossissait suivant le besoin les caractères. Il en fut récompensé par le bénéfice de la Madeleine de Bourgneuf en Craonnais (1er décembre 1687). Il mit quatre ans à écrire gratuitement, par pur sentiment de piété, sur parchemin, en trois grands volumes, les livres de chant de l'église St-Maurice (1699). Il avait aussi composé (1700) un calendrier, approuvé par le Chapitre et qui remplit le VIe livre du Mss. de Lehoreau. — Il mourut à Angers au commencement de 1706.

Arch. départ. E 2013-2014.—Lehoreau, Mss. de l'Evêché.

Chollet (*Jean-Baptiste*), fils de Pierre Ch., huissier à cheval au Châtelet de Paris, maître de dessin à Angers, y épousa, âgé de 27 ans, vers 1780, Marie-Jeanne Lavigne.—Il se dit élève de l'Académie royale de Paris. Il continuait ses leçons encore l'an V.

Chollet (*Jules*), né à Baugé le 24 avril 1821, après ses études achevées au collége de Mongazon près Angers et sa théologie au Grand-Séminaire, revint à Mongazon où son cours de rhétorique était particulièrement apprécié. Il y mourut le 18 avril 1854, laissant de nombreuses notes recueillies sur ses études littéraires et des poésies en grand estime parmi ses collègues.

Maine-et-Loire du 10 mai 1854.

Choltaie (la), ham., cne de *Vern*.

Choltière (la), ham., cne de *St-Christophe-du-Bois* ; — donne son nom à un ruiss. qui naît

Digitized by Google

sur la commune et s'y jette dans le ruiss. de la Bugaudière; a pour affluent le ruiss. de la Lardière; — 3,350 mèt. de cours.

Choltrie (la), f., c^ne de *Chatelais*. — *La Choletrie* (Cass.); = f., c^ne du *Lion-d'Angers*; = f., c^ne de *Parcé*; = vill., c^ne de *Vauchrétien*.

Choperie (la), f., c^ne de *la Ferrière*. — *La Chauprie* (Cass.).

Chopinière (la), ff., c^ne d'*Angers*, dont une dans le canton de St-Laud dépendait de la chapelle de ce nom desservie en l'église St-Maimbeuf, et fut vendue nat^t le 12 juillet 1791; = f., c^ne de *la Chapelle-St-Laud*; = f., c^ne de *Parcé*; = f., c^ne du *Plessis-Gr.*; = f., c^ne de *Sœurdres* (Cass.).

Chopinières (les), ham., c^ne de *Combrée*. *Le lieu des Ch.* 1599 (E 533); = f., c^ne de *Contigné* (Cass.).

Choplinière (la), f., c^ne de *la Pommeraie*. — En est sieur Pierre Collas, mari de Marie Guérin, 1545, n. h. Julien Varlet, bourgeois d'Angers, 1690, Ant. Varlet, 1711.

Choquetière (la), h., c^ne de *Vernoil-le-F.*

Chorin (*Guillaume*), m^e tailleur de pierres, aux Ponts-de-Cé, 1673, 1686, signe un acte au registre GG 175 de vraie main de maître d'œuvre.

Chotard, nom d'une famille de maîtres architectes d'Angers. — (*Jean*), 1666, 1670, mari de Perrine Vauvert. — (*Jacques Ier*), mari de Jeanne Huard, 1672, veuf le 10 octobre 1706, est inhumé le 29 novembre 1707, âgé de 77 ans.—(*Louis Ier*), frère du précédent, mari de Jeanne Sibille, 1668. — (*Louis II*), fils du précédent, marié le 29 juin 1688 à Catherine Guillon, fille d'un notaire. — (*Jacques II*), fils de Jacques Ier, né le 14 mars 1676, épouse le 5 février 1697 Françoise Galliot et est inhumé le 7 décembre 1705. — (*Adrien*), fils de Louis II, épouse le 5 décembre 1697 Jeanne d'Orbecé.

Chotard (*Adrien*), chanoine honoraire du Chapitre de St-Martin d'Angers et curé de la paroisse, doyen de la faculté de théologie et intrant dans l'Université, est inhumé âgé de 79 ans le 4 avril 1788.

Chotardière (la). — V. *la Chétardière*; = h., c^ne d'*Andard*. — *Manerium, terre et vineæ de la Ch.* 1265. — *Domus apud la Ch. que vocatur Magna Domus* 1266.—Anc. gentilhommière avec chapelle et avenue.—Avait été donnée en 1265 au cellérier de l'abbaye St-Aubin d'Angers et depuis arrentée. — En est sieur en 1526 Robert Thévin; = f., c^ne de *Marigné*. — *Chotardaria* 1124-1160 (Cartul. St-Aubin, f. 56). — Anc. fief complétement démembré dès le XVIe s. y compris le domaine même réuni à la Perrine (Mss. 917 f. 571).

Chouan (le), h., c^ne de *Trélazé*.

Chouanerie (la), f., c^ne de *Meigné-le-V.*

Chouanet, f., c^ne de *Mouliherne*. — *Choysnet* 1588 (Brion, Et.-C.), dont est sieur n. h. Ambroys du Dresnay, mari de Marie de Néron.

Chouanetterie (la), f., c^ne de *Vern*.

Chouanière (la), f., c^ne d'*Auverse*; = f., c^ne de *Beaucouzé*; = f., c^ne de *Brion*. — Y résidait en 1615 un sieur Simon Saphlet, dont la fille eut pour marraine le 7 janvier la femme de Michel Mandot, astrologue. — En est sieur en 1571 n. h. Jean de Charnières; = c^ne de *Fontaine-Milon*. — *Choanneria* 1124-1135 (Cart. du Ronc., Rot. 2, ch. 92). — *Locus qui dicitur la Choannière in feodo domini de Milon in parrochia de Fonte Milonis* 1310 (Chaloché, t. II); = f., c^ne de *Gené*; — à Marguerite et Jeanne de Dieusie, 1554; = h., c^ne de *Longué*; — Anc. fief et seigneurie relevant de Blou, avec manoir, entouré de douves animées par le ruiss. de la Fontaine-Suzan. — En est sieur Jean de Mareil 1461, Benoit Mauxion 1534, Robert Lemaçon 1550, Jacques Lebigot 1585, mari de Marie Bérard, Marguerite Lemaçon 1603, Robert Lebigot 1664, Jean Lebigot, écuyer, lieutenant de vaisseau, 1686, Paul-Philippe Lemercier de St-Ménard, veuf de Claude Lebigot, 1722, Joseph-Louis-Antoine Gigault de Marconnay 1777, 1780. — L'habitation a été reconstruite en élégant château moderne.

Chouanière, f., c^ne de *Morannes*; = chât. c^ne de *Montreuil-sur-Maine*. — *Le fief, terre et seigneurie de la Choanière* 1540 (C 106, f. 367). — Anc. maison noble relevant du Lion-d'Angers, dont est sieur Me Jean Landévy, prêtre, 1540, Me Michel Bonneau en 1703, qui épousa le 21 juin Françoise Godillon dans la chapelle du Bois-Montboucher. — A côté du vieux logis délaissé à la ferme, au milieu des prairies, a été construite une jolie habitation avec toits pointus et girandoles; = f., c^ne de *Querré*; = c^ne de *St-Jean-des-Mauvrets*. — *La métairie, terre, domaine et fiefs de la Ch.* 1540 (C 106, f. 190), relevait à foi et hommage simple de St-Jean-des-Mauvrets et de Luigné, et aussi de Brissac à cause d'un petit fief censif en Charcé; — appartenait à Maurille Génault, échevin d'Angers en 1540, à la famille Bouton au XVIIe s.

Chouanière (la Petite-), f., c^ne de *Querré*.

Chouanières (les), f., c^ne de *St-Michel-et-Chanveaux*.

Chouardière (la), f., c^ne de *Daumeray* (Cass.).

Choudieu (*Pierre-René*), fils de Pierre-René Ch., grenetier au Grenier à sel d'Angers, et d'Elisabeth-Marguerite Raimbaud de la Douve, naquit à Angers le 26 novembre 1761. Il y fit ses études à l'Oratoire et prit ses grades en l'Université, puis, — alors que son père le voulait avocat, sa mère médecin, comme l'était son oncle, — il se fit militaire et obtint d'être inscrit comme gendarme en la maison du roi, titre qui lui donnait, avec le droit de porter l'uniforme, le grade de sous-lieutenant. Après une affaire d'honneur avec un gentilhomme, où M. de Contades, son supérieur, et la ville entière rendirent justice à Choudieu, il céda aux conseils de son père et prépara ses examens pour entrer dans l'artillerie, moins envahie, — et pour cause, — par la noblesse. Encore fallait-il prouver ses quatre degrés. L'attestation du maréchal de Contades, des ducs de Brissac et de Céreste et du marquis d'Autichamp levèrent cette première difficulté. Mais à peine arrivé à sa garnison de Metz, il se dégoûta de la vie de parade et de cette société d'outrecui-

Digitized by Google

dants compagnons qui se partageaient l'avenir sans compter avec de petites gens comme lui. Il revint à Angers libre et, grâce à son père, traita avec Viger, le futur girondin, de la charge de substitut au Présidial. Son premier discours de rentrée a pour sujet : *De l'Indépendance du magistrat*; et l'accent de l'orateur, comme son caractère, rompait suffisamment avec la morgue et la vanité de l'antique magistrature. Son ardeur pour la conquête des réformes imminentes, sa verve entraînante, sa gaieté même au service de convictions généreuses en eut fait bientôt le chef de la jeunesse angevine, dans ce temps où la jeunesse était jeune et avait foi en l'avenir. Il la conduisit occuper le château d'Angers dès la nouvelle de la prise de la Bastille et le 22 juillet 1789 il passait à l'élection major des volontaires dont il avait été le premier à provoquer la formation. La nouvelle organisation judiciaire l'appela au titre d'accusateur public près le Tribunal criminel de Maine-et-Loire, sans le détacher de la Société des *Amis de la Constitution*, qui ralliait tous les libéraux de 89. D'enthousiasme il fut député à la Fédération de Pontivy et élu de même par les Bretons à la vice-présidence de l'Assemblée. Il n'en revint que pour tenir tête avec ses volontaires à l'insurrection des *perrayeurs* où il paya courageusement de sa personne. Dès les premières heures de la surprise produite dans toute la France par le départ du roi, Choudieu prononça le mot de république, et quand ses concitoyens l'envoyèrent siéger à l'Assemblée législative, il n'hésita pas à proclamer d'une voix ferme et constante sa rupture complète avec toutes les traditions du passé. Il était entré au Comité militaire et dénonça tout au début le ministre de la guerre Du Portal, qu'il accusait d'envoyer sans armes les volontaires à la frontière (29 octobre 1791). Quelques jours après il fit amnistier les Suisses du régiment de Châteauvieux. — Le 23 juillet 1792 il lut à la tribune une pétition couverte de 10 pages de signatures de citoyens d'Angers, demandant la déchéance du roi. — La veille du 10 août il reprocha à l'Assemblée de manquer de courage et d'être impuissante à sauver la patrie, et dans la séance de nuit, fit voter l'établissement d'un camp sous Paris et la permanence des séances; mais le 17 il s'opposait avec une véritable énergie à le proposition d'un furieux de nommer un Tribunal criminel populaire « qui disposerait arbitrairement de la vie des citoyens. » — « Je « veux, s'écria-t-il, qu'on éclaire le peuple et « non qu'on le flatte » — et il provoqua la dissolution immédiate de la municipalité révolutionnaire. Sa proposition qui interdisait la réélection des députés de la Législative, fut repoussée à la presque unanimité et un nouveau mandat, qu'il n'avait pas pris la peine de solliciter, tant sa popularité était assise, l'envoya en tête de la liste siéger à la Convention. Mêlé à tous les combats des comités et de la tribune, où ses convictions inflexibles, sa sincérité, son ardeur même lui donnaient une autorité prédominante, il vota la mort du roi, requit une note d'infamie contre les députés absents ou démissionnaires, défendit au nom de l'inviolabilité de la représentation nationale le duc d'Orléans, et bientôt après, dans les premiers jours de mars 1793, reçut mission d'aller organiser la résistance contre l'insurrection de l'Ouest, d'abord au Mans, puis à Angers en compagnie de son collègue Richard (de la Sarthe) et d'autres encore plus tard. C'est à Saumur qu'il établit son quartier général et on l'accuse encore d'avoir été le principal promoteur de ce système de la levée en masse, qui s'allait heurter impuissante à des masses fanatisées. « Il résista au moins de tout « son pouvoir, comme le reconnaît M. Bougler, « son dernier biographe, pour empêcher, pour « suspendre l'incendie des propriétés et durant « son commissariat ces représailles furent rares « et très-restreintes. Dans tout le cours de cette « mission il sut déployer toujours une activité « prodigieuse et quelquefois une véritable ha- « bileté administrative, » payant d'ailleurs bravement de sa personne et dans deux rencontres, à Saumur et au moulin du Bois-aux-Chèvres, assez grièvement blessé. C'est dans ces circonstances que six violents libelles, et en dernier lieu une dénonciation en règle de Philippeaux, dont le système de guerre par petites colonnes volantes avait doublement échoué, éclatèrent contre les « bourreaux » de *la cour de Saumur*. Choudieu lui répondit pied à pied — et de sang-froid, si l'on compare la défense à l'invective — et presque toujours en opposant des faits précis, qui ne furent pas contredits, à de vagues inculpations, se contentant de renvoyer pour son compte son adversaire « aux petites maisons. » Plus tard, après thermidor, c'est par une odieuse machination, que les ennemis de Choudieu, qui depuis trois mois était aux armées, loin de toutes ces luttes misérables, l'accusèrent d'avoir désigné son adversaire au bourreau. Contre ce reproche méprisable et qui le poursuivit sans cesse, il ne cessa de protester jusqu'au dernier jour. « Mensonge indigne ! s'écriait-il encore à 70 ans ! *Mentiris impudentissime!* — en retrouvant cette villenie dans la *Biographie des contemporains* d'Arnauld. On fit plus, on l'accusa d'avoir livré sa mère, pieuse et ardente royaliste, exaspérée contre lui par les calculs intéressés de son oncle et qu'il sut ramener à lui par la loyauté et la franchise de sa conduite. Arrêtée par ordre des représentants Tallien et Fréron, elle fut en vain réclamée par Choudieu qui trouva Bourbotte et Thureau même inexorables. Il dut partir, mais en laissant son ami le plus intime, le commandant Ménard, pour veiller sur elle et qui la fit mettre en liberté par la Commission militaire. — Le 7 février 1794 Choudieu fut envoyé à l'armée du Nord, qu'il délivra tout d'abord du spectacle ambulant de la guillotine; et il ne quitta les avant-postes que pour venir reprendre à la Convention sa place de combat, sans laisser s'altérer sous aucune menace, au témoignage de M. Bougler, ni sa rare constance, ni l'inflexible nature de son âme, en butte à tous les défis et les soutenant de sa parole nette et ferme et aussi — quand il le fallait — de l'épée,

Digitized by Google

même du bâton contre les guets-apens de la *Jeunesse dorée*. « J'ai été investi, écrit-il alors, pen« dant deux années, de pouvoirs illimités aux ar« mées et dans l'intérieur... et je défie mes nom« breux ennemis de citer un seul individu qui ait « été incarcéré par mes ordres. Je les défie de nom« mer un seul homme que j'aie accusé ou fait « arrêter pour le faire monter à l'échafaud et « traduire au Tribunal révolutionnaire, ... un « seul lieu de la République où j'aie fait répandre « une seule goutte de sang ! » Belles et dignes paroles, prononcées, non à distance, mais en pleine lutte, à la face des insulteurs : « Je te « somme, toi, particulièrement, André Dumont, » dit-il à son ennemi acharné, le même qui présidait la tumultueuse séance du 12 germinal an III, pendant l'envahissement de l'Assemblée. Choudieu, qui s'était épuisé à faire tête au désordre, fut dénoncé par le président même, dès la reprise de la séance, sur une parole imprudente, comme un des auteurs de la journée, et sur la motion de Fréron, décrété d'arrestation pour être conduit à Ham. L'officier, chargé de l'ordre, lui avait dû la vie en Vendée et le supplia d'accepter à tous ses propres risques la liberté. Choudieu la refusa, mais ne l'attendit que six mois. Demandée le 3 brumaire an IV aux applaudissements des tribunes qui le huaient naguères, elle lui fut rendue par l'amnistie qui couronnait les travaux de la Convention. Il revint à Paris et y vivait sans bruit quand un arrêté du Directoire du 19 floréal le comprit parmi les complices de Babeuf. De nouveau délivré, il entra en messidor an IV comme chef de division au ministère de la guerre sous Bernadotte et donna sa démission avec lui en fructidor. Devenu par ce fait suspect à Fouché, il fut inscrit sur la liste des proscrits de nivose, mais put à temps gagner la Hollande. Il y acquit un petit domaine, qu'il se mit à cultiver de ses propres mains, au milieu d'une population dont il ne comprenait pas la langue, mais où du moins « il n'entendait pas « injurier la Révolution. J'étais devenu un vé« ritable paysan », dit-il, — *le paysan français*, comme on l'appelait. — « Je n'ai jamais été plus heureux ! » — et il avait écrit sur sa porte le vers de Virgile : *O fortunatos nimium !* — Il revint pourtant en France en 1814, et, à l'appel fait par l'empereur révolutionnaire de 1815, accepta la commission de lieutenant extraordinaire de police à Dunkerque (17 avril), où jusqu'à la dernière heure, au-delà même de toute espérance, il remplit ses devoirs de patriote avec une énergie, un dévouement peut-être alors sans exemple. Il dut être arrêté de vive force et transporté au fort de Lille, d'où il fut délivré par ordre de Fouché. La loi d'amnistie du 12 janvier 1816 le réduisit de nouveau à passer la frontière. Retiré à Bruxelles, sans ressources et dans une absolue détresse, lui que la Révolution avait trouvé riche et chargé de tant de fonctions sans contrôle, il se fit, pour vivre, prote d'imprimerie. Plus tard Merlin de Douai se l'attacha comme secrétaire. La Révolution de juillet, qu'il acclama de toutes ses forces vives, lui rouvrit la France et en même temps assura la paix de ses derniers jours par une modeste pension. Sans renier sa foi républicaine il croyait au roi de Lafayette pour « faire le bonheur de la patrie. » C'est dans ces années d'un repos jusqu'alors inconnu pour lui, qu'il se prit à faire retour sur les tourmentes du passé. Il projetait une histoire de la Révolution et relisait à ce dessein, en prenant force extraits et copies, les histoires antérieures, pour les réfuter, et aussi les journaux du temps, surtout le *Moniteur*. Le manuscrit qu'il en a laissé a pris à peine une forme arrêtée. L'introduction se présente sous deux rédactions différentes. Il y indique les raisons qui l'engagent à ce travail, explique les causes de la République, justifie la Convention, spécialement l'envoi de représentants aux armées. — Le premier chapitre qui traite des origines de la Révolution, offre cet intérêt particulier qu'il y raconte sa jeunesse et ses débuts à l'armée et dans la magistrature ; plus tard à propos de l'affaire du Champ-de-Mars, il saisit l'occasion de rappeler la part qu'il prit à la répression de l'émeute des perrayeurs ; au 10 août, comme témoin oculaire, il réfute phrase à phrase les récits de Lacretelle, de Dulaure, de Thiers, du *Moniteur*. — Un cahier manque et le tout s'arrête au 16 mars 1793. — Une masse considérable de notes, d'extraits, de réflexions accumulées indiquent le travail préparatoire de l'œuvre non réalisée, et qu'on est convenu à tort d'appeler des *Mémoires*. Il préparait spécialement un livre sur la guerre de la Vendée, dont il avait rédigé la préface qui existe, comme aussi sa réfutation du livre des *Causes de la guerre* par Vial, et il se proposait de faire imprimer « un « autre ouvrage pour prouver que l'inviolabilité « des rois et la royauté du droit divin sont « aussi des fictions des temps modernes, que « les anciens peuples n'ont pas connues. » Le temps lui manqua, non l'ardeur, pour rien terminer. Il mourut le 9 décembre 1838 en son petit logis de la rue Coquillière et les ennemis les plus avoués de sa mémoire sont forcés d'honorer son dévouement au devoir, la dignité de son exil, le courage de sa pauvreté volontaire, son horreur des intrigues et des palinodies, la passion désintéressée et inaltérable dont il aima jusqu'au dernier jour la Révolution.

On a de lui, outre un *Rapport* présenté en commun avec Richard sur la guerre de la Vendée (in-8° de 78 p.), *P. Choudieu à ses concitoyens et à ses collègues* (Impr. Nat., in-8° de 47 p.); c'est sa réponse à Philippeaux ; — *Au peuple souverain, Choudieu l'un de ses représentants* (in-8° de 12 p.); c'est sa réponse à André Dumont, qu'insérèrent en supplément les *Affiches d'Angers* du 7 germinal an III. Ses manuscrits, achetés de rencontre par Bordillon, sont aux mains de M. Testard-Maisonneuve.

Bougler, *Mouvement Provincial*, t. II, p. 368. — *Biogr. des Contemp.* — *Moniteur*. — Fr. Grille, *Bric à brac*, t. I, p. 153. — *National* du 11 décembre 1838. — *Rev. de l'Anjou*, 1858, t. II, p. 321. — Mss. 1031, p. 60.

Choudieu (*René-Gabriel-Pierre*), oncle du précédent, reçu docteur en la Faculté de mé-

Digitized by Google

decine d'Angers le 13 juin 1771, mort à Angers le 14 septembre 1818.

Chouetterie (la), f., c^ne de *Brain-sur-Longuenée*; = ham., c^ne de *Fougeré*.

Chouinière (la), cl., c^ne d'*Angers* (Cass.), près Frottepénil; = f., c^ne de *Botz*; = cl., c^ne de *Bouchemaine* (Cass.), tout près de Pruniers; = f., c^ne de *Gesté*.

Chourses, c^ne d'*Ambillou*. — *Caorci* 1050 circa (Cart. de Chemillé, ch. 85). — *Caurci* 1105 (Liv. Bl., f. 7). — *Chaorses* 1172 (Cunaud, t. I, f. 75). — *Chaorces* 1218 (Ronceray, Orgigné). — *Chourses* 1300 (Ib.). — *L'hébergement de Chources, la ville de Chources* 1347 (E 823). — *L'hostel, terre et appartenances de Chourses* 1439 (Ib.). — *La terre et seigneurie de Sourches* 1540 (C 106, f. 410). — *Source* (Cass.). — Anc. châtellenie, avec manoir seigneurial, aujourd'hui réuni au village de la Grézille, et chapelle de St-André, suivant Pocquet de Liv., de Saint-Joseph, suivant Grandet. — Appartient depuis le XIe s. jusqu'à la fin au moins du XIVe s. à une famille de chevalerie qui en porte le nom, puis du XVe au XVIIe s. à la famille de la Béraudière 1439-1660. — Le 27 septembre 1661, M. de la Béraudière vendit à Louis II, prince de Condé, la seigneurie qui fut réunie en 1747 à sa baronnie de Trèves. Le seigneur était fondateur de l'église et du cimetière d'Ambillou et partageait avec celui de la Galopinière le droit d'étalage aux foires et la collation et présentation de la chapelle de l'Aumônerie. Il avait droit de mesure à blé et à vin, et relevait le tout de la baronnie de Montreuil-Bellay. Il était tenu, à la première visite que la dame, sa suzeraine, faisait en son château de Montreuil, de la descendre de son palefroy, qu'il gardait pour lui, ou de son char, dont le principal cheval lui restait, et de plus, « de faire porter un « plain sac de mousse aux privaises » de ladite dame. On ne peut noter sans rire que ce service dût être rendu par le prince de Condé ou son représentant à Mme de Longueville.

La chapelle St-André de Chourses, de la fondation des seigneurs, formait un prieuré dépendant de l'abbaye de la Trinité de Mauléon, et qui avait pour temporel le fief de la Barre-Lehoreau en Neuvy. En est prieur Mathieu *Goyset*, 1611, Claude *de Romigny*, chanoine régulier, 1697, Nicolas *Davy*, 1752, 1765, prieur-curé de Travesre près Beaugency. — Le prieur prélevait la dîme dans la seigneurie.

Chouteau (*Guy-Jacques*), fils de Jacques Ch., greffier au Grenier à sel de Cholet, reçu docteur-médecin en l'Université d'Angers, vers 1767 ou 1766, revint s'établir à Cholet où il était né en 1736 et s'y maria le 12 janvier 1768 à Marie-Anne Mesnart, fille d'un négociant. Il y acquit bientôt par sa charité et son dévouement aux pauvres une véritable vénération. Zélé partisan de la Révolution, il fut élu tout d'abord administrateur du District (1790), puis en 1791 député à l'Assemblée législative, où il ne s'attarda guères, et revint à Cholet après le 10 août jusqu'à l'insurrection vendéenne, qui froissait ses plus intimes sentiments de modération. Il fut attaché quelque temps, dans la première année de la guerre à l'hôpital militaire de Noirmoutiers (an II), puis aux ambulances de l'armée de l'Ouest (an III), prit la direction en chef de l'hôpital de Cholet (27 germinal an III), puis de nouveau fut envoyé à Noirmoutiers (23 frimaire an IV), à l'armée de l'Océan (10 germinal an IV) et enfin après tant de courses, se fixa définitivement à Cholet où ses concitoyens ont gardé de son nom une mémoire reconnaissante. — On le dit mort pourtant aux environs de Doué.

Arch. départ. — Bougler, t. II, p. 8, et *Rev. de l'Anj.*, 1861, t. II, p. 195.

Choutellerie (la), f., c^ne de *la Plaine*; = f., c^ne de *Trémentines*.

Chozé, chât., c^ne de *Cizay*, comprenant un corps de logis entre deux annexes carrées à toits pointus et girandoles. — Au fronton de la lucarne centrale, sur la façade S.-O., on lit : *1716. réparé 1845* — et au pavillon N.-O., à la lucarne : *Anno 1820.* — En est sieur en 1740 Ant. Falloux, commissaire d'artillerie; — sa veuve Catherine-Marie Gigault en 1754, † le 2 septembre 1790; — aujourd'hui à M. Guérin.

Chrestien (*Pierre*), maître maçon, Angers, 1556. — (*Jean*), maître maçon-architecte-expert, 1584, signe au baptême de Jean Chantepie, le 30 avril 1590 (GG 108); — il est dit défunt en 1601.

Chrétiennais (les), ham., c^ne de *Vern*. — *Le lieu, domaine et seigneurie de la Ch.* 1540 (C 103, f. 20), relevait de Vern et appartenait en 1448 à Jean de Boutigné, en 1530 à Franç. Du Bellay, comte de Tonnerre; — à sa veuve Louise de Clermont en 1554, à Marie Gaulthier, veuve de Guy Baudrier, avocat au Présidial d'Angers, 1634, à Pierre Gaultier 1640, à Jean Baudraye, chanoine de St-Maurice d'A. en 1649 (E 1372-1374).

Chublardière (la), f., c^ne de *Breil*, anc. domaine de la chapelle St-Jacques, vendue nat. le 19 mai 1791.

Chucherale (la), f., c^ne de *la Potherie*. — *La Chucherie* 1720 (Et.-C.); — fut acquise en 1717 pour l'école de charité.

Chucherie (la), ham., c^ne de *Courléon*; = h., c^ne de *la Pélerine*. — *La Clucherie* (Et.-M.).

Chuette, moulin, c^ne de *Soulanger*. — *Le moulin de Chuelle* 1633 (Chap. de Doué, t. IX).

Chupelleries (les), v., c^ne d'*Andrezé*. — *Les Chipelleries* (Cass.). — *La Chapellerie* (Et.-M.).

Chupière (la), f., c^ne de *la Romagne*, anc. dépendance de la cure; = briqueterie, c^ne de *la Séguinière*; — donne son nom à un ruiss., dont la source est voisine et qui se jette à 1 kil. de là dans le ruiss. de la Gojonnière, grossi par un ruisselet sans nom, venu des confins de Saint-André-de-la-Marche.

Chupin (*Julien*), boulanger, Angers, plus tard employé dans diverses administrations, mort à Angers le 20 février 1867, y a publié *Expériences et observations sur le poids du pain, par un membre du Syndicat de la boulangerie d'Angers* (Pigné-Château, 1846, in-4° de 3 fl.).

Chupinière (la), f., c^ne d'*Andrezé*, souvent *le Petit-Malveille*.

Digitized by Google

Chupinières (les), f., c^ne de *Montpollin*.

Chuquet (*Jacques-François*), dit *Beau Feu*, peintre ou doreur, natif de Paris, marié à Angers, le 1er juillet 1777, à Marie Anne Cherier, y réside, 1784.

Chutière (la), f., c^ne d'*Auverse*. — Anc. gentilhommière. Il y a été trouvé sous le carrelage d'une chambre des monnaies antiques.

Chypre (île de). — V. *Ile Prioleau*.

Cierzay, f., c^ne de *Jallais*.—*Cersai* 1100-1120 (Cart. de Chemillé, ch. 76 et 142). — *Circiacus* 1134-1150 (2e Cart. St-Serge, p. 344.—*Ceresaium* 1239 (G 340, f. 7). — Anc. châtellenie relevant pour partie de Chemillé à 40 jours et 40 nuits de garde, redevance qui se rachetait par une rente annuelle de 17 sols, et pour partie de Piédouault à foi et hommage simple et demi-cheval de service. Le domaine comprenait un château-fort, « auquel « de tout temps et d'ancienneté, disent les Aveux « de 1411 et de 1622, il y a chapelle, ponts-levis « à chaines, tours, créneaux, arbalétrières, canon- « nières et autres marques et enseignes de châ- « teaux avec les douves, étangs, garennes, prés, « bois et pourpris. » Au XVIIIe s. encore, outre les douves et ponts-levis du château, le jardin y attenant avait ses douves et son pont-levis pour communiquer avec le verger. Nulle autre trace aujourd'hui ne reste que celle des doubles fossés, les matériaux mêmes du château ayant été employés à la construction des fermes.

Le nom du fief se trouve porté dès les premières années du XIIe s. par une famille de chevalerie, qui le possède encore au commencement du XVIIe s. Louis de Cierzay en rend aveu en 1604 à Chemillé. La terre appartient quelques années plus tard à n. h. Pierre Ogier, sieur de Beauvais, qui la vend en 1624 à Trajan de la Coussaie, conseiller d'Etat. Dès 1629, le 19 juillet, il en est fait une cession nouvelle par Catherine de la C., veuve de Nic. Cochelin, à n. b. Pierre Volaige de qui hérite son fils Paul Volaige de Vaugirault en 1659. Marie-Françoise-Pauline Vol. de V., son unique héritière, épousa le 4 janvier 1723, dans la chapelle de l'Evêché d'Angers, Louis-Salomon de la Tullaie. Leur fils René-Henri de la T. possédait la terre en 1787.

Le seigneur avait droit de chasse dans les garennes de Chemillé deux jours par an, le jour de Carême prenant et la veille de Paques, « avec ses « gens et ses chiens, lui sans eux et eux sans lui « et eux avec lui ; » — droit aussi de faire férir la quintaine par les mariés de l'année, les femmes tenues de dire une chanson, les hommes de courir la pelote; — droit de haute justice, délaissé au XVIIe s. mais attesté encore au XVIIIe s. par des prisons et une justice patibulaire « à deux piliers « de noble charpente bien écarie à liens par de- « dans et par dehors. » — La chapelle du château, fondée sous le vocable de Ste Catherine, y était desservie au château même, en même temps qu'une chapelle dans l'église paroissiale, à gauche du chœur, où les seigneurs avaient leur banc et où se voyaient encore en 1780 des statues « qu'on disait estre des seigneurs de Cierzay. »

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 218; E 468-469 et familles Volaige et la Tullaye E 4062 et 4160.

Cigné. — V. *Signé*.

Cigogne (la), f., c^ne de *Breil*. — *Villa vocabulo Ciconias* 999 (Cart. de Bourgueil, p. 157). — Anc. domaine gallo-romain donné par son maître dans les derniers mois du Xe s. à l'abb. de Bourgueil. — Il comprenait en 1779 maison de maître, serre, cours, parterre, charmilles, doubles jardins, trois bois percés d'allées, plusieurs viviers, trois mét. et trois closeries et appartenait en 1785 à messire Franç. Commeau, mari de Louise-Renée Marquis, dont le fils conseiller en l'Election de Baugé épouse le 8 août 1788 Marie-Angélique de Poilpré ; — ham., c^ne de *la Jumellière*.

Cigongne (*Jean-Etienne*), né à Nantes le 8 juillet 1731, négociant dès l'âge de 17 ans et établi à Saumur, y avait épousé le 21 avril 1761 Jeanne Maupassant, morte en 1774. Il fut député par ses concitoyens à la Constituante de 1789, où on ne lui voit porter d'autre motion qu'un projet de recensement général des grains pour en régulariser le commerce. Envoyé de nouveau à la Convention en l'an III, il y prit part à diverses luttes personnelles contre Duhem, Carrier, Maigret, et obtint surtout de faire décréter le secret des lettres. De retour en Anjou, il fut successivement nommé président du Tribunal de Commerce pendant six ans, puis de l'Administration du canton N.-O. de Saumur, et enfin du Conseil d'arrondissement depuis le 12 prairial an VIII. — Meurt en 1813.

Cimbré, chât., c^ne de *Tiercé*.— *Cimbriacus* 1040-1047 (1er Cart. St-Serge, p. 143, 146). — *Cimbre* 1114-1134 (Ib., p. 160 et 2e Cart., p. 292). — Ancien fief et seigneurie, donnant son nom aux XIe et XIIe s. à une famille de chevaliers. — Il appartient en 1497 à Guyon Lenfant, en 1608 à Guill. Drouet, écuyer, mari de Madeleine Lenfant, — à Charles Derouet ou Drouet, écuyer, en 1620, dont la veuve Marie Cador est inhumée le 11 mars 1687, âgée de 88 ans, à St-Ellier, — à Julien-Guill. Drouet, chevalier, inhumé à St-Samson d'Angers en 1688, — à Philippe de la Lande, chevalier, mari d'Anne Drouet, qui rend aveu en 1705 à la châtellenie de Huillé pour son château et manoir, avec chapelle dédiée à St Lézin et colombier; mais l'emplacement de l'ancien château et de la fuie relevait de Briolay. — Philippe-Claude de la Lande, chevalier, capitaine au régiment des grenadiers du roi, chevalier de St-Louis, mari de Catherine-Hélène-Sophie de la Goupilière de Dolon, 1730, y meurt âgé de 82 ans le 3 avril 1776 et est inhumé dans le chœur de l'église paroissiale, à côté de sa femme qui l'y avait précédé depuis deux ans. Leur fille aînée Marie-Charlotte-Philippine hérita de la terre. Elle y avait épousé dans la chapelle seigneuriale le 14 novembre 1758 Jacq.-Alexandre, marquis de Brémont, chevalier, de Niort, et sa sœur Jacquine-Julie-Victoire de la Lande, le 23 mars 1773, messire Paul-François Leshénault de Bouillé. — La terre a été acquise le 28 mars 1824 de M. de Brémond par M. Boreau-Deslandes.

Le château actuel est un grand édifice rectangulaire que décore un simple fronton (XVIII-XIXe s.). — A l'angle N. attiennent comme une double aile deux petits pavillons carrés inégaux, le toit en

Digitized by Google

cône tronqué, dont un est l'ancienne chapelle. A l'opposite, vers S., un pavillon contient les servitudes. Au-devant un parterre fermé par une grille, que précède un vaste enclos, ouvre par une seconde grille sur le chemin.

Arch. de Tiercé Et.-C. — Mss. 917, f. 199 et 546.

Cimbronnières (les), f., c^ne de *St-Philbert-en-Mauges*. — *Les Cimbrionières* (Cass.).

Cimetière (le), cl., c^ne d'*Andard*; — f., c^ne de *Chaudefonds*; — f., c^ne de *Marigné*; — vill., c^ne du *Ménil*; — f., c^ne de *Sermaise*. — *Le Cimentière* (Cass.).

Cimetière (le Grand-), h, c^ne d'*Allençon*, attenant au bourg. — Le terrain ensemencé d'orge ou planté de vignes, qui avoisine l'école et la mairie, est un ancien cimetière gallo-romain encore à peu près inexploré et qui a fourni par centaines déjà des vases de toutes formes dont partie a été recueillie au Musée de Saumur. Cette pièce dépendait de la fabrique et fut vendue nat^t le 16 messidor an IV; — f., c^ne de *Châteauneuf*. — *Le fief et seigneurie du Gr. C.* 1732 (E 346), appart^t à Jallet de la Véroullière au XVIIIes.; — f., c^ne de *Grez-Neuville*, — ham., c^ne de *Montigné-les-Rairies*, anc. dépendance de la terre seigneuriale de Mené (E 589); — f., c^ne de *Pontigné*; — f., c^ne de *Vauchrétien*.

Cimetière (le Petit-), c^ne de *Montigné-les-Rairies*, à côté du cimetière actuel.

Cingé, Cingerie. — V. *Singé, Singerie*

Cinq (les), moulin, c^ne de *Beaulieu*.

Cinq-Chemins (les), ham., c^ne de *Bauné*.

Cinq-Chênes (les), f., c^ne de *St-Quentin*; — (les Petits-), f., c^ne de *St-Quentin*.

Cintonnerie (la), f., c^ne de *St-Léger-des-B.*

Cintré, cl., c^ne de *Bouchemaine*. — *Le lieu et closerie nommé Pruniers alias Cintré* 1673. — *Cintré* (Cass.). — A l'entrée du bourg de Pruniers; — appartenait aux XVII-XVIIIe s. à la famille Poullain de Grée et de Vaujoie, en 1780 au notaire Bory.

Cintré, f., c^ne de *Parcé*; — ancien manoir seigneurial, dont la porte conserve encore un écusson mutilé et une date; vers l'E., une tour d'angle en cul de lampe. — Une enceinte, aujourd'hui disparue, l'entourait à distance, soutenue de sept tours. Les douves mêmes ont été détruites en 1866, sauf une seule où passe le ruiss. de Pont-Ménard. A 30 mèt., vis-à-vis, l'ancienne grange dîmeresse, chargée d'une très-curieuse charpente, sert d'étable; le grenier au-dessus formait la fuie; la chapelle y joignait, détruite vers 1835 et dont le bénitier adhère encore au mur. — Elle avait été fondée le 25 juillet 1642 du titre de St-Charles et St-René par Charles Duboul dont la famille possédait la terre depuis au moins la fin du XVIe s. jusqu'au milieu du XVIIIe s. — Peut-être le nom de cette seigneurie est-il celui qu'a rendu si populaire l'*Histoire* charmante du gentil page *Jean de Saintré*, chevalier, sénéchal d'Anjou et du Maine, lieutenant du sire de Craon en 1355, chambellan du duc d'Anjou, et qui fut amené à la cour par un seigneur de Touraine. — Echue en 1810 dans la succession de Charles-Marin-Louis Héard de Boissimon, qui avait épousé le 29 mai 1786 Marie-Renée de Ver, à Mme Leroyer de la Motte, née Boissimon, la terre a été vendue par M. de Boissimon à M. Urbain Renaud et appartient aujourd'hui par alliance à M. Godiveau. — Le domaine a été honoré en 1865 d'une médaille d'argent au Comice cantonal de Noyant pour l'importance de ses cultures de fèves et fourrages et la tenue des porcheries.

Ciret (*Jeanne-Renée*), née le 15 mai 1729 à St-Ellier, était supérieure des Hospitalières de Beaufort en 1789 et témoigna d'un zèle héroïque pendant toute la Révolution. Dom Piolin a raconté ses épreuves dans ses *Souvenirs de la Révolution dans l'Ouest*. V. aussi Denais, *Histoire de l'Hôpital de Beaufort*, p. 98 et suiv. Son portrait y est conservé à l'hopital.

Ciretterie (la), f., c^ne de *la Possonnière*; — ham., c^ne de *Rochefort-sur-Loire*; donne son nom à une boire de Loire, qui forme une île.

Ciron (le), vill., c^ne de *Vivy*, et bois d'environ 3 hect.

Cirotterie (la), f., c^ne des *Rosiers*.

Cirottière (la), f., c^ne de *Chaumont*

Cirottière (la), f., c^ne de *Longué*. — Ancien et curieux logis seigneurial, entouré encore vers N. de larges douves et d'un mur d'enceinte percé de meurtrières, autrefois avec pont-levis et vaste étang transformé en jardin. Vers l'E. une haute et longue chapelle, semblable à une église, le chœur éclairé dans le pignon postérieur et sur les deux côtés d'une large et basse fenêtre ogivale à meneau tréflé, et flanqué à la base d'épais contreforts, avec nef de trois travées et transept accosté d'une tourelle d'escalier, le tout défiguré par des chambres d'habitation. Une inscription existe, m'a-t-on assuré, dans le chœur, cachée lors de ma visite par les foins et les gros instruments de la ferme. Elle donnerait la date (1228) et le nom du fondateur (Simon?). Cette partie de l'édifice est voûtée en plein cintre à huit pans, avec moulures en relief carré, tandis que les formerets latéraux sont ogivaux. La chapelle se relie au château par une grosse tour engagée dans le principal logis, percée de quatre baies basses en accolades, la principale à croisée de pierre chargée d'ornements et d'une accolade supérieure indépendante. Chaque angle des divers bâtiments se termine par un pignon et toute la ligne des contours était garnie de gargoules de pierre en forme de bêtes grotesques, que les hivers abattent l'une après l'autre, mais dont deux encore sont en place. — Ce castel, dont le nom même n'a été indiqué dans aucune histoire, appartenait dans les premières années du XVe s. à Guill. Talvas, mari d'Anne du Bellay, dont le gendre Jean Marteau le vendit le 4 septembre 1438 à Pierre Manseau. Son fils Pierre M. fonda le 15 juin 1474 en l'église de Longué la chapelle St-Gilles de la Cirottière. Il vendit la terre à René Cerisay, sieur de la Guérinière, et Guillaume Cerisay, mari de Jeanne Bluineau, à n. h. Philippe de Charbonnier, sieur de Riolle, par acte du 29 août 1588. Un nouvel acquêt du 24 juillet 1628 l'apporta de sa succession à Mathurin Du Rideo, lieutenant particulier en la Sénéchaussée de Baugé. Elle ap-

Digitized by Google

partenait en 1691 à Anne Du R., veuve de Pierre Leroyer, et en 1700 à Pierre Leclerc qui la vendit avec la terre des Haies à Louis Rouillé. — Le fief formait à proprement parler celui de la Chênaie-Archenou et s'était annexé par acquêt du 27 mai 1644 le fief de la Grue autrement de Villemainseul en St-Philbert, le tout relevant de Longué et d'Etiau. — Elle donne son nom au ruiss., né sur la c^ne de *Blou*, qui traverse les c^nes de St-Philbert-du-Peuple et de Longué, a pour affluent le ruiss. de Bréhabert et se jette dans le ruiss. du Lathan; — 9,700 mèt. de cours.

Chartriers d'Etiau dans l'étude de Me Senil, à Longué, — et des Haies, au château des Haies.

Cirtrie (la), f., c^ne de *Montilliers*. — *La Sirêtre* 1540 (C 106, f. 6). — *La Cierterie* (Cass.). — En est sieur Christ. Isambert en 1540 qui relève de Cernusson.

Ciseaux (les). — V. *les Coteaux*.

Citadelle (la), f., c^ne de *Blou*, vendue nat^t sur Toussaint Lejumeau le 21 floréal an III.

Citière (la), cl., c^ne du *Plessis-Grammoire*. — *La Ciquière* (Cass.). — = (la Petite-), cl., c^ne du *Plessis-Grammoire*.

Citollerie (la), ham., c^ne de *la Cornuaille*.

Civetière (la), h., c^ne des *Ponts-de-Cé*.

Civinerie (la), f., c^ne de la *Chapelle-Rousselin*. — *La Sévénerie* (Cad.).

Civrac (*Alexandre-Eméric* de Durfort, marquis de), né à Paris en 1770, fut attaché à l'Anjou et particulièrement au pays des Mauges, où son nom aujourd'hui est si populaire, par son mariage en 1802 avec Adélaïde-Françoise-Honorine de la Tour-d'Auvergne d'Apchier, nièce de la maréchale d'Aubeterre et par elle en 1816 héritière de la terre de Beaupréau. Voué à une retraite volontaire sous l'Empire, il fut nommé dès le 20 avril 1814 chevalier de St-Louis et reçut l'honneur aux Cent-Jours de guider le duc d'Angoulême en fuite à travers la Vendée. L'ordre rétabli, il accepta le commandement de la Légion de Maine-et-Loire (1815-1816), dont il prépara la formation avec un esprit de tolérance alors bien rare, entra par ordonnance du 2 septembre 1821 au Conseil général et fut élu député le 26 février 1824 par le Collége de Beaupréau dont il avait présidé les opérations, comme il présida celles du Collége d'arrondissement aux élections de 1827 et du Collége départemental aux élections de 1830. Une ordonnance du 5 novembre 1827, rendue sous le ministère Villèle, l'éleva à la pairie. Il était maire de la ville de Beaupréau depuis le 9 janvier 1826 et se démit de toutes fonctions publiques en août 1830. La levée d'armes de 1832 le trouva prêt à tout sacrifice; mais arrêté le 27 mai à la Chaperonnière, V. *ci-dessus*, p. 560 et 562, il subit huit mois de détention préventive et fut acquitté par le jury après une des plus éloquentes plaidoiries de Janvier. Il se consacra dès lors tout entier aux œuvres charitables que lui recommandaient sa piété fervente et les traditions de sa famille, et mourut au retour d'une courte absence et d'une visite à la Chartreuse de Grenoble. Son corps fut rapporté le 29 octobre 1835 à Beaupréau où l'abbé Gourdon prononça son *Oraison funèbre*, qui a été imprimée.

Civray, f., c^ne de *Meigné-le-Vicomte*; — f., c^ne de *Chemillé*. — *Sivrai* (Cass.).

Civrée (la), f., c^ne de *Noyant-s.-le-Lude*.

Cix, vill., c^ne du *Puy-Notre-Dame*. — Le nom est écrit de toute façon : *Cys* 1624, *Cis*, *Scis* 1667, *Cie* XVIIIe s. — Peut-être faut-il écrire *Six* comme on dit *les Quints*, *les Quarts*. — Sorte de faubourg du Puy, formé de longs couloirs à hauts murs, qu'entrouvrent à distance les portails de vastes fermes. Suivant une tradition, c'est là qu'on aurait d'abord entrepris de construire l'église, « et les fondements y paroissent « encores, dit une note du XVIIIe s. (E 2424), « dans lesquels se décharge une fontaine qu'on « nomme la fontaine Notre-Dame ». — On trouve en 1540 la mention d'une *pierre-levée* sur le chemin du pont de Cix.

Cizay, canton de Montreuil-Bellay (7 kil.), arrond. de Saumur (13 kil.); — à 48 kil. d'Angers. — *Siciacus villa in diocœsi Andegavensi* 631? (Diplôme faux de Dagobert). — *Siziacus* XIe s. (Pr. du Coudray-M.). — *Curia de Sizeio* 1133 (Hauréau, Pr. col. 154). *Sizé* 1207 (Mss. 775), 1273 (E 853), 1302 (G Forges, t. I, f. 18). — *Cizay-la-Madeleine* 1802-1872 (Rect.). — Mais l'usage supprime le second vocable. — Sur une longue colline autrefois chargée de bois, entre Courchamps (3 kil. 1/2), le Coudray-Macouard (3 kil. 1/2) et Montreuil-B. à l'E., Montreuil-B. et Vaudelenay (6 kil.) au Sud, Brossay (4 kil.), Montfort (2 kil.) et Forges (5 kil. 1/2) à l'O., les Ulmes (4 kil.) au N.

Le chemin d'intérêt commun de Forges par Montfort dessert la c^ne de l'O. à l'E. et le bourg pour rejoindre à Fosse-Bellay le chemin d'intérêt commun de Mihervé qui passe de part en part du S. au N. à travers les bois — Sur les confins vers S. la route départementale des Ponts-de-Cé à Loudun traverse dans toute la longueur du S.-E. au N.-E.

Y naît le ruiss. de la Mauche; — y passe le ruiss. de la Gravelle.

En dépendent trois groupes plus importants de beaucoup que le bourg, les vill. de Fosse (62 mais., 171 hab.), Igné (37 mais., 110 hab.) et partie du bourg de Montfort (43 mais., 135 h.), la Madeleine (12 mais., 34 hab.), Asnières (5 mais., 21 hab.), les chât. de la Mauche, de Fosse et de Chozé et 6 ou 8 grosses fermes.

Superficie : 1,925 hect. dont 391 hect. 46 ares en vignes et 624 hect. 15 ares en bois.

Population : 178 feux, *798* hab. en 1720-1726. — *555* hab. en 1790. — *628* hab. en 1831. — *553* hab. en 1841. — *557* hab. en 1851. — *533* h en 1861. — *574* hab. en 1866. — *559* hab. en 1872, dont seulement *43* hab. (16 mais., 16 mén.) agglomérés aux alentours du bourg, qui en réalité ne comprend que l'église, le presbytère, le cimetière, la mairie, l'école et deux ou trois fermes.

Bureau de poste et *Perception* de Montreuil.

La *Mairie* avec l'*Ecole de garçons* est parfaitement installée dans une partie de l'ancienne cure bâtie par un des curés sur la fin du XVIIIe s.

Digitized by Google

et qui, vendue nat^t le 8 fructidor an IV, fut rachetée depuis par la commune (6 mars 1852), autorisée par une loi du 17 février 1810. Le logis forme un rectangle allongé entre deux pavillons carrés, qui a été divisé par moitié pour l'installation du *Presbytère* dans la partie vers N. — *Ecole de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

Entre le cimetière et le presbytère s'encadre l'*Eglise*, dédiée à St Denis (succursale, 26 décembre 1804), il y a quinze ans à peine un des plus curieux édifices du département. La nef était certainement antérieure au XIe s. Elle a été reconstruite de 1863 à 1865, comme l'indique à l'entrée une inscription sur ardoise. Au-devant du portail s'élevait un vestibule écroulé en 1857. — Le chœur (XIIIe s.) a été conservé et est précédé d'une travée du XIIe s., éclairée jadis par deux fenêtres ogivales, avec voûte à légers filets cylindriques portés par des chapiteaux à crochets naissants. — A gauche s'y ouvre, formant une chapelle délaissée, la base du clocher, voûtée en coupole avec fresques du XIIIe s. où l'on distinguait *Ste Catherine* à genoux, comme l'indiquait une inscription. — Du même côté, dans le chœur, la chapelle des seigneurs d'Epinats conserve les pierres tumulaires de Guill. de Brézé (XVIe s.) et d'Etienne Sailland 1756. Le fond plat du sanctuaire est percé de deux fenêtres, à vitraux modernes, dont un représente Pie IX. On y a découvert, sous le badigeon ancien des fresques notamment, deux figures qui s'embrassent. Signalons encore une très-antique statue de *Ste Émerance*, — une autre plus moderne de *St Denis*, et dans la sacristie une toile délabrée du XVIIe s. représentant *la Vierge, Jésus et St Joseph*, — un siége abbatial en bois du même temps provenant d'Asnières — et un bassin cloisonné pour les quêtes daté de 1648 avec le nom du fabriqueur Nic. Mocquin. — Le clocher forme une belle tour carrée, percée en haut sur chaque face de deux baies ogivales à colonnettes du XIIe s. avec pyramide hexagonale en pierre. — La cloche est datée de 1740 et porte les noms de ses parrains.

Aucune trace celtique n'a été relevée sur la commune ; mais les routes de Doué à Montreuil et Saumur la traversaient certainement, et cette voie romaine aussi, *via romesia*, dont parle une charte de 1133. — L'œuvre même de l'église atteste la haute antiquité de la paroisse, sans qu'on puisse l'attribuer au roi Dagobert, comme l'affirme un diplôme, souvent invoqué par les historiens angevins, quoique depuis longtemps convaincu de faux. C'est le titre pourtant sans doute en vertu duquel le roi était dit seigneur de la paroisse et avait ses armes encore au XVIIIe s. sculptées sur la chaire. Le Chapitre de St-Maurice y exerçait au XIIIe s, comme à Douces, la juridiction épiscopale. — L'église usurpée par Geoffroy Papin de Montreuil, avait été restituée au Chapitre le 4 juillet 1105, sauf la dîme réservée pour l'entretien du curé.

Curés : Mainerius, 1133. — *Guillaume*, 1207. — Pierre *Legeay*, chanoine de St-Maurice, avant 1522. — Jean *Lebreton*, 1541, qui permute en avril. — Nicolas *Mocquin*, curé de Villebernier, 1563, 1570. — Claude *Hamon*, 1596, 1623. — Louis *Nouillier*, 1627, avril 1645. — Mic. *Pelé*, mai 1645. — Mathurin *Poitevin*, 1666, 1675, — *Ribault*, 1684. — César *Daresc*, novembre 1685. — Maurice *Ribault*, 1688, 29 décembre 1707. — Maurice *Ribault*, son neveu, 30 décembre 1707, janvier 1730, † à Angers le 19 septembre 1730. — Pierre *Bellamy*, février 1730, † le 24 novembre 1747, âgé de 44 ans. — Franç. *Blondeau*, janvier 1748, † le 28 octobre 1763, âgé de 63 ans. — J.-G. *Rezé*, février 1764, avril 1765. — *Leroyer de Chantepie*, juin 1765-1791. — Jean-Aimé *Royer*, curé constitutionnel, arrêté et transféré à Chartres le 17 nivôse an II, âgé de 60 ans.

Outre son église, la paroisse abritait sur son territoire l'abbaye d'Asnières et les prieurés bénédictins de Fosse-Bellay et de Breuil-Bellay, V. ces *mots*. Elle s'est approprié l'église et le territoire de la petite paroisse de la Madeleine, dont le vocable n'est plus que rarement joint à son nom. Il y existait aussi un château seigneurial, ruiné à une époque inconnue et dont les décombres se voyaient encore à la Révolution au S. et à l'O. de la prairie de la seigneurie de Fosse. V. ce *mot*. L'emplacement en appartenait aux La Trémouille et fut vendu nat^t le 19 messidor an IV.

La paroisse dépendait de l'Evêché d'Angers, du Grenier à sel et de l'Election de Saumur, du District en 1789 de Doué, en 1790 de Saumur, du canton en l'an V du Coudray-Macouard.

Arch de M.-et-L. C 190, 201; G Chap. St-Maurice.—Arch. comm. Et.-C. — *Congrès archéol.*, 1862, p. 10. — Extraits du Cartul. Noir, Mss. — Pardessus, *Diplom. Cart.* — *Répert. arch.*, 1868, p. 133, 153 et 286; 1869, p. 3 et 22. — Notes Mss. de MM. Raimbault et Allard. — Notes Mss. du curé Grolleau, aux Arch. de l'Evêché. — Pour les localités, voir *la Mauche, la Madeleine, Breuil-Bellay, Plémont, Chozé, Fosse, Asnières-Bellay*, etc.

Clabauderie (la), f., c^ne et dans le bourg de *Sarrigné*.

Clabeau, vill., c^ne de *Vauchrétien* et par extension de *St-Jean-des-Mauvrets*. — *Le moulin de Clabeau* 1320, 1532. — *Les moulins de Cl.* 1644 — *Une maison en laquelle y a deux moulins à eau* 1486 (Mss. Raimbault). — Il y existait sur l'Aubance un pont ne servant qu'aux piétons; il a été reconstruit en 1863 de deux arches en pierre de 2 mèt. 80 d'ouverture sur une largeur de 3 mèt. 30. — C'était au XVe s. un passage fréquenté où le sieur de Brissac percevait un péage.

Clagamne (pont de), anc. arche de construction romaine sur le ruiss. du Lacinay dans les anc. marais de Beaufort, que traverse le chemin des Rosiers. On a récemment refait le chemin mais on n'a pu enlever, sans compromettre l'arche, le parapet en blocage qui gardait les deux bords, et qui reste, comme un double monceau de pierre, encombrant la voie élargie du pont.

Clageotière (la), f., c^ne de *Jumelles*.

Claie (la), f., c^ne de *Beaucouzé*, appart^t en 1643 à Olivier Eveillon, chirurgien, de Nantes, — en 1683 à Jean Naudin, apothicaire d'Angers, père du docteur-médecin, dont la fille épousa le docteur Belliard de Lisle 1746.

Digitized by Google

Claie (la), f., cne de *Breil*. — *Le mauvais taillis de la métairie de la Claix* 1778 (Et.-C.); = ham., cne de *Marcé*. — *La Claye d'Ahye* 1685 (Et.-C.); = f., cne de *Marcé*. — *La Claye des Maillardières* 1781 (Et.-C.); = f., cne de *Marigné*; = f., cne de *Soulaire-et-Bourg*. — En est sieur h. h. Jean Dumas 1591, 1594, Pierre Aleaume 1624; = (la Grande, la Petite-), ff., cne de *St-Barthélemy*.

Claie-Brunette (la), h., cne de *Juigné-s.-L.*

Claie-des-Champs (la), mét., cne de *Brain-sur-l'Authion*, anc. domaine de l'Hôpital Général d'Angers, vendu natt le 28 décembre 1791.

Claies (les), ham., cne de *Bauné*; = f., cne de l'*Hôtellerie-de-Flée*; — donne son nom à un ruiss. né sur la commune de Nyoiseau, qui traverse l'Hôtellerie-de-Flée et s'y jette dans l'Oudon; — 2,200 mèt. de cours.

Clairais (les), f., cne de *Corzé*.

Clairay, f., cne de *la Boissière-St-Flor.*, construite en 1858; = cne de *Jumelles*.

Clairay (le), f., cne d'*Allonnes*, — terre et vign. données au Chapitre de Montsoreau en 1520 et aliénées par lui en 1556, avec la Bourdaudière; = f., cne de *Chazé-Henry*. — *Le Claray* 1541 (E 1133 et Cass.). — *La Croix de-Cléret* (Et.-M.). — C'était un bois au XVIe s. appartenant à la baronnie de Pouancé. — Il y existait au XVIIIe s. une exploitation ardoisière.

Clairay (le), f., cne du *Ménil*. — *Le Grand, le Petit Cl.* — *Les Clairais* XIV-XVIIIe s. (St-Florent) — Ancienne métairie noble avec « hotel » au XVIe s., relevait de l'abbaye de St-Florent à foi et hommage simple et servait une rente de seigle au chapelain de la Fontaine-St-Martin en l'église de la Pommeraie. — En est sieur Guill. de Trellières 1399, Jean Maillart 1430, Pierre Loriot, licencié ès-lois, 1495, 1506, mari de Renée Belin, femme en premières noces de Pierre Martin, dont la fille aînée en est dame en 1510; — Antoine Ledevin 1541, à cause de sa femme Renée Moysant, Gaston Ledevin, enquesteur général en Anjou, 1577, Hélie Ledevin, dame de Boussac, 1622, 1625; — Jean Cherouvier des Grassières, inspecteur général de la marine de Bretagne, 1682, 1713.

Clairay (le), vill., cne des *Rosiers*.

Clairay (le Grand, le Petit-), ff., cne de *Chigné*; = f., cne de *Feneu*; = h., cne de *la Pommeraie*; = f., cne de *Soulaire-et-Bourg*.

Clairclère (la), f., cne de *la Pommeraie*.

Claireau (le), f., cne de *Brain-sur-Longuené*. — Sur la butte voisine, à l'extrémité de la paroisse, a été plantée et bénite le 25 mars 1860 une croix donnée par le marquis de Grignon. V. *la Beuvrière*.

Clairée (la), vill. et lande, cne de *Freigné*.

Clairfontaine, f., cne du *Vieil-Baugé*. — *Clairefontaine* (Cass.). — *Carfontaine* (Vente N.). — Appartenait à n. h. Georges Roger, 1633, Jean Cupif 1651 et plus tard à l'abb. du Louroux sur qui elle fut vendue natt le 28 janvier 1791. — Dans la vigne du Haut-Villiers en dépendant, il a été trouvé en 1872 par M. Lebeuf plusieurs sépultures (XIVe s.), dont une contenant un grand anneau plat ou amulette portait l'inscription : *Ave, regina cœlorum. Ave, domina.*

Clairie, f., cne d'*Allonnes*. — Un ancien moulin à blé y a été rétabli sur l'Autonne en 1837.

Clairvoyant, f., cne de *Montjean*.

Clâmes, h., cne de *Trèves-Cunault*.

Clamoire (la), h., cne de *St-Crépin*; — donne son nom au rniss. qui naît au-dessous, vers S., coule du N. au S., en laissant le Gas sur sa rive gauche et se jette dans la Moine, entre les moulins du Tail et de Frémont; — 1,500 mèt. de cours.

Clan (le Petit-), f., cne de *Marigné*.

Clanchetière (la), h., cne de *Freigné*. — *La Clauchetière* (Cass.).

Claraie (la), ham., cne du *Fuilet*.

Clarequières (les), cl., cne de *Soucelles*.

Clargeonnière (la Grande, la Petite-), ff., cne de *St-Christophe-la-C.* — *La Clergennière* (Cass.).

Clarière (la), f., cne de *Jumelles*; = f., cne de *Vernantes*.

Clarke (Mme). — V. *Gosselin* (Mme).

Clarlaie (la), f., cne de *Vern*. — *Le lieu de la Clerelaye*, 1509. — En est sieur Pierre de Jonchères (E 1373).

Clarté (la), f., cne de *Trélazé*.

Clartière (la). vill., cne de *Nueil-sous-P.* — *La terre, fief et seigneurie de la C.* 1776; = f., cne du *Pin-en-Mauges*; = f., cne de *la Salle-Aubry*.

Clas (les), f., cne du *Vieil-Baugé*.

Clasière (la), cl., cne de *Chemillé*.

Claudy, f., cne du *Fief-Sauvin*. — *Les Cloudies* (Cass.). — *Le Clody* (Et.-M.). — *Le Closy* (Cad.).

Claveau (*Charles-Félix*), fils de Michel Cl., ancien juge consul, commissionnaire pour l'exportation des vins et ardoises du Bas-Anjou, précédemment marchand de draps de soie, fut élu consul des marchands en 1756, juge consul en 1773, capitaine de l'artillerie de la ville en 1775, conseiller échevin perpétuel, puis maire pour deux ans le 26 juillet 1785 et continué par un nouveau brevet le 1er octobre 1787. C'est lui qui fit commencer le quai de la Poissonnerie, abattre partie du boulevard de la porte Lyonaise et combler les fossés, régulariser les rues Saint-Blaise, de la Chaussée-Saint-Pierre, du Canal, paver et continuer la levée Besnardière, planter de tilleuls la Turcie des Capucins et maintenir les droits de la ville sur la prairie de la Savatte contre les prétentions de M. de Serrant. Il ne tint pas à lui qu'Angers ne vît l'établissement d'une Ecole royale d'artillerie, qu'elle désirait vivement, après en avoir refusé l'aubaine, et la fondation aussi d'un hôpital d'enfants trouvés. Il parvint à organiser une tontine de 240 actions de 500 fr. pour la construction d'une salle de spectacle. Mais au milieu des misères publiques, dénoncé comme accapareur, il lui fallut se rendre à Paris pour expliquer sa conduite dans l'Assemblée nationale qui lui accorda les honneurs de la séance et le ren-

Digitized by Google

voya justifié. — Dès son entrée en charge le Conseil avait reçu sa déclaration qu'il entendait jouir des priviléges de noblesse. Il la renouvela en quittant ses fonctions le 7 décembre 1789. C'était un peu tard. Ses armes portaient *de sinople à la croix ancrée d'or, chargée au centre d'une rose d'argent, au chef de même chargé de trois étoiles d'or rangées.* — Il avait épousé le 18 septembre 1775 Marie-Eulalie Allard.

Mss. 919 et 1002, f. 307, f. 262. — Arch. mun. BB 132.

Clavel (.....), docteur de Sorbonne, théologal de l'église d'Angers, fut élu académicien d'Angers le 7 décembre 1695 et installé le 28. — Il était mort dès le mois de juin 1738, sans avoir en rien aidé à l'éclat des séances.

Clavel (*Joseph*), né à Nantes en 1800, était fils d'un avocat d'Angers, mais qui s'était fait connaître d'abord comme acteur sous le nom du *Beau Gabriel*. Destiné d'abord au barreau, une blessure qu'il reçut tout enfant d'un taureau furieux, le fit se vouer à la musique. Il avait déjà, âgé de 11 ans, donné un concert, quand il entra au Lycée d'Angers, puis au Conservatoire de Paris, où il obtint le prix de violon en 1819 ou 1820, y rentra bientôt comme professeur en 1823 et vers le même temps fut placé à la tête des seconds violons des concerts et de l'orchestre de l'Opéra. Il a publié une série de sonates et divers morceaux appréciés. Il mourut en août 1852 à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), où il s'était fixé depuis sa retraite, non sans de fréquents séjours applaudis à Angers chez un artiste comme lui, M. Prieur-Duperray, dont il avait épousé la sœur.

Clavellière (la), f., c^ne de *la Chapelle-Rousselin*. — *La Chevalière* (Et.-M.). — Anc. domaine de la Charpenterie en St-Léonard de Chemillé, qui le relevait de Cierzay en Jallais (E 469); — h., c^ne de *St-Philbert-en-Mauges*.

Claverie (la), f., c^ne de *St-Barthélemy*; — f., c^ne de *St-Jean-de-Linières*.

Claverie (la Grande-). h., c^ne de *la Pommeraie*, avec vignoble considérable aux XVe-XVIe s.; — f., avec maison de maître, c^ne de *St-Barthélemy*, anc. domaine de la chapelle du Buisson, vendu nat^t le 8 septembre 1791; — acquis en 1825 de l'abbé de Chalopin, par l'abbé Daburon de Mantelon, chanoine honoraire de St-Maurice, et donné par lui au Grand-Séminaire. Elle a été récemment restaurée par M. Roques, architecte.

Claverie (la Petite-), f., c^ne de *la Pommeraie*.

Claveries (les Petites-), h., c^ne de *St-Barthélemy*, anc. domaine d'une chapellenie de l'église St-Martin d'Angers.

Clavetières (les). — V. *les Glaffières*.

Clavières (les), f., c^ne de *Grézillé*, ancien fief et seigneurie tenue à deux fois et hommages du comté de Trèves, où elle fut annexée par acte du 18 août 1635 sous le seul hommage lige de la châtellenie du Pimpéan. — En est sieur Jean Guenet 1416, Amaury Du Gué 1420 (E 1324).

Clavotière (la), h., c^ne de *Bouzillé*.

Claye (le Grand-), vill., c^ne de *Murs*. — *Locus qui dicitur Cleias* 1052-1082 (2e Cart. St-Serge, p. 213). — *Cleæ* 1080 circa (Ib., p. 80 et 216). — *Cleiæ* 1114-1134 (Ib., p. 217, 220). — *Le molin de Clays* 1408 (E 472). — *Deux moullins à eau appelez les moulins de Clays* 1479. — *Le maroys de Cl.* 1483. — *Le village de Cl.* 1436. — *Le chemin d'Angers à Claes* 1436, *de Murs au grand Claix* 1469 (Ib.). — Anc. seigneurie avec château fort, *municipium*, 1082-1094 (2e Cart. de St-Serge, p. 215), appartenant au XIe s. au chevalier Hugues le Normand, dont la famille après lui prend le nom du fief, — plus tard au seigneur de Brissac et érigée en baronnie (1560), en même temps que Brissac en comté. Elle fut adjugée judiciairement les 22 janvier et 18 février 1683 à Jean de Raphaélis, qui en prit possession le 23 mai suivant, et fut distraite de la terre de Brissac, par arrêt du Parlement du 17 août 1695. Jean de Raphaélis mourut le 6 octobre 1706, comme l'atteste son épitaphe gravée sur marbre dans l'église de Murs. L'abbé Balthazard de Raphaélis, prêtre du diocèse de Luçon et sa nièce, Marguerite Lejeune de Bonnevau, femme de René de Meaulne, vendirent la seigneurie le 22 novembre 1723 à Charles Legros de Princé, commissaire provincial de la haute et basse Bretagne; mais menacé de retrait lignager, l'acquéreur dut transporter le bénéfice du contrat à Gilles René de Meaulne par acte du 8 février 1724. — Le château fut incendié pendant la guerre de Vendée et vendu nat^t sur Louis-Pierre-Ambroise de Meaulne, le 4 thermidor an IV.

Le domaine se composait jusqu'au milieu du XVIIIe s. d'une simple métairie, avec pressoir à ban, grange, étable, jardins, garennes. Vers 1770 un logis seigneurial y fut construit avec jardin, parterre, verger, charmille, haute et basse cour, douve, fossés, réservoirs et fuie. En relevaient les fiefs de la Crossonnière, du Temple de Gaigné, de la Jaudouinière, du Bréard, de la Chaperonnière, de Souvigné, du Clonneau, des Gaultiers *alias* Coins et du Bordage. — Le curé de Murs devait dire une messe chaque année dans la chapelle de Claye, en y venant quérir ses dîmes. — « La fontaine St-Germain au vill. « du Grand-Claye, dit Grandet, est remarquable « par l'abondance de ses eaux. On y va en pro- « cession tremper le bâton de la croix pour ob- « tenir de la pluie. La procession n'est jamais de « retour sans voir l'eau du ciel tomber. »

Arch. de M.-et-L. E 472-482 et 3334.

Claye (le Petit-), vill., c^ne de *Murs*. — *Le petit clos de Clayes* 148 (E 472). — *Le village du Petit-Claye* 1608 (E 503).

Clédon (*Guy* de), chanoine de St-Maurice, plus tard doyen de l'Université, conseiller de la vicomtesse de Limoges, Jeanne, veuve de Charles de Blois, fut délégué pour soutenir ses droits au duché de Bretagne par lettre d'elle datée d'Angers (11 mars 1364). Il ne prit pourtant pas part à la négociation. Il était conseiller de Jean IV, duc de Bretagne en 1386 et s'attribue le titre de chevalier, docteur-ès-lois.

Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 358. — D. Morice, *Preuves*, p. 509.

Digitized by Google

Clefs, c^on et arr. de Baugé (10 kil.); — à 50 kil. d'Angers. — *Odo de Cleis*; — *de Cleeriis*, avant 1093 (Pr. de Bocé, ch. or. 8 et 9). — *G. de Clederiis* 1095-1110 (Cart. St-Nic., p. 303). — *H. de Cleers* 1152 circa (Liv. N, p. 290, Cart. du Ronc., Rot. 6, ch. 44). — *Ecclesia de Cleeriis* 1177 (G 334, f. 2). — *G. de Claeriis*, 1185 (G St-Maimbeuf). — *Parochia de Clees* 1338 (G 341 f. 181). — *Parochia de Clavibus* 1467 (G 10). — *S. de Cleers* 1449, *G de Clers* 1455, *S. de Clefs* 1499, *Ch. de Clees* 1547 (E 262). — *Clees* 1501 (G 21). — *Le curé de Clers* 1553 (GG 99). — *Rector de Clefs* 1580 circa (G 21). — Au sommet d'une haute côte (88-95e mèt.), qui s'incline rapidement vers N., à partir du bourg (92 mèt.) jusqu'à la limite du département (35 mèt). — Entre le département de la Sarthe vers N., Vaulandry (4 kil.) à l'E., St-Martin-d'Arcé (8 kil.) au S., Montpollin (5 kil.), Fougeré (6 kil.) et St-Quentin (2 kil. 1/2) à l'O.

La route nationale de Bordeaux à Rouen traverse de part en part, du S. au N., la c^ne (7 kil. 500 m.) et le bourg, en y reliant le chemin d'intérêt commun de Meaulne à Durtal, rejoint à un kil. vers l'E. par le chemin d'intérêt commun de Mouliherne.

Y naissent les ruiss. de la Pagerie, de Mélinais, des Loges, de la Fontaine-de-Bouchillon, de la Rouille.

En dépendent les vill. et ham. de Roussay (6 mais., 25 hab.), de la Poutière (4 m., 17 h.), des Guyonnières (4 m., 14 h.), des Jopinières (3 m., 12 h.), du Chardonnet (3 m., 13 h.), du Genièvre (3 m., 13 h.), de la Mare-du-Fourneau (5 m., 18 h.), de Bourdon (3 m, 12 h.), des Fausses-Porées (5 m., 20 h.), des Bois-de-Vaux (5 m., 19 h.), des Guiberdières (7 m., 18 h.), des Beaurepaires (3 m., 12 h.), des Puits-Neufs (10 m., 24 h.), de la Chesnaie (4 m., 16 h.), de la Valinière (4 m., 10 h.), de Mollière (5 m., 16 h.), de la Rabière (4 m., 13 h.), les chât. de la Guétrie, de la Bertraie, de la Fontelaie, deux moulins à eau et 78 fermes ou écarts.

Superficie : 2,592 hect., dont 40 hect. en vignes et 570 hect. en bois.

Population : 171 feux, *768* hab. en 1720-1726. — *180* feux en 1788. — *1,100* h. en 1790. — *1,192* h. en 1825. — *1,208* hab. en 1831. — *1,230* hab. en 1841. — *1,236* hab. en 1851. — *1,241* hab. en 1861. — *1,212* hab. en 1866. — *1,285* hab. en 1872, dont *495* hab. (168 mais., 173 mén.), au bourg, construit tout entier à neuf sur la pente du coteau, du faîte jusqu'à la vallée, au centre de la commune, autrefois une des plus pauvres du pays, aujourd'hui une des plus riches de l'arrondissement par suite des défrichements de landes et de la division rapide de la propriété.

Exploitation des bois, fabrique de résine; four à chaux et tuilerie.

Assemblée le dimanche le plus proche de la St-Jean.

Bureau de distribution de poste et *chef-lieu de perception* pour les communes de Clefs, Cheviré, Fougeré, St-Martin-d'Arcé, Montpollin, St-Quentin et Vaulandry.

Mairie neuve sur la route, avec *Ecole de garçons*. — *Ecole* communale laïque *de filles*.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 5 nivôse an XIII), présente une façade à pignon en moyen appareil, avec baie romane, envahie aux deux tiers par un odieux appendice rectangulaire tout moderne. Le clocher y adhère, construction carrée en moyen appareil régulier, dont la masse est percée seulement au second ordre, sur chaque face, de doubles fenêtres romanes, à double arceau en retrait, nu, sans moulure. Le faîte est rasé ou inachevé et couronné d'une flèche moderne en ardoise. — La nef (24 mèt., sur 7 m. 50), lézardée, tapissée d'un plâtras noirâtre, qu'envahit l'humidité, s'éclaire au bas seulement de deux fenêtres, dont une, antique, étroite et longue, avec cintre à claveaux réguliers; à droite la porte du clocher; plus loin, les traces d'une grande porte latérale romane et un arceau ogival aux pieds droits duquel s'appuient les autels de St-Joseph et de la Vierge (XVIIIe s.). — Le chœur (8 mèt.), sans transept, s'incline brusquement à droite, suivant le plan mystique, qui rappelle le Christ expirant; sur chaque côté s'ouvrent deux fenêtres ogivales qu'encadre un arc en fer à cheval. Le fond plat est rempli par une grande baie à double arceau, que cache sans y adhérer le grand autel dédié à la Vierge, œuvre du XVIIIe s, cantonnée de chérubins bouffis et divisée en trois compartiments, dont le central, double, porte dans la niche supérieure une statue moderne de Vierge tout enguirlandée; au centre, une belle *Assomption*; à droite et à gauche les statues de *St Blaise* et de *St Sébastien*; à gauche, dans le mur, une piscine antique, dans un arc ogival, sans moulure. A l'extérieur, des modillons romans, dont une tête grimaçante, les autres simplement décoratifs, portaient le toit. — Partout d'énormes contreforts flanquent l'œuvre (XIIe-XIIIe s.) dont on prépare en ce moment même la restauration, évaluée à 25,000 fr.

Le *Cimetière* est tout à l'entrée du bourg, sur la route même en venant de Baugé.

Aucun vestige antique n'est signalé sur la paroisse. L'église est de celles que l'évêque Geoffroi la Mouche dit avoir rachetées de mains laïques à grands frais et dont il donne la collation à son Chapitre (1177). Les registres en remontent à 1572.

Curés : Maurice *Lepoulcre*, 1577. — Urb. *Gilbert*, 1572. — Benjamin *Lebouc*, février 1578, dit en 1630 « fort vieil et incommodé. » Il avait en effet chanté sa première messe le 20 avril 1572. — Louis *Micault*, 1632, juin 1668. — En octobre et novembre 1661, une dyssenterie emporta 31 paroissiens. — René *De la Porte*, décembre 1668, 1679. — Jacques *Macé*, décembre 1679, † le 16 avril 1703, âgé de 62 ans. — F. *Gruget*, mai 1703, février 1705. — René *Dumans*, février 1705, précédemment curé de St-Maurille des Ponts-de-Cé, † le 16 décembre de la même année, âgé de 62 ans. — Charles *Lasne*, février 1706, † le 29 janvier 1740, âgé de 77 ans, « plein de mérite et le père des pauvres. » — René *Thibault*, février 1740, † le

Digitized by Google

11 juin 1751, âgé de 49 ans. — Pierre *Denais du Mottay*, janvier 1752, jusqu'au 1er avril 1761, Il meurt la même année le 2 septembre, âgé de 46 ans, à St-Georges-du-Bois. — *Odillard de la Pommeraie*, juillet 1761, novembre 1775. — Joseph-Marie *Drouyneau*, janvier 1776 jusqu'en 1793. Il signe encore en l'an IV comme *officier public*.

J'y constate l'existence d'une *Ecole* laïque, qui a pour maîtres Philbert *Quignon* en 1574-1583, et Franç. *Jamon*, † le 24 novembre 1685, gé de 25 ans.

Le fief, détaché probablement par le comte de son domaine de Baugé, appartient dès la première moitié du xre s. à une famille de chevalerie, peut-être originaire de Normandie, si elle se rattache, comme il semble, à celle de Claye, V. *ce mot*. Elle devient surtout puissante au xiie s. et reste longtemps aux premiers rangs de la cour angevine. V. *Clers* (de). — La terre constituait une châtellenie, avec haute, moyenne et basse justice, dont le poteau seigneurial, planté à la Croix-Verte, figure aujourd'hui au Musée d'Angers. — Au xve s. le fief est passé à la maison de Bueil et par Anne de Bueil, vers 1580, aux d'Acigné. — Honorat d'Acigné, seigneur de Clefs, est inhumé le 22 septembre 1660 aux Récollets de la Flèche. — En est sieur Jacques de Gaultier, ancien officier, mari de Madeleine de Preuilly, 1742, et Ch. Amable de Gaultier, son fils en 1789.

La paroisse dépendait de l'Evêché d'Angers, de l'Archiprêtré du Lude, du Grenier à sel de la Flèche, de l'Election et du District de Baugé. — Sans ressources d'aucune sorte avant la Révolution.

L'armée vendéenne y livra dans les landes un de ses derniers combats le 18 frimaire an II, et le seul engagement, qui ait signalé en Maine-et-Loire l'invasion de 1871, eut lieu le 27 janvier aux alentours de la Bertraie, V. *ce mot*.

Maires : Cormier, an VIII. — *D'Estaignes*, 24 messidor an XIII, démissionnaire en 1817. — Charles *Ricouet*, 26 juin 1817. — M. *Chevreux*, aîné, 15 novembre 1830, démissionnaire le 15 août 1836. — Auguste *Gaugain*, 30 octobre 1836, installé le 23. — René *Chevreux*, août 1840. — Prosper *Chevreux*, fils, 2 septembre 1848-1852. — Emmanuel *Renou*, 15 juillet 1852, installé le 21, démissionnaire en juin 1860. — *De Causans*, 18 juin 1860. — *Bresteau*, 1868, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 190, 197, 200; E 2034. — Arch. comm. Et.-C. — Roger, p. 331. — Théod. Muret, *Hist. des Guerres de l'Ouest*, p. 494. — Pour les localités, voir à leur article.

Clefs, anc. fiefs dans les paroisses de *Brion* et de *Cornillé* réunis dès le xve s à la châtellenie de Brion.

Clefs, cne de *Cantenay*. — *Le fief et seigneurie de Clers* xvie-xviie s. (E 290 et C 105, f. 123). — *Le fief de Cantenay et Clefs proche Epinard* 1763. — Fief réuni au xvie s. à la terre de Cantenay (E 293). — Il en fut détaché et acquis le 18 mai 1649 par Charles Oger, et en 1785 par Georges Dupas, avocat (E 212), qui le relevaient de Juvardeil. — Il comprenait plusieurs hommages et devoirs et une simple pièce de terre de 18 boisselées entre les mét. de Mauny et de Châtillon.

Clefs, f., cne de *Chemiré*, domaine de la chapelle de la Haie de Clefs en Jarzé.

Clémenceau de La Lande (*Jean-Jacq.-René*), fils de Jacques Cl., mari de Marie-Franç. Sartre (27 janvier 1761), avait découvert en 1787 « le secret de faire cuire la chaux avec du char- « bon de terre » ; — mort à Angers le 10 brumaire an XI (1er novembre 1802), âgé de 70 ans.

Arch. de M.-et-L. Série M. — Arch. d'Indre-et-L. C 142.

Clémenceau de la Lande (*René-Mathurin*), né en 1755 à Montjean, soutint sa thèse de droit à Angers le 30 juillet 1774 et se fit inscrire comme avocat au barreau de Paris, mais il revint prendre part en Anjou aux premières luttes de la Révolution qu'il avait saluée avec enthousiasme. Le suffrage populaire l'élut tout d'abord président du tribunal de Beaupréau où il fut continué en 1791, et les élections de 1792 l'envoyèrent à l'Assemblée Législative. Il ne prit la parole qu'une fois, le 13 juillet 1792, pour provoquer des mesures contre le favoritisme des fonctions publiques, et resta à l'écart et comme oublié sous le règne de la Terreur. Le 6 brumaire an IV nommé commissaire du Directoire près le Tribunal civil du Département, il fut appelé le 26 germinal an VI à la présidence du Tribunal criminel. Un nouveau mandat du 26 germinal an VII le fit entrer au Conseil des Cinq-Cents, où en face de la réaction envahissante il affirma énergiquement, avec toute la députation de Maine-et-Loire, ses convictions républicaines. Le coup d'Etat du 18 brumaire le rejeta en Anjou où l'estime publique lui restait fidèle. La ville d'Angers qui se souvenait de son activité et de son esprit de conciliation, essaya en vain de le garder. Il préféra se fixer définitivement à Montjean, où il mit son expérience au service de ses concitoyens dans le poste, alors si envié et si influent, de juge de paix (an X), qu'il occupait encore quand il mourut le 6 août 1821.

Arch. départ. Série M. — *Moniteur*. — *Rev. de l'Anj.*, 1861, t. II, p. 190, et Bougler, t. II, p. 4.

Clémencerie (la), h., cne de *Coron*. — En est sieur René de la Proyère, après lui, J.-B de la Haie-Montbault ; = mon, dans le bourg du *May*.

Clémenclère (la), f., cne du *Guédéniau* ; = h., cne du *Louroux-Béconnais*.

Clément (*Etienne*). — V. *Courdil*.

Clément (*Jean*), « maître de musique » et « maître joueur d'instruments, » mari de Marguerite Pirquelot, 1649, signe un acte à Ste-Gemmes-sur-Loire, 1655.

Clementiniacus. — V. *Trèves*.

Clémot de la Nicollière (*Henri-Charles*), docteur en médecine à Montfaucon 1778, né le 1er juin 1753 à la Noue-Roquet en St-Crespin, † à Montfaucon le 8 septembre 1804.

Clémot des Oullières (*Louis-Augustin*), reçu docteur-médecin à Angers, le 12 août 1790, né à la Noue-Roquet le 4 février 1763, † à Montfaucon le 9 janvier 1818.

Clenne. — V. *l'Essart de Cl.*

Digitized by Google

Cler (*François*), maître maçon tailleur de pierres, marié, le 25 juin 1617, à Marguerite Rameau, Angers, 1621.

Cléray. — V. *le Clairay.*

Cleré, c^on de Vihiers (12 kil.), arr. de Saumur (41 kil.); — à 57 kil. d'Angers. — *Clareia* 1096 (Bulle d'Urbain II). — *Clare, Clayre,* fin du XIIIe s. (Grand-Gauthier). — *Rector de Claire* 1383, — *Clere* 1478, — *Clereyum* 1531 (Arch. de la Vienne G). — *Cleiré* 1782 (Pouillé).— Entre Passavant (3 kil.) à l'E., les Cerqueux-sous-P. (4 kil.) à l'O., Nueil (7 kil.) au N. et le département des Deux-Sèvres à l'E. et au S.

Les chemins de grande communication de Vihiers à Thouars et d'intérêt commun de Nueil se réunissent à l'entrée du bourg vers S. pour se séparer au sortir du pont vers N.

Le Layon, descendant du long étang de Passavant qui presque tout entier (2 kil.) dépend de la commune, coule de l'E. à l'O., passe sous le bourg, vers N., sous une arche de pierre et se dirige brusquement vers S., en formant au centre du territoire une vallée escarpée de profonds et pittoresques encaissements de rocs, où se réunissent à droite les ruiss. du Pont-Moreau et de la Gaubertière, à gauche celui de Maumusson.

Superficie : 2,524 hect. dont 50 hect. en vignes au lieu de 25 hect. en 1838, 3 hect. en bois.

En dépendent les vill. ou ham. du Gas-Guiton (11 mais., 39 hab.), de Brétignoles (5 mais., 27 hab.), de la Charronnière (6 mais., 25 hab.), du Jard (4 mais., 16 hab.), de Beaurepaire (6 mais., 35 hab.), de la Noue (5 mais., 30 hab.), de Brossay (6 mais., 32 hab.), les chât. des Landes, de Brossay, de Brétignolles, de Beaurepaire et 34 fermes ou écarts.

Population : 100 feux, *449* hab. en 1720-1726. — *570* hab. en 1831. — *594* hab. en 1841. — *406* hab. en 1851. — *629* hab. en 1861. — *633* hab. en 1866. — *623* hab. en 1872 dont *196* hab. (57 mais., 67 mén.) au bourg, dont les toits en briques rouges se groupent échelonnés jusqu'au Layon, sur la pente du coteau, dominé au faîte par l'église.

Assemblées le dernier dimanche d'avril et le troisième dimanche de septembre.

Bureau de poste de Vihiers et *perception* de Trémont.

La *Mairie* avec *Ecole* communale *de garçons* est une construction neuve (1856-1857, archit. Piet) à l'entrée du bourg vers N. — Un peu au-dessus, presque en face, *Ecole de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

L'*Eglise*, dédiée à St Hilaire (succursale, 26 décembre 1804), a été transformée par des travaux modernes qui ont refait à l'intérieur la nef et le chœur; — au fond, à droite, autel de *St-Francaire*, avec statue moderne, auprès dans la nef, un bizarre tableau représente la mort du Saint, couché dans un lit à tombeau du XVIIIe s. et assisté par un prêtre et un enfant de chœur. Le peintre a signé : *Mallécot, pinxit, à Doué 1759*; — vis-à-vis, une *Assomption*, sans doute encore du même artiste, à côté de l'autel de la Vierge, dont le marchepied est une pierre tumulaire portant l'épitaphe de Renée Potier 1759. — Au centre du chœur, le maître autel, tout bordé d'un carrelage formé de débris de tombes; on y lit les noms de Joseph-Gabriel Tre...peler, vicaire mort en 1736, de Pierre et François Godichaud 1773, 1775. — A l'extérieur les traces antiques reparaissent. La porte qui ouvrait dans le pignon entre deux minces et hauts contreforts nus est complètement enmurée; au milieu s'entrevoit une étroite fenêtre romane nue, sans moulure ni saillie, comme aussi plusieurs autres dans l'appareil des murs latéraux en petits moellons irréguliers posés par assises régulières (XIe s.). Le fond du chœur à pignon est percé d'une triple fenêtre plein cintre inscrite dans un arc en tiers point et accostée à droite d'une sorte de large absidiole, autrefois percée de trois fenêtres romanes. Le clocher ne date que de 1823.

L'ancien *Cimetière* y adhérait vers l'E. et déjà découpé par deux chemins et par le passage de la route est destiné à bientôt disparaître. — Il est à peine séparé de la cure actuelle, à laquelle attient une seconde église, transformée en grenier et hangar. L'édifice comprend encore la nef et le chœur séparé par un large arceau roman à claveaux réguliers sans briques, légèrement aiguisé au sommet en pointe ogivale; le fond du chœur plat est percé en évasement de trois fenêtres romanes, la centrale plus haute, toutes trois sans décoration. Un simple tailloir en saillie circule le long des murs latéraux, composés d'un assemblage informe. L'édifice est d'ailleurs de proportions toutes réduites et qui ne nous paraissent pas permettre d'y reconnaître rien autre chose qu'une chapelle.

C'était celle du *prieuré*, fondé à une époque inconnue, tout au moins au XIe s., et qui dépendait de l'abbaye de Charroux, dont malheureusement presque tous les titres sont perdus. Les documents qui nous intéresseraient manquent aux copies de D. Fonteneau. Au XVIIIe s. le bénéfice était uni au prieuré d'Argenton-l'Eglise et rapportait 400 l. de revenu. — Je ne connais d'autres noms de *prieurs* que ceux d'Elme *de Grische*, chanoine de St-Honoré de Paris, confesseur et aumônier de la reine de la Grande-Bretagne, 1623. — Nicolas de *Léseau*, 1641. — Chrétien-Nicolas *Cazotte*, archidiacre de Chalons-sur-Marne, 1752.

La cure était à la collation de l'abbé Charroux.

Curés : Emery *Marchant*, 1447. — Jean *du Fossé*, 1501. — Gilles *Sauxon*, chanoine de Châtillon-sur-Indre, 1527. — Ant. *Barbot*, 1558. — Jean *Duppé*, 1586, 1598. — Jean *Moreau*, 1605, 1624. — Franç. *Daudet*, 1635. — Jean *Blanchet*, 1663. — René *Blanchet*, 1669, 1707. Il fit rebâtir et bénit le 15 août 1704 l'autel Notre-Dame. — F. *Diet*, 1716, 1726. — *De Veillechèse*, 1729, 1731. — Charles *Daniau*, 1732, † le 20 novembre 1757, âgé de 54 ans. — *Ogier*, janvier 1758, août 1764. — Jacques-Jean-Aimé *de Huictmuidz*, octobre 1764, 1790.

Les légendaires modernes font naître au Mureau St Francaire, V. *ce nom*, dont le culte est l'objet d'une dévotion accréditée dans le pays. — Aucune antiquité n'est nulle part d'ailleurs signalée.

Digitized by Google

M. de la Fontenelle indique par Argenton-l'Eglise et Cléré la direction de la voie romaine de Poitiers à Angers, dont les traces n'y ont pu être encore constatées.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Thouars, de l'Evêché de Poitiers, primitivement du Poitou et depuis le IXe s. de l'Anjou, de l'Election de Montreuil-Bellay, du District en 1788 de Montreuil-B., en 1790 de Vihiers. — Elle avait pour seigneur en 1789 le marquis de Pimodan. — Il y existait à cette date un four à chaux.

Maires : Pierre *Drouineau*, 1er messidor an VIII, décédé en 1816. — G.-L.-M. *Brunet de Brossay*, 15 juin 1816, installé le 7 juillet. — Alexandre-Louis *Brunet de B.*, 25 mai 1821. —Charles *Avril de Pignerolles*, 28 février 1828, démissionnaire le 28 août 1830. — Paul *Pottier*, 2 novembre 1830. — Pierre *Drouineau*, 1832. — *Gaudicheau*, septembre 1840.—Marie *Mousset*, 25 septembre 1843. — Louis *Chicoteau*, 15 juin 1855. — *Humeau*, 1864, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 193, 202; G Cures. — Greffe de Saumur. — Arch. de la Vienne Série G — *Répert. arch.*, 1869, p. 24 et 46. — Pour les localités, voir à leur article, *le Mureau, les Coudrais, Ligné-Godard, Maumusson, les Landes*, etc.

Clérembaudière (la), h., cne de la *Tourlandry*. — Anc. fief relevant de Vihiers, dont rend aveu Guill. Taillepoix 1297, Jean de Nandrée 1393, 1416, Gilles de Lesperonnière, 1507; 1527, Anne de Lesperonnière, 1573, René Chauvet, 1677; — fut vendu natt sur l'émigré Déséreux le quatrième jour complémentaire an IV.

Clérembault, chât., cne de *St-Rémy-en-Mauges*. — *Le Plessis Clérembault* 1700 (Et.-C.). — Anc. manoir, dont est dame en 1700 Marie-Anne de Gilliers, femme de Louis Le Roux de la Roche des Aubiers. La chapelle seigneuriale, fondée le 16 novembre 1572, était dédiée à Ste-Anne. Le 22 août 1707 y fut célébré le mariage de Marie Leroux de la Roche des Aubiers avec Louis de Villoutreys du Plantis, lieutenant de vaisseau. — L'habitation, construite en 1822 et récemment réparée, présente un corps principal rectangulaire, avec péristyle porté par des colonnes, entre deux logis plus bas en avancement, les toits détachés à la Mansard.

Clérembaults (les), vign. et mins à vent, cne de *Bouxillé*.

Clergeauderie (la), h., cne de *Quincé*. — *Les maisons, jardins*, 1553, *la closerie de la Cl.* 1637 (chart. de Brissac); = f., cne de *St-Lézin d'Aubance*. — Anc. terre seigneuriale avec « hôtel » noble, réunie dans les premières années du XVIe s. au domaine de Chemillé.

Clergerie (la), f., cne d'*Aviré*; — anc. fief et seigneurie dépendant du Tilleul en St-Sauveur-de-Flée et dont relevaient les fiefs de l'Angleucherie, de la Brunelière, de la Trénelaie, de la Taupinerie, des Douères, de la Forterie (E 503); = h., cne de *la Chapelle-St-Fl.* — *La Cl. alias la Savinière* XVIe s. (H Saint-Florent). — — Ancien fief relevant de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil; — en est sieur Guillaume Rebillart 1433, n. h. Pierre Apvril 1450, qui vend à n. h. Maurice Frogier, Christ. Frogier, 1493, sa veuve Antoinette Sauvage 1510, Louise de Chazé, leur belle-fille 1541, Renée Vincent, veuve Et. Guesdon, 1653, Franç. de Boussac 1738; = h., cne de *la Chapelle-St-Laud*; = f., cne de *Morannes*, « estraige, domaine, appartenance » sans manoir au XVe s., relevant du Buron de Craon et appartenant en 1482, 1547 à Gervais de Rougé, en 1635 à Jacq. Crosnier. — En est dame et y meurt en 1724 Antoinette de Rougé, âgée de 90 ans; = h., cne de *St-Germain-lès-Montfaucon*. — *L'Eclergerie* (Et-M.); = f., cne de *St-Laurent-des-Autels*.

Clérins (les), mon h., cne de *Distré*. — *Le Clérain de Pocé* 1631 (Et.-C.). — Refaite en 1863 par M. le docteur Bury, conseiller général.

Clermont, vill. cne de *Verrie*.

Clermont (*P.-D.*), receveur de la ville d'Angers. On a de lui un jeton avec l'écu *parti de... semé de gouttes de... et de... à 4 faces de...*; légende : *P. D. Clermont recepv. de la ville, 1581*. Au revers, l'écu de la ville dans un cartouche; légende : *Nil mihi. cum bello. pacem postesque. tuebor.*

Clers. — V. *Clefs*.

Clers (*Guy* de), *de Clederio*, docteur ès-lois, chantre de Dol, archidiacre de Dinan dans l'église de St Malô, chanoine de St-Maurice et précédemment de St-Pierre d'Angers, fit par testament élection de sépulture à l'église St-Maurice d'Angers, devant l'autel St-Yves, léguant à cette église son grand bréviaire en deux volumes avec enluminures et son plus beau missel, pour être enchaînés à côté de son tombeau, à l'usage des pauvres prêtres qui manquaient de livres et qui voudraient y venir dire leurs Heures. — Il avait fait rebâtir à ses frais le petit Palais, sis entre les grandes Ecoles et la librairie.

Mss. 1004. — Thorode. — Andouys, Mss. 919, f. 200.

Clers (*Hugues* de), né en Anjou d'une famille de chevalerie, récemment attirée de Normandie auprès des comtes, V. *ci-dessus*, p. 716 et 718, figure pour la première fois dans une charte de 1143 avec un de ses frères, Geoffroi. Dans un acte de 1146 il porte le titre de sénéchal, *dapifer*, de la Flèche et de Baugé, qu'il prenait encore en 1170. — En 1156 il assistait à un accord passé à Orléans entre Henri II d'Angleterre et le roi Louis le Jeune. En 1164 une lettre lui est adressée par saint Thomas de Cantorbéry (liv. I, chap. v). Il serait difficile de croire que dès 1118 ou 1119 il eut l'âge d'être envoyé, comme il est raconté, par le comte Foulques V auprès du roi de France, de qui il aurait été déjà particulièrement connu, pour obtenir la reconnaissance du droit féodal que la maison d'Anjou prétendait au XIIe s. sur l'office de grand sénéchal de France. C'est lui-même qui fait ce récit dans un curieux mémoire malheureusement bien suspect et récemment argué d'absolue fausseté. Il est divisé en deux parties, et l'auteur donne la première comme une simple transcription d'un écrit de Foulques-Nerra, recueilli dans les archives du St-Sépulcre de Loches. Sans parler de cette invraisemblance d'origine, l'histoire abonde en anachronismes et est depuis longtemps réputée apocryphe.

Digitized by Google

La seconde partie, qui contient le récit de la négociation, renferme des particularités qui auraient leur prix si l'authenticité n'en restait douteuse dans le silence des titres contemporains sur la mission et sur l'auteur. Sirmond qui découvrit ce petit livret dans la bibliothèque de St-Aubin d'Angers, l'a publié le premier en 1610 dans ses *Notes* sur les lettres de Geoffroi de Vendôme (p. 98), et il a été souvent réédité depuis dans la *Bibliothèque des Pères*, t. XXI, p. 116, dans Duchesne, t. IV, p. 328, D. Bouquet, t. XII, p. 492, Baluze, t. IV des *Miscellanées*, p. 479, et en dernier lieu dans les *Chroniques d'Anjou* par MM. Salmon et Marchegay pour la *Société de l'Histoire de France*. M. Mabille, dans l'*Introduction* critique, qui précède cette édition, lui refuse toute authenticité et fixe la date de la rédaction telle qu'elle entre 1150 et 1168, c'est-à-dire, du vivant même d'Hugues de Clers, ce qui semble nuire à sa thèse. Le Mss. de la Bibliothèque Nationale (latin 3839a) est d'ailleurs de ce temps même. Daniel (*Milice française*, t. III, ch. 10), Fauchet (*Des dignités et magistrats de France*), l'ont ou traduit ou commenté. L'ouvrage a pour titre : *Ugonis de Cleeriis Scriptum de majoratu et senescalia Franciæ, comitibus Andegavorum collatis.* — Le nom de *Clers* est aujourd'hui transformé en celui de Clefs, commune du département de Maine-et-Loire.

Hist. litt. de la France, t. XIII, p. 345-348. — Pocq. de Liv., Mss. 1066. — Baluze, *Miscell.*, t. IV, p. 486. — *Vit. Gaufr. Comitis*, p. 69.— Sismondi, *Hist. des Franç.*, t. V, p. 134.—Moréri.—Mabille, *Chron. d'Anj.*, t. I, p. XLIX-LII. — Bodard de la J., *Chron. Craonn.*, p. 159. — *Privil. de l'Univ. d'Ang.*, p. 30. — Rangeard, *Hist. de l'Univ.*, t. I, p. 114.

Clersinaie (la), f., cne de *St-Martin-du-B.*

Clerté (la), f., cne de *la Renaudière.*

Clervaux, cne de *St-Clément-de-la-Place.* — *Les fief et terres nommées les fiefs de Cl.* 1433 (G 201, f. 183). — Fief sans manoir dont le tenancier devait la veille de la Toussaint une paire de gants blancs au seigneur de Juigné-sur-Loire. — En est dame Jeanne Sauvage, veuve de Gilles Clérembault 1433, Françoise Odarde, femme de Théaude de Châteaubriand 1453; — cne de *Juigné-sur-Loire.* — *Clervaulx et Juigné* 1392 (G 201, f. 183). — Anc. fief relevant de St-Alman, appartenait à la fin du XIVe s. à messire Jean de la Haye, passe à partir de 1600 aux seigneurs de St-Jean-des-Mauvrets avec Pellouailles et le Pavement et suit le sort de ce dernier qui reste aux seigneurs de Juigné. Le manoir seigneurial bordait sur 40 pieds de long au N. la grande rue de Juigné. Trois autres masses de dimensions égales formaient les servitudes; — le tout antique et dans sa construction primitive, vendu natt le 13 prairial an IV sur Louis-Hyacinthe Hingault. — Deux petits bois taillis dits les Petites Garennes, en dépendaient, divisés par le chemin de Martigneau à Juigné. La dame de Juigné autorisa le 14 octobre 1637 Jean Grippé et autres associés à y « tirer « pierre et faire ardoise tant et si longtemps qu'ils « y trouveraient profit », à condition de conserver ses bois et de ne pas les encombrer des vidanges. Elle prélevait le treizième des produits.

Arch. de M.-et-L. E 1225-1254.

Cletterie (la), f., cne de *St-Rémy-en-M.*

Cleux (le), h., cne de *Combrée.*

Clevalerie (la), f., cne de *Dénezé-s.-le-L.*

Cliquet, min à eau, cne de *St-Laurent-du-M.* — V. aussi *la Haute-Coulée.*

Clis (le), cne de *Bécon.*

Clissonnière (la), cne de *Faveraie.* — *L'oustel et appartenances de la Cliss.* 1447. *La mét. de la Cl.* 1652 (Chart. des Marchais-Renaud), disparue avant le milieu du XVIIIe s.

Clissonnières (les), cne de *St-Laurent-des-Autels.*

Cloche (la), f., cne de *Villevêque.*

Clochereau (le), cne de *Beaufort*, acquis de Louis Crouin par Jean de la Croix, sieur de la Plaine, en 1595 : « anciennement, est-il dit « dans l'acte, y estoit l'hostel de Bellenoue, duquel « sont encore les vestiges d'une cheminée de faczon « antique. » — En est sr en 1628 Michel Channoy, juge grénetier à Beaufort.

Clodereau (le), cne du *Plessis-Grammoire.* — *Le Clos Doreau* XVII-XVIIIe s. (Et.-C.). — Anc. logis et manoir seigneurial de la paroisse de Foudon, V. *ce mot.*

Cloison (la), f., cne de *Chalonnes-s.-le-L.*

Cloisons (les), f., cne de *St-Jean-de-Lin.*

Cloiterie (la), vill., cne de *Nueil-sous-Passavant.* — *La Clouerie* (Et-M.).

Cloîtres (les), f., cne de *Querré.* — *Le domaine et mét. vulgairement appelé les Clouaistres*, — appartenait à Robert de Montalais qui le vendit en 1551 à Gabriel de Pontoise, docteur en médecine, mais il en fut fait rescousse sur sa veuve en 1559.

Clon (le), cne d'*Angers.* — *Locus qui dicitur le Clom* 1293 (St-Aubin, Sacr., t. I). — *Clon* 1263. — *Vinee, manerium de Cleon* 1400 (Chap. St-Martin). — *Clauseria du Cleon* 1495 (Fragm. de comptes). — Anc. clos. donnée en 1332 par Gilles Maicrolles aux corbeliers de St-Maurice d'Angers et qu'ils vendirent en 1492 à leur Chapitre. — Acquise natt par la ville d'Angers, elle fut affectée à un cimetière, supprimé dès 1810, V. *ci-dessus*, p. 110. C'est aujourd'hui le centre d'un quartier neuf que borde le chemin de fer et où la construction d'une caserne de cavalerie a fait découvrir de nombreuses poteries romaines.

Clonneau, vill., cne de *Mozé.* — *Cloueau* (Cass. et Et-M.). — Anc. fief relevant de Claye, et appartenant au XVe-XVIe s. à la famille Leroux de la Roche des Aubiers.

Clopeau, usine, cne de *Ste-Christine.* — *Le grand chemin comme l'on va de Ste-Christine au moulin de Cloppeau* 1525 (G 95).

Clopechien, h., cne de *Vauchrétien.* — *Une maison appelée l'Ecloppe Chien* 1612. — *Le vill. de Esclope* 1632. — *Clopchien* (Cass.). (Mss. Raimbault).

Cloperie (la), f., cne du *Plessis-Macé*; — vill., cne de *Segré.*

Clopière (la), f., cne de *Montguillon*; —

Digitized by Google

(la Grande, la Petite-), ff., c^ne du *Pin-en-M.*

Clopin, moulin sur la Moine, c^ne de *Roussay*; — f., c^ne de *Thorigné.* — *Pelopin* 1701 (Et.-C.).

Clopinaie (la), f., c^ne de *Noellet.*

Clopinière (la), f., c^ne de *Roussay.* — *Le lieu et métairie de la Cl.* 1624 (E 1284).

Clos (le), f., c^ne de *Beaupréau*; — vill., c^ne de *la Daguenière*; — logis, dans le bourg de *Jallais*; — f., c^ne de *Miré*; — f., c^ne de *Parcé*; — f., c^ne de *la Pommeraie*; — cl., c^ne de *Soulaire-et-Bourg*; — h., c^ne de *Vernoil-le-Fourrier.*

Clos (le Grand-), cl., c^ne d'*Andard*; — cl., c^ne d'*Angers*; — f., c^ne de *Juvardeil.* — En est sieur n. h. Gabriel Jouet, inhumé le 17 novembre 1628 dans l'église de Champigné, entre les deux piliers du clocher; — f., c^ne du *Ménil.*

Clos (les), cl., c^ne d'*Angrie*; — f., c^ne des *Rosiers.*

Clos-aux-Moines (le), f., c^ne de *Fontaine-Guérin.*

Clos-Bonnet (le), f., c^ne de *Saumur.*

Clos-Chaillou (le), f., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-Loire.*

Clos-Chauvin (le), m^on h., c^ne de *Villebernier*, acquise en 1787 de Jacques-Gabriel Lerivint, officier aux carabiniers de Monsieur, par Et. Pillerault, trésorier du régiment.

Clos-Chien (le), f., c^ne de *la Lande-Chasle.*

Clos-Colas (le), h., c^ne de *la Pouèze.* — Une ardoisière s'y exploitait, qui s'est effondrée d'une ruine entière le 25 novembre 1867.

Clos-de-la-Haie (le), cl., c^ne d'*Avrillé* (Cass.).

Clos-de-Mazé (le), ham., c^ne de *Mazé.*

Clos-Doreau (le). — V. *Clodereau.*

Clos-Doyer, f., c^ne de *Fougeré.*

Clos-du-Bois (les), h., c^ne de *Brissarthe.*

Clos-du-Moulin (la), f., c^ne de *St-Barthélemy.*

Closeaux (les), h., c^ne de *St-Germain-des-P.*

Closerie (la), f., c^ne de *Chigné.* — *La Clousière* (Et.-M.); — f., c^ne de *Grez-Neuville*; — f., c^ne de *Longué.*

Closeries (les), f., c^ne des *Rairies.*

Closerit (le), f., c^ne de *la Chapelle-du-Genêt.* — *Closerie* (Cass.).

Clos-Gasnier (le), h., c^ne de *Corné.* — *Le village de Cloux Gasnier* 1635 (Et.-C.).

Clos-Grillé (le), f., c^ne du *Ménil.*

Clos-Guenet (le), f., c^ne de *Vauchrétien.* — *Trois corps de maisons appelés Cl.* 1518 (Mss. Raimbault), domaine réuni à cette date à la terre de Brissac.

Clos-Jacques (le), f., c^ne de *St-Clément-des-Levées.*

Clos-l'Oreille, m^on b. et f., c^ne de *Sainte-Gemmes-sur-Loire.* — *Croslaurella* 1195 (H.-D., *B* 31, f. 2). — *Crosleoreille, Crosloreille* 1205 (Ib. *B* 30 f 215, 216 et *B* 36). — *Crolle oreille* 1239 (G 340, f. 7). — *Crolloreille* 1455 (Ibid., f. 45). — *Le haut Cl. alias Baracé* 1737 (H.-D., *B* 36). — *Closloreille alias Ruisseau Doré* 1720 (Ibid.). — *Le Petit Closloreille alias Ruisseau Doré* 1782 (H.-D., *B* 135). — *Closlorielle* (Cass.). — Dans les anciennes prairies de la rive gauche de la Maine, faisant partie des prairies de Frémas données à l'Hôtel-Dieu d'Angers par son principal fondateur, Foulques de Mastac, à la fin du XIIe s., avait été édifié une petite ferme avec une chapelle pour les pâtres et les tenanciers d'alentour. Le domaine agrandi était divisé au XVIIe s. en deux closeries appartenant à Julien de Crespy. Advenu à Jean Fourcher, s^r de Quinchillac, mari de Jeanne Dupré, il fut vendu par lui le 26 septembre 1664 à Jacques Rouillon, qui, pour racheter le retrait opéré par Julien-François de Crespy, dut traiter avec lui de ses droits par acte du 6 avril 1668. — Son fils René Rouillon vendit à son tour le domaine (7 mai 1737) à Me Jean Simon, receveur des décimes du Clergé. Le 21 novembre 1750 Charles Rateau-Duplais, maître en chirurgie, l'acquit de ses héritiers et sa veuve le possédait encore en 1789. Dans la petite chapelle, refaite au XVIIe s., est conservée une *Adoration des Mages* du peintre Ernoul.

Clos-Maçon, m^on de garde, c^ne de *Cheffes.*

Clos-Marsais (le), vill., c^ne de *St-Martin-de-la-Place.*

Clos-Portier (le), f., c^ne de *Pouancé.*

Clos-Prieur (le), cl., c^ne d'*Angers.* — *Torcular de Closperer* 1199. — *Pecia terre vulgariter appellata Clausus Piri et ab aliis Campus St-Albini* 1456 (Chap. St-Maurille, Gr. Bous., t. I). — Anc. closerie près la Croix-Montaillée, appartenance de l'abbaye de Toussaint d'Angers, aujourd'hui en pleine ville.

Clos-Prune (le), f., c^ne de *Juigné-Béné.* — *La métairie de Cléoprune* 1716, *Cleprune* 1786, vendue nat^t sur Thomas de Jonchères le 2 nivôse an V.

Clos-Robert (le), c^ne de *Bouzillé*, vigne qui conserve le nom d'une ferme détruite depuis 1820.

Closy (le). — V. *le Claudy.*

Cloteau (le), vill., c^ne de *la Daguenière.*

Cloteaux (les), h., c^ne de *Corné*; — cl., c^ne de *Chavagnes-sous-le-L.* (Cass.); — f., c^ne de *Lézigné*; — moulin, c^ne du *Plessis-Grammoire*; — f., c^ne de *St-Rémy-la-V.* — *Le village des C.* 1640 (Et.-C.). — Petite gentilhommière du XVIe s. avec tourelle, — dont est sieur en 1625 Vincent Bobin, André Négrier 1681, en 1789 Pierre-René d'Estriché de la Barre. Sa femme Marie Girard du Tremblier y mourut le 10 avril.

Cloteaux (les), c^ne de *Trélazé*, closerie double appartenant en 1717 à Pierre Maugas et René Vallée. On y voit dès lors mentionné auprès de chacune des habitations un vieux fonds de perrière noyé d'eau et qui s'exploitait encore en 1655. L'exploitation, essayée de nouveau en 1804, était abandonnée dès 1806, reprise et délaissée le 25 mai 1813, reprise au moins encore une fois par Repussard et Montrieux pères en février 1839, abandonnée dès le 1er juillet, pour ouvrir des galeries de recherche dans les parties du roc délité.

Clotereau (le), f., c^ne de *St-Lambert-du-L.*

Cloterie (la), f., c^ne de *Vézins.*

Clotes (les), moulin, c^ne de *Cuon.*

Digitized by Google

Clou (*Pierre*), maître brodeur, Angers, 1637, 1641, mari d'Antoinette Hernauld.

Clouet (*Jean*), sieur de Sarcené, avocat au siége présidial d'Angers, « est des plus doctes de « son temps, encore que fort peu heureux dans le « monde », dit Bruneau de Tartifume (Mss. 870, p. 121), et c'est trop peu en dire, puisque nous ne savons rien de plus. Les vers latins inscrits sur la face de la pyramide des Treilles, qui regardait la ville, étaient de sa façon. On en trouve d'autres en grec, en latin, en français dans un recueil d'*Epitaphes sur la mort de J. Du Monin et de J. des Carmes*, principal du collége d'Amiens (in-12, Paris, Et. Prevosteau, 1587), et encore une épître à Daurat, en forme de Dialogue entre le poëte et la Poésie, en tête des *Poésies* mêmes de Daurat.

Clouterie (la), h., c^ne^ de *Bouillé-Ménard*. *La Cloterie* (Cass.). — Attenant au bourg de Bourg-l'Evêque.

Cloutière (la), f., c^ne^ de *Bécon*; — anc. logis noble. — En est dame Françoise Amoureux, veuve d'Hector Sérezin 1641; — appartient en 1760 à René Leré et à d^lle^ Renée Miet de la Planche; = ham., c^ne^ du *Louroux-B.*; = f., c^ne^ de *St-Léger-des-Bois*.

Cluseau (le), f., c^ne^ de *la Renaudière*.

Cluseaux (les), cl., c^ne^ de *St-Crépin-en-Mauges* (Cass.).

Coagulatum. — V. les *Andouillers*.

Coberdières (les), h., c^ne^ de *Noyant-sous-le-L.* — *Les Goberdières* (Et.-M.).

Coberlande (la), f., c^ne^ de *Toulemonde*.

Cocault du Verger (*Raimond*), né à Châteaubriand vers 1768, décédé à Cholet le 5 novembre 1839 où il s'était retiré en 1830 avec le grade de contre-amiral, s'était signalé surtout, comme capitaine de la *Gloire*, sous les ordres du commandant Jurieu, dans le brillant combat livré sur la rade des Sables-d'Olonnes le 24 février 1809.

Boutillier de Saint-André, *Mém.*, Mss., t. II, p. 452.

Cocharderie (la), h., c^ne^ du *Voide*.

Cochardière (la). — V. l'*Ecochardière*.

Cochardière (la), h., c^ne^ d'*Andard*; = f., c^ne^ de *la Jumellière*; — donne son nom sur Chalonnes au ruiss. de la Bréchotière.

Cochelin (*Mathurin*), sieur de Marcé, procureur au siége présidial d'Angers en 1569, obtint en 1586 des lettres royaux qui lui accordaient l'office de lieutenant général, sans qu'il pût jamais s'y faire installer, contre l'opposition invincible de François Boylesve, dont il s'était fait un ennemi déclaré en dénonçant sa modeste origine. Boylesve obtint arrêt de calomnie contre lui et jusqu'au bout empêcha sa réception au Présidial comme ligueur déclaré et partisan de la faction des Guises; — meurt en décembre 1589.

Cochereau (*Robert*), ne nous est connu que par la mention d'une allocation de 29 s. t. que lui vote le Conseil des bourgeois d'Angers « pour cause d'une lettre qu'il fist de relaccion « au pappe de la vie de messire Charles de Bloys « le jeudi 8e jour de juing 1373 » (CC 2, f. 33 v°).

Cochetière (la), f., c^ne^ de *Champigné*. — *Vinee apud La Cochetière* 1266 (Ch. or. du Prieuré); = f., c^ne^ de *Cheviré-le-R.*. — En est sieur Christophe Denian 1567, Jacq. Deniau, docteur de Sorbonne 1678, — Charles Lenoir, juge en la Sénéchaussée de la Flèche, 1688, mari de Renée Duvivier, — Ch. Lenoir, juge civil et criminel et des Eaux et Forêts du comté du Lude, 1708, qui épouse à Breil le 13 novembre Marie Perdreau.

Cochetière (la Grande, la Petite-), ff., c^ne^ de *St-Pierre-M.* — *Les Cochetières* (Cass.). — *La Crochetière* (Cad.).

Cochetterie (la), f., c^ne^ de *Chantocé*. — *La maison anxienne du lieu et hébergement de la Cochetterie* 1549 (E 1005). — En est sieur maître Etienne Lemercier, 1654; = f., c^ne^ du *Vieil-Baugé*.

Cochin, f., c^ne^ de la *Chapelle-Hullin*. — En est sieur et y réside Marin Peltier, maître tanneur en 1668, Jean Dupré en 1734 dont la fille épouse le 18 octobre 1735 messire Ch. Anselme de la Barre, chevalier; = m^in^ sur le Lathan, c^ne^ de *Noyant-sous-le-L.* — *Cochon* (Et.-M.).

Cochinière (la), f., c^ne^ de *Breil*; = f., c^ne^ de *Chazé-Henry*; — anc. tenure noble détachée de la terre du Plessis-Galeron. — En est sieur n. h. Vincent Duchastelet 1582, Jean Haton de la Masure 1613; — acquise des héritiers Perdriau vers 1650 par René de Cherbonnier et réunie à sa terre de Bédain; = h., c^ne^ de *Combrée*; = f., c^ne^ de *Noyant-sous-le-L.*, appartenant en 1669, 1683 à René-François Fontaine, receveur des Tailles de la Flèche.

Cochonnerie (la), f, c^ne^ de *Bocé*.

Cochonnière (la), h., c^ne^ de *Landemont*; = f., c^ne^ de *St-Macaire-du-Bois*, vendue nat^t^ le 2 thermidor an IV sur Cuissard de Fontaines.

Cochonnière (la Haute-), f., c^ne^ de *Landemont*.

Coconnerie (la), f., c^ne^ de *Chazé-Henry*.

Coconneries (les), f., c^ne^ de *Pouancé*. — *Le vill. de la Coconnerie* 1621 (Et.-C.). — En est sieur René Denyau 1627.

Coconnière (la), f., c^ne^ de *la Chapelle-St-F.*

Cocque (la), nom, d'après le Cadastre, du bras de Loire entre l'île dépendant de Sainte-Gemmes-sur-Loire et la rive gauche, le long de la commune de *Murs*.

Cocquereau (*Jean*), est un des maîtres maçons et tailleurs de pierre qui travaillent sous la direction de Nicolas Viriau aux préparatifs de l'entrée à Angers du roi Henri II en 1565.

Cocuère (la), f., c^ne^ de *Beausse*. — *La Quoquère* 1430 (St-Florent). — En est sieur René Joyer 1682. — Elle donne son nom à un ruiss. né sur la commune, d'une source très-abondante, et qui se jette à l'Epinay dans le ruiss. de Tran; — 960 mèt. de parcours. — Il y existe de plus une fontaine, à laquelle on attribue des propriétés médicinales; = f., c^ne^ de *Grugé*; = f., c^ne^ de *la Pommeraie*.

Cocusserie (la), f., c^ne^ de *Corzé*. — *La Cocussière* 1563, — *La Cocuisière* 1586 (E 10); = cl., dans le bourg de *Ste-Christine* 1607 (E 1055). — *Une vieille maison en ruine et gast dont il y a encore quelques vieilles murailles*, 1624, *appellé la Cocquessière* (Ib.).

Digitized by Google

Codement (la), f., c^ne de *Montreuil-Bellay*. — *Codeman* (Cass.). — *L'Accommodement* (Et.-M.). — *La Codment* 1768 (Chap. de Montreuil.-B.). — Tout auprès de Lenay. — C'est sans aucun doute le *Campus qui dicitur dominicus, vicinus ecclesiæ d'Alenay*, 1136, qu'une charte de St-Nicolas d'Angers reconnaît appartenir au prieuré de Montreuil-Bellay (*Epit. St-Nic.*, p. 88). — En est sieur maître J. Thibault 1676, 1706 (Et.-C.).

Codin (*François*), nom du fondeur inscrit avec la date 1616 sur la cloche de Gouys.

Coesnière (la), f., c^ne de *St-Augustin-des-B.*

Coettière (la), f., c^ne de *Baracé*.

Cœur, f., c^ne de *Seiches*. — *Le perrey de Cuer* 1331, *de Queur* 1483. — *Le lieu de Cueur* 1483. — *Le chemin de la Garde au Cœur* 1447 (Arch. du Verger). — *Cœur* (Et.-M.). — En est sieur en 1278 Drouet de Setaigne, en 1473 Pierre de Villiers, — au XVIe s. le seigneur du Verger. — Le seigneur du fief, réuni à la terre de la Roussière, devait auparavant au seigneur du Verger un jeu de cartes et un denier tournois par an.

Arch. du château du Verger. — Arch. de M.-et-L. *Chaloché*, t. XVI, f. 161, 170.

Cœur-de-Roi, fief censif sans domaine relevant de la seigneurie de Juigné, V. *Martineau*.

Cœur-du-Roi, vill., c^ne de *St-Germain-des-Prés*.

Coffetière (la), c^ne d'*Angers*, dans la paroisse de St-Léonard, anc. carrière, noyée longtemps avant 1750.

Coffinières (les), f., c^ne de *St-Lambert-des-Levées*.

Cognarderie (la), f., c^ne de *la Ferrière*.

Cognée (la), f., c^ne de *la Daguenière*, dépendance du domaine du comté de Beaufort, vendue nat^t le 27 septembre 1791; — f., c^ne de *St-Clément-des-Levées*.

Cohard (S.). — V. *Gohard* (S.).

Cohardierie (la), f., c^ne de *la Ferrière*.

Coherne (le Bas, le Haut-), ff., c^ne de *la Potherie*. — *Coherne* 1580 (Et-C.). — En est sieur n. h. Jean Rousseau.

Cohu (le), c^ne de *Méron*, anc. castel flanqué de trois jolies tourelles (XVe-XVIe s.), attenant au bourg même de Méron et auj. délaissé en ferme.

Cohue (la), f., c^ne de *Mozé*. — *Les moulins de la C.* 1677 (Denée Et.-C.); — f., c^ne des *Rosiers*; — f., c^ne de *St-Germain-lès-M.*

Cohuelle (la), f., c^ne de *Somloire*. — La dîme de tous les fruits en avait été donnée à la cure en 1434 par Jean de la Muce.

Cohuère (la), f., c^ne de *Durtal*. anc. dépendance de la chapellenie de ce nom, vendue nat^t le 7 avril 1791 et de nouveau sur la Rochefoucault-Liancourt le 15 fructidor an III; — donne son nom à un ruiss. né sur *Montigné*, qui pénètre sur Durtal et s'y jette dans le ruiss. de Pouillé; — et aussi à un patis indivis entre les communes de Durtal, Montigné et les Rairies dont la vente est décidée depuis 1855; — f., c^ne d'*Etriché*.

Cohuères (les), h., c^ne de *la Potherie*.

Coleandière (la), f., c^ne de *St-Laurent-des-Autels*.

Coleandrie (la), f., c^ne du *Ménil*; — f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*.

Coleault, cl, c^ne de *Beaucouzé*, avec un moulin et un étang appartenant à la mense conventuelle de St-Nicolas d'Angers et qui fut mis en pré en 1735; — h., c^ne de *Combrée*. — *Le moulin Coiscault* 1621 (Et.-C.), du nom de son propriétaire.

Coiffardière (la), f., c^ne de *Nuaillé*; — h., c^ne de *St-Macaire*. — *La Grande C.* (Et.-M.).

Coignard (*Pierre*), de Saumur, est l'auteur d'une thèse *Sur la prédestination* insérée dans le recueil protestant des *Theses Sedanenses*.

Coignière (la), maison noble, c^ne de *St-Saturnin* (Cass.).

Coin, f., c^ne de *Chigné*, dépendance du temporel de la chapelle de Breil-de-Foins, vendue nationalement le 24 mars 1791; — f., c^ne de *Murs*. — *Coigns* 1418. — *Le vill. de C.* 1579. — *De Couaings* 1605. — *L'aireau, houstel et appartenances vulgairement appelé la gaignerie de Coings* 1580. — *Le fief des Gaultiers alias de Coings et du Bordage* XVIIe s. (E 472-499, 493). — Petit fief relevant de Claye; — en est sieur Macé Rillard 1440, — Guill. Lévesque 1505. — Jean Jobeau l'acquit en 1521 de la famille Lévesque alliée déjà à la sienne; — René Morin, 1570, François Pasqueraie 1607 et ses héritiers jusqu'à la Révolution; — f., c^ne de *Thorigné*.

Coin (le), c^ne de *Beaupréau*, anc. vill. sur l'emplacement duquel a été bâti le nouveau château, qu'une prairie sépare de l'ancien; — ham., c^ne de *la Bohalle*; — f., c^ne de *Neuvy*, dans le bourg; — (le Petit-), f., c^ne de *Beaupréau*.

Coin-Bourgueil (le), vill., c^ne de *Tilliers*.

Coincé, m^on h. et m^in, c^ne de *Feneu*. — Anc. fief avec manoir et chapelle où se marient le 24 novembre 1706 messire Augustin de Limesle, écuyer, avec d^lle Renée d'Andigné des Grassières. — Appartenait en 1540 à Simon Dupineau, en 1574 à Marguerite de Chivré, veuve de René Dupineau, en 1651 à Maurice-François Chevaye, écuyer. — En est dame et y demeure Marie Leroy de la Roche Vérouillère, qui épouse le 23 mai 1695 Joseph d'Andigné du Hallay; — Eust.-Guill. Leroy, chevalier, 1736; — en 1835 au peintre Bardoul, V. *ce nom*, actuellement à M. Poitou.

Coindassière (la), vill., c^ne de *la Varenne*.

Coin-des-Haies (le), f., c^ne du *Guédénian*; — h., c^ne de *Mouliherne*.

Coin-des-Pierres-Blanches (le), f., c^ne de *Beaupréau*. — *Coignum, Cugnum*, 1052-1082 (2e Cart. St-Serge, p. 34 et 309). — *Terra de Cuneo* 1110-1114 (Ib., p. 12). — *Pratum de Cuneo de Rocha* 1102-1114 (Ib., p. 45). — *La métairie appelée le Coing des Pierres Blanches* 1540 (C 105, f. 309). — Appartenait alors à Louis de Montberon, échoit vers 1600 à Maurice Bouteiller par son mariage avec Renée Le Breton; aujourd'hui à M. Ch. Thenaisie. — Il y a été trouvé en 1826 et 1851 tout un trésor

Digitized by Google

de médailles romaines de la fin du IIIe et du commencement du IVe s., des Constantins et plusieurs pièces avec un temple au revers. — Il y existe aussi des traces de constructions de fours ou de forges.

Coin-d'Hyrôme (le), h., cne de *St-Lambert-du-Latay*. — *Le Coign d'Irome*, vignes 1468 (Ronceray). — *Le Coing d'Isrome* 1578 (Et.-C.). — *Le moulin à vent du C. d'I.* 1614 (Note Raimbault).

Coindière (la Basse-), f, cne de *Chantoceaux*; — anc. logis habité en 1648 par Guillaume de la Cotinière, écuyer; — donne son nom à un ruisselet, affluent de la Chênebaudière; — 500 mèt. de cours; — (la Haute-), ham., cne de *Chantoceaux*.

Coin-du-Mur (le), f., cne de *Bouchemaine*, formant le coin du clos de Grézillé en Pruniers. — *La closerie appelée vulgairement la cl. du Coing du Mur* 1531 (St-Nic., Cellererie).— *Le lieu du Coin du Mur alias le Noyer-Commun* (XVIIe-XVIIIe s.). — Appartenait en 1633 à Renée de Boutin, veuve de Jean Airault, en 1737-1786 à J.-B. du Serreau de la Roche-Coursillon.

Coin-Morton (le), vill., cne de *Soulangé*.

Coin-Perdu (le), f., cne de *Loiré*.

Coins (les), vill., cne de *St-Mathurin*.

Cointellerie (la), f.. cne de *Neuvy*. — Appartenait à Charles du Bellay, comte des Buhards, en 1710, à Pierre-Aimé Béritault de Salbœuf en 1765.

Cointereau (*Jean*), maître maçon, Angers, marié, en 1579, à Françoise Hardouin, signe un acte en 1580 au registre GG 132.

Cointerel (*Mathieu*), naquit en 1519, — non à Sablé, comme disent Ménage, Blondeau, Corvaisier, ni à Juigné, d'après Lepaige, — mais à Morannes, comme l'affirment tous les témoignages angevins et en particulier Roger, qui a connu sa famille. Son père était maréchal-ferrant ou forgeron. Cointerel, attiré par quelques parents d'Angers, dont un était chanoine à St-Maurille, vint étudier au collége de Bueil, rue de la Roë, où il avait obtenu une bourse. Qu'advint-il de lui? on ne le sait plus de façon précise. Sa fortune fut sans doute celle d'un pauvre savant de mérite à la solde domestique de quelque seigneur ou de quelque prélat de cour. Ménage raconte qu'à la suite de fredaines de jeunesse, notre étudiant quitta Angers et s'enfuit en Italie. La famille rapportait autrement l'histoire. Un grand seigneur étranger, en admiration devant les clochers de St-Maurice, ayant demandé à Cointerel, qui se trouvait là, quelques renseignements, fut charmé de la bonne mine et de l'érudition de son cicérone improvisé, qui accepta volontiers de l'accompagner plus loin. Il fut emmené ainsi jusqu'à Venise où la maladie le prit, puis traité et guéri par un médecin du nom de Buoncompagno, qui se l'attacha comme précepteur de ses enfants, puis qui le céda à son frère, professeur de droit à Bologne, depuis Grégoire XIII. Celui-ci le plaça chez André de Bovi, son collègue, qui partant pour Rome, l'emmena avec lui. Une fois à Rome, Cointerel sut se rendre utile assez pour être bientôt distingué. Le pape Paul IV le fit d'abord secrétaire des Brefs, puis auditeur de légation auprès du cardinal Hippolyte d'Este, qui allait en France; Pie IV le nomma référendaire; Pie V l'attacha à son neveu Alexandre dans ses ambassades d'Espagne et de Portugal (1571); enfin Grégoire XIII, son ancien patron, le nomma grand dataire, puis cardinal au titre de St-Etienne au Mont-Célius (13 décembre 1583). Cointerel avait composé dans ces dernières fonctions un Recueil de tous les minutes de dispenses accordées dans des circonstances importantes par le pape Grégoire XIII, qu'estimait fort le cardinal d'Ossat, et qui a servi à plusieurs travaux. La richesse lui était venue depuis longtemps ainsi que la considération due à son talent. Outre ses charges à la cour romaine, il possédait en France l'abbaye du Mont-St-Martin dans le diocèse de Cambrai, et le prieuré de Huillé en Anjou et il acquit le 16 mars 1576, de ses deniers, la terre d'Avrillé, près St-Jean-des-Mauvrets. Parmi ses amis particuliers il comptait Torquato Tasso, qui avait été de son voyage de France avec le cardinal d'Este, et Choppin.—Cointerel mourut à Rome le 28 novembre 1585, âgé de 66 ans, et fut inhumé dans l'église St-Louis dont il avait fait construire à ses frais la façade ainsi que la chapelle où se lit encore l'inscription de son tombeau reproduite dans la *Revue des Soc. Sav.* 1869, p. 267 et dans le *Bullet. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts de la Sarthe* 1868. Son oraison funèbre y fut prononcée en 1586 par le P. Rémond, jésuite, qui le dit à tort Manceau. Elle est imprimée dans Ménage. Son portrait gravé par Stuerhelt pour le *Peplus* de Claude Ménard, d'après, croit-on, un tableau original rapporté de Rome et qui se trouvait dans le cabinet de Bélin de Béru, a été reproduit sur la planche originale acquise par le Musée d'Angers dans le *Répertoire archéologique de Maine-et-Loire*. Un autre est donné dans la *Vie des Jurisconsultes* d'Henriet. — Un neveu du cardinal, François Cointerel, qu'il avait amené de France, devint secrétaire apostolique, ou comme il s'intitule dans un acte qu'il signe à Angers, « chevalier de St-Paul, scripteur d'archive à la cour de Rome » (1594). Il mourut à Rome en 1625, léguant tout son bien à l'hôpital de la Trinité-des-Pélerins, où une inscription garde souvenir de cette munificence. — Un autre neveu est Gilbert (V. *ce nom*), sieur de la Brosse, fils d'un Gilbert de Morannes, et de quelque sœur ou cousine de Cointerel.

Le nom de la famille, en latin *Contarellus*, est devenu dans les différents auteurs ou titres : *Conterel, Contarel, Cointreau*, et même *Contaret*. L'acte déjà cité porte la signature autographe du neveu du cardinal et l'appelle *Cointerel*, tandis qu'il signe à l'italienne *Contarel*, nom que transforme à la française une branche de la famille établie à Pellouailles où naissent Pierre Cointereau 1655 et François Cointereau 1661, fils de Guill. C. et de Marie Georges.

Frison, *Gall. purpur.*, p. 650.—Ménage, *Hist. de Sablé*, t. II, p. 65 et 74; *Vie d'Ayrault*, p. 214. — Blondeau,

Digitized by Google

Portraits des Hommes illustres du Maine. — Corvaisier, *Hist. des Evêques.* — Bodin, *République*, p. 590. — Ciaconius, *Vitæ Pontif.*, p. 1253. — Lepaige, *Dict. du Maine*, t. I, p. 439. — Dossat, *Lettre* 163. — Pocq. de Liv., Mss. 1067 et 1068. — Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 465. — *Répert. arch.*, 1861, p. 130. — Cl. Ménard, Mss. 875, t. I, p. 64. — Arch. de M.-et-L. *Minutes de Grudé*, n° 918.

Cointerie (la). — V. *la Contrie.*

Cointrie (la), c^ne de *Jarzé;* = chât., c^ne de *Querré*, édifice du XVe s., précédé vers l'E., vers S. et vers l'O. de trois larges et longues avenues dont une franchit le ruiss. de Baconne. — En est sieur Guill. Garault, écuyer, 1539, Guill. de la Saugère 1588; — aux XVI-XVIIIe s. la famille Gohin de Montreuil. — La chapelle seigneuriale était fondée en l'honneur de Ste Barbe; = (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *St-Sauveur-de-Fl.*

Coipellerie (la), f., c^ne de *Thorigné.*

Coipellière (la), h., c^ne de *Chantoceaux.* — *Vulpilleria* 1048 (Marmoutiers, ch. or.). — *La Couepelière* (Cass.). — *La Copelière* (*Affiches*, 1872).

Colquaud (*Jules-Edouard*), né à Nantes le 18 décembre 1800, ingénieur ordinaire de 2e classe le 27 avril 1825, de 1re classe le 17 septembre 1835, ingénieur en chef à Redon le 23 janvier 1842, de 1re classe le 17 août 1853 et chargé le 1er décembre 1854 du service du département de Maine-et-Loire, officier de la Légion d'honneur le 10 décembre 1859, meurt à Angers le 10 mars 1861. On lui doit l'achèvement du pont de la Basse-Chaîne d'Angers et la direction des travaux pour la protection du val de la Loire.

Colraudière (la), f., c^ne d'*Yzernay.*

Colrault (le Grand-), f., c^ne de *Rochefort-sur-Loire.* — *Courau* (Cass.). — Appartenance du Ronceray d'Angers, vendue nat^t le 22 février 1791; = (le Petit-), f., c^ne de *Rochefort-sur-L.*

Coire (la), f., c^ne de *Segré;* = (la Grande-), f., c^ne de *Chatelais.* — En est sieur Clovis Brillet 1708; = (la Petite-), f., c^ne de *Chatelais;* = f., c^ne de *la Ferrière.*

Coires (les), c^ne de *St-Sauveur-de-Flée.* — *Les Couères* XVIIe s. (E 190-191). — Anc. fief et seigneurie réuni et consolidé à la seigneurie de la Raguinière et relevant de Bouillé-Téval; — appartenait au XVIIe s. à la famille de Juigné, en 1729 à Anne-Henriette de Juigné, femme de messire Olivier Duguesclin. — Pierre d'Héliand, mari de Renée-Augustine-Elisabeth de Juigné, le vendit en 1741 à Pierre de la Barre, chevalier.

Coislère (la), f., c^ne de *Briolay.*

Coisinerie (la), f., c^ne de *Pontigné.*

Coisnon (*Pierre* de), gentilhomme angevin, sieur de Noirieux, se signala à la bataille de Ravenne (1552) où il eut l'honneur d'engager les premiers coups « par quoy a luy est due partie « de la victoire, » dit le vieux Bourdigné, p. 189.

Coissin (le), moulin, c^ne de *Mélay.* — *Un moulin appelé le moulin de Couessin* 1540 (C 105, f. 143), dépendant de la Halbaudière. — Il est placé un peu au-dessus du confluent dans l'Hirôme d'un ruiss. né sur la commune de Mélay, qui traverse la commune de St-Georges-des-G. et se perd à 4,100 mèt. de sa source.

Coitière (la), cl., c^ne de *Mazé.* — *La Couettière* XVIe-XVIIe s. (Et.-C.). — *La Coitière* (Cass.). — En est sieur n. h. Jacq. de la Croix 1557, Louis de la Croix, 1607, mari de Renée de Charnières, Jacques de Beauvais 1637, par son mariage avec Gabrielle de la Croix. — Leur fille Gabrielle de B. épousa le 15 novembre 1660 Urbain de Marteau et le 19 septembre 1664 en secondes noces René de Tourneton.

Colaissière (la), c^ne de *la Chapelle-sur-Oudon;* = f., c^ne de *St-Sauveur-de-Landemont.* — Anc. fief acquis du comte de Penthièvre par Franç. de la Poèze, commandant de son château de Chantoceaux; — René de la P. 1635,—Gabr.-Henri de la P., chevalier 1750, qui épouse le 26 mai à Marcé François Lecourus de Princé; — François-Marie de la P. 1780. — « Le ravissant castel, le plus féodal, le plus mi- « gnon, le mieux tourné, le mieux campé de « tous les jolis châteaux », au goût de la marquise du Prat dans ses Mémoires Mss., fut incendié en 1793 mais en partie seulement. Il appartient encore à la famille de la Poèze.

Colardière (la). — V. *la Gomardière.*

Colassière (la), cl., c^ne de *St-Germain-lès-Montfaucon.* — *La Nicolassière*, vendue nat^t sur Luc-René de Gibot, le 27 prairial an VI.

Colatobus, évêque d'Angers, figure inscrit sur les catalogues entre Boson et Bénignus, vers la fin du VIIe ou le commencement du VIIIe s. On l'appelle aussi *Colathobodus* ou *Golatobus.*

Colbert (de). — V. *Maulévrier.*

Colerale (la), f., c^ne de *Bourgneuf.*—Anc. dépendance de la chapelle du Fourneau en Chalonnes.

Colidonia villa. — V. *Coulons.*

Collard, nom d'une famille d'artistes angevins, contemporaine des de Brie, des Lagoux, des Besnard, des Vandelland. — (*Simon*), figure parmi les peintres employés par la ville aux préparatifs de l'entrée du roi Charles IX. Il y fut occupé huit journées, comptées chacune à raison de 30 sous. — (*Martin*), « maître peintre vitrier, » c'est-à-dire, vitrier, peintre et peintre en vitraux, demeurant paroisse St-Maurice d'Angers, était mort en 1640. C'est peut-être lui qui passa avec le Chapitre de St-Laud, en 1632, le traité rapporté ci-après à l'article d'Antoine. Sa veuve, Claude Daudier, se remaria, en 1641, avec le peintre Aumont, V. *ce nom.* — (*Antoine*), « peintre vitrier, » restaura en 1614 les verrières de l'Hôtel-Dieu d'Angers et celles de l'Hôtel-de-Ville. La même année, il prit à bail l'entretien des vitraux de St-Maurille (24 juillet). La mairie lui fit dans le même temps peindre et battre de fleur de lis d'or fin les six banderolles des trompettes, les caisses des tambours et les étendards du combat naval qui devaient servir à la fête de l'entrée du petit roi Louis XIII. On le voit, en 1632 encore, occupé à de plus dignes travaux, dont peut-être il ne se crut pas plus fort honoré. Le Chapitre de St-Jean-Baptiste, à la suite d'un ouragan qui avait brisé notamment la grande vitre du chœur, derrière le grand autel, lui en marchanda la restauration, où il eut à repeindre la figure de *St Lézin.* L'artiste resta trois ans occupé à ce travail, qui, commandé le 29 sep-

Digitized by Google

tembre 1632, n'était achevé qu'en février 1635. Devenu veuf en 1645, il avait fait don à la chapelle Ste-Anne de l'église St-Maurille, où était inhumée sa femme, d'un tableau d'autel où, comme à l'ordinaire, le donateur s'était représenté; mais le Chapitre lui fit effacer le personnage, en laissant seulement la liberté à l'artiste d'y mettre ses armoiries, si mieux n'aimait reprendre son tableau. Collard avait quitté à cette époque la rue Baudrière pour venir habiter rue St-Land, au coin de la rue des Forges, une maison acquise par lui en 1610 et où il mourut le 19 janvier 1650. De sa femme, Jeanne Bretonneau, étaient nés au moins cinq enfants : deux filles, dont une mariée à un protestant proscrit pour cause de religion, — c'est peut-être la cause réelle de la sévérité du Chapitre paroissial contre le beau-père, — et trois fils, *Etienne*, né le 1er août 1613, — *Antoine*, le 30 mars 1621, — et *Jacques*, le seul qui me soit connu autrement que par son acte de baptême. Le père est appelé maître vitrier dans l'acte de baptême de sa nièce Marguerite, 1644. — (*Jacques*), né le 18 février à Angers, « mestre peintre, » comme son père, mourut le 7 mars 1670, et fut inhumé aux Jacobins d'Angers. Sa veuve, Françoise Ménard, s'était retirée à Pellouailles et y fut enterrée dans l'église le 1er septembre 1682. Il avait eu d'elle, outre plusieurs filles, un fils *Jacques*, le 11 février 1653, dont fut parrain noble homme Nicolas Syette, syndic des avocats d'Angers.

Arch. de M.-et-L. E 3619; G St-Maurille, *Reg. Capit.*; 1645, f. 69; *Baux* P., f. 240; St-Jean-Bapt., *Reg. Cap.*, 1623-1635, f. 66, 237, 267, 297; Hôtel-Dieu, *E* 7, f. 50, *E* 159.—Arch. comm. BB 61, f. 61; CC 14, p. 57; GG 111, 118, 115, 172.

Collas (*François*), enfant d'Orléans, maître menuisier, » était établi dès avant 1663 à Angers, et en réputation dans l'art tout angevin de tailler le bois. — On le voit, en 1648, employé comme maître menuisier en titre du château de Milly et du maréchal de Brezé, et son acte de décès, du 2 décembre 1673 (GG 175) le qualifie de « maître menuisier et sculpteur en bois. » — Il était marié à Anne Maré et eut d'elle de nombreux enfants. — Son fils *Pierre*, né le 24 juillet 1640, continue sa maîtrise. — Un autre *Pierre*, oncle sans doute de *François*, maître menuisier comme lui et qui est dit d'origine angevine, est inhumé le 5 avril 1659, âgé de 35 ans, « avec ses ancêtres, » au cimetière de Saint-Pierre.

Collas de l'Esperonnière (*Félix-Augustin*), né à Angers, prêtre, reçu docteur de Sorbonne le 30 septembre 1755, doyen de St-Martin d'Angers en 1741, mais sans cesse absent et en procès avec son Chapitre, fut interdit le 1er mars 1756 par les chanoines de toute rétribution et enfin remplacé le 3 octobre suivant par Cotelle; meurt le 20 décembre 1772, âgé de 62 ans.

Colle, h., cne de *la Boissière-St-Florent*. — Anc. fief appartt avec la Haigronnière à R. de Linières 1682,—à Marguerite de Petit-Jean, veuve de Charles de Ferrières, 1716; — donne son nom à un ruiss. qui y naît et se jette dans la Trézenne à 610 mèt. de sa source; = moulin, cne de *la Renaudière*, sur le ruiss. de la Varanne, affluent de la Moine; = f., cne de *St-Crépin*.

Colléon (*D. Hugues*), moine fontevriste, puis bénédictin, né à Tiercé en 1600, mort à Sens le 31 janvier 1665 a laissé Mss. des *Méditations pour les novices*; — 2° *Méditations pour la vie purgative*.

Collet (*Aimé-Lucien*), connu depuis son mariage sous le nom de *Collet-Dubignon*, né le 6 janvier 1786 à Chouzé (Indre-et-Loire), débuta comme simple maître d'études dans une école secondaire d'Angers, puis au Lycée dès sa fondation, puis successivement monta par tous les degrés aux honneurs Universitaires, professeur de cinquième le 14 décembre 1809, — de quatrième le 25 septembre 1812, — de seconde le 29 octobre 1814 comme suppléant, — censeur du Lycée à titre provisoire, le 12 octobre 1815, puis à titre définitif le 1er octobre 1818 jusqu'au 8 janvier 1820. — Il fut appelé alors aux fonctions d'inspecteur de l'Académie de Limoges qu'il occupa jusque vers 1824, mais que la franchise de ses convictions libérales lui fit enlever. Revenu à Angers et signalé dès lors aux premiers rangs de l'opposition militante, il entra par l'élection au Conseil municipal et dans le banquet du 13 juin 1830 qui fêtait la réception de Guilhem et d'Andigné porta deux toasts *à la Charte*,—*aux Elections*. Dès le 2 août 1830 il assistait Chevré dans la Commission municipale et fit partie de la première mairie comme adjoint, puis accepta le poste de secrétaire général de la Préfecture, jusqu'au 23 mai 1831, où l'Université s'honora de le reconquérir en lui offrant les fonctions de recteur de l'Académie. Il prit sa retraite en octobre 1838 mais sans pensée d'oisiveté, se consacrant aux devoirs de fonctions gratuites ou électives, administrateur des Hospices, administrateur de la Caisse d'Epargne, qu'il avait aidé à fonder, membre du Conseil d'arrondissement (7 décembre 1845). — Il mourut à Angers le 28 décembre 1863.

Discours de M. Sorin, dans le *Journal de Maine-et-L.*, 5 janvier 1864.—Note Mss. de M. de Lens.—Arch. de l'Acad.

Collet-Pourri (le), h., cne de *la Chapelle-Rousselin*. — *Les Coulipouris* (Cass.). — *Collé Pourry* (Et.-M.).

Collette (la), chât. et f., cne de *Gonnord*. — *Le village de la C.* 1540 (Mss. Raimbault). — Anc. fief et seigneurie qui s'étendait sur les paroisses de Gonnord et du May et relevait de la baronnie de Chalonnes. A la requête du maréchal Artus de Cossé, l'évêque d'Angers l'érigea en châtellenie (19 juillet 1576) « à la charge que le « dit fief sera à l'avenir nommé la chastellainie « du fief de l'évesque » et devra une paire d'éperons dorés à mutation d'évêque (G 116). — La ferme a été acquise de la comtesse de Cossé en 1831 par M. Rétailleau dont le fils y a fait élever en 1854 un petit château flanqué d'élégantes tourelles, — à 1,400 mèt. du bourg.

Collette (*Pierre-Joseph*), originaire de St-Calais-sur-Mer, fut reçu organiste à vie de la cathédrale de St-Maurice, le 26 avril 1782, âgé alors de 21 ans, aux gages de 500 l. portés à 800 l. après la mort de Bainville (3 décembre

Digitized by Google

1787). — Il a publié, en 1788, trois *Sonnets* de sa composition pour clavecin et violon, qu'annonçaient les *Affiches d'Angers* et le *Mercure* (n° 47). — Il se suicida, à Angers, vers 1820.

Colletterie (la), c^ne de *St-Lambert-la-P.*, autrefois de la paroisse de *St-Jean-des-Marais*, chât. de la fin du XVIIIe s., avec chapelle moderne en style des XVe et XVIe s. ornée de vitraux du XVIe s. provenant de l'église démolie de St-Mathurin. — Les dépendances et avenues s'étendent des deux côtés jusqu'aux routes de St-Clément et de St-Lambert, ouvrant par une belle grille ornementée vis-à-vis la Fessardière. — La terre relevait du Plessis-Macé et appartenait à René de la Crossonnière 1499, à Thomas Fauquereau, écuyer, 1539, à n. h. René Delorme, 1590, mari de Louise Fauquereau. — Leur fille Marie y épouse le 20 mai 1593 dans la chapelle n. h. Ant. Gaultier, sieur de Poiriers. — En est sieur en 1603 par sa femme Marie Saguier, n. h. Jacq. de Gurie, prévôt général d'Anjou; — n. h. Claude de Galichon en 1674, Marin-Modeste Boylesve de la Morousière en 1776 et la famille jusqu'en 1834 que la terre — dont dépendaient 11 métairies, avec prairies, étangs, moulins à eau et à vent,—fut acquise par M. d'Etriché.—Dans le bois y attenant se trouve un *dolmen* dit *Maison des Fées*, au sommet d'une éminence et entouré d'un fossé. Il comprend une première chambre de quatre pierres, dont trois chargées d'un bloc énorme (4^m,35 sur 2^m,80, épaisseur d'environ 0^m,60), qui débordant sur les côtés formait un vestibule antérieur; mais sa masse a renversé deux des supports. Suit une seconde chambre plus vaste, composée de six pierres, dont une brisée, l'autre renversée; trois restent debout portant le toit, long de 4^m,75 sur 2^m,75 de largeur. Une carrière toute voisine paraît avoir fourni les deux principales pierres de granit schistoïde. V. *Bull. de la Soc. d'Etudes scientif. d'Angers*, 1872, p. 70-71; Godard-F., *Nouv. Arch.*, n° 22 et *Répert. Arch.*, 1859, p. 295.

Colletterie (la), f., c^ne de *Sœurdres*; = h., c^ne de *St-Augustin-des-Bois*.

Collier (le), vill., c^ne de *Chacé*; = f., c^ne de *St-Georges-des-Bois*; — anc. domaine des Hospitalières de Beaufort qui l'avaient acquise de la veuve Pierre Leroy et sur qui il fut vendu nat^t le 28 décembre 1792. Le fermier leur devait chaque année le jour des Rois une fouasse de la fleur d'un boisseau de froment embeurrée de deux livres de beurre frais.

Collier-de-Parnay (le), f., c^ne de *Vernoil-le-Fourrier*.

Collière (la Haute-), ham., c^ne de *Charcé*. — *La Haussecotière* 1430, 1693 (Chartrier de Brissac). — *La Hausseutière* (Cass.). — Avec belle auberge neuve (1866) : *A la Promenade de Charcé*; = (la Petite-), f., c^ne de *Charcé*.

Collin (*François*), sieur de la Noue, né à Saumur, de François Collin, conseiller à la Prévôté d'Angers, suivit quelque temps le barreau de Paris et fut pourvu le 8 février 1589 d'un office de conseiller au Parlement de Bretagne. Attaché de cœur au parti royal, il fut arrêté par les Ligueurs sur la route d'Angers où il se rendait pendant son semestre. Le Parlement et le lieutenant du roi en Bretagne, M. de Lavardin, mirent tout en mouvement pour sa délivrance. Il se défit plus tard de son office pour traiter de celui de Sénéchal de Saumur qu'il occupait en 1597 quand le roi le nomma par brevet du 18 juin à l'office de commissaire examinateur au siége royal de Saumur, nouvellement créé en vertu de l'édit de 1586. — Il mourut en 1608. — Son portrait figure dans la collection des cuivres de Claude Ménard. — Son fils, *François*, né à Saumur, étudia au collége d'Harcourt (1611), devint conseiller au Parlement de Bretagne le 16 février 1619, conseiller honoraire en 1653 et mourut le 5 mai 1654 à Angers. Il s'était fait connaître par divers travaux de littérature restés inédits. Le dossier E 3013 contient de lui une curieuse lettre à Lasnier sur l'établissement à Saumur des Récollets et des Capucins.

Cl. Ménard, f. 187.— Pocq. de Liv., 1067, p. 87. — Bodin, *Biogr. Saum.* — Arch. départ. Série E 3013.

Collin (*Germain*). — V. *Buscher*. (G.).

Colline (la), cl., c^ne de *Bouchemaine*.

Collineaux (les), ham., c^ne de *Drain*.

Collinerie (la), h., c^ne de *Vernantes*.

Collinière (la), f., c^ne d'*Angrie*. — Un incendie la détruisit, maison, bestiaux, fourrages, le 24 novembre 1632; = f., c^ne de *Beaufort*; = m^on b., c^ne de *Chantoceaux*, dans l'enclos de la *ville*, à quelques mètres vers N.-O — De l'ancien logis noble du XVIIe s., il ne reste plus qu'un mur avec une jolie tourelle en encorbellement. En est sieur René de Ruais, écuyer, 1705, Fleuriot 1738, 1751; = f., c^ne de *Durtal*, — appartenant à René Maugas 1677, à Françoise-Anne de Broc, 1740; = h., c^ne de *Landemont*. — En est sieur Jean de la Poëze 1593; = f., c^ne de *Neuvy*. — *Les lieux de la Collinière et Saullaye* 1540 (C 105, f. 72). — *La Cotinière* (Et.-M.). — Léguée avec la Gauberdière, par Pierre Goureau à l'avocat René Ogier, en récompense de ses bons services, le 20 mai 1572; — relevait de la Chaperonnière; = f., c^ne de *la Potherie*, anc. domaine de l'hôpital de Candé; = f., c^ne de *St-Lambert-la-Potherie*, vendu nat^t sur de Jonchères, le 4 thermidor an IV.

Collinières (les), h., c^ne du *Vieil-Baugé*; = (les Petites-), cl., c^ne du *Vieil-Baugé*.

Colluci (*Antonio*), peintre, signe un acte du 16 mai 1680, à Beaupréau, paroisse de St-Martin.

Colombe (la), anc. prieuré de la Trinité de Vendôme, du titre de Notre-Dame, avec chapelle du XIIIe s. existant encore très-bien conservée, dans l'ancien cimetière de Brissac, à gauche, en venant d'Angers, à l'entrée de la ville, et néanmoins sur la c^ne de *St-Saturnin*. Elle avait trois autels : le plus grand, délaissé au XVIIe s., servait de cellier au prieur. Les deux autres restaient tout parés et prêts à célébrer messe. A l'entrée de la nef, dans une espèce de tribune, s'installaient primitivement les religieux « pour « y chanter ». — Au bout, une sacristie voûtée. Le prieuré comprenait grange, pressoir, boulan-

Digitized by Google

gerie et possédait, outre la seigneurie de Saint-Martin en Soulaines, le four à ban de Brissac, qui ne fut échangé avec le seigneur qu'en 1540. Le prieur avait le droit « de nommer, mettre et « instituer en la ville de Broichesac ung maistre « d'école ». V. *ci-dessus*, p. 512.

En est prieur : *Nicolas*, 1221. — Jean *Duchemin*, 1412. — Geoffroy *de Rondenoue*, 1439. — Pierre *de Montsoreau*, 1443. — *De la Valay*, 1451, 1455. — Denis *Lapostole*, docteur en théologie, 1457, 1465. — Thomas *d'Augerville*, 1469, 1501, 1518. — Jean *Coustin*, 1510, 1519. — Michel *Graffin*, 1521. — Michel *Regnard*, 1532, 1556. — Guill. *Richer*, « chapelain commandataire de la chapelle régu- « lière de N.-D.-la-Colombe, autrement dit le « prieuré de Brissac », 1572, 1575. — Pierre *Richer*, 1588. — Nicolas *Richer*, 1590, 1598. — Anceau *Richer*, 1605, qui résigne. — Etienne *Quétin*, 1609, 1656. — Mic. *Blouin de la Piquetière*, 1671. — Guill. *Ménage*, chanoine de St-Pierre d'Angers, 1679, 1731.

Le petit édifice voûté à nervures prismatiques peintes en rouge, porte deux écussons, l'un *d'azur à trois fleurs de lys d'or*, l'autre, *de sable cantonné de deux croix d'argent* et pour le reste effacé.

Colombeau, f., c^ne^ de *Vern*. — *Duæ villæ nomine Columbelli* 1126 circa (Cart. du Ronc., Rot. 5, ch. 50, et Cart. de Chemillé, ch. 8). — *Conlombeau* (Cass.). — *Le Colombeau* (Et.-M.). — Ce nom désignait au XIIe s. deux *villas* ou villages que Baudouin de Vern, partant pour Jérusalem, donna à son frère, avec l'administration du reste de ses biens.

Colombeaux (les), f. et m^in^ sur la Sarthe, c^ne^ de *Morannes*. — *Exclusa et molendinus de Columbello* 1154 (Cart. du Ronc., Rot. 5, ch. 59). — « *Le moulin de Coullonbeau et son « ysle de Sallebert* » 1543. — *Le port du moulin de Collombeau* 1565 (H Ursulines). — Ils dépendaient de la terre du Géneteil et relevaient de Boistesson. — Vendus nat^t^ le 31 mars 1791.

Colombellière (la), cl., c^ne^ de *Baracé*.

Colombier (le), c^ne^ d'*Angers*. — Cinq fermes ou closeries y portent ce nom dont une est devenue le collége Montgazon, V. *ce nom*; = f., c^ne^ de *Durtal*. — *Vinea apud le Columbier prope sanctum Blasium* 1258 (Chaloché, t. I, f. 14), était alors de la paroisse de Huillé; = f., c^ne^ de *Freigné*; = f., c^ne^ de *Juigné-Béné*; = f., c^ne^ de *la Meignanne*; = f., c^ne^ de *Morannes*, dans le fief de la Motte-de-Pendu; = chât., c^ne^ de *St-Barthélemy*. — *Columberium* 1192 et 1246 (Fontev., ch. anc 20, 27). — Anc. maison noble avec chapelle, jardins et vastes clos de vignes, appartenant dans la première moitié du XVIIIe s. à Cl. Pocquet de Livonnière, plus tard à Mme Robert des Marchais. Il s'y tenait des réunions demi-élégantes et demi-littéraires, que célèbre en ses vers (Mss. 518, p. 114) l'abbé d'Estriché :

Dans ce gracieux colombier
Heureux l'oiseau qui tombe....

C'est aujourd'hui un beau château moderne aux héritiers de Mme de Villemorge, formé d'un grand corps de logis rectangulaire dont la cour s'ouvre par un élégant portail XVIIIe s., de même style que celui de la chapelle, qui s'élève tout à l'entrée à gauche. Deux dessins en existent par M. Ant. Dubos, architecte.

Colombier (le), ham., c^ne^ de *Tilliers*.

Colombier (le Petit-). — V. *Pontron*.

Colonie (la), c^ne^ d'*Angers*. — V. *la Rame*.

Colonière (la), f., c^ne^ d'*Angrie*. — *Les Coualonnières* (Et.-M.); = cl., c^ne^ de *Sermaise*.

Colonne (la), ham., c^ne^ de *Torfou*, construit autour de la colonne commémorative de la bataille du 19 septembre 1793. Le monument tout en granit portait une inscription avec les noms des principaux chefs vendéens, qu'effacèrent les gardes nationaux de 1830. Il s'élève au carrefour des routes de Cholet au Coubouréau et de Poitiers à Nantes, sur le sommet même du plateau (116 mèt.) où se livra la lutte.

Colpin (*Gilbert*), maître orfèvre, fournit en février 1578 au conseil de ville d'Angers 10 pippes d'argent, garnies de 22 cercles et dorées, pour offrir en présent au duc d'Anjou. — (*Gilles*), maître orfèvre, 1577, Angers. — (*Toussaint*), maître orfèvre, 1539, Angers, possédait la closerie de la Meslerie en paroisse de Fromentières. — (*Toussaint II*), fils du précédent, maître orfèvre, était huguenot et dut s'enfuir pendant les troubles. Sa femme, Madeleine Poisson, huguenote comme lui, prêta serment de fidélité au roi en 1621. Elle lui survécut et fut inhumée le 29 juillet 1666, âgée de 88 ans au cimetière protestant de Saumur.

Arch. mun. BB 35, f. 302; CC 105, f. 266.—*Rev. d'Anj.*, 1855, t. II, p. 183. — Greffe de Saumur.

Colterie (la). — V. *la Colletterie*.

Coltière (la), f., c^ne^ de *Nueil*.

Colton (*John*), dont le nom seul indique l'origine anglaise, habitait en 1736 depuis onze ans Angers et sans doute s'y était fixé. J'ai sous les yeux un manuscrit de sa façon, qui semble inachevé, ayant pour titre : *Essai sur la méthode de lire l'histoire* (Angers, 1736, in-folio de 12 p.). Il s'excuse d'écrire en français. « J'ai « formé ce dessein, dit-il, par reconnaissance et « nullement par présomption. » — Il avait traduit en anglais *la Jérusalem* de Tasse et son fils, élevé par lui, savait le grec à 12 ans. L'Académie d'Angers qui voulait admettre en son sein ce gentilhomme, quoique protestant, en demanda l'autorisation au roi qui la lui refusa (27 juillet 1729).

Mss. Grille. — *Rég. de l'Acad. d'Angers*, p. 100. — *Soc. Acad. d'Angers*, IXe vol., p. 20.

Comazière (la), f., c^ne^ du *Ménil*.

Combaristum, station indiquée par la *Carte* dite *de Peutinger*, sur la route d'Angers à Rennes, à égale distance, XVI lieues gauloises (35 kil. 1/2) d'Angers, *Juliomagus*, et de Visseiche, *Sipia*. — Le nom latin désigne directement Combrée. C'est aussi la localité qu'indiquent d'Anville, Walckenaer, Bodin, Lapie. M. Michel Ramé dans un mémoire Mss., M. Boreau et le *Dictionnaire historique* de la Commission des Gaules préfèrent Chatelais, placé sans conteste sur une voie romaine, dans un centre abondant

Digitized by Google

en antiquités. M. Matty de la Tour dirige son tracé par Candé et semble décider M. Godard, qui, d'abord partisan de Combrée, hésite entre Candé et Chatelais. — A notre avis et jusqu'à preuve nouvelle, aucun argument, produit jusqu'à ce jour, ne peut prévaloir contre l'autorité de l'évidence philologique qui impose le nom de Combrée. Quoiqu'il nous semble que la voie doive être suivie dans la direction de Pouancé, il est à remarquer que les XVI lieues gauloises se retrouvent exactes en passant par Visseiches, Congrier et St-Aignan; et c'est le cas de rappeler qu'on croit avoir trouvé à Chazé-Henry, V. *cidessus*, p. 663, une borne milliaire, actuellement déposée au Musée d'Angers. — D'autre part vers Angers on peut admettre, qu'ici comme en plusieurs endroits, le copiste aura écrit XVI au lieu de XXI, distance conforme par Segré et le Lion-d'Angers. Si aucun autre vestige romain, que quelques monnaies, n'a encore d'ailleurs été rencontré à Combrée, il est certain au moins que le grand chemin de Segré vers la Bretagne y passait, et qu'à la Révolution même il n'en existait pas d'autre praticable entre Pouancé.

Ern. Desjardin, *Carte de Peutinger*, p. 27. — D'Anville, *Not. Gall.*, p. 232. — Walckenaer, t. III, p. 59. — Lapie, p. 236.—Beauregard, *Statistique*, 1852, p. 70.—Godard-F., *l'Anjou*, t. I, p. 46, et *Répert. arch.*, 1863, p. 413.—*Mém. de la Soc. acad.*, t. I, p. 39. — *Mém. de la Soc. d'Agr., Sc. et Arts d'Angers*, 1853, p. 43 et 46. — Matty de la Tour, *Voie romaine de la capitale des Andes* (Rennes, 1871, in-8° de 47 p.). — Bertrand, *Carte de Peutinger*.

Combaudière (la), chât. et f., c^ne^ d'*Ingrandes*. — *La Compaudière* 1789. — Anc. fief et seigneurie avec manoir, fuie, vivier, chapelle. — En est sieur n. h. André Rodais, écuyer, 1590, 1609, mari de Françoise Froté, — messire Jacques-René Artus de Ménardeau, chevalier de St-Louis, 1768. Sa fille épousa Louis-Pierre-Gabriel Delaunay, qui vendit la terre en partie à messire de Fayau, chevalier, sieur de Mondidier. Jacquette Lehaste, veuve de messire Jean Ménardeau, sieur de Maubreuil, y avait fait édifier en 1729 et bénir le 10 octobre une chapelle dédiée à N.-D., à St Jacques et à Ste Barbe; = h., c^ne^ de *Vernoil-le-Fourrier*. — *La Coupaudrie* (Cass.). — *La Cobaudrie* (Et.-M.).

Combault (*Claude*), docteur en médecine, à Saumur, 1613, protestant, ainsi que sa femme Anne de Lafons.

Combe (la), f., c^ne^ de *Beaupréau* (2 de ce nom). — *La Combre* (Cass.); = f., c^ne^ du *May*; = f., c^ne^ de *Trélazé*, avec vignoble dont le *Mémoire sur le Commerce* (1787) classe les produits parmi les vins de 2me classe; = c^ne^ de *Montigné-sur-Moine*, logis détruit, dont était sieur n. h. Claude Gracieux 1638, 1658, Ch. Caillaud, sénéchal de Villedieu 1688; = f., c^ne^ de *Saint-Sauveur-de-Landemont*.

Combe (la Basse, la Haute-), hh, c^ne^ de *Liré*.

Combières (les), f., c^ne^ de *St-Christophe-du-Bois*, détruite depuis 1790.

Combois, c^ne^ de *Sceaux*, anc. chênaie, dépendant du prieuré de Sceaux et qui fut vendue nat^t^ le 24 février 1791.

Comboltures (les), f., c^ne^ de *Beaupréau*. — *Les Combertures* (Cass.).

Combrée, canton de Pouancé (15 kil.), arr. de Segré (14 kil.); — à 50 kil. d'Angers. — *Ecclesiæ de Cumbreia* 1072 (1er Cartul. St-Serge, p. 207). — *Cumbriæ ecclesiæ* 1072 (Hauréau, Pr., col. 645). — *Cumbreia* 1121 (Cartul. St-Nic., p. 247). — *Combreya* 1374 (G Chap. St-Pierre). — Dans une vallée bordée au S. par la Verzée, dominée au N. par la forêt d'Ombrée, entre Bourg-l'Evêque (4 kil.) et Grugé (6 kil.), au N., Noyant-la-G. (4 kil. 3/4) à l'E., le Tremblay (4 kil.) et Bourg-d'Iré (7 kil.) au S., Noellet (5 kil.) et Vergonnes (5 kil.) à l'O.

Au bourg se rencontrent, avec deux ou trois chemins vicinaux ou d'intérêt commun, les chemins de grande communication de Châteaugontier à Juigné et à la Potherie, qui le relient vers Nord à la route départ^ale^ de Segré à Rennes.

Y passent, outre la Verzée, qui forme limite extérieure dans toute la largeur au S., le ruiss. de la Dionnaie, son affluent; — y naissent les ruiss. de la Bodinière, de la Crochetière, de Gaigné, des Olivettes, de la Gaidonnière, de Malaunay et de la Plaie.

En dépendent les vill. ou ham. de Pigohier, (12 mais., 36 hab.), de Bouzeille (14 mais., 75 hab.), de Belair (13 mais., 49 hab.), du Plessis (13 mais., 55 hab.), de la Haute et la Petite-Fossaie (23 mais., 73 hab.), du Gré (9 mais., 46 hab.), de l'Espérance (6 mais., 16 hab.), de la Haie (4 mais., 17 hab.), du Cleux (3 mais., 14 hab.), de la Pironnaie (3 mais., 13 hab.), du Pâtis (3 mais., 14 hab.), des Fortais (3 mais., 18 hab.), et 102 fermes ou écarts.

Superficie : 2,416 hect., dont 425 h. en bois.

Population : *234* feux, *1,034* hab. en 1720-1726.—*1,219* hab. en 1790.—*1,209* hab. en 1831.—*1,533* hab. en 1841.—*1,801* h. en 1851.—*1,911* h. en 1861. — *1,925* hab. en 1866. — *1,720* hab. en 1872, dont *583* hab. au bourg (107 maisons, 164 mén.), plus la population du Collége (232 hab.), comprise dans les précédents renseignements.

Culture de blé, pomme de terre, lin, pommes à cidre; élève de bœufs et de chevaux, et engrais, par une méthode particulière, de porcs, dits du Craonnais, de volailles et d'oies.

Foires le 25 février et le 20 avril, créées en 1852; — *marchés* tous les lundis.

Chef-lieu de perception pour les communes de Combrée, le Tremblay, Noëllet, Bourg-l'Evêque, Bouillé-Ménard et Grugé. — *Recette de poste.*

La *Mairie* avec *Ecole de garçons*, a équise par échange autorisé par ordonnance du 5 avril 1847, le tout insuffisant et à reconstruire. — *Ecole de filles* (Sœurs de Torfou).

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale, 5 nivôse an XIII), est un type achevé de vulgarité et de mauvais goût. La nef (41 mèt. 40 sur 20 m.), avec bas-côtés, formés par trois piliers carrés, est éclairée de chaque côté par cinq grandes fenêtres plein cintre et se termine par une abside en hémycicle. Sauf le maître-autel tout neuf, décoré de peintures polychrômes par M. Chéreau, d'Angers, et quelques vitraux ou grisailles de M. Truffier, nulle part une élégance, une moulure décorative à signaler. Au-dessus du por-

Digitized by Google

tail, reconstruit en 1841, plane le clocher d'ardoise à base évasée.

Le *Presbytère* a été construit en 1847. — L'ancien presbytère avait été englobé depuis 1811 dans les constructions de l'ancien *Petit-Séminaire*, aujourd'hui *Institution libre*, centre réel du pays. Fondée par l'abbé Drouet, V. *ce nom*, l'institution grandissante a dû s'établir dans un hôtel à sa taille. La première pierre bénite le 19 avril 1854, l'édifice était inauguré à la rentrée d'octobre 1858. Sa chapelle construite sur les plans de M. Duvêtre, en style du XIIIe s., fut consacrée le 27 juillet 1858. Des verrières de Lobin de Tours y représentent en 28 médaillons les principaux épisodes de la vie de la Vierge et diverses scènes, consacrées, ainsi que la décoration du grand autel, à sa glorification. Pour le détail V. dans le *Maine-et-Loire* des 31 juillet, 2-3 août 1858, une série d'articles de l'abbé Barbier de Montault.

On n'a signalé aucun vestige antique ni même romain ou gallo-romain sur le territoire, si ce n'est la trouvaille d'un groupe d'une douzaine de monnaies celtiques et en 1824 d'une Faustine et d'un Marc-Aurèle moyen bronze. Cette absence d'indications locales est le principal, et, à vrai dire, l'unique argument qui a empêché les savants d'être unanimes à reconnaître dans Combrée le *Combaristum*, V. *ce mot*, une des quatre stations angevines de la carte de Peutinger.

L'église ou, comme dit la charte, les églises de Combrée étaient tenues en fief de la terre de Vern par Bernier Grafin et Maurice de Vergonne, qui en firent don en 1072 à St-Serge d'Angers. — A quelque temps de là, le chevalier Guinehut qui s'en était emparé de nouveau, opéra la restitution entre les mains de l'évêque Ulger.

Curés : Raoul *Teneyt*, † avant 1374. — Marin *Belard*, chanoine de St-Martin d'Angers, 1469. — Mathieu *Boitvin*, licencié ès-lois, 1490, qui permute avec son oncle pour la cure de Corzé. — Pierre *Boitvin*, licencié en décrets, 20 février 1491 (n. s.), † dès le mois de mars. — René *Aubry*, 1510. — Pierre *de la Panouze*, 1569. — Jacques *de Vaulx*, 1579. — Jean *Rousselet*, 1603, 1614. — René *Coiscault*, juin 1614, mai 1653, † le 30 nov. 1659. Sous son règne en 1638, surtout en 1639, la paroisse fut en proie à des épidémies furieuses. On enterrait les morts dans les jardins sans les porter à l'église. Le curé et son vicaire s'étaient installés à Challain. — Jean *Duvacher*, août 1653, septembre 1663. — Hercules *Thoulon*, avril 1664. — Franç. *Taudon*, mars 1666, qui permute pour cure de St-Lambert-du-L. — Jean de *Vaucené*, novembre 1666, février 1678. — Jean *Allouel*, juin 1678, mai 1680. — Jean *Allaneau*, curé précédemment de Grézillé, mai 1680, † le 27 février 1693. Il avait fait bénir le 1er août 1689 sa nouvelle église. — Marin *Rozière*, docteur en théologie, installé le 24 mars 1693, † le 8 juillet 1706, âgé de 48 ans et malade depuis plus d'un an. — Pierre *Douesteau*, août 1706. L'année suivante, la paroisse compte 390 décès de dyssenterie! L'épidémie était générale, mais à Combrée terrible. Douesteau meurt le 15 juin 1725 âgé de 60 ans. — Pierre *Gourdon*, juin 1725, † le 28 novembre 1760 âgé de 61 ans. Le 4 novembre 1753 il avait posé les fondements du chœur, construit aux frais de Mme Desvaux de Lévaré, et des deux chapelles collatérales, élevées à ses propres frais. — Olivier-Jacques-Emmélie *Faultrier*, installé le 10 décembre 1760, décembre 1784. Il célébra le 31 mai 1772 la translation d'une parcelle de la Vraie-Croix donnée à son église. — *Robert*, janvier 1785, élu maire le 7 février 1790 et déporté en Espagne en septembre 1792.

Le fief, titré de châtellenie, relevait pour partie de Pouancé et de Candé, le chemin entre le presbytère et l'église séparant les deux mouvances. En est sieur Pierre de Vendosme en 1406, et la famille Percault dès le milieu du XVe s. jusqu'à la fin du XVIe s.; — René d'Espeaux en 1598, — Raimondin de la Mairerie, chevalier de l'Ordre, mari de dame Bailletz en 1608, — Louis Giffard, chevalier, 1656, mari de Claude de la Mairerie, Guy Philippe Desvaux, mari de Pélagie Giffard, 1727, mort au château le 31 mars 1753, âgé de 77 ans, et sa femme le 28 juin 1762, âgée de 86 ans et demi, — Ambroise-Joseph-François d'Avoine, chevalier, mari de Marie-Agnès Boissonnière, veuve Merceron, originaire de St-Domingue, 1764, dont la fille épouse le 31 juillet 1781 Julien Maurice Veillon de la Garoulaie, chevalier. — D'Avoine mort à la Bonaudière en Challain le 2 juin 1786, la seigneurie resta indivise entre ses enfants jusqu'à la Révolution.

La paroisse dépendait de l'Evêché d'Angers, du Doyenné de Candé, de l'Election d'Angers, du District de Segré. — Elle n'avait d'autre commerce que de farines, portées à dos de cheval par demi-charge seulement, à cause des chemins impraticables, jusqu'à Pouancé, où les Bretons de Vitré et de la Guerche les venaient prendre. Une brigade de gabelle résidait dans le bourg, passage forcé de Segré à Pouancé.

L'église fut incendiée dans la nuit du 29 au 30 thermidor an II par les Chouans. — Le 11 fructidor suivant un cantonnement de Républicains y fut surpris dans le bourg et massacré.

Maires : Robert, curé, septembre 1790. — René *Colombeau*, 1er messidor an VIII, démissionnaire le 10 janvier 1814. — Achille *Veillon*, 26 janvier 1814, démissionnaire le 10 août 1830. — Franç. *Bazin*, 3 septembre 1830, démissionnaire le 3 novembre 1832. — Alexandre *Poilièvre*, décembre 1832. — J. *Bazin*, 8 septembre 1837, démissionnaire, 1845. — *Besnier*, 1846. — Jules *Veillon de la Garoulaie*, 19 août 1848. — *Bellier*, 1867. — Aug. *Coué*, 1870. — Jules *Veillon de la G.*, mars 1874.

Arch. de M.-et-L. C 105, f. 334; 189; E 1133, f. 329.— Arch. comm. Et.-C. — *Journal de M.-et-L.*, juillet-août 1855.—Pour les localités, V. *Montjauger*, *les Landelles*, *la Rivière-Cormier*, *l'Epinay*, *Minstin*, *la Hte-Bergère*, etc.

Combrée, chât., cne de *Combrée*.

Combres, château, cne de *Trèves-Cunault*, avec jardin anglais, terrasse, vignes, îles, prairies, futaies, taillis, four à chaux et carrières. La chapelle en est dédiée à Ste Anne. Une inscription latine du XVe s. atteste qu'elle fut cons-

Digitized by Google

truite par Etienne Giraud, prieur commandataire de Trèves sans doute ou de St-Macé et consacrée par l'évêque d'Arcuzance (?). *Répert. archéol.*, 1868, p. 151. — A l'exposition d'Angers de 1839 figurait une *Bacchanale d'enfants*, peinte sur un panneau détaché de la cheminée du château. — La seigneurie relevait du prieuré de Trèves et était tenue de fournir les lits pour coucher l'évêque et l'abbé dans leurs visites. Elle appartenait jusqu'au milieu du XVe s. à une famille qui en prenait le nom; — en est sieur par retrait lignager en 1486 n. h. Ant. Thoret, mari d'Adenette de Fontenay, nièce de Robert de Combres; — Ant. Thoret, 1560; — Guill. Drouet, mari de Madeleine Lenfant, 1633; — Charles Caillaud, prêtre, par acquêt en 1688 d'Anne Drouet, veuve de Phil. Delalande, chevalier; — Mathurin Guimblet, 1700; — Claude Gaillard par acquêt le 11 mai 1712 de Renée Guimblet, veuve Tendron; — Pierre Cahouet, 1782; — en 1772 Claude Gaspard Cahouet, ancien officier, dont la veuve Marguerite-Lucrèce Parage vendit la terre le 7 frimaire an VII à Marc Guillon de la Fresnaie. — Elle a passé par acquêts successifs à M. Hue de Montaigu, et de son gendre M. Bertrand de Saint-Pern au docteur Maupoint en 1873.

Combres (le Petit-), chât., cne de *Saint-Clément-des-Levées*. — *La Combre* (Cass.). — Anc. manoir comprenant un corps avec deux ailes et une petite tour que des douves séparent du jardin; — appartenait à Claude Lefebvre, écuyer, 1622, à sa veuve Philippe de Rougemortier en 1631, — en 1702 à René Tendron de Vassé, héritier des sieurs et dame Guimblet et Lefebvre, — à Guill. Derouet, écuyer, en 1608, 1617, mari de Madeleine Lenfant, — à la fin du XVIIIe s. à Mme Marseille de Milon, dont le portrait s'y conserve encore; — aujourd'hui à M. Haran, maire.

Combrion (la), f., cne de *Chemillé* — *Terra carruce unius cum bubus et parco ovium* 1002 (Chemillé, ch. or.). — *Vinea de la Comboriout* 1246 circa (Chemillé, Cart., f. 95). — *La métairie de Parco joaille alias Combrion*, dit une note du XVIIe s. au dos de la charte de 1002. — *La Caubriou* (Cass.).

Commaillière (la), f., cne d'*Angrie*.

Commanderie (la), f., cne de *Bourgneuf*, près et à l'O. du bourg, anc. dépendance de l'ordre de Malte, vendue nat^t le 27 germinal an VI. La construction principale, d'ailleurs sans caractère, date du XVIIIe s. On raconte sans preuve qu'un souterrain communiquait de là avec l'église par l'ancien cimetière, aujourd'hui bâti, où l'on a trouvé une sorte d'entrée voûtée, à l'angle des routes de Ste-Christine et de Saint-Quentin; = f, cne de *Chaudron*, anc. appartenance de la commanderie de Ste-Catherine du Petit-Montrevault, vendue nat^t le 29 fructidor an IV; = chât., cne de *Luigné*. — V. *Luigné*; = f., cne des *Verchers*, dans l'ancienne paroisse de la Lande. V. ce *mot*; — vendue nat^t le 29 fructidor an IV; = f., cne de *Villemoisant*. — Autrement nommée l'*Hôpital-Béconnais*. — Vendue nat^t le 18 prairial an IV.

Commarque (.....), nom ou surnom d'un chef de bandes qui ravageaient le Poitou et l'Anjou et qui s'accrurent au point d'essayer de forcer Poitiers, Saumur et Angers vers 1522. Ces coureurs, « qui faisoient une juste armée », traqués au son du tocsin par les paysans, par les écoliers et par les paroisses des campagnes, tinrent tête près d'Antoigné, un peu au-delà de Montreuil-Bellay, au fond d'une plaine à 1/4 de lieue de Panreux. La victoire demeura à Commarque qui fit une boucherie des communes (1524). La ville d'Angers à elle seule y perdit douze hacquebuttes, toute son artillerie, commandée par Barthélemy Quatrembat. — Il n'est plus fait de mention du vainqueur dans les documents angevins.

Arch. mun. BB 18, f. 131. — Roger, p. 397-398.

Commeau (*Etienne*), graveur à Saumur. On connaît de lui un portrait de l'abbesse de Fontevraud, Mme de Rochechouard, in-4o, 1704, d'après Mignard, et signé : *Steph. Commeau sculpsit Salm.* — (*Louis*), maître tailleur de pierres, 1700, ou maître maçon-architecte, 1704, à Angers, mari de Catherine Gasté, est inhumé à Angers, le 18 novembre 1714, âgé de 50 ans. Il avait été chargé en 1711 de la reconstruction partielle de l'église St-Samson d'Angers, comprenant les deux ailes, la chapelle de la Vierge et la voûte du chœur.

Commeau (*Michel*), docteur en droit civil et canon de l'Université d'Angers, fut reçu comme régent à la survivance de son oncle Michel Passin, le 16 décembre 1532, et jouit en son temps d'une grande renommée, *percelebris vir ac denominatus doctor*. Il eut l'honneur de haranguer Charles IX à son entrée du 7 novembre 1563. C'est lui, quoi qu'en dise Pocquet de Liv., et non son fils *Jacques*, avocat réputé au Parlement de Paris, qui écrivit à Mingon « cette belle lettre qu'on « lit à la fin de son Commentaire sur la Cou- « tume d'Anjou et qui composa les dix vers « qui suivent où il s'est peint lui-même en « peignant les Angevins :

« *Andegavi faciles, mites sunt atque benigni*
« *Præstantes forma, moribus, ingeniis* ..... »

Il mourut subitement dans la nuit du 26 au 27 septembre 1576 « et fut, dit Louvet, grandement regretté des habitants ». On trouve par deux fois son épitaphe en vers latins dans les registres mêmes du Chapitre de Saint-Maurille, dont il était le paroissien et le censitaire pour son hôtel, en partie construit par lui, *Le Figuier* autrement dit *L'Hôtys de fer*, occupé jusqu'à sa destruction dans ces derniers temps par l'hospice St-Charles.

Arch. départ. Reg. Capit. de St-Maurille, f. 123 et 124 et registre D des Baux, f. 280. — Louvet, dans *la Rev. de l'Anj.*, 1854, t. II, p. 29. — Thorode, Mss. 1004. — Audouys, Mss. 919. f. 207. — Pocq. de Liv., Mss. 904, p. 117 et Mss. 1027, p. 116-117.

Commerie (la), f., cne de *Faveraie*. — *Le pont de la C.* 1480. — *La métairie noble de la C.* 1679 (Mss. Raimbault). — Appartenait aux sieurs des Marchais Renault; — a été démembrée pour former la ferme de Belair.

Commers (*Gilles*), dit *Langlade*, originaire du Limousin, reçu à Angers en no-

Digitized by Google

vembre 1505 docteur en droit civil et canon, y occupait une chaire au moins dès les premiers mois de 1516 et exerçait en ville par ses talents et ses hautes relations une puissante influence. Il harangua le légat du pape en juin 1518 à son entrée à Angers et la même année, le 7 décembre, présenta au Conseil de ville, en sa qualité de juge des Grands-Jours d'Anjou, des lettres du roi et de la reine-mère qui portaient ordre d'informer résolument contre « les « crimes, négligences et malversations de l'é« vêque » François de Rohan. Il échangea en 1519 le prieuré régulier de St-Médard au diocèse du Mans, dont il était revêtu, contre un office de chantre du Chapitre de St-Laud, où il fut installé le 4 octobre en vertu de lettres de la reine-mère Louise de France, dont il était conseiller. Il sollicita comme docteur régent une dispense d'assiduité qu'il obtint « attendu que l'acte de lire con« cerne l'utilité de toute la république et de « l'église universelle »; d'ailleurs dans l'année même il résigna cette prébende pour un canonicat de Saint-Maurice. Cette année encore en mai il prend le titre d'official du Mans. Il était de plus abbé de Saint-Waast. Il mourut le 25 mai 1522 et fut enterré dans la chapelle des Chevaliers, où se voyaient son épitaphe et son portrait. Ils ont été reproduits dans les portefeuilles de Gaignières (*Rec. d'Oxford*, t. VIII, f. 112).

Reg. Capit. de St-Laud, f. 8, 10, 13, 19, 39 et de Saint-Pierre, 1505. — Brun. de Tartif., Mss., f. 55. — Arch. mun. BB 17. — D. Piolin, *Hist. de l'Eglise du Mans*, t. V, p. 333-334. — Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 318. — Pocq. de Liv., Mss. 1027, p. 87-88. — Note Mss. de M. de Lens.

Commes, c^ne^ de *Fontaine-Milon*. — *Salomon de Comes* 1180 circa (Bilard, n° 547). — *L'hostel, terre, mestaierie appelé vulgairement Commes.., joignant au chemin de la Martinière à Millon* 1455 (E 559). — Appartenait à n. h. Geoffroy Morice, écuyer.

Commission (la), c^ne^ de *Brissarthe*. — *La pièce de la C. contenant environ neuf boisselées, où fut la maison, l'étable, grange, four, bâtiments, rues, issues, formant cidevant les bastimens du lieu de la C.* 1755 (E 208). — La maison existait encore en 1736.

Communicus pagus. — V. *Cour-de-Pierre*.

Commun (le), cl., c^ne^ de *Denée*; = (le Petit-), ham., c^ne^ de *St-Jean-de-la-Croix*.

Communalis boscus. — V. *le Fouilloux*.

Commune (la), vill., c^ne^ de *Brain-sur-l'A.* — Il y existait il y a trente ou quarante ans sur le chemin de Corné d'anciennes murailles couvertes de lierre, que l'on montrait dans le pays comme les ruines d'un temple de Druides.

Communeau (le), ham., c^ne^ de *Fontaine-Guérin*. — *La métairie du Communeau* 1715 (Terrier de Font.-G.), dépendance du domaine de la baronnie.

Communs (les Grands-), f., c^ne^ de *Saint-Florent-le-Vieil*.

Compagnon (*Mathurin*), curé de Neuillé près Saumur depuis 22 ans en 1716, écrivit le 29 décembre à son évêque pour retirer son adhésion à la Constitution *Unigenitus*, et le 1er janvier suivant au cardinal de Noailles pour se rallier à ses sentiments. L'official d'Angers le condamna à trois mois de Séminaire (8 avril 1717) et l'excommunia; mais sur l'appel d'abus, l'official de Tours jugea à l'encontre et leva l'interdit, en lui donnant acte de son appel au futur Concile. Il mourut dans sa cure, protestant de ses sentiments fidèles et en odeur de sainteté parmi les Jansénistes le 14 mars 1726, âgé de 61 ans.

Lehoreau, Mss., t. III, p. 251. — *Nouvelles Ecclésiast.*, 1734, p. 80. — Mss. 825, n° 10.

Compérerie (la), f., c^ne^ de *Baracé*. — *La Comperie* 1607 (Et.-C.). — *La Compérerie* (Ibid. et Cass.).

Compite (la), ruiss., né sur la c^ne^ du *Longeron*, sur les confins de St-Christophe-du-Bois, près la Noue-Baudon, passe sous les ponts de la Compite, forme limite avec la c^ne^ d'Evrunes et se jette dans la Moine; a pour affluent le ruiss. de la Sauzaie; — 2,600 m. de cours.

Comprie, petit fief réuni à la châtellenie de Foudon, c^ne^ du *Plessis-Grammoire*.

Comte (*J.-F.*), de Montsoreau, faisait annoncer dans les *Affiches* du 26-28 brumaire an XI, qu'il avait trouvé la solution de la quadrature du cercle.

Comté (la), c^ne^ de *Contigné*, anc. maison noble, appartenant à la famille Sallais du XVe au XVIIIe s. (E 3912); = f., c^ne^ de *Montjean*; = ham., c^ne^ de *St-Laurent-des-A.*; = h., c^ne^ de *St-Macaire-en-M.*; = h., c^ne^ de *la Salle-Aubry*; = ham., c^ne^ de *Torfou*, avec un étang d'un hect. 88 ares. — *La Quentaie* (Cad.). — Donne son nom à un ruiss. né à la Lande, qui forme en partie la limite de la Loire-Inférieure et prend le nom de ruiss. de l'Antrie à la limite Sud de Montigné.

Comus (*Joseph-Bernard*), peintre à Angers, mari de Jeanne Rohard, 1770.

Conarderie (la), f., c^ne^ de *St-Lézin*. — *La Cornarderie* (Cass.).

Conardières (les), v., c^ne^ de *Brain-sur-All.*

Conaudaie (la), f., c^ne^ de *la Potherie*.

Conauderie (la), maison dans le bourg de *la Meignanne* 1680 (St-Nic., Cellererie).

Concorde (la), h., c^ne^ de *Bécon*.

Concourson, c^on^ de Doué (6 kil.), arr. de Saumur (23 kil.); — à 46 kil. d'Angers. — *Ecclesia in honore S. Hilarii sita super fluvium Are, vulgariter nominata Coorthgothoni* 1040-1045 (Cartul. de St-Maur, ch. 26). — *Apud villam Curtem Gointhonis nuncupatam ecclesia S. Hilarii ac ecclesia S. Martini* 1105 (Ib., ch. 25). — *Villa quæ vocatur Curtis Gointhonis* 1105-1120 (Ib., ch. 27 et 28). — *Courcoçon* 1290 circa (Pouillé du Grand-Gauthier). — *Concorcon* 1303. — *Concoczon* 1313 (H St-Maur, prieuré). — *Concorczon* 1340 (G Chap. St-Denis de Doué, t. III, f. 6). — *Cocresse* 1579 et 1607 (Carte d'Anjou et Mercator). — *La paroisse de Concourson en Soulanger* 1705 (Doué Et.-C.). — *Concurson* 1539 (C 106, f 467). — Entre Soulanger (5 kil.) au N. et à l'E., les Verchers (4 kil.) au S., St-Georges-Châtelaison (3 kil. 1/2) à l'O. et au N.

Digitized by Google

La route nationale de Saumur traverse du N.-E. au S.-O. par le milieu du bourg, où elle croise le chemin d'intérêt commun d'Antoigné et au sortir duquel elle franchit le Layon, sur un pont dont la première inauguration eut lieu le 27 février 1773.

Le Layon, dont la vallée forme le centre de la commune, passe du S.-E. au N.-E., bordé de hauts coteaux (85-95 mèt.) vers N. Le 27 novembre 1776, une fête célébrait dans le port, créé au N.-O. du bourg, le départ des premiers bateaux lancés sur le Canal-de-Monsieur, œuvre trop vite ruinée et qu'aucun vœu n'a pu faire rétablir; — y affluent les ruiss. de Ganche, dont la vallée secondaire éclaire de l'E. à l'O. les exploitations houillères de Vaillé, des Touches et de la Lune.

En dépendent les vill. de Cossé (26 m., 76 h.), des Rochettes (43 m., 141 h.), le chât. des Mines, 4 ou 5 moulins à vent et 11 fermes ou écarts.

Superficie : 1,265 hect. dont 304 hect. en vignes, 25 hect. en bois.

Population : 39 feux en 1720. — *395* hab. en 1726. — *688* hab. en 1790. — *721* hab. en 1831. — *707* hab. en 1841. — *694* hab. en 1851. *692* hab. en 1861. — *808* hab. en 1866. — *783* hab. en 1872, dont *194* hab. (162 mais., 181 mén.) au bourg, qui descend sur la pente du coteau jusque dans la vallée.

Assemblées le 2e dimanche de mai et le 15 août.

L'industrie locale exploitait récemment encore quatre puits de mines, dits de Touche-Martin, de la Sermaise, de Ste-Barbe et de Héton, comblés depuis 1870, quoique le charbon de bonne qualité y abonde. Des recherches sont d'ailleurs poursuivies en ce moment pour reprendre les travaux.

Mairie avec *Ecole de garçons* en construction (1873).—*Ecole* communale *de filles* (Sœurs de la Pommeraie) construite en 1869-1870.

L'*Eglise*, dédiée à St Hilaire (succursale, 26 décembre 1804), est un édifice du XIe s. mais pour la plus grande partie modernisé. Dans le pignon, au-dessus de la porte et d'une fenêtre neuves, apparaît une baie romane condamnée; — dans le mur S. de la nef, le petit appareil irrégulier, noyé dans le ciment, et dont une ligne est disposée en arêtes de poisson, — et deux autres baies romanes cintrées à claveaux régul.ers. La nef (8 mèt.) agrandie vers 1840 d'un collatéral au nord et récemment plafonnée se termine par un chœur en hémicycle (8 m. 68 sur 5 m. 20), avec informe statue de *Ste Barbe;* la marche et le carrelage qui le précèdent sont formés de débris de pierres tumulaires, où se lisent encore quelques lettres sans suite.

Vis-à-vis le portail se présente l'ancienne *cure* bâtie en 1774 et aliénée natl le 11 thermidor an IV.

Aucun vestige celtique n'est indiqué sur le territoire. Mais son nom populaire du XIe s. qu'il porte encore [*Cour-Gonçon* et par transposition *Concourson*] le désigne comme le domaine, *curtis*, de quelque seigneur barbare, du nom de Gothon ou *Gonçon*, devenu le centre au Xe-XIIe s. d'une *villa* avec une église dédiée à St Hilaire, qui fut donnée dès les premières années du XIe s. à l'abbaye de St-Maur-sur-Loire. A côté, sur le passage de la voie, *via publica*, qui bordait la rive droite du Layon, s'élevait — peut-être même de fondation antérieure — une église de St-Martin, que la même abbaye possédait dès au moins 1070, le tout situé dans le comté de Poitou et dans le fief du vicomte de Thouars.

Le prieuré de St Martin n'ayant pas de revenus à suffisance, fut réuni par décret épiscopal du 8 septembre 1368 au prieuré de St-Hilaire, sur la demande de l'abbé de St-Maur. Le prieur de Concourson était tenu de fournir chaque année le 15 août à chaque religieux de St-Maur, résidant en l'abbaye depuis plus d'un an, un froc et un scapulaire de même étoffe que ceux des religieux de St-Aubin et de St-Florent. Un arrêt du Parlement maintint en 1625 cette charge, qui fut abonnée à 15 livres de rente.

Prieurs : Geoffroy *Garreau*, 1435. — Jean *Jahier*, 1457. — *Hilaire*, 1492. — François *Baye*, 1523. — René *Vaugirauld*, février 1546 (m. s.). — Ant. *de Vaugirauld*, 1568. — Gabr. *de Vaugirauld*, 1575. — Urb. *de Réortais*, abbé de Beaulieu, 1592, 1607. — Pierre *Petit*, sieur de Tailleprés, 1608, 1614. — Jos. *de Salles*, 1625. — Franç. *Bitault*, chevalier, † le 8 septembre 1659. — Guill. *Bitault*, 1665, 1687, alors abbé de Solignac, † en 1725 après avoir résigné. — Ch. *de Villiers*, sieur du Teil, 1726, † le 20 juin 1731. — Gabriel *Chol de Torpanne*, 1731, qui résigne en 1741.—Jean *Lochard*, 1741, qui résigne. — René *Sourdeau*, 1743. — Phil. *Cosnier de Montigny*, 1754.—Dom *Debon*, 1780.

Le *prieuré* construit au XVIIe s. attient encore à l'église qu'il enclave vers S. dans sa vaste cour, avec double portail, surmonté d'un écusson. Il forme le centre d'un important domaine d'environ 1,600 boisselées.

Curés : Pierre *de Brièvre*, 1554. — René *Ferrand*, 1567, 1576. — René *Biet*, 1614, † le 28 novembre 1639. — René *Letellier*, 1640, novembre 1652. — René *Gilles*, août 1650, 1663. — Franç. *Foucquet*, 1663, juin 1665. — Franç. *Sourdrille*, 1666, 1695. — René *Jolly*, 1696, † le 29 février 1708, âgé de 53 ans. Il avait résigné au profit de son neveu C. *Jolly*, dont le droit fut contesté et qui de fait dut céder la place. — Ant. *Margeriat*, avril 1708, † le 4 août 1710. — René *Gaulay*, curé de Nueil-s.-Pass., 20 août 1710, septembre 1711. — René *Gellé de Champdoré*, oratorien, mars 1712, † le 19 mars 1748, âgé de 62 ans. — Louis *Bellanger*, mai 1748, † le 16 janvier 1769 — Franç. *Pivert*, d'Avranches, janvier 1769, † le 1er février 1778, âgé de 44 ans. — Il avait fait installer en 1775 une chaire neuve et des fonts baptismaux. — Louis-Franç. *Lebleu*, avril 1778, † le 5 mars 1782, âgé de 41 ans. — René-Franç.-Julien *Boussinot*, avril 1782, jusqu'en 1792.

Le droit de châtellenie appartenait au prieur de qui relevait la cure, mais la terre formait un fief relevant de Doué. En dépendaient les mét. du Pont et de Touche-Martin, le droit de four banal sur les deux tiers des maisons du bourg et le droit du quart de la vendange sur les deux tiers des vignes. Le dernier des tenanciers retardataires

Digitized by Google

devait payer pour amende une oie. — En est sieur en 1303 Jean Savary, chevalier, — en 1426 Jean de la Grézille, — en 1482, Anne de la Grézille, — en 1539, n. h. Robert Jarry, conseiller au grand Conseil, pour les deux tiers, indivis avec n. h. Jean de Rothays pour l'autre tiers, — en 1621, 1632, n. h. Fr. Collin, mari de René Dagonet, — en 1760 Hardouin de la Girouardière, — en 1789 Foullon, de Doué.

On trouve en 1607 Louis Briand, prêtre, qualifié de « précepteur des *escoles* de la paroisse. »

Elle dépendait du Diocèse de Poitiers, de l'Archiprêtré de Thouars, de l'Election de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel de Saumur, — avec un capitaine de gabelles résidant dans le bourg au XVIIe s., — du District en 1788 de Montreuil-B., en 1790 de Vihiers, du canton en 1796 de Nueil. — Elle comptait en 1788 vingt ménages à la mendicité.

Le 7 juin 1793 un combat s'y engagea entre les Vendéens et les Bleus qui furent mis en complète déroute. — En mars 1795 un camp républicain vint s'y établir à demeure.

Maires : Nic. *Grignon*, 1er messidor an VIII. — Franç. *Salmon*, 15 mai 1815. — N. *Grignon*, 12 juillet 1815. — *Moreau des Rochettes*, 23 janvier 1816. — Franç. *Bernier du Chatellier*, 15 novembre 1830. — *Cognée*, installé le 25 janvier 1835. — Pierre *Brouard*, 5 octobre 1837, installé le 14 décembre. — *Coquin*, 1846. — *Richard-Duchatellier*, 20 août 1848, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 167; 193, 202; E 520; H Abb. de St-Maur. — Arch. comm. Et.-C. — Notes Raimbault. — Pour les localités, voir à leur article, *Rigal, les Rochettes, Touche-Martin*, etc.

Condanière (la). — V. *la Gaudonnière*.

Condatum, Condetum. — V. *Candé*.

Condomine (*François*), reçu docteur régent à la Faculté de médecine de l'Université d'Angers le 19 octobre 1552.

Conduite (la), cl., c^ne d'*Angers*.

Cone (le), c^ne de *Beaucouzé*, anc. bois dépendant de l'abb. de St-Nicolas d'Angers, aujourd'hui détruit; = f., c^ne de *Jallais*. — *Caosne* (Cass.).

Cone-d'Oialle (le), f., c^ne de *Daumeray*.

Conflens, Conflentum. — V. *Ecouflant*.

Confordière (la), c^ne de *Bécon*; — était habitée en l'an II par Cathernault, officier municipal de Bécon, que pendant la nuit du 2 au 3 floréal une bande de chouans y vint assassiner sous les yeux et dans les bras de sa fille, impuissante à le protéger. Le domestique de la ferme fut entraîné et tué aux Forestries, V. *ce mot*; — ham., c^ne de *la Tourlandry*.

Congland, ham., c^ne de *Mazé*.

Congrier, ham., c^ne de *St-Jean-des-M.* — *Congrei* 1225 (Chaloché, t. II, p. 57). — *La Coignier* (Cass.). — Anc. fief, avec maison noble, relevant de Blaison. — En est sieur Yvon de Syvré, chevalier, 1225, Phelipeau des Granges 1414, Marguerite de Vallée, dame des Granges 1493.

Conilleaux (les), f., c^ne de *Villévêque*. — *Le lieu de Cortin* 1500. — *En Crotin* 1500. — *Le lieu de Crottin autrement appelé les Conilleaux* 1700 (G 190). — Appartenait à d^lle Louise Guilbault 1725.

Conillère (la), ham. c^ne de *Chazé-Henry*; = f., c^ne de *la Chapelle-sur-Oudon*. — *La Couillère* (Et.-M.). — Une croix de bois sur la route du Lion-d'Angers à Segré y fait face au chemin qui conduit droit au bourg de la Chapelle-sur-Oudon; = f., c^ne du *Lion-d'Angers*. — *La Cornillère* XVIe s., — relevait de Neuville, et appartenait à la famille Fineau 1517-1560; = f., c^ne de *St-Martin-du-Bois*.

Conillères (les), f. et m^in à vent, c^ne de *Chazé-sur-Argos*; = m^in, c^ne de *Soulanger*. — *Les Connillères* 1455 (Chap. de Doué, t. III). — *Les Congnillières* 1511 (G 451).

Connebuère (la), f., c^ne de *Mouliherne*. — *La Courbuère* (Cass.).

Connelleries (les), f., c^ne de *la Ferrière*; = f., c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*. — *Les Coigneteries* (Et.-M.).

Connuèche (la), f., c^ne de *Villévêque*. — *Le lieu et closerie de la Cornuesche* 1578 (E 115). — *La Conuesche* (Cass.).

Connulaie (la), cl., c^ne de *Louvaines*.

Conquête (la), f., c^ne de *Corzé*.

Conraie (la Grande, la Petite-), h. et f., c^ne de *Tiercé*.

Conrairie (la). — V. *la Basse-Jaille*.

Consolaie (la), f., c^ne de *la Chapelle-sur-Oudon* 1662, à Jean d'Andigné.

Constantin (*Christophe*), maître brodeur, à Angers, 1775. — (*Gilles*), maître maçon, mari de Jeanne Quénion, Angers, 1624, 1634. — (*Julien*), « maître maçon tailleur de pierres, » Angers, est inhumé, le 26 avril 1653, âgé de 50 ans, et sa veuve le 3 mai suivant.

Constantin (*Félix-Gabriel*), sieur de Varennes et de la Lorie, grand prévôt d'Anjou, de Touraine et du Maine, correcteur de la Chambre des Comptes de Bretagne, fut élu de l'Académie des Belles-Lettres d'Angers le 27 mars 1686, installé le 2 janvier 1687 et y prononça, le 17 mai 1690, l'éloge du roi. Son élection n'avait pas été sans produire quelque émoi dans le monde littéraire, comme l'atteste une chanson qu'a conservée Ballain, Mss. 867, p. 514. C'est lui sans doute que remplace l'avocat Prévost le 14 août 1743.

Constantin (*Gabriel*), fils de Robert C., conseiller au Présidial d'Angers, conseiller au Parlement de Bretagne, élu doyen de St-Maurice d'Angers le 11 octobre 1624, doyen du Parlement de Rennes, abbé de St-Jean-du-Val au diocèse de Chartres, mourut à Rennes où il fut enterré le 19 juillet 1661, âgé de 78 ans Son épitaphe existe encore à St-Maurice d'Angers, signée du sculpteur Plouvier, derrière les boiseries du chœur. On l'y compare à l'empereur Constantin. *Répert. arch.*, 1868, p. 310. Il avait été marié autrefois avec une demoiselle Lasnier et avait eu d'elle deux fils : *Robert*, docteur de Sorbonne, — et *Gabriel*, qui, au moment d'être nommé avocat général, se fit capucin sous le nom de P. Jean-Baptiste et plus tard prêcha à Angers.

Lehoreau, t. II, p. 126. — Mss. 628, t. III, p. 348.

Constantin (*Joseph*), recteur de l'Université d'Angers, posa le 24 mai 1691 la première pierre du Collége d'Anjou. Il fut nommé doyen

Digitized by Google

de la cathédrale le 16 janvier 1697, sur la résignation de Claude Denian, son cousin, mais l'évêque Lepelletier l'obligea de se démettre de cette dignité. Il mourut à Angers, près la Croix-Hannelou, le 26 novembre 1741, âgé de 80 ans.
Lehoreau, t. III, p. 62.—Mss. 628, t. III, p. 256.—GG 56.

Constantin (*Paul - Félix - Hugues-Adolphe-Alexandre*), sieur de Montriou, né à Angers le 21 juin 1729, chanoine de Saint-Maurice d'Angers, vicaire général du diocèse, fut élu de l'Académie le 21 décembre 1757, et prit pour sujet de son discours de réception l'*Eloge des Belles-Lettres et des Arts de pur agrément* qu'il démontrait compatibles avec l'étude des sciences sublimes et même sacrées (1er mars 1758). — Le 20 novembre 1765, il y prononça l'éloge du Roi. « Le style et l'éco« nomie de ce discours n'ont rien laissé à dé« sirer, » dit le procès-verbal. Elu directeur de la compagnie le 13 janvier 1768, il y lut la même année deux mémoires *Sur les dangers de la multiplicité des chefs-d'œuvre* en tout genre de science et de littérature (10 juin), — *Sur les progrès des sciences et des arts* (15 novembre). — Il en fut nommé chancelier le 20 novembre 1771, et mourut à Rome le 24 août 1777, au moment où il allait obtenir un évêché. Il y est inhumé dans le caveau de St-Pierre-au-Mont. M. de Narcé prononça son éloge en lui succédant.
Brossier, Mss. 658, p. 212. — GG 34. — Mss. 1032.

Constantin (*Robert*), conseiller au Présidial d'Angers, signe de son titre d'angevin quelques vers gracieux mis en tête de l'*Anthologie* (1574) de Pierre Breslay (V. *ce nom*).

Constantin (*Robert*), fils de Gabriel C., docteur en théologie, chanoine de St-Maurice d'Angers, reçut mandat de l'évêque en 1643 de rapporter à Angers les reliques de deux martyrs de la Légion Thébaine. — La même année il fut chargé de diriger une Mission à Chemillé. Il était en 1648 abbé de Brignon, — où je l'ai omis dans la liste. Dès son entrée dans l'état ecclésiastique, il avait reçu les conseils et suivi les instructions de Vincent de Paul en sa maison de Paris et ne cessait d'entretenir avec lui une correspondance et des relations de soumission et de piété.
Roger, p. 499. — Mss. 1004. — Thorode.

Constantine, cl., cne de *Noyant-s.-le L.*

Contablaie (la), cne de *la Chapelle-sur-Oudon*; — f., cne *de Gené*.

Contades (*André* de), demeurait au Lude quand il acquit le 24 avril 1604 de messire François de Daillon la terre de la Roche-Thibault en Jarzé qui le fixa en Anjou. Il est dit à cette date écuyer de la petite écurie du roi, — en 1620, chevalier, conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et privé, sous-gouverneur de Monsieur, frère unique du roi, et demeure au Louvre, où le 23 mai de cette année est signé dans le cabinet de la reine son contrat de mariage avec Françoise de Couignan, fille du gouverneur de Fougères. Il était remarié dès 1630 à Charlotte Gaudillaud et faisait fonction de lieutenant du maréchal de Schomberg dans la ville et château d'Angoulême. Il porte le titre de gentilhomme de la chambre et de maître-d'hôtel ordinaire du roi en 1636 et meurt vers 1660. — (*Erasme* de), fils du précédent, baptisé à Angers, le 27 décembre 1638, gouverneur de Beaufort par provisions du 26 juin 1690, est inhumé dans l'enfeu seigneurial de l'église de Mazé le 2 septembre 1712. — (*Georges-Gaspard* de), fils d'Erasme et d'Anne Hullin, né le 17 juin 1666 à Angers, sieur de Montgeoffroy et de la Roche-Thibault, entre en 1683 aux gardes, passe aux mousquetaires en 1686, est blessé étant enseigne à l'affaire de Valcour en 1689, assiste la même année à Fleurus, est blessé devant Mons le 2 avril 1691 et dut subir l'opération du trépan, reparaît aux siéges de Namur et de Charleroy, à Nerwinde, passe capitaine au régiment des gardes le 7 mars 1697, fait la campagne de Flandres avec Villeroi et est au retour nommé major par brevet du 16 juin 1706. Saint-Simon à cette occasion loue ses bonnes façons et la sagesse de sa conduite, son jugement, sa réserve, qui, à défaut d'un esprit brillant, lui avaient acquis la considération et la confiance de la cour et de l'armée. A Denain, Contades était major général de l'armée de Villars, qui l'employait dans ses missions directes auprès du roi. Il fut chargé ainsi d'apporter la nouvelle de la prise de Fribourg (6 novembre 1713), les propositions arrêtées aux Conférences de Rastadt (10 février 1714) et enfin le traité de paix (mars 1714). Le roi le nomma le 24 avril grand croix de St-Louis, le gratifia d'une pension de 2,000 livres, outre sa pension de major aux gardes (21 mai) et lui donna le gouvernement de Schelestadt (30 juillet 1715). C'est lui que le régent en novembre 1715 chargea d'arrêter le prétendant d'Angleterre mais avec mission secrète de le manquer. Un nouveau brevet du 30 mars 1720 lui conférait le grade de lieutenant-général des armées, un autre de lieutenant-colonel des gardes (4 janvier 1730). Il fit les campagnes d'Italie de 1733-1734 et ne se démit qu'en mars 1735 de ses fonctions actives. Il mourut à Bourbon la même année, le 3 octobre, âgé de 70 ans. Il avait été reçu de l'Académie d'Angers le 13 novembre 1716. Jeanne-Marie-Madeleine Crespin, qu'il épousa le 16 décembre 1697, lui avait apporté les terres de Vern et de la Chabosselaie. — (*Charles-Pierre-Erasme*), frère puîné de Georges, né le 18 avril 1683, lieutenant aux gardes françaises, chevalier de Malte, commandeur de St-Louis, aide-major de l'armée d'Italie en 1734, brigadier, puis lieutenant-général, mort à Paris le 12 octobre 1766. — (*André-Gabriel*), frère des précédents, né à Montgeoffroy le 1er août 1686, page du roi en 1702, mousquetaire en 1707, enseigne aux gardes en 1710, † le 25 octobre 1713, de blessures reçues devant Fribourg.

Contades (*Louis-Georges-Erasme*, marquis de), le second et bientôt l'unique fils de Georges-Gaspard et de Jeanne-Marie-Madeleine Crespin, né le 11 octobre 1704 à Montgeoffroy, entra à 15 ans aux gardes et se maria à 20 ans avec Nicole-Françoise Magon, fille d'un armateur de St-Malo. Nommé colonel du régiment d'infanterie de Flandres (10 mars 1734) et envoyé à l'armée d'Italie, il se maintint avec une faible garnison

Digitized by Google

de 400 hommes dans le château de Colorno, passa au régiment d'Auvergne, qu'il commandait à la bataille de Parme (29 juin 1734) où il fut blessé et à Guastalla et fut élevé au grade de brigadier le 18 octobre. Il conquit en Corse celui de maréchal de camp (1er janvier 1740), et de retour en France servit aux armées de Westphalie sous le maréchal de Maillebois (1741), du Rhin sous le maréchal de Noailles (1743), en Flandres, aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes (1744), fut nommé lieutenant général le 1er avril 1745 et chargé de continuer le siége de Tournay, prit part ensuite à ceux d'Ostende et de Nieuport. Il commandait la réserve à Raucoux et fut envoyé de là en Bretagne pour couvrir les côtes menacées par les Anglais. En 1747, il assistait à la prise de Bergopzoom sous les ordres de Lowendal. Après la rupture de la paix d'Aix-la-Chapelle, Contades fut un des généraux opposés par la cour au grand Frédéric. Il fit la campagne de Hanovre en 1757 sous les maréchaux d'Estrées et de Richelieu. Le 4 juillet 1758 le roi le désigna par rang d'ancienneté, — et bientôt (24 août) avec le titre de maréchal de France, — pour remplacer l'indigne abbé de Clermont au commandement de l'armée du Rhin, avec Chevert et St-Germain pour lieutenants. Il s'agissait surtout et Contades prit à cœur de réorganiser l'armée et de lui rendre une confiance égale au mépris que faisaient d'elle les Allemands, applaudis alors du reste par toute la haute société française. Il surprit tout d'abord le camp du prince de Holstein-Gottorp à Bark, dégagea le duc de Chevreuse et sur ces premiers succès fut nommé cordon bleu le 1er janvier 1759, puis chargé du commandement des deux armées d'Allemagne (18 février). Il s'empara de la Hesse, d'une partie du Hanovre ainsi que de Munster, mais la déroute de Minden (1er août), quand l'armée, composée des meilleures troupes, était supérieure en nombre à l'ennemi, livra le général à toutes les misères de l'impopularité. Contades accusa énergiquement le duc de Broglie d'avoir failli volontairement dans l'exécution des ordres et fut soutenu par le témoignage du maréchal de Belle-Ile; et l'on vit les mémoires des deux partis étaler à nu au public l'envie et l'indiscipline des chefs, le luxe extravagant des camps, les fautes réciproques, l'humiliation de la France. Broglie sembla convaincu, mais l'opinion vengeresse n'épargna pas plus le général que l'armée et Contades découragé, retiré derrière la Lahn, presque au point d'où il était parti, restait réduit dès lors à la défensive et fut révoqué en novembre. Il revint en France et obtint seulement en 1762 le gouvernement de l'Alsace qu'il ne quitta qu'en 1788, résidant d'ailleurs par de fréquents et longs séjours en Anjou, à Montgeoffroy, où sa charité faisait oublier aux pauvres la brusquerie et l'emportement de son caractère. Interné pendant un an à Paris dans son hôtel de la rue d'Anjou-St-Germain, il se retira après le 9 thermidor à Livry chez une parente, Mme Hérault de Séchelles, la mère du conventionnel, et y mourut le 19 janvier 1795, à la suite, raconte-t-on, d'un accès de colère, provoqué par l'impertinence de ses domestiques qui, pour railler sa mauvaise humeur, s'étaient avisés de s'ériger en tribunal révolutionnaire et de le condamner à mort. Son portrait et celui de son père sont conservés à Montgeoffroy.

Contades (*Georges-Gaspard-François-Auguste-Jean-Baptiste*, marquis de), fils aîné du maréchal, né le 3 janvier 1726, cornette à 16 ans, puis capitaine au régiment de la Viefville, commandait le régiment de Berry à Lawfeld (1747) et après les siéges de Maestricht et de Sarrelouis, reçut le brevet de brigadier des armées du roi le 10 février 1753. La paix le ramena en Anjou où il obtint non sans peine de son père d'épouser le 30 mai 1757 une jeune fille de noblesse toute récente Julie-Victoire Constantin. Nommé le 18 juin et reçu le 13 août 1760 de l'Académie d'Angers, — Marmontel raconte de cette séance un détail piquant, — il fut élu chancelier en 1761 et directeur le 10 janvier 1770. Les procès-verbaux témoignent d'ailleurs qu'il s'en montra un des membres les plus laborieux. Parmi les travaux dont il entretenait les séances, on l'y voit lire un *Discours sur la Polimathie ou l'union des Sciences et des Arts* (17 juin 1761), un *Parallèle entre les Grecs et les Romains* (7 juillet 1762), un *Discours sur l'étude de l'Histoire* (13 avril 1763), une traduction du *Discours* du P. Porée *sur la Critique* (6 mars 1765), une dissertation : *Pourquoi l'éloquence moderne est inférieure à l'éloquence des grands orateurs de l'antiquité* (5 février 1766), l'*Eloge funèbre du Dauphin* (19 février), un *Discours sur l'union des gens de lettres* (7 mars 1770), l'*Eloge du Roi* (29 avril 1772). — Tous ces travaux et autres forment 7 volumes in-4° restés manuscrits, — sauf l'*Eloge du Dauphin*, imprimé sans nom d'auteur chez Barrière (Angers, 1766, in-4° de 21 p.), — et qui ont été légués à la bibliothèque de l'Evêché. Emigré des premières heures, il revint bientôt à son château du Plantis en Ste-Christine, puis suivit l'armée vendéenne au passage de la Loire et ne reparut plus. Sa veuve et sa fille, — qui avait épousé en 1785 le marquis d'Andigné de la Blanchaie, — enveloppées dans la déroute affreuse du Mans, se perdirent l'une et l'autre et ne se retrouvèrent qu'après 18 mois de misère. — Il laissait trois fils dont les noms suivent. — La marquise, douée d'une instruction supérieure, s'occupait d'études variées et de lectures sérieuses qu'attestent deux manuscrits conservés d'elle à la Bibliothèque d'Angers, un *Vocabulaire Encyclopédique* (in-fol., pap., de 126 fol.) et des *Notes sur l'Histoire générale* (in-4° de 49 p.).

Contades (*Erasme-Gaspard*), fils aîné du précédent, né à Montgeoffroy le 7 mars 1758, baptisé le 12 à Angers, élevé à Versailles avec les jeunes frères du roi, colonel du 7e régiment de chasseurs à cheval le 11 novembre 1782, mestre de camp du Royal-Picardie en 1786, émigra avec le comte de Provence, qu'il dut bientôt quitter à la suite des rivalités de cette petite cour. Il reçut en avril 1794 le commandement d'une compagnie de gentilshommes et il a laissé de ce temps des *Souvenirs* Mss. rédigés

Digitized by Google

dans le temps même, partie à Dusseldorf, partie à l'Ile-Dieu, où il raconte avec amertume les dégoûts de ce service et les humiliations de la campagne de France, entreprise côte à côte de l'étranger. Parvenu à gagner l'Angleterre, il faisait partie de l'expédition de Quiberon et à peine débarqué sur la plage en fut nommé chef d'état-major; et là encore son journal peint simplement et vivement de quelles passions mesquines et surtout de quelles illusions l'expédition avait avant tout à se défendre. Il nie du reste énergiquement et avec insistance toute capitulation et déclare que Hoche n'avait que faire de traiter avec des gens absolument à sa merci — Dès le rappel de la loi contre les émigrés, il s'empressa de rentrer en Anjou, fut nommé membre du Conseil général le 10 ventôse an XII, président de la session de l'an XIII et bientôt après se laissa nommer chambellan de l'impératrice et comte de l'Empire. — A l'entrée de Napoléon et de Joséphine à Angers le 11 août 1808, il commandait la garde nationale à cheval. Louis XVIII comprit son ancien ami dans la première promotion de la Chambre des Pairs qui suivit les Cent-Jours, 17 août 1815. Contades entra à la chambre haute sans illusion des hommes ni des choses et avant même les dernières fautes de la Restauration éprouvait une irritation vive qu'il ne cachait pas. Il ne se démit pas de la pairie après 1830, fut nommé membre du Conseil général en 1831 et mourut le 9 novembre 1834 en son hôtel à Angers. Son corps fut transféré le 22 à Mazé, dont il était maire depuis 1806. Son portrait est à Montgeoffroy. Il avait épousé en octobre 1781 Marie-Françoise-Madeleine-Rose de Villiers, qui, restée à Angers pendant toute la crise révolutionnaire, avait pu sauver ainsi une partie du patrimoine et suffire à élever ses quatre enfants.

Contades (*Louis-Gabriel-Marie*, marquis de), 2e fils de Georges-Gaspard, né à Angers le 11 octobre 1759, maître de camp de cavalerie et lieutenant de gendarmes anglais, marquis de Gizeux, marié à Angers le 16 avril 1767 à Perrine-Julie Constantin de la Lorie, sous-lieutenant en second au corps royal d'artillerie le 20 avril 1776, capitaine le 28 février 1778 à la suite du régiment de Piémont, puis d'un régiment de cavalerie (5 avril 1780), lieutenant-colonel le 13 avril 1780, mestre de camp de cavalerie le 1er janvier 1784, attaché en qualité de colonel au régiment d'infanterie d'Anjou le 30 avril 1788, émigra en 1791, fit la campagne de 1792 à l'armée des princes et en 1794 commandait à Saint-Domingue une légion à la solde de l'Angleterre. La même année il fut promu au grade de maréchal de camp. Il était président de la députation du Collége électoral d'Indre-et-Loire en mars 1812, du Conseil général depuis le 26 juillet 1815 et mourut lieutenant général en 1825.—Les archives du Département possèdent ses brevets et la correspondance de sa femme pendant les années 1788-1789.—(*François-Jules-Gaspard*, vicomte de), son frère, né à Angers le 29 décembre 1760, major en second du régiment de Bourbonnais, émigre en 1791, fait les campagnes au corps de Condé et meurt en 1811 général major au service de l'Autriche. — Il avait épousé le 9 mars 1791 Cécile-Emilie-Céleste-Eléonore de Bouillé.

Contades (*Gaspard*, comte de), fils aîné d'Erasme-Gaspard, né à Angers le 6 avril 1763, officier supérieur de cuirassiers, tomba sur le champ de bataille d'Essling haché de 22 coups de sabre. Forcé à 24 ans de quitter l'armée, il fut nommé sous-préfet d'Oléron le 24 juillet 1811, puis de Vendôme. Mais poursuivi par d'intolérables douleurs, il dut se démettre de tout service et mourut des suites de l'opération du trépan le 7 janvier 1817, laissant de son mariage avec Mlle Marie-Henriette d'Oms, un fils, *Henri-Erasme*, né en 1814. — (*Erasme* de), frère cadet de Gaspard, né à Angers le 22 novembre 1790, capitaine d'état-major, chevalier de la Légion d'honneur en 1813, aide de camp du général Lauriston, fut coupé en deux par un boulet à Leipsick.

Contades (*Méry* de), second fils d'Erasme-Gaspard, né à Angers le 8 septembre 1786, fut envoyé faire ses études de droit à Paris en 1807 où il eut pour amis et condisciples Fraissinous et de Broglie. Nommé auditeur au Conseil d'Etat le 12 février 1809 et chargé de porter des dépêches à l'empereur, il les lui présenta sur le champ de bataille de Wagram. Délégué au titre d'intendant civil en Illyrie à la résidence de Fiume sous les ordres du duc de Raguse, il fit là le rude et complet apprentissage de la vie administrative au milieu de populations mal soumises et qu'il était réduit trop souvent à presser d'impositions. Ses lettres de ce temps, qui sont conservées, forment un tableau curieux de cette situation si pleine de tentations et d'épreuves pour un jeune homme et pour un Français. Quand vint l'heure de l'évacuation, le jeune intendant, après avoir pourvu à force d'activité et de présence d'esprit à toutes les mesures nouvelles, se laissa, dans un dernier retour, surprendre par une bande de paysans. Délivré sur la fin de 1813, il fut presque aussitôt chargé de la préfecture du Puy-de-Dôme, où la première Restauration le maintint quelques mois seulement. Il fut mis en disponibilité en novembre 1814, mais nommé par le roi chevalier de la Légion d'honneur le 2 décembre. — Le 2 mars 1817 Louis XVIII signait à son contrat de mariage avec Mlle Adèle Dufou. Dès 1824 ses concitoyens le firent entrer au Conseil municipal d'Angers, et élire comme adjoint faisant fonctions de maire qui prévint par son courage et sa fermeté calme le 6 juin 1830 une collision imminente entre la gendarmerie du colonel Cadoudal et la population angevine empressée d'acclamer les députés Guillemardet et d'Andigné. Son refus énergique de se rendre même après les trois sommations légales, couvert de son dévouement la foule exaspérée et sa décision, après une vaine démarche à la préfecture, sut détourner le conflit. En même temps il protestait le lendemain dans les journaux d'Angers et de Paris contre l'exploitation par les partis de sa conduite généreuse, au nom de sa foi royaliste incontestée. Elle fut mise à une rude et cruelle

Digitized by Google

épreuve par la révolution et il lui fallut en juillet couvrir de son corps le colonel Cadoudal, assailli alors sans autre défense que la générosité de quelques citoyens héroïques. Les angevins si oublieux n'ont pas du moins oublié ces deux jours-là ! — Après la tourmente passée, Contades donna sa démission et ne rentra dans la vie publique que par sa nomination le 30 juillet 1838 au Conseil d'arrondissement. Membre du Conseil général en 1842 pour le canton de Vihiers, il reprit sa place en 1852 au Conseil municipal d'Angers où, comme partout, en toute occasion importante, sa parole ferme et bienveillante, était sûre d'être écoutée. Il avait consacré le meilleur de son zèle à la diffusion de l'instruction primaire et servait cette cause de progrès et d'avenir dans le Conseil départemental, dans la commission de surveillance de l'Ecole normale d'Angers, dans la délégation de son canton de Vihiers où il avait fondé divers prix pour les écoles et les cours d'adultes. Il mourut d'apoplexie à Angers le 21 juin 1869. M. Louvet, au nom du Conseil général, M. Montrieux, au nom de la ville, M. de Lens, au nom de l'Université, prononcèrent sur sa tombe les discours d'adieu. — Son portrait, en costume de préfet, est conservé à Montgeoffroy.

Les armes des Contades sont *d'or, à l'aigle au vol abaissé d'azur, becquée, languée et armée de gueules.*

Arch. de M.-et-L. E 2070-2072. — Arch. mun. d'Angers et de Mazé Et.-C. — Notice Mss. de M. Cosnier. — *Moniteur.* — *Journal de Maine-et-L.* des 26 et 28 juin 1869. — *Union de l'Ouest* des 22 et 29 juin 1869.—*Mém. du comte de* [*Vauban*], p. 120. — Saint-Simon, *Mém.* (éd. Hachette, 1858), t. III, p. 285; VI, 28, 50, 379; VIII, 307; IX, 222. — Dangeau, *Journal* (édit. Didot, 1860). — *Mercure de France*, août 1735, p. 2323; mai 1766, p. 210. — *Biogr. des Contemporains* — Pocq. de Livonn., Mss. 1068, p. 52, — Pinard, *Chronol. militaire*, t. III, p. 446. — Courcelles. *Dict. des généraux français*, t. IV, p. 460; *Etat actuel de la Pairie*, t. IV, p. 196-198. — Barbier, *Journal* (édit. Charpentier), t. VII, p. 72, 85, 139, 174, 176, 177.— Duclos, *Mémoires*, t. II, p. 390. — Gaston, *Mém.*, collect. Petitot, t. XXXI, p. 46. — Frédéric II, *Guerre de Sept ans*, ch. x, p. 11. — Marmontel, *Mém.*, collect. Barrière, p. 327.— De Neufville, *Hist. de la Maison du roi*, t. III, p. 84.

Contansale (la), f., c^ne^ de *Vern.*

Contantacus. — V. *Cantenay.*

Contarel. — V. *Cointerel.*

Contentinière (la), f., c^ne^ de *Querré.* — En est sieur n. h. François Gaillard, 1619, 1643; = ch., c^ne^ de *Soulaines.*

Contes (les), f., c^ne^ de *Vernantes.*

Contière (la), ruiss. né sur la c^ne^ de *Jallais*, y jette dans le ruiss. du Rez-Profond; — 1,150 m. de cours.

Contigné, canton de Châteauneuf, (6 kil.), arrond. de Segré (34 kil.); — à 32 kil. d'Angers. — *Parochia Continiaci* 1073-1103 (Cartul. du Ponc., Rot. 1, ch. 90). — *Terra de Continieo* 1120 circa (Ib., Rot. 2, ch. 20). — *Continieium* 1120-1140 (Ib., Rot. 2, ch. 56). — *La paroisse de Contigné* 1294 (G f. 7). — *La ville de Contigné* 1440 (G Cures). — Entre Miré (3 kil. 1/2) et Chemiré (9 kil.) au N., Cherré (3 kil. 1/2) et Sœurdres (4 kil.) à l'O., Brissarthe (3 kil.) à l'E., et Châteauneuf au S.

La route départementale d'Angers à Mamers traverse du S.-O. au N.-E. par le centre de la commune (4 kil.) et par le bourg, où elle croise le chemin de grande communication de St-Laurent-des-Mortiers au Loir, qui dessert le territoire dans sa plus grande longueur (7 kil.) du N.-O. au S.-E.

Y passent les ruiss. du Margat et de la Maladrie; — y naissent les ruiss. du Vigneau et de la Groussinière.

En dépendent les vill. ou ham. du Carrefour (7 mais., 33 hab.), de la Tuffatière (4 mais., 9 hab.), des Hauts (7 mais., 14 hab.), de Vaunaise (5 m., 16 hab.), de Faie (3 m., 13 hab.), de Chambille (7 mais., 18 hab.), Onière (5 mais., 18 h.), le chât. du Margat et 109 fermes ou écarts.

Superficie : 2,337 hect. dont 14 hect. en vignes, 72 hect. en bois.

Population : 222 feux, *1,006* hab. en 1720-1726. — *1,257* hab. en 1790. — *1,355* hab. en 1826. — *1,099* hab. en 1831.—*1,235* hab. en 1841.—*1,187* h. en 1851. — *1,165* hab. en 1861. — *1,132* hab. en 1866. — *1,075* hab. en 1872, dont *313* au bourg (89 mais., 103 mén.), en décadence continue.

Marché le jeudi. — *Assemblée* le 11 juin ou le dimanche qui précède.

Bureau de poste de Châteauneuf. — *Chef-lieu de perception* pour les communes de Contigné, Chemiré, Cherré, Miré et Sœurdres.

Mairie avec *Ecole de garçons*, construite sur un terrain acquis le 6 septembre 1835 par acte autorisé le 11 juillet 1836. — *Ecole de filles* (Sœurs de la Pommeraie).

L'*Eglise*, dédiée à la Ste-Vierge (succursale, 30 septembre 1807), avait été agrandie de deux collatéraux en 1823 et est actuellement (1874) en complète reconstruction (archit. Dusouchay), sauf le clocher qui doit être conservé. Les travaux sont évalués à environ 62,000 francs.

Aucune trace antique ni gallo-romaine n'est signalée sur le territoire. — La paroisse existe constituée dès le milieu du XIe s.— A en croire un acte prétendu de 1211, c'est de cette année que daterait la construction de l'église paroissiale sur un terrain donné par un seigneur du Margat avec 120 gros d'or pour les travaux; mais, outre que la pièce porte en soi des caractères irrécusables de fausseté, l'église actuelle elle-même est antérieure et paraît construite sur un plus ancien édifice. Elle reconnaît pour fondateur d'ailleurs, jusqu'au XVIIe s. le seigneur de Pommérieux et non celui du Margat. La dîme de la paroisse appartenait à St-Nicolas d'Angers. On ne voit pas pour quelle raison plusieurs des curés, en divers temps, prennent le titre de prieurs.

Curés : Aubin *Monete*, 1390. — Jean *Jagane*, 1469 — Jean *de Lamballe*, protonotaire apostolique, 1476. — Jean *de Charnières*, 1480. — Louis *Lepaige*, 1491, 1500. — Jean *Béthereau*, 1571. Un des prêtres habitués, Maurice Lepelletier, fut cette année dégradé à Angers pour crime de sortilége. On a dit longtemps depuis comme un adage : *Les sorciers de Contigné.* — Jean *Pierre*, bachelier ès-lois, 1539, 1565. — Marquis *Meslet*, 1575, 1582. — Louis *Meslet*, aumônier du roi, 1601, † en 1629. —

Digitized by Google

François *Cupif*, docteur de Sorbonne (V. *ce nom*), 1629, qui se fait huguenot en 1637. — Louis *Briant, de Briant* ou *de Brez-Briant*, 1637, 1646. — Charles *de Gencian*, 1656, 1692 Il fit reconstruire la cure dont le portail portait ses armoiries et la date 1672. — J. *Denyau*, 1693, 1702. Il meurt le 16 octobre 1719, à Angers. — G. *Gallard*, 1709. Il écrit à cette date aux religieuses du Plessis-aux-Nonains pour son église et pour ses pauvres : « Vous « n'oublirez pas notre pauvre église... mais il « faut orner auparavant les temples vivants, et « ensuite l'église viendra après ». — Jacques-René-Philippe *Avril de Pignerolles*, 1719, 1729. — Franç.-Pierre *Rogue*, docteur en théologie, 1732, 1772. La famine fait rage dans sa paroisse au printemps de 1739. Il écrit le 20 août aux chanoines de St-Maurice, les puissants seigneurs de St-Denis-d'Anjou : « On trouve tous les jours « dans les grands chemins de pauvres gens tom- « bés en défaillance. Hier il s'en évanouit trois « dans un quart d'heure sous mes yeux ! Un « autre mourut dans un fossé, après son travail, « faute de nourriture ! » — Louis-Mathurin *Clavereau*, 1783, en même temps maire en 1790 mais il refusa le serment en 1791 et se cacha dans la paroisse. Un jugement du 28 juin 1791 le condamnait à trois ans de bannissement à six lieues de Contigné. — *Busson*, curé constitutionnel, 1791-1792. — Le vicaire *Ledoyen* est fusillé à Angers le 5 janvier 1794.

Il y existait en 1740 une petite *Ecole*.

La terre et seigneurie de Contigné relevait de Châteauneuf par l'intermédiaire de Pommérieux, puis du Margat. Elle fut vendue le 20 mai 1428 par Jean de Bois-Freust, chevalier, à Guillaume Sommière, bourgeois d'Angers; mais Guy de Laval en fit sur lui le 24 mai 1429 le retrait lignager. — En est sieur Guill. de la Jumellière 1493, René de la Jumellière 1519, sieur de Pommérieux, — Claude de Goullaine 1556, Hélie de Charnacé 1566, Jean de Sorhoette 1603, qui le vendit à Jacques Lasnier, président au Présidial d'Angers, seigneur du Margat, en 1641. — Sa fille épouse vers 1678 Georges Hullin de la Selle. Une autre alliance l'apporte sur la fin du XVIIIe s. aux de Terves de Lanjouère, seigneurs, comme les précédents, du Margat, où ils résidaient.

Dès avant la Révolution la paroisse était réputée pour l'élève des bestiaux, qu'on y venait acheter de Normandie et de Bretagne à la foire de la St-Barnabé. — Elle dépendait du Doyenné d'Ecuillé, du Grenier à sel de Châteaugontier, de l'Election d'Angers, du District de Châteauneuf et formait en 1730 le chef-lieu d'un canton comprenant Contigné, Chemiré, Miré et Sœurdres.

Maires : Jallet de la Véroullière, 1789. — *Noury*, an X-1816. — Pierre-Jean-Baptiste *Peltier*, 15 juin 1816. — Pierre *Peltier* fils, 23 janvier 1826. — René *Trotier*, 26 août 1830-1841. — Pierre *Peltier*, 1841, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 109, f. 138; 189, 198; E 325-338 et 3972; G 567 et Cures; H Ronceray.—Mss. 917, f. 161.— Arch. mun. d'Angers GG 125, et de Contigné Et.-C.— *Rev. d'A.*, 1854, t. I, p. 97; t. II, p. 3.—Pour les localités, voir *le Margat, Charrost, Gatines, Pommérieux, le Moulin-à-Vent, Usé, Faie, Ferrières, Chambilles, Houlbert, Bois-Germont*, etc.

Contortière (la), f., cne de *Ste-Gemmes-d'Andigné*. — *La Maison Neuve alias la C.* 1634, 1640 (E 1255).

Contraie (la), ham., cne de *Cheviré-le-R.* — *L'hostel, estre, jardins, terres de la Conteraye, ainsi que les foussez et clouesons l'enlièvent*, 1454 (H. B. E 78). — Anc. fief avec hôtel noble, relevant d'Aupignelle. — En est sieur Jean Quentin en 1454, — Jacques Chevreux, prêtre, 1628, René Chevreux, 1641; — ses héritiers, 1740.

Contresche (la), vill., cne du *Champ*; — anc. fief relevant du Pineau-Gilbourg, avec manoir, motte féodale et garenne, mais le tout disparu et réduit en labour dès avant les premières années du XVIIe s. Il appartient alors à Pierre Richard, avocat, Angers, 1602, à René Guérin, apothicaire d'Angers, 1615, 1621, et à son fils René, avocat en 1682 (E 1023), — à Franç. Grézil de la Verronnière en 1719; = f., cne de *Cossé*.

Contrie (la). — V. *la Cointrie*.

Contrie (la), f., cne de *Chaumont*; — appartenait en 1540 à Charles Surugue, prêtre, de Morannes; = maison noble dans le bourg de *Gonnord*, où résidait et meurt en 1687 Louise Nicollas, veuve de César de Martineau.

Contrie (la), chât., cne de *la Jumellière*, anc. fief et seigneurie, relevant de la Jumellière. L'habitation n'est qu'une maison sans domaine jusqu'à la fin du XVIe s. Elle appartient à cette époque et depuis au moins les premières années du XVe s. à la famille noble de Baudry. — En est sieur en 1696, Jean-Georges de Gruter, mestre de camp, dont la veuve Hélène Carrion le vend en 1702 à René-François Béritault du Chesnay. Ses héritiers le possédaient encore à la Révolution qui vendit la terre natt le 18 vendémiaire an V avec les métairies de la Haute-Contrie et de la Fellière. Le château, construit sans doute au XVIIe s. dans un joli vallon près le ruiss. de l'Angevinière, comprenait un vaste corps de logis, avec double pavillon, chapelle, vergers, jardins, fossés, avenues, pièce d'eau. — La guerre y mit le feu et en fit une ruine que M. de Caqueray a restaurée en 1869. — Une chapelle y avait été élevée dès 1842 par MM. Lenoir et Chesneau, d'Angers. — La terre donne souvent son nom au cours inférieur du ruisseau de la Berchotière.

Contrie (la), cne de *Martigné-Briant* — *alias le Pontreau*, dans le village de Cornu, logis appartenant à Béritault, sieur de la Contrie en la paroisse de la Jumellière, et qui fut vendu natt le 13 messidor an IV avec la closerie de Pellouaille. En était sieur Claude Collas en 1626.

Contrie (la Grande, la Petite-), mon b. et f., cne de *St-Georges-sur-Loire*.

Convert. — V. *Pontvert*.

Copardière (la), cne de *Juigné-sur-Loire* *Le lieu appelé la Bastille autrement la Copphardière* 1600 (E 727); = vill., cne des *Ponts-de-Cé*. — *La Coppehardière* 1590 (Et.-C). — *La Couppardière alias la Copardière* 1677. — Closerie appartenant à Antoine

Digitized by Google

Lebeuf, lieutenant particulier à Saumur, et adjugée judiciairement à Math. Poilpré, son créancier, le 10 juin. V. *la Bichetterie.*

Copehanière (la), f., c^ne de *St-Christophe-du-Bois*,

Copcholière (la), f., c^ne de *Chaudron.*—*La Capchelière* (Cass.).—*La Coupcholière* (Et.-M.).

Coppaix (de). — V. *Sauvenier.*

Coppin (*Pierre-Marie*), orfèvre-joaillier, fils de Claude C., orfèvre-joaillier, de la cité de Paris, épouse, à Angers, Renée-Perrine Préau, de Gonnord, le 20 février 1783 — et y réside en 1784.

Coppin Delf, peintre des rois René, Louis XI et Charles VIII, dont le nom a été récemment mis en honneur, figure au rang des plus illustres dans les vers si souvent cités de la 3e édition de la *Perspective* de Pélerin :

Décorans France, Almaigne, Italie,
Berthélemy, Fouquet, Poyet, Copin.

On admet que le nom de Delf est celui de la ville d'où il serait originaire. Le nom de Coppin, qui me semble être celui de sa famille, est resté commun en Anjou, sous la forme *Colpin*, à plusieurs lignées d'artistes orfèvres. On voit apparaître pour la première fois notre peintre dans les comptes de Jean Legay, argentier de Jeanne de Laval, pour un tableau fourni à la reine (13 septembre 1456). Il était retenu en septembre 1459 à St-Florent, quand il en fut appelé d'autorité pour copier un arbre généalogique dont aucun artiste ne se pouvait charger. En 1472, le roi René l'emploie à peindre « à huille, selon le devis » du roi lui-même, le reliquaire ou, pour mieux dire, le tombeau de St-Maurice d'Angers, dont Poncet faisait la sculpture, et en 1477, le *Domine, quo vadis,* groupe célèbre de St-Pierre de Saumur. Vers 1482, il est à Tours occupé à décorer la chapelle du Dauphin, dans l'église St-Martin. Le document publié par M. Lambron de Lignim l'appelle Coppin Delf, « maistre « paintre du Roy nostre sire et mondit sieur le « Dauphin ». Tous ces titres ont été réunis et discutés par M. Arnauldet et par M. Montaiglon. J'y ai ajouté depuis un nouveau texte, où le conseil de ville d'Angers, en 1488, charge le scientifique docteur Jean Michel d'appeler « avecque « luy..... Coppin, paintre, et autres qu'il verra « estre à faire, pour adviser et escripre les fainctes « et esbatemens qu'il conviendra faire ès carre- « fours de la ville et ailleurs pour la venue du « roi ». On ne connaît rien de plus sur cet artiste.

Invent. analyt. des Arch. munic. d'Angers, p. 345. — *Archives de l'Art franç.*, t. VI, p. 65-76. — Montaiglon, *Notice sur Pélerin*, p. 68.—Lecoy de la Marche, *Extraits des Comptes*, p. 60, 170-171 et dans la *Rev. des Questions histor.*, janvier 1874, p. 160-162.

Coptière (la), h., c^ne de *Drain*; = f., c^ne de *la Varenne.* — *Une métairie appelée vulgairement la Copetière* 1540 (C 105, f. 305). — En est sieur Guill. Leveneur, 1554.

Coq-en-Pot, îlot, c^ne de *Châteauneuf.* — *Une petite isle appelée Coc-en-Pot sise près la porte marinière* 1639 (E 250). — Autrefois se rattachait vers N. à une saulaie, dépendant du prieuré, par une chaussée chargée d'anciens moulins supprimés dès avant le XVIIe s.

Coqs (les), f., c^ne de *Bocé.*

Coquechaintière (la). — V. *les Sorinières.*

Coquelival, f., c^ne de *Meigné-le-Vicomte*; = f., c^ne de *Pontigné.* — *Coclivalle* (Cass.).

Coquelinière (la), cl., c^ne d'*Angers*, anc. dépendance d'une chapellenie desservie en l'église de St-Léonard et réunie plus tard au temporel de la cure; = f., c^ne de *St-Jean-des-Mauvrets*, anc. domaine de l'abbaye de Chaloché (E 1225); = m^on dans le bourg de *Montsoreau*, autrement nommée *le Trianon*, dépendance du Chapitre, dont elle joignait l'église. Elle avait été bâtie par le chanoine J. Bellian vers 1550.

Coquereau, vill., c^ne de *Blaison.* — *Le Quocquereau* 1529 (E 456). — *Le clos de la Conterie* 1574, *modo le Coquereau* dit une note du XVIIe s. (E 433). — *Les maisons, aireaux, jardins, terres, bois taillis, hures, landes, patures, ... appelé le Cocquereau* 1633. — *La closerie du C. alias Clos-Bodin* 1768 (Ibid.); — dépendait du domaine de Chement; = f., c^ne de *Vauchrétien*, ancien moulin à vent en ruine dès le commencement du XVIIe s.

Coquereau de Boisbernier (*François-Charles*), sieur de Seillons, né à Angers, avocat du roi au Présidial en 1720, fut reçu de l'Académie d'Angers le 27 avril 1729 et y prononça le 23 mai 1736 le panégyrique du roi. Il fut nommé directeur de la compagnie le 7 juin 1746 et y lut plusieurs mémoires, entre autres le 9 mai 1747, un discours pour engager l'académie à s'occuper non-seulement de la langue française, mais de toutes belles-lettres et de toute étude, la théologie exceptée, — le 17 mai suivant une dissertation sur ces vers de Pétrone : *Nec vaga passim Flumina per notas ibunt morientia ripas,* qu'il reprit le 15 mars 1752 — et à diverses autres séances une longue étude sur les cinq premiers vers de la *Guerre civile* du même auteur (4 décembre 1748, 25 juin 1749, 21 janvier, 25 mai 1750, 28 avril 1756), — une autre sur l'interprétation d'un passage des *Annales de Tacite* (l. II). — Il mourut subitement le 24 août 1756 âgé de 57 ans et fut inhumé à Lesvière. M. de la Tullaye lut son éloge le 17 novembre suivant. Six de ses discours prononcés aux séances de rentrée du Présidial d'Angers, *Sur les talents et la probité du juge, Sur la paix,* etc., figurent parmi les Mss. de la Bibliothèque municipale, n°s 497-498.

Reg. de l'Acad. Mss. — *Catal. des Mss.* par M. Lemarchand.

Coquerie (la), f., c^ne de *Blaison*; = cl., c^ne de *Brion* (Cass.); = cl., c^ne de *Cantenay-Epinard.* — Appartenait en 1597 à Jean Ollivier, prêtre; = c^ne de *Fontaine-Guérin.* — *Une terre avec un pasty au canton de Guinnebau appelée la Cocquerie où fut autrefois une maison qui a été détruite* 1752 (Terrier de Chappe) — *dont il ne reste plus que les murs affiés de treilles* (Terrier de Font.-Guérin); = c^ne de *Forges*, ferme constituée par délibération du Chapitre de St-Maurice du 27 février 1456 (n. s.). La maison, que le tenancier s'obligea

Digitized by Google

à y bâtir, n'existait plus dès le XVIIe s.; = f., c^ne du *May*, ruinée et incendiée pendant la guerre et vendue nat^t sur Lebascle d'Argenteuil le 2 brumaire an V.

Coquerie-de-Clénay (la), f., c^ne de *Cholet*.

Coquet (*Pierre*), peintre ordinaire du conseil de ville d'Angers, fut mis en réquisition pour seize journées à 45 sous de gage chacune, pour les préparatifs de l'entrée de Charles IX, en 1565, y compris « le louaige de ses chauldrons « et marbres. » A dix ans de là, la mairie lui concéda la jouissance d'un emplacement sur le grand pont, près l'Arche-Dorée (7 janvier 1575), où sa pauvreté ne lui avait pas encore permis de bâtir, comme il y était tenu, en 1606. On le voit pourtant presque chaque année, depuis 1598, chargé de la confection d'écussons et d'armoiries pour le Sacre. Le 22 février 1613, la ville règle avec la veuve Legrand, son héritière, un dernier compte arrêté à 10 livres le 16 janvier précédent. Il avait pour femme Marie Collard « *alias* de « Lisle, » dit l'acte de baptême de leur fils Pierre (17 novembre 1565), et pour gendre le sculpteur Claude Lancel. Sa signature tout enjolivée figure au bas d'un acte du 14 février 1586 et aussi en septembre 1597.

Arch. mun. BB 48, f. 150; 52, f. 229; 59, f. 83; GG 132, 212 et 213.

Coquetière (la Grande, la Petite-), ff., c^ne de *Bocé*, vendue nat^t le 6 thermidor an IV sur Lépagneul de Rillé.

Coquetières (les), h., c^ne de *Mouliherne*.

Coquetterie (la), f., c^ne de *St-Saturnin*.

Coquillaudière (la), f., c^ne de *St Georges-sur-Loire*. — *La Cotillaudière* (Cass.).

Coquille (la), c^ne de *Seiches*. — *Crozilla* 1147 (Pr. de Gouis, t. I, f. 15). — *La maison et jardin de la Crousille* 1615 — *modo*, dit une note du XVIIIe s., *la Coquille* (Aveux du Verger). — Petit logis du XVIe s. avec parterre, jardins, vergers, pièce d'eau, entre le parc du Verger et le Loir. On y lit inscrit sur le linteau de la porte : *Pax huic domui*. — En est sieur sire Guill. Desprez en 1601, 1615.

Coquille d'Alleuds (*Jacques-Antoine*), est un exemple de ces esprits honnêtes mais fourvoyés, qu'une position fausse engagea par faiblesse dans les exagérations révolutionnaires. Il était né à Morannes le 17 juin 1747. Ses études achevées à Angers, il partit pour Paris, où il mena quelque temps une jeunesse orageuse, réduit souvent à la suite de duels à se réfugier dans les monastères sous prétexte de quelque noviciat, dont il se dégoûtait vite. A bout de compte il fit profession aux Récollets de Tours et habitait leur couvent de Beaufort en 1789. Il y prononça le jour de la bénédiction des drapeaux, sur le champ de foire, un *Discours patriotique sur l'égalité et la liberté civile et politique* (Angers, Pavie, 1789, in-12) où loin d'exaspérer, comme tant d'autres, le sentiment populaire, il le mettait en garde contre la licence, protestait contre les intrigants qui irritent les pauvres contre les riches, et affirmait l'inégalité légitime au profit du mérite, des talents et des vertus, en recommandant le respect du meilleur des princes, le paiement des impôts, l'union contre le désordre, au nom des sacrifices consentis par le Clergé, la noblesse et les véritables patriotes. C'est non-seulement une parole de sagesse simple et à la portée du peuple, mais une œuvre de courage et de fermeté. Plus tard ses sentiments religieux sont même encore assez prononcés pour qu'il s'entende accuser d'intolérance, mais il s'en défend avec énergie (8 septembre 1791) Après avoir été quelques semaines vicaire de St-Maurille de Chalonnes (avril 1791) il avait prêté le serment constitutionnel et devint alors curé de Beaupréau, « le paradis des prêtres réfractaires, l'enfer des patriotes », écrit-il. Il est curieux de voir dans ses lettres sincères la position faite par les populations aux *intrus*. Depuis son installation (10 juillet 1791) il était resté un mois sans pouvoir trouver ni chantre ni enfant pour répondre sa messe. Il avait enfin rencontré son homme ; mais l'église restait mise en interdit et quiconque s'y laissait voir, exclu de tout commerce et de tout travail. Devant ses processions toutes les maisons se fermaient; les femmes allaient accoucher sur la paroisse rurale de St-Martin, centre surtout, comme il le dit, de ces menées, car les passions de la ville étaient moins violentes. Lui-même, — et quoiqu'il eût autorisé ses paroissiens à recourir selon leur gré pour les sacrements aux prêtres non assermentés, il ne pouvait faire un pas sans être insulté : « les en- « fants me poursuivent dans les rues; le petit « qui me sert la messe est assommé par les « grandes personnes. Je n'entends d'autres propos « que ceux-ci : le voilà l'intrus, le gueux, le « scélérat, le poulailler ! S'il ne s'en va, il faut « le tuer. — Je ne parle pas des chansons, des « feintes que font les enfants pour me donner du « pied au derrière, des ordures qu'on met jour- « nellement à mes portes, des lettres infâmes « qu'on jette dans mon jardin, des impiétés « qu'on commet à la porte de l'église, en disant « que ce n'est plus qu'un toit à porcs » (6 octobre 1791). Il supporta quelque temps ces misères et s'en plaignait sans colère et avec modération ; puis il partit en attendant que le Département eût la force de maintenir son autorité et pour ne pas provoquer des violences ou attirer des châtiments. Il y revint pourtant, mais dès lors engagé, par la résistance même, de plus en plus dans le mouvement révolutionnaire, et bientôt s'y maria avec une jeune ouvrière dans son église. On put lire dans le temps, aux *Affiches d'Angers* (18 et 19 octobre 1793) le *Discours* qu'il prononça *le jour de son mariage* avec la *Chanson qu'il présenta à son épouse le jour de ses noces*. Il prit quelque temps la direction provisoire du collége de Beaupréau à partir du départ de Darondeau (9 novembre 1793); puis chassé de nouveau par la guerre et revenu à Angers, il renonça, le 28 brumaire an II, à toute fonction ecclésiastique. « Un prêtre remarié « est un être aussi dangereux, dit-il, qu'inutile « dans une république aussi vaste que la France »; il avait déjà d'ailleurs depuis un an demandé l'abolition de tout culte à la Convention.

Digitized by Google

Sa femme s'étant « débaptisée », il déclara faire comme elle et prendre les noms d'Horatius Coclès. On le voit dès lors figurer dans toutes les démonstrations du temps. Quoique bègue, il devient l'orateur des solennités nationales, le poète et le chansonnier des fêtes publiques et privées. Son zèle démagogique faillit pourtant bien tourner à mal. Dans un discours au Club de l'Est il accusa la municipalité d'Angers d'être la plus aristocrate du département et conseillait, si dans trois jours la ville n'était pas suffisamment approvisionnée, que le peuple se fît justice. Sur la plainte de la municipalité, Coquille fut arrêté et ne sortit de prison qu'après 64 jours de détention, grâce aux démarches de sa femme et à la présence des représentants du peuple (30 pluviose an II). Il reprit alors sa vie de prosélytisme républicain, vivant partie de la pension que lui allouait la République, partie de son métier nouveau de défenseur officieux, sans abandonner son rôle de barde patriotique. L'*Hymne à l'Etre suprême* pour la fête du 8 juin 1794 est de sa façon, comme aussi une *Hymne à la liberté pour les 9 et 10 thermidor*, et une chanson en onze couplets (Angers, Jahyer, in-8°, an III) : *Voilà les masques, les vrais masques, grands et petits*, et bien d'autres qui n'ont pas été, comme celles-là, imprimées et conservées. Il avait composé aussi plusieurs comédies, la plupart restées inédites, une au moins imprimée, qui figure au catalogue de Pixérécourt : *Le Tartuffe révolutionnaire* (3 actes en prose). La scène se passait à Chalonnes. — En l'an VII l'auteur sollicitait en vain une place dans les bureaux de l'administration nouvelle. Il tenait encore en l'an X son cabinet de consultations, plaidant et rédigeant les mémoires, et, comme il l'annonçait dans *les Affiches*, « des compliments pour les « fêtes, des chansons, des dialogues, des pasto- « rales ; mais ni satires, ni libelles. » Vers ce temps le journal publie de lui un *Dialogue en vers entre un poète, un juif, un chrétien, un mahométan, un idolâtre et un philosophe.* — Coquille mourut d'hydropisie à Angers, place Ste-Croix, le 2 prairial an XIII (22 mai 1805) et légua son corps aux étudiants en médecine, qui, ne manquant pas de *sujets*, le refusèrent.

Arch. départ. Série M. — Arch. de la mairie, Délibérat. 7 pluviose an II. — *Affiches d'Angers*, 18-19 octobre 1793, du 20 et du 24 brumaire an X. — *Journal du Départ.*, t. III, p. 130. — Berthe, Mss. 909, p. 106; 1069, p. 56. — Grille, *Hist. des Volontaires*, t. I, p. 177; t. III, p. 39. — Blordier-L., t. II, p. 96. — Mss. 1260-1261.

Coquillerie (la), f., c^ne de *Contigné*.

Coraie (la), terres, c^ne de *St-Jean-de-la-Croix*. — Il y existait une petite maison appartenant au P. Anaclet, moine de la Baumette, déporté en 1790.

Corail (le), ham. et moulin, c^ne du *Voide*, sauf une ferme sur *Gonnord*. — *Coraulium* 1125 (Cart. St-Maur, ch. 60). — *Le Coral* 1203 (H.-D. *B* 97, f. 5). — *Le Courau* 1411 (G Cure de Gonnord). — *Le Coural* XVIIe s. (Et.-C.). — *Le Corail* (Cass.). — Anc. baronnie relevant du château d'Angers, dont le seigneur avait les droits de fondateur dans l'église de Faveraie, qu'il céda en 1627 au seigneur de la Touche d'Aubigné; — appartenait à Louis de Gouffier 1628, à Armand-Joseph-Gabriel de la Forêt d'Armaillé 1740. — Le pays prenait son nom d'une vaste forêt dans laquelle le seigneur, un très-noble personnage, *vir nobilissimus*, nommé Vaslot Aglicion, donna vers le commencement du XIIe s. à l'abbaye de St-Maur un petit domaine, *quandam possessiunculam sui juris, a nemore, quod prope situm cernitur, Coraulium vocitatum* (1125 circa), avec ses terres, prés, eaux, bois, entourés d'un fossé. Suivant ses intentions les religieux y bâtirent aux confluents de deux ruisseaux une chapelle et un prieuré que divers dons enrichirent et où le fils du fondateur se fit moine. Jean de Cremeilles en était prieur en 1205, Nic. Becquaut en 1411. — La chapelle détruite vers l'époque de la Révolution, a fourni les matériaux de la ferme bâtie sur Gonnord à 3 ou 400 mèt. vers N., dont la porte légèrement ogivale garde des moulures arrondies en style du XIV ou XVe s.

Corbeau. — V. *Herbault*.

Corbeau (*René*), sieur de La Touche, originaire de Normandie, reçu docteur-médecin à Angers en février 1721, était dès cette année au service de l'Hôtel-Dieu d'Angers avec Naudin et Paulmier et fut continué en 1726. — Il avait épousé en 1720 Anne Orthion — et mourut âgé de 45 ans le 8 janvier 1735.

Corbeau (*Renée*), dite *la Belle Angevine*, fille d'un bourgeois d'Angers, « belle et de bonne « grâce et encore plus advisée », était âgée de 20 ans, quand un jeune gentilhomme de Séez, étudiant en l'Université d'Angers, s'éprit d'elle et sur promesse de mariage obtint toute liberté d'amour; mais le père du galant, rompant les projets, força son fils à entrer dans les ordres, et la famille offensée s'adressa à la justice. Le jeune homme, décrété de prise de corps sous accusation de rapt par le sénéchal d'Anjou, en appela au Parlement de Paris, qui, sous la présidence de M. de Villeray, confirma l'arrêt et condamna l'amoureux à la pendaison, « si mieux « n'aime épouser ». Ses engagements religieux lui interdisaient d'y consentir. Il est mis en chapelle, confessé, livré à l'exécuteur.—C'est à cette heure suprême que Renée, traversant la foule et les huissiers, pénètre jusqu'aux juges, alors en séance, s'accuse, implore, supplie qu'on attende au moins l'arrivée du légat qui pouvait lever les empêchements canoniques. La cour, émue par tant de passion et tant de beauté, accorde le sursis; mais le légat, qui plus tard fut Léon XI, après conférence avec les docteurs et les prélats de sa suite refusa toute miséricorde. Un dernier recours au roi obtint meilleur succès. Henri IV, qui n'était pas insensible aux peines d'amour, intervint et fléchit les sévérités ecclésiastiques. Le jeune gentilhomme, rendu au monde et à ses tendresses, emmena la belle à Séez, où fut célébré le mariage en 1594 et où le ménage vivait encore heureux et glorieux, du temps où l'angevin Peleus recueillit cette histoire dans ses *Questions juridiques*. — Elle a fourni matière depuis à

Digitized by Google

nombre de contes et de récits romanesques et à plusieurs drames inédits.

Peleus, *Quæstiones forenses*, ch. 125 et dans ses *Œuvres* (Paris, in-fol., 1631), p. 248.—Pocq. de Liv., t. II, col. 1145. —Brun. de Tartif., Mss. 870, p. 506.—*Journal de Maine-et-L.*, 20 juin 1838.—*Mosaïque de l'Ouest*, t. I, p. 126, etc.

Corbeillerie (la), cl., c^ne^ d'*Angers*, dans le canton de St-Laud, anc. appartenance du Chapitre de St-Laud d'Angers, vendue nat^t^ le 29 septembre 1791; = f., c^ne^ de *Ste-Gemmes-sur-L.*, près le port Thibault, anc. domaine de St-Maurice d'Angers, vendue nat^t^ le 12 avril 1791.

Corbeillière (la), f., c^ne^ de *St-Georges-du-Puy-de-la-Garde*. — *Borderia terre que Corbeleria vocatur* 1100-1120 (Cart. de Chem., ch. 76 et 131). — *La Courbellière* (Cass.).

Corberies (les). — V. *Bois-Hallopé*.

Corbets (les), ham., c^ne^ de *la Varenne*.

Corbière (la), f., c^ne^ de *Mélay*; — anc. fief avec « hôtel noble » relevant de Bouzillé, appartenait à la famille Goubault du XIVe au XVIIe s. et fut ensuite divisé (E 193). ; = ham., c^ne^ de *Roussay*. — *La Courbière* (Cass.).

Corbière (la Grande, la Petite-), ff, c^ne^ de *St-Silvin*. — *Corberia* 1211 (Savigny, ch. 7). — *La Corlière* 1309 (Ib., ch. 42) — Domaine acquis en 1520 de François de Beauvau par Jean Tranchet, sur qui il en fut fait retrait par le sieur d'Echarbot en 1521; — dépendait au XVIIIe s. du temporel de la chapelle des Ogiers et fut vendue nat^t^ le 22 brumaire an II.

Corbières (les), ham., c^ne^ d'*Angrie*. — *La Corlière* 1631 (Et.-C.). — Il y existait une ardoisière, abandonnée en 1873.

Corbin, cl., c^ne^ de *Coron*. — *Le bordage de C.* 1696 (Et.-C.).

Corbinaie (la), f., c^ne^ de *Vivy*. — *Les maisons, cours et aireaux, grangès, jardins, cheneveaux appelez les Aulnais autrement la Corbinaie* 1645 (E 1153). — *La maison, jardin, aireaux, pastureaux de la C.* 1750 (E 1151). — Relevait du fief de Rabault et appartenait au XVIIIe s. à la famille Valois, qui l'avait acquise en 1645 de la succession de Franç. Amond et Madeleine Besnard. Elle tient son nom de Jean de Corbineau qui la possédait en 1572

Corbineau, c^ne^ des *Verchers*.

Corbineau (*Charles*), maître architecte, Angers, était occupé en 1615 aux travaux du château de Brissac. Il avait été marié deux fois. L'épitaphe de sa femme, Catherine Guillot, est conservée à Pruniers, chez M. Mordret. — (*Gilles*), maître sculpteur, Angers, 1646. Il signe, le 17 septembre, un acte de baptême. — (*Pierre*), maître sculpteur, résidant à la Fosse en Dénezé, près Doué, 1673.

Corbinerie (la), f., c^ne^ de *Thorigné*.

Corbinier, f., c^ne^ de *Chantocé*.

Corbinière (la), f., c^ne^ d'*Aviré*; = f., c^ne^ de *Beaucouzé*. — *Le village de la C.* 1632 (Et.-C.). — En est sieur en 1740 Joachim Ballain, par acquêt en 1693 de Marie Drouault; = f., c^ne^ d'*Echemiré*. — En est sieur Roland Danquetil de Ruval, procureur du roi à la maîtrise particulière de Baugé, 1735; — appartient plus tard aux religieuses Hospitalières de Baugé avec les closeries annexées de Genièvre et de Chambrelière; le tout vendu nat^t^ le 28 décembre 1792; — donne son nom à un ruisseau qui s'y jette dans le ruiss. de Moulines, après 200 m. de cours; = f., c^ne^ de *Fougeré*, anc. dépendance de la chapelle de la Ville, vendue nat^t^ le 12 mars 1791; = f., c^ne^ de *Louvaines*. En est s^r^ Guy Robert 1543, Mahé de Limesle, mari de Charlotte d'Andigné, 1553, Mathieu Vinsot, 1635; = f., c^ne^ de *Noyant-la-Gr.*; — anc. logis, flanqué encore de quatre tours, qui passe dans le pays pour un ancien repaire d'Huguenots. — En est sieur Pierre de Bréon 1595, — Jean Lailler, mari de Jeanne de Bréon 1604; — Charles de Scépeaux, mari de Renée Lailler 1650; — appartient aujourd'hui à M. de Pontbriant, gendre de Mme de Candé et est habité par M. Chevrolier, maire. Un étang y reçoit les eaux de deux étangs situés sur la lisière et à l'E. de la forêt d'Ombrée et les donne à un quatrième, d'où sort, formé de toutes ces eaux, le ruisseau d'Orvault. Trois de ces étangs font tourner chacun un moulin.

Corbinière (la Petite-), cl., c^ne^ de *Jarzé*, anc. dépendance de la chapelle de la Fresnaie, vendu nat^t^ le 28 avril 1791.

Cordé, c^ne^ de *Chalonnes-sur-L.* — *Le lieu, fief et seigneurie de C.* 1540 (C 106, f. 390), relevant de la baronnie de Chalonnes. — En est dame Jeanne Barateau, veuve de n. h. Franç. de Brie, 1540; — appartient en 1600 à Marin Boilesve de la Morousière, qui en fait la dot de sa fille Anne, mariée le 18 novembre à Pierre Ayrault du Rochay. Gabriel Boylesve, chevalier, sieur du Saulay, le vend le 28 janvier 1719 à Jean Ribauld, marchand. Le fief n'existe plus. Il ne s'agit dès lors que de terres, prés, saulaies et luisettes.

Cordé, c^ne^ de *Daumeray*, dans la paroisse de St-Germain. — *Le fief et domaine de C* relevait de la Motte-de-Pendu et appartenait en 1458 à Jean de Semblançay, en 1540, 1569 à n. h. Jean Forasteau, en 1600 à n. h. Claude Legouz, sieur de la Coste, en 1629 à sa veuve Claude Madré, en 1753 à Legouz de Vaux, en 1790 à Doublard du Vigneau, sur qui il fut vendu nat^t^ le 27 germinal an VI. Il faisait partie à cette époque de la terre de Juillé.

Cordé, c^ne^ de *Longué*. — *Molendini de Cordhe* XIIe s. (Chaloché, t. IV, f. 21). — Anc. maison noble appartenant dès les premières années du XVIIe s. à la famille Nau; — en est sieur n. h. René Nau, écuyer, fourrier du roi, mari de Hardouine Joubert, 1622; — Claude Nau, sa petite fille qui épousa le 11 février 1681 Urbain des Salles, sieur de St-Macaire; — Jacq. Nau, maréchal des gens d'armes de Bourgogne, chevalier de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare, commandeur d'Avesne en Hainault, qui épouse à Saint-Macaire-du-Bois le 12 mars 1682 Jacquine de Salles.

Cordé, f., c^ne^ de *Morannes*. — *Mauricius de Corde* 1114-1134 (2e Cart. St-Serge, p. 168) *Condé* (Cass.). — *L'hostel, estre et estrage de C.* 1478 (Pr. de Juigné-la-P.). — Appartenait au prieur de Juigné-la-Prée.

Digitized by Google

Cordeaux (les), moulins à vent, c^ne de *St-Hilaire-St-Florent*.

Cordebière (la), f., c^ne de *Ste-Christine*.

Cordellière (la), f., c^ne de *Noellet*.

Cordelliers (les), vign., c^ne de *Souzay*, clos renommé de vignes rouges, d'un peu plus de 4 h., sur roche calcaire dure que recouvre une couche de terre cultivable, à peine de 0,50^m, exposée à l'E. et plantée de cépage *Breton*; — appartenant à Mme Amouroux. — V. Guillory, *Les Vignes rouges*, p. 50-52.

Corderie (la), cl., c^ne de *Briolay*; = f., c^ne de *Morannes*.

Corderies (les), cl., c^ne des *Ponts-de-Cé* (Cass.).

Cordier (*André*), architecte à Gohier, 1666.

Cordier (*Claude*), artiste sculpteur, résidant à St-Florent-le-Vieil, passa marché le 28 janvier 1731 avec l'abbé de St-Nicolas d'Angers, pour la confection en bas-relief de ses armoiries au fronton du grand escalier, et la sculpture « d'un *Baptême de St Jean* » dans le plafond du vestibule du réfectoire et divers autres ornements, au fond du chœur et des stalles. Il fut nourri tout le temps de son travail avec les religieux et reçut, l'œuvre achevée, en décembre 1732, 188 livres 10 sous.

Cordier (*Jean-Baptiste*), né à Angers en 1770, avait commencé d'excellentes études à l'Oratoire d'Angers et les acheva au collége militaire de Beaumont-en-Auge. Dans sa dernière année de philosophie il adressa à ses maîtres un compliment de reconnaissance en vers qui fut imprimé et distribué à tout le collége. De retour à Angers en 1788, le jeune étudiant fut proclamé immédiatement un des hérauts de la jeunesse que sa belle prestance et sa parole ardente entraînaient. C'est à cette époque et à peine âgé de ses 18 ans, qu'il lança dans la mêlée de la polémique libérale ces petites brochures qui accentuaient si ingénieusement en articles de foi les sentiments de l'opinion publique : *Le Pater noster du Tiers-Etat paraphrasé par C.... R., roturier angevin* (Pavie, in-8° de 8 p., 1789); — *L'Ave et le Credo du Tiers-Etat* (in-8° de 7 p.); — *La Confession d'un pauvre roturier Angevin à l'occasion d'un Avis au Tiers-Etat de la province d'Anjou*; — *Litanies du Tiers-Etat*; — *Le Gloria in Excelsis du peuple, auquel on a joint l'Epître et l'Evangile du jour avec la réflexion et la collecte*. Tous ces petits livrets sont encore plaisants et fortifiants à relire. Dans la célèbre mascarade de 1790, représentant la *Barque à Caron*, Cordier remplissait le rôle de Voltaire. En février suivant il accompagna à la fédération de Pontivy, Couraudin de la Noue et Delaunay, délégués de la jeunesse angevine. Il se destinait à la médecine, d'où l'éloigna l'organisation nouvelle de l'enseignement et aussi les déboires du foyer domestique envahi par une belle-mère et l'avarice de son père, entiché pour son fils de son état de chapelier. Un instant, tenté par le comédien Larive, il songea à se livrer au théâtre, qui dans ces temps-là promettait de devenir une école ou une tribune. Il en fut heureusement détourné. Reçu membre du club des Amis de la Constitution, deux des discours qu'il y prononça sont imprimés. Celui du 26 juin de l'an II de la liberté (1791), *sur la royauté, son organisation, l'hérédité et l'inviolabilité du pouvoir exécutif* (Mame, in 12), est d'une énergie qui contraste avec la modération connue du jeune patriote, et l'on y peut suivre, dans cette parole sincère et franche, l'exaspération où s'élevaient les esprits les plus honnêtement modérés sous la violence des événements. Le roi en fuite, le roi arrêté à Varennes, est déchu pour ce jeune homme et son nom même dégradé, comme la royauté devenue impossible; à défaut de la république, qu'on la remplace par l'empire. — L'autre discours célébrait l'*Inauguration des pavillons réunis Anglais-Américains, Polonais, Français* (Jahyer, in-12 de 20 p.). — A peine relevé d'une crise qui lui avait enlevé la vue pendant six semaines, Cordier fut attaché à l'organisation de la Bibliothèque publique. Allié de cœur et d'action aux Couraudin, aux Brevet de Beaujour, aux Leclerc, aux Evain, ses amis, ses compagnons d'études et de combat, on lui attribua la rédaction de l'adresse qui protestait contre la Montagne, au moment même où l'insurrection girondine s'organisait en Normandie. Se sentant menacé, Cordier s'enrôla dans le 3e bataillon de Maine-et-Loire, commandé par Guinhut et dès l'abord y fut nommé capitaine d'artillerie. Il était à la tête de sa batterie, à Pontorson le 20 brumaire an III, et y tint de pied ferme, cherchant la mort, dit-on, au milieu de la déroute, jusqu'au moment où il tomba la tête fracassée par une balle. Il avait 24 ans et laissait à toute la génération qui l'avait connu et qui espérait en lui, le regret d'un avenir glorieux, brisé trop vite pour la patrie. Ses compagnons lui avaient le donné nom d'Aristide, qu'il prenait volontiers en signant. — Outre les écrits cités, il a contribué pour sa part avec Mévolhon, Hortode et autres patriotes à la rédaction du *Calendrier du peuple Franc* (Angers, Jahyer, 1793, in-8°).

Blordier-L. Mss. 1076. — Berthe, Mss. 1069, p. 50. — Quérard, *Superch. litt.*, t. III, p. 688.

Cordier (*Toussaint*), qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, fut un des membres les plus exaltés du Comité révolutionnaire d'Angers et garda ses ardeurs jusqu'au dernier jour. Il répudia publiquement le nom de Toussaint pour celui de Sidney par une lettre insérée aux *Affiches* (24 février 1794) que releva assez plaisamment un sieur Haudeville, chasseur franc. La réplique de Sidney, d'un style plat, nous apprend seulement qu'il avait assisté « à plus de 50 affaires » (6 mars 1794). Interpellé dans la Société populaire (20 ventôse an III) sur le *Compte rendu du Comité* qu'il avait signé, il protesta qu'il ne voyait dans les hommes de sang, que des monstres ennemis de la République et qu'il était prêt à s'unir aux bons citoyens pour empêcher le retour des crimes, — Il vivait encore, croyons-nous, en 1840.

Affiches d'Angers. — Blordier-L., Mss. 906.

Digitized by Google

Cordier (*Louis-Pierre*), maître en chirurgie, chirurgien en chef de l'hôpital général d'Angers, né à Angers, y meurt âgé de 58 ans le 22 janvier 1786.

Cordillerie (la), maison dans le bourg de *Corné*, qui servait de presbytère au XVIIe s.

Cordon-Bleu (le), c^ne d'*Angers*, dans le faubourg de la Chalouère, anc. ardoisière ouverte vers 1735 mais arrêtée par des procès entre les associés, puis contre les propriétaires du terrain, ne prit figure qu'en 1742 par des acquisitions qui permirent de prolonger l'ancien fonds déjà comblé par un éboulement. Les premiers actionnaires étaient Lebreton, Cingé, Aubry, Rouvaux, Trottier, Tesson, Deneschau, Charton. En 1746 un éboulement général entraîna un engin et une machine. Une société nouvelle (Verrier, Roger, Rasflin, Charton, Foucher) reprit les travaux, espérant rentrer au moins dans les avances de l'ancienne. Quoique recrutée de quelques actionnaires (Fouchet de Monsayeur, Salmon, veuve Heurtelou), elle se décourage et se dissout en 1755. Le roc manquait absolument de solidité pour l'exploitation. Les grands avantages étaient la proximité de la rivière et de la ville; mais cette dernière lui amenait la visite fréquente de voleurs. — Sur le terrain y attenant s'établit une manufacture appartenant en 1777-1780 à Legris, Claveau, Loisillon et Deshaies, que la Révolution ruina. La maison et le terrain en dépendant furent acquis par Math.-Jean-Noël Tessier, un des principaux actionnaires de carrières, dans l'intention expresse, retardée par les malheurs des temps, de reprendre l'exploitation de l'ancien fonds ardoisier. Il y fut autorisé par arrêté du 18 août 1818; mais l'entreprise, si elle fut suivie, n'eut aucune durée. On y voit fonder successivement une fabrique de mouchoirs par M. Joulain, une filature de laine en 1832, par M. Cosnier, reprise par M. Carriol jusqu'en 1855, puis une filature de chanvres par M. Hilaire (1856), continuée par MM. Hilaire et Maugars et actuellement (avril 1874) en liquidation.

Cordonneries (les), f., c^ne de *Bouchemaine*.

Cordonnière (la), f., c^ne de *Daumeray*. — *La Cordouannière* 1623, *la Cordonière* 1686 (Et.-C.); = f., c^ne de *Noyant-sous-le-Lude*. *La Courdonnière* (Cass.).

Coreau, f., c^ne de *St-Rémy-en-M.*

Corellière (la), f., c^ne de *Saint-Rémy-en-Mauges*, avec moulin à eau, animé par un ruiss. né sur la commune au N. des Morandières, et qui, coulant du S.-E. au N.-O., s'y jette dans la Trézenne entre Hulonp et le Chêne; a pour affluent le Tremblay; — 2,900 m. de cours.

Corlière (la). — V. *Livet*.

Corlière (la), ham., c^ne de la *Ménitré*; = f., c^ne de *Noyant-la-Gravoyère*; = cl., c^ne des *Rosiers*, dépendait jusqu'au XVIIe s. de la terre de la Tour-du-Pin en Fontaine-Guérin et en fut aliénée par André Lasnier.

Cormellière (la), f., c^ne de *Cholet*; = f., c^ne de *Gée*, près du bourg, autrefois annexée au domaine seigneurial.

Cormenon. — V. *Tussé*.

Cormerale (la), h., c^ne d'*Armaillé*; = h., c^ne de *Chazé-sur-Argos*.

Cormeray, ham., c^ne de *Broc*. — *Cormereium* 1047-1050 (Pr. de Daumeray, ch. 4).

Cormeray (le), f., c^ne de *Villévêque*.

Cormère (*Macé*), m^e fondeur de cloches, 1606.

Cormerie (la), f., c^ne de *Chalonnes-sous-le-Lude*; = f., c^ne de *Chambellay*; = ham., c^ne de *Tiercé*; = f., c^ne de *Grez-Neuville*, ancienne dépendance du temporel de la chapelle de Feudonnet, vendue nat^t le 10 mars 1791; = f., c^ne de *Trèves-C.* — *La Cornière* (Et.-M.); = f., c^ne de *Vergonnes*. — *La Cormerais* (Cass.).

Cormetière (la), cl., c^ne de *St-Christophe-du-Bois*. — *La Cormeterie* (Et.-M.). — En est sieur Louis Gauvriet, grenetier au Grenier à sel de Cholet.

Cormetteries (les), ham., c^ne de *Feneu*.

Cormier (le), cl., c^ne d'*Angers*; = f., c^ne d'*Auverse*; = f., c^ne de *Breil*; = cl., c^ne de *Brissac*, sur la limite de St-Saturnin; = f., c^ne de *Brissarthe*. — *La saullaie vulgairement nommée le C. autrefois partie de la terre du Haras* 1726 (E 207), — relevait de Briolay dont le sergent y percevait tous les sept ans pour droit de motage 2 sols 16 den. t., moyennant quoi le tenancier était exempt du droit de pontonnage à Briolay; — appartenait en 1540 à Jean Gilbert, greffier de Morannes (C 106, f 123); = ham., c^ne de *Chanzeaux*; = ham., c^ne de *la Chapelle-St-Florent*. — *Cormerium* 1179 (1er Cart. de St-Serge, p. 278); = f., c^ne de *la Chapelle-sur-Oudon*. — En est s^r sire Jean Lailler 1540; = cl., c^ne de *Chazé-sur-Argos*; = cl., c^ne de *Chigné*; = f., c^ne de *Cholet*; = cl., c^ne de *Cossé*; = cl., c^ne de *la Daguenière*, vendue nat^t le 26 prairial an IV sur Mme Boylesve de Soucelles; = f., c^ne d'*Echemiré*; = cl., c^ne de *Faie*. — *Es Cormiers* 1580. — *Une maison nommée les Cormiers* 1633, 1656 (Mss. Raimbault). — Vendue nat^t le 7 messidor an IV; = cl., c^ne de *Fougeré*. — En est dame en 1661 Charlotte Labbé, veuve de Charles de Messemé, maître-d'hôtel ordinaire du roi, maréchal des logis des gendarmes de la garde; = c^ne de *Joué-Etiau*, fabrique de carreaux et briques, construite en 1862; = f., c^ne de *la Jumellière*; = f., c^ne du *Lion-d'Angers*; = vill., c^ne de *Longué*; = cl., c^ne de *Marans*; = ham., c^ne de *Marigné*; = cl., c^ne de *Mélay*; = cl., c^ne de *Montigné-les-Rairies*; = f., c^ne de *Morannes*; = f., c^ne de *Mozé*; = cl., c^ne de *Parcé*; = cl., c^ne de *la Pommeraie*; = f., c^ne de *Pontigné*; = f., c^ne de *Ste-Christine-en-Mauges*; — anc. fief relevant des Briffières; — en est sieur Maurille Deslandes, par sa femme Anne Fourmond, 1588, Franç. Charon, mari de Guyonne Deslandes, 1613, Pierre de Caradeuc, sieur de la Chalotaie, connétable du roi en la ville de Rennes, mari de Renée Deslandes, 1642, Anne de Caradeuc, veuve de Jean de Kerboudel, 1665 (E 1048-1050); = f., c^ne de *St-Georges-du-P.-de-la-G.*; = f., c^ne de *St-Quentin-les-B.*; = cl., c^ne de *St-Saturnin*. — *Un taillis appelé le Cormier* 1541 (E 451). — *La maison du C.*

Digitized by Google

lès Brissac 1616 (Et.-C.). — En est sieur h. h. Pierre Béreau; = cl., c^ne de *Thorigné*, sur les confins de la commune de Sceaux. — *Terra que dicitur de Cormeriis apud Celsum* 1134-1150 (2e Cartul. St-Serge, p. 128); = f., c^ne de *Trélazé*. — *Tria quarteria vastorum vinearum in clauso de Cormerio* 1300 (Chaloché); = f., c^ne de *Vieil-Baugé*. —V. *la Huberderie*; = f., c^ne de *Volandry*.

Cormier (le Bas-), f., c^ne du *Louroux-B.*

Cormier (le Grand-), f., c^ne de *Chemillé*.

Cormier (le Petit-), cl., c^ne de *Breil*; = cl., c^ne de *Chemillé*; = cl., c^ne de *Soulaire*, dans le village de la Roussière, acquise en 1680 par le Chapitre St-Pierre d'Angers.

Cormier-du-Lay (le), cl., c^ne de *Montreuil-sur-Loir*. — *Le Cormier-du-Loir* 1519. — *Le grand chemin du Cormier-du-Lay* 1622 (G *Séminaire, Vaux*). — *Le Cormier du Lay* (Cass.), joignant des deux bouts aux landes communes, est-il dit en 1545; — appartenait à Charlotte Ricain, veuve de Jean de Torcé.

Cormière (la), f., c^ne des *Cerqueux-sous-Passavant*. — *Les Hautes, les Basses-Cormières* (Cass.).

Cormier-Hurault (le), cl., c^ne de *Marcé*.

Cormiers (les), h., c^ne de *Chantoceaux*; = f., c^ne de *Dénezé-sous-le-Lude*, vendue nat^t le 17 germinal an III sur René-Isaac de Boisard; = h., c^ne du *Puiset-Doré*. — *Les Grands-Cormiers* — *et les Petits-Cormiers* XVIIIe s., bordages dont le dernier sans habitation (E 939).

Corné, c^on de Beaufort (12 kil.), arr. de Baugé (21 kil.); — à 19 kil. d'Angers. — *Cohorneium* 1050 circa (Cart. du Ronc., Rot. 3, ch. 62), 1087 (Cart. St-Aubin, fol. 73 v°). — *Cohorneum* (Cart. du Ronc., Rot. 3, ch. 16). — *Cohorniacus* 1060-1067 (Cart. St-Maur, ch. 49), 1050-1080 (Cart. St-Aubin, f. 91 v°). — *Cohornacus* 1050 circa (Cart. St-Maur, ch 37). — *Coduriniacus* 1050-1080 (2e Cart. St-Serge, p. 355). — *Corneium* 1130 circa (Liv. d'A., f. 49). — *Cororneium* 1241 (Chaloché, t. II, p. 79). — *Courné* XVIIe s. (Et.-C.).

La route départementale d'Angers à Longué traverse de l'O. à l'E. et forme l'alignement du bourg, en y reliant vis-à-vis l'église, le chemin d'intérêt commun de St-Mathurin, sous Quiquère le chemin de grande communication de la Flèche, et sur les confins à l'E. le chemin de grande communication de Baugé.

Y passent l'Authion qui par une large courbe se rapproche à 800 mèt. du bourg, avec un barrage mobile construit en 1857, — et son affluent le ruiss. des Aulnais.

En dépendent les vill. ou ham. de Quiquère (64 mais., 186 hab.), de la Chapelle et du Bois-d'Epinard (52 mais., 138 hab.), de Grasseval (31 mais., 88 hab.), des Dublières (31 mais., 88 hab.), de la Croix-Blanche (27 mais., 82 hab.), des Ruisseaux (25 mais., 67 hab.). des Rouages (23 mais., 79 hab.), de la Crétaudière (22 mais., 75 hab.), de la Rue-de-l'Ormeau (19 m., 58 h.), de la Croix-Verte (18 mais., 64 hab.), de la Coulée (19 mais., 55 hab.), de Rimou (17 mais., 40 hab.), du Clos-Gasnier (16 mais., 49 hab.), de la Daudinière (15 mais., 57 hab.), d'Etriché (14 mais., 47 hab.), de la Touche (13 mais., 48 hab.), du Point-du-Jour (15 mais., 38 hab.), des Ponts (12 mais.. 29 hab.), de la Blardière (10 mais., 21 hab.), du Carrefour-Joulin (10 m., 23 hab.), du Mans (9 mais., 24 hab.), de la Moricière (9 mais., 17 hab.), du Petit-Sacé (9 mais., 24 hab.), des Fourcelles (7 mais., 18 hab.), des Boitellières (7 mais., 18 hab.), de la Mare-Denis (6 mais., 18 hab.), du Pont-Chaillou (5 mais., 10 hab.) et 24 fermes ou écarts.

Superficie : 1,653 hect., dont 95 hect. en vignes et 19 hect. en bois.

Population : 1,060 communiants en 1635. — *926* en 1643. — *978* en 1646. — *400* feux en 1720. — *1,799* hab. en 1726. — *446* feux en 1790. — *2,065* hab. en 1831. — *2,092* hab. en 1841. — *2,143* hab. en 1851. — *1,983* hab. en 1861. — *2,009* hab. en 1872, dont *460* hab. au bourg (128 mais, 167 mén.).

Marché le vendredi. — *Assemblée* le dernier dimanche d'avril.

Recette de Poste. — *Perception* de Mazé.

Belle *Mairie* neuve, construite en 1841, décorée en 1863 d'une élégante grille sur la route, avec *Ecoles* communales laïques *de garçons* et *de filles* dans des pavillons. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de Ste-Marie d'Angers). — *Salle d'asile* construite en 1859-1860.

L'*Eglise*, dédiée à St Blaise (succursale, 30 septembre 1807), est un édifice déformé par des remaniements successifs (31 mèt. 50 sur 10 mèt, 20). Une porte en accolade à montant et clochetons fleuronnés ouvre sur une large et basse nef de quatre travées, la première envahie jusqu'à mi-hauteur par une sorte de jubé en bois. La voûte, à étroits compartiments d'arcs doubleaux encadrés de formerets, liernes et tiercerets en tiers-points et les deux fenêtres d'ogive flamboyante à meneaux remontent sans doute à la première reconstruction partielle de l'église (XVIe s.). — Deux basses et doubles arcades modernes forment le transept, dont un côté contient un mauvais tableau, donné par la famille Beaumont et qui représente : *Notre-Dame libératrice de la ville de Salins*, 1639. Une toile, de valeur inférieure encore, trône au fond du sanctuaire, terminé par un grand mur droit avec fenêtre flamboyante du XVe s. Sur le flanc nord un pan de mur conserve encore de petites fenêtres à cintres et pieds droits réguliers, noyés de ciment, restes du plus antique édifice (XIe s.). D'épais contreforts, dont deux vers S. sont creusés de niches de saints, un cadran solaire en ardoise, signé *J. Dubreuil 1738*, un trumeau de porte avec l'effigie sculptée de St Pierre (1705), quelques débris de vitraux et un bénitier orné de deux mascarons (XVIe s.), sont à peine à remarquer dans cet édifice, toujours menacé de reconstruction.

On a trouvé sur le territoire plusieurs *celtæ* ou haches de pierre et en 1847 un véritable trésor de monnaies romaines à Quiquère, V. *ce*

Digitized by Google

mot. C'est au bas de cette haute butte que se bifurquait la voie d'Angers, suivant à droite la Loire, à gauche se dirigeant sur Beaufort.

L'église faisait sans doute partie des biens détachés en 1010 par Foulques-Nerra du domaine de l'évêché d'Angers, au profit du Chapitre de Loches. L'évêque Hubert protesta vainement. Le Chapitre en conservait la présentation en 1789 et avait dans le bourg un hôtel, dit encore *le logis des Moines*, avec tourelle en saillie du XVIe s. Il était seigneur de la paroisse, où n'habitait aucun autre privilégié que le curé.

Curés : Etienne *Détriché*, 1604. — En 1615 le bourg est occupé par la compagnie de M. de la Frenaie et tout service curial interrompu. — Julien *Bessonneau*, 1627, qui résigne après 30 ans de cure. Par trois fois sous son règne, en 1631, 1637, 1649, la contagion avait dévasté la paroisse. — Pierre *Bodin*, chanoine de St-Martin d'Angers, installé le 3 mars 1657. — Pierre *Foucquet*, septembre 1659, † en juillet 1662. — Denis *Demust*, de Loches, octobre 1662, novembre 1666. — Jean *Aubinet*, décembre 1666, † le 26 janvier 1684. — Urbain *Quiquère*, mars 1684, † le 9 avril 1714, âgé de 57 ans. — René *Dezaires*, mai 1714, † le 16 mai 1719, âgé de 44 ans. — *Pichereau*, juin 1719, mars 1720. — A partir du 8 août 1720, c'est un autre prêtre, Mathieu *Pichereau*, qui fait les fonctions curiales avec le titre de « recteur de Ste-Radegonde de Nantes, » et qui prend possession seulement le 20 juillet 1721 de la cure de Corné en vertu de lettres obtenues à Rome le 5 mars. Il réside et signe « curé de Corné » jusqu'à ses deux derniers actes (6-22 octobre 1722) où il s'intitule : « recteur de Ste-Radegonde de Nantes et de « Corné. » — *Rébion*, octobre 1722, † le 13 octobre 1761, âgé de 70 ans. — Gabriel *Goguelet*, ancien vicaire, 13 avril 1762. Le 18 août 1766 est posée la première pierre du presbytère et le 22 décembre 1779 a lieu la bénédiction des fonts et du bénitier en marbre. Il meurt le 10 août 1783, âgé de 67 ans. — R. *Thomas*, août 1783, à partir du 6 novembre 1792 il signe « curé et officier public. »

Le comte Louis d'Anjou donna en 1350 au Chapitre de St-Laud, le fief de la *prévôté de Corné*, qui se composait de revenus importants et des droits sur les prés et communs. Les Chanoines le possédaient encore à la Révolution et devaient, le mardi de la Pentecôte, quand les officiers du roi venaient de Beaufort percevoir le droit d'herbage, nourrir les chevaux de chasse, tenir prêtes une perche et une poule pour le faucon et servir de plus aux officiers un festin et dîner composé « d'une soupe safranée, un tru- « meau de bœuf, haut coste de mouton entier, « un chevreau entier à corne, teste et pieds dorés « et un oison, le tout farci, pain, vin sans « compter, un sursumeau de cerises ou à défaut, « deux douzaines de liasses de pieds de mouton « fricassés. » Ce service fut fait au moins jusqu'en 1770. On voit au XVIIe s. sur la paroisse des tisserands en toile, un huilier, au moins trois hôtelleries, dont la *Croix-Verte* et la *Croix-Blanche*, tenues en 1633-1640, par des notaires royaux; surtout de nombreux « couvreux de romarin »; — beaucoup de mendiants en 1789.

Maires : Jean *Chuignard*, 1792, démissionnaire en 1808. — Jacq. *Leroux*, officier de santé, 11 octobre 1808, † en 1809. — *Guyard*, 5 janvier 1810. — *Ridard*, chirurgien, 30 janvier 1816. — Pierre-Jean *Juteau*, 25 mai 1821. — M. *Guyard*, 15 novembre 1831, démissionnaire en 1836. — Thomas *Ridard*, docteur-médecin, 1837, octobre 1849. Le plan d'alignement général du bourg a été approuvé sous son mairat le 23 octobre 1845. — Jean *Piffard*, 29 octobre 1849, démissionnaire le 10 mars 1852. — Narcisse *Lebouvier*, 16 juillet 1852, installé le 26. — *Lair*, 1864. — *Crespin*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. G Chapitre de St-Laud. — Arch. comm. de Corné Et.-C. et de Beaufort CC 1. — *Répert. arch.*, 1861, p. 79. — Pour les localités, voir à leur article, *Quiquère*, *Etriché*, *Chapelle-d'Epinard*, *Rimoux*, etc.

Corne (la), f., cne de *St-Silvin*.

Corne (la. — V. *Corne-de-Cerf* (la).

Corneau, cl. et moulin sur l'Evre, cne de la *Boissière-St-Florent*. — *La Pierre de Corneou* 1449 (St-Florent, Celler.). — *Le moulin souzerain de Corneou* 1508, *de Corneu* 1637, *de Corneau* 1626. — *Le moulin à blé seigle de Corneou* 1523. — *Les moulins à drap de Corneu* 1629. — *Le moullin suzerain de Corne estant à bled avecques un moullin à froment estant à costé* 1637. — *Cornu* 1656 (Ib.); — dépendaient de la Cellererie de St-Florent.

Corne-de-Cerf (la), cl., cne d'*Angers*. — *Corne de Cerf alias Pisseoison* 1420 (H-D B 31). — *La Corne* (Rect.). — Dans le canton de St-Laud, dépendance d'une chapellenie de St-Maurice d'A., vendue natt le 5 juillet 1791; = cl., cne d'*Angers*, — « lieu, closerie, domaine » vendu le 16 juin 1690 par René Berthelot, sieur de Boumois, héritier de Marguerite Gaudin, à Lézin Martinet, marchand de draps de laine et adjugée dans sa succession à la veuve d'Elie d'Epeigneul; — Gabriel-François-Claude-Noël Maussion du Joncheray, propriétaire en 1789, qui vend le 15 juillet 1793 à François Bellanger; = maison située « devant l'horloge à *Beaupréau* » est-il dit en 1558. Elle appartenait à Jean de Vaugirand, sieur de Bouzillé; = vill., cne de *Cornillé*; — *Le domaine appellé la C. de C.* 1714 (G cure). — Anc. closerie, appartenant à la famille de Cantineau et vendue natt le 8 thermidor an IV sur Anne-Rose de Cantineau, veuve d'Anthenaise; = f., cne de *Linières-Bouton*. — *La Corne* (Rect.). — Vendue natt sur Héard de Boissimon le 12 thermidor an IV.

Cornemuse (la), h., cne de *Thouarcé*. — *Le moulin de la Cornuze* (Cass.). — *Le moulin cavier de la Cormuze*, 1703, 1772. — *Le moulin à vent de la Cornemuze* 1790 (Mss. Raimbault).

Cornet (*Antoine*), maître menuisier, comme son père Pierre, Angers, 1624, est qualifié en 1666 « maître architecte en bois (GG 223), » et inhumé, le 1er mai 1676, âgé de 52 ans (GG 91).

Cornette (la Petite-), cl., cne d'*Angers*, dans le canton de St-Laud, vendue natt le 18 octobre 1791.

Digitized by Google

Cornetterie (la), c^ne de *St-Sauveur-de-Flée*. — *Le lieu de la C. composé d'ancienne maison, jardins, doicts, terres* 1566 (E 189).

Cornillé, canton de Seiches (10 kil.), arrond. de Baugé (20 kil.); — à 24 kil. d'Angers. — *Villa quam Corniliacum nuncupant* VIe s. (*Vit. Magnob.*, ap. Boll., octobre, t. VII). — *Villa nomine Corniliacus* 1060-1067 (Cartul. du Ronc., Rot. 3, ch. 42). — *Cornilleium* 1183 (H.-D. *E* 1, f. 10), 1202-1210 (1er Cart. St-Serge, p. 204). — *Cornigle* 1216 (Chaloché, t. III, f. 115). — *Prioratus de Cornille* 1216 (Ronc., Cornillé). — *Villa de Cornilleio* 1317 (Ib.). — Dans une vallée, coupée par une ligne de trois hautes buttes (69-79 mèt.), et vers N. de bois taillis. — Entre Corné (4 kil. 1/2) et Mazé (6 kil. 1/2) au S., Bauné (2 kil.) à l'O., Lué (4 kil.) au N., Fontaine-Milon (3 kil. 1/2) à l'E.

Le bourg s'élève presqu'au faîte de la plus haute côte (79 mèt.) qu'aborde en tournant l'unique chemin de Fontaine-M., qui traverse le territoire de l'E. à l'O. — A mi-côte, à l'extrémité d'une avenue s'élève (33 mèt. 33) une tour construite en 1833-1835, près l'habitation de M. Lemarié-Lepré, ancien maire, ronde, en tuffeaux blancs, de 5 mèt. de diamètre, sur une base à 6 pans, à quatre étages, dont les baies vont se retrécissant, et surmontée d'un entablement et d'un dôme, qu'entoure une balustrade en fer, d'où l'on découvre un horizon immense.

Y passe le ruiss. des Aulnais; — y naît le ruiss. de Pouillé.

En dépendent les vill. de la Perrichère (16 m., 44 hab.), et de Chérisson (11 mais., 30 hab.); les ham. des Aulnais (4 mais., 19 hab.), du Haut-Ormeau (5 mais., 20 hab.), de la Touche (3 mais., 10 hab.), de Pouillé (3 mais., 13 h.), de Guigoitru (3 m., 12 h.) et 40 fermes ou écarts.

Superficie : 1,038 hect., dont 92 hect. en vignes et 131 hect. en bois.

Population : 130 feux en 1720. — *586* hab. en 1726. — *130* feux en 1788. — *145* feux, *558* h. en 1790. — *565* h. en 1831. — *603* hab. en 1841. — *621* hab. en 1851. — *568* hab. en 1861. — *562* hab. en 1866. — *522* hab. en 1872 dont *210* au bourg; mais une partie est encore habitée souterrainement, notamment la *rue* dite *des Caves*, bordée, sur une longueur de 250 mèt., d'exploitations anciennes de tuffeau blanc.

Mairie avec *Ecole* construite en 1839-1840. — Une partie de l'ancien cimetière lui sert de jardin où l'on a trouvé vers 1825 un squelette de cheval de guerre avec les débris de l'armure du cavalier. — *Ecole* libre *de filles* (sœurs de St-Charles).

L'*Eglise*, dédiée à St Malo (succursale, 5 nivose an XIII), s'élève au centre du bourg (22 mèt. sur 10). La nef unique, déformée par l'adjonction vers N. d'un bas-côté, se termine sans arceau ni chapelle ni décoration d'aucune sorte, par un mur plat auquel s'applique un autel à rétable (XVIIIe s.) portant au centre un mauvais tableau de la *Nativité*, dans les niches latérales les statues difformes de *St Malo* et de *St Julien* ; au-dessus un Père éternel et deux vilains médaillons sans nom ; — à droite dans le chœur subsiste seulement de l'œuvre primitive une piscine à baie ogivale et une des fenêtres avec des moulures antiques. Le caractère de l'œuvre se reconnaît mieux extérieurement au pignon de la façade avec porte ogivale à sept rangs d'archivoltes en retrait, portant une demi baie ogivale quadrilobée sur double trèfle avec encadrement en fer à cheval. Le mur vers S. en moyen appareil régulier, avec corniche à double encorbellement, montre vers le chœur et l'abside les traces des travaux de date plus récente qui l'ont transformé en laissant apparaître pourtant une porte latérale romane et la disposition des fenêtres dont deux à plein cintre éclairaient le pignon du chœur.

Le *Cimetière* a été transféré en 1842.

On ne signale aucun vestige antique sur la commune. L'église en appartenait au XIe s., avec tous les droits de cure et les dîmes, à Robert Bourguignon et à sa femme Blanche, qui en firent don vers 1060-1065 aux religieuses du Ronceray d'Angers, en y joignant l'emplacement pour une habitation et pour un grenier. L'abbesse n'y établit pourtant pas de prieuré. Elle possédait la seigneurie de la paroisse avec droit de haute, basse et moyenne justice sur partie du bourg, qu'elle céda avec tout le fief vers 1680 au seigneur de la Perraudière, sauf les droits honorifiques et la présentation de la cure.

Curés : Pierre *Ménart*, 1470. — Benoit *Sarrasin*, chapelain de la Trinité d'Angers, 1536. — Guill. *Nivard*, 1587, † le 26 novembre 1593. — Yves *Arrondeau*, 1594, curé de St-Pierre de Durtal en 1598. — Pierre *Thoisnault*, 1598, † le 13 juin 1621. — Eustache *Leroyer*, janvier 1622, † le 18 juin 1658. — Pierre *Chailleu*, juin 1658, † le 24 décembre 1679, âgé de 58 ans. — Jean *Bellière*, 1680, † le 5 janvier 1684, âgé de 63 ans. — Jean *Dupont*, du diocèse de Tarbes, installé le 21 septembre 1684, décembre 1685. — Jean *Goyet*, mars 1686, † le 2 décembre 1690, âgé de 33 ans. — Charles-Antoine *de Villeneuve*, septembre, décembre 1691. — René *André de la Primaudière*, janvier 1692. — « Ce premier janvier 1696 je déclare, écrit-il, « que je retrancheray cette seigneurie de la Pri« maudière que j'avois coutume d'ajouter à mon « nom ». — Et il signe dorénavant : René *André* jusqu'en novembre 1706 qu'il devient doyen de St-Laud. — René *Toché*, octobre 1707, † le 4 février 1731. — Jean *Marais*, installé le 27 février 1731, † le 18 août 1745, âgé de 56 ans. — Jacques *Frouin*, novembre 1745, novembre 1746. — P. *Fercoq*, avril 1747, juillet 1791. Le vicaire F. *Charanton*, signe après lui et à partir du 17 décembre 1792 : « vicaire et officier public. »

Ce qui restait du domaine primitif, démembré au profit du Ronceray par R. Bourguignon, était advenu en héritage à Geoffroy de Sablé, beau-frère du sénéchal Guill. Desroches. Il le donna vers la fin du XIIe s. aux moines du Bois-Renou, plus tard du Perray-Neuf. Le centre de ce fief qui s'étendait sur une partie du bourg, était au logis de la Cour, annexe de l'abbaye du Perray et qui prenait le titre parfois de *prieuré* de Cornillé.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré d'An-

Digitized by Google

gers, de l'Election, du Grenier à sel de Beaufort et du District de Baugé.

Maires : Camus, 16 vendémiaire an IX. — Florent *Le Mercier-Lepré*, 18 frimaire an XIV. — René *Charlery* aîné, 30 janvier 1816, démissionnaire le 16 août 1830. — Jean *Lemercier-Lepré*, 13 octobre 1830. — Louis *Lusson*, 1832-1834. — *Lemercier-Lepré*, 1834, démissionnaire en 1850. — R. *Charlery*, 23 juin 1850, installé le 12 juillet. — Arthur *Grille*, 1865, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 190, 197, 200; H Perray-Neuf et Ronceray.—Arch. comm. Et.-C.—Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 175. — *Cartul. du Ronceray*, p. 110-113. — Pour les localités, voir à leur article, *le Cahoreau, Haute-Chèvre, la Perrichère, la Cour*, etc.

Cornillé, f., c^ne de *la Prévière*.

Cornillier (le), f., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *La terre, fief et seigneurie du C.* 1752 (Terrier du Vieil-Baugé). — En est sieur Jean Jousse 1476, 1517, dame Joachine Bineteau, veuve de n. h. Robert Jousse, 1560, — Jean-Louis de Charnières, mari d'Hélène-Perrine Parage, 1706, Ant.-Joachim de Ferrière, mari d'Hélène de Charnières, 1775, Louis Denais, héritier de Marie-Thérèse de Ferrière, 1752; — vendue nat^t le 14 thermidor an IV sur Nic. de la Noue.

Cornillier (le Gr., le Petit-), ff., c^ne d'*Angers*.

Cornillère (la). — V. *la Conillère*.

Cornillère (la), f., c^ne de *Vern*, — *La Cormillère* (Cass.). — Donne son nom à un ruiss. qui se jette dans la Lussière; — 1,200 mèt. de cours.

Cornillerie (la), h., c^ne de *Juvardeil*.

Cornillon de Sainte-Verge (*Louis-Paul*), chevalier de St-Louis, ancien capitaine au régiment de Navarre, meurt à Montreuil-Bellay le 3 juin 1762, âgé de 55 ans.

Cornillons (les), h., c^ne de *Chantoceaux*.

Cornouailles, cl., c^ne de *Bouchemaine*. — *Cornouaille* 1607 (Chap. St-Laud). — *Escornoille* 1658 (Et.-C.). — *Ecornouaille* 1701 (Et.-C. et Cad.). — Anc. appartenance du prieuré des Trois-Perrins d'Avrillé. Les terres en dépendant sur la Loire étaient plantées au XVIIe s. en vieux chênes et grosses aubépines, soutenues par une levée de terre et d'épaisses haies pour résister aux inondations annuelles; — h., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-Loire*, autrefois de la paroisse St-Pierre d'Angers; — anc. domaine avec maison de maître et ferme, appartenant en 1740 à l'avocat du roi Prévost.

Cornu, vill., c^ne de *Martigné-Briant*, à 2 kil. à l'O. du bourg. — *Cornux* 1540 (C 106, f. 296). — *Cornutum* 1566 (Chap. de St-Pierre). — *Cornue* (Cass.). — Anc. fillette prenant souvent titre de paroisse et qui comptait en 1726, avec Villeneuve, 539 hab. Elle était desservie dans une petite chapelle où se célébraient la messe et les vêpres, fêtes et dimanches, mais déjà délaissée à la Révolution par le chapelain qui résidait depuis trois ans à Angers et ne remplissait plus ses obligations, au grand regret des habitants. — Le pays était d'ailleurs peuplé de biens de main morte et de pauvres (C 192). — En est sieur messire Louis Mervilleau, chevalier, mari de Louise Fresneau, 1603, Pierre Chevrier, sieur des Noyers, maître d'hôtel ordinaire du roi, 1648, Parent de Villeneuve 1789 — La chapelle, conservée comme oratoire, était dédiée autrefois à St Lien, aujourd'hui à St Léon. — En août 1871 l'aile nord s'est écroulée. — L'édifice entier, nu et vide, vient d'être reconstruit (mars 1874).

Cornuaille (la), canton du Louroux-Bécon. (8 kil.); — arrond. d'Angers (35 kil.). — *Cornu Gallia* 1050 (Arch. d'A., t. II, p. 8). — *Cornualia* 1095-1100 (2e Cartul. St-Serge, p. 152). — *Cornuallia* 1110-1130 (Cartul. St-Nic., p. 269), 1248 (G Chap. St-Pierre). — *La Cornoialle* 1583, *la Cournoialle* 1598 (Et.-C.). — Entre le Département de la Loire-Inférieure à l'O. et au S., Candé (7 kil. 1/4), Angrie (6 kil. 1/2) au N., et le Louroux à l'E.

Le bourg s'abrite au bas d'une côte (72 mèt.), entre trois hautes buttes (82-89 mèt.), dans un frais vallon sillonné de nombreux ruisseaux.

La route départementale d'Ingrandes à Laval traverse le territoire du S.-E. au N.-E. (9 kil.), abordée presque à l'entrée du bourg par le chemin d'intérêt commun du Lion-d'Angers et tout au sortir de la commune par le chemin de grande communication de Candé à Varades. Vers N.-E. passe aussi de part en part la route nationale d'Angers à Rennes (3 kil.).

Y passent les ruiss. d'Erdre, qui forme limite au N., du Croissel, de la Giraudaie, du Pré-Marais; — y naissent les ruiss. du Moiron, de Mondouet et de la Hamonnaie.

En dépendent les vill. ou ham. de la Hiancaie (11 mais., 41 hab.), de la Haute-Prévôté (10 mais., 44 hab.), de la Citollerie (10 mais., 29 hab.), de la Ménantaie (13 mais., 55 hab.), de la Mortraie (14 mais., 43 hab.), de la Fourerie (17 mais., 60 hab.), de Moiron (9 mais., 53 hab.), de la Haute-Haie (6 mais., 21 hab.). de la Sanglerie (5 mais., 28 hab.), du Boulay (5 mais., 35 hab.), de la Janvrie (5 mais., 20 hab.), de St-Gilles (5 mais., 25 hab.), du Petit-Moiron (3 mais., 25 hab.), de la Mauvoisinière (4 mais., 20 hab.), de la Senterie (4 mais., 15 hab.), de la Roche (4 mais., 17 hab.), de la Ferrière (4 mais., 22 hab.), de la Gendrie (4 mais., 24 hab.), des Touches (3 mais., 10 hab.), de la Bizolaie (3 m., 15 hab.), des Aillères (3 mais., 24 hab.), de la Prévôté-d'Aneau (3 mais., 25 hab.), de la Bautraie (3 mais., 17 hab.), les chât. de la Giraudaie, de la Rivière, de Villegontier, de la Cailloutière, de la Burlière et 81 fermes ou écarts.

Superficie : 4,163 hect., dont 305 hect. en bois, restes de l'ancienne forêt de Pontron, pour la plus grande partie défrichée.

Population : 240 feux en 1720. — *1,090* hab. en 1726. — *240* feux en 1789. — *1,028* hab. en 1790. — *1,082* hab. en 1793. — *1,363* hab. en 1831. — *1,403* hab. en 1841. — *1,481* hab. en 1851. — *1,577* hab. en 1856. — *1,621* hab. en 1861. — *1,664* hab. en 1866. — *1,578* hab. en 1872, dont *265* au bourg (48 mais., 79 mén.).

Foire le 14 avril, créée en 1873.

Assemblée le 15 août.

Mairie avec *Ecole de garçons* — *Ecole* com-

Digitized by Google

munale *de filles* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers).

Une *Ecole mutuelle* y avait été fondée, la première peut-être en Maine-et-Loire, en dehors d'Angers, dès 1828, soutenue par les députés Robineau et d'Andigné. — Elle prenait même des pensionnaires en 1831.

L'*Eglise*, dédiée à St Pierre (succursale de septembre 1807), fut complètement incendiée pendant la guerre. En floréal an XIII le service religieux se célébrait dans une grange.—La reconstruction, évaluée à 33,000 fr. en 1807, n'était pas terminée en 1816, et l'était si mal en 1820 qu'il fallut rebâtir en partie l'édifice. C'est une nef unique (30 mèt. sur 10), voûtée en cintre surbaissé, terminée par un chœur en cul-de-four dont la voûte, divisée en six travées, porte au centre une clé ronde armoriée; sur le fond plat s'étale une ancienne *Adoration des Bergers* sans valeur; à droite et à gauche les statues de *St Pierre* et de *St Paul*. — Deux chapelles forment les bras du transept, l'une et l'autre envahies par un haut et large banc fermé, à la façon des anciens bancs seigneuriaux, qui constate la prééminence des propriétaires. Au portail, une petite baie contient un vitrail représentant la Vierge; au-dessus, s'ouvre une tribune décorée de statuettes. — Extérieurement l'édifice, campé sur une pointe de roc qui émerge à pic au centre du bourg, offre l'aspect le plus déplaisant avec sa façade en porte cochère, son clocher en manière d'ancienne tour de télégraphe et la teinte grisâtre de l'œuvre entière qui donne l'idée d'un four à chaux.

Le *Presbytère*, vendu nat^t le 15 fructidor an IV, a été acquis par la commune en 1811 en échange d'un canton de landes.

Le *Cimetière*, qu'on trouve à 200 mèt. avant le bourg, vers Ingrandes, a été établi en 1807 dans une pièce dite de la Bonne-Vierge. L'ancien, situé vis-à-vis la mairie actuelle, a été aliéné par la commune. Une petite chapelle moderne y attient dite de *Notre-Dame-du-Genêt*. On y a recueilli à une époque inconnue une très-belle inscription latine sur plaque de bronze, de 28 lignes en caractères romains de 12 millimètres, accostées à droite et à gauche d'une hermine, d'une croix de Lorraine et du monogramme du duc de Mercœur. Elle a été trouvée dans une localité mal déterminée de la Loire-Inférieure et constate la pose le 23 juin 1593 de la première pierre d'une des fortifications de Nantes, V. *Répert. arch.*, 1867, p. 349-351 et 1869, p. 130, où elle est reproduite.

On ne signale aucune autre antiquité sur la paroisse. La fondation de l'église est de date inconnue mais antérieure au XIIIe s. L'abbaye de Pontron y possédait les principaux droits et concéda la dîme au curé en 1248, à charge d'une redevance de seigle.

Curés : Robert, 1241, 1248. — Aubin *Duboys*, licencié ès-lois, étudiant à Paris, 1467. — Olivier *Cupif*, « recteur du bénéfice curial de la « cure de la C. », 1567, 1586. — Pierre *Demariant*, 1635. — Michel *Brétin*, 1641, † le 3 mai 1669. Il entreprit en juin 1646 la reconstruction du chœur et du grand autel. C'est de cette époque que dataient aussi les deux chapelles construites vers Nord par le seigneur de la Burlière, vers S. par le seigneur de Villegontier. — Michel *Roguet*, 1672, † le 11 janvier 1707. Il est le premier qui fasse résidence régulière. — *Dubois*, décembre 1707. — *Maugin de Villiers*, janvier 1708, août 1711. — C. *Pichereau*, septembre 1711, décembre 1713. — J. *Belin*, janvier 1714, † le 5 mai 1752. — Ch. *Lemasle*, octobre 1752, octobre 1768. — *Vérel*, janvier 1769, novembre 1785. — C. *Thierry*, 1786. — *Thusseau*, chapelain d'Angrie, élu le 21 mars 1791.

Le fief formait une châtellenie mouvant de Candé et dépendait du comté de Bourmont. Une d^lle de la Tourlandry l'apporta en mariage à la famille de Menon de Turbilly, mais son fils Louis de Menon le revendit par acte du 25 juillet 1647, moyennant 45,000 l., à son cousin le marquis de Bourmont, dont la famille le possédait encore à la Révolution.

La paroisse dépendait du Diocèse de Nantes, de l'Election d'Angers, du District en 1788 de St-Georges, en 1790 d'Angers; — de tout temps pays de misère, saccagé au moyen âge par toutes les guerres, rançonné par tous les pillards, couvert de bois, de bruyères, de landes, le peu de bonne terre restant livré à la merci des lapins seigneuriaux, des pigeons et des bêtes fauves, — aujourd'hui en transformation complète par les défrichements et l'ouverture des chemins.

Maires : Jean-Baptiste *Aubry*, 1790. — *Du tertre*, 10 messidor an VIII. — Pierre-Louis *Simon de la Besnardaie*, 2 janvier 1808, suspendu par arrêté du 4 septembre 1812, réintégré par arrêté du 17 août 1814. — J.-B. *Aubry*, 7 avril 1815. — P.-L. *Simon de la Besnardaie*, 12 juillet 1815. — René *Bourgeais*, 20 décembre 1821. — Henri-René-Jacq. *Juin*, 22 juillet 1828, installé le 3 août, décédé le 3 janvier 1842. — Jules-Théodore *Robineau*, 27 avril 1842. — Jean *Chéneau*, 15 août 1848. — Jos. *Godard*, 1861. — *De Bruc*, 1870, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 105, f 94; 193, 199, 202. — Arch. comm. Et.-C. — Cure de Candé, Mss. Valuche. — Pour les localités, voir à leur article, *la Burlière, Villegontier, la Giraudaie, la Boulairie*, etc.

Cornuaille (la), f., c^ne de *Brain-sur-L.*

Cornuau (*Renée*), dame de la Grandière, fille de Nicolas Cornuau et d'Anne Eveillard, est la fondatrice de la maison des Missionnaires à Angers, où se conservait son portrait. Très-belle et très-recherchée du monde, elle avait agréé l'hommage d'un gentilhomme; mais le jour venu de signer son contrat de mariage, elle déclara qu'elle venait de faire vœu de chasteté. Sa mère lui appliqua un vigoureux soufflet devant toute la compagnie. La jeune fille, quittant dès lors tout luxe et toute élégance, s'associa d'abord à Mlle Rousseau, fondatrice de la maison de la Croix, puis à Mme de Miramion, et au refus des directeurs du Séminaire qui venaient d'acheter l'hôtel Barrauld, elle donna son hôtel aux Missionnaires, en échange d'une rente viagère, le 24 novembre 1674. Elle mourut hydropique à Paris le 16 octobre 1678 et fut inhumée près la

Digitized by Google

croix du cimetière de St-Nicolas-du-Chardonnet. Mss. 1067, p. 92; 1068, p. 30. — Ménage, *Vit. Ærod.*, p. 494.

Cornuère (la), f., c^ne de *St-Pierre-M.*

Cornuillère (la), f., c^ne de *la Poitevinière.* — *La Cornuillière* (Cass.).

Coron, c^on de Vihiers (9 kil.), arr. de Saumur (51 kil.) ; — à 50 kil. d'Angers. — *Curron* 1030 circa (Liv. N , ch. 159). — *Currum* 1040-1055 (Ib., ch. 167). — *Currun* 1058 Ib., p. 203), — *Corum* 1075 circa (Cartul. St-Nicol. de Poitiers, p. 42). — *Corron* 1060-1081 (1er Cart. St-Serge, p. 123), 1096-1097 (Ib., p. 211), 1155-1180 (Cart. de Fontevr., ch. 578). — *Corrum* 1081-1105 (Cart. St-Aubin, f. 95). — *Corrun* 1082-1101 (2e Cart. St-Serge, p. 323). — *Curronum* 1087 (Cart. St-Aubin, f. 61). — *Curron* 1096 (Liv. Bl., f. 25). — *Corronium*, 1100-1120 (Cart. Chemillé, ch. 92 et ch. or.). — *La parroesse de Corron* 1295 (Pr. du Coudray-Montbault.). — *Courron* XV-XVIIe s. (G Cure et Et.-C.).— Sur un sol hérissé de hauts coteaux (187-117 mèt.) entrecoupés par de nombreux affluents du Lys. — Entre Vézins (5 kil.), Chanteloup (5 kil.) et la Tourlandry (8 kil.) à l'O., le Voide (10 kil.) et Saint-Hilaire-du-Bois (9 kil.) à l'E , la Salle-de-Vihiers (3 kil. 1/2) et la Tourlandry au N.

La route nationale de Saumur aux Sables traverse de l'E. à l'O. (5 kil. 1/2), rasant au N. le bourg qu'elle attire peu à peu vers elle et où elle relie sous l'église le chemin d'intérêt commun de Somloire à Gonnord.

Y passent les ruiss. de la Lansonnière, des Levées, de la Gidonnière, de la Couissière ; — y naissent les ruiss. de la Casse, de la Baronnie, de Boissy, de l'Etang, des Nousillères, de Beloup.

En dépendent les vill. et ham. de la Tigeole (12 mais., 44 hab.), du Petit-Bourg (10 mais., 32 hab.), de la Roche (4 mais., 24 hab.), de la Trimouillère (3 mais., 18 hab.), de la Papotière (3 mais., 23 hab.), de la Bâte (5 mais., 17 hab.), des Tremellières (10 mais., 39 hab.), de la Fleurioterie (3 mais., 10 hab.), des Nousillères (18 mais., 54 hab.), de la Gidonnière (4 mais., 17 hab.), des Chevries (3 mais., 25 hab.), de la Boulinière (6 mais., 20 hab.), des Boussellières (8 mais., 29 hab.), des Bretonnières (20 mais., 65 hab.), le chât. de la Roche et 79 ff. ou écarts.

Superficie : 3,149 hect., dont 7 hect. 40 ares en bois.

Population : 1,799 hab. en 1726. — *1,190* h. en 1790. — *1,707* hab. en 1831. — *1,839* hab. en 1841. — *1,916* hab. en 1851. — *1,943* hab. en 1856. — *1,916* hab. en 1861. — *1,940* hab. en 1866. — *1,971* hab. en 1872, dont *916* hab. (217 mais., 294 mén.) au bourg, y compris le Vieux-Couvent, la Basse-Rue, Vertu et le Petit-Bourg qui se rattachent à l'agglomération.

Bureau de poste de Vihiers. — *Chef-lieu de perception* pour les communes de Coron, St-Paul, la Plaine, la Salle et Somloire.

Assemblée le dimanche après la St-Louis (25 août).

Mairie avec *Ecole de garçons* (Frères des Ecoles chrétiennes), construite en 1868, installée en 1871, sur l'emplacement de l'ancienne église. L'école occupait précédemment les dépendances neuves d'une *chapelle* dite *de Vertu* à l'entrée du bourg. — *Ecole de filles* (Sœurs de Ste-Marie d'Angers) et *hospice* fondés en 1859 par legs de Joseph-Julien-Emmanuel Vallée, autorisé par ordonnance du 21 mars 1843.

L'*Eglise*, reconstruite après la guerre, vers 1805, par des collectes volontaires, a dû être jetée bas comme insuffisante et transférée à 100 mèt. de l'ancien emplacement sur celui du cimetière abandonné. L'édifice nouveau, dédié, comme le précédent, à saint Louis (succursale, 30 septembre 1807) a été consacré en 1861. C'est une très-haute et longue nef, en style du XIIIe s. (arch. Simon), au fond de laquelle le chœur abrite un maigre petit autel, comme perdu dans le vide et la nudité de l'immense voûte blanche. A l'entrée sont conservées deux vieilles statues, dont une de *St Roch*. Le clocher forme la façade et le porche, que pavent de curieuses tombes. Elles ont été recueillies là de la précédente église et portent d'énormes croix de dessin varié avec les attributs qui rappellent la condition du mort, ici le calice et le livre du prêtre, là l'écu et l'épée du chevalier, le marteau et la clef du serrurier, les balances du marchand, — toutes sans nom, sauf celles des curés Blanchard 1781 et Rouilleau 1782. — Une autre et très-belle, chargée d'une large épée nue et d'un écusson, est restée oubliée contre le mur extérieur de la mairie.

Le *Presbytère* s'élève derrière l'église et date de 1869.

Le *Cimetière* a été transféré au N.-E. du bourg en 1854.

Le territoire de Coron conserve encore deux *peulvans*, dits, le premier, la *Pierre du château des Hommes*, dans la prairie voisine du château des Hommes, de forme conique et mesurant 4 mèt. de hauteur sur 5 mèt. 60 de circonférence à la base. Millet en donne un dessin (planche 62); — le deuxième, du *Champ-Gerbeau*, de 2 mèt. 40 d'élévation sur 3 mèt. de circonférence à la base. — On y a trouvé aussi des débris de poteries romano-gauloises avec l'inscription : *Acuti. of. Viriduccos.* — La voie déjà signalée ci-dessus à Chanteloup, p. 599, traversait le territoire, remontant par la Devandière, la Roche et le bourg vers la Salle, communiquant de Fontenay à Angers, et croisée sans doute par la voie transversale de Vihiers

Le seigneur au XIIe s. était un des plus grands barons du comte d'Anjou et dut fonder l'église dont l'origine certaine est inconnue, comme celle du *prieuré* bénédictin dédié à *Notre-Dame*, qu'y possédait l'abb. de St-Michel-en-l'Herm. et dont les bâtiments, trop considérables dans les derniers temps pour être entretenus, furent rebâtis en 1787. — *Prieurs :* Guy *Sauvain*, 1537. — Ant. *Beaumont*, 1543. — René *Gachet*, 1555 — Jean *Gachet*, 1581. — Charles *Le Roux*, abbé de St-Jean-les-Vallées de Chartres, 1615, 1624. — Ant. *de Beaumont*, 1680. — Guill. *de la Brunetière*, évêque de Saintes, 1696. — Franç. *Graslin*, chanoine de la cathédrale de

Digitized by Google

Tours, 1728, 1731. — Martin *Duparc*, 1759. — J.-B. *Chalat*, 1765, 1783.

Curés : Jacq. *de St-Just*, 1467. — Mathieu *Vaillant*, 1473. — René *Delaroche*, 1533, 1563. — Alexandre *Richard*, chanoine de Saint Honoré de Paris, † en 1578. — Franç. *Morin*, 1583. — Le 6 avril 1587 le bourg fut occupé et l'église pillée par les huguenots. — Le curé conduit le 24 septembre 1594 sa paroisse en pèlerinage à N.-D.-des-Ardilliers. — A quatre mois de là ce sont les ligueurs du bourg de Villedieu qui viennent et pillent à Coron. — Le testament de notre curé est du 29 novembre 1598. — En 1587 commence la série conservée des registres paroissiaux. — Louis *Mesnard*, 1603, † le 20 mars 1615. — Le 26 avril suivant le cardinal-archevêque de Bordeaux y administre la Confirmation à 7 ou 8,000 personnes. — Jean *Morin*, 1616, † le 25 octobre 1647. — E. *Thoumazeau*, 1650, 1651. — Charles *Brunet*, 1653, 1680. — Jean *Daviau*, 1683, 1703. C'est le premier qui signe régulièrement ses actes. — René *Roulleau*, 1704, février 1720, † le 21 mars 1722, âgé de 63 ans. — *Gallard*, février 1720, 1723. — Alexandre *Cousseau*, 1724, † le 29 septembre 1743, âgé de 50 ans. — André-Henri *Blanchard*, anc. vicaire, octobre 1743, † le 28 décembre 1781, âgé de 76 ans. L'année 1778 compta 134 décès, plus du double de la moyenne. — Franç. *Jaunet*, février 1782, † le 14 juillet 1785, âgé de 45 ans. — Noël-Pierre *Rabier*, août 1785-1791, déporté en Espagne en septembre 1792.

Je trouve en 1723 une *Ecole* tenue par M. René Chapeleau.

Le fief formait une châtellenie dépendant de Vihiers et ayant les mêmes seigneurs que la Roche-des-Aubiers, V. *ce nom*. La maison seigneuriale dite la *Cour de Coron* comprenait encore en 1757 dans le bourg un grand corps de logis avec cour, jardins et prés entourés de fossés.

La paroisse dépendait de l'Evêché de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais, jusqu'en 1648, puis de la Rochelle, du Doyenné de Vihiers, de l'Election et des Aides de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel de Cholet, du District de Cholet en 1788, de Vihiers en 1790, et devint le chef-lieu temporaire d'un canton comprenant Coron, la Plaine et Somloire.

Les biens ecclésiastiques y formaient le cinquième du revenu, dont 300 l. de rentes appartenant à l'ordre de Malte. — Les pauvres, les mendiants y abondaient.

Le bourg se trouve dès l'origine de la Vendée au centre des processions fanatisées, puis de la bataille. — Dès le 16 mars 1793 une division vendéenne y est attaquée par les gardes nationales patriotes, que le canon met en déroute aux premiers coups et qui ne se rallient qu'à Saumur. Le 11 avril Leygonier revient, occupe le bourg et s'y maintient après une longue lutte contre le retour de l'ennemi. Encore le 18 septembre suivant, 28,000 républicains de la levée en masse, commandés par Ronsin, Santerre, Turreau, Jolly, Chabot, y sont abordés par les Vendéens de Piron de la Varenne et abandonnent presque sans combat 9 canons, 3 obusiers et de nombreux prisonniers. C'était en l'an VIII un des derniers foyers signalés d'insurrection.

Maires : Julien *Vallée*, 1792-1815. — Alexandre-Louis *de Laujol*, chirurgien, 23 août 1815, installé le 5 novembre. — Joseph-Julien-Emmanuel *Vallée*, 20 août 1830. — Claude *Guindre*, 13 septembre 1830. — Jos. *Vallée*, 1832-1841. — Cl. *Guindre*, 27 octobre 1841, installé le 7 novembre. — Jules *Mabille*, dr-médecin, 22 août 1848, démissionnaire en août 1854. — Désiré *Charruau*, 6 septembre 1854, installé le 17, démissionnaire en mai 1858. — J. *Mabille*, 29 mai 1858, installé le 6 juin, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 192, 198, 201; G Cures. — Arch. comm. Et.-C. — *Mém. de Turreau*, p. 107. — Lemarchand, *Album Vendéen*. — *Cartul. St-Nicol.*, p. 70. — Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, édit. Cocheris, t. I, p. 226. — Note Mss. Raimbault. — Fillon, *l'Art de terre*, p. 35. — Pour les localités, voir à leur article, *la Roche, Vertu, les Hommes, la Gidonnière*, etc.

Corps-de-Garde (le), cl., cne de *Chambellay ;* = cl., cne de *Chantocé ;* = f., cne d'*Ingrandes ;* = cl., cne du *Ménil ;* = f., cne des *Ponts-de-Cé*. — *La maison dite communément le Corps de Garde* 1695 (G 194).

Corpie (la), cl., cne d'*Angers*. — *La Couraye*. — Acquise en 1487 par Jean de la Vignole.

Corrois (les), h., cne de *la Possonnière*. — *Les Conrayes* (Et.-M.).

Corroy (*Charles-Ambroise*), né à Paris le 21 juin 1798, breveté de l'Ecole vétérinaire d'Alfort en 1819, mort à Angers le 8 mai 1856. On trouve de lui divers mémoires ou rapports dans les Recueils des Sociétés angevines, notamment dans le *Bulletin de la Société Industrielle* de 1838 à 1842, dans les *Mémoires de la Société des Vétérinaires*, dont il était président, et dans le *Bulletin de la Société de Médecine*

Corroyer (*Titus*), libraire, Angers, 1527, 1543.

Cortesius (*Jean*), « angevin, » — dit Bruneau de Tartifume, Mss. 870, f. 1139 — « a fait *Hera-« clitum mundi*, imprimé à Paris chez Mathieu « David en 1550 ». — J'ai cherché vainement quelque autre trace du livre et de l'auteur.

Corvaisier. — V. *Lecorvaisier*.

Corvée (la), maison, cne du *Plessis-Grammoire*, dans le bourg de Foudon, dépendait de la chapelle du même nom, vendue nat^t le 25 avril 1792 ; = vill., cne de *St-Germain-des-P.*

Corzé, canton de Seiches (12 kil.), arrond. de Baugé (21 kil.) ; — à 19 kil. d'Angers. — *Corziacus* 1036-1056 (1er Cart. St-Serge, p. 286, et 2e Cartul., p. 40), 1047-1060 (Cartul. St-Aubin, f. 51 vo). — *Gorziacus* 1094 circa (Daumeray, ch. or.). — *Cortiacus* 1135 circa (Eplt. St-Nic., p. 58). — *Corzeium* 1082-1094 (2e Cart. Saint-Serge, p. 296), 1154 (G St-Maimbeuf, t. I, f. 1), 1161 (1er Cartul. St-Serge, p. 149), 1265 (Chaloché, t. II, p. 109). — Sur le plateau et le long de la rive gauche du Loir qui forme limite vers Nord. — Entre Villévêque (2 kil.) à l'O., Seiches, Marcé (5 kil.), Chaumont (13 kil.), et Bauné (9 kil.) à l'E., Bauné et Andart (12 kil.) au S.

La route nationale de Paris à Nantes traverse du N.-E. au S.-O. laissant à distance le bourg,

Digitized by Google

que relie à Villévêque une haute jetée, bordée de peupliers, à travers les larges prairies. Le chemin de grande communication de Mazé coupe l'angle oriental du territoire pour aborder Seiches sur les confins.

Y passent la rivière du Loir qui rase les maisons du bourg, — et le ruiss. de l'Epinière; — y naissent les ruiss. de Suette, de la Maladrie, de Chaloché et de Bruyère.

Superficie : 3,149 hect. dont 90 hect. en vignes et 257 hect. en bois. Dans les prairies basses, dites *Marais de Corzé*, entre la Varenne et le bourg, a été trouvé enfoui et comme effondré un massif de chênes dont le bois a pu être en partie employé pour les constructions.

En dépendent les vill. et ham. de l'Epinière (15 mais., 61 hab.), de la Gendrie (17 mais., 51 hab.), de la Venellière (11 mais., 39 hab.), de la Touche (13 mais., 45 hab.), de l'Humeau (17 mais., 57 hab.), de Beausoleil (10 mais., 47 hab.), des Forges (12 mais., 43 hab.), de St-Gilles (10 mais., 19 hab.), des Chaussumeries (10 mais., 26 hab.), des Vaux (8 mais., 31 hab.), des Bouchets (8 mais., 19 hab.), de la Davière (8 mais., 21 hab.), de la Rivière (9 mais., 33 hab.), du Haut-Suette (9 mais., 21 hab.), de la Ganotière (9 mais., 24 hab.), du Buisson (8 mais., 33 hab.), de Villiers (8 mais., 25 h.), de la Cure (6 mais., 17 hab.), des Noirettes (6 mais., 18 h.), du Bourg-Joly (7 mais., 14 h.), de la Chenellière (6 mais., 14 hab.), du Poirier-de-Muscadet (6 mais., 14 hab.), du Pâtis (7 mais., 34 hab.), des Basses-Buttes (7 mais., 24 hab.), 46 petits groupes de 2 à 5 ménages et autant de fermes isolées.

Assemblée le jour de la St-Germain ou plutôt le dimanche qui suit l'Ascension.

Population : 400 feux, *1799* hab. en 1720-1726. — *1,477* hab. en 1790. — *1,565* hab. en 1831. — *1,606* hab. en 1841. — *1,642* hab. en 1851. — *1,501* hab. en 1856. — *1,553* hab. en 1861. — *1,502* hab. en 1866. — *1,421* hab. en 1872 dont *172* seulement au bourg (73 mais., 73 mén.), — en décadence rapide depuis 20 ans.

Il y a existé vers 1834-1840 tout près du bourg une fabrique de sucre de betterave, — et dans le bourg même une pilerie mécanique de chanvre.

Mairie avec *Ecole de garçons*, jolie maison neuve, avec beau jardin, construite vers 1855 et où résidait le maire. Il en fit don, pour un établissement charitable, à la commune qui l'a rachetée en établissant ailleurs les pauvres.

L'Eglise, dédiée à St Germain (succursale, 30 septembre 1807), présente une façade à pignon nu, dont le portail encadré de deux contreforts plats, s'ouvre par une double voussure concentrique, à larges claveaux réguliers, qui se continuent jusqu'au sol sans aucune moulure; au-dessus, dans le mur, une large baie romane d'appareil identique. — La nef unique (33 mèt. sur 8 mèt. 20), sue, délabrée, tout humide, a ses parois antiques traversées de quatre fenêtres modernes en demi-cercle. Une très-belle toile du XVIIe s. y représente une Sainte, les cheveux blonds épars, les yeux levés vers le ciel, les mains chargées d'un rouleau qui se déploie sur un livre entr'ouvert. — Le reste de l'édifice est tout moderne. Le chœur en hémicycle, ajouté vers 1780 et décoré comme un prétoire, conserve deux statues du XVIIIe s., *saint Julien* et *saint Germain*; dans le fond une rose à 8 rayons avec vitrail moderne de *St Germain*; deux autres statues neuves, *St Jean-Baptiste* et *St Sébastien*; à la voûte, une *Assomption*, avec les quatre Evangélistes, et au centre, la tiare, les clés, une couronne, œuvre plus bizarre que grandiose d'un peintre, nommé, dit-on, Dominique, d'Angers (vers 1847); deux toiles de dévotion mystique (XVIIIe s.) représentent le *Sacré-Cœur* et *St Augustin*. Entre le chœur et la nef s'ouvrent dans le mur deux chapelles, — à gauche, de *la Vierge*, — à dr. de *St Avertin*, avec statue du XVIIIe s., qui porte la main à sa tête pour indiquer sa réputation spéciale. Au-dessus s'élève le clocher carré, soutenu d'épais et hauts contreforts, entre lesquels apparaissent d'étroites fenêtres condamnées. Près la galerie se trouvait une tombe, autour de laquelle se tenaient avant la Révolution les assemblées des habitants.

Le *Presbytère* est une belle maison neuve à l'entrée du bourg du côté de Villévêque.

On montrait jusqu'à ces dernières années trois *dolmens* sur le territoire de Corzé, dont un détruit à Bronne, les deux autres encore debout dans les bois d'Ardenne et de la Piloussière, V. *ces mots*. Il n'est pas rare non plus de rencontrer, sur les hautes buttes ou le long des chemins, des médailles romaines ou des tuiles à rebord, indices d'habitations gallo-romaines. La grande voie d'Angers à Durtal traversait le territoire, toute voisine et parallèle au tracé de la route nationale, et celle-ci rejointe à Suette par la voie de Baugé et comme aujourd'hui reliée, le long du Loir, à la voie de Bretagne. — Nul indice d'ailleurs sur la fondation de la paroisse. L'église appartenait dès le XIIe s. au Chapitre de St-Maimbeuf d'Angers, à qui le pape la confirma en 1155.

Curés : Jean *Lefebvre*, 1385. — Jean *Tillon*, 1418. — Simon *Durandel*, 1444. — Jacques *Legaigneur*, † en mai 1457. — Jacques *Massot*, juillet 1457. — Jean *Chauveau*, trésorier de St-Maurice, 1482. — Michel *Couldoye*, 1485, qui permute pour la cure d'Huillé. — Pierre *Boivin*, janvier 1487 (m. s.), qui permute pour celle de Combrée. — Mathieu *Boivin*, février 1487 (m. s.), 1510. — René *Fournier*, 1518. — Jean *Cottereau*, † en juin 1566. — Nic. *Bouvery*, 6 juillet 1566, qui permute pour la cure de Challain. — Etienne *Faifeu*, mars 1568 (m. s.). — Franç. *Guillemin*, 1572, 1573. — René *Faifeu*, mai 1573. — Pierre *Besnard*, chanoine de St-Pierre d'Angers, 1577; son testament est du 15 janvier 1611. — Nic. *Gires*, 1619, † en avril 1627. — Jacques *Deslandes*, 1627, 1629. — Laurent *de Chéverue*, 1642, 1670. — Il fit hausser de plus de 2 pieds le sol de l'église, où l'on descendait auparavant « quasi « dans une cave de six degrés », et construire aussi à ses frais l'autel. — Le 25 juin 1636 l'évêque y vint le bénir et donna la confirmation à 3,500 personnes, assisté des prêtres d'alentour,

Digitized by Google

que le curé traita magnifiquement avec toute la noblesse du pays. — Franç. *de Chéverue*, docteur de Sorbonne, mars 1671, 1696. Il fait remplir ses fonctions par un prêtre « commissionné ». — René *Benoist*, 1697, † à Angers le 27 janvier 1721, âgé de 85 ans. — Franç. *Falloux*, 1719. Il meurt le 29 déc. 1729, âgé de 50 ans. — René *de Chéverue de Chement*, mars 1730, nov. 1762. Il est inhumé le 30 sept. 1772, âgé de 80 ans. — C. *Avril*, 1763, septembre 1791. Il avait célébré le 26 mai 1779 la translation des reliques de St Modeste et de St Vital déposées dans les trois autels. — *Pottery*, octobre 1791, jusqu'au 29 octobre 1792 qu'il signe : *officier public*. Il se rétracta depuis et dès l'an V réclamait avec 29 habitants le droit légal de rouvrir l'église.

Il existait sur la paroisse un petit bénéfice titré de *prieuré*, dépendant de l'abbaye de la Couture du Mans et uni au prieuré de Mûrs. V. *ce mot*.

Une *Ecole* y était tenue en 1775 et encore en 1789 par Marie Jacob, nièce du fondateur, avec 900 livres de revenu.

La terre seigneuriale de la paroisse était Chement, dont le seigneur jouissait dans l'église des droits honorifiques attribués aux fondateurs; mais les seigneurs de Jarzé y possédaient un fief important titré de châtellenie qui leur attribuait une sorte de suzeraineté. Ils le vendirent en 1542 à Louis Leroux, chanoine de St-Maurice, et sieur de Chement, sans cesser d'en prendre le titre jusqu'au XVIIIe s.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré d'Angers, à la présentation de l'évêque. Elle relevait du Présidial d'Angers pour toute la partie à l'O. du grand chemin de Seiches, le reste de Baugé, sauf une maison en régale à Panlalou; — de l'Election d'Angers, du District de Châteauneuf en 1788, de Baugé en 1790.

Maires : Leblay, 1792. — Pierre *Juffault*, 1er messidor an VIII, installé le 20 thermidor, démissionnaire en 1813. — *Davoust-Langotière*, 25 août 1813, démissionnaire en mars 1825. — Amédée *Legouz-Duplessis*, 11 avril 1825, installé le 25. — Louis-Joseph-Eusèbe *Bardet*, 21 septembre 1830, 1855. — Amédée *Legouz*, 1855. — *Pivert*, 1865, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 179, 192, 201 ; E 2362 ; G Chap. St-Maimbeuf et Cures. — Arch. comm. Et.-C. — Millet, *Indic. de M.-et-L.*, t. I, p. 73. — *Répert. arch.*, 1860, p. 26. — Pour les localités, voir à leur article, *Amigné, la Mabilière, Voisin, Ardenne, la Challerie, Gévrisé, Chement, Moréac, l'Epinière, Bronne, la Pochetière*, etc.

Corzé (*Pierre* de), doyen de St-Maurice en 1368, fut élu en 1370 par le Chapitre pour évêque en remplacement de Guillaume Turpin décédé, mais ce choix ne fut pas ratifié.

Rangeard, t. I, p. 230. — *Gall. Christ.*, t. II, p. 153.

Cosnard (....), docteur médecin, admis pour le service de l'abbaye de St-Florent de Saumur le 7 janvier 1751, fut dispensé pour son grand âge de son service le 16 janvier 1764 et fit agréer à sa place le docteur Joulin.

Cosnard (*Etienne*), angevin, reçu docteur en la Faculté de médecine d'Angers le 6 juin 1772.

Cosnard (*François-René*), angevin, reçu d^r en la Faculté de médecine d'Angers le 21 avril 1773.

Cosnard (*Thomas*), maître maçon, Angers, mari d'Anne Legrat, 1679.

Cosnard-Duperron (*Antoine*), né le 30 mai 1725 en la ville de St-Jacques-des-Chevaliers, dans l'île espagnole de St-Domingue, était docteur médecin ordinaire de l'abbaye et de l'abbesse de Fontevraud en 1757 et y épousa le 23 juillet 1759 d^lle Jeanne Esnault.

Cosneries (les), h., c^ne de *Tiercé*.

Cosnier (*Alphonse*), fils de René C. et de Pétronille Loyson, né à Nantes le 5 août 1574, était dès 1611 docteur médecin et médecin conseiller du roi et de l'abbaye de Fontevraud, succédant à Nic. de Nancel, V. *ce nom*. Son fils Michel desservait l'église paroissiale. Il l'aida de ses recherches actives dans son travail sur l'histoire de l'abbaye, et y mourut au presbytère le 20 avril 1644, âgé de 70 ans.

Cosnier (*Michel*), fils du précédent et de Michelle Brion, curé de St-Michel de Fontevraud, mort le 17 décembre 1644, âgé de 33 ans, fit imprimer en 1641 le texte de la *Vie de Robert d'Arbrissel* par Baudry et de sa continuation par le frère André, fontevriste, le tout complété de notes latines et dédié à Jeanne-Baptiste de Bourbon, sous ce titre : *Fontisebraldi exordium, conplectens opuscula duo cum notationibus de Vita B. Roberti de Arbrisello, Fontebraldensis ordinis institutoris, et questionibus aliquot de potestate abbatissæ, studio et opera Michaelis Cosnier, sacerdotis Pictaviensis, in eodem loco parochi* (La Flèche, G. Griveau, 1641, in-4° de 305 p., non compris l'*Index*). — C'est le premier essai d'une histoire complète que préparait l'auteur sur Fontevraud et sur les Saints de l'ordre. L'exemplaire de la Bibliothèque d'Angers porte au verso de la feuille de garde des indications bibliographiques Mss. de Pocq. de Livonnière et sur le titre la signature de Rangeard.

Cosnier (*François*), père et fils, maîtres maçons à Saumur en 1646.

Cosnier (*Paul*), contre-amiral, né à Angers le 27 mai 1808, fut reçu à l'Ecole navale d'Angoulême en 1822. Il en sortit deux ans après comme aspirant et fut embarqué successivement sur *la Bayadère* et sur *la Durance* qui compléta une campagne à Madagascar par un voyage aux Indes. En 1826 il partit avec *la Thémis* pour une importante croisière au Mexique. Promu enseigne de vaisseau en 1829, il assista l'année suivante à la prise d'Alger sur la frégate *la Magicienne*. Après deux croisières sur *le Cuirassier* et *le Styx*, il fut nommé lieutenant de vaisseau en 1835 et embarqué sur l'*Ariane*. Ses connaissances de la navigation à vapeur le firent désigner pour commander l'un des premiers paquebots-poste de la Méditerranée. En 1845 Cosnier passa comme second sur *le Caraïbe* et déploya une grande énergie lors de la perte de ce navire sur les côtes du Sénégal. Nommé capitaine de frégate en 1848, il accomplit sur la corvette *la Sérieuse* dans l'océan Pacifique une campagne de trois ans qui lui fit le plus grand honneur. Lors de la guerre d'Orient il prit part en 1854 à la prise de Bomarsund en qualité de second

Digitized by Google

de la frégate *l'Asmodée*, dont il obtint le commandement peu après; il conduisit ce bâtiment dans la mer Noire et se distingua à l'expédition de Kertch et à la prise de Kinburn. Ses faits d'armes dans cette campagne lui valurent en 1855 le grade de capitaine de vaisseau. En 1857 il commanda la frégate *la Pomone* dans la division du Levant et plus tard dans l'Adriatique lors de la guerre d'Italie en 1859. Après avoir passé de la frégate cuirassée *la Normandie* sur *la Gloire*, Cosnier fut élevé au grade de contre-amiral en 1867; il comptait alors quarante-cinq ans de service dont trente à la mer. Membre du Comité d'artillerie, il put se livrer à son goût pour la science maritime et publia d'importants mémoires sur les questions les plus sérieuses. C'est à Paris, au plus fort de ses travaux, que vint le surprendre la guerre de 1870, puis le siége de la capitale; il reprit aussitôt l'épée et fut appelé au 4e secteur de la ligne des fortifications. Dans ce poste difficile, entouré d'une population ardente et surexcitée, il sut maintenir la discipline et faire respecter son autorité; ce fut une des pages les plus belles de sa carrière; elle lui valut la croix de grand-officier de la Légion d'honneur. Après la conclusion de la paix Cosnier fut nommé préfet des Bouches-du-Rhône, emploi périlleux, où il lutta contre une insurrection démagogique. Prisonnier de l'émeute comme M. de l'Espée à la préfecture de Saint-Etienne, il eut à subir, pendant treize jours, les outrages les plus humiliants pour un brave marin qui avait passé sa vie à commander des hommes d'élite. Landeck et Mégy étaient à la tête de ses gardiens. Le nom des chefs suffit à donner l'idée de la brutalité de leurs compagnons. Jour et nuit menacé de mort s'il ne résignait ses pouvoirs, l'amiral résista longtemps aux violences. Il avait fait le sacrifice de sa personne; mais exténué par la lutte, craignant pour la vie de ses jeunes secrétaires et croyant préserver la ville de désastres imminents, il consentit enfin à constater par sa signature la cessation de son autorité. Ce n'était que la reconnaissance d'un fait matériel, incontestable. Lors du procès Crémieux et consorts, les défenseurs des insurgés regardèrent cette pièce informe comme si peu favorable à leur cause qu'ils n'en demandèrent pas la production à l'audience. Elle n'eut, du reste, aucune conséquence, puisque le Préfet resta ferme à son poste, en bravant les menaces, jusqu'à la reprise de l'hôtel par les marins de la corvette *la Couronne*. — Tout le monde le croyait assassiné — Sa délivrance fut saluée par les habitants de Marseille avec une émotion très-vive. On se souvient de la sympathie qu'excitèrent la loyauté et la modération de ses paroles devant le Conseil de guerre.—Après le procès, le Préfet alla rendre compte de ses actes au gouvernement qui, convaincu de son courage et de la sagesse de son administration, le pressa de retourner à son poste; mais la santé de l'amiral avait été profondément altérée par ses souffrances morales et physiques; il déclina les instances qu'on lui faisait, et se rendit à Luchon pour tâcher de recouvrer des forces compromises au rude service de l'Etat. — Ce fut à cette station des Pyrénées qu'il apprit par un télégramme trop bref que, dans l'un des procès accessoires de l'insurrection de Marseille qui suivirent la principale affaire, un avocat s'était servi étourdiment du chiffon de papier au bas duquel le Préfet avait ajouté sa signature, pièce oubliée déjà et qui, loin d'être utile aux accusés, ne pouvait qu'aggraver leur position. — A cette brusque nouvelle, la tête de l'amiral, déjà sous le coup d'une maladie inflammatoire, s'exalte : il se rend à Toulouse pour y mettre fin à ses jours, dans un lieu solitaire, en recommandant de l'inhumer comme un simple soldat. — Son corps fut rapporté à Angers. En s'inclinant devant sa tombe, on se demande comment celui qui avait tant mérité a pu se traiter avec une telle injustice, en se rendant victime d'un excessif sentiment du devoir militaire, et en attristant par une mort si douloureuse le souvenir d'une carrière si vaillante et si honorée.

Notice communiquée par l'un des plus anciens compagnons d'armes de l'amiral.

Cosnier (*Pierre*), attaché au clergé du Mans, quoique né en Anjou, et principal du collége de Sablé, fit quelque bruit en prenant à partie les adversaires du livre de son ami Richer sur la puissance ecclésiastique et politique, que venait de condamner la Sorbonne. Son libelle a pour titre : *Admonitio ad Academiæ Parisiensis perturbatores* (Caen, 1614).

D. Piolin, *Hist. de l'Eglise du Mans*, t. VI, p. 118. — Ménage, *Sablé*, t. II, p. 213.

Cosnuère (la), cl., cne de *Genneteil*.

Cossarde (la), f., cne de *Soulaire-et-B.* — *La Cossade* (Et.-M.).

Cossarderie (la), f., cne de *Murs*; — f., cne de *St-Germain-lès-Montfaucon*.

Cossé, con de Chemillé (8 kil. 1/2), arr. de Cholet (21 kil.); — à 42 kil. d'Angers. — *Cocaium* 1130 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 103). — *Coceium* 1137-1139 (Cartul. de Libaud, ch. 1), 1151 (Chron. d'Anjou, t. II, p. 147). — *Cothaium* 1150 circa (Chemillé, ch. or. 7). — *Cozaiacus* 1158-1165 (Cartul. de Chemillé, ch. 131). — *Cocay* 1306 (Titres de la Frapinière, t. VII). — Sur le versant nord (105-128 mèt.) du coteau dit des Gardes, qui sépare les eaux du Layon de celles de l'Evre, entre Gonnord (9 kil. 600 mèt.), Joué-Etiau (9 kil. 400) et l'enclave de Gonnord au N., Mélay (3 kil.) à l'O., Mélay et la Tourlandry (3 kil. 1/2) au S., la Salle-de-Vihiers (4 kil.) et Gonnord à l'E.

La route départle de Saumur à Nantes traverse au centre, du S.-E. au N.-O., le territoire, à deux kil. du bourg, placé à l'extrême confin vers Sud et qui y relient deux chemins vicinaux.

Y naissent les ruiss. de la Prée, qui limite entre Mélay vers l'O. sur une longueur de 4,800 mèt., — des Louettières et de la Frapinière.

En dépendent les vill. ou ham. des Louettières (7 mais., 35 hab., à 2 kil. 800 mèt.), du Pain-Bénit (7 mais., 20 hab., à 400 mèt.), de la Planche (6 mais., 22 hab., à 1 kil. 700 mèt.), du Plessis (6 mais., 21 hab., à 700 mèt.), de la Grande-Jolinière (4 mais., 25 hab., à 1 kil. 900 mèt.), des

Digitized by Google

Goufferies-Quentin (3 mais., 20 hab., à 4 kil. 600 mèt.), de la Thomasserie (3 mais., 6 hab., à 1 kil. 500 mèt.), de la Grande-Maison (3 mais., 17 hab., à 500 mèt.), le château de la Frapinière et 33 fermes ou écarts.

Superficie : 1,328 hect. 72 ares, dont 215 hect. en prés, 172 hect. en bois, 905 hect. en labours; point de vignes.

Population : 80 feux, *398* hab. en 1720-1726. — *572* hab. en 1790. — *365* h. en 1806. — *530* h. en 1821. — *540* hab. en 1831. — *530* h. en 1841. — *548* hab. en 1851. — *537* hab. en 1861. — *532* hab. en 1866. — *511* hab. en 1872, dont *126* h., la plupart tisserands, au bourg (38 maisons, 36 mén.), épars à l'entour de l'église et du presbytère, au pied du côteau, qui le surplombe à une hauteur de 208 mètres.

Bureau de poste et *perception* de Chemillé.

Ni marché, ni assemblée. — Culture de froment, d'avoine, de pommes de terre; élève des bestiaux; — une cinquantaine d'habitants travaillent à la fabrique de Cholet. — Un gisement de kaolin existe inexploité à la Thomasserie.

La *Mairie* occupe à loyer un étroit réduit, à l'entrée du bourg vers l'ouest. — L'*Ecole mixte*, dirigée par le Sœurs de la Charité de Ste-Marie d'Angers, est installée dans un local communal, mais tout insuffisant.

L'*Eglise* (succursale, 5 nivôse an XIII), est dédiée à St Clément, quoiqu'un acte de 1532 la dise consacrée à Ste Claire, un autre de 1675 à St Clémentin. Elle n'a conservé d'antique que sa nef unique, intérieurement plâtrée et décorée de faux piliers plats et de boiseries. — Le chœur pentagonal avec transept ogival, date de 1860 (archit. Hullin, d'Angers).

Dans le *Cimetière* qui y attient, se remarquent une ancienne croix à long fût de pierre et la tombe déjà à demi brisée du curé Delbos, né à Leyvaux (Auvergne) en 1779, mort en 1831. — Dans le bourg même, à l'embranchement de deux chemins, un petit enclos funéraire forme l'enfeu particulier de la famille de Terves et contient la tombe de Pierre-Joseph-Louis de Terves, officier supérieur d'infanterie, † le 29 mai 1857.

Aucune antiquité n'est signalée sur la paroisse dont la fondation paraît remonter au XIIe s. Elle formait un prieuré de l'abbaye St-Jouin-de-Marne, qui présentait à la cure. Les seuls *prieurs*, rencontrés dans les documents angevins, sont Pierre *Breslay*, 1575, V. *ce nom*. — René *Foussier*, 1592. — Claude *Taillebois*, 1626, l'un et l'autre prieurs en même temps de Chemillé. — Pierre *Leclerc de Saultré*, 1668, † le 18 avril 1738.

Curés : Jean *de Seillons*, 1634. — Mathieu *Gourdon*, 1628, 1649, inhumé aux Augustins des Gardes. — Mathurin *Catroux*, 1657. — Louis *Catroux*, originaire de Coron, 1675, 1688, † en 1690 âgé de 56 ans. Il avait obtenu le 2 mai 1675 du comte de Vihiers, seigneur fondateur de la paroisse, la fondation d'un vicariat. — Louis *Gourichon*, 1688, † le 3 août 1739, âgé de 76 ans. — René *Cottenceau*, 1739, † le 19 novembre 1762, âgé de 60 ans. — René *Lhommedé*, décembre 1762, † le 9 décembre 1787, âgé de 60 ans. — Antoine *Rétailleau*, 1787, 17 mai 1791, déporté en septembre 1792 en Espagne. — *Valframbert*, 8 octobre 1791.

La paroisse dépendait de l'Evêché de Poitiers jusqu'en 1317, de Maillezais jusqu'en 1648, puis de la Rochelle, du Doyenné de Vihiers, de la Sénéchaussée d'Angers, de l'Election de Montreuil-Bellay, du Grenier à sel et du District de Cholet en 1788-1790, du canton de Vézins en l'an V jusqu'au 27 brumaire an X.

Le seigneur était au XVIIe s. le comte de Vihiers, au XVIIIe s. celui de la Frapinière.

Maires : Pierre *Lhumeau*, an VII. — *Péton*, 2 janvier 1808, démissionnaire. — P. *Lhumeau*, 25 août 1808. — Pierre *Achard*, 17 juillet 1817. — Sulpice *Péton* fils, 8 septembre 1830, démissionnaire. — Math. *Achard*, 28 décembre 1843, installé le 11 février 1844, démissionnaire en 1858. — Jean-Louis *Jacquet*, 13 juillet 1858, démissionnaire en décembre 1873.

Arch. de M.-et-L. C 187, 192, 198, 291 ; G Cures.—Notes Mss. de MM. Spal et Boutillier de Saint-André. — Pour les localités, voir à leur article, *la Frapinière*, *la Thomasserie*.

Cossé, f., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*, tout près du bourg, anc. logis à hauts pignons des XVe et XVIe s. — Une des fenêtres à meneaux, demi-condamnée, conserve sur une pierre, qui paraît avoir été déplacée, un écu penché à l'antique, entre deux lions pour supports, le casque de face avec tortil, une tête de lion ailé pour cimier : *de ... au chevron de ... accompagné de trois ... et chargé de ...* La maison avait pour seigneur en 1546 n. h. René d'Aubigny, en 1638, 1642, M. Simon Gaudry, et appartient aujourd'hui à Mme Abraham, de Bocé.

Cossé, f., c^ne de *Juvardeil*, vendue nat^t le 1er thermidor an IV sur Dubois de Maquillé ; = f., c^ne des *Ponts-de-Cé*. — Logis du XVIe s. dont une lucarne porte l'écu *parti au 1er de Charlot, au 2e de 3 croissants de .... posés 2 et 1*. Son nom lui vient du prieuré de Cossé, dans le Maine, dont il dépendait primitivement — On trouve aussi *la maison, court et jardin de la closerie du Petit-Cossé autrement dit Feu Coupvert* 1617 (St-Aubin, Molières, t. IX), appart à cette date à René Lefebvre, écuyer, mari de Marie Antier ; = v., c^ne des *Verchers*. — *La terre et seigneurie de Coussay* 1540 (C 106, f. 21). — *Cossay* 1547 (Chap. de Doué). — Anc. fief titré au XVIIe s. de châtellenie avec manoir et chapelle seigneuriale, relevant de la Berroie. — En est sieur Claude de la Crossonnière 1540, Nau Viger, 1579, Claude de la Crossonnière 1612, François Bitault de Vaillé-Brézé 1657, Ant. Bitault 1699, comme seigneur de Vaillé-Rochereau, où la terre était réunie. Une dîme importante y était perçue, dont moitié fut acquise en 1479 par Louis XI et donnée au Chapitre du Puy-N.-D.

Cossé (*Claude*), secrétaire de l'Université d'Angers, 1671, † le 28 juillet 1678 et inhumé à St-Silvin, âgé de 64 ans.

Cossé (de), famille illustre, dont la noble devise : *Virtute, tempore*, éclate au fronton du château de Brissac, ne justifie d'une filiation certaine qu'à partir du XVe s., quoique son nom

Digitized by Google

porté par divers personnages, seigneurs de Cossé sur les limites de l'Anjou et du Maine, figure dans la salle des Croisades à Versailles. — *Jean* de Cossé était sous-bailli du comte en 1307. — *Thibault*, seigneur de Cossé, lieutenant du château de Beaufort, fut gratifié en 1440 par Isabelle de Lorraine, femme de René d'Anjou, de 30 arpents de bois et prés à Bellevue, V. ce *mot*. Le 2 février 1451 il obtint des provisions du roi René, confirmées en 1454 par Jeanne de Laval, pour la charge de capitaine du château de la Ménitré, dont hérita son fils. — *Thibauld*, second ou troisième du nom, sieur de Cossé, de Chenevières et de Beaulieu en Vallée, capitaine de Beaufort et de la Ménitré, fit faire en 1499 l'inventaire de ces châteaux et vivait encore en 1503, depuis longtemps « bien « vieux et débile ». Son fils aîné, *Jean*, écuyer d'écurie du roi de France en 1494, obtint la survivance de sa capitainerie. — Son second fils, *René*, avait du vivant de son père fondé la puissance future de sa maison. On la trouve mêlée dès lors à tous les hauts faits de guerre, à toutes les splendeurs des cours. Ce serait raconter l'histoire de France pendant trois siècles que ne pas nous borner, comme nous le devons dans ce livre, à indiquer seulement avec quelques dates les noms des principaux personnages de notre groupe angevin. La famille d'ailleurs, à partir du XVIIIe s. résidait à Paris où elle avait un enfeu aux Célestins. Il est reproduit en chromolithographie dans la *Statistique monumentale* d'A. Lenoir.—Les Archives de M.-et-L. possèdent sur la famille 19 cartons, provenant du cabinet Grille et qui contiennent notamment de curieuses correspondances du XVIe s. (E 2096-2115).

Cossé (*Charles* de), dit *le Maréchal de Brissac* ou *le Beau Brissac*, premier du nom, né en 1506, longtemps frêle et délicat mais transformé par une discipline énergique, fut élevé jusqu'à l'âge de 18 ans auprès du Dauphin François de France, dont son père était gouverneur et qui le fit son grand écuyer. Il servit d'abord en 1528 au siége de Naples qui échoua et revint à la cour dont il faisait les délices. Petit de taille et d'apparence délicate, « plutôt « mélancolique que jovial..., grand amateur de « vollerie mais plus encore des dames », il avait une tournure de galanterie et une grâce de visage qui lui avait valu son renom et son surnom auprès des belles. Le 22 mai 1542 il épousait Charlotte d'Esquetot et recevait le même jour du roi, avec le titre de colonel-général, le commandement des gens de guerre à pied Français d'au-delà les Monts. Il assista l'année même au siége de Perpignan et y fut blessé d'un coup de pique en sauvant l'artillerie, sans armes, à demi-vêtu, aidé seulement de six compagnons, contre une sortie des assiégés. C'est là que le dauphin Henri s'écria : « Si je n'étais dauphin, je voudrais être Brissac. » Après le siége, le roi lui donna une compagnie d'ordonnance avec la charge de colonel-général de la cavalerie légère de France, où il s'acquit une réputation universelle. En 1543, l'empereur Charles V ayant attaqué Landrecies, Brissac y jeta du secours, et par deux fois enveloppé, se tira de cette mêlée et revint au camp « tout « barbouillé et découpé ». Le roi François Ier lui tendit sa coupe pour se rafraîchir, — et quelque temps après le créa chevalier de l'ordre. Il faudrait raconter toutes les guerres de ces temps de guerre, pour signaler tous les combats où figurait au premier rang Cossé. Sa faveur s'accrut encore sous Henri II, qui le nomma grand fauconnier le 23 février 1547 et le 11 avril suivant grand panetier et grand maître surintendant de l'artillerie de France. Cossé se démit de cette dernière charge quand il reçut celle de gouverneur et lieutenant général de Piémont (9 juillet 1550), avec le suprême honneur bientôt de maréchal de France (21 août). On prétend que le roi n'éloignait pas sans intention secrète un vaillant homme que la duchesse de Valentinois payait d'une amitié trop tendre. Il faut lire dans de Thou et dans les mémoires surtout de Boyvin de Villars, l'affidé, l'agent secret du maréchal, les faits d'armes de ses six années des campagnes d'Italie et le détail de son administration laborieuse. Son premier soin avait été d'aguerrir le soldat, de discipliner l'officier, et son armée était devenue la véritable académie de la noblesse française. « Quand il venoit quelques capitaines « et soldats en France, qui avoit esté deux ans en « garnison en Piémont, dit La Noue, on les pri- « soit beaucoup, les voyant si civils, si courtois, « nullement injurieux et si bien parlant du ma- « niement des armes...; et cela faisoit que tous « jeunes gens y couroient pour recevoir pareille « instruction ». Le traité de Cateau-Cambrésis (3 avril 1559) lui laissa à peine deux mois pour évacuer le pays. — En quittant le Piémont, il dut emprunter 100,000 fr. sur sa propre signature pour payer les troupes, — et sur le refus de la cour d'y faire honneur, il donna aux marchands piémontais les 200,000 écus qu'il réservait pour la dot de sa fille. De retour à la cour, à l'avénement d'un nouveau règne, il obtint tout d'abord le gouvernement de Picardie (31 mars 1560 n. s.), puis l'érection de sa terre de Brissac en comté par lettres royaux de décembre 1560. En qualité de lieutenant-général (15 février 1563 n. s.), il aida à la prise du Hâvre en juillet et au gain de la bataille de Châlons, mais il était dès lors « fort viel et « cassé », dit Castelnau, et pris par la goutte. Il mourut à Paris le 31 décembre 1563, âgé de 57 ans et n'ayant pas revu Brissac depuis plus de 15 ans. — Le roi fit à sa veuve une pension de 3,000 livres en 1568 et lui donna en 1572 le comté de Rennes en Bretagne, en lui confirmant de plus les revenus de la gabelle du Piémont (1577, — 7 janvier). — Il existe du maréchal 182 lettres à la Bibliothèque de Carpentras, Mss. 481 et d'autres nombreuses dans les volumes 8659, 8660, 8663, 8680 de la collection Béthune, à la Bibliothèque Nationale. — Son portrait se voit au château de Brissac en costume de guerre; un autre au Musée du Louvre, Ecole française, n° 116. — On le trouve d'ailleurs figuré dans Thevet, *Pourtraicts*,

Digitized by Google

p. 423, dans Vulson de la Colombière, p. 157, dans Schrenck, *August. Imper. verissimæ imagines*, etc. La poignée d'une épée, en fer ciselé et doré, à lui donnée par le roi Charles IX faisait partie du Musée des Souverains.

Epinicion de rebus gestis Cardi Cossæi... a Joanne Picardo (Paris, 1556, petit in-8°). — Brantôme, Ed. Lalanne, t. IV, p. 61. — *Mémoires* de Castelnau, p. 319. — Dubellay, l. IX, p. 360, 365. — Pinard, *Chron. milit.*, t. II, p. 256-271. — Montluc, t. I, p. 77. — *Mém.* de François de Boyvin (Paris, 1606, in-4° et Collect. Petitot).—De Thou, t. I, p. 220, 298-300, 383, 421, 706, 773; t. II, p. 13 et 359.

Cossé (*René* de), dit *le gros Brissac*, second fils de Thibauld et de Félice de Charno, acquit en 1492 la terre de Brissac des seigneurs de la Varenne, puînés des Brézé. Il fut nommé cette année même premier panetier de François Ier, gouverneur du pays de Caux le 8 mai 1504, — des provinces d'Anjou et du Maine et des ville et château d'Angers, 22 février 1515, et de nouveau le 31 décembre 1531, grand fauconnier de France en 1516 et gouverneur des fils du roi. Il les accompagna en Espagne quand ils furent remis en otage pour la délivrance de leur père et revint en 1529, pour retourner en 1539 auprès de Charles-Quint avec mandat de le consoler de la mort de l'impératrice. Le cardinal de Boulogne écrit encore de lui qu'il est de trop mince étoffe pour cette mission (Ménage, *Sablé*, t. II). — Mort le 21 avril 1540, âgé de 81 ans. — Il avait épousé le 2 février 1503 Charlotte Gouffier, fille de Gouffier de Boisy, et sœur du cardinal de Boisy, de l'amiral Bonnivet et d'Artus Gouffier. Leur tombeau en marbre blanc se voyait jusqu'à la Révolution dans l'église de Brissac, et les deux nobles époux sont encore figurés dans la belle verrière qui décore le fond du chœur. Il avait eu deux filles et trois fils, tous trois illustres, Charles Ier, connu sous le nom de maréchal de Brissac, Artus, connu sous le nom de maréchal de Cossé, et Philippe, évêque de Coutances.

Cossé (*Artus* de), fils de René, seigneur de Gonnord et de Secondigny en Poitou, qui fut érigé pour lui en comté par lettres de juin 1556, lieutenant de cent hommes d'armes en 1550, nommé en 1552 gouverneur de Metz, qu'il défend contre l'armée de Charles V, le 30 juin 1554, lieutenant du Roi à Mariembourg, chevalier de l'ordre de St-Michel en 1555, surintendant des finances (10 février 1554, n. s.), — Brantôme raconte d'une façon amusante la présentation à la cour de la comtesse de Brissac et ses remerciements à l'occasion de sa dernière nomination, où en un an Brissac avait trouvé moyen, comme elle s'en réjouissait, de soutirer 300,000 francs et de payer toutes ses dettes, aveu qui fit bien rire, — gouverneur des pays d'Anjou, Touraine et Orléanais, grand panetier (janvier 1565, n. s.), maréchal de France le 4 avril 1567, désigné sous le nom de *maréchal de Gonnord*,—et sous le sobriquet de *maréchal des bouteilles* pour son amour du bien boire, mais sans perdre jamais la tête. Il défend la Picardie, assiste aux batailles de Saint-Denis et de Moncontour, 1569, et perd contre les Huguenots la bataille d'Arnay-le-Duc en 1570. Nommé capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de l'Orléanais, Touraine, Blois, Orléans, Berry, par lettres d'Angers (31 janvier 1571, n. s.), il courut grand risque, quoique catholique, à la St-Barthélemy, parce que, dit de Thou, il était ami des Montmorency et n'était pas du parti des Guise. En 1573 il empêcha le ravitaillement de la Rochelle. Le 4 mai 1574, aux approches de la mort du roi, la reine qui craignait quelque pratique de sa part et de Montmorency, les fit arrêter au bois de Vincennes et conduire à la Bastille « au « grand contentement de la populace qui l'in- « sulta par force quolibets » mais il obtint bientôt de garder prison dans son propre hôtel, et fut laissé libre en avril 1575 par les soins de Monsieur, depuis Henri III, à qui dès lors il s'attacha et qui le nomma chevalier du Saint-Esprit (31 décembre 1578). — Il mourut au château de Gonnord le 15 janvier 1582, âgé de plus de 70 ans. Son testament était daté du camp de la Rochelle du 29 mai 1573. — Son portrait figure au Musée de Versailles, n° 3154. — D'autres ont été plusieurs fois gravés dans les *Mém. de Condé*, t. IV, p. 310, dans l'hist. de Velly, t. III, p. 6, un très-beau, dans un médaillon ovale, signé : *N. pinxit, Pinssio sculps.* Il ne laissait de ses deux mariages que des filles et trois bâtards de Françoise de Vaujoyeux. L'aîné, Edme de Brissac, sieur du Ménil, fut légitimé le 8 août 1612 et fait chevalier de l'ordre de St-Michel en 1626. Le fils de celui-ci, Charles de Brissac, né le 10 mai 1630, baron du Lavoir, avait obtenu d'Henri-Albert de Cossé, par acte du 23 février 1761, le droit de prendre le nom et les armes de Cossé, en ajoutant seulement à son nom celui *du Lavoir* et un pal d'argent à son écu. Il renonça à cette concession en présence de toute la famille de Cossé, le 26 février 1687.

Cossé (*Henri-Albert* de), fils aîné de Louis et de Marguerite de Gondy, duc de Brissac, pair de France, marquis de Thouarcé, baron de Montjean, Pouancé, la Guerche, Châteaugiron, né le 7 mars 1645 à Brissac et baptisé le 1er avril suivant, meurt sans enfants le 29 décembre 1698 et fut inhumé le 31 dans l'église St-Vincent de Brissac. Il avait épousé en premières noces le 17 avril 1663 Gabrielle-Louise de Saint-Simon, fille du duc, de laquelle il se sépara bientôt, après l'avoir ruinée, pour se remarier le 20 septembre 1684, quelques mois après être devenu libre, avec Elisabeth de Vertamon, bossue, mais de visage agréable et beaucoup de douceur et de vertu. « Brissac, dit « Saint-Simon, savait beaucoup, avait infini- « ment d'esprit et du plus agréable, avec une fi- « gure de plat apothicaire, grasset, basset et fort « enluminée. C'était un des hommes nés pour « faire mépriser l'esprit et pour être le fléau de « leur maison », réduit, ajoute-t-il, à « n'avoir « pas de pain longtemps avant de mourir, sans « table, sans équipage, sans cour, sans guerre ». Mme de Villeroi, sa sœur, répudia sa succession.

Cossé (*Charles II* de), fils puîné de Charles Ier, comte, puis duc de Brissac, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, dut, à la mort de

Digitized by Google

son aîné Timoléon, tué au siége de Mucidan (28 avril 1569), une destinée nouvelle. Nommé tout d'abord colonel de douze vieilles bandes du Piémont (27 mai 1569), le même jour grand fauconnier, puis capitaine de la ville et château d'Angers le 12 mars 1570, il obtint une commission d'une compagnie de 50 hommes d'armes le 1er juin 1580, fut nommé lieutenant général en Normandie le 9 novembre 1581, et le 4 du même mois, lieutenant général en Portugal, terres, îles et côtes qui en dépendaient et sur lesquelles la reine-mère avait des prétentions. C'est à ce titre qu'il assista en 1582 au combat naval donné le jour de Sainte-Anne contre les Espagnols. Des lettres royaux du 20 avril 1584 attestent qu'il s'était bien acquitté de son mandat, et un nouveau brevet lui rendit le gouvernement d'Angers (13 juillet 1584), qu'il lui fallut reprendre aux Calvinistes en 1585. Envoyé à Paris par le duc de Guise, il tint tête aux Seize, le 12 mai 1588 en couvrant son quartier de barricades. — Député aux Etats-Généraux de Blois, 24 septembre 1588, il y présida la Chambre de la Noblesse, fut arrêté après l'assassinat du duc de Guise, puis relâché, et s'engagea dès lors plus que jamais dans la Ligue. Dès 1590 il était à son service et fut nommé par Mayenne lieutenant général et gouverneur du Poitou et pays d'Aunis le 20 février 1592; en 1593 il défendit Poitiers contre l'armée royale. Créé par Mayenne maréchal de France par brevet du 25 février 1593, il reçut de lui le gouvernement de Paris (22 janvier 1594). Cossé ne rêvait alors, à en croire Sully (p. 197, t. II) que l'établissement d'une république à l'instar de Rome; mais quand après le départ de Mayenne il voulut sonder ses adhérents, il vit que l'heure était loin d'être propice et songea à prendre l'avance du côté où tous les cœurs se hâtaient. Le 22 mars 1594 il ouvrait lui-même la Porte-Neuve près les Tuileries à l'armée royale et présentait les clés au roi. Le prix fait d'avance de ce beau zèle était la confirmation de sa charge de maréchal et une somme en écus sonnants de 1,695,400 livres, soit plus de 6 millions. Nommé connétable le 3 septembre 1594, chevalier des ordres le 7 janvier suivant, commandant et lieutenant général de l'armée de Bretagne le 5 septembre 1596, duc et pair en avril 1611, gouverneur de Hennebon le 29 avril 1616, il assiste en 1621 au siége de St-Jean-d'Angély, et meurt cette année, — non comme il est dit, en juin à Brissac, — mais le 13 nov. à Pouancé, d'où il est rapporté inhumer à Brissac. — Il avait épousé le 6 octobre 1569 Judith d'Acigné et en secondes noces le 21 mai 1602 Louise d'Ongnies. — On a de lui un jeton à son nom, portant au centre ses armes entourées des colliers de St-Michel et du St-Esprit; au revers, une montagne tranchée d'une scie; au-dessus, une banderolle et la légende : *Virtute*, le tout entouré d'une couronne de laurier avec la date 1599.

De Thou, t. IV, p. 308, 311, 566, 572, 712, 722; t. V, p. 337, 347, 350, 722. — Poirson, *Hist. de Henri IV*. — *Lettres de Henri IV*. — *Mém. de Sully*. — Castelnau. — Lestoile, etc. — Pinard, *Chron. militaires*.

Cossé (*François* de), fils de Charles II et de Judith d'Acigné, baptisé à Chantocé le 1er août 1588, seigneur de Pouancé après le décès de son frère Timoléon, lieutenant général en Bretagne, 13 mars 1614, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes le 11 décembre 1615, pair et grand panetier le 26 décembre 1621, chevalier du St-Esprit le 14 mai 1633, meurt en son château de Pouancé, le 3 décembre 1651, âgé de 70 ans. Son corps, exposé pendant 5 jours sur un lit d'honneur, fut apporté à Brissac et inhumé dans l'église « au charnier ordinaire de ses ancêtres » le 26 avril 1652, son cœur à Silléle-Guill., ses entrailles à la Madeleine de Pouancé. Il avait été divorcé en 1619 de sa première femme Anne de Schomberg, à la demande de sa femme, pour cause d'impuissance, à la sienne, comme contraint au mariage avec coups et violences par son père, — ce curieux procès existe aux Archives de M.-et-L., E 2110, — et eut 9 enfants de sa seconde femme Guyonne de Ruellan, épousée le 16 février 1621 et morte le 16 janvier 1672 à Martineau près Brissac.

Cossé (*Philippe* de), fils de René de Cossé et de Charlotte Gouffier, fut nommé par le roi le 9 mars 1530 administrateur pepétuel du diocèse de Coutances, qu'il gouverna pendant 18 ans sans y mettre les pieds, et grand aumônier de France en 1547. Il était depuis au moins 1533 abbé de St-Jouin de Marne et de St-Michel-en-l'Herm, en même temps prieur de St-Nicolas de Poitiers, de Ste-Croix-de-la-Voûte et de Saint-Eutrope de Saintes. Il mourut le 24 novembre 1548, à Gien-sur-Loire, regretté surtout des beaux esprits. La vie du chancelier Poyet lui est dédiée avec force éloges par l'auteur, Louis Le Roy, 1541, et Macrin (*Hymnes*, II, 2), Nicolas Bourbon (*Carmina*, VIII, 118), célébrent son amour des lettres. Il était passionné surtout pour la langue hébraïque, la philosophie et la poésie.

Cossé (*Artus* de), bâtard de Charles Ier, légitimé en 1571, conseiller et aumônier de Henri de France, duc d'Anjou, nommé évêque de Coutances le 8 octobre 1560, prit possession en personne le 8 février 1562. Lors de l'occupation de la ville par les Huguenots, il fut traîné par eux en dérision sur un âne, mais bientôt parvint à s'échapper avec sa monture, déguisé en meunier. — Abbé de Lessay en 1560, de St-Jouin de Marne en 1562, qu'il mit à sac, et de St-Melaine qu'il pilla de même de 1560 à 1570, il échangea ces deux bénéfices contre l'abbaye du Mont-St-Michel, dont il vendit les biens. Il faisait d'ailleurs, au dire de Thibaudeau (t. I, p. 99), profession publique de Calvinisme.

Cossé (*Louis* de), fils aîné de François de Cossé et de Guyonne de Ruellan, né le 4 septembre 1625, fut baptisé à Brissac le 5 janvier 1636 en même temps que cinq de ses frères ou sœurs. Grand panetier, il fut fiancé le 3 mai 1644 à Marguerite de Gaudy dans la chapelle du château de Machecoul et mourut à Paris après une longue maladie le 26 février 1661, âgé de 36 ans. Le corps fut rapporté à Brissac le vendredi 17 mars et un service solennel célébré le 28 par l'évêque

Digitized by Google

Henri Arnauld, assisté de 120 ecclésiastiques et de 200 gentilshommes. Le cardinal de Retz, qui lui dut son évasion de Nantes en 1654 et un refuge à Beaupréau, parle longuement de lui dans ses Mémoires (t. XLVI, p. 257-263).

Cossé (*François* de), septième enfant de François de Cossé et de Guyonne de Ruellan, né le 31 janvier 1630, abbé de la Boissière, mort grand vicaire et official de Chartres, † en 1706.

Cossé (*Timoléon* de), premier du nom, fils de Charles et de Charlotte d'Esquetot, dit le *comte de Brissac*, d'abord enfant d'honneur de Charles IX, puis gentilhomme de sa chambre, grand fauconnier de France, colonel des bandes du Piémont 1562, capitaine de la ville et du château d'Angers 1563, se distingue aux combats de St-Denis, de Messignac, de Jarnac, et surtout « pour le secours de Malte par la venue « de lui et des forces amenées à ses frais. » Il périt au siége de Mucidan le 28 avril 1569, atteint d'une arquebusade à la cuisse au moment où il reconnaissait la brèche, « après avoir « atteint plus d'honneur à l'âge de 23 ans, qu'au- « cun autre chevalier dont il soit mémoire en ce « royaume, » disent les lettres d'érection de Brissac en duché. — « Je n'en ai guères vu qui « en leur jeunesse n'ait fait quelque tour de « sottise, dit Brantome, mais jamais celui-là « n'en a fait. » — Tous les habitants de Mucidan furent, malgré la capitulation, massacrés pour le venger. — Il fut inhumé à Paris, aux Célestins, où se lisait son épitaphe par Jodelle. Franç. Belleforest a donné aussi une *Déploration* avec son *Tombeau* (Paris, in-4°, Buon, 1569). — Son portrait existe gravé avec la fausse qualification de maréchal, dans les cuivres du *Peplus* de Cl. Ménard, — et ailleurs dans Thevet, p. 473 et Velly, t. III, p. 27.

Cossé (*Artus-Timoléon* de), deuxième fils de François de Cossé et de Guyonne de Ruellan, né à Brissac le 5 janvier 1636, grand panetier de France après la mort de Louis, son frère, lieutenant général des armées, gouverneur de Mézières, † le 15 février 1675 ou le 15 janvier 1677, suivant Audouys, en sa terre d'Ormeilles, qu'il tenait de sa femme Elisabeth Charron.

Cossé (*Marguerite-Guyonne* de), fille de François de Cossé et de Guyonne de Ruellan, religieuse bénédictine de l'abbaye de Chelles, fut nommée coadjutrice de Louise de Gondy, prieure de Poissy, par brevet du 14 février 1661. Il lui fallut pour la remplacer, après la mort de la prieure survenue au mois d'août suivant, obtenir, à défaut de bulles, un arrêt du Grand-Conseil contre les religieuses qui prétendaient avoir le droit d'élection tous les trois ans et qui se pourvurent en cassation. Elle céda ses droits à Mme de Chaulnes en 1668 pour une pension de 3,000 liv., fut nommé abbesse de Chelles en 1671, se démit en faveur de Jeanne de Fontanges, reprit sa charge après la mort de cette dernière et y mourut à son tour le 13 juillet 1707.

Cossé (*Charles-Timoléon-Louis* de), fils aîné d'Artus-Timoléon-Louis et de Marie-Louise Béchameil, né le 1er février 1693, pair et grand panetier, baron de Montreuil-Bellay, mestre de camp de cavalerie, mort le 18 avril 1732.

Cossé (*Charles-Albert* de), fils d'Artus-Timoléon et d'Elisabeth Charron, connu sous le nom d'abbé de Brissac, marquis de Thouarcé et de Rablay, meurt vicaire général de l'évêque d'Angers dans le prieuré de Lévière et y est inhumé dans l'église paroissiale le 15 avril 1712. La bibliothèque Mazarine possède un exemplaire, recouvert en velours cramoisi, brodé d'or et d'argent aux armes du cardinal Mazarin, de la thèse qu'il lui avait dédiée et qu'il soutint aux écoles de St-Thomas chez les Frères-Prêcheurs de la rue St-Jacques en décembre 1647, avec un magnifique portrait du cardinal tiré sur soie blanche.
Arch. mun. GG 9. — *Bibliophile franç.*, 1re année, p. 88.

Cossé (*Emmanuel-Henri* de), deuxième fils d'Artus-Timoléon et de Marie-Louise Béchameil, né jumeau le 12 octobre 1698, abbé de Fontfroide le 5 novembre 1717, grand vicaire de Lyon, aumônier du roi, agent général du Clergé en 1730, abbé de St-Urbain au diocèse de Châlons le 15 avril 1732, évêque de Condom le 10 octobre 1735, † le 27 août 1757.

Cossé (*Charles* de), sixième enfant et troisième fils de François de Cossé et de Guyonne de Ruellan, né le 29 mai 1626 à Brissac et mis dans les ordres, entra chez les Jésuites où il était encore en 1651, mais n'y put rester. Sa famille ne le lui pardonna pas. « Homme d'esprit « et d'excellente compagnie, » dit St-Simon, il vécut délaissé sans autres ressources que la petite abbaye de N.-D. de Mores. Il passa les dernières années de sa vie à Chelles, auprès de l'abbesse, sa sœur, et y mourut le 6 septembre 1693.

Cossé (*Jean-Paul-Timoléon* de), troisième fils d'Artus-Timoléon-Louis et de Marie-Louise Béchameil, né jumeau le 12 octobre 1698 à Brissac, reçu au berceau chevalier de Malte et garde de la marine en 1714, il assiste au siége de Corfou en 1716 et passe au régiment de cavalerie de son nom comme mestre de camp jusqu'au 1er janvier 1768, qu'il fut créé maréchal de France, grand panetier et le 21 octobre 1771 gouverneur et lieutenant général honoraire de la ville, prévôté et vicomté de Paris, décédé le 17 décembre 1780 et non 1784 à Paris, en son hôtel de la rue Cassette, âgé de plus de 82 ans. Son corps fut rapporté à Brissac et déposé dans le caveau de la famille, le 22 décembre suivant. — Les mémoires du temps sont remplis du récit de ses aventures bizarres, de ses mots vifs et gaulois, du détail de ses façons « de comédien de campagne, » avec ses bas ponceaux roulés, son juste au corps à grands parements, vieux fou de loin, qui de près paraissait sous des formes excentriques un survivant des derniers paladins. » Il avait épousé le 10 juin 1730 Marie-Joseph du Rey de Sauroy.

Cosse (la), f., cne de *Contigné*. — Anc. logis du XVIe s., où se lit au-dessus de la porte : *Justitia et pax*. Il appartenait en 1634 à Honorat du Quellenec, écuyer; = cl., cne de *Durtal*; = lande, cne de *Freigné*; = cl., cne du *Vieil-Baugé*, habité en 1676 par dlle Judith de Wimers.

Cosseaux (les), f., cne de *Chavagnes*. — Il y existait un moulin à vent détruit vers 1750.

Digitized by Google

Cosserie (la), m^on dans le bourg des *Verchers*, 1563, appartenant en 1780 à Mlle Bineau (E 581).

Cossin (*Charles-René*), sieur de Belletouche, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, marié à Maulévrier avec Angélique Roquet de Montoir le 18 octobre 1762.

Cossine (la), f., c^ne de *Maulévrier*.

Cossonnerie (la), cl., c^ne de *Louvaines*.

Cossonnière (la), h., c^ne de *Cholet*; — domaine acquis en 1634 de Pierre Gourreau par Franç. Gallais; — y naît un ruisselet qui se jette dans le ruiss. de la Simonnière, à 1,600 m.

Cossonnières (les), vill., c^ne de *Jumelles*.

Costa (*Jean-Baptiste*), « sculpteur et peintre, » originaire de la paroisse de St-Michel, diocèse de Côme, en Milanais, résidait à Angers en 1788, et s'y maria le 2 avril, avec Franç.-Jeanne Roncin. L'acte de baptême de son premier-né, Etienne, qualifie le père seulement de « peintre » (19 août 1789).

Costa-Magna (*Laurent-Horace-Charles*), né en Piémont en 1784, s'engagea à peine âgé de 16 ans dans la troisième demi-brigade où un mois après il était sergent. Après Marengo, il fut envoyé quatre ans à St-Domingue, revint avec l'épaulette de sous-lieutenant, fit les campagnes d'Espagne, d'Allemagne, de Russie, passa capitaine le 23 septembre 1812 et fut décoré le 12 juillet 1813. Prisonnier à Dresde, il ne rentra en France qu'en juillet 1814, fut licencié en 1815, réintégré dans la légion de l'Ardèche, il fit avec le 4e léger la campagne d'Espagne de 1823, où il fut blessé et deux fois mis à l'ordre du jour, nommé chef de bataillon et officier de la Légion d'honneur. Lieutenant-colonel en 1833, commandant de Belle-Ile en 1841, il prit sa retraite à Angers où il est mort le 10 janvier 1852.

M.-et-L. du 22 janvier 1852. — *Moniteur*, 1823, p. 909.

Cotarderie (la), f., c^ne de *Chantocé*.

Côte (la), f., c^ne de *Cholet*, vendue nat^t sur d'Andigné de Maineuf le 7 germinal an VI; — h., c^ne de *la Pouèze*.

Coteau (le), h., c^ne de *Chanzeaux*. — *Le Coteau Morineau* 1747 (G Jouè, t. III); — f., c^ne de *Chaudron*; — m^in à vent, c^ne de *Cossé*; — f., c^ne du *Fief-Sauvin*; — vill., c^ne de *Fontevraud*; — f., c^ne du *May*, vendue nat^t le 17 ventôse an VI sur Lebacle d'Argenteuil; — f., c^ne de *Maulévrier*; — f., c^ne de *Montjean*; — vill., c^ne de *Murs*; — f., c^ne du *Puy-Notre-Dame*. — « *L'hostel et préclosture du Costeau* 1540 (C 106, f. 422), appart^t à Pierre Deshommes, sieur du Lys, — en 1668 à Jonas de Baranger, écuyer, mari de Charlotte Deshommes; — f., c^ne de *la Salle-Aubry*; — f., c^ne de *la Tessoualle*; — m^on b., c^ne de *Tout-le-Monde*; — f., c^ne du *Voide*. — *Le Couteau* (Cass.).

Coteau (le Petit-), f., c^ne de *la Pommeraie*; logis du XVIe s. avec tourelles d'angle en poudrière; — f., c^ne de *la Tourlandry*.

Coteau-Bizeau (le), h., c^ne de *Dampierre*, du nom de Jean Bizeau, qui y demeurait en 1592.

Coteau-Bondu (le), f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*.

Coteau-du-Jeu (le), f., c^ne de *Chaudefonds*.

Coteaux (les), vill., c^ne de *Chaudefonds*. — *L'ayreau, carroix, entrées et yssues des C. anxiennement appellé Beauvais* 1478 (E 662). — *Le puy du vill. des C.* 1693 (Ib.); — f., c^ne de *Chemillé*; — f., c^ne de *Gée*; — f., c^ne de *Jallais*; — f., c^ne du *Ménil*; — f., c^ne de *Montrevault*; — f., c^ne de *la Pommeraie*; — m^on b., c^ne de *St-Florent-le-Vieil*. — *La maison seigneuriale des C.* 1642, — *La terre des C.* 1650, — avec jardin, verger, vignoble, près Beauregard, sur le chemin du Marillais, appartenait en 1640 à J.-Jacq. Bitault et échoit de sa succession à François Cochelin, dont la veuve Renée Bitault la vendit en 1642 à P. de la Pallu, chevalier. Celui-ci en fit cession par acte du 27 août 1653 aux religieux de St-Florent, mais René Cochelin en réclama le retrait lignager en 1660 et ce fut une sentence du Présidial qui après diverses procédures le maintint aux religieux (6 février 1679). — C'est sur ce domaine, appartenant à M. Panneton, qu'a été trouvée en 1820 l'excellente poire dite *poire Général de Bonchamps*; — h., c^ne de *St-Laurent-des-Autels*; — f., c^ne de *St-Pierre-Maulimart*; — appart^t en 1780 à Gourreau de l'Epinay; — f., c^ne de *Souzay*.

Cotelle (....), sculpteur, était l'auteur du grand autel de St-Pierre des Verchers, bénit le 28 décembre 1710, et des deux statues de saint Pierre et de saint Paul, qui furent enlevées en 1723.

Cotelle (*François*), né à Doué le 25 avril 1721, s'engagea dès l'âge de treize ans dans l'état ecclésiastique où tout d'abord il dut à un de ses oncles le prieuré d'Argenton-le-Château. Reçu prêtre à Angers il y fut attaché quelque temps comme vicaire d'une paroisse, puis pourvu d'un canonicat à Doué et pendant un an (23 avril 1753-25 février 1754) de la cure de la Blouère, grâce à la protection constante du duc de Châtillon. Cotelle était jeune alors et dans un de ses voyages de Paris eut de ces mésaventures qui n'ont pas inscrit son nom dans le catalogue des Saints; mais il était d'humeur aimable, facile, ami du monde, et sa nomination au doyenné de St-Martin d'Angers (3 octobre 1756), en le rappelant dans la société d'une grande ville, lui permit de satisfaire ses goûts d'élégance et d'entretenir de plus près de hautes relations, parmi lesquelles il comptait M. de Limont, intendant du comte de Provence, qui descendit chez lui en 1772. Dès la création du Bureau d'Agriculture, il fut porté par le roi sur la liste des membres (24 février 1761) et en devint le secrétaire perpétuel à la mort de Duboys. Il y était chargé particulièrement dans l'histoire naturelle de la province de la partie comprise de Blaison à Montsoreau, en longeant les frontières du Poitou par Saulgé-l'Hôpital jusqu'à Tigné. Elu le 14 novembre 1764 de l'Académie d'Angers, il y fut reçu le 14 novembre suivant et y prononça un discours *Sur les avantages de l'Agriculture*. En 1768, dans deux séances consécutives (23 mars-23 juin), il y lut une *Vie de Bodin* « intéressante, disent les procès-verbaux, « par les recherches curieuses et savantes » dont

Digitized by Google

il l'avait enrichie mais qui au témoignage de Rangeard, n'apportait aucun renseignement nouveau sur un sujet alors déjà et tant de fois depuis si vainement traité. Il rédigea l'année suivante une *Instruction sur la manière de semer la graine de mûrier, extraite des meilleurs auteurs économiques et des observations de MM. de la Soc. roy. d'Agric. du Bureau d'Angers* (Angers, in-12, 1769). Duhamel du Monceau reçut aussi de lui communication de mémoires, qu'il cite, sur les pêcheries des Ponts-de-Cé. Des contestations avec son Chapitre, envenimées par des procès, et les souffrances de la goutte rendirent douloureuses les dernières années de Cotelle, qui mourut le 31 octobre 1777 âgé de 56 ans. Il avait réuni dans sa maison, ouverte à des réceptions recherchées, une très-belle et très-curieuse bibliothèque, un cabinet d'histoire naturelle, riche surtout en rares échantillons de pétrifications, des meubles précieux, des tapisseries, le tout vendu le 26 mars 1778. — Rangeard prononça son éloge à l'Académie.

Rangeard, Mss. 577 et dans la *Rev. d'Anj.*, 1860, p. 352. —*Reg. du Bureau d'Agric.*, Mss. 1034.—*Reg. de l'Acad.*, Mss. 1032, p. 147.—*Affiches* de 1778.—Arch. de M.-et-L., *Reg. Capit. de St-Martin d'A.*—*Liste de tous les prêtres trouvés en flagrant délit chez les filles* (Paris, 1790, in-8°, p. 11). — Duhamel, *Traité général des Pêches*, t. I.

Cotelle de la Blandinière (*Jacques-Pierre*), né à Laval vers 1707, chanoine de Saint-Maurille d'Angers et prieur de Saint-Sulpice de Ballée, fut élu à l'unanimité académicien d'Angers le 20 novembre 1748, à la place de Legouvello. Son *Discours* de réception est imprimé (Angers, 1749, in-4° de 30 p.) et le *Journal* de Trévoux en rendit compte (p. 1313). Cotelle présenta successivement à la compagnie divers travaux, une *Dissertation sur les loix* (23 juillet 1749), une *Critique du paradoxe : Qu'un peu de singularité sied bien dans le commerce de la vie* (26 février 1750), des discours *sur la naissance du duc de Bourgogne* (17 novembre 1751), *sur les immunités ecclésiastiques* (13 décembre 1752), *sur la différence des siècles de François Ier, de Louis XIV et de Louis XV* (17 janvier 1753), *sur les obstacles que le commerce des gens de la campagne met à l'étude des arts et à la littérature* (6 mars 1754), *du pouvoir de la raison à démontrer la religion* (20 novembre 1754), enfin un *Panégyrique du roi* à l'occasion de l'attentat de Damiens (7 mars 1757). Une *Lettre* qu'il publia en 1755 *sur l'Assemblée du Clergé* lui avait suscité quelques traverses, mais Cotelle souleva un violent orage contre lui, le jour de la réception de l'abbé Constantin de Montriou, en introduisant dans un inoffensif *Discours sur l'indulgence que le public doit aux littérateurs* l'éloge de Fénelon : « Il entra même « dans quelques détails sur les disgrâces de ce « prélat; il dit entre autres choses que les acadé- « miciens ne doivent point traiter des matières de « religion, mais que sa langue s'arrêteroit plus tôt « au palais de sa bouche que de ne pas soutenir « des vérités saintes et qu'il les annoncerait jus- « qu'à l'effusion des dernières gouttes de son « sang. » Il terminait par l'éloge de l'abbé Poncet, ancien évêque de Troyes, en applaudissant « à son zèle et à sa constance dans les dis- « grâces et dans les humiliations. » — « Ces « traits de louanges données publiquement à un « évesque, qui par sa conduite a paru desplaire « à sa majesté, » semblèrent si scandaleux, que le maire d'Angers assembla le Conseil de ville et lui soumit un projet de lettre, adopté à l'unanimité, qui dénonçait aux ministres ces violences « contre le gouvernement » (3 mars 1755). Un ordre royal fit défense à Cotelle de sortir de sa paroisse de Soulaines dont il était curé depuis deux ans, et cette proscription ne cessa qu'aux sollicitations de l'Académie et du nouvel évêque. En 1772 il se démit de sa cure en faveur de Chatizel, V. *ce nom* et vint habiter Angers. Il lut vers cette époque à l'Académie une dissertation *sur la Morale d'Homère* (21 avril 1773). L'Assemblée du Clergé l'avait gratifié d'une pension de 100 pistoles, à charge de continuer la rédaction des *Conférences d'Angers* laissée inachevée par Saudubois de la Chalinière et par Vautier, V. *ces noms*. Il donna à ce titre trois volumes, le 15e en 1769, les 17e et 18e en 1776. Son *Traité* particulier *sur le pouvoir des évêques* (in-8°, Angers, 1782), provoqua une réplique (par Maultrot, sans lieu, 1787, 3 vol.), qui l'accusait de livrer toutes les libertés du second ordre ecclésiastique à la merci de l'arbitraire épiscopal. Nommé grand vicaire et archidiacre de Blois, Cotelle plus qu'octogénaire au moment de la Révolution, vivait à Paris, avec les titres de doyen de Saint-Cloud et de second supérieur des prêtres du Mont-Valérien. Son amitié particulière avec Rangeard avait à peine été troublée par les événements, mais les deux amis ne se voyaient plus : « Nous nous aimons toujours, j'en suis sûr, lui « écrivait Cotelle; peut-être si nous nous voyions « plus souvent, nous nous en aimerions moins, « car nous sommes bien éloignés de principes et « de conduite »; et le vaillant vieillard envoyait au curé constituant sa *Première lettre à M. Camus sur la Constitution civile du clergé* qu'il venait de publier (in-8°, Paris, 1791). Il travaillait en 1792 à une *Dissertation sur l'état présent de l'église gallicane*, où il s'efforçait de démontrer par l'histoire de l'église et des raisons de théologie la réalité et les dangers du schisme qui divisait alors le clergé de France. Il mourut en 1795 à Paris, âgé de 87 ans.

Bibl. d'Ang., Mss. 1032. — Arch. mun. d'Ang. BB 117, f. 178. — Mss. Grille-Cosnier. — Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. IV, p. 283. — *Mém. pour l'Hist. Ecclés. du XVIIIe s.*, t. IV, p. 557.

Cotellerale (la), f., cne de *la Meignanne*. — *La Cotteloyerie* 1575 (Et.-C). — En est sieur Jean Garnier, mort le 24 octobre 1593, Jacq. Lecomte, prêtre, 1669.

Cotellerie (la), f., cne de *la Ménitré*; = h., cne de *St-Rémy-la-Varenne*.

Côte-Noire, f., cne de *St-Martin-du-F.* — *Cotte-Noire* (Cass. et Vente nationale), anc. domaine de la chapelle toute voisine des Formaillères, qui souvent s'appelle de son nom; — vendu natl le 1er messidor an IV.

Cothereau (*Maurice*), maître émailleur,

Digitized by Google

Angers, mari de Roberde Baron, 1608, 1609.

Cotillaudière (la), f., c^ne de *St-Georges-sur-Loire*.

Cotinais (les), f., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*, appartenait à la famille de Bugnons ou de Bignons aux XVIe-XVIIe s. — En est dame Françoise Charette en 1638.

Cotinellerie (la), f., c^ne de *Jumelles*; = f., c^ne de *Mouliherne*.

Cotinière (la), h., c^ne de *Cernusson*. — *Le vill. de la Cocquinière* 1692 (Et.-C.); = f., c^ne de *Durtal*; = f., c^ne de *Tout-le-Monde*.

Cotinières (les), h., c^ne de *Marigné*.

Cotonnerie (la), f., c^ne de *Gonnord*.—Anc. fief et seigneurie dont est sieur Jean de Meauzé en 1505, réuni au XVIIIe s. au Joncheray.

Cottansonnière (la), f., c^ne de *Mélay*. — *L'hostel, etc., de la Contensinière* 1535 (G 345), annexé au domaine de Chemillé.—Vendue nat^t le 6 thermidor an IV sur M. d'Havré.

Cottencière (la), h., c^ne de *St-Melaine*. — *La Coutancière* (Cass.).

Cottereau (*Etienne*), ancien typographe, né en 1803 ou 1804, secrétaire de la Société typographique de secours mutuels d'Angers, a publié en 1848 : *Deux moyens pacifiques d'améliorer le sort des ouvriers et des ouvrières et détruire l'influence des idées subversives de la société* (Angers, Cosnier et Lachèse, in-18 d'une feuille). Il était employé au Mont-de-Piété d'Angers. — Mort à Angers le 26 août 1869.

Cottereaux (les), h., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*. — *Coctereau*, *Quoctereau*, *les Costereaulx* 1498 (E 613).

Cottière (la), f., c^ne de *Mazé*. — En est sieur en 1730 James Baudriller, sénéchal de Brissac, en 1770 à Phil. Chevaye, lieutenant particulier à Beaufort.

Cottin (*André*), archidiacre d'Outre Loire en l'église d'Angers vers 1409 et en même temps avocat du roi en la Sénéchaussée d'Anjou, fut député vers le roi pour lui faire sur les affaires publiques des remontrances qu'il lut au Parlement le 19 novembre 1415. — Blanchard le fait recevoir comme conseiller au Parlement le 14 novembre 1440. — Il mourut le 12 juillet 1462.

Mss. 1067, p. 92; 1068, p. 133. — Ménage, *Vie d'Ayrault*, p. 109. — Choppin, *Comment. sur la Coutume d'Anjou*, p. 76 de sa préface.

Cottin (*Uriel*), libraire juré et relieur à Angers, 1511, 1549.

Cotton (le), champ, c^ne de *St-Germain-des-Prés*. — Olivier Ruffier, seigneur de la Grande-Chauvière, y assassina vers 1530 le curé de St-Georges-sur-Loire, Jean Maulay, et fut pour ce fait condamné à une amende de 1,600 l. d'or, à la fondation d'une chapellenie dans l'église de l'abbaye de St-Georges par une rente affectée sur son domaine du Grand-Souci, et à l'érection, sur le lieu même du crime, d'une chapelle dite du Cotton, qui n'a été détruite que vers 1802.

Arch. de M.-et-L. G St-Georges-sur-Loire. — *Répert. archéol.*, 1858, p. 46.

Couagache (le). — V. le *Roulet*.

Couaille (la), f., c^ne de *Jumelles*. — *Medictaria de La Quoaille in territorio de Brion in parochia de Jumellis* 1300 (Bilard, *Arch. de la Sarthe*, n° 769). — *Les maisons, fief, domaine de la C.* 1576 (Censif de Brion); — ancien domaine de l'abbaye Notre-Dame-de-Boslieu, vendu nat^t le 6 mai 1791 ; = (la (Petite-), f., c^ne de *Jumelles*, vendue nat^t le 18 avril 1791.

Coualière (la), f., c^ne de *Querré*. — *La Coirelière* 1536 (E 3787). — *La Couarlière* (Cass.). — *La Couaillière* (Et.-M.).

Couanon (*Charles*), maître maçon, Angers, 1632, signe un acte de 1635 (GG 173).

Couarde (la), h., c^ne des *Cerqueux-sous-Passavant*. — *La Couharde en la paroisse St-Hilaire-du-Boys* 1480 (Aveu des Landes-Buget). — *La maison noble de la Brosse-Guyon alias la Couarde* 1626 (Et.-C. des Cerqueux). — Domaine et résidence de la famille Serpillon au XVIIe s.

Couars (les), f., c^ne de *Freigné*.

Couasière (la), f., c^ne de *Fougeré*, anc. domaine de l'abb. de Mélinais, vendu nat^t le 15 avril 1791.

Couasnon. — V. *Couesnon*.

Couassières (les), h., c^ne de *Freigné*.

Coubarbier (le), f., c^ne du *Longeron*.

Coubard (*Méry*), libraire, paroisse Ste-Croix, Angers, 1496.

Coubaudière (la), ruiss. né sur la c^ne de *St-Sigismond*, traverse celle d'Ingrandes et se jette dans la Loire; a pour affluent le ruiss. de la Renaudière; — 5,300 mèt. de cours.

Coublandière (la), f., c^ne de *Jallais*. — *La Coub.* 1516 (G Chapitre St-Pierre). — *Le lieu, terre et seigneurie de l'Ecoublaudiere* 1539 (C 105, f. 282), à n. h. Pierre Mégretz par sa femme Françoise Lefebvre.

Coublondières (les), h., c^ne de *Cossé*. — *Les Coublandières* (Cass.).

Coubolles (les). — V. *les Ecouboilles*.

Coubouraau (le), chât., c^ne de *Torfou*; — anc. terre seigneuriale de la paroisse, avec chât., chapelle et parc joignant la Sèvre et appartenant depuis au moins le XVe s. à la famille Jousseaume qui le relevait de Mortagne; — Louis J., marquis de la Bretesche, gouverneur de Poitiers, épousa le 3 novembre 1667 à Brion, Catherine Delaunay de la Mothaie. — Esprit Jousseaume, également gouverneur de Poitiers en 1679, fit reconstruire le château en 1703 et obtint l'érection de la terre en marquisat. Elle passa à son frère *Louis*, de qui hérita son plus jeune fils *Armand-Louis* J., marquis de la Bretesche, vicomte de Tiffauges, marié en 1735 à Marie-Henriette-Elisabeth du Bois de Laubraye et mort le 10 janvier 1789. Ses deux filles y avaient épousé l'une Louis-Charles Gazeau, chevalier, sieur de la Boissière, capitaine d'infanterie, le 22 octobre 1755, l'autre Marie-Augustin Duchaffault, lieutenant de vaisseau, le 25 novembre 1766; — le 7 février 1790 y mourut leur frère *Louis-Constantin* J., vicomte de Tiffauges, baron de St-Hermine, maréchal des camps, âgé de 43 ans, marié en 1772 à Louise Lebotteux de Coessac. Leur fils *Anne-Michel-Marie* est mort en 1839. — Sa veuve Apolline-Thérèse-Louise d'Andigné, héritière de la terre, avec 60,000 fr. de rentes, entra dans la communauté

Digitized by Google

de Ste-Marie de Torfou sous le nom de sœur Ste-Apolline et y est morte en septembre 1864, huit jours avant la consécration de l'église qu'elle y a fondée. — Elle laissait pour héritier le neveu de son mari, Charles, comte de la Bretesche. —Le château, incendié en 1794, a été reconstruit en 1805. La duchesse de Berry s'y arrêta le 6 juillet 1828. — C'est un édifice sans caractère, sur un rocher, dominant à ses pieds la Sèvre encaissée et vers l'autre face une large et belle prairie, bordée de vieux chênes, au milieu d'un admirable parc malheureusement à l'abandon. — Le dernier desservant de la chapelle du château, Etienne Morinière, fut guillotiné à Angers le 5 janvier 1794 en même temps que l'évêque d'Agra. — Un ruiss. sorti de l'étang du château, coule parallèlement à la route de Tiffauges et se perd dans la Sèvre au ham. de la Vallée.

Notes Mss. de M. Boutillier de St-André.—*Cout, d'Anj.*, 1725, t. II, col. 1402.—Arch. comm. de Brion et de Torfou.

Couché, moulin à vent, c^ne du *Puy-N.-D.*

Couchetière (la), f., c^ne d'*Allençon.*

Couchorneau (le), m^on dans le bourg de *Villedieu.* — *Le C. alias la Renaudrie* 1785 (Assises de Villedieu).

Coucou (le Grand-), c^ne de *Chalonnes-sur-L.*

Coudanière (la), f., c^ne de *Champigné,* détruite par un incendie le 25 janvier 1831, reconstruite depuis.

Coudellière (la), cl., c^ne de *Meigné-le-V.* — *La Cadorière* 1628 (Et.-C.).

Coudère (la), f., c^ne du *Lion-d'Angers.*

Coudeux (les), h., c^ne de *Torfou.*

Coudrale (la), f., c^ne de *Contigné;* = f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire;* = f., c^ne de *la Cornuaille*; = ham., c^ne de *Liré.* — *Le lieu noble et mét. de la Coudraye-la-Verge* (St-Flor.), acquis de Michel Poullain de la Houssaie le 16 janvier 1676 par René Bourdais; = f., c^ne de *St-Léger-du-May ;* = f., c^ne de *Tiercé;* = f., c^ne de *Parcé.*

Coudrale (la Haute, la Basse-), ff., c^ne de *Cléré;* — anc. fief avec logis noble, appart^t à la famille Jamineau au XVIIe s., à Michel-Charles du Puy-Girault, mari de Madeleine Malineau en 1743, à messire Charles-Et. Dupuy en 1768.

Coudrais (les), vill., c^ne de *Charcé* et par extension de *St-Ellier.* — Le sous-sol de la colline en tuffeau est percé de caves parsemées de gros blocs de grès et en partie habitées. — En est sieur Abel Avril 1623, Et.-Louis Rogeron 1714, 1726; = f., c^ne de *Mouliherne;* = f., c^ne de *St-Léger-des-Bois ;* = f., c^ne de *Parcé*; — anc. maison noble, avec chapelle de St-Gervais et de St-Protais, aujourd'hui transformée en hangar. En est sieur en 1658 René Jousseaume, en 1727-1740 Pierre Jousseaume, chevalier, — Elie-Joseph-Louis Debillon, ancien officier du régiment d'Artois en 1777-1789. — Le parc et les dépendances sont en *Indre-et-Loire.*

Coudran (le), f., c^ne de *Jumelles.*

Coudray (le), f., c^ne d'*Andrezé,* détachée récemment de la Bourdinière; = c^ne de *Beaucouzé.* — *Le bois du Coudray près la Roche* 1705 (Et.-C.); = f., c^ne du *Bourg-d'Iré*; = f., c^ne de *Brain-sur-Longuenée;* = f., c^ne de *Breil*; = cl., c^ne de *Brissarthe,* domaine d'une chapelle de ce nom desservie en l'église paroissiale (E 208); = f., c^ne de *la Cornuaille.*

Coudray (le), c^ne de *Feneu.* — *Herbergamentum de Codraio* 1241. — *Manerium de Codreio* 1247. — Marguerite, comtesse de la Flèche, acquit en 1241 de Jean Maquilleau et de Jean de l'Hôpital l'hébergement ou manoir avec les vignes et bois y attenant, et y établit l'année suivante des religieuses que l'évêque d'Angers exempta en 1244 de sa juridiction en les reconnaissant soumises à l'ordre de Citeaux. La fondation ne tint pas, puisque la même bienfaitrice fit don du tout en 1247, avec Dolon et ce qu'elle possédait déjà entre Sarthe et Maine dans les paroisses de Grez et de Feneu, au Chapitre de St-Maurice d'Angers, du consentement du seigneur de Sautré, seigneur du fief. Le Chapitre y garda jusqu'à la fin du XVIIe s. un riche domaine avec maison seigneuriale, chapelle, colombier, jardin, cour entourée de murs, constructions en partie refaites à neuf vers 1640 aux frais du chanoine Claude Taillebois. — Il s'en est formé trois fermes, *le Haut, le Bas* et *le Petit-Bas-Coudray.*

Arch. de M.-et-L. G 440-446.

Coudray (le), f., c^ne du *Fief-Sauvin ;* = f., c^ne de *Fontaine-Guérin.* — Anc. logis, domaine jusqu'en ces derniers temps de la famille Falloux. — En est dame Charlotte Collas, veuve de Pierre Eschalard, écuyer, 1655 (E 553); = f., c^ne de *Jallais*; — relevait de Cierzay et servait une rente au chapelain de Préféron en St-Léonard de Chemillé (E 469); = f., c^ne de *la Lande-Châles;* = h., c^ne de *Loiré.* — En est sieur Ant. Brémault 1672; = f., c^ne de *Marigné*; = f., c^ne de *Martigné-Briand,* fief censif dans le canton de Cornu, relevait de Gonnord et appartenait en 1540 à Radegonde de la Haie; = f., c^ne de *Nueil.* — *Le Coudray-Ragueneau* 1599 (Et.-C. des Cerqueux). — En est sieur Franç. d'Aubigny 1388; = f.. c^ne de *Noyant-sous-le-Lude.* — En est sieur Guill. de Casset 1451; = h., c^ne du *Plessis-Grammoire.* — *Le lieu apelé le Coudrey* 1314 (G 440, f. 112); = f., c^ne de *la Pommeraie;* = f., c^ne de *Pontigné,* domaine de l'Hôtel-Dieu de Baugé; = m^on b. et f., c^ne de *Rochefort-sur-Loire;* = c^ne de *Saint-Hilaire-du-Bois.* — *Le Coudray-Chevalier* 1539 (C 106, f. 121 v° et E 3381). — *Le Coudray* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie avec maison noble et chapelle seigneuriale, appartenant au XVIe s. à la famille Roirand; = chât. et f., c^ne de *St-Martin-du-Bois*; — anc. seigneurie relevant du Fief-Gaubert, avec château, jardins, pelouses, chapelle fondée, cour, fossés à pont-levis, vergers, colombier, étang, futaies, droit de banc dans le chœur et de sépulture dans l'église de la Jaillette. La terre, échue dans la succession de Jacques de Bréon et de Marie Maurice à leur fille aînée Marguerite, appartenait à la famille de Scépeaux aux XVI-XVIIe s., — à Jacq. de Garimond, anc. lieutenant au régiment de Piémont en 1735, — à Auguste Chauvel de Souvigné, capitaine au régiment d'Aquitaine infanterie en 1760, de qui hérite son fils aîné Auguste Chauvel de la Boulaie en 1775

Digitized by Google

(E 304 et 1961), — vendu nat^t sur Gaspard de Monteclerc le 22 fructidor an IV; = f., c^ne de *St-Quentin-en-M.*; = f., c^ne de *St-Rémy-en-Mauges*, bâtie depuis 1831; = f., c^ne de *la Tourlandry*. — *Le C.-Oliveron* 1539 (C 2109, f. 21), à Claude de la Crossonnière; = f., c^ne d'*Yzernay*; = h., c^ne de *Villévêque*.

Coudray (le Bas-), ham., c^ne du *Champ*; = f., c^ne de *Juigné-Béné*; = f., c^ne de *Thorigné*.

Coudray (le Grand-), ham., c^ne de *Marcé*. — *La métairie du Coudray* fut acquise de Jean de la Rivière pour la moitié par le seigneur du Verger en 1483; = f., c^ne de *la Tessoualle*. — *Le Grand-C. alias le Coudray-Amiot* XVIIe s. (E 1307). — Anc. terre noble avec chapelle dans l'enclos du manoir; — relevait pour moitié de la Séverie et appartenait au XVIe s. à la famille Amiot; — acquise sur les enfants de Guy Amiot le 13 août 1671 par René Béritault de la Chenaie; — vendue nat^t sur d'Andigné de Maineuf le 27 prairial an VI. — En dépendaient les métairies du Grand et du Petit-Coudray et de la Garde et les moulins à eau de Hunault, déjà détruits au XVIIe s.

Coudray (le Haut-), f., c^ne du *Champ*; = f., c^ne de *Juigné-Béné*. — *L'aumonerie du Coudray*, dit l'aveu du Plessis-Macé 1499, « et « tout auprès une pièce de terre dans laquelle est « une maison ou petite loge en laquelle par la per- « mission du seigneur du Plessis-Macé se sont « tenuz et retirez aucunes fois des ladres ». — L'*Aumônerie* forme aujourd'hui une ferme distincte; — nom révolutionnaire en 1793 de la commune de *St-Ellier*.

Coudray (le Petit-), c^ne de *Chavagnes-les-Eaux*, dépendance du domaine du Vau, où il fut réuni en 1504 par donation du sieur du Coudray-Montbault à son gendre Jean Du Vau. — En est sieur Ferron de la Ferronnais en 1770; = f., c^ne de *Marcé*. — *Le Petit Bas-Coudray* 1791, dépendance de la chapelle St-Michel, vendue nat^t le 20 mars 1791; = cl., c^ne de *Parcé*; = cl., c^ne de *la Tessoualle*, vendue nat^t le 27 prairial an VI sur d'Andigné de Maineuf.

Coudray-au-Roux (le), f., c^ne du *Voide*; — ancien fief relevant de la Grise et comprenant dans sa mouvance la Gaucherie-aux-Dames, Pontpéru, Blavereuil, la Richardière, Vieil-Pré, Jaudouine, la Bénestrie, la Grande et la Petite-Godinerie; — appartenait en 1469 à dame Gilette Carion, en 1506, 1540 à Jean de Lespine, sieur de Beauchesne, à Jean Baudry 1555, à n. h. Pierre Chabot 1627, à Madeleine de la Porte 1706, à Math. Boussion 1726, à Charlotte B. 1759 (E 505).

Coudray-Macouard (le), canton de Montreuil-B. (8 kil.), arrond. de Saumur (9 kil.); — à 63 kil. d'Angers. — *In pago Andegavensi curtis Segniacus* 976 (Cartul. St-Aubin, f. 68). — *In pago Andegavensi, in vicaria Salmuriensi in loco qui dicitur Sayniacus* (Liv. N., ch. 22). — *Coldriacus in parrochia de Samniaco* 1080 circa (Cartul. St-Aubin, fol. 68 v°). — *In obedientia Segniaco* 1080 circa (Ibid., f. 69). — *Coldreium* 1087 (Ib., f. 73 v°). — *Marcoardus de Coldreio* 1081-1100 (St-Aubin, ch. or.). — *Coldratum* 1090-1100 (Ib., ch. or.). — *Parrochia Signiensis, quam parochiam modo Coldreium vocant* 1138 (St-Aubin, Pr. de Courchamps). — *Oppidum Cosdretus* 1147 (*Chron. d'Anj.*, t. I, p. 283). — *Codreium* 1160-1174 (Liv. Bl., f. 47; Cartul. de St-Aubin, f. 50 v°). — *Cosdreium* 1201 (Pr. du Breuil-B., ch. or.), 1247 (St-Aubin, ch. or.). — *La terre de Codrey* 1259, *Codreium juxta Salmurum* 1269 (E 854). — *La paroisse de Couldrey-Macouart* 1381. — *La ville de Coudray-Macouard* 1484, 1517 (E 854). — *Le C. Marquis* 1759 (Carte). — Le nom primitif du pays, comme il est démontré par ces textes, était *Signé*, *Sené* ou *Semé*. — Le nom actuel de la commune est le nom propre du bourg auquel s'ajouta au XIIe s. le surnom du seigneur Macouard.

Le bourg, groupé sur un haut faîte, à l'extrémité du côteau qui domine vers S. le cours du Thouet et vers l'E., son confluent dans la Dive, attire l'œil de loin dans le pays nu et de près étonne par l'aspect étrange de ses rues bordées de hautes murailles aveugles, les unes s'enroulant autour de la butte, les autres, gravissant à pic droit ou par zigzag jusqu'à la cime, d'où l'on entrevoit Montreuil-Bellay, Loudun, Thouars. — Entre Artannes (2 kil.) à l'E., Montreuil-B. et St-Just (3 kil.) au S., Courchamps (2 kil.) et Cizay (4 kil.) à l'O., Distré (3 kil.) au N.

La route nationale de Bordeaux longe à l'O. le bourg, croisée au passage par le chemin de Meigné qui le borde au S. et par celui de Rou-Marson, qui se relie à ce dernier en traversant l'agglomération.

Y passe le ruiss. de la Gravelle; — y naissent les ruiss. de la Casse-Potier, de la Rabonnière et les Fontaines des Halbrans et des Ermites.

En dépendent le vill. de Bron (56 mais., 180 hab.) et 4 fermes ou écarts.

Superficie : 1,340 hect. dont 342 hect. en vignes et 87 hect. en bois.

Population : 116 feux, *571* hect. en 1720-1726. — *585* hab. en 1790. — *887* hab. en 1830. — *853* hab. en 1841. — *843* hab. en 1851. — *809* hab. en 1861. — *824* hab. en 1872, dont *613* au bourg (196 mais., 215 mén.).

Le seigneur avait obtenu du comte d'Anjou en 1297 la création d'une *foire* annuelle le jour de la Décollation de Saint-Jean (29 août) et des *marchés* tous les jeudis. — Aujourd'hui simple *assemblée* le 1er dimanche de juin depuis 1834.

Facteur-boîtier. — *Perception* de Montreuil-Bellay.

Mairie avec *Ecole de garçons*, installées dans un logis acquis par ordonnance du 29 septembre 1840. — *Ecole de filles* communale laïque dans une maison acquise en 1862.

L'*Eglise*, dédiée à Notre-Dame (succursale, 26 décembre 1804), est l'ancienne chapelle du château primitif (24^m,33 sur 6^m,80), affectée au service de la paroisse vers 1640. Son portail carré est surmonté d'un faux œil-de-bœuf, avec un fronton triangulaire décoré de guirlandes de feuilles de chêne; dans l'angle inférieur se lit la date de cette ornementation : *1781*. La nef unique, éclairée vers N.-E. par deux longues fenêtres plein cintre du XIIe siècle, comprend

Digitized by Google

deux travées séparées par des faisceaux de sept colonnes, dont trois grosses à chapiteaux historiés d'animaux fantastiques ou de crochets naissants; la première travée seule voûtée en ogive de nervures cylindriques, l'autre recouverte vers 1840 en berceau. Un transept moderne s'est constitué par l'adjonction de deux chapelles aux dépens du chœur réduit à une étroite abside en demi-cercle, où s'adosse au mur un bel autel, XVIIIe s., à colonne et diadème, surmonté au centre d'une *Assomption* avec statues à droite de *St Pierre*, à gauche de *St Aubin*. Dans le mur déformé par un œil-de-bœuf apparaissent les traces de deux élégantes fenêtres romanes, dont une avec colonnettes à chapiteaux figurés. La tour carrée du clocher avec pyramide en charpente s'élève sur le transept gauche, avec dôme à l'intérieur, qui rappelle celui de Notre-Dame des Ardilliers (XVIIe s.). On y a recueilli d'anciens meubles d'église, et une antique Vierge avec l'Enfant, les cheveux en désordre. La sacristie possède de très-remarquables tapisseries représentant *David réprimandé par Nathan*.

Sous l'édifice même s'enfoncent des caves de tuffeau, formant une véritable *crypte* avec autel et bénitier découpés en saillie dans les murs et accostés de niches de saints; sur la gauche plonge une sorte de cache profonde; un escalier communiquait avec l'église. L'entrée actuelle s'ouvre dans la cour de la ferme y attenant vers S., dont le principal édifice porte un pignon percé d'une haute et large fenêtre ogivale XIIIe s., au-dessus d'un portail daté de 1743. L'intérieur forme un long quadrilatère avec très-étroites baies du XIIIe s.

Un *dolmen* existait jusqu'en 1798, à 2 kil. du bourg vers l'E., dans un champ, joignant la pépinière des Ruaux. Il était composé de 7 pierres, dont 2 formant toit. Des fouilles, au dire de Bodin, qui en donne un dessin, y firent découvrir à 1 mèt. 1/2 de profondeur deux corps inhumés côte à côte. — Le pays était sillonné de voies dont une dans la direction du Puy-Notre-Dame, conserve encore, à 500 mèt. du bourg vers S.-O., un tronçon pavé de gros blocs jusqu'au ponceau dit *Pont du Héron* formé d'un énorme carreau de grès. D'autres s'entrecoupaient de Doué et de Rou vers St-Just et de Saumur vers Montreuil.

L'emplacement du bourg actuel devint sans doute dès le XIe s. le centre du principal fief, dont le nom remplaça le nom antique du pays en conservant celui du chevalier qui y avait construit le premier manoir. Le comte Geoffroy Plantagenet, remarquant cette éminence toute disposée pour la défense, y fit établir en 1147 tout l'appareil d'une place forte, *oppidum*, pour tenir le frein au château de Montreuil-Bellay. Durant tout le Moyen Age, c'est une ville, une forteresse.

La paroisse ne paraît pas antérieure au XIe s. et doit sa fondation sans doute à Marcouard. — L'église primitive s'élevait au *Pont* dit *du Moutier* où Cassini l'indique encore et où jusqu'en 1817 en subsistaient des pans de murs de 2 à 3 m. de hauteur, ainsi que le *Cimetière*, délaissé en 1816, aliéné seulement en 1858. — Elle était dédiée à St-Aubin et formait la chapelle d'un *prieuré* de l'abbaye de St Aubin d'Angers qui y attenait vers S. Les bâtiments de l'habitation étaient en ruine dès les premières années du XVIIe s. On désigne aujourd'hui du nom de *Prieuré* la ferme attenant vers S. à l'église, ancienne grange seigneuriale sans doute, qui aura été affectée aux moines, ou comme refuge à l'époque des guerres civiles, ou comme indemnité quand la chapelle du château devint paroissiale.

Prieurs : Ant. *Guido*, 1230. — *Bourgeois*, 1536. — Jean *Esnault*, 1546. — Jean *Hamelin*, 1602. — Urbain *Doré*, sieur d'Arvas, 1648; il avait à peine 14 ans. C'est le fils de la maîtresse du maréchal de Brezé. — René *Lecorvaisier*, V. *ce nom*, d^r régent, aumônier du roi, 1637. — Clément-Math. *Salmon*, curé de St-Barthélemy-St-Florent, † le 15 avril 1640. — Dom *Welch*, bénédictin anglais.

L'hôpital du Temple d'Angers possédait aussi au Coudray une *Commanderie*, maison ou hôpital, dont on voit en 1395 le prieur passer accord pour les dîmes avec les moines de St-Aubin. Sur la droite du chemin, en arrivant de Saumur, à 100 mèt. de l'église, se présente un vieil édifice à double pignon, celui du levant percé seulement de deux meurtrières à quelques pieds du sol, celui de l'ouest de deux petites fenêtres plein cintre, dont l'une même à la pointe du pignon. Dans le mur latéral, s'ouvre une large porte cintrée; tout près, au dessus, une petite baie carrée, dans laquelle est inscrit un trèfle ogival, le tout soutenu par deux énormes contreforts. C'est *la Chapelle* de l'hôpital *St-Jean*, aujourd'hui inhabitée, sinon, raconte-t-on, par des revenants. Elle est divisée intérieurement, le bout vers l'autel en une chambre avec cheminée et une étable, l'autre bout, en grange.

Curés : Guill. *Rippe*, notaire et secrétaire du roi, 1442. — Pierre *de St-Brieuc*, 1492. — Franc. *de la Cour*, infirmier de St-Aubin, prieur de St-Hippolyte, 1544. — André *Vielz*, 1593. — Denis *Chauvineau*, 1630. — Ant. *Réveillé*, 1642. — Guill. *Chesneau*, dont le testament est du 12 octobre 1661. — Pierre *Chesneau*, mort le 17 avril 1713. — Guill. *Boisard*, mai 1713, devient en octobre 1714 curé de St-Michel-sur-Loire. — Joseph *Jarret*, novembre 1714, † en avril 1727, depuis deux ans malade. — R. *Bouchet*, 1727, juin 1740. — J. *Pinot*, juillet 1740, † le 28 août 1775, âgé de 67 ans. — Anne-Emmanuel *Moreau*, octobre 1775. Il signe d'ordinaire *Moreau des Ardilliers*, en juillet 1790, *maire* et à partir de novembre 1792, *officier public*. Il abandonna cette année son traitement au profit des souscriptions patriotiques et se démit de toute prêtrise le 7 pluviose an II.

La paroisse, à la présentation de l'abbé de St-Aubin, avait pour annexe celle de Courchamps, comme elle a aujourd'hui celle d'Artannes. — Elle dépendait de l'Archiprêtré de Saumur, de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur et forma momentanément dans l'organisation de 1790 le centre d'un canton comprenant Artannes, Chétigné, Cizay, Courchamps, Distré — moins Pocé, — Montfort et les Ulmes.

La terre titrée de châtellenie relevait de Montreuil-Bellay et appartenait dès au moins le mi-

Digitized by Google

lieu du XIIIe s. jusqu'à la fin du XVe s. à la famille d'Aubigné. En est sieur Briant de Bidoux 1505, sa veuve Anne de Dercé 1517, 1525, Louis de Bidoux 1535, Briant de Bidoux 1598, les enfants de Jeanne Jacob, veuve en premières noces de Guill. Triqueneau, conseiller au Parlement de Bretagne, remariée à Christ. Lepauvre 1601, — n. h. Etienne Lebigot, mari de Gabrielle Bidoux 1616, Urbain de Doré, correcteur en la Chambre des Comptes de Paris 1664, par acquêt, — René-Ant. Le Bigot de Gatines 1700, Louis-Jacq. Roland, comte des Ecotais, 1782, 1790.

Le château primitif formait une véritable place forte par sa position et aussi par ses défenses de guerre. — Un dessin de 1770 nous le montre tel qu'il existait alors, transformé en un haut logis encadré de deux tours rondes à toits pointus. Il s'élevait au point le plus culminant du bourg, à 50 mèt. au N.-O. de l'église et existait encore en 1825. Vendu natt à des paysans de Chacé le 2 pluviôse an III, inhabité jusqu'en 1824, il fut racheté et démoli par le propriétaire nouveau. Un magnifique pin pignon en indique l'emplacement. — On désigne aujourd'hui du nom de *la Seigneurie* un vaste logis du XVIe s. divisé actuellement en cinq fermes; la porte centrale en anse de panier est chargée d'un beau fleuron et d'un écusson effacé; sur une cheminée, on lit gravé : *Le 6 octobre 1619 est venu en cette maison les dames de la Conterie, religieuses en l'abbaye du Pourray près Angers;* — au bout vers N. les murs de la chapelle du XVIe s.; vers l'E. la fuie. C'est le logis seigneurial du *Bois*, appartenant aux XVIe-XVIIe s. à la famille de La Cour qui portait *de.. à 6 étoiles, 3, 2 et 1 de..* et au XVIIIe s. aux mêmes seigneurs que le château.

Maires : Anne-Emmanuel *Moreau*, ancien curé. — Guillaume-Gabriel-Marie *Dubaut*, V. ce *nom*, thermidor an VIII. — Armand-Louis *Mesnet de la Cour*, 10 février 1813, démissionnaire en 1828. — Philbert *Becquet*, 21 avril 1828, installé le 12 mai. — *Foucher*, 1832, démissionnaire en décembre 1833. — Louis *Dubault*, 14 janvier 1834, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 159, 193, 201; E 517 et 823; H Abb. St-Aubin. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1869, p. 183. — Notes Mss. Raimbault et Allard. — D. Bétancourt. — Le P. Anselme, t. II, p. 447.

Coudray-Montbault (le), chât. et f., cne de *St-Hilaire-du-Bois*. — *Cosdreium Viherense* 1294. — *Le Coudray près Vihiers* 1450 (Titres du Prieuré). — Anc. terre et seigneurie avec château fort, appartenant jusqu'au XVIIe s. aux mêmes seigneurs que Montbault en Nuaillé. Pierre Papin, mari de Macée d'Erigné, possède la terre au XIIIe s. Elle passe au XVe s. à la famille de la Haie. — En est sieur en 1767 Franç.-Abel Jameron, baron de la Séverie, — en 1790, Glasson, sur qui elle est vendue natt le 22 pluviôse an VI; — appartenait en 1828 et plus tard à M. Bourgeois père, actuellement à M. de Perrochel.

Un campement de 200 soldats républicains s'y était installé en mars 1793, faisant le coup de feu contre les insurgés de Coron. Les bâtiments furent incendiés pendant la guerre, mais ce qui en reste encore en fait une des plus intéressantes ruines de l'Anjou.

L'édifice s'élève dans l'angle des routes de Chemillé et de Coron, sur les confins des paroisses du Voide et de St-Hilaire, dont la limite est indiquée par le puits de la cour intérieure. Avant l'entrée, à gauche, se rencontre la fuie, grosse tour ronde découronnée; à l'entrée de la cour, découpée de haies vives, les deux piliers du portail extérieur; puis de larges douves pleines d'eau baignant le pied de deux grosses tours rondes à toit pointu en ardoises; entre deux, le corps du château, étroit et bas, surmonté de deux lucarnes inégales, celle vers l'Ouest très-haute et à pignon jadis bordé de choux rampants avec un fleuron brisé. Toute la construction est de deux façons distinctes, la base des tours et de la courtine intermédiaire en appareil moyen irrégulier, — l'ordre supérieur, avec revêtement de briques rouges dans lesquelles d'épaisses briques, parées d'un émail vert, qui a bruni, dessinent dans la surface de larges losanges et une décoration aussi rare que charmante (XVIe s.). La tour de droite un peu plus haute porte à son couronnement sous le toit une série de fausses arcatures de petits arceaux en ogive tréflée, portés sur une ligne de modillons. Y attient à droite le pavillon d'entrée avec chambre haute et rangée supérieure de faux machicoulis. Au devant, un pont de pierre, jadis à bascule, établi par autorisation du suzerain de Vihiers du 9 mai 1599, conduit à un bel arceau ogival ouvrant dans la cour seigneuriale.

La façade intérieure formait une galerie supportée par trois colonnes en briques, dont une seule est debout. On voit encore sculptés à la cheminée supérieure, aujourd'hui pendue dans le vide, deux grands cerfs affrontés avec un écusson. Au coin, dans le vestibule oblong, divisé par un arceau, entre deux voûtes d'arêtes, dont les nervures se perdent dans des culs-de-lampes fleuronnés, apparaissent sur trois côtés de grands cerfs en demi-bosse à tête autrefois saillante, aujourd'hui mutilée, le tout, ce semble, autrefois peint; dans la cuisine, un portrait de femme, costume Henri IV, vêtue de noir, collerette droite, guimpe blanche, avec l'écu *de sable à deux roses d'argent en chef; en pointe, une main soutenant un cœur enflammé*; au-dessous l'inscription : *Ætatis 56. — 1624*; — quelques carreaux vernissés du XIVe ou XVe s.; — dans un salon, où l'on ne s'y attendait guère, sur une colonne, au milieu d'un bois de cerf, l'épée de Stofflet, encadrée avec un quatrain : *Terrible en attaquant, terrible à la défense*, etc., poésie de M. Bourgeois père, ainsi qu'une longue pièce, dans un cadre voisin, intitulée : *Trait héroïque de résignation d'un officier français arrivé au Coudray-Montbault en 1815.* — Dans le grenier, grande cheminée avec un cerf sur le manteau.

La cour, enfermée par une haute enceinte, se relie vers N. au château primitif du XIIIe s., qui forme le fond de la ferme. Il en reste encore trois tours rondes éventrées, avec les douves.

En dehors et en avant de l'habitation vers l'E. se cachent d'autres curieuses ruines qu'on prendrait de la route pour une ferme vulgaire. Un

Digitized by Google

petit chemin y mène, qui longe les douves comblées d'une première enceinte du château dans laquelle ces constructions étaient encloses. C'est le *prieuré Saint-Jacques-du-Coudray*, fondé en 1146 par Geoffroy du Pontail et annexé dans la suite à l'abbaye Notre-Dame-du-Reau en Poitou. — *Ecclesia beati Jacobi de Codreio juxta Viherium* 1228. — *Lo Coudrey jouste Vihiers* 1300. — *Cosdreium prope Vihers* 1311. — *Le prieuré de St-James-du-Coudrey* 1394. — *Le Coldray-aux-Moines* 1532-1713 (H Titres du Prieuré). — En étaient *prieurs : Pierres*, 1295. — Renault *Denestre*, 1377. — Jean *Champion*, 1389, 1391. — Jean *Rémond*, 1407, 1424. — Guill. *Fruchart*, 1433, 1462. — Elie *Dubois*, 1469, 1474. — Jacques *de la Haie*, 1506. — Jean *de la Haie*, 1520, 1533. — René *Duveau*, 1535, 1568. — Jean *Gaudineau*, 1573. — Guill. *Garsuau*, 1587. — Ant. *de la Haie*, 1627, 1661. — Ant. *Cireul*, 1677, 1698. — Jacq. *Lebour*, 1709, 1730. — Franç. *Cahouet*, 1766, sous-prieur de Ste-Geneviève de Paris. — Pierre *Muguet*, chanoine régulier, 1774. — Le prieur ne résidait pas mais il faisait desservir la chapelle. — René *Pitou*, chapelain, y meurt le 4 janvier 1761, — et le dernier, René *Blanvillain*, qui y avait desservi depuis 20 ans, fut déporté en Espagne en 1792.

L'habitation restaurée, appartenᵗ en 1828 à M. Baranger, conseiller à la Cour royale, par acquêt national du 3 thermidor an IV forme aujourd., comme autrefois, une dépendance du château voisin.

La *Chapelle*, du XIIᵉ s., a conservé ses murs debout; une croix de consécration apparaît peinte sur l'enduit. — La voûte écroulée de la nef, divisée en trois travées portait, sur des groupes de six colonnes accouplées, avec tores ronds et chapiteaux à feuillage légèrement recourbés en crochets. — Le chœur a été converti en habitation par la construction d'un petit mur et d'un escalier. — A gauche, sous une étroite et haute baie romane en ébrasement, s'ouvre le prieuré, dont le logis a été transformé en chapelle voûtée en briques. L'autel du XVIᵉ s., qui a servi de fourneau, porte les statues peintes de saint Fort et de Ste Barbe. — A gauche, dans un arceau en anse de panier, un beau *Sépulcre* tout mutilé rappelle encore par une inspiration commune les *Saints* de Solesmes. — Sur le tombeau, le Christ, couché nu, la tête, les bras, les pieds brisés. Six statues l'entourent, détachées sur des socles plats. Au centre, la Vierge, les yeux levés au ciel, les mains jointes, vêtue d'une robe avec guimpe et d'un long manteau ou surcot bleu à manche avec bordure ornementée; une femme, vêtue de rouge et de bleu, la soutenait pamée dans ses bras; à droite, deux personnages, dont un sans bras, jambes ni tête, l'autre, sans tête, vêtu de blanc, la tunique ouverte sur la poitrine, boutonnée sur l'épaule, le pli relevé sur le bras; à gauche, un enfant portant des parfums; à la tête et aux pieds du Christ, deux guerriers portant le grand et triple collier, dont l'un coiffé du casque de chevalier, a les yeux fermés, le visage abîmé dans la douleur. On lit sur sa pélerine : *I:e:h:a:n. N:y:v:a. q:v:i. e:n:s:v:e:l:i:t F:e:s:v:s* [Jehan Nyva, qui ensevelit Jésus]. L'autre, la tête brisée, vêtu d'une longue robe avec camail, les housseaux déchirés au genou et laissant voir la chair; sur la bordure du camail est écrit : *M:i:l:e:s*. Dans les replis ou sur les bordures des vêtements une série de lettres aujourd'hui à peu près sans suite formait ainsi des légendes indiquant la scène et les acteurs du drame. — Vis-à-vis le Sépulcre, repose la tombe d'un docteur, Honorat de la Haye, avec sa statue couchée, la tête couverte du bonnet plat carré, les mains jointes sur sa robe longue. Une inscription en partie brisée contourne la dalle :

[Ic]y gist dessoutz cette lame | [Ung] chevallier [dont Di]u ayt l'ame | Honorat nommé par droit [nom] Est de la Haye son surnom | ..... Chappelle | Que en [para]dis Dieu l'appelle | Et affin qu'il layt ung peu du vostre | Donnez luy une [paste]nostre | —Et fiat ut petitur.

Coudre (la), ruiss. né sur la cᵐᵉ de *Noyant-la-Gravoyère*, s'y jette dans le ruiss. de Misengrain; — 700 mèt. de cours; = ruiss., né sur la cᵐᵉ de *St-Léger*, traverse les communes de Bécon et de St-Augustin, et se jette dans le ruiss. de la Chaussée-Hue; — 11 kil. de cours; — a pour affluent le ruiss. de la Laugerais.

Coudre (la), f., cᵐᵉ d'*Ambillou*. — *Cosdra* 1125-1130 (Pr. des Lochereaux, t. I, f. 2). — *La Codre* (Ib., f. 4). — Anc. fief et seigneurie avec parc, relevant des Noyers-Ourceau. — En est sieur Thib. Fourateau 1457, n. h. Franç. Forasteau 1490, 1520, Jacqueline de Laval, 1558, veuve de François F., Louise Ourceau 1575, Charles de Souvigné, gentilhomme de la chambre, 1588, par sa femme dᵐᵉ Forasteau, — Jacques Desquez, par acquêt du 17 avril 1630, — Louis de Villeneuve, mari d'Hélène Desquez, 1634, —son fils Louis de V. 1687 ; = f., cᵐᵉ de *Bécon*, anc. dépendance de la terre de Landeronde; donne son nom à un ruiss. dit aussi de Landeronde; = ham. et f., cᵐᵉ de *Blou*. — En est sieur h. h. Jacq. Beugnet, fourrier du roi en 1615, Anne Boylesve du Planty en 1790, sur qui elle est vendue natᵗ le 21 nivôse an III; = f., cᵐᵉ du *Bourg-d'Iré*. — En est sieur Tugal Hullin, écuyer, mari de Renée Gandon, 1646; = f., cᵐᵉ de *Chanteloup*, à 250 m. au N. du bourg; — anc. château fort appartenant en 1620 à Marie-Jacq. de la Béraudière. Les ruines encore importantes laissent reconnaître une enceinte flanquée de 4 grosses tours rondes découronnées et percées de trois grandes portes. Dans la cour, un vieux puits très-profond. La destruction date des guerres du XVIᵉ s. et fut complétée par celle de Vendée. Il appartenait en 1793 à de Fesques, réfugié avec sa femme, née Desmée du Buisson, à Saumur, où les Vendéens l'arrêtèrent et lui reprochèrent l'abandon de leur cause. Il s'engagea à les suivre. Son unique héritière est morte vers 1825 dans la ferme, seul domaine qui lui restât et qui appartient aujourd'hui à Mᵐᵉ de Kermar; = ham., cᵐᵉ de *Mazé*, avec anc. hôtel noble, relevant du Plessis-au-Jau, et appartenant aux XVᵉ-XVIIᵉ s. à la famille Bodiau, — en 1630 à Claude Hamelin, sieur des Moulins de Corzé et du Bois en Mazé ; — en 1790 aux reli-

Digitized by Google

gieuses Hospitalières de Beaufort sur qui elle fut vendue nat^t le 26 avril 1793 (E 1073); = h. et m^in, c^ne de *la Meignanne*. — *La métairie et moulins à vent appelez la C.* 1701 (St-Nic., Céller.). — Appartenaient en 1738 à Boylesve de la Morousière; = c^ne de *Mozé* (Cass.), anc. fief et seigneurie avec château fort relevant de Chauvigné et appartenant à Franç. d'Avort 1452, 1467. La ruine presque entière existait encore en 1818; = tuilerie, c^ne de *Noyant-la-Gravoyère*; = f., c^ne de *la Prévière*; = f., c^ne de *Saint-Laurent-du-Motay*; = f., c^ne de *la Séguinière*; = ham., c^ne de *Sermaise*. — *Les maisons, courts, jardrins, colombier, garennes, etc. de la C.* 1510 (H.-D. *B* 140). — *Le moulin et appartenances de la C.* 1752 (Terrier de Chappe). — Anc. fief relevant de la Prézaie. — En est sieur Marc Guérin, 1461, Robert G. 1479, n. h. Robert de la Chapelle, 1523, 1541, François Mauviel 1594, 1605, Jacques de Petit-Jean 1620, Joachim de Petit-Jean 1649 (E 555), Ch.-Léon de la Ferrière, chevalier, 1754 (H.-D. *B* 146).

Coudre (la Grande-), f., c^ne de *Morannes*.

Coudre (la Haute-), vill., c^ne de *Louerre*.

Coudre (la Petite-), f., c^ne de *Morannes*.

Coudreau (le), vign., c^ne de *Bauné*; — anc. ferme acquise en 1655 du notaire René Dupont par Franç. Grimaudet de la Croiserie; = f., c^ne de *Quincé*, anc. domaine d'une chapelle desservie en l'église de Brissac; — appartenait en 1810 à J.-Aug.-Vict. Vial, qui la vendit en 1814 au notaire Urb.-P. Versillé; = c^ne de *Sermaise*; — fief censif et seigneurie relevant de Pommérieux en Contigné (E 333).

Coudreau (le Grand-), f., c^ne de *la Jaille-Yvon*. — *Le lieu et domaine du Couldreau-Guyonnais* 1540 (C 105, f 316), dont est sieur Nicolas Baron, avocat, Angers; — vendu nat^t le 22 fructidor an IV sur Gaspard de Montecler.

Coudreau (le Petit-), f., c^ne de la *Jaille-Y.*

Coudreaux (les), f., c^ne de *Feneu*.

Coudrelles (les), f., c^ne de *Jumelles*.

Coudrerie (la), f., c^ne du *Guédéniau*.

Coué, ham., c^ne de *Seiches*. — *La maison, terre et seigneurie de C.* 1530 (C 106, f. 44). — Anc. terre seigneuriale relevant de Mathefelon et possédée jusqu'au XVIe s. par une puissante famille du nom, qui suivant ses prétentions admises par Lhermite dans son *Inventaire de l'Histoire générale de Touraine* et par André Duchesne, se disait descendre,—comme les Coué de Touraine, du Poitou et du Limousin,—de la maison de Lusignan. Le moine de Marmoutiers, historien de Geoffroi-Martel, mentionne un Roger de Coué, *de Cohe*, avec deux autres « barons magnanimes ». — La famille portait *d'azur à trois gerbes d'or liées de gueules*. — La terre avait été érigée en baronnie par le roi Jean en 1355 au profit de Jean de Coué. Jean de Laval, chevalier, conseiller et chambellan du roi de Sicile, maître général enquesteur et réformateur des Eaux et Forêts, était par alliance sans doute seigneur de Coué en 1461 (Cart. de Monnais, p. 234). Le mariage de Renée de Coué, fille d'Aymar de C. l'apporta en 1551 à René de Villeneuve, dont la famille en reste propriétaire jusqu'à la Révolution. Son enfeu était dans le chœur de l'église de Bourgneuf. Un prêtre, député par le curé de Seiches, venait lever le corps du seigneur au château et le remettait sur les confins de la paroisse au curé de la Chapelle-St-Laud. François de Villeneuve, mort âgé de 89 ans, y fut ainsi transporté processionnellement le 30 février 1756. — Y résidait encore Louis de Villeneuve en 1792, en 1811 Charles Fercoq, maire de la Chapelle-St-Laud. — Le château a été reconstruit complétement par l'architecte Hodée, d'Angers, et est souvent désigné du nom de *Brignac*, par souvenir de la terre patrimoniale de la famille de Villoutreys qui le possède aujourd'hui.

Ménage, *Vil. P. Ærod.* — Pocq. de Liv., Mss. 1668. — Arch. comm. de Seiches et de la Chapelle-Saint-Laud.

Coué (*Guillaume*), restaure en 1497, avec Mathieu Lecomte, la nef de St-Maurice d'Angers.

Coueffé (*Jean*), avocat au Présidial d'Angers, a annoté le Mss. de la *Coutume d'Anjou* de son collègue René Paulmier, V. *ce nom*.

Couérie (la), vill., c^ne de *Brain-sur-Longuenée*; = f., c^ne du *Louroux-Béconnais*. — *Choeria* 1114, 1134 (2e Cartul. de St-Serge, p. 286 et 239).

Couesme, vill., c^ne de *Gennes*. — *Villa que dicitur Canava* 845 (Cart. St-Maur, ch. 29). — *Le vill. de Couesne* 1663 (Et.-C.). — Les registres paroissiaux de St-Vétérin disent indifféremment *Couesne* ou *Couesme* XVIIe s. — Avec chapelle à 800 mèt. du village, dès le XVe s.

Couesnon (le). — *Aqua que dicitur Coisnon* 1120 (Arch. d'A., t. II, p. 62). — Rivière, née sur la c^ne d'*Auverse*, coule de l'E. à l'O., traverse les communes de Chavagne-sous-le-Lude, de Lasse, de Pontigné, de Baugé, du Vieil-Baugé, de Fontaine-Guérin, de St-Georges-du-Bois, de Gée, de Beaufort, de Mazé et se jette dans l'Authion. Dans son parcours de 37,600 mèt., elle reçoit les ruiss. de Brené, de Rochette, du Brocard, de la Gouberie, de l'Altrée, de Vilaine, de l'Etang-du-Bouchet, de St-Main, de Launay-Baffer. — Le cours inférieur, surtout à partir de Gée, en est extrêmement sinueux et le lit formait, il y a un siècle à peine, des marais sans fonds et inaccessibles. Le confluent ancien dans l'Authion se trouvait au commencement du XVIIIe s. au Gué-Dangeau, d'où la construction d'écluses particulières et de barrages et l'encombrement des vases et des herbes le firent descendre quelques années plus tard au Port-Fondu. L'éboulement des chantiers et 30 années de délaissement avaient amené sur la fin du siècle son débouché entre le Port-de-Mazé et Congland, où il est aujourd'hui fixé par un canal. — Il alimentait pourtant encore en l'an X 22 moulins.

Couespellière (la), f., c^ne de *Freigné*.

Couet (le), f., c^ne de *Tiercé*. — *Le Coné* (Et.-M.).

Couet du Vivier de Lorry (*Michel-François*), né en 1730 à Metz dont son père était gouverneur, fut nommé vicaire-général de Rouen, puis évêque de Vence en 1764 et transféré à Tarbes en 1769, passa de ce siége à celui d'Angers le 4 août

Digitized by Google

1782 et prit possession le 20 décembre suivant. — En 1784 il réunit à ses revenus ceux de l'abbaye St-Serge comme abbé en titre. Habitué à une vie opulente, il passait la meilleure part de sa vie à la cour, jusqu'au jour où ses dettes l'avertirent qu'il était temps de se restreindre et le forcèrent à se réfugier par économie dans un modeste appartement du Grand-Séminaire d'Angers. Il avait fait préparer dès les premiers mois de son épiscopat une nouvelle édition des livres liturgiques du diocèse, *Missel*, *Bréviaire*, *Diurnal*, *Antiphonaire*, *Psautier*, *Lectionnaire et Processionnal* et un *Pouillé* qui parut dès 1783. La Révolution ne le surprit pas et le trouva tout bienveillant et décidé pour elle. Plusieurs de ses mandements témoignent d'un esprit éclairé qui recommande la concorde, et celui du 30 mai 1790, à l'occasion de la nomination de l'administration départementale, fut lu à l'Assemblée nationale qui en décréta l'impression. Quand il s'agit de prêter le serment civique, il quitta pourtant la place, mais sans ostentation, sans hostilité et plutôt par besoin de la paix qu'il sentait perdue et par désir de sortir de la mêlée. Il vendit ses meubles et se retira à Rouen (1791), s'abstenant avec soin de toutes les agitations entretenues par les évêques réfractaires. La violence des événements n'avait pas troublé sa raison ni intimidé sa conscience, et quand le sacrifice complet fut consommé, il répondait encore aux sollicitations de Rangeard et de ses amis (10 vendémiaire an II) : « Nos opinions ne sont pas les « mêmes ; elles sont libres, je le sçai et je ne « vous demanderai pas plus le sacrifice des « vôtres, que je ne vous ferai celui de mes prin- « cipes dans lesquels je veux vivre et mourir ; « mais nos cœurs s'entendront toujours ; toujours « vous me serez chers et je voudrais pouvoir « vous le prouver. » C'est à propos de cette lettre que l'évêque Grégoire écrivait de son côté : « Franchement je voudrais qu'il écartât toutes « les considérations qui l'empêchent de se réunir « avec nous dans la cathédrale de Paris. » Marmontel proscrit le retrouva quelques mois plus tard en 1792, au village de St-Germain près Évreux, et passa avec lui plusieurs jours. Après la publication du Concordat, M. de Lorry avait accepté le siége de la Rochelle (1802), mais sa santé ne lui permit même pas d'en prendre possession, et il mourut à Paris le 14 mars 1803. — Son portrait, donné par le curé d'Allonnes, figure dans la salle synodale de l'évêché d'Angers.

Arch. de M.-et-L. G 272.—Tresvaux, t. II.—Marmontel, *Mémoires*, t. IV. — *Répert. arch.*, 1863, p. 291.—Berthe, Mss. 1069, p. 62. — Maupoint, *Vie de l'évêque Montault*, p. 60. — *Revue de l'Anjou*, 1859, t. II, p. 150. — Grille, *Volontaires*, t. II, p. 262. — Choudieu, *Mém.*, Mss.

Couette-aux-Bretons (la), cl., c^ne^ de *Gée*. — *Les maisons, granges, aireaux, patis du Coignet-au-Breton, vulgairement appellé la Couette-au-Breton* 1739 (Terrier de Gée). — *La Couette au Berton* (C. C.).

Couetterie (la), cl., c^ne^ de *Brion*, dépendance de Chavigné en 1789.

Couillaiserie (la), vill., c^ne^ d'*Aviré*, 1623 (Et.-C.).

Couinière (la), vill., c^ne^ de *Vernoil-le-Fourier*. — *La Conignière* (Cass.). Du nom d'une famille Couineau, au XVIe s. — Vis-à-vis, de l'autre côté du chemin, s'ouvre une profonde carrière de tuffeaux exploitée.

Coulsière (la), ruiss. né sur la c^ne^ de *Chanteloup*, entre la Prinze et le Pied-des-Prés, coule du S. au N., reçoit à gauche le ruiss. de Beaulieu sous le m^in^ Blin, pénètre sur Coron et se jette dans le Lys ; 3,400 m. de cours ; = cl., c^ne^ de *Coron*, vendue nat^t^ en l'an IX sur l'émigré Hurault de Vibraie.

Coulsières (les), m^on^ b., c^ne^ de *Nuaillé*.

Coulaine, m^in^ à eau et h., c^ne^ de *la Chapelle-St-Florent*. — *Le moulin de Coullaine* 1493 (St-Flor., *B* 6). — Il donne parfois son nom au ruiss. des Coulées ; = f., c^ne^ de *St-Florent-le-Vieil* ; = f., c^ne^ de *Savennières*. — *Balduinus de Coulaines, miles*, 1309 (G 7, f. 142). — *La Petite-C.* 1661 (Et.-C.). — En est sieur n. h. Joseph Poitras 1660, 1691. — V. *la Possonnière*.

Coulambeau, f., c^ne^ de *Broc*.

Coulardrie (la), f., c^ne^ de *St-Léger-du-May*. — *La Coulardière* (Cass.).

Coulaudière (la), c^ne^ de *Cheffes*. — *Le lieu appelé la C.* 1540 (C 105, f. 228).

Coulbaudière (la), cl., c^ne^ d'*Angers*, dans l'anc. fief du prieuré de Ballée. V. le plan 2e du Censif.

Coulée (la), f., c^ne^ de *la Chapelle-sur-Oudon* ; = cl., c^ne^ de *Denée* ; = cl., c^ne^ de *Gennes* ; = f., c^ne^ de *Montjean* ; = f., c^ne^ de *Mouliherne* ; = f., c^ne^ des *Rairies* ; = f., c^ne^ de *St-Hilaire-du-Bois* ; = cl., c^ne^ de *Saint-Lambert-du-L.* ; = h., c^ne^ de *St-Sigismond*. — On y signalait en l'an VII un souterrain secret recélant un amas d'armes des Chouans ; = cl., c^ne^ de *Soucelles*.

Coulée (la Haute-), f., c^ne^ de *la Chapelle-St-Florent*. — Le nom populaire est *Cliquet*.

Coulée-de-Serrant (la), f., avec célèbre vignoble, c^ne^ de *Savennières*. — *Le lieu, terre et seigneurie de la C.* 1575 (E 4253). — *La maison et appartenances de la Coullée près la place du vieux château de la Roche de Serrant, paroisse d'Epiré* 1742 (Aveu de Serrant). — Anc. fief avec manoir vendu le 26 mars 1562 (n. s.) à Jean Ledevin de Villettes par le sieur de Serrant qui le rachéta le 23 juin 1575. — Une vigne y fut plantée vers la fin du XVIIIe s. par Théobald Walsh de Serrant en plant de Verdelho de Madère, qui a du reste pris aujourd'hui à peu près tous les caractères du Pineau du pays. Les vins blancs obtenus ont la réputation incontestée d'être les premiers vins blancs d'Anjou pour leur finesse et leur délicatesse. — Le clos, à triple étage, entouré de murs blancs, couvre la pente d'un côteau tourné vers S. et S.-O., dont le sous-sol est formé d'un schiste métamorphique, mélange de talc vert, d'oxyde de fer et de mica séricite. — Au sommet du vallon vers N., le vieux logis noble (XV-XVIe s.) existe encore, grand corps carré, formant porche voûté avec petite baie en accolade à peine aiguisée, haute

Digitized by Google

fenêtre et pignon bordé de choux rampants. *Soc. Acad. d'Angers*, t. XVIII. — Planchenault, *Not. sur la Culture de la Vigne*, p. 15. — Millet, *Indicat. de M.-et-L.*, t. I, p. 448.

Coulées (les), ruiss. né sur la c^ne de *la Chapelle-St-Florent*, près le Pâtis-Chateau, fait mouvoir le moulin de Cliquet, se jette dans l'Evre au moulin à eau de Coulaine; — 1,700 m. de cours.

Coulées (les), f., c^ne de *Ste-Christine*; = f., c^ne de *St-Laurent-du-M.*; = f., c^ne de *Savennières*; = f., c^ne de *Trélazé*, appart^t jusqu'à la Révolution à l'abb. de Chaloché, sur qui elle fut vendue nat^t le 8 février 1791.

Coulées (les Grandes-), ruiss. né sur la c^ne de *Savennières*, s'y jette dans la Loire; — 1,500 mèt. de cours; = (les Petites-), ruiss. né sur la c^ne de *Savennières*, s'y jette dans la Loire; — 2,000 mèt. de cours; — a pour affluent le ruiss. des Vignes.

Coulée-Verte (la), f. et vigne, c^ne de *Chaudefonds*.

Coulet de Beauregard (*Marie-Louis-Claude*), originaire d'Enghien, près Paris, et élève de l'Académie royale, vint, en janvier 1769, s'établir avec sa femme Geneviève Boutillier, de Paris, et son frère Pierre-Guillaume Coulet de Beauregard, peintre comme lui, dans la ville d'Angers, avec le projet, qu'il proposa à la mairie, d'y ouvrir une académie privilégiée de dessin. Il offrait d'enseigner « la figure à « l'instar de Paris, les fleurs pour les fabricants « d'indiennes, l'ornement aux orfèvres et autres « et les cinq ordres d'architecture. » Le conseil de ville, avant de s'engager, demanda à être mis en demeure d'apprécier le talent des nouveaux venus, qui, le 16 mars, soumirent « leur chef-d'œuvre » à l'examen d'une commission. Il représentait *La Ville d'Angers* et fut placé dans le cabinet du maire. A la suite de cette épreuve jugée favorable, le conseil, à défaut de salle disponible, accorda aux peintres 150 livres comme indemnité de logement, modéra leur capitation à trois livres et les exempta du logement des gens de guerre, de guet, de garde, sous la charge d'avoir toujours gratuitement à leur école deux élèves pauvres nommés par la ville et de fixer pour les autres le prix des leçons à trois livres par mois. L'Académie ouvrit dans ces conditions, le 1er avril 1769, rue des Poêliers, ses cours réguliers, que suivirent avec empressement quantité d'ouvriers et d'élèves architectes. En 1773, la ville, en continuant à l'institution tous ses témoignages de sympathie, supprima ses boursiers et l'allocation qu'elle attribuait à l'œuvre. Année moyenne, l'école avait réuni dans ses dix premières années de 20 à 25 élèves. C'était à peine de quoi suffire à faire vivre le maître, devenu père à Angers dès les premiers mois de son séjour, le 26 septembre 1769 et de nouveau le 29 juillet 1771. Aussi tenait-il atelier ouvert à toutes les fantaisies qui venaient y frapper. « Outre le portrait en huile, miniature et pastel, » le peintre annonce lui-même « qu'il fait aussi des « tableaux d'histoire tant sacrée que profane, « d'animaux, de fleurs, de fruits, de légumes et « de buffet pour les salles à manger, des tableaux « imitant le bas-relief à s'y tromper pour les « sallons, des paysages, des camayeux de toutes « couleurs, enfin toutes sortes d'attiques, pourvu « qu'on les lui commande. » On lui doit, entre autres travaux connus, le portrait de Claude Garnier, curé de St-Laud 1770, que j'ai vu récemment chez un revendeur, — le dessin des jetons municipaux de 1773, figurant *La Ville d'Angers à genoux implorant la protection du comte de Provence*, qui la présente au roi, — la restauration des tableaux de l'église du Pin-en-Mauges et la façon de celui du grand autel, en 1775, — les dessins de la bannière de St-Maurice d'Angers, en 1784, — la réparation, en 1787, du grand tableau de l'hôtel de ville, représentant *Le duc de Brionne à cheval*. Dans ces derniers temps, la détresse de l'artiste était complète, et la ville, en lui accordant pour son travail une indemnité de 72 livres, saisissait surtout l'occasion « d'aider honnêtement un citoyen chargé « d'une nombreuse famille, utile par ses talents, « mais grevé par une affreuse misère. » Coulet quitta Angers en 1790 et vivait à Cholet en l'an II. Le dernier acte où il figure est malheureusement d'un vilain homme. On le voit comparaître à la municipalité, le 28 frimaire, pour dénoncer le gendarme Gillot, qui avait donné refuge au jeune Ballard, si atrocement équipé par le canonnier vendéen *Six-Sous*.

Arch. mun. BB 122, f. 157-165, 168; 125, f. 34; 126, f. 7, 11, 26, 66; CC 43; GG 181, f. 486. — Cure du Pin-en-Mauges. — *Affiches*, 20 novembre 1779.

Coulouvrale (la), f., c^ne de *Grugé-l'Hôpital*; — donne son nom au ruiss. qui naît sur la c^ne de *la Chapelle-Hullin* et forme limite avec celle de Grugé jusqu'à son confluent dans l'Araise; — 1,250 mèt. de cours.

Coulouvrière (la), f., c^ne de *Feneu*. — *La Coue de Levrier* (G 446). Ce n'était encore en 1780 qu'une vaste lande, traversée par l'antique chemin de Feneu à Ecuillé et par le nouveau grand chemin à peu près parallèle d'Angers à Sillé-le-Guillaume. Elle appartenait au seigneur de Sautré, dont le père avait désintéressé les usagers, en leur attribuant à chacun diverses parties du terrain, et qui indemnisa de même le Chapitre de St-Maurice, l'ayant cette année fait défricher et mettre en culture.

Coulevée, f., c^ne de *Mélay*.

Coullion (*Mamert*), né à Angers le 11 mai 1759, continua d'abord le commerce où sa famille et son père avaient acquis fortune et considération; mais la Révolution, qu'il avait saluée comme la bourgeoisie, de toutes les forces vives de son âme, le réclama pour la lutte active. Nommé, dès la première élection libre, officier municipal, juge-consul en mars 1791, — on trouve de lui à cette date (11 mars), une lettre intéressante de discussion judiciaire dans le *Journal du Département*, — il entra sur la fin de décembre 1792 au Directoire du Département, avec mandat spécial d'organiser la recette et la comptabilité des contributions et par-

Digitized by Google

ticulièrement la rentrée des billets de confiance, suivit, lors de l'évacuation, le bataillon d'Angers à Tours, et de retour dès le 4 juillet rassembla la municipalité dispersée et enleva le drapeau blanc du donjon de la mairie et du clocher de la Trinité. Mais la formation du bataillon départemental, qu'on accusait le Directoire d'organiser au secours du roi, et l'adresse à la Convention qu'il signa ayant rendu l'administration suspecte aux représentants, un arrêté du 6 octobre 1793 la suspendit et Coullion, compris avec Brichet et Bardet dans un convoi de prisonniers, fut transféré à pied jusqu'à St-Mathurin et de là en charrette jusqu'au château d'Amboise. — J'ai entendu raconter par son fils, actuellement membre du Conseil général, que l'ordre d'arrestation avait pour but de lui sauver la vie et que Choudieu, son ami, l'en était venu avertir la veille en rassurant sa femme désespérée. — Délivré par le 9 thermidor après onze mois et demi de détention, il reprit ses fonctions, pour s'en démettre le 26 floréal an III, la santé altérée mais le cœur intact et nullement troublé dans sa foi constante en la liberté par le spectacle de tant de scènes déplorables. Elu député le 23 germinal an V au Conseil des Cinq-Cents, il y apporta surtout avec des convictions résolues un esprit de concorde et de conciliation et son expérience appréciée des affaires publiques, combattit en l'an VI le projet de loi qui excluait des assemblées primaires les chefs amnistiés des rebelles, prit part en l'an VII à la discussion sur l'organisation de la poste aux lettres, et le 15 floréal an VIII revint en Anjou avec le titre de secrétaire-général de la Préfecture, qu'il conserva durant tout l'Empire. Il eut surtout l'occasion fréquente, lors de la rentrée des familles émigrées, de leur rendre les plus signalés services. Destitué par la première Restauration, il accepta aux Cent-Jours, dès la première heure, la présidence de la jeunesse angevine qui venait de renouveler avec la jeunesse bretonne le fameux pacte de Pontivy et rédigea l'*Appel aux fédérés*, que reproduisit le *Moniteur* et qui recommandait l'union pour le maintien de la tranquillité, des lois, des libertés, de l'indépendance de la patrie (5 mai 1815). — Il mourut le 10 décembre 1819 en sa maison de Lévière, — et ce fut dans un journal de Paris que son ami Papin put réduit à faire insérer, grâce à l'influence de Bodin, quelques lignes de souvenir sur cet administrateur vaillant et modeste, à qui tous les partis étaient tenus de quelque reconnaissance.

Coulomière (la), f., c^ne^ de *St-Laurent-du-Motay*. — *La Collinière* 1606 (Et.-C.).

Coulon, vill., c^ne^ d'*Antoigné*. — *Colodia*, *Colidonia villa* 820 (D. Bouq., t. VI, p. 519; Hauréau, Pr. XIV, p. 21). — *Colons* 1087 (Cart. St-Aubin, f. 73). — *Le puy de Coulons, jouxte la voie comme l'en vait de Coulons à Muez* 1382 (E 821). — *Coullons* 1393, 1546 (E 855). — *Le chemin de Coullons la Mothe-Bourbon* 1555, — *de C. à Antoiné* 1535 (E 849). — Antique villa, dépendant primitivement de la villa plus importante d'*Antoigné*, V. *ce nom*, et qui en suivit les vicissitudes. En est sieur n. h. Franç. Varenne, mari de Jeanne Quirit 1591, René Ganne 1671.—D'une des mét. appart^t^ au Chapitre de Montreuil-Bellay dépendait une terre de 12 boisselées, enfermée sur trois côtés de fossés et appelée encore au XVIIe s. *la Fosse aux morts*, sur le chemin de Panreux à Passay, souvenir peut-être du combat de 1527, V. *Commarque*. — Au haut de la côte, à droite en allant vers Montreuil-Bellay, au lieu dit *la Butte du Griffier*, tout près du chemin, dans un champ labouré, gisent les débris d'un vaste dolmen dont le toit énorme a fait écarter ses supports et s'est affaissé en terre. Debout se tiennent encore les fragments de quatre des pierres de côté.

Coulon, f., c^ne^ de *Juvardeil*.

Coulongé, f., c^ne^ de *Jumelles*. — *Colongiacus* 1080-1100 (Cart. St-Aubin, f. 127). — *Medietaria de Colenge* 1224 (Pr. de Brion). — Réunie par Marguerite de Chambes au domaine du Boul par acquêt du 10 décembre 1638 (Censif des Haies); = f. et moulin à vent, c^ne^ de *Sœurdres*. — *Colongeium* 1100 circa (Cart. St-Nic., p. 319). — *Colunge* 1198-1214 (1er Cart. St-Serge, p. 239 et 244). — Anc. seigneurie avec logis noble, habité en 1618 par Michel Desnoes, mari de Joachine Gilles; — appart^t^ en 1619 aux héritiers de Marie Lepoulcre, en 1772 à M. de la Tullaie.

Coulonnerie (la), f., c^ne^ de *St-Georges-du-B.*

Coulonnier (*Jean-Baptiste*), né à Angers le 25 janvier 1741, procureur au Présidial d'Angers, nommé en mai 1790 un des 30 notables adjoints au Conseil municipal, en 1791 juge de paix du 1er arrondissement, à la fin de 1792, administrateur du Département, en présida le Directoire pendant les cinq mois qui précédèrent l'Assemblée électorale de l'an IV et fut élu par cette Assemblée juge au Tribunal du Département (24 vendémiaire), puis juge au Tribunal de première instance, fonctions qu'il occupait en 1815.

Coulonnière (la), f., c^ne^ de *Brion*. — Ancien logis avec croisées à meneaux de pierre; — en est sieur h. h. René Legaigneur 1632; = cl., c^ne^ du *Guédéniau*. — *La Coualonnière* (Et.-M.).

Coulotière (la), f., c^ne^ de *Vernantes*.

Coulouine, f. et m^in^ à vent, c^ne^ de *Somloire*.

Coulouvreau, f., c^ne^ de *Corzé*.

Coupeau, f., c^ne^ de *Châteauneuf*. — *Le lieu de C.* 1540 (C 105, f. 193), dépendait jusqu'au XVIe s. de la terre de la Maldemeure en Champigné et en fut détaché en 1504 au profit de Louise Lambert par Louis Lambert, son neveu, — relevait de la Vigrousière; — en est sieur en 1467 Jean Coyrant (E 347), n. h. Jean Dumortier en 1493.

Coupelevrière (la), c^ne^ de *Charcé*, vill. mentionné du XVe à la fin du XVIIe s. près les Cranières; — n'existe plus (Notes Raimbault).

Coupellière (la), f., c^ne^ de *la Jaille-Yvon*; = h., c^ne^ de *St-Martin-du-Bois*. — *Les Coupeières* (Cass.).

Couperie (la), f., c^ne^ de *St-Christophe-la. C.* — *La Choperia* 1180 circa (Pr. de Chanto-

Digitized by Google

ceaux, ch. 11). — *La Coperia* 1185 (Ib., ch. 10). — Anc. seigneurie avec maison noble que possède et habite en 1660 Louis d'Andigné, mari de Michelle Aubron. La terre échoit dans leur succession à leur fille aînée Catherine (1707). L'emplacement de l'ancien château-fort est converti en prairie; = f., c^ne de *la Salle-Aubry*; — anc. fief relevant du fief Turpin, dépendance du Planty; — appart^t à Philippe de St-Offange 1639, — à sa fille, Marie-Louise, veuve de Charles du Plessis de Jarzé, 1614, à Marie-Urbain-René du Plessis de Jarzé 1702, à Charlotte de Grudé, veuve d'Urbain-Charles de Maillé de la Tour-Landry, 1754; = (la Petite-), f., c^ne de *St-Christophe-la-C.*

Coupe-Sac, moulin à eau, c^ne de *Dénezé-sous-le-Lude.* — *Le moulin de C.* 1540 (C 105, f. 206), appart^t à Jean de Gennes.

Coupetière (la), f., c^ne de *Bocé.*

Coupières (les), cl., c^ne de *St-Martin-du-Bois* (Cass.).

Cour (la), désignation restée à nombre de fermes, qui formaient autrefois le centre et souvent le principal manoir de fiefs dont le nom y est souvent joint. V. leur article pour les localités non inscrites ici.

Cour (la), f., c^ne d'*Andigné*; — ferme reconstruite à quelque distance de l'emplacement du manoir détruit du Bois-de-la-Cour; = f., c^ne du *Bourg-d'Iré;* = château et f., c^ne de *Chazé-Henry;* — anc. terre seigneuriale de Chazé-Henry, avec château entouré jusqu'à ces derniers temps de tours et de douves. — Il a été récemment reconstruit à la moderne en briques, avec haute toiture, dominée au centre par le pignon pointu d'une tourelle; — appartenait en 1820 à M. Corneille Lamandée, ingénieur en chef du département de la Seine, mari de Marie-Hélène Martin de la Blanchardière, qui le vendit à M. Marin d'Yvonnière, et celui-ci à M. Martin, propriétaire actuel; = f., c^ne de *Combrée*; = c^ne de *Durtal.* — *Le lieu et maison de la Court en St-Léonard* 1544 (E 519). — En est sieur n. h. Jean de Tessé, — Guy Lemanceau, mari de Marie Gandon 1682; leur fille est baptisée le 7 octobre dans la chapelle d'Auvers; — messire René de Feuquerolles, écuyer, 1706; = f., c^ne de *Gée;* = f., c^ne de *Grugé-l'Hopital*; = f., c^ne de *Juvardeil;* = f., c^ne de *Landemont*; = f., c^ne de *Lasse*, anc. logis, dans le bourg, à 100 mèt. de l'église, avec tourelle hexagonale au centre et croisées à meneaux de pierre, dépendance du Bouchet; = f., c^ne de *Mélay.* — *La Cour de Mélay* (Cass.), — dépendance, encore bordée de douves, de la terre de Bouzillé, dont les seigneurs y résidaient; = f., c^ne de *Montfaucon*; = cl., c^ne de *Neuillé.* Il y existait il y a 50 ans des débris qu'on prétendait être les ruines de la première église paroissiale; = cl., c^ne du *Puiset-Doré*; = f., c^ne du *Puy-Notre-Dame*; = f., c^ne de *Rochefort-sur-Loire*, dépendance de la terre de Souvigné; = ham., c^ne de *Saulgé-l'Hopital;* = f., c^ne de *Somloire*; = h, c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.*; = m^on b. et f., c^ne de *St-Philbert-en-M.*, terre seigneuriale de la paroisse, appartenant en 1540 à Jean Chenu, acquise en 1700 par Augustin d'Anthenaise, sieur de la Raillère, dont la famille le possède encore. Il y périt un jour de Pâques assassiné par son domestique. Le domaine revint à Charles d'Anthenaise, son frère de père seulement. — La terre a été érigée en majorat avec titre de comté par lettres patentes du 6 septembre 1828 en faveur d'Armand-Charles d'Anthenaise; = f., c^ne de *la Séguinière*, avec m^in à eau sur la Maine et de plus au XVIIe s. un m^in à vent; = f., c^ne de *Soucelles*; = f., c^ne de *la Tessoualle.* — *La Cour du Coudray* (Cass.). — Anc. castel en partie encore du XVe s., avec très-belle porte en accolade à double tore terminé en colonnettes, fenêtres à meneaux de granit au premier étage, défendues autrefois par de hautes grilles en fer, dont une subsiste vers nord, haute cheminée à manteau et pieds droits en granit, curieuse serrure du XVIe s.; chapelle voûtée, avec fenêtres tréflées (XVIIe s.); vers l'O. une tour ronde. En dépendaient autrefois trois étangs, dont un seul conservé avec sa chaussée; — le tout entouré de murs avec double cour, à laquelle donne accès un portail plein cintre; = f., c^ne de *Vaulandry*, logement actuel de l'école de garçons.

Cour (la Basse-), f., c^ne d'*Armaillé.* — Domaine principal de la seigneurie d'Armaillé avant l'acquisition de Boisgeslin par les La Forest; = f., c^ne de *Chenillé*; = f., c^ne de *Dénezé-s.-le-Lude*, anc. domaine de l'abbaye de la Boissière; = h., c^ne de *St-Rémy-en-M*, anc. dépendance du château du Plessis-Clérembault.

Cour (la Grande-), f, c^ne de *Vauchrétien.*

Cour (la Haute-), f., c^ne du *Vaudelenay-R.*

Cour (la Petite-), f., c^ne de *Vauchrétien.*

Courale (la), cl., c^ne de *Tiercé.* — *Coreia* 1080-1100 (Cart. St-Aubin, f. 28), acquise en 1741 de Noel Herbereau, écuyer, par Louis Dumesnil d'Aussigné, capitaine au régiment royal infanterie; — vendue nat^t le 12 thermidor an IV sur Duverdier de Genouillac.

Couraies (les), vill., c^ne de *Savennières.* — *Hugolinus de la Curras* ? 1080-1055 (Cartul. St-Nicol., p. 296). — *Locus qui dicitur les Courrais* 1316 (St-Nic., Geneteil).

Couraillère (la), h., c^ne de *Roussay.* — *La Coralière* 1457 (Bét.), partie d'Anjou et du Poitou. — En est sieur Ant. Bonfils, qui relevait l'Anjou de Montfaucon.

Courairie (la), f., c^ne de *Châteauneuf.* — En est sieur h. h. Jean Doublard 1660.

Coural (le). — V. le *Corail.*

Couranderie (la), f., c^ne de *St-Laurent-des-Autels.*

Courandière (la), c^ne de *Juvardeil.* — *La Coyrandière* 1516 (E 185). — Fief censif relevant de la seigneurie de Monterbault et appart^t au XVIIIe s. au seigneur des Montils et des Deffais; — à Guill. Paqueraie en 1593.

Courant (*Frédéric-Marie-Pierre*), maître chirurgien d'Angers, attaché en l'an II à l'hopital militaire d'Ancenis, reçu docteur-médecin par l'Ecole de médecine de Paris le 6 fructidor an XII, avait été autorisé en l'an XI, par arrêté du 2e jour

Digitized by Google

complémentaire, à continuer dans une des salles de St-Serge les cours fondés autrefois par le Collége de chirurgie. Ses leçons réunissaient 17 élèves en l'an XIII. Il professait à sa mort dans sa maison de la rue du Cornet. C'est « à sa constance et à son dévouement, » comme l'arrêté lui en fait publiquement honneur, que la ville d'Angers dut la conservation d'un établissement qui en maintenant un groupe d'élèves assidus, créa le premier droit à une Ecole spéciale de médecine. Courant desservait avec Maillocheau, V. *ce nom*, les maisons d'arrêt et de correction (22 prairial an XIII) et avait le titre de médecin des gendarmes du département. Il mourut à Angers le 20 juillet 1807. Il a rédigé et signé un *Mémoire* judiciaire *pour servir à l'instruction de l'affaire de la veuve Fourier*, sa belle-mère, *contre P. M. Testu* (Angers, Mame, in-4° de 16 p., an II).

Courantière (la), h., c^ne^ de *St-André-de-la-Marche*.

Courants (les), h., c^ne^ de *Soucelles*.—En est sieur Emm. Leroux, premier écuyer du prince de Condé, 1629 ; = h., c^ne^ de *Villebernier*.

Courassière (la), h., c^ne^ du *Fief-Sauvin*.

Courau (*Charles*), d'Angers. maître chirurgien de robe longue de la Faculté de Paris, mourut à Angers, où il était venu essayer de rétablir sa santé, le 12 janvier 1719.

Couraudeau (*Innocent*). — V. *Viollette*.

Couraudière (la), ham., c^ne^ de *la Poitevinière*.

Couraudières (les), f, c^ne^ de *St-Lézin*.

Couraudin de la Noue (*Aimé*), fils de René-Joseph-François C., docteur en droit, vice-maire d'Angers, et de Louise Roquet, né à Angers le 6 décembre 1762, était docteur en droit et conseiller-juge-magistrat au Présidial d'Angers dès 1785 et épousa le 1er mai 1787 Jeanne-Victoire Planchenault de la Chevallerie. Compagnon de Brevet de Beaujour, de Choudieu, de Cordier, il fut député en février 1791 à la fédération de Pontivy, délégué à Paris dès son retour par les *Amis de la Constitution* et leur rendit compte à la tribune du club le 23 juin du départ du roi, en conviant les esprits à l'espoir et à la confiance. Nommé procureur de la commune, puis député suppléant le 11 septembre 1792, il aurait pris place à côté des Girondins et de son ami Viger; mais compris dans la réaction de violences sous laquelle succomba le Directoire du département (6 octobre 1793), il fut arrêté avec Coullion, Dieusie, transféré après un mois de détention à Amboise, ramené après quatre mois à Angers, et sur ses instantes réclamations conduit à Paris pour être jugé par le Tribunal révolutionnaire. C'est l'avocat angevin dont parle Beugnot dans ses *Mémoires*. Il fut condamné par jugement du 29 germinal an II et exécuté le lendemain avec Tessié Ducloseau.

Courault de Pressiat (*René*), fils d'Antoine Courault, intendant de l'abbé de St-Aubin, contrôleur des décimes, né à Angers le 22 janvier 1635, fut destiné par son oncle l'abbé d'Asnières, Duverdier, à lui succéder en son abbaye, fit son noviciat dans celle de Brignon, entra au collége de Cluny, où il passa en Sorbonne son examen de bachelier, mais malade pendant son année de licence, revint guérir en Anjou et n'en partit plus. Nommé abbé à 24 ans (1659), il différa longtemps de prendre possession et ne se fit même consacrer que le 25 juillet 1700, sur les importunités seulement de sa famille avide d'honneurs. Les débordements de ses moines et leur indiscipline qui allait jusqu'à menacer sa vie, n'étaient pas pour tenter un esprit calme, réservé jusqu'à l'austérité et voué par goût depuis sa jeunesse à l'étude des origines ecclésiastiques et des antiquités angevines. Courault avait acquis ainsi avec une véritable science une réputation qui rapprochait de lui, dans l'intérêt de recherches communes, les principaux savants de l'Anjou, Grandet particulièrement et Pétrineau. Il fournit à ce dernier un travail complet, malheureusement perdu, sur son abbaye d'Asnières et sur la famille Berlay de Montreuil et à Grandet des renseignements de toutes les heures, des réponses à toute demande. J'ai eu en mains une transcription par Grandet d'une série de questions posées par lui à son correspondant sur les points les plus divers de l'histoire et, comme on dirait aujourd'hui, de l'archéologie. « Les dais sur le « grand autel et sur le sacrement des cathé- « drales sont-ils anciens ? — Qu'est-ce qu'être de « la chambre de l'évêque d'Angers ? — N'y a-t-il « point de concile qui ait défendu l'épreuve par « le fer chaud ? — Ne savez-vous pas l'origine du « roi de Carbay ? — Ne savez-vous rien de l'origine « de la procession de St-Jacques et des tragédies « représentées aux halles ? — Avant l'impression, « comment les prêtres disaient-ils leur bréviaire ? « — Que pensez-vous de St Aglibert, Godebert, « Vétérin, Maxentiol ? — Qu'est-ce que le *conci-* « *lium Lauriacum* ? » Et ainsi durant tout un manuscrit de 76 pages in-4°. Courault répond à tout très-longuement, avec une précision qui témoigne d'une sagacité d'esprit et d'une érudition également dignes d'estime. Grandet lui dut aussi l'enquête complète sur la vie et les pratiques du père Jean-Baptiste, V. *ce nom*, des Gardelles, ainsi que les papiers qui restaient de ce solitaire dont il publia la vie. — Courault mourut subitement en lisant une lettre le 1er juillet 1701 soit à Asnières, soit plutôt, au rapport de Grandet, à Angers chez son frère, chanoine de St-Maurice et prieur commandataire de Champigné.

Pocq. de Liv., Mss. 1067 et 1068. — Mss. Grille-Cosnier. — Lehoreau, Mss. t. I, p. 446.

Courbaudière (la), cl., c^ne^ d'*Angers*. — *La Coulbaudière* (Cass.), dans l'anc. paroisse de St-Léonard, domaine de la Sous-aumônerie de l'abb. St-Aubin, V. un plan au t. II, f. 650. — Vendu nat^t^ le 6 septembre 1791.

Courbe (la), f., c^ne^ de *Clefs*, anc. domaine de l'abb. de Mélinais, vendu nat^t^ le 21 janvier 1791 ; = c^ne^ de *Soulaire-et-Bourg*. — *Nemus quod vocatur de Corba in via prout itur de Solatria ad Burgum* (1348). — Ancien bois aujourd'hui détruit, sur le chemin entre Soulaire-et-Bourg, appartenant au Chap. St-Martin d'Angers.

Digitized by Google

Courbellière (la), f., c^ne du *May*. — Anc. maison noble dont est sieur Hector de la Court, mari de Suzanne Pantin; leur fille Renée épouse le 6 février 1634 René de Gennes.

Courberie (la), h., c^ne de *Chazé-sur-Argos*.

Courberies (les), quartier en *St-Saturnin* et *Brissac*.

Courbette, m^on b., c^ne d'*Allonnes*. — *Courbec* (Cass.). — *Courbet* (Raimb.). — Des essais y ont été tentés de culture de vers à soie.

Courbière (la), f., c^ne de *St-Macaire*. — *La terre de la Corbière* 1377, *de la Courbère* 1452 (E 517); = V. *Corbière* (la).

Courbonnière (la), f., c^ne de *Pouancé*.

Courbuissonnière (la), c^ne d'*Ecouflant*. — *La borderie vulgairement appelée la C.* 1416 (le Perray). — *La closerie de la Corbussonnerie* 1509 (Ib.). — Anc. domaine de l'abbaye du Perray qui l'arrenta en 1416.

Courcaille, gouffre dans la rivière du Loir, sous le vill. de *Huillé*. — Pendant la messe de minuit, on entend, dit-on, chaque année monter du fond des eaux les sons des cloches, et tous les bestiaux, répandus dans la prairie, s'inclinent pour adorer Noël.

Courcaillères (les), vignes, c^ne de *Montreuil-Bellay*, autrefois de la paroisse St-Hilaire-le-Doyen, dépendant de la terre de la Salle. Le prieur de Montreuil-Bellay devait aux vendangeurs de ce clos « un met de bœuf frais bien « cuit, et en cas de jour maigre, un bon met de « poisson bien frais, bien garni de trois livres de « pain blanc et d'un quart de bon vin blanc vieil « avec une nappe ouvrée et une timbale d'ar- « gent. » (Titres de la Salle).

Courcelles, cl., c^ne de *Durtal*.

Courcellière (la), f., c^ne de *la Membrolle*.

Courchamps, canton de Montreuil-Bellay (9 kil), arrond. de Saumur (10 kil.); — à 50 kil. d'Angers. — *Curtus Campus* 1081-1105 (Cart. St-Aubin, f. 68 v°). — *Locus qui dicitur Curtus Campus* 1138 (ch. or.). — *Villa de Curto Campo* (Ibid.). — *Obedientia de Curto Campo* 1157 (St-Aubin, off. cl., t. III, f. 3). — *Capella de Curto Campo* (Ibid.). — *Cortchamp* 1250 (ch. or.). — *Molendinus prope Campum Cultum* 1250 circa (ch. or.). — *Curvus Campus* 1252 (ch. or). — *Vetus Curtus Campus* 1252 (ch. or.). — *Corchamp* 1302 (G Forges, t. I, f. 18). — *La Ville de Courchamp* 1351 (E 823). — *Le chemin Saumurays dit le Vieil Courchamp* 1381 (ch. or.). — Sur un côteau entre le Coudray-Mac. (2 kil) à l'E., Montfort (6 kil.) à l'O., Cisay (3 kil. 1/2) au S., les Ulmes (7 kil. 1/2) et Distré (4 kil.) au N.

Le chemin de grande communication de Meigné au Coudray-M., rejoint par le chemin de Montreuil-B. à Mihervé, traverse Mihervé et le bourg qu'il relie.

Y naissent les ruiss. du Follet et de la Fontaine-de-Courchamps; — y passe le ruiss. de la Gravelle.

Ni fermes ni campagnes; rien que le bourg et Mihervé — et le moulin de Follet, anc. minoterie, puis moulin à tan, inhabité en 1872.

Superficie : 699 hect. dont 230 hect. en vignes et 48 hect. en bois.

Population : 345 hab. en 1726. — *108* feux, *420* hab. en 1788. — *452* hab. en 1831. — *479* hab. en 1841. — *454* hab. en 1851. — *434* h. en 1861. — *421* hab. en 1872, dont 179 hab. au bourg (42 mais., 49 mén.) et 242 hab. à Mihervé (73 mais., 80 mén.).

Ni *assemblée*, ni *marché*, ni *industrie*; pour culture presque unique le blé et la vigne.

Bureau de poste et *Perception* de Montreuil-Bellay.

Mairie avec *Ecole mixte* au village de Mihervé, dans un logis informe, acquis par ordonnance du 28 mai 1850, mais dont une délibération du 15 mai 1873 a décidé la reconstruction.

L'*Eglise*, dédiée à St Clair (succursale, 30 septembre 1807), est au bourg de Courchamps. Le pignon, précédé d'un porche en pierre et bois tout moderne, montre un portail à double cintre avec une unique moulure extérieure en saillie (XVIe s.); au-dessus, une fenêtre semblable à tuffeaux réguliers sans moulure. La nef, refaite en 1780 ainsi que l'arceau, qui la termine, est séparée du chœur par une étroite travée obscure dont le dernier arceau forme une large plate-bande portée par deux chapiteaux de feuilles d'eau épointées. C'est tout ce qui peut y rester d'antique. Dans le chœur terminé en hémicycle, statues de *St Martin*, *St Clair*, *St René* et *St Jacques pèlerin;* devant l'autel, traces d'une épitaphe. A droite, dans la travée intermédiaire ouvre la base du clocher où apparaît une belle baie plein cintre condamnée. Sa tour carrée est percée sur chaque face d'une baie rectangulaire (XVI-XVIIe s.) et surmontée d'une haute pyramide en charpente.

A 750 mèt. de l'église, vers N.-O., dans le champ dit de la *Pierre-Couverte*, d'énormes pierres, dont deux couchées mesurant environ 2 mèt. de long, sont sans doute les débris d'un antique *dolmen*.

Le territoire, encadré par les grandes voies de Saumur vers le Poitou, s'y reliait de l'E. à l'O. par « le grand chemin Douais », au S. et à 1 kil. du bourg, passant du Coudray à Montfort, et sans doute par une voie directe de Mihervé à Montreuil-Bellay. — « Le Viel-Courchamp », au XIVe s. est encore dit « le chemin Saumurays ».

C'est Samson de Passavant, qui, le 14 septembre 1138, se faisant moine à St-Aubin d'Angers, donna à l'abbaye le lieu dit *Court-Champ*, avec des prés sur le Thouet et l'emplacement pour bâtir une église, un cimetière et un prieuré. Le tout dépendait de la paroisse du Coudray-Macouard et se trouvait en somme, 20 ans plus tard, si chargé de dettes, sans doute à la suite des constructions nouvelles, que l'abbaye l'arrenta à Maurice Tuevache à charge d'y entretenir deux moines (1157). Les nouveaux habitants, attirés par cette fondation, s'étaient établis suivant l'autorisation donnée par le fondateur dans le cimetière. Ainsi s'explique sans doute la rencontre nombreuse, encore en 1855, de cercueils de pierre dans un *champ* dit *Priaudeau*, à 1,500 mèt.

Digitized by Google

à l'E. du bourg actuel. La chapelle de Courchamps est qualifiée de paroissiale dès le XIIIe s. mais elle n'en reste pas moins dans la dépendance du Coudray et n'eut pas d'autre curé jusqu'en 1790. Les desservants sont de simples vicaires, quoique plus d'un prenne le titre de curé ou le plus souvent de recteur.

A l'angle N.-E. du porche de l'église, le *prieuré* attient encore, remarquable par une belle porte basse avec accolade à fleuron, dont la pierre centrale était chargée d'un écusson. En avant les toits à porcs et à bœufs, appuyés autrefois au cimetière. Au chevet de l'église s'adossent le cellier et les bâtiments de la ferme, occupant le centre d'un vaste enclos, qui ouvre par un beau portail, accosté d'un guichet, sur le chemin de Mihervé. Au-devant s'étendait le cimetière primitif, centre du premier bourg.

Prieurs : *Nicolas*, 1250. — Pierre *Cornilleau*, 1472. — Noble et scientifique personne Adam *Brissonnet*, aumônier de St-Martin de Tours, 1523. — Jean *Nepveu*, 1548. — Dominique *Séguier*, évêque de Meaux, 1642. — Louis *Blavelle*, 1667. — Michel *Le Vayer*, aumônier prédicateur du roi, 1668. — Jacq. *Grassin*, 1710. — D. Franç. *Cabarat*, 1762, qui résigne. — D.-Jacq.-Jean *Dagorne*, procureur de Saint-Serge d'Angers, 6 septembre 1785.

Le fief formait une châtellenie relevant de Vihiers, dont le vaste château bordait vers S.-O. l'église paroissiale, avec vigne et garenne close. En est sieur Foulques de Montervault 1216, Rorgon de M. 1237, Jean Aménard 1468, 1503, n. h. Louis Gallichon, conseiller au Parlement de Bretagne, 1630, et sa famille jusqu'à la Révolution. Y résidait en 1789 Jacques-Alexandre Becquet Duvivier de Sonnay, écuyer, ancien lieutenant des maréchaux de France, qui y avait épousé le 27 juillet 1775 Jeanne-Baptiste-Françoise-Cécile de Gallichon; — aujourd'hui encore, leur descendance.

On voit mentionner dès le XIIe s. très-répandus, comme aujourd'hui, les ensemencés de froment, les vignes blanches et noires, les noyers, les prés; au XVIIIe s., faute de paturages, les labours se faisaient avec des ânes et des mulets tirés du Loudunois.

Maires : Jean *Fournier*, 1er messidor an VIII. — Abraham *Pinot*, 4 février 1824. — Denis *Parrain*, 15 novembre 1830. — Louis *Marteau*, 1835. — Franç. *Guégnard*, 21 août 1848. — Louis *Charpy*, 1861. — Louis *Sébille*, 1870, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 193; E 823; H Abb. Saint-Aubin.— Arch. comm. Et.-C. — Note Mss. Raimbault.

Cour-d'Aunais (la), f., cne de *la Potherie*.

Court-d'Avort (la), f., cne de *Gennes*. — Vis-à-vis, à 50 mèt. et sur la droite du chemin de Gennes à Louerre, au pied déboisé du coteau, s'élève un beau *dolmen*, composé autrefois de huit pierres, dont une formant le fond, une le côté O., trois le côté E., dont deux sont tombées, deux autres le vestibule; une dernière énorme et brisée en partie sert de toit. — La paroi de l'O. s'appuie au pied du coteau, où plongent les racines d'un antique noyer incliné qui l'ombrage.

Cour-de-Blois (la), f., cne de *St-Christophe-la C.* — *Bleseium* 1120 circa (Cartul. du Ronc., Rot. 2, ch. 27). — *Blesium* 1180 (Pr. de Chantoc., ch. or. 8). — *Une métairie appelée la Court de Blaye* 1540 (C 106, f. 143). — Anc. fief, qui donnait son nom au XIIe s. à une famille de chevalerie, mentionnée dans les titres de Chantoceaux, et dépendait au XVIe s. de la Brétesche en Chantoceaux.

Cour-de-Breil (la), f., cne de *Breil*, vendue natt sur Jean Pays de Lathan les 9 vendémiaire et 12 ventôse an III.

Cour-de-Chavagnes (la), f., cne de *Gonnord*.

Cour-de-Cornillé (la), cl., cne de *Cornillé*, anc. dépendance de l'abb. du Perray-Neuf, vendue natt le 13 janvier 1791. V. *ci-dessus*, p. 749.

Cour-de-Forges (la), h., cne de *Forges*. — Encore à la fin du dernier siècle une haute motte s'élevait près le principal logis, envahissant partie du chemin de Lande-Levée.

Cour-de-Marans (la), h., cne de *Marans*.

Cour-de-Matas (la), anc. logis dans le bourg de *Mouliherne*, chef-lieu de la terre du Vau, appartt au Chapitre St-Maurice d'Angers.

Cour-de-Pierre (la), cne de *Rochefort*. — *Curia que nominatur Curia Petre in pago Andegavo e regione territorii Pictavensis super flumen Ligerim* 1037-1040 (Cartul. du Ronc., Rot. I, ch. 8). — *Curtis que dicitur Petre* 1040-1060 (Ib., ch. 24). — *Villa que Curia de Petra vocatur* 1073-1100 (Ib., ch. 63). — *Castra Petra* 1171 (1er Cartul. St-Serge, p. 186). — C'est ici sans doute — et non à Châteaupanne — qu'il faut placer un des principaux miracles de saint Maurille, qui y vint détruire à quelques lieues d'Angers, sur une colline couverte d'arbres antiques, un rendez-vous célèbre de fêtes païennes, centre du pays que la légende désigne sous le nom de *pagus Commonicus*. Elle ajoute qu'il prit dès lors, sans raison expliquée, celui de *la Pierre*, *castrum Petræ*. — Au XIe s. cet important domaine, *curtis optima*, appartenait au comte Thibauld de Blois, qui, sollicité par la comtesse d'Anjou Hildegarde et bien payé par elle, en fit cession au Ronceray d'Angers. — Toute la forêt du Latay en dépendait avec tous ses droits, sauf celui d'y prendre du bois pour construire, qui l'eut trop vite dévastée. Le seigneur de Rochefort eut seulement plus tard le privilége de s'y pourvoir pour chauffer sa tour. La comtesse ne s'était réservé que les amendes au-dessus de 60 s. et la chasse, qui même plus tard et dès le XIVe s. appartenait à l'abbesse. Les comtes d'Anjou, l'évêque et les seigneurs de Rochefort, confirmèrent successivement et à plusieurs reprises ces priviléges. — La seigneurie, titrée de châtellenie, s'étendait du pont de Rablay à la Ferrandière, du Plessis de Mozé, le long des bois du Ronceray, au ruisseau descendant de la Planche, aux villages de Gautery, des Caraduères, de la Voie, le long de Mantelon et de là en Loire, en comprenant les Lambar-

Digitized by Google

dières, les îles Ste-Marie et du Merdreau, de là au bourg de Rochefort, le bourg compris jusqu'au ruisseau, qui passe près la maison du Temple, de là aux Croix de l'Eperonnière, comprenant dans sa mouvance les églises de Ste-Croix de Rochefort, de Ste-Foy, de St-Lambert-du-Latay, de la Jubaudière, de la Poitevinière et de Mozé. Dans cette étendue les tenanciers devaient le 1er dimanche de mars venir à la grange de Beaulieu déclarer le nombre de leurs bêtes et payer 12 deniers pour chaque vache qu'ils mettaient en pature dans les bois. La juridiction entière, exclusive de tout seigneur laïc, en appartenait aux religieuses, qui, après l'acquisition de la baronnie de Rochefort, obtinrent du roi d'y réunir les offices des deux fiefs (mars 1639). — La mesure locale comptait 12 boisseaux pour 12 boisseaux 3/4 des Ponts-de-Cé. — La maison seigneuriale était située dans le bourg même de Rochefort, avec jardin et geole y attenants.

Arch. de M.-et-L. H Abb. du Ronceray.

Cour-d'Epiré (la), chât., cne de *Savennières*.

Cour-de-Rigné (la), f., cne d'*Echemiré*. — En est sieur Timoléon Grugelin, sieur de la Guillère 1695.

Cour-de-Romagne (la), f., cne de *Villemoisan*. — Ancien fief et seigneurie, acquis d'Etienne Erreau, sieur du Temple, par n. h. Mathurin Rousseau 1729.

Cour-des-Brosses (la), mon b. et f., cne de *St-Melaine*, appart à M. Victor Pavie; — donne son nom au ruiss. né sur *Vauchrétien*, qui traverse la commune de Saint-Melaine et s'y jette dans l'Aubance; il a pour affluent le Coureau; 6,500 m. de cours. — La carte cantonale l'appelle le ruiss. du Bois-de-l'Aubinière.

Cour-des-Landes (la), cne de *Segré*, champs cultivés sur l'emplacement d'un ancien château absolument disparu. V. *les Landes*, *la Coubardière*.

Cour-des-Montils (la), f., cne de *Longué*, anc. logis, qui conserve encore sur la porte un blason *semé d'abeilles*.

Cour-de-Vern (la), f., cne de *Vern*.

Courdil (*David*), fils d'un maréchal-ferrant de Nîmes, vint, sans doute en même temps que son compatriote Gilly (V. *ce nom*), suivre ses études à l'Académie protestante de Saumur. Il y était, en 1672, proposant en théologie et refusa d'y accepter la suppléance de professeur de 1re classe, attendu qu'il n'y s'agissait pas « d'un « établissement absolu mais d'une provision seule- « ment » (10 mars). Ses épreuves achevées, il fut nommé ministre à Château-du-Loir, d'où il fut transféré à Paimperdu, paroisse de Savigny près Rillé. Gilly tenait le prêche à Baugé et tous deux faisaient des prosélytes, malgré la dureté des temps et les menaces croissantes de la persécution. Sollicités de toutes parts, surtout par l'évêque Arnauld, d'abandonner l'hérésie, ils se laissèrent enfin convaincre, à l'heure malheureusement où la constance devenait périlleuse et la docilité lucrative. De fréquents entretiens avec le P. Perrée, supérieur de l'Oratoire de Rouen, les avaient déjà signalés aux soupçons de leurs collègues. Admis, non sans difficulté, dans le synode tenu le 3 juin 1683 à Sorges près Angers par les députés des Consistoires de la Touraine, du Maine et de l'Anjou, ils déclarèrent, Gilly portant le premier la parole, que l'Ecriture Sainte ne leur paraissait plus suffisante pour unique règle de foi et qu'ils reconnaissaient l'église de Rome comme la véritable église. Le jour de la Pentecôte, les deux ministres, l'ancien du Consistoire de Sorges, Etienne Clément, Jacques de Beaulieu, docteur en médecine, et trois autres néophytes firent profession de foi à Saint-Maurice d'Angers, entre les mains de l'évêque revêtu de ses ornements pontificaux. Après le sermon, devant une affluence immense de peuple, un *Te Deum* fut chanté pendant que toutes les cloches sonnaient à pleine volée. — Courdil, comme Gilly, fut gratifié par le roi d'une pension de 1,000 livres et par le Clergé général de France d'une pension de 400 livres. — En mars 1693 il fut reçu de l'Académie des Belles-Lettres d'Angers et installé le 14 mai. Le 7 juin il y prononçait un savant discours *Sur la question de scavoir pourquoi les deux évangélistes St Mathieu et St Luc commencent la généalogie de J.-C. par Joseph, qui n'estoit que son père putatif, et non par Joachim père de la Vierge*; — le 14 mai 1701 l'*Eloge du Roi*. — Il mourut en 1711, laissant une fille et un fils de son mariage avec Catherine de la Primaudais.

Hôtel-Dieu de Saumur, *Reg. de l'Acad. protestante*, E 1, f. 227. — Bibl. d'Ang., Mss. 1032, p. 58, 59. — Pour les autres sources, voir l'article *Gilly*.

Cour-du-Bois (la), cne d'*Allonnes*; = cl., cne d'*Allençon*. — *Le herbergement de Boais* 1393, — *l'étang de la Cour-du-B* 1715 (Mss. Raimbault). — Dépendance au XVIIIe s. du duché de Brissac; = cl., cne de *Chigné*. — Anc. fief et seigneurie relevant de Massé en Meigné, avec hôtel noble, jardins, garennes, parc de haute futaie dit le parc de Lacaz, qui fut défriché en 1678. — En est sieur messire Ant. Turpin, 1452, Jean de Bueil, mari de Martine Turpin, 1465, leur fils Aymon de Bueil 1479, qui le céda en 1489 à René Dumesnil, sieur de Lorière, n. h. Robert de Rougé 1518, Pierre de Rougé 1665, Marie de la Viette 1677, veuve de n. h. Pierre Mondain, maître d'hôtel du duc du Lude, Henri Mondain, porte manteau du duc d'Orléans, 1708, Pierre Mondain, président de l'Election de Baugé 1731. — Le chapelain de Lorière pour les deux tiers, le curé de Chigné pour l'autre tiers en percevaient les dîmes. La vigne était cultivée sur le domaine aux XVe-XVIe s. (Chartr. de Lorière).

Cour-du-Coudray (la), f., cne de *la Tessoualle*; — anc. terre noble avec logis, vendue nat en l'an VI sur d'Andigné de Maineuf.

Cour-du-Liége (la), mon b. et f., cne de *Clefs*.

Cour-du-Moulin (la), h., cne d'*Echemiré*. *La maison seigneuriale de la Court du Moulin* 1539 (C 105, f. 81). — *Le moulin de la C. du M.* 1556 (G Cure), — avec anc. château, conservant jusqu'à ces derniers temps de beaux dé-

Digitized by Google

bris des xve et xvie s., dont deux tours, une ronde, une carrée, des meurtrières. Il ne reste plus qu'une grande chambre, où réside le fermier, et une partie des douves vives. En est seigneur Pierre de Montalais, 1540, 1555, mari de Louise Bourré, Louis de Montalais 1604, René de la Roë 1610, 1626, Charles de la Roë 1658, 1663, — puis la famille de Broc, et les seigneurs d'Echemiré aux xvii-xviiie s., — vendu nat^t sur Alex.-René-Henri Hardouin de la Girouardière le 25 ventôse an III.

Cour-du-Port (la). — V. *la Jaille-Yvon.*

Cour-du-Tremblay (la), f., c^ne de *Bécon.*

Coureau (le), ruiss. né sur la c^ne de *Vauchrétien*, s'y jette dans le ruiss. de la Cour-des-Brosses; — 1,100 mèt. de cours; = vill., c^ne de *la Bohalle;* — anc. terre noble avec chapelle, appart^t en 1664 à n. h. Jacq. Beauvillain; = f., c^ne de *Pouancé.* — *Le Courant* (Cass.). — *Les Coureaux* (Et.-M.); = h., c^ne de *St-André-de-la-M.*; = V. *Coirault.*

Courgeon (le), ruiss. né sur la c^ne de *Brain-sur-Longuenée*, traverse Brain et le Lion-d'Angers et se jette dans l'Oudon. Il a pour affluents les ruiss. de la Brisatière, de la Chaussée, de l'Avais, de la Bellauderie et des Mazières, sur un parcours de 7,200 m. Le pont, récemment reconstruit, était autrefois trop souvent impraticable et le débordement du ruisseau interrompait fréquemment les communications entre Andigné et le Lion-d'Angers.

Courgeon (le Grand-), f., c^ne du *Lion-d'A.*

Courgeonnière (la), f., c^ne de *la Salle-A.*

Courie (la), h. et domaine, c^ne de *St-Augustin-des-B.;* = cl., c^ne de *St-Martin-du-B.*, dépendance puis annexe de la terre du Coudray (E 504); — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans l'Oudon; 1,200 mèt. de cours.

Courjaillère (la), f., c^ne de *Roussay.* — *La Courbejalière* 1672 (Et.-C) et xviiie s. (Cass.). — *La Courgallière* (Et.-M.).

Cour-Janvier (la), cl., c^ne de *Blou.* — En est sieur n. h. Jacques Buignet, fourrier du roi.

Cour-l'Abbé (la), f., c^ne de *St-Jean-des-Mauvrets*, anc. domaine de l'abbaye de Toussaint, avec maison de maître pour l'abbé ou le prieur. Il relevait de la seigneurie d'Avrillé et comprenait les terres de la closerie détruite de la Magaudière.

Arch. de M.-et-L. H Toussaint.—*Sommier des Domaines*, p. 77.

Courlaie (la), cl., c^ne de *St-Clément-de-la-Place.* — Appart^t à Bernard Fourmy 1659 et dépendait au xviiie s. du temporel de la chapelle Ste-Anne desservie en St-Lambert-de-la-Potherie.

Courléon, canton de Longué (20 kil.), arr. de Baugé (30 kil.); — à 61 kil. d'Angers. — *Corlon* 1055 circa (1er Cartul. St-Serge, p. 191). — *Locus qui dicitur Curtis Leonis* 1102-1108 (Cartul. de Fontev., ch. 682). — *Corleum* 1116 (Fontev., ch. anc. 11), 1157-1169 (Arch. de la Sarthe, n° 572). — *Corlium* 1207 (Pr. des Loges). — *Corléon* 1579 (Carte), 1607 (Mercator). — Dans une région plane vers N., remplie vers S. par une chaîne de hauts coteaux (117-126 mèt.), couverts de landes et de bois, entre le département d'Indre-et-Loire vers l'E. et en partie vers S., Parçay (6 kil.) au N., la Breille (7 kil.) au S., Vernoil-le-Fourrier (5 kil.) à l'O.

Le chemin d'intérêt commun de Vernoil à Gizeux, centre avec Bourgueil des relations commerciales du pays, traverse le bourg, où s'en détache devant l'église le chemin d'intérêt commun de Courléon à Parçay.

Nul autre ruisseau que la fontaine de la Bareillère, qui s'échappe vers l'E. pour se jeter dans l'étang du Gué en Gizeux.

En dépendent les vill. ou ham. de l'Abbaye ou, comme on dit dans le pays, de la Boye (13 mais., 44 hab.), de Pieds-Fourchés (10 mais., 29 hab.), du Maroir (10 mais., 34 hab.), du Billot (10 mais., 30 hab.), de la Beillardière (7 mais., 24 hab.), du Grand-Courléon, avec château (7 mais., 34 hab.), des Ormeaux (6 mais., 13 hab.), de la Chucherie (5 mais., 15 hab.), de la Délugrerie (4 mais., 11 hab.), de la Rousse (4 mais., 10 hab.), des Aireaux (4 mais., 8 hab.), de la Touche (3 mais., 14 hab.) et 7 fermes ou écarts.

Superficie : 1,371 hect.. dont 283 distraits par ordonnance du 14 septembre 1836 de la commune de Vernoil-le-Fourrier. — Jusqu'à cette date, le tiers du bourg même de Courléon dépendait de Vernoil que limitait seulement le chemin transversal de Parçay, devant l'église. — 297 hect. de communaux affermés 3,637 francs; — 76 hect. en bois.

Population : 69 feux, *709* hab. en 1720-1726. — *305* hab. en 1831. — *482* hab. en 1841. — *474* hab. en 1851. — *441* hab. en 1861. — *445* hab. en 1866. — *438* hab. en 1872, dont *135* hab. (47 mais., 45 mén.) au bourg, rajeuni par la suppression du cimetière intérieur, la construction de la mairie, le percement de routes nouvelles.

Foire le 2 février, depuis 1870. — *Assemblée* le dimanche qui suit le 24 juillet.

Bureau de poste et *Perception* de Vernantes.

La *Mairie*, avec *Ecole mixte* (Sœurs de la Salle-de-Vihiers), est un joli édifice neuf (archit. Piette), dont les travaux adjugés les 10-12 novembre 1861 ont été définitivement reçus le 21 mars 1863. — La mairie ancienne, aliénée le 8 octobre 1861, lui fait face, transformée en café.

La paroisse, supprimée en 1802, mais de fait presque régulièrement desservie par un prêtre à résidence, n'a été rétablie qu'en 1837. Une ordonnance épiscopale du 28 novembre 1834 y réunit même, par distraction de Vernoil, tout le groupe de maisons et fermes qui ne fut annexé qu'en 1836 à la commune.

L'*Eglise*, dédiée à St Jacques, n'offre qu'une nef (17 mèt. 20 sur 7 mèt. 35) d'aspect très-antique et dont la voûte est tombée. Elle comprenait trois travées qu'indiquent des colonnes aujourd'hui tronquées de façon difforme à hauteur d'homme et formées de rondelles de pierre superposées avec bourrelet de ciment en saillie. Les chapiteaux, du style roman primitif, se composent de deux feuilles aiguës, avec abaque carré,

Digitized by Google

sauf le dernier chapiteau à dr. où le feuillage perlé s'arrondit en crochet naissant. Un double arceau en retrait ouvre sur le carré du chœur, voûté encore en pierre ainsi que le demi-cercle de l'abside (9 m. 5 sur 5 m. 10). — Rien d'ailleurs à signaler que le bénitier, antique cuve de pierre avec coins en saillie, près la principale entrée. — A l'extérieur, la façade est en partie refaite avec pignon tronqué par un petit clocheton, où pend une cloche fondue, comme l'indique une inscription, par Gabriel Marquis, à Saumur, en 1764. Un second pignon y correspond, superposé à l'entrée du chœur. Les murs latéraux, en bel appareil moyen régulier, sont percés de larges fenêtres romanes évasées, dont la partie supérieure a été remaniée. Dans la première vers sud est recueillie la vieille statue du patron, *saint Jacques*, toute mutilée. — Presque au-dessous, ouvre une porte, formée d'un large arceau en appareil moyen régulier avec petit tore rond et très-mince filet en dents de scie pointillées et couronnement extérieur en saillie, le tout recouvrant à une profondeur d'un mètre deux autres arceaux nus qui couvrent l'entrée. — Une suite de modillons, — de têtes barbares ou grotesques sur le chœur, de simples bizeaux sur l'abside, — forme le couronnement, surmonté autour de l'abside d'une double moulure en dents de scie.

Vers Nord, y attient, séparée par un étroit passage, la petite maison du *prieuré* sans aucun caractère antique, qui communiquait avec le chœur par une porte romane aujourd'hui condamnée, le tout vendu nat^t le 27 prairial an IV. — Le *Presbytère*, avec bel enclos, a été acquis par la commune le 23 août 1852. — Le *Cimetière* se rencontre à 100 mèt. vers l'O. à l'entrée du bourg.

Il n'est signalé aucune trace antique sur le territoire, quoiqu'il fût entrecoupé par les chemins transversaux de Vernoil, de Gizeux, de Bourgueil et de Saumur, celui de Vernoil à Gizeux se bifurquant au moulin des Landes, et formant encore devant le château de Courléon une large et longue avenue de peupliers.

L'abbaye de St-Nicolas possédait dans le pays un domaine qu'elle céda en 1116 à l'abbaye de Fontevraud.

La paroisse devait dès cette époque être constituée, comme l'atteste suffisamment encore l'œuvre actuelle de l'église. Plus tard, à une date indéterminée, elle devient prieuré-cure de l'abbaye de Saint-Cosme-lès-Tours.

Prieurs-Curés : V. *Guischard*, 1620, 1624. — Michel *Lamy*, septembre 1624, devient prieur de Gizeux. — Urbain *Guichard*, 1628, juillet 1662. — F.-B. *Verjus*, 1663. — Alexandre *Remollard*, 1664, installé le 30 mars, † le 9 juillet 1675. — Louis *Davau*, « prêtre commissionné pour la desservance », signe prieur à partir de 1679 jusqu'en mars 1709. — René *Thoret*, 4 mars 1709, † le 13 mars 1717, âgé de 47 ans. — Victor *Guillemeaux*, mai 1717, † le 11 décembre 1737, âgé de 57 ans. — *Guitton*, janvier 1738. — Louis *Regnoul*, mars 1740, † le 24 juin 1775, âgé de 69 ans. — *Brunet*, février 1776, octobre 1793. Il touchait une pension de 100 livres dès 1790 sur le séminaire St-Charles d'Angers.

La terre seigneuriale de la paroisse était le château de Courléon, dit aujourd'hui le *Grand-Courléon* et autrefois *Courléon-le-Lige*, situé, ainsi que ses dépendances, sur la paroisse de Vernoil, le tout relevant de Gizeux. — En est sieur René d'Epinay 1552, François de l'Epinay 1687, Charles de l'Epinay, qui épouse le 30 août 1654 à Fontaine-Guérin d^lle Elie Courtin, — Charles de Champagné 1677, mari de Catherine de l'Epinay; — Claude de Vert 1720, mari de Renée-Marie Foullon ; — Jacques-Isaac de Vert, commissaire provincial d'artillerie, 1733, marié le 22 avril 1748 à Marguerite-Cécile Lebœuf, colonel du régiment de Besançon en 1766. — Constantin-Victor de Vert, mari de Renée Lépagneul de la Plante, 1775, qui y réside encore en 1789, et dont la fille Marie-Renée épouse le 29 mai 1786, à Vernoil, Charles-Marie-Héard de Boissimon, officier au régiment de Monsieur; — en 1834 encore Charlotte-Eugénie-Héart de Boissimon, veuve d'Alexandre Desmazis, de qui la terre fut acquise par Mme Trouillard, sœur de M. Louvet, ancien ministre. — Le château actuel, complètement reconstruit, forme un corps central, avec fronton, entre deux corps rectangulaires, avec toit détaché en cône tronqué, et deux fausses demi tours rondes à toits pointus aux angles, centre d'un domaine qui comprend une vingtaine de fermes, la moitié du territoire de la commune.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré de Bourgueil, de l'Election et du Grenier à sel de Saumur, du District en 1788 de Saumur, en 1790 de Baugé.

Maires : Borien, 1792 — Pierre *Boisnard*, 1er messidor an VIII. — Pierre *Boisnard*, son fils, 23 janvier 1826, démissionnaire en 1835. — Vincent *Boisnard*, frère du précédent, 17 novembre 1835. — Franç. *Vinet*, 1868, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 194. — Arch. comm. Et.-C. — Le P. Lardier, *Inventaire*, t. VI, p. 2.

Courlière (la), f., c^ne de *Querré*. — *La Couarlière* (C. C.) — Appartenait en 1701 à P. Gohin, curé de la Cropte et de la Basouge (E 774).

Cournez (*Claude* de), sieur de Monac, capitaine exempt des gardes du corps du roi, marié le 9 septembre 1641 à Angers avec Louise Ernault de Charrost, fut nommé maire pour deux ans par lettres de cachet du 21 avril 1657. On ne voit pas que rien ait signalé son mairat si ce n'est le remplacement par une horloge neuve du vieux cadran municipal. Il fut déclaré en 1668 déchu de sa noblesse pour défaut de paiement des droits de finance. — Il mourut le 29 mars 1673, âgé de 70 ans, et fut inhumé dans l'église Saint-Michel-du-Tertre, sépulture de sa famille. — Il portait *d'azur à 2 vols d'or posés en chef, chargés chacun d'une fleur de lys de gueule au huchet d'or posé en pointe.*

Mss. 919. — Arch. mun. BB 87. — Thorode. Mss. 1004. — GG 139.

Digitized by Google

Couronné (*Pierre-Louis-Etienne*), né le 26 décembre 1740, était cordelier en 1790 et porta la parole dans l'Assemblée électorale de Saumur au nom de la députation de son couvent qui vint à la séance du 8 juin protester de son patriotisme. Il prêta, quand il le fallut, le serment à la Constitution civile et fut nommé curé de Thouarcé. En 1791 sa paroisse, déjà peu docile, fut inondée, par la poste, d'une petite plaquette de six pages in-8°, sans lieu ni date ni nom d'auteur, portant pour titre : *Catéchisme sur le schisme à l'usage de M. l'abbé de Périgord, adressé et appliqué au Révérend Père Couroné, religieux cordelier, défroqué et intrus, à Thouarcé, par la grâce de la Constitution.* L'auteur quel qu'il fût — et qui pourrait être Chatizel — lui démontrait, sans trop d'injures, mais avec force citations des Pères et des Conciles, que les intrus, bon gré, mal gré, étaient des schismatiques, puisque le pape les condamnait. L'écrit fut poursuivi comme incendiaire, mais il avait été lu de toute la paroisse. Aux premiers succès des Vendéens, Couronné donna sa démission de sa cure (17 pluviôse an II), et quelques jours après, de la prêtrise, et se retira dans une petite maison qu'il possédait à Varrains, mais l'approche des Vendéens sur Saumur, le fit fuir encore et se réfugier dans sa famille qui habitait Châtellerault. Il revint bientôt, se maria à Varrains et y exerçait les fonctions d'instituteur en l'an IV. Il y est mort le 1er janvier 1821.

Couronnières (les), f., cne de *Liré*.

Courossé, h. et moulin à eau, cne de *la Chapelle-St-Florent*, appart à Bonchamps de la Baronnière en 1711.

Courossés (les), vill., cne de *Parcé*.

Courouce, f., cne de *St-Pierre-M.* — *Curia Cesaris* 1239 (Cart. pap. de Chemillé, p. 15). — *La terre de Courocé* 1458. — *Le lieu et appartenances de Courossé* 1608 (Et 429). — *Courosse* (Et.-M.). — Sur une hauteur dominant une étroite et longue courbe de l'Evre ; — anc. terre relevant de Bohardy à qui le tenancier devait une paire de gants blancs à changement de seigneur. Elle appart en 1458 à Guill. Forestier, — vendue nat le 27 germinal an VI sur de Rougé. — Il paraît y avoir existé un établissement antique que signalent la présence de tuiles à rebord et des blocs de ciment romain, provenant, au témoignage de M. Tristan Martin, de murailles larges de plus de deux mètres, que les fermiers eurent la peine d'enlever de leur jardin.

Courpaudière (la), f., cne de *Chalonnes-sur-L.* — *La gagnerie de la Croupaudière* 1492 (E 613).

Cour-Pelée (la), f., cne de *Vernantes*. — *La Cour Paillé* (Cass.). — *Paillé* (Et.-M.).

Cour-Pivert, min à eau et f., cne de *Segré*.— Anc. et grand logis du XVIIe s. au sortir du pont sur l'Oudon en venant de St-Aubin-du-Pavoil, encadré entre deux corps d'angle carrés, avec un reste de tour ronde vers N.-O. Sur une porte basse, figure une jolie tête sculptée du XVIIe s. — Le moulin à blé avec chaussée existait dès le XVe s., appart à Marie Rouffier en 1455, veuve de Guy de la Faucille, qui avait droit de contraindre ses sujets à y venir moudre ; — en 1590 à Gilles Gérard.

Courrière (la), f., cne de *Montigné-les-R.*

Cours (les), cne de *Vern*. — En est sieur Claude Mergot, écuyer, mari d'Anne de Couasnon, 1636.

Cours (les Basses-), h., cne du *Louroux-B.* — *Les Cours* XVIIe-XVIIIe s. (Et.-C.). — Anc. maison appart à la famille de Brie aux XVIIe-XVIIIe s. — René-Marc de Brie y mourut le 8 novembre 1709, âgé de 60 ans. = (les Hautes-), f., cne du *Louroux-B.*, — appart à la famille de Brie. En est sieur h. h. Jacques Carnel, mari de Catherine de Brie en 1739, René Dupas en 1744, mari de Jeanne-Catherine de Brie.

Cour-Saint-Jean (la), mon b., dans le bourg de *la Chaussaire*. — La tradition en fait l'habitation de moines.

Cour-Saint-Maurice (la), dans le bourg du *Plessis-Grammoire*, maison seigneuriale du Chapitre de St-Maurice d'Angers ; — vendue nat le 9 février 1791, avec deux arpents de pré dans les marais de Brain-sur-l'Authion.

Coursay, canton, cne du *Puy-N.-D.*

Coursillons (les), cne d'*Angers*, route d'Ecouflant, anc. usine à tuyaux ; = f., cne de *la Bohalle*, appart en 1791 à Franç. Gobellier, aujourd'hui aux Hospitalières de Beaufort.

Court (*Jean-Louis-Caton* de), né à Pont-de-Vaux (Bourgogne), fils de Charles-Caton de Court, gentilhomme ordinaire du roi, et d'Anne de Saumaise, — quoique Lehoreau le prétende fils de paysan, — nommé le 8 septembre 1695 abbé de Saint-Georges-sur-Loire et installé le 22 janvier 1696, fut élu de l'Académie d'Angers le 22 décembre 1700, installé le 26 janvier 1701 et y prononça le 14 mai 1703 l'*Eloge du Roi*. C'était un bel esprit, grand faiseur de banalités en vers et en prose et qui, jetant l'argent sans compter, se trouva tout à l'improviste ruiné. Pressé par ses créanciers, il voulut imiter les grands en mettant en loterie ses meubles, ses livres, son carrosse, même sa chasuble. Le tirage eut lieu en sa présence dans la cour des Dames du Calvaire, le jeudi 28 avril 1715 et les deux jours suivants « mais par malheur estant toute « tirée, on trouva plus de 140 billets sans nu- « méro et trois bons billets qui restaient ». La justice fut saisie et confisqua par sentence du 15 mai, au profit de l'Hôpital Général d'Angers, les lots et l'argent reçu des billets. Le public y fut ainsi pris comme l'abbé ; mais ce dernier dut pendant quelque temps quitter l'Anjou devant le mépris public avec la honte de voir vendre à l'encan ses meubles sur les Petits-Ponts (16 et 17 mars 1716). Ce scandale ne l'empêcha pas la même année de joindre à son abbaye de Saint-Georges l'abbaye de Saint-Serge d'Angers dont il cumula les revenus. On vantait « sa politesse, son bon goût », son éloquence, sa poésie ; mais on lui tenait compte surtout d'avoir pour ami intime l'abbé Fleury et deux frères, l'un ancien gouverneur du duc du Maine, l'autre, sous-gouverneur du duc de

Digitized by Google

Chartres. Il assistait d'ailleurs fréquemment aux séances de l'Académie, dont il fut deux ans chancelier (1728-1730), et y fournissait régulièrement de petits vers, *les Rats agioteurs*, fable (27 février 1720), une ode *Sur la fuite de soi-même* (8 janvier 1721), une *Paraphrase* en vers du mot *de Job* : *homo natus de muliere* (17 juin 1722), une ode *Sur la réception de l'abbé Poncet* (17 mars 1728), des *Actions de grâces sur la naissance du Dauphin* (1er février 1730), deux sonnets (15 mars), une ode, *le Triomphe de Constance* (29 mars), des *Vers funèbres sur la mort de l'évêque* (5 septembre), une épître et un sonnet (13 décembre), une fable, *la Beauté de l'esprit et la Beauté du corps* (7 mars 1731), un *Dialogue entre l'Eloquence et l'Or*, et un *Sonnet à la louange du P. Sorinde*, jésuite, qui avait prêché le carême, *des bouts rimés* proposés par le *Mercure* (4 avril 1731), enfin le 11 avril, un *Dialogue entre la Vérité et le Mensonge*. Il réunit une partie de ces pièces et autres fadaises dans deux petits recueils : *L'Heureux Infortuné, histoire arabe en vers avec un recueil de diverses pièces fugitives en prose et en vers, par M. D., académicien* (Paris, 1722, chez la veuve Lefebvre, in-12 de 129 p.). Ce volume comprend outre quelques-unes des productions indiquées ci-dessus, le *Discours* de réception de l'auteur à l'Académie, une paraphrase en vers du second acte de la *Troade* de Senèque, divers sonnets et autres pièces déjà publiées d'ailleurs dans le *Mercure*; — 2° *Variétés ingénieuses ou Recueil et mélange de pièces sérieuses et amusantes* (Paris, Christophe David, 1725, in-12). Certains exemplaires portent en premier le sous-titre. Ce recueil comprend, comme le précédent, des traductions de psaumes, d'hymnes d'église, d'odes d'Horace, des sonnets, des bouts-rimés, une épître en vers grecs à Dacier par Charles-Caton de Court, frère de l'auteur, déjà publiée par la *Menagiana* et un éloge de ce frère par l'abbé Genest. L'abbé de Court périt blessé mortellement par un taureau dans une des allées de Gournay, maison de campagne de son frère, lieutenant-général des armées navales, et y mourut le 31 août 1732. Il avait, dit-on, composé une vie de Robert d'Arbrissel, qu'il détruisit à la prière de l'abbesse de Fontevraud pour ne point réveiller des polémiques sur des questions délicates et oubliées.

Rangeard. *Mélanges académiques*, Mss. 577. — *Reg. de l'Acad. d'A.*, Mss. 1082. — Lehoreau, Mss., t. III, p. 157. — Barbier. — Moréri. — Papillon, *Hist. des Auteurs de Bourgogne*. — Richard et Giraud, *Bib. sacrée*.—*Mercure*. — D'Etriché, *Poésies* Mss. — Quérard, *France litt.*, t. II, p. 315.

Courtade (*Alexandre*), né à Saumur, le 30 octobre 1795, fut attaché en qualité de chirurgien-sous-aide à la grande armée par commission du 31 juillet 1813 et quelque temps à peine après son arrivée, fait prisonnier avec son ambulance et interné à Dresde. De retour en France en 1814, il reprit ses études violemment interrompues et obtint son diplôme de docteur en la Faculté de Montpellier le 17 janvier 1823. Etabli pendant deux ans à Saumur, il fut nommé en 1825 médecin de la maison centrale de Fontevraud, à laquelle il resta attaché pendant 35 ans, et pendant 15 ans aussi commandant des gardes nationales de Fontevraud, Turquant et Montsoreau. Il se retira en novembre 1860 à Brezé, où il est mort le 27 janvier 1873. — C'est là qu'il avait transporté et disposé en véritable Musée une collection d'objets variés, mais surtout de gravures et de tableaux réunis par lui pendant son long séjour à Fontevraud et pour la plus grande partie provenant du trésor dispersé de l'abbaye. Elle occupe en l'état actuel six salles, tout le rez-de-chaussée de son hôtel, dont trois de gravures choisies avec diverses reproductions minutieuses de monuments locaux, — tels que de la tour d'Evrault et des statues des rois, — trois autres de tableaux, sujets de religion ou portraits, Mme *Pardaillan d'Antin*, *Renée de Bourbon*, *Gilles Dandenac*, quatre ou cinq portraits de dames de la cour d'une touche exquise, un beau diptique ancien, une *Flagellation* superbe, une curieuse *Ste Bègue*, trois têtes d'étude de main de maître sur une même toile, grand nombre d'autres dont la distinction ou l'étrangeté attire, mais qui perdent à rester sans nom d'artiste et sans attribution connue.

Courtaie (la), mét., cne de *St-Clément-de-la-P.*, dépendance du bénéfice du même nom dont était titulaire en 1790 l'abbé des Brosses; — vendue natt le 11 thermidor an IV.

Courtais (*Joseph*), graveur, habitait St-Lézin-d'Aubance en 1767, 1769, mari de Jeanne Chétoul.

Courtaiserie (la), f., cne d'*Aviré*; = cl., cne de *Cheffes*; = f., cne de *St-Rémy-en-M.*; — anc. fief et maison noble avec douves et étang en partie comblés, dont est sieur en 1525 n. h. René Lemaugin et de la fin du XVIe s. au XVIIIe s. la famille de Boizy.

Courtaisière (la), f., cne de *Baracé*, vendue natt le 1er messidor an IV sur Fr.-Fréd. La Rochefoucauld-Liancourt; = h., cne de *St-Georges-du-Puy-de-la-G.* — *La Courtoizière* (Cass.).

Courtarvel de Pezé (.....), n'avait au dire du *Mercure galant*, que onze ans, quand il soutint le 2 août 1694, à Angers, une thèse de mathématiques sur les sujets les plus élevés et répondit à toutes les difficultés. La thèse imprimée forme un in-8° de 12 pages.

Merc. gal., 1694, p. 206.—*Intermédiaire*, 15 juill. 1864.

Courtaudière (la), f., cne de *Chantocé*; = cl., cne de *Morannes*, = f., cne de *Vern*.

Courtault (*Jean*), fondeur de cloches, *campanorum compositor*, Angers, 1498.

Courteau (le), f., cne d'*Aviré*.

Courte-Epine (la), cl., cne d'*Andard*.

Courthardi. — V. *Seguin de C.*

Courtemanche, f., cne de *Fougeré*. — *Coutemanche* 1556 et 1601 (Et.-C.). — *Courtemanche* 1573. — *Courdemanche* 1640 (Ib.). — Anc. fief et seigneurie appartt à n. h. Simon de Chemens 1556, Ant. de Meaulne, écuyer, 1601, messire Jean d'Orvaulx 1613, Simon de Chemens 1647.

Digitized by Google

Courte-Rue, vill., c^ne de *St-Mathurin.*

Court-Grain, mine, c^ne de *Beaulieu.* — A 200 mèt. vers S.-E. a été ouvert en 1867 le puits, dit *Puits-des-Creuses,* qui sert d'entrée.

Courticaille, cl., c^ne de *Fougeré.*

Courtière (la), f., c^ne du *Lion-d'Angers,* appart^t à Boreau de la Besnardière, mari d'une d^lle Fautrier, en 1785 ; — donne son nom au ruiss. qui s'y jette dans le ruiss. du Chemas-Chaussée ; 775 mèt. de cours ; = f., c^ne de *St-Hilaire-du-B.*

Courtigat, cl., c^ne de *St-Macaire-en-M.* (Cass.). — N'existe plus.

Courtigné (le), cl., c^ne de *Montigné-les-R.* — En est sieur Ignace de la Porte, président au Grenier à sel de la Flèche 1668 ; = (la Haute-), f., c^ne de *Parcé.*

Courtil (le), cl., c^ne de *Parcé* ; = cl., c^ne de *la Pommeraie.*

Courtil-Faucheux (le), f., c^ne de *Denée.*

Courtillauld (*Mathurin*), maître vitrier, à Doué, adjudicataire en 1635 avec le peintre Durand (V. *ce nom*) et Jacques Gallais, tailleur de pierre, des travaux de restauration de l'église St-Pierre de Doué, en refit à neuf pour sa part le grand vitrail, représentant, comme l'ancien, *la Création du monde et les Articles de la Foi.* L'ouvrage était achevé en février 1656.

Courtilleau, cl., c^ne de *Durtal.*

Courtillères (les), cl., c^ne de *St-Aubin-de-Luigné* (Cass.).

Courtillerie (la), c^ne de *Mazé.* — *Le lieu, terre, domaine de la Courtellière* 1582, *de la Courtillière* 1529 (E 1072-1073), relevant du Plessis-au-Jau à foi et hommage « de la bouche et les mains » ; — en est sieur Jean Licois 1455.

Courtillerie (la), f., c^ne de *Chazé-Henry.*

Courtillet (le), vill., c^ne de *Soulanger.*

Courtilliers (les), ruiss., né sur la c^ne de *Vauchrétien,* traverse Quincé et se jette dans le ruiss. de Montayer ; — 3,250 mèt. de cours.

Courtils (les), c^ne de *Grez-Neuville.* — *Locus nuncupatus Les Cortis* 1265 (Pr. de Grez-N.) ; = h., c^ne de *Mazé.* — *Le lieu et closerie des C.* 1793, vendu nat^t le 7 mars sur les religieuses Hospitalières de Beaufort.

Courtin (*Marie*), nom inscrit sur un vitrail représentant *Jésus et Marie,* avec la date 1602, dans la collection Mordret, à Angers.

Courtinière (la), f., c^ne de *Cherré* ; = vill., c^ne de *St-Mathurin,* — appart^t en 1533 à Jean Fleuriot, sieur de la Ferrière.

Courtinières (les), h., c^ne de *Soulaire.*

Courtins (les), h., c^ne de *Parcé.* — *Courtiseaux* (Cass.).

Courtisaie (la), h., c^ne de *Nyoiseau.*

Cour-Tison (la), f., c^ne de *St-Christophe-du-B.,* — du nom sans doute d'un personnage qui figure dans une charte sur le Voide et Montilliers : *Ticio de Aula* 1124-1140 (Cart. St-Maur, ch. 60). — *Le Courtizon* (Cass.). — *Le Courtison* (Et.-M.). — En est sieur Claude de Malnauds, mari de Marie de Majour 1660, qui y meurt veuve en octobre 1673. — La ferme fut visitée le 1er novembre 1791 par une bande de *chauffeurs* qui brûlèrent les pieds du métayer pour lui extorquer son argent.

Courtraie (la), cl., c^ne de *Montigné-les-R.*

Courtreux, f., c^ne de *Chigné.* — *Courtraux* (Cass.).

Courtrie (la), cl., c^ne de *Cheffes* ; = f., c^ne du *Louroux-Béc.*

Courtru, cl., c^ne de *Jarzé.*

Courvoisier. — V. *Lecorvaisier.*

Courvoisière (la), f., c^ne de *Cossé.* — En est dame Victoire-Adélaïde Chabot 1746.

Couscher (*Jacques-Alexandre*), philanthrope, né à Saumur le 29 mai 1768, ancien inspecteur-divisionnaire des douanes « point « gêné, point gênant », écrit-il de lui-même, « cosmopolite, citoyen de l'Univers, ressuscité des « quatre parties du monde, qu'il a eu la persévé- « rance d'aller visiter pour y propager et prêcher « le libéralisme, s'annonçant avec le titre de prêtre « de la saine raison et prédicateur de la nature « avec seulement simplicité du bon sens et lumière « de sa politesse. » Esprit bizarre, comme on voit, plein d'idées excentriques, mais en somme, au prix de quelque ridicule, porté à bien faire et à faire du bien. Il a fondé diverses petites rentes perpétuelles applicables avec une prévoyance ingénieuse à de nombreux petits besoins oubliés, — pour le soulagement des pauvres prisonniers, — pour blanchir les murs de la prison, — pour prime d'encouragement aux sapeurs-pompiers, — pour prix aux domestiques fidèles, — pour les pauvres estropiés, — pour les enfants trouvés, — pour encouragement aux enfants de l'école primaire de Brézé, — pour l'achat d'un drap mortuaire pour les pauvres, — pour l'entretien d'un cheval et d'un cabriolet à l'usage des convalescents de l'hospice, — pour fournir le chocolat des sœurs, et — ce qui est remarquable à cette date d'il y a 50 ans, — pour l'entretien d'une chaire d'espagnol ou d'anglais au Collége de Saumur, etc., etc. Décoré en 1837 de la Légion d'honneur, il employait en bonnes œuvres, outre son revenu, sa pension de retraite. Une de ses joies fut de faire creuser son tombeau dans un terrain du Père-Lachaise et d'y inscrire : *Cy git debout qui fut toujours Cousché.* — Son portrait figure dans la galerie du *Livre d'honneur* de Jarry de Mancy, 1839, — et une notice dans le *Journal de la Société morale chrétienne* (n° 50, 1828), et dans le *Mercure du XIXe s.,* t. XIII, p. 459. — Besnard, V. *ce nom,* qui l'a bien connu, en parle aussi beaucoup dans ses *Mémoires* Mss. et raconte de lui des histoires singulières.

Cousin (*Etienne*), le dernier survivant des mamelouks de la garde, est mort à Bauné, le 4 septembre 1866. Il était né près de là à Andard, le 30 mars 1781. Entré au service sous le Consulat et dans le 10e dragons, il fit la plupart des campagnes de l'empire, reçut 14 blessures et passa avec son grade de maréchal-des-logis en 1813 dans l'escadron des Mamelucks, qui combattit à Waterloo. Licencié en 1815, il s'était établi et marié à Bauné, où il a vécu jusqu'à l'âge de 85 ans.

Journal du M.-et-L. des 17 octob. 1865 et 10 sept. 1866.

Digitized by Google

Cousin (*Laurent*), m^e maçon, Angers, 1338.

Cousinerie (la), f., c^ne de *Brézé*. — En est sieur Lejeune de la Furjonnière, par sa femme d^lle Moussault, 1699; — f., c^ne de *Saint-Clément-de-la-P.* — *La Cousinerie* (Cass.), — appart^t en 1650 à Ant. Goussault, m^e ordinaire de la Chambre des Comptes de Paris, et fut acquise de son fils Jacques G., conseiller au Parlement, par Jean Hubert, bourgeois d'Angers, le 31 mai 1656.

Cousinière (la), f., c^ne de la *Chapelle-St-Laud*, dépendait du temporel de la chapelle St-Nicolas et fut vendue nat^t le 20 mai 1791; — cl., c^ne de *Fougeré*; — anc. petit fief qui relevait de Lavau-Fétu et devait à son suzerain, en lui présentant la foi et hommage, « une « flèche de bois empanée de plume d'aigle et « ferrée d'un fer à sang » (E 853). — Il appart^t en 1445 à Hugues de Montalais et au XVIIIe s. à la Madeleine de la Flèche, sur qui il fut vendu nat^t le 18 mars 1791; — c^ne de *Mazé*, près la Croix-Boujuan 1528 (E 560); — f., c^ne de *Villebernier*.

Cousinières. — V. *Durand* (Françoise).

Coussaie (la), f., c^ne de *Montigné-sur-Moine*; — f., c^ne de *St-André-de-la-M.*; — f., c^ne de *Somloire*. — Anc. m^on noble appart^t aux barons de la Séverie; — f., c^ne de *Tout-le-Monde*, appart^t aux seigneurs de la Crilloire.

Coussay (le Haut, le Bas-), hh., c^ne des *Cerqueux-sous-Passavant*, — dépendaient avant 1854 de la c^ne de St-Hilaire-du-Bois. — Avant la Révolution, les Carmes d'Angers y possédaient un important domaine acquis par eux en 1628 de Marie Gohin, veuve de Jean Guillard et alors religieuse aux Calvairiennes de Loudun.

Coustard (*sire Robert*), « peintre de Mon- « seigneur, frère unique du Roy et cerdeau de « la Reine reignante », est encore un de ces inconnus, artistes dans la grande acception du mot, qui n'ont pas même laissé, après de longues années de vogue, un souvenir dans leur ville, moins encore dans l'histoire de l'art. C'est à lui bien certainement que fait allusion ce passage d'une lettre de Mme Acarie, la fondatrice des Sœurs de Charité, que j'ai publiée tout à mes débuts à Angers, en y croyant reconnaître, par erreur, le peintre Lagouz, seul nom de peintre angevin, qui fût alors connu des Angevins : « Dernièrement ils me pressèrent fort de me « faire peindre, dit-elle; ils ont un homme qui « l'entend parfaitement. C'est celui qui a peint « feu Monsieur; et c'est la coutume; il n'y a si « petite bourgeoise qui ne le soit, et après leur « mort on met leur portrait à l'église auprès de « leur tombe. » (16 avril 1633). Il habitait rue Saint-Laud, dans une maison acquise par lui le 31 janvier 1623, avec Marie Jouet, sa femme. Il fut chargé le 22 mai 1631, pour le Chapitre Saint-Maurille, de peindre « sur bois et en huile dans « le fond du dais du grand autel » un tableau de *la Résurrection du Christ*, qui lui fut payé 60 livres. C'est tout ce que j'ai appris de cet artiste, dont le nom même n'avait jamais été mentionné. Il fut inhumé, le 10 décembre 1643, et sa veuve, Marie Jouet, le 31 novembre 1647. Leur fille, Françoise, épousa, le 7 janvier 1644, l'orfèvre Legauffre.

Arch. de M.-et-L. Reg. Capit. de St-Maurille et Baux.— Arch. mun. GG 118. — *Rev. d'Anj.*, 1854, t. I, p. 210.

Coustis (*Charles*), de Saumur a mis un petit poème latin : *Iratus Ligeris*, sur l'inondation de 1615 en tête du *Déluge* de Bourneau (V. *ce nom*). Ce n'est qu'une mauvaise amplification d'écolier.

Coustis (*Gabriel*), docteur en médecine, Angers, 1667, mari de Georgine Thomas.

Coustis de Saint-Médard (*Charles*), né à Saumur le 3 février 1764, lieutenant-général de police à Saumur (16 avril 1788), office supprimé le 1er janvier 1790, membre du Directoire du département des Deux-Sèvres (10 août 1790), emprisonné comme suspect en 1794, juge suppléant à Saumur (1er janvier 1804), magistrat de sûreté de l'arrondissement (2 juillet 1806), place supprimée le 2 avril 1811, nommé le même jour juge, puis le 23 octobre 1814 président du Tribunal de Saumur, sans emploi pendant les Cent-Jours, réintégré en 1815, conseiller municipal en 1816, conseiller d'arrondissement en 1817, mort en avril 1830.

Coutablaie (la), h., c^ne de *la Chapelle-sur-Oudon*; donne son nom à un ruiss. né sur l'extrême confin S.-E de la commune, qui coule de l'E. à l'O., passe au N. des Joulières en Marans, puis sous la route nationale de Segré à Cholet et se jette dans le ruiss. des Portes ou de l'Hommée, à 500 mèt. au N. du bourg de Marans; — 4 kil. de cours.

Coutance, vill., c^ne de *Longué*; — f. et m^in, c^ne de *St-Georges-sur-Loire*.

Coutances (les), prés et boires de Sarthe, c^ne de *Morannes*. — *Bera que dicitur Magni Campi* 1134-1150 (2e Cart. St-Serge, p. 297). — *Prata de Coustances in insulis Sarte* (Ib., p. 296).

Coutancière (la), h., c^ne de *Brain-sur-A.*, avec maison bourgeoise moderne, appart^t à M. Gigault de Marconnay, acquéreur du domaine vers 1806 sur Mme Galard de Béarn, née de Tourzel. Rien n'y rappelle plus l'ancienne demeure seigneuriale démolie vers 1825, séjour ordinaire des seigneurs de Montsoreau, plus tard de leurs officiers et centre de leur juridiction et d'une châtellenie comprenant 21 fiefs. Elle se composait de deux châteaux-forts séparés par un cours d'eau et par de larges douves, que reliait un pont-levis. Une galerie en retour rattachait le principal logis à la chapelle. Il en existe une aquarelle datée de 1699, dans les Mss. de Gaignières. Le duc d'Anjou y passa la journée du 23 avril 1578 et peut-être en cette rencontre se noua l'intrigue entre Bussy d'Amboise et la *dame de Montsoreau*, Françoise de Maridor, épouse en 1574 de Jean de Coesmes, et en secondes noces le 10 janvier 1576, de Charles de Chambes. Bussy eut la vanité de se vanter d'avoir « pris « la bête au gîte » et son confident, le comte d'Anjou, le roi même, dit-on, le trahit. Françoise fut forcée de donner à son amant un rendez-vous, où

Digitized by Google

ce fut le mari qui reçut le galant l'épée au poing, assisté de dix valets armés. Nous avons déjà ci-dessus, p. 537, raconté cette histoire qu'un amusant récit d'Alexandre Dumas a popularisée. Les deux époux continuèrent à habiter le château et y eurent un fils, Charles, le 22 septembre 1594, tenu sur les fonts par Martin du Bellay et Louis de Beauvau. — En 1618 y naît Françoise de Chambes, fille du marquis d'Avoir et de Marie de Fortia (28 octobre), qui a pour parrain Urb. de Laval-Dauphin; — et encore deux autres fils — Bernard, le 13 mai 1622, baptisé le 13 octobre par Eléonor d'Etampes, évêque de Chartres, — et Charles le 25 mai 1623, qui a pour parrain le 29 novembre Charles de Beaumanoir, évêque du Mans. — Sur la fin de juillet 1634, le prévôt d'Anjou, de la Lande, accompagné d'archers, se présenta à la Coutancière, avec mission d'arrêter le comte de Montsoreau, qui s'était enfui. Les perquisitions dans la maison fouillée de fond en comble, ainsi que dans le pays, livrèrent à la justice tous les outils et l'attirail complet d'une fabrication en pleine activité de fausse monnaie, même « nombre de pièces blanches prêtes à marquer. » — Le château ne paraît plus habité que par les grands officiers du comte, — en 1671 par n. h. Guill. Guitton, écuyer, gouverneur de Montsoreau, lieutenant des gardes du grand prévôt, — en 1704 par Jacq.-Christ. Cherpantier, capitaine des chasses; — en 1765 par Louis-François-Marie Benoist de Grandchamps, agent général du comte dont la fille y épousa le 31 mai 1779 Jos.-Jean Lenoir, le procureur fiscal.

Arch. de Brain-sur-All. Et.C. — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1856, t. II, p. 369. — Bodin, *Saumur*, p. 311. — J.-B. Coulon, *Epoq. Saumur.*, p. 359.

Coutancière (la), f., c^ne^ de *Dénezé-sous-le-Lude*. — En est sieur Jacques Adam, sénéchal de Doué 1737; = vig., c^ne^ de *Sceaux*. — *Vinee de Costanceria* 1244, dans le bourg même, près le prieuré (Pr. de Sc., ch. or.).

Coutardière (la), f., c^ne^ de *Bécon*. — En est sieur n. h. Jacques Lebouvier 1723; — Marthe Lebouvier des Mortiers, 1760; = vill., c^ne^ de *Brain-sur-l'A.* — *La Candardière* (Postes). — Anc. terre noble dont dépendaient les closeries des Ruelles, de la Place Royale, du Mortier-Lisard et de Gueniveau au XVIIIe s. — En est sieur Fr. Cochelin, 1577.

Coutardière (la), f., c^ne^ de *Brissarthe*. — *Le lieu, fief et seigneurie de la C.* (C 106, f. 409) relevait de Villechien et appartenait jusqu'à la fin du XVIe s. à une famille noble qui lui empruntait son nom. La fille de Raoul de la Coutardière et de Renée de Jalesnes, par son contrat de mariage du 26 juin 1577, apporta la terre à René de Martigné, sieur dudit lieu en St-Denis-d'Anjou. Elle était passée vers le milieu du XVIIe s. à Urbain Gaudicher, chevalier, sieur d'Avessé, mari de Marie Leclerc de Juigné. Leur héritière Catherine Gaudicher épousa Charles de Clandieu, sieur de Villards, maréchal des camps et armées du roi, capitaine aux gardes suisses, de qui le 28 mai 1714 les Visitandines d'Angers acquirent le domaine, — vendu nat^t^ le 31 mars 1791. — L'habitation actuelle, convertie en ferme, est l'ancien hôtel seigneurial, reconstruit dans les premières années du XVIIe s., comme l'attesterait suffisamment le style ornementé de sa façade. Elle se divisait en quatre compartiments, comprenant chacun en sa hauteur deux grandes baies superposées à croisée de pierre et encadrées de hautes colonnes avec une lucarne, couronnée d'enroulements et de coquilles. Une partie de cette construction est malheureusement défigurée. Sur l'autre face une fenêtre montre encore sculptées dans un pignon les armes de la Coutardière : *d'azur à la croix pattée d'or*. — A l'intérieur, sur une plaque de cheminée, datée de 1619, des chimères soutiennent un écusson *d'[or] à trois fasces [d'azur?]* avec lambrequin décoré des ordres du St-Esprit et de St-Michel. Dans toutes les salles les cheminées ont conservé leur vaste manteau, et les fenêtres leurs petits vitraux blancs plombés. Un des anciens carreaux est de couleur, avec dessins. — Dans la cour sert de grange la chapelle seigneuriale dédiée à St Antoine de Padoue. Les revenus en furent réunis à la sacristie des Visitandines en 1781. C'est un petit édifice en dos d'âne, de même époque à peu près que le château. L'autel rectangulaire s'élève au fond du chœur sur trois piliers, à moulures régulières, dont un est tombé à terre. Une petite crédence s'ouvre en accolade dans le mur de droite. La porte d'entrée est percée dans l'angle gauche du mur de la façade, dont le plein intérieur garde encore des traces de fresques où se reconnaissent des poissons, un limaçon, un m^in^ à vent. La cloche porte l'inscription : *Me Macé Cormère 1606.*

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 409; E 2146. — Note et dessins Mss. de MM. Bourbon et Morel.

Coutardière (la), f., c^ne^ de l'*Hôtellerie-de-Flée*, nouvellement construite par distraction du domaine de la Cour-des-Landes, au faîte du plateau d'où l'on aperçoit les clochers de Chemazé (12 kil.) et du Louroux (24 kil.); = (la Grande, la Petite-), f. et h., c^ne^ de *Tiercé*. — *Le fief et domaine de la C.* 1589 (C 105, f. 302).

Coutaudière (la), f., c^ne^ d'*Angrie*.

Coutaudrie (la), cl., c^ne^ de *Chantocé*. — *Le lieu, domaine, métairie de la Coultaudière* 1504 (E 1005).

Couteau, h., c^ne^ d'*Auverse*. — *Cotteau* (Cass.).

Coutellerie (la), cl., c^ne^ de *Durtal*; = cl., c^ne^ de *la Pommeraie*. — En est sieur Jean Robin 1668.

Coutelleries (les), f., c^ne^ du *Voide*. — *La gaignerie terres et appartenances vulgairement appellées les Coustelleries* 1434 (E 1165). — *Le lieu, domaine et mét. des C.* 1619, du nom de la famille Coustelier qui le possédait au commencement du XVe s., — relevait de la Barrée et y était annexé en 1770 (Pr. du Coudray-Montb.); — en est sieur messire Jean-François-Prosper-Elisabeth Grimaudet 1751; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans l'Arcison; 3,200 m. de cours.

Coutellier (*Colas*), ne m'est connu que par une délibération du Chapitre de St-Maurice d'An-

Digitized by Google

gers qui lui refuse la sépulture, « parce qu'il errait « sur la réalité du St-Sacrement » (21 juillet 1586).

Couteyère (la), cl., c^ne de *Baracé*.

Couthaud (*Charles-Joseph*), né à Besançon, moine profès de Cîteaux, docteur de Sorbonne, censeur de l'Assemblée du Clergé de Paris, abbé pendant 32 ans de Chaloché (1759-1790), était à l'âge de 80 ans procureur général des Bernardins, avec délégation du pape pour l'inspection de l'abbaye de Fontevraud. Ces divers titres entourèrent d'une solennité particulière son adhésion à la Constitution civile du Clergé. Il prêta le 23 janvier 1791 dans l'église St-Pierre d'Angers le serment, que « sanctifiaient, dit le Procès-Verbal, « 50 années d'étude et de « méditation, et une vie passée dans la pratique « de toutes les vertus chrétiennes ». — Quoiqu'il eût déclaré d'abord vouloir rester dans son abbaye, il demanda bientôt à suivre en la cure de Beaucouzé le curé nouveau, son ancien prieur, son ami inséparable. Il y mourut le 19 août 1791, âgé de 80 ans, et ses obsèques furent célébrées en grand honneur par l'évêque Pelletier, qui rédigea l'acte de sa main et y rappelle « ses « vertus et ses bons exemples ».

Journal du Département, 26 janvier 1791. — Arch. mun. de Beaucouzé Et.-C. — Arch. de M.-et-L. Série M.

Coutière (la), cl., c^ne de *Jallais*; — (la Grande, la Petite-), h. et cl., c^ne du *Marillais*.

Coutihardy (le), h., c^ne de *St-Jean-de-la-C.*

Couton, f., m^in à eau sur l'Hyrôme et deux m^ins à vent, c^ne de *Chanzeaux*.

Coutortière (la), cl., c^ne de *Ste-Gemmes-d'A.* — *Les Couts Tortiers* (Et.-M.).

Coutrelle, chât. et f., c^ne du *Vieil-Baugé*. *Cousturéolles* 1324 (E 534 et 526). — *Couterolle* 1445 (Ib.), XVIIIe s. (Cass.). — *Coutereulles* 1461 (E 4046). — Anc. fief et seigneurie relevant des Milliers; — appartenant au XIVe s. à la famille de Clers, en 1435, 1445 à Aliette de Monnet, dame de Princé, qui y fit construire dans la cour une chapelle de Notre-Dame de Pitié et la fonda d'une messe par semaine le 27 juin 1437 de cette année, avant même qu'elle eût eu le temps « d'y faire mettre et poser, comme « elle l'espérait de brief, une image de N.-D. » Sa fille et héritière Jeanne de Sourches en augmenta la fondation par acte du 31 novembre 1437. — Un chapelain y fut institué le 15 décembre. — Jean Tillon en est seigneur en 1461, Olivier Tillon en 1520, Jean Duchesne de l'Oucherais 1540, Jean Tillon 1569, René de Mareil 1579, René Duchesne 1609, François Duchesne de la Tremblaie, chevau-léger de la garde, 1630, sa veuve Marguerite Richomme 1633, Michel de Broc, capitaine pour le roi en l'île d'Oléron, 1637, dont le fils y est ondoyé dans la chapelle le 6 février 1644 par l'évêque d'Auxerre, Pierre de Broc; — sa veuve Madeleine Duchesne 1661; — Jacq. Legaigneur, chevalier, 1752, qui y réside. — L'habitation actuelle est une reconstruction qui date d'environ 1820, dans laquelle on a conservé une tourelle du XVIe s., seul reste de l'ancien château. Elle appartient à M. Laurent Ferrière.

Arch. de M.-et-L. E 524-525, 3334 et 4046. — Mss. 638. — Arch. mun. de Broc.

Coutouly (*Alphonse-Henry*), né à Luçon (Vendée), le 1er janvier 1730, fils de Pierre Coutouly, receveur des décimes du diocèse, et de Françoise de la Sanglère, reçu docteur en la Faculté de Médecine de Montpellier, le 25 novembre 1751, épousa aux Herbiers, le 23 octobre 1753, Jeanne-Charlotte-Marie Germain, et vint avec elle, s'établir d'abord à Luçon, puis en 1762 à Angers. Il y fut reçu membre de l'Académie des Belles-Lettres le 18 juin 1773 à la place de Berthelot du Pasty, médecin comme lui, et le 11 août suivant, de la Société royale d'Agriculture. Il était en 1782 inspecteur de la librairie de la Généralité de Tours, et médecin de Monsieur, frère du roi. — Le 16 novembre 1774 il lut à l'Académie une ode à la louange du roi, « laquelle a été jugée par tous les connaisseurs « aussi bien conduite que versifiée avec noblesse « et aisance ». A la séance du 18 juin 1784, il prononça l'éloge de son collègue Porter, et le 23 juin 1786 un *Discours sur la nécessité de prendre les anciens pour modèles dans l'éloquence*. Sa muse s'émancipa vite et on la voit fêter les solennités républicaines avec une ferveur qui aurait dû mieux l'inspirer. Il compose et chante l'*Hymne à la Liberté* pour les 9 et 10 thermidor sur l'air de *la Marseillaise*, les *Hymnes pour la fondation de la République* (1er vendémiaire an V), *pour la fête de la Reconnaissance* (10 prairial an V). Nommé en l'an IV membre du jury d'instruction pour l'arrondissement d'Angers, membre du jury près l'Ecole centrale le 21 germinal an X, membre du Conseil municipal d'Angers en l'an VIII, il meurt le 23 février 1810. — Devenu veuf le 23 septembre 1772, il avait épousé en secondes noces Perrine-Marie Neveu. — Son fils *Alphonse-Alexandre-Félix*, né à Luçon en 1757, mari de Rosalie-Marie Parage (7 avril 1783), d'abord négociant, puis homme de lettres, rédigeait un journal et force poésies légères, mais moins heureux que son père, il périt guillotiné. Je ne sais si c'est lui ou son père qui signe du titre d'officier de santé une hymne : *le Vœu de la paix* sur l'air de *la Marseillaise*.

Couture (la), f., c^ne de *Bouchemaine*. — Domaine du comte Foulques-Nerra, qui l'avait défriché et qui l'exploitait : *Culturas proprias quas extirpavi et complanavi*, dit-il lui-même, en donnant la terre à l'abbaye St-Nicolas 1033 (Epit. St-Nic., p. 6). — *Culturam dominicam prope ecclesiam de Pruneriis, quam pater meus Fulco comes, silva extirpata, complanavit exsartam*, dit son fils Geoffroy en confirmant la donation, — et encore : *terram quam pater bobus propriis excolebat et dicebatur Cultura comitis*, 1040 circa (Ib., p. 11 et 45). — *Terra que dicebatur Cultura comitis* 1136 (Ib., p. 70). — L'acte de la donation première indique que l'ancienne voie romaine coupait en deux ces domaines, voisins de l'église de Pruniers, — *via triumphalis, que ducit ad civitatem, dividit has culturas* — et désigne ainsi expressément le chemin actuel d'Angers à Bouchemaine par Pruniers. La terre

Digitized by Google

dépendait plus tard du fief de l'Hôtel-Dieu, puis de celui du prieuré de Pruniers. Elle appartenait à Louis de Gennes, par succession de Renée de Fergeon, qui la vendit le 27 octobre 1618 à Michel Hullin.

Couture (la), f., c^ne de *Chaumont*; — f. et m^in à eau, c^ne de *St-Georges-des-Sept-Voies*, sur le ruiss. qui en emprunte le nom, naît à Vendor, fait mouvoir à 50 mèt. de sa source un premier moulin et se jette à 2,000 mètres de là dans le ruiss. de St-Aubin; — c^ne de *Tigné*, V. *les Brosses*.

Coutureaux (les), cl., c^ne de *Bocé*.

Couturelles, f., c^ne de *Fontaine-Guérin*. — *Couturelles* 1155-1162 (Pr. de Bocé). — *Les Couturelles* (Cass.). — Anc. fief avec logis noble appart^t au Chapitre St-Martin d'Angers qui l'arrenta en 1719 au sieur de Fontaine-Guérin et acquis de Louis-Paul Legros de Princé en 1761 par André-Edouard Pissonnet de Bellefonds, — vendu nat^t le 8 ventôse an III sur Hector-André Legros de Princé.

Coutures, canton de Gennes (12 kil.), arr. de Saumur (28 kil.); — à 26 kil. d'Angers. — *Locus qui nuncupatur Cultura* 1050 (Cartul. de St-Maur, ch. 37). — *Culturæ* 1060-1081 (Cartul. St-Aubin, f. 62), 1125 (Cartul. de St-Maur, ch. 53). — *Parrochia de Costuris* 1160 circa (Pr. des Lochereaux, t. I, f. 3). — *Parochia Culturie*, — *Culturiensis* 1617, — *de Sarcina sive Culturiensis* 1630 (Et.-C.). — Dans une plaine entourée vers O. et vers S. de hauts coteaux, où s'appuie le bourg, — entre Blaison (4 kil.) à l'O., Gohier (5 kil. 1/2) et St-Rémy (5 kil.) au N., Chemellier (3 kil.) à l'E. et au S.

La route départementale n° 14 traverse le territoire dans sa plus grande largeur et le bourg, reliée dans le bourg même par un chemin vicinal et sur l'extrême confin par un chemin d'intérêt commun au chemin de grande communication de Beaulieu à Mazé, qui traverse la partie N. de la commune.

Y naissent les ruiss. du Patouillet, des Forges, de Billé, du Pré et de Montaigu.

En dépendent les vill. de la Garde (20 mais., 64 hab.), de Montsabert (28 mais., 99 hab.), d'Etiau (17 mais., 44 hab.), de Forges (13 mais., 38 hab.), les ham. de la Roussinière (8 mais., 24 hab.), de la Caillère (7 mais., 21 hab.), des Touches (5 mais., 11 hab.), de la Placière (6 mais., 15 hab.), de la Turaudière (6 mais, 11 hab.), de Billé (3 mais., 11 hab.), le chât. de Montsabert et 9 écarts d'une ou deux maisons.

Superficie : 930 hect., dont 200 hect. en vignes et 55 hect. en bois; — une partie cultivée en pépinières.

Population : 191 feux, *858* hab. en 1720-1726. — *730* hab. en 1790. — *716* hab. en 1831. — *653* hab. en 1841. — *623* hab. en 1851. — *614* hab. en 1861. — *571* hab. en 1866. — *561* hab. en 1872, dont *182* hab. au bourg presque tout entier de construction neuve (61 m., 65 mén.), tous les habitants propriétaires, cultivant leur bien grand ou petit. Il n'existe sur la commune que deux fermes, dépendances de Montsabert et de Boismozé.

Un décret du 23 vendémiaire an XIII (15 octobre 1804), y constituait quatre *foires*, le jour de la St-Pierre (29 juin), le 8 septembre, le 26 décembre, et le lundi de Pâques. Celle seulement de la St-Pierre, qui est antique, s'est conservée. — En 1604, une note du curé indique qu'il fut apporté 19 pipes de vin sur le marché.

Bureau de poste de Brissac. — *Perception* de Gennes.

Mairie avec *Maison d'Ecole*, installée en septembre 1851, mars 1852, dans une maison acquise par acte du 17 octobre 1846, autorisé par ordonnance du 31 août précédent. — *Ecole* libre *de filles* (Sœurs de la Pommeraie).

L'Eglise, dédiée à St Pierre (succursale, 26 décembre 1804), est un édifice construit en 1861-1869 (archit. Geslin), dont la flèche blanche, pointe de loin sur les hauts plateaux, comme une pyramide perdue au milieu des champs. — La cloche conservée porte une inscription et la date de 1763. — Tout auprès s'élevait l'ancienne église aliénée le 18 juin 1860 et dont le chœur, béni le 10 juillet 1706, n'est pas encore abattu.

Le *Presbytère* a été acquis par ordonnance du 7 janvier 1824, l'ancien ayant été vendu nat^t et détruit.

Deux *dolmens* sont signalés sur la commune, dont un indiqué par Bodin mais aujourd'hui détruit; l'autre désigné ordinairement du nom de Montsabert, quoiqu'il soit plus près et au N.-O. d'Etiau, à 100 mèt. de la route de Mazé, comprend deux chambres formées par cinq pierres debout, une sixième les recouvrant complètement.— L'ouverture d'un chemin a fait rencontrer vers 1850 plusieurs vases de terre gallo-romains. — Une voie antique, dite *le chemin Angevin*, traversait, comme la route actuelle, le pays et reliait Angers à Gennes par le centre du plateau.

La fondation de l'église, attribuée au seigneur de Trèves, ne paraît pas antérieure au XIIe s. L'abbé de St-Maur en avait la présentation.

Curés : Pierre *d'Aubigné*, chanoine de Blaison, de la famille seigneuriale de Boismozé et de Montsabert, 1599, 1620. — Jean *Lavenier*, prieur en même temps de Notre-Dame de Cholet, † le 5 mai 1647, âgé de 73 ans. — Pierre *Perrault*, 1647, † le 28 novembre 1662. — Abraham *Rousseau*, novembre 1662. — Noël *Blancheton*, 1680, 1687. — Jean *Gardeau*, 1688, † le 11 mai 1711. Il avait résigné depuis un mois. — Nicolas *Commeau*, installé le 29 avril 1711, 30 décembre 1712. — René *Mautouchet*, février 1713, qui résigne en 1758 et meurt le 2 juin 1762. — Mathieu *Mautouchet*, 1758, 20 février 1792. — *Devalier*, 25 février-20 novembre 1792.

Une *Ecole de filles* y existait dès les premières années du XVIIIe s., tenue par Mathurine Rouaux, qui meurt le 16 juin 1725, âgée de 28 ans. — Une *Ecole de garçons* y fut fondée en 1775 par les seigneurs de Richebourg et devait être desservie par le vicaire.

Le fief principal, Montsabert, donnait au sei-

Digitized by Google

gneur le droit de mettre sa litre et ses armes sur l'église, mais au-dessous de celles de son suzerain, le baron de Trèves, fondé en tous droits d'honneur et de prééminence, comme le reconnaît une transaction du 17 décembre 1635.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré et de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur. Par une singularité rare, son *Cahier* de doléances de 1789 a été imprimé. V. *Malécot*.

Maires : Charles-René *Girardeau*, 1er messidor an VIII. — J.-B. *Theullier de Saint-Hilaire*, 2 janvier 1808. — Ch.-R. *Girardeau*, 24 juillet 1808. — J.-B. *Theullier de Saint-Hilaire*, 23 janvier 1816. — Aimé-Victor *Goislard de Montsabert*, 4 février 1826, installé le 12 mars. — Franç. *Gautier*, 23 septembre 1830. — *Roffay*, 1846. — Simon *Baudin*, 25 août 1848. — Comte Victor *de Caix*, 8 juillet 1852, installé le 21. — S. *Baudin*, 1870-1874.

Arch. de M.-et-L. C 35, 188, 201; E 1327; G Cures; H St-Maur. — Arch. comm. Et.-C. — *Répert. arch.*, 1868, p. 182; 1869, p. 29. — Pour les localités, voir à leur article, *Billé, Bois-Mozé, Montsabert, la Garde, le Breil, Etiau, Bourg-Dion, etc.*

Coutures (les), canton, cne de *Montreuil-Bellay*, — *Lo terrouer de la Couture* 1270, *Le terrouer de la Couture de la Herse* 1284. — *Oche de cultura juxta terra domini de Cultura* 1310. — *Les Coustures sur le chemin de Montr.-B. à Méron* 1671. — *Le lieu appelé les C.* 1643 (E 855).

Coutures (les), chât. moderne, cne de *Vivy*; — anc. seignrie relevant de Blou, avec titre de châtellenie et appartt à René Ferré, écuyer, en 1574, dont la veuve Nicole de Maillé y réside encore en 1618; — messire Olivier de Saint-Germain 1647, — Franç.-Pierre de St-Germain, chevalier, mari de Césaire-Renée de Boissard, 1677, 1701; — Pierre-Joseph de St Germain, capitaine aide-major au régiment de Touraine-infanterie, 1782; — Joseph Lenoir de Pasdeloup 1802; — aujourd'hui Mme Trouillard. La construction du château actuel en style néo-grec a été commencée en 1835, la ferme neuve, à 500 m. au N.-E. en 1843, et tout le domaine transformé.

Couvent (le), cl., cne d'*Angers*, dans l'anc. paroisse St-Samson, anc. dépendance de l'abbaye St-Serge, vendue natt le 22 février 1791; — cl., cne de l'*Hôtellerie-de-Flée*.

Coux, chât., cne de *Montreuil-B.* — *Le lieu appellé Coulx* 1384 (Chap. de M.-B.). — *Coux* 1614 (E 655). — *Coust* 1682 (Et.-C. de Turquant). — En est sieur maître Nicolas Virdoux, 1664, Jean Virdoux, sénéchal du marquisat de Brézé en 1731.

Coyère (la), cne de *Noyant-sous-le-Lude*.

Cracatonnus. — V. *Craon*.

Cradonnière (la), cne de *la Plaine*, mon noble avec chapelle (Cass.).

Crais, Cray. — V. *Cré*.

Cramail (le), h., cne de *St-Lézin*. — *Cramaillé* (Cass.). — En est sieur Pierre de Guesdon, † le 22 février 1633.

Cramaillère (la), f., cne de *Chemillé*. — *Decima de la Cremaillère* 1201, *de la Cramaillère*, 1240 circa (Cart. de Chem., ch. 143 et Cart. pap., ch. 55). — V. *Cremaillère* (la).

Cramésière (la Grande, la Petite-), ff., cne de *Grez-Neuville*. — *Crameseriæ* 1114-1134 (2e Cart. St-Serge, p. 288). — *Craméziére* 1749 (Et.-C.). — *Grande-Mézière* (Et.-M.).

Crances (les), f., cne de *Chemillé*. — *Terra de Creenciis* 1092 (Cart. pap. de Chem., ch. 31 et ch. or.). — *Terra que vulgo vocatur de Greanciis* 1100-1120 (Cart. de Chem., ch. 57). — *Terra de Credantiis* (Ib. et ch. or.). — *Apud Credencias* 1140-1150 (Ib., ch. 59). — *Les Créances, de feodo de Malvezin* 1246 circa (Cart. de Chem., f. 86 vo). — *Les Crauzes* (Cass.). — Domaine donné en 1092 par Rainauld de Cholet aux moines de Saint-Pierre de Chemillé, en récompense d'un dextrier du prix de 500 sous et d'une cuirasse. La donation n'était pas complète ou fut renouvelée quelques années plus tard par Orieldis, femme de Geoffroy du Bouchet, et la terre était revenue au XVIe s. au baron de Chemillé. — Il en dépendait un moulin et un étang. — Le bordage du Houx y était annexé.

Cranerie (la), cl., cne de *Juigné-Béné*.

Cranne, ham., cne de *Durtal*. — Anc. domaine en partie sur les paroisses de la Chapelle-d'Aligné et de Bazouges, avec maison noble et chapelle fondée le 26 janvier 1688, qui dépendait en 1807 de la succession de Mlle Félicité Barrin.

Crannière (la), cl., cne de *St-Ellier*. — En est sieur René Senil en 1727.

Craon, vill., cne de *Villevêque*. — *Cretoneum*, *Creo* 1200, 1206 (Chaloché, t. II, p. 54 et 57). — *La pièce de terre nommée Craon* 1658 (G 191). — Je serais porté à reconnaître ici, sans chercher plus loin, le *Cracatonnus Andegavensis vicus*, que mentionne Grégoire de Tours (*De Vit. St Mart.*, III, 7). Un air d'antiquité reste à tout le pays traversé autrefois par diverses voies avec passage du Loir, et il est possible qu'il ait conservé le nom primitif de la paroisse dont la dénomination est relativement moderne.

Crap... Craq... — V. *Crép..., Croq...*

Crapaudières (les), cne de *Louvaines*.

Crassère (la). f., cne de *Vézins*.

Cravant, h. et moulin à eau, cne d'*Allonnes*, anc. blanchisserie.

Crayon, cl., cne de *Thorigné*.

Cré, f., cne de *Chenillé-Changé*. — *Creit* 1100 circa (Cart. St-Aubin, f. 27). — *Crée* 1632. — *Le lieu seigneurial de Craye* 1505, 1695. — *Crais* 1702 (Et.-C.). — *Crez* (Cass.). — *Quéray* (Et.-M.). — Anc. fief et seigneurie relevant de Ménil près Châteaugontier. — En est sieur Jean Duchesne 1505, Emmanuel de la Regnardière, écuyer, mari de Françoise Duchesne 1625, n. h. Louis Duchesne, mort en 1560, Claude D. 1595, mari de Renée de Rallay, — n. h. Pierre de la Renardière 1648, — Alexandre de Chazé, mari de Marg. Leroyer, 1655, 1702, René Claude de Chazé, docteur en droit en l'Université d'Angers, curé de St-Michel-du-Tertre, 1739.

Cré, f., cne de *Méon*. — *Mansulus quidam Croiacus nomine* 974 (Abb. St-Aubin, Mense

Digitized by Google

convent., t. I, f. 73). — *Terra sancti Albini que dicitur Croiacus* 1096 (Tresvaux, *Hist. de l'Egl. d'A.*, t. II, p. 444). — *Crai* (Et.-M.). — Domaine donné à l'abb. de St-Aubin par la comtesse Adèle, en même temps que la Pélerine. — Appartenait au prieur-curé de la Pélerine et fut vendu nat^t le 26 février 1791.

Cré, f., c^ne de *St-Ellier*. — *Crée* 1351, — *Crae* 1357, — *Craye* 1394, — *Cré, Crée* 1499 (E 214 et 544). — *Crez* (Cass.). — Anc. fief et seigneurie avec « hostel et herbergement, » cour, jardins, bois, garennes, joignant d'un côté le ruiss. de Longueville, de l'autre les terres du Vau de Cré et relevant du fief de Failes, — appart^t aux XIIIe-XVe s. à la famille d'Avort. — En est sieur Jean d'Avort 1351, Jean du Rouil 1475, par sa femme Anne d'Avort, Jean de Thory, par sa femme Jeanne d'Avort 1490. Devenue veuve, elle fonda une chapelle seigneuriale en l'honneur de St Sébastien vers 1499 et y attribua pour revenu les dîmes et prémices de blés, vins, chanvres, lins et autres fruits y croissant sur ses terres. Son fils René de Thory vendit le 22 avril 1530 la terre de Cré, avec celles de Vau de Cré, et autres à René de Cossé-Brissac.

Créchette (la), h., c^ne d'*Ingrandes*.

Créhallet (*Marguerite* de), de la famille des seigneurs de la ville de Jagu en Plainsal, dioc. de St-Brieuc, dame d'honneur de Jeanne de Laval, meurt et est inhumée à Beaufort en 1495.

Crémaillé. — V. *Cramaillé*.

Crémaillé-Beaumont, f., c^ne de *Miré*. — *Cramaillié-B.* (Cass.). — *La mothe de Crémaillé, maison, jardins, garennes, vergers* 1540 (C 105, f. 327), appart^t à Lancelot de Salles, sieur de Beaumont.

Crémaillé-du-Tertre, f., c^ne de *Miré*. — *Cramaillé du T.* (Cass.).

Crémaillé-la-Roche, f., c^ne de *Miré*. — *Le lieu, terre et fief de Cramaillé* 1540 (C 106, f. 350) et XVIIIe s. (Cass.). — En est sieur en 1540 n. h. Guill. Du Buat; — vendu avec le Haut Tronchay le 20 janvier 1772 par Leroy de la Roche-Véroulière à Leroy de la Fosse.

Crèmaillière (la), f., c^ne du *Lion-d'Angers*. — *La Camaillère* 1650 (Et.-C.). — *La Cramaillère* 1690 (Ib. et Cass.); — f., c^ne de *Meigné-le-V.*

Crémeaux (les), cl., c^ne d'*Angers*, autrefois de la paroisse St-Samson, anc. domaine d'une chapelle desservie en l'église St-Martin, vendu nat^t le 29 mars 1791. — Une chaussée y avait été construite en 1781 pour contenir les eaux de l'étang des Mortiers qui inondaient les pelouses.

Crémerie (la), f., c^ne de *Broc*, avec m^in à vent, au point culminant (116 mèt.) de la commune, d'où l'on aperçoit trente clochers. On y signale tout près les débris d'un dolmen, et, dit-on, cinq peulvans.

Crénon, petit fief censif en *Brion*, dont le tenancier avait charge de faire tenir et de défrayer les assises de son suzerain de Grézigné (C 105, f. 119).

Crépeleux, f., c^ne de *St-Georges-sur-L.*

Crépeillière (la), f., c^ne de *Cholet*; — f., c^ne de *la Séguinière*. — *Camera de la Crespelere* 1259 (E 1233). En est sieur n. h. Jean Drouet, « seul juge de la baronnie de Montfaucon » 1676, 1686; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui s'y jette dans le ruiss. du Lacas; 300 mèt. de cours.

Crépichon, cl., c^ne de *Chaudefonds*. — *Crapichon* 1784 (E 632 et 718 et Cass.). — Appartenait vers 1780 à Charlotte de la Ville de Ferroles et fut vendue nat^t sur Petit de la Pichonnière le 21 fructidor an IV.

Crépinerie (la), cl., c^ne de *Bréxé*.

Crépinière (la), h., c^ne de *Combrée*; — f., c^ne de *Dénezé-s.-le-Lude*. — *La terre de la C.* 1313 (Chap. St-Jean-B. d'A.); — f., c^ne de *Jallais*; — anc. fief relevant des Haies-Gasselin, avec droit de justice et de juridiction foncière; — en est sieur René Deshommeaux en 1540 (C 105, f. 90), Louis Legouz du Plessis 1741; — sa veuve, Mlle de Vaugirault 1784 (E 1200).

Crépinières (les), f., c^ne de *Cheviré-le-R.* — *Le lieu de la Cr.* 1568 (H.-D. *B* 78). — En est sieur René Charlot, écuyer 1621.

Crescini (*Sébastien*), natif « d'Assorda au château de Tereglio en Italie », épouse le 9 février 1739, à Angers, Louise Archembault. Il est dit dans l'acte « mouleur de plâtre », « statuaire » en 1742, « peintre » en 1762, et à ce titre il peint en azur le tombeau de la *Résurrection* du Vendredi-Saint à Saint-Maurice et en 1769 nettoie et vernit les tableaux des autels.

Crespin (*Théodore*), docteur-médecin et régent en l'Académie protestante de Saumur, 1646, mari de Marie Daillé, mort à Saumur le 12 septembre 1661.

Crespin (*Vincent*), sieur du Gast, des Brosses, de Venton et de la Leu, monnayer, comme son père, en la Monnaie d'Angers le 10 mai 1481, fut élu échevin le 19 mars 1501 et maire le 1er mai 1509. — Il fit venir à Angers le maître architecte du pont Notre-Dame de Paris pour établir à la Basse-Chaîne un pilier solide de pierre qu'aucun maître d'œuvre angevin n'y pouvait réussir. — Sa première femme Isabeau de Pincé était tailleresse en la monnaie. — Il meurt en février 1515 et est inhumé dans l'église de la Trinité; — portait *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 pommes de pin de même, la pointe en bas, posées deux et une.*

Mss. 919, f. 245 et Mss. 1002, f. 338-344. — Arch. mun. BB 14. — Thorode, Mss. 1004.

Cressonnier, famille de maîtres vitriers-peintres. — (*François*), 1569, mari de Nicole Gauthier. — (*Thibaut*), 1572, 1576. — (*Jean*), 1622, 1629. — (*Jean*), à Segré, restaure ou refait en partie les vitraux de St-Denis de Candé en 1601.

Cressonnière (la), cl., c^ne de *St-Barthélemy*. — *La Crossonnière* 1791, domaine de l'abbaye de Chaloché, vendu nat^t cette année le 10 février, avec un taillis de 7 arpents, dit *le bois de Chaloché*. — V. la *Crossonnière*.

Cressonnières (les), f., c^ne de *Chantocé*. — *Le vill. des C.* 1647 (Et.-C.).

Cresteau de la Motte (*Louis*), docteur en

Digitized by Google

médecine de la Faculté d'Angers, marié le 21 mai 1742 à St-Lambert-du-L. avec Jeanne Banchereau, † le 1er octobre 1760 à Chanzeaux, âgé de 47 ans.

Crestault-Boschamps (*Jérôme*), fils d'un avocat de Vilaine au Maine, docteur en médecine, à Angers, y épouse, le 29 juin 1745, Marie-Elisabeth Duroz.

Crétaudière (la), f., cne d'*Andard;* — vill., cne de *Corné*.

Crétineau (le), cl., cne du *Fief-Sauvin*.

Crétinière (la), cl., cne d'*Etriché*.

Crétinières (les), h., cne de *Drain*.

Creulière (la), cl., cne de *Cantenay-Epinard;* — f., cne de *Cholet*. — *La Crulière* (Cass.); — vill., cne de *St-André-de-la-M*.

Creusardière (la), f., cne d'*Aviré;* — h., cne de *St-Martin-du-B*. — En est sieur Florent de Blou, chevalier, 1659.

Creuseries (les), h., cne de *Chatelais*.

Creuses (les), cl., cne de *Mazé*. — *Une pièce de terre appelée les C.* 1587 (E 1074).

Creusil (le), h., cne de *Rochefort-sur-L*.

Creux (le), ruiss. né sur la cne d'*Auverse*, se jette dans le ruiss. de Riverolle; 1,925 mèt. de cours; — f., cne de *Moulihérne*, — vendue natl le 4 prairial an III sur Jacq. Gérard de la Calvinière.

Creux-Chemin (le), vill., cne de *Fontevraud;* — f., cne de *Trélazé*.

Crève-Cœur, cl., cne du *Vieil-Baugé*.

Crève-Grenier, cl., cne de *Daumeray;* — cne de *la Pouèze*. — V. *la Guimandière*.

Creyère (la), f., cne de *Daumeray*. — *La Crayère*, 1690, *la Cruère* 1756 (Et.-C.).

Cribolière (la), mon b., cne du *May*, de construction récente, avec avenue, au sommet du coteau. — *La Tribouillère* (Et.-M.). — En est sr Michel-Denis Amelot, marquis de Chaillou, 1747.

Cribotière (la), f., cne de *Pouancé*.

Crilloire (la), ruiss. né sur la cne de *Tout-le-Monde*, s'y jette dans le ruiss. de la Haie-Mariot; — 1,600 mèt. de cours.

Crilloire (la). — V. *St-Cyr-en-Bourg*.

Crilloire (la), vill. et cne de *Soulanger*. — Ancienne seigneurie avec « maison noble « ayant le droit de forteresse de temps ancien », démolie en partie vers 1730. Il n'en restait plus dès lors que des masures, un pavillon entouré de murs avec tours aux angles et un parc enclos, transformé en verger et pour partie en vignes, en labours et en caves exploitées comme perrières. — La terre relevait de Concourson et appartenait en 1510 à René Savary, dont la fille Anne épousa en 1514 Philippe Laurens, sr de la Salmonnière; — en est sr n. h. Pierre Laurens 1582, mort à Gennes assassiné ou frappé à la suite d'un duel le 20 juin 1606; le curé le confessa dans un chemin, près du Joreau; — Françoise-Yvonne de Quélen, veuve de François de Montigny 1719, — Jean-B.-Urb. Laurens du Joreau 1731, — J.-B. Durand de Romilly 1741.

Crilloire (la), vill., cne de *Tout-le-Monde*, et précédemment d'Yzernay. — *La Grilloire* (Et.-M.). — Anc. seigneurie avec château-fort, au fond d'une vallée, coupée jadis de nombreux étangs, dont deux subsistent, le plus important de 1 hect. 67 ares. L'édifice, entouré de vastes douves vives encore existantes, formait un quadrilatère irrégulier, les plus grands côtés vers l'E. et vers S., avec cour intérieure, flanqué de quatre énormes tours rondes. Il ouvrait vers l'E. par une porte unique à pont-levis. Le 17 avril 1793 le capitaine Villemet, en reconnaissance avec douze cavaliers, y fut surpris et entouré par une bande de 150 Vendéens. Il se délivra, le sabre au poing, avec toute sa troupe, sauf deux laissés morts, les neuf autres blessés, lui-même atteint d'un coup de crosse à l'épaule, d'un coup de feu dans la cuisse. Un décret proclama qu'il avait bien mérité de la patrie. — Du château, incendié pendant la guerre de Vendée et depuis démoli peu à peu complétement, il ne reste que la base des tours, aux larges brèches à demi recouvertes de lierre; à 50 mèt., un puits qui a pour margelle une dalle de tombe au nom de Renée Barbot morte en février 169.; une autre dalle, celle d'un ancien receveur, mort en 174., sert de seuil à une ferme. A 500 mèt. des ruines s'élève sur une éminence un vaste château moderne, dont les angles et les pieds droits des portes et des fenêtres sont en briques, entouré d'un joli parc, appartenant à M. de Fourmont. — La terre donnait son nom jusqu'au XVIe s. à une famille de chevalerie de qui elle passa à la famille Laurent ou de Laurens. En 1588 Pierre Laurent ou de Laurens, sieur de la Crilloire, guerroyait dans l'armée du roi de Navarre. En peine d'argent sans doute, comme son maître, et piqué d'ambition, il envahit un jour le château de Vézins et avec l'aide de quelques soudards, en enleva la jeune baronne, Louise de Maillé de Lathan, récemment veuve, qu'il conduisit à la Crilloire. Après un jour de réflexion pour tout répit, il la traina le pistolet au poing dans la chapelle, où un prêtre consacra le mariage. Mais ni prières ni menaces n'ayant pu dompter la belle, il espéra mieux en lui rendant sa liberté, après une captivité de onze jours. La baronne porta plainte immédiatement au Présidial d'Angers, et pendant que ses parents et tenanciers venaient assiéger le ravisseur, celui-ci, hors d'état de se défendre, regagna l'armée. Couvert un instant par l'amitié du roi, il se laissa prendre dans une embuscade d'archers, fut conduit à Angers, condamné à mort et décapité le 7 mai 1588. C'est le sujet d'un des *Arrêts célèbres* recueillis par Pocq. de Liv., qu'a rajeuni d'un style romantique M. Charles Thenaisie. — La terre néanmoins resta dans la famille Laurens, qui la possédait encore en 1626; elle était passée quelques années plus tard à la famille de Vézins. — En est dame en 1709 Louise-Madeleine de Gargain, veuve de Charles de la Porte de V. — En 1723 en est seigneur messire Philippe-Alexis Durand de Saint-Eugène, chevalier, conseiller d'Etat, maître d'hôtel ordinaire du roi, président de la Chambre des Comptes de Bourgogne. — Pierre-François de Siry, chevalier, comte de Marigny, président au Parlement de Paris, en 1766. — Paul Robert de la Palun, en 1781. — Guill.-

Digitized by Google

Robert Pinel de la Palun, en 1786, † le 21 août 1821 à la Guadeloupe où il résidait. Il est dit dans des actes officiels « millionnaire américain. » — Etienne-Joseph de Fourmont, ancien député, mort à Paris le 12 octobre 1854, acquit la terre de ses héritiers et fit reconstruire le château vers 1847.

La seigneurie de la Crilloire formait une *paroisse*, comprenant le château — dont la chapelle dédiée à St Sébastien servait d'église, — une métairie, un moulin, quelques-unes seulement des borderies et non pas même toutes celles qui s'élevaient aux alentours du château. Il ne reste plus trace ni de l'église ni du cimetière, placé en dehors du château vers S. La *Cure* qui a conservé son nom est une m^on b. à 900 m. à l'O. du bourg, datée à la clé de sa porte principale 1776 — avec les lettres CHE de signification inconnue. Elle a servi quelque temps d'habitation à l'ancien seigneur après la Révolution. —Cette paroisse, qui comptait tout au plus 12 ou 13 feux en 1789, n'élut alors ni syndic ni municipalité et ne payait ni taille ni vingtième ni aucun impôt par une libéralité de Louis XIV, dit-on, au regard du seigneur, Charles de la Porte de Vézins. Elle dépendait de l'évêché de la Rochelle et du doyenné de Bressuire. — On trouve comme *curés :* René *Chatain*, anc. curé de Mazières, 1660, 1670. — *Loriot*, 1693. — *Gilbert*, 1705. — François *Malineau*, 1706, † le 23 juillet 1723. — Sébastien *Souchereau*, 22 octobre 1723, † le 26 février 1742, âgé de 64 ans. — Pierre *Besnard*, précédemment vicaire d'Yzernay, 11 avril 1742, † le 23 avril 1771, âgé de 63 ans. — Jean-François *Verdon*, ancien vicaire de St-Pierre de Cholet, 12 août 1771, jusqu'à la suppression.

Arch. de M.-et-L. C 198. — Notes Mss. de MM. Boutillier de Saint-André et Spal. — Pocq. de Liv., *Cout. d'Anjou*, t. II, col. 1149. — *Rev. d'Anjou*, 1859, p. 337. — Savary, *Guerres des Vendéens*, t. I. — *Moniteur*.

Crillousière (la), cl., c^ne de *Marcé*.

Crépice. — V. *St-Hilaire-St-Florent*

Criquet (*Jean*), « sculpteur en bois », 1680, à Angers.

Crispin (*Israël*), maître orfèvre protestant, Angers, 1621, gendre de l'orfèvre Toussaint Colpin, adhère en 1621 à la déclaration royale et prête serment. — (*Israël*), son fils, maître orfèvre, épouse, le 12 septembre 1648, Catherine Dance, fille d'un maître orfèvre.

Crochard (*Armand-René* de), fils d'Armand-René de Crochard et de dame Marie-Françoise Cador, né à la Flèche le 15 mai 1719, lieutenant en second dans le régiment de Piémont le 9 mars 1735, lieutenant en premier le 6 septembre 1738, aide-major le 19 juillet 1744, capitaine le 10 avril 1745, sergent-major du régiment des grenadiers royaux de la Tresne en 1745, capitaine d'une compagnie dans le régiment de Piémont, le 8 mai 1746, chevalier de St-Louis le 4 février 1748, retraité le 3 juin 1756, et commissionné le 10 février 1759 pour tenir rang de lieutenant-colonel, fut le 8 avril suivant, nommé capitaine et gouverneur en survivance du château de Baugé, où il fut installé avec grand honneur en 1765, après la mort de M. de Saint-Offange. Il résidait tranquille et oublié à Baugé, quand, après la prise de Saumur par les Vendéens, des visites imprudentes et surtout l'exaltation de son frère l'abbé le compromirent. Traduit au tribunal révolutionnaire de Saumur, le 11 novembre 1793, il fut guillotiné le lendemain. — Son portrait au pastel est conservé au Châtelet en Fontaine-Milon, avec les portraits à l'huile de ses frères, *Louis-Armand* et *Armand-François*, de sa tante Renée de Masseilles et de sa belle-sœur Scholastique de Foulogne. — Il avait épousé le 16 avril 1754 Marie-Anne de Masseilles.

Généal. de la famille de Crochard. — Théod. Anne, *Hist. de l'ordre de St-Louis.* — Thorode, Mss. 1004. — Série E, ville de Baugé. — Mabille-Duchêne, *Mémoires* Mss.

Crochard (*Armand-Michel* de), neveu du précédent, né le 11 décembre 1775 à Cheviré-le-Rouge, fut élevé par son oncle et reçu à 12 ans (août 1788), dans l'ordre de Malte, où il alla immédiatement rejoindre. Il revenait sur un vaisseau du grand maître, qui échoua le 24 janvier 1797 en vue des côtes de France, et ruiné, serait resté à Bordeaux, faute d'argent, si un soldat ne lui avait prêté 24 livres, qui lui permirent de regagner sa famille et l'Anjou. Il se trouva porté sur la liste des émigrés. Sortant alors de France il servit avec rang de sous-lieutenant sous les ordres du duc de Laval. — Il était maire de Fontaine-Milon en 1830 et se démit alors de toutes fonctions publiques. Il est mort le 27 octobre 1839. — Son portrait par Jacquelin Nugues est conservé au Châtelet.

Crochardière (la), chât., c^ne de *Cheviré-le-R.*, anc. seigneurie relevant de Jarzé et appartenant dès le XVIe s. à la famille de Crochard, V. *ce nom*. Simon Crochard, écuyer, fils de Jeanne de la Costardière, en est seigneur en 1567. — aujourd'hui M. Alexandre Mabille-Duchesne, mari d'une d^lle de Crochard, dont le père a laissé des poésies inédites et dont le frère a collaboré à la rédaction de *la Mode*. L'enfeu des seigneurs était dans la chapelle de St-Louis, au grand cimetière de Cheviré, où l'on apportait les membres de la famille décédés en d'autres paroisses. L'ancien château, inhabité depuis de longues années et inhabitable, a été remplacé vers 1850 par un édifice moderne, d'un seul étage, précédé d'une italienne. On y conserve plusieurs tableaux de famille, entre autres les portraits de M. de *La Met*, pipe en main, chemise ouverte, un chien à ses côtés, — de Pierre-Clément *Daffincourt*, ingénieur du roi, directeur des fortifications maritimes de Flandres, mort à Dunkerque le 21 mars 1704, attribué, comme le précédent, au peintre Rigaud; — *le même* représenté enfant avec sa sœur et jouant avec un chien, par Mignard, dit-on, — de *M. Milin* par Largillière, — d'un abbé de *Louvois*, enfant, et d'autres personnages sans noms connus.

Croche, c^ne d'*Angers*, source vive et très abondante sur le chemin de la Haie-aux-B.-H., près le pâtis St-Nicolas. — *Rivus fontis fluentis, qui vocatur Crochia* 1063-1079 (Epit.

Digitized by Google

St-Nic., p. 60). — « *Breste-t-on encore à Croche ?* » demanda un jour brusquement à des angevins tout étonnés le pape Grégoire XI, qui ses ouvenait gaiement avoir vu les jeunes gens d'Angers venir *brester* aux oiseaux, du temps qu'il était prieur de la Haie. Roger, *Hist. d'Anjou*, p. 301. Elle dépend aujourd'hui de la maison dite de *Pré-de-Croche*. — En 1827 le champ voisin fut pris à bail par une association de trois perrayeurs, pour y entreprendre une ardoisière, dont le projet n'eut pas de suite.

Crocherie (la), f., c^ne de l'*Hôtellerie-de-Flée ;* = (la Basse, la Haute-), ff., c^ne de *St-Quentin-en-M.* — *Le lieu, domaine, etc. de la Cr.* 1454 (E 1203). — *Le lieu de la Chrocherie, maisons, ayreau, jardrins, terres, joignant la Cudelouere* 1552 (Ib.). — Acquises le 3 octobre 1454 de Guill. Panchièvre par Thibaud d'Aubigné.

Crochet (le), cl., c^ne de *St-Georges-du-B.*

Crochetière (la), f., c^ne de *Combrée* ; — donne son nom au ruiss. né sur la commune, qui se jette dans le ruiss. de la Bodinière ; 1,400 m. de cours ; = f., c^ne de *Fontaine-G.* — *La maison, terre, fief et seigneurie de la Cr. en la paroisse du Vieil-Baugé* 1752 (Terrier de Chappe). — En est sieur Jacq. de la Chapelle 1606 ; = Ant.-Joachim de Petit-Jean 1694 ; — de Ferrière, notaire 1752 ; = f. et chapelle, c^ne de *Pouancé*. — *La Cochetière* (Et.-M.) ; = mét., c^ne de *Ste-Christine en-M.*, anc. fief relevant de la Turpinière et appart^t à la famille de Maure de Montrelais aux XVe-XVIe s. (E 1047).

Crochin, f. et m^in à vent, c^ne de *Lézigné*, à Jacques Charnacé en 1662, 1682, mari de Jeanne Michaud, sœur sans doute ou nièce de Charles Michaud, docteur de Sorbonne, curé de St-Sauveur de Paris, aumônier du roi et de la reine, qui sert de parrain à un de leurs enfants le 30 septembre 1676.

Croger (la). — V. *Lac Roger*.

Croineaux (les), f. c^ne de *Chantocé*.

Croiselette (la), cl., c^ne de *St-Georg.-s.-L.*

Croiserie (la), f., c^ne de *St-Silvin* ; — anc. domaine avec maison noble, appart^t à la fin du XVe s. à Bertrand du Vau, qui le vendit en 1516 à Jean Boucher. La famille Grimaudet en devient propriétaire dix ans plus tard et durant tout le XVIIe s. Charles Grimaudet de Chauvon vendit la terre le 4 février 1699 à Mathurine Aubin, veuve de n. h. Franç. Davy de la Roche, avec les lieux et closeries de la Petite-Croiserie, de Pressigné, de la Masse, du Petit-Paris, de la Petite-Motte, de la Petite-Brosse et de l'Enclose *alias* la Haute-Folie, qui en dépendaient. — Messire François Davy de la Roche y mourut le 13 novembre 1758 âgé de 86 ans. Ses héritiers vendirent le domaine à maître Jean Gilly de Préaux, avocat, le 10 juillet 1769.

Arch. de M.-et-L. Chapit. Saint-Laud, la Noe. — Mss. 677, p. 70.

Croisettes (les), f., c^ne de *Bouchemaine* ; = cl., c^ne de *Cheffes* ; = f., c^ne de *Jarzé*. — En est sieur René Challot 1544.

Croisil (le), f., c^ne de *Trélazé*. — *Crouzille* (Cass.).

Croissant (le), f., c^ne de *Linières-Bouton*.

Croissel (le), ruiss., né dans le département de la Loire-Inférieure, traverse les communes de Freigné et de la Cornouaille et rentre dans la Loire-Inférieure ; il a pour affluents en Maine-et-Loire, sur un parcours de 18,500 mèt., les ruiss. de la Blandinière, de la Bouillonnaie et du Mondouet.

Croissement (le), vill., c^ne de *Montjean*. — *Le creu du lieu appelé la Darodière aultrement le Croissement* 1541 (Titres de la Bizolière).

Croix (la). — V. *Saint-Jean-de-la-Croix, la Grouas, Bourg-la-Croix, le Pin*.

Croix (la), cl., c^ne d'*Auverse* ; = f., c^ne de *Bégrolles ;* = f., c^ne de *Bocé* ; = ham., c^ne de *Brissarthe* ; = ham., c^ne de *Chambellay* ; = ham., c^ne de *Chanteloup*. — En est sieur en 1649 Pierre Boyer, un des cent gentilshommes du roi ; = cl., c^ne de *Châteauneuf* ; = f., c^ne de *Chaumont* ; = m^in à eau, c^ne de *Chemillé*. — *Molendinus Crucis, de Cruce* XIe s. (Chemillé, ch. or.) ; = f., c^ne de *Chênehutte-les-T.* ; = cl., c^ne de *Chigné* ; = cl., c^ne de *Contigné*. — *La Croas* (Cass.). — *La Crouay* 1791 (Vente Nat.). — Anc. dépendance du prieuré de Signé en Sœurdres. Toutes les vignes en furent ruinées par l'hiver de 1788. — Elle fut vendue nat^t le 7 avril 1791 ; = m^in à vent, c^ne de *Coron* ; = f., c^ne de *Cossé*. — *La Croix-Ferjeau* (Cass.) ; = f., c^ne de *Drain* ; = f., c^ne d'*Ecouflant* ; = cl., c^ne de *Faye*, vendue nat^t le 11 messidor an IV ; = cl., c^ne du *Fief-Sauvin* ; = ham., c^ne de *Gée* ; = vill., c^ne de *Grézillé*. — Une ancienne chapelle y existe, qui a été reconstruite et agrandie vers 1860 ; = ham., c^ne du *Guédéniau* ; = ff., c^ne de *Jarzé*. — *Le lieu de la Croix-Richard, maisons, granges, jardrins* 1596 (Chapitre de Jarzé). — *La Croix* XVIIe s. (Et.-C.). — En est sieur Me Michel Drouineau, avocat du marquisat, 1642, mari de Marie Dupré, dont la fille épouse le 24 février 1672 le docteur René Cailleau ; = f., c^ne de *la Jumellière* ; = f., c^ne du *Longeron* ; = ham., c^ne de *Mélay* ; = f., c^ne du *Ménil* ; = bois taillis, c^ne de *Montigné-les-R.*, vendu nat^t le 18 prairial an II ; = ham. c^ne de *Noellet* ; = vill., c^ne de *Noyant-sous-Doué* ; = vill., c^ne de *Nueil*. — *Le vill. de la C.* 1602 (Et.-C. les Cerqueux) ; = f., c^ne de *Parcé* ; = f., c^ne de *la Plaine* ; = f., dans le bourg de *Roussay* ; = ham., c^ne de *St-André-de-la-M.* ; = cl., c^ne de *Saint-Germain-des-Prés* ; = bois, c^ne de *Saint-Hilaire-du-B.*, s'étendant au XIIIe s., sur la Plaine. — *Le boes de la Croe* 1281 (Fontevraud) ; = ham., c^ne de *Saint-Léger-des-Bois* ; = ham., c^ne de *Saint-Macaire* ; = f., c^ne de *St-Philbert-en-Mauges* ; = c^ne de *Saint-Rémy-en-Mauges* ; = cl., c^ne de *Soucelles* ; = cl., c^ne de *Soulaine*, ancienne dépendance de la cure, vendue nat^t le 21 janvier 1791 ; = cl., c^ne de *Thorigné* ; = cl., c^ne de *Tiercé* ; = ham., c^ne des

Digitized by Google

Ulmes; = f., c^ne du *Vieil-Baugé*, vendue nat^t en l'an VI sur d'Andigné de Maineuf; = c^ne de *Villévêque*, V. *Mallièvre*; = cl., c^ne d'*Yzernay*.

Croix (les), f., c^ne de *Fougeré*; = ham, c^ne de *St-Laurent-des-Autels*.

Croix (la Petite-), f., c^ne de *Thouarcé*. — Vis-à-vis, à 100 mèt., sur le rebord d'un champ, et autrefois dans un carrefour, qu'a supprimé le déplacement d'un chemin, s'élève sur un haut fût de pierre hexagonal une croix du XVIIIe s., dite *la Grande-Croix*.

Croix (les Petites-), c^ne de *Bouzillé*.

Croix (*François* de la), né à Angers d'une noble famille, dit-on, et religieux profès au couvent des Carmes, y tenait une régence de théologie en l'Université dont il était docteur. Il se rendit en 1621 à Rennes auprès du prieur, Philippe Thibauld, pour s'y instruire des pratiques de la réforme de l'ordre, fut nommé en 1613 prieur de Ploermel, et revint en mars 1618 en Anjou où l'influence de Du Bellay, dont il était allié, lui avait fait obtenir l'important prieuré-cure de Thouarcé. Il s'y retira de l'agrément de ses supérieurs et y mourut en 1623. Il avait écrit des Commentaires sur Aristote, divers traités de théologie et de nombreux sermons, mais aucun de ses ouvrages ne paraît avoir été conservé.

Bib. Carmel., t. I, col. 486. — Ménage, *Vie de Guill. Mén.*, p. 476. — *Rev. d'Anjou*, 1873, p. 357.

Croix-à-la-Dame (la), c^ne de *Freigné*, croix près St-Hubert, 1782 (Et.-C.).

Croix-Albert (la), cl., c^ne de *Sœurdres*, avec moulin à vent en 1772.

Croix-Anglaise (la), f., c^ne de *Joué-Etiau*. — *Une pièce de terre appelée la Croix-des-Anglais*, — *le chemin de la Croix-des-Anglais* 1700 (G 532, f. 605).

Croix-au-Chat (la), moulin à vent, c^ne de *la Renaudière*, autrefois au milieu de vastes landes; = cl., c^ne de *Vernantes*.

Croix-Audière (la), ham., c^ne d'*Yzernay*.

Croix-Aurée (la), f., c^ne de *Blou*, bois et landes en 1447 (G 137); = c^ne de *Brion*, croix, 1614 (Et.-C.); = vill., c^ne du *Vieil-Baugé*. — *Crux adorata, in feodo Petri de Rocha* 1288 (Bilard, n° 555).

Croix-aux-Bœufs (la), cl., c^ne de *Jarzé*, anc. domaine de l'abbaye de Chaloché, vendu nat^t le 13 janvier 1791.

Croix-aux-Dames (la), cl., c^ne de *Sainte-Gemmes-sur-Loire*.

Croix-aux-Morts (la), cl., c^ne de *Saint-Saturnin*, avec croix au carrefour, portée sur une dalle où se lit une inscription.

Croix-Aveugle (la), ham., c^ne des *Ponts-de-Cé*. — *Le clos de la Croix à l'Aveugle, autrement appelé les Sablonnets* 1525 (St-Aubin). — *La Croix alias les Sablonnets près la Croix-Amoureuse alias la Croix à l'Aveugle* 1525 (Ibid.). — *La Croix à la Veuble* 1644 (Et.-C.). — Le 17 mars 1614 l'eau de la Loire y atteignait.

Croix-Baron (la), ham., c^ne de *Botz*, bâti depuis 1827; = cl., c^ne de *Grez-Neuville*.

Croix-Beauchesne (la), cl., c^ne de *Chigné*.

Croix-Beauvillain (la), canton., c^ne de *St-Mathurin*. — *La Croix-aux-B.* 1573 (Et-C.).

Croix-Bedouet (la), c^ne de *Brain-s.-Long.*, croix de carrefour, près la Fosse-Moron, bénite le 3 octobre 1858.

Croix-Bergère (la), c^ne de *Chemillé*, croix en pierre, récemment restaurée, dont la base porte sculptés une quenouille, un fuseau, une houlette, un livre ouvert et un soc de charrue. La tradition raconte qu'une jeune fille, y gardant ses troupeaux, fut attaquée par un libertin et assassinée en lui résistant. Un naïf bas-relief tout moderne par un enfant du pays montre la bergère assommée par un homme armé d'un soc de charrue. Cette légende n'a évidemment d'autre origine que l'interprétation populaire d'une dénomination dont le sens s'était perdu. Ici, comme au Gué-du-Berger en Thouarcé, le nom primitif s'est corrompu. C'est la *Croix-Béranger* qu'il faudrait dire, et primitivement de *Béranger le séneschal* de Chemillé, *crux Berengerii senescauli*, qu'on trouve ainsi mentionnée dès le milieu du XIIe s. (ch. or. de Chemillé, n° 36). Le nom de ce personnage reste encore à la ferme de *Béranger*, autrefois *la Barre-Béranger*.

Croix-Bergère (la), cl., c^ne de *Durtal*.

Croix-Berruer (la). — V. *le Tronchay*.

Croix-Bertrand (la), f., c^ne de *Bouzillé*.

Croix-Besnier (la), f., c^ne de *Vergonnes*.

Croix-Bidault (la), c^ne de *St-Lambert-des-L.*

Croix-Bitault (la), f., c^ne de *Villévêque*.

Croix-Blanche (la), f., c^ne d'*Allençon*; = ham., c^ne d'*Allonnes*; = cl., c^ne d'*Angers* (2 de ce nom); = c^ne d'*Aubigné*, four à chaux construit en 1843, à 200 mèt. du bourg, sur une pièce attenant au carrefour des chemins de Tigné et de Cernusson où se trouve une croix; = f., c^ne de *Beaucouzé*; = f., c^ne de *Brion*. — En est sieur Jean Adelée, notaire, 1599; = c^ne de *Brigné*, antique et très-remarquable croix de pierre, à l'entrée du bourg vers N.-O.; = c^ne de *Broc*, pâtis où a été construit en 1847 un four à chaux, chauffé au charbon de terre et alimenté de calcaire d'eau douce; = cl., c^ne de *la Chapelle-du-Genêt*; = vill., attenant au bourg, c^ne de *Cheffes*; = f., c^ne de *Cheviré-le-Rouge*. — *Le pré de la Croix-Blanche* 1729 (E 466); = vill., c^ne de *Corné*. — *La Croix-aux-Auberts vulgo la Croix-Blanche* 1634 (Et.-C.); = f., c^ne de *Corzé*; = f., c^ne de *Gonnord*; = ham., c^ne de *Mozé*, avec auberge bâtie depuis 1810 sur l'emplacement d'une maison dite le *Pré-au-Chat*; = f. et m^in, c^ne de *Rochefort-sur-L.*; = cl., c^ne de *St-Augustin-des-Bois*, anc. dépendance de la chapellenie des Genest, acquise nat^t par M. de Meaulne et revendue sur lui le 9 messidor an IV; = m^on, c^ne de *St-Christophe-du-Bois*, habitée en 1671 par n. h. Daumien Parent, aujourd'hui détruite; = f., c^ne de *Saint-Georges-du-Puy-de-la-G.*; = ham., c^ne de *Trélazé*.

Digitized by Google

Croix-Blanches (les), ham., cne de *Trémentines*.

Croix-Blet (la), f., cne de *Trélazé*. — *La C. Blaye* 1673 (Et.-C.).

Croix-Bodeau (la), f., cne de *Parcé*.

Croix-Bordereau (la), f., cne de *la Boissière-Saint-Florent*.

Croix-Boré (la), f., cne de *Saint-Florent*.

Croix-Boujuau (la), vill., cne de *Maxé*. — *Bujuau* (Et.-M.). — *La Croix aux Boujuaulx* 1586 (Et.-C.).

Croix-Boulay (la), quartier de *Chemillé*.

Croix-Boussicot (la), cne de *Martigné-B.*, croix de pierre, au carrefour du chemin de Fline.

Croix-Brevet (la), f., cne de *Drain*.

Croix-Brouillet (la), f., cne de *Chalonnes-sur-Loire*.

Croix-Cadeau (la), min, cne d'*Avrillé*.

Croix-Cassée (la), croix, cne de *Courchamps*, auprès de laquelle il a été trouvé des sépultures ; = cl., cne de *Mélay*, à l'entrée du bourg, attenant à une antique croix de pierre, sans fût, posée presque uniquement sur sa base, à un mètre à peine de terre ; = f., cne de *Saint-Lambert-des-L.* ; = vill., cne de *Villebernier*. — *La Croix Broesseau* 1416. — *La Croix Broissée alias la Croix de Grenouiller* XVIIIe s. (Chap. St-Jean-Bapt.) ; = croix de carrefour, cne du *Voide*, à la rencontre des routes de Coron et de Chemillé.

Croix-Cassées (les), champ, cne de *Rablay*,

Croix-Chalot (la), domaine, cne de *Pontigné*, anc. dépendance d'une chapellenie de ce nom, vendu natt le 7 avril 1791.

Croix-Chêne-à-Bonhomme (la), croix, cne d'*Auverse*, sur le chemin no 7.

Croix-Cochard (la), f., cne de *Gonnord*.

Croix-Combault (la), vill., cne de *Brain-sur-l'A.* — *Le grand moulin à vent de la Croix-C.* 1749 (E 195). — *La Croix de Combault*, moulin (Cass.), avec anc. croix de pierre à l'angle du chemin no 4 ; = f., cne de *Mouliherne*.

Croix-Commeau (la), quartier de *Beaufort*.

Croix-Coteau (la), f., cne de *Villedieu*.

Croix-Couléon (la), carrefour, cne de *St-Saturnin*, dont la croix de bois a été abattue.

Croix-Coupeau (la), cne de *la Chapelle-du-G.*, avec Christ entaillé dans la pierre, XVIe s.

Croix-Courault (la), ham., cne de *Vivy*.

Croix-Couverte (la), f., cne du *Tremblay*. — Dans les landes voisines, un bataillon de Belges, armé de carabines à deux coups, fut écrasé par les Chouans, sous les ordres de d'Andigné, en avril 1794.

Croix-Creuse (la), cl., cne du *Vieil-Baugé*.

Croix-Culas (la), cne de *St-Barthélemy*. *Crux vocata Calais* 1415 (Censif de Saint-Maurice). — *Les landes de la Croix C.* 1527 (H.-D. *B* 22).

Croix-de-Baugé (la), ham., cne de *Mouliherne*, avec croix dans le carrefour.

Croix-de-Beauvais (la), auberge, cne de *Feneu*.

Croix-de-Belair (la), ham., cne de *Saint-Germain-sur-Moine*.

Croix-de-Bohême (la), croix de carrefour, cne de *Trémentines*.

Croix-de-Bois (la), carrefour, cne de *la Renaudière* ; = cl., cne de *Morannes*.

Croix-de-Boutavent (la), croix de carrefour, cne de *Brain-sur-All*.

Croix-de-Chevreuse (la). — V. *Crotte-Chevreuse*.

Croix-de-Coupe-Gorge (la), croix de carrefour, cne de *la Breille*, près le bois des Loges.

Croix-de-Fay (la), f., cne de *Vaulandry*.

Croix-de-Fontenay (la), croix, cne de *Gennes*.

Croix-de-Galerne (la), cne de *Martigné-B.*, croix de pierre au carrefour des chemins de Maligné et de Brigné.

Croix-de-Goupillon (la), f., cne de *Neuillé*, près le chât. de Goupillon.

Croix-de-Joreau (la), f., cne de *Gennes*.

Croix-de-Justition (la), cl., cne de *Mouliherne*.

Croix-de-la-Blinière (la), f., cne de *la Jumellière*.

Croix-de-la-Boussicault. — V. *Montblanc* (le).

Croix-de-la-Chouanière (la), croix de pierre, cne de *Genneteil*, à 200 mèt. du bourg vers S. — On y lit gravé sur le fût, monolyte carré, et sur la base : *O crux, ave. Mon Dieu je vous adore de tout mon cœur. — Si l'amour de Marie en ton cœur est gravé, Ne t'oublie de lui dire un ave. — Je suis fondée en 1683 par Huberdeau et dame Boisourdy, son épouse, et rétablie par Mrs A. Moriceau et U. Moriceau, son frère, et Mme Godefray, son épouse, en 1731. — Croix de la Chouanière. — E. Lusson. N. inscripsit.*

Croix-de-la-Demoiselle (la), croix, cne de *Grugé*, au carrefour des anciens chemins de Grugé à Bouillé et de Bourg-l'Evêque à Saint-Gilles. V. *Croix-des-Demoiselles* (la).

Croix-de-la-Dube (la), cne de *Maxé*.

Croix-de-la-Fenêtre (la), croix, cne de *Parcé*.

Croix-de-la-Gallière (la), cl., cne de *Montigné-les-R.* — Vis-à-vis, sur la gauche de la route de Durtal à Montigné, à l'angle d'un ancien et large chemin abandonné, s'élève une croix de pierre, au faîte d'une haute colonne ronde posée sur piédestal avec support et autel, orientée Sud et Nord, la face vers Sud sculptée d'un Christ. Dans une niche du fût, une Vierge moderne en faïence. Sur la colonne, une inscription effacée où l'on déchiffre avec peine : .... *Maréchal ont fait placer cette croix 1730.*

Croix-de-la-Geslin (la), f., cne de *Vergonnes*, avec croix de carrefour en bois.

Croix-de-la-Marion (la), f., cne de *Neuillé*

Croix-de-la-Quintaine (la), cne de *Bégrolles*, croix de bois, qui a remplacé récemment une croix de pierre.

Croix-de-la-Voûte (la), ham., cne de *St-Lambert-des-Levées*.

Digitized by Google

Croix-de-l'Hommeau (la), f, cne de *Pouancé*.

Croix-de-Lorraine (la), cl., cne de *Beaucouzé*; = atelier, cne de *St-Jean-de-Linières*.

Croix-de-Martinet (la), croix, près le bourg de *Beaulieu*, en fonte, datée de 1870 avec les lettres C. P.

Croix-de-Mille-Clous (la), cne de *Juigné-sur-Loire*, sur la route de Brissac.

Croix-de-Minguet (la), cne de *Louvaines*, croix sur le chemin vicinal de Segré à Louvaines, à la source d'une fontaine ferrugineuse, dont les eaux déposent un limon ocreux très abondant.

Croix-de-Missepied (la), cne de *Brain-sur-Long.*, — autrement de *Missepierre*, — croix de bois, sur une hauteur, à l'extrémité de la commune, vers le Lion-d'A., renouvelée aux frais de Maurille Ménard et bénite le 22 mai 1858 par le curé de la Ménitré.

Croix-de-Mivore (la), cne du *Marillais*, croix de carrefour, 1535, à la rencontre des chemins de Bouzillé et de la lande.

Croix-de-Navarre (la), cne du *Marillais*, 1702, au carrefour des chemins de Bouzillé et de la Bourgonnière.

Croix-d'Enfer (la), f., cne de *Jallais*.

Croix-Denis (la), cne de *Brain-sur-Long.*, ancienne *croix* dite *de Montergon*, au carrefour de la route de Vern et du chemin de Mariette, renouvelée aux frais de Frédéric Denis, ancien instituteur, et bénite le 2 juin 1859.

Croix-Denise (la), croix, cne de *Meigné*, au carrefour des chemins de Breil et de Parcé.

Croix-de-Parnay (la), cl., cne de *Genneteil*.

Croix-de-Pierre (la), f., cne de *Bégrolles*; = f., cne de *la Boissière-Saint-Florent*; = fabrique, cne de *Botz*; = h., cne de *Clefs*; = cl., cne de *Méon*.

Croix-de-Placé (la), f., cne de *Blou*.

Croix-de-Rouillon (la), cl., cne de *Villévêque*, domaine de la chapelle de la sacristie, vendu nat^t le 16 février 1791.

Croix-de-Roussay (la), h., cne de *Clefs*.

Croix-des-Bois (la), cl., cne du *Vieil-Baugé*.

Croix-des-Bournais (la), f., cne de *Chalonnes-sous-le-Lude*.

Croix-des-Buttes (la), ham., cne de *la Prévière*.

Croix-des-Champs (la), cl., cne de *Marcé*.— *La cave de la Cr. des Ch.* 1695 (Et.-C.).

Croix-des-Delanoues (la), f., cne d'*Allonnes*.

Croix-des-Demoiselles (la), cne de *la Chapelle-sur-Oudon*, très-curieux calvaire, au carrefour de la route neuve de Segré et de l'ancienne route, vis-à-vis le parc de la Lorie. Le socle en pierre d'ardoise, avec rang et encadrement de pierres blanches taillées, montre encore au centre les traces d'une belle croix de pierre, mutilée à dessein, pour détruire des armoiries. Au-dessus est implantée une haute croix de bois, dont le pied, soutenu par des limandes de bois, est taillé de bossages en saillies alternées et tout chargé de lierre. Le faîte se termine par une couronne découpée, ainsi que l'extrémité des deux bras de la croix. Une minuscule statue de Christ s'abrite au centre sous un dôme en auvent peint en rouge. J'attribue ce travail au moins au XVIe s. — La légende en reporte la construction à une dame de Marmier, habitante du château de Vaududon, et raconte que dans ce carrefour se donnaient rendez-vous trois demoiselles, pour y danser la nuit. — Vis-à-vis, dans le mur de clôture du parc, est encastrée une croix de pierre, que le lierre, prétend-on, n'a jamais pu parvenir à couvrir.

Croix-de-Selaine (la), cl., cne de *Tiercé*. — *Le fief, maison, estangs et lieux de la C.* 1560 (E 340. — En est sieur Collas Hus.

Croix-des-Fruits (la), cl., cne de *Saint-Clément-de-la-Pl.*

Croix-des-Garçons (la), cne de *la Cornuaille*, croix de pierre, posée par un habitant pour obtenir la naissance d'un garçon. Il en eut douze.

Croix-des-Granges (la), f., cne de *Saint-Clément-des-L.*

Croix-des-Innocents (la), h., cne de *Mazé*.

Croix-des-Landes (la), carrefour, cne de *Brion*; = cl., cne de *Grugé-l'Hôpital*.

Croix-des-Meuriers (la), cne de *Vivy*, croix et chapelle (Cass.), aujourd'hui détruites.

Croix-des-Noirettes (la), croix de bois, cne de *Juvardeil*, au carrefour de l'ancien et du nouveau chemin de Châteauneuf.

Croix-de-Sobs (la), f., cne de *Brion*. — Une croix de pierre y fut bénite le 25 juillet 1596 au carrefour dit *la Pierre de Sobs*, qui changea son nom. — Elle n'y est plus.

Croix-des-Ormeaux (la), f., cne de *la Chapelle-St-Florent*.

Croix-des-Pannairies (la), cne de *Freigné*, croix sur le chemin d'Ancenis à Gandé.

Croix-des-Pannanfrais (la), cne de *Freigné*, croix sur le chemin d'Ancenis.

Croix-des-Pêcheurs (la), croix de pierre, cne de *St-Jean-de-la-C.*, au bord de la Loire.

Croix-des-Perrières (la), cne de *Fontaine-Milon*. On y enterre le 14 août 1638 un soldat passant, mort de peste et que personne n'osa porter au cimetière.

Croix-des-Poteries (la), cne de *Chanteloup*, bordage habité par François Bécon, marchand potier en 1694.

Croix-des-Quatre-Saules (la), croix de pierre, cne de *Cléré*, sur le chemin des Cerqueux, nouvellement refaite. Les saules n'y sont plus.

Croix-des-Rales (la), cne du *Champ*, croix de pierre datée de 1852.

Croix-des-Trois-Paroisses (la), ancienne croix de bois, au point de rencontre des paroisses de Soucelles, Briolay et Tiercé.

Croix-des-Trois-Poiriers (la), f., cne de *Jumelles*. — *La Croix des T. P.* 1576 (Censif de Brion). — *La Cr. des T. P. alias la Jagotière* 1688.

Croix-des-Vignes (la), cne de *Brossay*, croix de carrefour élevée en 1866.

Digitized by Google

Croix-de-Victoire (la), vill., c^ne du *Fuilet*.

Croix-Diard (la), m^ins à vent, c^ne de *St-Mathurin*, près une croix, bénite le 6 août 1719.

Croix-Doublard (la), h., c^ne de *Contigné*.

Croix-Drouet (la), c^ne de *Bouillé-Ménard*, croix au carrefour des chemins de Bourg-l'Evêque et de Segré.

Croix-du-Bois (la), chapelle, c^ne de *Louvaines*, à l'E. de la Jaillette, au carrefour des chemins du Lion et de Saint-Martin-du-Bois, petit édifice en dos-d'âne, sans aucun caractère, bénit le 11 février 1732 par le curé d'Andigné; — à l'intérieur, autel et statue de Vierge.

Croix-du-Bois-Chêneau (la), croix de carrefour, c^ne de *Méon*.

Croix-du-Bois-Maudet (la), vill., c^ne de *Brion*, au carrefour des routes nationale de Bordeaux et départementale de Baugé, centre animé par quatre auberges et plusieurs fabriques de fruits cuits, où se tient, le jour de la St-Jean, une assemblée non encore légalement reconnue. Jusqu'en 1850 ce n'était qu'un pays inhabité, tout en taillis et sapinières, refuge de braconniers et de malfaiteurs, aujourd'hui transformé par l'ouverture des chemins et par les défrichements. — Il y a été trouvé cinq tombeaux de pierre, de même forme que ceux de la Rouillardière.

Croix-du-Cep (la), ham., c^ne de *St-Cyr-en-Bourg*.

Croix-Ducheau (la), f., c^ne d'*Allonnes*. — *La Croix Ducheau en Neuillé* 1613 (E 112). — *La Croix du Choux* 1684, 1722 (H St-Flor.). — *La Croix du Chaux* (Raimb.). — *La Croix de Chaux* (Rect. et C. C.).

Croix-du-Coin-à-Rai (la), c^ne de *Pouancé*, croix au carrefour du chemin de l'Ambaudière.

Croix-du-Genet (la), c^ne de *Neuillé*.

Croix-du-Gué (la), f., c^ne de *Parcé*.

Croix-du-Guéhier (la), c^ne du *Champ*, anc. croix de pierre, à l'entrée du village vers l'E.

Croix-du-Houx (la), c^ne de *St-Hilaire-du-Bois*, croix de carrefour à la rencontre des chemins de Somloire et de la Plaine (Cass.).

Croix-du-Motreau (la), c^ne de *la Renaudière*.

Croix-du-Parc (la), cl., c^ne de *Saint-Sauveur-de-Landemont*.

Croix-du-Pâtis (la), c^ne de *Mazé*, croix sur le chemin de Beaufort (Cass.).

Croix-du-Pâtis-de-la-Loche (la), c^ne de *Lué*, croix à long fût de pierre hérissé de moulures en forme de clous, au sortir du bourg vers Sud, autrefois dans le bourg même. — Sur la croix on lit gravé : *Pasans qui pasé par isy, Panssés à la passion de J.-C. Et honorés ce sainct lieu Où tous les ans repose Dieu* 1710-1778.

Croix-du-Plantis (la), c^ne d'*Andrezé*. — Il y existait auprès un moulin que la foudre incendia le 14 juin 1841. Le meunier fut tué au milieu d'un groupe de voisins accourus pour s'abriter.

Croix-Dureau (la), f., c^ne d'*Allonnes*.

Croix-du-Triquet (la), carrefour, c^ne de *Grésillé*, sur la limite de Louerre.

Croix-Ferme (la), c^ne de *St-Rémy-en-M.*

Croix-Forêt (la), cl. et m^in, c^ne de *Tiercé*.

Croix-Foureau (la), calvaire, c^ne de *Jumelles*, sur le chemin de Mouliherne.

Croix-Furon (la), f., c^ne de *Roussay*.

Croix-Gabeloup (la), croix, c^ne de *Soulaire*, sur la limite d'Ecuillé.

Croix-Gasnault (la), f., c^ne de *Noyant-sous-le-Lude*.

Croix-Georget (la), c^ne de *Huillé*, carrefour, où existait une croix, au pied de laquelle le valet du seigneur venait déposer les dîmes des vendanges.

Croix-Girand (la), croix, c^ne de *Chantocé*, au carrefour des anciens chemins d'Angers à Nantes et de Chantocé à Candé.

Croix-Gloriette (la), f., c^ne de *Jarzé*. — En est sieur René Dupont 1620. — Au carrefour, vis-à-vis le chemin des Croisettes et du Moulinet, on enterra le 24 juin 1696 le sénéchal du marquisat de Jarzé, Jacq. Belhomme, qui, sollicité au lit de mort par l'évêque et à plusieurs reprises par le curé, avait déclaré vouloir mourir en chrétien, non en catholique (Et.-C.).

Croix-Gouby (la), h., c^ne de *Vernoil-le-F.*

Croix-Gourdon (la), vill., c^ne de *St-Lambert-des-L.* — *Bourdon* (Cass.).

Croix-Guérard (la), croix, c^ne de *St-Germain-des-P.*, élevée en 1622 par Samson Guérard, fermier de l'Epinay, dans les communs de la Varanne, à un mètre de la limite de la paroisse de St-Georges.

Croix-Guibourg (la), c^ne de *Beaupréau*. *Crux-Guiburgis* 1114-1134, — *Crux Witburgis* 1134-1150 (2e Cart. St-Serge, p. 20-23). — Peut-être est-ce aujourd'hui *l'Angibou*.

Croix-Haute-Belle (la), croix, c^ne de *Parcé*.

Croix-Herbaux (la), croix de carrefour, c^ne de *Roussay*. — *Croix-Harduau* (Brout.).

Croix-Hermiteau (la), cl., c^ne du *Vieil-B.*

Croix-Houdin (la), croix, c^ne de *Brain-sur-L.*, au carrefour des chemins de Vern et de la Simonnaie, renouvelée aux frais de Mme Havard et bénite le 15 août 1851 par l'abbé Hilaire.

Croix-Jeannette (la), f., c^ne du *Fuilet*.

Croix-Jean-Tremblay (la), c^ne de *Grézillé*, vieille croix de bois replantée sur une ancienne base de pierre, dans un terrain appartenant encore à la famille Tremblay, au carrefour des chemins de la Fosse, de Chemellier, de la Bruyère et du Moulin-Piau.

Croix-Jémin (la), croix, c^ne de *Brain-sur-Longuenée*, plantée par les soins de Franc. Jémin, fermier, et bénite aux Rogations de 1852.

Croix-Jonchère (la), cl., c^ne d'*Angers*, dans le canton de St-Laud, anc. dépendance de la chapellenie de St-Mathurin, vendue nat^t le 7 juin 1791.

Croix-Joubert (la), c^ne de *Martigné-B.*, croix de pierre au carrefour du chemin de Vilaines et de Sousigné.

Croix-Leblanc (la). — V. *le Regard*.

Croix-Lidard (la), cl., c^ne de *Beauvau*.

Croix-Louet (la), croix, c^ne de *St-Martin-du-B.*, érigée, dit-on, par l'ancien chanoine de St-Maurice, dont elle porte le nom.

Digitized by Google

Croix-Mahé (la), croix, c^ne de *Cheffes*, croix de fer moderne, fichée au faîte d'une grosse colonne ronde portée par un piédestal de pierre, sur un petit tertre au carrefour des chemins allant du port et du bourg à Soulaire.

Croix-Maillet (la), cl., de *Vauchrétien*.

Croix-Malard (la), f., c^ne de *Noyant-la-G.* 1621 (Et.-C.).

Croix-Malveau (la), croix de pierre, c^ne de *la Chapelle-Hullin*.

Croix-Marceau (la), ham., c^ne de *Vernoil-le-F.*, du nom d'une croix à l'entrée du chemin, sur la route de Courléon, datée de 1848.

Croix-Marchand (la), h., c^ne de *Vernantes*.

Croix-Marie (la), f., c^ne de *Chazé-sur-Argos*, — et petite chapelle dédiée à N.-D. Près d'un *champ* dit *de la Croix*, sur la route d'Angers, le prieur-curé de Chazé, Bellanger, au retour d'un voyage en ville, avait placé une statuette de la Vierge, bénite par l'évêque Henri Arnaud, dans un chêne, sous un petit arceau de bois, couvert d'ardoise. Des pèlerinages s'y établirent. Les habitants d'alentour, Pierre Jallot entre autres et Jean Chauveau, touchés de la dévotion publique, donnèrent l'argent pour les frais de la construction d'une chapelle que le curé bénit vers 1640. La fête principale se célèbre le jour de l'Invention de la Croix. — L'édifice primitif en existe encore, avec haut pignon sur toit brisé. L'appareil des pierres dessine la porte en saillie sur la façade; et au-dessus un petit édicule encadre une niche de Vierge; — sous les rebords latéraux du toit, ressort l'extrémité des poutrelles, sculptées, en manière de modillons, d'une double plate-bande et d'un quart de rond. — A l'intérieur, par un grillage, on entrevoit l'autel avec la Vierge du XVIIe s., et deux statues modernes de la Vierge et de St Joseph; — deux troncs pour les offrandes, auprès de la porte.

Croix-Marie (la), h., c^ne de *St-Georges-sur-L.*; — ancien vignoble, tout près et attenant aux dépendances de la gare, aujourd'hui consacré par l'érection d'un petit édifice, construit aux frais du curé, sous le nom de *N.-D. de la Gare*, simple parallélogramme, à baies ogivales mais avec un clocheton à jour et clochette.

Croix-Marin (la), cl., c^ne de *Villemoisan*.

Croix-Marion (la), f., c^ne de *Neuillé*.

Croix-Martin (la), auberge, c^ne de *Murs*, sur la butte d'Erigné.

Croix-Masseau (la), h., c^ne de *Vernoil*.

Croix-Menon (la), c^ne de *Brain-sur-l'A.*, carrefour, dont l'anc. croix n'existe plus.

Croix-Mercier (la), cl., c^ne de *St-Barthélemy*.

Croix-Millet (la), cl., c^ne de *Mouliherne*.

Croix-Mittaux (la), c^ne d'*Allonnes*.

Croix-Montaillé (la), anc. nom du carrefour des chemins de St-Laud et des Ponts-de-Cé, aujourd'hui dans la ville d'Angers, au croisement des rues d'Orléans et Châteaugontier. — *La Croix-Mautaillée* 1330. V. Péan de la Tuilerie, p. 204.

Croix-Montaillis (la), cl., c^ne de *Corné*.

Croix-Moreau (la), f., c^ne de *St-Philbert-en-M.* — En face, à gauche du chemin de St-Philbert à la Chapelle, y naît un ruiss. qui en prend le nom, forme la limite de ces deux communes, passe entre la Clavelière et la Foulonnière, et se jette dans la Vrenne sous Chambéry.

Croix-Morel (la), h., c^ne de *la Potherie*.

Croix-Mottale (la), cl., c^ne de *Cuon*.

Croix-Orée (la). — V. *la Croix-Aurée*.

Croix-Passon (la), c^ne de *Chalonnes-sous-le-L.*, anc. carrière, exploitée en 1682 (Et.-C.).

Croix-Patée (la), f., c^ne de *Longué*, depuis le XVIIe s. jusqu'à la Révolution à la famille Poupard.

Croix-Pavy (la), cl., c^ne de *Bécon*.

Croix-Péau (la), f., c^ne de *Brion*. — *La Croix-Piau* 1613 (Et.-C.).

Croix-Pèlerin (la), cl., c^ne de *Beaufort*. — *La Croix P. alias les Guittières* 1640. — Domaine acquis cette année de Henri Paitrineau, contrôleur, par n. h. Jacques Couscher, fermier du comté de Beaufort. Il relevait de la grande Poissonnière. — Le logis XVIIe s. garde encore ses fenêtres à meneaux de pierre et ses combles ornementés de sculptures. A côté s'élève la croix dont il emprunte le nom. — Un ruisseau, descendant de Brion, y coupait, à la fin du XVIIe s. encore, la grande route de Saumur et formait en hiver un passage dangereux. Il suivait de là le petit chemin du Gasseau et se perdait vis-à-vis la mét. de la Garde dans les prés de Bouceline.

Croix-Pelette (la), cl., c^ne d'*Angers*. — *La Croix Pellot* (Cass.). — Anc. domaine de l'abb. St-Nicolas d'Angers.

Croix-Picard (la), cl., c^ne de *Jallais*.

Croix-Pierre (la). — V. *la Houssaie*.

Croix-Pinot (la), cl., c^ne de *St-Macaire-du-B.*

Croix-Piot (la), f., c^ne de *Varennes-s.-M.*

Croix-Piron (la), c^ne de *Blaison*, carrefour 1656 (chap. de Bl.). — Une croix en fer s'y élève sur une haute et énorme pierre, à base évasée, entourée d'une balustrade, les parois peintes d'un oiseau et d'une croix rouge.

Croix-Pisseloup (la), c^ne de *St-Philbert-du-P.*, terres dépendant de la Petite-Papotière.

Croix-Placé (la), vieille croix de pierre limitrophe des communes de *Blou* et de *Vivy*.

Croix-Poirier (la), croix, c^ne de *Brain-sur-L.*, plantée par les soins de la famille Trillot et bénite aux Rogations de 1852.

Croix-Porcher (la), cl., c^ne de *Contigné*.

Croix-Poulet (la). — V. *ci-dessus*, p. 119.

Croix-Renard (la), cl., c^ne d'*Angers*. — *Le carrefour de la Croix de boys de présent appellée la Croix Renard* 1552 (Titres Laise). — *La Croix Regnard* 1583 (St-Aubin, Molières, t. VII). — *La C. R. ou les Grands Jardins* 1791, dans le canton de St-Laud et des Terres-Noires, anc. domaine du Chapitre Saint-Maurice, vendu nat^t le 8 avril 1791.

Croix-Robert (la), croix, c^ne de *Brain-sur-Longuenée*, sur la limite de la c^ne de la Pouèze.

Croix-Robineau (la), c^ne de *Brigné*, croix de pierre au carrefour des chemins de Brigneau et de la Gréville.

Digitized by Google

Croix-Rochette (la), croix de carrefour, c^ne d'*Aubigné*.

Croix-Rouge (la). — V. *Ballée*.

Croix-Rouge (la), f., c^ne de *Combrée*; — cl., c^ne de *la Boissière-St-Fl.*; — cl., c^ne de *Bourgneuf*; — carrefour, c^ne de *Denée*, avec chapelle de St-Joseph; — f., c^ne de *Drain*; — cl., c^ne de *Fougeré*; — c^ne de *Mélay*, croix de bois rétablie en 1809 par Pierre Cherbonnier, métayer du Préferron, et de nouveau en 1837. La première fondation en était due à la reconnaissance d'un passant, attaqué à cette place pendant la nuit par des malfaiteurs et qui s'était échappé sans blessure; — carrefour, c^ne de *Saint-Georges-des-Sept-Voies*, bordé en partie de caves effondrées. On y a trouvé des briques romaines à rebord et tout auprès l'antique cimetière de *l'Orbière*, V. *ce nom*; — h., c^ne de *St-Georges-sur-L.*, — du nom d'une croix bénite le 19 mai 1732; — vill., c^ne de *St-Martin-de-la-P.*

Croix-Roulet (la), carrefour, c^ne de *Villedieu*, avec vieille croix de bois (Censif de 1785).

Croix-Roussay (la), croix de pierre, c^ne de *Clefs*, datée de 1688, au carrefour des chemins de Clefs et de Vaulandry.

Croix-Saint-Augustin (la), f., c^ne des *Ponts-de-Cé*.

Croix-Sainte-Anne (la), f., c^ne de *Juvardeil*.

Croix-Saint-Francaire (la), croix, c^ne de *Cléré*, près le Mureau, V. *ce nom*.

Croix-Saint-Gilles (la), cl., c^ne de *Durtal*.

Croix-Séraud (la), c^ne de *Freigné*, croix en fonte sur piédestal en maçonnerie, placée au rebord d'un champ, dans l'anc. chemin de Candé, vis-à-vis la place où fut trouvé Jacques Séraud, meunier, assassiné le 18 février 1856 par son domestique Louis Ricou, amant de sa femme, ainsi que l'indique une inscription sur la petite niche en bois, qui abrite une Vierge de faïence.

Croix-Serpillet (la), croix, c^ne de *Cuon*, au carrefour des chemins de Chartrené et de Fontaine-Guérin, — avec piédestal et petite Vierge sculptée. Des inscriptions sur chaque face indiquent qu'elle est due aux libéralités de M. de la Motte-Baracé, propriétaire du château de la Graffinière, en souvenir de la Mission de 1860.

Croix-Valet (la), croix, c^ne de Doué, existant déjà au XVIIIe s. sur *la levée* dite *de Doué*, au *carrefour des Pendus*.

Croix-Veillet (la), f., c^ne de *Liré*.

Croix-Verte (la), cl., c^ne d'*Angers*. — *Crux dicta la Croix Couverte* 1346 (ch. de fondat. de l'aumonerie Fils-de-Prêtre). — *Iter per quod itur de Andeg. apud Crucem Viridem* 1415 (G 404, f. 62). — *La Croix V. alias le Jard* XVIIe s. (Chartrier de Châteaubriant); — domaine et closerie acquis le 4 juillet 1543 de Nic. Richer, élu, et de Pierre Allard, échevin d'Angers, par m^e Olivier Fradin, sieur de Malemonche. — Le logis porte sur l'entrée la date : *1651*; — f., c^ne de *Beaucouzé*; — cl., c^ne de *Bécon*, dans le bourg, anc. domaine des Scépeaux depuis le XVIIe s.; — vill., c^ne de *Chalonnes-s.-L.*; — vill., c^ne de *Corné*; — cl., c^ne de *Nyoiseau*; — cl., c^ne de *Pouancé*; — h., c^ne de *St-Germain-des-P.*

Croix-Verte (la), vill., c^nes de *Saumur* et de *St-Lambert-des-L.*, — desservi avant la Révolution dans la chapelle St-Jacques, par un vicaire qui résidait dans la maison voisine. La carte de Mercator 1607 l'indique comme paroisse. L'abbesse de Fontevraud en était dame et y exerçait tout droit de justice. Il y existait une école laïque tenue en 1638 par h. h. maître Gabriel Reton. — C'était dès lors en réalité, comme aujourd'hui, un faubourg de Saumur, qui fut compris du reste depuis 1758 dans le ressort du tarif mis sur la ville et plus tard de la taille. Pour cette raison les habitants de St-Lambert refusèrent d'admettre cette partie de la paroisse aux élections municipales du 30 janvier 1790. Les habitants de la Croix-Verte, sur leur plainte adressée à l'Assemblée nationale, furent autorisés (8 février), à constituer, avec ceux de l'Ile-Neuve, une municipalité provisoire qui se réunissait chez M. Maupassant-la-Ronde, élu maire, et bientôt (23 mars) à rentrer dans la commune de Saumur. — Une *assemblée* s'y tient depuis 1867 le 1er dimanche de mai.

Croix-Verte (la), cl., c^ne de *St-Macaire-en-M.*; — (la Petite-), cl., c^ne d'*Angers*.

Croix-Viau (la), vill., c^ne de *Charcé*; — f., c^ne de *St-Saturnin*.

Croix-Villier (la), cl., c^ne de *Ste-Gemmes-sur-L.*

Croix-Villefeu (la), carrefour, c^ne de *Brissarthe*.

Crole (le), f., c^ne de *Rablay*. — *La Crolle* (Cass.). — *Le Crosle* (Raimb.). — Anc. petit fief dont la mouvance s'étendait en Rablay et dans le vill. de la Pierre en Thouarcé; — appart^t à dame Suzanne de Goyon, veuve de Pierre de Radois, héritière de l'abbé de Goyon, chanoine de Rennes, en 1736 (E 1032).

Cromerie (la), cl., c^ne d'*Angers*; — f., c^ne de *Cheffes*. — Il y existe auprès une levée, où, dit-on, passait un ruisseau et tournait un moulin; — cl., c^ne de *Morannes*; — f., c^ne de *St-Barthélemy*. — *La Craunerie* (Cass.), — domaine d'une chapellenie de ce nom, vendu nat^t le 10 février 1791.

Cromeries (les), h., c^ne de *Daumeray*.

Crosmier (.....), jacobin, bachelier en théologie de la Faculté d'Angers, prononça le jour de la St-Martin 1655 dans l'église St-Martin d'Angers un sermon qui produisit grand scandale à l'Evêché. Il y soutenait que la mission n'a été donnée de prêcher qu'aux religieux : *misit illos binos predicare*; or il n'y a que les religieux qui aillent deux à deux et qui soient *sine pera, sine calceamento* et le reste.

Arthauld, *Journal* Mss.

Crosmier (*François*), maître tailleur de pierre, Angers 1698, marié le 27 novembre 1687 à Perrine Hardy.

Cropet (le), h., c^ne de *Marcé*, 1694 (Et.-C.).

Cropière (la), f., c^ne de *Jarzé*. — *La Cropetière* 1640 (E 595). — *La Croptière* 1650 (Et.-C.) et XVIIIe s. (Cass.). — Domaine de la

Digitized by Google

chapelle de la Fresnaie, vendu nat^t le 21 juillet 1791. — Tout auprès se plantaient les fourches patibulaires de la seigneurie de la Fresnaie; — cl., c^ne de *Marcé*, dépendant du temporel de la chapelle de Singé et vendue nat^t le 8 avril 1791 et de nouveau le 9 thermidor an II.

Croq (le), f., c^ne de *Beauvau*, vendue nat^t sur La Rochefoucault-Liancourt le 13 messidor an IV avec les landes dites *les Terres-à-Pot*.

Croquerie (la), cl. et m^in, c^ne d'*Angers*.

Croquetière (la), cl., c^ne de *Genneteil*. — *La Craquetière* (Cass.).

Crossonnière (la). — V. *la Cressonnière*.

Crossonnière (la), chât. et f., c^ne de *Mozé*. — *La Cressonnière* (Et.-M.). — Anc. terre seigneuriale, relevant de Claye. Elle donnait son nom à une famille de chevalerie, jusqu'au milieu du XVIIe s. D^lle Renée de la Béraudière, veuve de Joachim de la Crossonnière, en rend encore son aveu en 1571, au nom de ses enfants. Vingt ans plus tard (1595) en est seigneur Joseph Lemarié, conseiller au Présidial d'Angers, comme mari de dame Marie Becquet. — Dans la nuit de Noël 1603 y mourut au château n. h. Jacques Desvignes, sieur de la Bastide, gouverneur des Ponts-de-Cé, qui y fut exposé en grande pompe et solennellement inhumé le 2 janvier seulement au chœur de l'église Saint-Aubin. — En 1670 Anne-Marie de Cornillaud, veuve de Claude de la Crossonnière, partagea la propriété avec Samuel Pantin, comme héritière de son mari, aux droits de sa mère Marie de la Crossonnière. La seigneurie fut saisie sur ses nouveaux maîtres en 1679 à la requête de la veuve de Lanier de Vernusson et adjugée judiciairement le 17 août, pour la somme de 56,000 l. à n. h. François Trouillet, avocat au Parlement, avec les fiefs de Mozé et du Temple en Gaigné, la grande Métairie, les bois taillis, futaies et tous les prés, même ceux situés dans la prée de Serrant en Denée. Le nouvel acquéreur y mourut dès le 14 août 1680 et fut conduit inhumer aux flambeaux dans le chœur de l'église paroissiale. — Une nouvelle alliance ramène la terre vers 1695 à la famille Lemarié, dont la descendance s'y maintient jusqu'à la Révolution. — Le château, bâti vers la fin du XVIe s. fut incendié le 22 juillet 1793 après un combat entre Bleus et Vendéens. L'habitation actuelle est un hôtel du XVIIIe s. qui a conservé les anciens fossés et une cour entourée de l'ancien mur dont une des faces est défendue à chaque angle par une tour basse en forme de poivrière. — Vis-à-vis un pont de pierre, une sorte de portail carré montre des meurtrières et la trace des herses, le tout autrefois paré de vieux lierres, qui ont disparu.

Arch. de M.-et-L. C 106, f. 21; E 472-474 et 4076. — Arch. comm. des Ponts-de-Cé, de Mûrs et de Mozé Et.-C. — *Affiches d'Ang.*, 24 juillet 1793.

Crotteau (le), f., c^ne de *Tout-le-Monde*.—*Le Grotteau* (Cad.).

Crotte-Cheverune, cl., c^ne de *la Possonnière*. — *Les Noues de Crotte-Cheverune* 1567 (Chap. St-Martin). — *La closerie de Crotte Cherune* 1610 (Ib.). — *La croix de Chevreuse* (Cass.). — *Grotte cherenne* (Et-M.).

Crotte-Sèche, cl., c^ne de *la Cornuaille*.

Crottier (le), f., c^ne de *Freigné*, vendue nat^t sur Bourmont le 27 germinal an VI.

Crottier (le), cl., c^ne de *la Salle-Aubry*. — *La Crotière* 1629. — *Le Croquay* an VI (Vent. N.), — appart^t en 1658 à la famille Bouteillier (E 1545), en 1723 à n. h. Jacques Bernard du Ronceray (E 930); — vendu nat^t le 16 germinal an VI sur Boucault de Méliant.

Crottis (le). — V. *les Conillaux*.

Crottinière (la), h., c^ne de *Breil*.

Crottouaille, cl., c^ne de *St-Clément-de-la-Place*.

Croulaie (la), cl., c^ne de *Vernantes*.

Croulay, cl., c^ne de *la Plaine*. — *Groulet* (C. C.).

Croultière (la), h., c^ne de *Fougeré*; — f., c^ne de *St-Rémy-en-M.*; — donne son nom au ruiss. né près les Morandières, qui passe à la Cletterie, à la Jousselinière, à la Croultière, traverse la commune de Montrevault, et s'y jette dans l'Evre, entre la Roche-Gautron et Bohardy; 3,700 mèt. de cours.

Croupe (la), cl., c^ne de *Fontaine-Guérin*.

Crouille (la). — V. *la Coquille*.

Crouille (*Jean*), libraire, Angers, vers 1560.

Croux (*Pierre*), docteur en théologie (1614), curé de St-Michel-du-Tertre d'Angers, prononça l'éloge funèbre de l'évêque Guillaume Fouquet de la Varenne, qui a dû être imprimé. Bruneau de Tartifume cite de lui dans la *Philandinopolis* une petite pièce de vers latins (10 vers), sur la prise de St-Jean-d'Angély (1621). Après 19 ans de cure, « sans s'épargner de crier, dit « Louvet, après touttes sortes de vices sans accep« tion de personnes, il mourut le jour de Saint« Nicolas (8 décembre 1629) au grand regret de « tout le monde, horsmis de ceux qui mènent « une vie libertine. Il assistoit de tout son pou« voir les religieux réformés. Il est fort bien « mort, en détestant le péché avec des humilia« tions d'esprit non pareilles ». Le curé de St-Vincent de Brissac, Royné, fait mention aussi sur ses registres de la mort de ce personnage « qui de son temps a esté tenu, et à bon droit, « *gemma sacerdotum* ».

Mairie d'Angers GG 138, f. 119 et mairie de Brissac GG 1. — Louvet, dans la *Rev. d'Anj.*, 1856, t. II, p. 140.

Crouzière (la), f., c^ne de *la Jubaudière*.

Crozat (*Hippolyte*), né à Angers le 17 septembre 1798, fit ses études au Lycée, puis à l'Ecole secondaire de Médecine d'Angers et fut reçu docteur à Paris le 30 juillet 1824. Il se fixa dès lors à Tours, où, tout jeune, il acquit un renom dans la pratique des accouchements. Membre et plusieurs fois président de la Société médicale d'Indre-et-Loire et du Comité central de vaccine, président honoraire de l'Association des Médecins du département, il avait été dès la fondation d'une Ecole secondaire à Tours, chargé de la chaire d'accouchements (novembre 1851) et le 25 décembre 1855 nommé chevalier de la Légion d'honneur; — † à Tours le 1er avril 1873.

Notice par le docteur Millet, dans le *Recueil de la Soc. méd. d'Indre-et-Loire*.

Digitized by Google

Cru, vill., c^ne de *Meigné*. — *Vicus Andegavensis, cui Crovio antiquitas nomen indidit* (Grég. de Tours, *Mirac. Sti Mart.*, l. IV, ch. 7). — *Vicus Croviensis* (Ibid., l. IV, ch. 23 et *Glor. Conf.*, ch. 96). — *Crovium* VIIIe s. (Monnaie)—*Quedam possessio que Cru dicitur* 994 (Liv. N., ch. 37 et Liv. d'A., f. 67). — *Villa quæ dicitur Cru* 1036 et 1092 (Cart. St-Maur, ch. 33 et 65). — *Le Bois de Cruy* 1311 (St-Maur). — *La terre et seigneurie de Cru* 1391 (Ibid.). — M. Quicherat a le premier attribué à ce pauvre village la monnaie mérovingienne qu'on rapportait à Craon en même temps que les trois passages de Grégoire de Tours, qui sans doute y avait des relations par les chanoines de St-Martin, seigneurs d'Antoigné. Saint Aubin dans ses voyages s'y arrêta pour y faire un miracle. C'était dès le VIe s. un vieux bourg, ayant un atelier monétaire et qui avait sans doute succédé à quelqu'un des nombreux et très-considérables établissements romains établis de ce côté.

La seigneurie appartenait vers cette époque aux seigneurs du Petit-Montrevault, dont était issu Raynaud, évêque d'Angers. Ce prélat en fit don dès les premières années de son pontificat à l'abbaye de St-Maur, et sur la foi des moines, qui s'y prétendaient en possession des dîmes, c'est-à-dire, y avoir droit de cure, les autorisa à y élever une église. Mais l'abbé de St-Florent intervint et démontra en justice que la terre dépendait de sa paroisse de Meigné. L'évêque irrité fit abattre l'église déjà construite et défendit à St Maur de l'y réédifier jamais quelque part que ce fût (994). Cet interdit ruina à toujours le domaine, déchu dès lors de tout avenir, mais qui resta la principale terre et seigneurie de l'abbaye de St-Maur avec manoir seigneurial et une chapelle sur le chemin de Saumur, souvent titrée de prieuré, quoique non desservie. Le comte Geoffroy fit don à l'abbé, le jour de la consécration du monastère neuf (1036), de toutes les redevances et coutumes qu'il y percevait, sauf le service militaire. Il en dépendait au XVIe s. 500 boisselées de terres labourables et la plus grande partie des taillis, qui couvraient le pays et qui dès lors l'avaient rendu inhabitable et fait déserter, à cause des dégâts causés par les animaux sauvages.

Il n'a été signalé aucun vestige antique dans ce pays peuplé de si vieille date et que sillonnaient nombre de voies. Les textes du XVe s. mentionnent le chemin de Cru à Saumur et celui de Rou à Chavais ; — celui de Chênehutte à Doué est connu.

Arch. de M.-et-L. H Abb. de St-Maur. — Quicherat, *De la formation des anciens noms de lieux.*

Cruberale (la), f., c^ne de *la Potherie*.

Cruche (la), cl., c^ne de *Feneu*. — *Le lieu de la C. sis à la queue de l'étang de Sautré* 1469 (G 144).

Cruchellière (la), f., c^ne du *Vieil-Baugé*, relevait de Vilgué ; — vendue nat^t le 27 prairial an VI sur d'Andigné de Maineuf.

Cruchetière (la), h., c^ne de *Vernoil-le-F.*

Cruchetterie (la), f., c^ne du *Louroux-B.*

Cruchonnerie (la), ham., c^ne de *Breil*.

Crucifix (le), champ, c^ne de *Juvardeil*, attenant au bourg même, emplacement d'une ancienne maison noble, formant deux corps de logis. — En est s^r en 1540 René Durand de la Bretonnière, en 1675 n. h. René Hullin, mari de Catherine Herbereau, en 1750 Melchior-François Hellault de Vallière, mari de Marguerite Hullin, dont l'héritière, Marguerite-Eulalie, épousa le 17 avril 1758 dans le logis même Louis-Charles-Arthus de Bonchamps. — Une croix de pierre, remplacée par une croix de fonte en avril 1867, y a été érigée « par les soins de M. le comte et « de Mme la comtesse de Bouillé », et une inscription y rappelle que dans ce château « naquit « Charles-Melchior-Artus de Bonchamps, général « en chef de l'armée vendéenne ». Il aurait fallu ajouter la date qui manque : le 10 mai 1750. — Ses deux sœurs y sont mortes en 1833 et 1834. — Tout vestige de construction a disparu depuis 20 ans.

Crucifix (le), cl., c^ne de *Villévêque*. — *Le lieu et closerie de la Chancellerie vulgairement appelée la cl. du Crucifix*. — *La cl. de la Chancellerie du Crucifix* 1732 (G 614).

Cruyère (la), f., c^ne de *Cholet*, près les bois de St-Léger. — Un combat y fut livré le 26 avril 1831 entre la bande commandée par M. de Cambourg, ancien sous-préfet de Beaupréau, qui y fut pris, et les gardes nationaux de Cholet, qui y perdirent un des leurs, Henri Gélusseau.

Cuche (la), f., c^ne de *Brion*. — *Crucum* 1100 circa (Cart. de Brion, f. 5). — Ancien logis appartenant en 1616, 1619 à n. h. Jacques des Alleux, avocat au Présidial d'Angers, en 1762 à Ch.-Fr.-Oliv. Regnouf de Caillouai, élu de Baugé, qui y résidait.

Cuchelet, f., c^ne de *Chalonnes-sur-Loire*. — En est sieur n. h. Jean Guillot 1583, M^e Ch. Fontaine 1729.

Cudaneau, f., c^ne d'*Angers*, autrefois de la paroisse St-Michel-du-Tertre. — *Le lieu et closerie du Grand-Cudasneau* 1672 (H.-D. *B* 82), appartenant à d^lle Marie Maillard.

Cudeloire (la), cl., c^ne de *Chaudron*. — *La Petite-Cudeloire* (Cass.) — *La Queue de Loire* (Et-M.) ; — f., c^ne de *St-Quentin-en-Mauges*. — *La terre de la Cudeloire* 1458 (E 929). — *Le lieu et métairie de la C.* 1661 (E 1054). — *La terre de la Culdeloière* 1486. — *La Coeue de Loyre* 1557 (E 1204). — *La Petite-Culdeloire* (Cass.), — relevait des Briffières et appartenait à la famille Chenu aux XV-XVIe s. — Pierre de la Pallu, chevalier, la vend en 1657 à Jean Leliepvre, maître orfèvre d'Angers, qui la possède encore en 1694 ; — Louis Jacques Boylesve en 1720 de qui l'acquit en 1732 Jean Normand ; — en 1780 Volaige de Vaugirault ; — aujourd'hui M. de la Rochequéry. — Il en dépendait au XVIe s. un pré dit Pré-Champain, dont le propriétaire avait le droit « de faire ouvrir et tenir l'église de St-Quentin « ouverte et faire sonner les cloches pour adver- « tir et faire venir les habitants du bourg avec

Digitized by Google

« fourches au temps de la fanerie, lorsque « l'herbe est coupée, pour la faner et mettre en « mulon et veilloches à leurs dépens ». (E 1204).

Cué (la), ham., c^ne de *Méon*.

Cuetterie (la), ham., c^ne de *Tiercé*.

Cuillon, vill., c^ne de *Vern*. — *Cuilum* 1126 circa (Cartul. de Chemillé, ch. 8 et du Ronceray, ch. 50, Rot. 5), — dépendait au XIIe s. de la *villa* des Colombeaux, V. *ce nom*.

Cuisse-d'Or (la), prairie, c^ne de *Contigné*.

Culasserie (la), f., c^ne de *Trélazé*. — *Le lieu de la Culasserie* 1602, appartenant à d^lle Françoise Errault (E 46).

Cullay, f., c^ne de *Tiercé*. — *Masura de Cuelaio* 1208 (H.-D. *A* 1, f. 26). — *Cuelei* 1272 (Ib., *B* 92) — *Un herbergement vulgairement nommé Esculay* 1375 (Ibid. *B* 93). — *Le lieu, domaine de Cullay, composé de grans maisons et belle et grant court, jardins*, etc. 1476 (G 801). — L'Hôtel-Dieu d'Angers possédait cette terre dès les premières années du XIIIe s. et l'arrentait. Il en fit rebâtir la maison en 1462. Tous les titres du domaine existent dans son Chartrier aux Archives de M.-et-L.

Cul-de-Bœuf, vill., c^ne du *Ménil*. — *Les Bois de Culdebœuf et de Vallée* 1409. — *Les Bois de Vallée appelez Cudebeuf* 1414. — *L'île de Cudebeuf* 1477 (St-Florent, le Ménil); = ham., c^ne de *Montjean*. — *Le petit lieu en ruines appelé C.* 1681 (Et.-C.).

Cul-de-Four (le), f., c^ne de *Marcé*. Son nom lui vient sans doute des anciens fossés dits *Tranchées des Romains*, qui s'y rencontrent. V. *les Blés*, p. 363.

Cul-de-Jau (le), cl., c^ne de *la Pommeraie*.

Cul-d'Enfer, c^ne de *Cholet*. — *La gaignerie de C.* 1551. — *Le lieu, domaine, terres du Petit-C.* 1551 (E 801); — formait un annexe, sans logis, de la Boulinière; = c^ne de *Trémentines*, appartenant à Jacques de Montours en 1539. — *Le lieu et fief de Cudenfer* 1540 (C 105, f. 353).

Cul-de-Poule, anc. landes, c^ne de *Chazé-sur-Argos*, près le village de Doussé (E 1140).

Cul-de-Sac, f., c^ne de *Montjean*; = f., c^ne de *St-Lézin-d'Aubance*.

Cul-du-Moulin (le), ham., c^ne de *Chantoceaux*, sous les anciens moulins banaux de la seigneurie. V. *ci-dessus*, p. 608, et point de départ du bac d'Oudon.

Culée (la), m^on b., c^ne du *Louroux-Béc.*, dans le bourg, avec pièce d'eau; — anc. dépendance du bénéfice de Saint-Pierre, vendue nat^t le 19 avril 1791.

Culée (la Basse, la Haute-), ff., c^ne de *la Pouèze*. — Appartenant en 1673 à René Maugars du Vivier, qui y mourut le 13 mars. — *Le moulin de la Cullée* 1674 (Et.-C.).

Cullerier (*Michel-Jean*), né à Angers le 8 juin 1758, étudia d'abord au collége de Châteaugontier, puis au Séminaire d'Angers, destiné d'abord, comme un de ses frères aînés, à l'état ecclésiastique. Il avait plus de vingt-cinq ans quand il obtint de venir à Paris suivre le cours de chirurgie où ses succès le désignèrent à l'estime particulière de Desault, de Sabattier, de Pelletan. Choisi par Desault pour prosecteur, il conquit au concours une maîtrise dans l'hospice de Bicêtre, puis obtint la direction de l'hospice spécial des vénériens, dont il transforma la thérapeutique. En même temps il popularisait les résultats assurés de son expérience par des cours publics et plusieurs mémoires insérés dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* (1812), dans les *Ephémérides médicales* (1816), et dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*. — Un de ses premiers opuscules a recueilli *Quelques faits relatifs à la vaccine* (Paris, 1802, in-8°). — Dans une opération, une goutte de pus lui jaillit dans un œil et le rendit borgne. — Il mourut le 3 janvier 1817, en sa maison de Brunoy, d'un cancer à l'estomac. Il était depuis plusieurs années membre de l'Académie de médecine dont il présidait la section de chirurgie. Les docteurs Moreau, secrétaire de la section, Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie, Naquart au nom de la Société de Médecine, lui adressèrent sur sa tombe les derniers adieux. Leurs Discours sont imprimés (in-4°, 1827) ainsi que le Discours prononcé par le docteur Lagneau à la Société de Médecine (1827, in-8°). — M. Trélat a aussi donné une Notice sur Cullerier et ses travaux dans le *Journal du Progrès des Sciences médicales*, 1827, t. II, p. 266. Le portrait de Cullerier avait été peint par Gérard. Mlle Cullerier, sa fille, en a reproduit une copie, que la famille a donnée au Musée d'Angers. Il en existe une lithographie par Feillet (in-4°).

Cullerier (*François-Guillaume*), fils de François C. et d'Aimée Bessonneau, neveu et gendre du précédent, né à Angers le 29 octobre 1782, succéda à son oncle dans les fonctions de chirurgien en chef de l'hôpital du Midi à Paris, où il n'eut qu'à continuer ses traditions et son enseignement. Il procédait surtout par l'exposition des faits et par des expériences sans parti pris ni doctrine exclusive. Son principal ouvrage en collaboration avec Ratier, a pour titre : *Recherches sur la thérapeutique de la Syphilis* (Paris, in-8°, 1836). — Il a exposé d'autre part ses idées dans de nombreux articles ou mémoires insérés au *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques* (1830-1836), dans le *Dictionnaire de médecine usuelle*, dans les *Mémoires de l'Académie de Médecine*, t. III, dont il faisait partie, comme son oncle. — Il mourut à Paris en octobre 1845.

Mss. 1069, p. 66; 897, t. II, p. 82. — Pariset, *Eloges*. — *Biogr. médicales*. — Quérard. — Bourquelot. — Daremberg, *Bibliogr. médicale*.

Culliacus. — V. *Ecuillé*.

Cul-Salé (le), cl., c^ne de *Champigné*. — *Queue-Salle* 1748 (Et.-C.). — *Queusalé* (Cass.). — *Les Cousallez* 1515-1753. — En est sieur Math. de Champigné 1515, Jacques de Gérard de Gastines 1753.

Cumeray, vill. et m^in à eau, en partie des c^nes de *St-Georges-des-Sept-V.* et du *Toureil*. —

Digitized by Google

Cumereium 1090-1094 (Cart. St-Nicolas, p. 28). *Cumerium* 1115-1124 (Liv. Bl., f. 48). — *Lumeray* (Cass.). — Tout auprès, dans un carrefour planté de peupliers et de sapins, s'élève un *peulvan*, 3 m. 30 de hauteur sur 2 m. de largeur. La carte cantonale y indique de plus un *dolmen*. — Le domaine, de peu d'importance, au XIe s., fut donné par Aimeri de Trèves à l'abbaye Saint-Nicolas d'Angers. Il appartenait aux XVIe-XVIIe s. à la famille de Ver, alliée aux d'Aubigné. Judith de Ver l'apporta en mariage à François de Launay vers le milieu du XVIIe s. — Il y avait fondé le 6 septembre 1658, en son manoir, une chapelle, dédiée à St François, qui y existe encore. On y a trouvé récemment au fond d'un vase une petite croix en plomb à 4 branches égales. — « *Les moulins, jardins, viviers et chaussée* » appartenaient au seigneur du Toureil, dont les sujets étaient tenus d'y envoyer leurs grains; — donne son nom à un ruiss., né sur la cne de *St-Georges-des-Sept-V.* et qui s'y jette dans la Loire; — 1,000 mèt. de cours.

Cumont (*François-Louis-Auguste* de), chevalier profès de St-Jean de Jérusalem, commandeur de St-Jean et de Ste-Catherine de Nantes, est inhumé le 6 septembre 1779, à Angers, âgé de 72 ans.

Cunaud, bourg, cne de *Trèves-Cunaud*. — *Vicus quidam nomine Cunaldus Ligeris ripæ contiguus* VIIe s. (*Vit. S. Alb.* ap. Boll., 1er mars, p. 60). — *In pago Andegavensi secus fluvium Ligeris monasteriolum quod vocatur Cunaldus* 842 (G 850, f. 2 et Chifflet, Pr., p. 101). — *Locus qui vocatur Conaldus* 848 n. s. (G lb., f. 6). — *In Andegavensi pago Cunaldus* 878 (lb., f. 1). — *Vicus qui dicitur Cunaltus* 1060 (Liv. Bl., f. 3). — *Cunaudensis monachus* 1113 (Titres Dupuis-Ch.). — *Monasterium beatæ Mariæ de Cunaudo* 1130 (G Forges, t. I, f. 2). — *Cunaudus* 1169 (Liv. Bl., f. 38). — *Cunaut* 1223, 1250 (Titres Dupuis-Ch.).

Dès les premiers temps gallo-romains, le bourg existe, et dès le IXe s. les diplômes y constatent l'existence d'un petit monastère, *monasteriolum*, où repose le corps de St Maxenceul, V. *ce nom*. On ignore l'époque de la fondation qu'un faux diplôme attribue à Dagobert. Charles le Chauve en gratifia le 19 octobre 843 le comte Vivien, frère de Rainaud, abbé de Marmoutiers, et qui en fit don le 27 décembre suivant à l'abbé fugitif de St-Philbert de Grandlieu, Hilbode. Celui-ci y est installé solennellement avec ses moines le 6 janvier 846 (n. s.), et la même année y meurt. L'abbé Axène lui succède et y fait transférer en 857 le corps de St Philbert, laissé à Grandlieu sous la garde de quelques religieux; mais bientôt les rives de la Loire deviennent absolument inhabitables, et à l'approche d'une invasion nouvelle des Normands, le 1er mai 862, Ermentaire, successeur d'Axène, s'en va chercher un refuge plus assuré, qui devait être en dernier lieu Tournus. Il laissait seulement à Cunaud une colonie de moines avec un prieur en titre, qui, grâce aux libéralités des rois et des comtes, sut conserver à Cunaud pendant plusieurs siècles la splendeur d'une abbaye.

Le prieuré possédait au XIIe s. les églises de Doué, de Longué, de Louerre, de Saulgé, de Forges, de Grézillé, de Milly-le-Meugon, dont il conserva la présentation et de nombreux revenus tant dans ces paroisses qu'en vallée, outre Loire, où la Grange de Cunaud était affermée encore au XVIIIe s. 2,320 l. — Il fut supprimé et la mense monacale réunie par décret épiscopal du 4 octobre 1741 au Séminaire St-Charles d'Angers.

Prieurs : Wiscardus, 1060-1080. — *Bernard*, 1100 circa. — *Chotardus*, 1113. — *Geoffroi*, 1130. — *Pierre*, 1155-1162 circa. — *Robert*, 1172. — *Guillaume*, 1226-1239. — *Geoffroi*, 1263. — *Amedeus* ou *Homedeus*, 1266, 1283. — Guy *Lorris*, 1289. — *Durand*, 1303. — Louis *de Francherens*, 1330. — Guillaume *Pélerin*, 1341, 1355. — Guy *Du Pin*, 1370, 1379. — Hardouin *de Bueil*, évêque d'Angers, 1389. — Pierre *de Coetquis*, cardinal *de Thérouanne*, 1411, 1443. — Guérin *Bouesseau*, 1451 — Guill. *d'Estouteville*, 1452, 1470. — Jean *Chauveau*, 1482. — Jean *de Toulongeon*, 1483, 1487. — Jean *Louvet*, professeur en l'Université de Paris, 1487, 1494. — Evrard *de la Marche*, évêque de Liége, qui se démet en 1506. — Pierre *Cottereau*, doyen de Saint-Sauveur de Blois, 1506, 1523. — Jean *Cottereau*, protonotaire du Saint-Siége, 1527, 1537. — Charles *de Tournon*, évêque de Viviers, 1548. — Jean *de Tournon*, évêque de Valençay, 1553. — Joachim *d'Availloles*, 1554. — Jean *Jacquelet*, 1560. — Louis *Garnier*, 1567. — Jean *Dueul*, 1570. — Jean *Davy*, 1577, 1581. — Jean *Chauvet*, 1583. — Eustache *Dubelley*, évêque de Paris, 1587, † en 1609. — Jacques *Mérault*, 1616, qui résigne en 1650. — César *de Lux*, écuyer, sr de Vautelet, âgé de 20 ans, 16 janvier 1651, † le 6 mars 1706. — Etienne-Joseph *de la Fare*, 1707, 1718. — Pierre-Paul *Lormande*, docteur en théologie, 1723, qui pose cette année le 2 avril la première pierre de la reconstruction du prieuré. — Alexis *Sordon de Creaux*, chapelain de la reine, 1745, 1754, frère du supérieur du Séminaire d'Angers, où le prieuré fut réuni.

Un monument, à défaut de tous les titres, attesterait l'opulence antique du prieuré. C'est son église encore debout, aujourd'hui paroissiale, qui peut passer pour un des plus intéressants édifices de l'art roman en France, sans autre égal en Anjou que Fontevraud, malgré les désastres qui l'ont éprouvée. Un arrêt du Conseil d'Etat du 11 juillet 1749 autorisa l'évêque, sur sa demande, « à supprimer toute la partie de l'église « qui comprenait le chœur et le sanctuaire » et à établir « un mur à redoubleau », fermant la nef. Ainsi laissée dès 1750 à l'abandon et aux immondices, toute cette partie condamnée et de fait dès lors indépendante fut vendue et appropriée par l'acquéreur à son usage. Quand le sentiment revint de cette situation indigne, des négociations furent entreprises pour rendre au domaine public cette ruine. Le propriétaire

Digitized by Google

M. Dupuis-Charlemagne, par acte du 9 novembre 1837, en offrait le don, non à la commune mais au Département, sous des conditions qui parurent inacceptables. Une sentence du jury, en vertu de la loi d'expropriation, transféra la propriété au Département moyennant une indemnité de 4,057 francs (mars 1842).

L'édifice, commencé par la construction du clocher sur la fin du XIe s., n'a été terminé qu'au XIIIe s. C'est la date qu'atteste la façade vers l'O., à portail de cinq archivoltes concentriques, encadrant une Notre-Dame assise, avec l'Enfant sur les genoux, entre deux anges adorateurs, le tout autrefois enluminé. Sur le mur, à dr. et à g., s'appliquent deux fausses arcatures ogivales; au-dessus un second ordre, formé au centre d'une haute fenêtre à double meneau, portant un triple quadrilobe, et de deux fenêtres avec couronnement en fer à cheval. Le faite, haut de 20 mèt., avec fronton, a été paré d'une ligne de créneaux par la restauration moderne. — Le seuil franchi, 9 marches descendent au sol de la triple nef, qui s'ouvre splendide (73 mèt. de long sur 23), avec ses 28 faisceaux de colonnes hautes et droites, sans renflements, alignées sur deux rangs grandioses, qui semblent s'agrandir dans un effet prémédité de perspective théâtrale. Il n'en est rien pourtant. Le plan primitif seulement a été modifié au cours de l'œuvre et allongé des trois premières travées, plus larges mais néanmoins parallèles à un même axe, avec voûtes à nervures, dont les chapiteaux sont restés inachevés, clef saillante et sculptée, fenêtres à lancette, tandis que les travées suivantes ont leur voûte à arêtes vives.

Le chœur s'allonge profondément, enceint par la continuation des bas côtés qui le séparent de l'abside et des chapelles latérales, les voûtes s'abaissant de la nef vers le chœur, et du chœur vers l'abside. — Toute l'œuvre immense où l'on voit se pénétrer, sinon se confondre, l'art ogival et l'art roman, avait été historiée du haut au bas par le sculpteur au XIIIe siècle, et plus tard, ce semble, par le peintre. Sans parler d'une centaine de chapiteaux fouillés d'entrelacs, de feuilles de houx pointillées, de gueules du démon, de rinceaux, de palmettes, de torsades, de toutes les fantaisies de la décoration romane, deux groupes sculptés au centre des deux colonnes du haut de la nef, représentent en style naïf et bizarre une *Procession de moines*, et l'*Enterment de St Philbert*; aux retombées des voûtes, des *Anges* prient ou jouent de quelque musique; aux clefs, *St Pierre, — la Vierge avec son Fils sur la croix, — la Salutation angélique, — la Visitation*; — dans les collatéraux, à droite, *David jouant du psaltérion,— St Michel, — l'Agneau nimbé*; — à gauche *Jésus recevant sa Mère au ciel, — le Christ montrant ses plaies, — le Couronnement de la Vierge*, etc.; — partout aussi des fresques, mais du XVe s.; dans la nef, outre la litre noire avec l'écu armorié des seigneurs, un gigantesque *St Christophe, — St Germain d'Auxerre, — Ste Emérance, — St Sébastien*; — sur le mur du collatéral droit, une grande scène représentant la *Transfiguration du Christ*, où apparaissent avec le Père Éternel à mi-corps dans une auréole et la Colombe mystique, *Moïse, Élie*, coiffé du bonnet juif, *St Matthieu* et la ville de *Jérusalem*; dans la chapelle absidiale de droite, *le Jugement dernier*; dans celle de gauche, *le Messie proclamé par les Évangélistes, les Prophètes et les Sibylles*. — Des légendes nombreuses, la plupart en vers français, — elles sont reproduites dans le *Répertoire archéologique* de 1869, — dirigeaient le peuple dans l'interprétation de cette imagerie symbolique. — Signalons encore, à l'entrée de la nef à droite, un bénitier hexagonal posé sur un large chapiteau renversé, de l'art roman le plus primitif, qui paraît provenir d'un édifice antérieur; à côté une autre cuve de pierre en demi-ovale et un puits; à g. un rare et singulier *chapier* en bois du XIIIe s. en forme de losange irrégulier; — sur la g. du chœur, une tombe d'abbé avec les débris de la statue couchée; — à droite et à gauche de l'escalier et dans les réduits de l'œuvre, deux curieuses *Vierges* du XVIe s. à l'air efféminé, une bizarre *Piéta* et divers fragments de statues ou d'ancien mobilier.

Le clocher (fin du XIe s. et XIIe s.) semble le centre primitif et le point de départ des constructions qui l'enveloppent peu à peu en s'agrandissant. Sur la face N. apparaît une porte basse plein cintre ornée de dents de scie; au-dessus les traces de deux fenêtres romanes, formées d'un appareil d'arête de poisson en moëllons de grès brut, et couronnées d'un large arceau porté sur deux hautes colonnes, dont les chapiteaux sont célèbres tant par leur originalité que par les discussions auxquelles donne lieu leur interprétation. On y voit figuré à gauche, sur un siége en forme de pliant, un personnage désigné d'abord pour le roi Dagobert et qui paraît être la Vierge parlant à un ange; — à droite, une syrène tenant dans chaque main un poisson; — on la retrouve ainsi sur un des carreaux de l'église recueilli au Musée d'Angers, mais ici la scène est plus complète; — un personnage, monté dans une barque, que pousse un batelier, transperce de son couteau le poisson qu'elle lui tend de la main droite. Voir un moulage au Musée d'Angers et un dessin dans Bodin, *Rech. sur Saumur*; *Mém. de la Soc. des Ant. de France*, t. XIII, 1857, *Bulletin du ministre de l'Inst. publique*, 1857, t. IV, p. 796, *Congrès archéologique d'Angers*, 1871. La voûte de la tour, en moëllons de tuf noyés dans le mortier, sans détail de coupe ni d'appareil, forme une coupole sur trompe portée par quatre arceaux plein cintre. La base extérieure en est noyée des deux côtés dans les toitures mais par dessus, l'œuvre est superbe et comprend trois ordres superposés, le premier de 5 doubles arceaux nus condamnés, le deuxième de trois magnifiques baies plein cintre à triple voussure, le troisième de 4 baies à double cintre, le tout chargé d'une diversité infinie de moulures charmantes, et les deux ordres supérieurs portés par un large damier reposant sur une ligne de modil-

Digitized by Google

lons entre chacun desquels s'intercalle un petit cadre de dessin varié, le plein du mur appareillé en losange. Sur le faîte se dresse une pyramide de pierre cantonnée d'élégants tourillons. — Voir des dessins par Hawke dans l'*Anjou et ses monuments*, de Wismes dans l'*Anjou*, Bodin dans les *Rech. hist. sur Saumur*, avec plan et détail des chapiteaux.

Le chœur même, qui après tant d'épreuves a dû être refait presque entièrement à l'intérieur, conserve encore au dehors, quoique découronné, la meilleure part de ses élégances primitives, comme l'abside, autrefois percé d'une large baie ogivale, avec ses chapelles portant au-dessus du double arceau roman de leur fenêtre un couronnement de fausses arcatures, dont le cintre tout ornementé porte sur des colonnes à chapiteaux de feuillage varié. Au-dessus, comme autrefois tout le long de cette partie privilégiée de l'édifice, circule un cordon de modillons grotesques et fantaisistes, séparé du toit par un large bandeau de frettes. Aucune œuvre en Anjou ne se peut comparer pour la richesse, la variété, l'originalité de l'ornementation romane à celle de Notre-Dame de Cunaud.

Cet immense édifice, — on l'ignore trop et il est difficile à nos mœurs de s'en rendre compte, — ne servait, jusqu'aux dernières années du XVIIIe s., qu'à l'usage exclusif du prieuré, réduit depuis longtemps à 4 ou 5 religieux. L'*Église paroissiale*, desservie par un vicaire perpétuel, était l'*église de St-Maxenceul*, dont la ruine, située au faîte du côteau miné de caves, dans le cimetière en partie effondré, comprend une nef unique terminée par un double pignon, la façade vers l'O., en moyen appareil régulier, avec portail plein cintre en saillie, chaque claveau sculpté d'un fleuron qui rappelle la fleur de lys, l'archivolte intérieure formé d'un gros tore rond qui descend jusqu'à terre. A l'intérieur tout est tombé, sauf le mur sud. Le pignon oriental ouvrait sur le chœur par un bel arceau ogival, dont l'arc doubleau porte peints les monogrammes du Christ, avec chapiteaux romans, bas et comme écrasés, celui de droite figurant la gueule du démon. Un mur plat, soutenant l'autel, a remplacé brusquement au XVIIe s. le chœur sans doute écroulé et primitivement accosté de deux absidioles romanes dont une subsiste. — A gauche s'ouvre vers N. une chapelle carrée à base romane, dont les chapiteaux restent inachevés et qui portait le clocher carré, percé de hautes fenêtres ogivales, l'œuvre entière paraissant avoir subi une transformation contemporaine de celle de Notre-Dame.

Vis-à-vis l'église Notre-Dame s'élève l'ancienne *Cure*, joli logis du XVIe s. à façade surmontée de deux belles fenêtres ornées au sommet de statuettes. Chaque tympan portait un écusson, celui vers S. d'*hermine fretté de...*

Le *château*, qui fait l'angle de la rue, le long de la levée, occupe l'emplacement de l'ancienne abbatiale ou ancien château, habité en 1775 par le comte de Trèves, Jean de Stapleton. Il a été acquis, avec le domaine de Laillon, le 24 juillet 1820, de dame Denise-Anne-Hélène-Adélaïde de Robien, veuve de Joseph-Marie-Joachim-Anne-Jean-Marie de Stapleton, pour la somme de 252,300 fr. par M. Pierre Charlemagne-Dupuis, qui y réside. Sauf le portail armorié vers l'E. et deux voûtes de cuisine, toute l'œuvre en est moderne et a été reconstruite sur les anciennes fondations. Le sol même qui le précède a été rapporté et l'enceinte à créneaux est une décoration de fantaisie. Derrière, vers S. s'achève une chapelle, formant le couronnement du grenier, superposé aux servitudes souterraines. Les sculptures de l'habitation, qui imitent librement le style roman, sont d'un jeune artiste de St-Clément-de-la-Place, qui porte le nom prédestiné de Jean Goujon. Dans le salon, figurent les armoiries des anciens seigneurs de Trèves, dans la bibliothèque, celles des prieurs; dans la galerie qui précède, vers l'E., les *Sept Péchés capitaux*, aux retombées des voûtes. — 21 stalles (XVIIIe s.) y sont aussi recueillies, ainsi que plusieurs statues, provenant de Nantilly de Saumur.

Dans le parc dépendant du domaine, autrefois dans une petite île au milieu d'un étang aujourd'hui desséché, se rencontrent les ruines d'une *chapelle de Ste-Catherine*. Les voûtes en sont écroulées, mais les fenêtres et les nervures indiquent suffisamment l'art du XIIIe s. Elle était régulière et desservie par les religieux.

On n'y voit pas mention d'une paroisse constituée avant le XIe s. C'est sans doute au moment de cette organisation nouvelle que les services religieux se divisèrent en s'appropriant à deux édifices distincts qui furent alors construits. L'église plébéienne garda le nom du saint patron, dont les reliques furent transférées néanmoins dans l'église des moines, consacrée à N.-D. et qui restait à tous les titres la mère et la suzeraine. La châsse, actuellement encore conservée, est une œuvre du XIIIe s. des plus curieuses qui soient connues et dans son genre des plus rares. Elle est creusée dans un tronc de noyer où sur les faces sont entaillés les six *Prophètes* avec livres fermés, six *Apôtres*, — *le Christ inspirateur des Prophètes*, — *le Christ docteur*, — *des Anges*, — *la mort, la sépulture et l'assomption de la Vierge*, — *St Joachim et sainte Anne sous la porte dorée*. Ce meuble précieux figurait à l'Exposition d'Angers de 1864. Une description complète en a été donnée dans le *Répert. archéologique* de 1868 par l'abbé Barbier-Montault, qui y a reconnu dans les reliques conservées les ossements mêlés de trois personnages. — L'église Notre-Dame possédait de plus la bague de la Vierge, en or, avec pierre, une fiole de lait de la Vierge et un doigt de St Claude. — On exposait ce trésor aux fidèles le jour de l'Angevine, 8 septembre, où se tenait une grande foire.

En 1754 l'église St-Maxenceul, laissée sans entretien, s'écroula dans un coup de vent, et par un concordat du 3 août 1755 le Séminaire, en se réservant la propriété de Notre-Dame, autorisa les habitants à y installer le service de la paroisse.

Curés : Aimery *du Lac*, 1355. — Jean

Digitized by Google

Jusqueau, 1497. — Jean *Lebreton*, 1546-1564. — Jean *Chauvet*, 1606. — Louis *Richard*, 1617, 1627. — Mich. *Tranchand*, 1628, 1639. — Gervais *Taveau*, 1642. — Louis *Dujeu*, 1647, 1668. — Franç. *Boureau*, 1690, † en 1693. — Franç. *Durocher*, maître ès-arts, 9 novembre 1693, 10 août 1704. — Gilles *Goizet*, novembre 1704, mars 1716. — Louis *Boutin*, oratorien, avril 1716, décembre 1717, passe à la cure de Chênehutte. Lehoreau, Mss., t. III, p. 259, raconte ses indécisions dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*. — A. *Molonger*, 1718, mai 1719. — *Pitre*, mai 1719. — *Houdin*, 1721, juillet 1722. — Jean *Sourice*, octobre 1722. — René *Gaultier*, 1728, février 1765, † le 1er janvier 1773 à Longué, âgé de 78 ans. — René *Blanche*, 1766, † le 7 août 1779, âgé de 49 ans. — Pierre-Jacques *Fougeray*, octobre 1779, † le 20 janvier 1786. Le 14 juillet 1783 un orage inouï remplit l'église en trois minutes de 10 à 11 pieds d'eau. La sœur du curé y périt, quoique réfugiée sur le grand autel, en voulant sauver les ornements et le sacriste resta cinq heures dans l'eau jusqu'au cou, accroché à une colonne et ne dut la vie qu'à sa haute taille. — P.-L. *Daviau*, 7 février 1786. — M. *Moreau*, 26 février 1786, septembre 1789. — G. *Hérissé*, originaire du Pin-en-M., 1790, décembre 1792. Il avait prêté, rétracté et prêté de nouveau le serment et finit par rejoindre les Vendéens vainqueurs à Saumur. — Sébastien *Mondot*, son vicaire, originaire de la Flèche, périt guillotiné à Paris le 25 janvier 1794.

La paroisse dépendait de l'Archiprêtré et de l'Election de Saumur, du District en 1788 de Doué, en 1790 de Saumur.

Maires : Besnard, an VII. — Louis *Moron*, 2 janvier 1808. — *Besnard*, 29 octobre 1808. — L. *Moron*, 20 mars 1810. — René *Hersandeau*, 10 septembre 1816. — Jacques *Hersandeau*, 26 novembre 1828-1839.

La commune qui comprenait 945 hectares, a été réunie par ordonnance du 3 janvier 1839 à la commune de Trèves sous le nom de *Trèves-Cunaud*. — V. *cet article*.

Arch. de M.-et-L. C 99, 142, 193, 201 ; G 825-835. — Outre ces titres qui forment le fond du prieuré, il existe chez M. Dupuis-Charlemagne, à Cunaud, 39 volumes in-fol. d'actes originaux et une liasse de 8 chartes dont un diplôme de Louis le Débonnaire. — Arch. comm. de Vivy Et.-C. — *Répert. archéol.*, 1868, p. 162 et 185. — D. Chamard, t. I, p. 28-33. — *Journal de M.-et-L.* du 24 novembre 1837. — *Arch. d'Anj.*, t. II, p. 205. — *Bullet. de la Soc. indust.*, 1839, p. 270. — Bodin, *Saumur*, p. 69-75 et 592. — De Wismes, *l'Anjou*. — Grandet, Mss. 620, f. 167. — *Congrès scientif. d'Angers*, 1871, p. 175. — *Journal de Bruxelles*, 1783, t. IV, p. 81.

Cunaud (le Petit-), cne de *St-Clément-des-L.*, anc. dépendance du prieuré de ce nom de qui relevait cette partie de la paroisse jusqu'à l'Authion, formée d'anciens bois défrichés par les moines et sur lesquels le comte leur abandonna tous droits d'usage et de seigneurie en 1304.

Cuon, con et arr. de Baugé (7 kil.); — à 42 kil. d'Angers. — *Cuhum* 1070-1080 (Cartul. St-Aubin, f. 82 vo), XIIe s. (Liv. N. de St-Maurice). — *V. de Cuone* 1070-1080 (Cart. St-Aubin, f. 81), 1100 (Pr. de Bessé, ch. or.). — *Ecclesia, parochia de Cuon* 1218, 1283 (G 689, f. 80 et 336, f. 248). — Sur une ligne inégale de côteaux qui s'aplanissent vers l'E. et vers l'O., entre la Lande-Chasles (2 kil. 1/2) et Brion (6 kil.) au S., Chartrené (2 kil. 1/2) et Fontaine-Guérin (9 kil.) à l'O., Bocé (3 kil. 1/2) au N., le Guédeniau (4 kil. 1/2) à l'E.

La route nationale de Bordeaux, reliant dès l'entrée la route départementale de Baugé à la Loire et le chemin de grande communication du Guédéniau, traverse du S. au N. le centre du territoire dans sa plus grande longueur (4 kil.) et le bourg qui s'y aligne tout du long aux deux pentes du coteau, sillonné souterrainement de caves et d'allées profondes.

Y naissent les ruiss. de Brené, des Fontaines-de-Cuon, du Bas-Malville, de la Fontaine-aux-Bœufs, de la Fontaine-Bignon, de la Fontaine-Roncé ; — y passe le ruiss. de Bray ou de Brocard.

En dépendent les ham. de Brené (11 mais., 35 hab.), des Govellières (11 mais., 42 hab.), de la Rognière (6 mais., 18 hab.), des Guyotières (9 mais., 28 hab.), des Gadraies (9 mais., 25 h.), du Bas-Malville (7 mais., 23 hab.), de la Fontaine-aux-Bœufs (6 mais., 20 hab.), de Cussé (7 mais., 24 hab.), du Presbytère (5 mais., 8 hab.), le chât. de la Graffinière et 69 fermes ou écarts.

Superficie : 1,312 hect., dont 50 hect. en vignes et 142 hect. en bois; vastes landes dont une partie est plantée en sapinières.

Population : 687 hab. en 1726. — *160* feux en 1788. — *789* hab. en 1790. — *890* hab. en 1831. — *960* hab. en 1841. — *926* hab. en 1851. — *809* hab. en 1861 — *822* hab. en 1866. — *772* hab. en 1871, dont *236* au bourg (73 mais., 91 mén.), en décadence rapide.

Ni *assemblée* ni *foire*. — Fabrique de poteries de terre, et pendant l'hiver, exploitation de tuffeau. — Industrie très-considérable de fruits cuits et tapés, importée depuis 25 ans par des habitants de Turquant et qui occupe surtout les femmes; les produits en sont achetés sur place par des marchands de Bourgueil. — Pays de petite culture, où les grosses fermes se divisent à chaque vente; depuis 25 ans, culture du chanvre, qui y réussit excellemment; on y récolte des brins de 5 à 6 mèt. de hauteur.

Bureau de poste et *perception* de Baugé.

Mairie avec *Ecole de garçons* construite au centre du bourg (archit. Bibard). Les travaux adjugés le 28 août 1864 ont été reçus en novembre 1866. — *Ecole* libre *de filles* (sœurs de la Pommeraie).

L'Eglise, dédiée à St Evroul (succursale, 5 nivôse an XIII), forme une nef nue et blanchie, avec bas-côté voûté en bois. Un arc plein cintre, bas et étroit, donne entrée sur le transept dont la voûte déformée semble autrefois avoir été découpée en arêtes vives. Les arcs doubleaux, qui ouvrent sur les chapelles, portent sur des colonnes à demi engagées avec de curieux chapiteaux d'entrelacs, de feuilles d'eau à crochet naissant; à droite la gueule du démon, et vis-à-vis deux bêtes difformes, velues, à face

Digitized by Google

humaine, à larges ailes. La chapelle de droite, dédiée à la Vierge, continue le bas-côté de la nef, la voûte soutenue par un double tore ogival rond en saillie, retombant aux angles sur de minces colonnettes avec chapiteaux de feuillages. — Le chœur de deux étroites travées et l'abside en demi-cercle sont défigurés par des peintures et les fenêtres transformées à la moderne. — La façade à pignon plaqué de deux contreforts, est précédée d'un porche de façon récente comme la porte, que surmonte une haute et large fenêtre à meneau quadrilobé. Le mur du collatéral vers S., en petit appareil irrégulier, laisse entrevoir dans sa première travée l'arceau d'une belle porte romane à claveaux réguliers, et au-dessus la trace de toutes minces fenêtres, le toit porté sur un cordon de modillons, dont quelques-uns inachevés, le transept à pignon, en petit appareil jusqu'à mi-hauteur et plus haut en appareil moyen régulier, chaque angle soutenu par d'énormes contreforts. De petites absidioles y apparaissent accolées en demi-cercle, qu'éclairent des baies romanes plein-cintre ou rondes en œil de bœuf. Un cordon rond en bourrelet contourne le toit de l'abside, au-dessus d'un couronnement formant une guirlande de petites arcatures à rebords en saillie, sous chacune desquelles s'abrite une étoile. Des contreforts plats d'où ressort à demi une colonne avec chapiteau de feuillage encadrent les trois fenêtres à double couronnement, dont la moulure supérieure en fer à cheval se continue par un cordon ornementé. — Au-dessus de l'œuvre entière (XIe s.). plane porté par le transept un magnifique *clocher* à base carrée, portant sur chaque face une double couple de fenêtres cintrées avec colonnes à chapiteaux historiés; au-dessus, une flèche conique (26 mèt.), l'appareil entaillé en pommes de pin, la crête et les angles en saillie, avec entablement décoré de zigzags et de modillons à têtes aplaties et flanqué de quatre clochetons sur piliers ajourés. Cette tour remarquable mériterait d'être restaurée, comme l'a été celle de Cunaud qu'elle rappelle avec une richesse plus réservée d'ornementation.

Dans une sapinière, à l'extrême confin vers S.-E. du territoire, en peu en avant du carrefour des chemins de Brion et du Guédéniau, s'élève un *peulvan* dit *Pierrefrite*, en grès, haut de 2 mèt., sur 2 mèt. 30 de largeur et 50 cent. d'épaisseur et enfoncé d'un mètre en terre. Non loin vers le S.-E, à la Gervaiselière, des briques romaines, des restes de fondations attestent l'existence de quelque établissement gallo-romain. — Il ne fait pas doute que l'ancienne voie de Baugé à Saumur ne traversât, comme la route actuelle. Sur la g. à 50 mètres, presque vis à vis l'église de la Lande-Chasles, s'élève une haute butte ou motte arrondie, sans doute factice, actuellement plantée en sapins. On l'appelle *Mont Jules*, sans aucune trace ni souvenir qui interprète ce nom.

La paroisse de Brion fut démembrée, croit-on, au XIe s. et l'église envahie tout d'abord par des laïcs, puis restituée par Geoffroy de Durtal à l'évêque Ulger qui en fit don au Chapitre de St-Jean-Baptiste d'Angers. L'acte fut confirmé par ses successeurs et encore renouvelé en 1218 par Guillaume de Beaumont. La présentation en resta afférente au doyen, puis à l'évêque après la suppression du Chapitre.

Curés : Guill. *de Vassé*, 1282. — Germain *Collin*, † en 1497. — *Binel*, 22 février 1498, n. s. — Thibault *Cochon*, chanoine de St-Pierre d'Angers, 1513, 1518. — René *Fourmy*, qui se démet le 24 novembre 1522. — Jean *Trénaunay*, doyen des Mauges, novembre 1522, † en février 1527 n. s. — Jean *Vallin*, février 1527. — Mathurin *Quentin*, docteur en médecine, novembre 1553, qui se démet en 1564. — Geoffroy *Fleury*, décembre 1564, † le 11 mai 1582. La paroisse cette année même, en février, était envahie par les gens d'armes et logeait les douze compagnies du régiment de Strozzi. — En 1584, à la suite peut-être de ces misères, elle fut ravagée par une épidémie terrible. Du 1er février au 15 novembre, j'ai compté 421 décès; en juillet, août, septembre, chaque jour les enregistre par dizaines; le mal décroît seulement en novembre. — Jean *Maucourt*, simple prêtre, signe jusqu'en 1588. — René *Chevé*, octobre 1588. — Michel *Durand*, avril 1596, mars 1602. — Daniel *Lebourdais*, avril 1602, 1640. — Laurent *Regnard*, 1641. — René *Leroy*, 1668, † le 9 octobre 1691. — Laurent *Delaporte*, 9 octobre 1692, † le 25 mai 1707. — Jean-Louis *Saymond*, précédemment prieur de la Lande-Chasles, juillet 1707, † le 3 octobre 1724, âgé de 64 ans. — C. *Dutier de Maisonneuve*, vicaire de la Trinité d'Angers, 4 octobre 1724, 1747. — *Gaudin*, juin 1749. — François *Pétrineau*, janvier 1768, † le 22 janvier 1777, âgé de 47 ans. — *Tulasne*, janvier 1777, 9 octobre 1791. — *Simonneau*, octobre 1791, 1792. — *Tulasne* était resté à la cure, devenue le rendez-vous et le refuge de tous les prêtres non assermentés d'alentour. Il fut déporté en Espagne avec son vicaire en septembre 1792.

On y constate sur la fin du XVIe s. et dans les premières années du XVIIe s. une *Ecole* avec internat, dont le maître est en 1607 Jean Gandais.

Le manoir seigneurial était le château de Vaux, V. *ce mot*, à peine à 100 mèt. de l'église, réuni vers le milieu de XVIIe s. à la seigneurie de la Graffinière, qui devint dès lors le principal fief.

La paroisse dépendait de l'archiprêtré de Bourgueil, de l'Election et du District de Baugé. — Elle forma quelque temps en 1790 le centre d'un canton avec justice de paix dont ressortissaient Jumelles et Brion.

Maires : *Ferron*, an II. — René *Raveneau*, 1er messidor an VIII. — René *Raveneau* fils, 23 janvier 1826, installé le 19 février. — *Raimbault*, 2 février 1831. — Jean *Raveneau*, 1831. — Mathurin *Raimbault-Gouzé*, 31 mars 1845. — *Raveneau-Lebreton*, 25 août 1843, installé le 8 septembre. — *Raimbault-Gouzé*, 13 août 1848, en fonctions, 1874.

Arch. de M.-et-L. C 190, 897, 200; G Chap. St-Jean-B. — Arch. comm. Et.-C. — Pocq. de Liv., Mss. 648. — *Répert. arch.*, 1860, p. 25; 1863, p. 60. — *Nouvelles archéol.*, n° 21, p. 15. — Pour les localités, voir à leur article, *le Thertre-Martin, la Gervaiselière, la Graffinière, Vaux*, etc.

Digitized by Google

Cuonnet, cl., c^ne de *Cuon*.

Cupif (famille), prétendait descendre de Jacques Cupif, écossais de la garde du roi, qui s'était retiré à Candé à la mort de Charles VII. Elle s'est éteinte dans la famille Leroy de la Potherie après avoir fourni de nombreux magistrats à l'Anjou et quatre maires à Angers. Elle portait *d'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles de même, 2 et 1.*

Cupif (*Christophe*), sieur d'Aussigné, président à l'Election d'Angers, 1627, conseiller-échevin perpétuel le 29 août 1656, fut nommé maire pour deux ans par lettres de cachet du 20 avril 1655. Il fit reconstruire les grands ponts et obtint pour la ville l'établissement d'une manufacture de toiles à voiles et la création des marchés du samedi; mais les charges excessives des logements militaires et les exactions des maltotiers soulevèrent une violente sédition qui envahit le conseil de ville et maltraita les échevins les plus détestés. — Ses malheurs publics n'étaient rien d'ailleurs auprès de ses misères domestiques. — Être débarrassé de la vie et de sa femme, « *vita et uxore solutus*, » c'est le vœu qu'il réclamait par son testament de faire attester sur son épitaphe. Il consentit pourtant à se priver de cette satisfaction dernière pour ne point paraître garder rancune, mais « mieux encore vaut, « disait-il, associer lion et dragon que personne « à femme méchante ». La sienne avait nom Françoise Lemarié et ne lui donna pas d'enfants.

Arch. départ. Série E. — Arch. mun. BB 86. — Mss. 919, p. 256.

Cupif (*François*), fils de François Cupif de la Béraudière, avocat au Parlement de Paris, était curé de St-Lambert-du-Latay dès avril 1626, et passa en 1628 à la cure de Contigné. Docteur de Sorbonne et déjà renommé par des prédications éloquentes à St-Maurice d'Angers et à Châteaugontier, il se fit huguenot en 1636 au grand scandale de l'Anjou, où sa famille occupait des charges publiques Retiré à Paris, mais bientôt poursuivi, il se réfugia chez le duc de Bouillon, qui l'emmena à Sédan. L'année suivante il passa en Hollande où il se maria. La Sorbonne s'empressa de le rayer le 15 juillet 1637 de ses listes, et des libelles répandus en ville ne manquèrent pas, comme à l'ordinaire d'attribuer cette apostasie aux séductions de la débauche. On désignait par leur nom les dames de la paroisse qui avaient corrompu le prêtre, Mlle de la Fautraye, Mlle de la Riote, car on ne s'accordait guère. L'évêque d'Angers, de Rueil, surenchérit par une violente admonition où toute modération était sacrifiée à l'ardeur de l'invective, 1637 (Mss. in-fol. de 12 fol.). — La même année Cupif lui répondit par une *Déclaration, où il déduict les raisons qui l'ont meu à se séparer de l'Église romaine pour embrasser la foi réformée*, avec cette épigraphe : *Enseignez-nous à tellement conter nos jours que nous en puissions avoir un cœur de sapience* Psal. KC, v. 12 (Charenton, Melchior Mondière, in-12 de 31 p., 1637). Le ton de cette réplique est d'une dignité et d'une convenance parfaites, simple et ferme, sans aigreur ni rancune, comme d'un homme qui tient en toute bonne foi à rendre à chacun raison de sa conduite, « à vous, Monsieur, « plus qu'à tout autre, dit-il en s'adressant à « l'évêque, ayant ci-devant exercé la charge de « curé en vostre diocèse et par vostre mission, « souvent reçu de vous des témoignages de bien-« veillance et admiré la vivacité de vostre « esprit avec la vivacité de vostre jugement. « J'ay longtemps combattu contre l'esprit de « Dieu par ma chair; d'un costé j'estois fort an-« goissé de me voir obligé par ma conversion « d'abandonner le bien utile que je possédois au « monde; les espérances d'en posséder davan-« tage, mesme avec plus de dignité et d'éclat, me « retenoient d'autant plus que des personnes de « qualité me faisoient espérer quelque part en « leurs bonnes grâces; par cette fin, l'image de « mes parents, mais principalement d'un père et « d'une mère très-chers, entièrement zélés à la « créance romaine, se présentoient devant mes « yeux pour attendrir mon cœur et l'endurcir à « la voix de Dieu qui m'appelloit; l'estat que je « faisois de quelque réputation, en laquelle je me « persuadois estre dans la province, mais surtout « ce degré doctoral en la plus célèbre Faculté de « la chrestienté romaine, m'estoient d'autres at-« taches qui me tenoient lié de façon que selon « l'esprit je voulois, selon la chair je ne faisois « pas ce que je voulois; mais quand ça été le « bon plaisir de Dieu de m'appeller efficacement « par sa grâce, il a rompu tous ces liens et m'a « fait sentir que je ne pouvois plus regimber « contre la pointe de ses esguillons. — Reste de « prier, comme je fais de tout mon cœur, le « Dieu de paix, qu'il vous rende accompli en « toute bonne œuvre et me face la grâce de « m'appliquer à des œuvres conformes à sa « gloire. C'est le désir de celuy qui vous est en-« tièrement acquis en luy et qui proteste vivre et « mourir en qualité de Vostre très-humble et « très-obéissant serviteur, F. Cupif. » — C'était noblement relever l'outrage. A défaut d'arguments qui pussent le convaincre, on répandit le bruit que le remords avait suffi et que le déserteur était rentré dans son pays et dans sa foi. Cupif publia l'imposture dans une *Lettre à MM. les pasteurs et anciens, assemblés au consistoire à Charenton* (Charenton, 1639, in-12). Il se préparait alors à se faire recevoir ministre et fut ensuite nommé pasteur à la Haye, où il était particulièrement attaché au père du prince d'Orange, Guillaume de Nassau. Il avait épousé en secondes noces, la fille de l'illustre maison de Blois de Trelton, dont le grand père avait été amiral de Hollande. Quand l'archidiacre Arthaud, V. *ce nom*, vint essayer d'une dernière tentative pour le convertir, Cupif lui répondit d'un sourire en lui montrant sa femme et ses enfants. Il conserva jusqu'à la fin avec soin, dans la ruelle de son lit, comme un souvenir dont il n'avait aucune honte, son portrait en costume de curé, revêtu de son surplis. — Il mourut en 1638, âgé de 85 ou 86 ans,

Haag, *France protestante*. — *Cl. de Rueil ep. And. ad*

Digitized by Google

Fr. Cupif, parabata Continiensis, notorium commonitorium, à la suite du Mss. de la Bibl. d'Ang., nº 803.— Lettre de Grandet. — Moréri, édit. de 1759. — *Decretum sacræ facultatis theologiæ Parisiensis de Francisco Cupif* (Paris, Vitray, in-4º, 1637).—Pocq. de Liv., Mss. 1068, p. 96.

Cupif (*Jean*), sieur de la Robinaie, marchand à Angers, puis receveur des décimes et subventions d'Anjou, fut élu juge-consul en la juridiction consulaire en 1583, puis maire le 1er mai 1602 et 1603. Ses deux années de mairat eurent à faire face à une peste terrible qui motiva en 1603 la cessation de toute juridiction. La création du Sanitat d'abord à l'Ile-Briant, puis à l'H.-D., puis à la Proutière, engagea les paroisses et la ville dans des frais dont le règlement ne fut pas sans difficulté. On dut à Cupif pourtant la restauration du Collége d'Anjou, du pont des Treilles, de la fontaine Pied-Boulet, comme encore d'avoir su appeler en ville pour y enseigner, le fameux docteur Barclay. C'est aussi de son temps que le Conseil de ville fit reporter sur registres les délibérations conservées depuis 1484 presque toutes en feuilles volantes.

Mss. 919, p. 250 et 496. — Arch. mun. BB 50 et 51.

Cupif (*Jean*), neveu de Jean Ier, sieur de la Marée, maître d'hôtel ordinaire du roi, président de l'Election d'Angers (1632), échevin le 1er mai 1641, conseiller échevin perpétuel le 28 mai 1648, fut élu maire pour deux ans le 1er mai 1647. La ville était écrasée par le logement continuel des gens de guerre; les impôts s'arriéraient; des garnisaires impitoyables vinrent presser la rentrée de l'argent. Une partie des habitants s'enfuit, laissant à la charge des autres les frais d'hôtellerie des soldats. La sortie de la ville fut bientôt interdite; « si une armée « de Turcs l'eût prise, on n'eût tant souffert de « désordres. » Tout commerce, tout travail, toute justice avaient cessé; et les contributions montèrent à près du double de l'année ordinaire, sans que le maire, député en cour, pût rien obtenir. Les troupes parties, il fallut monter la garde aux portes pour empêcher de nouveaux passages de soldats. Le moindre prétexte mit l'exaspération au comble. Poursuivi par la populace, Cupif eut peine à se réfugier chez M. de la Trimouille et sortit de la ville. Ainsi finit la dernière de ses deux années, dont la première avait mieux débuté par l'inauguration des grandes foires rétablies de la Fête-Dieu.

Mss. 919, p. 253.— Arch. mun. BB 81, fol. 362 ; GG 200, f. 26.— Arch. départ. Reg. Capit. de St-Pierre, f. 240. — Touraille, Mss. 878, f. 489. — *Inventaire des Archives municipales, Documents*, p. 432.

Cupif (*Nicolas*), sieur de Teildras, conseiller au Présidial d'Angers et assesseur en la maréchaussée provinciale d'Anjou, fit une recherche si exacte et une punition si sévère des voleurs qu'il en avait purgé l'Anjou. Conseiller échevin perpétuel de la mairie d'Angers le 4 août 1681, il fut élu maire le 1er mai 1669 et continué pour deux ans le 1er mai 1671. On lui doit la place qui porte son nom et l'ouverture d'une porte au débouché de la rue du Commerce, donnant entrée à Boisnet. Il a aussi fait planter l'avant-mail, réparer le grand pont, le pont des Treilles et curé le port Ayrault. C'est à l'occasion de ce dernier travail que fut composé et publié un poème de distiques latins en l'honneur du maire: *Ad illustrissimum curiæ præsidialis Andina in urbe senatorem D. de Teildras Cupif et ejusdem civitatis majorem decurionemque dignissimum Carmen* (in-fol, 1672, s. l.). — A peine sorti de charge, il fut arrêté par ordre du gouverneur et mené au château, où le conseil de ville lui fit visite pour protester contre sa détention; et la devise ou jeton de son dernier mairat rend témoignage à son activité : *labori reddita merces*. — Il mourut à sa terre de Teildras, âgé de 65 ans, le 30 septembre 1687 et fut inhumé le lendemain dans l'église de Cheffes.

Mss. 919, f. 255; BB 93 et 94.

Cupif (*Robert*), né à Angers, grand archidiacre et official de Quimper, fut nommé évêque de Léon le 25 mars 1637, confirmé par le pape en 1639 et consacré à Paris le 25 mars 1640. Il succédait au milieu des crises politiques à René de Rieux de Soudéac, déposé pour crime de lèse-majesté, comme adhérent de Marie de Médicis, et qui dès les premiers jours de la régence d'Anne d'Autriche, obtint du pape après enquête nouvelle, des juges et une sentence qui le rétablirent (6 septembre 1646). Mais un arrêt du Parlement y maintint Robert Cupif et la querelle s'envenimait au point que les chanoines et le peuple en vinrent aux mains dans l'église (22 octobre 1648). Le roi mit fin aux brigues en transférant Cupif à l'évêché de Dol (24 novembre 1648), mais le pape lui fit attendre ses bulles deux ans (26 octobre 1650), et il ne put être installé que le 16 février 1653. — Il mourut en 1657 ou 1660. C'était « un prélat docte et vertueux, » dit Roger.

Hauréau. — Roger, p. 514.

Curatière (la), f., cne de *Champigné*. — *La Curotière* (Cass.).

Curaudeau, min, cne de *Saulgé-l'H.*

Cure (la), f., cne de *Bauné*, anc. presbytère de Briançon, construit en 1777; = mon, cne de *Chaudron*, anc. demeure des curés sur le chemin de la Salle-Aubry; = f., cne de *Corzé*, groupe de vieux bâtiments agglomérés, à l'entrée du bourg, vers Villévêque, servant avant la Révolution de presbytère, et où s'était établi vers 1840 une sucrerie ; = ham., cne de *Grézillé*; = cl., cne de *Noellet*; = cl., cne de *Querré*; = f., cne de *Soulaire-et-Bourg* ; = mon b., cne de *Tout-le-Monde*, V. *ci-dessus*, p. 791; = cl., cne des *Ulmes* ; = (la Petite-), h., cne de *St-Quentin-en-Mauges*.

Cureau (la), f., cne des *Cerqueux-sous-M.* — *La Cureau* 1474 (Cure des C.). — *Le Cureau* (Cass. et Et.-M.), — aujourd'hui souvent, l'*Acureau*.

Cure-des-Landes (la), cl., cne de *Villedieu*. — *La Gaignardière dite la Cure des Landes* (Cass.).

Curtis Gointhonis. — V. *Concourson*.

Curcay (de). — V. *Thomasseau*.

Cussé, f., ham., cne de *Cuon*. — *Chuceium*, *Cuceium*, *Chuce*, 1190 (Pr. de Gouis). — A c. gentilhommière du XVIe s. avec vaste

Digitized by Google

cour et avenue. La chapelle est transformée en chambre d'habitation; — appartenait à Gilles Crouin, mari de Marie Davenel, 1567, en 1602 à n. h. Charles Crouin, lieutenant général au Présidial de la Flèche, en 1620 à n. h. Guill. Moynerie, sieur de la Boubanière.

Cussé, chât., c^ne de *la Jaille-Yvon*. — *Cuissé* (Cass.). — *Cucet* (Et.-M.). — Anc. terre seigneuriale avec château et cour enclose de murs; dans la cour, une chapelle de Ste-Croix, fondée par Me Jean Pasqueraie communiquait au logis par une galerie. — Françoise Neveu, veuve de Pierre Crespin, donna la terre en dot à sa fille Renée, qui épousa en 1662 Pierre de Cheverue et la lui lègua; — donne son nom à un ruiss. né d'un étang sur la commune, qui coule de l'O. à l'E. passe au N. du Grand-Aulnay, du Grand-Coudreau, de la Rivaudière, de la Peltraie et s'y jette dans la Mayenne; — 4,350 m. de cours.

Cussonnières (les), ham., c^ne de *Chambellay*, anc. domaine de la chapelle du Bois-Montboucher.

Cutaison, h., c^ne de *Morannes*. — *Cultesson* 1113-1134 (2e Cartul. St-Serge, p. 168). — *Cultessum* 1150 circa (Ibid., p. 90). — *Culum Teisom* 1264 (Ibid.). — *Cutesson, Cutessum* 1270, 1304 (Ibid.). — Ancien domaine relevant de la Motte-de-Pendu et donnant son nom à une famille noble qui le possédait encore au XIVe s. Il appartenait en 1417 à Pierre Lefrère. Le manoir primitif, qui s'élevait dans le pré dit de la Motte, avait dès lors complètement disparu. La maison d'exploitation fut reconstruite à quelque distance au XVIe s. La terre acquise vers 1498-1505 de Geoffroy Lefrère par Louis Auvé, fut réunie au Génetay, qu'acquirent en 1676 les Ursulines d'Angers. — Un plan, avec vue cavalière, en existe aux Archives de M.-et-L.

Cutaudrie (la), ham., c^ne de *Brain-sur-L.*

Cutorchon, prés, c^ne de *Briolay*. — *C. alias les Grands-Prés* 1760. Voir les plans du Censif du prieuré de Briolay. de 1760.

Cuttière (la), f., c^ne de *Méon*. — *La Cuctière* (Cass.). — Acquise en 1780 par Marie-Anne Guion, veuve Lemercier; — relevait de la Prévôté d'Anjou et du Plessis-Galimart.

Cuve (la), cl., c^ne de *Chaudefonds* 1612; — f., c^ne de *Tiercé*, vendue nat^t le 27 floréal an VII.

Cythère. — V. *la Gatelière*.

Digitized by Google

CORRECTIONS ET ADDITIONS

P. 2, col. 2, l. 55, *au lieu de* 968, *lire* 986.

P. 5, col. 2, l. 53, *au lieu de* Brain-sur-l'Authion, *lire* Brain-sur-Allonnes.

P. 6, col. 1, l. 50, *ajouter* : AIREAU-BROSSIER (l'), f., c^ne de *Vernoil-le-F.*

P. 7, col. 1, l. 50, *au lieu de* 1572, *lire* : le 27 octobre 1576, d'après un obituaire donné récemment aux Arch. de M.-et-L., par M. de la Béraudière.

P. 23, col. 1, l. 60, *au lieu de* 1490, *lire* 1477. Son testament olographe en date du 8 septembre 1476, existe aux Arch. de M.-et-L. G 342.— L. 62, *au lieu de* St-Sébastien, *lire* St-Symphorien.

P. 26, col. 2, l. 22, *au lieu de* Angers, *lire* au Lion-d'Angers, mort au Fort-Royal, île Martinique, le 25 mai 1795.

P. 34, col. 1, l. 41, *au lieu de* 345 kil., *lire* 305 kil.

P. 35, col. 1, l. 51, *au lieu de* 1863, *lire* 1803.

P. 46, col. 1, l. 8, *supprimer* le docteur. — L. 19, *au lieu de* 4 novembre 1846, *lire* 6 novembre 1844.

P. 49, col. 2, l. 38, *au lieu de* 2 avril, *lire* 7 août.

P. 76, col. 1, l. 50, *au lieu de* 992 et 1077, *lire* 1077 et 1113.

P. 81, col. 1, l. 46, *au lieu de* 1832, *lire* 1838.

P. 88, col. 2, l. 58, *au lieu de* 1848, *lire* 1838.

P. 115, col. 2, à l'art. de Jean d'ANGEVILLE, *ajouter* : il mourut à Angers le 24 octobre 1779, âgé de 65 ans, sa veuve le 21 janvier 1786, âgée de 73 ans.

P. 116, col. 1, l. 49, *ajouter* : ANGLEUCHERIE (l'), f., c^ne de *Léxigné.*

P. 121, col. 2, l. 29, *ajouter* : ANSAUDAIE (l'), h., c^ne du *Louroux-Béc.*

P. 129, col. 2, l. 16, *au lieu de* Paris, in-fol., *lire* Angers, Ant. Hernault, in-4°, 1586. Le titre commence ainsi : *Baston de deffense et mirouer des professeurs de la vie régulière de l'abb. de F. ou Chronique ....*

P. 130, col. 1, l. 20, *ajouter* : ARCHE (l'), ruiss. né sur la c^ne de *St-Michel-et-Ch.* à la fontaine de la Minière, coule de l'E. à l'O., passe sous le chemin de St-Michel à Chanvaux et se jette dans l'étang de Maubusson ; — 800 mèt. de cours.

P. 132, col. 2, l. 5, *ajouter* : ARENSIÈRE (l') et reporter sous ce nom l'article inscrit à tort à l'Avensière.

P. 136, col. 2, *ajouter aux ouvrages* d'Arnail, l'*Oraison funèbre de Dureau* (Angers, in-8°, 1815) et l'*Éloge funèbre de Louis XVI*, prononcé le 27 juillet 1814 à l'hôpital de Beaufort et non imprimé.

P. 140, col. 1, *supprimer l'article de* l'Arrondière.

P. 144, col. 1, dans la liste des abbés d'Asnières, *ajouter*, *Erraud*, 1162. 1173 ; —*Giraud*, 1174 ; —*Simon*, 1247. Son sceau existe à un acte des Arch. de M.-et-L. G Prévoté d'Antoigné.

P. 147, col. 2, l. 46, *ajouter* : AUBICHE (l'), f., c^ne de *Chatelais*, anc. domaine de l'abb. de St-Georges-s.-L.

P. 152, col. 1, l. 23, *au lieu de* 1716, *lire* 1616.

P. 153, col. 2, l. 41, *au lieu de* 1690, *lire* le 21 février 1674.

P. 155, col. 1-2, article AUBRY (*Pierre*). — C'est à la cure de Russé et non de Trémont qu'il fut transféré en 1836, et à Angers qu'il est mort. La brochure dont il est parlé est de l'abbé Fourmy et non du curé Baugé.

P. 158, col. 2, l. 22, *ajouter* : AUGUSTINS (les), h., c^ne de *la Cornouaille*, autref. avec couvent d'*Augustins* dits de *Candé*, séparé de Beaulieu par le ruiss. La réforme y fut introduite en 1608 par René Marcé avec un seul compagnon. En 1616 ils abattirent l'anc. chapelle de St-Gilles. Le 16 octobre 1622 l'évêque de St-Brieuc bénit leur nouvelle église. Le tout vendu nationalement en 1791.

P. 161, col. 2, l. 5, *ajouter* : AUNAY (le Bas-), vill., c^ne de *Freigné.*

P. 163, col. 2, l. 13, *ajouter* : AUTAIS (les), ham., c^ne de *Brion.*

P. 167, col. 2, l. 47, *au lieu d'*Henri E. de la D., *lire* Alphonse E. de la D.

P. 177, col. 1, l. 60. Le prieuré fut fondé en 1268 par Guill. de Beaumont, au profit de l'abb. de Toussaint, à qui il donna la terre de St-Martin-du-Bois, pour y entretenir six chanoines (D. Housa., 3214). — Charles *Crouin*, prieur en 1569.

P. 180, col. 2. l. 59, *au lieu de* 1597, *lire* 1567.

P. 185, col. 2, l. 52. Roger, p. 5, appelle ce personnage Basson — ce qui m'a fait lui consacrer sous ce nom un second article, p. 215, col. 1, à *supprimer*.

P. 204, col. 2, *à l'art. de la Bardinière*, *ajouter* : il y existait une m^on noble dont la fuie subsiste. Tout près on a découvert récemment une profonde *cave* dite *des Treize-Arches*, percée de huit beaux arceaux avec gonds de portes entaillées dans la pierre. Un éboulement l'intercepte.

P. 205, col. 2, l. 47. Le prénom de Bardoul de la B., est *Michel* et non *Bernard*.

P. 206, col. 2, l. 48, *au lieu de* Ollivier Jallet, *lire* Ollivier, échevin, des deux Jallet.....

P. 209, col. 2, *supprimer* les lignes 10-11.

P. 216, col. 2, l. 59, *au lieu de* Bataillé, *lire* BATAILLE (la), vill., c^ne du *Vieil-Baugé.*

P. 218, col. 2, l. 44, *au lieu* des Alleuds, *lire* pour partie des *Alleuds* et de *Charcé.*

P. 221, col. 1, l. 44, *au lieu de* Chaligné, *lire* Chalivoy.

P. 226, col. 2, l. 32, *lire* les sœurs de St-Charles, celles du Sacré-Cœur desservant les *Incurables*.

P. 237, col. 2, *ajouter* : BEAUCHÊNE, nom en 1793 de *St-Léger-des-Bois.*

P. 242, col. 2, l. 2-3, *au lieu de* la Chapelle-St-René, *lire* la chapelle à la Reine.

P. 245, col. 1, l. 36-37. — D'après les comptes publiés en 1873 par M. Lecoy de la Marche, le château fut rebâti de 1336, date du devis, à 1346, date des quittances des travaux, par Guillaume Roger, cousin germain du pape.

P. 247, col. 1, l. 59, *au lieu de* 1652, *lire* 1640.

P. 248, col. 1, l. 11, *lire* Charles *Quétin*.

P. 251, col. 1, l. 10, *au lieu de* de St-Georges-le-Tureil, *lire* du *Tureil*.—Cette correction s'applique aux articles *Bessé*, *Bourgneuf*, *Bois-Gilbert*, la commune de St-Georges-le-Tureil ayant été subdivisée depuis l'impression et le Tureil érigé en commune distincte.

P. 266, col. 1, les l. 19-22, sont à reporter à l'article de Beaurepard, c^ne du *Puy-N.-D.* ci-dess. p. 265, col. 2, l. 35.

P. 270, col. 2, l. 54, *au lieu de* 1534, *lire* 1363.

P. 275, col. 2, l. 1, *au lieu de* à Venise, *lire* à Vannes.

P. 284, col. 2, l. 8, *ajouter* : BÉGAUDRIE (la), f., c^ne d'*Échemiré*, autrefois la *Terreraie* (Cad.).

P. 293, col. 1, *supprimer* les lignes 42-43, *Discours, etc.*

Digitized by Google

P. 314, col. 2, l. 23, *au lieu de* vers l'an VI, *lire* le 12 mars 1793 (date du mariage de Pierre-Vincent Benoist).

M. le comte Benoist d'Azy, qui nous signale cette rectification, nous adresse, avec prière de l'insérer, la note suivante que nous publions telle qu'elle,—sans autre discussion,—nous contentant de renvoyer, pour l'étude et pour le détail des questions agitées, au *Moniteur* et particulièrement à la brochure intitulée : *Pièces trouvées dans les papiers de Robespierre, affaire Chabot, faction Proly* (Paris, imp. Nat., brumaire an III, in-8° de 99 pages).

Note de M. Benoist d'Azy.

« La biographie de Pierre-Vincent Benoist, insérée p. 313, « contient cette phrase :

Il fut tout d'abord élu membre et secrétaire de la commune de Paris (décembre 1789), puis lié avec tous les députés et chargé par les trois assemblées nationale, législative et conventionnelle de lointaines missions dont le motif est resté inconnu, s'il n'est expliqué par ses relations intimes avec Fabre d'Eglantine, Delaunay d'Angers, le baron de Batz et leurs intrigues communes contre la compagnie des Indes. Il rentrait en 1793 d'un voyage de plus de 2,000 lieues.

« Rien n'autorise à supposer que les missions confiées à « P.-V. Benoist n'aient pas été parfaitement honorables ; au« cune d'elles n'a exigé un voyage de 2,000 lieues. Leur « date antérieure au 7 avril 1793 ne permet pas de les ex« pliquer par des relations intimes avec Fabre d'Eglantine « et Delaunay d'Angers et par des intrigues contre la Cie des « Indes. — C'est seulement dans les derniers mois de 1793 « que l'ex-capucin Chabot dénonça au Comité de sûreté gé« nérale le baron de Batz et P.-V. Benoist comme ayant « cherché à se mettre en relations avec des membres in« fluents de la Convention et tenté de les acheter par des « dons et par des promesses d'argent.

« La brièveté de cette note ne permet pas de discuter la « valeur de cette dénonciation. Il suffit à la famille Benoist « de constater qu'en cette affaire P.-V. Benoist est l'associé « du baron de Batz, conspirateur royaliste très-connu, qui « d'après le rapport d'Elie Lacoste renouvelait à cette époque « ses tentatives pour sauver la reine et ses enfants.—Comme « complément à cette rectification, il est nécessaire d'ajouter « que Chabot a donné faussement à P.-V. Benoist la quali« fication de *banquier*. P.-V. Benoist n'a jamais été ban« quier. — Enfin à titre, non de rectification, mais d'éclair« cissement, il paraît utile d'indiquer que si P.-V. Benoist « a été élu en 1789 membre et secrétaire de la commune « de Paris, ses fonctions ont été de courte durée et qu'on « ne trouve plus son nom au *Moniteur* après les premiers « mois de 1790. »

P. 317, col. 2. C'est *Philippe* et non *Jacq.-Victor* de la Béraudière qui faillit être pris avec Stofflet et qui avait épousé Rose de Rechignevoisin, cousine de Marigny.

P. 319, col. 1, *supprimer* l'article *Bérenger*, lignes 7-13.

P. 321, col. 1, à l'article Bernard, l. 11, *ajouter* : La Bibliothèque nationale possède de François Bernard, sieur de Haultmont, un ouvrage Mss. ayant pour titre : *Aucunes épistres de deux jeunes hommes françois ou Correspondance supposée d'Espeville et de Haultmont sur la religion réformée* (Mss. franç. 2391), — et de son fils, François, une *Ode à Mme de Maintenon* (Mss. 2221), et un poème héroïque sur les actions de Louis XIV (Mss. 2289). — C'est au père que Philippe Pistel dédie son opuscule : *Le tombeau des Yvrongnes* (Jacq. Mangeant, 1611, petit in-8° réglé).

P. 333, col. 1, l. 28, *ajouter* : BERTHES (les), cte de *Broc*, anc. four à chaux, construit en 1829 par le marquis de Lussac, éteint en 1832, démoli en 1860.

P. 335. col. 1, *au bas*. Les *Souvenirs* de Besnard existent. Je dois à cet article le don inattendu, qui m'a été fait du manuscrit par M. Roujou. Il comprend 290 pages, petit in-4°, autographe, d'une écriture très-fine et très-serrée. Ces mémoires sont des plus intéressants qu'on puisse lire et abondent en détails curieux sur des angevins, que j'utiliserai de mon mieux, en attendant que je puisse publier l'œuvre entière, qui le mérite. Besnard y donne des renseignements précis sur la rédaction des *Mémoires de Péron*, qui lui appartient mais qui fut tronquée par l'éditeur. Il n'a eu aucune part, comme je le pensais bien, à l'*Histoire*, si elle existe, *de l'abbaye de Fontevraud*.

P. 335, col. 1, l. 13, *au lieu de* de la 2e édition, *lire* du 2e volume.

P. 336, col. 1, l. 23, *au lieu de* 1614, *lire* 1714.

P. 338, col. 1, *supprimer* la ligne 57.

P. 343, col. 2, l. 46, *au lieu de* : *Thouaré, lire* : *du Champ*.

P. 354, col. 1, l. 46, *ajouter* : reconstruit vers 1812 et de nouveau rasé vers 1865 et tous les arbres de l'esplanade abattus. — Col. 2, *supprimer* la ligne 16.

P. 360, col. 2, l. 10, *ajouter* : et du 4 janvier 1837, art. de Boullet-Boisrenaut.

P. 376, col. 1, l. 3, *au lieu de* : marié en 1742, etc, *lire* dont la veuve épousa en 1742 son confrère, — l. 4, *au lieu de* Cheman, *lire* Chémaau

P. 391, col. 1, l. 46. *au lieu de Nueil-s.-Pass.*, *lire* des *Cerqueux-s.-Pass.* depuis 1861, précédemment de *Nueil*.

P. 394, col. 2, l. 41, *ajouter* : C'est aujourd'hui une ruine encore imposante, avec enceinte à demi écroulée, la chapelle ruinée et les pignons des constructions debout dans le vide, à 1 kil. sous le château de Brézé.

P. 390, col. 2, l. 37, *au lieu de Chazé-Henri, lire de la Chapelle-Hullin*, depuis 1850, précédemment de *Chazé-Henri*.

P. 404, col. 1, l. 53, *au lieu de* Bénédictine, *lire* Bernardine.

P. 415, col. 2, *ajouter* : BONPORT, petit chât. à l'entrée du bourg de *Cherré*, vers l'E., en forme de chalet. — BONREPOS, mes b., près le bourg de *St-Mathurin*.

P. 427, col. 2, *ajouter à la liste des curés de Bouchemaine* : Jean *Duvau*, 13 janvier 1461. — ..... *Millet*, 6 décembre 1590. — Julien *Thibauct*, qui résigne en 1605. — Et. *Leroyer*, 6 septembre 1605, qui résigne en 1609. — Marin *Ragonne*, 15 mai 1609.

P. 429, col. 2. l. 48. *ajouter* : Franç. de Frézeau de la Fréselière, 1660 ; — Jean-Angélique de Fr., mari de Paule-Louise Brissonnet d'Oisonville, 1696 ; — Franç.-Bernard Br. d'O, 1704, † le 5 juillet 1716.

P. 430, col. 1, *ajouter* : *Discours de la guerre civile et mort très-regrettée de Henri III, par R.-B. d'Ambillou* (Tours, Jamet-Mettayer, 1590, in-4° de 44 p.). — L. 18, *ajouter* : On trouve dans les poésies de Sainte-Marthe, au livre des *Imitations*, une longue pièce de lui — et non de son frère, — signée d'*Ambillou*, où il parle de sa « médecine, » — et aussi dans le *Tumulus* de Scévole de Ste-Marthe une douzaine de distiques latins, qu'il signe avec ses titres, « *Ambillovius, Scevolæ ex sorore nepos, M. P.* », peut-être faut-il entendre par ces deux dernières lettres : « *medicus Parisiensis.* »

P. 430, col. 1, l. 15, à l'art. du Boulay en Guédéniau, *compléter ainsi* : anc. château, encore fortifié au XVIIe siècle, et récemment reconstruit.

P. 432, col. 1-2. L'article *Bouffard* est complété au mot *Buffardin*.

P. 440, col. 1, l. 36, *au lieu de* fils, *lire* frère.

P. 450, col. 1, l. 24, *au lieu de* du Coudray, *lire* de la Maboulière.

P. 451, col. 2. l. 13, le titre exact est : *Opinion de J.-B. Bourgeois... sur les moyens de rétablir les colonies* (Angers, Mame, an V, in-8° de 15 p.).

P. 461, col. 2, l. 7, *ajouter* : On le voit en 1465 greffier du grand Conseil. Son *Agenda* de cette date est publié dans les documents inédits (Exf. des Bib. et des Arch., t. II, p. 203).— L. 35, *au lieu de* âgé de 100 ans, *lire* de plus de 80 ans. — Col. 2, l. 2, le prénom omis est *Jean*.

P. 463, col. 2, l. 13-14, à *supprimer*.

P. 473, col. 2, l. 21, *au lieu de* jusqu'en 1842, *lire* jusqu'à la Révolution.

P. 476, col. 2, l. 30, *corriger ainsi* : L'église fut donnée au Chapitre de St-Laud d'Angers par l'évêque Geoffroy la Mouche 1162-1177 (D. Houss., t. XIII, 1450). *Ajouter* à la liste des curés : Jean *Allain*, † en 1537. — Jean *Rabergeau*, juin 1537, qui résigne en juin 1538. — Jean *de Martigné*, juin 1538. — Abel *de la Jaille*, 1540, qui permute en février 1541 *n. s.* — Pierre *Morice*, précédemment prieur de Saultré, † la même année en novembre. — Abel *de la Jaille*, de nouveau. — Guill. *de la Vignolle*, 1550, qui permute. — Gilles *Lecomte*, anc. curé de Thouarcé, 1550, qui résigne en janvier 1554 *n. s.* — Briand *Perrault*, 1554, qui résigne en février. — Jean *Caillouet*, février 1554. — Guy d'*Andigné*, † en 1566.

P. 479, col. 2, l. 2, *ajouter* : Il y a pour affluents les ruiss. de l'Étang, de l'Auberdière, de la Fontaine-aux-Bœufs, de la Fontaine-Bignon, du Grand-Mandon, de la Haie et des Marais. On l'appelle aussi le *ruiss. du Brocard*.

P. 480, col. 2, l. 3, *ajouter* : *Brega* 1102-1124 (Cartul. de Nyois., ap. D. Houss., XIII, 1554).

Digitized by Google

P. 495, col. 1, l. 29. V. ci-après, l'addition à la page 612, col. 2.

P. 499, col. 2, l. 26, *au lieu de* Mme d'Esparbez de L., *lire* Mme de Pardaillan d'Antin.

P. 515, col. 1. Ce qui est dit de la Brissonnière en Chavagnes doit être reporté à la Brissonnière en la Pommeraie, — col. 2, *supprimer* les lignes 4-6, pour ce qui a trait au ruisseau.

P. 516, col. 2, l. 64, M. Marchal, instituteur à Broc, dans une notice Mss. dont j'ai eu trop tard communication, signale de plus à 800 mèt. à l'E. du bourg, à 100 mèt. de Chantepierre, un second et plus vaste *dolmen*, le toit tout incliné, un autre détruit et cinq *peulvans* à la Crénerie.

P. 526, col. 2, l. 17. Le portrait vient d'être reproduit par M. Morel dans ses *Promenades artistiques*, 2e année.

P. 528, col. 2, l. 37, *au lieu de* la Sarthe, *lire* le Loir.

P. 530, col. 2, l. 29, *au lieu de* son oncle, *lire* son père.

P. 557, col. 2, l. 16. Cette relation a été publiée par D. Piolin dans la *Semaine religieuse* de 1868, avec tirage à part de 25 exemplaires.

P. 572, col. 2, l. 28, *au lieu de* CHAINTRÉ, *lire* CHAINTRE.

P. 575, col. 1, l. 27. La voie de Broc s'y réunissait à la voie de Bourguell. Il y existe les ruines d'un four à chaux, construit en 1834 par le comte de la Poèze, éteint en 1848 et transformé en ferme; on y cuisait aussi d'excellentes briques avec la terre d'alentour.

P. 582, col. 2, l. 50. M. le Dr Farge me signale, entre les *Hauts-Coteaux* et les *Aillées* sur la droite du chemin, un *peulvan* inconnu, haut de deux mètres.

P. 584, col. 2, l. 30, *ajouter* : il y a été trouvé une hache celtique recueillie par M. de la Poèze.

P. 598, col. 1, l. 6, *ajouter* : CHANNAY, ham., cne de *la Daguenière*.

P. 605, col. 1, l. 37, *ajouter* : et dans le *Voyage dans les départements* par Lavallée (in-8°, 1794-1795).

P. 606, col. 1, l. 19, *au lieu de* le chemin de Landemont, *lire* le chemin de St-Sauveur-de-Landemont.—Col. 2, l. 40, *au lieu de* original, *lire* ogival; — l. 46, *au lieu de* de six médaillons, *lire* de médaillons; — l. 58, *au lieu de* 5, *lire* 3.

P. 608, col. 2, l. 50, *au lieu de* actuellement, *lire* anciennement.

P. 612, col. 2, l. 56. La chapelle Ste-Catherine était proprement la chapelle seigneuriale de Briacé desservie dans la chapelle du Chapeau que les titres du XVII-XVIIIe s. nomment de St-Joseph; on dit : St-Joseph-du-Chapeau ou Ste-Catherine-de-Briacé et Ste-Catherine-en-St-Joseph-du-Chapeau.

P. 618, col. 1, l. 3-4, *au lieu de* de l'atelier de M. Bouriché, *lire* des ateliers de MM. Bouriché et Pineau d'Angers.

P. 629, col. 2, l. 39, *au lieu de* né vers 1740, *lire* le 31 juillet 1740, fils de Franç.-Esprit de Ch. et de Marie Chevaye.

P. 660, col. 2, l. 50, *au lieu de* Uzé, *lire* Uzu.

P. 664, col. 2, l. 15, *compléter* : *Population : 215* feux, *966* hab. en 1720-1726. — *1,113* h. en 1790. — *1,311* h. en 1831. — *1,354* h. en 1841. — *1,372* h. en 1851 et 1871.

P. 665, col. 2, l. 30. *François-J. Daburon, ajouter* : secrétaire de l'évêque Poncet. Son portrait existe au *Musée d'archéologie d'Angers*, n° 379 *bis*.

P. 668, col. 1, l. 43, *ajouter* : *Maires* : René *Prion*, 7 brumaire an IX. — René-Louis *Perrier*, 2 janvier 1808. — Pierre-Yves-Jean *Decosse*, 7 avril 1815. — R. *Perrier*, 12 juillet 1815. — Louis *Decosse*, 15 novembre 1830. — Désiré-René *Perrier*, 28 avril 1843, installé le 15 septembre. — *Decosse*, 1865. — *Baudin*, 1870, en fonctions, 1874.

P. 690, col. 2, l. 26. Chevaye (*Phil.-Math.*), est né le 27 juin 1667, probablement à Angers, et mort à Beaufort le 13 juillet 1727.

P. 693, col. 2. *L'omission de deux lignes a confondu deux articles. Rétablir ainsi à partir de la ligne 12.* — .... le 16 fructidor an IX; mort à Baugé le 16 novembre 1830. — (*Louis*), connu sous le nom de *Chevré-Bouchet*, fils du précédent, né le 23 décembre 1783, négociant,...

P. 697, col. 1, l. 61, *ajouter* : CHILLEAU (le), cne de la *Possonnière*, petit pied-à-terre au milieu des vignes; — col. 2, *supprimer* les l. 40-41.

P. 712, col. 2, l. 5, *au lieu de* Godiveau, *lire* Godivier-Talva.

P. 721, col. 2, l. 46, *au lieu de* supprimé dès 1810, *lire* en 1847.

P. 743, col. 1, l. 28-32. — J'ai sous les yeux *Le Prêtre réfractaire ou le Tartufe nouveau*, comédie en trois actes, par J. Coquille-d'Alleux (s. l.. l'an IV de la liberté, in-8° de 71 p.), précédée d'une dédicace : *A tous les Amis de la Constitution*. — La scène se passe « en campagne » et l'action roule sur les intrigues du prêtre Caffard dans la maison de « la bonne femme Cadière », déjouées par les amours de Julie, sa fille, et de Léveillé, vainqueur de la Bastille.

P. 772, col. 1, l. 4, *ajouter* : Guillory, *Les Vins blancs d'Anjou*, p. 45.

FIN DU TOME PREMIER.

Angers, imprimerie P. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, Chaussée Saint-Pierre, 13.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le DICTIONNAIRE HISTORIQUE, GÉOGRAPHIQUE ET BIOGRAPHIQUE DE MAINE-ET-LOIRE formera TROIS VOLUMES, grand in-4° compact de plus de 800 pages, — et sera terminé AU PLUS TARD dans quatre ans.

DESCRIPTION DE LA VILLE D'ANGERS

ET DE TOUT CE QU'ELLE CONTIENT DE PLUS REMARQUABLE

Par PÉAN DE LA TUILLERIE, prêtre de Châteaugontier

Nouvelle édition avec plan

Augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie.

Par M. Célestin PORT

Chevalier de la Légion d'honneur, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut,

Archiviste du département de Maine-et-Loire.

Prix. . . . . 5 francs.

INVENTAIRE DES ARCHIVES

DE

L'HOTEL-DIEU D'ANGERS

Suivi de documents inédits
et précédé d'une *Notice historique* sur cet établissement (in-4°, 1870).

CARTULAIRE DE L'HOTEL-DIEU D'ANGERS

Précédé d'une *Notice historique* sur cet établissement (in-8°, 1870), sur papier vergé, tiré à 100 exemplaires, dont 50 seulement mis dans le commerce.

INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES

ARCHIVES ANCIENNES DE LA MAIRIE D'ANGERS

Suivi de tables et de documents inédits, publié sous les auspices du Conseil municipal, par M. Célestin PORT, 1 vol. grand in-8°, 10 fr

---

LE LIVRE DE GUILLAUME LEMAIRE

ÉVÊQUE D'ANGERS

In-4°, sous presse à l'Imprimerie Nationale, d'après le manuscrit original des Archives de Maine-et-Loire.

ANGERS, IMPRIMERIE P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU, CHAUSSÉE SAINT-PIERRE, 13.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google